HANDBOUND
AT THE

UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

ALMANACH

ROYAL ET NATIONAL

POUR L'AN M DCCC XXXII,

PRÉSENTÉ A SA MAJESTÉ

ET AUX PRINCES ET PRINCESSES DE LA FAMILLE ROYALE

PARIS,

CHEZ A. GUYOT ET SCRIBE,

ÉDITEURS - PROPRIÉTAIRES DE L'ALMANACH ROYAL ET NATIONAL,

ET DE LA COLLECTION COMPLÈTE DES LOIS, PAR J. B. DUVERGIER,

Rue Neuve-des-Petits-Champs, N° 37.

1832.

7929

IMPRIMERIE DE A. GUYOT, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, N° 37.

EXPLICATION *et Usage des Calculs contenus au Calendrier dans les sept dernières colonnes de chaque mois.*

Les levers et les couchers du Soleil et de la Lune, si utiles à connaître chaque jour de l'année, sont des levers et couchers apparens; car l'effet de la réfraction fait paraître les astres à l'horizon avant qu'ils y soient réellement arrivés, et après qu'ils sont réellement couchés: aussi, distingue-t-on le lever et le coucher apparent d'un astre, d'avec celui qui est réel et effectif.

La déclinaison du Soleil est sa distance à l'équateur. Son principal usage est de trouver la latitude d'un lieu, tant sur mer que sur terre; car de la comparaison de la déclinaison du Soleil, avec sa hauteur méridienne, résulte la hauteur de l'équateur, dont le complément est la latitude ou la hauteur du pôle du lieu où est faite l'observation.

Le temps moyen au midi vrai, placé dans la quatrième colonne de chaque mois, est l'heure qu'une horloge, réglée sur le moyen mouvement du Soleil, doit marquer chaque jour, à l'instant précis de midi, à un bon cadran solaire ou à un bon méridien.

Dans cette colonne du temps moyen au midi vrai, *zéro* signifie *midi*. On conclura qu'une horloge est bien réglée, et qu'elle est à l'heure, si, à midi d'un cadran solaire, l'horloge marque:

Le premier janvier o h. 3 min. 34 sec.

Le deux janvier o h. 4 min. 3 sec., etc.

C'est-à-dire, si la pendule avance le premier janvier de 3 m. 34 sec., et le deux de 4 min. 3 sec., comme elle le doit, pour être exactement réglée sur le moyen mouvement du Soleil.

Pour les pendules qui ne sont pas à équation, et qu'on veut régler sur le temps moyen, l'essentiel est qu'à chaque révolution de 24 heures, la pendule avance ou retarde, par jour, sur le Soleil, de la quantité indiquée dans la table; car si le premier janvier elle était à l'heure du Soleil, et que le lendemain elle retardât sur le Soleil de 28 sec., certainement elle serait bien réglée; il ne lui manquerait alors que d'être mise à l'heure du temps moyen: véritable heure qu'elle doit marquer chaque jour de l'année.

On compte depuis la 1re Olympiade d'Iphitus.	2608 ans.
La Fondation de Rome, selon Varron. . . .	2585 ans.
L'époque de Nabonassar.	2579 ans.
La venue de J.-C.	1832 ans.

L'année 1247 des Musulmans a commencé le 12 juin 1831 et finira le 30 mai 1832.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE POUR 1831.

Nombre d'Or. . .	9	Indiction Romaine . .	5
Epacte.	XXVIII	Lettres Dominicales .	A G.
Cycle solaire. . .	21		

Il y aura cette année deux Eclipses de Soleil.

Le 1er Février, Eclipse de Soleil, invisible à Paris.

Conjonction à 10 h. 25 m. 4 s. du soir, en 10 s. 12 d. 8 m. 39 s. de longit., et en 1 m. 54 s. de latitude boréale; mouvement horaire relatif en longitude, 27 m. 53 s.; en latitude, 2 m. 49 s.

Le 27 Juillet, Eclipse de Soleil, visible à Paris.

Conjonction à 2 h. 4 m. 39 s. du soir, en 4 s. 4 d. 26 m. 38 s. de longitude, et en 5 m. 43 s. de latitude boréale; mouvement horaire relatif en longitude, 35 m. 27 s.; en latitude, 3 m. 30 s.

Commencement de l'éclipse à 2 h. 7 m. du soir; milieu à 2 h. 30 m. 1/2; fin de l'éclipse à 2 h. 54 m. Grandeur, 0 doigts 41 min.

SIGNES POUR LES DÉCORATIONS.

Ordre royal de la LÉGION-D'HONNEUR.

(G ✻) *Grand'Croix.*
(GO ✻) *Grand-Officier.*
(C ✻) *Commandeur.*
(O ✻) *Officier.*
✻ *Chevalier.*

JANVIER.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 32 min. le matin, et de 32 min. le soir.

Phases de la Lune.

Nouvelle Lune le 3, à 3 heures 22 minutes du matin.

Premier Quartier le 11, à 1 heure 0 minutes du matin.

Pleine Lune le 17, à 4 heures 2 minutes du soir.

Dernier Quartier le 24, à 5 heures 13 minutes du soir.

Soleil au ♑ le 20, à 11 h. 38 minutes du matin.

			Soleil.					Temps moyen au midi vrai.			Lune.				Jours de la Lune.
			Lever.		*Couc.*		*Déclin.*				*Lever.*		*Couch.*		
			H.	M.	H.	M.	D. M.	H.	M.	S.	H.	M.	H.	M.	
1	*Dim.*	*La Circoncision.*	7	53	4	8	23 Austral 4	0	3	34	6 Matin	5	3 Soir	8	29
2	lundi.	s. Basile.	7	52	4	8	22	59	0	4	3	7	1	3	54	30
3	mardi.	*Ste. Geneviève.*	7	52	4	9	22	54	0	4	31	7	51	4	44	1
4	mercr.	s. Rigobert.	7	51	4	9	22	48	0	4	59	8	35	5	38	2
5	jeudi.	s. Siméon, Stylite.	7	50	4	10	22	41	0	5	26	9	13	6	38	3
6	vend.	L'Epiphanie.	7	50	4	10	22	35	0	5	53	9	44	7	36	4
7	samed.	s. Noces.	7	49	4	11	22	28	0	6	20	10	12	8	37	5
8	*Dim.*	s. Lucien, Ev.	7	48	4	12	22	20	0	6	46	10	39	9	42	6
9	lundi.	s. Pierre, Evêq.	7	48	4	13	22	12	0	7	11	11	4	10	48	7
10	mardi.	s. Guillaume.	7	47	4	14	22	3	0	7	36	11	29	Matin.		8
11	mercr.	s. Théodose.	7	46	4	14	21	55	0	8	1	11	55	0	4	9
12	jeudi.	s. Ferjus.	7	45	4	15	21	45	0	8	24	0 Soir	23	1	16	10
13	vend.	s. Hilaire. *V.*	7	44	4	16	21	35	0	8	48	0	55	2	31	11
14	samed.	s. Félix.	7	43	4	17	21	26	0	9	10	1	34	3	47	12
15	*Dim.*	s. Maur, Ab.	7	42	4	18	21	15	0	9	32	2	22	5	1	13
16	lundi.	s. Furcy, Ab.	7	41	4	20	21	4	0	9	53	3	20	6	10	14
17	mardi.	s. Antoine, Ab.	7	40	4	21	20	52	0	10	13	4	27	7	11	15
18	merc.	Ch. de s. Pierre.	7	39	4	22	20	41	0	10	33	5	41	8	2	16
19	jeudi.	s. Sulpice.	7	38	4	23	20	28	0	10	52	6	58	8	44	17
20	vend.	s. Sébastien.	7	36	4	24	20	16	0	11	11	8	13	9	19	18
21	samed.	ste. Agnès.	7	35	4	25	20	3	0	11	28	9	25	9	46	19
22	*Dim.*	s. Vincent.	7	34	4	27	19	50	0	11	45	10	35	10	13	20
23	lundi.	s. Ildefonse. E.	7	33	4	28	19	36	0	12	1	11	43	10	40	21
24	mardi.	s. Savinien.	7	31	4	29	19	22	0	12	16	Matin.		11	4	22
25	merc.	Conv. de s. Paul.	7	30	4	30	19	7	0	12	31	0	47	11	29	23
26	jeudi.	ste. Paule, Vierge.	7	29	4	32	18	53	0	12	45	1	50	11	56	24
27	vend.	s. Julien, Ev.	7	27	4	33	18	37	0	12	58	2	52	0 Soir	27	25
28	samed.	s. Charlemagne *V.*	7	26	4	35	18	22	0	13	10	3	51	1	2	26
29	*Dim.*	s. François de S.	7	25	4	36	18	6	0	13	21	4	46	1	42	27
30	lundi.	ste. Bathilde.	7	23	4	38	17	50	0	13	32	5	37	2	29	28
31	mardi.	s. Pierre Nol.	7	22	4	39	17	34	0	13	42	6	23	3	21	29

FÉVRIER.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 29, les jours croissent de 44 min. le matin, et de 42 min. le soir.

Phases de la Lune.

Nouvelle Lune le 1er, à 10 heures 25 minutes du soir.

Premier Quartier le 9, à 11 heures 22 minutes du matin.

Pleine Lune le 16, à 3 heures 28 minutes du matin.

Dernier Quartier le 23, à 0 heures 34 minutes du soir.

Soleil aux ♓ le 19, à 2 h. 15 min. du soir.

			Soleil.				Temps moyen au midi vrai.			Lune.				Jours de la Lune.
			Lever.		*Couc.*		*Déclin.*			*Lever.*		*Couch.*		
			H.	M.	H.	M.	D.	M.		H.	M.	H.	M.	
1	merc.	s. Ignace.	7	20	4	41	17 Australe.	17	0 13 51	7 Matin.	3	4 Soir.	21	30
2	jeudi.	La Purificat.	7	19	4	42	17	0	0 13 53	7	38	5	22	1
3	vend.	s. Blaise.	7	17	4	44	16	43	0 14 6	8	9	6	26	2
4	samed.	s. Gilbert.	7	16	4	45	16	25	0 14 13	8	36	7	33	3
5	*Dim.*	ste. Agathe.	7	14	4	47	16	7	0 14 18	9	2	8	40	4
6	lundi.	s. Romuald.	7	12	4	48	15	49	0 14 23	9	27	9	49	5
7	mardi.	s. Jean de M.	7	11	4	50	15	30	0 14 27	9	54	11	0	6
8	merc.	ste. Appolline.	7	9	4	51	15	12	0 14 30	10	19	Matin.		7
9	jeudi.	ste. Scholastique	7	8	4	53	14	53	0 14 33	10	50	0	11	8
10	vend.	s. Séverin.	7	6	4	55	14	33	0 14 34	11	25	1	23	9
11	samed.	ste. Eulalie.	7	4	4	56	14	14	0 14 35	0	8	2	37	10
12	*Dim.*	ste. Eulalie.	7	3	4	58	13	54	0 14 35	0 Soir.	59	3	46	11
13	lundi.	s. Valentin.	7	1	5	0	13	34	0 14 34	2	0	4	50	12
14	mardi.	s. Faustin.	6	59	5	1	13	14	0 14 32	3	10	5	46	13
15	merc.	ste. Julienne.	6	58	5	3	12	54	0 14 30	4	23	6	31	14
16	jeudi.	ste. Théodule.	6	56	5	5	12	33	0 14 27	5	41	7	9	15
17	vend.	s. Siméon.	6	54	5	6	12	13	0 14 23	6	57	7	42	16
18	samed.	s. Boniface.	6	53	5	8	11	52	0 14 18	8	11	8	11	17
19	*Dim.*	*Septuagésime.*	6	51	5	10	11	30	0 14 13	9	22	8	38	18
20	lundi.	s. Pepin.	6	49	5	12	11	9	0 14 7	10	30	9	3	19
21	mardi.	ste. Isabelle.	6	47	5	13	10	48	0 14 0	11	35	9	29	20
22	merc.	s. Mérault.	6	46	5	15	10	26	0 13 53	Matin.		9	56	21
23	jeudi.	s. Mathias.	6	44	5	17	10	4	0 13 45	0	38	10	25	22
24	vend.	s. Cesaire.	6	42	5	19	9	42	0 13 37	1	39	10	59	23
25	samed.	s. Nestor.	6	41	5	20	9	20	0 13 28	2	38	11	38	24
26	*Dim.*	*Sexagésime.*	6	39	5	22	8	58	0 13 18	3	31	0 Soir.	23	25
27	lundi.	s. Julien.	6	37	5	24	8	35	0 13 8	4	18	1	13	26
28	mardi.	ste Honorine.	6	35	5	26	8	13	0 12 57	5	1	2	18	27
29	merc.	s. Romain.	6	33	5	27	7	50	12 46	5	38	3	11	28

MARS.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 54 min. le matin, et de 54 min. le soir.

Phases de la Lune.

Nouvelle Lune le 2, à 3 heures 23 minutes du soir.

Pleine Lune le 16, à 3 heures 31 minutes du soir.

Premier Quartier le 9, à 7 heures 22 minutes du soir.

Dernier Quartier le 24, à 8 heures 50 minutes du matin.

PRINTEMS, le 20, à 2 h. 20 m. du mat. (SOLEIL au ♈).		SOLEIL.			Temps moyen au midi vrai.	LUNE.		Jours de la Lune.
		Lever.	*Couc.*	*Déclin.*		*Lever.*	*Couch.*	
		H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	H. M.	H. M.	
1	jeudi. s Aubin.	6 32	5 29	7 43 Australe.	0 12 35	6 11 Matin.	4 15 Soir.	29
2	vend. s. Simplice.	6 30	5 31	7 50	0 12 22	6 41	5 23	30
3	samed. ste. Cunégonde.	6 28	5 33	6 51	0 12 10	7 9	6 32	1
4	*Dim.* *Quinquagesime.*	6 26	5 35	6 47	0 11 56	7 33	7 42	2
5	lundi. s. Adrien.	6 24	5 36	5 37	0 11 43	7 59	8 52	3
6	mardi. s. Casimir.	6 23	5 38	5 23	0 11 29	8 25	10 5	4
7	mercr. *Les Cendres.*	6 21	5 40	5 4	0 11 14	8 55	11 18	5
8	jeudi. s. Jean de Dieu.	6 19	5 42	4 41	0 10 59	9 30	Matin.	6
9	vend. ste. Françoise.	6 17	5 44	4 15	0 10 44	10 9	0 32	7
10	samed. s. Thomas d'A.	6 15	5 45	3 46	0 10 28	10 56	1 41	8
11	*Dim.* *Quadragésime.*	6 14	5 47	3 13	0 10 12	11 52	2 45	9
12	lundi. s. Grégoire.	6 12	5 49	3 39	0 9 55	0 57 Soir.	3 41	10
13	mardi. s. Euloge.	6 10	5 51	2 3	0 9 39	2 8	4 29	11
14	mercr. s. Lubin.	6 8	5 53	2 24	0 9 22	3 23	5 10	12
15	jeudi. s. Zacharie.	6 6	5 54	2 45	0 9 5	4 38	5 45	13
16	vend s. Abraham.	5 5	5 56	1 4	0 8 47	5 53	6 15	14
17	samed. ste. Gertrude.	6 3	5 58	1 23	0 8 29	7 6	6 43	15
18	*Dim.* *Reminiscere.*	6 1	6 0	0 41	0 8 12	8 16	7 9	16
19	lundi. s Alexandre.	5 59	6 2	0 0	0 7 53	9 23	7 34	17
20	mardi. s. Joseph.	5 57	6 3	0 18	0 7 35	10 30	8 0	18
21	merc. s. Benoît.	5 56	6 5	0 21 Boréale.	0 7 17	11 34	8 29	19
22	jeudi. s. Paul.	5 54	6 7	0 1	0 6 59	Matin.	9 3	20
23	vend. s. Victorin.	5 52	6 9	1 37	0 6 41	0 35	9 40	21
24	samed. ste. Catherine de S.	5 50	6 11	1 15	0 6 22	1 30	10 22	22
25	*Dim.* ANNONCIATION.	5 48	6 13	1 50	0 6 4	2 20	11 11	23
26	lundi. s. Eutique.	5 47	6 14	2 22	0 5 45	3 5	0 Soir. 4	24
27	mardi. s. Jean l'Hermite.	5 45	6 16	2 51	0 5 26	3 43	1 3	25
28	mercr. ste. Dorothée.	5 43	6 18	3 17	0 5 8	4 18	2 7	26
29	jeudi. s. Cyrile.	5 41	6 20	3 39	0 4 50	4 49	3 14	27
30	vend s. Rieul.	5 39	6 22	3 58	0 4 31	5 17	4 23	28
31	samed. ste. Balbine.	5 38	6 23	4 12	0 4 13	5 44	5 33	29

AVRIL.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 30, les jours croissent de 49 min. le matin, et de 49 min. le soir.

Phases de la Lune.

Nouvelle Lune le 1er, à 5 heuress 11 minutes du matin.

Premier Quartier le 8, à 1 heure 59 minutes du matin.

Pleine Lune le 15, à 4 heures 10 min. du matin.

Dernier Quartier le 23, à 4 heures 22 min. du matin.

Nouvelle Lune le 30, à 3 heures 49 min. du soir.

Soleil au ♉ le 19, à 2 heures 45 min. du soir.

		Soleil.			Temps moyen au midi vrai.			Lune.				Jours de la Lune.
		Lever.		*Couc.*	*Déclin.*			*Lever.*		*Couch.*		
		H.	M.	H. M.	D.	M.	H. M. S.	H.	M.	H.	M.	
1	*Dim.* *Lætare.*	5	36	6 25	4 Boréale	39	0 3 55	6 Matin.	8	6 Soir.	46	1
2	lundi. s. Nizier.	5	34	6 27	4	2	0 3 37	6	35	8	0	2
3	mardi. s. Hugues.	5	32	6 29	5	25	0 3 19	7	4	9	15	3
4	merc. s. Ambroise.	5	30	6 31	5	48	0 3 1	7	37	10	29	4
5	jeudi. s. Vincent.	5	29	6 32	6	11	0 2 43	8	15	11	41	5
6	vend s. Prudence.	5	27	6 34	6	33	0 2 26	9	11	Matin.		6
7	samed. s. Clotaire.	5	25	6 36	6	56	0 2 9	9	54	0	49	7
8	*Dim.* *La Passion*	5	23	6 38	7	18	0 1 51	10	56	1	47	8
9	lundi. s. Edeze.	5	22	6 39	8	41	0 1 35	0 Soir.	5	2	37	9
10	mardi. s. Mauger.	5	20	6 41	8	3	0 1 18	1	17	3	20	10
11	merc. ste. Godeberte.	5	18	6 43	8	35	0 1 2	2	31	3	55	11
12	jeudi. s. Jules.	5	16	6 45	9	47	0 0 45	3	44	4	25	12
13	vend. s. Marcelin.	5	14	6 46	9	9	0 0 30	4	56	4	53	13
14	samed. s. Tiburce.	5	13	6 48	9	30	0 0 14	6	7	5	18	14
15	*Dim.* *Les Rameaux.*	5	11	6 50	10	52	11 59 59	7	16	5	43	15
16	lundi. s. Paterne.	5	9	6 51	10	13	11 59 44	8	24	6	8	16
17	mardi. s. Anicet.	5	8	6 53	10	34	11 59 30	9	29	6	37	17
18	merc. s. Parfait.	5	6	6 55	10	55	11 59 16	10	31	7	7	18
19	jeudi. s. Léon.	5	4	6 57	11	16	11 59 2	11	29	7	43	19
20	vend. s. Théotime.	5	3	6 58	11	36	11 58 49	Matin.		8	23	20
21	samed. s. Anselme.	5	1	7 0	12	57	11 58 36	0	22	9	9	21
22	*Dim.* PAQUES.	4	59	7 2	12	17	11 58 24	1	9	10	1	22
23	lundi. s. Georges.	4	58	7 3	12	37	11 58 12	1	51	10	58	23
24	mardi. s. Mellit.	4	56	7 5	13	57	11 58 1	2	26	11	59	24
25	merc. s. Marc, *Abst.*	4	54	7 7	13	16	11 57 50	2	57	1 Soir.	3	25
26	jeudi. s. Clet.	4	53	7 8	13	36	11 57 40	3	25	2	10	26
27	vend. s. Anastase.	4	51	7 10	13	55	11 57 30	3	51	3	19	27
28	samed. s. Vital.	4	49	7 11	14	14	11 57 21	4	17	4	31	28
29	*Dim.* *Quasimodo.*	4	48	7 13	14	32	11 57 12	4	42	5	45	29
30	lundi. s. Eutrope.	4	46	7 15	14	51	11 57 3	5	10	7	2	30

MAI.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 38 min. le matin, et de 38 min. le soir.

Phases de la Lune.

Premier Quartier le 7, à 8 heures 15 minutes du matin.

Dernier Quartier le 22, à 9 heures 29 minutes du soir.

Pleine Lune le 14, à 5 heures 33 minutes du soir.

Nouvelle Lune le 30, à 0 heures 5 minutes du matin.

Soleil aux ♊ le 20, à 3 heures 31 min. du soir.

			Soleil.				Temps moyen au midi vrai.			Lune.				Jours de la Lune.
			Lever.		*Couc.*		*Déclin.*			*Lever.*		*Couch.*		
			H.	M.	H.	M.	D.	M.		H.	M.	H.	M.	
1	mardi.	s. J. s. Philippe.	4	45	7	16	15	46 Boréale.	11 56 56	5	41 Matin.	8	18 Soir.	1
2	merc.	s. Athanase.	4	43	7	18	15	38	11 56 49	6	17	9	34	2
3	jeudi.	Invent. de ste. Cr.	4	42	7	19	15	30	11 56 42	6	59	10	45	3
4	vend.	ste. Monique.	4	40	7	21	16	47	11 56 36	7	52	11	49	4
5	samed.	Conv. s. Augustin.	4	38	7	22	16	58	11 56 30	8	52	Matin.		5
6	*Dim.*	s. Jean Porte L.	4	37	7	24	16	52	11 56 25	10	0	0	43	6
7	lundi.	s. Stanislas.	4	35	7	25	16	30	11 56 21	11	11	1	26	7
8	mardi.	App. s. Michel.	4	34	7	27	17	51	11 56 17	0	25 Soir.	2	2	8
9	merc.	Transl. de s. Nic.	4	32	7	28	17	54	11 56 41	1	38	2	34	9
10	jeudi.	s. Gordien.	4	31	7	30	17	41	11 56 11	2	48	3	1	10
11	vend.	s. Mamert.	4	30	7	31	17	9	11 56 8	3	58	3	26	11
12	samed.	s. Servais.	4	28	7	33	18	19	11 56 7	5	6	3	50	12
13	*Dim.*	s. Boniface.	4	27	7	34	18	11	11 56 6	6	13	4	14	13
14	lundi.	s. Robert.	4	25	7	36	18	45	11 56 5	7	19	4	40	14
15	mardi.	s. Honoré.	4	24	7	37	18	n	11 56 5	8	23	5	10	15
16	merc.	s. Aquilin.	4	23	7	38	19	55	11 56 6	9	23	5	42	16
17	jeudi.	s. Venance.	4	21	7	39	19	31	11 56 7	10	19	6	20	17
18	vend.	s. Yves.	4	20	7	40	19	48	11 56 9	11	8	7	4	18
19	samed.	s. Bernardin.	4	19	7	42	19	44	11 56 11	11	50	7	53	19
20	*Dim.*	s. Sospice.	4	18	7	43	20	21	11 56 14	Matin.		8	47	20
21	lundi.	s. Didier.	4	17	7	44	20	37	11 56 17	0	27	9	46	21
22	mardi.	s. Donatien.	4	15	7	45	20	32	11 56 21	1	0	10	49	22
23	merc.	s. Urbain.	4	14	7	46	20	7	11 56 26	1	29	11	54	23
24	jeudi.	ss. Quadrat.	4	13	7	47	20	20	11 56 38	1	54	1	0 Soir.	24
25	vend.	s. Hildevert.	4	12	7	48	21	12	11 56 36	2	18	2	9	25
26	samed.	s. Germain.	4	11	7	49	21	42	11 56 42	2	42	3	20	26
27	*Dim.*	*Les Rogations.*	4	10	7	50	21	51	11 56 49	3	8	4	35	27
28	lund.	Maxime.	4	9	7	51	21	37	11 56 56	3	34	5	51	28
29	mardi.	s. Félix.	4	8	7	52	21	2	11 57 4	4	9	7	10	29
30	merc.	ste. Pétronille.	4	7	7	53	21	3	11 57 12	4	49	8	26	1
31	jeudi.	L'ASCENSION.	4	6	7	54	21	42	11 57 20	5	38	9	35	2

JUIN.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 21, les jours croissent de 8 minutes le matin, et de 8 minutes le soir; et du 21 au 30, ils décroissent de 2 minutes.

Phases de la Lune.

☽ Premier Quartier le 5, à 3 heures 8 minutes du soir.

☾ Dernier Quartier le 21, à 11 heures 23 minutes du matin.

○ Pleine Lune le 13, à 7 heures 53 minutes du matin.

● Nouvelle Lune le 28, à 7 heures 8 minutes du matin.

ÉTÉ, le 20, à 11 h. 38 min. du soir. (Soleil au ♋).			Soleil.						Temps moyen au midi vrai.			Lune.				Jours de la Lune.
			Lever.		*Couc.*		*Déclin.*					*Lever.*		*Couch.*		
			H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	S.	H.	M.	H.	M.	
1	vend.	s. Pamphile.	4	5	7	55	22 Boréale.	5	11	57	29	6	36 Matin.	10	35 Soir.	3
2	samed.	ste. Clotilde.	4	5	7	56	22	13	11	57	39	7	44	11	24	4
3	*Dim.*	Oct. de l'Ascens.	4	4	7	57	22	21	11	57	48	8	56	Matin.		5
4	lundi.	s. Optat.	4	3	7	57	22	28	11	57	58	10	11	0	4	6
5	mardi.	s. Boniface.	4	2	7	58	22	35	11	58	8	11	24	0	36	7
6	merc.	s. Claude.	4	2	7	59	22	41	11	58	19	0	Soir. 36	1	4	8
7	jeudi.	s. Lié.	4	1	7	59	22	47	11	58	30	1	46	1	30	9
8	vend.	s. Médard.	4	0	8	0	22	52	11	58	41	2	55	1	54	10
9	samed.	s. Landri.	4	0	8	0	22	58	11	58	52	4	1	2	17	11
10	*Dim.*	PENTECOTE.	3	59	8	1	23	2	11	59	4	5	7	2	42	12
11	lundi.	s. Barnabé, Ap.	3	59	8	1	23	7	11	59	16	6	11	3	9	13
12	mardi.	s Olimpe.	3	59	8	2	23	10	11	59	18	7	11	3	40	14
13	merc.	s. Ant. de P. *4 T.*	3	58	8	2	23	14	11	59	40	8	8	4	15	15
14	jeudi.	s. Bazile.	3	58	8	2	23	17	11	59	53	9	0	4	56	16
15	vend.	s. Modeste.	3	58	8	3	23	20	0	0	5	9	45	5	43	17
16	samed.	s. Cyr.	3	57	8	3	23	22	0	0	18	10	24	6	35	18
17	*Dim.*	*La Trinité.*	3	57	8	3	23	24	0	0	30	10	58	7	32	19
18	lundi.	ste. Marine.	3	57	8	3	23	25	0	0	43	11	2	8	34	20
19	mardi.	s. Gerv., s. Prot.	3	57	8	3	23	26	0	0	56	11	8	9	37	21
20	merc.	s. Silvère.	3	57	8	4	23	27	0	1	9	Matin.		10	41	22
21	jeudi.	FÊTE-DIEU.	3	57	8	4	23	27	0	1	22	0	17	11	47	23
22	vend.	s. Paulin, E.	3	57	8	4	23	27	0	1	35	0	41	0	Soir. 55	24
23	samed.	*Vigile jeûne.*	3	57	8	3	23	26	0	1	48	1	5	2	7	25
24	*Dim.*	*N. S. J. B.*	3	57	8	3	23	25	0	2	1	1	31	3	21	26
25	lundi.	s. Prosper.	3	57	8	3	23	24	0	2	14	2	9	4	38	27
26	mardi.	s. Sauge.	3	57	8	3	23	22	0	2	26	2	35	5	53	28
27	merc.	s. Crescent.	3	58	8	3	23	20	0	2	39	3	18	7	6	29
28	jeudi.	Oct. F.-Dieu. *V. j.*	3	58	8	2	23	17	0	2	51	4	11	8	13	1
29	vend.	*s. Pierre, s. Paul.*	3	58	8	2	23	14	0	3	3	5	15	9	9	2
30	samed.	Com. de s. Paul.	3	59	8	2	23	10	0	3	15	06	18	9	56	3

JUILLET.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 28 min. le matin, et de 28 min. le soir.

Phases de la Lune.

Premier Quartier le 4, à 11 heures 42 minutes du soir.

Pleine Lune le 12, à 11 heures 4 minutes du soir.

Dernier Quartier le 20, à 10 heures 11 minutes du soir.

Nouvelle Lune le 27, à 2 heures 5 minutes du soir.

Soleil au ♌ le 22, à 10 h. 31 min. du matin.

		Soleil.				Temps moyen au midi vrai.			Lune.				Jours de la Lune.
		Lever.		Couc.		Déclin.			Lever.		Couch.		
		H.	M.	H.	M.	D.	M.		H.	M.	H.	M.	
1	*Dim.* s. Thierry.	3	59	8	1	23 Boréale	6	n	7	47	10	32	3
2	lundi. Visitation de la V.	3	59	8	0	23	2	n	9	4	11	3	4
3	mardi. s. Bertrand.	4	n	8	0	22	57	0	10	18	11	30	5
4	merc. ste. Berthe.	4	0	8	0	22	52	n	11	29	11	55	6
5	jeudi. ste. Zoé, Mart.	4	1	7	59	22	47	0	0	39	Matin.		7
6	vend. s. Guard.	4	2	7	58	22	41	0	1	47	0	19	8
7	samed. ste. Aubierge.	4	2	7	58	22	35	0	2	53	0	43	9
8	*Dim.* s. Procope.	4	3	7	57	22	28	n	3	57	1	9	10
9	lundi. s. Ephem.	4	3	7	56	22	21	0	4	58	1	38	11
10	mardi. ste. Felicité.	4	4	7	56	22	13	0	4	58	2	11	12
11	merc. Tr. de s. Benoît.	4	5	7	55	22	6	n	5	6	2	50	13
12	jeudi. s. Jason.	4	6	7	54	21	57	0	5	14	3	35	14
13	vend. s. Eugène.	4	7	7	53	21	49	0	5	21	4	25	15
14	samed. s. Bonaventure.	4	8	7	52	21	40	0	5	26	5	21	16
15	*Dim.* s. Henri, Emp.	4	9	7	51	21	30	0	5	34	6	21	17
16	lundi. s. Eustate.	4	10	7	50	21	21	0	5	40	7	23	18
17	mardi. s. Alexis.	4	11	7	49	21	11	0	5	46	8	27	19
18	merc. s. Arnould.	4	11	7	48	21	0	0	5	50	9	33	20
19	jeudi. s. Vincent de P.	4	12	7	47	20	49	0	5	55	10	40	21
20	vend. ste. Marguerite.	4	14	7	46	20	38	0	5	58	11	48	22
21	samed. s. Victor.	4	15	7	45	20	27	0	6	1	Matin.		23
22	*Dim.* ste. Magdelaine.	4	16	7	44	20	15	0	6	4	0	56	24
23	lundi. s. Apollinaire.	4	17	7	42	20	3	0	6	6	2	12	25
24	mardi. ste. Christine. *J. c.*	4	18	7	41	19	50	0	6	8	3	26	26
25	merc. s. Jacques le Maj.	4	19	7	40	19	37	0	6	9	4	39	27
26	jeudi. Trans. s. Marcel.	4	20	7	39	19	24	0	6	9	5	48	28
27	vend. s. Pantaléon.	4	22	7	37	19	11	n	6	9	7	41	29
28	samed. ste. Anne.	4	23	7	36	18	57	0	6	8	8	23	1
29	*Dim.* s. Loup.	4	25	7	35	18	43	0	6	7	8	58	2
30	lundi. s. Abdon.	4	26	7	34	18	28	0	6	5	9	27	3
31	mardi. s Germain l'Aux.	4	27	7	32	18	14	0	6	3	9	53	4

AOUT.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 48 min. le matin, et de 48 min. le soir.

Phases de la Lune.

Premier Quartier le 3, à 10 heures 58 minutes du matin.

Dernier Quartier le 19, à 6 heures 57 minutes du matin.

Pleine Lune le 11, à 2 heures 37 minutes du matin.

Nouvelle Lune le 25, à 9 heures 53 minutes du soir.

Soleil à la ♍ le 22, à 5 heures 3 minutes du soir.			Soleil.				Temps moyen au midi vrai.			Lune.				Jours de la Lune.
			Lever.		*Couc.*	*Déclin.*				*Lever.*		*Couch.*		
			H.	M.	H. M.	D. M.	H.	M.	S.	H.	M.	H.	M.	
1	merc.	s. Pierre ès liens.	4	29	7 31	18 Boréale 59	0	6	59	10 Mat.	23	10 Soir.	19	5
2	jeudi.	s. Etienne, P.	4	30	7 29	17 43	0	5	55	11 Soir.	34	10	44	6
3	vend.	ste. Lydie.	4	31	7 28	17 28	0	5	51	0 Soir.	41	11	10	7
4	samed.	s. Dominique.	4	33	7 26	17 12	0	5	46	1 Soir.	48	11	39	8
5	*Dim.*	s. Yon.	4	35	7 25	16 56	0	5	40	2	51	Matin.		9
6	lundi.	Transfig. de N. S.	4	36	7 24	16 39	0	5	34	3	49	0	12	10
7	mardi.	ste. Victrice.	4	37	7 22	16 22	0	5	27	4	44	0	49	11
8	merc.	s. Sévère.	4	39	7 21	16 5	0	5	19	5	35	1	32	12
9	jeudi.	s. Amour. *V. J.*	4	40	7 19	15 48	0	5	11	6	19	2	21	13
10	vend.	s. Laurent, Mart.	4	42	7 18	15 31	0	5	2	6	57	3	15	14
11	samed.	ste. Susanne.	4	43	7 16	15 13	0	4	53	7	30	4	15	15
12	*Dim.*	ste. Claire, V.	4	45	7 14	14 55	0	4	43	7	58	5	17	16
13	lundi.	s. Guerfroy.	4	46	7 13	14 37	0	4	33	8	24	6	21	17
14	mardi.	s. Hippolyte. *V. J.*	4	48	7 11	14 18	0	4	22	8	47	7	26	18
15	merc.	Assomption.	4	50	7 10	14 0	0	4	10	9	10	8	32	19
16	jeudi.	s. Roch.	4	51	7 8	13 41	0	3	58	9	34	9	39	20
17	vend.	s. Carloman.	4	53	7 6	13 22	0	3	46	10	0	10	49	21
18	samed.	ste. Hélène, Imp.	4	55	7 5	13 2	0	3	33	10	30	0 Soir.	0	22
19	*Dim.*	s. Jules.	4	56	7 3	12 43	0	3	20	11	5	1 Soir.	13	23
20	lundi.	s. Bernard, Ab.	4	58	7 2	12 23	0	3	6	11	46	2	24	24
21	mardi.	s. Privat.	4	59	7 0	12 3	0	2	51	Matin.		3	33	25
22	merc.	s. Antonin.	5	1	6 58	11 43	0	2	37	0	38	4	37	26
23	jeudi.	s. Sidoine. *V. J.*	5	3	6 57	11 23	0	2	21	1	41	5	33	27
24	vend.	s. Barthélemy. *V.*	5	4	6 55	11 2	0	2	6	2	53	6	19	28
25	samed.	s. Louis, *R. de F.*	5	6	6 53	10 41	0	1	50	4	11	7	58	29
26	*Dim.*	s. Zéph. *F. d. J. C.*	5	8	6 51	10 20	0	1	33	5	30	7	31	1
27	lundi.	s. Césaire.	5	10	6 50	9 59	0	1	16	7	49	8	59	2
28	mardi	s. Augustin.	5	11	6 48	9 38	0	0	59	8	5	8	24	3
29	merc.	s. Médéric, Ab.	5	13	6 46	9 17	0	0	42	9	19	9	49	4
30	jeudi.	s. Fiacre.	5	15	6 45	8 55	0	0	24	10	29	10	16	5
31	vend.	s. Ovide.	5	16	6 43	8 34	0	0	5	11	39	11	45	6

SEPTEMBRE.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 30, les jours décroissent de 51 min. le matin, et de 51 min. le soir.

Phases de la Lune.

Premier Quartier le 2, à 1 heure 40 minutes du matin.

Dernier Quartier le 17, à 1 heure 54 minutes du soir.

Pleine Lune le 10, à 5 heures 42 minutes du matin.

Nouvelle Lune le 24, à 7 heures 17 minutes du matin.

AUTOMNE, le 22, à 1 h. 48 m. du soir. (Soleil à la ♎).		Soleil.				Temps moyen au midi vrai.			Lune.				Jours de la Lune.
		Lever.		*Couc.*		*Déclin.*			*Lever.*		*Couch.*		
		H.	M.	H.	M.	D.	M.		H.	M.	H.	M.	
1	samed.	s. Leu. s. Gilles.	5	18	6	41	8	Boréale. 12	11	59	47	0 Soir. 43	10 Soir. 15	7
2	*Dim.*	s. Lazare.	5	20	6	39	7	50	11	59	28	1 47	10 53	8
3	lundi.	s. Grégoire.	5	22	6	38	7	28	11	59	9	2 46	11 35	9
4	mardi.	ste. Rosalie.	5	23	6	36	7	6	11	58	49	3 38	Matin.	10
5	merc.	s. Victorin.	5	25	6	34	6	44	11	58	30	4 24	0 22	11
6	jeudi.	s. Eleuthère.	5	27	6	33	6	21	11	58	10	5 3	1 13	12
7	vend.	s. Cloud, Prêtre.	5	29	6	31	5	59	11	57	49	5 37	2 10	13
8	samed.	*Nat. de la Vierge.*	5	30	6	29	5	36	11	57	29	6 7	3 12	14
9	*Dim.*	s. Omer, Evêque.	5	32	6	27	5	14	11	57	9	6 34	4 18	15
10	lundi.	ste. Pulchérie.	5	34	6	25	4	51	11	56	48	6 59	5 25	16
11	mardi.	s. Patient.	5	36	6	24	4	28	11	56	27	7 24	6 32	17
12	merc.	s. Raphaël.	5	37	6	21	4	5	11	56	6	7 48	7 39	18
13	jeudi.	s. Amé.	5	39	6	20	3	42	11	55	45	8 12	8 48	19
14	vend.	Exaltat. de ste. Cr.	5	41	6	18	3	19	11	55	24	8 49	9 59	20
15	samed.	s. Nicomède.	5	42	6	17	2	56	11	55	3	9 12	11 11	21
16	*Dim.*	s. Corneille.	5	44	6	15	2	33	11	54	44	9 51	0 Soir. 22	22
17	lundi.	s. Lambert.	5	46	6	13	2	10	11	54	21	10 39	1 32	23
18	mardi.	s. Jean-Chrysost.	5	48	6	11	1	46	11	53	59	11 36	2 37	24
19	merc.	s. Janvier. *4 T.*	5	50	6	10	1	23	11	53	38	Matin.	3 34	25
20	jeudi.	s. Eustache.	5	52	6	8	1	0	11	53	17	0 42	4 22	26
21	vend.	s. Mathieu.	5	53	6	6	0	36	11	52	57	1 56	5 2	27
22	samed.	s. Maurice.	5	55	6	4	0	13	11	52	35	3 14	5 37	28
23	*Dim.*	ste. Thècle.	5	57	6	2	0	Australe. 9	11	52	15	4 32	6 8	29
24	lundi.	ste. Amélie.	5	59	6	0	0	33	11	51	55	5 49	6 34	1
25	mardi.	s. Firmin, Ev.	6	1	5	59	0	56	11	51	34	7 4	6 58	2
26	merc.	ste. Justine. Mart.	6	2	5	57	1	20	11	51	14	8 17	7 23	3
27	jeudi.	s. Côme. s. Dam.	6	4	5	55	1	43	11	50	54	9 29	7 51	4
28	vend.	s. Venceslas.	6	6	5	53	2	7	11	50	34	10 38	8 22	5
29	samed.	s. Michel, Arch.	6	8	5	52	2	30	11	50	15	11 44	8 46	6
30	*Dim.*	s. Jérôme.	6	10	5	50	2	53	11	49	55	0 44	9 36	7

OCTOBRE.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 52 min. le matin, et de 52 min. le soir.

Phases de la Lune.

Premier Quartier le 1er, à 7 heures 46 minutes du soir.

Pleine Lune le 9, à 7 heures 45 minutes du soir.

Dernier Quartier le 16, à 8 heures 43 min. du soir.

Nouvelle Lune le 23, à 6 heures 58 min. du soir

Premier Quartier le 31, à 4 heures 15 min. du soir.

Soleil au ♏ le 22, à 10 h. 4 min. du soir.

			Soleil.				Temps moyen au midi vrai.			Lune.				Jours de la Lune.
			Lever.		*Couc.*		*Déclin.*			*Lever.*		*Couch.*		
			H.	M.	H.	M.	D.	M.		H.	M.	H.	M.	
1	lundi.	s. Remy, Evêque.	6	11	5	48	3 Australe.	17	11 49 36	1 Soir.	39	10 Soir.	22	8
2	mardi.	ss. Anges Gard.	6	13	5	46	3	40	11 49 17	2	28	11	13	9
3	merc.	s. Léger.	6	15	5	44	4	3	11 48 59	3	10	Matin.		10
4	jeudi.	s. François d'Ass.	6	17	5	43	4	26	11 48 41	3	47	0	9	11
5	vend.	s. Constant.	6	18	5	41	4	50	11 48 23	4	16	1	9	12
6	samed.	s. Bruno.	6	20	5	39	5	13	11 48 5	4	47	2	13	13
7	*Dim.*	s. Serge.	6	22	5	37	5	36	11 47 48	5	9	3	20	14
8	lundi.	ste. Pelagie.	6	24	5	36	5	59	11 47 31	5	36	4	28	15
9	mardi.	s. *Denis.*	6	26	5	34	6	22	11 47 15	5	59	5	35	16
10	merc.	s. Paulin.	6	27	5	32	6	44	11 46 59	6	23	6	44	17
11	jeudi.	s. Gomer.	6	29	5	30	7	7	11 46 44	6	50	7	55	18
12	vend.	ste Vilfride.	6	31	5	28	7	30	11 46 29	7	22	9	10	19
13	samed.	s. Reimbaut.	6	33	5	27	7	52	11 46 15	7	59	10	24	20
14	*Dim.*	s. Caliste, Pape.	6	34	5	25	8	14	11 46 1	8	44	11	36	21
15	lundi.	ste. Thérèse, V.	6	36	5	23	8	37	11 45 48	9	38	0 Soir.	42	22
16	mardi.	s. Gal, Abbé.	6	38	5	21	8	59	11 45 35	10	41	1	40	23
17	mercr.	s. Cerbonney.	6	40	5	20	9	21	11 45 23	11	51	2	29	24
18	jeudi.	s. Luc, Evangél.	6	41	5	18	9	43	11 45 12	Matin.		3	9	25
19	vend.	s. Pierre d'Alc.	6	43	5	16	10	5	11 45 1	1	5	3	43	26
20	samed.	s. Caprais.	6	45	5	14	10	26	11 44 50	2	21	4	15	27
21	*Dim.*	ste. Ursule.	6	47	5	13	10	48	11 44 41	3	36	4	42	28
22	lundi.	s. Mellon, Evêque.	6	48	5	11	11	9	11 44 32	4	50	5	6	29
23	mard	s. Romain.	6	50	5	10	11	30	11 44 24	6	4	5	31	30
24	me	s. Magloire.	6	52	5	8	11	51	11 44 17	7	16	5	58	1
25	jeudi.	s. Crépin. s. Crép.	6	53	5	6	12	12	11 44 10	8	27	6	26	2
26	vend.	s. Rustique.	6	55	5	4	12	32	11 44 4	9	35	6	59	3
27	samed.	s. Frumence. *V. J.*	6	57	5	2	12	53	11 43 59	10	38	7	35	4
28	*Dim.*	s. Simon. s. Jude.	6	58	5	1	13	13	11 43 54	11	36	8	18	5
29	lundi.	s. Faron, Ev.	7	0	4	59	13	33	11 43 51	0 Soir.	29	9	7	6
30	mardi.	s. Lucain. *V. J.*	7	2	4	58	13	53	11 43 48	1	15	10	2	7
31	merc.	s. Quentin.	7	4	4	56	14	12	11 43 45	1	54	10	59	8

NOVEMBRE.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 30, les jours décroissent de 39 min. le matin, et de 39 min. le soir.

Phases de la Lune.

Pleine Lune le 8, à 8 heures 39 minutes du matin.

Nouvelle Lune le 22, à 9 heures 26 minutes du matin.

Dernier Quartier le 16, à 4 heures 1 minute du matin.

Premier Quartier le 30, à 0 heures 42 minutes du soir.

Soleil au ♐ le 21, à 6 heures 34 min. du soir.			Soleil. Lever.		Soleil. Couc.		Soleil. Déclin.		Temps moyen au midi vrai.			Lune. Lever.		Lune. Couch.		Jours de la Lune.
			H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M	S	H.	M.	H.	M	
1	jeudi.	TOUSSAINT.	7	5	4	54	14	31	11	43	44	2	25	Matin.		9
2	vend.	*Les Trépassés.*	7	7	4	53	14	51	11	43	43	2	52	0	1	10
3	samed.	s. Marcel.	7	8	4	51	15	10	11	43	43	3	18	1	5	11
4	*Dim.*	s. Charles.	7	10	4	49	15	28	11	43	44	3	42	2	11	12
5	lundi.	s. Zacharie.	7	11	4	48	15	46	11	43	46	4	5	3	19	13
6	mardi.	s. Léonard.	7	13	4	46	16	4	11	43	48	4	28	4	28	14
7	merc.	s. Florent.	7	15	4	45	16	22	11	43	51	4	54	5	40	15
8	jeudi.	s. Godefroi.	7	16	4	43	16	40	11	43	56	5	23	6	55	16
9	vend.	s. Mathurin.	7	18	4	42	16	57	11	44	1	5	56	8	11	17
10	samed.	s. Juste.	7	19	4	40	17	14	11	44	6	6	38	9	24	18
11	*Dim.*	s. Martin, Evêque.	7	21	4	39	17	51	11	44	13	7	31	10	34	19
12	lundi.	s. René.	7	22	4	37	17	47	11	44	21	8	32	11	37	20
13	mardi.	s. Brice, Evêque.	7	24	4	36	18	3	11	44	29	9	40	0	30	21
14	merc.	s. Sérapion.	7	25	4	34	18	19	11	44	39	10	52	1	13	22
15	jeudi.	s. Malo.	7	27	4	33	18	34	11	44	49	Matin		1	48	23
16	vend.	s. Edme.	7	28	4	32	18	49	11	45	0	0	6	2	18	24
17	samed.	s. Aguan, Evêque.	7	29	4	30	19	4	11	45	12	1	22	2	45	25
18	*Dim.*	ste. Odes.	7	30	4	29	19	18	11	45	25	2	36	3	9	26
19	lundi.	ste. Elisabeth.	7	32	4	28	19	32	11	45	38	3	48	3	33	27
20	mardi.	s. Edmond.	7	33	4	26	19	46	11	45	53	4	59	3	57	28
21	merc.	Présent. de la V.	7	34	4	25	20	0	11	46	8	6	9	4	23	29
22	jeudi.	ste. Cécile.	7	35	4	24	20	13	11	46	24	7	17	4	54	1
23	vend.	s. Clément.	7	37	4	23	20	25	11	46	41	8	23	5	29	2
24	samed.	s. Séverin, Solit.	7	38	4	22	20	37	11	46	59	9	23	6	8	3
25	*Dim.*	ste. Catherine.	7	39	4	21	20	49	11	47	37	10	19	6	54	4
26	lundi.	ste. Genev. des A.	7	40	4	19	21	1	11	47	36	11	9	7	45	5
27	mardi.	s. Maxime.	7	41	4	18	21	12	11	47	56	11	49	8	42	6
28	merc.	s. Quiet.	7	42	4	17	21	22	11	48	16	0	22	9	42	7
29	jeudi.	s. Saturnin.	7	43	4	16	21	33	11	48	38	0	50	10	45	8
30	vend.	s. André.	7	44	4	15	21	42	11	49	0	1	16	11	48	9

DÉCEMBRE.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 21, les jours décroissent de 10 min. le matin, et de 10 min. le soir, et du 21 au 31 ils croissent de 5 minutes.

Phases de la Lune.

Pleine Lune le 7, à 8 heures 37 minutes du soir.

Nouvelle Lune le 22, à 2 heures 45 minutes du matin.

Dernier Quartier le 14, à 0 heures 41 minutes du soir.

Premier Quartier le 30, à 8 heures 19 minutes du matin.

HIVER le 21, à 7 h. 5 min. du mat. (SOLEIL au ♑).		SOLEIL.			Temps moyen au midi vrai.	LUNE.		Jours de la Lune.
		Lever.	*Couc.*	*Déclin.*		*Lever.*	*Couch.*	
		H. M.	H. M.	D. M.	M. S.	H. M.	H. M.	
1	samed. s. Eloi.	7 45	4 15	21 52 Australe	11 49 22	1 Soir. 39	Matin.	10
2	*Dim. Avent.*	7 46	4 14	22 1	11 49 45	2 1	0 54	11
3	lundi. s. Eloque.	7 47	4 13	22 9	11 50 9	2 23	2 1	12
4	mardi. ste. Barbe.	7 48	4 12	22 18	11 50 35	2 46	3 9	13
5	merc. s. Sabas.	7 49	4 11	22 25	11 50 58	3 12	4 20	14
6	jeudi. s. Nicolas.	7 49	4 10	22 33	11 51 23	3 43	5 35	15
7	vend. ste. Fare, Vierge.	7 50	4 10	22 39	11 51 49	4 21	6 52	16
8	samed. *La Conception.*	7 51	4 9	22 46	11 52 16	5 9	8 7	17
9	*Dim.* s. Julien.	7 51	4 8	22 52	11 52 42	6 8	9 16	18
10	lundi. ste. Julie.	7 52	4 8	22 57	11 53 10	7 17	10 15	19
11	mardi. s. Daniel.	7 52	4 7	23 2	11 53 37	8 31	11 3	20
12	merc. s. Valeri.	7 53	4 7	23 7	11 54 5	9 47	11 42	21
13	jeudi. ste. Luce.	7 53	4 7	23 11	11 54 34	11 2	0 Soir. 14	22
14	vend. s. Nicaise.	7 54	4 6	23 15	11 55 3	Matin.	0 41	23
15	samed. s. Mesmin.	7 54	4 6	23 18	11 55 32	0 16	1 5	24
16	*Dim.* ste. Adélaïde.	7 54	4 6	23 21	11 56 1	1 28	1 28	25
17	lundi. s. Lazare.	7 54	4 5	23 23	11 56 30	2 37	1 51	26
18	mardi. s. Zozime.	7 55	4 5	23 25	11 57 0	3 46	2 15	27
19	merc. s. Paulile. *4 T.*	7 55	4 5	23 26	11 57 30	4 54	2 43	28
20	jeudi. s. Philogone. *V.*	7 55	4 5	23 27	11 58 ♒	6 0	3 15	29
21	vend. s. Thomas, Ap.	7 55	4 5	23 27	11 58 30	7 2	3 53	30
22	samed. s. Honorat.	7 55	4 5	23 27	11 59 0	7 59	4 36	1
23	*Dim.* ste. Victoire.	7 55	4 5	23 26	11 59 30	8 50	6 25	2
24	lundi. s. Hermine. *V. j.*	7 55	4 5	23 25	0 0 1	9 33	7 20	3
25	mardi. NOEL.	7 55	4 5	23 24	0 0 31	10 10	7 19	4
26	mercr. *s. Etienne.*	7 54	4 6	23 22	0 1 0	10 41	8 20	5
27	jeudi. *s. Jean l'Evang.*	7 54	4 6	23 19	0 1 30	11 8	9 22	6
28	vend. les ss. Innocens.	7 54	4 6	23 17	0 2 0	11 30	10 25	7
29	samed. s. Trophime.	7 53	4 7	23 13	0 2 29	11 51	11 30	8
30	*Dim.* s. Sabin.	7 53	4 7	23 9	0 2 58	0 Soir. 13	Matin.	9
31	lundi. s. Sylvestre, Pape.	7 53	4 7	23 5	0 3 27	0 35	1 45	10

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

France. — Puissances étrangères. — Naissances et Alliances des Rois, Reines, et principaux Princes et Princesses. — Républiques. — Cardinaux qui composent le Sacré-Collége. — Ambassadeurs et Ministres des Puissances étrangères, résidant en France. — Introducteur des Ambassadeurs. — Ambassadeurs et Ministres de France à l'étranger; — Ministres des Cabinets étrangers.

SECTION PREMIÈRE.

France. — Puissances étrangères. — Naissances et Alliances des Rois, Reines, et principaux Princes et Princesses. — Républiques.

FRANCE.

LOUIS-PHILIPPE Ier, né à Paris 6 Octobre 1773; Roi des Français 9 Août 1830; marié 25 Novembre 1809, à

MARIE-AMÉLIE, née 26 Avril 1782, fille de feu Ferdinand Ier, Roi du royaume des Deux-Siciles.

De ce mariage:

FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-CHARLES-HENRI-JOSEPH D'ORLÉANS, Duc d'Orléans, Prince Royal, né à Palerme 3 Septembre 1810.

LOUIS-CHARLES-PHILIPPE-RAPHAEL D'ORLÉANS, Duc de Nemours, né à Paris 25 Octobre 1814.

FRANÇOIS-FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-MARIE D'ORLÉANS, Prince de Joinville né à Neuilly 14 Octobre 1818.

HENRI-EUGÈNE-PHILIPPE-LOUIS D'ORLÉANS, Duc d'Aumale, né à Paris 16 Janvier 1822.

ANTOINE-MARIE-PHILIPPE-LOUIS D'ORLÉANS, Duc de Montpensier, né à Neuilly 31 Juillet 1824.

LOUISE-MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE-ISABELLE, Princesse d'Orléans, née à Palerme 3 Avril 1812.

MARIE-CHRISTINE-CAROLINE-ADÉLAÏDE-FRANÇOISE-LÉOPOLDINE, Princesse d'Orléans, née à Palerme 13 Avril 1813.

MARIE-CLÉMENTINE-CAROLINE-LÉOPOLDINE-CLOTILDE, Princesse d'Orléans, née à Neuilly 3 Juin 1817.

Sœur du Roi.

EUGÈNE-ADÉLAIDE-LOUISE, Princesse d'Orléans, née 23 Août 1777.

ESPAGNE.

FERDINAND VII, né 14 Octobre 1784; Roi d'Espagne et des Indes 19 Mars 1808; veuf 21 Mai 1806, de *Marie-Antoinette-Thérèse*, fille de feu Ferdinand IV, Roi du royaume des Deux-Siciles; veuf en secondes noces 26 déc. 1818, de *Isabelle-Marie-Françoise*, fille de feu Jean VI, Roi de Portugal; veuf en troisièmes noces 17 mai 1829 de *Marie-Joséphe-Amélie*, fille du 1er mariage de Maximilien-Marie, frère d'Antoine, Roi de Saxe; remarié, par procuration, 9 décembre 1829, à Aranjuez, et en personne à Madrid, le 11 du même mois, à

MARIE-CHRISTINE, né 27 avril 1806, fille de feu François, Roi du royaume des Deux-Siciles.

De ce mariage :

Marie-Isabelle-Louise, née 10 Octobre 1830; Infante d'Espagne.

Frères et Sœurs du Roi.

Charles-Marie-Isidore, né 29 Mars 1788, Infant d'Espagne; marié 29 Septembre 1816, à *Marie-Françoise-d'Assise*, née 22 avril 1800, Infante de Portugal. *De ce mariage :*

Charles-Louis-Marie-Ferdinand, né 31 Janvier 1818, Infant d'Espagne.
Jean-Charles-Marie-Isidore, né 15 Mai 1822, Infant d'Espagne.
Ferdinand-Marie-Joseph, né 19 Octobre 1824, Infant d'Espagne.

François-de-Paule-Antoine-Marie, né 10 Mars 1794, Infant d'Espagne; marié 12 Juin 1819, à *Louise-Charlotte*, née 24 Octobre 1804, Princesse des Deux-Siciles. *De ce mariage :*

Henri-Marie-Ferdinand, né 17 Avril 1823, Infant d'Espagne.
Isabelle-Françoise-Joséphine, née 18 Mai 1821, Infante d'Espagne.
François-d'Assise-Marie-Ferdinand, né 13 Mai 1822, Infant d'Espagne.
Louise-Thérèse-Françoise-Marie, née 11 Juin 1824, Infante d'Espagne.
Edouard-Philippe-Marie, né 4 avril 1826, Infant d'Espagne.
Joséphine-Ferdinande-Louise-Thérèse, née 15 mai 1827, Infante d'Espagne.

Charlotte-Joachime, née 25 Avril 1775. Voyez PORTUGAL.
Marie-Isabelle, née 6 Juillet 1789. Voyez DEUX-SICILES.

Cousin et Cousine du Roi.

Marie-Thérèse, née 29 avril 1793, fille de feu Jean VI, Roi de Portugal; veuve, 4 juillet 1812, de Don Pierre, Infant d'Espagne. *De ce mariage :*

Sébastien-Gabriel-Marie, né 4 Novembre 1811.

DEUX-SICILES.

FERDINAND II, né 12 Janvier 1810; Roi du royaume des Deux-Siciles 8 Nov. 1830.

Sœur consanguine du Roi.

(Issue du 1er mariage du feu Roi François avec Marie-Clémentine, Archid. d'Autriche.)

Caroline-Ferdinande-Louise, née 5 Novembre 1798; veuve de *Charles-Ferdinand d'Artois*, Duc de Berry 14 Février 1820.

Frères et Sœurs utérins du Roi.

(Issus du 2e mariage du feu Roi François avec Marie-Isabelle, Infante d'Espagne.)

Louise-Charlotte, née 24 Octobre 1804. Voyez ESPAGNE.
Marie-Christine, née 27 Avril 1806. Voyez ESPAGNE.
Charles-Ferdinand, né 10 Octobre 1811, Prince de Capoue.
Léopold-Benjamin, né 22 mai 1813, Comte de Syracuse.
Marie-Antoinette, née 19 décembre 1814.
Antoine-Pascal, né 23 septembre 1816, Comte de Lecce.
Marie-Amélie, née 25 Février 1818.
Caroline-Ferdinande, née 29 Février 1820.
Thérèse-Christine-Marie, née 14 Mars 1822.
Louis-Charles-Marie-Joseph, né 19 Juillet 1824, Comte d'Aquila.
François de Paule-Louis-Emmanuel, né 13 août 1827, Comte de Trapani.

Mère du Roi.

Marie-Isabelle, née 8 Juillet 1789, fille de feu Charles IV, Roi d'Espagne; veuve, 8 Novembre 1830, de *François*, Roi du royaume des Deux-Siciles.

Oncles et Tantes du Roi.

Marie-Christine-Amélie-Thérèse, née 17 Janvier 1779. Voyez SARDAIGNE.

Marie-Amélie, née 26 Avril 1782. Voyez FRANCE.

Léopold-Joseph-Michel, né 1er Juillet 1790, Prince de Salerne ; marié 28 Juillet 1816, à *Marie-Clémentine-Françoise-Josèphe*, Archiduchesse d'Autriche, fille de l'Empereur François, née 1er Mars 1798. *De ce mariage :*

Marie-Caroline-Auguste, née 26 Avril 1822.

LUCQUES.

CHARLES-LOUIS, né 22 Décembre 1799, Infant d'Espagne, Duc de Lucques ; marié 15 août 1820, à

MARIE-THÉRÈSE-FERDINANDE-FÉLICITÉ-GAÉTANE-PIE, née 19 Septembre 1803, fille de feu Victor-Emmanuel, Roi de Sardaigne.

De ce mariage :

Ferdinand-Joseph-Marie-Charles-Victor, né 14 Janvier 1825.

Sœur du Duc.

Marie-Louise-Charlotte, Infante d'Espagne. *Voyez* SAXE.

ÉTATS ROMAINS.

GRÉGOIRE XVI (MAUR CAPELLARI), né à Bellune 18 Septembre 1765 ; élu Pape à Rome 2 Février 1831.

AUTRICHE.

FRANÇOIS Ier, né 12 Février 1768 ; Roi de Hongrie et de Bohême 1er Mars 1792, Empereur d'Autriche 11 Août 1804 ; veuf 18 Février 1790, d'*Elisabeth-Wilhelmine-Louise*, fille de Frédéric, Roi de Wurtemberg ; veuf en secondes noces 13 Avril 1807, de *Marie-Thérèse*, fille de feu Ferdinand IV, Roi du royaume des Deux-Siciles ; veuf en troisièmes noces 7 Avril 1816, de *Marie-Louise-Antoinette-Béatrix*, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu Ferdinand, Archiduc d'Autriche, oncle de l'Empereur ; remarié 10 novembre 1816, à

CHARLOTTE-AUGUSTE, fille de feu Maximilien-Joseph, Roi de Bavière, née 8 Fév. 1792.

Enfans du 2e mariage :

Ferdinand-Charles-Léopold-Joseph-François-Marcellin, né 19 Avril 1793, Roi de Hongrie, couronné 28 Septembre 1831, Prince Impérial d'Autriche ; marié par procuration 12 Février 1831, et en personne 27 du même mois, à *Marie-Anne-Caroline*, née 19 Septembre 1803, fille de feu Victor-Emmanuel, Roi de Sardaigne.

Marie-Louise, née 12 Décemb. 1791, Archiduch. d'Autriche. Voyez PARME.

Marie-Clémentine-Françoise-Josèphe, née 1er Mars 1798, Archiduchesse d'Autriche. Voy. DEUX-SICILES.

Caroline-Ferdinande-Thérèse-Josèphine-Demétrie, née 8 Avril 1801, Archiduchesse d'Autriche. Voy. SAXE.

François-Charles-Joseph, né 7 Décembre 1802, Archiduc d'Autriche ; marié 4 Nov. 1824, à *Frédérique-Sophie-Dorothée-Wilhelmine*, née 27 Janvier 1805, fille du feu Roi de Bavière, Maximilien-Joseph. *De ce mariage :*

François-Joseph-Charles, né 18 Août 1830.

Marie-Anne-Françoise-Thérèse-Joséphine-Médarde, née 8 Juin 1804, Archiduchesse d'Autriche.

Frères et Sœurs de l'Empereur.

Charles-Louis-Jean-Joseph-Laurent, né 5 Septembre 1771, Archiduc d'Autriche ; veuf 29 décembre 1829, de *Henriette-Alexandrine-Frédérique-Wilhelmine*, sœur de Guillaume, Duc régnant de Nassau-Weilbourg. *De ce mariage :*

Marie-Thérèse-Isabelle, née 31 Juillet 1816.

Albert-Frédéric-Rodolphe, né 3 Août 1817.

Charles-Ferdinand, né 29 Juillet 1818.

Guillaume-François-Charles, né 21 avril 1827.

Marie-Caroline-Louise-Christine, née 10 Septembre 1825.

Joseph-Antoine-Jean, né 9 Mars 1776, Palatin de Hongrie, Archiduc d'Autriche; veuf 16 Mars 1801, d'*Alexandra-Paulowna*, fille de feu Paul, Empereur de toutes les Russies; veuf en secondes noces 14 Septembre 1817, de *Herminie*, fille de feu Victor-Charles-Frédéric, prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg; remarié 24 Août 1819, à *Marie-Dorothée-Louise-Wilhelmine-Caroline*, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, Duc de Wurtemberg.

Enfans de son deuxième mariage avec la princesse *Herminie* :

Etienne-François-Victor, *Herminie-Amélie-Marie*, } nés 14 Septembre 1817.

Enfans de son troisième mariage.

Alexandre-Léopold-Ferdinand, né 6 Juin 1825.
Françoise-Marie-Elisabeth, née 17 Janvier 1851.

Antoine-Victor-Joseph-Jean-Raymond, né 31 Août 1779, Archiduc d'Autriche.
Jean-Baptiste-Joseph-Fabien-Sébastien, né 20 Janvier 1782, Archiduc d'Autriche.
Reinier-Joseph-Jean-Michel-François-Jérôme, né 30 Septembre 1783, Archiduc d'Autriche; marié 28 Mai 1820, à *Marie-Francoise-Elisabeth*, sœur de Charles-Amédée, Prince de Carignan, née 13 Avril 1800. *De ce mariage :*

Marie-Caroline-Auguste-Elisabeth-Marguerite-Dorothée, née 6 Février 1821.
Adélaïde-Françoise-Marie-Reinière-Elisabeth-Clotilde, née 3 Juin 1822.
Léopold-Louis-Marie, né 6 Juin 1823.
Ernest-Charles-Félix, né 18 Août 1824.
Sigismond-Léopold-Marie, né 7 Janvier 1826.
Reinier-Ferdinand-Marie, né 11 Mars 1827.
Henri-Antoine-Marie-Reinier-Charles-Grégoire, né 9 Mai 1828.
Maximilien-Charles, né 16 Janvier 1830.

Louis-Joseph-Antoine, né 13 Décembre 1784, Archiduc d'Autriche.

BAVIÈRE.

LOUIS, né 25 Août 1786; Roi de Bavière 13 Oct. 1825; marié 12 Octobre 1810, à Thérèse-Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie, née 8 Juillet 1792, fille de Frédéric, Duc régnant de Saxe-Altenbourg.

De ce mariage :

Maximilien, né 28 Novembre 1811, Prince royal.
Mathilde-Caroline-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte, née 30 Août 1813.
Otton-Frédéric-Louis, né 1er Juin 1815.
Luitpold-Charles-Joseph-Guillaume-Louis, né 12 Mars 1821.
Aldegonde-Auguste-Charlotte-Caroline-Elise-Amélie-Sophie-Marie-Louise, née 19 Mars 1823.
Hildegarde-Louise-Charlotte-Thérèse-Frédérique, née 10 Juin 1825.
Alexandrine-Amélie, née 26 Août 1826.
Adalbert-Guillaume-Georges-Louis, né 19 Juillet 1828.

Frères et Sœurs consanguins du Roi (*Du 1er mariage du feu Roi Maximilien-Joseph avec Wilhelmine-Auguste, fille de Georges, Prince de Hesse-Darmstadt, morte 30 Mars 1796*).

Charles-Théodore-Maximilien-Auguste, né 7 Juillet 1795.
Auguste-Amélie, née 21 Juin 1788; veuve 21 Février 1824, d'*Eugène de Beauharnais*, Prince d'Eichstädt, Duc de Leuchtenberg. *De ce mariage :*

Auguste-Charles-Eugène, né 9 Décembre 1810.
Joséphine-Maximilienne-Eugénie. Voyez Suède.
Eugénie. Voyez Hohenzollern-Hechingen.
Amélie-Auguste-Eugénie, née 31 Juillet 1812; mariée, 2 Août 1829, à Pierre Ier, ex-Empereur du Brésil.
Théodolinde-Louise-Eugénie, née 13 Avril 1814.
Maximilien-Joseph-Eugène-Auguste, né 2 Octobre 1817.

Charlotte-Auguste, née 8 Février 1792. Voyez Autriche.

Sœurs utérines du Roi (*Du 2e mariage de Maximilien-Joseph*).

Elisabeth-Louise, Voyez Prusse, *Amélie-Auguste*, Voyez, Saxe, } nées 13 Novembre 1801.
Frédérique-Sophie-Dorothée-Wilhelmine. V. Autriche, *Marie-Anne-Léopoldine*, } nées 27 Janvier 1805.
Louise-Wilhelmine. Voyez *Branche ducale de Bavière*.
Maximilienne-Joséphine-Caroline-Elisabeth, née 21 Juillet 1810.

Mère du Roi.

Frédérique-Wilhelmine-Caroline, née 13 Juillet 1776, nièce de Louis-Auguste-Guillaume, Grand-Duc régnant de Bade; veuve 13 Octobre 1825, de *Maximilien-Joseph*, Roi de Bavière.

Branches ducales.

Ci-devant Palatine de Deux-Ponts-Birkenfeld.

Guillaume, né 10 Novembrt 1752, Duc de Bavière, cousin du Roi; veuf 4 Février 1824 de *Marie-Anne*, tante du Roi. *De ce mariage :*

Marie-Elisabeth-Amélie, née 5 Mai 1784; veuve 1er Juin 1815, d'*Alexandre Berthier*, Prince de Wagram.

Le Duc *Pie-Auguste*, né 1er Août 1786; veuf 4 Avril 1823, de *Amélie-Louise-Julie*, Princesse d'Aremberg. *De ce mariage :*

Maximilien-Joseph, né 4 Décembre 1808; marié 9 Septembre 1828, à *Louise-Wilhelmine*, née 30 Août 1808, sœur du Roi de Bavière. *De ce mariage :*

Louis-Guillaume, né 21 Juin 1831.

BELGIQUE.

LÉOPOLD, né 16 Décembre 1790 (Duc de Saxe-Cobourg et Gotha); Roi des Belges 4 Juin 1831, monte sur le trône et est proclamé à Bruxelles le 21 Juillet suivan; veuf 6 Décembre 1817, de *Charlotte-Augusta*, fille de feu Georges IV, Roi du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Frères et Sœurs du Roi. *Voyez* Saxe-Cobourg et Gotha.

BRÉSIL.

PIERRE II, né 2 Décembre 825, Empereur du Brésil 7 Janvier 1831, par l'abdication de Pierre Ier, son père, ne 12 Octobre 1798.

Sœurs de l'Empereur,

Maria-da-Gloria-Jeanne-Charlotte-Léopoldine, reine de Portugal. Voyez Portugal.

Januaria, née 11 Mars 1821.

Paule-Marianne, née 17 Février 1823.

Françoise-Caroline, née 2 Août 1824.

Oncle et Tantes de l'Empereur. *Voyez* Portugal.

DANEMARK.

FRÉDÉRIC VI, né 28 Janvier 1768; Roi de Danemarck (Duc de Holstein-Gluckstadt), déclaré co-Régent de son père, le feu Roi Chrétien VII, le 14 Avril 1784, lui succède le 13 Mars 1808; marié 31 Juillet 1790, à

Marie-Sophie-Frédérique, née 28 Octobre 1767, fille de Charles, Landgrave de Hesse-Electorale, oncle de l'Electeur Guillaume II.

De ce mariage :

Caroline, née 28 Octobre 1793, Princesse royale, mariée à son cousin *Frédéric-Ferdinand*. Voyez ci-après.

Wilhelmine-Marie, née 18 Janvier 1808, mariée à son cousin *Frédéric-Charles Chrétien*. Voyez ci-après.

Sœur du Roi.

Louise-Auguste, née 7 Juillet 1771. Voyez *Holstein-Sunderbourg-Augustenbourg*.

Cousins et Cousines du Roi.

(Issus de feu le prince héréditaire Frédéric, oncle du feu roi Frédéric V).

Chrétien-Frédéric, né 18 Sept. 1786; séparé de *Charlotte-Frédérique* de Mecklenbourg-Schwerin; remarié 22 Mai 1815, à *Caroline-Amélie*, née 28 Juin 1796, Princ. de Holstein-Sunderbourg-Augustenbourg. *Du 1er mariage* avec la Princ. *Charlotte-Frédérique :*

Frédéric-Charles-Chrétien, né 6 Octobre 1808; marié 1er Novembre 1828, à *Wilhelmine-Marie*, née 18 Janvier 1808, fille du Roi.

Julie-Sophie, née 18 Février 1788. Voyez *Hesse-Philippsthal-Barchfeld*.

Louise-Charlotte, née 30 Octobre 1789. Voyez Hesse-Electorale.

Frédéric-Ferdinand, né 22 Novembre 1792; marié le 1er août 1829, à *Caroline*, née 28 Octobre 1793, princesse royale de Danemarck.

Branche de Holstein-Sunderbourg-Augustenbourg.

Chrétien-Charles-Frédéric-Auguste, né 19 Juillet 1798; Duc de Holstein-Sunderbourg-Augustenbourg 14 Juin 1814; marié 18 Sept. 1820, à *Louise-Sophie*, fille du Comte de Danneskiold Samsoë, née 22 Septembre 1796. *De ce mariage:*

Frédérique-Marie-Louise-Auguste-Caroline-Henriette, née 28 Août 1824.
Caroline-Amélie, née 15 Janvier 1826.
Frédéric-Chrétien-Auguste, né 6 Juillet 1829.

Frère et Sœur du Duc.

Caroline-Amélie, née 28 Juin 1796. Voyez DANEMARCK.
Frédéric-Emile-Auguste, né 23 Août 1800.

Mère du Duc.

Louise-Auguste, née 7 Juillet 1771, fille de feu Chrétien VII, Roi de Danemarck; veuve du Duc *Frédéric-Chrétien*, 14 Juin 1814.

Oncle du Duc.

Frédéric-Charles-Emile, né 8 Mars 1767, marié 29 Septembre 1801, à *Sophie-Eléonore*, née 26 Décembre 1778, fille du Baron de Scheel. *De ce mariage:*

Frédéric-Auguste-Emile, né 3 Février 1802.
Charlotte-Louise-Dorothée-Joséphine, née 24 Janvier 1803.
Pauline-Victoire-Anne-Wilhelmine, née 9 Février 1804.
Georges-Eric, né 14 Mars 1805.
Henri-Charles-Woldemar, né 13 Octobre 1810.
Amélie-Eléonore-Sophie-Caroline, née 9 Janvier 1813.
Sophie-Berthe-Clémentine-Auguste, née 30 Janvier 1815.

Branche de Holstein-Sunderbourg-Beck.

Frédéric-Guillaume-Paul-Léopold, né 5 Janvier 1785; Duc de Holstein-Beck, 25 Mars 1816; marié 28 Janvier 1810, à *Louise-Caroline*, née 28 Septembre 1789, fille du Landgrave Charles de Hesse-électorale. *De ce mariage:*

Louise-Marie-Frédérique, née 23 Octobre 1810.
Frédérique-Caroline-Julie, née 9 Octobre 1811.
Charles, né 30 Septembre 1813.
Frédéric, né 23 Octobre 1814.
Guillaume, né 19 Avril 1816.
Chrétien, né 8 Avril 1818.
Louise, née 18 Novembre 1820.
Jean, né 5 Décembre 1824.
Jules, né 14 Octobre 1825.

Sœur du Duc.

Elisabeth-Charlotte-Frédérique-Sophie, née 13 décembre 1780; veuve 25 Février 1808, du Baron de *Richthofen*.

Branche de Holstein-Glucksbourg.

Anne-Caroline, née 31 Décembre 1751, Princesse de Nassau-Saarbruck; veuve 17 Avril 1809, du dernier Duc *Frédéric-Henri-Guillaume*.
Julie-Wilhelmine, née 30 Avril 1754, sœur du dernier Duc; veuve 20 Août 1817, de *Geldric-Louis*, Comte de Bentheim Steinfurt.

DEUX-SICILES, ESPAGNE, FRANCE. Voyez pages 17 et 18.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

GUILLAUME IV, né 21 Août 1765; Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande 26 Juin 1830; marié 11 Juillet 1818, à

ADÉLAÏDE-AMÉLIE-LOUISE-THÉRÈSE-CAROLINE, née 13 Août 1792, fille de feu Georges, Duc de Saxe-Meinungen.

Frères, Sœurs et Nièce du Roi.

Alexandrine-Victoire, née 24 Mai 1819, fille de feu *Edouard-Auguste*, Duc de Kent et Strathern, frère du Roi. *Voy.* Belle-Sœur du Roi.
Auguste-Sophie, née 8 Novembre 1768.

Elisabeth, née 22 Mai 1770. Voyez *Hesse-Hombourg.*

Ernest-Auguste, né 5 Juin 1771, Duc de Cumberland et Tiviotdale, Comte d'Armagh, en Irlande; marié 29 Mai 1815, à *Frédérique-Caroline-Sophie*, née 20 Mars 1778, fille de feu Charles, Duc de Mecklenbourg-Strélitz; veuve en premières noces, 28 Décembre 1796, du Prince *Louis* de Prusse, frère de *Frédéric-Guillaume III*, Roi de Prusse, et en secondes noces, 13 Avril 1814, de *Frédéric-Guillaume*, Prince de Solms-Braunfeld. *De ce mariage :*

Georges-Frédéric-Alexandre-Charles-Ernest-Auguste, né 27 Mai 1819.

Auguste-Frédéric, né 27 Janvier 1773, Duc de Sussex, Comte d'Inverness, Baron d'Arklow.

Adolphe-Frédéric, né 24 Fév. 1774, Duc de Cambridge, Comte de Tipperary et Baron de Culloden, Gouverneur général du Hanovre; marié le 7 Mai 1818, à *Auguste-Wilhelmine-Louise*, née 25 Juillet 1797, fille du Landgrave Frédéric de Hesse-électorale, oncle de l'Electeur Guillaume II. *De ce mariage :*

Georges-Frédéric-Guillaume-Charles, né 26 Mars 1819.

Auguste-Caroline-Charlotte-Elisabeth-Marie-Sophie-Louise, née 19 Juillet 1822.

Marie, née 25 Avril 1776; mariée 22 Juillet 1816, à son cousin le Duc de Gloucester. Voir ci-après *Cousin et Cousine du Roi.*

Sophie, née 3 Novembre 1777.

Belle-Sœur du Roi.

Marie-Louise-Victoire, née 17 Août 1786, fille de feu François, Duc de Saxe-Cobourg; veuve en premières noces du Prince Emich de Linange, et en secondes noces 23 Janvier 1820 d'*Edouard-Auguste*, Duc de Kent et Strathern, Comte de Dublin.

Cousin et Cousine du Roi.

(Issus du feu Duc de Gloucester, oncle du Roi.)

Sophie-Mathilde, née 29 Mai 1773.

Guillaume-Frédéric, né 15 Janvier 1776, Duc de Gloucester et d'Edimbourg, Comte de Connaught, en Irlande; marié à sa cousine *Marie*, sœur du Roi. *Voir plus haut.*

HANOVRE.

GUILLAUME IV, né 21 Août 1765, Roi de Hanovre 26 Juin 1830. Voyez GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

PAYS-BAS.

GUILLAUME, né 24 Août 1772, Prince de Nassau-Orange, Grand-Duc de Luxembourg, succède à son père dans les Etats héréditaires en Allemagne 9 Avril 1806; prend le titre de Prince souverain des Pays-Bas 3 Décembre 1813, et celui de Roi des Pays-Bas 16 Mars 1815; marié 1er Octobre 1791, à

FRÉDÉRIQUE-LOUISE-WILHELMINE, née 18 Novembre 1774; fille de feu Frédéric-Guillaume II, Roi de Prusse.

De ce mariage :

Guillaume-Frédéric-Georges-Louis, né 6 Décembre 1792, Prince d'Orange; marié 21 Février 1816, à *Anne-Paulowna*, née 18 Janvier 1795, sœur de Nicolas, Empereur de toutes les Russies. *De ce mariage :*

Guillaume-Alexandre-Paul-Frédéric-Louis, né 19 Février 1817.

Guillaume-Alexandre-Frédéric-Constantin-Nicolas-Michel, né 2 Août 1818.

Guillaume-Frédéric-Henri, né 13 Juin 1820.

Wilhelmine-Marie-Sophie-Louise, née 8 Avril 1824.

Guillaume-Frédéric-Charles, né 28 Février 1797; marié à Berlin le 21 Mai 1825, à *Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie*, née 1er Février 1808, fille de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse. *De ce mariage :*

Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne-Louise, née 5 Août 1828.

Wilhelmine-Frédérique-Louise-Marianne, née 9 Mai 1810. Voyez PRUSSE.

POLOGNE.

NICOLAS, Empereur de toutes les Russies; Roi de Pologne, 1er Décembre 1825. Voyez RUSSIE.

PORTUGAL.

MARIE II, née 4 Avril 1819, fille de Pierre Ier, ex-Empereur du Brésil; Reine de Portugal et des Algarves, par l'abdication de son père, 2 Mai 1826; fiancée à Vienne, 29 Octobre 1826, à

Dom MICHEL, né 16 Octobre 1802, son oncle, Infant de Portugal, Lieutenant et Régent des royaumes de Portugal et des Algarves, par décret de Pierre Ier, alors Empereur du Brésil, du 3 Juillet 1827.

Frère et Sœurs de la Reine. Voyez BRÉSIL.

Oncles et Tantes de la Reine, enfans du feu roi Jean VI.

Marie-Thérèse. Voyez ESPAGNE.
Marie-Françoise d'Assise, née 22 Avril 1800. Voyez ESPAGNE.
Isabelle-Marie, née 4 Juillet 1801.
Dom Michel (Voyez plus haut).
Marie-Anne-Jeanne-Joséphine, née 25 Juillet 1805.
Anne-de-Jésus-Marie, née 23 décembre 1806.

PRUSSE.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, né 3 Août 1770; Roi de Prusse 16 Novembre 1797; veuf 19 Juillet 1810, de *Louise-Auguste-Wilhelmine*, fille de feu Charles, Grand-Duc de Mecklenbourg-Strelitz.

De ce mariage:

Frédéric-Guillaume, né 15 Octobre 1795, Prince Royal; marié par procuration 16 Novembre 1823 à Munich, et en personne à Berlin, 29 Novembre suivant, à *Elisabeth-Louise*, née 13 Novembre 1801, fille du deuxième mariage de feu Maximilien-Joseph, Roi de Bavière.

Frédéric-Guillaume-Louis, né 22 Mars 1797; marié 11 Juin 1829, à *Marie-Louise-Auguste-Catherine*, née 30 Septembre 1811, fille de Charles-Frédéric, Grand-Duc de Saxe-Weimar. *De ce mariage:*

Frédéric-Guillaume-Nicolas-Charles, né 18 Octobre 1831.

Frédérique-Louise-Charlotte-Wilhelmine, née 13 Juillet 1798. Voyez RUSSIE.

Frédéric-Charles-Alexandre, né 29 Juin 1801; marié 26 Mai 1827, à *Marie-Louise-Alexandrine*, née 3 Février 1810, fille de Charles-Frédéric, Grand-Duc de Saxe-Weimar. *De ce mariage:*

Frédéric-Charles-Nicolas, né 20 Mars 1828.
Marie-Louise-Anne, née 1er Mars 1829.

Frédérique-Wilhelmine-Alexandrine-Marie-Hélène, née 23 Février 1803. Voyez MECKLENBOURG-SCHWÉRIN.

Frédéric-Henri-Albert, né 4 Octobre 1809; marié 14 Septembre 1830, à *Wilhelmine-Frédérique-Louise-Marianne*, née 9 Mai 1810, fille de Guillaume, Roi des Pays-Bas.

Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie. Voyez PAYS-BAS.

Frères et Sœurs du Roi.

Frédérique-Louise-Wilhelmine. Voyez PAYS-BAS.
Frédérique-Catherine-Auguste. Voyez HESSE-ELECTORALE.
Frédéric-Charles-Henri, né 30 Décembre 1781.

Frédéric-Guillaume-Charles, né 3 Juillet 1783; marié 12 Janvier 1804, à *Amélie-Marie-Anne*, née 13 Octobre 1785; sœur de Frédéric-Joseph, Landgrave de Hesse-Hombourg. *De ce mariage:*

Henri-Guillaume-Adalbert, né 19 Octobre 1811.
Marie-Elisabeth-Caroline-Victoire, née 18 Juin 1815.
Frédéric-Guillaume-Woldemar, né 2 Août 1817.
Frédérique-Françoise-Auguste-Marie-Hedwige, née 15 Octobre 1825.

Neveu et Nièce du Roi.

Frédéric-Guillaume-Louis, né 30 Oct. 1794, fils du feu Prince Frédéric-Louis-Charles, frère du Roi; marié 21 Novembre 1817, à *Wilhelmine-Louise*, née 30 Octobre 1799, fille de Alexis-Frédéric-Chrétien, Duc régnant d'Anhalt-Bernbourg. *De ce mariage:*

Frédéric-Guillaume-Louis-Alexandre, né 21 Juin 1820.
Frédéric-Guillaume-Georges-Ernest, né 12 Février 1826.

Frédérique-Wilhelmine-Louise-Amélie. Voyez *Anhalt-Dessau.*

Cousin et Cousine du Roi.

(Issus du feu prince Ferdinand, oncle du Roi.)

Frédérique-Dorothée-Louise-Philippine, née 24 Mai 1770; mariée 17 Mars 1796, à *Antoine-Henri*, né 13 Juin 1775, prince de Radziwill.

Frédéric-Guillaume-Henri-Auguste, né 19 Septembre 1779.

RUSSIE.

NICOLAS PAWLOWITSCH, né 6 Juillet 1796; Empereur de toutes les Russies le 1er Décembre 1825; marié 13 Juillet 1817, à

ALEXANDRA-FÉODOROWNA (Frédérique-Louise-Charlotte-Wilhelmine), fille de Frédéric Guillaume III, Roi de Prusse, née 13 Juillet 1798.

De ce mariage :

Alexandre-Nicolaïewitsch, né 29 Avril 1818, Prince Impérial.

Marie-Nicolaïewna, née 3 Août 1819, Grande Duchesse.

Olga-Nicolaïewna, née 11 Septembre 1822, Grande Duchesse.

Alexandra-Nicolaïewna, née 4 Juin 1825, Grande Duchesse.

Constantin-Nicolaïewitsch, né 21 Septembre 1827, Grand Duc.

Frère et Sœurs de l'Empereur.

Marie-Pawlowna, née 15 Février 1786, Grande Duchesse. Voyez *Saxe-Weimar*.

Anne-Pawlowna, née 18 Janvier 1795, Grande Duchesse. Voyez PAYS-BAS.

Michel-Pawlowitsch, né 8 Février 1798, Grand Duc; marié, 19 Février 1824, à *Hélène-Pawlowna* (Frédérique-Charlotte-Marie), née 9 Janvier 1807, fille du Prince Paul, frère de Guillaume, Roi de Wurtemberg. *De ce mariage :*

Marie-Michaïlowna, née 9 Mars 1825.

Elisabeth-Michaïlowna, née 26 Mai 1826.

Catherine-Michaïlowna, née 28 août 1827.

Alexandra-Michaïlowna, née 28 Janvier 1831.

SARDAIGNE.

CHARLES-ALBERT, né 2 Octobre 1798; Roi de Sardaigne 27 Avril 1831; marié 30 Septembre 1817, à

MARIE-THÉRÈSE-FRANÇOISE-JOSÈPHE-JEANNE-BÉNÉDICTE, née 21 mars 1801, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu Ferdinand III, Grand-Duc de Toscane.

De ce mariage :

Victor-Emmanuel, né 14 Mars 1820, Duc de Savoie, Prince Royal.

Ferdinand-Marie-Albert-Amédée-Philibert-Wenceslas, né 15 Novembre 1822, Duc de Gênes.

Sœur du Roi.

Françoise-Marie-Elisabeth-Charlotte-Joséphine. *Voyez* AUTRICHE.

Mère du Roi.

Marie-Christine-Albertine-Charlotte, née 7 Décembre 1779; fille de feu Charles-Chrétien, Prince de Saxe et Duc de Courlande; veuve 16 Août 1800, de *Charles-Emmanuel-Ferdinand*, Prince de Carignan; mariée en secondes noces au Prince de Montléart.

Tantes du Roi.

Marie-Christine-Amélie-Thérèse, née 17 Janvier 1779, fille de feu Ferdinand IV, Roi du royaume des Deux-Siciles; veuve 27 Avril 1831, de *Charles-Félix*, Roi de Sardaigne.

Marie-Thérèse-Jeanne-Josèphe, née 1er Novembre 1773, fille de feu Ferdinand, Archiduc d'Autriche, Duc de Modène; veuve le 10 Janvier 1824, de *Victor-Emmanuel*, Roi de Sardaigne. *De ce mariage :*

Marie-Béatrix-Victoire, née 6 Décembre 1792. *Voyez* MODÈNE.

Marie-Thérèse-Ferdinande-Félicité-Gaëtane-Pie. *V.* LUCQUES. } nées 19 Sept. 1803.

Marie-Anne-Richarde-Charlotte-Marguerite-Pie. }

Marie-Christine-Charlotte-Joséphine-Gaëtane-Elise, née 14 Novembre 1812.

Catherine-Louise-Françoise, née 4 Avril 1762; mariée.... Décembre 1780, à *Philippe Colonna*, Prince de Pagliano.

SAXE.

ANTOINE, né 27 Décembre 1755; Roi de Saxe 5 mai 1827; veuf 30 Décembre 1782, de *Marie-Charlotte-Antoinette* de Savoie; veuf en secondes noces 7 Novembre 1827, de *Marie-Thérèse-Josephe-Charlotte-Jeanne*, Archiduchesse d'Autriche, sœur de François Ier, Empereur d'Autriche.

Neveu du Roi et co-Régent du Royaume de Saxe 16 Septembre 1830.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE-ALBERT-MARIE, né 18 Mai 1797; marié par procuration 26 Septembre 1819, et en personne 7 Octobre suivant, à

CAROLINE-FERDINANDE-THÉRÈSE-JOSÉPHINE-DÉMÉTRIE, née 8 Avril 1801, Archiduchesse d'Autriche, fille du 2e mariage de François Ier, Empereur d'Autriche.

Frère et Sœurs du Roi.

Maximilien-Marie-Joseph, né 13 Avril 1759; veuf 1er Mars 1804 de *Caroline-Marie-Thérèse*, fille de feu Ferdinand, Duc de Parme; remarié par procuration à Lucques 15 Oct. 1825, et en personne, à Dresde, 7 Nov. suiv., à *Marie-Louise-Charlotte*, née 2 Oct. 1802, sœur de Charles-Louis, Duc régnant de Lucques. *De son 1er mariage :*

Marie-Amélie-Frédérique, née 10 Août 1794.
Marie-Ferdinande-Amélie-Xavière, née 27 Avril 1796. *Voyez* TOSCANE.
Frédéric-Auguste-Albert-Marie, co-Régent. *Voyez plus haut.*
Marie-Anne-Caroline, née 15 Novembre 1799. *Voyez* TOSCANE.
Jean-Népomucène-Marie-Joseph, né 12 Décembre 1801; marié par procuration 10 Novembre 1822, et en personne 21 du même mois, à *Amélie-Auguste*, née 13 Novembre 1801, fille du 2e mariage du feu Roi de Bavière, Maximilien-Joseph. *De ce mariage :*

Marie-Auguste-Frédérique-Caroline-Louise-Amélie-Maximilienne-Françoise-Népomucène-Xavière, née 22 Janvier 1827.
Frédéric-Auguste-Albert-Antoine-Joseph-Charles-Marie-Baptiste-Népomucène-Guillaume-Xavier-Georges-Fidèle, né 23 Avril 1828.
Marie-Elise, née 4 Février 1830.
Frédéric-Auguste-Ernest, né 5 Avril 1831.

Nièce du Roi.

Marie-Auguste-Antoinette, née 21 Juin 1782, fille du feu Roi Frédéric-Auguste.

SUÈDE ET NORWÈGE.

CHARLES-JEAN, né 26 Janvier 1764; Roi de Suède et de Norwège 5 Février 1818; marié 16 Août 1798, à

EUGÉNIE-BERNARDINE-DÉSIRÉE, née 8 Novembre 1781.

De ce mariage :

Joseph-François-Oscar, né 4 Juillet 1799, Prince Royal; marié par procuration à Munich 2 Mai, et en personne, à Stockholm 19 Juin 1823, à *Joséphine-Maximilienne-Eugénie*, fille du feu Prince Eugène de Beauharnais, Duc de Leuchtenberg, née 14 Mars 1807. *De ce mariage :*

Charles-Louis-Eugène, né 3 Mai 1826, Duc de Scanie.
François-Gustave-Oscar, né 18 Juin 1827, Duc d'Upland.
Oscar-Frédéric, né 21 Janvier 1829, Duc d'Ostrogothie.
Charlotte-Eugénie-Auguste-Amélie, née le 24 Avril 1830.
Nicolas-Auguste, né 24 Août 1831, Duc de Dalécarlie.

TURQUIE.

MAHMOUD II, né 20 Juillet 1785; Empereur 28 Juillet 1808.

Abdul-Medjid, né 20 Avril 1823, Prince Impérial.

WURTEMBERG.

GUILLAUME, né 27 Sept. 1781; Roi de Wurtemberg 30 Oct. 1816; veuf 9 Janv. 1819, de *Catherine-Paulowna*, fille de feu Paul, Empereur de toutes les Russies, et veuve en 1res noces du Pr. Pierre-Frédéric d'Oldenbourg; remarié 15 Av. 1820, à

PAULINE-THÉRÈSE-LOUISE, née 4 Septembre 1800, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, Duc de Wurtemberg, oncle du Roi.

Du 2e mariage :

Charles-Frédéric-Alexandre, né 6 Mars 1823, Prince Royal.

Du 1er mariage :

Marie-Frédérique-Charlotte, née 30 Octobre 1816.
Sophie-Frédérique-Mathilde, née 17 Juin 1818.

Du 2e mariage :

Catherine-Frédérique-Charlotte, née 24 Août 1821.

Frère et Sœur du Roi.

Frédérique-Catherine-Sophie-Dorothée, née 21 Février 1783; mariée au Prince *Jérôme de Montfort*.

Paul-Charles-Frédéric-Auguste, né 19 Janvier 1785; marié 28 Sept. 1805, à *Catherine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse*, née 17 Juin 1787, fille de Frédéric, Duc de Saxe-Altenbourg. *De ce mariage :*

Frédérique-Charlotte-Marie (Hélène-Paulowna), née 9 Janvier 1807. Voyez Russie.
Frédéric-Charles-Auguste, né 21 Février 1808.
Pauline-Frédérique-Marie, née 25 Février 1810, Duchesse de Nassau. Voyez Nassau.
Frédéric-Auguste-Evrard, né 24 Janvier 1813.

Oncles et Tantes du Roi et leur descendance.

Henriette, née 22 Avril 1780, fille de feu Charles, Prince de Nassau-Weilbourg; veuve 20 Septembre 1817, de *Louis-Frédéric-Alexandre*, Duc de Wurtemberg; veuf lui-même en premières noces, de Marie-Anne, fille du Prince Adam Czartorisky. *De ce premier mariage avec* Marie-Anne :

Adam-Charles-Guillaume-Stanislas-Eugène-Paul-Louis, né 16 Janvier 1792.

Du second mariage de *Louis-Frédéric-Alexandre* avec la princesse *Henriette :*

Marie-Dorothée-Louise-Wilhelmine-Caroline, née 1er Novembre 1797; mariée à l'Archiduc *Joseph d'Autriche*. Voyez Autriche.
Louise-Amélie-Wilhelmine-Philippine, née 28 Juin 1799; mariée au Prince héréditaire de Saxe-Altenbourg. Voyez Saxe-Altenbourg.
Pauline-Thérèse-Louise, la Reine. *Voyez plus haut.*
Elisabeth-Alexandrine-Constance, née 27 Février 1802; mariée au Margrave *Guillaume de Bade*. Voyez Bade.
Alexandre-Paul-Louis-Constantin, né 9 Septembre 1804.

Louise, née Princesse de Stolberg-Gedern 13 Octobre 1764; veuve de *Auguste-Frédéric-Charles*, Duc de Saxe-Meinungen; veuve en secondes noces 20 Juin 1622, de *Eugène-Frédéric-Henri*, Duc de Wurtemberg. *De ce mariage :*

Frédéric-Eugène-Charles-Paul-Louis, né 8 Janv. 1788; veuf 3 Avril 1825, de *Caroline-Frédérique-Mathilde*, fille de Georges, Prince de Waldeck; remarié 11 Septembre 1827, à *Hélène*, née 22 Novembre 1807, Princesse de Hohenlohe-Langenbourg.

Du 1er mariage :

Marie-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 Mars 1818, Duchesse de Wurtemberg.
Eugène-Guillaume-Alexandre-Erdmann, né 25 Déc. 1820, Duc de Wurtemberg.
Guillaume-Alexandre, né 13 Avril 1825, Duc du Wurtemberg.

Du 2e mariage :

Guillaume-Nicolas, né 20 Juillet 1828, Duc de Wurtemberg.
Alexandrine-Mathilde, née 1er Décembre 1829, Duchesse du Wurtemberg.

Frédérique-Sophie-Dorothée-Marie-Louise, née 4 Juin 1789; mariée 29 Septembre 1811, à *Auguste*, Prince de Hohenlohe-Oehringen.

Frédéric-Paul-Guillaume, né 25 Juin 1797; marié 17 Avril 1827, à *Marie-Sophie-Dorothée-Caroline*, Princesse de Tour et Taxis, née 4 Mars 1800. *De ce mariage :*

Guillaume-Ferdinand-Maximilien-Charles, né 3 Septembre 1828.

(Enfans issus du mariage du Duc Guillaume-Frédéric-Philippe, né 27 Déc. 1761, mort 10 Août 1830, avec Frédérique-Françoise-Wilhelmine, née Rhodis, Comtesse de Tunderfeld, morte 6 Fév. 1822.)

Chrétien-Frédéric-Alexandre, né 5 Novembre 1801, Comte de Wurtemberg.
Frédéric-Guillaume-Alexandre-Ferdinand, né 6 Juillet 1810, Comte de Wurtemberg.
Frédérique-Marie-Alexandrine-Charlotte-Catherine, née 29 Mai 1815, Comtesse de Wurtemberg.

Ferdinand-Auguste-Frédéric, né 22 Octobre 1763, Duc de Wurtemberg; marié 18 Mars 1795, à *Albertine-Wilhelmine-Amélie*, fille de feu Chrétien Gunther, Prince de Schwarzbourg-Sondershausen; séparé le...; remarié 23 Fév. 1817, à *Marie-Cunégonde-Pauline*, née 20 Nov. 1771, fille de François-Georges-Charles Prince de Metternich.

Alexandre-Frédéric-Charles, né 24 Avril 1771, Duc de Wurtemberg; veuf 14 Mars 1824 de *Antoinette-Ernestine-Amélie*, fille du feu Duc François, de Saxe-Saalfeld-Cobourg. *De ce mariage :*

Antoinette-Frédérique, née 17 Sept. 1799, Duchesse de Wurtemberg.
Frédéric-Guillaume-Alexandre, né 20 Déc. 1804, Duc de Wurtemberg.
Ernest-Alexandre-Constantin-Frédéric, né 30 Août 1807, Duc de Wurtemberg.

Henri-Frédéric-Charles, né 3 Juillet 1772, Duc de Wurtemberg.

ÉTATS D'ITALIE.

TOSCANE.

LÉOPOLD II, né 3 Octobre 1797, Archiduc d'Autriche: Grand-Duc de Toscane 18 Juin 1824; marié 28 Octobre 1817, à

MARIE-ANNE-CAROLINE, née 15 Novembre 1799, fille de Maximilien-Marie, frère de Antoine, Roi de Saxe.

De ce mariage :

Marie-Caroline-Auguste-Elisabeth-Vincentine-Jeanne-Joséphine, née 19 Novembre 1822.
Auguste-Ferdinande-Louise, née 1er Avril 1825.
Marie-Maximilienne-Thècle-Jeanne-Joséphine, née 9 Janvier 1827.

Sœurs du Grand-Duc.

Marie-Louise-Josèphe-Christine-Rose, née 30 Août 1798.
Marie-Thérèse-Françoise-Josèphe-Jeanne-Bénédicte, née 21 Mars 1801. *Voyez* SARDAIGNE.

Belle-Mère du Grand-Duc.

Marie-Ferdinande-Amélie-Xavière, née 27 Avril 1796; veuve 18 Juin 1824, de feu *Ferdinand III*, père du Grand-Duc.

LUCQUES. *Voyez* page 19.

MODÈNE.

FRANÇOIS IV, né 6 Octobre 1779, Archiduc d'Autriche; succède à son père l'Archiduc Ferdinand 9 Juin 1815; veuf, le 14 Nov. 1829, de *Marie-Béatrix-Victoire-Josèphe*, née 6 Décembre 1792, fille de feu Victor-Emmanuel, Roi de Sardaigne.

De ce mariage :

Marie-Thérèse-Béatrix, née 14 Juillet 1817.
François-Ferdinand-Geminien, né 1er Juin 1819.
Ferdinand, né 19 Juillet 1821.
Marie-Béatrix-Anne-Françoise, née 13 Février 1824.

Frères et Sœur du Duc.

Ferdinand, né 25 Avril 1781.
Maximilien-Joseph-Jean-Ambroise-Charles, né 14 Juillet 1782.
Marie-Thérèse-Jeanne-Josèphe, née 6 Décembre 1792. *Voyez* SARDAIGNE.

PARME.

MARIE-LOUISE, née 12 Décembre 1791, Archiduchesse d'Autriche, Duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla. *Voyez* AUTRICHE.

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

BADE.

LÉOPOLD-CHARLES-FRÉDÉRIC, né 29 Août 1790; Grand-Duc de Bade, Duc de Zœhringen, fils du Grand-Duc Charles-Frédéric, mort 10 Juin 1811; succède à son frère, le Grand-Duc Louis, 30 Mars 1830; marié 25 Juillet 1819, à

SOPHIE-WILHELMINE, née 21 mai 1801, fille du ci-devant Roi de Suède, Gustave IV.

De ce mariage :

Louis, né 15 Août 1824, Prince héréditaire.
Alexandrine-Louise-Amélie-Frédérique-Elisabeth-Sophie, née 6 Décembre 1820.

Frédéric-Guillaume-Louis, né 9 Septembre 1826.
Guillaume-Louis-Auguste, né 18 Décembre 1829.

Frères et Sœur du Grand-Duc.

(Ces Princes ont le titre de *Margraves de Bade*, et leurs enfans celui de *Princes*.)

Guillaume-Louis-Auguste, né 8 Avril 1792; marié 16 Octobre 1830, à *Elisabeth-Alexandrine-Constance*, née 27 Février 1802, cousine et belle-sœur de Guillaume, Roi de Wurtemberg.
Amélie-Christine-Caroline, née 26 Janvier 1795; mariée 19 Avril 1818, au Prince *Charles-Egon* de Furstenberg.
Maximilien-Frédéric-Jean-Ernest, né 8 Décembre 1796.

Belle-Sœur et Nièces du Grand-Duc.

Amélie-Frédérique, née 20 Juin 1754, fille de feu Louis IX, Landgrave et prédécesseur du Grand-Duc actuel de Hesse-Darmstadt; veuve 15 Décembre 1801, de *Charles-Louis*, Prince héréditaire, frère consanguin du Grand-Duc régnant. *De ce mariage :*
Frédérique-Wilhelmine-Caroline, née 13 Juillet 1776. *Voyez* Bavière.
Wilhelmine-Louise. *Voyez* Hesse-Darmstadt.

Nièce et Petites-Nièces du Grand-Duc.

Stéphanie-Louise-Adrienne, née 28 Août 1789; veuve 8 Décembre 1818 du Grand-Duc *Charles-Louis-Frédéric*, neveu et prédécesseur du Grand-Duc régnant. *De ce mariage:*
Louise-Amélie-Stéphanie, née 5 Juin 1811; marié 9 Novembre 1830, au Prince Gustave Wasa.
Joséphine-Frédérique-Louise, née 21 Octobre 1813.
Marie-Elisabeth-Amélie-Caroline, née 11 Octobre 1817.

Hesse-électorale. (*Hesse-Cassel.*)

(Ligne Souveraine.)

GUILLAUME II, né 28 Juillet 1777, Electeur; succède à son père l'Electeur Guillaume Ier 27 Février 1821; marié 13 Février 1797, à
Frédérique-Catherine-Auguste, née 1er Mai 1780, fille du feu Roi Frédéric-Guillaume II, de Prusse.

De ce mariage :

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né 20 Août 1802, Prince héréditaire, et co-Régent par acte du 30 Septembre 1831.
Caroline-Frédérique-Wilhelmine, née 29 Juillet 1799.
Marie-Frédérique-Wilhelmine-Christine. Voyez Saxe-Meiningen.

Sœurs de l'Électeur.

Marie-Frédérique, Duchesse d'Anhalt-Bernbourg. Voyez *Anhalt-Bernbourg*.
Caroline-Amélie, Duchesse douairière de Saxe-Gotha. Voyez *Saxe-Gotha*.

Oncles de l'Électeur, Frères de feu l'Electeur Guillaume I.

(Ils ont le titre de *Landgraves de Hesse-Cassel*, et leurs enfans celui de *Princes*.)

Charles, Landgrave, né 19 Décembre 1744; veuf 12 Janvier 1831, de *Louise*, fille de feu Frédéric V, Roi de Danemarck. *De ce mariage :*
Marie-Sophie-Frédérique, Reine de Danemarck. Voyez Danemarck.
Frédéric, né 24 Mai 1771.
Julienne-Louise-Amélie, née 19 Janvier 1773, Abbesse d'Itzehoe.
Louise-Caroline, née 28 Septembre 1789, Princesse douairière de Holstein-Beck. Voyez *Holstein-Beck*.

Frédéric, né 11 Sept. 1747, Landgrave; marié 2 Décembre 1786, à *Caroline-Polixène*, fille de feu Charles-Guillaume, Prince de Nassau-Usingen. *De ce mariage :*
Guillaume, né 14 Décembre 1787; marié 10 Novembre 1810, à *Louise-Charlotte*, née 30 Oct. 1789, fille de feu Frédéric, Prince héréditaire, oncle de Frédéric VI, Roi de Danemarck. *De ce mariage :*
Marie-Louise-Charlotte, née 9 Mai 1814.
Frédéric-Guillaume-Georges-Adolphe, né 26 Novembre 1820.
Auguste-Sophie-Frédérique-Marie-Caroline-Julie, née 30 Octobre 1823.
Frédéric-Guillaume, né 24 Avril 1790, 2e fils du Landgrave Frédéric.
Georges-Charles, né 14 Janvier 1793.
Louise-Caroline-Marie-Frédérique, née 9 Avril 1794.

Marie-Wilhelmine-Frédérique, née 21 Janvier 1796, Grande-Duchesse de Mecklenbourg-Strelitz. Voyez *Mecklenbourg-Strelitz*.

Auguste-Wilhelmine-Louise, née 25 Juillet 1797, Duchesse de Cambridge. Voyez GRANDE-BRETAGNE et IRLANDE.

Lignes cadettes.

Hesse – Philippsthal.

ERNEST-CONSTANTIN, né 8 Août 1771, Landgrave; veuf en premières noces 25 Déc. 1808, de *Christine-Louise*, fille de feu Frédéric-Charles, Prince de Schwarzbourg-Rudolstadt; remarié 17 Février 1812, à

CAROLINE-WILHELMINE-ULRIQUE-ELÉONORE, née 10 Février 1793, fille du Prince Charles, frère du Landgrave.

Du premier mariage :

Ferdinand, né 15 Octobre 1799.
Charles, né 22 Mai 1803.
François-Auguste, né 26 Janvier 1805.

Du second mariage :

Victoire-Émilie-Alexandrine, née 28 Décembre 1812.

Nièce du Landgrave.

Marie-Caroline, née 14 Janvier 1793, fille du Landgrave Louis, frère du Landgrave Ernest-Constantin, et de la Comtesse de Berghe de Trips.

Hesse–Philippsthal–Barchfeld.

CHARLES-AUGUSTE-PHILIPPE-LOUIS, né 27 Juin 1784, Landgrave, fils du Landgrave Adolphe et de Wilhelmine, née Duchesse de Saxe-Meinungen; veuf 8 Juin 1821, de *Auguste-Charlotte-Frédérique-Sophie-Amélie*, fille de Frédéric-Louis, Prince de Hohenlohe-Ingelfingen-Oehringen; remarié 10 Septembre 1823, à

SOPHIE-CAROLINE-PAULINE, née 16 Janvier 1794, fille de feu le Prince de Bentheim-Bentheim.

Du premier mariage :

Berthe-Wilhelmine-Caroline-Louise-Marie, née 26 Octobre 1818.
Emilie-Auguste-Elise, née 8 Juin 1821.

Du deuxième mariage :

Victor, né 3 Décembre 1824.
Alexandre-Nicolas, né 1er Novembre 1826.
Alexis-Guillaume-Ernest, né 13 Septembre 1829.

Frères du Landgrave.

Frédéric-Guillaume-Charles-Louis, né 10 Août 1786; marié 22 Août 1812, à *Julie-Sophie*, née 18 Février 1788, fille de feu Frédéric, Prince héréditaire de Danemarck et oncle du Roi Frédéric VI.

Ernest-Frédéric-Guillaume-Ferdinand-Charles-Philippe-Louis, né 28 Janvier 1789.

Hesse–Rothenbourg.

VICTOR (*Amédée*), né 2 Sept. 1779, Landgrave; veuf 7 Juin 1806, de *Léopoldine-Philippine*, fille de Philippe-Marie-Joseph, Prince de Furstenberg-Stuhlingen; remarié, 10 Sept. 1812, à

ELISABETH-ELÉONORE-CHARLOTTE, née 21 Novembre 1790, fille de feu Charles-Louis, Prince de Hohenlohe-Langenbourg.

Sœur du Landgrave.

Léopoldine-Clotilde, née 12 Septembre 1787; mariée le 9 Septembre 1811, au Prince *Charles-Auguste* de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein.

HESSE–DARMSTADT (*Grand–Duché*).

LOUIS II, né 26 Décembre 1777, Grand-Duc de Hesse-Darmstadt; succède à son père, le Grand-Duc Louis 1er, 6 Avril 1830; marié 19 Juin 1804, à

WILHELMINE-LOUISE, née 10 Septembre 1788, fille de feu Charles-Louis, Grand-Duc héréditaire de Bade.

De ce mariage :

Louis, né 9 Juin 1806, Prince héréditaire.
Charles-Guillaume-Louis, né 23 Avril 1809.
Alexandre-Louis-Chrétien-Georges-Frédéric-Emile, né 15 Juillet 1823.
Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie-Marie, née 8 Août 1824.

Frères du Grand-Duc.

Louis-Georges-Charles-Frédéric-Ernest, né 31 Août 1780; marié 19 Janvier 1804, à *Caroline-Ottilie*, Princesse de Nidda, née de Tœrœck de Szendrœ 23 Avril 1786. *De ce mariage :*

Louise-Charlotte-Georgine-Wilhelmine, Princesse de Nidda, née 11 Novembre 1804; mariée 11 Août 1829, à *Lucas*, Marquis Bourbon del Monte, à Florence.

Frédéric-Auguste-Charles-Antoine-Emile-Maximilien-Chrétien-Louis, né 14 Mai 1788.
Emile-Maximilien-Léopold-Auguste-Charles, né 3 Septembre 1790.

Tante du Grand-Duc.

Amélie-Frédérique, née 20 Juin 1754, Margrave douairière, veuve du Prince héréditaire de Bade. Voyez BADE.

Ligne cadette.

Hesse-Hombourg.

LOUIS (*Guillaume-Frédéric*), né 29 Août 1770; Landgrave de Hesse-Hombourg, succède à son frère Frédéric-Joseph-Louis, 2 Avril 1829; marié 2 Août 1804, à

AUGUSTE-AMÉLIE, née 30 Octobre 1778, fille de Frédéric-Auguste, dernier Duc de Nassau-Usingen.

Frères et Sœurs du Landgrave.

Caroline-Louise, née 26 Août 1771. } Voyez *Schwarzbourg-Rudolstadt.*
Louise-Ulrique, née 26 Octobre 1772. }
Christine-Amélie, née 29 Juin 1774. Voyez *Anhalt-Dessau.*
Auguste-Frédérique, née 28 Novembre 1776. Voyez *Mecklenbourg-Schwérin.*
Philippe-Auguste-Frédéric, né 11 Mars 1779.
Gustave-Adolphe-Frédéric, né 17 Février 1781; marié le 12 Février 1818, à *Louise-Frédérique*, née 1er Mars 1798, Sœur de Léopold-Frédéric, Duc régnant d'Anhalt-Dessau. *De ce mariage :*

Caroline-Amélie-Elisabeth, née 20 Mars 1819.
Elisabeth-Louise-Frédérique, née 30 Septembre 1823.
Frédéric-Louis-Henri-Gustave, né 6 Avril 1830.

Ferdinand-Henri-Frédéric, né 26 Avril 1783.
Amélie-Marie-Anne, née 14 Oct. 1785; mariée au Prince *Guillaume de Prusse*. V. PRUSSE.

Belle-Sœur du Landgrave.

Elisabeth, née 22 Mai 1770, sœur de Georges IV, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; veuve, 2 Avril 1829, du Landgrave Frédéric-Joseph-Louis-Charles-Auguste, frère aîné du Landgrave régnant.

LUXEMBOURG.

GUILLAUME-FRÉDÉRIC, Roi des Pays-Bas, et Grand-Duc de Luxembourg, 25 Février 1815. Voyez PAYS-BAS.

HOLSTEIN.

BRANCHES *de Holstein-Gluckstadt; de Sunderbourg-Augustenbourg; de Sunderbourg-Beck; de Beck-Glucksbourg* (ligne royale). Voyez DANEMARCK.

MECKLENBOURG-SCHWÉRIN.

FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, né 10 Décembre 1756; succède à son oncle le Duc Frédéric, 24 Avril 1785; prend le titre de Grand-Duc de Mecklenbourg-Schwérin 9 Juin 1815; veuf 1er Janvier 1808, de *Louise*, fille de feu Jean-Auguste, Prince de Saxe-Gotha.

Petits-Enfans du Grand-Duc.

(Issus du 1er mariage de son fils aîné, *Frédéric-Louis*, Pr. héréditaire, mort 29 Nov. 1819, avec feue *Hélène-Paulowna*, fille de feu Paul, Empereur de Russie, morte 24 Septembre 1803).

Paul-Frédéric, né 15 Septembre 1800, Prince héréditaire, déclaré majeur 13 Juin 1820; marié 25 Mai 1822, à *Frédérique-Wilhelmine-Alexandrine-Marie-Hélène*, née 23 Février 1803, fille de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse. *De ce mariage :*

Frédéric-François-Alexandre, né 28 Février 1823.
Magdeleine-Louise-Marie-Hélène, née 17 Mai 1824.
Frédéric-Guillaume-Nicolas, né 5 Mars 1827.

Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Charlotte-Catherine, née 31 Mars 1803. *Voyez* SAXE-ALTENBOURG.

(Issus du second mariage du feu Prince héréditaire avec feue *Caroline-Louise*, fille de Charles-Auguste, Grand-Duc régnant de Saxe-Weimar, morte 20 Janvier 1816.)

Albert, né 11 Février 1812.
Hélène-Louise-Elisabeth, née 24 Janvier 1814.

Enfans du Grand-Duc régnant.

Gustave-Guillaume, né 31 Janvier 1781.
Charles-Auguste-Chrétien, né 2 Juillet 1782.
Charlotte-Frédérique, née 4 Décembre 1784. Voyez DANEMARCK.

Troisième épouse du feu Prince héréditaire.

Auguste-Frédérique, née 28 Novembre 1776, sœur de Louis-Guillaume-Frédéric, Landgrave de Hesse-Hombourg.

MECKLENBOURG-STRELITZ.

GEORGES (*Frédéric-Charles-Joseph*), né 12 Août 1779; succède à son père le Grand-Duc Charles, 6 Nov. 1816; marié 12 Août 1817, à

MARIE-WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE, née 21 Janvier 1796, fille de Frédéric, Landgrave de Hesse-Cassel et cousine de l'Electeur Guillaume II.

De ce mariage :

Frédéric-Guillaume-Charles-Georges-Ernest-Adolphe-Gustave, né 17 Oct. 1819, Pr. héréd.
Caroline-Louise-Wilhelmine-Auguste-Thérèse-Frédérique, née 31 Mai 1818.
Caroline-Charlotte-Marianne, née 11 Janvier 1821.
Georges-Auguste-Ernest-Adolphe-Charles-Louis, né 11 Janvier 1824.

Sœurs du Grand-Duc.

Thérèse-Mathilde-Amélie, née 5 Avril 1773; mariée 25 Mai 1789 au Pr. de *Tour-et-Taxis*.
Frédérique-Caroline-Sophie-Alexandrine, née 2 Mars 1778; veuve 28 Décembre 1796, du Prince *Louis*, frère de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse; veuve en secondes noces 13 Avril 1814, de *Frédéric-Guillaume*, Prince de Solms-Braunfels; remariée à *Ernest-Auguste*, Duc de Cumberland. *Voy.* GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Frère consanguin du Grand-Duc.

(Issu du 2e mariage du feu Grand-Duc Charles avec Charlotte-Wilhelmine de Hesse-Darmstadt.)

Charles-Frédéric-Auguste, né 30 Novembre 1785.

OLDENBOURG.

AUGUSTE (*Paul-Frédéric*), né 13 Juillet 1783; Grand-Duc d'Oldenbourg, Duc de Schleswic-Holstein; succède à son père le Duc Pierre-Frédéric-Louis, 21 Mai 1829, prend le titre de Grand-Duc le 28 suivant; veuf 13 Sept. 1820, d'*Adélaïde*, fille de feu Victor-Charles-Frédéric, dernier Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg; veuf en secondes noces 31 Mars 1828, de la Princesse *Ida*, sœur de sa première femme; remarié 5 Juin 1831, à

CÉCILE, née 22 Juin 1807, fille de l'ex-Roi de Suède Gustave IV.

Du second mariage :

Nicolas-Frédéric-Pierre, né 8 juillet 1827, Prince héréditaire.

Du premier mariage :

Marie-Frédéric-Amélie, née 21 Décembre 1818.
Elisabeth-Marie-Frédérique, née 8 Juin 1820.

Petit-Fils du Grand-Duc Pierre.

(Issu du mariage du feu Prince *Pierre-Frédéric-Georges*, second fils du Duc Pierre, avec la Grande-Duchesse *Catherine-Paulowna*, depuis Reine de Wurtemberg, morte 9 Janvier 1819.)

Pierre, né 26 Août 1812.

Saxe-Weimar-Eisenach.

CHARLES-FRÉDÉRIC, né 2 Février 1783; Grand-Duc de Saxe-Weimar-Eisenach, succède à son père le Gr.-Duc Charles-Auguste, 14 Juin 1828; marié 3 Août 1804, à

Marie-Pawlowna, née 15 Fév. 1786, sœur de Nicolas, Empereur de toutes les Russies.

De ce mariage:

Charles-Alexandre-Auguste-Jean, né 24 Juin 1818, Prince héréditaire.
Marie-Louise-Alexandrine-Catherine-Anne-Elisabeth-Caroline, mariée au Prince *Charles* de Prusse. *Voyez* Prusse.
Marie-Louise-Auguste-Catherine, mariée au Pr. *Frédéric-Guillaume* de Prusse. *V.* Prusse.

Oncle du Grand-Duc.

Charles-Bernard, né 30 Mai 1792; marié 30 mai 1816, à *Ida*, née 25 Juin 1794, sœur de Bernard, Duc régn. de Saxe-Meinungen. *De ce mariage:*

Louise-Wilhelmine-Adélaïde, née 31 Mars 1817.
Guillaume-Charles, né 25 Juin 1819.
Guillaume-Auguste-Edouard, né 11 Octobre 1823.
Armand-Bernard-Ernest-Georges, né 4 Août 1825.
Frédéric-Gustave-Charles, né 28 Juin 1827.
Anna-Amélie-Marie, née 9 Septembre 1828.
Amélie-Maria-da-Gloria-Auguste, née 10 Mai 1830.

Brunswick-Wolfenbuttel.

AUGUSTE (*Louis-Guillaume-Maximilien-Frédéric*), né 25 Avril 1806, Duc de Brunswick-Lunebourg 25 Avril 1831, à la place de son frère Charles, par suite d'arrangemens de famille, et sur la demande de la diète fédérale de l'Empire germanique.

Grand'-Tante du Duc.

Elisabeth-Christine-Ulrique, née 8 Novembre 1746; mariée 14 Juillet 1765, au Prince royal, depuis Roi de Prusse, *Frédéric-Guillaume II*; séparée en 1769; veuve 16 Novembre 1797.

Nassau.

GUILLAUME (*George-Auguste-Henri Belgique*), né 14 Juin 1792; Duc de Nassau, succède à son père, le Prince Frédéric-Guillaume de la ligne de Nassau-Weilbourg, 9 Janvier 1816, et par la mort du Duc Frédéric-Auguste, dernier Prince de la ligne de Nassau-Usingen, le 24 Mars 1816, à la souveraineté de tous les pays de la branche aînée de la maison de Nassau, qui formaient déjà un duché depuis 1806; veuf 7 Avril 1825 de *Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie-Alexandrine*, fille de Frédéric, Duc de Saxe-Altenbourg; marié en secondes noces, 23 Avril 1829, à

Pauline-Frédérique-Marie, née 25 Févr. 1810, fille du Prince Paul de Wurtemberg.

Du premier mariage:

Adolphe-Guillaume-Charles-Auguste-Frédéric, né 24 Juillet 1817, Prince héréditaire.
Thérèse-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle-Charlotte, née 17 Avril 1815.
Maurice-Guillaume-Auguste-Charles-Henri, né 21 Novembre 1820.
Marie-Wilhelmine-Frédérique-Elisabeth, née 29 Janvier 1825.

Frère du Duc.

Frédéric-Guillaume, né 15 Décembre 1799.

Tantes du Prince régnant.

Wilhelmine-Louise, née 28 Septembre 1765, Princesse douairière de Reuss-Greitz.
Amélie-Charlotte-Wilhelmine-Louise, née 6 Août 1776; veuve 22 Avril 1812, de *Victor-Charles-Frédéric*, Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg.
Henriette, née 23 Avril 1780; veuve du Prince Louis de Wurtemberg.

Princesses de Nassau-Usingen (*Branche éteinte dans les mâles*).

Auguste-Amélie, née 30 Décembre 1778, fille du feu Duc Frédéric-Auguste, dernier Prince de Nassau-Usingen, mort 24 Mars 1816, et de Louise, née Princesse de Waldeck, morte 17 Novembre 1816.

Louise-Henriette-Caroline, née 14 Juin 1763, fille du feu Prince Charles-Guillaume, frère du feu Duc Frédéric-Auguste, et de feue Caroline-Félicité, née Comtesse de Linange-Heidesheim.

Princesse de Nassau-Saarbruck (*branche éteinte dans les mâles*).

Marie-Françoise Maximilienne, née 2 Novembre 1761, Princesse de Montbarey; veuve 27 Avril 1797, de *Henri-Louis-Charles-Albert*, dernier Prince de Nassau-Saarbruck.

Nassau-Orange. Voyez Pays-Bas.

Saxe-Altenbourg (*ci-devant Hildburghausen*).

FRÉDÉRIC, né 29 Avril 1763, succède à son père le Duc Ernest-Frédéric-Charles 22 Septembre 1780, dans le duché de Saxe-Hildburghausen, prend le titre de Duc de Saxe-Altenbourg, par convention du 12 Novembre 1826; veuf 14 Mai 1818, de *Charlotte-Georgine-Louise-Frédérique*; fille de feu Charles-Louis, Duc de Mecklenbourg-Strelitz.

De ce mariage:

Joseph-Georges-Frédéric-Ernest-Charles, né 27 Août 1789, Prince héréditaire; marié 24 Avril 1817, à *Louise-Amélie-Wilhelmine-Philippine*, née 28 Juin 1799, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, duc de Wurtemberg. *De ce mariage:*

Alexandrine-Marie-Wilhelmine-Catherine-Charlotte-Thérèse-Henriette-Louise-Pauline-Elise-Frédérique-Georgine, née 15 Avril 1818.

Henriette-Frédérique-Thérèse-Elisabeth, née 9 Octobre 1823.

Elisabeth-Pauline-Alexandrine, née 26 Mars 1826.

Alexandrine-Frédérique-Henriette-Pauline-Marianne-Elisabeth, né 18 Juillet 1830.

Catherine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse, née 17 Juin 1787. Voyez Wurtemberg.

Thérèse-Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie, née 8 Juillet 1792, Reine de Bavière. Voyez Bavière.

Georges-Charles-Frédéric, né 24 Juillet 1796; marié 7 Octobre 1825 à *Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Charlotte-Catherine*, née 31 Mars 1803, petite-fille de Frédéric-François, Grand-Duc de Mecklenbourg-Schwerin. *De ce mariage:*

Ernest-Frédéric-Paul-Georges-Nicole, né le 16 Septembre 1826.

Albert-Auguste-Frédéric-Charles-Louis-Antoine-Alexandre-Gustave-Bernard-Edouard, né 31 Octobre 1827.

Frédéric-Guillaume-Charles-Louis-Georges, né 4 Octobre 1801.

Edouard-Charles-Guillaume-Chrétien, né 3 Juillet 1804.

Saxe-Cobourg et Gotha.

ERNEST (*Antoine-Charles-Louis*), né 2 Janvier 1784, succède à son père, le Duc François de Saxe-Saalfeld-Cobourg, 9 Déc. 1806, et, à la mort de Frédéric IV, avec qui s'est éteinte, dans les mâles, la ligne de Saxe-Gotha-Altenbourg, prend le titre de Duc de Saxe-Cobourg et Gotha 12 Novembre 1826; marié 31 Juillet 1817, à

Dorothée-Louise-Pauline-Charlotte-Frédérique-Auguste, née 21 Décembre 1800, fille d'Auguste, avant-dernier Duc de Saxe-Gotha, de son premier mariage avec Louise-Charlotte, Princesse de Mecklenbourg-Strélitz, actuellement séparés. (Voir plus bas *Princesses de* Saxe-Gotha-Altenbourg.

De ce mariage:

Ernest Auguste-Charles-Jean-Léopold-Alexandre-Edouard, né 21 Juin 1818, Pr. hérédit.

Albert-François-Auguste-Charles-Emmanuel, né 28 Août 1819.

Frères et Sœurs du Duc.

Sophie-Frédérique-Caroline-Louise, née 19 Août 1778; mariée 22 Février 1804, au Comte *Emmanuel de Mensdorf*.

Julienne-Henriette-Ulrique, actuellement *Anna-Féodorowna*, née 23 Septembre 1781; mariée 26 Février 1796, au Grand-Duc *Constantin* de Russie, mort le 27 Juin 1831 séparée 20 Mars 1820.

Ferdinand-Georges-Auguste, né 28 Mars 1785 ; marié 2 Janv. 1816, à *Marie-Antoinette-Gabrielle*, née 2 Juillet 1797, fille du Pr. François-Joseph de Kohary. *De ce mariage:*

Ferdinand-Auguste-François-Antoine, né 29 Octobre 1816.
Auguste-Louis-Victor, né 13 Juin 1818.
Victoire-Auguste-Antoinette, née 14 Février 1822.
Léopold-François-Jules, né 31 Janvier 1824.

Marie-Louise-Victoire, née 17 Août 1786, veuve en premières noces du Prince *Enrich de Linange*. Voyez GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.
Léopold-Georges-Chrétien-Frédéric, né 16 Déc. 1790; Roi des Belges. Voy. BELGIQUE.

Princesses de Saxe-Gotha-Altenbourg (*branche éteinte dans les mâles avec* Frédéric IV, 11 *Février* 1825).

Caroline-Amélie, née 11 Juillet 1771, sœur de Guillaume II, Electeur de Hesse; veuve 17 Mai 1822 d'*Emile-Léopold-Auguste*, dernier Duc de Saxe-Gotha.
Dorothée-Louise-Pauline-Charlotte-Frédérique-Auguste, Comtesse de Pölzig et Baiersdorf, fille du Duc Auguste de Saxe-Gotha ; mariée 31 Juillet 1817, au Duc *Ernest* de Saxe-Cobourg-Gotha, séparée 31 Mars 1826.

SAXE-MEINUNGEN.

BERNARD (*Erich-Freund*), né 17 Déc. 1803; Duc de Saxe-Meinungen, succède à son père, le Duc Georges, 24 Déc. 1803, sous la tutelle de sa mère, prend lui-même les rênes du gouvernement le 17 Déc. 1821, et, par la convention du 12 Nov. 1826, succède à la principauté de Hildbourghausen-Saalfeld, etc., marié 23 Mars 1825, à
MARIE-FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-CHRISTINE, née 6 Sept. 1804, fille de Guillaume II, Electeur de Hesse-Cassel.

De ce mariage :

Georges, né 2 Avril 1826, Prince héréditaire.

Sœurs du Duc.

Adélaïde-Amélie-Louise, née 13 Août 1792, Reine de la Grande-Bretagne. Voyez GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.
Ida, née 25 Juin 1794. Voyez SAXE-WEIMAR.

Mère du Duc.

Louise-Eléonore de Hohenlohe-Langenbourg, née 11 Août 1763, veuve 24 Décembre 1823 du Duc *Georges*, père du Prince régnant.

Tante du Duc.

Louise, veuve du Duc Auguste-Frédérique-Charles, oncle du Duc Bernard. Voyez WURTEMBERG.

ANHALT-DESSAU.

LÉOPOLD (*Frédéric*), né 1er Octobre 1794, duc d'Anhalt-Dessau, succède à son grand-père, le Duc Léopold-Frédéric-François, 9 Août 1817; marié 18 Avril 1818, à
FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-LOUISE-AMÉLIE, née 30 Sept. 1796, fille de feu le Prince Frédéric-Louis-Charles, frère de Guillaume III, roi de Prusse.

De ce mariage :

Léopold-Frédéric-François-Nicole, né 29 Avril 1831, Prince héréditaire.
Frédérique-Amélie-Agnès, née 24 Juin 1824.

Frères et Sœurs du Duc.

Amélie-Auguste, née 18 Août 1793. Voyez *Schwarzbourg-Rudolstadt*.
Georges-Bernard, né 21 Février 1796; veuf 14 Janvier 1829 de *Caroline-Louise-Amélie*, née 4 Avril 1804, fille de feu Charles-Gunther, Prince de Schwarzbourg-Rudolstadt. *De ce mariage:*

Louise, née 22 Juin 1826.

Louise-Frédérique, née 1er Mars 1798. Voyez *Hesse-Hombourg*.
Frédéric-Auguste, né 23 Septembre 1799.
Guillaume-Woldemar, né 29 Mai 1807.

Mère du Duc régnant.

Christiane-Amélie, née 29 Juin 1774, fille de feu Frédéric-Louis-Guillaume-Chrétien, Landgr. de Hesse-Hombourg; veuve 27 Mai 1814, de *Frédéric*, Prince héréditaire,

ANHALT-BERNBOURG.

ALEXIS (*Frédéric-Chrétien*), né 12 Juin 1767, Duc d'Anhalt-Bernbourg, succède à son père le Prince Frédéric-Albert, le 9 Avril 1796; marié 29 Novembre 1794, à *Marie-Frédérique*, fille de feu Guillaume I, Electeur de Hesse-Cassel née 14 Septembre 1768; séparés au mois d'Août 1817.

De ce mariage :

Alexandre-Charles, né 2 Mars 1805, Prince héréditaire.
Wilhelmine-Louise, née 30 Octobre 1799, épouse du Pr. *Frédéric* de Prusse. V. PRUSSE.

Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg (branche éteinte dans les mâles).

Amélie-Charlotte-Wilhelmine-Louise, fille du Prince Charles de Nassau-Weilbourg, née 6 Août 1776, veuve 22 Avril 1812 de *Victor-Charles-Frédéric*, dernier Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg. *De ce mariage :*

Emma, Princesse régnante de Waldeck.

ANHALT-COETHEN.

HENRI, né 38 Juil. 1778; Duc d'Anhalt-Coethen 23 Août 1830; marié 18 Mai 1819, à

AUGUSTA-FRÉDÉRIQUE-ESPÉRANCE, née 4 Août 1794, fille de Henri XLIV, Prince de Reuss, de la branche de Koesteritz.

Frère du Duc.

Louis, né 16 Août 1785.

Belle-Sœur du Duc.

Julie, née 4 Janvier 1793, Comtesse de Brandebourg; veuve 23 Août 1830 de Frédéric-Ferdinand, Duc d'Anhalt-Coethen.

SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT.

FRÉDÉRIC (*Gunther*), né 6 Novembre 1793, Prince de Schwarzbourg-Rudolstadt, succède à son père, 28 Avril 1807, sous la tutelle de sa mère; prend lui-même les rênes du gouvernement, 6 Novembre 1814; marié 15 Avril 1816, à

AMÉLIE-AUGUSTE, née 18 Août 1793, sœur de Léopold-Frédéric, Duc rég. d'Anhalt-Dessau.

De ce mariage :

Gunther, né 5 Novembre 1821, Prince héréditaire.
Gustave, né 7 Janvier 1828.

Frère et Sœur du Prince régnant.

Thécla, née 23 Février 1795; mariée 11 Avril 1817 au Prince *Otton-Victor* de Schoenbourg-Waldenbourg, né 1er Mars 1785.
Albert, né 30 Avril 1798, marié 26 Juillet 1827, à la Princesse *Auguste-Louise-Thérèse-Mathilde* de Solms-Braunfels, née 26 Juillet 1804.

Mère du Prince régnant.

Caroline-Louise, née 26 Août 1771, sœur de Frédéric-Joseph, Landgrave actuel de Hesse-Hombourg; veuve 28 Avril 1807 du Prince *Louis-Frédéric*.

Tante du Prince.

Louise-Ulrique, née 26 Oct. 1772, sœur de Frédéric-Joseph, Landgr. de Hesse-Hombourg, veuve 4 Fév. 1825, du Pr. Charles-Gunther, oncle du Duc régnant. *De ce mariage :*

François-Frédéric-Charles-Adolphe, né 27 Septembre 1801.
Caroline-Auguste-Louise-Amélie, née 4 Avril 1804. Voyez *Anhalt-Dessau*.
Marie-Guillaume-Frédéric, né 31 Mai 1806.
Marie-Caroline-Irène, épouse du Prince héréditaire de Schwarzbourg-Sondershausen. Voyez *Schwarzbourg-Sondershausen*.

Cousine du Prince.

Wilhelmine-Frédérique-Caroline, Princesse régnante de Schwarzbourg-Sondershausen. Voyez *Schwarzbourg-Sondershausen*.

SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN.

GUNTHER (*Frédéric-Charles*), né 5 Déc. 1760, Pr. de Schwarzbourg-Sondershausen succède à son père, le Pr. Chrétien-Gunther, 14 Oct. 1794; marié 23 Juin 1799,

WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE, née 21 Janvier 1774, fille du feu Prince Frédéric Charles-Gunther de Schwarzbourg-Rudolstadt.

De ce mariage :

Gunther-Frédéric-Charles, né 24 Sept. 1801, Prince héréditaire ; marié 12 Mars 1827, à *Marie-Caroline-Irène* de Schwarzbourg-Rudolstadt, née 4 Avril 1809. *De ce mariage :*

Gunther-Alexandre, né 18 Février 1828.
Elisabeth-Caroline-Louise, né 22 Mars 1829.
Charles-Gunther, né 7 Août 1830.

Emilie-Frédérique-Caroline, née 23 Avril 1800. Voyez *Lippe-Detmold.*

Frères du Prince régnant.

Gunther-Albert-Auguste, né 6 Septembre 1767.
ean-Charles-Gunther, né 24 Juin 1772 ; marié 5 Juillet 1811, à *Guntherine-Frédérique-Charlotte-Albertine*, née 24 Juillet 1791, fille du feu Prince Charles-Frédéric de a même maison. *De ce mariage :*

Louise-Frédérique-Albertine-Pauline, née 12 Mars 1813.
Charlotte-Frédérique-Amélie-Albertine, née 7 Septembre 1816.

Cousines du Prince régnant.

Albertine-Charlotte-Auguste, Princesse douairière de Waldeck. Voyez Waldeck.
Guntherine-Frédérique-Charlotte-Albertine, épouse du Prince *Charles* de cette maison. Voyez plus haut.

Hohenzollern-Hechingen.

FRÉDÉRIC (*Hermann-Otton*), né 22 Juillet 1776; Prince de Hohenzollern-Hechingen, succède à son père, le Prince Hermann-Frédéric-Otton, 2 Novembre 1810 ; marié 26 Avril 1800, à

Marie-Louise-Pauline, fille du Duc Pierre de Courlande et Sagan, née 19 Fév. 1782.

De ce mariage :

Frédéric-Guillaume-Hermann-Constantin, né 16 Février 1801, Prince héréditaire ; marié 22 Mai 1826, à *Eugénie-Napoléone*, née 23 Décembre 1808, fille du feu Prince Eugène de Beauharnais, Duc de Leuchtenberg.

Sœur consanguine du Prince régnant.

(Issue du 1er mariage du Prince Hermann-Frédéric-Otton avec Louise-Julie-Constance, Comtesse de Mérode-Westerloo.)

Louise-Julie-Constance, née 1er Novembre 1774 ; mariée au Baron Heer du Bourg.

Sœurs consanguines du Prince régnant.

(Issues du 3e mariage du même Prince Hermann-Frédéric-Otton et de Marie-Monique, Comtesse de Waldbourg-Zeil-Wurzach.)

Marie-Antoinette, née 8 Février 1781 ; veuve le..... de *Frédéric-Louis*, Comte de Waldbourg-Capustigal.
Maximilienne-Antoinette, née 30 Novembre 1787 ; mariée 17 Mai 1817, à *Clément-Joseph*, Comte de Lodron.
Joséphine, née 14 Mai 1790 ; mariée 31 Août 1811, à *Ladislas*, Comte de Festetics de Tolna.

Oncle et Tante du Prince.

Frédéric-François-Xavier, né 21 Mai 1757, marié 22 Janvier 1787, à *Marie-Thérèse*, née 24 Juin 1763, Comtesse de Wildenstein et Cahlsdorf. *De ce mariage :*

Frédéric-François-Antoine, né 3 Novembre 1790.
Frédérique-Julie, née 27 Mars 1792.
Frédérique-Joséphine, née 7 Juillet 1795, mariée 2 Janvier 1826 à Félix de Lilien, Baron de Bourg-Feistritz.
Félicité-Thérèse, née 18 Décembre 1763, mariée au Comte de Hoen de Neufchâteau.

Enfans du Grand-Oncle le Prince *Frédéric-Antoine*, mort le 26 Février 1812.

Joseph-Guillaume, né 20 Mars 1776, Evêque de Varmie.
Caroline, née Baronne de Veyhen, veuve du prince *Hermann*, mort 6 Novembre 1827. *De ce mariage :*

Caroline-Ernestine-Ida, né 9 Janvier 1808.

HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN.

CHARLES-ANTOINE, né 20 Février 1785; Prince de Hohenzollern-Sigmaringen, succède à son père le Prince Antoine 17 Octobre 1831; marié 4 Février 1808, à

ANTOINETTE-MURAT, née 5 Janvier 1793.

De ce mariage :

Charles-Antoine-Joachim-Zéphirin-Frédéric-Meinrad, né 7 Sept. 1811, Prince héréditaire.
Annunciade-Caroline-Joachime-Antoinette-Amélie, née 6 Juin 1810.
Amélie-Antoinette-Caroline-Adrienne, née 30 Avril 1815.
Frédérique-Wilhelmine, née 24 Mars 1820.

Mère du Prince.

Amélie-Zéphirine de Salm-Kyrbourg, née 6 Mars 1760; Princesse douairière; veuve 17 Octobre 1831, du Prince *Antoine-Aloys-Meinrad-François.*

Tante du Prince.

Marie-Crescente-Anne-Jeanne-Françoise, née 24 Juillet 1766, épouse de *François-Xavier,* Comte de Treuberg.

LIECHTENSTEIN.

JEAN-JOSEPH, né 26 Janvier 1760; Duc de Troppau et Jægerndorf, Prince de Liechtenstein, 24 Mars 1805; marié 12 Avril 1792, à

JOSÉPHINE-SOPHIE de Furstenberg, née 20 Juin 1776.

De ce mariage :

Aloys-Marie-Joseph, né 25 mai 1796, Prince héréditaire.
Marie-Sophie, née 5 Septembre 1798; mariée 4 Août 1817, au Comte Vincent Esterhazy de Galantha.
Marie-Joséphine, née 11 Janvier 1800.
François-de-Paule-Joachim, né 25 Février 1802.
Charles, né 14 Juin 1803.
Henriette, née 1er Avril 1806; marié 1er Octobre 1825 au Comte Joseph Huniady.
Frédéric, né 21 Septembre 1807.
Edouard-François-Louis, né 22 Février 1809.
Auguste-Ignace, né 22 Avril 1810.
Ida-Léopoldine-Sophie-Marie-Joséphine-Françoise, née 12 Septembre 1811.
Rodolphe, né 5 Octobre 1816.

Sœur du Prince.

Marie-Joséphine-Ermengilde, née 13 Avril 1768; mariée à *Nicolas,* Prince d'Esterhazy.

Enfant de l'oncle, le Prince Charles-Borromée-Joseph, mort 21 Fév. 1789.

Marie-Joséphine-Éléonore, née 6 Décembre 1763; mariée 29 Janvier 1782, à *Jean-Népomucène-Ernest,* Comte de Harrach; veuve 11 Avril 1829.

Belle-Sœur du Prince.

Caroline-Engelberte-Félicité, née 13 Novembre 1768, Comtesse de Manderscheid-Blankenhayn, veuve 24 Mars 1805 du Prince *Aloys-Joseph* de Liechtenstein.

WALDECK.

GEORGES (*Frédéric-Henri*), né 02 Septembre 1789, Prince de Waldeck et Pyrmont, succède à son père, le Prince *Georges,* 9 Septembre 1813; marié 26 Juin 1823, à

EMMA, née 20 Mai 1802, fille de feu Victor-Charles-Frédéric, dernier Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg. *De ce mariage :*

Auguste-Amélie-Ida, née 21 Juillet 1824, Abbesse du chapitre de Schaaken.
Herminie, née 29 Septembre 1827.

Frères et Sœurs du Prince régnant.

Ida-Caroline-Louise. Voyez *Lippe-Schaumbourg.*
Charles-Chrétien, né 12 Avril 1803.
Hermann-Otton-Chrétien, né 12 Octobre 1809.

Mère du Prince régnant.

Albertine-Charlotte-Auguste, née 1er Fév. 1768; fille du feu Prince Auguste de Schwarzbourg-Sondershausen, Douairière; veuve 9 Septembre 1813, du Prince *Georges.*

Branche cadette des Comtes de Waldeck. — (*Bergheim.*)

Charles, né 47 Novembre 1778; marié 25 Avril 1819 à la Comtesse *Caroline*, fille du Baron Schilling de Canstadt, née 2 Février 1798. *De ce mariage :*

Caroline-Mathilde-Emma-Charlotte-Chrétienne-Louise, née 23 Juin 1826.
Agnès-Ferdinande-Frédérique-Louise-Caroline, né 23 Juillet 1827.

Belle-Sœur du Prince.

Amélie-Charlotte-Auguste-Wirths, née 7 Septembre 1785, veuve 18 Juin 1826 du Comte *Georges*, Prince de Waldeck-Limpourg, frère du Comte actuel.

Reuss (Branche aînée). — *Reuss-Greitz.*

HENRI XIX, né 1er Mars 1790; Pr. de Reuss-Greitz 19 Janv. 1817, marié 7 Janv. 1822, à Gasparine, née 8 Août 1800, Princesse de Rohan-Rochefort. *De ce mariage :*

Louise-Caroline, née 3 Décembre 1822.
Elisabeth-Henriette, née 23 Mars 1824.

Frère et Mère du Prince régnant.

Henri XX, né 29 Juin 1794.
Wilhelmine-Louise, née 28 Septembre 1765, fille de feu le Prince Charles de Nassau-Weilbourg; veuve 29 Janvier 1817, du Prince Henri XIII.

Reuss (Branche cadette). — *Reuss-Schleitz.*

HENRI LXII, ne 31 mai 1785, Prince de Reuss-Schleitz 17 Avril 1818.

Frère et Sœur du Prince.

Christine-Philippine-Louise, née 9 Septembre 1781.
Henri LXVII, né 20 Octobre 1789; marié 18 Avril 1820, à *Sophie-Adélaïde Henriette*, née 28 mai 1800, sœur du Prince actuel de Reuss-Ebersdorf. *De ce mariage :*
Henri V, né 4 Décembre 1821.
Anne-Caroline-Louise-Adélaïde, née 16 Décembre 1822.
Marie-Elisabeth-Henriette-Adélaïde, née 8 Juin 1824.

Mère du Prince.

Caroline-Henriette, née 11 Juin 1761, Princesse de Hohenlohe-Kirchberg; veuve 17 Avril 1818, de Henri LXII.

Reuss-Lobenstein-Ebersdorf (2e rameau de la seconde branche).

HENRI LXXII, né 27 Mars 1797; Prince de Reuss-Ebersdorf 10 Juillet 1822.

Sœurs du Prince.

Caroline Auguste-Louise, née 27 Septembre 1792.
Sophie-Adélaïde-Henriette, née 28 Mai 1800. Voyez *Reuss-Schleitz.*

Mère du Prince.

Louise-Henriette, née 30 Mars 1772, Comtesse de Poym; veuve 10 Juillet 1822 du Prince Henri LI.

Tantes du Prince.

Auguste-Caroline, née 19 Janvier 1757. Voyez Saxe-Cobourg et Gotha.
Louise-Christine, née 2 Juin 1759, mère de Henri LXIV, Pr. de Reuss-Schleitz-Koestritz.

Lippe. — *Lippe-Detmold.*

LÉOPOLD (*Paul-Alexandre*), né 6 Novembre 1796, Prince de la Lippe-Detmold, succède à son père le 4 Avril 1803, sous la tutelle de sa mère; prend lui-même les rênes du gouvernement 3 Juillet 1820; marié 23 Avril 1820, à

Emilie-Frédérique-Caroline, née 23 Avril 1800, fille de Gunther, Prince régnant de Schwarzbourg-Sondershausen. *De ce mariage :*

Paul-Frédéric-Emile-Léopold, né 1er Septembre 1821, Prince héréditaire.
Christine-Auguste-Louise-Charlotte, née 9 Novembre 1822.
Gunther-Frédéric-Woldemar, né 18 Avril 1824.
Marie-Caroline-Frédérique, née 1er Décembre 1825.
Paul-Alexandre-Frédéric, né 18 Octobre 1827.
Hermann-Emile, né 24 Juillet 1829.

Frère du Prince.

Frédéric-Albert-Auguste, né 8 décembre 1797.

Grand' Tante du Prince.

Emile-Louise, née 10 Décembre 1764, Comtesse d'Ysembourg-Philippseich; veuve 31 Août 1800 du Comte *Louis-Henri-Adolphe*, frère du grand père du Prince.

Lippe-Schaumbourg.

GEORGES-GUILLAUME, né 20 Déc. 1784, Prince de la Lippe-Schaumbourg, 13 février 1787; marié 23 Juin 1816, à

IDA-CAROLINE-LOUISE, née 26 Septembre 1796, sœur de Georges-Frédéric-Henri, Prince régnant de Waldeck. *De ce mariage:*

Adolphe-Georges, né 1er Août 1817, Prince héréditaire.
Mathilde-Augustine-Wilhelmine-Caroline, née 11 Septembre 1818.
Adélaïde-Christine-Julie-Charlotte, née 9 Mars 1821.
Ernest-Auguste, né 12 Décembre 1822.
Ida-Marie-Auguste-Frédérique, née 26 Mai 1824.

Sœurs du Prince.

Wilhelmine-Charlotte, née 18 Mai 1783; mariée, 7 Novembre 1814, à *Ernest-Frédéric*, Comte de Munster, Ministre-d'Etat du royaume de Hanôvre.
Caroline-Louise, née 29 Novembre 1786.

RÉPUBLIQUES.

BOLIVIA.

M. le général SANTA-CRUX, Président.

CHILI.

M. . . . . Président.

COLOMBIE.

M. . . . . .

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE-CENTRALE.

M. le général MORRAZAN, Président.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE-SEPTENTRIONALE.

M. le général JACKSON, élu Président 4 mars 1829.

ÉTATS-UNIS MEXICAINS.

M. le général don ANASTASIO BUSTAMENTE, Vice-Président, chargé du pouvoir exécutif.

GRÈCE.

M. . . . . Président.

HAÏTI.

M. JEAN-PIERRE BOYER, Président.

PÉROU.

M. le grand-maréchal AUGUSTIN GAMARRA, Président.

PROVINCES-UNIES DE RIO DE LA PLATA.

M. le général ROSAS, Gouverneur de la province de Buénos-Ayres, chargé du pouvoir exécutif.

SUISSE.

M. PFYFFER, Avoyer de la ville et république de Lucerne, Président du Directoire fédéral pour l'année 1832.

URUGUAY.

M. le général LAVALLEJA, Président.

SECTION II.

CARDINAUX COMPOSANT LE SACRÉ-COLLÉGE.

CARDINAUX-ÉVÊQUES.

Création de Pie VII.

1801. Barthelemi Pacca, né à *Benevento*, 25 décembre 1756.
1803. Pierre-François Galeffi, né à *Cesena*, 27 octobre 1770.
1816. Thomas Arezzo, né à *Orbitello*, 17 décembre 1756.
1816. Emmanuel de Grégorio, *Napolitain*, né 18 décembre 1758.
1823. Joseph-François Falza Cappa, né à *Corneto*, le 7 avril 1767.
1823. Charles-Marie Pedicini, né à *Bénévent*, le 2 novembre 1769.

CARDINAUX-PRÊTRES.

1801. Louis Ruffo Scilla, *Napolitain*, né 25 août 1750.
1801. César Brancadoro, né à *Fermo*, 18 août 1755.
1803. Joseph Fesch, né à *Ajaccio*, 3 janvier 1763.
1804. Charles Oppizzoni, né à *Milan*, 15 avril 1769.
1816. Joseph Morozzo, né à *Turin*, 12 mars 1758.
1816. Fabrice-Sceberas Testaferrata, né à *Malte*, 20 avril 1750.
1816. Benoit Naro, né à *Rome*, 26 Juillet 1744.
1816. George Doria Pamphily, né à *Rome*, 17 novembre 1772.
1823. Antoine Pallotta, né à *Ferrare*, le 23 février 1770.
1823. Hercule Dandini, né à *Rome*, le 25 juillet 1759.
1823. Charles Odescalchi, né à *Rome*, le 5 mars 1785.
1823. Placide Zurla, né à *Lignano*, le 2 avril 1769.

Création de Léon XII.

1824. Jean-Baptiste Bussi, né à *Rome*.....
1824. Charles-Gaetan Gaysruk, né à *Clagenfurt*, le 7 août 1769.
1824. Patrice Da Silva, né à *Leira*, le 15 octobre 1756.
1824. Pierre de Inguanzo Ribera, né à *Slanes*, *principauté des Asturies*, 29 décembre 1764.
1825. Gustave-Maximilien-Juste, Prince de Croy, né au *Vieux-Condé*, 12 septembre 1773.
1826. Louis Micara, né à *Frascati*, 12 octobre 1775.
1826. Antoine de Latil, né à *l'île Sainte-Marguerite*, 6 mars 1761.
1826. François-Xavier Cienfuegos, né à *Oviedo*, 14 mars 1766.
1826. Jacques Giustiniani, né à *Rome*, 29 décembre 1769.
1826. Vincent Macchi, né à *Montefiascone*, 31 août 1770.
1826. Jacques-Philippe Fransoni, né à *Gènes*, 10 décembre 1775.
1826. Alexandre de Rudnay, né à *Szent-Reletsz*, 4 octobre 1760.
1826. Pierre Caprano, né à *Rome*, 28 février 1759.
1826. Benoît-Pierre Barberini, né à *Rome*, 22 octobre 1788.
1826. Jean-Antoine Benvenuti, né à *Sinigalia*, 16 mai 1765.
1827. Joachim-Jean-Xavier D'Isoard, né à *Aix*, 23 octobre 1766.
1827. Ignace Nasalli, né à *Parme*, 7 octobre 1750.
1828. Antoine-Dominique Gamberini, né à *Imola*, 31 octobre 1760.

Création de Pie VIII.

1829. Cesar-Nembrini-Pironi Gonzague, né à *Ancône* . . . . . 1768.
1830. Thomas Weld, né à *Londres*, 20 janvier 1773.
1830. Louis-François-Auguste de Rohan Chabot, né à *Paris*, 29 février 1788.

Création de Grégoire XVI.

1831. Louis Lambruschini, né à.....
1831. Joseph-Antoine Sala, né à.....

CARDINAUX-DIACRES.

Création de Pie VII.

1801. Joseph Albani, né à *Rome*, 13 septembre 1750.
1816. Jean Caccia Piatti, né à *Novare*, 8 mars 1751.
1817. Augustin Rivarola, né à *Gênes*, 14 mars 1758.
1823. Antoine Frosini, né à *Modène*, le 8 septembre 1751.
1823. Thomas-Riario Sforza, né à *Naples*, le 8 janvier 1782.

Création de Léon XII.

1826. Thomas Bernetti, né à *Fermo*, 29 décembre 1779.
1828. Jean-François Marco y Catalan, né à *Bello*, 24 octobre 1771.

Création de Pie VIII.

1830. Dominique de Simone, né à *Bénévent*, 29 novembre 1768.

SECTION III.

Ambassadeurs et Ministres des Puissances étrangères résidant près le Roi. — Introducteur des Ambassadeurs.

AMBASSADEURS ET MINISTRES DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES,

Résidant près le Roi.

ÉTATS ROMAINS.

S. E. M. . . . . Nonce du St.-Siége.

M. l'Abbé GARIBALDI, *Chargé d'Affaires.*

Rue de Tournon, n. 12.

AUTRICHE.

S. E. M. le Cte d'APPONY, *Ambassadeur.*

Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 107.

BADE.

M. GERSTLACHER, *Chargé d'affaires.*

Rue Basse-du-Rempart, n. 18.

BAVIÈRE.

M. le B^on^ DE PFEFFEL, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*

Rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 33.

BELGIQUE.

M. LE HON (Charles), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*

Rue de la Chaussée-d'Antin, n. 7.

BRÉSIL.

M. le Chev. DA ROCHA, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*

Rue de Clichy, n. 27.

COLOMBIE.

M. . . . . .

DANEMARK.

M. DE JUEL, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*

Rue Chauchat, n. 2.

DEUX-SICILES.

N. . . . . *Ambassadeur extraordinaire.*

M. Versace, *Chargé d'Affaires.*

Rue de l'Université, n. 57.

ESPAGNE.

S. E. M. le Cte D'OFALIA, *Ambassadeur.*
Rue de Clichy, n. 19.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

M. RIVES, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
Rue de l'Université, n. 82.

ÉTATS-UNIS MEXICAINS.

M. . . . . .

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

M. le Vte GRANVILLE, *Ambassadeur extraordinaire.*
Rue du Faub.-St.-Honoré, n. 39.

VILLES LIBRES ET ANSÉATIQUES DE HAMBOURG, BRÊME ET LUBECK, ET VILLE LIBRE DE FRANCFORT-SUR-LE-MEIN.

M. RUMPFF, *Ministre Résident.*
Rue Caumartin, n. 22.

HANOVRE.

M. le Cte DE GROTE, *Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire.*
Rue Basse-du-Rempart, n. 44.

HESSE-ÉLECTORALE.

M. DE RIVIÈRE (A.), *Ministre Résident.*
Rue de Clichy, n. 9.

HESSE-DARMSTADT.

M. le Bon DE PAPPENHEIM (Emile), *Chargé d'Affaires.*
Rue du Marché-d'Aguesseau, n. 2.

LUCQUES.

S. E. M. le Cte D'OFALIA, Ambassadeur extraordinaire d'Espagne, *Ministre plénipotentiaire.*
Rue de Clichy, n. 19.

MECKLENBOURG-SCHWÉRIN.

M. DE OERTHLING, *Ministre Résident.*
Rue de la Madeleine, n. 14.

MECKLENBOURG-STRELITZ, etc.

M. WEYLAND, *Chargé d'Affaires.*
Rue Caumartin, n. 7.

NASSAU.

M. DE FABRICIUS, *Chargé d'Affaires.*
Rue de la Ville-l'Evêque, n. 10 *bis.*

PARME.

S. E. M. le Cte D'APPONY, Ambassadeur d'Autriche, *Chargé des Affaires de Parme.* (Voyez AUTRICHE.)
Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 107.

PAYS-BAS.

M. le Bon FAGEL, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
Rue de la Ville-l'Evêque, n. 17.

PORTUGAL.

M. . . . . .

PRUSSE.

M. le B^on^ DE WERTHER, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipot.*
Rue de Lille, n. 86.

RUSSIE.

S. E. M. le Cte POZZO DI BORGO, *Ambassadeur extraordinaire.*
Rue des Champs-Elysées, n. 1.

SARDAIGNE.

S. E. M. le Cte DE SALES, *Ambassadeur.*
Rue Saint-Dominique, n. 69.

SAXE (Royaume de).

M. le B^on^ KŒNNERITZ, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotent.*
Rue de la Pépinière, n. 21.

SAXE-WEIMAR.

M. WEYLAND, *Chargé d'Affaires.* Voyez MECKLENBOURG-STRELITZ.

SAXE (Maisons ducales).

M. . . . . *Chargé d'Affaires.*

SUÈDE ET NORWÈGE.

M. le Cte DE LŒVENHIELM (Gustave), *Envoyé extr. et Ministre plénip.*
Rue d'Anjou Saint-Honoré, n. 58.

SUISSE.

M. DE TSCHANN, *Chargé d'Affaires.*
Rue Neuve-des-Mathurins, n. 23.

TOSCANE.

M. le Commandeur BERLINGHIERI, *Ministre Résident.*
Rue du Marché d'Aguesseau, n. 4.

TURQUIE.

M. . . . . *Chargé d'Affaires.*

WURTEMBERG.

M. le Cte DE MULINEN, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotent.*
Rue Neuve-des-Mathurins, n. 15.

INTRODUCTEUR DES AMBASSADEURS.

M. le Cte Victor DE SAINT-MAURIS ✻, rue de Lille, n. 82.

SECTION IV.

AMBASSADEURS ET MINISTRES FRANÇAIS,

Résidant près les Puissances étrangères.

AUTRICHE.

Résidence, Vienne.

M. le M^al^ Mis MAISON (G ✻), Pair, *Ambassadeur.*
M. le Cte DE LATOUR-MAUBOURG (Septime) ✻, *premier Secrétaire d'Ambass.*
M. le Cte de MURAT, *second.*
M. LUTTEROTH, *troisième.*

BADE.

Résidence, Carlsruhe.

M. le Cte DE BOUILLÉ (René) ✻, *Ministre plénipotentiaire.*
M. le Bon de BUSSIÈRES, *Secrétaire de Légation.*

BAVIÈRE.

Résidence, Munich.

M. le Bon MORTIER ✻, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*
M. le Cte DE SERCEY, *premier Secrétaire de Légation.*
M. TERNAUX, *second.*

BELGIQUE.

Résidence, Bruxelles.

M. . . . . *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotent.*
M. DE TALLENAY ✻, *premier Secrétaire de Légation.*
M. CHODRON, *second.*

BRÉSIL.

Résidence, Rio-de-Janeïro.

M. . . . . *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
M. PONTOIS ✻, *premier Secrétaire de Légation.*
M. DE LURDES, *second.*
M. le Bon DANDRÉ, *troisième.*
M. TAUNAY, Vice-Consul honoraire, *Chancelier.*

COLOMBIE.

M. le Cte D'ESTOURMEL ✻, *Ministre plénipotentiaire.*
M. LEMOINE, *Secrétaire de Légation.*

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

Résidence, Francfort.

M. le Bon ALLEYE DE CYPREY ✻, *Ministre plénipotentiaire.*
M. le Bon REINHARD, *Secrétaire de Légation.*

DANEMARK.

Résidence, Copenhague.

M. le Mis de SAINT-SIMON (G O ✻), Pair, *Envoyé extr. et Ministre plén.*
M. le Mis d'EYRAGUES, *Secrétaire de Légation.*

DEUX-SICILES.

Résidence, Naples.

M. le Mis Fay de la Tour-Maubourg (G O ✻), *Ambassadeur.*
M. de Bussières (Edmond) ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. de Grouchy (Emm.) ✻, *second.*
M. Fourcade, Vice-Consul honoraire, *Chancelier.*

ESPAGNE.

Résidence, Madrid.

M. le Cte de Rayneval (G O ✻), *Ambassadeur.*
M. le Bon Billing ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. le Cte Roger ✻, *second.*
M. d'Haussonville, *troisième.*
M. Champeaux, Vice-Consul honoraire, *Chancelier.*

ÉTATS ROMAINS.

Résidence, Rome.

M. le Cte de Saint-Aulaire (O ✻), Pair, *Ambassadeur.*
M. Bellocq (O ✻), *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. le Bon de Beugnot ✻, *second.*
M. de Langsdorf ✻, *troisième.*

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Résidence, Washington.

M. Serurier (O ✻), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
M. Pageot, *premier Secrétaire de Légation.*
M. Sontag, *second.*
M. Roux de Rochelle (Jules), *troisième.*

ÉTATS MEXICAINS.

Résidence, Mexico.

M. le Bon Deffaudis (O ✻), *Ministre plénipotentiaire.*
M. le Bon Gros ✻, *premier Secrétaire de Légation.*
M. Delille, *second.*
M. Lainé de Villevêque, Vice-Consul honoraire, *Chancelier.*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Résidence, Londres.

M. le Prince de Talleyrand (G ✻), Pair, *Ambassadeur.*
M. Tellier de Blanrieu (O ✻), *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. de Bascourt ✻, *second.*
M. Périer (Casimir), *troisième.*

GRÈCE.

Résidence, Nauplie.

M. le Bon Rouen (O ✻), *Résident.*
M. Dubois de Saligny, *Secrétaire de Légation.*

HANOVRE.

Résidence, Hanôvre.

M. Bresson (Charles) ✻, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotent.*
M. de Scey, *Secrétaire de Légation.*

HESSE-ÉLECTORALE.

Résidence, Cassel.

M. DE CABRÉ ✻, *Ministre plénipotentiaire.*
M. DE LABORDE (Léon), *Secrétaire de Légation.*

HESSE-DARMSTADT ET DUCHÉ DE NASSAU.

Résidence, Darmstadt.

M. le Cte DE SALIGNAC-FÉNÉLON (O ✻), *Ministre plénipotentiaire.*
M. DU BLAISEL ✻, *Secrétaire de Légation.*

MECKLEMBOURG-SCHWERIN, MECKLEMBOURG-STRELITZ, OLDENBOURG, VILLES LIBRES ET ANSÉAT. DE HAMBOURG, BRÊME ET LUBECK.

Résidence, Hambourg.

M. ROTH (O ✻), *Ministre plénipotentiaire.*
M. DE LASALLE ✻, *Secrétaire de Légation.*

PAYS-BAS.

Résidence, La Haye.

M. le Mis DE DALMATIE ✻, *Envoyé extraord. et Ministre plén.*
M. le Cte DE LA ROCHEFOUCAULD (Polydore) ✻, *premier Secrétaire de Légat.*
M. le D'HENNEZEL, *second.*

PORTUGAL.

M. . . . . .

PRUSSE

Résidence, Berlin.

M. le Cte DE FLAHAULT (O ✻), *Envoyé extraord. et Ministre plén.*
M. le Cte DE LA ROCHEFOUCAULD (Hipp.) ✻, *premier Secrétaire de Légation.*
M. PÉRIER (Eugène), *second.*

RUSSIE.

Résidence, Saint-Pétersbourg.

M. le Mal Duc DE TRÉVISE (G ✻), Pair, *Ambassadeur.*
M. le Bon de BOURGOING (C ✻), *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. de LAGRENÉ ✻, *second.*
M. le Cte DE BÉARN, *troisième.*
M. VALADE, Vice-Consul honoraire, *Chancelier.*

SARDAIGNE.

Résidence, Turin.

M. le Bon DE BARANTE (O ✻), Pair, *Ambassadeur.*
M. DE CHASTEAU ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. DE SESMAISONS, *second.*

SAXE.

Résidence, Dresde.

M. le Cte DE REINHARDT (G O ✻), *Envoyé extr. et Ministre plén.*
M. le Bon DE BELLEVAL ✻, *Secrétaire de Légation.*

SAXE (*Grand-Duché*).

Résidence, Weymar.

M. le Cte DE VAUDREUIL (Alfred) ✻, *Chargé d'Affaires.*

SUÈDE ET NORWÉGE.

Résidence, Stockholm.

M. le Mis DE SAINT-SIMON (G O ✻), Pair, *Envoyé extr. et Min. plén.*

M. BILLECOQ ✻, *Secrétaire de Légation.*

SUISSE.

Résidence, Berne.

M. le Vte DE RUMIGNY (C ✻), *Ambassadeur.*

M. le Mis DE VALMY, *premier Secrétaire.*

M. THURIOT DE LA ROZIÈRE, *second.*

TOSCANE.

Résidence, Florence.

M. . . . . *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*

M. DE GANAY, *Secrétaire de Légation.*

TURQUIE.

Résidence, Constantinople.

M. . . . . *Ambassadeur.*

M. le Bon DE VARENNE ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*

M. DE COHORN ✻, *second.*

M. GILBERT DE VOISINS, *troisième.*

M. CASTAGNE (A.), Consul honoraire, *Chancelier.*

WURTEMBERG.

Résidence, Stuttgardt.

M. le Vte DE FONTENAY ✻, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénip.*

M. d'HAILLY ✻, *Secrétaire de Légation.*

CHANGEMENS A FAIRE DANS LA SECTION PRÉCÉDENTE.

M. BRESSON (Charles) ✻, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire en Bavière* (Munich).

M. le Cte DE LATOUR-MAUBOURG (Septime) ✻, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire en Belgique* (Bruxelles).

M. le Bon MORTIER ✻, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire en Danemark* (Copenhague).

M. MARTIN, *Envoyé extraord. et Ministre plénip. à la Cour de Hanovre.*

M. le Bon DE BOURGOING (C ✻), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire près le Roi de Saxe* (Dresde).

M. DE LAGRENÉE ✻, 1er *Secrétaire d'Ambassade en Russie.*

M. le Cte DE BÉARN, *second idem.*

M. le Bon D'ANDRÉ, *troisième idem.*

Emploi vacant.

N. . . . . 1er *Secrétaire d'Ambassade en Autriche.*

SECTION V.

MINISTRES DE CABINETS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES.

AUTRICHE.

S. A. Pr. DE METTERNICH, *Chanc. de Cour et d'Etat, Min. des aff. étrang.*
Cte MITTROVSKY, *Ministre de l'intérieur.*
Cte SEDLUITZKY, *Président du département de la Police.*
Cte NADASDY, *Ministre des finances.*
N. . . . . *Ministre de la guerre.*

BADE.

M. le B^on DE TURCKHEIM, *Ministre de la Maison et des Affaires étrang.*
M. DE GULAT, *Conseiller-d'Etat, Président du Ministère de la justice.*
M. WINTER, *Cons.-d'Etat, Président du Ministère de l'intérieur.*
M. le B^on DE SCHAEFFER, *Lieut.-gén., Président du Ministère de la guerre.*
M. DE BOECKH, *Ministre des finances.*
M. JOLLY, *Conseiller d'Etat,*
M. WEILLER, *Conseiller intime,* } *Membres du Ministère d'Etat.*

BAVIÈRE.

B^on DE GIESÉ, *Ministre de la maison et des affaires étrangères.*
B^on ZU-RHEIN, *Ministre de la justice.*
Prince D'OETTINGEN-WALLERSTEIN, *Ministre de l'intérieur.*
M. DE MIEG, *Ministre des finances.*
Major-Général et Brigadier DE WEINRICH, *Ministre de la guerre.*

BELGIQUE.

M. RAIKEM (J.), *Ministre de la justice.*
M. le Chev. DE THEUX DE MEYLAND, *Ministre de l'intérieur.*
M. DE MUELENAERE, *Ministre des affaires étrangères.*
M. DE BROUCKÈRE (Ch.), *Ministre de la guerre.*
M. COGHEN, *Ministre des finances.*

BRÊME (Ville libre).

M. SMIDT (J.), *Chef du départ. des aff. étrang.*
M. GROENING (H.),
M. NONNEN (S. H.),
M. DUNTZE (Michel), } *Bourguemestres.*
M. GROENING (A. G. B.),
M. IKEN (A. F. A.), } *Syndics.*

BRÉSIL.

RÉGENCE, OU GOUVERNEMENT.

DE LIMA SILVA (Francisco).
DA COSTA CARVALHO (Joze).
BRAULIO MUNIZ (Joâo).

Ministère.

DE CAMPOS (Francisco-Carneiro), *Ministre des affaires étrangères.*
LINO COUTINHO (Joze), *Ministre de l'intérieur.*
DE VASCONCÉLLOS (Bernardo-Pereira), *Min. des fin. et Présid. du Tréso.*
DA FONCECA LIMA E SILVA (Manoel) *Ministre de la guerre.*

TORRES (Joaquim-Jozé-Rodrigues), *Ministre de la marine.*
FEJO (Diogo-Antonio), *Ministre de la justice et du culte.*

BRUNSWICK.

M. DE VELTHEIM,
M. DE SCHLEINITZ,
M. SCHULZ,
} *Memb. composant le Min. d'Etat, agissant collect.*

DANEMARK.

DE KRABBE-CARISIUS, *Min. privé d'Etat, Chef du départ. des aff. étrang.*
Cte W. DE MOLTKE, *Min. des finances, Présid. de la Chambre des finances.*
Chambellan LOWTZOW, *Chef de la Chambre du comm. et des Douanes.*
Cte DE MOLTKE, *Ministre privé d'Etat, Prés. de la chancellerie allemande.*
DE STEEMANN, *Min. privé d'Etat et de Justice, Présid. de la chanc. danoise.*

DEUX-SICILES.

M. le Duc DE GUALTIERI, *Présid. par intérim du Conseil des Ministres.*
M. le Prince DE CASSARO, *Ministre Secrétaire-d'Etat des aff. étrang.*
M. PARISIO, *Ministre Secrétaire-d'Etat de la Justice.*
M. le Mis DE PIETRACATELLA, *Min. Secrét.-d'Et. de l'Intér.*
M. le Mis RUFFO, *Ministre Secrétaire-d'Etat de la Maison du Roi et des Ordres chevaleresques.*
M. le Lieutenant-général FARDELLA, *Ministre Secrétaire-d'Etat de la Guerre et de la Marine.*
M. le Mis D'ANDREA, *Ministre Secrétaire-d'Etat des Finances, et chargé par intérim du portefeuille des Affaires ecclésiastiques.*
M. le Maréchal-de-camp, Mis DEL CARETTO, *Ministre Secrét.-d'Etat de la Police générale du royaume.*

ESPAGNE.

Cte DE LA ALCUDIA, 1er *Secrét.-d'Etat, Ministre des affaires étrangères.*
Don Francisco-Tadeo CALOMARDE, *Ministre de grâce et de justice.*
Mis DE ZAMBRANO, *Ministre de la guerre.*
Don Luis-Maria, Cte DE SALAZAR, *Ministre de la marine.*
Don Luis-Lopez BALLESTEROS, *Ministre des finances.*

ÉTATS-ROMAINS.

Mgr. le Cardinal BERNETTI, *Secrétaire-d'Etat.*
Mgr. le Cardinal ALBANI, *Secrétaire des Brefs et des Pétitions.*
Mgr. le Cardinal GALEFFI, *Ministre de l'Intérieur.*
Mgr. BONTADOSSI, *Ministre de la Justice.*
Mgr. CAPELLETTI, *Ministre de la Police.*
Mgr. MATTEÏ, *Ministre des Finances.*
N. . . . . *Ministre de la Guerre.*

ÉTATS-UNIS.

M. Andrew JACKSON, *Président.*
M. John C. CALHOUN, *Vice-Président.*
M. LIVINGSTON, *Secrétaire d'Etat, ayant le départ. des affaires étrang.*
M. Samuel D. INGHAM, *Secrétaire de la Trésorerie.*
M. John H. EATON, *Secrétaire de la Guerre.*
M. John BRANCH, *Secrétaire de la Marine.*
M. John M. P. BERRIEN, *Procureur-général.*

FRANCFORT (Ville libre).

Grand Conseil ou Sénat.

M. THOMAS, *Echevin, premier Bourguemestre.*
M. le Dr MILTENBERG, *Sénateur, second Bourgmestre.*
M. J. BUECHNER, M. DANZ (J. C. F.), M. MEYER (J. F. J.), *Syndics.*

GRANDE-BRETAGNE.

Cte GREY, *Premier lord de la Trésorerie.*
Lord BROUGHAM, *Lord-Chancelier.*
Vte ALTHORPE, *Chancelier de l'Echiquier.*
Mis DE LANSDOWNE, *Président du Conseil.*
Vte MELBOURNE, Vte PALMERSTON, Vte GODERICH, *Secrétaires d'Etat,* *Intérieur.* *Affaires étrangères.* *Colonies.*
Lord DURHAM, *Lord du Sceau privé.*
Sir James GRAHAM, *Premier lord de l'Amirauté.*
Lord AUCKLAND, *Chef de la Monnaie et du départem. du commerce.*
GRANT (M.-Charles), *Président des Affaires de l'Inde.*
Duc DE RICHMOND, *Maître de la Poste aux lettres.*
Lord HOLLAND, *Chancelier du duché de Lancastre.*

Le Cte de CARLISLE siége au Cabinet, quoique n'ayant aucun département au Ministère.

HAMBOURG (Ville libre).

M. AMSINCK, M. HEISE, M. BARTELS, M. SILLEM, *Bourguemestres.*
M. DE SIENEN, M. OLDENBOURG, M. SIEVEKIEG, M. AMDINCK, *Syndics.*

HANOVRE.

M. le Cte DE BREMER, *Ministre d'Etat et du Cabinet : les Affaires étrang.*
M. le Bon DE MEDING, *Ministre d'Etat et du Cabinet : le départ. des Mines.*
M. le Bon D'OMPTEDA, *Ministre d'Etat et du Cabinet, résidant auprès de la personne du Roi, à Londres.*
M. le Bon DE STRALENHEIM, *Ministre d'Etat et du Cabinet, du Culte et de l'Instruction publique.*
M. le Gal Cte ALTEN, *Ministre d'Etat et du Cabinet, et de la Guerre.*
M. le Bon DE SCHULTE, *Ministre d'Etat et du Cabinet, et des Finances.*
M. DE SCHMIDT-PHISELDECK, *Cons. intime, Chef du départ. de la justice.*
M. DE WISCH, *Conseiller intime, Chef du département de l'Intérieur.*

HESSE ÉLECTORALE.

S. E. M. WIEDERHOLD, *Président du Ministère et Ministre de la justice.*
S. E. M. DE KOPP, *Ministre des Affaires étrangères.*
S. E. M. DE MOTZ, *Ministre des finances.*
S. E M. DE HESBERG, *Ministre de la guerre.*

M. Eggena, *Chef du Ministère de l'intérieur.*
M. le Conseiller privé Schotten, *Membre du Ministère d'Etat et Directeur général de la Caisse générale d'Etat.*
M. Koch, *Secrétaire général du Ministère d'Etat.*

LUBECK (Ville libre).

M. Kindler (Chrét.-Henri),
M. Voeg (A. H.),
M. Von Evers (C. N.),
M. Tesdorpf (P. H.),
} *Bourguemestres.*

M. Curtius,
M. Gutschow,
} *Syndics Rapporteurs, chargés des Aff. étrangères.*

LUCQUES.

Mis Ascanio-Mansi, *Ministre des Affaires étrangères et de l'Intérieur.*
M. di Poggio (François), *Président de grâce et de la justice.*
M. Cenani (Pierre), *Directeur-général des finances.*
Mis Orsucci (Charles), *Police et Postes (Prés.).*

MECKLENBOURG-SCHWÉRIN.

S. E. M. le Bon de Brandenstein, *Ministre et Président du Conseil.*
S. E. M. le Bon de Plessen, *Ministre d'Etat et du Cabinet.*
M. . . . . *Ministre des finances.*
M. de Kruger, *Conseiller intime de la Régence.*

MECKLENBOURG-STRÉLITZ.

M. de Oertzen, *Ministre d'Etat du Grand-Duc.*

NASSAU.

Bon Marschall de Bieberstein, *Ministre dirigeant d'Etat.*

PAYS-BAS.

S. A. R. le Prince Frédéric des Pays-Bas, *Guerre et Marine.*
M. le Lieutenant-général Eerens, *Directeur de la Guerre.*
M. l'Amiral Wolterbeck, *Directeur de la Marine.*
M. Van-Maanen, *Justice.*
M. le Bon de Mey Van-Streefkerk, *Secrétaire d'Etat.*
M. Van-Tets Van-Goudriaan, *Finances.*
M. le Bon Verstolk Van-Soelen, *Affaires étrangères.*
M. Van-Doorn, *Intérieur.*
M. Clifford, *Industrie, Colonies et Digues et Canaux.*
M. Mollerus,
M. Roell,
} *Ministres d'Etat.*

PRUSSE.

M. le B^on d'Altenstein, *Ministre du Culte, de l'Instruction publique et des Affaires médicales.*
M. le Bon de Schuckmann, *Ministre de l'Intérieur et du Commerce.*
M. de Brenn, *Ministre de l'Intérieur et de la Police.*
M. le Prince de Sayn-Wittgenstein, *Ministre de la Maison du Roi.*
M. le Général Cte de Lottum, *Ministre privé d'Etat, ayant l'administration de la Trésorerie et des Monnaies.*
M. Ancillon, *Ministre des Affaires étrangères.*

M. HAKE, *Ministre de la Guerre.*
M. . . . . *Ministre de la Justice.*
M. MAASSEN, *Ministre des Finances.*

RUSSIE.

Cte DE NESSELRODE (Ch.), *Vice-Chancelier et Ministre des Aff. étrang.*
Cte TCHERNISCHEFF, *Général de cavalerie, Ministre de la guerre.*
Prince DE LIEVEN (Charles), *Général d'inf., Ministre de l'Instruct. publ.*
M. DE BLOUDOFF, *Adjoint, Secrétaire-d'Etat, Conseiller privé et Directeur des cultes étrangers.*
Cte KANCRIN (Georges), *Général d'infanterie, Ministre des finances.*
Cte ZAKREVSKI, *Général d'infanterie, Ministre de l'Intérieur.*
M. DE NOWOSSILTZOFF, *Adjoint, Conseiller privé.*
M. DE MOLLER, *Amiral, Ministre de la marine.*
Prince DE MENCHIKOFF, *Vice-Amiral, Chef de l'Etat-Major de S. M. l'Empereur pour la marine.*
M. DE DACHKOFF (D.), *Conseiller privé dirigeant le Ministère de la just.*

SARDAIGNE.

Cte SALLIER DE LA TOUR, *Premier Secrét.-d'Etat pour les Aff. étrang.*
Cte DE L'ESCARENNE, *Premier Secrét.-d'Etat pour les affaires de l'Intér.*
Chev. St. MARTIN-D'AGLIÉ, *Premier Secrét. de la guerre et de la marine.*
Cte CACCIA DE ROMENTINO, *Premier Secrétaire des finances.*
Cte BARBAROUX DE LANGOSCO, *Grand.-Chancelier, Garde-des-Sceaux.*

SAXE.

S. Exc. M. DE LINDENAU, *Ministre de l'Intérieur.*
S. Exc. M. DE MIMWITZ, *Ministre des Affaires étrangères.*
S. Exc. M. DE KŒNNERITZ, *Ministre de la justice.*
S. Exc. M. DE NOSTITZ,
S. Exc. M. DE ZESCHWITZ,
S. Exc. M. DE CARLOWITZ, } *Ministres des Conférences.*
S. Exc. M. . . . . *Ministre des finances.*

SAXE-WEIMAR.

M. le Bon DE FRITSCH, *Cons. intime actuel et Min. d'Etat du Gr.-Duc.*

SAXE-ALTENBOURG.

M. DE BRAUN, *Conseiller intime du Duc de Saxe-Altenbourg.*

SAXE-COBOURG-GOTHA.

M. DE CARLOWITZ, *Conseiller intime du Duc de Saxe-Cobourg-Gotha.*

SAXE-MEINUNGEN.

M. DE KŒNITZ, *Ministre d'Etat de Meinungen.*

SUÈDE ET NORWÉGE.

S. Exc. M. le Cte DE ROSENBLAD, *Ministre de la justice.*
S. Exc. M. le Cte DE WETTERSTEDT, *Ministre des Aff. étrangères.*

S. Exc. M. le Cte DE MÖRNER,
S. Exc. M. le Cte DE LAGERBJELKE,
Bon DE LÖWENHZELM,
Cte D'ADELSWÄRD,
Bon DE AKERHJELM,
} *Conseillers-d'Etat.*

Bon DE SCHULZENHEIM, *Chancelier de la Cour.*

M. GRIP (*par intérim*),
M. DE DANCKWARDT,
M. DE SKOGMAN,
M. DE HARTMANSDORFF,
} *Secrét.-d'Etat*, {
Département de la guerre.
Département de l'Intérieur.
Département des finances.
Dép. du Culte et de l'Inst. pub.

CONSEIL NORWÉGIEN, A STOCKHOLM.

S. Exc. M. DE LÖWENSKJOLD, *Ministre d'Etat.*
Deux Conseillers de l'Etat, à tour de rôle.

GOUVERNEMENT NORWÉGIEN, SÉANT A CHRISTIANA.

M. . . . . *Gouverneur général.*

M. COLLETT,
M. DIRIKS,
M. MOTZFELDT,
M. FASTING,
M. KROG,
M. HOLST,
M. VOGT,
M. SIBBERN,
} *Conseill.-d'Etat*, {
Ch. du dép. des fin., comm., douan.
Ch. du dép. du Culte et de l'Inst. pub.
Chef du départ. de la Révision.
Chef du départ. de la marine.
Chef du départ. de la guerre.
Chef du départ. de la justice.
Sans département.
Sans département.

M. PLATOU, *Secrétaire d'Etat.*

SUISSE.

Directoire fédéral.

Le Conseil d'Etat du canton de Lucerne.
S. E. M. DE PFYFFER (E)., *Avoyer du canton de Lucerne, Prés. de la Diète.*
M. AMRHYM (Ch.), *Chancelier de la Confédération.*
M. MOUSSON (Henry), *Secrétaire d'Etat.*
M. WILD, *Archiviste.*

TOSCANE.

Cte DE FOSSOMBRONI, *Cons. privé actuel d'Etat des fin. et de la guerre, Secrét.-d'Et., Min. des Aff. étr., et premier Direct. des Secrétairies, etc.*
M. NERI (des Princes de Corsini), *Conseiller privé actuel d'Etat, des fin. et de la guerre, Directeur de la Chancellerie royale d'Etat, Chef du département de la Santé.*
M. CEMPINI, *Conseiller privé actuel d'Etat, des finances et de la guerre; Directeur de la Chancellerie, des finances et de la dépositairerie royale.*
M. NOMI, *Conseiller privé actuel d'Etat, des finances et de la guerre.*

TURQUIE.

M. . . . . .

WURTEMBERG.

Bon DE MAUCLER, *Président du Conseil des Ministres.*
Cte DE BEROLDINGEN, *Min. des Aff. étrang. et de la Maison du Roi.*
Bon DE HUGEL, *Ministre de la guerre.*
Bon DE VARNBUHLER, *Ministre des finances.*
M. DE KAPFF, *Ministre de l'Intérieur.*
Bon DE VELLNAGELL, *Min. Secrét.-d'Etat, Chef du Cabinet du Roi.*
M. SCHWAB, *Ministre de la justice.*

DEUXIÈME PARTIE.

Maisons du Roi, de la Reine, de S. A. R. Mgr le Duc d'Orléans, Prince Royal, et de S. A. R. la Princesse Adélaïde d'Orléans. — Intendance-générale de la Liste civile. — Administration du Domaine privé. — Administration des Domaines appartenant à S. A. R. Mgr le Duc d'Aumale dans la succession de feu M. le Prince de Condé.

MAISON DU ROI.

Aides-de-Camp du Roi. Messieurs,

Bon Atthalin (G O ✱), *Maréchal-de-camp du Génie*, aux Tuileries.
Vte de Rumigny (C ✱), *idem d'infanterie*, rue Saint-Honoré, n. 218.
Cte d'Houdetot (O ✱), *Colonel d'Etat-Major*, aux Tuileries.
Bon Berthois (O ✱), *Maréchal-de-camp du Génie*, rue de Rivoli, 14.
Cte de La Rochefoucauld (Jules) ✱, *Chef de bataillon d'Etat-Major*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 100.
Heymès (C ✱), *Maréchal-de-camp*, aux Tuileries.
Boyer (O ✱), *Lieutenant-Colonel de Cavalerie*, aux Tuileries.
Bon Dumas ✱, *Chef de bataillon d'Etat-Major*, r. Ne-des-Mathurins, 21.
Cte de Laborde (Alex.) (C ✱), *Gén. de brig. de la Garde nat.* r. Lafitte, 18.
Cte Durosnel (G O ✱), *Lieutenant-général*, r. Saint-Lazare, 56.
Duc de Choiseul (C ✱), Pair de France, *Lieut.-gén.*, r. Joubert, 37.
Bon Delort (G O ✱), *Lieutenant-général*, en mission.
Bon Bernard (C ✱), *Lieut.-général du Génie*, r. Godot-de-Mauroy, 18.
Bon Gourgaud (C ✱), *Mar.-de-c. d'Artill.*, r. Grange-Batelière, 13.
La Treyte (C ✱), *Capitaine de vaisseau*, r. Saint-Honoré, 350.

Aide-de-Camp honoraire du Roi.

M. le Vte de Rohan-Chabot (C ✱), *Maréchal-de-camp*, rue.....

Officiers d'Ordonnance. Messieurs,

De Lassalle ✱, *Capitaine au Corps royal d'Etat-Major.*
Perthuis ✱, *idem.*
Derouge, *Capitaine d'Artillerie.*
Liadière ✱, *Capitaine du Génie.*
Siméon ✱, *Chef de bat. d'inf. de ligne.*
Arnault (O ✱), *idem.*
Gérard ✱, *Cap. de grenad. d'inf. de ligne.*
Marronnier ✱, *Cap. de carab. d'inf. légère.*
Chabannes (Alfred), *Chef d'escadron.*
Duhesme, *Capitaine de Cuirassiers.*
Delarue ✱, *Cap. Adj.-Maj. de Lanciers.*
Berthier (Paul), *Capitaine de cavalerie.*
Hernoux ✱, *Lieutenant de vaisseau.*

CABINET DU ROI.

M. le Bon Fain (C ✱), Cons. d'Etat, 1er *Secrét. du Cabinet*, aux Tuileries.
M. Fain (Camille) ✱, *Sous-Secrétaire.*
M. Albert, *premier Commis.*

ÉCUYERS DU ROI.

Ecuyer-Commandant.

M. le Mis de Strada ✻, au Carrousel.

Ecuyers. Messieurs,

Cte de Strada, Cte de Cambis, } au Carrousel.
Bon de Préjean, au Roule.

SECTION II.

MAISON DE LA REINE.

Aumônier.

M. l'Abbé Guillon.

Dame d'honneur.

Madame la Marquise Dolomieu, rue de Lille, n. 82.

Dames.

Madame la Marquise du Roure, rue de Lille, n. 80.
Madame la Marquise de Chantérac, rue de la Madelaine, n. 19.
Madame la Maréchale Comtesse de Lobau, place du Carrousel.
Madame la Comtesse Camille de Ste-Aldégonde, r. S.-Dominique, 36.
Madame la Comtesse de Bondy, à l'Hôtel-de-Ville.
Madame la Comtesse Mollien, quai d'Orsay, n. 9.

Chevalier d'honneur.

M. le Cte de Montesquiou (Anatole) (G O ✻), *Maréchal-de-camp*, rue de Monsieur, n. 11.

Secrétaire des commandement.

M. Oudard ✻, rue Saint-Honoré, n. 218.

Dame d'honneur près LL. AA. RR. les Princesses, filles de LL. MM.

Madame la Duchesse de Massa, rue de Choiseul, n. 23.

Dames pour accompagner LL. AA. RR.

Madame de Mallet, aux Tuileries.
Madame la Comtesse Maurice d'Hulst, rue de Lille, n. 80.

Chevalier d'honneur près LL. AA. RR.

M. le Cte de Canouville, rue des Champs-Elysées, n. 3.

SECTION III.

MAISON DE S. A. R. Mgr LE DUC D'ORLÉANS,

PRINCE ROYAL.

Aides-d.-Camp. Messieurs,

Chev. Baudrand (G O ✻), *Lieut.-général du Génie*, r. du 29 Juillet, 3.
Bon Marbot (C ✻), *Maréchal-de-camp de Cavalerie*, r. Duphot, 13.
Gérard (Louis) ✻, *Chef de bataillon d'Etat-Major*, r. Nve-de-Berry, 12.

Officiers d'Ordonnance. Messieurs,

Cte de Montguyon, *Capitaine d'Etat-Major*, rue des Saints-Pères, n. 9.
De Chabaud-Latour ✻, *Capitaine du Génie*, rue Saint-Honoré, n. 248.
Vte de la Redorte ✻, *Capitaine d'Artillerie*, Faubourg-Saint-Honoré, n. 31.
Bertin de Vaux ✻, *Lieutenant de Cavalerie*, rue Louis-le-Grand, n. 81.

Secrétaire des commandemens.

M. de Boismilon ✻, aux Tuileries, pavillon Marsan.

SECTION IV.

MAISON DE SON ALTESSE ROYALE

MADAME LA PRINCESSE ADÉLAIDE D'ORLÉANS.

Dame d'honneur.

Madame la Comtesse de Montjoye, aux Tuileries, pavillon de Flore.

Dames pour accompagner.

Madame la Comtesse de la Tour-du-Pin (Zéphyrine), r. St.-Honoré, 387.
Madame la Comtesse de Saint-Mauris (Victor), r. de Lille, 82.

Chevalier d'honneur.

M. le Cte de Chastellux (Alfred) (O ✻), *Chef de bat.*, r. Richepanse, 1.

Secrétaire des commandemens.

M. Lamy, rue Saint-Honoré, n. 218.

SERVICE DE SANTÉ PRÈS LL. MM. ET LL. AA. RR.

Médecin du Roi.	M. Marc père ✻.
Médecin des Enfans du Roi. . .	M. Auvity (Pierre) ✻.
Chirurgien du Roi.	M. Pasquier père (O ✻).
Chirurgien ordinaire.	M. Pasquier fils ✻.

Médecins consultans. Messieurs,

Fouquier ✻	Andral fils ✻.	Chomel (O ✻).
Orfila ✻.	Ferrus ✻.	Husson ✻.
Delaroche.	Dumeril ✻.	Laugier.
Renauldin ✻.	Kéraudren (O ✻).	Le Helloco.

Chirurgiens consultans. Messieurs,

Bon Dubois père (O ✻).	Moreau ✻.	Bon Boyer (O ✻).
Marjolin ✻.	Roux (O ✻).	Samson ✻.
Cloquet (J.) ✻.	Bon Larrey (C ✻).	Guillon.
Breschet (O ✻).		

Médecins par quartier. Messieurs,

Marc fils. Ribes fils. Horteloup ✻. Blandin ✻.

Chirurgien Accoucheur.	M. Evrat ✻.
Chirurgien Dentiste.	M. Bousquet.
Chirurgien Dentiste consultant.	M. Lemaire.
Médecin Chirurgien des Tuileries.	M. Marchand.
Médecin des Ecuries.	M. Tessier.
Médecin de l'Infirmerie roy. exerçant aussi la Chirurgie.	M. Pâris.
Médecin à Neuilly.	M. Destouches.
Médecin à Saint-Cloud.	M. de Balsac.

SECTION V.

INTENDANCE GÉNÉRALE DE LA LISTE CIVILE.

Place Vendôme, n. 9.

M. le Bon Fain (C ✻), Intendant-général *par interim*.

DIVISION CENTRALE.

M. Maréchal (O ✻), *Inspecteur général attaché à l'Intendance*, Chef de la Division centrale *par interim*.

TRÉSOR DE LA COURONNE.

Au Carrousel.

M. Jamet ✻, *Trésorier*.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE.

Place Vendôme, n. 9.

M. Marin de Verbois ✻, *Directeur*.

DIRECTION DES DÉPENSES.

Place Vendôme, n. 9.

M. Pieyre, *Directeur*.

M. Sergent, *Sous-Directeur*.

CONSERVATION DU MOBILIER DE LA COURONNE.

Rue Bergère, n. 2.

M. Delavigne (Germain), *Conservateur*.

DIRECTION DES DÉPENSES DES BATIMENS.

Place Vendôme, n. 9.

M. Godard-Dubuc (O ✻), *Directeur.*

CONSERVATION DES FORÊTS DE LA COURONNE.

Hôtel d'Angevilliers, rue de l'Oratoire.

M. le Bon de Sahune ✻, *Conservateur.*
M. Fossier, *Inspecteur-général.*

DIRECTION DES DOMAINES ET DU CONTENTIEUX.

Hôtel d'Angevilliers, rue de l'Oratoire.

M. Empis ✻, *Directeur.*

ARCHIVES DE LA COURONNE.

Galerie du Louvre.

M. Amand-Guillaume ✻, *Archiviste de la Couronne.*

DIRECTION DES MUSÉES ROYAUX.

Au Louvre.

M. le Cte de Forbin (C ✻), *de l'Acad. royale des Beaux-Arts*, Directeur.
M. de Cailleux (O ✻), *Sous-Directeur.*

MANUFACTURES ROYALES.

Manufacture royale des Gobelins. . . . . M. . . . . .
Manufacture de Porcelaines, à Sèvres. . M. . . . . .
Manufacture de Tapisserie de Beauvais. M. . . . . .

BIBLIOTHÈQUES DE LA COURONNE.

M. Vatout ✻, *premier Bibliothécaire du Roi.*

Bibliothèques du Palais-Royal et des Tuileries.	M. Vatout ✻, *Bibliothécaire.* M. Detallencourt ✻, *Sous-Bibliothécaire.*
Bibliothèque du Louvre.	M. Jouy ✻, de l'Acad. franç., *Bibliothéc.* M. Barbier, *Sous-Bibliothécaire.*
Bibliothèques de Versailles et de Trianon.	M. Valery ✻, *Bibliothécaire.*
Bibliothèque de Saint-Cloud.	M. Debonnechose, *Bibliothécaire.*
Bibliothèque de Compiègne.	M. Soumet ✻, de l'Acad. franc., *Bibliot*
Bibliothèque de Fontainebleau	M. . . . .
Bibliotheque de Meudon	M. Patin, *Bibliothécaire.*

DOMAINE PRIVÉ DU ROI.

Rue Saint-Honoré, n. 216.

M. Oudard ✻, *Administrateur.*

M. Basset (Ernest).	*Chef du Secrétariat.*
M. Olivier de Gérente ✻.	*Directeur des Forêts.*
M. Rouchet.	*Directeur des Domaines et du Contentieux*
M. Terrasse.	*Directeur de la Comptabilité.*
M. Thévelin ✻.	*Contrôleur des dépenses.*
M. Bichet fils ✻.	*Caissier centrale.*

Chef du Conseil.

M. Borel de Bretizel (O ✻), *Cons. à la Cour de cass.*, au Palais Bourbon.

Conseillers. Messieurs,

Chev. de Broval (O ✻), Conseiller-d'Etat, *Directeur-général honor.* aux Tuileries, galerie neuve.
Colin ✻, *Avocat*, rue Coquillère, n. 42.
Dupin aîné ✻, *Proc. gén. à la Cour de cass.*, rue Coq-Héron, n. 5.
Tripier ✻, *Cons. à la Cour de cass.*, rue Croix-des-Petits-Champs, 42.
Cte Gilbert de Voisins (O ✻), *Pair de France*, *Conseiller à la Cour de cassation*, rue de Vendôme, 3.
Dupin jeune (Philippe) ✻, *Avocat*, rue Vivienne, n. 8.
Bichet père ✻, *Intendant honoraire*, rue du Doyenné, n. 12.

Secrétaire du Conseil.

M. Frerson ✻, rue du Doyenné, n. 12.

Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation.

M. Scribe (A.) ✻, rue Hautefeuille, n. 15.

A. Guyot, *Imprimeur*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 37.

ADMINISTRATION

DES BIENS PERSONNELS DE S. A. R. Mgr LE DUC D'AUMALE,

Provenant du legs de feu S. A. R. Mgr LE PRINCE DE CONDÉ.

Administrateur des droits et actions de S. A. R.

M. Borel de Bretizel (O ✻), *Conseiller à la Cour de Cassation*, au Palais Bourbon.

Intendant-général.

M. le Bon de Surval ✻, au Palais Bourbon.

Contrôleur-général.

M. Parizot, au Palais Bourbon.

Trésorier-général.

M. Pourcelt de Montigny, au Palais Bourbon.

Secrétaire-Archiviste.

M. Chevallot, au Palais Bourbon.

M. Dubois aîné ✻, *Bibliothécaire*, } au Palais Bourbon.
M. Dubois (Victor), *Architecte*, }

TROISIÈME PARTIE.

Gouvernement.

CHAPITRE PREMIER.

CHARTE CONSTITUTIONNELLE,

JURÉE

PAR SA MAJESTÉ LOUIS-PHILIPPE Ier,

LE 9 AOUT 1830.

Droit public des Français.

ARTICLE PREMIER. Les Français sont égaux devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs.

2. Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'Etat.

3. Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires.

4. Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi ni arrêté que dans les cas prévus par la loi, et dans la forme qu'elle prescrit.

5. Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.

6. Les ministres de la religion catholique, apostolique et romaine, professée par la majorité des Français, et ceux des autres cultes chrétiens, reçoivent des traitemens du Trésor public.

7. Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois. La censure ne pourra jamais être rétablie.

8. Toutes les propriétés sont inviolables, sans aucune exception de celles qu'on appelle *nationales*, la loi ne mettant aucune différence entre elles.

9. L'Etat peut exiger le sacrifice d'une propriété, pour cause d'intérêt public légalement constaté, mais avec une indemnité préalable.

10. Toutes recherches des opinions et votes émis jusqu'à la restauration, sont interdites. Le même oubli est commandé aux tribunaux et aux citoyens.

11. La conscription est abolie. Le mode de recrutement de l'armée de terre et de mer est déterminé par une loi.

Formes du Gouvernement du Roi.

12. La personne du Roi est inviolable et sacrée. Ses ministres sont responsables. Au Roi seul appartient la puissance exécutive.

13. Le Roi est le chef suprême de l'Etat; il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique, et fait les réglemens et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois, sans pouvoir jamais ni suspendre les lois elle-mêmes, ni dispenser de leur exécution. Toutefois, aucune troupe étrangère ne pourra être admise au service de l'Etat qu'en vertu d'une loi.

14. La puissance législative s'exerce collectivement par le Roi, la Chambre des Pairs et la Chambre des Députés.

15. La proposition des lois appartient au Roi, à la Chambre des Pairs et à la Chambre des Députés. Néanmoins, toute loi d'impôt doit être d'abord votée par la Chambre des Députés.

16. Toute loi doit être discutée et votée librement par la majorité de chacune des deux Chambres.

Si une proposition de loi a été rejetée par l'un des trois pouvoirs, elle ne pourra être représentée dans la même session.

18. Le Roi seul sanctionne et promulgue les lois.

19 La liste civile est fixée, pour toute la durée du règne, par la première législature assemblée depuis l'avénement du Roi.

De la Chambre des Pairs.

20. La Chambre des Pairs est une portion essentielle de la puissance législative.

21. Elle est convoquée par le Roi en même temps que la Chambre des Députés des départemens. La session de l'une commence et finit en même temps que celle de l'autre.

22. Toute assemblée de la Chambre des Pairs qui serait tenue hors du temps de la session de la Chambre des Députés est illicite et nulle de plein droit, sauf le seul cas où elle est réunie en cour de justice, et alors elle ne peut exercer que des fonctions judiciaires.

23. La nomination des membres de la Chambre des Pairs appartient au Roi, qui ne peut les choisir que parmi les notabilités suivantes :

Le Président de la Chambre des Députés et autres assemblées législatives ;

Les Députés qui auront fait partie de trois législatures ou qui auront six ans d'exercice;

Les maréchaux et amiraux de France ;

Les lieutenans-généraux, et vice-amiraux des armées de terre et de mer, après deux ans de grade ;

Les ministres à département ;

Les ambassadeurs, après trois ans, et les ministres plénipotentiaires, après six ans de fonctions ;

Les conseillers d'Etat, après dix ans de service ordinaire ;

Les préfets de département et les préfets maritimes, après dix ans de fonctions ;

Les gouverneurs coloniaux, après cinq ans de fonctions ;

Les membres des conseils généraux électifs, après trois élections à la présidence ;

Les maires des villes de trente mille ames et au-dessus, après deux élections au moins comme membres du corps municipal, et, après cinq ans de fonctions de maire ;

Les présidens de la Cour de cassation et de la Cour des comptes ;

Les procureurs généraux près ces deux cours, après cinq ans de fonctions en cette qualité ;

Les conseillers de la Cour de cassation et les conseillers-maîtres de la Cour des comptes, après cinq ans ; les avocats-généraux près la Cour de cassation après dix ans d'exercice;

Les premiers présidens des Cours royales, après cinq ans de magistrature dans ces cours;

Les procureurs-généraux près les mêmes cours, après dix ans de fonctions ;

Les présidens des tribunaux de commerce dans les villes de trente mille ames et au-dessus, après quatre nominations à ces fonctions;

Les membres titulaires des quatre académies de l'Institut ;

Les citoyens à qui, par une loi et à raison d'éminens services, aura été nominativement décernée une récompense nationale ;

Les propriétaires, les chefs de manufacture et de maison de commerce et de banque, payant trois mille francs de contributions directes, soit à raison de leurs propriétés foncières depuis trois ans, soit à raison de leurs patentes depuis cinq ans, lorsqu'ils auront été pendant six ans membres d'un conseil général ou d'une chambre de commerce ;

Les propriétaires, les manufacturiers, commerçans ou banquiers, payant trois mille francs d'impositions, qui auront été nommés députés ou juges des tribunaux de commerce, pourront aussi être admis à la pairie sans autre condition ;

Le titulaire qui aura successivement exercé plusieurs des fonctions ci-dessus, pourra cumuler ces services dans toutes pour compléter le temps exigé dans celle où le service devrait être le plus long ;

Seront dispensés du temps d'exercice exigé par les paragraphes 5, 7, 8, 9, 10, 14, 15, 16 et 17 ci-dessus, les citoyens qui ont été nommés, dans l'année qui a suivi le 30 juillet 1830, aux fonctions énoncées dans ces paragraphes ;

Seront également dispensés, jusqu'au 1er janvier 1837, du temps d'exercice exigé par les paragraphes 3, 11, 12, 18 et 21 ci-dessus, les personnes nommées ou maintenues, depuis le 30 juillet 1830, aux fonctions énoncées dans ces cinq paragraphes.

Ces conditions d'admissibilité à la pairie pourront être modifiées par une loi.

Les ordonnances de nomination de pairs seront individuelles. Ces ordonnances mentionneront les services et indiqueront les titres sur lesquels la nomination sera fondée.

Le nombre des Pairs est illimité.

Leur dignité est conférée à vie et n'est pas transmissible par droit d'hérédité.

Ils prennent rang entre eux par ordre de nomination.

A l'avenir, aucun traitement, aucune pension, aucune dotation, ne pourront être attachées à la dignité de Pairs (1).

24. Les Pairs ont entrée dans la Chambre

(1) Ce texte a été été substitué à l'art. 23 de la Charte, par la loi du 29 décembre 1831.

à vingt-cinq ans, et voie délibérative à trente ans seulement.

25. La Chambre des Pairs est présidée par le Chancelier de France, et, en son absence, par un Pair nommé par le Roi.

26. Les Princes du sang sont Pairs par droit de leur naissance. Ils siégent immédiatement après le président.

27. Les séances de la Chambre des Pairs sont publiques, comme celles de la Chambre des Députés.

28. La Chambre des Pairs connaît des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'Etat, qui seront définis par la loi.

29. Aucun Pair ne peut être arrêté que de l'autorité de la Chambre, et jugé par elle en matière criminelle.

De la Chambre des Députés.

30. La Chambre des Députés sera composée des députés élus par les colléges électoraux, dont l'organisation sera déterminé par des lois.

31. Les Députés seront élus pour cinq ans.

32. Aucun Député ne peut être admis dans la Chambre s'il n'est âgé de trente ans, et s'il ne réunit les autres conditions déterminées par la loi.

33. Si néanmoins il ne se trouvait pas dans le département cinquante personnes de l'âge indiqué, payant le cens d'éligibilité déterminé par la loi, leur nombre sera complété par les plus imposés au-dessous du taux de ce cens, et ceux-ci pourront être élus concurremment avec les premiers.

34. Nul n'est Electeur, s'il a moins de vingt-cinq ans, et s'il ne réunit les autres conditions déterminées par la loi.

35. Les présidens des colléges électoraux seront nommés par les Electeurs.

36. La moitié au moins des députés sera choisie parmi des éligibles qui ont leur domicile politique dans le département.

37. Le président de la Chambre des Députés est élu par elle à l'ouverture de chaque session.

38. Les séances de la Chambre sont publiques; mais la demande de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret.

39. La Chambre se partage en bureaux pour discuter les projets qui lui ont été présentés de la part du Roi.

40. Aucun impôt ne peut être établi ni perçu, s'il n'a été consenti par les deux Chambres et sanctionné par le Roi.

41. L'impôt foncier n'est consenti que pour un an. Les impositions indirectes peuvent l'être pour plusieurs années.

42. Le Roi convoque, chaque année, les deux Chambres; il les proroge, et peut dissoudre celle des Députés des départemens; mais, dans ce cas, il doit en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

43. Aucune contrainte par corps ne peut être exercée contre un membre de la Chambre, durant la session, et dans les six semaines qui l'auront précédée ou suivie.

44. Aucun membre de la Chambre ne peut, pendant la durée de la session, être poursuivi ni arrêté en matière criminelle, sauf le cas de flagrant délit, qu'après que la Chambre a permis sa poursuite.

45. Toute pétition à l'une ou à l'autre des Chambres ne peut être faite et présentée que par écrit. La Loi interdit d'en apporter en personne et à la barre.

Des Ministres.

46. Les ministres peuvent être membres de la Chambre des Pairs ou de la Chambre des Députés. Ils ont en outre leur entrée dans l'une et l'autre Chambres, et doivent être entendus quand ils le demandent.

47. La Chambre des Députés a le droit d'accuser les ministres, et de les traduire devant la Chambre des Pairs, qui, seule, a celui de les juger.

De l'ordre judiciaire.

48. Toute justice émane du Roi; elle s'administre en son nom par des juges qu'il nomme et qu'il institue.

49. Les juges nommés par le Roi sont inamovibles.

50. Les cours et tribunaux ordinaires actuellement existans sont maintenus. Il n'y sera rien changé qu'en vertu d'une loi.

51. L'institution actuelle des juges de commerce est conservée.

52. La justice de paix est également conservée. Les juges-de-paix, quoique nommés par le Roi, ne sont point inamovibles.

53. Nul ne pourra être distrait de ses juges naturels.

54. Il ne pourra en conséquence être créé de commissions et tribunaux extraordinaires, à quelque titre et sous quelque dénomination que ce puisse être.

55. Les débats seront publics en matière criminelle, à moins que cette publicité ne soit dangereuse pour l'ordre et les mœurs; et, dans ce cas, le tribunal le déclare par un jugement.

56. L'institution des jurés est conservée. Les changemens qu'une plus longue expérience ferait juger nécessaire ne peuvent être effectués que par une loi.

57. La peine de la confiscation des biens est abolie, et ne pourra être rétablie.

58. Le Roi a le droit de faire grâce, et celui de commuer les peines.

59. Le Code civil et les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé.

Droits particuliers garantis par l'État.

60. Les militaires en activité de service, les officiers et soldats en retraite, les veuves, les officiers et soldats pensionnés, conserveront leurs grades, honneurs et pensions.

61. La dette publique est garantie. Toute espèce d'engagement pris par l'État avec ses créanciers est inviolable.

62. La noblesse ancienne reprend ses titres; la nouvelle conserve les siens. Le Roi fait des nobles à volonté; mais il ne leur accorde que des rangs et des honneurs, sans aucune exemption des charges et des devoirs de la société.

63. La Légion-d'Honneur est maintenue. Le Roi déterminera les réglemens intérieurs et la décoration.

64. Les Colonies seront régies par des lois particulières.

65. Le Roi et ses successeurs jureront, à leur avénement, en présence des Chambres réunies, d'observer fidèlement la Charte constitutionnelle.

66. La présente Charte et tous les droits qu'elle consacre demeurent confiés au patriotisme et au courage des gardes nationales et de tous les citoyens français.

67. La France reprend ses couleurs. A l'avenir, il ne sera plus porté d'autre cocarde que la cocarde tricolore.

Dispositions particulières.

68. Toutes les nominations et créations nouvelles de Pairs faites sous le règne du Roi *Charles X* sont déclarées nulles et non avenues.

L'article 23 de la Charte sera soumis à un nouvel examen dans la session de 1831 (1).

69. Il sera pourvu successivement par des lois séparées et dans le plus court délai possible aux objets qui suivent :

1° L'application du jury aux délits de la presse et aux délits politiques ;

2° La responsabilité des ministres et des autres agens du pouvoir ;

3° La réélection des Députés promus à des fonctions publiques salariées ;

4° Le vote annuel du contingent de l'armée ;

5° L'organisation de la garde nationale, avec intervention des gardes nationaux dans le choix de leurs officiers ;

6° Des dispositions qui assurent d'une manière légale l'état des officiers de tout grade de terre et de mer ;

7° Des institutions départementales et municipales fondées sur un système électif ;

8° L'instruction publique et la liberté de l'enseignement ;

9° L'abolition du double vote et la fixation des conditions électorales et d'éligibilité.

70. Toutes les lois et ordonnances, en ce qu'elles ont de contraire aux dispositions adoptées pour la réforme de la Charte, sont dès à-présent et demeurent annulées et abrogées.

---

(1) *Voyez* l'art. 23, rédigé définitivement en exécution de cette disposition.

CHAPITRE II.

Conseils du Roi.

SECTION PREMIERE.

CONSEIL DES MINISTRES.

Ce Conseil se compose des Ministres Secrétaires d'Etat qui se rassemblent, ou devant le Roi, ou chez l'un d'eux.

Il délibère sur les matières de haute administration, sur la législation administrative, sur tout ce qui tient à la police générale, à la sûreté du trône et du royaume, et au maintien de l'autorité royale.

Ministres Secrétaires d'Etat ayant département (1).

M. BARTHE ✱, Garde-des-Sceaux, *la Justice et la Présidence du Conseil-d'Etat.*

M. le Cte SÉBASTIANI (H.) (G ✱), Lieut.-gén., *les Affaires étrangères.*

M. le M^al^ Duc DE DALMATIE (G ✱), Pair, *la Guerre.*

M. le Cte DE RIGNY (G O ✱), Vice-Amiral, *la Marine.*

M. GIROD (de l'Ain) ✱, *l'Instruction publique et les Cultes.*

M. le Cte DE MONTALIVET ✱, Pair, *l'Intérieur.*

M. le Cte D'ARGOUT (O ✱), Pair, *le Commerce et les Travaux publics.*

M. le Bon LOUIS (G ✱), *les Finances.*

SECTION II.

CONSEIL-D'ÉTAT.

(Conseil-d'Etat. — Avocats aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.)

Composition du Conseil-d'Etat.

Le Conseil-d'Etat se compose des Princes de la famille Royale, lorsque le Roi juge à propos de le présider, et qu'il les y a appelés; des Ministres Secrétaires d'Etat; de Conseillers d'Etat; de Maîtres des requêtes; d'Auditeurs.

Les membres du Conseil-d'Etat sont en service ordinaire, en service extraordinaire, ou honoraires.

Le service ordinaire se compose :

Des Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs, employés aux travaux intérieurs et habituels des comités;

Un certain nombre de Conseillers-d'Etat et de Maîtres des requêtes en service extraordinaire peuvent être autorisés par le Roi à participer aux travaux des Comités et aux délibérations du Conseil.

(1) Au décès M. Périer, qui réunissait la Présidence du Conseil des Ministres au département de l'Intérieur, la Présidence du Conseil a été supprimée; M. le Comte de Montalivet, nommé Ministre de l'Intérieur, a été remplacé au département de l'Instruction publique et des Cultes par M. Girod (de l'Ain).

Sont en service extraordinaire les Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs qui, cessant d'être compris dans le service ordinaire, sont appelés à des fonctions publiques hors du Conseil; les fonctionnaires publics auxquels, en récompense de leurs bons services, il plaît au Roi d'accorder ce titre; enfin ceux auxquels il lui plaît de le conserver, lors même qu'ils n'exerceraient plus de fonctions publiques.

Tout Conseiller d'Etat, Maître des requêtes ou Auditeur qui est appelé à des fonctions publiques hors du Conseil, cesse de faire partie du service ordinaire, s'il n'en est autrement ordonné.

Aucun Membre du Conseil-d'Etat ne peut cesser ses fonctions que par une ordonnance spéciale rendue sur le rapport du Garde-des-sceaux.

Le Secrétaire-général du Conseil-d'Etat jouit des honneurs et prérogatives des Membres du Conseil-d'Etat; il a rang et titre de Maître des requêtes. Au cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé dans les séances générales du Conseil-d'Etat par un Auditeur.

Les Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs en service ordinaire, sont distribués en quatre comités, savoir: 1° le comité de législation et de justice administrative; 2° le comité de la guerre et de la marine; 3° le comité de l'intérieur et du commerce; 4° le comité des finances.

Le nombre des Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs composant les divers comités peut être augmenté selon les besoins du service, sur le rapport du Garde-des-Sceaux, sans que les limites déterminées par l'article 3 de l'ordonnance du 5 novembre 1828 puissent être dépassées.

Le Garde-des-Sceaux arrête la répartition des Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs dans chaque Comité.

Les honneurs attribués aux Conseillers-d'Etat en mission, par le réglement sur les préséances, ne sont accordés qu'à ceux qui sont investis par le Roi d'une mission spéciale et temporaire.

Les Conseillers-d'Etat en service extraordinaire qui exercent des fonctions publiques dans les départemens, prennent le rang que leur assignent les fonctions dont ils sont revêtus.

Le Conseil-d'Etat est présidé par le Garde-des-Sceaux Ministre de la justice, ou par l'un des Ministres présens à la séance, ou, en leur absence, par le Conseiller-d'Etat doyen d'âge.

Les Ministres Secrétaires-d'Etat président les comités du Conseil attachés à leur ministère. Un Conseiller-d'Etat, vice-président, est chargé, sous les ordres de chaque ministre, de diriger en son absence les délibérations du comité, d'en convoquer les membres, et de distribuer le travail; lorsque deux ou plusieurs comités sont réunis; la présidence, en l'absence des ministres, appartient au président du comité qui a la préséance selon l'ordre établi ci-dessus.

Forme des délibérations du Conseil-d'Etat pour le jugement des affaires contentieuses.

Aucun des membres du Conseil-d'Etat en service extraordinaire ne participe au jugement des affaires contentieuses.

Le Conseil-d'Etat ne délibère qu'autant que la moitié plus un de ses membres sont présens à la séance.

Le Conseil-d'Etat est présidé par le Garde-des-Sceaux, Ministre de la justice, ou, en son absence, par le Conseiller-d'Etat Vice-Président du Comité de législation et de justice administrative.

L'examen préalable des affaires contentieuses est fait par le Comité de législation et de justice administrative.

Le rapport en est fait en assemblée générale du Conseil-d'Etat, et en séance publique.

Les avocats des parties peuvent présenter des observations orales, après quoi l'affaire est mise en délibéré.

Les Conseillers-d'Etat qui n'assistent pas aux rapport et observations ci-dessus énoncés ne peuvent concourir au délibéré.

Lorsqu'il y a un recours au Conseil-d'Etat, contre une décision de l'un des Ministres, rendue après délibération du Comité attaché à son département, les membres de ce Comité ne peuvent participer au jugement de l'affaire.

Au commencement de chaque trimestre, le Ministre, Président du Conseil-d'Etat désigne trois Maîtres des requêtes qui exercent les fonctions du ministère public. Dans chaque affaire, l'un d'eux est entendu.

Les Auditeurs de première classe au Conseil-d'Etat sont admis à exercer, concurremment avec les Maîtres des requêtes, les fonctions du ministère public près le Conseil-d'Etat.

Costume des membres du Conseil-d'Etat.

Les Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs portent l'habit coupé droit, bleu de Roi, avec broderie en soie, de deux branches de chêne et d'olivier, nuancé de bleu varié.

Les *Conseillers-d'Etat* portent la broderie sur le collet, le devant de l'habit, les paremens, l'écusson et baguette.

Les *Maîtres des requêtes* portent la broderie au collet, aux paremens, l'écusson et baguette.

Les *Auditeurs* un collet et baguette.

Les *Membres* du Conseil-d'Etat portent l'épée droite, poignée dorée, chapeau avec plumet noires, gance en or.

CONSEILLERS-D'ÉTAT EN SERVICE ORDINAIRE. Messieurs,

Cte BÉRENGER (C ✻), rue Taitbout, n. 20.
Bon de GÉRANDO (C ✻), impasse Férou, n. 7.
ALLENT (C ✻), rue du Mont-Thabor, n. 20.
Bon HÉLY-D'OISSEL (O ✻), rue des Fossés-St.-Germ. l'Auxerrois, 29.
Cte DUMAS (Mathieu) (G ✻), *Pair, Lieut.-gén.*, rue d'Astorg, n. 15.
Chev. DE BREVANNES (O ✻), rue du Faubourg-Montmartre, n. 63.
B^on^ DE FRÉVILLE (C ✻), rue de Provence, n. 56.
MAILLARD ✻, rue Notre-Dame des Victoires, n. 14.
SALVANDY (O ✻), rue Cassette, n. 30.
Chev. TARBÉ DE VAUX-CLAIRS (O ✻), rue du Grand-Chantier, n. 4.
Vte SIMÉON (O ✻), rue de l'Université, n. 25.
LECHAT (O ✻), rue de Rivoli, n.....
KÉRATRY ✻, rue des Beaux-Arts, n. 9.
Cte FERRI-PISANI, hôtel royal des Invalides.
JACQUEMINOT, Cte de Ham (C ✻), rue Saint-Honoré, n. 404.
BAUDE ✻, rue de l'Université, n. 8.
RENOUARD ✻, au Ministère de la Justice, r. N^e^-de-Luxembourg, 22.
THIERS ✻, rue Neuve-des-Capucines, n. 10.
DUCHATEL (Tanneguy) ✻, rue de la Pépinière, n. 53.
DENIS-LAGARDE ✻, rue de Grammont, n. 23.
MACAREL ✻, rue Belle-Chasse, n. 15.
DEVAUX ✻, place Vendôme, n. 26.
VIVIEN ✻, rue du Houssaye, n. 7.
TABOUREAU (O ✻), quai Voltaire, n. 11.

Conseillers-d'État en service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux des Comités et aux délibérations du Conseil. Messieurs,

PASQUIER (Jules) (O ✻), *Dir.-gén. de la Caisse d'amort.* r. de l'Oratoire.
HALGAN (C ✻), *Vice-Amiral*, rue de la Madeleine, n. 32.

VILLEMAIN (O ✻), *Membre du Conseil royal de l'Instruction publique*, rue des Jeûneurs, n. 20.
CALMON (O ✻), *Directeur général de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines*, rue Lafitte, n. 11.
Bon HAXO (G O ✻), *Lieutenant-général*, rue St.-Honoré, n. 362.
BOURSAINT (C ✻), *Directeur de la comptabilité des fonds au Ministère de la Marine*, rue de Rivoli, n. 34.
Bon DELAIRE (O ✻), *Dir. du Contentieux du Trésor public*, r. Duphot, 12.
MIGNET ✻, *Garde des Archives au Ministère des affaires étrangères*, rue Neuve-des-Capucines, n. 10.
DE RICHEMONT (C ✻), *Comm. de l'Ec. milit. de S.-Cyr*, r. de Lille, 51.
Cte D'AURE (C ✻), *Direct. de l'admin. de la guerre*, rue Joubert, n. 45.
BÉRARD ✻, *ex-Direct. général de l'administration des Ponts-et-Chaussées*, rue des Saints-Pères, n. 24.
Cte D'AUDIFFRET (Florimond) (O ✻), *Directeur de la Dette inscrite*, rue de la Paix, n. 17.
Cte DE BONDY (C ✻), Pair, *Préfet de la Seine*, à l'hôtel de la préfecture.
AUBERNON (O ✻), *Préfet de Seine-et-Oise*, à Versailles.
DIDIER ✻, *Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur, Membre du Conseil d'Amirauté*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 103.
Bon DUPIN (Ch.) (O ✻), *Professeur au Conservatoire des arts et métiers*, rue de l'Université, n. 10.
LEGRAND (O ✻), *Chargé de l'Administration des Ponts-et-Chaussées et des Mines*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 126.
Bon TUPINIER (C ✻), *Inspect.-gén. hon. du Génie maritime, Membre du Conseil d'Amirauté*, rue St.-Florentin, n. 14.
COUSIN (Victor) (O ✻), *Membre du Conseil royal de l'Instruction publique*, rue d'Enfer, n. 14.
Bon PATRY (O ✻), *Membre de la Commission de liquidation de Saint-Domingue*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 40.
Vte DE PRÉVAL (G O ✻), *Lieut.-gén., Directeur de l'Infanterie et de la Cavalerie au Ministère de la guerre*, rue de l'Université, n. 61.

Maîtres des Requêtes en service ordinaire. Messieurs,

JAUFFRET, ✻, rue Barbette, n. 1, au Marais.
Vte de JANZÉ ✻, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 20.
DE CHEVEIGNÉ ✻, rue d'Enfer, n. 44.
Cte O'DONNEL ✻, rue de Grammont, n. 13.
BRIÈRE ✻, rue de Bondi, n. 62.
FLAUGERGUES ✻, rue de Lille, n. 43.
Bon JANET (O ✻), quai Voltaire, n. 7.
DUPARQUET, rue du Bac, passage Ste-Marie, n. 11 *bis*.
COULMANN, rue de Gaillon, n 15.
SAINT-MARC GIRARDIN ✻, rue de l'Odéon, n. 27.
Vte D'HAUBERSART, rue Saint-Lazare, n. 31.
TOURNOUER, rue de Verneuil, n. 43.
DE CHASSELOUP-LAUBAT (J.) ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 39.
GUIZOT (J. J.) ✻, rue Thiroux, n. 8.
VITET ✻, rue Neuve-St.-Roch, n. 10.
MARCHAND, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n. 49.
JOUVENCEL, rue de Verneuil, n. 30.
GERMAIN, rue des Trois-Frères, n. 2.

Maîtres des Requêtes en service extraordinaire, autorisés à prendre part aux travaux des comités et aux délibérations du Conseil.

Messieurs,

VINCENS ✻, *Chef de division au ministère du Commerce*, rue Thiroux, n. 8.
FILLEAU DE SAINT-HILAIRE (O ✻), *Directeur des colonies*, rue de Clichy, n. 3.
DAVID (O ✻), *Sous-Directeur des Douanes*, rue Chantereine, n. 28.
MARTINEAU DES CHESNEZ (C ✻), *Directeur de la Comptabilité générale du Ministère de la Guerre*, place Saint-Sulpice, n. 6.
ANNÉE ✻, *Sous-Intendant militaire*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 24.
BOURQUENEY ✻, *attaché au ministère des Affaires étrangères*, rue Joubert, n. 22.
CORDIER (O ✻), *Membre de l'Institut*, rue de Seine, n. 25, Jardin du Roi.
BEAUNIER ✻, *Inspect. général de 1re classe au corps royal des Mines*, r. Thérèse, 9.
Bon RODIER (O ✻), *Directeur de la Comptabilité gén. des finances*, r. Duphot, 12.
MOREAU ✻, rue Rameau, n. 13.
YMBERT (O ✻), *Chef de division au minist. de l'Intér.*, r. de la Chaussée-d'Antin, 11.
ZÉDÉ ✻, *Ingénieur de la marine*, rue des Saints-Pères, n. 20.
LUCAS, *rue Neuve-de-la-Madeleine*, n. 2.
GRÉTERIN ✻, *Directeur de l'Administration des Douanes*, rue de la Paix, n. 20.
CONTE ✻, *Directeur de l'Administration des Postes*, rue Coq-Héron, n....
LE BŒUF (O ✻), *Direct. des fonds et de la Comptabilité de la Légion-d'Honneur*, rue de Madame, n 13.
BOURSY ✻, *Directeur de l'Administ. des Contrib indir.*, rue du Sentier, n. 21.
LABICHE (O ✻), *Chef de division au Ministère du Commerce et des Travaux publics*, rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 38.
MAHUL, rue Jacob, n. 7.
Vte DEBONNAIRE DE GIF ✻, *Membre de la Commission de liquidation de Saint-Domingue*, rue de l'Université, n. 57.
MONICAULT, rue Chantereine, n. 9 *bis*.
PAGANEL ✻, *Juge au trib. de 1re instance de la Seine*, rue de Condé, n. 19.
BOUCHENÉ-LEFER, rue de Corneille, n. 3.
BLANC (Edmond) ✻, *Secrétaire-gén. du Minist. du Commerce et des Travaux publ.*, hôtel du Ministère, rue de Varennes, n° 26.

Maître des Requêtes, Secrétaire-général du Conseil-d'Etat.

M. HOCHET ✻, rue de l'Oratoire, hôtel de la Caisse d'Amortissement.

Auditeurs de première classe, autorisés à assister aux séances du Conseil-d'Etat. Messieurs,

D'Albon, *rue Bergère*, n. 12.
Cauchy (Eugène), *au Luxembourg*.
Portal (Frédéric), *rue St.-Honoré*, n 370.
De Marmier, *r. de la Ville-l'Evêque*, n. 30.
Bourlon (Ernest), *rue du Sentier*, n. 20.
Méchin (Lucien), *rue Bergère*, n. 7 *bis*.
Chalret-Durieu, *rue St.-Martin*, n. 147.
Boivin (Amédée), *rue St.-Honoré*, n. 291.
Paravey, *rue St.-Fiacre*, n. 18.
Ternaux (Mortimer), *rue Montmartre*, 174.
Brian, *rue de Genelle-St.-Germain*, 126.

Auditeurs de seconde classe. Messieurs.

De Saulty, *rue des Moulins*, n. 19.
D'Etchegoyen-O'Connel, *rue Neuve-des-Capucines*, n. 12
De Septenville (Léon), *rue des Trois-Pavillons, au Marais*, n. 7.
Anthoine, *rue de l'Echiquier*, n. 29 *bis*.
De Plancy, *rue du Helder*, n. 17.
François, *rue de la Jussienne*, n. 11.
Hély-d'Oissel, *r. des F.-S.-Germ.-l'Aux.*, 29.
Humann, *rue du Helder*, n. 16.
De Mézy, *rue du Faub.-St.-Honoré*, n 25
Guilhem (Achille), *rue de Seine-Saint-Germain*, n 68.
Tripier, *rue Neuve-St.-Augustin*, 50.
Montaud, *rue Louis-le-Grand*, n. 7.
Duboys (Emile), *rue Nve-S.-Augustin*, n. 5.
Devaux (Léon), *place Vendôme*, n. 26.
Poret de Morvan, *rue Ste.-Anne*, n. 46.
Hochet (Prosper), *rue de l'Oratoire*, n. 1.
De Falcourt, *rue du Vieux-Colombier*, 29.

Pagès, *rue du Mail*, n. 21.
Robillard, *rue Castiglione*, n. 8.
Faye (Edouard), *rue Taitbout*, n. 25.
Pérignon (Alfred), *rue de Londres*, n. 19.
Camet de la Bonnardière (E.), *rue Pierre-Sarrazin*, n. 13.

COMITÉS.

Répartition de Messieurs les Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs dans les quatre Comités.

Comité de Législation et de Justice administrative (1).

Ce comité connaît de tout le contentieux de l'administration de tous les départemens, des mises en jugement des administrateurs et préposés, des conflits de juridiction entre l'autorité judiciaire et l'autorité administrative. Il exerce en outre les attributions précédemment assignées au Conseil des Prises. Il est présidé par M. le Garde-des-Sceaux, ou, en son absence, par le Conseiller-d'Etat Vice-Président du Comité. Le Secrétaire général du Conseil-d'Etat tient la plume.

Conseillers d'État. Messieurs,

Bon DE GÉRANDO, *Vice-Président.*
ALLENT.
MAILLARD.
Chev. TARBÉ DE VAUX-CLAIRS.
Cte FERRI-PISANI.
RENOUARD.
MACAREL.
VIVIEN.

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

Jauffret.
Brière.
Bon Janet.
Coulmann.
Vte d'Haubersart.
De Chasseloup-Laubat.
Marchand.
Jouvencel.
Germain.

Secrétaire.

M. Hochet, Maître des requêtes, *Secrétaire-général du Conseil.*

Auditeurs. Messieurs,

D'Albon, *de 1re classe.*
Méchin (Lucien), *idem.*
Chalret-Durieu, *idem.*
Boivin, *idem.*
Brian, *de 1re classe.*
Humann, *de 2e classe.*
Montaud, *idem.*
Hochet (Prosper), *idem*

Commis-Greffier.

M. Girardin, *impasse Saint-Dominique d'Enfer*, n. 2.

Comité de la Guerre et de la Marine (2).

Ce Comité est présidé par les Ministres de la Guerre ou de la Marine, ou, en leur absence, par le Conseiller-d'Etat qu'ils ont désigné à cet effet. Il connaît de toutes les affaires que les Ministres, dont il dépend, jugent à-propos de lui confier.

Conseillers-d'Etat en service ordinaire. Messieurs,

Cte DUMAS (Mathieu), *Vice-Président.*
Chev. DE BRÉVANNES.
DE SALVANDY.
JACQUEMINOT, Cte DE HAM.

(1) Ce comité s'assemble rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 58.
(2) Ce Comité s'assemble rue de l'Université, n. 61.

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité.

Messieurs,

M. le Vice-Amiral Halgan.	Cte d'Aure.
Bon Haxo.	Bon Dupin.
Boursaint.	Bon Tupinier.
De Richemont.	Vte de Préval.

Maîtres des Requêtes en service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité. Messieurs,

Filleau de Saint-Hilaire.	Ymbert.	Vte Debonnaire de Gif.
Martineau de Chesnez.	Le Bœuf.	Paganel.
Année.		

Auditeurs. Messieurs.

De Marmier, *de 1re classe.*	Poret de Morvan, *de 2e classe.*
De Septenville, *de 2e classe.*	Robillard, *idem.*
François, *idem.*	Périguon (Alfred), *idem.*
Guilhem, *idem.*	

Secrétaires.

M. Parmentier, *Secrétaire*, *rue du Hazard-Richelieu*, n. 13.
M. Rousseau ✻, *Secrétaire-Adjoint*, *rue de Lille*, n. 6.

Comité de l'Intérieur et du Commerce (2).

Ce Comité est présidé par le Ministre Secrétaire d'Etat de l'Intérieur et le Ministre du Commerce et des Travaux publics, ou, en leur absence, par le Conseiller-d'Etat par eux désigné à cet effet. Il prépare les projets de lois et de réglemens qui lui sont renvoyés par les Ministres, et connaît des affaires administratives que les Ministres, dont il dépend, jugent à propos de lui confier.

Conseillers-d'Etat en service ordinaire. Messieurs,

Bon Hély-d'Oissel, *Vice-Président.*	Baude.
Vte Siméon.	Denis-Lagarde.
Kératry.	Devaux.

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité.

Messieurs,

Villemain.	Didier.
Mignet.	Legrand.
Bérard.	Cousin (Victor).
Cte de Bondy.	Bon Patry.
Aubernon.	

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

Vte de Janzé.	Tournouer.	Guizot (J. J.).
Flaugergues.	Saint-Marc-Girardin.	Vitet.
Duparquet.		

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité.

Messieurs,

Vincens.	Moreau.	Mahul.
Bourqueney.	Zédé.	Monicault.
Cordier.	Lucas.	Blanc (Edmond).
Beaunier.	Labiche.	

(1) Ce Comité s'assemble rue de Grenelle, faubourg St.-Germain, n. 103.

Auditeurs. Messieurs,

Cauchy (Eugène), *de 1re classe.*
Paravey, *idem.*
Ternaux (Mortimer), *idem*
Etchegoyen-O'Connel, *de 2e classe.*
De Plancy, *idem.*
Hély-d'Oissel (Antoine), *idem.*
Tripier fils, *de 2e classe.*
Duboys (Emile), *idem.*
Devaux (Léon), *idem.*
Felcourt, *idem.*
Pagès, *idem.*
Camet de la Bonnardière, *idem.*

Secrétaires.

M. Boullée ✻, *Secrétaire*, *rue Gaillon*, n. 17.
M. Paris, *Secrétaire-Adjoint*, *rue des Fossés-S.-Victor*, n. 30.

Comité des Finances (1).

Ce Comité est présidé par le Ministre Secrétaire d'État des Finances, ou, en son absence, par le Conseiller-d'État qu'il a désigné à cet effet. Il prépare les projets de lois et de réglemens, qui lui sont renvoyés par le Ministre, et connaît des affaires administratives que le Ministre, dont il dépend, juge à-propos de lui confier.

Conseillers-d'État en service ordinaire. Messieurs,

Cte Bérenger, *Vice-Président.*
Bon de Fréville.
Lechat.
Thiers.
Duchatel (Tanneguy).
Taboureau.

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité.

Messieurs,

Pasquier (Jules).
Calmon.
Bon Delaire.
Cte d'Audiffret (Florimond).

Maîtres des Requêtes en service ordinaire. Messieurs,

De Cheveigné.
Cte O'Donnel.

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité.

Messieurs,

David.
Bon Rodier.
Gréterin.
Conte.
Boursy.
Bouchené-Lefer.

Auditeurs. Messieurs.

Portal (Frédéric), *de 1re classe.*
De Bourlon, *idem.*
De Saulty, *de 2e classe.*
Anthoine, *de 2e classe.*
De Mézy, *idem.*
Faye (Edouard), *idem.*

Secrétaire.

M. Quenault, *rue Christine*, n. 2.

CONSEILLERS-D'ÉTAT EN SERVICE EXTRAORDINAIRE (2).

Messieurs,

Cte Reinhard (G ✻), *ancien Ministre plénipotentiaire.*
Royer-Collard ✻, *Professeur au Collége de France*, r. d'Enfer, 20.
Bon Durant de Mareuil (G O ✻).
Bon Costaz (O ✻), *ancien Directeur-général des Ponts-et-Chaussées.*
Bon de Barante (O ✻), *Pair*, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 41 *bis.*
Bon de Talleyrand (O ✻), *Préfet du Pas-de-Calais.*
Flury ✻, *ancien Chef de division au ministère des Affaires étrangères*, rue Royale-Saint Honoré, n. 8.

---

(1) Ce Comité s'assemble à l'hôtel du Ministère des Finances.

(2) *Voyez* pages 68 et 69, MM. les Conseillers-d'État en service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux des Comités et aux délibérations du Conseil-d'État.

Dupleix de Mézy (C ✻), *Membre de la Commission d'Indemnité du ministère des Affaires étrangères*, Faubourg Saint-Honoré, n. 25.
Cte Ricard (G ✻), *Pair*, rue de l'Université, n. 113.
Pichon (O ✻), *ex-Intendant civil à Alger.*
Cte d'Augier, *Vice-Amiral* (G O ✻), rue Royale-S.-H., n. 6.
Bon Bourjot (O ✻), *ancien Chef de division au ministère des Aff. étrang.*
Bon Camus-Dumartroy (O ✻), *ancien Préfet de la Haute-Garonne.*
Cte Redon de Beaupréau (C ✻), *Préfet marit. à Brest, retraité.*
Mis d'Audiffret (C ✻), *Présid. à la Cour des Comptes*, r. Mondovi, 2.
Vauvilliers (O ✻), *anc. Secrét.-gén. du min. de la Marine*, r. Royale, 2.
Cte de Loverdo (G O ✻), *Lieutenant-général*, rue S.-Louis, Marais, 30.
Cte de Charencey (O ✻), rue des Saints-Pères, n. 69.
Mis de Cambon ✻, *ex-Présid. de cour royale*, à Toulouse.
Cte Valée (G ✻), *Lieut.-gén. d'Artillerie*, r. St.-Dominique-S.-G. 11.
Vte de Cazes (O ✻), *ex-Préfet du Tarn*, r. St.-Dominique S.-G. 11.
Vte Rogniat (G ✻), *Inspect.-gén. du Génie*, rue de l'Université, 88 *bis.*
Bon Pelet ✻, rue des Champs-Elysées, n. 4.
Bon de la Bonnardière (O ✻), *Membre du Conseil général des hospices*, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
Bon Feutrier (O ✻), *Préfet de l'Oise.*
Bon Rendu (C ✻), *ex-Proc. gén. près la Cour des Comptes.* r. S.-Honoré, 317.
Vte de Villiers du Terrage (O ✻), *ex-Préfet du Nord.*
Bon Malouet (C ✻), *Maître des comptes*, rue Godot-de-Mauroy, n. 5.
De Malartic (O ✻), *ex-Préfet de la Drôme*, rue....
Boula de Coulombiers ✻, *ex-Préfet*, rue Saintonge, n. 19.
Cte Abrial (O ✻), *Pair*, rue Plumet, n. 18.
Pouyer (C ✻), *Directeur du personnel au ministère de la Marine*, r. de la Ferme-des-Mathurins, n. 21.
Chev. de Broval (O ✻), au Palais des Tuileries.
Dupin père (O ✻).
Bon Duval (Maurice) ✻, *ex-Préfet de l'Isère.*
Fleury de Chaboulon (O ✻), rue de Ménars, n. 3.
Bon Méchin (C ✻), *Préfet du Nord.*
Bon Fain (C ✻), 1er *Secrétaire du Cabinet du Roi, etc.*, aux Tuileries.
Bon Dupont-Delporte (O ✻), *Préfet de la Seine-Inférieure.*
De Rigny (Edouard) (O ✻), *Préfet d'Eure-et-Loir.*
Chev. Jaubert (Amédée) ✻, rue Pelletier, n. 18.
De Saint-Aignan (Louis) ✻, *Préfet du départ. de la Loire-Inférieure.*
Saulnier ✻, *Préfet du département du Loiret.*
Bon Delaitre (O ✻), *ancien Préfet*, rue du Colombier, n. 22.
Gisquet ✻, *Préfet de police*, Hôtel de la Préfecture.

Maîtres des Requêtes en service extraordinaire (1). Messieurs,

De Jessaint (O ✻), *Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Denis.*
Paulze d'Ivoy ✻, *ex-Préfet du Rhône*, rue d'Anjou-S.-Honoré, n. 52.
Mis de Portes ✻, rue Saint-Georges, n. 22.
Bon Debonnaire de Forges ✻, *Membre de la Comm. de S.-Domingue*, r. du Bac, 87.
Bon Bastard d'Estang (O ✻), *ex-Préfet du Cher.* rue des Quatre-Fils, n. 8.
Bon de Galz de Malvirade (O ✻), *ex-Consul-général en Russie.*

(1) *Voyez* page 70, MM. les Maîtres des Requêtes en service extraordinaire autorisés à participer aux travaux des comités et aux délibérations du conseil.

Cte DE BRETEUIL (O ✱), *Pair*, rue de la Michodière, n. 8.
FUMERON D'ARDEUIL (O ✱), *Préfet du département de la Somme.*
CHALLAYE ✱, *Consul-général de France en Espagne.*
CAOPPIN D'ARNOUVILLE (Augustin) (O ✱), *Préfet du Bas-Rhin.*
JORDAN (Augustin) (O ✱), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2 *bis.*
BALLYET (O ✱), *Intendant militaire*, rue Pigale, n. 9
Cte DE SUSSY (C ✱), Pair, *Présid. de la Comm. des Monnaies*, hôtel des Monnaies.
CASSAING (O ✱), *Intendant militaire*, rue de la Planche, n. 3.
Bon THIRAT DE SAINT-AGNAN (O ✱), *Intendant militaire*, rue Jacob, n. 11.
Bon BRUN DE VILLERET (C ✱), *Lieutenant-général*, rue de l'Université, n. 51.
ROSMAN (O ✱), *Chef de Div. au Min de l'Int.* boulevart Poissonnière, n. 18.
Cte JULES DE SAINT-CRICQ (O ✱), rue de Provence, n. 56.
Cte DE GERMINY ✱, *Pair*, rue de l'Université, n. 22.
Bon DELAMARDELLE ✱, *Membre de la Commission de liquidation de l'indemnité attribuée aux anciens Colons de Saint-Domingue*, rue de Hanôvre, n. 21.
BESCHEU DE LA SANGIE, rue du Faubourg Poissonnière, n. 87.
DE LA VILLE DE MIREMONT ✱, *Insp.-gén. des prisons de France*, r. de Seine-S.-G. 31.
B^on NAU DE CHAMPLOUIS (Aug.) ✱, *ex-Préfet du Bas-Rhin*, r. de Sorbonne, n. 1.
Bon CHEVALIER ✱, *ex-Préfet des Landes.*
Vte HARMAND D'ABANCOURT (O ✱), *Prés. en la Cour des Comptes*, r. de Lille, n. 43.
DESSOLE (O ✱), *ex-Préfet.*
FLEURIAU (O ✱), *Capit. de vaiss. Secrét. du Cons. d'amir.* rue Godot-de-Mauroy, 42.
Bon DEFFAUDIS (O ✱), *Ministre plénipotentiaire au Mexique.*
Cte DE BOUBERS (O ✱), *Secrétaire-général du min. des Finances*, r. Caumartin, 30.
ROTH (O ✱), *Ministre plénipotentiaire à Hambourg.*
GENTY DE BUSSY ✱, *Intendant civil à Alger.*
BELLOCQ (O ✱), 1er *Secrétaire d'Ambassade à Rome.*
Bon PETIET (Aug) (C ✱), *Mar.-de-c., Comm. le départ. de l'Hérault*, à Montpellier.
BRENIER (O ✱), *Chef de la div. de la Compt. au min. des Aff. étrang.* au Ministère.
HAINS ✱, *ex-Administrateur des Douanes*, rue de l'Echiquier, n. 34.
BOGNE DE FAYE ✱, *ex-Préfet.*
BELLON, *Sous-Préfet de Pontoise.*
DENIS-LAGARDE fils ✱, *Secrét.-Rédact. de la Ch. des Dép.*, au Palais de la Chambre.
DÉSAGES (O ✱), *Directeur de la division politique au Ministère des Affaires étrangères*, rue du Port-Mahon, n. 7.
Cte DE LATOUR-MAUBOURG (Septime) ✱, 1er *Secrét. d'ambass. franç. à Vienne.*
ROMER ✱, *Chef de la division de Comptabilité et des Pensions au Ministère de la Justice*, rue Duphot, n. 23.
BÉGÉ ✱, *Préfet du département des Pyrénées-Orientales.*
BARTHÉLEMY ✱, *Préfet du département de Maine-et-Loire.*
FOUDRAS (O ✱), *Chef de la division de la police générale au Ministère de l'Intérieur*, rue Richepanse, n. 6.
DE LACOUDRAIS ✱, *Commissaire principal de marine*, rue Saint-Honoré, n. 383.
LE BRUN ✱, *de l'Institut, Direct. de l'Imprimerie roy.*, vieille r. du Temple, 89.
DE JUSSIEU ✱, *Secrétaire-général de la Préfecture de la Seine.*

CONSEILLERS D'ÉTAT HONORAIRES. *Messieurs*,

Bon JOURDAN, *à Marseille.*
Cte DUCHATEL (G O ✱), rue de la Pépinière, n. 53.
Vte JURIEN (C ✱), rue Royale Saint-Honoré, n. 9.
Cte DE LA BESNARDIÈRE (O ✱), rue de l'Université, n. 19.
FOULLON D'ECOTIER ✱, rue Taitbout, n. 30.
DE CHAUMONT DE LA GALAIZIÈRE ✱, rue Neuve-des-Capucines, 9.
Bon ROUILLÉ D'ORFEUIL ✱, rue Neuve-des-Mathurins, 78.
MONDRAGON DE PLUVAULT ✱, rue d'Antin, n. 3.
CROMOT DE FOUGY ✱, rue de la Ville-l'Evêque, n. 31.

Vte DE PERNETY (G ✱), rue de Vaugirard, n. 50.
FROC DE LA BOULAYE (O ✱), rue de la Ville-l'Evêque, n. 39.
HERMAN (C ✱), rue Miroménil, n. 2.
Cte DE PANCEMONT (O ✱).
JUIN DE SIRAN ✱, à Montpellier.
Mis AMELOT DU GUÉPÉAN ✱, rue du Cherche-Midi, n. 25.
LANGLOIS D'AMILLY ✱.
DEVAISNES, *ancien Préfet.*
Bon POYFERRÉ DE CÈRE (O ✱), *ancien Préfet.*

Maîtres des Requêtes Honoraires.

Messieurs,

ROUX ✱, rue de Rivoli, n. 30.
Cte DE MALEVILLE (O ✱), rue de Lille, n. 4.
Bon JOLY DE FLEURY ✱, rue Royale-Saint-Honoré, n. 9.
DE LACHÈZE-MUREL ✱, rue des Saints-Pères, n. 31.
Vte D'ARLINCOURT ✱, rue du Rocher, n. 26.
LEBLANC DE CASTILLON ✱, à Aix.
ANISSON DUPÉRON ✱, rue d'Anjou-St.-Honoré, 43.
D'ARLINCOURT (*Charles*) ✱, rue Duphot, n. 16.
PRUGNON, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 23.
JOURDAN (O ✱).
Mis DE MALETESTE (O ✱), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 17.
DE COLLENEL ✱, rue Vivienne, n. 22.
Cte DE MONTIGNY, rue de la Pépinière, n. 31.
FOREST ✱, rue Cassette, n. 16.
Vte DE CHABROL (Edouard), rue Saint-Lazare, n. 32.
Cte DE WATERS (O ✱).
FOURIER-D'HINCOURT (C ✱), rue de Belle-Chasse, n. 22.

Auditeurs en service extraordinaire. Messieurs,

Bon Siméon ✱, *Préfet des Vosges.*
Vte de Bondy fils, *Préfet de la Corrèze.*

BUREAUX DU CONSEIL D'ÉTAT.

Secrétariat général, rue Saint-Dominique, hôtel Molé.

M. Pierson, *Chef des bureaux*, rue de Tournon, n. 29.

Archives, Galerie du Louvre.

M. *Eugène* de Planard ✱, *Archiviste*, rue de Louvois, n. 10.
M. Renouf, *Archiviste honoraire*, rue des Fossés-St.-Germain-l'Auxerrois, n. 30.

Huissiers attachés à la Cour de Cassation, exploitans près le Conseil-d'Etat.

Messieurs,

Vaquez, rue du Four-St.-Germain, n. 27.
Leclerc, rue de la Mortellerie, n. 151.
Maguet, rue St.-Denis, 247.
Faiola, rue des Bourdonnais, n. 10.
Boulet, rue St.-Sauveur, n. 1.
Goix, rue Montmartre, n. 39.
Cabil, quai de la Grève, n. 78.
Cauet, rue de Touraine-St.-Germain, n, 5.

Huissiers audienciers. Messieurs,

Louge (Ed.), rue des Moineaux, n. 19.
Dache, rue de Lille, n. 6.

ORDRE DES AVOCATS

AUX CONSEILS DU ROI ET A LA COUR DE CASSATION (1).

Année des réceptions.	Messieurs,
1789. . .	*Molinier de Montplanqua* ✻, *Doyen*, rue de Grammont, n. 18.
1791. . .	*Coste*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 28.
1800. . .	*Sirey*, rue de La Tour-d'Auvergne, n. 21.
	Jousselin ✻, rue Thibautodé, n. 10.
1813. . .	*Marie*, rue Louis-le-Grand, n. 3.
	Guichard, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 12.
	Guény, rue des Deux-Ecus, n. 15.
1814. . .	*Flacon Rochelle* ✻, rue Sainte-Anne, n. 67.
	Teysseyrre, rue des Grands-Augustins, n. 5.
1817. . .	*Scribe* ✻, rue de Choiseul, n. 6.
1818. . .	*Jacquemin*, rue Sainte-Avoye, n. 10.
1819. . .	*Vildé*, rue des Quatre-Fils, n. 20.
	Petit de Gatines, rue Montmartre, n. 68.
1820. . .	*Roger*, rue des Saints-Pères, n. 26.
	Garnier, rue du Jardinet, n. 3.
	Beguin-Billecoq, rue Neuve-Saint-Roch, n. 32.
	Routhier ✻, rue de Harlay, n. 2.
1821. . .	*Piet*, rue de Louvois, n. 4.
1822. . .	*Godart de Saponay*, rue de Savoie, n. 13.
	Teste-Lebeau, rue de l'Université, n. 26.
1823. . .	*Colelle*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 55.
	Dalloz ✻, rue Hautefeuille, n. 13.
	Mandaroux-Vertamy, rue des Poitevins, n. 2.
	Rogron, rue de Duras, faubourg Saint-Honoré, n. 10.
1824. . .	*Berton*, rue Vivienne, n. 2.
	Huard, rue Rameau, n. 6.
	Jouhaud, rue Chantereine, n. 33.
1826 . .	*Brazard*, quai de la Cité, n. 27.
	Vallon, rue Saint-Florentin, n. 13.
	Bohain, rue Montholon, n. 18.
	Chauveau-Lagarde fils, rue Jacob, n. 20.
1827. . .	*Huet*, rue du Port-Mahon, n. 7.
	Benard, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 28.
	Grandjean-Delisle, rue du Gros-Chenêt, n. 2.
	Martin, rue Saint-Honoré, n. 315.
	Deloche, rue de Belle-Chasse, n 12.
	Latruffe-Montmeylian ✻, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 5.
1828 . .	*Parrot*, rue de Seine-Saint-Germain, n. 49.

---

(1) INDÉPENDAMMENT des attributions exclusives qui ont été conférées aux avocats aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation, par les lois et réglemens de leur institution, Ils ont exclusivement le droit, à défaut des parties elles-mêmes, de signer, *en matière contentieuse*, tous mémoires et réclamations adressés aux ministères, et aux administrations et directions générales qui en dépendent.

Ils ont seuls l'entrée dans les bureaux pour la poursuite des affaires de cette nature. (ARRÊTÉS *des Ministres de la Justice, des Finances et de l'Intérieur, des* 29 *septembre* 1823, 13 *mai et* 22 *juillet* 1824; *Instruction du Directeur-général de l'enregistrement et des domaines, du* 7 *septembre* 1824; *Arrêté du Ministre de l'Intérieur, du* 10 *janvier* 1831, *qui règle le mode d'exécution de celui du* 22 *juillet* 1824.)

Les Mêmes dispositions s'appliquent AU CONTENTIEUX DE L'INDEMNITÉ (*Circulaire du Ministre des finances aux Préfets, du* 7 *septembre* 1825, 24*e question*).

1829. . . *Dubois*, rue de l'Odéon, n. 24.
Renard, rue de Seine-Saint-Germain, n. 37.
Le Large, rue Montmartre, n. 78.
Chevalier, place du Panthéon, n. 4.
Moreau, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 10.
1830. . . *Lanvin*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 30.
Mittre, rue Christine, n. 3.
Chauveau (*Adolphe*), rue de Condé, n. 28.
Cremieux, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 29.
Ripault, rue Gaillon, n. 12.
Lacoste, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 93.
Gayet, rue Mont-Thabor, n. 16.
1831. . . *Fichet*, rue Sainte-Apolline, n. 9.
Letendre de Tourville, rue Guénégaud, n. 25.
Desclaux, rue Saint-André-des-Arcs, n. 68.
Déche, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n. 15.
Gatine, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 8.
Nachet, rue Dauphine, n. 24.
Tempier, rue de l'Arcade Colbert, n. 2.
Botot de Saint-Sauveur, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 87.
Lega, place Vendôme, n. 8.

Conseil de l'Ordre. Messieurs,

Scribe, Président.
Jousselin, 1er Syndic.
Guény, 2e Syndic.
Berton, Secrétaire-Trésorier.
Dalloz.
Cotelle.
Rogron.
Mandaroux-Vertamy.
Teyssеyrre.
Jouhaud.

Bécard, *Receveur de l'enregistrement des actes du Conseil*, grande salle du Palais de Justice, ou rue des Prouvaires, n. 10.

Imprimeur de l'Ordre.

A. Guyot, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 37.

CHAPITRE III.

CHAMBRE DES PAIRS.

M. le Bon Pasquier, *Président.*

S. A. R. Mgr. le Duc d'Orléans,
S. A. R. Mgr. le Duc de Nemours,
S. A. R. Mgr. le Prince de Joinville,
S. A. R. Mgr. le Duc d'Aumale,
S. A. R. Mgr. le Duc de Montpensier,
} *Princes du Sang.*

Liste *par ordre alphabétique de MM. les Pairs ayant séance à la Chambre.*

Abrial (Cte), rue Plumet, n. 18.
Aligre (Mis d'), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 27.
Ambrugeac (Cte Louis d'), rue de Lille, n. 95.
Angosse (Mis d'), rue Pigale, n. 21.
Anthouard (Cte d'), à l'Arsenal, administ. des poudres et salpêtres.
Aragon (Mis d'), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 54.
Aramon (Mis d'), rue St.-Dominique, n. 78.
Argout (Cte d'), au Ministère du Commerce et des Travaux publics.
Aubusson de la Feuillade (Cte d'), quai Malaquais, n. 13.
Aux-Lally (Mis d'), rue Roquépine, n. 10.
Barante (Bon de), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 41 *ter.*
Barthélemy (Mis de), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 52.
Bassano (Duc de), rue Saint-Lazare, n. 60 *bis.*
Bastard (Cte de), rue des Saints-Pères. n. 13.
Bauffremont (Prince Duc de), rue de la Chaussée-d'Antin, 53.
Beaumont (Duc de), rue de Varennes, n. 14.
Beauveau (Prince de), rue des Champs-Elysées, n. 6.
Beker (Cte), rue Favart, n. 4.
Bellune (Mal Duc de), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 58.
Berenger (Cte Raymond de), rue de Grenelle-St.-Germ., n. 109.
Biron (Mis de), rue de Louis-le-Grand, n. 23.
Boisgelin (Mis de), rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 43.
Boissy-d'Anglas (Cte de), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 15.
Boissy du Coudray (Mis de), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 32.
Bondy (Cte de), à l'Hôtel-de-Ville.
Bonet (Cte), rue de Richelieu, n. 113.
Bordessoulle (Cte de), rue des Saints-Pères, n. 13.
Bourke (Cte), rue de Richelieu, n. 79.
Brancas (Duc de), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 32.
Breteuil (Cte de), rue de la Michodière, n. 8.
Brézé (Mis de), rue de Varennes, n. 12.

Brissac (Duc de), rue du Regard, n. 3.
Broglie (Duc de), rue de l'Université, n. 90.
Cadore (Duc de), rue de Varennes, n. 10.
Caffarelli (Cte), rue Saint-Guillaume, n. 34.
Caraman (Duc de), rue de Grenelle, n. 85.
Castellane (Mis de), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 37.
Castries (Duc de), rue de Varennes, n. 22.
Catellan (Mis de), rue Richepanse, n. 7.
Cayla (Cte du), rue de la Madeleine, n. 47.
Cessac (Cte de), rue du Bac, n. 110.
Chabrillan (Cte de), rue du Bac, n. 42.
Chabrol de Crousol (Cte), rue Jacob, n. 14.
Chaptal (Cte), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 88.
Chasseloup-Laubat (Mis de), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 31.
Choiseul (Duc de), rue Joubert, n. 37.
Choiseul-Gouffier (Cte de), place S.-André-des-Arcs, n. 30.
Cholet (Cte), rue Royale, n. 4.
Claparède (Cte), rue Laffitte, n. 48.
Clément-de-Ris (Cte), rue du Cherche-Midi, n. 14.
Clermont-Tonnerre (Duc de), rue de Grenelle-St.-G. n. 105.
Coigny (Duc de), *Secrétaire*, rue du Faub.-St.-Honoré, n. 103.
Coislin (Mis de), rue de Bourgogne, n. 19 *bis*.
Compans (Cte), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 5.
Conégliano (Mal Duc de), rue Montholon, n. 8.
Contades (Cte de), rue de Madame, n. 7.
Cornudet (Cte), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 90.
Courtarvel (Cte de), rue St.-Guillaume, n. 38.
Crillon (Duc de), place de la Concorde, n. 10.
Crillon (Mis de), place de la Concorde, n. 10.
Crussol-d'Uzès (Duc de), rue Saint-Dominique-St.-G., n. 63.
Dalberg (Duc de), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 25.
Dalmatie (Mal Duc de), au Ministère de la guerre.
Dampierre (Mis de), rue de Lille, n. 75.
Davillier (Bon), rue Basse-du-Rempart, n. 16.
Davous (Cte), rue Saint-Louis, n. 16, au Marais.
Decazes (Duc), rue Saint-Dominique, n. 11.
Dejean (Cte), rue de l'Université, n. 17.
Destutt de Tracy (Cte), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 38.
Dode (Vte), rue Caumartin, n. 24.
Dubouchage (Vte), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 93.
Dubreton (Bon), rue de Lille, n. 73.
Dumas (Cte Mathieu), rue d'Astorg, n. 15.
Duperré (Amiral Bon), *Secrétaire*, rue Pigale, n. 28.
Durfort (Cte de), rue d'Aguesseau, n. 9.
Emeriau (Vice-amiral Cte), rue Ribouté, n. 5.
Emmery (Cte), rue du Colombier, n. 26.
Erlon (Cte d'), rue de Montaigne, n. 12,
Exelmans (Cte), rue de la Charte, n. 3.
Fabre de l'Aude (Cte), rue de Vaugirard, n. 34.
Flahault (Cte de), rue de la Charte, n. 2.
Français de Nantes (Cte), rue d'Antin, n, 10.

GAZAN (Cte), rue Lepelletier, n. 5.
GERMINY (Cte de), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 9.
GILBERT DE VOISINS (Cte), rue de Vendôme, n. 3.
GRAMONT (Duc de), rue Saint-Dominique, faub. St.-G., n. 103.
GRAMONT CADEROUSSE (Duc de), rue St.-Guillaume, n. 32.
GUILLEMINOT (Cte), rue Joubert, n. 31.
HAUBERSART (Cte d'), rue Saint-Lazare, n. 31.
HAUSSONVILLE (Cte d'), rue St.-Dominique-St.-Germ. n. 87.
HERWIN DE NEVÈLE (Cte), rue de Tournon, n. 12.
HOUDETOT (Vte d'), rue de Londres, n. 17.
HUNOLSTEIN (Cte d'), rue Royale, n. 5.
ISTRIE (Duc d'), rue de Varennes, n. 11.
JACOB (Vice-Amiral Cte), rue Saint-Florentin, n. 13.
JAUCOURT (Mis de), *Secrétaire*, rue de la Pépinière, n. 31.
JOURDAN (M^al Cte), à l'hôtel des Invalides.
KLEIN (Cte), rue de Lille, n. 87.
LA FORCE (Duc de), rue Royale, n. 7.
LA FOREST (Cte de), rue de Belle-Chasse, n. 15.
LAGRANGE (Cte de), rue Neuve-des-Mathurins, n. 47.
LA GARDE (Cte de), rue de Lille, n. 30.
LA GUICHE (Mis de), rue de Varennes, n. 15.
LAINÉ (Vte), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 23.
LANJUINAIS (Cte), rue du Bac, n. 34.
LAPLACE (Mis de), rue des Trois-Frères, n. 13.
LA ROCHE-AYMON (Cte de), rue du Cherche-Midi, n. 18.
LA ROCHEFOUCAULD (Duc de), rue de Grenelle-St.-Germ. n. 99.
LA ROCHEFOUCAULD (Cte de), rue St.-Dominique, n. 100.
LASCOURS (B^on de), rue de Rivoli, n. 50.
LATOUR-DU-PIN-MONTAUBAN (Mis de), rue de Sèvres, n. 83.
LATOUR-MAUBOURG (Mis de), rue de la Ville-l'Évêque, n. 14.
LA TRÉMOILLE (Duc de), quai d'Orsay, n. 15.
LAURISTON (Mis de), rue Laffitte, n. 3.
LA VILLEGONTIER (Cte de), au Palais-Bourbon.
LEMERCIER (Cte), rue du Cherche-Midi, n. 17.
LEPOITEVIN, rue Servandoni, n. 15.
LOUVOIS (Mis de), rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 110.
LYNCH (Cte de), rue Taranne, n. 16.
MAILLÉ (Duc de), rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 70.
MAISON (M^al Mis), rue Richer, n. 8.
MARBOIS (Mis de), rue du Chemin-du-Rempart, n. 1.
MARESCOT (Cte de), rue de Grenelle-St.-Germ., n. 52.
MASSA (Duc de), rue de Choiseul, n. 23.
MATHAN (Mis de), rue Chauchat, n. 6.
MAURICE MATHIEU DE LA REDORTE (Cte), rue du F.-St.-Honoré, 31.
MOLÉ (Cte), place de la Ville-l'Evêque, n. 27.
MOLITOR (M^al Cte), rue du Marché-d'Aguesseau, n. 6.
MOLLIEN (Cte), quai d'Orsay, n. 9.
MONBADON (Cte de), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 126.
MONTALIVET (Cte de), au Ministère de l'Intérieur.
MONTÉBELLO (Duc de), rue de Boudreau, n. 1.
MONTESQUIOU (Cte de), rue de Monsieur, n. 12.

MONTMORENCY (Duc de), rue de l'Université, n. 80.
MOREL-VINDÉ (Vte de), boulevart de la Madeleine, n. 11.
MORTEMART (Duc de), rue de Lille, n. 92.
MORTEMART (Mis de), rue Neuve-des-Mathurins, n. 30.
MOUNIER (Bon), rue Saint-Dominique-St.-Germain, n. 58.
MUN (Mis de), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 40.
NOAILLES (Duc de), rue de Lille, n. 74.
NOÉ (Cte de), rue de l'Université, n. 5.
OSMOND (Mis d'), rue d'Anjou, n. 4.
PAJOL (Cte), rue de Lille, n. 1.
PANGE (Mis de), rue de Varennes, n. 29.
PASQUIER (Bon), *Président*, au palais du Petit-Luxembourg.
PELET DE LA LOZÈRE (Cte), rue des Champs-Elysées, n. 4.
PÉRÉ (Cte), rue de l'Université, n. 30.
PÉRIER (Augustin), rue.....
PÉRIGORD (Duc de), rue Saint-Dominique, n. 93.
PERREGAUX (Cte), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 29.
PLAISANCE (Duc de), rue du Chemin-du-Rempart, n. 1.
POIX (Prince Duc de), place Bauveau, n. 90.
PONTÉCOULANT (Cte de), rue Neuve-Sainte-Croix, n. 14.
PORTAL (Bon), rue Saint-Honoré, n. 370.
PORTALIS (Cte), place Royale, n. 4.
PRASLIN (Duc de), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 105.
PUYSÉGUR (Cte de), rue de Grenelle-St.-Germ. n. 118.
RAIGECOURT (Mis de), rue Garancière, n. 12.
RAMPON (Cte), rue Duphot, n. 15.
RASTIGNAC (Mis de), rue de Varennes, n. 33.
REGGIO (Mal Duc de), rue de Richelieu, n. 79.
REILLE (Cte), rue de Lille, n. 98.
RICARD (Cte), rue de l'Université, n. 113.
RICHEBOURG (Cte de), rue de Verneuil, n. 56.
RICHELIEU (Duc de), rue Neuve-des-Mathurins, n. 66.
ROGNIAT (Vte), rue Taranne, n. 25.
ROGUET (Cte), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 19.
ROY (Cte), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 66.
SABRAN (Duc de), rue de Varennes, n. 4.
SAINTE-AULAIRE (Cte de), rue de Lille, n. 78.
SAINT-PRIEST (Cte de), rue de Lille, n. 54.
SAINT-SIMON (Mis de), rue d'Hanovre, n. 1.
SAINT-SULPICE (Cte de), rue de la Chaise, n. 1.
SÉGUIER (Bon), *Vice-Président*, rue Pavée-St.-André-des-Arcs, n. 16.
SÉGUR (Cte de), rue de Lille, n. 55.
SÉGUR (Cte Philippe de), rue de la Pépinière, n. 64.
SÉGUR-LAMOIGNON (Vte de), rue de la Ville-l'Evêque, n. 9.
SÉMONVILLE (Mis de), *Grand-Référendaire*, au palais du Luxembourg.
SESMAISONS (Cte Donatien de), rue de Vaugirard, n. 54.
SIMÉON (Cte), rue la Ferme-des-Mathurins, n. 24.
SOULÈS (Cte), rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 112.
SPARRE (Cte de), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 91.
SUSSY (Cte de), quai Conti, à l'hôtel des Monnaies.
TALARU (Mis de), rue de Grenelle-St.-Germ., n. 87.

TALHOUËT (Mis de), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 66.
TALLEYRAND (Prince Duc de), rue Saint-Florentin, n. 2.
TARENTE (Mal Duc de), r. de Lille, n. 51.
TASCHER (Cte de), rue Saint-Guillaume-St.-Germain, n. 23.
TOURNON (Cte de), rue de l'Arcade, n. 32.
TRÉVISE (Mal Duc de), *Secrétaire*, rue du F.-St.-Honoré, n. 126.
TRUGUET (Amiral Cte), rue Matignon, n. 8.
TURENNE (Cte de), rue Caumartin, n. 7.
VALENTINOIS (Duc de), rue Saint-Lazare, n. 86.
VALMY (Duc de), rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 54.
VAUBOIS (Cte de), rue de Louvois, n. 2.
VAUDREUIL (Cte de), rue du Bac, n. 86.
VENCE (Mis de), rue de l'Université, n. 107.
VÉRAC (Mis de), rue de Varennes, n. 21.
VERHUELL (Vice-Amiral Cte), rue de Madame, n. 13.
VOGÜÉ (Cte de), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 16.

Garde des Registres de la Chambre.

M. CAUCHY (Eugène),
M. DE LA CHAUVINIÈRE (Léon), *Adjoint*, } au palais du Luxembourg.

Gardes honoraires des Registres.

M. le Chev. CAUCHY (O ✻), au palais du Luxembourg.
M. CAUCHY (Alexandre) ✻, rue de Tournon, n. 12.

Messagers d'Etat. Messieurs,

Vte d'Ablancourt ✻, *rue de Vaugirard*, n. 32.
Chev. de Coussin ✻, *rue Taranne*, n. 25, *carrefour Saint-Benoît*.
Chev. de Saint-Denis ✻, *rue de l'Université*, n. 25.

Huissiers. Messieurs,

Lothon. Hullin. Cautray ✻. Micheaux ✻. Sajou. Despruneaux. Boisseau. N. . .

M. Larsonnier (O ✻), *Trésorier de la Chambre des Pairs, Chef de l'admin. intér.*
M. Provost ✻, *Architecte du Roi, près la Chambre.*
M. Vavin ✻, *Vérificateur des Bâtimens*, rue Mazarine.
M. Naigeon, *Conservateur de la Galerie du Luxembourg.*
M. Carrey ✻, *Bibliothécaire.*
M. Lalande ✻, *Secrétaire de la Présidence.*

Garde attachée à la Chambre.

M. Horric de Beaucaire (O ✻), *Adjudant-Commandant.*
M. Douay (O ✻), *Chef de Bataillon Commandant.*

CHAPITRE IV.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS DES DÉPARTEMENS,

Au Palais Bourbon.

La Chambre des Députés est composée des Députés élus par les colléges électoraux. Chaque département a un nombre de Députés déterminé d'après sa population (1).

Les Députés sont élus pour cinq ans, et la Chambre est renouvelée intégralement.

Aucun Député ne peut être admis dans la Chambre, s'il n'est âgé de 30 ans, et s'il ne paie une contribution directe dont le taux est fixé à 500 fr.

Si néanmoins il ne se trouve pas, dans le département, cinquante personnes de l'âge indiqué, payant au moins le cens fixé pour l'éligibilité, leur nombre sera complété par les plus imposés au-dessous de ce cens, et ceux-ci pourront être élus concurremment avec les premiers.

La moitié au moins des Députés est choisie parmi les éligibles qui ont leur domicile politique dans le département.

Le Président de la Chambre des Députés est nommé par la Chambre.

Les séances de la Chambre sont publiques, mais la demande de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret.

La Chambre se partage en bureaux pour discuter les projets qui lui ont été présentés de la part du Roi.

Le Roi convoque chaque année la Chambre; il la proroge et peut la dissoudre; mais, dans ce cas, il doit en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

Toute pétition ne peut être faite et présentée que par écrit. La loi interdit d'en apporter en personne à la barre.

La proposition des lois appartient à la Chambre des députés comme au Roi et à la Chambre des pairs.

PRÉSIDENT.

M. . . . . .

Vice-Présidens. Messieurs,

Dupont (de l'Eure) (O ✻).
Bérenger ✻.
Dupin aîné ✻.
Bon Delessert (Benjamin) (O ✻).

Questeurs. Messieurs (2),

Du Meilet ✻,
Cte de Laborde (Alex.) (C ✻), } au Palais de la Chambre.

Secrétaires de la Chambre. Messieurs,

Cunin-Gridaine ✻.
Ganneron ✻.
Félix Réal ✻.
Bon Boissy d'Anglas (O ✻).

(1) *Voyez* le recensement de 1831, page 563.
(2) *Voyez* les Bureaux de l'Administration de la Chambre, page 106.

CHAMBRE DES DEPUTÉS.

AIN. — 1,100 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Pont-de-Vaux. . . CORDIER ✻, Inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées.
Bourg. . . . . CHEVRIER DE CORCELLES ✻, P. du T. civ. de Bourg. Memb. du C. g.
Trévoux. . . . . BERTHOLLON DE POLLET, Membre du Conseil général.
Belley. . . . . Vte DE CORMENIN ✻, ancien Maître des requêtes.
Nantua. . . . . Bon LAGUETTE DE MORNAY (O ✻), anc. Offic. d'art., M. du C gén.

AISNE. — 2,216 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Laon. . . . . LECARLIER D'ARDON ✻, Membre du Conseil gén.
Chauny. . . . . FOY (Alph.) ✻, Directeur des Lignes télégraphiques.
Saint-Quentin. 1er DUFOUR DE NESLE, ancien négociant, Membre du Conseil général.
— 2e. NIAY, Juge-de-paix de Ribemont, Membre du Conseil général.
Vervins. . . . . Cte SÉBASTIANI (H.) (G ✻), Lieut.-gén., Ministre des Aff. étrang.
Soissons. . . . . LHERBETTE, avocat à Paris.
Château-Thierry. Cte DE SADE ✻, Membre du Conseil général.

ALLIER. — 1,464 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Moulins. . . . . DESTUTT DE TRACY (V.) (O ✻), Mal-de-c., Memb. du Cons. gén.
La Palisse. . . . MEILHEURAT ✻, ancien Officier du Génie.
Gannat. . . . . RAYNAUD, avocat, Membre du Conseil général.
Montluçon. . . . . Bon DE RICHEMONT (C ✻), Mal-de-c., Gouv. de l'Ec. de St.-Cyr.

ALPES (BASSES). — 485 *Electeurs*, 2 *Députés.*

Digne. . . . . GRAVIER (O ✻), Caissier-général de la Caisse d'amortissement.
Sisteron. . . . . DE LAIDET (O ✻), Maréchal-de-camp.

ALPES (HAUTES). — 390 *Electeurs*, 2 *Députés.*

Embrun. . . . . ALLIER, ancien Payeur-général.
Gap. . . . . FAURE, Avocat, Membre du Conseil général.

ARDÈCHE. — 816 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Privas. . . . . DUBOIS (Félix) ✻, Maire de Privas, Membre du Conseil général.
Tournon. . . . . Bon BOISSY-D'ANGLAS (O ✻), Intend.-milit., Memb. du Cons. gén.
Annonay. . . . . TAVERNIER, avocat, Maire d'Annonay.
D'Argentière. . . . MADIER DE MONTJAU ✻, Conseiller à la Cour de Cassation.

ARDENNES. — 1,363 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Mézières. . . . . BARRACHIN, maître de Forges
Réthel. . . . . Cte CLAUZEL (G ✻), Maréchal de France.
Sédan. . . . . CUNIN GRIDAINE ✻, manuf., M. du C. gén. et du C. sup. du Comm.
Vouziers. . . . . ROBERT, notaire, Membre du Conseil général.

ARIÉGE. — 709 *Electeurs*, 3 *Députés.*

Pamiers. . . . . JOLY, ancien Magistrat.
Foix. . . . . Bon LAFFITE (Justin) (C ✻), Maréc.-de-Camp, Memb. du C.-gén.
Saint-Girons. . . PAGÈS, avocat.

AUBE. — 1,192 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Troyes. . . . . N. . . . . .
Bar-sur-Seine. . . GALLIMARD (Alex.), propriétaire, Membre du Conseil général.
Nogent-sur-Seine. DEMEUFVE, avocat, Maire de Nogent.
Bar-sur-Aube. . . Bon PAVÉE DE VANDEUVRE ✻, Membre du Conseil général.

AUDE. — 2,034 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Carcassonne, 1er. Teisseyre (Joseph).
— 2e. Mahul, Maître des Requêtes.
Castelnaudary. . . Rouger de Villesavary, Membre du Conseil général.
Limoux. . . . . Peyre, Maire de Limoux.
Narbonne. . . . Bon Podenas, Conseiller à la Cour royale de Toulouse.

AVEYRON. — 1,520 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Rodez. . . . . Merlin ✻, Notaire.
Saint-Afrique. . . Vernhes (O ✻), Intendant militaire.
Espalion. . . . . Daude, Juge-de-Paix de Ste-Geneviève, Memb. du Cons. gén.
Milhau. . . . . Nogaret (C ✻), ancien Préfet, Membre du Conseil général.
Villefranche. . . . Vte Decazes (O ✻), ancien Préfet.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — 2,518 *Electeurs*, 6 *Députés.*

Marseille, 1er arr. Pataille, premier Président de la Cour royale d'Aix.
— 2e. . . Reynard, adjoint au Maire de Marseille, Memb. du Cons. gén.
— 3e. . . Félix de Beaujour ✻, ancien Consul-général.
Aix. . . . . Thiers ✻, Conseiller-d'Etat.
Arles. . . . . Meiffren-Laugier, Bon de Chartrouse ✻, Memb. du C. gén.
Tarascon. . . . . Mis de Gras-Préville.

CALVADOS. — 4,181 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Caen, 1er arr. . . N. . . . . .
— 2e. . . . . Lecreps, adjoint au Maire de Caën.
Bayeux. . . . . Tardif, négociant, Membre du Conseil général.
Falaise. . . . . Fleury. Maire de Villy, Membre du Conseil général.
Lisieux. . . . . Guizot ✻, Prof. à la Fac. des Lettres de Paris, anc. Min. de l'Int.
Vire. . . . . Le Nouvel, Propriétaire.
Pont-l'Evêque. . . Thouret.

CANTAL. — 1,172 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Saint-Flour. . . . Roussilhe.
Aurillac. . . . . Bonnefons, Substitut du Procureur du Roi à Aurillac.
Mauriac. . . . . Salvage fils, avocat.
Murat. . . . . Teillard-Nozerolles, Subst. du Pr. du Roi à Murat, M. du C. gén.

CHARENTE. — 2,275 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Angoulême. . . . Gellibert, médecin, Membre du Conseil général.
Barbezieux. . . . Levraud (Benj.) ✻, médecin à Paris.
Cognac. . . . . Caminade-Chatenay, négociant, ancien Sous-Préfet.
Confolens. . . . . Pougeard du Limbert fils (O ✻), Colonel du 5e rég. de Chasseurs.
Ruffec. . . . . Girardin (Ernest), propriétaire.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — 2,545 *Electeurs*, 7 *Députés.*

La Rochelle, 1er. Admyrault fils ✻, Lieutenant-Colonel d'artillerie.
— 2e. Bon de Chassiron ✻, propriétaire, Membre du Conseil général.
St.-Jean d'Angély. Bourreau-Beauséjour, propriétaire.
Jonzac. . . . . Cte Duchatel (G O ✻), Conseiller-d'Etat honoraire.
Marennes. . . . . Senné, médecin.
Rochefort. . . . . Audry de Puyraveau, propriétaire.
Saintes. . . . . Eschasseriaux (C.), Membre du Conseil général.

CHER. — 1,088 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Bourges, 1er. . . DEVAUX ✻, Conseiller d'Etat, Membre du Conseil général.
— 2e. . . Mis GAËTAN DE LA ROCHEFOUCAULD (O ✻), M. du C. g. de la Nièvre.
Saint-Amand. . . Cte JAUBERT ✻, Membre du Conseil général.
Sancerre. . . . . DUVERGIER DE HAURANNE (Prosp.), Maire d'Heny, M. du C. g.

CORRÈZE. — 864 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Tulle. . . . . BÉDOCH ✻, avocat, ancien Magistrat.
Brives. . . . . LAVIALLE DE MASMOREL, Président du Tribun. civ. de Brives.
Uzerche. . . . . GAUTIER ✻, Commandant la garde nationale de Vaugirard.
Ussel. . . . . PLAZANET (O ✻), Chef de bataillon du Génie.

CORSE. — 300 *Electeurs*, 2 *Députés*.

Ajaccio. . . . . Vte SÉBASTIANI (Tiburce) (O ✻), Lieut.-gén., Memb. du Cons. gén.
Bastia. . . . . LIMPERANI, Conseiller à la Cour royale.

CÔTE-D'OR. — 2,547 *Electeurs*. 5 *Députés*.

Dijon, 1er *arr.* . HERNOUX ✻, Maire de Dijon, Membre du Conseil général.
— 2e. . . . . CABET ✻, ancien Magistrat.
Beaune. . . . . MAUGUIN, avocat à la Cour royale de Paris.
Sémur. . . . . VATOUT ✻, ancien Sous-Préfet, 1er Bibliothécaire du Roi.
Châtillon. . . . . LOUIS BAZILE ✻, maître de Forges, Membre du Conseil général.

CÔTES-DU-NORD. — 1,499 *Electeurs*, 6 *Députés*.

Saint-Brieuc, 1er TUEUX (L.), armateur, Maire de Saint-Brieuc.
— 2e. RIOLLAY ✻, Lieutenant-Colonel du Génie.
Dinan. . . . . BESLAY père ✻, Membre du Conseil général.
Guingamp. . . . . N. . . . . .
Lannion. . . . . BERNARD (L.) (O ✻), Conseiller à la Cour de Cassation.
Loudéac. . . . . GLAIS-BIZOIN, avocat.

CREUSE. — 783 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Guéret. . . . . LEYRAUD, ex-Procureur du Roi.
Aubusson. . . . . Vte CORNUDET (Em.), Membre du Conseil général.
Bourganeuf. . . . TIXIER-LACHASSAIGNE ✻, Conseiller à la Cour royale de Limoges.
Boussac. . . . . Bon VOYSIN DE GARTEMPE (O ✻), Conseiller à la Cour de Cassation.

DORDOGNE. — 2,460 *Electeurs*, 7 *Députés*.

Périgueux. . . . . PÉRIN.
Exideuil. . . . . BUGEAUD (O ✻), Maréchal-de-Camp.
Bergerac. . . . . PRÉVOST-LEYGONIE, avocat.
La Linde. . . . . VALLETON DE GARRAUBE (O ✻), Lieutenant-Colonel.
Nontron. . . . . LAMY (O ✻), Colonel du génie.
Riberac. . . . . DUCLUZEAU-PASQUY, médecin, Membre du Conseil général.
Sarlat. . . . . MÉRILHOU ✻, Conseiller à la Cour de cassation.

DOUBS. — 1,053 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Besançon, 1er *arr.* GRÉA, avocat.
— 2e. . . BOURQUENEY, Président à la Cour royale de Besançon.
Baume. . . . . CLEMENT ✻, Membre du Conseil général.
Montbéliard. . . . BLONDEAU, Membre du Conseil général.
Pontarlier. . . . . JOUFFROY ✻, Prof. de Philosophie à la Faculté des Lettr. de Paris.

DRÔME. — 1,128 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Valence. . . . . Bérenger ✻, Conseiller à la Cour de Cassation.
Romans. . . . . Giraud (E.), Maire de Romans, Membre du Conseil général.
Crest. . . . . Réalier-Dumas, Conseiller à la Cour royale de Riom.
Montélimart. . . . Morin, négociant, Membre du Conseil gén., Maire de Dieu-le-Fit.

EURE. — 2,857 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Evreux. . . . . Du Meilet ✻, Maire d'Evreux, Membre du Conseil général.
Verneuil. . . . . Dulong ✻, ex-Directeur des affaires civiles à la Justice.
Les Andelys. . . . Bon Bignon (C ✻), Membre du Conseil général.
Bernay. . . . . Dupont (de l'Eure) (O ✻), M. du Cons. g. anc. Garde-des-Sceaux.
Louviers. . . . . Passy (Hip.) ✻, ancien Officier.
Pont-Audemer. . . Legendre, avocat, Membre du Conseil général.
Brionne. . . . . Bioche, négociant, Membre du Conseil général.

EURE-ET-LOIR. — 2,107 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Chartres. . . . . Chasles, Maire de Chartres.
Châteaudun. . . . Raimbert-Sévin, Membre du Conseil général.
Dreux. . . . . Didot (Firmin) père ✻, propriétaire, ancien Imprimeur à Paris.
Nogent-le-Rotrou. Texier, Membre du Conseil général.

FINISTÈRE. — 1,448 *Electeurs*, 6 *Députés.*

Brest. . . . . Daunou (O ✻), Garde des Archives du royaume, Memb. de l'Inst.
Landernau . . . . De Las-Cases fils (Em.).
Châteaulin. . . . . Blacque-Belair, concessionnaire de mines, Memb. du Cons. gén.
Morlaix. . . . . Kératry ✻, Conseiller-d'Etat.
Quimper. . . . . Le Bastard de Kerguiffinec ✻, Conseiller de Préfecture.
Quimperlé. . . . . De Kermorial aîné ✻, Chef de bataillon retr., Memb. du C. gén.

GARD. — 2,396 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Nîmes, 1er *arr*. . De Chastellier ✻, Membre du Conseil général.
— 2e. . . . . Teulon, ancien Secrétaire général de la Préfecture.
Alais. . . . . Boyer de Peireleau (O ✻), Colonel.
Uzès. . . . . Teste, avocat.
Saint-Hippolyte. . Bousquet.

HAUTE-GARONNE. — 3,249 *Electeurs*, 6 *Députés.*

Toulouse, 1er *arr*. Bon Pelet (G O ✻), Lieut.-gén., Directeur du Dépôt de la guerre.
— 2e. . . Bastide d'Izar, ancien Sous-Préfet.
— 3e. . . Sans, négociant.
Muret. . . . . De Rémusat (Ch.), Membre du Conseil général.
Saint-Gaudens. . Amilhau, Président à la Cour royale de Toulouse.
Villefranche. . . . Saubat, propriétaire.

GERS. — 1,840 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Auch. . . . . Barada, avocat.
Condom. . . . . Gavaret, avocat, Membre du Conseil général.
Lectoure. . . . . Bon Subervie (C ✻), Lieutenant-général.
Lombez. . . . . Persil ✻, Procureur-général près la Cour royale de Paris.
Mirande. . . . . Galabert.

GIRONDE. — 4,043 *Electeurs*, 9 *Députés*.

Bordeaux, 1er arr. DARISTE, médecin, Maire.
— 2e. . . Mis DE BRYAS ✻, Membre du Conseil général.
— 3e. . . DUFOUR DU BESSAN, Membre du Conseil général.
— 4e. . . ROUL.
Bazas. . . . . NICOD ✻, Avocat-général à la Cour de Cassation.
Blaye. . . . . AUBERT ✻.
Lesparre. . . . . GAILLARD ✻, Maire de Talais, Membre du Conseil général.
Libourne. . . . . MARTELL (Auguste), négociant.
La Réole. . . . . JAY ✻, avocat, Membre de l'Académie Française.

HÉRAULT. — 3,402 *Electeurs*, 6 *Députés*.

Montpellier, 1er ar. GRANIER (Z.), Membre du Conseil général.
— 2e. . . CHARAMAULE, avocat.
Béziers. . . . . VIENNET (O ✻), Chef de bat. d'Et.-Maj., Memb. de l'Acad. franç.
Pézenas. . . . . REBOUL-COSTE ✻, ancien Officier d'artillerie.
Saint-Pons. . . . . VIDAL (Marcel), Juge-de-Paix d'Olonzac.
Lodève. . . . . RENOUVIER ✻.

ILLE-ET-VILAINE. — 1,877 *Electeurs*, 7 *Députés*.

Rennes, 1er arr. . JOLLIVET, avocat.
— 2e. . . . MANGIN-D'OINS, ancien Capitaine d'Etat-Major.
Saint-Malo . . . BLAISE (Louis), négociant, Membre du Conseil général.
Vitré. . . . . N. . . . . .
Fougères. . . . . Cte DE LA RIBOISSIÈRE (O ✻), anc. Offic. sup., Memb. du Cons. gén.
Redon. . . . . Cte DEFERMON (Jacques), propriétaire.
Montfort. . . . . GAILLARD DE KERBERTIN ✻, 1er P. de la C. roy. de Rennes, M. du C. g.

INDRE. — 1,083 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Châteauroux. . . . Cte BERTRAND (G ✻), Lieutenant-général, Memb. du Cons. gén.
Issoudun. . . . . THABAUD-LINETIÈRE, Membre du Conseil général.
La Châtre. . . . . DURIS-DUFRESNE, Membre du Conseil général.
Le Blanc. . . . . CHARLEMAGNE (Ed.), Proc. du Roi à Châteauroux.

INDRE-ET-LOIRE. — 2,249 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Tours, 1er arr. . . GOUIN (Al.), banquier.
— 2e. . . . . BACOT (César) ✻, Lieutenant-Colonel.
Loches. . . . . L'HOMME DE LA PINSONNIÈRE, Membre du Conseil général.
Chinon. . . . . N. . . . . .

ISÈRE. — 2,294 *Electeurs*, 7 *Députés*.

Grenoble, 1er arr. RÉAL (Félix), 1er Avoc.-gén. près la C. roy de Grenoble, M. du C. g.
— 2e. . . DUBOIS-AYMÉ ✻, ex-Directeur des Douanes à Paris.
Vienne, 1er. . . COUTURIER, avocat, Maire de Vienne.
La Côte-S.-André. GARNIER-PAGÈS, avocat.
Saint-Marcellin. PENET.
La-Tour-du-Pin. . PRUNELLE ✻, médecin, Maire de Lyon, M. du Cons. gén. du Rhône.
Voirou. . . . . SAPEY (O ✻).

JURA. — 1,119 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Dôle. . . . . LEMPEREUR DE ST.-PIERRE, propriétaire à Dôle.
Lons-le-Saulnier. COLIN ✻, Proc.-gén. près la Cour roy. de Dijon, Memb. du C. gén.
Poligny . . . . . Bon DELORT (G O ✻), Lieut.-gén., Membre du Conseil général.
St.-Claude. . . . BAVOUX, Conseiller-Maître à la Cour des Comptes.

LANDES. — 1,089 *Electeurs*, 3 *Députés*.

Mont-de-Marsan. LAURENCE, 1er Avocat-gén. près la Cour royale de Pau.
Dax. . . . . . BASTERRÈCHE fils, ancien Officier de marine, Maire de Bayonne.
Saint-Sever. . . . Bon LAMARQUE (G ✻), Lieutenant-général, Membre du Cons. gén.

LOIR-ET-CHER. — 1,449 *Electeurs*, 3 *Députés*.

Blois. . . . . . Bon PELET DE LA LOZÈRE ✻, Conseiller-d'Etat.
Romorantin. . . . PETIT, Vice-Président au Tribunal civil de la Seine.
Vendôme. . . . . . N. . . . . .

LOIRE. — 1,664 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Saint-Etienne. . . ROBERT-FLEURY, Maire de Bonson.
Saint-Chamond. . . ARDAILLON, maître de Forges, Maire de St.-Chamond.
Feurs. . . . . . LACHÈZE père ✻, Conseiller de Préfecture.
Montbrison . . . . LACHÈZE fils, Prés. du Trib. civ. de Montbrison, M. du Cons. gén.
Roanne. . . . . . BAUDE, Conseiller-d'Etat.

HAUTE-LOIRE. — 992 *Electeurs*, 3 *Députés*.

Le Puy. . . . . . BERTRAND, Banquier, Membre du Conseil général.
Brioude. . . . . . MALLYE, Juge-de-Paix à Brioude.
Monistrol. . . . . BERRYER fils, avocat à la Cour royale de Paris.

LOIRE-INFÉRIEURE. — 2,029 *Electeurs*, 7 *Députés*.

Nantes, 1er arr. . DUBOIS, Inspecteur-général de l'Université.
— 2e . . . . CHAILLOU, Conseiller de Préfecture, ex-Officier d'artillerie.
Pont-Rousseau. . . LUMINAIS, Membre du Conseil général.
Ancenis. . . . . . LEVAILLANT, Président du Tribunal civil d'Ancenis.
Châteaubriand. . . DEFERMON (Joseph), propriétaire.
Paimbœuf. . . . . DE ST-AIGNAN (Aug.) (O ✻). Aide-Maj. de la Garde nat. de Paris.
Savenay . . . . . VARSAVAUX ✻, Membre du Conseil général.

LOIRET. — 2,339 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Pithiviers. . . . . Cte DE LAROCHEFOUCAULT (J.) ✻, Aide-de-camp du Roi, M. du C. g
Orléans, 1er arr. . CRIGNON DE MONTIGNY, négociant, Membre du Conseil général.
— 2e. . . . JOUSSELIN ✻, Inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées.
Gien. . . . . . Bon ROGER ✻, ex-Gouverneur du Sénégal.
Montargis. . . . . BLEUART, propriétaire, ancien Sous-Préfet.

LOT. — 1,239 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Cahors, 1er. . . . CONTÉ, avocat, Maire de Cahors, Membre du Conseil général.
— 2e . . . . Cte DE MOSBOURG ✻, Membre du Conseil général.
Figeac. . . . . . DELPON ✻, ancien Magistrat, Membre du Conseil général.
Gourdon. . . . . . CALMON (O ✻). Cons.-d'Et., Dir. gén. de l'Admin. de l'Enregistrem.
Martel. . . . . . Bon DUFOUR (C ✻), Maréchal-de-Camp, Membre du Conseil gén.

LOT-ET-GARONNE. — 2,542 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Agen, 1er. . . . . DUMON (Silvain), avocat.
— 2e. . . . . MERLE DE MASSONNEAU, Membre du Conseil général.
Marmande. . . . . N. . . . . .
Nérac. . . . . . Mis DE LUSIGNAN (O ✻), ancien Officier, Membre du Conseil gén.
Villeneuve. . . . . LAFON-BLANIAC (G O ✻), Lieut.-gén, Membre du Conseil gén.

LOZÈRE. — 621 *Electeurs*, 3 *Députés*.

Mende. . . . . . RIVIÈRE DE L'ARQUE, Contrôleur principal des Contrib. directes.
Florac. . . . . . Cte MEYNADIER (G O ✻), Lieutenant-général.
Marvejols. . . . . DUCAYLA DE MONTBLANC, Maire d'Aumont, M. du Cons. gén.

MAINE-ET-LOIRE. — 2,270 *Electeurs*, 7 *Députés*.

Angers, 1er. . . . GIRAUD (Aug.), manufacturier, Membre du Conseil général.
— 2e. . . . ROBINEAU, Maire du Lourroux.
Baugé. . . . . GIRAUD (Ch.), avocat.
Cholet. . . . . DUBOYS ✻, Conseiller à la Cour roy. de Paris, Memb. du Cons. g.
Saumur. . . . . Bon BENJAMIN-DELESSERT (O ✻), banquier à Paris.
Doué. . . . . BODIN (Félix), homme de Lettres, propriétaire à Gennes.
Ségré. . . . . Mis D'ANDIGNÉ DE LA BLANCHAYE, Membre du Conseil général.

MANCHE. — 3,195 *Electeurs*, 8 *Députés*.

Saint-Lô. . . . . HAVIN. Juge-de-Paix de Saint-Lô.
Carentan. . . . . ENOUF. Membre du Conseil général.
Cherbourg. . . . . Cte DE BRIQUEVILLE (O ✻), anc. Colonel. Memb. du Cons. gén.
Valognes . . . . . Bon BAILLOD (C ✻), Maréc.-de-camp, Memb. du Conseil gén.
Coutances. . . . . DUDOUYT, médecin. Membre du Conseil général.
Mortain. . . . . LEVERDAYS, avocat, ancien Maire de Mortain.
Perriers. . . . . RIHOUET, Conseiller référendaire à la Cour des Comptes.
Avranches. . . . . N. . . . . .

MARNE. — 1,939 *Electeurs*, 6 *Députés*.

Reims, 1er. . . . LEROY-MION, Membre du Conseil général.
— 2e. . . . LÉVÊQUE DE POUILLY (O ✻), Membre du Conseil gén. de l'Aisne.
Châlons . . . . . DOZON ✻, Président du Tribunal civil de Châlons.
Sézanne. . . . . Bon LOUIS (G ✻), Ministre des finances.
Ste.-Menehould. Vte TIRLET (G O ✻), Lieut.-gén., Membre du Conseil général.
Vitry-le-Français ROYER-COLLARD ✻. Professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

HAUTE-MARNE. — 1,064 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Langres. . . . . CAROILLON DE VENDEUL ✻, maître de forges, Memb. du Cons. g.
Bourbonne. . . . . VIREY ✻, médecin à Paris.
Chaumont. . . . . TOUPOT DE BÉVEAUX, V.-Prés. du Trib. de Chaumont, M. du C. g.
Vassy. . . . . DEFAILLY ✻, anc. Chef d'escad. d'art., Memb. du Cons. gén.

MAYENNE. — 1,443 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Laval, 1er arr. PROSPER-DELAUNEY ✻, négociant. Memb. du Conseil général.
— 2e. . . BIDAULT DE FRÉTIGNÉ, Prés. du Trib. civil de Laval, M. du C. g.
Mayenne, 1er arr. LECOUR, Maire de Mayenne, Membre du Conseil général.
— 2e. . . Vte DE RUMIGNY (C ✻), Maréchal-de-camp, Memb. du Cons. gén.
Château-Gontier. PAILLARD-DUCLÉRÉ ✻, maître de forges, Memb. du Conseil gén.

MEURTHE. — 1,585 *Electeurs*, 6 *Députés*.

Nancy, 1er arr. . . MARCHAL, Membre du Conseil général.
— 2e. . . . . THOUVENEL, Médecin. Membre du Conseil général.
Lunéville. . . . . Cte DE LOBAU (G ✻), Mar. de France, Comm. la garde nat. de Paris.
Château-Salins. . DE LUDRE, propriétaire à Nancy.
Toul. . . . . TARDIEU aîné, avocat, Membre du Conseil général.
Sarrebourg . . . . CHEVANDIER, Membre du Conseil général.

MEUSE. — 1,093 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Bar-le-Duc. . . . GILLON (Jean-Landry) ✻. Conseiller de Préfecture.
Commercy. . . . . ÉTIENNE ✻, Membre de l'Académie française, Memb. du Cons gén.
Montmédy. . . . . LALLEMAND, négociant, Membre du Conseil général.
Verdun. . . . . GENIN ✻, Membre du Conseil général.

MORBIHAN. — 1,205 *Electeurs*, 6 *Députés*.

Vannes, 1er arr. . Cte VIGIER (Ach.) ✻, propriétaire.
— 2e. . . . DUCORDIC, avocat, Membre du Conseil général.
Lorient. . . . . VILLEMAIN ✻, maître de forges, Mre de Lorient, Memb. du C. gén.
Hennebont. . . . FRUCHARD, Président du Trib. de 1re instance de Lorient.
Pontivy. . . . . BESLAY fils, entrepreneur.
Ploermel. . . . . BOURELLE DE SIVRY, Membre du Conseil général.

MOSELLE. — 1,500 *Electeurs*, 6 *Députés*.

Metz, 1er arr. . . N. . . . . .
— 2e. . . . . PARANT, Procureur général près la Cour royale de Bourges.
— 3e . . . . . GÉNOT, Juge au Tribunal de Metz, Membre du Conseil général.
Thionville . . . . POULMAIRE, négoc., Membre du Conseil général.
Briey. . . . . CHARPENTIER, 1er Présid. Cour roy. de Metz, Memb. du Cons. gén.
Sarreguemines. . . Bon SÉMELLÉ (G O ✻), Lieut.-gén., Membre du Conseil général.

NIÈVRE. — 1,037 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Nevers. . . . . BOIGUES (Louis) ✻, maître de forges.
Château-Chinon. . Cte LEPELLETIER D'AULNAY (H.) ✻, Membre du Conseil général.
Clamecy. . . . . DUPIN aîné ✻, Procureur général près la Cour de Cassation.
Cosne. . . . . LAFOND (N.), négociant, Régent de la Banque de France.

NORD. — 5,546 *Electeurs*, 12 *Députés*.

Lille, 1er arr. . . BARROIS-VIRNOT ✻, propriétaire à Lille, Membre du Cons. gén.
— 2e . . . . B^on DE BRIGODE ✻, Maire à Annappes.
— 3e . . . . COGET (Al.), propriétaire, Maire de Thumeries.
Douai, 1er arr. . Vte DE MONTOZON, Maire à Lallaing, Memb. du Conseil général.
— 2e . . . . MARTIN fils, avocat à Douai.
Dunkerque. . . . . DUPOUY aîné, négociant, Présid. de la Chambre de Commerce.
Bergues. . . . . LEMAIRE (Paul) ✻, Maire de Dunkerque, Membre du Conseil gén.
Cambrai, 1er arr. . LALLIER ✻, négociant à Cambrai.
— 2e. . . . Cte D'ESTOURMEL (Alex.) ✻, Ministre plénip. en Colombie.
Valenciennes . . . DE VATIMESNIL (O ✻), avocat à Paris, Memb. du C. gén. de l'Eure.
Avesnes . . . . . TAILLANDIER, Conseiller à la Cour royale de Paris.
Hazebrouck. . . . WAREIN, Maire d'Hazebrouck.

OISE. — 2,475 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Beauvais, 1er arr. DANSE (J.-C.-G.), Juge au Trib. civ. de Beauvais, M. du C. d'arr.
— 2e. . . Mis DE MORNAY (Jules) (O ✻), Membre du Conseil général.
Senlis. . . . . Cte GÉRARD (G ✻), M^al de France, Memb. du Conseil général.
Clermont. . . . . LEGRAND (V.), propriétaire, Membre du Conseil général.
Compiègne. . . . TRONCHON, Memb. du Conseil général de Seine-et-Marne.

ORNE. — 2,061 *Electeurs*, 7 *Députés*.

Alençon. . . . . Bon MERCIER ✻, manufacturier, Membre du Conseil général.
Séez. . . . . DESPREZ, Conseiller à la Cour royale de Caën.
Argentan. . . . . HIS, avocat, Maire d'Argentan, Membre du Conseil général.
Gacé . . . . . AUBERVILLE, négociant à Vimoutiers.
Domfront. . . . . Vte LEMERCIER (C ✻), Col. de la garde nat. de Paris, M. de C. g.
Laigle. . . . . FLEURY (Louis), négociant, Maire de Laigle, Memb. du Cons. gén.
Mortagne. . . . . BALLOT, Maire de Bellême.

PAS-DE-CALAIS. — 3,618 *Electeurs*, 8 *Députés.*

Arras, 1er arr. . . HARLÉ père ✻, ancien Recev. gén. du Pas-de-Calais.
— 2e. . . . . HARLÉ fils ✻, *idem*, Membre du Conseil général.
Béthune. . . . . GOSSE DE GORRE, Membre du Conseil général.
Boulogne. . . . . Cte DE RIGNY (G O ✻), Vice-Amiral, Ministre de la marine.
Montreuil. . . . . ROUBIER D'HÉREMBAULT, propriétaire.
St.-Omer, 1er. . LESERGEANT DE BAYENGHEM ✻, Membre du Conseil général.
— 2e. . . DE FRANCOVILLE (J. B.), Membre du Conseil général.
Saint-Pol. . . . . DEGOUVE DE NUNCQUES ✻, Conseiller à la Cour royale de Paris.

PUY-DE-DÔME. — 2,363 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Clermont, 1er arr. Bon SIMMER (C ✻), Lieut.-gén., Membre du Conseil général.
— 2e. . . Bon DE LEYVAL (F.) (C ✻).
Riom, 1er arr. BAUDET-LAFARGE, Membre du Conseil général.
— 2e. . . THÉVENIN fils, avocat à la Cour royale de Riom.
Issoire. . . . . GIROT-POUZOL (C.), Maire du Broc.
Thiers. . . . . DESAIX (O ✻), Colonel.
Ambert. . . . . POURRAT aîné, banquier à Paris.

BASSES-PYRÉNÉES. — 962 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Pau. . . . . DUFAU ✻, Avocat général près la Cour royale.
Bayonne. . . . . LAFITTE (J.) ✻, banquier, anc. Présid. du Conseil des Ministres.
Mauléon. . . . . Cte HARISPE (G O ✻), Lieut.-gén., Membre du Conseil général.
Oléron. . . . . LACAZE, ancien Magistrat.
Orthez. . . . . Cte DE SAINT-CRICQ (G O ✻), Prés. du C. sup. de Com., M. du C. g.

HAUTES-PYRÉNÉES. — 461 *Electeurs*, 3 *Députés.*

Tarbes. . . . . DINTRANS ✻, Intendant militaire, Membre du Conseil général.
Lourdes. . . . . COLOMÈS, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées, Memb. du Cons. gén.
Bagnères. . . . . GAUTHIER D'HAUTESERVE ✻, Régisseur de l'Octroi de Paris.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — 836 *Electeurs*, 3 *Députés.*

Perpignan. . . . . ARAGO (F.) (O ✻), Membre de l'Institut et du Bureau des longitudes.
Ceret. . . . . GARCIAS (Laurent), Membre du Conseil général.
Prades. . . . . ESCANYÉ (Ferd.), Capitaine d'état-major, Membre du Conseil gén.

BAS-RHIN. — 1,513 *Electeurs*, 6 *Députés.*

Strasbourg, 1er arr. VOYER D'ARGENSON ✻, ancien Préfet.
— 2e. . . ODILON-BARROT ✻, avocat à Paris, anc. Préfet de la Seine.
— 3e. . . COULMANN, Maître des Requêtes.
Saverne. . . . . SAGLIO (Flor.) ✻, négoc., Memb. du Cons. municip. de Strasbourg.
Schélestadt. . . . HUMANN ✻, négociant, Membre du Conseil général.
Wissembourg . . . MUNTZ, notaire, Maire de Souliz-sous-Forêt.

HAUT-RHIN. — 1,546 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Colmar, ville. . . HARTMANN (Fréd.) ✻, manufacturier, Membre du Conseil général.
Mulhausen. . . . . KŒCHLIN (Nic.) (C ✻), manufacturier, Membre du Conseil gén.
Colmar, arrond. . ANDRÉ ✻, Conseiller à la Cour royale de Colmar.
Altkirch. . . . . Bon DE REINACH ✻, Membre du Conseil général.
Belfort. . . . . Bon STROLZ (C ✻), Lieut.-gén., Insp. gén. de la Gendarmerie.

RHÔNE. — 3,656 *Electeurs*, 5 *Députés.*

Lyon, 1er arr. . . . COUDERC, négociant, Membre du Conseil général.
— 2e. . . . . JARS ✻, ancien Officier, Membre du Conseil général.
— 3e. . . . . FULCHIRON ✻.
— 4e. . . . . DUGAS-MONTBEL, ancien Inspecteur de l'Académie de Lyon.
Villefranche. . . . CARRICHON, négociant, Membre du Conseil d'arrondissement.

HAUTE-SAÔNE. — 1,064 *Electeurs*, 4 *Députés.*

Vesoul. . . . . Genoux, Conseiller de Préfecture.
Jussey. . . . . Mis de Marmier (C ✻), Col. de la garde nat. de Paris. M. du C. g.
Lure. . . . . Mis de Grammont (O ✻), Membre du Conseil général.
Gray. . . . . Accarier, maître de forges, Memb. du Conseil général.

SAÔNE-ET-LOIRE. — 2,894 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Mâcon, 1er arr. . Cte de Rambuteau ✻, ancien Préfet, Membre du Conseil général.
— 2e. . . . N. . . . . .
Châlons, 1er arr. . Cte de Thiard (C ✻), Mal-de-camp, Membre du Conseil général.
— 2e. . . . De Corcelles.
Autun. . . . . De Montépin, Membre du Conseil général.
Charolles. . . . . Mis de Drée (O ✻), Membre du Conseil général.
Louhans. . . . . Guillemaut, médecin, Maire de Louhans, Memb. du Conseil gén.

SARTHE. — 2,262 *Electeurs*, 7 *Députés.*

Le Mans, 1er arr. De Vauguyon (Daniel), Membre du Conseil général.
— 2e . . . Picot-Désormeaux, Maire de Parigné, Membre du Conseil gén.
— 3e . . . Fournier père, Membre du Conseil général.
St.-Calais. . . . Mis de Dollon ✻, Membre du Conseil général.
La Flèche . . . . Goupil ✻, Maire d'Avisée, Membre du Conseil général.
Mamers, 1er. . . Comte (Ch.), avocat, ex-Procureur du Roi à Paris.
— 2e. . . Périer (Camille) ✻, ancien Préfet.

SEINE. — 15,231 *Electeurs*, 14 *Députés.*

Paris, 1er arr. . . Debelleyme (O ✻), Président du Tribunal civil.
— 2e. . . . . Lefèvre (Jacq.) ✻, banquier, Membre du Conseil général.
— 3e. . . . . Odier (O ✻), banquier, Membre du Conseil général.
— 4e. . . . . Ganneron ✻, négociant, Membre du Conseil général.
— 5e. . . . . Eusèbe Salverte.
— 6e. . . . . Delessert (F.) ✻, banquier, Membre du Conseil général.
— 7e. . . . . Cte de Laborde (Alex.) (C ✻), Membre du Conseil général, etc.
— 8e. . . . . Paturle, négociant.
— 9e. . . . . Bon de Schonen (O ✻), Proc. gén. Cour des Comptes, M. du C. g.
— 10e. . . . . Bon Dupin (Ch.) (O ✻), Officier du Génie maritime, etc.
— 11e. . . . . Barthe ✻, Garde-des-Sceaux.
— 12e. . . . . Panis, négociant.
Sceaux. . . . . Renet, négociant, Membre du Conseil d'arrondissement.
St.-Denis. . . . Cte de Las-Cases père (O ✻), Chef de bat. de la garde nat.

SEINE-INFÉRIEURE. — 6,388 *Electeurs*, 11 *Députés.*

Rouen, 1er arr. . . Barbet (H.) ✻, manufact., Maire de Rouen, Memb. du Cons. gén.
— 2e. . . . . Maille (Eug.) ✻, ancien négociant.
— 3e. . . . . Cabanon, ancien négociant.
— 4e. . . . . Petou, manufacturier.
Le Havre. . . . . Delarochie, Membre du Conseil général.
Bolbec. . . . . Leclerc ✻, Membre du Conseil général.
Dieppe, 1er arr. . Bérigny (O ✻), Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées.
— 2e. . . . Aroux, Procureur du Roi à Rouen.
Neufchâtel. . . . Bon Hély-d'Oissel (O ✻), Conseiller-d'Etat.
Yvetot. . . . . Bon Asselin de Villequier (O ✻), 1er Pr. de la C. roy. de Rouen
St.-Valery. . . . Mallet (Ch.) ✻, Inspecteur divisionn. des Ponts-et-Chaussées.

SEINE-ET-MARNE. — 2,895 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Melun. . . . . Bailliot, ancien agent de change.
Meaux. . . . . Mis de Lafayette, Lieutenant-général, Membre du Conseil gén.
Fontainebleau. . . Cte Durosnel (G O ✻), Lieut.-gén., Membre du Conseil général.
Provins. . . . . Cte d'Harcourt (Eug.) ✻, Ambassadeur.
Coulommiers. . . . De Lafayette (Georges) (C ✻), M. du Cons. g. de la Hte-Loire.

SEINE-ET-OISE. — 2,885 *Electeurs*, 7 *Députés*.

Versailles. . . . . De Jouvencel ✻, Membre du Conseil général.
St.-Germain. . . . Bertin de Vaux (O ✻), Membre du Conseil général.
Corbeil. . . . . Bérard ✻, Conseiller-d'Etat, Dir. gén. des Ponts-et-Chaussées.
Etampes. . . . . Baudet-Dulary, médecin.
Mantes. . . . . Fiot, Président du Tribunal civil de Mantes.
Rambouillet. . . . Bon Lepelletier d'Aulnay (O ✻), Cons.-d'Etat, M. du C. gén.
Pontoise. . . . . Cte de Lameth (Ch.) ✻, Lieut.-gén., Membre du Conseil général.

SÈVRES (DEUX). — 1,411 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Niort. . . . . Clerc-Lasalle, avocat à Niort.
Melle. . . . . Auguis, Littérateur. Membre du Conseil d'arrond.
Parthenay. . . . . Proust (Th.), Membre du Conseil général.
Bressuire. . . . . Tribert, Membre du Conseil général, ancien Préfet.

SOMME. — 3,182 *Electeur*, 7 *Députés*.

Amiens, 1er arr. . Caumartin ✻, Prés. du Trib. de 1re inst., Membre du Cons. gén.
— 2e. . . . Massey, négociant, Membre du Conseil général.
Abbeville, 1er arr. Estancelin, Membre du Conseil général de la Seine-Inférieure.
— 2e. . . Renouard (Ch.) ✻, Cons.-d'Et., Secr. gén. du Min. de la Justice.
Doullens. . . . . Gauthier de Rumilly, anc. avocat, Membre du Conseil d'arrond.
Montdidier. . . . . Rouillé de Fontaine ✻, Membre du Conseil général.
Péronne. . . . . Harlé, propriétaire.

TARN. — 2,438 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Alby. . . . . Falgayrac, Conseiller de Préfecture.
Castres, 1er arr. . Alby, Maire de Castres.
— 2e. . . . Falguerolles (Ern.), Membre du Conseil général.
Gaillac. . . . . Bermond père, ancien Sous-Préfet, Membre du Conseil général.
Lavaur. . . . . Daguillon-Pujol, Avocat général près la Cour roy. de Toulouse.

TARN-ET-GARONNE. — 1,887 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Montauban. . . . Debia (élu, non admis).
Caussade. . . . . Boudet, avocat.
Castel-Sarrazin. . Faure-Dere, Conseiller à la Cour royale de Toulouse.
Moissac. . . . . Bon Duprat, ancien Sous-Préfet.

VAR. — 1,661 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Toulon, 1er arr. . Bernard (Joseph), ancien Sous-Préfet.
— 2e. . . . Portalis (Aug.), V.-Prés. du Trib. civ. de la Seine.
Draguignan. . . . Poulle (Emm.), avocat, Conseiller de Préfecture.
Grasse. . . . . Courmes, Maire de Grasse, Membre du Conseil général.
Brignolles. . . . Rimbaud-Perreymond, Maire de Brignolles, Memb. du Cons. d'arr.

VAUCLUSE. — 890 *Electeurs*, 4 *Députés*.

Avignon. . . . . Mis de Cambis-d'Orsan ✻.
Orange. . . . . Meynard (J.-J.), négociant, Membre du Conseil d'arrond.
Carpentras. . . . Laboissière, Membre du Conseil général.
Apt. . . . . Pons (Aug.), Maire d'Apt, Membre du Conseil général.

VENDÉE. — 1,374 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Luçon. . . . . MARCHEGAY DE LOUSIGNY, propriétaire.
Fontenay. . . . . CHAIGNEAU, avocat, Conseiller de Préfecture de la Loire-Infér
Bourbon-Vendée. PERREAU DU MAGNÉ, Membre du Conseil général.
Herbiers (les). . . Cte DUCHAFFAULT ✻, Membre du Conseil général.
Les Sables. . . . . LUNEAU, avocat, Membre du Conseil d'arrond.

VIENNE. — 1,672 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Poitiers. . . . . DUPONT-MINORET ✻, banquier, Membre du Conseil général.
Chatellerault . . . MARTINEAU, Command. de la Garde nationale de Châtellerault.
Civray. . . . . Bon DEMARÇAY (C ✻), M^al-de-c., Memb. du Conseil général.
Loudun. . . . . MILORY, Juge-de-Paix.
Montmorillon . . . JUNYEN, Membre du Conseil général.

VIENNE (HAUTE). — 1,499 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Limoges, 1er arr. . AVENTURIER (Philibert), négociant, adj. au Maire de Limoges.
— 2e. . . . GAY-LUSSAC (O ✻), de l'Académie des Sciences.
Bellac. . . . . RESNIER, avocat, Commandant de la Garde nationale.
St.-Yrieix. . . . . SULPICY, médec., Commandant de la garde nationale.
St.-Junien^e. . . . N. . . . . .

VOSGES. — 816 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Epinal. . . . . JACQUEMINOT (C ✻), M^al-de-c., Ch. de l'Et.-M. de la G. nat. de Paris.
Mirecourt . . . . . GOUVERNEL, maître de forges, Membre du Conseil général.
Neuf-Château. . . GAUGUIER ✻, maître de forges, Membre du Conseil général.
Remiremont. . . . BRESSON, ancien Maire de Remiremont.
St.-Dié . . . . . VAULOT, maître de forges, Membre du Conseil général.

YONNE. — 1,615 *Electeurs*, 5 *Députés*.

Auxerre. . . . . LARABIT (C ✻), Capitaine du Génie.
Avallon . . . . . FINOT, médecin, Membre du Conseil général.
Joigny. . . . . VÉROLLOT, propriétaire à Brinon.
Sens. . . . . BELLAIGUE, avocat à Sens.
Tonnerre. . . . . NOEL DES VERGERS, ancien négociant.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS. MM.

ACCARIER (*Haute-Saône*), rue de Richelieu, n. 22.
ADMYRAULT fils ✻ (*Charente-Inférieure*), rue Saint-Benoît, n. 10.
ALBY (*Tarn*), rue Caumartin, n. 2.
ALLIER (*Hautes-Alpes*), impasse Saint-Dominique-d'Enfer, n. 6.
AMILHAU (*Haute-Garonne*), rue Saint-Honoré, n. 352.
ANDIGNÉ DE LA BLANCHAYE (Mis d') (*Maine-et-Loire*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 6.
ANDRÉ ✻ (*Haut-Rhin*), rue de Bourgogne, n. 7.
ARAGO ✻ (*Pyrénées-Orientales*), rue d'Enfer, à l'Observatoire.
ARDAILLON ✻ (*Loire*), rue des Fossés-Montmartre, n. 8.
AROUX (*Seine-Inférieure*), rue de Louvois, n. 10.
ASSELIN DE VILLEQUIER (B^on^) (O ✻) (*Seine-Infér.*), r. de Tournon, 35.
AUBERT ✻ (*Gironde*), rue de l'Université, n. 18.
AUBERVILLE (*Orne*), rue de Grenelle-S.-Hon., hôtel de Bordeaux, 43.
AUDRY DE PUYRAVEAU (*Char.-Inférieure*), r. St.-Thomas-du-Louvre, 32.
AUGUIS (*Deux-Sèvres*), rue des Petits-Augustins, n. 17.
AVENTURIER (Philibert) (*Haute-Vienne*), hôtel des Invalides.
BACOT (César) ✻ (*Indre-et-Loire*), rue Godot, n. 1.
BAILLOD (G^al^ B^on^) (C ✻) (*Manche*), rue Molière, n. 4
BAILLIOT (*Seine-et-Marne*), rue de la Tour-des-Dames, n. 2.
BALLOT (*Orne*), rue Saint-Honoré, n. 365.
BARADA (*Gers*), rue Jacob, n. 18.
BARBET (Henri) ✻ (*Seine-Inférieure*), rue Richelieu, n. 47.
BARRACHIN (*Ardennes*), rue Castiglione, n. 3.
BARROIS-VIRNOT ✻ (*Nord*), rue de l'Université, n. 36.
BARTHE ✻ (*Seine*), au Ministère de la justice.
BASTARD DE KERGUIFFINEC (le) ✻ (*Finistère*), rue de Courty, n. 5.
BASTERRÈCHE (*Landes*), rue Richer, n. 40.
BASTIDE D'IZAR (*Haute-Garonne*), rue Villedot, n. 5.
BAUDE (*Loire*), rue d'Enfer, n. 9.
BAUDET-DULARY (*Seine-et-Oise*), place Royale, n. 16, au Marais.
BAUDET-LAFARGE (*Puy-de-Dôme*), rue de la Michodière, n. 9.
BAVOUX (*Jura*), rue Vivienne, n. 8.
BEAUSÉJOUR (*Charente-Inférieure*), rue de Grenelle-S.-Germ., n. 59.
BÉDOCH ✻ (*Corrèze*), rue Mondovi, n. 5.
BELLAIGUE (*Yonne*), rue Saint-Guillaume, n. 11.
BÉRARD ✻ (*Seine-et-Oise*), rue des Saints-Pères, n. 24.
BÉRENGER ✻ (*Drôme*), rue Jacob, n. 11.
BERIGNY (O ✻) (*Seine-Inférieure*), rue Royale-St.-Antoine, n. 18.
BERMOND (*Tarn*), Marché-Saint-Honoré, n. 9.
BERNARD (O ✻) (*Côtes-du-Nord*), rue des Pyramides, n. 4.
BERNARD (*Var*), impasse Mont-Thabor, n. 5.
BERRYER (*Haute-Loire*), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 64.
BERTHOLLON DE POLLET (*Ain*), rue St.-Thomas-du-Louvre, n. 36.
BERTIN DE VAUX (O ✻) (*Seine-et-Oise*), rue Louis-le-Grand, n. 11.
BERTRAND (G^al^ Cte) (G ✻) (*Indre*), rue de Provence, n. 26.

BERTRAND (*Haute-Loire*), rue de Beaune, n. 7.
BESLAY père ✻ (*Côtes-du-Nord*), rue de Grenelle-Saint-Germ., n. 67.
BESLAY fils (*Morbihan*), Cité Bergère, n. 2.
BIDAULT (*Mayenne*), rue de Bourgogne, n. 7.
BIGNON (B^on^) (C ✻) (*Eure*), rue Joubert, n. 47.
BIOCHE (*Eure*), rue Louis-Philippe, n. 1.
BLACQUE-BELAIR (*Finistère*), rue Richer, n. 5.
BLAISE (Louis) (*Ille-et-Vilaine*), rue de Richelieu, n. 71.
BLEUART (*Loiret*), boulevard des Capucines, n. 15.
BLONDEAU (*Doubs*), rue de Valois-Batave, n. 8.
BODIN (Félix) (*Maine-et-Loire*), rue de Choiseul, n. 15.
BOIGUES (Louis) ✻ (*Nièvre*), rue des Minimes, n. 12, au Marais.
BOISSY D'ANGLAS (B^on^ de) (O ✻) (*Ardèche*), r. de la Ferme-des-Math. 15.
BONNEFONS (*Cantal*), rue du Hasard, n. 5.
BOUDET (*Tarn-et-Garonne*), rue Saint-Guillaume, n. 9.
BOURQUENEY (*Doubs*), rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 3.
BOUSQUET (*Gard*), rue Mazarine, n. 44.
BOYER DE PEIRELEAU (O ✻) (*Gard*), rue de Londres, n. 28.
BRESSON (*Vosges*), rue de Lille, n. 101.
BRIGODE (B^on^ de) ✻ (*Nord*), rue de Lille, n. 45 *bis*.
BRIQUEVILLE (Cte de) (O ✻) (*Manche*), rue Neuve-des-Mathurins, 46.
BRYAS (Mis de) ✻ (*Gironde*), rue Trudon, n. 4.
BUGEAUD (G^al^) (O ✻) (*Dordogne*), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 9.
CABANON (*Seine-Inférieure*), rue de Richelieu, n. 47.
CABET (*Côte-d'Or*), rue Neuve-des-Capucines, n. 13 *bis*.
CALMON (O ✻) (*Lot*), rue Laffitte, n. 11.
CAMBIS-D'ORSAN (Mis de) ✻ (*Vaucluse*), rue de Vaugirard, n. 58.
CAMINADE-CHATENAY (*Charente*), rue Richelieu, n. 12.
CARRICHON (*Rhône*), rue Grange-aux-Merciers, n. 10, à Bercy.
CAUMARTIN ✻ (*Somme*), rue de Richelieu, n. 25.
CHAIGNEAU (*Vendée*), rue Taitbout, n. 34.
CHAILLOU (*Loire-Inférieure*), rue St.-Dominique, n. 39.
CHARAMAULE (*Hérault*), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 83.
CHARLEMAGNE (*Indre*), place de l'Odéon, n. 6.
CHARPENTIER (*Moselle*), rue Richelieu, n. 47.
CHASSIRON (B^on^ de) ✻ (*Charente-Inférieure*), rue d'Aguesseau, n. 12.
CHASLES (*Eure-et-Loir*), rue du Bac, n. 58, passage Sainte-Marie.
CHASTELLIER ✻ (*Gard*), rue St.-Germain-des-Prés, n. 5.
CHEVANDIER (*Meurthe*), rue de la Charte, n. 6. faubourg du Roule.
CHEVRIER DE CORCELLES ✻ (*Ain*), rue de l'Université, n. 42.
CLAUZEL (M^al^ Cte) (G ✻) (*Ardennes*), rue Cadet, n. 16.
CLÉMENT ✻ (*Doubs*), rue de Richelieu, n. 32.
CLERC-LASALLE (*Deux-Sèvres*), rue et hôtel de Chartres.
COGET (*Nord*), Cour des Fontaines, n. 2.
COLIN ✻ (*Jura*), rue de la Paix, n. 6.
COLOMÈS (*Hautes-Pyrénées*), rue de Bourgogne, n. 7.
COMTE (*Sarthe*), rue Richer, n. 3 *bis*.
CONTÉ (*Lot*), rue St.-Thomas-du-Louvre, n. 36.
CORCELLES (de) (*Saône-et-Loire*), rue de la Ville-l'Evêque, n. 1.
CORDIER ✻ (*Ain*), rue Saint-Dominique, n. 73.
CORMENIN (Vte de) ✻ (*Ain*), rue Saint-Honoré, n. 348 *bis*.

CORNUDET (Vte Emile) (*Creuse*), rue Matignon, n. 8.
COUDERC (*Rhône*), rue Coq-Héron, n. 5.
COULMANN (*Bas-Rhin*), rue Gaillon, n. 15.
COURMES (*Var*), rue du Jour, n. 29.
COUTURIER (*Isère*), rue Sainte-Anne, n. 75.
CRIGNON DE MONTIGNY (*Loiret*), rue Ventadour, n. 5.
CUNIN-GRIDAINE ✻ (*Ardennes*), rue Castiglione, n. 9.
DAGUILLON-PUJOL (*Tarn*), rue des Petits-Augustins, n. 17.
DANSE (*Oise*), rue Vivienne, n. 3.
DARISTE (*Gironde*), rue de l'Université, n. 22.
DAUDE (*Aveyron*), rue Jacob, n. 7.
DAUNOU (O ✻) (*Finistère*), aux Archives du royaume.
DEBELLEYME (O ✻) (*Seine*), rue d'Orléans, n 8, au Marais.
DECAZES (Vte) (O ✻) (*Aveyron*), rue St.-Dominique-St.-Germain, 11.
DEFAILLY ✻ (*Haute-Marne*), rue de Courty, n. 6.
DEFERMON (Cte Jacques) (*Ille-et-Vilaine*), rue de Bourgogne, n. 36.
DEFERMON (Joseph) (*Loire-Inférieure*), rue de Bourgogne, n. 36.
DEGOUVE DE NUNCQUES ✻ (*Pas-de-Calais*), rue Jacob, n. 14.
DELAUNEY ✻ (*Mayenne*), rue St.-Honoré, n. 353 *bis*.
DELAROCHE (*Seine-Inférieure*), rue Montmartre, n. 176.
DELESSERT (Bon Benj.) (O ✻) (*Maine-et-Loire*), rue Montmartre, n. 176.
DELESSERT (François) ✻ (*Seine*), rue Montmartre, n. 176.
DELORT (G^al B^on) (G O ✻) (*Jura*), rue de la Paix, n. 6.
DELPON ✻ (*Lot*), rue des Petits-Augustins, n. 17.
DEMARÇAY (G^al B^on) (C ✻) (*Vienne*), rue Godot-de-Mauroy, n. 24.
DEMEUFVE (*Aube*), rue du Bouloy, n. 17.
DESAIX (O ✻) (*Puy-de-Dôme*), rue Castiglione, n. 2.
DESPREZ (*Orne*), rue St.-Honoré, n. 361.
DESTUTT DE TRACY (Victor) (O ✻) (*Allier*), rue d'Anjou-St.-H., 38.
DEVAUX ✻ (*Cher*), place Vendôme, n. 26.
DIDOT (Firmin) ✻ (*Eure-et-Loire*), rue Jacob, n. 24.
DINTRANS (O ✻) *Hautes-Pyrénées*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 51.
DOLLON (Mis de) ✻ (*Sarthe*), rue de La Bruyère, n. 2.
DOZON ✻ (*Marne*), rue du 29 Juillet, n. 3.
DREE (Mis de) (O ✻) (*Saône-et-Loire*), rue des Saints-Pères, n. 71.
DUBOIS ✻ (*Ardèche*), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 117.
DUBOIS (*Loire-Inférieure*), quai place Vendôme, n. 26.
DUBOIS-AYMÉ ✻ (*Isère*), rue Bergère, n. 6.
DUBOYS-D'ANGERS ✻ (*Maine-et-Loire*), rue des Petits-Augustins, n. 5.
DUCAYLA DE MONTBLANC (*Lozère*), rue St.-Thomas-du-Louvre, n. 36.
DUCHAFFAULT (Cte) ✻ (*Vendée*), rue Saint-Honoré, n. 314.
DUCHATEL (Cte) (G O ✻) (*Charente-Inférieure*), r. de la Pépinière, 53.
DUCLUZEAU-PASQUY (*Dordogne*), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 13.
DUCORDIC (*Morbihan*), rue Croix-des-Petits-Champs, n. 50.
DUDOUYT (*Manche*), rue de Beaune, n. 3.
DUFAU ✻ (*Basses-Pyrénées*), rue St.-Honoré, n. 352.
DUFOUR (G^al B^on) ✻ (*Lot*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 13.
DUFOUR DE NESLE (*Aisne*), rue de Rivoli, n. 10 *bis*.
DUFFOUR DU BESSAN (*Gironde*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 36.
DUGAS-MONTBEL (*Rhône*), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 1.
DU MEILET ✻ (*Eure*), au palais de la Chambre.

DULONG ✻ (*Eure*), rue Castiglione, n. 6.
DUPIN aîné ✻ (*Nièvre*), rue Coq-Héron, n. 5.
DUPIN (Bon Charles) (O ✻) (*Seine*), rue de l'Université, n. 10.
DUPONT (O ✻) (*Eure*), rue Neuve-de-Luxembourg, n 3.
DUPONT-MINORET (*Vienne*), rue du Dauphin, n. 6.
DUPOUY ✻ (*Nord*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 43.
DUPRAT ✻ (*Tarn-et-Garonne*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 13.
DURIS-DUFRESNE (*Indre*), boulevart des Capucines, n. 7.
DUROSNEL (Gal Cte) (G O ✻) *Seine-et-Marne*), rue St.-Lazare, n. 56.
DUVERGIER DE HAURANNE (*Cher*), rue Neuve-des-Mathurins, 70.
ENOUF (*Manche*), rue des Petits-Augustins, n. 17.
ESCANYÉ (*Pyrénées-Orientales*), rue Sainte-Anne, n. 79
ESCHASSERIAUX (*Charente-Inférieure*), rue Saint-Dominique, n. 85 *bis*.
ESTANCELIN (*Somme*), rue Saint-Honoré, n. 247.
ESTOURMEL (Cte d') ✻ (*Nord*), rue Rousselet, n. 12.
ÉTIENNE ✻ (*Meuse*), rue de Grammont, n. 11.
FALGAYRAC (*Tarn*), rue du Marché-Saint-Honoré, n. 9
FALGUEROLLES (*Tarn*), rue de Lille, n. 85.
FAURE-DÈRE (*Tarn-et-Garonne*), rue des Petits-Augustins, n. 17.
FAURE (*Hautes-Alpes*), rue St.-Honoré, n. 357.
FÉLIX DE BEAUJOUR (Bon) (*Bouches-du-Rhône*), rue St.-Lazare, n. 47.
FINOT (*Yonne*), rue Baillif, n. 4.
FIOT (*Seine-et-Oise*), rue de la Chaussée-d'Antin, n 24.
FLEURY (*Calvados*), rue Godot-de-Mauroy, n. 28.
FLEURY (*Orne*), rue du Bouloy, n. 17.
FOURNIER ✻ (*Sarthe*), rue de Hanovre, n. 11.
FOY ✻ (*Aisne*), rue de l'Université, n. 9.
FRANCOVILLE (de) (*Pas-de-Calais*), rue de Courty, n. 6.
FRUCHARD (*Morbihan*), rue de Valois, n. 8.
FULCHIRON ✻ (*Rhône*), rue de Grammont, n 17.
GAILLARD ✻ (*Gironde*), rue de l'Université, n. 71.
GAILLARD DE KERBERTIN ✻ (*Ille-et-Vilaine*), rue de Valois-Batave, 8.
GALABERT (*Gers*), rue Taitbout, n. 15.
GALLIMARD (*Aube*), rue Richepanse, n. 7.
GANNERON ✻ (*Seine*), rue Montmartre, n. 151.
GARCIAS (*Pyrénées-Orientales*), rue de Rivoli, n. 50 *bis*.
GARNIER-PAGÈS (*Isère*), rue Sainte-Avoye, n. 57.
GARRAUBE (de) ✻ (*Dordogne*), rue des Filles-Saint-Thomas, n. 18.
GAUGUIER ✻ (*Vosges*), rue du Marché-Saint-Honoré, n. 7.
GAUTHIER DE RUMILLY (*Somme*), rue du Houssaye, n. 3.
GAUTHIER D'HAUTESERVE ✻ (*H.-Pyrén.*), r. de la Chaussée-d'Antin, 37.
GAUTIER D'UZERCHE ✻ (*Corrèze*), r. de Vaugirard, n. 58, à Vaugirard.
GAVARET (*Gers*), rue Jacob, n. 12.
GAY-LUSSAC (*Haute-Vienne*), à l'Arsenal, raffinerie du salpêtre.
GELLIBERT (*Charente*), rue du Bac, n. 42.
GÉNIN ✻ (*Meuse*), rue Sainte-Anne, n. 36.
GÉNOT (*Moselle*), rue de Richelieu, n. 47.
GÉNOUX (*Haute-Saône*), rue de Richelieu, n. 25.
GÉRARD (Mal Cte) (G ✻) (*Oise*), rue Neuve-de-Berry, n. 12.
GILLON ✻ (*Meuse*), rue des Moulins, n. 26.
GIRARDIN (*Charente*) rue Blanche, n. 5.

GIRAUD (*Drôme*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 4.
GIRAUD (Augustin) (*Maine-et-Loire*), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 18.
GIRAUD (Charles) (*Maine-et-Loire*), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 18.
GIROD (de l'Ain) ✻ (*Indre-et-Loire*), au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes.
GIROT-POUZOL (*Puy-de-Dôme*), rue de Courty, n. 5.
GLAIS-BIZOIN (*Côtes-du-Nord*), rue Godot, n. 24.
GOSSE DE GORRE (*Pas-de-Calais*), galerie de Valois, n. 137.
GOUIN (Alexandre) (*Indre-et-Loire*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 57.
GOUPIL ✻ (*Sarthe*), rue du Colombier, n. 12.
GOUVERNEL (*Vosges*), rue Hillerin-Bertin, n. 10.
GRAMMONT (Mis de) (O ✻) (*Haute-Saône*), r. de Grenelle-St.-G., 91.
GRANIER ✻ (*Hérault*), rue de la Paix, n. 18.
GRAS-PRÉVILLE (Mis de) (*Bouches-du-Rhône*), rue Richelieu, n. 45 *bis*.
GRAVIER (O ✻) (*Basses-Alpes*), rue de l'Oratoire, n. 1.
GRÉA (*Doubs*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 4.
GUILLEMAUT (*Saône-et-Loire*), rue Saint-Dominique-St.-G., n. 55.
GUIZOT ✻ (*Calvados*), rue de la Ville-l'Evêque, n. 2.
HARCOURT (Cte Eugène d') ✻ (*Seine-et-Marne*), rue du Bac, n. 105.
HARISPE (Gal Cte) (G O ✻) (*Basses-Pyrénées*), rue St.-Honoré, 353 *bis*.
HARLÉ (*Somme*), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 39.
HARLÉ père ✻ (*Pas-de-Calais*), rue et île Saint-Louis, n. 45.
HARLÉ fils ✻ (*Pas-de-Calais*), rue et île Saint-Louis, n. 45.
HARTMANN (*Haut-Rhin*), rue des Jeûneurs, n. 3.
HAVIN (*Manche*), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 46.
HÉLY D'OISSEL (Bon) (O ✻) (*Seine-Infér.*), r. des Fos.-S.-l'Auxerr. 29.
HERBAULT (d') (*Seine-et-Marne*), rue de Rivoli, n. 28.
HERNOUX ✻ (*Côte-d'Or*), rue des Moulins, n. 26.
HIS (*Orne*), rue des Filles-Saint-Thomas, n. 20.
HUMANN ✻ (*Bas-Rhin*), rue Richepanse, n. 7.
JACQUEMINOT (Gal) (C ✻) (*Vosges*), place du Carrousel, à l'Etat-Major.
JARS ✻ (*Rhône*), rue du Sentier, n. 5.
JAUBERT (Cte) ✻ (*Cher*), rue des Petits-Augustins, n. 5.
JAY ✻ (*Gironde*), rue du Battoir St.-André-des-Arcs, n. 19.
JOLLIVET (*Ille-et-Vilaine*), rue Mazarine, n. 9.
JOLY (*Ariége*), rue Montmartre, n. 161.
JOUFFROY ✻ (*Doubs*), rue de l'Abbaye, n. 14.
JOUSSELIN ✻ (*Loiret*), rue du Petit-Bourbon, n. 5.
JOUVENCEL (Chev. de) ✻ (*Seine-et-Oise*), rue de Verneuil, n. 30.
JUNYEN (*Vienne*), rue de Richelieu, n. 71.
KÉRATRY ✻ (*Finistère*), rue des Beaux-Arts, n. 9.
KERMORIAL ✻ (*Finistère*), rue des Bons-Enfans, n. 15.
KŒCHLIN (Nicolas) ✻ (*Haut-Rhin*), rue du Sentier, n. 13.
LABOISSIÈRE (*Vaucluse*), rue de Sèze, n. 3, près de la Madeleine.
LABORDE (Cte Alex. de) (C ✻) (*Seine*), au Palais de la Chambre.
LACAZE (Pèdre) (*Basses-Pyrénées*), rue Neuve-des-Mathurins, n. 34.
LACHÈZE père ✻ (*Loire*), rue Louis-le-Grand, n. 27.
LACHÈZE fils (*Loire*), rue Louis-le-Grand, n. 27.
LA FAYETTE (Gal Mis de) (*Seine et-Marne*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 6.
LA FAYETTE (Georg. de) (C ✻) (*Seine-et-Marne*), r. d'Anjou-S.-H., n. 38.
LAFFITE (Gal J.) (O ✻) (*Ariége*), rue de Lille, n. 77 *bis*.

LAFFITTE (Jacques) ✻ (*Basses-Pyrénées*), rue Laffitte, n. 19.
LAFON-BLANIAC (G^{al}) (G O ✻) (*Lot-et-Garonne*), rue Duphot, n. 20.
LAFOND (*Nièvre*), quai de la Tournelle, n. 21.
LAGUETTE DE MORNAY (B^{on}) (O ✻) (*Ain*), r. de Grenelle-Gros-C., 22.
LAIDET (G^{al}) (O ✻) (*Basses-Alpes*), rue de Richelieu, n. 29.
LALLEMANT (*Meuse*), rue de Courty, n. 6.
LALLIER ✻ (*Nord*), rue des Filles-Saint-Thomas. n. 18.
LAMETH (Cte de) ✻ (*Seine-et-Oise*). rue du Marché-d'Aguesseau, 8.
LAMY (O ✻) (*Dordogne*), rue Saint-Dominique, n. 80.
LARABIT (C ✻) (*Yonne*), rue de Belle-Chasse, n. 22.
LAS-CASES père (Cte de) (O ✻) (*Seine*), rue de la Pompe, 7, à Passy.
LAS-CASES fils (de) (*Finistère*), place Vendôme, n. 18.
LAUGIER DE CHARTROUSE (B^{on}) ✻ (*B.-du-Rhône*), r. Blanche, n. 16.
LAURENCE (*Landes*), rue Neuve-St.-Augustin, n. 43.
LAVIALLE DE MASMOREL (*Corrèze*), rue des Grands-Augustins, n. 21.
LECARLIER D'ARDON ✻ (*Aisne*), rue du Bac, n. 27.
LECLERC ✻ (*Seine-Inférieure*), rue Saint-Honoré, n. 371.
LECOUR (*Mayenne*), rue Thionville n. 20.
LECREPS (Abel) (*Calvados*), rue Caumartin, n. 10.
LEFÈVRE ✻ (*Seine*), rue du Faub.-Poissonnière, n. 60.
LEGENDRE (*Eure*), rue des Beaux-Arts, n. 9.
LEGRAND (O ✻) (*Oise*), rue Richepanse, n. 7.
LEMAIRE ✻ (*Nord*), rue de Rivoli, n. 52.
LEMERCIER (Vte) (C ✻) (*Orne*). rue de l'Université, n. 18.
LEMPEREUR (*Jura*), rue Croix-des-Petits-Champs, n. 31.
LE NOUVEL ✻ (*Calvados*), place et hôtel de l'Odéon.
LEPELLETIER D'AUNAY (Vte H.) ✻ (*Nièvre*), rue des Saints-Pères, 60.
LEPELLETIER D'AULNAY (B^{on}) (O ✻) (*Seine-et-Oise*), r. de Gren.-S.-G., 27.
LEROY-MION (*Marne*), rue de Richelieu, n. 71.
LE SERGEANT DE BAYENGHEM ✻ (*Pas-de-Calais*), quai Voltaire, 21 *bis*.
LEVAILLANT (*Loire-Inférieure*), rue de Lille, n. 31.
LÉVÊQUE DE POUILLY (O ✻) (*Marne*), rue de Beaune, n. 10.
LEVERDAYS (*Manche*), rue Jacob, n. 12.
LEVRAUD ✻ (*Charente*), quai Saint-Michel, n. 9.
LEYRAUD (*Creuse*), rue de la Paix, n. 10.
LEYVAL (Bon Félix de) (C ✻) (*Puy-de-Dôme*), rue Travers.-St.-Hon. 25.
LHERBETTE (Aisne), rue Caumartin, n. 29.
LIMPÉRANI (*Corse*), rue Neuve-des-Capucines, n. 14.
LOBAU (M^{al} Cte de) (G ✻) (*Meurthe*), pl. du Carrousel, à l'Etat-major.
LOUIS (B^{on}) (G ✻) (*Marne*), au Ministère des finances.
LOUIS-BAZILE ✻ (*Côte-d'Or*), rue.....
LUDRE (de) (*Meurthe*), rue de la Ville-l'Evêque, n. 39.
LUMINAIS (*Loire-Inférieure*), rue de Rivoli, n. 6.
LUNEAU (*Vendée*), rue des Petits-Augustins, n. 3.
LUSIGNAN (Mis de) (O ✻) (*Lot-et-Garonne*), rue Jacob, n. 7.
MADIER DE MONTJAU ✻ (*Ardèche*), r. Neuve-des-Petits-Champs, 78.
MAHUL (*Aude*), rue Jacob, n. 7.
MAILLE (Eugène) ✻ (*Seine-Inférieure*), rue Taitbout, n. 28.
MALLET ✻ (*Seine-Inférieure*), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 15.
MALLYE (*Haute-Loire*), rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 32.
MANGIN D'OINS (*Ille-et-Vilaine*), rue de l'Université, n. 23.

MARCHAL (*Meurthe*), rue des Beaux-Arts, n. 2.
MARCHEGAY (*Vendée*), rue des Petits-Augustins, n. 17.
MARMIER (Mis de) (C ❋) (*Haute-Saône*), rue de la Ville-l'Evêque, 30.
MASSEY (*Somme*), rue de la Paix, n. 21.
MARTELL (*Gironde*), rue Caumartin, n. 1.
MARTIN (*Nord*), rue de Rivoli, n. 52.
MARTINEAU (*Vienne*), rue Saint-Honoré, n. 357.
MAUGUIN (*Côte-d'Or*), rue du Gros-Chenêt, n. 6.
MEILHEURAT (*Allier*), rue du Four-Saint-Germain, n. 37.
MERCIER (B^on) ❋ (*Orne*), rue de la Paix, n. 21.
MÉRILHOU ❋ (*Dordogne*), rue des Moulins, n. 15.
MERLE-MASSONNEAU (*Lot-et-Garonne*), rue Louis-le-Grand, n. 24.
MERLIN (*Aveyron*), rue de l'Echiquier, n. 16.
MEYNADIER (G^al Cte) (G O ❋) (*Lozère*), rue des Champs-Elisées, n. 4.
MEYNARD (*Vaucluse*), rue Castiglione, n. 7.
MILORY (*Vienne*), rue Saint-Honoré, n. 361.
MONTEPIN (de) (*Saône-et-Loire*), rue Saint-Honoré, n. 355 *bis*.
MONTOZON (Vte de) (*Nord*), rue Royale-Saint-Honoré, n. 3.
MORIN (*Drôme*), impasse Mont-Thabor, n. 5.
MORNAY (Mis Jules de) (O ❋) (*Oise*), au Ministère de la guerre.
MOSBOURG (Cte de) ❋ (*Lot*), quai Voltaire, n. 7.
MUNTZ (Bas-Rhin), rue de Courty, n. 5.
NIAY (*Aisne*), rue des Saints-Pères, n. 26.
NICOD ❋ (*Gironde*), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.
NOEL DESVERGERS (*Yonne*), rue de la Tixeranderie, n. 18.
NOGARET (C ❋) (*Aveyron*), rue des Frondeurs, n. 6.
ODIER (O ❋) (*Seine*), boulevart Poissonnière, n. 15.
ODILON-BARROT ❋ (*Bas-Rhin*), rue de la Ferme-des-Mathurins, 24.
PAILLARD-DUCLERÉ ❋ (*Mayenne*), place Vendôme, n. 9.
PAGÈS (*Ariége*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 15.
PANIS (*Seine*), rue Poliveau, n. 27.
PARANT (*Moselle*), rue Mont-Thabor, n. 1.
PASSY ❋ (*Eure*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 7.
PATAILLE ❋ (*Bouches-du-Rhône*), rue Hauteville, n. 44.
PATURLE (*Seine*), rue de Paradis Poissonnière, n. 23.
PAVÉE DE VANDEUVRE (B^on) ❋ (*Aube*), rue Neuve-St.-Augustin, 57.
PÉLET DE LA LOZÈRE (B^on) ❋ (*Loir-et-Cher*), r. des Champs-Elysées, 4.
PELET (G^al B^on) (*Haute-Garonne*), rue de l'Université, n. 61.
PENET (*Isère*), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 25.
PÉRIER (Camille) ❋ (*Aube*), rue Laffitte, n. 9.
PERREAU (*Vendée*), rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 32.
PÉRIN (*Dordogne*), rue Montmartre, n. 64.
PERSIL ❋ (*Gers*), rue du Four-Saint-Germain, n. 44.
PETIT (*Loir-et-Cher*), rue d'Anjou, n. 21, au Marais.
PETOU (*Seine Infér.*), rue Mondovi, n. 6.
PEYRE (*Aude*), rue.....
PICOT-DÉSORMEAUX (*Sarthe*), rue Neuve-Saint-Roch, n. 27.
PINSONNIÈRE (de la) (*Indre-et-Loire*), rue de Bourgogne, n. 7.
PLAZANET (O ❋) (*Corrèze*), rue du Vieux-Colombier, n. 29.
PODENAS (B^on) (*Aude*), rue Montmartre, n. 161.
PONS (*Vaucluse*), impasse Mont-Thabor, n. 5.

PORTALIS (*Var*), rue de l'Université, n. 5.
POUGEARD DU LIMBERT (O ✻) (*Charente*), hôtel des Invalides.
POULIOT (*Haute-Vienne*), rue de Verneuil, n. 21.
POULLE (Emmanuel) (*Var*), rue Saint-Dominique, n. 39.
POULMAIRE (*Moselle*), rue Mont-Thabor, n. 12.
POURRAT (*Puy-de-Dôme*), rue des Petits-Augustins, n. 5.
PRÉVOST-LEYGONIE (*Dordogne*), rue de Bourgogne, n. 7.
PROUST (*Deux-Sèvres*), rue Neuve-des-Mathurins, n. 56.
PRUNELLE ✻ (*Isère*), rue des Petits-Augustins, n. 17.
RAIMBERT-SÉVIN (*Eure-et-Loir*), rue Saint-Honoré, n. 337.
RAMBUTAEU (Cte de) ✻ (*Saône-et-Loire*), r. Neuve Saint-Augustin, 54.
RAYNAUD (*Allier*), rue du Four-St.-Germain, n. 37.
RÉAL (Félix) (*Isère*), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 25.
RÉALIER-DUMAS (*Drôme*), rue des Frondeurs, n. 6.
REBOUL-COSTE ✻ (*Hérault*), rue de Beaune, n. 7.
REINACH (B^on de) ✻ (*Haut-Rhin*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 51.
RÉMUSAT ✻ (*Haute-Garonne*), rue des Saussayes, n. 13.
RENET (*Seine*), à Bercy.
RENOUARD ✻ (*Somme*), Ministère de la justice.
RENOUVIER ✻ (*Hérault*), rue de la Paix, n. 11.
RESNIER (*Haute-Vienne*), rue de Richelieu, n. 71.
REYNARD (*Bouches-du-Rhône*), rue Mondovi, n. 5.
RIBOISIÈRE (Cte de la) (O ✻) (*Ille-et-Vilaine*), rue de Bondi, n. 58.
RICHEMONT (B^on de) (C ✻) (*Allier*), rue de Lille, n. 51.
RIGNY (Amiral Cte de) (G O ✻) (*Pas-de-Calais*), au Minist. de la Marine.
RIHOUET (*Manche*), rue Royale-Saint-Antoine, n. 16.
RIMBAUD (*Var*), rue de Beaune, n. 5.
RIOLLAY ✻ (*Côtes-du-Nord*), rue de Sèvres, n. 102.
RIVIÈRE DE LARQUE (*Lozère*), rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 36.
ROBERT (*Ardennes*), rue de Beaune, n. 3.
ROBERT-FLEURY (*Loire*), rue des Forges, n. 3.
ROBINEAU (*Maine-et-Loire*), rue de l'Université, n. 114.
ROCHEFOUCAULD (le Mis Gaëtan de la) (O ✻) (*Cher*), rue Joubert, n. 21.
ROCHEFOUCAULD (Cte Jules de la) (C ✻) (*Loiret*), r. St.-Dominique, 100.
ROGER (B^on) ✻ (*Loiret*), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 49.
ROUGER DE VILLESAVARY (*Aude*), rue Jacob, n. 7.
ROUL (*Gironde*), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 9.
ROUILLÉ DE FONTAINE ✻ (*Somme*), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 24.
ROUSSILHE (*Cantal*), Petite Villette, n. 174, route de Pantin.
ROYER-COLLARD ✻ (*Marne*), rue d'Enfer, n. 20.
RUMIGNY (G^al Vte de) (C ✻) (*Mayenne*), rue Saint-Honoré, n. 218.
SADE (Cte de) ✻ (*Aisne*), rue des Petits-Augustins, n. 4.
SAGLIO ✻ (*Bas-Rhin*), rue du Hazard, n. 5.
SAINT-AIGNAN (Auguste de) (O ✻) (*Loire-Inf.*), r. du Faub.-S.-Hon. 119.
SAINT-CRICQ (Cte de) (G O ✻) (*B.-Pyrén.*), r. de la Ferm.-des-Mathur. 17.
SALVAGE (*Cantal*), rue Croix-des-Petits-Champs, n. 31.
SALVERTE (Eusèbe) (*Seine*), rue de Clichy, n. 3.
SANS (*Haute-Garonne*), rue Saint-Honoré, n. 355.
SAPEY (O ✻) (*Isère*), rue de l'Université, n. 96.
SAUBAT (*Haute-Garonne*), rue de Richelieu, n. 47.
SCHONEN (B^on de) (O ✻) (*Seine*), rue de l'Université, n. 84.

SÉBASTIANI (Cte Hor.) (G ✻) (*Aisne*), au Ministère des affaires étrang.
SÉBASTIANI (Vte Tib.) (O ✻) (*Corse*), au Ministère des affaires étrang.
SEMELLÉ (G^al B^on) (G O ✻) (*Moselle*), rue du Helder, n. 4.
SENNÉ (*Charente-Inférieure*), rue de Courty, n. 5.
SIMMER (G^al B^on) (C ✻) (*Puy-de-Dôme*), rue de la Paix, n. 14.
SIVRY (de) (*Morbihan*), rue d'Amboise, n. 5.
STROLTZ (G^al B^on) (C ✻) (*Haut-Rhin*), rue de la Ferme-des-Math., 11.
SUBERVIE (G^al) ✻ (*Gers*), rue Cadet, n. 19.
SULPICY (*Haute-Vienne*), rue de la Ferme-des-Mathurins.
TAILLANDIER (*Nord*), rue Taranne, n. 10.
TARDIEU (*Meurthe*), rue des Petits-Augustins, n. 4.
TARDIF (*Calvados*), rue du Petit-Carreau, n. 13.
TAVERNIER (*Ardèche*), rue de Provence, n 24.
TEILLARD-NOZEROLLES (*Cantal*), rue Traversière-St.-Honoré, n. 13.
TEISSEYRE (*Aude*), rue de Rivoli, n. 26.
TESTE (*Gard*), rue Castiglione, n. 7.
TEULON (*Gard*), rue de l'Université, n. 22.
TEXIER (*Eure-et-Loir*), rue Caumartin, n. 28.
THABAUD-LINETIÈRE (*Indre*), rue Mondovi, n. 5.
THÉVENIN (*Puy-de-Dôme*), rue de Vaugirard, n. 46.
THIARD (G^al Cte de) (C ✻) (*Saône-et-Loire*), rue d'Anjou-St.-H., n. 19.
THIERS ✻ (*Bouches-du-Rhône*), rue Neuve-des-Capucines, n. 10.
THOURET (*Calvados*), rue Saint-Dominique, n. 48.
THOUVENEL (*Meurthe*), rue Duphot, n. 20.
TIRLET (G^al Vte) (G O ✻) (*Marne*), rue Blanche, n. 5.
TIXIER-LASSACHAIGNE ✻ (*Creuse*), rue de l'Université, n. 52.
TOUPOT DE BÉVAUX (*Haute-Marne*), rue de Lille, n. 11.
TRIBERT (*Deux-Sèvres*), rue Saint-Honoré, n. 353 *bis*.
TRONCHON (*Oise*), rue des Petites-Ecuries, n. 38.
TUEUX (*Côtes-du-Nord*), rue St.-Thomas-du-Louvre, n. 32.
VANDEUIL (de) ✻ (*Haute-Marne*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 18.
VARSAVAUX ✻ (*Loire-Inférieure*), rue de Rivoli, n. 26.
VATIMESNIL (de) (O ✻) (*Nord*), rue Richer, n. 3 *bis*.
VATOUT ✻ (*Côte-d'Or*), rue Saint-Georges, n. 5.
VAUGUYON (de) (*Sarthe*), rue de la Michodière, n. 7.
VAULOT DE MORTAGNE (*Vosges*), rue de la Paix, n. 6.
VERGNES ✻ (*Aveyron*), rue de Vaugirard, n. 64.
VERROLLOT (*Yonne*), rue de Richelieu, n. 30.
VIDAL (*Hérault*), rue de Beaune, n. 3.
VIENNET (O ✻) (*Hérault*), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 16.
VIGIER (Cte Achille) ✻ (*Morbihan*), rue Pelletier, n. 9.
VILLEMAIN ✻ (*Morbihan*), rue de Valois-Batave, n. 8.
VIREY (*Haute-Marne*), rue Soufflot, n. 1.
VOYER-D'ARGENSON (*Bas-Rhin*), rue Plumet, n. 5.
VOYSIN DE GARTEMPE (O ✻) (*Creuse*), rue de Madame, n. 7.
WAREIN (*Nord*), rue de l'Université, n. 88.

Secrétaires-Rédacteurs.

M. Sillans, au palais de la Chambre.
M. Lagarde (Denis).

Messagers d'Etat.

M. Giraud, aîné. M. Jobert-Lucas.

Huissiers. Messieurs,

Stassin, 1er.	Saint-Eloy.	Gauthron.	Larchevêque ✻.	Jeammet (O✻).
Tournemine.	Jean.	Chambé.	Duponceau.	Beauvarlet.

DIVISIONS.

Procès-Verbaux. MM.

Lagarde, *Chef.*
Ramond de la Croisette, *Sous-Chef.*
Savary, *premier Commis.*

Secrétariat général. MM.

Mereaud ✻, *Secrétaire-général.*
Dauchamp, *Sous-Chef.*
Ramond de la Croisette (Paul), 1er *Commis.*

Trésorerie et Archives. MM.

Doulcet ✻, *Trésorier-Archiviste.*
Levaillant, *Sous-Chef.*

Bibliothèque. MM.

Druon ✻, *Bibliothécaire.*
Le Chev. Roger de Caux, *Sous-Bibliothéc.*

Dejoly ✻, *Archit.*, au palais de la Chambre.

QUATRIÈME PARTIE.

Administration générale.

CHAPITRE PREMIER.

Départemens Ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE (1).

(Bureaux. — Référendaires au Sceau. — Imprimerie royale.)

Place Vendôme.

M. BARTHE ✻, *Garde-des-Sceaux, Ministre Secrétaire-d'Etat, Président du Conseil-d'Etat.*

L'organisation et la surveillance de toutes les parties de l'ordre judiciaire; l'organisation et le régime du notariat; les ordres et les instructions à transmettre aux Cours royales et aux Tribunaux, pour l'exécution des lois et réglemens; la correspondance habituelle avec les Procureurs généraux et Procureurs du Roi sur tout ce qui est soumis à l'action ou confié à la surveillance du ministère public; les rapports au Roi sur les matières de législation, sur l'administration de la justice, sur les conflits entre les autorités administratives et judiciaires, sur les demandes de dispenses d'âge et de parenté pour mariage, sur les demandes en naturalisation, etc.; le rapport des recours en grâce, commutations de peine, réhabilitations, etc.; les dépenses de l'ordre judiciaire; l'Imprimerie Royale et le Bulletin des Lois, etc.; le Garde-des-Sceaux exerce, relativement à la Cour des comptes, toutes les attributions déterminées par l'Ordonnance du 25 juillet 1814; il peut nommer les Conseillers qui doivent siéger, soit comme Présidens, soit comme Juges, aux Assises; les décisions des Cours royales qui prononcent ou confirment la censure avec réprimande ou la suspension provisoire d'un Juge ne sont mises à exécution qu'après avoir été approuvées par le Garde-des-Sceaux, lequel peut aussi mander auprès de sa personne les Membres des Cours et Tribunaux, ainsi que les Officiers du ministère public, à l'effet de s'expliquer sur les faits qui pourraient leur être imputés: les mesures de discipline arrêtées par les Cours et Tribunaux, contre les Officiers ministériels, sont également soumises à l'approbation du Garde-des-Sceaux.

Cabinet particulier du Ministre.

M. Massot, *Secrétaire particulier.*

L'ouverture des dépêches à l'arrivée; les affaires réservées; les demandes d'audience; les objets de correspondance qui ne sont spécialement attribués à aucun bureau.

M. Thomassy, *Agent du matériel, et Payeur des dépenses intérieures du Ministère.*

---

(1) Le Ministre donne des audiences particulières toutes les fois qu'on lui en fait la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir. Le public n'est point admis dans les Bureaux; il est reçu par le Secrétaire général les vendredis de 8 à 10 heures du matin, et par les Chefs de division, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 22, les vendredis, depuis deux heures jusqu'à quatre. Le Bureau des légalisations est ouvert tous les jours de midi à deux heures, excepté les dimanches et fêtes. MM. les Pairs de France, Députés et Magistrats sont reçus par le Ministre les samedis, de 8 à 9 heures du matin; les lundis à la même heure par le Secrétaire général; et les lundis et vendredis, de midi à 1 heure, par les Chefs de divisions.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Renouard ✻, Conseiller-d'Etat, *Secrétaire général du Ministère de la Justice, Commissaire du Roi au Sceau.*

Surveillance directe et révision de tout le travail du Ministère; Direction du personnel; Présidence du Conseil d'administration, formé de tous les Chefs de division du Ministère; Imprimerie royale; Enregistrement et distribution des dépêches; Archives.

Bureau de l'Enregistrement des Dépêches.

M. Brocard ✻, *Chef.*

Analyse et enregistrement des dépêches, renseignemens, légalisation des actes civils et judiciaires pour les Colonies et l'étranger.

Bureau des Archives.

Première Section, *rue Neuve-de-Luxembourg*, n. 22.

M. de Laigue ✻, *Chef.*

Dépôt des minutes et expéditions des lois, ordonnances royales, etc; formation et révision du Bulletin des Lois; conservation du registre authentique destiné à constater l'époque de la réception, au Ministère, du Bulletin des Lois; conservation des tableaux de publication; dépôt des types des timbres et sceaux des diverses autorités et administrations du Royaume: garde et apposition du timbre du Ministère de la Justice; répertoire des décisions du Ministère.

Deuxième Section, *Galerie du Louvre.*

M. Bary ✻, *Chef.*

Conservation des archives de l'ancienne Secrétairerie d'Etat.

Troisième Section, *Palais de Justice*

M. Terrasse, *Chef.*

Dépôt et conservation des archives judiciaires.

DIVISION DU PERSONNEL.

M. Manet ✻, *Chef de Division.*

M. Philippes Delleville. *Chef de Bureau.*

M. Xavier de Fontenet, } *Sous-Chefs.*
M. Carnet, }

Personnel et discipline des Cours, Tribunaux, Justices de paix; Renouvellement périodique et institutions des Tribunaux de commerce. Cette division est sous la direction spéciale du Secrétaire général.

DIVISION DES AFFAIRES CIVILES ET DU SCEAU.

M. Quénault, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Poinsinet de Sivry ✻, *Chef.*

M. Deveaux, *Sous-Chef.*

Création de Tribunaux de commerce et de Chambres temporaires ou permanentes dans les Cours et Tribunaux; création de nouveaux cantons; translation des chefs-lieux de cantons; changement de circonscription de communes, cantons, arrondissemens; délimitation des communes; correspondance avec les Cours et Tribunaux, pour tout ce qui concerne les matières civiles et les besoins du service général; examen des états semestriels des travaux des Cours et des Tribunaux civils; état civil; examen annuel des procès-verbaux

de vérification des registres de l'état civil ; publication des demandes et jugemens en déclaration d'absence ; changemens ou additions de noms ; réintégration dans les qualités et les droits de Français ; admission des étrangers au domicile ; demandes de naturalisation et de lettres de déclaration de naturalité.

Deuxième Bureau.

M. Joye ✻, *Chef.*

Régime et organisation du Notariat, Personnel, Police et discipline des Notaires.

Troisième Bureau.

M. Dorigny, *Chef.*

Personnel des Avoués, Commissaires-priseurs et Huissiers ; police et discipline des Officiers Ministériels.

Quatrième Bureau.

M. Cervot, *Chef.*

M. Lécrivain, *Commis principal.*

Dispenses d'âge et de parenté pour mariage ; expédition des diplômes à délivrer en vertu de l'article 62 de la Charte et des statuts de 1808 ; examen des titres et droits, soit à des majorats, soit à des dotations provenant de concessions faites sous le gouvernement impérial, et expédition des brevets ; expédition des lettres de naturalité, des dispenses d'âge et de parenté pour mariage, des autorisations de service à l'étranger : vérification et règlement des droits de sceau à verser au trésor public. (*Les requêtes pour toutes les affaires de cette nature doivent être exclusivement présentées par MM. les Référendaires.* Voyez *page* 110.) Sceau des lois, lettres-patentes et diplômes.

DIVISION DES AFFAIRES CRIMINELLES ET DES GRACES.

M. Decrusy ✻, *Chef de Division.*

Premier Bureau. — Justice criminelle et correctionnelle.

M. de Dalmas ✻, *Chef.*

M. de Martone, *Sous-Chef.*

Poursuite des crimes ; surveillance générale de l'instruction des procédures et des jugemens en matière criminelle ; questions relatives aux Cours d'assises, aux Tribunaux militaires et maritimes ; extraditions ; poursuite des délits de police simple et correctionnelle, notamment des contraventions relatives à la police rurale et forestière, aux douanes, aux octrois municipaux et autres contributions indirectes ; composition et publication du compte général de l'administration de la justice criminelle ; examen des listes générales des jurés, etc.

Deuxième Bureau. — Grâces et cassation.

M. Brosselard ✻, *Chef,*

M. Laudy, } *Sous-Chefs.*
M. Bessières, }

Recours en grâce ou en commutation de peine, et demandes en réhabilitation ; envoi à la Cour de Cassation des mémoires, procédures, jugemens et arrêts en matière criminelle, correctionnelle et de police ; renvoi des arrêts de la Cour de Cassation.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ ET DES PENSIONS.

M. Romer ✻, Maître des Requêtes, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Allain, *Chef.*

M. Vaudremer, } *Sous-Chefs.*
M. Sahuc, }

Formation du compte et du projet de budget; répartition des crédits législatifs; demandes de fonds, ordonnances de paiement, tenue des écritures en partie double; dépenses du Conseil-d'Etat, de l'Ordre judiciaire et de l'Administration centrale; vérification des états de paiement dressés par les Cours et Tribunaux, et examen des comptes rendus par les Préfets; correspondance relative aux menues dépenses et frais de parquet des Cours et Tribunaux; examen des droits à la retraite; liquidation et paiement des pensions de retraite et des secours; examen du compte des fonds de retenue, rendu par la Caisse des dépôts et consignations.

Deuxième Bureau.

M. Duport ✻, *Chef.*
M. Limoges, *Sous-Chef.*

Vérification et régularisation des frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police, etc.

Référendaires. Messieurs,

Geoffroy, rue Guénégaud, n. 17.
Feugueray, rue des Deux-Ecus, n. 33.
Vincent, rue de Vaugirard, n. 15.
De Bray-Valfresne, rue Louis-le-Grand, n. 6.
Barbier-Daucourt, rue d'Hanôvre, n. 21.
Desiles-Benard, rue de Tournon, n. 5.
Chev. *Garnier* ✻, rue des Fossés-Montmartre, n. 21.
Mauzé, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 28.
De Pedesclaux, quai Voltaire, n. 21 *bis*.
Dulong, rue Traversière-Saint-Honoré, n. 41.
Lottin-Belliard, rue Saint-Honoré, n. 296, passage Saint-Roch.
Tessier, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 39.

IMPRIMERIE ROYALE.

(Ancien hôtel Soubise, Vieille rue du Temple, n. 89).

Nota. *Les personnes qui désirent visiter l'Imprimerie royale y seront admises les jeudis, sur l'autorisation du Directeur.*

Impression, distribution et débit des lois, ordonnances, réglemens et actes de l'autorité royale; — Service des Conseils du Roi, — du cabinet et des bureaux de la maison du Roi. — Impression des effets royaux et valeurs émises par le Trésor royal, — des billets de loterie, — passeports, etc. — Service général des ministères et administrations centrales et spéciales, dont les impressions sont payées sur les deniers de l'Etat. (Ordonnance du 23 juillet 1823).

Impression des ouvrages de sciences et d'arts publiés aux frais du Gouvernement, en vertu d'une autorisation spéciale du Roi. — Impression aux frais des auteurs, sur autorisation spéciale de M. le Garde-des-Sceaux, des ouvrages composés en tout ou en partie de caractères étrangers.

(MM. les imprimeurs de Paris sont autorisés, par décision de M. le Garde-de-Sceaux, à faire composer et imprimer à l'Imprimerie royale la partie des ouvrages qu'ils auraient entrepris, dans laquelle il se trouverait des caractères orientaux, ou quelques-uns des signes particuliers qui existent dans la typographie étrangère de cet établissement).

M. LEBRUN ✻, de l'Académie Française, *Directeur*, à l'Impr. royale.

Service général de l'établissement, sous les ordres de M. le Garde-des-Sceaux. — Rapports avec le Ministre des Finances pour ce qui est relatif au mouvement des fonds et aux encaisses, — aux recettes et aux dépenses; — avec les ministères, et administrations centrales, la cour des comptes et les receveurs généraux pour toutes les observations relatives à la surveillance du service de l'Imprimerie royale, aux mémoires remis en réglement et aux comptes rendus. — Autorisation des dépenses. — Demandes d'autorisation pour des impressions en caractères étrangers.

Service actif.

M. Rousseau ✻, Chef de la typographie, *à l'Imprimerie royale.*

Direction et surveillance des ateliers de l'Imprimerie. — Réception des commandes ordinaires. — Envoi des épreuves. — Correspondance relative aux impressions avec les auteurs et les chefs du service des impressions dans les ministères et administrations.

M. Beaufils, *Correcteur en chef pour la typographie française.*
M. Demange, *Correcteur en chef pour la typographie française.*
M. de Lagrange, *Correcteur pour la typographie orientale.*

M. Desenne ✻, *Chef de l'envoi du Bulletin des Lois* (1), *et de la distribution des impressions.—Chef des Ateliers des travaux accessoires à l'impression*, à l'Imprimerie royale.

Distribution et envoi du Bulletin. — Distribution et envoi des impressions aux ministères, administrations et dans les départemens. — Correspondance relative. — Surveillance des ateliers des travaux accessoires à l'impression et correspondance relative.

M. Saint-Martin ✻, *Membre de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres.*

Classement des poinçons et des frappes des caractères Orientaux, — direction scientifique du dessin, de la gravure et de la fonte de ces caractères. — Révision des impressions en caractères étrangers.

M. Rousseau (Aug.), *Sous-Chef de la Fonderie.*

Gravure, frappe et fonte des caractères.

Service administratif.

M. Aubert, *Chef de la Comptabilité administrative.*

Tenue des livres de comptabilité de l'établissement. — Rédaction et expédition des mémoires d'impression. — Délégations au caissier pour en recevoir le montant. — Préparation des ordonnances de fonds et de paiement. — *Idem* du budget et des comptes.

M. Doré, *Chef du Contrôle.*

Enregistrement des demandes d'impression. — *Idem* des autorisations de dépenses. — Visa des bulletins pour la formation des mémoires. — Discussion des observations sur les mémoires. — Vérification des dépenses. — Enregistrement de toutes les pièces de recette et de dépense en deniers, — d'entrée et de sortie des matières.

---

(1) On s'abonne à l'Imprimerie royale pour le Bulletin des Lois, à raison de 9 fr. par an; — Le prix des abonnemens pour les départemens, doit être remis aux directeurs des postes. — Les sommes envoyées directement en effets de commerce ou autres, ne seront pas reçues à l'Imprimerie royale.

Le dépôt de l'Imprimerie royale est le seul dans lequel le texte des lois et ordonnances soit authentique. — On y trouve toujours, soit des collections complètes par série, année ou volume, soit les numéros des Bulletins nécessaires pour les compléter.

Service intérieur.

M. Regnault, *Chef*, à l'Imprimerie royale.

M. Baffos, *Chirurgien-Médecin, attaché à l'Imprimerie royale*, rue de l'Odéon, n. 23.

Mouvement et police du service intérieur de l'Etablissement. — Surveillance de l'exécution des travaux et réparations aux bâtimens. — Demandes d'autorisations pour les dépenses intérieures. — Réglement de ces dépenses. — Correspondance avec les fournisseurs pour les approvisionnemens du service.

Comptabilité.

M. Guigon, *Conservateur du matériel*, à l'Imprimerie royale.
M. Metman, *Caissier*, à l'Imprimerie royale.

Comité pour l'examen des Ouvrages dont l'impression gratuite est demandée. Messieurs,

Daunou (O ✻), *Prés.*
Quatremère (E.) ✻,
Naudet ✻,
N. . . . . } *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Cousin (O ✻), *de l'Académie française.*
Arago (O ✻), *de l'Académie des Sciences.*
Firmin Didot ✻, *ancien Imprimeur.*
Vitet (L.) ✻, *Inspecteur général des Monumens.*

Commission pour la direction des impressions orientales.

Messieurs,

Quatremère (E) ✻, } *Membres de l'Institut.*
Rochette (R.) ✻, }
Saint-Martin ✻, } *Membres de l'Institut*
N. . . . . }

SECTION II.

DEPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

Boulevard des Capucines.

(Bureaux. — Consuls et Vice-Consuls étrangers en France et de France à l'étranger.)

M. le Cte SÉBASTIANI (Horace) (G ✻), Lieutenant-général, Membre de la Chambre des Députés, *Ministre et Secrétaire d'Etat.*

DIRECTION POLITIQUE.

M. Désages (Emile) (O ✻), Maître des requêtes, *Directeur.*
M. de Vielcastel ✻, *Sous-Directeur.*
M. Cintrat ✻, *idem.*

DIRECTION COMMERCIALE ET CONTENTIEUSE.

M. Désaugiers ✻, Maître des requêtes, *Directeur.*
M. Flury ✻, *Sous-Directeur.*
M. de Lambert ✻, *idem.*

DIRECTION DES ARCHIVES ET CHANCELLERIES.

La conservation, le classement et le relevé par tables analytiques de toutes les correspondances du Ministère; la collection des traités et documens diplomatiques de tout genre; le dépôt des ordonnances royales et décisions ministérielles relatives aux agens du département, et la correspondance qui se rattache à leur exécution; la recherche de tous les documens et renseignemens demandés, soit pour le service particulier des directions, soit dans des intérêts publics ou privés, etc., etc.

M. Mignet ✻, Conseiller-d'Etat, *Directeur.*
M. le Cte d'Hauterive ✻, *Sous-Directeur.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ.

Les travaux généraux et particuliers relatifs aux finances du Ministère; la correspondance avec les agens politiques et commerciaux sur toutes matières de comptabilité, et tout ce qui s'y rapporte, les pensions, la répartition des fonds, etc. etc.

M. Brenier ✻, Maître des requêtes, *Directeur.*
M. Bonet ✻, *Sous-Directeur.*

Bureau de la Chancellerie.

Ce bureau est le seul ouvert au public. Il est chargé, sous les ordres du Directeur des Archives, de la correspondance concernant les réclamations particulières des sujets français envers des sujets étrangers, ainsi que des travaux relatifs aux passeports et légalisations; à l'état civil, aux commissions rogatoires; à la transmission des actes judiciaires; aux significations à l'étranger, etc. On peut s'y présenter tous les jours depuis onze heure du matin jusqu'à quatre heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés.

M. de Lamarre ✻, *Chef.*

Agence du Ministère à l'intérieur.

M. Guys (O ✻), Consul général honoraire, *Agent à Marseille.*

CONSULS GÉNÉRAUX, CONSULS ET VICE-CONSULS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES EN FRANCE.

Messieurs,

AUTRICHE.

Paris	De Rothschild, *Cons. g.*
Le Havre . . .	N. . . . *Consul général.*
Bordeaux . . .	Bethman, *Consul gén.*
Marseille . .	Kick, *Consul général.*
Bastia	Cecconi, *Vice-Consul.*
Bayonne . . .	Lesson de Reyer, *V.-C.*

BADE (Grand-Duché de).

Bordeaux . . .	Clossmann (Phil. Fr.), *Consul.* Clossmann (Pierre-Paul), *Vice-Consul.*

BAVIÈRE.

Strasbourg . .	Hummel, *Consul.*
Bordeaux . . .	De Sulzer-Wart, *Cons.*
Bayonne . . .	Bonnat, *Consul.*
Montpellier et Cette . . .	Lichstenstein, *Consul.*

BELGIQUE.

Dunkerque et Gravelines.	De Vette (J. L.), *Cons.*

BRÉSIL.

Paris	Ferreira-de-Amorim, *C. g.*
Le Havre . . .	N. . . . *Consul.*

DANEMARCK.

Paris	N. . . *Consul général.*
Dunkerque . . .	Donquer, *Consul.*
Le Havre . . .	Texier, *Consul.*
Nantes	De Coninck, *Consul.*
La Rochelle . .	De Chezeaux, *Consul.*
Bordeaux . . .	Kirstein, *Consul.* Bethmann, *Id. adjoint.*
Bayonne . . .	Ide, *Consul.*
Cette	Coulet (Pierre), *Consul.* Coulet (Isid.), *Cons. adj.*
Marseille . . .	Cazalis Tutein, *Consul.* Tietjens, *Cons. adjoint.*
Bastia	De Angelis, *Consul.*

DEUX-SICILES (ROYAUME DES).

Marseille et pour l'île de Corse . .	Chev. Buccino, *Consul général.*
Paris	Bustamente, *Vice-Cons.*

ESPAGNE.

Paris	Ortiz de Zugasti, *C. gén.*
Le Havre . . .	Lefer, *Consul.*
Bordeaux . . .	Rivas-y-Salmon, *Cons.*
Bayonne . . .	Urrutia, *Vice-Consul.*
Cette	Lebrun de Enriquez, *C.*
Marseille . . .	De Rivas, *Consul.*
Toulon	Crassous, *Vice-Consul.*
Aigues-Mortes.	Tessier, *Vice-Consul.*
La Ciotat . . .	Fesquet, *Vice-Consul.*
Morlaix	Andrieux, *Vice-Consul.*
Rochefort . . .	Reulos, *Vice-Consul.*

ÉTATS ROMAINS.

Bastia	Lota, *Vice-Consul.*

ÉTATS-UNIS.

Paris	Barnett, *Consul.*
Lyon	Bradford, *Consul.* Berger, *Vice-Consul.*
Le Havre . . .	Beasley, *Consul.*
Lorient	Church, *Consul.*
Nantes	Fenwick, *Consul.*
La Rochelle . .	Debessé, *Consul.*
Bordeaux . . .	Strobel, *Consul.*
Cette	Privat, *Consul.*
Marseille . . .	Croxall, *Consul.*

ÉTATS-UNIS MEXICAINS.

Paris	Murphy, *Ag. gén. du com.*
Bordeaux . . .	Ramon-Pacheco, *Cons.*

GRANDE-BRETAGNE.

Paris	Morier, *Consul gén.*
Calais	Marshall, *Consul.*
Boulogne . . .	Hamilton (Will.), *Cons.*
Le Havre . . .	Gordon, *Consul.*
St-Servan . . .	Jennings, *Vice-Consul.*
Caen	Bryan-Brummel (G.), *C.*
Brest	Bouet (Alex.), *Consul.*
Nantes	Newman, *Consul.*
Rochefort . . .	Close (Junior), *V.-C.*
La Rochelle . .	Close, *Consul.* Gilbert aîné, *Vice-Cons.*
Bordeaux . . .	Scott, *Consul.* Graham-Scott, *V.-Cons.*
Bayonne . . .	Harvey, *Consul.*
Marseille . . .	Turnbull, *Consul.*
Ile de Corse . .	Palmedo, *Cons.*
Quimper . . .	Cochois, *Vice-Consul.*

HANOVRE.

Calais	Marshall, *Consul.*
Rouen	Mathéus, *Consul.*
Le Havre . . .	Gordon, *Consul.*
Cherbourg . . .	Noël, *Consul.*
Brest	Bersolle, *Consul.*
Lorient	Rotinat, *Consul.*

Nantes. . . . . Webber, *Consul.*
St.-Martin (*île de Rhé*) . . . Rivaille-Dechézeaux, *C.*
Rochefort . . . Guérin des Essards, *Cons.*
Bordeaux . . . De Perrot, *Consul gén.*
Bayonne. . . . Harvey, *Consul.*
Cette. . . . . Krüger, *Consul.*
Marseille . . . Peyron, *Consul.*
Dunkerque. . . Bonvarlet, *Consul.*

HOLSTEIN-OLDENBOURG.

Bordeaux . . . Focke, *Consul.*

LUCQUES (*Duché de*).

Bastia. . . . . Campana, *Consul.*
Marseille. . . De Rivas, *Consul.*

MECKLENBOURG-SCHWERIN.

Dunkerque. . . Carlier, *Consul.*
Bordeaux. . . . { Basse, *Consul.* / Basse (J.-H.), *Cons. adj.*

MODÈNE.

Bastia. . . . . Cecconi, *Vice-Consul.*

MONACO (Principauté de).

Marseille. . . . { Chappon (A. Alp.), *Cons.* / Chappon, *Vice-Consul.*

PARME.

Ile de Corse. . Cecconi, *Vice-Consul.*

PAYS-BAS.

Paris. . . . . Thuret, *Consul général.*
Dunkerque. . . Mooser, *Consul.*
Calais. . . . . Leveux, *Consul.*
Boulogne. . . . Adam, *Consul.*
Rouen . . . . . Smith (Georges), *Consul.*
Le Havre. . . . Peeters (Derck), *Consul.*
Brest. . . . . Bouet, *Consul.*
Nantes. . . . . Labouchère, *Consul.*
La Rochelle. . Van Loon, *Consul.*
Rochefort . . . Gachinard, *Vice-Consul.*
Saint-Martin, (*île de Rhé*). Cousin-Vallée, *Consul.*
Marennes. . . Aiguillé, *Consul.*
Bordeaux. . . . Hovy, *Consul.*
Bayonne. . . . Dehns, *Consul.*
Cette. . . . . Bergeyron, *Consul.*
Marseille. . . Siau, *Consul.*
Toulon. . . . . N. . . . . *Consul.*

PROV.-UNIES DE RIO DE LA PLATA.

Paris. . . . . Larrea, *Consul général.*
Bordeaux . . . Santa-Coloma, *Consul.*

PORTUGAL.

Paris. . . . . Daupias, *Consul général.*
Le Havre . . . Giraldes, *Consul.*
Nantes . . . . Rivet, *Consul général.*
Bordeaux. . . . Cosmelli, *Consul.*
Bayonne. . . . Da Cruz, *Consul.*
Marseille . . . Faria, *Consul général.*

PRUSSE.

Dunkerque. . . Bonvarlet. *Consul.*
Abbeville. . . . Thomas, *Consul.*
Saint-Valery-sur-Somme. . Rousselin Michault, *Cons.*
Dieppe. . . . . Flouet, *Vice-Consul.*
Rouen. . . . . Rondeaux, *Consul.*
Le Hâvre. . . . Werner, *Consul.*
Caen. . . . . Moisson, *Vice-Consul.*
Cherbourg. . . Mange, *Vice-Consul.*
Brest. . . . . Bersolle, *Vice-Consul.*
Nantes. . . . . { Philippe, *Consul.* / Pelloutier, *Vice-Consul.*
Noirmoutier. . Pineau, *Vice-Consul.*
Saint-Martin (*île de Rhé*) . Baudin, *Vice-Consul.*
La Rochelle. . De Heimbach, *Consul.*
Rochefort . . . Guérin des Essarts, *V.-C.*
Ile d'Oléron. . Didier. *Vice-Consul.*
Bordeaux . . . { Delbrück, *Consul.* / Hesse, *Vice-Consul.*
Bayonne. . . . Bardewisch, *Consul.*
Cette. . . . . { Coulet, *Consul.* / Cazalis-Garonne, *V.-C.*
Marseille. . . . Roullet, *Consul.*

RUSSIE.

Paris. . . . . Dellient, *Consul général.*
Bordeaux. . . Wittforth, *Consul.*
Marseille. . . Labaud, *Consul.*

SARDAIGNE (Royaume de).

Lyon. . . . . Cozon, *Consul général.*
Rouen. . . . . Rousselin Cavey, *Cons. g.*
Bordeaux. . . . Southard, *Consul gén.*
Bayonne. . . . Crosa di Vergagni, *Cons.*
Cette . . . . . Boggiano, *Consul.*
Marseille. . . . Pagano, *Consul gén.*
Toulon. . . . . Olivieri, *Consul.*
Bastia. . . . . Boccardi, *Consul gén.*

SAXE.

Bordeaux. . . . { Albrecht (Ch.), *Cons. g.* / Albrecht (P.), *V.-Cons.*

SAXE-WEIMAR (Grand-Duché de).

Bordeaux . . . Klipsch, *Consul.*

SUÈDE ET NORWÉGE.

Paris. . . . . Méjan ✻, *Cons. gén.*
Dunkerque. . . Thiéry, *Consul.*
Calais. . . . . Dupont, *Consul gén.*
Le Havre . . . Brostrom, *Consul.*
Nantes. . . . . Moller, *Consul.*
La Rochelle. . N. . . . *Consul général.*
Bordeaux. . . . Pettersen, *Consul gén.*

Montpellier et Cette	Cabanis, *Consul.*
Marseille	Folschvon Fels, *Cons. g.* Folschvon Fels fils, *V.-C.*

SUISSE.

Lyon	Galline (Pierre), *Consul.* Galline (C.). *Vice-Cons.*
Le Havre	Mandrot-Deluse, *Cons.*
Bordeaux	Verdonnet, *Consul.* Hirzel, *Vice-Consul.*
Marseille	Blanchenay, *Consul.*
TOSCANE	(Grand-Duché de).
Marseille	Kick, *Consul gén.*
Bastia	Cecconi, *Consul.*

TURQUIE.

N. . . . . .

VILLES ANSÉATIQUES.

Le Havre	Lange, *C. de Hambourg, Brémen et Lubeck.*
Nantes	Behn, *Cons. de Hambourg et Lubeck.*
Bordeaux	Meyer, *Consul général de Hambourg.* Weltner, *C. de Lubeck.* Moetz; *V.-C. de Brémen.*
Baïonne	Dehns, *C. de Hambourg, Brémen et Lubeck.*

CONSULS GÉNÉRAUX, CONSULS ET VICE-CONSULS DE FRANCE DANS LES VILLES ET PORTS DES NATIONS ÉTRANGÈRES.

Messieurs,

AMÉRIQUE CENTRALE.

Guatimala	Cochelet ✻, *C. g* ch. *d'af.* De Clairambault, *V.-C.*

AUTRICHE.

Milan	Bon Denois ✻, *Cons. g.*
Venise	Silvestre de Sacy ✻, *Cons.*
Trieste	Levasseur ✻, *Consul.*

BELGIQUE.

Anvers	Cassas, *Consul.*
Ostende	Rosenstiel, *Consul.*

BOLIVIA.

	Buchet-Martigny ✻, *Cons. gén. chargé d'aff.* Roulin, *Vice-Consul.*

BRÉSIL.

Bahia	Marcescheau ✻, *Consul.*
Fernambouc	Auboin, *Consul.*
Belem	Crouan, *Vice-Consul.*

CHILI.

Valparaiso	Ragueneau de la Chainaye ✻, *Consul gén., ch. d'aff.* De Verninac, *V.-Consul.*

CHINE.

Canton	Gernaert, *Consul.*

COLOMBIE.

Carthagène	Adolphe Barrot, *Cons.*
Caracas et la Guayra	Mahélin ✻, *Consul.*
Guayaquil	Saillard, *Consul.*

DANEMARCK.

Elseneur	Dezos de la Roquette ✻, *C.*

DEUX-SICILES (ROYAUME DES).

Palerme	Vte de Ségur-Montaigne ✻, *Consul.*

ESPAGNE.

Cadix	Hugot ✻, *Cons. gén.* Augrand, *Vice-Consul.*
Santander	Graslin ✻, *Consul.*
Malaga	Mornard ✻. *Consul.*
La Corogne	Brochant-d'Anthill ✻, *C.*
Barcelonne	Blanchet, *Consul.*
Carthagène	Pouqueville ✻, *Consul.*
Valence	Gauttier-d'Arc, *Consul.*
Palma	Axel Renard ✻, *Consul.*
Sainte-Croix de Ténériffe	Brétillard, *Vice-Consul.*
La Havane	Guillemin ✻, *Cons. gén.* Aversene, *Vice-Consul.*
Santiago de Cuba	David, *Consul.*
Manille	Noussitou, *Consul.*

ÉTATS ROMAINS.

Civita Vecchia	Beyle, *Consul.*
Fermo	Mis Matteucci, *Vice-C.*
Pesaro	Billy, *Vice-Consul.*
Ancône	Léoni. *Vice-Consul.*
Rimini	Mis Diotallevi, *Vice-C.*
Loreto	Boghi. *Vice-Consul.*
Ravenne	Valli, *Vice-Consul.*

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

New-Yorck	Mis de Vins de Peysac (O ✻), *Consul gén.* Maurice d'Hauterive, *V.C.*
Boston	Furcy-Picquet, *V.-Cons*
Philadelphie	Dannery ✻, *Consul.*

Charlestown . . Cte de Choiseul (X.) ✻, *Consul.*
Nouv.-Orléans. De Mendeville ✻, *Cons.*
Richmond. . . De La Palun, *Consul.*

ÉTATS-UNIS MEXICAINS.

Saint-Louis de Potosi et Tampico. . . Hersant, *Consul.*
Guaymas . . . Gloux, *Consul.*
Vera-Cruz . . . Carrère, *Vice-Consul.*

GRANDE-BRETAGNE.

Londres . . . . Durant-St.-André (O✻), *Consul général*
De La Rue-de-Villeret, *Vice-Consul.*
Liverpool. . . . Maury, *Vice-Consul.*
Edimbourg. . . Lainé ✻, *Consul.*
Dublin. . . . . Cte de Canclaux ✻, *Cons.*
Malte . . . . . Miège ✻, *Consul.*
Corfou . . . . . De Cussy ✻, *Consul.*

GRÈCE.

Nauplie. . . . Bon Rouen (Ach.) (O✻), *Résident et Cons. gén.*
Codrika, *Vice-Consul.*

HAÏTI.

Port au Prince. Mollien ✻, *Consul gén.*
Pichon, *Vice-Consul.*
Le Cap. . . . . Cerfberr, *Consul.*

PAYS-BAS.

Amsterdam. . . N. . . . . *Cons. gén.*
Huber, *Vice-Consul.*
Rotterdam. . . Laurence, *Consul.*
Le Helder. . . Hacquin, *Vice-Consul.*

PÉROU.

Lima. . . . . Barrère ✻, *Consul gén.*
Cazotte, *Vice-Consul.*

PORTUGAL.

Porto . . . . . Mallen, *Vice-Consul.*
Setuval . . . . O'Neill, *Vice-Consul.*

PROVINCES-UNIES DE RIO DE LA PLATA.

Buenos-Ayre. De La Forest ✻, *C. gén. Chargé d'affaires.*
Ledhuy, *Vice-Consul.*

PRUSSE.

Dantzick. . . . De la Boutraye ✻, *Cons.*
Kœnigsberg . . Schwartz, *Vice-Consul.*

RUSSIE ET POLOGNE.

Riga . . . . . Maiffredi, *Consul.*
Cronstadt. . . Fabin, *Vice-Consul.*
Moscou. . . . . Weyer, *Vice-Consul.*
Odessa. . . . . Challaye (Adolp.) ✻, *C.*
Varsovie. . . . Durand (Raim.) ✻, *Cons.*

SARDES (ÉTATS).

Gênes . . . . . Bon Decazes (E.) ✻, *C. g.*
Nice. . . . . Masclet ✻, *Consul.*
Port-Maurice. Laplace, *Consul.*
Monaco . . . . Laforêt-Minotti, *Vice-C.*
Cagliari. . . . Cottard, *Consul.*

SUÈDE.

Gothembourg. . De Serre, *Consul.*

TOSCANE.

Livourne. . . . Bon de Formont ✻, *Cons.*

TURQUIE, BARBARIE ET MAROC.

Salonique . . . Despréaux de Saint-Sauveur ✻, *Consul.*
Smyrne. . . . . Challaye ✻, *Consul gén.*
Milo . . . . . Brest ✻, *Vice-Consul.*
La Canée . . . Fabreguette, *Consul.*
Trébizonde. . . Outrey ✻, *Consul.*
Arta. . . . . Raybaud, *V.-Cons.*
Bukarest. . . . Lagau, *Consul.*
Larnaca. . . . Bottu, *Consul.*
S. Jean d'Acre. Guys (Henry), *Consul.*
Alexandrie . Mimaut ✻, *Consul-gén.*
Thierry, *Vice-Consul.*
Tripoli de Barbarie . . . . . Schwebel (O ✻), *C. gén. Chargé d'affaires.*
Gillet, *Vice-Consul.*
Tunis . . . . . De Lesseps (Mat.) (O ✻), *Consul génér. et Chargé d'affaires.*
Vattier de Bourville, *V.-C.*
La Goulette. . Gaspary, *Vice-Consul.*
Tanger. . . . . Méchain ✻, *Consul gén. et Chargé d'affaires.*

URUGUAY.

Montevideo . . Baradère, *Consul.*

VILLES ANSÉATIQUES.

Lubeck. . . . . Beaudouin, *Vice-Cons.*
Pétry (O ✻), *Consul général hon.*

SECTION III.

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE.

Rue Saint-Dominique (1).

(Bureaux — Direction du Dépôt de la Guerre. — Comité du Dépôt de la Guerre. — Invalides. — Dépôt central d'Artillerie. — Commission mixte des Travaux publics. — Poudres et Salpêtres. — Conseil de santé des Armées.)

M. le M^al Duc de DALMATIE (G ✻), *Pair de France*, *Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre.*

Aides-de-camp du Ministre, MM.

Guiot (O ✻), *Lieut.-Col.*. *Aide-de-camp.*
De Chambure (O ✻), *Col*. *Offic. d'ordonn.*
Naudet (O ✻), *Chef de bat. Offic. d'ord.*
Guibout (O ✻), *Chef d'escad. de cavalerie, Officier d'ordonnance.*
Foy (Arth.) (O ✻), *Chef de bat. au Corps royal d'Etat Major, Officier d'ordonn.*
D'Oraison ✻, *Chef d'esc.*, *Offic. d'ordonn.*
Bonet ✻, *Capitaine d'artill.*, *idem.*
Mis de Mornay (O ✻), *id. de caval.*, *idem.*

MINISTÈRE DE LA GUERRE,

Cabinet du Ministre.

M. Melcion d'Arc (O ✻), Sous-Intendant militaire, *Chef.*

La réception des dépêches particulièrement adressées au ministre ; la rédaction et l'expédition de tous les travaux que le Ministre se réserve.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. BARADÈRE (C ✻), Intendant militaire, *Secrétaire général.*

Bureau du Secrétariat et de la Correspondance générale.

M. Chauvet ✻, *Chef.*

La réception, le timbre et l'enregistrement des dépêches, leur répartition dans les différens bureaux ; la correspondance avec les autorités civiles et militaires pour ce qui regarde la sûreté intérieure de l'Etat et le maintien de la tranquillité publique ; les discussions de service, d'honneur et de préséance ; les demandes de renseignemens faites les jours d'audience ; les bulletins d'enregistrement et les réponses à remettre aux réclamans ; le contreseing des lettres expédiées du Ministère ; l'enregistrement des lettres à charger ; la réunion des renseignemens pour la l'Annuaire militaire, et la partie militaire de l'Almanach royal ; les décorations ; l'administration de l'hôtel royal des Invalides ; la centralisation des relations avec les Chambres et le Conseil-d'Etat, section de la guerre, les commissions temporaires du Ministère ; les affaires qui ne rentrent dans les attributions d'aucun bureau.

---

(1) Le Ministre donne des audiences particulières lorsqu'on lui en fait la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Le public est admis tous les mercredis et vendredis, savoir: le mercredi de deux à cinq heures, à la section de l'enregistrement et à la section de l'arriéré ; et le vendredi, de midi à cinq heures, à la section des renseignemens.

Bureau des Lois et Archives.

M. Mortier ✻, *Chef.*

La garde, l'expédition et l'envoi des lois, ordonnances et réglemens; la direction et l'envoi du journal militaire; la garde et le classement des papiers qui ne sont plus nécessaires au travail courant; la délivrance des certificats de services dans les corps de toutes armes licenciés en 1815, et dans les régimens d'infanterie et de cavalerie licenciés en 1830.

L'expédition des actes de l'état civil concernant les militaires, pour toutes les époques.

Bureau de la Justice militaire.

M. Rivot ✻, *Chef.*

La correspondance judiciaire sur les matières civiles et criminelles et notamment tout ce qui concerne les conseils de discipline et les conseils de guerre permanens; l'envoi, la notification et le classement des jugemens des conseils de Guerre, la recherche, la poursuite, et la tenue du contrôle des déserteurs et des insoumis; l'application des amnisties; les grâces et commutations de peines; l'administration des compagnies de discipline, les ateliers de condamnés au boulet et ceux des condamnés aux travaux publics; les prisons militaires; la légalisation et la vérification de pièces et de signatures; les frais de justice militaire et la comptabilité en deniers; les extraditions; les prisonniers de guerre, leur police et leur échange; les naturalisations des militaires en activité.

Bureau du Service intérieur.

M. Guérou ✻, *Chef.*

Le personnel des chefs et commis de la Guerre et des gens de service. Les réparations et constructions dans les hôtels du ministère; l'ameublement de ces hôtels; les fournitures de bureau; les dépenses générales du service intérieur; la garde du sceau du ministère; les impressions générales pour tous les services du département de la Guerre; la lithographie; les demandes d'emplois civils formées par d'anciens militaires, et leur transmission aux différens ministères ou administrations publiques qu'elles concernent.

M. Vingtain, M. Outrebon, } *Notaires.*

M. Renié, *Architecte des hôtels de la guerre.*

DIRECTION DU DÉPÔT DE LA GUERRE.

M. le Bon Pelet (G O ✻), Lieutenant-Général, *Directeur.*

Bureau des Opérations militaires.

M. Brahaut (O ✻), Chef de bat. au corps royal d'état-major, *Chef.*

Le Corps royal d'état-major et son école. Les opérations militaires et la correspondance y relative.

M. Latran ✻, Sous-Intend. milit., *Chef, chargé du mouvement des troupes.*

Bureau d'Alger.

M. Prétot (O ✻), Lieut.-Colonel au corps royal d'état-major, *Chef.*

Les opérations militaires et la correspondance relative aux établissemens des divers services.

Dépôt de la Guerre.

M. Puissant (O ✻), Colonel au corps royal d'état-major, *Chef.*

Ire SECTION.

La centralisation de tout ce qui concerne le dépôt ; géodésie et topographie extérieure ; la carte de France et tout ce qui s'y rapporte ; la correspondance.

IIe SECTION.

M. Lapie (O ✻), Lieut.-Colonel au corps royal d'état-major, *Chef.*

Géodésie et topographie intérieure ; travaux, cartes, plans, gravures etc., qui s'exécutent au dépôt.

IIIe SECTION.

M. Anthoine. Bon de Saint-Joseph (C ✻), Colonel au corps royal d'état-major, *Chef.*

Partie historique, Archives.

IVe SECTION.

M. Moline de St.-Yon (O ✻), Col. au corps royal d'état-major, *Chef.*

Statistique militaire en France et à l'étranger ; travaux annuels des officiers d'état-major et correspondance y relative.

Ve SECTION.

M. Duvivier ✻, Lieutenant-Colonel d'état-major, *Chef.*

Administration intérieure du dépôt, bibliothèque, mobilier, cartes manuscrites et gravées.

DIRECTION DE L'INFANTERIE ET DE LA CAVALERIE.

M. le Vte DE PRÉVAL (G O ✻), Lieut.-gén., Cons.-d'Etat, *Directeur.*
M. Miot (C ✻), Maréchal-de-camp, *Adjoint au Directeur.*

Bureau du Recrutement.

M. Miot (C ✻), Mal-de-c., *chargé spécialement de direction de ce Bureau.*

La répartition du contingent entre les départemens ; les opérations des conseils de révision ; les instructions et réglemens sur les appels : la liquidation des frais relatifs au recrutement ; l'incorporation des hommes appelés : les engagemens volontaires et les réengagemens ; le remplacement, la libération des militaires qui ont accompli leur temps de service ; l'expédition des congés.

L'école spéciale et militaire de Saint-Cyr ; le collége royal militaire de La Flèche : le personnel et l'administration de ces établissemens ; les écoles régimentaires (celles de l'artillerie et du génie exceptées) ; le gymnase normal militaire et les gymnases régimentaires.

Bureau des Etats-Majors.

M. Crampel ✻, *Chef.*

Les officiers généraux : les officiers employés dans les états-majors et qui ne font pas partie du corps royal d'état-major ; le personnel employé au service des places de guerre ; l'état civil des officiers de l'état-major général et des places de guerre depuis 1815. Les archives de la commission créée en 1814, pour la régularisation des services des anciens officiers.

Bureau de l'Infanterie.

M. Mahérault ✻, *Chef.*

Le personnel, l'organisation et l'inspection des régimens d'infanterie de ligne et d'infanterie légère ; des compagnies de sous-officiers et de fusiliers vétérans, des compagnies de discipline et de la légion étrangère ; l'état civil de l'arme depuis 1815. Les officiers d'infanterie en non-activité en ce qui concerne leur rappel au service.

Bureau de la Cavalerie.

M. Crétu ✻, *Chef.*

Le personnel, l'organisation et l'inspection des régimens de cavalerie; l'état civil de l'arme depuis 1815; les officiers de cavalerie en non-activité, en ce qui concerne leur rappel au service. Le personnel et l'administration de l'école de cavalerie de Saumur.

Bureau de la Gendarmerie.

M. Yver (O ✻), *Chef.*

Le personnel, l'organisation, le mouvement, l'Inspection, l'administration et la comptabilité de la gendarmerie des départemens, du bataillon des voltigeurs corses et des forces publiques de l'intérieur et des armées. La garde municipale et les sapeurs-pompiers de la ville de Paris; l'état civil de ces corps depuis 1815.

Bureau de la Remonte générale.

M. Lamblet ✻, Lieutenant-Colonel de cavalerie, *Chef.*

Le personnel, l'organisation, l'administration et la comptabilité des dépôts de remonte: l'achat *direct* de chevaux indigènes à faire par les officiers des dépôts, sans aucun intermédiaire, pour la cavalerie et l'artillerie, les trains des parcs d'artillerie et du génie, et pour le train des équipages militaires; le séjour de ces chevaux dans les dépôts, jusqu'à leur départ pour les régimens; l'achat *direct* des poulains à élever dans les dépôts; l'achat à faire, par *marches générales*, des chevaux nécessaires au service, en cas d'urgence et d'insuffisance des achats directs; la liquidation des dépenses pour frais de nourriture en route des chevaux destinés aux corps de cavalerie; l'entretien des élèves militaires à l'Ecole vétérinaire d'Alfort; la liquidation de l'indemnité de première monture, allouée aux sous-officiers promus officiers.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION.

M. le Cte D'AURE (C ✻), Conseiller d'Etat, *Directeur.*

Bureau de l'Intendance militaire.

M. Picot de Moras ✻, Sous-Intendant militaire, *Chef.*

Le personnel du corps de l'intendance militaire. La centralisation de tous les travaux de la direction de l'administration.

Bureau de la Solde.

M. Cazac ✻, *Chef.*

La solde des états-majors et des corps de toutes armes (la gendarmerie exceptée), les dépenses et répartitions de fonds y relatives; les traitemens extraordinaires, les indemnités diverses et les frais de bureau; les gratifications d'entrée en campagne, les indemnités de pertes d'effets et chevaux par les officiers; les délégations, les successions, les dettes des officiers; la comptabilité intérieure des corps de troupes; la vérification des revues et décomptes; le produit de l'abonnement des villes pour les frais de casernement; les masses individuelles.

Bureau de l'Habillement.

M. Michelon, *Chef.*

L'habillement et l'équipement des troupes; le harnachement des régimens de cavalerie; l'administration et la comptabilité des dépenses de l'habillement, des masses d'entretien de la musique, de l'équipement, du harnachement et du ferrage; le personnel et le matériel du campement.

Bureau des vivres.

M. Tessier ✻, *Chef.*

Les vivres; le service des approvisionnemens de siége.

Bureau des Fourrages et du Chauffage.

M. Pitois ✻, *Chef.*

Les fourrages le chauffage et l'éclairage ; le personnel du service des subsistances et des anciens employés des services administratifs de la guerre.

Bureau des Hôpitaux.

M. Courtin (O ✻), *Chef.*

Le personnel et l'état civil du Conseil de santé des armées, et des officiers de santé, tant des corps de troupes que des hôpitaux militaires; le personnel et l'état civil des officiers d'administration des hôpitaux ; le personnel et l'état civil du bataillon d'ouvriers d'administration et des infirmiers militaires attachés aux hôpitaux régis par économie ; l'administration du service des hôpitaux militaires, tant de l'intérieur que de l'armée.

Bureau des Transports, Convois, Equipages et lits militaires.

M. Léorat (O ✻), *Chef.*

Les transports généraux de la guerre ; les gîtes d'étapes; leur assiette ; leur changement ou suppression ; les convois militaires ; les indemnités de route et les effets de petit équipement ; les frais de poste ; le personnel, l'état civil, les parcs de construction, les remontes et le harnachament des équipages militaires; le gîte et geolage ; les lits militaires; le logement.

DIRECTION DES FONDS ET DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE.

M. Martineau des Chesnez (C ✻), Maître des requêtes, *Directeur.*

Bureau du Contrôle des Dépenses et du Contentieux.

M. Davrillé des Essards ✻, *Chef.*

L'examen des affaires contentieuses ; la discussion des questions générales et réglementaires concernant la comptabilité ; l'établissement des budgets ; la révision et le contrôle de toutes les dépenses ; l'administration et la comptabilité des dépenses diverses, imprévues et secrètes ; la régularisation et la main-levée des cautionnemens ; la notification au ministère des finances de tous les débets, et l'indication des renseignemens nécessaires pour en opérer le recouvrement ; la liquidation de l'arriéré antérieur au 1er janvier 1816 ; les interprètes des armées.

Bureau des Fonds et Ordonnances.

M. Poissonnier ✻, *Chef.*

L'établissement des comptes généraux d'exercice ; la répartition des fonds généraux ; la surveillance de l'emploi des crédits ; la délivrance des ordonnances de paiement et de délégation ; la correspondance avec le ministre des finances pour tout ce qui tient au service des fonds ; la tenue des écritures en parties doubles ; la réunion des documens de comptabilité transmis par les ordonnateurs secondaires du département de la guerre et les payeurs du trésor ; la centralisation des archives de la comptabilité.

Bureau des Pensions.

M. Dalmont ✻, *Chef.*

Les pensions militaires de retraite ; les traitemens temporaires de non-activité, de congé illimité et de réforme ; les pensions aux veuves et orphelins de militaires et aux employés d'administration du département de la guerre ; les secours aux militaires, à leurs veuves et orphelins, aux réfugiés égyptiens et aux Espagnols compris dans les capitulations militaires de 1823 ; les indemnités temporaires à payer aux employés réformés, en vertu de la loi du 1er mai 1822.

Caisse de l'intérieur du Ministère.

M. Fournier ✻, *Agent comptable.*

Le paiement : Des appointemens des chefs et commis du Ministère ; des gages des gens de service, des menues dépenses pour le service des hôtels et bureaux du Ministère ; des secours éventuels accordés par le Roi à des militaires, des veuves et orphelins de militaires résidant à Paris, des frais de poste et de mission, et généralement de toutes les dépenses ayant un caractère d'urgence.

Bureau de l'Artillerie.

M. Tugnot de Lanoye (O ✻), Colonel au corps royal de l'Artillerie, *Chef.*

Le personnel des officiers et employés d'artillerie ; l'organisation et l'inspection des troupes d'artillerie ; les compagnies de canonniers vétérans et celles des canonniers garde-côtes d'Alger ; le train des parcs d'artillerie : le harnachement des troupes d'artillerie ; l'état civil de l'arme depuis 1815 ; l'école polytechnique ; les écoles régimentaires et l'école d'application de Metz, en ce qui regarde l'artillerie ; les directions d'artillerie, arsenaux, forges, fonderies et manufactures d'armes ; la direction des poudres et salpêtres ; le dépôt central et le musée de l'artillerie ; l'armement des troupes et celui de la garde nationale ; la délivrance des munitions ; l'abonnement d'entretien d'armes dans les corps ; la nomination des maîtres armuriers des régimens ; la formation des équipages d'artillerie de siége et de campagne ; l'armement et l'approvisionnement en matériel d'artillerie et munitions des places et des côtes ; la confection des drapeaux et étendards ; la fabrication des pierres à feu ; l'exportation des armes de commerce ; la construction et l'entretien des bâtimens et établissemens affectés au service de l'artillerie ; les dépenses du matériel de l'artillerie.

Bureau du Génie.

M. Huz (O ✻), Lieut.-Colonel au corps royal du Génie, *Chef.*

Le personnel des officiers et employés du génie ; l'organisation et l'inspection des troupes du génie ; les écoles régimentaires et l'Ecole d'application de Metz, en ce qui regarde le génie ; les directions des fortifications et de l'arsenal du Génie ; le dépôt des fortifications et la galerie des plans-reliefs des places de guerre ; le personnel des concierges des places de guerre et des cantiniers ; l'état civil de l'arme depuis 1815 ; les travaux de fortifications et des bâtimens militaires ; les travaux publics qui intéressent les départemens de la guerre, de l'intérieur et de la marine ; les servitudes défensives dans le rayon des places de guerre ; le contentieux du domaine militaire et les acquisitions d'immeubles à réunir à ce domaine ; les affermages et locations des terrains et bâtimens militaires ; l'assiette générale du casernement des troupes ; les dépenses du matériel du Génie ; les casernes et établissemens militaires ; les permissions de bâtir dans les limites des places.

HOTEL ROYAL DES INVALIDES.

M. le M^al Cte JOURDAN (G ✻), Pair de France, *Gouverneur de l'Hôtel et de la Succursale.*

Bon Fririon (G O ✻), Lieutenant-général, *commandant l'Hôtel.*

Bon Cazeaux (C), Colonel, *Major.*

Dauthier ✻,
Vandervrecken de Linne ✻,
Vallerand ✻,
Fried ✻,
} *Adjudans-Maj.*

Bourgoin ✻,
Brunet ✻,
Benoit,
Berthier,
} *S.-Adjudans-Maj.*

ADMINISTRATION.

Conseil d'Administration gérant.

Président.

M. le Mal Cte Jourdan (G ✻), Pair, *Gouverneur.*

Membres. Messieurs,

Bon Fririon (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant de l'Hôtel.*
Bon Cazeaux (C ✻), Colonel, *Major de l'Hôtel.*
Chateau, Lieut.-Colonel, Invalide, *Chef de la 1re Division.*
Vidal, Chef de bataillon, *idem*, *Officier supérieur non-fonctionnaire.*
Fried ✻, Capitaine, *idem*, *Adjudant-Major.*
Triquart ✻, Lieutenant, *idem*, *Chef de Division.*
Gerfaux ✻, Secrétaire Archiviste, Trésorier de l'Hôtel, *Secrétaire du Conseil.*

Intendance militaire. Messieurs,

Bon Volland (G O ✻), *Intendant de l'Hôtel et de sa succursale.*
Bon Cardon de Sandrans ✻, *Sous-Intendant militaire.*

Clergé. Messieurs,

Girard, *Curé.*
Ancelin, 1er *Chapelain.*
Massin, 2e *Chapelain.*

Service des Bâtimens.

M. Rougevin, *Architecte.*

Service de Santé. Messieurs,

Bon Desgenettes (C ✻), *Médec. Inspect., Membre du Conseil de santé des armées et Chef à l'Hôtel.*
Ribes (F.) ✻, *D. Médecin ordinaire.*
Bon Larrey (C ✻), *Chirurgien Inspecteur, Membre du Conseil de santé des armées et Chef à l'Hôtel.*
Pasquier (O ✻), *Chirurgien principal.*
Robillard ✻, *Chirurgien-major.*
Fauché (C ✻), *Pharmacien Inspecteur, Membre du Conseil de santé des armées et Chef à l'Hôtel.*
Périnet (J. J.) ✻, *Pharmacien principal.*

Service administratif de l'Infirmerie.

M. Dubois ✻, *Officier principal d'administration des Hôpitaux militaires, breveté.*
M. Bourdin, *Adjudant d'admin. de 1re classe des Hôpitaux milit., commissionné.*

SUCCURSALE D'AVIGNON.

M. le Vte Le Noir (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant.*
M. Gontard ✻, Chef de bataillon, *Adjudant-Major.*

Administration.

M. Rodier ✻, *Sous-Intendant militaire.*
M. Dayma, Lieutenant, *Quartier-Maître-Trésorier.*

Clergé.

M. Coulet, *Aumônier.*

Service de Santé.

M. Gueyrard ✻, *Médecin principal.*
M. Guyon ✻, *Chirurgien-major.*
M. Benoit, *Pharmacien Aide-major.*

Service administratif de l'Infirmerie.

M. Féry-Duvallon, *Adjudant d'administ. de 2e classe des Hôpitaux militaires.*

DÉPÔT CENTRAL D'ARTILLERIE.

Place St.-Thomas d'Aquin.

La Direction du dépôt central de l'artillerie comprend, tant pour la surveillance des travaux que pour l'exécution des ordres du Ministre :

L'atelier de précision et de modèles d'armes. — Le Musée de l'artillerie. — Les archives. — La bibliothèque. — La collection des plans, cartes et dessins.

Les officiers et employés attachés à ces divers établissemens sont sous les ordres du Lieutenant-général présidant le Comité de l'artillerie, directeur du dépôt.

Messieurs,

Cte de Carpegna, ✻, *Conservateur du Musée, Profess. de Mathém.*
Terquem ✻, *Professeur de mathématiques et Bibliothécaire.*
Gardeur Lebrun ✻, Thiollet, } *Professeurs de Dessin.*

Nota. Les officiers employés au dépôt figurent au tableau de leurs grades respectifs.

SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES DE FRANCE, *à l'Arsenal.*

M. le Bon Cotty (C ✻), Maréchal-de-Camp d'Artillerie, *Directeur.*

Bureau central. Messieurs,

Vigneux, *Chef de Correspondance.* | Felin, *Chef de Comptabilité.*

Poudreries et Raffineries réunies.

Commissaires. MM.	*Officiers d'Artill.* Inspecteurs. MM.
Chapelain, *au Ripault, près Tours.*	Lerey ✻, *Chef d'escadron.*
Royer des Granges ✻, *à Toulouse.*	Polycarpe, *Capitaine en* 1er.
Bussy ✻, *à S.-Médard, près Bordeaux.* . .	Teissier ✻, *Capitaine en* 1er.

Poudreries.

Commissaires. MM.	*Officiers d'Artillerie.* Inspecteurs. MM.
Pelissier ✻, *au Bouchet, près Arpajon.* .	Dieu ✻, *Chef d'escadron.* / Saint-Victor ✻, *Capitaine en* 1er *adj.*
Chantron, *à Saint-Chamas.*	Feraud, *Capitaine en* 2e.
Grandbesançon ✻, *à Vonges, près Dijon.* .	Giret ✻, *idem en* 1er.
Perruchot, *à Metz.*	Poirier ✻, *idem en* 1er.
Ozerai ✻, *à S.-Ponce, près Mézières.* . .	Gauthier ✻, *idem.*
Maguin, *à Esquerdes, près S.-Omer.* . . .	Vergnaud ✻, *idem.*
Couard, *à Maromme, près Rouen.*	Debeauvais, *idem en* 2e.
Lugaigne, *Pont-de-Buis, près Brest.* . . .	Mocquard ✻, *Capitaine en* 1er.
Lermier ✻, *à Angoulême.*	Caraud (O ✻), *Chef d'escadron.*

Raffineries.

Commissaires. MM.	*Inspecteurs.* MM.
Le Cocq ✻, *à Paris.*	Lefebure ✻, *Lieutenant-Colonel.*
Labiche, *à Marseille.*	Reguis ✻, *Capitaine en* 1er.
Guimet, *à Lyon.*	Muthuon, *idem.*
Thouvenel, *à Nancy.*	Loménie de Marmé, *idem.*
Durand, *à Lille.*	De Labrousse ✻, *Capitaine en* 2e.
Riffault, *à Besançon.*	

En mission à Alger.

M. Paqueron ✻, *Capitaine en* 1er.

Elèves. Messieurs,

Dassigny, *au Ripault.* | Longuerue, à . . . . . .
Chantron, *à Bordeaux.* | Violette, à . . . . . .

COMMISSION MIXTE DES TRAVAUX PUBLICS,

Rue de l'Université, n. 94 (*hôtel du Dépôt de la guerre*).

Cette Commission, créée par l'ordonnance royale du 18 septembre 1816, a été réorganisée par celle du 28 décembre 1828. Elle est chargée de délibérer et de donner son avis sur les affaires qui sont renvoyées à son examen, et qui intéressent les départemens de l'Intérieur, de la Guerre et de la Marine, dans les travaux d'utilité publique qui sont projetés dans la zône militaire du royaume.

Elle est composée d'un président; de trois conseillers d'Etat; de deux Inspecteurs-généraux du Génie militaire; d'un Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées; d'un Inspecteur-général des travaux maritimes; d'un Secrétaire archiviste.

Le Président et les membres sont nommés par le Roi.

Les deux Secrétaires du Comité du Génie et du Conseil général des Ponts-et-Chaussées assistent aux séances, mais n'ont pas voix délibérative.

Le ministère de la Guerre fournit le logement pour la tenue des séances de la commission et le dépôt de ses papiers.

Secrétaire de la Commission.

M. Bayart (O ✻), *Chef de Bataillon du Génie.*

CONSEIL DE SANTÉ DES ARMÉES,

Au Ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique-S.-G., n. 82.

Ce Conseil est composé de quatre Membres : un médecin-inspecteur, deux chirurgiens-inspecteurs et un pharmacien-inspecteur.

Membres du Conseil. Messieurs,

Bon Desgenettes (R. N. Dufriche) (C ✻), *D. et Professeur en médecine, Médecin-Inspecteur*, quai Voltaire, n. 1.

Bon Larrey (J. D) (C ✻), *D. Chirurgien en chef des armées, Inspect.* impasse Conti.

Fauché (C ✻), *Pharmacien-Inspecteur*, rue Royale, n. 8.

M. Gerfaux, *D., Secrétaire*, rue Feydeau, n. 26.

Comité de visite des militaires infirmes ou blessés, rue Saint-Dominique, n. 82.

Haren ✻, *D. M. Médecin principal.*

Chevreau ✻, *D. P. Chirurgien principal, détaché au corps d'occup. en Afrique.*

Gorsse (O ✻), *D. P. Chirurgien-major.*

Lacroix ✻, *D. P. Chirurgien-major.*

SECTION IV.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES COLONIES,

Rue Royale.

(Bureaux. — Conseil d'Amirauté. — Subsistances de la Marine. — Inspections de la Marine. — Dépôt des Cartes et Plans de la Marine. — Invalides de la Marine.

M. le Cte DE RIGNY (G O ✱), Vice-Amiral, *Ministre et Secrétaire-d'Etat* (1).

Le personnel et le matériel de la Marine royale; l'entretien et le mouvement des forces navales; l'entretien des ports militaires; le corps des équipages de ligne; l'inscription maritime; la levée des marins pour le service des bâtimens de l'Etat, et celle des ouvriers pour les travaux des arsenaux maritimes; les forges et fonderies de la Marine; les hôpitaux de la Marine; l'administration et la police des bagnes; les tribunaux maritimes; le martelage des bois propres aux constructions navales; la police de la navigation et des pêches maritimes; l'administration de la caisse des invalides de la Marine.

L'administration militaire, civile et judiciaire, et la défense des Colonies.

La correspondance avec les Consuls de France pour ce qui a rapport aux mouvemens des bâtimens de l'Etat et des navires du commerce, aux bris et naufrages, et à l'approvisionnement des arsenaux maritimes.

CONSEIL D'AMIRAUTÉ.

M. le Ministre de la Marine, *Président.*

MEMBRES DU CONSEIL. Messieurs,

Bon Duperré (G ✱), Pair, *Amiral, Vice-Président.*
Cte Jacob (G ✱), Pair, *Vice-Amiral.*
Bergeret (G O ✱), *Vice-Amiral.*
Bon Tupinier (C ✱), *Conseiller d'État, Directeur des Ports.*
Boursaint (C ✱), *Conseiller-d'Etat, Directeur des fonds et Invalides.*
Pouyer (C ✱), *Conseiller-d'Etat, Directeur du personnel.*
Bon Dupin (Charles) (O ✱), *Conseiller-d'Etat, Député.*

Secrétaire du Conseil.

Boucher ✱, *Directeur des Constructions navales.*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. BOUCHER ✱, *Secrétaire-général.*

La réception, l'enregistrement et le renvoi des dépêches aux directions qu'elles concernent; les affaires dont le Ministre se réserve l'examen, et celles qui n'appartiennent pas à des attributions déterminées: les renseignemens généraux sur la situation des affaires traitées dans les directions; la police intérieure de l'hôtel du Ministère; l'inspection sur les maisons affectées au service de la marine et leur mobilier, leur entretien et les dépenses y relatives.

(1) Le Ministre donne des audiences particulières toutes les fois qu'on lui en adresse la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les bureaux sont ouverts au public le jeudi, de deux à quatre heures.

Le dépôt des lois, réglemens, instructions et anciennes ordonnances; les impressions du Ministère et celles nécessaires à toutes les parties du service dans les ports et autres établissemens dépendans de la marine; l'envoi des imprimés demandés; l'examen et la vérification des mémoires; l'expédition des lois, arrêtés, réglemens, circulaires et journaux, dans les ports, aux Consuls et Vice-Consuls, et dans les Colonies; la bibliothèque du Ministère et celles des ports; la traduction des papiers étrangers.

La conservation de tous les registres, mémoires et papiers relatifs au service de la marine et des colonies, et faisant partie du dépôt des archives établi à Versailles; les expéditions des actes passés ou reçus dans les études des notaires ou dans les greffes des tribunaux coloniaux: la délivrance des actes de l'état civil des colonies, ainsi que des certificats et autres pièces qui peuvent être réclamés; les archives de l'ancienne colonie de Saint-Domingue.

Bureau du Secrétariat.

M. Bourdin, *Chef.*

Bureau des Lois et Impressions.

M. Bajot ✻, *Chef.*

Bureau des Chartes et Archives, à Versailles.

M. Regnier, *Chef.*

DIRECTION DU PERSONNEL.

M. Pouyer (C ✻), Conseiller-d'Etat, *Directeur.*

M. de Reste ✻, *Chef de Division.*

Les nominations, promotions et mouvemens des officiers militaires, officiers du génie maritime, officiers d'administration et de santé; des professeurs, maîtres de sciences et arts, maîtres d'ouvrages et tous autres entretenus au service de la marine: l'école d'application pour le génie maritime; l'organisation, l'administretion et le mouvement des équipages de ligne et des troupes du corps d'artillerie de la marine; l'école navale; les classes, la levée des marins et ouvriers, les écoles de navigation, la solde, la vérification des revues des officiers et autres individus de tous grades employés au service de la marine; les pensions des officiers militaires, civils et autres entretenus de tous grades; les demi-soldes des marins, soldats et ouvriers de toutes classes.

Bureau du Recrutement des Equipages.

Ce Bureau est dirigé par le Chef de Division.

M. Hennequin, *Chef adjoint.*

Bureau des Officiers militaires.

M. Lefèvre ✻, *Chef.*

Bureau des Officiers civils.

M. Remy-Delaunay ✻, *Chef.*

Bureau du Personnel de l'Artill. et de l'Administ. des Equipages.

M. Jannelle ✻, *Chef.*

Bureau des Pensions et Demi-Soldes.

M. Duneufgermain ✻, *Chef.*

DIRECTION DES PORTS.

M. le Bon Tupinier (C ✻). Conseiller-d'Etat, *Directeur.*

M. Coster ✻, *Chef de Division.*

L'administration et la police des ports militaires; le mouvement des forces navales; les tribunaux maritimes; la construction et l'entretien de toute espèce de bâtimens flot-

tans, des ouvrages fondés à la mer et des édifices des ports militaires ; les chiourmes ; la recherche et l'achat des bois dans les directions forestières du royaume ; l'achat des bois étrangers pour la construction et la mâture des bâtimens de l'Etat ; la comptabilité des approvisionnemens des ports ; les marchés relatifs à ces approvisionnemens ; la comptabilité matérielle des ports ; les hôpitaux maritimes ; les forges et fonderies de la marine ; le matériel de l'artillerie maritime ; la police de la navigation et des pêches maritimes, l'administration sanitaire en ce qui concerne la marine royale.

Bureau des Mouvemens et de la Correspondance générale.

Ce Bureau est dirigé par le Chef de Division.

Bureau des Travaux.

M. Grandjean ✻, *Chef.*

Bureau des Approvisionnemens généraux.

M. Chevalier ✻, *Chef.*

Bureau des Hôpitaux et des Chiourmes.

M. Desaint ✻, *Chef.*

Bureau du Matériel de l'Artillerie, des Fonderies et des Forges de la Marine.

M. Poussielgue ✻, *Chef.*

Bureau de la Police de la Navigation et des Pêches maritimes.

M. Marec ✻, *Chef.*

DIRECTION DES COLONIES.

M. Filleau St.-Hilaire (O ✻), Maître des Requêtes, *Directeur.*

M. Gerbidon ✻, *Chef de Division.*

La législation, la justice, l'administration, la police, la défense et le commerce des colonies ; la nomination à tous les emplois ; les promotions et mouvemens des Officiers, des Employés militaires et civils, les finances et les approvisionnemens.

1er *Bureau d'Administration.*

M. Jolivot ✻, *Chef.*

2e *Bureau d'Administration.*

M. Durand, *Chef.*

Bureau du Personnel.

M. Taboureau ✻, *Chef.*

Bureau des Finances et des Approvisionnemens.

M. Pichon ✻, *Chef.*

Bureau des Services militaires.

M. Lechantre ✻, *Chef.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ DES FONDS ET INVALIDES.

M. Boursaint (C ✻), *Conseiller d'Etat, Directeur.*

Fonds.

La formation du Budget et des Comptes du département ; les demandes, distributions et répartitions de fonds pour les ports de France et autres établissemens ; l'expédition des ordonnances sur le Trésor public ; les comptes ouverts avec les Administrations des ports, avec les Fournisseurs et Entrepreneurs ; le paiement des traites de l'Extérieur ; l'examen et l'apurement des comptes des Consuls ; les archives de l'Arriéré de la Marine et des Colonies.

Bureau des Comptes et Budgets.

M. Blanchard, *Chef.*

Bureau des Dépenses de France.

M. Servoisier ✻, *Chef.*

Bureau des Colonies et Consulats.

M. Pascal ✻, *Chef.*

Bureau central des Opérations financières.

M. Leingre ✻, *Chef.*

Invalides.

M. Lacoudrais ✻, *Chef de Division, partageant les travaux généraux de la Direction.*

La formation du budget de la caisse des Invalides; l'administration et la comptabilité de cet établissement; le contrôle des propositions aux pensions et demi-soldes; la matricule générale des pensionnaires de la marine; le paiement des salaires et parts de prises; l'administration et le contentieux des prises, bris, naufrages et échouemens.

Bureau central des Invalides.

M. Turbest, *Chef.*

Bureau des Prises, Bris et Naufrages.

M. Le Bas ✻, *Chef.*

Trésorier-général des Invalides de la Marine.

M. Marbeau ✻, *Trésorier-général*, place de la Madeleine, n. 4.

DIRECTION DES SUBSISTANCES.

L'examen des adjudications, marchés et achats relatifs au service des vivres, la répartition des crédits. La nomination et la distribution des divers agens; la conservation et le mouvement des denrées tant à terre qu'à la mer, la vérification de toutes les dépenses; la réunion et la classification des comptes, tant en fonds qu'en matières, et la centralisation de la comptabilité générale.

M. Revelière (O ✻), Maître des Requêtes, *Directeur.*

M. Bonjour ✻, *Chef de Division.*

Bureau de l'examen des Adjudications, Marchés et Manutentions.

M. Delzeuzes, *Chef.*

Bureau de la correspondance et du mouvement des denrées.

M. Rouquier, *Chef.*

Bureau de la Comptabilité générale et du Personnel.

M. Friocourt, *Chef.*

Bureau de la Centralisation de la Comptabilité en deniers.

M. Marsaud ✻, *Chef.*

INSPECTIONS GÉNÉRALES.

Constructions navales.

M. le Bon ROLLAND (C ✻), *Inspecteur-général*, rue Bleue, n. 24.

Travaux maritimes.

M. Sganzin (O ✻), Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, *Inspecteur-général*, rue Montaigne, n. 10.

M. Lamblardie ✻, Inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées, *Inspecteur-Adjoint.*

Service de Santé.

M. Keraudren (O ✻), Médecin en chef des armées navales, *Inspect. général, Membre titulaire de l'Acad. royale de Méd.*, rue Taitbout, 12.

Artillerie de la Marine.

M. Barbé (O ✻), Colonel d'artillerie, *chargé de l'inspection du Matériel.*

CONSEIL DES TRAVAUX DE LA MARINE. Messieurs,

Halgan (C ✻), Vice-Amiral, Conseiller-d'Etat, *Président.*
Sganzin (O ✻), *Inspecteur-général des travaux hydrauliques.*
Bon Rolland (C ✻), *Inspecteur-général des constructions navales.*
Barbé (O ✻), Colonel, *Inspecteur du matériel de l'Artillerie.*
Lamblardie ✻, *Adjoint à l'Inspecteur-général des travaux hydrauliques.*
Cte d'Oysonville (O ✻), De Montgéry ✻, *Capitaines de vaisseau.*
Zédé ✻, Maître des req., *Ingénieur de la marine.*
Delamorinière ✻, *Ingénieur de la marine, Secrétaire du Conseil.*

DÉPOT GÉNÉRAL

DES CARTES ET PLANS DE LA MARINE ET DES COLONIES.

M. le Cte DE GOURDON (G O ✻), Vice-Amiral, *Directeur-général.*
M. Beautemps-Beaupré (O ✻), *Ingénieur-Hydrographe en chef, Directeur-Adjoint et Conservateur.*
M. Daussy ✻, *Ingénieur-Hydrographe en chef et Conservateur-Adjoint.*

La levée et la construction des cartes marines ; la conservation des cartes, plans et journaux.

Ingénieurs Hydrographes. Messieurs,

De 1re Classe.	*De 2e Classe.*	*De 3e Classe.*	
Raoul ✻.	Collin ✻.	Le Bourguignon-Duperré.	Keller.
Bailly ✻.	Gressier ✻.		Dortel.
Fayolle ✻.	Benoist ✻.	Bégat.	Chazallon.
Givry ✻.	Monnier ✻.	Wissocq.	

Sous-Ingénieurs. Messieurs,

Cazeaux. | Darondeau.

Élèves Hydrographes. Messieurs,

N. . . . . | N. . . . . .

Section Historique. M. Parisot ✻, *Chef.* M. Jal, *idem.*

COMMISSION SUPÉRIEURE

De l'Etablissem. des Invalides de la Marine. (Ordonn. du 2 octobre 1825.)

Messieurs,

Vte Lainé (C ✻), Pair, *Président.*
Bon Portal (G O ✻), Pair, *Vice-Président.*
Cte de Laborde (Alexandre) (C ✻), *Membre de la Chambre des Députés.*
Dupin aîné ✻, *Procureur général près la Cour de cassation, Vice-Président de la Chambre des Députés.*
Beslay père ✻, *Membre de la Chambre des Députés.*
Barbet (Henri) ✻, *idem.*
Lacoudrais ✻, Commissaire principal de la Marine, *Secrétaire.*

M. le Président du Conseil de l'Ordre des Avocats aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation (chargé de recevoir, en cas de défaut, les communications faites aux défendeurs dans les instances portées au Conseil-d'Etat, contre les décisions des Conseils privés des colonies).

M. *Delagrange*, Avocat à la Cour royale de Paris. Conseil pour le Contentieux.
M. *Pean de Saint-Gilles* ✻. Notaire du Ministère.
M. *Firmin Didot*, Imprimeur-Libraire de la Marine.
M. *Motel*, Horloger mécanicien de la Marine et des Colonies.
M. *Crépin* } Peintres
M. *Gudin* ✻ }

SECTION V.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES,

Rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 116 *bis*.

M. Girod (de l'Ain) ✻, *Ministre Secrétaire-d'Etat, Grand-Maître de l'Université.*

Cabinet du Ministre.

M. Le Bertre (Félix), *Chef du Cabinet.*

Ouverture des dépêches relatives à l'Instruction publique et aux Cultes; affaires urgentes et réservées; correspondance particulière; demandes de décorations et d'audiences.

SECRÉTARIAT.

Instruction publique.

M. Bernard ✻, *Chef.*

Enregistrement des dépêches à l'arrivée et au départ; rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil royal de l'Instruction publique; tenue des registres des délibérations et jugemens dudit Conseil; expédition des décisions; conservation et expédition des ordonnances et décisions du Roi, des avis du Conseil-d'Etat et des arrêtés du Ministre; classement et garde des archives; Garde du sceau du Ministere.

Cultes.

M. Hureau, *Chef.*

Enregistrement général à l'arrivée et distribution aux Divisions; Garde du timbre; départ des dépêches; Archives; Conservation, expédition et classification des Ordonnances et des décisions royales, des avis du Conseil-d'Etat, des arrêtés et des circulaires du Ministre.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

1re DIVISION. — *Personnel et Administration.*

M. Delebecque ✻, Agrégé, *Chef.*

PREMIER BUREAU.

M. Pillet (Fabien) ✻, Officier de l'Université, *Chef.*

Nomination des divers fonctionnaires des Académies; Réglemens des pensions de retraite de ces fonctionnaires; Nomination des membres des conseils académiques; rapports et correspondance sur les livres classiques; bourses royales et communales; rapports sur les infractions aux réglemens de discipline; Autorisation d'ouvrir des institutions et pensions et des cours d'instruction secondaires; Affaires relatives aux Facultés de théologie catholique.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Alix, *Chef.*

Nomination des divers fonctionnaires des Facultés de Droit, de Médecine, des Sciences, des Lettres et de Théologie; Enseignement et police dans ces Etablissemens; Exécution des réglemens sur les concours; Echange et collation de grades; Enseignement et discipline dans les Ecoles secondaires de Médecine; Autorisation d'ouvrir des cours publics de haut enseignement.

TROISIÈME BUREAU.

M. Pillet (Gustave), *Chef.*

Nomination à tous les emplois d'administration et d'enseignement dans les Colléges royaux ; Pensions de retraite des divers fonctionnaires de ces établissemens ; Secours et indemnités à accorder aux membres des anciennes corporations enseignantes et aux fonctionnaires de l'Instruction publique ; Concours pour l'agrégation ; Ecole normale ; nomination des Elèves ; Instruction primaire.

QUATRIÈME BUREAU.

M. Descazau, *Chef.*

Nomination aux places de principaux et de régens des Colléges communaux ; exécution des réglemens sur ces établissemens ; Fixation des budgets et liquidation des pensions de retraite des fonctionnaires des Colléges communaux.

CINQUIÈME BUREAU.

M. Febvé, *Chef.*

Affaires protestantes.

2e DIVISION. — *Comptabilité générale et Contentieux.*

M. PETITOT (Alexandre) ✻, *Chef de la Division.*

PREMIER BUREAU.

M. Lenoble, *Chef.*

Journal, grand-livre et livres auxiliaires de la comptabilité ; réunion de tous les élémens de comptes ; Examen et surveillance des livres tenus dans les autres bureaux de la division ; Correspondance avec le Trésor-Royal ; Comptes et budgets ; Ordonnancement des dépenses ; virement des comptes ; vérification des pièces de comptabilité produites par les agens comptables ; rapports avec la Cour des comptes.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Duchesne, *Chef.*

Matériel des Académies et des Facultés ; Liquidation des dépenses de ces établissemens et des frais de tournées des inspecteurs-généraux des études, des recteurs et des inspecteurs des Académies ; Contrôle du recouvrement des droits attribués à l'Université ; Régie des Domaines ; Retenues sur les traitemens pour le fonds de retraite.

TROISIÈME BUREAU.

M. Mazauric, *Chef.*

Liquidation des dépenses fixes et variables des Colléges royaux ; Indemnités de trousseaux ; Dégrèvemens ; Direction de la comptabilité et du matériel des Colléges royaux ; Examen des budjets et des comptes de ces Etablissemens.

Caisse de l'Administration centrale.

M. Delambre (Charles), *Caissier.* M. Amette ✻, *Caissier adjoint.*

M. Lombard, *Notaire.* M. Gourbine, *Avoué.*
M. Dupin (Philippe) ✻, *Avocat.* M. Guignet ✻, *Architecte.*

CULTES.

1re Division. — *Nominations aux Archevêchés et Evêchés, et autres titres ecclésiastiques; Etablissemens diocésains.*

M. Fery ✻, *Chef de Division.*

PREMIER BUREAU.

M. Schmit ✻, *Chef.*

Examen et approbation des projets d'acquisitions, d'aliénations, d'échanges, constructions ou réparations concernant les Cathédrales, Archevêchés ou Evêchés, Séminaires diocésains et Ecoles secondaires ecclésiastiques; approbation et suite des adjudications; réglement définitif des comptes des travaux; relations avec le Conseil des bâtimens civils; Réglement des budgets locaux pour l'emploi des fonds affectés chaque année par le budget de l'Etat aux travaux et acquisitions concernant les édifices diocésains; correspondance relative à l'application desdits fonds à leur destination; Bibliothèques des Evêchés et des Séminaires; Réception des comptes annuels des Seminaires; Maisons de retraite pour les Prêtres âgés ou infirmes; Questions d'art concernant les monumens religieux.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Delacour, *Chef.*

Bulles, Brefs et Rescrits de la Cour de Rome; Légalisations; Nominations aux Archevêchés, Evêchés et aux Canonicats du Chapitre de Saint-Denis; Présentation à l'agrément du Roi des nominations aux Vicariats-généraux, aux Canonicats et aux Cures; transmission et mesures d'exécution de ces diverses ordonnances; travail concernant la nomination aux bourses fondées dans les grands Séminaires; tenue des livres-matricules de tous les titulaires nommés ou agréés par le Roi; administration temporelle du Chapitre de Saint-Denis; ameublement des Archevêchés et Evêchés; organisation des Maîtrises et Bas-Chœurs des Cathédrales; budgets des fabriques desdites Eglises; nomination des trésoriers des Séminaires; réglement des budgets locaux pour l'emploi des fonds affectés chaque année par le budget de l'Etat aux dépenses ordinaires des établissemens diocésains (Cathédrales, Evêchés et Séminaires); correspondance relative à l'application desdits fonds à leur application; Ecoles secondaires ecclésiastiques.

2e Division. — *Etablissemens ecclésiastiques et Secours.*

M. . . . . *Chef de Division.*

PREMIER BUREAU.

M. Cortez, *Chef.*

Appels comme d'abus; préséances; correspondance relative à la police ecclésiastique; circonscription légale des paroisses; érection temporelle des cures, succursales, chapelles et annexes; vicariats; chapelles domestiques; contentieux des fabriques et administration de leurs biens et revenus; autorisation aux établissemens ecclésiastiques pour l'acceptation et l'emploi des dons et legs, pour les acquisitions, échanges et aliénations des biens et rentes. Les églises paroissiales et les presbytères; secours pour réparations, acquisitions ou reconstructions de ces édifices. Dépenses du culte paroissial auxquelles contribuent les communes. Concessions de bancs, chapelles, tribunes, et d'emplacemens dans les églises pour les monumens et inscriptions funèbres; tarifs des droits de secrétariats d'Archevêchés et d'Evêchés, d'oblations et d'inhumations; statuts des chapitres; frais de premier établissement de MM. les Archevêques et Evêques; missions étrangères.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Mitouflet, *Chef.*

Approbation des statuts et autorisation définitive des congrégations et communautés religieuses de femmes; état du personnel et du matériel de ces établissemens; dons et legs, acquisitions, échanges et emploi de capitaux concernant les congrégations religieuses et les écoles secondaires; clergé des colonies; nomination à des bourses fondées

dans plusieurs maisons religieuses ; secours à des établissemens ecclésiastiques, aux vicaires-généraux hors d'exercice, aux religieux de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, aux anciennes religieuses, aux curés et desservans en retraite, aux prêtres âgés et infirmes sans fonctions ; promotions de curés de deuxième classe au traitement de la première ; indemnité aux curés, desservans et vicaires de curés qui exercent le double service dans les paroisses vacantes ; questions relatives aux traitemens ecclésiastiques ; états du personnel du clergé, des séminaires et des écoles secondaires ecclésiastiques.

CULTES NON CATHOLIQUES.

N. . . . . *chargé de la direction des affaires.*

M. Laffon-Ladebat (Auguste), *Chef.*

Circonscription territoriale des Eglises consistoriales et des Synagogues ; Nominations des Pasteurs et Ministres ; bourses et demi-bourses ; propositions de secours pour les réparations des temples ; exécution des lois et réglemens concernant les Cultes non-catholiques.

Division *de la Comptabilité générale des dépenses du Ministère sur les fonds de l'Etat.*

M. Langloix ✻, *Chef de Division.*

PREMIER BUREAU.

M. Danquin, *Chef.*

Formation du budget et des comptes présentés aux chambres ; répartition et surveillance des crédits législatifs ; distributions mensuelles de fonds ; liquidation et ordonnancement des dépenses des Cultes ; états de crédits adressés aux préfets ; vérification des comptes annuels des préfets et des bordereaux mensuels transmis par eux et par les payeurs, conformément à l'ordonnance du 14 septembre 1822 ; rapports avec le Trésor pour toutes les dépenses du ministère ; circulaires et instructions générales sur la comptabilité ; liquidation de pensions ; dépenses intérieures du ministère ; états de paiement, versemens et compte des retenues des employés.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Nézot, *Chef.*

Ecritures centrales et en partie double des dépenses du ministère sur les fonds du Trésor ; tenue des livres généraux et auxiliaires ; situations périodiques ; expédition des bordereaux et des lettres d'avis d'ordonnances.

M. *Péan de Saint-Gilles* ✻, Notaire.
M. *Courbine*, Avoué au Tribunal de 1re instance.
M. *Dejoly* ✻, Architecte.

SECTION VI.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

Rue de Grenelle, n. 101.

(Bureaux.—Personnel administratif.—Police générale.—Gardes nationales de France.—Lignes télégraphiques.)

M. le Cte DE MONTALIVET ✻, Pair de France, *Ministre et Secrétaire-d'Etat* (1).

Le personnel des fonctionnaires de l'ordre administratif; les élections, la police générale du royaume; les gardes nationales.

Cabinet particulier du Ministre.

M. de Wailly (Gustave), *Chef.*

Affaires particulières et réservées; demandes d'audiences; dépêches télégraphiques.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. DIDIER ✻, *Conseiller-d'Etat, Secrétaire général.*

Réception et ouverture des dépêches; leur répartition dans les divisions; expédition de la correspondance: signature par délégation; affaires confiées par le Ministre; réunion du travail pour le Conseil du Roi; audiences; archives; personnel des employés; matériel des bureaux; affaires qui ne rentrent dans les attributions d'aucune division.

Bureau Central du Secrétariat-Général.

M. Mourette ✻, *Chef.*

Travail pour le Conseil du Roi, pour le Conseil-d'Etat et le Conseil de l'Intérieur; conservation et expédition des ordonnances et décisions du Roi, et des anciens actes de l'autorité; garde du sceau du Ministère; dépôt des lois, circulaires et instructions ministérielles; légalisation; personnel des bureaux; impressions du Ministère; mobilier du Ministère; objets qui n'entrent dans les attributions d'aucune division.

Bureau de l'Enregistrement.

M. Cabanne, *Chef.*

Ouverture et enregistrement des dépêches; leur distribution dans les Bureaux; départ de la correspondance; franchise et contre-seing; affaires réservées par le Secrétaire-général.

DIVISION *du Personnel et du Cabinet.*

M. DIDIER ✻, Secrétaire-général, *chargé provisoirement de la Division.*

Personnel des fonctionnaires administratifs; nominations; élections.

---

(1) Le Ministre donne des audiences particulières, lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les Chefs de division reçoivent le public les jeudis, depuis 2 heures jusqu'à 4. — On entre à la division de comptabilité, pour retirer les lettres d'avis de paiement, les lundis et les jeudis, de midi à trois heures.

PREMIER BUREAU.

M. Duchesne, *Chef.*

Personnel et nomination des Préfets ; Sous-Préfets ; Secrétaires-généraux ; Conseillers de préfecture ; Correspondance avec l'administration télégraphique.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Hoguer ✻, *Chef.*
M. Vachier, *Chef-adjoint.*

Personnel des fonctionnaires administratifs autres que ceux désignés ci-dessus ; questions d'attributions et de préséance ; traitemens ; abonnemens ; indemnités ; congés ; pensions des fonctionnaires administratifs ; caisses de retraites et secours en faveur des employés des préfectures ; nomination des membres des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement.

Exécution des lois sur les élections des conseillers municipaux et sur les élections des membres de la Chambre des députés ; formalités préliminaires pour la convocation des colléges électoraux ; envoi des procès-verbaux d'élection à MM. les questeurs ; réglement des dépenses relatives aux listes d'électeurs et aux sessions des assemblées électorales.

DIVISION *de la Police générale.*

M. FOUDRAS (O ✻), Maître des requêtes, *Chef de la Division.*
M. Rosan ✻, ancien Chef de Division, *Chef de la Correspondance.*

PREMIER BUREAU.

M. Davenne, *Chef.*

Affaires relatives à la sûreté générale de l'Etat ; service de la gendarmerie dans ses rapports avec le maintien de l'ordre public ; personnel des commissaires de police.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Baillot, *Chef.*

Police administrative ; exécution des lois et réglemens en matière de police ; ports d'armes ; envoi des feuilles de signalement ; mesures de bienfaisance et de sûreté à l'égard des réfugiés étrangers.

TROISIÈME BUREAU.

M. Pélicier ✻, *Chef.*

Archives de l'ancien ministère de la police ; exécution des lois et réglemens sur les passeports à l'intérieur et à l'étranger ; surveillance légale des condamnés libérés ; répression du vagabondage et de la mendicité ; recherches dans l'intérêt des familles.

DIVISION *des Gardes nationales du royaume et des affaires militaires.*

M. YMBERT ✻, Maître des Requêtes, *Chef de la Division, Surveillant des orphelins et orphelines de juillet.*

PREMIER BUREAU. — *Organisation.*

M. Lanoë, *Sous-Chef, faisant fonctions de Chef.*

Organisation ; recensement ; contrôles du service ordinaire et extraordinaire ; exemptions, dispenses, exclusions, etc. ; élections, composition et attributions des jurys de révision ; ordonnances d'organisation des légions, bataillons, compagnies et corps spéciaux ; présentation des officiers d'état-major au choix du Roi ; formation des corps détachés ; opérations y relatives ; statistique générale.

DEUXIÈME BUREAU. — *Administration.*

M. Haussmann, *Chef.*
M. Pellot, *Chef-adjoint.*

Uniformes; armement et équipement; cartouches et munitions; dépenses générales et communales; revues de solde, etc.; dépenses des corps formés en détachemens; conseils d'administration; compte général annuel des dépenses des gardes nationales du royaume.

TROISIÈME BUREAU. — *Service.*

M. Gautier ✻, *Chef.*

Rangs et préséances; réglemens de service, revues et exercices; manœuvres et exercices à feu; formation des détachemens pour escorte de fonds, comptes généraux sur les progrès de l'instruction; rapports du Ministre de l'intérieur avec le Maître des requêtes, surveillant des orphelins et orphelines de juillet (*exécution de l'ordonnance du 25 août* 1831.)

QUATRIÈME BUREAU. — *Discipline.*

M. Bourbon, *Chef.*

Peines et discipline applicables au service ordinaire; prévenus pour ventes d'armes de l'Etat; pourvois; composition des conseils de discipline; tableau, par grade et par rang d'âge; officiers déclarés démissionnaires; suspension d'officiers sur arrêtés des préfets; suspension des Gardes nationales par le Roi et les préfets; comptes généraux du mouvement des condamnations.

DIVISION *de la Comptabilité générale.*

M. ROSMAN (O ✻), Maître des requêtes, *Chef de la Division.*

Budget et compte des dépenses; distributions mensuelles, vérification et envoi des ordonnances au Trésor, distribution des lettres d'avis de paiement; pensions de retraites des employés; liquidation des dépenses intérieures des bureaux.

M. Beaugeois ✻, *Chef de division adjoint.*

Ordonnancement des dépenses imputées sur le budget; écritures auxiliaires; comptabilité des dépenses secrètes; écritures en partie double; situation des dépenses liquidées, ordonnancées et payées.

M. De Gérin ✻, *Caissier-payeur des dépenses secrètes, et Agent spécial pour les paiemens des employés et autres dépenses du Ministère.*

M. Péan de Saint-Gilles ✻, *Notaire du Ministère.*
M. Vaillant ✻, *Avoué du Ministère.*

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Rue de l'Université, n. 9.

M. Foy (Alphonse) ✻, *Administrateur.*
M. Allart, 1er *Administrateur Adjoint.*
M. . . . . 2e *Administrateur Adjoint.*

SECTION VII.

DÉPARTEMENT DU COMMERCE

ET DES TRAVAUX PUBLICS,

Rue de Varennes, n. 26; *et les Bureaux*, *rue de Grenelle*, nos 103 *et* 122.

(Bureaux. — Administration départementale et communale. — Conseil supérieur du Commerce. — Conseil général du Commerce et des Manufactures. — Experts et Jury pour les marchandises prohibées. — Comité consultatif des Arts et Manufactures. — Conservatoire et Ecole des Arts et Métiers. — Conseil supérieur de Santé. — Inspecteurs des Eaux Minérales. — Maisons de Force et de Correction. — Conseil d'agriculture. — Administration, Directeurs et Inspecteurs des Haras. — Ecoles vétérinaires. — Conseil des Bâtimens civils. — Inspecteurs généraux et Architectes des Travaux publics. — Inspecteur des Beaux-Arts. — Inspection des Monumens publics et Antiquités nationales. — Archives du Royaume. — Commission de surveillance du Conservatoire de Musique et de l'Opéra. — Inspection générale des Bibliothèques.

M. le Cte D'ARGOUT (O ✱), Pair de France, *Ministre et Secrétaire-d'Etat* (1).

DIRECTION GÉNÉRALE *des Ponts-et-Chaussées.*

M. Legrand (O ✱), Conseiller-d'Etat, *chargé de l'Administration.* (Voy. p. 566.)

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET CABINET DU MINISTRE.

M. BLANC (Edmond) ✱, Maître des requêtes, *Secrétaire-général.*
M. Mérimée ✱, *Chef du Cabinet.*

La réception, l'ouverture de toutes les dépêches; le choix de celles à mettre immédiatement sous les yeux du Ministre; la répartition et l'envoi dans les différentes divisions; la signature par délégation, les affaires confiées et réservées par le Ministre; la correspondance par les lignes télégraphiques; la préparation du travail pour les promotions dans l'ordre de la Légion-d'Honneur; la correspondance directe avec les Préfets pour accélérer les travaux qui pourraient être en retard; la réunion du travail pour le conseil du Roi; le personnel des bureaux; les affaires qui ne rentrent dans les attributions d'aucun bureau; les demandes d'emploi et demandes d'audiences; le départ de la correspondance.

BUREAU CENTRAL DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL. — *Expéditions et Archives.*

M. Mourette ✱, *Chef.*

Réunion du travail pour le Conseil du Roi, pour le Conseil-d'Etat et le comité de l'Intérieur; conservation et expédition des ordonnances et décisions du Roi, et des an-

---

(1) Le Ministre reçoit MM. les Pairs et MM. les Députés les mardis, jeudis et samedis, de dix heures à midi, et donne des audiences particulières lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les Chefs de division reçoivent le public les lundis et jeudis, depuis deux heures jusqu'à quatre. — On entre à la division de la comptabilité, pour retirer les lettres d'avis de paiement, les lundis et les jeudis, de midi à trois heures.

ciens actes de l'autorité ; garde du sceau du Ministère ; dépôt des lois, circulaires et instructions ministérielles ; légalisation ; impressions du Ministère ; mobilier du Ministère ; objets qui n'entrent dans les attributions d'aucun bureau.

DIVISION DE L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE.

M. Labiche (O ✻), Maître des Requêtes, *Chef de la Division.*

M. Villard ✻, *Chef de Section.*

Actes d'administration générale ; population ; circonscriptions administratives ; examen des procès-verbaux des Conseils généraux, propositions y relatives, soit pour l'administration, soit pour les dépenses ; archives départementales ; bâtimens départementaux, maisons centrales de détention, dépôts de mendicité, prisons ; personnel des architectes des départemens ; casernement de la Gendarmerie ; police municipale, voierie urbaine, voierie vicinale ; police des cours d'eau non navigables ; budgets et comptabilité des communes : octrois ; droits de pesage, mesurage et jaugeage publics, de location de places dans les halles, foires et marchés ; droits de pâturages, de péages communaux, de voierie communale : coupes extraordinaires de bois ; legs et donations ; constructions et réparations des édifices communaux ; changemens et police des lieux consacrés aux inhumations ; frais de casernement ; acquisitions, impositions et emprunts ; contentieux ; conflits de pouvoirs à défendre dans l'intérêt des communes ; expropriations pour cause d'utilité communale ; baux à long terme ; aliénations ; échanges ; acquisitions ; servitudes ; partages et autres modes de jouissance des biens communaux ; droits d'usage et de vaine pâture ; tourbage et dessèchement des marais ; affouages ; cantonnemens ; transactions ; dettes anciennes et comptabilité litigieuse ; liquidation des pensions de retraite des employés communaux ; administration des hospices ; institution royale des Quinze-Vingts ; maison royale de Charenton ; secours généraux aux établissemens et associations de bienfaisance, aux bureaux de charité, et autres secours éventuels, selon les circonstances, ou pour encourager les actions généreuses ; bureaux de charité ; comptabilité de ces établissemens ; révélations ; legs et donations en leur faveur ; enfans trouvés ; monts-de-piété ; maisons d'aliénés.

PREMIER BUREAU — *Administration générale.*

M. Poitevin de Maureillan ✻, *Chef.*

Actes d'administration générale ; division du territoire en ce qui concerne la circonscription des départemens, des arrondissemens, des cantons, des communes ; examen des projets de réglemens de police municipale ; archives départementales ; police de la grande Voierie en ce qui ne concerne pas les Ponts-et-Chaussées ; voierie urbaine ; plans d'alignement de Paris et des villes et bourgs au-dessus de 2,000 âmes : chemins communaux ; cours d'eau non navigables, exécution des lois qui les régissent ; contentieux ; population ; relations avec la direction générale des Ponts-et-Chaussées et des Mines.

DEUXIÈME BUREAU.—*Bâtimens départementaux ; Prisons et affaires départementales.*

M. Ardit, *Chef.*

Administration, régime et dépenses des prisons, maisons centrales de détention et dépôts de mendicité ; chaînes de forçats ; constructions, réparations et mobilier des bâtimens départementaux ; personnel des architectes des départemens ; casernement de la gendarmerie ; dépenses départementales non attribuées aux autres directions ; impositions extraordinaires pour dépenses des départemens.

MAISONS CENTRALES DE DÉTENTION. (Voy. page 153.)

TROISIÈME BUREAU. — *Contentieux des Communes.*

M. Leber ✻, *Chef.*

Contentieux des Communes ; conflits de pouvoirs à défendre dans l'intérêt des communes ; expropriations pour cause d'utilité communale ; jouissance des halles ; baux à long terme, aliénations, échanges, concessions et partages des propriétés communales et des biens restés en jouissance commune ; droits d'usage, de parcours et de vaine pâture ; tourbage et dessèchement des marais communaux ; cantonnemens et affouages ; comptabilité litigieuse ; dettes anciennes ; transactions ; legs, donations au profit des communes.

QUATRIÈME BUREAU. — *Comptabilité des Communes.*

M. Roussel aîné ✻, *Chef.*

Administration; budgets et comptabilité des recettes et dépenses des communes; octrois municipaux et de bienfaisance; bureaux de pesage, mesurage et jaugeage publics; droits de location de places dans les halles, foires et marchés; droits de voirie communale; coupes extraordinaires de bois; changemens et police des cimetières et des lieux consacrés aux inhumations, constructions, reconstructions et réparations des édifices communaux et des lieux consacrés au service du culte paroissial; frais de casernement des troupes de garnison; acquisitions, impositions et emprunts; liquidation des pensions de retraite des employés communaux.

CINQUIÈME BUREAU. — *Hospices et Etablissemens de bienfaisance.*

M. Moreau de Saint-Méry ✻, *Chef.*

Administration, personnel, comptabilité et contentieux des hospices et des bureaux de bienfaisance; révélations, donations et legs faits en leur faveur; acquisitions, ventes et échanges de propriétés; travaux et constructions, pensions de retraite à la charge de ces établissemens; enfans trouvés et abandonnés; Mont-de-Piété; aliénés; maison royale de Charenton; hospice royal des Quinze-Vingts; secours généraux aux établissemens et autres secours éventuels; médailles et récompenses pour belles actions de bienfaisance.

DIVISION DE L'INDUSTRIE AGRICOLE ET COMMERCIALE.

Rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 122.

M. Vincens ✻, Maître des requêtes, *Chef de la Division.*

La suite et la direction des rapports du Gouvernement avec les Conseils généraux du commerce et des manufactures, les Chambres de commerce, les Comité et Chambres consultatives des arts et manufactures, et autres organes des besoins et des intérêts du commerce et de l'industrie; la police des Bourses de commerce, et la nomination des Courtiers et Agens de change, à l'exception des Agens de change près la Bourse de Paris, dont la nomination est dans les attributions du Ministre des finances; l'examen des demandes d'établissement de Sociétés anonymes et d'assurances mutuelles, et l'approbation de leurs statuts et réglemens; les créations ou suppressions de Foires; la vérification et l'approbation des listes de commerçans notables, concourant à l'élection des Tribunaux de commerce; la proposition et l'ordonnancement des primes accordées pour les pêches lointaines, et de tous encouragemens jugés nécessaires au développement du commerce et des manufactures; l'administration du Conservatoire des arts et métiers et des Ecoles royales analogues; la délivrance des brevets d'invention, et l'exécution des lois y relatives; l'examen et l'approbation des réglemens relatifs aux professions industrielles; la direction des mesures relatives à l'Exposition périodique des produits de l'industrie; la réunion de tous les documens de statistique industrielle du royaume; la préparation des projets de lois et d'ordonnances relatifs au commerce. Encouragemens et perfectionnemens concernant l'agriculture; sociétés d'agriculture; bergeries; écoles vétérinaires; épizooties; destruction d'animaux nuisibles; défrichemens et dessèchemens. Renseignemens sur les récoltes et sur le prix des grains; importation et exportation des grains; circulation des subsistances; approvisionnement de réserve; réglemens de boulangerie, boucherie et charcuterie. Autorisations pour l'établissement des ateliers insalubres ou incommodes; poids et mesures.

PREMIER BUREAU. — *Commerce.*

M. Sénac, *Chef.*

Examen des questions relatives au mouvement du Commerce; préparation des lois et ordonnances y relatives; établissement des Bourses de commerce et des foires; nomination des Agens de change dans les départemens et des Courtiers dans tout le royaume; approbation des réglemens des professions industrielles qui ont un régime spécial; approbation des listes de Commerçans notables; formation du Conseil général de commerce; formation des Chambres de commerce et régularisation de leurs dépenses; demandes en autorisation des Sociétés anonymes et d'assurances; tontines et caisses d'épargnes; primes et encouragemens pour les pêches; Commissaires-experts du Gouvernement.

DEUXIÈME BUREAU. — *Manufactures et statistique industrielle.*

M. Azevédo, *Chef.*

Inventions dans les arts industriels et perfectionnement des Manufactures; conseil général des Manufactures; conseils des prud'hommes; chambres consultatives des Manufactures, Fabriques, Arts et Métiers; comité consultatif des Arts et Manufactures; police des ateliers et des ouvriers; délivrance des brevets d'invention; exposition des produits de l'industrie française; administration des Ecoles royales et du Conservatoire des arts et métiers; jury assermenté pour l'exécution du titre 6 de la loi du 28 avril 1816, concernant la prohibition des fils et tissus de laine et de coton de fabrication étrangère.

Appel des documens et formation des tableaux des forces industrielles et commerciales du royaume; correspondance, dans cet objet, avec les autorités administratives, les Chambres de commerce, les Chambres consultatives des arts et manufactures et les Sociétés savantes; préparation des documens statistiques à publier.

TROISIÈME BUREAU. — *Agriculture.*

M. Prevost, *Chef.*

Perfectionnement des procédés agricoles; introduction des cultures étrangères; correspondance avec les Sociétés d'agriculture; renseignemens sur la généralité des productions annuelles de la France, sur l'espèce de culture propre à chaque département; dénombrement d'animaux; administration des Ecoles royales vétérinaires, des bergeries et des pépinières publiques; épizooties; destruction des animaux nuisibles: encouragemens accordés à l'agriculture; abonnement aux ouvrages d'économie rurale, desséchemens, défrichemens, colonisations.

QUATRIÈME BUREAU. — *Subsistances.*

M. Luchaire ✻, *Chef.*

Relevés généraux des renseignemens annuels sur le produit des récoltes, et sur leur poids légal; relevé général des mercuriales de France, et fixation du prix moyen des grains par quinzaine, mois et année; relevés généraux des importations et exportations de grains; situation des entrepôts réels ou fictifs de grains étrangers; exécution des lois des 16 juillet 1819 et 4 juillet 1821 sur les grains; arrêtés mensuels des prix régulateurs de l'exportation et de l'importation; établissement des marchés et réglemens pour la police de ces assemblées; approvisionnement de réserve de Paris; commerce et approvisionnement de Paris en combustibles; réglemens généraux et locaux des boucheries, charcuteries et boulangeries; établissement d'abattoirs publics; examen des tarifs pour régler la taxe du pain; situation mensuelle des approvisionnemens de réserve des boulangeries du royaume, organisées en syndicat; mesures d'exécution dans les années difficiles; maintien de la libre circulation des subsistances dans l'intérieur.

CINQUIÈME BUREAU. — *Poids et Mesures et Etablissemens insalubres.*

M. Goujet, *Chef.*

Maintien et propagation du système métrique: vérification et surveillance des poids et mesures; personnel des employés de la vérification, examen de leur gestion, liquidation de leurs pensions de retraite, comptabilité du service et conservation des étalons prototypes.

Autorisation pour les établissemens et ateliers qui répandent une odeur insalubre et incommode.

COMITÉ *consultatif des Arts et Manufactures.* (Voy. p. 149.)
COMMISSAIRES *Experts.* (Voy. page 150.)
JURY *assermenté.* (Voy. page 150.)
CONSERVATOIRE *royal et Ecole royale des Arts et Métiers.* (Voy. p. 149.)
CONSEIL *d'Agriculture.* (Voy. page 148.)
ECOLES *royales Vétérinaires.* (Voy. page 150.)
CHAMBRES *de commerce dans les départemens.* (Voy. p. 726.)
AGENS *de change et Courtiers dans les départemens.* (Voy. p. 728.)

BUREAU DES HARAS.

M. Didon ✻, *Chef.*

Administration des haras et dépôts d'étalons; distribution des primes pour l'élève des chevaux; courses; écoles d'équitation; tout ce qui a rapport au perfectionnement et à la multiplication des chevaux et des bêtes de somme; dénombrement de ces animaux.

SERVICE DES HARAS. (Voyez page 153.)

DIVISION *des Sciences, Beaux-Arts et Belles-Lettres.*

M. ROYER-COLLARD (Hippolyte) ✻, *Chef de la Division.*

Institut royal de France; Sociétés savantes et littéraires; Bureau des longitudes; Observatoires; Recherches des antiquités; Monumens publics de la France; Ecole royale des Beaux-Arts à Rome; Ecole royale des Beaux-Arts, à Paris; Ecoles de dessin de Paris et des départemens; Musées des départemens; Souscriptions aux gravures et objets d'arts, et des sciences; Acquisition des marbres statuaires et autres; Erection des statues, fontaines, obélisques; Exécution de tableaux, Bustes, Muséum d'histoire naturelle; Collége de France; Etablissemens britanniques.

Théâtres de Paris et des départemens; examen des pièces de théâtre; spectacles, bals publics, curiosités; Conservatoire royal de musique et de déclamation; Institution royale de musique classique et religieuse; bibliothèques publiques de Paris et des départemens; souscriptions aux ouvrages littéraires, journaux, cours d'archéologie; écoles des langues orientales vivantes; écoles des chartes; pensions et encouragemens littéraires; archives du royaume.

Imprimerie et librairie, dépôt légal de Ste-Geneviève, surveillance générale de cette branche d'administration.

Institutions royales des Sourds-Muets, des Jeunes-Aveugles; sociétés de charité maternelle; relations avec les écoles et sociétés de Médecine et de Pharmacie; cours d'accouchement; propagation de la vaccine; eaux-minérales; police médicale; remèdes secrets; police et établissemens sanitaires; épidémies; exécution des grands travaux et des travaux d'entretien payables sur les fonds du Ministère, à l'exception de ceux qui dépendent des Ponts-et-Chaussées.

PREMIER BUREAU. — *Sciences et Beaux-Arts*

M. Dumont, *Chef.*
M. Constant-Berrier, *Chef adjoint.*

Institut royal de France; Sociétés savantes et littéraires de Paris et des départemens; Bureau des longitudes, Observatoires, Recherches des antiquités, Monumens publics de la France; Ecole royale des Beaux-Arts à Rome; Ecole des Beaux-Arts à Paris; Ecoles de dessin de Paris et des départemens; Musées des départemens; souscriptions aux gravures et objets d'art et de sciences. Acquisition, transport et emploi des marbres statuaires. Erections des statues, fontaines, obélisques; exécution de tableaux, bustes; Muséum d'histoire naturelle; Collége de France; Institutions royales des Sourds-Muets et des Jeunes-Aveugles; Etablissemens britanniques; encouragemens aux sciences et arts, et indemnités de logement; timbres et cachets des autorités départementales et municipales.

M. Bertin (Edouard), *Inspecteur des Beaux-Arts, à Paris.*
M. Vitet, *Inspecteur des Monumens historiques et Antiquités nationales.*

Il y a dans chaque département une personne chargée de la conservation des monumens historiques et antiquités nationales; elle correspond directement avec l'Inspecteur-général.

DEUXIÈME BUREAU. — *Belles-Lettres, Théâtres et Journaux.*

M. Delort ✻, *Chef.*

Théâtres de Paris et des départemens; Conservatoire royal de musique et de déclamation; Institution royale de musique classique et religieuse; nomination des directeurs;

réglemens et surveillance ; bals publics et spectacles de curiosités ; journaux, bibliothèques publiques de Paris et des départemens ; cours d'archéologie ; souscriptions aux ouvrages littéraires ; école des langues orientales vivantes ; pensions et encouragemens littéraires ; école des chartes ; archives du royaume.

COMMISSION DE SURVEILLANCE *près l'Académie royale de musique et du Conservatoire.* (Voyez page 713.)

COMMISSAIRE ROYAL *près le Théâtre Français.*

M. le Bon Taylor (O ✻). (Voyez page 718.)

AGENT CONSERVATEUR *du Théâtre de l'Odéon.*

M. Loraux. (Voyez page 719.)

ARCHIVES *du Royaume.* (Voyez page 156.)

INSPECTION GÉNÉRALE *des Bibliothèques.*

M. His, *Inspecteur général.*

BIBLIOTHÈQUE *du Ministère et Dépôt des ouvrages de souscription.*

M. Vial, *Chef.*

TROISIÈME BUREAU. — *Imprimerie et Librairie.*

M. Mazauric, *Chef.*

Imprimerie et librairie ; surveillance générale de cette branche d'administration, des écrits et recueils périodiques consacrés à la littérature, aux sciences et aux arts ; brevets d'imprimerie en caractères, de librairie et d'imprimerie lithographique ; librairie étrangère ; vérification des livres importés ; contrefaçon ; contravention aux lois et réglemens, déclarations des journaux et écrits périodiques ; dépôt légal des ouvrages de toute espèce ; gravures, lithographies et œuvres de musique, publiés à Paris et dans les départemens.

CONSERVATION *du Dépôt légal, établi à la Bibliothèque de Ste.-Geneviève.*

M. Aimé-Martin ✻, *Conservateur.*

QUATRIÈME BUREAU. — *Établissemens d'utilité publique.*

M. Laffon-Ladebat, *Chef.*

Sociétés de Charité Maternelle ; relations avec les écoles et sociétés de Médecine et de Pharmacie ; cours d'accouchement dans les départemens ; propagation de la vaccine ; eaux minérales ; police médicale ; remèdes secrets ; police et établissemens sanitaires ; épidémies.

CONSEIL *supérieur de santé.* (Voy. page 151.)

ACADÉMIE *royale de Médecine.* (Voy. page 704.)

MÉDECINS *Inspecteurs des eaux minérales* (Voy. page 151.)

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS, *sous la direction de* M. le Bon Héty-d'Oisse, *Conseiller-d'Etat.*

M. Périgord, *Chef.*
M. Paillet, *Chef adjoint.*

Discussion et approbation des projets des travaux de Paris et des départemens soumis à l'examen du Conseil, des plans d'alignemens et projets du ressort de la voierie ; révision des devis, détails estimatifs, cahiers des charges, comptes et mémoires relatifs aux travaux ; examen des questions d'art et questions contentieuses qui surviennent dans le cours

de l'exécution, et des réclamations des entrepreneurs; examen des découvertes et inventions nouvelles qui intéressent l'art de bâtir; exécution des grands travaux et des travaux d'entretien payables sur les fonds pu Ministère du Commerce et des Travaux publics; conservation des monumens et édifices, dépôts de marbres et objets d'art, ateliers de peinture et de sculpture, fonderie, magasins et équipages qui dépendent du même ministère.

CONSEIL *des bâtimens civils.* (Voy. page 155.)

ARCHITECTES. (Voy. page 155.)

DIVISION *de la Comptabilité générale.*

M. ROSMAN (O ✻), Maître des Requêtes, *Chef de la Division.*

Budget et compte de toutes les dépenses du ministère; budgets et comptabilité des dépenses départementales; apurement des comptes y relatifs; paiement des pensionnaires sur les fonds de retenues; exécution des instructions sur l'ordonnance du 14 septembre 1822, et sur la justification des dépenses du budget de l'intérieur; liquidation des dépenses intérieures du Ministère; distribution des secours aux colons et réfugiés; répartitions des secours spéciaux pour pertes.

PREMIER BUREAU. — *Opérations centrales.*

Ce Bureau est dirigé par le Chef de la Division.

M. Badin, *Sous-Chef.*

M. de Gérin ✻, *Agent spécial des paiemens du ministere et du versement des retenues.*

Distributions mensuelles; enregistrement, vérification et envoi des ordonnances au Trésor; situations d'emploi des crédits; expédition et délivrance des lettres d'avis; liquidation des pensions de retraite et de comptes de retenues; formation des états d'appointemens des employés.

DEUXIÈME BUREAU. — *Ordonnancement et comptes.*

M. Ouizille ✻; *Chef.*

Ordonnancement des dépenses d'administration générale; des établissemens de bienfaisance, du commerce et des manufactures, des haras, des encouragemens à l'agriculture des dépenses des établissemens scientifiques et littéraires et des beaux-arts: liquidation des comptes des établissemens dépendant de ce bureau; écritures et livres auxiliaires.

Ordonnancement des dépenses des Ponts-et-Chaussées et mines, et des travaux d'intérêt général à Paris et dans les départemens; écritures et livres auxiliaires.

TROISIÈME BUREAU. — *Dépenses départementales.*

M. Maison, *Chef.*

Ordonnancement des dépenses départementales; formation des budgets annuels des dépenses fixes et communes et des budgets des dépenses variables ordinaires et extraordinaires des départemens; suite de ces dépenses, leur classification et restriction dans les limites de chaque allocation; viremens de crédits et d'exercices, surveillance de l'emploi des votes pour routes départementales; examen et réglement des comptes de chaque département; arriéré des dépenses départementales de toute nature: approbation des budgets des centimes facultatifs et extraordinaires votés par les conseils généraux; écritures auxiliaires de toutes ces dépenses.

QUATRIÈME BUREAU. — *Secours.*

M. Miot ✻, *Chef.*

Distribution des secours aux colons de Saint-Domingue, réfugiés de Saint-Pierre, de Miquelon et du Canada; secours spéciaux dans les départemens pour pertes résultant d'incendie, grêle, inondation, etc. Ordonnancement et écritures auxiliaires de ces dernières dépenses.

SUBDIVISION *pour la tenue des écritures en parties doubles, et la comptabilité des dépenses spéciales.*

M. Beaugeois ✻, *Chef de division adjoint.*
M. Baron ✻, *Chef de Bureau.*

Ecritures en parties doubles, dépenses spéciales, bordereaux et situations périodiques des dépenses liquidées, mandatées et acquittées; ordonnancement des dépenses imputées sur le versement de la ville de Paris; écrituresauxiliaires.

M. de Gérin ✻, *Caissier-Payeur.*

CONSEIL SUPÉRIEUR DE COMMERCE.

Ce Conseil, réorganisé par une ordonnance du 29 avril 1831, qui faisait suite à celles des 6 janvier et 20 mars 1824, 20 janvier 1828, 8 août 1829 et 27 janvier 1831, par lesquelles avaient été successivement créés et supprimés le bureau, le ministère et la commission provisoire du commerce, est entendu :

Sur les projets de lois et ordonnances concernant le tarif des douanes et leur régime, en ce qui intéresse le commerce; sur les projets des traités de commerce et de navigation; sur la législation commerciale des colonies; sur le système des encouragemens pour les grandes pêches maritimes; sur les vœux des conseils généraux du commerce, des manufactures et du conseil d'agriculture; et sur toutes les questions que le Ministre juge à propos de lui renvoyer.

S'il y a lieu de procéder à des enquêtes, le Ministre les autorise à la demande du conseil, ou y fait procéder d'office.

Composition du Conseil.

M. le Ministre du Commerce et des Travaux publics, *Président.*
M. le Cte de St.-Cricq (G O ✻), *Membre de la Chambre des Députés.*
M. le Duc de Broglie (O ✻), *Pair de France.*
M. le Cte Mollien (G ✻), *Pair de France.*
M. le Bon Portal (G ✻), *Pair de France.*
M. le Bon de Fréville (C ✻), *Conseiller-d'Etat.*
M. Lefebvre (Jacques) ✻, *Banquier, Memb. de la Chambre des Députés.*
M. Odier (A.) (O ✻), *Banquier, Membre de la Chambre des Députés.*
M. Cunin-Gridaine ✻, *Manufact., Membre de la Chambre des Députés.*
M. Delaroche, *Membre de la Chambre des Députés.*
M. Desjoberts, *anc. Consul général.*
M. le Cte Tanneguy-Duchâtel ✻, *Conseiller-d'Etat.*
M. Filleau Saint-Hilaire (O ✻), *Direct. des colon. au Min. de la marine.*
M. Gréterin ✻, *Directeur de l'administration des Douanes.*
M. Vincens ✻, *Maître des Requêtes.*
M. Périer (Jos.) ✻, *Négoc. Memb. de la Chambre du Comm. de Paris.*
M. David (O ✻), Maître des Requêtes, *Secrétaire-général.*

BUREAUX *du commerce extérieur.*

Sous la direction de M. David (O ✻), Maître des requêtes, *Secrétaire-général du Conseil supérieur de Commerce.*

PREMIER BUREAU. — *Tarifs et Législation.*

M. Noblet, *Chef.*

Préparation des tarifs et lois de douanes; instruction des demandes et proportions y relatives, examen des questions et réclamations relatives à leur application, ainsi qu'à la protection du commerce français dans les pays étrangers, et aux négociations en matière de commerce et de navigation; correspondance générale sur toutes les sortes d'affaires se rattachant au commerce extérieur.

DEUXIÈME BUREAU. — *Archives commerciales.*

M. Moreau de Jonnès, *Chef.*

Centralisation des documens sur les importations et exportations du royaume; rapprochement des résultats périodiquement constatés; étude des conséquences à tirer de ce rapprochement pour l'amélioration des rapports de la France avec l'étranger; documens statistiques; formation de tarifs chronologiques.

TROISIÈME BUREAU. — *Documens étrangers et statistiques.*

M. Fleury, *Chef.*

Appel et centralisation des documens sur la législation commerciale et maritime des pays étrangers, ainsi que sur la nature et l'importance de leurs relations respectives; résumé chronologique des changemens successivement apportés par chaque puissance dans ses tarifs de douanes et de navigation; recherchessur les effets et les causes de ces changemens, en ce qui touche le plus spécialement les intérêts de la France; préparation de tous les documens à publier sur ces matières.

CONSEILS GÉNÉRAUX DU COMMERCE ET DES MANUFACTURES.

Une ordonnance royale du 29 avril 1831 a changé l'organisation de ces conseils. L'on ne peut encore donner un tableau exact des membres de ces conseils.

CONSEIL D'AGRICULTURE.

Membres. Messieurs,

Beslay, *membre de la Chambre des Députés.*
Bon Busche ✻, *de la Société roy. d'Agric.*
Mis de Cambys ✻. *M. de la Ch. des Députés.*
M^al^ Cte Clausel (G ✻).
Dailly fils, *de la Société roy. d'Agricult.*
Darblay, *idem.*
Duc Decazes (O ✻), *Pair.*
Bon Demarçay (C ✻), *Maréchal-de-camp.*
Mis de Drée (O ✻), *Député.*
Bon Dupin (Ch.) (O ✻), *de l'Académie royale des Sciences, etc.*
De Gasparin ✻, *Préfet du Rhône.*
Vte Héricart de Thury (O ✻), *de la Société royale d'Agriculture.*
Chev. Huzard père ✻, *idem.*
Cte de Lasteyrie (O ✻), *idem.*
De Dombasle (Mathieu), *Directeur de la ferme modèle de Roville.*
Bon de Mirbel ✻, *de l'Institut.*
Vte de Morel Vindé (O ✻), *Pair.*
Vte Perrault de Jotemps.
Duc de Praslin (O ✻), *Pair.*
Bon de Pradt (G ✻).
Cte Rambuteau ✻, *M. de la Ch. des Dép.*
De Saunac ✻.
Bon Séguier (G O ✻), *Pair, 1er Président de la Cour royale de Paris.*
Bon de Silvestre ✻, Chev. Tessier ✻, *de la Société royale d'Agriculture.*
Trochu, à Bellisle-en-Mer.
Cte de Villeneuve (Louis) ✻, du Tarn.
Yvart, *Directeur de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, de la Société roy. d'Agriculture.*

COMITÉ CONSULTATIF DES ARTS ET MANUFACTURES,

Membres du Comité. Messieurs,

Molard aîné ✻.
Roard ✻.
Bon Thénard (O ✻).
Gay-Lussac ✻.
Pajot des Charmes.
Savard ✻.

M. Arago (O ✻), *Membre adjoint.*
M. Guillard-Senainville ✻, *Secrétaire*, rue du Bac, n. 42.

Membres honoraires, par ordre de nomination. Messieurs,

Bon de Gérando (C ✻), *Conseiller-d'Etat.*
Bon Costaz (O ✻), *Conseiller d'Etat.*
D'Arcet ✻, *Insp. des essais, à la Monnaie.*
Gillet de Laumont (O ✻), *Inspecteur général des mines en retraite.*
Ampère ✻, *de l'Académie des Sciences.*
Chev. Tarbé de Vauxclairs (O ✻), *Cons. d'Etat, Insp. gén. des Ponts-et-Chauss.*
Hachette ✻, *Prof. à la Faculté des sciences.*
Dartigues ✻, *manufacturier.*
Christian ✻, *ex-Directeur du Conservat. des Arts et Métiers.*
Vte Héricart de Thury (O ✻).
Legentil, *négociant.*
Bon Dupin (Charles) (O ✻), *de l'Académie des Sciences, etc.*

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT *du Conservatoire royal, et des Ecoles royales des Arts et Métiers.*

Une ordonnance royale du 31 août 1828 a rétabli le Conseil de perfectionnement du Conservatoire, et l'a institué sous le titre de Conseil de perfectionnement du Conservatoire royal et des Ecoles royales d'Arts et Métiers.

Conseil de perfectionnement. Messieurs,

Duc de Doudeauville (O ✻), Pair de France, *Président.*
Pouillet ✻,
Bon Dupin (Charles) (O ✻),
Clément-Desormes ✻,
Say (J. B.) ✻,
} *Profess. au Conservatoire.*
Bon Delessert (Benjamin) (O ✻), *banquier.*
Bon Ternaux (O ✻), *manufacturier.*
Jauge (Amédée) ✻, *banquier.*
Bon Thénard (O ✻),
Molard aîné ✻,
Gay-Lussac (O ✻),
Arago (O ✻),
D'Arcet ✻,
} *de l'Académie royale des Sciences.*

CONSERVATOIRE ROYAL DES ARTS ET MÉTIERS.

Rue Saint-Martin.

Cet établissement est spécialement destiné à recevoir le modèle en grand ou réduit, ou, à défaut, le dessin ou la description des machines, instrumens, appareils et outils propres à l'agriculture et aux arts mécaniques; les collections qu'il possède sont très-variées et très-considérables; on peut s'en procurer le Catalogue au Conservatoire même.

Une Ordonnance royale du 25 novembre 1819, établit à ce Conservatoire trois Cours publics et gratuits. — Il y a aussi une Ecole de dessin et de géométrie descriptive, les élèves y sont admis avec l'autorisation du Ministre, sur les demandes de MM. les Préfets des départemens, et sur celles de MM. les Maires de Paris. — Les Salles et Galeries des collections sont ouvertes au public les dimanches et jeudis, depuis 10 heures jusqu'à 4. — Les étrangers voyageurs y sont admis tous les jours sur la présentation de leurs passeports.

M. Pouillet ✻, *Professeur de physique, chargé de l'administration du Conservatoire royal des Arts et Métiers.*
M. Armonville, *Secrétaire.*
M. Boquillon, *Bibliothécaire.*

Professeurs des Cours publics. Messieurs,

Clément-Desormes ✻. . . . . *Chimie appliquée aux arts.*
Bon Dupin (Charles) (O ✻) . . . *Géométrie et la Mecanique appliquées aux arts.*
Say (J. B.) ✻. . . . . *Economie industrielle.*
Pouillet ✻. . . . . *Physique et la démonstration des machines.*

Professeurs de la petite Ecole. Messieurs,

Gautier. . . . . *Géométrie descriptive.*
Leblanc. . . . . *Dessin de Mécanique.*
De Wailly. . . . . *Dessin de figure.*

ECOLES ROYALES DES ARTS ET MÉTIERS.

Ces Ecoles sont sous la surveillance immédiate du Ministre Secrétaire d'Etat du Commerce et des Travaux publics; le but spécial de leur institution est de former des sujets qui joignent à la pratique des arts mécaniques, toute l'instruction théorique nécessaire pour les exercer d'une manière éclairée.

Les élèves sont nommés par le Ministre Secrétaire d'Etat du Commerce et des Travaux publics, et entretenus, en tout ou en partie, aux frais de l'Etat; ils sont au nombre de quatre cent cinquante, non compris les pensionnaires qui paient cinq cents francs par année

D'après l'Ordonnance royale du 26 février 1817, confirmé, en cette partie, par celle du 31 décembre 1826, sur les quatre cent cinquante places d'élèves, il en a été assigné trois à chaque département, dont une gratuite entièrement, une à trois quarts de pension gratuite, une à demi-pension, et huit à la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, dont six à titre gratuit, et deux à trois quarts de bourse.

Ecole royale d'Arts et Métiers, à Châlons-sur-Marne.

M. de St.-Remy, *Directeur.*
M. Jeandeau ✻, *Chef des Travaux.*
M. Piquet, *Maître des Etudes.*
M. Cauvin, *Administrateur.*

Ecole royale d'Arts et Métiers, à Angers.

M. Dauban, *Directeur.*
M. Prou, *Chef des Travaux.*
M. Bobilier, *Maître des Etudes.*
M. de la Borderie (O ✻), *Admin.*

COMMISSAIRES EXPERTS *pour la vérification, en cas de litige, des marchandises présentées aux Douanes par le Commerce.*

M. Hugues, rue de Sèvres, n. 2.
M. Christian ✻,
M. Bertin ✻, rue des Jeûneurs, n. 10.

L'institution des Commissaires experts, qui remonte au décret du 5 août 1810, a été renouvelée et complétée par l'article 19 de la loi du 27 juillet 1822.

D'après le renvoi du Ministre, les experts sont chargés de statuer sur les doutes et difficultés qui peuvent s'élever relativement à l'espèce, à l'origine, ou à la qualité des produits, soit pour l'application des droits, des primes, et des priviléges coloniaux, soit pour la suite des instances autres que celles qui sont dévolues au jury assermenté créé par l'article 59 de la loi du 28 avril 1816.

Le Ministre leur adjoint, pour chaque affaire et selon sa nature, au moins deux négocians ou fabricans qui ont voix consultative.

MM. les Commissaires se rassemblent à leur bureau les mardi, jeudi et samedi, de deux à quatre heures après midi.

JURY ASSERMENTÉ, *créé par la loi du 28 avril 1816, pour l'examen des Marchandises prohibées.*

Il tient ses séances le mardi de chaque semaine, rue du Sentier, n. 18.

Membres du Jury. Messieurs,

Bon Ternaux (O ✻). pl. des Victoires, 6.
Féray ✻, rue Charlot, n. 45.
Guiton ✻, rue du Grand-Chantier, 12.
D'Occagne, r. Ne des Bons-Enfans, 25.
Bellangé ✻, rue de Vendôme, n. 10.

Membres Suppléans. Messieurs,

Bon Davillier (J. Ch.) ✻, *Pair*, rue Basse-du-Rempart, n. 16.
Odier (O ✻), boulevart Poissonnière, 15.
De Surmont pere, rue Porte-Foin, 13.
Nepple radet, Cloître Saint-Jacques-l'Hôpital, n. 8.
Reine, rue N.-D.-des-Champs, n. 16.
Ternaux fils aîné, pl des Victoires, n. 6.
Thelier, rue Bertin-Poirée, n. 5.
Anquetil, rue d'Aligre, n. 1.
Bertin ✻, rue des Jeûneurs, n. 10.
Duruflé, rue de Béthisy, n. 20.
Richaud, rue du Sentier, n. 19.
Michelez. Barrière de Sèvres, n. 13.
Fournier, rue Popincourt, n. 40.
Blondel, rue de Cléry, n. 34.
Porcet, rue du Sentier, n. 1.
Rallier, rue St.-Honoré, n. 52.

Tamiset, *Secrétaire*, rue du Sentier, n. 18.

Examen des cotons filés, des tissus et tricots de coton, de laine, et de tous les autres tissus de fabrique étrangère prohibés, dont la recherche et la saisie peuvent avoir lieu dans toute l'étendue du royaume.

Conseil supérieur de santé.

Le Ministre du Commerce et des Travaux publics, *Président.*

Membres, Messieurs,

Bon Hély d'Oyssel (O ✻), Conseiller-d'Etat, *Vice-Président.*
Bon de Gérando (C ✻), *Conseiller-d'Etat.* impasse Férou, n. 7.
André ✻, *nég.*, rue des Petites-Ecuries, 40.
Bally ✻, *médecin*, rue Poissonnière, 21.
Kéraudren (O ✻), *Inspecteur-général du service de santé de la marine.*
Moreau de Jonnès ✻, *Chef de bataillon au corps royal de l'Etat-major.*
Pariset (O ✻), *Cons.-d'Etat, Secrétaire perpet. de l'Acad. royale de Médecine.*
Bon de Montfort (C ✻), *Maréch.-de-camp.*
Odier (O ✻), *manufacturier.*
Fleuriau de Bellevue (O ✻), *membre correspondant de l'Académie des sciences.*
David (O ✻), *Secrétaire-général du Conseil supérieur du Commerce*
Bon Dubois (O ✻), *ex-Doyen de la Faculté de Médecine de Paris.*
Gallois-Mailly ✻, *Sous-Dir. des Douanes.*
Lefebvre (J.) ✻, *Banquier.*
Vernes ✻, *idem.*
Pillet-Will ✻, *idem.*
Halgan (C ✻), *V.-Amiral, Cons.-d'Etat.*
Pouyer (C ✻), *Cons.-d'Etat, Directeur du personnel au Ministère de la marine.*
Jacqueminot, Cte de Ham (C ✻), *Intendant militaire, Conseiller d'Etat.*
Marc ✻, *Docteur en médecine.*
Gay-Lussac (O ✻), *de l'Acad. des sciences.*
David ✻, *ancien Consul général.*
M. de Ségur, *Secrétaire du Conseil.*

Inspection des eaux minérales.

Médecins Inspecteurs. Messieurs,

Allier. Faye, *à Bourbon-l'Archamb.*; Falvart de Montluc, *à Néris.*; Sibille, *Adjoint.*; Bon Lucas, *à Vichy.*
Alpes (B). Frison, *à Digne.*; Doux, *à Gréoux.*; Alibert, *Adjoint.*
Alpes (H). Rome, *au Monétier.*
Ardeche. Fuzet, *à Saint-Laurent.*; Fuzet fils, *Adjoint.*; Chauvin, *à Vals.*
Ariege. Guergui, *à Ussat.*; Pilhes, *honoraire.*; Verger, *Adjoint.*; Astric, *à Ax.*; Quod, *Adjoint.*; Lacanal, *à Audinac.*
Aude. Estribaud, *à Rennes*; N. . . . *Adjoint.*
Aveyron. Auzouy (Paul), *à Cransac.*; Galtier, *Adjoint.*; Laur de Linars, *à Sylvanés et Camarès.*

B.-du-Rh.	Jacquemin, *à Aix.* Lambert, *Adjoint.* Robert, *aux bains de mer à Marseille.*
Cantal	Grassal, *à Chaudesaigues-Ste-Marie et Fontanes.* Mejansac, *Adjoint.* Sequiniol, *à Aurillac.* Despratts, *Adjoint.* Dassit p., *à Absac ou Availles.*
C. du Nord.	Bigeon, *à Dinan.*
Corse.	Vincentelli, *à Pietrapola.* Grimaldi, *à Orezza.* Defranchi, *à Guagno.* Peraldi, *à Guittera.*
Creuse.	Trepier (Franç.), *à Eaux.*
Gard.	Broquin, *à Fousanches.*
Garonne (Haute).	Barrié fils, *à Bagnères de Luchon.* Bergasse-Lazirouse, *Adjoint.* Doncil, *à Encausse.* Cauy, *à Sainte-Madelaine de Flourens.*
Gers.	Bocaché, *à Barbotan.* Capuron, *au Castera.* Bazin, *Adjoint.*
Hérault.	Savy, *à Avène.* Nicolas, *à Balaruc.* Saisset, *à la Malou.*
Isère.	Billerey, *Inspect. des sources minérales du départ.*
Loire.	Bouquet, *à Saint-Alban.* Rousset, *au Sail de Couzau.* Béringer, *Adjoint.*
Loiret.	Gaunard, *à Segrai.*
Lot.	Barras, *à Lagarde et à Gramat.* Daval, *à Miers.*
Lozère.	Blanquet, *à Bagnols.* Barbot, *Adjoint.*
Main. et L.	Bellergeau, *à Martigni-Briand*
Marne (Haute).	Renard (Athanase), *à Bourbonne-les-Bains.* Lefaivre, *honoraire.*
Nièvre.	Martin, *à Pougues.*
Nord.	Delaunay, *à Saint-Amand.*
Orne.	Bourdon (Isid.), *à Bagnoles.*
Puy-de-Dôme.	Bertrand. *au Mont-d'Or.* Bertrand fils, *Adjoint.* Desanges, *à Saint-Myon.* Colin, *à Châteauneuf.* Deval, *à Chatelguyon.* Coubret, *à Sainte-Marguerite et au Tambourg.*
Puy-de-Dôme.	Marcon, *à Saint-Nectaire.* Vernière, *au Mont-Cornador.* Lizet, *à St.-Marc, près Clermont.* Choussy, *à la Bourboule.*
Pyrénées (Basses).	Darralde père, *aux Eaux-Bonnes.* Darralde fils, *Adjoint.* Samouzet, *aux Eaux-Chaudes* Lespès, *Adjoint.* Camino. *à Cambo.*
Pyrénées (Hautes.)	Labbat (Cl.), *honoraire.* De Bordeu, *Adjoint.* Fabas, *à Saint-Sauveur.* Dumoret, *Adjoint.* Ganderax, *à Bagnères-Adour.* Audouy, *Adjoint.* Lacrampe-Loustau fils, *à Capvern.* Fournier, *à Cadéac.* Bertrand-Vaqué, *à Siradan et Sainte-Marie.* Bonet, *à Baréges.* Dassieu, *honoraire.* Balencie, *Adjoint.* Buron, *à Cauterets.*
Pyr. Or.	Pujade, *à Arles.* Clément Barrère, *à Molitg.*
Rhin (B.).	Saladé, *à Niderbronn.*
Saône (H.)	Molin, *à Luxeuil.*
Saône et L.	Verchère, *à Bourbon-Lancy.*
Seine.	Beaudé, Comte, *Adjoint,* Subervic, Puch, *Adjoint,* *à Paris.*
Seine-Inférieure.	Guérin (J.), *aux bains de mer de Dieppe.* Cisseville, *à Forges.* Le Médec. en chef de l'hospice d'Humanité, *à Rouen.*
Seine et M.	Naudot, *à Provins.*
Seine-et-Oise.	Bon Alibert (O✻), *à Enghien.* Biett ✻, *idem.* Berthomé, *source de la Pécherie.*
Sèvres (D)	Pascalis, *à Bilazai.*
Vaucluse.	Millet, *à Gigondas.*
Vienne.	Joslé fils, *à Larocheposay.*
Vosges.	Garnier, *à Plombières.* Petit-Mangin, *Adjoint.* Bailly, *à Bains.* Grosjean fils, *à Contrexeville.*

M. le Chev. de Forlenze ✻, *Chirurgien oculiste des hôpitaux et établissemens de bienfaisance du Royaume, des Colléges royaux et Ecoles secondaires*, rue Jacob, 18.

MAISONS CENTRALES DE DÉTENTION ET DE CORRECTION.

Inspecteurs-généraux. Messieurs,

De la Ville de Miremont ✻, *Maître des requêtes, Inspecteur-général des maisons centrales de détention.*
Lucas (Charles), *Inspecteur-général des prisons départementales.*

MAISONS CENTRALES DE DÉTENTION.

MAISONS CENTRALES.	DÉPARTEMENS.	DIRECTEURS.
Beaulieu.	*Calvados*	Dieÿ ✻.
Cadillac.	*Gironde*.	Maydieu.
Clairvaux.	*Aube*	Salaville.
Clermont.	*Oise*.	Rolland-Bouland.
Embrun.	*Hautes-Alpes*.	Abric.
Ensisheim.	*Haut-Rhin*.	Bavelaër.
Eysses.	*Lot-et-Garonne*. . . .	Issartier.
Fontevrault.	*Maine-et-Loire*. . . .	Bouvier.
Gaillon	*Eure*	Durand ✻.
Haguenau.	*Bas-Rhin*.	De Larochette.
Limoges.	*Haute-Vienne*.	Destiveaux.
Loos.	*Nord*.	Marquet-Vasselot ✻.
Melun.	*Seine-et-Marne*.	Cordevant-Châtillon.
Montpellier.	*Hérault*.	Carrière-Colomb.
Mont-Saint-Michel. . . .	*Manche*.	Martin-Deslandes.
Nîmes.	*Gard*	Ratyé.
Poissy.	*Seine-et-Oise*.	Brunel ✻.
Rennes.	*Ille-et-Vilaine*.	Binet.
Riom	*Puy-de-Dôme*	Lorin.

SERVICE DES HARAS.

Inspecteurs-généraux. Messieurs,

1er *Arrond.* Lenormant d'Etioles, Bon de Tournehem ✻.
2e — Cte de Lastic Saint-Jal.
3e — Van Hoorick.
4e *Arrond.* Solanet ✻.
5e — Chev. Dupont (O ✻).
6e — Cte de Lastic de Parentignac.

Agens généraux des Remontes pour les Haras.

M. Strubberg ✻, *pour la Division du Nord.*
M. le Cte Jos. de Bony, *pour la Division du Midi.*
M. Bay, *Agent spécial préposé aux Remontes.*

Directeurs de Haras. Messieurs,

Bon de Bonneval, *au Pin.*
Mis de Vaugiraud, *à Rozières.*

Directeurs de dépôts d'Etalons et Poulains. Messieurs,

Chev. Mangeon ✻, *à Pompadour.*
Vte de Portes, *à Pau.*
Miquel d'Alton, *à Tarbes.*

Chefs de Dépôts d'Etalons. Messieurs,

Ricot, *à Abbeville.*
Carrère de Nabat ✻, *à Angers.*
Strubberg fils, *à Arles.*
De Saunhac, *à Aurillac.*
De Salinis, *à Auxerre.*
Bon de Monfaucon ✻, *au Bec.*
Cte de Bousies, *à Besançon.*
Chev. Brousse ✻, *à Blois.*
Taverne ✻, *à Braisne.*
Guentz, *à Cluny.*
Bouvier, par *interim*, *à Grenoble.*
Ossent, *à Corbigny.*
Bon de Coëtdihuel ✻, *à Lamballe.*
De Livron, *à Langonnet.*
Beluze, *à Libourne.*
Lenormant d'Etioles fils ✻, *à Montier-en-Der.*
De Vaulgrenand, *à Parentignac.*
Gravé de la Rive, *à Perpignan.*
Solanet (Am.), *à Rhodez.*
Lefevre-Chabert ✻, *à St.-J.-d'Angély.*
Dupont (Adolphe), *à Saint-Lô*
De Vaublanc (Aug.) ✻, *à Saint-Maixent.*
Thiéry ✻, *à Strasbourg.*
Darbaud de Beraud ✻, *à Villeneuve-d'Agen.*

ÉCOLES ROYALES VÉTÉRINAIRES.

Ces Etablissemens, destinés à former des Vétérinaires, sont au nombre de trois, et situés un à Alfort, près Paris, un autre à Lyon, le troisième à Toulouse.

Tous les sujets de l'âge de 16 à 25 ans peuvent être admis au nombre des élèves, dont les uns sont aux frais des parens, et les autres gratuits, titulaires de bourses entières et de demi-bourses.

La pension alimentaire est de 360 francs par an, payables par trimestre et par avance; tous les élèves sont soumis au même régime, sont habillés de la même manière et reçoivent la même instruction.

L'époque d'entrée est fixée au 1er octobre de chaque année: nul ne peut être reçu que d'après une autorisation du Ministre du commerce et des travaux publics; les sujets autorisés ne prennent définitivement rang d'élèves qu'après avoir prouvé, devant le jury d'examen, qu'ils réunissent les conditions requises, qui sont: de savoir lire et écrire correctement et d'être en état de forger, en deux chaudes, un fer de cheval ou de bœuf.

Toute demande à l'effet d'obtenir l'autorisation d'entrer dans l'une des écoles vétérinaires, doit être adressée, avant le 1er septembre de chaque année, au plus tard, au Ministre du commerce et des travaux publics, avec l'acte de naissance du pétitionnaire, un certificat de bonne conduite et une attestation constatant qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite-vérole.

Le Gouvernement fait les frais de cent-vingt bourses, dont une par département, à la nomination du Ministre du commerce, sur la présentation du Préfet, et trente-quatre à la nomination directe du même ministre. Ces bourses sont toutes divisées en demi-bourses. Pour qu'un élève obtienne une demi-bourse, il faut qu'il ait étudié pendant six mois au moins comme élève payant pension, et qu'il se soit fait remarquer par la régularité de sa conduite et par des succès dans ses études. L'élève titulaire d'une demi-bourse peut en obtenir une seconde, mais toujours comme récompense de sa conduite et de ses succès.

Le Ministre de la guerre entretient à l'Ecole d'Alfort quarante élèves militaires pour le service des corps de troupes à cheval.

Les élèves qui, après quatre années d'études, sont reconnus en état d'exercer l'art vétérinaire, reçoivent un diplôme de Vétérinaire, dont la rétribution est fixée à 100 francs.

Les Ecoles vétérinaires possèdent des hôpitaux où sont reçus et traités tous les animaux malades. Les propriétaires de ces animaux n'ont à payer que la pension alimentaire dont le prix est fixé chaque année.

M. le Chev. *Huzard* ✻, de l'Académie royale des Sciences, *Inspecteur-général des Ecoles royales Vétérinaires*, rue de l'Eperon, n. 7, à Paris.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

Yvart (Auguste), Directeur-professeur.

Desmarets, Moiroux, Lassaigne, N. . . . . } *Professeurs.*

Renault, *Professeur-adjoint.*

Jacob, *Maître de Dessin.*

Rigot, Delafond, N. . . . . } *Chefs de service.*

Bonnecarrère, *Maître d'Équitation.*
Lavocat, *Régisseur.*
Davenne, *Conservateur du mobilier.*
Heymon, *Surveill. Command. des élèves.*
Ducrocq ✻, *Surveill. Adjud. des élèves.*
Dupuy, *Aumonier-Bibliothécaire.*
Dupuis, *Secrétaire de la Direction.*
Bleynie ✻, *Chirurgien.*

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE LYON.

M. *Bredin* ✻, Directeur.

M. Godine, M. Gronier, M. Rainard, } *Professeurs.*
M. Bernard, *Professeur adjoint.*
M. Reverchon, *Maître de Dessin.*

M. Lecoq, M. Magne, M. Bredin fils, } *Chefs de service.*
M. Olivier, *Régisseur.*
M. Parat, *Médecin.*

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE.

M. *Dupuy*, Directeur.

M. Rodet, M. Gellé, } *Professeurs.*
M. Prince, *Chef de service.*

CONSEIL DES BATIMENS CIVILS.

Ce Conseil examine les projets et devis concernant les constructions et réparations de tous les bâtimens civils du Royaume, que la dépense soit payée sur les fonds du Ministère du commerce et travaux publics, ou sur ceux du Ministère de l'instruction publique et des cultes; les projets des alignemens des rues et places de Paris et des autres villes; il donne également son avis sur les questions d'art soumises à son examen par le Ministre du commerce et des travaux publics.

Membres du Conseil des Bâtimens civils. Messieurs,

Bon Hély d'Oyssel (O ✻), Cons. d'État, Dir. des bât. civils, *Président.*
De Gisors ✻, *Vice-Président*, Rohault ✻, Caristie ✻, } *Inspecteurs-généraux.*
Gourlier, *Secrétaire*,

Rapporteurs près le Conseil. Messieurs,

Gourlier. Biet. Grillon.

Membres honor. adjoints au Conseil, avec voix délibérative. MM.

Norry ✻. Baltard ✻. Provost ✻. Delannoy ✻.
Gauché. Vaudoyer ✻. Labarre ✻. De Féraudy (O ✻).
Percier ✻.

ARCHITECTES.

Service ordinaire. Messieurs,

Peyre ✻, rue des Poitevins, n. 6.
Lebas, au palais de l'Institut.
Debret ✻, rue St.-Honoré, n. 362.
Delannoy ✻, rue de Ménars, n. 8.
Alavoine ✻, rue N^e^-des-Bons-Enfans, 25.
Destouches, rue de Tournon, n. 20.
Alph. de Gisors, rue de l'École de Médecine, n. 5 *bis.*
Biet, rue Laffitte, n. 12.

Service extraordinaire.

Grands Travaux au compte de l'Etat. Messieurs,

Église de la Madeleine.

Huvé, *rue de Choiseul*, n. 4 *bis.*

Église royale de St.-Denis, École des Beaux-Arts.

Debret ✻, *rue Saint-Honoré*, n. 362.

Panthéon.

Baltard ✻, *r. des Petits-Augustins*, n. 16.

Arc-de-Triomphe, barr. de l'Étoile.

Huyot ✻, *rue du Pont-de-Lodi*, n. 2.

Monument de la place de la Bastille.

Alavoine ✻, *r. Neuve-des-Bons-Enfans*, 25.

Piédestal du monument de la Charte.

Grillon, *boulev. St.-Denis*, n. 22.

Maison royale de Charenton.

Leroux, *boul. St.-Martin*, n. 13.

Hôtel quai d'Orsay.

Lacornée, *rue de Lille*, n. 36.

École royale vétérinaire d'Alfort; Muséum d'histoire naturelle.

Destouches, *rue de Tournon*, n. 20.

Institution des Sourds-Muets, et Bibliothèque de l'Arsenal.

Peyre ✻, *rue des Poitevins*, n. 6.

Direction générale des Postes.

Huvé, *rue de Choiseul*, n. 4 *bis.*

Bibliothèque du Roi.

Visconti, *rue Neuve-St.-Augustin*, n. 20.

Palais de la Chambre des Députés.

Dejoly (J.) ✻, *à la Chambre des Députés.*

Monument du rond-point des Champs-Elysées.

De Gisors (Alph.), *rue de l'École de Médecine*, n. 5 *bis.*

ARCHIVES DU ROYAUME,

Rue du Chaume, n. 12.

M. Daunou (O ✻), Député, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Garde général des Archives.*

M. Arnoult, *Secrétaire* (Ordre général).
M. Saunier, *Secrétaire* (Administration et Comptabilité).

Section Législative. . . . . . — M. Coru-Sarthe.
Section Administrative. . . . . . — M. Natalis de Wailly.
Section Historique. . . . . . — M. Michelet.
Section Domaniale et Topographique. . . . — M. Laget.
Section Judiciaire. . . . . . — M. Terrasse *au Pal. de Just.*

Le Secrétariat est ouvert tous les jours, pour les demandes et renseignemens, de dix heures à quatre heures.

ECOLE DES CHARTES,

Près la Bibliothèque Royale.

M. Champollion-Figeac, *Prof. de diplomatique et de Paléographie franç.*
M. Guérard, *Professeur du Cours élémentaire.*

Commission de l'École des Chartes.

M. Pardessus (O ✻), *Président.*
M. Daunou (O ✻),
M. Naudet ✻,
M. Champollion-Figeac,
M. Raoul-Rochette ✻,
} *Membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

SECTION VIII.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,

Rue de Rivoli, n. 48.

(Bureaux. — Inspecteurs des finances. — Caisse centrale du Trésor public. — Indemnités aux Emigrés et aux Colons. — Service des Contributions directes. — Receveurs généraux et particuliers. — Payeurs du Trésor. — Direction des Domaines, ses Bureaux, son Personnel extérieur. — Direction des Douanes. — Direction des Contributions indirectes, ses Bureaux et son Personnel dans les départemens. — Direction des Tabacs. — Direction des Postes. — Direction des Forêts, ses Bureaux et ses agens dans les départemens, Ecole forestière. — Administration de la Loterie royale. — Commission des Monnaies; Monnaies des médailles.)

M. le Bon Louis (G ✻), *Ministre et Secrétaire d'Etat.*

Administration des revenus publics, de la dette inscrite et des monnaies; comptabilité des finances de l'Etat. Etablissement et réglement du budget général de chaque exercice; présentation au Roi et aux Chambres de tous les projets de lois sur les finances. Assiette, répartition et perception des impôts directs et indirects; exploitation des domaines et des bois, des postes, des tabacs, du timbre, de la loterie, etc., etc. Vérification de la fabrication et du titre des monnaies. Etablissemens, régies et entreprises qui donnent un produit au Trésor royal. Mouvement des fonds, négociations et opérations de Trésorerie. Relations avec la Banque de France et avec la Chambre syndicale des Agens de change de Paris. Surveillance des Caisses publiques et des Préposés comptables; vérification de leurs comptes et de leurs pièces justificatives à soumettre au jugement de la Cour des comptes. Description, contrôle et centralisation de tous les faits relatifs à la recette et à l'emploi des deniers publics Inscription des rentes, pensions et cautionnemens. Contentieux et Agence judiciaire. Liquidation et ordonnancement de toutes les dépenses des divers services des finances et de celles qui ne ressortissent à aucun Ministère. Acquittement, contrôle et justification de toutes les dépenses publiques ordonnancées par les Ministres. Nomination aux emplois de finance administratifs et comptables et à ceux d'Agens de change près la Bourse de Paris. Proposition aux places de fonctionnaires, comptables, ou autres, dont le Roi s'est réservé la nomination.

ADMINISTRATION CENTRALE *du Ministère.* (Voyez p. 158.)

ADMINISTRATION DES REVENUS PUBLICS.

ADMINISTRATION *de l'Enregistrement et des Domaines.*

M. Calmon (O ✻), *Directeur général* (Voy. p. 180).

ADMINISTRATION *des Douanes.*

M. Gréterin ✻, *Directeur.* (Voyez p. 189).

ADMINISTRATION *des Contributions indirectes.*

M. Boursy ✻, *Directeur.* (Voyez p. 192).

ADMINISTRATION *des Tabacs.*

M. Pasquier (O ✻), *Directeur.* (Voyez p. 193).

ADMINISTRATION *des Postes.*

M. Conte ✻, *Directeur.* (Voyez p. 204.)

ADMINISTRATION *des Forêts.*

M. Marcotte (Ch.) ✻, *Directeur.* (Voyez p. 206.)

ADMINISTRATION *de la Loterie.*

M. Lainé (O ✻), *Directeur.* (Voyez page 213.)

SERVICE *des Contributions directes.* (Voyez p. 168.)

COMMISSION *des Monnaies.*

M. le Cte de Sussy (C ✻), Pair, *Président.* (Voyez p. 214.)

ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTÈRE.

SECRÉTARIAT PARTICULIER.

Personnel du Ministère et des Administrations qui en dépendent; nomination à tous les emplois; portefeuilles du Ministère; affaires réservées; inspection générale des finances; préparation du budget; liquidation des pensions de retraite.

Première Section.

M. Thomas ✻, Inspecteur-général des finances, *Chef.*

L'ouverture des dépêches à l'arrivée; portefeuilles du Ministre; affaires réservées: le personnel des bureaux du ministère, et des administrations de finances, des comptables directs du Trésor, des percepteurs et receveurs municipaux, des agens de l'administration des contributions directes, et la préparation du travail relatif au personnel des employés des régies financières dans les départemens, dont la nomination ou la présentation est réservée au ministre; la présentation aux emplois d'Agens de change près la Bourse de Paris, et des Membres de la Cour des comptes; la nomination des Notaires certificateurs; l'exécution des réglemens sur la résidence des comptables; les congés; la direction du service et des mouvemens de l'Inspection générale des finances.

Seconde Section.

M. Houard ✻, *Chef.*

Préparation du budget général de l'Etat; réglement définitif des comptes d'exercices; liquidation des pensions de retraite des employés du Ministère et de tous les agens et préposés des Administrations de finances; mise en paiement de ces pensions.

Inspection générale des finances.

Les Inspecteurs des finances sont chargés de vérifier la gestion et les caisses des comptables qui ressortissent directement ou indirectement au Ministère des Finances; celles des Trésoriers des Invalides de la marine, des Receveurs des villes et communes, des hospices, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété, dépôts de mendicité, maisons de détention, haras et de tous autres établissemens publics; ils surveillent l'exécution des lois et ordonnances concernant l'administration des finances, et spécialement l'observation des réglemens qui ont rapport à la perception des droits de toute nature, à la direction et au mouvement des fonds, et à leur application aux dépenses publiques.

Chaque Inspecteur-général a pour collaborateurs ou auxiliaires un ou plusieurs Inspecteurs, dont il dirige les travaux et les missions.

Inspecteurs généraux des Finances.

Vignon (O ✻).	Thomas ✻.	Savalète ✻.
Labienvenue ✻.	Lagrange-Chancel ✻.	Guedé ✻.
Saurimont ✻.	Lancelot de Quatre-Barbes ✻.	Soulery ✻.
La Faurie ✻.	Bruzzo ✻.	De Saint-Paul ✻.
Montanier ✻.	Fougeroux ✻.	De Maisonneuve.
Bailly ✻.		

Inspecteurs des Finances de première classe. MM.

Gariod ✻.	Reboul.	Buret de Ste-Anne.	Guillemardet.
Harmand.	Buchard.	Bienaymé ✻.	Lavollée.
Mollard.	Fasquel.	Lambert.	Adam.

Inspecteurs des Finances de seconde classe. MM.

Nau.	Blondel.	De Colmont.	De Nogerée.
Chenin.	De Matigny.	Herson.	Pernot.
De Méricourt.	Vuillaume.		

Inspecteurs des Finances de troisième classe. MM.

De Chaulieu.	Paul.	De Romeuf.	Pichault de la Martinière.
D'Antin.	Rogier-Desormeaux.	De Codrosy.	

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. le Cte de Boubers (O ✻), *Secrétaire général.*

Dépêches, archives et contre-seing; matériel de l'administration centrale; ordonnancement et comptabilité spéciale des dépenses du ministère; correspondance et décisions sur les questions et réclamations déférées au Ministre, soit par les régies et administrations de finances, soit par les particuliers qui ont des intérêts à discuter avec elles.

PREMIER BUREAU.

Dépêches, Archives et Contre-seing.

M. Evrard, *Chef.*

La réception, l'enregistrement succinct des dépêches, leur renvoi aux divisions qu'elles concernent; le classement des projets de finances, la transmission aux fonctionnaires compétens des expéditions des ordonnances du Roi, arrêts du Conseil et décisions du Ministre, le dépôt des originaux de ces actes, la garde des archives du ministère et de celles de l'ancienne liquidation générale de la dette publique; l'établissement du passif à imputer sur les liquidations des émigrés. Les renseignemens généraux sur la situation des affaires traitées dans le Ministère (1).

DEUXIÈME BUREAU.

Matériel de l'Administration centrale; Ordonnancement, et comptabilité spéciale des dépenses du Ministère.

M. Rabaille ✻, *Sous-Directeur.*

Les réglemens qui intéressent l'ordre du service des bureaux et hôtels; la surveillance du matériel et l'acquittement des menues dépenses intérieures du ministère; la formation du Budget des dépenses à ordonnancer par le Ministre des Finances, l'ordonnancement, la comptabilité de ces dépenses et l'établissement du compte qui en est présenté chaque année; les communications avec le comité de révision des liquidations de l'arriéré.

(1) Le bureau des renseignemens et le bureau des archives de l'ancienne liquidation sont ouverts au public tous les jours de 2 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes.

TROISIÈME BUREAU.

M. Phlippon ✻, *Sous-Directeur.*

Correspondance et décisions sur les questions et réclamations déférées au Ministre, soit par les régies et administrations financières, soit par des particuliers qui ont des intérêts à discuter avec elles.

Première Section.

M. Tournus ✻, *Chef.*

La suite des affaires concernant les droits d'enregistrement, timbre et hypothèques, les domaines et les forêts.

Deuxième Section.

M. Jonnart, *Chef.*

La suite des affaires concernant les Douanes, les Contributions indirectes, la loterie, les postes, les monnaies; la correspondance avec la régie intéressée des salines et mines de sel de l'Est.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

M. Jourdan ✻, *Directeur.*

Assiette et répartition des contributions directes; cadastre.

PREMIER BUREAU.

M. Baudouin ✻, *Chef.*

Les mesures préparatoires pour le répartement des contributions foncière, personnelle, mobilière et des portes et fenêtres; l'examen des états de répartement transmis par les Préfets, ainsi que des délibérations des conseils généraux, des conseils d'arrondissemens et des conseils municipaux, relatives aux contributions directes; le cadastre et la sous-répartition; la distribution du fonds commun du cadastre; la comptabilité cadastrale; en général, tous les travaux entrepris ou à entreprendre, pour l'amélioration des bases de l'impôt direct.

SECOND BUREAU.

M. Frémont-Garnier, *Chef.*

Les instructions relatives à l'assiette de la contribution des patentes, à la confection des matrices générales des contributions directes, aux mutations, à l'admission et au jugement des réclamations, à la confection des rôles généraux et particuliers; l'examen des états généraux du montant des rôles, des états de décharges et réductions, remises et modérations envoyés par les Directeurs, et des états de réimpositions envoyés par les Préfets; la formation des états généraux de balance des décharges et réductions, avec les sommes réimposées; l'examen des procès-verbaux ou états des pertes arrivées dans les départemens, la distribution du fonds de non-valeurs; la vérification des comptes de l'emploi de ce fonds; le décompte des attributions des communes sur les patentes; l'instruction des affaires contentieuses en matière de contributions.

TROISIÈME BUREAU.

M. Carné, *Chef.*

Les détails relatifs à la fixation et au paiement des traitemens, frais de tournées et de bureaux des agens des directions; la liquidation des retenues à opérer; l'examen des titres des employés à la pension de retraite; le dépouillement du montant des rôles ordinaires et extraordinaires; celui des différens tableaux destinés à présenter la situation du service dans toutes ses parties; la formation des résumés généraux; le départ des dépêches.

DIRECTION *des Contributions directes des départemens.* (Voyez page 168.)

DIRECTION DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES FONDS.

M. Rielle (O ✻), *Directeur.*

La situation des ressources et des besoins du Trésor royal, l'application des recettes aux dépenses publiques dans toute l'étendue du royaume.

L'exécution des ordres du ministre des finances pour les négociations, les emprunts, les émissions de bons royaux et autres effets publics : la direction des viremens et des envois d'espèces et de valeurs, suivant les besoins du service des paiemens à Paris et dans chaque département.

Le réglement et le compte des frais de négociations et de service.

La tenue des comptes courans des receveurs généraux et des autres correspondans du Trésor royal, et le réglement des intérêts et commissions alloués sur les versemens, remises et envois de fonds qui leur sont prescrits.

La préparation des distributions mensuelles de fonds entre les ministres, arrêtées par ordonnances royales, pour l'emploi des crédits législatifs.

La réception, l'enregistrement, le visa et la mise en paiement des ordonnances ministérielles, l'envoi des autorisations de paiement, assignations des fonds nécessaires pour le service des payeurs et pour les subventions réclamées par les préposés des administrations de finances.

Les autorisations de recettes et de dépenses, de sorties de fonds et de valeurs de la caisse centrale du Trésor royal.

Les ventes et les achats d'inscriptions de rentes et effets publics pour le compte d'habitans des départemens, en exécution de la loi du 14 avril 1819.

M. Johannot ✻, *Chef des Comptes courans et Ecritures*, ayant le titre de Directeur.

PREMIER BUREAU.

M. Courcier ✻, *Chef.*

Correspondance générale : service à Paris ; distributions mensuelles ; autorisations à la caisse ; achats et ventes de rentes pour le compte des habitans des départemens.

DEUXIEME BUREAU.

M. Ferrand ✻, *Chef.*

Correspondance avec les receveurs généraux, payeurs et préposés extérieurs, subventions aux administrations de finances.

DIRECTION DE LA DETTE INSCRITE.

M. le Cte d'Audiffret (Florimond) ✻, *Directeur.*

Cette direction embrasse l'administration générale de la dette fondée perpétuelle et viagère, des cautionnemens et des pensions. Elle est composée de six bureaux.

BUREAU CENTRAL. — *Contrôle de la dette, contentieux et correspondance.*

M. Meschyn ✻, *Chef.*

M. Bazincourt, *Sous-Chef.*

La tenue du Journal général et des Comptes servant à établir la quotité des diverses parties de la dette ; les rapports sur les questions contentieuses ; les rétablissemens de rentes rejetées par défaut de réclamation ; l'examen des déclarations de perte d'extraits ou certificats d'inscriptions et demandes en réformation d'erreurs ; la délivrance des certificats d'origine ; la correspondance relative à ces divers objets, ainsi qu'à la tenue des livres auxiliaires du grand-livre de la dette perpétuelle par les Receveurs généraux, et aux paiemens d'arrérages de rentes ; les oppositions administratives à former sur la dette inscrite dans l'intérêt des propriétaires ; l'examen des réclamations contre l'inscription par cinquièmes des rentes de l'indemnité que leur quotité rend susceptibles d'être inscrites intégralement ; la correspondance spéciale à cet objet et celle relative à l'exécution générale de la loi du 27 avril 1825, concernant l'indemnité.

PREMIER BUREAU. — *Tenue du Grand-Livre de la dette publique perpétuelle et viagère.*

M. Leclerc ✻, *Chef, Agent comptable.*

M. Fourcy, *Sous-Chef*, ayant la signature.

Les écritures sur le grand-livre tant pour l'inscription des nouvelles rentes, que pour

l'exécution des mutations journalières par déclarations de transferts ou autrement, l'expédition des nouveaux extraits d'inscriptions, la préparation des états de paiemens d'arrérages pour Paris et les départemens; la liquidation et le partage des rentes portées au compte d'accroissement des majorats et dotations, la préparation et reddition du compte annuel des accroissemens et réductions opérés dans la quotité des rentes perpétuelles et viagères, ainsi que de l'emploi des crédits législatifs accordés pour l'inscription des nouvelles rentes.

DEUXIÈME BUREAU. — *Transferts et mutations.*

M. Jabineau, *Chef.*

M. Bonnet, *Sous-Chef.*

La tenue du registre des déclarations de transferts; l'examen des certificats de propriété à l'appui des mutations par décès, partages, jugemens, etc., les immobilisations provisoires et définitives pour dotations de majorats en rentes perpétuelles; l'examen préparatoire de la comptabilité des Receveurs généraux, relativement aux mutations d'inscriptions départementales; la correspondance y relative, et enfin la reddition à la Cour des Comptes du compte annuel des mouvemens dans la propriété des rentes perpétuelles et viagères.

TROISIÈME BUREAU. — *Liquidation et tenue du livre des Pensions.*

M. Hardy ✻, *Chef, Agent comptable.*

M. Lefranc, *Sous-Chef.*

La liquidation des pensions ecclésiastiques et des autres pensions sur les fonds généraux pour les administrations ressortissant au Ministère des Finances; la révision des liquidations de pensions militaires ou civiles opérées dans les autres Ministères; l'examen des droits des veuves et enfans appelés à la réversibilité des pensions accordées aux vétérans et donataires; les rétablissemens de pensions présumées éteintes, et la correspondance y relative.

L'inscription de toutes les pensions à la charge des fonds généraux du Trésor royal; l'expédition et la délivrance des certificats d'inscription et de rejet; les rectifications et changemens de qualité; la formation des états de paiement d'arrérages pour Paris et les départemens; la tenue du répertoire alphabétique; la délivrance des certificats négatifs, la préparation et reddition du compte annuel des accroissemens et extinctions opérés dans la quotité de cette partie de la dette, ainsi que de l'emploi des crédits législatifs accordés pour l'inscription des pensions nouvellement concédées.

QUATRIEME BUREAU. — *Cautionnemens.*

M. Changarnier ✻, *Chef.*

M. Delorme, *Sous-Chef.*

Les travaux préparatoires à l'inscription des rentes de l'indemnité; l'examen des pièces produites pour établir les droits du cessionnaire; la délivrance à Paris et l'envoi dans les départemens des extraits d'inscription provenans de la même origine; les écritures relatives à l'inscription des titulaires de cautionnement; la préparation des états de remboursement de capitaux et de paiement d'intérêts pour Paris et les départemens, la tenue des comptes généraux nécessaires pour établir la balance des livres et les états de situations et comptes annuels; enfin le travail contentieux relatif aux remboursemens et aux oppositions par les tiers créanciers ou bailleurs de fonds.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DES FINANCES.

M. Rodier (O ✻), *Maître des Requê s, Directeur.*

La Comptabilité générale des finances est chargée de maintenir, dans toutes les comptabilités de deniers publics, un mode uniforme d'écritures, d'en centraliser les résultats,

et d'en former des comptes généraux; de surveiller les mouvemens, et de contrôler les actes journaliers de toutes les comptabilités dépendantes du ministère des finances; de suivre la marche du recouvrement des impôts, et l'exercice des poursuites en matière de contributions directes.

Elle réunit les élémens des différentes comptabilités relatives aux revenus, aux dépenses, aux opérations de la Trésorerie, et en coordonne les résultats, afin d'établir, aux époques déterminées, la position de chaque comptable, l'état de chaque partie du service, le tableau des recettes et des dépenses des budgets, la situation générale des finances, et les comptes qui doivent être présentés aux Chambres.

Elle vérifie et transmet à la Cour des comptes les comptes individuels de tous les comptables des finances, et elle y joint les résumés généraux qui servent de base aux contrôles prescrits par l'ordonnance du 9 juillet 1826, et aux déclarations par lesquelles la Cour certifie la conformité des résultats de ses arrêts sur les comptes individuels avec les comptes publics rendus par les Ministres.

Elle met, tous les ans, sous les yeux de la Commission instituée par l'ordonnance du 10 décembre 1823, les documens nécessaires pour arrêter les écritures de la Comptabilité générale des finances, et en reconnaître la concordance avec toutes les comptabilités élémentaires des ordonnateurs et des comptables.

La Comptabilité générale est aussi chargée de surveiller les comptabilités et les caisses municipales, celles des hospices, dépôts de mendicité, et autres établissemens publics.

Bureau central.

M. Philippe Darsenay ✻, *Sous-Directeur.*

Tenue du journal et du grand-livre de la comptabilité générale des finances, réunion de tous les élémens des comptes annuels à présenter aux Chambres; rédaction des états généraux et du bilan de l'administration des finances; contrôle des débets et créances de l'agence judiciaire du Trésor.

Préparation des élémens et suite des travaux relatifs aux contrôles prescrits par l'ordonnance du 9 juillet 1826.

Bureau de la Correspondance générale et des Instructions.

M. Heudier, *Chef.*

Réglemens; instructions; correspondance générale; questions relatives aux lois de finances; affaires contentieuses; surveillance de la gestion des comptables, des recouvremens, et des poursuites en matière de contributions directes; comptabilité des percepteurs, des receveurs des communes et des établissemens publics.

Bureaux de la Comptabilité des Receveurs des revenus indirects.

Comptabilité des receveurs de l'*Enregistrement* et des *Domaines*, des *Douanes*, des *Contributions indirectes*, de la *Loterie*, des Directeurs des *Postes*, et des Directeurs de la *fabrication des Monnaies*. Contrôle de leur gestion; vérification de leurs écritures, de leurs pièces justificatives et de leurs comptes annuels.

M. Lenfant ✻.
M. Saint.
M. Druilhet. } *Chefs.*

Bureau de la Comptabilité des Receveurs généraux et particuliers des Finances.

M. Arrivetz ✻, *Chef.*

Comptabilité des receveurs généraux et particuliers des finances; contrôle de leur gestion; vérification de leurs écritures, de leurs pièces justificatives et de leurs comptes annuels.

Bureau de la Comptabilité des Payeurs.

M. Graëb ✻, *Chef.*

Comptabilité des payeurs: contrôle de leur gestion; vérification de leurs écritures journalières, de leurs pièces justificatives, et de leurs comptes annuels.

Bureau du contrôle de la caisse centrale du Trésor.

M. Levasseur, *Chef.*

Contrôle des recettes et dépenses journalières de la caisse du Trésor; visa des récépissés et valeurs émises; procès-verbaux d'envois; situation contradictoire à la fin de chaque journée; vérification du compte annuel.

DIRECTION DU CONTENTIEUX DES FINANCES.

M. le Bon Delaire (O ✻), Conseiller d'Etat, *Directeur.*

Le travail et la correspondance relatifs à toutes les questions contentieuses concernant le Ministère des finances, et pouvant donner lieu à une action judiciaire contre le Trésor.

Les mêmes travaux ayant pour objet les affaires contentieuses déférées au Ministre par les administrations de finances, et relatives aux procédures et poursuites en recouvrement de droits et créances, aux transactions à faire sur ces mêmes procédures, et aux délais, remises et modérations qui peuvent en être la suite.

Le recouvrement des débets des comptables et des autres créances du Trésor public; le compte du mouvement annuel des débets et créances; les actions intentées par et contre le Trésor; le personnel des Avocats, Notaires, Avoués, et autres officiers ministériels attachés au Trésor, et la liquidation de leurs frais et honoraires.

La réception et l'annulation des cautionnemens en rentes et en immeubles; l'examen et le visa des demandes judiciaires, des oppositions, transports et main-levées signifiés au Trésor.

Les travaux concernant l'exécution de la loi du 27 avril 1825, relative à l'indemnité accordée aux anciens propriétaires de biens-fonds confisqués.

BUREAU CENTRAL.

M. Millot, *Chef.*

Le travail et la correspondance générale sur les questions contentieuses; les cautionnemens en rentes et en immeubles, la conservation et le renouvellement des inscriptions hypothécaires; la tenue des écritures, les archives, la préparation des comptes.

Bureau de l'Agence du Trésor public.

PREMIÈRE SECTION.

M. Bezard ✻, *Agent du Trésor public, Sous-Directeur.*

La surveillance de toutes les parties de l'agence; l'examen et le visa de toutes les significations et demandes judiciaires faites au Trésor public; la défense aux actions intentées contre le Trésor; le personnel des Avocats, Avoués, Notaires et autres Officiers ministériels attachés au Trésor, et le réglement de leurs frais et honoraires.

DEUXIÈME SECTION.

M. Dauberteuil ✻, *Sous-Agent du Trésor public, Chef.*

La poursuite des débets des anciens comptables des monnaies, des économats, des finances, domaines, bois et régies, des receveurs, payeurs et percepteurs; préposés de messageries, fourrages, hôpitaux; les prêts à divers, les effets, traites, coupes de bois, douanes, et autres débiteurs et comptables divers.

TROISIÈME SECTION.

M. Beauvais, *Chef.*

La poursuite des débets et créances sur les militaires, garde-magasins, boulangers et meûniers, les anciens comptables des postes; les trésoriers et comptables de la marine et des administrations de finances, et les entrepreneurs et fournisseurs.

Le contrôle des débets et créances est tenu par le Directeur de la comptabilité générale des finances.

Un avoué près de chacune des cours royales et de chacun des tribunaux de première instance est attaché à l'agence du Trésor public, et est exclusivement chargé de la suite des affaires du Trésor public dans son arrondissement, sous les ordres du Directeur du contentieux, et sous la surveillance des Préfets et Sous-Préfets.

Bureau des Oppositions.

M. Magimel ✻, *Chef.*

La discussion, l'enregistrement et le visa des oppositions, transports et main-levées signifiés au Trésor public; la délivrance des extraits des oppositions, des certificats de non-opposition, et tout le travail y relatif.

(Ce bureau est ouvert au public tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, de 10 à 2 heures).

Conseils de la Direction devant les Tribunaux de Paris.

M. Berton, *Avocat à la Cour de Cassation.*
M. Bonnet (Jules), *Avocat à la Cour Royale.*
M. Lecacheur, *Avoué à la Cour Royale.*
M. Picot ✻, *Avoué au Tribunal de première Instance.*
M. Hongniers, *Agréé au Tribunal de Commerce.*
M. Chodron ✻, *Notaire.*

BUREAU *chargé de travaux temporaires pour l'exécution de la loi du* 27 *avril* 1825, *relative à l'indemnité accordée aux anciens propriétaires de biens-fonds confisqués.*

M. Nouton ✻, *Chef.*

Le travail relatif à l'exécution de la loi du 27 avril 1825, concernant l'indemnité accordée aux anciens propriétaires de biens-fonds confisqués et aliénés au profit de l'Etat; l'examen des demandes instruites dans les départemens; la correspondance avec les Préfets, la Direction des Domaines; l'introduction des affaires et la Commission de liquidation; notification des décisions, et la formation des états de rentes à inscrire et des comptes de liquidation.

Nota. Ce bureau n'est ouvert au public que le vendredi de 2 à 4 heures.

COMMISSION *de liquidation de l'indemnité accordée par la loi du* 27 *avril* 1825, *aux anciens propriétaires de biens-fonds confisqués.*

M. le Cte Abrial (O ✻), *Pair*, Président de la Commission.
M. le Bon Malouet (C ✻), *Conseiller-d'Etat. Maître des Comptes.*
M. Bernard, *Conseiller à la Cour de Cassation.*
M. Billig ✻.
M. Tribert.
M. Lechat (O ✻), *Conseiller-d'Etat.*

CAISSE CENTRALE DU TRÉSOR ROYAL.

M. . . . . *Caissier central.*

M. Th. Lionnet ✻, *Sous-Caissier, suppléant le Caissier central.*

Les opérations de la Caisse du Trésor public sont divisées entre les bureaux désignés ci-après, savoir :

Recettes en espèces.	M. Raynal ✻, *Chef.*
Dépenses.	M. Azam ✻, *Chef.*
Portefeuille des effets sur Paris.	M. Lemoine, *Chef.*
Portefeuille des valeurs diverses.	M. Gibert, *Chef.*
Bons royaux.	M. Agasse, *Chef.*
Mandats sur les départemens.	M. Paquet, *Chef.*
Paiemens d'effets divers sur le Trésor. . .	M. Morel, *Sous-Ch. fais. fonc. de Chef.*
Correspondance et Comptabilité.	M. Pinondel de Champarmois, *Chef.*

La Caisse du Trésor public est chargée d'effectuer les recettes et les dépenses du Trésor public à Paris ; elle est chargée, en outre, de toutes les émissions et conversions de valeurs qui intéressent le service du Trésor ; elle expédie des mandats sur tous les départemens, en échange des versemens qui lui sont faits ; elle acquitte, pour le compte des Receveurs généraux, les mandats qu'ils ont été autorisés à délivrer sur le Trésor ; elle reçoit les placemens à intérêts qui lui sont offerts, et qu'elle est autorisée à accepter ; elle délivre des récépissés à talon pour toutes les recettes faites à Paris, et pour tous les envois qui lui sont adressés. Ces récépissés doivent être visés, dans les vingt-quatre heures, au contrôle de la caisse.

Le Caissier est responsable des opérations faites par les agens placés sous ses ordres, et seul justiciable de la Cour des Comptes.

Bureaux du payeur des dépenses centrales du Trésor.

M. Delafontaine (O ✻), *Payeur.*

Le paiement des dépenses ordonnancées par les Ministres, et payables dans l'intérieur du Trésor ; le paiement des arrérages de rentes perpétuelles et viagères et des pensions, exigibles à Paris ; le dépôt des certificats de vie et la délivrance des duplicata aux rentiers viagers et pensionnaires qui ont plusieurs parties ou semestres à recevoir.

M Naulot jeune ✻, *Chef, suppléant le Payeur.*

BUREAUX *chargés de travaux temporaires pour l'exécution de la loi du 30 avril 1826, relative à l'indemnité attribuée aux anciens colons de Saint-Domingue.*

M. . . . . *Secrétaire de la Commission.*

Les travaux relatifs à l'exécution de la loi du 30 avril 1826, placés précédemment sous la surveillance du Président du Conseil des Ministres, ont été placés, par l'ordonnance royale du 6 février 1828, parmi les attributions du Ministre des finances.

COMMISSION *de liquidation de l'indemnité attribuée par la loi du 30 avril 1826, aux anciens colons de Saint-Domingue.*

PREMIÈRE SECTION.

M. Bon Malouet (C ✻), *Conseiller-d'Et., Maître des comptes*, Président.
M. Bon de la Mardelle ✻, *Maître des requêtes.*
M. Chrestien de Poly ✻, *Conseiller à la Cour royale de Paris.*

M. Dutilleul ✻, *Conseiller-Maître à la Cour des Comptes.*
M. de Forges ✻, *Maître des requêtes.*
M. de la Borderie, *Auditeur au Conseil-d'Etat.*
M. Bourlon, *idem.*

DEUXIÈME SECTION.

M. Vte Lainé (C ✻), *Pair*, Président.
M. Bon Patry (O ✻), *Conseiller-d'Etat.*
M. Derville-Maléchard, *ancien Préfet.*
M. de Gérès
M. . . . . .
M. . . . . .
M. Lucas, *Auditeur au Conseil-d'Etat.*

TROISIÈME SECTION.

M. Cte de Pontécoulant (G O ✻), *Pair*, Président.
M. André (C ✻).
M. de Fleuriau (O ✻), *Maître des requêtes.*
M. de Vergès, *Conseiller-Auditeur à la Cour royale de Paris.*
M. Bavoux ✻, *Conseiller Maître à la Cour des Comptes.*
M. Ternaux fils *Auditeur au Conseil-d'Etat.*
M. Jouvencel, *idem.*

Ministère public et Bureaux.

M. La Bienvenue ✻, *Inspect.-gén. des finances, Commissaire du Roi.*

Chargé de l'instruction des affaires, de prendre des conclusions sur chacune, de veiller à la conservation des intérêts de la masse, et de la direction des Bureaux.

M. Denion-Dupin, *Secrétaire en chef, adjoint au Commissaire.*

Chargé de le remplacer près de la Commission, et de notifier aux parties tant les conclusions du Commissaire du Roi, que les décisions de la Commission ; revise le travail du contentieux.

M. Cabanis, *Secrétaire particulier de la Commission.*
M. de Siblas, *Chef du Secrétariat.*

Chargé de l'enregistrement des demandes et des pièces produites à l'appui, ainsi que des renseignemens à donner aux colons.

M. Longchamp, *Chef de la 1re section du contentieux.*
M. Vallon-Boisroger, *idem de la 2e.*

Chargés de l'instruction des affaires et de préparer les avis du Commissaire du Roi.

Agens attachés à l'Administration centrale du Ministère des finances. Messieurs,

Wandermarq ✻. *Ag. de ch. des finances.*
André le Roux ✻. *idem, honoraire.*
Destailleur ✻, *Architecte.*
Levraud (Benj.) ✻, *Chirurgien-médecin*, quai S.-Michel, n° 9.
Fourcade-Prunet, *Médecin adjoint.*

SERVICE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Directeurs. — Travaux préparatoires et d'expédition relatifs à l'assiette des contributions directes ; recensemens ; confection des matrices et des rôles ; instruction des réclamations ; cadastre.

Inspecteurs. — Surveillance de ces divers travaux.

DIRECTEURS ET INSPECTEURS.

DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.
Ain.	Viot.	Vidal de Vallabrégue	*Lot.*	Serval.	Feyret.
Aisne.	Debatz ✻.	Seignette.	*Lot-et-Gar.*	Fontes.	Dissez.
Allier.	D'Auteville.	Vidal de Verneix.	*Lozère.*	N	Gailhard.
Alpes (B.)	Forestier.	Lesourd Durosel.	*Maine et Loire*	Pigalle Vareille.	Violas de Martigny
Alpes (H.)	Raige.	De Mauraige.	*Manche.*	Pernot.	Frémont-Merveilère
Ardèche.	Tesses.	Laurent.			
Ardennes.	Besse-Lanoaille.	Dubois.	*Marne.*	Grépinet ✻.	De Massiac.
Ariège.	Brochant.	Saurimont.	*Marne (H.)*	Sourdat.	Beaudesson.
Aube.	Delianne de Taffin.		*Mayenne.*	Dassier.	Tizon de la Hautière.
Aude.	Lebrunet de Privezac.	De l'Enferna. Chanu.	*Meurthe.*	Hennet - Duvigneux ✻.	Drouet.
Aveyron.	Nogaret.	Manuel.	*Meuse.*	Prieur Lacomble ✻	Dambly.
B. du Rhône.	Dieuzet ✻.	Dessaigne.	*Morbihan*	Bonamy.	Vallin.
Calvados.	Delanney.	Guilloteau.	*Moselle.*	Ponteuil.	Allard.
Cantal.	Godard.	Astier.	*Nièvre.*	Paillard.	Messein.
Charente.	Doré.	Berthaux.	*Nord*	De Malezieu.	Foissy.
Charente-Inf.	Demarsilly.	Chéret.	*Oise.*	Auxcouteaux.	Prieur de la Comble
Cher.	Yel.	Cornet.	*Orne.*	Bois.	Le Payen.
Corrèze.	Marchand.	Faugeyron.	*Pas-de-Calais*	Dastis ✻.	Darets.
Corse.	Yver.	N. . . .	*Puy-de-Dôme*	Lefour	Supersac.
Côte-d'Or.	Le Roy.	Darets.	*Pyrénées (B.)*	Cassan.	Lachabossière.
Côtes du Nord	Dutilleul ✻.	Mercier (Const.).	*Pyrénées (H.)*	Gigot de Bellefonds.	
Creuze.	Delzons.	Conchon.			Lamouroux.
Dordogne.	Dazard.	De Goy.	*Pyrénées-Or.*	Janmar.	Fournier.
Doubs.	Lenoir.	Polin.	*Rhin (B.)*	Allaire ✻.	Angrave.
Drôme.	Puis.	Prieur.	*Rhin (H.)*	Griois.	Soulié.
Eure.	Marel.	Mermoz.	*Rhône.*	Wable.	Hermann.
Eure-et-Loire	Brayer.	Sauvageot.	*Saône (H.)*	Rouher-Lamothe.	De Boureulle.
Finistère.	Joubert.	Gobillart.	*Saône et Loire*	Vitallis ✻.	Cornat.
Gard.	Pernot.	Caron de Carbonnel	*Sarthe.*	Hennet.	Bernier.
Gar (H.)	Beguillet.	Gennevoix.	*Seine.*	Gérard.	Gattey.
Gers.	Doré.	Bost.	*Seine-et-M.*	Dissez ✻.	Legrand.
Gironde.	Destor ✻.	Guillard.	*Seine et Oise.*	Hurtrelle ✻.	De Vouges.
Hérault.	Hesmivy d'Auribeau.	Hargenvillers.	*Seine-Inf.*	De Merval.	Durand.
			Sevres (Deux)	Bastide.	Legoméricl.
Ille et Vilaine	Aubelin.	Colin.	*Somm.*	Chamont ✻.	De Lourmel.
Indre.	Lepeintre.	Huette.	*Tarn.*	Meynadier ✻.	Thouminy Lahaulle
Indre et Loire	Paulmier.	Delachaussée.	*Tarn-et-Gar.*	Tirel de la Martinière.	
Isère.	Mallein.	Rodouan.			Ledrut.
Jura.	De Boureulle.	Blanc-Lalesie.	*Var*	Bisson.	Pestre Lamy.
Landes.	Galatoire.	De George.	*Vaucluse.*	Aubourg.	Pallez.
Loir-et-Cher.	Caquet Ferrand.	Marcandier.	*Vendée.*	Renard.	Chatelain.
Loire.	Lambert.	Haly.	*Vienne.*	De la Guimardrie.	Nau Sauvagère.
Loire (H.)	Garnier.	Roblot.	*Vienne (H.)*	Vasillières.	Diriberry.
Loire-inf.	Mollet Lagrange.	Aguesse.	*Vosges.*	Bergon ✻.	Robillot.
Loiret.	Capelle ✻.	Lallier.	*Yonne.*	Armandot ✻.	Martineau de Gurgy

COMPTABLES EXTÉRIEURS.

RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DES FINANCES.

N. B. Il n'y a pas de receveur particulier dans le chef-lieu d'arrondissement où réside le receveur général; ce dernier en remplit les fonctions.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
AIN.	*Bourg*	FAVEL ✻.	Bouvier.
	Trévoux	Lebrun Deviviers.	Egra.
	Belley	Dumolin.	Récamier.
	Nantua	Aillaud.	Mercier fils.
	Gex	Guillebot.	Nicod.
AISNE.	*Laon*	DECLERCK ✻.	Hecart.
	Château-Thierry	Le Gentil de Paroy.	Dieu.
	St.-Quentin	Piot.	Richard.
	Soissons	Declerck fils.	Cahier.
	Vervins	D'Aubignie.	Penant.
ALLIER.	*Moulins*	DE SAINT-MARTIN.	Couchon.
	Gannat	Gauthier (Adolphe).	Mirlavaud.
	La Palisse	Coussand-Dulié ✻.	Lafaige.
	Mont-Luçon	Fournier.	Huet-Delacroix.
ALPES (B).	*Digne*	BERGERON D'ANGUY.	Donadieu.
	Barcelonnette	Canton fils.	Magnaudy.
	Castellane	Tartanson fils.	Collonne.
	Forcalquier	Pontès.	Sébastiane.
	Sisteron	Planche.	Banc.
ALPES (H).	*Gap*	GASSON.	Beynet.
	Briançon	Lebas (Christophe).	Giraud.
	Embrun	Dioque fils.	Tholozon.
ARDÈCHE.	*Privas*	BROCHIER ✻.	Serres.
	L'Argentière	Despradels.	Souchère.
	Tournon	Frachon.	Fourneron.
ARDENNES	*Mezières*	AKERMANN ✻.	François.
	Réthel	Billaudel.	Capolin.
	Rocroy	De Lanty.	Baudet.
	Sédan	Massart.	Lefaucheux.
	Vouziers	De Boulogne.	Degombert.
ARIÈGE.	*Foix*	DELMON.	Bonnaud-Mongaugé.
	Pamiers	Thomas.	Alliens.
	St.-Girons	Lafitte.	Bourges.
AUBE.	*Troyes*	MARCOTTE ✻.	Hollandre-Jeanson. — 1re *div.*
			De Heurles. — 2e *division.*
	Arcis-sur-Aube	Julliot.	Guichard fils.
	Bar-sur-Aube	Tassin-Victor.	Legrand.
	Bar-sur-Seine	Bultel.	Petiton.
	Nogent-sur-Seine	Robert.	Tocquiny.
AUDE.	*Carcassonne*	LACAN ✻.	Chartrand.
	Narbonne	Clauzel fils.	Caumette.
	Castelnaudary	Bosc (Léon).	Perpère.
	Limoux	Possac-Génas.	Sermet.
AVEYRON.	*Rodez*	DELAVAULT.	De Bussy.
	Espalion	Guillemon.	Reynes.
	Milhau	Masse.	De Gaujal.
	Ste-Afrique	Armand fils.	Crebassa.
	Villefranche	Dissez.	Murat.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
BOUCHES DU RHÔNE.	*Marseille*	FIRINO (O ✻).	Azam. — 1er *arrond.* Beaudeuf. — 2e *arrond.* Fesquet. — 3e *arrond.* Ducremal. — 4e *arrond.*
	Aix	Sallier fils.	Bas. — 1er *arrond.* Double. — 2e *arrond.*
	Arles	Boncfoux.	De Sulauze. — 1re *divis.* Amé. — 2e *divis.*
CALVADOS	*Caen*	ROGER DE RIGNY ✻.	Danne fils. — 1er *arrond.* Bertaud. — 2e *arrond.*
	Bayeux	Varin.	Lachèze.
	Pont-l'Evêque. . .	Gillotin.	Desroques.
	Lisieux	Begouen fils.	Mouroult.
	Falaise	De Taigny.	De Coulibeuf.
	Vire	Berrurier.	Collin.
CANTAL.	*Aurillac*	COUDERC DE SAINT-CHAMANT.	Lavialle
	St.-Flour	Bleton.	Ameilhau-Charmensac.
	Mauriac	Galvaing.	Chauveau.
	Murat	De Brives.	Estieu.
CHARENT.	*Angoulême*	REMY DE CAMPEAU ✻.	De Rivoyra.
	Barbezieux.	Desprez fils.	Rouanet.
	Cognac.	Patard.	Coulon.
	Confolens	De la Croix.	De Morras.
	Ruffec	Saunhac.	Faye.
CHAR. INF.	*La Rochelle* . . .	TITON (neveu).	Latouche. — *Divis. Ouest.* Bruna fils. — *Divis. Est.*
	Jonsac.	Dupuy Saint-Simon.	Sarrat.
	Marennes	Mazaurie.	Beaucorps.
	Rochefort	Dubost.	Emond.
	Saintes	De Cazes.	De Valles.
	St.-Jean-d'Angely .	Levallois fils.	Brillouin.
CHER.	*Bourges*	DESBASSYNS - DE - MONTBRUN.	De Goy.
	Sancerre	Archambault.	Avette.
	St.-Amand.	Cornut de Coincy.	Gerin.
CORRÈZE.	*Tulle*	LEMAITRE.	Melon.
	Brives	Blanchard fils.	Lapouterie.
	Ussel.	Pontier.	Damarsid.
CORSE.	*Ajaccio*	DURIEU.	Delacroix.
	Bastia	Multedo.	Marchi.
	Calvi	Castelli.	Gesta.
	Corte	Autric.	Tadeschi.
	Sartène	D'Ervillé.	Pietri.
CÔTE-D'OR	*Dijon*	ACHARD ✻.	Royer-Duverger. — *Divis. Sud.* Crotti. — *Divis. Nord.*
	Beaune	Masson.	Lourdau.
	Châtillon	Cornuau (Albin) ✻.	Ligerot-Delachapelle.
	Semur	Tridon.	Beaumont-Molé.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
CÔTES DU NORD.	*St.-Brieuc*	LATIMIER – DUCLÉ – SIEUX fils.	Gicquel.
	Lannion	Vienot.	Leroux.
	Dinan	Querangal–Ternaux.	Léon.
	Loudéac	Blondin.	Levavasseur.
	Guingamp	Caumont.	Floyd.
CREUSE.	*Guéret*	DE VARAMBON fils.	Martinet.
	Aubusson	D'Arcy.	Decourteix.
	Bourganeuf	Tixier.	Butaud.
	Boussac	Darcis.	Peyrot.
DORDOGNE	*Périgueux*	MARCOTTE-GENLIS.	Prad.
	Sarlat	Labadie.	Lavignerie.
	Bergerac	Curial.	Fonbrune–Poussou.
	Nontron	Lidonnes.	Bussac.
	Ribérac	Yver.	Léonardon.
DOUBS.	*Besançon*	DUPLAN ✻.	Baudel. — 1er *arrond.* Hennet. — 2e *arrond.*
	Beaume	Grenier.	Demesmay.
	Pontarlier	Jouffroy.	Bourgeois.
	Montbéliard	De la Chevardière.	Goguel.
DRÔME.	*Valence*	TEISSÈRE.	Balmès.
	Die	Verdet.	Tardieu de St.-Aubanet.
	Montélimart.	Fluchaire.	Freychet.
	Nyons	Monteux.	Brachet.
EURE.	*Evreux*	GAMOT.	Fouché fils.
	Pontaudemer	Pluchart.	Regnard.
	Louviers	Bachelier.	Randon de St.–Martin.
	Les Andelys	Magot-Poriquet.	Millon.
	Bernay	Asselin.	Guillé.
EURE ET LOIR.	*Chartres*	SAILLARD ✻.	Picot de Limoëlan.
	Nogent–le–Rotrou.	De St.–Vigor.	Chancerel fils.
	Châteaudun	Dutour.	Barré.
	Dreux	De St.-Amand.	Brossays.
FINISTÈRE	*Brest*	DOSNE.	Sausset. — 1er *arrond.* Hersent. — 2e *arrond.*
	Morlaix	Lhuilier.	De la Monneraye.
	Châteaulin	Bertheley.	Lallour.
	Quimperlé	Lazare.	Bosc.
	Quimper	Moreau.	Madec.
GARD.	*Nimes*	BRICOGNE jeune ✻.	Pervencher. — 1er *arrond.* Cazelles. — 2e *arrond.*
	Alais	Donnadieu.	Isnard.
	Uzès	Soullier.	Poulain.
	Le Vigan	Salvador fils.	Portalès.
GARONNE (H.)	*Toulouse*	DE BRAY (O ✻).	Vivès. — 1er *arrond.* Grandjean. — 2e *arrond.* Pozac aîné. — 3e *arrond.*
	Villefranche	Nicolas.	Delpech.
	Muret	Sévène fils.	Saurimont.
	St.-Gaudens	Catherinot.	Decomps.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
GERS.	*Auch*	D'Escat.	Desède.
	Condom	Drouillard.	De la Gonde.
	Lectoure	Mancel.	Agasson.
	Lombez	De Moly.	Daubons.
	Mirande	Bonnecaze.	Burgan.
GIRONDE.	*Bordeaux*	Carayon-Latour ✻.	Duphot. — 1er *arrond.*
			Gautherin. — 2e *arrond.*
			D'Orliac. — 3e *arrond*
			Héliès fils. — 4e *arrond.*
			Durfan. — 5e *arrond.*
	Bazas	De Laborderie.	De Laujon.
	Blaye	Redeuilh.	Genty-Dupoux.
	Lesparre	Augé.	Durand.
	Libourne	Cabarrus.	St.-Genis.
	La Réole	Doucet.	Fringues.
HÉRAULT.	*Montpellier*	Despous fils ✻.	Littardi. — 1er *arrond.*
			Viala. — 2e *arrond.*
			Pommier. — 3e *arrond.*
	St.-Pons	Pradal.	Lacazin de Nizas.
	Béziers	Viennet fils.	Glouteau. — 1er *arrond.*
			Galtier. — 2e *arrond.*
	Lodève	Lugague-Jourdan fils.	Pastourel.
ILLE ET VILAINE.	*Rennes*	De-la-Tour-Randon ✻.	Gaillard de Kerbertin. — 1er *arr.*
			Baudais. — 2e *arrond.*
	St-Malo	Beslay.	Desmaison.
	Fougères	Barraut.	Leharidel.
	Vitré	Dublar.	De la Sandraye.
	Redon	Jansions fils.	Janvier.
	Montfort	Guynot-Boissière.	Bernier.
INDRE.	*Châteauroux*	Delaleuf ✻.	Martinet.
	Issoudun	Fillioux-Lacombe.	De Montureux.
	La Châtre	Robin-Duvernet.	Aulard fils
	Le Blanc	De Lasalle	De la Garde.
INDRE ET LOIRE.	*Tours*	André fils aîné.	Marchesné. — 1er *arrond.*
			Navarre. — 2e *arrond.*
	Chinon	Raguin.	Blanchard.
	Loches	Mornand.	Delannoy.
ISÈRE.	*Grenoble*	Girond.	Berlioz. — 1er *arrond.*
			De Chichillianne. — 2e *arrond.*
	La Tour-du-Pin	Marcel.	David fils.
	St.-Marcellin	Pillieron.	Touffait de la Besneray.
	Vienne	Matharel.	Bonhomme fils.
JURA.	*Lons-le-Saulnier*	Damemme.	Guichard.
	St.-Claude	Commoy fils.	Comoy (J.-B.)
	Dôle	Lafosse ✻.	Leclerc.
	Poligny	Gagneur.	Gros.
LANDES.	*Mont-de-Marsan*	Basterrèche.	Dayries.
	St.-Séver	Lafaurie.	Hontang.
	Dax	Alem.	Regnac.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
LOIR ET CHER.	*Blois*	SAINT-MARTIN ✻.	Laurent (Alphonse).
	Vendôme.	Margane.	D'Houdouart.
	Romorantin	Belin de la Jousselinière.	De Sarrenton.
LOIRE.	*Montbrison*	DE SOULTRAIT.	Darlempde.
	St.-Etienne	Lavirotte ✻.	Sauvade.
	Roanne	Cte de Dreuille.	Proncherie.
LOIRE (H).	*Le Puy*	DE PARRON ✻.	Duranson.
	Brioude	Grenier fils.	Pouzol.
	Yssingeaux.	Monsalard.	Champanhac.
LOIRE-INF.	*Nantes*	AMÉ DE S.-DIDIER ✻.	Lajariette. — 1er *arrond.*
			Hovyn. — 2e *arrond.*
			Goupilleau. — 3e *arrond.*
	Ancenis	Daras ✻.	Harel.
	Châteaubriant.	Mayet.	Dupin.
	Paimbœuf	Normand.	Le Grand.
	Savenay	Lebreton.	Delphaut.
LOIRET.	*Orléans*	DE LAMARRE (A.) ✻.	Chaumont. — 1er *arrond.*
			Aubineau. — 2e *arrond.*
			Geffrier. — 3e *arrond.*
	Pithiviers	Luizi-Beauvillard.	Froc.
	Montargis	Hardoin.	Vanlinden.
	Gien	De Noury.	Cotty.
LOT.	*Cahors*	LAW DE LAURISTON ✻	Mercié fils.
	Gourdon	Dussot de Pondaillon.	Combes.
	Figeac	Besse.	Certes.
LOT ET GARONNE.	*Agen*	PERNOT DE FONTENOY ✻.	Laubarède.
	Marmande	Bachelier d'Agés.	Liaubon.
	Nérac	Tanquerel des Abattans	Tournié.
	Villeneuve d'Agen.	Dubruel.	Lamalatie.
LOZÈRE.	*Mende*	QUENTIN.	Vachin.
	Florac	Duponchel.	Chavanon.
	Marvejols	Gayard.	Tichit.
MAINE ET LOIRE.	*Angers*	MIEULLE ✻.	Belcourt. — 1er *arrond.*
			Gillard. — 2e *arrond.*
	Ségré	Orgevin.	Lefebvre.
	Baugé.	Drouillard du Karbeck.	Gelusseau.
	Saumur	Voisin.	Thoreau-Lamartinière.
	Beaupréau	Perrin.	Nau.
MANCHE.	*St.-Lô*	BOURBOULON DE ST.-EDME ✻.	Vialatte.
	Valognes	Bunel fils.	Yver.
	Mortain	Lecrosnier.	Demarseul.
	Avranches	Boudent.	Boysson.
	Coutances	Durand de Lançon.	Chardot.
	Cherbourg	Sybertz.	Barrois.
MARNE.	*Châlons*	DOULCET.	Chenet.
	Epernay	Defongy.	Martin.
	Reims	Clouet ✻.	Berton. — 1re *divis.*
			De Belly. — 2e *divis.*
	Ste-Menehould	Marchand.	De Lacroix.
	Vitry-sur-Marne.	Bourlon.	Fourrier de Bacourt.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
MARNE (H)	*Chaumont*	BOUCHEPORN ✻.	Montredon.
	Langres	Couvreux.	Drevon.
	Wassy	Rolland.	Parison.
MAYENNE.	*Laval*	GUILHEM.	Pourpe.
	Château-Gontier	Bouchet.	Lepecq.
	Mayenne	Taupin.	Lepescheux.
MEURTHE.	*Nancy*	LEFEBVRE ✻.	Lombard. — 1ᵉʳ *divis.*
			Mehl. — 2ᵉ *divis.*
	Château-Salins	Blahay.	Rhoden.
	Lunéville	Mallarmé.	Bresson.
	Sarrebourg	Thirion.	Toublant.
	Toul	De Balthazar.	Chevreux.
MEUSE.	*Bar-le-Duc*	BUFFAUT ✻.	Gœury.
	Commercy	Valentin de la Pelouze.	Noël.
	Montmédy	Roussel fils.	Célice.
	Verdun	Lefebvre.	Laroche.
MORBIHAN	*Vannes*	AVROUIN-FOULON.	Muiron.
	Pontivy	Robinot.	Tilman-Delisle.
	Ploermel	Delambre.	Dumay.
	Lorient	Roussy.	Etienne.
MOSELLE.	*Metz*	LUCY.	Lamy. — 1ᵉʳ *arrond.*
			Chaubry. — 2ᵉ *arrond.*
	Briey	Lesne.	Pierron.
	Sarguemines	Ratel.	Keringer.
	Thionville	Tenaille.	Villaume.
NIÈVRE.	*Nevers*	LATINGY.	De Vouges.
	Château-Chinon	Duchâteau.	Ragon.
	Clamecy	Sanglé-Ferrière.	Turgot.
	Cosne	De la Bigne.	Girault.
NORD.	*Lille*	BAUDON ✻.	Dujardin. — 1ᵉʳ *arr.*
			Dibos. — 2ᵉ *arr.*
			De la Bouglie. — 3ᵉ *arr.*
	Avesnes	Pernot.	Houzé.
	Dunkerque	Kesner ✻.	Cosseron. — 1ᵉʳ *arr.*
			Pétérinck. — 2ᵉ *arr.*
	Cambray	Pilvois.	De Saint-Aubin. — 1ᵉʳ *arr.*
			De Pancy. — 2ᵉ *arr.*
	Douai	Desmoutiers.	Cavrois. — 1ᵉʳ *arr.*
			Degouve-Denuncques. — 2ᵉ *ar.*
	Hazebrouck	Reynart.	Smagghe.
	Valenciennes	Jauge.	Marissal. — 1ᵉʳ *arr.*
			Pigalle. — 2ᵉ *arr*
OISE.	*Beauvais*	GIBERT (Achille) ✻.	Lefebure.
	Clermont	Joly.	Recullé.
	Compiegne	Lecomte fils.	Leborgne.
	Senlis	Duval.	Paulet.
ORNE.	*Alençon*	DECRÈS.	Romet.
	Domfront	Roulleaux.	Fagard.
	Argentan	Larroc.	Duhomme.
	Mortagne	De Nogerée.	Desrez.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
PAS-DE-CALAIS	*Arras*	CALLUAUD ✻.	Lemarié. — *Nord.*
			Bacqueville. — *Sud.*
	Boulogne	Ternaux.	Colliot-Griset.
	St.-Omer	Garapin.	De Folard.
	Béthune	Mahou.	De Bailliencourt.
	St-Pol	Corne.	Héroguelle.
	Montreuil	Chevau.	Chomel.
PUY DE DÔME	*Clermont*	GILBERT DE RIBEROLLES fils.	D'Avon. — 1er *arrond.*
			Ducrey. — 2e *arrond.*
	Ambert	Hubert.	Celeyron.
	Issoire	Prieur.	Bonnoure.
	Riom	Lecamus.	Jouet.
	Thiers	Méade.	Amouroux.
PYRÉN. (B)	*Pau*	SÉJOURNÉ.	Estaria.
	Bayonne	Tonnelier ✻.	Junca.
	Mauléon	D'Arthez.	Behety.
	Oléron	Cap-de-Pont fils.	Duncasteig.
	Orthez	De Batsalle.	Lalanne.
PYRÉN. (H)	*Tarbes*	GERMAIN fils.	Barbé.
	Argèles	Priellé.	Sassère.
	Bagnères	Ansbert-Roujoux.	Ribes.
PYRÉNÉES ORIENTes.	*Perpignan*	CAPTIER.	Rougé fils.
	Prades	Legret-Dormoy.	Jacomet.
	Céret	Jacobi-Duvallon.	Puy-Delmas.
RHIN (Bs).	*Strasbourg*	DE VALORY (O ✻).	Sommervogel. — 1er *arrond.*
			Poncet fils. — 2e *arrond.*
			Gerard. — 3e *arrond.*
	Schélestat	Graeff.	Delannoy.
	Saverne	Ivelin de Béville fils.	Favre.
	Wissembourg	Canésie.	Desfandais.
RHIN (Ht).	*Colmar*	BERNIER ✻.	Fuchs.
	Béfort	Suglio.	Marcoz.
	Alkirch	Joly.	Rossigneux.
RHÔNE.	*Lyon*	DELAHANTE (O ✻).	Jame fils. — 1er *arrond.*
			Lafabrègue — 2e *arrond.*
			Jacquiert. — 3e *arrond.*
			Mazerat. — 4e *arrond.*
			Gaillard. — 5e *arrond.*
	Villefranche	Defaure.	Milannois.
SAÔNE (H).	*Vesoul*	BRUNEAU ✻.	Boudot.
	Gray	Rousset.	Bollouhey.
	Lure	Grangier.	Baumann.
SAÔNE ET LOIRE.	*Mâcon*	FONTENILLIAT.	Millié.
	Châlons	Bon Leclerc d'Ostein (C ✻).	Damotte.
	Charolles	De Digoine.	Berthucat.
	Louhans	Carbon.	Bisson.
	Autun	Seitivaux.	Lacroix.
SARTHE.	*Le Mans*	GOUPIL.	Fallery.
	Mamers	De Bonnaire.	Le Ligny.
	St.-Calais	Vaquier.	Pinguet.
	La Flèche	Dumas-St. Fulcran.	Lemeunier.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
SEINE.	(*Pour les Receveurs particuliers, Percepteurs de* Paris *et de la Banlieue, voyez* la page 827.)		
SEINE-ET-MARNE.	*Melun*	DROUYN.	Bonneau.
	Coulommiers	Grandjean.	Laurence.
	Meaux	Petit.	Lucy.
	Fontainebleau	Lechat.	Delamarre.
	Provins	Dibos fils.	Clement.
SEINE-ET-OISE.	*Versailles*	DE SAULTY (O ✻).	Ballan.
	Corbeil	Aclocque.	Legrand.
	Etampes	Morel.	Pillas.
	Mantes	Ponsard.	Durand.
	Pontoise	Deleval.	Acard.
	Rambouillet	Le Marois.	Dubuisson.
SEINE-INF.	*Rouen*	REISET (O ✻).	Dumonchel. — 1er *arrond.*
			De Ferrari. — 2e *arr.*
			Deville. — 3e *arrond.*
			Pouché. — 4e *arrond.*
	Le Havre	Meneust.	Pasquier.
	Dieppe	Roy.	De Bongars.
	Neufchâtel	Soubeyrand.	Desjonquières.
	Yvetot	Loche.	Galli.
DEUX-SÈVRES (2)	*Niort*	PERCHERON. ✻.	Barré.
	Bressuire	Maurice.	Gaugeard.
	Parthenay	Boisnier.	Servant.
	Melle	Lara-Minot.	Bernardin.
SOMME.	*Amiens*	LE MERCIER DE NERVILLE.	De La Morlière. — 1er *arr.*
			Dieulouard. — 2e *arrond.*
			Lefebvre. — 3e *arrond.*
			Oudan. — 4e *arrond.*
	Abbeville	Leveau.	Amidien-Duclos — 1er *arr.*
			Ponticourt. — 2e *arrond.*
	Doullens	Mourgue.	Desombre.
	Peronne	Lemercier.	Pollet.
	Montdidier	Moussette.	Guillemau.
TARN.	*Albi*	DE CARBONEL ✻.	Béziat fils aîné.
	Castres	Bataillhou.	Sol.
	Gaillac	Baron.	Durand.
	Lavaur	Boissard.	Guiraud fils.
TARNE ET GARONNE.	*Montauban*	SCITIVAUX ✻.	Jeanty S.-Geniès. — 1er *arr.*
			Londios-Boisclair. — 2e *arr.*
	Castel-Sarrasin	Verdellan-Desfournel	Doumerc.
	Moissac	Portal.	Gerbaud.
VAR.	*Toulon*	LITTARDI ✻.	Pellicot. — *Divis. Ouest.*
			De Vaux. — *Divis. Est.*
	Grasse	Isnard.	Branche de Merloz.
	Draguignan	Courtès.	Colle.
	Brignoles	Bertrand de Novion.	Ebrard.
VAUCLUSE.	*Avignon*	DE GROLÉE - VIRVILLE ✻.	Valayer.
	Apt	Gaufredy.	Avon de Ste-Colombe.
	Orange	Du Locle.	Dugat-Establier.
	Carpentras	Guizot (Ernest).	Rosty.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
VENDÉE.	*Bourbon-Vendée.* .	ALBIN REGNIER.	Boutet.
	Sables-d'Olonne . .	Gaudin.	Germain.
	Fontenay.	Guillon.	Laval.
VIENNE	*Poitiers*	CHAZAUD fils.	Doré.
	Loudun.	Boysson.	Cador.
	Châtellerault. . . .	Laurence.	Choplet.
	Montmorillon . . .	De Cavaignac.	Babert-Jullet.
	Civray	Miqne.	Bourdier.
VIENNE (H.)	*Limoges*	DOYEN.	Novières. — *Divis. Nord.*
			De Corvoisier. — *Divis. Sud.*
	Bellac	Bertrand Le Rasle.	Arbellot.
	Rochechouart . . .	Lemercher de Longpré.	Crouzy.
	St.-Yrieix	Faustin-Gonneau.	Medard.
VOSGES.	*Epinal*	DOUBLAT fils.	Keringer.
	Mirecourt	Mehu.	Chapuy.
	Neufchâteau	Sonis.	Lanel.
	Remiremont	Puton.	Valentin.
	St.-Dié	Fachot fils.	Galmiche.
YONNE.	*Auxerre*	TURQUIN.	Noirot.
	Avallon	Compagnot fils.	Peloux.
	Sens	Girardin.	Hardy.
	Joigny	D'Houdetot (A.-J.).	Grillet.
	Tonnerre.	Bricogne.	Lemaistre.

PAYEURS EXTÉRIEURS DU TRÉSOR ROYAL,

Chargés d'acquitter les dépenses publiques dans les Départemens et les Ports.

Ces Payeurs sont nommés par le le Roi sur la présentation du Ministre Secrétaire d'État des Finances.

Le Ministre règle le nombre et la résidence de leurs Préposés.

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
		PREMIÈRE CLASSE.		
Finistère. . . .	Brest	Gojard ✻.	»	»
Nord.	Lille.	Bouhébent.	»	»
Var.	Toulon.	Dupont ✻.	»	»
Char.-Inférr.	La Rochelle. . . .	Thomasson. ✻. . . .	Ile de Ré.	Lavialle.
			Ile d'Oléron.	Maurisset.
Gironde. . . .	Bordeaux.	Molier ✻.	»	»
Meurthe. . . .	Nancy.	Génin ✻.	»	»
Moselle. . . .	Metz.	Appert ✻.	»	»
Pas-de-Cal.	Arras.	Al. Roguin.	»	»
Rhin (Bas). .	Strasbourg. . . .	Goudchaux.	»	»
B.-du-Rhôn .	Marseille.	Lefebvre ✻.	»	»
Ille-et-Vil.	Rennes.	Dubois-Dessanzais. .	»	»

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
Manche.	Saint-Lô.	Le Guay.	»	»
Morbihan.	Vannes.	Coquebert ✻.	Belle-Ile-en-Mer.	Lamy.
Rhône.	Lyon.	De Saint-Didier.	»	»
Seine-et-O.	Versailles.	Dutramblay ✻.	»	»
Seine-Infér.	Rouen.	De Joly.	»	»
		DEUXIÈME CLASSE.		
Ardennes.	Mézières.	Dubouché.	Givet.	Collardeau.
Côte-d'Or.	Dijon.	Jacquin.	»	»
Garonne (H.)	Toulouse.	Balazuc. ✻.	»	»
Hérault.	Montpellier.	Pellier.	»	»
Isère.	Grenoble.	Mallet.	»	»
Meuse.	Bar-le-Duc.	Garnier ✻.	»	»
Seine-et-M.	Melun.	Laurette.	»	»
Aisne.	Laon.	De Vaupré.	La Fère.	Walois.
Calvados.	Caen.	Housset.	»	»
Doubs.	Besançon.	Dauchy ✻.	»	»
Loire-Infér.	Nantes.	Coquebert.	»	»
Maine-et-L.	Angers.	Le Conte ✻.	»	»
Nièvre.	Nevers.	Duliège.	»	»
Oise.	Beauvais.	Paulmier.	»	»
Pyrénées (B.)	Pau.	André fils.	»	»
Rhin. (Haut.)	Colmar.	Marcon.	»	»
Somme.	Amiens.	Falcon.	»	»
		TROISIÈME CLASSE.		
Cher.	Bourges.	Delpy.	»	»
Côtes-du-N.	Saint-Brieuc.	Belêtre-Viel.	»	»
Indre-et-Lo.	Tours.	Loquessye ✻.	»	»
Loiret.	Orléans.	Beraudon ✻.	»	»
Marne.	Châlons.	Godard ✻.	»	»
Pyrénées-O.	Perpignan.	Aigoin.	»	»
Saône-et-L.	Mâcon.	Dubard fils.	»	»
Yonne.	Auxerre.	Lebart.	»	»
Aube.	Troyes.	Truelle.	»	»
Aude.	Carcassonne.	Andrieu.	»	»
Charente.	Angoulême.	Liédot.	»	»
Corse.	Ajaccio.	Pozzo di Borgo.	»	»
Dordogne.	Périgueux.	Foache (O ✻).	»	»
Eure.	Evreux.	Duverger.	»	»
Eure-et-L.	Chartres.	Blin.	»	»
Gard.	Nîmes.	De Bray.	»	»
Jura.	Lons-le-Sauln.	Wey (Julien).	»	»
Lot-et-Garo.	Agen.	Labretonnière.	»	»
Orne.	Alençon.	Lebel.	»	»
Puy-de-Dô.	Clermont.	Wuillaume père ✻.	»	»
Saône. (H.)	Vesoul.	Maire.	»	»
Sarthe.	Le Mans.	Pontier.	»	»
Vienne.	Poitiers.	Vandresanne.	»	»
Vienne. (H.)	Limoges.	Cœdès jeune.	»	»
Vosges.	Epinal.	Mallarmé ✻.	»	»

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
		QUATRIÈME CLASSE.		
Ain	Bourg	Armand	»	»
Allier	Moulins	Gombault de Sereville	»	»
Alpes (*H.*)	Gap	Eyrier	»	»
Aveyron	Rodez	Vialla	»	»
Drôme	Valence	Bouret	»	»
Gers	Auch	Persil-Berrens	»	»
Loir-et-Cher	Blois	Villers ✻	»	»
Marne (*H.*)	Chaumont	Favyer fils	»	»
Sevres (*D.*)	Niort	Delaunay	»	»
Tarn	Alby	Bosquet	»	»
Tarn-et-G.	Montauban	Ouvré fils	»	»
Vaucluse	Avignon	Guibert	»	»
Vendée	Bourb.-Vendée	Blachette fils	»	»
Alpes (*B.*)	Digne	Dresch fils	»	»
Ardeche	Privas	Jouve fils	»	»
Ariége	Foix	Cœdès aîné	»	»
Cantal	Aurillac	Chauchard fils	»	»
Correze	Tulle	Sage fils	»	»
Creuse	Guéret	Thonnelier	»	»
Indre	Châteauroux	Cochelet ✻	»	»
Landes	Mont-de-Marsan	Cadilhon	»	»
Loire	Montbrison	Ruelle	»	»
Loire (*H.*)	Le Puy	Hasslawer	»	»
Lot	Cahors	Dussol	»	»
Lozère	Mende	Bouyon	»	»
Mayenne	Laval	Person fils	»	»
Pyrénées (*H.*)	Tarbes	Boilleau	»	»

ADMINISTRATION

DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES,

Rue de Castiglione, n. 1.

M. CALMON (O ✻), Cons.-d'Etat, *Directeur-général*, rue d'Artois, n. 11.

M. *Bordes* (O ✻), rue Caumartin, n. 22,
M. *Jacquinot* ✻, rue de l'Université, n. 62,
M. *Piet* ✻, rue Bleue, n. 19,
M. *Gaudin* (O ✻), rue Montmartre, n. 128,
} *Sous-Directeurs de l'Administration, Membres du Conseil.*

Le Conseil d'administration tient ses séances le mardi et le vendredi de chaque semaine
Le bureau du visa des oppositions est ouvert aux officiers ministériels seulement tous les jours, de 2 à 4 heures.

Bureau particulier du Directeur-général.

M. Manche de Broval ✻, *Chef*.

Les circulaires et les instructions générales, les pourvois en cassation et au Conseil d'Etat, la suite à donner aux délibérations du Conseil d'Administration, les affaires réservées par le Directeur général.

M. Guillou, *Sous-Chef*.

Préparation du travail concernant la nomination aux emplois et la correspondance y relative.

Divisions pour la correspondance des Sous-Directeurs avec les chefs de service dans les Départemens.

Première Sous-Direction.

M. Jacquinot ✻, *Sous-Directeur*.

M. Consolin ✻, *Chef de 1re classe*.
M. Du Perron ✻, *Chef de 2e classe*.

La surveillance et la suite du travail des employés de tous grades; les rapports sur les révocations et admissions à la retraite, sur les congés, les secours, etc. Fixation des débets de régie, application de la responsabilité encourue par les comptables et les employés supérieurs; la formation par trimestre des listes des employés qui ont acquis des droits à l'avancement.

Deuxième Sous-Direction.

M. Piet ✻, *Sous-Directeur*.

M. Mercier ✻, *Chef de 1re classe*.
M. Janin ✻, *Chef de 2e classe*.
M. Mellié ✻, *Chef de 2e classe*.

Droits d'enregistrement sur les actes publics et sous senigs-privés. Contraventions aux ois sur l'enregistrement et sur le notariat, au Code du commerce, etc.

Troisième Sous-Direction.

M. Gaudin (O ✻), *Sous-Directeur.*

M. Gay ✻, *Chef de 1re classe.*
M. Le Lievre, *Chef de 2e classe.*

Enregistrement, actes administratifs, actes judiciaires, greffes et hypothèques, mutations par décès.

Le timbre et les amendes y relatives; la surveillance de l'atelier général du timbre.

Surveillance de l'atelier général du Timbre.

M. Frémont, *Chef de l'atelier général.*

Quatrième Sous-Direction.

M. Bordes (O ✻), *Sous-Directeur.*

M. Grand ✻, *Chef de 1re classe.*
M. Garnier-Deschesnes, *Chef de 2e classe.*
M. Marteau, *Chef de 2e classe.*

L'exécution des lois des 5 décembre 1814 et 27 avril 1825, relatives aux propriétaires dépossédés; les domaines et le mobilier de l'Etat, les biens séquestrés, etc.

Les opérations relatives à l'exécution des lois sur les domaines engagés et échangés et sur les décomptes d'acquéreurs de domaines nationaux; les îles et îlots, les lais et relais de mer.

Conseil pour le Contentieux. { M. Gairal ✻, M. Charrié, } *Avocats.*

M. Teste-Lebeau, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*
M. Chodron ✻, *Notaire.*
M. Denormandie, *Avoué au Tribunal de première Instance.*
M. Lelong, *Architecte.* rue de Lancri, n° 10.
M. Lagrenée, *Agent de change.*

DIRECTEURS, INSPECTEURS ET VÉRIFICATEURS

DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES DÉPARTEMENS.

Nota. Les Vérificateurs n'ont pas de résidence fixe.

AIN.

Direct. Belloc . . . . . *Bourg.*
Insp. Buget. . . . . *Bourg.*
Capmartin. . . . . *Belley.*
Vérif. Dubuisson, Masson.

AISNE.

Direct. Roy. . . . . *Laon.*
Insp. Brunet . . . . . *Laon.*
De Bermont . . . . *Soissons.*
Vérif. Hénocque, Pinard, Delaville, Crotey de Bonval, Baudouin.

ALLIER.

Direct. Giat-la-Garenne . . *Moulins.*
Insp. Boucaumont. . . . *Moulins.*
Rougeot. . . . . *Montluçon.*
Vérif. Lavigne, Cuffault-Vaubon.

ALPES (BASSES).

Direct. Perrin . . . . . *Digne.*
Insp. Bas. . . . . *Digne.*
Provansal. . . . . *Sisteron.*
Vérif. Soustre, Reynard.

ALPES (HAUTES).

Direct. Bucelle (O ✻). . . *Gap.*
Insp. Quinque. . . . . *Gap.*
Vérif. Couttolenc, Berthelot.

ARDÈCHE.

Direct. Calvainhac. . . . . *Privas.*
Insp. Lanoy. . . . . *Privas.*
Vérif. Lacaze, Richard, Guillemot.

ARDENNES.

Direct. Moisson. . . . . *Mézières.*
Insp. Lemarié. . . . . *Mézières.*
Bonnet. . . . . *Rethel.*
Vérif. Faucheux, Roy.

ARIÈGE.

Direct. Delacourtie. . . . . *Foix.*
Insp. Cellerier. . . . . *Foix.*
Vérif. Adema, Ferrier.

AUBE.

Direct. André de Breuil. . . *Troyes.*
Insp. Galabert d'Haumon. *Nogent s.Sei.*
Toustain. . . . . *Nogent s.Sei.*
Vérif. Ratat, Foller, Lambert.

AUDE.

Direct. Moynier. . . . . *Carcassonne*
Insp. Sanceren. . . . . *Carcassonne*
Vérif. Adamoli, Carrière, Delcamp.

AVEYRON.

Direct. Vte de Brettes ✻. . *Rodez.*
Insp. Clappier. . . . . *Rodez.*
Cavaignac. . . . . *Villefranche.*
Vérif. Tailhardat, Martignon, Gravier.

BOUCHES-DU RHÔNE.

Direct. Farjon ✻. . . . . *Marseille.*
Insp. Chanard-Lachaume *Marseille.*
Mazillé-d'Orville. . *Marseille.*
Vérif. Blanchard, Gresy, Onic.

CALVADOS.

Direct. Ceillier ✻. . . . . *Caen.*
Insp. Folloppe. . . . . *Caen.*
Mangon-Delalande. *Bayeux.*
Vérif. Couëspel, Hue, Dachès, Méaudre-Lapouyade.

CANTAL.

Direct. Bayle. . . . . *Aurillac*
Insp. De Bellot. . . . . *St.-Flour.*
Vérif. Moynier, Dupont-Ligonès, Verny.

CHARENTE.

Direct. Geynet ✻. . . . . *Angoulême.*
Insp. Bardèche. . . . . *Angoulême.*
Calmon. . . . . *Barbezieux.*
Vérif. Linyer, Jeantin, Geynet fils.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Direct. Hocbocq ✻ . . . . *La Rochelle.*
Insp. Apchié. . . . . *La Rochelle.*
Darroman. . . . . *La Rochelle.*
Vérif. Capdeville, Labroue, Delaporte, Chevallier-Depuibureau.

CHER.

Direct. Royanez ✻. . . . . *Bourges.*
Insp. Vallière. . . . . *Bourges.*
Vérif. De Brettes, Cardonne, Cherreau.

CORRÈZE.

Direct. Barbazan. . . . . *Tulle.*
Insp. Bouygues. . . . . *Brives.*
Vérif. Bourjade, Bordes, Geoffroy.

CORSE.

Direct. Gransault. . . . . *Ajaccio.*
Insp. Bonavita. . . . . *Ajaccio.*
Vérif. Lucchetti, Pompei, Casabianca.

CÔTE-D'OR.

Direct. Bressier ✻. . . . . *Dijon.*
Insp. Moreau. . . . . *Dijon.*
De Watrigant . . . *Beaune.*
Vérif. Marthenot, Humbert, Adam, Lucotte, Clerget.

CÔTES-DU-NORD.

Direct. Deszille (Espagniou). *St.-Brieuc.*
Insp. Faisant. . . . . *St.-Brieuc.*
Charruau. . . . . *Guingamp.*
Vérif. Varin, Naudet, Le Boutellier.

CREUSE.

Direct. Vuy. . . . . *Guéret.*
Insp. Piette. . . . . *Aubusson.*
Vérif. Rouillé, Defougères, Vosniey.

DORDOGNE.

Direct. Roland. . . . . *Périgueux.*
Insp. Raveau. . . . . *Périgueux.*
Couchouneau du Cerny *Bergerac.*
Vérif. Fauvel, Maury, Domingon.

DOUBS.

Direct. Letoublon. . . . . *Besançon.*
Insp. Grand. . . . . *Besançon.*
Carrey. . . . . *Beaume.*
Vérif. Pothé, Clerc, Barbier.

DRÔME.

Direct. Sapey. . . . . *Valence.*
Insp. Gagnière. . . . . *Valence.*
Marcland. . . . . *Montelimar.*
Vérif. Faguet, Moutier.

EURE.

Direct. Genet. . . . . *Evreux.*
Insp. Paillard. . . . . *Evreux.*
Baudot . . . . . *Pontaudem.*
Vérif. Nyon, Arnault, Geoffroy, Bachellery, Masson-Longpré

EURE-ET-LOIR.

Direct. Paporet d'Avelon. . *Chartres.*
Insp. Duplessis. . . . . *Chartres.*
Sérieux. . . . . *Dreux.*
Vérif. Cadiou, Eparvier, Lavoine.

FINISTÈRE.

Direct. Avril. . . . . *Quimper.*
Insp. Dumanoir. . . . . *Quimper.*
Vérif. Boucher, Viellard, Bitouzé Dufournel.

GARD.

Direct. Sorbier. . . . . *Nimes.*
Insp. Auzias, Garnier. . . *Nimes.*
Vérif. Huet, Fabre, Chezjean, Gironnet-Demassas.

GARONNE (HAUTE).

Direct. Tricou ✻. . . . . *Toulouse.*
Insp. Dupau. . . . . *Toulouse.*
Roillet. . . . . *St.-Gaudens.*
Vérif. Rupin, Limal, Feran, Sanceren.

GERS.

Direct. Barris ✻. . . . . *Auch.*
Insp. Mollière. . . . . *Condom.*
Vérif. Jarteton, Reynès, Cotterel.

GIRONDE.

Direct. Chardon ✻. . . . . *Bordeaux.*
Insp. Lavaur. . . . . *Bordeaux.*
Lebréton. . . . . *La Réole.*
Vérif. Simon, Gondinet, Leduc-Duhamel, Lenir, Lemazurier.

HÉRAULT.

Direct. Grellet du Peirat ✻ *Montpellier.*
Insp. Mercier. . . . . *Montpellier.*
Bonnet de S-Bonnet. *Beziers.*
Vérif. Crabère, Monchovet, Segond.

ILLE-ET-VILAINE.

Direct. Defermon. . . . . *Rennes.*
Insp. Girard. . . . . *Rennes.*
Bigot de Préameneu. *Saint-Malo.*
Vérif. Defermon, Coqvin de la Chardonnière, Gougeon, Feildel.

INDRE.

Direct. Tetiot de Martinais. *Châteauroux*
Insp. Dubois . . . . . *Châteauroux*
Vérif. Pioche, Demontferand, Selves.

INDRE-ET-LOIRE.

Direct. Febvotte ✻. . . . . *Tours.*
Insp. Loreau . . . . . *Tours.*
Gaultier . . . . . *Chinon.*
Vérif. Belle, Allain, Duchataigner.

ISÈRE.

Direct. Fraisse. . . . . *Grenoble.*
Insp. André de Breuil. . *Grenoble.*
Bernard-Marigny. . *Vienne.*
Vérif. De Sorbiers, Ollivier, Deserre, Eparvier, Bovet.

JURA.

Direct. Harpin. . . . . *Lons le Saul.*
Insp. Trémeaud. . . . . *Lons le Saul.*
Tirrion. . . . . *Dôle.*
Vérif. Cortambert, Lévis.

LANDES.

Direct. Origet ✻. . . . . *M.de Marsan*
Insp. Constant Clarac. . . *M.de Marsan*
Verif. Lavergne-la-Roche, Puniet.

LOIR-ET-CHER.

Direct. Forget. . . . . *Blois.*
Insp. Lebœuf. . . . . *Blois.*
Vérif. Chalvet, Bricet, Champroux.

LOIRE.

Direct. Faure. . . . . *Montbrison.*
Insp. Guerre . . . . . *Montbrison.*
Vérif. Geoffroi, Finiels, Page.

LOIRE (HAUTE).

Direct. Cavaignac. . . . *Le Puy.*
Insp. Devinolz. . . . . *Le Puy.*
Vérif. Odde Duvillars, Pissis, Bécuve.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Direct. Roussin. . . . . *Nantes.*
Insp. Poupard. . . . . *Nantes.*
Brager. . . . . *Ancenis.*
Vérif. Avril, Ruffin, Palierne.

LOIRET.

Direct. Davesiés de Pontès ✻. *Orléans.*
Insp. De Villemor . . . . *Orléans.*
Roland . . . . . *Montargis.*
Vérif. Trigant de Geneste, Chauveau-Lagarde, Delamariouze, Belland.

LOT.

Direct. Rousset. . . . . *Cahors.*
Insp. Miramon. . . . . *Cahors.*
Vérif. Darliguie, Boisset, Alayrac.

LOT-ET-GARONNE.

Direct. Cornot de Cussy ✻. *Agen.*
Insp. Gay. . . . . *Agen.*
Ricci. . . . . *Agen.*
Vérif. Youllet, Bathie, Agasson.

LOZÈRE.

Direct. Ravault. . . . . *Mende.*
Insp. Levrault. . . . . *Mende.*
Vérif. Symonet, Conchon.

MAINE-ET-LOIRE.

Direct. Marcé. . . . . *Angers.*
Insp. Janvier. . . . . *Angers.*
Roquebert. . . . . *Saumur.*
Vérif. Roussel, Perou, Trouillet.

MANCHE.

Direct. Ramel. . . . . *Saint-Lô.*
Insp. Longer. . . . . *Saint-Lô.*
Hauduc . . . . . *Avranches.*
Vérif. Roger-Valhubert, Ceillier, Roger-Dubos, Folloppe.

MARNE.

Direct. Gautherin ✻. . . . *Châlons.*
Insp. Durant . . . . . *Châlons.*
Bauny. . . . . *Rheims.*
Vérif. Perrée, Grangier, Ladrague.

MARNE (HAUTE).

Direct. Sallot-Desnoyers. *Chaumont.*
Insp. De la Bouglise. . . *Chaumont.*
Drevon. . . . . *Langres.*
Vérif. Tournier, Michegaux.

MAYENNE.

Direct. Bernard Dutreil . . *Laval.*
Insp. Delaunay. . . . . *Mayenne.*
Vérif. Lesuire, Lefebvre de St.-Eglan.

MEURTHE.

Direct. Bréyillier ✻. . . . *Nancy.*
Insp. Fleuri. . . . . *Nancy.*
Guérard. . . . . *Lunéville.*
Vérif. Rollin, Boulangé, Harmand, Geoffroi.

MEUSE.

Direct. Dachés. . . . . *Bar-le-Duc.*
Insp. Bicquilley. . . . . *Bar-le-Duc.*
Rabeuf. . . . . *Verdun.*
Vérif. Chodron, Goujon, Simon.

MORBIHAN.

Direct. Tapin-Delanoue. . *Vannes.*
Insp. Colliot de la Bussonnière. *Vannes.*
Leneuf de Neuville. *Lorient.*
Vérif. Meillet, Durivau.

MOSELLE.

Direct. Berger ✻. . . . . *Metz.*
Insp. Bresson. . . . . *Metz.*
Lacroix. . . . . *Thionville.*
Vérif. Barte, Combette, Rouvroi, Mathieu.

NIÈVRE.

Direct. Ginoux. . . . . *Nevers.*
Insp. Brotier. . . . . *Nevers.*
Lacretelle. . . . . *Nevers.*
Vérif. Colin, Giat-Lagarenne.

NORD.

Direct. Vialla ✻. . . . . *Lille.*
Insp. Fouant. . . . . *Lille.*
Lequoy. . . . . *Dunkerque.*
Derbigny. . . . . *Douai.*
Wiart. . . . . *Cambrai.*
Vérif. Le Jeune, Pierard, Fallot, Demachi, Arnaud.

OISE.

Direct. Igouf. . . . . *Beauvais.*
Insp. Levavasseur. . . . . *Beauvais.*
Lucotte. . . . . *Compiègne.*
Vérif. Devesiés de Pontés, Follet, Dangicourt, Duprelle, Dubloc.

ORNE.

Direct. Astoud . . . . . *Alençon.*
Insp. Levavasseur. . . . . *Argentan.*
Berge. . . . . *Mortagne.*
Vérif. Poirier, De Neufville, Mérouze, Delamondière.

PAS-DE-CALAIS.

Direct. Suin ✻. . . . . *Arras.*
Insp. Thierry. . . . . *Arras.*
Fix. . . . . *St.-Omer.*
Vérif. Chassaing, Lesoing, St.-Amour, Péru, De Pelet, Jouet.

PUY-DE-DÔME.

Direct. Bonnay. . . . . *Clermont.*
Insp. Attiret-Mannevil. . *Clermont.*
Boyer. . . . . *Issoire.*
Vérif. Gaillard, Boudat, Franç. Plieux, Augier de Montgremier, Pontagnier de Benoist.

PYRÉNÉES-BASSES.

Direct. Lussan ✻. . . . . *Pau.*
Insp. Bernier. . . . . *Pau.*
Leschenault. . . . *Bayonne.*
Vérif. Dispot, Delcamp, Champotier de Ribes.

PYRÉNÉES-HAUTES.

Direct. Ardant-Dupicq. . . *Tarbes.*
Insp. Cimetière. . . . . *Tarbes.*
Vérif. Laugeux, Roland.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Direct. Le Dall de Kéréon. *Perpignan.*
Insp. Roger. . . . . *Perpignan.*
Vérif. Delacroix, Roques.

RHIN (BAS).

Direct. Fix. . . . . *Strasbourg.*
Insp. Dupuis. . . . . *Strasbourg.*
Kuss. . . . . *Strasbourg.*
Vérif. Frohnheuser, Cunier, Reibell, Humbourg, Hallez.

RHIN (HAUT).

Direct. Aublin. . . . . *Colmar.*
Insp. Godet. . . . . *Colmar.*
Belot. . . . . *Altkirch.*
Vérif. Jelhy, Boespflug, Harmand.

RHÔNE.

Direct. Bovet ✻. . . . . *Lyon.*
Insp. Mathey. . . . . *Lyon.*
Masclet. . . . . *Villefranche.*
Vérif. Carrel, Degeorge, Faure.

SAÔNE (HAUTE).

Direct. Vialla. . . . . *Vesoul.*
Insp. Matelat. . . . . *Gray.*
Vérif. Harpin, Perrin, Petit.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Direct. Mottin . . . . . *Mâcon.*
Insp. Neple. . . . . *Mâcon.*
Pajot. . . . . *Charolles.*
Mottin. . . . . *Châlons-s.-S.*
Vérif. Girard-Labrely, Dupuy, Gillot, Chuzin.

SARTHE.

Direct. Guyot. . . . . *Le Mans.*
Insp. Lanjuinais. . . . . *Le Mans.*
Daubigny (Drouet). *La Flèche.*
Vérif. Coyn, Boucault.

SEINE. *Voyez* page 821.

SEINE-ET-MARNE.

Direct. Ambert ✻. . . . . *Melun.*
Insp. Flamand . . . . . *Melun.*
Bournel. . . . . *Meaux.*
Vérif. Hamel, Rodriguez, Bournet-Verron, Trottier.

SEINE-ET-OISE.

Direct. Magnan ✻. . . . . *Versailles.*
Insp. Puyjalon. . . . . *Versailles.*
Constans . . . . . *Rambouillet.*
Magnien . . . . . *Pontoise.*
Vérif. Paillet, Cavaro de Kergorre, Petigny, Michel, Gaullier.

SEINE-INFÉRIEURE.

Direct. Vauvilliers ✻. . . *Rouen.*
Insp. Hurtrelle. . . . . *Rouen.*
Daviaud. . . . . *Havre.*
Vérif. Gayet, Jouffroy, Barbazan, Chardon, Paradis, Firino.

SÈVRES (DEUX).

Direct. Willards. . . . . *Niort.*
Insp. Durand-Coupé. . . *Niort.*
Vérif. Albanel, Legressier, Couturier.

SOMME.

Direct. Brunel ✻. . . . . *Amiens.*
Insp. Grisel. . . . . *Amiens.*
Gerbault. . . . . *Abbeville.*
Vérif. Richard, Amyé, Colin, Gendron.

TARN.

Direct. Devienne. . . . . *Alby.*
Insp. Dubourg . . . . . *Alby.*
Vérif. Terrin-Lamotte, Rudelle, Pigornet

TARN-ET-GARONNE.

Direct. Jayle. . . . . *Montauban.*
Insp. Lavaysse . . . . . *Montauban.*
Vérif. Troy, Charrié, Coffinhal-Laprade.

VAR.

Direct. Maussier . . . . . *Draguignan.*
Insp. Chabrier. . . . . *Draguignan.*
Bonnet . . . . . *Toulon.*
Vérif. Trastour, Fabre.

VAUCLUSE.

Direct. Leclerc. . . . . *Avignon.*
Insp. Clément-Tinely. . . *Avignon.*
Vérif. Bucelle, Nicollas, Lemire.

VENDÉE.

Direct. Bonnard . . . . . *Bourbon-V.*
Insp. Coste. . . . . *Bourbon-V.*
Vérif. Ducroq, Noël.

VIENNE.

Direct. Legressier. . . . . *Poitiers.*
Insp. Gigaux de Grandpré. *Poitiers.*
Vérif. Hélion, Mauquet-Delamotte, La Ruelle.

VIENNE (HAUTE).

Direct. Theurey ✻. . . . . *Limoges.*
Insp. Dupau. . . . . *Limoges.*
Vérif. Martin, Neveux, Barrière.

VOSGES.

Direct. Harmand . . . . . *Epinal.*
Insp. Ligey. . . . . *Epinal.*
Gleize. . . . . *Mirecourt.*
Vérif. Daval, Guillaume, Barbazan.

YONNE.

Direct. Degaye ✻. . . . . *Auxerre.*
Insp. Valentin . . . . . *Auxerre.*
Devoucoux. . . . . *Avallon.*
Vérif. Chauchat, Salle, Boitteux, Regnard, Mou de Sixte.

CONSERVATEURS DES HYPOTHÈQUES. Messieurs,

AIN.

Bertet. . . . Belley.
Prudhomoz. . Bourg.
Cunisse. . . . Gex.
Beroud. . . . Nantua.
Mallogé . . . Trévoux.

AISNE.

Gautier. . . . Chât.-Thierry.
Curnillon. . . Laon.
Fontaine. . . St.-Quentin.
Thomas . . . Soissons.
Longuet. . . Vervins.

ALLIER.

Grasson . . . Gannat.
Grand. . . . Cusset.
Petit. . . . . Montluçon.
Palisot de Warlusel. . . . Moulins.

ALPES (BASSES).

Albanel. . . . Barcelonette.
Roccas. . . . Castellane.
Tardieu. . . . Digne.
Tanc. . . . . Forcalquier.
Eyssautier. . Sisteron.

ALPES (HAUTES.)

Rey . . . . . Briançon.
Champsaur. . Embrun.
Chauvet. . . . Gap.

ARDÈCHE.

Vincens. . . . Argentière(l').
Bourras. . . . Privas.
Champanhet. Tournon.

ARDENNES.

François. . . Charleville.
Pierlot. . . . Rethel.
Devisme. . . Rocroy.
Guérin. . . . Sedan.
Golzart fils. . Vouziers.

ARIÈGE.

Palenc. . . . Foix.
Baudon. . . . Pamiers.
Boissy Dubois St.-Girons.

AUBE.

Suzor. . . . . Arcis-s.-Aube.
D'Houdain. . Bar-s.-Aube.
Billetou de Vaultcourbon Bar-sur-Seine
Corbin. . . . Nog.-s.-Seine.
Ceillier ✻. Troyes.

AUDE.

Hannuic. . Carcassonne.
Fourcade. . . Castelnaudary.
Roillet. . . . Limoux.
Barthe. . . . Narbonne.

AVEYRON.

Gouzy. . . . Espalion.
Pochet. . . . Milhau.
Lobinhes. . . Rodez.
Tabournel. . S.-Afrique.
Pachins. . . . Villefranche.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Méniolle d'Hauthuille Aix.
Sage. . . . . Marseille.
Giroud. . . . Tarascon.

CALVADOS.

Chardon. . . Bayeux.
Degand. . . . Caen.
Desmoutiers. Falaise.
Michel ✻. . Lisieux.
Lecordier. . . Pont-l'Evêque
Andouillé. . . Vire.

CANTAL.

Casses. . . . Aurillac.
Le Sueur. . . Mauriac.
Andrieu . . . Murat.
Lacoste. . . . Saint-Flour.

CHARENTE.

Richard de Cendrecourt Angoulême.
Filhon. . . . Barbezieux.
Balland. . . . Cognac.
Boutant . . . Confolens.
Verdal. . . . Ruffec.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Giraud. . . . Jonzac.
Theurey. . . La Rochelle.
Gontault. . . Marennes.
Levallois fils. Rochefort.
Brassaud. . . S.-J. d'Angély
Bastrate . . . Saintes.

CHER.

Evrard. . . . Bourges.
Normand. . . Saint-Amand.
Picard . . . . Sancerre.

CORRÈZE.

Blenq . . . Brives.
Faure. . . . . Tulle.
Déficux. . . . Ussel.

CORSE.

Roncajola. . Ajaccio.
Casanova. . . Bastia.
Santelli. . . Calvi.
Flach. . . . Corte.
Moltedo . . . Sartene.

CÔTE-D'OR.

Petit. . . . . Beaune.
Caverot. . . . Châtillon-s.-S.
Lebas. . . . Dijon.
Guillot de Juilly. . . . . Semur.

CÔTES-DU-NORD.

Prigent. . . . Dinan.
Le Poullen. . Guingamp.
Henry. . . Lannion.
Coessurel. . . Loudéac.
Morelet . . . St.-Brieuc.

CREUSE.

Charles. . . . Aubusson.
Boiron. . . Bourganeuf.
Busselot. . . Chambon.
Gerhaud . . . Guéret.

DORDOGNE.

Gaujac Fontfrède. . . . Bergerac.
Delanoue. . . Nontron.
Deszille. . . Périgueux.
Monteils. . . Ribérac.
Sarlat. . . . Sarlat.

DOUBS.

Royet . . . . Baume.
Rain. . . . . Besançon.
Charrier. . . Pontarlier.
Lescot. . . . Montbéliard.

DRÔME.

Buis. . . . . Die.
Crozat. . . . Montelimar.
Bonnefoy. . . Nyons.
Duclaux . . . Valence.

EURE.

Dargnies. . . Aux Andelys.
Eparvier. . . Bernay.
Sautot . . . . Evreux.
Bachellery. . Louviers.
Delarue. . . P.-Audemer.

EURE-ET-LOIR.

Leduc. . . . Chartres.
Bricet . . . . Châteaudun.
Leliévre. . . Dreux.
Boissy. . . . Nog.-le-Rotrou

FINISTÈRE.

Palierne. . . Brest.
Foucault. . . Châteaulin.
Ply. . . . . Morlaix.

Briand. . . . Quimper.
Crespel . . . Quimperlé.

GARD.

Bonneville. . Alais.
Devèze. . . . Nimes.
LaCheisserie. Uzès.
Galdemar. . . Vigan (le).

GARONNE (HAUTE).

Pons de Vier. Muret.
Adema. . . . Saint-Gaudens.
Dubarry . . . Toulouse.
Delphin. . . Villefranche.

GERS.

Dussercle . . Auch.
Plieux (Fr.). Condom.
Barailhé. . . Lectoure.
Lamamie de Clairac.. . Lombez.
Burot. . . . . Mirande.

GIRONDE.

Pons. . . . . Bazas.
Lugan . . . . Blaye.
Morillot. . . Bordeaux.
Soizeau. . . . La Réole.
Duvergier. . Lesparre.
Perès. . . . . Libourne.

HÉRAULT.

Darmaing. . . Béziers.
Martin. . . . Lodève.
Belloc. . . . Montpellier.
Delmas. . . . Saint-Pons.

ILLE-ET-VILAINE.

Leconte. . . . Fougères.
Boulez. . . . Montfort.
Le Guay. . . Redon.
Duportal (A.) Rennes.
Orieulx. . . . Saint-Malo.
Abraham. . . Vitré.

INDRE.

Leridon . . . Châteauroux.
Musso . . . . Issoudun.
Bancelin. . . Blanc (Le).
Lecamus. . . Châtre (La).

INDRE-ET-LOIRE.

Maire . . . . Chinon.
Magnan . . . Loches.
Pecoul. . . . Tours.

ISÈRE.

Faulcon . . . Bourgoin.
Perrard. . . . Grenoble.
Choin. . . . St.-Marcellin.
Recourdon. . Vienne.

JURA.

Blondeau. . . Arbois.
Chappuis. . . Dôle.
Belon. . . . . Lons-le-Sauln.
Gaillard. . . St.-Claude.

LANDES.

Fargeot. . . . Dax.
Rougier. . . Mt-de-Marsan.
Castelnau. . . Saint-Sever.

LOIR-ET-CHER.

Blanchet. . . Blois.
Binot. . . . Romorantin.
Calon. . . . . Vendôme.

LOIRE.

Le Bon. . . . Montbrison.
Girardier. . . Roanne.
Collin . . . . Saint-Etienne.

LOIRE (HAUTE).

Valeix. . . . Brioude.
Pajot. . . . . Puy (Le).
Carrier. . . . Yssingeaux.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Willaume . . Ancenis.
Faget. . . . . Châteaubriant.
St.-Quantin . Nantes.
Guichet. . . Paimbœuf.
Gaultier . . . Savenay.

LOIRET.

Letteron . . . Gien.
Sauvan. . . . Montargis.
Androu. . . . Orléans.
Tardy. . . . . Pithiviers.

LOT.

Duserch. . . . Cahors.
Delpon. . . . Figeac.
Augarde. . . . Gourdon.

LOT-ET-GARONNE.

Aurès de Vallongue. . . Agen.
Girard-Dumesjan. . . . . Marmande.
Beneyteau . Nérac.
Colombet. . . Villeneuve.

LOZÈRE.

Vincens. . . Florac.
Dumonteil - Laterrière. . Marvejols.
Marsial. . . . Mende.

MAINE-ET-LOIRE.

Courtigné . . Angers.
Miquel. . . . Baugé.
Supervielle . Beaupréau.
Lieutaud. . . Saumur.
Samin. . . . . Segré.

MANCHE.

Couillard-Viconterie. . . Avranches.
Leroux. . . . Cherbourg.
Roblin. . . . Coutances.
Collibeaux . . Mortain.
Dubois. . . . Saint-Lô.
Legrand. . . . Valognes.

MARNE.

De Treignac. Châlons.
Vallet. . . . Epernay.
Tapin . . . . Reims.
Eparvier. . . S. Ménéhould.
Meunier. . . Vitry-le Franç.

MARNE (HAUTE).

Gombault. . . Chaumont.
Dugé. . . . . Langres.
Borel. . . . . Wassy.

MAYENNE.

Fauconnier. . Chât.-Gonthier
Morin. . . . Laval.
Durand. . . . Mayenne.

MEURTHE.

Depéronne. . Lunéville.
Lallement. . Nancy.
Houpert. . . Sarrebourg.
Pillement . . Toul.
Virte. . . . . Vic.

MEUSE.

Magnier. . . Bar.
Walter. . . . Montmédy.
Ouzaneau. . . St.-Mihiel
Geoffroy. . . Verdun.

MORBIHAN.

Humphry-Duclos. . . . . Lorient.
Vallée. . . . Ploermel.
Guilles-Desbuttes. . . . Pontivy.
Bourdonnay . Vannes.

MOSELLE.

Gougeon. . . Briey.
Bouchez . . . Metz.
Boinet. . . . Sarreguemines
Calliat. . . . Thionville.

NIÈVRE.

Marion. . . . Clamecy.
Hiver . . . . Cosne.
Vidalenc . . . Chât.-Chinon.
Pillion. . . . Nevers.

NORD.

Coopman. . . Avesnes.
Evrard. . . . Cambray.
Férot fils . . Dunkerque.
Watelet. . . Hazebrouck.
Peret. . . . . Douai.

Piéron-Goudemetz . . . Lille.
Paillard . . . Valenciennes.

OISE.

Pruneau. . . Beauvais.
Hervieu. . . . Clermont.
Compte de Tallobre. . . Compiègne.
D'Astier. . . Senlis.

ORNE.

Jeanpierre. . Alençon.
Guérard . . Argentan.
Henry . . . . Domfront.
Vallet. . . . . Mortagne.

PAS-DE-CALAIS.

Coquillard. . Arras.
Lereuil. . . . Béthune.
Dupont fils. . Boulogne.
Deutsche. . . Montreuil.
Pagart. . . . Saint-Omer.
Deschamps - Destournelles Saint-Pol.

PUY-DE-DÔME.

Demonchy. . Ambert.
Chirol de Labsade. . . . . Clermont.
Bertoliati. . . Issoire.
Rabusson de Vaure. . . . Riom.
Cureyras. . . Thiers.

PYRÉNÉES (BASSES).

Boutoey . . . Bayonne.
Pommé. . . . Oléron.
Daste. . . . . Orthez.
Soufron. . . . Pau.
Buisson. . . . Saint-Palais.

PYRÉNÉES (HAUTES).

Ribadeau-Dumas. . . . . Bagnères.
Rebeillé. . . Lourdes.
Solirène . . . Tarbes.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Marsial. . . . Céret.
Ebro. . . . Perpignan.
Circan. . . . Prades.

RHIN (BAS).

Albouy. . . . Schelestadt.
Leclerc. . . . Saverne.
Baron de Montbel. . . . . Strasbourg.
Pfender . . . Wissembourg.

RHIN (HAUT).

Schirmer. . . Altkirch.
Holder. . . . Belfort.
Bonaventure. Colmar.

RHÔNE.

Guyon. . . . Lyon.
Deschamps. . Villefranche.

SAÔNE (HAUTE).

Richard. . . Gray.
Menans. . . . Lure.
Estignard . . Vesoul.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Latapie. . . . Autun.
Dupeyroux. . Châlons-sur-S.
Ardant du Pic. Charolles.
Guillemin . . Louhans.
Champanhet . Mâcon.

SARTHE.

Wacquant . . La Flèche.
Petit. . . . . Mans (le).
Augier. . . . Mamers.
De Santeul. . St.-Calais.

SEINE.

Voyez page 823.

SEINE-INFÉRIEURE.

Antelme. . . Dieppe.
Susanne. . . Havre.
Fabre de Parrel . . . . . Neufchâtel.
Meniolle - d'Hauthuille Rouen.
Millochin . . Yvetot.

SEINE-ET-MARNE.

Varry . . . . Coulommiers.
Durivau . . . Fontainebleau.
Piet . . . . . Meaux.
Chalmeton. . Melun.
Ruel de Forge Provins.

SEINE-ET-OISE.

Bénezet . . . Corbeil.
Roussel de Roani. . . Étampes.
Hernoux. . . Mantes.
Larcher. . . . Pontoise.
Mausquet-Delamotte. . . Rambouillet.
Chevalier. . . Versailles.

SÈVRES (DEUX).

Galineau. . . Bressuire.
Vilar. . . . . Melle.
Conchon de la Mazières. . Niort.
Bousquet. . . Parthenay.

SOMME.

Delamustière. Abbeville.
Prévost de Longpérier. Amiens.

Hochon. . . . Doullens.
Philippe Desfontenelle. . Montdidier.
Bailly . . . . Péronne.

TARN.

Solinhac . . . Alby.
Durmignac. . Castres.
Vignial . . . Gaillac.
Dumas. . . . Lavaur.

TARN-ET-GARONNE.

Sauvestre. . . Castel-Sarrasin
Feyt. . . . . Moissac.
Teilhac. . . . Montauban.

VAR.

Nicolet. . . . Brignoles.
Houdaille. . Draguignan.
Collot . . . . Grasse.
Olivieri . . . Toulon.

VAUCLUSE.

Jacquet. . . . Apt.
David. . . . Avignon.
Delattre. . . Carpentras.
Beauchamp. . Orange.

VENDÉE.

Lansier . . . B.-Vendée.
Palliot. . . . Fontenay.
Sauvaud. . . . aux Sables.

VIENNE.

Hérault. . . . Châtellerault.
Brette . . . . Civray.
Dagincourt. . Loudun.
Laurent . . . Montmorillon
Bertin . . . . Poitiers.

VIENNE (HAUTE).

Vidard. . . . Bellac.
Magnan . . . Limoges.
Dubourg. . . Rochechouart.
Lanoaille. . . St.-Yrieix.

VOSGES.

Jacob de la Cottière. . . Epinal.
Versey. . . . Mirecourt.
Pontarlier . . Neuf-Château.
Gravier. . . Remiremont.
Demontzey. . Saint-Dié.

YONNE.

Boudat. . . . Auxerre.
Baudenet. . . Avallon.
Onfray. . . . Joigny.
Gouju . . . . Sens.
Boulay. . . . Tonnerre.

ADMINISTRATION DES DOUANES ET DES SELS,

Rue Mont-Thabor, n° 15.

M. Gréterin ✻, Maître des Requêtes, *Directeur, Président du Conseil d'Administration*, rue de la Paix, n. 20.

Sous-Directeurs, Membres du Conseil d'Administration.

M. Gallois-Mailly ✻, rue de l'Odéon, n. 21.
M. Vandenzande ✻, rue de Paradis-Poissonnière, n. 31.
M. Bontemps, rue de la Ferme, n. 19.
M. Rostan, rue de Rivoli, n. 14.

Le Conseil d'Administration, présidé par le Directeur, délibère, 1° sur la formation du budget général de l'Administration; 2° sur toutes les affaires résultant de procès-verbaux de saisie ou de contraventions: 3° sur les débets des Receveurs, leur responsabilité en matière de crédit, et sur les contraintes à décerner contre les redevables; 4° sur les demandes en remboursement de droits de toute nature, en allocations de primes et en réfaction de droits pour cause d'avaries; 5° sur les questions douteuses dans tous les cas d'application des lois, ordonnances et réglemens; dans tous ceux qui ne sont pas prévus ou qui ne sont pas suffisamment définis par ces mêmes lois, ordonnances et réglemens, et sur les instructions générales relatives à leur exécution; 6° sur les projets, devis, marchés, baux et adjudications relatifs au service de l'administration, et qui donnent lieu à une dépense au-dessus de 500 fr.; 7° sur les créations, déplacemens ou suppressions de bureaux de douanes, ainsi que sur l'extension ou la restriction de leurs attributions; 8° sur les suppressions, divisions et créations d'emplois; 9° sur les nominations, dégradations, révocations, mises à la retraite et réadmissions des employés; 10° sur la formation annuelle d'un tableau dans lequel sont inscrits les employés des deux services jugés capables d'être promus aux places de Directeurs, Inspecteurs, Sous-Inspecteurs et Receveurs principaux de toutes classes.

Bureau du Personnel.

(Placé sous la direction du Président du Conseil d'Administration.)

M. Brienne, *Chef.*

Personnel, cautionnemens, ouverture et départ des dépêches.

PREMIÈRE DIVISION.

CONTENTIEUX. — SELS.

M. Gallois-Mailly ✻, *Sous-Directeur, Membre du Conseil.*

La première Division comprend le contentieux, ainsi que l'impôt du sel, et tout ce qui se rattache soit à cet impôt, soit à ses immunités. Le Sous-Directeur est chargé des rapports au Conseil d'administration concernant les saisies et contraventions, la responsabilité des comptables en matière de crédits; les contraintes à décerner contre les redevables, et les remboursemens de droits; la réfaction de la taxe en matière de sel pour cause d'avaries; la délivrance des primes à l'exportation des viandes salées, beurre salé et sel ammoniac. Il correspond avec les Directeurs pour la suite et l'instruction de toutes les affaires relatives à ces branches de service.

Premier Bureau. — Contentieux.

M. David, *Chef.*

La suite des saisies et contraventions, des affaires concernant les crédits en souffrance, et toutes les questions relatives à l'application des lois en matières contentieuses.

Deuxième Bureau. — Sels.

M. Curmer, *Chef.*

La perception du droit sur les sels, et toutes les questions qui s'y rapportent ; les entrepôts particuliers à cette denrée, les salaisons, les fabriques de soude et autres immunités.

DEUXIÈME DIVISION.

COLONIES. — ENTREPOTS. — NAVIGATION, ETC.

M. Vandenzande ✻, *Sous-Directeur, Membre du Conseil.*

La deuxième Division a dans ses attributions le commerce des colonies françaises, la navigation, les entrepôts, le transit, le cabotage, les traités ; les impressions, les instrumens de perception et tout le matériel qui s'y rapporte. Le Sous-Directeur correspond avec les Directeurs pour la suite et l'instruction de toutes les affaires relatives à ces branches de service, et est chargé des rapports au conseil d'administration qu'elles nécessitent.

Premier Bureau.

M. Chapais, *Chef.*

Colonies, navigation, entrepôts, transit, cabotage, traités.

Deuxième Bureau.

M. Walferdin, *Chef.*

Impressions et matériel.

TROISIÈME DIVISION.

SERVICE.

M. Bontemps, *Sous-Directeur, Membre du Conseil.*

La troisième Division comprend le service actif. Le Sous-Directeur est chargé des rapports au conseil sur la formation du Budget général des dépenses de l'administration, sur les créations, déplacemens ou suppressions de bureaux de douanes, ainsi que sur l'extension ou la restriction de leurs attributions ; sur les suppressions, divisions et créations d'emplois ; sur les dégradations, révocations et mises à la retraite des employés ; sur les projets, devis, marchés, baux et adjudications relatifs au service de l'administration. Il correspond avec les Directeurs sur tout ce qu'exige la suite ou l'instruction des affaires relatives au service général.

Premier Bureau. — Service.

M. Moreau de Champlieux, *Chef.*

Service, mouvemens des brigades, police de circulation dans le rayon des quatre lieues frontières, régime des fabriques dans ce même rayon, etc.

Deuxième Bureau. — Dépenses.

M. Fanon, *Chef.*

Dépenses relatives au service extérieur, ordonnancemens, etc.

Troisième Bureau. — Retraites.

M. Bellemin, *Chef.*

Retraites, congés, contrôle des brigades, masse d'équipement, etc.

QUATRIÈME DIVISION.

TARIF. — PRIMES.

M. Rostan, *Sous-Directeur, Membre du Conseil.*

La quatrième Division comprend le tarif, les primes, les crédits, les exceptions au régime général, et les états généraux d'importation et d'exportation.

Le Sous-Directeur est chargé des rapports au conseil d'administration sur les demandes en remboursement de droits, en allocation de primes et réduction de droits pour cause d'avaries (l'impôt du sel excepté), ainsi que sur les questions douteuses en matière de tarif, de remboursemens de droits et d'allocations de primes.

Il correspond avec les Directeurs et autres agens de l'Administration sur tous les objets ci-dessus désignés; sur la formation des états de commerce; sur le retour des marchandises françaises invendues à l'étranger, et sur le régime particulier aux importations d'armes et de librairie, ainsi que sur tout ce qu'exige la suite ou l'instruction des affaires

1er *Bureau.* — Tarif.

M. Lambert, *Chef.*

Tarif, ses applications et ses résultats.

2e *Bureau.* — Primes. — Crédits.

M. Clerget, *Chef.*

Vérification et liquidation des primes; suite des crédits en matière de douanes.

Conseil pour le contentieux. { M. Godard de Saponay, *Avocat à la Cour de Cassation.*
M. Victor Augier, *Avocat à la Cour royale.*
M. Grenier, *Notaire.* }

DIRECTEURS DES DOUANES. Messieurs,

Ferrier ✻	*Dunkerque.*	Rataud	*St.-Gaudens.*
Laugier Pléville ✻	*Valenciennes.*	Brac Laperrière ✻	*Bayonne.*
Giovanelli ✻	*Charleville.*	De Raymond ✻	*Bordeaux.*
Colasson ✻	*Thionville.*	Lenain ✻	*La Rochelle.*
Deu ✻	*Strasbourg.*	Moroge ✻	*Nantes.*
Duverger	*Besançon.*	De Bellegarde ✻	*Lorient.*
Adine ✻	*Belley.*	De Kolly ✻	*Brest.*
Bon Dubois ✻	*Grenoble.*	Sollicoffre ✻	*Saint-Malo.*
Frémont	*Digne.*	Cadran ✻	*Cherbourg.*
Blutel	*Toulon.*	Dizié ✻	*Rouen.*
Hains ✻	*Marseille.*	Boucher de Perthes ✻	*Abbeville.*
Dobsen ✻	*Montpellier.*	Marcotte ✻	*Boulogne.*
Clerget ✻	*Perpignan.*	St.-Quentin	*Bastia.*

DOUANE DE PARIS.

M. Jonnart, *Inspecteur*,
M. de St.-Cricq (A.), *Receveur des Douanes*, } rue du Faubourg-Poissonnière, n. 26.
M. Lavollée ✻, *Receveur de l'Entrepôt des Sels*, boulevard Saint-Antoine, n. 29.

ENTREPÔTS DES SELS.

Lyon { M. de Rosnay, *Inspecteur.*
M. Sauvage ✻, *Receveur.* }

Toulouse { M. de Vichet, *Inspecteur.*
M. Pernot, *Receveur.* }

Orléans { M. Devaux, *Inspecteur.*
M. Chantcourtois, *Receveur.* }

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES,

Hôtel des Finances, rue de Rivoli.

M. Boursy ✻, *Maître des Requêtes, Directeur, Président du Conseil d'Administration*, rue du Sentier, n. 21.

Sous-Directeurs, Membres du Conseil d'Administration.

M. Brochot ✻, rue du Grand-Chantier, n. 3.
M. Destouches, rue du Colysée, n. 14.
M. Le Roy Dufougeray, rue de Montaigne, n. 2.

Sont placés dans les attributions de l'Administration des contributions indirectes, 1° la perception des droits de circulation, d'entrée, de détail et de consommation sur les boissons; de fabrication des bières; de fabrication des cartes; de garantie sur les matières d'or et d'argent; de licence sur les diverses classes de redevables; de dixième sur les voitures publiques et le transport des marchandises; 2° le recouvrement de l'impôt sur les sels en dedans du rayon des douanes, celui des taxes de navigation et produits accessoires; celui du produit des bacs et passages d'eau, ponts, canaux, pêches, francs-bords, etc., etc.; 3° la surveillance générale des octrois communaux, et la perception du dixième de leur produit.

L'Administration des Contributions indirectes est, en outre, chargée de la vente des tabacs et des poudres à feu, de la surveillance sur la circulation et le commerce illicite de ces matières, et du prélèvement sur les revenus des communes, pour frais de casernement.

BUREAUX.

SECRÉTARIAT.

(Sous les ordres immédiats du Directeur.)

L'ouverture et le départ des dépêches; les frais généraux; les délibérations du conseil; le personnel.

Bureau du Personnel.

M. David, *Chef.*

PREMIÈRE SOUS-DIRECTION.

M. Brochot ✻, *Sous-Directeur.*

La direction, la suite du service, et le contentieux, jusqu'à l'introduction des instances dans les cinquante départemens ci-après : Ain, Allier, Alpes (Basses), Alpes (Hautes), Ardèche, Ariége, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Corrèze, Creuse, Dordogne, Drôme, Gard, Garonne (Haute), Gers, Gironde, Hérault, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Landes, Loir-et-Cher, Loire, Loire (Haute), Loire-Inférieure, Loiret, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Maine-et-Loire, Nièvre, Puy-de-Dôme, Pyrénées (Basses), Pyrénées (Hautes), Pyrénées (Orientales), Rhône, Saône-et-Loire, Sèvres (Deux), Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse, Vienne (Haute).

DEUXIÈME SOUS-DIRECTION.

M. Leroy-Dufougeray, *Sous-Directeur.*

La direction, la suite du service, et le contentieux, jusqu'à l'introduction des instances dans les trente-cinq départemens ci-après : Aisne, Ardennes, Aube, Calvados, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Doubs, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Ille-et-Vilaine, Jura, Manche, Marne, Marne (Haute), Mayenne, Meurthe, Meuse, Morbihan, Moselle, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Rhin (Bas), Rhin (Haut), Saône (Haute), Sarthe, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme, Vosges, Yonne.

TROISIÈME SOUS-DIRECTION.

M. Destouches, *Sous-Directeur.*

1° Les travaux relatifs à la législation, l'assiette et le mode de perception de l'impôt; la rédaction des instructions et circulaires: les renseignemens statistiques; 2° le contentieux des affaires susceptibles d'être portées devant les tribunaux; 3° la surveillance des octrois et la révision des tarifs; 4° le matériel.

Conseils de la Régie. Messieurs,

Gairal ✻, *Avocat à la Cour royale*, ancien Bâtonnier.
Cochin ✻, *Avocat à la Cour royale.*
Choppin, *Avocat à la Cour royale.*

Agens attachés à l'administration.

M. Latruffe-Montmeylian ✻, *Av. aux Cons. et à la Cour de cass.*
M. Rousset (Aug.), *Avocat à la Cour royale.*
M. Jaquotot, *Avoué à la Cour royale.*
M. Pois-on-Seguin, *Avoué au Tribunal de première instance.*
M. Gondouin, *Notaire de l'Administration.*
M. Noël Seigneur, *Commissaire-Priseur.*

ADMINISTRATION DES TABACS,

Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2.

M. Pasquier (O ✻), *Directeur, Président du Conseil d'administration*, rue Basse-du-Rempart, n. 54.
M. Le Beschu de la Bastays ✻, *Sous-Directeur, Membre du Conseil d'administration*, rue de Belle-Chasse, n. 10.
M. Peytal ✻, *Chef de la comptabilité, Membre du Conseil d'administration*, quai Saint-Michel, n. 25.

M. Laperrière ✻., rue Chantereine, n. 26. } *Inspecteurs spéciaux des Magasins et*
M. Teissier, rue des Jeûneurs, n. 3. } *Manuf., Membres du Conseil d'administ.*

La Direction des tabacs est chargée de la fabrication, des approvisionnemens, et en général des travaux qui en dépendent.

Nota. La vente des tabacs dans les entrepôts et dans les bureaux de débit, et la surveillance qu'elle exige, ainsi que le personnel des entreposeurs et des débitans, sont dans les attributions de l'administration des contributions indirectes.

Régisseurs des Manufactures royales de Tabac. Messieurs,

Tournier ✻	*Paris.*	Cousin-Lavarenne	*Hâvre.*
Kolb	*Lille.*	Brulard	*Morlaix.*
Roucher	*Lyon.*	Faure-Lacaussade	*Toulouse.*
Guibert	*Strasbourg.*	Cailleux	*Marseille.*
Colomb	*Bordeaux.*	Playoult	*Tonneins.*

Inspecteurs locaux du service de la Culture du tabac, et des Magasins de tabacs en feuilles. Messieurs,

Jullien	*Nord.*	Verpillat	*Lot.*
Husson ✻	*Bas-Rhin.*	Desmarets	*Lot-et-Garonne.*
Boursy	*Pas-de-Calais.*	Antoine	*Ille-et-Vilaine.*

Directeurs de départemens et d'arrondissemens, Receveurs principaux, Receveurs-Entreposeurs et Entreposeurs.

Les Directeurs de départemens réunissent à leurs fonctions la suite immédiate du service de l'arrondissement où est leur résidence.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEV. – ENTREPOSEURS (1).
AIN.		
Bourg	*Gizolme*	Delatour Orcet.
Belley	Pioche	Clerc ✻.
Nantua	Bonnois	Le Brument.
Gex	Bonnois	Mme Ve Renaux (*entrep.*)
Trévoux	Van-Remoortère	D'Audiffret.
AISNE.		
Laon	*De Marsilly*	Allein.
Château-Thierry	Roger	Gréard.
Saint-Quentin	Lallemant de La Pommeraye	Joly.
Soissons	Agier-Saint-Aubin	Jousselin.
Vervins	Bignon	Leproux ✻.
ALLIER.		
Moulins	*Sablière*	Bonarme.
Gannat, *La Palisse*	*Cusset* / Montgilbert	Plantade, à Cusset. / Vincent dit Daruty, à Gannat.
Mont-Luçon	Fontbonne	Debousingen ✻.
ALPES (BASS.).		
Digne	*Destrées*	Builly.
Barcelonnette		Rattimenton.
Castellane		Viton.
Sisteron	Dassonvalle	Laugier.
Forcalquier	Dassonvalle	Mangarel.
ALPES (HAUT.)		
Gap	*Randon-Saint-Omer*	Blanchet.
Embrun	Folley	Guérin.
Briançon	Folley	Delaye.
ARDÈCHE.		
Privas et l'Argentière	*Daclon*	Dreuslin, à Privas. / Rougeot, à l'Argentière.
Tournon	Gras	Ferrand.
ARDENNES.		
Charleville	*Emery*	Motel.
Réthel	Dufay	Buzot de Vignancourt.
Rocroy	Gachet	Genevey.
Sedan	Bernard	Reiter.
Vouziers	Renard	Bourcier-Grandmaison.
ARIÉGE.		
Foix	*Pacate*	Bavoux.
Pamiers		Sabater.
Saint-Girons		Viguier.

(1) La qualité des employés qui ne réunissent pas ces deux fonctions est indiquée à la suite de leur nom.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
AUBE.		
Troyes	*De Chambon*	De Mauroy ✻.
Arcis-sur-Aube		Jeannet-Denevers.
Bar-sur-Aube	De Ponton d'Amécourt	Dutailly.
Bar-sur-Seine	Menelon	François.
Nogent-s.-Seine	Sérolle	Saulnier.
AUDE.		
Carcassonne	*Brunat*	Rey.
Castelnaudary		Armand ✻.
Limoux	Irland de Beaumont	Pierre.
Narbonne	Mondet	Boudet.
AVEYRON.		
Rhodez	*Migneron*	De Martinet.
Espalion	Sieys	Durandin.
Milhau	Morénas	Ruyssen.
Saint-Afrique		Curières de Castelnau.
Villefranche	Romeuf	Montanier.
BOUCHES-DU-RHÔNE.		
Marseille	*Allaire* ✻	Maquan (*recev. principal*). Bonnefoux (*entreposeur*).
Aix	Penchaud	Berlioz (*recev. principal*). Turcas (*entreposeur*).
Arles	Drevon	Billion du Plan.
CALVADOS.		
Caen	*Rageot-Laroche* ✻	Lebe-Gigun ✻ (*recev. prine.*) Mme Ve Limarre (*entrepos.*)
Bayeux	Courant	Lecoulteux de Verlron.
Falaise	Loisel	Maisnier.
Lisieux	Pécters	Tabarié.
Honfleur	Bouffey	Fruger.
Vire	Duhaffont	Lachaud.
CANTAL.		
Aurillac	*Petrelto*	Regnard.
Mauriac		Ternat.
Saint Flour	Pérard	Bertrand.
Murat		Foignet.
CHARENTE.		
Angoulême	*Boquet*	Siredey de Préfort.
Ruffec		Serph Dumagnon.
Barbezieux	Bourrut	Dupont.
Cognac	Lebrun de Marck	Bernard.
Confolens	Doudet	Durandeau.
CHARENTE-INFÉRIEURE		
La Rochelle	*Bourdeau*	Laurence.
Jonzac	Decondé	Defitte.
Rochefort	Legrand	Roblain.
Marennes		Mallard.
Saintes	Deaubonneau	Patoureaux ✻.
S.-J.-d'Angely	Guillon	Brillouin.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
CHER.		
Bourges	*Cassen*	Dubois.
Sancerre		Baltazar.
Saint-Amand	Richebourg.	Grenet.
CORRÈZE.		
Tulle	*Brunie*	Machelard.
Brives		Tronc.
Ussel		Pradier.
CÔTE-D'OR.		
Dijon	*Ruelle*	Destouches (*recev. princip.*) Harel de Vulaines (*entrep.*)
Beaune	Rolland.	Gautier.
Châtillon-s.-Seine	Campora de Pezzana.	D'Hortet de Tessan.
Semur	Guillaume.	Dodoz.
CÔTES-DU-NORD.		
Saint-Brieuc	*Bonamy*	Gamas (*receveur principal*). Leloutre (*entreposeur*).
Dinan	Rapatel.	Hurvoy.
Guingamp	Boscal de Réals.	Daguenet.
Lannion	De Savignhac.	Ledissez-Pennanreun.
Loudéac	Di Pietro.	Haton de la Goupillière.
CREUSE.		
Guéret	*Delannoise* ✻	Fauchier.
Boussac		Audin.
Aubusson	Pelletier	Olivier de la Rousselière.
Bourganeuf		Aubusson-Ducloux.
DORDOGNE.		
Périgueux	*Marmilor*	De Wailly.
Bergerac	Guibaud.	Saleneuve.
Nontron	Delas-Lagravère.	Desvergnes.
Ribérac	Girard de la Perrotière.	Brachet.
Sarlat	Maire.	De Lescure.
DOUBS.		
Besançon	*Frouart* ✻	Delataille ✻.
Montbéliard	Robin.	Mellier ✻.
Baume		Anthoine.
Pontarlier	Ecoffet.	Conchon.
DRÔME.		
Valence	*Pialla-Champier*	Du Contant de Fontenille.
Crest		Richaud.
Montélimart	Peragallo.	Roux ✻.
Nyons		Chauvet.
EURE.		
Evreux	*Legendre*	Horeau.
Les Andelys	Tondu-Quennefer.	Vallon.
Bernay	Gilles	Merle.
Louviers	Parseval	Cahier ✻.
Pont-Audemer	Belly de Bussy ✻	Goguet.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
EURE-ET-LOIR.		
Chartres	*Fortin*	Lenoir.
Châteaudun	Durazzo	Bouton.
Dreux	Devaureix	Ferrand.
Nog.-le-Rotrou	Letellier	Béguinot.
FINISTÈRE.		
Quimper	*De Croismare*	D'Amphernet.
Quimperlé		Garnier.
Brest	Vaneau	Sablière (*recev. principal*).
		Chollet ✻ (*entreposeur*).
Châteaulin	Lebastard	Savantier.
Morlaix	Gruet	Tremereuc de la Villerio (*rec. pr.*)
		Bourboulon (*entreposeur*).
GARD.		
Nîmes	*Randon de Grolier*	Rabuis (*receveur principal*).
		Pelet (*entreposeur*).
Alais	Hubert	Bony.
Le Vigan		Baudeu.
Uzes	Roche	Duportal.
GARONNE (H.).		
Toulouse	*Basire* ✻	Sans (*receveur principal*).
		Daran (*entreposeur*).
Muret		Canthillon.
Saint-Gaudens	Perrotin	Coquinet-Riotor.
Villefranche	Alexandre de la Martinière	Novion.
GERS.		
Auch	*Malet-Desmarant*	Graciette.
Lombez		Morisson.
Condom	Ducosquer-Riou	Dubarry ✻.
Lectoure		Gimbrère.
Mirande	De Somer	Campardon.
GIRONDE.		
Bordeaux	*Audéoud* ✻	Lanet (*receveur principal*).
		De Montigny de Pontis ✻ (*ent.*)
Bazas	Boulleniant	Bravet.
La Réole		Monnier.
Blaye	Eparvier	Pissaro.
Lesparre		Suberbie.
Libourne	Jay-Laussac ✻	Prieur.
HÉRAULT.		
Montpellier	*Malassez*	De Rivière (*recev. princip.*)
		Baumes (*entreposeur*).
Lodeve		Bonnemant.
Béziers	Bosonhier	Salde.
Saint-Pons		Ghiraldi.
ILLE-ET-VILAINE.		
Rennes	*Robert* ✻	Sauveur (*recev. principal*).
		Venard ✻ (*entreposeur*).
Montfort		Maudet.
Redon	Jac	Canivet.
Saint-Malo	Bossinot-Pomphily	Bossinot-Pomphily.
Vitré	Durocher	Philippes de Trémaudant.
Fougères		Rajot.

DÉPARTEMENS. ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
INDRE.		
Châteauroux	*Lemoine-Lenoir.*	Callande de Clamecy.
Issoudun	Grillot.	Walther.
Le Blanc	Veillat.	Rouillé ✻.
La Châtre	Piednoel	Dieudonné.
INDRE-ET-LOIRE.		
Tours	*Regnault.*	De Beaufond (*recev. princ.*) Laurent (*entreposeur*).
Chinon	Bloquel	De Puisaye.
Loches	Montreuil	Barillau.
ISÈRE.		
Grenoble	*Didier.*	Churlet (*receveur principal*). Dupuy de Bordes ✻ (*entrep.*)
Bourgoin	Johanys.	Pascal.
St.-Marcellin	Gache.	Charvat.
Vienne	Vieux.	Roguier.
JURA.		
Lons-le-Saulnier	*Bourdeloy de Bourdan.*	Fairmaire.
Dôle	Petit-Mengin.	Jacquier.
Poligny	Deguilly	Collomb d'Arcine.
Saint-Claude	Royer-Dupré.	Emery.
LANDES.		
Mont-de-Marsan	*Dacraigne.*	Pelletier.
Saint-Sever		Lacorne.
Dax	Garcerie.	Claverie.
LOIR-ET-CHER.		
Blois	*Bené.*	Petit.
Romorantin		Garcerie.
Vendôme	De Lonjon de la Grange.	Estave
LOIRE.		
Montbrison	*Ballard.*	Miélot.
Roanne	Ménestrier.	Tiroche ✻.
Saint-Etienne	D Houdetot.	De Fontbonne (*recev. princ.*) Grangé (*entreposeur*).
LOIRE (HAUTE).		
Le Puy	*Michal.*	Clapier ✻.
Yssingeaux		Gaillard.
Brioude	Bourgoing	Vivier.
LOIRE-INFÉRIEURE		
Nantes	*Bergerot* ✻.	Arnous (*receveur principal*). David (*entreposeur*).
Ancenis	Lévesque Durostu.	Préponnier.
Châteaubriant	Bouteiller	Hay-Durand ✻.
Paimbœuf	Guérard	Marquet.
Savenay	Hérisé.	Despeyroux ✻.
LOIRET.		
Orléans	*Mosneron* ✻	Peteau-Grancour (*recep. pr.*) Roger (*entreposeur*).
Gien	Sarrauton.	Cauroy.
Montargis	Sauvan.	Thiers.
Pithiviers	Clavier.	Hian.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
LOT.		
Cahors	*Faudoas*	Feuillassier.
Figeac	Montfort	Froment.
Souillac	Lemoine	Richard.
LOT-ET-GARONNE.		
Agen	*Gardin de Classé*	Guibert.
Nérac		Cadel
Tonneins	Reynal	Dubosc.
Villeneuve-d'Agen	Jourdan	Delaage.
LOZÈRE.		
Mende	*Henry*	Lemaistre.
Florac		Hot ✻.
Marvejols		Libes ✻.
MAINE-ET-LOIRE.		
Angers	*De la Garde*	Charpentier Fonclère (*rec pr.*) Mlle Perrotin (*entreposeur*).
Segré		Godeau
Beaugé	Duburgua	Chasseloup-Laubat.
Chollet	Bougarel	Plancher-Dumarchais.
Saumur	Massé	Reveilière.
MANCHE.		
Saint-Lô	*Le Dissez-Pennanreun* ✻	D'Albaret.
Avranches	Palustre	Meslin.
Mortain		Fayard de Bourdeille.
Cherbourg	Pajot de Marcheval	Coquoin.
Coutances	Garnier de Kerigant	Le Boucher du Vigny.
Valognes	Bourbon	Thion.
MARNE.		
Châlons	*Regnier* ✻	Curnier de la Valette.
Ste.-Ménéhould		Bigault de Grandru.
Epernay	Pérard-Bourdelois	Camiat.
Reims	Fleury-Dumesnil	Le Bœuf (*receveur princip.*) Levert (*entreposeur*).
Vitry-sur-Marne	Yver de la Bruchollerie	De Torcy.
MARNE (HAUTE).		
Chaumont	*Flobert*	Doiselet.
Langres	Goujon	Royer.
Wassy	Tierce	Dupont.
MAYENNE.		
Laval	*Augier-Lasaussaye*	Poulain.
Chât.-Gonthier		Devielville.
Mayenne	Lacombe	Gougis.
MEURTHE.		
Nancy	*Boulanger*	Creitte de Metric (*recev pr.*) De Roquefeuil ✻ (*entrep.*).
Toul		Poirot.
Château-Salins	Courtois	Petit-Mengin.
Lunéville	Parisot	Huet-Durotois.
Sarrebourg	Bresson	Oudiette.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
MEUSE.		
Bar-le-Duc	*Verdin*	Eparvier.
Commercy	Raison	Delisle.
Montmédy	Delasalle	D'Wissel.
Verdun	Luchaire	Hémard.
MORBIHAN.		
Vannes	*Sicaud*	Pyonnier.
Lorient	Faivre	De Lacelle de Chateaubourg (*r. p.*) Foucaud ✻ (*entreposeur*).
Ploermel	Heurtevent	Romet.
Pontivy	Rivoallan	Florinier.
MOSELLE.		
Metz	*Gendel*	Gourcy de Ligniville (*r. pr.*) Robert (*entreposeur*).
Briey	Marly	Flayelle.
Sarreguemines	Petit	Darlon.
Thionville	Louis	Conseil.
NIÈVRE.		
Nevers	*Delavaquerie*	Dagonnin.
Château-Chinon	Archambault	Campenon.
Clamecy	Laquièze	Pitou.
Cosne	Billet	Allais.
NORD.		
Lille	*Du Leyris* (O ✻)	Levesque de la Ferrière ✻ (*r. pr.*) Van-Blarenberghe (*entrep.*)
Avesnes	Franque	Barbereau.
Cambray	Genissieu	Duchesne de Marivaux.
Douai	Mangé	Chappuy.
Dunkerque	Hovelt	Prudhomme.
Hazebrouck	Van Trappen	Schmit Van Dorselaer.
Valenciennes	Saget	De Parseval ✻.
OISE.		
Beauvais	*Prisselte*	Brechot.
Clermont	Dulimon	Donnay.
Compiegne	Varanguien de Villepin	Marin.
Senlis	Plonquet	Lochet.
ORNE.		
Alençon	*Defermon*	Rouget-Delisle.
Argentan	Scheppers	Morellet.
Domfront	Constant	Miquelard.
Morlagne	Cagniard	Delaunay.
PAS-DE-CALAIS.		
Arras	*Boucher d'Argis* ✻	Le Boucher (*recev. princip.*) Jacqueminot (*entreposeur*).
Béthune	Cagin	Lomel.
Boulogne	Lorel	Lucas de Mont-Rocher.
Montreuil	Besse-Dumas	Jacquet ✻.
Saint-Omer	Zyloff	De Virgile.
Saint-Pol	Loneux	Lambert.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
PUY-DE-DÔME.		
Clermont.	*Porquier*.	Chaise-Martin.
Issoire.	. . . . .	De Bonfils.
Ambert.	Lavinay.	Guibert.
Riom.	Chanson.	Brulon.
Thiers.	Burdelot.	Chassaigne de Francséjour.
PYRÉNÉES (B.).		
Pau.	*D'Urbain-Gautier* ✻.	Nolin.
Bayonne.	De Belloc.	Bazenerye.
Mauléon.	Sénac.	Portal.
Oléron.	Cirlot.	David.
Orthes.	Batsale.	Gaugiran.
PYRÉNÉES (H.).		
Tarbes.	*Beuve*.	Petit.
Lourdes.	. . . . .	Lavigne.
Bagnères.	Marmilor.	Lachapelle.
PYRÉNÉES (OR.)		
Perpignan.	*Lebreton*.	Mermet.
Prades.	. . . . .	Tourné.
RHIN (BAS).		
Strasbourg	*Pernot Fontenay* ✻.	Boutouillic de la Villegonan (*r. p.*) De Trémault ✻ (*entrepos.*)
Saverne.	Henraux	Barois ✻.
Schélestadt.	Binstock.	Hurstel.
Wissembourg.	Léonard.	Baechlin.
RHIN (HAUT).		
Colmar	*De Coudenhove*.	Duteil.
Altkirch.	Jaussaud	D'Esmery.
Belfort.	De Saint-Chéron.	Martinet.
RHÔNE.		
Lyon	*Nau* ✻	Guynet (*receveur principal*). Tournachon (*entreposeur*).
Villefranche.	Crétin	Devay.
SAÔNE (HAUTE).		
Vesoul	*Beuvain-Beauséjour*.	Boudot.
Gray	Jourdheuille.	Richard.
Lure	Martin.	De Béraud de Courville.
SAÔNE-ET-LOIRE.		
Mâcon	*Molroguier* ✻.	Pellagot.
Autun.	Huet	Regnier.
Châlons	Mermet.	Tardy.
Louhans	. . . . .	Degon.
Charolles.	Mallet de Trumilly.	De Briqueville.
SARTHE.		
Le Mans	*Gaude*.	Savare.
Saint-Calais.	. . . . .	Lescureux.
La Flèche.	Royer.	Ménard.
Mamers.	Ghéerbrant	Mazier.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
SEINE.		
Paris	*Guéau de Reverseaux* ✻	Boyer (*receveur principal*). Bouteiller (*entreposeur*). De Roissy (*entreposeur*).
Saint-Denis		Mme d'Houdetot (*entrep.*)
Sceaux		
Dir. des droits d'entrée	Joubert	Dacier ✻ (*recev. princ.*)
SEINE-INFÉRIEURE.		
Rouen	*Bourguignon* ✻	Reynard (*recev. princip.*) Le Bouvier (*entreposeur*).
Dieppe	Lhuillier de Senneval	Boyer.
Le Havre	Boitelle	Dubocage de Bléville (*r. pr.*) Veissière de S. Martin ✻ (*ent.*)
Neufchâtel	Lepaire	Morel ✻.
Yvelot	Huet	Tinel.
SEINE-ET-MARNE.		
Melun	*De Virgile*	Lemoce de Vaudouard.
Coulommiers	Simonin	Rieff.
Fontainebleau	Millot	Delonchamp.
Meaux	Larrieu	Grandjean de Fouchy.
Provins	Rohart	Sausset.
SEINE-ET-OISE.		
Versailles	*Lherbette*	Brice (*receveur principal*). Huot (*entreposeur*).
Corbeil	Astaix	Liborel.
Etampes	Fourcheut-Mont-Rond	Marganne.
Mantes	Frignet	Le Comte ✻.
Pontoise	Bleschamp	Beauval ✻.
Rambouillet	Bouillon	Coilet.
SÈVRES (DEUX).		
Niort	*Recoing*	Auger.
Melle		Molinier de Montplanqua.
Thouars	Joyeux	Sarrazin.
Parthenay	Robiou	Bourgeois.
SOMME.		
Amiens	*De Vauguérin*	Deponthon (*recev. princip.*) Bonefoy (*entreposeur*).
Doullens		Fabry.
Abbeville	Fontaine	Dehémant.
Montdidier	Acloque	Borel.
Péronne	Golle-Dupon	Jeunehomme.
TARN.		
Alby	*Pigeot*	Alibert.
Castres	Mérigonde	Neuville ✻.
Gaillac	Duchol	Arnaud.
Lavaur		Trouillet ✻.
TARN-ET-GAR.		
Montauban	*Billecocq*	Wallon.
Moissac	Bourdet-Cadville	Rivet.
Castel-Sarrasin		Maucomble.

DÉPARTEMENS ET ARRONDISSEMENS.	DIRECTEURS.	RECEVEURS-ENTREPOSEURS.
VAR.		
Toulon	*Nyel* ✻	Godet (*receveur principal*). De Rozière ✻ (*entrepos.*)
Draguignan	Bertrand ✻	Poulin.
Brignoles	Latil	Gallou.
Grasse	Jaquet	Seystrès.
VAUCLUSE.		
Avignon	*Geffrier*	Arnaud (*receveur principal*). Sautel (*entreposeur*).
Carpentras		Truilhier.
Orange		Dorival Duhoulenx.
Apt	Deschamps	Colonieu.
VENDÉE.		
Bourbon-Vendée	*Chenot*	Leplat.
Fontenay	Gigault de la Bedollière	Cambier-Debuhat.
Les Sables	Guiod	Richard.
VIENNE.		
Poitiers	*Mercier*	Jahan de la Ronde.
Loudun		Petit.
Châtellerault	Delaage-Saint-Germain	Arquinet.
Civray	Colcomb	Herault ✻.
Montmorillon	Duval	Douai.
VIENNE (HAUTE).		
Limoges	*Vandermonde*	Thézard.
Rochechouart		Vauvilliers.
Saint-Yrieix		Odit.
Bellac	Leclerre	Tarneau.
VOSGES.		
Epinal	*Duportail*	Lepayen.
Remiremont		Marc.
Mirecourt	Parisot	Garnier.
Neufchâteau		Bazire.
Saint-Dié	Mayou	De Comeau.
YONNE.		
Auxerre	*Bajat*	Masson.
Avallon	Tiquet	Pelgrin.
Joigny	Longa	Lemaistre.
Sens	Dubaux	Outrequin de Montarcy.
Tonnerre	Léorier	Ravinet.

ADMINISTRATION DES POSTES,

Rue J.-J. Rousseau.

M. Conte ✻, *Directeur de l'Administration, Président du Conseil.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Membres du Conseil.

M. Piron ✻, *Sous-Directeur.*
M. Parant ✻, *idem.*

Secrétaire du Conseil.

M. Le Blanc, *Chef du Bureau du Secrétariat.*

Le travail est réparti entre trois divisions, qui sont dirigées, la première, par M. le Directeur de l'Administration, et les deux autres, par MM. les Sous-Directeurs.

PREMIÈRE DIVISION.

M. Conte ✻, *Directeur.*

Cabinet du Directeur. — M. . . . . *Chef.*

Ouverture et analyse des dépêches adressées au Directeur, et leur transmission aux Bureaux qu'elles concernent.

Personnel. — M. Batbedat, *Chef.*

Travail relatif au personnel des employés. Présentation aux emplois vacans dans les Départemens. Cautionnemens et pensions.

Bureau du Secrétariat. — M. Le Blanc, *Chef.*

Garde et conservation des archives. Tenue des registres du Conseil. Ampliations et copies à donner de tous les actes de l'Administration. Travaux de centralisation et d'ensemble.

Bureau du Budget. — M. Roger, *Chef.*

Budget de l'Administration ; Inversions de crédit ; Poursuites à exercer pour transports frauduleux. Secours et indemnités.

Bureau du Matériel. — M. de Croismare ✻, *Chef.*

Matériel et impressions. Surveillance et entretien des bâtimens et du mobilier. Traités avec les fournisseurs et les entrepreneurs.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Piron ✻, *Sous-Directeur.*

Correspondance intérieure. — M. Collin, *Chef.*

Etablissement et suppression des Bureaux de Postes ; distributions ; entrepôts, services de nuit ; malles-postes et estafettes. Services par entreprises ; coïncidence des courriers. Franchises et contreseings. Journaux, imprimés et échantillons. Inspection. Fixation des dépenses dans les Départemens.

Correspondance étrangère. — M. Landrieux, *Chef.*

Correspondance, conventions et traités avec les offices étrangers.

Relais. — M. Avenant, *Chef.*

Création et suppression des relais ; fixation des distances ; gages et indemnités aux Maîtres de poste ; secours et pensions aux postillons.

Vérification des produits. — M. Mahou ✻, *Chef.*

Vérification du produit des taxes et perceptions. Déboursés et détaxes. Vérification et situation générale des dépenses.

Articles d'argent. — M. Itasse ✻, *Chef.*

Mouvement, surveillance et comptabilité des articles d'argent et valeurs cotées à Paris et dans les Départemens.

TROISIÈME DIVISON.

M. Parant ✻, *Sous-Directeur.*

Départ et arrivée. — M. Gouin, *Chef.*

Réception et vérification des dépêches; taxe des lettres; affranchissemens; chargemens. Expédition des courriers et des estafettes.

Service de Paris. — M. Ginisty ✻, *Chef.*

Distribution générale des lettres dans Paris; affranchissement *de* et *pour* Paris. Poste restante; rebuts.

Agent comptable. — M. Evain.

Recettes et dépenses pour le service de Paris. Comptabilité des Directeurs du Département de la Seine.

Bureau des Affranchissemens et des Chargemens pour les Départemens et l'Etranger (1).

On ne peut affranchir à l'Hôtel des Postes, pour les Départemens et l'Etranger qu'à ce seul Bureau. Il est situé au rez-de-chaussée, près l'arcade, à gauche de la grande cour; et est ouvert de neuf heures du matin à cinq heures du soir.

Dans ce bureau on reçoit *à couvert, sous enveloppe cachetée sous tous les plis*, et en payant le double port, les lettres et paquets.

Les lettres *affranchies* et les lettres et paquets *chargés* partent le même jour, quand ils sont apportés avant quatre heures les jours ouvrables, et avant deux heures les dimanches et fêtes.

Bureau d'Affranchissement des Journaux, des Ouvrages périodiques, et autres imprimés, pour les Départemens et l'Etranger.

Ce Bureau est ouvert tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à une heure, mais seulement jusqu'à midi les dimanches et fêtes.

Bureau des Voyageurs.

Ce Bureau est au rez-de-chaussée, dans la grande cour, à droite.

Pour le service du Département de la Seine. *voyez* page 830.

Pour les départs des Courriers pour les Départemens et les pays étrangers, *voyez* pages 942 et 961.

POSTE AUX CHEVAUX, A PARIS.

M. Dailly, Maître de Poste, rue de la Tour-des-Dames, n. 2.

Nota. On ne peut avoir de chevaux de poste sans un passeport et un permis. On se procure des permis chez le maître de poste.

---

(1) Il est défendu de mettre de l'or et de l'argent dans les lettres.

Il y a dans l'hôtel des Postes un bureau dit *Bureau des envois d'argent*, dans lequel on reçoit *à découvert* les pièces d'or et d'argent en payant *cinq centimes* par franc de leur valeur. L'administration des Postes ne répond que des envois faits de cette manière.

ADMINISTRATION DES FORÊTS,

Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2 *ter*.

M. MARCOTTE (Ch.) ✻, *Directeur de l'Administration*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 89.

Sous-Directeurs. Messieurs,

LORENTZ ✻, rue Godot-de-Mauroy, n. 27.
DE TAINS ✻, rue de la Harpe, n. 87.
MARTIN, rue Mont-Thabor, n. 6.

Le Directeur donne ses audiences le mercredi de chaque semaine, de midi à deux heures.
Les bureaux sont ouverts le même jour et aux mêmes heures.
Le Conseil d'administration tient ses séances les mardis et vendredis.

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION.

BUREAU PARTICULIER.

Ce Bureau est sous les ordres immédiats de M. le Directeur.

M. Guichard, *Chef*.

L'enregistrement général des dépêches et leur envoi dans chacune des Directions; la tenue du registre des délibérations du Conseil et la rédaction des décisions du Directeur sur ces délibérations; les affaires qui exigent une prompte expédition; les présentations aux places; les nominations et délivrances de commissions; les ordres généraux d'administration; les dépenses et fournitures de bureaux, la vérification des mémoires, d'impressions, d'actes relatifs aux adjudications des bois royaux et communaux.

Première Division.—Personnel des Agens et Gardes, Comptabilité, et Aliénations.

M. Martin, *Sous-Directeur*.

M. Delarue,
M. Depussay,
M. de Chabannes, } *Chefs*.

Le contrôle des agens et gardes; les suspensions, destitutions, provocations de destitution; les mises à la retraite et les mises en jugement; la fixation des traitemens, gratifications, indemnités et secours, pensions de retraite, examen des rapports de tournée, comptes semestriels; les affectations; l'Ecole royale forestière.

La formation du budget; la comptabilité l'examen des états-généraux de traitement; des mémoires de frais de justice, de ceux d'arpentage et de réarpentage, des frais d'estimation et de remise, et la liquidation de toutes les dépenses comprises au budget; la formation des états-généraux de crédit; la correspondance avec les ordonnateurs secondaires; la tenue des livres.

L'examen des procès verbaux d'aliénation; les rapports sur la fixation des mises à prix et des revenus des bois aliénés; la tenue des contrôles et sommiers des ventes, et la préparation des comptes à rendre aux Chambres, en exécution de la loi du 25 mars 1831.

Deuxième Division. — Matériel.

M. Lorentz ✻, *Sous-Directeur*.

M. Hébrard,
M. Herbin de Halle ✻, } *Chefs*.

La statistique forestière; les délimitations, abornemens et aménagemens; l'examen des états d'assiette de coupes annuelles dans les bois de l'État et des communes; les affectations et délivrances aux usagers; les récolemens; les semis-plantations et travaux de toute nature dans les forêts de l'État; le personnel des arpenteurs; l'examen des procès-verbaux de tour-

nées des inspecteurs des finances, des conservateurs et du vérificateur général des arpentages; la rédaction du cahier des charges; les questions qui se rattachent à l'exécution du cadre forestier et de l'ordonnance réglementaire : les détails relatifs aux coupes et délivrances ordinaires et extraordinaires dans les bois de l'Etat et des communes; les opérations d'assiette, balivage et martelage des coupes; les délivrances à la marine, à l'artillerie et au génie pour l'armement et l'approvisionnement des places fortes; les ventes de chablis, bois de délits et autres menus marchés; les délais d'exploitation et de vidange; le remboursement des moins de mesure et de toutes les sommes à payer à titre de restitution; l'examen et la vérification des états généraux des produits des ventes annuelles des coupes; la rédaction du compte annuel de tous les produits forestiers; les bois communaux à soumettre au régime forestier; les propositions relatives aux aliénations et concessions des bois des communes; les demandes en défrichement, en construction d'usines et bâtimens à la proximité des forêts, en extraction de plants et en exploitation de mines minières et carrières dans les forêts de l'Etat et des communes; l'examen des comptes sémestriel des agens et les instructions générales sur toutes les parties du service attribué à cette division.

Troisième Division. — Contentieux.

M. de Tains ✻, *Sous-Directeur.*

M. Ducis ✻, M. Daclin, } *Chefs.*

Les questions de haut contentieux tels que les droits dusage et de propriété en instance administrative ou judiciaire; les conflits de juridiction et les recours au Conseil-d'Etat; la poursuite des délits, contraventions, malversations de la part des adjudicataires des coupes, des usagers ou des personnes privées; les appels et les pourvois en cassation; les demandes en cassation de poursuites et remise ou modération d'amendes pour délits forestiers, de chasse et de pêche; le rachat des droits de pâturage; les demandes en dépaissance de bêtes à laine et les ordonnances royales y relatives; les extractions de bruyères et autres; les dévastations dans les forêts et mesures préventives; diverses questions d'intérêt général; l'examen des demandes en cantonnement, partage et échange de bois; la remise des bois aux établissemens publics; la correspondance relative aux insolvables et aux incarcérations; les états de procès-verbaux et d'amendes; l'examen des frais de justice et des dépens de toute nature, mais seulement en ce qui concerne les frais d'instance dans les procès perdus par l'administration; l'exécution de l'ordonnance royale de 1830, concernant l'exercice de la chasse dans les forêts de l'Etat; la délivrance des permissions, la nomination des officiers de louveterie et les détails relatifs à l'exécution des réglemens sur la chasse et la louveterie; les détails relatifs à la pêche, tels que les contestations sur les limites des cantonnemens; l'interprétation des baux et licences; les indemnités à accorder aux fermiers; les états d'adjudication; la classification des rivières navigables et flottables; les réglemens sur la police de la pêche; l'établissement des gardes-pêche et la fixation de leur résidence; l'examen des comptes sémestriels des agens et les instructions générales sur toutes les parties de service attribué à la division.

M. Régnault, *Géomètre, Vérificateur-général des arpentages.*

M. Mayer, mécanicien, fabricant d'outils, rue du Faubourg-S.-Antoine, n. 73, *Graveur de l'Administration des forêts pour les métaux et les coins servant à la marque des filets de peche.*

M. Parquin, fabricant de plaqué, rue Popincourt, n. 74, *Graveur de l'Administration pour les plaques et boutons des gardes.*

ÉCOLE ROYALE FORESTIÈRE,

Créée par l'ordonnance royale du 26 Août 1824, et établie à Nancy au 1er janvier 1825.

Directeur. — M. Salomon ✻.

Sous-Directeur. — M. Parade.

Professeurs, MM.
- Lamouroux. — *Histoire-Naturelle.*
- Masquelier. — *Mathematiques.*
- Laurent. — *Dessin.*
- Hinschecliffe. — *Langue allemande.*

Conditions d'admission.

Le nombre des élèves est fixé à 24.

Les candidats doivent être âgés de 19 ans au moins, et de 22 ans au plus, au 1er novembre de l'année du concours.

Les examens pour les places d'élèves de l'Ecole Forestière sont ouverts chaque année à Paris, et dans les principales villes du royaume, à la même époque que ceux de l'Ecole Polytechnique, et sont faits par les mêmes examinateurs. Le programme est publié tous les ans dans le Moniteur, trois mois au moins avant que cet examen ait lieu. Les jeunes gens qui désirent concourir pour l'admission à l'Ecole Forestière, sont tenus d'adresser à M. le Directeur de l'administration, avant le 1er juin de chaque année, les pièces justificatives suivantes :

1° L'acte de naissance, revêtu des formalités prescrites par les lois, et constatant que l'aspirant aura, au 1er novembre, 19 ans accomplis, et n'aura pas plus de 22 ans;

2° Un certificat signé d'un docteur en médecine ou en chirurgie, et dûment legalisé, attestant qu'il est d'une bonne constitution, et qu'il a été vacciné, ou qu'il a eu la petite vérole;

3° Un certificat en forme, constatant qu'il a terminé son cours d'humanités;

4° La preuve qu'il possède un revenu annuel de 1,200 fr., où, à défaut, une obligation par laquelle ses parens s'engagent à lui fournir une pension de pareille somme pendant son séjour à l'Ecole Forestière, et une pension de 400 fr. à la sortie de l'Ecole, jusqu'à l'époque à laquelle il sera employé comme garde-général en activité.

Les candidats sont examinés sur les objets ci-après, savoir :

1° L'arithmétique complète et l'exposition du nouveau système métrique;

2° La géométrie élémentaire et le dessin;

3° L'algèbre, jusqu'aux équations du second degré inclusivement;

4° La trigonométrie;

5° La langue française;

6° Ils traduiront, sous les yeux de l'examinateur, un morceau d'un des auteurs latins de la force de ceux qu'on explique en réthorique.

Instruction des Élèves, leur sortie de l'Ecole.

Les élèves admis à l'Ecole Forestière y restent deux ans, et ils y suivent les Cours qui y sont établis; ils subissent un examen de sortie; ceux qui satisfont à cet examen sont envoyés près d'inspecteurs dans les arrondissemens les plus importans, pour y acquérir des connaissances pratiques, et lors de vacances ils sont promus au grade de garde-général, dès qu'ils ont fait preuve de toute l'instruction nécessaire pour exercer des fonctions actives.

ARRONDISSEMENS FORESTIERS (au nombre de vingt).

Premier Arrondissement,

Composé des Départemens de l'Eure-et-Loir, du Loiret, de l'Oise, de la Seine, de Seine-et-Oise, et de Seine-et-Marne.

M. de Foucault ✻, *Conservat.* à Paris, rue Castiglione, n. 3.

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspect.*
Eure-et-Loir.	*Châteauneuf.* . .	Durand.	. . . . .	. . . . .
Loiret.	*Orléans.*	St.-Cher.	*Lorris.*	Marchand.
Oise.	*Beauvais.*	Dutrochet.	*Senlis.*	Jousse-Fontanière.
			Clermont.	Rochereuil.
Seine.	*Paris.*	Allard.	. . . . .	. . . . .
S.-et-Oise.	*Rambouillet.* . .	Bourdon.	*Rambouillet.* . .	Serrcin.
Seine-et-Marne.	*Meaux.*	Becquet de Cantorbery.	*Provins.*	Olagnier.

Deuxième Arrondissement,

Composé des Départemens de l'Aube, de la Haute-Marne et de l'Yonne.

M. Guy ✻, *Conservateur*, à Troyes.

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspect.*
Aube.	*Troyes*	Le Conservateur.	*Bar-sur-Aube.*	Beaudelot.
	Bar-sur-Seine	Beauvais.	*Troyes*	Baleseau.
H.-Marne.	*Chaumont.*	Sezille.	*Bourmont.*	Henrys.
	Langres.	Mongin-Montrol.	*Bourbonne.*	Chaudron.
	Wassy.	Bourlon.	*St-Dizier.*	N. . . . .
Yonne.	*Auxerre.*	Davout.	*Tonnerre.*	Maquart.
	Joigny.	Laureau.	*Avallon.*	Beuret.
			Sens.	Laurain.

Troisième Arrondissement,

Composé des Départemens du Calvados, de l'Eure, de la Manche, et de la Seine-Inférieure.

M. de Sezille ✻, *Conservateur*, à Rouen.

Calvados.	*Caen.*	Deschamps.	*Falaise.*	Ponsort.
Eure.	*Louviers.*	Desruelles.	*Pont-de-Larche.*	Monick.
	Les Andelys.	Chanlaire.	*Lyons*	Molard.
Manche.	. . . . .	. . . . .	*Saint-Lô.*	Harembert.
Seine-Inf.	*Rouen.*	Avoyne de Chantereyne.	*Labouille.*	Pichot.
			St.-Saens.	Collin.
	Caudebec.	Crousse ✻.	Caudebec.	Dubouays de la Begassierre.

Quatrième Arrondissement,

Composé des Départemens de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais, et de la Somme.

M. Lefebvre ✻, *Conservateur*, à Douai.

Aisne.	*Vervins.*	Piette.	*Laon.*	Gellé.
			Guise.	Marcotte.
Nord.	*Lille.*	Potonié.	*Valenciennes.*	Guiroux.
	Le Quesnoy.	Delattre.	*Landrecies.*	Lemoyne.
Pas-de-C.	*Boulogne.*	Sansot.	*Saint-Omer.*	Dugardin.
Somme.	. . . . .	. . . . .	*Abbeville.*	Detouche ✻.

Cinquième Arrondissement,

Composé des Départemens de la Marne, des Ardennes, et de la Meuse.

M. Regnard ✻, *Conservateur*, à Châlons.

Marne.	*Châlons.*	Le Conservateur.	*Reims.*	D'Autrive.
	Ste-Ménehould.	Dieudonné.	*Vitry-le-Franç.*	Delcamp.
	Epernay.	Huot de Longcham	. . . . .	. . . . .
Ardennes.	*Fumay.*	Bertrand.	*Fennay.*	Lalouette.
	Charleville.	Le Varlet.	*Rézeres.*	Descarreaux.
	Sedan.	Suchet.	*Mouzon.*	Montagnac.
Meuse.	*Bar-le-Duc.*	Collin.	*Ligny.*	Magnier.
	St.-Mihiel.	Moreal.	*Vaucouleurs.*	Hun.
	Verdun.	Lemaire	*Verdun.*	Robert.
	Montmédy.	De Gentil.	*Stenay.*	Huet.

Sixième Arrondissement,

Composé des Départemens de la Meurthe, de la Moselle et des Vosges.

M. Cazin-Caumartin ✻, *Conservateur*, à Nancy.

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspect.*
Meurthe.	*Nancy*	Miot.	*Pont-à-Mousson*	Saint-Ouen.
	Dieuze	Prevel.	*Vic*	François.
	Toul	Ragot.	*Royaumcix*	D'Archambauld.
	Lunéville	Ganier.	*Baccarat*	Masson.
	Sarrebourg	Rousselot.	*Abrechewiller*	Curie.
			Phalsbourg	Belfoy.
Moselle.	*Metz*	Durand de Prémorel	*Metz*	De Goussaincourt.
	Briey	De Beaufort.	*Longuyon*	De Golberg
	Thionville	Gand.	*Bouzonville*	Wimpffen.
	Sarguemines	Sthème.	*St-Avold*	Rouyer.
			Bitche	Lavaytte.
Vosges.	*Epinal*	Pintart.	*Ramberoillers*	Hanus de Maisonneuve.
	Neufchâteau	Hannus.	*Bulgnéville*	Didier.
	Mirecourt	Serres.	*Darney*	Cler.
	St.-Dié	Vial.	*Senones*	Virion.
	Remiremont	Billig.	*Fraise*	Lancon.
			Vagney	Rapin.

Septième Arrondissement,

Composé des Départemens du Doubs, du Bas-Rhin, et du Haut-Rhin.

M. Zæpffel, *Conservateur*, à Colmar.

Doubs.	*Besançon*	Ethis.	*Montbéliard*	Beurnier fils.
	Baume	Carrey d'Asnières.	*Pontarlier*	Jayet.
Bas-Rhin.	*Strasbourg*	Tamisié.	*Haguenau*	Mollinger.
	Schelestadt	Munschina fils.	*Barr*	Bourdot.
	Saverne	Caille.	*Soultz*	Hertzog.
	Wissembourg	Ostertag.	*La Petite-Pierre*	Beunat.
Haut-Rhin	*Colmar*	Pasturel.	*Soultz*	Marande.
	Altkirch	Ostermeyer.	*Mulhausen*	Pernot.
	Belfort	Gérard.	*Thann*	Daraucede Navarro.

Huitième Arrondissement,

Composé des Départemens de la Côte-d'Or, du Jura, de la Haute-Saône, et de Saône-et-Loire.

M. Dequet, *Conservateur*, à Dijon.

Côte-d'Or.	*Dijon*	Limage.	*Auxonne*	Bizot.
	Gemeaux	Cotheret.	*Saint-Seine*	Rameau.
	Beaune	Fliche.	*Arnay-le-Duc*	Lucotte fils.
	Châtillon-s.-S.	Fôrey.	*Aisey*	Cournon.
			Semur	Alibert.
Jura.	*Dôle*	Morisset.	*Belmont*	Outhier.
	Arbois	Ringuel.	*Poligny*	Dalivoy.
	Lons le Saulnier	Demoges.	*St.-Claude*	D'Entraigues.
H.-Saône.	*Gray*	Chalus d'Aubigny.	*Gy*	N.
	Vesoul	Gozzi.	*Jussey*	Domet.
	Lure	Noiret.	*St.-Loup*	Choffez.
Saône-et-L.	*Autun*	Demonferrand.	*Charolles*	Robequin.
	Châlons-s-Saône	Becquet (Charles)	*Louhans*	Josselin.
			Mâcon	Fliche fils.

Neuvième Arrondissement,

Composé des Départemens de l'Allier, du Cher, de l'Indre, et de la Nièvre.

M. Demercières, *Conservateur*, à Bourges.

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspect.*
Allier.	*Mont-Luçon.* . .	De Buffevent ✻.	*Cérilly.*	Stoupe.
			Gannat.	Bouquet.
Cher.	*Bourges.*	Jallot ✻.	*Vierzon.*	Dozzan.
			St.-Amand. . . .	Roulier.
Indre.	*Châteauroux.* . .	Corbigny.	*Issoudun.*	N. . . . .
Nièvre.	*Nevers.*	Niepce.	*Chât.-Chinon.* .	Chanonin.
	Cosne.	De Croizier de Ste-Segraux.	*La Charité.* . . .	Brochot.
			Clamecy.	Devaux.

Dixième Arrondissement,

Composé des Départemens de la Charente, de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée, et de la Vienne.

M. Monnot Arbilleur, *Conservateur*, à Niort.

Charente.	. . . . .	. . . . .	*Angoulême.* . . .	. . . . .
D.-Sèvres.	. . . . .	. . . . .	*Niort.*	Goupy.
Vienne.	*Poitiers.*	Chauvin.	. . . . .	. . . . .

Onzième Arrondissement,

Composé des Départemens d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de l'Orne, et de la Sarthe.

M. Chauvet, *Conservateur*, au Mans.

Indre-et-L.	*Tours.*	Touzard.	. . . . .	. . . . .
Loir et Ch.	*Blois.*	Trumeau.	*Vendôme*	Mallet.
Orne.	*Alençon.*	Poullet.	*Domfront.*	d'Egremont.
			Mortagne. . . .	Duval.
Sarthe.	*Le Mans.*	Perrier.	*Mamers.*	Froussard.

Douzième Arrondissement,

Composé des Départemens de l'Ariége, de l'Aude, de la Haute-Garonne, des Pyrénées-Orientales, du Tarn, et du Tarn-et-Garonne.

M. Dralet ✻, *Conservateur*, à Toulouse.

Ariége.	*Foix.*	Moysset.	*St.-Girons.* . . .	Malleville.
Aude.	*Carcassonne.* . .	Cauneille.	*Quillan.*	Barbereux.
H.Garonne	*St.-Gaudens.* . .	Songis.	*Toulouse.*	Cremon.
			Bagnères de Luchon.	Gaffori.
Pyrén.-Or.	. . . . .	. . . . .	*Perpignan.* . . .	De Brye.
Tarn.	*Castres.*	Prissette.	*Gaillac.* . . .	Céré.
Tarn-et-G.	. . . . .	. . . . .	*Montauban.* . .	Allais.

Treizième Arrondissement,

Composé des Départemens de l'Ain, des Hautes-Alpes, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, et du Rhône.

M. Tison ✻, *Conservateur*, à Grenoble.

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspect.*
Ain.	*Bourg.*	Marçot.	*Nantua.*	Hut.
			Belley.	Rautou.
H.-Alpes.	Gap.	Besson.	*Embrun.*	Blanc.
Drôme.	*Valence.*	Bachot.	*Die.*	Grasset.
Isère.	. . . . .	. . . . .	*Grenoble.*	Doumet de Revest.
	. . . . .	. . . . .	*S.-Marcellin.* . .	Farre.

Quatorzième Arrondissement,

Composé des Départemens des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, et du Morbihan.

M. Martin, *Conservateur*, à Rennes.

Finistère.	. . . . .	. . . . .	*Morlaix.*	Lerouyer-Lafosse.
Ille-et-V.	*Rennes.*	Boullemer.	. . . . .	. . . . .
Loire-Inf.	. . . . .	. . . . .	*Nantes.*	Fleuriot.

Quinzième Arrondissement,

Composé des Départemens du Cantal, de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, et de la Haute-Vienne.

M. Falaise, *Conservateur*, à Clermont-Ferrand.

Cantal.	. . . . .	. . . . .	*Aurillac.*	Peyrac.
Puy-de-D.	. . . . .	. . . . .	*Riom.*	Goin.

Seizième Arrondissement,

Composé des Départemens de la Dordogne, de la Gironde, du Lot, et du Lot-et-Garonne.

M. Vallée ✻, *Conservateur*, à Bordeaux.

Dix-Septième Arrondissement,

Composé des Départ. du Gers, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, et des Landes.

M. le Cte de Gestas ✻, *Conservateur*, à Pau.

B.-Pyrén.	. . . . .	. . . . .	*Pau.*	Dubourdieu.
	. . . . .	. . . . .	*Orthez.*	Laporte.
H.-Pyrén.	*Tarbes.*	Lartigaux.	*Bagnères de Bigorre*	Souques.
Landes.	. . . . .	. . . . .	*Dax.*	Solier.

Dix-Huitième Arrondissement,

Composé des Départ. du Gard, de l'Hérault, de la Lozère, de l'Ardèche et de l'Aveyron.

M. Leduc, *Conservateur*, à Montpellier.

Gard.	. . . . .	. . . . .	*Nîmes.*	Cousteau.
Hérault.	. . . . .	. . . . .	*Montpellier.* . .	Charles.
Ardèche.	. . . . .	. . . . .	*Privas.*	Delafont.
Aveyron.	. . . . .	. . . . .	*Rhodez.*	Laby-S.-Aumont.

Dix-Neuvième Arrondissement,

Composé des Départ. des Bass.-Alpes, des Bouches-du-Rhône, du Var, et de Vaucluse.

M. Roure, *Conservateur*, à Aix.

B.-Alpes.	. . . . .	. . . . .	*Digne.*	Martel.
Var.	. . . . .	. . . . .	*Draguignan.* . .	Cambon.
Vaucluse.	. . . . .	. . . . .	*Avignon.* . . .	Sebastiane.

Vingtième Arrondissement,

Composé du seul Département de la Corse.

Le Cte de Rivarola ✻, *Conservateur*, à Bastia.

Corse.	*Bastia*.	Cauvin Dabourguet.	*Bastia*.	Poli.
	. . . . .	. . . . .	*Ajaccio*. . . .	N. . . . .

ADMINISTRATION DE LA LOTERIE ROYALE,

Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2 *bis*.

M. Lainé (O ✻), *Directeur*.
M. Tellier ✻, *Sous-Directeur*.

Correspondance générale.

Ouverture des dépêches, correspondance générale, approvisionnemens, timbre, dépenses administratives, répression des loteries particulières et étrangères.

M. Greiller, *Chef de première classe*.

Vérification des Lots, Redressemens, et Castelet.

M. Mayer, *Chef de 1re cl. des Bur. de redressemens, vérific. et révisions*.
M. Ruelle, *Chef du Bureau du Castelet*.

Archives et relevés de Lots.

M. Gamot, *Chef de première classe*.

Avocat et Avoué de l'Administration.

M. Charrié, *Avocat à la Cour Royale*. | M. Sageret, *Avoué au Trib. de 1re inst.*

Inspecteurs du Service de Paris.

M. Albert, *Inspecteur en chef*. | M. Pauchet, *Sous-Inspecteur*.
M. de Vellefrey, *Inspecteur*. |

Inspecteurs en chef dans les départemens.

M. Obled, *à Lille*. | M. Champagneux, *à Lyon*.
M. De Cazes ✻, *à Bordeaux*. | M. Bermond ✻, *à Strasbourg*.

Inspecteurs d'Arrondissement.

Gamot.	*Rouen*.	Bouyn.	*Nantes*.
Gendarme.	*Avignon*.	Barbier.	*Orleans*.
Bich ✻.	*Besançon*.	Henry.	*Poitiers*
Dulac.	*Caen*.	Bourget.	*Reims*.
Chatillon.	*Dijon*.	DePerrinBrichambault.	*Rennes*.
Pomier.	*Grenoble*.	Créach.	*Amiens*.
Beaudounet.	*Marseille*.	Delacombe.	*Toulouse*.
Thouvenel	*Metz*.	Boullet.	*Tours*.
Vallon.	*Montpellier*.		

Il se fait trois tirages de la Loterie par mois dans les villes de *Paris*. *Strasbourg*, *Lille*, *Bordeaux* et *Lyon*.

Lille.	les 1 11 et 21.
Bordeaux.	les 2 12 et 22.
Paris.	les 5 15 et 25.
Strasbourg	les 7 17 et 27.
Lyon.	les 9 19 et 29.

Les tirages se font publiquement à *Paris*, en présence du Préfet de Police et des Directeur et Sous-Directeur de la Loterie; dans les autres villes, en présence du Préfet du départ., du Maire de la ville, du Proc. du Roi et de l'Inspecteur en chef de la Loterie.

COMMISSION DES MONNAIES ET MÉDAILLES,

Quai Conti.

La Commission est chargée : 1° de juger le titre et le poids des espèces fabriquées, et de surveiller, dans toute l'étendue de la France, l'exécution des lois monétaires et la fabrication des monnaies ; 2° de délivrer, conformément aux lois, aux essayeurs de commerce et aux essayeurs des bureaux de garantie, les certificats de capacité dont ils doivent être pourvus avant d'entrer en fonctions ; 3° de statuer sur les difficultés relatives au titre et à la marque des lingots et ouvrages d'or et d'argent, dans toute l'étendue de la France.

Elle rédige les tableaux servant à déterminer le titre et le poids d'après lesquels les espèces et matières d'or et d'argent sont échangées dans les hôtels des monnaies.

Elle fait procéder toutes les fois qu'elle le juge convenable, à la vérification du titre des espèces étrangères nouvellement fabriquées, afin d'observer les variations qu'il pourrait éprouver.

Comme aussi elle fait procéder, lorsqu'elle en est requise, soit par les tribunaux, soit par les autorités administratives, à la vérification des espèces monnayées, sous le rapport du titre, du poids et des empreintes ; à la vérification du titre des lingots du commerce, et à celle des poinçons de l'État, apposés sur les ouvrages d'or et d'argent.

Elle est encore chargée de surveiller les opérations de tous les fonctionnaires des ateliers monétaires.

Président.

M. le Cte de Sussy (C ✻), Pair de France, à l'hôtel des Monnaies, q. Conti.

M. Brunet ✻,
M. Moulard, } *Commissaires-généraux.*

Fonctionnaires généraux. MM.

D'Arcet ✻, Membre de l'Acad. roy. des Sciences, *Direct. des Essais.*
Bréant ✻, *vérificateur.*

Chevillot ✻,
Chaudet ✻, } *Essayeurs.*
Tiolier (O ✻), *Graveur général.*

Directeur de la correspondance.

M. de Lapresle ✻.

Essayeurs du Commerce. Messieurs.

Bonneville, rue Saint-Martin, n. 14.
Chabannettes, pass. du cloître S.-G.-l'Aux. 18.
Isabelle, rue Saint-Denis, n. 96.
Lecour, passage de la Réunion, n. 7.
Genneau-Cozette, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Four.

HÔTELS DES MONNAIES.

Les hôtels des Monnaies, pour la fabrication des espèces d'or, d'argent et de cuivre, sont au nombre de treize. Les fonctionnaires dans chacun de ces hôtels, sont : un Commissaire du Roi, un Directeur de la fabrication, un Contrôleur au change et un Contrôleur au monnayage.

Monnaie de Paris. A. (Quai Conti.)

M. d'Origny ✻, *Commissaire du Roi.*
M. Collot ✻, *Directeur de la Fabric.*
M. Dupuy, *Contrôleur au change.*
M. Martin, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Bayonne. L.

M. Aubein, *Commissaire du Roi.*
M. Latrilhe, *Directeur de la Fabrication.*
M. Milhet ✻, *Contrôleur au change.*
M. Dubois, *Contr. au monnayage.*

Monnaie de Bordeaux. K.

M. Forgeaux, *Commissaire du Roi.*
M. Alexandre Vignes, *Directeur de la Fab.*
M. Aymen, *Contrôleur au change.*
M. Moreau, *Cont. au monnayage.*

Monnaie de la Rochelle. H.

M. Enfert, *Commissaire du Roi.*
M. Morel, *Direct. de la Fabrication.*
M. Gigaux, *Contrôleur au change.*
M. Goguet (Cézaire), *Contr. au monn.*

Monnaie de Lille. W.

M. de Rouvroy, *Commis. du Roi.*
M. Beaussier ✻, *Direct. de la Fabr.*
M. Decroix, *Contrôleur au change.*
M. Rey-Duboissieu, *Contr. au monn.*

Monnaie de Limoges. I.

M. Le Vol, *Commiss. du Roi.*
M. Parant, *Directeur de la Fabric.*
M. Perrot, *Contrôleur au change.*
M. de Cardaillac, *Cont. au monnayage.*

Monnaie de Lyon. D.

M. Foulques, *Commiss. du Roi.*
M. Richard, *Directeur de la Fabric.*
M. Prevost (O ✻), *Contrôleur au change.*
M. de Montolieu-l'Estrade, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Marseille. M.

M. Huguet, *Commissaire du Roi.*
M. Ricard, *Directeur de la Fabric.*
M. De Las Cazes, *Contrôleur au change.*
M. Levrault, *Cont. au monnayage.*

Monnaie de Nantes. T.

M. Bertrand, *Commissaire du Roi.*
M. Olivier d'Assenoy, *Dir. de la Fabr.*
M. Poirier, *Controleur au change.*
M. de Frondat, *Contrôl. au monnayage.*

Monnaie de Perpignan. Q.

M. Grosset, *Commis. du Roi.*
M. Abel-de-Lorme, *Directeur de la Fabrication.*
M. Duston ✻, *Contrôleur au change.*
M. Larmande, *Contr. au monnayage.*

Monnaie de Rouen. B

M. Levieux, *Commissaire du Roi.*
M. de Cambry, *Directeur de la Fab.*
M. Deschamps, *Contrôleur au change.*
M. Clérot, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Strasbourg. BB.

M. Panon-Duhazier, *Commissaire du Roi.*
M. de Livio, *Directeur de la Fabric.*
M. Ferriès, *Contrôleur au change.*
M. Corbin, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Toulouse. M.

M. Tirel de la Martinière, *Commissaire du Roi.*
M. Carayon-Talpayrac, *Directeur de la Fabrication.*
M. Durand, *Contrôleur au change.*
M. Babouot, *Contr. au monnayage.*

MONNAIE DES MÉDAILLES,

Rue Guénégaud, n. 8.

Cet établissement possède une collection aussi complète qu'intéressante de tous les coins et poinçons des médailles et jetons qui ont été frappés en France, depuis Charles VIII, et dont les épreuves sont déposées à la Bibliothèque du Roi. On y vend la collection de ces médailles et celle des médailles frappées pour consacrer les principaux événemens du règne du Roi

Il est expressément défendu à toutes personnes, quelles que soient les professions qu'elles exercent, de frapper ou faire frapper des médailles, jetons ou pièces de plaisir, d'or, d'argent, platine et d'autres métaux, ailleurs que dans les ateliers de cet établissement. Communication préalable de la demande est faite au Ministre du commerce et des travaux publics, et aucune médaille ne peut être frappée sans son autorisation.

Le Cabinet d'exposition est ouvert tous les jours au public, de 10 heures à 4 heures, excepté les dimanches et le premier jour de chaque mois.

On peut visiter les ateliers les lundis et vendredis, avec un permis délivré par le Directeur.

M. Clément ✻, *Directeur provisoire.*
M. Hebert, *Contrôleur.*
M. Decollet ✻, 1er *Commis à la vente.*
M. Bescher (A.), 2e *Commis.*

CHAPITRE II.

Ordre de la Légion-d'Honneur. — Français décorés d'Ordres étrangers. — Français Grands d'Espagne.

SECTION PREMIÈRE.

ORDRE DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

(Membres de la Légion-d'Honneur. — Bureaux de la Grande-Chancellerie. — Maisons d'éducation de l'Ordre.)

La Légion-d'Honneur a été instituée par la loi du 29 floréal an 10, pour récompenser les services et les vertus militaires et civiles. Le Roi en est le chef souverain et le Grand-Maître. L'administration de l'Ordre est confiée à un Grand-Chancelier, qui travaille directement avec le Roi. L'Ordre de la Légion-d'Honneur est composé de Chevaliers, d'Officiers, de Commandeurs, de Grands-Officiers et de Grand's-Croix. Les membres de l'Ordre le sont à vie. Le nombre des Chevaliers est illimité : celui des Officiers est fixé à 2000, celui des Commandeurs à 400, celui des Grands-Officiers à 160, et celui des Grand's-Croix à 80. Malgré cette fixation, les membres actuels (*dont le nombre est supérieur*) conservent leurs grades : la réduction se fera par les extinctions. Les Princes de la famille royale, les Princes du sang, et les étrangers auxquels le Roi confère la décoration, ne sont point compris dans le nombre ci-dessus fixé. Les étrangers sont *admis* et non reçus, et ne prêtent aucun serment. La décoration de l'Ordre de la Légion-d'Honneur consiste dans une étoile à cinq rayons doubles, surmontée de la couronne royale : le centre de l'étoile, entouré d'une couronne de chêne et de laurier, présente d'un côté l'effigie de Henri IV, avec la légende : *Henri IV*; et de l'autre côté, des drapeaux tricolores, avec cet exergue : *Honneur et Patrie*. Cette décoration, émaillée de blanc, est en argent pour les Chevaliers, et en or pour les Grand's Croix, les Grands-Officiers, les Commandeurs et les Officiers. Les Chevaliers portent la décoration en argent, à une des boutonnières de leur habit, attachée par un ruban moiré rouge, sans rosette. Les Officiers la portent aussi à une des boutonnières de leur habit, mais en or et avec une rosette au ruban moiré rouge. Les Commandeurs portent la décoration en sautoir, attachée à un ruban moiré rouge, un peu plus large que celui des Officiers. Les Grands-Officiers portent sur le côté droit de leur habit une plaque semblable à celle des Grand's-Croix, brodée en argent, mais du diamètre de sept centimètres deux millimètres. Ils continuent en outre de porter la simple Croix en or à la boutonnière. Les Grand's-Croix portent un large ruban moiré rouge passant de l'épaule droite au côté gauche, et au bas duquel est attachée la grande décoration : ils portent en même temps une plaque en argent, ayant, dans les angles, des drapeaux tricolores, du diamètre de dix centimètres quatre millimètres, attachée sur le côté gauche des habits et manteaux, et au milieu de laquelle est l'effigie de Henri IV, avec l'exergue : *Honneur et Patrie*. Ils cessent, ainsi que les Commandeurs, de porter la simple décoration en or lorsqu'ils sont revêtus des marques distinctives de leurs grades. Les membres de l'Ordre de la Légion-d'Honneur portent toujours la décoration. Nul ne peut être admis dans la Légion-d'Honneur qu'avec le premier grade de Chevalier, et après avoir exercé, pendant vingt ans, en temps de paix, des fonctions civiles ou militaires avec la distinction requise, sauf les dispenses accordées par le Roi ; en temps de guerre, pour les actions d'éclat et les blessures graves, et, en tout temps, pour les services extraordinaires rendus au Roi et à l'État dans les fonctions civiles ou militaires, ainsi que dans les sciences et les arts.

Pour monter à un grade supérieur, il est indispensable d'avoir passé dans le grade inférieur, savoir :

1° Pour le grade d'Officier, quatre ans dans celui de Chevalier;
2° Pour le grade de Commandeur, deux ans dans celui d'Officier;
3° Pour le grade de Grand-Officier, trois ans dans celui de Commandeur;
4° Pour le grade de Grand'-Croix, cinq ans dans celui de Grand-Officier.

Chaque campagne est comptée double aux militaires dans l'évaluation des années exigées : mais on ne peut compter qu'une campagne par année, sauf les cas d'exception qui doivent être déterminés par une ordonnance spéciale. Outre les cas extraordinaires, il peut y avoir une nomination et promotion dans l'année, à la fête du Roi.

Lorsque les promotions doivent avoir lieu, le Roi détermine d'avance le nombre des décorations pour chaque grade, et la répartition s'en fait par le Grand-Chancelier de l'Ordre, entre les divers ministères, dans la proportion suivante, savoir :

40 40es.

2	au Ministère de la justice.	
1	——	des affaires étrangères.
5	——	de l'intérieur.
2	——	des travaux publics.
2	——	des finances.
20	——	de la guerre.
5	——	de la marine.
1	——	de l'instruction publique et des cultes.
2	——	de la grande chancellerie.
40		

Les membre de la Légion-d'Honneur prêtent serment de fidélité au Roi des Français, obéissance à la Charte constitutionnelle et aux lois du royaume.

Les Grand's-Croix, les Grands-Officiers, les Commandeurs, Officiers et Chevaliers qui sont convoqués et assistent aux cérémonies publiques, civiles ou religieuses, y occupent des places particulières qui leur sont assignées par les autorités constituées, conformément au réglement sur les préséances.

Pour les honneurs funèbres et militaires, les Grand's-Croix et les Grands-Officiers de la Légion d'Honneur sont traités comme les Lieutenans-Généraux employés, lorsqu'ils n'ont pas un grade militaire supérieur; les Commandeurs comme les Colonels, les Officiers comme les Capitaines, les Chevaliers comme les Lieutenans.

Des Grand's-Croix et des Grands-Officiers de la Légion sont désignés par le Roi et convoqués par le Grand-Chancelier, pour assister aux grandes cérémonies publiques civiles ou religieuses et funèbres.

On porte les armes aux Commandeurs, Officiers et Chevaliers. On les présente aux Grand's-Croix, et aux Grands-Officiers.

La qualité de membre de la Légion-d'Honneur se perd, de même que l'exercice des droits et prérogatives inhérens à cette qualité est suspendu, par les mêmes causes que celles qui font perdre la qualité ou suspendre les droits de citoyen français.

LE ROI, *Chef souverain et Grand-Maître.*
S. A. R. Mgr. le Duc D'ORLÉANS, Prince Royal.
S. A. R. Mgr. le Duc DE NEMOURS.

GRAND'S-CROIX PAR ORDRE DE PROMOTION.

ANNÉE 1805.

Février.

2 Mis DE MARBOIS, *Pair.*
Duc DE CADORE, *Pair.*
Duc DE GAETE.
Mal Cte JOURDAN, *Pair.*
Duc DE BASSANO, *Pair.*

2 Cte DE MARESCOT, Lieut.-gén, *Pair.*
Duc DE RAGUSE.
Mal Duc DE CONÉGLIANO, *Pair.*
Mal Duc DE TRÉVISE, *Pair.*
Mal Duc DE DALMATIE, *Pair*, Ministre de la guerre.
Prince DE TALLEYRAND, *Pair*, Ambassadeur en Angleterre.

Mars.

6 Mal Duc de Bellune, *Pair.*
Mal Duc de Reggio, *Pair.*

ANNÉE 1806.

Février.

8 Cte Caffarelli (A.), *Pair*, Lieut.-gén.

Juin.

11 Cte Verhuell, *Pair*, Vice-Amiral.

ANNÉE 1807.

Février.

25 Duc de Rovigo, Lieutenant-général.

Avril.

7 Cte Sébastiani (H.), Lieut.-général, Ministre des affaires étrangères.

Juillet.

11 Cte Dupont, Lieutenant-général.
13 Mal Mis de Grouchy.
Cte Marchand, Lieutenant-général.

ANNÉE 1809.

Février.

2 Cte de Cessac, *Pair*, Lieutenant-gén.

Août.

14 Mal Duc de Tarente, *Pair.*
Cte Bertrand, Lieutenant-général.

ANNÉE 1813.

Avril.

6 Cte Mollien, *Pair.*

ANNÉE 1814.

Juin.

30 Cte Lynch, *Pair.*

Juillet.

22 Duc de Dalberg, *Pair.*
Mal Mis Maison, *Pair.*
29 Cte Decaen, Lieutenant-général.
Mal Cte Gérard (M. C.).
30 Bon de Pradt.

Août.

3 Cte Desfourneaux, Lieutenant-gén.
20 Cte de Laforest, *Pair*
23 Duc de Valmy, *Pair*, Lieut.-général.
Mis de Latour-Maubourg (V.), *Pair*, Lieutenant-général.
Cte Burgues de Missiessy, V.-Amir.
Cte Emeriau, *Pair*, *id.*

Septembre.

2 Cte Truguet, *Pair*, Amiral honoraire.
30 Cte Drouet d'Erlon, *Pair*, Lieut.-gén.

Décembre.

27 Mis de Chasseloup de Laubat, *Pair*, Lieutenant-général.
Cte Mathieu-Dumas, *Pair*, *id.*
Cte de Rosily-Mesros, Vice-Amiral.

ANNÉE 1815.

Janvier.

17 Cte Dulauloy, Lieutenant-général.
Cte Clararede, *Pair*, *id.*
Cte Verdier, *id.*
31 Mal Cte Molitor, *Pair.*

Février.

14 Cte Reille, *Pair*, Lieutenant-génér.
Cte Gazan de la Peyriere, *Pair*, *id.*
Cte Compans, *Pair*, *id.*
Mal Cte Clauzel.

Août.

15 Cte de Bruges, Lieutenant-général.
Cte de Bordesoulle, *Pair*, *id.*

Septembre.

28 Mis de Jaucourt, *Pair*,
Bon Louis, Ministre des Finances.
Bon Pasquier, Président de la Chambre des Pairs.

ANNÉE 1820.

Août.

20 Maurice Mathieu, Cte de la Redorte, *Pair*, Lieutenant-général.

Septembre.

20 Cte Villatte, Lieutenant-général.

Octobre.

8 Vte Rogniat, *Pair*, Lieutenant-gén.

ANNÉE 1821.

Avril.

28 Cte Donzelot, Lieutenant-général.

Mai.

1er Cte Siméon, *Pair.*
Cte Beugnot.
Cte Lagrange, *Pair*, Lieutenant-gén.
Vte Pernetti, *id.*
Cte Souham, *id.*
Cte de la Ferrière, *id.*

ANNÉE 1822.

Août.

17 Cte Valée, Lieutenant-général.

ANNÉE 1823.

Août.

13 Cte Partouneaux, Lieuten.-général.
19 Mis de Pastoret.
Mis de Semonville, Grand Référendaire de la Chambre des Pairs.

Septembre.

3 Cte Guilleminot, *Pair*, Lieut.-génér.

Octobre.

2 Cte Ricard, *Pair*, Lieutenant-général.

ANNÉE 1824.

Juin.

8 Bon Hyde de Neuville.

Août.

20 Cte Charbonnel, Lieutenant-général.

ANNÉE 1825.

Mai.

22 Cte Chaptal, *Pair*.
Cte Rampon, *Pair*.
23 Cte Rivaud de la Raffinière, L.-g.
Cte Lion, *id.*

ANNÉE 1826.

Octobre.

29 Cte Bourke, *Pair*, Lieutenant-général.
Cte de Montesquiou, *Pair*.

ANNÉE 1827.

Novembre.

3 Cte Ledru des Essarts, Lieut.-gén.

ANNÉE 1828.

Octobre.

29 Bon de Rottembourg, Lieut.-génér.
30 Mis de Sercey, Vice-Amiral.
31 Bon Portal, *Pair*.

ANNÉE 1829.

Août.

26 Cte Reinhard.

Octobre.

30 Cte Defrance, Lieutenant-général.
Cte de Coutard, *id.*
Cte Chabrol de Volvic.

Novembre.

26 Cte de Rayneval.,

ANNÉE 1830.

Août.

19 Mal Cte de Lobau
21 Bon Lamarque, Lieutenant-général.
Cte Pajol, *Pair*, *id.*
Cte Excelmans, *Pair*, *id.*

Octobre.

16 Cte Drouot, Lieutenant-général.
Cte Morand, *id.*

Décembre.

27 Bon de Berthezène, Lieut.-gén.

ANNÉE 1831.

Janvier.

8 Duc de Mortemart, *Pair*, Lieut.-gén.

Mars.

1er Bon Duperré, *Pair*. Amiral.
Cte Jacob, *Pair*, Vice-Amiral.
21 Cte de Mons, Lieutenant-général.
Cte Roguet, *Pair*, *id.*
Bon Soult, *id.*

Avril.

20 Cte Bonet, *Pair*, Lieutenant-général.

Mai.

1er Cte d'Anthouard, *Pair*, Lieut.-gén.

GRANDS-OFFICIERS. *Par ordre de promotion.* Messieurs:

ANNÉE 1804.

Juin.

14 Cte Cayrarelli (Joseph).
Cte Klein, *Pair*.
Cte de Laborde.
Cte Muraire.
Cte Sieyes.
Cte de Vaubois, *Pair*.

ANNÉE 1807.

Juillet.

11 Cte Barrois, Lieutenant-général.
Cte Carra Saint-Cyr, *id.*

Décembre.

6 Cte Rœderer.

ANNÉE 1803.

Août.

23 Cte Le Marois, Lieutenant-général.

Novembre.

15 Cte Leval, Lieutenant-général.

ANNÉE 1810.

Juin.

23 Cte Milhaud, Lieutenant-général.

Août.

28 Cte Musnier la Converserie, L.-g.

ANNÉE 1811.

Juin.

30 Cte Lemercier, *Pair.*
Cte Cornudet, *Pair*
Cte Boulay.
Cte du Chatel.
Cte Français. *Pair.*
Cte Merlin (de Douai).
Cte Desaix, Lieutenant-général.
Cte Durosnel, *id.*
Cte Harispe, *id.*
Cte Hulin, *id.*

Juillet.

26 Cte Heudelet, Lieutenant-général.

Novembre.

3 Duc de Plaisance, *Pair*, Lieut.-gén.
4 Cte Bailly de Monthion, L.-gén.
19 Bon Rey (Emmanuel), Lieut.-génér.
Cte de Foucher, *id.*
Bon de Belair, Maréchal-de-camp.

Décembre.

18 Bon Brenier de Montmoband, L.-g.

ANNÉE 1814.

Mars.

23 Cte Corbineau, Lieutenant-général.

Juillet.

29 Cte de Chaumont (Dupont), L.-gén.
Bon Campredon, *id.*

Août.

10 Cte Meynadier, Lieutenant-général.
20 Cte de Montmarie, Lieutenant-gén.
23 Vte Mermet, Lieutenant-général.
Bon Michaud, *id.*
Cte de Pully, *id.*
Cte Bonnardi de S.-Sulpice, *Pair*, *id.*
Bon Grandeau, *id.*
Bon Jacquinot, *id*
Bon de Saint-Laurent, *id.*

Août.

24 Cte de Lorencez (Latrille), Lieut.-g.

Décembre.

18 Cte de Vaublanc.
27 Mis de Fregeville, Lieut.-gén.
Cte de Crest de St.-Germain, *id.*
Bon Margognet, *id.*

ANNÉE 1815.

Janvier.

17 Bon Chabot, *id.*
Bon L'Huillier, *id.*
Bon Doumerc, *id.*

Février.

14 Bon de la Roche, Lieutenant-général.
Vte Tirlet, *id.*
15 Bon Piquet, Lieutenant-général.

Avril.

3 Cte Mounier, Lieutenant-général.

Juin.

6 Vte Donnadieu, Lieutenant-général.

Juillet.

15 Vte Reiset, Lieutenant-général.

Octobre.

31 Vte Paultre de la Motte, Lieutenant-général.

Décembre.

29 Cte de Dumas de Polart, Lieutenant-général.

ANNÉE 1817.

Août.

20 Cte de Lalaing d'Audenarde, Lieutenant-général.

ANNÉE 1820.

Août.

23 Cte de Gourdon, Vice-Amiral.
Bon Hamelin, Contre-Amiral.
24 Vte Liger-Belair, Lieutenant-gén.
Bon Digeon, *id.*
Vte Castex, *id.*

Septembre.

20 Bon Jan de la Hamelinaye, Lieutenant-général.

ANNÉE 1821.

Avril.

28 Cte d'Augier, Vice-Amiral.

Mai.

1er Cte PORTALIS, *Pair*, 1er Président de la Cour de cassation.
Bon MOUNIER, *Pair*.
Cte DE LA BOUILLERIE.
Bon FRIRION, Lieutenant-général.
Bon PUTHOD, *id.*
Cte LOVERDO, *id.*
Bon HAXO, *id.*
Bon LENOURY, *id.*
Cte VATTIER DE SAINT-ALPHONSE, Lieut.-génér.
Bon DUCASSE, Mar.-de-camp.
Vte CORSIN, Lieutenant-général.
Bon DESPRÈS, *id.*
Vte DE SAINT-MARS, Maréc.-de-camp.
Cte GENTIL ST.-ALPHONSE, Lieut.-g.
Bon D'ARNAULD, Maréchal-de-camp.
Duc DE DINO, Lieutenant-général.
Bon BRUNY, Mar.-de-camp.
Bon D'ORDONNEAU, Lieut.-gén.

ANNÉE 1822.

Août.

17 Cte DESPINOY, Lieut.-général.
Cte GRUNDLER, *id.*
Bon QUIOT, *id.*
21 Mis DE CLERMONT-TONNERRE, *id.*

Septembre.

17 Bon BOUCHU, Lieut.-général.

ANNÉE 1823.

Février.

19 Cte DE LA FERONNAYS.

Juin.

1er Vte VALLIN, Lieutenant-général.
Vte DE LATOUR-FOISSAC, Lieut.-gén.

Juillet.

13 Vte DODE DE LA BRUNERIE, *Pair*, L.-g.
Bon HUBER, *id.*

Août.

13 THIRION, Lieutenant-général.
Cte D'ARMAGNAC, *id.*
19 Mis DE CASTELLANE, *Pair*.
21 Bon BORELLI, Lieutenant-général.
Cte DE SAINT-CHAMANS, Mal-de-camp.

Septembre.

1er Duc DESCARS, Lieutenant-général.
3 Duc DE GUICHE, *id.*
Cte D'AMBRUGEAC, *Pair*, *id.*

Octobre.

2 Bon DE DAMAS, Lieut.-général.
SAINT-CYR NUGUES, *id.*

Novembre.

3 Bon SCHAEFFER, Maréchal-de-camp.
Bon TROMELIN, Lieut.-général.

ANNÉE 1824.

Mai.

12 Bon DE MAREUIL.

Août.

18 Cte DE CHABROL CROUZOL, *Pair*.
Cte RAVEZ.
19 Cte DE MONBADON, *Pair*.
20 Vte VASSEROT, Lieut.-général.

ANNÉE 1825.

Mai.

19 Vte DE JESSAINT.
22 Cte CORBIÈRE.
Cte DE PONTÉCOULANT, *Pair*.
Mis D'ANGOSSE, *Pair*.
Cte DE SAINT-CRICQ.
Bon SÉGUIER, *Pair*, premier Président de la Cour Royale de Paris.
BERGERET, Contre-Amiral.
23 Bon CANUEL, Lieutenant-général.
Cte GIRARDIN, *id.*
Cte DUMOULIN, Maréchal-de-camp.
Bon GUYON. *id.*
Cte DE SÉGUR, *Pair*, Lieutenant-gén.
Bon DELCAMBRE, Maréchal de-camp.
BOUDIN, Bon DE ROVILLE, *id.*
Bon DUJON, *id.*
Mis DE VENCE, *Pair*, *id.*
Bon DE BEURNONVILLE, *id.*

Juin.

8 Bon LAFONT, Maréchal-de-camp.

ANNÉE 1826.

Octobre.

29 Bon NEIGRE, Lieutenant-général.
Cte DU COETLOSQUET, *id.*
Vte PELLEPORT, *id.*
Mis DE MORTEMART, *Pair*.
Bon BAUDIN, Contre-Amiral.

Novembre.

3 Bon CUVIER, *Pair*.

ANNÉE 1827.

Septembre.

15 Cte DENIS DE DAMREMONT, Lieut.-g.
Mis DE LAURISTON, *Pair*, Mal-de-c.

Novembre.

3 Bon D'HÉNIN, Lieutenant-général.
Bon BERGE, *id.*
Vte DE CAUX, *id.*
Bon JANIN, *id.*

ANNÉE 1828.

Juillet.

29 Mis de Saint-Simon, *Pair.*

Septembre.

24 Bon Boulart, Maréchal-de-camp.
Bon Pelletier, *id.*
Bon Sabatier, *id.*

Octobre.

28 Cte de Tournon, *Pair.*
29 Vte de Préval, Lieutenant-général.
Cte de Colbert, *id.*
30 Willaumez, Vice-amiral.
31 Mis de Vérac, *Pair.*
Mis de Talhouet, *Pair.*

Novembre.

1er Bon Félix, ancien Maréchal-de-camp.

ANNÉE 1829.

Février.

22 Schneider, Maréchal-de-camp.

Août.

15 Bourdeau.

Octobre.

30 Vte de Bonnemains, Lieuten.-gén.
Bon Wolff, Maréchal-de-camp.
Vte de Champagny, *id.*
Bon de Joinville, Intendant milit.
Lemarant, Contre-Amiral.

ANNÉE 1830.

Octobre.

18 Bon Gérard, Lieutenant-général.
Bon Delort, *id.*
Bon Baudrand, *id.*

Novembre.

20 Mis Latour-Maubourg, *Pair*, Ambassadeur à Naples.

Décembre.

27 Tholozé, Maréchal de camp.
Vte Monck-d'Uzer, *id.*
Bon Denniée, Intendant militaire.

ANNÉE 1831.

Mars.

1er Cte de Rigny, Vice-Amiral, Ministre de la Marine.
Grivel, Contre-Amiral.
Mallet, Contre-Amiral.
Cte Durand Linoi, Vice-amiral hon.
1er Bon Roussin, Contre-Amiral.
8 Lapoype, Lieutenant-général.
21 Bon Teste, *id.*
Bon d'Arriule, Maréchal-de-camp.
Duc de la Force, *Pair*, *id.*
Bon Atthalin, *id.*
Chev Nempde, *id.*
Bon Filhiol de Camas, *id.*
Bon Volland, Intendant militaire.
Bon Brayer, Lieutenant-général.

Avril.

20 Bon Solignac, Lieutenant-général.
Bon Boyer, *id.*
Bon Pelet, *id.*
Bon Pouget, Maréchal-de-camp.
Bon Gourgaud, *id.*
Bon Doguereau, *id.*
Bon Hurel, *id.*
Cte Anatole de Montesquiou, *id.*
Bon Remond, *id.*
Bon Mathieu-Faviers, Ordonn. retr.
Bon Lambert, anc. Inspect. aux revues.
26 Bouvet, Contre-Amiral honoraire.

Mai.

1er Bon Dalesme, Lieutenant-général.
Mis de Roche-Dragon, *id.*
5 Cte Flahaut de la Billarderie, *Pair*, Lieutenant-général.

Juin.

4 Maucomble, Maréchal-de-camp.
Blanmont, *id.*
Bon Christiani, *id.*
16 Bon Meuziau, *id.*
22 Bon Semellé, *id.*

Juillet.

27 Bon Fabvier, Maréchal-de-camp.

Août.

20 Bon Hugon, Vice-Amiral.

Novembre.

28 Vte Cambronne, *Maréchal-de-camp.*

Décembre.

2 Bon de Fleury, Maréchal-de-camp.
Vte de Saint-Geniès, *id.*

ANNÉE 1832.

Mars.

5 Cte de Sainte-Aldegonde, Colonel.

Commandeurs par ordre de promotion.

Messieurs,

ANNÉE 1804.

Juin.

14 Cte Destutt de Tracy, *Pair.*
Cte Dubois-Dubay.
14 Cte Garat.
Cte Peré, *Pair.*
Cte Berlier.
Réal.
Cte Miot.
14 Cte Pelet de la Lozère, *Pair*
Cte Bérenger.
Cte Dubois.
Cte Thibaudeau.
Curée Cte de la Bedissière

1804. — *Juin.*

14 Cte Fabre de l'Aude, *Pair*
Bon de Lattre.
Bon Lahure, *Lieutenant-général.*
Lautour-Boismaheu.
Jourde, *Conseiller à la Cour de Cassation.*
Pannetier, Cte de Valdotte, *Mar.-de-camp.*
Fusy, *Colonel.*
Bon Deriot, *Lieutenant-général*
Bon Tortel, *Colonel.*
Bon Reynaud (B.-H.), *Maréchal-de-camp.*
Bon Clément, *Colonel.*
Cte Soulès, *Pair.*
Bon de Grandchamp, *Maréchal-de-camp.*
Bon Nielly, *Cont.-Amir.*
Cte Dordelin, *id.*
Bouvet, *id.*
Leissegues, *id.*
Chev. Eberlé, *Maréchal-de-camp.*
Dufour, *Colonel.*
Bon Laplanne, *Lieutenant.-général.*
Bon Marulaz, *id.*
Bon Nogaret.
Bon de Bry.
Bon Merlet.
Bon Lemenuet.
Chev. Hémart.
Bon Didelot.
Cte de La Rochefoucault.
Bon Bignon.
Chabran, *Lieut.-gén.*
Bon Bron, *Maréchal-de-camp.*
Bon Dufresse, *id.*
Herbin Dessaux. *L.-gén.*
Cte Jullien, *Mar.-de-c.*
Lesuire. Bon de Bizy. *id.*
Bon Pelletier, *id*
Le Poinsot. Bon de Chansac, *Mar.-de-camp.*
Bon Scalfor, *M.-de-c.*
Bon Schiner, *id*
Bon de Soyez, *id*
Bon Thiebault, *L.-gen.*
Cte Treillard, *id.*
Bon Amey, *id.*
Bon Augereau, *id.*
Bon Avril, *id.*
Boivin, *Mar.-de-camp*
Bon Boyé d'Abaumont, *id.*

14 Bon Buget, *Mar.-de-c.*
Casalta, *id.*
Bon Cassagne (P.), *id.*
Bon Cavrois, *id.*
Chabert, *id.*
Compère, *id.*
Daumas, *id.*
Bon Daurier, *id.*
Desperrières, *id.*
Devian, *id.*
Cte Dutaillis, *Lieut.-gén.*
Fuziers, *M.-de-camp.*
Bon de Gency. *Lieut.-gén.*
Guerin, Bon de Waldersboch, *Mar.-de-c.*
Guillet, *Mar.-de-camp.*
Bon Kister, *id.*
Vte de Lacroix (Ph.). *Lieutenant-général.*
Cte de Lahoussaye, *id.*
Bon Lasalcette, *M.-de-c.*
Bon de Launay, *id.*
De Morgan, *Mar.-de-c.*
Bon Paillard, *id.*
Bon Roize, *id.*
Rostollan, *id.*
Bon Schilt, *id.*
Siscé, *id.*
Vte Vaufreland, *M.-de-c.*
Bon Wouillemond, *id.*
Bon Dutruy, *id.*
Bon Travot, *Lieutenant-général.*

ANNÉE 1805.

Décembre.

25 Bon Mossel, *M.-de-camp.*
Arrighi, Duc de Padoue.
Chev. d'Allain. *M.-de-c.*
Bon Bardet, *Lieut.-gén.*
Bon Carrie, *id.*
Bon Cavaignac, *L.-gén.*
Cte Clément, de la Roncière, *Lieut.-général.*
Bon Delorme, *Colonel.*
Bon Demarçay, *M.-de-c.*
Lafond Blaniac.
Bon Lacour, *Mar.-de-c.*
Bon Marx.
Bon Meunier, *id.*
Bon Morel, *Colonel.*
Bon Nicolas, *Mar.-de-c.*
Bon Rey (P.-A.), *id.*
Bon Schobert, *id.*
Bon Valterre.
Bon de Moulignon, *Maréchal-de-camp.*

ANNÉE 1807.

Janvier.

12 Bon Barthélemy, *M.-de-c.*

Mai.

12 Bon Larrey, *Chirurgien en chef des armées.*
14 Cte de Vedel, *L.-gén.*

Juillet.

7 Bon Jouffroy, *M.-de-c.*
11 Bon de Baltus, *Mar.-de-c.*
Bon de Cosson, *id.*
Bon de Beurmann (J.-E.) *Maréchal-de-camp.*

ANNÉE 1808.

Juin.

12 Bon Merlin (A.-C.), *L.-g.*

Octobre.

23 Bon Abbé, *Lieut.-gén.*

Novembre.

22 Bon Barrié, *Maréc.-de-c.*
Bon Philippon, *L.-gén.*

Décembre.

8 Bon Aymard, *M.-de-c.*

ANNÉE 1809.

Février.

13 D'Hautpoul, *Col.*

Avril.

23 B^on^ d'Estabenrath, *M.de-c.*
Bon Baillot, *id.*
31 Bon Trenqualye, *Colon.*

Juillet.

23 Bon Chambon. *anc. Commiss.-ord. des guerr.*
27 Bon Triaire, *Mar.-de-c*
8 Bon Bertrand, *M.-de-c.*
10 Bon Charière, *M.-de-c.*

Décembre.

7 Bon Motard, *Cap. de vais.*
17 Bon Chauvel, *M.-de-c.*
Bon Remond (C.), *id.*
Bon Chassereaux, *id.*
22 Bon Armand, *Colonel.*

ANNÉE 1810.

Juin.

14 B^on^ d'Hastrel, *L.-gén.*
23 Cavalier, *Colonel.*
Bon Jamin, *Lieut.-gén.*

1810 — *Août.*

6 Bon Menne, *Mar.-de-c.*
Bon Frappart, *Colonel.*

ANNÉE 1811.

Janvier.

23 Bon Cassagne, *L.-gén.*

Mai.

20 Bon Vinot, *Mar.-de-c.*

Juin.

30 Bon Buquet, *M.-de-c.*
Bon Saunier, *id.*
Cte Guyot. *Lieuten.-gén.*
Bon Fauchet.

Août.

6 Bon Lefol, *Lieut.-gén.*

ANNÉE 1812.

Juillet.

31 Chev. Lannier, *Colonel.*

Août.

15 Bon de Lacroix, *Colon.*

Septembre.

2 Bon Gengoult, *M.-de-c.*
Bon Lafitte, *id.*
Bon Mourier, *id.*
Bon de Joubert, *id.*

Octobre.

11 Chev. Teullé. *Colonel*
Bon Gauthrin, *M.-de-c.*

Décembre.

5 Berthemy, *Colonel.*
25 Bon Henry, *M.-de-c.*

ANNÉE 1813.

Février.

10 Bon Fabre. *Mar.-de-c.*
21 Bon Legrand, *Colonel.*

Mars.

28 Bon Domanget, *M.-de-c.*

Mai.

4 Bon Simmer, *Lieut.-gén*
Bon Lanusse, *L.-gén.*
26 Bon Poret de Morvan, *Maréchal-de-camp.*

Juin.

3 Bon Flamand, *M.-de-c.*
14 Bon Delort, *Mar.-de-c.*
18 Bon Lafitte, *Mar.-de-c.*
21 Bon le Sénécal. *M.de-c.*
22 Robillard, *Colonel.*
26 Bon Husson, *M.-de-c.*
Bon Lepin, *id.*
28 Bon Soulier, *id.*
29 Bon Buquet, *Mar.-de-c.*

Août.

10 Bon Chemineau, *L.-g.*
Tarayre, *Mar.-de-c.*
Laurain, *Colonel.*
Fournier, *Mar.-de-c.*
Bon Valazé. *Lieut.-gén.*
30 Bon Rousseau, *M.-de-c.*

Septembre.

5 Bon de Rolland, *M.-de-c*
14 Bon Bardin, *Colonel.*
Jacquemard, *Mar.-de-c.*
Secretan, *Colonel.*
Bon Henrion, *M.-de-c.*
19 Lavoye. *Colonel.*
Bon Baudinot. *M.-de-c.*
Susbielle, *Mar.-de-c.*
28 Bon Harlet, *Mar.-de-c.*

Octobre.

10 Cte de Piré, *Lieut.-gén.*

Novembre.

3 Cte Dejean *Lieut.-gén.*
5 Bon Pernet. *Col. d'ét.-m.*
6 Bon Griois, *Colonel.*
Bon Henrion, *id.*
Georges Delmud. *Maj.*
19 Marchal, *Colonel.*
Bon Hulot, *Lieut.-gén*
Limouzain, *Major.*
25 Ch. Maulemond, *Major.*
Bon Rignoux, *id.*
28 Bon Bessières, *L.-gén.*
Bon Morel.
Bon Wathiez, *id.*
Bon Vionnet de Marinonné, *Lieut.-gén*
Chev. Carré, *id.*
Bon Hennequin, *id.*
Chev. Trapier, *id.*
Chev. Pompejac, *id*
30 Cte Ch. de la Grange, *L.g*

Décembre.

4 Bon Dermoncourt, *M.de-c*

ANNÉE 1814.

Janvier.

10 Guiamarchi, *Chef de bat.*

Février.

25 Bon l'Eglise, *M.-de-c.*
26 Bon Petit. *Lieutenant-général.*
Gheneser, *Colonel.*

Mars.

12 Bon Cornebise. *Colonel.*
Bon Saint-Hilaire, *id.*
15 Figie, *Colonel.*

Avril.

2 Voirol, *ancien Colonel.*
Bon Dubuat (M.), *id.*
3 Bon Delamotte, *L.-gén.*
Vte Roussel d'Hurbal, *id.*
Bon Blein, *Mar.-de-c.*
5 Proteau, *Mar.-de-c.*
Nicolase, *id.*

Juillet.

29 Vte de Montesquiou-Fesenzac, *Lieut.-gén.*
Verdun, *Colonel.*
Christophe de Lamotte-Guery, *Colonel.*
Marchais, *Mar.-de-c.*
Brice, *Colonel.*
Cte de Lauberdière.

Août.

5 Bon d'Aboville (A.-M), *Maréchal-de-camp.*
10 Bon Vincent (H.-C.-B), *Lieutenant-général.*
17 Cte de Noailles.
20 Cte Falbert de Laroche-Fontenilles, *Mar.-de.c.*
Bon Boulogne de Lascours, *Colonel.*
Cte Le Roi de Mondreville, *Mar.-de-camp.*
23 Cte de Sparre, *Pair, L.-g.*
Bon Doullembourg, *id.*
Bon de Bruno, *M.-de-c.*
Bon Somis, *Lieut. gén.*
Cte d'Alton, *id.*
Bon Marin, *Mar.-de-c.*
Bon Godard, *id.*
Bon Veilande, *id.*
Bon Prost, *id.*
Bon Avice, *id.*
Bon Curto, *id.*
Cte Chouard, *id.*
Bon Maupoint, *id.*

1814. —— *Août.*

23 Bon Billard, *Lieut.-gén.*
Bon Lallemant, *id.*
Bon Gressot, *M.-de-c.*
Chev. Beteille, *id.*
Vte Farine, *id.*
24 De S.-Sauveur, *id.*
Mis d'Hautpoul, *id.*
26 Rey, *Lieut.-général.*
28 Leclerc (M.-J.), *Colon.*

Septembre.

18 Bon Boulnois, *L.-gén.*
28 Bon Vichery, *L.-gén.*
Bon de Bigarré, *L.-gén.*

Octobre.

17 Schaal, *Lieut.-général.*
24 Bon Desgenettes.
Bon Rouelle, *Mar.-de-c.*
Bon Baurot, *id.*
Bon Grenier, *id.*
Raffront, *Colonel.*

Novembre.

9 Chev. Ambert, *L.-gén.*
12 Cte Planta de Wildenberg, *Lieut.-Col.*
20 Cte de Bondy, *Pair.*

Décembre.

15 Bon Galbois, *M.-de-c.*
22 Vte Paillhou, *id.*
Bon Testotfery, *id.*
27 Bon Desburreaux, *L.-g.*
Bon Dufour, *id.*
Bon Devilliers, *L.-gén.*
Bon Cassan, *M.-de-camp.*
Bon Forestier (Gasp.), *id.*
Bon Vial, *id.*
Fornier d'Albe, *id.*

ANNÉE 1815.

Janvier.

6 Chev. Bogne de Faye, *Col.*
Liard, *Inspect. gén. des Ponts-et-Chaussées.*
Grenier, *Colonel.*
17 Marion, *Colonel.*
Bon Dorsenne, *Colonel.*
Bon Brun de Villeret, *L.-g.*
Caron, *Colonel.*
Lamogère, *id.*
31 Simon Moydier, *M.-de-c.*
Vte Le Noir, *Mar.-de-c.*

Février.

1er Mis de Bonneval, *Col.*
14 Duclos Guyot, *M.-de-c*
Chev. le Grand, *id.*
Cte Thiard, *Mar.-de-c.*
Delaage (H.-P.), *id.*
Mocquery, *Mar.-de-c.*
Bon Ludot, *id.*
Revest, *Mar.-de-c.*

Mars.

17 Peyris, *Mar.-de-camp.*
19 Cte d'Houdetot, *Colonel.*

Juillet.

15 Cte de Virieu, *Colonel.*
Vaillant, Cte de Savoisy, *Lieut.-Colonel.*

Août.

3 Bon Barbot, *Mar.-de-c.*
Laroque, *Colonel.*

Septembre.

7 Dupleix de Mézy.

Décembre.

13 Cte Labarthe de Thermes, *Colonel.*
29 Cte de Ganay, *Mar.de-c.*
31 Cte de Bourbon Busset, *Lieut.-gén.*
Guillaumanches, Mis du Boccage, *Mar.-de-c.*

ANNÉE 1816.

Février.

26 Bon Delaistre.

Mars.

20 Bon Jassaud, *Colonel.*

ANNÉE 1817.

Avril.

24 Mis de Nadaillac, *Maréchal-de-camp.*

Juillet.

12 Cte Hulot d'Osery, *Mar.-de-camp.*

ANNÉE 1820.

Mars.

20 Bony, *Maréchal-de-c.*
Chev. Broussier, *Colon.*

Mai.

10 Bon de Gérando.
18 Cte de Caraman (Maurice), *Maréchal-de-camp.*
Vte Talon, *id.*
18 Vte Gudin, *Lieut.-gén.*
Cte de Meulan, *M.-de-c.*
Cte Elie de Périgord, *id.*
Bon Evain, *id.*
Bon Delaitre, *M.-de-c.*
Bon Balthazard d'Arcy, *id.*
Cte Pothier, *id.*
Duc de Clermont-Tonnerre, *Mar.-de-camp.*
Mis Oudinot, *id.*
De Septeuil, *Chef d'esc.*

Juin.

3 Cte d'Orsay, *Lieut. gén.*
Bon de Glandevès, *Maréchal-de-camp.*
Bon de Chamouin, *Colon.*
Cte de St.-Michel, *M.de-c.*
14 Picard, *Colonel.*
Mis de Castelbajac, *Mar.-de-camp.*

Juillet.

5 Vrignaud, *Cont.-Am.hon.*

Août.

24 Bon Dubreton, *Pair.*
De Perceval, *Int. milit.*
De Langeron, *Mar.-de-c.*
Berger, Bon de Catelan.

ANNÉE 1821.

Avril.

8 Chev. Matis, *Colonel.*
Dalvymare, *id.*
28 Jurien Lagravière, *C.-A.*
Vte Jurien.
De Martineng, *Cap. de V.*
Bon Vatable, *Mar.-de-c.*
Barré, *Colonel.*
Bon Mourre.

Mai.

1er Despeaux, *Lieut.-gén.*
Cte Choiseul-Beaupré, *Maréchal-de-camp.*
Rochemore, *id.*
Laloyère, *id.*
Vautré, *id.*
La Roche Aymon, *L.-g.*
Deponthon, *Mar.-de-c.*
Pr. de Broglie, (Am.), *id.*
Cte de Broglie, *id.*
Cte de Mesnard, *id.*
Cte d'Héricourt, *id.*
Bon Corda, *id.*
Bon Bonté, *id.*
Vte Colliquet, *id.*
Bon Dufour, *Intend. Mil.*

1821 — *Mai.*

1er D'Avisart, *Mar.-de-c.*
Dejean, *id.*
Mis de la Chasse de Verigny, *Mar.-de-camp.*
Bourcet, *Colonel.*
Cte d'Hautefeuille, *Mar.-de-camp.*
Prince de Léon (Rohan Chabot), *id.*
D'Astorg, *id.*
De St.-Aldegonde, *Col.*
De Matharel, *M.-de-c.*
Barbier, *Intend. milit.*
Bon Clarac, *id.*
Mis Courbon-Blenac, *Maréc.-de-camp.*
Achard, *Lieut.-général.*
Tissot, *Colonel.*
Deschamps, *Mar.-de-c.*
Dornier, *id.*
Bon Faverot, *id.*
Courtier, *id.*
Joannès, *id.*
Mis de Caraman, *Mar.-de-camp.*
Bon Mengin, *Colonel.*
Bon Bon de Lignim, *M.-de-camp.*
Bon Marilhac, *M.-de-c.*
Bon Hulot, *Colonel.*
Chev. Prost, *id.*
Bon Tassin, *Colonel.*
Renou de la Brune, *Maréchal-de-camp.*
Bon l'Epineau, *Colonel.*
Cte Ch. de Beaumont, *Col.*
Bon Montgardé, *M.de-c.*
Cte Arthur de la Bourdonnaye, *Mar.-de-c.*
Cte de Talleyrand.
Chev. de la Malle.
Vte de Bongars, *Colonel.*
Vte de la Boulaye.
Vte Lainé, *Pair.*
Mis de Pange, *id.*
Cte de Goyon.
Bon Malouet.
Cte de Vittré, *Lieut.-gén.*

Août.

1er Bon Romeuf, *Mar.-de-c.*
Bon Madier, *id.*
Bon Rapatel, *id.*
Cte Choiseul d'Aillecourt, *Maréchal-de-camp.*
Cte Boni de Castellane, *id.*
22 Becquey.
24 Cte Roy, *Pair.*

ANNÉE 1822.

Janvier.

6 Toutain, *Lieut. de Roi.*
Reyniac, *Colonel.*

Juillet.

17 Bon Rambourg, *M.-de-c.*
20 Cte de Forbin.

Août.

17 Ferrier, *Mar.-de camp.*
Bon de Lapointe, *id.*
Rabusson, *id.*
Bon Delpierre, *Prés. hon. en la Cour des Compt.*
Halgan, *Vice-Amiral.*

Novembre.

19 Bailly des Ardennes, *Doyen des Conseillers à la Cour de Cassat.*

Décembre.

18 Bon Silvestre de Sacy.
15 Herman.

ANNÉE 1823.

Avril.

12 De Marguerye, *M.-de-c.*

Juin.

10 Cte d'Argoust, *M.-de-c.*
26 Muller, *Colonel.*
Cte d'Hautpoul, *id.*

Juillet.

4 Bérard de Goutefray, *Col.*
13 Cte de Polignac (Melchior), *Mar.-de-c.*
De Castres, *id.*
Cte de Fontenilles, *id.*
24 Buchet, *Mar.-de camp.*
25 Cte de Larochejaquelein, *Maréc.-de-camp.*
Bon de Lespinay, *M.-de c.*

Août.

11 Cte de Brosses.
13 Bon Poupart, *M.-de-c.*
Danlion, *id.*
Cte Luzignan de Cerzé, *Lieut.-Colonel.*
Mis Chabannes de la Palisse, *Mar.-de-c.*
Bourdon, *Intend. mil.*
De Saulces de Freycinet.
19 Duc de Fitz-James.
Mis de Lagrange, *L.-gén.*
Bon de Fréville.
Duc de Brissac, *Pair.*
Cte Couteulx de Canteleu.
20 Lejeune, *Mar.-de-c.*
21 Cte de Séran, *Colonel.*
Cte d'Hautpoul, *M.-de-c.*
De Castries, *id.*
Juchereau de Saint-Denis, *Colonel.*
Fournier d'Hincourt, *M.-de-camp.*
Boisdavid, *Colonel.*

Septembre.

1er Bon Gougeon, *Mar.-de-c.*
Bon de Farincourt, *id.*
3 Bon Delaporte, *Colonel.*
6 Bron, *id.*
13 Cte de Chérisey, *id.*
Collet de la Madelène, *Colonel.*
De Wimpffen, *id.*
15 Ricci, *Mar.-de-camp.*
Brouet, *Colonel.*
20 Bon Angot Desrotours, *Contre-Amiral.*
22 Cte d'Agoult, *Colonel.*

Octobre.

2 Bon de St.-Geniès, *M.-de-camp.*
Vte De Lahitte, *M.-de-c.*
4 Barbarin, *Colonel.*
14 Foullon de Doué, *id.*
De Bergeret, *id.*
16 Vte de Peccadeuc, *M.-de-camp.*
De Thilorier, *Colonel.*
17 Bon de Kermont, *Mar.-de-camp.*
Bon de Rascas, *Colonel.*
Chatry-Lafosse, *id.*
20 Collomb-d'Arcine, *Mar.-de-camp.*

Novembre.

3 Bon Fernig, *M.-de-c.*
Simonneau, *id.*
Bon Lambot, *id.*
Gérin, *id.*
18 Bon Sautereau-du-Part, *C.*
D'André, *Colonel.*
Cte de Courten, *M.-de-c.*
30 Bleuler, *Colonel.*

ANNÉE 1824.

Août.

18 Bon Rendu.
19 Cte de Tamnay, *Colonel.*
20 Bon Grouvel, *Lieut.-gén.*
Bon Leclerc d'Ostein, *Maréc.-de-camp.*

1824. — *Août.*

26 Vte de Foucault de Malembert, *Colonel.*

Septembre.

30 Cte de Roucy, *Colonel.*

ANNÉE 1825.

Mars.

6 De Lesseps, *Consul-gén.*

Mai.

17 Bon de Puymaurin.
19 André.
Franchet Desperey.
De Gasville.
De Vanssay.
21 Bon de Saint-Félix.
22 Vte Both de Tauzia.
Allent.
Jacquinot-Pampelune.
Bon Ménard de la Farge, *Contre-Amiral.*
Ducampe de Rosamel, *id.*
Dupotet, *id.*
Redon de Beaupréau, *Int. de la marine.*
Mis de Vaulchier.
Cte Benoist.
Cornet d'Incourt.
23 Legros, *Colonel.*
Vte de Sénonnes.
Cte de Couessin, *Colonel.*
Cte de Bourgoing, *L.-c.*
Bon Petiet, *Mar.-de-c.*
Cte de Sesmaisons, *Colon.*
Bon Richter, *Mar.-de-c.*
Bon Rostaing, *Int. milit.*
Stroltz, *Lieut.-gén.*
Vte de Saint-Priest, *id.*
Cte Manhès, *id.*
Cte Beaumont d'Autichamp *Lieut.-gén.*
Vte Espert de Sibra. *id.*
Vte de Malartic, *Maréchal-de-camp.*
C. Puniet de Montfort, *id.*
Bon Couture, *id.*
Bon Cotty, *Mar.-de-c.*
Cte de Rotalier, *id.*
Cte de Rastignac, *id.*
Picquet du Boisgny, *id.*
Vte de Cheffontaines, *Col.*
Cte de la Potherie, *id.*
Cte de Laville-sur-Illon, *Maréchal-de-camp.*
Le Couteulx de Canteleu, *Colonel.*
23 De Montzey, *Colonel.*
George, *id.*
Bon de Landevoisin, *id.*
Vte de la Forest d'Armaillé, *Colonel.*
Bon Bichet de Chalencey, *Colonel.*
Bon Chapelle, *id.*
Berthier, *id.*
Gauldrée Boilleau (C.) *id.*
Le Bertre, *id.*
Mis Duboutet, *id.*
Cte de Dampierre, *id.*
Label, Bon de Lambel, *id.*
Prevost de Vernois, *id.*
Bon Latour Foissac, *id.*
Desrivaux, *id.*
Cte de Beaumont, *Colon.*

Juin.

9 Vte de BerthierSauvigny, *Maréchal-de-camp.*
Cte De Wall, *id.*
Bon de Courson de la Villevalio, *Mar.-de-c.*
Bon Higonet, *id.*
Cte la Forest Divonne, *Colonel.*
La Roche Aymon, *id.*
Cte de Meyronnet, *id.*
Vte de Naylies, *id.*

ANNÉE 1826.

Octobre.

4 Cte de Vennevelles, *Mar.-de-camp.*
29 Bon Desmichels, *M.-de-c.*
Chev. Michaux, *id.*
Rouget, *id.*
Miot. *Colon. d'état-maj.*
Prince de Santa-Croce, *Colonel.*
Bellanger, *id.*
Patarin, *id.*
Lebas de Bouclans, *id.*
Jacqueminot Cte de Ham, *Intendant militaire.*
Thomas, *id.*
Vte de Castelbajac.
Mis d'Arbaud-Jouques.
Esmangart.
De Melay, *Cap. de vais.*
Cte Desbassayns de Richemont.
30 Vte de la Rochefoucauld.

Décembre.

17 Cte de Durfort, *Maréchal-de-camp.*

ANNÉE 1827.

Septembre.

15 Bon de Druault, *M.-de-c.*
Cte de Montlivault, *id.*
Duc de Crillon, *Pair, id.*
De Cadoudal, *id.*
Vte de Lamorre, *Colon.*
Lamarre, *id.*
Mis d'Hanache, *id.*
Cte de Bonneval, *id.*
Bussière, *id.*

Octobre.

22 Emion, *L.-Col. en retr.*
De Cramayel, *Colonel.*
31 Duc de Rauzan.

Novembre.

3 Bon de Murphy, *M.-de-c.*
Bon Pache, *Col.-d'art.*
Cte d'Hautefeuille, *Col*
De Lapisse, *Col. du gén.*
De Lachau, *Colonel.*
Mis de Sanzillon, *id.*
Cte de Sainte-Aldegonde, *Maréchal-de camp.*
Barthomeuf, *Int.-Milit.*
Cte de Noé, *Pair.*
Bon de Mackau, *C.-Am.*
18 Botherel-de-la-Bretonnière, *Contre-Amiral.*
Morice, *Capit. de vaiss*

Décembre.

2 Ollivier, *Conseiller à la Cour de Cassation.*
12 Bon de Balsac.
Cte de Chazelles.
Cte de Murat.

ANNÉE 1828.

Septembre.

24 Olivet, *Colonel.*
Raindre, *id.*
De Berauville, *id.*
Mis de Beaufort d'Hautpoul, *id.*
Gusler, *id.*
Dejean, *id.*
Delamalle, *id.*

Octobre.

28 Le Beau.
Cte de Gestas.
Cte de Séran, *Mar.-de-c.*
Bon Durrieu, *id.*
Bon Chabert. *id.*
Cte O'Mahony, *id.*

1828. — *Octobre.*

28 Bon de Salle, *M.-de-c.*
Bon Gavoty, *id.*
Bon Regnault, *Int. mil.*
Cte d'Arbaud-Mison, *Maréchal-de-camp.*
Cte de Rumigny.
30 Cte de Bouillé.
Falba, *Col. d'art. de mar*
Vte Delamare de Lamellerie, *C.-Amir. honor.*
31 Mis d'Aligre, *Pair.*
Cte de La Garde, *id.*
Lasagni, *Conseiller à la Cour de Cassation.*

Novembre.

2 Bon Revel, *Mar.-de-c.*

Décembre.

28 Moreau, *Conseiller à la Cour de cassation.*

ANNÉE 1829.

Février.

22 Cte de la Serre, *Colon.*
Rullière, *Lieut.-Col.*
Audoy, *id.*

Septembre.

2 Cte de Muyssart.

Octobre.

28 De Lamézan.
Tassin de Nonueville.
De Berbis.
29 Bon de Villeneuve.
30 Cte de Breteuil, *Pair.*
Mis de Crillon, *id.*
De Bourgoing.
Vte Clerc, *M.-de-camp.*
Levavasseur, *id.*
Bon Clouet, *id.*
Bon Anthoine-de-Saint-Joseph, *Colonel.*
Cte de Salis, *id.*
Cte de Montcalm Gozon, *id*
Callory, *id.*
Cte de Viella, *Cont.-Am.*
Duranteau, *id.*

Octobre.

31 Cte de Canouville, *M.de-c.*

Novembre.

2 Bon Portal.

Décembre.

31 Vte Dutertre, *Mar.-de-c.*

ANNÉE 1830.

Mai.

29 Mis d'Audiffret (G.), *Prés. en la C. des Comptes.*

Octobre.

18 Bon Subervic, *Lieut.-g*
Bon Bachelu, *id.*
31 Carbonel, *Colonel.*

Décembre.

27 Jacobi, *Colonel.*
Bon Rey, *Intend. milit.*
Roussel, *Colonel.*
Mangin, *id.*
Mounier, *id.*
Ocher de Beaupré, *id.*
De Neuchèze, *id.*

ANNÉE 1831.

Janvier.

11 Bazaine, *Lieut.-gén.*
15 Cte de Sussy, *Pair.*

Mars.

1er Lecoupé, *Contre-Amir.*
Ducrest de Villeneuve, *id.*
Croquet – Deshauteurs, *Capit. de vaisseau.*
Menouvrier-Defresne, *id.*
Ponée, *id.*
Latreyte, *id.*
Massieu de Clerval, *id.*
Villaret de Joyeuse, *id.*
Bon de Saizieu, *id.*
12 Bon Fain, 1er *Secrét. du Cabinet du Roi.*
Bon Tupinier, *Cons. d'Et.*
Boursaint, *id.*
21 Trezel, *Colonel.*
Vte de Rumigny, *Mar.-de-camp.*
Despans de Cubières, *id.*
Marbot, *id.*
Cte d'Aure, *anc. int. gén.*
Baradère, *Secrét. gén. du ministère de la g.*
Martineau des Chesnez, *Maître des Requêtes.*
Brossier, *M.-de-c. hon.*
Fauché, *Memb. du cons. de santé militaire.*
Meslin, *Colonel.*
Sanfourche, *Colonel.*
Mylius, *id.*
Parchappe, *id.*
Gauchais, *id.*
Bon de Morell, *id.*
De Niceville, *id.*
21 Châteaubodeau, *Colonel.*
Bro, *id.*
Jacqueminot, *Mar.-de-c.*
De Bricqueville, *Colon*
Zevort, *id.*
Noël, *id.*
Schouler, *id.*
Isoard, *id.*
Daullé, *id.*
Blanc, *id.*
Lafaille, *id.*
Lamy, *id.*
Thiébault, *id.*
26 Pozac, *id.*
De la Woestine, *M. de c.*
29 Merlin, *id.*
Renaud, *id.*
Bon Gazan, *Colonel.*
Pailhès, *Mar.-de-camp.*
Reissembach, *Colonel.*
Petit-d'Autrive, *id.*
Fleury Bourekoltz, *id.*
Schneit, *id.*
Canuet, *id.*

Avril.

6 Bon Méchin, *Préfet.*
20 Bon S.-Clair, *Lieut.-gén.*
Heymetz, *Maréch.-de-c.*
Vte Rohan de Chabot, *id.*
Treussart, *id.*
Cte Colbert, *id.*
Cte Clary, *id.*
Bon Bossetti, *id.*
Bon Dubois, *id.*
Garravaque, *id.*
Boinod, *Intend. milit.*
Aubernon, *Ordonnat. en chef en retraite.*
Paulin, *Colon, du génie.*
Lamare, *id.*
Sillégue, *Colonel.*
Blin, *Col. de gendarm.*
Clicquot, *Colonel.*
26 Pouyer, *Conseiller d'Et.*
Bon de Bougainville, *Cap. de vaisseau.*
Robert, *Capit. de vaiss.*
Bon Rolland, *Inspecteur gén. du génie marit.*
Bon Vattier, *Contre-Am. honoraire.*
30 Cte de Preissac, *Préfet.*
Rousseau, *Maire du 3e arrond. de Paris.*
Levaillant, *Député.*

Mai.

1er Guye, *Maréch.-de-c.*
Bon de Richemont, *id.*

1831. — *Mai.*

1er Sauset, *Mar.-de-camp.*
Duprat, *anc. Colonel.*
Girard, *Colonel.*
Jolly, *id.*
Cazaux, *id.*
4 Maingarnaud, *id.*
Blanquefort, *id.*
Lacour, *id.*

Juin.

4 Bon de Véran (And.), *Maréchal-de-camp.*
Vte de Rigny, *id.*
Lenormant de Kergré, *Colonel.*
Arnaud, *id.*
Lafitte. *id.*
Ferroussat, *id.*
Ricard, *id.*
Kleinenberg, *id.*
Le François, *id.*
9 Zimmer, *id.*
Roger, *id.*
11 Bon Soye, *Mar.-de-c.*
Duchamp, *id.*
Evain, *Colonel.*
Prost, *id.*
Ruelle, *id.*
De Contamine, *id.*
Deville, *id.*
Jourdan, *id.*
13 Sers, *Préfet.*
14 Adam, *Colonel.*
Bon Guichard, *id.*
19 Bon Meyer de Schauenzée, *Mar.-de-camp.*
Schramm, *id.*
Auvray, *Colonel.*
De Bar, *id.*
Braun, *id.*
Mornay, *id.*
De Galz Malvirade, *id.*
Guidonnet, *id.*
Laurent, *id.*
22 Genevay, *id.*
Michel, *id.*
26 Verdière, *Mar.-de-c.*
Dellart, *id.*
Finot, *Colonel.*
Longueue, *id.*
Garnier, *id.*
Demonts, *id.*
28 Bon Delaporte, *id.*

Août.

16 Raffé, *Colonel.*
20 Maillard-Liscourt, *Cap. de vaisseau.*
20 Buchet de Châteauville, *Capit. de vaisseau.*
Moulac, *id.*
Bon de la Susse, *id.*
De Rabaudy, *id.*

Septembre.

14 Lemoine, *Lieut.-gén.*
Bon Gaussart, *M.-de-c.*
Bon Fririon, *id.*
Estève, *id.*
Tardieu de St.-Aubanet, *Colonel.*
14 Guingret, *Colonel.*
Breton, *id.*

Octobre.

5 Châtry de la Fosse, *Col.*
19 Mis de Marmier, *Col. de la garde nat. de Paris.*
Aversène, *Ch. de bat. id.*
Talabot, *id. id.*
Loubers, *Colonel id.*
Vte Lemercier. *id.*
Sencier, *Lieut.-Col. id.*

Novembre.

8 Bon Duval (M.), *Préfet.*
9 Laubert. *Insp. en chef du serv. de pharm. retrait.*

Novembre.

28 Cte de Turenne, *Pair.*
Bugeaud, *Mar.-de-camp.*
Pelecier, *id.*
Mathieu, *Colonel.*

Décembre.

12 Bourlon-Moncey, *Col.*
5 Niepce, *id.*
21 Ledoux, *Lieut.-Col.*

ANNÉE 1832.

Janvier.

7 Cte de Laborde, *Général de brigade de la garde nationale de Paris.*
Cte Friant, *id.*
De St-Aignan (A.), *id.*

Février.

11 Lalande, *Cap. de vaiss.*

OFFICIERS PAR ORDRE DE PROMOTION.

Messieurs,

ANNÉE 1804.

Juin.

14 Agnel.
Boussin.
Capellini.
Chameaux.
Palasne-de-Champeaux.
Chavardes.
Corte de Bonvoisin.
Doucet.
Dufresne de Beaucourt.
Dumarest
Garobuau.
Hector Legros.
Bon Humbert du Molard.
Bon Lautour.
Lecat.
Mangeot.
Massabeau.
14 Mayer.
Pascalis.
Petier.
Planta.
Bon Porson.
Bon Raynardy de Belvedère
Simon, Chev. de la Mortière.
Manset.
Schreiber.
Cossard.
Petit.
Nérin.
Viala.
Gruardet.
Bon Cardeneau.
Bertrand Bon Sivray.
Charnotet.
Bon Mejean.
Cacatte.
14 Bon Offenstein.
Bon Merlin.
Trouble.
Dupré.
Chalbos.
Boudet.
Guerin.
Mathis.
Martin Charly.
Barbier-Lassaux.
Lecocq.
Sirugue-Maret.
Delafons.
Boisard.
Rabbe.
Bizanet.
Charbonnier.
Lebley.
Neuhoss-Maisonneuve.
Blondeau.

1804. — *Juin.*

14 Sherb.
Boissonnet.
Charpentier.
Jacquin.
Passinge, Bon de Préchamp.
Bizot-Brice.
Morlet.
Mutel de Boucheville.
Noizet-St.-Paul.
Darançay.
Bon Mangin-Doins.
Hauser, *dit* Menageur
Tuffet-St.-Martin.
Simon-Faultrier.
Vauxmoret.
Bon Bonnefoux.
Allemand fils.
Bompart.
Bescont.
Rondeau.
Levesque (J.-P.).
Lehuby (P.-F.).
Querangal.
Bergevin (M.-Ch.).
Garreau.
Barbier.
Le Bozec (Ch.).
Lafond.
Maistral.
Fradin (J.-B.-A.).
Gillet.
Violette.
Bourdé.
Bruilhac.
Magendie.
Laignel.
Brouard.
Epron.
Louvel (A.-F.).
Senez (L.-A.).
D'Allois-d'Herculais.
Larne.
Montagnies de la Roque.
Dunoyez.
Alix.
Dambly.
Coisy.
Malet.
Peugnet.
Kirmann.
Deblou.
Metzinger.
Patzius.
Emery.
Bouvier.
Ramond.

14 Daveniere.
Guigard.
Bon Blancard.
Tilloy.
Guinard.
Tridoulat.
Patenotre.
Vaché.
Peyrot.
Puton.
Triboules.
Jolle.
Deschamps.
Jobert.
Lebert.
Caille.
Soré.
Ballay.
Pottier.
Sauce.
Jacquot.
Plumon.
Legris.
Mignot.
Lamy.
Ganivet.
Perrot.
Sabatin.
Court.
Martin.
Pompier.
Magne.
Fournier.
Danglade.
Boulet.
Foulard.
Bullier.
Soissons.
Robouan.
Gauvin.
Larray.
Lemaire.
Droualt.
Bon Estève.
Carralp.
Favereau.
Gerin.
Grouselle
Jeanson.
Lang.
Latour.
Mercier.
Peyre
Prués.
Delage.
Jacquin.
Mayer.
Michel.

14 Petit.
Rougirelle.
Lacroix.
Boutrais.
Doumic.
Bellaton.
Jacoby.
Ranchon.
Aussenac.
Roux.
Callender.
Clerville.
Lefebvre.
Guillemin.
Poussin.
Cécaldi.

Juillet.

5 Cte Lejeas.
Bon Carion-Nisas.
Malherbe.
Cte Estève.
Rossée.
Sevin (Xav.).
Bon Lezurier de la Martercllc.
De Fontenay.

Octobre.

26 Bon Pluvinal.
Bon Aymé.

ANNÉE 1805.

Mars.

29 Cte Agar.

Août.

1er Bon Piter Deurbroucq.

Décembre.

26 Bayle Dugay.
Esnard.
Cadet de Fontenay.
Fruchard.
Cte Ornano.
Renard.
De Saint-Loup.
Arcambal.
Vte Tabarié.

ANNÉE 1806.

Mars.

14 Dupin.
Bon Treuille de Beaulieu.
Maufroy.
Holdrinet.
Bon Charpentier.
Bon Daumesnil.
Maziau.

1806.—*Mars.*

14 Bayeux.
Renaud.
Chaim
Gerodias.

Avril.

25 Lecoat-Kerveguen.

Juillet.

8 Thomas.
31 Lenoir.

Octobre.

8 Grimblot.

Novembre.

9 Strub.
22 Bevière.

Décembre.

31 Boissy.

ANNÉE 1807.

Janvier.

7 Bon Begougne de Juniac.
Becker.
23 Jodon.

Mars.

8 Guillaumin.
13 Berger.
Pasquier.
29 Uny.

Mai.

10 Tessier.
12 Bon Yvan.
14 Bon Aymé.
Brillat.
Bourotte.
Clavel.
Bon Demangeot.
Druot.
Descarcaux.
Groslin.
Gleizes.
Gouvion St.-Léger
Holozi.
Lebondidier.
Lenud.
Moulin.
Magne.
14 Nicolas.
Paul.
Rousselle.
Valhiade.
Villars.
31 Lagneau.

Juin.

3 Armand.
Huguet.
Puisoye.
28 Gueret.
Chev. Lapointe.
Franchot.

Juillet.

6 Lieutaud.
7 Bon Muller.
Bon Mathis.
Villeneuve.
Delecourt.
11 Calés.
Marigner.
Bon Schwiter.
Vernet.
Dupuy.
Chartener.
Rebillot.
De Mongin.
Bardenet.

Septembre.

9 Terrier.
10 Deschamps.
Lebrun.

Octobre.

15 Bertrand de Greuille.

Décembre.

1er Bon Pellegrin-Millon.

ANNÉE 1808.

Janvier.

28 Boussin.

Février.

18 Bon Pereymond.
Bon Bechet de Leocour.
Bon Rippert.
Regnard.
Gerard.
Thomas.
Desfossés.
Lepic.
Perquit.

Juin.

28 Deleau.
Plazanet.
Langlois.

Juillet.

5 Mellet.
Ferlin.
Fornerol.
5 Fieux.
Du Ruel.
Thibaut.
Falcon.
19 Lavergne.
21 Letourneur.
23 Chazal.

Août.

25 Huppé.
Borne.

Septembre.

4 Merle.
Fabre.
Antoine.
5 Gillet.
18 Dudouit.

Octobre.

8 Elichinger.
23 Lacroix.
Goguelle.

Novembre.

12 Aubry-Tomassin.
Godin.
Cornud.
14 Duthoya.
Fauverteix.
16 Messier.
Rouvier.
Canavas de Saint-Amand.
17 Martin.
24 Gentil.
Charpentier.
Bonnet.
25 Vivien.
Moreno, *alt* Petit.

Décembre.

8 Schweick.
14 Chagné.
15 Bon Piat.
Hazard.
19 Hervilly.
Jacquinot.
Saint-Jean.
L'Allemand.
Isch.
Bourdon.

ANNÉE 1809.

Janvier.

3 Bagneris.
13 Striffler.
15 Delesalle.

1809. — *Mars.*

10 Durivau.
Devaux.
Brondel.
Gaud.
13 Larcher-Chamont.
14 Bon Remy.
Mesmer.
25 Jannon.

Avril.

23 Brosset.
Marbœuf.
Saltet.
29 Gombau.
30 Rateau
Petit.

Mai.

5 Vadet.
15 Chatelain.
Chopin.
16 Courtois.
Desargues.
23 Thierry.
27 Paullet.
Renoult.
31 Millon.

Juin.

5 Albert.
Bon Mosnier.
Bon Martenot.
Ritter.
Perrier.
Barbanègre.
Rampon.
7 Jacquinot.
10 Livremont (de).
15 Sibelet.
16 Bon Lamarque.
Trocmet.
26 Campariol.
Lahuberdière.
27 Aurauge.
Castillon.

Juillet.

8 Béthisy.
9 Fourcy.
Bizard.
Thérin.
12 Thevenet.
13 Tugny.
17 Bon Tavernier.
Calon.
Espinchal (d').
Josselin.
Liégeard.
17 Hecmann.
Galand.
18 Chapuis.
Bon Dupéroux.
Devallant.
19 Bon Brunet.
23 Roussillon.
Bastien.
Noirot.
Mazurié.
27 Bon Barthier-St.-Hilaire.
Cabanès.
Grosbrecht.
Gibassier.
Hussenet.
Pigny.

Août.

13 Dumas.
Ricard.
14 Poiré.
Musnier.
Rougelin.
Boin.
15 Mugnier.
Garnier.
Charel.
Gueist.
16 Cicéron.
18 Laguette.
22 Sicre.

Septembre.

3 Desprez.
21 Becker.

Octobre.

2 Forestier (le).
3 Mouchon.
7 Cte Méjean.
31 Mannessier.

Décembre.

17 Monnot.
Mouilland.
22 Dereix.
Bon Merlhès.
Bertrand.
Brechtel.

ANNÉE 1810.

Mars.

10 Philippiez.
Charrue.
15 Thumelaire.
Parisot.

Mai.

10 Vivier.
12 Mutelé.
12 Senilhac.
15 Lebrun.
26 Trupel.
Jouy.
28 Fontane.
29 Mermet.
Robichon.

Juin.

23 Breton.
Genevois.
Charlaud.
Morin.
Bruyère.

Juillet.

4 Noailles.

Août.

4 Constantin.
6 Marchant.
Dartigues.
Husson.
21 Lagabbe.
28 Durand.
Joliclerc.

Octobre.

3 Breuille.
28 Bon de Coston.

Novembre.

10 Cussy.
Desmarets.
28 Slivarich.

Décembre.

29 Lyautey.
31 Moisset.
Gritte.
Martin.

ANNÉE 1811.

Janvier.

6 Bon Quenot.
Fiche.
Segond.
Savoye.

Février.

16 Payrard.
27 Moncaup.

Avril.

6 Stoffel.
19 Bon Henin de Cuviller.

Mai.

7 Venière.
Rollet.
Borde.
16 Charraud.
18 Dornal-Deguy.
20 Michel.

1811. — *Mai.*

20 Lambert.
Gillet.
Costes.
Hardy.
Parrin.
Lasalle.
Levêque.

Juin.

7 Cte Leveneur.
22 Geither.
Hofmeyer.
24 Montfranc.
Portemont.
Janin.
Houssin.
Lecompte.
Robineau.
Moullet.
27 Perussel.
30 Cte Guehéneuc.
Mis Chauvelin.
Cte Molé, *Pair.*
Bon Trouvé.
Bon Voyer-d'Argenson.
Bon Lamagdelaine.
Bon Bonnaire.
Bon d'Houdetot.
Crignon-Desormeaux.
Bon Lecordier.
Piault.
Cte Hédouville.
Serrurier.
Florainville.
Huché.
Crozat.
Jameron.
Thouvenot.
Jubé.
Maurice.

Juillet.

6 Morlet (Louis).
20 Souilhé.
21 Barbier.
Barthole.
Teissier.
Laville.

Août.

6 Berlier.
Vigo-Roussillon.
Scherding.
Dubois.
Larché.
Theurel.
Imbert.
Coget.
6 Balleroy.
Beugnat.
Martinet.
Avrouin.
Henry.
Dubarry.
Duplan.
Ruffat.
Rubellin.
Muteau.
Mesclop.
Alexandre.
Poulin.
Deschallard.
Maillard.
Vallantin.
Rimel.
Martin.
Joudioux.
Lepage.
26 André.
Thurot.

Septembre.

18 Dedoual.
22 Garcin.
27 Roquebert.

Octobre.

7 Materre.
Chauffard.
30 Billion.

Novembre.

6 Feuillade.
Remy.
25 Crétin.
Ravi.

Décembre.

3 Millard.

ANNÉE 1812.

Janvier.

7 Berlancourt.
11 Ravina.
Faget.
19 Legros.
29 Mathivet.

Février.

27 Kossmann.
Collombel.

Mars.

16 Bondurand.
Michaud.
Saint-Georges.
Marc.
26 Surdun.

Avril.

13 Neveu.
25 Le Chev. Lecurel.
Couderc.

Mai.

5 Marsaint.
Vautrin.

Juin.

3 Belcourt.
Leroy.
Brémont.
8 Duchesne.
Lalande.
17 Plançon.
Bourbel.
18 François.
Delhaye.
19 Bon Guehéneuc.

Juillet.

1er Bon de Pinteville.
4 Dumesnil.
31 Guiard.
Sevret.

Août.

7 Klein.
9 Montfalcon.
Durand.
Guillot.
10 Labaume.
Maudron.
20 Morat.
Dher.
Margerie.
Nicole.
Garnier.
Denelle.
22 Bon Christophe.
Goste.
24 Bon Fiereck.
Mouchel.

Septembre.

2 Brue.
Tachon.
Bonnefoy.
Prujade.
Michaut.
Ragmey.
Simonet.
Rostanger.
21 Cailliez.
23 Pommereul.
Aubert.
Cham.
Hatry.
6 Klié.
8 Bon Galichet.
Kessel.

1812. — *Octobre.*

10 Monteiremard.
Delecroix.
Charpentier.
Pilhes.
Bastoul.
Simon.
11 Peyrimhoff.
Beaugey.
Denou.
Beaufort.
Bonfillion.
Fougery.
Vandois.
Pariset.
Bon Mergez.
Delaville.
Pons.
12 Lieutaud.
Mouroux.
Lebeyrie.
Laluye.
Hervey.
Jacobé.
Daubenton.
18 Lespinette.
Lefèvre.
Bureau.
Pigeare.
Molard.
Gaborit.
Demontjavoust.
Pallier.
Gaignot.
Remelinger.

Novembre.

15 Chicot.
19 Jolain.
Pretet.
Fortier.
Joly.
Levis.
21 Dornier.
Lian.

Décembre.

5 Salamon.
Leduc.
Catanco.
Péborde.
25 Thibaut.
Sachon.
30 Charlet.

ANNÉE 1813.

Janvier.

17 Toutan.
25 Lagorse.
31 Zœpffel.

Février.

5 Laverge.
10 Gay.
11 Pinot.
Lariu.
12 Dugua.
Dubessy.
Dauzas.
Verda.
Charrier.
Rioust.
Mauric.
21 Biget.
Fauchon.
25 Folley.

Mars.

7 Salha Cte de Hœne.
15 Guiraud.
Pucheu.
Vernadet.
16 Faucon.
Bon Varlet.
Laborde.
Gilet.
Thery.
Lion.
17 Bedel-Dutertre.
26 Bouvier-Destouches.
Tessier de Marguerittes.

Avril.

6 Faure.
Bon Costaz.
Besnardière (de la).
Dessalons.
Jouan.
Regnier.
Bourchette.
Charpentier.
Bertrand.
Poudavigne.
Rostein.
Chaud.
Lebeau.
Maréchal.
Jourdain.
Dretrurier.
8 Marthez.
10 Bon Menneval.
Bon Locré.
14 Gayre.
Barry.
Juncker.
François.
21 Maire.
Leclerc.
21 Guillen.
Coppier.
24 Rozet.
Mondet.
Daniel.
28 Marin.

Mai.

4 Desrivaux.
Charras.
Thuillier.
Audigan.
Perathon.
Jalabert.
14 Sainte-Terre.
Boyer.
Vuaille.
Cossigny.
Dandies.
15 Chabert.
Labouré.
16 Lamberty.
Euvrard.
Mancel.
17 Compagnon.
Gandon.
Mourgues.
Queru.
Fabre.
Pons.
Tabardin.
Mercier.
18 Baltzer.
26 Marion.
Castagnier.
Massol.
Barbay.
Pion.

Juin.

4 Planzeaux.
12 Covan.
Dauger.
Figuier.
Rousselot.
14 Perrault.
Marthe.
Demay.
Jabin.
Collet.
Chenou.
Gilliard.
Duclos.
Compère.
Flamant.
Laporte.
Levasseur.
Galimard.
Martel.

1813. — *Juin.*
14 Deswals.
Jacot.
Bernard.
Perrod.
Cardeilhac.
Boarin.
Etienne.
Delpy.
Delentaigne.
Debet.
Polosson.
Gilbert.
Maignes.
Lecocq.
Menu.
Lucas.
Picard.
Scalabrino.
Grosse.
Lambert.
Berceau.
Carion.
Meneau.
De Lentivy.
17 Bon de Laville.
18 Sellier.
Mathieu.
Devaivre.
Roy.
Deslandes.
Simonin.
Godard.
Secourgeon.
Boyer de Peyreleau.
21 Bon Perrin.
Chopard.
Boulard.
Bizien.
Bouzinac.
Grangier.
Touret.
Boissin.
Begouin.
Joud.
Depoge.
22 Turquis.
28 Bausse.
Georgeon.
Rivaud.
Chaibert.
Villatte.
Massé.
Cachera.
Riquet.
Larchantel.
De Lamorandières.
Kerlau.
28 Rozat.
Postel.
29 Bire.
Carrieu.
Gosse.
Blanc.
Ledoux.
Chulliot.
Duvivier.
Marullier.
Potiez.
Labroue.

Juillet.

8 Delmas.
11 Bernard.
Etienne.
Dehys.
Fantin-Desodoards.
Cousin.
Sicard.
Froidure.
Moreau.
Martinet.
Cuirot.
David.
Duval.
Crouet.
Senac.
Beltrat.
Pianelli.
Lubet.
13 Gigoux.
Labouille.
Diethmann.
Nadeau.
Buisson.
Dabadie.
Sconnio.
Lafont.
Brun.
Gausi.
Allios.
Delmas.
Leroy.
Filancher.
Lendormi.
Picot-Moras.
Moreau.
Picot.
Vient.
Termelet.
14 Thomas.
Dubreuil.
Sommellier.
Rougeot.
Taloure.
Hoffmayer.
14 Vigogne.
Pellener.
Dupuy.
22 Lapointe.
Desgodins.
Fayard.
Robertjeot.
Pauly.
Lamarre.
Barte.
28 Viret.
31 Blain.

Août.

1er Mandeville.
Raulin.
2 Henry.
Gaudner.
Sarand.
Jacquelin.
Bouvier.
Lorin.
Regis.
Chaptal.
Deaddé.
Adhémar.
3 Parant.
5 Rayez.
Amadieu.
Cauet.
Impériale.
Rudloff.
6 Laprie
10 Saint-Charles.
Dupuy.
Mazan.
Ganivet.
Pignet.
Klippfel.
Boyer.
Noel.
Charvet.
Mallet.
Van Dedem van de Gelder.
16 Vernère.
Goutenoire.
Roby.
Durand.
Bailleux.
Missonnier.
Rouillard.
Beurmann.
Courreges.
Chevrau.
Tailhan.
Jegu.
Golzia.
Gavardie.

1813. — *Août.*

16 Bureau.
Micheler.
Desmoulins.
Lours.
Lasnon.
Moysant.
Cte Clément de Ris, *Pair.*
Chamorin.
Spenel.
17 Barré.
22 Truchot.
30 Pelée.
Beaurain.
Hillaire.
Christiani.
Dufour.
Bouquet.
Caillot.
Prax.
Bosquet.
Marthe.
Basset.
Vergez.
Leclerc.
Michel.
Escousseau.
Hubert.
Broussouze.
Lafizelière.
Cailly.

Septembre.

5 Milot.
Ordener.
Gualdi.
Bresse.
Mathieu.
7 Saux.
Brune.
Vidal.
Rossy.
Doutrelaine.
13 De Faudoas.
De Grouchy.
Canonne.
Vaucherot.
Drouot de Lamarche.
14 Paris.
Dumont.
Bonnoure.
Mazas.
Rozé.
Ciroux.
Braun.
Paquier.
Durback.
Rochard.
14 Leblanc.
Dacheux.
Royère.
Divat.
Lamourette.
Novel.
Mounier.
Duparc.
Leroy.
Legriel.
Faivre.
Maillard.
Béranger.
Christin.
Blay.
Avio.
Pringet.
Barbiche.
Poupat.
Gibon.
Delille.
Courtot.
Cogne.
19 Brocq.
Mahé.
Paquet.
Pecheur.
Plomion.
Lageon.
Carré.
Lamorette.
Gauthier.
Godin.
De Létang.
22 Micheau.
25 Richard.
27 De Louvencourt.
28 Gaveille.
Baguet.
Lamorlette.
Blondel.
Fournier.
Brucelle.
Dufay.
Mis Dreux-Nancre.
Lefaivre.
Cavalery.
Geoffroy.
Bergeron.

Octobre.

5 Michotey.
Keler.
10 De Reiset.
Roch.
12 Derault.
Chameroy.
Douay.
12 Maillot.
15 Bonafou.
Beaufremont.
Majou.
Reinach.
23 Rochambeau.
De Coucy.
Pillay.
24 Bernard.
Cte Martel.
Marion.
28 Bataille de Tancarville

Novembre.

6 Couin.
Eggerlé.
Cercelet.
Demetz.
Hortet.
Bouteiller.
Ducommun.
Lecanut.
Freytag.
7 Ricard.
Guillebon.
Hazon.
10 Noury.
Leturgé.
Roberge.
Perrossier.
Jacob.
Prieur.
Christophe.
19 Seganville.
Marconnié.
Deschamps.
Bonhors.
Bedos.
Lainet.
Lamorlette.
Guiroye.
Gresse.
Porchet.
Guirault.
Paon.
Guidon.
Toure.
Abert.
Prelet.
Mauviel.
Courtet.
Parisot.
Fraboulet.
Marthès.
Ocher.
Dubarry.
Weber.
Dagallier.

1813. — *Novembre.*

19 Ferès.
Ducros.
Monet.
Bouttier.
Folard.
Jacques.
Pelu.
Morand.
Bonuchy.
Ricard.
Foulquier.
Chomey.
Solier.
Ducasse.
Seguin.
Tortel.
Noël.
Payenneville.
Pron.
Cartier.
Soyer.
Bigot.
20 Vergnes.
23 Condé.
26 Burel.
Odinot.
Sognot.
Vouillemont Dascours.
Nolland.
Moulet.
Guez.
Curnier de Pilvert.
Chomau.
Roëderer.
Beynet.
Metayer.
Ferrouillet.
Corbinière.
Besson.
Gouin.
Gachet.
Vincent.
Metrot.
Mongin.
Duplan.
Astor.
Cys.
Vivien.
Perin.
Meyon.
Redot.
Plazanet.
Devaux.
Monistrol.
Delorme.
Bechaud.
Receveur.
25 Scheille.
Lamarque.
Gisnie.
Habert.
28 Montagnière.
Faré.
Pioct.
Lesard.
Izard.
Boulon.
Richard.
Nogaret.
Germain.
Pelissier.
Cagnat.
Albert.
Egret.
Deléchelles.
Léger.
Gillet.
Bernelle.
Madier.
Barré.
Blondon.
Heuillet.
Rebsomen.
Levé.
Renaudin.
Cailliez.
Praets.
Blanc.
Saint-Quentin.
Bunis.
Peitz.
Vildier.
Machillot.
Lombardeau.
Saisset.
Haulon.
Peysson.
Scribe.
Berger.
Ligier.
Despierre.
Doncœur.
Assant.
Viala.
Dupont.
Bon Desaix.
Ladroite.
Félix.
Moulin.

Décembre.

3 Bazine de Fontenelle.
Bernard.
Fraunier.
Floccard.
3 Schmitz.
Fonvielle.
Fournier.
Thunot.
4 Berckheim.
Dermoncourt.
Lemoyne.
Decoucy.
Suberwick.
Jamin.
Leblanc.
Bureaux de Puzy.
Valdec de Boudinhon.
Richter.
Ango.
Delafaye-Joyenval.
Cosnard.
Cazener.
Richard.
Etchegoyen.
Bauzil.
Maugé.
Duguen.
Cte de Renneberg.
Sarrau.
Vaudeville.
Vesuty.
Guillemin.
10 Barois.
David de Beauregard.
15 Duché.
18 Boëtieux.
23 Sourd.
Aimé.
24 Roudier.
25 Deleau.
29 Cte de la Vieuville.

ANNÉE 1814.

Janvier.

3 Bonne.
7 Marchand.
8 Barthélemy.
Arnaudet.
Delasalle.
10 Campi.
Visinier.
Heulot.
Franquin.
Ledoux.
Burger.
13 Vte de Contamine.
14 Fallot de Beaumont.
18 Bacot.
21 Paolini.
22 De Caupenne.
Cloux.

1814. — *Janvier.*

22 Mevil.
31 Signoretti.

Février.

6 Moulin.
Rousset.
Freslon.
18 Achard.
Goujeou.
Ranchon.
Sebastiani.
Gerard.
Vesco.
Lallemand.
19 Reiset.
Bouquerot Desessars.
21 Stinville.
Laborde.
Foucher.
Kermorial.
Lebeau.
Susini.
25 Polereczki.
Pinta.
Lavenne.
Demontenol.
Delignac.
Viant.
Rochas.
Patoureau.
Oussot.
Vaude.
De Kock.
Joly.
Isselin.
Jung.
Chenin.
Henraux.
D'Hanmer Claibrooke.
Debonnaire.
Deconquan.
Girard.
Montaulieu.
Dancourt.
26 Leclerc.
Chantre.
Delafare.
Cetty.
Masson.
Benoît.
Sinn.
Brugère.
Biollet
Vidal.
Vaudry.
Maréchal.
Guyot.
26 Pons.
Perrin.
Ebrard.
Laurent.
Pulhaux.
Dulac.
Dupuy.
Vincent.
Toussaint.
Schmidt.
Bayard.
Elias.
Limbourg.

Mars.

12 Huot.
Autié.
Serra.
Pinoteau.
Gault.
Luneau.
Narcon.
Gruat.
Furet.
Charlier.
Dufour.
Lepain.
Binant.
Bertin.
13 Négrier.
Dupré.
15 Rivet.
Girbaud.
Bombardier.
Baudoin.
Caseneuve.
Delaisse.
Andry.
Dequerelles.
Michelet.
Cottin.
Guillermin.
Herisson.
Noël.
Merdier.
Hubert.
Jouanet.
Duhot.
Planat.
16 D'Andlaw.
Millet.
Marie.
Billot.
Lapersonne.
Pierre.
Samy.
Locqueneux.
Vessilier.
16 Godard.
Rousseau.
Denuelle.
Taillefert.
Carré.
17 Boyer.
Auguis.
Lecomte.
Joineaux.
Beaux.
Montchoisy.
Prelier.
Emy.
Beissac.
Gibert.
23 Delaplace.
Chev. Deschamps.
Baillon.
Bausset.
Bertrand.
Cte de Mesgrigny.
Cte de Canouville.

Avril.

2 Aliman.
Pison de Malbourget.
Vergès.
Lebeau.
Franjon.
Bernelle.
Bert.
Brunet.
Godefroy.
Pechot.
3 Follard.
Soubeiran.
Mollart.
De Baine.
Golstein.
Cecire.
Petion.
Martin.
Deroche.
Jolly.
Chev. Montarby.
Aguy.
Volberg.
4 Adnet.
Roveda.
Pantin Wilder.
De Perron.
Constantin.
Dequersonnière.
Focquerel.
Lefol.
Morin.
Sauvaget.
5 Debut.

1814. — *Avril.*

5 Poylly.
Devarenne.
Bergère.

Juillet.

25 Billiet.
Denis Lagarde.
Rivierre.
Sganzin.
Poncet.
26 Bon de Villequier.
29 Combes Brassard.
Maurin.
Devaraigne.
De la Primaudière.
Haeyaert.
Biot.
Tripe.
Jaume.
Arrazat.
Vinay.
Bien.
Persy.
Moullet.
Genin.
Protche.
Morin.
Bellet.
Gréard.
Rajon.
Daigre.
Thomas.
Gandon.
Saint-Marcel.
Van-Oosterom.
Cte de Mailly.
Prévost.
Ardent.
Sebe.
Huart.
Hotton.

Août.

2 Lelong.
Bon Camet de la Bonardière.
5 De Jerphanion.
Dampmartin.
Bon de Prony.
Tarbé de Vauxclairs.
Cahouet.
Baudreville.
Cabrié.
Alpy.
Nacquart.
Borson.
Boussaroque.
Dey.
7 Desfontaines.
7 Fabre.
Vuillaume.
Blandin.
9 Mis de Fraguier.
Cte de Murinais.
Leclerc.
10 Du Limbert.
De Perregaux.
Bollemont.
Martin.
Clément.
Chev. de Tocqueville.
Toussaint.
Gaillard.
12 Lecomte.
Deleuze.
Bruyère.
15 Fontaine.
De Saint-Ayrans.
Royer.
Breugnot.
17 Michaud.
Mis de Verteillac.
18 Peytès-Montcabrié.
Nouvel.
Depoge.
Gerdy.
Savignac.
Connard.
Blehée.
Legolias.
20 Bertèche.
Cte la Rivoire de la Tourette.
Chev. Berthier.
Duperche.
22 Cte de Montaigu.
Chev. d'Esponty de Ste-Avoye.
Chev. de Breuil.
Chev. Ducis.
Chev. Legoüz du Plessis.
23 Gandon.
Poriquet.
Vergèz.
Boyer.
Lesens de Folleville.
Heinkelbein.
Chev. de Rodier.
Bruneau de Beaumez.
24 Chev. Giraud
Chev. Vigier.
Monard.
Lynch.
Chev. Gelibert.
Chev. Levavasseur.
Chev. Longiqueue, *dit* Lelong.
24 Chev. Henry.
Chev. Prevost.
Chev. Chatelard.
Chev. Verdun.
Chev. de Lenne.
Perraud.
Berthelemy.
Blesimare.
Chev. de Wauthier.
Chev. Renouvier.
Chev. Habert.
Chev. Lefevre.
Chev. Chapuzet.
Chev. d'Eslon.
Chev. Stieler.
Chev. Léopold.
Pariset.
Lejeans.
Le Horeau.
Chevillard.
Legay.
Duprat.
Cambriels.
Becker.
Desperamons.
Cte de Montalembert.
Rapatel.
Legentil.
Vainsot.
Dupont.
Bon de Montailleur.
Meslier, chev. de Rocan.
Peret, chev. de Destière.
Vte de Busseul.
30 Dejongla.
Belmas.
Deprieck.
Lacourte.
Joubert.
Jeannin.
Patin.
Duhesme.
Martinot.
Demaussion.
Deshameaux.
Ourie.
Chapuis.
Cte Holgard.
Dupuy.
Barlier.
Bache.
Deneuilly.
De Guiselin (L.).
Dauphin.
Coste.
Bonnet.
Loisier.
Cauchois.

1814. — *Août.*

30 Lalance.
Gruet.
Meyer.
D'Ecquevilly.
Milet.
Chev. de Beaumez.

Septembre.

1er Leblanc-de-Lacombe.
De Labrousse.
D'Arbalestier.
Brousse.
D'Auger.
6 De Kergariou.
8 Cte de Plancy.
11 Heina.
Roux.
Conseil.
14 Mis de Nettancourt.
Jacquinet.
17 De Vaugiraud.
19 Bon de Vauxonne.
De Mansigny.
21 Bon d'Hunolstein.
Chev. Durepaire.
28 Chev. Pageot.
De Martouret.
Lajard.
Bruley.
30 Laurent-Desrez.
Chalopé.
Veron.

Octobre.

1er De Montgrand, Mis de Lanapoule.
D'Herbez-Latour.
Castres.
Terriez.
5 Dehenault.
Martin.
Cte de Saint-Marsault.
Cte de Lamarthonie.
De Montesquiou.
De Rouzaud.
8 Lecointre.
12 De Montigny.
Duval.
Creutzer.
Puis.
Romanet.
Weigold.
13 Blanquart-Bailleul.
14 Bon Rolland.
15 Fournier de la Contamine.
Gauffres.
Capiomont.
Pasquier.
15 Gaugler.
Sthéfen.
Decressac.
Morlet.
Collas.
Villeumereux.
Rolland.
Tabor.
Bourdin.
Soulairol.
Tronc.
Testu.
Billart.
Bonrillon.
Rainaud.
Fournier.
Condamie.
Poulet.
Viallet.
Meline.
Bailly.
Chonez.
Duvernoy.
Melune.
Dufresne.
Bonnani.
Bastiani.
Moureze.
Eyma.
Ducasse.
Serafind.
Hervieu.
Durival.
Cramayelle.
Minal.
Eichmann.
Coiffier.
Aldias.
Lajoie.
Bretinet.
Raynaud.
Davout.
Gautier.
Pastre-Verdier.
Quelley.
Sounier.
Saint-Martin.
Delavigne.
Gerard.
Baron.
Berger.
Guyet.
Violand.
De Laborderie.
Justeau.
De Chalus.
Grobert.
Durie-de-Cujus.
15 Compris.
Darru.
Bregeon.
Pinel.
Caselli.
Cournault.
Roux-Derochelle.
Bergère.
Leroy.
Disson.
Duport-de-Poncharra.
Audry.
Metreau.
Lebeschu.
Provence.
Tabor.
17 Ferey.
De Kerboux.
19 Dacier.
Bouteland.
Bouvier.
Bruys-de-Charly.
Clauzel-de-Coussergues.
Colchen.
Lemaire-Darion.
24 Hargenvilliers.
Lenoir-Lanchal.
26 Colaud de la Salcette.
D'Auzat.
Despérichons.
Félix-Faulcon.
29 Pr. de Beauffremont, *P.*

Novembre.

1er Reynaud.
Cerveau.
Chauveau.
De Martel.
De Pressac.
Budan.
Mercier.
Duprat.
Milhaud.
De Person.
Beuvelot.
Nollet.
Gazagnaire.
Tournadre.
Debonne.
Lambert.
Courtès.
Sieyes.
Jabouzan.
2 Chappuis.
Girard.
Goulard.
Lemoro de Lafaye.
De Montesquiou (H.)

1814. — *Novembre.*

2 Perez.
Souvras.
Griault.
Braun.
Romand.
Leclerc de Grandchamp.
Minangoy.
De Vaudidon.
Baron.
Cassard.
Clavel.
Bonnescuelle-Duplessy.
Bizaillon.
Silvestre.
Debony.
Durand.
Leroy.
Larderet.
Bon de Schauenbourg.
Chevalier.
Hermann.
Dambly.
Dupuy-de-Dienne.
Berger.
Picard.
Dequevauvilliers.
Ebertin.
Horric.
Lalliez.
Veron-Reville.
Bellefont.
Foraguet.
Dupatural.
Fabre.
D'Auxon.
Thiriet.
Theubel.
Lac.
Lesperut.
Guillaume.
Brue.
Mathis.
Grasson.
Pascal.
Gremion.
Miltgen.
3 Bon de Mortarieu.
Poyferré-de-Cère.
Delespinay.
De Mique.
6 Raynouard.
Cte de Tryon-Montalembert.
9 Legras.
Laboulaye.
Moynier-de-Chamboran.
Molines-de-St.-Yon.
9 Tissier.
Reille.
Fontenay (de).
11 Christiani.
Adet.
De Béthune-Sully.
12 Chev. Costalin.
Chev. Fouchier.
13 Richard-d'Aubigny.
14 Cte de Latourette-Portalès
19 Bon Delessert (Benj.)
21 Alméras.
24 Brack.
Larzillière.
Dubois.
Goyon.
Robert.
Jomard.
25 Desribes.
29 Tirry.

Décembre.

9 Wildermeth.
13 Trousson-Lecomte.
Bossi.
15 Granthil.
17 Brame.
Deschodt.
18 D'Arthenay.
Barante.
Dufon.
22 Verdun.
Chev. de Grille.
Mis de la Fare.
De Pessesse.
De Lassonne.
Komierowski.
Cte Antoine d'Agoult.
24 Mis de Malteste.
27 Bon Shée.
Couche.
Catus.
Corbet.
Cte Fenis-de-Laprade.
Dianous.
Rolland.
Emy.
28 Dupont.
Fornier-de-St.-Lary.
Cherrier.
31 Daudy.

ANNÉE 1815.

Janvier.

1er Collet de Blacy.
2 Mis de Saint-Mars.
Oberlin.
4 Cte Dogny.
6 Chev. Cauchy.
De Godailh.
Duc de Choiseul-Praslin.
7 Chilhaud-Larigandie.
Lucas.
Martin d'Auch.
Chauvin de Bois-Savary.
Bon Morisset.
9 Cardonnel.
Bon Verneilh de Puyraseau.
Chabaud-Latour.
Avoyne-Chantereine.
Pemartin.
Laur.
11 Bon Duchesne de Gillevoisin.
Boisrot.
Lemotheux d'Audier.
13 Simon.
Marchand.
16 Dampierre.
De Gascq.
17 Cte de Caraman.
Brassier.
Duvivier.
Parfait.
Vincent.
Dubignon.
Brion.
Ferraudy.
Ernouf.
D'Outremont.
Haussmann.
Fremanger.
Peridon.
Brousse.
Stralenheim.
Thouvenel.
Brasseur.
Saint-Jacques.
Alexandre.
Guyot.
Maignet.
Vidal de Vallabrègue.
Bouvard.
Choppin.
Danloup-Verdun.
Chev. Soulanges.
De Vallier.
D'Albenas.
Ferrand de Saudricourt.
Caron.
Durbaret.
De Saint-Paul.
Letort de Larray.
Combe.
Lejosne.

1815. — *Janvier.*

17 Villaret de Joyeuse.
Chantron.
Mathieu.
Poirel.
Bailloud.
Préau.
Bergier.
Lespagnol.
Collot.
Boone.
Levasseur.
Guerin.
Bourgeois.
Lecrosnier.
18 De Terray.
Charrier de Sainneville.
Bruère-Vaurois.
Lachadenède.
Benard de Moussignière.
Moreau.
Brakenhoffer.
25 Foache.
Riboud.
Falaiseau.
Duclaux.
Tuault de la Bouvrie.
27 Gauthier.
Morizot de Marcy.
Poirson.
Cavarlho.
Bella.
Perrier.
Capman.
Roussille.
Bertrand.
Charmet.
De Saint-Marc.
Chaillot.
D'Ingremont.
Poulmans.
Maupas.
Raverat.
Demoulin.
Debeurges.
Vanvrecy.
Demaupas.
Sautereau-Dupart.
Crevaux.
Etienne.
Macrian.
Dumont.
Philippon.
Augoyat.
Lefaivre.
Lapostol.
Saunier.
Bellaneourt.
27 Guinle.
Lerminier.
Luccis.
Admont.
La Chauvillière.
Barberet.
Bougainville.
Lambert.
Reboul de Cavaléry.
Bonafous.
Bosquette.
Valnet.
Deblée.
Dupin.
Albert.
Grégoire.
Comoy.
Devaux.
Binet.
Lardier.
Villain.
Vuillé.
Cherrier.
Molié.
Demonceaux.
Darnaud.
Courvoisier.
Bourgeois de Saint-Paul.
Boyer.
Vidal.
Mialet.
Peyris.
Cailleaux.
Léorat.
De Belleval.
Jeanson.
Delarche.
28 Vte de Croismare.
Cte de Brunet.
Mis de Lasteyrie du Saillant.
31 Marie.
Plazanet.
Le Charpentier.
Coutard.
Chevalier.
Durosey.
Bourgnon.
Demoge.
Jacquin.
Tardivy.

Février.

1er Pasquier.
De Bonchamps.
8 Bon de Ladoucette.
11 Delafontaine.
Lefèvre.
11 Bricogne aîné.
Dubois.
Jourdan.
Legrand.
13 De Barrin.
14 Cachardi.
Paixhans.
Cavailher.
Martorel.
Faivre.
Javain.
Goll.
D'Errard.
Jeulain.
Gorsse.
Lavalette.
Chastelain.
Corvisart.
Rœderer.
Froment.
Lagé.
Dauriac.
Chassaignac.
Marié-Duplan.
Girod.
Bourgeois.
Edeline.
Beaucourt.
Audouit.
Jamin.
Guiot.
Messager.
Miltgen.
Lamacq.
Allemacher.
Hugo.
Marcilly.
15 Collardeau de la Forest.
Bonnafos de la Mothe.
Mis Dargent de Deux-Fontaines.
16 Liborel.
Bauchau.
Delaunay.
18 Blanquart de Bailleul.
20 B^on d'Hanneucourt.

Mars.

1er Burgraff.
Boillon.
Mis Lacropte de Bourzac.
9 Leclerc.
12 Bardinet.
Dintrans.
Etchats.
La Coste.
Dupuis.
Woillard.

1815. — *Mars.*
12 Laffitte.
14 De Verdhilhac.
De Borelli.
16 Gentel.
Bréa.
17 Palfray.
Fabre.
Prevost.
Nicolas.
Barthelemy.
Contancin.
Gaudin.
Robert.
Bragairat.
Guillabert.
Ressejac.
Duquesnoy.
Defaut.
B^on^ d'Esebeck.
Fougerolle.
Bournier.
Pierson.
Bonne.
Folliet.
Limozin.
Paty.
Erhard.
Grassoreille.
Adam.
Chépy.
Simon.
Chevalier (Joseph).
Gautrot.
Jacquemet.
Veller.
Lafiton.
Roussel.
Chanclu.
Failly.
Menne.
Jannaud.
Chevalier (Pierre).
Rachis.
Ducarre.
Martin.
Ozilleau.
Martin (Auguste).
Secretain.
O'Neille.
Lafosse.
Jobey.
Mac-Shechy.
Toullier.
Huissoie.
DuRocherot.
Mocquery.
Mathieu.
16 Lacretelle.
Lalande.
Pernet.
Cormillot.
Lombart.
Muller.
Roussel.
Petit-Colas.
Gouland.
Dranguet.
Racenel.
Sinety.
Morel.
Lebrun.
Lavergne.
Leclerc.
Fouquier.
Vernerey.
Defontenu.
Dumesnil.
Gleise.
Guyot.
Picard.
Levistré.
Boyer.
Bial.
Guenée.
Fos.
De Courvol.
Bourgeois.
Guyot.
Poincignon.
Jouvet.
Frangin.
Vallat.
Montwis de la Salle.
Boumard.
Lebre.
Monneret.
Noël.
Vaubert.
François.
Roussel.
Frappart.
Morlaincourt.
Pernot.
Cartier.
Petel.
Remier.
Jeannot.
De Mutrécy.
Mouroux.
Tardif.
Monthoux.
Haxo.
Fleury.
Lenoire.
Fauverteix.
17 Huss.
Guerrard.
Renard.
André.
Mayer.
Bon Holling.
Meguin.
Bon de Capol.
De Riaz.
Baud.
Richardot.
Broillard.
Tardy de Montravel.
Robert.
Chaillot.
Milordin.
Maline.
Spicker.
Feuchères.
Lauriald.
Thierion.
Levêque.
Dupré.
Cabart.
Gimont.
Mouillard.
Fougere.
Leridon.
Dumez.
Rozier.
Dure.
Prevost de Gagemont.
Dousse.
Berrard.
Destocquois.
Des Etangs.
Michelet.
Martin.
Poilpré.
Herbin.
Desroches.
Larue.
Levasseur.
Chardin.
Locqueneux.
Mignot.
Roux.
Digard.
Chaboux.
Izambart.
Carrère.
Gaultier
Troy.
De Rison.
19 Maréchal.
Miquelard.
20 Lefranc.
Coutellier.

1815. — *Mars.*

21 Billot.
23 Bon Raoul de Montmorency.
Bon Rouvroy de Fournes.
27 Mouthon.
Dupuy.

Avril.

5 Chas.
Chapelle.
Decos.
Vitrac.
Mauson.
Nicolas.
Mayret.
Pierreville.
Uhrich.
De Villeneuve.
De Gaja.
Boudard.
Saint-Bonnet.
Mis de Montcalm.

Mai.

20 Cte de Waters.
23 Gross.
Felbert.
Bourguignon.

Juin.

4 Turgy.
14 Cte de Grasse.

Juillet.

12 Lasbordes.
Fitz-James.
15 De Fanget.
Dufossé de Castera.
Le chev. de Bastard.
De Tribout.
De Giraud.
Pasquet de St.-Projet.
Delbosc d'Auzon.
Darsonville.
Dupont.
Madol Dugas.
Gravier, Cte de Vergennes.
Reculot.
Charlus.
Contaud, Bon de Coulanges.
Le Roy de Dais.
Gouhier, Cte de Charencey
Vte de Lescuze.
Lyonnard de la Girennerie
Liniers.
Guyomard de Kervallos.
La Clotte.
15 DuCouedic de Kergoualer.
Morin de la Vallée.
De la Veuve Duchenoy.
Lebas de Giraudy.
Legros de Marcy.
D'Eymeric.
De Bourge.
Bernardi.
De Montluc.
De Guise.
16 Cte d'Osmont.

Septembre.

20 Prevost de Saint-Cyr.

Octobre.

18 Cte de Marguerye.
Mis de Chambon.
Le Riche de la Poupliniére, Mis de Breuilpont.
Mis de Vidal.
Bon de Capdeville.

Novembre.

1er De Cendrecourt (R.)
Cte de Pellan.
Paiquet de Lagarde.
Mirandot-Dubourg de Geney.
Bouton.
Malmazet de St.-Andeol.
6 Mis de Mathan, *Pair.*

Décembre.

6 Bon de Contamine.
26 Delaleu.
Charlier de Vrainville.
28 Cte de Gravier-Vergennes.
29 Cte de Narbonne-Lara.
Chev. Landry-de-Saint-Aubin.
Chev. Nypols.
Chev. Hedelhofer.
Bon de Villers.
Mis de Massillan.
Cte de Sainte-Marie.
Bon de Mortarieu.
30 Gontier Cluseau de Biran.
31 Cte Douet de Soursac.

ANNÉE 1816.

Janvier.

10 Lechartier de la Varignière.
15 Buirettes de Verrières.
Cte de Geslin.
16 De Rouillac.
De Fortia.
Duc de Choiseul, *Pair.*
Ternaux.
16 Cte de Brevannes.
Vte Héricart de Thury.
Bon Aclocque de Saint-André.
Cte de Montmorency.
Bon de Laferté.
Mis de Vigny.
Froidefond du Chatenet.
Mis de Pons.
Legardeur de Tilly.

Février.

10 Bacciocchi Adorno.
20 De Schaller.
Fer.
21 Delacroix.
27 De Talleyrande.
De Villeneuve.
De Limayrac.
28 Guys de Sainte-Hélène.

Mars.

6 Belletrux.
7 Bon Dudon.
20 Vte de la Bretonnière.

Mai.

12 Friol.
14 Galand.
26 La Villette.
Collet.

Septembre.

30 Delor.

ANNÉE 1817.

Mai.

8 Gaillard.

ANNÉE 1818.

Juin.

1er Guizot.
De Malartic.

ANNÉE 1820.

Mars.

20 Viguier.
Perry.
Chapuis.
Baldayroux.
Bedat.
François.
Berton.
Bertrand.
Brun.
Champagnac.
Couet de Lorry.
Devaux.
Duhazier.

1820 — *Mars.*

20 Gand.
Guerrier.
Boucquet-Jolinière.
Lacroix-Martin.
Lefoix.
Magnan.
Marquer.
Massompierre.
Minvielle.
Mocquet.
Mundtveiller.
Moulin de Mousset.
Petitot.
Cousin.

Mai.

10 Dijon.
Bon Camus Dumartroy.
Bon Siméon.
13 Duc Decazes, *Pair.*
18 Prince Aldobrandini Borghèse.
Cte d'Hoffelize.
Mis de la Tour-du-Pin-Montauban, *Pair.*
Galdemar.
Vte de Latour-Maubourg (Rod.).
Mis de Sourdis.
Ricard.
De Beaufranchet.
Saint-Belin-Malain.
Philibert.
Valter.
Petiet.
Cassaing.
Wolff.
30 Bon de Saint-Mars.
Pasquier.
Deydier.
Gorsse.
Bon de Cordès.

Juin.

3 Leroy.
Mis de Maillardoz.
Devillars, Cte de Faverney.
De Fayet.
9 B^on^ d'Aubier.
Fontaine.
14 D'Agon de la Contrie.
Coppens d'Honschoote.

Juillet.

5 Fleuriau.
Guillet d'Harris.
Godebert.
5 Kéraudren.
Perinelle Dumay.
Chev. Bocher.
Cte Chavannat.
15 Goupil de Préfeln.
19 Vte de Cazes.
Bon Maurice.

Août.

24 Pensentenio, Cte de Chef fontaine.
Mouchard.
Dubarrail.
De Bizemont.
Cte de Lastours.
Duc de Polignac (A.).
Mis de Bouillé.
Heim.
Aclocque, B^on^ d'Hocquincourt.
Duc d'Estissac.
Mis de la Tour-du-Pin.
De Monval.
Allouis.
Barré.
Bon de Tschudy.
Cte de Saporta.
Mathis.
Pellechet.
Devoize.
Cte de Léautaud-Donnine.

Décembre.

20 De Rochechouart, Cte de Mortemart.

ANNÉE 1821.

Janvier.

23 Lechat.

Avril.

8 Saint-Laurent.
Bonne.
23 De Bourienne.
Alibert.
Songis.
Le Bœuf.
Bernault.
Delavigne.
Bon de Mauroy.
Renaud de Vilback.
Du Poucy.
Mis de Montaigu.
Normand.
Varnier-Courno.
Cte de Bissy.
25 Le Roy.
Mis de Tourdonner.
Cools Desnoyers.
25 Lalanne.
Glady.
Bernard.
Doré.
Fournier.
Bon de Moriès.
Fessard.
Tombe.
Motté.
Caliot.
Maret.
Duperreux.
Dumesnil.
Teste.
Beaudon.
Pas de Beaulieu.
Bon de Chambrun.
De St.-Gilles.
Deshorties de Beaulieu.
Bonhote.
De Bontemps le Fort.
De Heidegger.
Rosselet.
Salleyx.
Pertuisot.
Carcenac.
Fournier de Pescay.
Richard.
Mis de Fayet.
De Coquet.
Parmentier.
Husson.
Dupetit.
Montossé.
Chitry.
Borgarelli d'Ison.
Devaux.
Dillon.
Vivent.
Augier de Montgrenier.
Limonnier.
Gastebois.
Hendsch.
Delannoy.
Dubart.
Grégoire.
Goguel.
Lamoureux de la Génetière.
Dehys.
Cugno de Belloc.
Donatz.
Sausac de Touchimbert.
De Roussy.
De Chastaigner.
De Sourbier.
Salvaing de la Phergue.
De St.-Amans.

1821. — *Avril.*

25 Duboüexic de Guichen.
De Romanet.
De Chabannes.
Rouillé d'Orfeuil.
De Mersseman.
Martin.
Méan de St.-Prix.
Guillot.
Duport de St.-Victor.
Ducouëdic.
Douvin.
Renard.
Bougenel.
Destrais.
Dupré.
Reinhartz.
Vianney.
De Valmalette.
Verrier.
De Chambray.
Charpentier.
Lyautey.
Perdreau.
Petit de Chatenay.
Lechesne.
Javerzat.
Cte Desclaibes-d'Hust.
De Framery.
Farjon.
Bodson de Noirfontaine.
Vinache.
Rousseau de Sibille.
Soleille.
Bompar.
Delaage.
Garin.
Cachedenier de Vassimon.
Moisez.
Ravier.
Fitremann.
Clément.
Jobal de Pagny.
De Lascous.
Aubriot.
De Golbery.
Bon Potier.
Mousin de Villers.
Faye.
Renault.
Pélécier.
Fleury.
Robinet.
Bouchon.
Labe de Morambert.
Bagneris.
Blondel.

25 Mis Amaury de la Moussaye.
Richard de la Pervanchère.
Duris.
Prevost, Cte de la Boutelière.
Grandjean.

28 Cocault.
Gemon.
Philibert.
Leblond Plassan.
Vauvilliers.
Mauduit.
Fromant.
Mullet des Essarts.
Reveillère.
Garrigues.
Cte Duval de Grenonville.
Bon Janet.
Taboureau.
Pasquier.
Bochet.
Lafosse.
Lemonnier.
Roger.
Alein.

30 Dunoyer.
Bon de Cormenin.
Borel de Bretizel.
Voysin de Gartempe.
Cahier.
Bon Rateau.
Chev. de Monchy.
Cte de Bastard-d'Estang, *Pair.*
De Forton.
Thourel.
Dartigaux.
Eudes.
Bon Gary.
Emerigon.

Mai.

1er Cte d'Allonville.
Bon de Bellegarde.
Billard.
Boin.
Borne.
Breton.
Chev. Decazes.
Dessolle.
Chev. de Fortis.
Gautier.
Bon Hély d'Oissel.
Kentzinger.
Bon Lascours, *Pair.*

1er La Tour-d'Auvergne-Lauraguais.
Moreau.
Morgan du Belloy.
Patry.
B^on St.-Chamans.
Cte de Tocqueville.
Bon Rambaud.
Quatremère de Quincy.
Vte de Villiers du Terrage.
Cte de Salignac-Fénélon.
Roux.
Campi.
Durant St.-André.
Mathieu Lesseps.
Mis Devins de Peyssac.
Mis de Mondragon.
Cte de Rochefort.
Bon Cazin d'Honnincton.
De Barante.
Lusson.
De Valdené.
Alissan de Chazet.
Denois.
Cte de la Vauguyon.
Reubell.
Prince de Croy-Solre.
Cte de Bouvet de Lozier.
Vte de Montchenu.
Cte de Rochechouart.
Cte de Brissac.
Mis du Roure.
Mis de Puyvert.
Bon de Fontane.
Cte de Montagu Lomagne.
De Brevannes.
Dufaure de la Jarte.
Jacques.
Bon de Kentzinger.
De Coigny.
Weiler de Navas.
Tilly de Blaru.
La Tourette Dambert.
S.-Just d'Autingues.
Duval, Cte de Dampierre.
Cte de Maudet.
Malestroit de Bruc.
Mis de Saluces.
De Bruman.
Chev. Hersan.
Hochet de la Terrie.
Gisbert.
Vte de Fraguier.
Cte de Riencourt.
Cte de Senneville.
De Martainville.
Bon Dubois d'Escordal.
Cte de Villèle.

1821. — *Mai.*

1er Cte de Contades.
Cte de Croix.
Cte d'Haussonville, *Pair.*
Duc de Brissac, *id.*
8 Mis de Mun, *id.*
23 Bourlier.

Août.

1er Chev. Noguès.
Duc de Céreste-Brancas, *Pair.*
De Corneillan.
Lange de Ferrières.
De Verdière.
De Bourjolly.
Scitivaux.
Dejeune.
Vte de Marin.
22 Le Normand de Kergrist
25 David.

Décembre.

13 Cte Duval Dumanoir.
Cte D'Aramon.

ANNÉE 1822.

Janvier.

6 Debaute.
Plomb.
9 François.
30 Audouard.

Mars.

12 Gautier.

Juin.

19 Bajeau.

Août.

14 Bon Sallé de Chou.
Dussumier-Fonbrune.
17 Cte de Modène.
De Brossard.
Guyon.
Patu-des-Hautchamps.
Brahaut.
Cte de Faucigny-Lucinge-Colligny.
Kersalaun.
Kindelan.
De Contreglise.
Warenghien.
De Haynin.
Turlot.
Laverny.
Fauvart Bastoul.
Sicard.
Duc de Doudeauville, *Pair.*
Regardin.
17 Cuvillier.
Georgette Dubuisson.
Picard.
19 Thevenot de Saint-Blaise.
21 De Regourd.
Vte Suleau.

Septembre.

10 Petry.

ANNÉE 1823.

Février.

21 Héron de Villefosse.
Prévost.

Mai.

11 Legendre.

Juin.

10 Cte de Salperwick.
22 De Lonlay.

Juillet.

1er Duc de Firmarcon.
Vte de Balincourt.
Kœnig.
9 De Maisonneuve.
Delarue.
10 Gemeau.
Duc de Ventadour, *Pair.*
13 De Lostende.
14 De Bricogne.
Favier.
Bon Rey.
19 David.
26 Mis de Conflans.

Août.

5 De La Tour-d'Auvergne.
8 Mangin.
9 Costamagna.
11 Biancour.
Biot.
D'Abancourt.
De Longuève.
Séguier.
13 Beautemps-Beaupré.
Geoffroy.
Cocherel.
Chev. de Lasalle.
Muriel.
De Saint-Sauveur (A.)
De Quelen.
De Hemberger.
Martimprey.
Viogt.
De Chateaubrun.
Tugnot de La Noye.
Rouillon.
Bon Dubouchet.
14 Deschamps.
19 Cte Gambin.
De Walville.
Duc de Croï d'Havré.
Duc de Gramont, *Pair.*
Duc de Mouchy.
Duc de Luxembourg.
Duc de Blacas
Duc d'Aumont.
Duc de Duras.
Cte de Cossé-Brissac.
Duc d'Avaray.
Cte de Pradel.
Cte de Durfort (Et.)
Mis de La Suze.
Mis d'Autichamp.
Mis de Vernon.
Duc de Maillé, *Pair.*
Cte Duhamel.
Vte de Chateaubriand.
Duc de Montmorency, *P.*
Mis de Louvois, *id.*
Cte de S.-Roman.
Duc de Massa, *Pair.*
Cte de La Villegontier.
De Montigny.
Larsonnier.
20 Cte Du Botderu.
21 De Rochemore.
De Cosnac.
Stephanopoly.
Fouques.
Pretet.
Debray.
Barbier.
Auxcouteaux.
D'Alpuget.
Courcenet.
De Ligneville.
22 D'Aubusson de la Feuillade.
31 De Belloc Stibal.
Mousin de Bernecourt.
De Carné.
De Suremain.

Septembre

1er Waille.
Camprédon.
Cte de Montferré.
De Miremont.
De La Seinie.
Stengel.
De Montferré.
De Lavillatte.
Muralt.
De Foucauld.
Damens.

1823. — *Septembre.*

1er Giclat.
Brignon.
De Segur.
Winterheld.
Poinsignon.
Strallen.
Dupau.
3 Dijols.
Michel.
6 Dussard.
Massu.
7 D'André.
12 De Noinville.
De Vinzelles.
Lauretan.
13 De Laubepin.
Pericat.
Gallet.
Vuillame.
Mongrolle.
15 Dast.
Vte de Foucault.
Hulot.
Hamart.
Boutry.
Doublet.
16 Olry.
Delamarre.
18 De Rampont.
Chev. de Monistrol.
19 Cte de Quinsonas.
Renault.
Vte de Chambrun.
Boullé.
Regnault.
Leclerc de Ruffey.
20 Langlois de Plemont.
Cte de Sesmaisons.
DeLa Poix de Freminville
Defay, Cte de La Tour-Maubourg.
22 Percheron.
Salomon de Suarce.
24 Manneville.
Cte de Labesse.
26 Longueville.
De Dienne.
De Lostanges.
Humblet.
De Finance.
Follis.
De Sede.
De Valon.
Masson.
Duchatelet.
Zickel.
De Verdalle.
26 Berthon.
30 Abadie.
Mathey.
Cte de Maillé.

Octobre.

2 Coste-Caude-S.-Victor.
3 De Garraube.
Leclaire.
Carré.
Martamais.
De Sérione.
De Tilly.
Levesques.
4 Vigoureux de Kermorvant.
Cte de Gallifet.
Bertrand.
Baraguey-d'Hilliers.
Gallemardet.
Bouis.
De Pillet.
Poinsot.
Dupleix.
Dussard.
Korte.
De Marnier.
Larché.
Croiset.
Vincenot.
Pesme.
7 De Soussay.
Cauteloube de Marmier.
Spring.
De Schaller.
Campagnac.
De la Villegille.
8 Hulot.
De Suzaincourt.
11 Plauton.
14 De Lampinet.
Guys.
De Constantin.
Delmas.
Gobin.
De La Bachelerie.
Allard.
Videau.
Fine.
De La Coste du Vivier.
Daribau.
Bon de Vielbans.
Hugue Roche.
Martin.
De Buisseret.
Mis de Luker.
16 Mis de Montpezat.
Fondard.
16 De Bergeret.
Cussac.
Darlanges.
Leblanc.
De Nettancourt.
Alquier.
Charles.
Minard.
Le Goullon.
Vallet.
Cte Bonfils.
Cte de Blocqueville.
Tessier.
De Laporte.
Cte de Clonnadeuc.
Delaunay.
Horric de Beaucaire.
Litzler.
17 Gonthier.
20 Bon de Brichambault
Lemercier.
Cte d'Ecquevilly.
Perrot.
Cte d'Aloigny.
De Gonneville.
De Bourzac.
Chev. de Precarré.
Cte d'Houdetot.
Delvigne.
Siméon.
Beaubis.
Monthaluc.
De Cadudal.
24 Bon de St.-Vincent.
Lesbros.
27 Roubin.
28 De La Martellière.
Guesviller.

Novembre.

1er Laurent.
Laignoux.
Barthelemy.
Beaufrère.
Boussès de Lagrange.
Riban.
2 Griffon.
Viviand.
Davessiès de Pontès.
Fontaine.
5 Vte de Gourgues.
6 Le Forestier de Boisfrogger.
8 De la Niepce de Jenfosse.
11 Deshorties.
Guiroye.
Larcher.
Vauvilliers.

1823. — *Novembre.*

13 Vanheulle.
15 De Merlis.
16 Icard.
Lugnot.
Chasson.
18 Cocquart.
Picquet.
Chev. de Nacquart.
Pluyette.
19 De Valory.
22 Falcou.
De Tilly.
D'Abnour.
Chérisey.

ANNÉE 1824.

Janvier.

14 Campion.
28 Cte de Beaurepaire.

Juin.

16 Vidal de Lauzun.

Août.

Vte Hocquart.
17 Bon de Ballainvilliers.
Chifflet.
Hocquart.
Cte Dubois de Riocourt
18 Josse de Beauvoir.
19 De Saulces de Freycinet.
Barbé.
Bon Dupin.
Martelet.
Bon Monnier.
Mis de Tholosan.
Meynier.
Bon Gérard.
20 De Blesbourg.
Bon de Trobriant.
Cte de la Tour Dupin Lacharce.
Vte de Quesnay.
Mis d'Epinay St.-Luc.
De Noirville.
De Banans.
Delphin.
Bon Sermet.
De Rayne.
De Lasalle.
Duverger.
Lefebvre Desvaux.
Mis de la Moussaye.
22 Delaître.
Poisson.
Staforello.
De Montlivault.
22 Duhamel (Victor).
De Nolhac.

Octobre.

19 Cte de Lussac.
Cte de Villelume.

ANNÉE 1825.

Janvier.

11 Bon Bosio.
Hersent.
Vernet (Horace).

Mai.

11 L'Abbé Nicolle.
Guéneau de Mussy.
Poinsot.
Pardessus.
L'Abbé Fayet.
17 De Cailleux.
Bonneau.
19 Arago.
Asselin.
Augier du Chézeaud.
De Boisbertrand.
De Beaurepaire.
Du Bourblanc.
Boscals de Réals.
De Lapasture.
Bérigny.
De Chollet.
Creuzé.
Crettet de Palluel.
De Crisenoy.
De Coupigny.
Croizet.
De Caumont la Force.
Durand.
Dufougerais.
De Turmel.
Baron.
Delavau.
Fleuriau de Bellevue.
De Guer.
Guesnet.
Gay-Lussac.
Labretonnière.
Lebon.
Lebrun.
De Lastoure.
De Margadel.
De Muller.
De Nicolaï.
Potteau d'Hancarderie.
Cte de Puymaigre.
Reynaud (Honoré).
De Roux.
Rosman.
19 De Rocheplatte.
Vte De Sambucy.
Hersart de la Villemarqué.
Vte Alban de Villeneuve.
De Vendœuvre.
De Vaulgrennand.
Villot.
De Wangen.
Ruinart de Brimont.
De Gestas.
L'Espagnol de Besanne.
Mestadier.
21 Cte de Chouzy.
Sauvage.
De Montholon-Sémonville.
Cte de Vibraye.
Cte d'Imécourt.
Campenon.
O'Hégerty.
Bon de Ville-d'Avray.
Cte de Belle-Isle.
Cte de Brossard.
22 Mis de Rancogne.
Bon Collin de Sussy.
Haudry de Soucy.
De Châteaudouble.
Rielle.
Duplessis Parscau.
Courson de la Ville-Hélio
Boutouillic de la Villegonan.
Arnous Dessaulsays.
Chev. de Cheffontaine.
Cte d'Oysonville Dupont-d'Aubevoye.
Brèche.
Maillot.
Sanson.
Portier.
Bonet Lescure.
Mis d'Orvilliers, *Pair.*
Cte d'Haubersart, *id.*
Mis de la Guiche, *id.*
Mis de Rastignac, *id.*
Cte d'Arjuzon.
Mis de Maleville, *Pair.*
Vosgien.
De Trinquelague.
Delhorme.
Ranfer de Monceau Bon de la Bretennière.
Bon Grenier.
Cassagne.
Courvoisier.
Mousnier Buisson.
Joubert.
De Merville.

1825. — *Mai.*

22 De Fumechon.
Delpit.
Bonnet.
Hacquart.
Bon de Crouzeilhes.
De Villebois.
De Blaire.
Villemain.
Cte de Caraman (Georges)
Flury.
Guys.
Chev. Artaud.
Roth.
Drovetti.

23 Collin de la Perrière.
Mis de Rilly.
Trefcon.
Roquemaurel.
Cte de Marquessac.
Aupick.
De Chambeau.
Belon.
Girot.
Richard de Tussac.
Bon de Lom.
Brousseaud.
Borelli – Mazenod de Mondesir.
Cte de Beaumont.
Du Chilleau.
Lebon.
Sohier de Gand.
Vienot.
De Baudus.
Cosseron de Villenoisy.
Reiset.
De Rougé.
De Courson.
Dufay.
Bon de Besenval.
Colavier d'Albici.
Massaroli.
Mis de Mesgrigny.
Brauneck.
Navier.
Saint-Just.
Cormier.
Hache de la Contamine.
Magnant.
De Posson.
Thiballier de Dommarie
Chassepot de Beaumont.
Denarp.
Bonnet.
Hunault de la Chevallerie.
Lecourt Fongarnière.
Montebisc.
Challe.
Hallay.
Blaise.
De Saint-Sauveur.
Sigaldi.
Desmoutiers de Mérinville.
Mis d'Elbée.
Dupont d'Aubevoye, Mis d'Oysonville.
Mis de Podenas.
Thieriet.
Cte de Châteaubriand.
Dodin Duparc.
Bontems Dubarry.
De Busseul.
De Puységur.
De Compiègne.
Bouvier de Cachard.
Bobillier.
Damotte.
Moron.
Brunery de Rivarosa.
Alphand.
Varnier.
Coger.
Daffry de la Monnoye.
Delort de la Flotte.
Molin.
Moreton de Chabrillant.
Brussel de Brulard.
Le Boul.
Duchemin.
Baudoin Saint-Firmin.
Auffret du Cosquer.
Defaye.
Champagne Cte du Bouzey.
Boyer de Fonfrède.
Cte d'Hautefort.
Mis de Barbançois.
Cte Houdouart de Thièvres
Cte de Laurencin.
De Missy.
Répécaud.
Cte Dumoncel.
Beaulieu.
Thomassin.
Bayart.
Genot.
De Morlaincourt.
De Termes.
Tavernier.
Michon, Vte de Vougy.
Garcias.
De Loynes.
Levesque.
Schillemans.
Bucher.
23 Lodibert.
Poirson.
Cte Dessoffy de Cserneck.
Malatret.
Bernard de Saint-Affrique.
Bon Lajard.
Rabelleau.
Bon Lecoq d'Hervey.
Lecauchois Férand.
Vauchelle.
Puissant Dulédo.
Mac-Curtain de Kainlis.
Ste-Gemme, Cte d'Andigué
Mis d'Avaray.
Cte de Pélissier.
Mis de Coislin, *Pair.*
Pr. de Broglie de Revel.
Cte de Trogoff.
Cte de S.-Marsault.
De Fayolles, Cte de Mellet.
Cte de Chastellux.
Mis de Forbin des Issarts.
Mis de Grimaldi.
Mis de Toustain.
Mis Lavergne de Tressan.
Bon de Rougé.
Carlet, Mis de la Rozière.
Bon d'Acher-Montgascon.
Cte de la Rochefoucauld, *Pair.*
Paulinier de Fontenille.
Houël.
Cte de Turenne.
L'Abbé Pierrequin.
L'Abbé d'Anjou de Boisnantier.
Cte Gibon de Kerisouet.
Mis D'Havrincour.
Richard de Cramayel.
Cte de Dienne.
Bon de Théis.
Bon de Bock.
Millet.
Philippo[illegible]aux.
Bon de Septenville.
Bon de Peronnet.
D'Henneville.
Mis Dalon.

31 Bon de Jessaint.
Valory.
Isabey.
Brongniart.

Juin.

8 Aubrée.
Dupin.
De Foresta.
De Lardemelle.

1825. — *Juin.*

8 De Lorgeril.
Soullier.
D'Hargenvilliers.
De Lorimier.
Bourgeois.
Gibou.
Michel.
De Rilliet.
Dubouzet.
Thiroux de Menregard, Cte de Médavy.
14 Cherubini.

Juillet.

10 Olivier de Sardan.
31 Tiolier.

ANNÉE 1826.

Octobre.

4 Bon de Latour-du-Pin.
Mermet.
De la Croix.
Chassaigne de la Ribière
Coudroy.
Septe, *dit* Rosis.
Waldner.
Vast Vimeux.
Lenternier.
29 Bon Mallet.
Puissant.
Goudemetz de Neuville.
Tugnot.
De Suffren.
Darracq.
Du Boulet.
Gruard.
Dolisié.
Barboujac.
Rubin de la Grimaudière.
De Goulet.
De Fayet.
De Fournas.
Dussaussoy.
Dumas de Culture.
Delmas.
Bénard.
Ravenel.
Bon Thirat de Saint-Agnan
Lathier.
Vaidy.
Mis de Courtarvel.
Cte Bréon de Lancreau.
Cte de L'Aigle.
Leroy Duverger.
Caminade.
Cte de Dreux-Brézé.
Monney.
29 De Villèle.
Gaudin.
Bucelle.
De Curzay.
Grossoles de Flamarens.
Planelli de Lavalette.
Rolland d'Erceville.
Ratyé de la Peyrade.
Binet.
De Gasville.
Hermann.
De Lourdoueix.
De Riccé.
De Solirène.
Vte de Montboissier de Canillac.
Chev. de Kerlerec.
Nourquer du Camper.
Fleury.
Bourjot.
Bon de Bois-le-Comte.
Cte de Gestas.
De Vatimesnil.
Morgan de Béthune.
30 De Montesquiou.
Bon de la Chapelle.
31 Charpit de Courville.

Novembre.

3 Mis de Parny.
Bon de la Rochette.
Bon Gauthier de Brécy.
Chev. de Lacroix d'Azolette.
Bon Hue.
Bon Bourlet de St-Aubin.
Cte de Clarac.

ANNÉE 1827.

Avril.

20 Tetiot Dudemaine.
29 De Maleville.

Mai.

27 De Gripière de Moncroc.
Defieux de Montaunet.
Clere.

Août.

15 Bon Roger.

Septembre.

15 Girault de Mimaurin.
Dulnas de St.-Léon.
Pichault.
Guénot.
Parres.
Thiéry.
Delas.
De Mongelas.
Breton.
15 Le Prevost de la Moissonnière.
Daguzan.
Pillioud.
Schwich.
Josse.
Lambert de Saint-Mars-d'Herbigny.

Octobre.

22 Vacher de Tournemine.
Cte Daubusson Lafeuillade
De L'Espinay.
Lorimier, Chevalier de Chamilly.
Duc de Gramont Caderousse, *Pair.*
L'Abbé Laveran.
30 Cte de Latour-d'Auvergne-Lauraguais.
Steiguer.
Mis de Laboessière.
Chev. de St.-Hubert.
Mis de Rougé.
Mis de La Maisonfort.
Cte de Chastenay Lanty.
Rochelle de Brécy.
Le Pourceau de Mondoret.
De Ruttimann.
Léridant.
Cte de Montboissier Beaufort de Canillac.
Du Boisbaudry.
Bon Ballyet.
Bouquel de Beauval.
Denizet.
Kerguisiau de Kervasdoué
Bon Faure.
Pastoureau La Besse.
Denis.
Epailly.
De Gourgues.
Bletterie.
Jullien.
Gama.
Koch.
Sauvajol.
Bousson.
Cathala.
Huz.
De Hemezel.
Dargy.
Imbert de St.-Amand.
Favas.
Canel.
De Muralt.
Legras.
Godey.

1827. — *Octobre.*

30 Levêque de Vilmorin.
Hocquet.
Cte d'Ambrugeac, *Pair.*
Fabre.
Godard Dubuc.
31 Cte D'Agoult.
Bon Deffaudis.

Novembre.

3 Vte Dambray.
Chev. de Panat.
Bardel de Mereuil.
Dauriac.
Bazoche.
Bourdé de la Villehuet.
Droguet.
11 Clauzel de Coussergues.

Décembre.

2 Bourdais.
Turpin.
De Sèze (C.)
Nault.
Blanc Dutrouilh.
6 Delaire.
Fumeron d'Ardeuil.
Boubers.
Du Theil.
Pasquier.
12 Cte de Juigné.
Vte Blin de Bourdon.
Bon de Chaulieu.
Bon de Bastard (Arm.).
Bon Romain.
Mis Ferdinand de Villeneuve.
Fadate de St.-Georges.
Daveluy Belancourt.
30 Gérard d'Hannoncelles.
31 Mis de Lévis-Mirepoix.

ANNÉE 1828.

Janvier.

20 Schwebel.
27 De Cintré.
Rouen.

Avril.

9 Bon Gros.
23 Percier.

Août.

3 Durbec.

Septembre.

20 Andréa de Nerciat.
24 Marquair.
D'Arros.
De Wismes.
24 Fernel.
Baron.
Grandjean.
Payan J. B. L.)
Besaucèle.
Maistre.
Payan (J. M.)
Vaudrey.
De Frémond de la Merveillère.
Parnajon.
De Normandie.
Gauchet.
Crotel.
Delotz.
Boudon.
De Loppinot.

Octobre.

5 Hoffmann.
Renaud Saint-Amour.
Lestoquoy.
De Gouvenain.
Boé.
Charon.
28 Debelleyme.
Finot.
Morel de Campanelle.
Bessières.
De Cordoue.
Letissier.
Raudot.
29 Bon Thénard.
Cte de Caux.
Bellocq.
Cte d'Astorg.
De Montcarville.
De Sourdat.
Rousseau.
Mis de Preissac.
Férin.
De Lavilléon.
Jolyet.
Durey de Noinville.
Boursetti.
Berner.
Michel.
Grout de Saint-Paër.
Saremejane.
Bertaux.
De Prévost.
Normand.
Gérard.
Tinscau.
Lemaire.
Mathieu de Boissac.
Bon Collibeaux de Champvallon.
Hall.
29 Guillien.
Broussais.
L'abbé Gallard.
Delessert (François.)
Bon Bacot de Romand.
Haim.
Calmon.
30 Cte Bidé de Maurville.
Cte de la Roche-Saint-André.
Bénard-Fleury.
De Mélicnt.
Hugot-Derville.
Filleau-Saint-Hilaire.
Fouques-Duparc.
Pichon.
31 De Forest de Quartdiville.
Lepoitevin.
Bon Meyronnet de Saint-Marc.
Feutrier.
Mis de Gabriac.

Novembre.

1er Alard.
Cte de Juigné.
Chev. Coquelin.
De Peronnet.
2 De la Bouillerie (A.).
23 Musnier de la Converserie
28 Pellion.
Paulin.
Nuff.
Marty.
Hubert.
Cte de Grasse.
Dupuy-Melgueil.
Barthélemy.
Nolin.
Hennocque.
Morlaincourt.
Le Limonier de la Marche
Munch.
Brisson.

Décembre.

28 Cte de Saint-Aulaire, *P.*

ANNÉE 1829.

Février.

22 Debroca.
Roux.

Mai.

3 Firino.
20 Duplaa.

Juin.

15 De Salvandy.

Août.

8 Pilorge.

1829. — *Septembre.*
6 Leroux.

Octobre.
28 Bon de Bernard.
D'Aldéguier.
De Lyle Taulane.
Frottier de Bagneux.
De Calvière.
Conen de St.-Luc.
D'Escayrac.
Levesque.
Bouteiller de Châteaufort
Duliège d'Aunis.
Lamandé.
Dinet.
L'abbé Vitalis.
29 Bordes.
David.
Laîné.
Dutilleul.
30 Vte de Marcellus.
Desjobert.
Mis de Chassepot de Pissy.
Cte de Tryon.
Le Petit de Branvilliers.
Corabœuf.
De Laneuville.
Cte de Diesbach.
De Lagrange.
Le Joyand.
Richardot.
Carette.
Bornier.
Delavoyerie.
Chenu de Thuet de Mangou.
De Bontems-Lefort
Horric de Beaucaire.
De Lachau.
De Roquefeuille.
Cte Du Parc de Locmaria.
Fauchier.
Danezan.
Ballon.
De Gidrol.
De La Fresnaye.
Dalbis de Belbèze.
Ducrot.
Cte de Vaudreuil.
Carraud.
Mauriehcau-Beaupré.
Alexandre de Saint-Balmont.
Gizolme.
De Mauduit Duplessix.
Leblanc.
De Villeneuve Bargemont
30 Bretocq.
Vte Bernard de Marigny.
Marrier de Lagâtinerie.
31 Duc de Damas.
Cte Trigant de Beaumont.
De Thierry.
Vte de Dessey du Leyris.
Bourgeois.
L'abbé Hubert.

Novembre.
2 Bon Dupuytren.
Maréchal.
Cte de Roth.
Bon des Rotours.

ANNÉE 1830.

Mars.
4 Gourbeyre.

Juin.
2 Brou.

Juillet.
18 Parizet.

Août.
26 Dumas.

Octobre.
2 Ferrin.
19 Lefebvre.
Laprairie.
Mercier.

Novembre.
13 Bon de Berthois.
25 Fleury de Chaboulon.

Décembre.
27 Reveux.
Pretot.
Pelissier.
Perrin-Solliers.
Chapelié.
Gottchick.
Maumet.
Eynard.
Destabenrath.
Brugmère.
Stephanopoli.
Chevreau.
Charpentier.
Caseaux.
Prevost.
Allain.
Nouguier.
Petitjean.
Dorey.
Revest.
Roetolan.
Ducros.
Blanchard-Duval.
27 Brunet de la Grange.
De Brossolle.
Servat de Laisle.
De Camain.
Le Gagneur.

ANNÉE 1831.

Janvier.
5 Legendre.
Midy.
Gibou.
Chefneux.
11 Destrem.
Potier.
Fabre.
27 Rouillé d'Orfeuil.

Février.
15 Ladvocat.
28 Feisthamel.
Foudras.

Mars.
1er Emeric.
Serec.
Lalande.
Kerdrain.
Guyot.
De Coisy.
Monmelat.
Fournier.
Bérard.
Sper.
4 Cte de Saint-Didier.
8 Niboyet.
Wolff.
12 Chev. de Broval.
Labiche.
Bonard.
21 De Chambure.
Roche.
Payen de Noyan.
Lemonnier de la Fosse.
De Lépine.
Chusin.
Collette.
Bouzonnier de Lespinasse.
Pandolfi.
Terrasse.
Sans.
Péquignot.
Lapie.
Serullas.
Moreau.
Galinier.
Questroy.
Lafeuille.
Maleplate.
Varlet.

1831. — *Mars.*

21 Bourlin d'Oriancourt de Lixière.
De Linois.
Dulcis.
Barbette.
Massy.
Anglade.
Le Bas, dit Ste-Croix.
Duserre-Baudet.
Ducasse.
Moret.
Deletain.
Seguenot.
Chopard.
Cavaignac.
Pourailly.
De Lapanouse.
Marbot.
Lefèvre.
Mezard.
Maillard.
Carly.
Lagay.
Trescaze.
Delaberge.
Martin.
Derivaux.
Saulnier.
Boudin-Lorry de Fontenelle.
Raoul.
Bréard.
De Ferry-Font-Nouvelle.
Rosignol.
De Monnard.
Petiet.
Ybry.
Anceaux.
D'Avrange d'Haugeranville.
Kiener.
Bremont d'Ars.
Lanthonnet.
Domergue.
Rockel.
De la Pommereye.
Abeille.
Bureau.
Lunel.
Solomiac.
Legrand.
Radoult de la Fosse.
Perchain.
Bourgeois.
Marty.
Lieffroy.
Pignière.
21 Neigre.
Vaillant.
Roussel.
De Bellonet.
Morvan.
Audé.
Guillemain.
Teullié.
Lenoir.
Carré.
26 Combes.
Verne.
29 Foy.
Brès.
Vincent.
Gilbert.
Cantagrelle.
Cousin.
Gros.
Martin.
Lecomte.
Drouets.

Avril.

6 Kœchlin (J.).
Beluze.
20 Jorry.
D'Audebart de Férussac.
Dora.
Lemercier.
Poirot.
Viterne.
Druez.
Cte de Chastellux.
De Bœrio.
Poinçot.
De Mornay.
Berriat.
Faure.
Roux.
Melcion d'Arc.
Yver.
Touquet.
Duhamel.
Juving.
Bruno.
Malassagne.
De Smidt.
Hurault de Sorbée.
Auvray.
Foubert de Bizy.
Lapeyre.
Taclé.
Baille.
Bruguière.
Lanauze.
Perrotin.
Baudoin-Roussel.
De Févelas.
20 Stoffel.
Servatius.
Miltgen.
Hupais.
Guibout.
Demons.
22 De Brigode.
26 Parreau.
Galabert.
Vte Cornette de Venancourt.
Moisson.
Duval-Dailly.
De Hell.
Gallois.
De Fourcroy de Guillerville.
29 Bon de Schonen.
De Gascq.
Bon Rodier.
Vignon.
Reizet.
Delahante.
30 Desages.
Dupont-Delporte.
Aubernon.
Leroy.
Chopin d'Arnouville.
De Rigny.
Ginoux.

Mai.

1er Bon Desvernois.
De Songeon.
Minot.
Bory-St.-Vincent.
Guiot.
Filleul.
Viennet.
Naudet.
Michel.
Bord.
Letier.
Xaintrailles.
Bon Boissy d'Anglas.
Wiart.
Drouard.
Mignon.
Feret.
De Panis.
Massot.
Tapin.
Langermann.
De Brunet.
Levasseur.
Gauthier de la Verderie.
Roize.
Lardenois.
Laburthe.

1831. — *Mai.*

1er Conscience.
Marmion.
Vial.
Naudet.
De Résigny.
Cottereaux.
Seguret.
Toche.
Zinck.
Groslambert.
Courtin.
Bon Dubois.
Breschet.
Roux.
Odier.
Andrieux.
Daunou.
Becquerel.
Desfontaine.
Cuvier (Fréd.).
Girard.
Sapey.
3 Pegot.
Prevôt.
Zendel.
Acher.
4 Seriziat.
Menager.
Chalendar.
Regnaud.
5 Boulay.
13 Raillon.
Ferlus.
25 Cabart.

Juin.

3 De Rully d'Hécourt.
4 Mahon.
Joinville.
Roch.
Blanquart de Bailleul.
Duzer.
Neumayer.
Mougin.
Chambon.
Gatelier.
Favereau.
Michaud.
Brenier.
Arnauld.
Escudier.
Larribe.
Rambaud.
Maisière.
Marc.
Reneufve.
Ollivier.
4 Derville.
Donnéa.
Kœnig.
Boutfroy.
Laneau.
Kramer.
Derrion-Duplan.
Legendre.
Sueur.
Poque-Beauvais.
5 Goubault.
9 Ollagnier.
Didier.
Bauzis.
Macors.
Thiriot.
Lecler de Barbins.
11 Bailloud.
Lacombe.
Fabert.
Loiseau.
Joannis.
Duchesne.
Robert.
Fabre.
Lefebvre de Gouy.
Gadrat.
Graffan.
Picot.
Rousset.
Neunez.
Fugen.
Baudart.
Beaujouan-Duplessis.
14 Lemaître.
François.
Carutti.
Devère.
Bouvanier.
Roux.
16 Vandendriès.
Collignon.
Haner.
Legris de Neuville.
Decamps.
Charpentier.
19 Toirac.
Conrad.
Morlaincourt.
Wolf.
Bertrand.
Mireur.
Brayer.
Commann.
Barrès.
De Joly.
Descrivieux.
La Boulinière.
19 Colin.
Brice.
Margaine.
Lebon-Desmottes.
Honé.
Kronn.
Provost.
Barbeyrac de St.-Maurice.
Jonglas.
Averos.
Romestin.
Puibusque.
Petit.
Deschamps.
Buob.
Corréard.
Monchamp.
Esmez.
Bonnaffos de Latour.
Jeanneot-Lanoue.
Breistroff.
Duché.
Parquin.
De Sainte-Marie.
21 Lachelier.
22 Bagniola.
Berthe de Gisancourt.
Chadabet.
Dechevrière.
Braquety.
Houzeau.
Guérard.
23 De Maubranches.
Langevin.
26 Thoumini de la Haulle.
Bay.
Apchié.
Leroux de Crétot.
Cullet.
Aubry.
Hautreux.
Fremin.
Ponçot.
Villard.
Fontaine.
Jellé.
Deshaulles.
Hamelin.
Magnier.
28 Maire.
Jacquin de Cassières.

Juillet.

9 Cousin.
10 Rostoland.
12 Tignolet.
Rabusson.
Boyer.

1831. — *Août.*

20 Trotel.
Leblanc.
Casy.
Jouglas.
Deloffre.
Raffy.
Ollivier.
30 Braemt.

Septembre.

12 Lallemant.
14 Duchastel.
Mévil.
Rabou.
Cazac.
Le Gogal de Toulgoët.
Bacheville.
Tugnot de la Noye.
Admirauld.
Gubert.
Pisler.
Deléard.
Cailhassou.
Paulin.
Roblet.
Alessandrini.
Delannoy.
Coquebert.
Fournier.
Jaubert.
De Rostang.
Bonnaire.
Cagnazzoli.
De Lusset.
Von Hulsen.
Llabour.
17 Millot de Boulmay.
Le François *dit* Lalande.

Octobre.

5 Dutocq.
5 Souillier.
Duport de Pontcharra, Cte de Banne.
8 Charton.
11 Trouyet.
Drouel.
Roboli.
19 Rouxel.
D'Etchegoyen.
Cte de Girardin.
Bon de Lavenant.
Régnault.
Hébray.
Lefèvre.
Besson.
Delachaussée.
Chapuis.
De Montcarville.
Cte de Lariboisière.
Gense.
Denys.
Cte Gilbert de Voisins, *P.*
Delarue.
Rieussec.
Rossigneux.
Dequevauvillers.
Harel.
Tartenson.
Sciard.
Lambert.
Cte de Las Cazes.
Delaunay.
Lavergne.
Gautier.
Leprêtre de Châteaugiron.
Mis de Lusignan.

Novembre.

7 Carrelet.
Rouyer de Saint-Victor.
28 Gibassier.
28 Jeanmaire.
Dequeux.
Coffe.
Peyrusse.
Bégot.
Hermann.
Letellier.
Mourre.
Thibault.
Hurlaux.
Chapt de Rastignac.
Miquel.
Ducamp.
Coulon.
Parmentier.
Paté.
Guérin.

Décembre.

2 Meynard.
Jacquemart.
Gastaldy.
Bastien.
Weiber.
5 Foulquier.
21 Tugnot de la Noye.
Fromentin de St.-Charles.
Dubois.

ANNÉE 1832.

Janvier.

7 Delessert (Gabriel).
Duroux.
Hallez.
Tourton.
15 Pillet-Will.
Legrand.
Cordier.

Février.

7 Mathieu.
11 Huguet.
De Péroune.

ÉTRANGERS

MEMBRES DE L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

GRAND'S-CROIX.

Autriche.

François Ier, Empereur d'Autriche.
Archiduc Ferdinand, Prince impérial.
Archiduc Charles, frère de l'Empereur.
Prince de Metternich.
Bon Baldacci, Conseiller intime de l'Emp.
Cte Kollowrath, Feld-Maréchal, Gouverneur de la Hongrie.

Bade.

Le Grand-Duc de Bade.
Le Margrave Guillaume de Bade.

Bavière.

Le Roi de Bavière.
Cte de Mongelas.
Cte de Toerring-Gutenzell, Chambel. Conseiller intime du Roi.

Cte DE BRAY, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.

Danemarck.

LE ROI DE DANEMARCK.
Prince CHRISTIAN-FRÉDÉRIC, cousin du Roi.
Prince FRÉDÉRIC-FERDINAND, cousin du Roi.
Prince CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC-CHARLES.

Grande-Bretagne.

L'Amiral CODRINGTON.

Espagne.

FERDINAND VII, ROI D'ESPAGNE.
Don CARLOS MARIA ISIDORIO, Infant d'Espagne, frère du Roi.
Don FRANCISCO DE PAULE ANTONIO, Infant d'Espagne, frère du Roi.
Cte D'OFALIA.
Don FRANCISCO DE ZEA BERMUDEZ.
Don JOSÉ AYMERICH.
CALOMARDE, Ministre de la justice.
Chev. DE SALMON, Secrétaire d'Etat.
DE BALLESTEROS, Ministre des finances.
Mis DE ZAMBRANO, Ministre de . . . . .
DE SALAZAR, Ministre de la marine.

Hesse-Darmstadt.

Le Grand-Duc DE HESSE-DARMSTADT.
Le Prince FRÉDÉRIC DE HESSE.

Pays-Bas.

B^on DE NAGELL, Ministre des Affaires étr.
B^on DE ZUYLEN DE NYEVELT, Ambassadeur du Roi des Pays-Bas près la Porte-Ottomane.

Portugal.

D'ARAUJO.
DE LIMA.
Cte DE SUBSERRA.
Mis DE PALMELLA.

Prusse.

LE ROI DE PRUSSE.
Cte D'HAUGWITZ.
Cte BUCHOLTZ.
Cte DE BERNSTORFF, Ministre des Affaires étrangères.
B^on DE BORSTELL, Général de caval. au service de S. M. le Roi de Prusse.

États Romains.

Prince BORGHÈSE.

Russie.

Prince LABANOFF.
Cte DE ROMANZOW.
Cte D'ALOPEUS.
Cte DE NESSELRODE, Secrétaire-d'Etat.
Cte DE CAPO D'ISTRIAS, Secrét.-d'Etat.
De RAYMOND Cte DE MODÈNE, premier écuyer de l'Empereur.
OPPERMANN, Général d'infanterie.

Saxe.

LE ROI DE SAXE.
Prince MAXIMILIEN MARIE, frère du Roi.
Cte DE SENFFT DE PILSACH.
Cte D'EINSIEDEL, Ministre secrétaire-d'Et.
B^on D'ICHTRITZ, Grand-Chambellan.

Deux-Siciles.

Mis DE RUFFO, Min. de la Maison du Roi.

Suède.

LE ROI DE SUÈDE.

Toscane.

Le Grand-Duc de TOSCANE.
Le Grand-Duc héréditaire de TOSCANE.

Wurtemberg.

LE ROI DE WURTEMBERG.
Cte DE BEROLDINGEN, Ministre des Affaires étrangères.
Prince PAUL-CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, frère du Roi.
Prince EUGÈNE-FRÉDÉRIC-HENRI, oncle du Roi.
Prince FRÉDÉRIC-GUILLAUME-PHILIPPE, oncle du Roi.

GRANDS-OFFICIERS.

Prince DE WREDE, Général au service de Bavière.
DE TRIVA, Lieutenant-général.
Bon JANSSENS, Lieut. général Belge.
Cte DUMONCEAU.
Cte FONTANOLLI, Lieutenant général.
Cte DE HADDIK, Lieut. g., C. de Presbourg.
Cte FRANÇOIS DELATOUR-EN-VOIVRE, Vice-Amiral au service de Naples.
Cte DE TAWAST, Général, Ministre de Suède à la Cour de Danemarck.
DE PIRCH, Lieut.-gén. au serv. de Prusse.
LISANEVITZ, Général-Major russe.
GOURIEFF, Général-Major russe.

De Scheler, Général wurtembergeois.
Cte de Corbès, Grand d'Espagne, et gentilhomme de la chambre de S. M. C.
Bon de Berckheim, Ministre d'Etat et de l'Intérieur du grand duché de Bade.
Juan Lopez Vinuesa, Régent de l'audience de Catalogne.
Duc de Lante, Prince romain.
De Ruttimann, Avoyer de Lucerne.
Prince de Lowenstein, Aide-de-camp de S. M. le Roi de Bavière.
Mingkwitz, Général saxon.
Urrutia, Secrétaire du Conseil des Min. de S. M. C.
Prince de Sayn-Wittgenstein, Envoyé du Grand-Duc de Hesse-Darmstadt.
De Stichaner, Envoyé de S. M. le Roi de Bavière.

COMMANDEURS.

Cte Della Torré.
Caissoti deChiusan (Ch.), *Col.*
Bon de Roemers, Belge.
Cte de Lannoy.
Zajonscheck, *Gén. polon.*
Cte Krasinski,
Bon de Sheler, *Gén. wurtembergeois.*
Bon de Hugel, *id.*
De Stockmayer, *id.*
De Jett, *id.*
De Spitzemberg, *Col. id.*
Raglowich. *Gén. bavarois.*
Krukowiecki, *Général de brigade polon.*
Belogradsky, *G. maj. rus.*
Cte de Raiggecourt, *gén. autrichien.*
Bon de Gorup de Besanez, *Lieut.-gén. autrichien.*
De Lettou (G.), *Col. prus.*
De Borstell, *id.*
De Goltz, *Colonel prussien.*
Cte de Lehndorff, *id.*
De Reiche, *Colon. d'Etat-Maj. pruss.*
Tchaplitz, *Gén. russe.*
Ghigny, *Gén Maj. belge.*
Anting.
Tindal, *Gén. hollandais.*
Cte Pac, *Général polon.*
Cte de Nigrazzi, Seigneur d'Aranios-Maroth, *Hon.*
Inzow, *Général russe.*
Cte de Medem (Ch.), *Plén. de la nobl. de Courlande.*
Cte de Medem, *Chamb. de S. M. l'Emp. de Russie.*
Fané, *Lieut.-g. anglais.*
Calville, *id.*
Cole, *id.*
Chev. Barnes, *G. maj. id.*
Bernard, *Colon. anglais.*
Oudom, *Gén. maj. russe.*
Ivanoff, *Gén. maj. russe.*
Narischkin, *Gén. maj. russe.*
Poncet, *id.*
Kabloukoff, *id.*
Bagdamossky, *id.*
Aclestichcff, *id.*
Panzerbitter, *id.*
Brosin, *id.*
Liebstein, *Col. d'art. russe.*
Bon Lœderer, *L.-g. autric.*
Cte Desfours, *G. maj. id.*
Cte de Henkel, *Gén. major prussien.*
De Gablentz, *Gén. saxon.*
Cte de Halten, *L.-g. hon.*
Farquhar, *Gouvern. com. en chef de l'Isle Maurice et dépendances.*
Bon de Contants-Rebecque, *Lieut.-Gén. belge.*
Duc de Sleswic-Holstein-Sonderbourg-Beck, *Col. au serv. du Roi de Danemarck.*
Mis Mansi, 1er *ministre de S. M. la Duchesse de Lucques.*
Bon Frilli, *Gén. au serv. de S. M. le Roi des Deux-Siciles.*
Sir James Kempt, *L.-gén. au service de S. M. Britan. et Gouvern. de la Nouvelle-Ecosse.*
De Boutourlin, *Aide-de c. de S. M. l'emp. de Russ.*
Fellows, *Capit. de frég. de S. M. B.*
Kniazewiez, *Gén. pol.*
Urrutia, 1er *Offic. de la secrét. de S. M. C.*
Vial, 1er *Officier de la secrétairerie de S. M. C.*
Schreider, *Cons. de l'amb. de Russie.*
De Scherbine, *Cons. privé et Gouverneur civil de St.-Pétersbourg.*
De Stichaner.
Prince de Salm Kyrbourg.
Mis de Ruffo.
Prince de Hohenlohe Kirchberg, *gén.-major au service de S. M. le Roi de Wurtemberg, et son Min. près la Cour de Russie.*
Joseph Gonzalès Maldonado, *Secrét. de S. M. C. et prem. Of. de la Secr. de grace et justice.*
Cte de Moy, *Brig. d'inf.*
Manuel-Maria Giron, *Com.-ordonn. d'armée.*
Barrafon (Domingo-Maria), *Intendant de l'arm. de la princip. de Catalogne.*
Calderon (Joseph), *Brig. et Cap. du p. de Barcelone.*
Millau (Francisco), *Brig. et Com. de la marine, à Barcelone.*
Pablo Ordovas, *Brig., Sous-Insp. et Command. du génie à Barcelone.*
Cayetano Saguetti, *Brig. et Com. l'art. à Barcelone.*
Cte de Moranville, *Lieut. gén. au serv. de S. A. R. le gr. duc de Hesse.*
Bon de Heeckeren, *Envoyé extr. et M. plén. de S. M. le R. des Pays-Bas près la C. de Russie.*
Herzog d'Effingen, *Bourguemestre d'Argovie.*
Chev. d'Usoz, 2e *Offic. de la sec. d'Etat de S. M. C.*
Rodriguez, 1er *Off. du dép. des fin. de S. M. C.*
De Cardova, *Min. d'Espag. près la Cour de Prusse.*

Cte de Realaprecio, 1er *Off. de la secrétairerie de la guerre de S. M. C.*
Campuzano, *Off.-Major de la secrétairerie de marine de S. M. C.*
Vallarino. *Cons. des Ind.*
Chev. de Vilalba, *Min. d'Espagne à Constantinople.*
Fernandez del Pino, *Gouverneur de la salle des Alcades de Casa y Corte de Madrid.*
Deluis, *président en chef de la rég. à Cologne.*
Breuer, *Conseiller privé du cabinet de S. M. le roi de Saxe*, et 1er *Off. de son ministère des aff. étrang.*
Duc de Calvello, *ministre plénipotent. de S. M. Sicilienne en Suisse.*
Philosophoff, *Colon. aide-de-camp de S. A. I. le grand-duc Michel.*
Mis Gayoni Venturi, *Gouverneur de Livourne.*

OFFICIERS.

Abramowitz.
Aldini.
Amboski (d').
Ambrosio (B^on d').
Anguissola (d').
Appelius.
Araud (d'), Noble d'Akerfeld.
Aremberg (Cte d').
Arjona (Don J.-Manel de).
Aremberg (Cte d').
Arnedt.
Axamitowski.
Axthelm.
Balinski.
Balsani.
Bangold (de).
Batowski.
Baumbach (B^on de).
Bauer.
Baur.
Beauvais.
Beckers (Cte de).
Behr (de).
Berge (de).
Beruclon (de).
Bernard.
Bertoletti.
Berzélius.
Beyts.
Bicker.
Bilinski.
Binder de Kriegelstein (B^on).
Bismarck.
Bisset.
Blome (Cte de).
Blucher (de).
Boccardi.
Bodeck d'Elgau (B^on de).
Bogustawski.
Bolesta.
Bontemps.
Bourscheidt (B^on de).
Boutkoff.
Brantzen (de).
Breuer.
Breza.
Bronic.
Brynikowski.
Bruckner.
Bukowiski.
Bünting (de).
Burlamacchi.
Cabanès.
Calafati (B^on).
Caldeira.
Campomele (duc de) et de Castropignano.
Capeller (de).
Capriola.
Carbonara.
Cariati (prince de).
Casa Irujo (Mis de).
Cattaneo.
Cenami.
Chassé (B^on).
Chevillard.
Chlopicki.
Choppin.
Containi.
Coopmans.
Cornelli Grodzichi.
Corrardini.
Coulneff (de).
Cradock.
Croty.
Czartoriski (prince).
Czeremissinoff.
Daendels.
Dambowski.
Danzas (Chev. de).
Daste.
Dattili.
Decous.
Delasarraz.
Delatour.
Dellafaille d'Assenede
Dern.
Derschau.
Destombes.
Deux-Ponts (de).
Diego Guicciardi.
Divoff (Cte de).
Dobiecki.
Dobrogoiski.
Don Dominique de Silos Moreno.
Don Néri des Princes Corsini.
Don Miguel de Antunnano.
Doria.
Dufour.
Duglaive.
During.
Duval de Beaulieu (B^on).
Duvivier.
Dwernicki.
Egloffstein.
Eicheborn.
Einkemmer (d') Noble de Reichwitz.
Engelbach.
Erculei.
Eroles (B^on d').
Estefani.
Esterhazy (Cte).
Estko (d').
Evertz.
Ewald (d').
Fallette Barollo.
Favauge.
Federici.
Felici.
Fellows.
Fernando del Cinque
Fenaroli.
Fichnoski.
Filiborn.
Flad (de).
Foerch.
Folsen (B^on de).
Fontane.
Forsell.
Fossombroni.
Francken (de).
Frankenstein (B^on de)
Franquemont.
Fredro.
Frere y Castrillon.
Froelich (de).
Fuchsius.
Gablentz (de).
Galitzin (prince de).
Gall (de).
Gamboni.
Gay.
De Gedoni.
Geither.
Geline.
Genevois.
George.
Ghilini (Cte).
Gifflenga.
Giuliane (Mis de).
Godlewski.
Goëthe (de).
Gorcke.
Gorgoly.
Graefe.
Gottereau (de).
Grafenreuth.
Gratien Ferrier.
Groeben (de).
Guaita (de).
Gualdi.
Guesling.
Guillaume (S. A. le prince), Landgrave de Hesse.
Guinigi.
Gustave (Chev.), Bon de Mengden.
Hafner (de).
Hahn.
Hainau.
Hammerstein (de).
Hammerstein (Cte).
Hautmesnil (d').
Heimrod (B^on de).

Hempel.
Hertling.
Hochberg (Cte de).
Hoevell (de).
Hoffmeyer.
Hohenlohe (pr. de).
Holstein-Beck (pr. de)
Hopffenblat.
Horn (B^on de).
Hoven.
Hugel (B^on de).
Humbert.
Bon de Humboldt.
Jabtrowski.
Jankouski.
Jaraczewski.
Jelski (Cte).
Joaquim Sisternes.
John Burke.
Jonrowsky.
Jordan.
Juan de Lahora.
Karitonoff.
Keller.
Kerner (de).
Khuon (de).
Kikkert.
Kirr Grant (Sir W.).
Kleudgen.
Klinckowstroem (de).
Knoll.
Kobilinsky (Cte de).
Kœnigsfels (B^on de).
Kœnigsfels (Bon And. de).
Kolowski (prince).
Kosietulski.
Kossakowski (Cte).
Kossecki.
Kosinowski.
Kreuse (B^on).
Kruse (de).
Kurnatowski.
Labenski.
Labensky.
La Chevalerie.
La Croix (de).
Laczynski.
Lafontaine.
Lambertinghi.
Lassewski.
Lassollaye.
Latour et Taxis (pr. de).
Latour (Cte de).
Lazareff.
Lazaroff.
Lecchi.
Lecocq (de).
Lessing.
Levenstern.
Leysser (B^on de).
Lincker.
List.
Lobo y Arjona.
L'Olivier.
Longa.
Los Rios (Chev.)
Lossau.
Lubienski.
Lubienski (Fr.)
Lubienski.
Lucchesini.
Luosi.
Macdonald.
Madalinski.
Mainoni.
Maldonado.
Malczewski.
Malinowski (Jos.).
Malinowski (Vinc.).
Mallet.
Mansi (Mis).
Marchal (B^on).
Martelli.
Matenci.
Mattutimovich (de).
Mazuchelli.
Meerman Van-Dalem.
Melgar.
Michaelis.
Michalowski.
Mikolowski.
Moers.
Moitinho (Comm^r de)
De Molitor.
Monod.
Montiglio.
Morawski.
Morghen.
Moscati.
Muchowski.
Münchingen (de).
Mycielski.
Narboni.
Navia (de).
Neimans (de).
Nesselrode (Cte de).
Neuffer (de).
Niegoleski.
Noryeki.
Novisky.
Nypels.
Oborski.
Offenberg (d').
Orlaub.
Otreppe (d').
Ottenhoren. (de).
Paiskowiez.
Palm.
Palombini.
Paradisi.
Patero.
Pawlecki.
Pazkowski.
Pego.
Pelagi.
Perrot (de).
Petrikowski.
Pfeill (B^on de).
Pierre (de).
Pignatelli (B^on).
Piotrowski.
Platoff (Cte).
Pocci.
Pompeï.
Popoff.
Popofl.
Portillo.
Potocki (Cte Ant.).
Potocki (Cte Arth.).
Potocki (Cte).
Potocki.
Potocki.
Potocki (François).
Potocki.
Prittevitz. (de).
Prozor (Cte).
Przebendowski.
Radziwil (prince D).
Raguettly.
Rautenstrauch.
Rechberg (B^on).
Redet.
Ribet.
Ringel (de).
Rœdlich (Chev. de).
Romain (de).
Rosniecki.
Rougier.
Ruttié.
Ruysch.
Sahrer de Sahr.
Saint-Andréa.
Santos-Ladron.
St-Marsan (Cte de).
Salm (prince de).
Salmon (Chev. de).
Saluces (B^on de).
Sardi.
Scharfenstein (de).
Schauroth (B^on de).
Schiavetti.
Schloissnigg (Chev.).
Schoenfeld.
Schonberg.
Schreibershofen.
Schwerin.
Sèebach (B^on de).
Seidervitz (de).
Serra.
Severoli.
Seydlitz (de).
Seydwitz (Cte de).
Seyssel (Cte de)
Siemigt Kowski.
Sierakowki (Cte).
Sierawski.
Skarzinski.
Skarzynski.
Skorzewski (Cte).
Skrzinecki.
Slengel.
Slivarich.
Smirnoff.
Smulikowski (de).
Soboleski.
Sokelnicki.
Soltan (Cte).
Souckoff.
Spanocchi.
Speth de Zwyfalten (B^on de).
Spies (B^on de).
Spina.
Stassart (B^on de).
Stedman.
Steinwerd.
Stockalpere (B^on de).
Stockhorn.
Stoessell (de).
Stokowski.
Stranz (B^on de).
Stuers (de).
Striensky.
Stumpe (de).
Suchorzewski.
Sulkowski (prince).
Szawlowski.
Szeptycki.
Szumlanski.
Szywmanowki.
Tanski.
Thorwaldsen.
Tiecken (de).
Toëdwen.
Toll (de).
Torlonia.
Torlonia (Duc de Bracciano).
Tourgeneff.
Trastamara (Cte de).

Trinitté.
Trip (Alb.-Dom.).
Trip (Henri-Rud.).
Turno.
Tysenhaus (Cte).
Tyszkiewiez.
Ubac (Antoine).
Ubiria.
Uminski.
Uhlman.
Vandokkune.
Van-Oldenneel.
Van-Qermep.
VanTengnagell (B^on)
Van-Zuylen-Van-Nyevelt (B^on).
Vandergoes.
Veneri.
Verger (de).
Vermasen.
Vincente Delgado y Sedeno.
Viegel.
Villala (B^on de).
Wenge (B^on de).
Westphal.
Weyssenhoff
Wibicki.
Wiebel.
Wimpffen (de)
Winspeare.
Winter (de).
Wittenbach (de).
Witgensttein (prince Auguste de)
Wlengel.
Woelderndorff (de).
Woelwarth.
Wolf de Ziegesar.
Wonsowiez.
Wrede (B^on de).
Wurtemberg (prince Adam de).
Wuyts.
Wylié.
Xavier.
Zawadski.
Zea-Bermudez (Don Joachim de).
Zeschau (de).
Zeschwitz (de).
Zeschwitz (de).
Zialinstzki (d').
Ziegler et Klipphausen (de).
Zielinski.
Zielonka.
Zoller.
Zucchi.
Zuttoski.
Zurwesten
Zweibrucken.

GRANDE CHANCELLERIE DE L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

M. le M^al Duc DE TRÉVISE (G ✻), Pair de France, *Grand-Chancelier* (1).
M. le Vte de SAINT-MARS (G O ✻), Mar.-de-c., *Secrétaire-général.*

Le Grand-Chancelier est toujours choisi parmi les Grand's-Croix et Grands-Officiers de l'Ordre de la Légion-d'Honneur. Il est dépositaire du sceau de l'Ordre. Tous les ordres étrangers sont dans ses attributions. Il présente au Roi les rapports, projets d'ordonnances et du budget annuel : réglemens et décisions concernant l'Ordre de la Légion et les Ordres étrangers; les candidats pour les nominations ou promotions relatives à la Légion-d'Honneur; les diplômes ou brevets qui doivent être revêtus de la signature de S. M. Il signe et fait expédier les lettres d'avis et les brevets, donne les décorations au nom du Roi, ou transmet les délégations nécessaires aux membres qui doivent les donner, prend les ordres du Roi au sujet des Ordres étrangers conférés à des Français; transmet les autorisations pour les accepter; présente à Sa Majesté le travail relatif aux gratifications extraordinaires des Chevaliers de l'Ordre, ainsi qu'à l'admission et la révocation des élèves pensionnaires et gratuites dans les Maisons d'éducation de Saint-Denis et des succursales. Il prend les mesures nécessaires pour l'exécution des réglemens sur la discipline des membres de l'Ordre de la Légion-d'Honneur; prend les ordres de Sa Majesté relativement aux cérémonies publiques auxquelles les Grand's-Croix et Grands-Officiers sont appelés; dirige et surveille toutes les parties de l'administration de l'Ordre et des établissemens, la perception des revenus, les paiemens et dépenses; préside les assemblées des compagnies des canaux du Midi, d'Orléans et de Loing, etc.

Un Secrétaire général, nommé par le Roi, est attaché à la Grande-Chancellerie. En cas d'absence ou de maladie du Grand-Chancelier, il a la signature et le représente.

M. LE BŒUF (O ✻), Maître des requêtes. *Directeur des fonds et de la Comptabilité de la Légion-d'Honneur.*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Dumesnil, *Sous-Chef du bureau du Secrétariat général.*

Enregistrement des Lois et Ordonnances; leur envoi dans les Divisions; ouverture, distribution et expédition des dépêches, timbre et contre-seing; affaires sans attributions déterminées; dépenses intérieures et d'impression; entretien du Palais de la Grande-Chancellerie; personnel des employés, leurs traitemens et pensions; surveillance générale.

(1) Le Grand-Chancelier donne des audiences particulières, lorsqu'on lui en fait la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

M. Raoul ✻, *Avocat de la Légion.*
M. Outrebon, *Notaire de la Légion.*
M. Perrier, *Architecte de la Légion.*

PREMIÈRE DIVISION.

M. HERMEL ✻, *Chef de Division adjoint.*
M. Bascher de Boisgely ✻, *Chef de Bureau.*

Demandes d'admissions et promotions dans l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur ; présentation des candidats au Roi ; expéditions des lettres d'avis et brevets, envoi des décorations ; immatriculations des membres de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur ; cérémonies relatives à l'Ordre ; Ordres étrangers.

DEUXIÈME DIVISION.

M. DANYCAN, *Chef de Division adjoint.*

Réglement des dépenses de la Grande-Chancellerie ; gratifications extraordinaires aux membres de l'Ordre de la Légion-d'Honneur ; discipline des membres de l'Ordre ; personnel et administration des Maisons d'éducation ; Archives de l'Ordre.

TROISIÈME DIVISION.

M. d'HÉBRAIL ✻, *Chef de Division adjoint.*

Recettes et dépenses de l'Ordre de la Légion-d'Honneur ; mouvement des fonds ; correspondance avec les agens chargés des paiemens ; comptabilité générale, arrêté des comptes spéciaux ; budget général de l'Ordre ; présentation des comptes définitifs à la Cour des comptes. (Cette Division est sous la direction immédiate de M. le Directeur des fonds et de la comptabilité).

COMITÉ DE CONSULTATION POUR LE CONTENTIEUX.

Ce comité, présidé par le Grand-Chancelier, est convoqué toutes les fois qu'il est nécessaire aux intérêts de l'ordre.

Membres du Comité.

M. le Grand-Chancelier, *Président.*

M. le Mis de Pastoret (G ✻).
M. le Cte de Cessac (G ✻), *Pair.*
M. le Cte du Chatel (G O ✻).
M. le Cte Siméon (G ✻), *Pair.*
M. le Cte Bengnot (G ✻).
M. le Cte Sébastiani (G ✻).
M. le Cte Mollien (G ✻), *Pair.*

MAISONS D'ÉDUCATION DE L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

LA REINE, *Protectrice.*

Ces Maisons sont sous la surveillance et la direction du Grand-Chancelier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, qui présente les élèves à la nomination du Roi. Les Chapelles de ces Maisons sont sous la juridiction spirituelle de l'Evêque diocésain.

MAISON DE SAINT-DENIS.

Le Grand-Chancelier présente à la nomination de Sa Majesté, la Surintendante de la Maison de Saint-Denis, et la nomination des Dignitaires à l'approbation du Roi ; le Grand-Chancelier nomme les Dames de 1re et de 2e classes, les Novices et les postulantes au noviciat.

La distinction honorifique des Dames de cette maison consiste en une croix pâtée, émaillée de blanc, anglée de rayons d'or pour les Dames, et d'argent pour les Novices,

surmontée de la Couronne royale. Le centre de la croix présente, d'un côté, la Vierge dans son assomption, et de l'autre, sur fond d'azur, HONNEUR ET PATRIE, avec cet exergue, MAISON D'ÉDUCATION DE SAINT-DENIS. La décoration est en or, du diamètre de quatre centimètres deux millimètres pour la Surintendante et les Dignitaires : elle est également en or pour les Dames de 1re et de 2e classe, mais du diamètre de trois centimètres six millimètres. Elle est en argent pour les Novices, et de même diamètre que celle des Dames de 1re et de 2e classe. La décoration est suspendue à un ruban moiré rouge. La grande décoration en or que porte la Surintendante, est attachée au bas d'un large ruban de même couleur, semblable à celui des Grand's-Croix de l'ordre, et passant de l'épaule droite au côté gauche. Les Dignitaires portent la même décoration en or en sautoir, attachée à un ruban de même couleur, un peu plus large que celui des Commandeurs de l'ordre. Les Dames de 1re classe portent la décoration en or, du diamètre de trois centimètres six millimètres, à l'épaule gauche, attachée à un ruban de même couleur, avec une rosette comme les Officiers de l'ordre. Les Dames de 2e classe portent la même décoration en or, attachée à un ruban de même couleur et de même largeur, mais sans rosette. Les Novices portent la décoration en argent, au côté gauche, attachée à un ruban moiré rouge, sans rosette, de la même largeur que celui des Dames de 1re et de 2e classes. La distinction des postulantes au noviciat consiste en un ruban rouge moiré attaché à l'épaule gauche.

Aucune Dame ne peut porter la décoration à l'extérieur de la Maison, avant d'avoir rempli ses fonctions avec zèle et assiduité pendant vingt années, à dater du statut de réorganisation; et, dans ce cas, elle doit y être autorisée; cette faculté devant être considérée comme un témoignage de la satisfaction de Sa Majesté.

Le statut du 23 avril 1821 fixe la quotité des pensions de retraite que l'on accorde aux Dignitaires et Dames après un nombre déterminé d'années de services dans la Maison.

Cette Maison est établie pour cinq cents élèves : quatre cents places sont gratuites, et les cent autres sont aux frais des familles.

Elle est administrée par une Surintendante, qui a sous ses ordres six Dignitaires, douze dames de 1re classe, quarante-huit Dames de 2e classe, vingt Novices et des postulantes au noviciat, dont le grand Chancelier détermine le nombre, suivant les besoins de la Maison.

Surintendante.

Madame la Comtesse de BOURGOING.

Dignitaires.

Madame Charretton, *Inspectrice.*
Madame Gigun, *Directrice des Etudes.*
Madame Schwick, *Econome, Dépositaire des Comestibles, remplissant les fonctions de Trésorière.*
Madame Moullin, *Dépositaire de la Lingerie.*
Madame Lefèvre, *Dépositaire de la Roberie.*
Madame de Ciony, *Directrice des Novices.*

Dames et Professeurs externes.

Madame Allard, *Directrice de la Musique.*
M. Guérin (Paulin), *Directeur du Dessin et de la Peinture.*
Mademoiselle Mosso, *Accompagnatrice sur le Violon.*
M. Massimino, *Professeur de Musique Vocale.*
Madame Gallier, *Maîtresse de Harpe.*
Madame Coindé, *Maîtresse de Danse.*

Chapelle de la Maison.

M. l'Abbé Laveran (O ✻), 1er *Aum.* | M. l'Abbé Guimarand, 3e *Aum.*
M. l'Abbé Nicod ✻, 2e *Aumônier.*

Service de Santé. Messieurs,

Alard (O ✻), *Médecin en chef*, r. Hautefeuille, n. 19.
Texier ✻, *Médecin adjoint.*
Bourgeois (O ✻), *Chirurgien résidant.*
Boulay, Boulière, } *Chirurg. adjoints.*
Leloutre-Miel, *Chirurgien-Dentiste.*
Demours ✻, *Médecin-Oculiste.*

Médecins consultans. Messieurs,

Bon Alibert (O ✻), *Médecin de l'hôpital Saint-Louis.*
Brunet ✻, *Docteur en médecine.*
Chev. Le Roux ✻, *ancien Doyen de la Faculté de médecine de Paris.*
Sédillot ✻, *Docteur en médecine.*
Pasquier (O ✻), *Médecin et Chirurgien en chef adjoint de l'hôtel des Invalides.*
Michel (O ✻), *Méd. des états-maj. de la 1re divis. milit. et de la place de Paris.*
Jadelot ✻, *Méd. de l'hôp. des Enfans.*
Guersent ✻, *idem.*

Chirurgiens consultans. Messieurs,

Bon Dubois (O ✻).
Bon Richerand ✻, *Chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis.*
Gorsse (O ✻), *Chirurgien en chef.*
Roux ✻, *Professeur de la Faculté de Médecine.*
Marjolin ✻, *Professeur de la Faculté de Médecine.*

M. Perrier, *Architecte.*

SUCCURSALES DE LA MAISON DE SAINT-DENIS.

Les Succursales de la Maison de S.-Denis sont établies pour quatre cents Elèves gratuites ; elles sont desservies par les Dames Religieuses de la Congrégation de la Mère-de-Dieu.

La première Succursale est placée à Paris, rue Barbette.

Et la seconde, dans la Maison *des Loges*, forêt de Saint-Germain.

Supérieure générale de la Congrégation.

Madame Delezeau, rue Barbette, au Marais.

SECTION II.

ORDRES ÉTRANGERS.

Aucun Français ne pouvant porter un Ordre étranger sans la permission du Roi, d'après l'ordonnance du 26 mars 1816, les demandes en autorisation d'accepter et de porter des Ordres étrangers doivent être adressées au Grand-Chancelier de l'Ordre de la Légion-d'Honneur, qui prend et transmet à cet égard les ordres de Sa Majesté.

FRANÇAIS DÉCORÉS D'ORDRES ÉTRANGERS.

AUTRICHE.

ORDRE DE ST.-ETIENNE DE HONGRIE.

Grand's-Croix.

Prince DE TALLEYRAND, *Pair.*
Duc DE BASSANO, *id.*
Duc DE CARAMAN, *id.*

Commandeur.

Cte DE LABORDE.

ORDRE DE SAINT-LÉOPOLD.

Grand's-Croix.

Duc DE CADORE, *Pair.*
Cte DE MONTESQUIOU, *id.*
Mis DE SÉMONVILLE, *id.*
Cte DE BÉARN.
Mis DE FORESTA.

Commandeurs.

Cte DE NICOLAÏ.
Bon JACQUINOT, Lieutenant-général.
Bon MALLET, *id.*
Vte DE CAUX, *id.*
Cte D'ALBON, Maréchal-de-camp.
Vte DE VILLENEUVE.

ORDRE DE MARIE-THÉRÈSE.

Commandeur.

Vte ROUSSEL D'HURBAL, Lieut.-gén.

ORDRE IMPÉRIAL DE LA COURONNE DE FER.

Grand'-Croix.

Mis F. DE BEAUHARNAIS.

Commandeurs.

Duc DE RAGUSE.
Bon MARTIAL, Maréchal-de-camp.
Bon FONTANES, Lieut.-général.
Mis DE CHASSELOUP-LAUBAT, *Pair*, *id.*
Vte DE BALATHIER, Maréchal-de-c.
Cte CAFFARELLI (A.), *Pair*, Lieut.-gén.
DUBOIS, Colonel.
Cte LE MAROIS, Lieutenant-général
Cte VERDIER, *id.*
Duc de VALMY, *Pair*, *id.*
Bon de RAMBOURGT, Maréc.-de-camp.
Cte MEJEAN.
Bon MORONI, Maréchal-de-camp.
PÉRALDI, Colonel.
Cte RAMPON, *Pair*, Lieutenant-général.
Cte DE LA RIVALLIÈRE FRAUNDE, *id.*
Duc DE CADORE, *Pair.*
Mal Mis DE GROUCHY.
Cte MORAND, Lieutenant-général.
RENARD, Maréchal-de-camp.

BADE.

ORDRE DE LA FIDÉLITÉ.

Grand's-Croix.

Duc DE CADORE, *Pair.*
Duc LE BASSANO, *Pair.*
Cte A. DE TALLEYRAND.
Duc DE DALBERG, *Pair.*
Bon BIGNON.
Cte DE CONTADES.
Bon DE WURMSER, Maréc.-de-camp.
Cte D'AUBUSSON DE LAFEUILLADE.
Bon DE TURCKEIM.
Cte DE THIARS.
Pr. de TARENTE, Duc de la TREMOILLE.
Mis DE BEAUMONT (André).
Cte DE MONTLEZUN.

Commandeur.

MONARD, Maréchal-de-camp.

ORDRE MILITAIRE DE CHARLES-FRÉDÉRIC.

Grand's-Croix.

Cte LEVAL, Lieutenant-général.
Mal Cte MOLITOR, *Pair.*
Cte DE VILLATTE, Lieut.-gén.

Commandeurs.

MENARD.
Bon MANSET, Colonel.
Bon CACAULT, Maréchal-de-camp.
Bon CORDA, Maréchal-de-camp.
Bon MARULAZ, Lieutenant-général.

ORDRE DU LION DE ZAHRINGEN.

Grand'-Croix.

ESMANGART.
Cte DE MONTLEZUN.

Commandeur.

De Trezel, Maréchal-de-camp.
Bon d'Augustin.
De Kentzinger.

BAVIERE.

ORDRE DE SAINT-HUBERT.

Mis de Marbois, *Pair.*
Cte de Gavre, Lieutenant-général.
Mal Cte Jourdan, *Pair.*
Duc de Bassano, *id.*
Duc de Cadore, *id.*
Cte de Montesquiou, *id.*
Cte Taillapied de Bondy, *id.*
Cte Cossé de Brissac.
Mal Duc de Dalmatie, *Pair.*
Cte Siméon, *id.*

ORDRE DU LION.

Cte Klein, *Pair*, Lieutenant-général.
Dillon, ancien Colonel.
De Chaillou.
Cte Hulin, Lieutenant-général.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL, *dit* DE LA COURONNE.

Grand's-Croix.

Cte de Castellane, *Pair.*
Cte Henri de Montesquiou.
Prince de Monaco, Maréch.-de-camp.
Mis de Beaumont (André).
Cte d'Arjuzon.
Bon Turgot.
Prince de Montléart.
Mis de la Moussaye.
Esmangart.

Commandeurs.

Mis de Lillers.
Bon de Saint-Didier.
Cte d'Andlaw.
Bon de Cramayel.
Cte de Pourtalès.
Bon de Turpin-Crissé, Mar.-de-camp.
Bon de Viel-Castel.
Mis L. de Montholon-Sémonville.
Bon de Canouville.
Chev. Bogne de Faye.
Cte de Tocqueville.
Cte Mejean.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE DE MAXIMILIEN-JOSEPH.

Grand's-Croix.

Becker, Cte de Mons, *Pair*, Lieut.-gén.
Cte Dumas (Mathieu), *Pair*, *id.*
Cte Dutaillis, *id.*
Cte Bonnardi de St.-Sulpice, *Pair*, *id.*
Cte Dulauloy, Lieutenant-général.
Mis de la Grange, *id.*
Vte Pernety, *id.*
Mal Mis de Grouchy.

Commandeurs.

Cte de Lagrange (Ch.), *Pair*, Lieut.-gén.
Cte de Ségur (Phil.), *Pair*, *id.*
Cte Colbert (Edouard), *id.*
Cte Reille, *Pair.*
Bon Lejeune, Maréchal-de-camp.

ORDRE ÉQUESTRE ET MILITAIRE DE SAINT-MICHEL.

Grand's-Croix.

Cte Firmas-Périès, Lieut.-général hon.
Mgr. de Pins, Archevêque d'Amasie.

Commandeur.

Cte Doumerc, Lieutenant-général.

DANEMARCK.

ORDRE DE L'ÉLÉPHANT.

Prince de Talleyrand, *Pair.*
Cte Mollien, *id.*
Cte Durosnel, Lieutenant-général.
Duc de Bassano, *Pair.*

ORDRE DE DANEBROG.

Grand's-Croix.

Bon Didelot.
Bon Fririon, Lieutenant-général.
Cte de Rosily-Mesros, Vice-Amiral.
Bon Duperré, Amiral, *Pair.*
Bon Lallemand, Lieutenant-général.

Commandeurs. MM.

Bode, Colonel.
Chev. de Montzey, Lieut.-colonel.
Bon Duprat, Intendant militaire.
Halgan, Vice-Amiral.

ESPAGNE.

ORDRE DE LA TOISON-D'OR.

Duc de Noailles, *Pair.*
Duc d'Havré et de Croï.
Prince de Talleyrand, *Pair.*
Duc de Mouchy.
Duc de Laval-Montmorency, *Pair.*
Mis de Talaru, *id.*
Cte de Villèle.
Vte de Chateaubriand.

ORDRE DE CHARLES III.

Grand's-Croix.

Mal Duc de Conegliano, *Pair.*
Mis de Beauharnais.
Vte de Martignac.
Mis de Clermont-Tonnerre.
Cte de Corbière.

Cte DE VILLÈLE.
Vte DE CHATEAUBRIAND.
Cte GUILLEMINOT, *Pair*, Lieuten.-général.
Mis DE TALARU, *Pair*.
Vte TIRLET, Lieutenant-général.
Vte DODE, *Pair*.
S. A. E. C^al Prince de CROŸ.
Duc d'HAVRÉ et de CROY.
Cte DE LALAING D'AUDENARDE, Lieut.-g.
Cte DE RULLY, *id.*
Vte DONNADIEU, *id.*
B^on DE DAMAS.
Bon DUPERRÉ, *Pair*, Amiral.
Vte DE REIZET, Lieut.-général.
Vte DE CAUX, *id.*
Vte GUDIN, *id.*
Cte DE RAYNEVAL.
Vte DE SAINT-PRIEST.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-FERDINAND.

Cinquième Classe, ou *Grand's-Croix*.

B^on DE DAMAS.
Cte GUILLEMINOT, *Pair*, Lieut.-général.
Duc DE DINO, *id.*
Vte DE ST.-PRIEST, *id.*
Cte RICARD, *Pair*, *id.*
B^on D'ORDONNEAU, *id.*
Cte DE MEYNADIER, *id.*
Vte FOISSAC-LATOUR, *id.*
Mis DE TILLY, Maréchal-de-camp.
Cte DE MONDREVILLE, *id.*
Bon CANUEL, Lieutenant-général
Mis DE CLERMONT-TONNERRE.
Cte DE LALOYÈRE.
Vte DE CAUX, Lieutenant-général.
Cte DE COETLOSQUET, *id.*
RICCI, Maréchal-de-camp.
Bon ANGOT DES ROTOURS, Contre-Amiral.
Cte GRUNDLER, Lieutenant-général.
Vte BARBOT, *id.*

Quatrième Classe.

Vte DE SAINT-MARS, Maréchal-de-camp.
Chev. BERTHEMY.
Mis DE LA TOUR-DUPIN-MONTAUBAN, *Pair*. *id.*
Cte DE POTIER, *id.*
Cte DE POLIGNAC (Melchior), *id.*
Bon GOUJEON, *id.*
Prince DE BROGLIE, *id.*
Cte D'ORSAY, Lieut.-général.
Bon BRUNY, Maréchal-de-camp.
Cte DE CHASTELLUX, *id.*
B^on DE SCHAEFFER, *id.*
B^on DE ROTTEMBOURG, Lieut.-gén.
Vte PICOT DE PECCADEUC, M^al.-de-camp.
Cte D'HAUTEFEUILLE, *id.*
Cte DE VITTRÉ, Lieutenant-général.
Bon COTTY, Maréchal-de-camp.
Bon DESMICHELS, *id.*
Bon HIGONET, *id.*
TISSOT, *id.*
BUCHET, *id.*
VERDIÈRES, *id.*
Cte O'MAHONY, *id.*
Bon RAPATEL, *id.*
Bon DIGEON, Lieutenant-général.
Vte FOULON DE DOUÉ, Maréchal-de-camp.
Bon ACHARD, Lieutenant-général.
FANTIN DES ODOARDS, Maréchal-de-camp.
Cte D'ARBAUD-MISON, *id.*
Vte MONCK D'UZER, *id.*
Vte D'ARNAULD, *id.*
Vte DE SAINT-GENIÈS, *id.*
B^on DE SUSBIELLE, *id.*
Bon BALTAZAR D'ARGY, *id.*
HALGAN, Vice-Amiral.
Bon TUPINIER, Conseiller-d'Etat.
Cte DE ST.-CHAMANS, Maréch.-de-camp.

ORDRE ROYAL D'ISABELLE LA CATHOLIQUE.

Grand's Croix.

Bon HYDE DE NEUVILLE.
Cte DE CAUX.
Bon MEYNARD, Contre-Amiral.
BOURJOT.

Commandeurs.

MALLET, Capitaine de vaisseau.
MORICE, *id.*
B^on DE BOIS LE COMTE.
CUVILLIER, Capitaine de vaisseau.
PELLEPORT, *id.*
DAURIAC, *id.*
DE VIELCASTEL.
BILLECOCQ.
Cte DE BEAUREPAIRE.
DE GENOUDE.

GRANDE-BRETAGNE.

ORDRE MILITAIRE DU BAIN.

Commandeur.

Cte DE RIGNY, Vice-Amiral.

HANOVRE.

ORDRE ROYAL DES GUELPHES.

Commandeurs.

Vte DE CAUX, Lieutenant-général.
REGNAULT, Intendant militaire.
Vte SIMÉON.
Vte DE CHABOT, Maréchal-de-camp.
B^on DE KENTZINGER. *id.*
Bon HÉRON DE VILLEFOSSE.

HESSE.

ORDRE DE S. A. R. LE GRAND DUC DE HESSE.

Grand's-Croix.

Cte BAILLY DE MONTHION, Lieut.-gén.
Duc DE CADORE, *Pair.*
Cte MARCHAND, Lieutenant-général.
Cte CARRA SAINT-CYR, *id.*
Bon MARULAZ, *id.*
Bon SCHINER, Maréchal.-de-camp.
Cte ROGUET. *Pair*, Lieutenant-général.
DE CABRE, Ministre plénipot. de France.

Commandeurs.

Bon COUTURE, Maréch.-de-camp.
Bon DENTZEL, *id.*
LE CLAIRE, Chef de Bataillon.
Vte SIMÉON.
Vte DE BOISLANDRY, Mar.-de-camp.
Bon QUIRIT DE COULAINE.

PARME.

ORDRE DE CONSTANTINIEN.

Commandeur.

L'ancien Évêque DE PLAISANCE.
DE LAMARTINE.

BELGIQUE.

ORDRE DU LION DE BELGIQUE.

Commandeurs.

Cte CHABROL DE VOLVIC.

PERSE.

ORDRE DU SOLEIL.

Grand-Ordre.

Prince DE TALLEYRAND, *Pair.*
Duc DE BASSANO, *Pair.*

POLOGNE.

ORDRE DE SAINT-STANISLAS.

Première Classe.

Le Cte DE TORELLI, Maréch.-de-camp.

Deuxième classe.

Cte DE HÉDOUVILLE.
Cte DE MORIOLLES, Mar.-de-camp. honor.

PORTUGAL.

ORDRE DU CHRIST.

Grand's-Croix.

Cte DE VILLÈLE.
Vte DE CHATEAUBRIAND.

Commandeurs.

Mis DE LA ROSIÈRES, M^al^-de-camp.
MALER, Colonel.
Mis DE CHOISEUIL-BEAUPRÉ, Maréc.-de-c.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-BENTO-DE-AVIZ.

Commandeurs.

Cte DE BLOSSEVILLE, Capit. de vaiss.
Cte DE CHAMBORS, Lieutenant-gén.

ORDRE DE LA TOUR ET L'ÉPÉE.

Grand's-Croix.

Bon HYDE DE NEUVILLE.
B^on^ DES ROTOURS, Contre-Amiral.

Commandeurs.

Vte DE GAUVILLE, Capit. de frégate.
PONÉE, Capitaine de vaisseau.

ORDRE ROYAL DE LA CONCEPTION.

Commandeurs.

ROTH.
Vte DE FLAVIGNY.

PRUSSE.

ORDRE DE L'AIGLE-NOIR.

Prince DE TALLEYRAND, *Pair.*
Duc DE CADORE, *id.*
Cte DE LA ROCHEFOUCAULD, *id.*
Duc DE BASSANO, *id.*
Vte DE CHATEAUBRIAND.

ORDRE DE L'AIGLE-ROUGE.

Première Classe.

Vte DE BRUGES.
Cte DE LA ROCHE-AYMON, *Pair.*

Deuxième Classe.

Cte CHABROL DE VOLVIC.
HERMANN, ancien Consul-général.
ALEXANDRE DE ST.-LÉON.
B^on^ DE LA CHADENEDE.
Cte LIGER-BELAIR, Lieut.-général.
Cte MAUSSION, ancien Préfet.
Vte PERNETY, Lieutenant-général.
Cte DE LA SALLE.
Cte DE TOCQUEVILLE.
B^on^ D'AUBIER, Colonel.
Vte DE RICCÉ.
Mis DE CARAMAN, M^al^-de-camp.
ROUSSEAU, Colonel.

RUSSIE.

ORDRE DE SAINT-ANDRÉ.

Duc DE CADORE, *Pair.*
Vte DE CHATEAUBRIAND.

ORDRE DE SAINTE-ANNE.

Première Classe.

Cte DE SUREMAIN, Lieut.-général.
Vte DE CAUX, Lieutenant-général.
LAJARD, Intendant militaire.
Cte DE KERSAINT, Contre-Amiral.

Vte DE SAINT-MARS, Maréchal-de-camp.
Vte VASSEROT, Lieutenant-général.
B^on DE TROMELIN, *id.*
Vte BERTHIER DE SAUVIGNY, Mar.-de-c.
Bon VINCENT, Lieutenant-général.
Bon GOUJEON, Maréchal-de-camp.
Cte DENIS DE DANREMONT, *id.*
Cte D'ARGOUT, *Pair*.
Cte DE LA ROCHEJAQUELEIN, Mar.-de-c.
Cte DE ST.-PRIEST, *Pair*.
Chev. DE VERNÈGUES.
Vte TALON, Maréchal-de-camp.
Cte DE QUINSONAS, Lieutenant-général.

Deuxieme Classe.

Bon DENTZEL, Maréchal-de-camp.
B^on DE JERPHANION.
CHULLIOT DE PLOOYEN, Colonel.
Chev. DE LA PRIMAUDIÈRE, Chef de Bat.
Chev. DE COUCY.
JACQUINOT.
Prince DE BROGLIE, Maréchal-de-camp.
COSTER, ancien Préfet.
B^on DE CROSSARD, Maréchal-de-camp.
B^on DE BLANQUART-BAILLEUL.
DE ROGUIER.
Cte DE LATOUR SAINT-JGEST.
CARDON DE GARSIGNIES.
MARTIN.
BELLOT DE GRANVILLE, Intend. militaire.
DE BROSSARD, Lieutenant-Colonel.
DE FOURMENT.
HABAR.
LAVACHERIE, Chef de Bataillon.
LESNE.
MONTGLOUX, Chef de Bataillon.
Bon SILVESTRE DE SACY, Memb. de l'Instit.
DE WILDERMETH.
Cte ARNAUD DE SAINT-SAUVEUR.
Vte DE PUIBUSQUE.
KUHN, Colonel.
DE LIBESSART.
Mis DE CASTELNAU.
SARREBOURE DE PONTLEVOY, Lieut.-gén.
B^on DE CHAMBREY, Lieutenant-Colonel.
DE TOLOSÉ, Maréchal-de-camp.
SCHNEIDER, *id.*
CADOUDAL, Colonel.
Bon REVEL, *id.*
MAILLARD DE LISCOURT, *id.*
Cte DE LA VIEUVILLE.
BERGER, Contre-Amiral.
Chev. PONCET.
DROVETTI.
HUGON, Contre-Amiral.
ROBERT, Capitaine de frégate.
TURPIN, Lieutenant de vaisseau.
FREZIER, *id.*
POUGENS, Membre de l'Institut.
DE LANCRY, Colonel d'artillerie.
Chev. DE BOURGOING.
LE RAY, Capitaine de frégate.
Bon ROUEN.
DURAND, Consul.

ORDRE DE S.-ALEXANDRE NEWSKY.

Cte GUILLEMINOT, *Pair*, Lieut.-général.
Cte DE BORDESSOULLE, *Pair*, *id.*
Vte TIRLET, *id.*
Vte DODE, *Pair*, *id.*
Cte BOURKE, *Pair*, *id.*
B^on DE DAMAS, *id.*
Cte LOVERDO, *id.*
Cte DE RIGNY, Vice-Amiral.

ORDRE DE SAINT-WLADIMIR.

Première Classe.

M^al Duc DE CONÉGLIANO, *Pair*.
M^al Duc DE REGGIO, *id.*
M^al Cte DE MOLITOR, *id.*

Troisième Classe.

B^on DE GALZ DE MALVIRADE.

ORDRE DE ST.-STANISLAS (*Pologne*).

Grand'-Croix de 1re classe.

Chev. DE FONTENAY.

SARDAIGNE.

ORDRE DE L'ANNONCIADE.

Vte DE CHATEAUBRIAND.

ORDRE DE SAINT-MAURICE ET SAINT-LAZARE.

Grand's-Croix.

Mis DE CLERMONT-MONT-ST.-JEAN.
B^on DE DAMAS.
Duc DE DINO, Lieutenant-général.
Duc DE GUICHE, *id.*
Duc D'ESCARS, *id.*
Cte MENTHON.
B^on DE CROUZAS-CRÉTET.
Pr. DE BROGLIE (A.), M^al-de-camp.

SAXE.

ORDRE DE LA COURONNE DE SAXE.

Prince DE TALLEYRAND, *Pair*.
Duc DE BASSANO, *id.*
Cte DE MONTESQUIOU, *id.*
Duc DE CADORE, *id.*
D'AUBE, Intendant militaire.
Cte DE LA FERRONNAYS.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Grand's-Croix.

Cte DE la BESNARDIÈRE.
Cte DE CARAMAN (G.)

Commandeur.

Bon REGNAULT, Intendant militaire.

ORDRE DE SAINT-HENRY.

Commandeurs.

Bon MICHAUD, Lieutenant-général.
M^al^ Duc DE REGGIO. *Pair.*
Cte MORAND (L.), Lieutenant-général.
Cte CARRA-SAINT-CYR, Lieut. gén.
B^on^ DE GRESSOT, Maréchal-de-camp.
Vte DE SAINT-MARS, *id.*
Vte DE CAUX, Lieutenant-général.
Bon BALTUS, Maréchal-de-camp.

SAXE-WEIMAR.

ORDRE DU FAUCON OU DE LA VIGILANCE.

Grand'-Croix.

Cte GRUNDLER, Lieut.-général.

Commandeur.

B^on^ DE WOLBOCK.

DEUX SICILES.

ORDRE DE SAINT-FERNANDO.

Grand's-Croix.

Duc DE CARAMAN, *Pair.*
Cte DE MESNARD.

ORDRE DE SAINT-JANVIER.

Grand's-Croix.

Cte DE SAINT-PRIEST, *Pair.*
Cte VOLDEMAR DE BRANCAS.
Cte DE RAYNEVAL.
Mis DE DREUX-BRÉZÉ, *Pair.*

ORDRE DE CONSTANTINIEN.

Grand's-Croix.

B^on^ DE DAMAS.
Cte DE MESNARD.

ORDRE ROYAL DE SAINT-FERDINAND ET DU MÉRITE.

Grand's-Croix.

Cte DE VILLENEUVE-BARGEMONT (J.).

Chevaliers Commandeurs.

Chev. DE VIELLA, Contre-Amiral.
Chev. D'HORRER.
QUERNEL, Capitaine de frégate.
B^on^ D'ETCHEGOYEN.

ORDRE ROYAL MILITAIRE DE SAINT-GEORGES DE LA RÉUNION.

Chevaliers Grand's-Croix.

Cte JACOB, Vice-Amiral, *Pair.*
Cte DE CHASTELLUX.
Cte DE LALAING-D'AUDENARDE, Lieut.-g.

Commandeur.

Bon QUIOT, Lieutenant-général.

SUÈDE.

ORDRE DES SÉRAPHINS.

Cte REILLE, *Pair*, Lieutenant-général.

ORDRE DE L'ÉPÉE.

Commandeurs Grand's-Croix.

Cte DE VILLATE, Lieutenant-général.
Cte DE SPARRE, *Pair*, *id.*
Cte DE SUREMAIN, *id.*
MORARD D'ARCES, Maréchal-de-camp.
B^on^ LE JEUNE, *id.*

Commandeurs.

Cte DE LA REDORTE (M.-M.), *Pair*, Lieut.-général.
CAMPS.
Cte GENTIL ST.-ALPHONSE, Maréc.-de-c.
DE RODAIS, *id.*
CLARY, *id.*
Mis DE LAPORTE, Mar.-de-camp en retr.

ORDRE DE VASA.

Commandeur.

CHAUMETTE DES FOSSÉS.

TOSCANE.

ORDRE DE SAINT-JOSEPH.

Grand's-Croix.

Prince DE TALLEYRAND, *Pair.*
Duc DE CADORE, *id.*
Cte DE MONTESQUIOU, *id.*
Mis DE MONTHOLON, Mar.-de-camp.
B^on^ DE DAMAS.
Cte DE CHABROL, *Pair.*

Commandeurs.

Mis DE LILLERS.
Cte DE LAMETH (Ch.), Lieutenant-gén.
Cte GRUNDLER, *id.*
DE LAMARTINE.

TURQUIE.

ORDRE DU CROISSANT.

Cte DE LA VILLE-SUR-ILLON, Mar.-de-camp
B^on^ DES ACRES, Sous-Intendant-militaire.
Bon JASSAUD.
Mis DE LATOUR-MAUBOURG, *Pair.*
Cte GUILLEMINOT, *Pair*, Lieut.-gén.
Bon PRÉVOT.
Cte DE NOÉ, *Pair.*
Mis DE DRENEU.
Chev. DE GUALY.
REGNAUD DE VILLATTE, Colonel.
BOIDIN.

WURTEMBERG.

ORDRE ROYAL DE L'AIGLE D'OR.

Cte LE MAROIS, Lieutenant-général.
Duc DE RAGUSE.
Cte MARCHAND, Lieutenant-général.
Duc DE PLAISANCE, *Pair.*
Duc DE CADORE, *Pair.*
Cte DE GAVRE, Lieutenant-général.
Duc DE BASSANO, *Pair.*

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Commandeurs.

LIENHART, Colonel
Cte DE CARAMAN (G.).
Bon CUVIER, *Pair.*

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE.

Commandeur.

Cte BAILLY DE MONTHION, Lieut.-gén.

SECTION III.

FRANÇAIS GRANDS D'ESPAGNE.

Première classe.

Duc DE CROŸ D'HAVRÉ.
Cte Just DE NOAILLES.
Prince DE BEAUVAU, *Pair.*
Duc DE VALENTINOIS, *Pair.*
Duc DE SAINT-AIGNAN. Cte de Butançois.
S. E. Cardinal DE CROŸ.
Duc CERESTE DE BRANCAS, *Pair.*
Duc DE LAFORCE, *Pair.*
Mis DE WALSH SERRANT.
Duc DE DOUDEAUVILLE, *Pair.*
Duc DE CAYLUS.
Duc D'ESCLIGNAC.
Pr. DE MONTMORENCY.
Duc DE LAVAL-MONTMORENCY, *Pair.*
Duc DE CRILLON, *Pair.*
Duc DE NARBONNE.
Duc DE NARBONNE-LARA.
Mis DE SAINT-SIMON-VERMANDOIS, *Pair.*
Mis DE VOGUÉ.
Mlle DE SAINT-SIMON-ROUVROI, Comtesse de Rastc.

CHAPITRE III.

Clergé de France. — Cultes non Catholiques.

SECTION PREMIERE.

CLERGÉ DE FRANCE.

(Archevêchés et Évêchés suffragans.)

ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE L'EGLISE DE FRANCE.

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS (*Voy.* la table.)

(1).	*Evêchés suffragans.*
Chartres. . . . . Eure-et-Loir.	CLAUSEL DE MONTALS (*Claude-Hippolyte*), *né* au château de Coussergues, diocèse de Rodez, 5 avril 1769, *sacré* 22 août 1824. Evette . . . . . Peyre . . . . . *Vicaires-généraux.*
Meaux. . . . . Seine-et-Marne.	M. GALLARD (*Romain-Frédéric*), *né* à Arthenay (Loiret), le 28 juin 1785, *sacré* le . . . avril 1831. Pellet . . . . . Jolly. . . . . *Vicaires-généraux.*
Orléans, Loiret.	BRUMAULD DE BEAUREGARD (*Jean*), *né* à Poitiers, 1er décembre 1749, *sacré* 1er mai 1823. Merault . . . . . Roma. . . . . *Vicaires-généraux.*
Blois. . . . . Loir-et-Cher.	DE SAUSIN (*Philippe-François*), *né* à Orange, 11 février 1756, *sacré* 20 juillet 1823. Fabre des Essarts . . . . . Guillois . . . . . *Vicaires-généraux.*
Versailles. . . Seine-et-Oise.	BORDERIES (*Et.-Jean-Fr.*), *né* à. . . . 24 janvier 1764, *sacré* le 29 juillet 1827. Lagrolé . . . . . Blanquart de Bailleul. . . . . *Vicaires-généraux.*
Arras. . . . . Pas-de-Calais.	DE LA TOUR-D'AUVERGNE-LAURAGUAIS (*Hug.-Rob.-J.-Ch.*), *né* à Auzeville (Haute-Garonne), 14 août 1768, *sacré* 16 mai 1802. Denisel . . . . . Rambure. . . . . *Vicaires-généraux.*

(1) Noms des diocèses et des départemens qui forment leur circonscription.

Cambray. . . . Nord.

BELMAS (*Louis*) ✻, *né* à Montréal (Aude), 11 août 1757, *sacré* 26 octobre 1800.

Servois . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Saint-Léger. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE LYON ET VIENNE.

DE PINS (*Jean-Paul-Gaston*), *né* à Castres (Tarn), 8 février 1766, *sacré* Evêque de Limoges, 2 novembre 1822, Archevêque d'Amasie et *Administrateur* du diocèse de Lyon en 1824.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Baraud. Cholleton. Cattet.

Les départemens du Rhône et de la Loire forment l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Autun . . . . Saône-et-Loire.

DU TROUSSET D'HÉRICOURT (*Bénigne-Urbain-Jean-Marie*), *né* à Questemberg, le 15 juillet 1797, *sacré* le 6 septembre 1829.

Maury. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Bauzon . . . . . }

Langres. . . . Haute-Marne.

D'ORCET (*Gilbert-Paul-Aragonès*), *né* à Clermont, 13 novembre 1762, *sacré* 25 janvier 1824.

Caumont. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Donadei. . . . . }

Dijon. . . . . Côte-d'Or.

REY, nommé par ordonnance royale du 9 juillet 1831. (non encore institué.)

Morlot . . . . . } *Vicaires-généraux.*
N. . . . . }

Saint-Claude. . . Jura.

DE CHAMON (*Ant.-Jacq.*), *né* à Bulgnéville (Vosges), 25 juillet 1767, *sacré* 13 juillet 1823.

De Ferroul-Montgaillard. . . . } *Vicaires-généraux.*
Genevay. . . . . }

Grenoble. . . . Isère.

PHILIBERT-BRUILLARD, *né* à Dijon, le 11 septembre 1765, *sacré* à Paris, le 6 août 1826.

Testou . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Caillet . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE ROUEN.

S. Em. le Cardinal Prince DE CROŸ (*Gustave-Maximilien-Juste*), *né* au château de l'Hermitage (Nord), 12 septembre 1773, *sacré* 9 janvier 1820.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Coudrin. Libert. Le Boulleux.

Le département de la Seine-Inférieure forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Bayeux. . . . Calvados.
DANCEL (*Jean-Charles-Richard*), *né* à Cherbourg, le 20 août 1761, *sacré* le 28 octobre 1827.
Daudibert de Villasse. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Paysant. . . . . }

Evreux. . . . Eure.
SALMON DU CHATELLIER (*Charles-Louis*), *né* au château du Chatellier, 24 août 1761, *sacré* 2 juin 1822.
Painchon. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Lefebvre. . . . . }

Séez. . . . . Orne.
SAUSSOL (*Alexis*), *né* à Dourgne, 6 février 1759, *sacré* 3 octobre 1819.
Leclerc . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Bazin. . . . . }

Coutances. . . Manche.
DUPONT-POURSAT (*Pierre*), *né* à Chabanois, 3 juin 1761, *sacré* 6 janvier 1808.
Lhermite. . . . . } *Vicaires-généraux.*
M.-J. Lesplu-Dupré . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE SENS ET AUXERRE.

COSNAC (*Joseph-Marie-Victoire*), *né* au château de Cosnac, le 24 mars 1764, *sacré* Evêque de Meaux le 7 novembre 1819, *nommé* Archevêque de Sens le 19 avril 1830.

Vicaires-généraux Capitulaires. Messieurs,

De Vaudricourt. Petitier. Villecourt.

Le département de l'Yonne forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Troyes. . . . Aube.
DE SEGUIN DES HONS (*Jacques-Louis-David*), *né* à Castres, 30 octobre 1760, *sacré* 26 février 1826.
Legrand . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Fournerot . . . . . }

Nevers. . . . Nièvre.
DEDOUHET D'AUZERS (*Charles*), *né* 11 mai 1771, à Auzers (Cantal), *sacré* à Paris, 6 sept. 1829.
Groult . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Marbot . . . . . }

Moulins. . . . Allier.
DE PONS (*Antoine*), *né* à Riom (Puy-de-Dôme), 29 mars 1759, *sacré* 13 juillet 1823.
Bouchet. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Croizier . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE REIMS.

S. Em. le Cardinal DE LATIL (*Jean-Baptiste-Marie-Anne-Antoine*), *né* aux îles Sainte-Marguerite, 6 mars 1761, *sacré* Evêque d'Amiclée, 7 avril 1816; Evêque de Chartres en 1821; Archevêque de Reims en 1824.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Maquart. Legros. Gros.

L'arrondissement de Reims (Marne) et le département des Ardennes forment la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Soissons. . . . Aisne. — De Simony (*Jules-François*), *né* à Toulon (Var), 20 juillet 1770, *sacré* 24 avril 1825.
Henry-Delaloge. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Letourneur . . . . . }

Châlons. . . . Marne (l'Arrondt. de Reims excepté). — De Prilly (*Marie-Joseph-François-Victor-Monyer*), *né* à Avignon (Vaucluse), 29 octobre 1775, *sacré* 18 janvier 1824.
Rollin. . . . . } *Vicaires-généraux.*
De Loisson. . . . . }

Beauvais. . . . Oise. — N. . . . . *né* à . . . . . le . . . . . *nommé* à l'Evêché de Beauvais le . . . . .
Alouvry . . . . . } *Vicaires-généraux Capitulaires.*
Guénard . . . . . }

Amiens. . . . Somme. — De Chabons (*Jean-Pierre de Gallien*), *né* à Grenoble, 11 mai 1756, *sacré* 17 novembre 1822.
Bailly. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Affre. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE TOURS.

DE MONTBLANC (*Aug.-Louis*), *né* 28 mai 1767, *sacré* Archevêque de Carthage le 12 août 1821, Archevêque de Tours le 26 novembre 1824.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Fustier. Dufêtre. Bruchet.

Le département d'Indre-et-Loire forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Le Mans. . . . Sarthe, Mayenne. — Carron (*Philippe-Marie-Thérèse*), *né* à . . . . . le . . . . . , *sacré* à . . . . . 1829.
Bouvier. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Bourmault . . . . . }

Angers. . . . Maine-et-Loire. — Montault (*Charles*) ✻, *né* à Loudun, 30 avril 1755, *sacré* 23 octobre 1791.
Prieur (Charles) . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Montalant . . . . . }

Rennes. . . . Ille-et-Vilaine. — De Lesquen (*Claude-Louis*), *né* à Trégon, diocèse de Saint-Brieuc, 23 fév. 1770, *sacré* 13 juillet 1823, Evêque de Beauvais, Evêque de Rennes, en 1825.
Nevot. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Botrel. . . . . }

Nantes. . . . Loire-Inférieure. — MICOLON DE GUERINES (*Joseph-Michel-Jean-Baptiste-Paul-Augustin*), *né* à Clermont, 8 septembre 1760, *sacré* 17 novembre 1822.

Bodinier. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Réveillé de Beauregard . . . . }

Quimper. . . . Finistère. — DE POULPIQUET (*Jean-Marie-Dominique-Jacques*), *né* au château de Lesmel, le 4 août 1759, *sacré* le 13 juin 1824.

Le Bris . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Sauveur . . . . . }

Vannes. . . . Morbihan. — DE LA MOTTE-VAUVERT (*Charles-Jean*), *né* au château de Launai, le 13 août 1782, *sacré* le 28 octobre 1827.

Baron. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Videlo. . . . . }

Saint-Brieuc . . Côtes-du-Nord. — LEGROING-LA-ROMAGÈRE (*Mathias*), *né* à Saint-Sauvier (diocèse de Moulins), 5 décembre 1756, *sacré* 17 octobre 1819.

Le Treust . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Lemaître . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BOURGES.

DE VILLÈLE (*Guillaume-Aubin*), *né* dans le diocèse de Toulouse, 12 février 1770, *sacré* Évêque de Soissons 24 septembre 1820, Archevêque de Bourges en 1825.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Gassot. — De Jerphanion. — Bonnin.

Les départemens du Cher et de l'Indre forment l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Clermont. . . . Puy-de-Dôme. — DUVALK-DE-DAMPIERRE (*Charles-Antoine-Henri*) ✻, *né* à Hams (Marne), 18 août 1746, *sacré* 2 mai 1802.

Caillot de Bégon. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Collin de Gévaudan. . . . . }

Limoges. . . . Creuse, Haute-Vienne. — DE TOURNEFORT (*Prosper*), *né* à Villes (Vaucluse), 23 déc. 1761, *sacré* 15 mai 1824.

Massainguiral. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Venassier. . . . . }

Le Puy. . . . Haute-Loire. — DE BONALD (*Louis-Jacques-Maurice*), *né* à Milhau (Aveyron), 30 octobre 1787, *sacré* 27 avril 1823.

Doutre. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Vidal. . . . . }

Tulle. . . . . Corrèze. — DE MAILHET DE VACHÈRES (*Augustin*), *né* au château de Vachères (Haute-Loire), 22 août 1763, *sacré* 24 avril 1825.

Ernault des Bruslys. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Duchassaing. . . . . }

Saint-Flour. . . Cantal.

DE GUALY (*François-Marie-Edouard*), *né* à Milhau (Aveyron), 24 octobre 1786, *sacré* Evêque de Carcassonne 30 novembre 1829, *nommé* Evêque de St.-Flour 8 juillet 1829.

Bellet. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Nozières. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'ALBY.

BRAULT (*Charles*) ✻, *né* à Poitiers, le 24 août 1752, *sacré* le 16 mai 1802.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Castrenc. Berenguier. Periaux.

Le département du Tarn forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Rodez . . . Aveyron.

GIRAUD (*Pierre*), *né* à . . . . . le 11 août 1791, *nommé* le 9 janvier 1830, *sacré* à Versailles le 30 novembre 1830.

Mazars. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Marty. . . . . }

Cahors. . . . Lot.

DE HAUTPOUL (*Paul-Louis-Joseph*), *né* au château de Salettes 2 août 1764, *sacré* à Sens 27 juillet 1828.

Poujade Ladevèze. . . . . } *Vicaires-généraux*
Solocroup. . . . . }

Mende. . . . . Lozère.

BRULLEY DE LA BRUNIÈRE (*Claude-Jean-Joseph*), *né* à Sézanne (Marne), 1er février 1760, *sacré* 2 juin 1822.

Rabeyrolle . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Boric. . . . . }

Perpignan. . . Pyrénées Orientales.

DE SAUNHAC-BELCASTEL (*Jean-François*), *né* au château d'Ampiac (*Aveyron*), le . . . . . 1765, *sacré* 18 janvier 1824.

Birotteau. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Boyer. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX.

LEFEBURE DE CHEVERUS (*Jean*), *né* à Mayenne 28 janvier 1768, *sacré* à Baltimore, 1er novembre 1810, Evêque de Boston: Evêque de Montauban en 1823, Archevêque de Bordeaux en 1826

Vicaires-généraux. Messieurs,

Barrès. Chaudru de Trélissac. Carles.

Le département de la Gironde forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Agen. . . . . Lot-et-Garonne.
JACOUPY (*Jean*) ✻, *né* à St.-Martin de Ribeyrac 28 avril 1761, *sacré* 18 juillet 1802.
Chambert. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Trincaut. . . . . }

Angoulême. . . Charente.
GUIGOU (*Jean-Joseph-Pierre*), *né* à Auriol 1er décembre 1767, *sacré* à Aix 29 juin 1824.
Gratereau. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Guitton. . . . . }

Poitiers. . . . Deux-Sèvres, Vienne.
DE BOUILLÉ (*J.-B.*), *né* à Pichauzet (diocèse de St.-Flour), 11 juin 1759, *sacré* 28 octobre 1819.
Lambert. . . . . } *Vicaires-généraux.*
De Rochemonteix . . . . . }

Périgueux. . . Dordogne.
DE LOSTANGES (*Alex.-L.-Ch.-Rose*), *né* à Versailles 29 octobre 1763, *sacré* 21 octobre 1821.
Lachaud de Loqueyssie. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Bournazel de Lasserre. . . . . }

La Rochelle. . . Charente-Inférieure.
BERNET (*Joseph*), *né* à Saint-Flour (*Cantal*), 4 septembre 1770, *sacré* 12 août 1827.
Gaboreau. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Mareschal. . . . . }

Luçon. . . . . Vendée.
SOYER (*Réné-François*), *né* à Thouarcé 5 sept. 1767, *sacré* 21 octobre 1821.
De Chantreau de la Jouberdrie . . . } *Vicaires-généraux.*
Menuet . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AUCH.

S. Em. le Cardinal D'ISOARD, *né* 23 octobre 1766, à Aix (*Bouches-du-Rhône*), *sacré* à Paris 11 janvier 1829.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Fenasse. De Belloc. Dartet.

Le département du Gers forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Aire. . . . . Landes.
SAVY (*Dominique-Marie*), *né* à Toulouse 8 mai 1771, *sacré* 29 juillet 1827.
Labeyrie-Hourticat. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Bousquet. . . . . }

Tarbes. . . . Hautes-Pyrénées.
DE NEYRAC (*Antoine-Xavier*), *né* à Vabres 21 novembre 1757, *sacré* 13 juillet 1823.
Lanusse. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Brau . . . . . }

Bayonne. . . . Basses-Pyrénées.
D'ARBOU (*Etienne-Marie-Bruno*), *né* à Toulouse le 26 déc. 1778, *sacré* le 13 juillet 1823 Evêque de Verdun, *nommé* Evêque de Bayonne le 16 mars 1830.
Boyer. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Viviez. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE ET NARBONNE.

D'ASTROS (*Paul-Thérèse-David*), *né* à Tourves 15 octobre 1772, *sacré* Evêque de Bayonne 9 juillet 1820, *nommé* Archevêque de Toulouse 16 mars 1830.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Ortric. N. . . . . N. . . . . .

Le département de la Haute-Garonne forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Montauban. . . . Tarn-et-Garonne. — DUBOURG (*Guillaume*), *né* à St.-Domingue 14 février 1766, *sacré* à Rome Evêque de la Nouvelle-Orléans 24 sept. 1815, Evêque de Montauban en 1826.
Pouget. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Turq. . . . . }

Pamiers. . . . Ariège. — DE LATOUR-LANDORTHE (*Louis-Charles-François*), *né* à Saint-Ignan (Haute-Garonne) 27 janvier 1760, *sacré* 27 juillet 1823.
Moutet. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Medus. . . . . }

Carcassonne. . . Aude. — DE ST.-ROME-GUALY (*Jos.-Jul.*), *né* à Milhau (Aveyron) 1er juin 1765, *sacré* 24 avril 1825.
Baby. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Soubiran. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AIX, ARLES ET EMBRUN.

RAILLON (*Jacques*), *né* à Bourgoin (Isère) le 17 juillet 1762, *sacré* Evêque de Dijon le 15 novembre 1829, *nommé* Archevêque d'Aix le 14 décembre 1830 (*non encore institué*).

Vicaires-généraux capitulaires. Messieurs,

Rey. Abel. Filhol.

Le département des Bouches-du-Rhône forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Marseille. . . . B.-du-Rhône. Arrond. de Marseille. — DE MAZENOD (*Charles-Fortuné*), *né* à Aix 27 avril 1749, *sacré* 6 juillet 1823.
De Mazenod (C.-E.-J.) . . . . } *Vicaires-généraux.*
Flayol. . . . . }

Fréjus. . . . Var. — MICHEL (*Louis-Charles-Jean-Baptiste*), *né* à Aix (Bouches-du-Rhône) le 12 juillet 1761, *sacré* Evêque de Fréjus le 21 septembre 1829.
Canaple . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Blacas. . . . . }

Digne. . . . Basses-Alpes. — MIOLLIS (*Ch.-Fr.-Melch.-Bienvenu*) ✻, *né* à Aix 19 juin 1753, *sacré* 13 avril 1806.
Turpin. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Capissuchi de Bologne. . . . . }

Gap. . . . .
Hautes-Alpes.

ARBAUD (*François-Antoine*), *né* à Manosque 2 juin 1768, *sacré* 6 juillet 1823.

Roul. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Arnaud . . . . . }

Ajaccio. . . .
Corse.

N. . . . . *né* à . . . . . *sacré* le . . . . . .

Deluca. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Ciavatti . . . . . } *Capitulaires.*

ARCHEVÊCHÉ DE BESANÇON.

S. Em. le Cardinal DE ROHAN-CHABOT (*Louis-François-Auguste*), Prince de Léon, *né* à Paris 29 février 1788, *élu* Archevêque d'Auch 23 juin 1828, *sacré* Archevêque de Besançon 18 janvier 1829.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Loye. Maire de Boulignez. Cart.

Les départemens du Doubs et de la Haute-Saône forment l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Strasbourg. . .
Haut-Rhin,
Bas-Rhin.

LEPAPE DE TRÉVERN (*J.-Fr.-Mar.*), *né* à Morlaix 22 octobre 1754, *sacré* Evêque d'Aire 13 juillet 1823, Evêque de Strasbourg en 1827.

Liebermann. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Gérard. . . . . }

Metz. . . . .
Moselle.

BESSON[e] (*Jacques-François*), *né* à Mieugy (Ain) 12 septembre 1756, *sacré* 13 février 1824.

Thibiat. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Dudot. . . . . }

Verdun. . . .
Meuse.

M. . . . . *né* à . . . . . *sacré* . . . . . 1827.

Varin. . . . . } *Vicaires-généraux*
Noel. . . . . } *Capitulaires.*

Belley. . . .
Ain.

DEVIE (*Alexandre-Raymond*), *né* à Montélimart 22 janvier 1767, *sacré* 15 juin 1823.

De la Croix d'Azolette. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Greppo. . . . . }

Saint-Dié. . .
Vosges.

DUPONT (*Jacques-Marie-Antoine-Célestin*), *né* à . . . . le 1er février 1792, *préconisé* Evêque de Samosate, *in partibus*, le 3 mai 1824, *sacré* à Paris le 29 juin 1824, *nommé* à l'Evêché de St.-Dié le 9 mai 1830.

Munier . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Mougeo. . . . . }

Nancy. . . .
Meurthe.

DE FORBIN-JANSON (*Charles*), *né* à Paris 3 nov. 1785, *sacré* 6 juin 1824.

Lamotte . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Antoine . . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AVIGNON.

D'HUMIÈRES, nommé par ordonnance royale du 1er août 1831. (non encore institué).

Vicaires-Généraux capitulaires. Messieurs,

Sollier. Michel de Beaulieu. Faubert.

Le département de Vaucluse forme l'arrondissement de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Nîmes. . . . Gard.

PETIT-BENOIT DE CHAFFOY (*Cl.-Fr.-Marie*), *né* à Besançon 7 février 1752, *sacré* 21 octobre 1821.

De Liron-d'Ayrolles. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Laresche . . . . . }

Valence. . . . Drôme.

LA RIVOIRE DE LA TOURETTE (*Marie-Joseph-Antoine-Laurent*), *né* à Tournon 15 septembre 1762, *sacré* 7 novembre 1819.

Reynaud. . . . . } *Vicaires-généraux.*
De la Varennes . . . . . }

Viviers. . . . Ardèche.

MOLINS (*André*), *né* à Job (Puy-de-Dôme) 23 janvier 1759, *sacré* 6 juillet 1823.

Gervais. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Delmas . . . . . }

Montpellier. . . Hérault.

FOURNIER DE LA CONTAMINES (*Marie-Nicolas*), *né* à Gex 27 déc. 1750, *sacré* 8 déc. 1806.

Coustou . . . . . } *Vicaires-généraux.*
Lunaret . . . . . }

SECTION II.

CULTES NON CATHOLIQUES.

(Protestans Luthériens et Calvinistes. — Pasteurs dans les départemens. — Culte Israélite.)

PROTESTANS DE LA CONFESSION D'AUSBOURG, OU LUTHÉRIENS.

Les églises de la confession d'Ausbourg ont des pasteurs, des consistoires, des inspections et des consistoires généraux.

Les consistoires sont chargés de veiller à la discipline, à l'administration des biens de l'église, et à celle des deniers provenant des aumônes.

Les inspections se composent du pasteur et d'un ancien de chacune des cinq églises consistoriales. Chaque inspection choisit, dans son sein, deux laïques et un ecclésiastique qui prend le titre d'inspecteur. Cet inspecteur est chargé de veiller sur les ministres ou pasteurs, et sur le maintien du bon ordre dans les églises consistoriales. L'inspection ne peut s'assembler sans l'autorisation du Gouvernement.

Les consistoires généraux composent l'administration supérieure de toutes les églises consistoriales et des inspections.

Outre le consistoire général, et dans le temps intermédiaire d'une de ses assemblées à l'autre, il y a un directoire composé du président, du plus âgé des deux ecclésiastiques inspecteurs, et de trois laïques, dont un est nommé par le Roi; les deux autres sont choisis par le consistoire général.

CONSISTOIRE GÉNÉRAL ÉTABLI A STRASBOURG.

M. le Bon de Turckheim, *Président.*

Inspecteurs ecclésiastiques. Messieurs,

Schmidt, Redslob.

Députés. Messieurs,

Brackenhoffer (O ✻).	Rossel.	Petri.
Metzger.	Lentz.	Hecht.

Directoire du Consistoire général. Messieurs,

Bon de Turckheim, *Président.*
Redslob, *Inspecteur ecclésiastique.*
Metzger, Klauhold, Hech, *Membres laïques.*
Kern (Auguste), *Secrétaire général.*

Inspections du Bas-Rhin. Messieurs,

INSPECTION *du Temple-Neuf, à Strasbourg.* — Redslob, *Inspecteur ecclésiastique.* — Graff, Hecht, *Adjoints laïques.*

INSPECTION *de St.-Thomas et St.-Nicolas*, à Strasbourg. — Boeckel, *Inspecteur ecclésiastique.* — Moerlen, Kammerer, *Adjoints laïques.*

INSPECTION. *de Bouxviller.* — Reichardt, *Inspecteur ecclésiastique.* — Vix, Karcher, *Adjoints laïques.*

INSPECTION *de Wissembourg et de la Petite-Pierre.* — Weber, *Inspecteur ecclésiastique.* — Lentz père, Lichtenberger, *Adjoints laïques.*

Département du Haut-Rhin.

INSPECTION *de Colmar.* — Schmidt, *Inspecteur ecclésiastique.* — Metzger, Hartmann ✻. — *Adjoints laïques.*

INSPECTION *de Montbéliard* (Doubs). — Duvernoy, *Inspecteur ecclésiastique.* — Rossel, Eberhard-Duvernoy. — *Adjoints laïques.*

Nota. Le Consistoire luthérien d'Héricourt (Haute-Saône) dépend de l'Inspection de Montbéliard.

Les protestans de la confession d'Ausbourg ont une académie ou séminaire à Strasbourg, pour l'instruction des ministres.

Ils y ont aussi une faculté de théologie. On y professe la théologie, la philosophie, les belles-lettres, les langues anciennes, modernes et orientales. Une chaire de dogme pour les églises réformées a été créée près cette faculté. *Voyez* Académie de Strasbourg, page 418.

Professeur pour l'Eglise réformée.

M. Richard, *pour le Dogme.*

M. le Bon de Turckheim, en sa qualité de président du consistoire général, est directeur de cette académie.

Église Consistoriale de la confession d'Ausbourg, à Paris.

Pasteurs, Présidens alternatifs du Consistoire. MM.

Boissard (G.-D.-F.) ✻, Gœpp (J.-J.) ✻, Cuvier (Rodolphe) ✻.

Eglises consistoriales et Pasteurs dans les départemens.

(*Nota.* Les Présidens que le Directoire n'a pas fait connaître ne sont point désignés.)

DOUBS.

Montbéliard.

Past. Tuefferd, *Président.*
Masson.
Larcher.
Duvernoy.
Le Comte.
Lalance.
Cuvier.

Audincourt.

Past. Parrat, *Président.*
Morel.
Goguel.
Ferrand.
Fallot.
Duvernoy.
N. . . . . .
N. . . . . .
N. . . . . .

Saint-Julien.

Past. Surleau, *Président.*
Berger.
Surleau (J. G.)
Fallot.
N. . . . . .
N. . . . . .

Blamont.

Past. Goguel, *Président.*
Wetzel.
Banzet.
Jacquet.
Cucuel.
N. . . . . .
N. . . . . .

HAUTE-SAÔNE.

Héricourt.

Past. Lods.
Cuvier.
Lambercier.
Durot.
Fallot.
N. . . . . .

BAS-RHIN.

Wissembourg.

Past. Weber, *Président.*
Velten.
Wolwerth.
Hopfner.
Heydenreich.
Lix.
Bastien.

La Petite-Pierre.

Past. Zwilling (L.) *Présid.*
Francké
Woringer.
Grusnewald.
Karcher.
Pfort.
Zwilling (L.)
Hoffman.
Schaller.

Oberbronn.

Past. Jaeger, *Président.*
Schweppenhaeüser.
Horst.
Quirin.
Schmidt.
Kobler.
Schimper.
Anrich.
Eschenbrenner.
Schérer.

Woerth.

Past. Rollé, *Président.*
Issler.
Dangler.
Brehmer.

Hatten.

Past. Weissmann, *Présid.*
Dangler (P. H.)
Ningler.
Pfender.
Goetz.
Dangler (G. H.)

Bouxiller.

Past. Reichardt, *Président.*
Kunlin.
Nessler.
Pfachler.
Goetz.
Elles.

Ingenheim.

Past. Schneider, *Président.*
Hoffmann.
Hollander.
Goetz.
Karcher.
Fürnstein.
Mehl.
Birkenkopf.

Ingviller.

Past. Muller.
Fischer.
Schaeffer.
Spach.
Weyrich.
Duncker.
Lembké.

Saar-Union.

Past. Liebrich (A F.), *Prés.*
Kimnach.
Liebrich (F.)
Mercklé.
Wagner.
Hessel.
Kampmann.
Beyer.
Hoppé.
N. . . . . .

Diémeringen.

Past. Quirin, *Président.*
Jung.
Bricka.
Liebrich.
Laiblé.
Kremer.
Nessler.
Schneider.
Kassel.
Vonder-Heyden.

Temple-Neuf.

Past. Redslob.
Edel.
Rieder.
Haerter.

Saint-Pierre-le-Jeune et Saint-Guillaume.

Past. Kreiss, *Président.*
Schmidt.
Würtz.
Gerhardt.
Kroh.
Jaeglé.
Dannenberger.
Fuchs.
Riff.

Wolfisheim.

Past. Horning, *Président.*
Barbaras.
Schrumpf.
Duaringer.
Hickel.
Sohn.
Veber.
Ungerer.
Hanshaller.
Lurtzing.

Wasselonne.

Past. Blaesius.
Kuff.
Gaecklé.
Weber.
Spatz.
Bentz.
Stahl.
Carpari.
N. . . . . .

Bischwiller.

Past. Schweppenhaeuser, *Pr.*
Metzger.
Heldt.
Bosch.
Schaeffer.
Lucius.

Brumath.

Past. Blaesius, *Président.*
Herrmann.
Hollander.
Huter.
Eglert.
Michel.

Saint-Thomas et Saint-Nicolas.

Past. Muller.
Boeckel.
Braumwald.
Bruch.
Schuler.
Durbach.
Brunner.
Himly.
Aylé.
Gaeckler.

Saient-Pierre-le-Vieux et Sainte-Aurélie.

Past. Boeckel, *Président.*
Kuss.
Jaeger.
Vierling.
Kopp.

Dorlingen.

Past. Grucker.
Jaeglé.
Gœpp.
Schaeffer.
Schnéegans.
Lechten.
Kurz.
Rorich.
Wilderich.
Jacob.

Barre.

Past. Venator.
Schwalb.
Blanck.
Heintz.
Haas.
Brion.
Liechtenberger.
Rauscher.
Kuntz.

Sundhausen.

Past. Erichson, *Président.*
Gaspari.
Keller.
Muller.
Schmutz.
Ehmann.

HAUT-RHIN.

Colmar.

Past. Hitschler, *Président.*
Muller
Gretscher.
Witz.

Riquewihr.

Past. Schmidt.
Herrenschneider(B.P.)
Weber.
Herrenschneider(F.A.)
Bentz.
Heyler.
Kiener.
Heylandt.

Andolsheim.

Past. Kriegelstein, *Présid.*
Heywang.
Hitschler.
Balzweller (F. B.)
Schmidt.
Balzweiler (J. J.)
Ortlieb.
Bollmann.

Munster.

Past. Meyer.
Binder.
Eccard.
Schillinger.
Rittelmeyer.
Muller.

PROTESTANS RÉFORMÉS, OU CALVINISTES.

Les protestans réformés ont des pasteurs, des consistoires et des synodes.

Les consistoires de chaque église réformée se composent d'un ou des pasteurs attachés à cette église, et d'anciens ou notables laïques, choisis parmi les citoyens les plus imposés au rôle des contributions directes.

Les consistoires veillent au maintien de la discipline, à l'administration des biens de l'église et à celle des deniers provenant des aumônes.

Tous les deux ans, les anciens sont renouvelés par moitié. Les élections des pasteurs sont faites par les consistoires, et confirmées par le Roi.

Les synodes sont chargés de veiller sur tout ce qui concerne la célébration du culte, l'enseignement de la doctrine, et la conduite des affaires ecclésiastiques.

Leurs décisions sont soumises à l'approbation du Roi.

Cinq églises consistoriales forment l'arrondissement d'un synode.

Chaque synode est composé du pasteur ou de l'un des pasteurs, et d'un ancien ou notable de chaque église consistoriale, et ne peut s'assembler sans la permission du Gouvernement, ni durer plus de six jours.

Les protestans de cette confession ont une faculté de théologie à Montauban. *Voyez* Académie de Toulouse, page 419.

Eglise Consistoriale a Paris.

Pasteurs. Messieurs,

Paul-Henri Marron ✻, *Président du Consistoire.*
Monod ✻. Juillerat Chasseur. Monod fils aîné, *Adjoint.*

Eglises consistoriales et Pasteurs dans les départemens.

AIN.

Ferney.

Past. Duminy.

AISNE.

St.-Quentin.

Prés. Matile.
Past. Née Colany.
Monod.
N. . . . . .

ALPES (HAUTES).

Orpierre.

Prés. D'Aldebert.
Past. Ehrmann.
Clavel.

ARDÈCHE.

La Mastre.

Prés. Ladreyt.
Past. Girard.
Dejour.
Chabal.
Bertrand.
Dumas.

Saint-Pierreville.

Prés. Hilaire.
Past. Rouquette.
Momméja.
Lanne.
N. . . . . .
N. . . . . .

Privas.

Prés. Meynadier.
Past. Guérin.
Frossard.
Laget.
N. . . . . .

La Voute.

Prés. Astier.
Past. Mayer.
Reichard.

Vernoux.

Prés. Lanthois.
Past. Fort.
Lombard.
Vaissette.
N. . . . . .

ARDENNES.

Sedan.

Past. Peyran.

ARIÉGE.

Le Mas-d'Azil.

Prés. Vieu.
Past. Gachon.
Lacroix.
Arabet.
Jauge.
Lafont.

AVEYRON.

Saint-Afrique.

Prés. Nazon.
Past. Castelviel.
Mazauric.
Maffre.
Bonicel.
Randon.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Marseille.

Prés. Marion.
Past. Sautter ✻,
Chauvin.

CALVADOS.

Caen.

Prés. Rollin.
Past. Olive.
Frossard.

CHARENTE.

Jarnac.

Prés. Berneaud.
Past. Guy.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Saintes.

Prés. Feyne.
Past. Marchand.
Jay.
Delon.
Feyne fils.

La Rochelle.

Prés. Gonini.
Past. Fau.
Labat.
Castel.
Delmas.
Cambon.

La Tremblade.

Prés. Dyvorne.
Past. Lafon.

CHER.

Sancerre.

Past. Jalaguier.
Duvivier.

CÔTE-D'OR.

Dijon.

Past. De Frontin.

DORDOGNE.

Bergerac.

Prés. Bastie.
Past. Delbetz.
Hugues.
Vidal.

Moncarret.

Prés. Jousse.
Past. Pascaud.
Coyné.

DOUBS.

Besançon.

Prés. Miroglio.
Past. Sandoz.

DRÔME.

Crest.

Prés. Arnaud.
Past. Descours.
Brunel.
Barre.
André.

Die.

Prés Charra.
Past. Manson.
Maurin.
Raoux.
Tarrou.
Faysse.

Dieulefit.

Prés. Brun.
Past. Ducros.
Gautier. (P. S.)
Rame.
Gautier.
Arnaud-Péduran.
Paul (J. P.)

La Motte-Chalençon.

Prés. Renous.
Past. Fine.
Morel.
Arnaud.
Fournié.

Valence.

Prés. Rattier.
Past. Armand.
Maisonneuve.
Borel.
Mazade aîné.
N. . . . . .

EURE-ET-LOIR.

Marauceux.

Past. Née (L. F. L.)

GARD.

Aigues-Vives.

Prés. Barbusse.
Past. Maraval.
Laget.
Maraval fils.

Alais.

Prés. Gabriac.
Past. Gaillard.
Dubois.
Combet.

Anduse.

Prés. Soulier.
Past. Auzière.
Fraissinet.

Calvisson.

Prés. Soulatges.
Past. Lantelme.
Tempié.
Delon.

La Salle.

Prés. Gabriac.
Past. Lafont.
Bourgailh.
Aubanel.

Nîmes.

Prés. Vincent.
Past. Olivier de Sardan.
Tachard ✻.
Gardes.
Fontanès.

Saint-Ambroix.

Prés. Olive.
Past. Encontre.
Massot.
Montier.

Saint-Chaptes.

Prés. Tarron.
Past. Guittard.
Broussous.

S.-Jean-du-Gard.

Prés. Geniès.
Past. Lafont.
Buchet.

Saint-Hippolyte.

Prés. Dussaut.
Past. Perier.
Boissière.

Sauve.

Prés. Pauc.
Past. Rolland Méjean.
Fraissinet.
Volpellière.
Grieumard.

Sommières.

Prés. Ribot.
Past. Randon.
Vincent.
Devèze.

Uzès.

Prés. Raoux ✻.
Past. Nicolas.
Gardes.

Vallerangue.

Prés. Massebiaux.
Past. Viguier.
Salles.
Abric.
Kleinhennig.

Vauvert.

Prés. Villard.
Past. Guerin.
Blanc.
Bassaget.

Vezenobre.

Prés. Bruguié ✻.
Past. Broussous.
Dizier.
Coulomb.

Le Vigan.

Prés. Colombier Ribe.
Past. Finiels.
Vors.
D'Hombres.

GARONNE (HAUTE).

Toulouse.

Prés. Chabrand.
Past. Lacombe.
Viela.
Sabatié.

GERS.

Mauvesin.

Past. Montbrun.

GIRONDE.

Bordeaux.

Prés. Martin père.
Past. Maillard.
Vermeil.

Gensac.

Prés. Biot.
Past. Dumas.
Viala.

Sainte-Foy.

Prés. Drilholle.
Past. Marche.
Bourgade.

HÉRAULT.

Montpellier.

Prés. Michel.
Past. Lissignol.
Cazelles.
Lardat.
Grawitz.

Montagnac.

Prés. Salvetat.
Past. Massé.
Combet.

Massillargue.

Prés. Teissonnière.
Past. Bazille.
Devèse.

Ganges.

Prés. D'Etienne.
Past. Nines.

ISÈRE.

Mens.

Prés. Blanc.
Past. Bonifas.
Dadre.
Cadoret.

LOIRE.

Saint-Etienne.

Past. Cadoret.

LOIRE (HAUTE).

Saint-Voy.

Prés. Adhéran.
Past. Fargues.
Bourbon.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Nantes.

Prés. Wilson.

LOIRET.

Orléans.

Prés. Lagarde.
Past. Rosseloty.
Boudet-Fenouillet.

LOIR-ET-CHER.

Aunnay, commune de Mer.

Past. Kerpezdron.

LOT-ET-GARONNE.

Tonneins.

Prés. Martin.
Past. Monbrun.

Clairac.

Prés. Jaquier.
Past. Frossard.

Nérac.

Prés. Quatreils.
Past. Hosermann.

Lafitte.

Prés. Caulet.
Past. Prat.

Castel-Moron.

Prés. Gibert.
Past. Sirvent.
Sauvaitre.

LOZÈRE.

Florac.

Prés. Albaric.
Past. Fonvieille.
Sirven.

Barre.

Prés. Molines ✻.
Past. Pascal.
Ribard.

Meyrueys.

Prés. Bourbon.
Past. Vincent.

St.-Germain de Calberte.

Prés. Metge.
Past. Laval.
Dussaut.
N. . . . .

Vialas.

Prés. Combet (S. El.).
Past. Mariou.
Lamarche.

MEURTHE ET MOSELLE.

Metz.

Prés. Lafitte.
Past. Schaffer.
Baenzinger.
Mall.
Schmidt.

NORD.

Lille.

Prés. Defelice.
Past. Levavasseur.
Larchevêque.

PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Past. Bellot.
N. . . . .

PUY-DE-DÔME.

Clermont-Ferrand.

Past. Viguier.

PYRÉNÉES (BASSES).

Orthez.

Prés. Nogaret.
Gabriac.
Mourgues.
Mazaurie.
Carrive.
Condazorgues.

RHIN (BAS).

Strasbourg.

Prés. Hepp.
Past. Maeder.
Richard.
Guerry.
Simons.
Schaeffer.
Bruch.
Candidus.

Bischwiler.

Prés. Exter.
Past. Culmann.
Bruch.
Hofmeister.
Heitz.
Burder.
N. . . . .

RHIN (HAUT).

Mulhausen.

Prés. Cléémann.
Past. Graf.
Tachard.
Joseph.
Meyer.
Morel.
Spoerlin.
Maeder (P.).

Sainte-Marie-aux-mines.

Prés. Maeder.
Past. Paira.

RHÔNE.

Lyon.

Prés. Monod.
Past. Martin.
Buisson.

SEINE.

Voyez Paris, *page* 285.

SEINE-ET-MARNE.

Meaux.

Prés. Sabonadière.
Past. Hervieux.
N. . . . .

SEINE-INFÉRIEURE.

Rouen.

Prés. Paumier.
Past. Reville.
Le Maître.

Bolbec.

Prés. Maurel.
Past. Alègre fils.
Sohier.
de Félice.

SÈVRES (DEUX).

Niort.

Prés. Duchemin.
Past. Matile.
N. . . . .

Melle.

Prés. Baillif.
Past. N. . . . .

Saint-Maixent.

Prés. Gibaud-Rivière.
Past. N. . . . .

Lamothe-St.-Heraye.

Prés. Gibaud (Louis).
Past. Portal-Viala.

Lezay.

Prés. Bellivier.

SOMME.

Amiens.

Past. Cadoret.

TARN.

Castres.

Prés. Rabaut.
Past. Houlès.
Armengaud.
Pradel.
Durand.
Travier.

Mazamet.

Prés. Méjanel.
Past. Salvetat (Armand).
Dardier.
Salvetat (J. H.).
Meineau.

Lacaune.

Prés. Moziman.
Past. Petit.
N. . . . .

Vabre.

Prés. Blanc.
Past. Castel.
Moziman.

TARN-ET-GARONNE.

Montauban.

Prés. Marzials.
Past. Magnan.
Lourde-Laplace (P. J.).
Molines.

Négrepelisse.

Prés. Mourgues.
Past. Maigre.
Lourde-Laplace.
Fournier.

VAUCLUSE.

Loumarin.

Prés. Gaitte.
Past. Senaux.
Lavondès.
Floris.
N. . . . .

VENDÉE.

Pauzauges.

Past. Gautier.
Germain.

VIENNE.

Rouillé.

Prés. Gibaud-Rivière.
Past. Souché.

VOSGES.

Saint-Dié.

Past. Rauscher.

CULTE ISRAÉLITE.

Consistoire central des Israélites, séant à Paris.

M. Emmanuel Deutz, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques. Messieurs,

Worms de Romilly (Olri) ✻, *Président.*
Halphen (Salomon).
Rodrigues aîné.
L. Fould père.
Crémieux (Adolphe).
Maas (Myrtil).
N. . . . . .

Synagogue Consistoriale de Paris.

Marchand (Ennery), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques. Messieurs,

Bernheim.
Hesse.
Cahen.
Bénédict Allégri.

Synagogues Consistoriales dans les départemens. Messieurs,

STRASBOURG.

Seligmann-Goudchaux, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Picard (Abrah.).
Cerf Salomon.
Sarrazin-Léopold.
Ratisbonne.

COLMAR.

Cahen (Simon), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Schoengrun.
Manheimer.
Picard (Léopold).
Hirtz jeune.

METZ.

Wittersheim, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Schwabe jeune.
Elie Terquem.
Hayem.
Oulif.

NANCY.

Baruch Gougenheim, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Simon Lévy.
Lippmann.
Abraham Caïn, *dit* Lajeunesse.
Lyon Cerf Wolf.

BORDEAUX.

Abraham Andrade, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Lopès Dubec père.
Elisée Raba.
Robles.
Perpignan (Josué).

MARSEILLE.

Mardochée Roque Martin, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Crémieux (Hanan.-Dav.).
David Marini.
Altara (Isaac).
Michel Delpuget.

CHAPTRE IV.

Organisation de la Justice. — Cours et Tribunaux. — Officiers publics et ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

COUR DE CASSATION.

Il y a pour le Royaume de France une seule Cour de cassation.

Cette Cour, présidée par le Ministre de la Justice, a droit de censure et de discipline sur les Cours royales; elle peut, pour causes graves, suspendre les Juges de leurs fonctions, ou les mander près de ce Ministre, pour y rendre compte de leur conduite; elle prononce sur les demandes en cassation contre les arrêts et les jugemens *en dernier ressort* rendus par les Cours et les Tribunaux; sur les demandes en renvoi d'une Cour ou d'un Tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique; sur les demandes en renvoi d'un Tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime, savoir: en matière criminelle et correctionnelle, dans tous les cas, et en matière civile, lorsqu'il s'agit de renvoyer d'une Cour royale à une autre; sur les prises à partie contre les membres individuels des Cours royales, et contre les Tribunaux de première instance; sur les règlemens de juges, quand le conflit s'élève entre plusieurs Cours royales, ou entre plusieurs Tribunaux de première instance non ressortissant à la même Cour royale.

Cette Cour ne connaît pas du fond des affaires; mais elle casse les jugemens rendus sur des procédures dans lesquelles les formes ont été violées, ou qui contiennent quelque contravention expresse à la loi, et renvoie le fond du procès à la Cour ou au Tribunal qui doit en connaître. Si les jugemens cassés émanent des Tribunaux de première instance, lorsqu'ils jugent en premier et en dernier ressort, la Cour de cassation renvoie devant le Tribunal de première instance le plus voisin; si les arrêts ont été rendus par les Cours royales, le renvoi est fait devant la Cour royale la plus voisine.

Il n'y a point ouverture à cassation contre les jugemens en dernier ressort des juges-de-paix, si ce n'est pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, ni contre les jugemens de Tribunaux militaires de terre et de mer, si ce n'est pareillement pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, proposé par un citoyen non militaire, ni assimilé aux militaires par les lois, à raison de ses fonctions.

Lorsqu'il y a lieu à renvoi d'une Cour ou d'un Tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique, ce renvoi ne peut être prononcé que sur la réquisition expresse du Procureur-général du Roi.

Lorsque, sur l'exhibition d'un ordre formel à lui donné par le Ministre de la Justice, le Procureur-général dénonce à la chambre criminelle des actes judiciaires, arrêts ou jugemens contraires à la loi, ces actes, arrêts ou jugemens peuvent être annulés, et les officiers de police ou les juges poursuivis, s'il y échoit.

Si un membre de Cour royale est prévenu d'avoir commis un crime ou un délit hors de ses fonctions, le Ministre de la Justice transmet les pièces de l'instruction à la Cour de cassation, qui renvoie l'affaire, s'il y a lieu, à une Cour royale, pour y être définitivement statué sans appel, lorsqu'il s'agit d'un délit, et pour y être prononcé sur la mise en accusation, lorsqu'il s'agit d'un crime.

Quand un crime, commis dans l'exercice des fonctions, et emportant la peine de forfaiture ou autre plus grave, est imputé soit à un Tribunal entier de commerce, correctionnel, ou de première instance, soit individuellement à un ou plusieurs membres de Cour royale, la dénonciation doit en être adressée au Ministre de la Justice, qui donne, s'il pense qu'il y ait lieu, l'ordre au Procureur-général de poursuivre devant la Cour de cassation sur la dénonciation. Le crime peut aussi être dénoncé directement à cette Cour

par les personnes qui se prétendraient lésées, mais seulement lorsqu'elles demandent à prendre le Tribunal ou le juge à partie, ou lorsque la dénonciation est incidente à une affaire pendante devant la Cour.

La Cour de cassation délibère sur la mise en accusation; et, si elle la prononce, elle désigne dans son arrêt la Cour d'assises devant laquelle il devra être procédé. Elle en délibère aussi, quoiqu'il n'y ait ni dénonciation directe ni dénonciation incidente, si, dans l'examen d'une affaire dont elle est saisie, elle aperçoit quelque délit de nature à faire poursuivre criminellement un juge-de-paix, ou un membre de Tribunal correctionnel ou de première instance, ou un officier chargé du ministère public près l'un de ces Tribunaux.

Les arrêts de cassation sont transcrits sur les registres des Cours et Tribunaux dont les arrêts ou jugemens ont été cassés. Ils sont, en outre, imprimés par extrait dans un bulletin officiel, dont il paraît chaque mois un numéro.

La Cour de cassation envoie, chaque année, au Roi, une députation pour lui indiquer les points sur lesquels l'expérience lui a fait connaître les vices ou l'insuffisance de la législation.

Le Procureur-général du Roi près la Cour de cassation surveille les Procureurs-généraux du Roi près les Cours royales. Si le Procureur-général apprend qu'il ait été rendu, en dernier ressort, un jugement contraire aux lois ou aux formes de procéder, ou dans lequel un juge ait excédé ses pouvoirs, et contre lequel cependant aucune des parties n'ait réclamé dans le délai fixé, après ce délai expiré, il en donne connaissance à la Cour de cassation; et, si les formes ou les lois ont été violées, le jugement est cassé, sans que les parties puissent se prévaloir de la cassation pour éluder les dispositions de ce jugement, lequel vaut transaction pour elles.

Le Procureur-général est entendu dans toutes les affaires : il est chargé de défendre celles qui intéressent l'Etat, d'après les mémoires qui lui sont fournis par les agens d'administration, régisseurs, préposés, etc.

Le délai pour se pourvoir en cassation, en matière *civile*, est de *trois mois*, du jour de la signification du jugement à *personne* ou *domicile*, pour tous ceux qui habitent en France, sans aucune distinction.

Le recours en cassation contre les jugemens *préparatoires* et *d'instruction*, n'est ouvert qu'après le jugement définitif.

Il n'est point admis de relief de laps de temps pour se pourvoir en cassation.

En matière *criminelle*, *correctionnelle et de police*, le condamné n'a que *trois* jours, après celui où son jugement lui a été prononcé, pour déclarer au Greffe qu'il se pourvoit en cassation.

Lorsqu'après la cassation d'un premier arrêt ou jugement en dernier ressort, le deuxième arrêt ou jugement rendu dans la même affaire, entre les mêmes parties, est attaqué par les mêmes moyens que le premier, la Cour de cassation prononce, toutes les Chambres réunies. Sur la seconde cassation, une Cour royale est saisie et prononce toutes les chambres assemblées. L'arrêt qu'elle rend ne peut être attaqué en cassation sur le même point et par les mêmes moyens; mais il en est référé au Roi, et, dans la session législative suivante, une loi interprétative est proposée aux Chambres.

Organisation.

La Cour de cassation est composée d'un premier Président, de trois Présidens, de Conseillers, qui sont nommés et institués à vie par le Roi.

Elle se divise en trois Chambres, composée chacune de quinze Conseillers. Celle qui est connue sous le nom de *Chambre des Requêtes*, statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation ou en prise à partie, et *définitivement* sur les demandes, soit en réglement de juges, soit en renvoi d'un Tribunal à un autre.

La *Chambre de Cassation civile* prononce définitivement sur les demandes en cassation et en prise à partie, lorsque les requêtes ont été admises.

La *Chambre de Cassation criminelle* prononce sur les demandes en cassation en matière *criminelle*, *correctionnelle et de police*, sans qu'il soit besoin d'arrêt préalable d'admission.

Chaque Chambre ne peut juger qu'au nombre de onze membres au moins, et tous les arrêts sont rendus à la majorité absolue des suffrages. En cas de partage d'avis, on appelle cinq conseillers pour le vider; les cinq conseillers sont pris d'abord parmi ceux de la Chambre qui n'ont pas assisté à la discussion de l'affaire sur laquelle il y a partage, et subsidiairement parmi les membres des autres Chambres, selon l'ordre de l'ancienneté.

Il y a près de la Cour de cassation, un Procureur-général du Roi, six avocats généraux, un greffier en chef, nommés par le Roi, et quatre commis-greffiers. Les commis-greffiers sont présentés à la Cour par le greffier en chef, qui les fait admettre au serment. Il ne peut les révoquer qu'avec l'agrément de la Cour. (*Ordonnance du Roi du* 15 *janvier* 1826).

Il y a huit huissiers nommés et révocables par la Cour de cassation; ils instrumentent exclusivement pour les affaires de la compétence de la Cour, dans l'étendue seulement du lieu de sa résidence; ils peuvent instrumenter concurremment avec les autres huissiers dans tout le département de la résidence de la Cour de cassation.

Toutes les affaires sont enregistrées au greffe, par ordre de dates et de numéros, du jour qu'elles sont présentées. Les affaires attribuées à chacune des Chambres, à mesure qu'elles sont en état, sont portées sur deux rôles de distribution, et numérotées suivant l'ordre des dates de la mise en état. L'un de ces rôles comprend les affaires urgentes, savoir: les réquisitoires du Procureur-général ou des avocats-généraux; les affaires criminelles où il s'agit de condamnation à la peine de mort; celles, tant au civil qu'au criminel, où l'Etat est intéressé, et généralement toutes celles pour lesquelles la préférence d'expédition est établie par la loi. Le second rôle comprend, dans le même ordre, toutes les autres affaires.

Il a été établi près de la Cour de cassation soixante avocats qui, d'après l'ordonnance du 10 septembre 1817, sont en même temps avocats aux Conseils du Roi et chargés exclusivement de l'instruction et de la défense.

Vacations.

Par ordonnances des 24 août 1825, et 15 janvier 1826, les deux Chambres civiles vaquent, comme les autres Cours et Tribunaux, du 1er septembre au 31 octobre inclusivement. La Chambre criminelle continue son service pendant ledit temps, pour les affaires de sa compétence. Cette même Chambre fait, de plus, les fonctions de Chambre de vacations *en matière civile;* elle connaît, en conséquence, des demandes en règlement de juges, et en renvoi d'un Tribunal à un autre, et de toutes celles qui requièrent célérité, *lorsqu'il y a urgence;* et, dans ce cas, elle prononce préalablement sur l'urgence.

Premier Président.

M. le Cte Portalis (G O ✻), *Pair*, place Royale, n. 4.

Présidens. Messieurs,

Boyer (O ✻), rue Cassette, n. 15.
Cte de Bastard-d'Estang (O ✻), *Pair*, rue des SS.-Pères, n. 13.
Bon Zangiacomi ✻, r. de Vaugirard, 47.

Conseillers de la Cour de Cassation. Messieurs,

Nominations du 15 *février* 1815.

Bon Bailly des Ardennes (C ✻), *Doyen*, rue Saint-Hyacinthe, place Saint-Michel, n. 6.
Bon Dunoyer (O ✻), rue Beautreillis, n. 14.
Borel de Bretizel (O ✻), rue de l'Université, n. 120.
Cassaigne (O ✻), rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 15.
Poriquet (O ✻), rue du Paon, n. 8.
Rupérou ✻, rue du Bac, n. 86.
Vergès (O ✻), rue Cassette, n. 39.
Carnot ✻, rue des Trois-Pavillons, n. 10.
Lasagni (C ✻), rue de la Michodière, n. 4.
Pinson de Ménerville ✻, rue de l'Université, n. 15.
Ollivier (C ✻), rue du Dragon, n. 17.

Nominations du 28 *août* 1815.

Le Gonidec ✻, rue de Vendôme, au Marais, n. 10.

Nomination du 7 juillet 1819.

Bon VOYSIN DE GARTEMPE (O ✻), rue Neuve-de-Madame, n. 7.

Nomination du 9 juillet 1820.

AVOYNE DE CHANTEREYNE (O ✻), rue S.-Germ.-des-Prés, n. 7.

Nominations du 20 juin 1822.

PIET ✻, rue Thérèse, n. 8.
CHOPPIN D'ARNOUVILLE ✻, rue St.-Guillaume-St.-G., n. 29.

Nomination du 2 octobre 1822.

HUA ✻, rue Jacob, n. 22.

Nomination du 29 mars 1823.

BRIÈRE ✻, rue de Bondi, n. 62.

Nominations du 6 août 1824.

JOURDE (C ✻), rue de Seine St.-Germain, n. 48.
QUÉQUET ✻, quai des Orfèvres, n. 18.

Nomination du 22 mai 1825.

CHILHAUD DE LARIGAUDIE (O ✻), rue des SS.-Pères, n. 75.

Nomination du 18 janvier 1826.

BONNET (O ✻), rue du Sentier, n. 14.

Nominations du 5 novembre 1826.

DELPIT (O ✻), quai Malaquais, n. 3.
MESTADIER (O ✻), rue de l'Université, n. 10.

Nomination du 6 décembre 1827.

Bon DE CROUSEILHES (O ✻), rue du Bac, n. 97.

Nomination du 2 Mars 1828.

Mis DE MALEVILLE (O ✻), *Pair*, rue du Cherche-Midi, n. 34.

Nomination du 17 mai 1828.

CHAUVEAU-LAGARDE ✻, rue Jacob, n. 20.

Nomination du 12 novembre 1828.

FAURE (O ✻), rue de Condé, n. 26.

Nominations du 28 décembre 1828.

MERCIER-DUPATY ✻, rue de Paradis-Poissonnière, n. 18.
Chev. DE RICARD (O ✻), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 11.

Nomination du 18 février 1829.

Bon MEYRONNET DE SAINT-MARC (O ✻), rue de Verneuil, n. 26.

Nomination du 28 mai 1829.

DE BROÉ ✻, rue de Vendôme au Marais, n. 2.

Nomination du 10 juin 1829.

JAUBERT ✻, rue Neuve-Saint-Roch, n. 34.

Nomination du 13 *août* 1829.

MOREAU (C ✻), Vieille-rue-du-Temple, n. 34.

Nomination du 27 *septembre* 1829.

Vte DE CASSINI ✻, *Pair*, rue du Vieux-Colombier, n. 19.

Nomination du 3 *mars* 1830.

RIVES ✻, rue des SS.-Pères, n. 58.

Nomination du 19 *mai* 1830.

ROCHER ✻, quai Malaquais, n. 23.

Nomination du 17 *août* 1830.

Cte GILBERT DE VOISINS (O ✻), *Pair*, r. de Vendôme, au Marais, 3.

Nominations du 27 *août* 1830.

CHARDEL, rue de Vaugirard, n. 34.
ISAMBERT, rue Neuve-S.-Augustin, n. 8.

Nomination du 29 *septembre* 1830.

BERNARD (O ✻), rue des Pyramides, près les Tuileries, n. 4.

Nomination du 14 *mai* 1831.

BÉRENGER ✻, rue Jacob, n. 11.
MADIER DE MONTJAU ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 78.

Nomination du 3 *Décembre* 1831.

TRIPIER ✻, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.

Conseillers honoraires.

GANDON (O ✻).
BUSSCHOP ✻, rue Madame, n. 13.
DE MERVILLE (O ✻), rue de Braque, n. 5.
LIGER DE VERDIGNY ✻, rue Ventadour, n. 1.
Bon GARY (O ✻).

Procureur-Général du Roi.

M. DUPIN aîné ✻, rue Coq-Héron, n. 5.

Avocats-Généraux, Messieurs,

JOUBERT (O ✻), 1er *Avocat-général*, rue Saint-Honoré, n. 285.
LE BEAU (C ✻), r. du Cherche-Midi, n. 19.
LAPLAGNE-BARRIS ✻, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 27.
FRÉTEAU DE PÉNY ✻, r. de la Ferme-des-Mathurins, n. 3.
VOYSIN DE GARTEMPE fils ✻, rue de Madame, n. 5.
NICOD, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.

Greffier en chef.

M. LAPORTE ✻, rue de Vaugirard, n. 7.

Commis-Greffiers. MM.

Fiefvé, rue Bertin-Poirée, n. 7.
Tournemine, place Dauphine, n. 13.
Rougier, rue Saint-Benoît, n. 36.
Soulier, rue Férou-S.-Sulpice, n. 17.

Secrétaires du Parquet.

M. URGUET-DE-SAINT-OUEN, *Secrétaire en chef*, rue de l'Odéon, n. 32.

Bronville, r. St.-Gervais, au Marais, n. 4. | *Cerveau*, rue de la Coutellerie, n. 20.

Huissiers (1). MM.

Vaquez père, rue du Four-S.-G., n. 27.
Maguet, rue St.-Denis, n. 247.
Faiola, rue des Bourdonnais, n. 10.
Boulet, rue St.-Sauveur, n. 1.
Goix, rue Montmartre, n. 39.
Cabit, quai de la Grève, n. 78.
Caüet fils, rue de Touraine-St.-G., n. 5.
Warconsin, rue du Petit-Lion-S.-Sauv., 9.

Leur Bureau est au Palais de Justice, galerie des Prisonniers, porte B.

BIBLIOTHÈQUE.

M. *Denevers*, Conserv., au Palais de Justice, galerie des Prisonniers.

Secrétaires-interprètes de Langues étrangères. MM.

Lameyer, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 37.
Boldoni, rue du Lycée, n. 2.
Piazza-Allodi, rue d'Arcole, n. 7.

Receveur de l'enregistrement et des amendes.

M. *Bécard*, grande salle du Palais de justice, ou rue des Prouvaires, n. 10.

DIVISION DE LA COUR EN CHAMBRES,

Du 1er Novembre 1831 au 31 Octobre 1832.

Chambre des Requêtes. MM.

Bon ZANGIACOMI, *Président.*

Borel de Bretizel.
Lasagni.
Pinson de Ménerville.
Bon Voysin de Gartempe.
Hua.
Mestadier.
Mis de Maleville, *Pair.*
Faure.
De Broé.
Jaubert.
Moreau.
Vte de Cassini, *Pair.*
Bernard.
Madier de Montjau.
Tripier.

Audiences les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine.

Chambre de Cassation civile. Messieurs,

S. S. le Cte PORTALIS, 1er *Président.*

BOYER, *Président.*

Bon Bailly des Ardennes, *Doyen.*
Bon Dunoyer.
Cassaigne.
Poriquet.
Rupérou.
Vergès.
Carnot.
Le Gonidec.
Piet.
Jourde.
Quéquet.
Bonnet.
Delpit.
Chardel.
Bérenger

Audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine.

Chambre de Cassation criminelle. Messieurs,

Cte DE BASTARD-D'ESTANG, Pair, *Président.*

Ollivier.
Avoyne de Chantereyne.
Choppin d'Arnouville
Brière.
Chilhaud de la Rigaudie.
Bon de Crouseilhes.
Chauvean-Lagarde.
Mercier-Dupaty.
Chev. de Ricard.
Bon Meyronnet de St.-Marc.
Rives.
Rocher.
Cte Gilbert de Voisins, *Pair.*
Isambert.

Audiences les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine.

Concierge.

Vion, au Palais de Justice, galerie des Prisonniers.

AVOCATS *à la Cour de Cassation.* Voyez p. 77.

(1) En vertu de l'ordonnance du 16 décembre 1829, ils remplissent les fonctions d'Huissiers exploitant près le Conseil-d'État.

SECTION II.

COUR DES COMPTES.

Attributions et Organisation.

La Cour juge les comptes des recettes et dépenses publiques qui lui sont présentés chaque année par les Receveurs généraux des finances, les Payeurs du Trésor public, les Receveurs de l'Enregistrement, du Timbre et des Domaines, les Receveurs des Douanes et sels, les Receveurs des contributions indirectes, les Directeurs comptables des postes, les Receveurs de la loterie, les Directeurs des monnaies et Receveurs des arguës, le Caissier du Trésor public et l'agent responsable des viremens de comptes.

Elle juge aussi les comptes annuels des Trésoriers des Colonies, des Trésoriers généraux des Invalides de la guerre et de la marine, des agens comptables de l'université, des Commissaires des poudres et salpêtres, du Directeur des transferts des rentes inscrites aux Grands-Livres de la dette publique; du Directeur du Grand-Livre et de celui des pensions, pour les augmentations ou atténuations survenues chaque année dans la masse de la dette inscrite; de l'Ordre de la Légion-d'Honneur, de la Caisse d'amortissement et de celles des dépôts et consignations; du Mont de Piété de Paris, des communes, Hospices et établissemens de bienfaisance ayant plus de 10,000 fr. de revenu.

Elle statue en outre sur les pourvois qui lui sont présentés contre les réglemens prononcés par les Conseils de Préfecture des comptes annuels des receveurs des communes, Hospices et établissemens de bienfaisance, dont le revenu ne s'élève pas à 10,000 fr.

Elle statue sur les demandes formées par les comptables en radiation, réduction ou translation d'hypothèques.

Elle prononce contre les Comptables en retard de présenter leurs comptes, les amendes et peines fixées par les lois et réglemens.

Conformément à la loi du 27 juin 1819 et à l'Ordonnance du 9 juillet 1826, la Cour constate chaque année par une déclaration générale le résultat de la comparaison qu'elle établit entre les comptes publiés par les Ministres pour l'année précédente et les arrêts rendus sur les comptes individuels des Comptables tant sous le rapport de l'exactitude matérielle du chiffre, que sous celui de la légalité des recettes et dépenses publiques. Cette déclaration est portée à la connaissance des Chambres.

Enfin aux termes de l'article 22 de de la loi du 16 septembre 1807, les vues de réforme et d'amélioration puisées par la Cour dans l'examen detaillé des recettes et dépenses publiques de chaque année, font l'objet d'un rapport au Roi.

Ce rapport est remis sous le sceau de la Cour par le premier Président au Garde des Sceaux pour être porté à la connaissance de Sa Majesté.

Tous les trois mois, l'état de situation des travaux de la Cour est adressé par le premier Président au Garde des Sceaux, pour être porté à la connaissance du Roi.

La Cour prend rang immédiatement après celle de Cassation, et jouit des mêmes prérogatives.

Pour ses travaux ordinaires, la Cour est divisée en trois Chambres.

Les arrêts de la Cour des Comptes peuvent être cassés par le Conseil d'Etat pour violation des formes et de la loi, et, en cas de cassation d'un arrêt, le jugement du fond est renvoyé à une des Chambres qui n'en auront pas connu.

Le Premier Président préside les Chambres assemblées, et chaque Chambre lorsqu'il le juge convenable. Il distribue les comptes aux Référendaires, et indique les Chambres où s'en feront les rapports. Les demandes en communication de pièces lui sont adressées, et suivant les cas, il y statue ou en réfère aux Chambres. Il a la police et la surveillance générale. Le plus ancien des Présidens supplée, en cas de nécessité, le premier Président pour les fonctions qui sont de son attribution spéciale.

Les Présidens ont la direction du travail des Chambres, l'instruction et la correspondance; chacun d'eux distribue aux Conseillers-Maîtres qui composent la Chambre,

les affaires dont ils doivent faire le rapport. Aucune affaire n'est jugée que sur le rapport d'un Maître, et après examen par lui fait du travail des Référendaires.

Les Conseillers-Référendaires sont chargés de la vérification des comptes, et ils peuvent entendre à cet effet les comptables ou leurs fondés de pouvoirs; ils en font rapport aux Chambres; ils donnent leur avis, mais n'ont pas voix délibérative. Lorsque l'examen du compte exige le concours de plusieurs Référendaires, un Référendaire de première classe a la direction du travail, et fait le rapport à la Chambre en présence des Référendaires qui ont concouru au rapport.

Les Référendaires de première classe assistent, à tour de rôle, et en nombre égal à celui des Maîtres, aux cérémonies publiques et aux députations.

Le Ministère public près la Cour est exercé par un Procureur-général.

Le Procureur-général veille à ce que les comptables présentent leurs comptes dans les délais fixés par la loi, et requiert, contre ceux en retard, l'application des peines. Il s'assure si les Chambres tiennent régulièrement leurs séances, et si les Référendaires font exactement leur service. Les demandes en main-levée, réduction et translation d'hypothèques lui sont toujours communiquées. Il suit devant la Cour la révision des arrêts pour causes d'erreurs au détriment du Trésor royal, des départemens ou des communes. C'est à lui que les Préfets doivent adresser les comptabilités dont le réglement est contesté, ainsi que les pièces à l'appui et les demandes de communication de pièces. Il peut prendre communication de tous les comptes dans lesquels il croit son ministère nécessaire. Il est entendu, avant qu'il soit statué sur les préventions de faux ou de concussion élevées contre les comptables. Il envoie aux ministres les expéditions des arrêts; il correspond avec les Ministres pour l'exécution des arrêts, et tous les renseignemens qu'ils lui demandent.

Le Greffier en Chef tient la plume aux assemblées générales; des Commis-Greffiers le suppléent dans les Chambres. Il reçoit immédiatement des comptables tous les comptes et pièces. Il tient les divers registres de la Cour, constate et accuse la réception des comptes et pièces, et est dépositaire de tous les papiers. Il signe et délivre les expéditions des arrêts et les certificats et extraits de tous les actes et renseignemens émanant du greffe et des archives et dépôts. Il fait expédier et signe la correspondance préparée par les Référendaires, et approuvée par les Présidens des Chambres. Le Greffe est ouvert au public tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes conservées, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Les comptes et pièces sont déposés ou adressés au greffe par les comptables.

Il y a, près de la Cour, des huissiers pour son service.

Premier Président.

M. le Mis Barbé-Marbois (G ✻), *Pair, r. du Chemin-du-Rempart*, 1.

Présidens. Messieurs (1),

1829. Vte d'Abancourt (O ✻), *rue d'Assas*, n. 3 *bis*.
1829. De Gascq (O ✻), *rue Saint-Honoré*, n. 348.
1829. Mis d'Audiffret (C ✻), *rue Saint-Honoré*, n. 387.

Président honoraire.

1807. Bon Delpierre (C ✻), *rue du Dragon*, n. 18.

Conseillers-Maîtres. Messieurs,

1807. Feval ✻, *rue des Petits-Augustins*, n. 9.
1807. Malès ✻, *rue de Condé*, n. 13.
1811. Buffault ✻, *rue des Martyrs*, n. 41.
1813. Chev. Adet (O ✻), *quai de la Cité*, n. 27.

(1) L'année indiquée entre parenthèses est celle de l'entrée des Membres dans la compagnie lorsqu'elle est différente de l'année de leur promotion.

1815. Roussel ✻, *rue Thérèse*, n. 11. (1808).
1817. Frestel ✻, *rue de Richelieu*, n. 8. (1808).
1817. Delaistre ✻, *quai Bourbon*, n. 19, *île St.-Louis*. (1807).
1827. De Riberolles ✻, *quai Malaquais*, n. 5. (1818).
1827. Dusommerard ✻, *rue Ménars*, n. 8. (1807).
1827. Lebrun (Charles) (O ✻), *rue de Tournon*, n. 4.
1828. Gavot ✻, *rue Hyacinthe Saint-Honoré*, n. 4. (1807).
1828. Cordelle ✻, *rue des Grands-Augustins*, n. 22. (1808).
1829. Pernot ✻, *rue Notre-Dame-de-Nazareth*, n. 18. (1807).
1829. Bessières (O ✻), *rue Chanoinesse*, n. 4.
1830. Dutilleul (O ✻), *rue du Faub.-Poissonnière*, 30.
1830. Bavoux, *rue Vivienne*, n. 8.
1830. Bon Malouet (C ✻), *rue Neuve-des-Mathurins*, n. 20.
1830. Alliz ✻, *rue de la Fidélité*, n. 24. (1807).

Conseillers-Maîtres honoraires. Messieurs,

1807. Goussard ✻, *rue du Four-Saint-Germain*, n. 44.
1807. Regardin (O ✻), *quai Malaquais*, n. 5.
1807. Bon Girod (de l'Ain) ✻, *rue St.-Germ.-des-Prés*, n. 15.
1807. Gillet-Lajaqueminière ✻, *rue de la Ferme-des-Mathurins*, n. 12.

Conseillers Référendaires nommés ou promus à la première Classe, dans les années énoncées. Messieurs,

1807. Truet, *rue Saint-Jacques*, n. 59.
1819. Pacquier ✻, *rue de Montholon*, n. 24, *F.-Poissonn.* (1811).
1821. Bayeux ✻, *boulevard des Italiens*, n. 20 *bis*. (1808).
1821. Hamarc de la Borde ✻, *rue St.-Germ.-l'Auxerrois*, 86. (1807).
1822. Jard-Panvillier ✻, *rue St.-Dominique*, n. 74. (1817).
1822. Dupont ✻, *rue Molière*, n. 4. (1807).
1823. Bartouilh de Bonas, *rue d'Enfer-Saint-Michel*, n. 9. (1807).
1824. De Meulan ✻, *rue du Bac*, n. 85. (1807).
1826. Courel, *rue du Faubourg Poissonnière*, n. 1. (1807).
1827. Goussard ✻, *rue du Colombier*, n. 18. (1818).
1827. Montfouilloux, *rue Saint-Antoine*, n. 129. (1807).
1828. Savin de Surgy, *rue Taitbout*, n. 34. (1818).
1828. Lacave-Laplagne ✻, *rue du Four-St.-Germain*, n. 44. (1821).
1828. Briatte ✻, *rue Chanterenne*, n. 6. (1812).
1828. Maffioli ✻, *rue Saint-Pierre Montmartre*, n. 12. (1821).
1829. Perier de Trémémont, *rue du Jardinet*, n. 3. (1807).
1829. De Latena, *rue de la Ferme-des-Mathurins*, n. 21. (1819).
1830. Savalete, *rue de La Rochefoucauld*, n. 18. (1818).

Conseillers-Référendaires de deuxième classe. Messieurs,

1807. De Monchanin, *rue Amelot*, n. 32, *au Marais*.
1807. Faucond ✻, *rue Saint-Louis, au Marais*, n. 16.
1807. Héroux ✻, *rue de Lille*, *faub. Saint-Germain*, n. 43.
1807. Maugirard, *impasse Pecquet*, n. 4.
1807. Valadon ✻, *rue Pavée Saint-André-des-Arcs*, n. 7.
1807. Bagot, *rue du Gros-Chenêt*, n. 8.
1808. Montet, *marché Saint-Honoré*, n. 24.
1808. Chardon, *rue de l'Ouest*, n. 7.

1808. Du Boy, *rue de Tournon*, n. 31.
1808. Maillard, *rue de Cléry*, n. 94.
1808. Bonnel-de-Longchamps ✻, *rue Neuve-Ste-Geneviève*, n. 8.
1813. Hue de Grosbois ✻, *rue des Vieux-Augustins*, n. 37.
1817. Pierret ✻, *rue Corneille*, n. 3, *près l'Odéon.*
1817. Michelin (Hardouin), *rue d'Orléans*, *au Marais*, n. 5.
1818. Duparc ✻, *rue du Doyenné*, n. 12.
1818. Le Crosnier, *impasse Conti*, n. 3.
1818. Waltrin, *rue de la Cerisaye*, n. 27.
1819. De Colonia ✻, *rue Saint-Germain-des-Prés*, n. 5.
1820. De la Barre-Duparcq, *rue St.-Anastase*, 12, *au Marais.*
1820. Foacier, *rue Saint-Honoré*, n. 348.
1820. Gauthier d'Hauteserve, *rue de Vendôme*, n. 3.
1821. Davy de Cussé, *quai de Conti*, *près la Monnaie*, n. 15.
1821. De Corbery, *rue de l'Echiquier*, n. 14.
1821. De Gombert, *rue de Savoie*, n. 11.
1821. Val, *rue de la Roquette*, n. 51.
1822. Toutain, *rue d'Enghien*, n. 23.
1822. Le Bourgeois, *rue du Bac*, n. 36.
1822. Bergeron d'Anguy, *rue de Vendôme*, n. 3.
1822. Gauthier de Lizolles, *rue du Louvre*, n. 4.
1822. Le Bas de Courmont ✻, *place Vendôme*, n. 26.
1822. Regnaud ✻, *rue d'Orléans*, n. 8, *au Marais.*
1824. Luzier de la Mothe, *rue des Saints-Pères*, n. 14.
1825. C. de Saint-Laurent, *rue Cassette*, n. 18.
1826. De Guerny, *rue et Ile-Saint-Louis*, n. 22.
1826. De Brimont, *rue du Bac*, n. 36 *bis.*
1827. Rihouet, *rue Royale-Saint-Antoine*, n. 16.
1827. Lemoine, *rue des Francs-Bourgeois*, n. 7, *au Marais.*
1827. Pelletier de Saint-Michel, *rue de Lille*, n. 54.
1827. Rendu fils, *rue St.-Honoré*, n. 317.
1827. Musnier de Pleignes, *rue de Vendôme*, n. 17.
1828. B^on^ Le Prieur de Blainvilliers, *rue S.-Anastase*, n. 1.
1828. Colleau fils, *rue Geoffroy-l'Asnier*, n. 30.
1828. De Vergnon, *rue du Bac*, n. 96.
1828. Guignon, *rue du Petit-Bourbon*, n. 2.
1828. Blondel, *rue de la Michodière*, n. 4.
1828. Leroux ✻, *quai Bourbon*, *île St.-Louis*, n. 35.
1828. De Vienne, *rue de l'Echiquier*, n. 40.
1828. Dubois de l'Estang, *rue Caumartin*, n. 2.
1828. De Fougères ✻, *rue Ste.-Croix-d'Antin*, n. 7.
1828. Sivard, *rue Louis-le-Grand*, n. 16 *bis.*
1829. Fossé-d'Arcosse, *rue Sainte-Avoie*, n. 10.
1829. Lelong, *rue de Lancry*, n. 10.
1829. Maurice, *rue Saint-Antoine*, n. 122.
1829. Picard, *rue du Faubourg-Poissonnière*, n. 74.
1830. Coustant-d'Yanville, *rue du Faub.-Poissonnière*, n. 52.
1830. Cte de Guernon, *rue Duphot*, n. 24.
1830. Esquirol, *rue Montholon*, n. 3.
1830. Etienne, *rue de Grammont*, n. 7.
1830. Grandet, *rue Duphot*, n. 16.

1830. Trognon, *rue de Touraine*, *S.-G.* n. 9.
1831. Arnault, *rue de La Bruyère*, n. 3.

Conseillers-Référendaires honoraires. Messieurs,

Le Maître, *grande rue Verte*, n. 64.
Prin, *rue de Malte*, n. 11.
De Gombert, père, *rue de Savoie*, n. 11.
Le Feron Delaheuze, *à Rouen, quai du Hâvre*, n. 74.
Passerat de Silans ✻, *rue de la Vieille-Estrapade*, n. 11.
Mallet ✻, *rue Saint-André-des-Arts*, n. 35.
Libert, *rue de la Marche*, n. 8.
Le Roux, *quai Bourbon, île Saint-Louis*, n. 25.
Derigny, *rue Neuve-des-Petits-Champs*, n. 62.

Procureur-Général du Roi.

1830. M. le Bon DE SCHONEN (O ✻), *rue de l'Université*, n. 84.

Greffier en Chef.

1820. M. Delasalle ✻, *rue Saint-Dominique*, n. 83.

Greffier en chef honoraire.

M. Pajot-d'Orville ✻, *rue Audé*, n. 4, *à Saint-Cloud.*

Commis-Greffiers.

M. Pajot, *attaché à la première chambre.*
M. Dumesnil, *attaché à la deuxième chambre.*
M. Moufle, *attaché à la troisième chambre.*
M. Girard, *Caissier, chargé de la confection des états des fonds.*
M. Wasset ✻, *Garde des archives.*

Secrétariat. *Messieurs*,

Foertsch, *Secrétaire de la première présidence.*
Dupin, *Secrétaire du parquet.*

Huissiers. *Messieurs*,

Jullien. Roudet. Timbal. Moraine. Berthé.

DIVISION DE LA COUR EN CHAMBRES : ANNÉE JUDICIAIRE 1832, JUSQU'EN MARS 1833.

Première Chambre.

Chargée du jugement des comptes : enregistrement et domaines ; postes, salines de l'Est ; caissier central ; trésorier des invalides de la guerre ; successions et dotations ; tontine d'amortissement, arriéré de liquidation générale ; recettes générales, depuis le département de l'Ain, jusques et compris la Gironde ; les payeurs des mêmes départemens ; les communes des mêmes départemens ; les hospices des mêmes départemens, ainsi que des jugemens des autres affaires qui peuvent lui être renvoyées par le Premier Président.

M. DE GASCQ, *Président.*

M. Féval, *Doyen*. . . . . M. Cordelle. . . . . } *Conseillers-Maîtres.*
M. Adet. . . . . M. Dutilleul. . . . . }
M. Gavot. . . . . M. Malouet. . . . . }

Séances : lundi, mardi, mercredi.

Deuxième Chambre.

Chargée du jugement des comptes : loteries ; douanes ; monnaies et échantillons ; arguës ; payeur des dépenses centrales ; ordre de la Légion-d'Honneur ; arriéré de liquidation générale ; et recettes générales, depuis le département de l'Hérault jusques et compris l'Orne ; les payeurs des mêmes départemens ; les communes des mêmes départemens ; les hospices des mêmes départemens ; ainsi que des jugemens des autres affaires qui peuvent lui être renvoyées par le Premier Président.

M. le Mis D'AUDIFFRET, *Président.*

M. Buffault, *Doyen*.	M. Du Sommerard.	*Conseillers-Maîtres.*
M. Roussel.	M. Lebrun.	
M. de Riberolles.	M. Pernot.	

Séances : mardi, mercredi, jeudi.

Troisième Chambre.

Chargée du jugement des comptes : contributions indirectes et tabacs, poudres et salpêtres ; transferts et mutations ; caisse d'amortissement, caisse des dépôts et consignations ; trésorier des invalides de la marine ; payeurs des ports ; payeurs des colonies ; arriéré de la liquidation générale ; et recettes générales, depuis le département du Pas-de-Calais, jusques et compris l'Yonne ; les payeurs des mêmes départemens, les communes des mêmes départemens ; les hospices des mêmes départemens, ainsi que des jugemens des autres affaires qui peuvent lui être renvoyées par le premier Président.

M. le Vte D'ABANCOURT, *Président.*

M. Malès, *Doyen*.	M. Bessières.	*Conseillers-Maîtres.*
M. Frestel.	M. Bavoux.	
M. Delaistre.	M. Alliz.	

Séances : jeudi, vendredi, samedi.

Les Chambres ouvrent leurs séances à neuf heures précises.

SECTION III.

COURS ROYALES DE FRANCE.

Les magistrats qui composent les cours royales prennent le titre de conseillers. Le nombre varie dans les différentes cours: il y a au moins dans chacune vingt-quatre conseillers, y compris les présidens. Encore quelque temps, *il y aura de conseillers-auditeurs;* la loi du 10 décembre 1830 a maintenu ceux qui existaient ; mais elle ne permet pas qu'il en soit nommé à l'avenir. Chaque cour a un premier président, et autant de présidens qu'elle a de chambres. Les présidens sont nommés à vie ; chaque cour a une ou plusieurs chambres civiles; une chambre d'appel de police correctionnelle, et une chambre d'accusation. Les chambres civiles, et dans certains cas les chambres correctionnelles connaissent des appels des jugemens des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce. Les chambres correctionnelles connaissent des jugemens des tribunaux correctionnels. Les chambres d'accusation statuent sur le renvoi à la cour d'assises des accusés de crimes, et des prévenus de délits politiques ou de presse. Il y a en outre une chambre des vacations chargée de juger, pendant les vacances, les affaires urgentes. Des conseillers des cours royales sont délégués pour composer la cour d'assises dans la ville où siége la cour royale, et pour la présider dans les départemens du ressort. Plusieurs autres attributions sont confiées aux cours royales, par des dispositions spéciales. Les chambres civiles ne peuvent statuer qu'au nombre de sept juges, et les chambres correctionnelles et d'accusation, qu'au nombre de cinq. Le ministère public près les cours royales se compose d'un procureur-général, d'avocats-généraux et de substituts du procureur-général. Dans chaque cour royale il y a un greffier en chef et des commis-greffiers assermentés en nombre suffisant pour le service de la cour. Nul ne peut être nommé conseiller s'il n'est âgé de vingt-sept ans accomplis. Nul ne peut être nommé procureur-général s'il n'a trente ans accomplis. Les substituts peuvent être nommés lorsqu'ils ont atteint leur vingt-cinquième année. Tous ces magistrats ne peuvent être nommés s'ils ne sont licenciés en droit, et s'ils n'ont suivi le barreau pendant deux ans, après avoir prêté serment à la cour royale.

COUR ROYALE DE PARIS.

Cette Cour est composée d'un premier Président, de cinq Présidens, de cinquante-quatre Conseillers, et de douze Conseillers-Auditeurs.

Il y a un Procureur-général du Roi, quatre Avocats-généraux, onze Substituts faisant le service des Audiences et du Parquet, et un Greffier en chef, qui présente et fait admettre au serment les Greffiers nécessaires au service.

La Cour se divise en cinq Chambres, savoir: trois Chambres civiles, une Chambre de mises en accusation, une Chambre d'appels de Police correctionnelle (non compris la Cour d'assises, ayant à Paris deux sections, dont une toujours en activité, et formée de magistrats pris tour à tour dans chacune des Chambres).

Le Garde-des-Sceaux, ou le premier Président, nomme, pour tenir les Cours d'assises de chaque session, ordinaire et extraordinaire, des Conseillers, ou Conseillers-Auditeurs, savoir: pour chacune des deux sections des assises de Paris, un Conseiller qui la préside, et des Conseillers; et pour les assises de six autres départemens du ressort, un Conseiller qui les préside, assisté d'autres Conseillers de la Cour, ou de Juges des Tribunaux de première instance.

Le premier Président préside la première Chambre avec l'un des Présidens; il a le droit de présider les autres Chambres et les Cours d'assises.

Les départemens du ressort de la Cour royale de Paris sont: l'Aube, Eure-et-Loir, la Marne, la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, l'Yonne.

PRÉSIDENS.

M. le Baron SEGUIER (Ant.-Jean-Mathieu) (G O ✻), *Pair*, PREMIER; *Conseiller-d'État*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 16.
M. DE HAUSSY (Jean-Baptiste-Furcy) ✻, rue du Jardinet, n. 3.
M. LE POITEVIN (Alex.-Franç.-Laur.) (O ✻), *Pair*, r. Servandoni, 16.
M. DEHÉRAIN (Alexandre-Pierre-Louis) ✻, rue Boudreau, n. 1.
M. BRIÈRE DE VALIGNY (Clément-Franç.-Marie) ✻, rue Barbette, 11.
M. VINCENS-SAINT-LAURENT ✻, rue Tiroux, n. 8.

Conseillers. Messieurs,

HENIN ✻, *Doyen*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 16.
BARON ✻, rue Hautefeuille, n. 13.
SILVESTRE DE CHANTELOUP ✻, r. St.-André-des-Arcs, n. 41.
LECHANTEUR père ✻, quai de Béthune, n. 12.
LESCHASSIER DE MÉRY, rue de Paradis, n. 14, au Marais.
DE BERNY ✻, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 55.
MONMERQUÉ ✻, rue Saint-Louis, n. 39, au Marais.
CRESPIN DE LA RACHÉE, rue St.-Guillaume, n. 29.
GABAILLE, rue de Tournon, n. 16.
VILLEDIEU DE TORCY, rue Garencière, n. 8.
HEMERY ✻, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n. 20.
DAMEUVE, rue des Marais, faubourg Saint-Martin, n. 62.
JACQUINOT-GODARD ✻, rue de l'Université, n. 62.
DUPUY ✻, rue de Suresne, n. 7.
SILVESTRE fils, rue du Dragon, n. 21.
BRISSON (Adrien), quai Voltaire, n. 3.
HARDOIN ✻, rue de Condé, n. 20.
CHEVALIER-LEMORE ✻, rue de l'Abbaye, n. 9 et 11.
AGIER ✻, quai Voltaire, n. 21.
CHRÉTIEN DE POLY ✻, quai de Bourbon, île St.-Louis, n. 53.
ESPIVENT DE LA VILLEBOISNET ✻, rue Jacob, n. 11.
BERGERON D'ANGUY ✻, rue de Vendôme, n. 3, au Marais.
SIMONNEAU ✻, rue des Petits-Augustins, n. 26.
MAUGIS ✻, rue Bar-du-Bec, n. 8.
CAUCHY ✻, au Palais du Luxembourg.
LECHANTEUR fils, rue des Saints-Pères, n. 18.
BAZIRE ✻, rue des Fossés-M.-le-Prince, n. 8.
DEGLOS, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 8.
CHAUBRY, rue de l'Université, n. 44.
Bon GAUTHIER DE CHARNACÉ ✻, rue Neuve-St.-Paul, n. 9.
FAURE, rue de Condé, n. 28.
PHILIPON ✻, rue Charlot, n. 35.
DE VERGÈS, rue Saint-Dominique, n. 44, faub. St.-G.
JANOD ✻, rue de Lille, n. 4.
MOREAU, rue de Seine, n. 39, faub. St.-Germ.
BRYON, quai de la Cité, n. 7.
FROIDEFOND DES FARGES, rue Castiglione, n. 8.
HUART ✻, rue Neuve-de-Belle-Chasse, n. 25.

GRANDET, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 17.
TAILLANDIER, rue rue Taranne, n. 10.
CHIGNARD ✻, rue du Mail, n. 12.
DUPLÈS, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 26.
Bon SÉGUIER (Arm.), rue Garancière, n. 13.
DEGOUVE DE NUNCQUES ✻, rue Jacob, n. 14.
NAUDIN, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 53.
CHABAUD ✻, rue Garencière, n. 8.
LASSIS, rue Serpente, n. 16.
DELAPALME père, rue Saint-Pierre-Montmartre, n. 13.
DUBOYS ✻, rue des Petits-Augustins, n. 5.
ROLLAND DE VILLARGUES, quai Bourbon, n. 29.
TRY, rue de Tournon, n. 14.
AMELIN ✻, rue de la Pepinière, n. 20.
CHALRET-DURIEU ✻, rue Saint-Martin, n. 147.
LEFEBVRE, rue de Choiseul. n. 8.

Conseillers honoraires. Messieurs,

PARISOT ✻, *ancien Doyen.*
BOUCHARD ✻.
DELECROIX ✻.
TITON père.
VANIN.
PAVYOT DE SAINT-AUBIN ✻.
DELAHUPROYE ✻.
VUILLEFROY ✻.
GIRAUDET ✻.
MALLET ✻.
LECOURBE.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

NOEL-DUPEYRAT ✻, rue de Lille, n. 67.
MAUSSION DE CANDÉ, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 40.
FEREY, rue des Saints-Pères, n. 14.
JURIEN, rue Royale-St.-Honoré, n. 9.
TERRAY, boulevard de la Madeleine, n. 11.
SALVAING DE BOISSIEU, rue de la Ferme-des-Mathurins, 26.
JACQUINOT neveu, rue de l'Université, n. 62.
Vte PORTALIS, place Royale, n. 4.
FAGET DE BAURE, rue de Lille, n. 61.
Bon CARDON DE MONTIGNY, rue de Tournon, n. 12.
DE MALLEVILLE, rue d'Assas, n. 3 *bis.*

PARQUET.

Procureur-Général du Roi.

M. PERSIL ✻, rue du Four-Saint-Germain, n. 44.

Avocats-Généraux. Messieurs,

BERVILLE, PREMIER, rue des Beaux-Arts, n. 6.
BAYEUX, rue Traversière-Saint-Honoré, n. 25.
TARBÉ, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 99.
MILLER ✻, place Royale, n. 21,

Substituts du Parquet. Messieurs,

BRISOUT DE BARNEVILLE, rue du Parc-Royal, n. 2.
DELAPALME fils, rue Cadet, n. 19.
CHAMPANHET ✻, rue des Beaux-Arts, n. 10, faub. St.-G.
PÉCOURT, rue de l'Echiquier, n. 29 *bis*.
DESPARBÈS DE LUSSAN, rue Chantereine, n. 36.
AYLIES, quai Malaquais, n. 3.
TARDIF, rue des Beaux-Arts, n. 3.
LE GORREC, rue de la Sourdière, n. 16.
BERNARD, rue des Vieilles-Tuileries, n. 2.
PARTARRIEU-LAFOSSE, rue Boucher, n. 4.
PERROT DE CHEZELLE, place Royale, n. 6.

GREFFE.

Greffier en chef.

M. LOT, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 36.

Greffiers d'Audience. Maîtres,

Reyjal, rue St.-Dominique-St.-G., n. 26.
Théry, rue de la Harpe, n. 117.
De Juranvigny, r. des F.-M.-le-Prince, 35.
Fournier, rue des Saints-Pères, n. 27.
Catherinet, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 8.
Duchesne, r. Ste-Croix-de-la-Bretonn. 54.
Crapoüel-Marcellin, r. St-Christophe, 14.
Gorgeu, rue de Condé, n. 19.
Chevé, rue du Four-St. Germain, n. 37.
Commerson, rue Taranne, n. 18.

Me de Juranvigny, *ayant la surveillance du Greffe criminel.*
Me Crapoüel-Marcellin, *Gref. des Dépôts criminels, chargé des détails du Greffe criminel.*
Me Gorgeu, *mandat.-recev. des traitemens de la Cour.*
Me Chevé, *chargé des détails du Greffe civil, de la comptabilité générale, de la Bibliothèque de la Cour, et des Archives.*

Secrétaires de M. le Procureur-Général du Roi. Messieurs,

GAUX, *Secrétaire en chef*, rue de Verneuil, n. 21.

Morteveille, rue de Seine-St.-Germ., n. 68. | Yvernès, rue du Monceau-St.-Gervais, 7.

Commis ordinaires du Greffe. Messieurs,

Bernier, *Commis d'ordre, au civil.*
Leblanc, *Adjoint.* | Truy jeune, *Adjoint.*
Truy, *Commis d'ordre, au criminel*, rue Saint-Christophe, n. 14.
Royer, Robert, Claudé, *Adjoints.*

Huissiers-Audienciers de la Cour. Messieurs,

Vuillemot, rue de Seine, n. 66.
Lebaigue, Vieille rue du Temple, n. 25.
Bénard, rue St-André-des-Arcs, n. 26.
L'Huillier, rue du Cherche-Midi, n. 40.
Deplaigne père, r. des Bl.-Manteaux, 22.
Deplaigne fils, idem.
Lebon, place de la Bourse, n. 12.
Viguet-Poupelos, rue Mazarine, n. 35.
Braulart père, porte Saint-Antoine, n. 5.
Lallement, rue du Bouloy, n. 13.
Navaron, rue Saint-Paul, n. 2.
Bellunger, rue Saint-Benoît, n. 30.
Garnier, r. Comtesse-d'Artois, n. 17.
Bellée, rue Montmartre, n. 56.
Languellier, rue du Roule, n. 17.
Janvier, cour St.-Guillaume (Rich.), n. 1.
Grenet, rue Montorgueil, n. 75.
Le Pescheur de Bramville, rue des Bout-donnais, n. 1.
Furpille, rue du Four-St.-Honoré, n. 12.
Lebertre, rue du Roule, n. 11.
N. . . . . .

Imprimeur de la Cour.

M. Casimir, r. de la Vieille-Monnaie, 12.

Concierge.

M. Callais, au Palais de Justice.

Experts assermentés près la Cour.

Docteurs en Médecine. MM.

Nacquart, rue du Grand-Chantier, n. 18.
Guilbert, rue Hautefeuille, n. 16.
Renauldin ✻, rue St.-Honoré, n. 392.
Bichebois, rue de Seine-Saint-Germain, n. 12.
Adelon, rue des Fos.-Montmartre, n. 8.
Pittaro, rue Hauteville, n. 2.
Marc ✻, rue Coquillère, n. 20.
Tredern, à la Bibliothèque Mazarine.
Verlhac, rue du Petit-Lion-St.-Sulpice, 30.
Rey, rue Meslay, n. 32.
Cayol, r. Pavée-St.-André-des-Arcs, n. 18.

Docteurs en Chirurgie. MM.

Levraud (*B.*)✻, quai Saint-Michel.
Nicod, chir.-adjud. de l'hospice Beaujon.
Baron ✻, r. du Four Saint-Germain, 47.
Roux (O ✻), chirurgien en chef de l'hospice de la Charité, rue de l'Université, n. 25.
Guerbois, au collége Louis-le-Grand.

Chimistes et Pharmaciens. MM.

Deyeux ✻, de l'Académie des Sciences.
Mitouart, rue Coquillère.
Barruel ✻, à l'Ecole de Médecine.
Henry ✻, pharmacien en chef des hospices.

Interprètes. MM.

Breton (langues allemande, anglaise et italienne), rue de l'Observance, n. 10.
Lameyer (langues allemande et hollandaise), rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 37.
Weinrèbe (langue allemande), rue de l'Oratoire-du-Roule, n. 10.
Meyer (langue allemande), rue des Marais-du-Temple, n. 14.
Leone d'Almeyda (lang. ital., espag. et portug.), rue Villedot, n. 5.

Experts Ecrivains. MM.

Oudart, place Baudoyer, n. 7.
Saintomer, rue Quincampoix, n. 32.
Martin, rue Saint-Jacques, n. 38.
Miel, rue de Seine-St.-G., n. 12.

Journal de la Cour de Paris.

La Cour donne audience tous les jours, excepté les dimanches et fêtes. Les audiences civiles ordinaires ont lieu, savoir: à la première Chambre, les lundis et mardis, à neuf heures; les vendredis, à midi, et les samedis, à neuf heures; à la deuxième, les lundis, à neuf heures; mardis, à midi; les mercredis et jeudis, à neuf heures; à la troisième, les mercredis et jeudis, à midi; les vendredis et samedis, à neuf heures. Les grandes audiences ouvrent le lundi suivant le premier dimanche de décembre, et finissent au 15 août. Elles sont tenues deux fois la semaine, savoir: par la première et la deuxième chambre réunies, le lundi, à midi; par la première et la troisième, le samedi, à midi. Sont portés aux grandes audiences, les prises à partie, les renvois après cassation d'un arrêt, les questions d'État, et toutes les autres causes que la Cour, deux Chambres réunies, a jugées susceptibles de grande audience. Sur les demandes en requête civile, la Chambre qui a rendu l'arrêt attaqué, en doit toujours connaître. Le ministère public assiste nécessairement à toutes les audiences. Il y a un rôle pour chaque jour d'audience ordinaire et de grande audience. Les causes y sont portées, qualités posées, pour être jugées à leur tour. Les deux Chambres criminelles entrent à dix heures. La Chambre d'accusation tient ordinairement les mardis et vendredis, et tous autres jours nécessaires à l'expédition des affaires. La Chambre des appels de police correctionnelle donne ses audiences, pour l'expédition des affaires de sa compétence, à mesure qu'elles arrivent des tribunaux du ressort, et sont en état d'être jugées. La Cour d'assises, qu'elle soit ou non divisée en deux sections, tient tous les jours, jusqu'à l'épuisement des affaires de chaque session. Les séances ouvrent à dix heures précises.

Composition des Chambres pour l'année judiciaire 1831 = 1832.

Ire Chambre civile.

M. le Bon Séguier, Pair; 1er *Président.*
M. Dehérain, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Henin, *Doyen.*
Lechanteur père.
Monmerqué.
Dupuy.
Hardoin.
Agier.
Chaubry.
Philipon.
Bryon.
Huart.
Grandet.
Degouve de Nuncques
Try.
Chalret-Durieu.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Jurien.
Portalis.
Malleville.

M. Persil, *Procureur-général.*
M. Miller, *Avocat-général.*
M. Lot, *Greffier en chef.*
Me Fournier, *Greffier.*

Audience lundi, mardi à 9 heures; vendredi à midi, et samedi à 9 heures. Grande audience lundi et samedi à midi.

IIe Chambre civile.

M. Vincens-Saint-Laurent, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Baron.	Bergeron d'Anguy.
Leschassier de Méry.	Cauchy.
De Berny.	Gauthier de Charnacé
Crespin de la Rachée.	Moreau.
Villedieu de Torcy.	Duplès.
Silvestre fils.	Naudin.
Chrestien de Poly.	

Conseillers Auditeurs. Messieurs,

Noël-Dupeyrat.	De Montigny.
Jacquinot.	

M. Berville, 1er *Avocat-général.*
Me Reyjal, *Greffier.*

Audience lundi, à neuf heures; mardi à midi; mercredi et jeudi à neuf heures. Grande audience le lundi, à midi.

IIIe Chambre civile.

M. Le Poitevin, Pair, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Hémery.	Lechanteur fils.
Dameuve.	Chignard.
Jacquinot-Godard.	Séguier fils.
Chevalier-Lemore.	Lassis.
Espivent.	Duboys.
Simonneau.	Lefebvre.
Maugis.	

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Maussion de Candé.	De Boissieu.
Ferey.	

M. Bayeux, *Avocat-général.*
Me Théry, *Greffier.*

Audience mercredi et jeudi à midi; vendredi et samedi à neuf heures. Grande audience le samedi, à midi.

Chambre des mises en accus.

M. Brière-Valigny, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Silvestre père.	Chabaud.
Gabaille.	Delapalme père.
Janod.	Amelin.

Conseiller-Auditeur.

M. Terray.

Substituts. Messieurs,

Champanhet.	Bernard.
Brisout.	Portarrieu-Lafosse.
Le Gorrec.	Perrot de Chezelle.

Greffiers. MMes Gorjeu et Commerson.

Chambre de police correctionn.

M. de Haussy, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Brisson.	De Vergès.
Bazire.	Froidefond des Farges
Deglos.	Taillandier.
Faure.	Rolland de Villargues

Conseiller-Auditeur.

M. Faget de Baure.

Substituts. Messieurs,

Tardif.	Aylies.
Pécourt.	

Greffiers. MMes.

De Juranvigny.	Crapoüel-Marcellin.

COUR D'ASSISES A PARIS.

Chacune des deux sections est composée de Conseillers désignés pour chaque trimestre, par le Ministre de la justice ou par le premier Président.

L'Avocat-général attaché à la chambre des appels de police correctionnelle est aussi chargé du service des assises.

Substituts. Messieurs,

Ayliés.	Delapalme fils.

Greffiers. MMes.

Catherinet.	Duchesne.

COURS ROYALES DES DÉPARTEMENS.

COUR ROYALE D'AGEN.

M. Tropamer ✻, *premier Président.*

M. Bergognié ✻,
M. Lafontan ✻,
M. Bergognié fils,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Garric.	Théron père.	Dufort.	*Auditeurs.*
Dayrie.	Phiquepal.	De Perry.	Lafontan fils.
Cassaignau.	Vivie.	Falque.	Lafitte.
Desmolin père.	Lébé.	Carrié.	De Laborie de St. Sulp.
Tartas-Conques.	Barret de Lavedan.	*Honoraires.*	Filhastre.
Chapelle.	La Bastide Cornier.	Barret de Lavedan.	
Moullié.	Jourdan.	Guillemette.	
Molié.	Donnodevie.	Gauran.	

PARQUET.

M. Lébé aîné, ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Labat.	Bouet.	Calmels-Puntis.	Martinelli.

M. Diché, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Gers, du Lot, de Lot-et-Garonne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'AIX.

M. Pataille ✻, *premier Président.*

M. Cappeau ✻,
M. le Mis d'Arlatan-Lauris,
M. Bret.
} *Présidens de Chambre.*

M. de Gregory ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

De Gastaud ✻.	Roudier.	Bérage.	Liotard ✻.
Verger ✻.	Raybaud.	De Magnan.	Rouchon.
Mougins de Roquefort.	Beuf.	Castellan.	*Auditeurs.*
De Bourguignon de Fabregoule.	Testanière de Miravail ✻.	De Robineau-Villemont.	De Ribbe.
			Ricard.
De Gras ✻.	De Barlet.	Guillibert ✻.	Fabry (Auguste).
Fabry.	Olivier ✻.	Tassy.	

PARQUET.

M. Borély, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Luce.	Vallet.	Bruno Desolliers.	Benoît.

M. Longchamp, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, du Var, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'AMIENS.

M. le Bon de Cambon ✻, *premier Président.*

M. Hanocq ✻,
M. Bosquillon de Fontenay ✻, } *Présidens de Chambre.*
M. Boullet,

M. Fouenet-Dubourg ✻,
M. Ailhaud, } *Présidens honoraires.*
M. le Chev. de Monchy (O ✻),

Conseillers. Messieurs,

Poirriez ✻.
Beraud ✻.
Petit.
Chuppin de Germigny ✻.
Duval.
Sabarot de Lauriol.
Desjardins.
Amye.
Vouache d'Halloy.
De Lagrené.
Bazenery.
Du Tillet de Villars ✻
Fatonde Favernay ✻.
Brenet.
Rabache.
Wateau.
Huvey.
Oger.
Le Serurier.
Dutrone.
Honoraires.
Bon Lemaire Darion (O ✻).
Despréaux.
Cousin de Beaumesnil.
Romain ✻.
Ysabeau de Villiers ✻.
Bézard.
Auditeurs.
Guerard.
De Grattier.
Becquerel.
Beaucousin.

PARQUET.

M. Pascalis, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Souef.
Machart.

Substituts du Parquet. MM.
Dauphin.
Caussin de Perceval.

M. Bouthors, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'ANGERS.

M. Desmazières ✻, *premier Président.*

M. de Puisard père ✻,
M. Sourdeau de Beauregard ✻, } *Présidens de Chambre.*
M. Allain Targé père.

Conseillers. Messieurs,

Lorier.
Letellier.
Baranger.
Janvier père ✻.
Bizard.
Regnier.
Naurays de la Davière ✻.
Puisard fils.
Danquetil.
Legeard de la Diriays.
Janvier fils (Elie).
Langlois.
Trotté de Maisonneuve.
Rey.
Guérin des Brosses.
Courtiller.
Béraud.
Loré.
Bougrain Du Bure.
Honoraires.
Gautret.
De Miomandre de St.-Pardoux.
Guitter.
Auditeurs.
Courtigné.
Goumenault.
Gutiter fils.

PARQUET.

M. Gaultier, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Pitre Giraud ✻.
Allain Targé fils.

Substituts du Parquet. MM.
Le Gentil.
Monden Genevraye.

M. Doussault, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BASTIA.

M. le Cte Colonna d'Istria ✱, *premier Président.*

M. le Bon Mezard ✱, *premier Président honoraire.*

M. Suzzoni ✱,
M. Casale, } *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Susini père.	Casabianca.	Graziani ✱.	*Honoraire.*
Olivetti.	Arena.	Gavini de Campile.	Leclerc ✱.
Galeazzini.	Colonna d'Istria (A.)	Juchereau de Saint-Denis.	*Auditeurs.*
Marcilese.	Capelle.	Limperani.	Murati.
Arrighi.	Giordani.		Pierangeli.
Pallavicini.	Viale.		Gregori.

PARQUET.

M. Enjalric ✱, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substitut du Parquet.*
Tamiet.	Sorbier.	M. Filhon.

M. Ottavi, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce du département de la Corse, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BESANÇON.

M. Alviset, *premier Président.*

M. Monnot-Arbilleur,
M. Varin d'Ainvelle ✱, } *Présidens de Chambre.*
M. Bourqueney,

M. le Mis de Camus,
M. le Bon de Bouvier (O ✱). } *Présidens honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Violand.	Dorival.	Girardet.	Bourdot ✱.
Roux-de-Raze.	Masson.	Sermage ✱.	*Honoraire.*
Lescot.	Bon Dumontet de la Terrade.	Vigneron.	Droz.
Damey de S.-Bresson.		Gras.	*Auditeurs.*
Pourtier de Chaucenne.	Vejux.	Navand.	Varin.
Bourgon ✱.	Dusillet.	Clerc fils.	Renouard de Bussière.
Callet.	Nourrisson.	Béchet.	Couriet de Vrégille.

PARQUET.

M. Lerouge, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Maurice.	Fourrier.	Jobard.	Magdelaine.

M. Belamy, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BORDEAUX.

M. Roullet ✻, *premier Président.*

M. Duprat ✻.
M. Dégranges Bonnet ✻.
M. Gerbeaud.
M. Poumayrol.
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Castaignet ✻.
Deslix.
Trigant-Brau.
De Bacalan.
De Trenqualye ✻.
De Laloubie.
De Chancel.
Dupont.
De Marbotin.
Gauvry.
Monnerie.
De Béchade fils.
Delpech.
Yzard.
Bouthier.
Bon de Bastard.
Battar.
Bonhore ✻.
Lacroix.
Thibaud.
Daviaud.
Fabre de Rieunègre.
Imbert de Bourdillon.
Blondeau.

Honoraires.

Bon de Béchade père ✻.
De Mallet.

Auditeurs.

Binaud.
Louvet de Paty.
Henry.
Duperrier de Larsan.

PARQUET.

M. Feuilhade-Chauvin ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.

Dégranges-Touzin.
De la Seiglière.
Doms.

Substituts du Parquet. MM.

Destor.
Michel fils, *Greffier en chef.*
Compans.

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Charente, Dordogne, Gironde, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE BOURGES.

M. Mater ✻, *premier Président.*

M. Bouquerot de Voligny ✻.
M. Trottier ✻,
M. Baudouin.
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Heulhard de Montigny ✻.
Bon Callande de Clamecy ✻.
Blondet ✻.
Chev. Girard de Villesaison.
Dubois.
Brunet.
Geoffrenet de Fontblain.
Bezave de Mazières ✻.
Vivier-de-la-Chaussée ✻.
Arsène Dubrac.
Tixier de Ligny.
Baille de Beauregard ✻.
Legoube.
Dufour d'Astafort.
Corbin de Mangou.
Rapin fils (Jules).
Sanglé Ferrière.
Corrard-Lalesse.
Jacquemet.
Aupetit Durand.

Honoraires.

Chevannes.
Baucheton ✻.
Dumoutet ✻,
Rapin père (Philip.) ✻
Boin.

Auditeurs.

Soumard de Villeneuve.
Simon de la Rochère.
Roulhac.
Callande de Clamecy fils.

PARQUET.

M. Parant, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.

Pascaud ✻.
Corbin (Eug.).

Substituts du Parquet. MM.

Bazenerye.
Tassain.

M. Veilhault, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Cher, de l'Indre, de la Nièvre, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE CAEN.

M. le Bon Lemenuet (C ✻), *premier Président.*
M. le Bon Goupil de Préfeln (O ✻), *premier Président honoraire.*
M. Régnée ✻,
M. Daigremont de St.-Manvieux ✻,
M. Dupont-Longrais ✻,
M. Roger de la Choquais ✻,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Maubant.	Regnault.	Regnée fils.	*Auditeurs.*
De Ste-Marie ✻.	Le Jollis Devilliers.	Allard.	Hubert Descotils.
Duhamel.	Hubert (B.) ✻.	Brunet.	Goupil de Préfeln (C).
Lefournier.	Trébutien.	Delaville.	Letellier de Vauville.
Leclerc.	De Gournay.	Daigremont-de-St.-	Leféron de Longcamp.
Sauvage.	Barbe le Longprey.	Manvieux fils.	Gouhier de Fontenay.
Desprez.	Delangle.	*Honoraires.*	Leconte d'Ymouville.
Desloges.	Lehot du Ferrage.	Bon Laigre de Grain-	
Rousselin (A).	Le Bienvenu du	ville.	
Seigneury.	Tourps.	Héot.	
Bertauld ✻.			

PARQUET.

M. Rousselin (P. M.) ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.	*Substituts du Parquet.* MM.
Pigeon de Saint-Pair.	Des Essars. Lemenuet (Ferd.)
Goupil de Préfeln fils.	
Binard.	

M. Benard, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Calvados, de la Manche, de l'Orne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE COLMAR.

M. Millet de Chevers ✻, *premier Président.*
M. Marquair (O ✻),
M. Poujol,
M. Jacquot Donnat ✻,
M. Antonin ✻, *honor.*
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Wicka ✻.	Dumoulin.	Lebon.	Gloxin.
André.	Willig.	Müeg fils.	Reibell.
Ebert.	Belin.	Wolbert.	*Auditeurs.*
Giraud.	De Golbery ✻.	Riduet.	Willig (F.-A.).
Mathieu (Mic.) ✻.	Brunck.	Puthod.	Minangoy.
Demeuré.	Lemolt.	Maulbon d'Arbaumont.	

PARQUET.

M. Rossée, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.	*Substituts du Parquet.* MM.
Paillart. De Vaulx.	Rieff. Schirmer.

M. Lempfrit, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Haut et Bas-Rhin, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE DIJON.

M. Ranfer de Monceau, Bon de Bretenière (O ✻), *premier Président.*
M. Barbier de Reulle ✻,
M. Saverot ✻,
M. Maurier,
} *Présidens de Chambre.*
M. Guillemot ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Ruelle ✻.	Mathieu.	Muteau.	*Auditeurs.*
Dechaux.	Lombart.	De la Cuisine.	Vuillerod.
Henrys-Marcilly.	Delagoutte.	Guigot.	Jourdheuil.
Lefevre de Planque.	Piffond.	Oudet.	Durande.
Saverot père ✻.	Gossin.	Pitiot.	Boissard fils.
Boissard ✻.	Guillemot jeune.	Grasset.	Guillemot (G. D.)
Lorin.	Forest.		Benoit.

PARQUET.

M. Colin ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Varembey.	Legoux fils.	Simerey.	Dumay.

M. Couturier, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Côte-d'Or, Haute-Marne, Saône-et-Loire, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE DOUAI.

M. Deforest de Quartdeville (O ✻), *premier Président.*
M. le Bon Blanquart de Bailleul (O ✻), *premier Président honoraire.*
M. Lenglet ✻,
M. Marescaille de Courcelles ✻,
M. Delaître ✻,
M. Dupont ✻,
} *Présidens de Chambre.*
M. Bruneau, Mis de Beaumez ✻,
M. d'Haubersart ✻,
M. Maloteau,
} *Présidens honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Ducrez ✻.	Courtin.	Fougeroux de Campigneulles.	*Honoraires.*
Waymel.	Baumal.		Billacoys-Boismont ✻.
Devinck.	Enlart de Guémy.	Quenson.	*Auditeurs.*
Taffin.	Dubrulle.	Le Roux de Bretagne.	Cotteau.
Vigneron.	Delepouve.	Petit ✻.	Souquet.
Plouvain.	Duriez-Majault.	De Baillon.	Grimbert.
Asselin.	Gavelle.	Bruys des Gardes.	Maniez.
Lefebvre de Trois-Marquet.	Durand d'Elecourt ✻.	Dumoulin ✻.	
	Nepveur.	Piéron.	

PARQUET.

M. Farez, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.			*Substituts du Parquet.* MM.	
Lambert ✻.	Maurice ✻.	Hibon.	Preux.	Tailliar.

M. Lagarde, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Nord, du Pas-de-Calais, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE GRENOBLE.

M. Faure (Félix) ✻, *premier Président.*
M. le Bon de Bernard père ✻, *premier Président honoraire.*
M. Duboys ✻,
M. Vigne-Lachau ✻,
M. Fornier,
M. de Noaille ✻,
} *Présidens de Chambre.*
M. Royer de Loche oncle ✻,
M. Marion père ✻,
M. Maurel père ✻,
M. Réal père ✻,
} *Présidens honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Bonnot ✻.	Burdet.	Jubié ✻.	Bernard.
Chabert-d'Hières père.	Gonssolin.	Marion fils.	*Honoraires.*
Faure (Joseph).	De Bernard fils.	Berlioz ✻.	De Barrin.
Garnier ✻.	De Galbert.	Vincendon.	Rolland père.
Trinché.	Caffarel.	Bruno-Bontoux.	*Auditeurs.*
Bertrand d'Aubagne.	De Bouillane-Lacoste.	Ferrier de Montal.	Piat-Desvial.
Maurel fils.	Daligny.	Duport la Villette.	Rocher.
Mayol de Lappé.	Paganon.	Nicolas.	

PARQUET.

M. Moyne ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.			*Substituts du Parquet.* MM.	
Réal fils.	De Boissieu.	Royer neveu.	Rolland fils.	Perriolat.

M. Pigeron, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens des Hautes-Alpes, Drôme, Isère, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE LIMOGES.

M. le Bon de Gaujal ✻, *premier Président.*
M. Genebrias de Goutte Pagnon ✻,
M. le Bon de Verneilh-Puyraseau (O ✻),
M. Firmigier ✻,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Martin Chantagru.	Lavaud-Condat.	Tixier-la-Chassagne.	*Auditeurs.*
Périgord.	Ferrand.	Lezaud.	Limousin de Neufvic.
Lamy de la Chapelle.	Rogues de Fursac.	Fournier.	Cogniasse-Dubreuil.
Allouveau-Montréal.	Baret Descheises.	Garaud.	Dalesme de Plantadis
Martin-Bonnabry.	Talandier.	Descoutures.	Lacombe fils.
Lasnier-Deshuppes ✻.	David fils.	*Honoraire.*	Navières-du-Rieux-Peyrou.
Leborlhe de Chégurat.	Lemoyne de Lavergne ✻.	Delort ✻.	
Decazes.			

PARQUET.

M. Dumont-Saint-Priest ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Dulac aîné.	Decous.	Malevergne (A.).	Dulery Peyramont.

M. Boileau fils, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE LYON.

M. Godard, Cte de Belbeuf, *premier Président.*

M. Reyre ✻,
M. Rieussec (Justinien),
M. Acher ✻,
M. Achard-James ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. le Bon Rambaud (O ✻), *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Béraud ✻.	Luquet.	Breghot du Lut.	Genevois.
De Mongenet.	Rouchon ✻.	Desprez ✻.	Jurie.
Dugueyt.	Gras.	Jordan ✻.	Badin.
Dian aîné.	Chev. Rambaud fils.	Sauzey.	Julien ✻.
Gaultier de Coutance.	Dangeville ✻.	De Vienne.	*Honoraire.*
De Namps.	Balleydier.	Capelin.	Morand de Jouffrey ✻.
Coste ✻.	Verne de Bachelard.	Quinson.	

PARQUET.

M. Duplan ✻, *Procureur-général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.			*Substituts du Parquet.* MM.	
Vincent de St.-Bonnet.	Nadaud.	Chais.	Laval-Gutton.	Chégaray.

M. Eustache, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Ain, de la Loire, du Rhône, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE METZ.

M. Charpentier, *premier Président.*

M. Colchen (O ✻),
M. Pyrot ✻,
M. Humbert Pomcourt ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. Stourm ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Geoffroy ✻.	Lambert.	Baudesson.	Collignon.
Robinet de Cléry.	Demeaux.	Mathieu de Vienne.	*Honoraire.*
De Julvécourt de Saulny.	Virvaux.	Prouveur de Pont.	Dommanget ✻.
	Rupied.	Bouchon.	*Auditeurs.*
Humbert de Pomcourt ✻.	Pecheur jeune.	Delpierre.	Huot.
	Paris.	De Coulon ✻.	Dufour.
Pecheur aîné ✻.	Mousin, Bon de Romécourt ✻.	Pidancet.	Desrobert.
Perin d'Augny.		Duverdier.	

PARQUET.

M. Tondut, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Legagneur.	Henriot.	Bourdelois.	Michel.

M. Petitjean-Roget, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Ardennes, de la Moselle, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE MONTPELLIER.

M. de Trinquelague (O ✱), Conseiller d'Etat, *premier Président.*

M. le Bon Duveyrier ✱, M. de Juin de Siran ✱, } *premiers Présidens honoraires.*

M. Espic de Ginestet père ✱, M. Castan ✱, M. Rozier ✱, } *Présidens de Chambre.*

M. Cavallier, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Sicard (E. J.) ✱.	Esperonnier.	Froment.	*Auditeurs.*
Lunaret.	Hostalier.	Gilbert de Massilian.	Farjon.
Delayrolle.	Espic de Ginestet fils ✱	Castelnau.	Martin-Campredon.
Aubaret, père.	Marcel de Serres.	Aubaret fils.	Adam de Monclar.
Vene.	Brondel de Roquevaire.	Calmettes.	Moureau.
De Plantade ✱.	Vernhette.	*Honoraire.*	Fallot-Canton.
Albarel.	Caizergues ✱.	Rey Pailhade ✱.	Sicard (Léonce).
Sicard (D.-V.).			

PARQUET.

M. Fluchaire, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Parès.	Claparède.	De Saint-Paul.	Cavallier.

M. Golfin fils, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE NANCY.

M. de Metz ✱, *premier Président.*

M. Chippel ✱, M. Breton, M. Bresson, } *Présidens de Chambre.*

M. de Collenel ✱, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Bon Rolland-de-Malleloy.	D'Arbois de Jubainville ✱.	De Metz-Noblat.	Braux.
		Masson.	Charlot ✱.
De Roguier père ✱.	Mathieu-de-Vienne.	De Merville.	*Auditeurs.*
De Lombillon.	Cardi-de-Sansonetti ✱	Costé ✱.	De Comeau.
De Bazelaire.	Estivant ✱.	Collignon.	De Bouvier fils.
De Bouvier père.	Riston.	Collinet de la Salle.	De Rozières.
Roxard de la Salle.	Jannot de Morey.	*Honoraires.*	De Roguier fils.
Mourot.	Waultrin.	Derazey ✱.	Husson.

PARQUET.

M. Fabvier ✱, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Poirel.	Troplong.	Saladin fils.	Pierson.

M. Ferry, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de commerce des départemens de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE NISMES.

M. Cassaignoles ✻, *premier Président.*
M. le Cte Meyneaud de Pancemont ✻, *premier Président honoraire.*
M. Thourel (O ✻),
M. S.-Albin de Trinquelague, } *Présidens de Chambre.*
M. Fajon-Boissière,
M. le Chev. Cavalier ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

De la Boissière.
Vigier.
Dupin.
Gide père.
D'Olivier fils.
Bon de Daunant.
Vignolles.
Ferrand de Missol.
Vitalis.
De Laporte Belviala fils.
Lapierre.
Fornier-Clausonne.
Janet-Lasfond.
Louvrier.
De Sevin.
Garilhe.
Lombard.
Thourel fils.
Lartet ✻.
Rousselier.
Honoraires.
De Laporte-Belviala père.
De Maubec.
Jourdan.
Planchut de la Cassagne
Baron ✻.
Auditeurs.
Gleises de Lablanque.
Fajon.
De Trinquelague Dions.

PARQUET.

M. Viger, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Gilles. Lobinhes.

Substituts du Parquet. MM.
Labaume fils. Marquès-Duluc.

M. Bruyere, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de l'Ardèche, Gard, Lozère, Vaucluse, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE D'ORLÉANS.

M. Travers de Beauvert ✻, *premier Président.*
M. le Bon Petit Lafosse ✻, *premier Président honoraire.*
M. Bordier,
M. Abbatucci, } *Présidens de Chambre.*
M. Marchant de Verrière ✻,
M. Boscheron Desportes ✻, *Président honoraire, ayant voix délibérative.*
M. Loyré ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Fougeron.
Boullanger.
Legier.
Cotelle ✻.
Darotte.
Lemolt-Phalary père.
Perrot.
Boucher d'Argis.
Brossard de Corbigny.
Brillard.
Desprez-S.Germain ✻.
Porcher.
De Vauzelles.
Petau de Latingy.
Hutteau ✻.
Allain.
Marthe.
Moreau.
Legroux.
Boyard.
Honoraires.
Calmelet ✻.
Goubeau de la Madeleine
Auditeur.
Douville.

PARQUET.

M. Miron de l'Espinay ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Vilneau. Laisné de Ste-Marie.

Substituts du Parquet. MM.
Jallon. Lemolt-Phalary fils.

M. Bardou, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE PARIS, *voyez* la page 302.

COUR ROYALE DE PAU.

M. de Figarol ✻, *premier Président.*

M. Claverie ✻,
M. le Mis d'Urbin Gautier, } *premiers Présidens honoraires.*

M. le Mis de Charritte ✻.
M. le Bon Dombidau de Crouseilhes ✻, } *Présid. de Chambre.*
M. Fourcade,

M. Dufau ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Féches ✻.	Perès.	Doat.	Pargade.
Borie ✻.	Cassaigne.	Abeilhé.	Ferrier.
Moureu.	Dareau-Laubadère.	Cazenave.	*Auditeurs.*
Bascle de la Grèze ✻.	De Barbier.	Carbon.	Molier.
Guiroye.	Rives ✻.	Lussy ✻.	Pommiés fils.
Chev. d'Arthez ✻.	Barbet.	Laporte.	Dartigaux (Ed.)

PARQUET.

M. Dartigaux (O ✻), *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Laurence.	Dufau.	Lamothe.	Laporte fils.

M. Catalogne, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE POITIERS.

M. Descordes ✻, *premier Président.*

M. Barbault-Lamotte ✻,
M. Parigot ✻,
M. Vincent-Molinière ✻, } *Présidens de Chambre.*
M. Liège d'Iray,

M. Bodin, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Lelong.	Babault de Chaumont.	Barbault-Lamotte fils.	*Honoraires.*
Rouget.	Baugier.	Labady ✻.	Bouron ✻.
Leidet fils.	Barbier-Dauphin.	Girard ✻.	Savary ✻.
Rogues.	Garreau.	Garan de Balzan.	Barbier.
De la Fontenelle-de-Vandoré ✻.	Hugueteau de Gaultret.	Bussière.	Decressac.
	Delagarde.	Gennet.	*Auditeurs.*
Robert Duclaud.	Spéry.	Aubin.	Haward.
Macaire.	Rondeau.	Bourgnon de l'Ain ✻	Nicolas.
Fraboulet.	Vandame.		Merveilleux.

PARQUET.

M. Gilbert-Boucher ✻, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.			*Substituts du Parquet.* MM.	
Mesnard.	Drault.	Mevolhon.	Arnaud-Ménardière.	Bera fils.

M. Ginot, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE RENNES.

M. Gaillard de Kerbertin fils ✱, *premier Président.*

M. Denis du Porzou ✱,
M. de Kermarec ✱,
M. Malherbe (O ✱),
M. Boullaire-Villemoisan,
M. Le Graverend ✱,
} *Présidens de Chambre.*

M. Hardy,
M. Costard,
} *Présidens honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Chesnel aîné.
Lemercier.
Cadieu.
Vincent ✱.
Mazé.
Leflohic-Kerlafin.
Delamarre ✱.
Lesire.
Legeard de la Diryais ✱.
Baudoüin.
Leminihy.
Du Boispéan.
Lafite.
Potier.
Lemoine de la Giraudais.
Gaillard de Kerbertin père.
Hardy fils.
Dumay.
De l'Écluse.
Leroux.
Mouton.
Hunault.
Cavan aîné.
Le Gall.
Ropartz.
Sebire de Bellenoe.
Brager.
Robinot-St.-Cyr.
Poulizac.
Le Beschu de Champsavin.
Le Gué.
Brossays ✱.
Guérault.
Michel de La Morvonnais.

Honoraires.
Couppé.
Couannier.
Villebogard père.
Codet.
Laugée.
Chesnel jeune.
Perret.

Auditeur.
Collin de La Conterie.

PARQUET.

M. Hello ✱, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM.
Le Tourneux.
Du Bodan.
Foucher.
Fenigan.

Substituts du Parquet. MM.
Lemeur.
Villebogard fils.
Bidard.

M. Dréo, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, du Morbihan, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE RIOM.

M. le Bon Grenier (O ✱), *premier Président.*
M. Pagès ✱, *premier Président honoraire.*

M. Deval de Guymont ✱,
M. Thevenin ✱,
M. Archon Desperouzes ✱,
M. Landois,
} *Présidens de Chambre.*

M. Vernin ✱, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Astier.
Beaulaton.
Verny.
Geneix.
Touttée.
Desribes (O ✱).
Porral de St.-Vidal.
Souteyran.
Bassin.
Maignol.
Vernière-Philibée.
Mandosse-Névrezé.
Réalier-Dumas.
Chossier-Desponteix.
De Combes.
Greliche (L.).
Calmard du Genestoux.
Cathol du Défan (F.)
Domingon fils.
Jusserand-Duclos.
Gerzat.
Ducrozet.
Pagès fils.
Godemel père.
Molin.

Honoraires.
Domingon père.
Bordes ✱.
Baret du Coudert.

Auditeurs.
Deval.
Courbaire.
Verny fils.
Pélissier de Féligonde.
Mandosse Nevrezé fils.
Vidal.

PARQUET.

M. Tailland ✱, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM. Capin. Salveton. Grenier.

Substituts du Parquet. MM. Daniel. Chapuzet.

M. Garron, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de l'Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE ROUEN.

M. le Bon Asselin de Villequier (O ✱), *premier Président.*

M. Eude (O ✱),
M. Carel ✱,
M. Aroux ✱,
M. Chrestien de Fumechon (O ✱),
Présidens de Chambre.

Conseillers. Messieurs,

Potier ✱.	Dreux.	Lepetit ✱.	Héry ✱.
Simonin ✱.	Carbonnier.	Selot.	Engren.
Vicquelin.	Gaillard ✱.	Fercoq.	Dubarle du Puget.
Hubert.	Isabel.	Verdière ✱.	Rigaud de Rochefort.
Le Marchant ✱.	Durouzeau ✱.	Decorde.	*Auditeurs.*
Blaise.	Havas.	Levesque.	Bourgeois.
Costé.	Le Gris de la Chaise.	Renard.	Grébauval.
Blétry.	Le Balleur-Villiers.	*Honoraires.*	Roussel.
Baroche.	Hébert ✱.	Thierry.	Delestre.

PARQUET.

M. Thil ✱, *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM. Daviel. Bouely. Gesbert.

Substituts du Parquet. MM. Letendre de Tourville. Hély-d'Oissel.

M. Floquet fils, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Eure, de la Seine-Inférieure, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE TOULOUSE.

M. Hocquart (O ✱), *premier Président.*

M. d'Aldeguier (O ✱),
M. de Faydel ✱,
M. de Miégeville ✱,
M. Amilhau,
Présidens de Chambre.

Conseillers. Messieurs,

Dalayrac.	Pech ✱.	Garrisson.	D'Olivier.
Bon de Latour-Mauriac.	De Furgole ✱.	Vialas.	Roucoule.
Pinel de Truilhas ✱.	Bruno de Bastoulh.	D'Arbou.	Solomiac fils.
Vte Combettes de Caumont ✱.	Calmès.	Caubet.	Faure-Dère.
	Bon Podenas.	Barrué.	Décamps d'Aurignac.
Pagan.	Dubernard.	D'Aldéguier fils.	*Auditeur.*
Dejean.	De Boyer.	De Castelbajac.	Martel.

PARQUET.

M. le Bon Corbière (O ✱), *Procureur-Général du Roi.*

Avocats-généraux. MM. Martin. Moynier ✱. Daguillon-Pujol.

Substituts du Parquet. MM. Caze. Lafiteau.

M. Cabos, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de l'Ariège, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, se portent à cette Cour.

SECTION IV.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

Il y a un tribunal de première instance par chaque arrondissement communal.

Le nombre des juges varie dans chaque tribunal, selon la population et l'importance des villes. Il y en a toujours au moins trois; les jugemens ne peuvent être rendus par moins de trois juges.

C'est généralement le tribunal du chef-lieu de département qui devient la cour d'assises; les exceptions sont indiquées aux tribunaux pour lesquels elles existent.

Les tribunaux de première instance sont, y compris les Présidens, vice-Présidens et Juges d'instruction, composés, dans quelques arrondissemens, de trois Juges, et dans d'autres, de 4, 7, 8, 9, 10 et 12.

Les tribunaux composés de 3 ou 4 Juges ne forment qu'une Chambre et ont trois Suppléans; ceux composés de 7, 8, 9 ou 10 Juges, se divisent en deux Chambres, et ont chacun quatre Suppléans. L'une des deux Chambres connaît des affaires civiles, et l'autre des affaires de Police correctionnelle. Enfin les tribunaux composés de douze Juges ont six Suppléans et se divisent en trois Chambres, dont deux connaissent des affaires civiles, et la troisième des affaires de Police correctionnelle.

Au civil, les tribunaux de première instance connaissent en première instance de toutes les affaires personnelles, réelles et mixtes, en toutes matières, excepté seulement celles qui auraient été déclarées être de la compétence des juges-de-paix, et les affaires de commerce dans les arrondissemens où il y aurait des tribunaux de commerce. Ils prononcent sur l'appel des jugemens rendus en premier ressort par les juges-de-paix; ils connaissent en premier et dernier ressort de toutes affaires personnelles et mobilières, jusqu'à la valeur de 1000 fr. de principal, et des affaires réelles immobilières, dont l'objet principal est de 50 fr. de revenu déterminé, soit en rentes, soit prix de bail.

La chambre du conseil statue sur certaines affaires au civil, notamment sur les demandes d'autorisation de plaider formées par les femmes mariées; au criminel, elle prononce sur les mises en prévention.

La chambre de police correctionnelle connaît des appels des jugemens des tribunaux de simple police et des délits; c'est-à-dire de tous les faits qui sont punis d'une amende ou d'un emprisonnement, lorsque l'amende excède quinze francs, et que l'emprisonnement excède cinq jours.

Les tribunaux de première instance sont composés de juges et de juges suppléans nommés par le Roi et inamovibles, de magistrats exerçant les fonctions du ministère public, sous le nom de Procureurs du Roi et Substituts du Procureur du Roi, sont également nommés par le Roi, mais amovibles; et d'un greffier et de commis-greffiers.

Pour être Juge, Procureur du Roi, ou Greffier, il faut être âgé de vingt-cinq ans, les Substituts peuvent être nommés à vingt-deux. Les Juges et Procureurs du Roi doivent en outre être *licenciés en droit*, et avoir suivi le barreau pendant deux ans après avoir prêté serment devant une cour royale.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE,

Par ordre alphabétique de départemens.

1. AIN.

Belley.

Prés. Ferrand.
Jug. Roux (*instruct.*)
Mollat.
J. s. Lavigne.
Falavier Mareschal.
Guignonet.

J. s. Cochonat.
P. R. Pochet.
Subst. Piegay.
Gref. Novel.

Bourg.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Ain.

Prés. Chevrier de Corcelles ✻

V.-P. Bon.
Jug. Tardy.
Jug. Humbert Martinon.
Quinson.
Mignot.
Patin (*instr.*)
Sirand.
Josserand.
J. s. Charrassin.

J. s. N. . . . .
N. . . . .
P. R. Perrot.
Subst. Lagrange.
Belloc fils.
Gref. Debost.

Gex.

Prés. Rouph ✻.
Jug. Descombes (*instr.*)
Chatelain.
J. s. Masson père.
Jacquemier.
Monpela.
P. R. Guillet fils.
Subst. Bergier.
Gref. Fournier.

Nantua.

Prés. Balleidier ✻.
Jug. Rouyer (*instr.*)
Pourcelot.
J. s. Lepély.
Dubuisson.
P. R. De Varenne.
Subst. Cuaz.
Gref. Ravinet fils.

Trévoux.

Prés. Perrier.
Pr. h. Meunier.
Jug. Dechez.
Montanier (*instruct.*)
J. h. Noel.
J. s. Fournier.
Crozet.
Dumarest.
P. R. Rodet.
Subst. Favier.
Gref. Bonnart.

La cour royale de ce département est à Lyon.

2. AISNE.

Château-Thierry.

Prés. Asselin.
Pr. h. Tribert.
Jug. Desaisseval (*instruct.*)
Gregori.
J. h. Pinondel.
J. s. Pierrot.
Vol.
Devenne.
P. R. Poupion.
Subst. Galavielle.
Gref. Sallantin ✻.

Laon.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Aisne.

Prés. Huet.
V.-P. Laurendeau père.
Jug. Belin.
Arnendeau (*instr.*
Dersu.
Leleu de la Simone.
François.
Lemor.
Manteau.
J. s. Roze.
Decaudaveine.
Suin.
Paringault.
P. R. Janvier.
Subst. Raoul Duval.
Mauge du Bois des Entes.
Gref. Minost.

Saint-Quentin.

Prés. Desjardins ✻.
Jug. Martin Desains (*inst.*)
Girard.
J. s. Raison.
De Chauvenet.
Violette.
P. R. Quenescourt.
Subst. Tattegrain.
Gref. Pizieux.

Soissons.

Prés. Morel.
Jug. Levesque (*instruct.*)
De Tugny.
J. s. Grégoire.
Butel.
Dubern.
Pr. R. Hardouin.
Subst. Boujot.
Gref. Mourée.

Vervins.

Prés. Marcadier.
Pr. h. Epoigny.
Jug. Noizet (*instruct.*)
Dambry.
J. s. Lépicier.
Larue.
Pr. R. Dujarié.
Subst. Baudelot.
Gref. Hennecart.

La cour royale de ce département est à Amiens.

3. ALLIER.

Cusset.

Prés. Besse Bergier.
Pr. h. Dufloquet.
Jug. Serrée (*instruct.*)
Morin.
J. s. Gaillard.
Liandon.
Méplain.
Pr. R. Moulin Debord.
Subst. Couguet de Ben.
Gref. Robin.

Gannat.

Prés. Lucas-Pierre (O ✻).
Jug. Chaucheprat du Mouchet (*instruct.*)
Gaulmin.
J. s. Rollat.
Bertrand.
Gay.
Pr. R. Bardoux.
Subst. Benoid.
Gref. Beraud.

Montluçon.

Prés. Devèze.
Jug. Tardé — Dumousseaux (*instruct.*)
Cornat.
J. s. Berthomier Desprot.
Bonyonnet.
Fourat.
Pr. R. Perrot des Gozis.
Subst. Boutarel,
Gref. Gozieux de la Guerenne

Moulins.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Allier.

Prés. Jutier ✻.
V.-P. Frappier de S.-Martin.
Jug. Farradesche de Vialette (*instruct.*)
Charles.
Giraudet-Boudemange.
Donjan.
Jutier neveu.
Durand de la Presle.
Papon-Lameigné.
J. h. Lapoix de Fréminville
J. s. Boiron père.
Michel.
Blondat.
Watelet.
Pr. R. Meilheurat.
Subs. Couguet du Gravier.
Valleton.
Gref. Dupasquier.

La cour royale de ce département est à Riom.

4. ALPES (Basses).

Barcelonnette.

Prés. Manuel.

Jug. Esmenjaud (*instruct.*)
Grassy.
J. s. Bellon.
Rougon.
Imbert.
Pr. R. Arnaud fils.
Subst. Crouzet.
Gref. Lions.

Castellane.

Prés. Hermellin.
Jug. Gras-Bourguet (*instr.*)
Richieud.
J. s. Miefred.
N. . . . .
Pr. P. Latil.
Subst. Collomp.
Gref. Mistral.

Digne.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Clappier ✻.
V.-P. Simon.
Jug. Joseph aîné (*instr.*)
Clément.
Borrelly.
Bernard.
De Blégier.
Rollandy.
Itard.
J. s. Rouvier.
Bassac.
Hugues.
Morlot.
Pr. R. La Lande.
Subst Aillaud.
Gariel.
Gref. Joseph cadet.

Forcalquier.

Prés. Arnaud de Méolans.
Jug. Berluc jeune (*instr.*)
Bouche.
J. s. Laugier.
Leydet.
Pr. R. Couttolenc.
Subst. Lacombe.
Gref. Granier.

Sisteron.

Prés. Reinaud-Fonvert.
Jug. Blanc.
Giraud (*instruct.*)
J. s. Eysserie.
Nevière.
Latil.
Pr. R. Martel.
Subst. Testanière de Miravail
Gref. Rolland fils.

La cour royale de ce département est à Aix.

5. ALPES (Hautes).

Briançon.

Prés. Fauche-Prunelle.
Jug. Charbonnel-Salle (*ins.*)
Chaix.
J. h. Berard.
J. s. Vincent.
Rossignol.
Faure.
Pr. R Imbert des Granges.
Subst. Diday.
Gref. Caire.

Embrun.

Prés. Nicolas.
Jug. Dupuy,
Latour. (*instruct.*)
J. s. Silvain, père.
Faure.
Cézanne.
Pr. R. Lombard.
Subst. Garnier.
Gref. Tholozan.

Gap.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises des Hautes-Alpes.

Prés. Moynier-Dubourg ✻.
Pr. h. Achard.
V.-P. Labastie.
Jug. Blanc.
Cherias.
Marchou.
Martin.
Toscan Duplantier.
Bucelle fils.
Bertrand (*instruct.*)
J. h. Delafont.
J. s. Blanc-Etienne.
Espié.
Chaix.
Paul.
Pr. R. Blanc (Jos.)
Subst. De Caseneuve.
Massot.
Gref. Gautier.

La cour royale de ce département est à Grenoble.

6. ARDÈCHE.

Largentière.

Prés. Mathieu.
Jug. Devès-Herbver.
Ollivier (*instruct.*)
J. s. Lafont.
Lalauze.
Deslebres.
Pr. R. Teissier.
Subst. Tanç.
Gref. Ferrattier.

Privas.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Couhert d'Etruchat ✻.
V.-P. Veau-Lanouvelle.
Jug. Prinsac.
Masclary.
Bourras.
Ladreyt de la Charrière.
Champanhet (*instr.*)
Chalamon.
Maurin.
J. s. Dejoux.
Vernet.
Croze.
Pr. R. Aymard.
Subst. Meiraud.
Valadier.
Gref. Vincent.

Tournon.

Prés. Soubeiran.
Jug. Deloche (*instruct.*)
Ferrand.
Alliey.
J. s. Ravel.
Michel.
Veyrier.
Pr. R. Perrier.
Subst. Sabatier.
Gref. Sonier-Dupré.

La cour royale de ce département est à Nîmes.

7. ARDENNES.

Charleville.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Tirman.
V.-P. Gautier-Vebre.
Jug. Jaillot Huguenin (*ins.*)

Jug. Corsin.
Delahaut aîné.
Clairon.
Francq.
Renart.
Degoutin.
J. s. Prévost.
Millart.
Pr. R. Goulon.
Subst. Castillon.
Tranchart.
Gref. Bourgerie.

Réthel.

Prés. Delpierre.
Pr. h. PauffinTiercelet.
Jug. Dardenne.
Barthelemy (*instr.*)
J. s. Landragin-Taine.
Bournel.
Millart.
P. R. Adnet.
Subst. Faultrier.
Gref. Cordier.

Rocroy.

Prés. Larmuzeau.
Jug. Taillefer.
Roulez (*instruct.*)
J. s. Dufay (G.)
Rousseau.
P. R. Prisse.
Subst. Desgodins.
Gref. Chaire.

Sedan.

Prés. Ninnin.
Jug. Mouroux.
Malcotte (*instr.*)
J. s. Bourguin.
Robert.
Noël père.
P. R. Berry.
Subst. Tranchart.
Hennequin.
Gref. Gerboulet.

Vouziers.

Prés. Gougeon.
Jug. Mathieu (*instruct.*)
Benoit.
J. s. Nettelet.
Coche.
P. R. Tranchart.
Subst. Pauffin.
Gref. Mollet.

La cour royale de ce département est à Metz.

8. ARIÉGE.

Foix.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Ariége.

Prés. Pauly.
V.-P. Hubert St.-Paul.
Jug. Gardebosc.
Soulié.
Carbon.
Gouazé (*instruct.*)
Seguier.
Boyer (J.).
Rocher.
J. s. Vidal.
Pic.
Seré.
Orliac.
P. R. Darnaud fils.
Subst. Denat.
Doumenjou.
Gref. Graulle.

Pamiers.

Prés. Vignes.
Jug. Pauly.
Delvolvé (*instruct.*)
J. h. Charly.
J. s. Larue.
Gorguos.
Subra.
P. R. Borelly.
Subst. Viguier.
Gref. Bertet.

Saint-Girons.

Prés. Jauzas.
Jug. Gouazé (J.-B.) (*instr.*)
Lafont-Sentenac.
J. s. Gouazé père.
Peyruzat.
Domenc.
Pr. R. Estaque.
Subst. Signorel
Gref. Castet.

La cour royale de ce département est à Toulouse.

---

6. AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Prés. Moisson.
Jug. Mailly (*instruct*).
Robequin.
J. s. Hubert.
Denoël.
Hardouin.
Pr. R. Meynard de Franc ✻
Subst. Vial.
Gref. Thevenot.

Bar-sur-Aube.

Prés. Legrand.
Pr. h. Charton.
Jug. Blanchard (*instruct.*)
Louet.
J. s. Robert.
Malbot.
Pavison.
Pr. R. Angenoust.
Subst. Amelot de la Roussille
Gref. Chrétiennot.

Bar-sur-Seine.

Prés. Trumet ✻.
Pr. h. Thiesset
Balahu-de-Noiron ✻.
Jug. Maillet (*instruct.*)
Delanoue de la Huproye
J. h. Legouest.
J. s. Labille.
Antoine.
Pouilly.
Pr. R. Cadet de Gassicourt.
Subst. Corps.
Gref. Ferlet.

Nogent-sur-Seine.

Prés. Glandaz.
Jug. Marion (*instruct.*)
Broussais.
J. s. Feugé.
Razy fils
Demeufve.
Pr. R. Nancey.
Subst. Huguier.
Gref. Moreau.

Troyes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Cour d'Assises.

Prés Corps Demauroy ✻.
V.-P. Paillot de S.-Léger ✻.
Jug. Camusat-Descarets ✻ (*instruct.*)
Vernier ✻.
Huez de Pouilly.
Breton.
Sallot Montachet.
Corrard de Breban.
Caussin de Perceval.
J. s. Frobert Patris.
Rambourg.
Payn ✻.
Prevost.

Pr. R Poinsot.
Subst. Chanoine.
Mongis.
Gref. Millot.

La cour royale de ce département est à Paris.

---

10. AUDE.

Carcassonne.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Aude.

Prés. Birotteau.
V.-P. Bouichère.
Albigés (*honor.*)
Jug. Alboise.
Gourg de Moure.
Rouanet (*instr.*)
Durand.
Teisseire.
Labat de Serene.
Maraval.
J. s. Denisse.
Maraval.
Borrel.
Pullès.
Pr. R. Lacombe.
Subst. Génie.
Degrand.
Gref. Serié (J.-P.).

Castelnaudary.

Prés. De Gauzy.
Jug. Carman (*instruct.*)
Rigaud.
J. s. Barrière.
Grillères.
Pr. R. Tholosé.
Subst. Castel.
Gref. Combes.

Limoux.

Prés. Barthe-d'Huleau.
Jug. Bataillé (*instruct.*)
Laserre.
J. s. Mestre.
Barrière.
Rivals.
Pr. R. Thomas.
Subst. Joly (Aug.).
Gref. Gayraud.

Narbonne.

Prés. Majorel.
Jug. Jouy ✻.
Figeac (*instruct.*)
J. s. Pessieto.
Riscle.
Yven.
Pr. R. Pailhez.
Subst. Martin.
Gref. Estrade.

La Cour royale de ce département est à Montpellier.

---

11. AVEYRON.

Espalion.

Prés. Enjalbert.
Jug. Pons, (*instruct.*)
Lalo.
J. s. Calmels.
Devic.
Noël.
Pr. R. Seguret.
Subst. Pegat.
Gref. Saltel.

Milhau.

Prés. Molinier-Sapientis.
Jug. Vaissière St.-Martin.
Cavailler (*instruct.*)
J. s. Boyer père.
Descuret (Ad.).
Palhoriès.
Pr. R. Rouquairol.
Subst. Descuret (Ant.)
Gref. Géniéis père.

Rodez.

Ce tribunal se divise en deux chambres (Cour d'assises).

Prés. De Seguret ✻.
V.-P. De Saunhac.
Constans (*honor.*)
Jug. Julien.
Comeyras.
Dornes.
Portier (*instr.*)
Rolland.
Seconds fils.
Galtier.
J. s. Foulquier.
Cassan.
Sandral.
N. . . . .
Pr. R. Mazuc.
Subst. Dalbis.
Vezins (Em.)
Gref. Delcamp.

Saint-Afrique.

Prés. Glises.
Jug. Canac.
Guiraud fils (*instr.*)
J. s. Alibert.
Joli de Cabanoux.
Caumes.
Pr. R. Fabre (Ernest).
Subst. Pouget.
Gref. Sanitas.

Villefranche.

Prés. Bergon.
Jug. Alibert (*instruct.*)
Carcenac de Bourran.
J. s. Mazenc.
Masbou.
Hugounenc.
Pr. R. Bastide.
Subst. Galtier (A)
Gref. Gaugiran.

La cour royale de ce département est à Montpellier.

---

12. BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Prés. Pellicot.
Jug. De Gabrielli.
De Fortis.
Poilroux (*instr.*)
J. s. Jourdan.
Moutte.
Bouteille.
Pr. R. Jouve.
Subst. Martin.
Gref. Philip-Rambert fils.

Marseille.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Prés. Regnis ✻.
V.-P. De la Boulie ✻.
Taxil ✻.
Jug. Duroure ✻.
Vacquier ✻.
Darluc.
De Garidel.
De Gaudin.
Roustan.
Maurin (*instr.*)
Ollivier.
Clappier (*instr.*)

J. h. Floret.
J. s. Tardieu ✻.
Gas.
Dumas.
Berard ✻.
Nègre.
Dufaur.
P. R. Mottet.
Subst. Mérendol.
Lepeytre.
Vaïsse.
Bouis.
Gref. Conte.

Tarascon.

Prés. Doutreleau.
Pr. h. Blain ✻.
Jug. Lombard.
Rousti.
De Burle (*instr.*)
J. s. Boutard.
Cartier.
Artaud.
Pr. R. Marquezy.
Subst. Berluc.
Gref. De Vaquières.

La cour royale de ce département est à Aix.

---

13. CALVADOS.

Bayeux.

Prés. Pezet ✻.
Pr. h. Le Vasnier-Des-Vauviers (*honor.*)
Jug. Montégu.
Lélu (*instr.*)
J. s. Couëffin.
Le Gambier.
Adeline.
Pr. R. Bellier de la Boire.
Subst. Douesnel Dubosq.
Gref. Pastey (Ed.).

Caen.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Deslongchamps.
V.-P. Lhermitte.
Jug. Marguerie.
Roger.
Dupéré
Le Bourguignon.
Vibert.
Hubert (*instr.*)
J. s. Poignant.
Simon le jeune.
J. s. Boscher.
Castel.
Pr. R. Bouffey.
Subs. Daigremont de S.-Manvieux.
Laisné Deshayes.
Gref. Tahère.

Falaise.

Prés. Brunet ✻.
Jug. Fossey (*instr.*)
Dubourg.
J. h. Leroi-Lacocherie.
J. s. Queru.
Heuzé.
Labbé.
Pr. R. Galeron.
Subst. Renault.
Gref. Bocquet.

Lisieux.

Prés. Desmortreux.
Pr. h. Labret du Dézert.
Jug. Pannier (*instr.*)
Fleuriot.
Fauvel.
J. h. Le Rat.
J. s. Leroy.
Bloche.
N. . . . .
Pr. R. Leroy de Beaulieu.
Subst. Hélix d'Hacqueville.
Gref. Roques-Desvallées.

Pont-l'Évêque.

Prés. Quéru.
Jug. Fouqueu Sarasin.
De Vauquelin (*instr.*)
J. s. Le Carbonnier.
Isabel Despares.
Paysant Valencourt.
Pr. R. Delaville.
Subst. Bivel.
Gref. Malandain.

Vire.

Prés. Courtoise.
Jug. Legrain (*instr.*)
Hubert.
J. s. Ozanne.
Lenormand.
Serand
Pr. R. Maurice.
Subst. Vauloger.
Gref. Morice.

La cour royale de ce département est à Caen.

14. CANTAL.

Aurillac.

Prés. Vigier.
Pr. h. Claux.
Jug. Cabanes.
Destanne de Bernis.
Verniols (*instr.*)
J. s. Mespoulhé.
Esquirou Puechmège.
Gazard.
Pr. R. Bastid.
Subst. Bonnefonds.
Gref. Brunon.

Mauriac.

Prés. Rabusson de Vaure.
Pr. h. Bon Vacher de Tournemine ✻.
Jug. Mailhes (*instr.*)
D'Olivier.
J. h. Vialles-Lasépouse.
J. s. Rongier (G).
Salvy.
Chevalier.
Pr. R. Delalo.
Subst. Peyrac.
Gref. Basset.

Murat.

Prés. Benoid.
Jug. Teillard-Chambon.
Marcombes (*instr.*)
J. h. Farradèche.
J. s. Duclaux.
Escaille.
Roux.
Pr. R. Dubois.
Subst. Teillard-Noserolles.
Gref. Achalme.

Saint-Flour.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Bertrand ✻.
V.-P. De la Garrigue.
Jug. Rongier père.
Valette.
Loussert de Grolès.
Ypcher.
Daude fils (*instr.*)
De la Garrigue jeune.
Torette.
J. h. Mejansac.

J. s. Daude-Cissac.
Lamouroux de Pompignac.
Dessauret.
Henry.
Pr. R Lapoix de Fréminville.
Subst. Clavières.
Grenet.
Gref. Clavière.

La cour royale de ce département est à Riom.

---

15. CHARENTE.

Angoulême.

Ce tribunal se divise en deux chambres (Cour d'assises).

Prés. Albert ✻.
V.-P. Clergeon.
Jug. Vallier fils.
Laboureur, (*instr.*)
Devars fils.
Second fils.
Albert fils.
Chancel.
Favre.
J. s. Auger.
Janet.
Rivaud.
Bonniceau-Gimont.
Pr. R. Callandreau.
Subst. Tesnières.
De Villars (Const.)
Gref. Sennemaud fils.

Barbezieux.

Prés. Boussaton.
Jug. Loquet (*instr.*)
Robert.
J. s. Binboire.
Drilhon.
Bruslon.
Pr. R. Durandeau.
Subst. Calendreau.
Gref. Sénemaud.

Cognac.

Prés. Albert du Gallois.
Jug. Guillet de Planteroche (*instr.*)
Pelluchon Destouches.
J. s. Gouillard.
Albert.
Garraud
Pr. R. Robin.
Subst. Orillard Desjadeaux.
Gref. Imbaud aîné.

Confolens.

Prés. De Lassat de Pressigny.
Jug. Boussac-Nassaud (*ins.*)
Moureau.
J. s. Dringaud.
Martin.
Pougeard.
Pr. R. Genret.
Subst. Boreau Lajanadie.
Gref. Duclaud.

Ruffec.

Prés. Mimaud.
Jug. Piet.
Cuirblanc fils aîné. (*instruct.*)
J. h. Coudert.
J. s. Lelong père.
Salmon.
Chilloux jeune.
Pr. R. Perigord.
Subst Beauregard.
Gref. Guillemetteau.

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

---

16. CHARENTE-INF.

Jonzac.

Prés. Lahaye.
Jug. Flornoy (*instr.*)
Guilbaut.
J. s. Mayaudon.
Martin.
Morandière.
Pr. R. Lavaur.
Subst. Duret.
Gref. Daulnis.

La Rochelle.

Prés. Carré (N.)
Pr. h. Boutet des Touches ✻.
Jug. Brunet (*instr.*)
Morin.
Parenteau du Beugnon.
J. s. Bérard (M.).
La Bretonnière
Godet.
Pr. R. Pontenier de la Girardière.
Subst. Salneuve.
Gref. Arnaud.

Marennes.

Prés. Brunet Desplantis.
Jug. Poujeau.
Savary (*instr.*)
J. s. Renaud.
Thomas Canier.
Rouil.
Pr. R. Benoist.
Subst Voyer.
Gref. You.

Rochefort.

Prés. Seignette.
Pr. h. Maureau.
Jug. Barbier (*instr.*)
Faulcon.
J. s. Ayraud père.
Fouché.
N. . . . .
Pr. R Chemineau.
Subst. Duclaud.
Gref. Laurent.

Saintes.

Ce tribunal se divise en deux chambres (Cour d'assises).

Prés. Savary.
Pr. h. Lavialle.
V.-P. Baudry.
Jug. Desbains.
Mollet.
Rousset (*instr.*)
Bonnaud de Mongaugé.
Charbonnel.
Peyrot
Brung.
J. s. Arnauld.
Limal.
Bergerat.
Garnier.
Pr. R. Tortat.
Subst. Dangibeaud.
Serph-Dumagnon.
Gref. Leuzon.

St.-Jean-d'Angély.

Prés. Duret fils.
Pr. h. Maugeais.
Duret père.
Jug. Duvergier.
St-Blancard (V.) (*ins.*)
Lemaistre.
J s. Lemoyne.
Jouslin.
David.
Pr. R. Savary.
Subst. Lesueur.
Gref. Tillié.

La cour royale de ce département est à Poitiers.

17. CHER.

Bourges.

Prés. Seguin ✱.
Jug. Brunet.
Delarue.
Haton (*instr.*)
J. s. Bouniou.
Gay d'Aubilly.
Delavarenne.
Pr. R. Mayet Terengy.
Subst. Baudouin.
Gref. Martial.

Saint-Amand.

Prés. Bonnet ✱.
Jug. Talbotier.
Bidault père (*instr.*)
J. h. Tabouet.
J. s. Blanc fils.
Bouyonnet.
Thévenard-Guérin.
Pr. R. N. . . . .
Subst. Chenon.
Gref. Verneuil.

Sancerre.

Prés. Danjou.
Jug. Decencière-Ferrandière (*instr.*)
Jarry
J. s. Lahoussoie.
Malfuson.
N. . . . .
Pr. R. Berry.
Subst. Gonssolin.
Gref. Bertrand.

La cour royale de ce département est à Bourges.

18. CORRÈZE.

Brives.

Prés. Lavialle de Masmorel.
Jug. Lescure.
Védrenne de Lachapelle (*instr.*)
Maillard.
J. s. Richefort.
Eschapasse.
Lachaud.
Pr. R. Rivet.
Subst. De Verninac.
Gref. Vicant.

Tulle.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Corrèze.

Prés. Lacombe.
Pr. h. Ludière ✱.
V.-P. De Gaujal.
Jug. Soleilhet.
Bourguet (*instr.*)
Bon Saint-Priest-de-Saint-Mur.
Decosta.
De Lamirande.
Ceyras.
Grèze.
J. s. Meynard fils.
Lanot.
N. . . . .
Pr. R. Chadabet.
Subst. Laborie.
Grellet du Mazeaud.
Gref. Seguy.

Ussel.

Prés. Dumarest Bellair ✱.
Jug. Cohadon (*instr.*)
Bonnot.
J. s. Brindel.
Diouzidon.
Redon.
Pr. R. Loubignac.
Subst. Laveis.
Gref. Baraduc.

La cour royale de ce département est à Limoges.

19. CORSE.

Ajaccio.

Prés. Cuneo d'Ornano.
Jug. Olivieri.
Valentini (*instr.*)
J. s. N. . . . .
N. . . . .
Pr. R. Pietra Santa.
Subst. Peraldi (P.)
Gref. Pozzo di Borgo.

Bastia.

Prés. Montera ✱.
Jug. Progher.
Benedetti (F.)
Semidei (*instr.*)
J. s. Graziani.
Milanta.
Pieraggi.
Pr. R. Bertora.
Subst. Viale Rigo.
Gref. Seatelli.

Calvi.

Prés. De Petriconi.
Jug. Giudicelli.
De Signorio (*instr.*)
J. s. Flach.
Filippi.
Pr. R. Paoli.
Subst. Castelli.
Gref. Franceschini.

Corte.

Prés. Cittadella.
Jug. Colonna-Ceccaldi.
Massoni (*instr.*)
J. s. Castellani.
Casanova.
Raffaelli.
Pr. R. Poli.
Subst. Montera.
Gref. Santelli.

Sartene.

Prés. Nasica.
Jug. Pietri (P. M.)
Susini.
J. s. Pietri (Ch. L.)
N. . . . .
Pr. R. Susini.
Subst. Pietri.
Gref. Pietri (A. M.)

La cour royale de ce département est à Bastia.

20. CÔTE-D'OR.

Beaune.

Prés. Bachey-Deslandes ✱
Jug. Fouquerand ✱.
Boullenot (*instr.*)
Foisset.
J. h. Masson.
J. s. Maritoux.
Molin.
J. s. Tainturier.
Pr. R. Chantrier fils.
Subst. Guillemot.
Gref. Robin.

Châtillon.

Prés. Mariotte.
Jug. Courtois.
Martin ✱ (*instr.*)
J. s. Viaudey.
La Pérouse ✱.
Lereuil.
Pr. R. Vallet.
Subst. Mougin.
Gref. Alexandre.

Dijon.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Lorenchet.
V.-P. Morel.
Jug. Maillard Chambure.
Versillé.
Mathieu.
Baudot fils.
Guillaume (*instruct.*)
J. h. Baudot.
J. s. Morcrette.
Lardillon.
Pinguat.
Koch.
Pr. R. Perrenet.
Subst. Maréchal.
Petit.
Gref. Bizouard.

Semur.

Prés. Moreau.
Jug. Lestre Dussaussois.
Rémond (*instr.*)
J. s. Millot.
Fénéon.
Matry.
Pr. R. Mairet.
Subst. Delamarche.
Gref. Collin fils.

La cour royale de ce département est à Dijon.

---

21. CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

Prés. Micault de Mainville.
Jug. Restif (*instr.*)
Gourdet.
J. s. Le Coq.
Trouessart.
N. . . . .
Pr. R. Chiron.
Subst. Ponphily.
Gref. Bernard.

Guingamp.

Prés. Vistortes ✻.
Jug. Rouxel (*instr.*)
Boscher.
J. s. Le Bihan.
N. . . . . .
N. . . . . .
Pr. R. Gélard.
Subst. Perrio.
Gref. Le Roy fils.

Lannion.

Prés. De Penguern.
Jug. Deminiac (*instr.*)
Le Coursonnays.
J. s. Nouel Lesquernec.
Le Bouder.
Prigent.
Pr. R. Cavan.
Subst. Verdun.
Gref. Toussaint.

Loudéac.

Prés. Lucas Peslouan.
Jug. Le Forestier.
Le Vexier. (*instr.*)
J. s. Boscher-Delangle.
Briand.
Lefeuvrier.
Pr. R. Gohin.
Subst. Hillion.
Gref. Connan.

Saint-Brieuc.

Ce tribunal se divise en deux chambres (Cour d'assises).

Prés. Tiengou de Tréfériou.
V.-P. Bienvenue.
Jug. Guiot.
Habasque.
Dubois St.Sévrin(*ins.*).
Jouannin-Folleville.
Bellanger.
Joly.
Micault.
J. s. Ducouédic.
Aulanier.
Bellom.
Launay-Le-Provost.
Pr. R. Tarot.
Subst. Androuin.
Bailly.
Gref. Urvey.

La cour royale de ce département est à Rennes.

---

22. CREUSE.

Aubusson.

Prés. Mazeron-Dupradeix.
Jug Grellet-Dumazeau(*ins*)
Segrette de la Ribierre.
J. s. Jarrijon.
Souchard.
Queyrat.
Pr. R. Degeorge.
Subst. Blanchard.
Gref. Rigaudie.

Bourganeuf.

Prés. Rouchon.
Jug. Dulac (*instr.*)
Foullière.
J. h. Aubusson Ducloux.
J. s. Boutaud-Lacombe.
Berger.
Jaucourt.
Pr. R. Fillioux.
Subst. Melon-Pradoux.
Gref. Dubrac.

Chambon.

Prés. Trébuchet.
Jug. Niveau de Villedary (*instruct.*)
Valluche.
J. s. Perigaud de Grand-champ.
Deboudachier-Larvaupillière.
Jabin.
Pr. R. Marcoul de Loute.
Subst. N. . . . .
Gref. Tourtaud.

Guéret.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Creuse.

Prés. Dumarest.
V.-P. Laroche.
Jug. De Fumade.
Dissandes de la Villatte (*instr.*)
Dissandes de Baleyte.
Bazennerie.
Tixier de la Chapelle.
Jarrit de Lille.
Rivaud.
J. s. Bernard-Dutherail.
Vergne père.
Aubaisle.
Coudert-La-Villate.
Pr. R. Pichon du Gravier.
Subs. Desry-Dutheil.
Lassarre.
Gref. Laroche.

La cour royale de ce département est à Limoges.

---

23. DORDOGNE.

Bergerac.

Prés. Chanaud.
Jug. Bouigue.
Etienne Couderc.
Martin (*instr.*)
J. h. Faugère.
J. s. Prévôt-Leygonie.
Monteil-Lamouline.
Laurens fils aîné.
Pr. R. Laborie.
Subst. Baysselance.
Gref. Tilhet.

Nontron.

Prés. Pichon.
Jug. Bonhomme-Montaigut (*instruct.*)
Bourinet.
J. s. Janet-Lasfond.
Grolhier.
Dusolier.
Pr. R. Filhol.
Subst. Vérneilh de Puyraseau.
Gref. Vieillemard.

Périgueux.

Ce tribunal se divise en deux chambres (Cour d'assises).

Prés. Poumeyrol ✱.
V.-P. Mage.
Jug. Fournier.
Mage fils.
Bèleymes.
Véchembre.
Courtois (*instr.*)
Dubois.
Cazamajour.
J. s. Gonthier-S.Martin.
Moyrand.
Perchain.
Eyguière.
Pr. R. Dumonteil la Grèze.
Subst. Malès (Ant.)
Bardy-Delisle.
Gref. Lapouyade.

Ribérac.

Prés. Fourtou.
Jug. Fargeot.
Célérier (*instr.*)
J. s. Lin-Boyer.
Dufraisse.
Gerbeaud jeune.
Pr. R. Choisy.
Subst. Fonreau.
Gref. Valade fils.

Sarlat.

Prés. La Rouverade.
Pr. h. Gouzot.
Jug. Lascoux.
Tarde.
Guimard Lamothe (*ins*)
J. h. Pigeon.
J. s. Sarlat.
Monmejat fils.
Roux aîné.
Pr. R. Sepière.
Subst. Sclafer-Lagorsse.
Gref. David.

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

24. DOUBS.

Beaume.

Prés. Bobillier.
Pr. h. Marchand ✱.
Jug. Barçon.
Mathiot (C.) (*instr.*)
J. h. Perreciot.
J. s. Besson.
Pertusier.
Chenevière.
Pr. R. Robert.
Subst. Javey.
Gref. Cadot de Villemonble.

Besançon.

Prés. Tremolières ✱.
Jug. Dormoy ✱ (*instr.*)
Guillaume.
Odille.
J. s. Durney.
Jacquot de Merey.
Demesmay.
Pr. R. N. . . . .
Subst. Cuenot.
Gref. Barbier.

Montbéliard.

Prés. Oberty.
Jug. Goguel.
Prinet (*instruct.*)
J. s. Berger.
Goguel (Ph.).
Rossel.
Pr. R. Cordier.
Subst. Minot.
Gref. Maillot.

Pontarlier.

Prés. Gaudion.
Jug. Morel.
Bouvard (*instr.*)
J. s. Demesmay.
Andrey.
Grillon.
Pr. R. Verpy.
Subst. N. . . . .
Gref. Montgenot.

La cour royale de ce département est à Besançon.

25. DRÔME.

Die.

Prés. Reboul.
Jug. Delamorte Félines fils (*instr.*)
Vallentin.
J. h. Fauchier.
J. s. Jullien.
Plan.
Delamorte Félines père.
Pr. R. Camille Jordan.
Subst. Chevandier.
Gref. Reynaud.

Montélimart.

Prés. Latil.
Pr. h. Mathieu.
Jug. Forquet.
Aymé (*instr.*)
J. s. Boveron-Desplaces.
Vignon-Laversanne.
Labatut.
Pr. R Odouard.
Subst. Mathieu.
Gref. Costadeau.

Nyons.

Prés. Rivière-Nocaze.
Jug. Marcellin de Remusat.
Brin (*instr.*)
J. s. Debarral.
Vigne.
Boveron.
Pr. R. Craponne Duvillard.
Subst. Laurans.
Gref. Rey.

Valence.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Drôme.

Prés. Duplan.
V.-P. Planel.
Jug. Bossard.
Royané.
Dupré de Piermal.
Degros de Conflens.
Aumard.
Arist. Urtin (*inst.*)
J. s. Reynaud fils.
Blanc-Montbrun.
Artaud
Thomé.
Pr. R. Berger.
Subst. Bert.
Blachette.
Gref. Frandon.

La cour royale de ce département est à Grenoble.

26. EURE.

Andelys.

Prés. Gaumain.
P. h. Drouet des Fontaines.

Jug. Buron (*instr.*).
Morel Beaulieu.
J. s. Denouille.
Métais-Cartier.
Guerard.
Pr. R. De Malmain.
Subst. De Meynard.
Gref. Grenier.

Bernay.

Prés. Thulou ✱.
Jug. Auzanet (*instr.*).
Boivin Despares.
J. s. Lis.
Dubucs.
Froudière.
Pr. R. Laignel-Lavatine.
Subst. Bosné.
Gref. Desmares.

Evreux.

Ce tribunal se divise en deux chambres (Cour d'assises).

Prés. Masse.
P. h. Le Sage ✱.
Bouquelon ✱.
V.-P. D'Avannes.
Jug. Marescal.
Duwarnet ✱ (*instr.*).
Lepetit.
Lachèvre.
Tournemine de la Grange.
Bordeaux.
Delhomme.
J. s. Avril.
Bagot fils.
Buzot.
Cocaigne.
Pr. R. Renaudeau.
Subst. Borville.
Rouland.
Gref. Leconte.

Louviers.

Prés. Houel.
Jug. Vimont (*instr.*).
Goudé.
J. s. Gastine.
Hébert Desroquettes.
Guernet.
Pr. R. Carpentier.
Subst. Justin.
Gref. Lebourg.

Pont-Audemer.

Prés. Lévisse.
Jug. Delaquaize (*instr.*)
Jug. Asse.
J. s. Hebert.
Bourard.
Legras de Bordecôte.
Pr. R. Lacaze Aché.
Subst. Dupin.
Gref. Cardou.

La cour royale de ce département est à Rouen.

---

27. EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Jannyot ✱.
V.-P. Bellier de la Chavignerie.
Jug. Vallet de Lubriat.
Herisson.
Delzons.
Hervet.
Rossard de Mianville.
Page de Maisonfort.
Patry (*instr.*).
J. s. Lefebvre d'Ollemont.
Billard-Saint-Laumer.
Mahey.
N. . . . .
Pr. R. Beyne.
Subst. Busson.
Fayolle.
Gref. Piche.

Châteaudun.

Prés. Bergeron.
Jug. Reboul de Veyrac (*ins.*)
Raimbert.
J. s. Bignon.
Billault.
Raimbault.
Pr. R. Dionis du Séjour.
Subst. Brault.
Gref. Boucher.

Dreux.

Prés. Douet d'Arcq ✱.
Jug. Amoreau (*instr.*).
Caillé.
J. s. Laboissière.
Lelièvre.
N. . . . .
Pr. R. Cahier.
Subst. Marcilly.
Gref. Duvernoy.

Nogent-le-Rotrou.

Prés. Giroust.
P. h. Roger.
Jug. Lemaître.
Roullier (*instr.*).
J. s. Courtin de Torsay.
Dumont.
Dugué.
Pr. R. Bonneville.
Subst. Salles.
Gref. Toutry.

La cour royale de ce département est à Paris.

---

28. FINISTÈRE.

Brest.

Prés. Brunel.
Jug. Chiron.
Bazil.
Le Donné.
J. h. Demontreux.
J. s. Boëlle aîné.
Pérénés.
Dein.
Pr. R. Duval.
Subst. Dupuy.
Gref. Joüon.

Châteaulin.

Prés. Lemeur.
Jug. Saulnier de la Pinelais.
Huguet (*instr.*)
J. s. Lester.
Lacoste.
Fenigan.
Pr. R. Bossis.
Subst. Toullic.
Gref. Léon.

Morlaix.

Prés. Guégot-Traoulen.
P. h. Duplessis Quéméneur.
Jug. Le Denmat-Kervern.
Picquet (*instr.*)
De Kergrist.
J. s. Rivoallan ✱.
Barazer-Lannurien.
Le Bozec.
Pr. R. Godefroy.
Subst. Gouin.
Gref. Briant.

Quimper.

Ce tribunal se divise en deux chambres (Cour d'assises).

Prés. Delécluse ✱.
V.-P. Maufras du Chatellier.
Jug. Letersec.
Prigent.
Le Guisquet.
Lozach (*instr.*)

Jug. Mancel du Lech.
Cropp.
Camenen.
J. s. N. . . . .
N. . . . .
N. . . . .
N. . . . .
Pr. R. Bernhard.
Subst. Ponhaër.
Gaiccobi.
Gref. Cloarec.

Quimperlé.

Prés. Barbier.
Jug. Abyven (*instr.*)
Burdelot.
J. s. Caurant.
Renault père.
Le Louédec.
Pr. R. Massabiau.
Subst. Camper.
Gref. Buguel.

La cour royale de ce département est à Rennes.

29. GARD.

Alais.

Prés. De Ramel.
Jug. Maret.
Malzac (*instr.*)
J. s. Reidon père.
Castillon (V.)
Dolsan.
Pr. R. Andrau Moral.
Subst. Escalier-Ladevèze.
Gref. Delmas.

Le Vigan.

Prés. Privat.
Jug. Barral.
Anthouard (*instr*)
J. s. Teulon.
Rigal père.
Dadre.
Pr. R. Baragnon (G.).
Subst. Abric.
Gref. Roux Jourdain.

Nîmes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Gonet ✻.
V.-P. Rossel (H.).
Jug. Bruguier.
Dupin
Larivière.
Truchaud.
Maigron, (*instr.*)
J. s. Argillier.
Bechard Chapelle.
Manse (P).
Roussel.
Pr. R. Fournery.
Subst. Larnac.
Maurin.
Gref. Viguier.

Uzès.

Prés. Journet.
Jug. Chambon (*instr.*)
Gide.
J. s. Goirand Labaume.
Piollenc.
Teyssier.
Pr. R. Gauger.
Subst. Piollet.
Gref. Roussel.

La cour royale de ce département est à Nîmes.

30. GARONNE (H^te^).

Muret.

Prés. Niel.
Jug. Sans.
Groc (*instr.*)
J. s. Dufaur.
Petit (B.).
Guichou (J.).
Pr. R. Laburthe.
Subst. Redier de la Villate.
Gref. Bonnet ✻.

Saint-Gaudens.

Prés. Deprats.
Jug. Danizan.
Caubet (*instr.*)
J. s. Lapène.
Cazes.
Labatut.
Pr. R. Tatareau.
Subst. Archidet fils.
Gref. Laforgue.

Toulouse.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. De Moly ✻.
V.-P. De Lartigue ✻.
Jug. Perpessac (*instr.*)
Lezat.
Viguié.
De Pomairac.
Loubers.
Lacroux Lacoste.
J. s. Héloin.
J. s. Bressolles.
Gueyraud.
Vaysse.
Pr. R. Fourtanier.
Subst. Dilhan.
Ferradou.
Gref. Cayre.

Villefranche.

Prés. Gayral.
Jug. Pratviel (*instr.*)
De Veye.
J. s. Cayla.
Fauré.
Fourtanier (Th.)
Pr. R. Molinier.
Subst. Cazac.
Gref. Miquel.

La cour royale de ce département est à Toulouse.

31. GERS.

Auch.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises du Gers.

Prés. De Thézan de l'Escout ✻.
V.-P. Laporte.
Jug. Carrere.
Boubée.
Bazin.
Ader (*instr.*)
Clauzade Mazieux.
Cassaignolles.
Gauran.
J. s. Solon.
Amade.
N. . . . .
N. . . . .
Pr. R. Chaubart.
Subst. Delbourg.
Ladrix.
Gref. Molliere.

Condom.

Prés. Dufau ✻.
Jug. Cortade-Quissac.
Labat (*instr.*)
J. s. Ligardes.
Bacarrère fils.
Salles-Stradère
Pr. R. Buzet.
Subst. St.-Etienne.
Gref. Labadie.

Lectoure.

Prés. Boubée.

Jug. Boubée de la Couture.
Bouet (*instr.*)
J. s. Canteloup fils.
Chapoulié.
Bourgade.
Pr. R. Messine.
Subst. Cassassoles.
Gref. Druilhet fils.

Lombez.

Prés. Ader.
Jug. Troy (*instr.*)
St.-Pierre Lesperet.
J. s. Delisle.
Junca-Mirassou.
N. . . . .
Pr. R. Destieux.
Subst. Quérilhac.
Gref. Daroles.

Mirande.

Prés. Abeilhé.
P. h. Boussés.
Jug. Cenac.
Cortade (*instr.*).
J. s. Mailhos.
Seillan.
Laurent.
Pr. R. Liesta.
Subst. Chevert.
Gref. Lacoste.

La cour royale de ce département est à Agen.

---

32. GIRONDE.

Bazas.

Prés. Servière.
Jug. St.-Espès-Lescot (*ins.*).
Cazemajor.
J. s. Bagot.
Partarieu.
Pr. R. Mongie.
Subst. Polhe.
Gref. Portepain.

Blaye.

Prés. Pastoureau.
Jug. Guillory.
Olanyer (*instr.*)
J. s. Chéry-bellecouche.
N. . . . .
Pr. R. Nadaud.
Subst. Lacroix.
Gref. Chiché.

Bordeaux.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Prés. Emérigon (O ✱).
V.-P. Lagarde ✱.
De Vignieras ✱.
Jug. Valentin-Rateau.
Dezest,
Léris.
Vignial père.
Lulé-Desjardins.
Devez (*instr.*).
Castex.
Barbe.
Courborieu (*instr.*)
J. h. Lafourcade.
J. s. Girardeau.
Mestre.
Fanty-Lescurre.
Faget.
Princeteau.
Teissier.
Pr. R. Bouire-Beauvallon.
Subst. Vignial fils.
Castéja.
Limoges.
Lacaze.
Gref. Noailles.

La Réole.

Prés. Richon.
P. h. Lassime.
Jug. Martineau (*instr.*).
Bleynie.
J. s. Larquet.
Merle.
Pr. R. Mazet.
Subst. Pinès.
Gref. Saint-Aubin.

Lesparre.

Prés. Foulcon.
Jug. De Chatard.
Guillory (*instr.*).
J. s. Laumond jeune.
Boussier.
Lebœuf fils.
Pr. R. Bouldoire.
Subst. Dupré.
Gref. Lebœuf père.

Libourne.

Prés. Ducasse.
P. h. Guimard ✱.
Jug. Lavergne.
Lapouyade.
De Vaudrecourt (*inst.*)
J. s. David.
J. s. Brun.
Chaperon.
P. R. Venencie.
Subst. Vastapani.
Gref. Durand fils.

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

---

33. HÉRAULT.

Béziers.

Prés. Alzieu.
Jug. Villebrun ✱.
Fabregat.
Fusier (*instr.*)
J. h. Lunaret.
J. s. Mirepoix.
Coste (Fréd.)
Brun aîné.
P. R. Peytal.
Subst. Armely.
Gref. N. . . . .

Lodève.

Prés. Olier.
Jug. Belloc.
Martin (*instr.*)
J. s. Géraud.
Ollier.
Maurel.
P. R. Rigaud.
Subst. Alicot.
Gref. Briol.

Montpellier.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Duffours.
V.-P. Boudon.
Jug. Rabinel.
Loys de Marigny.
Coulougnac.
Julia (*instr.*)
Fabre.
J. s. Trintignan.
Jammes.
Grasset.
Peitavin.
P. R. Jac ✱.
Subst. Lacroix.
Argence.
Gref. Bertrand.

Saint-Pons.

Prés. Azaïs.
Jug. Rouanet (*instr.*)
Buisson.
J. s. Thomassin.

J. s. Pitorre.
N. . . . .
P. R. Buscaillen.
Subst. Sabatier.
Gref. Thomassin.

La cour royale de ce département est à Montpellier.

---

34. ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Prés. Trotry de la Touche.
Jug. Saucet.
Loysel (*instr.*).
J. s. Martin-Métairie.
Couyer de la Chesnardière.
N. . . . .
P. R. Bouessel de Lécousselle
Subst. Lefeuvre.
Gref. Delatouche.

Montfort.

Prés. Turin.
Jug. Poignand aîné (*instr.*)
Juguet.
J. s. Dupont.
Dreuslin.
P. R. Bocher.
Subst. Kermarec.
Gref. Le Breton.

Redon.

Prés. Journée.
Jug. Chevalier.
Ridouel (*instr.*)
J. s. Besnier.
Nogues (V.)
Thélohan.
P. R. Delourmel de la Picardière.
Subst. Cahël.
Gref. Bugniard.

Rennes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Jouault.
V.-P. Chellet.
Jug. Maurice.
Lagrée (*instr.*)
Delfault.
Laugée.
Gagon.
J. s. Legrontec.
Vanier.
Perussel.
Offray-Mettrie.
P. R. Poignand.
Subst. Malherbe.
Hoguet.
Gref. Du Tronjolly fils.

Saint-Malo.

Prés. Choësnet.
Jug. Pasquier.
Villalard.
Roumain de la Rallaye.
J. s. Jouanjan.
Villeblanche.
Serel-Desforges.
P. R. Rouxin.
Subst. Houitte de la Chesnais.
Gref. Tollemer.

Vitré.

Prés. Coursier.
Jug. Taburet (*instr.*)
Pourrial aîné.
J. s. Guyon.
Hirou.
P. R. Piou ✱.
Subst. Tahier.
Gref. Provost.

La cour royale de ce département est à Rennes.

---

35. INDRE.

Châteauroux.

Ce tribunal se divise en deux chambres (Cour d'assises).

Prés. Diard.
P. h. Bertrand de Greuille (O ✱).
V.-P. Lemor.
Jug. Blanchard.
Pelletier.
Martinet.
Duhail.
Adam.
Delouche-Pemoret.
Patureau Miran (*inst.*)
J. h. Lecapelain.
J. s. Faguet-Chezeau.
Remy-Pinaud.
Claveau-Martineau.
Maugin.
P. R. Charlemagne.
Subst. Bonnesset.
Daiguzon.
Gref. Faguet.

Issoudun.

Prés. Barré.
Jug. Auger.
Delorme (*instr.*)
J. s. Tourangin-Desbrissards fils.
Martinet.
Turpin.
P. R. Bernard-la-Martellerie
Subst. Thabaud Deshoulières.
Gref. Alban de Monferrand.

La Châtre.

Prés. Auclert.
Jug. Toubeau.
Bazennerie (*instr.*)
J. s. Pouradier-Duteil.
Vergne.
Chabenat.
P. R. Girard de Vasson.
Subst. Ponroy.
Gref. Desages.

Le Blanc.

Prés. Trottier.
Jug. Bernard-Desplaces.
Goutelle (*instr.*)
J. s. Bastide de Villemuzeault.
Beaufort.
Godin.
P. R. Bernard (Adrien).
Subst. Bonnisset.
Gref. Gobert.

La cour royale de ce département est à Bourges.

---

36. INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Prés. Baudouin.
Jug. Torterue de Sazilly.
Picault de la Férandière fils, (*instruction*).
J. s. Péan.
Drouïn.
Fournier.
P. R. Gauthier de la Ferrière.
Subst. Delamarlier.
Gref. Duverney.

Loches.

Prés. Bruley.
Jug. Cochart fils.
Beaussier (*instr.*)
J. s. Lenoir.
J. s. Lhéritier ✱.
Breton.

P. R. Geoffroy.
Subst. Thuillier.
Gref. Gautier.

Tours.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises d'Indre-et-Loire.

Prés. Chev. de Gaullier de la Celle ✻.
V.-P. Decam.
Jug. Moreau-Mégessier.
Froger.
Fey.
Haincque.
Budan.
Mourain de Sourdeval. (*instr.*)
Deroisin.
J. h. Baignoux.
J. s. Bredif.
Bleré.
Demezil.
Jullien.
P. R. Le Ber.
Subst. Gouin.
Colas Desfrancs.
Gref. Origet-Ducluseau.

La cour royale de ce département est à Orléans.

37. ISÈRE.

Bourgoin.

Prés. Douillet.
Jug. Villars (*instr.*)
Jassoud.
J. s. De Montanier S. Julien
Orcel.
Lambert.
P. R. Tranchand.
Subst. Flauvant.
Gref. Richard.

Grenoble.

Ce tribunal se divise en trois chambres dont l'une temporaire.

Prés. Accarias ✻.
V.-P. Bardousse.
V.P.h. Laurent-Duchesne.
Jug. Piat Desvial ✻, *prés. la chambre tempor.*
Disdier.
Silvi.
Juventin.
Nicollet (*instr.*)
Masse.
Pal (Camille).
J. s. Primaud.
Fauché.
Mongenet.
Fiereck.
P. R. Blanchet.
Subst. Chabert d'Hières.
Caffarel.
Gref. Bigillion.

Saint-Marcellin.

Prés. Charmeil.
P. h. Robin-Descombes ✻.
Jug. Amat.
Vincendon-Dumoulin.
J. s. Cotte.
Lalive fils.
N. . . . .
P. R. Clément.
Subst. Sornin.
Gref. Vial.

Vienne.

Prés. Vatin.
Jug. Eymonot.
Arnaud.
Gueidan (*instr.*)
J. s. Blanchet.
Tremeau.
Bruant fils.
Pr. R. N. . . . .
Subst. Mounier.
Gref. Genin.

La cour royale de ce département est à Grenoble.

38. JURA.

Arbois.

Prés. Calamard.
Pr. h. Goy.
Jug. Petitjean.
Laurenceot (*instr.*)
J. s. Choupot.
Papillard.
Pareaud.
Pr. R. Robert.
Subst. Chalon.
Gref. Combette.

Dôle.

Prés. Bulle ✻.
Jug. Amoudru.
Roumette (*instr.*)
J. s. Froidevaux fils.
Jeanney.
Protat.
Pr. R. Magdelaine (Ferd.)
Subst. Delasalle.
Gref. Viennet.

Lons-le-Saulnier.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises du Jura.

Prés. Papillon.
Pr. h. Bouvenot.
V.-P. Vuillermoz père.
Jug. Convers.
Regnault-Maulmain.
Clerc.
Guichard fils (*instr.*)
Chesne.
Gobillot.
Odille.
J. s. Bailly père.
Guichard.
Jobin.
Faivre.
Pr. R. Bouverey.
Subst. Spicrenaël.
Chevillard.
Gref. Maréchal.

Saint-Claude.

Prés. Mittaine.
Jug. Chevillard. (*instr.*).
Vuillet.
J. h. Epailly.
J. s. Duparchy.
Colin.
Hermann-Cattan.
Pr. R. Proudhon.
Subst. Rain.
Gref. Tournier.

La cour royale de ce département est à Besançon.

39. LANDES.

Dax.

Prés. La Feuillade.
Jug. Dumont-Bessellère.
Bordenave (*instr.*)
J. s. Desbordes.
De Poyusan.
Denis.
Pr. R Seguin.
Subst. Lescun.
Gref. Bellevue.

Mont-de-Marsan.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises des Landes.

Prés. Bordenave ✻.
V.-P. Laurans.
Jug. Baras.
Dufau.

Jug. Bathie (*instr.*)
Tartas.
Labeyrie.
Dutastet.
J. h. Lubet Larrouzé.
Laborde-Lancelot.
J. s. Lameson.
Sentetz.
N. . . . .
N. . . . .
Pr. R. Dupeyré.
Subst. Pucheu.
Marrast.
Gref. Brus.

Saint-Sever.

Prés. Bessellère ✻.
Jug. Brethous Peyron (*ins.*)
Laborde-Dublanc.
J. s. Lafaurie.
Morlan.
Perissault.
Pr. R. N. . . . .
Subst. Carenne.
Gref. Faget.

La cour royale de ce département est à Pau.

40. LOIR-ET-CHER.

Blois.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de Loir-et-Cher.

Prés. Bergevin fils.
V.-P. Péan-Petit.
Bergevin père (*honor.*)
Jug. Debeine (*instr.*)
Riffault-Blau.
Gaullier de la Grandière
Lecouvreur.
Leddet.
Chartier.
Rousseau.
J. s. Bellenoue-Chartier.
Maigreau.
Alardet.
Druillon.
Pr. R. Leconte de Roujou.
Subst. De Cambefort.
Delauney.
Gref. Leroux.

Romorantin.

Prés. Turmeau ✻.
Jug. Thuault de Beauchesne
(*instr.*)
Aubin.
J. s. Bellevalle.
N. . . .
Pr. R. Cornu-Baranger.
Subst. Moulnier.
Gref. Deschamps.

Vendôme.

Prés. Vié.
Jug. Deschamps.
Huet d'Arlon (*instr.*)
J. s. Martin.
Bourgogne fils.
Pothée.
P. R. Boutrais.
Subst. Gatian de Clerambault.
Gref. Didier-Martellière.

La cour royale de ce département est à Orléans.

41. LOIRE.

Montbrison.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Loire.

Prés. Lachèze fils.
Pr. h. Buer.
V.-P. Durand ✻.
Jug. Devazelhes (*inst.*)
Lambert fils.
Chetard.
Ardaillon.
Mondon.
Dorier.
Boudot fils.
J. h. Duperret.
Meynis.
J. s. Barbau.
Portier-Chantemerle.
Barge.
N. . . . .
N. . . . .
P. R. Leullion de Torigny.
Subst. Bouchetal.
Servan.
Gref. Dulac.

Roanne.

Prés. Alcock.
Jug. Rivière (*inst.*).
Martinet.
J. s. Portier.
Guillien fils.
Ardaillon fils.
P. R. Duvergier.
Subst. Verchère.
Gref. Geoffroy.

Saint-Etienne.

Prés. Teyter ✻.
Jug. Richard.
Bayon.
Dela (*instr.*)
J. s. Morel.
Pagnon.
Roche-Lacombe
P. R. Smith.
Subst. Labonnardière.
Gref. Bouvier.

La cour royale de ce département est à Lyon.

42. LOIRE (HAUTE).

Brioude.

Prés. Pascon.
Jug. Espaignon (*instr.*).
Martinon de S. Ferréol
J. s. Couguet.
Rochette.
Belmont.
Pr. R. Verny.
Subst. Fouillet Delcher.
Gref. Bonnet.

Le Puy.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Haute-Loire.

Prés. Lobeyrac.
V.-P. Gallet.
Jug. D'Anthier de Sisgaud.
Paul (Auguste).
Odde Duvilard.
Legal de Nirande.
Sigaud de Lestang.
Exbrayat de la Boriette
Dugone (*inst.*)
J. s. Marthory.
Nogier.
Mandet.
Mathieu.
P. R. Bujon Lamotte.
Subs. Dorlhac de Borne.
De Morgues.
Gref. Flouest.

Yssingeaux.

Prés. Moret de la Chapelle.
Jug. Massard (*instr.*)
Titaud.
J. s. Gailhard aîné.
Gueyflier.
Chevalier.
Pr R. Putay Jusseraud.
Subst. Romeuf de la Valette.
Gref. Blanchot.

La cour royale de ce département est à Riom.

43. LOIRE-INFÉR.

Ancenis.

Prés. Levaillant.
Jug. Potier Roberdière.
Lallement (*instr.*)
J. s. Bongérard.
Delaunay.
Pr. R. Pitre-Merlaud.
Subs. De Moulon.
Gref. Chetou.

Châteaubriant.

Prés. Querbez.
Pr. h. Guibourg.
Jug. Orianne (*instr.*)
Bivaud.
J. s. Legeard.
N. . . . .
Pr. R. Lesage.
Subst. Bouessel.
Gref. Le Page.

Nantes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Loire-Infér.

Prés. Colombel.
V.-P. Mariot aîné.
Jug. D'Haveloose.
Gedoüin.
Pacquetau.
Bethuis (*instr.*)
Cheguillaume.
Tourgouilhet de La Roche.
Marion jeune.
Rolland de l'Isle.
J. s. Juguet.
Billaud.
Mariot.
Blanchard.
Pr. R. Demangeat.
Subst. Dufresne.
Baudot.
Gref. Berthelot ✻.

Paimbeuf.

Prés. Joyau.
Jug. Rabot (*instr.*)
Lagarde.
J. s. Huguet.
N. . . . .
Pr. R. Ernoul de la Chenelière
Subst. Roumain de La Touche
Gref. Biclet.

Savenay.

Près. Guillet.
Jug. Lambert (*inst.*
Jug. Janvier.
J. s. Masson de Bellefontaine.
Le Doux.
Pr. R. Jégo.
Subst. Hedal.
Gref. Lecocq.

La cour royale de ce département est à Rennes.

44. LOIRET.

Gien.

Prés. Frappier de Jérusalem.
Jug. Baucheron de Boissoudy.
Moreau de Montalin (*instr.*)
J. s. Bourassin.
Pasquier.
Pr. R. Ranque.
Subst. Petit.
Gref. Bouguereau.

Montargis.

Prés. Breton.
Jug. Aubepin.
Burgevin (*instr.*)
J. s. Pougin de Maisonneuve.
Ravault.
Fougeres.
Pr. R. De Ste.-Marie.
Subst. Souque.
Gref. Pagelle.

Orléans.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Gueullette ✻.
V.-P. Fougeron aîné.
Jug. Porcher.
Garreau de la Barre (*instr.*)
Pailliet.
Moreau-Laulois.
Fougeron jeune.
Plasman
J. s. Gaudry.
Dupuis.
Bottet.
Lanoix.
Pr. R. Marchand.
Subst. Vidalin.
Maurice.
Gref. Ragu.

Pithiviers.

Prés. Delsart.
Pr. h. Pointeau-Bazinville.
Jug. Renard (*instr.*)
Duquesne.
J. s. Tournemine.
Fascon.
N. . . . .
Pr. R. Martin.
Subst. De Poucques.
Gref. Perier.

La cour royale de ce département est à Orléans.

45. LOT.

Cahors.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises du Lot.

Prés. Besse-Laromiguière.
Pr. h. Deloncle.
V.-P. Lhomandie.
Jug. Depeyre.
Sers père.
Izarn.
Ch. Boisson.
Théron fils aîné.
Burgère.
Périé (N.) (*instr.*)
J. s. Dufour.
Carbonel.
Roaldès.
N. . . . .
Pr. R. Boudousquié ✻.
Subst. Gizard.
Besse Larimoguière fils
Gref. Noel.

Figeac.

Prés. Gach ✻.
Jug. Capval.
Cas (*inst.*)
J. s. Rouzet.
Salissard.
Guary.
Pr. R. Salgues.
Subst. Calvet.
Gref. Desclaux fils.

Gourdon.

Prés. Glandin.
Jug. Froment (*instr*)
Albert.
J. s. Bruny.
Mazeyrat.
Aizac.
Pr. R. Perié.
Subst. Blavinhac.
Gref. Frankoual.

La cour royale de ce département est à Agen.

46. LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Prés. Ladrix.
Jug. Hybre (*instr.*)
Briet.
Tartanac.
J. s. Ducos.
Dayrie.
Chaudordy.
Pr. R. Faucon (A.).
Subst. Desmolin.
Gref. Bru.

Marmande.

Prés. Barrier.
Jug. Seré-Lanauze (*inst.*)
Monthus.
J. s. Vergnes.
Ramond-Lagrèze fils.
Tropenat.
Pr. R. Broustau.
Subst Garros.
Gref. Maurel.

Nérac.

Prés. Lafitte.
Jug. Dugarcein.
Caseneuve (*instr.*)
J. s. Lasserre.
Labadie.
Larrast.
Pr. R. Lesueur de Perés ✻.
Subst. Dast.
Gref. Décamps.

Villeneuve-d'Agen.

Prés. Gary.
Jug. Marrauld.
Marabal (*inst.*)
J. s. Mazet (A.)
Maydieu-Fiton.
Fraissengue.
Pr. R. Martin.
Subst. Maydieu.
Gref. Carrière.

La cour royale de ce département est à Agen.

---

47. LOZÈRE.

Florac.

Prés. Flandin.
Jug. Monestier.
Mathieu (*inst.*)
J. s. Cade.
Teissonnière.
N. . . . .
Pr. R. Brun de Villeret (Ch.).
Subst. Turc (Ch.).
Gref. Portalier.

Marvejols.

Prés. Chapel d'Espinassous.
✻.
Jug. Paradan (*instruc.*)
De Nogaret.
J. s. Astruc.
Vors.
N. . . . .
Pr. R. Chalcil.
Subst. Durand.
Gref. Bonbernat.

Mende.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Lozère.

Prés. Aulanier.
V.-P. De Lhermet.
Jug. Viallard des Fonds ✻.
Blanquet.
Monestier.
Teissonnière.
Daudé Lacoste (*inst.*)
Bertrand.
Crozes ✻.
J. s. Pelisse.
Guyot ✻.
Ignon père.
Bon.
Pr. R. Ignon fils.
Subst Rivière de Larque.
Chazot.
Gref. André.

La cour royale de ce département est à Nîmes.

---

48. MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Béraud.
V.-P. Bourcier.
Jug. Guyard - Grandmaison ✻.
Bernard de Marny.
Guérin.
Jubin.
Rivière (*instr.*)
J. s. Guérin des Brosses.
J. s. Danger.
Brillan-Durocher.
Chanlouineau.
Pr. R. Monden Genevraye.
Subst. Freslon.
De Guer.
Gref. Bazin.

Baugé.

Prés. Lorrier.
Jug. Rojou (*instr.*)
Beaumont.
J. h. Commeau.
J. s. Mongla.
Dutier-Chesnaye.
Bardet.
Pr. R. Gallimard.
Subst. Bourcier.
Gref. Rocher.

Beaupréau.

Prés. Morry.
Jug. L'Huillier.
Levain (*instr.*)
J. s. Randoin.
Chenuau.
Pr. R. Hiron.
Subst. Vallée.
Gref. Baguenier.

Saumur.

Prés. Guy-Delavau.
Jug. Joullain (*instruc.*)
Hudault.
Daburon.
J. s. Ollivier Proust.
Chevalier.
Carreau.
Pr. R. Roboüam.
Subst. Quesnay de Beaurepair
Gref. Gaudais.

Segré.

Prés. Letourneur de Laborde
Jug. Poitou (*instr.*)
Charil.
J. s. Bancelin.
Lemercier.
Grosbois fils.
Pr. R. Lambert.
Subst. Hardouin-Duparc.
Gref. Mondain.

La cour royale de ce département est à Angers.

---

49. MANCHE.

Avranches.

Prés. Motet.

Jug. LeDieu-Ruaudière(*ins*)
Rioult de Montbray.
J. s. Guerin Duchemin.
Lahougue.
N. . . . .
Pr. R. Abraham Dubois.
Subst. Lemarié.
Gref. Caruel.

Cherbourg.

Prés. Vrac.
Jug. Couppey (*instr.*)
De Laporte.
J. s. Rossignol.
Asselin.
Lesguillon.
Pr. R. Bottin-des-Illes.
Subst. Fossey.
Gref. Ludé.

Coutances.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Dusaussey.
V.-P. Troye.
Pr. h. Lebrun.
Jug. Massy père.
Lemaître.
Dussaussey.
Bourdon (*instr.*)
Delalande.
Letrecher.
Lemansois-Duprey.
J. s. Lebrun.
Leloup père.
Dudouyt.
Hervieu.
Pr. R Blouet.
Subst. Lemonnier-Gouville.
Delahaye.
Gref. Martin.

Mortain.

Prés. De Mésange.
Jug. Lecourt.
Bourée – Foucaudière
(*instr.*)
J. s. Bernard.
Poullain-Lacroix.
Allais.
Pr. R. Robert.
Subst. Paris.
Gref. Champs.

Saint-Lô.

(Cour d'assises).

Prés. Hervieu-Laplanche.
Jug. Moncuit.
Chev. Duperré (*instr.*)
J. s. Delacotte.
Lecampion.
Blet.
Pr. R. Diguet.
Subst. Lefebvre.
Gref. Adeline.

Valognes.

Prés. D'Orléans ✻.
Jug. Heurtevent – Premer.
Revel.
Le Fillastre de la Luzerne (*instr.*)
J. s. Delalande.
Le Rat.
Lecauf.
Pr. R. Le Bastard de Lisle.
Subst. Prémont.
Gref. Avril.

La cour royale de ce département est à Caen.

---

50. MARNE.

Châlons.

Prés. Dozon ✻.
Jug. Arnould
BarbierdeSalligny(*ins*)
J. s. Garinet ✻.
Copin.
Dubois.
Pr. R Leullier.
Subst. Peltereau de Villeneuve
Gref. Drouet.

Epernay.

Prés. Blanchin.
Jug. Dorchy fils (*instr.*)
Doussot.
J. h. Labouret.
J. s. Martin.
Thierrion.
Rittier.
Pr. R. G. Dupin.
Subst. Desmadières.
Gref. Fourrié.

Reims.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Marne.

Prés. Grimprel du Goulot ✻.
V.-P. Baron.
Jug. Sutaine.
Perrin (*instr.*)
N. de la Prairie.
Huerne de Pommeuse.
Baron (Aug^te).
Sirebeau.
Vionnois.
J. s. Malo.
Collesson.
Violard.
Griffon.
Pr. R. Boulloche.
Subst. Hiver.
Robillard.
Gref. Rivart fils.

Sainte-Ménéhould.

Prés. Dommanget ✻.
Jug. MathieuDevienne(*ins*)
Colin.
J. s. Pierret.
Simon-Grandidier.
Picart fils.
Pr. R. Turbat fils.
Subst. Coubart.
Gref. Giroux.

Vitry-sur-Marne.

Prés. Guichart ✻.
Jug. Forby de Roziers.
De St-Genis (*instr.*)
J. s. Corda père.
Grelot.
Lenoble-Châteaux.
Pr. R. Gillet ✻.
Subst. Maugin.
Gref. Montigneul.

La cour royale de ce département est à Paris.

---

51. MARNE (HAUTE).

Chaumont.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Haute-Marne.

Prés. Des Etangs.
V.-P. Toupot de Béveaux.
Jug. Thomassin.
Thiébault (*instr.*)
Guyot-Guillemot.
Petit ✻.
Bontems de Montreuil
Guyot (Bern.) ✻.
Gérard.
J. h. Humbert-Bazile.
J. s. Froussard.
Thiéry.

J. s. Mareschal.
Arnoul.
Pr. R. Guillemin.
Subst. Pougny.
Couloumy.
Gref. Richenot.

Langres.

Prés. Besancenet.
Jug. Bardonnaut (*instr.*)
Rérolle.
J. s. Rouyer.
Béguinot.
Humblot.
Pr. R. Clerget Vaucouleur.
Subst. Genuit.
Gref. Sommier.

Wassy.

Près. Hanin ✻.
Pr. h. Halotel ✻.
Jug. Simonnet (*instr.*)
Lestre-Gautherin.
J. h. Baudot.
J. s. Ragon.
Bossut.
Bonnelet.
Pr. R. Bernardin.
Subst. Solvet.
Gref. Leloup.

La cour royale de ce département est à Dijon.

52. MAYENNE.

Château-Gonthier.

Prés. Goussé de Lalande.
Jug. Maunoir (*instr.*)
Le Motheux Daudier.
J. s. Lepecq.
Martinet.
Moreau.
Pr. R. Guédon.
Subst. Delannoise.
Gref. Henry.

Laval.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Bidault de Frétigné.
V.-P. Lelièvre jeune.
Jug. Querruau-Boisganier.
Trippier Delagrange.
Bachelier.
Duclaux.
Guays des Touches.
Jug. Guérin ✻ (*instr.*)
De La Fuye.
J. s. Coignard.
Lefevre Champorin.
Guédon.
Besnard.
Pr. R. Briolet.
Subst. Frémont.
Boudet.
Gref. Lory.

Mayenne.

Prés. De la Broise.
Jug. Morisset (*instr.*)
Le Dauphin Dubourg.
Pichot de la Graverie.
J. s. Demées.
Pays.
Trumeau.
Pr. R. Piou.
Subst. Le Dauphin Tesnières.
Gref. Guimond.

La cour royale de ce département est à Angers.

53. MEURTHE.

Lunéville.

Prés. Lallemand.
Jug. Poinsignon (*instr.*)
Le Jeune ✻.
Ouchard.
J. s. Louis.
Mangin.
Lalande.
Pr. R. Bouchon.
Subst. Gillet.
Gref. Moineville.

Nancy.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. De Luxer ✻.
V.-P. Froment.
Jug. Genaudet.
Ferry.
Beaupré.
Lamoureux (*instr.*)
Maffioli.
J. s. De Klopstein.
Châtillon.
Gouy.
Berlet.
Pr. R. Jorant ✻.
Subst. Charlot fils.
Adam fils.
Gref. Simonin.

Sarrebourg.

Prés. Maurice.
Pr. h. Poirson.
Jug. Genaudet.
Pierrot (*instr.*)
J. h. Henriet.
J. s. Gide.
Mariatte.
Gadel.
Pr. R. Gerardin.
Subst. Baudot.
Gref. Masson.

Toul.

Prés. Bouchon ✻.
Jug. Vincent.
Laflize (*instr.*)
J. h. Cordier.
J. s. Anthoine.
Claude.
Klecker.
Pr. R. De Prailly.
Subst. Croissant.
Gref. Mathieu.

Vic.

Prés. Hun.
Jug. Ferry.
Laurent (N. F.) (*instr.*)
J. s. Marcel.
Mayeur.
Lejeune.
Pr. R. Laurent (Jos.)
Subst. Salmon.
Gref. Boulangier.

La cour royale de ce département est à Nancy.

54. MEUSE.

Bar-le-Duc.

Prés. Cléret.
Jug. Vaaché.
Henriot (*instr.*)
J. h. Brion père.
J. s. Jeantin.
Leglaive.
Brion fils.
Pr. R. Corrard des Essarts.
Subst. Hussenot.
Gref. Brichart.

Montmédy.

Prés. Chenet.
Jug. De La Chapelle Croizel
Denis (*instr.*)

J. s. Jeantin.
Guiot.
Pr. R. André de Carcy.
Subst. Henrion.
Gref. Guériot.

Saint-Mihiel.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Meuse.

Prés. Hémelot.
V.-P. Baudot.
Jug. Leblan.
Martin.
Levasseur (*instr.*)
Miscault.
Hussenot ✳.
Laurent (Ben. Fél.)
N. . . . .
J. s. Letixerant.
Larzillière.
Hast.
Bompard.
Pr. R. Liouville.
Subst. Esnard.
Sauce.
Gref. Vicq.

Verdun.

Prés. Collin de Barisien.
Jug. Hannequin (*instr.*)
Schmidt.
J. s. Madin.
Mondon père.
Lecourt.
Pr. R. Pougny.
Subst. Moreau.
Gref. Catoire.

La cour royale de ce département est à Nancy.

55. MORBIHAN.

Lorient.

Prés. Fruchard.
Jug. Ollivier.
Leblanc-Latouche.
Porée (*inst.*)
J. s. Pierre.
Deschiens.
Dasniers.
Pr. R. Massienne.
Subst. Hüe.
Gref. David.

Ploermel.

Prés. Le Gozesbe de Bellée.
Jug. Robert ✳.
Hunaut-Neveu (*instr.*)
J. s. Lucas Peslouan père.
Duportal-Lamotte.
Pr. R. N. . . . .
Subst. Lecoq.
Gref. Duportal.

Pontivy.

Prés. Puillon-Boblaye ✳.
Jug. Laudren.
Taslé fils (*instr.*)
J. s. La Gillardais.
D'Haucour ✳.
Lemoüel.
Pr. R. Carou.
Subst. Guépin.
Gref. Pepion.

Vannes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises du Morbihan.

Prés. Caradec ✳.
V.-P. Claret aîné.
Jug. Eudes (*instr.*).
Thomas Laborde.
Pocard Kerviler.
Lefebvrier.
Lefebvrier.
Bonamy.
J. s Le Bouhellec.
Le Bobinnec.
Montfort.
N. . . . .
Pr. R. Hervo.
Subst. Hamel.
Jollivet.
Gref. Jamet.

La cour royale de ce département est à Rennes.

56. MOSELLE.

Briey.

Prés. Robinet de Cléry.
Jug. Bégin (*instr.*)
Louis.
J. s. Rollin.
Desoudin.
N. . . . .
Pr. R. Thomas.
Subst. Malherbe.
Gref. Pognard.

Metz.

Ce tribunal se divise en deux Chambres.

Prés. Boulangé.
V.-P. Innocenti.
Jug. Pariset.
Lauer (*instr.*)
Debrye.
Paulmier.
Simon.
J. h. Mory.
J. s. Mangay.
Genot.
Belot.
Hégay.
Pr. R. Orbain.
Subst. Plisson.
Gref. Michelant.

Sarreguemines.

Prés. Adam.
Jug. Roget père (*instr.*)
Albrecht.
J. s. Thilloy.
Duvivier fils.
N. . . . .
Pr. R. Dumaire.
Subst. Deshayes.
Gref. Regnault.

Thionville.

Prés. Rolly.
Pr. h. Elminger.
Jug. De Mairesse.
Thuillier de Pleville (*instr.*)
Sechehaye.
J. s. Vigneron.
Berteuil.
Parizot.
Pr. R. Vandenbroeck.
Subs. Lacroix.
Gref. Simon.

La cour royale de ce département est à Metz.

57. NIÈVRE.

Château-Chinon.

Prés. Petitier ✳.
Jug. Richou (*instr.*)
Ravary.
J. s. Gautherin.
Buteau.
N. . . . . .
Pr. R. Duliège.
Subst. Moreau.
Gref. Tholié.

Clamecy.

Prés. Bureau de Varennes
Jug. Née-Devaux.
Faulquier (*instr.*)
J. s. Bourlet Chasseigne.
Ravault.
Geoffroy.
Pr. R. Meure.
Subst. De Person.
Gref. Achet.

Cosne.

Prés. Leblanc-Lacaudrie.
Jug. Perrève (*instr.*)
Laurent.
J. s. Guillerault-Bacoins.
Sochet.
Voille de Villarnoux.
Pr. R. Marlot.
Subst. Buchet Desforges.
Gref. Lapra fils.

Nevers.

Ce tribunal se divise en deux chambres (Cour d'assises).

Prés. Decolons de Vauzelle ✲
V.-P. Robert.
Jug. Maillard-de-Jully.
Trochereau.
Mercerct.
Sauvageot.
Colas (*instr.*)
Decolons neveu.
De Toytot.
J. s. Girerd.
Hugon.
Miron.
N. . . . .
Pr. R. Merland (L. G.)
Subst. Métairie.
Robert de Chenevière.
Gref. Delaplace.

La cour royale de ce département est à Bourges.

---

58. NORD.

Avesnes.

Prés. Lebeau.
Jug. Marit (*instr.*)
Hennebert.
J. h. Bevière.
J. s. Hannoye (M.)
Guillemin.
Hannoye (D.)
Pr. R. Pillot.
Subst. Cochet d'Hattecourt.
Gref. Jonquoy.

Cambrai.

Prés. Proyart.
Jug. Quecq.
Asselin
Cacheux (*instr.*)
J. s. Douay-Mallet.
Leroi.
Lefranc.
Farez.
Pr. R. Pley.
Subst. Devinck.
Gref. Dourlez.

Douai.

Prés. Corne.
Jug. Quesnoy.
Du Breuil.
Bigant (*instr.*)
J. s. Martin fils.
Danel.
Minart.
Pr. R. Lenglet.
Subst. Lagarde.
Gref. Legrand.

Dunkerque.

Prés. Bouly de Lesdain.
Pr. h. Olivier.
Jug. Buffin (*instr.*)
Francoville.
Darras.
J. h. Michiels.
J. s. Vandewynckel aîné.
Lemaire.
Hovelt.
Pr. R. De Kytspotter.
Subst. Artaud.
Gref. Duplessis-Vaubois.

Hazebrouck.

Prés. Tiffret.
Jug. Joets.
Leclercq (*instr.*)
Quenson.
J. s. Vandewalle.
Delaflotte.
Pasquier.
Pr. R. Loingeville.
Subst. Verleye.
Gref. Caboche.

Lille.

Prés. Josson ✲.
V.-P. Lorain.
Jug. Fievet-Maracci (*instr.*)
Danel.
Boutry.
Dubois.
Planchat.
Dufresne (*instr.*)
J. h. Wartel.
Lejosne.
J. s. Artaud.
Delefosse.
Defontaine ✲.
Roussel.
Pr. R. Dutilleul ✲.
Subst. Menche fils.
Delespaul.
Gref. Bruneau.

Valenciennes.

Prés. Perdry ✲.
P. h. Thellier de Ponchéville ✲.
Jug. Desfontaines.
Lecuyer (*instr.*)
Benoist.
J. s. Boca.
Grar.
Girard.
Pr. R. Courtin.
Subst. De Warenghien (Jules)
Gref. Leconte.

La cour royale de ce département est à Douai.

---

59. OISE.

Beauvais.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Oise.

Prés. Le Poittevin de Lacroix
Pr. h. Legrand-Fombert.
V.-P. Desplanques.
Jug. Auger (*instr.*)
Danse (J.-C.-G.)
Joly.
Hamel.
Danjou.
Daniel.
Hamel (Marin).
Lépine.
J. s. Legrand-Descloizeaux.
D'Elbée.
Geraldy.
Pr. R. Leroy.
Subst. Delacour.
Poilleu.
Gref. Tellier.

Clermont.

Prés. Ledicte Duflos.
Pr. h. Payen.
Juge. Bender.
Moisset (*instr.*)
J. s. Pollet.
Censier.
Legrand Descloiseaux.
Pr. R. Labordère.
Subst. Lochet.
Gref. Doré.

Compiègne.

Prés. Romain-Leroy.
Jug. De Monchy (*instr.*)
Jullien.
J. s. Jourdain d'Héricourt.
Desrotours.
Pr. R. Durand.
Subst. Bazenery.
Gref. Barbillien.

Senlis.

Prés. Juery.
Pr. h. Dufresnoy ✻.
Jug. Boucherez (*instr.*)
Paillet.
J. s. Vatin ✻.
Bénard.
Bezout.
Pr. R. Durantin.
Subst. Borot.
Gref. Boucher.

La cour royale de ce département est à Amiens.

---

60. ORNE.

Alençon.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Orne.

Prés. Collas ✻.
V.-P. Chenel.
Jug. Broquet.
Bodin.
Rotureau-la-Rivière.
Fleury (*instruct.*)
Lefebvre d'Argencé-des-Provotières.
Delaunay.
J. s. Savary.
Lebourgeois.
N. . . . .
N. . . . .
Pr. R. Cheradame.
Subst. D'Angerville.
Lentaigne.
Gref. Clérice.

Argentan.

Prés. DeMalherbe d'Amanville.
Jug. De Courseuilles de Barbeville.
Lefèvre (*instr.*)
J. s. Godechal-Vorus.
Berrier-Fontaine.
Decombes.
Pr. R. De Brix.
Subst. Goupil Louvigny.
Gref. Dufresne.

Domfront.

Prés. Plet la Pépinière.
Jug. Durand.
Delaporte-du-Bois-Roussel (*instr.*)
J. h. Delaunay.
J. s. Lenormand.
Vardon.
Hardy-Normanderie.
Pr. R. Leroyer de la Fournerie
Subst. Dubourg.
Gref. Ferrare Dufay.

Mortagne.

Prés. Devilade.
Jug. Martin.
Leseigneurial.
Hommey-Lafortinière.
J. s. Delalande.
Bailly.
Coquerel jeune.
Pr. R. Loisel.
Subst. Le Vasnier des Vauviers.
Gref. Brizard.

La cour royale de ce département est à Caen.

---

61. PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Prés. Cornille.
Jug. Ansart (*instr.*)
Petit.
Top.
J. s. Devienne.
Monel.
J. s. Dorlencourt.
Pr. R. De Wargenhien.
Subst. Lenglet.
Gref. Leroux.

Béthune.

Prés. Ozenne.
Jug. Capelle.
Lefebvre Dupré (*instr.*)
De Saint-Jean.
J. s. Peltier.
Lequien (Fél.).
Leroy.
Pr. R Le Bihan.
Subst. Mastrick.
Gref. Hulleu.

Boulogne.

Prés. Wissocq père.
Jug. Dessaux.
Boulon (*instr.*)
J. s. Deslandes.
Carmier.
Martinet.
Pr. R. Vanvincq.
Subst. Caron de Fromentel
Gref. Duflos.

Montreuil.

Prés. Enlart.
Jug. Lefebvre.
Tellier (*instr.*)
J. s. Dubocquet.
Brulé.
Delhomel.
Pr. R. Vanderwallen.
Subst. De Caudaveine.
Gref. Dreüe.

Saint-Omer.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Il est le siége de la cour d'assises du Pas-de-Calais.

Prés. Defrance ✻.
V.-P. Delafollye.
Jug. Bachelet.
Lefebure d'Hédancourt
Dekeysere.
Wattringue.
Moland.
Defrance fils.
Eudes (*instr.*)
J. h. Deldicque.
J. s. Vasseur.
Delattre.

J. s. Boubert.
Bonnard.
Pr. R. Huré.
Subst. Sénéca.
Dupont.
Gref. Séguineau de Préval.

Saint-Pol.

Prés. Fourdinier.
Jug. Genelle.
Heroguelle (*instr.*)
J. s. Cressent.
Lefebvre.
Detape.
Pr. R. Boulanger.
Subst. Prévost.
Gref. Milon.

La cour royale de ce département est à Douai.

---

62. PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Prés. Calemard du Genestoux
Jug. Chabrier-Gladel
Bravard - Laboisserie (*instr.*)
J. s. Daval.
Bernard fils.
Chabrier-Samson.
Pr. R. Lussigny.
Subst. Mourellon.
Gref. Blanchot.

Clermont.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Lamarque.
V.-P. Magaud d'Aubusson.
Pr. h. Chardon du Ranquet.
Jug. Lamy (*instr.*)
Aupetit Durand.
Blanchard.
De la Faye des Palissards.
Margeride fils.
J. s. Beille-Bergier.
Michel.
Verdier-Latour.
Bayle-Mouillard.
Pr. R Besse Beauregard.
Subst. Dussuc.
Mallie.
Gref. Fauverteix.

Issoire.

Prés. Triozon-Saulnier.
Pr. h. Bayet ✻.
Jug. Monteil (*instr.*)
Greliche.
J. s. Cothon.
Dalbine fils.
Constant.
Pr. R. Passion.
Subst. Triozon-Barbat.
Gref. Fayolle.

Riom.

Prés. Foulhoux.
Pr. h. Borye.
Jug. Champflour.
Arnauld (*instr.*)
Mandet des Lamis.
J. s. Bernet-Rollande.
Tailhand.
Peidières.
Pr. R. Tautillion.
Subst. Godemel.
Gref. Gaubert.

Thiers.

Prés. Andrieu.
P. h. Madieu.
Jug. Dufraisse (*instr.*)
Vidal-Deronat.
J. s. Dumas Desclavelières.
Dumas-Dufour.
Tourraud.
Pr. R. Marilhat.
Subst. Chassaigne.
Gref. Rigodon.

La cour royale de ce département est à Riom.

---

63. PYRÉNÉES (B.).

Bayonne.

Prés. Du Seré.
Jug. Darmantier.
Dupoéy (Ch.).
Dutey.
J. s. Sallenave.
Damborgès.
N. . . . .
Pr. R. Lesca.
Subst. Barbet.
Gref. Ducasse.

Oloron.

Prés. Badière.
Pr. h. De Guirail ✻.
Jug. Croharé (*instr.*)
De Guirail fils.
Salet.
J. h. Proharam.
J. s. Laborde-Roncal.
Palou.
De Ledas.
Bambalère.
Pr. R. De Laussat.
Subst. Lavignole.
Gref. Vergez.

Orthez.

Prés. Campagne.
Jug. Badière.
Claverie de Sauveterre (*instr.*)
J. s. Lamatabois.
St.-Gaudens.
Laborde.
Pr. R. Vidal.
Subst. Coulome.
Gref. Camet.

Pau.

Prés. Dartigaux.
Jug. Lefebvre.
Lacortiade.
Bonnemason (*instruc.*)
J. s. Caussadette.
Adéma.
Bayle.
Pr. R. Casaubon.
Subst. Lafeuillade.
Gref. Prat.

Saint-Palais.

Prés. Deffis.
Jug. Vivier.
D'Iriart d'Etchepare (*instruc.*)
J. h. De Casenave.
J. s. Rache.
Lagarde.
N. . . . .
Pr. R Clerisse.
Subst. Vignancourt.
Gref. Devidart-Behasque.

La cour royale de ce département est à Pau.

---

64. PYRÉNÉES (H.).

Bagnères.

Prés. Trésarrieu.
Jug. Picqué.
Briquet (*instr.*)
J. s. Claverie de Pouzac.
Tajan aîné.
Blagean.
Pr. R Brascou.

Subst. Lalanne.
Gref. Amiel.

Lourdes.

Prés. Daguenet.
Jug. Dauzat (O ✱) (*instr.*)
Cazaux.
J. s Latapie.
Cazavant.
Cousté.
Pr. R. Cacaret.
Subst. Salles.
Gref. Fosses.

Tarbes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises des Haut.-Pyrénées.

Prés. Laporte ✱.
V.-P. Barère.
Jug. Figarol (*instruc.*)
Artiguenave (J).
D'Espourrins.
Dartiguenave.
Corcelle.
Baile.
Bouvet.
J. s. Ferré.
Lebrun.
Colomès.
Moncaup.
Pr. R. Jubinal.
Subst. Brouste.
Bouvet.
Gref. Dupouey.

La cour royale de ce département est à Pau.

---

65. PYRÉNÉES (OR.).

Céret.

Prés. Rodor.
Jug. Gardes.
De Mirman (*instr.*)
J. s. Racine.
N. . . . .
Pr. R. Bonafos.
Subst. Aragon.
Gref. Vicens.

Perpignan.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises des Pyrénées-Orient.

Prés. Calmetes ✱.
V.-P. Vaquer.
Jug. Campagne.
Saléta-Pla.
Dejean.
Romeu.
De Guardia.
Sanjas (*instr.*)
Costa.
J. s. Saisset.
Parès.
Bosca.
Tastu-Collet.
Pr. R. Lacroix.
Subst. Picas.
Boluix.
Gref. Païri.

Prades.

Prés. Vicens.
Jug. Pallarès (*instruc.*)
Malegue.
J. s. Acezat.
Bonnet.
Jacomet.
Pr. R. Saleta.
Subst. Daurel.
Gref. Marty.

La cour royale de ce département est à Montpellier.

---

66. RHIN (BAS).

Saverne.

Prés. Martinez.
Luther.
Kauffmann (*instr.*)
J. s. Dedier.
Schœll.
Bernhard.
Pr. R. Braun.
Subst. Gast.
Gref. Nieger.

Schélestadt.

Prés. Sadoul.
P. h. Fels ✱.
Jug. Corhumel.
Erhard.
J. s. Hamelin.
Vatin.
Ambruster.
Pr. R. Dispot.
Subst. Beysser.
Gref. Stoffel.

Strasbourg.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises du Bas-Rhin.

Prés. De Kentzinger ✱.
V.-P. Moerlen.
Jug. Deville ✱.
Beaudel.
Moutier.
Oppermann.
Lamey.
Marchand.
Adam (*instr.*).
Kolb (*instr.*)
J. s. Briffault.
Litchemberger.
Laquiante.
Descolins.
Pr. R. Gérard ✱.
Subst. Carl.
Gravelotte.
Gref. Lerminier.

Wissembourg.

Prés. Pougnet.
Jug. Hertzog.
Lejoindre (*instr.*)
J. s. Lentz fils.
Kohl.
Apffel.
Pr. R. Dincher.
Subst. Lang.
Gref. Thouvenel.

La cour royale de ce département est à Colmar.

---

67. RHIN (HAUT).

Altkirch.

Prés. Bornéque.
Jug. Steullet (*instr.*)
Aubry.
J. s. Risacher.
Thierry ✱.
Müller.
Pr. R. Masson.
Subst. Rist.
Gref. Meyer.

Belfort.

Prés. Rollet.
Jug. Kern.
Richert.

J. s. Keller (*Notaire*).
Keller (*Avoué*).
Bardy.
Pr. R. N. . . .
Subst. Dillmann.
Gref. Termonia.

Colmar.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Poujol.
V.-P. Lang.
Jug. Stackler.
Hamberger.
Desgranges.
Marande (*instr.*)
Dagon de la Conterie.
J. s. Biechy.
Wilhelm.
Gallet.
Baillet.
Pr. R. Loyson.
Subst. Renaud-Yves.
Boyer.
Gref. Rabier ✻.

La cour royale de ce département est à Colmar.

68. RHÔNE.

Lyon.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Prés. Baudrier.
V.-P. De Landine ✻.
Pic.
Jug. Favre (A.) (*instr.*)
Camyer.
Ranvier de Bellegarde
Durand.
Christophe Martin.
Passet.
Garin.
Populus (*instr.*)
Chaley.
J. h. Durand.
J. s. Metayer des Combes.
Chabanassis de Marnas.
Hopital.
Cochet.
Jacquemet-Gérentel.
N. . . . .
Pr. R. Varenard fils.
Subst. De la Tournelle.
Durieu.
Jeannet.
Subst. Français.
Gref. Luc.

Villefranche.

Prés. Janson Sapart.
Jug. Perraud (*instr.*)
Péret.
J. s. Sigaux.
Guillot.
Marin.
Pr. R. Sain-Rousset de Vauxonne.
Subst. Robat.
Gref. Chauchot.

La cour royale de ce département est à Lyon.

69. SAÔNE (HAUTE).

Gray.

Prés. Demoly.
Jug. Drouhard (*instr.*)
De Moréal.
J. s. Bridan.
Fournier.
Mugnier (A).
Pr. R. Mugnier (J.-N.).
Subst. Regnauld.
Gref. Thaler.

Lure.

Prés. Pingaud.
Pr. h. Morel.
Jug. Prinet.
Boileau (*instr.*)
J. s. Michel.
Richard.
N. . . . .
Pr. R. Gravier.
Subst. Bertrand.
Gref. Laroyenne.

Vesoul.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Haute-Saône.

Prés. Hugon ✻.
V.-P. Galmiche ✻.
Jug. Chevassus.
Bardenet.
Vauthier de Chevry.
Lançon.
Delisle (*instr.*)
Morel.
Bauzon.
J. s. Guenot.
Parrot.
J. s. Noirot.
Mariotte.
Pr. R. Besson.
Subst. Hugon fils aîné.
Crestin.
Gref. Deport.

La cour royale de ce département est à Besançon.

70. SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Prés. Guenot.
Jug Piotet (*instr.*)
Petitier.
J. h. Pinot.
Dechevannes.
J. s. Alexandre.
Demmomerot.
Joubert.
Pr. R. Jaquinot.
Subst. Boutelier.
Gref. Rérolle.

Châlons-sur-Saône.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de Saône-et-Loire.

Prés. Lerouge.
V.-P. Canat.
Jug. Battaut-Berard.
Lebrun (*instr.*)
Bodin-Veydel.
Delorme.
Benoist.
Brossard.
Granjon.
J. h. Rebilliard.
J. s. Battaut-Gaubert.
Chevreau.
Logerotte.
Sousselier.
Pr. R. Pillot.
Subst. Verchère.
Plaquet Harel.
Gref. Prudon.

Charolles.

Prés. Tardy.
Jug. Chauchot.
Brémond (*instr.*)
J. s. Aufiliatre.
Guichard.
Ducrot.
Pr. R. Mielle.
Subst. Jacquier.
Gref. Chasserot.

Louhans.

Prés. Pochon.
Jug. Grillet.
Meaux (*instr.*)
J. s. Guillemin.
Guigot.
N. . . . .
Pr. R. Puvis.
Subst. Fremiot.
Gref. Montenat.

Mâcon.

Prés. Moncharmont-Repoux.
Jug. Trambly (*instr.*)
Bonne.
Lorain.
J. s. Niboyet.
Meunier.
Defranc.
Pr. R. Dagailler.
Subst. Siraudin.
Gref. Laroux père.

La cour royale de ce département est à Dijon.

---

71. SARTHE.

La Flèche.

Prés. Letellier.
Jug. Bria (*instr.*)
Lubin Pallu.
J. s. Delaroche.
Papigny.
Perinelle.
Pr. R. Faucher.
Subst. Thoré.
Gref. Beucher.

Le Mans.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Sarthe.

Prés. Hardouin-Duparc.
V.-P. Cochelin.
Damney S.-Laurent (*h.*)
Jug. Bréard.
Corvasier.
Houdbert père.
Palu.
Martineau.
Jousset-Desberries (*instr.*)
Anfray.
J. s. Noël.
Vallée (F.)
Gougeon.
Berruyer.
Pr. R. Turbat père.
Subst. Houdebert fils.
Duboys.
Gref. Aucerne.

Mamers.

Prés. Roulet.
Jug. Letourneur-Vossery, (*instr.*)
Lorin-Duboille.
Hervet.
J. s. Bienvenu.
Leroux.
Divay.
Pr. R. Crépon.
Subst. Le Jarriel.
Gref. Frété.

Saint-Calais.

Prés. Javary-Duguesseau.
Jug. Mousseron-Mellève.
Gigou (*instr.*)
J. s. Archambault.
Ducoudray.
N. . . . .
Pr. R. Demiau-Crouzilhac.
Subst. Hardouin-Duparc.
Gref. Couturier.

La cour royale de ce département est à Angers.

---

72. SEINE.

Voyez page 770.

---

73. SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Prés. Bienaymé.
Jug. Suzor.
Lefebvre.
J. s. Solvet.
Levesque.
Goret.
Pr. R. Bazire.
Subst. De La Rothière.
Gref. Coulon.

Fontainebleau.

Prés. Pâris de Lamaury.
Pr. h. Mennessier.
J. h. Lefebvre (*instr.*)
Rochereau.
Ploix.
J. s. Boisse.
Paty.
Quetel.
Pr. R. Amyot.
Subst. Forcade.
Gref. Chenevière.

Meaux.

Prés. Viellot.
Jug. Godard de Saponay, (*instr.*)
Lagrenée.
J h. Hattingais.
Mauge-du-Bois-des-Entes.
J. s. Bedel.
Roussel.
Labour.
Pr. R. Anspach.
Subst. Dubarle.
Gref. Corbin.

Melun.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de Seine-et-Marne.

Prés. Bon Depatys ✻.
V.-P. Demay.
Jug. Riguet.
Bienaymé.
Sevestre.
Pinart.
Chrestien de Lihus (*in.*
Le Peletier d'Aulnay.
Leconte.
J. s. Bos.
Belin.
La Joie.
Despatys (Oct.).
Pr. R. Bonniot de Salignac.
Subst. De St-Didier.
Millot.
Gref. Dardenne.

Provins.

Prés. Marcilly.
Jug. Geollot.
Pelet-Guérin (*instr.*)
J. s. Verne.
Simon père ✻.
Rétel de Champhey.
Pr. R. Foureau ✻.
Subst. Cabany.
Gref. Modin.

La cour royale de ce département est à Paris.

74. SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Prés. Becquet.
Jug. Le Sourt (*instr.*)
Salmon.
J. s. Desaule.
Magniant.
Pr. R. Vallerand de la Fosse.
Subst. Fliniaux.
Gref. Choquet.

Etampes.

Prés. Hénin de Chérel.
Pr. h. Sergent père.
Jug. Poelleu (*instr.*)
Sergent fils.
J. s. Roger.
Dramard.
Bourgoin.
Pr. R. Gabaille.
Subst. Berriat-St.-Prix.
Gref. Diet.

Mantes.

Prés. Fiot ✱.
P. h. Decrusy.
Jug. Vincent d'Inville (*ins.*)
Bidaux.
J. s. Gautier.
Poinsinet de Sivry.
Castel.
Pr. R. Genreau.
Subst. Guy D'Agde.
Gref. Silly.

Pontoise.

Prés. Soret de Boisbrunet.
Jug. Picard (*instr.*)
Cécile.
J. s. Mondain.
Quatresols de Marolles.
Révillon d'Apreval.
Pr. R Garnier-Dubourgneuf.
Subst. De Laplace.
Gref. Petit.

Rambouillet.

Prés. Dubergier.
Jug. Gonze (*instr.*)
Tennesson.
J. s. Renoult.
Percheron.
Aubry.
P. R. Courrent.
Subst. De Vaux.
Gref. Fontaine.

Versailles.

Ce tribunal se divise en deux chambres ; il est le siége d'une cour d'assises.

Prés. Brunet ✱.
V.-P. Mirofle.
Jug. Gady.
Bernard de Mauchamps (*instr.*)
Tessier.
Auzouy.
Bobierre (*instr.*)
Dalmassy fils.
De Beaumont (El.)
J. h. Griveau.
J. s. Cléret de Tocqueville.
Mahou.
Duhamel.
Baroche.
Pr. R. Perrot.
Subst. Chabrol de Chaméane.
Poux-Franklin.
Gref. Legrand.

La cour royale de ce département est à Paris.

---

75. SEINE-INFÉR.

Dieppe.

Prés. Fouet.
Jug. Jean.
Le Corbeiller.
Grimoult (*inst.*)
J. s. Couture.
De La Barre.
Binet.
Pr. R. Bademer.
Subst. Lequesne.
Gref. Cappon.

Le Hâvre.

Prés. Oursel ✱.
Jug. Milet (*instr.*)
Lemonnier.
Barcq.
J. s. Lacorne.
Martin.
Hébert-Desroquettes.
Pr. R. Lizot ✱.
Subst. De Ramfreville.
Gref. Vastel.

Neufchâtel.

Prés. Forestier.
Jug. Leleu.
Heurtaut de la Morandière (*instr.*)
J. h. Rigoult.
J. s. Semichon.
Hubard.
Varengue.
Pr. R. N. . . . ,
Subst. Marois.
Gref. Gambu.

Rouen.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Prés. Bon Adam ✱.
V.-P. Le Tourneur.
Boivin-Champeaux.
Jug. Lemercier.
Delasize.
Verrier.
Coquet.
De Malherbes.
Barré (*instr.*)
Denuis.
Lefort (*instr.*)
Fraissynaud.
J. h. Dupuis.
J. s. Turgis-Breval.
Scelles-Grainville.
Blétry fils.
Sellier.
Chesneau (Al.-L.) ✱.
Pr. R. Aroux.
Subst. Mary.
Tranchard.
Destabenrath.
Nepveur.
Gref. Leber.

Yvetot.

Prés. Delahaye Grandchamp.
Jug. Vic.
Dubuc.
Lenud (*instr.*)
J. s. Morisse.
Noël.
Leloutre.
Pr. R. Marais de Beauchamps
Subst. Guillemard.
Gref. Rousselet

La cour royale de ce département est à Rouen.

---

76. SÈVRES (DEUX).

Bressuire.

Prés. Mongrand.

Jug. Louvart de Pontlevoy (*instr.*)
Ducrocq.
J. s. N. . . . .
N. . . . .
Pr. R. André.
Subst. Banchereau.
Gref. Patel.

Melle.

Prés. Garnier.
Jug. Belleroche (*instr.*)
Rondier.
J. s. Dupont.
Belloteau.
Lecourbe.
Pr. R. Delauzon.
Subst. Sénéchault.
Gref. Martin Bessé fils.

Niort.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises des Deux-Sèvres.

Prés. Chauvin ✻.
V.-P. Avrain.
Jug. Nourry père.
Delavault.
Pressac.
Arnauldet.
Hérault.
Rouget fils.
Nourry fils (*instr.*)
J. h. Rouget père.
J. s. Guérineau père.
Bernard.
Tirant aîné.
Potier.
Pr. R. Bodin.
Subst. Guérineau fils.
Morgan.
Gref. Girard.

Parthenay.

Prés. Frihault.
Jug. Chasteau (*instr.*)
Fradin.
J. s. Hamelin.
Sionneau.
Servant.
Pr. R. Barthelemy.
Subst. Nicolas.
Gref. Taffoireau.

La cour royale de ce département est à Poitiers.

77. SOMME.

Abbeville.

Prés. Quenoble.
Jug. Malot (*instr.*)
Devismes.
Labitte.
J. s. Aliamet.
Boullon.
Delegorgue ✻.
Pr. R. Damay.
Subst. De Florival.
Gref. Frémont.

Amiens.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Caumartin.
Pr. h. Mathon père.
V.-P. Buttel.
Jug. Dubois.
Mathon fils.
Leriche.
Ailhaud.
Fouache d'Halloy (*in.*)
J. h. Fauchon.
J. s. Lefrançois.
Deberly.
Sciout.
De Mailly Massée.
Pr. R. Decaïeu.
Subst. De Domesmont.
Bisson de La Roque.
Gref. Mathon.

Doullens.

Prés. Morel.
Jug. Walbin (*instr.*)
Hemery.
J. s. Laurent.
Défosse.
Cabourt.
Pr. R. De Flers.
Subst. Fournier de S.-Amand.
Gref. Dusével.

Montdidier.

Prés. Cousin de Beaumesnil.
Jug. Hanquez (*instr.*)
Fabignon.
J. h. Liénart.
Cochepin.
J. s. Le Boucher.
Destré-Degove.
Bullot.
Pr. R. Dupont Whit.
Subst. Aubé de Bracquemont.
Gref. Maillard.

Péronne.

Prés. Tattegrain.
Jug. Naudé.
Rabache-Duquesnoy, (*instr.*).
J. s. Dehaussy.
Villemant.
Renard.
Pr. R. Lanusse.
Subst. Caumartin.
Gref. Danicourt.

La cour royale de ce département est à Amiens.

---

78. TARN.

Alby.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Tarn.

Prés. Castagné.
P. h. Cambard.
V.-P. Lafon.
Jug. Taillefer de la Portalière.
Compayre.
Chamayou.
Ravailhe (*instr.*)
Mathieu aîné.
Desiré-Combes.
Boudet.
J. s. Esquilat.
Foulquier.
Sudre.
Bonafoux.
Pr. R. Tarroux.
Subst. Bole.
Pendariès.
Gref. Loubière.

Castres.

Prés. Azais.
P. h. Derrouch.
Jug. Ramière.
Peyronnet.
Lacroix (*instr.*)
J. s. Hilaire.
Dejean.
Mahuziés.
Pr. R. Miquel.
Subst. Olier.
Gref. Reynald.

Gaillac.

Prés. Vialas ✻.
P. h. Miquel.
Jug. De Paulo (*instr.*)
Boudet.

J. s. Andrieu
Teissonnière.
Demurs (V.)
Pr. R. Montaigne.
Subst. Carol.
Gref. Bournazel.

Lavaur.

Prés. Abrial.
Jug. Heilhes (*instr.*)
Espigat Sieurac.
J. s. Moré.
Audouy.
Foulquier.
Pr. R. Guiraud.
Subst. Fonquernie.
Gref. Merle.

La cour royale de ce département est à Toulouse.

79. TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Prés. Carrère-Brillamon.
P. h. Raby.
Jug. De Puymirol.
Lespiau (*instr.*)
J. s. Carrère (Isid.)
Constans.
Patron.e
Pr. R. Dubernard.
Subst. Darmaing.
Gref. Carles.

Moissac.

Prés. Boscus.
P. h. Martin.
Jug. Leveillé.
Guillempey (*instr.*).
J. s. Chambonnau fils.
Jeauffreau Lagerie.
Cabanès.
Pr. R. Daiguy.
Subst. Fort.
Gref. Sanson.

Montauban.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de Tarn-et-Garonne.

Prés. Rous père ✻.
V.-P. De Granal.
Jug. Teulieres (*instr.*).
Leygue.
Cornac (L.)
Favenc.
Cornac (Alex.)
Jug. Cartault.
Delbreil.
J. s. Mallet aîné.
Miquel.
Constans.
Cambon.
Pr. R. Constans.
Subst. Chené.
Rous fils.
Gref. Marty.

La cour royale de ce département est à Toulouse.

80. VAR.

Brignoles.

Prés. Melan.
P. h. Mouttet.
Jug. Pascal.
Parrot (*instr.*).
J. h. Minuty.
J. s. Arnaud.
Diouloufet.
Mouttet.
Pr. R. Gamel.
Subst. Jourdan.
Gref. Bouchard (Casim.)

Draguignan.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Var.

Prés. Martel.
V.-P. Perrache ✻.
Jug. Tolon.
Firminy.
Amalric.
Vallavieille.
Coulomb (*instr.*).
Laforêt.
Lombard ✻.
J. h. Rostan.
J. s. Blanc-Sallettes.
Carle.
Paul.
Ardoin.
Pr. R. Mollet.
Subst. Rey.
Tolon.
Gref. Dous.

Grasse.

Prés. Roubaud.
Jug. Alziary (*instr.*).
Carbonel.
J. s. Gaitte.
Jauvy.
Giraud.
Pr. R. Marcellin-Guérin.
Subst. Euzière (J.-J.)
Gref. Lisnard.

Toulon.

Prés. Toucas Duclos.
Jug. Reymonenq (*instr.*)
Sermet.
Revertegat.
J. s. Broquier.
Reverdit.
Colle.
Pr. R. Chassan.
Subst. Clappier.
Gref. Allegre.

La cour royale de ce département est à Aix.

81. VAUCLUSE.

Apt.

Prés. Félix de Robernier.
Jug. Duclos.
Rubichon (*instr.*).
J. s. Blancard.
Icard.
Payan.
Pr. R. Victor Jean.
Subst. Brassier de Jocas.
Gref. Villary.

Avignon.

Prés. Croze ✻.
Jug. D'Astier (*instr.*)
De Laplane.
Guiraud fils.
J. h. Bon.
J. s. Teste.
Giraudy.
Chaudon.
Pr. R. De Bernardi.
Subst. Gleizal.
Gref. Vitalis.

Carpentras.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de Vaucluse.

Prés. Morard ✻.
V.-P. Liotard.
Jug. Cartier (*instr.*)
De Pellissier ✻.
Olivier du Rouret.
Morel.
Vidal.
Benoit.
Giraud.

J. s. Estève.
Romette.
Ravoux.
Legier.
Pr. R. Liquier.
Subst. Bellier du Charmeil.
Ourson.
Gref. Rippert.

Orange.

Prés. Martin.
Jug. Reyne.
Champié-Payan (*inst.*)
J. s. Giraudy.
Nogent St.-Laurent.
Baratier.
Pr. R. Millet aîné.
Subst. Clavel.
Gref. Gaidan.

La cour royale de ce département est à Nîmes.

82. VENDÉE.

Bourbon-Vendée.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Vendée.

Prés. Savin.
V.-P. Montault.
Jug. Rouillé (*instr.*)
Duchaine.
Robert.
Gautier.
Duchiron fils aîné.
Giraud.
Guillaud-Chemeraud.
J. s. Esgonnière fils.
Neusnier-Lanoue.
Rigourdain.
N. . . . .
Pr. R. Flandin.
Subst. Delange (Lucien).
Duchaine fils.
Gref. Revet.

Fontenay-le-Comte.

Prés. Arnault de Guenyveau.
P. h. Pichard Dupaty.
Jug. Friot.
Arnauldet (*instr.*).
J. s. Main.
Charon.
Rivasseau.
Pr. R. Druet.
Subst. Magnian.
Gref. Epaud.

Sables-d'Olonne.

Prés. Michel.
Jug. Duverger (*instr.*).
Perreau.
J. s. Petiteau.
Louineau.
N. . . . .
Pr. R Massiou.
Subst. N. . . . .
Gref. Grolleau.

La cour royale de ce département est à Poitiers.

83. VIENNE.

Châtellerault.

Prés. Mangin.
P. h. Dubois ✻.
Jug. Pelluchon.
Dautriche (*instr.*).
J. s. Méreau (C.)
Contreau.
Rivière.
Pr. R. Pleignard.
Subst. Poyez.
Gref. Papillaut.

Civray.

Prés. Bourcy.
Jug. Jozeau (*instr.*).
Surault-Lamirande.
J. s. Pontois.
Serph (J.-F.).
Gaultier.
Pr. R. Herissé.
Subst. De Bonnegens.
Gref. Dubrac.

Loudun.

Prés. Arnaud-Menardière.
Jug. Haward-Texier (*inst.*).
Desvaux.
J. s. Vinée.
Pivart.
Dabadie.
Pr. R Mauflastre.
Subst. Dufaur de Rochefort.
Gref. Bricheteau-Gravellonne

Montmorillon.

Prés. Dedault-de-la-Chaise.
P. h. Gervais-Lafond.
Jug. Labourt.
Chasteau (*instr.*).
J. h. De Chievres.
J. s. Betoulle.
Briquet.
Lenoir.
Pr. R Brochain.
Subst. Lageon.
Gref. Carin.

Poitiers.

Prés. Leydet ✻.
Jug. Théret.
Texereau (*instr.*).
Babault de Chaumont.
J. s. Calmeil.
Pervinquière (M.).
La Challerie.
Pr. R. Lelong fils.
Subst. Le Gentil-Laurence.
Gref. Angulo-St.-Charles.

La cour royale de ce département est à Poitiers.

84. VIENNE (H^e^).

Bellac.

Prés. Chareyron.
Jug. Raffard de Panissat.
Nesmond (*instr.*).
J. s. Crouzaud Latouche.
Maurat Ballange.
Mosnier Laforge.
Pr. R. Mosnier.
Subst. Sauty.
Gref. Mallebay.

Limoges.

Prés. Talabot.
Jug. Sudraud-Desisles(*inst.*)
Poumeau la Pouyade.
Bruchard.
J. s. Mousnier aîné.
Desalles Beauregard.
N. . . . .
Pr. R. Baraudon.
Subst. David.
Gref. Marbouty.

Rochechouart.

Prés. Dupuy.
Jug. Lavaud (*instr.*)
Goursaud de Merlis.
J. s. Goursaud du Mazet.
Gros Deveau.
N. . . . .
Pr. R. Simon la Raside.
Subst. Grateyrolle.
Gref. Poumeyrol.

Saint-Yrieix.

Prés. Crezeunet.
Jug. Crezeunet, Elie (*inst.*).
Mazeaud.

J. s. Deschamps.
Bonhomme-Lavallade.
Valette-Chapetrais.
Pr. R. Lemoyne.
Subst. Darchis.
Gref. Rudeuïl.

La cour royale de ce département est à Limoges.

---

85. VOSGES.

Epinal.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises des Vosges.

Prés. Chavanne.
V.-P. Gueury.
Jug. Vosgien (*instr.*).
Delorme.
Derazey (Honoré).
Derazey (Nic.S.).
De Ravinel.
Demangeot.
Julien.
J. s. Maurice.
Colin.
Lehec.
Nicolle.
Pr. R. Lemarquis.
Subst. De Zincourt.
Garnier.
Gref. Maudheux.

Mirecourt.

Prés. Delpierre.
Jug. Limouse (*instr.*).
Chevresson.
J. s. Laprévotte.
George.
Rellot.
Pr. R. Limbourg.
Subst. Bastien.
Gref. Jacquot.

Neufchâteau.

Prés. Cherpitel.
Jug. De La Gabbe.
Henrys (*instr*).
J. s. Fleurey.
Daide.
Najean.
N. . . . .
Pr. R. Pougny.
Subst. Tulpain.
Gref. Bertrand.

Remiremont.

Prés. Thouvenel fils.
Jug. Richard (*instr.*).
De Roton.
J. s. Perrin.
Febvrel.
Pr. R. Blaize.
Subst. Friry.
Gref. Minette.

Saint-Dié.

Prés. Febvrel.
Jug. Chanzy.
Leclerc (*instr.*)
J. s. Delahausse.
Toussaint.
Ferry.
Pr. R. Thomas.
Subst. Lotz.
Gref. Lamblé.

La cour royale de ce département est à Nancy.

---

86. YONNE.

Auxerre.

Ce tribunal se divise en deux chambres (Siége de la Cour d'assises de l'Yonne).

Prés. Chardon ✻.
V.-P. Collet ✻.
Jug. Guérin Devaux.
Faultrier.
Choppin de Mérey.
Heuvrard.
Le Blanc Duvernoy (*instr.*).
Tonnellier.
Gallois.
J. s. Malvin.
Leclerc.
Marie.
Chevillot.
Pr. R. De Molènes ✻.
Subst. Nigon de Berty.
Subst. Sulpicy.
Gref. Gautrot.

Avallon.

Prés. Philibert Comynet.
Jug. Poussard.
Béthery de la Brosse (*instr.*)
J. s. Brunet.
Poulin.
Bidault.
Pr. R. Vignard.
Subst. Ricard.
Gref. Nieutin.

Joigny.

Prés. Ferrand.
Jug. Charié-Yver (*instr.*).
Prignot.
J. s. Parisot.
Puisieux.
Deshayes.
Pr. R. Lallier.
Subst. De Bontin.
Gref. Landry.

Sens.

Prés. Taillandier.
Jug. Luyt.
Fortin (*instr.*)
J. s. Regnault.
Ratier.
N. . . . .
Pr. R. Bérenger.
Subst. Saillard.
Gref. Feineux.

Tonnerre.

Prés. La Caille.
Jug. Maison.
Desnoyers (*instr.*).
J. s. Rétif.
Roze fils.
Cheron.
Pr. R. Dufaur de Montfort.
Subst. Palotte.
Gref. Moine.

La cour royale de ce département est à Paris.

SECTION V.

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Les tribunaux de commerce sont composés de juges et de juges suppléans élus par les notables commerçans, et d'un greffier âgé au moins de vingt-cinq ans. Leur ressort est le même que celui du tribunal de première instance. — Chacun est composé d'un président, de deux juges au moins, de huit au plus. Dans les arrondissemens où il n'y a pas de tribunaux de commerce, les tribunaux civils en exercent les fonctions. La liste des notables est dressée sur tous les commerçans de l'arrondissement par le préfet, et approuvé par le Ministre du commerce et des travaux publics. — Leur nombre ne peut être au-dessous de vingt-cinq dans la ville où la population n'excède pas quinze mille ames. — Dans les autres villes, il doit être augmenté à raison d'un électeur pour mille ames de population. Tous les commerçans qui ont exercé le commerce avec honneur et distinction pendant cinq ans, et qui sont âgés de trente ans peuvent être nommés juges ou suppléans, le président doit être âgé de quarante ans. L'élection est faite au scrutin individuel, à la pluralité absolue des suffrages; et lorsqu'il s'agit d'élire le président, l'objet spécial de cette élection est annoncé avant d'aller au scrutin. — A la première élection, le président et la moitié des juges et suppléans sont nommés pour deux ans; la seconde moitié est nommée pour un an. — Aux élections postérieures, toutes les élections sont faites pour deux ans. — Le président et les juges ne peuvent rester plus de deux ans en place ni être réélus qu'après un an d'intervalle. Le Roi donne l'institution aux élus. — Il n'y a près les tribunaux de commerce ni ministère public ni avoués; dans la plupart, l'usage a établi des défenseurs habituels et admis par le tribunal, sous le titre d'*agréés*. — Les fonctions des juges de commerce sont seulement honorifiques. Les tribunaux de commerce connaissent, 1° de toutes les contestations relatives aux engagemens et transactions entre négocians, marchands et banquiers; 2° entre toutes personnes, des contestations relatives à des actes de commerce: les articles 632 et 633 du Code de commerce indiquent ce qu'on doit entendre par acte de commerce. Ils connaissent également, 1° des actes contre les facteurs commis des marchands, ou leurs serviteurs pour le fait seulement du trafic du marchand auquel ils sont attachés; 2° des billets faits par les receveurs, payeurs, percepteurs et autres comptables des deniers publics; de toutes les contestations relatives aux faillites. Les tribunaux de commerce jugent en dernier ressort toutes les demandes dont le principal n'excède pas 1,000 francs; toutes celles où les parties justiciables de ces tribunaux et usant de leurs droits ont déclaré vouloir être jugées définitivement et sans appel.

Ces tribunaux n'ont point de vacances, et ont la même Cour royale que les tribunaux de première Instance de leurs départemens.

(Abréviations. — *Pr.* Président; *Jug.* Juges; *Gr.* Greffier.)

Tribunaux de Commerce par ordre alphabétique des Villes.

Abbeville.

Pr. Traullé.
Jug. Bellard.
Lucini.
De Vismes.
Roussel-Morel.
Gr. Flaman.

Agde.

Pr. Dauby (Joseph).
Jug. Romieu père.
Balguerie (E.).
Jug. Bousquet fils.
Gr. Durand.

Agen.

Pr. Noubel père.
Jug. Ducasse.
Barsalou fils aîné.
Leyniac fils.
Ducourneau.
Gr. Pébernat.

Aix.

Pr. Fouquet.
Jug. Cremieu.
Alexis (Fortuné).
Chauvet.
Sedaillan.
Gr. Massie.

Ajaccio.

Pr. Costa.
Jug. Vico.
Lanfranchi.
Fil.
Gr. Decosmi.

Alais.

Pr. Silhol.
Jug. Pouget.
Bertezène.
Bonnal (F. E.).
Gr. Gontier.

Alby.

Pr. Prunet aîné.
Jug. Guilhaumon (Baptiste).
Limouzin-Lamothe.
Ferrasse.
Boyer (Ph.).
Gr. Bellet.

Alençon.

Pr. Bon Mercier ✻.
Jug. Clérambault (Jean).
Sebœult.
Lecoq-Guibé.
Jonas Le Baron.
Gr. Hardy fils.

Ambert.

Pr. Molin-Vimal.
Jug. Chabrier fils aîné.
Vimal-Madur.
Vimal-Debagne.
Gr. Fouilhoux fils.

Amiens.

Pr. Mallet aîné.
Jug. Bulan.
Simon-Soyez.
Peru-Lorel.
Dubois.
Gr. Jumel.

Anduse.

Pr. Teissier.
Jug. D'Estienne.
Régis.
Dupuis.
Gr. Nogarède.

Angers.

Pr. Rogeron (Ph.).
Jug. Farran (A.).
Richou (D.).
Appert-Georget.
Giraud (A.).
Gr. Cachet.

Angoulême.

Pr. Sazerac-Deforge (L.).
Jug. Dougny.
Machenaud-Gaury.
Barbot-d'Hauteclaire.
Boiteau neveu.
Gr. Cheneuzac.

Annonay.

Pr. Deglesne-Alléon.
Jug. Dextré-Chapuis.
Clozel.
Lardon.
Perrier cadet.
Gr. Deglesne.

Antibes.

Pr. Tourre.
Jug. Hugues.
Bourgarel.
Valentin.
Gr Gazan.

Argentan.

Pr. Ledangereux.
Jug. Laumonier.
Ramauger.
Lecoq.
Gr. Deplanche.

Arles.

Pr. Boulouvard (P. H.).
Jug. Fauchier.
Denis.
Chamanier.
Bonardel.
Gr. Bernard.

Arras.

Pr. Vasseur père.
Jug. Hannebique-Legentil.
Crespel-Dellisse.
Bougenier.
Allard-Cavroy.
Gr. Duchastelet.

Aubenas.

Pr. Fauries.
Jug. Laprade.
Taupenas.
Verny.
Gr. Coye.

Auch.

Pr. Gèze jeune.
Jug. Gage aîné.
Ricaut.
Ducos.
Gr. Delas.

Aurillac.

Pr. Maisonabe (A.).
Jug. Aymar.
La Carrière.
Durif jeune.
Delfour fils aîné.
Gr. Labro.

Autun.

Pr. De Jussieu.
Jug. Olinet-David.
Pierre (N.).
Berthault.
Crochet.
Gr. Changarnier.

Auxerre.

Pr. Merat-Guillot.
Jug. Milon.
Augé.
Gallois.
Escallier aîné.
Gr. Lethors fils.

Auxonne.

Pr. Fribourg (L.).
Jug. Goguey.
Fauconet.
Baille.
Phal père.
Gr. Humbert.

Avallon.

Pr. Duchâteau.
Jug. Gally.
Roley.
Deschamps.
Gr. Morache.

Avignon.

Pr. Derat.
Jug. Clauseau aîné.
Berton père.
Caillet.
Bertet.
Gr. Descatte.

Bagnères.

Pr. Doubrère.
Jug. Dossun.
Camus.
Gr. Fortane.

Bar-le-Duc.

Pr. Hebert-Dorin.
Jug. Millon fils.
Hannotin-Titeraud.
Hermeut-Steinhoff.
Aubert-Bon.
Gr. Gillet.

Bastia.

Pr. Castellini.
Jug. Pierangeli.
Gregori.
Lorenzi.
Sisco.
Gr. Mariotti.

Bayeux.

Pr. Pluquet.
Jug. Groult.
Huvet.
Feron.
Nicolle.
Gr. Guelle.

Bayonne.

Pr. Daguerre-Dospital.
Jug. Balasque.
Darongues.
La Brouche.
Daguerre (C.).
Gr. Dupuis.

Beauvais.

Pr. Bourgeois aîné.
Jug. Cavrel de Vimeux.
Peré-Poilleaux.
Duplessier.
Daniel-Adam.
Gr. Dupuis.

Beaune.

Pr. Masson-Mugneret.
Jug. Pralon-Gilet.
Michaud.
Bonnardot.
Moreau-Guillemot.
Gr. Chaussenot.

Belfort.

Pr. Bletry.
Jug. Beloux.
Haas.
Dépierre.
Gr. Durosoy.

Bergerac.

Pr. Durand de Corbiac.
Jug. Peyrounet.
Rolland jeune.
Dupuy.
Gr. Moynier.

Bernay.

Pr. Vy (Augustin).
Jug. Clauzet.
Hubert-la-Famille.
Lerenard-Lavallée.
Focet.
Gr. Oursel.

Besançon.

Pr. Wey (Casimir).
Jug. Fernier.
Grobost.
Mairot.
Papillon.
Gr. Thieulin.

Béziers.

Pr. Moureau père.
Jug. Singla.
Débès.
Bourbon.
Crozals.
Gr. Foulquier-Bailheron.

Billom.

Pr. Lasteyras-Dumas.
Jug. Michoudet.
Chambige.
Duclaux-Chamerlat.
Gr. Bouchardon.

Blaye.

Pr. Bellou.
Jug. Ollière fils aîné.
Chardavoine.
Vineau.
Gr. Rabolte.

Blois.

Pr. Couteau-Laurand.
Jug. Dufay-Tassin.
Garnier.
Blau-Just.
Chambert-Péan.
Gr. Dupré.

Bordeaux.

Pr. Gautier.
Jug. Robles jeune.
Blanchy.
Delbos.
Duvergier.
Fabre (E.).
Hourquebie.
Gr. Larose.

Boulogne-sur-Mer.

Pr. Pamart.
Jug. Leroy-Thiébault
Milton.
Crouy.
Trudin-Roussel.
Gr. Gaultier.

Bourges.

Pr. Lemonnier.
Jug. Desbarres.
Delorme-Sazordet.
Magdelaine-Piecour.
Torchon.
Gr. Luzarches.

Brest.

Pr. Chauchard (P.).
Jug. Berard.
Bersolle (A.).
Jug. Kerros.
Monge père.
Gr. Monteaud.

Brignoles.

Pr. Gavoty.
Jug. Monin.
Jullien aîné.
Gr. Cauvin.

Brioude.

Pr. Long.
Jug. Motte père.
Denier-Bertran.
André.
Gr. Lagrange.

Brives.

Pr. Lacoste-Dupont.
Jug. Lalande.
Bernard-Rebière.
Mage.
Gr. Choumeils de Saint-Germain.

Caen.

Pr. Bonnaire.
Jug. Lecesne.
Donnet.
Lemoine.
Gervais.
Gr. De Vic fils.

Cahors.

Pr. Brives.
Jug. Bousquet.
Langardel.
Lapoulade.
Gr. Gaillard.

Calais.

Pr. Houette.
Jug. Mancel.
Champaillier aîné.
Michaud fils.
Gr. Dessaux.

Cambray.

Pr. Le Pot-Deloffre.
Jug. Bris.
Toussaint.
Maréchal fils.
Duchange.
Gr. Leroy.

Carcassonne.

Pr. Darles.
Jug. Fulcrand-Carles.
Laperrine cadet.
Bourbon.
Jaffus.
Gr. Cousinet.

Castelnaudary.

Pr. Connac aîné.
Guyot aîné.
Jug Maux aîné (A.)
Balmet (R.)
Gr. Combes.

Castres.

Pr. Prat aîné.
Jug. Batut.
Gary.
Ségur fils.
Cumenge.
Gr. Gaubert.

Cette.

Pr. Gasquet aîné.
Jug. Sarran.
Marés.
Gaffinel.
Gr. Granier.

Chalons-sur-Marne.

Pr. Leconte (L.).
Jug. Perrier-Grenet.
Chanoine-Ecoutin.
Freminet père.
Gr. Failly.

Châlons-sur-Saône.

Pr. Rogues junior.
Jug. Meulieu-Ducrou.
Bessy aîné.
Petiot-Groffier.
Coste.
Gr. Terrage.

Charleville.

Pr. Jacquemart-Templeux.
Jug. Morel.
Chibanx.
Gailly-Taurines.
Gr. Petit.

Charolles.

Pr. Bremond fils aîné.
Jug. Noirey.
Sœur.
Daviot.
Gr. Rozet.

Chartres.

Pr. Lefebvre-Jourdan.
Jug. Courtois-Girault.
Lefebvre-La-Boullaye.
Gorteau-Barrier.
Anetin-Bonnet.
Gr. Jacquin.

Châteauroux.

Pr. Godard aîné.
Jug. Le Mor-Morin.
Damourette-Rabier.
Pierre aîné.
Morin fils aîné.
Gr. Ollier.

Châtellerault.

Pr. Joany-Gaudeau.
Jug. Bachelier-Vezien.
Godard-Delort.
Coutreau-Bernier.
Meslin-Pauvert.
Gr. Savatier-Petit.

Châtillon-sur-Seine.

Pr. Perriquet (F. E.)
Jug. Jully-Chaumonnot.
Godin (P. N.)
Cailletet-Laperouse.
Gr. Bourcère.

Chaumont.

Pr. Richard (Cl.)
Jug. Lacour.
Huriot-Descastel.
Lécuillier-Caussin.
Gr. Richenot.

Cherbourg.

Pr. Le Costé (Romain).
Jug. Formage.
Boulanger.
De Lachapelle (P. A.)
Mauger (J. A.)
Gr. Saiblard.

Cholet.

Pr. Turpault.
Jug. Guérin-la-Roussardière.
Cesbron-Laveau fils.
Gr. Roujoux.

Ciotat (La).

Pr. Clavel aîné.
Jug. Reynier.
Mène.
Rougier.
Gr. Garnier.

Clamecy.

Pr. Tartrat.
Jug. Caillat.
Ladrée.
Gr. Jullien.

Clermont (Hérault).

Pr. Verny.
Marreaud.
Jug. Planque.
Boissière fils aîné.
Gr. Berthomieu.

Clermont-Ferrand.

Pr. Desgranges.
Jug. Narjcot.
Jarton aîné.
Dulin (Th.)
Guilhaumon.
Gr. Baynard.

Cognac.

Pr. Dupuy (L.).
Jug. Guérin.
Mounier (E.)
Merceron (A.)
Gr. Mercier.

Colmar.

Pr. Bastard aîné.
Jug. Gastard.
Scheurer.
Keiner.
Gr. Macker.

Compiègne.

Pr. Raux.
Jug. Bourniche.
Maréchal.
Lechêne-Hamel.
Gr. Legrand.

Condé-s.-Noireau.

Pr. Nezou aîné.
Jug. Collin-Dubusq.
Callais.
Grandpré-Taullard.
Gr. Davoult.

Coutances.

Pr. Piton.
Jug. Victor Le Mare.
Tellot.
Le Breton.
Gr. Le Boucher.

Dieppe.

Pr. Bruzen aîné.
Jug. Quenouille fils aîné.
Conseil-Chalot.
Blondel.
Michau (E.)
Gr. Renard.

Dijon.

Pr. Bouchard.
Jug. Magnin.
David.
Masson-Naigeon.
Mairé.
Gr. Serout fils.

Dôle.

Pr. Michaud.
Jug. Boyer.
Monnier.
Plaisiat.
Gr. Fleury.

Dourdan.

Pr. Guenée-Henriau.
Jug. Robin.
Bissieux.
Chenu.
Gr. Genet.

Draguignan.

Pr. Bernard.
Jug. Gubert.
Caussemille.
Fabre.
Laugier.
Gr. Doublier.

Dreux.

Pr. Avisse aîné (L. F.).
Jug. Aureau.
Brochand.
Durand-Jorion.
Gr. Le Maître.

Dunkerque.

Pr. N. . . . . .
Jug. Aubert.
Dessurne.
Polletreau.
Dourlen.
Gr. Blaisel.

Elbeuf.

Pr. Le Roy (Constant).
Jug. Legrand-Duruflé.
Grandin.
Grémont.
Gr. Lecomte.

Epernay.

Pr. Le Clert.
Jug. Pagnier-Lafont.
Dinet-Peuvrel.
Simoneau.
Gr. Galis.

Eu et Tréport.

Pr. Riollé aîné.
Jug. Rabion de la Hupe.
David-Sellier.
Taquet-Queval.
Gr. Morel.

Évreux.

Pr. Delarue.
Jug. Taurin-Hersent.
Quenescourt.
Molle.
Gr. Courtin.

Falaise.

Pr. Brée aîné.
Jug. Leclerc fils.
Lagnel Dujardin.
Anguerand.
Bouquerel fils.
Gr. Benault.

Fécamp.

Pr. Couillard-Fautrel.
Jug. Freret.
Déchand.
Degenetais.
Gr. Chaber.

Fréjus.

Pr. Flory.
Jug. Margaillan.
Guichard.
Jourdan.
Gr. Bareste.

Gournay.

Pr. Larcher de Guermont.
Jug. Daniel.
Ferand.
Patrelle.
Gr. Labbé.

Granville.

Pr. Malicorne.
Jug. Varin.
Ducoudray.
Lahoussaye.
Gr. Mahier.

Grasse.

Pr. Boulay cadet.
Jug. Fabre (P.).
Ardisson cadet.
Rey.
Gr. De Pourre.

Gray.

Pr. Dufournel.
Jug. Lapène.
Thibault.
Jacquin.
Gr. Myet.

Grenoble.

Pr. Périer (A.).
Jug. Gras.
Dubeux.
Gaillard.
Gautier-St-Aubin.
Gr. Dorgeval.

Hâvre-de-Grace.

Pr. Hombert (Eug.).
Jug. Luuyt.
Fournier.
Reilly.
Drogy.
Gr. Grouard.

Honfleur.

Pr. Lacoudrais.
Jug. Hébert-des-Roquettes.
Pottier.
Dieusi.
Auber.
Gr. Boutté.

Isigny.

Pr. Belliard de l'Isle.
Jug. Etienne.
Choisi.
Senot.
Gr. Michel de Bonnefond.

Issoire.

Pr. Triozon-Avinin.
Jug. Faure.
Brun.
Guimbal.
Gr. Sersiron.

Issoudun.

Pr. Moreau-Bouchage.
Jug. Robert.
Bergeron-Mater.
Tourangin-Pinoteau.
Bidault.
Gr. Berger.

Joigny.

Pr. E. Bouron.
Jug. Emery.
Lesire de La Place.
Levêque.
Gr. Robillard.

Laigle.

Pr. Louis Fleury.
Jug. Gaubert-Boucher.
Morel-Primois.
Vaugeois fils aîné.
Gr. Bisson.

Langres.

Pr. Beligné.
Jug. Lacordaire aîné.
Gautier-Baudouin.
Segretier-Maréchal.
Gr. Colle fils.

Laval.

Pr. Boisseau.
Jug. Toutain-Godier.
Tirouflet de l'Espine.
Legentil.
Barré-Bertry.
Gr. Hureau.

Libourne.

Pr. Raymond-Chaperon.
Jug. Amant-Chaperon.
Beylat.
Danglade aîné.
Gr. Chauvin.

Lille.

Pr. Revoire.
Jug. Carpentier-le-Perre.
Herlin.
Descamps.
Verley-Wacrenier.
Gr. Houzé de Caulnoit.

Limoges.

Pr. Boudet aîné.
Jug. Germeuil-Thevenin aîné
Petiniaud-Champagnac fils.
Tharaud.
Ardant jeune.
Gr. Sénémaud.

Limoux.

Pr. Jacquet Guiraud Fournil
Jug. Salles fils.
Delcasse.
Labourmène cadet.
Gr. Vidal fils.

Lisieux.

Pr. Roger.
Jug. Perrier.
Houlette.
Boursin.
Cordier.
Gr. Pains.

Lodève.

Pr. Vallat.
Jug. Vitalis père.
Soudan.
Vinas.
Gr. Maurel.

Lons-le-Saulnier.

Pr. Berlier fils.
Jug. Petignief.
Baille neveu.
Balland.
Gr. Fuand.

Lorient.

Pr. Barce.
Jug. Ouizille.
Foucard.
Lorteau.
Charpentier.
Gr. Sauvay.

Louhans.

Pr. Caucal (Jacques).
Jug. Millet.
Lachize-Petitjean.
Desclers.
Gr. Guillermin.

Louviers.

Pr. Ribouleau.
Jug. Bertinot.
Peltzer.
De Fontenay.
Gr. Marquet.

Lyon.

Pr. N. . . . .
Jug. Monnier.
Beaup.
Gaillard.
Saint-Olive.
Thomas-Tissot.
Dolbeau.
Gr. Daigueperse.

Mâcon.

Pr. Bonnet-Rivet.
Jug. Pelissier cadet.
Vesinier.
Pochon fils.
Lépine-Dupont.
Gr. Chambard.

Mamers.

Pr. Quelquejeu-Esneault.
Jug. Prévet.
Blondeau-Papillon.
Gr. Guyon.

Manosque.

Pr. Juglar.
Jug. Arbaud.
Fouque.
Buison.
Gr. Gal.

Mans (Le).

Pr. Chauvin-Fouchard.
Jug. Beaury.
Faribault-le-Goué.
Massin.
Vétillart.
Gr. Guiet.

Marennes.

Pr. Dubois (Marcel).
Jug. Robert.
Aiguillé.
Aubin-Charron fils.
Gr. Charron.

Marmande.

Pr. Pigousset (Romain).
Jug. Saboureaud.
Bruneau.
Landau.
Gr. Morin.

Marseille.

Pr. Pascal fils.
Jug. Chaix de Verninac.
Rostand.
Warrain.
D'Albis.
Chancel.
Fraissinet.
Gr. Duchassaing.

Mayenne.

Pr. Chevallier.
Jug. Richer.
Montiége.
Valpinçon (G.)
Gr. Girard.

Meaux.

Pr. Chappon fils.
Jug. Rain.
Aubé-Bourdon.
Lecouturier.
Gr. Perrot.

Metz.

Pr. Dubuisson.
Jug. Delcroix.
Lemonnier.
Mathieu-Simon.
Salles.
Gr. Blondin.

Milhau.

Pr. Bonhomme (Paul).
Jug. Aldy.
Flottard père.
Bois (Alex.)
Gr. Vialetes.

Mirecourt.

Pr. Belfoy.
Jug. Brobéque.
Payonne.
Aubry-Bastien.
Gr. Ruttinger.

Moissac.

Pr Arnal frère aîné.
Jug. Falga père.
Feyt.
Disse père.
Chaubart (Michel).
Gr. Faure.

Montargis.

Pr. Boivin père.
Jug. Trouillet-Bardin.
Raige-Verger.
Herisseau.
Gr. Ganneau.

Montau

Pr. Lacoste-Rigail.
Jug. Bergis (Charles).
Dolivier-Laprade.
Albrespy.
Vergès.
Gr. Latreilhe fils.

Montereau.

Pr. Blot.
Jug. Bécard.
Besnard-Carré.
Habert.
Gr. Thomelin.

Montpellier.

Pr. Dessale-Possel.
Jug. Marès aîné.
Roumé-Rey.
Fajon.
Thouzellier.
Gr. Maurin.

Morlaix.

Pr. Duhamel.
Jug. Kergos (F.).
Desloge.
Beau jeune.
Barbançon aîné.
Gr. Daniellou.

Moulins.

Pr. Deffontis.
Jug. Deshommes aîné.
Bichon.
Donjean-Bernachez.
N. . . . . .
Gr. Boirot-Létang.

Mulhausen.

Pr. Kœchlin (André) ✻.
Jug. Schlumberger (Ch.).
Zuber-Thys.
Schlumberger-Steiner.
Gr. Parant.

Nancy.

Pr. Demangeot père.
Jug. Robin.
Favier.
Balbatre aîné.
Gaudchaux.
Gr. Michel.

Nantes.

Pr. Bignon (F.)
Jug. Bernard.
Liton aîné.
Carmichaël.
Gouin (Jules).
Bureau fils.
Mosneron-Dupin f. aîné
Gr. Le Prevost - Bourgerel (M. R. J.)

Narbonne.

Pr. Coussières aîné.
Jug. Julia cadet.
Bringuier-Delaveuve.
Razouls.
Bringuier (Michel).
Gr. Fourcade.

Nérac.

Pr. Lagrave-Labadie.
Jug. Commau jeune.
Bourrousse aîné.
Espagnet.
Gr. Nasse.

Neufchâtel.

Pr. Legay (Pierre).
Jug. Plu.
Audibert de Boutteville.
Testu.
Gr. Decrept.

Nevers.

Pr. Wagnin (Ch.)
Jug. Bussière.
Commoy.
Jacquinot père.
Manuel jeune.
Gr. Cassiat.

Niort.

Pr. Daguin aîné.
Jug. Bernard-Chambinière.
Raymot.
Texier.
Champeaux.
Gr. Ravan.

Nîmes.

Pr. Mathieu (Ph.).
Jug. Vidal
Michel.
Vassas.
Curnier (Pierre).
Gr. Legal.

Nuits.

Pr. Jacquinot-Gras.
Jug. Marey (F.).
Bahezre.
Jondot aîné.
Gr Villot.

Orléans.

Pr. Germon-Donville.
Jug. Janse.
Leroy-Boulard
Rousseau-Dehais.
Hallier-Lorion.
Chapon-Dabit.
N. . . . . .
Gr. Desnoyers.

Paimpol.

Pr. Morand (Louis)
Jug. Le Pesant (H.).
Alexandre (P.).
Becot (M. G.)
Gr. Le Dru fils.

Paris (Voy. p. 775).

Pau.

Pr. Francès.
Jug. Laslandes.
Viguerie (P. J.).
Camy.
Blandin.
Gr. Palette.

Périgueux.

Pr. Mage.
Jug. Queroy.
Courtey fils aîné.
Parrot-Larivière.
Gr. Raynaud.

Perpignan.

Pr. Delmas.
Jug. Auriol.
Pourtet.
Corbière aîné.
Vassal fils.
Gr. Ferriol.

Pertuis.

Pr. Lançon fils.
Jug. Santon.

Jug. Creps.
Dubois.
Gr. Jullien.

Pezenas.

Pr. Vidal.
Jug. Brousse.
Gaujou.
Carrière fils.
Gr. Brun.

Poitiers.

Pr. Dupont-Minoret.
Jug. Parthenay-Clave.
Grilliot fils aîné.
Laurence (Hector).
Vaillant (Philippe).
Gr. Orillard.

Pont-Audemer.

Pr. Boursy.
Jug. Delannoy.
Beaulard.
Boissel.
Gr. Loriot.

Provins.

Pr. Michaud.
Jug. Signoret.
Fèvre.
Guinet.
Gr. Lair.

Puy (Le).

Pr. Bertrand (J.)
Jug. Defrance.
Ganirol.
Ladevèze-Favre.
Rocher-Boët.
Gr. Durastel.

Quimper.

Pr. Bilhou.
Jug. Alavoine.
Eloury aîné.
De la Hubaudière.
Gr. Deredec.

Quintin.

Pr. Garnier-Bodéléac.
Jug. Villeneuve.
Mazurié.
Garnier des Garennes.
Gr. Le Breton.

Rennes.

Pr. Chevrier aîné.
Jug. Lanneau.
Pontallier-Troyard.
Ruel.
Durand.
Gr. Dufresne.

Reims.

Pr. Assy-Vilbon.
Jug. Henriot-Delamotte.
Ruinart de Brimont.
Andres.
Saubinet.
Gr. Midoc.

Rhodez.

Pr. Combres.
Jug. Delclaux.
Bonnaves
Bonhomme.
Gr. Broussy.

Riom.

Pr. Besseyre.
Jug. Marmay-Michellet.
Morel.
Duché-Peigne.
Gr. Desanges.

Rochefort.

Pr. Ayraud-Imbert.
Jug. De Saint-Martin.
Penevert.
Roy-Bry.
Gr. Brisord.

Rochelle (La).

Pr. Rasteau.
Jug. Schaaff.
Julliot.
Peflé-Voisin.
Romieux.
Gr. Avrard.

Romans.

Pr. Charles (F.) aîné.
Jug. Giraud.
Pascal aîné.
Pizot.
Fière.
Gr. Copin.

Romorantin.

Pr. Lévêque-Lévêque.
Jug. Cottereau-Prudhomme.
Pestel-Harauger.
Battailler (Martin).
Gr. Martin.

Rouen.

Pr. Bérard (L.)
Jug. Dugenet.
Flaux.
Narcisse-Lebas.
Lemire.
Lepicard.
Nourrit-Vallée.
Gr. Lecomte.

Saint-Afrique.

Pr. Girbal (P.)
Jug. Rachou aîné.
Pascal.
Barrafort.
Gr. Tarrusson.

Saint-Brieuc.

Pr. Sebert.
Jug. Bothen (Vincent).
Lequé (P.)
Denis (Louis).
Gr. Lecudennec.

Saint-Dizier.

Pr. Payart.
Jug. Mahuet.
Gayot.
Bourdon.
Gr. Ferrand.

Saint-Etienne.

Pr. Tezenas.
Jug. Flotard aîné.
Fauve.
Valantin.
David.
Gr. Aguiraud.

Saintes.

Pr. Viauld jeune.
Jug. Descombes.
Coindreau aîné.
Gaudin-Belcour.
Bartaré.
Gr. Dugué.

Saint-Flour.

Pr. Coste.
Jug. Ravoux.
Sarraille fils.
Delzers.
Gr. Henry.

Saint-Gaudens.

Pr. Barutaut fils cadet.
Jug. Dupuy.
Ribis.
Gr. Pointis.

Saint-Geniez.

Pr. Talon (Gaspard).
Jug. Massabuau.
Boissonnade.
Gr. Persegol.

Saint-Hypolite.

Pr. Ginoulhiac.
Jug. Blancher.
Pellet.
Dalgue fils.
Gr. Bourgoing.

Saint-Jean-d'Angely.

Pr. Vassal.
Jug. Rulland.
Lair.
Mousnier (Abel).
Gr. Baud.

Saint-Jean-de-Losne.

Pr. Tarnier.
Jug. Collon.
Poincelin-Legrand.
Grenier fils.
Gr. Benoit d'Hetel.

Saint-Lô.

Pr. Follin.
Jug. Roulland.
Lecomte-Hébert.
Cornet.
Gr. Groualle.

Saint-Malo.

Pr. Blaise (Louis).
Jug. Latimier-Duclesieux.
Heurtault.
Gauttier.
La Chambre.
Gr. Bellamy.

S.-Martin, île de Ré.

Pr. Peltier.
Jug. Naurry.
Desnouy-Dupont.
Cognacq-Braudon.
Gr. Bouju.

Saint-Omer.

Pr. Bailliart.
Jug. Gomez-Gomez.
Duquenoy.
Duhamel (L. G.)
Deneuville.
Gr. Serdobbel.

S.-Pierre, île d'Oléron.

Pr. Desgraves.
Jug. Allenet.
Bitton (J.).
Mestreau.
Gr. Beauvaix.

Saint-Quentin.

Pr. Sarget.
Jug. Coutier.
Daudville.
Dollé-Harpin
Foy-le-Merrier.
Gr. Lelong.

Saint-Tropez.

Pr. Meyrier.
Jug. Hermieu.
N. . . . . .
N. . . . . .
Gr. Ollivier fils.

Saint-Valery-en-Caux.

Pr. Follin (J.-B.).
Jug. Dupuis (Victor).
Pichard.
LeSeigneur (A.)
Gr. Patey.

St.-Valery (Somme).

Pr. Rivery-Lejoille.
Jug. Joly-Lambert.
Ravin.
Martel.
Gr. Duflos.

Sarlat.

Pr. Foujanet père.
Jug. Resses.
Couderc.
Verdier.
Gr. Pascal.

Saulieu.

Pr. Pernin-Locquin.
Jug. Gigot.
Galletti.
Lavergne-Bocquin.
Gr. Culmet.

Saumur.

Pr. Dupuis fils aîné.
Jug. Viger-Hanry.
Bellancourt.
Malo.
Berthelot.
Gr. Carpentier.

Sedan.

Pr. Cunin-Gridaine.
Jug. Lemoine-Desmares ✻.
Suchetet.
Durotois (L. J.)
Bacot (Fréd.)
Gr. Chollet.

Sens.

Pr. Cornisset-Lamotte.
Jug. Huré-Revêche.
Duplan-Berodon.
Corot-Gornisset.
Gaudichon.
Gr. Lionne.

Soissons.

Pr. Mauprivez.
Jug. Geslin.
Cousin.
Fournier-Benoit.
Gr. Prévost.

Souillac.

Pr. Valat fils aîné.
Jug. Gardarin.
Vaissié.
Calvel.
Gr. Castet.

Strasbourg.

Pr. Sengenwald.
Jug. Faez.
Liebold.
Lauth (G.)
Heim (J.)
Gr. Martha.

Tarascon.

Pr. Aubanel.
Jug. Montagner.
Sorbier.
Dupuy.
Gr. Manche.

Tarbes.

Pr. Dupierris jeune.
Jug. Bordes.
Bosc jeune.
Chalamon.
Carrère.
Gr. St.-Martin.

Thiers.

Pr. Malménaide (H.)
Jug. De Roure-Dufour.
Malménaide-Aude.
Chassaigne-Dufour.
Guillemot-Riberolle.
Gr. Betant.

Tinchebray.

Pr. Fremont père (G.).
Jug. Durand.
Lalouel.
Hyver fils aîné.
Gr. Guerard.

Toulon.

Pr. Aube.
Jug. Maurric.
Fisquet.
Simon.
Crassous.
Gr. Blain.

Toulouse.

Pr. N. . . . . .
Jug. Meyran.
Montano.
Ducos.
Chaptive fils.
Gr. Ferradou (J.-P).

Tournus.

Pr. Martorey.
Jug. Passant.
Bessard.
Missier.
Gr. Perrin.

Tours.

Pr. Pointel.
Jug. Jahan.
Leturgeon.
Fontaine-Lesourd.
Froger-Mireau.
Gr. Laurent.

Troyes.

Pr. Fontaine-Gris.
Jug. Simonnot-Gervaisot.
Greau.
Lombard-Bourbon.
Gérard-Fleury.
Gr. Lemoine.

Tulle.

Pr. Vigne aîné.
Jug. Mesnager aîné.
Jug. Ballet.
Toinet.
Drappeau.
Gr. Duval.

Valenciennes.

Pr. Hamoir aîné.
Jug. Carpentier (Nicole).
Cavrois père.
Debaillencourt.
N. . . . . .
Gr. Miot.

Vannes.

Pr. Pitel.
Jug. Guesdon.
Le Bret.
Morand.
Lebeaupin.
Gr. Etienne.

Verdun.

Pr. Antoine (J. B.)
Jug. Sirejean.
Cicile aîné.
Remy père.
Gr. Dresch.

Versailles.

Pr. Marie de Boigneville.
Jug. Pipereau.
Jeddé.
Francolin.
Lissajoux.
Gr. Meyssin.

Vervins.

Pr. Duflot-Cardot.
Jug. Renard-l'Héritier.
Loubry.
Gaillard-Larzillière.
Gr. Salmon.

Vienne.

Pr. Dussol.
Jug. Reymond.
Odoard.
Terrat.
Badin aîné.
Gr. Mermet.

Villefranche.

Pr. Truchot (J. J.)
Jug. Vermorel.
Lavalle-Charles (L.)
N. . . . . .
Gr. Raidmene.

Vimoutiers.

Pr. Boudin-Desvergérs.
Jug. Berthelot aîné.
Eveste.
Vaumels-Launay.
Gr. Jaeck.

Vire.

Pr. Maubanc.
Jug. Le Lièvre.
Juhel (P.).
Durand.
Gr. Crespin fils.

Yvetot.

Pr. Martin-Michel.
Jug. Beaudry-Duchesne.
Dauphin neveu.
Lefèvre-Bobée.
Pouchin aîné.
Gr. Aubert.

Isle Rousse.

Pr. Blasini.
Jug. Gregori.
Breganté.
Gr N. . . . . :

SECTION VI.

JUSTICES DE PAIX DU ROYAUME.

Les Juges-de-paix sont nommés par le Roi; ils ne sont pas inamovibles (Charte, art. 52). — Pour être Juge-de-paix, il faut avoir trente ans accomplis. Chaque Juge-de-paix est assisté d'un greffier qui doit être âgé de vingt-cinq ans. Les Juges-de-paix ont des fonctions au civil et au criminel.

Au civil, ils sont 1° *Juges* en certaines matières; 2° *Conciliateurs*, et chargés de procéder ou d'assister à divers actes de juridiction non contentieuse.

Au criminel, ils forment les tribunaux de simple police, et sont officiers de police judiciaire.

Au civil, le Juge-de-paix connaît seul, comme juge, dans l'étendue de son canton, de toutes les causes purement personnelles et mobilières sans appel, jusqu'à la valeur de 50 fr., et à la charge d'appel, jusqu'à la valeur de 100 fr. Également sans appel, jusqu'à la valeur de 50 fr.; et à la charge d'appel à quelque valeur que la demande puisse monter: 1° des actions pour dommages faits, soit par les hommes, soit par les animaux, aux champs, fruits et récoltes; 2° des déplacemens de bornes; des usurpations de terres, arbres, haies, fossés et autres clôtures commises dans l'année; des entreprises sur les cours d'eau servant à l'arrosement des prés, commises pareillement dans l'année, et de toutes autres actions possessoires; 3° des réparations locatives des maisons et fermes; 4° des indemnités prétendues par le fermier ou locataire pour non jouissance, lorsque le droit de l'indemnité ne sera pas contesté, et des dégradations alléguées par le propriétaire; 5° du paiement des salaires des gens de travail, des gages des domestiques, et de l'exécution des engagemens respectifs des maîtres et de leurs domestiques ou gens de travail; 6° des actions civiles pour injures verbales, rixes et voies de fait; 7° des poursuites en contrefaçon en matière de brevets d'invention; 8° des contraventions en matière de douanes, lorsqu'elles ne donnent lieu qu'à des réparations civiles.

Dans les cas prévus, et sauf les exceptions déterminées par la loi et notamment par les art. 48 et 49 du code de procédure civile, les affaires dont le jugement n'appartient ni aux Juges-de-paix, ni aux tribunaux de commerce, sont portées devant le Juge-de-paix pour y être conciliées, si cela est possible.

En matière non contentieuse, les attributions des Juges-de-paix sont très-variées. Ils sont chargés notamment de la convocation, tenue et présidence des conseils de famille; de l'apposition et levée des scellés après décès ou en cas de faillite; de dresser, dans un grand nombre de cas, des actes de notoriété, des actes d'adoption de tutelle officieuse.

Au criminel, les Juges-de-paix connaissent: 1° des contraventions de police commises dans l'étendue du chef-lieu de canton; 2° des contraventions commises dans les autres communes de leur canton, lorsque, hors le cas où les coupables sont pris en flagrant délit, les contraventions ont été commises par des personnes non domiciliées ou non présentes dans la commune, ou lorsque les témoins qui doivent déposer n'y sont pas résidans ou présens; 3° des contraventions à raison desquelles la partie qui réclame conclut pour ses dommages intérêts, à une somme indéterminée ou à une somme excédant quinze francs; 4° des contraventions fautives poursuivies à la requête des particuliers; 5° des injures verbales; 6° de l'action contre les gens qui font le métier de deviner et pronostiquer, ou d'expliquer les songes. Les Juges-de-paix connaissent aussi, concurremment avec les Maires, de toutes autres contraventions commises dans leur arrondissement. On considère comme *contraventions* de police tous les faits que le code pénal, ou des lois spéciales punissent d'une amende de quinze francs et au-dessous, ou d'un emprisonnement de cinq jours et au-dessous.

Justices de paix, par ordre alphabétique de départemens.

AIN.

Belley.

Cozon . . . . Ambérieux.
Tendret père. Belley.
Costaz. . . . Champagna.
Collet. . . . Hauteville.
Barry. . . . . Lagneux.
Girod. . . . . L'Huis.
Augerd. . . . St.-Rambert.
Genolin. . . Seyssel.
Deville. . . . Virieux-le-Gr.

Bourg.

Rouyer. . . . Bâgé.
Piquet. . . . Bourg.
Lyvet. . . . . Ceyzeriat.
Favre ✻. . . Coligny.
Marion. . . . Montrevel.
Moyret ✻. . Pont-d'Ain.
André. . . . . Pont-de-Vaux.
Lescœur. . . Pont-de-Veyle.
Verdan. . . . St.-Trivier.
Baillat. . . . Treffort.

Gex.

Coursier. . . Collonges.
Taponad. . . Ferney.
Monpéla père Gex.

Nantua.

Carrier. . . . Brenod.
Montanier. . Châtillon-de-Michaille.
D'Apvrieulz. Isernore.
Reydellet. . . Nantua.
Recordon. . . Oyonnax.
Framinet. . . Pontcin.

Trévoux.

Rozier. . . . Chalamont.
Dangeville. . Châtillon-les-Dombes.
Pouzolz. . . . Meximieux.
Belin. . . . . Montluel.
Billioud. . . Thoissey.
Thenon. . . . Trévoux.
Meunier. . . S.-Trivier-sur-Moignan.

AISNE.

Château-Thierry.

Ronssin. . . . Chât.-Thierry.
Boivin. . . . Charly.
Hélot. . . . . Condé.
Duval. . . . Fère-en-Tardenois (la).
Buhot. . . . . Neuilly S. Front

Laon.

Paul. . . . . Anisy-le-Chât.
Bouchereau. . Chauny.
Moricourt . . Coucy-le-Chât.
Gondailler de Tugny. . . Craonne.
Lefèvre. . . . Crecy-s.-Serre.
Dumesnil. . . Fère (la).
Pourrier. . . Laon
Tilorier. . . Marle.
Rivart-Allart. Neufchâtel.
Martin. . . . Rosoy-s.-Serre.
Crémont. . . Sissonne.

Saint-Quentin.

Leroy . . . . Bohain.
Rohart. . . . Catelet (le).
Moret. . . . . Moy.
Niay. . . . . Ribemont.
Hadengue. . . Saint-Quentin.
Carlier. . . . Saint-Simon.
Delville . . . Vermand.

Soissons.

Ferté. . . . . Braisne.
Tallot-Margival. . . . Oulchy le Chât.
Vielle . . . Soissons.
Dufey . . . . Vailly.
Bottée. . . . Vic-sur-Aisne.
Plocq. . . . Villers-Cotterets.

Vervins.

Beaudelot. . . Aubenton.
Delacampagne. Capelle (la).
Poitevin de Verrière. . Guise.
Beuret. . . . Hirson.
Godard. . . . Nouvion.
Guyard. . . . Sains.
Hennecart . . Vervins.
Vinchon. . . Wassigny.

ALLIER.

Cusset.

Martin. . . . Cusset.
Marion. . . . Donjon (le).
Bourdier. . . Jaligny.
Mourier des Gayets. . Lapalisse.
Fougerollen . Mayet-de-Montagne (le)
Louher. . . . Varennes.

Gannat.

Aupierre. . . Chantelle-le-Château.
Boirot. . . . Ebreuil.
Thonny-de-Combes. . Escurrolles.
Gérzat fils. . Gannat.
Hastier d'Harpeux. . . . St.-Pourçain.

Montluçon.

Mazerat . . . Cerilly.
Huguet Dulys Hérisson.
Meillet. . . . Huriel.
Leslaches. . . Marcillat.
Villate de Peufeuilloux. . Montluçon.
Chacaton Verlobier. . . Montmaraut.

Moulins.

Dubouys. . . Bourbon-l'Archambault.
Girault. . . . Chevagnes.
Meilheurat . Dompierre.
Guenard. . . Lurcy-le-Sauvage.
Thonier-Villiers. . . . Montet.
De Comeau. . Moulins (*est*).
Le Blanc de Saulnière. . *Id.* (*ouest*).
Bayon. . . . Neuilly le Réal
Besson. . . . Souvigny.

ALPES (Basses).

Barcelonnette.

Pélissier. . . Allos.
Pascalis . . . Barcelonnette.
Tiran. . . . . Lauzet (le).
Cogordan. . . Saint-Paul.

Castellane.

David . . . . Annot.
Philip. . . . Castellane.
Gravier. . . . Colmars.
David . . . . Entrevaux.
Mandine. . . Saint-André.
Castellan. . . Senez.

Digne.

Tartanson . . Barrême.
Roustan . . . Digne.
Arnoux. . . . Javie (la).
Joseph. . . . Mées (les).
Fruchier. . . Mezel.
Fouque. . . . Moustiers.
Martiny. . . . Riez.

Hermitte. . . Seyne.
Tardivy. . . Valensolle.

Forcalquier.

Martel. . . . Banon.
Arnaud. . . . Forcalquier.
Seguin. . . . Manosque.
Aillaud. . . . Peyruis.
Dermitanis. . Reillanne.
Tardieu. . . Saint-Etienne.

Sisteron.

Hodoul. . . . Motte (la).
Devaulx. . . Noyers.
Teissier. . . Sisteron.
Eyssautier. . Turriers.
Suquet. . . . Volonne.

ALPES (Hautes).

Briançon.

Maritan. . . Aiguilles.
Albert. . . . Argentière (l').
Roulx. . . . Briançon.
Bret. . . . . Grave (la).
Albertin. . . Monestier (le).

Embrun.

Vieux. . . . Chorges.
Esmeingeaud Embrun.
Baptiste. . . Guillestre.
Moynier . . Orcières.
Garcier . . . Savines.

Gap.

Lachau. . . . Aspres-lès-Veynes.
Augier. . . . Barcilonnette.
Davin. . . . Bastie-N^{e} (la).
Micou. . . . Gap.
Tournu-Ventavon. . . Laragne.
Taxis du Poët Orpierre.
Amat. . . . . Ribiers.
Chauvet. . . Rozans.
Eymoud. . . Saint-Bonnet.
Collin. . . . Saint-Etienne.
Vernet. . . . Saint-Firmin.
Bertrand. . . Serres.
Jacquemet. . Tallard.
Boisserenq ✱ Veynes.

ARDÈCHE.

Largentière.

Bernardy. . . Burzet.
FiliatDuclos Coucouron.
Meynier. . . Joyeuse.
Perbost. . . . Largentière.
Thailhand. . Montpezat.
Bernard. . . St.-Etienne-de-Lugdarès.
Contaret. . . Thueyts.
Sevenier. . . Valgorge.
Marichaud. . Vallon.
Escalier-La-devèze. . . Vans (les).

Privas.

Laffont. . . . Antraigues.
Durand. . . . Aubenas.
Prat. . . . . BourgS.Andéol
Téoule (H.). Chomerac.
Darnaud. . . Privas.
Lantouzet . . Rochemaure.
Colognac. . . St.-Pierreville.
Champanhet. Villeneuve-de-Berg.
Fournery. . . Viviers.
Marquet. . . Voulte (la).

Tournon.

Desgrands. . Annonay.
Chauveau . . Chailard (le).
Soubeyran. . Lamastre.
CornuChauvin St.-Agrève.
Defrance. . . St.-Félicien.
Abrial. . . . St.-Martin-de-Vallamas.
Bernera. . . St.-Péray.
Chaleat. . . Satillieu.
Coste-Foron. Serrières.
Royol. . . . Tournon.
Guilhôt. . . Vernoux.

ARDENNES.

Charleville.

GilbertLefort. Charleville.
Goujeon. . . Flize.
Moysin. . . Mezières.
Hulot. . . . Montherme.
Potier. . . . Omont.
Aubry . . . Renwez.
Billaudelle. Signy-l'Abbaye

Réthel.

Thirion . . . Asfeld.
Legros. . . . Chât.-Porcien.
Macquart Forest. . . Chaumont.
Baucheron. . Juniville.
Leroy . . . Novion Porcien
Watellier . . Rethel.

Rocroy.

Beauvalet . . Fumay.
Joly. . . . . Givet.
Desroberts. . Rocroy.
Clauteau. . . Rumigny.
Hennequin. . Signy-le-petit.

Sedan.

Charton. . . Carignan.
Allaire. . . . Mouzon.
Garnier. . . Raucourt.
Domet ✱. . Sedan (*nord*).
Simon ✱. . *Id.* (*sud*).

Vouziers.

Pinsart. . . . Attigny.
Rogeaux . . Buzancy.
De Colnet. . Chêne (le).
Miroy. . . . Grandpré.
Lallement. . Machault.
Garrez-Fourcart. . . Monthois.
Hubignon. . Tourteron.
Benoit. . . . Vouziers.

ARIÉGE.

Foix.

Gomma. . . Ax.
DeSérouEychenne. . . Bastide (la).
Anglade. . . Cabanes (les).
Clarac. . . . Foix.
Darnaud . . Lavelanet.
DeCampoussy Quérigut.
Seré. . . . . Tarascon.
Cambon . . . Vicdessos.

Pamiers.

Pauly . . . . Fossat (le).
Vignes-Gaugnières . . Mas-d'Azil (le)
Denat. . . . Mirepoix.
Alard . . . . Pamiers.
Prat de Lestang. . . Saverdun.
Cassaing . . Varilhès.

Saint-Girons.

Soulé. . . . Castillon.
Galy-Gasparou. . . Massat.
Pagès . . . Oust.
Robert. . . . Ste-Croix.
Soueix. . . . St.-Girons.
Lacanal. . . St.-Lizier.

AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Finot . . . . Arcis-s.-Aube.
Hitier . . . . Chavanges.
Bertrand. . Mery-s.-Seine
Parey . . . . Ramerupt.

Bar-sur-Aube.

Masson. . . Bar-sur-Aube.

Delaine . . . Brienne.
Nioré . . . . Soulaines.
Delassaussois Vandœuvre.

Bar-sur-Seine.

Jacquemin. . Bar-sur-Seine.
Michel. . . . Chaource.
Perny. . . . Essoyes.
Monginet. . Mussy.
Babeau Ligeret. . . Riceys (les).

Nogent-sur-Seine.

Morin-Lamy. Marcilly-le-Hayer.
Souclier. . . Nogent s. Seine
Thomas. . . Romilly-s.-S.
Jacob. . . . Villenauxe-la-Grande.

Troyes.

Verollot . . Aix en Othe.
Deniau. . . . Bouilly.
Pataille . . . Ervy.
Huguenot. . Estissac.
Lépine ✻. . Lusigny.
Choiselat. . Piney.
Simonnot . . Troyes (1er *a.*).
Patris-Debreuil. . . *Id.* (2e *arr.*).
Maillard Courtat. . . . *Id.* (3e *arr.*).

AUDE.

Carcassonne.

Salva. . . . . Alzonne.
Viguier (A.) Capendu.
Gourg. . . . Carcassonne(*o*)
Vidal. . . . *Id.* (*est*).
Bonnet. . . . Conques.
Viguier (H.). Lagrasse.
Sablayrolles. Mas-Cabardès.
Lebeaute. . . Montréal.
Barre . . . . Mouthoumet.
Jouy. . . . . Peyriac.
Embry. . . . Saissac.
David. . . . Tuchan.

Castelnaudary.

Barrié. . . . Belpech.
Rous Durand Castelnaudary (*sud*).
Abrial. . . . Castelnaudary (*nord*).
Chambert. . Faujeaux.
Bonnet. . . . Salles.

Limoux.

Pons- . . . . Alaigne.
Blancard. . . Belcaire.
Bezard. . . . Chalabre.
Dellac. . . . Couiza.
Joly père . . Limoux.
Jaubert fils . Quillan.
Sicre . . . . Roquefort-Desault.
Boyer. . . . St.-Hilaire.

Narbonne.

Sabatier . . . Coursan.
Marty. . . . Durban.
Caunes. . . . Ginestas.
Degrand. . . Lésignan.
Estrade . . . Narbonne.
Anglès ✻. . Sijean.

AVEYRON.

Espalion.

Grégoire fils. Entraigues.
Affre père. . Espalion.
Saltel. . . . Estaing.
Cros. . . . . Lagniolle.
Joany père. . Mur de Barrès.
Noël aîné. . St.-Amans.
Gaubert. . . St.-Chély.
Daude. . . . Ste-Geneviève.
Benoît. . . . St.-Geniès.

Milhau.

Frontin. . . . Campagnac.
Pons. . . . . Laissac.
Loirette père. Milhau.
Randon . . . Nant.
Cros. . . . . Peyreleau.
Vaissière. . . St.-Bauzely.
Jaoul. . . . . Salles-Curan.
Solanet-Laval. Severac le Chât.
Géniéis . . . Vezins.

Rodez.

Jalabert fils aîné. . . . Bozoul.
Laur aîné. . Cassagnes.
Griffoulières. Conques.
Laurens . . . Marcillac.
Valette. . . . Naucelle.
Belloc. . . . Pont-de-Salars.
Durand. . . Requista.
Sicard. . . . Rignac.
Boubal. . . . Rodez.
Batut . . . . Salvetat (la).
Enjalran. . . Sauveterre.

Saint-Afrique.

Cabannes . . Belmont.
Durand. . . . Camarès.
Peyre – Fabreugues . . Cornus.
Latour. . . . St.-Afrique.
Déjean. . . . S.Rome de Tarn
Contant-St.-Estève. . . St.-Sernin.

Villefranche.

Mallet . . . Aspières.
Donzac . . . Aubin.
Rouech. . . . Montbazens.
Delériis. . . . Nagac.
Scudier . . . Rieupeyroux.
Mouly. . . . Villefranche.
Dejean. . . . Villeneuve.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Lieutaud père Aix (*nord*).
Barthelemy. . *Id.* (*sud*).
Lamborelle. . Berre.
Vaussan. . . Gardanne.
Dalmas. . . . Istres.
Fouque. . . . Lambesc.
Bizot. . . . Martigues.
Segond. . . . Peyrolles.
Esmenard . . Salon.
Feissat. . . . Trets.

Marseille.

Barbaroux. . Aubagne.
Ollivier. . . Ciotat (la).
Mille. . . . Roquevaire.
Merendol. . . 1er arrond.
Roux . . . . 2e Marseille
Fornier . . . 3e *int-mur.*
Mossy. . . . 1er arrond.
Fabrissy. . . 2e Marseille
Fabre. . . . 3e *ext.-mur.*

Tarascon.

Fassin. . . . Arles (1er *ar.*)
Richaud. . . *Id.* (2e *arr.*)
Barbier . . . Chât.-Renard.
Aubert. . . . Eyguières.
Quénin. . . . Orgon.
Poulet. . . . Stes Maries (les)
Isnard. . . . St.-Remy.
Fouque. . . . Tarascon.

CALVADOS.

Bayeux.

Pesquerel . . Balleroy.
Mutel. . . . Bayeux.
Trolong-Dutaillis. . . Caumont.
Marie. . . . Isigny.

Couëffin. . . Ryes.
Baston. . . . Trevières.

Caen.

Lancelin. . . Bourguibus.
Morice. . . . Caen (*est*).
Harivel. . . . *Id.* (*ouest*).
Roberge. . . Creully.
Marc. . . . . Douvres.
Gallery-Dubochet. . . Evrecy.
Bernier. . . . Tilly-s-Seulles
Ledart. . . . Tioarn.
Chenevière. . Villers Bocage.

Falaise.

Lebreton. . . Bretteville-sur-Laize.
Guerne . . . Coulibeuf.
Morel. . . . Falaise(1er *ar.*)
Sérant. . . . *Id.* (2e *arr.*)
Dubois ✻. . ThuryHarcourt

Lisieux.

Labbey. . . . Lisieux(1er *ar.*)
Girard-Desfontaines.. *Id.* (2e *arr.*)
Duchesne . . Livarot.
D'Harambure Mezidon.
Lemercier. . Orbec.
Robillard p. St-Pierre-sur-Dives.

Pont-l'Evêque.

Cuvelier. . . Blangy.
Hélouin. . . Cambremer.
Labbey aîné. Dives.
Lebrun. . . . Honfleur.
Aubry. . . . Pont-l'Evêque.

Vire.

Beaudouin. . Aunay.
Youf . . . . Bény-Bocage.
Roullin-de-Boisville. . Condé-sur-Noireau.
Loke-Helouin. . . St.-Sever.
Goeslard de la Droitière . Wassy.
Jugelé. . . . Vire.

CANTAL.

Aurillac.

Geneste. . . Aurillac (*nord*)
Serieys. . . *Id* (*sud*).
Miquel. . . . Maurs.
Flory . . . . Mont-Salvy.
Lerou. . . . Roquebrou (la)
Marty. . . . St.-Cernin.
Vic . . . . . St.-Mamet.
Marmontel. . Vic-sur-Cère.

Mauriac.

Barrier . . . Champs.
Bonnefon . . Mauriac.
La Peyre . . Pleaux.
Armand . . . Riom-ès-Montagne.
Rhodes-Lamarge . . . Saignes.
Mourguie . . Salers.

Murat.

Feydin. . . . Allanches.
Chabrier. . . Marcenat.
Guanilh. . . Murat.

Saint-Flour.

Sévérac. . . . Chaudesaigues.
Grenier. . . Massiac.
Barthe. . . . Pierrefort.
Bernard. . . Ruines.
Bory. . . . . St.-Flour (*s.*).
Méjensac. . . *Id.* (*nord*).

CHARENTE.

Angoulême.

Argoullon. . Angoulême. (1er *arr.*)
Laugère . . . *Idem* (2e *arr.*).
De Mazeaud. Blanzac.
Bussac . . . Hiersac.
Naud . . . . Montbron.
Albert-Marivaux . . . . Rochefoucault (la).
Rullier . . . Rouillac.
Dumas père . St.-Amant-de-Boixe.
Desbordes. . Valette (la).

Barbezieux.

Herier. . . . Aubeterre.
Guillet de l'Estang. . Baignes.
Garderat. . . Barbezieux.
Boucherie. . Brossac.
Delafaye du Bourgoin. Chalais.
Bordier.. . . Montmoreau.

Cognac.

RichardChassors. . . . Châteauneuf.
Rullier fils. . Cognac.
Robin-Beauregard. . . Jarnac.
Raymond. . . Segonzac.

Confolens.

Dupont-Laserve . . . Chabanais.
Dumas. . . . Champagne-Mouton.
DumasChampvalier. . . Confolens (*s.*).
Peyraud ✻. . *Id.* (*nord*).
Lageon. . . . Montambœuf.
Boissière Fontenelle. . . St.-Claud.

Ruffec.

Bourru-Lémerie. . . Aigre.
Grelier. . . . Mansle.
Coyteux-Duportal. . . Ruffec.
Fouchier. . . Villefagnan.

CHARENTE-INFÉR.

Jonzac.

Moussieau. . Archiac.
Laverny . . . Jonzac.
Seguin. . . . Mirambeau.
Coindreau . . Montendre.
Geneuil . . . Mont-Guyon.
Vigen. . . . Montlieu.
Flornoy. . . St.-Genis.

La Rochelle.

Dubois-Lepage. . . . Ars (île de Ré)
Bastard fils. . Courçon.
Landriau. . . Jarrie (la).
Bouyer (M.) LaRochelle(*e*)
Souchet aîné. *Id.* (*ouest*).
Arrivé. . . . Marans.
Dumont-Contant. . . . St.-Martin (île de Ré).

Marennes.

Granier. . . . Château (le), (île d'Oléron)
Guérin père. Marennes.
Corrençon. . Royan.
Barat. . . . St.-Agnant.
Maurisset . . St-Pierre (île d'Oléron).
Rousseau. . . Tremblade(la).

Rochefort.

Moreau.. . . Aigrefeuille.
Guérin. . . . Rochefort.
Mainguet. . . Surgères.
Regnaud. . . Tonnay-Charente.

Saintes.

Peyremol. . . Burie.
Gorry. . . . Cozes.
N. . . . . Gemozac.
Dumorisson . Pons.
Voix . . . . Saintes (*nord*).
Dangibeaud . *Id.* (*sud*).
Fourré. . . . St.-Porchaire.
Dubois. . . . Saujon.

St.-Jean-d'Angely.

Guérin. . . . Aulnay.
Roche. . . . Loulay.
Lauvard. . . Matha.
Giraud. . . . St.-Hilaire.
St.-Blancard. S.-J.-d'Angely.
Perraudeau. . St.-Savinien.
Faure. . . . Tonnay-Boutonne.

CHER.

Bourges.

Raillard. . . Aix-d'Angillon (les).
Vallet. . . . Bangy.
Monestier. . Bourges.
Conchis. . . Charost.
Bessault fils. Graçay.
Gaulmier . . Levet.
Guibouret. . Saint-Martin-d'Auxigny.
De Saintho-rent. . . . Lury.
Ch^er Bonin. . Mehun.
Grajon. . . . Vierzon.

Saint-Amand.

Bonnetat fils. Charenton.
Estève de Besse. . . Châteaumeillant.
N. . . . . Châteauneuf.
Petitjean. . . Châtelet (le).
Riffaut. . . . Dun-le-Roy.
Massé-Guillemin. . Guerche (la).
Guillot. . . . Lignières.
Collinet. . . Nerondes.
Tremeau. . . St.-Amand.
Méchin-Desquins . . . Sancoins.
Huguet du Lys. Saulzay-le-Potier.

Sancerre.

Turmeau . . Argent.
Lemaître . . Aubigny.
Foucher de Moisson . . Chapelle-d'Angillon (la).
Panarion père Henrichemont.
Ravier. . . . Léré.
Panarion fils. Sancergues.
Boutet . . . Sancerre.
Foucher . . . Vailly.

CORRÈZE.

Brives.

Algay . . . . Ayen.
Battut. . . . Beaulieu.
Chabriniat. . Beynat.
Lachapelle. . Brives.
Fontaine. . . Donzenac.
Joyet . . . . Juillac.
Jueg-Laferrière. . . . Larche.
Debaune. . . Lubersac.
Borie. . . . Meyssac.
Pouch Lafarge. Vigeois.

Tulle.

Durieu-Dupradel. . . Argentac.
Clément. . . Corrèze.
Maisonneuve-Lacoste fils. . Egletons.
Bastid. . . . Mercœur.
Closange. . . Pleau (la).
Duchassaing. Roche-Canillac (la).
Terreygeol-Cluzac. . . Seilhac.
Vaur. . . . Servières.
Bayle . . . . Treignac.
Floucaud-Pénardille. . Tulle (*nord*).
Pauquinot. . *Id.* (*sud*).
Personne. . . Uzerches.

Ussel.

De Tournemine. . . Bort.
Lagrange . . Bugeat.
Loradour. . . Eygurande.
Chauffour . . Meymac.
Dupuy. . . . Neuvic.
Lachaze . . . Sornac.
Bayle . . . . Ussel.

CORSE.

Ajaccio.

Peraldi. . . . Ajaccio.
Ottavi. . . . Bastelica.
Ferri Pisani. Bocognano.
Versini . . . Evisa.
Benedetti . . Piana.
Ornano (F.X.) Ste-Marie.
Fabiani. . . . Salice.
Léonardi. . . Sari.
Melgrani. . . Sarrola.
Defranchi . . Soccia.
Colonna Leca Vico.
Paoletti. . . Zicavo.

Bastia.

Biguglia. . . Bastia (1er *arr.*)
Marinetti. . . *Id.* (2e *arr.*)
Ferdinandi. . Borgo.
Lazzarini. . . Brando.
Gavini. . . . Campile.
Bagnoli . . . Campitello.
Giacobbi. . . Cervione.
Bonavita. . . Lama.
Dominici . . Luri.
Casabianca. . Murato.
Mattei. . . . Nonza.
Casale. . . . Oletta.
Corsi . . . . Pero et Casevecchie.
Mari. . . . Porta.
Pietri. . . . Rogliano.
Calvelli . . . St.-Florent.
Tomasini. . . San-Martino.
Bonaldi. . . . San-Nicolao.
Casta. . . . . Santo-Pietro.
Paoli. . . . . Vescovato.

Calvi.

Negretti. . . Algajola.
Malaspino. . Belgodere.
Capifali (P.) Calenzana.
Ceccaldi (D.) Calvi.
Savelli. . . . Ile-Rousse.
Giudicelli. . Olmi et Capella

Corte.

N. . . . . Calacuccia.
Grimaldi. . . Castifao.
Benedetti. . . Corte.
Marsily. . . . Moita.
Polidori . . . Morosaglia.
Antoni . . . Omessa.
Giorgi. . . . Piedicorte.
N. . . . . Piedicroce.
Franchini. . . Pietra.
N. . . . . Prunelli.
Vincenti. . . St.-Laurent.
N. . . . . Sermano.
N. . . . . Serraglio.
Emmanuelli . Valle.
N. . . . . Vezzani.

Sartene.

Maestroni . .	Bonifacio.
Nicolai. . . .	Levie.
Susini.	Olmeto.
Luc Ornano.	Petreto et Bicchisano.
Colonna Cesari.	Porto Vecchio.
Arrij.	Ste-Lucie.
Ortoli	Sartene.
Beccaserra. .	Serra.

CÔTE-D'OR.

Beaune.

Guyot	Arnay-le-Duc.
Dazincourt. .	Beaune (*nord*).
Denuys. . . .	*Id.* (*sud*).
Guillemot . .	Bligny s. Ôûche
Brochot. . .	Liernais.
Latour. . . .	Nolay.
Coirier. . . .	Nuits.
Chrétiennet .	Pouilly-en-Auxois.
Coste Michéa	S. Jean de Lône.
Vinceneux. .	Seurre.

Châtillon.

Chaudron . .	Aignay.
Lombard. . .	Baigneux.
Mignard. . .	Châtillon.
Varet	Laignes.
Louis.	Montigny.
Rouhier. . .	Recey-s.-Ource

Dijon.

Luquet. . . .	Auxonne.
Courtois. . .	Dijon (*nord*).
Bavelier. . .	Dijon (*est*).
Démoulin . .	Dijon (*ouest*).
Lebou. . . .	Fontaine-Françoise.
DeChambley.	Genlis.
Delmasse. . .	Gevrey.
Ally.	Grancey.
Duseuil. . . .	Is-sur-Thil.
Buvée. . . .	Mirebeau.
Jacquemard. .	Pontailler.
Guichard. . .	St.-Seine.
Fournier. . .	Selongey.
Arvier	Sombernon.

Semur.

Potier. . . .	Flavigny.
Nadault. . . .	Montbard.
Digoy fils. . .	Précy-s.-Thil.
Lecœur. . . .	Saulieu.
Sebillotte. . .	Semur.
Copin.	Vitteaux.

CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

Petibon. . . .	Broons.
Salmonais . .	Dinan (*ouest*).
De Malezieux	*Id.* (*est*).
Budignon p.	Evran.
Sautier. . . .	Jugon.
Budignon fils.	Matignon.
Sevestre . . .	Plancoet.
Harel de la Perrière. .	Plélan-le-Petit.
Lecourt. . . .	Ploubalay.
Neveu	St.-Jouan.

Guingamp.

Le Neyrod. .	Bégard.
Prigent-Kersalic. . . .	Belle-Ile.
Le Guillou-Kergoat. .	Bourbac.
Loussault. . .	Bothoa.
Vistortes fils.	Callac.
Leclech père.	Guingamp.
Goëlo	Maël-Carhaix.
Buhot Launay.	Plouagat-Châtelaudren.
Le Millier. .	Pontrieux.
Verdier. . . .	Rostrenen.

Lannion.

Chauvin . . .	Lannion.
De Kersaingilly. . . .	Lézardrieux.
Corre.	Perros-Guirec.
Decouvrant. .	Plestin.
Briant	Plouaret.
Pillas-Kermarin. . .	Roche-Derrien (la).
Le Saux-Mesguen. . . .	Treguier.

Loudéac.

Ruellan. . . .	Collinée.
Delamarre. .	Corlay.
Legarrec. . .	Gouarec.
Kerpezdron. .	Lachèze.
Guillemot — Treffainguy.	Loudéac.
Boterel. . . .	Merdrignac.
Leclezio. . .	Mur.
Elie	Plouguenast.
Lemarchand. .	Uzel.

Saint-Brieuc.

De Launay. .	Châtelauddren.
Cheronnet . .	Etables.
Abbé.	Lamballe.
LeBourdelles.	Lanvollon.
Pendézec. . .	Moncontour.
Ledru.	Paimpol.
Barbédienue.	Plenenf.
Treffenguy. .	Plœuc.
Poret.	Plouha.
Le Saux . . .	Quintin.
Guernion. . .	St.-Brieuc (*n.*)
Guiomar. . .	*Id.* (*sud*).

CREUSE.

Aubusson.

Grellet ✻. .	Aubusson.
Monrellon p.	Auzance.
Mourellon fils	Bellegarde.
Delaboureys..	Chenerailles.
Masnyac. . .	Courtine (la).
De Monneron.	Crocq.
Augier. . . .	Evaux.
Delaporte.. .	Felletin.
Plafait. . . .	Gentioux.
Charrière. . .	St.-Sulpice-les-Champs.

Bourganeuf.

Sarrazine. . .	Bénévent.
Boutaud-Lacombe. . .	Bourganeuf.
Tixier-La-chapelle. .	Pontariou.
Jarrijon . . .	Royerre.

Chambon.

Farot.	Boussac.
Haulmond. .	Chambon.
Deboudachier.	Châtelus.
Duchez. . . .	Jarnages.

Guéret.

Ranon de Lavergne. . .	Ahun.
Gallerand. . .	Bonnat.
Goguyer. . .	Dun.
Tauchon. . .	Grand-Bourg.
Baret de Beauvais. . . .	Guéret.
Guillot. . . .	St.-Vaury.
Petit.	Souterraine (la)

DORDOGNE.

Bergerac.

Revoyer. . .	Beaumont.
Roussille ✻.	Bergerac.
Regagnac. . .	Cadouin.
Goubie. . . .	Eymet.
Bouyssou-Escodéca. . .	Issigeac.
Gast	Laforce.
Dubreil Mondazele. . .	Lalinde.
Bonfils-Lasserre. . . .	Monpazier.

Claretie. . . . St.-Alvère.
De Brugière. Sigoulès.
Noé. . . . . Nelines.
Mazières. . . Villamblard.
Dezeymeris — Villecour. Ville-Franche-de-Lonchat.

Nontron.

Poumeirol. . Bussière-Badil.
Boulouneix. . Champagnac de Belair.
Tenant de la Tour. . . . Jumilhac.
Mazin aîné. . Lanouaille.
De France. . Mareuil.
Postoureau. . Nontron.
Planchas aîné. St.-Pardoux-la-Rivière.
Theulier. . . Thiviers.

Périgueux.

Boulouneix. . Brantôme.
Deveaux-Lacombe. . . Excideuil.
Souffron. . . Hautefort.
Gros de Beler. Périgueux.
Gintrac. . . . St.-Astier.
Goursat. . . . St.-Pierre-de-Chignac.
Brison-Dupavillon. . Savignac-lès-Eglises.
Vidal. . . . . Thenon.
Fabre. . . . . Vergt.

Ribérac.

Lamarque. . . Monpon.
Boulhière — Dubost. . . Montagrier.
Aubertie. . . Mussidan.
Bornet Leger. Neuvic.
Lazare. . . . Ribérac.
Leberthon — Pugrenier. St.-Aulaye.
FayoleLussac. Verteillac.

Sarlat.

Fauvel . . . Belvès.
Dessales . . Bugue (le).
Labrousse — Mandegne . Carlux.
Sarlat . . . . Domme.
Sorbier . . . Montignac.
Lancepleine . St.-Cyprien.
Teyssier. . . Salignac.
Sarlat . . . . Sarlat.
Vaussangesde Vilhac. . . Terrasson.
La Roque de Sineul . . . Villefranche de Belvès.

DOUBS.

Baume.

Mougey. . . Baume.
Delacour . . Clerval.
Bulliard. . . Ile-sur-le-Doubs (l').
Bourdenet. . Pierrefontaine.
Tanchard . . Rougemont.
Couthaud . . Roulans.
Marsoudet. . Vercel.

Besançon.

Demontrond. Amancey.
Bouchard. . . Audeux.
Callet. . . . Besançon (*n.*).
Bertaut. . . . *Id.* (*sud*).
Robert. . . . Boussière.
Simonin-de-Vermondans. Marchaux.
Pasteur. . . . Ornans.
Tonnot. . . . Quingey.

Montbéliard.

Duvernois. . Audincourt.
Béliard. . . . Blamont.
Ducreux. . . Maiche.
Méguin . . . Montbéliard.
Monnot. . . . Pont-de-Roide.
Gaudiou . . Russey (le).
Page. . . . . St.-Hipolyte.

Pontarlier.

Parrod . . . Levier.
Gloriot . . . Montbenoît.
Blanchard . . Morteau.
Longchamp. . Mouthe.
Patel . . . . Pontarlier.

DRÔME.

Die.

Desaulse-Latour. . . . Bourdeaux.
Michel fils. . Chapelle (la).
Orand . . . Châtillon.
Athénor ✻. Crest (*nord*).
Dumont. . . *Id.* (*sud*).
Chevandier. . Die.
Landerut. . . Luc-en-Diois.
Motte. . . . Motte (la).
Buffet. . . . Saillans.

Montélimart.

Morin. . . . Dieu-le-Fit.
Chapouton. . Grignan.
Gaillardon. . Marsane.
Pizot. . . . . Montélimart.
Cuchet. . . . Pierre-Latte.

Nyons.

Leydier . . . Buis (le).
Aillaud-de-Brisis. . . Nyons.
Joubert . . . Rémusat.
Viens. . . . . Séderon.

Valence.

Lambert. . . Bourg du Péage
Durozet. . . Chabeuil.
Revol . . . . Gr.-Serre (le).
Lermy. . . . Loriol.
Pigeron. . . Romans.
Bajard . . . St.-Donat.
Grand. . . . St.-Jean-en-Royans.
Fleury. . . . St.-Vallier.
Servan-Colombier. . Tain.
Bonnet. . . . Valence.

EURE.

Andelys.

Roussel-Desfriches. . . Andelys (les).
Janneton. . . Ecos.
Vimard. . . . Ecouis.
Damourette . Etrépagny.
Fourmont — Tournay. . Gisors.
Labour. . . . Lions-la-Forêt.

Bernay.

Fournier. . . Beaumesnil.
Bouquelon. . Beaumont-le-Roger.
Lalonde (P.) Bernay.
Amours. . . Brionne.
Morin. . . . Broglie.
Pottier. . . . Thiberville.

Evreux.

Gain. . . . . Breteuil.
Thibaut . . . Conches.
Hubain. . . . Damville.
Jouan ✻. . . Evreux (*nord*).
Sagant fils. . *Id.* (*sud*).
Lanthonne. . Nonancourt.
Ducoudray. . Pacy.
Roncier. . . Rugles.
Leblond. . . St.-André.
Blin. . . . . Verneuil.
Brossard-de-Beauchesne. Vernon.

Louviers.

Duclos. . . . Gaillon.
Langlois ✻. Louviers.

Pétel. . . . Neubourg.
Lehodey. . . Pont de l'Arche
Véron. . . . Amfreville-la-Campagne.

Pont-Audemer.

Godin. . . . Beuzeville.
Dehors. . . . Bourgtheroulde
Signol. . . Cormeilles.
Hébert. . . . Montfort.
Fourquemin. Pont-Audemer
Frileux . . . Quillebœuf.
Chaumont. . Routot.
Lepelissier. . St.-Georges.

EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Allain. . . . Auneau.
Lefebvre Dollemont fils. Chartres (*nord*)
Bouvet-Mésières. . . . *Id.* (*sud*).
Chancerel p. Courville.
Roze. . . . . Illiers.
Chartrain. . . Janville.
Champeaux. . Maintenon.
Saulton . . . Voves.

Châteaudun.

Maury. . . . Bonneval.
Franchet . . Brou.
Delaforge . . Châteaudun.
Louvancourt. Cloyes.
Barillon. . . Orgères.

Dreux.

Foureau. . . Anet.
Tillombois-Valleuil . . Brezolles.
Forest. . . . Châteauneuf.
Thourette. . Dreux.
Quinault. . . Ferté-Vidame (la).
Guyot. . . . Nogent-le-Roi.
Rollin. . . . Senonches.

Nogent-le-Rotrou.

Martin Fortris. Authon.
Hoëlbec. . . Laloupe.
Daupeley. . Nog. le Rotron.
Vassal. . . . Thiron Gardais.

FINISTÈRE.

Brest.

Saillour. . . Brest (1er *arr.*)
Cruzel. . . . *Id.* (2e *arr.*)
Lecoat Dubois *Id.* (3e *arr.*)
Le Bris. . . Daoulas.
Quéré. . . . Landerneau.
Salaun. . . . Lannilis.
Leflo. . . . . Lesneven.
Malgorn. . . Ouessant (île).
Lucas . . . . Plabennec.
Carof . . . . Ploudalmezeau
Creuzel . . . Ploudiry.
Le Vessel. . St.-Renan.

Châteaulin.

Veller. . . . Carhaix.
Rault . . . . Châteaulin.
Maisonneuve. Châteauneuf.
Druy . . . . Crozon.
Richard. . . Faou (le).
Le Cloarec. . Huelgoat (le).
Huzard. . . . Pleiben.

Morlaix.

Guennégau. . Landivisiau.
Guillou. . . . Lanmeur.
Mauduit. . . Morlaix.
Belléguic . . Plouescat.
Hervian. . . Plouzévédé.
Jaouen. . . . Plouiqueu.
Lehir. . . . S.-Pol de Léon.
Cavan. . . . St.-Thégonnec.
Pouliquen. . Sizun.
Broustail. . . Taulé.

Quimper.

Salaun. . . . Briec.
Demalherbe. Concarneau.
Béléguic. . . Douarnenez.
Pelletier. . . Fouesnant.
Treourret de Kerstrat . . Plogastel.
Moreau. . . Pont-Croix.
Leborgne . . Pont-l'Abbé.
Lehars père. Quimper.
Hégel . . . . Rosporden.

Quimperlé.

De Kerouallan Arzano.
Guyho. . . . Bannalec.
Kersulec. . . Pont-Aven.
Hervel. . . . Quimperlé.
Guyho. . . . Scaër.

GARD.

Alais.

De Broche. . Alais.
Coulomb aîné. Anduze.
Servier. . . . Barjac
Deygalier-la-Rouvière. . Génolhac.
Valère. . . . Ledignan.
Chaber ✻. . St.-Ambroix.
Bros. . . . . S Jean du Gard.
Chaber ✻. . St.-Martin.
Méric . . . . Vezenobres.

Nîmes.

Mamès. . . . Aigues-Mortes.
Carrière. . . Aramon.
Grilliet. . . . Beaucaire.
Moustardier. Marguerittes.
Cassagne. . . Nîmes (1er *ar.*)
Garilhe . . . *Id.* (2e *arr.*)
Renouard. . . *Id.* (3e *arr.*)
Daudet. . . . St.-Gilles.
Chambon-la-Rouvière. . St.-Mamert.
Aubanel. . . Sommières.
Maurin. . . . Vauvert.

Uzès.

Landrau . . . Bagnols.
Brunel. . . . Lussan.
Andruejols. . Pont-S.-Esprit.
Pascal-Gaussaud. . . . Remoulins.
Balazuc . . . Roquemaure.
Guizot. . . . St.-Chaptes.
Teissier. . . Uzès.
Salomon. . . Villeneuve-lès-Avignon.

Le Vigan.

Marqués-Duluc. . . . . Alzon.
Roussarier. . Lasalle.
Lacombe. . . Quissac.
Lozeran . . . St.-André-de-Valborgne.
Durant aîné . St.-Hippolyte.
Bernard. . . Sauve.
Boifils. . . . Sumène.
Monestier. . Trèves.
Chabal. . . . Valleraugue.
Combet . . . Vigan (le).

GARONNE (HAUTE).

Muret.

Mesplies. . . Auterive.
Daurie. . . . Carbonne.
Darbas. . . . Cazères.
Ferriol. . . . Cintegabelle.
Galins. . . . Fousseret.
Guichou. . . Montesquieu.
Glairet. . . . Muret.
Ferrier. . . . Rieumes.
De Lampinet. Rieux.
Dassan . . . Saint-Lys.

Saint-Gaudens.

Darou. . . . Aspet.
Goutelongue. Aurignac.
St.-Martin. . Bagnères de-Luchon.

Bart. . . . . Boulogne.
Fournier. . . Isle-en-Dodon.
Bordères. . . Montréjean.
Sacase. . . . St.-Béat.
Archidet père. St.-Bertrand.
Couget. . . . St.-Gaudens.
Dupeyron. . St.-Martory.
Pelleport . . Selias.

Toulouse.

Carrère . . . Cadours.
Barbe . . . . Castanet.
Guilhem. . . Fronton.
Rieupeyroux. Grenade.
St.-Laurens. . Leguevin.
Roques. . . . Montastruc.
Fraysse. . . . Toulouse (*n.*).
Malesette . . *Idem* (*centre*).
Dubernart. . *Idem* (*sud*).
Cavayé. . . . *Idem* (*ouest*).
Lacaux. . . . Verfeil.
Ratier. . . . Villemur.

Villefranche.

Calvet. . . . Caraman.
Sieurac ✻. . Lanta.
Ferradoux. . Montgiscard.
Albenne. . . Nailloux.
Durand . . . Revel.
Couzy . . . . Villefranche.

GERS.

Auch.

Bissières. . . Auch (1er *arr.*)
Lagrange. . . *Idem* (2e *arr.*)
Castaing. . . Gimont.
St.-Martin. . Jegun.
Paris-Dupin. Saramon.
Duran. . . . Vic-Fezenzac.

Condom.

Sourbes. . . . Cazaubon.
Delabordère . Condom.
Daydiès (C.). Eauze.
Sautiran. . . Montréal.
Bacarrère. . . Nogaro.
Soye. . . . . Valence.

Lectoure.

Danjoy aîné. Fleurance.
Duvergé. . . Lectoure.
Barailhé. . . Mauvesin.
Descrimes. . Miradoux.
Cautaloup. . St.-Clar.

Lombez.

Delibes. . . . Cologne.
Vernies. . . . Isle-Jourdain.
Marre. . . . Lombez
Vignaux. . . Samaton.

Mirande.

Daurensau. . Aignan.
Dareix. . . . Marciac.
Laporte fils. . Masseube.
Barres. . . . Miélan
Cassaignard. . Mirande.
Liesta père. . Montesquiou.
Dareix. . . . Plaisance.
Ducastaing. . Riscle.

GIRONDE.

Bazas.

Castera-Lar-
rière. . . . Auros.
Descornes. . Bazas.
Lafon ✻. . . Captieux.
Depons. . . . Grignols.
Dubourg. . . Langon.
Martin. . . . S.-Symphorien
Cazemajour. . Villandraut.

Blaye.

Regnier. . . Blaye.
Labourdette . Bourg.
Gilbert aîné. St.-Ciers-la-
Faure-Saint- Lande.
Hubert. . . St.-Savin.

Bordeaux.

DumeurRous-
sillon. . . Audenge.
Dutauzin fils. Belin.
Barada. . . . Blanquefort.
Brochon aîné. Bordeaux (1er
arrond.)
Lévêque. . . *Id.* (2e *arr.*)
Gaussens. . . *Id.* (3e *arr.*)
Roudier. . . . *Id.* (4e *arr.*)
Peyrelongue. *Id.* (5e *arr.*)
Mauzé. . . . *Id.* (6e *arr.*)
Salvané. . . . Brede (la).
Bordes. . . . Cadillac.
Choumeils. . Carbonblanc.
Durand-Fou-
rellières . . Castelnau.
Coste. . . . . Créon.
De Léotard. . Pessac.
Dutrénit. . . Podensac.
Peychers. . . St.-André-de-
Cubzac.
Turgan. . . . Teste (la).

La Réole.

Duguit. . . . Monségur.
Bayssellance. Pellegrue.
Gauban. . . . Réole (la).
Bouchereau. . St.-Macaire.
Bèchade. . . Sauveterre.
Ferran. . . . Targon.

Lesparre.

Bon Duperrier
de Larsan. . Lesparre.
Badimont. . . Pauillac.
Blondeau. . . St.-Laurent.
Gaillard ✻, St.-Vivien.

Libourne.

Germain. . . Branne.
Doumeinq. . Castillon.
Gueylard. . . Coutras.
Ambaud. . . Fronsac.
Lassimes. . . Guitres.
Guadet. . . . Libourne.
Brieu. . . . . Lussac.
Souffrain. . . Pujols.
Drilhole. . . Ste.-Foy-la-Gr.

HÉRAULT.

Béziers.

Colombe Mar-
tin. . . . . Agde.
Martel. . . . Bedarrieux.
Leignadier. . Béziers (1er *a.*)
Fuzier. . . . *Id.* (2e *arr.*)
Saisset. . . . Capestang.
Foreville. . . Florensac.
Gelly. . . . . Montagnac.
Cure. . . . . Murviel.
Mazel. . . . Pezenas.
Puel (J.). . . Roujan.
Labat. . . . . St.-Gervais.
Laplace. . . . Servian.

Lodève.

Blazy. . . . . Caylar (le).
Balp. . . . . Clermont.
Lautier. . . . Gignac.
Causse cadet. Lodève.
Mourèze. . . Lunas.

Montpellier.

Vernière. . . Aniane.
Coste. . . . . Castries.
Favin. . . . Cette.
Brun ✻. . . Claret.
Boisse. . . . Frontignan.
Laget-Vade-
son. . . . Ganges.
Vanderburck. Lunel.
Vidal. . . . . Matelles (les).
Deidier. . . . Maugnio.
Fraisse (M.). Mèze.
Paran. . . . . 1er } sections
Larman. . . . 2e } de
Mirman-La- } Montpel-
lande. . . 3e } lier.
Vigié. . . . . St.-Martin-de-
Londres.

Saint-Pons.

N. . . . . Olargues.
Vidal. . . . Olonzac.
Sabatier. . . St.-Chinian.
Guiraud. . . St.-Pons.
Cauquil. . . Salvetat (la).

ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Hodouin de la Rimbaudais. Antrain.
Martin. . . . 1er } divis. de
Lebeschu. . . 2e } Fougères
Beaufils. . . Louvigné-du-Désert.
Trouessart. . St-Aubin-du-Cormier.
Duparc. . . . St.-Brice.

Montfort.

Aubrée. . . . Becherel.
Trouessart. . Montauban.
Duverger(M.) St.-Méen.
Poignand(F.) Montfort.
Jouhaire. . . Pleian

Redon.

Cabrye. . . . Bain.
Guichaud. . . Fougeray
De Guibert. Guichen.
Jouin . . . . Le Sel.
Baudaire. . . Maure.
Blanchet. . . Pipriac.
Nogues aîné. Redon.

Rennes.

Le Courson-Ginais . . . . Château-Girons.
Robert. . . . Hédé.
Biard . . . . Janzé.
Guyot . . . . Liffré.
Mampon . . Mordelles.
Juston . . . Rennes(1er a.)
Crespin de Tréogat. . . *Id.* (2e *arr.*).
Petit. . . . . *Id.* (3e *arr.*).
Lehénaff. . . *Id.* (4e *arr.*).
Tuollais. . . S.-Aubin-d'Aubigné.

Saint-Malo.

Girault de la Corguais. . Cancale.
Mallard . . . Châteauneuf.
Letourneux . Combourg.
Lecompte . . Dol.
Richard. . . . Pleine Fougère
Escalot. . . . Pleurtuit.
Aulnette. . . St.-Malo.
Pointel. . . . St.-Servan.
Rouxin . . . Tinténiac.

Vitré.

Radiguer . . Argentré.
Guicheteau . Châteaubourg.
Pirot . . . . Guerche (la).
Eliot . . . . Rétiers.
Rubin . . . . Vitré (1er *arr.*)
Sévère Darde *Id.* (2e *arr.*).

INDRE.

Châteauroux.

Blanchard. . Ardentes.
Robert. . . . Argenton.
Turquet. . . Buzançais.
Malbay-Lavigerie. . . . Châteauroux.
Nau (P. L.). Châtillon.
Briaune . . . Ecueillé.
Brissaut. . . Levroux.
Archambault. Valançay.

Issoudun.

DeMonférand Issoudun (1er).
Marquet . . *Id.* (2e *arr.*).
Rouge-de-Montaut . . St.-Christophe.
Seguin . . . Vatan.

La Châtre.

Choppy . . . Aigurande.
Malardeau . Eguzon.
Néraud. . . . La Châtre.
Thaband Bussière. . . . Neuvy-St.-Sépulchre.
Thabaud-Laroche. . . . Ste-Sévère.

Le Blanc

Soumain. . . Bélâbre.
Fontenette. . Le Blanc.
Molineau . . Mézières.
Lafont. . . . St.-Benoît-du-Sault.
Lescot-Lamilandrie. . . St.-Gaultier.
Grazon. . . . Tournon.

INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Chesneau Perthuis. . . . Azay-le-Rideau
Drouïn. . . . Bourgueil.
Lefrançois. . Chinon.
Lecomte. . . Isle-Bouchard.
Renault-Tallonneau. . . Langeais.
Boulard . . . Richelieu.
Couturier. . . Ste-Maure.

Loches.

Arnault-Dubreuil. . . . Gr.-Pressigny.
Joubert . . . Haye (la).
Chrétien. . . Ligueil.
Nau . . . . . Loches.
Eydt. . . . . Montrésor.
Maillard fils. Preuilly.

Tours.

Dubois . . . Amboise.
Monmousseau Bleré.
Labbé . . . . Chât.la Vallière
Lecoy-Diare. Chât.-Renault.
Lefebvre . . Montbazon.
Duval . . . . Neuillé-Pt-Pre.
Goussé. . . . Neuvy-le-Roy.
Masson . . . Tours(1er *arr.*)
Pasquier . . *Id.* (2e *arr.*).
Lecoy . . . . *Id.* (3e *arr.*).
Tonnelé. . . Vouvray.

ISÈRE.

Bourgouin.

Badin fils . . Bourgoin.
Allier . . . . Cremieu.
Perrin. . . . Grand-Lemps.
Musy. . . . . Morestel.
Patricot. . . Pont-de-Beauvoisin (le).
Perrin (Y.) . St.-Geoire.
Sambin. . . . Tour du Pin (la)
Crest. . . . . Virieu.

Grenoble.

Bouffier . . . Allevard.
Achard . . . Bourg d'Oysans
Gros. . . . . Clelles.
Garcin-Duverger . . . Corp.
Bellion-Jourdan. . . . Domène.
Blanc . . . . Entraigues.
Chevrier. . . Goncelin.
Faure . . . . Grenoble(*n.o.*)
Bertier. . . . *Id.* (*est.*)
Brunet. . . . *Id.* (*sud.*)
Richard . . . Mens.
Fauchet. . . Monestier-de-Clermont.
Second. . . . Mûre (la).
Margot. . . . St.-Laurent-du-Pont.
Giraudy . . . Sassenage.
Brizon. . . . Touvet (le).
Bigillion. . . Vif.

Perrard . . . Villard de Lans
Marquis. . . Vizille.
Jacquemet. . Voiron.

Saint-Marcellin.

Tezier. . . . Pont en Royans
Blanc . . . . Rives.
Monteil. . . Roybon.
Rolland-Garagnol . . . St.-Etienne.
Beret . . . . St.-Marcellin.
Gérard. . . . Tullins.
Perriolat. . . Vinay.

Vienne.

Chaste. . . . Beaurepaire.
Chanrond . . Côte-St.-André (la).
Labbé . . . . Heyrieux.
Roybet. . . . Meyzieux.
Rostaing Feyat Roussillon.
Recourdon. . St.-Jean-de-Bournay.
Accarier. . . S.-Symphorien.
Dodoz fils. . Verpillière (la)
Ronjat. . . . Vienne (*nord*).
Villars. . . . *Id.* (*sud*).

JURA.

Arbois.

Bouvenot. . Arbois.
Godin. . . . Champagnole.
Donneux. . . Poligny.
David. . . . Nozeroy.
Belin. . . . Planches.
Thiébaut. . . Salins.
Cavaroz. . . Villersfarlay.

Dôle.

Pillot. . . . Chaumergy.
Courcenet. . Chaussin.
Boiteux. . . Chemin.
Coudre . . . Dampierre.
Vuillier Véry Dôle.
Chancenotte. Gendrey.
Chavelet. . . Montbarrey.
Cher . . . . Montmirey-le-Château.
Poux. . . . . Rochefort.

Lons-le-Saulnier.

Morel. . . . Arinther.
Babel de Bonnille. . . Beaufort.
Bigueure. . . Bletterans.
Prouvier. . . Clairvaux.
Buchin. . . . Conliége.
Cattand. . . Lons le Saulnier
Pommier. . . Orgelet.
Martinet. . . St.-Amour.
Bénier. . . . St.-Julien.
Bonnemie. . Seillières.
Jahier. . . . Voiteur.

Saint-Claude.

Mermet . . . Bouchoux (les)
Menouillard . Moirans.
Martine . . . Morez.
Brunet. . . . St.-Claude.
Gros. . . . . St.-Laurent.

LANDES.

Dax.

Desbiey . . . Castets.
Magnas . . . Dax.
Jusan . . . . Montfort.
Dussau. . . . Peyrehorade.
Forestier. . . Pouillon.
Dupreuilh. . St.-Esprit.
Duisabo. . . S.-Vincent.
Doussau . . . Soustons.

Mont-de-Marsan.

Cazaubon. . . Arjuzanx.
Ducor. . . . Gabarret.
Lameson. . . Grenade.
Dedons. . . . Labrit.
N. . . . . Mimizan.
Laborde. . . Mont de Marsan
Sabatié. . . . Parentis.
Despouys. . . Pissos.
Tastet. . . . Roquefort.
Castaignede. . Sabres.
Baque. . . . Sore.
Dayries. . . Villeneuve.

Saint-Sever.

Dulamon. . . Aire.
Ricarrère fils. Amou.
Baron. . . . Geaune.
Lalaude. . . Hagetmau.
Bastiat. . . . Mugron.
Bayron. . . . St-Sever.
Mancamp. . . Tartas (*est*).
Depret. . . . *Id.* (*ouest*).

LOIR-ET-CHER.

Blois.

Amaury-Desgranges . . Blois (*est*).
Naudin . . . *Id.* (*ouest*).
Bourgoin . . Bracieux.
Beauvalet. . Contres.
Grousteau . . Herbault.
Fauconnet. . Marchenoir.
Vosdey . . . Mer.
Berthelot . . Montrichard.
Rousseau . . Ouzouer-le-Cheval. Marché.
Bernardeau . . Saint-Aignan.

Romorantin.

Bataillier . . Mennetou.
Nivard . . . Motte Beuvron (la).
Neel. . . . . Neung-s.-Beuvron.
Beaucheton . Romorantin.
Lafond . . . Salbris.
Brisson. . . . Selles-s.-Cher.

Vendôme.

Barbin . . . Droué.
Beaussier. . . Mondoubleau.
Huron. . . . Montoire.
Moreaux père Morée.
Norgues. . . St.-Amand.
Pesson. . . . Savigny.
Ferrand. . . Selommes.
Moreaux fils. Vendôme.

LOIRE.

Montbrison.

Chazelle . . Boën.
Tissier-De-vernay . . . Feurs.
Durand . . . Montbrison.
Perdrigeon . Noirétable.
Poncetton . . St.-Bonnet-le-Château.
Peyret . . . St.-Galmier.
Rodde. . . . S.-Georges-en-Couzan.
Bouvier . . . St.-Jean-Soleymieu.
Sigean . . . St.-Rambert.

Roanne.

Duperron. . . Belmont.
Dupleix . . Charlieu.
Genevrier. . Néronde.
Vignal. . . . Paccaudière (la)
Imbert. . . . Perreux.
Peurrière. . . Roanne.
Etaix. . . . St. Germ.-Laval
Bedin. . . . St.-Haon.
Durelle. . . . St.-Just.
Jouvencel. . St. Symphorien.

Saint-Etienne.

Pupil des Sablons . . . Bourg-Argental.
Leclerc . . . Chambon (le).
Lamblot. . . Pelussin.
Bethenod . . Rive-de-Gier.
Genestet . . St.-Chamond.
Masson . . . St.-Etienne.
Vialleton. . . *Id.* (2e *arr.*).

Jourjon . . . S.-Genest.
De Prandiers St.-Héand.

LOIRE (HAUTE).

Brioude.

Vissac. . . . Auzon.
Bressin . . . Blesle.
Mallye. . . . Brioude.
De Belloër. . Chaise-Dieu(la)
Pissis. . . . Langeac.
Dumont. . . Lavoute.
Fabre. . . . Paulhaguet.
Faye. . . . . Pinols.

Le Puy.

Thuayre. . . Allégre.
Perthuis . . Cayres.
Mosnier. . . Craponne.
Roche. . . . Fay-le-Froid.
Valicon. . . Loudes.
Laribette (F.) Monastier (le).
Pichot . . . Pradelles.
Boudinhou. . Puy (le) (*n. o.*)
Richon Rochette . . Puy (le) (*s. e.*)
Bayle . . . . St.-Julien.
Gouy . . . . St.-Paulien.
Martin . . . Saugues.
Bernard. . . Solignac.
Labatie . . . Vorey.

Yssingeaux.

Valicon. . . Bas.
Dubois . . . Monistrol.
Maurin de Labrosse. . Montfaucon.
Montcoudiot. St.-Didier.
Belmas. . . . Tence.
Liogier. . . . Yssingeaux.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Ancenis.

Lefebvre. . . Ancenis.
Richard. . . Ligné.
Mériais . . . Riaillé.
Letort. . . . St.-Mars-la-Jaille.
George. . . Varades.

Châteaubriant.

Delourmel - Picardière . Châteaubriant.
Châtelier . . Derval.
Jambu . . . Moisdon-la-Rivière.
Delaprée . . Nort.
Barré . . . . Nozay.
Leroux . . . Rougé.
Deniel . . . St.-Julien-de-Vouvantes.

Nantes.

Pusterle (E.) Aigrefeuille.
Vieille Chèze Bouaye.
Moreau . . . Carquefou.
Biclet. . . . Chapelle-sur-Erdre (la).
Gautret. . . Clisson.
Vrignaud . . Légé.
Manceau . . Loroux-Bottereau (le).
Gry . . . . . Machecoul.
Bar . . . . . Nantes (1re *a.*).
Germain . . *Id.* (2e *arr.*).
Coquebert. . *Id.* (3e *arr.*).
Pineau. . . . *Id.* (4e *arr.*).
Chesnard . . *Id.* (5e *arr.*).
Jochaud. . . *Id.* (6e *arr.*).
Orieux . . . St.-Philbert.
Paimparay. . Vallet.
Dufresne. . . Vertou.

Paimbœuf.

Grégoire. . . Bourgneuf.
Feytu . . . . Paimbœuf.
Lehure . . . Pellerin (le).
Carou . . . . Pornic.
Sauvaget . . St.-Père-en-Retz.

Savenay.

Couetoux. . . Blain.
Gallerand. . . Croisic (le).
Dréan. . . . Guémené.
Lallemant. . Guérande.
Sartre. . . . Herbignac.
Chiron du Brossais. . Pont-Château.
Hardouin. . . St.-Etienne.
De Lesquen. . St.-Gildas.
Denancé. . . St.-Nazaire.
Ginhaire. . . St.-Nicolas.
Joland-de-Clairville. Savenay.

LOIRET.

Gien.

Mouroux. . . Briare.
Devade. . . . Châtil.-s.-Loire
Périer. . . . Gien.
Grison. . . . Ouzouer-sur-Loire.
Charles. . . . Sully.

Montargis.

Auger. . . . Bellegarde.
Georges. . . Châteaurenard.
Beauregard . Châtillon-sur-Loing.
Ferrand . . Courtenay.
Murat. . . . Ferrières.
Garnier. . . . Lorris.
Blanchet p. . Montargis.

Orléans.

Barault-Gallard. . . . Artenay.
Baschet Montigny . . . . Beaugency.
Brucy. . . . Châteauneuf.
Baschet. . . Cléry.
De Billy. . . Ferté (la).
Fouqueau. . . Jargeau.
Landron Chicoisneau. . Meung.
Lorin. . . . Neuville-aux-Bois.
Champignau. Orléans(1er *a.*)
Cholet. . . . *Id.* (2e *arr.*)
Francheterre. *Id.* (3e *arr*)
Aubin. . . . *Id.* (4e *arr.*)
Besnard . . . *Id.* (5e *arr.*)
Bay . . . . . Patay.

Pithiviers.

Boutgeois . . Beaune-la-Rolande.
Vautard . . . Malesherbes.
Barberon . . Outarville.
Froc. . . . . Pithiviers.
Devilliers. . Puiseaux.

LOT.

Cahors.

Andurand. . . Cahors (*nord*).
Roaldès. . . *Idem* (*sud*).
Perié. . . . . Castelnau.
Lafon. . . . Catus.
Delord. . . . Cazals.
Roques . . . Lalbenque.
Valery. . . . Lauzès.
Salgues. . . . Limogne.
Pagès. . . . Luzech.
Ducros ✻. . Moncuq.
Dulac fils. . Puy-l'Evêque.
Laur. . . . . St.-Géry.

Figeac.

Trassy . . . Bretenoux.
Duphenieux. Cajarc.
Serieys fils. . Figeac (*est*).
Latremolière. Figeac (*ouest*)
Vic . . . . . Lacapelle.
Establié. . . Latronquière.
Vayssié. . . Livernon.
Canet . . . . St.-Céré.

Gourdon.

Combes . . . Bastide (la).

Hebray . . . Gourdon.
Lacassaigne . Gramat.
Foulhiade . . Martel.
Damphon. . . Payrac.
Glandin . . . St.-Germain.
Gransault . . Salviac.
Greze-Saint-ours . . . . Souiflac.
Duchamp de Crozefon. . Vayrac.

LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Lafitte aîné. . Agen (1er *ar.*)
Besse. . . . . *Id.* (2e *arr.*)
Duffourc. . . Astaffort.
Vacquié (F.) Beauville.
Laffore. . . . Laplume.
Sicard. . . . Larroque.
Sansac. . . . Port-Ste-Marie.
Nasse . . . . Prayssas.
Bianabe. . . Puymirol.

Marmande.

Mérac. . . . Bouglon.
Lionnet. . . Castelmoron.
Boucherie – Lamothe. . Duras.
Charrié père. Lauzun.
Bayle. . . . Marmande.
Guyet – Laprade. . . Mas-d'Agénois
Dupeyron p. Meilhan.
Ramonde-Lagreze père. Seyches.
Delpech. . . Tonneins.

Nérac.

Gasparin Dubourg . . . Casteljaloux.
Laborde. . . Damazan.
Laffite Perron Francescas.
Launet . . . Houeillès.
Jalras . . . . Lavardac.
Brescou . . . Mezin.
Labat . . . . Nérac.

Villeneuve-d'Agen.

Cadot. . . . Cancon.
Baillet. . . . Castillonnès.
Cabrit. . . . Fumel.
Bèze. . . . . Monclar.
Delbourg. . . Monflanquin.
Tricou. . . . Penne.
Vallés. . . . Ste-Livrade.
Doumic . . . Tournon.
Depenne. . . Villeneuve.
Lassaigne. . . Villeréal.

LOZÈRE.

Florac.

Campredon. . Barre.
Turc (H) ✻. Florac.
Belon. . . . . Meyrueis.
Boissier. . . Pont-de-Montvert.
Molinets. . . Ste-Enimie.
Wors. . . . . St.-George-de-Levejac.
Combet . . St.-Germ.-de-Calberte.

Marvéjols.

Veyssier . . Aumont.
Grégoire . . Canourgue(la).
Raynal . . . Chanac.
Lasalce (M.) Fournels.
D'Imbert Duchemin. . . Malzieu (le).
Peyre . . . . Marvéjols.
Desfours . . Nasbinals.
Monteil . . . St.-Chély.
Molinier . . St.-Germain-du-Teil.
Cruzize . . . Serverette.

Mende.

Ferrand. . . . Bleymard (le).
Baffié . . . . Châteauneuf.
Roux . . . . Grandrieu.
Mathieu fils. . Langogne.
Monteil Charpal . . . . . Mende.
Guyot (G.) . St.-Amans.
Michel-Dur. . Villefort.

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Lefeubvre. . Angers.
Houdemon. . *Id.* (2e *arr.*).
Fournier. . . *Id.* (3e *arr.*).
Bonniau de la Varenne . . Briolay.
Brelet. . . . Chalonnes.
Guibourg . . Louroux-Béconnais (le).
Tijon-Gerlin Pts-de-Cé (les)
Moreau . . . St.-Georges-sur-Loire.
Abellard. . . Thouarcé.

Baugé.

Luciot. . . . Baugé.
Béritault-Sablonnière. . Beaufort.
Pion. . . . . Durtal.
Cornilleau. . Longué.
Le Ferme. . Noyant.
Legroux. . . Seiches.

Beaupréau.

Nicolle. . . Beaupréau.
Poulain-Furetière. . . Champtoceau.
Gesbron-Lavau. . . . Chemillé.
Mesnard. . . Chollet.
Bureau . . . Montfaucon.
Hiron . . . . Montrevault.
Guerif. . . . St.-Florent.

Saumur.

Lieutaud . . Doué.
Gaudin . . . Gennes.
Fournier . . Montreuil-Bellay.
Lesueur . . . Saumur (1er *a.*)
Dupuy Bonnemère. . . . *Id.* (2e *arr.*).
Morry. . . . *Id.* (3e *arr.*).
Duchatelier . Vihiers.

Segré.

Grosbois . . Candé.
Robert Lemotheux . . Châteauneuf.
Real. . . . . Lion-d'Angers (le).
Dupré. . . . Pouancé.
Dupont. . . . Segré.

MANCHE.

Avranches.

Dubecquet. . Avranches
Morin. . . . Brécey.
Delaroche. . Ducey.
Hugon. . . . Granville.
Maillard (L.) La Haye Pesnel
Chauvel. . . Pontorson.
Philippes – Cantilly. . . Saint-James.
Maillard (A.) Sartilly.
Masselin Fouleric . . . . Villedieu.

Cherbourg.

Lebuhotel. . Beaumont.
Dumont Moulin. . . . . Cherbourg.
Lechosel. . . Octeville.
Gesland. . . Pieux (les).
Delaporte – des-Vaux. . S. Pierre Eglise

Coutances.

Briens. . . . Bréhal.
Delalande – Louesay . . Cerisy-la-Salle.

Brohyer . . . Coutances.
Piel-Feronnière . . . Gavray.
Lebailly . . . Haie-du-Puits (la).
Jourdan. . . Lessay.
Lecomte . . Montmartin-s.-Mer.
Avril ✻. . . Périers.
Ernouf. . . . S.-Malo-de-la-Lande.
Leloutre. . . Saint-Sauveur-Lendelin.

Mortain.

Davy. . . . . Barenton.
Cocard. . . . Isigny.
Helie. . . . . Juvigny.
Jammes. . . . Mortain.
Lerebours de la Pigeonière St.-Hilaire-du-Harcouet.
Nicolle. . . . Saint-Pois.
Levivier. . . Sourdeval.
Tusson. . . . Teilleul (le).

Saint-Lô.

Ozenne. . . . Canisy.
Lainé. . . . . Carentan.
Labarre. . . . Marigny.
Estur. . . . . Percy.
Pillon. . . . Saint-Clair.
Lecocq. . . . S. Jean de Daie.
Havin. . . . Saint-Lô.
Caillemer. . . Tessy.
Danican. . . Torigny.

Valognes.

Caillet. . . . Barneville.
Viel Delongchamp. . . . Bricquebec.
Massieu. . . . Montebourg.
Frigot. . . . Quettebon.
Euvremer. . Ste Mère Eglise.
Bottin Desylles. . . . S. Sauveur le Vte
Sanson. . . . Valognes.

MARNE.

Châlons.

Pein. . . . . Châlons.
Arnould . . Ecury-s.-Coole
Bremont. . . Marson.
Chevalier. . . Suippes.
Mathias. . . Vertus.

Epernay.

Baudin. . . . Anglure.
Lebrun. . . . Avize.
Boudin de Bouru. . . . Dormans.
Naudin. . . . Epernay.
Canard. . . . Esternay.
L'Huillier. . Fère-Champenoise (la).
Devaux. . . . Montmirail.
Chopin. . . . Montmort.
Oudet. . . . Sézanne.

Reims.

Nitot-Bigot.. Ay.
Gaillot. . . . Beine.
Besnoît. . . . Bourgogne.
DeSauvillede Lapresle. . . Châtillon.
Le Tellier. . Fismes.
Langlois. . . Reims (1er *ar.*)
Bouché père. *Id.* (2e *arr.*)
Caffin. . . . . *Id.* (3e *arr.*)
Moser. . . . Verzy.
Godbillon. . Ville-en-Tardenois.

Sainte-Ménehould.

Martin. . . . Dommartin-s.-Yevre.
Gilson de Vrisy. . . . . Ste Ménehould.
Sagnier. . . . Ville s. Tourbe.

Vitry-le-François.

Briquet. . . . Heiltz-le-Maurupt.
Aubertel. . . Saint-Remy-en Bouzemont
Royer la Herte. Sompuis.
De la Roche. Thiéblemont.
Barbier. . . . Vitry-le-François.

MARNE (HAUTE).

Chaumont.

Mathieu de Fossey. . . Andelot.
Liebaux. . . Arc en Barrois
Menu. . . . . Bourmont.
Goyard. . . . Château Villain
Contault. . . Chaumont.
Nancey-Rangecourt. . . Clefmont.
Petit. . . . . Juzennecourt.
Sauvage. . . Nogent-le-Roi.
Voirin. . . . Saint-Blin.
Parisot. . . . Vignory.

Langres.

Humblot. . . Auberive.
Pitout. . . . Bourbonne.
Nicole. . . . Fay-Billot (le)
Jobert ✻. . . Ferté-sur-Amance (la).
Royer. . . . Langres.
Humblot Boudard. . . . . Longeau.
Boucher. . . Montigny-le-Roy.
Guenin. . . . Neuilly.
Berthot. . . . Prauthoy.
Henry ✻. . . Varennes.

Wassy.

Gény. . . . . Chevillon.
Bertrand. . . Donjeux.
Loppin. . . . Doulevant.
Leloup. . . . Joinville.
Ronnescuelle Surmont. . . Montier en Dor
Boudard. . . Poissons.
Roger. . . . St.-Dizier.
Pissot (D.). Wassy.

MAYENNE.

Château-Gonthier.

Couet. . . . . Bierné.
Lemotheuxde Chitray. . . Chât.-Gonthier
Herrier. . . . Cossé le Vivien
Jamet. . . . . Craon.
Bellier Chauvelais. . . Grez en Boüere
Malnoë. . . . S. Aignan s. Roë

Laval.

Housset. . . . Argentré.
Fortin. . . . Chailland.
Menage. . . Evron.
Garry-Sougé. Laval (*est*).
Bonneau. . . Laval (*ouest*).
Vannier. . . Loiron.
Mouton. . . Meslay.
Devahès-Delacour. . . . Montsurs.
Dumoulinet. . Ste-Suzanne.

Mayenne.

Le Pescheux père. . . . . Ambrières.
Guesdon. . . Bais.
Le Pescheux fils. . . . . Couptrain.
Gougis. . . . Ernée.
Niobé. . . . Gorron.
Ferrère. . . . Horps (le).
Turmeau. . . Landivy.
Bottu-Deshayes. . . . Lassay.
Lemarchand. Mayenne 1er *ar.*
Châtelain. . . *Id.* (2e *arr.*)
Barillet. . . . Pré-en-Pail.
Provost. . . Villaines-la-Juhel.

MEURTHE.

Lunéville.

Michaut. . . Baccarat.
Lecler. . . . Bayon.
Vautain ✻. . Blamont.
Raidot. . . . Gerbeviller.
Perrin. . . . Lunéville (*n.*)
Louis. . . . . Lunéville(*s.e.*)

Nancy.

Bon. . . . . Haroué.
De Vassimon Nancy (*est*).
Pattin. . . . *Id.* (*nord*).
Guibal. . . . *Id.* (*ouest*).
Antoine. . . Nomeny.
Nicolas. . . . Pont à Mousson
Mumelle. . . St.-Nicolas.
Michel. . . . Vezelize.

Sarrebourg.

Gebell. . . . Fenétranges.
Jeanmaire. . Lorquin.
Maurice. . . Phalsbourg.
Germain. . . Réchicourt.
Jordy. . . . . Sarrebourg.

Toul.

De Fériet. . . Colombey.
Poirson. . . . Domêvre.
Gasson. . . . Thiancourt.
Lachasse. . . Toul (*nord*).
Georgel. . . *Id.* (*sud*).

Vic.

Poivre. . . . Albestroff.
Ris. . . . . Château-Salins.
Guiard. . . . Delme.
Petitbon. . . Dieuze.
Thiriet. . . . Vic.

MEUSE.

Bar-le-Duc.

Vinchon . . Ancerville.
Brion. . . . . Bar-le-Duc.
Lesemelier. . Ligny.
Simonet. . . Moutier-sur-Saux.
Henriot. . . . Revigny.
Lachambre . . Triaucourt.
Humblot. . . Vaubecourt.
Haussart. . . Vavincourt.

Montmédy.

Toussaint . . Damvillers.
Chibaux. . . Dun.
De Pistoye. . Montfaucon.
Willaimo . . Montmédy.
Barthelemy. . Spincourt.
Bourgeois. . Stenay.

Saint-Mihiel.

Bazoche. . . Commercy.
Humblot. . . Gondrecourt.
Bazoche. . . Pierrefitte.
Labouille . . Saint-Mihiel.
Vivenot. . . Vaucouleurs.
Ayet. . . . . Vigneulles.
Peire. . . . . Void.

Verdun.

Vialard. . . . Charny.
Arnould. . . Clermont.
Baudot. . . . Etain.
Mengin. . . . Fresnes-en-Woevre.
Henriot. . . Souilly.
George. . . . Varennes.
Paillet ✻. . Verdun.

MORBIHAN.

Lorient.

Dugray. . . . Auray.
Sternaux-Lacoste. . . . Belle-Ile-en-Mer.
Bonnaud. . . Belz.
Milloch . . . Hennebond.
Delangle. . . Lorient (1er *a.*)
Bellanger . . *Id.* (2e *arr.*)
Herviant . . . Plouay.
Guéhennec. . Pluvigner.
Duc . . . . . Pontscorff.
Hervel. . . . Port-Louis.
Frogerays . . Quiberon.

Ploermel.

Patin. . . . . Guer.
Richard. . . Josselin.
Lasnier . . . Malestroit.
Chesnot. . . Mauron.
Druais. . . . Ploermel.
Le Texier. . Rohan.
Rouxel. . . . S.-J.-Brévelay.
Gaudaire . . Trinité (la).

Pontivy.

Daguillon. . Baud.
LalauDezauté Cléguérec.
Roger. . . . Faouët.
Hamon-Duplessis . . . Gourin.
Jutart Lannivon. . . . Guemené.
Jan. . . . . Locminé.
Lorans. . . . Pontivy.

Vannes.

Leray . . . . Allaire.
HervédeRollienne . . . Carentoir.
Pedron. . . . Elven.
Audic. . . . Grandchamp.
Coue de la Châteignerie Muzillac.
Magdelaine . Questembert.
Regnier . . . Roche-Bernard (la).
Solsel Dupaty Rochefort.
Lequellec . . Sarzeau.
Huchet . . . Vannes (1er *a.*)
Marquer . . *Id.* (2e *arr.*)

MOSELLE.

Briey.

Rollin. . . . Audun-le-Roman.
Orban. . . . Briey.
Martin. . . . Conflans.
Mangin . . . Longuion.
Mutel . . . . Longwy.

Metz.

Robert. . . . Boulay.
Liebault. . . Faulquemont.
Gillon. . . . Gorze.
Lebatteux. . Metz (1er *arr.*)
Gougeon. . . *Id.* (2e *arr.*)
Renault . . . *Id.* (3e *arr.*)
Vaillant. . . Pange.
Lambert. . . Vigny.
Espagne . . . Vigy.

Sarreguemines.

Boulard. . . . Bitche.
Lauer. . . . . Forbach.
Boulan . . . Gros-Tenquin.
Koenig. . . . Rorbach.
Delesse . . . Saint-Avold.
Mangay . . . Sarralbe.
Clémeur . . . Sarreguemines.
Lange . . . . Volmunster.

Thionville.

Tailleur. . . Bouzonville.
Mathelin. . . Cattenom.
Schneider . . Metzervisse.
Tailleur. . . Sierck.
Granddidier. Thionville.

NIÈVRE.

Château-Chinon.

Rochambeau. Chât.-Chinon.
De Juvigny . Châtillon.
Turbat. . . . Luzy.
De Ruffey (O ✻). . Montsauche.
Dubois. . . . Moulins-Engilbert.

Clamecy.

Oudot . . . Brinon.
Paillet . . . Clamecy.
Guillemain-Fd'Euchon . Corbigny.
Desmolins. . Lormes.
Bezou . . . Tannay.
Gillois . . . Varzy.

Cosne.

Dasvin. . . . Cosne.
Loiseau. . . . Donzy.
Lerasle fils. . La Charité.
Guillerault-des-Ballands Pouilly.
Tronquet . . Premery.
Gillois. . . . St.-Amand.

Nevers.

Huvelin de Basvilliers. Decize.
De Soultrait. Dorne.
Bidolet. . . . Fours.
Gilbert-Frébault. . . . Nevers.
Martin. . . . Pougues.
Perreau (P.). St.-Benin-d'Azy
Ruez . . . . St.-P. le Moutier.
Decotignon . St.-Saulge.

NORD.

Avesnes.

Leloup ✻. . Avesnes (*nord*)
Fostier. . . . *Id.* (*sud*).
Vachin ✻. . Bavay.
Delcroix. . . Boulaymont.
Dollez fils. . Landrecies.
Horrie. . . . Maubeuge.
Beauvais Baillon. . . . Quesnoy (*est*).
Honoré . . . *Id.* (*ouest*).
Bever . . . Solre-le-Chât.
Rogier (Tell) Trélon.

Cambrai.

Goussaut . . Cambrai (1er).
Poulet . . . *Id.* (2e *arr.*).
Tellier . . . Carnières.
Lesage . . . Cateau (Le).
Druesnes . . Clary.
Warenghiende Villepain. . Marcoing.
Wiart . . . . Solesmes.

Douai.

Piéron. . . . Arleux.
Déprés. . . . Douai (*nord*).
Sy. . . . . *Id.* (*sud*).
Duthilleul. . *Id.* (*ouest*).
Foucau. . . . Marchiennes.
Guilbert . . . Orchies.

Dunkerque.

Caignez . . . Bergues.
Mougey ✻. Bourbourg.
Liebaert. . . Dunkerque (*e.*)
Dibauque . . *Id.* (*ouest*).
Torris. . . . Gravelines.
Vesnat. . . . Hondschoote.
Baelen. . . . Wormhout.

Hazebrouck.

Deconstemaker . . . . . Bailleul (*n.-e.*).
DeCoussemacker . . . . *Id.* (*sud-o.*)
Bon. . . . . Cassel.
Podevin. . . Hazebrouck (*n*)
Cleenewerck. *Id.* (*sud*).
Charles . . . Merville.
Gilloots. . . Steenvoorde.

Lille.

Butruy . . . Armentières.
Legrand . . . Bassée (la).
Pontrain. . . Cysoing . . .
Blondeau. . . Haubourdin.
Moroy ✻. . Lannoy.
Delerue . . . Lille (*nord-e.*)
Lefebvre. . . *Id.* (*centre*).
Dathis. . . . *Id.* (*sud-est*).
Lejosne neveu *Id.* (*sud-o.*).
Dancoisne . . *Id.* (*ouest*).
Delannoy . . Pont-à-Marcq.
Senez . . . . Quesnoy.
Mimerel. . . Roubaix.
Tresca-Baudelet. . . . Seclin.
Roussel de Livry. . . . Tourcoing (*n.*)
Cospin . . . . *Id.* (*sud*).

Valenciennes.

Dupuis. . . . Bouchain.
Duhot. . . . Condé.
Waché. . . . S. Amand (1er *a*)
Monchy. . . *Id.* (2e *arr.*)
Mortier . . . Valenciennes (1er *arr.*)
Boulan. . . . *Id.* (2e *arr.*)
Menu . . . . *Id.* (3e *arr.*)

OISE.

Beauvais.

Cressonnier . Auneuil.
Varlet. . . . Beauvais (*s. o.*)
Tellier. . . . *Id.* (*nord-est*).
Commecy . . Chaumont.
Commecy . . Coudray-St.-Germer.
Leroy . . . . Formerie.
Levraux . . . Grandvilliers.
Couverchel . Marseille.
Meusnier. . . Méru.
Ledoux-Montroy. . . . . Niviller.
Lesbroussart. Noailles.
Liefquin. . . Songeons.

Clermont.

Pourcelle . . Pourcelle.
Censier. . . . Clermont.
Anty. . . . . Crèvecœur.
Gallien. . . . Froissy.
Minguet. . . Liancourt.
Dainval . . . Maignelay.
Beaudelocque Mouy.
Leclerq . . . St.-Just-en-Chaussée.

Compiègne.

Leféron-d'Etupigny. . . Attichy.
Tondu-du-Metz. . . . Compiègne.
Massy . . . . Estrées-Saint-Denis.
Jullien. . . . Guiscard.
Ancelle . . . Lassigny.
Villain. . . . Noyon.
Prévost . . . Ressons.
Sellerier. . . Ribécourt.

Senlis.

Dupuis. . . . Betz.
Lelong. . . . Créil.
Maupin . . . Crépy.
Blondel . . . Nanteuil.
Ledru. . . . Neuilly en Thel
Lefebvre . . Pont.
Ledru . . . . Senlis.

ORNE.

Alençon.

Faudin. . . . Alençon (*est*).
Dumont. . . *Id.* (*ouest*).
Druet . . . . Carrouges.
Beaudoire. . Courtomer.
Grégoire. . . Mesle-sur-Sarthe.
Pichon-Prémeslé. . . . Sées.

Argentan.

Genu père. . Argentan.
Lefevre Dumithois. . Briouze.
Decot. . . . Ecouché.
Desmontis. . Exmes.

Germain. . . Ferté-Frênel (la).
Beauperray. . Gacé.
Hatton. . . . Lemerlerault.
Carré. . . . . Mortrée.
Laîné fils. . . Putanges.
Paynel Beauval. . . . Trun.
Chauvel. . . Vimoutiers.

Domfront.

Le Boucher . Athis.
Le Roy des Acres. . . Domfront.
Fontelais. . . Ferté (la).
Ramard-Dominel. . . Flers.
Tirot. . . . . Juvigny.
Mollet. . . . Messey.
Barrabé . . . Passais.
Veniard. . . Tinchebray.

Mortagne.

Vallot. . . . Bazoches-sur-Hoêne
Martin. . . . Belême.
Marignier . . Laigle.
Mautin. . . . Longny.
Piarron Mondésir . . . . Mortagne.
Renauld. . . Moulins-la-Marche.
PetitChartrie Nocé.
Fromentin. . Pervenchères.
Charpentier. Regmalard.
Angeard . . . Theil (le).
Cohu . . . . Tourouvre.

PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Vehé. . . . . Arras (*nord*).
Le Ducq . . . *Id.* (*sud*).
Lardemer . . Bapaume.
Fuzier. . . . Beaumetz.
Déprez. . . . Bertincourt.
Lemaire. . . Croisilles.
Billion. . . . Marquion.
Tholomé . Pas.
Defontaine. . Vimy.
Norman . . . Vitry.

Béthune.

Leclercq. . . Béthune.
Magniez. . . Cambrin.
Caullet . . . Carvin.
Ducarin. . . Houdain.
Legay. . . . Laventie.
Barbédienne. Lens.
Menche. . . Lillers.
Marchant . . NorrentFontes.

Boulogne.

Hamy. . . . Boulogne.
Vaillant. . . Calais.
Poulain-Sta. Desvres.
Allent. . . . Guines.
Lemaitre. . . Marquise.
Destrée. . . . Samer.

Montreuil.

Dieppe. . . . Campagne.
Defiennes. . . Etaples.
Wallart. . . Fruges.
Lefrançois . Hesdin.
Marissal. . . Hucqueliers.
Lévèque. . . Montreuil.

Saint-Omer.

D'Assenoy. . Aire.
Francoville. . Ardres.
Lesage. . . . Audruick.
Braure. . . . Fauquembergues.
Baroux . . . Lumbres.
Blanchard. . S.-Omer (*n.*)
Dechosal. . . *Id.* (*sud*).

Saint-Pol.

Candelier. . . Aubigny.
Voisin. . . . Auxy-le-Châ.
Scheppers . . Avesne-le-Comte.
Ducrocq. . . Heuchin.
Danvin. . . . Leparcq.
Decorbehen . St.-Pol.

PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Pellet . . . . Ambert.
Vachier . . . Arlanc.
Mandet . . . Cunlhat.
Pallas . . . . Olliergues.
Teyras. . . . S.-Amand-Roche-Savine.
Perret. . . . St-Anthême.
L'Héritier . . St.-Germain-l'Herm.
Calemard . . Viverols.

Clermont.

Rochier. . . Billom.
N. . . . . Bourg-Lastic.
Degeorges . Clermont (*n.*).
Ducrochet. . *Id.* (*sud*).
Dabert. . . . *Id.* (*est*).
Costes. . . . *Id.* (*ouest*).
Fargeix . . . Herment.
Bresson . . . Pt-du-Château.
Fauverteix . Rochefort.
Morin. . . . Saint-Amand-Tallende.
Costiches . . Saint-Diez.
De Chaudesaigues . . . Vertaizon.
Allemand . . Veyre Monton.
Cuel . . . . Vic-le-Comte.

Issoire.

Levé . . . . Ardes.
Godirelle . . Besse.
Bellident . . Champeix.
Monestier Savignat . . . Issoire.
Berger. . . . Jumeaux.
Viallard. . . Saint-Germain-l'Embron.
L'Héritier. . Sauxillanges.
Gaudel . . . Tauves
Brassier . . . Tour (la).

Riom.

Gilhard . . . Aigueperse.
Breschet de Vedrine. . . . Combronde.
Marnat . . . Ennezat.
Triphon. . . Manzat.
Mauzat . . . Menat.
Pradon-Valenc. Montaigut.
Bathiat . . . Pionsat.
Bonjean. . . Pontaumur-Landogne.
Boutarel. . . Pontgibaud.
Bareyre . . . Randans.
Marie . . . . Riom (1*er ar.*)
Barret-Ducoudert. . *Id.* (2*e arr.*)
Parrin . . . Saint-Gervais.

Thiers.

Forissier Longeville . . . Châteldon.
Bellein. . . . Courpière.
Juillard . . . Lezoux.
Gontay. . . . Maringues.
Bellemain . St.-Remy.
Grangeon-Giraud. . . . Thiers.

BASSES-PYRÉNÉES.

Bayonne.

Monclar . . . Bayonne (*n.e.*)
Damborgès. . *Id.* (*nord-o.*)
Dirassen . . . Bidache.
Dolhéguy . . Espelette.
Berho . . . . Hasparren
Genevois . . LaBastide Clairence.
Harambeare . St. Jean de Lug.
Dassance . . Usturitz.

Oloron.

Casemajor Salenave ✻. . Accous.
Salet . . . . Aramitz.
Manescau St.-Martin . . . Arudy.
Dumoulin . . Laruns.
Clergat . . . Lasseube.
De Badet. . . Moncin.
Pourailly . . Oloron.
Casamayor — Dufaur . . . Ste.-Marie-d'Oloron.

Orthès.

Paraige . . . Arthès.
Loubocy . . . Arzac.
Roucolle . . Lagor.
Bordenave . . Orthès.
Supervielle jne Navarreins.
Laborde . . . Salies.
Casamajor . . Sauveterre.

Pau.

Cazalis . . . Clarac.
Bacarisse . . Garlin.
Casenare . . Lembeye.
Laplaie . . . Lescar.
Delagardemaure Montaner.
Camlong . . Morlaas.
Blanque . . . Nay.
Gachet . . . Pau (1er *arr.*).
Batsalle . . . *Id.* (2e *arr.*).
Laborde . . . Pontacq.
Fauget . . . Thèze.

Saint-Palais.

Marrande . . Iholdy.
Sunhary-Beloscar . . . Mauléon.
Merchot . . . St.-Etienne-de-Baïgorry.
Ibarnegaray . St.-Jean-Pied-de-Port.
Galand . . . St.-Palais.
Darthez-Lasalle. . . . Tardets.

HAUTES-PYRÉNÉES.

Bagnères.

Forgue . . . Arreau.
Vaqué (M.) . Bagnères.
Soulé . . . Bordères.
Caseaux . . . Campan.
Breuil . . . . Castelnau-de-Magnoac.
Porterie . . . Labarthe.
Peyriga . . . Lanemezan.
Vaqué (B.) . Mauléon-Barousse.
Barrère . . . Nestier.
Gertoux . . . Vielle.

Lourdes.

Lassalle . . . Argelès.
Trésarrieu . . Aucun.
Bordenave . . Lourdes.
Laborde . . . Luz.
Latapie . . . St.-Pé.

Tarbes.

Mailhos . . . Castelnau-Rivière-Basse.
Daries . . . . Galan.
Lalane . . . Maubourguet.
Baile . . . . Ossun.
Ramonet . . . Pouyastruc.
Laffeuillade . Rabastens.
Artiguenave (D. F. V.) Tarbes (*sud*).
Dutrey . . . *Id.* (*nord*).
Lacrampe Loustau. . . . . Tournay.
Cassaignard. . Trie.
Sahuc . . . . Vic.

PYRÉNÉES-ORIENT.

Céret.

Boluix . . . Argelès.
Serradell Marrot . . . . . Arles.
Delmas . . . Céret.
Parès-Matheu Prats de Mollo

Perpignan.

Patris-Palau . Latour.
Camps-Acher. Millas.
Guichou . . . Perpignan (*e.*)
Barrera . . . *Id.* (*ouest*).
Fédié . . . . Rivesaltes.
Azaïs . . . . St.-Paul
Claret . . . . Thuir.

Prades.

Beltram . . . Mont-Louis.
Puig . . . . . Olette.
Felip . . . . Prades.
Delcasso nev. Saillagouse.
Foissin . . . Sournia.
Pons fils. . . Vinça.

BAS-RHIN.

Saverne.

Senck . . . . Bouxwiller.
Prévost. . . . Drulingen.
Ordner. . . . Hochfelden.
Hoffmann . . La Pet.-Pierre.
Dreher . . . Marmoutier.
Delarue . . . Saar-Union.
Dietrich . . . Saverne.

Schélestadt.

Raffara . . . Barr.
Maire . . . . Benfeld.
Schirmer. . . Erstein.
Mathieu . . . Marckolsheim.
Corhumel . . Rosheim.
Coudre . . . Obernai.
Lienhard. . . Schélestadt.
Dujardin. . . Villé.

Strasbourg.

Schaeffer . . Bischwiller.
Hebenstreit . Brumath.
Regnault . . Geispolsheim.
Nessel . . . Haguenau.
Woog . . . Molsheim.
Ballet. . . . Oberhausbergen.
De Gonnet. . Strasbourg (*n.*)
Briffault fils *Id.* (*est*).
Deuzer (O✻) *Id.* (*ouest*).
Lauth. . . . . *Id.* (*sud*).
Doron . . . . Truchtersheim.
Schaefter . . Wasselonne.

Wissembourg.

Lambert . . . Lauterbourg.
Lentz . . . . Niederbrunn.
Bauer . . . . Seltz.
Oberlin . . . Soultz-sous-Forêts.
Muller . . . Wissembourg.
Steinbauer . . Wœrth-sur-Sauer.

HAUT-RHIN.

Altkirch.

Rey . . . . . Altkirch.
Klœckler . . Ferrette.
Ritter . . . . Habsheim.
Thannberger Hirsingen.
Moser. . . . Huningue.
Rossé . . . . Landser.
Ritter . . . . Mulhausen.

Belfort.

Steullet . . . Belfort.
D'Andlau . . Cernay.
Geiger. . . . Dannemarie.
Girardin. . . Delle.
Feltin. . . . Fontaine.
Simon. . . . Giromagny.
Paschalis. . . Massevaux.
Hubler. . . St.-Amarin
Muller. . . . Thann.

Colmar.

Elles . . . Andolsheim
Larger. . . . Colmar.
Weinzorn . . Ensisheim.

Meister . . . Guebwiller.
Leclerc ✻. . Kaisersberg.
Greney . . . La Poutroye.
Kauffmann . Münster.
Chaqué ✻. . Neuf-Brisach.
Mauser . . . Ribeauvillé.
Geistodt . . . Rouffach.
Darbas . . . . Ste-Marie-aux-Mines.
Bach. . . . . Soultz.
Dermineur . Wintzenheim.

RHÔNE.

Lyon.

Duchêne. . . Givors.
Dalain . . . . L'Arbresle.
BiedCharreton. Limonest.
Morin . . . . Lyon (1er *arr.*)
De Vouges de Chanteclaire. *Id.* (2e *arr.*)
Billion . . . *Id.* (3e *arr.*)
Desvignes . . *Id.* (4e *arr.*)
Favre (J.). . *Id.* (5e *arr.*)
Laurençon . . Mornand.
Pertinand. . . Neuville-sur-Saône.
Moureton . . Ste-Colombe.
Pignard-Montagny . . . . Saint-Genis-Laval.
Ressicaud . . S.-Laurent-de-Chamousset.
Blanchon . . S. Symphorien.
Carret . . . . Vaugneray.

Villefranche.

Gillet . . . . Anse.
Gambin . . . Beaujeu.
Choppin . . . Belleville.
Picher-de-Grandchamp Bois-d'Oingt.
Geoffroy . . . Mont-Sols.
Drivon . . . St.-Nizier-d'Azergués.
Denave-Ronnat . . . . Tarare.
Mulsant . . . Thizy.
Balloffet-Demiege . . . Villefranche.

HAUTE-SAÔNE.

Gray.

Billardet. . . Autrey.
Merlin ✻. . Champlitte.
Laboullaye . Dampierre.
Vital . . . . Fresne-Saint-Mamès.
Chabaud . . Gray.
Dubois. . . . Marnay.
Buchet (C.F.) Gy.
Oudille . . . Pesmes.

Lure.

Grillet . . . Champagney.
Grosjean . . Faucogney.
Lubert . . . Héricourt.
Lanoir . . . Lure.
Trahin . . . Luxeuil.
Rainguel . . Melisey.
Robert . . . Saint-Loup.
Froidot . . . Saulx.
Dubuisson. . Vauvillers.
Mirondot . . Villers-Sexel.

Vesoul.

Bourgeois . . Amance.
Bardey. . . . Combeau-Fontaine.
Pommier . . Jussey.
Boisselet . . . Montbozon.
Courtot . . . Noroy-le-Bg.
Peignot . . . Port-s.-Saône.
Bergeret . . . Rioz.
Jobelin. . . . Scey-s.-Saône.
Cardot. . . . Vesoul.
Bouillerot . . Vitrey.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Berrier-Laty . Autun.
Lucan . . . . Couches.
Piotet . . . . Epinac.
Laurent. . . . Issy-l'Evêque.
N . . . . . Lucenay l'Evêque.
Lavergne . . Mesvres.
Devoucoux . Montcenis.
Martin . . . S.-Léger-sous-Beuvray.

Châlons-sur-Saône.

Dariot . . . . Buxy.
BidaultRenaud Chagny.
Buy Fournier. Châlons-sur-Saône (*n.*)
Simonin . . . *Id* (*sud*).
Delacroix . . Givry.
Beaumé . . . Mont-S.-Vinct
Jailloux . . . S.-Germain-du-Plain.
Girard . . . . S.-Martin-en-Bresse.
Labry . . . . Sennecey leGr.
Jacquet . . . Verdun-s.-Saô

Charolles.

Grangier . . . BourbonLancy
Déshaires . . Charolles.
Déal . . . . . Chauffailles.
Desforges . . Digoin.
Douheret (B.) Gueugnon.
Geoffroy ✻ . La Clayette.
St.-Martin. . La Guiche.
Joanin . . . . Marcigny.
Chapuis. . . . Palinges.
Barrois. . . . Paray.
Villedey . . . St.-Bonnet-de-Joux.
Degouvenain. Semur.
Douheret(H.) Toulon.

Louhans.

Dorey . . . . Beaurepaire.
Daguier . . . Cuiseaux.
Petitjean. . . Cuisery.
David . . . . Louhans.
Garnier . . . Montpont.
Gaspard . . . Montret.
Simerey . . . Pierre.
Guillemault . Saint-Germain-du-Bois.

Mâcon.

Pontdevaux ✻ Chapelle-de-Guinchay (la).
Jandet. . . . Cluny.
Margue . . . Lugny.
Boudier. . . Mâcon (1er *ar.*)
Lagros. . . . *Id.* (2e *arr.*)
Bonnet. . . . Matour.
Dureault. . . St.-Gengoux-le-Royal.
Chapuiset . . Tournus.
Spay. . . . . Tramayes.

SARTHE.

La Flèche.

Gasselin . . . Brulon.
Bodin . . . . La Flèche.
Pontonnier . Le Lude.
Desneubourgs Malicorne.
Lemercier . . Mayet.
Dagoreau . . Pontvallain.
Pillerault . . Sablé.

Le Mans.

Pean. . . . . Ballon.
Pesche. . . . Conlie.
Chevalier. . . Ecommoy.
Lambert. . . . LeMans(1er *a.*)
Lecornué. . . *Id.* (2e *arr.*)
Dagoneau. . . *Id.* (3e *arr.*)
Guesdon . . . Loué.
Guiet. . . . . Montfort.
Provost. . . . Sillé-le-Guillaume.
De Bernardon La Suze.

Mamers.

Chaplain. . . Beaumont.
Guittier-Zénon. . . . . Bonnétable.

Barré . . . . Ferté-Bernard (la).
Brilland. . . Fresnay.
Chérault. . . Lafresnaye.
Lehault de Bainville. . Mamers.
Bellanger. . . Marolles.
CarelLamarre Montmirail.
Fourré. . . . St.-Paterne.
Renard. . . . Tuffé.

Saint-Calais.

Levillain. . . Bouloire.
Chevalier. . . Chartre (la).
Houeau. . . . Chât.-du-Loir.
Poté. . . . . Grand Lucé (le)
Proust (Fr.). St.-Calais.
Malgrange. . Vibraye.

SEINE.

Voy. page 777.

SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Bossu. . . . . Coulommiers.
Lemrez. . . . Ferté-Gaucher (la).
Chevallon. . Rebais.
Preschez. . . Rozoy.

Fontainebleau.

Bioche. . . . Chapelle (la).
Cusin . . . . Chât.-Landon.
Debionne. . Fontainebleau.
De Fiennes . Lorrez-le-Bocage.
Preignard . Montereau-sur-Yonne.
Thézard. . . Moret.
Berthier. . . Nemours.

Meaux.

Pihoret . . . Claye.
Delaon . . . Crécy.
Grèssent. . . Dammartin.
Le Prieur . . Ferté-sous-Jouarre (la).
Lafontaine . Lagny.
Boucher. . . Lisy-s.-Ourcq.
Robcis. . . . Meaux.

Melun.

Lenfant . . . Brie Cte Robert
Feuillebois . Châtelet (le).
Séjourné. . . Melun (*nord*).
Riguet fils. . *Id.* (*sud*).
Fontaine. . . Mormant.
Dalkat. . . . Tournans.

Provins.

Bridou. . . . Bray-sur-Seine
Lenoble . . . Dommarie.
Salmon. . . . Nangis.
Choiselat. . . Provins.
Boudier. . . . Villers-St.-Georges.

SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Desbuis-Salburne. . . . Arpajon.
Rossignol. . Boissy S. Léger
Leblanc. . . Corbeil.
Primois-Vasse Longjumeau.

Etampes.

Petit . . . . Etampes.
Camus. . . . FertéAleps (la)
Douat. . . . Méréville.
Tirlet. . . . Milly.

Mantes.

De Gonfreville . . . . Bonnières.
Erard . . . . Houdan.
Martin . . . Limay.
Coville . . . Magny.
Vesques. . . Mantes.

Pontoise.

Bertin. . . . Ecouen.
Laporte . . . Enghien.
Poiret. . . . Gonesse.
Bresle. . . . Isle-Adam (l').
Barbier. . . . Luzarches.
Baudouin. . . Marines.
Apffel. . . . Pontoise.

Rambouillet.

Besnard . . . Chevreuse.
Rousseau. . . Dourdan (1er).
Boucry de St-Venant . . *Id.* (2e *arr.*).
Ledier . . . Limours.
Lhermitte . . Montfort-l'Amaury.
Vilbert . . . Rambouillet.

Versailles.

Vaugeois. . Argenteuil.
Bouchard . . Marly-le-Roi.
Bousquet. . . Meulan.
Bruyant. . . Palaiseau.
Foy. . . . . Poissy.
De Chavanne S.-Germain-en-Laye.
Galot. . . . . Sèvres.
Aubry. . . . Versailles (*n.*).
Parent. . . . *Id.* (*sud*).
Julien. . . . *Id.* (*ouest*).

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe.

Leblond. . . Bacqueville.
Roulland . . Bellencombre.
Meliot . . . Dieppe.
Hesnard. . . Envermen.
Dupuis . . . Eu.
Martin . . . Longueville.
Vincent. . . Offranville.
Petit de l'Etang . . . . Tôtes.

Le Hâvre.

Marion. . . . Bolbec.
Persac. . . . Criquetot.
Hébert. . . . Fécamp.
Lecointre. . . Goderville.
Moullin. . . Havre (Le).
Lefebvre. . . Ingouville.
Lechaptois. . Lillebonne.
Daupelay. . . Montivilliers.
Dumesnil. . . St.-Romain-de-Colbosc.

Neufchâtel.

Delafosse ✻. Argueil.
Lasseur. . . . Aumale.
Levillain. . . Blangy.
Beaufils. . . Forges les Eaux
Noel. . . . . Gournay.
Tabur. . . . Londinières.
Carpentier. . Neufchâtel.
Frigot. . . . St.-Saens.

Rouen.

Baudry. . . . Boos.
Feret Després Buchy.
Hardy. . . . Clères.
Levesque. . . Darnétal.
Despeaux. . . Duclair.
Dubosc. . . . Elbeuf.
Bataille. . . . Grand-Couronne (le).
Fourneau. . . Maromme.
Le Blanc. . . Pavilly.
Bourdon ✻. Rouen (1er *ar.*)
Pillore. . . . *Id.* (2e *arr.*).
Mauduit. . . *Id.* (3e *arr.*).
Mauger. . . . *Id* (4e *arr.*).
Lamôry. . . *Id.* (5e *arr.*).
Desroques. . *Id.* (6^e^ *arr.*).

Yvetot.

Couture. . . Cany.

Deschamps. . Caudebec.
Guilbert. . . Doudeville.
Petit. . . . . Fauville.
Tillaux. . . . Fontaine-le-Dun.
Mayeu. . . . Ourville.
Leseigneur. . St.-Valery-en-Caux.
Graindorge-des-Demaines Valmont.
Duchesne. . . Yerville.
Leber. . . . Yvetot.

SÈVRES (DEUX).

Bressuire.

Perreau. . . . Argenton.
Leclerc. . . . Bressuire.
Bié. . . . . Cerisay.
Maindron. . Châtillon.
Charrier. . . St.-Varant.
Cordier. . . Thouars.

Melle.

Daigre. . . . Brioux.
Daniau fils. . Celles.
Mailléfaud. . Chef-Boutonne
Saget ✻. . . Sezay.
Bessé père. . Melle.
Bernard. . . Mothe-Saint-Heray (la).
Texier. . . . Sauzé-Vaussay.

Niort.

De Meschinet. . . . Beauvoir-sur-Niort.
Texier . . . Champdeniers.
Glaumain . . Coulonges.
Giraudet . . Frontenay.
Fraigneau . . Mauzé.
Bonneau . . Niort (1er *a.*).
Guimard . . *Id.* (2e *arr.*).
Beaufine . . Prahecq.
Mussat . . . Saint-Maixent.
Mexent-Servant . . . . *Id.* (2e *arr.*).

Parthenay.

Berthonneau. Airvault.
Savin . . . . Mazières.
Guerineau. . Menigoute.
Belliard. . . Moncoutant.
Giraudeau de Germon. . . Parthenay.
Tonnet. . . . St.-Loup.
Chauvineau . Secondigny.
Jouin . . . . Thenezay.

SOMME.

Abbeville.

Aliamet . . . Abbeville (*n.*).
Siffait. . . . *Id.* (*sud*).
Legry. . . . Ailly-le-Haut-Clocher.
Leborgne . . Ault.
Sombret. . . Crécy.
Delattre. . . Gamaches.
Derisquebourg (A.L). . . . Hallencourt.
Anquier . . . Moyenneville.
Vaquez . . . Nouvion.
Sombret. . . Rue.
Samson. . . . St.-Valery.

Amiens.

Lecointe. . . Amiens (1er *a.*)
Auxcoustaux. *Id.* (2e *arr.*).
Quesnel . . . *Id.* (3e *arr.*).
Warmé . . . *Id.* (4e *arr.*).
Marotte. . . Conty.
Baudelocque. Corbie.
Taupin-Le-conte. . . . Hornoy.
Boucher. . . Molliens-Vidame.
Devalois. . . Oisemont.
Montigny . . Picquigny.
Vasseur . . . Poix.
L'Abbé . . . Sains.
Ledieu. . . . Villers-Bocage

Doullens.

Geoffroy. . . Acheux.
Lecocq . . . Bernaville.
Blondelu. . . Domart.
Laurent. . . . Doullens.

Mondidier.

Lefebvre. . . Ailly-sur-Noye.
Caron. . . . Montdidier.
Dumont . . . Moreuil.
Souef. . . . . Rozières.
Lefebvre d'Hédancourt. . Roye.

Péronne.

Leroi Dereck ✻. . . . . Albert.
Vasset. . . . Bray.
Bruyer. . . . Chaulnes.
Marchandise. Combles.
Tupigny de Cauvry. . . Ham.
Passez. . . . Nesle.
Villemant. . Péronne.
Patin. . . . . Roisel.

TARN.

Alby.

Pujol . . . . Alban.
Thiery. . . . Alby.
Mercadier. . Monestiés.
Maffre . . . Pampelonne.
Pendariès. . . Réalmont.
Palazi. . . . Valderiés.
Gleyroze. . . Valence.
Tourreil. . . Villefranche.

Castres.

Brenac. . . . Angles.
Lanthois. . . Brassac.
Nairal. . . . Castres.
Cassenac. . . Dourgue.
Laddes. . . . Labruguière
Espéron-Lanadale . . . Lacaune.
Houlès-Douzals. . . . . Lautrec.
Fabre . . . . Mazamet.
Sers . . . . . Montredon.
Senaux. . . . Murat.
Foulcher. . . Roquecourbe.
Guiraud . . . St.-Amans.
Martin. . . . Vabre.
Foulquier . . Vielmur.

Gaillac.

Rossignol. . Cadalen.
Poumarede. . Cordes.
Théron de Montaugé. . Gaillac.
Cassanhol-Confoulenx. Lisle.
Verdun fils. . Montmiral.
Gaytou . . . Rabastens.
Murat . . . . Salvagnac.
N. . . . . Vaour.

Lavaur.

Rivals. . . . Cuq-Toulza.
Abrial. . . . Graulhet.
Bessery . . . Lavaur.
Cher de Geneste. . . . Puy-Laurens.
Maury. . . . St.-Paul.

TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Roujean. . . Beaumont.
Grabié fils. . Castel-Sarrasin
Hébrard. . . Grisolles.
Laclavérie. . Lavit.
Filsac. . . . Montech.
Roucolle. . . St.-Nicolas.
Andréau. . . Verdun.

Moissac.

Bailet . . . . Auvillars.
Dufour . . . Bourg-de-Visa.
Bouhiol . . . Lauzerte.
Gardère . . . Moissac.
Mouillac fils. Montaigut.
Lapeyre . . . Valence.

Montauban.

Bayol . . . . Caussade.
Galtié . . . . Caylux.
Jordanet. . . Française (la).
Verdier. . . . Molières.
Martin. . . . 1er arr. de Montauban.
Vialette-Daignan. . . . 2e arr. de Montauban.
Vaisse. . . . Montclar.
Raynal . . . Montpezat.
Gardes aîné. Négrepelisse.
Cambe. . . . St.-Antonin.
Gerla. . . . . Villebrumier.

VAR.

Brignoles.

Abeille de la Colle. . . . Barjols.
Thanaron . . Besse.
Moultet (B.) Brignoles.
Dauphin aîné Cotignac.
Raynier. . . Ginasservis.
Raymonenq . Roquebrussanne (la).
Fresquière. . St.-Maximin.
Aubert . . . Tavernes.

Draguignan.

Escolle. . . . Aups.
Roubiés. . . Callas.
Desolliers. . . Comps.
Ardoin . . . Draguignan.
Arnoux. . . . Fayence.
Gavot. . . . Fréjus.
Courchet. . . Grimaud.
Attanoux. . . Lac (le).
Martin . . . Lorgues.
Lieutaud. . . Saint-Tropez.
Lambert. . . Salernes.

Grasse.

Guide . . . . Antibes.
Consolat. . . Bar (le).
Gazan père . Cannes.
Ricord. . . . Coursegoules
Isnard-Escoffier. . . . . Grasse.
Bernard. . . St.-Auban.
Maure . . . St.-Vallier.
Achard. . . . Vence.

Toulon.

Venelt . . . Bausset (le).
Brunet. . . . Collobrières.
Audibert. . . Cuers.
Armaingauld. Hyères.
Leisson . . . Ollioules.
Senes . . . . Solliès le Pont.
Ortolan. . . Toulon, 1er *ar.*
Roze. . . . . *Id.* 2e *arr.*

VAUCLUSE.

Apt.

Féry de Chenérille. . . Apt.
Méry de la Canorgue . . . Bonnieux.
Ailhaud . . . Cadenet.
Vayson . . . Gordes.
Roze. . . . . Pertuis.

Avignon.

Jean. . . . . Avignon 1er *ar.*
Gascui . . . *Id.* 2e *ar.*
Meisonnier. . Bédarrides.
Silvestre . . Cavaillon.
Félix . . . . Ile (l').

Carpentras.

Fabre . . . . Carpentras (*n.*)
Anrès. . . . *Idem* (*sud*).
Deymier . . Mormoiron.
Eysseric. . . Pernes.
Augier fils . Sault.

Orange.

Augier . . . Bollène.
Vaton. . . . Beaumes.
Brémond. . . Malaucène.
Rabillon. . . Orange (*est.*)
Besson. . . . *Idem* (*ouest*).
Waton. . . . Vaison.
Aubenas. . . Vaurèas.

VENDÉE.

Bourbon-Vendée.

Louvrier . . Bourbon.
Brevet . . . Chantonnay.
Duplessis . . Essarts (les).
Bureau-des-Zais. . . . Herbiers (les).
Deshayes . . Mareuil.
Bégaud . . . Montaigu.
Deshomelles. Mortagne.
Roy. . . . . Poiré (le).
Bossis. . . . Roche-Servière (la).
Gourraud . . St.-Fulgent.

Fontenay-le-Comte.

Robin . . . . Chaillé.
Augibaud . . Châtaignaye (la).
Friot père. . Fontenay.
Boutin . . . Hermenault(l')
Gauly jeune . Luçon.
Rougier-Labergerie. . . Maillezais.
Tillier . . . Pouzauges.
Gauly aîné . Ste-Hermine.
Brossard . . St.-Hilaire.

Sables-d'Olonne.

Rouillé . . . Beauvoir.
Ganachaud . Challans.
Auger. . . . Isle-Dieu (l').
Mignet . . . Mothe-Achard (la).
Deroche . . Moutiers-les-Mauxfaits.
Piet . . . . Noirmoutiers.
Martineau . Palluau.
Chappot . . Sables (les).
Merlet . . . St.-Gilles.
Jodet . . . . S.Jean de Monts
Garnier . . . Talmont.

VIENNE.

Châtellerault.

Bachelier-Vezien. . . . .Châtellerault.
Creuzé . . . Dangé.
Méreau (P.) Leigné-s.-Usseau.
Simoneau . . Lencloître.
Mulard . . . Plumartin.
Delafond . . Vouneuil.

Civray.

Thorin . . . Availles.
Richard de Fretel. . . Charroux.
Laubier-de-Granfief. . . Civray.
Raoul. . . . Couhé.
Bera. . . . . Gençay.

Loudun.

Lanlaud. . . Loudun.
Grimault . . Moncontour.
Milory . . . Monts.
Basile. . . . Trois Moutiers.

Montmorillon.

Pineau. . . . Chauvigny.
Augry-Laudonnière. . Ile Jourdain (l')
Gaultier. . . Lussaclès Chât.
Dumont. . . Montmorillon.
Cuisinier-Delisle . . . . St.-Savin.
Chatenet . . Trinsaille (la).

Poitiers.

Haulin . . .	Lusignan.
Bonnet. . . .	Mirebeau.
Calmeil . . .	Neuville.
Fradin . . .	Poitiers, 1er *arr.*
Delaunay . .	*Idem*, 2e *arr.*
Ginot	St.-Georges.
Fradin . . .	S.-Julien-l'Ars.
Audinet . . .	Villedieu (la).
Alloneau . .	Vivône.
Roy	Vouillé.

HAUTE-VIENNE.

Bellac.

Bussière. . .	Bellac.
Duchâteau. .	Bessines.
Lacroix . . .	Châteauponzac
Vidard. . . .	Dorat (le).
Mitraud . . .	Magnac-Laval.
Desbordes. .	Mézières.
Desflottes . .	Nantiat.
Dubrac . . .	Saint-Sulpice-lès-Feuilles.

Limoges.

Loroche. . .	Aixe.
Mazeau-Desgranges. . .	Ambazac.
Fargeaux. . .	Châteauneuf.
Lacondamine.	Eymoutiers.
Raby-Lamazière. . .	Laurière.
Glangeau . .	Limoges (*nord*)
Peconnet. . .	*Idem* (*sud*).
Lezeau. . . .	Nieul.
Petiniaud. . .	Pierre-Buffière.
Leblois. . . .	St.-Léonard.

Rochechouart.

Rebière . . .	Oradour.
Boudaud. . .	Rochechouart.
Pouillot. . .	St.-Junien.
Jaboulinière.	St.-Laurent.
Longeau Laubanie. . . .	St.-Mathieu.

Saint-Yrieix.

Moulin. . . .	Chalus.
Mousnier. . .	Nexon.
Combette. . .	St.-Germain.
Bosvieux. . .	St.-Yrieix.

VOSGES.

Épinal.

Fougère. . .	Bains.
Abbadie. . .	Bruyères.
Dumont . .	Châtel.
Bour.	Epinal.
Balland. . .	Rambervillers.
Mantrand. . .	Xertigny.

Mirecourt.

Rolin. . . .	Charmes.
Moreau. . . .	Darney.
Varroy. . . .	Dompaire.
Lenfant. . . .	Mirecourt.
Hulme. . . .	Monthureux.
Thouvenel. .	Vittel.

Neufchâteau.

Godard. . . .	Bulgnéville.
Clément de Grandprey .	Châtenois.
Bouchon. . .	Coussey.
Chantret. . .	Lamarche
Martin. . . .	Neufchâteau.

Remiremont.

Barthelemy. .	Plombières.
Mourot. . . .	Ramonchamp.
Thouvenel. .	Remiremont.
Laurent. . . .	Saulxures.

Saint-Dié.

Raidot. . . .	Brouvelieures.
De Montfort.	Corcieux.
Petitdidier. .	Fraize.
Simon. . . .	Gérardmer.
Drouet. . . .	Raon-l'Etape.
Bédo.	Saales.
Arragain. . .	St.-Dié.
Laugier. . . .	Schirmeck.
Licourt. . . .	Senones.

YONNE.

Auxerre.

Baudesson de Vieux-Champs	Auxerre (*est*).
Martin-la-Premuré. .	*Idem* (*ouest*).
De Gislain. .	Chablis.
Bonneau. . .	Coulanges-la-Vineuse.
Fernel. . . .	Coulanges-sur-Yonne.
Baumier. . .	Courçon.
Rabé.	Ligny le Châtel.
Moreau fils.	St.-Florentin.
D'Arthé. . .	St.-Sauveur.
Lenoir. . . .	Seignelay.
Arrault. . . .	Toucy.
Chevallier. .	Vermanton.

Avallon.

Meslier. . .	Avallon.
Tilly	Guillon.
Roumier. . .	Isle-sur-le-Serein (l').
Guyard . . .	Quarré lès Tombes.
Rousseau Dumarcet. . .	Vezelay.

Joigny.

Allais. . . .	Aillant.
Sibilat. . . .	Bléneau.
Fernel. . . .	Brienon.
Salmon. . . .	Cerisiers.
Guillemineau	Charny.
Gauné. . . .	Joigny.
Lacour Epoigny. . . .	St.-Fargeau
Barnabé. . .	St.-Julien-du-Sault.
Valtat. . . .	Villeneuve-le-Roi.

Sens.

Petit-Rousseau. . .	Cheroy.
Picard. . .	Pont-s.-Yonne.
Bardin. . . .	Sens (*nord*).
Luyt jeune. .	*Id.* (*sud*).
Boucher. . .	Sergines.
Commercy . .	Villeneuve-l'Archevêque.

Tonnerre.

Viard.	Ancy-le-Franc.
Roy.	Crusy.
Fleury. . . .	Flogny.
Rendu. . . .	Noyers.
Roze Pamponne. . .	Tonnerre.

SECTION VII.

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

(Avoués près les Cours royales. — Notaires ; Avoués près les Tribunaux de 1re instance ; Commissaires-Priseurs exerçant dans le ressort de ces Tribunaux. — Huissiers.)

Avoués. — Les fonctions des avoués près les cours royales et celles des avoués près les tribunaux de première instance sont les mêmes. Les avoués ont le droit exclusif de postuler et de conclure pour les parties devant les cours et tribunaux. Nul ne peut être appelé aux fonctions d'avoué s'il n'est âgé de vingt-cinq ans, et s'il n'a obtenu un certificat de capacité dans une faculté de droit (1). Les avoués sont nommés par le Roi, sur la présentation du tribunal ou de la cour dans laquelle ils devront exercer leurs fonctions ; ils doivent avoir leur domicile dans la ville où siége le tribunal ou la cour. Avant d'entrer en fonctions, ils prêtent serment ; ils ont le droit de plaider dans toutes les causes où ils occupent, comme avoués, s'ils ont obtenu le grade de licencié en droit, avant le décret du 2 juillet 1812 : les avoués non licenciés, ou qui ne l'ont été que depuis le décret précité, ne peuvent plaider que dans les tribunaux où le nombre des avocats inscrits sur le tableau ou stagiaires, exerçant ou résidant dans le chef-lieu, serait jugé insuffisant pour l'expédition des affaires. Les avoués peuvent plaider sur les demandes incidentes et tous les incidens relatifs à la procédure dans les causes dans lesquelles ils occupent ; ils peuvent plaider dans toutes les causes sommaires, devant les cours ou devant les tribunaux de première instance séant aux chefs-lieux des cours royales, des cours d'assises et des départemens. Les avoués sont soumis, pour leur police et leur discipline, à une chambre formée près de chaque cour ou tribunal. La composition et les attributions de cette chambre sont déterminées par les décrets du 13 frimaire an 9 et du 17 juillet 1816. Les avoués sont assujétis à un cautionnement ; ils ont la faculté de présenter leur successeur au Roi.

Notaires. — Le nombre des Notaires est fixé par le gouvernement ; dans toutes les villes de 100,000 ames et au-dessus il doit y avoir un notaire au plus par 600 habitans, et dans toutes les autres villes, bourgs et villages, il doit y avoir deux Notaires au moins, et cinq au plus par chaque arrondissement de juge-de-paix. Toutes les suppressions et réductions de place ne peuvent avoir lieu que par mort, démission ou destitution. Les Notaires sont assujétis à un cautionnement fixé par la loi, et qui est spécialement affecté à la garantie des condamnations prononcées contre eux par suite de l'exercice de leurs fonctions. Ils sont autorisés à présenter leur successeur à l'agrément du Roi.

Les Notaires sont divisés en trois classes ; ceux de la première sont dans les villes où est établie une Cour royale ; ils peuvent instrumenter dans tout le ressort de la Cour, en concurrence avec les autres Notaires. Ceux de la deuxième classe sont placés dans les villes où il y a un Tribunal de première instance ; ils ont le droit d'instrumenter dans tout le ressort du Tribunal. Ceux de la troisième classe sont placés dans les communes où il n'y a ni Cour d'appel, ni Tribunal de première instance ; ils ne peuvent instrumenter que dans l'étendue du canton dans lequel ils résident. Les Notaires sont nommés à vie ; ils ne peuvent être suspendus ou destitués que par des jugemens rendus par les Tribunaux, et fondés sur des fautes graves. Pour être admis à exercer les fonctions de Notaire, il faut 1° jouir de l'exercice des droits de citoyen ; 2° avoir satisfait aux lois sur le recrutement ; 3° être âgé de vingt-cinq ans accomplis ; 4° justifier d'un temps d'étude plus ou moins long, selon la classe ; 5° être porteur d'un certificat de moralité et de capacité délivré par la chambre de discipline dans le ressort de laquelle l'aspirant devra exercer. Les Notaires sont nommés par le Roi, et obtiennent de lui une commission qui énonce le lieu fixe de la résidence. Ils sont tenus de prêter serment à l'audience du tribunal de première instance dans les deux mois de leur nomination. Leurs fonctions consistent à recevoir tous les actes

(1) A Paris, la chambre exige que l'on soit licencié. Si le candidat doit exercer près une cour royale, il doit justifier de cinq années de cléricature chez un avoué.

et contrats, à leur conférer l'authenticité, à en assurer la date, à en conserver le dépôt, à en délivrer des grosses et expéditions. Un Notaire ne peut donner seul la forme authentique aux actes qu'il reçoit; il doit pour cela être assisté d'un second notaire ou de deux témoins. Il y a près de chaque Tribunal de première instance, et pour tout le ressort, une chambre de discipline, dont les membres sont choisis par l'assemblée générale des Notaires. A Paris, la chambre se compose de dix-neuf membres, elle est de neuf lorsque les notaires du ressort sont au nombre de cinquante au moins; elle est de sept lorsqu'il y a moins de cinquante Notaires. Les membres de la chambre choisissent entre eux un président, un syndic, un rapporteur, un secrétaire, et un trésorier. Les chambres prononcent des peines de discipline, savoir : le rappel à l'ordre et la censure, la privation de voix délibérative, et interdiction de l'entrée de la chambre et de l'assemblée générale. Il y a une bourse commune pour les dépenses de la chambre. Il y a par an deux assemblées générales; tous les Notaires sont invités à s'y rendre.

Commissaires-priseurs. — Les Commissaires-priseurs (autrefois *Huissiers-priseurs*) ont été rétablis à Paris par la loi du 27 ventose an 9, et dans le reste de la France par la loi du 28 avril 1816; toutefois, il ne peut en être établi que dans les villes chefs-lieux d'arrondissement, ou siéges de tribunaux de première instance, ou enfin ayant une population de 5000 ames au moins. Ils sont chargés de la prisée des meubles et des ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers. Pour être Commissaire-priseur, la seule condition exigée est d'avoir vingt-cinq ans. Les Commissaires-priseurs sont nommés par le Roi, ils sont assujétis à un cautionnement et à une patente. Ils ont la faculté de présenter leur successeur à l'agrément du Roi. Ils prêtent serment devant le Tribunal de première instance. Il y a une chambre de discipline dans chaque ressort du tribunal civil et une bourse commune, dans laquelle ils versent la moitié de leurs droits et honoraires.

Huissiers.—Les Huissiers sont chargés d'assigner devant les Cours et Tribunaux, de signifier et d'exécuter les actes en jugemens. Il y a près de chaque Justice-de-paix, Tribunal de première instance, Cour royale, et près de la Cour de cassation, un nombre d'huissiers déterminé. Pour être huissier, il faut être âgé de vingt-cinq ans accomplis, avoir travaillé deux ans dans une étude d'avoué, de notaire ou d'huissier, ou trois ans dans un greffe, être porteur d'un certificat de moralité et de capacité délivré par la chambre de discipline. Les huissiers ne peuvent instrumenter que dans le ressort de la Cour, ou du Tribunal auquel ils sont attachés. Les huissiers *audienciers* sont chargés du service des audiences; ils ont le droit exclusif de faire les significations d'avoué à avoué. Dans les lieux où il n'y a point de commissaires-priseurs, les huissiers procèdent, concurremment avec les notaires et greffiers, aux prisées et ventes publiques de meubles et effets mobiliers.—Les huissiers ne peuvent, sans cause valable, refuser leur ministère. Les règles sur la communauté, la chambre de discipline, et la bourse commune, sont établies par le decret du 14 juin 1813. Les huissiers ont le droit de présenter un successeur à l'agrément du Roi.

AVOUÉS PRÈS LES COURS ROYALES.

AGEN. Capuran. Saint-Martin-Las-Cazas. Labadie Hugon. Bourdelles. Bétous. Glady fils. Labouisse. Labie. Favard. Dagé. Marraud.

AIX Benoît. Long. Bertrand. Eyriès. Vachier. Eymon. Jouyne. Jourdan. Feraud. Gas. Silvestre. Chinon. Constans. Roux fils. Bérard. Babandy. Charles. Turcas. Laus- du Perret. D'Antoine. Boucherie.

AMIENS. Malin. Dufour. Loffroy. Daullé. Bourguet Radiguet fils. Dusevel. Le François fils. Barry. Gallet.

ANGERS. Cheux. Cellier. Gillard. Prieur-Duperray. Bordillon. Danger.

BASTIA. Progher. Pellegrini. Benedetti. Varese. Corbara.

BESANÇON. Fonclause. Mathiot. Laforêt. Brocard (Eloi). Caillotet. Brocard (Em..) Guillame. Gouniot. Prélat. Racine.

BORDEAUX. Thounens. Secondat. Montalier. Pascault. Dupuy. Piat-Larisonne. Castera. Burnel. Martin. Delaville. Joly. Irisson. Hugonis. Blondeau. Dupré fils.

BOURGES. Achet. Planchat. Dalligny. Poisle-Desgranges. Fournier. Mijonnet. Saint-James. Brisson. Malbosc. Dechampeaux.

CAEN. Provost. Tabourier. Lemaire. Blin-Baron. Onfroy. Tragin. Rupalley. Le-

more-Lamotte. Heot. Desnoyers. Viain. Voisin. Desprez. Desmares. Lepelletier. Leroy. Jardin, David de Virville.

COLMAR. Wilhelm aîné. Koepplin. Lacroix. Wilhelm jeune. Antonin. Hirn. Ritter. Commerson. Gallet fils. Ernst.

DIJON. Lechène. Dubard ✻. Lefebvre. Jarsuel. Roy. Defranc. Brun. Monnier. Joly. Rollet. Gauthier. Goussard. Debrye. Benoist.

DOUAI. Déprés. Brachelet. Delegorgue fils. Loy. Debeaumont. Guilmot. Deusy. Cuvelle. Pla. Sauvage. Soins-Contrejean. Barbedienne.

GRENOBLE. Bernard. Accarier. Chollier. Gentil. Corréard. Guirimand jeune. Repellin. Michal. Ricoud. Dutrait-Morge. Gatel. Cret fils. Julhiet. Pasqueau. Bourna. Reynaud.

LIMOGES. Boudet. Giry. Beaune-Baurie. Bouteilloux. Delouis. Tanchon. Dulac jeune. Pougeaud. Frichon. Béraud-Dupalis. Desbranle. Chastagnier.

LYON. Péricaud. Pochin. Rivoire. Pras. Livet. Marinet. Permezel. Guichellet. Bonnet. Bonjour. Pariat. Goutorbe. Lagef. Prud'hon. Roche. Vericel. Garnier. Desprez. Roux. Oudet. Berne. Blanchard.

METZ. Noizet. Leneveux. Toussaint. Collignon. Rémond jᵉ. Jacquemaire. Génot.

MONTPELLIER. Dessalle. Durand. Besset. Verriere. Anduze. Ollier. Chamayou. Boyer. Jeantet. Arnal. Bardel. Tastu. Acariès. Rey. Savy fils. Bayan. Brun (Ach.). Cot.

NANCY. Dufour. Hallé. Xardel. Perrin. Cabasse. Antoine. George. Poirel. Bert. Cuny. Hilbert. Collardez.

NISMES. Augier. Boissier. Devèze. Plagniol. Barry. Salles. Portalier. Astier. David. Baragnon. Gibert. Simil. Monnier. Devèze. Xavier. Jaffard.

ORLÉANS. Martin. Cornu. Marchand jeune. Lafontaine. Bimbenet. Gastin.

PAU. Deyt. Petit. Sicabaig. Dejernon. Biraben. Branthome. Touzet. Cambeilh. Picot. Casaubon. Castelnau. Teissier. Darat. Laborde. Croze fils. Bayle.

POITIERS. Bréchard jᵉ. Arnault-Ménardière. Jolly. Bouin-Beaupré. Rouillé. Petit. Ranc. Gaillard (Th.).

RENNES. Leblanc. Sévéno. Gillart. Gandon Rapatel. Hamon. Hommay. Gaillard Gorel. Leplat. Barbemintière. Letêstu Burnel. Toulmouche.

RIOM. Marie. Mouton. Gayte la Rigaudie. Imbert. Veysset. Granet. Bayle (Pierre). Desarren. Drivon. Allary. Allezard. Debord. Johannel. Gladel. Thailhand fils. Savarin. Bonjour. Chirol. Laussedat. Rougier.

ROUEN. Huet. Dupuis. Martin. Douvre Hauchard. Chesneau. Vimart fils. Allain. Nicole. Dupray. Tuvache. Morel.

TOULOUSE. Mallafosse. Bastié. Esparbié. Gasc (P.). Desquerre. Derrouch. Gasc (B.) Marion. Bressolles. Laurens. Petit. Delhom. Amalvi. Tournamille. Guiraud. Deloume. Mazoyer. Bourniquel. Astre Barada. Carles. Fonquernie.

NOTAIRES, AVOUÉS, COMMISSAIRES-PRISEURS.

AIN.

Belley.

Notaires. Gouvet. Matrod. Cerdon. Vulliermet. Tendret.

Avoués. Guyonnet. Mollet. Arnaud. Chabert. Charcot. Vezu. Sevoz. Roux. Cerdon.

Bourg.

Notaires. Bon. Marion. Rodet. Hugon. Suffet.

Avoués. Bonnard. Jayr. Morellet. Buchard. Guillon. Moizin. Mortier. Grand. Huchet. Raussin. Dévoyod. Martinet. Teyras. Rodet. Julliard. Cabuchet.

Commissaire-priseur. Olivier.

Gex.

Notaires. Grilliet. Barberat. Girod.

Avoués. Brun. Barrucand. Regard. Aubert. Coursier. Monpela fils.

Nantua.

Notaires. Monnet. Tissot. Guinet. Vidal.

Avoués. Favre. Pupunat. Valat. Collet fils. Simonnet. Passerat. Moyat. Butavand.

Trévoux.

Notaires. Raffin. Mandot. Beccat. Pierron. Naissant.

Avoués. Ducouder. Rousset. Sottizou. Laforest. Marvides, de Quercy-Foron. De Lépine. Gay. Babas.

AISNE.

Château-Thierry.

Notaires. Hatrel. Nusse. Chartier. Doviller.
Avoués. Mangin. Denisart. Lary. Henriet. Lavallée. Huguier. Fitremann.
Commiss.-priseur. Quichely.

Laon.

Notaires. Dollé ✻. Poullet. Marin. Dubois.
Avoués. Bacquart. Paringault. Carouget. Fournery. Cadot. Maqua. Labouret fils. Lemaître. Parent. Goutant. Berthauldt. Rampillou.
Commiss.-priseur. Poupart.

Saint-Quentin.

Notaires. Desains. Raison. Desjardins Fleury. Vinchon.
Avoués. Déalle. Bourre. Duplaquet. Béranger. Henocque. Rouart. Salats.
Commiss.-priseur. Royaux.

Soissons.

Notaires. Rigaux. Petit-Derimpré. Hua Boulangér. Paillet. François.
Avoués. Blanchard. Vieillard. Francière. Plocq. Perrot Sorrel. Dumesnil.
Commiss.-priseur. Petit Dereimpré.

Vervins.

Notaires. Sohier. Destable. Cadot de Crémery.
Avoués. Larue. Cordier. Michel. Talon. Millet. Oudin.
Commiss.-priseur. Debouzy.

ALLIER.

Cusset.

Notaires. Poullien. Arloing fils. Monvoisin fils. Charles.
Avoués. Mesplain. Reignier. Liandon. Petit-Cuénot. Butin. Lardy. Serée.

Gannat.

Notaires. Roux. Bertrand. Rabusson-Devaure. Figuière.
Avoués. Collin-Lacombe. Poncet. Tronnet. Godemel. Arnaud. Saint-Heran. Burelle.

Montluçon.

Notaires. Gozieux de la Guerenne fils. Thévenet. Lespinard. Ferruge fils.
Avoués. Tabardin. Vauvret. Morache. Bailly. Gaudon. Cibot fils. Debize. Stenger.

Moulins.

Notaires. Bougarel. Saulnier. Dauphin. Watelet (M. G.). Meilheurat. Bernard. Girard. Barjaud.
Avoués. Michel. Watelet. Boyron. Barnichon. Martin. Piquet. Doizy. Reignier. Bodin.
Commissaires-priseurs. Lemoine fils. Guillermin.

ALPES (Basses).

Barcelonnette.

Notaires. Jaubert. Grassy. Pacquet. Berlic.
Avoués. Laurans. Ollivier. Bellon. Pelissier. Imbert.

Castellane.

Notaires. Audoul, *certificateur.* Louiquy fils. Paul. Féraud.
Avoués. Meifred. Louiquy. Tartanson. Barneaud.

Digne.

Notaires. Itard. Banon. Hugues.
Avoués. Fortoul. Gras. Bassac. Joseph (H.). Cotte fils. Morlot. Frison. Joseph (V.). Jouyne.

Forcalquier.

Notaires. Martin. Janssaud.
Avoués. Depieds. Antiq. Denoize. Leydet.

Sisteron.

Notaires. Beinet. Eysseric. Heyries. Laborde.
Avoués. Chabus. Nevière. Suquet. Laplane.
Commiss.-priseur. Sourribes.

ALPES (Hautes).

Briançon.

Notaires. Rey. Rey (G.). Brun. Giraud.
Avoués. Vincent. Audier. Guérin. Roulx. Martin. Faure.

Embrun.

Notaires. Long. Fourrat Jaquier.
Avoués. Maurel. Saurel. Davin. Cezanne. Rippert. Jeanneau Massot.

Gap.

Notaires. Chaix. Disdier. Lauza. Blanc (J.). Beraud.
Avoués. Amat. Marchou fils. Blanc (Bapt.). Izoard. Arnoux. Blanc-Subé. Faure-Pascal-d'Espié.

ARDÈCHE.

Largentière.

Notaires. Dousson. Rouvière. Deslèbres.
Avoués. Taveny. Moulin. Mestre. Pastré. Baissac. Chaudanson. Delaigue. Vielfaure. Lalauze. Beaussier.

Privas.

Notaires. Guérin. Vieu. Crouzet. Masclary. Serpolet.
Avoués. Dejoux. Delière. Laffont. Aymard. Dautheville. Bosviel. Coing. Villedieu. Meyssonnier. Saladin. Baratier.

Tournon.

Notaires. Dauteville. Deville. Graillat. Pradon. Pradier.

Avoués. Faujas. Dagrève. Salin. Four. Sonier-Laboissière. Reboul. Gallix. Rousset. Clavel de Veyrans.

ARDENNES.

Charleville.

Not. Forest. Renaudin. Varroquier. Lamarle.
Avoués. Tisseron. Goutant. Millart. Noël. Lefèvre. Bourgerie. Jametz. Pottier.
Commiss.-priseur. Huet fils.

Rethel.

Notaires. Bournel. Lambert. Salieune.
Avoués. Millart. Fuzellier. Bruxelles. Pasquier fils. Sohet. Martinet.
Commiss.-pris. Prudhomme-Lecoq.

Rocroy.

Notaires. Renard. Dureteste.
Avoués. Petit-Prisse. Pellot-Adnet. Pierron. Noël.
Commiss.-priseur. Frougnut.

Sedan.

Notaires. Robert. Gosset. Leclerc. Pasquier.
Avoués. Javaux. Philippoteaux. Docquin. Bourin. Damien. Pinsart. Noël (Fr.).
Commiss.-priseurs. Mozet. Boulande.

Vouziers.

Notaires. Déa. Doury. Couët fils.
Avoués. Coche. Moranville. Taine. Mollet. Dureteste.

ARIÈGE.

Foix.

Notaires. Lafont. Darexy. Vergnies-Dufort.
Avoués. Soulié. Rouch. Deramond. Orliac. Gailliard. Darexi. Dufresne. Carrère. Rabolte. Darnaud.

Pamiers.

Notaires. Conferon. Morlière. Lagarde fils. Pujol. Falgos.
Avoués. Gaudonville. Amilhat aîné. Passerou. Allaux. Larue. Avignon. Despie.

Saint-Girons.

Not. Rondeille. Rouaix aîné. Rouaix cadet.
Avoués. Vignau. Peyruzat. Bergès. Vidal. Dupré. Souquet. Bernadac. Gouazé fils.

AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Notaires. Girardin. Regnard.
Avoués. Maître. Hardouin. Reveillié. Guerrier.
Commiss.-priseur. Ansard.

Bar-sur-Aube.

Notaires. Brochon. Demongin. Parison. Mutinot.
Avoués. Philbert. Bouvet. Thiéblin. Moigon
Commiss.-priseur. Robin.

Bar-sur-Seine.

Notaires. Bourbonne. Gérard Quincerot.
Avoués. Gabiot. Delacroix Cheurlin. Gayot. Jeoffroy.
Commiss.-pris. Barrois.

Nogent-sur-Seine.

Notaires. Dubois. Broussey. Razy fils.
Avoués. Feugé. Devanlay. Hénault. Bonenfant. Poinsot.
Commiss.-priseur. Mathieu-Hubert.

Troyes.

Not. Lebon. Guyot. Vauthier. Alexandre ✻ Guyard. Millière. Thierion. Breton. Péan de Saint-Gilles. Couturat. Chanoine. Pédé. Parigot.
Avoués. Dodman. Dereins. Deslongchamp. Mérat. Lebon. Rousselet. Chevillot. Fontaine.
Comm.-pris. Brulé. Ernoux. Jacquemin.

AUDE.

Carcassonne.

Notaires. Avar. Cazes. Roustic. Plauzoles. Callat. Aribaut. Godar.
Avoués. Fabre-Vidal. Degrand. Maraval jeune. Preire. Fagesfils. Germain. Maurel Gayraud. Garrigues.

Castelnaudary.

Notaires. Crouzet. Aynard. Maublat. Bels. Jouffard. Delord.
Avoués. Chavard. Grilleres. Doutre. Barrière. Igouttes. Maffre. Bauzit. Guirail.

Limoux.

Notaires. Ribes. Majorel. Rieutort. Mellies.
Avoués. Mestre. Gazel. Rivals. Soulié. Seguy. Espardellier. Callat. Pons.

Narbonne.

Notaires. Lagarrigue. Birat fils. Favatier. Esquer.
Avoués. Lecamus. Yven. Roube. Verdier. Gaillard. Hérail.

AVEYRON.

Espalion.

Notaires. Saltel (R.). Saltel. (Fred.)
Avoués. Rouqueyrol. Bastide. Carbonel. Rigal. Pons (H.). Bonnefons. Albenque. Joany. Canel. Affre fils.

Milhau.

Not. Boyer (P.). Fabry. Boyer (C.).

Avoués. Unal père. Delmas. Blanc. Costes. Descuret (And.). Molinier (Fr.). Marquis père. Boyer. Dalbis.

Rodez.

Notaires. Bessière. Lacombe. Serres.
Avoués. Berail. Fabry. Rous. Boyer. Baurez. Foulquier. Julien. Batut. Sandral. Daude. Palous. Palangié.

Sainte-Afrique.

Notaires. Vergnes. Peyre.
Avoués. Raynal. Alibert. Arnal. Leron. Barthe. Grand. Cournet. Armand.

Villefranche.

Notaires. Hugonnenc. Panissal cadet. Roubière fils. Agrech.
Avoués. Dufour j^e^. Lortal. Faure. Lala. Orcibal. Dardes. Mazenc fils. Leygue. Dufour fils. Fraissines. Canceris. Charrier.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Notaires. Dufour fils. Bayle neveu. Pissin ✻. Beraud. Pison. Aude. Blachet. Bremond fils. Pontier fils. Roux. Constans.
Avoués. Pontier, *doyen.* Heiriès. Chauvet. Vernet. Castellan. Graffan. Manuel fils. Bayol. Bayle. Bouteille. Pellegrin. Christol. Arnaud. Barbier. Bourrelly. Gautier fils. Ponsard. Gautier-Mille fils.
Commiss.-priseur. Agnelly.

Marseille.

Notaires. Pons. Martin. Barthélemy. Audibert. Odin. Chaudon. Sause. Dor. Cauvin. Chaillet. Roubaud. Guercy. Roux. De Langlade. Fouquier. Martin (Th.). Gillet. Olive. Aubert, jeune. Laget (B. P.). Teissier. Ricard. Amic. Brun. Bouttier. Dunoyer. Floret. Dalmas. Latil. Brun (A.).
Avoués. Darbon, *doyen.* Larguier. Michel. Hugues. Oddo. Broquier. Cournand. Bugnon. Desolliers. Lejourdan, fils aîné. Emérigon. Berthou. Estienne. Massol-d'André. Romieu. Drogoul. Bellissen. Albe. Clapier. Margaillan. Albanelly. Rouvière. Dufaur. Jourdan. Teissier. Gérardy. Albrand. Vidal. Ravel. Gaduel. Pellas. Trouilhas. Chirac. Gilly. Deluil.
Commiss.-pris. Sylvestre. Charles ✻ Gandy. Ollive. Arnaud. Marquis.

Tarascon.

Notaires. Raoux. Rousseau. Bret. Boissière-Bertrandi. Deydier.
Avoués. Bertrand. Gleyse. Lieutaud. Grivét. Chapus. Gautier. Jouve-Dubor. Guillaume-Martin. Pellenc. Barne.

CALVADOS.

Bayeux.

Notaires. Vautier. Pfistre-Duvant. Larcher.
Avoués. Gardin-Nery. P.-T. Delarue. Bessin. Joly. Castel. Tailpied. Basley. Barbey. Gouesmel. Deschamps. Frestel. Larose-Longtaillis.
Commiss.-priseur. Fillastre.

Caen.

Notaires. Poignant. Evrard. Durand. Delacodre. Bellivet. Boullin. Delavande.
Avoués. Lemore. Godard. Dupont jeune. Levallois. Godard j^e^. Jardin. Levardois. S.-Germain. Leconte. Regnouf. Julienne du Coudray. Hastain.
Com.-priseurs. Lepelletier. Mériel.

Falaise.

Not. Bellencontre. Ledonné. Le Chastelain.
Avoués. Duvelleroy. Tirard. Blot. Lechevalier. Huet-Després. Galais. Leroy. Miquelard.
Comm.-priseurs. Poisson. Fleury.

Lisieux.

Notaires. Cosnard-Labretonnière. Barbel. Daufresne (Louis).
Avoués. Dalgot. Delaporte. Jeanne. Bouquelon. Lefebvre. Lorieult. Yon. Delivet. Fauque. Chapel.
Commiss.-pris. Jonquet. Deaumesnil.

Pont-l'Evêque.

Notaires. David. Lecouturier, *certific.*
Avoués. Mouillard aîné. Dubuc. Quillet. Lecourt. Oriot. Aubrée. Avoyne. Le Chevalier.
Commiss.-priseur. Lerosier.

Vire.

Notaires. Dupont. Durand. Huet.
Avoués. Barbot. Legouix. Madeline. Mitaine. Angoville. Boscher. Louise. Pichon.
Commiss.-priseur. Guérin.

CANTAL.

Aurillac.

Not. Boudet. Serieys. Charmes. Rames. Alary.
Avoués. Fort. Alary. Manhes. Rampon. Pelet. Dilhac. Grognier. Bastide. Raboisson. Cailus.
Commiss.-Priseur. Desbans (Denis).

Mauriac.

Not. Delmas. Mauret. Drappeau. Journiac.
Avoués. Forestier. Rastoil. Valette. Offroy-Durieu. Lapeyre. Lescure. Rixain. Rongier (Ant.). Mathieu. Basset. Queuille. Chabrat. Bertin. Forestier jeune.

Murat.

Notaires. Marcombes. Teissèdre. Andrieu. Gibert. Volarcher.
Avoués. Rodier. Roux. Duclaux. Astruc. Veisseyre. Teillard-Chabrier. Teillard-Boyer.

Saint-Flour.

Notaires. Passenaud aîné. Dupré. Richard. Passenaud cadet. Achalme. Chadel.
Avoués. Daude. Bardol. Tassy. Dusser. Petit-Dugour. Fournier. Lafont. Raymond. Gautard. Bernard. Girard.
Commissaire-priseur. Apcher.

CHARENTE.

Angoulême.

Notaires. Mathe-Dumaine. L'Homandie. Ganivet. Jamain. Puymoyen. Guilhot.
Avoués. Gaurin-Desouches. Gerbaud Machenaud. Monteilh fils. Marvaud. Lurat. Gaudichaud. Thibault j^e. Gerbaud j^e. Durand. Thibault. Boissard. Fougeret.
Commiss.-priseur. Puymoyen. Dallemagne.

Barbezieux.

Notaires. Grassin. Daviaud Coffre. Poineau.
Avoués. Brulon. Chadeffaud. Monteil. Rouzeau. Grassin. Cherbonnaud.

Cognac.

Notaires. Brunet. Rambaud. Imbaud. Lacout. Barraud.
Avoués. Roux. Martin. Castaigne. Robin (H.). Mercier. Robin (G.).
Comm.-priseur. Thomas.

Confolens.

Notaires. Dringaud. Martin. N. . . . . .
Avoués. Pascaud. Veyret. Bellanger. Martin. La Bajouderie. Harbellot.

Ruffec.

Notaires. Demondion, *certificateur.* Pinoteau. Grouillard.
Avoués. Cuirblanc. Chaigneau. Chilloux aîné. Chilloux j^e. Balland fils. Modenel.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Jonzac.

Notaires. Roche (Franç.). Julien-Labruyère. Blanc-Fontenille jeune.
Avoués. Arnaud. Modenel. Nadaud. Vaquier. Sarrasin.

La Rochelle.

Notaires. Colonnier. Bonnaud fils. Landriau. Garnaud. Saint-Marc. Delavergne. Morin (A.).
Avoués. Plessis. Herard j^e. Delamaisonneuve. Godet. Loyset. Moreau. Beaussant. Bouyer fils.
Commiss.-pris. Bouyer (C.). Hérard (Jules).

Marennes.

Notaires. Salis. Babinot. Renaud, *certific.*
Avoués. Botton. Canier. Arnaud. Vacherie. Sers.

Rochefort.

Notaires. Ayraud fils. Allard. Derussat. Gandillion. Allaire.
Avoués. Grelat. Favre. Guyot. Allebert. Baudry-Lacantinerie. Triaud.
Comm.-priseur. Leclercq.

Saintes.

Notaires. Baudry (L.). Drilhon j^e. Jouneau. Lambert. N. . . . .
Avoués. Arnauld. Boyer. Giraudias. Boyer. fils. Thibaudeau. Charrier. Drilhon. Guichard. Desmortiers. Luraxe.

Saint-Jean-d'Angely.

Notaires. Darragon. Estachon. Thouvenin. Lemoyne. Taffoireau.
Avoués. Chopy. Poitevin (J.). Poitevin (M.). Texier ✻. Feniou.

CHER.

Bourges.

Notaires. Vergne fils. Achet fils. Morand. Labouvrie fils. Pellé.
Avoués. Gangneron fils. Zevort. Gouault. Sacrot. Louzeau. Rousselet. Legrand.
Comm.-priseur. Bonsergent.

Saint-Amand.

Not. Blanc. Boucheron. Legrand fils. Dubreuil
Avoués. Gangneron. Godin. Gagneux. Bonichon. Lemoine. Girault.

Sancerre.

Notaires. Clérault. Pinard. Buot Lahoussoie.
Avoués. Malfuson. Lamare. Changeux. Barrière. Bordier.
Commiss.-pris. Descombes.

CORRÈZE.

Brives.

Notaires. Lacoste. Massenat. Gouyon.
Avoués. Cranfon. Lagueyrie. Chauviniat. Sclafer. Blanchard. Marcoste. Serre. Mialet. Bachellerie. Lemas.

Tulle.

Notaires. Baudry, *certific.* Lacombe (J.-B.) *certificat.* Lacombe ([illegible]), *certific.* Terreyjol. Chadebec.

Avoués. Albier. Moussours. Sudour. Mons. Sarget. Laval. Lagarde. Vialle fils. Beaudenom. Estagerie.

Ussel.

Notaires. Laveix. Badour. Leriget de Cloroze. Moncourrier-Beauregard.
Avoués. Cayre. Robert. Laborde. Brun. Moncourrier – Dulery. Diousidon fils. Mativat. Chastagner.

CORSE.

Ajaccio.

Notaires. Pietrapiana. Rusterucci. Fabiani. Versini. Peraldi.
Avoués. Cristinacce. Fieschi. Massimi. Pozzo di Borgo.

Bastia.

Notaires. Guasco (Vincent). Guasco (Antoine-Joseph). Saturni. Scatelli.
Avoués. Limarola. Pignoni. Benedetti. Marinetti. Aschero fils. Casevecchie fils.

Calvi.

Notaires. Coloma-Ceccaldi. Antonini.
Avoués. Flach. Filippi. Capifali. Renucoli.

Corte.

Notaires. Giudicelli. Arrighi de Casanova.
Avoués. Nesa. Casanova. Rossi.

Sartene.

Notaire. Roccaserra.
Avoués. Pietri. (Ch. L.). Serra.

CÔTE-D'OR.

Beaune.

Notaires. Bouzerand. Morelot. Buretey. Guiod. Peste. Masson.
Avoués. Godard. Marcand. Lagarde. Fouquerand cadet. Duvergey. Lafouge. Petitot. Arnould. Protat.
Commiss.-pris. Molinet. Fromageot.

Châtillon.

Notaires. Bobin. Bourru. Frejacque.
Commiss.-pris. Charpentier.
Avoués. Minot. Clerc. Buzenet. Mary. Leudière. Louis.

Dijon.

Notaires. Joliet. Gaulot. Rouget. Lapertot. Mazeau. Guénée. Dermenon. Monnet. Vionnois. Chabeuf. Roydet Malteste. Capitain. Chevalier.
Avoués. Gleize. Boisseaux. Pingat jᵉ. Perriquet. Laguesse. Lavoisot. Larché. Roux. Coquet. Couturier. Morel. Dechaux.
Com. pris. Clunet. Voituret. Hébert.

Semur.

Notaires. Laureau. Drouhin. Collenot. Carre.
Avoués. Lereuil. Louet. Bussy. Collard. Moreau. Drigon. Lompré.
Commiss.-pris. Lionnet.

CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

Notaires. Alberge. Larère. Deroyer. Prigent.
Avoués. Roussan. Carillet. Leconte. Robinet St.-Cyr. Hédal. Guitton.

Guingamp.

Notaires. Philippe. Klech-Kerthomas. Le Calvez. Loyer fils. Vistortes fils.
Avoués. Le Bihan. Lalès. Goeury. Ollivier. Buhot-Launay. Geffroy. Gicquel.

Lannion.

Notaires. Allain. Huon.
Avoués. Tassel. Lefeyer. Prigent. Grimault. Le Goaziou. Toussaint fils.

Loudéac.

Notaires. Saffray. Le Verger aîné.
Avoués. Daniel. Bigrel père. Cailly. Jegou. Briand.

Saint-Brieuc.

Not. Conan. Bellom. Bailly. Huet. Hérault.
Avoués. Duconédic. Collin - Portjégoux. Richard. Fleuriot. Doré. Lechampion de Runello. Dubois-St.-Sevrin. Poilpot.
Commiss.-pris. Leuduger.–Fortmorel jeune.

CREUZE.

Aubusson.

Not. Rousseau. Dayras. Grellet. Legras. Petit.
Avoués. Duchiez. Bandy. Jourdain. Souchard. Dayras. Durand Defournoux-Duclos. Blanchon. Vallenet. Marchand. Jonasse.

Bourganeuf.

Notaires. Berger (J.). Butaud Berger (A.). Rouchon fils.
Avoués. Rouchon - Mazerat. Mosnier. Goguyer. Boutaud-Lacombe. Maritaud. Deperret.

Chambon.

Notaires. Grozieux. Dupuy fils.
Avoués. Millet. Parouty. Latrige. Béchet. Massonnet-Duclosselle. Cousset.

Guéret.

Not. Meunier. Polier fils. Vollant. Thomas.
Avoués. Lemaigre fils. Leyraud (Just). Pougeaud. Lavaud fils. Raby. Cusinet. Lasnier. Niveau. Jabin. Pimpaneau. Gadon. Migont.

DORDOGNE.

Bergerac.

Notaires. Lespinasse. Gagnaire. Baysse-lance fils. Rambaud.
Avoués. Cailloux. Boyer. Pouvereau. Laurens. Simonnet. Eyriniac. Pradier. Denoix-Saint-Marc.
Comm. pris. Gueydon-Gontier.

Nontron.

Notaires. Danede Lapouge. Ducluzeau.
Avoués. Janet-Lasfond. Gaultier-Duvignaud. Neury. Souquet. Gaultier jeune. Martin.

Périgueux.

Notaires. Beleymes. Lagrange fils. Gaillard. Reynaud.
Avoués. Reveilhas. Sudrie. Gonthier-Saint. Martin. Monbet. Gréneaux. Latreille du Ladoux. Eyguière. Reveilhas. Lalande. Chouri. Perchain.

Riberac.

Notaires. Léonardon. N. . . . .
Avoués. Boyer. Cellerier. Dumouly-Laplante. Manières. Augey-Dufresse.

Sarlat.

Notaires. Michelot. Fonsales. Beaudet.
Avoués. Gillet aîné. Roux aîné. Landry. Roux j^e^. Cruége. Delala. Michelot.

DOUBS.

Baume.

Notaires. Bulliard. Vernier. Dufay.
Avoués. Chenevière. Meilleur. Roux. Thuriet. Javey. Farine.

Besançon.

Notaires. Lanoix. Caseau. Prost. Jacquemain. Lemoine. Rolle. Dromard. Bugnottet. Dumay. Galliot.
Avoués. Tonnet. Sirguey. Pajot. Huguet. Lonchamp. Martin. Gallet. Girard. Courbet. Gauthier.
Comm.-priseurs. Thomas. Roy.

Montbéliard.

Not. Goguel. Berger. Bouthenot. Petitjean.
Avoués. Thiébault. Groslambert. Brocard. Ramier. Renaud. Caron.

Pontarlier.

Notaires. Loiseau. Choulet. Thiébaud, *certificateur.*
Avoués. Gros. Monnier. Chenoz. Ronget. Pianet. Poncet.

DRÔME.

Die.

Notaires. Delamorte-Felines. Fauchier fils. Blanc.
Avoués. Plan. Laurens. Béranger. Joubert fils. Buis. Bournat. Argoud. Drojat.
Comm. Priseur. Béranger.

Montélimart.

Notaires. Blanc. Marbaud. Laurans. Bith.
Avoués. Soubeyran. Chavasse. Guitard fils. Roux-Serret. Messié. Chambaud. Cogne.

Nyons.

Notaires. Vigne. Boveron.
Avoués. Cantu. Richaud. Rochas. Morau. Vigne. Giraud.

Valence.

Notaires. Rolland. Menet. Constant.
Avoués. Fiéron. Ithier. Urtin aîné. Didier-Serre. De Boisieux. Ducros (D.). Ducros (G.). Mayusse. Ollivier. Delacroix. Blanchin. Gaudo-Paquet fils. Emblard. Nublat. Vachier.
Commiss.-pris. Biffardel.

EURE.

Andelys.

Notaires. Guesnier. Labour. Dumesnil.
Avoués. Sillon. Houdé. Guerard. Chapé. Follin. Monton. Conard.
Commiss.-pris. Labbé.

Bernay.

Notaires. Maisan. Marie. Leconte.
Avoués. Carpentier. Charlemaine. Boudin. Turpin. Quemin. Lemercier. Frémy. Lemaître.
Commiss.-pris. Lingois.

Evreux.

Notaires. Gadon. Peclet. Sainte-Beuve. Baudard.
Avoués. Goulliart. Groux. Roussel. Clément. Lemrez. Letellier. Gaultier. Picard. Sauval.
Commiss.-pris. Colombel. Roger.

Louviers.

Notaires. Née ✻. Marcel. Léopold. Cheuret.
Avoués. Papavoine. Champion. Goubert. Morel. Durozey. Lesueur.
Commiss.-pris. Marcel (Louis).

Pont-Audemer.

Notaires. Lefebvre. Philippe. Brassy.

Avoués. Calle. Aubron. Pains. Delaittre. Levasseur. Normand. Bouché. Dupont.
Commiss.-pris. Cardon.

EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Notaires. Boisseau. Peluche. Levassor. Chopin. Langlois. Vassard. Louvancourt fils. Letartre fils. Texier.
Avoués. Delavoipière. Lefebvre. Manouri. Doublet. Rozier. Devaureix.
Comm.-pris. Huc. Dargères.

Châteaudun.

Notaires. Raimbault. Lucas Lambert. Biard.
Avoués. Boulay. Sence. Guénée. Laury. Barbé.
Commiss.-pris. Toûche.

Dreux.

Notaires. Milet. Lelièvre. Vigarous. Houssard.
Avoués. Mesirard. Fessart. Lemonnier. Roze. Daverne. Lenoble.
Commiss.-priseur. Morize.

Nogent-le-Rotrou.

Notaires. Coudray. Barrier. Tramblay. Girouard.
Avoués. Dugué. Leclancher. Silvy. Lecomte.
Commiss.-pris. Massiot.

FINISTÈRE.

Brest.

Notaires. Chopin. Floch - Kerambellec. Muzellec. Gillart (J.-L.). Kerneis. Le Gléau. Calohar. Gouez.
Avoués. Delaporte. Cosmao. Thomas. Bernard. Clerec (F.). Coatpont aîné. Gillart aîné.
Commiss.-pris. Dubuisson. Aubry père. Aubry fils.

Châteaulin.

Notaires. Le Marchadour. Le Golias. Révault.
Avoués. Lester. Fénigan. Guermeur. Lebretton. Dieulangar.

Morlaix.

Notaires. Lazennec. Barazer-Lannurien. Guillaume-Durivage. Le Noan. Leteurnier.
Avoués. Legac-Lansalut. Bellour. Lonquer-Kermenguy. Querret. Le Bozec. Beaulard. Moreau.
Commissaire-priseur. Couhitte.

Quimper.

Notaires. Chauvel. Guignard. Lester. Delaroque. Le Hars fils.
Avoués. Le Guillou. Moallic. Lemoyne. Tassel. Le Corre. Laplace. Guyot. Cropp.
Commissaire-priseur. Lunven fils aîné.

Quimperlé.

Notaires. Rousseau. Andran j^e^. Le Doussal. Jan la Gilardaie. Agie.
Avoués. Cuny. Renault. Caurant. Gillart. Audran aîné. Evanno.

GARD.

Alais.

Notaires. Deleuze. Castillon (V.). Salagé. Chastanier. Gide fils.
Avoués. Castillon aîné. Caylet. Pascal. Reidon fils. Duffès. Castanier. Hillère. Redarès.

Le Vigan.

Notaires. Gendre. Capion Dadre.
Avoués. Rigal père. Teulon. Authouard jeune ✻. Guibal. Sauveplane. Salles. Cambecedès.

Nîmes.

Notaires. Dardhac. Gide. Rogier. Séve. Carrière (Ed.). Donzel. Poise. Mansé. Nègre. Bérard.
Avoués. Bechard. Domergue. Drouot. Béchard-Chapelle. Havart. Aguier. Julian. Ramond. Argillier. Feval. Bardin. Turion. Cavaillon. Carrière. Michel. Madier.
Commissaire-priseur. Vampere. Descottes.

Uzès.

Notaires. Peladan. Dumas. Dufour. Lanfant.
Avoués. Vidal. Bouyer. Deleuze. Brugnier. Gévaudan. Boucarut. Teissier. Charbaut. Piollenc.

GARONNE (Haute).

Muret.

Notaires. Guichou. Laserre.
Avoués. Dufaur. Petit. Broca. Henry. Gineste. Cousinet. Laye. Marcet.

Saint-Gaudens.

Notaires. Germain. Labatut neveu. Tatareau (Simon.) ✻.
Avoués. P. Pelleport. Martin. Lacroze. Caddau. Perbost. Saint-Arroman. Carguc. Mariande fils. Danizan. Izard. Cazes. Dufreche. Despouy.

Toulouse.

Notaires. Pugens. Amilhau. Cabanis. Pratviel. Ollier. Guitton. Dondet. Capelle. Rigailhou. Prouho. Roc. Couseran. Gineste. Lasserre.

Avoués. Beaumont. Davet. Duplan. Saintgès. Duran. Chelle. Pillore. Vaisset. Pagès. Amat. Frézouls. Lerat. Barreau. Olivié. Ripoll. Dedebat. Jaurrey. Dutour. Pusterle. Ansas. Lavavé. Petit. Boyes.

Comm.-priseurs. Galentin. Pareau ✻. Séguier. Gaillard fils.

Villefranche.

Notaires. Cambon. Fourtanier.

Avoués. Fourtanier. Cambon. Lapersonne. Raffit. Mouchon. Fagot.

GERS.

Auch.

Notaires. Dubosc. Samalens. Tarbouriech. Bacon.

Avoués. Benac. Laporte (Victor). Duran. Druilhet. Lavergne. Lamarque (B.). Barada. Laserre. Dellas. Soulier.

Condom.

Notaires. St.-Etienne. Boutet. Trouette.

Avoués. Dubarry. Doazan. Corne. Garoste. Deiche. Lebbé. Dugarçon. Ferret.

Commiss.-pris. Marestan.

Lectoure.

Notaires. Castarede. Dieuzaide. Bladé.

Avoués. Cantaloup. Carbonau. Chapoulié. Denjoi-Margouet cadet. Candelon. Barailhé.

Lombez.

Notaires. Dilhan. Lasserre.

Avoués. Junca-Mirasson. Bistos. Taupiac. Campagnole cadet. Encausse.

Mirande.

Notaires. Passerieu fils aîné. Gouzène. Souriguère. Seillan fils.

Avoués. Olleris. Mailhos. Senac. Saint-Lanne. Terrail. Dubedat. Sireix. Cassaignard fils.

GIRONDE.

Bazas.

Notaires. Monlin. Bayle. Partarrieu.

Avoués. Mongie-Carsusan. Coustau. Bayle. Troussilh. Collain.

Blaye.

Notaires. Nadaud père. Caëlle. Marcelat.

Avoués. Rénard. Chery-Bellecouche. Royer. Martin Babouard.

Bordeaux.

Notaires. Darrieux aîné. Mathieu. Laspeyres. Brannens. Rauzan. Baron. Ferrère. Faugère. Macaire. Despiet. Gasquet. Candeau. Sicard. Mailleres. Rivière. Dubois. La Coste. Deschamps. Marsaudon. Saint-Marc. Darrieux fils. Malvezin. Thierrée. Romegous. Mutel. Fabre. Goilial. Gautrait. Gautier. Loste.

Avoués. Duisabeau. Roux. Pérés. Lapeyre. Neuville. Bernada. Chassaing. Battanchon. Fournier. Andrieu. Troubat. Durand. Lussac. Lafargue. Bruneau. Boudias. Faye. Descrambes. Chéron. Miramont. Collain. Gourdon. Dubun de Peyrelongue. Lisse. Dusolier.

Commiss.-pris. Badin. Martin. Barincou. Fanty-Lescure. Brouillet de l'Estang. Tondeur.

La Réole.

Notaires. Loubat. Laspeyrère.

Avoués. Merle. Moussillac. Desbazeille. Guénon. Reboul.

Lesparre.

Notaires. Bernard. Mazeau, *certific.*

Avoués. Bernard. Lassus. Laroque. Gasqueton. Sarrote.

Libourne.

Notaires. Chevalier. Brisson fils. Brachet. Vachon.

Avoués. Ducasse (P.). Gros. Boutin. Robert. Pontet. Brisson jeune (B.). Ducasse jeune (Ad.) Porge.

Commiss.-pris. Valette.

HÉRAULT.

Béziers.

Notaires. Donnadieu. Coste. Guiraud. Martin. Salvanihac fils. Domergue.

Avoués. Pailhade. Laurés. Maurel. Sobie. Blanc. Laurés (J.). Cance. Crouzat. Coste. Domairon. Fourrès. Brun cadet.

Lodève.

Notaires. Clainchar. Counougut. Geraud. Maurel.

Avoués. Arnaud. Silvestre. Barbe. Roussac. Jouvent. Jeanjean. Loirette. Silvestre fils.

Montpellier.

Notaires. Anduze. Grasset. Peridier. Chivaud. Sarran. Bonfils. Vianès. Gros.

Avoués. Peiroles. Maurras. Arnaud fils. Jammes. Treilles. Ferrier. Cavalier. Leblanc. Rigal. Atger. Brun. Tadieu. Encontre. Jean fils Bronzet. Berreugue. Malavialle. Féau. Boyer. Nougaret.

Comm.-pris. Janton. Poitevin. Toulouse.

Saint-Pons.

Notaires. Thomassin. Goutines. Sompayrac.
Avoués. Guiraud. Thomassin. Pomayrol. père. Sabatier. Combescure. Vidal.

ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Notaires. Baron. Dorange. Dauverné. Denoual. Deleurme.
Avoués. Chauvin. Carnet. Vivier. Petel. Barenton. N. . . . .

Montfort.

Notaires. Alliou. Ropers.
Avoués. Dreuslin. Baschamps. Lebret. Guicheteau. Duhil.

Redon.

Notaires. Besnier. Cornu. Cabaillot.
Avoués. Nogues (V.). Le Saulnier père. Le Saulnier fils. Thélohan jeune. Cabryle. Thebault.

Rennes.

Notaires. Jugan. Duclos. Rapatel fils. Salmon. Richelot fils. Jolys. Jouon fils. Dumontey. Menil-Bussy. Laumailler.
Avoués. Augeard. Sauvé. Morin. Menard. Brindejonc. Levaillant. Laurent. Gourdou-Mero. Leroux. Fenigan. Fauquerbn.
Comm.-pris. Souflant. Sauvé. Bouttier.

Saint-Malo.

Notaires. Geffroy. Bourdet fils. Dannel. Jouanjan. Louüel.
Avoués. Joly-Moison. Regnault. Burdelot. Trégard. Juston. Picouays.
Commiss.-pris. Midy.

Vitré.

Notaires. Guyot. Prodhomme. Raoul. Lechevallier. Saimond.
Avoués. Berthois fils. Dimey. Pourial cadet. Leclerc. Toullic.

INDRE.

Châteauroux.

Notaires. Drechesne. Rue. Mars. Fleuret. Martin, *certificat.*
Avoués. Ledoux-Basset. Pinault. Dubreuil. Mingasson. Pouriat. Barboux. Forest. Musnier N. . . . .
Commiss.-pris. Milord.

Issoudun.

Notaires. Delorme. Grenouilloux. Prunier. Demonferrand, *certific.* Mercier. Gasté.
Avoués. Ponroy. Drechesne. Laisné. Maillet fils. Bédoille. N. . . .
Comm.-pris. Dudanjon. Maillet fils.

La Châtre.

Notaires. Guyot. Chabenat. Tortat. Moulin. Simon.
Avoués. Chabenat. Desperches. Peyrot. Fleuret. Accolas. Bion.
Commiss.-pris. Leduc.

Le Blanc.

Notaires. Collin. Bodin. Bouchardon. Pirault.
Avoués. Bernard-Léon. Gaudon. Bernard-Nachet. Bernard-Résolières. Perrot-Ligodières. Briffaut. Canuet (Al.).

INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Notaires. Archambault. Tiffeneau. Rossignol.
Avoués. Chauvelin. Soulas. Péan. Tiffeneau. Loiseleur. Frémon. Maurice Clémenceau.
Comm.-pris. Mingot.

Loches.

Notaires. Lesourd. Girault.
Avoués. Christophe fils. Gosselin-Dupré. Lenoir fils. Raverot. Dumeurier. Briffault.

Tours.

Notaires. Bidault. Dreux. Laurent. Walvein. Lauly. Genty. Duboy fils. Bonneville.
Avoués. Turmeau. Chambert. Forest. Demezil. Bredif. Vincent. Belle. Varigault. Normand. Richard.
Comm.-pris. Cormery. Vermot. Pressé.

ISÈRE.

Bourgoin.

Notaires. Cailleteau, *certific.* Gros. Martin. Chenavas. Rojan.
Avoués. Orcel. Doncieux. Berger. Guillaud. Dombey - Beaupré. Patricot. Chaboud. Berthon. Faulcon. Buis.

Grenoble.

Notaires. Rivier. Giroud. Rochas. Hébert. Chuzin ✻. Gayme. Buisson. Bouvret-Rocour. Blanc. Colin. Robert.
Avoués. Pison. Blaive. Chapel. Amat. Faure-Durif. Michon. Planche. Guirimand. Benoît. Jay. Odru. Buissard. Gayet. Chastaing. Bonnard. Villars. Cecillon. Perrard. Eymard. Sorrel.
Com.-pris. Dossat. Berthaud. Vernet.

Saint-Marcellin.

Notaires. Detroyat. Brun. Frachon.
Avoués. Argentier. Picat. Ralhiet. Richard. Martin Dutruc. Chastellière. Bouchard. Fabre. Boissieu.
Commiss.-pris. Caillat.

Vienne.

Notaires. Genin. Boissat. Soulier. Verne. Faugier. Riondet.
Avoués. Sicard. Chollier. Trainar. Bruyère. Blanc. Guignard. Ponsard. (J.-M.-H). Bruant. Vacher. Gerin. Joly. Charreton. Meysson. Reymond.
Commiss.-pris. Riondet. Armanet.

JURA.

Arbois.

Notaires. Benoît. Couquet. Chauvin.
Avoués. Javel. Romain. Parandier. Willerme. Bousson. Bryon. Caron.

Dôle.

Notaires. Vandevelle, *certificat.* Adeleine. Joubert. Damas. Feuvrier.
Avoués. Robert. Pialat fils. Bey. Gouvernet. Lamy. Pinaire. Figurey. Perrenot. (Ch.).
Commiss.-pris. Pôue.

Lons-le-Saulnier.

Notaires. Bichet. Jacquier. Jeunet fils, *certif.* Mazeau. Bailly (Jos.).
Avoués. Maréchal. Daguier. Paliard. Camuset. Tamisier. Clerc. Bidat. Lebrun. Bouquet. Magnin. Bailly (V.).
Commiss.-pris. Ardiet.

Saint-Claude.

Notaires. Perret. Colomb. Delacroix. Beaublez.
Avoués. Duparchy. Bavoux. Colomb (H.). Rodet. Favier fils. Vuilermoz. Blanc. Mathieu.

LANDES.

Dax.

Notaires. Vallée. Mène.
Avoués. Castagnet. Lanusse. Capdespont. Gémain. Puyo. Bordenave. Burosse. Denis.

Mont-de-Marsan.

Notaires. Vives. Dupouy. Lacaze.
Avoués. Lassallette. Cazade. Biraben. Lafitte. Lubet-Barbon. Dayriès. Biacabe. Pazat.

Saint-Sever.

Notaires. Destenave. Lamothe. Duplantier.
Avoués. Duplantier. Bustarret (P.-S.). Teyssier. Cassou-Morlaas. Gauzère. Capdeville. Conrréges. Biacabe.

LOIR-ET-CHER.

Blois.

Notaires. Pardessus ✻. Riffault. Delagrange. Bailly. Deschamps. Brinon. Parrain. Girard.
Avoués. Derouet. Trinité. Bodin. Baschet. Lemaignen. Gauché. Hubert.
Commiss.-pris. Baschet. Fesneau.

Romorantin.

Notaires. Martenot. Jacquier. Gaultier. Lecomte. Perrot.
Avoués. Durand. Fonteneau. Trouillebert. Métivier.

Vendôme.

Notaires. Mereaux. Gendron. Richaudeau. Peltereau.
Avoués. Martin. Martellière. Bourgogne fils. Morard fils. Jourdain.
Commiss.-pris. Buffereau fils.

LOIRE (Haute).

Brioude.

Notaires. Grenier. Marret-Salveton. Bertier. Roumillac. Andraud.
Avoués. Bagès. Belmont. Couguet. Salveton jeune. Vidal. Toucheboeuf. Héraud. Jonquoy. Vernière. Biffe.
Commiss.-priseur. Feuillette.

Le Puy.

Notaires. Durastel. Richon. Chaussende. Laurent. Félix-Laribette. Liogier. Vissaguet (Alf.). Maurin. Benoît. Doutre-Roussel.
Avoués. Liogier. Montellier. Guilhot. Mazon. Gineys. Parrel. Besses. Souchon. Monnier. Chapuis. Langlade. Bonhomme-Belledent. Ravaisse. Giron. Eyraud. Chauchat. Maurin.
Commiss.-pris. Eyraud.

Yssingeaux.

Notaires. Maurin. Fayolle-Demans. Dufaure-Decitres.
Avoués. Gueyffier. Labatie. Duchamp. Bonnet. Gailhard fils. Champanhac fils. Chevalier fils. Sabot fils.

LOIRE.

Montbrison.

Notaires. Bourgeade. Bourboulon. Chantemerle. Martin. Tison-Désarnaud fils.
Avoués. Turquais. Relave. Rochat. Boudot. Dulac. Morel. Tissier. Bournat. Tezenas. Gontard. Barban fils. Avril. Mejasson. Dallary.

Roanne.

Notaires. Morillon aîné. Bouveyron. Geoffroy. Lethier.
Avoués. Barge. Bost. Chez. De Chatelus. Genevrier. Laurent. Massard. Marchand. Villeret. Morillon. Fabre. Bonnabault.

Saint-Etienne.

Notaires. Peyret jeune. Grubis. Serre. Peyron fils. Henry. Mey fils. Duquaire. Saint-Cire. Bonnet.

Avoués. Vacher. Pourrat. Pagnon. Foujols. Vier. Chasseignieux. Fromage fils. Mallassagny. Dupré. Bidault. Paullian. Mugnier. Courbon. Verdollin.

Commiss.-pris. Roche-la-Liègue. Teyssier.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Ancenis.

Notaires. Poupard. Rayer. Frogier. Chenantais.

Avoués. Delaunay. Dubois-Kerphilippe. Pohier. Merlaud.

Châteaubriant.

Notaires. Foutrel-Gaugy. Roul de la Helhière. Bessin.

Avoués. Bivaud je. Lebreton. Juston.

Nantes.

Notaires. Gicqueau. Dauphin. Chesneau. Acquary. Dabin. Touzeau. Brossard. Lallié. Guesdon-Poupardière. Laënnec. Desvignes. Carié. Derrien. Lavallée. Durand-Gasselin. Serault. Texier. N. . . .

Avoués. Maisonneuve. Taché. Juguet. Damourette. David. Couperie. Deloynes. Pouponneau. Chupiet. Vernes. Lecadre. Heurthaux. Jolly. Le Tourneux. Brindejonc. Luneau. Clémenceau.

Commis.-pris. Grizolles. Fortin. Daniel. Bray de la Valette. Fournier. Couane.

Paimbœuf.

Notaires. Fouchard. Gouin. Leclech.

Avoués. Huguet. Gicqueau. Luneau.

Commiss.-pris. Laveant.

Savenay.

Notaires. Berranger. Bersihand.

Avoués. Menard père. Ledoux. Larcher. Masson de Bellefontaine. Loquet.

LOIRET.

Gien.

Notaires. Fougeu. Desfossés. Foucher.

Avoués. Girard. Pandevant. Robert. Pinon. Roger. Fouché.

Commiss.-pris. Marchenoir.

Montargis.

Notaires. Jalouzet. Verd-de-Saint-Julien. Guignebert. Chartrain. Gandoüard-Pernet, *à Ferrière.*

Avoués. Charton. Fontaine. Pommier. Blanchet fils. Maulmond. Dion.

Commiss.-pris. Boursier.

Orléans.

Notaires. Courmont. Bioche. Bordas. Genty. Pelerin. Fougeron. Porcher fils. Lepage fils. Courtois. Lemoine. Cotelle. Achet. Ploix. Pelletier fils. Lucas. Marchand. Nichault. Rapeau. Rogier. Proust. Guérin. Lottin. Grouguard. Meigret-Collet. Assier.

Avoués. Porcher. Dufresne. Proust. Paul. Geoffroy. Ronceray. Géry. Lefèvre. Chassinat. Cornu. Marchand.

Comm.-pris. Bioche. Chevallier. Corbières. Méan. Lanson fils.

Pithiviers.

Not. Tournemine. Toury. Raige.

Avoués. Popelin. Fascon. Violeine. Luyt. Arbey.

Commiss.-pris. Fournier.

LOT.

Cahors.

Notaires. Bel aîné. Fournié (Am.). Salleles. Labie. Capmas. Bladinières. Vignals. Carla fils. N. . . . .

Avoués. Linol. Dubreil. Cayla. Mayzen. Carbonel. Marques. Berton. Guillou. Lantuéjouls. Cambres.

Figeac.

Notaires. Houradou. Lapergue. Sirieys. Coussieu.

Avoués. Rayssac. Sericys. Desclaux. Delvern. Daval. Teullié. Dusser. Guary fils.

Gourdon.

Notaires. Soulery, *certific.* Rey. Linol.

Avoués. Delcamp-Périé. Mazeyrat. Capmas. Vézès. Lamouroux. Vialle.

LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Notaires. Despans. Pinson. Destermes. Chaudeborde. Sonis. Darodes. N. . . .

Avoués. Lacan. Dépau-Justin. Cantagrel. Cabadé. Michel. Cabanes. Faucon (E.). Amblard.

Marmande.

Notaires. Laffiteau. Bérard. Bonneaud.

Avoués. Lacombe père. Maysonnade. Morin. Laffon. Larrieu. Pigousset. Picard.

Nérac.

Notaires. Labat. Mellac. Castaing. Lacrôze.

Avoués. Marcon. Roquaing. Faget. Durban. Larrat. Perez.

Villeneuve-d'Agen.

Notaires. Rataboul. Malauzet. Vacquié. Magnac. Boscq.
Avoués. Mazet. Maydieu-Fiton. Bruguière. Ducourneau. Garrigue. Bonnal (Félix). Aman-Mazet. Cléde.

LOZÈRE.

Florac.

Notaires. Boyer. Fayet.
Avoués. Nadaillac. Cade. Rodier. Teissonniere. Pascal. Cord. Lamarche.

Marvejols.

Notaires. Martin. Gazanhe. Sevene fils. Bes.
Avoués. Durand. Astruc. Lafont. Sevenne. Gardelle. Feybesse. Girard. Laur. Guillemon. Liger. Chaleil.

Mende.

Notaires. Guyot ✻ (T.). Plagnes. Montèils-Charpal. Martin.
Avoués. Fayet neveu. Gely. Jaffard. Chevalier. Bécamel. Trincald. Testelat. Roux. Bonnet.

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Notaires. Royer. Cosnier. Lechalas. Hébert (Aug.) Paumart. Roussel. Avenant. Brichet fils. Letourneau. Pachaut. Mars-la-Rivière. Bessier.
Avoués. Marchais. Piquelin. Guibert (Cam.). Mauriceau. Riche. Naintré.
Commiss. – priseurs. Perdrigeon. Cosnard. Gachet.

Baugé.

Not. Meignan. Poitevin. Rabeau. Desnoës.
Avoués. Dutier. Mauxion fils. Gouin. Liger. Thuau-Villeneuve.

Beaupréau.

Notaires. Lhuillier. N. . . . .
Avoués. Randouin. Défos. Hervé. Quantin

Saumur.

Notaires. Peltier. Cadieu. Leroux. Pinson. Duterme. Gaudais.
Avoués. Jahan. Arrault. Richard. Lecoy. Jouanneau. Gaultier.
Comm.-pris. Pepin.

Segré.

Notaires. Aubert. Gaillard.
Avoués. Lemercier. Jallot. Marais.

MANCHE.

Avranches.

Notaires. James-Duhamel. Boudent.
Avoués. Dubois. Soulâtre. Le Beurier. Tullet. Bercult. Turgot. Ameline. Le Limousin. Hersent. Foucher. Le Bourlier.
Commiss.-priseur. Montier-Paumerie.

Cherbourg.

Notaires. Morin. Poret-la-Couture. Nicollet fils. Le Barbanchon.
Avoués. Duvivier. Chevrel. Valognes Belin. Tharel. Mahieu.
Commiss.-priseur. Bonnissent.

Coutances.

Notaires. Guillot. Piton. De Brucourt.
Avoués. Dupont. Maillard. Rachinel. Leloutre. Tardif. Cardin. Lécrivain. Sevestre. Jehenne. Delcourt. Marie. Guérad.
Commiss.-priseur. Fastout.

Mortain.

Notaires. Queslier. Leroy. Chrétien.
Avoués. Bernard fils. Cordoën. Mitainne. Amand. Robbes. Heurtaut. N. . . .

Saint-Lô.

Notaires. Rouelle. Gosselin. Caillemer.
Avoués. Lainé. Bernard aîné. Guelle. Pouchin. Douchin. Bernard-Poisson. Chauvin. Le Melletier. Savary. Ruel.
Commiss. – priseur. Engerrand *dit* Dudemaine.

Valognes.

Notaires. Langlois. Benoît. Samson.
Avoués. Marguerie. Othon. Bouchard-Desfontenelles. Leledy. Le Goupil. Macé. Grisel. Maurouard. Ramillon. Boutry.
Commiss.-priseur. Foucher.

MARNE.

Châlons-sur-Marne.

Notaires. Ecoutin. Arnould. Museux. Caquot. Changy.
Avoués. Sellier. Copin. Robelin Gobet. Bornot. Varnier.
Commiss.-pris. Royer-Museux.

Epernay.

Notaires. Delachapelle. Le Clerq. Martin.
Avoués. Hébert. Porquet. Paris. Oudet. Louis. Vatel.
Commiss.-priseur. Cannesson.

Reims.

Notaires. Ponsinet. Marguet. Bruge. Du-

plessis. Boulanger. Danton. Alloend-Bessand. Folliart, *certificat*. Garanger, *certificateur*. Daire. Petit. Devienne.
Avoués. Barrois. Mora. Violar. Henrat. Rassicod. Maillet. Richardot. Choppin. Gobet. Robinet.
Commiss.-priseurs. Soudan. Jacquet. Franquet.

Sainte-Ménéhould.

Notaires. Simon-Grandidier. Virot. Mathieu.
Avoués. Pierret. Melinette. Rouyer. Pelletier. Simon. Picart fils.
Commiss.-priseur. François.

Vitry-sur-Marne.

Notaires. Steklet. Flye-Ste-Marie. Fleury-Dumesnil. Parent. Husson.
Avoués. Lenoble. Guédon. Bernage. Benoist. Perinet. Maury.
Commiss.-priseur. Battelier-Delaunay.

MARNE (Haute).

Chaumont.

Notaires. Leclair. Amyot. Gardien. Poinsel. Louviot.
Avoués. Populus. Mareschal. Bourcier Colliot. Petit. Lemaistre. Magnin. Lecomte.
Commiss.-pris. Bouzenot.

Langres.

Notaires. Durand. Chauchard. Maladière-Montécot. Lasnet. Jourdheuille.
Avoués. Walter. Humblot. Vallot. Monniot. Garnier. Moris. Touzet. Parisot.
Commiss.-priseur. Brulé.

Wassy.

Notaires. Oudart. Vast.
Avoués. Ragon. Geoffroy. Hatier. Michelin. Ravelet.
Commiss.-priseur. Hû.

MAYENNE.

Château-Gonthier.

Notaires. Gault. Le Motheux. Martinet. Quinefault. De Beaumont.
Avoués. Lepecq. Bize. Gehère. N. . . .
Commiss.-pris. Fouquet.

Laval.

Notaires. Rousseau. Néré. Meslay. Messant. Fontaine. Manisse. Lebourdais. Durocher fils. Besnard.
Avoués. Lefebvre-Champorin. Guedon aîné. Guyard. Alloued. Lefizelier. Guedon (Alcine).
Commiss.-pris. Granger. Hureau aîné.

Mayenne.

Notaires. Godefroy. Bourdon aîné. Leroy. Le Normand.
Avoués. Demées. Pays. Bourdon j^e^. Maubert. Coignard. Gougis.
Commiss.-pris. Coudre. Poirier.

MEURTHE.

Lunéville.

Notaires. Cosson. Ferry. Guerard. Jeannequin. Laurens. Mangel. Malorty.
Avoués. Radès. Michaut. Moreau. Guibal. Padox. Legrand.
Commiss.-priseurs. Mathieu. Guérard.

Nancy.

Notaires. Glaudel. Guérin. Blancheur. Michel. Bailly. Thiriot. Blaise. Charon fils. Lachasse. Duparge. Hainglaise. Perrot. Millot. Chardin.
Avoués. Collignon. Mengin jeune. Poirel. Martz. Clemeur. Thiriot. Godar. Lecomte. Thomas. Pillement. Dumont. Fleury.
Commiss. – priseurs. Lefebvre. Gillard. Collignon.

Sarrebourg.

Notaires. Henriet fils. Médicus. Germain.
Avoués. Gide. Louis. Collignon. Adam. Colle fils. Haumant.

Toul.

Notaires. Cordier. Hussenet. Collin. Albert. Pariset. Muel.
Avoués. Didelot. Klecker. Claude. Dufresne. Croissant. Tisserant.
Commiss.-pris. Thenevin.

Vic.

Notaires. Jacquel. Thomy. Bour.
Avoués. Marcel. Mayeur. Despeaux. Marcel neveu. Gérard.

MEUSE.

Bar-le-Duc.

Notaires. Pierre ✻. Paillot. Lecomte. Houzelot. Remy.
Avoués. Mayeur. Labouille. Leglaive. Leblan jeune. Desaux. Parisot. Chastel. Ragon. Thugnet.
Commiss.-priseur. Bannet.

Montmédy.

Notaires. Petitjean. Thiébaut.
Avoués. Jeantin. Guiot père. Darbour. Humbert. Guiot fils. Chazal.
Commiss.-pris. Noailles.

Saint-Mihiel.

Notaires. Leclerc. Labouille. Pernet. Berteaux.
Avoués. Planté. Gand. Larzillière aîné Hémelot. Willaime. Boudet j^e^. Bardin. Connard. Dumont. Larzillière neveu.
Commiss pris. Marbotte.

Verdun.

Notaires. Daunoy. Fabry. Barrault. Buzy.
Avoués. Madin. Mond père. Varaigne-Perin. Chadenet. Mondon fils. Baudot. Collinet fils.
Commiss.-pris. Laisney.

MORBIHAN.

Lorient.

Notaires. Colinet. Deschiens père. Haye. Le Montagner. Dasnier.
Avoués. Le Guevel-La-Combe. Lebras. Jan-Gilardaie. Delattre. Pierre. Manjouan. Leguennec.
Commiss.-pris. Legoarant.

Ploermel.

Notaires. Brobant. Dinel. Macé. Desgoulle fils.
Avoués. Brénugat père. Leguével. Duportal-Lamotte. Brénugat. Michel.

Pontivy.

Notaires. Collin. Daguillon. Grobon. Yzopt fils.
Avoués. Carel. Lemouel. D'Haucour ✻ L'Arbitre-Montferrand Lorans fils.
Commiss.-pris. Collin.

Vannes.

Notaires. Glais j^e^. Hervieu. Marquer Jollivet fils. Le Bouellec fils. Reynier. Leclaire.
Avoués. Montfort. Delalande. Claret cadet. Rialan jeune. Thomas-Ducordic. Jourdan. Lefebvrier. Boixel.
Commiss.-pris. Hervieu. Plunian.

MOSELLE.

Briey.

Notaires. Bertrand. Pierron. Desoudin.
Avoués. Nivoy. Messin. Collignon. Rollin. Hieulle.
Commiss.-pris Guillemin.

Metz.

Notaires. Rollin. Dilschneider. Roget. Berga. Lapointe. André. Purnot. Labbé. Guerquin. Simon. Nicolas.
Avoués. Lamarle. Mathieu. Briard. Remond. Germain. Bing. Châtel. Woirhaye.
Commiss.-pris. Vattier. Maline. Brasseur. Flouet.

Sarreguemines.

Notaires. Boh. Boulanger. Dincher fils. Lacour.
Avoués. Dincher. Thilloy. Rouff. Didiot. Duviviers fils.

Thionville.

Notaires. Arnoult. Barrault. Marchal. Neveux. Curé.
Avoués. Albert. Grandmange. Wirbel. Spire. Péan. Hyeul.
Commiss.-pris. Péan.

NIÈVRE.

Château-Chinon.

Notaires. Desmolins. Rochambeau fils. Gasté.
Avoués. Gautherin. Hottet de Laplace. Thévenet. Coquart aîné. Gautrelet. Hiligsberg. Colon.

Clamecy.

Notaires. Villiers, Bouquerot. Auginiot.
Avoués. Jullien. Geoffroy. Bourlet. Ravenot. Boiché. Brisson. Coquard. Gaudihot.
Commiss.-priseur. Decourt.

Cosne.

Not. Planchard. Goubereau. Charlot.
Avoués. Moïlin. Thomas. Rougeot. Mathé. Lebœuf. Dardenne. Rougeot jeune.
Commiss.-pris. Sarriaut.

Nevers.

Notaires. Robin. Lerasle. Rolland fils. Galoppe.
Avoués. Bonabeau. Cassard. Meillet. Robert. Lemoine. Lolliot. Lefèvre. Villefort. Frébault.
Commiss.-pris. Leclerc.

NORD.

Avesnes.

Notaires. Davoine. Georges. Pasqual. Puyramaure. Evrard.
Avoués. Gobled. Lemesle. Paul. Lavice. Pillot (Edm.). Hannoye (J.).
Commiss.-pris. Mahérenne. Demanest.

Cambrai.

Notaires. Tabary. Leroy. Foulon. Piettre. Savary. Defrémery. Déjardin. Duchange. Fénélon-Douay.
Avoués. Mallet-Delabre. Durieux. Caudron. Dienne. Legrand. Buzin fils. Bouchez. Callory. Massart. Seillier.
Commiss.-pris. Bouly. Renard fils.

Douai.

Notaires. Custers. Allard. Becq. Galland. Capon. De Baillencourt, *dit* Courcol. Dancoisne. Valentin. Tarlier. Foulon. Stiévenart.
Avoués. Billiet. Vigneron. Leroy. Valin. Nutly.
Commiss.-pris. Poret-Carpentier. Fuzier. Millot.

Dunkerque.

Notaires. Castrique. Vaillant. Beck. Poulain. Vandewynckel aîné. Demeyer.
Avoués. Delattre. Hovelt ✻. Perard. Boutillier. Tetut. Carpentier.
Commiss.-pris. Evrard. Naghel.

Hazebrouck.

Notaires. Waeterloot. Lamotte. Smagghe.
Avoués. Monet. Leleu. Pasquier. Berteloot. Potier. Huard.
Commiss.-pris. Devos. Vitse.

Lille.

Notaires. Delerue. Desrousseaux. Delahaye. Carlier. Gruloy. De Hau (F.-A.-J.-J.). Doyen. Dujardin. Serrurier. Desmottes. Musias. Coustenoble. Mas. Mélot. Desrousseaux (L.). Morel. Deledicque. Leclerc.
Avoués. Desrousseaux (L.). Desmazières. Desrousseaux (J.-B.). Louage. Hurtrel. Duchaufour fils. Cousin. Flamen. Lemoine. N. . . . .
Commiss.-pris. Delfosse. Olivier. Lesage. Bauduin. Decaudin.

Valenciennes.

Notaires. Mabille, *certific.* Roland. Guislain, *certif.* Lefebvre, *certif.* Paillard. Dugimont. Lebret. Beauvois. Dupire. Brabant, *certificateur.* Dufont.
Avoués. Martin. Vast. Royer. Lebarbier. Douchy. François.
Commiss.-pris. Laplace. Rhoné. Bonnian

OISE.

Beauvais.

Notaires. Dumont. Flye. Delacroix. Saint-Léger. Pignel.
Avoués. Devimeux. Lamothe. Pigory. Canard Altette. Brancard. Chevereau. Wallet Doviller. Rayé. Dumontier. Leroux.
Commiss.-pris. Carlier. Lévisse.

Clermont.

Notaires. Delaplace Blanchet. Lefebvre.
Avoués. Seillier Wimy Bertin. Censier. Dobel. Lotte. Lhôtellier. Caffin.
Commiss.-pris. Barroyer.

Compiègne.

Notaires. Pottier. Pinard. Demonchy. Labarre. Corneaux.
Avoués. Viet. Anceaux. Sorel. Debacq. Laurent. Lignereux. Porlier.
Commiss.-pris. Blanchart.

Senlis.

Notaires. Guibourg. Michelet. Fournier. Brunet.
Avoués. Grenier. Dufay. Regnard. Bezout. Dufour. Bousset. Sallé. Berthon.
Commiss.-pris. Devaux.

ORNE.

Alençon.

Notaires. Masson. Foucqueron. Lebourgeois. Hommey.
Avoués. Hommey-Margantier. Chevreuil. Pasquier. Cordhomme. Hamel. Gouais. Lanos. Marchand. Gassouin. Binet. Clérambault.
Commiss.-pris. Poitrineau. Alexandre *dit* Loison.

Argentan.

Notaires. Lautour. Lair-Dubreuil.
Avoués. Mouchard-Bonmartel. Malfilâtre. Chandelier. Chéradame. Benjamin. Lainé-Loupré. Lainé-Courville. Mousset. Genu fils. Triboul.
Commiss.-pris. Noblet.

Domfront.

Notaire. Roncier.
Avoués. Petron. Perrier. Thebert. Letard. Le Marquand. Montembault. Bougiard. Truelle-Chauvinière.

Mortagne.

Notaires. Bail. Brideau.
Avoués. Bailly. Blondel. Got. Viot. Watel Le Von. Saugeron. Giot.
Commiss.-pris. Boussard.

PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Notaires. Lenglet. Bollet. Lantoine. Hovine. Toursel. Izambard. Furne. Dauchez. Arnouts. Braine.
Avoués. Martin. Desprez. Deladerriere. Hallo. Boutry. Thibault. Delavallée. Martin. Aubron. De Beaumont. Poitart. Delair. Vaast.
Commiss.-pris. Libersale. Braine.

Béthune.

Notaires. Dufresne. Hulleu. Hurbiez. Debailliencourt. Herreng.

Avoués. Lequien. Delautel. Maniez. Peltier fils. Boulongne. Hequet.
Commiss.-pris. Delasalle.

Boulogne.

Notaires. Déricault. Dutertre fils. Wissocq fils aîné. Lorel. Frechon.
Avoués. Noel. Quandalle. Leducq. Deslandes. Caux. Lecointe. Leleu. Bourée.
Commiss.-pris. Dutertre fils aîné.

Montreuil.

Notaires. Delhomel. Poultier. Longuemaux.
Avoués. Dobercourt aîné. Dubocquet. Dobercourt jeune. Hamille. Delye. Defrance. Thivrier.
Commiss.-priseur. Sauvage.

Saint-Omer.

Notaires. Vantroyen. Potterie. Roels. Fournier. Obry. Baroux. Truche. Thuillier.
Avoués. Bailly. Dubrœucq ✻. Guilleman. Vitse. Longuemaux. Tible. Ramonet. Rebier. Pierret. Hamy.
Commiss.-pris. Mallet. Révillon.

Saint-Pol.

Notaires. Loequet. Ansart. Detape. Maillard. Lambert.
Avoués. Faguet. Cressent. Lefebvre. Lefeuvre. Saint-Gest.
Commiss.-pris. Didier-Cavenel.

PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Notaires. Crosmarie. Tournilhas. Lavigne aîné.
Avoués. Barry. Rimbaud. Buy. Durif. Fouilhoux-Vimal. Armilhon. Pacros. Couchard. Dezande. Viallard. Bernard jeune. Maisonneuve.

Clermont.

Notaires. Chassaigne. Astaix. Chandezon. Debert. Cavy. Fabre. Culhat-Laroche. Vazeilhes. Chabrol. Marcland. Tixier.
Avoués. Mege. Fleury Bonnefoy. Violle. Laroche. Bonjour. Johannel. Roddier. Pellissière. Poncillon. Benoy. Bayle. Grimard. Larbaud. Lasteyras. Monestier. Guillaume. Chabrol. Borias. Meynial.
Commiss.-pris. Baron.

Issoire.

Notaires. Plantade. Bletterie. Clément. Verny. Purey.
Avoués. Viallard. Charles. Chandeze. Touzet. Girard. Borie. Lemoine. Albanel Vacher j^e^. Dalbine aîné. Triozon-Voute

Riom.

Notaires. Veruy-Lamothe. Durif. Bonville. Tixier. Pougheon. Amat. Labrosse. Laurent.
Avoués. Defaye. Boyer. Parry. Manneville. Ardenne. Fournier. Baynard. Nony. Cromarias. Chassaing. Boisson. Couchard. Robert. Lafont.
Commiss.-priseur. Allary.

Thiers.

Notaires. Gourbine. Andrieux. Courcon. Bellein. Darrot.
Avoués. Grangeon-Giraud. Clavel. Bellein. Gaubert. Delotz. Giraud. Dubien. Gonin-Faure.

PYRÉNÉES (Basses).

Bayonne.

Notaires. D'Hiriart. Duhalde. Casebonne. Laborde. Saubot-Damborgès.
Avoués. Julien. Capdepont. Damestoy. Bailac. Latour. Sublet (Hon.). Sublet (Marie). Bellevue.
Commiss.-pris. Labarthe. Bruzaud.

Oloron.

Notaires. Danglade. Pourtau-Pene. Lacaze.
Avoués. Lacaze. Domecq. Hillon. Lagarde. Lapagesse. Bambalère fils cadet. Carrey. Gourlat. Cazeaurang. Crouzeilles.

Orthez.

Notaires. Poumies. Despagnon. Loustau.
Avoués. Dufau. Brincas. Loustaunau. Dufourcq. Bernardbeig. Ducasse. Biacabe. Ferrère Lacoste.

Pau.

Notaires. Sorbé. Rigoulet. Sempé. Tresarrieu. Lamarque.
Avoués. Loubix. Duplaà. Batsalle. Berdoulet, *dit* Poumata. Labitte. Langlès. Philipon fils. Hatoulet. Capdepon. Toulet. Cuyalaà.

Saint-Palais.

Notaires. Dilor. Diriart. Ganderats.
Avoués. Carsuzaà. Roussel. Lagarde. Darthez (F.). Campistrous. Prat Sallaberry.

PYRÉNÉES (Hautes).

Bagnères.

Notaires. Frechou. Forpomès. Tajan (Louis). Daube.
Avoués. Borgella. Blagean. Cardeilhac Tajan. Lasserre. Montagut. Carrère. Salles Dejeanne. Fosch.

Lourdes.

Notaires. Claverie. Abadie-Lacadé.

Avoués. Sasserre. Lacrampe. Ducos. Dufau. Capdevielle. Garet. Soulé-Sarrat. Nicolau-Barraqué.

Tarbes.

Notaires. Daléas. Dastas. Guichard fils. Deville. Rivière.
Avoués. Manaut. Jacomet. Pujo. Corbin. Maumus. Duprat. Dabat. Castelnau. Cazenavette. Lacaze. Canouil. Dozet.

PYRÉNÉES ORIENTALES.

Céret.

Notaires. Companyo (Jacq.) Companyo (Antoine). Fortagut.
Avoués. Tisané. Barrera-Mourat. Argiot. Llobet. Auberge.

Perpignan.

Notair. Ferriol-Tardiu. Domenech. Casteillo. Boluix. Guiter. Talayrac. Jaume. Fabre. Amouroux.
Avoués. Picas. Saisset. Amanrich. Costa. Garau. Noguès. Bruguère. Muxart. Carcassonne. Julia.

Prades.

Notaires. Felip. Lavall. Paris. Bordes.
Avoués. Circan-Roca. Bonet. Jean Circan. Galaud. Pallarès. Bouchet.

RHIN (Bas).

Saverne.

Not. Ostermann. Kien. Tinchaut. Keller.
Avoués. Schaller. Laporte. Schœn. Dollinger. Weber. Haffen. Rémond. Hirn.
Commiss.-priseur. Monet.

Schélestadt.

Notaires. Noll. Doyen. Fabry. Lambla fils
Avoués. Lambla. Dispot aîné. Pennarun. Vatin. Corhumel. Müller. Schwind. Stoffel (Aug.).

Strasbourg.

Notaires. Lacombe, *cert.* Stoëber j^e^. Bremsinger. Rencker. Hickel. Weigel. Grimmer aîné. Triponé, *cert.* Hatt. Grimmer jeune. L'Ange. Ritleng. Zimmer fils. Notinger. Kratz.
Avoués. Klauhold. Gebhardt. Detroyes. Doss. Weis-Schneegans. Valentin. Theis. Ackermann. Eissen. Stoëber (G.). Momy (Eug.). Schauffler. Lederlin.
Commiss.-priseurs. Goubert. Krafft. Texte. Wack.

Wissembourg.

Notaires. Lichtenberger. Westercamp. Karth.
Avoués. Bauer. Buchholtz. Pugnière. Souvestre. Zeys. Lutz. Zoegger. Schimpff.

RHIN (Haut).

Altkirch.

Not. Amberger. Cayot. Rothéa. Risacher.
Avoués. Thierry ✻. Rischmann. Wendling. Couchepin. Dourthaler. Gaudo – Paquet. Lienhart.
Commiss.-pris. Hildenbrand.

Belfort.

Not. Triponé ✻. Erard. Keller. Dégé fils.
Avoués. Boillot. Keller. Nizole. Berthold ✻. Antonin. Ecoffet fils. Fournier.

Colmar.

Notaires. Fuchs. Rencker. Mathieu-Saint-Laurent. Remy. Chauffour.
Avoués. Rollat. Bourgeois. Kessler. Ostermeyer. Hillenmeyer. Doyen. Fuchs. Cherrier. Marula. Ackermann. Keller. Zehler.
Commiss.-priseur. Commerson.

RHÔNE.

Lyon.

Notaires. Pré. Tavernier. Nepple. Sain. Lecourt. Rouer. Laubreaux. Farine. Casati. Beluze. Couet. Rosier. Coste. Laforest. Charvériat. Bonnevaux. Viennot. Ducruet. Alliod. Chazal fils. Crochet. Berrod. Bruyn. Rigollet. Coron. Quantin. Rousset. Rostaing. Peignaud. Rambaud.
Avoués. Balley. Hôpital. Duchêne. Bert. Teste. Cœur. Durand – Fornas. Morin. Durand (François). Cabaud. Biferi. Flachat. Ducreux. Jullien. Gonon. Foudras. Fuchez. Pignard. Blanc jeune. Arnoux. Condamin. Phelip. Bros. Laurenson. Lafont. Yvrad. Richard. Hardouin. Deblesson. Bros fils. Berton – Lagardière. Mital. Chambeyron. Cabias. Faugier. Vignat.
Commiss.-priseurs. Rousset père. Renther. Blanc. Rousset fils. Roger-Jobert.

Villefranche.

Notaires. Bonnefond fils. Chervet. Lambret. Revin.
Avoués. Chanrion. Aucour. Marin. Guillard fils. Teillard. Bugnard. Dulac. Durillon. Deville. Devercheère. Boiron. Colonge.
Commiss.-pris. Caillot.

SAÔNE (Haute).

Gray.

Notaires. Jouart. Cornet. Voilliard. Courbet. Morel.
Avoués. Patenaille. Versigny aîné. Versigny cadet. Berthier. Pariset. Dard. Perrot. Moissonnier.
Commiss.-priseur. Barbier.

Lure.

Notaires. Richard. Grosbert fils.
Avoués. Grandmougin ✻. Jourdain. Begue. Begeot. Theurey. Gaudot. Robert. Grosmougin.

Vesoul.

Notaires. Bailly, Petit-Clerc. Dubost.
Avoués. Malterre. Petit-Clerc fils cadet. Fonclause. Thiaut. Joint. Boursette. Dodman. Meillier. Pigeon. Mamy.
Commiss.-priseur. Henry.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Notaires. Devoucoux. Serracin. Ménot. Sauvageot. Guye.
Avoués. Gibassier. Croisier. Latour. Bozut. Moreau. Hallée. Baron (Den.). Baron (Jacq.). Guichard.
Commiss.-priseur. Revenu aîné.

Châlons-sur-Saône.

Notaires. Grassot ✻. Granjon. Richard. Mathey Brunet. Chaffote. Méray. Masson.
Avoués. Galopin. Magnien. Chevreau. Dessaint. Pugeault. Reboul. Maurice. Rey. Perrusson. Malo. Delangle. Souscelyer. Mette.
Commiss.-priseur. Vincent.

Charolles.

Notaires. Demôle. Ravier. Berthet. Goin.
Avoués. Laugrand. Désautels. Deschaintre. Perrin fils. Prudhon. Favre. Roux. Gueugnon. Ducrot. Ricaud. Demonchanin.

Louhans.

Notaires. Guillemin. Duchesneau. Maubey. Piquet.
Avoués. Coulon jeune. Gruard. Boutelier. Demole. Bertholomey. Lagrange.

Mâcon.

Notaires. Desrayaud. Foillard. Garnier. Courteau. Pic. Bonnet. Vauvillier. Sebille.
Avoués. Lapalus. Defranc. Boitard. Ronot. Beau. Clément. Crozet. Delavaivre. Repey. Bonnetain. Bourrette. Chuinague. Sambin. Dévoluet. Georgerat. Protat.
Com.-pris. Perraud fils. Bonnetain.

SARTHE.

La Flèche.

Notaires. Baratte. Panneau. Lépingleux. Martigné.
Avoués. Lelasseux. Richard. Abot. Papigny. Herrault. N. . . . .
Commiss.-priseur. Chalette.

Le Mans.

Notaires. Mauboussin. Martigué. Vidal. Maricot. Bidault. Jadin. Sagot. Desgranges. Godefroy. Besnard.
Avoués. James. Lecouteux. Gougeon. Piedor. Sevin. Vincent. Lecoq. Gabiolle.
Commiss.-pris. Tessier. Franck. Lava.

Mamers.

Notaires. Bienvenu. Tison. Gérard.
Avoués. Duprey. Massard. Godefroy. Leroux. Granger. Divay.

Saint-Calais.

Notaires. Préjent. Quantin.
Avoués. Bazin. Archambault. Lecerf. Richard.
Commiss.-pris. Savare.

SEINE.

Paris.

Voyez les Notaires, p. 807.
— les Avoués, p. 812.
— les Commiss.-Priseurs, p. 816.

SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Not. Despommiers. Bossu. Dufour.
Avoués. Degas. Goret (Aug.). Sorelle. Villers. Mauger. Camus.
Commiss.-priseur. Gauthier.

Fontainebleau.

Notaires. Chavepeyre. Lecuyer. Quinton.
Avoués. Morel. Dupré. Lemoine. Paty. Sauger.
Commiss.-priseur. Hamel.

Meaux.

Notaires. Brulley-Labrunière. Lucy. Danré. Meunier.
Avoués. Fontaine. Pottier. Rougeron. Benoît. Lesur. Jouty.
Commiss.-pris. Dutillar.

Melun.

Notaires. Gresy. Bernard de la Fortelle. Desprez. Baulant. Vienot. Pierson.

Avoués. Prochasson. Cusin. Bos. Passeleu. Duclos. Nancey fils. Clément. Moreau.
Commiss.-pris. Beaudel. Dumanchin.

Provins.

Notaires. Sollier. Alban. Gervais ✻. Teisson Couey du Longprey.
Avoués. Millet. Chevalier. Mattelin. Mathieu. Picou.
Commiss.-pris. Genisson.

SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Notaires. Jozon. Tournant. Periot.
Avoués. Magniant. Piat. Vanier. Dupond. Thorel-Saint-Martin.
Commiss.-pris. Moynat.

Etampes.

Notaires. Venard. Dramard. Lamare.
Avoués. Viollette. Grattery. Delanoue. Girault.
Commiss.-pris. Banouard.

Mantes.

Notaires. Renouard-Menneville. Poinsinet de Sivry. Levesque.
Avoués. Croix. Sohier. Bailly. Chevallier. Mahieux. Bourgeois.
Commiss.-pris. Avice.

Pontoise.

Notaires. Lamy. Delacour. Beslay. Mondain. Touchard. Dambry, *à l'Ile-Adam.*
Avoués. Gouffé. Coulbeaux. Duval. Allain. Tavernier. Vanier.
Commiss.-pris. Mesnier aîné.

Rambouillet.

Notaires. Percheron. Besnard.
Avoués. Aubry. Renoult. Mallet. Valluet. Delamotte.
Commiss.-pris. Prudhomme.

Versailles.

Notaires. Demay. Delapalme. Giroud-Mollier. Besnard. Lemoine.
Avoués. Le Sieur. Cousin Vivaux. Ploix. Le Beau. Schayé. Legrand. Cottenot. Duprat. Joubert. Huet. Schmitz. Leclerc. Fisanne.
Commiss.-pris. Bordier. Foulon. Gueret-Laferté.

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe.

Notaires. Le Guest. Lapierre. Binet.
Avoues. Herrier. Halluin Binet. Duval. Venard. Guérin. Delamotte. Blanquet.
Commiss.-pris. Barbe.

Le Hâvre.

Not. Palfray. Le Bourgeois. Boursy. Véron.
Avoués. Dénouette. Berthemé-Duchesne. Berryer. Griveau. Garnier. Lefebvre. Renault. Collet. Carpentier.
Commiss.-pris. Bossière. Graindorge.

Neufchâtel.

Notaires. Havet. Tabur. Guillout.
Avoués. Gobin. Troche. Levarlet. Decorde. Dubois. Treulé. Le Roux fils. Bréhon.
Commiss.-pris. Godefroy.

Rouen.

Notaires. Ricquier. Hébert. Bligny. Le Bourgeois. Moinet. Poitrineau. Simonnet. Guesvillers. Varengue fils. Clément. Cellier. Thubeuf.
Avoués. Houache. Lambert. S. André. Dedessulamare. Daviel. Lange. Gosset. Chesneau ✻. Renard. Caron. Sereville Doré. Legrix fils. Giguel. Baillet. Bertin. De Villiers. Heuzey. Leber. Morin. Jore. Hauguel. Pennetier. Patron.
Commiss.-pris. Vauchel. Michelet. Déa. Lemoine-Bretel. Lefort. Laurent.

Yvetot.

Not. Pécuchet (Hyp.) Pécuchet (Pom.). Leblond.
Avoués. Noël. Decaindry. Lemaréchal. Jourdain. Binet. Ballue. Gouellain. Dupont.
Commis.-pris. Leseigneur.

SÈVRES (Deux).

Bressuire.

Notaires. Barrion. Deforge. Héry.
Avoués. Ducrocq. Crépellier. Suire. Joguet.

Melle.

Notaires. Thoreau-Lasalle cadet. Laugaudin. Lemoyne. Delord.
Avoués. Thoreau-Lasalle. Richard. Naudeau aîné. Levêque. Belloteau. Bordier.

Niort.

Notaires. Pougnet. Moriceau. Creuzé. Bonneau (F.-V.). Faucher. Delalande. Vincent. Delavault.
Avoués. Tirant. Potier. Morin. Arignon. Bordas. Sauzeau.
Commiss.-pris. Chartier.

Parthenay.

Notaires. Bernardeau. Ardouin. Guilhaud. Dardillac. Jouffrault.
Avoués. Bernardeau (P.). Audebert. Fraigneau. Vedrennes. Hautin.
Commiss.-pris. Bernardeau.

SOMME.

Abbeville.

Notaires. Gatoux. Devismes. Depoilly. Lanier. Wallois. Lecointe. Robillart.
Avoués. Bachelier. Duguevre. Macqueron. Beauvarlet. Dumas. Depoilly (Alex.). Boucher. Bélin.
Commiss.-pris. Delafosse. Vaquette.

Amiens.

Notaires. Janvier. Vion. Breuil. Dournel. Brajeux. Dubois. Crampon. Tournières. Allart. Charpentier. Marion. Lecointe.
Avoués. Dumeril. Descroix. Mitiffeu. Damade. Bouthors. Frenoy. Obry. Deblaye. Morel. Baudeloque. Mille. Salmon. Vallée. Robert. Scribe. Pollet.
Comm.-pris. Poullain. Bollet. Paillat.

Doullens.

Notaires. Dieulouard. Cabour.
Avoués. Vast. Marquis. Lefebvre ✻. Paillat.
Comm.-priseur. Robiquet.

Montdidier.

Notaires. Pillon. Spiral Dufrenoy.
Avoués. Denisart. Bullot. Baudelocque. Bleriot. Scribe. Warmez.
Comm.-priseur. Noël.

Péronne.

Notaires. Gonnet. Marchandise. Carpeza. Rossignol. Danicourt.
Avoués. Ducastel. Fresson. Villemant. Gonnet. Blondeau. Danicourt (Ch.). Moillet. Cadot.
Comm.-priseur. Cousin.

TARN.

Alby.

Notaires. Cavalié. Boudet père. Julia. Castagné. Pezeu.
Avoués. Bole. Boyer. Esquilat. Rodiere. Foulquier. Sudre. Lagard. Tarroux. Puel. Boudet.

Castres.

Notaires. Tailhades. Vincens. Combes. Ducarla. Rossignol.
Avoués. Enjalbert. Sers. Alba. Hilaire. Rouanet. Dejean. Negré. Derrouch. Alba-Lasource. Azais.

Gaillac.

Notaires. Demurs (Victor). Mercadier (Benj.). Miquel.
Avoués. Malgouyre. Demurs aîné. Duboys Mercadier. (Paul) Andrieu. Vignal. Desprats.

Lavaur.

Notaires. Moré. Loupiac. Lagassé.
Avoués. Foulquier. Combes de Monmédan. Roucou. Rocaché. Rambaud.

TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Notaires. Fontanié aîné. Calmettes aîné. Pebernad. Grabié jeune.
Avoués. Dirat. Grabié fils aîné. Patron. D'Alaux. Constans fils aîné. Négre. Descazeaux.

Moissac.

Notaires. Rataboul. Fieuzal. Romiguières. Laborde.
Avoués. Chabrié. Izernes. Dalquié. Filhol père. Tinel. Boissonnet.

Montauban.

Notaires. Latreille-Olivier. Solon. Franceries. Martin fils. Martin aîné. Cambon. Lacaze-Dory. Godoffre.
Avoués. Viguié. Prevot. Lugol. Pellet. Delpech. Boé-Lalévie. Sarrat fils. Mallet j^e.
Comm.-priseur. Leclerc.

VAR.

Brignoles.

Notaires. Clavier. Mouttet neveu.
Avoués. Trucy. Rougiers. Gérard. Arnaud. Delestang. Davin. N. . . . .

Draguignan.

Notaires. Roque. Ségond.
Avoués. Cartier. Autran. Pellicot. Poulle (F.). Audiffret (Maur). Laugier. fils. Muraire. Poulle (Aug.). Guis. Faissolle.

Grasse.

Notaires. Martelly. Bertou. Sauvaire aîné. Martelly-Pélaci. Icard.
Avoués. Girard. Bayle. Giraud. Maure. Mouton Rouhaud. Bruery. Rigaud.

Toulon.

Notaires. Juglard. Fournier. Lesperon. Aube fils. Thouon. Vallavieille. D'Estienne. Brest.
Avoués. Martini. Verse. Reverdit. Senès. Aubert. Arène. Coulomb. Thouron. Pezilla. Monoyer. Bravet. Laborde. Ferand.
Comm.-priseurs. Nègre. Allemand.

VAUCLUSE.

Apt.

Notaires. Gaufridy. Fage. Pin.
Avoués. Illy. Bremond. Seymard. Blancard. Gleize. Pin.

Avignon.

Notaires. Pons. Richard. Jeaume. Barbeirassy. Gaudibert. Bosse. Roland fils. Balmelle. Reynaud. Batailler.
Avoués. Bouvet. Teste. Vitalis ✻. Sagnier. Roman. Verger ✻. Gondois. Dampeine. Bossy.
Commiss.-pris. Perraud.

Carpentras.

Notaires. Ravoux. Imbert. Boudou. Moullard. Eydoux fils. Barcilon.
Avoués. Boudou. Romette. Monier. Masson. Romette jeune. Juvenal. Ravoux. Anselme.

Orange.

Notaires. Durand. Meyssonnier. Castion. N. . . . .
Avoués. Monier père. Nogent. Paillet. Barjavel. Bayle. Coste. Mazade. Giraudy. Bouvier. Baratier.

VENDÉE.

Bourbon-Vendée.

Notaires. Guitton. Gautier. Pouponneau.
Avoués. Rigourdain. Moreau. Gouron-Boisvert. Josse. Nivet.

Fontenay-le-Comte.

Notaires. Cartron. Caldelar. Lemercier. Poplineau. Baudry.
Avoués. Brechard. Monnier. Libaudière. Guery. Espierre. Brunetière.
Commiss.-priseur. Debureau.

Sables-d'Olonne.

Notaires. Giraudin. Louineau. Regain.
Avoués. Alizart. Petiteau. Pertuzé. Germain fils. Mercier.

VIENNE.

Châtellerault.

Notaires. Durand. Gallet. Fradin. Chateau. Auger-Joany.
Avoués. Contreau. Méreau (C.). Drouault-David. Hipolyte-Savatier. Hérault.
Comm.-pris. Faulcon-Marigny.

Civray.

Notaires. Moreau. Nourry.
Avoués. Gaultier. Serph (Ed.). Bellot. Malapert. Blais. Parat. Vaillant.

Loudun.

Notaires. Girard. Herbault. Gaillard-Confex. Vinée. Chesnon.
Avoués. Dergouge. Dubourg-Sivainée. Toutant. Pallu-Delessert. N. . . . .

Montmorillon.

Notaires. Peyrot (P.). Gaillard. Boissiere. Bernard. David.
Avoués. Vrignand. Hoc-Laforest. Cherbonnier. Betoulle. Patin. Gaillard (L.).

Poitiers.

Notaires. Bonnin. Gras, *certificateur.* Tripart, *certificateur.* Leriget. Bernard. Ginot, *certificat.* Bert. Brilliard.
Avoués. Piorry. Durand. Demarçay. Penchaud. Rouillé. Métay. André. Julienne. Desmontiers. Bourbeau. Arnault-Menardière. N. . . . .
Comm.-priseurs. Mercier. Bonnard.

VIENNE (Haute).

Bellac.

Notaires. Grateyrolle fils. Dunoyer fils. Lagasne. Dubois-Laborde. Vacherie.
Avoués. Lacroix. Debelleix. Dunoyer. Thomas. Lafond. Mathivat. Fuzibay. Massias.

Limoges.

Notaires. Guerin-Lezé. Malevergne-Lafaye. Baju. Moreliéras fils. Truol-Beaulieu. Abria. Dupuytren. Bardy.
Avoués. Mousnier aîné. Jouhannaud. Bac. Fromant. Lansade. Bigaud. Robert. Dumas. Drouet. Farne. Patapy. Chaisemartin.
Comm.-priseurs. Lacugne. Nadaud.

Rochechouart.

Notaires. Beaudequin-Champauvi fils. Barret. Reytier. Tenant Faucher.
Avoués. Goursaud-Dumazé fils. Teillet. Gros-Deveau. Chatenay. Descubes Sazerat.

Saint-Yrieix.

Notaires. Dulery. Mazard. Crozetière. Maleix fils. Moreau.
Avoués. Bussière. Dévalois. Methout. Sensaud. Marbouty. Moleix.

VOSGES.

Epinal.

Notaires. Bannerot. Claudel. Bastide. Balland. Legros.
Avoués. Tihay. D'Halle Pensée. Lissot. Didot.
Comm.-priseur. George.

Mirecourt.

Notaires. Laprevotte. Simonin. Tassard. Gaspard.

Avoués. Ferry. Contal. Dérise. Fremiot. George.
Commiss.-pris. Laurent.

Neufchâteau.

Notaires. Edme. Decosse. Regnauld.
Avoués. Daide. Najean. Fleurey. Durand. Barret. Masson. Gaudez. Millot.
Comm.-priseur. Peru.

Remiremont.

Notaires. De Bruyère. Noël. Rol. Georgel. Febvrel.
Avoués. Tocquaine. Claudel. Mathieu. Hadol.
Commiss.-pris. Tisserand.

Saint-Dié.

Not. Demontzey. Poussardin. Houël. Bazin. Thurin aîné.
Avoués. Didion. Barthélemy. Blondin. Chevalier. Peccatte fils. Thurin je. Jérôme. Antoine.
Comm.-priseur. Dieudonné (Joseph).

YONNE.

Auxerre.

Notaires. Chauvelot. Piétresson. Delaage. Sochet. Charié.
Avoués. Tiget des Aubris. Mathieu. Chevillot. Martin. Salomon. Bert. Tambour. Duché. Remacle.
Comm.-priseurs. Duchemin. Salomon jeune.

Avallon.

Notaires. Rameau. Thibault. Houdaille-Valery. Gariel. Perreve.
Avoués. Febvre. Houdaille. Guiard. Brunet. Poulin. Barbe. Vaury.
Commiss.-pris. Ruffier.

Joigny.

Notaires. Legros. Chauvot. Delamontagne.
Avoués. Lacam. Saulin. Deshayes. Legrand. Delamontagne. Ragobert.
Commiss.-pris. Motel.

Sens.

Notaires. Ancelot. Leroux. Chaulay. Bisson. Lacave. Caillon.
Avoués. Landry. Berthelin-Desbirons. Regnault. Pignon. Michel. Faye.
Comm.-priseurs. Gauthier. Brochot.

Tonnerre.

Notaires. Soisson. Berthellot.
Avoués. Belnet. Rétif. Chéron. Labosse. Potier. Milliot.
Comm.-priseur. Thierry.

CHAPITRE V.

SECTION UNIQUE.

UNIVERSITÉ DE FRANCE.

(Conseil royal de l'Instruction publique. — Bibliothèque de l'Université. — Académies et Facultés. — Colléges royaux et communaux.)

Il y a autant d'Académies que de Cours royales; chaque Académie est gouvernée par un Recteur. Les diverses Ecoles sont placées dans l'ordre suivant: 1° les Facultés; 2° les Colléges royaux et Colléges communaux; 3° les Institutions et Pensions; 4° les Ecoles primaires.

M. le Cte DE MONTALIVET ✱, Pair de France, *Ministre Secrétaire-d'Etat de l'instruction publique et des cultes*, Grand-Maître de l'Université.

Conseil royal de l'Instruction publique.

M. le Ministre, *Président.*
M. Villemain (O ✱), de l'Acad. franç. *V.-Présid.* r. des Jeûneurs, 20.
M. le Bon Cuvier (G O ✱), Pair, *Conseiller-d'Etat, de l'Acad. française, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences*, au Jardin du Roi.
M. Guéneau de Mussy (O ✱), rue Pierre-Sarrazin, 10.
M. Rendu ✱, rue Saint-Honoré, 317.
M. le Bon Poisson (O ✱), *de l'Académie des Sciences*, r. de Condé, 10.
M. Cousin (O ✱), *de l'Académie française*, r. d'Enfer-St.-Michel, 14.
M. le Bon Thénard (O ✱), *de l'Acad. des Sciences*, r. de Grenelle-S.-G. 42.

Inspecteurs-généraux. Messieurs,

Letronne ✱, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, rue de Rivoli, n. 32.
Budan de Boislaurent ✱, rue St.-Louis, 56.
Rousselle ✱, à la Sorbonne.
Ampère ✱, *de l'Acad. des Sciences*, rue des Fossés-St.-Victor, n. 19.
Dinet (O ✱), rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 28.
Blanquet du Chayla ✱, r. d'Aguesseau, 19.
Poullet de Lisle ✱, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n. 8.
Burnouf, pl. de l'Ecole-de-Médecine, 13.
Cuvier (Fréd.) (O ✱), *de l'Académie des Sciences*, au Jardin du Roi.
Naudet ✱, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, rue de la Harpe, 31.
Dubois, quai Voltaire, n. 13.
De Chenedollé ✱, rue....

Bibliothèque de l'Université.

Cette Bilibothèque est placée dans les bâtimens de la Sorbonne.

M. Laromiguière, *Conservateur.*
M. Mablin, M. Le Brun, } *Conservateurs-Adjoints.*

ACADÉMIES, FACULTÉS ET COLLÉGES.

ACADÉMIE D'AIX.

L'arrondissement de cette Académie comprend trois départemens, les Bouches du Rhône, les Basses-Alpes et le Var. L'île de Corse en fait également partie ; mais un inspecteur y remplit les fonctions rectorales.

M. Desmichels, *Recteur.*

M. Dupuy-Montbrun. } *Inspecteurs.*
M. Pons. }
M. Felix . . . . . *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

N. . . . . *Doyen.*
M. Castellan. . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

N. . . . . *Dogme.*
Castellan. . . . . *Histoire et discipl. ecclésiastique.*
N. . . . . *Morale évang.*
Rey. . . . . *Adjoint.*

Faculté de Droit.

M. Balzac. . . . . *Doyen.*
M. de Julienne . . *Secr.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Bernard. . . . . *Droit romain.*
Bouteille. . . . . } *Code civil.*
Balzac. . . . . }
Defougères de Villandry }
Bouteuil. . . . . *Procédure, Lég. criminelle.*
N. . . . . *Code de comm.*
Giraud. . . . . } *Suppléans.*
Baret. . . . . }

Collége royal de Marseille. MM.

Deschamps. . . . . *Proviseur.*
Méline.. . . . . *Censeur.*
L'Abbé Martin. . . . *Econome.*
L'Abbé Gauthier. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Dunoyer. . . . . *Philosophie.*
Reynaud. . . . . *Rhétorique.*
Hazard. . . . . *Seconde.*
Pons. . . . . } *Histoire.*
Toulouzan. . . . . }
Giscaro. . . . . *Troisième.*
Cavalier . . . . . *Quatrième.*
Borelly. . . . . *Agrégé.*
Trastour. . . . . *Cinquième.*
Montbet. . . . . *Agrégé.*
Morly de Saint-Erme. . *Sixième.*
Félix Salze. . . . . *Sciences physiq.*
Darrier. . . . . *Mathém. spéc.*
Souchères. . . . . *Math. élément.*

ILE DE CORSE.

M. Santini, *Inspect., chargé des fonctions rectorales.*

M. Cauro, *chargé des fonctions de Secrétaire de l'Administration académique.*

Colléges communaux. — Aix, Arles, Tarascon, Barcelonnette, Castellane, Digne, Manosque, Seyre, Sisteron, Draguignan, Grasse, Lorgues, Toulon, Ajaccio, Bastia, Calvi.

ACADÉMIE D'AMIENS.

L'arrondissement de cette Académie comprend trois départemens, savoir : l'Aisne, l'Oise et la Somme.

M. Durand, *Recteur.*

M. de Finance. . . } *Inspect.*
M. Meaume. . . . }
M. Candas. . . . . *Secrétaire.*

Collége royal d'Amiens. MM.

De Maisonneuve. . . *Proviseur.*
Letellier. . . . . *Censeur.*
Joumard-Vilain. . . *Econome.*
L'Abbé Crépin. . . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Nougarède. . . . . *Philosophie.*
Hubert. . . . . *Rhétorique.*
L'Abbé Vincent. . . *Seconde.*
Delalleau. . . . . *Histoire.*
Spéry. . . . . *Troisième.*
Lecoq. . . . . *Quatrième.*
oPnchelle. . . . . *Cinquieme.*
Simonin. . . . . *Sixième.*
Caresme . . . . . *Sciences physiq.*
Grenier . . . . . *Mathém. spécial.*
Delorme . . . . . *Math. élément.*

Colléges communaux. — Abbeville, Péronne, Laon, St.-Quentin, Soissons, Vervins, Beauvais, Clermont, Compiègne.

ACADÉMIE D'ANGERS.

L'arrondissement de cette Académie comprend trois départemens, savoir : Maine-et-Loire, la Mayenne et la Sarthe.

M. Collet-Dubignon, *Recteur.*
M. de la Roussière. } *Inspect.*
M. Pilatte. . . }
M. Lebas, *Secrétaire.*

Collége royal d'Angers. MM.

Gavinet. . . . . *Proviseur.*
Delmas. . . . . *Censeur.*
Beelard. . . . . *Econome.*
L'Ab. Plaisant-Duchâteau. *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Morelle. . . . . *Philosophie.*
De Coudren de Suzanne. *Rhétorique.*
Sorin. . . . . *Seconde.*
Nicolas. . . . . *Histoire.*
Gaussard. . . . . *Troisième.*
Blottin. . . . . *Quatrième.*
Leclerc. . . . . *Cinquième.*
L'Hermitteau. . . . *Sixième.*
Morren. . . . . *Sciences physiq.*
Artaud. . . . . } *Math. spécial. et*
Huttemin. . . . . } *élémentaires.*
Frilet de Château-Neuf. } *Allemand.* *Anglais.*

Colléges communaux.—Beaugé, Beaufort, Chollet, Doué, Saumur, Château-Gontier, Ernée, Evron, Laval, Mayenne, Château-du-Loir, Decourdemanche, Mamers, Le Mans, Sablé, St.-Calais, La Suze.

ACADÉMIE DE BESANÇON.

Cette Académie comprend dans son arrondissement trois départemens, savoir : le Doubs, le Jura, et la Haute-Saône.

M. Bertaut. . . *Recteur.*
L'Abbé Perruche. } *Inspect.*
M. Buignet. . . }
Gironde. . . . . *Secrétaire.*

Faculté des Lettres.

L'Abbé Astier . . . *Doyen.*
Genisset, *faisant fonctions de Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Astier. . . . *Philosophie.*
Genisset. . . . . *Litt. latine.*
Bourgon. . . . . *Histoire.*
Perrennès. . . . . *Litt. française.*

Collége royal de Besançon. MM.

Huart. . . . . *Proviseur.*
Bouillier. . . . . *Censeur.*
Bonnet. . . . . *Econome.*
L'Abbé Vallet. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Bénard. . . . . *Philosophie.*
Meusy. . . . . *Rhétorique.*
Soulès. . . . . *Seconde.*
Grosclerc. . . . . *Troisième.*
Mahu . . . . . *Quatrième.*
Orsat. . . . . *Cinquième.*
Dornier. . . . . *Sixième.*
Legrand. . . . . *Sciences phys.*
Delly. . . . . *Math. spéciales.*
Bouché. . . . . *Math. élément.*
Ratisbonne. . . . . *Allemand.*
Tancré. . . . . *Anglais.*

Colléges communaux.—Beaume, Montbéliard, Pontarlier, Arbois, Dôle, Lons-le-Saulnier, Orgelet, Poligny, Salins, St.-Amour, St.-Claude, Gray, Lure, Luxeuil, Vesoul.

ACADÉMIE DE BORDEAUX.

L'Arrondissement de cette Académie comprend trois départemens, savoir : la Charente, la Dordogne et la Gironde.

M. Martineaud . . *Recteur.*
M. Dauzat. . . . } *Inspect.*
M. Ducazau. . . }
M. Cadrès, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. Delort. . . . . *Doyen.*
N. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Pélicié. . . . . *Dogme.*
L'Abbé Broussouse. . *Suppléant.*
Delort. . . . . *Histoire et discipline ecclésiast.*
L'Abbé Roux. . . . *Morale évang.*

Collége royal de Bordeaux. MM.

L'Abbé Perret. . . . *Proviseur.*
Mondelot. . . . . *Censeur.*
Eon. . . . . *Econome.*
L'Ab. Larrouy (J.-P.) . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Ladevi-Roche. . . . *Philosophie.*
Anot. . . . . *Rhétorique.*
Soulié. . . . . *Seconde.*
Rabanis. . . . . *Histoire.*
Herbault. . . . . *Troisième.*
Mérand. . . . . *Quatrième.*
Courtade . . . . . *Cinquième.*
Boisse . . . . . *Sixième.*
Léopold. . . . . *Sciences phys.*
Larrouy (Pierre). . . *Mathém. spéc.*
Valat. . . . . *Math. élément.*

Colléges communaux.—La Réole, Libourne, Angoulême, Confolens, Bergerac, Périgueux, Sarlat.

ACADÉMIE DE BOURGES.

Cette Académie comprend dans son arrondissement trois départemens, savoir : le Cher, l'Indre et la Nièvre.

M. Raynal, *Inspecteur-général honoraire*, Recteur.

M. Vidal. . . } *Inspecteurs.*
M. Vincent. . }

Archambault de Montfort, *Secrétaire.*

Collége royal de Bourges. MM.

Michelle. . . . . *Proviseur.*
Caillat. . . . . *Censeur.*
Dubois. . . . . *Econome.*
L'Abbé D'Hérens. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Tissot. . . . . *Philosophie.*
Maighien. . . . . *Rhétorique.*
Jarriez. . . . . *Histoire.*
Répécaud. . . . . *Seconde.*
Pataud . . . . . *Troisième.*
Lemercier. . . . . *Quatrième.*
Gargan. . . . . *Cinquième.*
Delaroche. . . . . *Sixième.*
Denarps. . . . . *Sciences phys.*
Christian. . . . . *Mat. spéc.*
Girod. . . . . *Mathém. élém.*

Colléges communaux. — Saint-Amand, Châteauroux, Lachâtre, Issoudun, St.-Benoit-du-Sault, Clamecy, Cosne, Nevers.

ACADÉMIE DE CAEN.

L'arrondissement de cette Académie se compose de trois départemens, savoir : le Calvados, la Manche et l'Orne.

M. Marc ✻. . . *Recteur.*
M. Rousseau. . . } *Inspect.*
M. Gavinet. . . }

M. Le Laidier, *Secrétaire.*

Faculté de Droit de Caen.

M. Georges de Lisle. . . . . *Doyen.*
M. Delafoye. . . *Secrétaire-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Georges-de-Lisle. . . *Droit rom.*
Marc ✻. . . . . }
Lecerf. . . . . } *Code civil.*
Demolombe . . . . }
Deboislambert. . . . { *Procédure, législ. criminelle.*
N. . . . . *Cod. de commerce*
N. . . . . *Droit administr.*
Bayeux. . . . . *Suppléant.*

Faculté des Sciences.

M. Thierry. . . . *Doyen.*
M. Delafoye. . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Bonnaire fils. . . . *Mathémat.*
Deslonchamps. . . . *Hist. natur.*
Thierry. . . . . *Chimie.*
Delafoye. . . . . *Physique.*

Faculté des Lettres.

Delarue. . . . . *Doyen.*
Vauthier. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

N. . . . . *Philosophie.*
Vauthier. . . . . *Littérat. franç.*
Maillet-la-Coste. . . *Littérat. latine.*
Bertrand. . . . . *Litter. grecq.*
Delarue. . . . . *Histoire.*
Latrouette . . . . *Suppléant.*

Collége royal de Caen. MM.

L'Abbé Daniel. . . . *Proviseur.*
Cabrié. . . . . *Censeur.*
Roger. . . . . *Econome.*
L'Abbé Paulmier. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Cassin. . . . . *Philosophie.*
Bertrand. . . . . *Rhétorique.*
Turgot. . . . . *Seconde.*
Lebailly. . . . . *Troisième.*
Letellier . . . . *Histoire.*
Maisonneuve. . . . *Quatrième.*
Desrivières. . . . . *Cinquième.*
Trébutien. . . . . *Sixième.*
Masson. . . . . *Sciences phys.*
Bonnaire père. . . . *Math. spéc.*
Amyot. . . . . *Math. élément.*

Colléges communaux.—Bayeux, Falaise, Lisieux, Vire, Avranches, Cherbourg, Coutances, Mortain, St.-Hilaire-du-Harcouët, Saint-Lô, Valognes, Alençon, Argentan, Domfront, Siez, Tinchebray.

ACADÉMIE DE CAHORS.

Cette Académie comprend dans son arrondissement trois départemens, savoir : le Lot, le Lot-et-Garonne et le Gers.

M. Grancher. . . . . *Recteur.*
M. Delpy de la Cipière. } *Inspect.*
M. Lecomte. . . . }
M. Jourdan (Joseph), *Secrétaire.*

Collége royal de Cahors. MM.

Henry. . . . . *Proviseur.*
Laroche. . . . . *Censeur.*
Traversié. . . . . *Econome.*
M. l'abbé Domergue. *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Vacherot. . . . . *Philosophie.*
Berger. . . . . *Rhétorique.*
Bazin. . . . . *Seconde.*
Clément du Metz. . . *Troisième.*
Bandus. . . . . *Quatrième.*
Commeau. . . . . *Cinquième.*
Revol. . . . . *Sixième.*
Pontus. . . . . *Sciences phys.*
Jeunehomme. . . . *Mathém. spéc.*
Chauvet. . . . . *Math. élément.*
Jourdan . . . . . *Anglais.*

Colléges communaux.—Figeac, Martel, Auch, Condom, Gimont, Lectoure, Agen, Aiguillon, Marmande, Mezin, Villeneuve-d'Agen.

ACADÉMIE DE CLERMONT.

Cette Académie comprend dans son arrondissement quatre départemens, savoir: l'Allier, le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme.

M. Ozanneaux, *Recteur.*
M. Morin. . . . . } *Inspect.*
M. Largé. . . . . }
M. Couvreul. . . . *Secrétaire.*

Collége royal de Clermont. MM.

L'Abbé Guégan. . . *Proviseur.*
Fabre. . . . . *Censeur.*
Jaubourg. . . . . *Econome.*
L'abbé Boudonnet. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Jalabert . . . *Philosophie.*
Toulouzet . . . . *Rhétorique.*
Gonnod. . . . . *Seconde.*
Guillemot. . . . . *Histoire.*
Banal. . . . . *Troisième.*
Née. . . . . *Quatrième.*
Pourcher. . . . . *Cinquième.*
Paul. . . . . *Sixième.*
Parlay. . . . . *Sciences phys.*
Layan. . . . . *Math. spéc.*
Blanchard. . . . . *Math. élément.*
Home. . . . . *Anglais.*
Francheschi. . . . *Italien.*

Collége royal de Moulins. MM.

Delmas. . . . . *Proviseur.*
Borredon. . . . . *Censeur.*
Brunet. . . . . *Econome.*
L'Abbé Ussel. . . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Desmarest-Lamotte. . *Philosophie.*
Charvot. . . . . *Rhétorique.*
Maréchal. . . . . *Seconde.*
Servant. . . . . *Troisième.*
Coulon. . . . . *Quatrième.*
Bocquin. . . . . *Cinquième.*
Faure. . . . . *Sixième.*
Azéma. . . . . *Sciences phys.*
Braive. . . . . *Math. spéc.*
Malher. . . . . *Math. élément.*
Lincoln-Phéné. . . . *Anglais.*
Franceschini. . . . *Italien.*

Colléges communaux.—Ambert, Billom, Issoire, Riom, Thiers, Montluçon, Aurillac, Saint-Flour, Mauriac, Brioude, Le Puy.

ACADÉMIE DE DIJON.

Cette Académie comprend dans son arrondissement trois départemens, savoir: la Côte-d'Or, la Haute-Marne, Saône-et-Loire.

M. Berthot ✻, *Insp.-gén. hon.* Rect.
M. Camaret. . . . } *Inspect.*
M. Peignot. . . . }
M. Girard. . . . . *Secrétaire.*

Faculté de Droit de Dijon.

M. Proudhon. . . . *Doyen.*
M. Oudéniant. . . . *Secrét.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Ladey. . . . . *Droit romain.*
Proudhon . . . . } *Code civil.*
Morelot . . . . }
Carrier.. . . . . }
Poncet. . . . . { *Procédure,* *Législat. crimin.*
Lorain. . . . . *Droit commerc.*
Ladey. . . . . } *Suppléans.*
Serrigny. . . . . }

Faculté des Sciences.

M. Berthot ✻. . . . *Doyen.*
M. Gueneau d'Aumont. *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Berthot.	*Mathémat.*
Vannier	*Suppléant.*
Morland.	*Hist. nat.*
Vallot, *Adj.*	
Gueneau d'Aumont. . .	*Physique.*
Sené.	*Chimie.*

Faculté des Lettres.

Mathieu.	*Doyen.*
N.	*Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Gardaire.	*Philosophie.*
Stievenart.	*Littér. grecque.*
Mathieu.	*Littér. latine.*
Lodin-Lalaire. . . .	*Litt. française.*

Collége royal de Dijon. MM.

Clairin.	*Proviseur.*
Lemoine.	*Censeur.*
Bichot.	*Econome.*
L'Abbé Meyrot. . . .	*Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Michel.	*Philosophie.*
Raison.	*Rhétorique.*
Roux.	*Seconde.*
Gerbier.	*Troisième.*
Colliot	*Quatrième.*
Nicart.	*Cinquième.*
Laureau.	*Sixième.*
Arthur.	*Sciences physiq.*
Vannier.	*Mathém. spéc.*
Cirodde.	*Mathém. élém.*
Quirin.	*Agrégé de math.*

Colléges communaux.—Arnay-le-Duc, Auxonne, Beaune, Châtillon, Saulieu, Semur, Seure, Bourmont, Chaumont, Langres, Saint-Dizier, Wassy, Autun, Châlons-sur-Saône, Charolles, Louhans, Mâcon, Paray, Tournus.

ACADÉMIE DE DOUAI.

Cette Académie comprend dans son arrondissement deux départemens, savoir : le Nord et le Pas-de-Calais.

M. Gratet-Duplessis, *Recteur.*
M. Landon. . . . . } *Inspect.*
M. Denfert. . . . . }
M. Chastain. . . . . *Secrétaire.*

Collége royal de Douai. MM.

L'Abbé Vinay. . . .	*Proviseur.*
Nicollet.	*Censeur.*
Campion.	*Econome.*
L'Abbé Lazerat. . .	*Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

De Létoile.	*Philosophie.*
Jeannet.	*Rhétorique.*
Delage.	*Seconde.*
Mallet.	*Histoire.*
Rara.	*Troisième.*
Cadart.	*Quatrième.*
Lingrand.	*Cinquième.*
Leroy.	*Sixième.*
Pollet.	*Sciences phys.*
Avignon.	*Math. spéc.*
Warmé.	*Math. élément.*
Maugin.	*Hist. naturelle.*
Le Boucher.	*Anglais.*

Colléges communaux. — Armentières, Avesnes, Bailleul, Berguer, Cambrai, Cassel, Cateau, Dunkerque, Estaires, Hazebrouck, Lille, Maubeuge, Orches, Le Quesnoy, St.-Amand, Turcoing, Valenciennes, Aire, Arras, Béthune, Hesdin, Saint-Omer, Saint-Pol.

ACADÉMIE DE GRENOBLE.

Cette Académie comprend dans son arrondissement trois départemens, savoir : les Hautes-Alpes, la Drôme et l'Isère.

M. Ferriot, *Recteur.*
M. Desnanot. . . } *Inspect.*
M. Pierquin. . . }
M. Roche, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Gautier ✻. . . .	*Doyen.*
M. Desarteaux. . . .	*Secr. Caissier.*

Professeurs. Messieurs.

Quinon.	*Droit romain.*
Gautier ✻. . . .	*Code civil.*
Monseignat. . . .	
Burdet fils. . . .	
Bolland.	*Procédure civile et Législ. crim.*
Gueymard. . . .	*Droit commerc.*
Girerd.	*Suppléans.*
Gadot.	
Taulier.	

Faculté des Sciences.

M. Ferriot ✻. . . .	*Doyen.*
M. Breton.	*Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Ferriot ✻.	*Mathém.*
Gueymard.	*Histoire natur.*
Breton.	*Sciences phys.*
Leroy, *Adjoint pour la Chimie.*	

Collége royal de Grenoble. MM.

Bedel. . . . . *Proviseur.*
Potey. . . . . *Censeur.*
Fayolat. . . . . *Econome.*
L'Abbé Lajoumard. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Boule. . . . . *Philosophie.*
Chapot. . . . . *Rhétorique.*
Henry. . . . . *Seconde.*
Courret. . . . . *Histoire.*
Bouvier. . . . . *Troisième.*
Doucin. . . . . *Quatrième.*
Pupat. . . . . *Cinquième.*
Vouthiers. . . . . *Sixième.*
Pinaud. . . . . *Sciences phys.*
Dumoulin. . . . . *Math. spéc.*
Janson. . . . . *Math. élément.*
Clopin. . . . . *Lang. Anglaise.*
Egli. . . . . *Lang. Allemand*

Colléges communaux.—Pont-de-Beauvoisin, Vienne, Briançon, Embrun, Gap, Valence, Montélimart.

ACADÉMIE DE LIMOGES.

L'arrondissement de cette Académie comprend trois départemens, savoir : la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne.

M. Mérilhou, *Recteur.*
M. Andrieux . . . } *Inspect.*
M. NavièresLaboissière }
M. Francis Levasseur, *Secrétaire.*

Collége royal de Limoges. MM.

L'Abbé Alazard. . . *Proviseur.*
Mareuge. . . . . *Censeur.*
Descoutures. . . . *Econome.*
N. . . . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Garrigou. . . . . *Philosophie.*
Jouen. . . . . *Rhétorique.*
Demons. . . . . *Seconde.*
Bouriaud. . . . . *Troisième.*
Sénemaud. . . . . *Quatrième.*
Langle. . . . . *Cinquième.*
Dumas. . . . . *Sixième.*
Petit. . . . . *Scienc. physiques*
Dubourg. . . . . *Mathém. spéc.*
Alotte. . . . . *Math. élément.*
Mairet. . . . . *Suppléant.*

Colléges communaux. — Eymoutiers, Magnac, Laval, Saint-Junien, Bort, Brives, Treignac, Tulle, Ussel, Uzerches, Guéret.

ACADÉMIE DE LYON.

L'arrondissement de cette Académie comprend trois départemens, savoir : l'Ain, la Loire et le Rhône.

M. Dutrey, *Recteur.*
M. Beljame. . . . } *Inspec.*
M. le Comte des Guidi. }
M. Marbot, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

L'Abbé Pagès, *charg. des fonct. de Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

N. . . . . *Dogme.*
Pagès. . . . . *Morale évangél.*
Chouvy. . . . . *Histoire et discipline ecclés.*
N. . . . . *Ecriture sainte et hébreu.*

Collége royal de Lyon. MM.

Nouzeilles. . . . . *Proviseur.*
Devallée. . . . . *Censeur.*
Bonnet Deville. . . *Econome.*
L'Abbé Daix. . . . *Aumônier.*
L'Abbé Faure. . . . *Aumônier adj.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Noirot. . . *Philosophie.*
Mezières. . . . . *Rhétorique.*
Legeay. . . . . *Seconde.*
Savagner. . . . . *Histoire.*
Carrol. . . . . *Troisième.*
Lecomte. . . . . *Quatrième.*
Brun. . . . . *Cinquième.*
Bobet. . . . . *Sixième.*
Foyer . . . . . *Sciences phys.*
Clerc . . . . . *Math. spéc.*
Chachuat. . . . . *Math. élément.*

Colléges communaux. — Villefranche, Bourg, Nantua, Roanne, St.-Chamand, St.-Etienne.

ACADÉMIE DE METZ.

L'arrondisssment de cette Académie comprend deux départemens, savoir : les Ardennes et la Moselle.

M. Payen, *Recteur.*
M. Marchal. . . . } *Inspect.*
M. Percelat. . . . }
M. Paquin, *Secrétaire.*

Collége royal de Metz. MM.

Chenou. . . . . *Proviseur.*
Méline. . . . . *Censeur.*
Frédefon. . . . . *Econome.*
L'Abbé Knapp. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Thiel. . . . . *Philosophie.*
Gelle. . . . . *Rhétorique.*
Labastide. . . . . *Seconde.*
Merruau. . . . . *Histoire.*
Ribout. . . . . *Troisième.*
Huguenin. . . . . *Quatrième.*
Karr. . . . . *Cinquième.*
Etienne. . . . . *Sixième.*
Lhermitte. . . . . *Sciences phys.*
Lauzeral. . . . . *Math. spéc.*
Debrun. . . . . *Math. élément.*
Reibel. . . . . } *Allemand.*
Hirsh.. . . . . }

Colléges communaux. — Sarreguemines, Thionville, Charleville, Rhétel, Sédan.

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

Cette académie comprend quatre départemens, savoir : l'Aude, l'Aveyron, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales.

M. Gergonne, *Recteur.*
M. Martin. . . . } *Inspect.*
M. Gary. . . . . }
M. Crozals, *honor.* }
M. Guibert, *Secrétaire.*

Faculté de Médecine de Montpellier.

N. . . . . *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Dubreuil. . . . . *Anatomie.*
Lordat. . . . . *Physiologie.*
Duportal. . . . . *Chimie médic. et Pharmacie.*
Raffenaut de Lille ✻. . *Botanique.*
Ribes. . . . . *Hygiène. Institut. de Médecine.*
Dugès. . . . . *Pathologie chirurg. opérations et appareils.*
Rech . . . . . *Pathol. médic.*
Golfin. . . . . *Thérapeutique et matière médic.*
Delpech ✻. . . . . } *Clinique chirurgicale.*
Lallemand ✻. . . . . }
Broussonnet ✻. . . } *Clinique médicale.*
Caissergues. . . . . }
Anglada. . . . . *Médecine lég. et Hist. de la Méd.*
Delmas. . . . . *Accouchemens, malad. des fem. en couche et des enfans nouv. nés.*
Cte Chaptal (G ✻). . } *Prof. honor.*
Seneaux. . . . . }

Employés. Messieurs,

Gensanne. . . . . *Secrétaire.*
Batique. . . . . *Prépar. anat.*
Kühnholtz. . . . . *Bibliothécaire.*
Guillaume. . . . *Biblioth. Adj.*
Réné. . . . . *Conserv. des Coll.*
Roubieu. . . . . *Prosecteur.*
Soulié. . . . . *Jardin. Botan.*

Agrégés en exercice. Messieurs,

Bourquenod. — Kühnholtz.
Sablairolles. — Serre.
Fages. — Pourché.
Viguier. — Pouzin.
Bertin. — Broussonnet fils.
Saisset. — Roubieu.
Estor.

Agrégés stagiaires. Messieurs,

Furster. — Delmas.
Dupau. — Vailhé.
Touchy.

Faculté des Sciences.

Dunal. . . . . *Doyen.*
Marcel-de-Serres. . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Querret. . . . . *Mathématiques transcend.*
Larcher-d'Aubencourt. *Astronomie.*
Leutherie . . . . *Chargé du cours.*
Provençal. . . . . *Zoologie.*
Marcel-de-Serres. . . *Minér. et Géol.*
Anglada. . . . . *Chimie.*
Gergonne. . . . . *Physique.*
Dunal. . . . . *Botanique.*

Collége royal de Montpellier. MM.

Dunglas.. . . . . *Proviseur.*
De Rességuier. . . . *Censeur.*
Guibert. . . . . *Econome.*
L'Abbé Sabatier. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Flotte. . . . *Philosophie.*
Siguy. . . . . *Rhétorique.*
Frayssinet. . . . . *Seconde.*
Guibert. . . . . *Histoire.*
Benezet-Roulland. . . *Troisième.*
Dumas. . . . . *Quatrième.*
Loubers. . . . . *Cinquième.*
Delauras. . . . . *Sixième.*
Balard. . . . . *Chimie.*
Lassaseigne. . . . . *Physique.*
Lenthéric. . . . . *Math. spéc.*
Cach. . . . . *Math. élément.*
Chabrier. . . . . *Allemand.*

Collége royal de Rodez. MM.

Pujol-Montsalès. . . *Proviseur.*
L'abbé Rolland. . . *Censeur.*
Olier. . . . . *Econome.*
L'Abbé Carcenac. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Ravailhe. . . . . *Philosophie.*
Pouxe. . . . . *Rhétorique.*
Ducros. . . . . *Seconde.*
Cantaloube. . . . . *Troisième.*
Berthet. . . . . *Quatrième.*
Belmont . . . . . *Cinquième.*
Puech. . . . . *Sixième.*
Dequin. . . . . *Sciences Phys.*
Courtois. . . . . *Math. spéciales.*
Rihoney. . . . . *Math. élément.*

Colléges communaux. — Agde, Bédarieux, Béziers, Clermont, Lodève, Pézénas, Carcassonne, Castelnaudary, Limoux, Espalion, Milhau, Saint-Afrique, Saint-Geniez, Villefranche, Céret, Perpignan, Vinca.

ACADÉMIE DE NANCY.

L'arrondissement de cette académie comprend trois départemens, savoir : la Meurthe, la Meuse et les Vosges.

M. Soulacroix, *Recteur.*
M. Blau. . . . . } *Inspect.*
M. de Caumont ✻. }
L'Abbé Perrin, *Inspect. honor.*
M. Georges, *Secrétaire.*

Collége royal de Nancy. MM.

Hennequin. . . . . *Proviseur.*
Perdrix. . . . . *Censeur.*
Garot . . . . . *Aumônier.*
Cuvier. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Perron. . . . . *Philosophie.*
Pitt. . . . . *Rhétorique.*
Munier. . . . . *Seconde.*
Sarrazin. . . . . *Histoire.*
Craincelin. . . . . *Troisième.*
Marchis. . . . . *Quatrième.*
Toussaint. . . . . *Cinquième.*
Blau. . . . . *Sixième.*
Hanriot. . . . . *Sciences phys.*
Guiot. . . . . *Math. spéc.*
Percin. . . . . *Math. élément.*
Laurent. . . . . *Hist. naturelle.*

Colléges communaux. — Dieuze, Lunéville, Phalsbourg, Pont-à-Mousson, Toul, Bar-le-Duc, Commercy, Etain, Saint-Mihiel, Verdun, Epinal, Mirecourt, Neufchâteau, Remiremont, Saint-Dié.

ACADÉMIE DE NIMES.

L'arrondissement de cette académie comprend quatre départemens, savoir : l'Ardèche, le Gard, la Lozère et Vaucluse.

M. Nicot, *Recteur.*
M. Plagniol. . . } *Inspect.*
M. Moriau. . . . }
M. Bouchet, *Secrétaire.*

Collége royal de Nîmes. MM.

Cadas. . . . . *Proviseur.*
Ferrouil-Montgaillard. *Censeur.*
Domergue. . . . . *Econome.*
L'Abbé Artis. . . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Delens. . . . . *Philosophie.*
Gazay. . . . . *Rhétorique.*
Alcouffe. . . . . *Seconde.*
Roussel. . . . . *Histoire.*
André. . . . . *Troisième.*
Bayol. . . . . *Quatrième.*
Mauranchon. . . . *Cinquième.*
Prat. . . . . *Sixième.*
Deloche. . . . . *Sciences phys.*
Roustan. . . . . *Math. spéc.*
Chauvet. . . . . *Math. élément.*

Collége royal d'Avignon. MM.

Patru. . . . . *Proviseur.*
Julien. . . . . *Censeur.*
Bouchet. . . . . *Econome.*
L'Abbé Alexis. . . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Llabour. . . . . *Philosophie.*
Caresme. . . . . *Rhétorique.*
Espinasse. . . . . *Seconde.*
Rastoul. . . . . *Histoire.*
Drouet. . . . . *Troisième.*
Paillet. . . . . *Quatrième.*
Rigaud. . . . . *Cinquième.*
Chabert. . . . . *Sixième.*
Guérin. . . . . *Sciences phys.*
Blanchet. . . . . *Math. spéc.*
Duchambon. . . . . *Suppléant.*
Raybert. . . . . *Math. élément.*
Gleich. . . . . { *Allemand.* / *Anglais.*

Collége royal de Tournon. MM.

Roche (Pascal). . . *Proviseur.*
Villain-Lamy. . . . *Censeur.*
L'Abbé Gardiol. . . *Econome.*
L'Abbé Michel. . . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Dumoulin. . . . . *Philosophie.*
David. . . . . *Rhétorique.*
Ract-Madoux. . . . *Seconde.*
Desdouits. . . . . *Histoire.*
Moutonnier. . . . *Troisième.*
Martin. . . . . *Quatrième.*
Pelatan. . . . . *Suppléant.*
Ducros. . . . . *Cinquième.*
Metgé. . . . . *Sixième.*
Mermet. . . . . *Sciences phys.*
Gouré de Villemontré. *Math. spéc.*
Castelnau. . . . . *Math. élément.*

Colléges communaux. — Alais, Uzès, Aubenas, Mende, Apt, Carpentras, Orange, Valréas.

ACADÉMIE D'ORLÉANS.

L'arrondissement de cette académie comprend trois départemens, savoir : Indre-et-Loire, Loiret, Loir-et-Cher.

M. De Lespin ✻, *Recteur.*
M. Donlevy. . . } *Inspect.*
M. Godin ✻. . . }
M. Dupuis, *Secrétaire.*

Collége royal d'Orléans. MM.

Marchand. . . . . *Proviseur.*
Soilly. . . . . *Censeur.*
Corbin. . . . . *Econome.*
L'Abbé Juffeaut. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Renard. . . . . *Philosophie.*
Lecomte. . . . . *Rhétorique.*
Dumaige. . . . . *Seconde.*
Duché. . . . . *Histoire.*
Birot. . . . . *Troisième.*
Féraud. . . . . *Quatrième.*
Larrieux. . . . . *Cinquième.*
Mouillard. . . . . *Sixième.*
Grivot-Barré. . . . *Sciences phys.*
Midi. . . . . *Math. spéc.*
Cuvet-de-Keromain. . *Math. élément.*

Collége royal de Tours. MM.

Boismont. . . . . *Proviseur.*
Boyer. . . . . *Censeur.*
Lelorain. . . . . *Econome.*
L'Abbé Rabiet. . . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Chouteau. . . . . *Philosophie.*
Durand. . . . . *Rhétorique.*
Hatry. . . . . *Seconde.*
Jourdain. . . . . *Troisième.*
Bigo. . . . . *Quatrième.*
Boubée. . . . . *Cinquième.*
Beaussier jeune. . . . *Sixième,*
Bissey. . . . . *Sciences phys.*
Borgnet. . . . . *Math. spéc.*
Morand. . . . . *Math. élément.*
Smith-Size. . . . . *Anglais.*

Colléges communaux. — Montargis, Chinon, Loches, Blois.

ACADÉMIE DE PAU.

L'arrondissement de cette académie comprend trois départemens, savoir : les Basses-Pyrénées, les Hautes-Pyrénées et les Landes.

M. Loyson ✻, *Recteur.*
M. Balencie. . . } *Inspect.*
M. Leclerc. . . . }
M. Domengé, *Secrétaire.*

Collége royal de Pau. MM.

L'Abbé Gattrez. . . *Proviseur.*
Chadrin-de-Belval. . *Censeur.*
Debondachier ✻. . . *Econome.*
L'Abbé Martin. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Batbie. . . . *Philosophie.*
Ducondut. . . . . *Rhétorique.*
Lafeuillade. . . . . *Seconde.*
Roger. . . . . *Histoire.*
Fouquet. . . . . *Troisième.*
Gonze. . . . . *Quatrième.*
Puyalet. . . . . *Cinquième.*
Mendiboure. . . . *Sixième.*
Petitbon. . . . . *Sciences phys.*
Frotois. . . . . *Mathém. spéc.*
Saurel. . . . . *Math. élém.*
Gomez. . . . . *Espagnol.*
O'Morar. . . . . *Anglais.*

Colléges communaux. — Orthez, St.-Palais, Argelès, Bagnères, Tarbes, Vic-Bigorre, Aire, Saint-Sever.

ACADÉMIE DE POITIERS.

L'arrondissement de cette académie comprend quatre départemens, savoir : la Charente-Inférieure, les Deux-Sèvres, la Vendée et la Vienne.

M. Ranc, *Recteur.*
M. Mazure. . . } *Inspect.*
M. Corneille. . . }
M. Boisseau, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Boncenne, *Doyen.*
M. Daguin, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Fradin. . . . . *Droit romain.*
Guillemot. . . . .
Gennet. . . . . } *Code civil.*
Grellaud. . . . .
Boncenne. . . . . *Procédure et Législ. Crim.*
Bécanne. . . . . *Code de comm.*
Foucard. . . . .
Pervinquière. . . . } *Suppléans.*

Collége royal de Poitiers. MM.

Fourteau. . . . . *Proviseur.*
Domergue. . . . . *Censeur.*
Savatier. . . . . *Econome.*
L'Abbé Marsault. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Mazure. . . . . *Philosophie.*
Delaistre. . . . . *Rhétorique.*
Mesnard. . . . . *Histoire.*
Pallu. . . . . *Seconde.*
Chausselles. . . . . *Troisième.*
Valentin. . . . . *Quatrième.*
Raynal. . . . . *Cinquième.*
Audinet. . . . . *Sixième.*
Desroziers. . . . . *Physique.*
Déméré. . . . . *Math. spéc.*
Gascheau. . . . . *Math. élém.*

Colléges communaux. — Châtellerault, Civray, Loudun, La Rochelle, Rochefort, Saintes, St.-Jean-d'Angély, Melle, Niort, Parthenay, Thouars, Bourbon-Vendée, Fontenay, Luçon.

ACADÉMIE DE RENNES.

L'arrondissement de cette académie comprend cinq départemens, savoir : les Côtes-du-Nord, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Inférieure et le Morbihan.

M. Legrand ✻, *Recteur.*
M. Gouby. . . .
M. Tardivel . . . } *Inspect.*
M. Jégou . . . .
M. Rallier, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

. . . . . *Doyen.*
M. Pontallié. . . . *Secr.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

N. . . . . *Droit romain.*
Richelot. . . . .
Morel. . . . . } *Code civil.*
N. . . . . *Procédure; Législ. crim.*
Félix Vatar. . . . . *Droit comm.*
Hue. . . . . *Suppléant.*

Collége royal de Rennes. MM.

Dufilhol. . . . . *Proviseur.*
Terrien. . . . . *Censeur.*
Coppal. . . . . *Econome.*
L'Abbé Panaget. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Caro. . . . . *Philosophie.*
Josserand. . . . . *Rhétorique.*
Thébault. . . . . *Seconde.*
Damiens. . . . . *Troisième.*
Lesné . . . . . *Quatrième.*
Tranois. . . . . *Cinquième.*
Rothmann. . . . . *Sixième.*
Dupré. . . . . *Sciences phys.*
Lepord. . . . . *Math. spéc.*
Legrand. . . . . *Mathém. élém.*

Collége royal de Nantes. MM.

Lacroix. . . . . *Proviseur.*
Genu. . . . . *Censeur.*
Bernard. . . . . *Econome.*
L'Abbé Dubreil. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Lechat. . . . *Philosophie.*
Agnant. . . . . *Rhétorique.*
Riou-Kerangal. . . . *Seconde.*
Lehuerou. . . . . *Histoire.*
Charpentier. . . . . *Troisième.*
Allery. . . . . *Quatrième.*
Pont. . . . . *Cinquième.*
Janvier. . . . . *Sixième.*
Amondieu. . . . . *Sciences phys.*
Dorveau. . . . . *Math. spéc.*
Lyonnet. . . . . *Math. élément.*

Collége royal de Pontivy. MM.

Perrier. . . . . *Proviseur.*
Geffroy. . . . . *Censeur.*
Chevalet. . . . . *Econome.*
L'Abbé Trégoit. . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Rabusseau. . . . . *Philosophie*
Fabre. . . . . *Rhétorique*
Coutance. . . . . *Seconde.*
Lemée de Boisléard. . *Troisième.*
Legoff. . . . . *Quatrième.*
Dubourg. . . . . *Cinquième.*
Rolland. . . . . *Sixième.*
Gérard. . . . . *Sciences phys.*
Jouanno. . . . . *Math. spéc.*
Bourguet. . . . . *Math. élément.*

Colléges communaux. — Dol, Fougères, Saint-Servan, Guingamp, Lannion, Saint-Brieuc, Quimper, Saint-Pol-de-Léon, Ancenis, Paimbœuf, Auray, Josselin, Lorient, Ploermel, Vannes.

ACADÉMIE DE ROUEN.

L'arrondissement de cette académie comprend deux départemens, savoir : l'Eure et la Seine-Inférieure.

M. Badelle ✻, *Recteur.*
M. Letellier. . . } *Inspect.*
M. Lerond. . . . }
M. Leroy, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. L'Abbé N. . . *Doyen.*
M. L'Abbé Malleville. *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Lecœur. . . *Dogme.*
L'Abbé Malleville. . . *Morale évang.*
L'Abbé N. . . . . *Histoire et discipline ecclés.*

Collége royal de Rouen. MM.

Faucon. . . . . *Proviseur.*
Galtier. . . . . *Censeur.*
Meslin. . . . . *Econome.*
L'Abbé Lefebre. . . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Bach. . . . . *Philosophie.*
Magnier. . . . . *Rhétorique.*
Pelletier. . . . . *Seconde.*
Cheruel . . . . . *Histoire.*
Giffard. . . . . *Troisième.*
Boucley. . . . . *Quatrième.*
Groult. . . . . *Cinquieme.*
Houé. . . . . *Agrégé.*
Sabathier. . . . . *Sixieme.*
Brunet. . . . . *Agrégé.*
Braive. . . . . *Sciences phys.*
Dainez. . . . . *Math. spéc.*
Gors. . . . . *Math. élém.*
Bard. . . . . } *Anglais.*
Sparrow . . . . . }

Colléges communaux —Aumale, Dieppe, Eu, le Hâvre, Montivilliers, Eure, Evreux, Gisors, Vernon.

ACADÉMIE DE STRASBOURG.

L'arrondissement de cette académie comprend deux départemens, savoir : le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

M. Cottard ✻, *Recteur.*
M. Hess. . . . }
M. Matter. . . . } *Inspect.*
M. Derome. . . . }
M. Dupain, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie pour la Confession d'Augsbourg.

M. Haffner ✻. . . . *Doyen.*
M. Richard . . . . *Secrétaire.*
M. Haffner ✻. . . *Dogme.*
M. Bruch. . . . . *Mor. évangél.*
M. Dalher. . . . . *Exégèse.*
M. Redslob. . . . *Eloq. sacrée.*
M. Matter. . . . . *Hist. ecclés.*
M. Richard. . . . . *Dogme de la Conf. Calvin.*

Faculté de Droit.

M. Kern ✻. . . . *Doyen.*
M. Pothier. . . . . *Secrét.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Heimburger. . . . . *Droit rom.*
Thiriet de Luyton. . . } *Code civil.*
Kern ✻. . . . . }
Blœchel. . . . . }
Rauter. . . . . *Procédure; Lég. criminelle.*
Briffault. . . . . } *Suppléans.*
Aubry. . . . . }

Faculté de Médecine.

M. Cailliot ✻. . . . *Doyen.*
M. Dupain. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Lobstein. . . . . *Cliniq. interne.*
Erhmann ✻. . . . *Anatomie.*
Flamant. . . . . *Acc. Cliniq. d'acc.*
Berot. . . . . *Physiolog., Clinique externe.*
Masuyer. . . . . *Chimie médic.*
Meunier. . . . . *Phys. médicale et Hygiène.*
Caillot. . . . . *Médecine opér. et Pathologie ext.*
Tourdes ✻. . . . . *Patholog. int.*
Fodéré. . . . . *Médecine légale malad. épid.*
Nestler. . . . . *Botanique.*
Cozo. . . . . *Pharmacie et Mat. médic.*
Rochard. . . . . *Profess. hon.*

Employés. Messieurs,

Auth. . . . . *Chef des travaux anatom.*
Kayser ✻. . . . . *Chef des Conserv. et Cab.*
Stolz. . . . . *Prosecteur d'an.*
Burckhardt. . . . . *Aide de Clinique.*
Dequatresages. . . . *Aide préparat. de Chimie, Physiq. et Pharmacie.*
Geny. . . . . *Jardinier botan.*

Faculté des Sciences.

M. Branthôme . . . *Doyen.*
M. Sorlin. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Sorlin. . . . . *Mathém. appliq.*
Sarrus. . . . . *Mathém. pures.*
Duvernoy. . . . . *Hist. natur.*
Fargeaud. . . . . *Physique.*
Branthôme. . . . . *Chimie.*

Faculté des Lettres.

M. de Saint-Venant ✻. *Doyen.*
M. Schweighæuser ✻. *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Schweighæuser ✻. . . *Litt. grecque.*
Stievenart. . . . . *Suppléant.*
Hullin. . . . . *Litt. franç.*
De Saint-Venant. . . *Litt. latine.*
Cuvier (Ch.). . . . *Histoire.*
Bautain. . . . . *Philosophie.*
Delcasso. . . . . *Supp. de philosop.*
Schweighæuser père ✻. *Profes. honor.*

Collége royal de Strasbourg.

M. Lefournier ✻. . . *Proviseur.*
M. Tourret. . . . . *Censeur.*
M. l'Abbé Delahaye. . *Aumônier.*
M. Dietz. . . . . *Aumônier protest.*
M. Louis. . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Bataille. . . . . *Philosophie.*
Caresme. . . . . *Rhétorique.*
Delcasso . . . . . *Histoire.*
Hervé. . . . . *Seconde.*
Genin. . . . . *Troisième.*
Bour. . . . . *Quatrième.*
Stœchlé. . . . . *Cinquième.*
Glüch. . . . . *Sixième.*
Fargeaud. . . . . *Sciences phys.*
Finck. . . . . *Math. spéc.*
Chaloupin. . . . . *Math. élément.*
Sonntag. . . . . *Allemand.*
Montalant. . . . . *Anglais.*

Colléges communaux. — Bouxviller, Haguenau, Saverne, Schelestadt, Wissembourg, Altkirch, Belfort, Colmar, Thann, Mulhausen, Rouffach.

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

L'arrondissement de cette académie comprend quatre départemens, savoir : l'Ariége, la Haute-Garonne, le Tarn, et Tarn-et-Garonne.

M. Martineaud, *Recteur.*
M. Vasse de St.-Ouen. } *Inspect.*
M. Laroque. . . . }
M. La Salle, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. . . . . *Doyen.*
M. d'Haubech . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

N. . . . . *Dogme.*
N. . . . . *Morale évang.*
N. . . . . *Suppléant.*
Jamme (J. G. X. A.). . *Hist. et discip. ecclésiastique.*
D'Haubech. . . . . *Ecriture-Sainte. et hébreu.*

Faculté de Théologie de Montauban, pour la Confess. helvétique.

M. Bonnard ✻. . . *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

N. . . . . *Morale évang.*
Nazon. . . . . *Dogme.*
Bonnard ✻. . . . . *Hébreu.*
Montet. . . . . *Histoire ecclés.*
Floris. . . . . *Philosophie.*
Encontre. . . . . *H. latinité et grec.*

Faculté de Droit.

M. Malpel ✻. . . . *Doyen.*
M. Boisgiraud. . . . *Secrét.-Caiss.*

Professeurs. Messieurs,

Benech. . . . . *Droit romain.*
Flotte. . . . . *Pandectes.*
Malpel. . . . . } *Code civil.*
Delpech. . . . . }
Laurens. . . . . }
Carle. . . . . *Proc. Lég. crim.*
Ferradou. . . . . *Code de Comm.*
Romiguière ✻. . . *Droit publ. franç.*
Mespliés . . . . . } *Suppléans.*
Deloume. . . . . }
Dufour. . . . . }
Vacquier. . . . . }

Faculté des Sciences.

M. Romieu. . . . *Doyen.*
M. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Romieu. . . . . *Mathémat. pures.*
Léon. . . . . *Mathé. appliq.*
Picot de la Peyrouse fils. *Hist. naturelle.*
Boisgiraud ✻. . . . *Physique.*
Dispan. . . . . *Chimie.*

Faculté des Lettres.

Fleury de l'Ecluse. . *Doyen.*
N. . . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

N. . . . . *Histoire.*
Cabantous. . . . . *Littérat. franç.*
Gatien-Arnoult . . . *Philosophie.*
Sauvage. . . . . *Littérat. latine.*
De l'Ecluse. . . . *Littér. grecque.*
Bole. . . . . *Suppl. pour la chaire d'Hist.*

Ecole secondaire de Médecine.

M. Du Bernard. . . *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Larrey. . . . . *Anatom. et physiologie.*
Amiel. . . . . *Pathol. chir.*
Duclos. . . . . *Opér. et Acc.*
Du Bernard. . . . *Clin. interne.*
Viguerie ✻. . . . *Clin. externe.*
Saint-André. . . . *Thérap. et matière médic.*
Tournon. . . . . } *Suppléans.*
Naudin. . . . . }
Ducasse. . . . . }

Collége royal de Toulouse. MM.

Vidal. . . . . *Proviseur.*
Martinet. . . . . *Censeur.*
Ruffat. . . . . *Econome.*
L'Abbé Catala. . . . *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Mahuziès. . . . . *Philosophie.*
Bouchez. . . . . *Rhétorique.*
Dandré. . . . . *Seconde.*
Ducoin. . . . . *Troisième.*
Méric. . . . . *Quatrième.*
Belcastel de Montvaillant *Agrégé.*
Laburthe. . . . . *Cinquième.*
Prévost. . . . . *Sixième.*
Ramade. . . . . *Suppléant.*
Deguin. . . . . *Sciences phys.*
Murailhe. . . . . *Math. spéc.*
Vauthier. . . . . *Math. élém.*

Colléges communaux. — St.-Gaudens, Foix, Pamiers, St.-Girons, Alby, Gaillac, Castel-Sarrazin, Moissac, Montauban.

CHAPITRE VI.

Administration départementale. — Maires nommés par le Roi. — Ponts-et-Chaussées.

SECTION PREMIÈRE.

DIVISION

Des ci-devant provinces en quatre-vingt-six Départemens.

Les anciennes Provinces et Généralités de la France, et les Pays réunis par le dernier traité de paix, forment quatre-vingt-six départemens, savoir :

La Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin, 4 : *Basses-Alpes*, *Bouches-du-Rhône*, *Var*, *Vaucluse*. 4
Dauphiné, 3 : *Hautes-Alpes*, *Drôme*, *Isère*. 3
Franche-Comté, 3 : *Doubs*, *Jura*, *Haute-Saône*. 3
Alsace, 2 : *Bas-Rhin*, *Haut-Rhin*. 2
Lorraine, Trois-Evêchés et Barrois, 4 : *Meurthe*, *Meuse*, *Moselle*, *Vosges*. . . 4
Champagne, Principauté de Sedan, Carignan, Philippeville, Givet et Charlemont, 4 : *Ardennes*, *Aube*, *Marne*, *Haute-Marne*. 4
Les deux Flandres, Hainault, Cambrésis, Artois, Boulonais, Calaisis, Ardrésis, en forment 2 : *Nord*, *Pas-de-Calais*. 2
Ile-de-France, Paris, Soissonnais, Beauvoisis, Amiénois, Vexin-Français, Gatinais, 6 : *Aisne*, *Oise*, *Seine*, *S.-et-Oise*, *Somme*, *S.-et-Marne*. 6
Normandie et Perche, 5 : *Calvados*, *Eure*, *Manche*, *Orne*, *Seine-Inférieure*. 5
Bretagne, 5 : *Côtes-du-Nord*, *Finistère*, *Ille-et-Vilaine*, *Loire-Inférieure*, *Morbihan*. 5
Haut et Bas-Maine, Anjou, Touraine et Saumurais 4 : *Indre-et-Loire*, *Mayenne*, *Maine-et-Loire*, *Sarthe*. 4
Poitou et partie des Marches communes, 3 : *Deux-Sèvres*, *Vendée*, *Vienne*. . . . 3
Orléanais, Blaisois et pays Chartrain, 3 : *Eure-et-Loir*, *Loir-et-Cher*, *Loiret*. . 3
Berry, 2 : *Indre*, *Cher*. 2
Nivernais, 1 : *la Nièvre*. 1
Bourgogne, Auxerrois et Sénonais, Bresse, Bugey et Valromey, Dombes 4 : *Ain*, *Côte-d'Or*, *Yonne*, *Saône-et-Loire*. 4
Lyonnais, Forez et Beaujolais, 2 : *la Loire*, *le Rhône*. 2
Bourbonnais, 1 : *Allier*. 1
Marche, Dorat, Haut et Bas-Limousin, 3 : *Corrèze*, *Creuse*, *Haute-Vienne*. . . 3
Angoumois, Aunis, Saintonge et Périgord, 3 : *Charente*, *Charente-Inférieure*, *la Dordogne*. 4
Bordelais, Bazadois, Agénois, Condomois, Armagnac, Chalosse, Pays de Marsan et Landes, 4 : *Landes*, *Gironde*, *Lot-et-Garonne*, *Gers*. 4
Quercy, Rouergue, Basques, Béarn, Bigorre, Quatre-Vallées, Couserans, Foix et Roussillon, 6 : *Lot*, *Aveyron*, *Basses-Pyrénées*, *Hautes-Pyrénées*, *Ariége*, *Pyrénées-Orientales*. 6
Languedoc, Comminges, Nébouzan et Rivière-Verdun, 8 : *Ardèche*, *Aude*, *Gard*, *Haute-Garonne*, *Hérault*, *Lozère*, *Tarn*, *Tarn-et-Garonne*. 8
Vélay, Haute et Basse-Auvergne, 3 : *Cantal*, *Haute-Loire*, et *Puy-de-Dôme*. . . 3
Corse, 1 : *Corse*. 1

Total des Départemens. 86

SECTION II.

Division de la France en 86 *Départemens.*

(Situation géographique de chaque département. — Indication du Diocèse, de la Cour royale et de la Division militaire dans lesquels il est situé. — Impôt foncier payé par chaque département, sa population, ses représentans envoyés à la Chambre des Députés. — Préfectures et Sous-Préfectures. — Conseils de préfectures. — Conseils généraux de départemens. — Conseils d'arrondissemens. — Maires nommés par le Roi.)

Nota. Voyez pour les Députés le tableau de la Chambre.

Le territoire du royaume est divisé en départemens et en arrondissemens communaux, subdivisés en cantons et en communes. Il y a pour chaque département un préfet, un secrétaire général de préfecture, un conseil de préfecture, un conseil général de département : les membres de ces diverses autorités sont nommés par le Roi, sur la présentation du ministre de l'intérieur. Il existe également dans chaque département un directeur de l'Enregistrement et des Domaines, un directeur des contributions indirectes, un receveur général, et un ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, tous résidant au chef-lieu ; un commandant militaire et un sous-intendant militaire.

Il y a dans chaque arrondissement, un sous-préfet, excepté dans celui dont le chef-lieu est en même temps celui du département, il est nommé par le Roi, et il exerce son autorité sous les ordres immédiats du préfet ; un conseil d'arrondissement ; un tribunal de première instance, et un receveur particulier des finances.

Il y a un juge-de-paix par canton.

Il y a dans chaque commune un maire, un ou plusieurs adjoints et un conseil municipal.

Le Conseil de Préfecture prononce sur les demandes des particuliers tendant à obtenir la décharge ou la réduction de leur cote de contributions directes ; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration, concernant le sens ou l'exécution des clauses de leurs marchés ; sur les demandes en dommages-intérêts, procédant du fait des entrepreneurs et non du fait de l'administration ; sur les demandes et contestations concernant les indemnités dues aux particuliers, à raison des terrains pris ou fouillés pour la confection des chemins, canaux et autres ouvrages publics ; sur les difficultés en matière de grande voirie ; sur les autorisations de plaider, demandées par les communes ; sur le contentieux des domaines nationaux ; sur certaines difficultés en matière d'élection ; et, en général, ils sont les tribunaux de première instance de la justice administrative. Lorsque le Préfet assiste au conseil, il préside ; en cas de partage, il a voix prépondérante.

Le conseil de préfecture se compose de cinq membres dans certains départemens, de quatre dans d'autres, et enfin de trois dans le plus grand nombre.

Le *Préfet* est seul chargé de l'administration ; il fait exécuter les lois et ordonnances du royaume ; il peut suspendre de leurs fonctions les maires et adjoints ; il surveille toutes les parties de l'administration publique.

Le Secrétaire général de Préfecture a la garde des papiers, et signe les expéditions.

Le Conseil général de département s'assemble chaque année ; l'époque de sa réunion est déterminée par le gouvernement ; la durée de sa session ne peut excéder quinze jours ; il nomme un de ses membres pour Président, un autre pour Secrétaire ; il fait la répartition des contributions directes entre les arrondissemens ; il statue sur les demandes en réduction faites par les conseils d'arrondissement, villes, bourgs et villages ; il détermine dans les limites de la loi le nombre de centimes additionnels, dont l'imposition est demandée pour les dépenses de département ; il entend le compte annuel que le Préfet rend de l'emploi des centimes additionnels qui ont été destinés à ces dépenses ; il exprime son opinion sur l'état et les besoins du département, et l'adresse au ministre de l'intérieur.

Le Conseil d'arrondissement se rassemble chaque année ; l'époque de sa réunion est

déterminée par le gouvernement; la durée de sa session ne peut excéder quinze jours; elle se divise en deux parties, l'une de dix jours, antérieure à la réunion du conseil général, l'autre de cinq jours, postérieure à la réunion du conseil général; il nomme un de ses membres pour Président, et un autre pour Secrétaire; il fait la répartition des contributions directes entre les villes, bourgs et villages de l'arrondissement; il donne son avis motivé sur les demandes en décharge qui sont formées par les villes, bourgs et villages; il entend le compte annuel que rend le sous-préfet de l'emploi des centimes additionnels destinés aux dépenses de l'arrondissement; il exprime son opinion sur l'état et les besoins de l'arrondissement, et l'adresse au préfet.

Pour les attributions des juges de paix, voir les justices de paix, page 353.

Le Conseil municipal se compose de 10 membres dans les communes de 500 habitans et au-dessous; de 12 dans celles de 500 à 1,500; de 16 dans celles de 1,500 à 2,500; de 21 dans celles de 2,500 à 3,500; de 23 dans celles de 3,500 à 10,000; de 27 dans celles de 10,000 à 30,000; et de 36 dans celles d'une population de 30,000 et au-dessus.

Dans les communes où il y a plus de trois adjoints, le Conseil municipal s'augmente d'un nombre de membres égal à celui des adjoints au-dessus de trois; dans celles où il a été nommé un ou plusieurs adjoints spéciaux et supplémentaires, le Conseil municipal s'augmente d'un nombre égal à celui des adjoints.

Les conseillers municipaux sont élus par l'assemblée des électeurs communaux.

Sont électeurs communaux : 1° les citoyens les plus imposés aux rôles des contributions directes de la commune, âgés de vingt-un ans accomplis, dans les proportions suivantes :

Pour les communes de mille ames et au-dessous, un nombre égal au dixième de la population de la commune: ce nombre s'accroît de cinq par cent habitans en sus de mille jusqu'à cinq mille; de quatre par cent habitans en sus de cinq mille jusqu'à quinze mille; de trois par cent habitans au-dessus de quinze mille.

2° Les membres des Cours et Tribunaux, les juges-de-paix et leurs suppléans; les membres des Chambres de commerce, des Conseils de manufactures, des Conseils de prud'hommes; les membres des Commissions administratives des colléges, des hospices, et des Bureaux de bienfaisance; les Officiers de la garde nationale; les membres et correspondans de l'Institut; les membres des Sociétés savantes institués ou autoriséespar la loi; les docteurs de l'une ou de plusieurs des Facultés de droit, de médecine, des sciences, des lettres, après trois ans de domicile réel dans la commune; les avocats inscrits au tableau, les avoués près les cours et tribunaux, les notaires; les licenciés de l'une des Facultés de droit, des sciences, des lettres, chargé de l'enseignement de quelqu'une des matières appartenant à la Faculté où ils auront pris leur licence, les uns et les autres, après cinq ans d'exercice et de domicile réel dans la commune; les anciens fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire jouissant d'une pension de retraite; les employés des administrations civiles et militaires jouissant d'une pension de retraite de six cents francs et au-dessus; les élèves de l'Ecole polytechnique qui ont été, à leur sortie, déclarés admis ou admissibles dans les services publics, après deux ans de domicile réel dans la commune: (toutefois, les officiers appelés à jouir du droit électoral, en qualité d'anciens élèves de l'Ecole polytechnique, ne peuvent l'exercer dans les communes où ils se trouvent en garnison, qu'autant qu'ils y auraient acquis leur domicile civil ou politique avant de faire partie de la garnison); les officiers de terre et de mer jouissant d'une pension de retraite; les citoyens appelés à voter aux élections des membres de la Chambre des députés, ou des conseils généraux des départemens, quel que soit le taux de leurs contributions dans la communes

Les maires et les adjoints sont nommés, parmi les membres du conseil municipal, par le Roi, dans les communes qui ont trois mille habitans et au-dessus, et dans les chefs-lieux d'arrondissement; et par le Préfet, au nom du Roi, dans les autres communes. Les conseils municipaux se réunissent quatre fois par an; au commencement des mois de février, mai, août et novembre. Chaque session peut durer dix jours. Le maire préside le conseil municipal: en cas d'absence ou d'empêchement, l'adjoint le remplace. Un conseil municipal ne peut valablement délibérer, s'il n'y a au moins la moitié des membres présens.

DEPARTEMENT DE L'AIN.

Ce département comprend les pays de Bresse, Bugey, Valromey, et la principauté de Dombes.

Il est borné au N. par le département du Jura, à l'E. par la Suisse et la Savoie, au S. par le Rhône, qui le sépare du département de l'Isère, et à l'O. par la Saône qui le sépare des départemens du Rhône et de Saône-et-Loire; sa superficie est d'environ 584,822 hectares ou arpens métriques; il paie 1,602,509 fr. d'impôt foncier; sa population est de 341,628 individus, est divisé en cinq arrondissemens communaux et 5 arrondissemens électoraux; il a 1,100 électeurs qui envoient 5 membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Belley, et le ressort de la Cour royale de Lyon.

PREFECTURE.

M. DE JUSSIEU (Alexis) ✻, *Préfet*, à Bourg.

M. Pochet, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Sirand, Rodet, Favier, Jayr.

Conseil général de département. Messieurs,

Puvis, Orcet de la Tour, Durand de Chiloup, Vicaire, Jénin des Prost, } propriétaires à Bourg.
Bon Laguette de Mornay (O ✻), anc. officier d'artill., Député.
Meillonas aîné, propriétaire.
Léviste de Montbrian, *idem.*
Chevrier de Corcelles ✻, Prés. du trib. civil.
André, Maire de Pont-de-Vaux.
Dombey fils, Maire de Pont-de-Veyle.
Martin, médecin à St.-Rambert.
Tendret, Maire à Belley.
Moiria-Maillat, propriétaire à Nantua.
Bochard, Maire à Poncin.
Berthollon de Pollet, prop. à Meximieu, Député.
Lorin.
Girod de Thoiry, ancien magistrat.
Perrier, avocat à Trévoux.
Décroso, notaire.

Arrondissement de Bourg.

Composé de 10 cantons; 120 communes; 116,819 habitans.

Conseil d'arrondissement, Messieurs,

Perrot père, propriétaire.
Didier (Aug.) Maire à St.-Denis.
Josserant, adjoint au Maire de Bourg.
Durand (César), propriét. à Coligny.
Poizat-Poizat, propriét. à Pont-de-Vaux.
Cornaton, Maire à St. Laurent.
Meillonas cadet, propriétaire à Tréfort.
Pacond, médecin à Bourg.
Jayr père, avoué à Bourg.
Riboud, commandant de la garde nationale de Bourg.
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Belley.

Composé de 9 cantons; 111 communes; 79,556 habitans.

M. Lavigne, *Sous-Préfet*, à Belley.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Seyssel de Sothonod, Chaboud, Falavier père, Guigard, } propriétaires à Belley.
Roux (Alexis), command. de la garde nat.
Brillat de Terreaux, avocat.
Civœt fils, médecin.
Collet-Maigret, Maire.
Desvilles, Juge-de-paix à Virieux-le-Gr.
Cozon, substitut du Procureur du Roi à Nantua.
De Coucy, Maire.

Arrondissement de Gex.

Composé de 3 cantons ; 28 communes ; 20,876 habitans.

M. le Cte de Montrond, *Sous-Préfet*, à Gex.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Girot, Maire de Chevry.
Duvillard, propriétaire.
Girod (Gab.), Lieut. de vaisseau en rétr.
Barrucand, avoué à Gex.
Girod (J.-M.), médecin.
De Budé (H.), cap. de la garde nation. *id.*
Taponad, Juge-de-paix à Ferney.
Tissot de Sergy (C ✠), maréch.-de-camp.
Beau, maître de poste.
Beatrix, notaire.
Monpela, avoué à Gex.

Arrondissement de Nantua.

Composé de 6 cantons ; 71 communes ; 50,112 habitans.

M. Reydellet, *Sous-Préfet*, à Nantua.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Jantet, Reydellet, Durand, Passerat-la-Chappelle, } propriétaires.
Monnet, notaire à Nantua.
Simonet, Maire à Nantua.
Mangier, notaire à Condamine.
Beatrix, avocat.
Barondel, Maire de Châtillon.
Piquet, propriétaire, Maire de Groissiat.
Camet-Blanchet, propriétaire.

Arrondissement de Trévoux.

Composé de 7 cantons ; 110 communes ; 74,255 habitans.

M. Thomas, *Sous-Préfet*, à Trévoux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Grand, propriétaire.
Crozet de Cézan, Maire.
Cochet père, propriétaire.
Meunier père, Maire.
Vanel, Maire.
Eustache, propriétaire.
Billou aîné, Maire de Guereins.
Merlinoz, avocat à Trévoux.
Vesu, Maire.
Pingeon, percepteur.
Jacquemet, avocat.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Belley. . . . . Tendret.
Bourg. . . . . N. . . . . .
Gex. . . . . Grillet.
Nantua. . . . . Simonnet.
Pont-de-Vaux. . . Piquet.
Trévoux. . . . . Demarest.

DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

Il est formé par le Laonnais et le Soissonnais, qui dépendaient de l'Isle-de-France ; par le Vermandois et la Thierrache, qui faisaient partie de la Picardie, et par une portion de la Brie qui appartenait à la Champagne.

Il est borné au N. par le département du Nord, à l'E. par celui des Ardennes et partie de celui de la Marne ; au S. par une partie du département de la Marne et du département de Seine-et-Marne, à l'O. par les départemens de l'Oise et de la Somme ; son étendue est d'environ 1,467,881 arpens, ou 749,183 hectares. Il paie 3,595,943 fr. d'impôt foncier ; sa population, d'après le recensement opéré en 1831, est de 513,063 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux ; il a 2,216 électeurs qui envoient à la Chambre sept Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Soissons, et le ressort de la Cour royale d'Amiens.

PRÉFECTURE.

M. le B^on^ DE SAINTE-SUZANNE ✻, *Préfet*, à Laon.

Moret, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Debatz ✻, L'Eleu, Noizet, Niay, Ancelot.

Conseil général de département. Messieurs,

Levêque de Pouilly ✻, propriétaire à Soissons, Député de la Marne.
Sarrazin ✻, propriét. et Maire à Verdilly.
Desjardins ✻, Président du tribunal civil à S.-Quentin.
Cte de Sade (X.) (O ✻), propriét. à Condé, Député.
Vielle de Nogent, propriétaire à Soissons.
Belly de Bussy ✻, ancien colonel, propriétaire à Beaurieux.
Dufour de Nesle, ancien nég. àSt.-Quentin, Député.
Cte Caffarelli (G ✻), Pair, lieutenant-général, à Leschelles.
Hennet de Bernoville, propriétaire, Maire à Aisonville et Bernoville.
Le Carlier d'Ardon ✻, Député.
Vte Dubois de Courval, propriét. à Pinon.
Desfossés ✻, ancien officier supérieur de cavalerie, à Auffrique-et-Nogent.
Bon de Tugny ✻, propriétaire et Maire à Bourguignon-sous-Montbavin.
Malezieux-Briquet, propriétaire et Maire à Crépy.
Martin, Juge-de-paix à Rozoy-sur-Serre.
Meunier (J.-E.), cultivat. et Maire à Montigny-sous-Marle.
Meunier (J.-C.), propriét. et Maire à Laneuville-Housset.
Niay, Juge-de-paix à Ribemont, Député.
Legrand, notaire à St.-Simon.
Dauré, cultivateur à Vouty, commune de Faverolles.
De Violaine ✻, ancien manufact. propriét. à Soissons.
Bonnefoy de Charmel, ancien commisaire des guerres, au Charmel.
N. . . . . .
N. . . . . .

Arrondissement de Laon.

Composé de 11 cantons, 288 communes; 151,327 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bauchard, cultivateur, propriétaire à Laon.
Suin, avocat à Laon.
Simon de Moydier, prop. et Maire à Cessières.
Bouchereau, anc. administrateur, à Chauny.
Goumant, propriétaires à Pont-S.-Mard.
Sureau, Maire à Bouconville.
Leroux, notaire à Liesse.
Oyon-Gaignier, propriétaire à Laon.
Carlier, *id.* à Pontséricourt.
Brazier, *id.* à Chery-lès-Pouilly.
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Thierry.

Composé de 5 cantons; 124 communes; 54,406 habitans.

M. Nérat de Lesguisé ✻, *Sous-Préfet*, à Château-Thierry.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Poan de Sapincourt ✻, Maire à Chât.-Thierry.
Seran, ancien notaire, à Artonges.
Vol, avocat à Château-Thierry.
De Tillancourt, Vte de Chézy (O ✻), propriétaire à Montfaucon.
Pille, Maire à Bruyère.
Montalant, propriétaire à Neuilly-S.-Front.
Ronssin, Juge-de-paix à Château-Thierry.
Filliette, maître de poste à Crézancy.
Lecoq, Maire à Jaulgonne.
Bertou-Piron, prop. à la Fère-en-Tardenois.
Potel, Maire à Domard.

Arrondissement de Saint-Quentin.

Composé de 7 cantons; 127 communes; 110,807 habitans.

M. Loyson ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Quentin.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Delahaye, propriétaire à St.-Quentin.
Martin, *id.* à St.-Quentin.
Lesur, notaire à Ribemont.
Lefebvre propriét. et Maire à Montescourt-Lizerolles.
Dollé-Arpin négociant à St.-Quentin.
Namuroy, propriétaire à Lehautcourt.
Demarolle, *id.* à Bohain.
Malin fils, *id.* à Parpeville.
Gillion. *id.* à Seraucourt-le-Grand.
Fouquier, *id.* à Aubigny.
Leroux, *id.* à Vendeuil.

Arrondissement de Soissons.

Composé de 6 cantons; 169 communes; 63,428 habitans.

M. le Bon de Forget, *Sous-Préfet*, à Soissons.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Morel, Présid. du tribunal civil à Soissons.
Dutour de Noirfosse, prop. à Bucy-le-Long.
Bon Estave de Valsery (C ✻), *id.* à Valsery.
Marsaux, *id.* à Villers-Cotterêts.
Desmoulins, *id.* à Cuffies.
Perin d'Elbeck, membre du conseil municip. à Soissons.
Brocard de Bussières ✻, capit. de génie, *id.*
Clouet, Maire à Vic-sur-Aime.
Collard, anc. député, propriétaire à Villers-Hélon.
Lebrasseur ✻, propriétaire à Braime.
Marminia, notaire à Oulchy-le-Château.

Arrondissement de Vervins.

Composé de 8 cantons; 130 communes; 111,682 habitans.

M. Jouette (Henri), *Sous-Préfet*, à Vervins.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Baudelot ✻, Juge-de-Paix d'Aubenton.
Leproux, ancien notaire, à Guise.
Pécheux, Maire à Bucilly.
Desprez de Sailly ✻, anc. chef de bataillon, à Wattigny.
Vte de Madrid, prop. à Lehérie-la-Viéville.
Epoigny, Prés. hon. du trib. civil à Verviers.
Belin, receveur de l'enregistrement, *id.*
Debrun, propriétaire à La Capelle.
De Viefville, *id.* à Guise.
Godelle-Godelle, *id.* au Nouvion.
Besson, ex-Maire à Guise.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Château-Thierry.	Poan de Sapincourt.	Le Nouvion. . . .	Pissart.
Chauny.	Hébert.	Saint-Michel. . .	Doucet.
Fresnoy-le-Grand.	Roussel.	Saint-Quentin. . .	Namuroy-Gomart.
Guise.	Cardot.	Soissons.	Quinette.
Laon.	N.	Vervins.	Sohier.

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

Ce département est formé du Bourbonnais.

Il est borné au N. par les départemens de Saône-et-Loire, de la Nièvre et du Cher, à l'E. par ceux de Saône-et-Loire et de la Loire, au S. par ceux de la Loire, du Puy-de-Dôme et de la Creuse; enfin à l'O. par ceux de la Creuse et du Cher; sa superficie est d'environ 1,454,341 arpens, ou 742,272 hectares. Il paie 1,721,281 fr. d'impôt foncier; sa population est de 285,302 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,464 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Moulins, et le ressort de la Cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. Dunoyer, (Charles) ✻, *Préfet*, à Moulins.
M. Michel (Adolphe), *Secrét.-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Faulin de Banville ✻, Boutry, Tallard.

Conseil général de département. Messieurs,

Devaux de Chambord.
Lomet.
De Champflour, Maire de Moulins.
Cte Boni de Castellane (C ✻), mar-de-c.
Loysel.
Desroys, à Moulins.
Vte Destutt de Tracy (O ✻), maréchal-de-camp, Député.
Villatte de Peufeuilloux, à Neris.
Rambourg, maître de forges, à Commentry.
Touret, propriétaire à Montmarault.
Raynaud, avocat à Gannat, Député.
De Grouchy (Alph.) (O ✻), mar.-de-camp, à Escurol.
Meilheurat (O ✻), anc. offic. de gén. Député.
Lelorgne d'Ideville (E.-L.-F.), à Loddes.
Moulin Debord, Proc. du Roi à Cusset.
N. . . . . .

Arrondissement de Moulins,

Composé de 9 cantons; 86 communes; 86,837 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Chalus.
Lucas.
Saunier-des-Merles.
Saunier.
Jutier.
Dubouys, avocat à St.-Plaisir.
Ruez, Maire de Chevagnes.
Bouillet, propriétaire à Dompierre.
Gueston (G.), propriétaire à Montet.
Girard-des-Blots, Maire de Trevol.
Bohat (F.-P.), propriétaire à Souvigny.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gannat.

Composé de 5 cantons; 69 communes; 64,143 habitans.

M. Lucas Lagane, *Sous-Préfet*, à Gannat.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Esmelin.
Rozier.
Boirot-Lacour.
Hennequin.
Joly.
Boisrot, Maire de Charroux.
Lafaye (L.), propriétaire à Charmeil.
Rabusson de Vaure, notaire à Gannat.
Groisne (J.), propriétaire à Charmes.
Cartier (G.), médecin à Saucet.
Gaimy (A.), propriétaire à Saint-Pourçain.

Arrondissement de la Palisse.

Composé de 6 cantons; 77 communes; 71,574 habitans.

M. Desvernois, *Sous-Préfet*, à la Palisse.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Mayant du Chambet.
Martin du Gard.
Colas (J.-P.).
Arloing, notaire à Cusset.
Serrée (J.-M.), Juge à Cusset.
Cossonnier (J. M.).
Preveraud (J.), propriétaire à Donjon.
Beauchamp (J.), propriétaire à Saint-Léon.
Vignancourt, ex-Maire de la Palisse.
Bottin, Maire à Varennes.
De la Geneste (P.), propriét. à Montaigut.

Arrondissement de Montluçon.

Composé de 6 cantons ; 95 communes ; 75,703 habitans.

M. de Brugières de la Motte, *Sous-Préfet*, à Montluçon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bonnet.
De la Brosse.
Guédol-Guérin.
Péronnet.
De Foulnay, propriétaire à Cerilly.
Gilberton, notaire à Hérisson.
Daubertet (L.), propriétaire à Torterais.
Causse, médecin à Chevenon.
De Courtais (H.), propriétaire à Doyet.
Cornereau (P.), médecin.
Jaladon de la Barre, Maire de Montluçon.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Arfeuilles. . . . . Lacouture.
Cusset. . . . . Arloing.
Ferrières. . . . . Reignier.
Gannat. . . . . Rollat.
La Palisse. . . . . Meilheurat.
Montluçon. . . . . Jaladon de La Barre.
Moulins. . . . . De Champflour.
Saint-Pourçain. . Sarrot.

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Hautes-Alpes, à l'E. par le Piémont, au S. par le département du Var et l'extrémité N. E. de celui des Bouches-du-Rhône, enfin à l'O. par les départemens de Vaucluse et de la Drôme ; sa superficie est d'environ 1,459,699 arpens, ou 740,895 hectares. Il paie 798,779 francs d'impôt foncier ; sa population est de 153,063 individus, est divisé en cinq arrondissemens communaux ; il a 485 électeurs, divisés en deux colléges, qui envoient deux membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse de Digne et le ressort de la Cour royale d'Aix.

PREFECTURE.

M. Cheminade, *Préfet*, à Digne.
M. Duchaffault, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Dolléon, Cotte père, Ailhaud.

Conseil général de département. Messieurs,

Guieu.
Ricard.
Joseph, avocat à Digne.
Autric (Math.-Maurice), propr. à Digne.
De Gaudemar (F.-A.-J.-B.), prop. à Digne.
Loth, Maire de Manosque.
Comte, Maire de Volse.
Arnaud, notaire à Reillanne.
Decorio fils, propriétaire à Forcalquier.
Guichard (Charles), à Valensol.
Raybaud-Lange, propriétaire aux Mées.
Ailhaud de Méonille, à Méonille.
Saintmartin, médecin à Castellane.
Savornin (Pier.-Franç.), propr. à Ubaye.
Latil, Maire de Sisteron.
Esseyrie, notaire à Sisteron.

Arrondissement de Digne.

Composé de 9 cantons ; 88 communes ; 51,878 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Allibert.
Antelmy.
Tardivy.
Itard (Honoré), avoué à Digne.
Bassac (Blaise-Aug.), avoué à Digne.
Second, propriétaire à Riez.
Itard (Jean-Bapt.-Joseph.)
Arnaud (Léandre), Maire de Seyne.
Fruchier fils, Maire de Mezel.
Denoize, Maire des Mées.
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Barcelonnette.

Composé de 4 cantons ; 20 communes ; 18,372 habitans.

M. Estornel, *Sous-Préfet*, à Barcelonnette.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Guiraud.
Manuel.
Liautaud.
Signoret.
Michel (Joseph).
Brées.
Bovie.
Jaubert.
Magnandi.
Gasier, négociant à Barcelonnette.
Pautrier, Maire de Faucon.

Arrondissement de Castellane.

Composé de 6 cantons ; 84 communes ; 22,557 habitans.

M. Robion, *Sous-Préfet*, à Castellane.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gras-Bourguet.
Viton.
Sauvan.
Raynard.
David.
Blanc.
Martiny, propr. à Castellane.
Béroard, notaire à Annot.
Bonnetty, Maire d'Entrevaux.
Gravier, Juge-de-paix à Colmars.
N. . . . . .

Arrondissement de Forcalquier.

Composé de 6 cantons ; 52 communes ; 34,314 habitans.

M. Bondil, *Sous-Préfet*, à Forcalquier.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Miravail.
Blanc.
Chanut.
Berluc.
Gassand.
D'hermitanis.
Allemand, rec. de l'Enreg. à Manosque.
Pourcin, notaire à Manosque.
Aillaud, Juge-de-Paix à Peyruis.
Mévolhon, médecin à Forcalquier.
Martin, Maire de Forcalquier.

Arrondissement de Sisteron.

Composé de 5 cantons ; 52 communes ; 25,942 habitans.

M. Darttey, *Sous-Préfet*, à Sisteron.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Collombon.
Devaulx.
Blanc.
Eyssautier.
Maffren, Maire de Melve.
Nicolas (Louis-Blaise).
Provensal, vérif. de l'Enreg. à Sisteron.
Michel (Claude-Michel).
Chauvet, Maire de Noyers.
Buès, médecin à Volonne.
Ricard (Pierre), débit. de tabac à Château-Arnoux.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Barcelonnette. . . Gasier.
Castellane. . . . . Feraud.
Digne. . . . . Fortoul.
Forcalquier. . . . Martin.
Manosque. . . . . Loth.
Riez. . . . . Guirel.
Sisteron. . . . . Latil.
Valensolle. . . . . Guichard.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.

Ce département fait partie du Dauphiné, qui en contient trois.

Il est borné au N. par la Savoie et le département de l'Isère, à l'E. par le Piémont, au S. par le département des Basses-Alpes, et à l'O. par celui de la Drôme et partie de celui de l'Isère; sa superficie est d'environ 1,084,614 arpens, ou 553,569 hectares. Il paie 500,783 fr. d'impôt foncier; sa population est de 129,102 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et 2 arrondissemens électoraux; il a 390 électeurs qui envoient 2 membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Gap et le ressort de la Cour royale de Grenoble.

PREFECTURE.

M. BAYNAUD, *Préfet*, à Gap.

M. Farnaud ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Dabon, Gauthier (Th.) ✻, Allier.

Conseil général de département. Messieurs,

Berthelot, notaire à Abriès.
Gendron, percepteur à Monnetier.
Cressy ✻, commiss. des guerres retr. à Remollon.
Pellegrin, ex-juge-de-paix à Ribiers.
Charbonnel-Salle, Juge d'instr. à Briançon.
Isoard (A.) ✻, rentier à Embrun.
Berthelot, propriétaire à Guillestre.
Cezanne, avocat à Embrun.
Labatie, Juge à Gap.
Bounabel, propriétaire à Chabottes.
Chauvet père, *id.*
Lachau, notaire, Maire à Aspres.
Faure, avocat à Gap.
Faure, notaire, Maire d'Orpierre.
Ollivier, notaire, Maire de S.-Bonnet.

Arrondissement de Gap.

Composé de 14 cantons; 126 communes; 68,638 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Grimaud, Maire de Serres.
Blanc-Subé, avocat, adj. au Maire de Gap.
Girard (L.-P.), percepteur à Chabottes.
Morgand, notaire à La Faurie.
Davin, notaire à Labatie-Neuve.
Blanc jeune, avocat à Gap.
Chauvet, conservateur des hypoth. à Gap.
Ducros, recev. de l'enregistr. à Serres.
Jacquemet, Juge-de-paix à Tallard.
Abel (F.) ✻, capit. retr. Maire.
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Briançon.

Composé de 5 cantons; 27 communes; 29,636 habitans.

M. Viel ✻, *Sous-Préfet*, à Briançon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Jouve, notaire à Aiguilles.
Rossignol, notaire à la Roche.
Chaix, Juge à Briançon.
Salle, propriétaire à La Salle.
Audier, *id.* à Briançon.
Chancel, pharmacien, *ibid.*
Roulx, propriétaire à Briançon.
Guille, recev. de l'enreg. à Largentière.
Dioque, ex-recev. particulier des finances.
Bret, propriétaire au Villar d'Arènas.
Merle, chirurgien au Monnetier.

Arrondissement d'Embrun.

Composé de 5 cantons; 36 communes; 30,828 habitans.

M. Jaubert, *Sous-Préfet*, à Embrun.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Provensal, notaire à Chorges.
Chevallier, officier de santé à Théus.
Jeanneau-Lagrave, avocat à Embrun.
Roux-Duraffour. prop. à St.-Crépin.
Moynier, *id.* à Champoléon.
Cezanne, notaire à Saint-Sauveur.
Vieux, officier de santé à Remollon.
Faure, Juge suppl. au trib. d'Embrun.
Reynaudi, notaire à Guillestre.
Galice, propriétaire à Mont-Dauphin.
Garnier, *id.* à Savines.

Maires nommés par le Roi. MM.

Briançon. . . . . Bonnardel.
Embrun. . . . . Guibaud.
Gap. . . . . Allier.

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE.

Le département de l'Ardèche tire son nom de la rivière qui coule sur son territoire. Il est formé de l'ancien pays du Vivarais, duquel on a distrait le canton de Praielles, qu'on a remplacé par une partie de celui des Vans, qui dépendait originairement du Gard.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône et de la Loire; à l'E., au delà du Rhône, par ceux de l'Isère et de la Drôme; au S. par le département du Gard, et à l'O. par les départemens de la Lozère et de la Haute-Loire. Ce département est compris entre le 44° 16′ et le 45° 22′ de lat. sept., et entre les 1° et 2° 31′ de long. orient. Il a 96 kilom. (24 lieues ou 48,000 toises) dans sa plus grande longueur, et 73 kilom. (18 lieues ou 36,000 toises) dans sa plus grande largeur; sa superficie est d'environ 1,077,629 arpens carrés, ou 550,004 hectares. Il paie 1,787,610 fr. 63 c. d'impôt; sa population est de 340,734 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 816 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Viviers et le ressort de la Cour royale de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. DE PELET, *Préfet*, à Privas.
M. Boveron ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Mallet, Joyeux, Prinsac fils.

Conseil général de département. Messieurs,

Desfrançais-Delolme, prop. à Annonay.
Dubois (F.) ✻, Maire de Privas.
Duret, médecin à Annonay.
Fontaine de Logère, prop. à Joannas.
Gaillard (Hyac.), prop. à Lamastre.
Bon Boissy d'Anglas ✻, int. mil. à Annonay.
De Bernardy, ancien député à Aubenas.
Aymard, Procureur du Roi à Privas.
Fabry, Maire à Bourg-St.-Andéol.
Peyrot, médecin à Vernoux.
Colomb, négociant aux Vans.
Peschaire fils, à Vallon.
Avias-Larroussière, à Meyras.
Chèze, prop. à Serrières.
Sauzet, avocat à Chaylard.
Ravel, *id.* à Tournon.

Arrondissement de Privas.

Composé de 10 cantons; 102 communes; 107,696 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Teoule, négociant à Chomerac.
Verny ✻, Comm. la Garde nat. à Aubenas.
Laffont, avoué à Privas.
Masclary, Juge, *id.*
Gamon, anc. Prés. à Nîmes, à Entraigues.
Arnaud Coste, Maire à St.-Pieneville.
Dupré, avocat à Villeneuve-de-Berg.
Fournery, Juge-de-Paix à Viviers.
Grel (Louis), propriétaire à Beauchastel.
Champanhet, avocat à Aubenas.
Giraud, ancien Maire à Bourg-St.-Andéol.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Largentière.

Composé de 10 cantons; 102 communes; 103,478 habitans.

M. . . . . *Sous-Préfet*, à Largentière.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Fuzet, médecin à Berrias.
Combe, prop. à St.-Etienne de Lugdières.
Deslebres, *id.* à Largentière.
Molines, notaire aux Vans.
Roche fils, négociant en soie à Thueyts.
Valladier, avocat et Maire à Vallon.
Teissier, avocat à Thueyts.
Perbost, Juge-de-Paix à Largentière.
Dussargues-Planzolles, à Joyeuse.
Sauzet, médecin à Montpezat.
Lacombe, fabricant de soie à Burzet.

Arrondissement de Tournon.

Composé de 11 cantons; 124 communes; 129,560 habitans.

M. de Moulon, *Sous-Préfet*, à Tournon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Maisonneuve, à Desaignes.
Desfrançais-Thorrenc, à Annonay.
Lioud, négociant, *ibid.*
Fourel, Maire à Satillieu.
Perrier père, ancien magistrat à Vernoux.
Delys (Laurent), médecin à St.-Péroy.
Frachon fils, avocat à Tournon.
Glaizon, avocat à St.-Martin de Vallamas.
Cornut-Chauvinc, à St.-Agrève.
Chauveau, Juge-de-Paix au Chaylard.
N. . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Annonay.	Tavernier.	Gluiras.	Cholvy.
Aubenas.	Champanhet.	Largentière. . . .	Taveny.
Bourg-S.-Andéol.	Fabry.	Privas.	Dubois ✱.
Burzet.	Lacombe père.	Tournon.	Boutaud.
Desaignes.	Maisonneuve.	Vernoux.	Bouvier.

DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

L'un des quatre que forment la Champagne, Charleville, Sedan, Carignan, Mouzon, Givet, Charlemont, etc.

Il est borné au N., au N. E. et au N. O. par les Pays-Bas; à l'E. par le département de la Meuse; au S. par le département de la Marne; à l'O. par celui de l'Aisne. Sa superficie est d'environ 513,015 hectares ou arpens métriques. Il paie 1,245,779 fr. d'impôt foncier; sa population est de 289,622 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,363 électeurs, qui envoient 4 membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la deuxième division militaire, le diocèse de Reims et le ressort de la Cour royale de Metz.

PRÉFECTURE.

M. le B^on^ DE LASCOURS (O ✱), *Préfet*, à Mézières.
M Pillas, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Du Vivier ✱, Guillaume-Rahier ✱, Bourdier.

Conseil général de département. Messieurs,

Amstein, médecin à Mézières.
Boucher Grimblot, fab. de cloux à Charleville.
Desrousseaux, manufacturier d'armes, *id.*
Cte de Jaubert ✳, Maire à Mézières.
Pauffin-Tiercelet, Président hon. à Rhétel.
Fournival, négociant, *ibid.*
Leroy, notaire, Maire à Château.
Chev. de Robert du Châtelet.
Boyer de Sugny, Maire à Chooz.
Cunin-Gridaine ✳, manuf. à Sedan, Dép.
De Labrosse-Béchet ✳, manuf. à Sedan.
Bon Béchet de Léocourt (O ✳), maréchal-de-camp, Maire à Rumilly.
Robert, notaire à Voncq, Député.
Regnault de Montgon ✳, prop. à Harraucourt
Pinsart, Juge-de-Paix d'Attigny, à Sanlces-Champenoises.
Bon Nicolas (C ✳), mar.-de-c. à Mézières.

Arrondissement de Mézières.

Composé de 7 cantons; 99 communes; 62,737 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Stévenin, maire à Charleville.
Renaudin, notaire, *ibid.*
Ronflette, maître de forges à Nouzon.
Lefebvre-Gineau, hom. de lett. à Etrépigny.
Hénon-Duvivier, prop. à Mézières.
Tirman, Prés. du trib. de Charleville.
Lagard, maître de forges à Charleville.
Tonnelle, Maire de Vendresse.
Wiart, notaire à Renwez.
Nonnon, Maire à St.-Marcel.
Barrachin, maître de forges à Signy, Dép.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Rethel.

Composé de 6 cantons; 108 communes; 65,845 habitans.

M. Hennequin, *Sous-Préfet*, à Rethel.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Routhier, Maire à Asfeld.
Duchesne, prop. à Gomont.
Dufourcq-Duval, négociant à Château.
Legros, notaire, *ibid.*
Deligny, *id.* à Chaumont.
Besson, notaire à Tagnon.
Cailteaux, à Wasigny.
Paté, prop. à Sorcy-Banthémont.
Fequant-Noizet, cultiv. à Fleury-Givry.
Landragin-Taine, avocat à Réthel.
Millart, *id.* à Réthel.

Arrondissement de Rocroy.

Composé de 5 cantons; 68 communes; 43,807 habitans.

M. Habart, *Sous-Préfet*, à Rocroy.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Beauvalet, négociant à Fumay.
Estivant-Debraux, fabric. à Givet.
Poulet, notaire, *ibid.*
Guillaume Dufay, avoc., Maire à Rocroy.
Larmuzeau, Présid. du trib., *ibid.*
Péridon, négociant à Limogne.
Clauteau, J.-de-P. de Rumigny, à Antenay.
Lacaille, prop. à Aubigny.
Nicaise-Hemart, notaire à Rumigny
Demeaux, notaire à Signy-le-Petit.
Moreau, prop. à Auvilley-les-Forges.

Arrondissement de Sedan.

Composé de 6 cantons; 82 communes; 57,919 habitans.

M. Abel Rogniat ✳, *Sous-Préfet*, à Sedan.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Hablot, notaire à Carignan.
Gros-Maître, prop. à Margut.
Duprez, négociant, Maire à Mouzon.
Jailliot, notaire à Beaumont.
Devillez-Bodson (H.), Maire à Bazeilles.
Fort, maître de forges à Harraucourt.
Gendarme, maître de forges, Maire à Vrignes-aux-Bois.
Bertèche-Lamboquin, négociant à Sedan.
Bernard (J.-B.), manufacturier, *ibid.*
Bacot (F.), *id.* à Sedan.
Durotois, *id.* à Sedan.

Arrondissement de Vouziers.

Composé de 8 cantons; 121 communes; 59,314 habitans.

M. Bretagne, *Sous-Préfet*, à Vouziers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Henrat, prop. à Attigny.
Gobron, anc. notaire à Buzancy.
Raux (Aug.), maître de forges à Belval.
De Colnet, Juge-de-Paix du Colnet.
Jamin (O ✻), lieuten.-colonel, à Termes.
Lombart, prop. à Landreville et Chemery.
Bon Veilande (C ✻), maréchal-de-camp, à Brécy-Brière.
Doury, anc. notaire à Savigny.
Huot ✻, propriétaire à Suzanne.
Déa, notaire à Vouziers.
Golzart, conservat. des hypoth. à Vouziers.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Charleville. . . . Stevenin.
Givet. . . . . Masselin.
Mézières . . . . . Cte de Jaubert ✻.
Réthel. . . . . Pauffin-Habon.
Rocroy. . . . . Guillaume Dufay.
Sedan. . . . . Bacot.
Vouziers. . . . . Moranvillé.

DÉPARTEMENT DE L'ARIÉGE.

Il est formé du Couserans, du pays de Foix et d'une partie du Languedoc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Garonne et de l'Aude; à l'E. par les départemens de l'Aude et des Pyrénées-Orientales; au S. par le département des Pyrénées-Orientales et les Pyrénées; à l'O. par le département de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,037,533 arpens, ou 529,540 hectares. Il paie 777,232 fr. d'impôt foncier; sa population est de 246,952 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux; il a 709 électeurs, qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Pamiers et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. Gauja, *Préfet*, à Foix.

M. Casse ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Azam-Coustaud, Faure, St.-André.

Conseil général de département. Messieurs,

Verbisier de St.-Paul (O ✻), M^al-de-Camp.
Bon Lafitte (J.) (C ✻), M^al-de-camp, Dép.
Dessort, Maire de Saurat.
Sans (François-Prime-Félicien).
Rousse, Maire de Siguier.
Delmas de Pateau (Joseph).
Ruffié père, Propriétaire de forges.
De Lasserre (Paul-Frédéric).
Bourges, Comm. de la garde nat de Pamiers.
Fornier de Clauselles.
Mis de Portes (O ✻).
Sol, Propriétaire.
Lacanal, Médecin.
Artaud ✻, Major en retraite.
Galy-Gasparrou (Pierre), Propriétaire.
N. . . . . .
N. . . . . .

Arrondissement de Foix.

Composé de 8 cantons; 140 communes; 87,167 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gomma.
Seré (Antoine-Volusien).
Darnaud (Etienne), ancien Magistrat.
Dastis (Jean-Baptiste).
Lafont-Sentenac (Louis), Maître de forges.
Pic (Antoine), Avocat.
Faure (Jacques-Innocent), Ecclésiastique.
Déguilhem, Maire de Vicdessos.
Lafont, ancien notaire à Foix.
N. . . . . .
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Pamiers.

Composé de 6 cantons; 115 communes; 73,135 habitans.

M. Tusseau, *Sous-Préfet*, à Pamiers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Prat cadet.
Cassaing, Juge-de-Paix.
Pagès-Ferrère, Juge-de-Paix à Pamiers.
Ladevèze, ancien Officier d'artillerie.
Vigarosy, propriétaire à Mirepoix.
Espert (C ✻), Mar.-de-C., Maire de La Garde.
Cathala (Jean-Pierre-Ambroise).
Barrière (Thomas-Bonaventure).
Hérisson-St.-Sernin (Jean-Jacques).
Laurens, Maire de Saverdun.
N. . . . . .

Arrondissement de Saint-Girons.

Composé de 6 cantons; 82 communes; 87,630 habitans.

M. Cambon, *Sous-Préfet*, à Saint-Girons.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

St.-Jean de Pointis.
Vigneau.
Gouaze, Avoué.
Galy-Chipeu.
Pagès, Juge-de-Paix du canton d'Oust.
Estaque, Procureur du Roi.
Duran, Médecin.
Michel (Jean-Marc-Antoine).
Soulé, Juge-de-Paix de Castillon.
Gradit, Médecin, Maire de Castillon.
Rougé, Propriétaire à Ste-Croix.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Ercé.	Faur del Suis.	Saint-Girons. . .	Domene.
Foix.	Espy.	Saurat.	Dessort.
Massat.	Galy Gasparrou.	Saverdun.	Laurens.
Mirepoix	Malroc-Lafage.	Seix.	Lauga.
Pamiers.	Pujol.	Ustou.	Sirgand.

DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

Ce département est un des quatre que forment la Champagne, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de la Marne et de Seine-et-Marne; à l'E. par celui de la Haute-Marne; au S. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Yonne; à l'O. par ce dernier et celui de Seine-et-Marne. Sa superficie est d'environ 1,196,370 arpens, ou 610.608 hectares. Il paie 1,833,980 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 241,762 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,192 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Troyes et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. le Bon de St.-Didier (O ✻), *Préfet*, à Troyes.

M. de Labelle ✻, *Secrétaire général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Angenoust ✻, Rambourgt, Dubois de Morambert.

Conseil général de département. Messieurs,

Corps ✻, Prés. du trib. civil de Troyes.
Cte de Labriffe ✻, prop. à Arcis.
Mis de Dampierre ✻, Pair.
Bon Pavée de Vandeuvres ✻, Député.
Vernier ✻, Juge au trib. civil de Troyes.
Pelée de St.-Maurice, de la Ch. du Comm.
Dubois de Morambert, secr. de la Soc. d'ag.
Maupas, Maire de Colombé-la-Fosse.
Deligny, propriétaire à Précy-N.-Dame.
Gallimard (A.), propr. aux Riceys.
Capperon-Gervaisot, Maire de Bar-s.-Seine.
Cte Ad. de Mesgrigny ✻, Maire de Briel.
Cte de Plancy (O✻), propriétaire, à Plancy.
Dupreuil ✻, Maire de Pouy.
Demeufvre, Maire à Nogent.
Fortier, Maire de Pars.

Arrondissement de Troyes,

Composé de 9 cantons; 120 communes; 85,873 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

B^on d'Ambly, Maire de S.-Benoît-s.-Vannes.
Bonamy de Villemereuil, Maire de Villemereuil.
Truchy (Hipp.), propriétaire à Chessy.
Bazin ✻, Maire de Barcenay-en-Othe.
Lépine ✻, Juge-de-Paix à Lusigny.
Perricourt-Valois, propriétaire à Piney.
Arson, Maire de Rosières.
Brocard, ancien notaire.
Chambette, anc. Ing. des ponts-et-chauss.
Truelle (Victor), négociant à Troyes.
Ferrand (Claude), filateur, *ibid.*

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Arcis-sur-Aube,

Composé de 4 cantons; 90 communes; 35,132 habitans.

M. Tézénas ✻, *Sous-Préfet*, à Arcis-sur-Aube.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gombault, propriétaire à Viâpres-le-Petit.
Bertrand, ancien notaire à Plancy.
De Chavaudon, Propriétaire, au Ruet.
Girardin, notaire à Arcis.
Finot, Juge-de-paix à Arcis.
Martin, avoué à Arcis.
Aubergeon, Maire de Coclois.
Lignier-Vitry, propriétaire à Coclois.
Labiche, notaire à Chavange.
Lefèvre-Solleret, ancien négociant.
Bertrand, chirurgien à Méry.

Arrondissement de Bar-sur-Aube,

Composé de 4 cantons; 92 communes; 38,188 habitans.

M. de Valsuzenay, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Aube.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Rivière, ancien sous-préfet à Bar-s.-Aube.
Herbin, tanneur, *ibid.*
Bouilly (R.), marchand de bois, *ibid.*
Bertrand-Vouillemont, Maire, *ibid.*
De Lassus, Maire d'Arrentières.
Laperrière, propriétaire à Bar-sur-Aube.
Legrand, Présid. du trib., à Bar-sur-Aube.
Pepin, Maire de Petit-Mesnil.
Vinchon (A.), Maire de Bligny.
Bouchet, receveur des domaines à Vandeuvres.
N. . . . .

Arrondissement de Bar-sur-Seine,

Composé de 5 cantons; 85 communes; 51,193 habitans.

M. Poinsot ✻, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Seine.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Guénin (Alex.), propriétaire aux Riceys.
Houet (Ch.), *idem.*
Monginet, Juge-de-Paix à Mussy.
Douge-Babeau, propriétaire à Gyé.
Pouilly, adjoint au Maire de Bar-s.-Seine.
Michaux (F.), Com. la garde nat. à Chaource.
Capperon-Marin ✻, propr. à Bar-s.-Seine.
Bazile (C.-F.-M.), *ibid.*
Guillaume, propriétaire à Chappes.
Coutier, Maire à Essoyes.
Perny, Juge-de-paix, *ibid.*

Arrondissement de Nogent-sur-Seine,

Composé de 4 cantons ; 63 communes ; 31,376 habitans.

M. Valckenaër, *Sous-Préfet*, à Nogent-sur-Seine.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Boisseau de Melanville, Maire de Marcilly-le-Hayer.
Bertin-Delaunay, nég., com. la Garde nat. de Nogent.
Jacob-Fagot, anc. notaire à Villenauxe.
Juchat, Maire de Saint-Audin.
Worms de Romilly ✻, propr. à Romilly.
Deschamps (Aug.), anc. notaire à Nogent.
Brévignon, propr. à la Motte-Tilly.
Gennerat, propriétaire, à Périgny.
Lestrades, maître de poste aux Granges.
Delaunay-Fichet, propriétaire à Marnay.
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Arcis-sur-Aube. . Maître.
Bar-sur-Aube. . . Bertrand-Vouillemont.
Bar-sur-Seine. . . Capperon.
Nogent-sur-Seine. Demeuvfre.
Les Riceys. . . . Gallimard-Tacheron.
Romilly. . . . . Berthier-Sirault.
Troyes. . . . . Payn.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminge, etc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Hérault, du Tarn et de la Haute-Garonne ; à l'E. par la Méditerranée ; au S. par les départemens des Pyrénées-Orientales et de l'Ariége ; et à l'O. par ceux de l'Ariége et de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,237,631 arpens, ou 631,667 hectares. Il paie 3,257,471 fr. 30 c. d'impôt foncier. Sa population est de 270,182 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 2,034 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Carcassonne et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. le Vte Dejean (B,) ✻, *Préfet*, à Carcassonne.

M. . . . . *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Sicard-Blancard, David Barrière ✻, Renard fils.

Arrondissement de Carcassonne.

Composé de 12 cantons, 141 communes ; 90,241 habitans.

Conseil général de département. Messieurs,

D'Ouvrier de Villegly, prop. à Villegly.
Laperrine-d'Hautpoul, nég. anc. Député, à Carcassonne.
Bonnet (Casimir), prop. à Conques.
Cte Mathieu de La Redorte (G ✻), Pair, lieutenant-général, à la Redorte.
Rouger, Député, au Villa-Savary.
Ardène, prop. à St.-Michel-de-Lanés.
Chambert-Jouarre, prop. à Fanjeaux.
Rodière, ancien Député, à Castelnaudary.
Cte de Bruyères-Chalabre, à Chalabre.
Debosque, négociant à Esperaza.
Peyre, prop. et Maire à Limoux.
Tapié-Mengaud, prop. à Salles d'Aude.
Jean-François, négociant à Narbonne.
Despeyroux, prop. à Salles d'Aude.
Malric, prop. à Sigean.
N. . . . . .

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Fonsés, négociant à Carcassonne.
Pullès, propriétaire à Ste-Eulalie.
Grand, propriétaire à Carcassonne.
Embry, médecin, à Cuxac-Cabardès.
Portal de Moux (C.), prop. à Carcassonne.
Gourg de Moure (Ad.), Maire aux Martys.
Quilhet (Barthélemy), prop. à Montréal.
Lapeyre (Ant.), not. et Maire à Trèbes.
Berlios (J.-L), nég. et Maire à Lagrasse.
Valette, prop. et Maire à Cabrespine.
Vié (Modeste), médecin, à Carcassonne.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castelnaudary.

Composé de 5 cantons; 74 communes; 52,006 habitans.

M. Poulaille, *Sous-Préfet*, à Castelnaudary.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Marquier, prop. à Villemagne.
Foyssac (J.-B.), prop. à Castelnaudary.
Martin-Foissac (J.), prop. à S.-Michel de Lanés.
Crispon (Pierre), prop. à Castelnaudary.
Galabert (A.-D.), prop. à S.-Martin-Lalande.
Carman (J.-M.), avocat à Castelnaudary.
Rigaud fils aîné, Juge à Castelnaudary.
Faure (Aug.), prop., *ibid.*
Metge (Antoine-Bernard), avocat, *ibid.*
Grillères (Jean-Baptiste), avocat, *ibid.*
Jouffard (P.-M.-N.), prop. à Ribouisse.

Arrondissement de Limoux.

Composé de 8 cantons; 151 communes; 71,443 habitans.

M. Hannuic, *Sous-Préfet*, à Limoux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Fonds-Niort (de) (A.-L.-A.), prop. à Niort.
Roillet (L.-J.-J.), prop. et Maire à Quillan.
Lasale (J.-I.-A.), négoc. à Roquefeuil.
Anduze, fabricant de draps, à Chalabre.
Viviès, prop. à Ste-Colombe-sur-Lers.
Gazel (Marc), avoué, à Limoux.
Joly (G.-A.), fabricant de draps à Limoux.
Mouisse (J.-Fr.), négociant, *id.*
Cassaigneau de Brasse (Pierre), prop., *id.*
Rivalz (Jean-Michel-Étienne), avoué, *id.*
Debosque (Étienne), propriétaire à Tourreilles.

Arrondissement de Narbonne.

Composé de 6 cantons; 70 communes; 52,301 habitans.

M. Pascal ✻, *Sous-Préfet*, à Narbonne.

Conseil d'arrrondissement. Messieurs,

Caussat (J.-F.), prop. à Cuxac-d'Aude.
Anglès (B.-E.), prop. à Fleury.
Viennet-Mauclerc, prop. à Mirepeisset.
Miquel (P.-J.), prop. à Névian.
Tournal (J.-G.), pharmacien à Narbonne.
Franc (Gustave), prop. à Fabrezan.
Razouls (J.-F.), négociant à Narbonne.
Coussières aîné (G.), négoc. à Narbonne.
Ducros (J.-D.), prop. à Narbonne.
Barthèz, prop. à Narbonne.
Cauvet (G.), négociant à Narbonne.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Carcassonne. . . . N. . . . . .
Castelnaudary. . . Rodière.
Chalabre. . . . . Anduze-Faris.
Limoux. . . . . Peyre.
Montréal. . . . . Fabre cadet.
Narbonne. . . . . Tallavignes.

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Ce département est formé du ci-devant Rouergue.

Il est borné au N. par le département du Cantal; à l'E. par ceux de la Lozère et du Gard; au S. par ceux du Gard, de l'Hérault et du Tarn; et à l'O. par ceux du Tarn, de Tarn-et-Garonne et du Lot. Sa superficie est d'environ 1,730,195 arpens, ou 882,171 hectares. Il paie 2,602,951 fr. d'impôt foncier; sa population est de 359,056 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,520 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Rodez et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

PREFECTURE.

M. de Guizard, *Préfet*, à Rodez.

M. Carrier ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Passelac ✻, Foulquier, Monseignat ✻, Rodat.

Conseil général de département. Messieurs,

Barascud, négociant à Thiergues.
Rogery, médecin, à St.-Geniez.
Bon Nogaret (C ✻), à S.-Laur.-d'Olt, Dép.
Lescure fils, anc. cons. de préf. à Lavernhe.
Giroux de Buzareingues, Correspondant de l'Institut, à Buzareingues.
Solignac (G O ✻), lieut.-gén.
Monseignat ✻, Conseiller de Préfecture.
Clédon aîné, à St.-Côme.
Daude, Juge-de-P., à Ste-Geneviève, Dép.
Bon de Gaujal ✻, 1er Prés. à la C. de Limoges.
Bon Tarayre (G O ✻), lieut.-gén., à Salles.
De Séguret ✻, Président du trib. de Rodez.
Laur aîné, Juge-de-Paix à Cassagnes.
Cibiel aîné, négociant à Villefranche.
Brassat St.-Parthem, Maire d'Aubin.
Scudier (Alexis), négociant à Villefranche.
Fourgous (Adrien), prop. à Prix.
N. . . . . .
N. . . . . .

Arrondissement de Rodez.

Composé de 11 cantons; 183 communes; 94,568 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Batut, Juge-de-Paix à La Salvetat.
Cassan-Floirac, Maire d'Onet, à Floirac.
Vergnes (O ✻), int. mil. à Rodez, Dép.
Bousquet, propriét. à Albespeyre.
Bouloumié, ingén. du Cadastre, à Rodez.
Bastide, négociant, à Rodez.
Yence fils, propriétaire à Lavayssière.
Manzon, propriétaire à Valady.
Galtié, receveur de l'enregistrement, à Rigual.
Merlin ✻, notaire, Député, à Sauveterre.
Durand de Gros, propriétaire à Gros.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Espalion.

Composé de 7 cantons; 101 communes; 65,086 habitans.

M. Lespinasse de Pebeyre, *Sous-Préfet*, à Espalion.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Baduel aîné, propriétaire à Laguiole.
Affre (Simon), Juge-de-Paix à Espalion.
Jalabert aîné, Juge-de-Paix à Bozouls.
Rastignac aîné, propriétaire à Taussac.
Ayral de Rochegrès, Maire de Lacalm.
Puech, Maire de Graissac.
Castel, notaire à St.-Amant.
Dauban aîné, prop. à Campuac.
Muret (Marin), fabricant à St.-Geniez.
Talon (Gaspard), prop. à St.-Geniez.
Saltel d'Escailloux, Juge-de-Paix à Estaing.

Arrondissement de Milhau.

Composé de 9 cantons; 78 communes; 63,603 habitans.

M. Rouvelet, *Sous-Préfet*, à Milhau.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Descuret, avocat à Milhau.
Gaujal de St.-Maur, Maire à Milhau.
Monestier, Maire de Severac.
Molinier-Fombelles, prop. à Saverac.
Blanchys, Maire de Sallescuran.
Vidal St.-Urbain, propriét. à St.-Laurent.
Pailhories (Augustin), avocat à Milhau.
Randon, Juge-de-Paix à St.-Jean-Dubruel.
Cros, Maire de Compeyre.
Lescure (Albert), à. . . . . .
Roux, Maire de Segur.

Arrondissement de Saint-Afrique.

Composé de 6 cantons, 85 communes; 57,809 habitans.

M. Grand-Pradeilhes, *Sous-Préfet*, à Saint-Afrique.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Glises, Prés. du trib. à Saint-Afrique.
Durand-Catus, prop. à Saint-Afrique.
Cabanes, prop. à Vabres.
Durand, Juge-de-Paix à Camarès.
Cot, propriétaire à Fayet.
Fabre, prop. à St.-Remi-de-Tarn.
Constant St.-Estève fils, à St.-Sernin.
Inquimbert, propriétaire à Tiergues.
Barascud, avocat, Maire de St.-Afrique.
Arnal, Maire de Ste.-Eulalie.
Bonnet, notaire à Plaisance.

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 7 cantons; 137 communes; 77,990 habitans.

M. Dubruel, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Fourgous, propriétaire à Esplas.
Piales, Maire de Viviez.
Delériis, Juge-de-Paix de Najac.
Colonges, prop. à Martiel.
De Campmas, prop. à Villefranche.
Cabrol (Gracchus), dir. des usines de Firmy.
Rouech (Louis), Juge-de-Paix de Monthazens, à Versailles.
Dejean, Juge-de-Paix, Maire de Villeneuve.
Loubatières, avocat à Villefranche.
Dissez aîné, propriétaire à Villefranche.
Galtié (Antoine), avocat, à Villefranche.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aubin.	Brassat St.-Parthem.	Rodez.	Carcenac (Henry).
Broquiès.	N.	Saint Afrique . . .	Barascud.
Castelnau.	N.	Saint-Chély. . . .	Galdemar.
Espalion.	Canel.	Saint-Geniez. . .	Rogery.
Milhau.	Gaujal de St.-Maur.	S.-Rome-de-Tarn.	Brengues.
Nant.	N.	Villefranche. . . .	N. . . . .
Pomairols. . . .	Auguy Moncam.	Villeneuve. . . .	Dejean.
Requista.	Carcenac (Alexis).		

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Vénaissin.

Il est borné au N. par les départemens de Vaucluse et du Gard; à l'E. par l'extrémité S. O. du département des Basses-Alpes et par celui du Var; au S. par la Méditerranée, et à l'O. par le département du Gard; sa superficie est d'environ 1,179,425 arpens, ou 601,960 hectares; il paie 1,972,802 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 359,473 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et 6 arrondissemens électoraux; il a 2,518 électeurs, qui envoient 6 membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire et le ressort de la Cour royale d'Aix, et renferme les diocèses d'Aix et de Marseille.

PRÉFECTURE.

M. Thomas ✻, Conseiller-d'État, *Préfet*, à Marseille.

M. Vaïsse, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Paul, Ricard, Gabriel, Clair.

Conseil général de département. Messieurs,

Dessoliers père, Olivier, Amé, } propriétaires.
Mis d'Arlatan-Lauris, Prés. à la C. roy. d'Aix.
Bernard, Professeur de droit à Aix.
Cappeau ✻, Président à la cour roy. d'Aix.
Meiffren-Laugier de Chartrouze ✻, Député.
Pascalis d'Eyguière, propriétaire.
Durand (Aug.).
Berard (Barthélemy), manuf. à Marseille.
Reynard.
Rostand, négoc., ex-Maire de Marseille.
Rabaud aîné, négociant à Marseille.
Segond, propriétaire à Aubagne.
Blain, Maire de St.-Remy.
Amphoux de Belleval, propriétaire à Istres.
Puget de Rarbantanne ✻, Lieut.-Col. en retr.
Teissier de Cadillan, à Tarascon.
Boulouvard (Jean), ancien maire d'Arles.
N. . . . . .

Arrondissement de Marseille.

Composé de 9 cantons; 16 communes; 178,866 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Rabier, Maire d'Auriol.
Richelme, Maire de Roquevaire.
Gas, avocat.
Reynier, Maire de la Ciotat.
André, adjoint au Maire d'Aubagne.
Consolat, Maire de Marseille.
Millian (Bonaventure), négociant.
Fortoul (Jean-Jacques), avocat.
Juliany (Jules), adjoint au Maire de Marseille.
Altaras, négociant.
Bazin (Auguste), négociant.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Aix.

Composé de 10 cantons; 58 communes; 102,674 habitans.

M. Chave, *Sous-Préfet*, à Aix.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bernard (Mathieu), Lamborelle, Jauffret, De Fortis, } propriétaires.
Amalbert, propriétaire à Trets.
Chapus, Maire de St.-Chamas.
Tamisier, Maire de Martigues.
Aurran, Maire de Salon.
Toche, notaire à Rognes.
Pascal (Joseph-Lazare), propriétaire à Aix.
N. . . . . .

Arrondissement d'Arles.

Composé de 8 cantons; 32 communes; 77,933 habitans.

M. Prat, *Sous-Préfet*, à Arles.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Estrangin, Trenquier, Dumas, Germanès, Boissière, } propriétaires.
Martin aîné, d'Arles.
Rassis (Antoine-Bandille), Maire à Noves.
Richaud père, ancien notaire à Arles.
Pélissier, médecin à St.-Rémi.
Quenin, à Orgon.
Boulouvard (Justin), négociant à Arles.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aix.	Chambaud.	Lambesc.	Rue.
Allauch.	Cauvin.	Marseille.	Consolat.
Arles.	N.	Martigues.	Tamisier.
Aubagne.	Beaumont.	Orgon	N. . . . .
Auriol.	Rabier.	Roquevaire	Richelme.
Barbentanne. . . .	N.	Saint-Chamas. . .	Chapus.
Château-Renard. .	Pauleau.	Saint-Remy. . . .	N. . . . .
Ciotat (La). . . .	Reynier.	Salon	Aurran.
Eyragues	N.	Tarascon	N. . . . .
Gardanne.	Girard.	Trets	Pourcin.
Istres	Girard aîné.		

DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par le département de l'Eure; au S. par celui de l'Orne et partie du département de la Manche, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 1,117,643 arpens, ou 570,427 hectares. Il paie 4,903,746 fr. d'impôt foncier; sa population est de 500,956 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 4,191 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Bayeux et le ressort de la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. TARGET ✻, *Préfet*, à Caen.

M. Marie, *Secrétaire-général*.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Lair ✻, Le Grip ✻, Lance ✻, F. Boisard, Marc fils.

Conseil général de département. Messieurs,

Mis de Mathan (O ✻), Pair.
Lance, Conseiller de Préfecture ✻.
Leclerc ✻.
De Bellemare.
Lafontaine-Grancourt.
Thierry.
Marc de St.-Pierre.
Bertauld, Cons. à la Cour roy. de Caen.
De Tilly.
Tardif.
Gourdier des Hameaux, propr. à Bayeux.
Letellier, Maire de Bayeux.
Fleury.
Bazire, banquier à Falaise.
Belcour, Maire d'Ifs-sur-Laizan.
Le Bouteiller, propriétaire à Tortisambert.
De Chaumont de Quittry.
Le Cordier-Duperrey, herbager.
De Cacheleu (Frédéric).
Le Nouvel, propriétaire à Vire.
Moulin (O ✻), Maire de Vire.
Rocherullé-Deslongrais, négociant.
N. . . . . .
N. . . . . .

Arrondissement de Caen.

Composé de 9 cantons; 204 communes; 133,765 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Delaistre (P.-F.-R.).
Daigremont St.-Manvieux ✻, Président à la Cour royale de Caen.
Dumesnil-Dubuisson, négociant à Caen.
Denis (G.).
Asselin (M.).
Lefrançois (V.).
Osmont (A.).
Calenge (C.-A.), négociant à Caen.
Garin (P.) ✻.
De la Fresnaye de S.-Agnan (N.-A.-P.).
Lehodey (L.-F.).

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bayeux.

Composé de 6 cantons; 159 communes; 81,052 habitans.

M. De Porte, *Sous-Préfet*, à Bayeux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Leveel-Desjardins (P.-M.).
Douesnel-Dubosq (J.).
De Tilly (H.-F.) ✻.
Douesnel (M.-E.-A.).
Hebert, propriétaire à Balleroy.
Flaust (F.).
Labbey (J.-L-M.).
Pophillat (P.).
Chauffrey (A.).
Crepel (J.-B.-F.).
Joret-Desclozières (A.).

Arrondissement de Falaise.

Composé de 5 cantons ; 142 commmunes ; 64,203 habitans.

M. Collombel (O ✻), *Sous-Préfet*, à Falaise.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Mesley-Lamoissonnière (Ch.-F.).
De Bazoches, propr. à Falaise.
Le Brethon (J.-J.).
De Dampierre (L.-A.).
Labbé (P.-C.-F.).
Rivière (G.-F.).
De Belleau (A.).
De Morchêne (B.-H.).
Pagny (E.-E.).
Boisauney (Alp.).
Le Donnay, notaire à Falaise.

Arrondissement de Lisieux.

Composé de 7 cantons ; 158 communes ; 71,983 habitans.

M. Nasse, *Sous-Préfet*, à Lisieux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Becquemont, avocat à Lisieux.
Gannel (T.).
Ricquier (J.-G.).
Pain (N.-G.).
Le Bret du Désert (P.-P.).
Labbey (A.).
Delanney (V.).
Fleuriot (J.-M.).
Lafontaine-Grandcourt (A.-F.).
Tubœuf-Dubosquet (L.).
Grouet (E.).

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

Composé de 5 cantons ; 134 communes ; 60,662 habitans.

M. Dunepveu, *Sous-Préfet*, à Pont-l'Evêque.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Duhamel (J.-Jos.).
Paris.
Varin de Prestreville (J.-B.).
De Vauquelin (Ch.).
Le Carbonnier (R.).
Boisrenoult (I.-J.-C.).
Aumont fils aîné, propriétaire à Corbon.
Labbey (P.-A.).
Poupart (P.-L.-C.).
Isabel-Desparcs (F.-B.).
Lebourg (A.).

Arrondissement de Vire.

Composé de 6 cantons ; 97 communes ; 83,291 habitans.

M. Le Mansel, *Sous-Préfet*, à Vire.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Prepetit (L.-F.-H.).
Andouillet, conservateur des hypothèques à Vire.
Leprince (Ch.).
Youf (G.).
Lebourgeois (T.-A.).
Desaigremont, propr. à Truttemer-le-Grand.
Le Bailly (P.-F.).
Lalouel (G.-J.).
Chatel (J.-J.).
Lenormand (S.-R.).
Moulin-Dubourg, propriétaire à Vire.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bayeux	Letellier.	Orbec	Lacroix.
Caen	Lefebvre-Dufresne.	Pont-l'Evêque	Paysant-Valencourt.
Condé-s.-Noireau.	Deprépetit.	Talvende-le-Grand	Auvray.
Falaise	Briquet.	Vassy	Tirard.
Honfleur	Lecarpentier.	Vire	Moulin.
Lisieux	Le Roy Beaulieu.		

DÉPARTEMENT DU CANTAL.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Corrèze; à l'E. par ceux de la Haute-Loire et de la Lozère; au S. par ceux de la Lozère, de l'Aveyron et du Lot; et à l'O. par ceux du Lot et de la Corrèze. Sa superficie est d'environ 1,124,802 arpens, ou 574,081 hectares. Il paie 1,456,168 fr. d'impôt foncier; sa population est de 262,013 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,172 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Saint-Flour et le ressort de la Cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. GUITARD ✻, *Préfet*, à Aurillac.

M. Marlhiou, *Secrétaire-général*.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Fortet, Besse fils, Violle.

Conseil général de département. Messieurs,

D'Humières.
De Lacan.
Dessauret.
Barthe.
Grasset.
Salvage.
Leigonie de Pruns, Colonel de la garde nationale d'Aurillac.
Bonnefons, Député.
De Tournemine, Maire de Mauriac.
De la Tour d'Auvergne.
Daude, Juge à Saint-Flour.
Félix Dubois, Procureur du Roi à Murat.
Teillard-Nozerolles, Député.
Parra, Propriétaire.
Bertrand, Maire d'Allanche.
Bonnefons père, Maire de Mauriac.

Arrondissement d'Aurillac.

Composé de 9 cantons; 94 communes; 65,851 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Vigier, Maire d'Arpajon.
Cabannes, Notaire à Cros-de-Montvert.
Larieu, Maire d'Aurillac.
Couderc.
Chaulle.
Bastide.
Mespoulhé.
Vic.
Salvage de Clavières.
De Greils de Messillac.
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mauriac.

Composé de 6 cantons; 56 communes; 63,893 habitans.

M. Chauvy, *Sous-Préfet*, à Mauriac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Barrier de Vebret.
Forestier, Notaire.
Abel-Pougeol.
Rodde-Lamarge.
Salvage fils.
Laden de Trizac.
Salsac, Médecin à Salers.
Salvy, avocat à Mauriac.
Demurat (Charles), Médecin.
Delalo, Maire de Salers.
Robert, Avocat.

Arrondissement de Murat.

Composé de 3 cantons; 31 communes; 35,237 habitans.

M. Brunel, *Sous-Préfet*, à Murat.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bonnet.
Ducloser.
Frylin.
Chabriée.
Benoit.
Marcombes (J.-B.-V.).
Tournadu (Aug.) Propriétaire.
Talandier-Lespinasse, Maire de Murat.
Bertrand (Jean), greffier de la justice de Paix de Murat.
Valarcher, Notaire.
Teillard-Nozerolles, Command. de la garde nationale de Murat.

Arrondissement de Saint-Flour.

Composé de 6 cantons; 82 communes; 67,032 habitans.

M. Delmas (Justin), *Sous-Préfet*, à Saint-Flour.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bertrand.
Vigière-Dauval.
Passenaud.
Rougier.
Chadelèze-Labronsse.
De Lagarrigue.
Lamouroux-Pompignac.
Carreyre (Vincent).
Roussilhe de Valuéjols.
Daude, Maire de Chaudesaigues.
Barthe (Hip.), Maire de Cezent.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aurillac. . . . . Esquiron-Parieu.
Condat. . . . . Savignat.
Mauriac. . . . . Grasset.
Murat. . . . . Talandier-Lespinasse.
Neuve-Eglise. . . Odoul.
Saint-Cernin . . . Bastid.
Saint-Flour. . . . Henry.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE.

Ce département est formé de l'Angoumois et d'une partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne, de la Vienne et des Deux-Sèvres; à l'E. par ceux de la Haute-Vienne et de la Dordogne; au S. par ceux de la Dordogne et de la Charente-Inférieure, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 1,153,684 arpens, ou 588,803 hectares. Il paie 3,347,996 fr. d'impôt foncier; sa population est de 362,531 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 2,275 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse d'Angoulême, et le ressort de la Cour royale de Bordeaux.

PRÉFECTURE.

M. Larreguy ✻, *Préfet*, à Angoulême.
M. . . . . *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Ganivet ✻, Rivaud, Paranteau, N. . . . . .

Conseil général de département. Messieurs,

Albert fils, Juge à Angoulême.
Gellibert propriét. à Angoulême, Député.
De Lambert, Maire d'Angoulême.
Astier, ancien Receveur-général.
Bellamy, nég. et adj. au maire d'Angoulême.
Duleau, propriétaire à Saint-Projet.
Durandeau, Procureur du Roi à Barbezieux.
Bouillon, propriétaire à Aubeterre.
Merveillaud-Navarre (N.) ✻, Chef de bat. en retraite.
Ganivet-des-Graviers (O ✻), Colonel retraité, à St.-Laurent.
Hennessy père, négociant à Cognac.
Martell, propr. à Cognac, Dép. de la Gironde.
Hines, négociant à Jarnac.
Guesdon, Propriétaire à Salles.
Pougeard-Dulimbert père, prop. à St.-Maurice, Député.
Garnier de la Boissière, anc. Offic. de cav.
Dumas-Champvallier, prop. à Champagne-Mouton.
Mimaud-Grand-Champs, Maire de Tairé-Aizie.
Rangier, propriétaire à Celle-Frouin.
Marceron, Maire d'Embourie.

Arrondissement d'Angoulême.

Composé de 9 cantons; 143 communes; 126,735 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Albert, Prés. du trib. civil d'Angoulême.
Vallier, Juge au même tribunal.
Devars, *idem.*
Ganivet de l'Isle, notaire à Angoulême.
Sazerac de Forges, négociant à *idem.*
Pontignac, ex-Juge de-p., à Ville-Joubert.
Pradeau, Maire de La Rochefoucault.
Baynaud, Maire de Juilloguet.
Dumont, Percepteur à la Valette.
Briand, Propriétaire à Bonneville.
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Barbezieux.

Composé de 6 cantons; 87 communes; 56,695 habitans.

M. Lelennier, *Sous-Préfet*, à Barbezieux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Levraud ✻, médecin à Barbezieux.
Parenteau, notaire à Chalais.
Lambert, Maire de Saint-Sevrin.
Besson, médecin à Boignes.
Templier, Maire de Sainte-Radegonde.
Bourdier-Belisle, Maire de Rioux-Martin.
Ribereau-Laprime, Maire de Saint-Vallier.
Delafond, Maire de Montmoreau.
Genet (Jules), propriét. à Deviat.
Lambert, propriétaire à Juignac.
Bassoullet, Maire de Poullignac.

Arrondissement de Cognac.

Composé de 4 cantons; 70 communes; 50,131 habitans.

M. Dupuy ✻, *Sous-Préfet*, à Cognac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Martell, Maire de Cognac.
Hennessy fils, négociant à *idem.*
Augier, négociant à *idem.*
Richard-Chassors, Juge-de-paix à Château-Neuf.
De Jarnac, Maire de Saint-Surin.
Robin, Juge-de-paix de Jarnac.
Burgaud, propriétaire à Jarnac.
Guille, propriétaire à Foussignac.
Rondeau père, propriétaire à Segonzac.
Regnier, Maire de Gondeville.
N. . . . . .

Arrondissement de Confolens.

Composé de 7 cantons; 70 communes; 67,222 habitans.

M. Babaud-Praisnaud, *Sous-Préfet*, à Confolens.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Pougeard, avocat à Confolens.
Pascaud, avoué à *idem.*
Chazeaud, propriétaire à *idem.*
Dumas-Champvallier, Juge-de-paix à Confolens.
Crevelier, propriétaire à Confolens.
Memineau fils, propriétaire à St.-Maurice.
Souchet, propriétaire à Chabanais.
Mérigeau, prop. à Champagne-Mouton.
Marchand père, not. à St.-Laurent de Cères.
Doche-Laquintane, chirurgien au Grandmad.
Fontenelle, Juge-de-paix de St.-Claude.

Arrondissement de Ruffec.

Composé de 4 cantons; 83 communes; 58,745 habitans.

M. Clerville, *Sous-Préfet*, à Ruffec.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bartholomé, maire de Ruffec.
Salmon, avocat, *ibidem.*
Modenel, avoué à Ruffec.
Gauthier-Laplaine, Maire d'Aigre.
Dereix, propriétaire à Aigre.
Labarde fils, propriétaire à Fouyneure.
Tryon de Montalembert, Maire de Mansle.
Doche, ex-Directeur des contributions dir., à Lachères.
Poitevin-Lepinière, Maire d'Empuré.
N. . . . . .
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Angoulême	De Lambert.	Confolens.	Barbarin-Lamartinie.
Barbezieux	Monteilh.	Monthron.	Duvoisin de Soumagnac
Champniers. . . .	Puymasson.	Ruffec.	Bartholomé.
Cognac	Martell.		

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

Ce département est composé de l'Aunis et de partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Vendée et des Deux-Sèvres; à l'E. par une partie de celui des Deux-Sèvres, et par celui de la Charente; au S. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde; et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,404,460 arpens, ou 716,814 hectares. Il paie 4,520,989 fr. 40 c. d'impôt foncier; sa population est de 445,249 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 2,545 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de La Rochelle, et le ressort de la Cour royale de Poitiers.

PRÉFECTURE.

M. Admyrauld ✻, *Préfet*, à La Rochelle.

M. Vincens (Louis), *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Desnobles, Gilbert de Gourville, Vincens, Bruna, Pellier.

Conseil général de département. Messieurs,

Fleuriau de Bellevue ✻, membre du conseil supérieur de santé, à La Rochelle.	Hebre, négociant à Rochefort.
Bon Chassiron ✻, prop. à La Rochelle, Dép.	Garesché, prop. à St.-Sornin.
Dechezeau, propriétaire à S.-Martin-de-Ré.	Barbier, ex-juge au tribunal de Marennes.
Jousseaume, prop. à Soubise.	Eschassériaux (C.), prop. à Saintes, Député.
Charron, négociant à Marennes.	Lemercier (B.) ✻, Lieut.-Colonel, *idem.*
Lafenêtre, ancien juge à Jonzac.	Poitevin La Frégonnière, Maire d'Ecurat.
Mercier-Lagrollière, prop. à Champagnac.	Faure, ancien député, à Saintes.
Jouneau, prop. aux Nouillers.	Séguin, Juge-de-Paix de Mirambeau.
Duret, Prés. du trib de St-Jean-d'Angély.	Riquet, Maire d'Orignolles.
Beraud, prop. à La Rochelle.	St-Blancard, Juge d'instruction à Saint-Jean-d'Angely.
Richard, adjoint au Maire de Charente.	Christin, propriétaire à Matha.
Godineau, Maire de Surgères.	N. . . . .

Arrondissement de La Rochelle.

Composé de 8 cantons; 55 communes; 71,158 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs.

Auboyneau, prop. à La Rochelle.	Roy, prop. à St.-Rogatien.
De Gaalon, Maire à St.-Martin de Villen.	Monneron, Maire de Salles.
Roland, prop. à Marans.	Lanusse, négociant à La Rochelle.
Toutant, prop. *idem.*	Rivaille, Maire de St.-Martin (île de Ré).
Rasteau, négociant à La Rochelle.	N. . . . .
Callot aîné, Maire à La Rochelle.	

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Jonzac.

Composé de 7 cantons; 120 communes; 81,290 habitans.

M. Fleury ✻, *Sous-Préfet*, à Jonzac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Fourestier, propriét. à St.-Sorlin.
Poché-Lafond, *id.* à St.-Genis.
Thenard-Dumousseau, *id.* à Jonzac.
Morpain, Maire de Montendre.
Lambert-Destouches, prop. à Champagnolles.
Banchereau (Paul), propriét. à St.-Ciers.
Laurore, ancien officier, au Fouilloux.
Flornoy, Juge d'instr. au trib. de Jonzac.
Jousseaulme, propriétaire à Jonzac.
Martin, Maire de St.-Thomas.
N. . . . . .

Arrondissement de Marennes.

Composé de 6 cantons; 34 communes; 46,901 habitans.

M. Leterme ✻, *Sous-Préfet*, à Marennes.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bernelot, propriét. à Arvert.
Correnson, *id.* à St.-Sulpice.
Delaage (O ✻). lieut.-col. du Génie, à St.-Pierre-d'Oléron.
Disdier, prop. Maire à St.-Pierre-d'Oléron.
Guérin, Juge-de-paix à Marennes.
Pelletan, propriét. à Royan.
Rousseau, Juge-de-paix à la Tremblade.
Seignette, Présid. du trib. de Rochefort.
Senné, médecin à St.-Just, Député.
Charron-Perry, négociant à Marennes.
Gourmel-Rafligeau, *id.* à S.-Pierre-d'Oléron.

Arrondissement de Rochefort.

Composé de 4 cantons; 47 communes; 46,037 habitans.

M. Bonnain, *Sous-Préfet*, à Rochefort.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Coutin, négociant à Rochefort.
Couturier, *id.* à Rochefort.
Dupont, propriétaire à Charente.
Regnault, *id.* à Charente.
Burgaud, *id.* à Charente.
Bonneau de St.-Pierre (Jacques-Elie), prop. à St.-Pierre-de-Surgères.
Brelay aîné, adjoint au Maire de Rochefort.
Godineau fils, notaire à Saint-Pierre de Surgères.
Moreau, Juge-de-paix à Aigrefeuille.
N. . . . .
N. . . . .

Arrondissement de Saintes.

Composé de 8 cantons; 112 communes; 100,770 habitans.

M. Blanc (Théodore), *Sous-Préfet*, à Saintes.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Arnould, propriétaire à Ecoyeux.
Boyer, avoué à Saintes.
Dulac, propriétaire à Arces.
Gautret, *id.* à Cravains.
Mallet, *id.* au Bouhet.
De St.-Legier, *id.* à Luchat
Baudry, Procureur du Roi à Saintes.
Poitevin, propriétaire à Pons.
Duplais, notaire, Maire de Cozes.
Leriget, Maire de Saintes.
Dubois, Maire de Saujon.

Arrondissement de Saint-Jean-d'Angely.

Composé de 7 cantons; 112 communes; 77,991 habitans.

M. Pelletan, *Sous-Préfet*, à Saint-Jean-d'Angely.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Roche, propr. à St.-Martin-de-la-Coudre.
Coutanseau, négociant à St.-Julien.
Perrodeau, propriétaire aux Nouillers.
Boffinet, recev. de l'enreg. à St.-Savinien.
Lauvard, propriétaire à Matha.
De Bonnegens, Maire de S.-Jean-d'Angely.
Guérin, Maire d'Aulnay.
Gobineau (P.-H.), propriét. à Beauvais.
Poitevin, avocat à Authon.
Perthuis-Lasalle, propriétaire à Aunay.
N . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Ars.	Button.
Jonzac.	Blanc-Fontenille.
La Rochelle. . . .	Callot aîné.
Marans.	Rodier.
Marennes.	Botton.
Pons.	Bourdeix.
Rochefort.	Pouget.
St.-Georges. . . .	Renaud-Morisset.
St.-Jean-d'Angely.	Debonnegens-Lagrange
St.-Pierre.	Disdier.
St.-Savinien. . . .	Proteau.
Saintes.	Lériget.
Tonnay-Charente.	Violleau.

DÉPARTEMENT DU CHER.

L'un des deux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens de la Nièvre, du Loiret et de Loir-et-Cher; à l'E. par celui de la Nièvre; au S. par ceux de la Creuse, de l'Allier et de l'Indre; et à l'O. par le département de l'Indre. Sa superficie est d'environ 1,450,134 arpens, ou 740,125 hectares. Il paie 1,311,032 fr. d'impôt foncier; sa population est de 248,589 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,088 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Bourges et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DE LAPPARENT ✻, *Préfet*, à Bourges.

M. Turquet, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Duchapt, Portal. Lasalle.

Conseil général de département. Messieurs,

Boin (O ✻), médecin, anc. dép., à Bourges.	Cte Jaubert ✻, Député.
Cte de Montsaulnin ✻, ancien député, à Fontenay.	Duvergier de Hauranne ✻, Député.
Cte de Boissy, Maire de Plou.	Bon Bonnaire ✻, ancien préfet, à Farges.
Rey, docteur en médecine, au Creusot.	Aubertot père, maître de forges à Vierzon.
Servois père, propriétaire à S.-Germain-sur-Lembron.	Lubin, propriétaire à Berry.
Mis de Rafelis de St-Sauveur (C ✻), maréchal-de-camp à Apremont.	Naudin, conseiller à la Cour royale de Paris.
Devaux ✻, conseiller d'Etat, Député.	Métairie, maître de forges à Precy.
	Vte de Duranty, ancien officier, à Blancafort.
	Bon Augier, ancien officier, à Bourges.

Arrondissement de Bourges.

Composé de 10 cantons; 102 communes; 95,491 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Roze, sous-intend. milit. retr., à Bourges.	Marteau, Maire de Mereau.
Seguin ✻, Présid. du trib. de 1re instance.	Lelièvre, ancien notaire, à Meheun.
Dubois, conseiller à la cour royale.	Theurier (Paul), nég. à Vierzon-Village.
Chauvigné, notaire, Maire aux Aix.	Michel, avocat à Bourges.
Jarre, ancien avocat, à Goupize.	N . . . .
Duchapt, Maire de St.-Caprais.	

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Saint-Amand.

Composé de 11 cantons; 119 communes; 85,870 habitans.

M. Legoux (Camille), *Sous-Préfet*, à Saint-Amand.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Delacodre, Maire d'Orval.
Bonnet ✻, Présid. du trib. de 1re instance.
Massé, Maire de Nérondes.
Foucher, propriétaire à Sagonnes.
Mechin-Desquins, Juge-de-paix de Sancoins.
Sallé, Maire de Lignières.
Aufrère-Lasseigne, prop. à La Pereugne.
Picart, ancien notaire, Maire à Dun-le-Roi.
Porcheron-Desplaces, prop. à S.-Amand.
Heurtault de Lamerville aîné, propriétaire à Laperisse.
N . . . .

Arrondissement de Sancerre.

Composé de 8 cantons; 76 communes; 67,228 habitans.

M. Meunier fils, *Sous-Préfet*, à Sancerre.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Meunier père, propriétaire à Sancerre.
Delagogué, *id.* à Bourges.
Culon de Trois-Brioux, *id.*, Maire de Charentenay.
Decencière-Sablonière, *id.* à Boucard.
Cte de Duranty aîné, *id.* à Blancafort.
Doulcet, Maire de Ménétreol sous Sauldre.
Danjou, Président du trib. de 1re instance.
Clérault, notaire à Sancerre.
Bon de Tascher, anc. officier, à Thouvenet.
De Bonnault, Maire de Villegenon.
Foucher (Jacques-François), Maire d'Yvoi.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bourges.	Mayet-Génétry.	St.-Amand.	Robertet.
Dun-le-Roi. . . .	Picart.	Sancerre.	Lahaussois.
Henrichemont. . .	N.	Vierzon-Ville. . .	Baucheton.
Mehun.	Thiot.	Vierzon-Village. .	Theurier.

DEPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

Ce département tire son nom d'une rivière qui passe à Tulle et à Brives, et se jette dans la Vezère; c'est un des départemens que forment les Haut et Bas-Limousin.

Il est borné au N. par les départemens du Puy-de-Dôme, de la Creuse, de la Haute-Vienne; à l'E. par ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal; au S. par ceux du Cantal, du Lot et de la Dordogne; et à l'O. par ceux de la Dordogne et de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 1,165,235 arpens, ou 594,717 hectares. Il paie 1,381,451 fr. d'impôt foncier; sa population est de 295,440 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 864 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse de Tulle, et le ressort de la Cour royale de Limoges.

PRÉFECTURE.

M. le Vte DE BONDY, *Préfet*, à Tulle.

M. Duval-Aignon ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Chouffour, Charain, Bedoch fils.

Conseil général de département. Messieurs,

Cte Alexis de Noailles (C ✻), à Noailles.
Bon de Costa ✻, à Beaulieu.
Toulzac, Maire de Brives.
Bon Leclère, manufacturier à Brives.
Lacoste, avocat aux cons. du Roi à Paris.
Cte de Valon (O ✻), anc. dép., à S.-Priest.
Salviat, à St.-Angel.
Melon-Rodarel, à Tulle.
Lacoste du Mons, Maire de Tulle.
De Bar, ancien offic., Maire d'Argental.
Armand, à St.-Germain-les-Vergues.
Lacombe-Lamazière fils, à Lamazière Basse.
Jovin, concession. de houille, à Davignac.
Mateire (O ✻), maréchal-de-camp.
Nauche, notaire, Maire de Vigeois.
De St.-Priest de St-Mur, Juge à Tulle.
N. . . . . .

Arrondissement de Tulle.

Composé de 12 cantons ; 117 communes ; 121,572 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Dambert (Is.), propriétaire à Egletons.
Chaumont, avocat à Tulle.
Bardoulat de Lassalvanie, Maire de Laguenne.
Vaur, Maire de Servières.
Vastroux, notaire, Maire de St.-Chamont.
Soleilhet, médecin à Tulle.
Dulac, ancien conseiller à la Cour Royale de Limoges, à St.-Privat.
Rivière père, médecin à Chamboulive.
Personne, Juge-de-paix d'Uzerches.
Lachaud, notaire, Maire de Treignac.
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brives.

Composé de 10 cantons ; 101 communes ; 106,049 habitans.

M. Dubousquet-Laborderie, *Sous-Préfet*, à Brives.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Algay, maj. de caval. retr., à Yssaudon.
Mialet, avoué à Brives.
Chabriniat, Juge-de-paix de Beynat.
Roque, banquier à Brives.
Lavialle de Masmorel, Président du trib. de Brives, Député.
Chassagnac de Guymont, à Juillac.
Godin ✻, colonel retr., Maire de Lissac.
De Beaune de Lortorary, à Montgibaud.
Bial, ancien chef de bataillon, à Meyssac.
Paul de Chaumareix, propriétaire à Vars.
N. . . .

Arrondissement d'Ussel.

Composé de 7 cantons ; 74 communes ; 57,261 habitans.

M. Balland ✻, *Sous-Préfet*, à Ussel.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Martin de Selve de Bity, de Sarran.
De Mathieu du Moulin, Maire de Neuvic.
Binet de Jassoncix fils, percept. à Meymac.
Désortiaux, médecin à Ussel.
Choriol, Maire d'Eygurande.
Penières, ancien sous-préfet, à Ussel.
Brindel, avocat à Ussel.
Veilhan (Louis), à Neuvic.
Bourzat, notaire, Maire de Pérols.
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Allassac. . . . . Bosche.
Argental. . . . . De Bar.
Brives. . . . . Toulzac.
Chamboulive. . . . Rivière.
Donzenac. . . . . Grivel.
Lubersac. . . . . Terracord.
Maynac. . . . . Montbazet.
Tulle. . . . . Lacoste du Mons.
Ussel. . . . . Redon.
Uzerche. . . . . Mateire.

DÉPARTEMENT DE LA CORSE.

Ce département comprend l'île de Corse.

Sa superficie est de 874,741 hectares : il paie 346,165 fr. 62 c. d'impôt foncier ; sa population est de 185.079 individus : il est divisé en cinq arrondissemens communaux et 2 arrondissemens électoraux ; il a 300 électeurs qui envoient 2 membres à la Chambre des Députés. Il forme la dix-septième division militaire, le diocèse d'Ajaccio et le ressort de la Cour royale établie à Bastia.

La Corse possède de vastes forêts, les plus belles, peut-être, de toute l'Europe. Elle renferme des marais qui, rendus à l'agriculture par le desséchement, peuvent être la source de richesses immenses. La belle plaine d'Aleria, seule, peut fournir aux besoins de plus de cent mille habitans ; mais la Corse manquant de population, ce n'est que par l'envoi de nombreuses colonies qu'elle peut arriver à ce degré de prospérité. Le sol de la Corse est susceptible de toutes les productions : L'olivier, le mûrier, le citronnier et la plus grande partie des plantes intertropicales y viennent presque naturellement.

PRÉFECTURE.

M. JOURDAN (du Var), *Préfet*, à Ajaccio.

M. Costa, *Secrétaire-général*, à Ajaccio.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

J. G. Peraldi, D. A. Vico, A. Gentile.

Conseil général de département. Messieurs,

Tiburce-Sébastiani (O ✻), lieut.-général, à Ajaccio.
Pozzo di Borgo (F.-P.), payeur du département, à Ajaccio.
Colonna-d'Istria (A.-Vinc.), Maire de Sollacaro.
Lota (Ant.-Hyacinthe), propriét. à Bastia.
Pietri (Ant.-Jean), *id.* à Monticello.
Flach (Louis), *id.* à Calvi.
Franceschini (P.-P.), Maire à Corbara.
Santini (Jean-Augustin), insp. chargé des fonctions rectorales, à Ajaccio.
Olivetti, conseiller à la Cour royale de Bastia, à Bastia.
Buttafaco (Jean-Sébast.), contrôl. des contributions directes, à Bastia.
Susini (Domin.), Juge-de-paix à Olmeto.
Roccaserra (Paul), propriétaire à Sartene.
Maestroni, avocat, Juge-de-p. à Bonifacio.
Ortoli (Ant.-P.-And.), propriét. à Sartene.
Multedo, Receveur des finances à Bastia.
Ornano (Michel-Ange), propriét. à Ajaccio.
Pietrasanta, Procureur du Roi à Ajaccio.
Antoni (Pierre), à Bastia.
Franceschi (Dominique), propriét. à Luri.
Lazzarotti (Ant.-Sébast.), *id.* à Bastia.
Giubega (Vincent), *id.* à Calvi.
Grimaldi, médecin, *id.* à Calacuccia.
Mariani (Michel), *id.* à Corte.
N. . . . . .

Arrondissement d'Ajaccio.

Composé de 12 cantons; 72 communes; 43,882 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Padovani (Paul-Laurent), médecin.
Benedetti (Paul-Jean), notaire, Juge-de-paix à Piana.
Stephanopoli (Constant.), propriét., Maire.
Colonna (Pierre), notaire, Maire.
Poli (Marc),
Ottavi (Jean-Marie).
Colonna d'Istria (J.-A.), propriétaire.
Garidacci-Stephanopoli, *id.*
Forcioli (Ant.-Valère), avocat.
Ornano (Xavier), propriétaire.
Poggi (Jean-Côme), *id.*

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bastia.

Composé de 19 cantons; 94 communes; 56,375 habitans.

M. Morati, *Sous-Préfet*, à Bastia.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Santelli (Ant.-Sébast.), propriétaire.
Gavini (A.-J.), Juge-de-paix à Campile.
Tomasi (Ignace), propriétaire.
Biguglia (Ignace), *id.*
Stella (Toussaint), *id.*
Casale (Paul-Franç.), Juge-de-paix à Oletta.
Stefanini (François-Marie), avocat.
Sebastiani (Ange), propriétaire.
Graziani (Antoine-Joseph) ✻, conseiller à la Cour royale de Bastia.
Valentini (J.-Th.), Juge d'instr. à Ajaccio.
Poli (Louis), propriétaire.

Arrondissement de Calvi.

Composé de 6 cantons; 34 communes; 19,895 habitans.

M. Pompei, *Sous-Préfet*, à Calvi.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Flach (François-Paul), propriétaire.
Arrighi (Ange-François), *id.*
Capifali (Pierre), avocat, *id.*
Savelli (J.-F.), médecin, régent du collége.
Amici (Thomas), propriétaire.
Franceschini (Antoine-Pierre), propriétaire.
Costa (Jean-Augustin), négociant.
Renucoli (François), Maire.
Savelli (Jean-Sébastien), *id.*
Fabiani (Antoine-Martin), propriétaire.
Giudicelli (A.-F.), Juge-de-paix à Olmiet-Capello.

Arrondissement de Corte.

Composé de 15 cantons; 112 communes; 43,704 habitans.

M. Mariani, *Sous-Préfet*, à Corte.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Antoni (Charles), propriétaire.
Antoni Mathieu), *id.*
Marsili (Octave), médecin.
Arrighi (Ant Bapt.), contrôl. des Contrib. directes.
Casanova (Gr.), Juge supp. au trib. de Corte.
Natali (Paul), avocat.
Muracciole, propriétaire.
Franchini (Jos. Franç.), *id.*
Paoli (Pierre), Maire.
Salicetti (Ignace), *id.*
Benedetti (Franç.), *id.* à Corte.

Arrondissement de Sartene.

Composé de 8 cantons; 43 communes; 21,223 habitans.

M. Giubega, *Sous-Préfet*, à Sartene.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Pietri (Pierre), prop. Maire de Sartene.
Pandolfi (Jean-Paul), *id.*
Luc d'Ornano, Juge-de-paix de Petreto.
Peretti (Renaud), propriétaire.
Roccaserra (Cam.), *id.*
Susini (Jean-Charles), *id.*
Bernardini (Jules), propriétaire.
Susini (Jean-Thomas), *id.*
Giacomoni (Jean-Felix), *id.*
Pianelli (Xavier), *id.*
Giacomoni (Jean-Severino), *id.* à Ste-Lucie.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Ajaccio. . . . . Cuneo d'Ornano.
Bastia. . . . . Lota.
Calvi. . . . . Bizzo.
Corte. . . . . Benedetti.
Sartene. . . . . Pietri.

DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR.

Son nom lui vient d'une chaîne de petites montagnes qui s'étendent depuis Dijon, par Nuits, Beaune et Châlons, jusqu'à Mâcon, ainsi nommée à cause des bons vins qu'elle produit; ce département est le second des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de l'Aube et de l'Yonne; à l'E. par ceux de la Haute-Marne, de la Haute-Saône et du Jura; au S. par ceux du Jura et de Saône-et-Loire; et à l'O. par ceux de la Nièvre et de l'Yonne. Sa superficie est d'environ 1,718,228 arpens, ou 876,956 hectares. Il paie 3,365,500 fr. d'impôt foncier; sa population est de 370,943 individus, il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 2,547 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Dijon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PREFECTURE.

M. Chaper ✻, *Préfet*, à Dijon.

M. Levêque, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Tisserandot, Lesénécal, Darcy, Jacob.

Conseil général de département. Messieurs,

Noël, maître de forges.
Hernoux ✻, Maire de Dijon.
Belot, ancien banquier.
Rameau, propriétaire.
Cugnotet, *id.*
Poulet-Denuys, négociant.
Verry-Rameau, *id.*
Michaud-Moreil.
Louis (Bazile), négociant.
Petot, Maire.
Maître-Humbert, négociant.
Mariotte, *id.*
Couturier-Valérius.
Dornaud-Decray.
Rémond, médecin.
Bordot-Godard, Maire de Vitteaux
Humbert.
Legoux, ancien procureur général.
Cte de Chastenay-Lanty.
N. . . . . .

Arrondissement de Dijon.

Composé de 14 cantons; 265 communes; 130,549 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Lamblin, propriétaire.
Monnet, notaire.
Buvée, Juge-de-paix, à Mirebeau.
Trumet, propriétaire.
Perrenet, Procureur du Roi.
Garnier, notaire à Auxonne.
Paul-Thoureau, maître de forges.
Mairet, notaire à.
Martenet, médecin.
Peyrard, propriétaire.
Liégeard.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Beaune.

Composé de 10 cantons; 202 communes; 116,245 habitans.

M. Pautet, *Sous-Préfet*, à Beaune.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Mollerat-Guiot.
Lamarosse, négociant à Beaune.
Michaud, *id.*
Forey, notaire.
Marion, Maire de Saint-Jean-de-Losne.
Duret, médecin.
Dubois, négociant.
Godard-Poussignol.
Masson-Mugneret.
Masson.
Pinat.

Arrondissement de Châtillon-sur-Seine.

Composé de 6 cantons; 116 communes 50,900 habitans.

M. Lacordaire, *Sous-Préfet*, à Châtillon-sur-Seine.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cousturier.
Bordet-Jourd'heuil, maître de forges.
Bougueret, maître de forges.
Thoureau, Maire.
Pillon, officier de santé.
Lereuil, maître de forges.
Clery-Verdin, médecin.
Godin, négociant.
Fabry.
Truchy-Grenier, négociant.
Lacordaire.

Arrondissement de Semur.

Composé de 6 cantons; 145 communes; 69,449 habitans.

M. Brière de Mondetour, *Sous-Préfet*, à Semur.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Mairet, Procureur du Roi.
Fenéon, avocat.
Sebillotte, avocat.
Gelez.
Lecœur, Maire.
Ligeret.
Dornand.
Perrier.
Regnault.
N. . . . . .
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Auxonne. . . . . Pichard.
Beaune. . . . . Poulet-Denuys.
Châtillon. . . . . Lapérouse.
Dijon. . . . . Hernoux ✻.
Nuits. . . . . Forey.
Saulieu. . . . . Merandon.
Semur. . . . . Menassier.
Seurre. . . . . Forey.

DÉPARTEMENT DES COTES-DU-NORD.

C'est un des cinq que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan; à l'E. par le département d'Ille-et-Vilaine; au S. par le département du Morbihan, et à l'O. par celui du Finistère. Sa superficie est d'environ 1,456,894 arpens, ou 744,073 hectares. Il paie 2,206,009 fr. d'impôt foncier; sa population est de 598,872 individus, il est divisé en cinq arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux; il a 1,499 électeurs qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Saint-Brieuc et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PREFECTURE.

M. Thieullen ✻, *Préfet*, à Saint-Brieuc.

N . . . . *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Lymon-Belleissue, Dugueray, Leuduger-Formorel,
Bouvier-Destouches ✻, Vesuty (Jean-Marie).

Conseil général de département. Messieurs,

Sebert aîné, négociant à St-Brieuc.
De Gouyon-Thaumatz, propr. à St.-Brieuc.
Moucet, propriétaire à Plancoët.
Doyer, *id.* à Guingamp.
Mis de Kergariou (O ✻).
Carré (Pierre), maître de forges, *id.* à Plémet.
Viet, propriétaire à Plougenast.
Carré (L.-Alex.), maître de forges à Plémet.
Becot aîné, négociant à Paimpol.
Lesaulnier St.-Jouan, armateur à Binic.
Tueux, armateur à St.-Brieuc.
Allenou, négociant à Quintin.
Rouxel, *id.*, adjoint du Maire à Quintin.
Thoreux, Maire à Lamballe.
Beslay à Dinan.
De St.-Pern Couëslan, Maire de Dinan.
Sauveur de la Chapelle, propr. à Guingamp.
Gautier, Maire de Pontrieux.
Desjars, négt. à Guingamp.
Le Provost, à Lanmodez.
Nayrod, médecin à Lannion.
Illiac aîné, négociant à Tréguier.
Hervé-Marialla, ancien notaire, à Loudéac.
N . . . .

Arrondissement de St-Brieuc.

Composé de 12 cantons; 94 communes; 171,730 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Dutaya, propriétaire, Maire à l'Hermitage.
Le Pommelec, adj. au Maire de St.-Brieuc.
Houvenagle, propriétaire à St.-Brieuc.
Dubois Lavillerabel, *id.* à St.-Brieuc.
Morand, armateur, à Paimpol.
Veillet, Maire de Moncontour.
Guynot-Boismenu, adjoint au Maire de Plerin.
Armez (Charl.) propriétaire à Plourivo.
Garnier-Bodeleac, *id.* à Quintin.
Rogé, notaire à Lamballe.
Rouxel fils aîné, propriétaire à St.-Brieuc.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dinan.

Composé de 10 cantons ; 90 communes ; 111,739 habitans.

M. Néel-Lavigne, *Sous-Préfet*, à Dinan.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Delanoue, propriétaire à Dinan.
Micault de Mainville, Président du Trib. civil, à Dinan.
Gervaise, avocat à Dinan.
Buart, Recev. de l'Enregistr. à Broons.
De Langle (Louis), propriétaire à Evran.
Sautier, Juge-de-paix de Jugon, à Plenée.
Levavasseur (Pierre).
Hannelais, notaire à Plancoët.
Roquelin, médecin à Dinan.
Leroy la Houssaye, propriétaire à Pleslin.
Robert, Gref. de la Just. de Paix à St.-Jouan.

Arrondissement de Guingamp.

Composé de 10 cantons ; 73 communes ; 115,679 habitans.

M. Brunot, *Sous-Préfet*, à Guingamp.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bahezre, notaire à Bothoa.
Leguillen Kergoat.
Clech Kerthomas, notaire à Guingamp.
Duleslay, propriétaire à Paule.
Lecalvez, notaire à Guingamp.
Lebouetté, avocat à Guingamp.
Mauviel, avocat à Guingamp.
Verdier, Juge-de-paix à Rostrénen.
Lemoigne, Maire de Pestivien.
N . . . .
N . . . .

Arrondissement de Lannion.

Composé de 7 cantons ; 62 communes ; 103,120 habitans.

M. Lotton fils, *Sous-Préfet*, à Lannion.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Troyon, négociant à Lannion.
Despoisriers, ancien procureur du Roi à Lannion.
Cathou, notaire à Hengoat.
Tranqueray, négociant à Lannion.
Pasquion, Maire de Trevoux à Tréguigne.
Le Bihan, notaire à Plestin.
Le Neuder, Maire de Pluzunet.
Le Vaillant, notaire à Pleudanier.
Villeneuve (Yves), chirurgien à Tréguier.
Allain (Yves), négociant à Lannion.
Le Goaster, *id.* à Tréguier.

Arrondissement de Loudéac.

Composé de 9 cantons ; 62 communes ; 96,604 habitans.

M. Bigrel fils, *Sous-Préfet*, à Loudéac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Kerpezdron.
Bigrel, avocat à Loudéac.
Bagot du Parc.
Le Deïst, négociant à Uzel.
Guillo-Lohan, Maire de Quillir.
Racinet, médecin à Goarec.
Perret, Maire de Gonray.
Doré, notaire à Plemy.
Ollitrault du Reste, Maire de Trans Corlay.
Moisan (Ange-Marie).
Daniel.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Begard.	Le Calvez.
Bourbriac.	Le Roy.
Corseul.	Berest.
Dinan.	De S.-Pern Coueslan.
Evran.	Marteville.
Glomel.	Carer.
Guingamp.	Sauveur de la Chapelle.
Hénon.	N. . . .
Lamballe.	Thoreux.
Lamotte.	Radenac.
Lannion.	Raoult.
Lanistat.	Le Bourhis.
Louargat.	Mahé.
Loudéac.	Daniel.
Plaintel.	N. . . .
Pledran.	N. . . .
Plelo	Pédron.
Plémet.	Carré-Kerisonnet.
Plemy.	Doré.
Plénec-Jugon. . .	Gourdet.
Plerin.	De Kantem.
Plestin.	Cotti.
Pleubian.	Paranthoën.
Pleuc.	Souvestre fils.
Pleudihen.	Angot.
Plessala.	Picquart.
Ploëzal.	Le Goff.
Plouaret.	Clech.
Ploubazlanec. . . .	Le Goff.
Ploubezre.	Allain.
Plouër.	Bourdé Villeaubeau.
Plouezec.	Le Trocquer.
Plougonvert. . . .	Guilloux.
Plouguenast. . . .	Cadoret.
Plouguesnevel. . .	Boscher.
Plouha.	Chaumont.
Ploumilliau. . . .	Decouvrant.
Plumieux.	Louet.
Pordic.	N. . . .
Quintin.	Perrio.
St.-Brandan. . . .	N. . . .
St.-Brieuc.	Tueux aîné.
Treguier.	Illiac.
Trevé.	Moizan.

DEPARTEMENT DE LA CREUSE.

Il est formé de la ci-devant Haute-Marche, et de quelques parties des anciennes provinces du Berri, du Bourbonnais, du Limousin et de l'Auvergne.

Il est borné au N. par les départemens de l'Allier, du Cher et de l'Indre; à l'Est par ceux de l'Allier et du Puy-de-Dôme; au S. par celui de la Corrèze, et à l'O. par celui de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 1,135,332 arpens, ou 579,455 hectares. Il paie 939,368 fr. d'impôt foncier; sa population est de 252,932 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 783 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Limoges et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. DE CHAMPS (Auguste), *Préfet*, à Guéret.

N. . . . . *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Le Bon de Fournouë, Cressant, Fayolle.

Conseil général de département. Messieurs,

Cte de La Roche-Aymon (C ✻), Pair, Lieut.-général.	Thibord-Duchalard.
Desassis, Notaire, Maire à Malleret.	Baraud-Richemont, Maire à Evaux.
Mestadier, Conseiller en la Cour de Cassation.	Vte Cornudet (Emile), anc. S.-Préfet, Députe.
Tixier-Lachapelle, Juge-de-Paix à Lachapelle St.-Martial.	Grellet Dumazeau, Juge d'Instruction à Aubusson.
De Coustin de Sazerat, Maire à Arrènes.	Ballet, ancien Avocat-Général à Chambon.
Leyraud, anc. Proc. du Roi à Guéret, Députe.	Saincthorent, Maire à la Cellette.
Bazencrye, ancien Sous-Préfet à Dun.	N. . . . .
	N. . . . .
	N. . . . .

Arrondissement de Guéret.

Composé de 7 cantons; 75 communes; 84,596 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Lasnier-Confolant, Maire à Fresselines.
L'abbé Gadon, à Guéret.
Defumade, Juge au tribunal de Guéret.
Desry-Dutheil, Maire à Anzème.
Dissandes de Montlevade, propriétaire à St.-Sulpice-le-Guérétois.
Pignet-Ducloux, avocat à Lasouterraine.
Petit fils, Maire à St.-Agnant de Versillat.
Vollant, notaire, adjoint du Maire à Guéret.
Dubois, Maire à St.-Etienne de Fursac.
Fayolle, Maire à Champsanglard.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Aubusson.

Composé de 10 cantons; 111 communes; 99,207 habitans.

M. Baudy de Naleches ✻, *Sous-Préfet*, à Aubusson.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Rogier, Maire à Aubusson.
Mourellon-Lagâne, J.-de-paix à Auzances.
Tixier-Dubreuil, notaire à Lanouaille.
Aufrere Delabarre, propr. à Saint-Pardoux-les-Cards.
Defournoux-Larode, Maire à Crocq.
Gipoulon, adjoint du Maire à Felletin.
Grellet (Alexandre Marie).
Jarrigeon, Maire à Chavanat.
Masnyac, Juge-de-paix à La Courtine.
Mazeron, notaire à Evaux.
Raymond, notaire à Mainsat.

Arrondissement de Bourganeuf.

Composé de 4 cantons; 46 communes; 34,233 habitans.

M. Chassoux fils, *Sous-Préfet*, à Bourganeuf.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Parelon-de-Sauzet, Maire à Benevent.
Jaucourt, à Montboucher.
Boutaud-Lacombe, J. de-p. à Bourganeuf.
Chansard, propriétaire à Vidaillat.
Petit-Laforest, notaire à Monteil-au-Vicomte.
Tixier-Lachapelle fils, J. au Trib. de Guéret.
Coutisson-Vincent, avocat à Bourganeuf.
Berger, notaire, Maire de Bourganeuf.
Rouchon, Prés. du Trib. de Bourganeuf.
Tandau de Marsac, Maire de Marsac.
Tixier-Lachassagne, Cons à la cour Royale de Limoges, ancien député.

Arrondissement de Boussac.

Composé de 4 cantons; 58 communes; 34,896 habitans.

M. Faure de Fournoux, *Sous-Préfet*, à Boussac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Narbonne, avocat à Boussac.
Farot, Juge-de-paix à Boussac.
Jany ✻, Maire à Gouzon.
Boyron, Maire à Châtelus.
Roques, notaire à Jarnages.
Barailon, Dr. en méd., Maire à Chambon.
De Boulachier-Fromentaux, Juge-de-paix à Châtelus.
Bourdon, propriétaire à Malleret.
Mourellon, notaire à St.-Loup.
Remy, ancien Sous-Préfet à Boussac.
Valluche, Juge au Tribunal de Chambon.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aubusson. . . . . Rogier.
Bourganeuf. . . . Berger.
Boussac. . . . . Narbonne.
Guéret. . . . . Leyraud.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

Ce département est formé du ci-devant Périgord.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne et de la Charente; à l'E. par ceux de la Corrèze et du Lot; au S. par ceux du Lot, de Lot-et-Garonne et de la Gironde; à l'O. par ceux de la Gironde, de la Charente-Inférieure et de la Charente. Sa superficie est d'environ 1,759,997 arpens, ou 898,274 hectares. Il paie 3,962,237 fr. d'impôt foncier;

sa population est de 482,760 individus, est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 2,460 électeurs qui envoient sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse de Périgueux et le ressort de la Cour royale de Bordeaux.

PRÉFECTURE.

M. Mourgue (Scipion) ✻, *Préfet*, à Périgueux.

M. Desvignes, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Lanxade ✻, Lacrouzille père, Gaultier-Laguyonie, de Mourcin, Pontard.

Conseil général de département. Messieurs,

De Leybardie, Maire de St.-Médard.
Mis d'Abzac de Ladouze (O ✻).
Gros de Beller, Juge-de-Paix à Périgueux.
le Mis de Rastignac (O ✻), Pair, à Paris.
Bessières (O ✻), cons. maît. c. des Comptes.
Javerzac.
Durand de Corbiac.
Dumas de Lavareille.
Barbary de Langlade, Maire d'Excideuil.
Grand.
Festugière-Deforges, à Laboissière-d'Aus.
Duc de Perigord (C ✻), Pair, Maréch.-de-Camp, à Paris.
Combret de Marcillac, Maire de Périgueux.
Sepière, Procureur du Roi à Sarlat.
De Malleville, anc. Maître des requêtes.
Benoist de Lamothe, à Lamothe-Montravel.
Valleton de Garraube (O ✻), Lieut.-gén.
Lescure, Maire de Bergerac.
Foussal, à Beaumont.
La Croix, Cons. à la C. roy. de Bordeaux.
Ducluzeau-Pasquy.
Dejean de Jovelle.
Champagne, not. à S.-Vincent-Jalmoutier.
Janet Lasfond, avocat à Nontron.

Arrondissement de Périgueux.

Composé de 9 cantons; 113 communes; 101,527 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Mis d'Abzac (O ✻).
Moyrand père, avocat.
Verliac, Maire.
Vidal, médecin.
Vidal-Lestang, Maire.
Mie, avocat.
Boissat de Lagrave, médecin à Bourdeille.
Fabre, Juge-de Paix à Vergt.
Larouverade fils, à Raffaiclac.
Gaudaud, médecin, à Crognac.
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bergerac.

Composé de 13 cantons; 174 communes; 116,907 habitans.

M. Taillefer, *Sous-Préfet*, à Bergerac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Maziéras de Freix, Juge-de-paix à Villambard.
Lespinasse, notaire à Bergerac.
Noé, Juge-de-paix à Vélines.
Peyrouny, Maire.
Viger fils, à Bergerac.
Vaquier de Régagnac, capitaine en ret., à Montferrand.
Delpit, médecin à Beaumont.
Eyma neveu, à Bergerac.
Mestres-des-Farcis.
Brunet, à Eymet.
Escot-Meslon, à Planque.

Arrondissement de Nontron.

Composé de 8 cantons; 79 communes; 82,122 habitans.

M. Boyer père, *Sous-Préfet*, à Nontron.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Lassescuras-Lépine, Maire.
Pastoureau-Labesse.
Pichon, médecin à Marcuil.
De Salleton, Maire.
Allafort-Duverger, Maire de Varagnes.
Ribeyrol, à Nontron.
Faure, notaire à Jumilhac.
Delage, avocat à Villars.
Pichon, médecin.
Dusolier, avocat à Nontron.
N. . . . . .

Arrondissement de Ribérac.

Composé de 7 cantons; 84 communes; 72,274 habitans.

M. Cellerier, *Sous-Préfet*, à Ribérac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cercilly, Maire.
Leberthon-Pugrenier, J.-de-p. à S.-Aulaye.
Le Belhade, Maire.
Fayolle-Lussac, à Lussac.
Bornet-Leger, Juge-de-paix à Neuvic.
Pontard, notaire à Mussidan.
Chillod-Dumaine, à la Tour blanche.
Léonardon, notaire à Ribérac.
Bardy Fourton, Président du tribunal civil de Riberac.
Mathieu, médecin. Maire de Riberac.
Jaumard, à Pigou.

Arrondissement de Sarlat.

Composé de 10 cantons; 133 communes; 109,430 habitans.

M. Mérilhou, *Sous-Préfet*, à Sarlat.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Dupont de Bosredon, Maire.
Marmier.
Lafon de Fongaufier, Maire.
Maurel du Bousquet, notaire.
Merilhou père, à Montignac.
Sarlat de la Malartrie, J.-de-p. à Domme.
Delcer aîné, aux Faures.
Vergne-Vialard, avocat à Sarlat.
Gaussen, notaire.
Roux, avoué à Sarlat.
Vialen, médecin à Villefranche.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bergerac. . . . . Lescure.
Jumilhac-le-Grand . . . Montet-Laurière.
Montignac. . . . . Labrousse Boredon.
Nontron . . . . . Dusolier.
Périgueux. . . . . De Marcillac.
Ribérac. . . . . Mathieu.
Sarlat. . . . . Vaussanges.

DÉPARTEMENT DU DOUBS.

Ce département fait partie de la Franche-Comté, qui en compte trois.

C'est un pays de montagnes, traversé par quatre chaînes du Mont Jura. Son sol est généralement un calcaire mélangé d'oxide de fer, que le travail et les engrais rendent fertile. On y élève des bestiaux; on y voit des usines à fer, des fromageries, etc. Il est borné au N. par le département de la Haute-Saône et celui du Haut-Rhin; à l'E. et au S. par la Suisse et la principauté de Neuchâtel, et à l'O. par les départemens du Jura et partie de celui de la Haute-Saône. Sa superficie est d'environ 1,094,720 arpens, ou 547,360 hectares. Il paie 2,107,768 fr. d'impôt foncier; sa population est de 265,535 individus, est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,053 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Besançon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Derville-Maléchard ✻, *Préfet*, à Besançon.

Mourgeon ✻, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Maistre, Branche, Moirans.

Conseil général de département. Messieurs,

Vertel, dir. de l'Ec. de Méd. de Besançon.
Maillot, propriétaire à Vuillafans.
a nchard, *id.* à Cuse.
Mal Duc de Conégliano (G ✻), Pair, à la Veivre.
Clément ✻, à Servin, Député.
Jacquot de Mercy, avocat à Besançon.
De Magnoncour, Maire de Besançon.
Grillet, avocat à Besançon.
Brétillot père, banquier à Besançon.
Bouchot, maître de forges à L'Isle.
Courvoisier (O ✻), anc. garde-des-sceaux, à Baume.
Monnot, propriétaire à Pont-de-Roide.
Blondeau, à Saint-Hippolyte, Député.
Cte Morand (G ✻), lieut.-gén. à Besançon.
Vandel, maît. de forg. et manuf. à Pontarlier.
N . . . .

Arrondissement de Besançon.

Composé de 8 cantons; 202 communes; 96,032 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Loiseau, médecin à Besançon.
Lyautey, anc. ordonnat.. à Geneuille.
Varin d'Ainvelle ✻. Présid. à la Cour roy.
France, négociant à Besançon.
Ordinaire ✻, ancien recteur, à Besançon.
Marin de Malherez, propr. à Champagny.
Demesmey (Don.), avocat à Besançon.
De Boulot, propriétaire, *id.*
Grandjacquet, notaire à Ornans.
Teste, Maire d'Ornans.
Tonnot, Juge-de-paix à Quingey.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Baume.

Composé de 7 cantons; 187 communes; 64,884 habitans.

M. de Laboissière ✻, *Sous-Préfet*, à Baume.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bulliard, notaire à Baume.
Perreciot, ancien magistrat, à Baume.
Monnier, *id.* à Vercel.
Vuillier, propriétaire à Cabriat.
Besson, avocat à Baume.
Derosne, maître de forges, à la Grâce-de-Dieu.
Champin, négociant à L'Isle.
Ronnot, notaire à Roulans.
Petey, négociant à Fuans.
Vuillier, propriétaire à Clerval.
N . . . .

Arrondissement de Montbéliard.

Composé de 7 cantons; 161 communes; 55,642 habitans.

M. Allard, *Sous-Préfet*, à Montbéliard.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bouthenot, notaire à Montbéliard.
Peugeot, manufacturier à Hérimoncourt.
Sahler, négociant à Montbéliard.
Perdrizet, banquier, Maire de Montbéliard.
Lalance, manufacturier à Montbéliard.
Chenier, propriétaire à Pont-de-Roide.
Monnot, propriét. à Vaufrey.
Rondot, Maire de Bief-d'Estoz.
De Montrond (Philibert), propriétaire à Trévillers.
Antony, manufacturier à Bélieu.
N. . . . . .

Arrondissement de Pontarlier.

Composé de 5 cantons; 89 communes; 48,977 habitans.

M. de Mesmay, *Sous-Préfet*, à Pontarlier.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Loiseau, notaire à Pontarlier.
Bon Pernet (C ✻), maréch.-de-camp retraité, à Villiers sous Chalamont.
Singier, notaire à Marteau.
Bobilier (P.-E.), fabricant aux Gras.
Verdant, Maire de La Chaux.
Jouffroy, notaire à Mouthe.
Lamy, Maire de Mouthe.
Patel, Juge-de-paix à Pontarlier.
Gloriot, Juge-de-paix à Montbenoit.
Joliclerc, avocat à Pontarlier.
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Baume. . . . . Barbier.
Besançon. . . . . De Magnoncour.
Montbéliard. . . . Perdrizet.
Pontarlier. . . . . Delamarche.

DÉPARTEMENT DE LA DROME.

L'un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par le département de l'Isère; à l'E. par le même et celui des Hautes-Alpes; au S. par les départemens des Basses-Alpes et de Vaucluse; à l'O par celui de l'Ardèche, qui en est séparé dans toute sa longueur par le Rhône. Sa superficie est d'environ 1,324,327 arpens, ou 675,915 hectares Il paie 1,578,246 fr. d'impôt foncier; sa population est de 299,956 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,128 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Valence et le ressort de la Cour royale de Grenoble.

PREFECTURE.

M. Henry ✻, *Préfet*, à Valence.

R. Roux, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Montal, Forcheron ✻, Julhiet.

Conseil général de département. Messieurs,

Archinard, propriétaire à Crest.
Athenor ✻, Juge-de-paix à Crest.
Jourdan, négociant à Tain.
Mis Plan de Sieyes ✻, propriét. à Valence.
B^on^ St.-Cyr-Nugues (G O ✻), lieut. gén., à Chanos-Curson.
Cte de Chabrillant (O ✻), Pair, à S.-Vallier.
Mis D'Arbalestier (O ✻), propr. à Loriot.
Giraud, nég., Maire de Romans, Député.
Bernard, négociant à Valdrôme.
Julien, maire de Die.
Morin fils, négoc. à Dieu-le-Fit, Député.
Meynot, négociant, Maire de Donzère.
Nicolas, Conseiller à la cour royale de Grenoble, Maire de Montelimar.
Verdet, Maire du Buis.
Delacroix ✻, avoué, Maire de Valence.
Lacroix (L.-Ant.-Franç.), prop. à Chabeuil.

Arrondissement de Valence.

Composé de 10 cantons; 101 communes; 000,000 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Payen de la Garde, propriétaire à Mirande.
Bleizac, *id.* à Valence.
Pernéty ✻, *id.* à Valence.
Charles aîné (Franç.), *id.* à Romans.
Antelme ✻, *id.* au Bourg-du-Péage.
Monier aîné (J.-C.-G.), *id.* à Tain.
Ferlay (Auguste), Maire d'Hauterives.
Allier (J.-P.-F.), négociant à Romans.
Charrière (Henri), médecin à Chabeuil.
Fleury fils (H.-F.), anc. Magist., à Albon.
Grand-Boulogne (Eustache), propriétaire à St.-Jean-en-Royans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Die.

Composé de 9 cantons; 116 communes; 000,000 habitans.

M. Gérard Auvity de la Pèze, *Sous-Préfet*, à Die.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Pascal, propriétaire à Châtillon.
Moutier, avocat à Crest.
Tavan, propriétaire à Aouste.
Meilhon, notaire au Puy-St.-Martin.
Chevandier du Seigneur, propriétaire à Die.
Morin fils, notaire à Poyols.
Olivier (Jacq.-Jos.), notaire à Felines.
Joubert, avoué à Die.
Chion (Louis-Daniel), Propriétaire à Die.
Chevandier, anc. chir.-Major, à la Motte-Chalançon.
Souvion (Balt.), propriétaire à Saillans.

Arrondissement de Montélimart.

Composé de 5 cantons; 68 communes; 00,000 habitans.

M. Mesangère-Cleyra, *Sous-Préfet*, à Montélimart.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Brunel, propriétaire à Cléon-d'Andran.
Brun La Rochette, *id.* à Chateauneuf-de-Mazène.
Meilhon-Honoré, *id.* à Muclanne.
Odouard (Flor.-Gab.), négoc. à Montélimart.
Cuchet (Cyprien), médecin à Montélimart.
Morin fils cadet, négociant à Dieu-le-Fit.
Chapouton (François), notaire à Taulignan.
Solomon. Maire de Grignan.
Blanc, Maire de Suze-la-Rousse.
Thune, Maire de St-Paul trois-Châteaux.
Arnal (Thomas – Antoine), propriétaire à Montélimart.

Arrondissement de Nyons.

Composé de 4 cantons; 74 communes; 00,000 habitans.

M. Leblanc père, *Sous-Préfet*, à Nyons.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Michel, propriétaire à Nyons.
Craponne-Duvillard, Proc. du Roi à Nyons.
Isnard, propriétaire à Mollans.
Aillaud de Brisis, Juge-de-paix à Nyons.
Marcellin de Rémusat, Juge à Nyons.
Romieu (Fr.), propriétaire à St.-Maurice.
Marié La Condamine fils (A.), nég. à Nyons.
Verdet aîné, *id.* au Buis.
Marre fils (J.-M.), propriétaire au Buis.
Reynaud-Lacroze fils (Ch.), not. à Sederon.
Plauche (Casimir), ancien officier, à Sachau.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bourg-du-Peage..	Antelme.	Montélimart....	Cuchet.
Chabeuil.....	De St.-Germain.	Moras.....	De Bernon.
Crest.....	Chion.	Nyons.....	Vigne.
Die.....	Julien.	Pierrelatte.....	Téoule.
Dieu-le-Fit....	Morin.	Romans.....	Giraud.
Livron.....	Bernard.	Valence.....	Delacroix ✻.
Loriol.....	Brès.		

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrional du Perche.

Il est borné au N. par le département de la Seine-Inférieure; à l'E. par celui de l'Oise et de Seine-et-Oise; au S. par ceux d'Eure-et-Loir et de l'Orne, et à l'O. par le Calvados. Sa superficie est d'environ 1,221,206 arpens, ou 623,283 hectares. Il paie 4,101,311 fr. d'impôt foncier; sa population est de 421,665 individus, est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 2,857 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse d'Evreux et le ressort de la Cour royale de Rouen.

PRÉFECTURE.

M. Passy (Antoine) ✻, *Préfet*, à Evreux.

M. Paulin Borville, *Secrétaire-général.*

***Conseillers de Préfecture.* Messieurs,**

De Planterose-Berville ✻, Clément, Duwarnet fils, Pelvey, Rossey.

Conseil général de département. Messieurs,

Cte Lecouteulx de Canteleu (C ✳), Pair,
Laignel-Lavatine, Procureur du Roi à Bernay.
Dumeilet, Maire d'Evreux.
Gazan (Charles), *id.* à Aviron,
Levavasseur, propriétaire à St. Maclou.
Letendre de Tourville, Maire de Tourville.
Bon Bignon (C ✳), à Mesnil-Verclercq, Député.
De Vatimesnil (H. J.), (O ✳), avocat à Paris, Député.
Duc de Broglie (O ✳), Pair, prop. à Broglie.
Le Prévost (Aug.), Maire à St.-Martin.
Bioche fils (Jac.-Nic.), négoc. à Thibour.
Dupont (O ✳), anc. garde-des-sceaux, à Rouge-Perrins, Député.
Péclet, notaire à Evreux.
L'Hôpital (Pierre-Nicolas), à Evreux.
Duval (M.), maît. de forges à la Guéroulde.
Corbillé (Aug.), filat. à Nonancourt.
Choderlos de Laclos, Maire de St.-Just.
Defontenay (Jacques), filat. à Louviers.
Bidault père, propriétaire à Neubourg.
Jourdain (Frédéric), filat. à Louviers.
Legendre, ex-Maire de Pont-Audemer, Dép.
Boursy (Ch.), tanneur à Pont-Audemer.
Lefebvre-Duruflé, manuf. à Pontauthon.
Legrand, Maire de Mouflaine.

Arrondissement d'Evreux.

Composé de 11 cantons; 263 communes; 116,656 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Fouquet (J.-B) ✳, propriétaire à Rugles.
Masse, Président du trib civil à Evreux.
Villette-Villalet, Maire de Verneuil.
Corneille de Haumont, ex-président du trib. de commerce d'Evreux.
Ducoudray (Clément), Juge-de-paix à Pacy.
Bissieu aîné (J.-C.) propr. à Verneuil.
Bottée de Toulmont, avocat à Houlbes-Cocherel.
Hébert, anc. notaire, Maire de Damville.
Lallier (Ch.-Fr.), propriétaire à Conchel.
Fortier (J.-Ant.), *id.* à Evreux.
Didot (Fr.-Firm.), fabric. au Mesnil-St.-L'Estrée.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement des Andelys.

Composé de 6 cantons; 135 communes; 63,700 habitans.

M. Davenières (O ✳), *Sous-Préfet*, aux Andelys.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Rossey (P.-N.), Maire à Gisors.
Rouget (J.-A.), cultivat. à Chauvinville.
Legendre, anc. not., Maire d'Hugueville.
Mélissent (J.-B.), propriétaire à Corny.
De Folleville (Charles), Maire à Lorleau.
Charpentier, anc. officier, aux Andelys.
Bourdel (J.-J.), filat. à Fleury-sur-Andelle.
De Boisdennemets fils (D.), propriétaire à Cahaignes.
Fleury fils aîné, Maire de Bezu-la-Forêt.
Goutan père (Louis), fabricant à Lyons.
Viel Guillaume, Maire à Charleval.

Arrondissement de Bernay.

Composé de 6 cantons; 139 communes; 84,667 habitans.

M. Louis Dubois, *Sous-Préfet*, à Bernay.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Dulac de Fugères, propriét. à Bernay.
Prétavoine (M.-A), propriét. à Bernay.
Duval-Dumenil (C.-R.-G.), Maire à Beaumont.
Bautier (L.-G.-F.), propriétaire à Bernay.
Leclerc (Louis), *id.* à Labarre.
Vy (Augustin), propriét. à Bernay.
Boucher (François), notaire à Brionne.
Boivin-Desparres, Juge à Bernay.
De Vauquelin, anc. officier, à Ferneuse.
Conard (V.), manufacturier à Drucourt.
N . . . .

Arrondissement de Louviers.

Composé de 5 cantons; 118 communes; 68,327 habitans.

M. Vielh de Boisjolin ✳, *Sous-Préfet*, à Louviers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Baillehache (Fr.-M.), propr. à Louviers.
Née (J.-Phil.) ✻, notaire à Louviers.
Vte Duval-Dumanoir ✻, prop. à Acquigny.
L'Huillier (Henri), filat. à Louviers.
Dupont (P.), propriétaire à Hondouville.
Assire (L.-E.), propriétaire au Gros-Theil.
Ducôté (Simon), not. à Pont-de-l'Arche.
Duval (Fr.-X.), Maire de Quatremarre.
Frontin (P.-Math.), ancien sous-préfet, à Louviers.
N . . . .
N . . . .

Arrondissement de Pontaudemer.

Composé de 8 cantons; 143 communes; 88,315 habitans.

M. Durand, *Sous-Préfet*, à Pontaudemer.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Lasne, Maire de Bailleul-la-Vallée.
Lereffait, propriétaire à Rougemoutier.
Crochon, Maire de Pontaudemer.
Hébert, Juge-de-paix à Montfort.
Plumer fils (Michel), fabr. à Pontaudemer.
Vattier (J.-P.), *id.* à Lieurey.
Liquet, médecin au Bourg-Achard.
Elie (L.-G.), Maire à Epreville.
Lecompte-Lacroix, propriétaire à St.-Pierre-de-Cormeilles.
Legras de Bordecôte, Juge suppl. au trib.
Durand (J.-J-B.), Maire de Quillebœuf.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Les Andelys. . . . Lainé.
Bernay. . . . . Lys.
Evreux. . . . . Dumeilet.
Gisors. . . . . Rossey.
Louviers. . . . . Lambert.
Pontaudemer. . . . Crochon.
Verneuil. . . . . Villette-Villalet.
Vernon. . . . . Lelorier.

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR.

Il se compose de portions des anciennes provinces de l'Orléanais et de la Normandie: de la première, la Beauce et le pays Chartrain; de la seconde, le Perche, le Drouais et le Thimerais. Il tire son nom des deux principales rivières qui le traversent.

Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Oise et de l'Eure; à l'E. par ceux de Seine-et-Oise et du Loiret; au S. par ce dernier et ceux de Loir-et-Cher et de la Sarthe; enfin à l'O. par ceux de l'Orne et de l'Eure. Sa superficie est d'environ 692,752 hectares. Il paie 2,956,462 fr. d'impôt foncier; sa population est de 278.078 individus: il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 2,107 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Chartres et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. Ed. de Rigny ✻, Conseiller-d'Etat, *Préfet*, à Chartres.
Melyot, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Hache-Servant ✻, Jumentier, Charles.

Conseil général de département. Messieurs,

Duc de Montmorency (O ✻), Pair.
Mis de Boquestant (O ✻), ancien colonel, au Boulay-Thierry.
Delaforge, Juge-de-Paix à Châteaudun.
Mis Dutillet (C ✻), Mal-de-camp.
Chasles père, propriétaire à Chartres.
Texier, propriétaire à Courville, Député.
Cte Reille (G ✻), Pair, Lieutenant-gén., aux Coudreaux.
Raimbert-Sevin; prorpiétaire à Châteaudun.
Isambert, Conseiller à la Cour de cassation.
Samson, Comm. de la garde nat. de Dreux.
Claye, marchand de farines à Maintenon.
Bon Desmousseaux de Givré ✻, ancien secrétaire d'ambassade.
Goupil père, maître de forges, à Dampierre.
Roger, Présid. hon. du trib. de Nogent.
Bon Couin de Grandchamp (C ✻), Mal-de-c. retaité.
Dugué, propriét. à Nogent-le-Rotrou.

Arrondissement de Chartres.

Composé de 8 cantons; 166 communes; 103,591 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Savouré, Maire de Gommerville.
Juteau, négociant à Chartres.
Guénin, propriétaire à Bouglainval.
Charles, Conseiller de préfecture à Chartres.
Isambert, cultivateur, Maire de Sours.
Chancerel père, Juge-de-paix à Courville.
Anetin, propriétaire à Courville.
Garnier-Girault, négociant à Chartres.
Fresnaye, Maire d'Illiers.
Letellier, ancien Juge.
Maugars aîné, ancien officier.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Châteaudun.

Composé de 5 cantons; 81 communes; 59,758 individus.

M. Busson, *Sous-Préfet*, à Châteaudun.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bignon, avocat à Châteaudun.
Barillon, Juge-de-paix d'Orgères, à Terminiers.
Roullier, propriétaire à Bonneval.
Degastel, ancien notaire à Brou.
Dimier, avocat, Maire à Saint-Pellerin.
Mercier, notaire, Maire à Arrou.
Bouchon, chef d'escad. retr. à Châte audun
Gendrin, médecin à Paris.
Martin Fortris, Maire de la Chapelle-du-Noyer.
Lefèvre-Péan, march. de farines à Marboué.
N. . . . . .

Arrondissement de Dreux.

Composé de 7 cantons; 138 communes; 70,532 habitans.

M. Desmousseaux de Givré (Emilien), *Sous-Préfet*, à Dreux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Egasse, receveur municipal à Dreux.
Forest, Juge-de-paix à Châteauneuf.
Robillard, Maire de Dreux.
Guillemin, colonel retr., à Sorel-Moussel.
Guyot, Juge-de-paix à Nogent-le-Roi.
Bertroux, médecin à Dreux.
Avisse, Prés. du trib. de comm. de Dreux.
Ansiaume, avocat à Dreux.
Laboissière, avoué *id.*
Goupil fils, maître de forges à Dampierre-sur-Blevy.
Tilliombois-Valleuil fils, méd. à Brezolles.

Arrondissement de Nogent-le-Rotrou.

Composé de 4 cantons; 65 communes; 44,747 habitans.

M. Dutens, *Sous-Préfet*, à Nogent-le-Rotrou.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Pierron de Mondésir, propr. à Thiron.
Tramblay, notaire à Nogent-le-Rotrou.
Martin Morin, Maire d'Authon.
Philidor Danican, propriét. à Montlaudon.
Houelbecq, anc. magist. à Nogent-le-Rotrou.
Dugué (Pierre), négociant, *id.*
Lelasseux (L.), nég. à Nogent-le-Rotrou.
Guillier, propriétaire à Souancé.
Silvy, avoué, adj. au Maire de Nogent.
Leconte-Drouen, prop. à Nogent-le-Rotrou.
Boulez (Léonard), receveur de l'Enregistrement, à Nogent-le-Rotrou.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Arrou. . . . . Mercier.
Chartres. . . . . Chasles.
Châteaudun. . . . Raimbault.
Dreux. . . . . Robillard.
Nogent-le-Rotrou. Silvy.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan; à l'E. par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan; au S. et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,368,555 arpens, ou 693,384 hectares. Il paie 1,882,064 fr. d'impôt foncier; sa population est de 524,396 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux; il a 1,448 électeurs qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Quimper et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. Pellenc ✻, *Préfet*, à Quimper.
M. Besson, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Leissègues-Rozaven ✻, Le Bastard de Kerguiffinec ✻.
De la Hubaudière aîné, Dubosq, Leroux.

Conseil général de département. Messieurs,

Imbert ✻, propriétaire à Brest.
Brulard, régisseur de la manufact. des tabacs, à Morlaix.
Le Bastard de Kerguiffinec ✻, Conseiller de préfecture à Quimper, Député.
De Leissègues-Rozaven ✻, Conseiller de préfecture à Quimper.
Delaporte ✻, ancien chirurgien major de la marine, à Brest.
Bouet, négociant, Maire à Lambézellec.
Beëlle, avocat à Brest.
Perrot, architecte, *id.*
Lacrosse ✻, Col. de la garde nat. de Brest.
Frimot, ingénieur à Landerneau.
Kervern, Juge à Morlaix.
Félix, propriétaire, cultivateur, *id.*
Calohar père, propriétaire à Carhaix.
Duhellès ✻, Comm. de la g. nat. de Morlaix.
Tilly, banquier à Morlaix.
De Kermorial ✻, chef de bataillon en non-activité, à Rosporden, Député.
De la Hubaudière aîné, Conseiller de préfecture à Quimper.
Bohan ✻, chirurgien major de la marine retraité, à Quimper.
Blaque-Belair, Maire de Poullaoen, Député.
Guégot, avocat à Morlaix.
Revault, notaire à Châteaulin.
Mailliet, ancien capitaine au long cours, à Quimperlé.
Cuny, avoué, Maire de Quimperlé.
N. . . . . .

Arrondissement de Quimper.

Composé de 9 cantons; 63 communes; 100,676 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Hignard, négociant, Maire à Pont-Croix.
Arnoult, médecin, Maire de Pont-l'Abbé.
Penanros (Pierre), négociant à Concarneau.
Gouiffès, docteur en médecine à Quimper.
Guillou, avoué à Quimper.
Beléguic, Juge-de-paix à Douarnenez.
Blot, imprimeur, ex-Maire de Quimper.
Thomas (Daniel), Maire de Plovan.
Parquer, notaire à Fouesnant.
N. . . . . .
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brest.

Composé de 12 cantons; 83 communes; 156,810 habitans.

M. Curel ✻, *Sous-Préfet*, à Brest.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Kerros ✻, Maire de Brest.
Fleury, adjoint au Maire de Brest.
Rivérieulx, ancien officier, à Brest.
Picaud, notaire à Plougastel-Daoulas.
Lebourg, avocat à Landerneau.
Lejeune, notaire à Lannilis.
Dupesseau, médecin à Lesnéven.
Coatpont, anc. officier d'artillerie, à Brest.
Leborgne de Keroulas, Maire de Brélès.
Guillou fils, cultivateur à Ploudiry.
Le Vessel, notaire, Maire de Saint-Renan.

Arrondissement de Châteaulin.

Composé de 7 cantons; 58 communes; 94,302 habitans.

M. Lebreton, *Sous-Préfet*, à Châteaulin.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Druy, Juge-de-paix à Crozon.
Richard père, négociant à Châteauneuf.
Lemeur, Présid. du tribunal de Châteaulin.
Lacoste, avocat à Châteaulin.
Le Marchadour, not., Maire de Châteaulin.
Bernard, propriétaire à Carhaix.
Lenavenec, notaire à Carhaix.
Weller de Kersalaün, Juge-de-paix, *id.*
Lefavennec, cultivateur à Pleyben.
Salonne aîne, négociant à Châteaulin.
Le Seach, cultivateur à Lotney.

Arrondissement de Morlaix.

Composé de 10 cantons; 58 communes; 131,580 habitans.

M. Galzain, *Sous-Préfet*, à Morlaix.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Le Gac-Lansalut, avocat à Morlaix.
Lazennec, notaire à Morlaix.
Derrien, propriétaire, Maire de Landivisiau.
Michel, Bon de Kerhorre, prop. à S.-Pol.
Durivage, notaire à Morlaix.
Mahé (Ange)., négociant à Morlaix.
Desloges, négociant à Morlaix.
Pressac, Capitaine de la garde nationale, à Plouigneau.
Abgral (M.), tanneur à Lampaul.
Miorcec, notaire, Maire de Saint-Pol.
Bodénès, notaire à Plounévez-Lochrist.

Arrondissement de Quimperlé.

Composé de 5 cantons; 20 communes; 41,028 habitans.

M. Romieu, *Sous-Préfet*, à Quimperlé.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Guyho, Maire de Bannalec.
Chicoineau aîné, négociant à Quimperlé.
Hervel, Juge-de-paix à Quimperlé.
Abyven, Juge à Quimperlé.
Birquelle, propriétaire à Moëlan.
Peyron, négociant à Quimperlé.
Sinquin, Maire de Scaër.
Chardon, notaire à Bannalec.
Kerouallan, Maire de Rédénez.
Souffès, notaire, Maire de Pont-Aven.
Carriou, Maire de Clohars-Carnoët.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Brest.	N.	Plouevez-du-Faou.	Guériff.
Briec.	Leberre.	Plougasnou.	De Pastour-Kerjean.
Châteaulin.	Le Marchadour.	Plougastel-Daoulas	Picaud.
Cleder.	Le Traon.	Plougouven.	Bourven.
Crozon.	Riou.	Plouguerneau.	De Poulpiquet.
Fouesnant.	Nicou.	Plouider.	Le Bars.
Guiclan.	Quéinec.	Plouigneau.	Jamin.
Guipavas.	Maistral.	Plounéour-Menez.	Le Hénaff.
Kerlouan.	Prigent	Plounevez-Lochrist	Bodénès.
Lambezellec.	Bouet.	Plourin.	Tourmen.
Landerneau.	Duval.	Plouvorn.	Riou.
Lannilis.	Lejeune.	Poullaouen.	Blacque-Bélair
Moelan.	N.	Quimper.	N.
Morlaix.	N.	Quimperlé.	Cuny.
Bannalec.	Le Boëdec.	Roscoff.	Deschamps.
Plabennec.	Tréguier.	St.-Pol-de-Léon.	Miorcec.
Pleyben.	Salonne.	Saint-Thégonnec.	Poulinquen.
Pleiber-Christ.	Joncour.	Scaer.	Sinquin.
Ploudalmezeau.	Colin.	Sizun.	Quéinec.
Ploudaniel.	Colin.	Spezet.	N.
Plouescat.	Bodenès.	Trégunc.	Prouhet.

DÉPARTEMENT DU GARD.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ardèche et de la Lozère; à l'E. par les départemens de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône; au S. par ce dernier, la Méditerranée et le département de l'Hérault, qui le borne à l'O. avec partie de l'Aveyron. Sa superficie est d'environ 1,175,044 arpens, ou 599,723 hectares. Il paie 2,335,319 fr. d'impôt foncier; sa population est de 347,550 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 2,396 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Nîmes et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. DE LA COSTE ✻, *Préfet*, à Nîmes.

M. de Pelet ✻, *Secrétaire-général*.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Bastier de Villars-de-Bez, Paradès-de-Daunant, Roussellier, Ferréol.

Conseil général de département. Messieurs,

Mis d'Aramon (O ✻), Pair.
Chabaud-Latour ✻, propriétaire.
De Chazelles-Chuselan, propr.
Correnson, propriétaire.
De Chapelain, propriétaire.
Cte Meynadier (G O ✻), Lieut.-gén.
De Montlaur, propriétaire.
Vivier-Chatellard, propriétaire.
Rolland-Lacoste, propriétaire.
Vincens-Mourgues, propriétaire.
De Chastellier ✻, ex Maire de Nîmes, Dép.
De Daunant.
Bon de Lascours (C ✻), Pair, Mal-de-c.
Chapel ✻, prop. à Alais.
Verdier de Flaux, négociant à Uzès.
De Ginestous, propriétaire au Vigan.
Planchon, négociant à St.-Hippolyte.
Abric de Fenouillet, propriétaire au Vigan.
Tavernel, propriét. à Beaucaire.
Jalaguier, propriétaire à Nîmes.

Arrondissement de Nîmes.

Composé de 11 cantons; 72 communes; 126,350 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Rogier, propriétaire.
Achardy, propriétaire
Renouard, propriétaire.
Maurin, propriétaire.
Trouchaud-Loche (Jean-Louis), Propriét. à St.-Laurent.
Martin aîné, négociant à Beaucaire.
Jalaguier (P.-C.), propriétaire à St.-Gilles.
Boyer (Louis), fabricant d'eau-de-vie.
Vincent (S.), Présid. du Consist. protestant.
Fontaine, médecin à Nîmes.
Choisity (A.-L.), propriétaire à Aramon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Alais.

Composé de 9 cantons; 91 communes; 74,936 habitans.

M. Mercier, *Sous-Préfet*, à Alais.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

D'Hombres-Firmas, propriétaire.
De Lagorce, Maire de Barjac.
D'Estienne, propriétaire.
Silhol, banquier, Présid. du Trib. de com.
Chapelain (C.), Maire de Genolhac.
Silhol (F.), négociant à St.-Ambroix.
Pagès fils aîné, docteur en médecine.
D'Azémar, Maire de Bagard.
Bros, Juge-de-paix à St.-Jean-du-Gard.
Gardies-Renouard, Maire de St.-Benezet.
N. . . . . .

Arrondissement d'Uzès.

Composé de 8 cantons; 98 communes; 81,556 habitans.

M. Blanchet, *Sous-Préfet*, à Uzès.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Larnac, propriétaire.
De Rossel, propriétaire.
Faret de Fournès.
Chambon, propriétaire.
Salomon, médecin à Villeneuve.
Guillard, négociant à St.-Geniès.
Verdier-Allut (J.), propriétaire à Uzès.
Fabre (A.), notaire à Remoulins.
Sibour (Sébastien), négociant à Pont-Saint-Esprit.
Ladroit, Maire de Bagnols.
Sagnier, propriétaire à Blauzac.

Arrondissement du Vigan.

Composé de 10 cantons; 81 communes; 64,708 habitans

M. Boissier, *Sous-Préfet*, au Vigan.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Nogarède, propriétaire.
Jac, propriétaire.
Tarteron, propriétaire.
Teulon, propriétaire.
De La Marche, propriétaire.
Aigoin, propriétaire.
Meynadier, notaire à Saint-André de Valborgne.
Campels (J.-L.-H.), propriét. à Sauve.
D'Espinassous (H.-J.-M.), propr. au Vigan.
Anthouard, avocat au Vigan.
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Alais.	Noguier.	Saint-Hippolyte. .	Planchon-Rocheblave.
Anduze.	N.	St.-Jean-du-Gard.	Boudon.
Bagnols.	Ladroit.	Sommières.	Griollet.
Beaucaire.	N.	Uzès.	Verdier Allut.
Nismes.	Girard.	Valleraugue. . .	Teulon père.
Pont-St.-Esprit. .	Sibour.	Vauvert.	Plairaube.
Roquemaure. . . .	Clerc.	Le Vigan.	N. . . . .
Saint-Gilles. . . .	Beaulieu.	Villeneuve. . . .	Guiraud.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminges, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et du Gers; à l'E. par les départemens du Tarn, de l'Aude et de l'Ariége; au S. par le département de l'Ariége, les Pyrénées et le département des Hautes-Pyrénées, qui, avec celui du Gers, le bornent à l'O. Sa superficie est d'environ 1,263,858 arpens, ou 642,533 hectares. Il paie 2,943,761 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 407,016 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 3,249 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Toulouse et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Barennes ✻, *Préfet*, à Toulouse.

M. Génie, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Frizac, Delquié, Marre, Tajan, Pernin-Garrigou.

Conseil général de département. Messieurs,

De Cambon (A.).
Duran.
Amilhau, Notaire.
Lassus-Camon, Propriétaire.
Mis de Catellan (G O ✻), Lieut.-gén.
Cte Compans (G ✻), Lieutenant-général.
De Rémusat (Charles) ✻.
De Malaret.
De Caffarelli, ancien Préfet maritime.
Romiguière ✻, Avocat.
De Terson, Maire de Revel.
Massenet (Alexis), Manufacturier.

Cassaing (Joseph), propriétaire et négoc.
Viguerie ✻, médecin, à Toulouse
Arnoux, manufacturier.
Bastide d'Isar (Lambert), propriétaire.
Martin-Lamothe, Juge-de-p. de Caraman.
Manent, Officier supérieur du Génie retr.
Tatareau, Maire de St.-Gaudens.
Lignères-Bernard, négociant.
De Bellegarde, anc. Maire de Toulouse.
Chalret-Durrieu, Prés. à la C. r. de Toulouse.
De Tauriac père, M. du C. mun. de Toulouse.
Leblanc (J.-M.), propriétaire.

Arrondissement de Toulouse.

Composé de 12 cantons; 138 communes; 130,603 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Roques (P.), Maire de Villemur.
Cazaux (Laurent), propriétaire.
Courtois (F.-H.-L.), négociant.
Decamps (Jean), propriétaire.
Ducassé (Auguste), Professeur à l'Ecole de médecine.
Lapeyrouse père, propriétaire.
Faydel, Président de la cour royale.
Lestrade (Jean), propriétaire.
Ramel (E.), maître de poste aux chevaux.
Cibiel (Vincent), négociant.
Viguerie (Pascal), négociant.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Muret.

Composé de 10 cantons; 130 communes; 82,241 habitans.

M. Marquier, *Sous-Préfet*, à Muret.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Carrère (Vidian), propriétaire.
Dardenne (Etienne), propriétaire.
Duclos (A.-F.-V.).
Guichon, notaire.
Jallier (E.-J.-P.), propriétaire.
Lafage (Maurice), propriétaire.
Abolin (Théodore).
Niel (R.-A.), propriétaire.
D'Olivier aîné, propriétaire.
Las-Martres (J.), Maire.
De Villeneuve d'Araignon (E.-A.-F.-T.), Maire.

Arrondissement de Saint-Gaudens.

Composé de 11 cantons; 240 communes; 133,715 habitans.

M. Célestin-Bart, *Sous-Préfet*, à St.-Gaudens.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Lapène, propriétaire.
Tatareau, propriétaire.
Cluson, propriétaire.
Caubet, Maire.
Couget (Charles), Juge-de-Paix.
Delpech (Raymond), médecin.
Duran (Léon), Maire.
Fournier fils, Maire.
Latour (P.-M.), Capitaine.
Martin (Bernard), Maire.
Soulerat (M.-A.), notaire.

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 6 cantons; 99 communes; 60,457 habitans.

M. de Lapeyrouse fils (Zéphyrin), *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Fourtanier père, propriétaire.
Barrau (D.-F.-T.), négociant.
Bessière (F.-B.-F.-A.), propriétaire.
Blanc (Lili-Jean).
Roquefort (J.-B.), propriétaire.
Duperrier (J.-H.-G.), propriétaire.
Durand (J.-F.), notaire.
Ferradou-Roqueville (A.), propriétaire.
Antonin (J.-P.-P.), négociant.
Sagné (Raymond), Maire.
Sarrat (J.-D.), propriétaire.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aspet.	Latour.	Revel.	N. . . . .
Auterive.	Cornus.	Saint-Gaudens. . .	Duran.
Cintegabelle. . . ,	Lafage.	Toulouse.	Viguerie.
Grenade.	Cornac.	Villefranche. . . .	Beaux.
Montesquieu . . .	N.	Villemur.	Roques.
Muret.	Sévene.		

DÉPARTEMENT DU GERS.

L'un des quatre départemens que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de Lot-et-Garonne et partie de celui des Landes; à l'E. par les départemens de Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne ; au S. par les départemens de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées; à l'O par les départemens des Basses-Pyrénées et des Landes. Sa superficie est d'environ 1,822,524 arpens, ou 623,996 hectares. Il paie 2,150,496 fr. d'impôt foncier; sa population est de 307,601 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,840 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse d'Auch, et le ressort de la Cour royale d'Agen.

PRÉFECTURE.

M. de La Tourrette ✻, *Préfet*, à Auch.

M. Amade, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Pellefigue, Sauzet, Paris-Lasplagne.

Conseil général de département. Messieurs,

De Cassaignolles ✻, 1er Président de la Cour royale de Nîmes.	Laporte, Vice-Prés. du tribunal d'Auch.
Vidaillan, propriétaire.	De Salvandy (O ✻), Cons.-d'Etat.
Cenac-Moncau, Juge au Tribunal de Mirande.	Gavaret, avocat, Député.
Cte de Fezensac (G ✻), Mal-de-camp.	De Grisony. ancien député.
Bon de Bastard (O ✻).	Descamps (P.-A.), propriétaire.
Duffour, propriétaire.	Molas-Labarthète (J.-B.), propriétaire.
Cte de Noë (O ✻), Pair.	Daguzan du Bézéril, propriétaire.
	Brocas (Anselme), propriétaire.
	Micussens, propriét. à Mirande.

Arrondissement d'Auch.

Composé de 6 cantons ; 91 communes ; 61,882 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Seraint (Paul) ✻, propriétaire.	Gèze, Président du tribunal de commerce.
De Rivière (J.-B.) ✻.	Guérard aîné, propriétaire.
Sentetz (Blaise) ✻, propriétaire.	Carde (Hippolyte), propriétaire.
Lassalle-Cabiran (Jean-Paul).	Dayrens (J.-R.), propriétaire.
Meilhan (François), propriétaire.	Laporte-Frix, propriétaire.
Solon (J.-M.-L), bâtonnier des avocats.	

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Condom.

Composé de 6 cantons ; 26 communes ; 71,209 habitans.

M. Bésian, *Sous-Préfet*, à Condom.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Morlans (G.-E.).
Tartanac de Gensac, propriétaire.
Buzet, Procureur du Roi.
Doat, médecin, à Nogaro.
Dubosc-Taret (Bertrand), propriétaire.
Duffau, Président du tribunal civil.
Sautiran (J.-C.), propriétaire.
Soubdès, ancien Officier.
Bouillet aîné (J.-M.), propriétaire.
Dubarry, avocat.
Berès (J.-B.-J.), propriétaire.

Arrondissement de Lectoure.

Composé de 5 cantons; 73 communes; 52,635.

M. Masson, *Sous-Préfet*, à Lectoure.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gauran, Maire de Lectoure.
Salut aîné, propriétaire.
Frankin, propriétaire.
Lézian (J.-B.), propriétaire.
Persin (A.-L.), propriétaire.
Descrimes (Marc), médecin.
Lafont-Bezodis.
Monge (Severin), propriétaire.
Collongues, notaire.
Descamps (J.-J.), médecin.
N. . . . . .

Arrondissement de Lombez.

Composé de 4 cantons; 77 communes; 40,938 habitans.

M. de Quérillac ✻, *Sous-Préfet*, à Lombez.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Puyminet (E.-E.), Maire de Colognes.
De Mohic (C.-V.), Maire de Touget.
Palomès (Pierre), avocat à l'île Jourdain.
Ducor de Simorre, propriétaire à Simorre.
Loubon, propriétaire à Naujac.
Vignaux (D.-B.), Juge-de-paix à S.-Matan.
Domezon (J.-J.-A.), Maire de Savignac.
Troy (François), Juge d'instruction.
Thoulouze (J.-M.-J.); médec. à l'île Jourdain.
Delieux aîné, négociant à Mont-Ferrand.
N. . . . . .

Arrondissement de Mirande.

Composé de 8 cantons; 162 communes; 80,937 habitans.

M. Ducos, *Sous-Préfet*, à Mirande.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Broca (J. J.), médecin à Lupiac.
Liesta (A.), Juge-de-paix à Montesquiou.
Baque-Traillone (J.), propr. à Lodevès.
Laporte fils, Juge-de-Paix.
Barquisseau (H.), propriétaire à Lodevès.
Filhos, avocat à Mirande.
Lanafoert, notaire à Plaisance.
Ducastaing, Juge-de-paix à Riscle.
Dareix aîné, avocat à Tusque.
Dutroq (A.-J.), notaire.
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Auch.	Druilhet.	Lectoure.	Gauran.
Condom.	Petit.	Lombez.	Junca-Mirasson.
Eauze.	Canot.	Mirande.	Burot.
Fleurance.	Margoët.	Vic-Fezensac. . .	Maravat.
L'Isle en Jourdain	Thoulouse.		

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

L'un des quatre que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de la Charente-Inférieure; à l'E. par les départemens de la Dordogne et de Lot-et-Garonne; au S. par celui des Landes, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 2,121,055 arp., ou 1,082,552 hectares. Il paie

3,787,926 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 538,151 individus ; il est divisé en six arrondissemens communaux et neuf arrondissemens électoraux ; il a 4,043 électeurs, qui envoient neuf membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse de Bordeaux et le resort de la Cour royale de la même ville.

PREFECTURE.

M. le Cte DE PREISSAC (O ✻), *Préfet*, à Bordeaux.
Malleville, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Barthez ✻, Hervé, Bignon-St.-Roch, Cuson ✻, Garin.

Conseil général de département. Messieurs,

Cte de Monbadon (G O ✻), Pair.
Lacaze, propriétaire.
Portal (P.), négociant.
Sarget, propriétaire.
De Lamoignon, propriétaire.
Gautier, Président du tribunal de comm. de Bordeaux.
Emérigon, propriétaire.
Mis de Bryas ✻, anc. maire de Bordeaux.
Dufour du Bessan, propriétaire, Député.
Guimard, propriétaire.
Legris de Lasalle, propriétaire.
Vte Laîné (C ✻), Pair.
Bosc (J.-J.), négociant à Bordeaux.
Roullet ✻, 1er Président de la cour royale de Bordeaux.
Duc Decazes (O ✻), Pair.
Balguerie aîné ✻, négociant à Bordeaux.
Gaillard, Maire de Talois.
Larose aîné, Maire de St.-Martin-de-Lerm.
Allègre (D), anc. officier de marine,
Regnier, Prés. du trib. de comm. de Blaye.
Lopès-Dubec, négociant à Bordeaux.
Guestier-Junior fils (D.), nég. à Bordeaux.
Gibert, Maire de Saint-Macaire.
Brun, Maire de Bordeaux.

Arrondissement de Bordeaux.

Composé de 18 cantons ; 151 communes ; 235,564 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Yvoy, propriétaire.
Cassagne de Blésignac, propriétaire.
Robert de Salafon, propriétaire.
Fleury, propriétaire.
Maillères, notaire à Bordeaux.
Baour, Présid. de la chambre du commerce.
Fieffé, négociant à Bordeaux.
Hollagray fils aîné, négociant à Bordeaux.
Balguerie (Adolphe), négociant à Bordeaux.
Guilhem-Ducléon, Colonel d'état-major de la garde nationale de Bordeaux.
Sauvage, Maire d'Andernos.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bazas.

Composé de 7 cantons ; 67 communes ; 51,734 habitans.

M. Brun fils, *Sous-Préfet*, à Bazas.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Ardusset, propriétaire.
Servière, propriétaire.
Pierron aîné, propriétaire à Bazas.
Bayle aîné, notaire à Bazas.
Coutereau (P-A), à Saint-Pierre-de-Mons.
Saige, propriétaire à Bazas.
Pohle aîné, subst. du Proc. du Roi.
Brannens, propriétaire à Langon.
Théry, médecin à Langon.
Martin-Travet, propriétaire à Symphorien.
Lalanne, propriétaire à Villandraut.

Arrondissement de Blaye.

Composé de 4 cantons ; 57 communes ; 54,561 habitans.

M. Randouin, *Sous-Préfet*, à Blaye.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Godineau, propriétaire.
Gélibert, *idem.*
Olanyer, *idem.*
Faure St.-Hubert, *idem.*
De Favière, *idem.*
Froin, *idem.*
Bacon de Gourdet, propriétaire.
Pastoureau (Daniel), Président du Tribunal civil de Blaye.
Ollière, ex-Maire de Blaye.
Baffort, notaire, Maire d'Estaulières.
N. . . . . .

Arrondissement de La Réole.

Composé de 7 cantons; 105 communes; 54,377 habitans.

M. Armand Ducos, *Sous-Préfet*, à La Réole.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Dutauria de la Roquette, propriétaire.
Ferran, *idem.*
Dupeyron (Armand).
Béchade de Pommiers.
Merle, avoué à la Réole.
Gravier, Maire de la Réole.
Dupin, Maire de St.-Martial.
De Camiran, Maire de Camiran.
Cessac, adj. au Maire de St.-Martin de Sereas.
N. . . . . .

Arrondissement de Lesparre.

Composé de 4 cantons; 30 communes; 34,885 habitans.

M. Baguenard, *Sous-Préfet*, à Lesparre.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Duperrier de Larsan, propriétaire.
Laumond jeune, *idem.*
Constant aîné, *idem.*
Delignac, Maire de Begadau.
Laumond, avocat à Lesparre.
Bernard (Jacques), propriétaire.
Figeron (Jean), *idem.*
Desgardies (Victor), *idem.*
Andron (Pierre), *idem.*
N. . . . . .

Arrondissement de Libourne.

Composé de 9 cantons; 132 communes; 107,030 habitans.

M. Belliquet ✻, *Sous-Préfet*, à Libourne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Fontemoing, propriétaire.
Drivet, *idem.*
Jouhanneau la Régnère, *idem.*
De Tranchère, *idem.*
Valet de Peyraud, *idem.*
David aîné, avocat à Libourne.
Germé (Pierre), propriétaire à Castillon.
Chicou-Lamy (Jean), *idem* à Grezillac.
Mestre (Théod.), Maire de Saint-André et Apelle.
Tourneur (Gabriel), nég. à Fronsac.
Viault aîné, à Coutras.

Maires nommés par le Roi.

Bazas.	Bayle.	Libourne. . . .	David aîné.
Blaye	Chaumont.	Langon.	Derancy.
Bordeaux. . . .	Brun.	Mézignac. . . .	Caussac.
Coutras.	Dupuy aîné.	Pauillac.	Constant aîné.
La Réole. . . .	Meussillac.	Saint-Emilion. . .	Meynot.
Lesparre	Bonnore fils.	Salles.	Cazauvieilh.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au Nord par les départemens du Gard et de l'Aveyron; à l'E. par le département du Gard et la Méditerranée, qui le baigne au S.; à l'O. par ceux de l'Aude et du Tarn. Sa superficie est d'environ 1,236,198 arpens, ou 630,935 hectares. Il paie 2,973,803 fr. d'impôt foncier; sa population est de 339,560 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux; il a 3,402 électeurs, qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Montpellier et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PREFECTURE.

M. le Bon Rolland ✻, *Préfet*, à Montpellier.

M. Bourdon, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Boudon la Roquette, Casalès-Fondoux fils. Durand.

Conseil général de département. Messieurs,

Renouvier, Député.
Granier, Député.
Bon Campredon (G O ✻), Lieutenant-gén.
Cazelles, propriétaire.
Mandeville-James, propriétaire.
Brousse, Maire de Serignan.
Prades, ex-Maire de Bedarrieux.
Floret père, négociant à Agde.
Berard aîné, propriétaire à Lodève.
Lugagne-Delpont, ex-Maire de Clermont.
Thomassin, ex-Maire de Saint-Pons.
De Laur-Sargines, propriétaire à Olonsac.
Vernazobres, Maire de St.-Chinian.
N. . . . . .
N. . . . . .
N. . . . . .

Arrondissement de Montpellier.

Composé de 14 cantons; 115 communes; 117,690 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

René (Henri), Deshours-Farel (Paulin), Castelnau père, Granal (Victor de Mèze), propriétaires.
Vialars, adjoint au Maire de Montpellier.
Cazalis père.
Charamaule, avocat.
Deshons, ex-Maire de Ganges.
Daniel, médecin, ex-Maire de Cette.
Resnard, ex-Maire de Lunel.
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Beziers.

Composé de 12 cantons; 97 communes; 121,345 habitans.

M. Bessin (Victor), *Sous-Préfet*, à Béziers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Vidal, Maire de Béziers.
Balguerie, négociant, ex-Maire d'Agde.
Mazel, avocat.
Moulinier, Maire de St.-Gervais.
Chavernac, médecin à Béziers.
Calvet (François), nég. à Bédarrieux.
Ledenac, Maire de Roujan.
Barral, propriétaire.
Malfre du Bousquet, adjoint au Maire de Marseillan.
Payre, Maire de Capestang
Fabre de Roussac, prop. à Florensac.

Arrondissement de Lodève.

Composé de 5 cantons; 75 communes; 55,596 habitans.

M. Brun, *Sous-Préfet*, à Lodève.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Barral (Pierre), propriétaire.
Verny, négociant à Clermont.
Brun, Ménard, Vissec (Jules), négocians à Lodève.
Rousquet (Pierre), nég. à Clermont.
Lavit fils (Henri), propriétaire au Canet.
Chauvet, avocat à Vendermian.
Lautier, négociant à Piguen.
Martin, avocat, Maire de Ceilhes.
Reynes, notaire, Maire du Raylar.

Arrondissement de Saint-Pons.

Composé de 5 cantons ; 44 communes ; 44,929 habitans.

M. Bouisson, *Sous-Préfet*, à Saint-Pons.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Azaïs, Procureur du Roi à Saint-Pons.
Saisset, négociant à Saint-Pons.
Andoque, ancien Maire de Cruzy.
Marcel-Vidal, Juge-de-paix à Olouzac.
Thomassin, notaire à Saint-Pons.
Pech (Marc-Antoine), prop. à St.-Pons.
Conquil, Juge-de-paix à Salalvetat.
Flottes, négociant à St.-Chinian.
Estèbe, Maire d'Agel.
Segonne, Maire d'Oupis.
Sèbe, Juge-de-paix à Olargues.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Agde.	N.	Marseillan. . . .	Maffre-Lacan.
Bédarrieux.	N.	Marsillargues. . .	Bassaget.
Beziers.	Vidal.	Mèze.	Bouliech.
Cette.	N.	Montagnac. . . .	N. . . . .
Clermont. . . .	Siau-Salasc.	Montpellier. . . .	N. . . . .
Florensac. . . .	N.	Pézénas.	Puech.
Ganges.	Soulier.	Saint-Chinian. . .	Vernazobres.
Lodève.	Barbot.	Saint-Pons. . . .	Granier.
Lunel.	N.	La Salvetat. . . .	Gavoy.

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan et le département de la Manche ; à l'E. par le département de la Mayenne ; au S. par le département de la Loire-Inférieure, et à l'O. par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan. Sa superficie est d'environ 1,336,205 arpens, ou 681,977 hectares. Il paie 3,485,601 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 553,453 individus ; il est divisé en six arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux ; il a 1,877 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Rennes et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Cahouet ✻, *Préfet*, à Rennes.

M. Bourdais, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

La Guistière, Mancel, Guyot, Gandon des Alliers ✻, Leclerc de la Herverie.

Conseil général de département. Messieurs,

Duporzou ✻, Prés. à la cour roy. de Rennes.
De Lorgeril, propr. agriculteur à Rennes.
Delorme-Villedaulé, agriculteur aux Ormes.
Turin (P.-R.), Prés du trib. civ. de Montfort.
Chevrier, négociant à Rennes.
Gaillard de Kerbertin ✻, 1er Président à la cour royale, Député.
Jouin, Maire de Rennes.
De Kermarec ✻, Président à la cour royale.
Fresneau, avocat à Rennes.
Bertin, médecin à Rennes.
Porteu, négociant à Rennes.
Cte de la Villegontier (O ✻), Pair.
Baron-de-la-Villebaud, propr. à Pipriac.
Thélohan, Maire de Redon.
Louis (Blaize), négociant, Député.
Bouvet (G O ✻), Contre-Amiral hon., à Saint-Servan.
Bourdet, notaire à Saint-Malo.
Christophe, anc. j.-de-paix de Vitré, à Bais.
Berthois ✻, anc. offic. sup. du génie, à Erbré.
De la Riboissière, propriétaire, Député.
De Pommereul ✻, of. sup. retr., à Fougères.
Devalloys, ancien maire de Fougères.
Chartier, agriculteur à Montfort.
N. . . . . .

Arrondissement de Rennes.

Composé de 10 cantons; 79 communes; 128,361 habitans.

Conseil d'arrondissemet. Messieurs,

Leray, négociant à Rennes.
Barbier fils aîné, propriétaire.
Brisou, négociant à Rennes.
Arot, fabricant à Rennes.
Bigot du Chesnay, agriculteur à Melesse.
Binet (Thomas), architecte à Rennes.
Couannier, armateur à Rennes.
Laumailler père, ancien notaire à Rennes.
Magouet, adjoint au Maire de Rennes.
Pontallié père, ex-directeur des contrib., à Rennes.
Ruel, rentier, à Rennes.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Fougères.

Composé de 6 cantons; 57 communes; 81,626 habitans.

M. Bertin, *Sous-Préfet*, à Fougères.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gauthier de la Chèze, à Louvigné.
Lebechu fils (Louis), propr. à Mézières.
Malherbe, ex-Maire de Fougères.
Denoual, notaire à Fougères.
Loitin-Tiollais, Maire de Loroux.
Louveau, Maire de Luitré.
Rambos, négoc. à St.-Aubin-du-Cormier.
Labbé, Maire de Saint-Brice.
Poussin du Bourgneuf, cultiv. à Tramblay.
Mouton (Pierre), propriétaire à Fougères.
N. . . . . .

Arrondissement de Montfort-sur-Meu.

Composé de 5 cantons; 46 communes; 61,450 habitans.

M. Pontallié, *Sous-Préfet*, à Montfort-sur-Meu.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Poignand, Juge au trib. civil de Montfort.
Joubaire, Juge au trib. civil.
Escolan, Juge au trib. civil.
Thébault, Maire de Gaël.
Maudet, tanneur à Montfort
Dreuslin, avoué à Montfort.
Juguet, avocat à Montfort.
Denise, médecin, Maire de St.-Méen.
Ncole, maître de forges à Paimpont.
Lieroux, directeur des postes à Becherel.
Rouyer, Maire de la Chapelle-Chaussée.

Arrondissement de Redon.

Composé de 7 cantons; 46 communes; 75,890 habitans.

M. de Robillard, *Sous-Préfet*, à Redon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Blerye, propriétaire.
Jouin, Juge-de-paix à Tresbœuf.
Chevrier (Paul), négociant à Gulpry.
Fromont (J.-S), Maire de Fougeray.
Ropert, Maire de St.-Seglin.
Le Saulnier, médecin.
Le Masne (J.-F. de Salles-Julien), prop.
Gérard, notaire.
Journée, Président du tribunal civil.
Rochery, négociant.
Gazon, agriculteur.

Arrondissement de Saint-Malo.

Composé de 9 cantons; 62 communes; 119,416 habitans.

M. Godfroy, *Sous-Préfet*, à Saint-Malo.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Pasquier de la Forêt, propriétaire.
Michel-Marion, négociant.
Leguen-Lacroix, Comm. de la garde nationale de Saint-Servan.
Hovins, Maire de Saint-Malo.
Duclezieux fils, armateur.
Michel-Villeblenche, avocat.
Gauthier-Bellande, Maire de Combourg.
Epron, Maire de St.-Servan.
Lissilour, officier de marine.
Chapelle, propriétaire à Pleurtuit.
N. . . . . .

Arrondissement de Vitré.

Composé de 6 cantons; 62 communes; 87,710 habitans.

M. Rubin, *Sous-Préfet*, à Vitré.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Loychon père (Auguste), à Vitré.
Guyon, avocat à Vitré.
Hunault-Lahaydix, Maire de Louvigné de Bois
Lasne-Rochelle, propriétaire à Vitré.
De Courte, Maire de Saint-M'Herve.
Gautier, maître de forges à Martigné.
Coursier, Président du tribunal de Vitré.
Corbeau, Maire de Torcé.
Trotin fils, Maire de la Guerche.
Varin du Frambois, maître de forges, à Martigné.
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bain.	Gérard.	Maure.	N. . . . .
Bains.	N.	Miniac-Morvan. .	N. . . . .
Bais.	N.	Montfort.	Dreuslin.
Bazonges-Lape-rouse.	Savary.	Noyal-sur-Vilaine.	Beuscher.
Cancale.	Merdrinac.	Paimpont.	Macé.
Combourg.	Gauthier-Bellande.	Pipriac.	N. . . . .
Dol.	Corbinais.	Piré.	Guerault aîné.
Ercée-en-Lamée .	Brunel.	Pleine-Fougères. .	N. . . . .
Fougeray.	N.	Plélan.	Demoncuit.
Fougères.	N.	Pleurtuit	N. . . . .
Guerche (La). . .	Trotin.	Redon.	Thélohan.
Guichen.	Guillot.	Rennes.	Jouin.
Guipry.	N.	Retiers.	Hanet.
Iffendic.	Texier.	Saint-Georges de Reintembault. .	Mancel.
Janzé.	Branger.	Saint-Malo. . . .	Hovius.
Louvigné.	Gauthier.	Saint-Servan. . .	Epron.
Martigné.	Daussy.	Vitré.	Guyon.

DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

Ce département est le second des deux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens du Cher, de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire; à l'E. par celui du Cher; au S. par ceux de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Vienne; à l'O. par ceux de la Vienne et d'Indre-et-Loire. Sa superficie est d'environ 1,373,866 arpens, ou 701,661 hectares. Il paie 1,305,537 fr. d'impôt foncier; sa population est de 245,706 individus: il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,083 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Bourges est le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Meynadier ✻, *Préfet*, à Châteauroux.
M. Heulhard de Montigny ✻, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Grillon de Villeclair ✻, Bertrand, Delatremblais.

Conseil général de département. Messieurs,

Prince de Talleyrand (G ✻), Pair.
Muret de Bort, manufacturier.
Gaillard, Juge à Châteauroux.
Barré, Prés. du trib. civ. d'Issoudun.
Delacou, propriétaire.
Thabaud-Claverolles, *idem.*
Duris-Dufresne, Député.
Cte Bertrand (G ✻), Lieut.-gén. Député.

Charlemagne, Proc. du Roi à Châteauroux, Député.
Godeau d'Entraigne, ancien officier.
Cte de Richebourg (C ✻), Pair.
Thabaud-Linctière, Député.
Heurtault-Dumez, médecin.
Delacou-Marivault, anc. sous-préfet.
Lescot-Lamilandrie, Juge-de-paix, à Saint-Gauthier.
N. . . . . .

Arrondissement de Châteauroux.

Composé de 8 cantons; 84 communes; 90,962 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Batailler du Berthier, propriétaire.
Faguet, *idem.*
Huard aîné, *idem.*
Godard, à Châteauroux.
Turquet, Juge-de-paix de Buzançais.
Bertrand de Greuille (O ✻), anc. magist.
Charlemagne fils, Proc. du Roi, Député.
Archambault, ancien notaire.
Rostain, Maire d'Argenton.
N. . . . . .
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement du Blanc.

Composé de 6 cantons; 57 communes; 56,614 habitans.

M. Lehurey, *Sous-Préfet*, au Blanc.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Chapt, propriétaire.
Delacoux-Marivaut, *idem.*
Caillaud, *idem.*
Collin-Laminière, *idem.*
De Beaufort fils (Philippe).
Herault, Maire de Rosnay.
Suzor (Pierre), ancien officier.
Peyrot-Desgachons (Fr.), Maire de Saint-Gauthier.
David-Beauregard, (Cl.-P.), propr.
Taurquet (Aug.), *idem.*
Delaveau (Eug.), Maire de St.-Benoît.

Arrondissement d'Issoudun.

Composé de 4 cantons; 49 communes; 45,633 habitans.

M. de la Châtre, *Sous-Préfet*, à Issoudun.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Baucheron-Boissoudy, propriétaire.
Bonneau-Lécherolles, *idem.*
Caignault, *idem.*
Guenette-Trumeau, Maire de Vatan.
Deleffe, propriétaire.
Pineau, administrateur des hospices
Carraud-Gaignault, médecin.
De Lapparent fils, avocat.
Tourangin-Desbrissards, *idem.*
Daussigny, à Issoudun
Sarton (Louis), propriétaire.

Arrondissement de la Châtre.

Composé de 5 cantons; 59 communes; 52,497 habitans.

M. Thabaud-Bellair, *Sous-Préfet*, à La Châtre.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Pinet, propriétaire.
Duris, *idem.*
Baucheron, *idem.*
Thabaud-Bussière, *idem.*
Choppy, *idem.*
Périgois (H.-L.-G.).
Dudevant (Franç.), Maire de Nohan-Vic.
Neraud (Jules), ex-Proc. du Roi à la Châtre.
Delagarde (J.-E.-M), anc. notaire.
Baucheron-Boisvignault (J.-Jh.-Hipp.), propriétaire.
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Argenton. . . .	Rostain.	Issoudun.	Baucheron de la Châtre.
Buzançais. . . .	Guesnyer.	La Châtre.	Delaveau.
Châteauroux . . .	Grillon.	Leblanc.	Bastide de Villemuzault.
Châtillon-s.-Indre.	Boulanger.	Levroux.	Trotignon.

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.

Il est formé de la presque totalité de l'ancienne province de Touraine.

Il est borné au N. par les départemens de Loir-et-Cher et de la Sarthe; à l'E par ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre; au S. par ceux de l'Indre et de la Vienne; à l'O. par ceux de Maine-et-Loire et de la Vienne. Sa superficie est de 612,679 hectares. Il paie 2,067,590 fr. d'impôt foncier; sa population est de 297,016 individus: il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 2,249 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse de Tours et le ressort de la Cour royale d'Orléans.

PRÉFECTURE.

M. D'ENTRAIGUES, *Préfet*, à Tours.

M. Faré (O ✱), *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Bellanger-Carteaux ✱, Chambert, Forest.

Conseil général de département. Messieurs,

Le Tissier (O ✱), propriétaire à Vouvray.
Cte de Villeneuve ✱, Maire de Chesmonnaux.
Gibé, propriétaire, Maire de Saint-Jean.
Allain, propriétaire à Bourgueil.
Cte Clément de Ris (O ✱), Pair.
Calmelet ✱, ancien député, à Tours.
Piscatory, Maire de Château-la-Vallière.
De la Pinsonnière, Maire de Civray, Député.
Conty, Maire d'Abilly.
Desplaces, Maire de Pérusson.
Lafon, médecin à Chinon.
Cte de Sparre (C ✱), Pair, Lieut.-gén.
De Quinemont, Maire de Mougon.
Boisléve, Maire de Langeais
Luzarche-Planchet, négociant à Tours.
N. . . . . .

Arrondissement de Tours.

Composé de 11 cantons; 127 communes; 142,811 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Moisant (Mériadec), propriétaire à Tours.
Gautron-Genty, propriétaire à Amboise.
Héry, propriétaire à Château-la-Vallière.
Villoteau, propriétaire à Tours.
Cte de S.-Chamans (Gaëtan), prop. à Luzellé.
Aubry de La Borde, Maire de St.-Antoine-du-Rocher.
Lemaître, anc. S.-Préf. Maire de Villebourg.
Pelletreau (Placide), adjoint au Maire de Château-Renault.
De Laville-le-Roux, ancien sous-préfet, Maire de Montrésor.
Hérault, propriétaire à Vouvray.
Nobileau, propriétaire à Tours.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Chinon,

Composé de 7 cantons; 92 communes; 88,342 habitans.

M. Desvarannes, *Sous-Préfet*, à Chinon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Rambure, médecin à Ingrandes.
De Champchevrier (R.), propr. à Langrais.
Delamothe-Lelot, propriétaire à Richelieu
Pigou, Maire d'Azan-le-Rideau.
Ory, médecin à Bourgueil.
Aubin de Louy, propriétaire à Restigné.
Minier, avocat à Chinon.
Auvinet, Maire de Chinon.
Giron, notaire à l'Isle-Bouchard.
Forest, propriétaire à Sainte-Maure.
Jautrou, Maire de la Tour-St. Gelin.

Arrondissement de Loches.

Composé de 6 cantons; 70 communes; 62,104 habitans.

M. de Freulleville ✻, *Sous-Préfet*, à Loches.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Roger-Ricard, propriétaire à Montrésor.
Lesage, Maire à Reignac.
Cte de Barbançois (O✻), prop. à Montrésor.
Marteau-Ballue, propriétaire à La Haye.
Veneau-Voyer, propriétaire à Ligueil.
Fissour, Maire de Saint-Germain.
Cte de la Roche-Aymon (C ✻), Lieutenant-général, Pair, à Montrésor.
Massoneau, propriétaire au Grand-Pressigny.
Suzor la Tremblaye, Maire de Preuilly.
De Croy d'Argenson, Maire de La Guerche.
Gaultier-Laferrière, méd. Maire de Loches.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Amboise. . . . . Des Essart.
Bourgueil. . . . . Soutif.
Chapelle-s.-Loire. Delavente-Navineau.
Chinon. . . . . Auvinet.
Chouzé-sur-Loire. Allain.
Loches. . . . . Gaultier-Laferrière.
Tours. . . . . Febvotte.

DEPARTEMENT DE L'ISERE.

Ce département est un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ain et du Rhône; à l'E. par la Savoie et le département des Hautes-Alpes; au S. par ceux des Hautes-Alpes et de la Drôme; ce dernier le borne à l'O. avec ceux de la Loire et du Rhône. Sa superficie est d'environ 1,648,230 arpens, ou 841.230 hectares. Il paie 3,119,130 fr. d'impôt foncier; sa population est de 525,984 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 2,294 électeurs, qui envoient sept membres à Chambre des Députés. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Grenoble et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Maurice-Duval (C ✻), *Préfet*, à Grenoble.

M. . . . . *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Berger de St.-Didier, Helie (Ennemond), Gautier, Veyron-Lacroix ✻, Robin de Mosas.

Conseil général de département. Messieurs,

Alricy, propriétaire.
Pescut de Salagnon, propriétaire.
Périer (Augustin), à Grenoble.
Lombard, propriétaire à Saint-Chef.
Dubouchage (Humbert), propr. à St.-Egrève.
Boissat, propriétaire à Vienne.
Emery, propriétaire à Beaurepaire.
Cte Ferrier de Montal, à Grenoble.
Faure (Félix) ✻, 1er Présid. à la cour roy. de Grenoble.
Bon Quiot (G O ✻), Lieut.-gén. au Passage.
Réal (Félix) ✻, 1er Avoc. gén. à Grenoble.
Duport-la-Villette, Conseiller à la Cour royale de Grenoble.
Ducruy aîné, négoc., Maire de Grenoble.
De Barral (Hippolyte), Maire de Voiron.
Fluchaire, Conseiller à la Cour royale de Grenoble.
Lhoste, notaire à Dolomieu.
Fuzier, Maire de S.-Andraz.
Brenier de Montmorand (G O ✻), Lieut.-général.
Veyron-Lacroix, propriétaire à St.-Etienne.
Alexis de S.-Priest.
Blanchet (Augustin), fabricant de papier.
Blanchet (Louis), négociant.
Jourdan (Marc-Antoine), Maire à Agnin.
Badin, négociant à Vienne.

Arrondissement de Grenoble,

Composé de 20 cantons; 216 communes; 194,437 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gournier, Maire de Biviers.
Reynaud, propriétaire à Sassanage.
Jacquemet, propriétaire à Voiron.
Flauvant, propriétaire à Grenoble.
Mounier (Henry), négociant à Grenoble.
Champel, propriétaire à Allevard.
Penet (Félix), propriétaire à Grenoble, Député.
Berriat, notaire à Vif.
Girond (Henri), avocat à La Mûre.
Rivier, notaire à Grenoble.
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Saint-Marcellin,

Composé de 7 cantons; 84 communes; 80,222 habitans.

M. Vallier-Colombier, *Sous-Préfet*, à Saint-Marcellin.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gerard, Juge-de-paix à Tullins.
Duperron, propriétaire à Moirans.
Tézier, négociant au Pont-en-Royans.
Charmeil, notaire à Tullins.
Robert-Dufaz, propriétaire à St.-Veraud.
De Gontefrey, propriétaire à Bressieu.
Vincendon-Dumoulin.
Lavillardière, propriétaire à la Frette.
De Bezieux, négociant à Cognin.
Berret, avocat à S.-Lattier.
Salomon (Victor), propriétaire à Sardieu.

Arrondissement de la Tour-du-Pin,

Composé de 8 cantons; 125 communes; 120,174 habitans.

M. de Sigoyer, *Sous-Préfet*, à la Tour-du-Pin.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Picot, à la Tour-du-Pin.
Permezel, propriéteire au Pont-Beauvoisin.
Vial, à Lemps.
De Drujon, propriétaire à la Balme.
Barbier, notaire à Virieu.
Lamorte de Charens, prop. à S.-André-le-Gaz.
Gallet, propriétaire à la Tour-du-Pin.
Bouvier-Lapierre, notaire à Aoste.
Martin, propriétaire à Bourgoin.
Giraud, Maire de Morestel.
Tranchard, Procureur du Roi à Bourgoin.

Arrondissement de Vienne,

Composé de 10 cantons; 132 communes; 131,151 habitans.

M. Anglès (A. N.) ✻, *Sous-Préfet*, à Vienne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Figuet du Feuillant, prop. à Beaurepaire.
Jourdan, propriétaire à Roussillon.
Rabatel, propriétaire à Meyrieu.
Delaloy, notaire à Vienne.
De Michalon.
Chanrond, Juge-de-paix, à la Côte-S.-André.
Courvoisy, Maire de Jons.
Boissat (Alexandre), adj. au Maire de Vienne.
Couturier (Thomas), avocat.
Rosvaing Feya, Maire de Chanas.
Guignard (Etienne), propriét. à Chandieu.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Avenières. . . . Mesly.
Bourgoin. . . . Patricot.
Grenoble. . . . Ducruy aîné.
La Côte S.-André. N. . . . . .
La Tour-du-Pin. . N. . . . . .
Saint-Chef. . . . Parent.
Saint-Geoire. . . . Chabond.
Saint-Marcellin. . Duvernay aîné.
Tulins. . . . . Sillan.
Vienne. . . . . N. . . . . .
Villeurbane. . . . N. . . . . .
Vinay. . . . . Bouvier.
Voiron. . . . . Barral.

DÉPARTEMENT DU JURA.

Il est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or; à l'E. par le département du Doubs et les Cantons Suisses; au S. par la Suisse et le département de l'Ain; et à l'O. par ceux de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or. Sa superficie est d'environ 986,246 arpens, ou 503,364 hectares. Il paie 1,325,341 francs d'impôt foncier en principal; sa population est de 312,504 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,119 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de St.-Claude et le ressort de la Cour royale de Besançon.

PRÉFECTURE.

M. Thiessé (Léon), *Préfet*, à Lons-le-Saulnier.
M. Rivière, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Gerrier, Gresset, Jobin.

Conseil général de département. Messieurs,

Cordier ✲, Député de l'Ain, inspecteur des ponts-et-chaussées.
Monnier-Jobez, maître de forges à Poligny.
Vandel, négociant à Morez.
Cattand, Maire de S.-Claude.
Colin ✲, Procureur-général près la Cour royale de Dijon, Député.
Lemire (Noël) fils, maître de forges.
Vuillier-Véry, Juge-de-paix à Dôle.
Domet-Bourg, adjoint à Dôle.
Delort (G O ✲), Lieut.-général, Député du Jura.
Bon Bachelu (C ✲), Lieut.-général.
Bonzon, Maire de Salins.
Monnet, adjoint au Maire de Moirans.
Papillon, Prés. du trib., à Lons-le-Saulnier.
Dalloz, Maire de Rainans.
Chere, Juge-de paix à Montmirey.
Gacon, propr. à Lons-le-Saulnier.
N. . . . . .

Arrondissement de Lons-le-Saulnier,

Composé de 11 cantons; 207 communes; 108,922 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cuenne, Maire à Lons-le-Saulnier.
Passaquay, médecin à S.-Amour.
Guyétant, médecin à Lons-le-Saulnier.
Roux ✲, capitaine en retraite à Beaufort.
Blanchot ✲, Maire de Bletterans.
Lemire père, maître de forges à Clairvaux.
Roussel, propriétaire à Conliège.
Clerc, notaire et Maire de S.-Julien.
Papillon, notaire et Maire d'Orgelet.
Gellion, Maire de Sellières.
Febvre ✲, ancien procureur impérial.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dôle.

Composé de 9 cantons; 137 communes: 72,992 habitans.

M. Marquiset, *Sous-Préfet*, à Dôle.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Commissaire, notaire à S.-Aubin.
Bouvier, propriétaire à Dôle.
Boichoz, propriétaire à Brans.
Eterlin, propriétaire à Foulenay.
Rebouillat, notaire à Chaussin.
Mestral, Maire de Rans.
Carrière, avocat, ancien Sous-Préfet.
Grenot, Maire de Gendrey.
Grillot, propriétaire à Montbarrey.
Dalloz, Maire de Rainans.
Husson-Morel, Maire de Romange.

Arrondissement de Poligny,

Composé de 7 cantons; 149 communes; 78,459 habitans.

M. Carisey, *Sous-Préfet*, à Poligny.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Coulon, contrôleur des contrib. à Arbois.
Sergent, propriétaire à Salins.
Muller, maître de forges à Champagnole.
Cavaroz, greffier du Juge-de-paix de Villers-Farlay.
Poux, adjoint au Maire des Planches.
Choupot, avocat à Arbois.
Prost, adjoint au Maire de Poligny.
Répécaud, propriétaire à Salins.
Bataillard, ancien recev. d'enreg. à Poligny.
Budin, avocat, Maire de Vodans.
Germain, médecin à Nozeroy.

Arrondissement de Saint-Claude,

Composé de 5 cantons; 81 communes; 52,433 habitans.

M. Honoré Colomb, *Sous-Préfet*, à Saint-Claude.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gauthier, médecin à Septmoncel.
Roche, Maire à Rivière-Devant.
Duparchy, avoué à S.-Claude.
Vandel cadet, négoc. à Morez.
Maffroy, adjoint au Maire de Morez.
Saillard, notaire à St.-Laurent.
Berthet, Maire à Charchillat.
Bussod, médecin à S.-Claude.
Roy-Girod, négociant à S.-Claude.
Reverchon *idem.*
Robez, médecin à Viry.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Arbois. . . . . N . . . . .
Dôle. . . . . Dusillet.
Lons-le-Saulnier. Cuenne.
Poligny. . . . . Goy.
Saint-Claude. . . Cattand.
Salins. . . . . Bonzon.

DÉPARTEMENT DES LANDES.

C'est un des quatre que compose la Guyenne.

Il est borné au N. par le département de la Gironde; à l'E. par les départemens de Lot-et-Garonne et du Gers; au S. par celui des Basses-Pyrénées; à l'O. par la mer Océane. Sa superficie est d'environ 1,801,097 arpens, ou 900,534 hectares. Il paie 1,403,085 fr. 11 c. d'impôt foncier; sa population est d'environ 281,504 individus, est divisé en trois arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux; il a 1,089 électeurs qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse d'Aire et le ressort de la Cour royale de Pau.

PRÉFECTURE.

M. Sers (Louis) ✻, *Préfet*, à Mont-de-Marsan.
M. . . . . *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Brettes (E.), Lubet-Barbon (Z.), Laffite (J.) ✻.

Conseil général de département. Messieurs,

Larreillet, maître de forges à Ichoux.
Poyferré de Cère (O ✻), Conseiller-d'Et. hon. à Mont-de-Marsan.
Clérisse, propriétaire à Hastingues.
Ducournau de Carrits, anc. magistr. à Ousse.
Papin (J.-D.), prop., Maire à Benquet.
Dupreuilh, Juge-de-paix de S.-Esprit.
Dufour ✻, médecin, correspond. de l'Instit. à S.-Sever.
Bon Lamarque (G ✻), Lieut.-gén. à S.-Sever.
Lespez (Pierre), prop. à S.-Sever.
Vte de Poudenx (Léonard) ✻, anc. offic. à S.-Cricq.
Bon Cardeneau (O ✻), Mal-de-camp à Tilh.
Dulamon aîné, Juge-de-paix d'Aire, à Renung.
Latappy-Descouet, propriét. à Tilh.
Magnes (C.), Juge-de-paix de Dax, à Candrène.
Marrast (Joseph), nég. à Mont-de-Marsan.
N. . . . . .

Arrondissement de Mont-de-Marsan.

Composé de 12 cantons; 120 communes; 91,595 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bié (Jacques), prop. à Mont-de-Marsan.
Marrast aîné (F.), nég. à Mont-de-Marsan.
Dufau (J.-J.), médecin à Mont-de-Marsan.
Dulamon puiné, avocat à Mont-de-Marsan.
Thomas-Lestage, Maire de Arengosse.
Deblanque (P.-L.), propriét. à Gabarret.
Lameson fils, avocat à Grenade.
Texoères notaire, Maire de Memizan.
Castaignède (J.), notaire, Maire à Pissos.
Tastet, Juge-de-paix à Roquefort.
Mauriet, ancien directeur des contrib. indir. à Villeneuve.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dax.

Composé de 8 cantons; 108 communes; 99,463 habitans.

M. Parran, *Sous-Préfet*, à Dax.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Boucau, notaire, Maire de Levignacq.
Planter, propriétaire à Dax.
De Poyusan, avocat à Dax.
Denis, avocat à Dax.
De S.-Martin, anc. offic. Maire à Cap-Breton.
Lacoste aîné, propriétaire à Biaudos.
Ducournau, propriét. à Gamarde.
Labarthe, propriétaire à Lanne.
Dalemant (A.-J.), Maire de Labatut.
Dubourg, Maire de Soustons.
Dibarrart d'Etchegoyen, anc. sous-préfet, à St.-Paudelon.

Arrondissement de Saint-Sever.

Composé de 8 cantons; 116 communes; 96,446 habitans.

M. Dufourcq, *Sous-Préfet*, à Saint-Sever.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Larrieu, Maire de St.-Loubouer.
De Campet, anc. colonel, à Mugron.
Bayron (D.), Juge-de-Paix à S.-Sever.
Laussuy (J.-J.-R), notaire, Maire de Pomarès.
Dumon-Besselère (A.), prop. à Pomarès.
Gaye (Bernard), Maire de Samadet.
Lalande, anc. col. Juge-de-Paix à Hugetmau
Despouys (Pierre), notaire à Mugrou.
Brethous-Peyron, Juge à St.-Sever.
Labeyrie (François), Maire à Souprosse.
Mancamp (B.), médecin, Juge-de-paix à Pontonx.

Maires nommés par le Roi. Messieurs.

Aire. . . . . Colomès.
Dax. . . . . De Poyusan.
Hagetmau. . . . . Duboy fils.
Mont-de-Marsan. N. . . . . .
Pouillon. . . . . Laburthe.
Saint-Esprit. . . . Doussy.
Saint-Sever. . . . Morlan.

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Blaisois et le pays Chartrain. Il est borné au N. par le département d'Eure-et-Loir; au N. E. par celui du Loiret; au S. E. par celui du Cher; au S. par celui de l'Indre; au S. O. par celui d'Indre-et-Loire; et au N. O. par celui de la Sarthe; sa superficie est d'environ 1,181,691 arpens, ou 603,116 hectares. Il paie 1,704,813 fr. d'impôt foncier; sa population est de 230,666 individus, il est divisé en trois arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux; il a 1,449 électeurs qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse de Blois et le ressort de la Cour royale d'Orléans.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DE LÉZAY-MARNÉSIA ✻, *Préfet*, à Blois.

M. Renard-d'Avêne-Desmeloizes, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Alardet ✻, Gaudron, Marin-Desbrosses.

Conseil général de Département. Messieurs,

Cte Gaigneron de Marolles, prop. à Chissay.
Maigreau, avocat à Blois.
Cte Mesnard de Chouzy, prop. à Chouzy.
Mis de Lacarte de Saumery, prop. à la Ville-aux-Clercs.
Raguet de l'Epine, Maire de Renay.
Bon d'Oberlin ✻, Maire de Villeherviers.
Vallois fils, propriétaire à Romorantin.
D'Etchegoyen, propriétaire à Madon.
Roussel, propriétaire à Fontaines.
Salvat, avocat, propriétaire à S.-Claude.
Péan, Maire de Blois.
Besnier, propriétaire à Ambloi.
Berthereau de la Giraudière, propriétaire à Villeny.
Gaullier (M.-A.), Maire de Neung.
N. . . . . .
N. . . . . .

Arrondissement de Blois.

Composé de 10 cantons; 138 communes; 111,095 habitans.

Conseil d'Arrondissement. Messieurs,

Bagieu, propriétaire à Huisseau.
Couteau-Laurand, propriét. à Blois.
Dauvergne, propriét. à Meusnes.
Legros-Bourreau, propriét. à Blois.
Maussion de Candé ✻, propriét. à Candé.
Riffault, notaire à Blois.
Chevalier-Rouet, Maire de S.-Aignan.
Porcher-Guibert, adjoint au Maire de Blois.
Denet, propriétaire à Cour-Cheverny.
Libron, propriét. à Josnes.
Vosdey (C.-J.), Juge-de-paix à Mer.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Romorantin.

Composé de 6 cantons; 52 communes; 44,670 habitans.

M. de Crevecœur, *Sous-Préfet*, à Romorantin.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Boisqueret, propriétaire à Vernon.
Dorléans, propriét. à Theillay.
Garnier, Maire de Neung.
Helis-Lanoue, propriét. à Romorantin.
Janpitre, propriét. à Souesmes.
Batailler-Guillot, propriét. à Romorantin.
Bergeron d'Anguy, Conseiller référendaire à la cour des comptes, prop. à Lamotte.
Cornu-Baranger, Proc du Roi à Romorantin.
Pommeraye, propriét. à Mennetou
Bezard-Bessault (P.), prop. à Selles-sur-Cher.
N. . . . . .

Arrondissement de Vendôme.

Composé de 8 cantons; 110 communes; 74,901 habitans.

M. Guyot fils, *Sous-Préfet*, à Vendôme.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Ferrand, Juge-de-paix de Selommes.
Godineau de La Bretonnière, propriétaire à Vendôme.
Guyon de Montlivault, propriét. à Authon.
Roulleau-Richardière, prop. à Montoire.
Sarrasin-Tremault, propriét. à Lunay.
Comte-Maréchal, négociant à Vendôme.
Bessirard-Latouche, propriét. au Plessis-Dorin.
Bezard-David, propriét. à Mondoubleau.
Renou, propriét. à Vendôme.
Gérard, ingénieur des ponts-et-ch. propriét. à Vendôme.
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Blois.	Péan.	Romorantin. . . .	Vallois fils.
Mer.	Boy-Levacher.	Selles-sur-Cher. .	Bigot-Guillot.
Montoire. . . .	Couturier.	Vendôme. . . .	Renou.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

Ce département est tiré de celui de Rhône-et-Loire, qui a été divisé en deux, sous les dénominations de la Loire et du Rhône, et comprend le Forez.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône, de Saône-et-Loire et de l'Allier; à l'E. par ceux du Rhône et de l'Isère; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Haute-Loire; à l'O. par ceux du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Sa superficie est d'environ 496,000 arpens métriques; il paie 2,754,268 fr. 85 cent. d'impôt foncier, avec centimes additionnels; sa population est de 391,216 indiv. il est divisé en trois arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,664 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Lyon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PREFECTURE.

M. DE NORVINS (O ✻), *Préfet*, à Montbrison.

M. Levet, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Lachèze ✻, Barban, Barge, Bouchetal-Laroche.

Conseil général de département.

Cte de Bastard (O ✻), Pair.	Rater, Maire de Montbrison.
Chovet de la Chance, propriétaire.	Bouillet de la Faye (P.-L.), propriét.
Bourlier d'Ailly (Pierre-Philippe-Cl.).	Desaix (L.-A.), propriétaire.
Neyraud-Collenon, propriétaire.	Devillaine fils, prop. et Manuf. à Roanne.
Jovin-Deshayes propriétaire.	Mottin-Montroussy, Maire de Regny.
Bruyas, ancien magistrat.	Chevallier, propriétaire à Marchangy.
Lachèze fils, Président du tribunal civil de Montbrison.	Peyret-Lallier, avocat à St.-Etienne.
Montanier (A.), propriétaire.	
Mouillaud, commandant de la garde nationale à Montbrison.	Dugas-Vialis, manufact. à S.-Chamond.
	Terme, ancien Procureur du Roi.
Baleygnier, Maire de S.-Bonnet-le-Château.	Robichon (M.), à Bive-de-Giey.

Arrondissement de Montbrison.

Composé de 9 cantons; 138 communes; 120,210 habitans.

Conseil d'arrondissement.

Surieux, propriétaire.	Tixier, propriétaire à Pouilley-les-Fleurs.
Chavassieu, propriétaire.	Jourjon père.
Rivière-Fay, propriétaire.	Martial, adjoint au Maire de St.-Bonnet-le-Château.
Robert, Maire de Bonson.	
Moudon, Maire de Marcilly.	Perdrigeon, notaire.
Dulac-Fleury, avoué à Montbrison.	N. . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Roanne.

Composé de 10 cantons; 108 communes; 149,189 habitans.

M. Populle ✻, *Sous-Préfet*, à Roanne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Mareste de St.-Pierre, propriétaire.
Derivoire, propriétaire.
Jars, négociant à Roanne.
Jouvencel. Juge-de-Paix de St.-Symphorien-de-Lay.
Rivière, avocat à Roanne.
Gubian, médecin à Roanne.
Colomb, Maire de la Pacaudière.
Alcock, Président du tribunal civil.
Coste, Maire de Néronde.
Forest, Maire d'Amiou.
N. . . . . .

Arrondissement de Saint-Etienne.

Composé de 9 cantons; 72 communes; 121,817 habitans.

M. Teissier ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Etienne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Pourret, propriétaire.
Bayon, propriétaire.
Depraudière, propriétaire.
Chambonnet (Richard), prop. à St.-Chamond.
Ginot, ancien négociant.
Thiollière-Lassagne, prop. à St.-Etienne.
Smith, Procureur du Roi au tribunal de S.-Etienne.
Grubis, notaire à St.-Etienne.
Heurtier, Maire de Chambon.
Donzel, manufacturier à Rive-de-Gier.
Ninquerier, manufacturier à Rive-de-Gier.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Belmont.	Pomey.	Roanne.	Fauvel.
Charlieu.	Livet.	Saint-Chamond. .	N. . . . .
Chazelles-s.-Loire.	Delorme.	Saint-Etienne. . .	Peyret-Lallier.
Firminy.	Peumartin.	Saint-Genet. . . .	Vallet.
Malifaux.	N.	Saint-Heand . . .	Odin.
Montbrison. . . .	Rater.	S.-Jean-Bonnefond	Ogier.
Outrefurens. . . .	Desjoyeaux.	S.-Julien-en-Jarêt.	Neyrand-Collenon.
Panissières. . . .	Guerpillon.	Usson.	Noyaux.
Pélussin.	Dorielle.	Valbenoite. . . .	Buisson.
Rive-de-Gier. . .	Robichon.		

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

Ce département est formé de tout l'ancien Vélay, en Languedoc, d'une partie de l'Auvergne, de quelques communes du Gévaudan et du Vivarais, en Languedoc; enfin, de quelques communes du Forez.

Il est borné au N. par les départemens de la Loire et du Puy-de-Dôme; à l'E. par ceux de la Loire et de l'Ardèche; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Lozère; à l'O. par celui du Cantal. Sa superficie est d'environ 495,784 arpens métriques. Il paie 1,704,396 fr. 99 c. d'impôt foncier; sa population est de 285,673 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux; il a 992 électeurs qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, et le ressort de la Cour royale de Riom. Il forme le diocèse du Puy.

PRÉFECTURE.

M. Du Puy (O ✻), *Préfet*, au Puy.
M. Richond-Des-Brus, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Laurent (Aimé). Aymard (Benoît). Tuja (Jules).

Conseil général de Département. Messieurs,

O'Farrell, ingén. en chef retraité, au Puy.
Tuja, Maire de Langeac.
Bon de Talairat, à Brioude.
Rocher-Deschamps (P.-J.), à Yssingeaux.
Lobeyrac, Présid. du Tribunal civil, au Puy.
Bertrand, banquier au Puy, Député.
Dugonne, Juge d'instruction, au Puy.
André, ancien Maire du Puy.

Vissaguet, notaire au Puy.
Lafayette (Georges), Député.
Salveton, Maire de Brioude.
Lamothe (Aug.), concession. de mines, à Fruyères-les-Mines.
Blanc (Hippolyte), Maire du Puy.
Bonnet, à Yssingeaux.
Cuoq (Pier.-Aug.), négociant à Paris.
Waldeck de Boudinhon (O ✻), maréch.-de-camp, à Montbrison.

Arrondissement du Puy.

Composé de 14 cantons; 115 communes; 127,316 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bertrand-Rousson, propriétaire au Puy.
Chaussen de Laurenson, propriétaire à Monastier.
Mauras aîné, propriétaire à Saint-Julien-Chapteuil.
Limouzin, adjoint au Maire de Sangues.
Faucon, propriétaire à Craponne.
Chabannes, notaire à Vorey.
Filhiot aîné, négociant au Puy.
Bertrand de Doue, Président du Tribunal de commerce du Puy.
Guilhot, avocat au Puy.
Harent, notaire à Allègre.
N. . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brioude,

Composé de 8 cantons; 119 communes; 79,880 habitans.

M. Bonne-Chevan, *Sous-Préfet*, à Brioude.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Vidal, propriétaire à Lavandieu.
Paul Maigne, adjoint à la Mairie de Brioude.
Chauchât-Rozier, notaire à Langeac.
Reboul, avocat à Langeac.
Fabre, avocat à Paulhaguet.
Armand, Maire de Fix-Villeneuve.
Faurot, notaire à la Chaisedieu.
Bardy, Maire d'Auzon.
Reynard, Maire de Blesle.
Montgieux, Notaire à St.-Ilpize.
N. . . .

Arrondissement d'Yssingeaux.

Composé de 6 cantons; 37 communes; 78,477 habitans.

M. Daubin, *Sous-Préfet*, à Yssingeaux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Martin, Maire de S.-Pal-en-Chalancon.
Champanhac, propriétaire à Tence.
Champanhac, adjoint à la Mairie d'Yssingeaux.
Dubois, Juge-de-paix à Monistrol.
Marnas, notaire à Montfaucon.
Mathieu aîné, notaire à Bas.
Charreyre, avocat à Yssingeaux.
Dumoulin-Dufraisse, Maire de St.-Jenres.
Souvignet de Malploton, prop. à S.-Didier.
De Bronac fils, propriétaire à Riotors.
Celle, propriétaire à Riotors.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bas.	N.	Le Puy	Blanc (Hippolyte).
Brioude.	N.	Retournac.	N. . . . .
Craponne.	N.	S-Didier-la-Sauve	N. . . . .
Langeac.	N.	Saint-Paulien. .	N. . . . .
Le Monastier. . .	N.	Saugues.	N. . . . .
Monistrol-s.-Loire	N.	Tence.	N. . . . .
Yssingeaux	N.		

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

L'un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par les départemens d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan; à l'E. par l département de Maine-et-Loire; au S. par le département de la Vendée, et à l'O. par l'Océa Sa superficie est d'environ 1,383,831 arpens, ou 706,285 hectares. Il paie 2,084,174 f

d'impôt foncier; sa population est de 457,090 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 2,029 électeurs qui envoient 7 membres à la Chambre des Députés; il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Nantes et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. DE ST.-AIGNAN (Louis) ✻, *Préfet*, à Nantes.
M. Favre-Couvel ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,
Dufeu (Emile), Chaillou, Chaigneau, Cuissart, Bon Tharreau (P.).

Conseil général de département. Messieurs,

Bon Desjamonnières, propr. à Clermont.
Urvoy de St.-Bedan, propriét. à Casson.
Mosneron-Dupin père, propr. à Nantes.
Bessart, médecin à Paimbœuf.
Ducoudray-Bourgault, prop. à Nantes.
Haudaudine, négociant à Nantes.
De St.-Ceran, propr. au Chaffault.
Fougnot, médecin, Maire de Clisson.
Paimparay, propriétaire à Vattet.
Roch, avocat, Maire d'Aigrefeuille.
Varsavaux ✻, propriét. à Nantes, Député.
Maës, négociant à Nantes, anc. député.
Luminais, propriét. à Nantes, Député.
Cossin (Félix), prop., Maire de Casquefon.
Haentjens (Charles), négociant.
Soubzmain, ex-maire de Nantes.
Colombel, Président du trib., à Nantes.
Meresse père, propriétaire à Guérande.
Favre (Ferdinand), Maire de Nantes.
Linsens de l'Epinay, propr. à Nantes.
Sauvaget, propr. à St.-Père-en-Retz.
Philippe, propriétaire.
Demangeat père, propriétaire à Nantes.
N. . . . .
N. . . . .

Arrondissement de Nantes.

Composé de 17 cantons; 67 communes; 197,665 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Royers, à La Chapelle.
De la Brosse, Maire d'Orvault.
Chesneau, notaire à Nantes.
Guerin-Doudet, négociant à Nantes.
Edelin de la Praudière, à St.-Julien.
Tardiveau, propriétaire à Machecoul.
Goin aîné, notaire, Maire de Ligé.
Dubern, propriétaire à Bougnais.
Ursin, propriétaire à Vertou.
Hervouet de Clisson.
Seheult, propr. à Haute-Goulaine.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Ancenis.

Composé de 5 cantons; 28 communes; 48,081 habitans.

M. Luneau ✻, *Sous-Préfet*, à Ancenis.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Lefebvre, à Ancenis.
Bongerard, à Ancenis.
Fleuriot de la Freulière, à St.-Herblon.
Collineau père, à Ancenis.
Thoinnet (Joseph), à Ancenis.
Demangeat, à Riaillé.
Camus de la Guibourgère, à Teillé.
Arnaud-Mabritris, à Varades.
Frogier, à Ancenis.
Merland, Procureur du Roi au tribunal d'Ancenis.
Corroyer, directeur des mines.

Arrondissement de Châteaubriant.

Composé de 7 cantons; 37 communes; 60,487 habitans.

M. le Bon Normand ✻, *Sous-Préfet*, à Châteaubriant.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Leroy-Trochardais.
Gerard, à Châteaubriant.
Coinquet, Propriétaire à Nort.
Lemarie-l'Aubriais, à Châteaubriant.
Chatellier fils, à Nozai.
Tardiveau, à Petit-Mars.
Chassaing, à St.-Julien.
Guibourg-Rigaudière, à Moisdon.
Bivaud, à Châteaubriant.
Ballais aîné, à Châteaubriant.
Chatellier, à Sion.

Arrondissement de Paimbœuf.

Composé de 5 cantons; 25 communes; 41.800 habitans.

M. Mesnard, *Sous-Préfet*, à Paimbœuf.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Goullin, à Bourgneuf.
Joyau aîné, à Paimbœuf.
Gautreau aîné, à Paimbœuf.
Lagarde
Bazile-Leray, Maire de St.-Père-en-Retz.
Thomas (Edouard), à Ste.-Marie.
Brilland-Laujardière, au Pellerin.
Guérin, Paimbœuf.
Williams-Leray.
N. . . .
N. . . .

Arrondissement de Savenay.

Composé de 11 cantons; 51 communes; 109,067 habitans.

M. . . . . *Sous-Préfet*, à Savenay.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Simonnin, à Croisic.
Poumier, à Savenay.
Merot, à Savenay.
Meresse fils, adj. au Maire de Guérande.
Picard, notaire à St.-Nazaire.
Jeffredo, à Blain.
Vince de Montoire.
Salentin, Maire d'Aversac.
Delaunay, à Herbignac.
N. . . .
N. . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Ancenis. . . . . N.
Batz. . . . . N.
Blain. . . . . N.
Bouguenais. . . . N.
Châteaubriant. . . N.
Cordemais. . . . . N.
Couëron. . . . . N.
Fay. . . . . N.
Guemené. . . . . N.
Guérande. . . . . N.
Herbignac. . . . . N.
Héric. . . . . N.
La chapelle-Basse-sur-Mer. . . N.
Legé. . . . . N.
Le Pont-Château. N.
Loroux. . . . . N.
Machécoul. . . N.
Montoir. . . . . N.
Nantes. . . . . Favre (Ferdinand).
Nort. . . . . N.
Paimbœuf. . . . N.
Plessé. . . . . N.
Rezé. . . . . N.
Saint-Etienne de Montluc. . . N.
Saint-Joachin. . . N.
Saint-Julien de Courcelles. . . N.
Saint-Nazaire. . . N.
Saint-Philbert. . N.
Savenay. . . . . N.
Valette. . . . . N.
Vieillevigne. . . N.
Vertou. . . . . N.

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Gâtinois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir; à l'E. par celui de l'Yonne; au S. par ceux de la Nièvre, du Cher et de Loir-et-Cher; à l'O. par ce dernier et celui d'Eure-et-Loir. Sa superficie est d'environ 1,322.909 arpens, ou 675,191 hectares. Il paie 2,990,198 fr. 90 c. d'impôt foncier; sa population est de 305,194 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 2,339 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse d'Orléans et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Saulnier, Conseiller-d'État ✻, *Préfet*, à Orléans.

M. le Chev. de Briche ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Baudry, Marchand, Gaudry.

Conseil général de département, Messieurs,

Périer (Alex.), manufacturier à Montargis.
Laisné de Villévêque ✻, manuf. à Orléans.
Crignon de Montigny, négociant, Député.
Janson Couet, propriétaire à Gien.
De La Taille, propriétaire à Pithiviers
De Fougeroux, propriétaire à Vrigny.
Desban-Verneuil, Maire de Bucy-S.-Liphard.
Sevin-Mareau, négociant
Mallet de Chilly, propr., Maire de Marcilly.
Cte J. de La Rochefoucault ✻, aide-de-camp du Roi, Maire de Combreux, Député.
Bon Costaz (O ✻), propriétaire à Ste.-Geneviève.
Jahan, médecin à Sully.
Mis Guyon de Guercheville, prop. à Orléans.
Lemesle, Maire de Nangis.
Bon Bigot de Morogues, Maire de St.-Cyr-en-Val.
Driard, négociant à Pithiviers.

Arrondissement d'Orléans.

Composé de 14 cantons; 106 communes; 137,738 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Darblay, maître de poste à Chevilly.
Martin, notaire à Neuville.
Chapon-Dabit (Antoine-René), propr.
De Lockart, propr., Maire de Mézières.
Fouqueau, Juge-de-paix à Jarjeau.
Jouanneau, propriétaire à Meung.
Guerton, propriétaire à Baulle.
Lemaigre fils, propr., Maire de Cléry.
Bordier, notaire à Beaugency.
Legier, avocat à Orléans.
Verdier (J.-B.-L.), propriétaire.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gien.

Composé de 5 cantons; 49 communes; 41,273 habitans.

M. Lallemand de Cullion, *Sous-Préfet*, à Gien.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Thomas de Boulen, à Gien.
Duchemin de Chasseval, à Gien.
Guérin, à Gien.
Vte Deligneris (O ✻), à Ouzouer-sur-Loire.
Pasquier, à Gien.
Mollière de Thugny, à Adon.
Gaudry père, à Sully.
Champault-Martin, à Châtillon-sur-Loire.
De Behague, à Dampierre.
Villiers-Bourdon, à Sully.
De Montrillon (E.-R.).

Arrondissement de Montargis.

Composé de 7 cantons; 95 communes; 66,144 habitans.

M. Lefèvre, *Sous-Préfet*, à Montargis.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Aubepin, propriétaire à Montargis.
Fougère, ex-juge-de-paix, à Montargis.
Herisseau, propr. à Courtenay.
Condorcet O'conor, lieut.-gén., au Bignon.
Chaud, colonel retraité, à S.-Firmin.
Martin-Bardin, banquier, Prés. du trib. de Commerce, à Montargis.
Garnier, médecin à Montargis.
Lecauchois fils, inspecteur des forêts du duc d'Orléans, Maire de Vieilles-Maisons.
N. . . . . .
N. . . . . .

Arrondissement de Pithiviers.

Composé de 5 cantons; 103 communes; 60,039 habitans.

M. Petit de Lafosse (Alph.), *Sous-Préfet*, à Pithiviers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

D'Aussy, propriétaire à Pithiviers.
Toustain de Fortemaison, prop. à Pithiviers.
Lecoq, propriétaire, Maire de Laaz.
Marcille, propriétaire, Maire de Beaune.
Sauveur, propriétaire à Boesse.
Mercier d'Intville (Franç.-Aug.), propr.
Bezard, propriétaire à Auxy.
Lecesne (J.-L.), Maire de Mainchecourt.
Rabier, propriétaire à Audeville.
Sagot, propriétaire, Maire de Faronville.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Beaugency. . . . . Bordier.
Châteauneuf, . . Guérin.
Gien . . . . . Maslier-Robert.
Meung. . . . . Baschet.
Montargis. . . . . Sauvard.
Olivet. . . . . Mesmin-Thomas.
Orléans. . . . . Hême père.
Pithiviers. . . . . Bertrand-Courtois.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Ce département est formé du ci-devant Quercy.

Il est borné au N. par le département de la Corrèze; à l'E. par les départemens du Cantal et de l'Aveyron; au S. par celui de Tarn-et-Garonne, et à l'O. par ceux de Lot-et-Garonne et de la Dordogne. Sa superficie est d'environ 398,406 hectares. Il paie 1,646,553 fr. d'impôt foncier; sa population est de 280,515 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,239 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse de Cahors et le ressort de la Cour royale d'Agen.

PRÉFECTURE.

M. le B^on^ DE ROUJOUX, *Préfet*, à Cahors.
Lafon, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Périer (André), Périer (Cléophas), Dupuy, Caviole.

Conseil général de département. Messieurs,

Brunet, notaire à St.-Céré.
Delord, Juge-de-paix de Cazals.
Delpon, anc. magistrat, Député.
Dussol, payeur à Cahors.
Gransault-Lacoste, à Salviac.
Glandin, Prés. du trib. civ. de Gourdon.
Moyzen, anc. député, à Durbans.
Soulié, ancien inspecteur aux revues.
Brives, Prés. du trib. de Comm., à Carjac, adjoint au Maire de Cahors.
Duphenieux, Juge-de-Paix.
Sallèles, notaire à Cahors.
Boudousquié, négociant à Cahors.
Giguet, ancien Maire de Gramat.
Pradines, notaire, Maire de Limogne.
Bon Dufour (C ✻), M^al^-de-Camp, Député.
Bonafous, propriétaire à Anglars.
Besse Laromiguière, Président du tribunal de Cahors.
Delpuech, avocat à Figeac.
Cte de Mosbourg ✻, Député.
Conté, avocat, Maire de Cahors, Député.

Arrondissement de Cahors.

Composé de 12 cantons; 122 communes; 116,336 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Armand, contrôl. du magasin des tabacs.
Caviole, notaire à Catus.
Pagès, Juge-de-paix à Luzech.
Lacombe, médecin à Cahors.
Ducayla, Maire de Castelnau.
Valery, Juge-de-paix à Lauzès.
Salgues, Juge-de-paix de Limogne.
Irissou, Maire.
Monmayou, notaire à Floressac.
De Lassudrie, Maire de Praissac.
Dufour, médecin, Maire de Vers.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Figeac.

Composé de 8 cantons; 112 communes; 86,311 habitans.

M. Salgues, *Sous-Préfet*, à Figeac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Froment de Peret.
Delpuech, ex-Maire de Figeac.
Bessières-Bonnefoi.
Maynard, avocat.
De Bessonnies, Maire de St.-Hilaire.
Calmettes (Martial-Hyacinthe).
Murat (Gaëtan).
Cassagnes, Maire de Brengues.
Souilhac, Maire de St.-Céré.
Canet, ancien magistrat.
Laboucarie, avocat à St.-Céré.

Arrondissement de Gourdon.

Composé de 9 cantons; 66 communes; 79,764 habitans.

M. Pébeyre, *Sous-Préfet*, à Gourdon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Souléry, Maire de Gourdon.
Albert, Juge au tribunal civil.
De Lacassaigne, Juge-de-paix à Gramat.
Combes (Victor), Juge-de-paix à Labasti.
Lachièze (Clément).
Maturié, avocat à Martel.
Lauvel aîné, à Payrac.
Glandin, Juge-de-paix à St.-Germain.
Cuniac, notaire à Salviac.
Deltheil aîné, maître de forges à Souillac.
Valat aîné.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Cahors.	Conté.	Gourdon.	Soulery.
Castelnau.	Ducayla.	Gramat.	Alayrac.
Duravel.	Duclaux-Larrive.	Saint-Céré.	Souilhac.
Figeac.	Perez.	Souillac.	Dufour.

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE.

L'un des quatre que forment la Guyenne, l'Agénois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde; à l'E. par ceux du Lot et de Tarn-et-Garonne; au S. par ceux de la Haute-Garonne, du Gers et des Landes; à l'O. par ce dernier et celui de la Gironde. Sa superficie est d'environ 1,057,506 arpens, ou 528,753 hectares. Il paie 2.804.538 fr. 96 c. d'impôt foncier; sa population est de 346,885 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 2,542 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse d'Agen et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Croneau ✻, *Préfet*, à Agen.

M. Lafont du Cujula, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Alquié, Argenton, d'Imbert de Mazères, Duburgua.

Conseil général de département. Messieurs,

Barsalou aîné, négociant à Agen.
Descressonnières aîné, propr. à Agen.
Merle-Massonneau, à Aiguillon, Député.
Silvestre, propriétaire à Marmande.
Vte de Vivens, propriétaire à Clairac.
Tartas-Conques, Conseill. à la Cour royale.
Morin du Sendat, propr. à Castéjaloux.
De Carbonnié, propr. à Castillioné.
Chausenque, Maire de Gontaud.
Laperche, propriétaire à Tonneins.
De Bastard, propr. à Ruffiac.
Dutilh, ex-Maire de Nérac.
Mis de Lusignan (O ✻), à Xaintrailles, Dép.
Ninon, Maire de Moncrabeau, anc. député.
Lafont de Blaniac (C ✻), lieut.-gén., à Villeneuve-sur-Lot, Député.
St.-Just de Lacuée, propriét. à Hautefaje.
Lafont-Courberieu, Maire de Beaugas.
Labastide, Maire de St.-Quentin.
N. . . . .
N. . . . .

Arrondissement d'Agen.

Composé de 8 cantons; 87 communes; 84,569 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Sevin, propriétaire à Agen.
Besse, Juge-de-paix à Agen.
Garrau, Maire de Beauville.
Bellegarde-Roger père, propr. au port Ste.-Marie.
Bergognié ✻, Présid. à la cour roy. d'Agen.
Lafontan ✻, Présid. à la cour roy. d'Agen.
Menne, adjoint au Maire d'Agen.
Barsalou, négociant à Agen.
Laffore, Maire de Laplume.
Casse-Bellecombe, Maire de Montpezat.
Lafitte (P.-L.-H.), anc. officier à Astaffort.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Marmande.

Composé de 9 cantons; 103 communes; 104,068 habitans.

M. Dugué ✻, *Sous-Préfet*, à Marmande.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Béchade, Maire de Duras.
De Gervain, propriétaire à Verteuil.
Silvestre-Ferron, propriétaire à Tonneins.
Cazenoves de Pradines, propr. à Marmande.
De Bentzmann, Maire de St.-Bazeille.
Cantecort-Noguey, Maire de Gaujac.
Suriray de la Rue, Commandant de la garde nationale de Clairac.
Bonnau-Joly, propriétaire à Romestaing.
Guyet de Laprade, propr. au Mas.
Auricoste, médecin à Montignac.
De Bonnefoux, anc. préf. marit. à Marmande.

Arrondissement de Nérac.

Composé de 7 cantons; 78 communes; 60,661 habitans.

M. Vidaillan, *Sous-Préfet*, à Nérac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gaudé, propr. à Nérac.
Mondineu, propriétaire à Boussès.
De Mauvezin, propriétaire à Nérac.
Laffitte, Présid. du trib. civil, à Nérac.
Pons aîné, propr. à Damazan.
Beretté-Laugareil, propr. à Pompiey.
Guilloutet, Maire de Feugarolles.
Lacomme, propriétaire à Nérac.
De Vigier fils, Maire de Mezin.
Dumon, propriétaire à Lavardac.
Comin, Maire de Sos.

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot.

Composé de 10 cantons; 86 communes; 97,587 habitans.

M. de Raigniac, *Sous-Préfet*, à Villeneuve-sur-Lot.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Brondeau, propriétaire à Villeneuve.
Delbrel, Maire de Villeneuve.
Pons fils, avocat à Monclar.
Mazet-Cassani, propriétaire à Montflanquin.
Lafaurie, médecin à Cancon.
Brown, avocat à Villeneuve.
Vaze, propriétaire à Tournon.
Lalauric, médecin à Villeneuve.
Vallès, propriétaire à Ste.-Livrade.
St.-Marc fils, propriétaire à Montaut.
Metge, Maire de Penne.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aiguillon. . . .	Nugues-Delille.	Penne.	Metge.
Agen.	De Raymond.	Port-Ste.-Marie.	Gauché.
Clairac.	Loubet.	Sainte-Livrade.	Frayssanges aîné.
Marmande. . . .	Vergnes fils.	Tonneins. . . .	N.
Mézin.	De Vigier fils.	Tournon.	De Lisleferme
Montflanquin. . .	Ducondut.	Villeneuve . . .	Delbrel.
Nérac.	N.		

DÉPARTEMENT DE LA LOZERE.

Il tire son nom d'une montagne des Cévennes, entre Mende et Uzès; c'est un des sept que forment le Languedoc, le Gévaudan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal; à l'E par ceux de l'Ardèche et du Gard; au S. par ceux du Gard et de l'Aveyron; ce dernier le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 997,961 arpens, ou 509,543 hectares. Il paie 773,399 fr. d'impôt foncier; sa population est de 139,713 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux; il a 621 électeurs qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Mende et le ressort de la Cour royale de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. GABRIEL, *Préfet*, à Mende.

M. Renouard, *Secrétaire-général*.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Levrault, Boissonnade, Boutin.

Conseil général de département. Messieurs,

Bon Brun de Villeret (C ✻), lieut.-gén., au Malzieu.
Bon Florens, ancien préfet, à Mende.
Delaporte-Belviala, cons. hon. à la cour roy. de Nismes, à Grandrieu.
Boissier, Juge-de-paix à Pont-de-Montvert.
Combet, avocat à St.-Michel-de-Deze.
Du Cayla, à Aumont, Député.
Aulanier, Président du trib., à Mende.
Barrot, à Planchamp, ancien député.
Chaleil, Proc. du Roi au trib, à Marvejols.
Gaillard, insp. des contrib. dir., à Mende.
Mosnier-Chapelle, propr. à Vialas.
De Lafare, officier retraité, à Bédoués.
D'Espinassous, négociant à Marvejols.
Charpentier, ex-Maire de Mende.
N. . . . .
N. . . . .

Arrondissement de Mende.

Composé de 7 cantons; 62 communes; 45,540 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Monteil-Charpal, Juge-de-paix à Mende.
Jaffard (Hypolite), négociant à Mende.
Bourillon (F.-X.-M.), négoc. à Mende.
Polge-Aldebert, propr. à Combret.
Brun, maire de Ribennes.
Chevalier, propriétaire à St.-Julien.
Roche, notaire à Châteauneuf.
Sapet, officier retraité, à Langagne.
Borrelly (Jules), banquier à Mende.
Ignon (J.-J.-M.), imprimeur à Mende.
Vidal (Louis), notaire à Villefort.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Florac.

Composé de 7 cantons; 51 communes; 40,971 habitans.

M. Renouard de Bar, *Sous-Préfet*, à Florac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Sablat, propr. à Pompidou.
Campredon, Juge-de-paix à Barre.
Jaffard, négociant à Ispagnac.
Rodier-Salièges, propr. à Florac.
Barraudon (Aug.), propr. à St.-Enimie.
Cade (Cyprien), avoué à Florac.
Pons fils (T.-C.), propriétaire à Florac.
Laurioi fils, propr. S.-Martin-de-Lansuselé.
Broussous, avocat à Florac
Avesque-Gaillard, propr. à Meyrueis.
Faisse (L.-A.), propr. à Meyrueis.

Arrondissement de Marvejols.

Composé de 10 cantons; 76 communes; 53,382 habitans.

M. d'Imbert de Montruffet ✻, *Sous-Préfet*, à Marvejols.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cordasse (J.-B.), notaire à Chanac.
Pascal, propr. à La Capelle.
Filhon, propr. à Fournels.
Vassier (H.), Juge-de-paix à Aumont.
Barbot (A.), négociant à La Canourgue.
Pelisse (Fréd.), propr. à St.-Chély.
Valette (Ferd.), propr. à Chirac.
D'Imbert du Chenin, propr. au Malzieu.
Sevène (F.-J.), avoué à Marvejols.
Lafont (V.-E.-F.), avoué à Marvejols.
Crucize (Guil.), Juge-de-paix de Serverette, à Fontans.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Florac. . . . . Teissonnière.
Mende. . . . . Borrelly.
Marvejols. . . . Sevène.

DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

L'un de ceux que forment l'Anjou et le Saumurois.

Il est borné au N. par les départemens de la Mayenne et de la Sarthe; à l'E. par celui d'Indre-et-Loire; au S. par ceux de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée, et à l'O. par le département de la Loire-Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,408,365 arpens, ou 718,807 hectares; il paie 3,306,459 fr. d'impôt foncier; sa population est de 458,674 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 2,270 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse d'Angers et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Barthélemy (Félix) ✻, *Maître des Requêtes*, *Préfet*, à Angers.

M. Duclaux (O ✻), *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Leterme-Saulnier ✻, Gaudin-Boisrobert, Cesbron de l'Isle, Mamert-Coullion, Fouché.

Conseil général de département. Messieurs,

Cte de Contades (Erasme), Pair, à Mazé.
Desmazières, 1er Prés. cour roy. d'Angers.
Duboys ✻, Cons. à la Cour roy. de Paris.
Joubert-Toutain, négociant à Angers.
Giraud (Augustin), nég. à Angers, Député.
L'Official, ancien sous-préfet, à Baugé.
Cesbron La Guérinière, Maire de S.-Florent-le-Vieil.
Barré, ancien sous-préfet, à Jallais.
De Gibot, Maire de Bouzillé.
Montgazon, négociant à Cholet.
Cailleau-Grandmaison, Maire de Saumur.
Dupuis aîné, propriétaire à Saumur.
Merlet-de-la-Motte, Maire de Martigné.
Foucher, ancien proc.-gén., au Coudray.
Mis D'Andigné de La Blanchaye, à Andigné, Député.
De Préaulx, Maire de Pouancé.
De Marcombe (Gédéon), propr. à Angers.
Robineau (Vincent), ancien officier, propr. à Nantes, Député.
Joubert-Bonnaire, Maire d'Angers.
Guilhem, négociant à Angers.
La Revellière, Maire d'Avrillé.
N. . . . .
N. . . . .
N. . . . .

Arrondissement d'Angers.

Composé de 9 cantons; 59 communes; 129,593 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Buzelet, Maire de St.-Remy-la-Varenne.
Heurtelou, propr. à St.-Georges-sur-Loire.
Robineau, Maire du Lourroux.
Puysard (Mic.), cons. à la cour roy. d'Angers.
Guillotin-Dubignon, Maire de la Meignanne.
Moreau-Joubert (F.-A.), négoc. à Angers.
Leclerc-Thouin, adj. au Maire de Chalonnes.
Blancler (P.-A.), Maire de St.-Barthélemy.
Chevré-Bouchet (L.), négociant à Angers.
Bourgeois-Farran (R.-P.-J.), pr. à Angers.
Tessié de La Motte (G.), négoc. à Angers.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Baugé.

Composé de 6 cantons; 67 communes; 81,458 habitans.

M. Berger-Lointier, *Sous-Préfet*, à Baugé.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Commeau, anc. juge, à Beaugé.
Haran, propriétaire à Beaufort.
Gaudin (Jacq.), notaire à Durtal.
Gaignard de La Ranloue, Maire de Chaumont.
Beritault, notaire à Beaufort.
Bourgeois (P.J.), M^al^-de-c. retr., à Beaufort.
Poupard-Jestries, à Longué.
Lemercier-Lepré, Maire de Cornillé.
Dutier, à Baugé.
N. . . . .
N. . . . . .

Arrondissement de Beaupréau.

Composé de 7 cantons; 73 communes; 101,478 habitans.

M. Merlet, *Sous-Préfet*, à Beaupréau.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Girard, Maire de Gesté.
Brouillet, à Beaupréau.
Poulain-Furetière, Juge-de-Paix à Champtoceaux.
Mignot-Deslandes, Maire de Chemillé.
Turpault aîné, négociant à Cholet.
De La Roussardière (Fr.), propriétaire.
Lefevre-Josset, Maire de Montjeau.
Cesbron-Descrances, négociant à Cholet.
Houdet, Maire de Montfaucon.
Poirier-Du-Lavouër, Maire de Montrevault.
Hiron (Pierre), propriétaire à Montrevault.

Arrondissement de Saumur.

Composé de 7 cantons; 95 communes; 88,412 habitans.

M. Bruley-Desvarannes, *Sous-Préfet*, à Saumur.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Persac, propriétaire à Saumur.
Delaveau-Saillant, Prés. du trib., à Saumur.
Huard-Lambert, Juge au trib. de comm., à Saumur.
Courtillier-Bonnemère, avocat à Saumur.
Bonnemère-Targé, à Saumur.
Allain-Targé, Prés. à la Cour roy. d'Angers.
Lieutaud, Maire des Ulmes.
Bourgeois, propr. à St.-Hilaire-du-Bois.
Grignon-Dumoulin (A.), propr. à Doué.
Thorreau de la Martinière, à Saumur.
Peltier, notaire à Saumur.
N. . . . .

Arrondissement de Segré.

Composé de 5 cantons; 62 communes; 57,733 habitans.

M. Chollet, *Sous-Préfet*, à Segré.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Meslin, propr. à Pouancé.
Dupré, propr. à Pouancé.
Desailly, propr. à Angrie.
Rousseau (N.), propr. à Segré.
Aubert, Maire de Segré.
Rabeau (V.), propr. à S^te^.-Gemmes-d'Andigné.
Moreau (C.), négociant à Angers.
Soulard (A.-L.), propr. à Gresneuville.
Joulcau (F.), médecin à Candé.
Violas, Maire de Juvardeil.
Guibourg (Charles), propriétaire à Champigné.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Angers.	Joubert-Bonnaire.	Longué.	N. . . . .
Baugé.	N.	Mazé.	N. . . . .
Beaufort.	N.	Pont-de-Cé (le)..	Boutton-l'Evêque.
Beaupréau.	N.	Saumur.	Cailleau-Grandmaison.
Chalonne-s.-Loire	Fleury.	Segré.	N. . . . .
Cholet.	N.		

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche ; à l'E. par la Manche, le département du Calvados et celui de l'Orne ; au S. par ceux de la Mayenne et d'Ille-et-Vilaine ; à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,151,459 arpens, ou 577,178 hectares. Il paie 5,762,720 fr. 68 c. d'impôt cier ; sa population est de 591,284 individus. Il est divisé en six arrondissemens communaux et huit arrondissemens électoraux ; il a 3,195 électeurs qui envoient huit membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Coutances et le ressort de la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. GATTIER ✻ *Préfet*, à Saint-Lô.

M. . . . . . *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Houyvet, Le François, Lebas, Héot. Feuillet ✻.

Conseil général de département. Messieurs,

Boudent, recev. de l'arrond. d'Avranches.
Duhomme.
Cte Donatien de Sesmaisons (C ✻), col., Pair.
Avoyne de Chantereine, nég. à Cherbourg.
Avril ✻, Juge-de-paix à Périers.
Brohon, maire de Bréhal.
Le Pésant, Maire de Coutances.
Chev. Duperré, Juge au trib. de St.-Lô.
Le Jolys de Villiers ✻, propr.
Lépron de la Fossardière.
Angot, Député.
Abraham-Dubois ✻, Maire de Granville.
Cte De Bricqueville (O ✻), anc. col., Députe.
Dudouyt, médecin, Député.
Vte Bonnemains (G O ✻), lieut-gén.
Le Rebours (Frédéric).
Pelée de Varennes, Maire de Valognes.
De Lossendière, Maire de Vengeons.
Enouf, Député.
Sanson la Valesquerie.
Dan de la Vauterie ✻, ingénieur en chef.
Guillot ✻, ancien sous-préfet.
Cte Lemarrois (G O ✻), lieut.-général.
Baillod (C ✻), lieut.-général.

Arrondissement de St.-Lô.

Composé de 9 cantons ; 125 communes ; 99,250 habitans

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Hervieu-Laplanche, Présid. du trib. civil.
Bernard Lavigne, propr.
Gohier, médecin à Esglandes.
Saint ✻, médecin.
Gendrin Dumesnil, Maire de Percy.
Lebrun, Maire de Hébécrevon.
Letouzé, médecin à Cerisy-la-Forest.
Gislot, Maire de Méautis.
Havin, Juge-de-paix à St.-Lô, Député.
Le Hodey, notaire à Torigny.
Vaultier, avocat à St.-Lô.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avranches.

Composé de 9 cantons ; 124 communes ; 110,468 habitans.

M. Gaudin de St.-Brice ✻, *Sous-Préfet*, à Avranches.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Motet.
Thebault-Grimbot.
Carbonnet-Boessel (L.-M.-G.).
Legrandais (Guillaume-François).
Lepelletier, médecin à Ducey.
Lahoussaye, armateur, à Granville.
Montier, médecin à la Luzerne.
Tanguy, Maire de Pontorson.
Surseois, docteur en médecine.
Desfeux, notaire.
Gilbert, Maire de Saultchevreuil.

Arrondissement de Cherbourg.

Composé de 5 cantons ; 73 communes ; 75,488 habitans.

M. Bonnissent (Auguste) ✻, *Sous-Préfet*, à Cherbourg.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Collart ✻.
Fouques-Duparc (O ✻), ingén. en chef à Cherbourg.
Desvaux-Delaporte.
Groult.
Paris-Desfontaines.
Javin ✻, Maire de Cherbourg.
Lebuhotel, négociant à Cherbourg.
Nicolet-la-Rivière, propr. à Henneville.
Asselin-Duvay (François-Justin).
Sellier, Maire de Gonneville.
Lemansois-Duprey, Pr. du Roi, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.

Composé de 10 cantons; 136 communes; 136,847 habitans.

M. Le Breton, *Sous-Préfet*, à Coutances.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Lavergne.
Vautier.
Leforestier de Mobecq.
Jouenne, Maire de Cerences.
Savary, (J.-L.-S.), capitaine retraité.
Leloup, avocat à Coutances.
Dagoury, Maire de St.-Sauveur-Pierre-Pont.
Rihouey, propriétaire à Geffosses.
Lemare (Vict.-Aug.), nég. à Quettreville.
Turquetil (Jean-Bapt.), propr. à Blainville.
Lemaître (Franç.-Martial), prop. à St.-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain.

Composé de 9 cantons; 73 communes; 73,571 habitans.

M. Lemaître (Prosper), *Sous-Préfet*, à Mortain.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Champs.
Postel-Roueric.
Gautier de Carville.
Helie, notaire à Lebuat.
Delaunay, Maire de Reffuveille.
Régnault, notaire à Leteilleul.
Roullin, Maire de St.-Hilaire-du-Harcouët.
Meslay, adjoint au Maire de Sourdeval.
Noël, avocat à Mortain.
Bourée-Foucaudière, Jug. d'Inst., à Mortain.
Fouqué, principal du collége, à Mortain.

Arrondissement de Valognes.

Composé de 7 cantons; 117 communes; 95,660 habitans.

M. Clamorgam ✻, *Sous-Préfet*, à Valognes.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Trainel.
Langlois.
Vigoureux, prop., à St.-Mart.-D'Audouville.
Bertin, propriétaire, à Etienville.
Grisel, avocat à Valognes.
Gallemand (Zacharie), propr. à Valognes.
Salley (Pierre-François), propr. à Barfleur.
Renouf (G.-A.), à St.-Martin-de-Varreville.
Brohier, Maire de Vierville.
Lelaidier, avocat à Valognes.
Jacquelin de la Pietre, propr. à St.-Germain-de Tournebut.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Avranches.	Olivier.	Mortain.	Leverdays.
Barenton.	Postel.	Percy.	Gendrin-Dumesnil.
Brix.	Meurdrac.	Saint-James. . . .	Sursois.
Bricquebec. . . .	Traynel.	Saint-Lô.	Lemenuet Lajugarnière.
Cherbourg. . . .	Javain ✻.	Saint-Vaast. . . .	Asselin.
Tourlaville. . . .	Jennet.	Sourdeval.	Trochon.
Coutances.	Le Pésant.	Villedieu.	Besnou.
Granville.	Abraham-Dubois ✻.	Valognes.	Pelée de Varennes.
Hambie.	Lebrun.		

DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

Il fait partie des quatre que forme la Champagne.

Il est borné au N. par les départemens des Ardennes et de l'Aisne; à l'E. par ceux de la Meuse et de la Haute-Marne; au S. par ceux de la Haute-Marne, de l'Aube et de

Seine-et-Marne; à l'O. par ceux de Seine-et-Marne et de l'Aisne. Sa superficie est d'environ 1,607,169 arpens, ou 820,273 hectares; il paie 2,379,552 fr. d'impôt foncier; sa population est de 325,045 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux; il a 1,939 électeurs, qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la deuxième division militaire et le ressort de la Cour royale de Paris, et renferme le diocèse de Châlons-sur-Marne et une partie de celui de Reims.

PRÉFECTURE.

M. le Vte DE JESSAINT (G O ✱), *Préfet*, à Châlons.

M. Pavée de Vendeuvre (Gabriel), *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Petit ✱, Garinet fils, Moignon ✱.

Conseil général de département.

Duc de Doudeauville (O ✱), Pair.
Cte Roy (G O ✱), Pair.
Bon Durand de Mareuil (GO ✱),
Mathieu de Vienne ✱,
Gillet,
Moët,
Froc de la Boulaye (O ✱),
Lefebvre de Norois,
} Propriét.

Royer de Vaugency,
Boutin,
Cte d'Ambrugeac (G O ✱), Pair,
Jacquesson,
Derodé-Geruzez,
Carbonnet,
Leroy-Mion, Député,
Vte Tirlet (G O ✱), Lieut.-gén.
} Propriét.

Arrondissement de Châlons.

Composé de 5 cantons; 109 communes; 46,674 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Godart,
De Ste-Suzanne,
Davrainville,
} Propriétaires.
Arnoult, Juge.
De Massiac,
Vte Moignon,
} Propriétaires.

Petit,
De Riocourt,
Gargam,
Rousseau,
} Propriétaires.
N. . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Epernay.

Composé de 9 cantons; 185 communes; 79,818 habitans.

M. Dorchy ✱, *Sous-Préfet*, à Epernay.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Godot-Desbordes,
Porquet,
Marthe,
Chaudron-Moët,
} Propriétaires.
Mis de Talhouet (G O ✱), Lieut.-gén., Pair.

De Pleurs,
De Montmort,
Bigot,
} Propriétaires.
Cte Guéhéneuc (G O ✱), Lieut.-gén.
Frerot, Propriétaire.

Arrondissement de Reims.

Composé de 10 cantons; 181 communes; 115,339 habitans.

M. Poisson, *Sous-Préfet*, à Reims.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bonde,
Camu-Didier.
Perrier de Savigny,
Grimprel du Goulot,
Gandon,
Petit-Hutin,
} Propriétaires.

Lannes, duc de Montebello.
Descharmes,
Brulé,
Mennesson,
Arnould-Senart,
} Propriétaires.

Arrondissement de Sainte-Ménéhould.

Composé de 3 cantons; 82 communes; 33,812 habitans.

M. Becquey, *Sous-Préfet*, à Sainte-Ménéhould.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Varin,
Cossus,
De Chamissa,
} Propriétaires.

Mauclerc, Juge à Ste-Ménéhould.
Cte Duvalk de Dampierre, Propriétaire.

Mauclerc,
Palloteau,
Bonnay de Breuille,
Barrois,
Delescale,
} Propriétaires.

Arrondissement de Vitry-le-François.

Composé de 5 cantons; 136 communes; 49,402 habitans.

M. Onfroy de Bréville ✻, *Sous-Préfet*, à Vitry-le-François.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Lefol,
Aubertel,
De Liniers,
Bechut,
Barba,
Duplessis,
} Propriétaires.

Duchesne de Courcy,
Salligny,
Procquez (Jean),
Dominé-Deslandres,
Bertrand-Bouloche,
} Propriétaires.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Châlons. . . . . Godart.
Epernay. . . . . Godart-Roger.
Reims. . . . . Andrieux.
Ste-Ménéhould. . Robinet.
Sézanne. . . . . Huguier.
Vitry-le-Français. Jacobé de Soulange.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE.

L'un des quatre que forment la Champagne, Charleville, Sedan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Meuse et de la Marne; à l'E. par ceux des Vosges et de la Haute-Saône; au S. par ceux de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or; à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Aube. Sa superficie est d'environ 1,240,580 arpens, ou 633,173 hectares. Il paie 1,814,086 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 244,823 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,064 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés; il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Langres et le ressort de la Cour royale de Dijon.

PRÉFECTURE.

M. Rivet, *Préfet*, à Chaumont.

M. Doumerc, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Froussard, Montrol (Gustave), Lecomte.

Conseil général de département. Messieurs,

De Beaufort, propriétaire.
Lespérut, *idem.*
Michel aîné, *idem.*
Berthot père, *idem.*
Muel-Picard, maître de forges.
Toupot de Béveaux, Vice-Présid. du trib. de Chaumont, Député.
Doré de Brouville, Maire de Froncles.
Duval de Fraville, prop. à Chaumont, Député.
Defailly ✻, anc. chef d'escadron d'artill.
Dubignon (O ✻), colonel.
Martin, Maire de Saint-Dizier.
De Vandeul, maître de forges, Député.
Buisson, maître de forges, Maire de Faraincourt.
De Brouville, command. la garde nationale de Bourbonne.
Henriot-Péchin, ex-Maire de Langres.
Viney-Jappiot, M. du Cons. mun. de Langres.

Arrondissement de Chaumont.

Composé de 10 cantons ; 195 communes ; 82,300 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Michel-Dubarrat, propriétaire.
Menu, *idem.*
Lasnet, *idem.*
Esmard, *idem.*
Marguin, *idem.*
Joubert, *idem.*
Louvier, propriétaire.
Thyebaut, *idem.*
Bontems de Montreuil, Juge au trib. civil de Chaumont.
Liebeaux, Juge-de-paix, à Arc-en-Barrois.
Clément, Maire de Maranville.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Langres.

Composé de 10 cantons ; 209 communes ; 97,344 habitans.

M. Bourgeois ✻, *Sous-Préfet*, à Langres.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Besancenet, propriétaire.
Descharmes, *idem.*
Bouché, *idem.*
Berthot, *idem.*
Caroillon, *idem.*
Perrignon-Balley, *idem.*
Aubert (Jean-Baptiste-François-Eléosippe), propriétaire.
Lahérard-Petitot, à Bourbonne.
Bordet-Giey. Maire d'Auberive.
Jobert ✻, Juge-de-paix, à Pressigny.
Olivier, Maire d'Aprey.

Arrondissement de Wassy.

Composé de 8 cantons ; 145 communes ; 65,179 habitans.

M. Toupot de Béveaux fils, *Sous-Préfet*, à Wassy.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Berthelin, propriétaire.
Danelle, *idem.*
Cornet, adjoint au Maire de Joinville.
Pissot (Domin.-Joseph), propriétaire.
Chanlaire (Armand), *idem.*
Jannot de Moncey (E.-F.-H.), *idem.*
Bertrand, Juge-de-paix à Maconcourt.
Clément, Maire de Magneux.
Rozet, maître de forges à Saint-Dizier.
Jacquot, *idem*, à Lancuville-Bayard.
Vincent (Louis-Nicolas-Remy).

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bourbonne. . . .	Renard.	Langres.	Aubert-Petitot.
Joinville.	Haste-Roquemont.	St.-Dizier.	Martin.
Chaumont.	Maréchal.	Vassy.	Perin Menaucourt.

DEPARTEMENT DE LA MAYENNE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par les départemens de l'Orne et de la Manche ; à l'E. par celui de la Sarthe ; au S. par celui de Maine-et-Loir, et à l'O. par ceux de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,616,614 arpens, ou 518,863 hectares. Il paie 2,038,738 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 352,586 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 1,443 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse du Mans et le ressort de la Cour royale d'Angers.

PRÉFECTURE.

M. . . . . *Préfet*, à Laval.
M. Chevalier-Gehard ✻, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Le Roy des Barres, Bernard-Dutreil, Segretain, Pensa.

Conseil général de département. Messieurs,

Delauney (P.) ✻, nég. à Laval, Député.
Lecour, à Mayenne, Député.
Goussé-de-Lalande, Président du tribunal civil de Château-Gonthier.
De Pommereul ✻. anc. s.-préfet, à Mayenne.
De Vaucelle, Maire de Champ-Fremont.
Morice, médecin à Ambrières.
Ordener (C ✻), M^al-de-Camp, à Angers.
Lemétayer-Sachetière, à Ernée.
Desjardins (Ch.), nég. à Mayenne.
Defermon ✻, ancien préfet, à Laval.
Paillard-Ducléré, maître de forges à Olivet, Député.
Vte de Rumigny (C ✻), M^al-de-camp, Aide-de-camp du Roi, Député.
Bidault, Prés. du trib. civ. de Laval, Député.
Guesdon aîné, avocat à Laval.
Géhard-Seyeux, ancien maître de forges, à Changé.
Lelièvre, vice-Prés. du trib. civ. de Laval.
Martinet, notaire, à Château-Gonthier.
Sourdille de la Valette, Maire de Villiers.
Halligon, Maire de Craon.
Thoreau-Touchardière-Chevillerie, à Cossé-le-Vivien.

Arrondissement de Laval.

Composé de 9 cantons ; 93 communes ; 117,534 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Daliney, comte d'Elva ✻, Maire de Changé.
Legentil père, nég. Présid. du tribunal de commerce de Laval.
Perrier-de-Lasaulais, Maire de Laval.
Maupetit ✻, adjoint au maire de Laval.
Olivier, Maire d'Evron.
Barré-Bertrie, cap. de la garde nat. de Laval.
Leclerc (Jules), négociant à Laval.
Lebailleul, Maire de Meslay.
Paillard-Dubignon, maître de forges à Olivet.
Dumoulinet, Juge-de-paix à Ste-Suzanne.
Lefizelier, avocat à Laval.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Gonthier.

Composé de 6 cantons; 79 communes; 72,888 habitans.

M. Defermon, *Sous-Préfet*, à Château-Gonthier.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Louveau, cultivateur à Pommerieux.
Gourdon, cultivateur à St.-Fort.
Bellier-Chauvelais, Juge-de-paix à Grez-en-Bouëre.
Paigis, Maire de Gennes.
Guioullier, à Château-Gonthier.
Thoreau-Touchardière, à Cossé-le-Vivien.
Paillard-Merolle, Maire de Houssay.
Chartier (Urb.), docteur en droit, à Mée.
Laumaillé, adj. au Maire de Château-Gonth.
Leseyeux (Léon), cultivateur à St.-Brice.
Gault, notaire à Château-Gonthier.

Arrondissement de Mayenne.

Composé de 12 cantons ; 110 communes; 162,164 habitans.

M. Lepescheux, *Sous-Préfet*, à Mayenne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Benoiste des Valettes, négoc. à Mayenne.
Chevallier, Prés. du trib. de com. à Mayenne.
Legeai de la Foretterie, à Ernée.
Lepescheux-du-Haut-Bourg, banquier à Mayenne.
Duval ✻, maître de forges à Aron.
Michel, ancien payeur militaire, à Ambrières.
Bourdin, anc. juge au trib. de comm. de Mayenne.
Voisin (Jean), propriétaire à Fougerolles.
Durand-Benoiste, conserv. des hypothèques à Mayenne.
Guyard, maître de poste à Ernée.
Buon, maît. de forges à St.-Martin de Connée.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Château-Gonthier . . . . . N. . . . . .
Cossé-le-Vivien. . . . . N. . . . . .
Craon. . . . . N. . . . . .
Ernée. . . . . N. . . . . .
Evron. . . . . N. . . . . .
La Poôté. . . . . N. . . . . .
Laval. . . . . N. . . . . .
Mayenne. . . . . N. . . . . .
Oisseau. . . . . N. . . . . .
Pré-en-Pail. . . . . N. . . . . .

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Moselle et du Bas-Rhin; à l'E. par celui du Bas-Rhin; au S. par celui des Vosges, et à l'O. par celui de la Meuse. Sa superficie est d'environ 1,232,409 arpens, ou 643,500 hectares. Il paie 3,105,123 fr. 46 c. d'impôt foncier; sa population est de 403,038 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux; il a 1,585 électeurs qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la troisième division militaire, il forme le diocèse de Nancy qui est le chef-lieu du ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Arnault (Lucien) ✻, *Préfet*, à Nancy.

M. Colin (Frédéric), *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

De Susleau de Malroy ✻, Devillers, Tardieu, Payot de Beaumont ✻.

Conseil général de département. Messieurs,

Bon Mallarmé ✻, ancien préfet, à Nancy.
Cordier, notaire à Toul.
Lafrogne, ancien député, à Blamont.
Chevandier, manufactur. à S.-Quirin, Député.
Marchal, à Nancy, Député.
Husson, Maire de Pont-à-Mousson.
Jeannequin, notaire à Lunéville.
Welche, ancien député, à Nancy.
Thiébaut, Maire à Insming.
Bernard, manufacturier à Château-Salins.
Fabvier ✻, Procureur-général à Nancy.
Tardieu ✻, anc. Maire de Nancy, Député.
Moreau, avocat, Maire de Nancy.
De Scitivaux de Greische, ancien officier d'Etat-major, Maire de Jallaucourt.
Prugneaux, ancien notaire à Montrot.
Guérin, manufacturier à Lunéville.
Liot, fabricant à Lunéville.
Germain, anc. Juge-de-paix, à Réchicourt.
Parmentier, Maire de Phalsbourg.
N. . . . . .

Arrondissement de Nancy.

Composé de 8 cantons; 187 communes; 123,907 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Demangeot, Prés. du trib. de comm. à Nancy.
Collesson (V.), inspect. des dom. à Nancy.
De Macdermott (F.-S.-L.), prop. à Nancy.
Masson (G.-T.), *idem.*
De Mahuet (D.-M.-A.), Maire de Létricourt.
Drouot (C.-N.), Maire de Germonville.
Baille (F.-J.), manufacturier à Nancy.
De Laruelle, ancien député à St.-Nicolas.
Villiaumé, adj. au Maire de Pont-à-Mousson.
Viard (L.-R.), propr. à Pont-à-Mousson.
Salle (J.-B.-F.-X.), Maire à Vezelise.

Arrondissement de Château-Salins.

Composé de 5 cantons; 147 communes; 67,841 habitans.

M. Dufays ✻, *Sous-Préfet*, à Château-Salins.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Hainglaise (J.-F.), prop. à Château-Salins.
Trousset (C.-A.), receveur de domaines, à Albestroff.
Prieur (J.-P.), Maire de Bidestroff.
Cabocel (E.), anc. offic. à Chât.-Salins.
Mélin, notaire à Château-Salins.
Laurent (J.) notaire à Château-Salins.
Bastien, Maire à Delme.
Vogin (J.-N.), Maire de Dieuze.
Petit, notaire à Dieuze.
Grandjean (V.-A.), Maire d'Hellocourt.
N. . . . . .

Arrondissement de Lunéville.

Composé de 6 cantons; 144 communes; 79,477 habitans.

M. Nicolas, *Sous-Préfet*, à Lunéville.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Raidot (N.-M.), Juge-de-paix à Gerbéviller.
Cte de Frawemberg, Maire de Lunéville.
Mathieu de Dombasle, anc. officier, à Mehoncourt.
Godart-Desmaret (P.-A.), manuf à Baccarat.
Mallarmé (C.-F -R), recev. des fin. à Lunév.
Cosson (Joseph), anc. notaire, à Lunéville.
Ferry (Ch.), anc. notaire, à Lunéville.
Lahalle (J.-B.), médecin à Blâmont.
Parmentier (N.-F.), ancien inspecteur des forêts à Lunéville.
Olry fils (Camille), prop. à Haussonville.
Gérard (J.-M.), Maire à Blâmont.

Arrondissement de Sarrebourg.

Composé de 5 cantons; 177 communes; 71,309 habitans.

M. Boyé, *Sous-Préfet*, à Sarrebourg.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Genfeld (N.-C.), notaire à Lorquin.
Lelein (N.), propriétaire à Mittelbronn.
Klein (Ch.-E.), anc. officier à Fénétrange.
Gide (P.-X.), avocat à Sarrebourg.
Marcel (J.-N.), Maire à Rechicourt.
Germain (J.-F.-J.), propriétaire *ibidem*.
Jeannequin (N.), anc. négociant à Lorquin.
Parmentier, Maire de Phalsbourg.
Mariatte fils, pharmacien à Sarrebourg.
Barrabino (F.), Maire d'Harreberg.
Perrin, maître de poste à Héming.

Arrondissement de Toul.

Composé de 5 cantons; 119 communes; 60,504 habitans.

M. de Courcelles, *Sous-Préfet*, à Toul.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Guerre (P.-A.), anc. officier, à Toul.
Collot, (C.-A.), Maire de Thiocourt.
Thérin (Claude), prop. à Villers-en-Haye.
Clément (F.-M.), *idem* à Foug.
Rollet (Ch.), *idem* à Euvezin.
Lionville (Ch.) inspecteur des dom. en retr à Toul.
De Prailly (N.), anc. sous-préfet à Toul.
Guyon de St.-Victor (Jh.), ancien percepteur à Ecrouves.
Maix (N.), notaire à Colombey.
Hocquart, Maire de Maizières.
Croissant, Maire de Toul.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Château-Salins. .	Blahay.	Pont-à-Mousson.	Husson.
Dieuze.	Vogin.	Sarrebourg. . . .	Henriet.
Lunéville. . . .	De Frawemberg.	Toul.	Croissant.
Nancy.	Moreau.	Vic.	Rozat de Mandre.
Phalsbourg. . . .	Parmentier.		

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

L'un des quatre que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés et le Barrois.

Il est borné au N. par les départemens de la Moselle et des Ardennes; à l'E. par ceux de la Moselle et de la Meurthe; au S. par ce dernier et ceux des Vosges et de la Haute-Marne; à l'O. par ceux de la Haute-Marne, de la Marne et des Ardennes. Sa superficie est d'environ 1,239,426 arpens, ou 604,459 hectares. Il paie 2,755,162 fr. 80 c. d'impôt foncier; sa population est de 314,588 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,093 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la deuxième division militaire, le diocèse de Verdun et le ressort de la Cour royale de Nancy.

PRÉFECTURE.

M. le Cte D'Arros (O ✻), *Préfet*, à Bar-le-Duc.
M. Gillon-Paulin, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Marmod, Gillon (Jean-Landry), Lombard.

Conseil général de Département. Messieurs,

Mal Oudinot, Duc de Reggio (G ✻), Pair, à Bar-le-Duc.
Génin ✻, prop., à Wadelincourt, Député.
Catoire-Moncel, rentier à Verdun.
Demimuid-Moreau, maître de forges à Longeville.
Jacqueminot (C ✻), Mar.-de-c.. Député.
Gillon (Jean-Landry), conseiller de préfecture, à Bar-le-Duc, Député.
Etienne ✻, membre de l'Académie française, à Paris, Député.
Bonvié, Maire à Vaucouleurs.
Feulat (O ✻), Officier supérieur en retraite, à Lacroix-sur-Meuse.
Raulin, anc. député, Maire à Montfaucon.
Lallemand, négociant, à Stenay, Député.
Chonet de Bollemont (O ✻), capitaine d'artillerie en retraite à Arrancy.
Baudot, Juge au trib. du Saint-Mihiel.
Adam, anc. Adm. du dép. Maire à Bouligny.
Guillet, marchand de bois à Edain.
Buvignier, rentier à Verdun.

Arrondissement de Bar-le-Duc.

Composé de 8 cantons; 128 communes; 80,581 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Etienne-Berger, ancien notaire à Condé.
Franchot, Maire à Ancerville.
Lachambre, Juge-de-Paix à Beaurée.
Bouillard ✻, à Bar-le-Duc.
Lesemelier, Juge-de-paix à Ligny.
Drouot, ancien notaire à Montier-sur-Saux.
Poriquet, notaire à Revigny.
Millon père, négociant à Bar-le-Duc.
Vivaux, maître de forges, Maire à Dammarie.
Saincère-Rouyer, manufacturier, Prés. du trib. de comm. à Bar-le-Duc.
N. . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Commercy.

Composé de 7 cantons; 181 communes; 81,796 habitans.

M. Prieur de la Comble (E.), *Sous-Préfet*, à Commercy.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Colson, médecin à Commercy.
Vivenot, Juge-de-paix à Vaucouleurs.
Reudant, négociant à Commercy.
Noisette, propriétaire à Saint-Benoit.
Martin, Juge au trib. de Saint-Mihiel.
Bazoche, propriétaire *ibidem*.
Muel Doublat ✻, maître de forges à Abainville.
Thouand, Maire à Mauvages.
Moreau-Saincère ✻, rentier à Vaucouleurs.
Lallemand jeune, marc. de chev. à Sampigny.
Fayon, Maire à Void.

Arrondissement de Montmédy.

Composé de 6 cantons; 131 communes; 65,568 habitans.

M. Raulin, *Sous-Préfet*, à Montmédy.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gérard, Maire à Damvillers.
Martind'Escrienne, Maire à Rupt-sur-Oltain.
Chibaux, Juge-de-paix à Dun.
Petitjean, notaire à Montmédy.
Dumailly, propriétaire à Iré-le-Sec.
Launois-Marchal ✻, à St.-Pierre-Villers.
Dewalte, propriétaire à Stenay.
Ravinaux, à Stenay.
Bonamy, négociant à Mangiennes.
Gatelet, propriétaire à Montfaucon.
Sauce, maître de poste à Dun.

Arrondissement de Verdun.

Composé de 7 cantons; 149 communes; 78,394 habitans.

M. Simoneau, *Sous-Préfet*, à Verdun.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Monclin, maître de forges, Maire à Charpentry.
Madin, avoué à Verdun.
Louis, Maire à Clermont.
Desgodins ✻, ancien Maire à Verdun.
Mis de Nettancourt (O ✻), Maire à Etain.
Chadenet, avoué à Verdun.
Antoine père, négociant, *idem.*
Hannequin, Juge d'instruction, *idem.*
Deschamps, Maire à Ancemont.
Couchot, propriétaire à Woel.
Geminel, propriétaire à Verdun.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bar-le-Duc. . . .	Mayeur.	Montmedy.	Darbour.
Commercy.	Denis.	Saint-Mihiel. . .	Leclerc.
Etain.	Mis de Nettancourt.	Stenay.	N. . . . .
Ligny.	N.	Verdun.	Antoine.

DEPARTEMENT DU MORBIHAN.

C'est un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par le département des Côtes-du-Nord : à l'E. par celui d'Ille-et-Vilaine ; au S. par l'Océan et partie du département de la Loire-Inférieure : à l'O. par le département du Finistère. Sa superficie est d'environ 1,335,670 arpens, ou 681,704 hectares. Il paie 1,899,919 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 433,633 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux ; il a 1,205 électeurs qui envoient six membres la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Vannes et le ressort de la Cour royale de Rennes.

PREFECTURE.

M. Lorois ✻, *Préfet*, à Vannes.
M. Pradier (C.), *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Audouyn de Kernars ✻, Le Bouhelec aîné, Galles, Claret, Montfort.

Conseil général de département. Messieurs,

Jan-la-Gillardaie, avocat à Pontivy.
Thomas de Mauduit, prop. à Hennebont.
Cte de Pluvié, à Plouay.
Bon Bonté (C ✻), Lieut.-gén. à Surzur.
Taslé, Juge à Pontivy.
Le Gogal-Toulgoet, prop. à Pontivy.
Jouan ✻, à Cléguerec.
Robert ✻, Juge à Ploërmel, ancien député.
Bourelle de Sivry, Député.
Nicolas, médecin à Josselin.
Villemain ✻, Maire de Lorient, Député.
De Perrien (Arthur), prop. à Landevant.
Bosquet, Lieutenant-Colonel, à Auray.
Caradec ✻, Présid. du trib. civil de Vannes.
Ducordic, avoc. Maire de Vannes, Député.
Jollivet, notaire à Vannes.
Eudes fils, Juge à Vannes.
Kercado, prop. à la Roche-Bernard.
De Limur, prop. à Vannes.
Bourdonnay, conserv. des hypoth. à Vannes.
Puillon-Boblaye, à Pontivy.
Besné, négociant à Lorient.
N. . . . . .
N. . . . . .

Arrondissement de Vannes.

Composé de 11 cantons ; 72 communes ; 121,631 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gautier, Maire de Questembert.
Pitel aîné, négociant à Vannes.
Thomas-Closmadeuc, Maire de Roche-Bernard.
Claret, Vice-président du trib. de Vannes.
Le Febvrier, Juge à Vannes.
Audic, Juge-de-paix à Grandchamp.
La Gillardaie, médecin à Vannes.
Le Ridant, prop. à Vannes.
Paradis, négociant à Vannes.
N. . . . . .
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Lorient.

Composé de 11 cantons ; 52 communes ; 123,893 habitans.

M. Mancel (Eugène), *Sous-Préfet*, à Lorient.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Guyesse ✻, capitaine de frégate en retraite.
Ouézille (Aug.), négociant.
Valliée, négociant.
Limur, commissaire principal de marine.
Galabert, négociant.
Trochu, prop. à Belle-Isle.
Dupatural, cap. de frég. en ret., à Port-Louis.
Huo de Kermorvant, prop. à Hennebont.
Kerlero de Rosbo, Maire à Inzinzac.
Humphrys père, à Belz.
Le Toullec, à Quiberon.

Arrondissement de Ploermel.

Composé de 8 cantons; 61 communes; 86,286 habitans.

M. Niel, *Sous-Préfet*, à Ploermel.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gaillard, recev. de l'enreg. à Josselin.
Dutertre, négociant à Josselin.
Richard, notaire à Reguiny.
Le Gal, notaire à Plumelec.
Gicquel, propriétaire à la Trinité.
Le Gendre du Bourg, prop. à Campénéac.
Cauchard, prop. à Guer.
Bizette, prop. à Caro.
Landorsuep, médecin à Ploërmel.
Dinel, notaire à Ploërmel.
Leroy, médecin à Malestroit.

Arrondissement de Pontivy.

Composé de 7 cantons; 46 communes; 95,643 habitans.

M. Lebare ✻, *Sous-Préfet*, à Pontivy.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Le Breton, à Baud.
Bargain aîné, prop. au Faouët.
Hervéou, Maire de Guiscriff.
Bosquet, notaire à Gourin.
Peuchant, notaire à Guémené.
Yzopt, notaire à Pontivy.
Martel, Maire de Pontivy.
Feitu, médecin à Pontivy.
Godet-Destouches, Maire de Guémené.
Guilloux, Maire de Séglien.
Cassac, Maire de Locminé.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Auray	N.	Lorient	Villemain ✻
Baud	N.	Le Palais	N.
Bubry	N.	Mauron	N.
Cleguerec	N.	Ménéac	N.
Carentoir	N.	Mohon	N.
Carnac	N.	Noyal-Pontivy	N.
Caudan	N.	Ploerdut	N.
Elven	N.	Ploërmel	N.
Gourin	N.	Plœmeur	N.
Grandchamp	N.	Plouay	N.
Guer	N.	Plumeliau	N.
Guerne	N.	Pluvigner	N.
Guidel	N.	Pontivy	Martel.
Hennebont	N.	Questemberg	N.
Langonnet	N.	Riantec	N.
Languidic	N.	Sarzeau	N.
Lanouée	N.	Vannes	Ducordic.

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

Ce département est un démembrement des Trois-Evêchés, de la Lorraine et du Barrois; on y a réuni des enclaves qui dépendaient de l'Allemagne.

Il est borné au N. par la Belgique et le grand-duché de Luxembourg; à l'E. par la Prusse, la Bavière et par le département du Bas-Rhin; au S. par celui de la Meurthe; celui de la Meuse le borne à l'O. Sa superficie est d'environ 610,000 hectares, ou arpens métriques. Il paie 2,173, 569 fr. d'impôt foncier; sa population était, à l'époque du der-

nier recensement officiel, de 409,155 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux : il a 1,500 électeurs qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Metz et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Bon Sers (C ✻), *Préfet*, à Metz.
M. Froment, *Secrétaire-général*.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Maud'huy, Jadelot ✻, Jacquinot ✻. Pierre ✻.

Conseil général de département. Messieurs,

Berteaux, insp. des cont. dir.
Paixhans (O ✻).
Pierron, directeur des postes à Briey.
Pacotte, maître de forges.
Seiler, propriétaire d'usines à St.-Louis.
De Hausen, maître de forges à Hombourg.
Bon Semellé (G O ✻), Lieut.-gén.
Poulmaire, à Thionville.
Poncelet, profess. de mécan. à Metz.
Huart, banquier à Metz.
Genot, propriétaire à Metz.
Perruchot, commiss. des poudres.
Bon Bertrand (C ✻), m.-de-c, à Thionville.
Cochard, maître de forges à Ottange.
Charpentier, 1er Prés. à la cour roy. de Metz
Hagre, manufacturier à Sarreguemines.
Utschneider, Manufact. à Sarreguemines.
De Coulon ✻, cons. à la C. roy. de Metz.
Renard-Chéron, négociant.
N. . . . . .

Arrondissement de Metz.

Composé de 9 cantons ; 210 communes ; 149,210 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Jacquin, propriétaire.
Malherbe, Propriétaire.
Chaumas, médecin.
Louis, notaire à Verny.
Dauphin, notaire, Maire à Vigy.
Williaume, Maire de Bionville.
Lapointe (Eugène), prop.
Roland (Félix), propriétaire.
Gillon, ancien Maire de Garze.
N. . . . . .
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Briey.

Composé de 5 cantons ; 120 communes ; 59,689 habitans.

M. le Bon Marchant (O ✻), *Sous-Préfet*, à Briey.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Dalnois, propriétaire.
Gougeon, propriétaire.
Duclos, propriétaire.
Guillemard, propriétaire.
Bertrand, propriétaire.
Claude (Pierre), propriétaire à Aumetz.
Mathieu de Preutin, prop.
Valentin, médecin.
Leblanc, ancien juge-de-paix de Briey.
Henry, ancien notaire.
Collignon, Maire de Longuyon.

Arrondissement de Sarreguemines.

Composé de 8 cantons ; 120 communes ; 117,451 habitans.

M. Coinze, *Sous-Préfet*, à Sarreguemines.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Romphleur, propriétaire.
Roget, propriétaire.
Knœpffler, propriétaire.
Kister, propriétaire.
Couturier, propriétaire.
Schwartz, propriétaire.
Boulard, propriétaire.
Thiébault, négociant à Puttelange.
Maus, Maire de Siederschied.
Duvivier, Juge-de-Paix de Gros-Tenquin.
Lacour, Maire de Welferding.

Arrondissement de Thionville.

Composé de 5 cantons; 109 communes; 82,805 habitans.

M. Gallois, *Sous-Préfet*, à Thionville.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bettinger, propriétaire.
Renault, propriétaire.
Pion, propriétaire.
Grunewald, propriétaire.
Sabattier, propriétaire.
Didion, négociant à Thionville.
Jardin, Maire de Uckange.
Payssé, maître de forges à Creutzwald.
Vandenbroeck, propriétaire à Rodemack.
N. . . . . .
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bitche.	Boulard.	Saint-Avold . . .	Depoite.
Briey.	Be ry.	Sarralbe	Spinga.
Forbach.	Schroeder.	Sarreguemines. . .	D.senante.
Metz.	N.	Thionville.	Barrault.

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

Son nom vient d'une petite rivière du Nivernois, qui se jette dans la Loire, à Nevers; c'est le seul département que forme le Nivernois.

Il est borné au N. par les départemens de l'Yonne et du Loiret; à l'E. par ceux de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire; au S. par ceux de Saône-et-Loire et de l'Allier, et à l'O. par celui du Cher. Sa superficie est d'environ 1,345,300 arpens, ou 686,619 hectares. Il paie 1.579,289 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 282,546 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,037 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés; il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Nevers et le ressort de la Cour royale de Bourges.

PRÉFECTURE.

M. Badouix ✻, *Préfet*, à Nevers.

M. Emile de Champs, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Bonvallet ✻, Manuel ✻, Sauvageot aîné.

Conseil général de département. Messieurs,

Cte de Montcorps. propriétaire à Nevers.
Tiersonnier (Benoît), *idem.*
Flamen-d'Assigny (Henri), *idem.*
Subert, négociant à St.-Pierre.
Martin (Emile), négoc. à Fourchambault.
Frossard-des-Rivières. prop. à Cosne.
Trémeau-Soulmé, négociant à Vandenesse.
Cte de Larochefoucauld (Gaëtan) ✻, à Paris.
Belliard, prop. à St.-Amand.
Cte Lepelletier-d'Aulnay (Hector) ✻, à Cervon, Député.
Dupin (Philippe) ✻, à Paris.
Heulhard (Simon), à Lormes.
Cornu (André), à Selin.
Vialay, prop. à Château-Chinon.
Bonneau aîné, à Semelay.
Givry, à Varzy.

Arrondissement de Nevers.

Composé de 8 cantons; 103 communes; 86,847 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Decray, propriétaire à Decize.
Desveaux, Maire de Nevers.
Prisye (Gaspard), prop. à Villars.
Arloing, médecin à Nevers.
Imbart-Latour. propriétaire à Fours.
Pinet père, propriétaire à Nevers.
Boigues-Meillard, prop.
Audebal aîné. prop. à St.-Maurice.
Robert (Amable), prop. à St.-Pierre.
N. . . . . .
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Chinon.

Composé de 5 cantons ; 58 communes ; 58,443 habitans.

M. de Courchamp, *Sous-Préfet*, à Château-Chinon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bertrand de Rivière, prop. à Laroche-Millay
Bellon de Chassy, prop. à Alluy.
Goguelat, prop. à Ouroux.
Gautherin, avoué à Château-Chinon.
Boulu, notaire à Luzy.
Butteau, ex-Maire de Château-Chinon.
Cornu (Claude), prop. à Montigny.
Sautereau-Duparc, prop. à Villapourçon.
Etignard-Dupavillon, prop. à Moulins-en-Gilbert.
Gondier-Lagarde, prop. à Chidles.
Pelletier, supp. du Juge-de-paix à Maux.

Arrondissement de Clamecy.

Composé de 6 cantons : 95 communes ; 70,381 habitans.

M. de la Maire ✻, *Sous-Préfet*, à Clamecy.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Guillemain d'Echon, prop. à Corbigny
Gudin, *idem.*
Baudot, prop. à Lormes.
Paillard, prop. à Entrains.
Charbonneau, prop. à Clamecy.
Martin, prop. à Chanteloup.
Faulquier fils, ex-substitut du Procureur du Roi, à Clamecy
Feuillet, prop. à D'Huisles-Places.
Sangié-Ferrière, recev. part. à Clamecy.
Hervieux, prop. à Dompierre-sur-Héry.
N. . . . . .

Arrondissement de Cosne.

Composé de 6 cantons ; 65 communes ; 66,875 habitans.

M. Brunier, *Sous-Préfet*, à Cosne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Auboué, Comm. de la garde nat. de Cosne.
Guillier-Montchamoy, prop. à Cosne.
Guillerault des Balans, Juge-de-Paix à Pouilly.
Lemoine, maître de forges à Donzy.
Regnard, propriétaire à Mesves.
Lerasle fils, Juge-de-Paix à la Charité.
Saujot (Pierre), propriétaire à Cosne
Maillet (Auguste), prop. à Donzy.
Martin, Juge-de-Paix à Pougues.
Tronquet, Juge-de-paix à Prémery
Gillois, propriétaire à St-Amand.

Maires nommés par le Roi Messieurs.

Château-Chinon. . Vidal.
Clamecy. . . . . Lemoyne.
Cosne. . . . . Auboué.
Decize. . . . . Comoy.
Donzy. . . . . Lemoine.
La Charité. . . . . N. . . . . .
Nevers. . . . . Desveaux.

DÉPARTEMENT DU NORD.

Il est formé de la Flandre française, de la Flandre maritime, du Hainault et du Cambrésis.

Il est borné au N. par la mer d'Allemagne : au N. E. par la Belgique : à l'E. par le département des Ardennes : au S. E. et S. par ceux de l'Aisne et de la Somme, et à l'O. par le département du Pas-de-Calais. Sa superficie est d'environ 581,424 hectares ou arpens métriques. Il paie 5,358,642 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 976,779 individus ; il est divisé en sept arrondissemens communaux et douze arrondissemens électoraux : il a 5,546 électeurs qui envoient douze membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse de Cambrai et le ressort de la Cour royale de Douai.

PRÉFECTURE.

M. le Bon Méchin (C ✻), Conseiller d'Etat, *Préfet*, à Lille.
M. . . . . *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Duburque ✻, Vanhœnacker-Luiset ✻, Lorain père, Grodée, Bernos. ✻

Conseil général de département. Messieurs,

Vantourout, propriétaire à Lille.
L'Homme, Maire de Liessies.
Wattelet de Messange, Maire de Nieppe.
Desgraviers (Flor.), propriétaire à Steene.
Cte Franç de S.-Aldegonde (C ✻), lieut.-général retraité, à Lille.
Cte de Brigode ✻, propriétaire, Maire de Camphin-en-Pevèle.
George, adjoint au Maire d'Avesnes.
Darche, maître de forges à Maubeuge.
Cleenewerk, Juge-de-paix, à Hazebrouck.
Lemaire (P.), Maire de Dunkerque, Député.
Dupouy aîné, Président de la Chambre de Commerce de Dunkerque, Député.
Bara (Henri), avocat à Valenciennes.
Renard (Jacques), Maire de Fresnes.
Libert (Grég.-Jos.), propriét. à Sebourg.
De Montozon, Maire de Lassaing.
Maloteaux de Guerne ✻, Maire de Douai.
Dumoulin ✻, cons. à la cour roy., à Douai.
Farez, Procureur-général, à Douai.
Taffin-Sauvage, propriétaire à Cambrai.
Hery, Command. de la garde nat. de Cambrai.
Bossut, a Roubaix.
Lorain fils, Vice-Président du trib. civil, à Lille.
N. . . . . .
N. . . . . .

Arrondissement de Lille.

Composé de 16 cantons; 131 communes; 284,619 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Revoire, négociant à Lille.
Delangre de la Haye (Bruno), propriétaire à Armantières.
Allavoine (A.-L.), propriét. à La Bassée.
Coget, propriétaire à Thumeries.
Moroy ✻, Juge-de-Paix, à Ascq.
Pascal, négociant à Lille.
Du Maisniel, propriétaire à Lille.
Waltinne-Dervaux, négoc. à Turcoing.
Defrenne, à Roubaix.
N. . . . .
N. . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avesnes.

Composé de 10 cantons; 152 communes; 125,103 habitans.

M. Pescatore ✻, *Sous-Préfet*, à Avesnes.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Vendois, propriétaire à Marvilles.
Marit, Juge d'instruction, à Avesnes.
Godefroy, médecin à Avesnes.
Gerin (Jean-Franç.), propriétaire à Bavay.
Delcroix, Juge-de-paix à Bevaymont.
Dollez père, médecin à Landrecies.
Quivy, négociant à Maubeuge.
Beauvais, Juge-de-paix, au Quesnoy.
Evrard (Désiré), propriétaire à Aibes.
Marchand, notaire à Maubeuge.
N. . . . .

Arrondissement de Cambrai.

Composé de 7 cantons; 117 communes; 148,324 habitans.

M. de Grouchy (E.), *Sous-Préfet*, à Cambrai.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Defrémery, notaire à Cambrai.
Deloffre (Fr.), adjoint au Maire de Cambrai.
D Haubersart, Maire d'Aubespeul-au-Bas.
Leroy, notaire à Cambrai.
Desmoutiers, propriétaire à Viessy.
Leleu, Maire de Tilloy.
Lozé, adjoint au Maire du Cateau.
Dollez de Montecouvé, prop. à Crevecœur.
Marroy, chef de bataillon de la garde nat. de Ligny.
Desvignes-Dinoie, à Raillencourt.
Crepin, Maire de Banteux.

Arrondissement de Douai.

Composé de 6 cantons; 66 communes; 94,215 habitans.

M. Germeau ✻, *Sous-Préfet*, à Douai.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Houdart, fabr. de sucre à Villers-au-Tertre.
Josson, brasseur à Orchies.
Honoré, avocat à Douai.
Leroy de Béthune, avocat à Douai.
Varlet, propriétaire à Douai.
Fievet aîné, cultivateur à Maing.
Duquesne-Dapsens, propriét. à Dapsens.
Martin, avocat à Douai.
Paix-Midi (Antoine), propriét. à Douai.
Lambert ✻, Avocat-général à Douai.
Gantois-Dervaux, adjoint au Maire de Douai.
N. . . . .

Arrondissement de Dunkerque.

Composé de 7 cantons; 59 communes; 94,501 habitans.

M. Gaspard, *Sous-Préfet*, à Dunkerque.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Imbert père, négociant à Dunkerque.
Vandenkerchove, propr., Maire de Bollezeele.
Baelen, propriétaire à Wormhoudt.
Carpentry, Maire de Gravelines.
Zylof d'Obigny, propr. à Bergues.
De St.-Laurent (Hipp.), prop. à Dunkerque.
Bourdin-Schoutter, propr. à Crochte.
Casteleyn, négoc. et armat. à Dunkerque.
Vandewalle père, ag.-de-change, *ibidem.*
Bachelier Beke, Chef de bataillon de la garde nationale de Cappelbrouck.
De Meesemacker, Maire de Bergues.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Composé de 7 cantons; 53 communes; 105,157 habitans.

M. Dequeux St.-Hilaire ✻, *Sous-Préfet*, à Hazebrouck.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Huyghe, propriétaire à Hazebrouck.
Duvet (Joseph), à Hazebrouck.
Lotthé, propriétaire à Bailleul.
Decoussemacker-Joets, rentier à Bailleul.
Duvet (Alex.), propriétaire à Cassel.
Duflot, notaire à Estaires.
Olivier, à Merville.
Warein (Louis), propriétaire à Hazebrouck.
Delencquesaing, propriétaire à Oxelacre.
N. . . . .
N. . . . .

Arrondissement de Valenciennes.

Composé de 7 cantons; 80 communes; 124,860 habitans.

M. Waymel, *Sous-Préfet*, à Valenciennes.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Saugrain (Emile), verrier à Fresnes.
De Mathieu (Léop.), prop. à Valenciennes.
Bon de Grouard, propriét. à Raismes.
Dubois, propriétaire à Mortagne.
Beauvois, notaire à Valenciennes.
Hamoir-Boursier, négoc. à Valenciennes.
Landrieux, adjoint au Maire d'Anzin.
Desespringalle-Lescalliez, Maire de Saint-Amand.
Delinsel, cultivateur à Wavrechain.
Dupire, notaire à Valenciennes.
N. . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Anzin.	Mathieu.
Annœulin.	Cuvelier.
Armentières. . . .	Butin.
Avesnes.	Guillemin.
Bailleul.	Behaghel.
Bergues.	De Meezemaker.
Cambrai.	Lallier.
Catillon.	Bera.
Caudry.	Gauthier.
Cateau (Le). . . .	Mallet.
Cassel.	Duvet.
Condé.	Dervaux.
Comines.	Lambin.
Douai.	Maloteau de Guerne ✻.
Dunkerque. . . .	Lemaire (Paul).
Estaires.	Robichez-Thiraud.
Flines-les-Marchiennes. . . .	Degand.
Fresnes.	Renard.
Gorgue (La). . .	Duquenne.
Gravelines. . . .	Carpentry.
Halluin.	Demeester-Delannoy
Hazebrouck. . . .	Pouvillion.
Hondtschoote. . .	Coppens.
Iwuy.	Desvignes.
Landrecies. . . .	Thomas-Roi.

Linselles.	Delobel.
Lille.	Lethierry.
Marcq-en-Barœul.	Boet-Brame.
Maubeuge.	De Saint-Léger.
Merville.	Verhaeghe.
Morbecque. . . .	Leroy.
Nieppe.	Wattelet de Messange.
Orchies.	Baudin.
Quesnoy (Le). . .	Baillion.
Quesnoy-s.-Deule (Le).	Lepercq-Rouzé.
Roubaix.	N. . . . .
Saint-Amand. . .	Desespringalle.
Solesmes.	Decaux-Delsarte.
Steenvoorde. . . .	Cazein.
Steenwerck. . . .	Lotthé.
Tourcoing.	Cordonnier.
Valenciennes. . .	Flamme ✻.
Vieuberquin. . . .	Degroote.
Vieux-Condé. . .	Boisseau.
Wambrechies. . .	Flory.
Wattreloz.	Bettremieux.
Wazemmes. . . .	Petit.
Wormhout. . . .	Hondermarck.

DEPARTEMENT DE L'OISE.

L'un des six que forment l'Isle-de-France, le Soissonnais, le Beauvoisis, la Picardie, etc. Il est borné au N. par le département de la Somme; à l'E. par celui de l'Aisne; au S. par ceux de Seine-et-Marne et Seine-et-Oise, enfin à l'O. par ceux de l'Eure et de la Seine-Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,139,19 arpens, ou 581,424 hectares. Il paie 3,535,276 fr. d'impôt foncier: sa population est de 397,725 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 2,475 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Beauvais et le ressort de la Cour royale d'Amiens.

PREFECTURE.

M. le Bon Feutrier (O ✻), Conseiller-d'Etat, *Préfet* à Beauvais.

M. Graves, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Poilleu ✻, D'Elbée, Danse des Aulnois, Motel.

Conseil général de département. Messieurs,

De Nully d'Hécourt (O ✻), Maire de Beauvais.	Lallouette, Maire de Noyon.
Joly, Juge au trib., à Beauvais.	Cte de La Rochefoucauld (Al.)(C ✻), Pair, à Paris.
Cte de Montguyon, Maire de Baron.	Latache fils, cultivateur à Fay.
De St.-Cricq-Casaux ✻, Maire de Creil.	Legrand, cultivateur à St.-Just.
Cte d'Andlaw (O ✻), Mal de-c. à Verdronne.	Levaillant (O ✻), anc député, à Méru.
Cte de Bérenger (R) (O ✻), Pair, à Paris.	Mis de Mornay (Jules) (O ✻). Député
Duc de Crillon (O ✻), Pair, à Paris.	Poittevin, manufacturier à Trary-le-Mont.
Desormes-Duplessis, manuf. à Verberie.	Poulletier d'Autreval, à Compiegne.
Mal Cte Gérard (G ✻), Député.	Tassart, Maire de Breteuil.
Huvey, cons. en la cour royale d'Amiens.	N. . . . .

Arrondissement de Beauvais.

Composé de 12 cantons; 215 communes; 131,385 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bon Lemaire Darion (O ✻), propriétaire à Niviler.	Thuilot, manufacturier à Grandvilliers.
Altette, propriétaire à Formerie.	Danse (Charles), Juge au trib civ., Député.
De Gaudechart ✻, propriétaire à Vuarlais.	Rançon, conseiller municipal, à Beauvais.
Wattebled, Maire de Chaumont.	Lequesne, Maire de Bornel.
Henry, Maire de Gerberoy.	Lefebure, propriétaire à Berneuil.
	Peaucellier, propriétaire à Milly.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Clermont.

Composé de 8 cantons; 145 communes; 89,448 habitans.

M. Desplanques, *Sous-Préfet*, à Clermont.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gagnage, propriétaire à Ferrière.
Render, Juge au trib. civil.
Pillon, Maire de Ravenel.
Beaudelocque, Juge-de-paix à Mouy.
Duguay Dufay, Maire de Clermont.
Warmé, propriétaire à Liancourt.
Leconte, Maire de Campremy.
Sellier, avoué à Clermont.
Delagarde, propriétaire à Montiers.
Damoulin, propriétaire à Paillart.
Denizart ✻, manufacturier à la Chaussée.

Arrondissement de Compiègne.

Composé de 8 cantons; 142 communes; 97,812 habitans.

M. Boullay, *Sous-Préfet*, à Compiègne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Dulud, manufacturier à Carlepont.
De Muyssart, Maire de Jonquières.
De Grattier, officier retraité, à Morlincourt.
Devin de Graville ✻, Maire de Longueil-sur-Oise.
Chevallier, maître de poste à Gournay.
Valansart, Maire de Villers-sur-Coudun.
Berthe de Pommery, Maire de Cuts.
Viet, avoué à Compiègne.
Dorchy, Maire de Moulin-sous-Touvent.
Pillon aîné, propr. à Roye-sur-Matz.
N. . . . .

Arrondissement de Senlis.

Composé de 7 cantons; 127 communes; 79,080 habitans.

M. Martigny des Roches ✻, *Sous-Préfet*, à Senlis.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Benoist, Maire de Plailly.
Mocquet, Maire de Vaumoise.
Cadeau d'Acy, Maire d'Acy-en-Multien.
Lemaire, Maire de Nanteuil.
Collinet, Maire de Puiseux.
De Malezieu, propriétaire à Senlis.
Cagnart Damainville, Maire de Crépy.
Houbigant, propr. à Nogent-les-Vierges.
Vatin ✻, Maire de Senlis.
Bon Bessières (C ✻), lieut.-gén., à Chantilly.
Fillion, Maire de Pontpoint.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Beauvais. . . . . De Rully-d'Hécourt (O ✻).
Clermont. . . . . Duguay-Dufay.
Compiègne. . . . Pottier.
Noyon. . . . . Lallouette.
Senlis. . . . . Vatin ✻.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. Il est borné au N. par le département du Calvados, et partie de celui de l'Eure: à l'E. par ceux de l'Eure, et d'Eure-et-Loir; au S. par ceux de la Mayenne et de la Sarthe, et à l'O. par celui de la Manche. Sa superficie est d'environ 1,264,255 arpens, ou 645,254 hectares. Il paie 3,038,062 fr. d'impôt foncier; sa population est de 434,379 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 2,061 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Séez et le ressort de la Cour royale de Caen.

PRÉFECTURE.

M. Clogenson, *Préfet*, à Alençon.

M. Laylavoix, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Hupier, Levé, Gouaux, Hamard, De Saint-Aignan.

Conseil général de département. Messieurs,

Chausson Lassalle, à Lougé.
Cte Bonet (GO ✻), lt.-gén., Pair. à S.-Denis.
Bon Mercier ✻, manuf., Député.
Lindet Dupont, négociant à Alençon.
Cte Rœderer (G O ✻), anc. Sénat., à Essay.
Delaunay, à Sées.
Porriquet.
His, avocat, Maire d'Argentan, Député.

Bouffey, anc. proc. du Roi, à Argentan.
Hellouin de Cenival, Maire de Fleuré.
Beauperrey, Juge-de-paix à Gacé.
Gigon-Labertrie, Maire de Vimoutiers.
Vte Lemercier (C ✻), anc. offic., à Sept-Forges, Député.
Bon Rémond (Ch.) (C ✻), maréc.-de-camp, à St.-Front.
Bazin, Maire de Ste.-Honorine.
Mis Vaufleury de Maleterre, à Haleine.
Ledemé, médecin, à Domfront.
Fleury (Louis), nég. à Laigle, Député.
Bail, Maire de Mortagne.
Got. avocat, à Bellême.
Guillain, négociant, à Longny.
Dutemple de Beaujeu, à Bellou-sur-Huisne.
Renoud, Maire du Theil.
N. . . . . .

Arrondissement d'Alençon.

Composé de 6 cantons; 108 communes; 73,230 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Ricroc, à Hauterives.
Chagrin de Brullemail.
Le Général Cavalier, à Alençon.
Clerembault, négociant à Alençon.
Chambay, Maire de Valframbert.
Pihan, à Alençon.
Dufay, Maire de St.-Ouen-le-Brisoult.
Bougon, propr. à St. Leonard-des-Parcs.
Maugé. Maire, à Séez.
Guérin-Beaupré, maître de forges, à Saint-Denis.
Hommey-Margautier, ex-Maire d'Alençon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Argentan.

Composé de 11 cantons; 192 communes; 114,342 habitans.

M. de Vilade, *Sous-Préfet*, à Argentan.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Guérin Desnos, à Ecouché.
Dunoyer, Maire au Merleraut.
Esnault de Marcy, Maire de Champcerie.
Chausson-Lassalle, à Saint-Lambert.
Lautour notaire, à Argentan.
Devaucelle de Ravigny, Maire de Lignon.
Vaudoré, avocat, à Argentan.
Corbin, propriétaire à Villebadin.
Neveu, propriétaire à Glos.
Digeon, notaire, à Mortrée.
Auberville, négociant à Vimoutiers.

Arrondissement de Domfront.

Composé de 8 cantons; 89 communes, 120,946 habitans.

M. Roulleaux-Dugage ✻, *Sous-Préfet*, à Domfront.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Roulleaux-Glatigny, à Domfront.
Hardy-Normandrie, avocat à Domfront.
Marchand-Lafosse, fabric. à Athis.
Laîné-Després, à La Ferté-Macé.
Dupont, médecin, à Domfront.
Tirot, Juge-de-paix, à la Chapelle-Moche.
Prébois, Maire de St.-André de Messey.
Renard (Pier.), propr. à St.-Mars d'Egrenne.
Chancerel, négociant à Yvrandes.
Barbot, Maire de Fresnes.
Barrabé, Juge-de-paix, à Passais.

Arrondissement de Mortagne.

Composé de 11 cantons; 171 communes; 126,461 habitans.

M. Chartier-Desrieux, *Sous-Préfet*, à Mortagne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Delalande, avocat à Mortagne.
Rossignol aîné, fabricant, à Laigle.
Ballot, Maire de Bellême.
Mouchel, fabricant à Ray.
Servy, Maire de Longny.
Boutey, propr. à Moulins-la-Marche.
Chandru (Jules), médecin à Bellême.
Gohier, avoué à Mortagne.
Deshayes, Maire de Rémalard
Carel, propriétaire à Pervenchères.
Ragaîne, fabr. de verrerie, à Tourouvre.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Alençon.	D'avout.	Laigle.	Fleury.
Argentan.	His.	Lonlay-l'Abbaye.	Chesnel-Bartellière.
Athis.	Fauvel.	Mortagne. . . .	Bail.
Bellême.	Ballot.	Saint-Martin-du-Vieux-Bellême.	Germond.
Ceton.	Crenier.	Seez.	Mauger.
Champsecret. . .	Guérin.	Tinchebray. . . .	Pitot.
Domfront.	Vardon.	Vimoutiers. . . .	Gigon-Labertrie.
Flers.	Schnetz.		
Ferté-Macé (La).	Lecoq.		

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

Ce département est un des trois que forment l'Artois, le Calaisis, le Boulonnais et la Picardie. Il est borné au N. par le Pas-de-Calais et le département du Nord ; à l'E par le même ; au S. par celui de la Somme, et à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,331,719 arpens, ou 669,688 hectares. Il paie 3,898,161 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 642,969 individus ; il est divisé en six arrondissemens communaux et huit arrondissemens électoraux ; il a 3,618 électeurs, qui envoient huit membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse d'Arras et le ressort de la Cour royale de Douai.

PRÉFECTURE.

M. le Bon DE TALLEYRAND (C ✻), Conseiller-d'État, *Préfet*, à Arras.
M. Philis, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Corne ✻, Bergaigne ✻, Harbaville, Ch. Goudemetz, Liger.

Conseil général de département. Messieurs,

Corne.	Harlé fils ✻, ancien recev.-gén., Député.
Le Sergeant d'Hendécourt.	Porcher, anc. adjoint au maire d'Arras.
Gosse de Gorre, Député.	Wastelier D'Haillecourt.
Delalleau.	Lemaire-Douze, ex-Maire de Béthune.
Adam (Alexandre), Maire de Boulogne.	Pigault de Beaupré (Evrard), propriétaire à Calais.
Wissocq.	Poultier, Maire de St.-Josse.
Danvin.	Menche (Aug.).
Prevost de Liéven.	Petit, Maire de Bryas.
Deranst.	Fardel (Ch.), propr. au Grand Rollencourt.
Le Sergeant de Bayenghem, Député.	Payen de Waterlot, Maire de Boiry-Bacquevel.
Francoville (J.-B.).	N. . . . .
Wallart.	
Dudouyt, Maire d'Arras.	

Arrondissement d'Arras.

Composé de 10 cantons ; 211 communes ; 158,447 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Piot Lepoivre.	Billet (Henri-Joseph), avocat.
Deflandre.	Liger (Aubert-Louis-Joseph).
De Thièvres.	De Grandval (Amable).
Le Sergeant d'Hendécourt (Vaast-François-Marie.).	Goudemetz (Jacques-André-François).
Linque.	Crespel Dellisse (Louis-Xavier).
	N. . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Béthune.

Composé de 8 cantons ; 142 communes ; 130,054 habitans.

M. Décourt, *Sous-Préfet*, à Béthune.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Mahou.
Létienne.
Vawrin-Villiers au Tertre.
Taverne de Montdiver.
Lebrun.
Panier, Maire de le Loon.
Buissart (Joseph), propriétaire à Aix-Noulette.
Choquet jeune, propriétaire à Lestrun.
Beharelle (Constant-Louis), notaire.
Duquesnoy, notaire.
N. . . .

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer.

Composé de 6 cantons; 99 communes; 92,317 habitans.

M. de Normandie ✻, *Sous-Préfet*, à Boulogne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Merlin-Hibon.
Henin.
Berquier-Neuville.
Benard.
Mauguet de la Sablonnière.
Podevin.
Lesmaître.
Duquesne de Clocheville.
Leveux (Jacques), Maire de Calais.
Desssaux (Henri-Louis-Pierre), Juge au tribunal, a Boulogne.
Destrée, Juge-de-paix, à Samer.

Arrondissement de Montreuil.

Composé de 6 cantons; 146 communes; 78,651 habitans.

M. Enlart fils, *Sous-Préfet*, à Montreuil.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Dewamin.
De Rocquiny-Dufayel.
Ducampe de Rosamel.
De Bavres.
Lévêque.
Foconnier.
De Herly (Ant.-Horbert), notaire.
Chomel, fabricant de sucre.
Dieppe, propriétaire à Dousiez.
Plichon (Louis), négociant.
Le Febvre (Hilaire) propriét. à Montreuil.

Arrondissement de Saint-Omer.

Composé de 7 cantons; 117 communes; 102,946 habitans.

M. Gengoult ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Omer.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Hubert-Dagrez.
Bachelet.
Defrance.
Liot de Nortbécourt.
Leroy.
Le Sergeant de Monnecove.
Braure.
Wanwarmouth.
Armand (Germain).
Jouvet (Nicolas-Sébastien), Maire d'Aire.
N. . . . .

Arrondissement de Saint-Pol.

Composé de 6 cantons; 193 communes; 80,554 habitans.

M. Feburier, *Sous-Préfet*, à Saint-Pol.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Largillière.
Petit.
Delienne.
Daverdoingt.
Capon-Delepouve.
Deslaviers (Desiré), Maire de Ligny.
Heroguelle (Lomb.), Juge au trib. civ.
Delambre (Henri-François-Joseph), propriétaire à Noyelette.
Crepin (Félix), propriétaire à Diéval.
Trogneux (Isidore), Maire de Fillièvre.
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aire.	Jouvet.
Arras.	Dudouyt.
Bapaume. . . .	Lancien.
Béthune.	Boidin.
Boulogne-s.-Mer.	Adam.
Calais.	Leveux.
Carvin.	N. . . . .
Fleurbaix.	Béghin.
Fruges.	Sa.igot.
Guisnes.	Boulanger-Fortin.
Hesdin.	Prevost.
Lestrem.	Daquin.
Lillers	Delalleau.
La Ventie. . . .	Loison.
Montreuil. . . .	Boitel.
Outreau.	Herbez.
Saint-Omer. . . .	Armand.
S-Pierre-lès-Calais.	Spiegel.
Saint-Pol. . . .	Bornay.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par le département de l'Allier; à l'E. par celui de la Loire; au S. par les départemens de la Haute Loire et du Cantal, et à l'O. par ceux de la Corrèze et de la Creuse. Sa superficie est d'environ 1,556,417 arpens, ou 800,531 hectares. Il paie 4,539,807 fr. 17 c d'impôt foncier. en 1831, y compris les 30 c. temporaires. Sa population est de 574,819 individus: il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux: il a 2,363 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Clermont et le ressort de la Cour royale de Riom.

PRÉFECTURE.

M. Rogniat ✻, *Préfet*, à Clermont.

M. Cournon (Henri), *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Charolois, Dalmas, Tixier, Peghoux, Gaultier-Biauzat.

Conseil général de département. Messieurs,

Blatin aîné.	Chomette, anc. maire d'Issoire.
Mis de Castellane (G O ✻), lieut.-g. Pair.	Courbayre, ancien conseiller de préfecture.
Lamy, Juge d'inst. au trib, à Clermont.	Bon de Pradt (G ✻), anc arch. de Malines.
Moulin, propriétaire à Clermont.	Roux fils aîné. Maire de Varennes.
Cte Becker (G O ✻). lieutenant-gén, Pair.	Andrieu, Maire d'Aigueperse.
Bathol aîné, Maire de Billom.	Godemel, conseiller à la cour de Riom.
Cariol, négociant, Maire de Clermont.	Vernières, conseiller à la cour de Riom.
Jouvet aîné. avocat à Clermont.	Jusseraud, médecin à Riom.
Cte de Montlosier (C ✻), propriétaire.	Baudet-Lafarge, Député.
Chassaigne. notaire à Arlanc.	Boudal, propriétaire à Lezoux.
Lavigne-Artaud, notaire à Ambert.	N. . . . .
Molin, anc. député.	N. . . . .

Arrondissement de Clermont.

Composé de 11 cantons; 106 communes; 173,309 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Culhat-Duchamont fils, propriétaire.	Dessaigne, avocat à Clermont.
Jeudy-Dumonteix, propriétaire.	Beaune-Lavie, anc. maire de Lempdes.
Teyras (Osmond), propriétaire.	Filère, notaire à Sugères.
Blanc (Paul), banquier à Clermont.	Costes, Juge-de-paix, à Beaumont.
Cavy, notaire à Clermont.	Tixier-Allant, propriétaire à Monton.
Cuel, Juge-de-paix à Vic-le-Comte.	

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Ambert.

Composé de 8 cantons; 52 communes; 87,616 habitans.

M. Pourrat père, *Sous-Préfet*, à Ambert.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Imbert, propriétaire.
Lhéritier (Benoît), propriétaire.
Teyras, propriétaire.
Artaud-Perret, négociant à Ambert.
Bernard fils, avocat à Ambert.
Chassaigne père, ancien notaire.
Coste-Ponchon, propriétaire à Ambert.
Couchard, notaire à St.-Anthème.
Gouttebessis fils aîné, propriét. à Cunlhat.
Pacros-Richard, propriétaire à Marsac.
Pallars, Maire d'Olliergues.

Arrondissement d'Issoire.

Composé de 9 cantons; 116 communes; 99,559 habitans.

M. Girot-Pouzol (Maurice), *Sous-Préfet*, à Issoire.

Conseil d'arrondissement. Messieurs.

Bertrand-Rochette, propriétaire.
Dorlhac fils aîné, propriétaire.
Saulnier (Etienne), propriétaire.
Teyras-Grandval, propriétaire.
Costet (Etienne), Maire de Collanges.
Girot, Maire de Broc.
Joanny, Maire de St.-Vincent.
L'Héritier (Benoît), Juge-de-paix, à Sauxillanges.
Raymond (Camille), propriétaire à Issoire.
Triozon-Bayle, propriétaire à Issoire.
Luzuy-Refransac, Maire de St.-Babel.

Arrondissement de Riom.

Composé de 12 cantons; 130 communes; 146,495 habitans.

M. Goyon aîné, *Sous-Préfet*, à Riom.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Dupeyroux de Salmagnes, propr.
Thevenin, propriétaire.
Decombes, propriétaire.
Bayle, avocat à Riom.
Berard de Chazelles, Maire de Thuret.
Chevogeon-Duvivé, propriétaire à Riom.
Dufraisse de Vernines, anc. officier.
Gilhard père, propriétaire à Aigueperse.
Sersiron fils, Maire de Pontgibaud.
Vayron, notaire à Menat.
N. . . . . .

Arrondissement de Thiers.

Composé de 6 cantons; 37 communes; 67,870 habitans.

M. Baudet-Lafarge fils, *Sous-Préfet*, à Thiers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Forissier-Longeville, propriétaire.
Goutary-Perol, propriétaire.
Chomette, à St.-Remy.
Delapchier-Duchasseint, médecin.
Dufour-Bletterie, propriétaire à Thiers.
Gondre, Maire de Neyronde.
Lasteyras, pharmacien à Thiers.
Bellein-Goyon, Juge-de-paix, à Courpierre.
Peyrent, propriétaire à Maringues.
Touraud-Bonnefoy, avocat à Thiers.
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Aigueperse. . . .	Andrieu.
Ambert.	Bernard.
Augerolles. . . .	N. . . . .
Arlanc.	Chassaigne.
Aubière.	N. . . . .
Billom.	Bathol.
Bromont.	Bouyon.
Celles.	N. . . . .
Clermont-Ferrand.	Cariol.
Courpierre.	Goyon.
Cunlhat.	Bastier de Roure.
Issoire.	Triozon-Bayle.
Job.	N. . . . .
Lezoux.	Boudal.
Maringues. . . .	Peyrend.
Marsac	N. . . . .
Martres-de-Veyre.	N. . . . .
Pont-du-Château.	Beaufrère.
Riom.	De Chamelat – des – Guermes.
Saint-Anthême. .	N. . . . .
Saint-Remy. . . .	N. . . . .
Thiers.	Darrot-Fargeon.
Veyres-Monton. .	N. . . . .
Vic-le-Comte. . .	N. . . . .
Volvic	Maigne. . .
Volloreville. . . .	Halley.

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

Ci-devant Béarn, et les pays Basques de Soule, Navarre et Labour.

Il est borné au N. par le département des Landes, et par une partie de celui du Gers; à l'E. par le département des Hautes-Pyrénées; au S. par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne: et à l'O. par la Mer Océane. Sa superficie est d'environ 1,481,141 arpens, ou 755,950 hectares. Il paie 1,139,694 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 430,389 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 962 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés; il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse de Bayonne et le ressort de la Cour royale de Pau.

PRÉFECTURE.

M. le Vte DE BEAUMONT, Conseiller d'Etat, *Préfet*, à Pau.

M. . . . . *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Mazeres, Bonnin, Leremboure, Pommarède.

Conseil général de département. Messieurs,

Cte de St.-Criq (G O ✻), Prés. du cons. du comm., à Pau, Député.
Lamarque d'Arrouzat (C ✻), maréch.-de-camp retraité, à Pau
De Laussat, propr., Maire de Pardies.
Dartigaux (O ✻), Procureur général près la Cour royale, à Pau.
Bitaubé, propr rentier a Rebenac.
Cte Harispe (G O ✻), lieut.-gén., à Lacarre, Député.
D'Audurain, propriétaire, anc. sous-préfet, à Licharre.
B^on d'Angosse ✻, anc député, à Corbères.
Claverie d'Argagnon ✻, 1er Pr hon., à Pau.
Bon Dombidau de Crouseilles ✻, Président à la cour roy. de Pau.
Bataille de Sevignac, propr. à Pontacq.
Lestapis fils aîné, propriétaire à Mont.
Lanne, négociant à Bayonne.
Lamotte, propriétaire Moumour.
Mis d'Uhart, propriétaire à Uhart.
Darrippe aîné, anc. direct. de la Monnaie, à Osserain.
Brac-Laperrière ✻, directeur des douanes, à Bayonne.
Ducasse, propriétaire à Arzac.
Foucade-Lapeyre, négociant à Orthez.
N. . . . . .

Arrondissement de Pau.

Composé de 11 cantons; 206 communes; 117,805 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cezerac, recev. d'Enregistrem. à Garlin.
Dufau (Louis) ✻ propr à Pau, Député.
Pargade, propr. à Garlin.
Barbanègre d'Ettibaya, propr. à Labatut.
Bordenave d'Abere, propr. à Abere.
Lussagnet, Maire de Nay.
D'Angosse (C.) ✻, prop. anc député, à Pau.
Gachet aîné, propr. Maire de Pau
De Salettes, propr Maire de Benguin.
Bataille, propr. à Pontary.
Fanget, propriétaire, Juge-de-paix, à Thèze.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bayonne.

Composé de 8 cantons; 54 communes; 78,411 habitans.

M. Dayme, *Sous-Préfet*, à Bayonne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Hariague (Dom.), propr., med à Harparren.
Garat (Domin.-Paul), propr. à Bassussarry.
Giron (Pierre), négoc. à Bayonne.
Daguerre-Mongabure, négoc. à Bayonne.
Darcangues, négoc. à Bayonne.
Larre, propriétaire.
Birassen, propr. à Bidache.
Delissalde, propr.
Labrouche, Maire de St.-Jean-de-Luz.
N. . . . .
N. . . . . .

Arrondissement de Mauléon.

Composé de 6 cantons; 140 communes; 74,896 habitans.

M. Etchatz, *Sous-Préfet*, à Mauléon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gambier, Maire de Saint-Palais.
Salaberry, Maire de St.-Jean-Pied-de-Port.
Dutey, Subst du Proc. du Roi, à St.-Palais.
Lagarde, propr. à Mauléon.
De Tartas, propr à Etcharry.
Dudoy, médecin.
Harismeudy, prop. à S.-Etienne de Bigorry.
Harnegaray, nég. à St.-Jean-Pied-de-Port.
Franchistegny, propr. à Iholdy.
Duhalt, propr. à Tardets.
Darhampé, chef de bataillon retraité, à Tardets.

Arrondissement d'Oloron.

Composé de 8 cantons; 81 communes; 74,526 habitans.

M. de Bantel ✱, *Sous-Préfet*, à Oloron.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Proharam (Jean-Antoine). Maire d'Oloron.
Garnot, recev. des douanes, à Bédous.
Salet, propr. à Aretre.
De Boiz, propr. à Oloron.
Elie, propr. à Lucq.
Pemartin, anc. magistrat, propr. à Oloron.
Rivarès, propr. à Legugnon.
Guirail, anc magistrat, propr. à Oloron.
Manescau-St.-Martin, Juge-de-paix à Bury.
Tourné, propr. à Louvié-Juson.
Lasalle, avocat a Oloron.

Arrondissement d'Orthez.

Composé de 7 cantons; 152 communes; 84,691 habitans.

M. Lacoste, *Sous-Préfet*, à Orthez.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bordenave, Juge-de-paix, à Orthez.
Vital, Procureur du Roi, à Orthez.
Dufourcq, propr. à Orthez.
Loubocy, Juge-de paix, à Loubocy.
Lamerenx, propr. à Lagor.
Dufaur, notaire à Navarrens.
Campagne, Prés. du trib. civ., à Orthez.
Lamatahois, négociant à Orthez.
Mondran, commissaire de police, à Salies.
De Nays, propr. à Sauveterre.
Dufau, propr. à La Bastide-Villefranche.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bayonne.	Basterreche.	Oloron.	Proharam.
Gan.	N.	Orthez.	Planté.
Hasparren.	Dainciart.	Pau.	Gachel.
Mauléon	Beguerie.	Sainte-Marie. . .	Laffore.
Monein.	Paillé.	Salies.	Dupourqué.
Nay.	Lussagnet.	Urrugne.	N. . . . .

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Ce département est formé du Bigorre et des Quatre-Vallées.

Il est borné au N. par le département du Gers; à l'E. par celui de la Haute-Garonne; au S. par les Pyrénées, et à l'O. par le département des Basses-Pyrénées. Sa superficie est d'environ 464,531 hectares; il paie 7471,446 fr. d'impôt foncier; sa population est de 222,059 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux, et trois arrondissemens électoraux; il a 461 électeurs, qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Tarbes et le ressort de la Cour royale de Pau.

PRÉFECTURE.

M. DE SAINT-AIGNAN (Edmond) ✱, *Préfet*, à Tarbes.

M. Ducasse de Horgues, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Salles de Hüs, Bordenave, Blanchet fils.

Conseil général de département. Messieurs,

Fornier de S.-Lary (O ✻), anc. dép. à S.-Lary
Vaqué aîné, propriétaire à Anla.
Beaudans, notaire à Castelnau-Magnoac.
Pinac (Bertr.), propr., médecin à Bagnères.
Dumoret (J.-P.), médecin à Bagnères.
Ferré, avocat, Maire de Tarbes.
Thebe aîné, manufacturier à Tarbes.
Fourcade, Prés. à la cour roy., à Pau.
Dintrans ✻, int. milit., à Tarbes, Député.
Noguès (O ✻), mar.-de-camp, à Tarbes.
Colomès, ing. des P.-et-Ch., à Tarbes, Dép.
Dupont, notaire à Villelongue.
Vergez-Sarrat, propriétaire à Lus.
Bordau, médecin à St.-Savin.
Lassalle fils, Juge-de-paix, à Argelès.
Latapie, Maire de Lourdes.

Arrondissement de Tarbes.

Composé de 11 cantons; 197 communes; 99,866 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Merillon aîné, négociant à Ossun.
Jacomet, avoué à Tarbes.
Gros, propriétaire à Lacassaigne.
Salles (Frédéric), propriétaire.
Cazabat, notaire, à Mascarat.
Lalane, Juge-de-paix à Lafitole.
Fauron fils, avocat à Madiran.
Faure-Meuginon, Maire de Trie.
Pages, propriétaire à Vic.
N. . . . .
N. . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Argelès.

Composé de 5 cantons; 100 communes; 38,386 habitans.

M. d'Estein d'Estampes, *Sous-Préfet*, à Argelès.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Darressy, notaire à Argelès.
Bourdet, pharmacien à Argelès.
Bualé, pharmacien à Argelès
Mendaigne père, notaire à Arrenes.
Fabas, médecin à Luz
Vergez d'Areit, propriétaire à Beaucens.
Claverie (Baptiste), notaire à Lourdes.
Paillasson, pharmacien à Lourdes.
Abadie (Germain), propr. à Lourdes.
Latapie, Juge-de-paix à St.-Pé.
Labatut (Zéphirin), Maire de St.-Pé.

Arrondissement de Bagnères.

Composé de 10 cantons; 202 communes; 83,807 habitans.

M. Mocquard, *Sous-Préfet*, à Bagnères.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Costallat père (Bernard), nég. à Bagnères.
Graciette aîné, négociant à Bagnères.
Claverie (Bertrand), avocat à Pouzac.
Ferand (Thomas), propriétaire à Arreau.
Barrere (Guilh), Juge-de-paix à Tuzaguet.
Rivière, avocat à Sariac.
Gaye, ancien not. à Mauléon-Magnoac.
Lasserre, avoué, Maire de Bagnères.
Gertoux (J.-P.), Juge-de-paix, à Vielle.
Latapie, percepteur, à Campan.
N. . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Argelès. . . . . Lasserre aîné.
Bagnères. . . . . Lasserre.
Campan. . . . . Bordenave.
Lourdes. . . . . Latapie.
Ossun. . . . . Faure-Menginon-Turrettes.
Tarbes . . . . . Ferré.
Vic. . . . . Dussac.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Ce département est formé du Roussillon, de la Cerdagne, et d'une partie du ci-devant Languedoc.

Il est borné au N. par le département de l'Aude; à l'E. par la Méditerranée; au S. par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne, et à l'O. par les Pyrénées et le département de l'Ariége. Sa superficie est d'environ 806,013 arpens, ou 411,376 hectares. Il paie 918,078 fr. d'impôt foncier; sa population est de 151,372 individus. Il est divisé en trois

arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux ; il a 836 électeurs, qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Perpignan et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. Bigé (Achille) ✻, Maître des requêtes, *Préfet*, à Perpignan.
M. Delon ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

D'Arnaud aîné ✻. d'Astros ✻, Anglada.

Conseil général de département. Messieurs,

Durand (François), à Perpignan.
Calmetes ✻, Présid. du trib. de Perpignan.
D'Anglada d'Oms, propriét. à Pezilla.
Gaffard, propriétaire à Perpignan.
Delcasso, Juge-de-paix à Saillagousse.
Amouroux (Louis), prop. à Rivesaltes.
Bolaix (François-Xavier), prop. à Perpignan.
Lacombe St-Michel, *idem.*
Maria, propriétaire, à Prades.
Aldebert, propriét. à Mont-Louis.
Jacomet (Joseph), avocat à Prades.
Escanyé, propriétaire à Vinca.
Garcias, à St.-André. Député.
Delmas, propriétaire à Céret.
Py (Honoré), propriétaire à Argelès.
N. . . . . .

Arrondissement de Perpignan.

Composé de 7 cantons ; 85 communes ; 68,982 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Camps, propriétaire à Estagel.
Jaume, propriétaire à Perpignan.
Sanyas-Castany, propriétaire à St.-Laurent-de-la-Salanque.
Cases, propriétaire à Millas.
Massot, médecin à Perpignan.
Pancou-Lavigne, négociant à Perpignan.
Azais, propriétaire à St.-Paul.
Auriol, négociant à Perpignan.
Barthe, propriétaire à Salces.
N. . . . . .
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Céret.

Composé de 4 cantons ; 46 communes ; 34,070 habitans.

M. Pascot, *Sous-Préfet*, à Céret.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bernardi, propriétaire à Collioure.
Bosch, propriétaire à S.-Genis.
Vilanova, propriétaire à Arles.
Vilar, propriétaire à Céret.
Noguères, *idem.*
Delcros, propriétaire à Palau.
Garcias, médecin à S.-Laurent-de-Cerda.
Bocamy, propriétaire à Argelès.
Boxède d'Anglade, propriétaire de Prats-de-Mollo.
Paillarès, propriétaire à Arles.
Christine, négociant à Collioure.

Arrondissement de Prades.

Composé de 6 cantons ; 113 communes ; 48,320 habitans.

M. Pagès, *Sous-Préfet*, à Prades.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Felip, notaire à Prades.
Barrot fils, propriétaire à Soumia.
Roca, propriétaire à Prades.
Bonnet, avocat à Prades.
Jacomet, négociant.
Lacour, propriétaire à Ille.
Bigorre, propriétaire à Olette.
Raymond-Jaubert, propriétaire à Prades.
Vernis, propriétaire à Saillagousse.
N. . . . . .
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Céret. . . . . Ville,
Collioure. . . . . Berge.
Perpignan. . . . . Sebe.
Prades. . . . . Bordes.
Prats-de-Mollo. . Hortel.
Rivesaltes. . . . . Besombes.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

Ce département est l'un des deux que forme l'Alsace.

Il est borné au N. par la Bavière rhénane et par le département de la Moselle ; à l'E. par le Rhin ; au S. par les départemens du Haut-Rhin et des Vosges ; à l'O. par ceux des Vosges, de la Meurthe et de la Moselle. Sa superficie est d'environ 417,500 hectares ou arpens métriques. Il paie 3,420,478 fr. 56 c. d'impôt foncier ; sa population, réduite par le dernier traité de paix, est de 535,467 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux : il a 1,513 électeurs, qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la cinquième division militaire, le diocèse de Strasbourg et le ressort de la Cour royale de Colmar.

PRÉFECTURE.

M. Choppin d'Arnouville (O ✻), Maître des Requêtes au Conseil-d'État, *Préfet*, à Strasbourg.

M. Silbermann jeune, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Kern ✻, Reibell ✻, Poncet, Michaux-Bellair, Brackenhoffer (O ✻).

Conseil général de département. Messieurs,

Kolb, propriétaire à Saverne.
Martinez, Présid. du tribunal de Saverne.
Bon de Wangen de Geroldseck (O ✻), prop.
Vte Renouard de Bussierre ✻, *idem.*
Chastelain, anc. commiss. ordonnat.
Bon de Turckheim (F.), Maire de Strasbourg.
Moerlen, Juge au Tribunal de Strasbourg.
Bon de Glaubitz, propriétaire.
Humann ✻, nég. Député.
Saglio (Michel), propriétaire.
Reichardt, inspect des consist. protestans.
Bon Mathieu de Faviers, propriétaire.
Bon Meuziaux (C ✻), Mal-de-camp.
Nebel ✻, négociant.
Goulden, Maire de Bischwiller.
Coulaux (Jacques), entrepreneur de la manufacture d'armes de Mutzig
Bon de Münck, Direct du Mont-de-Piété.
Bon Zorn de Boulach ✻, propriétaire.
Cte de Strahlenheim, propriét. Maire d'Oberbronn.
Monnet, Maire de Saverne.
Dietz, Maire de Barr.
Hallez (Phil.-Christ.), propriétaire.
N. . . . . .
N. . . . . .

Arrondissement de Strasbourg.

Composé de 12 cantons ; 161 communes ; 201,635 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Momy, avocat.
Baliston, Maire de Fort-Louis.
Ammel, Maire de Ittenheim.
Riehl, propriétaire.
Ritleng, *idem.*
Christ, Maire de Brumath.
Hecht (Louis), ancien pharmacien.
Méniolle (Valentin), propriétaire.
Woog, Juge-de-paix à Molsheim.
Léopold (Ch.-Phil.) (O ✻), colonel en retraite.
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Saverne.

Composé de 7 cantons ; 165 communes ; 108,562 habitans.

M. Brackenhoffer fils *Sous-Préfet*, à Saverne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bon d'Hastrel (C ✻), lieut.-gén. en retr.
Laugel, propriétaire.
Fürnstein, pasteur.
Bouat, contrôleur des contributions.
Gast, substitut du proc. du Roi à Saverne.
Mulotte, notaire.
Donat, avocat à Saverne.
Teutsch (Henri), propriétaire.
Poinssot, inspecteur des domaines.
Senck (Désiré), propriétaire.
N. . . . . .

Arrondissement de Schélestadt.

Composé de 8 cantons; 114 communes; 127,394 habitans.

M. Blanchard ✻, *Sous-Préfet*, à Schélestadt.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Armbruster, propriétaire.
Klein, Maire à Hipsheim.
Waldejo, propriétaire.
Schlosser, notaire à Andlau.
Challert, propriétaire.
Bon d'Andlau, Maire de Stotzheim.
Schœlesser (Fr.-Jh.), propriétaire.
Cuni de Neuve-Eglise, propriétaire.
Græff fils (Fortuné), receveur des finances à Schélestadt.
N. . . . . .
N. . . . . .

Arrondissement de Wissembourg.

Composé de 6 cantons; 104 communes; 97,876 habitans.

M. Sido, *Sous-Préfet*, à Wissembourg.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Feberey, notaire.
Lebel, prop. Maire de Lampersheim.
Hertzog, Juge à Wissembourg
Steinbauer, Juge-de-paix à Woerth.
Millet, propriétaire.
Furst, *idem*.
Lichtenberger, notaire à Wissembourg.
Geiger, propriétaire.
Marc, Maire de Lauterbourg.
Pfender, conservateur des hypothèques.
Muntz (Phil-Fred.), notaire, Député.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Barr.	Dietz.	Mutzig	Nicolas.
Bischwiller. . . .	Goulden.	Obernai.	Striffler.
Bouxwiller. . . .	Wagelin.	Rosheim.	Braun.
Brumath	Christ.	Saar-Union	Chastelain.
Châtenois.	Vogel.	Saverne.	Monnet.
Dambach.	Schürr.	Schelestadt. . . .	Ceity.
Erstein.	Walter.	Strasbourg. . . .	Bon de Turckheim.
Haguenau.	Guntz.	Wasselonne. . . .	Steinbrenner.
Molsheim.	Carl.	Wissembourg. . .	Anselmann.

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

Ce département est composé de la ci-devant Haute-Alsace et de la république de Mulhausen. Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin et des Vosges; à l'E. par l'Allemagne et la Suisse; au S. par la Suisse et le département du Doubs; à l'O. par les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et des Vosges. Sa superficie est d'environ 383,257 hectares. Il paie 2,898,103 fr. d'impôt foncier; sa population est de 424,258 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,546 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la cinquième division militaire, le diocèse de Strasbourg et le ressort de la Cour royale de Colmar.

PRÉFECTURE.

M. Renauldon ✻, *Préfet*, à Colmar.

M. Doll (Charles), *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Minangoy (O ✻); Gudimar. Wendling,

Conseil général de département. Messieurs,

Hartmann (F.) ✻, fabric. à Munster, Dép.
Patocki (J.-P.-A.) ✻, propriét. à Colmar.
Schlumberger (N.) ✻, fabric. à Guebwiller.
Bon de Reinach ✻, prop. à Hirtzbach, Dép.
Migeon, maître de forges à Mésiré.
Roman (A.-P.), fabricant à Wesserling.
Bœcklin (F.-J.), propriétaire à Kientzheim.
Brunck, Conseiller à la cour roy. de Colmar
Jordan (E) ✻, fabricant au Logelbach.
Wendling, Maire de Soultz.
Kœchlin (André), fabricant à Mulhausen.
Schultz (F.-J.), propriét. à Blotzheim.
Struch (F.-A.), propriét. à Lutterbach.
Blétry (Charles), Maire de Belfort.
Japy (F.-G.) ✻, fabricant à Beaucourt.
N. . . . . .

Arrondissement de Colmar.

Composé de 13 cantons; 142 communes: 189,589 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bartholdi (Charles), Maire de Munster.
Ducasse (Georges) ✻, Maire de Biesheim.
Morel ✻, Maire de Colmar.
Barthélemy (J.), fabricant à Kaysersberg.
Baumann (A.), pépiniériste à Bollwiller.
Baur (Jean), notaire à Neuf-Brisack.
Beisser (Jacques), prop. à Ribeauvillé.
Delaville ✻, maître de poste à Meyenheim.
Callias père (V.), fabricant à Guebwiller.
Schoubart (Philippe-Jacques), fabricant à Ste-Marie-aux-Mines.
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Altkirch.

Composé de 7 cantons; 160 communes; 118,513 habitans.

M. Verny, *Sous-Préfet*, à Altkirch.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Müller (Franç.-Jos.), Maire d'Uffheim.
Spoerlein (S.), 1er adj. au M de Mulhausen.
Thierry (S.)✻, av. au tribun. civ. d'Altkirch.
Zuber (Jean), fabricant de papiers peints à Rixheim.
Freund (Alexandre), prop. à S.-Louis.
Hoegy (Ignace-Antoine), Maire de Hirsingen.
Kœchlin (Ferd.) ✻, fabricant à Mulhausen.
Mangold (J.-J.), notaire, Maire à Ferrette.
Pflieger (Jean-Adam), Maire à Altkirch.
Rosse (Charles), Juge-de-paix à Landser.
Zickel (F.), Direct. de la société d'assurances mutuelles contre l'incendie à Mulhausen.

Arrondissement de Belfort.

Composé de 9 cantons; 191 communes: 116,156 habitans.

M. Jaussaud (Alexandre), *Sous-Préfet*, à Belfort.

Conseil d'arrondissement. Messieurs.

Kœchlin (M.) ✻, fabricant à Massevaux.
Lacompard (François), propriét. à Belfort
Meny (Joseph), adj. au Maire de Hüsseren.
Rossé (Philibert), propriét. à Giromagny.
Billig (Jérôme), notaire, Maire à Thann.
Bruat fils (Et.), propriét. à Granvillard.
Chomas (F.-J.), Maire à Donnemarie.
Hartemann (C.-F.), propriét. à Fontaine.
Kuenemann (F.-J.), meunier à Burnhaupt-le-Bas.
Réchou (Claude-Joseph), nég. à Belfort.
Witz-Witz (F.-J.), Maire de Cernay.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Altkirch.	Pflieger.	Orbey.	Dollier (Jean).
Belfort	Blétry.	Ribeauvillé. . . .	Steiner.
Bergheim.	Rodat.	Rouffach.	Solliet
Cernay.	Witz-Witz.	Ste Croix aux Mines	Mangin aîné.
Colmar.	Morel.	Ste Marie aux Mines	Lesselin.
Guebwiller. . . .	Schlumberger-Bourcart	Soultz.	Wendling
Kayserberg . . .	Kauffmann.	Soultzmatt	Nessel.
Masseveaux. . . .	Kœchlin.	Thann	Billig.
Mulhausen.	N.	Wintzenheim. . .	Weyman dit Haas.
Munster.	Bartholdi.		

DÉPARTEMENT DU RHONE.

Ce département est formé du Lyonnais et du Beaujolais.

Il est borné au N. par le département de Saône-et-Loire; à l'E. par les départemens de l'Ain et de l'Isère; au S. par ce dernier et celui de la Loire, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 529,842 arpens, ou 270,423 hectares. Il paie 2,760,220 francs d'impôt foncier: sa population est de 416,575 individus; il est divisé en deux arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux: il a 3,656 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Lyon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PREFECTURE.

M. DE GASPARIN ✻, *Préfet*, à Lyon.
M. Alexandre ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,
Faye, Valois, Paret, Montmartin (Alexandre).

Conseil général de département. Messieurs,

Montgolfier, Maire des Ardillats.
Baboin de la Barollière.
Bon Rambaud.
De Cazenove (Arthur) ✻.
Jars ✻, ancien officier, Député.
Couderc, Député.
Prunelle ✻, Maire de Lyon, Député.
Terme, médecin, adj. à la Mairie de Lyon.
Deleulon de Thorigny, Maire de Bessenay.
Dugas, Maire de Givors.
Cochard, ancien Conseiller de Préfecture.
Merlat, notaire, Maire de St.-Symphorien.
Imbert-Vachon ✻, ancien Député.
Elieviou, Maire de Ternand.
Corcelette ✻, Maire de Poule.
Matagrin (Etienne), manufact. à Tarare.
Laurent-Humblot (Nicolas).
Sagnon (Jean-Marie).
Verne de Bachelard, Cons. à la cour royale.
Tramoy (Martin), Maire de Neuville.

Arrondissement de Lyon.

Composé de 16 cantons; 126 communes; 281.290 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Dumas, membre de l'Académie.
Basset de la Pape, membre du Conseil municipal de Lyon.
Vitton.
Sage, notaire, Maire de l'Arbresle.
Chazel de Villedieu.
Faugier, notaire, Maire de Ste-Colombe.
Jurie, Cons. à la cour roy., Maire de Millery
Carret, ancien avoué.
Mermet, médecin.
Jordan-Leroy, ex-Maire de Vaise.
Reyre ✻, Maire de la Guillotière.

SOUS-PRÉFECTURE.

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 9 cantons; 128 communes; 135,285 habitans.

M. de Rivoire, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Caquet, ex-Maire de Tarare.
Boiron (Jean-Baptiste).
Beillet (Antoine).
Dumas (Antoine), Maire de Durette.
Dumas (Benoît).
Boncaud, Maire de St.-Igny-Devers.
Suchet, Maire de Thizy.
Bon de Vauxonne, Maire de Vaux.
Denave-Ronat.
Carrichon (Antoine).
Lacroix (Charles-Julien).

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Amplepuis. . . .	Sargnon.	La Guillotière. . .	Reyre ✻.
Caluire.	Joannon-Navier.	Lyon	Prunelle ✻.
Condrieu	Chassagnieux.	Tarare.	Varinay.
Cours.	Villeret.	Vaise.	Vallelion.
La Croix-Rousse. .	Clapisson.	Villefranche. . . .	Chanrion.
Givors.	Dugas.		

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

Ce département est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens des Vosges et de la Haute-Marne; à l'E. par celui du Haut-Rhin; au S. par ceux du Doubs, du Jura; et à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 515.000 hectares. Il paie 3,635,749fr 09c. d'impôt foncier; sa population est de 338.910 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,064 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Besançon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PREFECTURE.

M. Amédée THIERRY, *Préfet*, à Vesoul.

M. Galmiche (Jean-Pierre-Eugène), *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Lange de Ferrières ✻, Genoux. N. . . . . .

Conseil général de département. Messieurs,

Accarier (J.-B.), maître de forges à Arc, Député.
Angard, maître de forges à Munans.
Duc de Bassano (G. ✻). Pair, à Beaujeux.
Boigeot, négociant à Héricourt
Demandre aîné, maître de forges à la Chaudeau.
Desgranges, Maire de Luxeuil.
Dufournel, négociant à Gray.
Mis de Grammont (O ✻), à Villersexel, Dép.
Bon de Klinglin ✻, Maire à S.-Loup-les-Gray.
Le Roi de Lisa ✻, Maire de Vesoul.
Maire, banquier à Vesoul.
Mis de Marmier (O ✻), Député.
Martelet, propriétaire à Lure.
Bon de Marulaz (C ✻). Lieut.-gén.
Poujois, Maire de Jussey.
N. . . . . .

Arrondissement de Vesoul.

Composé de 10 cantons; 213 communes; 113,200 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bardenet, propriétaire à Faverney.
Bardey, Juge-de-paix à Combeau-Fontaine.
Delaroche aîné, Maire de Baulay.
Fournier, propriétaire à Jussey.
Galmiche ✻, Vice-Présid. du tribunal civil de Vesoul.
Gauthier, maître de forges à Beaumotte.
Guy de Conflandey, maître de forges à Conflandey
Millardet ✻, capitaine en retraite, Maire de Mailley.
Sirot ✻, Maire de Rioz.
Thomas aîné, propriétaire à Bouhans.
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gray.

Composé de 8 cantons; 165 communes; 88,237 habitans.

M. Darche, *Sous-Préfet*, à Gray.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Billerey, Maire de Fresne St. Mamès.
Bon de Charnutet (O ✻), gén. en retr. à Gray.
Clavel (O ✻), Mal-de-c., à Montagney.
Demougin ✻. Chef d'escadron en retraite, à Champlitte.
Dornier, maître de forges à Dampierre-sur-Saône.
Febvre, inspecteur des dom. en retr. à Gray.
Jobard, négociant à Gray.
Ménans, négociant à Gray.
Mougin, avocat à Chargey.
Noirpoudre, propriétaire cult.
Tramoy ✻, négociant à Savoyeux.

Arrondissement de Lure.

Composé de 10 cantons; 196 communes; 137,473 habitans.

M. Richard, *Sous-Préfet*, à Lure.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Ballay, fabricant à Ronchamp.
Boileau, avocat à Lure.
Bolot de Chanvillerain ✻, ancien maire, à Faucogney.
Bouly, maître de forges à St.-Loup.
Froidot, Juge-de-paix à Saulx.
Lançon, notaire à Melisey.
Noblot, fabricant à Héricourt.
Patret, maître de forges à Varigney.
Truchot, doct. en médecine à Villersexel.
Vergain, négociant à Luxeuil.
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Champlitte. . . .	Martin.	Lure.	Perret.
Champagney. . . .	Pezet fils.	Luxeuil.	Desgranges.
Fougerolles. . . .	Perceron.	Servance.	Kolb.
Gray.	N.	Vesoul	Leroy de Lisa.
Héricourt de St.-Valbert. . . .	N.		

DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE.

Ce département est un de ceux que forment la Bourgogne, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Jura, de la Côte-d'Or et de la Nièvre : à l'E. par ceux du Jura et de l'Ain ; au S. par ceux de l'Ain, du Rhône et de la Loire ; et à l'O. par ceux de l'Allier et de la Nièvre. Sa superficie est d'environ 1,680,457 arpens, ou 857,678 hectares. Il paie 3,735,775 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 515.776 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux ; il a 2,894 électeurs, qui envoient sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse d'Autun et le ressort de la Cour royale de Dijon.

PRÉFECTURE.

M. SALADIN (Léon), *Préfet*, à Mâcon.

M. Pellorce, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Du Cayla de Montblanc, Boullay, Niboyer, Jamet, N. . .

Conseil général de département. Messieurs,

Mis de Drée (O ✻), Député, à Curbigny.	Mauguin, négociant, à Châlons.
Humblot-Conté ✻, anc. député, à La Ferté.	Coste, *idem.*
Guerret de Grannod, propr à Louhans.	Préveraud, à Digoin.
Mis de Doria (O ✻), anc député, à Mâcon.	Perret, ancien sous-préfet, à Autun.
Cte de Rambuteau ✻, anc. préfet à Charnay, Député.	Potier, ex-Maire d'Autun.
Mis de la Guiche (O ✻), Pair.	Simonot, ancien sous-préfet à Demigny.
Geoffroy, propr. à la Clayette	Puvis (Ambroise), Maire de Joudes.
Burignot de Varennes, à Châlons.	Guillemaut, médecin à Louhans, Député.
Jules de Montspin, Député.	Ratton, Maire à S.-Martin-de-Senozan.
Chagot (Henri), manufacturier au Creusot.	Therrasson, propriétaire à Tournus.
Cte de Thiard (C ✻), Mal-de-c. Député.	Brosse ✻, Lieut. de louveterie à Cormartin, Député.
Petiot-Groffier, propr. à Châlons.	De Montbellet (André), propr. à Montbellet

Arrondissement de Mâcon.

Composé de 9 cantons : 135 communes ; 113,471 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Chapuys-Montlaville, propr. à Chardonnay.	Defranc, avoué, Maire de Mâcon.
Goyon (J.-L.-F.), propriét. à Mâcon.	Callard (V.), prop. à S.-Gengoux.
Bourdon-Despinoy (B.), propr. à Farges.	Margue, Maire de Salornay.
Bruys, propr, Maire de Cluny.	Bonnet-Rivet, nég. Maire de Flacé.
Desvignes (P.), march. de vins, à Romanèche.	Belost, Maire de Lournaud.
Moiroux, percepteur à Pierreclos.	

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Autun.

Composé de 8 cantons ; 84 communes ; 80,476 habitans.

M. Choppin d'Arnouville fils, *Sous-Préfet*, à Autun.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Laureau (Hilaire-Jérôme), propr. à Autun.
Martin, médecin, à Couches.
Merandon (Jean Baptiste), propr. à Autun.
Desplaces (M.-Hug.-Ch.) prop. à Autun.
Chauchon (Jean-Louis), banquier à Autun.
Dubois (Jean-François), propriét.
Thévenot aîné (Benoît), médecin à Autun.
Blum aîné, maître de forges, à Epinac.
Carrion (Jules-Emile), médecin, à Issy.
Chagot (Jules), manuf. au Creusot.
Berrier (J.-L.), médecin, à Montcenis.

Arrondissement de Châlons.

Composé de 10 cantons: 159 communes; 116,532 habitans.

M. Paccard, *Sous-Préfet*, à Châlons.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Perrin, Maire de St.-Cyr.
Grassot ✻, notaire à Châlons.
Agron de Germiny, Maire d'Ouroux.
Salomon, Maire de Dracy-les Forts.
Febvre, avocat au Puley.
Berthod (Ferdinand), propr. à Châlons.
Constantin, Maire de Verdun.
Perret Morin (J.-M.), prop. Maire de Buxy.
Myard, avocat à Châlons.
Malfilâtre aîné, Maire de Chagny.
Guillet fils, propriétaire à Bey.

Arrondissement de Charolles.

Composé de 13 cantons; 142 communes; 120,392 habitans.

M. Lambert, *Sous-Préfet*, à Charolles.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Jaquier, Maire de la Clayette.
Pezerat, médecin à Charolles.
Grangier (Denis-André), propr.
Despierres, Maire de St.-Divier
Rose fils, Maire de St.-Vincent-les-Bragny.
Labaune, avocat à Genelard.
Terion, à Semur.
Delonchamp (Charles-Marie), propriét. à Bourbon
Gay (Benoist), propr. à Lamotte-St-Jean.
N. . . . . .
N. . . . . .

Arrondissement de Louhans.

Composé de 8 cantons; 82 communes; 84,905 habitans.

M. Guillemault, *Sous-Préfet*, à Louhans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Puvis, Maire de Cuiseaux.
Simerey, Juge-de-paix, à Pierre.
Petiot aîné, négociant, à Louhans.
Petit-Jean-Boussin (R.-Phil.), propr.
Coulon, notaire, à Louhans.
Guillemin fils (Alex.), propriétaire.
Rebillard, Maire de Simard.
Chevigny, propr.
Gaspard, Juge-de-paix, à Montret.
Pelletier fils, Maire de St.-Germain du Bois.
Demole, avoué à Louhans.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Anot.	N	Le Creusot. . . .	Chagot.
Autun.	Laureau.	Louhans.	N. . . . .
Cluny.	Bruys.	Mâcon.	Defranc.
Châlons.	Berthod.	Paray.	Preveraud.
Charolles.	Gayet.	Romeney.	Bourjon.
Chauffailles. . . .	Troncy.	Tournus.	Canard.

DEPARTEMENT DE LA SARTHE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par le département de l'Orne; à l'E. par ceux d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher; au S. par ceux d'Indre-et-Loire, et de Maine-et-Loire; et à l'O. par celui de la Mayenne. Sa superficie est d'environ 1,252,536 arpens, ou 639,276 hectares. Il paie 2,852,695 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 446,519 individus: il est divisé en quatre arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 2,262 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse du Mans et le ressort de la Cour royale d'Angers.

PRÉFECTURE.

M. Tourangin (Victor) ✻, *Préfet*, au Mans.
M. Guyot des Herbiers, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,
Espaulart ✻, Petey, Landel, Leret-d'Aubigny fils.

Conseil général de département. Messieurs,

Cte de Montesquiou (G ✻).
Mis de Talhouet (G O ✻), M^al-de-c., Pair.
Espaulart, au Mans.
Caillard d'Aillières, Maire à Aillières.
De Perrochel, Maire à Saint-Aubin.
De Vauguyon (Daniel), au Mans, Député.
Basse (Louis), Maire du Mans.
Picot-Desormeaux, Maire de Parigné, Député.
Bertrand-Geslin, Maire de la Flèche.
Fautrat-Guérinière, propr. à Loué.
DeCourtilloles, Maire de S.-Rigomer-d.-Bois.
Geapil, Maire d'Avassé.
Trotté-Delaroche, au Mans.
Vallée (François), Juge suppléant au Trib. du Mans.
Fournier, à Rouessé-Vassé.
Mis de Dollon ✻, Député, à Dollon.
Salmon (Joseph), propriétaire à Sablé.
De Villaines, Maire de Mamers.
Lelong, à Château-du-Loir.
Drouet (Ch.), maître de forges à Antoigné.

Arrondissement du Mans.

Composé de 10 cantons; 114 communes; 151,043 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bréard, au Mans.
Hardouin-Duparc, au Mans.
Laroche (Franç), Président du tribunal de commerce, au Mans.
Bachelier (Marin-Ferdinand), adjoint au Maire de Sellé-le-Guillaume.
Jeudon, Maire du Breil.
Drouard, ancien commandant de la garde nationale de Conlie
Leret-d'Aubigny (Prosper), prop. au Mans.
Guerin, Maire de la Suze.
Pichon, Maire de Loué.
Delelès (G.-Henri), propr. au Mans.
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de la Flèche.

Composé de 7 cantons; 80 communes; 92,787 habitans.

M. Lebreton, *Sous-Préfet*, à la Flèche.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Cintrat, à Courcelles.
Leroyer de la Motte, propr. à la Flèche
Serrurier d'Etival, Maire de St.-Germain-d'Arie
Letellier, Présid. du tribunal, à la Flèche.
Verger, Maire du Lude.
Lecoy, Maire de Vaas.
Dugué fils, adjoint au Maire de Sablé.
Aucerne (Edouard), propriétaire à Sablé.
Lemore, Maire de Chantenay.
Cecire, Comm. de la garde nat. de Noyen.
N. . . . . .

Arrondissement de Mamers.

Composé de 10 cantons; 145 communes; 129,855 habitans.

M. Bonnet, *Sous-Préfet*, à Mamers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Pelisson de Gennes, à Mamers.
Letourneur-Vossery, à Mamers.
Grimault, Maire de Marolles.
Dutertre (Michel), propr. à Juillé.
Mouton, adj. au Maire de Bonnétable.
Levrard-Duronceray, Maire de Fresnay.
Augier, Conservateur des hypothèques, à Mamers.
Beauvais, Maire de Cherré.
Carel Lamarre, Juge-de-p., à Montmirail.
Pasdeloup, Maire de Rouessé-Fontaine.
Chevalier, adjoint au Maire de Mamers

Arrondissement de Saint-Calais.

Composé de 6 cantons: 60 communes; 72,834 habitans.

M. Métaysier *Sous-Préfet*, à Saint-Calais.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Guéroult de Fréville, à Beaumont-Pied-de-Bois.
Lussault, médecin à Saint-Calais.
Bourgoin-Marion, à Saint-Calais.
Mousseron-Mellève, à Saint-Calais.
Chevalier, notaire à la Chartre.
Gendron (Esp.), au Château-du-Loir.
Bazin, Maire de St.-Calais.
Dugué (Auguste), propr. à Montaillé.
De Musset, Maire de Cogners.
Charbonnier-Donnay, propr. à St.-Calais.
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Ballon.	Boullard.	Le Mans	Basse.
Bonnetable. . . .	Pageot.	Mayet.	Le Bouc.
Château-du-Loir.	Lelong.	Nogent le Bernard.	Mouton.
Ecommoy.	Bourmault.	Parigné-l'Evêque.	Picot-Désormeaux.
La Flèche.	Bertrand-Geslin.	Sablé.	Dugué.
Le Lude.	Vergers.	St.-Calais.	Bazin.
Mamers.	De Villaine.	Vibraye.	Duval.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Voyez les Autorités et la division du service de ce Département page 736.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par les départemens de la Somme et de l'Oise; au S. par le département de l'Eure; à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,163,457 arpens, ou 593,810 hectares. Il paie 6,375,159 fr. d'impôt foncier; sa population est de 688,295 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et 11 arrondissemens électoraux; il a 6,388 électeurs qui envoient onze membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Rouen et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. le Bon Dupont-Delporte (O ✻), Cons.-d'Etat, *Préfet*, à Rouen.
M. Aug. Lepasquier ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Rieunier ✻, Grenet, Prosper Delarue, Armand Crosnier, Durand.

Conseil général de département. Messieurs,

Delestre, à S.-Remy Boirocourt.
Bon Delalande, à Yvetot.
Mis de Mortemart (G O ✻), Pair, à Paris.
Mis de Montault, à Nointot.
Rondeaux, négociant à Rouen.
Mis de Biencourt, à Mesnier.
Delaroche, négociant au Havre.
Deschamps de Boishébert, prop. à Offranville.
Flavigny, anc. manufacturier à Lebœuf.
Mis de Pommereu, au Héron.
Cte d'Haubersart (G O ✻), Pair, à Paris.
Es ancelin, Député, à Eu.
Mis de Lillers, à Paris.
Leclerc ✻, Maire de Fécamp, Député.
Bon Hély-d'Oissel (O ✻), Cons.-d'Etat, à Paris.
Desjobert, agriculteur à Rieux.
Lemarié fils, propriétaire à Touffreville.
Leseigneur, Juge-de-Paix de St.-Valery-en-Caux.
Barbet (Henri) ✻, Maire de Rouen.
Bon de Monville, Pair, à Paris.
Cte de Germiny (C ✻), Pair, à Paris.
Delaborde d'Estouteville, agric. à Estouteville
N. . . . . .
N. . . . . .

Arrondissement de Rouen.

Composé de 15 cantons; 161 communes; 225,289 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Quesnel (Louis).
De la Martel.
Dupont (François).
Blétry.
Durécu (François).
De Beauvais (Louis-Hubert).
Lemaître-Choisy.
Quesné (Henri).
Delamare.
Arnaud-Tizon.
Bouctot.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dieppe.

Composé de 8 cantons; 170 communes; 110,061 habitans.

M. A. Moucquet ✱, *Sous-Préfet*, à Dieppe.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Ledier.
Quenouille fils.
Lemonnier (Louis).
Richard.
Moulin (Amable).
Poullard.
Deslandes (David).
Bruzen aîné.
Wiotte.
Robion.
Houdeuille.
N. . . . . .

Arrondissement du Havre.

Composé de 9 cantons; 126 communes; 130,514 habitans.

M. Lemarchand de la Faverie ✱, *Sous-Préfet*, au Havre.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Manoury de Franqueville.
Sery.
Lecoq jeune.
Duboulhard aîné.
Lachèvre.
Lacorne, avocat au Havre.
Toussaint.
Fouquet-Lamaître (Pierre).
Maugendre.
Duvrac.
N. . . . . .

Arrondissement de Neufchâtel.

Composé de 8 cantons; 145 communes; 84,054 habitans.

M. Cocagne, *Sous-Préfet*, à Neufchâtel.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bonardi.
Yvert (Alexandre).
De Giraucourt.
Frigot.
Guesden-Dulesmont.
Lefebvre.
Noël.
Barré.
Boutteville.
Denoyelle.
N. . . . . .

Arrondissement d'Yvetot.

Composé de 10 cantons; 175 communes; 138,377 habitans.

M. Cousture, *Sous-Préfet*, à Yvetot.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Delabrière.
De Clercy.
Guerard.
Bataille.
Bourdon-Bénard.
Guilbert.
Mouquet.
Lesceigneur fils.
Delahaie (Charles).
N. . . . . .
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bolbec. . . . . Fauquet-Ponchet.
Caudebec-les-Elbeuf. . . . . Heullant.
Darnetal. . . . . Cuvellier (H.).
Doudeville . . . . Duglé.
Dieppe . . . . . Binet père ✱.

Elbeuf.	Leroy.
Eu	Rabion aîné.
Fécamp	Leclerc ✱.
Gournay.	Bourgeois.
Le Havre.	Le Maitre.
Ingouville.	Bacheler.
Montivilliers . . .	Miray.
Neufchâtel.	Denoyelle.
Oissel.	Potel.
Rouen.	Barbet ✱.
St.-Valery.	Duteurtre.
Sotteville – lès – Rouen.	Vieillot.
Yvetot.	Bourdon-Besnard.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

Ce département est un de ceux formés de la Brie et du Gâtinois.

Il est borné au N. par les départemens de l'Aisne et de l'Oise; à l'E. par ceux de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube: au S. par ceux de l'Yonne et du Loiret: à l'O. par celui de Seine-et-Oise. Sa superficie est d'environ 1,167,710 arpens, ou 595,980 hectares. Il paie 3,701,128 fr. d'impôt foncier; sa population est de 318,209 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 2,895 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Meaux et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. Boby-Delachapelle, *Préfet*, à Melun.
M. Tinel ✱, *Secrétaire général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

De Rivière, Nancey, Loisel.

Conseil général de département. Messieurs,

Mis de Mun (C ✱), à Lumigny, Pair.	Duc de Praslin (O ✱), Pair, à Maincy.
Dassy, propriétaire à Meaux.	Duroux, propriétaire à Mormant.
Simon, propriétaire à Provins.	Cte Lanjuinais ✱, Pair, à Meaux.
Mis de Jaucourt (G ✱), Pair, à Presles.	Cte Durosnel (G O ✱), L.-gén., à Amoreau.
Cte Eugène d'Harcourt ✱. à Metz. Député.	Champagne, prop. à Montereau.
Mis d'Orvilliers (O ✱), Pair, à Coupvray.	Chabanneaux, propriétaire à Lagny.
Cte d'Haussonville (O ✱). Pair, à Gurcy.	Bullot. propriétaire à Hautefeuille.
Mis de Lafayette, Lieut.-gén., à La Grange.	Tronchon, prop. à Puisieux, Député.

Arrondissement de Melun.

Composé de 6 cantons; 105 communes; 57,304 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Garnot, prop. à Montereau-sur-le-Jard.	Châtelain (Michel), propriétaire à Ozouer-le-Repos.
Nancey père, prop., cons. de préf. à Melun.	Dutfoy aîné (A.-L.), prop. à Comte-Robert.
Levisé de Montigny, prop. à Presles.	Bernard de La Fortelle, notaire à Melun.
Rabouràin, prop. à Châtillon-la-Borde.	De Boissière, propriétaire à Grisy-Suisnes.
Pommier, propriétaire à Courquetaine.	Lecamus (Jean), mar.-de-c. à St.-Fargeau.
Leluc, propriétaire à Limoges-Fourches.	

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Coulommiers.

Composé de 4 cantons; 80 communes; 54,696 habitans.

M. Voisin, *Sous-Préfet*, à Coulommiers.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Lemaître-St.-Arnoul, prop. à La Ferté-Gaucher.	Odent fils, fabr. de papier à Pommeuse.
Presche, prop à Rosay.	Vignier (Jean-Louis), propriétaire à Rosay.
Roussin, prop. à Maisoncelle.	Diuot. propriétaire à Verdelot.
Nottin (Jean-Baptiste), prop. à Chevru.	De Varennes, ex-Maire de Coulommiers.
Chevalon (A.-fl.), Md. de grains à Rebais.	Parquin ✱, avoc. c r. de Paris, à Fontenay.
	N. . . . .

Arrondissement de Fontainebleau.

Composé de 7 cantons; 104 communes; 66,423 habitans.

M. le Bon de Villeneuve ✻, *Sous-Préfet*, à Fontainebleau.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Toulongeon, propriétaire à Fontainebleau.
Darcy propriétaire à Nemours.
Berthemy propriétaire à Barbey.
Lagarde, Maire de Tousson.
De Ségur (Paul-Phil.), Maire de Thomery.
Lagorse (A.) (O ✻), anc. col., à Gironville.
Desbryons (Jean-Bapt.-Pierre), propriétaire à Vaux-sur-Lunain.
Jacquin, mar.-de-c. ret., à Fontainebleau.
Besnard, notaire à Montereau.
Dudouit, chef de bat. ret., à Fontainebleau.
N. . . . . .

Arrondissement de Meaux.

Composé de 7 cantons; 161 communes; 91,141 habitans.

M. de Lesseps ✻, *Sous-Préfet*, à Meaux.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bernard, propriétaire à Lagny.
Veillet de Veaux, ancien Maire de Meaux.
Dassy-Desmarchais, négociant à Meaux.
Himbert de Flegny, prop. à La Ferté-sous-Jouarre.
Péchard (A.-P.-P), à Annet.
Dumoulin-Dulis (C.-P.-P.), prop. à Crécy.
Noël (Jacq.-Et), propriétaire à Champs.
Delacour (C.-A.), propriét. à Dammartin.
Salmon (Et.-Franç.), prop. à Bassevelle.
Haquin fils (P.-F.), prop. à Juilly.
Hanouard, adj. au Maire de Plessis-Placy.

Arrondissement de Provins.

Composé de 5 cantons; 106 communes; 48,645 habitans.

M. Simon fils, *Sous-Préfet*, à Provins.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bazire, propriétaire à Noyen.
Garnot (Charles), propriétaire à Gastins
Bourquelot, propriétaire à Provins.
Siret (S.-E.-M.), *idem.*
Michaud (Louis), *idem.*
Delarue (And.-Touss.), Maire de Villeneuve.
Chapelle, Maire de Nangis
Sachot (Etienne), marchand de tuiles à Gurcy.
Lefèvre, Maire de Courchamp.
Lebœuf, Maire de Cerneux.
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Coulommiers . . . Villers.
La Ferté-sous-Jouarre. . . . . Guevin.
Fontainebleau . . Dudouit.
Meaux. . . . . Rougeron.
Melun. . . . . Chamblain.
Montereau . . . . Michon.
Nemours. . . . . Tugault.
Provins. . . . . Bourquelot.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Ce département est un de ceux formés de l'Isle-de-France.

Il est borné au N. par les départemens de l'Oise et de l'Eure; à l'E. par celui de Seine-et-Marne; au S. par les départemens de Seine-et-Marne, du Loiret et d'Eure-et-Loir; à l'O. par ce dernier et celui de l'Eure: il a à son centre celui de la Seine. Sa superficie est d'environ 1,126,086 arpens, ou 575,042 hectares, il paie 4,016,103 fr. d'impot foncier; sa population est de 440,871 individus: il est divisé en six arrondissemens communaux, et sept arrondissemens électoraux; il a 2,885 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Versailles et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. Aubernon (O ✻), Conseiller-d'Etat, *Préfet*, à Versailles.
M. Lemonnier, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Lelaurain ✻, De Blosseville, Renaud, Brian, Cte Malher.

Conseil général de département. Messieurs,

Croix, Maire de Mantes.
Bouchard, Maire de Vemars.
Cte de Lameth (Ch.) ✻, lieut.-gén., à Osny.
Duvivier, Maire de Garges.
Haussmann, Maire de Versailles.
L'Hoste ✻, Com. la garde nat. de Corbeil.
Cte Mollien (G ✻), Pair, à Paris.
De Seran, propriétaire.
Cte Molé (O ✻), Pair, à Paris.
Pinon, propriétaire.
Brunet ✻, Présid. du trib. de Versailles.
Dupleix de Mézy (C ✻), Cons.-d'Etat.
Farmain de Ste-Reyne ✻, ex-sous-int. mil.
De Jouvencel ✻, Député.
Bertin de Vaux (O ✻), Cons.-d'Et., à Paris.
Duc de Maillé (O ✻), Pair, à Paris.
Feray ✻, manufact. à Essones.
Mis de Bizemont ✻, prop. à Paris.
De Selves, prop.
Mis de Vérac (O ✻), Pair, à Paris.
Petineau, propriétaire.
Bon Lepelletier d'Aulnay (O ✻), Député.
Bourgeois, propriétaire.
N. . . . . .

Arrondissement de Versailles.

Composé de 10 cantons; 115 communes; 129.813 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Collas, propriétaire.
Taphinou, propriétaire.
Pigeon, propriétaire.
Lagarde, Maire de Louveciennes.
De Chantelou, ancien sous-préfet, à Flins.
Fleury, notaire à Poissy.
Guy ✻, Maire de St-Germain.
Huvet, notaire à Marly.
Usquin fils, capit. de la garde nat., à Versailles.
Guillaume, propriétaire à Bellevue.
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Corbeil.

Composé de 4 cantons; 95 communes; 55,310 habitans.

M. Berthier, *Sous-Préfet*, à Corbeil.

Conseil d'arrondissement. Messieurs.

Carré, propriétaire.
Ginoux, propriétaire.
Richerand, propriétaire.
De Montessuy, propriétaire.
Divry, propriétaire à Linas.
Saintin, Maire de Monthery.
Dallemagne, ancien Maire de Corbeil.
Radot, Comm. de la garde nat. à cheval de Corbeil, maître de postes à Essone.
De Fitte de Soucy, Maire d'Auvernaux.
Hutin, Propriétaire à Villeneuve-le-Roi.
De Besse, Maire de Santeny.

Arrondissement d'Etampes.

Composé de 4 cantons; 69 communes; 40,609 habitans.

M. Foye, *Sous-Préfet*, à Etampes.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Henin de Cherelle, propriétaire.
Marcille fils, propriétaire à Monnerville.
Mis de Talaru (O ✻), Pair.
Blanchet de la Sablière, prop.
Dadouville, propriétaire.
Mainfroy, propriétaire à Etampes.
Huet, marchand de farine à Etampes.
Boivin-Chevalier, Maire d'Etampes.
Legendre (Cyprien), meunier à Bauhu.
Pasquet de Leyde, propriétaire à Oncy.
N. . . . . .

Arrondissement de Mantes-sur-Seine.

Composé de 5 cantons; 127 communes; 60,094 habitans.

M. Cassan, *Sous-Préfet*, à Mantes-sur-Seine.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Foubert, propriétaire.
Martin, propriétaire.
Brochant de Villiers, propriétaire.
Letorsay, meunier à Houdan.
Bouvet, Maire de Houdan
Bellet, notaire à Magny.
Roussel, négociant à Paris et Maire à Chaussy.
Deschamps, notaire hon. à Gargeuville.
Thuret, anc. notaire à Mantes, à Limay.
Sohier, avoué a Mantes.
N. . . . . .

Arrondissement de Pontoise.

Composé de 7 cantons; 164 communes; 89,056 habitans.

M. Bellon, Maître des requêtes, *Sous-Préfet*, à Pontoise.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Hua, propriétaire.
Carré, propriétaire.
De Gouy d'Arcy, propriétaire.
Poiret, Maire de Roissy.
Turlin, ancien notaire à Livry.
Vte de Ségur-Lamoignon(O ✻), Pair, à Paris.
Anthoine, Maire de St.-Martin.
Calfin, propriétaire à Cormeilles.
Martel, propriétaire à Pontoise.
Lebas, adjoint au Maire de Pontoise.
Mis de Nicolaï (O ✻), propriétaire.

Arrondissement de Rambouillet.

Composé de 6 cantons; 119 communes; 65,989 habitans.

M. Delorme, *Sous-Préfet*, à Rambouillet.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Fredy de Combertin, propriétaire.
Boivin, propriétaire.
De Chabannais, propriétaire.
De Biancourt, propriétaire.
Hargenvilliers, Maire d'Orgerus.
Girard (O ✻), ex-Directeur d'Alfort.
Thirouin, Maire de Boinville.
Bertrand, Commandant la garde nationale de Limours.
Lemesle, maître de poste à Rambouillet.
N. . . . . .
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Argenteuil	Récappé.	Rambouillet. . . .	Bourgeois.
Corbeil	Maille.	St.-Germain. . . .	Guy ✻.
Étampes.	Boivin-Chevallier.	Sèvres.	De Montmort.
Mantes	Croix.	Rueil.	D'Horbès.
Meudon.	Demetz.	Versailles.	Haussmann.
Pontoise.	Mondain.		

DÉPARTEMENT DES DEUX-SEVRES.

C'est un des trois que composent le Poitou et partie des Marches.

Il est borné au N. par le département de Maine-et-Loire; à l'E. par celui de la Vienne; au S. par ceux de la Charente et de la Charente-Inférieure; à l'O. par le département de la Vendée. Sa superficie est d'environ 585,273 hectares. Il paie 1,910,830 fr. d'impôt foncier; sa population est de 294,602 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,411 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Poitiers et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Heim (O ✻), *Préfet* à Niort.

M. Geoffroy (Ernest), *Secrétaire général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Proust. Masson, Barbette

Conseil général de département. Messieurs,

Aubin, Cons. à la Cour roy. de Poitiers.
Barbot (Alex.), Maire à S.-Jouin-s.-Châtill
Chauvin-Boissette, près Thouars.
De La Fontenelle, Conseiller à la cour royale de Poitiers.
Tonnet d'Orfeuil, Juge-du-paix de Saint-Loup.
Guerineau, Juge-de-paix de Ménigoutte.
Bujault, avocat à Melle.
Boffinet, Maire de Sauzé.
Aymé (Alexandre), à Melle.
Belleroche, Juge d'instruction à Melle.
Chabosseau, à Champdeniers.
Proust (Théodore), à Niort, Député.
Busseau, ancien Maire de Niort.
Chandreau aîné, à St.-Maixent.
Tribert, près Champdeniers, Député.
N. . . . . .

Arrondissement de Niort.

Composé de 10 cantons; 94 communes; 96,974 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Moriceau, notaire à Niort.
Avrain, Vice-Prés du Tribunal, à Niort.
Frappier aîné, à Niort.
Lambert, à Niort.
Blot, filateur, ancien officier, à S.-Maixent.
Naurry-Elies, banquier à Niort.
Bonneau, Juge-de-paix à Niort.
Bouhaud, à Niort.
Charlot-Pervinquière, à Niort.
Barthélemi-Laurence, Banquier à Niort.
Tonnet, ex-Député, Maire d'Ardin.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bressuire.

Composé de 6 cantons; 91 communes; 60,826 habitans.

M. Morand, *Sous-Préfet*, à Bressuire.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Leclerc, à Bressuire.
Girard, Maire de Clazais.
Bagot, à Bressuire.
Baguenard, Maire de La Forêt-sur-Sèvre.
Roy, notaire à Châtillon.
Soulard-Laroche, à St.-Jouin.
Boussy père, avocat à Thouars.
Bruneau, Maire de Brion.
Cordier, Juge-de-paix à Thouars.
Bonnain, Maire de Geais.
N. . . . . .

Arrondissement de Melle.

Composé de 7 cantons; 92 communes; 73,710.

M. Taillefert, *Sous-Préfet*, à Melle.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Barbier, Maire d'Asnières.
Sauvé-Maison-Neuve, Maire de Lezay.
Aymé, à Melle.
Rondier, Juge à Melle.
Daniault, à Celles.
Fontaneau (Adolphe), à Chef-Boutonne.
Dupont, avocat à Melle.
Auguis, Homme-de-lettres, à Melle, Député.
Nivard fils, Receveur de l'Enregistrement, à Sauzé.
N. . . . . .
N. . . . . .

Arrondissement de Parthenay.

Composé de 8 cantons; 79 communes; 63,092 habitans.

M. Rouil, *Sous-Préfet*, à Parthenay.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Jouffrault, à Parthenay.
Ardouin, notaire, à Parthenay.
Leboiteux, Maire de Vasles.
Binet-Ducrocq, au Bueril-Bernard.
Blot (François), Maire de Châtillon.
Decaix, à Niort.
Chevallereau-de-la-Chauverie, à Neuvy.
Puichaud, Maire de Maucoutant.
Belliard, Maire de St.-Loup.
Mounier (Henri), à Parthenay.
Fourreau, Maire d'Ainault.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bressuire.	N.	Parthenay. . . .	N. . . . .
Melle.	N.	St.-Maixent. . .	N. . . . .
Niort.	N.		

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

Ce département est un de ceux que forme la Picardie.

Il est borné au N. par le département du Pas-de-Calais; à l'E. par les départemens du Nord et de l'Aisne; au S. par les départemens de l'Oise et de la Seine-Inférieure; à l'O par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,184,318 arpens, ou 604,456 hectares. Il paie 4,016,103 fr. d'impôt foncier; sa population est de 526,282 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 3,182 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse d'Amiens et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Fumeron d'Ardeuil (O ✻), Maître des req., *Préfet*, à Amiens.
M. Radiguet ✻, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Marotte, Decaix, Gossart, Anselin, Riquier.

Conseil général de département. Messieurs,

Debray (Augustin) ✻, prop. à Yancourt.
Rouillé de Fontaine ✻, à Goyancourt, Dép.
De Dompierre-d'Hornoy, prop. à Hornoy.
Morel de Campanelle ✻, prop à Abbeville.
De Bouteville aîné, prop à Péronne.
D'Hervilly, prop à Estrées Deniécourt.
Beauvarlet de Moismont, Maire de Boisle.
Boulon, prop., anc. Député, à Abbeville.
Buteux fils, agriculteur, prop à Fransart.
Caumartin ✻, Pr. du trib. civ. d'Amiens, Dép.
Cousin de Beaumesnil, Président du trib. de Montdidier.
Choquart aîné, agriculteur à Saulchoy.
Dagne, ancien juge-de-paix, à Fleury.
Bon Dufresne de Beaucourt (C ✻), maréc.-de-camp, à Beaucourt.
Duval, Conseiller à la cour roy. d'Amiens.
Gruet, propriétaire à Bacquincourt.
Huillot ✻, propriétaire à Amiens.
Lemaire ✻, manufacturier à Abbeville.
Mallet, négociant à Amiens.
Massey, négociant à Amiens.
Serpette, agriculteur à Louvencourt.
Tattegrain, Président du trib. de Péronne.
Ansiaux père ✻, manufact., prop. à Authier.
Hyver, avocat, Maire de Péronne.

Arrondissement d'Amiens.

Composé de 13 cantons; 250 communes; 170,752 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Jourdain de Prouville, Maire de l'Etoile.
Gressier, Maire de Corbie.
Herbet-de-Saint-Riquier ✻, négociant à Amiens.
Boullet, Président en la cour roy. à Amiens.
Claré, Maire de Morvillers-St.-Saturnin.
De Rumigny ✻, Maire de Rumigny.
De Tourtier, Maire de Creuse.
De Valois, Juge-de-paix à Aumâtre.
Gauthier-de-Rumilly, avocat à Fleury, Dép.
Gurdé-Dottin, propriétaire à Amiens.
Picard, Maire de Villers-Boccage.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Abbeville.

Composé de 11 cantons; 178 communes; 128,961 habitans.

M. Marchand-Dubreuil ✻, *Sous-Préfet*, à Abbeville.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Morel-Pascal, propriétaire à Abbeville.
Baillet ✻, Inspect. des Mines, à Abbeville.
Scelles, Maire de St.-Valery.
De Carpentin, propriétaire à Gapennes.
Hecquet de Roquemont, propr. à Abbeville.
Blancart fils, propriétaire à Saucourt.
Dupuis (J.-B.), agriculteur à Gueschard.
Fruictier, manufacturier à Boussancourt.
Leblond-Duplouy, agriculteur à Taussiés.
Lefèvre de la Houpilière, propr à Rue.
Macqueron (Bern.-Joseph), agriculteur à Cramont.

Arrondissement de Doullens.

Composé de 4 cantons; 88 communes; 56,266 habitans.

M. Dausse ✻, *Sous-Préfet*, à Doullens.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Delapalme, prop., Maire de Doullens.
Morel, Président du Tribunal civil, à Doullens.
Geoffroy, Juge-de-Paix d'Acheux.
Bazin, Maire de Prouville.
Brasseur, prop. à Mailly.
Brasseur, notaire à Naours.
Dubois-Tassart, négociant à Doullens.
Duplan-Morel, Maire de Domart.
Hamerel, propriétaire à Euzecourt.
Houziaux, prop. à Doullens.
Thorel, propriétaire à Meillard.

Arrondissement de Montdidier.

Composé de 5 cantons; 147 communes; 67,060 habitans.

M. de Montoviller, *Sous-Préfet*, à Montdidier.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Serpette, à Louvencourt.
Murainne, à Rozières.
Balin, anc. négoc., à Montdidier.
Bertin, propriétaire à Roye.
Bouchon, adjoint, à Hangard.
Boullanger, propriétaire à Piennes.
Chevalier, maître de poste à Montdidier.
De La Myre (Gabriel), propriétaire à Grivesnes.
Gravet, propriétaire à Mailly-Rainneval.
Leclerc de Lanoy, propriétaire à Erchen.
Leroy, Maire de Dreslincourt.

Arrondissement de Péronne.

Composé de 8 cantons; 184 communes; 103,243 habitans.

M. de Bry, *Sous-Préfet*, à Péronne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Milleret, propriétaire à Omiécourt.
Masse de Combles, à Combles.
Patin, propriétaire à Tencourt.
Marchandise, propriétaire à Sailly-Zèle.
Hébert de Bichecourt, à Fins.
Bouzier d'Estoully, à Estoully.
Doazan (Luc), propriétaire à Péronne.
Fresson-Fursy, à Péronne.
Petit (André-Marie), Brière-Courcelles
N. . . . . .
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Abbeville. . . .	Hibon.	Péronne.	Hyver.
Amiens.	Thierion de Chipilly ✻.	Roye.	Fouquier.
Doullens.	Delapalme.	St.-Valery . . .	Scelles.
Montdidier. . . .	Chandon.	Vignacourt . . .	Lefebvre.

DÉPARTEMENT DU TARN.

Ce département est un de ceux que forment le Haut-Languedoc et l'Albigeois.

Il est borné au N. par le département de l'Aveyron: à l'E. par ceux de l'Hérault et de l'Aveyron; au S. par ceux de l'Aude et de la Haute-Garonne; à l'O. par ceux de la Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 1.130,172 arpens, ou 576.821 hectares. Il paie 1,638,780 fr. d'impot foncier; sa population est de 335,844 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 2,438 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixieme division militaire, le diocèse d'Alby et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. Combe-Sieyes, *Préfet*, à Alby.
M. Fossé (A.), *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Falgayrac, Clair-Gorsse, E. Pujol.

Conseil général de département. Messieurs,

De Beaudecourt, à Réalmont.
D'Assezat, à Alby.
Gorsse (Louis), *idem.*
De Lestiez, à Castres.
Cte de Puységur (G O ✻), Pair, à Rabastens.
De Gineste, à Puilaurens.
Mis d'Aragon (O ✻). Pair, à Alby.
De Falgueroiles, à Castres, Député.
Faure-St.-Maurice, à St.-Amans.
Calvet (Jean-Joseph), à St.-Amans.
Vialar (Jacques-Augustin), à Gaillac.
Bermond, Député, *ibidem.*
Bon Corbière (O ✻), Pr.-g. C. r. de Toulouse.
Sengès, adjoint au Maire de Lavaur.
Pagèze de Saint-Lieux, à St.-Lieux.
N. . . . . .

Arrondissement d'Alby.

Composé de 8 cantons; 99 communes; 80,954.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Carme, à Alby.
Maffre, Juge-de-Paix à Pampelonne.
Calmes, à Padiés.
Bi cons, à Monestié.
Sudre, à Alby.
Tarroux, Procureur du Roi. à Alby.
Delbosc, médecin à Bezaconl.
Solinhac, recev. de l'Enregistrem. à Alby.
Pendariès, Juge-de-Paix à Réalmont.
Lacombe fils, négociant à Alby.
Defos (Philippe), *idem.*

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castres.

Composé de 14 cantons; 95 communes; 131,154 habitans.

M. A. Guibal, *Sous-Préfet*, à Castres.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Falguerolles (Godefroy), à Castres.
De Barrau, *ibidem.*
Faure-la-Rivière, à Viane.
Fabre-Lavernière, Maire de Labruyère.
Bruniquel, propriétaire à Castelnau.
Azais, Présid. du tribunal civil, à Castres.
Vidal, Maire de Mazamet.
Montcalm Davessens, à Lagardiole.
Loup, Maire de Vabre.
Labarthe-Hugonin, à St.-Amans.
Cazaven, à Lautrec.

Arrondissement de Gaillac.

Composé de 8 cantons; 80 communes; 71,323 habitans.

M. Grenier, *Sous-Préfet*, à Gaillac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Vialas ✻, Prés. du trib. civil à Gaillac.
Maruéjouls, à Montans.
Mazars d'Alayrac, à Cordes.
Murat, à Salvagnac.
Rest, à Gaillac.
Bousquet (Jean-Pierre), à Montmiral.
Lombard, Maire de Rabastens.
Berry-Lagazelles, négociant, à Cordes.
Duboys, notaire à Montmiral.
Dussap, Maire de Florentin.
Azemar, négociant à Puyelci.

Arrondissement de Lavaur.

Composé de 5 cantons; 57 communes; 52,413 habitans.

M. Busson, *Sous-Préfet*, à Lavaur.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Abrial, Prés. du trib. civil à Lavaur.
Vaissière, à Missule.
Jauzion, à St.-Paul.
Cambefort, avocat à Lavaur.
Thomas Latour, négociant à Lavaur.
Bon Seganville (O ✻), mar.-de-c. ret. *ibid.*
Rey, maréc.-de-camp ret. à Puilaurens.
Héilhès, Juge d'instruction, à Lavaur.
Pelissier, Maire de Fiac.
Vergués, Maire de Monjay.
Pinel-Pagès (Adolphe), à Lavaur.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Alby.	Esquilat.	Labruguière. . . .	Fabre-Lavernière.
Ambialet	Calvière-St-Pol.	Lacaune.	Cambon.
Boissezon.	Maraval (François).	Lautrec	Sanson.
Castelnau de Brassac	Bonifas-la-Colombié.	Lavaur.	Audouy.
Castelnau de Montmirail.	Portal.	Lisle.	De Peyrole.
Castres	Alby.	Mazamet.	Vidal père.
Gaillac	Rigal.	Montredon.	Sèbe.
Graulhet.	Got.	Paulin.	Descelis.
		Puylaurens	De Falguerolles (H.).
		Rabastens.	Lombard de Sagnes.

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE.

Ce département est composé de divers cantons distraits des départemens de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot et de Lot-et-Garonne.

Il est borné au N. par le département du Lot; à l'E. par ceux du Tarn et de l'Aveyron; au S. par celui de la Haute-Garonne, et à l'O. par ceux du Gers et de Lot-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 354,591 hectares, il paie 3,044,196 fr. d'impôt foncier; sa population est de 242,701 individus: il est divisé en trois arrondissemens communaux, et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,887 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Montauban, et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. Dugied ✻, *Préfet*, à Montauban.

M. Delong, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Rigail de Lastours, Mallet, Belveze.

Conseil général de département Messieurs,

De Malleville de Condat ✻, à Montauban.	Thierry-Poux, médecin à Montauban.
Mis d. Bellissen (O ✻), à Montauban	Lefranc de Pompignan, prop. à Pompignan
Portal Albrespy (Prosper), neg. à Montauban.	Cte de Prades de Lavalette, prop. à Castel-Sarrasin.
De Sazet, propriétaire à Castel-Sarrasin.	Godin, prop. à Escazeaux.
Bon Desours, ancien Maire de Moissac.	Gay, ancien magistrat, au Mas-Grenier.
Mis d'Escayrac de Lauture. à Cazès-Mondenard.	Conquerré de Monbrison, Col ret. à S. Michel
Arnac fils aîné, négociant à Montauban.	Bon de Férussac ✻, à Paris.
Boudet, ancien Colonel, à Moissac.	Ceuché, medecin à Moissac.

Arrondissement de Montauban.

Composé de 11 cantons; 62 communes; 107,653 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Vaisse, prop. à Caussade.	Débia aîné, avocat à Montauban, Député.
Raynal, Juge de-Paix de Montpeza.	Combes-Brassard, anc. Colonel, Maire de St-Etienne de Tulmont.
Mariette-Auriol, nég. à Montauban.	Cambes, Juge-de-Paix à St.-Antonin.
Roques, médecin à Caylus.	Gerla, notaire à Villebrumier.
Jordanet, Juge-de-paix de la Française,	N. . . . .
Roland, notaire à Molières.	

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castel-Sarrasin.

Composé de 7 cantons; 81 communes. 72,167 habitans.

M. Doumet de Siblas, *Sous-Préfet*, à Castel-Sarrasin.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Constans père, avocat à Castel-Sarrasin.
Lespiau père, à Fajolles.
Roujean, Juge-de-paix à Beaumont.
De Carrere-Pechels, avocat à Castel-Sarrasin.
Castaing, propriétaire à Bouillac.
Delbosc (Antoine), propr. à Monbéqui.
Maison, notaire à Montech.
Bon Teulé ✻, anc. Col., Maire de Caumont.
Laclaverie aîné, propriétaire.
Andraud, Maire de Verdun.
N. . . . . .

Arrondissement de Moissac.

Composé de 6 cantons; 50 communes; 62,681 habitans.

M. Dulac, *Sous-Préfet*, à Moissac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bosens, Présid. du trib. civ. de Moissac.
Dufour, Juge-de-paix de Bourg-de-Visa.
Fraunié ✻, chef de bat. retr., à Montaigut.
De Lavolvene, prop. à Moissac.
Cabanié, propriét. à Moissac.
Baylet, Juge-de-paix à Auvillars.
Bréchan, propriétaire à Fréjouls.
Bouniol aîné, Juge-de-paix à Lauzerte.
Levet fils, négociant à Montaigut.
Betolières, Maire de Valence.
Orliac, Maire de Lamagistère.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Beaumont. . . .	Montané.	Montaigut. . . .	Fraunié.
Castel-Sarrazin. .	De Saget.	Montauban . . .	N. . . . .
Caussade.	Cornède.	Negrepelisse . . .	Malet.
Caylux.	Cayla.	Réalville	Lafon.
La Française . . .	Laval père.	St-Antonin. . . .	Bromet.
Lauzerte.	Dufour.	Verdun	Andraud.
Moissac.	Gouges-Boutail.		

DÉPARTEMENT DU VAR.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Basses-Alpes; au Nord-Est par le comté de Nice; au Sud-Est et au S. par la Méditerranée; enfin à l'O. par le département des Bouches-du-Rhône. Il paie 1,836,132 fr. d'impôt foncier. Sa superficie est de 729,628 hectares, ou arpens métriques; sa population est de 317,501 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1661 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse de Fréjus et le ressort de la Cour royale d'Aix.

PRÉFECTURE.

M. Goubault (O ✻), *Préfet*, à Draguignan.

M. Colle père, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Poulle (Emmanuel), Alziary-Roquefort, Turrel.

Conseil général du département. Messieurs,

Mouttet, propr. à Brignolles.
Jaubert, avocat, notaire à Carcés.
De Gasquet, propr. à Lorgues.
Boulay, négociant à Grasse.
Courmes, négociant à Grasse.
Guide, Juge-de-paix, à Antibes.
Raynouard, avocat à Brignolles.
Auran-Pierrefeu, propr. à Cuers.
Rimbaud, négociant à Brignolles.
Philibert, propr. à Aups.
Bellissime-Roquefort, propr. à la Colle.
Denis, propr. à Hyères.
Verse, avoué à Toulon.
Carle, propr. à Draguignan.
Augier, propr. à Draguignan.
Arène, propr. à Cuers.

Arrondissement de Draguignan.

Composé de 11 cantons; 58 communes; 86,709 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Reboul-Taradeau, propr. à Draguignan.
Ardoin, Juge-de-paix, à Draguignan.
Martin-Roquebrune, propr à St.-Tropez.
De Badier, propr. à Fréjus.
Bon Bertrand (C ✻), Mal-de-c. ret. au Luc.
Martin, Juge-de-paix, à Lorgues.
Courtès, rec. partic. des fin, à Draguignan.
Guérin. Secrétaire de la Société d'Agriculture du Var, à Draguignan.
Reverdit, propr. à Bargemont.
Barnier, banquier à Draguignan.
N. . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brignolles.

Composé de 8 cantons; 61 communes; 71,062 habitans.

M. Peraldi, *Sous-Préfet*, à Brignolles.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Brun, propr à Rians.
Minuty, propr. à Brignolles.
Aubert, négociant à Barjols.
Melan, Prés. du trib. civil, à Brignolles.
Jobity, propr. à Besse.
Gasquet de Vallete père, pr. à St.-Maximin.
Garnier, propr. à Cotignac.
Veyan, propr. au Val.
N. . . . .
N. . . . .
N. . . . .

Arrondissement de Grasse.

Composé de 8 cantons; 61 communes; 65,488 habitans.

M. Guide fils, *Sous-Préfet*, à Grasse.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gazaguaire, propr. à Cour egoules.
Maure, Juge-de-paix, à St-Césaire.
Gasq, propr. à Grasse.
Tourre, avocat à Antibes.
Consolat, Juge-de-paix, au Bar.
Maurel, propr. à Vence.
Gazan, avocat à Vallauris.
Vidal propr. à Cannes.
Davin aîné, propr. à Cagnes.
Semerie, avocat à Aix.
N. . . . .

Arrondissement de Toulon.

Composé de 6 cantons; 28 communes; 94,242 habitans.

M. Duchatel, *Sous-Préfet*, à Toulon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gence, fabric. tanneur, à Solliès-Pont.
Simon, négociant à Toulon.
Broquier, propr. à Carnoules.
Arnaud, prop. à Hyères.
Gairoard, propr. à St-Cyr.
Barthélemy, notaire au Beausset.
Martiny père, avoué à Toulon.
Icard, propr. à Signes.
Blanc ✻, capitaine de vaisseau retraité, à Ollioules.
N. . . . .
N. . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Antibes.	Rostan.	Le Luc.	Geofroy.
Aups.	Girard.	Lorgues.	Chieusse.
Barjols.	Aubert.	Ollioules.	Martelli-Chautard.
Le Beausset. . . .	Juis.	St-Maximin. . .	Madon.
Brignolles. . . .	Rimbaud-Perreymond.	St.-Tropez. . . .	Maille.
Cannes.	Gras.	Seyne (La). . . .	Astoin.
Cotignac.	Goin.	Six-Fours	Bigeon.
Cuers.	Arène.	Solliès-Pont. . .	Aillaud.
Draguignan. . . .	Poulle.	Vence.	Calvy.
Grasse.	Gourmes.	Toulon	Guieu.
Hières.	Denis.		

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département de la Drôme et l'extrémité S. E. de celui de l'Ardèche ; à l'E. par le département des Basses-Alpes ; au S. par celui des Bouches-du-Rhône, et à l'O. par le département du Gard. Sa superficie est de 340,560 hectares. Il paie 892,723 fr. d'impôt foncier en principal ; sa population est de 239,313 individus : il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux ; il a 890 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse d'Avignon et le ressort de la Cour royale de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. Bureaux de Puzy ✻, *Préfet*, à Avignon.
M. Bernard de Chateaurenard, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,
Cappeau St-Marc. Niel. De Gabriac ✻.

Conseil général de département, Messieurs,

Morel (de Pertuis), propr.
Soulier (O ✻), propr. à Avignon.
Pertuis de Montfaucon ✻, propr. à Avignon.
Duc de Gramont-Caderousse (O ✻), Pair, à Caderousse.
Pin, avocat à Apt.
Ferry de Chenerille, Juge-de-paix à Apt.
Julian ✻, Maire d'Avignon.
Reinier, adjoint au Maire d'Avignon.
Thomas aîné ✻, nég. à Avignon.
Tramier de la Boissière (P.-J.-X.), Dép.
Laurens-Gueyte, nég. à Carpentras.
Fortunet fils, neg. à Carpentras.
De Gérente ✻, ancien conserv. des forêts, à Travaillan.
De Bilotti père ✻, Maire de Joncquières.
Bertrand de Montfort, ancien maire de Vaison
Julien (C ✻), Mal-de-camp, anc. préfet, à Lapolades.

Arrondissement d'Avignon.

Composé de 5 cantons ; 20 communes ; 65,946 habitans.

Conseil d'arrondissement Messieurs,

Chabran (C ✻), lieut.-gén, à Avignon.
Poncet fils aîné négoc à Avignon.
Dulaurens-d Oiselay (A.-C.-G.-P.), à Avignon.
Boyer aîné (J.-J.-T.), nég. à Avignon.
Trescartes (J.-L.), ex-Maire de Courtheson.
Roulet ✻, Maire de l'Isle.
Silvestre (F.-J.-F.), Juge-de-paix, à Cavaillon.
Clauseau aîné (L.-A.-M.), nég. à Avignon.
Geoffroy, Médecin, à Avignon.
Picard aîné Aug.), nég. à Avignon.
Croze ✻, Président du tribunal civil, à Avignon.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Apt.

Composé de 5 cantons ; 30 communes ; 55,445 habitans.

M. Jean ✻, *Sous-Préfet*, à Apt.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Pons (J.-H), à Apt.
Roman, négoc. à Lourmarin.
Bouquet, propr. à Cucuron.
Bremond (Placide), à Apt.
Luc (M.-J.-J.), nég. à Pertuis.
Rousset (F.), négoc. à Apt.
Cavallier (P.-A.), Maire de Lourmarin.
Julien (F.), notaire à Bonnieux.
Donnier (J.-J.), propr à Gordes.
Passaire (J.-F.-A.), propr. à Apt.
Ricard (J.-J.-V.), notaire à Beaumont.

Arrondissement de Carpentras.

Composé de 5 cantons ; 30 communes ; 51,269 habitans.

M. Floret, *Sous-Préfet*, à Carpentras.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Morard (A.), notaire à Sault.
Giraud (J.-H. F.-X.), avoc. à Carpentras.
Bernard (J.-M.) ✻, méd. à Carpentras.
Curel (C.-T.), notaire à Sarrians.
Seyssau (J.-B.), propr. à Mouteux.
De Zanobis (A.-C.), Maire de Pernes.
Giraud (Louis), propr. à Pernes.
Raspail fils, propr. à Aurel.
De Laboissière (G. A.), propr. à Carpentras.
Allemand (F.-X.-M), Maire de Bedoin.
N. . . . .

Arrondissement d'Orange.

Composé de 7 cantons: 48 communes; 66,653 habitans.

M. Dugat, *Sous-Préfet*, à Orange.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Nogent-St.-Laurent (P.-A.), avocat à Orange.
Millet (J.-B.-P.), Proc. du Roi. à Orange.
Violet (Joseph), notaire à Bollène.
Vaton (F.-G.-F.), suppl. du Juge-de-paix, à Beaumont.
Bremond (C.-J.-A.-V.), pr. à Malaucène.
Delaleu (C.-M.), Maire de Vaison.
Champié-Payan (Louis), Juge, à Orange.
Dianoux (A.-H.-C.-E.) ✻, maréch.-de-camp, Maire de Serignan.
Meynard (J.-J.), nég. à Orange, Député.
Dautane (Bruno), propr. à Visan.
N. . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Apt. . . . . Pons.
Avignon. . . . . Jullian ✻.
Bollène. . . . . Reynaud-Lagardette.
Caderousse . . . . Lusignan.
Carpentras. . . . . Eydoux.
Cavaillon. . . . . Derrive.
Courtheson . . . Gontard aîné.
L'Isle. . . . . Courtet fils.
Malaucène. . . . Brémond père.
Mazan. . . . . Capus père.
Monteux. . . . . Decor.
Orange . . . . . Monnier.
Pernes. . . . . Proal de Zanobis.
Pertuis . . . . . Santon.
Valréas. . . . . De Charransol.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

Ce département est un de ceux formés du Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure; à l'E. par celui des Deux-Sèvres; au S. par le département de la Charente-Inférieure, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,323,432 arpens, ou 675,458 hectares. Il paie 2,167,915 fr. d'impôt foncier; sa population est de 322 826 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,374 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Luçon et le ressort de la Cour royale de Poitiers.

PRÉFECTURE.

M. le Cte DE SAINTE-HERMINE ✻, *Préfet*, à Bourbon-Vendée.

M. Moreau, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Tireau, Robert du Breuil, Meunier.

Conseil général de département. Messieurs,

Godard, propr, Maire de l'Hermenault.
Thouzeau (Louis), prop à Bourbon-Vendée.
Cte Duchaffault ✻, Maire de Bouffiré, Dép.
Ageron, propr., Maire des Herbiers.
De la Douespe, propr., Maire de Mouchamp, anc. député.
Merland-Maufreyère, propr. à St-Hilaire-de-Mortagne.
Esgonnières du Thibœuf ✻, anc. présid. du tribunal, à Bournezeau.
Laval, propr. à Fontenay, anc. député.
Chabot (Fr.-Is.), propr. à St.-Aubin.
Perreau, propr à La Chataigneraie. Députt.
Moller, propr., concessionn. de mines, à Fay Moreau-Puy-de-Serre.
Lynier, adjoint au Maire des Sables.
Merland, propr à Challans.
Marineau, prop. à La Chapelle-Palluau.
Garnier, Juge de-paix à Talmont.
Impost, propriétaire à Noirmoutiers.

Arrondissement de Bourbon-Vendée.

Composé de 10 cantons; 113 communes; 112,506 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Tortat, propr. à Bourbon.
De Mornac, propr. à Bourbon.
Duvau de la Barbinière, propr. à St.-Laurent-sur-Sèvres.
Robin, Maire des Essarts.
Gourraud, Maire des Brouzils.
Guyet, propr. à St.-Germain-le-Prinçay.
Barbier, Maire de Rosnais.
Trastour, médecin à Montaigu.
Bossis, médecin à Rocheservière.
Majou des Grois, percepteur à Mouchamps.
Messager, Maire d'Aizenais.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Fontenay.

Composé de 9 cantons; 122 communes; 116,287 habitans.

M. Hugray, *Sous-Préfet*, à Fontenay.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Friot, propr. à Fontenay,
Martineau (Victor), propr. à Maillezais.
Coquillaud, Maire de Montsireigue.
Sabouraud (J.-A.-O.), propr. à Nieul-Denant.
Beaussire, Maire de Luçon.
Charron, Maire de Petosse.
Bouillaud (A.), médecin à La Chataigneraie.
Coyaud (Louis-Franç), prop. à Fontenay.
Marchegay (P.-Alex.), prop. à Ste-Hermine.
Seguin (Jean-Baptiste), propriétaire à Ste-Radegonde-les-Noyers.
Chabot (Dan.-Abrah.), à Fontenay.

Arrondissement des Sables-d'Olonne.

Composé de 11 cantons: 81 communes; 94,033 habitans.

M. Delange père ✻, *Sous-Préfet*, aux Sables-d'Olonne.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Enard, Maire de La Chapelle-Palluau.
Hansier (Franç.), médecin à La Mothe.
Pineau fils (Jos.), propr. à Noirmoutiers.
Petiteau, avoué aux Sables.
Ganachaud (L.-Ferd.), propr. à Challans.
Deausse, notaire à Croix-de-Vie.
Jodet, Juge-de-paix à Saint-Jean-de-Monts.
Michel, Prés du tribunal, aux Sables.
Grossetière, propr. à Avrillé.
Merlet, Maire d'Apremont.
Luneau, avocat à Bouin, Député.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bourbon-Vendée. Merland.
Challans. . . . . Letenneur.
Fontenay. . . . . N. . . . . .
Luçon. . . . . Beaussire.
Noirmoutiers. . . Pineau.
Les Sables . . . . Ocher.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

Ce département est un des trois que forment le Poitou et partie des Marches Communes. Il est borné au N. par les départemens d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire; à l'E. par ceux d'Indre-et-Loire, de l'Indre et de la Haute-Vienne; au S. par ce dernier et ceux de la Charente et des Deux-Sèvres; à l'O. par celui des Deux-Sèvres. Sa superficie est d'environ 689,083 hectares. Il paie 1,209,226 fr. d'impôt foncier; sa population est de 282,731 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,672 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Poitiers et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Boullé ✻, *Préfet*, à Poitiers.
M. Haussmann fils, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Pallu du Bellay ✻, Massé, Pontois.

Conseil général de département. Messieurs,

Bon Demarçay (C ✻), M^al^-de-camp, à Blalay.
Dupont-Minoret ✻, banq. à Poitiers, Dép.
Rousseau-Laspois, Maire de Mirebeau.
François-Laurence, négocian^t^ à Poitiers.
Pleignard, Proc. du Roi à Châtellerault.
Martinet, Maire de Châtellerault.
Fruchard, Présid. du trib. de commerce de Châtellerault.
Lévèque-Barbier, Maire de Chaunay.
Pestre, Maire d'Usson.
Hastron, Maire de Couhé.
Junyen de Nillac, Député.
Robert-Beauchamp fils, maître de forges à Lhommaizé.
Louradour-Ponteil, Maire d'Adriers.
Dumoustier-Delarue, Maire de Loudun.
Fourreau d'Avivauts, prop. à Moncontour.
Hennecart, anc. négt aux Trois-Moutiers.

Arrondissement de Poitiers.

Composé de 10 cantons; 81 communes; 94,770 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Guischard d'Orfeuil, propriét. à Poitiers.
Boncenne ✻ Doy de la faculté de droit, *id.*
Béra ✻, ancien Procureur-général, *id.*
Bellot, Maire de Saint-Julien.
Pignoux, notaire, Maire de Sanxay.
Briant, adjoint de Mirebeau.
Lageon, colonel en retraite à Vendeuvre.
Duchastenier, Maire de Dienné.
Cothereau, Maire de Vivône.
Magne, propriétaire à Frozes.
Gentien, Maire de Dissay.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Châtellerault.

Composé de 6 cantons; 49 communes; 50,413 habitans.

M. Chesneau-Latouche, *Sous-Préfet*, à Châtellerault.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Martineau (Louis), ex-notaire, D puté.
Voyer d'Argenson fils, Député du Haut-Rh.
Mereau (Paul), avocat à Châtellerault.
Martineau (Michel), à Châtellerault.
Conreau-Lecoq, avoué à Châtellerault.
Dupuynode, à la Roche Posay.
Bachelier-Vezien, Juge au tribunal de commerce à Châtellerault.
Tranchand, à Vouneil-sur-Vienne.
Proa, à Châtellerault.
Hérault, recev. de l'enreg. à Châtellerault.
De la Fouchardière (Jacq.), à Sérigny.

Arrondissement de Civray.

Composé de 5 cantons; 45 communes; 44,442 habitans.

M. Lelong, *Sous-Préfet*, à Civray.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Boffinet, médecin à Civray.
Pontois, avocat à Civray.
Auguis (O ✻), Chef de bat. en retr. à Couhé.
Malapert (Victor) ✻, Capitaine en retraite, à Charroux.
Bourdier-Lagorce, propriétaire à Civray.
Duverrier, Maire de Saint-Maurice.
Roy, Maire de Sommières.
N. . . . . .
N. . . . . .
N. . . . . .
N. . . . . .

Arrondissement de Loudun.

Composé de 4 Cantons; 63 communes; 35,103 habitans.

M. Delastre-Laurence, *Sous-Préfet*, à Loudun.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Moreau de la Ronde, à Mouture-Silly.
La Chambre (Arthur), à Loudun.
Pivart père, à Maulay.
Richault, avocat a Loudun.
Roux de Verine, à Dercé.
Briant de Chavigny, à Chalais.
Rolland, Maire de Saire.
Baillou des Aumelles, Maire de Roiffé.
Baz le (Ch.), Juge-de-paix à Loudun
Olivier (T), suppl. du Juge-de-paix a Moncontour.
Grimault, Juge-de-paix à Martaizé.

Arrondissement de Montmorillon.

Composé de 6 cantons ; 62 communes ; 58,003 habitans.

M. Pinoteau, *Sous-Préfet*, à Montmorillon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Gervais-Lafond, propr. Présid. hon. du trib.
Bon Estourneau, à Montmorillon.
Hilairet père, ancien Maire à Chauvigny.
Dunoyer (Joseph), propr. à Luchapt.
Rabethé, propr. chirurg. à l'Ile-Jourdain.
Fourreau, propr. direct. de forges à Gouex.
Châtenet, Juge-de-paix à la Trimouille.
Ducoudray-Pin, Propr. à la Trimouille.
Audiguier, Maire de St.-Savin.
Dorfond fils, propr. à Lussac.
N. . . . . .

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Châtellerault. . . . Martinet.
Civray. . . . . Boffinet.
Loudun. . . . . Dumoustier-Delarue.
Montmorillon. . . Sylvain-Duronet.
Poitiers. . . . . Regnault-Lapparent.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

Ce département est formé des ci-devant Haut-Limousin, Basses-Marches et de quelques portions du Haut-Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de la Creuse, de l'Indre et de la Vienne; à l'E. par celui de la Creuse; au S. par ceux de la Corrèze et de la Dordogne; à l'O. par ceux de la Dordogne, de la Charente et de la Vienne. Sa superficie est d'environ 1,092,750 arpens, ou 568,078 hectares. Il paie 1,193,277 fr. d'impôt foncier; sa population est de 286,097 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,499 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Limoges et le ressort de la Cour royale de la même ville. Les principales productions sont les bœufs qui alimentent les marchés de Sceaux et de Poissy pendant plusieurs mois de l'année; les terres propres à la fabrication de la porcelaine qui se trouvent exclusivement dans l'arrondissement de Saint-Yrieix.

PRÉFECTURE.

M. le Bon DE THÉIS (O ✻), *Préfet*, à Limoges.

M. Ardant ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Guérin aîné ✻. Barny, Descoutures aîné.

Conseil général de département. Messieurs,

Disnematin-Desalles-Beauregard, nég. à Limoges.
Tavernier aîné, médecin à Eymoutiers.
Bony de Lavergne, Maire de St.-Priest-Ligours.
Charreyron aîné, Proc. du Roi à Bellac.
Sarget père, médecin, Maire de S.-Martial.
Marcoul-Lagorce, propriétaire, Maire de Dompierre.
Lasalle jeune, avocat, au Dorat.
Brac fils, avocat, au Dorat.
Pouyat père ✻, nég. à Limoges.
Alluaud, négoc. à Limoges.
Noualhier-Laborie ✻, négoc. à Limoges.
Dumont-St.-Priest ✻, Proc. gén. près la C.
Bourdeau (G O ✻), avocat à Limoges.
Frugier-Puyboyer, médecin, adj. du Maire de Cussac.
Cadet-Boisse, médecin à S.-Junien.
Henry, maître de forges, Maire de Ladignac.

Arrondissement de Limoges.

Composé de 10 cantons; 80 communes; 115,188 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Mazeau-Desgranges, J.-de-p. d'Ambazac.
Vivien, propriétaire à Limoges.
Dupuy, Maire de Verneuil.
Cramouzaud de Fleix, prop. à Eymoutiers.
Raby-Lamazière, Juge de-p. de Laurière.
Lanoaille-Lachèze (O ✻), lieut.-colonel à S.-Léonard.
Boudet, Président du Tribunal de comm. de Limoges.
Lassalle aîné, Maire de S.-Gence.
Chastaingt, médecin à Pierre-Buffière.
N. . . . . .
N. . . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bellac.

Composé de 8 cantons: 65 communes; 80,065 habitans.

M. Badou, *Sous-Préfet*, à Bellac.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Berry, Maire de Razès.
Buisson, avocat à Bellac.
Despouges, avocat, Maire de Blond.
Mosnier-Laforge, avocat à Bellac
Tardy-Planchaud, notaire à Chât. Penser.
Landeau-Silvain, prop. à Azat-le-Riz.
Bigaud-Bellevue, Maire de Magnac-Laval.
Pressac, Maire de St.-Barban.
Plaignaud, à Lussac-les-Eglises.
Brac pere, prop. à Arnac-la-Poste.
Vidard-Laboujonnière, Juge-de-p. au Dorat.

Arrondissement de Rochechouart.

Composé de 5 cantons; 30 communes; 47,793 habitans.

M. Mayer, *Sous-Préfet*, à Rochechouart.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Périgord-des-Granges, propriétaire à S.-Junien.
Laboulinière, Juge-de-paix à S.-Laurent.
Barret-Boisbertrand. prop. à Maisonnais.
Bermondet de Cromières, Maire de Cussac.
Lavaud, Juge à Rochechouart.
Simon (Hilaire), prop. à Rochechouart.
Simon-Périssat, commandant de la garde nationale de St.-Junien.
Pouliot, médecin à S.-Junien, Député.
Planteau-Mammoran, Maire de S.-Laurent.
Fleurat-Lessard, Maire de La Chapelle.
Longeau-Laubanie, Juge-de-p. d'Oradour-sur-Vayler.

Arrondissement de Saint-Yrieix.

Composé de 4 cantons; 27 communes; 42,778 habitans.

M. Villemain (Auguste), *Sous-Préfet*, à Saint-Yrieix.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Combette-Cholus. Juge-de-p. de S.-Germ.
Chatard, Maire de Vicq.
Deluret de Feix, adj. à S.-Priest-Ligoure.
Chataignon, médecin à S.-Yrieix.
Garebeuf, Maire de Chalus.
Moulin-Lagrange aîné. prop. à Chalus.
Toustain, Maire de Meuzac.
Cubertafont, notaire, Maire de Nexon.
Mazeau fils, avocat à St.-Yrieix.
Maleix, notaire à Coussac.
Autier (G.), prop. à S.-Yrieix.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Bellac. . . . . N. . . . . .
Châteauponsac. . . N. . . . . .
Eymoutiers. . . . N. . . . . .
Limoges. . . . . N. . . . . .
Magnac-Laval. . N. . . . . .
Oradour-s.-Vayrs. N. . . . . .
Rochechouart. . . N. . . . . .
Saint-Junien . . N. . . . . .
Saint-Léonard. . . N. . . . . .
Saint-Yrieix. . . . N. . . . . .

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés, etc.
Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin, de la Meurthe et de la Meuse;

à l'E. par les départemens du Bas-Rhin et du Haut-Rhin; au S. par ceux du Haut-Rhin, de la Haute-Saône et de la Haute-Marne; à l'O. par celui de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 587,955 hectares. Il paie 1,547,827 fr. d'impôt foncier; sa population est de 397,987 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 816 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Saint-Diez et le ressort de la Cour royale de Nancy.

PRÉFECTURE.

M. le Bon Siméon (H.) ✻, Auditeur au Conseil d'État, *Préfet*, à Epinal.
M. Colin ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,
Abram de Zincourt ✻, Perrin, Clément de Grandprey.

Conseil général de département. Messieurs,

Duc de Choiseul (O✻), Pair, à Houécourt.
Marant, à Bulgnéville.
Hennezel (d'), à Bettoncourt.
Doublat ✻, à Epinal.
Bon Falatieu (O ✻), à Bains.
Gouvernel, maître de forges, Député.
Drouel, propriétaire à La Salle.
Vaulot, maître de forges à Brouvelieures, Dép.
Lemarquis, Proc. du Roi, à Epinal.
Husson, propriétaire à Plombières.
Gauguier ✻, maître de forges a Neufchâteau, Député.
Bon Delpierre (C✻), anc. présid. de la cour des Comptes, à Vulfroriourt.
Grandgeorge, notaire à Dompaire.
Krantz, fabricant de papiers à Arches.
Lehr (Paul), filateur à St-Dié.
Rol, notaire à Remiremont.

Arrondissement d'Epinal.

Composé de 6 cantons; 129 communes; 91,578 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Tournay, à Rambervillers.
Thiebault, à Bruyères.
Bon Girard (dit Vieux), à Bains.
Deblaye, aux Forges.
Krantz, à Docelles.
Lallemand, à Uzemain-la-Rue.
Balland, a Rambervillers.
Gerbaut, à Châtel.
Pellicot, à Epinal.
Bourion, à Rambervillers.
N. . . . .

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mirecourt.

Composé de 6 cantons; 143 communes; 70,097 habitans.

M. Collard, *Sous-Préfet*, à Mirecourt.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Claudel, à Vaubexy.
Delpierre, à Mirecourt.
Hulme, à Monthureux.
Mangin, à Mattaincourt.
Rellot, à Mirecourt.
Urion, à Dombrot.
De Bonnay, à Bonvillet.
Perrin, medecin.
Mougin, à Portieux.
Moreau, à Darney.
Resal, à Dompaire.

Arrondissement de Neufchâteau.

Composé de 5 cantons; 133 communes; 63,476 habitans.

M. Laurent, *Sous-Préfet*, à Neufchâteau.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Husson, à Neufchâteau.
Jaussaud, à Blevaincourt.
Fépoux, à Neufchâteau.
Chevallier, à St. Elophe.
De Légier, à Sandaucourt.
Perru, à St.-Ouen.
Valentin, à Balgnéville.
Sacquin, à Houécourt.
Despinal, à Fouchécourt.
Huot de Goncourt, à Neufchateau.
De la Gabbe, à Neufchâteau.

Arrondissement de Remiremont.

Composé de 4 cantons; 37 communes; 64,632 habitans.

M. Mougeot, *Sous-Préfet*, à Remiremont.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Richard, à Remiremont.
Thouvenel, à Remiremont.
Flageollet, à Vagney.
Lambert, à Vagney.
Jacquot, à Plombières.
Grillot, au Val-d'Ajol.
Houillon, à Ramonchamp.
Perrin, à Remiremont.
Bresson, à Remiremont.
Gehin, à Saulxures.
Noël, à Remiremont.

Arrondissement de Saint-Diez.

Composé de 9 cantons; 107 communes; 107,804 habitans.

M. Loye ✻, *Sous-Préfet*, à Saint-Diez.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Bazin, à Senones.
Crovisier, à Saales.
Febvrel, à St.-Diez.
Cte de Ligneville.
Mengin, à Fraize.
Muller, à Schirmeck.
Vuillaume, à Gérardmer.
Lehr (Gustave), à St.-Diez.
Arragain, à St.-Diez.
Phulpin, à St.-Diez.
Marchal, à Raon-l'Etape.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Epinal	Pellicot.	Raon-l'Etape. . .	Marlier.
Gerardmer.	Paxion.	Remiremont. . . .	Perrin.
Mirecourt.	Cornebois.	Rupt.	Febvay.
Neufchâteau. . . .	Najean.	Saint-Diez. . . .	De Comeau.
Plainfaing.	Léonard.	Valdajol.	Fleurot.
Rambervillers. . .	Robillot.	Xertigny.	Baudouin aîné.
Ramouchamp. . .	Girol.		

DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

Ce département est un des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, le Sénonois, etc. Il est borné au N. par les départemens de l'Aube et de Seine-et-Marne; à l'E. par ceux de l'Aube et de la Côte-d'Or; au S. par ceux de la Côte-d'Or, de la Nièvre et du Loiret; à l'O. par ceux du Loiret et de Seine-et-Marne. Sa superficie est d'environ 1,428,773 arpens, ou 729,223 hectares. Il paie 3,294,780 fr. d'impôt foncier en 1831, y compris les 30 centimes temporaires, qui sont de 527,068 fr. 80 c.; sa population est de 352,487 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1615 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Sens et le ressort de la Cour royale de Paris.

PRÉFECTURE.

M. Pompéi (P. P.), *Préfet*, à Auxerre.

M. Sauvalle ✻, *Secrétaire-général.*

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Hay-Lucy ✻, Lescuyer, Challe, Cherest.

Conseil général de département. Messieurs,

Raudot, propr. à Avallon.
Foacier, cons. à la Cour des Comp., à Paris.
Jaquillat-Despréaux, propr. à Tonnerre.
Mis de Louvois (O ✱), Pair, à Ancy-le-Franc.
Martin-la-Prémuré, Juge-de-paix à Auxerre.
Chaillou des Barres, anc. préf., aux Barres.
De Serin, médecin à Taingy.
Deschamps, anc. commiss.-ordonnateur, à Auxerre.
Finot, médecin à Avallon, Député.
Dorneau (H.-J.-Marg.), propr. à Island.
Meslier, propr. à Avallon.
Bon Dubois (C ✱), mal.-de-c., à Auxerre.
Vuitry, anc. ing. des P.-et-Chauss., à Sens.
Gillet (Ant.-Louis), propr. à Volgré.
Bon Collibeaux de Champvallon (O ✱), anc. chef de division au ministère de la guerre, à Champvallon.
Verrollot, march. de bois à Brienon, Député.
Rétif, avoué, Maire de Tonnerre.
N. . . . . .
N. . . . . .
N. . . . . -

Arrondissement d'Auxerre.

Composé de 12 cantons; 131 communes; 111,980 habitans.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Baudesson de Vieux-Champs, Juge-de-paix, à Auxerre.
Arrault (M.-C.-J.-B.), Juge-de-paix, à Toucy.
Baumier-Desfontaines (Nic-Henri), propr. à Ouaine.
Ravineau-Serisiers, Maire d'Auxerre.
Rampont, Maire de Chablis.
Maure aîné, négociant à Auxerre.
Poulin, notaire à Coulanges-sur-Yonne.
Nioré père, propriétaire à Vermanton.
Jeannest de la Noue, propriétaire à Saint-Florentin.
Rabé, Juge-de-paix, à Maligny.
Pietresson-St-Aubin (P.-F.), propr. à St.-Sauveur.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avallon.

Composé de 5 cantons; 70 communes; 46,966 habitans.

M. Hottot, *Sous-Préfet*, à Avallon.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Febvre, propriétaire à Avallon.
Vaury, propr. à Avallon.
Comynet, Prés. du trib. civil, à Avallon.
Ledeux (Maur.), propriétaire à Massangis.
Mocquot (Alex.), propriétaire à Avallon.
Guillier (J.-L.-B.), Maire de Vezelay.
Guillier (M.-A.), propriétaire à Avallon.
Quatrevaux, Maire de Cussy.
Richard (P.-M.-S.), propriétaire à Avallon.
Tripier, Maire de St.-Léger.
Garnier, propriétaire à Avallon.

Arrondissement de Joigny.

Composé de 9 cantons; 108 communes; 86,872 habitans.

M. Lesire, *Sous-Préfet*, à Joigny.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Salmon, propr., notaire à Cerisiers.
Guillemineau, propriétaire.
Burat, Maire de Branches.
Menu de Chomorceau, propr. à Villeneuve-le-Roi.
Précy-Gendre-Ragon, propriét. à Chassy.
Fernel des Crantins, md. de bois à Brienon.
Lacour (L.-M.), propriétaire à St.-Fargeau.
Mathey (P.-S.), propriét. à Champcevais.
Saulin aîné, avocat à Joigny.
Lacam (P.-F.-M.), avocat à Joigny.
Genty père propr. à St.-Julien.

Arrondissement de Sens.

Composé de 6 cantons; 90 communes; 60,342 habitans.

M. Bret, *Sous-Préfet*, à Sens.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

De Laurencin, propriétaire.
Hérard, propriétaire à Sens.
Transon, propriétaire à Sens.
Guichard jeune, Maire de Soucy.
Campy (Toussaint), propriét. à Courgenay.
Luyt-Beauvais, Juge-de-paix à Sens.
Lecomte, Maire de Villeneuve-la-Guyard.
Picard, propriétaire à Sens.
Thenard (Jean-Baptiste), prop. à Sergines.
Hemond, propr. à Pont-sur-Yonne.
Bazin (Charles-Sébastien), propriétaire à Villeroy.

Arrondissement de Tonnerre.

Composé de 5 cantons; 82 communes; 46,327 habitans.

M. Jolivot, *Sous-Préfet*, à Tonnerre.

Conseil d'arrondissement. Messieurs,

Roze-Pamponne, propriétaire à Tonnerre.
Thierry, médecin à Argenteuil.
Fleury, Juge-de-paix à Flogny.
Billebault des Rosiers, prop. à Epineuil.
Robin-Royer, négociant à Tonnerre.
Audibert aîné, chirurgien à Ravières.
Jacquillat (Jean-Brice), propriétaire à Poilly.
Droin, Maire de Noyers.
Rose (Isidore), négociant à Tonnerre.
Darley, avocat à Neuvy.
Petit (Jean-Baptiste), propriétaire à Fley.

Maires nommés par le Roi. Messieurs,

Auxerre.	Raveneau-Serisiers.	Sens.	Vuitry.
Avallon.	Richard.	Tonnerre.	Rétif.
Joigny.	Thibault.	Villeneuve-le-Roi.	Basset de Châteaubourg.

RECTIFICATIONS AU CHAPITRE VI.

(Population de la France par départemens et arrondissemens, d'après le recensement approuvé en 1832; Contribution foncière payée par chaque département (budget de 1832). — Changemens survenus dans le personnel de l'administration départementale.)

POPULATION ET CONTRIBUTION FONCIÈRE.

AIN.

P. 346,030. C. 1,675,907.

Bourg.	117,209
Belley.	79,744
Gex.	21,651
Nantua.	51,242
Trévoux.	76,104

AISNE.

P. 813,000. C. 3,761,061.

Laon.	161,751
Château-Thierry. .	60,771
Saint-Quentin. . . .	110,770
Soissons.	68,036
Vervins.	111,692

ALLIER.

P. 298,257. C. 1,800,152.

Moulins.	86,837
Gannat.	64,143
Palisse (la).	71,574
Montluçon.	75,703

BASSES-ALPES.

P. 155,896. C. 855,364.

Digne.	51,915
Barcelonnette. . . .	18,783
Castellane.	25,107
Forcalquier.	55,849

HAUTES-ALPES.

P. 129,102. C. 686,072.

Gap.	68,638
Briançon.	29,636
Embrun.	30,828

ARDÈCHE.

P. 340,734. C. 1,212,095.

Privas.	107,696
Largentière.	103,478
Tournon.	129,560

ARDENNES.

P. 289,622. C. 1,706,717.

Mézières.	62,737
Rethel.	63,345
Rocroy.	43,807
Sedan.	57,919
Vouziers.	59,314

ARIÉGE.

P. 253,121. C. 812,830.

Foix.	89,892
Pamiers.	73,753
Mézières.	89,476

AUBE.

P 246,361. C. 1,917,979.

Troyes.	87,431
Arcis-sur-Aube. . .	35,128
Bar-sur-Aube. . . .	40,112
Bar-sur-Seine. . . .	51,497
Nogent-sur-Seine. .	52,215

AUDE.

P. 270,125. C. 2,383,275.

Carcassonne.	90,658
Castelnaudary. . . .	52,659
Limoux.	72,707
Narbonne.	54,101

AVEYRON.

P. 359,056. C. 1,970,190.

Rodez.	94,568
Espalion.	65,086
Milhau.	63,605
Saint-Affrique. . . .	57,809
Villefranche.	77,990

BOUCHES-DU-RHÔNE.

P. 359,475. C. 2,084,075.

Marseille.	178,866
Aix.	102,674
Arles.	77,935

CALVADOS.

P. 494,702. C. 5,128,345.

Caen.	135,502
Bayeux.	30,414
Falaise.	62,349
Lisieux.	68,716
Pont-l'Evêque. . . .	57,326
Vire.	90,595

CANTAL.

P. 258,594. C. 1,522,876.

Aurillac.	95,284
Mauriac.	63,003
Murat.	55,366
Saint-Flour.	64,945

CHARENTE.

P. 362,531. C. 2,453,860.

Angoulême.	128,391
Barbesieux.	58,042
Cognac.	50,131
Confolens.	67,122
Ruffec.	58,745

CHARENTE-INFÉRIEURE.

P. 445,249. C. 3,266,449.

La Rochelle.	77,589
Jonzac.	84,562
Marennes.	49,156
Rochefort.	48,836
Saintes.	104,955
St.-Jean-d'Angely.	80,173

CHER.

P. 256,059. C. 1,370,854.

Bourges.	97,557
St.-Amand.	91,752
Sancerre.	66,790

CORRÈZE.

P. 294,834 C. 1,173,465.

Tulle.	126,552
Brive.	111,094
Ussel.	57,278

CORSE.

P. 195 407. C. 252,994.

Ajaccio	45,255
Bastia.	57,649
Calvi.	20,441
Corte.	47,838
Sartene.	24,244

CÔTE-D'OR.

P. 376,877. C. 3,518,654.

Dijon.	133,453
Beaune.	117,996
Châtillon-s.-Seine.	52,226
Semur.	70,220

CÔTES-DU-NORD.

P. 598,872. C. 2,307,144.

Saint-Brieuc	171,730
Dinan	111,739
Guingamp	115,679
Lannion	103,120
Loudéac	96,604

CREUSE.

P. 265,384. C. 982,400.

Guéret	89,513
Aubusson	101,168
Bourganeuf	37,965
Boussac	36,738

DORDOGNE.

P. 481,750. C. 2,888,932.

Périgueux	101,527
Bergerac	116,897
Nontron	82,122
Ribérac	72,774
Sarlat	109,450

DOUBS.

P. 263,555. C. 1,640,706.

Besançon	96,032
Baume	64,884
Montbéliard	55,642
Pontarlier	48,977

DRÔME.

P. 299,556. C. 1,650,785.

Valence	135,193
Die	65,663
Montélimart	62,550
Nyons	36,170

EURE.

P. 424,248. C. 4,288,046.

Evreux	118,397
Andelys (les)	64,357
Bernay	82,828
Louviers	68,942
Pont-Audemer	89,744

EURE-ET-LOIR.

P 278,320, C. 2,956,462.

Chartres	103,783
Châteaudun	59,758
Dreux	70,532
Nogent-le-Rotrou	44,747

FINISTÈRE.

P. 524,396. C. 1,947,349.

Quimper	100,676
Brest	156,810
Châteaulin	94,302
Morlaix	131,580
Quimperlé	41,028

GARD.

P. 357,585. C. 2,440,212.

Nimes	128,461
Alais	79,923
Uzès	83,752
Vigan (le)	65,247

GARONNE (HAUTE).

P. 427,856. C. 3,078,910.

Toulouse	159,937
Muret	86,709
Saint-Gaudens	139,969
Villefranche	61,251

GERS.

P. 312,160. C. 2,248,952.

Auch	61,645
Condom	71,487
Lectoure	53,641
Lombez	40,544
Mirande	84,843

GIRONDE.

P. 554,225. C. 3,961,419.

Bordeaux	245,548
Bazas	55,802
Blaye	86,406
La Réole	54,237
Lesparre	36,918
Libourne	107,514

HÉRAULT.

P. 346,207, C. 3,110,008.

Montpellier	120,051
Beziers	125,657
Lodève	55,915
Saint-Pons	46,598

ILLE-ET VILLAINE.

P. 547,052. C. 2,621,836.

Rennes	126,375
Fougères	81,788
Montfort-sur-Meu	58,790
Redon	76,442
Saint-Malo	120,561
Vitré	83,096

INDRE.

P. 245,289. C. 1,365,542.

Châteauroux	90,545
Blanc (le)	56,614
Issoudun	45,653
Châtre (la)	52,497

INDRE-ET-LOIRE.

P 297,016. C. 2,162,288.

Tours	146,570
Chinon	88,342
Loches	62,104

ISÈRE.

P. 550,258. C. 3,264,163.

Grenoble	205,346
Saint-Marcellin	82,292
Tour-du-Pin (la)	126,146
Vienne	138,474

JURA.

P. 312,504. C. 1,815,747.

Lons-le-Saulnier	108,620
Dôle	72,992
Poligny	78,489
Saint-Claude	52,433

LANDES.

P. 281,504. C. 1,032,645.

Mont-de-Marsan	91,595
Dax	90,463
Saint-Sever	90,446

LOIR-ET-CHER.

P. 235,780. C. 1,782,896.

Blois	114,507
Romorantin	45,107
Vendôme	76,556

LOIRE.

P. 391,216. C. 1,967,963.

Montbrison	120,210
Roanne	121,817
Saint-Etienne	149,189

LOIRE (HAUTE).

P. 292,078. C. 1,396,217.

Puy (le)	120,722
Brioude	80,693
Yssingeaux	81,664

LOIRE-INFÉRIEURE.

P. 470,093. C. 2,179,633.

Nantes	208,627
Ancenis	46 705
Châteaubriant	62,242
Paimbœuf	42,129
Savenay	115,592

LOIRET.

P. 305,276. C. 2,620,783.

Orléans	137,820
Gien	41,275
Montargis	66,144
Pithiviers	60,039

LOT.

P. 235,827. C. 1,720,924.

Cahors	116,336
Figeac	87,727
Gourdon	79,764

LOT-ET-GARONNE.

P. 346,885. C. 2,869,082.

Agen	84,569
Marmande	104,068
Nérac	60,661
Villeneuve d'Agen	97,587

LOZÈRE.

P. 140,347. C. 808,821.

Mende	45,440
Florac	41,525
Marvejols	53,382

MAINE-ET-LOIRE.

P. 467,871. C. 3,457,900.

Angers	134,538
Baugé	81,600
Beaupréau	104,947
Saumur	89,405
Segré	57,191

MANCHE.

P. 591,284. C. 4,590,074.

Saint-Lô	99,250
Avranches	110,468
Cherbourg	75,488
Coutances	136,847
Mortain	73,571
Valognes	95,660

MARNE.

P. 337,076. C. 2,489,035.

Châlons	48,099
Epernay	83,278
Reims	120,680
Sainte-Ménehould	54,052
Vitry-le-François	50,067

MARNE (HAUTE).

P. 249,827. C. 1,896,218.

Chaumont	84,965
Langres	98,422
Vassy	66,440

MAYENNE.

P. 352,585. C. 2,132,115.

Laval	117,554
Château-Gonthier	72,888
Mayenne	162,164

MEURTHE.

P. 415,568. C. 2,550,607.

Nancy	127,944
Château-Salins	60,810
Lunéville	82,851
Sarrebourg	72,546
Toul	62,417

MEUSE.

P. 314,588. C. 2,075,539.

Bar-le-Duc	82,134
Commercy	84,610
Montmédy	66,947
Verdun	80,897

MORBIHAN.

P. 435,522. C. 1,986,956.

Vannes	119,774
Lorient	128,458
Ploermel	86,314
Pontivy	98,976

MOSELLE.

P. 417,093. C. 2,273,814.

Metz	150,840
Briey	60,297
Sarreguemines	122,639
Thionville	83,227

NIÈVRE.

P. 282,521. C. 1,745,124.

Nevers	86,847
Château-Chinon	58,443
Clamecy	70,581
Cosne	66,850

NORD.

P. 989,938. C. 5,603,954.

Lille	294,541
Avesnes	137,353
Cambrai	152,444
Douai	92,750
Dunkerque	95,571
Hazebrouck	104,007
Valenciennes	123,272

OISE.

P. 397,725. C. 3,187,661

Beauvais	131,385
Clermont	89,448
Compiègne	97,812
Senlis	79,080

ORNE.

P. 441,881. C. 3,187,661.

Alençon	73,198
Argentan	113,955
Domfront	128,948
Mortagne	125,780

PAS-DE-CALAIS.

P. 655,215. C. 4,076,862.

Arras	163,672
Béthune	131,849
Boulogne	98,099
Montreuil	77,846
Saint-Omer	103,073
Saint-Pol	80,676

PUY-DE-DÔME.

P. 573,106. C. 3,234,511.

Clermont	171,566
Ambert	87,616
Issoire	99,559
Riom	146,496
Thiers	67,870

PYRÉNÉES (BASSES).

P. 428,401. C. 1,191,689.

Pau	117,868
Baionne	78,411
Mauléon	72,884
Oléron	74,552
Orthez	84,689

PYRÉNÉES (HAUTES).

P. 253,031. C. 781,680.

Tarbes	104,022
Argelès	59,785
Bagnères	89,224

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

P. 157,082. C. 960,134.

Perpignan	72,814
Céret	55,421
Prades	48,817

RHIN (BAS).

P. 540,215. C. 2,572,658.

Strasbourg	205,029
Saverne	108,112
Schélestadt	131,295
Wissembourg	95,777

RHIN (HAUT).

P. 424,258. C. 2,152,681.

Colmar	189,589
Altkirch	118,513
Belfort	116,156

RHÔNE.

P. 454,429. C. 2,876,327.

Lyon	292,570
Villefranche	142,069

SAÔNE (HAUTE).

P. 338,910. C. 2,026,687.

Vesoul	113,200
Gray	88,237
Lure	137,475

SAÔNE-ET-LOIRE.

P. 523,970. C. 3,906,907.

Mâcon	114,061
Autun	85,485
Châlons	120,461
Charolles	130,551
Louhans	83,412

SARTHE.

P. 457,372. C. 2,983,355.

Mans (le)	157,851
Flèche (la)	96,330
Mamers	131,867
Saint-Calais	71,334

SEINE.

P. 935,108. C. 9,410,003.

Paris	774,338
Saint-Denis	87,281
Sceaux	73,488

SEINE-INFÉRIEURE.

P. 693,683. C. 6,415,157.

Rouen	225,996
Dieppe	109,978
Havre (le)	134,755
Neufchâtel	84,525
Yvetot	138,429

SEINE-ET-MARNE.

P. 323,893. C. 3,871,021.

Melun	57,697
Coulommiers	53,365
Fontainebleau	69,953
Meaux	93,417
Provins	49,463

SEINE-ET-OISE.

P. 448,180. C. 4,602,209.

Versailles	130,741
Corbeil	56,753
Etampes	41,208
Mantes-sur-Seine	60,785
Pontoise	92,577
Rambouillet	66,116

SÈVRES (DEUX).

P. 294,850. C. 1,998,349.

Niort	97,222
Bressuire	60,826
Melle	75,710
Parthenay	65,092

SOMME.

P. 543,704. C. 4,200,010.

Amiens	178,206
Abbeville	132,707
Doullens	58,425
Montdidier	67,881
Péronne	106,475

TARN.

P. 335,844. C. 2,245,128.

Alby	80,954
Castres	131,154
Gaillac	71,323
Lavaur	82,413

TARN-ET-GARONNE.

P. 442,509. C. 2,249,171.

Montauban	107,855
Castel-Sarrasin	72,167
Moissac	62,489

VAR.

P. 317,501. C. 1,920,230.

Draguignan	86,709
Brignoles	71,062
Grasse	65,488
Toulon	94,242

VAUCLUSE.

P. 239,113. C. 1,223,030.

Avignon	65,946
Apt	55,245
Carpentras	51,369
Orange	66,655

VENDÉE.

P. 330,350. C. 2,142,684.

Bourbon-Vendée	115,988
Fontenay	119,664
Sables-d'Olonne	94,698

VIENNE.

P. 282,731. C. 1,656,629.

Poitiers	94,770
Châtellerault	50,415
Civray	44,442
Loudun	35,105
Montmorillon	58,003

VIENNE (HAUTE).

P. 285,150. C. 1,248,377.

Limoges	115,488
Bellac	80,061
Rochechouart	47,795
Saint-Yrieix	41,788

VOSGES.

P. 397,987. C. 1,618,598.

Epinal	91,578
Mirecourt	70,097
Neufchâteau	63,876
Remiremont	64,632
Saint-Dié	107,804

YONNE.

P. 352,487. C. 2,406,947.

Auxerre	111,980
Avallon	46,966
Joigny	86,872
Sens	60,342
Tonnerre	48,327

CHANGEMENS DANS LE PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

Ont été nommés Préfets. Messieurs,

Bellon ✻, *à Bourg* (Ain).
Le Pasquier ✻, *à Quimper* (Finistère).
Pellenc, *à Grenoble* (Isère).

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Duchapt, *à Bourges* (Cher).
Bernard, *à Guéret* (Creuse).
Méliot, *à Chartres* (Eure-et-Loir).
Graves, *à Beauvais* (Oise).
Lemonnier, *à Versailles* (Seine-et-Oise).
Rodiguet, *à Amiens* (Somme).

Sous-Préfets. Messieurs,

Bérenger de Caladon, *à Largentière* (Ardèche).
Bourdon, *à Savenay* (Loire-Inférieure).
Horeau, *à Pontoise* (Seine-et-Oise).

Par ordonnance en date du 1er mai 1832, les Secrétaire-généraux de préfectures ont essé leurs fonctions, excepté dans les départemens des Bouches-du-Rhône, de la Gironde, u Nord, du Rhône, de la Seine et de la Seine-Inferieure. — Un des Conseillers de réfecture, désigné par le Ministre de l'intérieur, est chargé des fonctions de Secrétaire-énéral, et reçoit, à ce titre, une indemnité égale au quart de son traitement.

SECTION III.

DIRECTION GÉNÉRALE
DES PONTS-ET-CHAUSSÉES ET DES MINES,

Rue des Saints-Pères, n. 24.

M. LEGRAND (O ✻), *Conseiller-d'Etat, chargé de l'administration des Ponts-et-Chaussées et des Mines* (1).

Les Ponts-et-Chaussées, la Navigation intérieure, les Ports de Commerce, les Phares et Fanaux, les Moulins et Usines, les Bacs et Bateaux de passage; les Mines, Minières, Carrières et Usines y relatives.

CONSEIL GÉNÉRAL DES PONTS-ET-CHAUSSÉES.

Le Conseil général des Ponts-et-Chaussées est présidé par le Ministre, en son absence par le Directeur général. Les Inspecteurs généraux sont membres permanens du Conseil; les Inspecteurs divisionnaires y viennent à tour de rôle, au nombre de six, prendre séance pendant neuf mois. L'Inspecteur divisionnaire attaché au départ. de la Marine est membre du Conseil.

Membres du Conseil. Messieurs,

Sganzin (O ✻), *attaché au départ. de la marine*, r. de Montaigne, n. 18.

Inspecteurs-généraux.
- Bon de Prony (O ✻), rue Hillerin-Bertin, n. 10.
- Chev. Tarbé de Vauxclairs (O ✻), r. du Gr.-Chantier, 4.
- Deschamps (O ✻), rue de l'Université, n. 32.
- Dutens aîné ✻, rue de Grammont, n. 3.
- Bérigny (O ✻), rue Royale, n. 18, au Marais.
- Cavenne ✻, rue de Limoges, n. 4,

Inspecteurs divisionnaires.
- Lamandé (O ✻), rue du Regard, n. 1,
- Cormier ✻, *chargé de l'inspect. spéc. de la navig. de la Loire, du canal latér. à la Loire de Digoin à Briare, etc.* rue Godot-de-Mauroy, n. 2,
- Lamblardie ✻, *attac. au dép. de la mar.* r. de Montaigne, 18.
- Mallet (Ch.) ✻, rue Taranne, n. 27,
- Vauvilliers ✻, rue Plumet, n. 5,
- Fèvre ✻, rue Papillon, n. 4,
- Gorsse ✻, rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 32,
- Polonceau ✻, quai Voltaire, n. 15,
- Eustache ✻, rue Bleue, n. 3 *bis*,
- Devilliers du Terrage ✻, rue St.-Dominique St.-G. 94,
- Favier ✻, rue du Bac, n. 34.
- Coïc ✻, rue de Paradis-Poissonnière, n. 32.
- Letellier ✻, rue de Beaune, n. 1,
- Cadet de Limay ✻, rue du Mail, hôtel du Portugal,
- N. . . . . *Ingén. en chef, Secrét. du Conseil.*

COMMISSION DES PHARES.

La Commission des Phares est présidée par le Directeur-général.

Membres de la Commission. Messieurs,

Vice-Amiral Halgan (C ✻), *Conseiller-d'Etat.*
Sganzin (O ✻), *Insp.-gén. des Ponts-et-Chauss., attaché au dép. de la marine*

(1) Les bureaux ne sont ouverts au public que le samedi, de deux à quatre heures.

Bon de Prony (O ✻), *Insp.-général des Ponts-et-Chaussées.*
Arago (O ✻), *de l'Académie des Sciences et du bureau des longitudes.*
Bon Rolland (O ✻), *Inspecteur-général des Constructions navales.*
Chev. Tarbé de Vauxclairs (O ✻), *Insp. gén. des Ponts-et-Chaussées.*
Mathieu ✻, *de l'Académie des Sciences et du bureau des longitudes.*
Beautemps-Beaupré (O ✻), *Idem.*
Lamblardie ✻, *Insp. divis. des Ponts-et-Chauss., attaché au dép. de la marine.*
Fresnel ✻, Ing. en ch. des Ponts-et-Ch. *Secr. de la Com.* r. de Vaugirard, 37.

ÉCOLE DES PONTS-ET-CHAUSSÉES,

Rue Hillerin-Bertin, n. 10.

M. le Bon de Prony (O ✻), *Inspect.-général des Ponts-et-Chaussées*, Directeur.
M. Minard ✻, *Ingénieur en chef*, Inspecteur.

Cette Ecole est placée sous l'autorité du Ministre du Commerce et des Travaux publics, et sous la direction du Conseiller-d'Etat, Directeur-général des Ponts-et-Chaussées et des Mines. Les élèves ne peuvent être pris que parmi les jeunes gens de l'Ecole Polytechnique qui ont achevé les études de cette école.

L'instruction qui est donnée aux Elèves consiste principalement dans l'application des principes de physique et de mathématiques, à l'art de projeter et de construire les ouvrages relatifs aux routes, aux canaux, aux ports maritimes et aux édifices qui en dépendent; les moyens d'exécution et de pratique; les formes établies pour la rédaction des devis et détails estimatifs des ouvrages à exécuter, et l'ordre à tenir dans la comptabilité.

Professeurs. Messieurs,

Vallot ✻, *Ingénieur en chef*. . . . . *Architecture civile.*
N, ... *Stéréotomie et constructions.*
Navier ✻, *Ingénieur en chef. Professeur-Adjoint.* . *Mécanique appliquée.*
Coriolis ✻, *Ingénieur ordinaire. Profess.-Adjoint.*
Guillebon, *Ingénieur ordinaire. Professeur-Adjoint.*
Dufrenoy ✻, *Ingénieur des Mines.* . . . . . *Minéralogie et Géologie.*
Lordon. . . . . *Dessin.*
M. Blanc, *Médecin de l'Ecole.*

MINES.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Le Cons. gén. des Mines est présidé par le Ministre, en son absence par le Direct.-gén.

Membres du Conseil. Messieurs,

Héron de Villefosse (O ✻), r. de la Chaussée-d'Ant., 45, } *Inspecteurs-*
Cordier ✻, Maître des Requêtes, au Jardin du Roi, } *généraux*
Beaunier ✻, Maître des Requêtes, rue Thérèse, n. 9, } *de 1re classe.*
Brochant de Villiers ✻, r. S.-Dominique-S.-Germ. n. 71, } *Inspect.-génér.*
De Bonnard ✻, quai Malaquais, n. 19. } *de 2e classe.*
Migneron, *Ingénieur en chef, Secrétaire du Conseil.*

ÉCOLE DES MINES, *rue d'Enfer, n.* 54.

Cette Ecole est sous la surveillance du Ministre du Commerce et des Travaux publics, et l'administration du Conseiller-d'Etat, Directeur-général des Ponts-et-Chaussées et des Mines. Les élèves ne peuvent être pris que parmi les jeunes gens de l'Ecole Polytechnique qui ont achevé les études de cette école.

Une ordonnance du 5 décembre 1816, rétablit à Paris cette Ecole qui avait été créée par arrêt du Conseil-d'Etat du Roi, du 19 mars 1783. Indépendamment des élèves-ingénieurs, il y a des élèves externes qui y reçoivent une instruction gratuite; ces derniers ne

peuvent faire partie du corps des Mines; mais les connaissances qu'ils sont dans le cas d'acquérir, les mettent à portée de remplir des places de directeurs d'exploitations ou de grands établissemens de Mines.

Professeurs. Messieurs.

Combes, *Ingénieur ordinaire.* . . . *Exploitation.*
Guenyveau, *Ingénieur en chef.* . . . *Minéralurgie.*
Brochant de Villiers ✻, *Insp. gén. de 2e cl.* *Minéralogie et Géologie.*
Dufrenoy ✻, *Ingén. Prof. suppl.* . . *Minéralogie.*
Elie de Beaumont ✻, *Ing. Prof. suppl.* . *Géologie.*
Berthier ✻, *Ingén. en ch., Chef du labor.* } *Docimasie.*
Le Play, *Ing. ord., Adjoint.* . . . . }
Girard . . . . . *Dessin de géométrie descriptive appliquée.*
Lefroy ✻, *Ingénieur en chef, Inspecteur des Etudes.*
M. Blanc, *Médecin de l'Ecole.*

CABINET DE MINÉRALOGIE,

Rue d'Enfer, 34.

M. Lefroy ✻, *Ingénieur en chef, chargé de la garde et conservation.*
M. Dufrenoy ✻. . . . . } *Ingénieurs, Adjoints.*
M. Elie de Beaumont ✻. . } *Ingénieurs, Adjoints.*

Ce Cabinet renferme, 1° les productions minérales du Royaume, classées par départemens; 2° les principales substances minérales des pays étrangers. L'ordre adopté dans le classement des objets facilite tous les moyens d'instruction.

Il est ouvert au public les lundi et jeudi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à trois, et tous les jours aux étrangers et aux personnes qui désirent étudier.

Approvisionnement de Paris en combustibles.

M. Tiphaine ✻, *Commiss.-gén. de l'approv. de Paris*, rue N.-Dame-des-Champs, 17.
M. Leiris, *Commissaire-général, Adjoint*, rue Neuve-St.-Etienne, n. 15.

Conseils judiciaires de l'Administration.

M. Delalleau, *Avocat à la Cour royale*, rue de Condé, n. 1.
M. Lelong, *Avoué près le Tribunal de première instance*, rue Nve-Saint-Eustache, 39.

BUREAUX DE LA DIRECTION.

Secrétariat général.

M. . . . . *Chef.*
M. Béjot, *Sous-Chef.*

L'ouverture et le classement des dépêches, leur enregistrement, leur analyse et leur distribution dans les divisions; les dépenses intérieures et la caisse de l'administration; le dépôt des lois, des ordonnances du Roi, etc.; les mesures générales; les archives.

Division du Personnel.

M. . . . . *Chef.*

Les nominations et mouvemens des Ingénieurs du Corps des Ponts-et-Chaussées et du Corps des Mines, des Conducteurs, des Préposés de ponts à bascule, des Gardes des canaux; des Eclusiers; des Officiers et Maîtres de port; des Agens du service extérieur de l'approvisionnement de Paris en combustibles; le personnel des employés de l'administration; les écoles des Ponts-et-Chaussées et des Mines; l'école des Mineurs de St.-Etienne; le réglement des pensions de retraite, des frais de voyage et de tournée; les indemnités; les secours; les Déserteurs condamnés aux travaux publics, etc.

Dépôt des Cartes et Plans.

M. Vallot ✻, Ingén. en chef des Ponts-et-Chaussées, *Directeur du dépôt.*
M. du Bréna ✻, *Chef.*

Division des Routes et Ponts.

M. . . . . *Chef.*

M. Boulage, *Chef de bureau.*

Le Matériel et le Contentieux des routes et ponts ; la répartition entre les départemens des fonds destinés aux travaux de ce service ; l'ouverture des nouvelles routes ; la construction de ponts ; l'Etablissement de chemins de fer ; le Service des ponts à bascule ; l'Exécution des lois et réglemens sur le roulage de la Grande Voirie ; le Classement des routes départementales ; les Alignemens de grandes voiries dans les villes, bourgs et villages, et le long des routes ; enfin, la Correspondance relative aux travaux départementaux et communaux ; sur lesquels l'avis du Conseil des Ponts-et-Chaussées est nécessaire.

Division de la Navigation.

M. . . . . *Chef.*

Le Matériel de la navigation naturelle et artificielle, fleuves et rivières, canaux navigables ; Dessèchement de marais ; Ports maritimes de commerce ; Phares et Fanaux ; Digues et Travaux à la mer ; le Matériel de l'approvisionnement de Paris en combustibles ; les bacs, bateaux, moulins et usines, et tout ce qui a rapport aux discussions contentieuses en matière de cours d'eau.

Premier Bureau. M. Ravinet, *Chef.*

Fleuves et Rivières, Canaux et Dessèchemens, Ports de commerce, Phares et Fanaux, Digues et Travaux à la mer.

Deuxième Bureau. M. Marchal, *Chef.*

Approvisionnement de Paris en combustibles ; Moulins et Usines, Bacs et Bateaux de passage.

Division des Mines.

M. de Cheppe ✻, *Chef.*

M. Salomon, *Chef de Bureau.*

Le Matériel et le Contentieux des Mines, Minières, Carrières, Hauts-Fourneaux, Forges et autres Usines ; les redevances, etc.

Division de la Comptabilité.

M. Langlois ✻, *Chef.*

Formation du budget général des Ponts-et-Chaussées et des Mines ; Distribution mensuelle des fonds affectés aux divers services ; examen et liquidation des états de dépenses ; tenue des livres et des écritures en parties doubles ; reddition du compte général et annuel. — Autorisation de paiement des retraites sur la caisse des fonds de retenue ; Contrôle des écritures de cette caisse ; Examen et Approbation de ces comptes. — Correspondance sur ces divers objets et sur les discussions relatives à la régularité des paiemens en général, à l'exécution de la partie financière des traités d'emprunt pour les canaux, etc.

INGÉNIEURS *en chef des Ponts-et-Chaussées.*

DÉPARTEMENS.	INGÉNIEURS EN CHEF.	RÉSIDENCES.
Ain.	*O'Brien*	Bourg.
Aisne.	*Raffeneau de Lile* ✻	Laon.
Allier.	*Trudon*	Moulins.
Alpes (Basses). .	*Laguerenne* ✻	Digne.
Alpes (Hautes). .	*Lequesne*	Gap.
Ardèche.	*Bouvier*	Privas.
Ardennes.	*Leroy*	Mézières.
Ariége	*Delaporte*	Foix.

Aube.	*Lhoste de Moras* ✻	Troyes.
Aude.	*Ladevéze* ✻	Carcassonne.
Aveyron. . . .	*Mercadier* ✻	Rhodez.
B.-du-Rhône. . .	*Garella* ✻, Directeur	Marseille.
Calvados. . . .	*Pattu* ✻	Caen.
Cantal.	*Levaillant* ✻	Aurillac.
Charente. . . .	*Taillefert*	Angoulême.
Charente-Infér. .	*Dor*	La Rochelle.
Cher.	*Egault* ✻	Bourges.
Corrèze.	*Spinasse* ✻	Tulle.
Corse.	*Jouvin*	Ajaccio.
Côte-d'Or. . . .	*Hurel* ✻	Dijon.
Côtes-du-Nord. .	*Lecor* ✻	Saint-Brieuc.
Creuse.	*Callier*	Guéret.
Dordogne. . . .	*Cousin*	Périgueux.
Doubs.	*Goury jeune* ✻	Besançon.
Drôme.	*Epailly*	Valence.
Eure.	*Mordret* ✻	Evreux.
Eure-et-Loir. . .	*Moline* ✻	Chartres.
Finistère. . . .	*Goury* ✻, Directeur	Quimper.
Gard.	*Grangent* ✻, Directeur	Nîmes.
Garonne (H.). .	*Mondot de Lagorce*	Toulouse.
Gers.	*Crassous*	Auch.
Gironde.	*Billaudel* ✻	Bordeaux.
Hérault.	*Gaschon*	Montpellier.
Ille-et-Vilaine. .	*Blanchard* ✻	Rennes.
Indre.	*Anselin*	Châteauroux
Indre-et-Loire. .	*Eudel* ✻	Tours.
Isère.	*Crozet* ✻	Grenoble.
Jura.	*Quilhet*	Lons-le-Saulnier.
Landes.	*Desilguy* ✻	Mont-de-Marsan.
Loir-et Cher. . .	*Hesse*	Blois.
Loire.	*Dumas*	Montbrison.
Loire (Haute). .	*Saint-Aubin*	Le Puy.
Loire-Inférieure. .	*Wiolte* ✻	Nantes.
Loiret.	*Navarre* ✻	Orléans.
Lot.	*Pellegrini*	Cahors.
Lot-et-Garonne. .	*Bourrousse de Laffore* aîné	Agen.
Lozère.	*Viallet*	Mende.
Maine-et-Loire. .	*Derrien* ✻	Angers.
Manche.	*Dan de la Vauterie* ✻	Saint-Lô.
Marne.	*Rousseau*	Châlons-sur-Marne.
Marne (Haute). .	*Guyton*	Chaumont.
Mayenne. . . .	*Deslandes*	Laval.
Meurthe. . . .	*Jaquiné*	Nancy.
Meuse.	*Declosets*	Bar.
Morbihan. . . .	*De Noël*	Vannes.
Moselle. . . .	*Lemasson*	Metz.
Nièvre.	*Mossé* ✻	Nevers.
Nord.	*Bosquillon* ✻, Directeur	Lille.
Oise.	*Couderc jeune*	Beauvais.
Orne.	*D'Hostel*	Alençon.
Pas-de-Calais. . .	*Blanvillain* ✻, Directeur	Arras.
Puy-de-Dôme. . .	*De Thuret*	Clermont-Ferrand.
Pyrénées (B.) . .	*Viard*	Pau.
Pyrénées (H.). .	*Lefranc* ✻	Tarbes.
Pyrénées (Or.). .	*Maurice*	Perpignan.
Rhin (Bas). . .	*Husson* ✻	Strasbourg.

Rhin (Haut). . .	*Fournet*.	Colmar.
Rhône.	*K. Maingant* ✻	Lyon.
Saône (Haute). .	*Robin*	Vesoul.
Saône-et-Loire. .	*Léonard de Juvigny*	Mâcon.
Sarthe.	*Drappier*	Le Mans.
Seine (1). . . .	*Jollois* ✻, Directeur.	Paris.
Seine-Infér. . . .	*Mallet* ✻.	Rouen.
Seine-et-Marne. .	*Bremontier*	Melun.
Seine-et-Oise. . .	*D'Astier de la Vigerie* ✻	Versailles.
Sèvres (Deux). .	*Mesnager* ✻, Directeur	Niort.
Somme.	*Belu* ✻, Directeur.	Amiens.
Tarn.	*Coudère* ✻	Alby.
Tarn-et-Garonne..	*Vaissière*	Montauban.
Var.	*Duval* ✻	Draguignan.
Vaucluse. . . .	*Leblanc*.	Avignon.
Vendée.	*Richer* ✻.	Bourbon-Vendée.
Vienne (Haute). .	*Pihet*	Poitiers.
Vienne.	*De Bagnac*.	Limoges.
Vosges.	*Tourneux* ✻	Epinal.
Yonne.	*Jousselin jeune*.	Auxerre.

SERVICES EXTRAORDINAIRES.

(Aisne). *Canal de Saint-Quentin.*

M. Raffeneau de Lile ✻, *Ingénieur en chef, Contrôle des travaux*, à Laon.

(Ardennes). *Canal des Ardennes.*

M. Leroy, *Ingénieur en chef*, à Mézières.

(Bouches-du-Rhône). *Port de Marseille et travaux de la Camargue.*

M. Garella ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Marseille.

(Bouches-du-Rhône). *Canal d'Arles à Bouc et prolong. jusquà Tarascon.*

M. Garella ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Marseille.
M. Livache, *Ingénieur en chef*, à Arles.

(Charente-Inférieure). *Ports maritimes et Canal de Niort à La Rochelle.*

M. Lescure-Bellerive, *Ingénieur en chef*, à La Rochelle.

(Charente-Inférieure). *Marais de Rochefort et travaux de la Boutonne.*

M. Bredif ✻, *Ingénieur en chef*, à La Rochelle.

(Charente-Inf., Landes, Gironde). *Canal de la Vézère.* Voir *Gironde.*

(Cher). *Navigation du Cher, et Canal de Berry.*

M. d'Haranguier de Quincerot, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Bourges.
M. Dutens jeune, *Ingénieur en chef*, à Bourges.
M. Auniet, *Ingénieur en chef*, à Saint-Amand.

(Côte-d'Or). *Canal de Bourgogne.*

M. Bonnetat ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Dijon.
M. Lacordaire ✻, *Ingénieur en chef*, à Dijon.
M. Vinard, *Ingénieur en chef*, à Semur.

(Dordogne et Gironde). *Navigation de la rivière de l'Isle, depuis Libourne jusqu'à Périgueux.*

M. Thénard, *Ingénieur en chef*, à St.-Médard de Guiziers.

(Doubs, Jura, Bas-Rhin, Haut-Rhin). *Canal du Rhône au Rhin.*

M. Mossère ✻, *Ingénieur en chef*, chargé de la division du Nord, à Mulhausen.
M. Corne, *Ingénieur en chef*, chargé de la division du sud, à Besançon.
M. Maulbon d'Arbaumont, *Ing. en chef*, chargé de la division du centre, à Montbéliard.

(1) Pour Paris, *voyez* page 744.

(Eure). *Service spécial des Usines ; réglement des cours d'eau et police des eaux.*

M. Petit ✻, *Ingénieur ordinaire, faisant fonctions d'Ingénieur en Chef.*

(Haute-Garonne). *Canal du Midi.*

M. Magués, *Ingénieur en chef*, à Toulouse.

(Hérault). *Port de Cette et Canal des Etangs.*

M. Gaschon. *Ingénieur en chef*, à Montpellier.

(Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord). *Canal d'Ille et Rance, Canal du Blavet, Canal de Nantes à Brest.*

M. Piou ✻, *Ingénieur en chef*, à Rennes.
M. Lenglier, *Ingénieur en chef*, à Pontivy.
M. Abrial, *Ingénieur en chef*, à Josselin.
M. Goury aîné ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Quimper.
M. Robinot, *Ingénieur en chef*, à Nantes
M. Lecor ✻, *Ingénieur en chef*, à Saint-Brieuc.
M. de Kermel, *Ingénieur en chef*, à Glomel.

(Landes, Gers, Lot-et-Garonne). *Canal des petites Landes.*

M. de Silguy ✻, *Ingénieur en chef*, à Mont-de-Marsan.

(Loiret). *Canaux d'Orléans et de Loing, et Canal de Briare.*

M. De Bourges ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Grignon, près Lorris.

(Lot). *Statistique des matériaux propres à la confection des mortiers et cimens hydrauliques dans toute l'étendue du royaume.*

M. Vicat ✻, *Ingénieur en chef*, à Souillac.

(Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde). *Amélioration de la navigation de la Garonne, depuis Toulouse jusqu'à Bordeaux.*

M. de Baudre ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Agen.

N. B. Les Ingénieurs en chef de ces départemens sont chargés de ce service sous la direction de M. de Baudre.

(Maine-et-Loire). *Canal et marais de la Dive ; perfectionnement de la navigation du Thouet.*

M. Derrien ✻, *Ingén. en chef, chargé du contrôle et de la surveillance des travaux.*

(Manche). *Desséchement des marais de Carentan, dérivation des rivières qui débouchent dans la baie du mont Saint-Michel et endiguage de cette baie.*

M. Dan de la Vauterie ✻, *Ingénieur en chef*, à Saint-Lô.

(Manche). *Port de Cherbourg.*

M. Fouques-Duparc (O ✻), *Ingénieur en chef, Directeur*, à Cherbourg.
M. Leroux ✻, *Ingénieur en chef*, à Cherbourg.

(Meurthe). *Canal de Dieuze.*

M. Jacquiné, à Nancy.

(Morbihan). *Quais et Bâtimens civils de Pontivy.*

M. Lenglier, à Pontivy.

(Nièvre, Allier, Cher et Loiret). *Canal latéral à la Loire, de Digoin à Briare.*

M. Vigoureux ✻, *Ingénieur en chef*, à Nevers.
M. Lejeune, *Ingénieur en chef*, à Orléans

(Nièvre et Yonne). *Canal du Nivernais.*

M. Boucher de la Rupelle ✻, *Ingénieur en chef*, à Auxerre.
M. Poirée ✻, *Ingénieur en chef*, à Corbigny.

(Nord). *Port de Dunkerque.*

M. Bosquillon ✻, *Ingénieur en chef*, Directeur à Lille.
M. Cuel, *Ingénieur en chef*, à Dunkerque.

(Oise). *Travaux de navigation qui se rattachent à l'Oise.*

M. Brière de Mondétour ✻, *Ingénieur en chef*, à Compiègne.

(Bas-Rhin, Haut-Rhin). *Travaux du Rhin, de Bâle à Lauterbourg*

M. Couturat, *Ingénieur en chef*, à Strasbourg.

(Bas-Rhin) *Étude des projets du canal du Rhône au Rhin, entre Strasbourg et le Rhin.*

M. Couturat, *Ingénieur en chef*, à Strasbourg.

(Rhône.) *Travaux d'endiguement du Rhône.*

M. Kermaingant ✻, *Ingénieur en chef*, à Lyon.

(Saône-et-Loire). *Canal du Centre.*

M. Vallée ✻, *Ingénieur en chef*, à Chagny.

(Seine). *Service municipal de la ville de Paris.*

M. Duleau ✻, *Ingénieur en chef*, Service des canaux, des égoûts et des travaux d'assainissement.

M. Genieys, *Ingénieur en chef*, Service des eaux de la Seine et distribution des eaux de l'Ourcq dans Paris.

Mission ayant pour objet de constater s'il y a lieu de faire l'application, aux fleuves de l'intérieur du royaume, des procédés employés sur le Rhin.

M. Defontaine ✻, *Ingénieur en chef.*

(Seine). *Pavé et Boulevarts de Paris.*

M. Partiot ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Paris.

M. Aubert-Vincelles, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Seine-Inférieure). *Pont de Rouen.*

M. Mallet ✻, *Ingénieur en chef*, à Rouen.

(Seine-Inférieure). *Achèvement du Port du Havre.*

M. Frissard ✻, *Ingénieur en chef*, au Havre.

(Seine et Oise). *Usines, études des grands projets d'amélioration de la Navigation.*

M. D'Astier de la Vigerie ✻, *Ingénieur en chef*, à Versailles.

(Deux-Sèvres, Vendée, Charente-Inférieure). *Navigation de la Sèvre.*

M. Mesnager ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Niort.

M. Richer ✻, *Ingénieur en chef*, à Bourbon-Vendée.

M. Dor, *Ingénieur en chef*, à La Rochelle.

(Somme). *Navigation de la Somme; Canal de la Somme.*

M. Belu ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Amiens.

M. Magdelaine, *Ingénieur en chef*, à Amiens.

Navigation du Tarn.

M. Cabrol, *Ingénieur en chef.*

(Vendée). *Constructions civiles de Bourbon-Vendée.*

M. Richer ✻, *Ingénieur en chef*, à Bourbon-Vendée.

(Yonne). *Canal de Bourgogne.*

M. Robillard, *Ingénieur en chef*, à Tronchoy, près Tonnerre.

Ports de la Marine militaire. Inspecteurs-gén.; Direct. et Ing. *Voy.* p. 671.

Ingénieurs en chef, chargés des travaux des Ports militaires, et des Colonies sous les ordres du Ministre de la Marine.

Brest	Trotté de Laroche ✻.	*Rochefort*. . . .	Mathieu ✻.
Toulon	Montluisant ✻.	*Ile Bourbon*. . .	N. . . .
	Bernard ✻	*Pondichéry* . . .	Rabourdin.
Cherbourg. . . .	Fouques-Duparc (O ✻), *Directeur*.	*Cayenne*	N. . . .
	Leroux ✻.	*Sénégal*.	N. . . .
Lorient	Reibell ✻.	*Guadeloupe* . . .	N. . . .
		Martinique . . .	N. . . .

Service d'Alger, sous les ordres de M. le Ministre de l'Intérieur.

M. Prus, *Ingénieur en chef.* | M. Poirel, *Ingénieur ordinaire.*

SERVICE DES MINES DANS LES DÉPARTEMENS.

Nos des Divi-sions.	Chefs-Lieux.	Nos des Arron-dissemts.	Départemens composant les Arrondissemens.	Inspecteurs généraux.
1re	Paris	1er	Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Loiret.	MM.
		2e	Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Deux-Sèvres, Vienne, Indre, Haute-Vienne, Creuse, Corrèze.	Bon Héron de Villefosse (O ✻).
		3e	Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Loire-Inférieure, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine. .	
2e	Abbeville . .	4e	Manche, Orne, Calvados, Eure, Seine-Inférieure. . .	N. . . .
		5e	Oise, Aisne, Somme.	
		6e	Pas-de-Calais, Nord.	
		7e	Meuse, Marne, Ardennes. .	
3e	Dijon	8e	Moselle.	Brochant de Villiers ✻.
		9e	Bas-Rhin, Meurthe, Vosges, Haut-Rhin, Haute-Saône. .	
		10e	Haute-Marne, Aube, Yonne, Côte-d'Or.	
		11e	Nièvre, Cher, Allier, Saône-et-Loire.	
4e	St-Etienne. .	12e	Loire, Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire.	Beaunier ✻, Maître des Requêtes.
		13e	Doubs, Jura, Ain, Rhône. .	
		14e	Isère, Drôme, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse.	
		15e	Corse.	
5e	Montpellier.	16e	Gard, Ardèche, Lozère, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales.	Cordier (O ✻), Maître des Requêtes.
		17e	Ariége, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Landes. . . .	
		18e	Lot-et-Garonne, Gironde, Charente-Infér., Charente, Dordogne Lot, Aveyron.	

Ingénieurs en chef de première classe. Messieurs,

Vte Héricart de Thury (O ✻). *Directeur.*
D'Aubuisson de Voisins ✻, *à Toulouse.*
Brongniart (O ✻), *Administrateur de la Manufacture de porcelaines, à Sèvres.*
Lefroy ✻, *Inspect de l'Ecole des Mines, à Paris.*

Ingénieurs en chef de deuxième classe. Messieurs,

Trémery, *à Paris.*
Hérault, *à Caen.*
Berthier ✻, *à Paris.*
Guényveau, *à Paris.*
Migneron ✻, *à Paris.*
Clère, *à Valenciennes.*
Furgaud ✻, *à Guéret.*
Puvis, *à Lyon.*
Voltz ✻, *à Clermont.*
Garnier ✻, *à Arras.*
Moisson-Desroches, *à Rodez.*
Cocquerel, *à Laon.*
Gueymard ✻, *à Grenoble.*

Ingénieurs ordinaires de première classe. Messieurs,

Allou, *à Orléans.*
Le Boullenger, *à Saint-Etienne.*
Caly, *à Paris.*
Chéron, *à Angers.*
Roussel-Galle, *à Chaumont.*
Delsériès ✻, *à Saint-Etienne.*
Gabé, *à Moulins.*
Burdin, *à Strasbourg.*

Ingénieurs ordinaires de deuxième classe. Messieurs,

Poirier-Saint-Brice, *à Paris.*
Lefebvre, *à Mont-de-Marsan.*
Junker, *à Poullaouen.*
Parrot, *à Mézières.*
Dufrenoy ✻, *à Paris.*
Thibaud, *à Alais.*
Lamé, *en réserve.*
Thirria, *à Vesoul.*
Clapeyron, *en réserve.*
Manès, *à Limoges.*
Levallois, *à Vic.*
Elie de Beaumont ✻, *à Paris.*
Combes, *à St.-Etienne.*
Marrot, *à Rive-de-Gier.*
Lorieux, *à Nantes.*
Guillot-Duhamel, *à Besançon.*
Fournel, *au Creusot.*
De Saint-Léger, *à Rouen.*
Blavier, *à Rennes.*
Jabin, *à Saint-Etienne.*
De Billy, *à Strasbourg.*
Fénéon, *à Saint-Etienne.*
Payen, *à Mâcon.*
Sagey, *à Tours.*
Delaplanche, *à Genève.*
De Villeneuve, *à Marseille.*
Drouot, *à Nevers.*
Varin, *à Alais.*
Boudousquié ✻, *à Valenciennes.*
Vène, *à Carcassonne.*
Lambert (Ch.-J.), *à Rennes.*
Chevalier, *en congé.*
Reynaud, *en congé.*
Coste, *à Mâcon.*
Bineau, *à Beauvais.*
Transon, *en réserve.*
Leplay, *à Paris.*
Gras, *à Grenoble.*
Gervoy ✻, *à St.-Etienne.*

Aspirans. Messieurs,

Dissandes-Monlevade, *au Brésil.*
Reverchon, *à Vicdessos.*
Garella, *à Ajaccio.*

Ecole des Mines, *voyez* page 567.

ÉCOLE DES MINEURS DE SAINT-ÉTIENNE (Loire).

M. Beaunier ✻, Inspecteur général de 1re classe, *Directeur.*
M. Delsériès ✻, Ingénieur, *Directeur-Adjoint.*

Professeurs. Messieurs,

Jabin, *Ingénieur ordinaire.* Chimie et Métallurgie.
Fénéon, *Ingénieur ordinaire.* Minéralogie et Géologie.
N. . . . . *Ingénieur ordinaire.* Préparations mécaniques, Mécanique et Machines.
Marrot, *Ingénieur ordinaire.* Exploitation et Constructions.
Ferrand, *Répétiteur-surveillant des études, Professeur de Mathématiq. élémentaires.*
Frichoux, *Répétiteur de Chimie, Préparateur.*

CHAPITRE VII.

GARDES NATIONALES DE FRANCE.

Nota. Comme il est impossible de publier les Etats-Majors de la Garde Nationale de France, les Editeurs ont dû se borner à un extrait de la loi qui fera connaître la formation des cadres.

La Garde Nationale est instituée pour défendre la royauté constitutionnelle, la Charte et les droits qu'elle a consacrés ; pour maintenir l'obéissance aux lois, conserver ou rétablir l'ordre et la paix publique, seconder l'armée de ligne dans la défense des frontières et des côtes, assurer l'indépendance de la France et l'intégrité de son territoire.

Elle est organisée, par la loi du 22 mars 1831, par communes et par cantons. Une ordonnance du Roi peut former les compagnies communales d'un canton en bataillons cantonnaux.

Tous les Français âgés de vingt à soixante ans sont obligés personnellement au service de la Garde Nationale, dans le lieu de leur domicile réel, sauf les exceptions qui sont établies par la loi, et les empêchemens reconnus par les jurys et conseils de révision ; la loi règle aussi quelques exemptions temporelles et la faculté de se faire remplacer.

Le service de la Garde Nationale se divise en service ordinaire dans l'intérieur de la commune, en service de détachemens hors du territoire de la commune, en service de corps détachés pour seconder l'armée de ligne.

Il y a un contrôle de service ordinaire comprenant tous les citoyens jugés par le conseil de recensement capables de ce service, pourvu qu'ils paient une contribution personnelle ; et un contrôle de réserve comprenant tous les citoyens pour lesquels le service habituel serait trop onéreux ; ces derniers sont seulement requis dans les circonstances extraordinaires.

La Garde Nationale est formée, dans chaque commune, par subdivision de compagnie, par compagnie, par bataillons et par légions ; la cavalerie de la Garde Nationale est formée, dans chaque commune ou dans le canton, par subdivision d'escadron ou par escadron. Chaque bataillon a son drapeau, et chaque escadron son étendard.

Dans les villes, chaque compagnie se compose, autant que possible, des gardes nationaux du même quartier ; dans les communes rurales, les gardes nationaux de la même commune forment une ou plusieurs compagnies ou une même subdivision de compagnie.

Infanterie. — Il y a par subdivision de compagnie de gardes nationaux à pied de toutes armes :

	jusqu'à 14 h.	de 15 à 20 h.	de 20 à 30 h.	de 30 à 40 h.	de 40 à 50 h.
Lieutenant	»	»	»	1	1
Sous-Lieutenant	»	1	1	1	1
Sergens	1	1	2	2	3
Caporaux	1	2	4	4	6
Tambours	»	»	»	1	1

La force ordinaire des compagnies est de 60 à 200 hommes, néanmoins la compagnie qui n'a que 50 à 60 gardes nationaux, forme une compagnie.

Il y a par compagnie de Garde Nationale à pied de toutes armes :

	de 50 à 80 h.	de 80 à 100 h.	de 100 à 140 h.	de 140 à 200 h.
Capitaine en 1er	1	1	1	1
Capitaine en 2e	»	»	»	1
Lieutenans	1	1	2	2
Sous-Lieutenans	1	2	2	2
Sergent-Major	1	1	1	1
Sergent-Fourrier	1	1	1	1
Sergens	4	6	6	8
Caporaux	8	12	12	16
Tambours	1	2	2	2

Cavalerie. — Il peut être formé une garde à cheval dans les cantons ou communes où cette formation est jugée utile au service, pourvu qu'il s'y trouve au moins 10 gardes nationaux qui s'engagent à s'équiper à leurs frais, et à entretenir chacun un cheval.

Il y a par subdivision d'escadron ou par escadron :

	jusqu'à 17 h.	de 17 à 30 h.	de 30 à 40 h.	de 40 à 50 h.	de 50 à 70 h.	de 70 à 100 h.	de 100 à 120 et au-dessus
Capitaine en 1er. .	»	»	»	»	»	1	1
Capitaine en 2e. .	»	»	»	»	»	»	1
Lieutenans.	»	»	1	1	1	2	2
Sous-Lieutenans. .	»	1	1	1	2	2	2
Mal.-des-logis-ch. .	»	»	»	»	»	1	1
Fourrier.	»	»	»	»	»	1	1
Mal.-des-logis. .	1	2	2	3	4	4	8
Brigadiers.	2	4	4	6	8	8	16
Trompettes.	»	»	1	1	1	1	2

Artillerie. — Dans toutes les places de guerre et dans les cantons voisins des côtes, il y a des compagnies d'artillerie. Les artilleurs sont choisis, par le conseil de recrutement, parmi les gardes nationaux qui se présentent volontairement, et qui réunissent, autant que possible, les qualités exigées pour entrer dans l'artillerie.

Sapeurs-pompiers. — Le conseil de recensement, lorsqu'il y a possibilité, forme des compagnies ou subdivisions de compagnies de sapeurs-pompiers partout où il n'existe pas de corps soldés de cette arme.

Marins. — Dans les ports de commerce et dans les cantons maritimes, il peut être formé des compagnies spéciales de marins et d'ouvriers marins, ayant pour service ordinaire la protection des navires et du matériel maritime situé sur les côtes et dans les ports.

Toutes les compagnies spéciales concourent, par armes et suivant leur force numérique, au service ordinaire de la garde nationale.

Le bataillon est formé de quatre compagnies au moins et huit au plus.

L'Etat-Major est composé d'un Chef de bataillon, d'un Adjudant-Major Capitaine, d'un Porte-Drapeau Sous-Lieutenant, d'un Chirurgien aide-major, d'un Adjudant-Sous-Officier, d'un Tambour-maître.

Dans toutes les communes où le nombre des gardes nationaux inscrits sur le contrôle du service ordinaire s'élève à plus de 500 hommes, la Garde nationale est formée par bataillons.

Une ordonnance du Roi peut prescrire la formation en bataillons des Gardes nationales de plusieurs communes.

Les bataillons formés par les Gardes nationales d'une même commune peuvent seuls avoir une compagnie de grenadiers et une de voltigeurs.

Les compagnies de sapeurs-pompiers et de canonniers ne sont pas comprises dans la formation des bataillons de Garde nationale ; elles sont cependant, ainsi que les compagnies de cavalerie, sous les ordres du commandant de la garde communale ou cantonnale.

Le Roi peut réunir en légions la Garde nationale des cantons et des villes qui présente au moins deux bataillons de 500 hommes chacun.

Dans aucun cas, la Garde nationale ne peut être formée par département ni par arrondissement de sous-préfecture.

L'état-major d'une légion se compose d'un chef de légion, colonel ; d'un lieutenant-colonel, d'un major chef de bataillon, d'un chirurgien-major, d'un tambour-major.

Dans les villes où la nécessité en sera reconnue, il pourra y avoir, près des légions, un officier payeur et capitaine d'armement.

La Garde Nationale élit les officiers dans les formes prescrites par la loi.

Discipline. — Les peines, en cas d'infraction aux règles de discipline, sont appliquées par les conseils de discipline. Il y a un conseil de discipline par bataillon communal ou cantonnal, par commune ayant une ou plusieurs compagnies non réunies en bataillons par compagnie formée de gardes nationaux de plusieurs communes. Dans les villes qui comprennent une ou plusieurs légions, il y a un conseil de discipline pour juger les officier,

supérieurs de légion et officiers d'état-major non justiciables des conseils de discipline ci-dessus.

Le conseil de discipline de la garde nationale d'une commune ayant une ou plusieurs compagnies non réunies en bataillon, et celui d'une compagnie formée de gardes nationaux de plusieurs communes, sont composé de cinq juges, savoir : un capitaine, président ; un lieutenant ou un sous-lieutenant, un sergent, un caporal et un garde national.

Le conseil de discipline du bataillon est composé de sept juges, savoir : le chef de bataillon, président ; un capitaine, un lieutenant ou un sous-lieutenant, un sergent, un caporal et deux gardes nationaux.

Le conseil de discipline, pour juger les officiers supérieurs et les officiers d'état-major, est composé de sept juges, savoir : d'un chef de légion, président ; de deux chefs de bataillon, deux capitaines et deux lieutenans ou sous-lieutenans ; un rapporteur, en outre, est attaché à ces conseils.

L'artillerie et la cavalerie, réunies en légion, ont un conseil de discipline particulier.

Le condamné a trois jours francs, à partir de la notification, pour se pourvoir en cassation.

Garde Nationale mobile. — Lorsque la garde nationale fournit des corps détachés pour la défense des places fortes, des côtes et des frontières du royaume, comme auxiliaires de l'armée active, le service de ces corps ne peut pas durer plus d'une année.

Les corps détachés de la Garde Nationale se composent : 1° des gardes nationaux qui se présentent volontairement, et qui sont trouvés propres au service actif ; 2° des jeunes gens de dix-huit à vingt ans qui se présentent volontairement, et qui sont également reconnus propres au service actif ; 3° si ces enrôlemens ne suffisent pas pour compléter le contingent demandé, les hommes pour le parfaire seront désignés par le conseil de recensement de chaque commune, parmi tous les inscrits sur le contrôle du service ordinaire, et sur celui du service extraordinaire, dans l'ordre qui suit : 1re classe : les célibataires ; 2e les veufs sans enfans ; 3e les mariés sans enfans ; 4e les mariés avec enfans.

La loi règle les motifs d'exemptions de ce service ; ils sont appréciés par un conseil de révision composé de sept membres, savoir : le préfet, président, et à son défaut le conseiller de préfecture délégué ; trois membres du conseil de recensement, pour ce désigné par le préfet parmi les membres des conseils de recensement des communes qui concourront à la formation du bataillon ; le chef de bataillon, et deux des capitaines dudit bataillon, nommés par le général commandant la subdivision militaire ou le département.

Les corps détachés de la garde nationale sont organisés par bataillon d'infanterie et par escadron ou compagnie pour les autres armes. La réunion de ces bataillons ou escadrons en légions peut être ordonnée par le Roi.

Le Roi détermine l'organisation des bataillons, escadrons et compagnies ; le nombre, le grade des officiers ; la composition et l'installation des conseils d'administration.

Pour la première organisation, les caporaux et sous-officiers, les sous-lieutenans et lieutenans sont élus par les gardes nationaux, sauf les fourriers, sergens-majors, maréchaux-des-logis-chefs et adjudans sous-officiers, qui sont désignés par les capitaines et nommés par les chefs de corps. Les officiers comptables, les adjudans-majors, les capitaines et les officiers supérieurs sont à la nomination du Roi.

Le Roi prend ces officiers, à sa nomination, indistinctement dans la Garde Nationale, dans l'armée, ou parmi les militaires en retraite.

Les corps détachés de la Garde Nationale, comme auxiliaires de l'armée, sont assimilés, pour la solde et les prestations en nature, à la troupe de ligne.

L'uniforme et les marques distinctives des corps détachés sont les mêmes que ceux de la Garde Nationale en service ordinaire.

Le Gouvernement fournit l'habillement, l'armement et l'équipement aux gardes nationaux qui n'en sont pas pourvus, ou qui n'ont pas le moyen de s'équiper et de s'armer à leurs frais.

Lorsque les corps détachés de la Garde Nationale seront organisés, ils seront soumis à la discipline militaire.

Les gardes nationaux blessés pour cause de service ont droit aux secours, pensions et récompenses que la loi accorde aux militaires en activité de service.

CHAPITRE VIII.

Armée.

Etat-Major général. — Corps royal d'Etat-Major. — Intendance militaire. — Officiers généraux et supérieurs placés auprès du Roi. — Etats-Majors des Divisions militaires. — Etats-Majors des Places de guerre. — Officiers de santé. — Officiers d'administration des Hôpitaux militaires. — Services de l'habillement et du campement. — Gendarmerie de France. — Recrutement. — Infanterie. — Cavalerie. — Artillerie. — Génie. — Ecole d'Artillerie et du Génie. — Equipages militaires. — Ecole royale Polytechnique. — Ecoles militaires. — Compagnies de discipline. — Service des Remontes.

SECTION PREMIÈRE.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE.

(Maréchaux de France, Lieutenans-généraux et Maréchaux-de-camp en activité et en réserve.)

MARÉCHAUX DE FRANCE. Messieurs,

1804. Duc de Conegliano (G ✻), *Pair de France.*
1804. Cte Jourdan (G ✻), *idem*, Gouv. de l'Hôtel des Invalides.
1804. Duc de Dalmatie (G ✻), *idem*, Ministre Secrétaire-d'Etat de la Guerre.
1804. Duc de Trévise (G ✻), *idem*, Grand Chancelier de l'Ordre de la Légion-d'Honneur.
1807. Duc de Bellune (G ✻), *Pair de France.*
1809. Duc de Tarente (G ✻), *idem.*
1809. Duc de Reggio (G ✻), *idem.*
1823. Cte Molitor (G ✻), *idem.*
1829. Mis Maison (G ✻), *idem*, Ambassadeur en Autriche.
1830. Cte Gérard (G ✻).
1831. Cte Clauzel (G ✻).
1831. Cte de Lobau (G ✻), Commandant en chef la Garde nationale de Paris.
1831. Mis de Grouchy (G ✻), *honoraire.*

OFFICIERS GÉNÉRAUX

Faisant partie du cadre d'activité fixé par l'ordonnance du 15 novembre 1830.

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX. Messieurs,

Cte Decaen (G ✻).
Kellermann, Duc de Valmy (G ✻), *Pair.*
Cte Bonnet (G O ✻), *Pair.*
Drouet, Cte d'Erlon (G ✻).
Savary, Duc de Rovigo (G ✻).
Vte Mermet (G O ✻).
Cte Sébastiani (G ✻).
Cte Heudelet (G O ✻).
Cte Morand (G ✻).
Cte Becker (G O ✻), *Pair.*
Cte Compans (G ✻), *Pair.*
Cte Reille (G ✻), *Pair.*
Cte Lahoussaye (C ✻).
Bon Lamarque (G ✻).
Cte Claparède (G ✻), *Pair.*
Vte Puthod (G O ✻).
Solignac (C ✻).
Arrighi, Duc de Padoue (C ✻).
Cte Clément de la Roncière (C ✻).
Cte d'Anthouard (G O ✻), *Pair.*
Cte Harispe (G O ✻).
Vte Brenier de Montmorand (G O ✻).
Cte Roguet (G ✻), *Pair.*
Cte Barrois (G O ✻).
Vte Rogniat (G ✻), *Pair.*
Bon Semellé (G O ✻).
Cte Defrance (G ✻).
Cte Wattier de St.-Alphonse (G O ✻).
Cte Valée (G ✻).
Cte Doumerc (G O ✻).
Cte Guyot (C ✻).
Lebrun, Duc de Plaisance (G O ✻), *Pair.*
Cte Pajol (G ✻), *Pair.*
Cte Excelmans (G ✻), *Pair.*
Cte Ornano (O ✻).
Bon Amey (C ✻).
Cte Bailly de Monthion (G O ✻).
Bon Haxo (G O ✻).
Cte Charbonnel (G ✻).
Vte Tirlet (G O ✻).
Bon Teste (G O ✻).
Bon Soult (G ✻).
Cte de Lorencez (G O ✻).
Cte Corbineau (G ✻).
Cte Guilleminot (G ✻), *Pair.*
Bon Vichery (C ✻).
Bon Bachelu (C ✻).
Bon Berthezène (G ✻).
Bon Brayer (G ✻).
Bon Gérard (G O ✻).
Cte Piré (C ✻).
Cte Flahault (C ✻).
Bon Jacquinot (G O ✻).
Bon Meunier (C ✻).
Bon Rey (Emmanuel) (G O ✻).
Cte Bourke (G ✻), *Pair.*
Bon Rotembourg (G ✻).
Lafon-Blaniac (C ✻).
Cte Colbert (Edouard) (G O ✻).
B^on Le Noury (G O ✻).
Bon Neigre (G O ✻).
Vte Castex (G O ✻).
Merlin (C ✻).
Vte Jan de la Hamelinaye (G O ✻).
Bon Boyer (Pierre) (C ✻).
Bon Delort (Jacq.-Ant.-Ad.) (G O ✻).
Allix ✻.
Bon Bigarré (C ✻).
Cte Dejean (C ✻), *Pair.*
Vte de Préval (G O ✻).
Cte de la Grange (Ch.) (C ✻).
Cte de Sparre (C ✻), *Pair.*
Strolz (C ✻).
Bon Subervie (C ✻).
Vte Dode de la Brunerie (G O ✻), *Pair.*
Vte Cavagniac (C ✻).
Bon Boulnois (C ✻).
Vte d'Henin (G O ✻).
Cte Loverdo (G O ✻).
Cte Manhès (C ✻).
Cte Dalton (C ✻).
Vte de Villiers (C ✻).
Vte Gudin (C ✻).
Vte Vallin (G O ✻).
Vte Bonnemains (G O ✻).
Vte Corsin (G O ✻).
Cte de la Roche-Aymon (C ✻), *Pair.*
Cte Grundler (G O ✻).
Bon Billard (C ✻)
Cte Lalaing d'Audenarde (G O ✻)
Vte Reiset (G O ✻).
Duc de Fezensac (C ✻).
Bon Digeon (A.-J.-H.) (G O ✻).
Vte Jamin (C ✻).
Bon Bouchu (C ✻).
Bon Ordonneau (G O ✻).
Bon Saint-Cyr Nugues (G O ✻).
Cte d'Ambrugeac (L. A. M.) (G O ✻), *Pair.*
Vte Vasserot (G O ✻).
Vte Grouvel (C ✻).
Cte Meynadier (G O ✻).
Cte Tromelin (G O ✻).

Bon Vincent (C ✱).
Desprez (G O ✱).
Duc de Mortemart (G O ✱), *Pair.*
Bon Durrieu (C ✱).
Bon Janin (G O ✱).
Cte Gentil Saint-Alphonse (G O ✱).
Bon Pelet (C ✱).
Bon Valazé (C ✱).
Cte Denys de Damremont (G O ✱).
Bon Achard (C ✱).
Ch^er Baudrand (G O ✱).
Bon Fabre (C ✱).
Bon Delort (M. J. Raymond) (C ✱).
Bon Lallemand (F. A.) (C ✱).
Bon Daumesnil (O ✱).
Cte de Ségur (G O ✱), *Pair.*
Bon Delaitre (C ✱)
Bon Hulot (Etienne) (C ✱).
Bon Simmer (C ✱).
Bon Picquet (G O ✱).
Bon Campi (O ✱).
Bon Petit (C ✱).
Bon Meunier-Saint-Clair (O ✱).
Vte Sébastiani (Tiburce) (O ✱).
Vte Borrelli (G O ✱).
Bon Brun de Villeret (C ✱).
Bon Corda (C ✱).
Schneider (G O ✱).
Bernard (Simon) (O ✱).

MARÉCHAUX-DE-CAMP. Messieurs,

Bon Reynaud (Hilaire) (C ✱).
Bon Gautherin (C ✱).
Bon Bruno (C ✱).
Bon Fririon (C ✱).
Bon Remond (Victor-Urbain) (C ✱).
Bon Cassan (C ✱).
Bon Curto (C ✱).
Bon Guyon (G O ✱).
Bon Chouard (C ✱).
Vte Joubert (C ✱).
Vte Saint-Geniès (G O ✱).
Bon Baillod (C ✱).
Mocquery (C ✱).
Bon Beurmann (M. M.) (C ✱).
Bon Lejeune (C ✱).
Bon de Laville (César) (O ✱).
Bon Guehenenc (O ✱).
Bon Mesclop (O ✱).
Noguès (O ✱).
Bon Bellair (Julienne) (G O ✱).
Bon Vinot (C ✱).
Bon Piat (O ✱).
Bon Aymard (C ✱).
Bon Gaussart (C ✱).
Bon Harlet (C ✱).
Bon Delapointe (C ✱).
Chev. Nempde (C ✱).
Chev. Wathiez (C ✱).
De Fernig (C ✱).
Vte Farine (C ✱).
Vte Maucomble (C ✱).
Bon Meyer de Schauensée (C ✱).
Bon Gobrecht (O ✱).
Merlin (Eug.) (C ✱).
Bon Vial (C ✱).
Bon Dermoncourt (C ✱).
Bon Thomas (Jean) (O ✱).
Minot (C ✱).
Creutzer (O ✱).
Bon Dellard (C ✱).
Bon Christiani (C ✱).
Bon Poret-de-Morvan (C ✱).
De Laville (Alexandre.) (O ✱).
Vte Schramm (C ✱).
Bon Blancard (O ✱).
Bon Proteau (C ✱).
Vte Boulart (G O ✱).
Bon Wolff (G O ✱).
Songeon ✱
Bon Estève (Etienne) (C ✱).
Joly (C ✱).
Bon Meuziau (C ✱).
Bon Rousseau (C ✱).
Bon Henrion (C ✱).
Bon Darriule (G O ✱).
Bon Grenier (C ✱).
Chev. Thevenet (O ✱).
Clavel (O ✱).
Bon Boudin de Roville (G O ✱).
Guye (C ✱).
Bon Chabert (P.) (C ✱).
Chev. Boudinhon (Valdeck) (O ✱).
Bon Gay (O ✱).
Chev. Maulmond (C ✱).
Bon Soye (C ✱).
Cte de Colbert (A.) (C ✱).
Bon Doguerau (L.) (C ✱).
Cte de Thiard (C ✱).
Bon Deponthon (C ✱).
Bon de Richemont (C ✱).
Chev. Monfort (Puniet) (C ✱).
Cte Hulot d'Osery (C ✱).
Cte Clary (C ✱).
Vte Clerc (C ✱).
Bon Romeuf (C ✱).
Bon Pelletier (G O ✱).
Guillaume de Vaudoncourt ✱.
Verbigier de St.-Paul (O ✱).
Vte de Rohan-Chabot (C ✱).
Bon Leglise (C ✱).
Chev. Michaux (C ✱).
Bon Sabatier (G O ✱).

De Monistrol (O ✻).
Cte de la Loyère (C ✻).
Mis de St.-Simon (G O ✻), *Pair.*
Avisard (C ✻).
Mis de Mathan (O ✻), *Pair.*
Mis de Pange (C ✻), *Pair.*
Ferrier (C ✻).
Gourgaud (C ✻).
Bon Vatable (C ✻).
Mis de Talhouet (G O ✻), *Pair.*
Reubell (J.) (O ✻).
Mis de Vence (G O ✻).
Cte de Meulan (C ✻).
Vte de Saint-Mars (G O ✻).
Bon Baltazar Darcy (C ✻).
Duc de Périgord (Elie) (C ✻), *Pair.*
Bon Rossetti (C ✻).
Mis d'Hautpoul (C ✻).
Vte Paillhou (C ✻).
Mis de Marguerie (C ✻).
Danlion (C ✻).
Bon Dukermont (C ✻).
Bon Gougeon (C ✻).
Mis de Castelbajac (C ✻).
Mis de Lauriston (G O ✻), *Pair.*
Bon Poupart (C ✻).
Chev. Matis (C ✻).
Bon Faverot (C ✻).
Vte de Latour-Maubourg (O ✻).
Cte Leroy-de-Mondreville (C ✻).
Mis Oudinot (C ✻).
Bon Rohault de Fleury (G O ✻).
Bon Cotty (C ✻).
Cte de Castellane (C ✻).
Bon Buchet (C ✻).
De Verdière (C ✻).
Cte d'Hautefeuille (C ✻).
Mis Delachasse de Verigny (C ✻).
Bon Hurel (C ✻).
Fantin des Odoards (O ✻).
Bon Desmichels (C ✻).
Cte de Venevelles (Ch.) (C ✻).
Bon Zœpffel (O ✻).
Bon Veran-André (O ✻).
Chev. de Warenghien (O ✻).
Chev. Dornier (C ✻).
Bon Woirol (C ✻).
Bon Nicolas (J.-B.) (C ✻).
Tissot (C ✻).
De Castres (C ✻).
Bon Rapatel (Augte) (C ✻).
Bon Rapatel (P. Mar.) (O ✻).
Duc de Crillon (C ✻), *Pair.*
Vte Monk Duzer (G O ✻).
De Saint-Michel (C ✻).
Cte d'Hautpoul (A. H) (C ✻)
Bon Broussier (C ✻).
Bon Joannès (C ✻).
Desperamons (O ✻).
Cte d'Astorg (Eug.) (C ✻).
Mis de Castries (C ✻).
Ricci (C ✻).
Bon Courtier (C ✻).
Mis de Rochedragon (C ✻).
Chev. Berthemy (C ✻).
Marion (C ✻).
Cte d'Astorg (Adrien) (O ✻).
Treussart (C ✻).
Bon de Murphy (C ✻).
Bon Villatte (O ✻).
Cte de Ligniville (O ✻).
Tholosé (G O ✻).
Cte de Crillon (O ✻).
Cte d'Andlau (O ✻).
Cte Duval de Dampierre (O ✻).
Bon Rabusson (C ✻).
Mis de Faudoas (O ✻).
Despans Cubières (C ✻).
Trezel (C ✻).
Ducos, Vte de Lahitte (C ✻).
Fourier d'Hincourt (C ✻).
Fabvier (C ✻).
Bon de Lignim (C ✻).
Mis de Caraman (C ✻).
Bon Simoneau (C ✻).
Bon Atthalin (G O ✻).
Duchand (O ✻).
Trobriand (O ✻).
Bon Lascours (C ✻).
Laidet (O ✻).
Renou de la Brune (C ✻).
Marbot (C ✻).
Garavaque (C ✻).
Bellangé (C ✻).
Bon Dérivaux (C ✻).
George (C ✻).
Vte Gaultier de Rigny (O ✻).
Vte de Rumigny (C ✻).
Heymès (C ✻).
Bon Petiet (C ✻).
Vte Laforest d'Armaillé (O ✻).
Léridant ✻.
Bon Feuchères (O ✻).
Carbonel (O ✻).
Prevôst de Vernois (C ✻).
Mis de Brossard (O ✻).
Jacqueminot (C ✻).
Cavalier (C ✻).
Larriu (O ✻).
Bon Seganville (O ✻).
Asselin de Williencourt ✻.
Hugo (O ✻).
Duchastel (O ✻).
Ordener (C ✻).
Galbois (C ✻).
Pailhès (C ✻).

Peyris (Vincent) (C ✻).
Janin (O ✻).
De Montesquiou (Anatole) (G O ✻).
Planzeaux (G ✻).
Cte de Grouchy (O ✻).
Corbet (O ✻).
De Lawoestine (C ✻).
Bugeaud (O ✻).
Roche (O ✻).
Ocher de Beaupré (O ✻).
Bon Girard (N.) (O ✻).
Lapisse (C ✻).
Berthier (François) (C ✻).
Zevort (C ✻).
Brue ✻.
Varlet (O ✻).
Dejean (O ✻).

OFFICIERS GÉNÉRAUX

Faisant partie du cadre de réserve, en exécution de l'ordonnance du 15 novembre 1830.

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX. Messieurs,

Cte Villatte (G ✻).
Cte Vedel (C ✻).
Bon Thiébault (C ✻).
Bon Marulaz (C ✻).
Vte Roussel d'Hurbal (C ✻).
Bon Cassagne (C ✻).
Bon Lanusse (C ✻).
Cte Laferrière-Lévêque (G ✻).
Cte Girardin (G O ✻).
Bon Delamotte (G O ✻).
Bon Tarayre (C ✻).
Bon Augereau (C ✻).
Cte Lion (G ✻).
Cte Montmarie (G O ✻).
Cte Dumas de Polard (G O ✻).
Duc de Lavauguyon (O ✻).
Vte Barbot (C ✻).
Cte d'Orsay (C ✻).
Vte Pelleport (G O ✻).
Duc de Dino (G O ✻).
Bon Lahure (C ✻).
Cte Pannetier (C ✻).
Bon Gengoult (C ✻).

MARÉCHAUX-DE-CAMP. Messieurs,

Bon Lepin (C ✻).
Bon Gressot (C ✻).
Bon Laffite (Justin) (C ✻).
Bon Rouelle (C ✻).
Bon Lafitte (M.-Pascal) (C ✻).
Bon Revest (C ✻).
Cte d'Héricourt (C ✻).
Chev. Fournier (C ✻).
Chev. Bony (O ✻).
Bon Baurot (C ✻).
Bon Schæffer (G O ✻).
Dupuy (O ✻).
Bon Béchet de Léocour (O ✻).
Chev. Langeron (C ✻).
Bon Montholon (O ✻).
Chev. Pégot ✻.
Bon de Montailleur (O ✻).
Chev. Kessel (O ✻).
Mis de Rafelis-St-Sauveur (C ✻).
Vte de Contamine (O ✻)
Cte d'Ambrugeac (Al.-C.-L.) (O ✻).
Bon Brunet (O ✻).
Bon Gavoty (C ✻).
Millet de Villeneuve ✻.
Bon Shée (O ✻).
Cte Potier (C ✻).
Vte de Saint-Hilaire (C ✻).
Bon Madier (C ✻).
Mis de Courbon-Blenac (C ✻).
Bon de Montgardé (C ✻).
Bon Maurin (O ✻).
Cte O'Mahony (C ✻).
Bon Higonet (C ✻).
Cte Arnaud St.-Sauveur (O ✻).
Bon de Chamouin (C ✻).
Cte Picot de Dampierre (A.-L.) (C ✻).
Bon de Jassaud (C ✻).
Cte Souchet d'Alvymare (C ✻).
De Thilorier (C ✻).
Mis de la Maisonfort (O ✻).
Mis du Roure (O ✻).
Bon d'André (C ✻).
Ricard (J.-E.-R.) (O ✻).
Sourd (O ✻).
Miot (C ✻).
Bouquerot des Essars (O ✻).
Houssin de Saint-Laurent ✻.
Sauset (O ✻).
Bonne (O ✻).
Juchereau de Saint-Denys (C ✻).
Rousseau (O ✻).
Rogé (O ✻).
Cánavas, *dit* Saint-Amand (O ✻).
Schneit (O ✻).

SECTION II.

CORPS ROYAL D'ETAT-MAJOR,

Créé par ordonnance royale du 6 mai 1818, réorganisé par ordonnances du 10 déc. 1826 et 22 février 1831, réunissant à ce corps les Ingénieurs géographes.

(Comité de l'Etat-Major. — Colonels, Lieutenans-Colonels, Chefs de Bat., Capitaines et Lieutenans d'Etat-Major. — Ecole du corps royal de l'Etat-Major.

Colonels au Corps Royal d'Etat-Major. Messieurs,

De Longuerue (C ✱).
Cte Donatien de Sesmaisons (C ✱).
Brousseaud (O ✱).
Bon de St-Joseph (C ✱).
Collin, *dit* la Perrière (O ✱).
Sourdat (O ✱).
Jacobi (C ✱).
Leroy (O ✱).
Sallonnier de Tamnay (C ✱).
Cavailher de Poumarède (O ✱).
Bourlon de Chevigné-Moncey (O ✱).
Bory de Saint-Vincent (O ✱).
Le Chartier de la Varignière (O ✱).
Auvray (C ✱).
Lenormand de Kergré (O ✱).
D'Houdetot (O ✱).
Guffroy ✱.
Bon de Varaigne (O ✱).
Leroy-Duverger (O ✱).
Calon (O ✱).
Puissant (O ✱).
Moline de Saint-Yon (O ✱).
Fontaine de Cramayel (C ✱).
De Gaja (O ✱).
Corabœuf (O ✱).

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Lapie (O ✱).
De Lostende (O ✱).
Girod (J. M. F.) (O ✱).
De Montcarville (O ✱).
Paris ✱.
Carvalho ✱.
Caminade (O ✱).
D'Aure ✱.
Choch (O ✱).
D'Audebard de Ferussac ✱.
Lemercier ✱.
Aupick (O ✱).
Courcenet (O ✱).
Reveux (O ✱).
Bernard (V.) (O ✱).
Ferrand de Saligny ✱.
Poirot ✱.
Denaix ✱.
Loz de Beaucours ✱.
Dubaret de Limé (O ✱).
D'Esparbès de Lussan ✱.
Marnier (O ✱).
Lerminier (O ✱).
Le Monnier de Lafosse ✱.
Lebon-Laignelot ✱.
Prétot (O ✱).
Bentabole ✱.
Guiot ✱.
Mongrolle (O ✱).
De Labaume ✱.
Richard, Cte de Tussac (O ✱).
Lepetit de Brauvilliers (O ✱).
De Bréa (O ✱).
Chambouleron ✱.
Duvivier ✱.
Ménard ✱.
Barthélemy de Sura ✱.

Chefs de Bataillon. Messieurs,

De Montlivaut ✱.
Brahaut (O ✱).
Patu des Hautschamps (O ✱)
Roux (Fulchrand) ✱.
Waille (O ✱).
Belon (O ✱).
De Charcellay ✱.
De Lassone (O ✱).
De Xaintrailles ✱.
Dupouey ✱.
Bon d'AcherMontgascon(O✱)
De Guise (Ach.) (O ✱).
Canonne (O ✱).
Bon Delarue (Isidore) (O ✱)
Bartouilh de Couloumé ✱.
Girot (O ✱).
Mayr de Baldegg ✱.
Bégon de la Rouzière ✱.
Lacombe ✱.
Lejeune ✱.
Coutelle ✱.
Escoffon ✱.
Viennet (O ✱).
Delcros ✱.

Chauvet ✻.
Bon de Lom (C. F.) (O ✻).
Moulin Dumousset (O ✻).
Kieffer (F. J. M.) ✻.
Aubé de Bracquemont ✻.
De la Rochefoucault (A. J.) ✻.
De Verdilhac (L. J.) (O ✻).
Toussaint (J. B.) (O ✻).
De Viterne ✻.
Toirac (O ✻).
Ribet ✻.
Tabary ✻.
Perrin (O ✻).
Langlois ✻.
Gérard ✻.
Dupuy (O ✻).
Beaujour ✻.
Lafontaine ✻.
Casalta ✻.
Gaullier (L.-Fr.-A.) ✻.
Naudet (O ✻).
Perrot (O ✻).
Conrad (O ✻).
Foy (O ✻).
Letier (O ✻).
Filhon (C. M.) ✻.
Minangoy ✻.
Ligniville ✻.
Chapelié ✻.
Bain-Boudonville ✻.
Destabenrath (O ✻).
Delmotte ✻.
Senilhes ✻.
Maussion ✻.

Maumet (O ✻).
Pelissier (O ✻).
Lameau ✻.
Dulnas (O ✻).
Assézat ✻.
Tessières ✻.
Cabour-Duhay ✻.
Duclou du Thelliol ✻.
Barbier ✻.
Harbelot ✻.
Nivière ✻.
Valery ✻.
Pontécoulant ✻.
Certain ✻.
Levillain ✻.
Dumas ✻.
Descrivieux ✻.
De Cramayel (R. V.) (O ✻).
De Chastellux ✻.
De Guibert ✻.
Dumesnil ✻
Clément ✻.
Dalmas ✻.
De Cordès (O ✻).
Bord (O ✻).
Hocédé ✻.
Samoulhian ✻.
Serva ✻.
Compagny ✻.
Mévil (O ✻).
De Couët de Lorry (O ✻).
Mermet de Killien (O ✻).
Tugnot de Lanoye (O ✻).
Poinçot ✻.

Chev. de Sailly ✻.
Filhon (P. F.) ✻.
Morin ✻.
Michaud (Louis-Victor) ✻.
De Mésonan ✻.
Delacroix (O ✻).
Lecacheux ✻.
Maison (Joseph) ✻.
Oppezzi ✻.
Neuville ✻.
Le Roux (L.) ✻.
De Franqueville ✻.
Simondi ✻.
Chandellier ✻.
Lopez ✻.
Aigoin de Falguerolle ✻.
Prévost ✻.
Devère ✻.
De Germay de Cirfontaine ✻.
Mathelin ✻.
Deydier Puech Mejean (O ✻)
Gorrant ✻.
Baymé ✻.
Jarry de Bouffemon ✻.
Letouffé ✻.
Bonjouan Lavarenne ✻.
Brèthes-Lasserre ✻.
Renaud de Vilback (O ✻).
De Bellegarde de la Plaine ✻.
Le Barbier de Tinan ✻.
Sol ✻.
Rousselet ✻.
Lalande de Laborie.
Brès (O ✻).

Capitaines. Messieurs,

Berlier ✻.
Chupiet ✻.
De Surineau ✻.
Suin ✻.
Gottschick (O ✻).
Lapasset ✻.
Millot de Boulmay (O ✻).
Darnaudin ✻.
Foulard ✻.
Montalant ✻.
Richoux ✻.
Durand ✻.
Bayard ✻.
Roux (L.-C.) ✻.
Benoist-Champmontant ✻.
Bastard d'Estang (Aug). ✻.
De Montureux ✻.
De Germay (J. L.) ✻.
De Vannoise ✻.
Guérin.
Gadolle ✻.
Filleul ✻.

Fesquet ✻.
Immelin ✻.
Charlon ✻.
Des Pallières ✻.
Méot ✻.
De Parseval.
Pagezy ✻.
Leprince ✻.
Taillepied de la Garenne ✻.
Châtelain ✻.
Rivière ✻.
De Zaragoza ✻.
Bon Lambert (Alp.-Et.) ✻.
De Chabrand ✻.
Dalpuget (O ✻).
Roche ✻.
Fauchier ✻.
Estignard ✻.
Despinoy.
Cerfberr (Max.) ✻.
De Sparre ✻.
Schneider ✻.

Rocquancourt ✻.
De Monthiers ✻.
Puibusque ✻.
Campredon de Gontelas (O ✻)
Lafouge ✻.
De Tilly (O ✻).
De Cloudt ✻.
Mareuse ✻.
Tailhade.
Delcambe ✻.
De Sailly (H. J.) ✻.
Bellanger (H.) ✻.
De Lafitte (L.-A.-Jos.).
Delarue Saint-Léger ✻.
Pellion (O ✻).
Harty ✻.
Patau ✻.
Domergue ✻.
Devaux ✻.
Sucy-d'Auteuil ✻.
Curel (Agathon).
Maîtrejean ✻.

Fornier de Saint-Lary.
Rolin (Alex.-Alban) ✻.
Escher ✻.
Saladin ✻.
Conrier (Fr.-P.) ✻.
Desplan ✻.
De Lespée.
Escanyé ✻.
De La Coste du Vivier ✻.
Junck ✻.
Gaudichon ✻.
Novion ✻.
Rogier.
De Lasalle ✻.
Salneuve.
Geoffroy ✻.
Drumond de Melfort ✻.
Pacotte de Fontanès (L.).
Gougeon.
Faulte de Puyparlier ✻.
Aulas.
Chabord ✻.
Ardouin (P.-Fr.).
Lizet ✻.
Duportal.
La Rouvière ✻.
Bourjade ✻.
Boyer (Ch.-M) ✻.
Lefebvre (L.-H.) ✻.
Gaulard de Saudray.
Petitot.
Beauquet ✻.
Deshayes.
Bracquehaye (Pierre) ✻.
Riston.
Detroyat ✻.
Richard (G.).
Taylor (J.) ✻.
Liron d'Airoles (Ach.).
Beugnot.
Hanus ✻.
Dehon.
Lecamus ✻.
Perthuis ✻.
Kolb.
Loreilhe ✻.
Fessard.
Depecqueult de Lavarande.
Coueffin ✻.
Martner.
Jacquin (Isidore) ✻.
Destremau.
Doumet (E.-Aug.) ✻.
Gay Vernon.
Guillot ✻.
Montguyon.
Le Goazre-Toulgoët.
Cicille (Fr-M.).

Leroux (Arth-Théob.) ✻.
Lheureux (Eug.) ✻.
Eynard (P.) (O ✻).
Chevalier (A.-F.)
Persy (Casimir).
Polangie-Derancé (A. N) ✻
Monet (C.-N.-M.).
Thomas de St.-Laurent.
Bon de Miollis ✻.
Tatareau (J-G-Bern.) ✻
Donop (Cl.-Fréder.) ✻.
De Bourguignon (Adol.)
Touffait (Félix) ✻.
Thévenin (E.).
Peytier ✻.
Philippe (Auguste) ✻.
Dulamon (L. J. M. M. T).
Swanton (Arm. J.) ✻.
Fallot (J. C.) ✻.
Mangon de Lalande ✻.
Michaud (J. Ch. P.)
De Tromelin (G. J. F. B.) ✻.
Dubreton (J. L. F.) ✻.
Corbet (Fréd.) ✻.
Ducamp (P. H. J. B.) ✻.
Brousseau (M. S.) ✻.
Hautz ✻.
Durand.
Toscan du Terrail.
Dupons.
Poudra.
Gambier ✻.
Puillon-Boblaye ✻.
Duhousset.
Courtois d'Hurbal.
Delattre.
Copineau ✻.
Richard (J. R.).
Boileau-Castelnau.
Ferris.
Chedeville.
Marchais.
Conil.
De Caraman.
Pellissier (E.)
Bernard (J.-F.).
Masson de Morfontaine.
Fournier de Trélo ✻.
Sicard.
Levret.
Massoni.
Fadate de St.-Georges.
Delzons.
De Salles.
De Margadel.
Gavard.
Soult de Dalmatie ✻.
Romeuf.

Bonnecaze.
Dubard ✻.
Benoit (J. J. X) ✻.
Dupont ✻.
Fontane.
Manpon.
Guilbert ✻.
De Chasseloup-Laubat (J) ✻.
Couturier-Devienne.
Benoit (P. M. N.).
Bernard (Benoit).
Sezille de Biarre.
Michel.
Tisseuil.
De Chasseloup-Laubat (J.B.)
De Laporte.
Clausade.
Liron d'Airoles.
Clerget.
Allard.
Tribert.
Rocher.
Jouffroy.
Sain de Bois-le-Comte.
Constantin ✻.
Saint-Hipolyte (A. H. Blanc).
Beynaguet de Pennautier.
Reverdit
Medous.
Servier.
Blondat.
Couthaud.
Testu ✻.
Hossard.
Conteaux.
Rozet.
De Grave ✻.
Isnard.
Carenet.
Auger ✻.
De Loverdo.
Baret de Rouvray.
Leblanc de Prébois (L. F.).
Paris de Bollardière.
Larcher ✻.
Lafitte (J.-M.-H.).
Husson de Prailly.
Daiguy.
Biston.
Cachelou-Desjardins.
Morlot de Wengy ✻.
Sers ✻.
Mazel-Dugoulot.
Foltz.
Bedeau.
Debuissy.
Lapie.
Blondel.

Devilliers (Louis).
Letouzé de Longuemar.
Harmois.
Lemouton de Boisdeffre.
De Beaufort d'Hautpoul.
Loppin de Gemeaux.
De Rochemont.
De Latour-Dupin-Chambly.
Hugon d'Augicourt.
Guerineau de Boisvillette.
Brunier.
De Cambis.
De Cornely.
De Boulancy.
Bergeron.
Plée.
Denoël (E.-J.).
Dreuilles.
Gouyon.
Bertrand.
Pralas de Rosières.
Lombard.
De Saint Germain.
Pernety.
Corda.
De Faultrier.
Lhuillier.
De Vaudrimey.
Jardot.
Lecarruyer de Beauvais.
Duchâtel.

Lieutenans de l'ancien corps des Ingénieurs-Géographes admis à faire partie du Corps Royal d'Etat-Major, par l'art. 2 de l'ordonn. du 22 fév. 1831.

Callier.
Leclerc.
Pissis.
Rembault.
Bosq.

Capitaines d'Etat-Major détachés dans la ligne. Messieurs,

Delarue.
Cardon de Laplace.
Poulle.

Lieutenans d'Etat-Major détachés dans la ligne. Messieurs,

N . . . . . .
N. . . . . .
N. . . . . .

Lieutenans Aides-Majors. Messieurs,

Lesergeant.
Pinel.
Delaroche.
Lucotte.
Gardanne de Vaulgrennand.
Thiebault.
Leblanc de Prebois (Fr.).
Gineste de Lissertel.
De Creny.
Laurent.
Lahure (G. N.).
Delteil.
Çagarriga.
Laforcade.
Delangle.
Borel.
Le Duchat.
Spitzer.
Mis de Trévise.
Coynart.
Cetty.
Pericaud de Gravillon.
Petitgrand.
De Calvière.
Delecey.
Laveauxcoupet (Merle de la Brugière de).
Franconière de Lamorte-Charens.
Desmarets (J. B Nesmes).
De la Tour-du-Pin (Aynard).
Joinville.
Mallet de Chauny.
De Montholon-Sémonville.
D'Erard.
Bernier de Maligny.
De Montesquiou-Fezensac.
Chepy.
Morin.
De S.-Paul de Laingheard.
De Mac-Mahon.
Cury.
De Lyle Taulane.
Villeneuve.
Regnard.
Brenier de Montmorand.
Guilhen de Lagondie.
De Brossard.
Michon de Vougy.
Guérin.

Sous-Lieutenans d'Etat-Major détachés. Messieurs,

Terrasson.
Desours de Mandajors.
Beaugeandre.
Labrousse de Veyrazet.
D'Allonville.
Demartimprey.
Rouaud.
Delorgeril.
Delaville.
Lion.
Renault.
Anselme du Baptiste.
De Badereau.
De Saint.
De Valdan.
Marguerit.
D'Aurelle.
Lahure (O. J.).
Dubosc de Radepont.
Taisson.
Rufin de Bouglon.
Dalamel de Bournet.
Sabatier.
Tabuteau-Destouches.
Gouraud.

Sous-Lieutenans Elèves à l'Ecole d'application. Messieurs,

De Marenches.	Gouget.	Lebrun.
De Gromart de Mimont.	Rabou.	Bragouse de St.-Sauveur.
Morel de Boncourt.	De la Monneraye.	Jouve.
Saget (A. P. P.).	Loupot.	Patas d'Illiers
De Cyresme.	Boissière.	Thomas.
De Gaugal.	Bertrand.	Hesquard.
Pricot.	Curnieu.	Jarras.
De L'aubespin.	De Morny.	Camo.
Saget (A. L. E.).	Pricot.	De Courson.
Robert.	De l'Aubespine.	Demontesson.
Malot.	Chautan de Vercly.	De Girardin.
Doumerc.	Rayot.	Saget (E.).
Bousquet.	Deneveu.	Dejuge-Montespieu.
Uhrich.	De Hédouville.	Joubert.
Petit.	Ste-Chapelle.	Robinet.
De Carbonnel.		

ÉCOLE D'APPLICATION DU CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR,

Rue de Grenelle-Saint-Germain, hôtel de Sens.

Cette Ecole est destinée à former des élèves pour le service de l'Etat-Major.

Ces élèves sont choisis parmi ceux de l'Ecole spéciale militaire et de l'Ecole Polytechnique susceptibles d'obtenir le brevet de Sous-Lieutenant.

La durée des études est de deux ans ou de trois ans au plus. Au bout de ce temps, les élèves qui ont satisfait aux examens reçoivent le brevet de Sous-Lieutenant d'Etat-Major, et sont attachés aux régimens d'infanterie ou de cavalerie de l'armée.

ÉTAT-MAJOR. *Messieurs,*

Mis Delachasse de Vérigny (C ✻), Maréc.-de-camp, *Commandant.*
Caminade (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Directeur des Etudes.*
Valery de Siriaque ✻, *Chef de bataillon.*
Domergue ✻, *Capitaine.*
La Rouvière ✻, *Capitaine.*

Professeurs militaires. Messieurs,

Administration militaire.	Ste-Chapelle ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*
Topographie.	Lecamus ✻, *Capit. d'Etat-Major.*
Géographie et Statistique.	Levillain ✻, *Chef de bat. au Corps royal d'Etat-Major.*
Art et Histoire militaire.	Choch (O ✻), *Lieut.-Col. au Corps royal d'Etat-Major.*
Fortification	Augoyat (O ✻), *Chef de bat. au Corps royal du Génie.*
Artillerie.	Poumet ✻, *Chef de bataill. au Corps royal d'Artillerie.*
Adjoints aux Profess..	Hanus ✻, Capitaine au Corps royal d'Etat-major. Michaud (J. Ch. P.), *idem.* Salneuve, *idem.*

Professeurs civils. Messieurs,

Géométrie descriptive.	Girard.	*Escrime.*	Lozès.
Dessin.	Guyot.	*Equitation.*	Kuntzmann.
Langues étrangères.	Gautier. Himly ✻.	*Service de santé..*	Lacroix ✻. Michel, *D.* (O ✻). Lacroix, *D. Adjoint.*

SECTION III.

INTENDANCE MILITAIRE.

(Intendans et Sous-Intendans militaires de 1re, 2e et 3e classes, et Sous-Intendans militaires adjoints.)

Ce corps, créé par ordonnance du 29 juillet 1817 ; est composé conformément à celle du 11 décembre 1830 :

1° D'un cadre d'activité comprenant 235 fonctionnaires, dont,

Intendans militaires.		25	235.
Sous-Intendans militaires de	1re classe 35 2e classe 50 3e classe 100	185	
Sous-Intendans adjoints.		25	

2° D'un cadre de remplacement composé des candidats ci-après :

Pour le grade	d'Intendant. . . . . 15 de Sous-Intendant. . 24 de S.-Intendant adj. 35	74.

Les Intendans, Sous-Intendans et Sous-Intendans militaires adjoints sont nommés par le Roi.

Les emplois de Sous-Intendans militaires adjoints, dans le cadre d'activité, sont donnés un quart aux capitaines de toutes armes en activité, ayant moins de 35 ans accomplis, et les trois autres quarts aux candidats du cadre de remplacement.

Les emplois de Sous-Intendans militaires et ceux d'Intendans militaires sont donnés, moitié à l'avancement des fonctionnaires du cadre d'activité, et moitié aux candidats du cadre de remplacement.

Toutefois, les officiers supérieurs de l'armée, âgés de moins de 40 ans, ont droit au cinquième des vacances dans l'emploi de Sous-Intendant militaire de troisième classe.

CADRE D'ACTIVITÉ.

Intendans militaires. Messieurs,

Boinod (C ✻).
Bon de Joinville (G O ✻).
Bon Denniée (G O ✻).
Bon Dufour (C ✻).
Bon Rey (C ✻).
Bon Volland (G O ✻).
Dintrans (O ✻).
Barthomeuf (C ✻).
Bon Lajard (O ✻).
Cassaing (O ✻), *Maître des requêtes.*
Bon Bondurand (O ✻).
Bon Ballyet (O ✻), *Maître des requêtes.*
Verhnes (O ✻).
Delamarre (O ✻).
Lasalle (O ✻).
Rabelleau (O ✻).
Bon d'Hervey (O ✻).
Baudon de Mony (O ✻).
Bon Thirat de St.-Agnan (O ✻), *M. des req.*
Bon Boissy d'Anglas (O ✻).
Vauchelle (O ✻).
La Neuville (O ✻).
Vte de Raymond ✻.

Sous-Intendans de première classe. Messieurs,

Rabou (O ✻).
Jullien (A.-E.) (O ✻).
Garin ✻.
Chauvin ✻.
Chev. Regnard (O ✻).
Jacquinet (O ✻).
Bon Le Duc (O ✻).
Fromentin de S.-Charles ✻.
Hall (O ✻).
Faure (Simon) (O ✻).
De Crevecœur ✻.
Wolf (O ✻).

Bénard (O ✱)
Collet (O ✱).
Cabanel, Bon de Sermet (O ✱).
Robert (G.) (O ✱).
Bon Lagé (O ✱).
Legras (O ✱).
Verdun (O ✱).
Avenet de Lavigne (O ✱).
Guillabert ✱.
Collet de Blacy (O ✱).
Bruguière (O ✱).
Dauxon (O ✱).
Lambert ✱.
Flandin ✱.
Melcion (O ✱)
De Lescale ✱.
Berriat (O ✱).
Roux (O ✱).

Sous-Intendans de deuxième classe. Messieurs,

Desforges de Vassens.
Moze ✱.
Roch (Aug.) (O ✱).
Bon Desacres Delaigle ✱.
Sirodot ✱.
Boussac ✱.
Petit ✱.
Monfort ✱.
Fourcade.
De Launay ✱.
Gouzillon de Bellizal ✱.
Favier (O ✱).
Varé ✱.
Dutrochet ✱.
Maison ✱.
Souilhagon de Bruet ✱.
Joinville (L-G-Ferd) (O ✱).
Astruc ✱.
Dupleix (Valentin) ✱.
Bon Weyler de Navas (O ✱).
Chanteau ✱.
Le Roy ✱.
Bon Dubouchet (O ✱).
Ramond de Labastiolle ✱.
Carles ✱.
Le Clerc (O ✱).
Ravenel (O ✱).
Fangeyron ✱.
D'Arnaud ✱.
Armand ✱.
Cardon de Sandrans ✱.
Quillet ✱.
Loustau ✱.
De Loyac ✱.
Guiroye (O ✱).
Thiesset ✱.
Pichault de la Martinière (O ✱)
Pellot ✱.
Tondel ✱.
Robert du Costal ✱.
Charpentier ✱.
Chusin (O ✱).
Picot de Moras ✱.
Chuffart ✱.
Simon.
Graëb ✱.

Sous-Intendans de troisième classe. Messieurs,

Pichault (A.-C.) ✱.
Rodier ✱.
Garnier (M.-P.) ✱.
Berlié.
Bruguière (E.-G.-A.) ✱.
La Salle de Préserville ✱.
Personne de Songeons ✱.
Auber ✱.
Duché de Gurgy ✱.
Lair ✱.
Mure ✱.
Baumes.
Marchant (Balthazar) ✱.
Rolland de Sillans ✱.
Blanquart de Bailleul (O ✱).
De Ribeaux ✱.
Morisot ✱.
Gilbert ✱.
Ponçot (O ✱).
Pellechet (O ✱).
Sainte-Chapelle ✱.
Bourgeois ✱.
De Gouyon de Beaucorps ✱.
Lepaute.
Michel.
Bon Penguilly L'Haridon ✱.
Lacombe (O ✱).
Bellot de Kergorre ✱.
Feuillet ✱.
Weiss ✱.
De Grave ✱.
Roch (C.-F.-H.) ✱.
Gibotet ✱.
Fabre.
Mérat Saint-Léon.
Cathelan.
Bunault de Monbrun ✱.
Tierce.
Boursier ✱.
Pascot de Latouche ✱.
Lambert des Cilleuls ✱.
Turcas ✱.
Duplantier ✱.
Mortier ✱.
Bouaissier de Bernouis ✱.
Defarge ✱.
Doni (C. M. F.) ✱.
Marchant (H.-J.-D.) ✱.
Dagnan ✱.
Godart-Dubuc (O ✱).
Frosté ✱.
Mauduit ✱.
Demanche ✱.
De Saint-Jean ✱.
Jolly ✱.
Doni (A.-C.-L.) ✱.
Fouet ✱.
Dillon ✱.
Hubert ✱.
Millet (O ✱).
Lyautey ✱.
Engelmann ✱.
St.-Martin ✱.
Maquart ✱.
Dolisie (O ✱).
Leclerc ✱.
Jeltsch ✱.
Floret ✱.
Behaghel ✱.
Joinville (V.) ✱.
Gosse de Serlay ✱.
Revel ✱.
Orville ✱.
Maurey.
Limoges ✱.
Belle.
Vauthier.
Lacour ✱.
Figarol ✱.
Rubin de Méribel ✱.
Segonne.
Genty ✱, *Mait. des requêtes.*
Chaudru de Raynal.
De Carlotty ✱.
Demouy.
Lasserre ✱.
Larréguy ✱.

Journès ✱.
Marchant de la Ribellerie.
Merle ✱.
Bureau ✱.
Blanquefort ✱.
Brady.
Frossart ✱.
Barbier ✱.
Dulcis (O ✱).
De Rostang (O ✱).
D'Haugeranville ✱.

Sous-Intendans Militaires Adjoints. Messieurs,

Lhomnez.
Bonnetty.
Gauvenet-Dijon ✱.
La Selve.
Dubois (Augte).
Marchand-Martellière.
Lapique.
De Fallois.
Mazoïer (A.)
Vaissière de St.-Martin Valogne (E.).
Evain.
De Bréa.
Imbert de Saint-Brice ✱.
Préat.
Pontbriant ✱.
Dubois (Joseph) ✱.
Lefebure ✱.
Galvani.
Laperrière.
Barault.
Viriville.
Viallet.
Prunières.
Lonclas.
Thomas.

CADRE DE REMPLACEMENT

Créé pour l'Intendance Militaire, par l'ordonnance du 11 décembre 1830.

Aux termes de l'article 10 de l'ordonnance du 11 décembre 1830, les fonctionnaires compris dans le cadre de remplacement portent la même dénomination que les membres du cadre d'activité, c'est-à-dire, le titre de l'emploi dont ils sont candidats.

Candidats pour l'emploi d'Intendant militaire dans le cadre d'activité.

Messieurs,

Bernard Sainte-Affrique, *Intendant militaire, Inspecteur aux revues*, en retraite.
Combes, *Ordonnateur, Intendant du cadre auxiliaire*, en non-activité.
Année, *Sous-Insp. aux rev. de 1re classe, Sous-Intendant milit.*, en non-activité.

Candidats pour l'emploi de Sous-Intendant militaire dans le cadre d'activité.

Fonctionnaires de l'Intendance militaire. *Messieurs.*

Guillaume, *Sous-Intendant de 3e classe*, en non-activité.
De Narp, *idem de 3e classe*, en réforme.

Fonctionnaires de l'Inspection aux revues. *Messieurs,*

Bondurand, *Sous-Insp. de 3e cl., Sous-Int. mil. du cadre auxiliaire*, en non-activité.
Buhot. *Sous-Insp. de 3e classe, Sous-Int. mil. du cadre auxiliaire*, en non-activité.
Peyrusse, *Sous-Inspecteur aux revues*, sans traitement.
Ernst, *Adjoint de 1re classe à l'inspection*, en non-activité.
Vignon, *idem*, en réforme.
Castanier, *Adjoint de 2e classe à l'inspection*, idem.

Fonctionnaires du Commissariat des guerres. *Messieurs,*

Bellot de Grandville, *Comm. des guerr. de 1re cl. S.-Int. du cadre auxil.* en non-activité.
Latran, *idem*, idem.
Pelissier, *Comm. des guerres de 2e cl., S.-Int. mil. du cadre auxiliaire*, idem.
Delabeye, *idem*, en réforme.
Cheronnet, *idem*, idem.
Blanchard, *idem*, idem.
Ducroc, *idem*, en non-activité.
Haussmann, *Adjoint titulaire aux Commissaires des guerres*, en réforme.
Violas, *Commissaire des guerres*, en réforme.
De Riancey, *idem*, idem.

Candidats pour l'emploi de Sous-Intendant militaire adjoint dans le cadre d'activité. Messieurs,

Demeulle,	*Adjoint aux Commissaires des guerres*,		en réforme.
Bonnard,	*idem*,		idem.
Salmon,	*idem*,		idem.
Bigot,	*idem*,		idem.
Seriziat,	*idem*,		en non-activité.
Sergent,	*idem*,		en réforme.
Lefio de Branho,	*idem*,		idem.
Bouyn,	*idem*,		sans traitement.
Largillière,	*idem*,		en réforme.
Perroud,	*idem*,		idem.
Vallade,	*idem*,		idem.
Dericquehem,	*idem*,		en non-activité.
Balland,	*idem*,		en réforme.
Puissant,	*idem*,		idem.
Stupffel,	*idem*,		idem.
Fouquean de Pussy,	*idem*,		idem.
Jogan,	*idem*,	*Adj. à l'Intendance milit.*	en réforme.
Maurat,	*idem*,		idem.
Labat,	*idem*,		idem.
Raibaud,	*idem*,		en non-activité.
Codron,	*idem*,		sans traitement.
Saivres,	*idem*,		idem.
Tinel,	*idem*,		idem.
Duplessis Pégasse,	*idem*,	*Adj. à l'Intendance milit.*	en réforme.
Grolhier,	*idem*,		en non-activité.
Bisteghi,	*S.-Insp. au serv. étr., adm. à concourir comme adj.*,		sans traitement.
Segrestan,	*Adjoint provisoire aux Commissaires des guerres*,		idem.
Barbier Duquily,	*idem*,		idem.
Amade,	*idem*,		idem.
Poinchevalle,	*idem*,		idem.
Lugoi,	*idem*,		idem.
Odossaint,	*idem*,		idem.
Georget La Chesnay,	*idem*,		idem.
Hanriot,	*idem*,		idem.
Bernaville,	*idem*,		idem.

SECTION IV.

OFFICIERS GÉNÉRAUX ET SUPÉRIEURS

PLACÉS AUPRÈS DE LL. MM. ET DE LL. AA. RR.

Auprès du Roi. Messieurs,

Bon Atthalin (G O ✻), Maréchal-de-camp du Génie,
Vte de Rumigny (C ✻), Maréchal-de-camp d'infant.
Bon Berthois (C ✻), Colonel du Génie,
Cte d'Houdetot (O ✻), Colonel d'Etat-Major,
Cte de La Rochefoucault (J.) ✻, Chef de bat. d'Et.-Maj.
Heymès (C ✻), Maréchal-de-camp,
Boyer (O ✻), Lieutenant-Colonel de cavalerie,
Dumas ✻, Chef de bataillon,
Cte Durosnel (G O ✻), Lieutenant-général,
Duc de Choiseul (O ✻), Lieutenant-général,
Bon Delort (G O ✻), Lieutenant-général,
Bon Bernard (O ✻), Lieutenant-général du Génie,
Bon Gourgaud (C ✻), Maréchal-de-camp d'Artillerie,
} *Aides-de-camp titulaires du Roi.*

Vte Rohan-Chabot (C ✻), Mar.-de-camp, *Aide-de-camp honor. du Roi.*

Officiers d'Ordonnance. Messieurs,

Lassalle ✻, *Cap. au Corps roy. d'Etat-M.*
Perthuis, *idem.*
Lerouge, *Capitaine d'Artillerie.*
Liadière ✻, *Capitaine du Génie.*
Siméon ✻, *Chef de bat. d'inf. de ligne.*
Arnault (O ✻), *idem*
Gérard ✻, *Cap. de grenad. d'inf. de ligne.*
Marronnier ✻, *Cap. de carab. d'inf. légère.*
Chabannes (Alfred), *Chef d'escadron.*
Duhesme, *Capitaine de Cuirassiers.*
Delarue ✻, *Cap. Adj.-Maj. de Lanciers.*
Berthier (Paul), *Capitaine de cavalerie.*

Auprès de la Reine.

M. le Cte de Montesquiou (Anat.) (G O ✻), Mar.-de-c., *Chev. d'honneur.*

Auprès du Prince Royal. Messieurs,

Chev. Baudrand (G O ✻), Lieut.-gén. du Génie,
Bon Marbot (C ✻), Mar.-de-camp de cavalerie,
Gérard (Louis) ✻, Chef de bataillon d'Etat-Major,
} *Aides-de-camp de S. A. R. M. le Duc d'Orléans.*

Officiers d'Ordonnance. Messieurs,

Cte de Monguyon, *Capit. d'Etat-Major.*
De Chabaud-Latour ✻, *Capit. du Génie.*
Vte de la Redorte ✻, *Capit. d'Artillerie.*
Bertin de Vaux ✻, *Lieut. de Cavalerie.*

Auprès de S. A. R. la Princesse Adélaïde, Madame.

M. de Chastellux ✻, Chef de bataillon, *Chevalier d'honneur.*

SECTION V.

Etats-Majors des Divisions militaires.

(Commandans supérieurs, Commandans des Divisions militaires et dans les Départemens. — Service de l'Intendance militaire dans chacune.)

PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE. — *Paris, rue de Lille*, n. 1.

Composée des départemens de la Seine, de Seine-et-Oise, de l'Aisne, de Seine-et-Marne, de l'Oise, du Loiret et d'Eure-et-Loir.

M. le Cte Pajol (G ✻), Lieut.-gén., *Commandant la 1re Div. militaire.*
M. Thierion, *Chef d'escadron, Officier d'ordonnance.*

ÉTAT-MAJOR.

M. de Cubières (C ✻), Maréchal-de-camp, *Chef d'Etat-Major.*
M. de Caraman, *Capitaine, Aide-de-Camp.*

Attachés à l'État-Major de la Division. Messieurs,

Girod (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
Viterne (O ✻), Baju-Boudonville ✻, Bord ✻, Mévil (O ✻), Mésonan ✻, *Chefs de bat.*
Millot de Boulmay (O ✻), *Capitaine.*
Châtelain ✻, Leprince ✻, Taillepied de la Garenne ✻, Roche ✻, Geoffroy ✻, Leroux (A. T.) ✻, Romeuf. *Capit.*

A la suite de l'Etat-Major de la Division. Messieurs,

Bon Gazan (C ✻), *Colonel.*
Maurin ✻, *Lieutenant-Colonel.*
Delon ✻, Michel (O ✻), *Chefs de bataillon.*

M. Gauldrée-Boilleau (C ✻), *Directeur d'Artillerie*, à Paris.
M. le Bon Jules Paulin (C ✻), Col. *Direct. des fortifications*, à Paris.

Intendant et Sous-Intendans militaires de la 1re Division militaire, résidans à Paris.

M. le Bon Joinville (G O ✻), *Intendant militaire*, à l'Intendance, rue de Verneuil, n. 58.

Sous-Intendans militaires. Messieurs,

Bon Leduc (O ✻), rue de Bourbon, n. 79.
Collet de Blacy (O ✻), rue Royale, n. 9. } 1re Classe.

Favier (O ✻), Bon Dubouchet (O ✻), Ramond de Labastiole ✻, Ravenel (O ✻), } 2e *Classe*, à l'Intendance militaire.

Sainte-Chapelle ✻, Turcas ✻, De Saint-Jean, *dit* Evrard ✻, Joinville (Victor) ✻, } 3e *Classe*, à l'Intendance militaire.

Service de santé de la 1re division militaire, à Paris.

M. Michel (O ✻), *D. Médecin.*
M. Choquet D. M. ✻, *Chirurgien-Major.*

SUBDIVISIONS DE LA PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE.

Place de Paris. — Etat-Major. (*Place Vendôme*, n. 1.)

PREMIÈRE SUBDIVISION.

M. le Bon DARRIULE (G O ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Seine et la Place de Paris.*

M. Rolin ✱, *Capitaine Aide-de-camp.*

M. Chatry-Lafosse (C ✱), Colonel, *Major de la Place.*

Officiers du Corps royal d'Etat-Major. Messieurs,

De Tessières ✱, *Chef de bataillon.*
Aigoin de Falguerolle ✱, *idem.*
Méot ✱,
Dalpuget (O ✱),
De Lafitte ✱,
Faulte ✱, } *Capit.*

Lheureux ✱,
Corbet ✱,
Courtois d'Hurbal,
De Tromelin ✱,
Blondel, } *Capit.*

Adjudans de place. Messieurs,

Bilfeld ✱, *Chef de bataillon.*
Bouvier ✱,
De la Boussardière de Beaurepos ✱
D'Origny.
Delbosc d'Auzon ✱,
Tarteron de Montiers, } *Capit.*

De Sampigny ✱,
Legrix ✱,
Joly ✱,
Ducouedic (O ✱),
Thoinnet ✱,
Breiderbach ✱, } *Capit.*

M. Maillard-Saint-Edme ✱, *Secrétaire-Archiviste.*

Dépôt de Recrutement du département de la Seine, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 8.

Engagemens volontaires, les lundi et vendredi de chaque semaine.

M. Gibassier ✱, *Capitaine de recrutement.*

HOPITAL MILITAIRE DE PARIS, *au Val-de-Grace.*

M. de St.-Jean, *dit* Evrard ✱, *Sous-Intendant milit.* chargé de la police.

Service du Culte.

M. Monrocq, *Aumônier*, au Val-de-Grace.

Service de santé.

Médecins. Messieurs,

Broussais (O ✱), *D. Médecin en Chef*, 1er *Prof.*, à l'Hôpital.
Coutanceau ✱, *D. Médecin ordinaire*, 2e *Professeur*, rue de l'Odéon, n. 28.
Pierre ✱, *D.* 1er *Médecin adjoint aux Professeurs*, rue des Noyers, n. 37.
Damiron ✱, *D.* 2e *Médecin adjoint aux Professeurs*, rue Royale, n. 8.

Chirurgiens. Messieurs,

Gama (O ✱), *D. Chirurgien en Chef*, 1er *Professeur*, au Val-de-Grace.
Lacretelle ✱, *D. Chirurgien Major*, 2e *Professeur.*
Fleury ✱, *D. Chirurgien Major*, 1er *Démonstrateur*, rue Cassette, n. 20.
Devergie ✱, *D. Chirurgien Major*, 2e *Démonstrateur*, rue Taranne, n. 20.
Desruelles, *D.* rue Neuve-St.-Augustin, n. 4,
Begin, *D.* rue Feydeau, n. 20, } *Aides-Majors.*

Pharmaciens. Messieurs,

Serullas ✻, *M. Membre de l'Académie des Sciences, Pharmacien en Chef, 1er Professeur.*

Aubry ✻, *Pharmacien principal, 2e Professeur,* rue St.-Dominique-d'Enfer, n. 20.
Robert, *Pharmacien Major, Démonstrateur,* rue des Fossés-St.-Bernard, n. 43.
Houzé, rue Saint-Jacques, n. 249, *Aide-Major.*

Officiers d'Administration. Messieurs.

Bourdin ✻, *Officier principal d'administration*, au Val-de-Grace.

Basan, *Adjudant de première classe*,
Murville aîné, *idem*,
Burnet fils, *idem*,
} au Val-de-Grace.

M. le Bon Blancard (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Seine-et-Oise*, à Versailles.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Jacquinet (O ✻), *Sous-Intendant militaire*, à Versailles.
M. Delaunay ✻, *idem.*

M. le Vte Farine (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Seine-et-Marne*, à Melun.

M. . . . . *Aide-de-Camp.*

M. le Bon Galbois (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Aisne*, à Laon.

M. Marchais, *Capitaine Aide-de-camp.*

M. Merlin (Eugène) (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Oise*, à Beauvais.

M. de Laporte, *Capitaine Aide-de-camp.*

M. Marion (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant l'Ecole royale d'Artillerie*, à La Fère.
M. Vivien de Châteaubrun (O ✻), Col. *Directeur d'Artill.* idem.
M. Duhoux de Grandcourt Chef de bat. *Lieutenant de Roi*, idem.
M. le Vte de Liniers ✻, Chef de bat. *Lieutenant de Roi*, à Soissons.
M. le Bon Bron (C ✻), Colonel, *Directeur du Génie*, idem.
M. Revel ✻, *Sous-Intendant militaire*, à Laon.
M. Brady, *Sous-Intendant militaire*, à La Fère.
M. Feuillet ✻, *idem*, à Fontainebleau.
M. Quillet ✻, *Sous-Intendant militaire*, à Melun.
M. Faure (O ✻), *idem*, à Meaux.
M. de Songeons ✻, *idem*, à Beauvais.
M. de Grave ✻, *idem*, à Compiègne.

M. le Bon Poret de Morvan (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département d'Eure-et-Loir*, à Chartres.

M. Borel, *Lieutenant*, *Aide-de-camp.*

M. Roche (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Loiret*, à Orléans.

M. Jardot, Lieutenant, *Aide-de-camp.*

M. Belle, *Sous-Intendant militaire*, à Orléans.
M. le Mis de Loyac ✻, *idem*, à Chartres.

DEUXIÈME DIVISION. — *Châlons.*

Composée des départemens des Ardennes, de la Meuse et de la Marne.

M. le Cte DE PIRÉ (C ✻), Lieutenant-général, *Commandant la 2e Division militaire*, à Châlons-sur-Marne.

M. Philippe ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Lechartier de Varignière (O ✻). *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Waille (O ✻), *Chef de bataillon.*
M. Cicille, *Capitaine.*

M. Baudon de Mony (O ✻), *Intendant militaire.*

M. De l'Escale ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Gibotet ✻, *idem de 3e classe.*
M. Lefébure ✻, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

M. le Bon Rabusson (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Marne*, à Châlons-sur-Marne.

M. Regnard, Lieutenant, *Aide-de-camp.*

M. le Bon Nicolas (C ✻). Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Ardennes*, à Mézières.

M. Monet, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Pichault de la Martinière (A. C.) ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*
M. Fouet ✻, *idem*, à Sedan.

M. le Bon Simoneau (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Meuse*, à Verdun.

M. Sucy ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Leclerc (J. P.) ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*
M. Gosse de Serlay ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe*, à Bar-le-Duc.
M. Fabre, *Sous-Intendant militaire*, à Commercy.
M. Brugnières ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe*, à Montmédy.

TROISIÈME DIVISION. — *Metz.*

Composée des département de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges.

M. le Bon HULOT (Etienne) (C ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Metz.

M. Legoarze-Toulgoet, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Poirot (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Toussaint (O ✻), *Chef de Bataillon.*
M. Rivière ✻,
M. Deshayes,
M. Beauquet ✻,
M. Bourguignon,
} *Capitaines.*

M. le Bon Dufour (C ✻), *Intendant militaire.*

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Jullien (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Roux (O ✻), *idem de 2e classe.*
M. Lacombe (O ✻), *idem de 3e classe.*

M. le Chev. Maulmond (C ✻), Maréchal-de-c., *Command. le département de la Moselle*, à Thionville.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Leclerc ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*
M. Imbert de Saint-Brice ✻, *Sous-Intendant militaire adjoint*, à Sarreguemines.

M. le Bon Bruno (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Vosges*, à Épinal.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. de Boursier ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. le Mis de Pange (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Meurthe*, à Nancy.

M. Drummond de Melfort ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Legras (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Thiesset ✻, *idem de 2e classe*, à Pont-à-Mousson.
M. d'Arnaud ✻, *idem*, à Lunéville.

QUATRIÈME DIVISION. — *Tours.*

Composée des départemens d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe.

M. le Cte Ornano (O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Tours.

M. Duportal, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. de Tamnay (C ✻), *Colonel, Chef d'Etat-Major.*
M. Destabenrath (O ✻), *Chef de Bataillon.*
M. de Vannoise ✻, } *Capitaines.*
M. Gadolle ✻, }

M. le Bon Thirat de St.-Agnan (O ✻), *Intendant militaire.*

M. Lambert ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Marchant de la Ribellerie ; *idem de 3e classe.*

M. . . . . Maréchal-de-camp, *Commandant le département d'Indre-et-Loire*, à Tours.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Ordener (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Maine-et-Loire*, à Angers.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. de Bunault de Monbrun ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*
M. de Bruguière (O ✻), *idem de 1re classe*, à Saumur.

M. Brue ✻, Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Mayenne*, à Laval.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Mortier ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. Ferrier (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Loir-et-Cher*, à Blois.

M. Lhuillier de Hoff, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Varé ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

M. Guye (C ✻) Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Sarthe*, au Mans.

M. Guilbert, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. le Bon Lagé (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*

CINQUIÈME DIVISION. — *Strasbourg.*

Composée des départemens des Haut et Bas-Rhin.

M. le Bon Brayer (GO ✻), Lieut.-gén. *Command. la Divis.*, à Strasbourg.

M. Conrad (O ✻), Chef de bataillon, } *Aides-de-camp.*
M. Boyer ✻, Capitaine, }

M. Mongrolle (O ✻), *Lieutenant-Colonel, Chef de l'Etat-Major.*

M. Toirac ✻, *Chef de bataillon.*

M. Berlier ✻, }
M. Kolb, } *Capitaines.*
M. Larcher ✻, }

M. Leduchat, *Lieutenant.*

M. Vauchelle (O ✻), *Intendant militaire.*

M. Wolf (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*

M Engelmann ✻, *idem de 3e classe.*

M. Dillon ✻, *idem.*

M. le Bon Fririon (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Bas-Rhin*, à Strasbourg.

M. Corda, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Loustau ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Haguenau.

M. Laperrière, *Sous-Intendant militaire adjoint*, à Schelestadt.

M. le Bon Meyer de Schauensée (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Haut-Rhin*, à Colmar.

M. Cetty, Lieutenant, *Aide-de-camp.*

M. Dauxon aîné (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*

M. Floret ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe*, à Belfort.

SIXIÈME DIVISION. — *Besançon.*

Composée des départemens du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône.

M. le Cte Morand (G ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Besançon.

M. Morlot de Wengy ✻, Capitaine, } *Aides-de-camp.*
M. Pernety, *idem*, }

M. de Longuerue (C ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Dupouey ✻, *Chef de bataillon.*
M. Guerin ✻, M. Charlon ✻, } *Capitaines.*

M. Cassaing (O ✻), *Intendant militaire.*
M. de Crevecœur ✻, *Sous-Intendant milit. de 1re classe.*
M. Lyautey ✻, *idem de 3e classe.*

M. le Bon Chabert (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Doubs*, à Besançon.
M. Lizet ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. de Verdière (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Jura*, à Lons-le-Saulnier.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. Charpentier ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

M. Duchastel (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Haute-Saône*, à Vesoul.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. Ponçot ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

SEPTIÈME DIVISION. — *Lyon.*

Composée des départemens du Rhône, de la Drôme, des Hautes-Alpes et de l'Ain.

M. le Bon Delort (J. A. A.) (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Lyon.
M. Brès (O ✻), Chef de bataillon, *Aide-de-camp.*
M. Aupick (O ✻), *Lieutenant-Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Mayr de Baldegg ✻, *Chef de bataillon.*
M. Dulnas de Saint-Léon (O ✻), *idem.*
M. Tugnot de Lanoye ✻, *idem.*
M. Parseval ✻, M. Toscan du Terrail ✻, M. de Beauvais, } *Capitaines.*

M. le Bon Lajard (O ✻), *Intendant militaire.*
M. Fromentin de S.-Charles ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Morisot ✻, *idem de 3e classe.*
M. Frosté ✻, *idem de 3e classe.*
M. Lapique, *Sous-Intendant militaire adjoint.*
M. Thomas, *idem.*

M. le Vte Proteau (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Rhône*, à Lyon.
M. Villeneuve, Lieutenant, *Aide-de-camp.*

M. le Bon Meuziau (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Isère*, à Grenoble.
M. Maupou, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Chauvin ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Berriat (O ✻), *idem de 1re classe.*

M. Tissot (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Drôme*, à Valence.

M. Hugon d'Augicourt, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Merle ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. de Saint-Michel (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Hautes-Alpes*, à Gap.

M. Percy, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Lepante *Sous-Intendant milit. de 3e classe.*

M. Mauduit ✻, *idem*, à Briançon.

M. le Bon Dellard (GO ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Ain*, à Bourg.

M. Chupiet ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Demouy ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

HUITIÈME DIVISION. — *Marseille.*

Composée des départemens des B.-Alpes, de Vaucluse, des B.-du-Rhône et du Var.

M. le Cte Denys de Danrémont (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Marseille.

M. Paris de la Bollardière, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Calon (O ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*

M. Menard-Saint-Martin ✻, *Lieutenant-Colonel.*

M. Fallot ✻,
M. Pellissier ✻,
M. Foltz,
} *Capitaines.*

M. le Bon Rey (C ✻), *Intendant militaire.*

M. . . . . *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

M. de Rolland de Sillans ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. Barbier ✻, *idem.*

M. Prunières, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

M. Garavaque (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Bouches-du-Rhône*, à Marseille.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. le Bon Aymard (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Vaucluse*, à Avignon.

M. Tailhade ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Rodier ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. Viallet, *Sous-Intendant milit. adjoint.*

M. le Bon Piat (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Var*, à Toulon.

M. Carenet, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Dutrochet ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

M. Marchand (Hon.) ✻, *Sous-Intendant de 3e classe*, à Draguignan.

M. le Bon Vial (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Basses-Alpes*, à Digne.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Michel, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

NEUVIÈME DIVISION. — *Montpellier.*

Composée des départ. de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère, de l'Hérault et de l'Aveyron.

M. le Bon Durrieu (C ✻), Lieutenant-gén., *Commandant la Division*, à Montpellier.

M. Nivière ✻, Chef de bataillon, } *Aides-de-camp.*
M. Rogier, Capitaine, }

M. Dubaret de Limé (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Canonne (O ✻), *Chef de bataillon.*
M. Escanyé, } *Capitaines.*
M. de Rochemont, }

M. Hall (O ✻), *Sous-Intend. milit. de 1re cl. faisant fonctions d'Intend.*
M. Simon ✻, *Sous-Intendant milit. de 1re classe.*
M. Bureau ✻, *idem de 3e classe.*

M. . . . . *Commandant le département de la Lozère*, à Mende.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. Blanquefort ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. Petiet (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Hérault*, à Montpellier.
M. Husson de Prailly, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. le Cte Colbert (Alphonse) (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Gard*, à Nîmes.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. Vauthier, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*
M. Viriville, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

M. Pailhès (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Aveyron*, à Rhodez.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. Lonclas, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

M. Asselin de Villecourt ✻, Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Ardèche*, à Privas.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. de Bréa, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

DIXIÈME DIVISION. — *Toulouse.*

Composée des départ. de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de l'Ariége, de la H.-Garonne, des H.-Pyrénées, du Tarn, du Gers, de Tarn-et-Garonne.

M. le Cte Guyot (C ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Toulouse.
M. Ardouin ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. le Bon Soult (G O ✻), Lieut.-gén. *Commandant supérieur des départ. des Pyrénées-Orient. de l'Aude et de l'Ariége*, à Perpignan.
M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Leroy (O ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Girot (O ✻), *Chef de Bataillon.*
M. Fornier de Saint-Lary ✻,
M. Lapasset ✻,
M. Desandray,
M. Clausade,
} *Capitaines.*

M. Vernhes (O ✻), *Intendant militaire.*
M. Verdun (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Souilhagon de Bruet ✻, *idem de 2e classe.*
M. Journès ✻, *idem de 3e classe.*
M. De Carlotty ✻, *idem de 3e classe*, à Auch.

M. le Bon Vinot (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Pyrénées-Orientales*, à Perpignan.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. Sirodot ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*
M. Saint-Martin ✻, *idem de 3e classe.*

M. le Bon Lejeune (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Haute-Garonne*, à Toulouse.
M. Bonnecaze, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Minot (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Tarn*, à Alby.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. Marchant (B.) ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. Rogé (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Gers*, à Auch.
M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Noguès (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Hautes-Pyrénées*, à Tarbes.
M. . . . . Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Carles ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

M. Ocher de Beaupré (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Tarn-et-Garonne*, à Montauban.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. Monfort ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

M. le Bon Estève (Et.) (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Ariége*, à Foix.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. Mure ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. . . . . Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Aude*, à Carcassonne.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. de Ribeaux ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

ONZIÈME DIVISION. — *Bordeaux.*

Composée des départemens des Landes, de la Gironde, des Basses-Pyrénées.

M. le Bon Janin (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Bordeaux.
M. Lecacheux ✻, Chef de bataillon, *Aide-de-camp.*

M. Bourlon de Moncey (O ✻). *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Lejeune ✻, *Chef de bataillon.*
M. Saladin ✻,
M. le Bon de Miollis ✻, } *Capitaines.*
M. Duchâtel,

M. La Salle (O ✻), *Intendant militaire.*
M. Garin ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Fourcade ✻, *idem de 2e classe.*
M. Boussac ✻, *idem*, à Libourne.

M. le Cte Harispe (G O ✻), *Commandant supérieur des départemens des Hautes et Basses-Pyrénées*, à Bayonne.
M. Lafitte (J. M. H.), Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Pellot ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*
M. Figarol ✻, *idem de 3e classe*, à Pau.

M. Despéramons (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Gironde*, à Bordeaux.
M. Benoist-Champmontant ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Larrieu (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Basses-Pyrénées*, à Bayonne.
M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Peyris (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Landes*, à Mont-de-Marsan.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. Dolisie (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

DOUZIÈME DIVISION. — *Nantes.*

Composée des départemens de la Charente-Inférieure, de la Loire-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Vienne.

M. Solignac (G O ✻), Lieut.-gén., *Command. la Division*, à Nantes.
M. de Franqueville ✻, Chef de bataillon, } *Aides-de-camp.*
M. Devaux ✻, Capitaine,
M. Paris ✻, *Lieut. Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Assézat ✻, *Chef de bataillon.*
M. Fauchier ✻,
M. Gottschick (O ✻),
M. Bellanger ✻, } *Capitaines.*
M. Novion ✻,

M. Delamarre (O ✻), *Intendant militaire.*
M. Collet (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Bellot de Kergorre ✻, *idem de 3e classe.*

M. le Bon Dermoncourt (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Loire-Inférieure*, à Nantes.
M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. le Chev. Warenghien (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Charente-Inférieure*, à La Rochelle.
M. . . . . *Aide-de-camp.*
M. Weis ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*
M. Le Roy ✻, *idem de 2e classe*, à Rochefort.

M. Mocquery (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Deux-Sèvres*, à Niort.

M. de Boulancy, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Doni (F.) ✻, *Sous-Intendant de 3e classe.*

M. Mazoier, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

M. le Bon Rousseau (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Vendée*, à Bourbon-Vendée.

M. Destremeau, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Jeltsch ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. le Bon Rossetti (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Vienne*, à Poitiers.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Millet (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

TREIZIÈME DIVISION. — *Rennes.*

Composée des départemens des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

M. le Bon Bigarré (C ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Rennes.

M. Barbier ✻, Chef de bataillon, *Aide-de-camp.*

M. Carvalho (O ✻), *Lieutenant-Colonel, Chef de l'Etat-Major.*

M. Kieffer ✻, *Chef de bataillon.*

M. Conrier,
M. Thomas de Saint-Laurent, } *Capitaines.*

M. Barthomeuf (C ✻), *Intendant militaire.*

M. Doni (A.) ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. de Rostang (O ✻), *idem.*

M. Evain, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

M. Castres (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département d'Ille-et-Vilaine*, à Rennes.

M. Riston, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. le Bon Girard (Noël) (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Morbihan*, à Vannes.

M. Loppin de Gemeaux, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Gauvenet-Dijon ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe*, à Vannes.

M. le Bon Laridon, *idem*, à Lorient.

M. Rubin de Méribel ✻, *idem*, à Belle-Isle.

M. Janin (Fulg.) (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Finistère*, à Brest.

M. Chedeville, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Demanche ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. Cathelan ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe*, à Quimper.

M. Desargus (O ✻), Colonel, *Commandant le département des Côtes-du-Nord*, à Saint-Brieuc.

M. Gouzillon de Bellizal ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

QUATORZIÈME DIVISION. — *Rouen.*

Composée des départemens de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de la Manche, du Calvados et de l'Orne.

M. le Bon Teste (G O ✱), Lieut.-gén., *Command. la Div.*; à Rouen.
M. Le Roux ✱, Chef de bataillon, *Aide-de-camp.*

M. de Gaja (O ✱), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Hocédé ✱, *Chef de bataillon.*
M. Liron d'Airolles. } *Capitaines.*
M. . . . . }

M. le Bon d'Hervey (O ✱), *Intendant militaire.*
M. le Bon Cabanel de Sermet (O ✱), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Maquart ✱, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*
M. Joinville (Ferd) ✱, *Sous-Intendant de 2e classe*, au Hâvre.

M. le Bon Delapointe (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Seine-Inférieure*, à Rouen.
M. Coueffin ✱, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. le Bon Gougeon (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Calvados*, à Caen.
M. Maugon de Lalande ✱, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Dupleix ✱, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

M. le Chev. Berthemy (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Manche*, à Saint-Lô.
M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Moze ✱, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*
M. Bouaissier de Bernouïs ✱, *Sous-Intendant militaire de 3e classe*, à Cherbourg.

M. le Bon Véran André (O ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Eure*, à Evreux.
M. Polangie Derancé ✱, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Avenet de Lavigne (O ✱), *idem de 1re classe*, à Vernon.
M. Limoges ✱, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. Cavalier (C ✱), Mar.-de-c., *Comm. le départ. de l'Orne*, à Alençon.
M. Brousseau ✱, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Auber ✱, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

QUINZIÈME DIVISION. — *Bourges.*

Composée des départemens du Cher, de l'Indre, de l'Allier, de la Creuse, de la Nièvre, de la Haute-Vienne

M. le Bon Petit (C ✱), Lieut.-général, *Commandant la Division et le département du Cher*, à Bourges.
M. Langlois ✱, Chef de bataillon, } *Aides-de-camp.*
M. Detroyat, Capitaine, }

M. Ferrand de Saligny ✱, *Lieutenant-Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Belon (O ✱), *Chef de bataillon.*
M. Bracquehaye ✱, }
M. Ferris, } *Capitaines.*
M. . . . . }

M. le Chev. Regnard (O ✱), *Sous-Int. milit. de 1re cl. fais. fonct. d'Int.*

M. De Latouche ✱, *Sous-Intendant milit. de 3e classe.*

M. Verbigier de St.-Paul (O ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Indre*, à Châteauroux.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Pellechet (O ✱), *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. Matis (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Nièvre*, à Nevers.

M. Durand, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Robert du Costal ✱, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

M. le Bon Boudin de Roville (G O ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Haute-Vienne*, à Limoges.

M. Dulamon, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Chuffart ✱, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. le Bon Derivaux (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Allier*, à Moulins.

M. Lafouge ✱, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Jolly ✱, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. Thomas (O ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Creuse*, à Guéret.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. de Saint-Martin, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

SEIZIÈME DIVISION. — *Lille.*

Composée des départemens du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

M. le Cte Corbineau (G ✱), Lieut. gén. *Comm. la Division*, à Lille.

M. Filleul ✱, Capitaine,
M. Copineau ✱, *idem*, } *Aides-de-camp.*

M. Lenormant de Kergré (C ✱), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*

M. Cabour-Duhay ✱, *Chef de bataillon.*

M. Surineau ✱,
M. Bernard ✱, } *Capitaines.*

M. Petit-Graud, *Lieutenant.*

M. Bénard (O ✱), *Sous-Intend. milit. de 1er classe, faisant fonct. d'Intend.*

M. Roch (Aug.) (O ✱), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*

M. Orville ✱, *idem de 3e classe.*

M. Marchand-Martellière, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

M. le Vte de Rigny (O ✱), Mar-de-c. *Comm. le départ. du Nord*, à Lille.

M. Liron d'Airolles ✱, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Robert (O ✱), *Sous-Intendant milit. de 1re classe*, à Cambrai.

M Armand ✱, *idem de 2e classe*, à Douai.

M. Dubois (Aug.), *Sous-Intendant militaire adjoint*, à Douai.

M. Defarge ✱, *idem de 3e classe*, à Valenciennes.

M. Gilbert ✱, *idem*, à Dunkerque.

M. le Bon Joannès (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Pas-de-Calais*, à Arras.

M. Chepy, Lieutenant, *Aide-de-camp.*

M. Blanquart de Bailleul ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*
M. Lair ✻, *idem.*
M. Pichault de la Martinière (J. M.) (O ✻), *Sous-Intend. milit. de 2e cl.*, à Calais.
M. Bourgeois ✻, *idem*, à St.-Omer.

M. le Cte Clary (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Somme*, à Amiens.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Roch (Hipp.) ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*
M. Petit ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Maubeuge.

DIX-SEPTIÈME DIVISION. — *Bastia.*

Composée de l'île de Corse.

M. Lafon-Blaniac (C ✻), Lieut.-gén. *Comm. la Division*, à Bastia.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Sourdat (O ✻), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. Casalta ✻, *Chef de bataillon.*
M. Zaragoza ✻, } *Capitaines.*
M. Brunier, }

M. Guillabert ✻, *Sous-Intend. milit. faisant fonctions d'Intendant.*

M. Duplantier ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*
M. Pontbriant ✻, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

M. le Bon Curto (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Corse*, à Ajaccio.

M. . . . Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Frossard ✻, *Sous-Intendant milit. de 3e classe.*

DIX-HUITIÈME DIVISION. — *Dijon.*

Composée des départemens de l'Aube, de la Haute-Marne, de l'Yonne, de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire.

M. le Cte Doumerc (G O ✻), Lieut.-général, *Commandant la Division*, à Dijon.

M. Baymé ✻, Chef de bataillon, *Aide-de-camp.*

M. de Montcarville (O ✻), *Lieut.-Colonel, Chef de l'Etat-Major.*
M. . . . . *Chef de bataillon.*
M. Masson de Morfontaine, } *Capitaines.*
M. . . . . }

M. le Bon Ballyet (O ✻), *Intendant militaire.*

M. Rabou (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Chanteau ✻, *idem de 2e classe.*
M. Tondel ✻, *idem*, à Auxonne.

M. le Bon Broussier (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Côte-d'Or*, à Dijon.

M. Petitot ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. le Bon Dukermont (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Saône-et-Loire*, à Mâcon.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Duché de Gurgy ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. . . . . Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Aube*, à Troyes.

M. Louvot, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Astruc ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

M. Ricard (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Yonne*, à Auxerre.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Graeb ✻. *Sous-Intend. militaire de 2e classe.*

M. le Bon Faverot (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Haute-Marne*, à Chaumont.

M. Dupons, Capitaine. *Aide-de-camp.*

M. Garnier ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

DIX-NEUVIÈME DIVISION. — *Clermont-Ferrand.*

Composée des départemens de la Loire, du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire.

M. le Bon Brun de Villeret (C ✻), Lieut.-gén. *Commandant la Division*, à Clermont.

M. Letouffé ✻, Chef de bataillon, *Aide-de-camp.*

M. Collin *dit* Laperrière (O ✻). Lieut.-Colonel, *Chef de l'Etat-Major.*

M. Michaud (L.-V.), *Chef de bataillon.*

M. . . . . } *Capitaines.*

M. . . . . }

M. de Laveaux-Coupet, *Lieutenant.*

M. de Raymond ✻, *Intendant militaire.*

M. Maison ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

M. le Bon Courtier (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant département du Puy-de-Dôme*, à Clermont.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Varlet (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Cantal*, à Aurillac.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Barault, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

M. le Chev. Boudinhon (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Loire*, à Montbrison.

M. Richard (G.), Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Dulcis (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

M. le Bon Villatte (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Haute-Loire*, au Puy.

M. Hautz ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Préat, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

VINGTIÈME DIVISION. — *Périgueux.*

Composée des départemens de la Dordogne, de la Charente, du Lot, de la Corrèze et de Lot-et-Garonne.

M. le Cte Heudelet (G O ✻), Lieutenant-général, *Commandant la Division et le département de la Dordogne*, à Périgueux.

M. Nivière ✻, Chef de bataillon, *Aide-de-camp.*

M. Guyon (O ✻), *Colonel*, *Chef de l'Etat-Major.*
M. De Bracquemont ✻, *Chef de bataillon.*
M. Dehon, } *Capitaines.*
M. Gaudichon ✻, }

M. Vernhes (O ✻), *Intendant militaire.*

M. Faugeyron ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

M. le Bon Gaussart (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Charente*, à Angoulême.

M. Delangle, Lieutenant, *Aide-de-camp.*

M. Tierce ✻, *Sous-Intendant milit. de 3e classe.*

M. le Bon Poupart (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Lot*, à Cahors.

M. Doumet, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Lambert de Cilleuls ✻, *Sous-Intendant milit. de 3e classe.*

M. Hugo (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Corrèze*, à Tulle.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Bonetty, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

M. le Bon Séganville (O ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Lot-et-Garonne*, à Agen.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. de Lasalle de Préserville ✻, *Sous-Intendant militaire de 3e classe.*

SECTION VI.

ÉTAT MAJOR DU SERVICE DES PLACES DE GUERRE.

(Commandans et Majors de places.)

Première Division militaire.

Seine. . .	Vincennes.	Daumesnil (C ✻), *Lieut.-gén. Comm. supérieur de la place.*
		Greiner. *Colonel, commandant la place.*
Aisne. . .	La Fère.	Barbé ✻, *Chef de bataillon.*
	Soissons.	Cassard (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*

Deuxième Division militaire.

Ardennes..	Charlemon et les Givets. .	Petel (O ✻), *Colonel.*
	Rocroy.	Brenon ✻, *Chef de bat.*
	Mézières.	Dodin-Duparc (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
	Sedan et château	Ferroussat (C ✻), *Colonel.*
Meuse. . .	Montmédy.	Tugnot-Delanoye ✻, *Chef de bataillon.*
	Verdun.	Talandier ✻, *Colonel.*
Marne. . .	Vitry-le-Français..	De Liniers (O ✻), *Chef de bataillon.*

Troisième Division militaire.

Moselle. .	Longwy.	François (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
	Thionville.	Chev. Jacquinot (O ✻), *Colonel.*
	Metz.	Soye (C ✻), *Maréchal-de-camp.*
		Beaujouan-Duplessis (O ✻), *Ch. d'esc.*, Maj.
	Bitche et château.	Tombe (O ✻), *Chef de bataillon.*
		L'Abbé Boulard, *Aumônier.*
Meurthe. .	Marsal.	Butin, *Capitaine.*
	Toul.	Moreno (O ✻), *Chef de bataillon.*
	Phalsbourg.	Collignon ✻, *Chef d'escadron.*

Quatrième Division militaire.

Maine-et-Loire. .	Château d'Angers.	Lauzeral, *Capitaine.*
	Château de Saumur.	Lion (O ✻), *Chef de bataillon.*

Cinquième Division militaire.

Bas-Rhin.	Strasbourg.	Lepic (O ✻), *Colonel.*
		Praets ✻, *Chef de bataillon*, Major de place.
	Citadelle de Strasbourg. .	Dauvais ✻, *Chef de bataillon.*
	Wissembourg.	Terrasse (O ✻), *Chef d'escadron.*
	Lauterbourg.	Michelet de la Chevalerie, *Chef de bat.*
	La Petite-Pierre.	Michel ✻, *Capitaine.*
	Lichtemberg.	Degremont, *Capitaine.*
	Schelestadt.	Rousset de Pomaret (O ✻), *idem.*
Haut-Rhin	Neuf-Brisach..	Glady (O ✻), *Chef de bataillon.*
	Belfort et château. . . .	Delignat (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
Bas-Rhin.	Hagueneau.	Schweisguth ✻, *idem.*

Sixième Division militaire.

Doubs. . .	Besançon..	Mathieu, *Colonel.*
		Baguet (O ✻), *Chef d'escadron*, Major.
	Citadelle de Besançon. . .	Rambour ✻, *Capitaine.*
	Fort-de-Joux.	Vanche, *idem.*
Doubs . .	Château-de-Blamont. . . .	Maupin, *idem.*
Jura. . . .	Salins et fort St.-André. .	Charpentier ✻, *Chef de bataillon.*
Ain. . . .	Fort l'Ecluse	Batheville (O ✻), *Chef de bataillon.*
	Pierre-Châtel.	Parol ✻, *Capitaine.*

Septième Division militaire.

Isère	Grenoble	Vigo-Roussillon (O ✻), *Colonel.*
	Fort Barrault	Courtois ✻, *Chef de bataillon.*
Alpes-H.	Briançon-Ville	Delphin ✻, *Lieut.-Col.*
	Fort des Têtes et dépend^{es}.	Bouton ✻. *Capitaine.*
	Queyras	Magagnosc ✻, *idem.*
	Mont-Dauphin	Curtet ✻, *Chef de bataillon.*
	Embrun	Garnier ✻, *Chef de bataillon.*

Huitième Division militaire.

Alpes-B.	Sisteron et citadelle	Falquet de Planta (O ✻), *Colonel.*
	Fort Saint-Vincent	Cecconi ✻, *Capitaine.*
	Colmars et fort	Berthoz, *idem.*
	Entrevaux et château	Legris, *idem.*
Var	Antibes	Godin (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
	Fort Ste.-Marguerite	Margot ✻, *Capitaine.*
		L'Abbé Bottery, *Aumônier.*
	Toulon	Bon de Beurmann (C ✻), *Maréchal-de-camp.*
		Langlet, *Chef de bataillon*, Major.
	Fort Lamalgue	Petit Jean ✻, *Chef de bataillon.*
	Fort de Brégançon	Bourguignon, *Capitaine.*
	Ile d'Hyères Porquerolle	Marié-Duplan (O ✻), *Chef de bataillon.*
		L'Abbé Bonaldi, *Aumônier.*
	Port Cross	Vial ✻, *Capitaine.*
Bouches-du-Rhône.	Fort N.-Dame	Grisier, *Lieutenant.*
	Fort S. Nicolas de Marseille	Pufféney, *Capitaine.*
	Fort Saint-Jean	Boucher, *Capitaine.*
	Château-d'If	Châteauneuf, *Capitaine.*

Neuvième Division militaire.

Gard	Aigues-Mortes	Jacquet de Bray ✻, *Capitaine.*
Hérault	Citadelle de Montpellier	Guillaumet, *Chef de bataillon.*
	Fort de Cette	Combes ✻, *Capitaine.*
	Agde	Cruvellié ✻, *idem.*

Dixième Division militaire.

Aude	Narbonne	Beaud ✻, *Lieutenant-Colonel.*
Pyrén.-H.	Château de Lourdes	Navette ✻, *Capitaine.*
Pyrénées-Orientales.	Perpignan	Folley (O ✻), *Colonel.*
		Delpy (O ✻), *Chef de bataillon*, Major.
	Citadelle de Perpignan	Breton (O ✻), *Chef de bataillon.*
	Fort-lès-Bains	Suillot ✻, *Capitaine.*
	Collioure et château	Meunier ✻, *Capitaine.*
	Port Vendre et fort	Dupré, *idem.*
	Pratz de Mollo et f. Lagarde	Boyer ✻. *idem.*
	Bellegarde	Barthélemy (O ✻), *Chef de bataillon.*
		L'Abbé Molinari, *Aumônier.*
	Mont-Louis et citadelle	Balluet d'Estournelle ✻, *Lieutenant-Colonel*
	Villefranche et château	Couderc ✻, *Capitaine.*

Onzième Division militaire.

Pyrénées-Basses.	Cit. de S. Jean-Pied-de-Port	Lebre (O ✻), *Colonel.*
	Navarreins	Palegry ✻, *Chef de bataillon.*
	Bayonne	De Tschudi (O ✻), *Colonel.*
		Payrard (O ✻), *Chef de bataillon*, Maj. de p
	Citadelle de Bayonne	Cauvin ✻, *Capitaine*, Adjud. de pl. Comm.
Landes	Dax	Chevillard, *Capitaine.*
Gironde	Blaye et fort Médoc	Delort ✻, *Chef de bataillon.*

Douzième Division militaire.

Charente-Inférieure.	Oléron et citadelle.	Lesbros (O ✻), *Lieut.-Col.*
	Ile d'Aix et fort Liedot. . .	De Sainson ✻, *Chef de bataillon*
	Rochefort.	Desvernois (O ✻), *Colonel.*
	Forts de la Charente et de l'Aiguille	Ratyé ✻, *Capitaine.*
	La Rochelle.	Balson ✻, *Chef de bat.*
	S. Martin de Ré (île). . .	Zimmer (O ✻), *Colonel.*
	Fort Chaput.	Crevot, *Lieutenant.*
Vendée. .	Château de Noirmoutiers. .	Allain-Pallardy, *idem.*
	Fort du Pilier.	Smal, *idem.*

Treizième Division militaire.

Morbihan.	Belle-Isle et citadelle. . .	Martin (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
	F. Penthièvre et Quiberon.	Belouze ✻, *Lieutenant.*
	Lorient.	Josse, *Colonel.*
	Port-Louis.	Fagard, *Chef d'escadron.*
Finistère. .	Brest	Gelibert, *Colonel.* Pandolfy (O ✻), *Chef de bataillon*, Major.
Ille-et-Vilaine. . .	Saint-Malo.	Verdun (O ✻), *Colonel.*
	Châteauneuf.	Schwiter ✻, *Capitaine.*

Quatorzième Division militaire.

Manche. .	Grandville.	Lacroix ✻, *Chef de bataillon.*
	Carentan.	Allisand, *Capitaine.*
	Cherbourg et fort d'Artois.	N. . . . . *Maréchal-de-camp.*
	Fort Royal.	Dubreuil (O ✻), *Capitaine.* L'Abbé Bachelard, *Aumônier.*
	Fort de Querqueville. . . .	Bardin ✻, *Capitaine.*
	Ile Saint-Marcouf.	Bout ✻, *Capitaine.*
	Hougue et Tatihou. . . .	Lebon, *Chef de bataillon.*
	Redoute du Roule.	Leclerc, *Capitaine.*
Seine-Inf. .	Le Havre.	D'Herbez-Latour ✻, *Colonel.*
	Château de Dieppe.	Theron, *Capitaine.*

Seizième Division militaire.

Pas-de-C.	Calais.	Corneillan (O ✻), *Colonel.*
Nord. . . .	Gravelines.	Hamon, *Chef de bataillon.*
Pas-de-Calais . . .	Boulogne.	Lemaître ✻, *Capitaine.*
	S. Omer et fort N.-Dame. .	Vallet ✻, *Colonel.*
	Aire et fort S. François. .	Delannoy ✻, *Chef de bataillon.*
	Saint-Venant.	Landois ✻, *Capitaine.*
	Montreuil.	Dupuy de Dienne ✻, *Capitaine.*
	Hesdin.	Just ✻, *Capitaine.*
	Béthune.	Doutrelaine (O ✻), *Chef de bataillon.*
	Arras ville et citadelle. . .	Chepy (O ✻), *Colonel.*
Nord . . .	Dunkerque.	Ciceron (O ✻), *Colonel.*
	Bergues.	Pourcin ✻, *Chef d'esc.*
	Fort Français.	Delucchi, *idem.*
	Lille.	Bon Murphy (C ✻), *Maréchal-de-camp.* Prevost ✻, *Chef de batail.*, Major de place.
	Citadelle de Lille.	Deshorties (O ✻), *Chef de bataillon.*
	Douai.	Reyniac (C ✻), *Colonel.*
	Fort de Scarpe.	Gaillard ✻, *Capitaine.*
	Condé.	Lian (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
	Valenciennes et citadelle. .	De la Huberdière (O ✻), *Colonel.*
	Bouchain.	Eichmann (O ✻), *Lieut.-Colonel.*

Nord	Maubeuge	Le Prince de Santa Croce (C ✻). *Colonel.*
	Le Quesnoy	De Beauregard (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
	Cambray ville et citadelle	Félix (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
	Avesnes	Chas ✻, *Chef de bataillon.*
	Landrecies	Vincent ✻, *Chef d'escadron.*
Somme	Abbeville	Hervo ✻, *Lieutenant-Colonel.*
	Amiens	Dequen ✻, *Capitaine.*
	Citadelle d'Amiens	Gouvion, *idem.*
	Citadelle de Doullens	De Reboul, *idem.*
	Château de Ham	Delpire ✻, *Lieut.-Col.* comm. la ville et le chât.
	Péronne	Lestoquoy (O ✻), *Chef d'escadron.*

Dix-septième Division militaire.

Corse	Ajaccio, citadelle	Bacciochi ✻, *Chef de bataillon.*
	Calvi et fort Monzillo	Folaci, *Capitaine.*
	Saint-Florent	Ristori, *Capitaine.*
	Bastia	Sébastiani-Capellini (O ✻), *Colonel.*
	Corte	Serafino (O ✻), *Chef de bataillon.*
	Prunelli	Biguglia ✻, *Chef de bataillon, Lieut. de Roi.*
	Bonafaccio	Pianelli, *Chef de bataillon.*
	Vizzavona	Pozzo di Borgo, *Lieutenant.*
	Cap corse	Leca, *idem.*

Dix-huitième Division militaire.

Côte-d'Or	Auxonne	Lefranc (O ✻), *Chef de bataillon.*

SECTION VII.

CORPS DES OFFICIERS DE SANTÉ MILITAIRES.

MÉDECINS.

Médecin-Inspecteur.

M. le Bon Desgenettes (R. N. Dufr.) (C ✻), Docteur, *Prof. en Médec., Membre du Conseil de Santé des Armées, Médecin en chef de l'hôtel des Invalides.*

Médecins principaux. Messieurs,

Stephanopoli (M.) (O ✻), Doct., *Méd. en chef du Corps d'Occupation en Afrique.*
Haren ✻, Doct., *Memb. du Comité de Visite près le Ministère de la Guerre.*
Gonzalès (P.-C.-E.) ✻, Doct., *Méd. en chef de l'Hôpital de Nancy.*
Ballard (J.-B.), Doct., *Méd. en chef de l'Hôpital d'Instruct. de Bourbonne-les-Bains.*
Roux (G.), Doct., *Méd. en chef de l'Hôp. d'Instruct. de Strasbourg.*
Audouard (M.-F.-M.) (O ✻), Doct. *en disponibilité.*
Gueyrard (J.-Jacq.) ✻, Doct., *Méd. en chef de la Succursale des Invalides.*
Broussais (O ✻), Doct., *Méd. en chef de l'Hôpital d'Instruction à Paris.*
Regnault (J.-B.-E.-B.-O.) ✻, Doct., *Méd. en chef de l'Hôpital du Gros-Caillou.*

CHIRURGIENS.

Chirurgien-Inspecteur.

Bon Larrey (Pierre-F.) (C ✻), Docteur, *Membre du Conseil de Santé des Armées, Chirurgien en chef de l'hôtel des Invalides.*

Chirurgiens principaux. Messieurs,

Bon Yvan (A.-V.) (C ✻), Doct., *Chirurgien en chef de l'Hôtel des Invalides.*
Fabre (J.-Fr.), *Chirurgien en chef*, 1er *Prof. à l'Hôpit. d'Inst. de Lille.*
Willaume (Ambr.), Doct., *Chirurgien en chef de Metz.*
Pasquier (Ant.-Phil.) (O ✻), *Chirurgien en chef adjoint de l'Hôtel des Invalides.*
Gama (J.-P.) (O ✻), *Chirurgien en chef du Val-de-Grâce.*
Kuttinger (C.-F.), Doct., *Chirurgien en chef de Bordeaux.*
Pitron (L.-J.), Doct., *Chirurg. en chef*, 1er *Prof. de l'Hôpit. d'Inst. de Toulouse.*
Fayet (F.-Fr.), *idem de Bayonne.*
Therrin (A.-Fr.-A.) (O ✻), *idem de Bourbonne-les-Bains.*
Maurichéau-Beaupré (P.-J.), *idem de Calais.*
Trastour (N.), *idem de Toulon.*
Chevreau (Casimir-Louis), Doct., *Chirurgien attaché à l'expédition d'Afrique.*

PHARMACIENS.

Pharmacien-Inspecteur.

M. Fauché (J.B.) (C ✻), *Membre du Conseil de Santé des Armées, Pharmacien en chef de l'hôtel des Invalides.*

Pharmaciens principaux. Messieurs,

Blondel (C.-F.) (O ✻), *Pharmacien en chef de l'Hôtel des Invalides.*
Lodibert (J.-A.-B.) (O ✻), *idem à l'Hôpital du Gros-Caillou.*
Charpentier (P.-J.) (O ✻), *idem de l'Hôpital de Lille.*
Perinet (J.-J.) ✻, *Pharmacien Adjoint de l'Hôtel des Invalides.*
Seguin (G.) (O ✻), *M. Membre de l'Académie des Sciences, idem.*
Estienne (C.-L.) ✻, *à la succursale de la rue des Postes, à Paris.*
Aubry ✻, *M., 2e Professeur à l'Hôpital d'Instruction de Paris.*

SECTION VIII.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES HOPITAUX MILITAIRES.

Officiers principaux. Messieurs,

Simonnin (J. E.) ✻, *Comptable de l'Hôpital de Perpignan.*
Michel (Nicolas Marie) ✻, *idem de l'Hôpital de Bourbonne-les-Bains.*
Bourdin (M. L. G.) ✻, *idem de l'Hôp. d'Inst. du Val-de-Grâce à Paris.*
Legendre (J. B.) ✻, *idem de Rennes.*
Porteret (J. F.) ✻, *idem de l'Hôpital d'Instruction de Strasbourg.*
Gubert (P. J. F.) (O ✻), *idem du magasin central de Paris.*
Blainville (Louis) ✻, *idem du magasin de Toulouse.*
Deluy (Alex.) ✻, *idem au Corps d'Occupation d'Afrique.*
Dubois (Charlemagne-G.) ✻, *à l'infirm. de l'hôtel des Invalides, à Paris.*

SECTION IX.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

CLASSEMENT DU PERSONNEL.

DIRECTEURS.

DIVIS. MILIT.	RÉSIDENCES.	CLASSES.	NOMS ET PRÉNOMS.	DATE DE LA NOMINATION.
10e	Toulouse . .	1re	Saron (Jean) ✻	21 juin 1825.
1re	Paris	*id.*	Petiet (P. Fr. Ch. Alex. Cl.) ✻. .	*idem.*
16e	Lille	*id.*	Bourquenot (L. Melch. Gab.) ✻ .	*idem.*
1re	Paris	*id.*	Benier (Grégoire) ✻.	*idem.*
6e	Besançon . .	*id.*	Forget (Louis François) ✻. . . .	*idem.*
7e	Lyon	*id.*	Villot (François) ✻	*idem*
4e	Tours	*id.*	Gravier (Charles François) ✻ . .	*idem.*
5e	Strasbourg. .	*id.*	Van-Merlen (Phil. Pierre Jos.) . .	*idem.*
18e	Dijon	*id.*	Willette (Jul. Jos. Arn.)	*idem.*
3e	Metz	*id.*	Beneyton (Léon Nic. Franç.) ✻ .	*idem.*
8e	Marseille . .	*id.*	Solliers (Jean Boniface)	*idem.*
11e	Bordeaux . .	*id.*	Lisleferme (Pierre de) ✻	*idem.*
19e	Clermont . .	*id.*	Mouton (Pierre Paul Joseph) . . .	*idem.*
9e	Montpellier.	*id.*	Massol (Pierre Etienne)	*idem.*
13e	Rennes . . .	2e	Levicomte (André) ✻	*idem.*
	Alger	2e	Gojard (Aug. Jean Bapte Louis) . .	10 déc. 1827.
17e	Bastia	3e	Payany (Mich. Ange P. Félix) . . .	17 *idem.*
14e	Rouen. . . .	3e	Deidier (Martin Ambroise)	28 août 1830.
2e	Châlons. . .	3e	Breidt (Jean-Jacques-Nicolas) ✻.	22 mai 1831.
12e	Nantes. . . .	3e	Pety (Charles-Louis-Philippe). .	24 avril 1832.

SECTION X.

SERVICE DE L'HABILLEMENT ET DU CAMPEMENT.

CLASSEMENT DU PERSONNEL PAR ÉTABLISSEMENT.

AGENS PRINCIPAUX ET AGENS COMPTABLES OU FAISANT FONCTIONS DE COMPTABLES.

DIVISION MILIT.	RÉSIDENCES.	GRADES	CLASSES.	NOMS ET PRÉNOMS.	DATE DE LA NOMINATION.
1re	Paris	Agent princ.	1	Dupré-Lasale (J.F.A.R.) ✻.	13 févr. 1826.
		Id. comptabl.	1	Magniez (Franç. Marie) ✻.	5 juin 1813.
3e	Metz	*Idem.*	1	Bayart (Nic. Joseph Désiré).	30 juin 1814.
4e	Tours. . . .	*Idem.*	3	Rousset (J. A. Alb. H.). .	4 août 1831.
5e	Strasbourg. .	*Idem.*	2	Lainel (Jean François) . .	12 janv. 1829.
7e	Lyon. . . .	fais^{t}. fons d'*idem* Com^{is}.	1	Gadolle (Ed. L^{is}.).	4 août 1831.
8e	Marseille . .	Agent compt	3	Grégoire (T. V. Bienvenu).	16 nov. 1831.
	Toulon. . .	*Idem.*	2	Carvallo (Abrah. Alex.) ✻.	8 août 1829.
9e	Montpellier	Agent princ.	2	Neyrat (Jean) ✻	13 fév. 1826.
		Id. comptable	3	Cauvain (Jean) ✻.	16 nov. 1830.
10e	Perpignan. .	*Idem.*	2	Ducrocq (Alex. François) .	29 déc. 1817.
11e	Bayonne. . .	*Idem.*	3	Frioud (J. M. Ange). . .	4 août 1831.
12e	La Rochelle.	*Idem.*	3	Fondard (Ch. M.).	4 août 1831.
13e	Rennes . . .	*Idem.*	3	Toubin (J. F. C.).	4 août 1831.
	Brest.	fais^{t}. fons d'*idem* Com^{is}.	1	Perret (J. V.).	4 août 1831.
16e	Lille	Agent compt.	3	Allais (Etienne Georges). .	13 juillet 1820.
	Saint-Omer .	*Idem.*	3	Javaux (Hubert Pierre) . .	16 nov. 1830.
17e	Bastia. . . .	fais^{t}. fons d'*idem* Com^{is}.	3	Vannucci (Pierre).	4 août 1831.

SECTION XI.

GENDARMERIE DE FRANCE.

(Légions départementales. — Gendarmerie coloniale. — Garde municipale de Paris. — Régimens provisoires de Gendarmerie à cheval. — Compagnies sédentaires. — Voltigeurs corses.)

Ce corps se compose, 1° sous le titre de *Gendarmerie départementale*, de 24 légions divisées en 86 compagnies pour le service des départemens;

2° De 2 compagnies de *Gendarmerie coloniale*, employées à la Martinique et à la Guadeloupe, et d'un poste de 2 brigades aux îles Saint-Pierre et Miquelon;

3° De la *Garde municipale de Paris*, spécialement chargée du service de garde et de police de la capitale;

4° De 2 régimens provisoires de Gendarmerie à cheval, forts de 4 escadrons chacun;

5° De deux compagnies sédentaires.

La gendarmerie a pour auxiliaire, dans la 17e division militaire, un corps créé à cet effet, en 1822, sous le nom de *Bataillon de voltigeurs corses*.

GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE.

PREMIÈRE LÉGION.

M. Raffé (C ✻), *Lieutenant-Colonel*, à Paris.

Compagnie de la Seine.

Mérat ✻, *Chef d'escadron*, *Commandant*, à Paris.
Delaplace de Lange ✻, *Cap. Trésor.* id.
Bizot ✻, *Capitaine-Lieutenant*, idem.
Dreymuller ✻, *Lieutenant*, idem.
Marie ✻, *Lieutenant*, à Saint-Denis.
Nobelly ✻, *idem*, à Sceaux.
Demanche ✻, *Capitaine*, à Paris.

Compagnie de Seine-et-Oise.

Martin (O ✻), *Chef d'esc.* à Versailles.
Babut, *Lieutenant*, idem.
Wimy ✻, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
Petit ✻, *Lieutenant*, à Corbeil.
Lamy, *Lieutenant*, à Etampes.
Laméfleury, *Lieutenant*, à Rambouillet.
Potor ✻, *Lieutenant*, à Pontoise.
Painchaud ✻, *Lieutenant*, à Mantes.
Cramatt, *Sous-Lieutenant*, à Saint-Germain-en-Laye.

Compagnie de Seine-et-Marne.

De Berny ✻, *Capitaine*, à Melun.
Gournay, *Lieutenant*, idem.
Parent, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
Delaitre ✻, *Lieutenant*, à Coulommiers.
Barbier ✻, *Lieutenant*, à Fontainebleau.
Gautier, *Lieutenant*, à Meaux.
Deméré d'Aubigny ✻, *Lieuten.*, à Provins.

DEUXIÈME LÉGION.

M. Potier (O ✻), *Colonel*, à Chartres.

Compagnie d'Eure-et-Loir.

De Golbery (O ✻), *Chef d'escadron*, *Commandant*, à Chartres.
De Cordoue Descordes ✻, *Cap. Lieut.* id.
Nadau, *Sous-Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
Corra, *Sous-Lieutenant*, à Châteaudun.
Quenont ✻, *Lieutenant*, à Dreux.
Darentière-Quenot, *id.* à Nogent-le-Rotrou.

Compagnie de la Sarthe.

Reveillère ✻, *Capitaine*, au Mans.
Froment, *Lieutenant*, idem.
Taunay-Duparc, *S.-L. Trésorier*, idem.
Bouchet ✻, *Lieutenant*, à La Flèche.
Rougon, *Lieutenant*, à Mamers.
Mahias, *Sous-Lieutenant*, à Saint-Calais.

Compagnie du Loiret.

L'Eleu-Delmé ✻. *Chef d'esc.* à Orléans.
Lesoudier de St.-Blaise, *Lieuten.* idem.
Carratier ✻, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
Desvaux ✻, *Lieutenant*, à Gien.
Capron ✻, *idem*, à Montargis.
Duclaux d'Eymar, *idem*, à Pithiviers.

Compagnie de l'Orne.

Corra ✻, *Capitaine*, à Alençon.
Pottier ✻, *Lieutenant*, idem.
Vincent, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
Messié, *Lieutenant*, à Mortagne.
Bourdos ✻, *Sous-Lieutenant*, à Argentan.
Joubert ✻, *Lieutenant*, à Domfront.

TROISIÈME LÉGION.

M. de la Barthe ✻, *Colonel*, à Rouen.

Compagnie de la Seine-Inférieure.

Emery ✻, *Chef d'esc. Comm.* à Rouen.
D'Hébrard ✻, *Capit.-Lieut.* idem.
Kimbaux ✻, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
Delarue, *Lieutenant*, au Havre.
Chelin, *Sous-Lieutenant*, à Dieppe.
Leroux, *idem*, à Neufchâtel.
André de Berval ✻, *Lieut.* à Yvetot.

Compagnie de l'Eure.

Wolff (O ✻), *Capitaine*, à Evreux.
Thirouin, *Sous-Lieutenant*, idem.
Simonnet, *Sous-Lieut.*, *Trésorier*, idem.
Mulson, *Sous-Lieutenant*, aux Andelys.
Noel ✻, *Lieutenant*, à Bernay.
Lair, *Sous-Lieut.*, à Louviers.
Barbelet ✻, *Lieutenant*, à Pont-Audemer.

Compagnie de l'Oise.

Leclerc ✻, *Capitaine*, à Beauvais.
Labbé ✻, *Lieutenant*, idem.
D'Eté, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
Lépine ✻, *Lieutenant* à Clermont.
Dours-Chauti, *idem*, à Compiègne.
Doyen, *Sous-Lieutenant*, à Senlis.

Compagnie de la Somme.

Lefebvre-Desnoettes ✻, *Capitaine*, *Commandant*, à Amiens.
Bouteillier, *Lieutenant*, idem.
Martin, *Sous-Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
Mathieu, *Lieutenant*, à Abbeville.
Sorel, *Lieutenant*, à Doullens.
Lambert, *Lieutenant*, à Montdidier.
Langlier ✻, *idem*, à Péronne.

QUATRIÈME LÉGION.

M. Canel (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, à Caen.

Compagnie du Calvados.

Pisler (O ✻), *Chef d'esc. Comm.*, à Caen.
Fesnau, *Capitaine-Lieutenant*, idem.
Lecarpentier, *Lieutenant*, *Trésorier*, idem.
Foubert de Laize ✻, *Lieut.*, à Lisieux.
Tondu Dumetz ✻, *Sous-Lieut.* à Bayeux.
De Boisauné, *idem*, à Falaise.
Lamy ✻, *Lieutenant*, à Pont-l'Evêque.
Benoît ✻, *Sous-Lieutenant*, à Vire.

Compagnie de la Manche.

Lemercier ✻, *Capitaine*, à Saint-Lô.
Fontaine, *Lieutenant*, idem.
Reynaud, *idem*, *Trésorier*, idem.
Rivière, *Sous-Lieutenant*, à Valognes.
Blier, *Sous-Lieutenant*, à Mortain.
Villatte, *Lieutenant*, à Coutances.
Grandjean, *Lieut.* à Cherbourg.
Frain ✻, *Lieutenant*, à Avranches.

Compagnie de la Mayenne.

Durocher ✻, *L. fais. fonct. de Cap.* à Laval.
Trompette, *Lieutenant*, idem.
Faux, *Lieutenant. Trésorier*, idem.
Sébastien ✻, *S.-Lieut.* à Château-Gontier.
Letellier ✻, *idem*, à Mayenne.
André, *Sous-Lieutenant*, à la suite.

1re Compagnie des Ports et Arsenaux.

Couraye-Duparc, *Capitaine*, à Cherbourg.
Boulinguier ✻, *Sous-Lieut.* au Havre.
Munier, *idem*, à Dunkerque.
Salon, *Lieuten. Trésorier*, à Cherbourg.

CINQUIÈME LÉGION.

M. Jomard (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, à Rennes.

Compagnie d'Ille-et-Vilaine.

Guizable de Lacotte ✻, *Chef d'escadron*, *Commandant*, à Rennes.
Muidebled, *Capit.-Lieuten.* idem.
Saintrone ✻, *Capit.-Trés.* idem.
Guillemin, *Lieut.* à Redon.
Pernelle ✻, *Sous-Lieut.* à Fougères.
Alais, *Lieutenant*, à Monfort.
Duperré, *idem*, à St.-Malo.
Libert ✻, *Sous-Lieut.* à Vitré.
Legrip ✻, *Capitaine*, à la suite.
Durot ✻, *Lieutenant*, idem.

Compagnie des Côtes-du-Nord.

Letellier de Blanchard ✻, *Capitaine*, à Saint-Brieuc.
Fumel, *Lieut.* idem.
Delatre, *Sous-Lieut. Trés.* idem.
Grignon, *idem*, à Guingamp.

Malot, *Sous-Lieutenant*, à Lannion.
Baillif, *idem*, à Loudéac.
Mascarène de Rivière de Lezoualch ✻, *Lieuten.* à Dinan.
Augé, *Sous-Lieutenant*, à la suite.
Boutry, *Sous-Lieutenant*, idem.

Compagnie du Finistère.

Vauthier ✻, *Capitaine*, à Quimper.
Edon, *Lieutenant*, idem.
Faucheux, *Lieut. Trés.* à Quimper.
Blat ✻, *Lieut.* à Brest.
Kisling ✻, *Sous-Lieut.* à Châteaulin.
Surosne ✻, *Sous-Lieut.* à Morlaix.
Fruchart, *Lieutenant*, à Quimperlé.

2e *Compagnie des Ports et Arsenaux.*

Le Bescond de Coatpont, *Capit.* à Brest.
Lugné ✻, *Lieut.* idem.
Desbarres, *Sous-Lieut. Trésor.* idem.

SIXIÈME LÉGION.

M. Chousserie ✻, *Colonel*, à Angers.

Compagnie de Maine-et-Loire.

Boullet (O ✻). *Capit.-Comm.* à Angers.
Moreau, *Capit.-Lieut.* idem.
Pétion ✻, *Lieut. Trés.* idem.
Melley, *Sous-Lieut.* à Beaugé.
Mazion, *idem*, à Beaupréau.
Tallard ✻, *Lieut.* à Saumur.
Poulain, *Sous-Lieut.* à Segré.
Jacquet, *Capitnine*, à la suite.
Massot, *Lieutenant*, idem.

Compagnie de la Loire-Infér.

Cuynat ✻, *Chef d'escadron*, à Nantes.
Olivier, *Lieut.* idem.
Gays ✻, *Lieut. Trés.* idem.
Thomas, *Sous-Lieut. Adjud.*, idem.
Renard, *Lieut.* à Ancenis.
Barbot, *Lieuten.* à Châteaubriant.
Déaddé (A. G. L.) ✻, *Lieut.*, à Paimbœuf.
Angebault ✻, *idem*, à Savenay.
Azéma, *Sous-Lieutenant*, à la suite.

Compagnie du Morbihan.

De Lannoy ✻, *Capit.* à Vannes.
Durand de Gasselin ✻, *Lieut.* idem.
Dupont ✻, *Lieut. Trés.* idem.
N. . . . . *Lieut.* à Pontivy.
Boisson ✻, *idem*, à Lorient.
Jaunet, *Sous-Lieut.* à Ploermel.
Bon de St.-Victor (O ✻), *Capit.*, à la suite.
Lavelaine, *Lieutenant*, idem
Bremer, *Sous-Lieutenant*, idem.

3e *Compagnie des Ports et Arsenaux.*

De Prépetit ✻, *Capit.* à Lorient.
Achevis ✻, *Sous-Lieut.* idem.
Michelot ✻, *Sous-Lieut. Trés.* idem.

SEPTIÈME LÉGION.

M. d'Outremont de Minière (O ✻), *Colonel*, à Tours.

Compagnie d'Indre-et-Loire.

Reverdy ✻, *Chef d'esc. Command.* à Tours.
Gillet, *Capit.-Lieut.* idem.
Tierry (M.) *Capit. Trés.* idem.
Coussillan ✻, *Lieut.* id. à Chinon.
Augeraud, *idem*, à Loches.

Compagnie de Loir-et-Cher.

Denizot ✻, *Capit.* à Blois.
Robert, *Sous-Lieut.* idem.
Fondreton, *idem. Trés.* idem.
Tripied, *idem*, à Romorantin.
Delabre ✻, *idem*, à Vendôme.

Compagnie de la Vienne.

Lelarge ✻, *Capit.* à Poitiers.
Payelle ✻, *Lieut.* à Poitiers.
Chevallier Ruffigny, *Lieutenant, Trésorier*, à Poitiers.
Leroi ✻, *Lieut.* à Civray.
Quillet, *Sous-Lieut.* à Châtellerault.
Courtois ✻, *idem*, à Loudun.
Filias ✻, *Lieut.* à Montmorillon.

Compagnie de l'Indre.

Didion ✻, *Capit.* à Châteauroux.
Piet-Berton, *Lieut.* idem.
Springinsfeld ✻, *Lieut. Trésorier*, idem.
Déguillaume, *Sous-Lieut.* au Blanc.
Sartin, *idem* à Issoudun.
Mangeant, *Sous-Lieut* à la Châtre.

HUITIÈME LÉGION.

M. de Gascq (O ✻), *Colonel*, à Moulins.

Compagnie de l'Allier.

Damour ✻, *Chef d'esc. Comm.* à Moulins.
Thorel, *Capit.-Lieut.* idem.
Thery ✻, *Capit. Trés.* idem.
Duvillard ✻, *Lieut.* à Montluçon.
Daubignac de Ribains, *idem*, à Gannat.
Bellident, *Lieut.* à Lapalisse.

Compagnie du Puy-de-Dôme.

Paradon de Malbosc ✻, *Capitaine* à Clermont.
Velay ✻, *Lieut.* idem.
Demanche, *Sous-Lieut. Trés.* idem.
France, *Lieut.* à Ambert.
Viviand, *idem*, à Issoire.

Gonin-Faure, *Lieut.* à Riom.
Hubler, *Sous-Lieut.* à Thiers.

Compagnie de la Nievre.

Michel ✻, *Capit.* à Nevers.
Saulnier, *Lieut.* idem.
Jacob, *Lieut. Trés.* idem.
Bussière, *Sous-Lieut.* à Clamecy.
Prudot ✻, *Lieut.* à Château-Chinon.
Lepaige, *idem*, à Cosne.

Compagnie du Cher.

Tenaille ✻, *Capitaine*, à Bourges.
Courby, *Lieut.* idem.
Bodin, *Lieut. Trés.*
Delagrandiere, *Lieut.* à St.-Amand.
Perrin, *Lieut.* à Sancerre.

NEUVIÈME LÉGION.

M. Brault ✻, *Lieutenant-Colonel*, à Niort.

Compagnie des Deux-Sevres.

Gauthier-Laverderie, *Chef d'escadron*, *Comm.* à Niort.
Marteau ✻, *Capit. Lieut.* idem.
Decaix, *Capit. Trés.* idem.
Mallat, *Sous-Lieut.* à Parthenay.
Estienne, *idem*, à Bressuire.
Rollet, *Lieutenant*, à Melle.
Thuillier, *Capitaine*, à la suite.
Dalbis, *Sous-Lieutenant*, idem.
Vincent, *Sous-Lieutenant*, idem.

Compagnie de la Vendée.

Fouré ✻, *Capit.* à Bourbon-Vendée.
Roquette ✻, *Lieut.* idem.
Massart ✻, *Lieut. Trés.* idem.
De Combarel (Jos.) ✻, *Lieut.* à Fontenay.
Lacroix ✻, *idem*, aux Sables d'Olonne.
Chotard, *Sous-Lieut.* aux Herbiers.
Pombas ✻, *Capitaine*, à la suite.
Saint-Romain, *Sous-Lieut.* idem.

Compagnie de la Charente-Inférieure.

Rivals, *Capit.* à La Rochelle.
Frontgous, *Lieut.* idem.
Accary, *Sous-Lieut. Trés.* idem.
Beasse, *Lieut.* à Jonzac.
Massabiau ✻, *Lieut.* à Marennes.
Bouverie ✻, *Sous-Lieut.* à Rochefort.
Mocquet, *Lieut.* à Saintes.
Duval, *idem*, à St.-Jean-d'Angely.

4e Compagnie des Ports et Arsenaux.

Dupontavice du Boisheury, *Capitaine*, à Rochefort.
Roussel, *Sous-Lieut.* idem.
Gaucher ✻, *Lieut. Trés.* idem.

DIXIÈME LÉGION.

M. Bouverie ✻, *Colonel*, à Bordeaux.

Compagnie de la Gironde.

Saulnier ✻, *Chef d'escadron*, *Command.* à Bordeaux.
Derazes, *Capit.-Lieut.* idem.
Mouchoux ✻, *Lieut. Trés.* idem.
Laffon, *idem*, à Lesparre.
Le Crosnier (L.), *idem*, à Bazas.
Fontalbe, *idem*, à Blaye.
Dufau, *idem*, à la Réole.
Sabarot ✻, *idem*, à Libourne.

Compagnie de la Charente.

Sautereau, *Capitaine*, à Angoulême.
Duvignau, *Sous-Lieut.* idem.
Lurat, *Lieut. Trésor.* idem.
De Gombault ✻, *Lieuten.*, à Cognac.
Remy ✻, *Sous-Lieut.* à Barbézieux.
Delasalle (Fréjeon), *Lieut.* à Confolens.
Chetard, *Lieut.* à Ruffec.

Compagnie des Landes.

Lacroix, *Capit.* à Mont-de-Marsan.
Martin Boussac, *Lieut.* idem.
Burtin, *Sous-Lieut. Trés.* idem.
Jandrons, *Lieut.* à St-Sever.
Auger de Guillerague ✻, *idem*, à Dax.

Compagnie des Basses-Pyrénées.

Marquis ✻, *Chef d'esc.* à Pau.
De Garros, *Lieut.* idem.
Munier (J.-J.), *Lieut. Trés.* idem.
Busquère ✻, *Sous-Lieut.* à Bayonne.
Galan, *Lieut.* à Mauléon.
D'Eyssautier, *idem*, à Orthez.
Gourlier, *Sous-Lieut.* à Oléron.

ONZIÈME LÉGION.

M. Delmas (O ✻), *Colonel*, à Limoges.

Compagnie de la Haute-Vienne.

Crevel ✻, *Chef d'esc. Comm.* à Limoges.
Fontreaux de Jallais, *Capit.-Lieut.* idem.
De Préaud, *Lieut. Trés.* idem.
Delasalle (J.) ✻, *idem*, à Bellac.
Morize ✻, *Sous-Lieut.* à St.-Yrieix.
Maynard de Queilhe ✻, *L.* à Rochechouart.

Compagnie de la Creuze.

Rivaud ✻, *Capit.* à Guéret.
Roux ✻, *Sous-Lieut.* idem.
Ducousso, *Lieut. Trésorier*, idem.
Guerin ✻, *Lieut.* à Aubusson.
Truy ✻, *idem*, à Bourganeuf.
Chousserie ✻, *Lieut.* à Boussac.

Compagnie de la Dordogne.

Chassaigne de la Ribière (O ✻), *Chef d'esc.* à Périgueux.
Langlade ✻, *Lieut.* à Périgueux.
Brem, *Sous-Lieut. Trés.* idem.
Humbert-Droz, *Lieut.* à Bergerac.
Courserant ✻, *Sous-Lieut.* à Nontron.
Gautier, *Lieut.* à Sarlat.
Doutre-Roussel ✻, *idem*, à Riberac.

Compagnie de la Corrèze.

Lelong de Longpré, *Capit.* à Tulle, *détaché au 1er régim. prov. de Gend.*
Tereygeol ✻, *Commandant provisoire.*
Dussel ✻, *Lieut.* idem.
Deschamps (J. B.) ✻, *Lieut. Trés.* idem.
Veilhan, *Sous-Lieut.* à Brives.
Rédon, *idem*, à Ussel.

DOUZIÈME LÉGION.

M. de Bony (O ✻), *Colonel*, à Cahors.

Compagnie du Lot.

Caselli (O ✻), *Chef d'escad. Command.* à Cahors.
Delor (O ✻), *Capit.-Lieut.*
Suisse, *Lieut. Trés.* idem.
Miret, *idem*, à Figeac.
De Combarel (P. A.) ✻, *idem*, à Gourdon.

Compagnie de Lot-et-Garonne.

De Broqueville ✻, *Capit.* à Agen.
Favas, *Lieut.* idem.
Sartre ✻, *Sous-Lieut. Trés.* idem.
Dubreuil, *Lieut.* à Nérac.
Latour-d'Affaure, *Lieut.* à Marmande.
Pieux ✻, *idem*, à Villeneuve-d'Agen.

Compagnie de l'Aveyron.

De Donato *dit* Donatis ✻, *Capit.* à Rodez.
Donnadieu ✻, *Lieut.* idem.
Guilbert, *Sous-Lieut. Trés.* idem.
Defresne ✻, *Lieut.* à Espalion.
Lebas ✻, *idem*, à Milhau.
Grandvalet ✻, *Sous-Lieut.* à St.-Afrique.
Blondel, *Sous-Lieuten.* à Villefranche.

Compagnie du Cantal.

Rebillot ✻, *Capit.* à Aurillac.
Marquaty, *Sous-Lieut.* idem.
Huguet, *idem*, *Trés.* idem.
Massis ✻, *Lieut.* à Murat.
Bricqueville, *Sous-Lieut.* à Mauriac.
Chauveton de St.-Léger, *Lieut.* à St.-Flour

TREIZIÈME LÉGION.

M. Cailhassou (O ✻), *Colonel*, à Toulouse.

Compagnie de la Haute-Garonne.

Boyer (O ✻), *Chef d'escad. Command.* à Toulouse.
Jost ✻, *Capit.-Lieut.* idem.
Bajau ✻, *Sous-Lieut. Trés.* idem.
Cabrol ✻, *Lieut.* à Villefranche.
Serres ✻, *Lieut.* à Muret.
Déaddé (J. C. A.), *Lieut.* à St.-Gaudens.

Compagnie de Tarn-et-Garonne.

Vata ✻, *Capit.* à Montauban.
Barrier ✻, *Lieut.* idem.
Saurel, *Sous-Lieut. Trés.* idem.
Couture-Mirandol, *Lieut.* à Moissac.
Pascal, *Sous-Lieut.* à Castel-Sarrazin.

Compagnie du Gers.

Subervie (O ✻), *Capit.* à Auch.
Seguy, *Lieut.* idem.
Monjol, *Lieut. Trés.* idem.
Dutoya ✻, *Lieut.* à Lombez.
Ruhault ✻, *Lieut.* à Condom.
Palissard, *Lieut.* à Lectoure.
Jouve de Guibert ✻, *Lieut.* à Mirande.

Compagnie des Hautes-Pyrénées.

Vergès (O ✻), *Capit.* à Tarbes.
Condat, *Sous-Lieut.* idem.
Lemonnyer ✻, *Lieut. Trés.* idem.
Bourdier de Beauregard ✻, *Lieut.* à Argelès
Ithourbourou, *Sous-Lieut.* à Bagnères.

QUATORZIÈME LÉGION.

M. Thurot (O ✻), *Colonel*, à Carcassonne.

Compagnie de l'Aude.

D'Exéa de la Louvière ✻, *Chef d'escad. Command.* à Carcassonne.
Suere ✻, *Capit.-Lieut.* à Carcassonne.
Delaporte, *Sous-Lieut. Trésorier*, idem.
Driget ✻, *Lieut.* à Castelnaudary.
Léger, *Lieutenant* à Limoux.
Caby ✻, *Lieutenant*, à Narbonne.

Compagnie du Tarn.

Leberthon ✻, *Capit.* à Alby.
Julia ✻, *Lieut.* idem.
Auger, *Lieut. Trésorier*, idem.
Rédier, *Lieutenant*, à Castres.
De Broca, *Lieut.* à Lavaur.
Belliol, *idem*, à Gaillac.

Compagnie des Pyrénées Orientales.

Thomas ✻, *Capit.* à Perpignan.
Azaïs, *Lieut.* idem.
Digne, *Lieut. Trés.* idem.
Colomer, *Lieut.* à Prades.
Seranne, *idem*, à Céret.

Compagnie de l'Ariége.

Fumat, *Capit.* à Foix.
Rouan ✻, *Sous-Lieut.* idem.
Darche, *Lieut. Trésor.* idem.
Collard, *Sous-Lieut.* à Pamiers.
Trinqué ✻, *Lieut.* à Saint-Girons.

QUINZIÈME LÉGION.

M. Maziau (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, à Nîmes.

Compagnie du Gard.

Blachier ✻, *Chef d'esc. Comm.* à Nîmes.
D'Agard, *Capit.-Lieut.* idem.
Germain, *Sous-Lieut. Trésor.* idem.
Olier ✻, *Lieutenant*, à Alais.
Fabre ✻, *idem*, au Vigan.
Billon ✻, *idem*, à Uzès.

Compagnie de l'Ardèche.

Croizier de la Doire ✻, *Capit.* à Privas.
Depagès de Pourcarès, *Lieut.* idem.
O'Carroll, *Lieut. Trés.* idem.
Terrier de la Jolive ✻, *Lieut.* à Tournon.
Dussuc ✻, *Lieut.* à l'Argentière.
Guérin ✻, *Lieutenant*, à Aubenas.

Compagnie de l'Hérault.

N. . . . *Chef d'esc.* à Montpellier.
Besset ✻, *Cap. Comm. prov. la Compagnie.*
Picq, *Lieut.* idem.
Michel, *Lieut. Trésor.* idem.
Bertrand ✻, *Lieut.* à Béziers.
Laurens, *Lieutenant*, à Lodève.
Perier, *idem*, à Saint-Pons.

Compagnie de la Lozère.

Gallié ✻, *Capit.* à Mende.
Chalas ✻, *Sous-Lieut.* idem.
Fournier, *Sous-Lieut. Trés.* idem.
Waiss, *Lieut.* à Florac.
Brive ✻, *Sous-Lieutenant*, à Marvejols.

SEIZIÈME LÉGION.

M. Corso ✻, *Lieutenant-Colonel*, à Marseille.

Compagnie des Bouches-du-Rhône.

Rigade ✻, *Chef d'escad.*, *Commandant*, à Marseille.
Boissy-Dubois, *Capitaine-Lieutenant*, à Marseille.
Lebriquir, *Lieut. Trés.* idem.
Mauche, *Sous-Lieut.* à Aix.
Delalôt, *idem*, à Arles.

Compagnie de Vaucluse.

Fournier ✻, *Capit.* à Avignon.
Guintrandy, *Lieut.* idem.
Doudan, *Lieut. Trésor.* idem.
Jullien, *Sous-Lieut.* à Apt.
Vial ✻, *Lieut.* à Carpentras.
Doste ✻, *Sous-Lieut.* à Orange.

Compagnie du Var.

Galabert ✻, *Capit.* à Draguignan.
Lombard d'Esperel, *Lieut.* idem.
Guillot, *Lieut. Trésor.* idem.
Pierrugues, *Sous-Lieut.* à Brignoles.
Blanc, *idem*, à Grasse.
Viennet, *Lieut.* à Toulon.

5e *Compagnie des Ports et Arsenaux.*

Phitily ✻, *Capit.* à Toulon.
Paul, *Sous-Lieut.* idem.
Garraud ✻, *Lieut. Trésor.* idem.

DIX-SEPTIÈME LÉGION. (*Corse.*)

M. Mérat ✻, *Lieutenant-Colonel*, à Bastia.

Première Compagnie.

Dyonnet, *Chef d'escad. Commandant*, à Bastia.
Bourgeois ✻, *Capit.-Lieut.* idem.
Taphanel ✻, *Lieut.* à Calvi.
Roguier ✻, *Lieut. Trés.* à Bastia.
Marcantei, *Lieut.* à St.-Florent.
Agostini ✻, *Lieut.* à Vescovato.
Masson ✻, *Lieut.* à Corte.
Antoni, *Lieut.* à Piedicroce.
Benedettini ✻, *idem* à Piedicorte.

Deuxième Compagnie.

Escudier, *Capit.* à Ajaccio.
Ramel ✻, *Lieut.* idem.
Walter, *Sous-Lieut.* à Vico.
Simoni, *Lieut.* à Ste-Marie de Siché.
Audouy ✻, *Sous-Lieut.* à Sartene.
Lucchini ✻, *Lieut.* à Bonifacio.

DIX-HUITIÈME LÉGION.

M. Vesco (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, à Grenoble.

Compagnie de l'Isère.

Huard ✻, *Chef d'esc. Comm.* à Grenoble.
Mougenot ✻, *Capit.-Lieut.* idem.
Pernet ✻, *Capit. Trés.* idem.
Marigny, *Lieut.* à Latour-du-Pin.
Derusse *dit* Derousse, *Lieut.* à S.-Marcellin.
Gannaz, *Sous-Lieutenant*, à Vienne.

Compagnie de la Drôme.

Gaudo-Paquet, *Capit.* à Valence.
Bayle d'Astié ✻, *Sous-Lieut.* idem.
Rattier ✻, *Sous-Lieut. Trés.* idem.
Ruffet, *Sous-Lieut.* à Die.
Grandjasse ✻, *idem*, à Montélimart.
Reynier, *idem*, à Nyons.

Compagnie des Hautes-Alpes.

Ravenez, *Capit.* à Gap.
D'Antoine de Taillas, *Lieut.* idem.
Michel ✻, *Lieut. Trés.* idem.
François, *Sous-Lieut.* à Briançon.
Guilhaumon, *Sous-Lieut.* à Embrun.

Compagnie des Basses-Alpes.

Beaume *dit* Roux, *Capit.* à Digne.
Labillois, *Lieut.* idem.
Meyers, *Sous-Lieut. Trés.* idem.
Baras ✻, *idem*, à Barcelonette.
Bleinc, *idem*, à Castellane.
Delaye ✻, *idem*, à Sisteron.
Chapelle, *Sous-Lieut.* à Forcalquier.

DIX-NEUVIÈME LÉGION.

M. Canuet (C ✻), *Lieutenant-Colonel*, à Lyon.

Compagnie du Rhône.

Carrelet (O ✻), *Chef d'esc. Comm.* à Lyon.
Jammé ✻, *Capit.-Lieut.* idem.
Fontemoing, *Sous-Lieut. Trés.* idem.
Clément ✻, *Lieut.* à Villefranche.
Gimbert de Chabanne, *Lieut.*, à Tarare.

Compagnie de Saône-et-Loire.

Dure (O ✻), *Capit.* à Mâcon.
Ruffin Lozier, *Lieut.* idem.
Desjardins ✻, *Lieut. Trés.* idem.
Laurent, *Lieut.* à Louhans.
Legros, *idem*, à Autun.
Georgeon ✻, *Lieut.* à Châlons.
Louiset, *Sous-Lieutenant*, à Charolles.

Compagnie de la Loire.

Receveur ✻, *Capitaine*, à Montbrison.
Collangette, *Lieuten.* idem.
Allamand, *Lieut. Trés.* idem.
Mulsant ✻, *idem*, à Roanne.
De Cheron ✻, *Capitaine*, à Saint-Etienne.

Compagnie de la Haute-Loire.

De Reste ✻, *Capit.* au Puy.
De Pelacot ✻, *Lieut.* idem.
Penel ✻, *Sous-Lieut. Trés.* idem.
Besqueut, *Lieut.* à Brioude.
Bourjade ✻, *Sous-Lieut.* à Yssingeaux.

VINGTIÈME LÉGION.

M. Pinel (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, à Dijon.

Compagnie de la Côte-d'Or.

De Truchis du Mole ✻, *Chef d'escadron Command.* à Dijon.
Leclerc de Ruffey ✻, *Capit.-Lieut.* idem.
Hiestand ✻, *Lieut. Trésor.* idem.
Chaudron, *Lieut.* à Sémur.
Cavelier de St-Jacques ✻, *idem*, à Beaune.
Personne, *idem*, à Châtillon-sur-Seine.

Compagnie de l'Yonne.

Soufflot ✻, *Capit.* à Auxerre.
Leblond ✻, *Lieut.* idem.
Demay ✻, *Lieut. Trés.* idem.
Olivier ✻, *Sous-Lieut.* à Avallon.
Sebar ✻, *idem*, à Joigny.
Caille-Desmares ✻, *Lieut.* à Sens.
Hochet, *idem*, à Tonnerre.

Compagnie de l'Aube.

Cochet de Savigny de S. Valier ✻, *Capitaine* à Troyes.
Odot de Lenferna, *Lieut.* idem.
Dupont ✻, *Lieut. Trés.* à Troyes.
Courtalon ✻, *S.-Lieut.* à Arcis-sur-Aube.
Cécile ✻, *Lieut.* à Bar-sur-Aube.
Grandin ✻, *Lieut.* à Bar-sur-Seine.
De Nesle, *Lieut.* à Nogent-sur-Seine.

Compagnie de la Haute-Marne.

Langlois ✻, *Capit.* à Chaumont.
Bourgeois, *Sous-Lieut.* idem.
Wocher, *Sous-Lieut. Trés.* idem.
De Prinsac, *Lieut.* à Langres.
Simonnin ✻, *idem*, à Wassy.

VINGT-UNIÈME LÉGION.

M. Picard (C ✻), *Colonel*, à Besançon.

Compagnie du Doubs.

Nicod ✻, *Chef d'esc. Comm.* à Besançon.
Minal ✻, *Capit.-Lieut.* idem.
Speigel, *Lieut. Trés.* idem.
Labourée, *Lieut.* à Baume-les-Dames.
Pernot ✻, *Lieut.* à Pontarlier.
Pavans de Ceccaty, *Lieut.* à Montbéliard.

Compagnie de la Haute-Saône.

Richier ✻, *Capitaine*, à Vesoul.
Fréchin ✻, *Sous-Lieut.* idem.
Vuillemot, *Lieut. Trés.* id.
Turbert, *Lieut.* à Lure.
Godin ✻, *Lieutenant*, à Gray.

Compagnie du Jura.

Delagrange ✻, *Capit.* à Lons-le-Saulnier.
Oudry. *Sous-Lieut.* à Lons-le-Saulnier.
Patouillet, *Lieut. Trés.* idem.
Carteret ✻. *Sous-Lieut.* à Poligny.
Grandvaux ✻, *idem*, à Dôle.
Goguillot, *idem*, à Saint-Claude.

Compagnie de l'Ain.

Desmaisons ✻, *Capit.* à Bourg.
Wolf, *Sous-Lieut.* idem.
Oudot, *Sous-Lieut. Trés.* idem.
Trouillot Dupin, *Lieut.* à Belley.
Durand de Chiloup. *idem*, à Trévoux, *dét. au 2e régim provis. de Gend. à cheval.*
Deline, *S.-L. comm. la Lieut. par* interim.
Naverdet, *Sous-Lieut.* à Nantua.
Magnien, *Lieut.* à Gex.
Pacot, *Lieutenant*, à la suite de la Légion.

VINGT-DEUXIÈME LÉGION.

M. Morin (O ✻), *Colonel*, à Nancy.

Compagnie de la Meurthe.

Deléart (O ✻), *Chef d'esc. Commandant*, à Nancy.
Protin ✻, *Capit.-Lieut.* idem.
Derousse ✻, *Lieut. Trés.* idem.
Pitat ✻, *Lieut.* à Château-Salins.
Prevost, *Sous-Lieut.* à Sarrebourg.
Maxe ✻, *Lieut.* à Toul.
Hun ✻, *Lieut* à Lunéville.

Compagnie des Vosges.

Vincent ✻, *Capit.* à Epinal.
Maron ✻, *Sous-Lieut.* idem.
Dommanget, *Lieutenant Trés* idem.
De Percy ✻, *Lieut.* à Mirecourt.
Marienne ✻, *Sous-Lieut.* à Remiremont.
Vautrin ✻, *Lieut.* à Saint-Diez.
Munier ✻, *Lieut.* à Neufchâteau.

Compagnie du Bas-Rhin.

Magnier (O ✻), *Chef d'esc.* à Strasbourg.
Dupuich, *Lieut.* idem.
Reiss ✻, *Lieut. Trés.* idem.
Dedier, *Lieut.* à Saverne.
Villain ✻, *Sous-Lieut.* à Schélestadt.
Dereims ✻, *idem*, à Wissembourg.

Compagnie du Haut-Rhin.

Houseau ✻, *Capit.* à Colmar.
Ritter, *Lieut.* idem.
Hurel ✻, *Lieut. Trés.* idem.
De Lallemant de Liocourt ✻, *L.* à Belfort.
Waiss ✻, *Lieut.* à Altkirch.

VINGT-TROISIÈME LÉGION.

M. Blin (C ✻), *Colonel*, à Metz.

Compagnie de la Moselle.

Robert (O ✻), *Chef d'escad Command.* à Metz.
Beaugeois. *Capit.-Lieut.* idem.
Carré, *Capit. Trés.* à Metz.
Houpert, *Sous-Lieut.* à Briey.
Touchebeuf ✻. *idem*, à Sarguemines.
Mauclerc ✻, *idem* à Thionville.

Compagnie de la Meuse.

Beilletot de Bemont ✻, *Capitaine*, à Bar-le-Duc.
Ferdinand ✻. *Lieut.* idem.
Duval, *Lieut. Trés.* idem.
Labat ✻. *idem*, à Montmédy.
Bruyant ✻, *idem*, à Commercy.
Lemoit ✻, *Sous-Lieut.* à Verdun.

Compagnie de la Marne.

Noel ✻. *Capitaine*. à Châlons.
Devina ✻, *Lieut.* idem.
Richard ✻, *Lieut. Trés.* idem.
Mique ✻, *Lieut.* à Epernay.
Collignon ✻. *Sous-Lieut.*, à Reims.
Lefèvre ✻, *idem*, à Sainte-Ménehould.
Lucot ✻, *Lieut* à Vitry-le-François.

Compagnie des Ardennes.

Pomme ✻, *Capit.* à Mézières.
Simonnet ✻, *Lieut.* idem.
Igier ✻, *Lieut. Trés.* idem.
Pannier ✻, *Lieut.* à Rhetel.
Parmentier, *idem*, à Sedan.
Mamont ✻. *Lieut.* à Rocroy.
Bonnay de Nonancourt, *Lieut.* à Vouziers.

VINGT-QUATRIÈME LÉGION.

M. Servatius (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, à Arras.

Compagnie du Pas-de-Calais.

Clément (P. Th.) ✻, *Chef d'escadron Commandant*, à Arras.
Gallois ✻, *Capit.-Lieut.* idem.
Beaugrand ✻, *Capit. Trés.* idem.
Flamen ✻, *Lieut.* à Béthune.
Bilot, *Lieut.* à Boulogne.
Floure, *Sous-Lieut.* à Montreuil.
Saulnier, *Lieut.* à St.-Omer.
Le Bresne ✻, *Sous-Lieut.* à St.-Pol.

Compagnie du Nord.

François ✻, *Chef d'esc.* à Lille.
Delorne d'Alincourt ✻, *Lieut.* idem.
Lemire ✻, *Lieut. Trés.* idem.
Paupardin ✻, *Lieut.* à Avesnes.
Dupuis, *Lieut.* à Cambray.
Cotton ✻, *idem*, à Douay.
Delfosse, *idem*, à Dunkerque.
Janssens ✻, *idem*, à Hazebrouck.
Blocaille, *idem*, à Valenciennes.

Compagnie de l'Aisne.

Tilman ✻, *Capit.* à Laon.
Caillard, *Lieut.* idem.
Meunier ✻, *Lieut. Trés.* idem.
Denu ✻, *Lieut.* à Château-Thierry.
Capitain, *idem*, à Saint-Quentin.
Tonnellier ✻, *idem*, à Soissons.
Delacourt, *Sous-Lieut.* à Vervins.

GENDARMERIE EMPLOYÉE DANS LES COLONIES.

Compagnie de la Martinique.

Pillerault ✻, *Capitaine.*
De Sauvigny, *Lieut.*

Compagnie de la Guadeloupe.

Pierre, *Capit.*
Régent, *Sous-Lieutenant.*

GARDE MUNICIPALE DE PARIS (*Voy.* page 796).

Nota. Les bataillons mobiles de Gendarmerie ont été supprimés par ordonnance du 3 octobre 1831. On indiquera la destination ultérieure des Officiers qui faisaient partie de ces bataillons, aussi bien que celle des Officiers classés dans les régimens provisoires de Gendarmerie à cheval, et qui ne sont point titulaires dans la Gendarmerie départementale.

COMPAGNIES SÉDENTAIRES DE GENDARMERIE.

1re *Compagnie*, *à Riom* (Puy-de-Dôme).

Darbour ✻, *Capitaine en* 1er.
Delahogue ✻, *idem en* 2e.
Degrieux, *Lieutenant en* 1er.
Jullien, *idem en* 2e.

2e *Compagnie*, *à Gaillon* (Eure).

Seve ✻, *Capitaine en* 1er.
Caffard, *idem en* 2e.
Borien ✻, *Lieutenant en* 1er.
Deltour ✻, *idem en* 2e.

BATAILLON DE VOLTIGEURS CORSES.

État-major.

Cauro ✻, *Chef de bataillon.*
Arrighi, *Capit. Adjudant-Major.*
Grandvalet, *Lieutenant, Trésorier.*
Grazietti, *Chirurgien Aide-Major.*

Capitaines.

Angelis ✻. Péraldi.
Marinetti ✻. Ciavaldini.

Lieutenans.

Vico. Courand.
Pianelli. Laurelli.

Sous-Lieutenans.

Santolini. Leonetti.
Péri. Caviglioli.

SECTION XII.

(Recrutement. — Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. — Collége royal militaire de La Flèche. — Gymnase normal militaire.)

RECRUTEMENT.

Etat nominatif des Officiers de Recrutement.

Départemens.	Messieurs,	*Grade et Arme.*
Ain.	*Robelin (Joseph)* ✻.	Capitaine d'infanterie.
Aisne.	*Collinet-Delassalle (J.-L.-R.)*	*Id.* de cavalerie de réserve.
Allier.	*Viot (Alexandre)* ✻.	*Id.* d'infanterie.
Alpes (Basses.)	*Palau* ✻.	*Id.* d'Etat-Major.
Alpes (Hautes.)	*Swanton* ✻.	*Id.* *Id.*
Ardèche.	*Sardou (Pierre)* ✻.	*Id.* d'infanterie.
Ardennes.	*Vildary* ✻.	*Id.* *Id.*
Ariège.	*Bon Guillot (Jos.-Fr.)* ✻	*Id.* *Id.*
Aube.	*Eckmann (Charles-Armand.)* ✻.	*Id.* *Id.*
Aude.	*Taberne (Dom.)* ✻.	*Id.* *Id.*
Aveyron.	*Cazeneuve (Fr.)* ✻.	*Id.* de cavalerie de ligne.
Bouches-du-Rhône.	*Truilhier (J.-M.-T.)* ✻.	*Id.* du Génie.
Calvados.	*Carré (Germain)* ✻.	*Id.* de cavalerie de ligne.
Cantal.	*Baudry (François)* ✻.	*Id.* d'infanterie.
Charente.	*Delabrière (J.)* ✻.	*Id.* de cavalerie de réserve.
Charente-Inférieure	*Bordenave (Fr.-Edme)* ✻.	*Id.* d'infanterie.
Cher.	*Mege (Joseph-Denys)* ✻.	*Id.* *Id.*
Corrèze.	*Copmartin (P.-L.)* ✻.	*Id.* *Id.*
Corse.	*Zacchi-Romano* ✻.	*Id.* *Id.*
Côte-d'or.	*Regley (Claude-Hip.)* ✻.	*Id.* *Id.*
Côtes-du-Nord.	*Le Neppeu de Carfort (César)* ✻.	*Id.* *Id.*
Creuse.	*Demarsanges (J.-P.)* ✻.	*Id.* *Id.*
Dordogne.	*Esligmard (J.-L.-J.)* ✻.	*Id.* d'Etat-Major.
Doubs.	*Gilbert-Collet (Joseph)* ✻.	*Id.* d'infanterie.
Drôme.	*Jozon (J.-B.)* ✻.	*Id.* *Id.*
Eure.	*Beaupuis (Ant.-N.)* ✻.	*Id.* *Id.*
Eure-et-Loir.	*De Normandie (Louis)* (O ✻).	Chef d'escad. de cav. de réserve.
Finistère.	*Martin des Pallieres* ✻.	Capitaine d'Etat-Major.
Gard.	*Allègre (F.-X.-M)* ✻.	*Id.* d'infanterie.
Garonne (Haute.)	*Lévis (Louis)* ✻.	*Id.* *Id.*
Gers.	*Magrath (L.-A)* ✻.	*Id.* de cavalerie de ligne.
Gironde.	*Benoit (Ph. M. N.)*	*Id.* d'Etat-Major.
Hérault.	*Pagezy* ✻.	*Id.* *Id.*
Ille-et-Vilaine.	*De Cournaceul (L.-F.)* ✻.	*Id.* d'infanterie.
Indre.	*Morizet (Louis-Aug.)* ✻.	*Id.* *Id.*
Indre-et-Loire.	*Gilly (Joseph-Fidele)* ✻.	*Id.* *Id.*
Isère.	*Foucou (A.-C.)* ✻.	*Id.* *Id.*
Jura.	*Berthaud (J.-Louis)* ✻.	*Id.* *Id.*
Landes.	*Dulau (J.-B.)* ✻.	*Id.* *Id.*
Loir-et-Cher.	*Lajous (J.-M.-J.)* ✻.	*Id.* *Id.*
Loire.	*Bergue (Prudent)* ✻.	*Id.* *Id.*
Loire (Haute.)	*Roquefeuil (Ed.)* ✻.	*Id.* *Id.*
Loire-Inférieure.	*Leroux* ✻.	*Id.* d'Etat-Major.
Loiret.	*Delpech* ✻.	Chef de bataillon d'infanterie.
Lot.	*D'Aubert de Résie (L.-E.)* ✻.	Capitaine de cavalerie légère.
Lot-et-Garonne.	*Mersan (L.-F.)*	*Id.* *Id.* légère.
Lozère.	*Gomaret (Ant.-Nic.)* ✻.	*Id.* d'infanterie.
Maine-et-Loire.	*Delanneau (Paulin-Anne)* ✻.	*Id.* *Id.*

Départemens.	Messieurs,	*Grade et Arme.*
Manche.	*Escher* ✻.	Capitaine d'Etat-Major.
Marne.	*Lacouster* (*J.-A.*) ✻.	*Id.* de cavalerie légère.
Marne (Haute).	*Lefèbvre* (*P.-N.*) ✻	*Id.* au train des P. d'Art.
Mayenne.	*Duchemin* (*P.-V.*) ✻.	*Id.* d'infanterie.
Meurthe.	*Bizalion* (*E.*) (*O* ✻).	Chef de bataillon d'infanterie.
Meuse.	*Bonjour* (*Etienne-Marie-F.*) ✻.	Capitaine d'infanterie.
Morbihan.	*Leisseques de Légerville* (*T. M.*) ✻.	*Id.* *Id.*
Moselle.	*Mancelle* (*François*) ✻.	*Id.* de cavalerie légère.
Nièvre.	*Bruel.*	*Id.* d'infanterie.
Nord.	*Carré de Busserolles* (*J.-S.*) ✻.	Chef de bataillon d'infanterie.
Oise.	*Féart* (*Etienne-Jean-Marie*) ✻.	*Id.* *Id.*
Orne.	*Chapelle* (*Louis*) ✻.	Capitaine de cavalerie légère.
Pas-de-Calais.	*Joleaud* (*J.-M.-T.*) ✻.	*Id.* *Id* légère.
Puy-de-Dôme.	*Leduc Duhamel.*	Capitaine d'infanterie.
Pyrenées (Basses).	*Thiercelin.*	*Id.* *Id.*
Pyrénées (Hautes)	*Nogues* (*Bernard*)	*Id.* *Id.*
Pyrénées-Oriental.	*Carcenac* (*J.-B.-F.*) ✻.	*Id.* *Id.*
Rhin (Bas).	*Lovaud* (*J.-Ph*) ✻.	*Id.* de cavalerie de ligne.
Rhin (Haut).	*Pillement* (*Ch.-J.*) ✻.	*Id.* d'infanterie.
Rhône.	*Lacroix* (*Jacques*) ✻.	*Id.* *Id.*
Saône (Haute).	*Gérard* (*J.-E.*) ✻.	*Id* *Id.*
Saône-et-Loire.	*Deschamps* (*S.*)	*Id.* *Id.*
Sarthe.	*Puntous* (*J.-P.*) ✻.	*Id.* *Id.*
Seine.	*Gibassier* (*Isaac-François*) (O ✻).	*Id.* *Id.*
Seine-Inférieure.	*Choiselat* (*Isid.-Comt.*).	*Id.* *Id.*
Seine-et-Marne.	*Robert* (*G.-J.*) ✻.	*Id.* *Id.*
Seine-et-Oise.	*Boulet* ✻.	*Id.* *Id.*
Sèvres (Deux).	*Avril.*	*Id.* *Id.*
Somme.	*Martenet* (*Jean*).	*Id.* *Id.*
Tarn.	*Thérin* (*A.-M.*)	*Id.* *Id.*
Tarn-et-Garonne.	*Chauffard* (*Ch.*) ✻.	*Id.* *Id.*
Var.	*Lecerf* (*Louis*) ✻.	*Id.* *Id.*
Vaucluse.	*Viala* (*Jacq.-L.-Aug.*) ✻	*Id.* *Id.*
Vendée.	*Mermet* (*Gasp.*) (O ✻).	Chef de bataillon d'Etat-Major.
Vienne.	*De Boislambert* ✻.	Capitaine d'infanterie.
Vienne (Haute).	*Burté* (*Jean-Baptiste*) ✻.	*Id.* *Id.*
Vosges.	*Billion-Duplan* ✻.	*Id.* *Id.*
Yonne.	*Jolly* (*Joseph*) ✻.	*Id.* *Id.*

ÉCOLES MILITAIRES.

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR.

Le nombre des élèves de cette École est fixé à trois cents.

Conditions d'Admission.

La pension à payer par les élèves est de 1,500 francs, non compris 750 francs pour le trousseau, dont le devis est envoyé aux parens à l'époque de l'admission.

Les candidats doivent être âgés de seize ans au moins, et de dix-huit ans au plus, au 1er octobre de l'année du concours. Cependant les sous-officiers et soldats des corps réguliers peuvent être admis à concourir jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, pourvu qu'ils aient au moins deux ans de service sous les drapeaux.

Les examens pour les places d'élèves de l'Ecole spéciale militaire sont ouverts chaque année à Paris et dans les principales villes du royaume, à la même époque que ceux de l'Ecole polytechnique, et sont faits par les mêmes examinateurs. Le programme de l'examen est publié, tous les ans, trois mois avant que cet examen ait lieu. Les jeunes gens qui désirent concourir pour l'admission à l'Ecole spéciale militaire doivent se faire

inscrire à la Préfecture du département où leurs parens ou tuteurs ont leur domicile légal, deux mois avant l'époque fixée pour l'ouverture des examens, et d'y déposer, 1° leur acte de naissance, revêtu des formalités prescrites par les lois; 2° une déclaration signée d'un docteur en médecine ou d'un docteur en chirurgie, attachés l'un et l'autre à un hospice ou hôpital civil et militaire, constatant que le jeune homme a eu la petite-vérole ou a été vacciné, et qu'il n'a ni maladie contagieuse, ni infirmités qui le rendent impropre au service; 3° un certificat du Sous-Préfet, visé par le Préfet, constatant que les parens sont en état de payer la pension du jeune homme; 4° un sous-seing-privé dans lequel les parens contractent l'engagement de solder la pension de leur fils, par trimestre et d'avance, dans la caisse du Receveur d'arrondissement, et de subvenir à la dépense du trousseau. Les candidats ne peuvent être examinés que dans l'arrondissement où le domicile de leur famille est établi, ou dans celui où ils auront terminé leurs études.

Les résultats de tous les examens sont soumis à un Jury, sur la proposition duquel le Ministre Secrétaire-d'Etat de la Guerre dresse le tableau des nominations, et le présente à l'approbation du Roi. Lorsque Sa Majesté a prononcé, des lettres de nomination sont adressées aux élèves reçus, avec l'indication de l'époque où ils doivent se présenter à l'Ecole militaire à S.-Cyr.

Instruction des Élèves; leur sortie de l'École.

Les élèves admis à l'Ecole spéciale militaire y restent deux ans, et ils y suivent les cours et exercices qui y sont établis. A l'expiration des deux années, ils subissent un examen de sortie; ceux qui ne satisfont pas à cet examen, restent un an de plus à l'Ecole; ceux qui y satisfont, reçoivent un brevet de Sous-Lieutenant dans l'arme à laquelle ils sont destinés.

Etat-Major. Messieurs,

Bon de Richemont (C ✻), Maréch.-de-camp, *Commandant.*
Couche (O ✻), Col. de Génie, *Comm. en second, Direct. des Etudes.*

Rocquancourt, *Capit. d'Etat-Major*, Sous-Directeur des Etudes.
Viénot (J.) (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
Bergeron ✻, *Chef de bataillon.*
Périolas ✻, *Capit. d'Artillerie.*
Thiroux, *Capit. d'artil. adj. à ce cours.*
N. . . . . .
Boussenard ✻. . . . . } *Capit. d'inf.*
Marengo ✻. . . . . }
Bougerel ✻. . . . . }
Besançon ✻. . . . . }
Conrier, *Capitaine d'infanterie.*
Duhousset ✻, Capit. au corps royal d'Et.-Maj. *Prof. de topographie.*
Lapie, Capitaine au corps royal d'Et.-Maj. *Professeur de topographie.*
Chev. Viala de Sorbier ✻, *Administrat.*
Petit, *Trésorier.*
Guillaumot ✻, *Econome.*
Lefol ✻, *Adjoint au Trésorier.*
Villeméjane, *Secrét. Archiv. Bibliothéc.*
L'Abbé Peretti, *Aumônier.*

Professeurs civils. Messieurs,

Emy, *Col du Gén. ret.* } *Fortifications.*
Pin, *adj. au Profess.* }
N. . . . . } *Belles-Lettres.*
Barthe. . . . . }
Millet. . . . . } *Hist. et Géogr.*
Guay. . . . . }
Delavigne ✻. . . . . } *Mathématiques.*
Cavaillon. . . . . }
Buron. . . . . }
Collin, *Physique et Chimie.*
Peyré, *Professeur adjoint.*
Coupin de la Couperie, *Dessin.*
Chatillon . . . . . } *Dessin.*
Greeve. . . . . }
Boisselier. . . . . }
Varinot, *Administration militaire.*
Simon. . . . . } *Langue allem.*
Treuenthal. . . . . }
Scheube. . . . . }
Lefaivre . . . . . }
De Joannis ✻, *Médecin.*
Belair ✻, *Chirurgien.*
Esnaud ✻. . . . . } *Aides Chirurg*
Launay. . . . . }

Lerminier ✻, *Médecin consultant*, rue Basse-du-Rempart, n. 54, à Paris.
Le Mazurier ✻, *Médecin honoraire et 2e consultant*, à Versailles.
Poirson (O ✻), *Chirurgien-Consultant*, rue du Bac, n. 58, à Paris.
Moreau (O ✻), *Chirurgien-Consultant*, rue des Réservoirs, n. 14, à Versailles

COLLÉGE ROYAL MILITAIRE DE LA FLÈCHE.

Ce Collége, institué par ordonnance du 12 avril 1831, est placé sous la direction du Ministre de la guerre; il est destiné à l'éducation de fils d'officiers sans fortune, et, par préférence, d'enfans orphelins.

Le nombre d'élèves entretenus aux frais de l'Etat est de trois cents à bourse entière, et de cent à demi-bourse.

On admet au collége des enfans payant pension. Le prix de la pension est de 850 fr., et celui de la demi-pension de 425 fr.

L'âge d'admission est fixé de 10 à 12 ans.

ÉTAT-MAJOR. Messieurs,

Bon Baurot (C ✻), Maréchal-de-camp, *Commandant.*
Gisbert ✻, *Chef de bataillon en retraite.*
Conte ✻, *Capitaine.*
Tugnot, Claricie ✻, } *Lieutenans.*

Instruction.

M. Picard, *Censeur des études.*

Professeurs. Messieurs,

Beauchef.	Besse.	Bonfils.
Chevalier.	De Lignac.	Mars.
Bonvalon.	Lalanne.	Gaston
Affichard.	Lemoine.	Deutsch.

Professeurs agrégés. Messieurs,

Hézode.	Liébrich.
De Bette.	Remars.
Bruneau.	

10 Agrégés faisant les classes élémentaires ou les études.
2 Maîtres d'écriture.

Administration. Messieurs,

Georget de la Chesnais, *Trésorier, Secrétaire-Archiviste et Bibliothécaire.*
Vallet Chevigny ✻, *Econome.*

Chapelle. Messieurs,

L'abbé Blanc, *Aumônier.* | L'Abbé Chaupe, *Chapelain.*

Service de Santé. Messieurs,

Lépine ✻, *Médecin.* | Renou, *Chirurgien.*

GYMNASE NORMAL MILITAIRE.

Situé dans l'emplacement de l'ancien parc de Grenelle, près du Champ-de-Mars, à Paris.

Le Gymnase est placé sous la protection du Gouvernement.

Son but général est de répandre l'instruction gymnastique; son but spécial est de former des professeurs pour propager cette science dans les différens corps de l'armée.

Plus de deux cents élèves sont exercés quatre fois par semaine au Gymnase.

M. Amoros ✻, Colonel d'infanterie, *Directeur.*

M. Géry ✻, Capitaine au 13e régiment d'infanterie légère, *Commandant le dépôt des militaires détachés au Gymnase.*

SECTION XIII.

INFANTERIE FRANÇAISE.

(Vétérans. — Infanterie de ligne. — Infanterie légère. — Ouvriers d'administration militaire. — Légion étrangère.)

L'Infanterie française se compose de quatre-vingt-huit régimens, savoir:
67 Régimens d'infanterie de ligne;
21 Régimens d'infanterie légère.

VÉTÉRANS.

COMPAGNIES DE SOUS-OFFICIERS.

Nos des Comp.	COMMANDANS.	GARNISONS.	Nos des Comp.	COMMANDANS	GARNISONS.
1	Douay (O ✻).. . .	*Paris.*	7	Wetzlar.	*Lourdes.*
2	Duplessis ✻. . . .	*Id.*	8	Contremoulins ✻.	*Clairvaux.*
3	Gouvion ✻.	*Id.*	9	Secourgeon (O ✻).	*Bicêtre.*
4	Roux (O ✻). . . .	*Id*	10	Béroaldi	*Alençon.*
5	De Tarragon ✻. .	*Poissy.*	11	Dombrowski ✻. .	*Paris.*
6	Eudel ✻.	*Iles d'Hyères.*	12	Dequeux ✻. . . .	*Saumur.*

FUSILIERS.

Premier bataillon, *à Cherbourg.*
M. Chasseraux, *Chef de bataillon.*

Deuxième bataillon, *en Afrique.*
Bérard (O ✻), *Chef de bataillon.*

COMPAGNIES DE FUSILIERS.

DÉSIGNATION des Compagnies.	CAPITAINES.	GARNISONS.	DÉSIGNATION des Compagnies.	CAPITAINES.	GARNISONS.
Ain.	Bataillard ✻. .	*Bourg.*	*Creuse.* . . .	Daval ✻. . .	*Guéret.*
Aisne. . . .	Lefèvre ✻. .	*Boulogne.*	*Dordogne.* .	Fayout ✻. .	*Périgueux.*
Allier. . . .	Antoine. . . .	*Moulins.*	*Doubs.* . . .	Authier. . . .	*Fort de Joux.*
Alpes (B.). .	N.	*Entrevaux.*	*Drôme.* . . .	Monier ✻. .	*Valence.*
Alpes (H.). .	Faure ✻. . .	*Embrun.*	*Eure.*	Fontaine ✻.	*Gaillon.*
Ardèche. . .	Menet ✻. . .	*Privas.*	*Eure-et-Loir*	Campion (O✻).	*Chartres.*
Ardennes. . .	Renaud ✻. .	*Mézières.*	*Finistere* . .	Larcher ✻. .	*Brest.*
Ariége. . . .	Puech ✻. . .	*Foix.*	*Gard.*	Nicolas ✻. .	*Aiguesmortes.*
Aube.	Hugot ✻. . .	*Troyes.*	*Garonne (h.)*	Adoue ✻. . .	*Toulouse.*
Aude	Louis ✻. . .	*Carcassonne.*	*Gers.*	Balas ✻. . .	*Auch.*
Aveyron. . .	Malaval ✻. .	*Rodez.*	*Gironde.* . .	Despaigne ✻.	*Blaye.*
B. du Rhône	Bertrand ✻.	*Sisteron.*	*Hérault.* . .	Giral ✻. . .	*Cette.*
Cantal. . . .	Rouyer . . .	*Aurillac.*	*Ille-et-Vil.*	Letendre . .	*Rennes.*
Charente. . .	Laterrière. . .	*Angoulême.*	*Indre*	Meyer ✻. . .	*Châteauroux.*
Char.-Inf. .	Fauchay ✻. .	*La Rochelle.*	*Indre-et-L.*	Perroy ✻. . .	*Tours.*
Cher.	Modot ✻. . .	*Bourges.*	*Isere.*	Hensy ✻. . .	*Seyne.*
Corrèze. . .	Beaumont ✻.	*Tulle.*	*Jura.*	Dauxion ✻. .	*Salins.*
Corse	Losinchi . . .	*Bastia.*	*Landes* . . .	Lubet (O✻).	*Mont-de-Mars.*
Côte-d'Or. .	Thirion ✻. .	*Fort l'Ecluse.*	*Loir et Cher.*	Laville(O✻)	*Blois.*
Côtes-du-N.	Chazotte ✻. .	*Saint-Brieuc.*	*Loire*	Latil ✻. . .	*Pierre Chatel.*

DÉSIGNATION des Compagnies.	CAPITAINES.	GARNISONS.	DÉSIGNATION des Compagnies	CAPITAINES.	GARNISONS
Loire (H).	Avit ✻. . .	*Le Puy.*	*Pyrénées(b.)*	Borda ✻. . .	*Lescar.*
Loire Infer.	Bourdic ✻. .	*Nantes.*	*Pyrénées(h)*	Lassalle. . . .	*Tarbes.*
Loiret. . . .	Hézard ✻. .	*Orléans,*	*Pyrénées-O.*	Cassé ✻. . .	*Perpignan.*
Lot.	Pélissié ✻ .	*Cahors.*	*Rhin (Bas).*	Rumbelsperger ✻.	*Lichtenberg.*
Lot-et-Gar.	Fournié de S.-Amant de la Martinie ✻.	*Abbaye d'Eysse*	*Rhin (H.).*	Mougey. . . .	*Petite-Pierre.*
			Saône (H.).	Bourdenet ✻.	*Pontarlier.*
Lozère. . . .	Ginoux ✻. .	*Mende.*	*Saône-et-L.*	Duvernay ✻.	*Fort l'Ecluse.*
Maine-et-L.	Roger ✻. . .	*Angers.*	*Sarthe.* . . .	Thévenin. . .	*Le Mans.*
Marne. . . .	Guyot ✻. . .	*Châlons-s.-M.*	*Seine-Infér.*	Bavent ✻..	*Montreuil.*
Marne (H).	Coffin ✻. . .	*Langres.*	*Seine-et-M.*	Rouyer ✻. . .	*Melun.*
Mayenne . .	Le Duc ✻. .	*Laval.*	*Seine et Oise*	Garson ✻ . .	*Versailles.*
Meurthe. . .	Cattin	*Marsal.*	*Sèvres (D.).*	Robin.	*Niort.*
Meuse. . . .	Strallen(O✻)	*Guise.*	*Somme* . . .	Morin	*Péronne.*
Morbihan. .	Bourdon ✻. .	*Vannes.*	*Tarn.*	Coulant. . . .	*Alby.*
Moselle. . .	Cherrière. . .	*Metz.*	*Tarn et Gar.*	Murat ✻. . .	*Montauban.*
Nièvre. . . .	Lebrun. . . .	*Nevers.*	*Var.*	Alliez ✻. . .	*Saint-Tropez.*
Nord.	Paradis ✻. .	*Loos.*	*Vaucluse* . .	Villars	*Cette.*
Oise.	Argy de Châtillon ✻. .	*Doullens.*	*Vendée.* . . .	Dondeau . . .	*Ile-Dieu.*
			Vienne . . .	Pouidebat ✻.	*Poitiers.*
Orne.	Fricot *dit* Frecot.	*Gaillon.*	*Vienne (H).*	Hereau. . . .	*Limoges.*
			Vosges. . . .	Alba ✻. . . .	*Epinal.*
Pas-de-Cal.	Neumann ✻.	*Bapaume.*	*Yonne.* . . .	Hunot ✻. . .	*Auxerre.*
Puy de Dôm.	D'Incourt de Metz ✻. . .	Pierrechâtel. . .			

INFANTERIE DE LIGNE.

L'infanterie de ligne se compose de 67 régimens, ayant chacun quatre bataillons. Chaque bataillon a huit compagnies.

RÉG. et GARN.	MM.	MM.	
1er *Paris.*	Denizet, *Colonel* (O ✻). Brayer (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Gilbert (O ✻), Cantagrelle (O ✻), Massoni ✻, Pretet (O ✻), Bréart ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
2e *Lyon.*	Vidal de Lauzun (O ✻), *Colonel.* Soffréon ✻, *Lieut.-Colonel.*	Falcou ✻, Eichelkamp ✻, Félix ✻, Molard ✻, Mante ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
3e *Embrun.*	Roussel (C ✻), *Colonel.* Corbin ✻, *Lieut.-Colonel.*	De Fresquet ✻, Quantin ✻, Delacroix ✻, Roche ✻, Lorquet ✻, *Major.*	*Chefs de Bat*
4e *Afrique.*	Courtot (O ✻), *Colonel.* Hecquet (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Davois ✻, Galinier (O ✻), Cornille ✻, Joly ✻, De Sigaldi ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

5e *Armée du Nord.*	Gréard (O ✻), *Colonel.* Boyer (O ✻), *Lieut.-Col.*	Gremion (O ✻), De Comeiras ✻, Pellapra ✻, Marchal ✻, Krebs ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
6e *Lyon.*	Boullé (O ✻), *Colonel.* Allain (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Alessandrini (O ✻), Perron ✻. Philippon ✻, Girardet ✻, Chatelain ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
7e *Armée du Nord.*	Tardieu de Saint-Aubanet (C ✻). *Colonel.* Didier (O ✻), *Lieut.-Colon.*	Bouillet ✻, Gouffé ✻, Pagès ✻, De Roquevaire ✻, Drouard (O ✻), *Major.* — *Chefs de Bat.*
8e *Armée du Nord.*	N. . . . . , *Colonel.* De Kœnigsegg ✻, *Lieutenant-Colonel.*	D'Ast (O ✻), Quillot ✻, Deuster ✻, Baudisson ✻, Eliot ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
9e *Périgueux.*	Bremont (O ✻), *Colonel.* Dufour (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Gachot ✻, Tallandier ✻. Fontaine (O ✻), Alexandre ✻. Fossé ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
10e *Strasbourg.*	Butschert (O ✻), *Colonel.* Deletain (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Lespinasse de Pébeyre ✻, Maleplate de Daniel (O ✻), Fournier ✻, Franco ✻, Montagu de Bouzols ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
11e *Armée du Nord.*	Lévêque de Vilmorin (O ✻), *Colonel.* Mallet de la Chevallerie ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Videau (O ✻), Bourlon de Lixières (O ✻), Riban (O ✻), Saliceti ✻, Varlet (O ✻), *Major.* — *Chefs de Bat.*
12e *Armée du Nord.*	Boarini (O ✻), *Colonel.* Clémanson ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Thiéry (O ✻), Grandjean (O ✻), De Bruno (O ✻), Baret Descheizes ✻, Mignon (O ✻), *Major.* — *Chefs de Bat.*
13e *Marseille.*	Flocard (O ✻), *Colonel.* Thoumini de la Haulle (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Bay (O ✻), De Linois (O ✻), Guerdin ✻, Casalta ✻, Billard ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
14e *Pau.*	Rachis (O ✻), *Colonel.* Tremeaux ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Poinsignon (O ✻), Chevalier ✻, Clouet ✻, Troy (O ✻), Viret (O ✻), *Major.* — *Chefs de Bat.*
15e *Romans et Montélimart*	Mangin (C ✻), *Colonel.* Marcel ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Dumolard ✻, Kolb ✻, De Roth, Leveling ✻, Cologne ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*

16e *Courbevoie.*	De Rostolan (O ✻), *Colonel.* Fevelas (O ✻, *Lieut.-Col.*	Grégoire (O ✻), Moureau ✻, Mesnager (O ✻), Desnos ✻, Mang ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
17e *Perpignan.*	Vielbans (O ✻), *Colonel.* Gallimardet (O ✻), *Lieuten.-Colonel.*	Claisse ✻, Vestu de Nercy ✻, Paisant ✻, L'Hôte ✻, Colonna-Lecca ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
18e *Armée du Nord.*	De Nettancourt (O ✻), *Colon.* Evrard ✻, *Lieut.-Colonel.*	Legrix de Neuville (O ✻), Gouvenain (O ✻), Michaud (O ✻), Sestier ✻, Decamps (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
19e. *Armée du Nord.*	Meslin (C ✻), *Colonel.* Roux (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Ducasse (O ✻), Feret (O ✻), Gay ✻, Danneels ✻. Borel ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
20e *Afrique.*	Marion (O ✻), *Colonel.* Ducasse (O ✻), *Lieut.-Col.*	Josse (O ✻), Méritens ✻, Masclary ✻, Legrand ✻, Multzer ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
21e *Pont-St.-Esprit.*	François (O ✻), *Colonel.* Lugnot (O ✻), *Lieut.-Colon.*	Perossier (O ✻), Petitjean (O ✻), Tournier ✻, Templier ✻, Gallardo ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
22e *Armée du Nord.*	Salleyx (O ✻), *Colonel.* Levasseur (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	D'Uzer (O ✻), Neumayer (O ✻), Reiset (O ✻), Chaucheprat ✻, Malassagne (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
23e *Lyon.*	Herman (O ✻), *Colonel.* Ballon (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Massy (O ✻), Dauphin ✻, Carré ✻, Bonnet ✻, Fossa ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
24e *Aix.*	De Reissenbach (C ✻), *Col.* Milhaud (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Anglade (O ✻), Boissy Dubois ✻, Collinet ✻, Batsalle ✻, Weichenheim ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
25e *Paris.*	De Rossi ✻, *Colonel.* Paillot ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Mougin (O ✻), Dehaies de Montigny ✻, Fondard (O ✻), Binecher ✻, De Ricard ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
Metz.	Astor (O ✻) *Colonel.* Carré (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Loiseau (O ✻), Cazac ✻, Formy de la Blanchetée ✻, Bergounhe ✻, Lourdel-Henaut ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

27e *Perpignan.*	De Perron (O ✻), *Colonel.* Diettmann (O✻), *Lieutenant-Colonel.*	Lebas *dit* Ste-Croix (O ✻), Delattre ✻, Cussac (O ✻), Foulcher ✻, Chevillon ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
28e *Montpellier.*	Mounier (C ✻), *Colonel.* Escande ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Cavalier ✻, Delannoy (O ✻), Bouvyer de Gondreville ✻, Loosbergh *dit* Senault ✻, Dormoy ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
29e *Chollet.*	Collet de la Madelène (C ✻), *Colonel.* Carcenac (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Desmidt (O ✻), Rey ✻, George ✻, Montagut ✻, Duserre Baudet (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
30e *Nimes.*	D'Arlanges (O ✻), *Colonel.* Laurens (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Regalia ✻, Herbault ✻, Rudler ✻, Cassaigne ✻, Prato ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
31e *Laval et Tours.*	Bonnet (O ✻), *Colonel.* Cousin (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Charles (O ✻), Delamotte ✻, Robert ✻, Boyer (O ✻), Chauchar ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
32e *Nantes.*	Duvivier (O ✻), *Colonel.* Depanis (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Jeanson (O ✻), Conty ✻, Jevin ✻, Philippeaux ✻, Fargeot ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
33e *Armée du Nord.*	Husson (O ✻), *Colonel.* Husson ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Labatie ✻, Cluseret ✻, Maffre-Baugé ✻, Camberand ✻, Rigollot ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
34e *Toulouse.*	Hurault de Sorbée (O ✻), *Col.* Revest (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Chambry ✻, Rothwiller ✻, Coquebert (O ✻), Chapuy, Adeler, *Major.*	*Chefs de Bat.*
35e *Armée de l'Ouest.*	Rullière (C ✻), *Colonel.* Roussel (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Derancourt ✻, Lapeyre (O ✻), Auvray (O ✻), De Gibon de Kerberon ✻, De Conchy ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
36e *Béfort.*	N. . . . . *Colonel.* Besaucelle ✻, *Lieutenant-Colonel.*	De Canteloube (O ✻), Silvestre (O ✻), Bosquet ✻, Montlahuc (O ✻), Champion ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
37e *Nancy.*	Aymonet de Contréglise (O ✻), *Colonel.* Apchié (O ✻), *Lieut.-Col.*	Leroux de Crétot (O ✻), Ducros (O ✻), Viret ✻, Nantil ✻, Sauret ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

38e *Paris.*	Du Rocheret (O ✻), *Colonel.* Leblanc (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Gueswiller (O ✻), Bajeau (O ✻), Chambon (O ✻), De Mostolac ✻, Godefroy ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
39e *Armée du Nord. Avesnes.*	Limonnier (O ✻), *Colonel.* Charon (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Chopard (O ✻), Gentil ✻, Schasseré ✻, Bleton ✻, Gatelier (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
40e *Lyon.*	Boucher de Morlaincourt (O✻), *Colonel.* Navier (O ✻), *Lieut.-Col.*	Meynard (O ✻), Villebarrau ✻, Laurent ✻, Laignoux (O ✻), George ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
41e *Caen et le Havre.*	Gibon (O ✻), *Colonel.* Laborde (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Mauduit ✻, Poinsot ✻, De Brou ✻, Buscaglione ✻, Ruelle ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
42e *Versailles.*	Hensch (O ✻), *Colonel.* Aignelot ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Lelimonier de la Marche (O✻) Jaubert (O ✻), Lasnier de Chauvigné ✻, Boisson ✻, Verra, *Major.*	*Chefs de Bat.*
43e *Lorient.*	Lacretelle (O ✻), *Colonel.* Clerget ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Thierry ✻, Chopy ✻, Faure de S.-Romain, Voluzan ✻, Gobin ✻, *Major.*	*Chefs de Bat*
44e *Angers.*	Ollagnier (O ✻), *Colonel.* Brisson (O ✻), *Lieut.-Colon.*	De Mazade ✻, Tiffoinet ✻, Morand (O ✻), Paris ✻, Gonnard ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
45e *Martinique. Dépôt à St.-Malo.*	Foucher (O ✻), *Colonel.* Griffon (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	De Kermorial (O ✻), Stahl, Roux ✻, Lelouterel ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
46e *Vannes.*	De Mylius (C ✻), *Colonel.* La Voyrie ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Muff (O ✻), Pourailly (O ✻), Garrido ✻, N. . . . . . De Baron (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
47e *Valence.*	Ruelle (C ✻), *Colonel.* Locqueneux (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Leclerc ✻, Bonfilh ✻, Darbel ✻. Menonville ✻. Vaultier ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
48e *Bordeaux.*	Charlet (O ✻), *Colonel.* De Mollenbeck ✻, *Lieut.-Colonel.*	De Blanchard Duval (O ✻), De la Panouse (O ✻), Chaquet ✻, Sadoul ✻, Schweikhard, ✻ *Major.*	*Chefs de Bat.*

49e *Lyon.*	Caron (O ✻), *Colonel.* Lessard (O ✻), *Lieut.-Col.*	Makereel ✻, Godart ✻, Deis ✻, Steinbrenner ✻, Dehaies de Montigny ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
50e *Cherbourg.*	Favereau (O ✻), *Colonel.* Amat ✻, *Lieut.-Colonel.*	Fabry, Brenier (O ✻), Ibert ✻, Chivaud ✻, Sirban ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
51e *Guadeloupe. Dépôt à Quimper.*	Guingret (C ✻), *Colonel.* Mongin-Forcelle ✻, *Lieuten.-Colonel.*	De Latour du Pin ✻. Chauvin, Bayle ✻, Henry ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
52e *Verdun.*	Trappier de Malcolm (C ✻), *Colonel.* Dutocq (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Gresse (O ✻), Fossé ✻, Trubessé ✻, Jardel ✻, Eyriès ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
53e *Besançon.*	De Contamine (C ✻), *Col.* De Bonchamp (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Du Chesne (O ✻), Cartier ✻, Allemand de Illens ✻, Gillant ✻, Robert (O ✻), *Major.* — *Chefs de Bat.*
54e *Saumur.*	Negrier (O ✻), *Colonel.* De Tarlé (O ✻), *Lieut.-Col.*	Winterheld (O ✻), Marquiand ✻, Massias ✻, Mazar ✻, Vendel ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
55e *Toulon.*	Chadabet (O ✻), *Colonel.* Carel ✻, *Lieut.-Colonel.*	Laire ✻, D'Hennezel ✻, Drollet ✻, Ballestrero ✻, Joannis (O ✻), *Major.* — *Chefs de Bat.*
56e *Dijon.*	Lafeuille (O ✻), *Colonel.* Billard ✻, *Lieut.-Colonel.*	Saineric ✻, Byrne ✻, Foliau ✻, Viarizio ✻, Blanc ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
57e *Morée et Chollet.*	Beaux *dit* Lebeau (O ✻), *Col.* De Guiroye-Cabé (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Brugnière (O ✻), Baille (O ✻), Legras-Grandcourt, Castaigne ✻, Seguier ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
58e *Thionville et Longwy.*	Mocquery (O ✻), *Colonel.* Haner (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Hubert (O ✻), Hondagné de Larche (O ✻), François ✻, Barat ✻, Cadot ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*
59e *Avignon.*	Petit d'Autrive (C ✻), *Col.* Cavaignac (O ✻), *Lieut.-Col.*	De Montullé ✻, Esselin ✻, Isnard ✻, Boussogne ✻, Deshorties de Beaulieu ✻, *Major.* — *Chefs de Bat.*

60e *Bastia.*	Louis Lamarre (C ✻), *Col.* Courrèges (O ✻), *Lieut.-Col.*	Reboul de Cavaléry (O ✻), De Molènes ✻, Delcaretto ✻, Loriol ✻, Milliet ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
61e *Rouen.*	Berner (O ✻), *Colonel.* Prax (O ✻), *Lieut.-Col.*	Michelet (O ✻), Larribe (O ✻), Macors ✻, Escudier (O ✻), Foubert de Bizy (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
62e *Aix.*	Levesques (O ✻), *Colonel.* Guillabert (O ✻), *L.-Col.*	De Brunet (O ✻), Souillier (O ✻), Ducourthial ✻, Moricourt ✻, Clavet-Gaubert ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
63e *Bayonne.*	Tripe (O ✻), *Colonel.* De Larochette ✻, *Lieut.-Col.*	Parmentier (O ✻), Kesselmeyer *dit* Delhor ✻, Defilippi, Rigaud ✻, Naudet ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
64e *Nantes.*	Duhot (O ✻), *Colonel.* De Mongelas (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Isnard de Ste-Lorette ✻, Chardron ✻, Lachoux ✻, Bertrand ✻, Martin ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
65e *Metz.*	Arnaud (C ✻), *Colonel.* Rambaud (O ✻), *Lieut.-Col.*	Boudhors ✻, Borelli, Maizière (O ✻), Deberly ✻, André ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
66e *Afrique et Italie. Dépôt à Digne.*	Regnault (O ✻), *Colonel.* Barthélemy (O ✻), *L.-Col.*	Faré ✻, Jacquemart (O ✻), Pelissier ✻, Lambert, Ligneau ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
67e *Afrique.*	Friol (O ✻), *Colonel.* Duchaussoy ✻, *Lieut.-Col.*	De Beaufort ✻, Fieffé de Lievreville ✻, Goupy, Huchet, Appert ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

INFANTERIE LÉGÈRE.

L'infanterie légère se compose de 21 régimens, ayant chacun trois bataillons; chaque bataillon a huit compagnies.

1er *Blois.*	Baraguey d'Hilliers (O ✻), *Colonel.* Buart ✻, *Lieut.-Colonel.*	Legoullon (O ✻), Sugier, Boussard d'Hauteroche ✻, Narcisse ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
2e *Perpignan.*	Woilard (O ✻), *Colonel.* Garin ✻, *Lieut.-Colonel.*	Loyré d'Arbouville ✻, D'Hurlaborde ✻, Arnaud ✻, Michel (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*

3e *Paris.*	Fournier de Pescay (O ✻), *Col.* Fruchier ✻, *Lieut.-Colonel.*	Law de Clapernoux ✻, Rabusson (O ✻), Gayet ✻, Baffert ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
4e *Draguignan.*	Lecourt *dit* Fongarnière (O ✻), *Colonel.* Cousin ✻, *Lieut.-Colonel.*	Costamagna (O ✻), Verguin ✻, Mariani, Lefebvre ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
5e *Haguenau.*	De Bar (C ✻), *Colonel.* Mireur (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Comman (O ✻), Nebel ✻, Leveling ✻, Delafontaine ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
6e *Brest.*	Sillègue (C ✻), *Colonel.* Mompez ✻, *Lieut.-Col.*	Léger ✻, Albert ✻, Gobert ✻, Ginguené ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
7e *Embrun.*	Lalande (O ✻), *Col.* Humblet (O ✻), *Lieut.-Col.*	Tempoure ✻, De Parade de la Plaigne ✻, Maher ✻, Nègre ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
8e *Armée du Nord.*	Bourckholtz (C ✻), *Col.* Valeton de Garraube (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Fouque (O ✻), Ortoli ✻, Servier ✻, Foussé ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
9e *Clermont-Ferrand.*	Ledoux (O ✻), *Colonel.* Parmegiani ✻, *Lieut.-Col.*	Campagnac (O ✻), Bidon ✻, Seguier ✻, Adam (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
10e *Afrique.*	Marthe (O ✻), *Colonel.* Bernelle (O ✻), *Lieut.-Col.*	Bonnaire (O ✻), Daval ✻, Mefray ✻, Lecointe ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
11e *Soissons.*	D'Aussaguel de Lasbordes (O ✻), *Colonel.* De Sparre ✻, *Lieut.-Colonel.*	Guigou ✻, Alengry ✻, Dauriac ✻, Vertel ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
12e *St.-Denis.*	Martin (O ✻), *Colonel.* Seriziat (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Fauchier (O ✻), Drouel (O ✻), Cagnazoli (O ✻), Trouyet (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
13e *Phalsbourg.*	Martin (Edouard) (O ✻), *Colonel.* Ravi (O ✻), *Lieut.-Col.*	D'Alphonse ✻, Lecomte (O ✻), Taglioretti ✻, Drouets (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
14e *Courbevoye.*	Marbot (O ✻), *Colonel.* Champion ✻, *Lieut.-Col.*	Roguet, Beissac (O ✻), Bernard, Cigliutti ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
15e *Strasbourg.*	Parchappe (C ✻), *Colonel.* Dejoly (O ✻), *Lieut.-Col.*	Barrès (O ✻), Malliart (O ✻), Lebeuf ✻, Aguillony ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

16e *Cayenne, Bourbon et Sénégal.*	Devaux (O ✻), *Colonel.* Legendre ✻, *Lieut.-Colonel.*	Gibert ✻, Despagne ✻, Laserre ✻, Merle ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
17e *Bourbon-Vendée.*	Genevay (C ✻), *Colonel.* Dorliac ✻, *Lieut.-Colonel.*	Dornies (O ✻), Braquety (O ✻), Girard ✻, Carly (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
18e *Montauban.*	Breton (C ✻), *Colonel.* Grobert ✻, *Lieut.-Colonel.*	Godinot de Vilaire ✻, De Lusset ✻, Cuvilier ✻, Folly ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
19e *Armée du Nord.*	De Hennault de Bertaucourt (O ✻), *Colonel.* Menne (O ✻), *Lieut.-Col.*	De Sède (O ✻), Daroles ✻, Vinet ✻, Reneufve (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat*
20e. *Armée du Nord.*	Gemeau (O ✻), *Colonel.* Almeras (O ✻), *Lieut.-Col.*	Roveda (O ✻), Jacminot ✻, N. . . . . . Carutti (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
21e *Morée.*	Stoffel (O ✻), *Colonel.* Von-Huelsen (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Naud ✻, De Mollenbec ✻, Maillet ✻, Vanheddeghem ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

BATAILLON D'OUVRIERS D'ADMINISTRATION.

M. Toubie, *Commandant de Bataillon.*

Dix-sept Compagnies, s'administrant séparément.

LÉGION ÉTRANGÈRE.

En Afrique.	Combe (O ✻), *Colonel.* Darracq (O ✻), *Lieut.-Col.*	Kléber, Moret (O ✻), Salomon de Musis ✻, Auguis (O ✻), Poerio, Villain (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*

SECTION XIV.

CAVALERIE FRANÇAISE.

(Carabiniers. — Cuirassiers. — Dragons. — Chasseurs. — Lanciers. — Hussards. — Ecole de Cavalerie.)

La Cavalerie se compose de deux régimens de Carabiniers; dix de Cuirassiers; douze de Dragons; quatorze de Chasseurs; six de Lanciers; six de Hussards et deux de Chasseurs d'Afrique.

CARABINIERS.

Rég. et Garn.	MM.	MM.	
1er à Paris.	Blanquefort (C ✻). *Colonel.* De Chalendar (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	DeLaunay de la Mothaye (O✻) Assant (O ✻), Saguez ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e à Versailles.	Gusler (C ✻), *Colonel.* Waldner de Freudenstein (O✻), *Lieut.-Colonel.*	Duport de Pontcharra de Banne (O ✻). Noël ✻. Sarmejane (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*

CUIRASSIERS.

1er à S.-Germ.-en-Laye.	Fauvart-Bastoul (O✻), *Colon.* Libert ✻, *Lieut.-Colonel.*	Loup ✻ Chompré ✻, Carel ✻. Paquin ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e à Lunéville.	De Nicéville (C ✻), *Colonel.* Dupuy de Dienne (O✻), *Lieut.-Colonel.*	Descrivieux (O ✻), Laboulinière (O ✻), Colin (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
3e à Lunéville.	Brice (O ✻), *Colonel.* Bertaux (O✻), *Lieut.-Colon.*	Lebon Desmottes (O ✻), Coudroy (O✻), Margaine (O✻), *Major.*	*Chefs d'Esc*
4e à Beauvais.	De La Bachelerie (O ✻), *Col.* Mayol de Lupé ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Macdermott ✻, Granger ✻, Sénépart ✻, Delarieu ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
5e *d'Orléans*, à S.-Mihiel.	Canuet (C ✻), *Colonel.* Delmas (O ✻), *Lieut.-Colon.*	Croiset (O ✻), Chauveau ✻, Grangier ✻. Gardel ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
6e à Lunéville.	Braun (C ✻), *Colonel.* Vigogne (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Kronn (O ✻), Berthe de Gisancourt (O ✻), Gaillot ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
7e à Nancy.	De Mornay (C ✻), *Colonel.* Barbeyrac de Saint-Maurice (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Miltgen (O ✻), Provost (O ✻), Turgot ✻, Jonglas (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
8e à Commercy.	Hoffman (O ✻), *Colonel.* De Dancourt (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Trescaze (O ✻), Hanus de Maisonneuve ✻, De Girardin ✻, Vuillemot ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
9e à Melun.	Jolly (C ✻), *Colonel.* Urvoy de Closmadeuc (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Martin (O ✻), De Montigny ✻, Laburthe (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*

10e à Meaux.	Bache (O ✻), *Colonel.* Davésie de Pontès (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Creveau (O ✻), Guillemin ✻, Conscience (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*

DRAGONS.

D'Orléans. 1er à Béfort.	D'y de Résigny (O ✻), *Colon.* Mourgue de Croix-Haute ✻, *Lieut.-Colonel.*	De Brossard ✻, De l'Enferna, Bernier ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e Paris.	De Chateaubodeau (C ✻), *Colonel.* De Puibusque (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Pain ✻, Petit (O ✻), Bouvier ✻,	*Chefs d'Esc.*
3e à Amien.	Bremont d'Ars (O ✻), *Colon.* Marmion (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Saulnier (O ✻), Pélissier ✻, De Baudel ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
4e à Neufbrisach.	Deville (C ✻), *Colonel.* Kœnig (C ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Jolly de Servetières (O ✻), Villeminot ✻, Gensse ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
à Aire.	De Lafitte (C ✻), *Colonel.* Le Riché de Breuilpont ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Girard (O ✻), Dervillé (O ✻), Simonin ✻, Bonnaire ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
6e à Paris.	Lacour (C ✻), *Colonel.* Grand ✻, *Lieut.-Colonel.*	Desolliers, Chollet ✻, Verne (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
7e à Epinal.	Delaberge (O ✻), *Colonel.* Ollivier (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Raoul (O ✻), Dupuis ✻, Vanden Driessche (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
8e à Beziers.	Gauchet (O ✻), *Colonel.* Imbert de S.-Amand (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Bourguignon ✻, De Galz Malvirade ✻, Morisse ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
9e à Hesdin.	Bureaux de Pusy (O ✻), *Col.* Bréard (O ✻), *Lieut.-Colon.*	Masson de Morfontaine ✻, Bauzil (O ✻), Lancelot Meusnier ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
10e à Arras.	De Galz-Malvirade (C ✻), *Colonel.* Saget ✻, *Lieut.-Colonel.*	Deschamps (O ✻), Manaut ✻, Quintin de Kercadio ✻, De Ferry Fontnouvelle (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
11e à Vienne.	Delaporte (C ✻), *Colonel.* Vial (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Guys (O ✻), Maire (O ✻), Caillé ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
12e à Vienne.	Valmalette du Coustel (O ✻), *Colonel.* Lepays de Bourjolly ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Simon (O ✻), Bastien (O ✻), Périchon de Kerversau, Drémaux ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

LANCIERS.

1er *De Nemours* à Cambrai.	Bro (C ✻), *Colonel.* Regnaud de St.-Jean-d'Angely (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	De Grammont ✻, Debut (O ✻), D'Oraison ✻, Granthil (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e à Sarreguemines.	Naudet (O ✻), *Colonel.* Donnéa (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Huck ✻, Du Poilloué de St.-Mars ✻, Lemerle ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

3e à Tours.	Voisin ✻, *Colonel.* De Sérionne (O ✻), *Lieuten.-Colonel.*	Bouchier de Vigneras ✻, Cristiani de Ravaran ✻, Xomnel ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
4e à Thionville	De Blocqueville (O ✻), *Col.* Schérer ✻, *Lieut.-Colonel.*	De Grouchy ✻, Beltramin ✻, Chastain, Conrad ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
5e à Versailles.	Vidal de Léry (O ✻), *Colon.* De Boislecomte ✻, *Lieuten.-Colonel.*	Llabour (O ✻), Boury ✻, Guibout ✻, Kugèle ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
6e *D'Orléans.* à Provins.	Bougenel (O ✻), *Colonel.* Barthélemy ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Miltgen (O ✻), De Rutant ✻, Laveran ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

CHASSEURS.

1er à Maubeuge.	De Prevost (O ✻), *Colonel.* Servat de Laisle (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Kœnig (O ✻), Julien, Sain *dit* Sain-Costard ✻, Drojat ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e à Vesoul.	De Wimpffen (C ✻), *Colonel.* Pesme (O ✻), *Lieut.-Colon.*	Poinsot (O ✻), Nogier ✻, Delaprade ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
3e à Fontainebleau.	Hatry (O ✻), *Colonel.* Le Pays-de-Bourjolly de Sermaise (O ✻), *Lieut.-Col.*	Schaaff ✻, Gouabin, Courtot ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
4e à Stenay.	Bouverie ✻, *Colonel.* Rigau ✻, *Lieut.-Colonel.*	De Cairon, de Merville ✻, Roux ✻, Boutin ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
5e à Limoges.	Dulimbert (O ✻), *Colonel.* Ybry (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Anceaux (O ✻), Chamon ✻, Gobin (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
6e à Carcassonne.	Tessier (O ✻), *Colonel.* Carréga ✻, *Lieut.-Colonel.*	Boudon (O ✻), De Sordeval ✻, Nibart ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
7e à Charleville.	Jourdan (C ✻), *Colonel.* Leclerc (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Thibaudeau ✻. Darcelin de Neubourg ✻, N. . . . . *Major.*	*Chefs d'Esc.*
8e à Sedan.	Hupais (O ✻), *Colonel.* Lefebvre de Gouy (O ✻), *Lieuten.-Colonel.*	Icard (O ✻), Aubry (O ✻), Cullet (O ✻), Clere (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
9e à Gray.	Demonts (C ✻), *Colonel.* Hautreux (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Kiener (O ✻), Jehénot ✻, Lieutaud ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
10e à Wissembourg.	De Sigaldi (O ✻), *Colonel.* Corréard (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Dupleix (O ✻) Mauchamp (O ✻). Imbert de Trémiolles ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
11e au Mans.	Rossignol-Dupré (O ✻), *Colonel.* Bourgeois ✻, *Lieut.-Colonel.*	Vast-Vimeux (O ✻), Godin ✻, Carbonnet de Beaumanoir ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

12e à Auch. (2e *Esc. à l'arm. d'Afr.*)	Marceau-Desgraviers ✻, *Col.* Bénard *dit* Fleury (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Villeroy ✻, De Bourgon ✻, Carrière ✻, Leclerc ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
13e à Nevers.	De Goltstein (O ✻), *Colonel.* Hulot (O ✻), *Lieutenant-lonel.*	Randon ✻, Mounier ✻, Vial ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
14e à Libourne.	Juncker (O ✻), *Colonel.* De Bourge (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Gastebois ✻, Hugon de Basseville ✻, De Kesling ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

HUSSARDS.

DeChartres. 1er à Lille.	Pozac (C ✻), *Colonel.* Boudin-Lorry de Fontenelles, (O ✻), *Lieuten.-Colonel.*	De Foissy ✻, Gudin ✻, Reibell ✻, Carmignac ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e à Valenciennes.	Ducroc de Chabannes (O ✻), *Colonel.* Oudinot ✻, *Lieut.-Colonel.*	Bailly ✻, Roux (O ✻), Lamothe ✻, Moisy ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
3e à Hagueneau.	De Chambrun (O ✻), *Colonel.* Renaud de St.-Amour (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Domergue (O ✻), Bonaffos de Latour (O ✻), Cantillon ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
4e à Poitiers.	De Brack (O ✻), *Colonel.* De Présolle (O ✻), *Lieuten.-Colonel.*	Boulfroy (O ✻), Lanneau (O ✻), De Beaurepaire-Berion ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
5e à Verdun.	Klein de Kleinenberg (C ✻), *Colonel.* Combe (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	De Buisseret (O ✻), Eyroux ✻, Parent ✻, Pétin ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
6e à Moulins.	Lanthonnet (O ✻), *Colonel.* Dupleix ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Roboli (O ✻), Pseaume de Rosselange ✻, Chavet ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

CHASSEURS D'AFRIQUE.

1er à Alger.	De Schauenburg (O ✻), *Colonel.* Esmez ✻, *Lieut.-Colonel.*	Groult de Beaufort ✻, Marey ✻, Gadrad ✻, Hiélard ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e à Oran.	Létang, *Colonel.* Roux ✻, *Lieuten.-Colonel.*	De Lesparda ✻, Leullion de Thorigny, Lacaze, De Turgy, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

ÉCOLE ROYALE DE CAVALERIE ÉTABLIE A SAUMUR.

Cette école a été instituée par ordonnance du 10 mars 1825, pour former les instructeurs en chef des corps de troupes à cheval; instruire ceux des élèves de l'école spéciale militaire qui sont désignés pour la cavalerie, et créer une pépinière de sous-officiers instructeurs.

Une école de maréchalerie et une autre de trompettes ont été annexées à cet établissement, dans le but de fournir aux corps de troupes à cheval des maréchaux-ferrans et des trompettes.

On admet à l'Ecole royale de cavalerie :

1° Un lieutenant par chaque régiment de cavalerie, d'artillerie, ou escadron du train et des équipages militaires : ces officiers sont tenus de suivre pendant deux ans les cours de l'école, et prennent durant leur séjour, la dénomination de *lieutenans d'instruction* (1) ;

2° Les élèves sortant de l'école spéciale militaire et destinés au service de la cavalerie. Ils prennent la dénomination d'*officiers élèves de cavalerie*. Après deux ans de séjour à l'école, ils sont placés comme sous-lieutenans dans les régimens ;

3° Des jeunes gens, enrôlés volontaires ou tirés des régimens de cavalerie, qui, sous la dénomination de *cavaliers élèves instructeurs*, forment un corps de troupe, et sont, après deux ans, répartis dans les régimens comme sous-officiers instructeurs ;

4° Les élèves maréchaux-ferrans, enrôlés volontaires ou choisis dans les contingens ;

5° Enfin, les élèves trompettes choisis parmi les jeunes gens de l'âge de 14 à 18 ans, et plus spécialement parmi les enfans de troupe.

Conditions d'admission.

Les *Lieutenans* ou *Sous-Lieutenans d'instruction*, les *Sous-Lieutenans* tirés des corps, et les *Officiers élèves de cavalerie* sont désignés chaque année ; savoir : les premiers, sur leur demande, par MM. les inspecteurs-généraux ou les chefs de corps ; les seconds, à leur sortie de l'Ecole spéciale militaire.

Pour être admis parmi les *Cavaliers élèves instructeurs*, il faut remplir les conditions suivantes : 1° n'être pas remplaçant ; 2° être âgé de 18 ans au moins et de 22 ans au plus ; 3° avoir cinq pieds trois pouces ; 4° savoir lire et écrire correctement la langue française.

Sont reçus, par exception, jusqu'à l'âge de 25 ans, les fils de militaires tués ou morts au service ou en état de retraite ; amputés ou restés estropiés par suite de blessures reçues à la guerre ; enfin les fils de militaires jouissant d'une pension de retraite.

Les engagemens ne se font qu'à Saumur, après que les postulans ont été agréés par le commandant de l'Ecole ; ceux-ci doivent être munis, indépendamment des pièces nécessaires pour contracter leur engagement, d'une déclaration signée d'un officier de santé attaché à un hospice civil ou militaire, constatant qu'ils ont eu la petite-vérole ou ont été vaccinés, et qu'ils ne sont atteints d'aucune maladie contagieuse. Ils sont tenus, en outre, de verser à la caisse une somme de trois cents quarante francs, qui est employée à leur fournir une tenue de manége et à les pourvoir des livres nécessaires à leur instruction.

Pour être reçu *Elève maréchal-ferrant*, il faut 1° n'être pas remplaçant ; 2° être âgé de 18 ans au moins et de 22 ans au plus ; 3° avoir cinq pieds deux pouces au moins ; 4° savoir lire et écrire ; 5° avoir fait, pendant un an au moins, un apprentissage comme ouvrier maréchal-ferrant, serrurier, taillandier, armurier ou éperonnier.

L'engagement des élèves maréchaux se fait également à Saumur, après l'examen du commandant. Ils doivent lui présenter les pièces exigées des cavaliers élèves instructeurs.

Quand ils sont en état d'exercer les fonctions de maréchal-ferrant, ils sont placés en cette qualité dans les corps de troupes à cheval.

Pour être admis au nombre des *Elèves trompettes*, il faut être âgé de 14 à 18 ans et annoncer de la vocation pour cet état. Les postulans doivent produire les pièces suivantes : 1° une déclaration d'un officier de santé attaché à un hospice civil ou militaire, constatant qu'ils ont eu la petite-vérole ou qu'ils ont été vaccinés, qu'ils ne sont atteints d'aucune infirmité ou maladie contagieuse, et qu'ils ont une bonne constitution ; 2° un acte de naissance ; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs ; 4° un consentement par écrit des père et mère ou tuteur. Ils doivent savoir lire et écrire, et sont tenus de verser, en entrant à l'Ecole, une somme de trente francs à leur masse de linge et chaussure.

---

(1) Les corps de troupes à cheval qui n'ont à proposer, à l'époque des inspections, aucun Lieutenant pour l'Ecole de cavalerie, sont autorisés, par une ordonnance du 21 décembre 1828, à présenter pour cette destination un officier du grade de sous-lieutenant, choisi parmi ceux qui auraient le désir de se perfectionner dans l'instruction équestre, théorique et pratique, à ladite Ecole.

Instruction.

L'instruction est toute militaire et basée sur les ordonnances et réglemens en vigueur pour les troupes à cheval. Elle comprend:

L'ordonnance sur les exercices et manœuvres de la cavalerie; l'équitation militaire, comprenant *la connaissance du cheval, son emploi, sa conservation et sa reproduction;* la théorie sur le service en campagne, appliquée sur le terrain, autant que possible; l'escrime à pied et à cheval; le tir du mousqueton et du pistolet; la natation et la voltige; enfin des cours de topographie, d'art, d'histoire et d'administration militaire.

Les élèves maréchaux-ferrans sont instruits dans l'hyppiatrique élémentaire pratique, et dans la maréchalerie.

Les élèves trompettes sont instruits dans la musique vocale et instrumentale.

Etat-Major. Messieurs,

Bon de Morell (C ✻), Colonel, *Commandant supérieur.*
Duport *dit* St.-Victor (O ✻), Colonel, *Commandant en* 2e.
N. . . . . Lieutenant-Colonel.

De Georges de Guillaumont ✻, *Ch. d'esc.*
Longuet ✻, *idem.*
N. . . . . .
De Laporte (O ✻), *Major.*
L'abbé Daurensan, *Aumônier.*
Renaux ✻. } *Capit.-Instr.*
Tartas. } *Capit.-Instr.*
Champet. } *Capit.-Instr.*
De Salleton ✻. } *Capit.-Instr.*
Bourzac ✻. } *Capit.-Instr.*
Delherm de Novital. } *Capit.-Instr.*
Gaudin. } *Capit.-Instr.*
Jacquemin ✻, } *Capit.-Instr.*

Coataudon, Salmon ✻, Lavergne ✻. } *Capitaines-maj.*
Oudet, Capit. *Ecuyer militaire.*
Gasser, Lieut., *Sous-Ecuyer milit.* 1re *cl.*
Brifaut, S.-Lieut. *Sous-Ecuyer mil.* 2e *cl.*
Gouvigneaux ✻, Capitaine, *Trésorier.*
Conrard, *Capitaine d'habillement.*
Vuillaume, Sous-Lieut., *Porte-Etend.*
Bécœur ✻, *Chirurgien-Major.*
Manson ✻, *Chirurgien-aide-Major.*
Morgon ✻, D. M., *idem.*

Professeur d'art et d'histoire militaire.

Rousselet (N. F. C.), *Chef de bataillon au corps royal d'Etat-Major*

Répétiteur-adjoint.

N. . . . . .

PERSONNEL CIVIL. Messieurs,

Cordier *dit* Fréville ✻, *Ecuyer-Command.*
Flandrin ✻, *Ecuyer-Professeur.*
Deleuze ✻, *Ecuyer de* 1re *classe.*
Rousselet ✻, *Ecuyer de* 2e *classe.*
Le Roy (O ✻). } *Ecuyers de*
Beucher de St.-Ange. } 3e *classe.*

Aubry, *Professeur de Dessin.*
Lamperière ✻, *Professeur de musique.*
Havoux, *Professeur de maréchalerie.*
Simonneau, *Secrétaire-Archiviste.*
Rebelliau, 1er *Commis d'administration.*
Serée, 2e *idem.*

INFIRMERIE DE L'ÉCOLE. Messieurs,

Panier, *Adjudant d'administration de* 1re *classe.*
Etasse, *Sous-Adjudant d'administration.*

Dorpe, *Chirurgien sous-aide.*
Woirhaye, *idem.*
Boussaud, *Pharmacien sous-aide.*

SECTION XV.

CORPS ROYAL DE L'ARTILLERIE.

(Etat-Major de l'arme. — Professeurs et Répétiteurs des Ecoles. — Régimens d'Artillerie — Pontonniers. — Train des parcs d'Artill. — Ouvriers d'Artill. — Canonniers vétérans. — Canonniers garde-côtes d'Alger.

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ARTILLERIE,

Place Saint-Thomas-d'Aquin.

Ce Comité est composé des Lieutenans-généraux, Inspecteurs-généraux d'artillerie en activité de service, et des Maréchaux-de-camp d'artillerie que le Ministre de la Guerre juge à propos d'y adjoindre. Il est présidé par le Lieutenant-général le plus ancien. Un officier supérieur d'artillerie en est le secrétaire.

Président du Comité.

Cte d'Anthouard (G ✱), *Pair de France*, Lieutenant-général.

Membres titulaires. Messieurs,

Cte Charbonnel (G ✱), Lieutenant général.
Vte Tirlet (G O ✱), *idem.*
B^on^ Le Noury (G O ✱), *idem.*
Bon Neigre (G O ✱), *idem.*
Bon Digeon (G O ✱), *idem.*
Bon Bouchu (G O ✱), *idem.*
Bon Corda (C ✱), *idem.*

Membres adjoints. Messieurs,

Bon Dogueran (G O ✱), Maréchal-de-camp.
Bon Gourgaud (G O ✱), *idem.*
De Riquet, Mis de Caraman (C ✱), *idem.*

Secrétaire du Comité.

M. Nacquart (O ✱), *Colonel d'artillerie.*

ÉTAT-MAJOR.

Lieutenans-généraux. Messieurs,

Cte d'Anthouard (G ✱), *Pair de France*, à l'Arsenal.
Cte Valée (G ✱), *en disponibilité.*
Cte Charbonnel (G ✱), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 18.
Vte Tirlet (G O ✱), rue Blanche, n. 5.
B^on^ Le Noury (G O ✱), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 3.
Bon Neigre (G O ✱), *command. l'artill. de l'armée du Nord.*
Allix ✱, *en disponibilité.*
Bon Digeon (G O ✱), rue Joubert, n. 19.
Bon Bouchu (G O ✱), rue Cassette, n. 25.
Bon Corda (C ✱), rue du Colombier, n. 15.

Maréchaux-de-camp. Messieurs,

Bon Boulart (G O ✻), *Commandant l'Ecole d'Artill.*, à Besançon.
Bon Doguerau (G O ✻), *Membre adjoint du Comité de l'artillerie, commandant l'artillerie de la 7e division militaire.*
Bon Pelletier (G O ✻), *commandant l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie*, à Metz.
Bon Gourgaud (G O ✻), *Aide-de-camp du Roi, commandant l'Ecole d'artillerie à Vincennes, et membre adjoint du Comité de cette arme.*
Mis d'Hautpoul (C ✻), *en disponibilité.*
Vte Paillhou (C ✻), *idem.*
Bon Cotty (C ✻), *directeur du service des Poudres et Salpêtres*, à Paris.
Ricci (C ✻), *en disponibilité.*
Marion (C ✻), *commandant l'Ecole d'Artillerie*, à Strasbourg.
Ducos Vte de la Hitte (C ✻), *en disponibilité.*
Bon Bon de Lignim (C ✻), *commandant l'École d'Artillerie*, à La Fère.
De Riquet Mis de Caraman (C ✻), *Membre adjoint du Comité de l'Artillerie.*
Bon Duchand (C ✻), *commandant l'Ecole d'artillerie*, à Metz.
Berthier (C ✻), *idem* à Toulouse.
Zévort (C ✻), *idem* à Douai.

Colonels. Messieurs,

Directeurs des arsenaux de construction.

Borson (O ✻). . . . *Auxonne.*
Evain (C ✻). . . . *Douai.*
Chantron (O ✻). . . *Grenoble.*
Le Gendre (O ✻). . *La Fère.*
De Bouteiller (O ✻), *Chef d'état-major de l'artillerie de l'Armée du Nord.* *Metz.*
Moron (O ✻). . . . *Rennes.*
Leclerc (C ✻). . . . *Strasbourg.*
Eggerlé (O ✻). . . . *Toulouse.*

Directeurs des directions territoriales.

Rey ✻. . . . . *Alger.*
Vaudrey (O ✻). . . *Bastia.*
Vialet (O ✻). . . . *Bayonne.*
Klié (O ✻). . . . *Besançon.*
Lyautey (O ✻). . . *Brest.*
Paixhans (O ✻). . . *Cherbourg.*
Farjon (O ✻). . . . *Embrun.*
Lefrançais (C ✻). . . *Le Havre.*
Etchegoyen (O ✻). . *La Rochelle.*
N. . . . . *Lille.*
Dérivaux, (O ✻). . *Mézières.*
Bon Aubert (O ✻). . *Montpellier.*
Raindre (C ✻). . . . *Nantes.*
N. . . . . *Neuf-Brisach.*

Gauldrée Boilleau (Ch.) (C ✻). . . . . *Paris.*
Abeille (O ✻). . . . *Perpignan.*
Bruneri de Rivarossa (O ✻). . . . . *Saint-Malo.*
Husson (O ✻). . . . *Saint-Omer.*
Bon Chapelle (C ✻). *Toulon.*
Préau (O ✻). . . . *Tours.*
Henraux (O ✻), *Directeur du parc de l'artill. de l'Armée du Nord.* . . . . . *Valenciennes.*

Inspections et emplois spéciaux.

Schouller (C ✻), *Inspecteur des Manufactures d'armes.*
Boussaroque Delafont (O ✻), *Inspecteur des Forges.*
Gorsse (O ✻), *Inspect. des Fonderies.*
Le Griel (O ✻), *Comm. en second à l'Ecole Polytechnique.*
Nacquart (O ✻), *Secrétaire du Comité d'artillerie.*
Tugnot de Lanoye (O ✻) *Chef du bureau de l'artillerie, au ministère de la guerre.*
L'Espagnol (O ✻), *Adj. au command. de l'École de Toulouse.*

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Sous-Directeurs des arsenaux.

De Lagrange (O ✻). *Douai.*
Disson (O ✻). . . . *Grenoble.*
Daffry de la Monnoye. (O ✻). . . . . *La Fère.*
De Fabert ✻. . . . . *Metz.*
Richard (O ✻). . . . *Rennes.*
Tardy de Montravel (O ✻). . . . . *Strasbourg.*
Joffre (O ✻). . . . . *Toulouse.*

Commandans d'artill. dans les places, et Sous-Directeurs des Directions.

Faille ✻, *Sous-Dir. Alger.*
Pluyette (O ✻), *idem. Bastia.*
Pastoureau La Besse (O ✻), *idem. . . . Brest.*
Alphand (O ✻), *Command. l'artill. . . Lyon.*
Moisson ✻, *S.-Dir. au Hâvre.*
Bureau (O ✻), *idem. La Rochelle.*
Moret ✻, *idem. . . . Lille.*
Dauvergne ✻, *command. l'artill. . . Longwy.*
Leclerc (O ✻), *idem. Charlemont.*
Pion (O ✻), *idem. . Port-Louis.*
Le Boul (O ✻), *com. l'artillerie. . . . . Vincennes.*
Simond ✻, *idem. . . Boulogne.*
Lambert ✻, *idem. . Phalsbourg.*
Nottret ✻, *Com. l'art. Marseille.*
Chapuis (O ✻), *idem. au Quesnoy.*

Adjoints aux Commandans des Ecoles régimentaires d'artillerie.

Bobillier (O ✻). . . *Besançon.*
Bon Gosse de Serlay (O ✻). . . . . *Douai.*
Hortet (O ✻). . . . *La Fère.*
Le Joyand (O ✻). . . *Metz.*
Normand (O ✻). . . *Rennes.*
Guillot (O ✻). . . . *Strasbourg.*

Forges, Fonderies, Poudreries, Dépôt central, etc.

Thouvenel (O ✻); *Sous-Inspecteur des Forges*, à Metz.
Lochet de Vaudidon (O ✻), *idem*, à Mézières.
Colson ✻, *idem*, à Toulouse.
Duchemin (O ✻), *Sous-Inspecteur de la fonderie*, à Strasbourg.
Aubertin ✻, *idem*, à Toulouse.
Lefebure ✻, *Inspecteur de la raffinerie de salpêtre*, à Paris.
Denis (O ✻). . *Employé au dépôt central de l'artillerie.*
Parrizot ✻, *Direct. de l'atel. de précision.*
Admyrault (O ✻), *Commandant l'artill. de l'armée d'Afrique.*
Bon Pron (O ✻), *chargé de la visite et de la réception des armes*, à Paris.

Chefs d'escadron. Messieurs,

Sous-Directeurs d'artillerie.

Even de Vincé ✻. . *Auxonne.*
Guichou ✻. . . . . *Bayonne.*
Maitrot ✻. . . . . *Besançon.*
Plivard ✻. . . . . *Cherbourg.*
N. . . . . *Embrun.*
Bourgeois (O ✻). . . *Mézières.*
Martin ✻. . . . . *Montpellier.*
Lesbaupin ✻. . . . . *Nantes.*
Guerard ✻. . . . . *Neufbrisach.*
Claude dit Nancy ✻. *Paris.*
Bellencontre ✻. . . . *Perpignan.*
Mahé du Bourgblanc ✻ *Saint-Malo.*
Tacon ✻. . . . . *Saint-Omer.*
Bredif ✻. . . . . *Toulon.*
Javerzat (O ✻). . . *Tours.*
Lemoyne de Villarsy ✻ *Valenciennes.*

Employés aux chefs-lieux des directions.

Robert d'Hurcourt . . *Lille.*
Damens (O ✻). . . *Montpellier.*
De Marionnelz ✻. . . *Strasbourg.*
De Ruffier. . . . . *Strasbourg.*
Mabru ✻. . . . . *Valenciennes.*

Commandans d'artillerie dans les places.

Blanchard ✻. . . . . *Oran* (Afrique).
Maistre (O ✻). . . *Langres.*
De Broca (O ✻). . . *Ajacoio.*
Boyer ✻. . . . . *Blaye.*
Cuvelier ✻. . . . . *Arras.*
Barré ✻. . . . . *Cambray.*
Paquet. . . . . *Briançon.*
Ardoin ✻. . . . . *Montdauphin.*
Bourges ✻. . . . . *Fort-Barrau.*
Michon Dumarais ✻. *Valencé.*
Ancinelle ✻. . . . . *Dieppe.*
Gérard (O ✻). . . *Amiens.*
Bonneau ✻. . . . . *Soissons.*
Legrand ✻. . . . . *Laon.*
Barreau ✻. . . . . *Iles d'Aix et D'Oléron.*
Vallier ✻. . . . . *Rochefort.*
Robert ✻. . . . . *Dunkerque*

Chenin (O ✻). . . . *Verdun.*
Legagneur (O ✻). . *Toul.*
Cartier (O ✻). . . . *Thionville.*
Presdeseigle de Presle ✻. . . . . *Bitche.*
Hervilly (O ✻). . . *Montmédy.*
Drieu ✻. . . . . *Cette.*
Clerjou ✻. . . . . *Belle-Ile-en-Mer.*
Blaux ✻. . . . . *Belfort.*
Cherrier ✻. . . . . *Schélestadt.*
Doyer ✻. . . . . *Collioure.*
Dovillée ✻. . . . . *Aire.*
Guenot ✻. . . . . *Cit. de Strasbourg.*
Solomiac (O ✻). . . *Antibes.*
Vaccarezza. . . . . *Iles Porquerolles.*

Directeurs des Manufactures d'armes.

Raulin ✻. . . . . *Châtellerault.*
Duport de Pontcharra (O ✻). . . . . *Maubeuge.*
De Mainville ✻. . . *Mutzig.*
Caussade ✻. . . . . *Saint-Etienne.*
Culmann ✻. . . . . *Tulle.*

Inspecteurs des Poudreries.

Caraud (O ✻). . . . *Angoulême.*
Dieu ✻. . . . . *Le Bouchet.*
Lerey ✻. . . . . *Le Ripault.*

Dussaussoy (O ✻), *Sous-Inspecteur de la Fonderie de Douai.*

Sous-Inspecteurs des Forges.

Fontaine ✻, *du Doubs à Besançon.*
Rapatel ✻, *de l'Ouest à Rennes.*
Caffort ✻ *de la Nièvre à Nevers.*

Duhamel (O ✻), *Adjoint au command. de l'Artill. de la 7e division militaire.*

Employés à l'Ecole d'Artillerie et du Génie; aux Ecoles militaires spéciales; au Dépôt central de l'artillerie, et à des services spéciaux.

Peupion ✻, *à l'Ecole d'Art. et du Génie.*
Poumet ✻, *Professeur d'artillerie, à l'Ecole d'Etat-Major.*
Cailly Duchesné (O ✻), *Directeur de l'Ecole de Pyrotechnie.*
Taillefert ✻, *Professeur de Chimie, à l'Ecole d'artillerie et du génie.*
Goupil ✻, *Employé au Dépôt central,*
Piron ✻, *Employé au Dépôt central.*
Robert ✻, *Employé aux constructions du matériel d'artillerie, à Paris.*
Jacques (O ✻), *Conservateur des trophées de l'Hôtel des Invalides.*

Employés à l'Armée du Nord.

Mariez ✻.
Gannal ✻.

Employés en Afrique.

De Camain (O ✻), Lamy ✻, Lelièvre ✻. } *à Alger.*

Aides-de-camp.

Lombard de Ginibral ✻, *de M. le Lieut.-général* Bon Digeon.
Espéronnier ✻, *de M. le Lieut.-général.* Bon Bouchu, *et command. l'art. en Morée.*

PROFESSEURS ET RÉPÉTITEURS DES ÉCOLES D'ARTILLERIE.

Résidences.	*Profess. de Mathém.*	*Répétiteurs.*	*Profess. de Dessin.*
La Fère.	Rieffel.	Fauvel.	Malet.
Metz.	Bergerie ✻.	Papy.	Bardin.
Besançon.	Ruty ✻.	Buhour.	Baillet (Michel).
Strasbourg. . . .	N.	Fink.	Favart d'Herbigny ✻.
Douai.	Raux ✻.	Avignon.	Walet.
Toulouse.	Brassine.	Raymond.	Gaillard.
Rennes.	Lepord.	Angelini.	Gantier.
Vincennes. . . .	Brianchon ✻.	Reynard ✻.	Latapie-Delagarde Aboilard.

TROUPES D'ARTILLERIE.

1er *Régiment, à Douai.* MM.

Mis de Laplace (O ✻), *Colonel.*
Molin (O ✻), *Lieut.-Colonel.*
Legendre ✻, *Chef d'Escadron.*
Derrion Duplan ✻, *idem.*
Lauwereyns ✻, *idem.*
Odeyer ✻, *idem.*
Laman ✻, *Major.*

2e *Régiment, à Metz.* MM.

Ocher de Beaupré (O ✻), *Colonel.*
Coger (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
Besaucèle (O ✻), *Chef d'Escadron.*
De Castel ✻, *idem.*
De Ste-Marie ✻, *idem.*
Savoye ✻, *idem.*
Guerin (O ✻), *Major.*

3e *Régiment, à Strasbourg.* MM.

Delort de la Flosse (O ✻), *Colonel.*
De Puthaux (O ✻), *Lieut.-Colonel.*
Doisy de Villargennes ✻, *Chef d'Esc.*
Deshaulles (O ✻), *Chef d'Escadron.*
Gambier ✻, *idem.*
Le Boulanger ✻, *idem.*
Hamelin ✻, *Major.*

4e *Régiment à Rennes.* MM.

Charpentier (O ✻), *Colonel.*
De Moreton de Chabrillan (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
Levavasseur ✻, *Chef d'Escadron.*
Garnier ✻, *idem.*
N. . . . . *idem.*
Loysel ✻, *idem.*
Maingard ✻, *Major.*

5e *Régiment, à Toulouse.* MM.

Picquet (O ✻), *Colonel.*
De Foucauld (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
Radoult de Lafosse (O ✻), *Chef d'Escad.*
Hennocque (O ✻), *idem.*
De Vésian ✻, *idem.*
Delorme ✻, *idem.*
Phétu ✻, *Major.*

6e *Régiment, à Strasbourg.* MM.

Guidonnet (C ✻), *Colonel.*
Aubé de Bracquemont ✻, *Lieut.-Colonel.*
Averos (O ✻), *Chef d'Escadron.*
Tortel (O ✻), *idem.*
Gellibert ✻, *idem.*
Regnault ✻, *idem.*
Arbey ✻, *Major.*

7e *Régiment, à Besançon.* MM.

Cercelet (O ✻), *Colonel.*
Hamart (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
Romestin (O ✻), *Chef d'Escadron.*
Bourgeois (O ✻), *Chef d'Escadron.*
Martin ✻, *idem.*
Mairet ✻, *Chef d'Escadron.*
Noblet, ✻, *Major.*

8e *Régiment, à La Fère.* MM.

De Berauville (C ✻), *Colonel.*
Raffart de Marcilly (O ✻), *Lieut.-Colonel.*
Cothereaux ✻, *Chef d'Escadron.*
Dumont ✻, *idem.*
Curnillon ✻, *idem.*
Malechard ✻, *idem.*
Dumoulin ✻, *Major.*

9e *Régiment, à Metz.* MM.

De Metz (O ✻), *Colonel.*
Patin de Lafizelière (O ✻), *Lieut.-Col.*
Graffan (O ✻), *Chef d'Escadron.*
Bezault ✻, *idem.*
Filippi ✻, *idem.*
De Lacosse du Vivier (O ✻), *idem.*
Fraissignes ✻, *Major.*

10e *Régiment, à Toulouse.* MM.

Lasnon (O ✻), *Colonel.*
De Cazaux ✻, *Lieut.-Col.*
De Benoit de la Paillonne ✻, *Chef d'Es.*
Dubarry de Lesquerron (O ✻), *idem.*
Besse ✻, *idem.*
Peloux ✻, *idem.*
Anselin ✻, *Major.*

11e *Régiment, à Vincennes.* Messieurs,

Vacher de Tournemine (O ✻), *Colonel.*
Dumas de Culture (O ✻), *Lieut.-Colonel.*
Bousson (O ✻), *Chef d'Escadron.*
Cte de Grave ✻, *idem.*
Amori ✻, *idem.*
Thouvenin ✻, *idem.*
Judcy ✻, *Major.*

BATAILLON DE PONTONNIERS, *à Strasbourg.* MM.

Lechesne (O ✻), *Lieuten.-Colonel.*
Payan (O ✻) *Chef de bataillon.*
Jeannest Lanoue (O ✻), *idem.*
Lieffroy (O ✻), *Major.*

COMPAGNIES D'OUVRIERS D'ARTILLERIE.

Capitaines Commandans, MM.

	Garnisons.			Garnisons.	
1re	*Rennes.*	Fabre.	7e	*Grenoble.* . . .	Debooz ✱.
2e	*Toulouse.* . . .	Boussac.	8e	*Auxonne.* . . .	Cointet.
3e	*Grenoble.* . . .	Bourlier ✱.	9e	*Strasbourg.* . .	Husson ✱.
4e	*Auxonne.* . . .	Grégoire ✱.	10e	*Metz.*	Pêcheur ✱.
5e	*Alger.*	Douzon.	11e	*Metz.*	David ✱.
6e	*La Fère.* . . .	Leroy.	12e	*Douai.*	Girard.

ESCADRONS DU TRAIN DES PARCS D'ARTILLERIE.

1er	*Strasbourg.* . .	Hyppolite ✱, *Chef d'Esc. Command.*	4e 5e	*Pontiey.*	Gaugiran ✱, *Chef d'Esc. Command.*
2e	*Alby.*	Bellouard ✱, *idem.*		*Douai.*	Boutry (O✱), *idem.*
3e	*Dijon*	Anozet ✱, *idem.*	6e	*Metz.*	Foüet, *idem.*

COMPAGNIES DE CANONNIERS SÉDENTAIRES.

Capitaines Commandans. MM.

	Garnisons.			Garnisons.	
1re	*Brest.*	Genta ✱.	8e	*Toulon.*	Perrin ✱.
2e	*Saint-Omer.* . .	Marquet ✱.	9e	*Bastia.*	Verna.
3e	*Antibes.*	Adenot ✱.	10e	*Cherbourg.* . .	Baston ✱.
4e	*Perpignan.* . .	Belchamps ✱.	11e	*Nantes.*	Metzinger.
5e	*La Rochelle.* .	Gariel ✱.	12e	*Le Havre.* . . .	Romain ✱.
6e	*Bayonne.* . . .	Delalonde ✱.	13e	*Marseille.* . . .	Audry.
7e	*Montpellier.* .	Deglane.			

COMPAGNIES DE CANONNIERS GARDE-CÔTES,

à Alger et à Oran, en Afrique. MM.

1re	Allavenue. . . .	*Ch. d'esc. Cap. Com.* à Alger.	3e	Lupin de Schols. *Cap. Com.* à Oran.
2e	Tournay	*Capit. Com.*, idem.		Renard, *dit* Delorge. . . . . *Cap. Com.* à Alger.
			4e	

SECTION XVI.

CORPS ROYAL DU GÉNIE.

(État-Major de l'arme. — Régimens du Génie. — Ouvriers du Génie. — Train du Génie.)

COMITÉ DES FORTIFICATIONS, *rue St.-Dominique*, n. 80.

Ce Comité, composé des Lieutenans-généraux du Génie, Inspecteurs-généraux des fortifications en activité de service, et des Maréchaux-de-camp du Génie, que le Ministre de la Guerre juge à propos d'y adjoindre, est présidé par le Lieutenant-général le plus ancien de grade.

Président du Comité.

Vte Rogniat (G ✻), Pair, *Lieutenant-général.*

Membres titulaires. Messieurs,

Bon Haxo (G O ✻), *Lieutenant-général.*
Vte Dode de la Brunerie (G O ✻), Pair, *Lieut.-gén.*
Bon de Valazé (C ✻), *Lieutenant-général.*

Membres adjoints. Messieurs,

Chev. Nempde (G O ✻), *Maréchal-de-camp.*
Bon Deponthon (C ✻), *idem.*
Chev. de Montfort (C ✻), *idem.*
Chev. Michaux (C ✻), *idem.*
Bon Sabatier (G O ✻), *idem.*
Bon Rohault de Fleury (C ✻), *idem.*
Treussart (O ✻), *idem.*
Prevost de Vernois (C ✻), *idem.*
De La Pisse (C ✻), *idem.*

ÉTAT-MAJOR.

Lieutenans généraux, Inspecteurs généraux des fortifications.

Vte Rogniat (G ✻), *Pair*, rue Taranne, n. 25.
Bon Haxo (G O ✻). rue S.-Honoré, n. 404.
Vte Dode de la Brunerie (G O ✻), *Pair*, rue de Caumartin, 24.
Bon de Valazé (C ✻), rue Taitbout, n. 31.
Baudrand (G O ✻), *Aide-de-camp de S. A. R. le duc d'Orléans.*

Maréchaux-de-camp Inspecteurs. Messieurs,

Chev. Nempde (G O ✻), rue Neuve-de Luxembourg, n. 6.
Bon Deponthon (C ✻). rue des Trois-Frères, n. 13.
Chev. de Montfort (C ✻), rue de l'Egoût, n. 19, au Marais.
Chev. Michaux (C ✻), rue Neuve-des-Mathurins, n. 20.
Bon Sabatier (G O ✻), rue de la Planche, n. 24.
Bon Rohault de Fleury (C ✻), rue des Quatre-Fils, n. 20.
Treussart (O ✻), rue Neuve-de-la-Ferme-des-Mathurins, n. 21.
Bon Atthalin (G O ✻), *Aide-de-camp du Roi*, aux Tuileries.
Prevost de Vernois (C ✻), rue du 29 juillet, n. 6.
De La Pisse (C ✻), rue Saint-Dominique, n. 55.

Colonels. Messieurs,

Lamare (C ✻), *au Havre.*
Izoard (C ✻), *à Embrun.*
Daullé (C ✻), *à Lille.*
Pinot (O ✻), *à Montpellier.*
Bon Marion de Beaulieu (O ✻), *à Nantes.*
Bon J. Paulin (C ✻), *à Paris.*
Chev. Blanc (C ✻), *à Besançon.*
Prost (P.) (C ✻), *à Metz.*
Vainsot (O ✻), *à Bayonne.*
Bon Bron (C ✻), *à Arras.*
Laffaille (C ✻), *à l'Armée du Nord.*
Le Chev. Lamy (C ✻), *Secrét. du comité et S.-Dir. au dépôt des fortifications.*
Bon Guiraud de St.Marsal (O ✻), *à Perpignan*
Bon Christin (O ✻), *à Brest.*
Couche (O ✻), *Command. en 2e, et Directeur des études à l'Ecole de S.-Cyr.*
Thuillier (O ✻), *à S.-Omer.*
De Cossigny (O ✻), *à Cambrai*
Laurent (C ✻), *Strasbourg.*
Bodson de Noirefontaine (O ✻), *à Cherbourg.*
Huart (O ✻), *à Grenoble.*
Bon Dupau (O ✻), *à Toulon.*
Bon de Berthois (O ✻), *A.-de-C. du Roi.*
Vauvilliers (O ✻), *à Béfort.*
De Tournadre (O ✻), *à Ajaccio.*
D'Errard (O ✻), *à Abbeville.*

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Soleille (O ✻), *à La Rochelle.*
Delaage (O ✻), *à l'île d'Oléron.*
Cte Dumoncel (O ✻), *à St.-Malo.*
Cte de Lamezan (O ✻), *en disponibilité.*
Burel (O ✻), *à Antibes.*
Teissier (O ✻), *Direct. du Dépôt des Fortific. des Colonies, à Paris.*
Guilley (O ✻), *à Maubeuge.*
Audoy (C ✻), *au Comité.*
Bergère (P.) (O ✻), *à l'Ecole de Metz.*
Delmas (O ✻), *à Strasbourg.*
Huz (O ✻), *Chef du bureau du Génie au Ministère de la guerre.*
Bon Pretet (O ✻), *à Besançon.*
Lemercier (O ✻), *Com. le gén. à l'arm. d'Af.*
Morlaincourt (Hyac.) (O ✻), *Directeur de l'arsenal du Génie.*
Riollay ✻, *à Rouen.*
Delavigne (O ✻), *à Sedan.*
Parnajon (O ✻), *à Metz.*
Vaillant (O ✻), *à l'Armée du Nord.*
Plazanet (O ✻), *à Douai.*
Vallantin (O ✻), *à Calais.*
De Bellonnet (O ✻), *à Béfort.*
Bourgoin ✻, *à Versailles.*
Maillard d'Ontot (O ✻), *à Lille.*
Rousselle (O ✻), *à l'île de Rhé.*
Morvan (O ✻), *à Péronne.*

Chefs de Bataillon. Messieurs,

Gatte ✻, *à Aire.*
Genot (O ✻), *Commandant l'Ecole régimentaire à Montpellier.*
De Vésian ✻, *à Hesdin.*
Garin (O ✻), *à Auxonne.*
De Morlaincourt (F.) (O ✻), *à Arras.*
Lenternier (O ✻), *à Thionville.*
Thomassin (O ✻), *à Neufbrisach.*
De Verdon ✻, *à La Rochelle.*
Courtois ✻, *à Cherbourg.*
Bayart (O ✻), *Adjoint au Sous-Direct. du dépôt des Fortifications.*
De Pineau ✻, *à Bordeaux.*
Lebeschu (O ✻), *à Brest.*
Foucault ✻, *à Belle-Isle.*
Dupont de l'Etang ✻, *à Dunkerque.*
Augoyat (O ✻), *à l'Ecole du corps d'état-major.*
Teullié (O ✻), *aux travaux de Lyon.*
Gleizes ✻, *à Bayonne.*
Maublanc ✻, *à Lorient.*
De Ferrari ✻, *à Marseille.*
Lefaivre (O ✻), *à Salins.*
Breistroff (O ✻), *à Haguenau.*
Sueur (O ✻), *au Havre.*
Jeulain (O ✻), *à Soissons.*
Stucker ✻, *à la Guadeloupe.*
Louis ✻, *à Saint-Omer.*
Chev. Carette (O. ✻), *à Paris.*
Mairet ✻, *à Poitiers.*
Derouet ✻, *à Tours.*
Morlet (Hipp.) (O ✻), *Commandant l'Ecole régimentaire à Arras.*
Guillemain (O ✻), *à Valenciennes.*
Nadaud ✻, *à Montpellier.*
Emon (J. B.) ✻, *à Melun.*
Picot (Joseph) (O ✻), *Commandant l'Ecole régimentaire à Metz.*
Audé (O ✻), *à Grenoble.*
Montmasson ✻, *à Briançon.*
Rossi ✻, *à Saumur.*
Pedemonte ✻, *à Auch.*
Paris ✻, *à Condé.*
Beurnier ✻, *à Perpignan.*
Collas ✻, *à Toulon.*
Svart ✻, *à Oran.*

Gallice ✻, *à l'Ecole de Metz.*
Guy, *à Compiègne.*
Boulangé ✻, *à Nancy.*
Soleirol (Jos.) ✻, *à l'Ecole de Metz.*
Chairou ✻, *à Périgueux.*
Leduc ✻, *à Rennes.*
Phillippon, Cte de Monbel (O ✻), *à Amiens.*
Sardi ✻, *à Baslia*
Trailin ✻, *à Givet.*
Morlaincourt (Th.) (O ✻), *à Vitry.*
Petitot (O ✻), *à Verdun.*
Piérard ✻, *à Mézières.*
Vincent ✻, *au fort l'Ecluse.*
Cocconcelli ✻, *à Tarbes.*
Honoré ✻, *aux travaux de Paris.*

Leroux Douville ✻, *à Cambrai.*
Ponceclet ✻, *à l'Ecole de Metz.*
Daigremont ✻, *aux travaux de Lyon.*
Gay ✻, *A.-de-C. du L.-G.* Bon de Valazé.
Brusco ✻, *aux îles d'Hyères.*
Bergère (J.-B.) (O ✻), *à Longwy.*
Moullin ✻, *à Caen.*
Viard ✻, *à Nantes.*
Juhel ✻, *au Quesnoy.*
Chev. de La Grange-Chancel ✻, *à Ajaccio.*
Drumel ✻, *à Bouchain.*
Negrier ✻, *à Avesnes.*
Noizet ✻, *à l'Ecole d'art. et du Génie.*
Million ✻, *aux travaux de Lyon.*
Boquet ✻, *Adjoint au Chef du bureau du Génie au Min. de la guerre.*

Capitaines. Messieurs,

Vincenot ✻, *à Landrecies.*
Anselmier ✻, *à Pierre-Châtel.*
Jacquin de Cassières (O ✻), *à Abbeville.*
Comte ✻, *à Paris.*
Dujardin ✻, *à Besançon.*
Ratoin ✻, *à Pau.*
Massu (O ✻), *aux travaux de Lyon.*
Massillon ✻, *à Mont-Dauphin.*
Clerici ✻, *à l'Ile-d'Aix.*
Savary ✻, *à Niort.*
Nicolas ✻, *à Toul.*
Castagné ✻, *aux travaux de Lyon.*
Dartois ✻, *Aide-de-camp de M. le Maréchal-de-camp* Bon Deponthon.
Goureau ✻, *à Besançon.*
Gilberton ✻, *à Chartres.*
Lesbros ✻, *Aide-de-camp de M. le Maréchal-de-camp* Bon Sabatier.
Duché (O ✻), *à Strasbourg.*
Corrèze ✻, *à Grenoble.*
Huhert ✻, *à Provins.*
Rudler ✻, *à Strasbourg.*
Vène ✻, *à Paris.*
Vallenet ✻, *à l'armée du Nord*
Herault ✻, *à Chaumont.*
Sertour ✻, *à Maubeuge.*
Simon (A.) ✻, *aux travaux de Lyon.*
Mermier ✻, *à Belfort.*
Gageot ✻, *à Gravelines.*
De Mondesir ✻, *à Cherbourg.*
Latour ✻, *à Angers.*
Vanéechout ✻, *à St.-Omer.*
Pastey ✻, *à Valenciennes.*
Gibou ✻, *à Landrecies.*
Pichot ✻, *à Dunkerque.*
Radepont ✻, *au fort Barrault.*
Millon ✻, *à Vendôme.*
Berthelot, *à Douai.*
Ollivier ✻, *Aide-de-camp de M. le Mar.-de-camp* Chev. Michaux.

Solier, *à Marseille.*
Challaye (Alph.), *à Cambrai.*
Claudel ✻, *à Epinal.*
Labarrière ✻, *à la Martinique.*
Lendy ✻, *à Sedan.*
Lemoine, *à Bourges.*
Prié ✻, *à Brest.*
Lambert (Charles) ✻, *à Soissons.*
Depigny, *aux travaux de Lyon.*
David, *à Paris.*
Gueze ✻, *à Grenoble.*
Desbrochers ✻, *à Béthune.*
Peltier ✻, *à Seyne.*
Tognoli ✻, *à Toulouse.*
Gosselin ✻, *à l'Ecole de Metz.*
Larabit ✻, *en disponibilité.*
Sorel ✻, *au dépôt des Fortifications.*
Moreau ✻, *Aide-de-camp de M. le Lieut.-gén.* Vte Dode.
Belmas ✻, *Aide-de-camp de M. le Lieut.-gén.* Vte Rogniat.
Vieux ✻, *aux travaux de Lyon.*
Forget de Barst ✻, *à Embrun.*
Perreau ✻, *à Bourbon-Vendée.*
Ronmy ✻, *à Bayonne.*
Redoutey ✻, *à Dijon.*
Urtin ✻, *en mission.*
Gérard ✻, *à Lunéville.*
Dumay ✻, *Command. la Brigade Topographique.*
De Chauvenet ✻, *à Arras.*
D'Olivier de Pezet ✻, *à Avignon.*
Lambert (César) ✻, *à Phalsbourg.*
Blevec ✻, *aux travaux de Paris.*
Perruchot, *à Sisteron.*
Soleirol (Henri) ✻, *à Metz.*
Douet, *à Angoulême.*
Gauthier ✻, *à Marsal.*
Liadières ✻, *à Paris.*
Desfeux ✻, *à l'armée du Nord.*

Collas de Courval ✻, *à Verdun.*
Sibilet, *à Rochefort.*
Morin ✻, *à l'armée d'expédition d'Afrique.*
Nether, *à Saint-Malo.*
Fiévée ✻, *à Paris.*
Falret, *à Narbonne.*
Tassain ✻, *à Paris.*
Fauquez, *à Weissembourg.*
Lefebvre, *Aide-de-camp de M. le Maréchal-de-camp Treussart.*
Fontaine, *à Thionville.*
Dalesme ✻, *Commandant le Genie en Morée.*
Fauquier, *à Nimes.*
Demonthiers, *à Granville.*
Simon ✻ (Joseph), *aux travaux de Paris.*
Sallenave ✻, *Aide-de-camp de M. le Maréchal-de-camp* Chev. *Nempde.*
Lelièvre, *à Bergues.*
Guéry ✻, *à Schélestadt.*
Boutault ✻, *à Grenoble.*
Denieport, *à Rocroy.*
Fuchsamberg, *à Lille.*
Challaye (Aristide) ✻, *Adjoint au Commandant de l'Ecole régiment. à Arras.*
Nizot, *à la Guadeloupe.*
Fremont, *à St.-Omer.*
Gombault ✻, *à Collioure.*
Lebouedec, *à Lorient.*
Groult, *à St.-Lô.*
Ducros, *à Cette.*
Delannay, *à Montmédy.*
Ruinet, *à Concarneau.*
Loppé, *à Sedan.*
Grivet, *à St.-Jean-Pied-de-Port.*
Bizot-Brice ✻, *à Bitche.*
D'Autheville ✻, *à l'armée du Nord.*
Charon ✻, *à Valenciennes.*
Castaignet ✻, *à Blaye.*
Amphoux, *à Antibes.*
Dosque ✻, *à Versailles.*
Mordret ✻, *à Rouen.*
Allard ✻, *Aide-de-Camp de M. le Lieut.-général* Bon de Valazé.
Duffourc ✻, *à l'armée d'Afrique.*
Vouzeau, *à Metz.*
Reguis, *à Salins.*
Narjot, *au Conquêt.*
Barthes, *à Toulouse.*
Devienne ✻, *au Fort l'Ecluse.*
Dumesniladelée, *à Paris.*
Bauchetet, *à l'Ecole de Metz.*
Lebas, *à Mont-Louis.*
Creuly, *à Paris.*
Coignet ✻, *à Vincennes.*
Delmas, *à Toulon.*
Descharrières, *à Soissons.*
Durivau, *Inspecteur des Etudes à l'Ecole Polytechnique.*
Blanquet Duchayla, *à Bastia.*
Guignard, *à Entrevaux.*
De Tonnac Villeneuve ✻, *à Castres.*
Schoelcher, *à Lille.*
De Monfort ✻ (Arnaud), *Aide-de-c. de M. le Mar.-de-C.* Chev. de Monfort.
Fauveau, *au Mans.*
Brochier, *à Vannes.*
Leblanc, *à Péronne.*
Jourdain, *à Corte.*
Goury, *à Dieppe.*
Lecamus, *à Douai.*
Vivien, *à Valence.*
Rousselet, *au Fort de Joux.*
Claris, *à Perpignan.*
De Vauxonne, *à Lyon.*
Montbrizet ✻, *à Béfort.*
Ardant ✻, *à Metz.*
Petit, *à l'école de Metz.*
Lornier, *idem.*
Desgranges, *à Besançon.*
Laquiante, *à Strasbourg.*
Troetschler, *à Arras.*
Dupré, *attaché extraordinairement au 2e régiment.*
Bodson de Noirefontaine (Alf.), *à Béfort.*
Chauchard, *Aide-de-Camp de M. le Lieut.-gén.* Bon Haxo.
D'Eprémesnil, *à Amiens.*
Lebaron, *à Mézières.*
Lemut, *à Avesnes.*
Chabaud-Latour ✻, *aux travaux de Paris.*

Lieutenans de l'Etat-major. Messieurs,

Rouganne, *au Quesnoy.*
Esmenard, *à Toulon.*
Perrin, *à Brest.*
Mareau, *à Calais.*
Hackett, *à Aire.*
De l'Espin, *à Soissons.*
De Briey, *à Grenoble.*
Greban, *à Paris.*
Verdal, *à Calvi.*
Lelièvre, *à Lille.*
Richer, *à Pratz de Mollo.*
De Béville, *aux travaux de Paris.*
Dufort, *à Arras.*
Dubard, *à Strasbourg.*
West, *à Neuf-Brisach.*
Regnault, *à Vitry.*
Bouscaren, *aux travaux de Lyon.*
Barbier, *à Sedan.*

Gras, *à Béfort.*
De Contencin, *à Grenoble.*
Gentile, *à Avesnes.*
De Villemor, *à Grenoble.*
Gillotin, *à Rennes.*
Bouteilloux, *à Toulon.*
De Chappedelaine, *à Béfort*
Meslier, *à Metz.*
Chauwin, *à Alger.*
Richard ✻, *à Maubeuge.*
Favreul, *à Nantes.*
De Garidel, *Aide-de-camp de M. le Maréchal-de-camp* Prevost de Vernois.
Foy, *à Dunkerque.*
Curtet, *aux travaux de Paris.*
Tripier, *à Toul.*
Bonnet, *à Béfort.*
De Villelégier, *à Perpignan.*
Gaubert, *à Lyon.*
Devaux, *aux travaux de Paris.*
Godinet, *à Bayonne.*
Guérin, *à Alger.*
Estève, *à Toulon.*
Hébert, *aux travaux de Paris.*
Odier, *à Lyon.*
De Solère, *à Besançon.*
Mangay, *à Alger.*
Lebleu, *à Lyon.*
Desrayaud, *à Perpignan.*
Bocquet, *à Bayonne.*
Deschaises, *à Maubeuge.*
Bailleul, *au Havre.*
Beaudesson de Richebourg, *à Valenciennes.*
Duflos de St.-Amand, *à Lyon.*
Brincard, *à Avesnes.*
Servier, *à Grenoble.*
Rabier, *à Lyon.*
Breton, *à Grenoble.*
Lenouvel, *à Sedan.*

Promotion du 6 *août* 1830. Messieurs,

De Monfort (Charles).
Jaubert.
Vasseur.
Lemor.
Carette.
Calop.
Le Beurriée.
Fabré.
Lefebvre.
Duchemin.
Tournois.
Guillaumot.
Cochon de Lapparent.
Chaumont.
Vignon.
Guillemot.
Roux.
Fetet.
Pouzolz.
Regnard de Gironcourt.
De Fabry.
De Ronsard.
Guillot.
De Vaufleury.
Ducasse.

Promotion du 6 *août* 1831. Messieurs,

Lebrettevillois.
Huguet d'Etaules.
Faissolle
Abinal.
Larroche.
Coffinières.
Antoine.
Martin.
De Malglaive.
Prudon.
Gay.
Malet.
Fremont.
Heina.
Bujon.
Espivent.
Noël.
Rousset-Pomarel.
Chalandon.
Saint-Quantin.
Massu.
Mouron.
Damas.

TROUPES DU GÉNIE.

PREMIER RÉGIMENT A METZ.

Etat-Major. Messieurs,

Répécaud (O ✻), *Colonel.*
Dorlodot-des-Essarts ✻, *Lieutenant-Colonel.*

Romphleur ✻, *Chef de bataillon.*
Paulin (Charles) (O ✻), *idem.*
Carré (O ✻), *Major.*
Poyet ✻, *Capit Adjud.-major.*
Popin ✻, *idem.*
Quarante (T.), *Capitaine. Trésorier.*
Burcke O'Farrel ✻, *Capit. d'habillement*
Laroche, *Lieut. d'Et.-Major.*
Lesergeant, *idem.*
Hermant ✻, *Chir.-Major.*
Brouillard ✻, *Chirurgien Aide-Maj.*
Mathieu, *idem.*

École régimentaire.

Morlet (O ✱), *Chef de bataillon*, *Commandant.*
Challaye ✱ (A.), *Capitaine-adjoint.*

Professeurs. Messieurs { Donop . . . . . *Mathématiques.*
Pelletier. . . . . *Dessin.*
Audibert. . . . . *Grammaire et Ecriture.*

Compagnies.

Capitaines en premier.	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second*
Chefneux (O ✱).	Dumoulin ✱.	Verlaine ✱.	Lebas.
Vernon ✱.	Brun ✱	Munier (Pierre).	Devoize.
Parrel (O ✱).	Herpers ✱.	Roudier.	Deslions.
Berlandier ✱.	Lamorlette ✱.	Quarante (N.).	Delespaul.
Leloup ✱.	Bodson de Noirefontaine.	Duboys-Fresnay.	Leprovost.
Guyot Duclos.	Sigot.	Cuénot.	Delapisse.
De Récicourt.	Jallot.	De Vauban.	Joyau.
Noizet de S.-Paul.	Ribot.	Livet.	Rivaud.
Fugen ✱.	Gillart.	Frossard.	Rivery.
Dubian.	Dufour.	Desoye.	Malcor.
Lenglet.	Bizot de Charmois.	Trancard.	Thomas.
Bazin.	De Monfort (Pierre).	Dejean.	Roze.
Granier.	Potier.	Mahé.	Pardon.
Goust.	Teynard.	Constantin.	Bonafous.
Prieur Lacomble.	De Rouvière.	Souhart.	Munier (Alexandre).
Arnauldet.		Javain.	Franiatte.
			Jarry
			Pissis.
			Rattazzi.
			Caraby.

DEUXIÈME RÉGIMENT A METZ.

État-Major. Messieurs,

Cournault (O ✱), *Colonel.*

Borrel-Vivier (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*

Lemaire (O ✱), *Chef de bataillon.*
Rousset (O ✱), *idem.*
Yvois ✱, *Major.*
Jolly ✱, *Capit. Adjudant-Major.*
Vèbre ✱, *idem.*
Mourot, *Trésorier.*

Mégret ✱, *Capitaine d'habill.*
De Faultrier, *Lieutenant d'État-Major, Aide-Major.*
Collart ✱, *Chirurgien-Major.*
Lamoureux, *Aide-Chirurgien.*
Morgue, *idem.*

École régimentaire.

Picot ✱, *Chef de bataillon*, *Commandant de l'Ecole.*
Dautheville ✱, *Capitaine-Adjoint.*

Professeurs. Messieurs, { Debrun. . . . . *Mathématiques.*
Gallyot. . . . . *Dessin.*
Garand. . . . . *Grammaire et Ecriture.*

Compagnies.

Capitaines en premier.	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Dussard (O ✱).	Dupré.	Collins.	Fabien.
Neunez (O ✱).	Gendre ✱.	Chevalier.	Charmetton.
Nolin (O ✱).	Jot ✱.	Parent.	Jaclot.
Villeneuve ✱.	Desrobert.	Ruy.	Bormans.
Mengin ✱.	De Vidaillan.	Husson.	De Roth.
Garnot.	Cavaignac.	Poulain.	Humbert.
			Dubreton.

Capitaines en premier.	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en premier.*	*Lieutenans en second.*
Baillot.	Bley ✻.	Mazuel.	Lacroix.
Germain.	Marchand.	Madaule.	Delacoste.
Morlet.	Moulut.	Beauvalet.	Mangin.
Tiremois.	Niel.	Long.	Guillemont.
Picot.	Bancenel.	Estève.	Raimbault.
Bouillon.	Saint-Loup.	Moutrond.	Masson.
Poittevin.	Crestey.	Blanchemin.	Herse.
Bugnot.	De Haldat du Lys.	Michon.	Domin.
Pichon.	Bichot.	Houbre.	Bourdois.
Prost (Octave).			Juillet.

TROISIÈME RÉGIMENT A MONTPELLIER.

Etat-Major. Messieurs,

Olry (O ✻), *Colonel.*

Provence (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*

Carlier ✻, *Chef de bat.*
D'Oussières ✻, *idem.*
Jacob (J. F.) ✻, *Major.*
Legrand ✻, *Capit. Adjud-Major.*
Levallois ✻, *idem.*
Desmazes, *Lieutenant, Trésorier.*
Sigmorte, *Offic. d'habillement.*

Vte Duchatel, *Lieutenant d'Etat-Major, Aide-Major.*
Pinel, *idem,*
Rochon-Duchiron, *Chirurgien-Major.*
Foutaimpes, *Chirurgien Aide-Major.*
Guerlin, *idem.*

Ecole régimentaire.

M. Genot (O ✻), *Chef de Bataillon, Commandant l'Ecole.*
M. Duffoure ✻, *Capitaine, adjoint au Commandant.*

Professeurs. Messieurs,
- Feroggio. . . . . *Mathématiques.*
- Amelin. . . . . *Dessin.*
- Remond. . . . . *Grammaire et Ecriture.*

Compagnies.

Capitaines en premier.	*Capitaines en second.*	*Lieutenans en 1er.*	*Lieutenans en second.*
Davy ✻.	Villemain.	Lhermite ✻.	Andreau.
Ferdinandi.	Grégoire ✻.	Bourotte ✻.	Bonnemère.
Guenot ✻.	Gauzence.	Raulin ✻.	Crassous.
Carrier ✻.	Bonessel.	Jacquin.	Jourjon.
Chardonneau.	Billoin.	Rispaud d'Aiguebelle	Vialla.
Roubaud.	Couteaux.	Laloy.	Champanhet.
Sergent.	Rousseau ✻.	Bizouard-Macaire.	Grand.
Malet Lavedrine.	Nadau-des-Islets.	Danet.	Devillers.
Crozals.	Leblanc ✻.	Léon.	Gâcon.
Lemarchand.	Revel.	De Costa.	Faultrier.
Chavelet.	Laisné.	Ballard.	Rolland.
Granier.	Foureau ✻.	Collet-Descotits.	De Ruolz.
Aufray.	Desessard ✻.	Hugot Derville.	Cholley.
Dubois ✻.	De Rugy.	Lafont.	Collin.
Vener ✻.	Gibault.	Davout.	Charlot.
Scausse ✻.	Faveaux.	Rolland (P.).	Schuster.

Compagnie d'Ouvriers du Génie à Metz. Messieurs,

Boissy (O ✻), *Capitaine en 1er.* | Jaudier ✻, *Lieutenant en 1er.*
Thénard ✻, *Capitaine en 2e.* | Urbain, *Lieutenant en 2e.*

1re *Compagnie du Train du Génie, détachement à l'armée d'expédition d'Afrique.*

M. . . . . *Capit.-Command.* | M. Pister, *Sous-Lieutenant.*
M. Dumény, *Lieutenant.*

2e *Compagnie du Train du Génie à Metz.*

M. Ribette ✻, *Capitaine Commandant.* | M. Sautierre ✻, *Lieutenant.*
M. Gratté, *Sous-Lieutenant.*

3e *Compagnie du Train du Génie à Metz.*

M. Pâris (F.) ✻, *Capitaine Commandant.* | M. L'hopital, *Sous-Lieutenant.*
M. Missonnier, *Sous-Lieutenant.*

Officier de l'Escadron du Train du Génie supprimé, à la disposition du Ministre de la Guerre.

M. Rousseau (Clément) ✻, *Chef d'Escadron.*

SECTION XVII.

ÉCOLE D'ARTILLERIE ET DU GÉNIE,

A Metz.

Cette Ecole, créée par arrêté du 12 vend. an XI (4 oct. 1802), est destinée à former des officiers pour le service des corps royaux de l'artillerie et du génie. Les élèves qui la composent sont pris parmi ceux de l'Ecole polytechnique, reconnus admissibles dans les services publics, d'après l'examen ouvert, à cet effet, après le 1er octobre de chaque année, à cette dernière Ecole, et qui détermine l'arme à laquelle ils sont destinés. Ils reçoivent, lors de leur admission, le brevet d'élève sous-lieutenant, dont on fait remonter la date au 1er octobre de l'année de leur sortie de l'Ecole polytechnique. Les élèves, sous-lieutenans de l'artillerie et du génie, sont assujétis à l'Ecole d'application, aux mêmes régimes d'instruction et de discipline, suivant la division à laquelle ils appartiennent. La durée des études est de deux ans ou trois ans au plus : au bout de ce temps, les élèves qui ont satisfait aux examens de sortie, reçoivent le brevet de sous-lieutenant d'artillerie ou du génie, pour prendre rang en ce grade, à dater du 1er octobre de leur admission ou du 1er octobre de l'année suivante s'ils ont passé trois ans à l'Ecole d'application. Ils sont ensuite placés dans les corps de ces deux armes pour occuper les emplois de lieutenant, réservés aux élèves par la loi du 10 mars 1818. En conséquence du temps consacré par les élèves à leur instruction, il est reconnu à chacun d'eux quatre années d'études préliminaires, antérieurement à l'époque de leur admission à l'Ecole d'application : ces quatre années leur sont comptées comme service effectif, dans la liquidation de leur pension de retraite et pour l'admission dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Messieurs,

Bon Pelletier (G O ✻), Maréch.-de-camp, *Command. en Chef.*
Bergère (O ✻), Lieut.-Colonel du Génie, *Command. en second.*

Baudard (O ✻), *Chef de Bat. d'Artill.*
Peupion ✻, *idem.*
Gallice ✻, *Chef de bat. du Génie.*
Morel ✻, *Capit. en 1er d'Artillerie.*
Migout ✻, *Capitaine en 1er d'Artillerie.*
Piobert ✻, *idem.*
Gosselin ✻, *Capit. de 1re classe du Génie.*
Bauchelet, *idem.*
Lornier, *Capit. de 2e classe du Génie.*
Gacon, *Trésorier.*
Vallée ✻, *Chirurgien-Major.*

Professeurs et Adjoints. Messieurs,

Persy ✻, *Physique et Mathématiques.*
Clerc ✻, *Levers et reconnaiss. milit.*
Tavernier, Adjoint.
Soleirol ✻, Chef de bataillon du Génie, *Constructions.*
Poncelet ✻, idem, *machines.*
Morin, Adjoint.
Noizet ✻, Chef de bataillon du Génie, *Architect. milit. et construct.*
Petit, Capit. de 2e classe du Génie, Adjoint.
Français ✻, *Art milit. et Geodésie.*
Taillefer ✻, Chef de bat. d'Artil. *Chimie.*
Hey ✻, *Equitation.*
Guyot, Adjoint.

Services divers de l'Ecole. Messieurs,

De Lamogère (C ✻), *Cons. de la Bibliot.*
Aimé ✻, *Conservateur du Laboratoire de physique et de chimie.*
Savart ✻, *Artiste mécanicien.*
Schuster, *Garde du Génie de 1er classe.*
Rousselet ✻, *Garde d'artill. de 3e classe.*

SECTION XVIII.

CORPS DU TRAIN DES ÉQUIPAGES MILITAIRES.

(Officiers supérieurs et Compagnies du Train des Equipages militaires).

Officiers supérieurs. Messieurs,

Clicquot (C ✻), Colonel, *Direct. des Parcs de constr. et Commandant supérieur du corps du Train des équipages*, à Vernon (*Eure*).
Lathier (O ✻), Lieut.-Colonel, *Directeur en second*, *idem*.
Lehir-Lafontaine ✻, Chef d'esc., *Sous-Direct. du parc de Vernon*.
Laprune ✻, *Capitaine en 1er, adjoint à la Sous-Direction*, à Vernon.
Bridoux ✻, *Capitaine en 2e*, *idem*.
Macors (O ✻), *Chef d'escadr.*
Seguret (O ✻), *idem*,
Martin ✻, *idem*,
} *Commandant les Compagnies du Train.*
Foucher ✻, *Major du Corps du Train*.

Officiers d'Etat Major. Messieurs,

Igonet ✻, Capitaine en 1er à résidence fixe, *Commandant le dépôt de Sampigny*. (*Meuse.*)
Lemoussu, *Capit. en 1er, à résidence fixe au parc de Chateauroux* (*Indre*).
Billerey, *Capitaine en 1er à la suite du dépôt du corps du Train*, à Vernon.
Maron, *Capitaine en 1er, Trésorier du corps du Train*, à Vernon.
Hulo, *Capitaine en 2e, Adjoint à l'Etat-Major de la Direction des Parcs*.
Lavertu ✻, *Capitaine en 2e, Adjudant-Major du corps du Train*.
Tourtelle, D. M. *Chirurgien-Major*.
Lacroix-Plainval, *Chirurgien Aide-Major*.
Gay, D. M. *idem*.

Compagnies du corps du Train des équipages.

Capitaines-Commandans. *Messieurs*,

1re Reboulin ✻.
2e Cayard ✻.
3e Alart ✻.
4e Chinon ✻.
5e Lépée ✻.
6e Jacopin.
7e Rohard ✻.
8e Flamary ✻.
9e Petit ✻.
10e Revol ✻.
11e Daguet.
12e Hafner ✻.
13e Poiré ✻.
14e Barbillon ✻.
15e Sage.
16e Touzet ✻.
17e De Martigny ✻.
18e Lefeuvre ✻.

Compagnies d'Ouvriers du Train des Equipages.

Capitaines-Commandans. *Messieurs.*

1re Pierson ✻.
2e Martin.
3e Laussac ✻.

SECTION XIX.

ECOLE ROYALE POLYTECHNIQUE,

Rue Descartes, Montagne Sainte-Genevieve.

(Etat-Major. — Professeurs et Répétiteurs de l'École. — Conditions de l'admission. — Objet de l'enseignement.)

Cette Ecole est placée, par l'ordonnance du 25 novembre 1831, dans les attributions du Ministre de la Guerre; elle est soumise à un régime Militaire. Elle est destinée, en général, à répandre l'instruction des sciences mathématiques, de la physique, de la chimie et des arts graphiques. Son objet spécial est de fournir les élèves des Ecoles de l'artillerie de terre et de mer, du génie militaire, des ponts-et-chaussées, des mines, du génie maritime, des poudres et salpêtres, des Ingénieurs hydrographes, et des autres services publics qui peuvent exiger des connaissances étendues dans les sciences physiques et mathématiques.

Les candidats à l'École Polytechnique ne sont admis à l'Ecole que par voie de concours. Les examens sont subis d'après un programme publié chaque année : ce programme indique les conditions à remplir.

La durée du Cours complet d'instruction est de deux années; les Elèves obtiennent cependant, dans certains cas, l'autorisation de rester trois ans à l'Ecole, mais jamais plus long-temps. Les Elèves ne passent d'une année d'étude à l'autre, et ne parviennent aux Ecoles d'application qu'après avoir subi des examens sur toutes les parties de l'enseignement.

Chaque élève paie une pension annuelle de 1,000 fr., et subvient en outre aux frais de son habillement uniforme, ainsi que des livres et autres objets nécessaires à ses études.

Vingt-quatre places ou pensions gratuites sont instituées en faveur des élèves peu aisés de l'Ecole. De ces vingt-quatre pensions, qui peuvent être divisées en demi-pensions, huit sont attribuées au département du Commerce et des Travaux publics, douze à celui de la Guerre, et quatre à celui de la Marine.

Le Conseil de l'Ecole s'occupe de tout ce qui est relatif à l'enseignement, aux études des élèves et à l'administration de l'Ecole. Il se compose du Commandant, Président, du Commandant en second, du Directeur des Etudes et de tous les Professeurs. Le Bibliothécaire y remplit les fonctions de Secrétaire et n'a pas voix délibérative. Une commission administrative est désignée chaque année par le conseil de l'Ecole pour veiller à tous les détails de l'adminstration intérieure. Cette commission rend compte de ses opérations chaque mois.

Le Conseil de Perfectionnement s'occupe des moyens de perfectionner l'instruction et de la diviser dans l'intérêt pratique des services publics; de rédiger les programmes d'enseignement et d'examen; de coordonner l'enseignement de l'Ecole Polytechnique avec celui des Ecoles d'application. Il propose les mesures réglementaires utiles pour maintenir l'ordre, l'assiduité des élèves et pour assurer le meilleur emploi du temps. Ce Conseil se compose du Commandant de l'Ecole, Président, du Directeur des Etudes, des Examinateurs de Sortie et d'un Examinateur d'Admission, de trois Membres de l'Académie des sciences, de trois Professeurs de l'Ecole et d'un Membre de chacun des Services Publics qui s'alimentent à l'Ecole Polytechnique.

ETAT-MAJOR. *Messieurs*,

THOLOSÉ (G ✻), *Maréchal-de-camp*, Commandant.
Legriel (O ✻), *Colonel d'artillerie*, Commandant en second.

Thoumas ✻, *Capitaine d'artillerie*. . . . . } *Inspecteurs des études.*
Hacquin ✻, *idem*. . . . . }
Bugnot, *Capitaine du génie* . . . . . }
Durivau, *idem* . . . . . }

Mazure, *Lieutenant d'artillerie*	*Lieutenans et S.-Lieut.*
Mariatte ✻, *Lieutenant d'infanterie*	
Bouant, *Lieutenant de cavalerie*	
Gosset, *Sous-Lieutenant d'infanterie*	
Clément, *Sous-Lieutenant*	*Adjudans.*
Jeandet, *Sous-officier*	

INSTRUCTION.

Directeur des Etudes.

Dulong ✻, de l'Académie des Sciences.

Examinateurs permanens de Mathématiques.

M. le Bon Poisson (O ✻), de l'Académie des Sciences.
M. le Bon de Prony (O ✻), *idem.*

Professeurs et Bibliothécaire. Messieurs,

Mathieu ✻, de l'Académie des Sciences	*Analyse et Mécanique.*
Navier, *idem*	
Leroy ✻	*Analyse appliquée et Géométrie descriptive.*
Savary	*Machines, Géodésie et Arithmétique sociale.*
Lamé	*Physique.*
Gay-Lussac (O ✻), de l'Académie des Sciences	*Chimie.*
Le Bon Thénard (O ✻), *idem*	
Durand ✻	*Architecture.*
Arnault ✻, de l'Académie française	*Composition Française.*
Haze, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres	*Langue Allemande.*
Fourcy (O ✻), *Chef d'escadron d'artil. en retraite*	*Bibliothécaire.*

Maîtres et Répétiteurs. Messieurs,

Lemire (Jos.), *Maître du Dessin de la Figure et du Paysage.*
Lordon, *idem.*
Couder, *idem.*
Steuben ✻, *idem.*
Brune, *Maître du Dessin topographique.*

Coriolis ✻, Liouville, *Répétiteurs*	*Analyse et Mécanique.*
Olivier, *idem*	*Géométrie descriptive.*
Girard ✻, *idem*	*Travaux graphiques.*
Duhamel, *Répétiteur*	*Machines, Géodésie et Arithmétique sociale.*
Lehot, *idem*	*Physique.*
Dumas, *idem*	*Chimie.*
Pelouze, *idem*	
Gauché, *idem*	*Architecture.*
Léon Halevy, *idem*	*Composition Française.*
Gautier, *idem*	*Langue Allemande.*

Examinateurs d'admission à l'Ecole, Messieurs,

Dinet (O ✻)	Lefebure de Fourcy ✻.
Bon Reynaud ✻.	Bourdon ✻.

Administration et Service de Santé. MM.

Desnoyers ✻, *Chef d'Escadron d'Artillerie en retraite, Administrateur.*
Marielle ✻, *Chef d'Escadron honoraire, Caissier, Garde des Archives.*
Piron (Camille) ✻, *Médecin Chirurgien.*

SECTION XX.

COMPAGNIES DE DISCIPLINES.

(Fusiliers et Pionniers.)

FUSILLIERS. Messieurs,

1re	Toufflet ✻.	*Chef de bataillon.* . .	Toulon.	8e Divis.
2e	Allard (O ✻). . . .	*Idem.*	Besançon.	6e
3e	Albarrède.	*Capitaine.*	Ibidem.	6e
4e	Marc (O ✻).	*Chef de bataillon.* . .	Arras.	16e
5e	Filippi.	*Capitaine.*	Afrique.	

PIONNIERS. Messieurs,

1re	Lapostol (O ✻). . . .	*Chef de bataillon.* . .	Toulon.	8e Divis.
2e	Fremin ✻.	*Idem.*	Béfort.	5e
3e	Rigolleau ✻.	*Capitaine*	Béthune.	16e
4e	Dupeyron ✻.	*Idem.*	Valenciennes.	16e
5e	De Larrey	*Idem.*	Afrique.	

SECTION XXI.

ATELIERS DE CONDAMNÉS MILITAIRES.

(Militaires condamnés au boulet et travaux publics.)

Ateliers de militaires condamnés au boulet.

Verdun.	2e	Divis. milit.	Ce sont des maréchaux-des-logis de gendarmerie qui commandent la garde de police et de sûreté, sous les ordres et la surveillance des Commandans de place où sont établis les Ateliers.
Strasbourg.	5e	*id.*	
Ile d'Aix.	12e	*id.*	
Belle-Ile-en-Mer. . .	13e	*id.*	

Ateliers de militaires condamnés aux travaux publics.

Bellecroix.	12e	Divis. milit.	M. Frontgous, Lieut. de Gend.	*Command. l'atelier.*
Glomel (1).	13e	*id.*	M. Malot, *idem.*	

(1) Cet Atelier a été provisoirement transféré au fort de Querlern.

SECTION XXII.

SERVICE DE LA REMONTE GÉNÉRALE,

Créé en exécution de l'Ordonnance royale du 11 avril 1831.

DÉPÔT DE CAEN.

(Calvados. 14e *Division militaire.*) MM.

De La Fresnaye (O ✻), Colonel, *Commandant.*
Bon Mermet ✻, Chef d'escad., *Command. en 2e.*
De Blocqueville ✻, *Capitaine en 1er.*
Bonnard-Debrosses-Delabarge, *idem en 2e.*
De Remont, *idem en 2e.*
Merle, *Lieutenant, Officier comptable.*
D'Apvrieulx, *Sous-Lieutenant.*
Soutison, *idem.*
De Lenoncourt, *Sous-Lieutenant.*

DÉPÔT D'ALENÇON.

(Orne. 14e *Division militaire.*) MM.

De Gonneville (O ✻), Colonel, *Command.*
De Quentin, *Chef d'escadron.*
Dackweiller ✻, *Capitaine en 1er.*
Catuffe, *idem en 2e.*
Queyras, *Lieutenant, Officier comptable.*
Rousselet, *Sous-Lieutenant.*
Descharmes, *idem.*

DÉPÔT DE SAINT-LÔ.

(Manche. 14e *Division militaire.*) MM.

De Tarlé ✻, Lieut.-Col., *Commandant.*
Guichard ✻, *Capitaine en 2e.*
Belcurgey, *Lieuten., Officier comptable.*
Carrère de Nabat ✻, *Lieutenant.*
Huard, *Sous-Lieutenant.*

DÉPÔT DE GUIMGAMP.

(Côtes-du-Nord. 13e *Divis. militaire.*) MM.

Verrier, Lieut.-Col., *Commandant.*
Duringer, *Chef d'escadron.*
Vétault, *Capitaine en 1er.*
Verchère ✻, *idem en 2e.*
De Saroléa, *Lieuten., Officier comptable.*
Beaugrand, *Lieutenant.*
Bidault, *idem.*
Bonnefin, *idem.*

DÉPÔT DE SAINT-MAIXANT.

(Deux-Sèvres. 12e *Divis. militaire.*) MM.

Dupuy de Dienne (O ✻), Lieut.-Colonel, *Commandantt.*
Schaaff ✻, *Chef d'escadron titulaire.*
Lajousse, *Capitaine en 1er.*
Réné, *idem en 2e.*
Dailly, *Lieutenant.*
Delmas, *Sous-Lieutenant*
Hamberger, *idem, comptable.*

DÉPÔT DE GUÉRET.

(Creuse. 15e *Division militaire.*) MM.

D'Hosier, Colonel, *Command.*
Grangent, *Capitaine en 2e.*
François ✻, *Capitaine.*
Timmermam, *Lieutenant, comptable.*
Courtier, *Sous-Lieutenant.*

DÉPÔT D'AURILLAC.

(Cantal. 19e *Division militaire.*) MM.

D'Escarrières ✻, Chef d'escadron, *Commandant.*
Ducque ✻, *Capitaine en 1er.*
De Courtilhe de S.-Avit, *idem en 2e.*
Bernesse, *Lieutenant, comptable.*
Crespo, *Sous-Lieutenant.*

DÉPÔT DE CASTRES.

(Tarn. 10e *Division militaire.*) MM.

D'Ormoy, Chef d'escadr., *Commandant.*
D'Aunassans, *Capitaine en 2e.*
Geyssen, *idem.*
Ihler, *Lieutenant.*
Boiteux, *Sous-Lieut., comptable.*
Bossan, *Sous-Lieutenant.*

SUCCURSALE DE CASTRES *établie à Tarbes.*

D'Embarrère ✻, Chef d'escadron, *Comm. la succursale.*
Domenc ✻, *Capitaine.*
Bernard, *Sous-Lieutenant.*

CHAPITRE IX.

Organisation de la Marine et des Colonies.

SECTION PREMIÈRE.

CORPS ROYAL DE LA MARINE.

(Amiraux. — Vice-Amiraux. — Contre-Amiraux. — Capitaines de vaisseau, de frégate et de corvette. — Préfets maritimes. — Artillerie de la marine. — Equipages de ligne. — Etats-majors et Directions des ports. — Directions des constructions. — Génie maritime. — Officiers d'administration de la marine. — Ingénieurs des ponts-et-chaussées au service de la marine. — Directions forestières de la marine. — Tribunaux maritimes. — Officiers de santé de la marine. — Ecole navale. — Ecole du Génie maritime. — Ecoles de navigation. — Trésoriers de la marine.)

AMIRAUX.

Bon Duperré (G ✻), Pair, *Vice-Prés. du Cons. d'Amir.*, r. Pigale, n. 28.
Cte Truguet (G ✻), Pair, rue Matignon, n. 8.
N. . . . . .

VICE-AMIRAUX.

Willaumez (G O ✻), rue des Ternes, n. 4 (Banlieue).
Cte de Gourdon (G O ✻), *Directeur-général du Dépôt des cartes et plans de la marine*, rue Laffitte, n. 7.
Cte Jacob (G ✻), Pair, *membre du Conseil d'Amirauté*, r. du Helder, hôtel du Tibre.
Cte de Rigny (G O ✻), *Ministre de la Marine.*
Halgan (C ✻), *Conseiller-d'Etat*, *Président du Conseil des Travaux de la Marine*, rue de la Madeleine, n. 23.
Jurien-Lagravière (C ✻), *Préfet maritime du 4e arrondissement.*
Bergeret (G O ✻), *Membre du Conseil d'Amirauté.*
Ducampe de Rosamel (C ✻), *Préfet maritime du 5e arrondissement.*
Bon Roussin (G O ✻), *Préfet maritime du 2e arrondissement.*

CONTRE-AMIRAUX. *Messieurs*,

Bon Baudin (G O ✻).
Bon Hamelin (G O ✻).
Bon Meynard de Lafarge (C ✻).
Bon Angot des Rotours (C ✻).
De Martineng (C ✻).
Bon Lemarant (G O ✻), *Préfet maritime du 1er arrondissement.*
Grivel (J.-B.) (G O ✻).
Bon de Mackau (C ✻).
Dupotet (C ✻), *Gouvern. de la Martinique.*
Bon Desaulses de Freycinet (C ✻).
Mallet (G O ✻), *Préfet maritime du 3e arrondissement.*
Le Coupé (C ✻).
Ducrest de Villeneuve (C ✻).
Botherel de la Bretonnière (C ✻).
Cuvillier (O ✻), *Gouverneur de Bourbon.*
Arnous Dessaulsays (O ✻), *Gouverneur de la Guadeloupe.*
Bon Hugon (G O ✻).

CADRE DE RÉSERVE.

Vice-Amiraux. Messieurs,

Cte d'Augier (G O ✻). | N. . . . . .

Contre-Amiraux.

N. . . . . | N. . . . . .

CAPITAINES DE VAISSEAU de 1re classe. *Messieurs*,

De Mélay (C ✱).
Menouvrier-Defresne (C ✱).
Desaulses de Freycinet (L.-C.) (O ✱).
Francke ✱.
Simonot ✱.
Bon de Bougainville (C ✱).
Du Pont d'Aubevoye, Cte d'Oysonville (O ✱).
La Treyte (C ✱), *Aide-de-camp du Roi.*
Massieu de Clerval (C ✱).
Fleuriau (O ✱), *Maître des requêtes.*
Villaret de Joyeuse (C ✱).
Russel ✱.
Bazoche (O ✱).
Gizolme (O ✱).
De Mauduit-Duplessix (C. A. J) (O ✱).
Le Normant de Kergrist (O ✱).

CAPITAINES DE VAISSEAU de 2e classe. *Messieurs*,

Galabert (O ✱).
Vte Cornette de Venancourt (O ✱).
De Nourquer du Camper (O ✱).
Moisson (H.-Fél.) (O ✱).
Bourdé de la Villehuet (O ✱).
Gautier (Jacques) ✱.
Serec (O ✱).
Maillard-Liscourt (C ✱).
Duval-Dailly (O ✱).
Cte de Rossi ✱.
Leblanc (O ✱).
Le Bas ✱.
Lamarche ✱.
De Hell (O ✱).
Robert (C ✱).
Lalande (C ✱).
De Villeneuve Bargemont (O ✱).
Lettré ✱.
Gicquel-Destouches ✱.
Billard ✱.
Longueville (O ✱).
Merigon de Montgery ✱.
Forsans (C ✱).
Buchet de Châteauville (C ✱).
Cosmao-Dumanoir ✱.
Rigodit ✱.
Christy de la Pallière ✱.
Martel ✱.
Gratien de Comorre ✱.
Vigoureux de Kermorvant (O ✱).
Laurens de Choisy ✱.
Moulac (C ✱).
De Rault lá Hurie ✱.
Gourbeyre (O ✱).
De Frédot du Plantys ✱.
Gallois (O ✱).
Bon Regnault de la Susse (C ✱).
De Rabaudy (C ✱).
De Moges ✱.
Brou (O ✱).
Legoarant de Tromelin ✱.
Dumont-Durville ✱.
Lemoine ✱.
Letourneur ✱.
Kerdrain (O ✱).
Villeneau ✱.
Mamyneau ✱.
Henri de Villeneuve ✱.
Bourdais (O ✱).
Allary ✱.
Couhitte ✱.
Costé ✱.
Longueville ✱.
Luneau ✱.
Leblanc (O ✱).
Andréa de Nerciat (O ✱).
Lainé ✱.
Casy (O ✱).
Remquet ✱.
Charmasson ✱.

CAPITAINES DE FRÉGATE. *Messieurs*,

Bonafous-Murat ✱.
Baudin ✱.
Savy du Mondiol ✱.
Moisson ✱.
Laity ✱.
Genebrias ✱.
Huguet (O ✱).
Laurent ✱.
Pasquier (M.-M.) ✱.
Feu ✱.
Fleurine de la Garde ✱.
Hargous ✱.
Le Maître ✱.
Lemer ✱.
De Bonnefoux ✱.
Lagrèze ✱.
Denis ✱.
Potigny ✱.
Guérin des Essards ✱.
Espiaux ✱.
Dupetit-Thouars ✱.
Bellanger ✱.
Longer ✱.
De la Rouvraye ✱.
Verchère-Reffye ✱.
Matterer ✱.
Troude ✱.
Bon Gay de Taradel ✱.
Duperrey ✱.
Penhoat ✱.
Garnier ✱.
Garibou ✱.
Hugot-Derville (O ✱).
Marinier ✱.
Crespel ✱.
Delorme ✱.

Martin ✻.
Picard ✻
Jourdan (Oliv.) ✻.
Durbec (O ✻).
Duhaut-Cilly ✻.
Fauré ✻.
Harmand ✻.
Graeb ✻.
Le Marant Kerdaniel ✻.
Parseval-Deschêne ✻.
Legolias ✻.
Parnajon ✻.
Dupuy ✻.
De Robillard ✻.
Letourneur ✻.
Ferrin (O ✻)
Jouglas (O ✻)
De Peronne (O ✻).
Le Ray ✻.
Constantin (J.-D.) ✻.
Ragiot ✻.
Denis (Martin) ✻.
Danycan ✻.
Laplace ✻.

De Navailles ✻.
Quernel ✻.
Dufaur ✻.
Bertin de la Hautière ✻.
Thoulon ✻.
Topsent ✻.
Dumas ✻.
Durand ✻.
Macé ✻.
Bosc ✻
Dérubé ✻.
Le Férec ✻.
Fournier ✻.
Salvy ✻
Pujol ✻.
Bezard ✻.
Gavinet de la Rochassière-Nugues ✻.
Hamelin ✻.
Caussé ✻.
Rother ✻.
Dumoutier ✻.
Teulade ✻.
Montaut ✻.

Pouloo-Desprez ✻.
Launay-Onfray ✻.
Thibault (P.-Jos.) ✻.
Bouley ✻.
Richier ✻.
Cécille ✻.
Buglet ✻.
Perrey ✻.
Deloffre (O ✻).
Mathieu ✻.
Ransonnet ✻.
Robert Dubreuil ✻.
Lemarié ✻.
Raffy (O ✻).
Le Grandrais ✻.
Lefèvre ✻.
Guindet ✻.
De Ricaudy ✻.
De Courville ✻.
Roy ✻.
Dubreuil ✻.
Danthon ✻.
Delisle ✻.
Turpin (O ✻).

CAPITAINES DE CORVETTE. *Messieurs*,

Besson ✻.
Couchaux ✻.
Vermot ✻.
Mollier ✻.
Gravouille ✻.
Marc ✻.
Barthélemi ✻.
Guès ✻.
Barbier ✻.
Richard ✻.
Le François de Grainville ✻.
Guettard ✻.
Jourdan ✻.
Daguenet (Hippolyte) ✻.
Peyronnel ✻.
De Bruix ✻.
Briet ✻.
Olivier ✻.
Urvoy de Portzampare ✻.
Delassaux ✻.
Texier ✻.

Bellanger ✻.
Cosmao Dumanoir ✻.
Desaint ✻.
De Sercey ✻.
Burgues de Missiessy ✻.
Le Prédour ✻.
Baudin ✻.
Suin ✻.
Danguillecourt ✻.
Alix ✻.
Delalun ✻.
Ollivier (O ✻).
Dassigny ✻.
Brindejonc Treglodé ✻.
Halley ✻.
Vaillant ✻.
Louvrier ✻.
Dupont ✻.
De Gourdon ✻.
Ménetrier ✻.
Chicusse ✻.

Dusault ✻.
Lefebvre ✻.
Soret ✻.
Guezennec ✻.
Hamon ✻.
De Froidefontaine ✻.
Vallin ✻.
Nonay ✻.
Bouvier de la Motte-Villarceau ✻.
Deschamps ✻.
Guillois ✻.
Lespert ✻.
Tourneur ✻.
Fournier ✻.
De la Forterie ✻.
Turiault ✻.
Lesaulnier de Vauhello ✻.
Bruat ✻.
Dubourdieu ✻.
Bechameil ✻.

LIEUTENANS DE VAISSEAU. *Messieurs*,

Urvoy de Portzampare (L. A. M.) ✻.
Potestas ✻.
Massiou ✻.
Fornier Duplan ✻.
Barral ✻.

Couey ✻.
Meschinet de Richemont ✻.
Blancheton ✻.
Bernard ✻.
Potier de la Houssaye ✻.
David ✻.

Malavois ✻.
Maudet ✻.
Leclerc de Champgobert ✻.
Marchand ✻.
Kermorial de Kermorvan ✻.
Ducrest de Lorgerie ✻.

Festou Villeblanche ✻.
Ricard ✻.
Miegeville ✻.
Messageot ✻.
Gorjy de Saint-Maur ✻.
Aube ✻.
Duffourg ✻.
Allegre ✻.
De Cambray ✻.
Guillevin ✻.
Lemarant ✻
Delécluse ✻.
Chaudière ✻.
Coetnempren de Kerdournan ✻.
Le Frotter ✻.
Grandin de Mansigny ✻.
Favin Leveque ✻.
Lemaigre ✻.
Billeheust de St.-Georges ✻.
Geffroy ✻.
Estelle ✻.
Prévost de Langristin ✻.
Collos ✻.
Chabaud-Arnault ✻.
Lecoupé ✻.
Barthélemy ✻.
Galopin ✻.
Harasse de la Vicardière ✻.
Le Bozec ✻.
Fenoux ✻.
Dastugne de Buzon ✻.
Lassis ✻.
Lefebvre d'Abancourt ✻.
De Sandfort ✻.
Kersauson Penendreff.
Vienne ✻.
Le Chev. de Forget ✻.
Chaucheprat ✻.
Loyer ✻.
Quandalle ✻.
Vallin (Etienne-J.) ✻.
Allegre ✻.
De Puyferré (C. L. A.) ✻.
Lombard ✻.
Bernard ✻.
Lucas du Penhoat ✻.
Quesnel ✻.
Coreil ✻.
Jehenne ✻.
Gegun de Marans ✻.
Brait ✻.
De Puyferré (G. F.) ✻.
Olivier (B. L.) ✻.
Rivet ✻.
Michaud ✻.
Taillart ✻.
Segretier ✻.

Lartigue ✻.
Febvrier des Pointes. ✻
Aubry de la Noë ✻.
Hanet-Clery ✻.
Verninac Saint-Maur ✻.
Filhol-Camas ✻.
Chaumont ✻.
Amblard ✻.
De Montaut ✻.
Regnard ✻.
Basset ✻.
Leconte ✻.
Vrignaud ✻.
Louvel ✻.
Long ✻.
Jullien ✻.
Tessier ✻.
Layrle ✻.
Coudein ✻.
Montagniès de la Roque ✻.
Decayeu ✻.
Sébille ✻.
Zylof de Créquy ✻
Hébert ✻.
Touboulic ✻.
Laguerre ✻.
Lachaise ✻.
Coudé ✻.
Bayoud ✻.
Fournier (A.) ✻.
Gilbert ✻.
Garnier ✻.
Henry ✻.
Bedel du Tertre ✻.
Mallet ✻.
Lavaud ✻.
Guérin ✻.
Jacquinot ✻.
Bérard ✻.
Gatier ✻.
Guyet ✻.
Thoreau de Molitard.
Sallenave ✻.
Jollivet.
Lempereur ✻.
Law de Clapernou ✻
De la Roque ✻.
Libaudière.
Saffray.
Deloffre ✻.
Brun.
Plongeon ✻.
Caradec.
Pierrat.
Hallot.
Boignet.
Berenguier.
Gondeville.

Grégoire.
Denans ✻.
Le Borgne ✻.
Depanis ✻.
Hernoux ✻, *Offic. d'Ordan.*
Tavenet ✻.
Sarlat ✻.
Desfossés.
Longueville.
Martin de Nantiat.
Fabre ✻.
Lefebvre.
Herpin de Frémont.
Lefloch ✻.
Scias ✻.
Sochet.
Perrot.
Fustel ✻.
Touzé ✻.
Levêque.
De Parnajon ✻.
Abgrall.
Dubut.
Blanc ✻.
Regnier ✻.
Querret ✻.
Magré ✻.
Mortemard de Boisse.
Lapierre ✻.
Cuneo d'Ornano ✻.
Davy.
Corbet ✻.
Levèque.
Joanin.
Desrousseaux.
Lottin ✻.
Coulomb.
Rostan d'Ancezune ✻.
Poutier ✻.
Gouye.
Ferrand ✻.
Monfort ✻.
Rolland ✻.
Vieillard.
Sain-Mannevieux.
Lugeol.
Bermond.
Herail ✻.
Hardy.
Fourteu-Nauton.
Pouvreau.
Desgraves.
Belenfant de la Solivière.
Montjallard.
Barbotin ✻.
Volaire.
Clerc de Fieffranc ✻.
Bellot.

Vailhen.
Revest ✻.
Thezan.
Michau ✻.
Rousseau.
Rochetaux.
Belamy ✻.
Marchand.
Guillou.
Brun Bourguet.
Rang ✻.
Favin-Lévêque ✻.
Savary.
Dutertre.
Degenès ✻.
Tassain ✻.
Duparc.
Collet.
Postel ✻.
Poudra ✻.
Dubouetiez de Kerorguen ✻.
Barbot de la Trésorière.
Railliard ✻.
Dagorne.
Espanet.
Legrand.
Roux ✻.
Calvez.
Colignon.
Bouisson.
Dufrénil.
Yves.
Masson.
Bivaux ✻.
Massiou.
Laurencin.
Grangez.
Medoni.
Desfossés.
Castagné.
Guérin.
Jourdan.
Allain.
Charner.
Verdier.
De Rasilly.
Goux.
Gressien ✻.
Mendousse.
Janvier.
Kerimel.
Aubry-Bailleul ✻.
Dubreuil.
Lecointe.
Loque.
Despoirriés.
Larocque de Chanfray ✻.
Odet-Pellion ✻.

Baligot.
Dupont ✻.
Masson.
Fréart. ✻
Fournier.
Sifferman.
Perreau.
Du Laurens.
Vrignaud.
Bellanger.
Dutaillis.
De Cibon.
Jéhenne ✻.
Monléon.
Aurèle Varèse.
Lugeol ✻.
Lajard.
Le Lieur de Ville-sur-Arce.
Billette.
Pardeilhan Mezin.
Aune Duportal.
Foucher Daubigny ✻.
Baudais ✻.
Leguillou Penanros.
Gabet.
Penaud ✻.
Masson St.-Amand ✻.
De Thomas de Saint-Laurent.
Chiron du Brossay.
De Solminihac.
Baudin.
De Faget ✻.
Maussion de Candé
Poret de Blosseville.
Ravez.
Pujol ✻.
Ritt.
Easme ✻.
Mesnard.
Eynard.
Marqué.
De Loz Coat Gourhant.
Gautier.
Mazé.
Jeanneret.
Le Calloch.
Fabre.
Picquet ✻.
Beutier.
Goubin.
Granet.
Allier.
Gueze.
Paul.
Gourio de Refuge ✻.
Dauthier de Sisgau ✻.
Etienne.
Trehouart.

Dangé d'Orsay.
Goutière.
Guillemet ✻.
Bahezre de Lanlay.
Baudelaire.
Japhet.
Delorisse.
Petit.
Jayet.
Basset.
Guillot.
La Roche.
Conseil.
Bigeault.
Tartas de Conques.
Jeangérard.
Dutaillis.
Fabvre.
Fournier.
Guilbert ✻.
Bouet.
Delmotte.
Lefrotter.
Le Barbier de Tinan.
Paquet.
Le Coat de Saint-Haouen ✻.
Hamon.
De Solminihac.
Rolland de Chabert.
Alliez.
Gasquet.
Borius.
Guerin.
Gaudran.
Badeigts-Laborde.
Besson.
Prud'homme de Borre.
Bernard de la Gatinais.
De Lalande de Calan.
Burgues de Missiessy.
Magaud.
Duprat-Taxis.
De Miomandre.
De Torné ✻.
Dispan.
De La Bedoyère.
De Gasquet.
Jannin.
Brunet.
Lefraper.
Rouvroy de Saint-Simon.
Carpentin.
Delaage.
Bournisien de Valmont.
Clavaud.
Maissin.
Chrestien de Poly.
Cambon.

Roux.
Taffart de Saint-Germain.
De Joannis.
Berar.
Prudent.
Doret ✻.
David.
Blaizot.
Rousseau.
Lacheurie.
Coudé.
Malmanche.
Lepeltier.
Luczot.
Amyot.
Denis de Trobriant.
Alliez.
Penaud.
Serval.
D'Entraigues.

De Salvaing de Boissieu.
Roquebert.
Marchand.
Pallu-Duparc.
De Cheffontaines.
Aumont.
Arnoux.
Chaudru de Trelissac ✻.
De Cornulier.
Dubois Gucheneuc.
Bolle.
Dupérier.
Dalmas de la Pérouse.
Belveze ✻.
Jullou ✻.
Dubouzet.
Pouyer.
Robin du Parc.
Grandjean de Fouchy.

Peltier.
De Champeaux-la-Boulaye.
Guillemard.
Maurin de Brignac.
Avril.
Duquesne.
Solère.
Courteau.
De Grave.
Beauchaine.
Treuille.
Polony.
Neuilly.
Bourdon Gramont ✻.
Bassière.
Pillu.
Ducampe de Rosamel.
De Chabannes Carton.
Quernel.

PRÉFETS MARITIMES. *Messieurs*,

Bᵒⁿ Roussin (G O ✻), Vice-Amiral, 2ᵉ *arrondissement* (Brest).
Ducampe de Rosamel (C ✻), Vice-Amiral, 5ᵉ *arrond.* (Toulon).
Jurien Lagravière (C ✻), Vice-Amiral, 4ᵉ *arrondissement* (Rochefort).
Mallet (G O ✻), Contre-Amiral, 3ᵉ *arrondissement* (Lorient).
Bᵒⁿ Lamarant (G O ✻), Contre-Amiral, 1ᵉʳ *arrondissem.* (Cherbourg).

TROUPES DE LA MARINE.

CORPS ROYAL D'ARTILLERIE.

RÉGIMENT D'ARTILLERIE.

A LORIENT. Messieurs,

Gobert de Neufmoulin ✻, *Col.*, Comm.
Gard ✻. Chef de bataillon, *Major.*
Letron ✻, *Chef de bataillon.*
Lonclas ✻, *Officier d'habillement.*
Davilaure ✻, *Trésorier.*
Courbet ✻, *Adjudant-Major*
Fournier, *adjoint au Trésorier.*
Prouhet ✻, *Chirurgien-Major.*

Capitaines en 1er. Messieurs,

Collombel ✻, *détaché à Nevers.*
Degerus ✻, *détaché à Bourbon.*
Laboria ✻, *détaché à la Guyane.*
Bertot ✻
Pêcheur ✻.
Dienot ✻, *détaché à la Martinique.*
Sauvage ✻, *détaché à la Guadeloupe.*
Sonnini de Farnèse.
Lebaron ✻, *détaché à la Martinique.*
Beugniet.

Capitaines en 2e. Messieurs,

Fillieux.
Legros, *détaché à St.-Servan.*
Daniel ✻, *détaché à la Guadeloupe.*
Sganzin, *détaché à Madagascar.*
Lassave.
Batut.
Leblanc, *détaché au Sénégal.*
Landry ✻, *détaché à la Guadeloupe.*
Berne.
Delaruelle.
Amelin, *détaché à la Martinique.*

A BREST. Messieurs,

Taillefer ✻, *Chef de bataillon*
Sar ✻, *Adjudant-Major.*
Marmier, *Officier d'habillement.*
Pichon ✻, *Chirurgien Aide-Major.*

Laprairie (O ✻),
Allongue ✻,
Mouroux ✻,
Gervais ✻,
Allier,
} *Capitaines en* 1er.

Bayol ✻,
Laure ✻,
Roux,
Gautreau,
} *Capitaines en* 2e.

A TOULON. Messieurs,

Leclere-Delamotte ✻, *Lieut.-Colonel.*
Signoret ✻, *Chef de Bataillon.*
Lemaire ✻, *Adjudant-Major.*
Gilloux, *Officier payeur.*
Fossenqui, *Chirurgien Aide-Major.*

Capitaines en 1er. Messieurs,

Coquelin-Chapatte ✻. *détaché à Guerigny*
Amalric ✻. Beaussault.
St.-Martin ✻, Durbec ✻.

Capitaines en 2e. Messieurs,

Daniel, *détaché à Ruelle.*
Manceron.
Marchal ✻, *détaché à Saint-Gervais.*
Vassal ✻. Ambroise.

A ROCHEFORT. Messieurs,

Leclere ✻, *Chef de bataillon.*
Viollette, *Adjudant-Major.*
Lévy, *Officier payeur.*
Ayraud, *Chirurgien Aide-Major.*

Capitaine en 1er. Messieurs,

Droz ✻. Gobillot.
Renouard.

Capitaines en 2e. Messieurs,

Jacobi. Gros.
Moulusson.

A CHERBOURG. Messieurs,

Teulières ✻, *Capitaine en* 1er.
Féry ✻, *Capitaine en* 2e.

COMPAGNIES D'OUVRIERS D'ARTILLERIE.

1re A BREST. Messieurs,

Favereau ✻, *Capitaine en* 1er.
Labarit ✻, *idem en* 2e.

2e A TOULON. Messieurs,

Julien ✻, *Capitaine en* 1er.
Simian, *Capitaine en* 2e.

3e A ROCHEFORT. Messieurs,

Schwartz ✻, *Capitaine en* 1er.
Behent, *Capit. en* 2e, *détaché au Sénégal.*

4e A LORIENT. Messieurs,

Debucourt ✻, *Capit. en* 1er.
Bernard, *idem en* 2e.

5e A CHERBOURG. Messieurs,

Moulin ✻, *Capitaine en* 1er.
Raoul, *idem en* 2e, *détaché à Mézières.*

MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.

M. Barbé (O ✻), Colonel, *Inspecteur du Matériel*, à Paris.
M. Romme ✻, Chef de bataillon, *à l'Inspection*.
M. Bourrousse de Laffore ✻, Capitaine en 1er, *idem*.
M. Deshays ✻, *idem*. *idem*.

DIRECTIONS D'ARTILLERIE.

Brest. Messieurs,

Gérodias (O ✻), Colonel, *Directeur*.
Olivier ✻, Lieutenant-Colonel, *Sous-Directeur*.
Lejuste, *Capitaine en* 1er, *Adjudant*.
Fauconnier, *idem*. *Idem*.
Richon, *idem en* 2e. *Idem*.

Toulon. Messieurs,

Laurent ✻, Colonel, *Directeur*.
Cabaret ✻, Chef de bat., *Sous-Direct*.
Emond d'Esclevin, Capitaine en 1er, *Adjudant*.
Darbo ✻, *Capitaine en* 2e, *idem*.

Rochefort. Messieurs,

De Coisy (O ✻), Colonel, *Directeur*.
Préaux ✻, Lieuten.-Col. *Sous-Directeur*.
Guerin ✻, Capitaine en 1er, *Adjudant*.
Cloquette, *idem de la fonderie*.
Tournal, *idem du parc*.

Lorient. Messieurs,

Jure ✻, Lieut.-Colonel, *Directeur*.
Thouvenin ✻, Capitaine en 1er, *Adjudant*.
Quarré, *Capitaine en* 2e, *idem*.

Cherbourg. Messieurs,

Lelubois de Marsilly ✻, Chef de bat. *Direct*.
Cartault de Laverrière ✻, Cap. en 1er, *Adj*.
Cambernon ✻, *Capitaine en* 2e, *idem*.

Colonies. Messieurs,

Charpentier ✻, Chef de bat., *Direct*. à la Guadeloupe.
Lefebvre ✻, Chef de bat., *Directeur* à la Martinique.
Breton ✻, *Cap. en* 1er, *Adjudant* à la Guadeloupe.
Dupont, *Cap. en* 1er, *Adj*. à la Martinique.
Dorneau ✻, *idem*, *id*. à la Martinique.
Dupotet, *idem en* 2e, *id*. à la Guadeloupe.

Directions des Forges et Fonderies, et Manufactures d'armes. Messieurs,

N. . . . . Col. *Direct*. à Guérigny.
Petit ✻, Chef de bat. *Direct*. à Ruelle.
Desperrois ✻, Chef de bataillon *Directeur*, à Saint-Gervais.
Michel ✻, Chef de bat. *Directeur*, à Nevers.
Conseil ✻, Chef de bat. *Insp*. à la Ville-Neuve.
Briois ✻, *Adj*. à la Villeneuve.
Dellac ✻, *idem* à Ruelle.
Zeni ✻, *idem* à St.-Gervais.
Martin-Desperamonds ✻, *Adj*. à Nevers.
Viguier ✻, *Cap. en* 2e, *Chef de l'atelier des fusées de guerre*, à Toulon.
Merme, Capitaine, *Inspecteur*, à Castelnau.
Morin ✻, *idem*, à St.-Chamond.

Officiers d'infanterie attachés aux Equipages de ligne.

Chefs de Bataillon. Messieurs,

Brest. . . Fournier (O ✻).
Toulon. . . Thevenard ✻.

Capitaines. Messieurs,

Brest. . . Lautheaume ✻.
Toulon. . . Richier ✻.
Cherbourg. . Darnaud ✻.
Rochefort. . De Massas ✻.
Rochefort. . Billet ✻.
Toulon. . . Larrouy ✻.

Brest. . . Rousseau. / Goin ✻.
Lorient. . . Michel ✻.
Rochefort. . Bailly ✻.
Brest. . . Lebrun.
Cherbourg. . Lemaistre ✻.
Brest. . . Michel ✻. / Sorel. / Méry (L.) ✻. / Leroy ✻.
Toulon. . . Laborel.

Compagnie de Discipline à Lorient.

M. Brunox ✻, *Capitaine en* 1er *d'artillerie*.

RÉGIMENS DE LA MARINE (*Infanterie*).

Coloncl.

M. Aurange (O ✻), *Commandant militaire*, à la Guadeloupe.

Lieutenans-Colonels. Messieurs.

Massot (G ✻), 2e *régim.*, à la Guadeloupe.
L'Eleu ✻, *dépôt* à Landerneau.
Rostoland (O ✻), 1er *rég.*, à la Martinique.

Chefs de bataillon et Majors. Messieurs,

Cappès ✻, 2e *régim*, à la Guadeloupe.
Pameyer ✻, 1er *régim.*, à la Guyane.
Chenaux, 2e *régim.*, à Bourbon.
Varlet ✻, *Major*, dépôt à Landerneau.
Merciéca ✻, 2e *rég.*, à la Guadeloupe.
Crocquet des Hauteurs ✻, *Commandant* à Marie-Galante.
Dastugue ✻, 1er *régim.*, à la Martinique.
Warnet ✻, 1er *régim.*, à la Martinique.
Krausse ✻, *Maj.*, 1er *régiment*, à la Martinique.
Didier ✻, *Maj.*, 2e *rég.*, à la Guadeloupe.
Pascal ✻, 2e *régim*, à la Guadeloupe.
Renault de St.-Germain ✻, *Gouverneur* du Sénégal.
Boullay, 1er *régim.*, à la Martinique.
Defitte de Soucy ✻, *Commandant de place* à la Pointe-à-Pitre.

ÉTAT-MAJOR DES PORTS. *Messieurs*,

Cherbourg.

Duval D'Ailly (O ✻), Capit. de vaisseau, *Major.*
Derubé ✻, Capitaine de frégate *Aide-Major.*

Brest.

Lecoupé (C ✻), Contre-Amir. *Major-gén.*
Moisson (O ✻, Cap. de vaisseau, *Major.*
Legolias ✻, Capitaine de frégate, *Aide-Major.*

Lorient.

Longueville (O ✻), Cap. de vaisseau, *Maj.*

Rochefort.

Francke ✻, Capitaine de vaisseau, *Major-général.*
Simonot ✻, Capitaine de vaisseau, *Major.*

Toulon.

Ducrest de Villeneuve (C ✻), Contre-Amir. *Major-général.*
Maillard Liscourt (C ✻), Cap. de vaisseau, *Major.*
Lagrèze ✻, N. . . . . } Capitaines de frégate, *Aides-Majors.*

DIRECTIONS DES CONSTRUCTIONS. *Messieurs*,

Cherbourg.

Lefebvre ✻, *Directeur.*

Brest.

Segondat ✻, *Directeur.*

Lorient.

Chaumont ✻, *Directeur.*

Rochefort.

Hubert ✻, *Directeur.*

Toulon.

Bonard (O ✻), *Directeur.*

DIRECTIONS DES PORTS. *Messieurs*,

Cherbourg.

Lamarche ✻, Capit. de vaisseau, *Directeur de* 2e *classe.*

Brest.

Gicquel Destouches ✻, Capitaine de vaisseau, *Directeur du Port.*
Penhoatre ✻, Capit. de frégate, *Sous-Directeur.*
Delorme ✻, Capitaine de frégate, *idem.*

Lorient.

Christy de la Pallière ✻, Capitaine de vaisseau, *Directeur de* 2e *classe.*

Rochefort.

Forsans (C ✻), Capitaine de vaisseau, *Directeur.*
Constantin ✻, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*

Toulon.

Robert (C ✻), Capitaine de vaisseau, *Directeur.*
N. . . . . Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*
Laurent ✻, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*

OFFICIERS DU GÉNIE MARITIME.

M. Bon Rolland (C ✻), *Inspecteur-général*, rue Bleue, n. 24.

Directeurs des Constructions. MM.

Paris. . . .	Maillot (O ✻), *Dir. des quatre Directions forest.*
Brest. . . .	Segondat ✻.
Toulon. . . .	Bonard (O ✻).
Paris. . . .	Boucher ✻.
Cherbourg. .	Lefebvre ✻.
Rochefort. .	Hubert ✻.
Lorient. . .	Chaumont ✻.

Ingénieurs de 1re classe. MM.

Brest.	Simon ✻.
Toulon. . . .	Barrallier ✻.
Lorient. . . .	Le Déan ✻.
Cherbourg. .	Rigault de Genouilly ✻.
Paris. . . .	Bon Dupin (Charles) (O ✻), *Conseiller – d'État, de l'Académie des sciences et du Cons. d'Amirauté.*
St.-Servan. .	Alexandre ✻.
Rochefort. .	Fabre d'Eglantine ✻.
Brest. . . .	Perroy ✻.
Rochefort. .	Lemoyne de Serigny ✻.

Ingénieurs de 2e classe. MM.

Lorient . . .	Guillemard ✻.
Brest.	Daniel ✻.
Cherbourg. .	Daviel ✻.
Brest	Dreppe ✻.
Cherbourg. .	Leroux (O ✻).
Toulon. . . .	Mazaudier ✻.
Brest. . . .	Laimand ✻.
Paris. . . .	Zedé ✻, *Maître des req.*
Angoulême. . .	Audoy ✻.
Toulon . . .	Dumonteil ✻.
Toulon. . . .	Lefebure de Cerisy ✻.
Toulon. . . .	Mimerel.
Paris. . . .	Delamorinière ✻.

Sous-Ingén. de 1re classe. MM.

Rochefort. .	Nosereau ✻.
Indret. . . .	Le Grix.
Brest. . . .	Binet ✻.
Brest. . . .	Larchevesque-Thibaud ✻.
Brest. . . .	Liénard.
Rochefort. .	Bésuchet.
Bayonne. . .	Garnier.
Toulon. . . .	Campaignac.
Toulon . . .	Vincent.
Lorient. . .	Fauveau ✻.
Guerigny . .	Zeni.
Toulon. . .	Lebas.
Brest. . . .	Auriol ✻. Pretot.

Sous-Ingén. de 2e classe. MM.

Rochefort.	Levesque.
Brest . . .	Lesage ✻.
Lyon. . . .	Joffre ✻.
Toulon. . .	Rougier.
Lorient . . .	Thomeuf.
Orléans. . .	Moissard ✻.
Toulon. . . .	Pironneau ✻. Etiennez. Sochet.
Brest.	Vaneechout.
Rochefort. .	Clarke. Le Jouteux.
Lorient. . . .	D'Ingler.
Cherbourg. .	Lamaëstre.
Lorient. . .	Reech.
Cherbourg. .	Robert.
Rochefort. .	Serpin-Dugué.
Bayonne. . .	Bayle.

Sous Ingén. de 3e classe. MM.

St.-Servan. .	Tallard.
Toulon. . . .	Jobard-Dumesnil.
Rochefort. .	Robiou de Lavrignais.
Toulon. . . .	Cros.
Cherbourg. .	Lapparent (Cochon de).
Brest . . .	Chedeville.
Indret. . . .	Rossin.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION.

Commissaires généraux. MM.

Révelière (O ✻), *Maître des requêtes, Direct. des subsistances de la marine.*	
Nantes. . .	Portier (O ✻).
Toulon . . .	Berard (O ✻).
Paris. . .	Boursaint (C ✻), *Cons. d'Et.* Filleau Saint-Hilaire (O ✻), *Maître des req.*
Cayenne. . .	Jubelin ✻, *Gouverneur de la Guyane.*
Le Havre. .	Denois ✻.

Commissaires principaux. MM.

Bordeaux. .	De Prigny ✻.
Paris.	Lacoudrais ✻, *maître des requêtes.*
Brest . . .	De Durand d'Ubraye ✻.
Guadeloupe.	De Muyssart ✻.
St.-Servan. .	Pelissier ✻.
Rochefort. .	Truitié de Vaucresson ✻.
Bayonne. . .	Bon Marrier de Lagatinière (O ✻).

Cherbourg. . Gachot ✱
. . . . . Jurien.
Lorient. . . Sevin ✱.

Commissaires de 1re classe. MM.

Dunkerque.. Angebert ✱.
Paris. . . . Paillet ✱.
Guadeloupe. Motas ✱.
Martinique. Thuret ✱.
Rouen. . . . Pasquet ✱.
Nantes. . . . Clémansin ✱.
Marseille.. . Bleschamp ✱.
Toulon. . . . Tredos ✱.
Paris. . . . . Desaint ✱.
Lorient. . . . Redon de Beaupréau ✱.
Brest. . . . Cabaret ✱.
Guadeloupe. Jourand ✱.
Lorient. . . Lelong ✱.
Bourbon. . . Bedier ✱.
Rochefort. . Forestier ✱.
Brest. . . . . Cerisier ✱.
Paris. . . . . Gerbidon ✱.
Brest. . . . . Guilbaud ✱.
Calais. . . . Jacques ✱.

Commissaires de 2e classe. MM.

Rochefort. . Hetet Crinville ✱.
Inde. . . . . Ducler ✱.
Toulon. . . . De Raime ✱.
Brest. . . . Bergevin ✱.
Bourbon. . . Scipion ✱.
Guadeloupe. Bonneville ✱.
Toulon. . . . Reynaud ✱.
Cayenne. . . Pariset ✱.
Rochefort. . Gaultier de Laferrière.
Rochefort. . Martin ✱.
Brest. . . . Lange ✱.
Cherbourg. . Lefranc ✱.
Paris. . . . { Taboureau ✱. / Jolivot ✱.
Toulon. . . . Petit ✱.
St.-Brieuc . Huet de Brangolo.✱.
Inde. . . . . Dalmas.
Cherbourg. . Roussin.
Inde. . . . . { Saint-Hilaire. / Redon.
Corse. . . . Arbaud ✱.
Toulon. . . . Gleizes ✱.
Dieppe. . . . Quevilly ✱.
Granville. . Dubosq ✱.
Guadeloupe. Lasolgne de Vauclin.

Sous-Commiss. de 1re classe. MM.

Martinique . Bideaux.
Lorient. . . . Marant Boissauveur
Brest . . . . Rimbert ✱.
La Seyne. . . Cruvelier ✱.
Antibes. . . Abeille ✱.
Nantes. . . . Segondat ✱.

Caen. . . . . Cagnyé.
Rochefort. . Offret ✱.
Paris. . . . Morin ✱.
Toulon. . . . Bonjour ✱.
Saint-Malo. Heuvrard ✱.
Agde . . . . Martin ✱.
Toulon. . . . Imbert ✱.
Vannes. . . Collot-Beranger ✱.
Bayonne. . . Barbé.
Rochefort. . Meunier ✱.
Toulon. . . . De Ricaudy ✱.
Brest. . . . Chesnel ✱.
. . . . . Terrier de Laistre.
Guyane. . . Carbonel ✱.
Lorient. . . Richard ✱.
Bourbon. . . Trocquet ✱.
. . . . . De Penfentenio ✱.
Cherbourg. . Besnard ✱
Brest. . . . Pisler.

Sous-Commiss. de 2e classe. MM.

S.Jean de L. Gailhard✱.
Paimbeuf. . Le Plat.
Nantes. . . Lemoyne.
La Rochelle. Josse ✱.
Le Hâvre. . Boilay.
Honfleur. . . Foré.
Paris . . . Brugère.
Cherbourg. . Lemarié.
Marseille. . Dheureux ✱.
Arles. . . . . Daniel.
Indret. . . . Vrenière.
Guadeloupe. Bergevin ✱.
Fécamp. . . Boistel.
Lorient. . . Delioux de Savignac.
Guadeloupe. Gourejolle.
Cherbourg. . LePigeon de Vierville.
Bordeaux . Gibouin.
Cherbourg. . Vouselaud.
Toulon. . . . Burle.
Bordeaux. . Sommereau ✱.
Paris. . . . Petit de la Saussaye.
Morlaix. . . Bosson.
Langon. . . Hamelin.
Blaye. . . . Bibard.
Dinan. . . . Vanhoutte
Toulon . . . Prevost.
Rochefort. . De la Broue.
Libourne. . . Courtin de Torsay.
Martigues . Arnaud.
Rochefort . Gavoty.
Quimper. . . Le Prédour.
Belle-Ile. . Godinet.
Boulogne . . Michelin ✱.
Auray. . . . Guillevin.
Toulon. . . . Brun.
Martinique.. Legras.
Paimpol. . . Bourayne.

Brest. . . . Perrin.
Bourbon. . . Grelot.
Rochefort. . Michau.
Bayonne. . . Chourio.
Royan. . . . Belenfant.
Ile de Ré. . Revelière.
Sables-d'Ol. Valenton.
Le Havre . . Dubois.
Martinique . De Loizeau.
Lorient. . . . Laguerre.
Brest. . . . . Raby. Royer.
Inde. . . . . Niel.
Paris. . . . Gardon.
Guadeloupe. Chicourt ✻.
Brest. . . . De Maupassant.
Paris. . . . . De la Salle.
Marennes. . Le Roy d'Herval-Desgranges
Brest. . . . . Ravinel.
Bourbon. . . Thibault de Chanvalon.
Bordeaux. . Lemaire.
Croisic. . . . Marlin de Milran.
Brest. . . . . Palasne de Champeaux.
Cette. . . . . Courton.
Cayenne. . . Ledoulx de Glatigny.
St.-Servan. . Gerbidon.
Inde. . . . Pognon.
Martinique.. Grilhaut-Desfontaines.
Sénégal. . . Geofroy.
Toulon. . . . Bourdereau.
Lorient. . . Lemerle de Beaufond.
Sénégal. . . Buirette.
S.Valery s.S. Trudin.
Brest. . . . Touteville.
Martinique. Savournin.
Collioure. . . Villemain.
Sénégal. . . Cadeot.
Martinique. Motas.
Pauillac. . . Fodor.
Cherbourg. . Grée.
Cherbourg. . Le Franc.
Cayenne. . . Gauvain.
Cayenne. . . Batbédat.
S.PierreMiq. Paris.
Toulon. . . . Sirand.
Toulon. . . . Reboul.
Guadeloupe. Lecardinal

OFFICIERS DE L'INSPECTION.

Inspecteurs de 1re classe. MM.

Toulon. . . . Sanson (O ✻).

Inspecteurs de 2e classe. MM.

Cherbourg. . Perroty ✻.
Lorient. . . Bon Gratien de Comorre ✻.
Brest. . . . Charvet ✻.
Rochefort. . Boistard ✻.

Inspecteurs-Adjoints. Messieurs,

Toulon. . . . Corthier ✻.
Bayonne . . Sans ✻.
Brest . . . . Nielly ✻.

Sous-Inspect. de 1re classe. Messieurs,

Bordeaux. . Vallombreuse ✻.
Le Havre . . Grand ✻.
Lorient . . . De la Porte-Belval ✻.
Rochefort. . Flamant ✻.
St.-Servan. . Guérin ✻.
Nantes . . . Randoulet ✻.
Cherbourg. . Dastugue ✻.
Guerigny. . . Baslé ✻.
Paris . . . . Leingre ✻.
Rochefort. . Piaud ✻. Girard ✻.
Toulon. . . . Esmenard ✻.
Brest. . . . Raby de Kerangrun ✻.

Sous-Inspect. de 2e classe. MM.

Toulon. . . . Sanson. Portal.
Brest . . . . Baron de Montbel. Guieysse.

ADMINISTRATION DES SUBSISTANCES.

Commiss. des subsist. de 1re classe. MM.

Toulon. . . . Desoye ✻.
Brest . . . . Tulèvre ✻.

Commiss. des subsist. de 2e classe. MM.

Nantes. . . . Forgeot ✻.
Lorient. . . . Quinchez ✻.
Cherbourg. . Bonjour.
Rochefort. . Rollet.
Paris. . . . . Friocourt.
Martinique. Vaillant.
Bordeaux. . Macé.

Sous-Comm. des subs. de 1re classe. MM.

St.-Servon. . Du Parcq.
Toulon. . . . Duranty.
Bayonne. . . Landrin.
Brest . . . . Mermoud.
Rochefort . . Brière.

Sous-Comm. des subs. de 2e classe. MM.

Dunkerque. . Piquet.
Toulouse. . . Neubourg.
Agde. . . . . Albert.
Cherbourg. . Déhon.
Bordeaux. . Ransien.
Le Havre . . Hébert.

Gardes-magasins de 1re classe. MM.

Rochefort. . Laugaudin aîné.
Brest . . . . Halligon.
Toulon. . . . Laugaudin.

Gardes-magasins de 2e classe. MM.

Toulon. . . . Hernandez.
Rochefort. . Bourgeois.
Nantes. . . . Audibert.
Rochefort. . Du Parcq.
Toulon. . . . Germain.
Cherbourg. . Jossand.
Bordeaux. . Cocault-Duverger.
Brest. . . . . Guyot.
Brest. . . . . Rochard.

Contrôleurs des subs. de 1re classe. MM.

N. . . . . .
Toulon. . . . Grandjean ✻.
Bordeaux. . Douesnel.

Contrôleurs de 2e classe. MM.

Lorient. . . Morel.
Cherbourg. . Rihouet.
Rochefort. . Desoye.

Ingénieurs des Ponts et Chaussées, employés au service de la marine, suivant leur rang d'ancienneté. Messieurs,

Sganzin (Joseph Matth.) (O ✻), *Inspecteur-général.*
Lamblardie (Antoine-Elie) ✻, *Inspecteur adjoint.*

Ingénieurs en chef.

Cherbourg. . Fouques-Duparc (O ✻).
Rochefort. . Mathieu ✻.
Toulon. . . . Monltuisant ✻.
Cherbourg. . Le Roux ✻.
Brest . . . . Trotté de la Roche ✻.
Toulon. . . . Bernard ✻.
Lorient. . . . Reibell ✻.

Ingénieur ordinaire de 1re classe.

Rochefort. . Lemoine.

Ingénieurs ordinaires de 2e classe.

Lorient. . . . Sganzin.
Brest. . . . Menjot. Méry. Petot.
Lorient. . . Laurent.
Toulon. . . . Noël.
Cherbourg. . Virla.

Elèves.

Rochefort. . Joly.
Toulon. . . . Lambert.
Brest. . . . . L'Eveillé.
Rochefort. . Duhamel, *Ingénieur géogr.*

DIRECTIONS FORESTIÈRES DE LA MARINE,

Pour la Recherche, le Martelage et l'Exploitation des Bois propres aux Constructions navales.

M. Maillot (O ✻), *Directeur des Constructions, chargé des quatre Directions forestières, à Paris.*

PREMIÈRE DIRECTION,

Comprenant les Départ. et portions de territoire formant le bassin de la Seine.

M. Noury ✻, *Secrétaire de la Direction*, à Paris.

DEUXIÈME DIRECTION,

Comprenant les Départ. et portions de territoire formant le bassin de la Loire.

M. Moissard ✻, Sous-Ingénieur, *Sous-Directeur*, à Orléans.
M. Bonneville, *Secrétaire de la Direction*, à Orléans.

TROISIÈME DIRECTION,

Comprenant les Départ. et portions de territoire formant le bassin de la Garonne.

M. Audoy ✻, Ingénieur, *Sous-Directeur*, à Angoulême.
M. Legonidec, *Secrétaire de la Direction*, à Angoulême.

QUATRIÈME DIRECTION,

Comprenant les Départemens et portions de territoire formant le bassin de la Saône et du Rhône.

M. Joffre ✻, Sous-Ingénieur, *Sous-Directeur*, à Lyon.
M. Laure, *Secrétaire de la Direction*, à Lyon.

TRIBUNAUX MARITIMES.

Commissaires rapporteurs. MM.

Rochefort. . . Faurès ✻.
Toulon. . . . . Perrussel ✻.
Lorient. . . . . Sevene.
Cherbourg . . . Debout.
Brest. . . . . . Boelle.

Greffiers. MM.

Toulon. . . . . Thévenet.
Brest. . . . . . Lescop.
Lorient. . . . . Kerlero-Ducrano.
Rochefort. . . . Cauroy.
Cherbourg . . . Duprey.

SERVICE DE SANTÉ DE LA MARINE.

M. Keraudren (O ✻), *Inspecteur-général*, rue Taitbout, n. 12.

Premiers Officiers de santé en chef.

Médecins. MM.

Toulon. . . . . Fleury (O ✻).
Brest. . . . . . Droguet (O ✻).
Rochefort. . . . Lalanne ✻.

Chirurgiens. MM.

Rochefort. . . . Clemot ✻.
Toulon. . . . . Reynaud ✻.
Brest. . . . . . Foullioy ✻.

Pharmaciens. MM.

Brest. . . . . . Chatelain ✻.
Toulon. . . . . Grimes.
Rochefort . . . N. . . . . .

Seconds Officiers de santé en chef.

Médecins. MM.

Cherbourg . . . Obet ✻.
Martinique. . . Luzeau ✻.
Brest. . . . . . Le Gris ✻.
Guadeloupe . . Vatable ✻.
Lorient. . . . . Mougeat ✻.
Bourbon. . . . Follet ✻.
Sénégal . . . . Catel ✻.
Rochefort. . . . Quoy ✻.
Toulon. . . . . Aubert ✻.

Chirurgiens. MM.

Lorient. . . . . Mollet ✻.
Brest. . . . . . Payen ✻.
Rochefort . . . Lepredour ✻.
Martinique. . . Garnot ✻.
Toulon. . . . . Auban.
Cherbourg. . . Duret ✻.

Pharmaciens. MM.

Toulon. . . . . Banon ✻.
Brest. . . . . . Plagne ✻.
Rochefort. . . . Lesson ✻.

Professeurs. MM.

Rochefort. . . Repey.
Rochefort. . . Triaud.
Brest. . . . . Fischer ✻.
Toulon. . . . . Reynaud.
Toulon. . . . . *Lauvergne.*

ÉCOLE NAVALE, *en rade de Brest.*

M. de Hell (O ✻), Capitaine de vaisseau, *Commandant.*

Sont admis Elèves de l'Ecole navale les jeunes gens ayant satisfait à un examen qui a lieu tous les ans devant les examinateurs de l'École polytechnique.

ÉCOLE D'APPLICATION DU GÉNIE MARITIME.

A Lorient.

M. Reech, Sous-Ingénieur, *chargé de la Direction des Etudes.*

Les élèves du génie maritime sont choisis au concours parmi les jeunes gens qui ont fait au moins deux années d'études à l'Ecole polytechnique.

ÉCOLES DE NAVIGATION.

Ces Ecoles, où l'on est admis sans aucune rétribution, sont établies pour faciliter aux Navigateurs de toutes les classes l'étude des mathématiques, de la navigation, et l'usage des instrumens nautiques.

Les Examinateurs parcourent tous les ans les ports de France, et procèdent aux examens exigés par les réglemens pour le commandement des bâtimens du commerce.

Examinateurs hydrographes de la marine.

M. Fournier (C. M. F. N.) ✱, rue de Chaillot, n. 64.
M. Caillet (Pierre) ✱.

Professeurs d'Hydrographie.

1re CLASSE.	MM.
Le Havre	Robert.
Saint-Malo	Michelle.
Bordeaux	Lancelin.
Marseille	Plassiard ✱.
Nantes	Rochat.
2e CLASSE.	
Cherbourg	Lemonnier ✱
Brest	Porquet ✱. Guépratte, *Direct. de l'Observat.*
Lorient	Candeau.
Rochefort	Le Huen.
Toulon	Mazure-Duhamel ✱.
3e CLASSE.	
Dunkerque	Petit-Genest ✱.
Rouen	Mabire.
Caen	Prudhomme.
Granville	Decrevoisier ✱.
Bayonne	Baudry.
Cette	Sire.
4e CLASSE.	
Boulogne	Legrix.
Calais	Legrand.
S.-Valery-s.-Som.	Beaumgarth-Dhelisle.
Dieppe	Pironneau.
Fécamp	Vasse.
Honfleur	Pottier.
Saint-Brieuc	Dubus.
Paimpol	Pinard.
Morlaix	Rivallan.
Quimper	Blouet.
Vannes	Boyer.
Le Croisic	Simonin ✱.
Paimbeuf	Joubert.
Sables-d'Olonne	Veillon.
La Rochelle	Kerdrain.
Libourne	Burgade.
Blaye	Guillet.
St.-Jean-de-Luz	Landraud.
Collioure	Rochat fils.
Narbonne	Lair.
Agde	Esmieu (J. B.).
Arles	Esmieu (Math.).
Martigues	Artur.
La Ciotat	Nalis.
St.-Tropez	Cornibert.
Antibes	Barbaut.
Bastia	Rizzo.
Ajaccio	Chaillé de Néré.

Trésoriers particuliers des Invalides de la Marine dans les Ports.

Ces Trésoriers sont nommés par le Ministre de la Marine ; ils sont chargés du recouvrement de tous les revenus qui composent la dotation de la caisse des Invalides et du paiement des pensions, demi-soldes, et autres dépenses assignées sur ces produits, suivant le budget réglé chaque année pour ce service : ils sont en même temps caissiers des gens de mer et des prises.

Dunkerque	Gallet.
Calais	Foissey.
Boulogne	Horeau.
St.-Valery-s.-S.	Tribou.
Dieppe	Blanquet.
Fécamp	Picard.
Le Havre	Videcoq.
Rouen	Pontus.
Honfleur	Fils.
Caen	Boullement.
La Hougue	Jennet.
Cherbourg	Pasquier.
Granville	Girard.
Saint-Malo	Dubois.
Saint-Brieuc	Lepeltier.
Paimpol	Péan.
Morlaix	Benoist.
Brest	Peyronnel ✱.
Quimper	D'Esgrigny d'Herville.
Lorient	Le Boucher.
Vannes	Laplume.
Nantes	Halgan.
Sables-d'Olonne	Dupont.
La Rochelle	Bryhan.
Rochefort	Dières Monplaisir.
Marennes	Gaillard.
Bordeaux	Jolivel.
Bayonne	Chatel.
Narbonne	Dufourneau.
Agde	Mel.
Cette	Hédou.
Arles	Hoffmans.
Martigues	Laty.
Marseille	Arnaud ✱.
La Ciotat	Daumas.
La Seyne	Fabre-Lamaurelle.
Toulon	Perroty ✱.
Saint-Tropez	Brun.
Antibes	Gros.
Bastia	Santelli.

SECTION II.

COLONIES FRANÇAISES.

(Gouverneurs et Conseils privés dans chaque colonie; Tribunaux, Administration et Troupes — Martinique. — Guyane française. — Guadeloupe. — Saint-Pierre et Miquelon. — Sénégal. — Ile Saint-Louis. — Ile de Gorée. — Bourbon et Madagascar. — Etablissemens français de l'Inde. — Pondichéry. — Karikal. — Mahé. — Yanaon. — Chandernagor.)

LA MARTINIQUE.

M. DUPOTET (C ✻), Contre-Amiral, *Gouverneur.*

Conseil privé. Messieurs,

Le Gouverneur.
Le Commandant militaire.
L'Ordonnateur.
Le Directeur général de l'intérieur.
Le Procureur général.

Latuillerie ✻. } *Cons. coloniaux.*
Pellerin Latouche. }
Reynoird. }
Le Commissaire de la marine chargé de l'Inspection.
Le Secrétaire-Archiviste.

Etat-Major. Messieurs,

Gérodias (O ✻), Colonel d'Artillerie de Marine, *Commandant militaire.*

N. . . . . *Capitaine.* } *État-major du Gouverneur.*
N. . . . . *idem.* }

N. . . . Capitaine, *Adjud. de Place au Fort-Royal.*

Direction de l'Artillerie. Messieurs.

Lefebvre (O ✻), *Chef de bataillon d'Artillerie de la marin, Directeur.*
Dupont, *Capitaine en premier d'Artillerie de la marine.*
Dorneau ✻, *Capitaine en premier.*

Direction du Génie. Messieurs,

Labarrière ✻, *Capitaine en premier d'Etat-Major, Sous-Directeur.*
Villemain, *Capitaine en second de Sapeurs.*
Parent, *Lieutenant en premier de Sapeurs.*

TROUPES.

Gendarmerie royale.

M. Pillerault ✻, *Capitaine Commandant.*

Artillerie de la Marine. Messieurs,

Dienot ✻, Capitaine en 1er, *Command. la 3e comp. du régiment.*
Le Baron ✻, Capit. en 1er, *Commandant le détachement de la 4e compagnie.*
Razurel, Sous-Lieut., *Comm. le détachement d'ouvriers d'Artillerie.*

Infanterie.

M. Rostoland (O ✻), Lieut.-Col., *Comm. le 1er régiment de la marine.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

Jourand ✻, Commiss. de la Marine de 1re classe, *Ordonnateur.*
Thuret ✻, *Commiss. de la Marine de* 1re *classe, chargé de l'Inspection.*
Lasolgne de Vauclin, *Commissaire de la Marine de* 2e *classe.*
Bideaux, *Sous-Commissaire de la Marine de* 1re *classe.*
Legras,
De Loizeau,
Grilhaut-Desfontaines, } *Sous-Commissaires de la Marine de* 2e *classe.*
Savournin,
Motas,

Subsistances de la Marine.

M. Vaillant, *Commissaire.*

Service des Ports.

M. de Tharon ✻, Lieut. de vaiss. en retr., *Capit. de port au Fort-Royal.*
M. Anglade, *Capitaine de port à St-Pierre.*

Service de Santé. Messieurs,

Luzeau ✻, 1er *Médecin en chef de la Marine.*
Garnot ✻, 2e *Chirurgien en chef de la Marine.*
Achard ✻, *Pharmacien de* 1re *classe.*
Reynier, *Chirurgien de* 1re *classe.*
Mouraille, *idem.*

Trésorier.

M. Liot ✻.

Direction générale de l'intérieur.

M. de Rosily ✻, *Directeur général.*
M. Cavalier, *Vérificateur de l'enregistrement.*
M. Cleret, *Receveur de l'enregistrement, Conservateur des hypoth.* au Fort-Royal.
M. Kolman, *idem*, à Saint-Pierre.
M. Pouilh, *Receveur* au 2e Bureau de Saint-Pierre.
M. Webb, *idem*, à la Trinité.
M. Vianès, *idem*, au Marin.
M. Larosière ✻, *Directeur des Douanes.*
M. Di Pietro, *Inspecteur des douanes.*

Inspection générale des Douanes dans les Antilles françaises.

M. de Beilac ✻, *Inspecteur général.*

Culte. Messieurs,

L'Abbé Carrand ✻, *Préfet apostolique.*
L'Abbé Perrigny de Taillevis, *Vice-Préfet.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. Perrinelle-Dumay (O ✻), *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

Jorna de La Calle ✻.
Dessales.
Bourke.
Richard de Lucy ✻.
Le Pelletier du Clary.
De Mauny.
Papin-Dupont.
Pecoul.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Cleret. Bonnet. Ollivier.

Procureur général. . . . . . M. Nogues ✻.
Substitut du Procureur général. M. Londe.
Greffier en chef. . . . . . M. Lamotte.

Tribunal de 1re instance de Fort-Royal. MM.

Boyer, *Juge-Royal.*
Le Royer Dubisson, *Lieutenant de Juge.*
Philipot de Tayac. } *Juges-Auditeurs.*
Arnaud. }

Robillard, *Procureur du Roi.*
De Sambucy, *Substitut.*
Blain, *Greffier.*

Tribunal de 1re instance de Saint-Pierre. MM.

Selles, *Juge-Royal.*
Barbe, *Lieutenant de Juge.*
Ristelhueber, } *Juges-Auditeurs.*
Fourniols, }

Morel, *Procureur du Roi.*
De Beausire, *Substitut.*
Dubourg, *Greffier.*

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES.

M. Arnous-Dessaulsays (O ✻), Contre-Amiral, *Gouverneur.*

Conseil privé. Messieurs,

Le Gouverneur.
Le Commandant militaire.
L'Ordonnateur.
Le Directeur général de l'intérieur.
Le Procureur général.
Ledentu ✻, } *Conseil. coloniaux.*
Aubin. }
Eymard de Jabrun. }
Le Comm. de la marine, chargé de l'Inspect.
Le Secrétaire-Archiviste.

Etat-Major. Messieurs,

Aurange (O ✻), Colonel, *Commandant militaire.*
N. . . . . *Capitaine,* } *Etat-major du Gouverneur.*
N. . . . . *idem.* }

De Fitte de Soucy ✻, Chef de Bat., *Comm. de Place à la Pointe-à-Pitre.*
Deshauteurs ✻, Chef de Bataillon, *Commandant à Marie-Galante.*
N. . . . . Capitaine, *Commandant de la partie française de Saint-Martin.*
Bologne de Rougemont, Capitaine, *Commandant aux Saintes.*
Brou ✻, Capitaine, *Adjudant de Place à la Basse-Terre.*

Direction de l'Artillerie. Messieurs,

Charpentier ✻, Chef de bataillon d'Artillerie de la Marine, *Directeur.*

Breton ✻, *Capitaine en premier d'Artillerie de la Marine.*
Dupotet, *Capitaine en second.*

Direction du Génie. Messieurs,

Stucker ✻, *Chef de bataillon, Sous-Directeur.*
Nisot, *Capitaine de 1re classe au 3e régiment.*
Nadau Desislets, *Capitaine en second de Sapeurs.*

TROUPES.

Gendarmerie royale.

M. Pierre, *Capitaine-Commandant.*

Artillerie de la Marine. Messieurs,

Sauvage ✻, Capit. en 1er, *Commandant la 5e compagnie du régiment.*
Daniel ✻, Capitaine en 2e, *Commandant le détachement de la 4e compag.*
Frickmann, Sous-Lieut., *Commandant le détachement d'ouvriers d'Artill.*

Infanterie.

Massot (O ✻), Lieutenant-Colonel, *comm. le 2e régiment de la Marine.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

De Muyssart ✻, *Commissaire principal de la Marine, Ordonnateur.*
Motas ✻, *Commissaire de la Marine de 1re classe, chargé de l'inspection.*
Bonneville ✻, *Commissaire de la Marine de 2e classe.*

Courejolle, Chicourt ✻, Gauvain, } *Sous-Commissaires de la*
Bergevin ✻, Buirette, Lecardinal, } *Marine de 2e classe.*

Service des Ports. Messieurs,

Lecoulteux de Caumont ✻, *Lieutenant de Vaisseau honoraire, Capitaine de Port, à la Basse-Terre.*
Perrier de Salvert ✻, Capitaine de vaisseau en retraite, *Capitaine de Port, à la Pointe-à-Pitre.*

Service de santé. Messieurs,

Vatable ✻, 2e *Médecin en chef de la marine,*
N. . . . 2e *Chirurgien en chef de la Marine.* } à la Basse-Terre.
Vanauld ✻, *Chirurgien de 1re classe.*
Amic, *Médecin de 1re classe.*
Dupuis, *Pharmacien de 1re classe.*
Gonnet, Salva, } *Chirurgiens de 1re classe.*
M. Navailles, *Trésorier.*

Direction générale de l'Intérieur. Messieurs,

Billecocq ✻, *Directeur général.*
Besson, *Vérificateur de l'Enregistrement.*
Pattier-Ragot, *Recev. de l'Enregistr., Conserv. des hypothèques, à la Basse-Terre.*
Lançon, *Recev. de l'Enregistr., Conserv. des hypothèques, à la Pointe-à-Pitre*
Depéronne, *Recev. de l'Enregistr., Conserv. des hypothèques, à Marie-Galante.*
Philippe, *Receveur au 2e bureau de la Pointe-à-Pitre.*
Thébault-Blanchard, *Receveur, à Saint-Martin.*
Sallès, *Directeur des Douanes.*
Tronchin, *Inspecteur des Douanes.*

Inspection générale des Douanes dans les Antilles françaises.

M. de Beilac, *Inspecteur-général.*

Culte. Messieurs.

L'abbé Lacombe, *Préfet apostolique.*
L'abbé . . . . . *Vice-Préfet.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. Gilbert-Desmarais ✻, *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

Dulyon de Rochefort ✻.
Rouvellat de Cussac.
Tolozé de Jalin ✻.
Lasserre.
Guérin.
Gauchard.
Chabert de la Charrière ✻.
N. . . . . .

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Boyer. Meynier. Juston.

Procureur général. . . . . . M. Bernard.
Substitut du Procureur général. . . . M. Faure.
Greffier en chef. . . . . . M. Coussin.

Tribunal de 1re instance de la Basse-Terre. MM.

De Bougerel, *Juge Royal.*
Leroy, *Lieutenant de Juge.*
Ristelhueber, *Procureur du Roi.*
Turc, *Substitut.*
Raynaud, *Greffier.*
Transon, N. . . . } *Juges-Auditeurs.*

Tribunal de 1re instance de la Pointe-à-Pitre. MM.

Dupuy des Islets Mondesir ✻, *Juge Royal.*
Mahé de Villeneuve, *Lieut. de juge.*
Marais, *Procureur du Roi.*
Riot, *Substitut.*
Blanc, *Greffier.*
Claveau, Lacour, } *Juges-Auditeurs.*

Tribunal de 1re instance de Marie-Galante. MM.

Dubertaud de Fonfroide, *Juge Royal.*
Farinole, *Lieutenant de Juge.*
De Borne de Grandpré, *Juge-Auditeur.*
Furiani, *Procureur du Roi.*
Dupuis, *Greffier.*

GUYANE FRANÇAISE.

M. Jubelin, ✻, Comm. général de la Marine, *Gouverneur.*

Conseil privé. MM.

Le Gouverneur.
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'Intérieur.
Le Procureur général.
Paul. Bidon. } *Conseillers coloniaux.*
Le Sous-Commissaire de la marine, chargé de l'inspection.
Le Secrétaire-Archiviste.

TROUPES.

Artillerie.

M. Laboria ✻, *Capitaine en 1er, Commandant le détachement de la 7e compagnie du régiment d'Artillerie de la marine.*

Infanterie.

M. Pameyer ✻, Chef de bataillon, *Commandant un demi-bataillon du 1er régiment de la Marine.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

Pariset ✻, *Commissaire de la marine de 2e classe, Ordonnateur.*
Carbonel ✻, *Sous-Comm. de la mar. de 1re classe, chargé de l'Inspection.*
Ledoulx de Glatigny, Bathédat, } *Sous-Comm. de la marine de 2e classe.*

Ponts et Chaussées.

M. Soleau, *Ingénieur ordinaire, de 1re classe.*

Service du Port.

M. Doinet ✻, Lieutenant de vaisseau en retraite, *Capitaine de Port.*

Service de santé.

M. Bayol ✻, *officier de santé de 1re classe, chargé du service.*

Trésorier.

M. Mézès ✻.

Receveur de l'Enregistrement.

M. Jérôme.

Culte.

M. l'Abbé Guillier, *Préfet apostolique.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. Persegol, *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

Courant. | Ruffy de Pontevès.
Brun. | Gaschon.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Dejean. | S.-Quantin.

Procureur général. . . . . . M. Vidal.
Greffier. . . . . . M. Monach (Michel).

Tribunal de 1re instance. Messieurs,

Aubert-Armand, *Juge-Royal.* | Vatard, Bousquet, } *Juges-Auditeurs.*
Poupon, *Lieutenant de Juge.* |

M. Gibelin, *Procureur du Roi.* | M. Monach (Edme-Théophile), *Greff.*

ILES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

M. Brue (O ✻), Capitaine de frégate honoraire, *Commandant.*
M. Paris, *Sous-Commissaire de la marine de 2e classe, chargé de l'Inspection.*
M. Fitz-Gérald, *Officier de santé de première classe.*

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES.

M. Renault de St.-Germain ✻, Chef de bataillon, *Gouverneur.*

ILE SAINT-LOUIS.

TROUPES.

Artillerie.

M. Leblanc, *Capitaine en 2e, Commandant le détachement de la 7e compagnie du régiment d'Artillerie de Marine.*
M. Beheut, *Capitaine en 2e, Command. le détach. d'ouvriers d'Artillerie.*

Infanterie.

M. Girardot ✻, *Capitaine Commandant un détachement du 2e régiment de la Marine.*

Administration. Messieurs,

Cadéot, Sous-Commissaire de la marine de 2e classe, *chargé des fonct. d'Ordonnateur.*
Geofroy, Sous-Commissaire de la marine de 2e classe, *chargé de l'Inspection.*

Service des Ports.

M. Quesnel, *Capitaine de port.*

Service de Santé.

M. Catel ✻, 2e *Médecin en chef, chargé du service.*
M. Calvé ✻, *Chirurgien de 1re classe.*

Trésorier.

M. Garnier.

Culte.

M. Girardon, *Préfet apostolique.*

TRIBUNAUX.

Marchal, *Président du Tribunal de 1re instance.*

ILE DE GORÉE.

M. Hesse ✻, Capit. de frégate honor.; *Commandant particulier.*
M. Costet, *Chirurgien de 1re classe.*

BOURBON ET MADAGASCAR.

M. Cuvillier (O ✻), Contre-Amiral, *Gouverneur.*

Conseil privé.

Le Gouverneur.
L'Ordonnateur.
Le Directeur général de l'Intérieur.
Le Procureur général.
M. Roux, } *Conseill. colon.*
M. Dejean, }
Le Commissaire de la Marine, *chargé de l'Inspection.*
Le Secrétaire-Archiviste.

TROUPES.

Artillerie. Messieurs,

De Gérus ✻, Capitaine en 1er, *Commandant la 6e compagnie d'Artillerie de la Marine.*

Bernard, Capitaine en 2e, *Command. le détachement d'ouvriers d'Artill.*

Infanterie.

M. Chenaux, Chef de bataillon, *Commandant un demi-bataillon du 2e régiment de la marine.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

Bédier ✻, *Commissaire de la Marine de première classe, Ordonnateur.*
Dalmas, *Commiss. de la marine de 2e classe, chargé de l'Inspection.*
Trocquet ✻, *Sous-Commissaire de la marine de première classe.*
Grelot, Thibaut de Chanvalon. } *Sous-Commissaires. de la Marine de 2e classe.*

Service des Ports. Messieurs,

De St.-Maurice ✻, *Capitaine de Port, à St.-Denis.*
N. . . . . *Capitaine de Port, à Saint-Paul.*

Service de Santé. MM.

Follet ✻, 2e *Médecin en chef.*
Le Pivain, *Pharmacien de 1re classe.*
Reydellet, *Chirurgien de 1re classe.*

Trésorier.

M. Robert ✻.

Direction de l'intérieur. Messieurs,

Fremy, *Directeur.*
Cordier de la Glairrie, *Inspecteur chargé de la direction du Domaine et de l'Enregistrement.*
Gougeon, *Vérificateur ambulant de la Direction du Domaine.*
N. . . . . *Receveur principal de la Direction du Domaine.*
Journel, *Inspecteur chargé de la direction des Douanes.*
Folleville, *Receveur principal des Douanes.*

Culte.

M. l'Abbé de Solage, *Préfet apostolique.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. Monginet, *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

Desrieux ✻. | Lambry ✻.
Mazaé-Azéma. | Michel.
Barrière de Labenne. | Boulley-Duparc ✻.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Letainturier. Bellier de Villentroy. André.

Procureur général . . . . . M. Barbaroux.
Substitut du Procureur-général . . . . M. De Labarre de Nanteuil.
Greffier en chef . . . . . M. Mallac.

Tribunal de première Instance de St.-Denis. MM.

Dauphin, *Juge royal.* | Bédier, *juge-auditeur.*
Filhol, *L. de juge.* | Rongier, *idem.*

Gibert Desmolières, *Procureur du Roi.*
Prevost de la Croix, *Greffier.*

Tribunal de première Instance de St.-Paul, Messieurs,

Auber, *Juge royal.*
De Montplanqua, *Lieut. de juge.*
Kerauval, *Juge-auditeur.*
Bussy de St.-Romain, *Procureur du Roi.*
Gasq, *Greffier.*

ÉTABLISSEMENS FRANÇAIS DE L'INDE.

M. de Mélay (C ✻), Capitaine de vaisseau, *Gouverneur.*

État major.

M. Arnoux, *Lieutenant de vaisseau.*

PONDICHÉRY.

Administration. MM.

Filleau de St.-Hilaire, *Commiss. de la Marine de 2e classe, Ordonnateur.*
Redon, *idem, chargé de l'inspection.*
Niel, Pognon, } *Sous-Commissaires de la Marine de 2e classe.*

Service des Ports.

M. Vieilh, Lieutenant de vaisseau en retraite, *Capitaine de Port.*

Service de Santé.

M. Trouette, *Officier de santé de première classe, chargé du service.*

Trésorier.

M. Chappey.

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. Reboul, *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

De Senneville.
De Saint-Paul.
Lefaucheur.
Filliard.

Conseillers-Auditeurs. Messieurs,

Blain de la Mairie.
Maurel.
Avocat général. . . . . . M. Petit d'Auterive.
Greffier en chef. . . . . . M. Guerre (Maurice-Vinditien).

Tribunal de première instance. Messieurs,

Moreau, *Juge royal.*
De Rosière, Bournel, } *Juges-auditeurs.*
Allibert, *Procureur du Roi.*
Berchou Defontaine, *Greffier européen.*

KARIKAL.

M. Ducler ✻, *Commissaire de la marine de 2e classe, chargé du service.*
M. Joyau, *premier Juge.*
M. Lemeray-Beauchamps, *Procureur du Roi.*

MAHÉ.

M. Scipion ✻, *Commissaire de la marine de 2e classe, chargé du service.*

YANAON.

M. de Lesparda ✻, Capitaine, *chargé du service.*

CHANDERNAGOR.

M. Cordier ✻, Cap. de vaisseau hon., *chargé du service.*
M. Jame, *premier Juge.*
M. . . . . *Procureur du Roi.*

CHAPITRE X.

Sciences, Belles-Lettres, Arts et Agriculture.

SECTION PREMIÈRE.

INSTITUT ROYAL.

(Constitution de l'Institut. — Académie Française. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Académie des Sciences (11 sections : *Géométrie*, *Mécanique*, *Astronomie*, *Géographie et Navigation*, *Physique générale*, *Chimie*, *Minéralogie*, *Botanique*, *Economie rurale et Art vétérinaire*, *Anatomie et Zoologie*, *Médecine et Chirurgie*). — Associés et Correspondant de chaque Académie. — Administration de l'Institut. — Commissions littéraires de l'Institut.)

Une Ordonnance royale, du 21 mars 1816, a substitué aux quatre classes de l'Institut, quatre Académies, qui prennent rang selon l'ordre de leur fondation, et sont dénommées ainsi qu'il suit, savoir : 1° l'Académie Française ; 2° l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres ; 3° l'Académie royale des Sciences ; 4° l'Académie royale des Beaux-Arts. Ces Académies (1) sont sous la protection directe et spéciale du Roi.

Chaque Académie a son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont spécialement affectés. Toutefois, l'Agence, le Secrétariat, la Bibliothèque et les autres collections de l'Institut sont communs aux quatre Académies.

Les propriétés communes aux quatre Académies, et les fonds y affectés, sont régis et administrés, sous l'autorité du Ministre du Commerce et des Travaux publics, par une commission de huit membres, dont deux pris dans chaque Académie. Ces commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie sont régis en son nom par des bureaux ou commissions, et dans les formes établies par les réglemens.

Chaque Académie dispose, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

Les quatre Académies tiennent une séance publique commune le 1er mai, jour de la fête du Roi.

Les membres de chaque Académie peuvent être élus aux trois autres Académies.

L'Académie Française, composée de quarante membres, est régie par ses anciens statuts. Elle est particulièrement chargée de la composition du Dictionnaire de la langue française : elle fait, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importans de littérature, d'histoire et de sciences. Elle nomme dans son sein, et sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui fait partie du nombre des quarante membres qui la composent.

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres est aussi composée de quarante membres. Les langues savantes, les antiquités et les monumens, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, sont les objets de ses recherches et de ses travaux ; elle s'attache particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages des auteurs grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits. Elle s'occupe de la continuation des recueils diplomatiques. Elle nomme dans son sein, sous

(1) L'Académie Française, remplaçant la deuxième classe de l'Institut, tient ses séances le jeudi de chaque semaine ; celle des Inscriptions et Belles-Lettres, remplaçant la troisième classe, le vendredi ; celle des Sciences, remplaçant la première classe, le lundi ; celle des Beaux-Arts, remplaçant la quatrième classe, le samedi.

Ces séances ont lieu au Palais de l'Institut, ci-devant collége des Quatre-Nations, et durent depuis trois heures jusqu'à cinq.

La séance publique annuelle de l'Académie Française se tient le 8 août ; celle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a lieu dans le mois de juillet ; celle de l'Académie des Sciences se tient le premier lundi du mois de Juin, et celle de l'Académie des Beaux-Arts, le premier samedi d'octobre.

l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui fait partie des quarante membres dont cette Académie est composée.

L'Académie royale des Sciences est divisée en onze sections; ces sections sont composées et désignées ainsi qu'il suit : *Sciences mathématiques* : Géométrie, six membres; Mécanique, six; Astronomie, six; Géographie et Navigation, trois; Physique générale, six. *Sciences physiques* : Chimie, six membres; Minéralogie, six; Botanique, six; Economie rurale et art Vétérinaire, six; Anatomie et Zoologie, six; Médecine et Chirurgie, six.

Cette Académie nomme, sous l'approbation du Roi, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques Les secrétaires perpétuels sont membres de l'Académie, mais ne font partie d'aucune section.

L'Académie royale des Beaux-Arts est aussi divisée en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit: Peinture, quatorze membres; Sculpture, huit; Architecture, huit; Gravure, quatre; Musique (composition), six. Elle nomme, sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui est membre de l'Académie, mais qui ne fait point partie des sections.

Il est ajouté, tant à l'Académie royale des Belles-Lettres qu'à l'Académie royale des Sciences, une classe d'Académiciens libres, au nombre de dix, pour chacune de ces deux Académies. Une ordonnance royale, du 16 mai 1830, fixe le nombre des membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à cinquante membres, y compris dix Académiciens libres.

Les Académiciens libres n'ont d'autre indemnité que celle du droit de présence; ils jouissent des mêmes droits que les autres Académiciens, et sont élus dans les formes accoutumées. Les anciens Académiciens honoraires tant de l'Académie royale des Sciences que de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, sont de droit Académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu. Ces Académiciens font les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix Académiciens libres dans chacune d'elles.

L'Académie royale des Beaux-Arts a également une classe d'Académiciens libres, dont le nombre est déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

Le Ministre soumet à l'approbation du Roi les modifications jugées nécessaires dans les réglemens actuels des 1re, 3e et 4e classes de l'Institut, pour adapter lesdits réglemens à l'Académie royale des Sciences, à celle des Belles-Lettres et à l'Académie des Beaux-Arts.

Il est, chaque année, alloué au budget du Ministre du Commerce et des Travaux publics un fonds général et suffisant pour payer les traitemens conservés et indemnités aux Membres, Secrétaires perpétuels et Employés des quatre classes de l'Institut, et pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Ce fonds est réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui lui est assigné pour son service.

Les nominations aux places vacantes sont faites par chacune des Académies où ces places viennent à vaquer; les sujets élus sont confirmés par le Roi.

Tous les ans les Académies distribuent des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit : L'Académie Française et l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, chacune un prix de 1,500 francs; l'Académie royale des Sciences un prix de 3,000 francs; et l'Académie royale des Beaux-Arts, des grands prix de Peinture, de Sculpture, d'Architecture, de Gravure, de Composition musicale et de paysage historique : ceux qui remportent un de ces quatre grands prix sont envoyés à Rome et entretenus aux frais de l'Etat.

PRIX MONTYON.

Académie Française. — Deux prix annuels : 1° En faveur d'*un Français pauvre qui aura fait dans l'année l'action la plus vertueuse*; 2° En faveur d'*un Français qui aura composé ou fait paraître le livre le plus utile aux mœurs.*

Académie des Sciences. — Trois prix annuels : 1° *Prix de Statistique*; 2° *Prix de Physiologie expérimentale*; 3° *Prix de Mécanique.*

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres distribue annuellement un prix de numismatique, fondé par M. Allier d'Hauteroche.

Des prix pour récompenser les perfectionnemens de la Médecine et de la Chirurgie, et les découvertes ayant pour objet le traitement d'une maladie interne et celui d'une maladie externe.

Des prix pour récompenser ceux qui auront trouvé les moyens de rendre un art ou un métier moins insalubre, et aux ouvrages ou découvertes qui auront paru dans l'année sur des objets utiles; un prix annuel d'*Astronomie*, fondé par feu M. Delalande.

LE ROI, *Protecteur.*

ACADEMIE FRANÇAISE (1). Messieurs,

Andrieux.	Vte de Bonald.	De Feletz.
Cte de Cessac.	Vte Lainé.	Royer-Collard.
Raynouard, *Secrétaire perpét. honor.*	Laya.	Lebrun.
Cte Destutt de Tracy.	Bon Roger.	Bon de Barante.
Lemercier.	Mis de Pastoret.	Arnault.
Parseval Grand-Maison.	Villemain.	Étienne.
Vte de Châteaubriand.	Cte Freyssinous.	De Lamartine.
Chev. de Lacretelle.	Bon Dacier.	Cte de Ségur (Phil.)
Duval-Pineu (Alex.)	Cte de Quélen.	De Pongerville.
Campenon.	Soumet.	Cousin.
Michaud.	Droz.	Viennet.
De Jouy.	Delavigne (Casim.)	Jay.
Baour-Lormian.	Brifaut.	N. . . . .
	Bon Guiraud.	

Andrieux, *Secrétaire perpétuel.*

ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Messieurs,

Bon Dacier.	Cte de Laborde.	Vte le Prévost-d'Iray.
Mis de Pastoret.	Bon Walckenaer.	Jomard.
Bon Silvestre de Sacy.	Quatremere (Et.).	Dureau de la Malle.
Daunou.	Raoul Rochette.	Saint-Martin.
Cte Reinhard.	Letronne.	Hase.
Pr. de Talleyrand.	Mollevault.	Pouqueville.
Chev. Pougens.	Abel Rémusat.	Pardessus.
Chev. Quatremere-de-Quincy.	De Chézy.	Van Praet.
	Emeric David.	Thurot.
Bon de Gérando.	Raynouard.	Thierry.
Petit-Radel.	Naudet.	Lajard.
Caussin de Perceval.	Cte de Choiseul-Daillecourt (Maxime).	Jaubert.
Amaury-Duval.		Mionnet.
Boissonade.	Mongez.	N. . . . .

Bon Dacier, *Secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres. Messieurs,

Duc de Blacas.	Chev. Artaud de Montor.
Mis Barbé-Marbois.	Cousinéry.
Dugas-Montbel.	Mis de Fortia d'Urban.
Eusèbe-Salverte.	Duc de Luynes.

(1) Pour les demeures des membres des diverses Académies, *voyez* page 697 et *suiv.*

Associés étrangers de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres.

Messieurs,

Wilkins (Ch.). . *Hertford.*	Humbolt (Bon G. de). *Berlin.*
Ouvaroff. . . . . *St.-Pétersbourg.*	Creuzer. . . . . *Heidelberg.*
Sestini. . . . . *Florence.*	Boeckh. . . . . *Berlin.*
Héeren. . . . . *Gœttingen.*	Colobrooke. . . . . *Londres.*

Ramey, *Dessinateur de l'Académie*, Membre de l'Académie royale des Beaux-Arts.

Correspondans de la même Académie. Messieurs,

Laromiguière Toulouse.	*Simonde Sismondi*.. . . Genève.	*Schweighaeuser fils*... Strasbourg.
Jacquemont. Hesdin.	*Champollion Figeac* ✻. Grenoble.	Bon *de Gaujal* ✻ . . . Limoges.
Prevost.. . . Genève.	*Dubois Aymé*. . . . . Lorient.	*Fraehn*.. . . S.-Pétersbourg.
Labene. . . Agen.	*Gillies*.. . . Londres.	Ch. *Broudsted* Rome.
Duvillard. . Montmorency.	Abbé *de La Rue*. . . . . Caen.	*Golbery* ✻. Colmar.
Fauvel. . . . Athènes.	*SpencerStanhope*.. . . . Londres.	*Duponceau*.. Philadelphie.
Riboud ✻. . Bourg.	Cte *Demetrius Valsamachie*. . . Céphalonie.	Vte *de Villeneuve de Bargemont* ✻. Nancy.
De Guignes. Canton.	Abbé *Mai*. Rome.	*Matter* . . . Strasbourg.
Faulcon ✻. Poitiers.	*Dodwell*. . . Londres.	*Bœttinger*. . Dresde.
Scrofani. . . Palerme.	*De Stempkhoushy*. . . Odessa.	*League* . . . Londres.
DeCorancèz ✻ Bagdad.		*Peyron* . . . Turin.
De Hammer. Vienne.		*Gesenius*.. . Halle.
Artaud. . . . Lyon.		*Weiss*. . . . Besançon.
Linde. . . . Varsovie.		
Mustoxidi. . Florence.		
Graberg de Hemso. . . Tanger.		
Wilken. . . Berlin.		

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

1re Section. *Géométrie.* Messieurs,

Legendre.	Biot.	Ampère.
Lacroix.	Poinsot.	Puissant.

2e Section. *Mécanique.*

Bon de Prony.	Cauchy.	Navier.
Molard.	Bon Dupin.	Hachette.

3e Section. *Astronomie.*

Cte Cassini.	Bouvard.	Bon de Damoiseau.
Lefrançais-Lalande.	Mathieu.	N. . . . .

4e Section. *Géographie et Navigation.*

Beautemps-Beaupré.	L. de Freycinet.	Bon Roussin.

5e Section. *Physique générale.*

Gay-Lussac.	Girard.	Savart.
Poisson.	Dulong.	Becquerel.

SCIENCES PHYSIQUES.

6e Section. *Chimie.* Messieurs,

De yeux.	Bon Thénard.	Chevreul.
Cte Chaptal.	D'Arcet.	Serullas.

7e SECTION. *Minéralogie.*

Lelièvre.	Brochant.	Beudant.
Brongniart.	Cordier.	Berthier.

8e SECTION. *Botanique.*

Jussieu.	Labillardière.	De St.-Hilaire (Aug.).
Desfontaines.	Bon Mirbel.	De Jussieu (Adrien).

9e SECTION. *Economie rurale et Art Vétérinaire.*

Chev. Tessier.	Bon de Silvestre.	Flourens.
Chev. Huzard.	Vte de Morel-Vindé.	Dutrochet.

10e SECTION. *Anatomie et Zoologie.*

Ch. Geoffroy-S.-Hilaire.	Duméril.	D. de Blainville.
Latreille.	Savigny.	Cuvier (Frédéric).

11e SECTION. *Médecine et Chirurgie.*

Bon Portal.	Bon Boyer.	Serres.
Magendie.	Bon Dupuytren.	Bon Larrey.

Secrétaires perpétuels. Messieurs,

N. . . . . *pour les sciences physiques.*

Arago, *pour les sciences mathématiques.*

Académiciens libres. Messieurs,

Cte de Rosily-Mesros.	Bon Maurice.
Bon Héron de Villefosse.	Vte Héricart de Thury.
Gillet de Laumont.	Vte Cassini.
Duc de Raguse.	Vte Rogniat.
Bon Delessert.	Bon Costaz.

Associés étrangers de l'Académie des Sciences. MM.

Bon de Humboldt (Al.).	*Berlin.*	De Candolle.	*Genève.*
Scarpa.	*Pavie.*	Olbers.	*Bremen.*
Gauss.	*Gœttingen.*	Dalton.	*Londres.*
Berzelius.	*Stokholm.*	Blumenbach.	*Gœttingen.*

Correspondans de la même Académie. Messieurs,

Sciences mathématiq.

1re SECTION. *Géométrie.*

Tedenat. . . Saint-Geniez.
Paoli. . . . Pise.
Plana. . . . Turin.
Ivory. . . . Londres.
Jacobi. . . . Kœnisberg.
Gergonne. . Montpellier.

2e SECTION. *Mécanique.*

Marescot. . Brest.
Fabre. . . . Draguignan.
Chev. de *Wiebeking.* . . Munich.
Hubert. . . . Rochefort.
Cte *de Fossombroni.* . Florence.
Brunel. . . . Londres.

3e SECTION. *Astronomie*

Dangos. . . Tarbes.
Cte *Oriani.* . Gênes.
Bon de *Zach.* Milan.
Harding. . . Gœttingen.
Burg. . . . . Vienne.
Swanberg. . Stockholm.
Pond. . . . . Greenwich.
Bessel. . . . Kœnisberg.
Bon *Lindenau* Gotha.
Brisbane. . . Ecosse.
Kater. . . . Londres.
Brinkley. . Dublin.
Enke. . . . Berlin.
Herschel. . . Stow.
Gambart ✻. Marseille.
Schumacher. Altona.

4e SECTION. *Géographie et Navigation.*

Genest. . . . New-York.
De Guignes. Canton.
Bon de *Krusenstern.* . Pétersbourg.
De Krayenhoff. . . . Amsterdam.
Moreau de Jonnès ✲. aux Antilles, ou à Paris. . pl. Vend. n. 8.
Lislet-Geoffroy. . . . . Ile-de-France.
Warden. . . New-York.
Scoresby. . . Londres.

5e SECTION. *Physique générale* (1).

Van Marum. Harlem.
Leslie. . . . Edimbourg.
Oersted. . . Copenhagen.
Brewster. . . Edimburgh.
Barlow. . . Wolwich.
De La Rive. Genève.

Sciences physiques.

6e SECTION. *Chimie.*

Seguin . . . Sèvres.
Van-Mons. . Bruxelles.
Welter ✲. Valenciennes.
Chev. *de Saussure.* . . . Genève.
Desormes. . Verberie.
Bérard. . . . Montpellier.
Braconnot. . Nancy.
Hatchett. . . Londres.
Faraday. . . Londres.
Stromeyer. . Goettingen.
Arfwedson. . Stockholm.

7e SECT. *Minéralogie.*

Reboul. . . . Pezenas.
Bon *de Moll.* Munich.
De Buch. . . Berlin.
Fleuriau de Bellevue. . La Rochelle.
Daubuisson. Toulouse.
Conybeare. . Londres.
Mitscherlich Berlin.
Rose (*G.*). . Berlin.

8e SECTION. *Botanique.*

Boucher. . . Abbeville.
Brown. . . . Londres.
Bonpland. . Amérique.
Kunth. . . . Berlin.
Dunal. . . . Montpellier.
Raffeneau de Lille. . . . Montpellier.
Martius. . . Munich.
Link (H.-Fr.) Berlin.
Gaudichaud Angoulême.
Wallich. . . Calcutta.

9e SECTION. *Économie rurale et Art Vétér.*

Bon *Rougier-la-Bergerie* ✲. . . Châlons (Mar.)
Michaux. . . États-Unis.
Bracy-Clark Londres.
Buniva. . . Turin.
Lullin de Château-vieux. . . . Genève.
Schwertz. . . Hohenheim,
Jaubert de Passa. . . près Stuttgard. Perpignan.
Mathieu de Dombasle ✲. Roville.
Giroux de Buzareingues Seraverac-le-Château.
Gasparin. . Orange.

10e SECTION. *Anatomie et Zoologie.*

Bory S.-Vincent (O ✲). Bordeaux.
Provensal. . Montpellier.
Chev. *Home.* Londres.
Huber père. . Genève.
Tiedmann. . Landshut.
Rudolphi. . . Berlin.
Desmarest. . Alfort.
Dufour (L.) ✲ St.-Sever.
Quoy. . . . . Rochefort.
Ehrenberg. . Berlin.

11e SECTION. *Médecine et Chirurgie.*

Delpech. . . Montpellier.
Orfila. . . . Marseille.
Calisen. . . Copenhagen.
Maunoir aîné Genève.
Foderà. . . . Naples.
Sir Gilbert Blane. . . Londres.
Huffland. . Berlin.
Meckel. . . . Halle.

ACADEMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS.

1re SECTION. *Peinture.* Messieurs,

Bon Gérard.
Bon Guérin.
Bon Gros.
Meynier.
Vernet (Carle).
Garnier.
Hersent.
Bidauld.
Thevenin.
Ingres.
Vernet (Horace).
Heim.
Granet.

2e SECTION. *Sculpture.*

Bon Bosio.
Ramey.
Cortot.
David.
Pradier.
Ramey fils.
Roman.
Nanteuil.

(1) Conformément à la délibération de l'Académie, du 22 décembre 1828, chacune des *Sections de Physique générale* et de *Chimie* aura désormais neuf correspondans.

3e Section. *Architecture.*

Percier.	Vaudoyer.	Labarre.
Fontaine.	Debret.	Achille Leclerc.
Huyot.	Lebas.	

4e Section. *Gravure.*

Bon Desnoyers (A.).	Galle.	Tardieu.	Richomme.

5e Section. *Composition musicale.*

Chérubini.	Berton.	Auber.
Le Sueur.	Boieldieu.	Chev. Paër.

Quatremere de Quincy, *Secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres. MM.

Cte de Vaublanc.	Cte de Forbin.
Duc de Blacas.	Vte de Senonnes.
Cte de Pradel.	Cte Chabrol de Volvic.
Castellan.	Cte de Pastoret.
Cte Turpin de Crissé.	Vte Siméon.

Associés étrangers de l'Académie des Beaux-Arts. MM.

Morghen.	*Florence.*	Rossini	*Rome.*
Cammucini.	*Rome.*	Thorwaldsen.	*Rome.*
Antolini.	*Milan.*	Zingarelli.	*Naples.*
Schinkel.	*Berlin.*	Cte de Cambray d'Igni.	*Florence.*

Correspondans de la même Académie. MM.

Blaze. . . .	Cavaillon.	*Debucourt.* .		*Boguet* . . .	Rome.
Carelli. . .	Naples.	*Serangeli.* .	Turin.	*Schlick.* . . .	Copenhagen.
Réga. . . .	Naples.	*Delasalle.* .	Chaumont (H.-Marne).	*Chauvin.* . .	Rome
Fabre. . . .	Florence.			*Nibby.* . . .	Rome.
Rosaspina. .	Bologne.	*Mauduit.* . .	S.-Pétersbourg.	*Realu.* . . .	Arles.
Cte *Miot de Melito.* .	Stuttgard.	*Cochet.* . . .	Lyon (Rhône).	*De St.-Mesmin.*	Dijon.
Choron. . . .	Caen.	*Perne.* . . .	Laon (Aisne).	*Debret* . . .	
Chev. *Cicognara.* . . .	Venise.	*Benvenuti.* .	Florence.	*Penchaut.* .	Marseille.
Verdier. . .	Lisbonne.	*Richard.* . .	Lyon.	*Bruloff.* . .	S.-Pétersbourg
Lacour fils.	Bordeaux.	*Daneker.* . .	Stuttgard.	*Mayer Berr* ✻.	Berlin.
Jay.	Grenoble.	*Boisserée.* .	Stuttgard.	*Hummel* . .	
Ch. *Artaud* ✻ et à Paris, r. de Lille, 17.	Rome,	*Moreau.* . .	Vienne.	*Rauch* . . .	Berlin.
		Gasse. . . .	Naples.	*Pistrucci* . .	Londres.
		Muller. . . .	Stuttgard.	*Spontini* . .	Berlin.
		Revoil. . . .	Lyon.		

Liste *alphabétique des Membres des quatre Académies.* MM.

Ampère ✻, rue des Fossés Saint-Victor, n. 19.
Andrieux (O ✻), au palais de l'Institut.
Antolini, à Milan.
Arago (O ✻), à l'Observatoire.

Arnault ✻, rue Neuve-La-Bruyère, n. 5.
Artaud de Montor (O ✻) (Chev.), rue de Lille, n. 17.
Auber ✻, rue Saint-Lazare, n. 50.
Baour-Lormian ✻, rue de Clichy, n. 74.
Barante (le Bon de) (O ✻), *Pair*, rue d'Anjou-S.-Honoré, 41.
Barbé-Marbois (le Mis) (G ✻), *Pair*, rue du Chemin-du-Rempart, boulevart de la Madeleine, n. 1.
Becquerel (O ✻), rue de Clichy, n. 25.
Berthier ✻, rue d'Enfer, n. 34.
Beautemps-Beaupré (O ✻), rue de l'Université, n. 13.
Berton ✻, rue Lepeiletier, n. 5.
Berzelius (O ✻), à Stockholm.
Beudant ✻, rue Saint-Dominique-St.-G., n. 46.
Bidauld ✻, rue de l'Arbre-Sec, n. 52.
Biot (O ✻), au Collége de France, place Cambrai.
Blacas (le Duc *de*) (O ✻), rue de l'Université, n. 43.
Blainville (*De*) ✻, rue Jacob, n. 5.
Blumenbach, à Gœttingen.
Boeckh, à Berlin.
Boieldieu ✻, boulevard Montmartre, n. 10.
Boissonade ✻, à Nogent-sur-Marne.
Bonald (le Vte *de*) (O ✻), rue Garancière, n. 8.
Bosio (Bon) (O ✻), au pavillon du palais de l'Institut.
Bouvard ✻, à l'Observatoire.
Boyer (Bon) (O ✻), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 9.
Brifaut ✻, rue du Bac, n. 27.
Brochant ✻, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 71.
Brongniart (O ✻), rue Saint-Dominique-St.-Germain, n. 71.
Cambray d'Igni (Cte *d'*), à Florence.
Cammucini, à Rome.
Campenon (O ✻), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 64.
Cassini (Cte) ✻, rue de Grenelle, faub. St.-Germain, n. 35.
Cassini (Vte H.) ✻, rue du Vieux-Colombier, n. 19.
Castellan, rue des Saints-Pères, n. 38.
Cauchy ✻, rue Serpente, n. 7.
Caussin de Perceval ✻, au Collége de France, place Cambrai.
Cessac (Cte *de*) (G ✻), rue du Bac, n. 110.
Chabrol de Volvic (Cte) (G O ✻), rue de Madame, n. 27.
Chaptal (le Cte) (G ✻), rue de Grenelle-St.-G., n. 88.
Châteaubriand (Vte *de*) (O ✻), barrière d'Enfer, n. 84.
Chérubini (O ✻), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 19.
Chevreul ✻, aux Gobelins.
Chézy (*De*) ✻, au Collége de France, place Cambray.
Choiseul-Daillecourt (Cte *Max. de*) ✻, rue S.-Guillaume-S.-Germ. n. 36.
Colebrooke, à Londres.
Cordier ✻, au Jardin du Roi.
Cortot ✻, pavillon du Palais de l'Institut.
Costaz (Bon) (O ✻), rue Taitbout, n. 8.
Cousin (O ✻), rue d'Enfer-St.-Michel, n. 14.
Cousinéry ✻, rue de l'École-des-Beaux-Arts, n. 4.
Creuzer, à Heidelberg.

Cuvier (*Frédéric*) (O ✻), au Jardin du Roi.
Dacier (B^on^) (C ✻), rue de Colbert, n. 4.
Dalton, à Londres.
Damoiseau (B^on^ *de*) ✻, à l'Ecole-Militaire.
D'Arcet ✻, à l'Hôtel des Monnaies.
Daunou (O ✻), aux Archives du Royaume, hôtel Soubise.
David ✻ rue de Seine, n. 41.
Debret ✻, rue Saint-Honoré, n. 362.
De Candolle, à Genève.
Delavigne (*Casimir*) ✻, rue Hauteville, n. 33.
Delessert (B^on^) (O ✻), rue Montmartre, hôtel d'Uzès, 176.
De Saulces de Freycinet (C ✻), rue Neuve-St.-Roch, n. 5.
Desfontaines (O ✻), au Jardin du Roi.
Desnoyers (Bon *Auguste*) (O ✻), rue de Touraine-Saint-Germain, 9.
Destutt de Tracy (Cte) (G ✻), Pair, rue d'Anjou-St.-Hon. n. 38.
Déyeux ✻, rue de Tournon, n. 8.
Droz ✻, rue Saint-Dominique, faub. Saint-Germain, n. 15.
Dugas-Montbel, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 1.
Dulong ✻, à l'Ecole Polytechnique.
Duméril ✻, rue du faubourg Poissonnière, n. 3.
Dupin (B^on^ *Ch.*) (O ✻), rue de l'Université, n. 10.
Dupuytren (B^on^) (O ✻), place du Louvre, n. 4.
Dureau de la Malle ✻, rue de la Rochefoucault, n. 11.
Duval (*Amaury*) ✻, rue de la Michodière, n. 6.
Duval-Pineu (*Alexandre*) ✻, à la Bibliothèque de l'Arsenal.
Dutrochet, rue de Sèvres, n. 17.
Emeric David ✻, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 32.
Etienne ✻, rue de Grammont, n. 11.
Eusèbe Salverte, rue de Clichy, n. 3.
Feletz (*De*) ✻, à la bibliothèque Mazarine.
Flourens ✻, rue des Francs-Bourgeois-St.-Michel, n. 6.
Fontaine (O ✻), rue de l'Oratoire, n. 4.
Forbin (Cte *de*) (C ✻), rue St.-Lazare, n. 54 *bis*.
Frayssinous (Cte *de*) ✻, *Evêque d'Hermopolis*.
Fortia d'Urban (Mis de) ✻, rue de la Rochefoucauld, n. 12.
Galle ✻, rue de la Chaise, n. 10.
Garnier ✻, rue du Cherche-Midi, n. 40.
Gauss, à Gœttingen.
Gay-Lussac (O ✻), à l'Arsenal.
Geoffroy Saint-Hilaire (Chev.) ✻, au Jardin du Roi.
Gérando (B^on^ *de*) (C ✻), impasse Férou, n. 7.
Gérard (B^on^) (O ✻), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 6.
Gillet de Laumont (O ✻), rue de la Tournelle, n. 3.
Girard (O ✻), rue Papillon, n. 5.
Granet, rue Saint-Lazare, n. 56.
Gros (B^on^) (O ✻), rue des Saints-Pères, n. 22.
Guérin (B^on^) ✻, rue de Lille, n. 79.
Guiraud (B^on^) ✻, rue Duphot, n. 22.
Hachette ✻, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, n. 8.
Hase ✻, rue de Colbert, n. 6.
Héeren, à Gœttingen.

Heim ✻, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n. 31.
Héricart de Thury (Vte) (O ✻), rue de l'Université, n. 29.
Héron de Villefosse (O ✻), rue de la Chaussée-d'Antin, 45.
Hersent (O ✻), rue Cassette, n. 22.
Humboldt (Bon *Alexandre de*) (O✻), à Berlin.
Humboldt (Bon *Guillaume de*), à Berlin.
Huyot ✻, rue du Pont-de-Lodi, n. 2.
Huzard (Chev.) ✻, rue de l'Eperon S.-André-des-Arcs, n. 7.
Ingres ✻, au palais de l'Institut.
Jaubert, rue Lepelletier, n. 18.
Jay ✻, rue du Battoir, n. 19.
Jouy (*De*) ✻, rue des Trois-Frères, n. 11.
Jomard ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
Jussieu (*De*) ✻, au Jardin du Roi.
Jussieu (*Adrien de*), au Jardin du Roi.
Labarre ✻, rue Childebert, n. 5.
Labillardière ✻, rue Grenier-Saint-Lazare, n. 17.
Laborde (Cte *de*) (C ✻), au palais de la Chambre des Députés.
Lacretelle (Chev. *de*) ✻, rue Gaillon, n. 10.
Lacroix ✻, rue de Tournon, n. 17.
Lainé (Vte) (C ✻), Pair, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 23.
Lajard, place Royale, n. 13.
Lamartine ✻.
Larrey (Bon) (C ✻), impasse Conti, n. 3.
Latreille ✻, au Jardin du Roi.
Laya ✻, rue Mignon-Saint-André-des-Arcs, n. 7.
Lebas, pavillon du Palais de l'Institut.
Lebrun ✻, à l'Imprimerie royale.
Leclerc (*Achille*) ✻, rue Hauteville, n. 2.
Lefrançais-Lalande ✻, rue de Vaugirard, n. 9.
Legendre (O ✻), quai Voltaire, n. 9.
Lelièvre ✻, rue du faubourg Saint-Jacques, n. 241.
Lemercier, rue Garancière, n. 5, faub. Saint-Germain.
Le Prévost-d'Iray (Vte) ✻, rue Saint-Louis-en-l'île n. 100.
Lesueur ✻, rue Méhul, n. 2.
Letronne ✻, rue de Rivoli, n. 32.
Luynes (Duc *de*) (O ✻), rue S.-Dominique-S.-Germain, n. 33.
Magendie ✻, rue de Seine-St.-Germain, n. 30.
Mathieu ✻, à l'Observatoire royal.
Maurice (Bon) (O ✻), rue de Rivoli, hôtel de la Terrasse.
Meynier ✻, rue du Paon, n. 8.
Michaud ✻, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 10.
Mionnet ✻, rue de Colbert, n. 6.
Mirbel (Bon) ✻, rue de Chartres, n. 4.
Molard ✻, rue de Charonne, n. 47, faub. Saint-Antoine.
Mollevault, à Issy, près Paris.
Mongez ✻, à l'Hôtel des Monnaies.
Morel-Vindé (Vte *de*) (O ✻), Pair, boulevart de la Madeleine, n. 11.
Morghen ✻, à Florence.
Nanteuil, rue de Madame, n. 1 *bis*.
Naudet ✻, rue de la Harpe, n. 81.

Navier ✻, rue de l'Ecole-des-Beaux-Arts, n. 11.
Olbers, à Bremen.
Ouvaroff, à Saint-Pétersbourg.
Paër (Chev.) ✻, rue de Richelieu, n. 89.
Pardessus (O ✻), rue de Vaugirard, n. 15.
Parseval Grand-Maison ✻, rue Richer, n. 22 faub. Poissonnière.
Pastoret (Mis *de*) (G ✻), place de la Concorde, n. 6.
Pastoret (Cte Amédée *de*) (C ✻), place de la Concorde, n. 6.
Percier (O ✻), au Louvre.
Petit-Radel ✻, à la Bibliothèque Mazarine.
Poisson (O ✻), rue de Condé, n. 10.
Poinsot (O ✻), rue Neuve-des-Mathurins, n. 12.
Pongerville (*De*), rue du Petit-Vaugirard, n. 10.
Portal (Bon) (C ✻), rue de Condé, n. 12.
Pougens (Chev. de), rue du Cherche-Midi, n. 15.
Pouqueville ✻, rue de l'Abbaye, n. 3.
Pradel (Cte *de*) (O ✻), rue de l'Université, n. 11.
Pradier ✻, rue de l'Abbaye, n. 3.
Prony (Bon *de*) (O ✻), rue Hillerin-Bertin, n. 10.
Puissant (O ✻), rue de l'Ecole des Beaux-Arts, n. 8.
Quatremère de Quincy (O ✻), rue de Condé, n. 14.
Quatremère (*Etienne*) ✻, île St-Louis, quai de Bourbon, n. 19.
Quélen (Cte *de*) ✻, *Archevêque de Paris.*
Raguse (Duc *de*) (G ✻) (en pays étranger).
Ramey ✻, rue de Vaugirard, n. 38.
Ramey fils, rue Notre-Dame-des-Champs, n. 2.
Roman ✻, rue de l'Est, n. 7.
Raoul Rochette ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
Raynouard (O ✻), au Secrétariat de l'Institut.
Reinhard (Cte) (C ✻), rue St.-Lazare, n. 58 *bis*.
Rémusat (*Abel*) ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
Richomme ✻, rue de Savoie, n. 11.
Roger (O ✻), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 35.
Rogniat (Vte) (G ✻), rue Taranne, n. 25.
Royer-Collard ✻, rue d'Enfer, n. 20.
Rosily-Mesros (Cte de) (G ✻), rue Joubert, n. 17.
Rossini ✻, à Rome et à Paris, boulevard Montmartre, n. 10.
Roussin (Bon) (C ✻), rue du Marché-d'Aguesseau, n. 4.
Saint-Hilaire (Auguste *de*) ✻, quai de Béthune, n. 12.
Saint-Martin ✻, Vieille rue du Temple, n. 123.
Savart ✻, au Collége de France, place Cambrai.
Savigny ✻, rue Cassette, n. 35.
Scarpa, à Pavie.
Schinkel, à Berlin.
Ségur (Cte Phil. de) (G O ✻), Pair, rue de la Pépinière, n. 64.
Senonnes (Vte *de*) (C ✻), rue de Lille, n. 79 *bis*.
Serres ✻, rue Copeau, n. 1.
Serullas ✻, rue de l'Est, n. 1.
Sestini, à Florence.
Silvestre (Bon de) ✻, rue Taranne, n. 13.
Silvestre de Sacy (Bon) (C ✻), rue Hautefeuille, n. 9.

Siméon (Vte) (O ✻), rue de l'Université, n. 25.
Soumet ✻, rue Saint-Florentin, n. 5.
Talleyrand (Prince *de*) (G ✻), Pair, rue St.-Florentin, n. 2.
Tardieu ✻, rue Taranne, n. 7.
Tessier (Chev.) ✻, rue des Petits-Augustins, n. 26.
Thénard (B^on^) (O ✻), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 42.
Thevenin ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
Thierry ✻, rue Richer, n. 40.
Thorwaldsen (O✻), à Rome.
Thurot ✻, au Collége de France.
Turpin de Crissé (Cte) ✻, rue des Trois-Frères, n. 4.
Van-Praet ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
Vaublanc (Cte *de*) (G O ✻), rue du Bac, n. 95.
Vaudoyer ✻, palais de l'Institut.
Vernet (*Carle*) ✻, quai Voltaire, n. 15.
Vernet (*Horace*) (O ✻), *Directeur de l'Académie de France*, à Rome.
Viennet (O ✻), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 16.
Villemain (O ✻), rue des Jeûneurs, n. 20.
Wilkins (*Charles*), à Hertford.
Walckenaer (B^on^) ✻, rue du Faub.-Poissonnière, n. 87.
Zingarelli, à Naples.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Commission administrative. MM.

Droz, De Feletz,	*Pour l'Acad. française.*	Huzard, Poinsot,	*Pour l'Acad. des Sciences.*
Amaury-Duval, Jomard,	*Pour l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres.*	Huyot, Garnier,	*Pour l'Acad. des Beaux-Arts.*

Ces Commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

Commission de conservation. MM.

De Prony, *pour les machines.*
Deyeux, *pour les instrumens de chimie.*
Bon Cuvier, *pour les préparations anatomiques.*
Mongez, *pour les costumes, armes, médailles et monumens antiques.*

COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'INSTITUT.

Commission du Dictionnaire de la langue française. MM.

Andrieux, *Secrét. perpét.*	Villemain.	Parseval-Grandmaison.
Campenon.	Laya.	Arnault.

Commission des Inscriptions et Médailles. MM.

Chev. Dacier, *Secrétaire perpétuel.*	Quatremère de Quincy.	Bon Silvestre de Sacy.
	Petit-Radel.	Ramey, *Dessinateur.*

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts. MM.

Quatremère de Quincy.	Le Sueur.	Huyot.
Garnier.	Castellan.	Bon Guérin.

Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France. MM.

Chev. Dacier, *Secrétaire perpétuel.*	Daunou.	Petit-Radel.
	Amaury Duval.	Eméric-David, *adjoint.*

Commission des travaux littéraires, chargée de surveiller la continuation de la notice des manuscrits, du Recueil des ordonnances des Rois de France, et du Recueil des historiens des Gaules et de la France, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. MM.

Mis de Pastoret.	Caussin de Perceval.	Naudet.
Bon Silvestre de Sacy.	Letronne.	M. Pardessus.
Daunou.	Boissonnade.	

Et les membres composant le bureau.

Commission des Antiquités de la France, pour l'examen et le classement des notices et documens demandés à MM. les Préfets des Départemens sur les anciens Monumens de notre histoire, et les mesures à prendre pour leur conservation, d'après la circulaire ministérielle, du 8 avril 1819. MM.

Chev. Dacier, *Secrét. perpét.*	Hase.	Naudet.
Dureau de la Malle.	Cte de Laborde.	Emeric-David.
Jomard.	Raoul Rochette.	

M. *Feuillet* ✻, Bibliothécaire de l'Institut.
M. *Cardot*, Agent et Chef du bureau, au Secrétariat.

MM. *Firmin Didot* frères, Imprimeurs de l'Institut.

SECTION II.

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

(Constitution de l'Académie. — Membres de l'Académie. — Division de l'Académie en 11 sections : *Anatomie et Pathologie*, *Pathologie médicale*, *Pathologie externe*, *Thérapeuthique et Histoire naturelle médicale*, *Médecine opérative*, *Anatomie pathologique*, *Accouchemens*, *Hygiene publique*, *Médecine légale et Police médicale*, *Médecine vétérinaire*, *Physique et Chimie médicale*, *Pharmacie.*)

Cette Académie a été créée par l'ordonnance royale du 20 décembre 1820, et organisée par celle du 18 octobre 1829. Elle est instituée spécialement pour répondre aux demandes du Gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique, et principalement sur les épidémies, les épizooties, les différens cas de médecine légale, la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux, et des remèdes secrets, les eaux minérales naturelles ou factices. Elle est, en outre, chargée de continuer les travaux de la Société royale de médecine et de l'Académie royale de chirurgie.

L'Académie est divisée en onze classes ou sections, savoir : 1° d'Anatomie et Physiologie ; 2° de Pathologie médicale ; 3° de Pathologie chirurgicale ; 4° de Thérapeutique et d'Histoire naturelle médicale ; 5° de Médecine opérative ; 6° d'Anatomie pathologique ; 7° d'Accouchemens ; 8° d'Hygiène publique ; Médecine légale et police médicale ; 9° de Médecine vétérinaire ; 10° de Physique et Chimie médicale ; 11° de Pharmacie. Elle désigne elle-même les Membres qui forment chacune de ces classes ou sections.

L'Académie se réunit en corps ; ses séances sont uniquement consacrée à la science. Un secrétaire annuel, nommé par l'Académie, supplée le secrétaire perpétuel en cas d'absence.

Le nombre des Membres de l'Académie sera successivement réduit à cent soixante-dix, savoir : soixante titulaires, quarante adjoints, quarante associés non-résidans, vingt associés étrangers et dix associés libres. Jusqu'à ce que l'Académie soit rentrée dans les limites des nombres ci-dessus exprimés, il ne sera fait qu'une nomination sur trois extinctions. Il ne sera plus nommé de membres honoraires ni d'associés résidans ; les honoraires qui font actuellement partie de l'Académie jouissent des mêmes prérogatives que les titulaires. Les adjoints prennent part aux discussions de l'Académie en matière de science, mais avec voix consultative seulement. Ils ont droit désormais, et concurremment avec les associés résidans, au tiers au moins des places de titulaires. Il n'y a plus d'adjoints non-résidans : ils prennent le titre de *Correspondans*. Le conseil d'Administration de l'Académie se compose du président d'honneur, du président annuel, du secrétaire perpétuel, du trésorier, du doyen de la Faculté de médecine, de quatre membres titulaires nommés annuellement par l'Académie, et du secrétaire de ses bureaux, qui a le titre et remplit les fonctions de secrétaire du conseil : ce conseil a seul l'administration des affaires de l'Académie. Les élections pour les places de titulaires et d'adjoints sont faites par les membres de l'Académie, sur une liste de candidats présentée par la classe ou section dans laquelle la place est vacante. Les associés non-résidans et les correspondans sont nommés directement par l'Académie. La nomination des titulaires est soumise à l'approbation du Roi. L'élection des adjoints doit être confirmée par l'Académie entière.

M. le Bon Portal (C ✻), *Président d'honneur perpétuel.*
M. Breschet (O ✻), *Président annuel.*
M. Boullay (O ✻), *Vice-Président.*
M. Pariset (O ✻), *Secrétaire Perpétuel.*
M. Guéneaux de Mussy ✻, *Secrétaire annuel.*

LISTE *alphabétique des Membres de l'Académie.* MM.

Abraham, *Docteur en médecine.*
Adelon ✻, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Alard (O ✻), *idem.*
Alibert (B^on^) (O ✻).
Amussat, *Docteur en médecine.*
Andral père ✻, *idem.*
Andral fils ✻, *Docteur en médecine.*
Aulagnier ✻, *Docteur en médecine.*
Baffos, *Chir. de l'Hôpital des enfans.*

Bally ✻, *Méd. de l'hôp. de la Pitié.*
Barbier (B^{on}) ✻, *ancien Chirurgien en chef, 1er Profess. de l'Hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce.*
Baron ✻, *Docteur en médecine.*
Barruel ✻, *Préparateur des Cours de chimie, à la Faculté de médecine de Paris.*
Barthélemy ✻, *Professeur à l'Ecole d'Alfort.*
Baudelocque, *Docteur en médecine.*
Bégin, *Docteur en médecine.*
Biett ✻, *Méd. de l'Hôpital Saint-Louis.*
Boisseau ✻, *Docteur en médecine.*
Borie ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Bonastre, *Pharmacien.*
Boudet neveu ✻, *Pharmacien.*
Bougon ✻, *Docteur en Chirurgie.*
Bouillaud, *Docteur en médecine.*
Bouillon-Lagrange ✻, *Directeur adjoint de l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Boullay (O ✻), *Pharmacien.*
Boullay jeune ✻, *Méd. vétérinaire.*
Bourdois (Chev.) ✻, *Médecin en chef des épidémies dans le département de la Seine.*
Bourdon, *Médecin du 1er dispensaire de la société Philantropique.*
Bouriat, *Professeur-Adjoint à l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Bousquet ✻, *Secrét. du Conseil de l'Académie royale de médecine et Médecin de la Monnaie royale des Médailles.*
Boutron-Charlard, *Pharmacien.*
Boyer (B^{on}) (O ✻), *Chirurgien en chef adjoint de l'hôpit. de la Charité.*
Breschet (O ✻), *Chirurgien ordinaire de l'Hôtel-Dieu.*
Bricheteau, *Docteur en médecine.*
Broussais (Chev.) (O ✻), *Médecin en chef de l'hôpital du Val-de-Grâce.*
Burdin aîné ✻, *Docteur en médecine.*
Burdin jeune, *idem.*
Bussy, *Pharmacien à Paris.*
Canin ✻, *Docteur en chirurgie.*
Canuet ✻, *Médecin à l'hospice de Sainte-Périne.*
Capuron ✻, *Agrégé à la Faculté de médecine de Paris.*
Castel ✻, *Docteur en médecine.*
Caventou ✻, *Pharmacien à Paris.*
Chantourelle, *Docteur en médecine.*
Chardel, *Docteur en médecine.*
Chéreau, *Pharmacien à Paris.*
Chevallier, *idem.*
Chomel (O ✻), *Médecin de l'hôpital de la Charité, Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Clarion, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Cloquet (Hipp.), *Agrégé en exercice près la Faculté de méd. de Paris.*
Cloquet (Jules) ✻, *Professeur, Chirurgien en second de l'hôpital Saint-Louis.*
Collineau, *Médecin de la Maison Saint-Lazare.*
Cornac ✻, *Médecin du Louvre.*
Cullerier neveu ✻, *Chirurgien en second de l'Hôpital des vénériens.*
Danyau, *Docteur en chirurgie.*
Delens ✻, *Inspecteur des Facultés de Médecine de France.*
Demangeon ✻, *Docteur en médecine.*
Demours ✻, *Méd. oculiste.*
Deneux ✻, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Derosne, *Pharmacien à Paris.*
Derosne (Ch.), *ancien Pharmacien.*
Desgenettes (B^{on}) (C ✻).
Desmarets, *Prof. à l'Ecole d'Alfort.*
Desportes (Eug.), *Docteur en méd.*
Dévilliers, *Docteur en médecine.*
Deyeux ✻, *Professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris.*
Distel ✻, *Chirurgien.*
Dizé, *ancien Pharmacien.*
Double ✻, *docteur en médecine.*
Dubois (B^{on}) (O ✻), *Doyen et Professeur honoraire à la Faculté de Médecine de Paris.*
Dubois (Paul), *Chirurgien adjoint de la Maison royale de Santé.*
Duméril ✻, *Professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie des Sciences.*
Dupuy, *Prof. à l'Ecole d'Alfort.*
Dupuytren (B^{on}) (O ✻), *Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.*
Duval, *ancien Membre de l'Académie royale de chirurgie.*
Edwards, *Membre de la Société phylomatique.*
Emery ✻, *Docteur en médecine.*
Espiaud, *idem.*
Esquirol ✻, *Médecin en chef de la maison de Charenton.*
Evrat ✻, *Docteur en médecine.*
Fabre, *Docteur en pharmacie.*
Falret, *Docteur en médecine.*
Fée, *ex-Pharmacien à Paris.*
Ferrus ✻, *Médecin de la Salpêtrière.*
Forestier, *Docteur en chirurgie.*
Fouquier ✻, *Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.*
François (O ✻), *Médecin au bureau central des hôpitaux à Paris.*

Gardien ✻, *Docteur en médecine.*
Gasc ✻, *Professeur Médecin de l'Hôpital militaire du Val-du-Grâce.*
Gérardin, *Docteur en médecine.*
Gilbert, *idem.*
Gimelle ✻, *Chirurgien aide-major de l'hôpital du Gros-Caillou.*
Girard ✻, *ex-Direct. de l'Ecole d'Alfort.*
Gorsse (O ✻), *Chirurgien principal des armées.*
Grateran, *Docteur en chirurgie.*
Guéneau de Mussy ✻, *Docteur-Médecin.*
Guerbois, *Chirurgien en chef de l'hôpital Cochin.*
Guersent ✻, *Médecin de l'Hôpital des enfans.*
Guiart, *Professeur à l'école de pharmacie de Paris.*
Guibourt, *Pharmacien à Paris.*
Hamel, *Docteur en médecine.*
Hedelhöfer (O ✻), *Chirurgien-major.*
Heller, *Docteur en médecine.*
Henry ✻, *Chef honoraire de la Pharmacie centrale, Professeur-Adjoint à l'Ecole de Pharmacie de Paris.*
Henry fils, *Docteur en médecine.*
Hervez de Chégoin, *Docteur en méd.*
Honoré, *Méd. de l'hôpital Necker.*
Horeau ✻, *Docteur en médecine.*
Husson ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Huzard (Chev.) ✻, *Inspect.-gén. des Ecoles royales vétérinaires.*
Itard ✻, *Médecin de l'Institution des Sourds-Muets.*
Jacquemin père ✻, *Docteur en médecine.*
Jadelot ✻, *Médecin de l'Hôpital des enfans.*
Jadioux, *Agrégé en exercice près la Faculté de médecine de Paris.*
Jourda, *Docteur en médecine.*
Jourdan ✻, *idem.*
Jussieu (de) ✻, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Kéraudren (O ✻), *Inspect. général du Service de Santé de la Marine.*
Kergaradec, *Agrégé en exercice près la Faculté de médecine de Paris.*
Labarraque ✻, *Pharmacien à Paris.*
Lacournère, *Docteur en chirurgie.*
Lagneau, *Docteur en médecine.*
Lallemant ✻, *Chirurgien en chef de la Salpêtrière.*
Landré-Beauvais ✻, *Docteur en médecine*
Larrey (B^on^) (C ✻), *de l'Académie des sciences, Chirur. Inspect., Membre du Conseil de santé des armées.*
Laubert (C ✻), *ancien Inspecteur-général du service de santé des armées.*
Laurent ✻, *Chir. principal de l'armée.*
Lebreton, *Docteur en médecine.*
Lemaire-Lisancourt, *Pharmacien.*
Lerminier ✻, *Médecin de la Charité.*
Lisfranc ✻, *Chirurgien au bureau central d'admission des Hospices.*
Lodibert (O ✻), *Pharmacien en chef de l'armée et de l'hôpital militaire du Gros-Caillou.*
Loiseleur Deslongchamps ✻, *Chirurgien au bureau central d'administration des hospices.*
Londe ✻, *Docteur en médecine.*
Lop de Louis ✻, *Docteur en Médecine.*
Louyer-Willermay ✻, *Docteur en Médecine.*
Lucas (B^on^) ✻, *Docteur-Médecin.*
Macartan ✻, *Docteur en médecine.*
Magendie ✻, *Membre de l'Académie des sciences.*
Maingault, *Docteur en médecine.*
Manry ✻, *Médecin de l'hôpital Saint-Louis.*
Marc ✻, *Membre du Conseil de salubrité.*
Maret, *Docteur en chirurgie.*
Margueron, *Pharmacien.*
Marjolin ✻, *Chirurgien en chef de Beaujon.*
Martin, *Pharmacien à Paris.*
Martin Solon ✻, *Doct. en médecine.*
Maygrier, *idem.*
Mérat ✻, *Membre de l'ancienne société de médecine de Paris.*
Mestivier ✻, *Docteur en médecine.*
Mitouart, *Pharmacien à Paris.*
Moreau ✻, *Docteur en chirurgie.*
Murat ✻, *Chirurg. en chef de Bicêtre.*
Nacquart, *Secrétaire-général de la Société de médecine du département de la Seine.*
Ollivier-d'Angers, *Docteur en méd.*
Orfila ✻, *Doyen de la Fac. de Paris.*
Oudet ✻, *Dentiste.*
Parent-Duchâtelet ✻, *Doct. en médecine.*
Patissier, *idem.*
Pelletier ✻, *Professeur-Adjoint à l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Petit ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Pétroz ✻, *Phar. en chef à la Charité.*
Picher-Grandchamps, *Docteur en chir.*
Piorry, *Docteur en médecine.*
Piot de Montaigu ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*

Planche, *Pharmacien à Paris.*
Poirson (O ✻), *Chirurgien major de l'Hôpital du Gros-Caillou.*
Rayer ✻, *Médecin du Bureau central d'admission des hôpitaux de Paris.*
Recamier ✻. *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Renauldin ✻, *Médecin de l'Hôpital Beaujon.*
Renoult ✻, *Chirurgien militaire.*
Réveillé Parise ✻, *Docteur en méd.*
Richard (Ach.), *agrégé en exercice, près la Faculté de méd. de Paris.*
Richerand (Bon) ✻, *Chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis.*
Robinet ✻, *Pharmacien, à Paris.*
Robiquet ✻, *Profess. à l'Ecole de pharmacie de Paris.*
Roche.
Rochoux. *Docteur en médecine.*
Rostan. *Médecin de la Salpêtrière.*
Roux (O ✻), *Chirurgien en chef de la Charité, Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Rullier ✻, *agrégé en exercice, près la Faculté de médecine de Paris.*
Salmade ✻, *Docteur en médecine.*
Sedillot, *ancien Secrétaire-général de la Société de médecine de Paris.*
Ségalas, *agrégé en exercice, près la Faculté de médecine de Paris.*
Serres ✻, *Méd. à l'hôp. de la Pitié.*
Soubeyran, *Pharmacien à Paris.*
Tessier (Chev.) ✻, *Membre de l'ancienne Société royale de médecine.*
Thillaye (Chev.) ✻, *idem.*
Villeneuve, *Docteur en médecine.*
Virey ✻, *ancien Pharmacien des Hôpitaux militaires.*
Villermé, *Ancien secrétaire-général de la société médicale d'émulation.*
Wenzel (Bon de). *Médecin-occuliste.*
Yvan (Bon) (O ✻). *Chirurgien en chef de l'Hôtel des Invalides.*

Associés libres. Messieurs,

Arago (O ✻), *Membre de l'Académie des Sciences.*
Blainville, *Profes. au Jardin du Roi.*
Brongniart (O ✻), *idem.*
Chabrol de Volvic (Cte) (G ✻).
Chaptal (Cte) (G O ✻), Pair, *Membre de l'Institut.*
Chevreul ✻, *Professeur de chimie au Jardin du Roi.*
Corbière (Cte de) (G O ✻).
D'Arcet ✻, *Membre de l'Académie des Sciences.*
Delessert (Bon) (O ✻), *Membre libre de l'Académie des Sciences.*
Desfontaines ✻, *Membre libre de l'Académie des Sciences Professeur au Muséum d'histoire naturelle.*
Dulong ✻, *Membre de l'Académie des Sciences.*
Gay-Lussac (O ✻), *Membre de l'Académie des Sciences.*
Geoffroy de St.-Hilaire ✻, *de l'Académie des Sciences, Professeur au Jardin du Roi.*
Gérando (Bon de) (C ✻), *Conseil. d'Etat, Membre de l'Académie royale des Inscriptions.*
Hely-d'Oissel (Bon) (O ✻), *Cons.-d'Etat.*
Héricart de Thury (Vte) (O ✻).
Jomard ✻, *de l'Acad. des Inscript.*
Labillardière ✻, *de l'Accad. des Sciences.*
Laffon de Ladebat (Edouard).
Péligot, *Membre de la commission administrative des Hosp. de Paris.*
Pouqueville, *Docteur en médecine.*
Rémusat (Abel) ✻, *Memb. de l'Académie des Inscriptions.*
Thénard (Bon) (O ✻), *Membre de l'Académie des Sciences.*

Associés non résidans. Messieurs,

Barbier, *Professeur de matières médicales à Amiens.*
Baume, *Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.*
Béclard, *idem.*
Bertin, *Médecin à Rennes.*
Bertrand, *Médecin-Inspecteur des eaux du Mont-d'Or.*
Boin (O ✻), *Docteur Médecin à Bourges.*
Bouchet ✻, *ancien Chirurgien en chef de l'hôpital général de Lyon.*
Braconnot (H.). *Pharmac. à Nancy.*
Bretonneau, *Médecin à Tours.*
Broussonnet ✻, *Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.*
Caillot, *Professeur à la Faculté de Strasbourg.*
Chrestien, *Doct. en méd. à Montpellier.*

Cruveilhier, *Profess. à Montpellier.*
Delpech ✻, *Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.*
De Sèze ✻, *ancien Recteur de l'Académie de Bordeaux.*
Dumas.
Dutrochet.
Faye, *à Bourbon-l'Archambault.*
Flamand, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
Flaubert.
Fleury, *à Toulon.*
Fleury, *à Clermont.*
Fodéré, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
Fouré, *Méd. des épidémies, à Nantes.*
Frémy, *à Versailles.*
Gayrard, *Médecin en chef de la succursale des Invalides, à Avignon.*
Gerboin, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
Godine, *à Moret.*
Gronier, *à Lyon.*
Guérin, *à Bordeaux.*
Hecht, *Dir. de l'Ec. de pharm. de Strasbourg*
Labbat, *à Cauterets.*
Lanoix, *Docteur en méd. à Orléans.*
Lasservole, *Médecin ordinaire du Roi, à Sarlat.*
Latour, *Médecin, à Orléans.*
Lobstein, *idem.*
Lordat, *Doyen de la Faculté de médecine de Montpellier.*
Marchand, *Médecin, à Metz.*
Murat, *Médecin Inspecteur des eaux de Crauzac.*
Nestler, *à Strasbourg.*
Proust, *de l'Académie des Sciences à Angers.*
Sérullas (O ✻), *à Metz.*
Taranget, *ancien Recteur de l'Académie de Douai.*
Thérin (O ✻), *Docteur en médecine, à Bordeaux.*
Tourdes ✻, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
Viguerie ✻, *Professeur de chirurgie à Toulouse.*
Virenque, *Directeur de l'Ecole de pharmacie de Montpellier.*

Associés étrangers. Messieurs,

Autenrieth, *à Tubingue.*
Balenchana, *à Mexico.*
Berzelius, *à Stockolm.*
Colman, *à Londres.*
Cooper, *idem.*
De Candolle, *à Genève.*
Graefe, *à Berlin.*
Huffeland, *idem.*
Humboldt (Alex.), *idem.*
Physick, *à Philadelphie.*
Sœmmering, *à Francfort.*
Sprengel, *à Halle.*
Tomassini, *à Bologne.*
Travers, *à Londres.*
Vogel, *à Munich.*

M. Bousquet ✻, *Secrétaire du Conseil d'administration.*
M. Soubeyran, *chef des travaux chimiques.*

L'Académie tient ses séances et a établi ses bureaux, rue de Poitiers, n. 8.

DIVISION DE L'ACADÉMIE EN SECTIONS.

1re. Anatomie et Physiologie.

Honoraires. MM.

Gorse.
Salmade.
Demangeon.
Castel.

Titulaires. MM.

Boyer.
Cloquet (Hyp.).
Duméril
Gasc.
Virey.
Magendie.
Pariset.

Associés. MM.

Edwards.
Serres.

Adjoints. MM.

Bourdon.
Heller.
Ollivier-d'Angers.
Maingault.
Piorry.
Ségallas.

2e. Pathologie médicale.

Honoraires. MM.

Abraham.
Andral père.
Aulagnier.
Borie.
Mestivier.
Piot de Montaigu.
Horeau.

Titulaires. MM.

Alard.
Broussais.
Bourdois.
Itard.
Bon Lucas.
Landré-Beauvais.
Bon Portal.
Récamier.
Lerminier.
Jadelot.

Associés. MM.

Biett.
Honoré.

Adjoints MM.

Boisseau. Rostan.
De Kergaradec. Falret.
Hamel. Manry.
Collineau. Macartan.
Roche. Jourdan.
Bouillaud. Jadioux.
Bricheteau. Gilbert.

3e. Pathologie chirurgicale.

Honoraires. MM.

Maret. Guerbois.
Lacournère. Gratereau.
Barbier. Réveillé-Parise.

Titulaires. MM.

Bougon. Baffos.
Cloquet (J.). Bon Dubois.
Duval. Marjolin.
Yvan. Distel.
Lallement.

Associé.

M. Laurent.

Adjoints. MM.

Bégin. Oudet.
Chantourelle. Jourda.
Espiaud.

4e. Thérapeutique et Histoire Naturelle médicale.

Honoraires. MM.

De Jussieu. Loiseleur des Longchamps.
Sédillot.
François. Mérat.

Titulaires. MM.

Bon Alibert. Clarion.
Delens. Bally.
Guersent. Louyer-Villermay.

Associé.

M. Chardel.

Adjoints. MM.

Bousquet. Patissier.
Bouastre. Richard (A.).
Desportes. Rayer.
Martin-Solon.

5e. Médecine opératoire.

Honoraires. MM.

De Wenzel. Renoult.

Titulaires. MM.

Demours. Lisfranc.
Bon Dupuytren. Roux.
Bon Larrey. Bon Richerand.

Associés. MM.

Cullerier. Lagneau.

Adjoints. MM.

Amussat. Gimelle.
Hervez de Chégoin. Poirson.

6e. Anatomie pathologique.

Honoraires. MM.

Petit. Cornac.

Titulaires. MM.

Breschet. Husson.
Chomel. Hedelhoffer.
Fouquier. Rullier.

Associé.

M. Ferrus.

Adjoints. MM.

Andral fils. Louis.
Baron. Rochoux.

7e. Accouchemens.

Honoraires. MM.

Capuron. Gardien.
Danyau. Maygrier.

Titulaires. MM.

Deneux. Moreau.
Evrat. Murat.

Associé.

M. Dubois (P.).

Adjoints. MM.

Baudelocque. Le Breton.
Devilliers. Villeneuve.

8e. Hygiène publique, Médecine légale et Police médicale.

Honoraires. MM.

Forestier. Jacquemin père.
Tessier. Canuet.

Titulaires. MM.

Adelon. Deyeux.
Marc. Renauldin.
Keraudren. Double.
Esquirol. Desgenettes (Bon).

Associé.

M. Nacquart.

Adjoints. MM.

Emery. Parent-Duchâtelet.
Gérardin. Villermé.
Labarraque. Chevalier.
Londe.

9e. Médecine vétérinaire.

Titulaires. MM.

Barthelemy. Huzard.
Desmarets. Dupuy.
Girard.

Adjoint.

M. Bouley jeune.

10e. Physique et Chimie médicale.

Honoraires. MM.

Bouillon-Lagrange. Guéneau de Mussy.
Burdin aîné. Thillaye.

Titulaires. MM.

Caventou. Pelletier.
Laubert. Robiquet.
Orfila.

Associés. MM.

Barruel. Derosne (Ch.).

Adjoints. MM.

Burdin jeune. Henry fils.
Bussy. Soubeyran.

11e. Pharmacie.

Honoraires. MM.

Bouriat. Lodibert.
Dizé. Martin.
Guiart. Mitouart.

Titulaires. MM.

Boudet. Fabre.
Boullay. Henry père.
Derosne aîné. Planche.

Associé.

M. Margueron.

Adjoints. MM.

Boutron-Charlard. Lemaire Lizancourt.
Chéreau. Petroz.
Fée, *à Lille.* Robinet.
Guibourt.

SECTION III.

MUSÉES ET ÉTABLISSEMENS ROYAUX.

(Musée royal du Louvre. — Musée royal du Luxembourg. — Manufacture royale des Gobelins. — Manufacture royale de porcelaines, à Sèvres. — Manufacture royale de tapisserie, à Beauvais.

Nota. Voyez, pour le personnel de ces Etablissemens qui dépendent de l'Intendance de la Maison du Roi, page 57, MAISON DU ROI.

MUSÉE ROYAL DU LOUVRE.

Cet établissement, qui doit à la munificence royale le plus grand développement, offre à la curiosité publique en objets d'arts exposés : 1° plus de 1,200 tableaux des écoles française, flamande et italienne; 2° 900 statues, bustes, bas-reliefs, ou morceaux précieux d'antiquité, en marbre ou en bronze; 3° une collection nombreuse de vases grecs; 4° plus de 25,000 dessins des maîtres de toutes les écoles. Le Musée royal s'est accru du Musée des Antiquités égyptiennes et grecques, et de plusieurs Salles au rez-de-chaussée du Louvre, qui contiennent les grands monumens égyptiens. La Chalcographie, qui fait partie du Musée royal, renferme près de 4,000 planches, dont les épreuves se vendent au profit de l'établissement. Les quatre premiers jours de la semaine, le lundi excepté, sont consacrés à l'étude dans les galeries des tableaux, et dans celles des statues et marbres antiques. Le dimanche, le Musée est ouvert au public, depuis dix heures jusqu'à quatre. L'exposition de tableaux et statues des artistes vivans a lieu au Louvre, tous les ans. Pendant les jours d'étude on admet seulement les étrangers voyageurs, sur la présentation de leurs passeports.

MUSÉE ROYAL DU LUXEMBOURG,

Palais de la Chambre des Pairs.

Les galeries du Luxembourg sont consacrées à l'exposition des productions des artistes vivans acquises par le Gouvernement; elles sont ouvertes au public les dimanches et lundis: et les autres jours, le samedi excepté, sont réservés aux artistes et aux étrangers voyageurs, sur la présentation de leurs passeports.

MANUFACTURE ROYALE DES GOBELINS,

Rue Mouffetard, n. 270.

Une décision royale, en date du 8 février 1825, a réuni à cette manufacture celle des tapis de la *Savonnerie*. Cette réunion projetée depuis plus d'un demi-siècle, et dont l'expérience a déjà prouvé les nombreux avantages, conserve aux deux fabrications leur caractère distinctif et leur type originel; leurs produits continuent de rivaliser d'éclat et de perfection, et justifient plus que jamais leur célébrité européenne. Les tapisseries ainsi que les tapis des *Gobelins* sont destinés à l'ameublement des palais du Roi; cependant ceux de ces produits qui ne sont point réservés pour cette destination ou pour le service des présens peuvent être achetés par les particuliers. Le public est admis avec des billets à visiter l'établissement les mercredi et samedi de chaque semaine, depuis 2 heures jusqu'à 4 en hiver, et jusqu'à 5 heures en été.

MANUFACTURE ROYALE DE PORCELAINES

ET DE TEINTURE SUR VERRE,

A Sèvres.

Cette Manufacture a pour objet de maintenir la bonne fabrication de la porcelaine, d'en étendre les progrès en exécutant les pièces les plus grandes, les plus précieuses et les plus parfaites sous tous les rapports, et de mettre à la disposition du Roi des objets dignes par la réunion de tous les genres de mérite, de meubler ses palais ou d'être offerts en présents. Il a été ajouté un atelier de peinture sur verre ayant la même destination et une Ecole gratuite de peinture en couleurs vitrifiables.

L'établissement royal de Sèvres renferme une Collection des objets relatifs à l'histoire et au perfectionnement des arts céramiques et de la vitrification. On y a réuni les matières premières, les procédés, les objets fabriqués de toutes les époques et de tous les pays, qui peuvent intéresser les amateurs ou instruire les fabricans.

L'Ecole de peinture est établie à Paris, au dépôt de la Manufacture, rue de Rivoli, n. 18. Il ne faut pour y être admis que faire preuve d'un talent déjà acquis dans les arts du dessin.

MANUFACTURE ROYALE DE TAPISSERIES,

A Beauvais.

La fabrication de cette Manufacture consiste en objets pour ameublemens, par les mêmes procédés que ceux employés à la Manufacture des Gobelins.

Les produits sont destinés pour les palais royaux ; ils consistent en fauteuils, chaises, bergères, canapés, tête-à-têtes et leurs accessoires, banquettes, plians, tabourets, portières, et en général tout ce qui concerne les ameublemens. La manufacture vend aux particuliers les objets qui ne sont point réservés pour le service des Maisons royales.

SECTION IV.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET THÉATRES ROYAUX.

(Commission de surveillance près le Conservatoire de Musique et l'Académie royale de Musique. — Conservatoire de Musique. — Académie royale de Musique. — Théâtre Français. — Opéra Italien. — Opéra-Comique. — Odéon.)

Commission de surveillance près le Conservatoire de Musique et de l'Académie royale de Musique (instituée par arrêté du 24 février 1831), rue Grange-Batelière, n. 3.

Cette Commission a la mission de surveiller l'emploi des fonds accordés au Conservatoire, ainsi que l'exécution des conditions exprimées aux cahiers des charges de la direction de l'Opéra en régie intéressée.

Elle est composée de Messieurs,

Duc de Choiseul (O ✻), Pair, *Président.*
Kératry ✻, *Conseiller-d'Etat, Député.*
Blanc (Edmond) ✻, *Maître des requêtes, Secrétaire-général du Commerce et des Travaux publics.*
Bertin (Armand).
D'Henneville-Fauchon (O ✻).
Cavé ✻, *Secrétaire.*

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE,

Rue du Faubourg-Poissonnière, n. 11.

La formation de cet Etablissement, connu d'abord sous le nom d'*Ecole de chant*, remonte à l'année 1784. Il fut créé par arrêt du Conseil-d'Etat du Roi, du 3 janvier de cette année, et s'ouvrit le 1er avril suivant, sous la direction de *Gossec*. En 1786, on y ajouta une classe de déclamation spéciale, et, plus tard, cette Ecole prit le titre de *Conservatoire de Musique et de Déclamation*; mais, la classe de Déclamation ayant été supprimée, elle est maintenant désignée sous le seul nom de *Conservatoire de Musique.*

Dans cet Etablissement, qui est destiné à la conservation et à la propagation de l'art musical dans toutes ses parties, plus de 300 élèves des deux sexes reçoivent gratuitement des leçons des meilleurs professeurs, et l'on n'y est admis que par voie d'examen et de concours. Quoique cette Ecole soit particulièrement destinée à alimenter les théâtres royaux, ceux des départemens y trouvent les sujets qui leurs sont nécessaires. L'on y forme aussi des professeurs; et, en cela, elle offre tous les avantages d'une école normale.

Il y a, dans cet Etablissement, une bibliothèque de musique et de livres relatifs à l'art musical et à la déclamation.

Administration. Messieurs,

Chérubini (L.) (O ✻), *Directeur*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 10.
D'Henneville-Fauchon (O ✻). *Chef du Matériel*, rue Bergère, n. 2.
De Beauchesne (Alfred), *Secrétaire*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 11.
Albert-Bonet, *Surveillant des classes*, au Conservatoire.
Réty, *Caissier-Contrôleur, chargé du dépôt de musique*, au Conservatoire
Ferrière, *Employé au Bureau de surveillance*, au Conservatoire.

Inspecteurs. Messieurs,

Habeneck ✻, *Inspecteur général des études.*
Paër ✻, *Inspecteur de l'instruction et du chant.*

Comité d'enseignement, chargé des examens et des concours.

Messieurs,

Chérubini (O ✻), *Président.*

Paër ✻.	Reicha ✻.	Vogt ✻.
Habeneck ✻.	Adam ✻.	Nourrit.
Le Sueur ✻.	Baillot ✻.	Meyer-Beer ✻.

Bibliothèque.

M. Bottée de Toulmon, *Bibliothécaire*, rue d'Enghien, n. 26.
M. Leroy, *Employé*, Cité d'Orléans, n. 4.

Pensionnat.

M. Le Gendre, *Chef du Pensionnat.*

ENSEIGNEMENT.

Composition lyrique. Messieurs,

Le Sueur ✻, rue Ne-Ventadour, n. 2, } *Professeurs.*
Berton père ✻, rue Lepelletier, n. 5. }

Contre-point et Fugue. Messieurs,

Reicha ✻, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 50, } *Professeurs.*
Fétis ✻, rue du Helder, n. 17, }

Harmonie et Accompagnement-Pratique réunis. Messieurs,

Dourlen (pour les hommes), à Montmartre, rue St.-Jean, n. 12, } *Professeurs.*
Halevy (pour les femmes), rue Montholon, n. 26, }

Musique vocale.

CHANT. Messieurs,

Ponchard, rue des Martyrs, n. 47,
Rigault, rue des Colonnes, n. 2,
Bandérali, rue Laffitte, n. 46, } *Professeurs.*
Pellegrini, rue Laffitte, n. 38,
Bordogni, rue Saint-Georges, n. 2 *bis*,

VOCALISATION. Messieurs,

De Garaudé, *Professeur*, rue Vivienne, rotonde Colbert, escalier E.
Henry, *idem*, rue de l'Odéon, n. 38.
Panseron, *idem*, boulevard des Italiens, n. 11.

Solfége.

Professeurs (*pour les hommes*). Messieurs,

Le Borne, rue Sainte-Anne, n. 57.
Kuhn, rue de Bellefonds, n. 20.
Goblin, rue Neuve-Samson, n. 2.
Bienaimé, rue Mazarine, n. 3.

Professeur-adjoint, tenant une classe particulière.

M. Moreau (Louis), rue Cadet, n. 34.

Professeur-adjoint (*pour les femmes*), *tenant une classe particulière.*

Mlle. Goblin, rue Neuve-des-Petits-Champs, n 39.

Chœurs.

M. Schneitzhoëffer, *idem* (*pour la classe des femmes*), rue de Buffault, n. 20.

Déclamation lyrique.

M. Nourrit (Adolphe), *Professeur* (*pour la tragédie lyrique*), Marché-St.-Honoré, 11.
M. Ponchard, *Professeur* (*pour l'opéra-comique*), rue des Martyrs, n. 47.
M. Tariot fils, passage des Petites-Ecuries,
Mlle. Andrien (Thérèse), pass. des P.-Ecuries, 2. } *Accompagnat. des classes lyriques.*

Maintien théâtral.

M. Deshayes, *Professeur de cette classe*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 7.

Classe de Morceaux d'ensemble.

M. Kuhn, *Professeur*, rue de Bellefonds, n. 20.

Étude des Rôles.

M. Saint-Aubin, *Professeur* (*pour la tragédie lyrique et l'opéra-comique*), à Nogent-sur-Marne.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

Orgue.

M. Benoist, *Professeur*, rue de Bellefonds, n. 20.
M. Cosyn, *Accordeur*, rue de Bretagne, n. 23, au Marais.

Piano.

M. Zimmerman ✻, *Profess. de la classe spéciale pour les hommes*, rue St.-Lazare, 60.
M. Adam ✻, *Professeur de la classe spéciale pour les femmes*, rue de Chartres, n. 19, faubourg du Roule.

Harpe.

M. Naderman aîné ✻, *Professeur*, rue d'Argenteuil, n. 45.

Violon.

M. Baillot ✻, *Professeur*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 101.

M. Habeneck aîné ✻, *Professeur*, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 21.
M. Kreutzer (Auguste), *Professeur*, rue Saint-Georges, n. 18.
M. Clavel, *Professeur-adjoint*, rue Coquenard, n. 5.
M. Guérin, *idem*, rue de Choiseul, n. 19.

Violoncelle.

M. Norblin, *Professeur*, rue Montmartre, n. 39.
M. Vaslin, *Professeur*, rue Chabannais, n. 5.

Contre-Basse.

M. . . . . *Professeur.*

Flûte.

M. Tulou ✻, *Professeur*, rue des Martyrs, n. 27.

Hautbois.

M. Vogt ✻, *Professeur*, rue des Martyrs, n. 41.

Clarinette.

M. Lefèvre (L.), *Professeur*, rue du Faubourg-Montmartre, n. 8.
M. Berr, *Professeur-adjoint*, tenant une classe particulière, pass. de l'Industrie, n. 43.

Basson.

M. Gebauer ✻, *Professeur*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 23.

Cor (1er et 2e).

M. Dauprat, *Professeur*, passage Breda, Faubourg-Montmartre, n. 12.

M. Tourte, *Copiste de musique*, rue du Faubourg-Saint-Denis, n. 19.
M. Gand, *Luthier*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 24.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

Rue Le Pelletier.

Commission de surveillance de l'Opéra. Voy. pag. 713.

Administration.

M. Véron, *Directeur*, rue Pinon, n. 8.

M. Mira, *Administrateur du Matériel.*
M. Duponchel, *Chef du service de la Scène.*
M. Luzy, *Chef de Bureau.*
M. Bigarne, *Payeur.*
} à l'Administration, r. Grange-Batelière, hôtel de Choiseul.

Chefs du Chant.	*Maîtres des Ballets.*	*Chef d'Orchestre.*
M. Schneitzhoëffer.	M. Taglioni.	M. Habeneck ✻.
M. Halevy.	M. Coraly.	
M. Herold.	M. Albert.	

Artistes du Chant.

MM.	Ad. Nourrit.	Dérivis fils.	Mmes	Cinti-Damoreau.	Grandidier.
	Dabadie.	Lafont.		Dabadie.	Lavri.
	Levasseur.	Pouilley.		Quiney-Baptiste.	Ménard.
	Wartel.	Trévaux.		Mori.	Sèvres.
	Prévost.	Hurteaux.		Jawureck.	Lorotte.
	Al. Dupont.	Bouvenne.		Dorus.	Delboy.
	Ferd. Prévost.	Charpentier.			
	Massol.				

Artistes de la Danse.

MM.	Perrot.	Simon.	Mmes	Noblet.	Leroux.
	Ferdinand.	Daumont.		Legallois.	Perceval.
	Montjoye.	Frémolle.		Montessu.	Brocard 2e.
	Coulon.	Mazillier.		Julia.	Louisa.
	Barrez.	Ropiquet.		Taglioni.	Roland.
	Lefebvre.	Châtillon.		Elie.	Duvernet.
	Mérante.			Dupont.	

Service. Messieurs,

Contant, *Machiniste en Chef.*	Ciceri, *premier Peintre.*
Chatizel, *deuxieme Machiniste.*	Nonnon, *Chef Tailleur.*
Cailhe, *Inspecteur de la salle.*	Petit, *Garde-Magasin.*
Géré, *Chef d'habillement.*	Sausseret, *Préposé à la location des loges.*

Service de Santé. Messieurs,

Mélique, *Médecin.* De Guise, *Médecin.* Piron ✻, *Chirurgien.*

Conseil.

M. de Vatimesnil (O ✻), *Avocat.*	M. Silvestre de Sacy, *Avocat.*
M. Dupin jeune' ✻, *Avocat.*	M. West, *Avoué à la Cour royale.*
M. de Tourville, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*	M. Gauthier, *Avoué en 1re instance.*

Conseil médical. Messieurs,

Andral ✻. Roux (O ✻). Marc ✻.
Marjolin ✻. Pasquier fils ✻. Pariset.

THÉATRE FRANÇAIS,

Rue de Richelieu.

M. le Bon Taylor (O ✻), *Commissaire Royal.*

Sociétaires par rang d'ancienneté. Messieurs,

Monrose.	Menjaud.	David.	Armand-Dailly.
Desmousseaux.	St.-Aulaire.	Perrier.	Ligier.
Grandville.	Samson.	Joanny.	Beauvallet.

Mesdames,

Mars.*	Dupont.	Desmousseaux.	Hervey.
Leverd.	Tousez.	Menjaud.	Valmonzey.
Dupuis.	Mante.	Brocard.	Anaïs Aubert.
Paradol.			

* C'est par conventions particulières que Mlle. Mars, Sociétaire retirée, fait partie de la troupe active.

Acteurs pensionnaires. Messieurs,

Faure.	Bouchet.	Mircourt.	Colson.
Dumilâtre.	Geffroy.	Marius.	Duparrai.
Guiaud.			

Mesdames,

Thénard. Eulalie Dupuis.

Sociétaires retirés. Messieurs,

Dupont.	Baptiste cadet.	Baptiste aîné.	Michelot.
Duval (Alex.) ✻.	Saint-Fal.	Armand.	Cartigny.
Saint-Prix.	Damas.	Lafon.	Firmin.

Mesdames,

Saint-Val cadette.	Desbrosses.	Volnais.	Demerson.
Laurent.	Emilie Contat.	Bourgoin.	Mars.
Talma.	Thénard	Duchesnois.	Leverd.
Devienne.			

Conseil. Messieurs,

Joly, *Avocat*, *Président.*
Guichard ✻, *Avocat aux Conseils du Roi.*
Poncelet ✻, *Avocat.*
Mauguin, *Avocat.*
Charrié, *Avocat.*
Perrin, *Avoué.*
Bellanger, *ancien Notaire.*
Jonquoy, *Notaire.*
De Normandie, *Avoué.*
Nouguier, *agréé au Tribunal de commerce.*

Comité d'Administration. Messieurs,

Desmousseaux.	Menjaud.	Joanny.
Granville.	Saint-Aulaire.	Mad. Rose Dupuis.

Administration. Messieurs,

M. Védel, *Caissier.*
M. Loraux, *Secrétaire du Comité.*
M. Laurent, *Inspecteur-général.*
M. Jouslin de la Salle, *Régisseur-gén.*
M. Masson, *Secrétaire de l'Administrat.*
M. Garnier, M. Hamell, } *Secrétaires et Souffleurs.*
M. Barbouin, *Chef d'Orchestre.*
M. Dupont, *Machiniste.*

THEATRE ROYAL DE L'OPERA-COMIQUE,

A réorganiser.

THEATRE ROYAL ITALIEN, ANGLAIS ET ALLEMAND.

Place des Italiens.

Administration. Messieurs.

Robert, *Directeur-Entrepreneur.*

Severini, *Régisseur général.*
Sauvageot, *Préposé à la location.*
Ch. Dormoy, *chargé de la comptabilité, et Inspecteur de la salle.*
Tadolini, *Accompagnateur.*
Girard, *Chef d'Orchestre.*
Andreoli, *Bibliothécaire-copiste.*
Volpato, *Suggeritore.*
Jelensperger, *Accordeur.*
Kœckel, *Chef des chœurs.*
Ferri, *Peintre.*
Bertin, *Machiniste en chef.*
Barbey, *Chef de l'éclairage.*

Artistes. Messieurs,

Donzelli, *primo Tenore.*
Bordogni, *idem.*
Davi, *idem.*
Zuchelli, *primo Buffo.*
Lablache, *idem.*
Santini, *idem.*
Rubini, *primo Buffo.*
Graziani, *idem.*
Derosa, *secondo Buffo.*
Pagannini, *secondo Tenore.*
Auletta, *idem.*
Trévaux, *Utilité.*

Artistes. Mesdames.

Malibran-Garcia, *prima Donna contralto.*
Tadolini, *Ultra prima.*
Raimbeau, *idem.*
Rossi, *seconda Donna.*
Corradi, *idem.*
Michel, *idem.*

THÉATRE ROYAL DE L'ODÉON.

Place de l'Odéon.

Nota. Par un arrêté de M. le Ministre du commerce et des travaux publics, en date du 20 mars 1832, la salle de l'Odéon, considérée comme succursale des Théâtres de la capitale, a été mise à leur disposition avec le matériel qui en dépend, à partir du 1er avril suivant. Les entreprises théâtrales qui obtiendront des concessions à jours fixes n'auront à payer que les frais journaliers d'éclairage, de chauffage, garde et service intérieur.

M. Loraux, *Agent-Conservateur du Théâtre.*

CHAPITRE XI.

Finances, Banque, Commerce.

SECTION PREMIÈRE.

CAISSE D'AMORTISSEMENT;

CAISSE DE DÉPOTS ET CONSIGNATIONS,

Rue et Maison de l'Oratoire.

(Institution. — Commission de surveillance. — Direction générale.)

Ces deux Etablissemens, créés par la loi sur les finances, du 28 avril 1816, ont remplacé l'ancienne Caisse d'Amortissement, dont la liquidation a été ordonnée par la même loi. Ils ne sont point tenus des dettes de cette dernière Caisse, qui doivent être remboursées par le Trésor public, en capitaux et intérêts.

La Caisse d'Amortissement et celle de Dépôts et Consignations sont placées spécialement sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative. Elles ne sont dans les attributions d'aucun ministère; mais elles sont surveillées par une commission nommée par le Roi, et composée d'un Pair de France qui en est le Président, de deux membres de la Chambre des Députés, de l'un des Présidens de la Cour des Comptes, du Gouverneur de la Banque de France, et du Président de la Chambre de Commerce de Paris.

Les nominations des membres de cette commission sont faites pour trois ans; les membres sortant sont rééligibles.

Les deux Caisses sont dirigées et administrées par un Directeur-général, auquel est adjoint un Sous-Directeur.

Le Caissier, chargé des recettes et dépenses des deux Etablissemens, est responsable du maniement des deniers. Ces trois fonctionnaires sont nommés par le Roi.

Les opérations des deux Caisses sont absolument distinctes : il est tenu, pour chacune, des livres et registres séparés : leurs écritures et leurs deniers ne sont jamais confondus. L'état de ces Caisses, la bonne tenue des écritures, et tous les détails administratifs sont vérifiés par la commission de surveillance, toutes les fois qu'elle le juge utile, et au moins une fois par mois.

A mesure que les sommes qui servent à composer la dotation de la Caisse d'Amortissement sont versées à cette Caisse, l'emploi en est fait conformément aux lois, en achats de rentes sur le grand-livre de la dette publique.

La Caisse de Dépôts et Consignations est établie spécialement par la loi du 28 avril 1816, pour recevoir seule toutes consignations et dépôts, faire les services relatifs à la Légion-d'Honneur, à la Compagnie des Canaux, aux fonds de retraites, et remplir les autres attributions, l'amortissement excepté, qui étaient confiées à l'ancienne Caisse.

Les consignations judiciaires désignées dans l'article 2 de l'Ordonnance du Roi, du 3 juillet 1816, toutes celles ordonnées par les lois, même dans les cas non rappelés par ladite Ordonnance (notamment ce qui peut être encore dû par les anciens Commissaires aux saisies réelles), doivent être versées dans la Caisse de Dépôts et Consignations, dans les délais prescrits pour les différentes espèces de consignations.

Il est défendu aux Cours, Tribunaux et Administrations quelconques, d'autoriser ou d'ordonner des consignations en autres Caisses et Dépôts publics ou particuliers, même d'autoriser les débiteurs dépositaires, tiers-saisis, à les conserver sous le nom de séquestres ou autrement : dans le cas où de telles consignations auraient lieu, elles sont nulles et non libératoires.

Le Directeur-général peut décerner ou faire décerner par les Préposés de la Caisse, des contraintes contre toute personne qui, tenue, d'après les dispositions des lois et réglemens, de verser des sommes dans ladite Caisse ou dans celle des Préposés, est en retard de remplir ces obligations.

Tout Officier ministériel qui aurait contrevenu aux obligations qui lui sont imposées, en conservant des sommes de nature à être versées dans la Caisse des Consignations, doit être dénoncé par les Préfets ou par les Procureurs du Roi, à celui des Ministres dans les attributions duquel est sa nomination, afin que sa révocation soit proposée et ordonnée s'il y a lieu, sans préjudice des autres peines qui pourront être encourues d'après les lois existantes.

La Caisse des Consignations a des Préposés pour son service, dans toutes les villes du Royaume où siége un Tribunal de première Instance. Elle est responsable des sommes par eux reçues, lorsque les parties ont fait enregistrer leurs reconnaissances dans les cinq jours de celui du versement. Tous les frais et risques relatifs à la garde, conservation et mouvement des fonds consignés sont à la charge de la Caisse : ses Préposés, leurs Commis et Employés ne peuvent se faire payer par les déposans, ou par ceux qui retirent les sommes consignées, aucun droit de garde, prompte expédition, ou autre rétribution, à quelque titre que ce soit, à peine de destitution, et d'être poursuivis comme concussionnaires.

Elle paie l'intérêt de toute somme consignée, à raison de trois pour cent, à compter du soixante-unième jour, depuis la date de la consignation, jusques et non compris celui du remboursement. Les sommes qui restent moins de soixante jours en état de consignation ne produisent aucun intérêt. Lorsque les sommes consignées sont retirées partiellement, l'intérêt des portions restantes continue de courir sans interruption. La remise des sommes consignées est faite dans le lieu du dépôt, à ceux qui justifient de leurs droits, dix jours après la réquisition du paiement au Préposé de la Caisse.

Cette Caisse est aussi autorisée à recevoir les dépôts volontaires des particuliers, qui sont faits à Paris en monnaie ayant cours, ou en billets de la Banque de France. Elle ni ses Préposés ne peuvent exiger aucun droit de garde ni rétribution quelconque, tant lors du dépôt que lors de sa restitution. Elle paie trois pour cent d'intérêt des sommes déposées, pourvu qu'elles soient restées à la Caisse trente jours. Si elles sont retirées avant ce temps, il n'en est pas dû d'intérêt. Le dépôt est rendu à celui qui l'a fait, à son fondé de pouvoir ou ses ayans-cause, à l'époque convenue par l'acte de dépôt, et s'il n'en a pas été convenu, à simple présentation.

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance royale, du 3 juillet 1816, la Caisse de Dépôts et Consignations reçoit les fonds qui sont versés par les départemens et les communes, dans sa Caisse à Paris, ou dans celles de ses Préposés dans les départemens, soit que ces fonds proviennent d'impositions extraordinaires auxquelles ils sont autorisés, ou de leurs revenus ordinaires, soit qu'ils aient pour cause des excédans de recette, et tous autres objets. Les remboursemens des sommes déposées sont effectués entre les mains du receveur au nom duquel le dépôt a été fait, d'après les mandats des Préfets, des Maires ou Administrateurs compétens.

La même faculté est accordée à tous les Etablissemens publics, et aux mêmes conditions.

En vertu d'une autre Ordonnance du Roi, du même jour 3 juillet 1816, toutes les sommes provenant de retenues faites ou à faire, d'après les réglemens, dans les Ministères, Administrations et Etablissemens, sur les appointemens, salaires et autres rétributions, doivent être versées à la Caisse des Dépôts et Consignations, conformément à l'article 110 de la loi du 28 avril 1816; les Receveurs ou Préposés desdites Administrations n'en peuvent être libérés que par un récépissé du Caissier ou d'un Préposé de la Caisse.

Chaque Administration a un compte courant ouvert dans les écritures de cette Caisse. Toutes les fois qu'elle en est requise, elle convertit les fonds libres excédant les dépenses prévues de chaque Etablissement, en achats d'inscriptions au grand-livre de la Dette publique, dont les arrérages perçus pour son compte accroissent d'autant les fonds destinés aux pensions de retraites.

La Caisse des Dépôts et Consignations a de plus été chargée, par la loi du 30 avril 1826 et l'Ordonnance du Roi du 9 mai suivant, du service relatif à la recette et au remboursement des 150 millions affectés, par l'Ordonnance royale du 17 avril 1825, aux anciens colons de Saint-Domingue.

Le Directeur-général est autorisé à se servir de l'intermédiaire des Receveurs généraux pour effectuer dans les départemens les recettes et dépenses qui concernent la Caisse d'Amortissement et celle des Dépôts et Consignations. Ils sont comptables envers elles des fonds qui leur sont confiés, et responsables des erreurs, ainsi que de la régularité des pièces justificatives des emplois de dépenses.

Tous les trois mois, la Commission de surveillance entend le compte qui lui est rendu de la situation des deux Caisses, et elle le rend public.

A la session annuelle des Chambres des Pairs et des Députés, le Pair de France, comme Commissaire du Roi, au nom de la Commission et en présence du Directeur-général, fait un rapport aux deux Chambres sur la direction morale et sur la situation matérielle de ces deux Etablissemens. Le rapport et les tableaux dont il peut être accompagné, sont rendus publics.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

M. Cte Mollien (G ✻), Pair, *Président.*
M. A. Odier (O ✻), } *Membres de la Chambre*
M. Benjamin Delessert (O ✻), } *des Députés.*
M. Mis d'Audiffret (C ✻), *Président de la Cour des Comptes.*
M. Duc de Gaëte (G ✻), *Gouv. de la Banque de France.*
M. Franç. Delessert (O ✻), *Prés. électif de la Ch. de Comm. de Paris.*
M. A. Berthollet, *Secrétaire de la Commission.*

DIRECTION GÉNÉRALE. *Messieurs*,

Jules Pasquier (O ✻), Cons.-d'Etat, *Direct.-gén.*, à l'Oratoire.
Paul Chateaudouble (O ✻), *Sous-Directeur*, à l'Oratoire.
Gravier ✻, *Caissier général*, à l'Oratoire.
Nugues ✻, *Adjoint.*
Glaçon, *Chef de Bureau.*
De Monseignat ✻, *Chef de la Division de Comptabilité, faisant fonctions de Secrétaire-général.*
Hébert ✻, *Chef de division adjoint.*
Lerasle, *Chef du Bureau des livres.*
Monnié ✻, *Chef du Bureau des retraites.*
Cere, *Chef du Bureau central.*
Chauty, *Chef du Bureau des comptes courans avec les Recev. gén.*
Berthollet, *Chef du Bureau des consignations.*
Laroque ✻, *Chef du Contentieux des Consignations.*
Roussel, *Chef adjoint.*
Louis Rigaud ✻ et Joubert. *Agens de Change.*
Vildé, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*
Godard, *Avocat, Conseil de l'Administ.* place Dauphine, n. 24.
Chodron ✻, *Notaire*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 2.
Bernard, *Avoué à la Cour royale*, rue Dauphine, n. 24.
Gourbine, *Avoué au Trib. de 1re Inst.*, rue du Pont-de-Lodi, n. 8.
Maillard, *Huissier*, rue du Hazard, n. 4.
V. Bally ✻, *Médecin de l'hôpital de la Pitié, titulaire de l'Académie royale de médecine, chargé de la vérification des titres à la retraite pour cause d'infirmités*, rue Poissonnière, n. 21.

SECTION II.

BANQUE DE FRANCE,

Rue de la Vrillière.

(Constitution. — Gouvernement de la Banque. — Administration.)

La Banque de France a, par les lois des 24 germinal an 11 (14 avril 1803), et 22 avril 1806, le privilége d'émettre seule des billets payables au porteur et à vue. Elle a ce privilége pour quarante ans, à partir du 1er vendémiaire an 12 (23 septembre 1803).

Les opérations de la Banque consistent : 1° A escompter à toutes personnes, des lettres-de-change et autres effets de commerce, à ordre, à des échéances déterminées qui ne peuvent excéder trois mois, timbrés et garantis par trois signatures, au moins, de commerçans et autres personnes notoirement solvables. Elle admet néanmoins à l'escompte, des effets garantis par deux signatures seulement, mais notoirement solvables, après s'être assurée qu'ils sont créés pour fait de marchandises, si on ajoute, à la garantie des deux signatures, un transfert d'actions de Banque ou de rentes sur l'Etat, ou d'effets publics dont le Gouvernement est débiteur, ou d'actions de canaux libérées, dont il est pareillement débiteur ; 2° à faire des avances sur les effets publics qui lui sont remis en recouvrement, lorsque leurs échéances sont déterminées ; 3° à faire des avances sur les dépôts de lingots ou monnaies étrangères d'or ou d'argent qui lui sont faits, moyennant l'intérêt de *un pour cent l'an*. Le temps fixé pour les dépôts est de quarante-cinq jours. Ils peuvent être renouvelés. L'intérêt est retenu sur les avances. Il reste acquis à la Banque, quoique les dépôts soient retirés avant l'échéance. La Banque peut disposer du dépôt s'il n'est pas retiré à l'échéance, ou s'il n'est pas renouvelé. La Banque n'admet pas de dépôt au-dessous de dix mille francs ; 4° à tenir une caisse de dépôts volontaires pour tous titres, effets publics, nationaux et étrangers, actions, contrats, obligations de toute espèce, billets, et tous engagemens, à ordre ou au porteur, les lingots d'or et d'argent, les monnaies d'or et d'argent, nationales et étrangères, et les diamans, moyennant un droit de garde sur la valeur estimative du dépôt. Ce droit est d'*un huitième d'un pour cent* de la valeur du dépôt, pour chaque période de six mois et au-dessous. Ce droit, payable d'avance, reste acquis à la Banque, quoique le dépôt soit retiré avant le terme convenu ; 5° à se charger, pour le compte des particuliers et des établissemens publics, du recouvrement des effets qui lui sont remis ; 6° à recevoir en compte courant les sommes qui lui sont versées par des particuliers et des établissemens publics, et à payer les dispositions faites sur elle et les engagemens pris à son domicile, jusqu'à la concurrence des fonds encaissés. Mais elle ne peut pas admettre au compte courant les agens ou les syndics des faillites *déclarées*. Elle fournit aux personnes qui le désirent des récépissés *nominaux* de toutes sommes payables à *vue*, mais sur l'acquit de ces personnes seulement, ce qui est une garantie contre tout danger de vol, soustraction, etc., etc., etc. Les jours d'escompte sont les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine. Le taux de l'escompte est déterminé par le Conseil général. Pour être admis à l'escompte et avoir un compte courant à la Banque, il faut en faire la demande par écrit à M. le Gouverneur, et l'accompagner d'un certificat signé du demandeur et de *trois* personnes connues qui *certifient sa signature* et qu'il *fait honneur à ses engagemens*. Les faillis non réhabilités ne peuvent être admis à l'escompte. La Banque ne peut pas admettre d'opposition sur les sommes qu'elle a en compte courant. Ceux qui font des dispositions sur la Banque sans lui en avoir fait les fonds pour les échéances peuvent être privés de leur compte courant par le Conseil général. On peut céder l'usufruit des actions de la Banque. Nonobstant la cession de l'usufruit, on peut disposer de la nue-propriété. Les actions de la Banque peuvent être immobilisées par la simple déclaration du propriétaire ; dès lors elles sont à l'instar des immeubles de toute nature ; elles sont sujètes aux mêmes lois, elles ont les mêmes prérogatives. D'après un avis du Conseil-d'Etat du 28 août 1825, les actions immobilisées ne peuvent pas être remobilisées, si ce n'est dans les cas prévus par les statuts de 1808 et 1809 concernant les majorats. Les actions immobilisées peuvent être affectées à la dotation d'un majorat.

GOUVERNEMENT DE LA BANQUE.

M. Duc de Gaete (G. ✻), *Gouverneur*, rue Blanche, n. 5.
M. Bon Thibon ✻, *premier Sous-Gouverneur*, } à l'Hôtel de la Banque.
M. Bon Rodier (O ✻), *second Sous-Gouverneur*, }

ADMINISTRATION.

Conseil général. — *Régens.* Messieurs,

Bon Davillier (J. Ch.) ✻, *Pair*, rue Basse-du-Rempart, n. 16.
Bon Delessert (Benj.) (O ✻), *Négociant*, rue Coq-Héron, n. 3.
Bon Hottinguer ✻, *Négociant*, rue du Sentier, n. 20.
Guiton jeune ✻, *Négociant*, rue du Grand-Chantier, n. 12.
Lafond, *Négociant en vins*, quai de la Tournelle, n. 21.
Reiset ✻, *Recev.-gén. de la Seine-Inf.*, r. de la Chaussée-d'Antin, 21.
Buffault ✻, *Receveur-général de la Meuse*, rue de Provence, n. 54.
De Saulty ✻, *Receveur-général de Seine-et-Oise*, rue des Moulins, n. 19.
Lefebvre ✻, *Négociant*, rue de la Paix, n. 1.
Cottier, *Banquier*, rue Cadet, n. 9.
Perier ✻, *Banquier*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 27.
Caccia ✻, *Banquier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 66.
Bon Mallet ✻, *Banquier*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 13.
Pillet-Will ✻, *Négociant*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 70.
Audenet père ✻, *Négociant*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 19.

Censeurs. Messieurs,

Odier (O ✻), *Négociant manufacturier*, boulevard Poissonnière, n. 15.
Moreau ✻ (*Commerce des Bois*), place Royale, n. 9, au Marais.
Faillot, *Négociant* (*fers*), rue Ménilmontant, n. 4.

Conseil d'Escompte. Messieurs,

Delamare (Martin-Didier), placé du Louvre, n. 4.
Valois jeune, *Banquier*, rue du Mail, n. 29.
Legentil, *Négociant*, rue Poissonnière, n. 36.
Got (G.), *Négociant*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 1.
Lebœuf ✻, *Negociant*, rue de Cléry, n. 27.
Besson neveu (*Commerce des Vins*), quai d'Orléans, n. 12.
Moreau (Frédéric), *Négociant*, place Royale, n. 9.
Marmet, fils aîné, *Négociant*, rue de Paradis, n. 6, au Marais.
Sanson-Davillier ✻, *Négociant*, rue de Grammont.
Fould, *Négociant*, rue Bergère, n. 10.
Marchand (Louis), *Négociant Droguiste*, rue de la Verrerie, n. 36.
Guyot de Villeneuve ✻, *Négociant* (*fourrures*), r. Michel-le-Comte, 32.

Chefs principaux. Messieurs,

Garat (Paul), *Secrétaire du Gouvern. de la Banque*,
De Crousaz-Cretet ✻, *Caissier principal*,
Ville, *Contrôleur*,
Audibert fils, *Secrétaire du Conseil général*,
} à la Banque, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 4.

Chefs particuliers. Messieurs,

Soret, *Chef du Bureau de l'Escompte.*
Doisy, *Chef du Bureau des Actions.*
Gastellier, *Chef du Bureau des Effets au comptant.*
Brisebarre ✻, *Chef du Bureau des Livres.*
N. . . . . *Chef du Bureau de l'Imprimerie et des Billets.*

Caissiers particuliers. Messieurs,

Maisonnier, *Caissier des Recettes.*
Moultat, *Caissier de la première Caisse de paiement.*
Drouard, *Caissier de la deuxième Caisse de paiement.*
Cordier, *Caissier de la troisième Caisse de paiement.*
Messié ✻, *Caissier, pour l'échange des billets contre espèces.*
Daligé, *Sous-Caissier à la Caisse principale.*

Contentieux. Membres. MM.

Parquin ✻, *Avocat à la Cour roy.*, rue des Deux-Ecus, n. 15, *Conseil.*
Vildé, *Avocat aux Conseils du Roi*, rue d'Orléans, n. 7, au Marais.
Juge, *Avocat*, rue du Marché-Saint-Honoré, n. 5.
Hocmelle jeune, *Avocat*, rue de la Vrillière, n. 8.
Corbin, *Notaire*, rue Vivienne, n. 6.
Ruelle, *Avoué à la Cour royale de Paris*, rue Sainte-Anne, n. 77.
Nouguier fils, *Agréé au Tribunal de Commerce*, rue Thévenot, n. 8.
Castagnet, *Avoué au Tribunal de 1re Instance*, r. dn Port-Mahon, 10.
Buquet, *huissier*, rue Saint-Augustin, n. 22.
Foucard, *Agent du Contentieux.*

M. Bonneville aîné, *Essayeur du Commerce*, rue Saint-Martin, n. 14.
M. Delannoy, *Architecte*, rue de Ménars, n. 8.
M. Lacroix ✻, *Docteur en Chirurgie*, rue Royale, n. 3.

SECTION III.

RÉGIE INTÉRESSÉE DES SALINES ET MINES DE SEL DE L'EST.

Les Salines et mines de sel gemme appartenant à l'Etat, situées dans les départemens de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle, des Vosges, du Haut et Bas-Rhin, du Jura, du Doubs, de la Haute-Saône et de la Haute-Marne ont été adjugées, le 31 octobre 1825, à la Compagnie des Salines et Mines de sel de l'Est, dont le siége est établi à Paris, rue du Sentier, n. 19.

Comité d'Administration. Messieurs,

Baudon ✻, *Président.*

Humann (O ✻).
Saglio (F.) ✻.
Ehrmann.
Gontard (J. F.).
Reiset ✻.
Gérard (G ✻).
De Saulty ✻.
Hallez ✻.

Commissaire-général du Roi. . . M. Haudry de Soucy (O ✻).
Agent-général. . . . . . M. Pithou ✻.
Caissier central. . . . . . M. Jaume (G.).

Directeurs. Messieurs,

A Dieuze. . . . . . James.
A Salins. . . . . . Bossu.
A Arc. . . . . . Carré.
A Montmorot. . . . . Bouchet.

Commissaires particuliers du Roi dans les départemens. Messieurs,

Pernot de Fontenelle, *à Dieuze.*
Petitbeau, *à Salins.*

SECTION IV.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Ces Chambres sont chargées de présenter au Roi leurs vues sur les moyens d'accroître la prospérité du Commerce, et d'indiquer les causes qui en arrêtent les progrès.

Conseil général de Commerce établi près le Ministre du Commerce et des Travaux publics. Voyez *à la suite du Ministère.*

AMIENS.
Jourdain-Herbet.
Hesse-Aclocque ✻.
Daveluy – Bellencourt ✻.
Guérard-Roux.
Dupuis.
Cannet.
Dubois.
Delucheux-Josse.
Massey aîné.

AVIGNON.
Bigonet jeune.
Montagnat.
Requien.
Ayme jeune.
Poncet (Eugène).
Bon aîné.
Dérat.
Thomas aîné.
Marcel Roman.

BAYONNE.
D'Arcangues (B.).
Bernede (Franç.).
Giron.
Labrouche.
Eugène Labat.
Lahirigoyen.
Lagelouse (V.).
Maze (Victor).
Détroyat (E.).

BESANÇON.
Colin.
Grobost fils.
France.
Mourgeon.
Favre.
Bretillot.
De Vellorcille.
Wey (Hyp.).
Vélu (Hyp.).

BORDEAUX.
Gautier (J. E).
Wustenberg (J. H.).
Silvestre Delbos.
Rabaud (J.-J.)
Portal (Paul).
Brown (David).
Gay (Daniel).
Brun (J.).
Sarget.
Bouscasse aîné.
Balguerie aîné (J. J.).
Bosc aîné.
Guestier junior.
Robles jeune.
Dupeyrat jeune.

BOULOGNE.
Fontaine (L).
Huguet.
Bonnet (Ch.).
Adam (Achille).
Lebeau-Longuety.
Pamart.
Leroy-Thiébaut.
Trudin-Roussel.
Qnandelle-Cary.

CAEN.
Dumesnil-Dubuisson.
Bouillie aîné.
Le Blond.
Bonnaire.
Le Cavelier.
Bacot.
Lefrançois (Vict.).
Thomas-Lemoine.
Lecesne.

CALAIS.
Mancel (Eugène).
Quentin-Reisenthel.
Porquet-Woillez.
Renard (J. B.)
Dupont (Henri).
Matis (Christian).
Grandsire aîné.
Michaud fils.
Champailler fils aîné.

CARCASSONNE.
Darles.
Castel.
La Perrine d'Hautpoul.
Sicre.
Fonsès.
Laperrine cadet.
Lacombe.
Coste aîné.
Brunet.

CLERMONT – FERRAND.
Vimal-Dumontel.
Jusserand (Charl.).
Desgranges.
Dufour-Blettery.
Albert.
Tixier-Allant.
Guilhaumont aîné.
Blanc (Paul).
Blatin-Mazelhier.

DIEPPE.
Bruzen.
Cavelier.
Leborgne.
Quenouille.
Deslandes (David).
Lecanu.
Hébert (Germain).
Bunel.
Blondel (Romain).

DUNKERQUE.
Hubert (E.).
Dégravier (Fl.).
Bonvarlet (P.).
Dupouy aîné.
Morel-Darras.
Castelcyn-Carmier.
Lancel.
Debaecque (L.).
Aubert.

GRANVILLE.
Varin.
Le Rond.
Malicorne.
Boisnard - Grandmaison.
Campion.
Lahoussaye.
Lemoyne.
Ducoudray.
Langlois.

LA ROCHELLE.
Mesturas.
Marsillac.
Le Bouc.
Pellevoisin.
Michel.
Cador.
Bernard.
Rasteau.
Schaaff.

LAVAL.
Prosper Delauney.
Le Gentil (Jean).
Le Segretain.
Gueruau-Lamerie fils.
Paillard-Ducleré ✻.
Provost.
Gehard (Fréd.).
Valpinçon.
Besnou.

LE HAVRE.
Homberg.
Toussaint.
Reilly.
Larue.
De Caen aîné.
Delaunay.
Perquer.

Lemaistre.
Fournier.

LILLE.

Barrois (Théod.).
CarpentierLeperre.
Alavoine père.
Fevez de Bully.
Degrimenpont Vernier.
Dujardin de Fires.
Tilloy-Castelain.
Charvet-Barrois.
Dambrecourt fils.
Bigo.
Lefebvre (Auguste).
Le Thierry (Urbain).
Delesalle-Desmet.
Charvet-de-Frennes.
Desmazieres-Beaussier.

LORIENT.

Ouizille.
Valliée.
Rotinat.
Besné (D. L.).
Mancel (Eug.).
Vrignault.
Foucard.
Charpentier.
Lortan.

LYON.

Vachon-Imbert.
Chaurand.
Dugas (Laurent).
Pavy.
Forcheron.
Beaup.
Gentelet.
Rieussec.
Bourbon.
Brosset aîné.
Remond.
Mante.
Mestrallet (Jh.).
Richan (Hilaire).
Arlès-Dufour.

MARSEILLE.

De Roux (P.-H.)
Campon (Raym.).
Roux (Raym.).
Séjourné (M. A.)
Paranque père.
Rougier Mille.
Gravier (Nicolas).
Autran (Melchior).
Caillol (Jh.).
De Guérin (Th.).
Lieutier aîné.

Boyer fils de Jacques.
Crozet-Ricord.
Nodet.
Double.

METZ.

Bompard, jeune.
Huart.
Aubertin (Barthél.).
Gautier.
Pothier (Auguste).
Nassoy.
Renard-Cheron.
Dupont fils.
Bultingaire.

MONTPELLIER.

Portalès (Martin).
Durand-Fajon.
Farel (P. D).
Berard fils aîné.
Barthélemy.
Granier (Zoé).
Raspay (J.).
Bazille.
Blouquier.

MULHAUSEN.

Koechlin (N.) ✻.
Blech.
SchlumbergerSchouch
Roman (Ai. Phil.).
Jordan (Edouard).
Schlumberger (N.).
Ziegler (Gaspard).
Hartmann (Fréd.).
Blech (Jacques).

NANTES.

Soubzmain.
Levesque (Prosper).
Lauriol.
Coquebert.
Lequen.
Ducoudrai-Bourgault.
Gouin.
Bureau.
Genevois.
Say.
Maes.
Haranchipy.
Bignon.
Litou.
Robert-du-Hauteilly.

NIMES.

Gaillard (Scipion).
Rolland (Jacques).
Mathieu (Ph.).
Pellut (Jacques).
Roux-Carbonnel.
Foulc-Floutier.

Roux-Paulet.
Curnier.
Vincens neveu.

ORLÉANS.

Germon-Miron.
Robert-de-Massy.
Bignon fils aîné.
Bon Crignon-Desormeaux ✻.
Aignan.
Crignon de Montigny.
Delahaye.
Hubert Crignon.
Janse.

REIMS.

Lochet-Godinot.
Bertherand-Sutaine.
Givelet.
Delius.
Arnould-Senart.
Boisseau aîné.
Lecointre.
Thiérot (Guillaume).
Lecanu fils

ROUEN.

Le Brument.
Caumont (C.).
Rousselin Cavey.
Lefebvre fils (V.E.)
Cabanon fils.
Dupont.
Delamare.
L. Berard.
Dubosq Lettré.
Richard Anquetin.
Rondeaux.
Decaze.
Bon Elie-Lefebvre.
Fontenilliat.
Jourdain.

SAINT-BRIEUC.

Lesaulnier St.-Jouan aîné.
Tueux (Pierre).
Allenou (Louis).
Sebert aîné ✻.
De Kautem aîné.
Rouxel-Villeferon.
Le Gué.
Goullé.
L. Marie.

SAINT-MALO.

Michel (Jean).
Heurtault (P.).
Marion (N.).

Gaultier (Jacob).
Thomas (Aug.).
Lachambre (Ch.).
Blaize (Louis).
Fontan (Paul.)
Boishamon.

STRASBOURG.

Saglio.
Klose (S. F).
Nebel.
De Turckheim (F.).
Sengenwald (J. C.).
Renouard-de-Bussière.
Sauvage (F. Ch.).
Ratisbonne (Louis).
Simonis.

TOULOUSE.

Dupau.
Boscus.
Coudere.
Baudens.
Garrigou neveu.
St.-Raymond aîné.
Duchan.
Carayon-Talpayrac
Plohais.
Laye.
Courtois.
Dufour (F.).
Evesque.
Pouget (P.).
Meyran.

TOURS.

Bellanger-Carteau
Auger-Croué (Fulgence).
Allair (Silvain).
Leturgeon (Alexand.)
Fontaine-Lesourd.
Champoiseau (Noël).
Froger (Ambroise).
Gouin (Henri).
Pillet (Frédéric).

TROYES.

Lombard-Bourbon.
Dupont.
Fontaine-Gris.
Arnould Fleury.
Lemuet-Truchy.
Simonnot-Gervaisot.
Omer-Michaux.
Gréau.
Ferrand neveu.

SECTION V.

AGENS DE CHANGE ET COURTIERS DANS LES DÉPARTEMENS.

(Agens de change. — Courtiers de commerce et d'assurance. — Interprètes et conducteur de navires.)

Les Agens de change et Courtiers, là où il en est établi, sont nommés par le Roi, sur la présentation du Ministre du Commerce et des Travaux publics. Ils ont seuls le droit d'exercer leur profession, et de constater respectivement le cours des effets publics, papiers commerçables, matières d'or et d'argent, marchandises, assurances, frêts ou nolis. Il est défendu, sous peine d'une amende, qui est au plus du sixième du cautionnement des Agens de change ou Courtiers de la place, et au moins du dixième, à tous individus autres que ceux nommés par le Roi, d'exercer les fonctions d'Agens de change ou de Courtiers. Les Agens de change et Courtiers de marchandises sont tenus de fournir un cautionnement, qui, en cas de démission ou décès, est remboursé à l'Agent de change ou Courtier, ses héritiers ou ayans-cause. En vertu de la loi du 28 avril 1816, et des ordonnances des 29 mai et 3 juillet suivant, les Agens de change et Courtiers, leurs veuves, enfans et héritiers, sont autorisés à présenter des successeurs, pourvu qu'ils réunissent les qualités exigées par les lois. Cette faculté n'a pas lieu pour les titulaires destitués

LISTE *des Agens de Change et Courtiers de Marchandises.*

ABBEVILLE.

Courtiers de march. conducteurs de navires. MM.

Bobillard.
Lecat.

AGDE.

Courtiers de marchandises. MM.

N. . . . .
N. . . . .

AGEN.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Goulard.
Guichard.

AIGUES-MORTES.

Courtiers de march. conducteurs de navires.

N. . . . .
N. . . . .

AIX.

Courtiers de Commerce.

Avril.
Barthelemy.

ALBY.

Courtiers de commerce.

N. . . . .
N. . . . .

AMIENS.

Courtiers de marchand. MM.

Villerel, *Syndic.*
Lefebvre fils.
Petit.
Dorville.
Maillard fils.
Millevoye.
Levavasseur.
Baril Dammerval.
Demetz.
Haloa.

ANGERS.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Blouin.
Laroche.
Moreau.

ANGOULÊME.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Lecour.
N. . . . .

ARLES.

Court. de march. MM.

Agnel.
Garrot.
Gibert.
Gasc.

ARRAS.

Agens de change, Courtiers de marchandises.

Le Gentil.
Godart.
Deriencourt.
Lemaire.

AUBENAS.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Deschandol.
Radal (Casimir).
Radal (Bruno).

AUCH.

Courtiers pour les marchandises. MM.

Bauduer.
Pellefigue jeune.

AVIGNON.

Courtiers pour toutes les marchandises. MM.

N. . . . .
N. . . . .

Courtier pour la soie.

N. . . . .

BARSAC.

Courtiers pour les marchand. les assurances et la conduite des navires. MM.

Moulinié fils.
Danty fils.
Trimoulet.

BAYEUX.

N. . . . .

BAYONNE.

Agens de change. MM.

Dhiriart.
Salzo (David).
N. . . . .
N. . . . .

Courtiers d'assurances, et conducteurs de navires.

Messieurs,

Manches, *interprète de la langue espagnole.*
Roquebert aîné, *id. portug.*

Lacoste (Iréné).
Bergeret.
Delouart, *interprète de la langue espagnole.*
Duverdier (Jean-Bapt.)
Couzier, *interprète des langues espagn. et portug.-gaise.*
Duverdier.

Court. de marchandises.
Labarthe.
Coulon.
Ducoureau.
D'Etchemendy.

BERGERAC.

Courtiers de marchandises.
Messieurs,
Laffargue.
Pinet.
Berre.

Courtier de marchandises.
M. Lambert.

BEZIERS.

Courtiers de march. MM.
Cazelles.
Raffit.
Delmas.
Masson.
Lignon.
Malet.

Agens de change.
Cairol.
N. . . . .

BLAYE.

Courtiers pour les marchandises, les assurances, et conducteurs de navires.
Messieurs,
Barbotte.
Lalande fils.
Raboutet.
Maître fils aîné.
Lesclive.
Lassegne.
Pourcend-Beaupuy.
Biarnès.

BLOIS.

M. Delestre, *Commissaire de police près la Bourse.*

Courtiers pour les marchandises. MM.
Habert.
N. . . . .

BORDEAUX.

M. Malartic, *Commissaire de police près la Bourse.*

Agens de change. MM.
Senègre.
Charles.
Polonais.
Delpech.
Rodrigues.
Gimet fils.
Seignouret.
Guichard.
Lanthois.
Wail.
Lopez-Dias.
Rodrigues fils.
Sibille.
Debans aîné.
Norzy.
Greys.
Brousse.
L'héritier.
Lafargue.

Courtiers pour les marchandises. MM.
Prunié (Pierre-Paulin).
Libéral.
Hostains.
Doris.
Dubosc fils.
Dumas.
Darrydou.
Tastel.
Jeunesse.
Pettit.
Dupeyron fils.
Castanié (Jean).
Sandré.
Marie fils aîné.
Gourragne fils.
Baumgartner.
Bordes-Fortage.
Mermaud fils.
Faux.
Lawton fils.
Labory.
Surget.
Rousseau.
Oxeda.
Boué.
Levif.
Prons.
Tessier.
Ansas.
Pédesclaux.
Libéral.
Cotrel.
Flisch.
Gaussel.
Lavau.
Rolland.
Lubbert.
Monsot aîné.
Audubert.
Bonnet Junior.
Aulonié.

Courtiers conducteurs de navires. MM.
Delmestre aîné.
Tournay.
Delbos fils.
Jude.
Serisier, Lafitte, Constantin, Cazey, } *Interprètes de la langue anglaise.*
Menard, *pour les langues espagnol, portug. et angl.*
Morancy-Courréjoles, *pour les langues espagnole et portugaise.*
Azéma, *pour les langues anglaise et espagnole.*
Faure, *pour la lang. espag.*
Gillet.
Ferriere (Jean).
Dumas.
Maupetit.
Ferrière (Franç.-P.).
Polh fils.
Carrié.
Binaud.
Ferrière (Stanislas).
Baffey.

Courtiers d'assur. MM.
Geneste.
Perrin.
Buhan.
Courréjolles.
Guibert.
Deyme fils aîné.
Boereau.

BOULOGNE.

M. Dufourg, *Commissaire de police, près la Bourse.*

Agens de change. MM.
Prenel.
Griset.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires. MM.
Trudin.

Dewismes (J. B.).
Ivart.
Poignant.
Bosson, *pour les langues allemande et holland.*
Dewismes, Coquet, } *pour la langue anglaise.*

BREST.

M. Montenot, *Commissaire de police près la Bourse.*
Courtiers conducteurs de navires. Interprètes. MM.
Perron.
Dufilhol.
Lecointre (F.).
Arnold et Lecoëntre (J.). *pour les langues allemande, anglaise et hollandaise.*

CAEN.

Agens de changes, courtiers de marchandises. MM.
Bunel.
Dufresne.
Courtiers d'assurances et conducteurs de navires.
Messieurs.
P. D. Bazin.
Mangon-Laforest.
Pelletier.

CAHORS.

Agent de change, Courtier de marchandises.
M. Lafarge.

CALAIS.

Agens de change, Courtiers de march. MM.
Sagot (Ch.-Ed.-Fr.).
N. . . . . .
Courtiers interprètes et conducteurs des maîtres de navires. MM.
De Rheims, *pour les langues anglaise et hollandaise.*
Lemoine fils, *pour les langues anglaise, allemande et italienne.*
Spiers, *pour la langue anglaise.*
Vangratten.

CARBON-BLANC.

Court. de marchandises.
M. Bonnard.

CARCASSONNE.

Courtier pour les marchandises.
N. . . . .

CASTELNAUDARY.

Court. de marchandises.
N. . . . .

CASTRES.

Agens de change et Courtiers de marchand. MM.
Combes.
Ségur fils.

CETTE.

M. Pagès père, *commissaire près la Bourse.*
Agens de change, Courtiers de march. et d'ass. MM.
Plane. | Rotyé junior.
Courtiers conducteurs de navires, interprètes. MM.
Bonjean. | Plane.
Garonne. | Pagès.

CHATELLERAULT.

Courtiers de march.
M. Treuille.

CHERBOURG.

Courtiers de march. et conducteurs de navires. MM.
Jouanne. | Magnen.
Liais. | Hervieu.

CLERMONT-FERRANT.

Agens de change, Courtiers de Marchandises. MM.
Boullet.
Roux.
Trébuchet.
Cellier.

CROISIC.

Courtier-interprète, conducteur de navires.
N. . . . .

CUERS.

Courtier de marchandises.
Mitre.

DIEPPE.

Courtiers de commerce, Conducteurs-interprètes.
Messieurs,
Delarue.
Chapman.
Pouchet.
Viandier.

Berteloot, *interp. des lang. britannique et holland.*
Morel, *interp. des langues britannique, danoise, suédoise et norwégienne.*

DOUAI.

Agens de change. MM.
Famechon.
Choquet.
Courtray.

DRAGUIGNAN.

Courtier de marchandises.
M. Reboul.

DUNKERQUE.

M. François Lefebvre, *Commissaire de police près la Bourse.*
Agens de change et Courtiers. MM
Carlier fils.
Vanderwalle-Baillon.
Gauwin.
Vandercolme.
Toreille.
Salomez.
Sergent.
De Baecker.
Herrewyn.
Caillez.
Emmery.
Hubert.

FECAMP.

Courtier, conducteur de navires.
M. Feuilloley.
Jumel, Ridel fils, Legouteux } *interprètes de la langue anglaise.*
Agens de change, Courtiers de marchandises. MM.
Banse.
Feuilloley.

GRANVILLE.

Courtier de marchandises. Conduct. de navires
M. Guilbot.
Hamel.

GRASSE.

Courtier de marchandises
M. Pons.

GRAVELINES.

Courtier de marchandises. Conducteur de navire.
M. Decarpentry.

GRAY.

Agent de change, Courtier de marchandises. M.

Pichat.

GRENOBLE.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Berthier.
N. . . . .

HAVRE (LE).

Agens de change. MM.

Quignon.
Labottière.

Courtiers-interprètes, conduct. de nav. MM.

Robert Godefroy, Godefroy-Candon, *pour les langues germaniques.*

Pour la lang. britanniq. MM.

Massey fils.
Lacorne fils.
Thomas.
Héroult.
Hardouin.
Mondey fils.
Merville. *p. les lang. espag. et portug. Court. d'as.* MM.
Quertier.
Pinel.
Ployer.
Lahure.

Courtiers de march. MM.

Bertrand.
Prudhomme.
Henry.
Delaunay.
Lefevre.
Maillet-Duboullay.
Cailleux.
Amy.
Lepicquier fils.
Ysnel.
Feuillet.
Perier.
Ouizille.
Blay.
Tardif.
Laisné.
Le Roux.
Bréard.
Minart.
Jacquemin.
Laurent.
Lafitte.
Platy-Stamaty.
Duval.
Chevalier.

HONFLEUR.

Courtiers de marchandises, et conduct. de nav. MM.

Maquerel.
Pelcat.
Duval.
Huet.

LAMARQUE.

Court. de march. MM.

Miailhe.
Beraud.
Boucherie.

LANGON.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires. MM.

Morel.
Dancy.
Lafargue.

LANGOIRAN.

Courtiers de march. MM.

Potié.
Dubruel.

LA ROCHELLE.

Courtier de marchand.

M. Naudin (Em.).

LA TREMBLADE.

Courtiers conduct. de nav.

M. Robineau.

LIBOURNE.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des nav. MM.

Montouroy.
Longa fils.
Frédefond,
Durand.
Dubosq (J.).
Cardeillac (Philippe).
Laguerenne.
Lacaze.
Larquey.

LILLE.

Agens de change. MM.

Legillon.
Gylles (Philippe).
Jacquart (Henuis).
Lefebvre.
Ducas (Louis).
Lévecque (Lory).
Verbiest.
Bronchin.
Durieux.
Charpantier.

Court. de march. MM.

Blancho.
Sloovère.
Guilbert fils.
Piquart.
Durieux (Louis).
Herbaut.
Dequen.
Vanhoven.
Mille.
Roland (Louis).

LIMOGES.

Agens de change. MM.

Penicaud. | Lousteau.

LUÇON.

Agent de change, Courtier de commerce.

M. Godard.

LYON.

Agens de change. MM.

Vidal fils.
Grégoire.
Tresca.
Bertrand.
Coste fils.
Vincent.
Berger Nalet.
Jarre.
Boissard.
Bertolus.
Louchon.
Bourbon.
Chatel.
Carret.
Clavière.
Fitler.
Ferrand.
Poisat.
Rey.
Vétillart.
Thouverey.
Sainctelletes.
Bethfort.
Pironi.
Chadebec.
Bouchet.
Guesdon.
Saint-Ferrand.
Laguesse.
Blanc.

Courtiers pour la soie, exclusivement. MM.

Morin.
Favieze de la Chomette.
Chapean.
Bayard.
Gerbes-Detour.
Martin.
Quisard.
Rostain.
Maupetit.
Moyne.
Raynaud fils.
Lecourt.
Blanc.
Barraud.
Adam.
Bony.
Culhat fils.
Doux.
Saron.
Brunet.

Court. pour les marchand. autres que la soie. MM.

Piquet.
Coubayon.
Thouveray.
Delaval.
Decailly.
Molland.
Picard.
Wies.
Chautre.
Janinet.

MARANS.

Court.-interp. conducteur de navires. MM.

Masseau Wallinguin, *pour l'anglais.*
Pinet, *idem.*

MARENNES.

Courtiers-interprètes, conduct. de navires. MM.

Reynaud, } *pour le*
Aiguillé, } *holland.*

MARSEILLE.

M. Irissac, *Commiss. de police près la Bourse.*

Agens de change. MM.

Desagues.

Court. de march. MM.

Olive fils.
Olive (Pierre).
Laugier.
Castillon.
Bec.
Fabry.
Cohen.
Roque.
Auban (J. Fr.).
Talamel.
Autheman.
Dor.
Borely.
Savine.
Court.
Monnier.
Isnard.
Dodon (Jean-Louis)
Mouton.
Fraissinet.
Routier (H. J.).
Théric.
Rolland.
Moynier (J. M. J.).
Clumane.
Bletry.
Bayol.
Plantin.
Rizancourt (Fr.-Paulin).
Fabre.
Gavoty fils.
Léon.
Genouiltat.
Garagnon.
Robert.
Pons.
Vincens fils.
Cogordan.
Thevenin.
Monge.
Merlinode-Boisgrange.
Franc.
Flottes Raissac.
Boucher.
Meyers.
Roumieu.
Long.
Cantel.
Nathan.
Barbaroux.
Becazel.
Julien.
Crudère.

Courtiers de marchandises, d'assur., conduct. de navires et courtiers-interprètes. MM.

Fraissinet, *pour les langues espagn., ital., angl. et holland.*
Braquety, *pour la langue anglaise.*
Caillol, *pour la langue italienne.*
Meyer, *pour les langues allemande, italienne et suédoise.*
Vigne, *pour les langues portugaise, espagnole et italienne.*
Estrangin, *pour les langues anglaise et italienne.*
Schielotto, *pour la langue italienne.*
Renoux, *pour les langues anglaise, espagnole et italienne.*
Boyer, *pour les langues ital. et espagnole.*
Chaillet, *pour la langues italienne.*
Constant, *pour la langues italienne.*
Marseille, *pour les langues hollandaise et italienne.*
Rambaud, *pour les langues grecque et italienne.*
Rebufat, *pour la langue espagnole.*
Guinot, *pour les langues anglaise, danoise et suédoise.*

Courtiers de marchand. et conduct. de nav. MM.

Pagliano. | Madon.

METZ.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Limbourg.
Blondin (H.-Jacq.-Ferd.).
Bry-d'Arcy.
Toussaint.

MILHAU.

Agent de change et Courtier de Marchandises.

N. . . . .

MIRANDE.

Agent de change, Courtier de marchandises.

M. Laurent.

MONTAUBAN.

Court. de march. MM.

Videt.
Soulié.
Noalhac Sol.

MONTPELLIER.

Agens de change. MM.

Salze fils.
Sepet fils.
Hugues.
Nougaret.
Daumas fils.
Bruyas.

Courtiers de marchandises. MM.

Blouquier.
N. . . . .

MORLAIX.

Courtiers pour les marchand. les assurances et la conduite des navires. MM.

Guidon.
Lazon.
Le Coc Saint-Maur.
Roquelin.
Boscher.

MULHAUSEN.

Court. de march. MM.

Huber.
Paraf.
Richard.
Gerber.

NANTES.

Agens de change et Courtiers de march. MM.

Wack fils.
Bonamy.
Morville.
Cardon.
Toulmouche (Emile).
Bonnemant fils.
Lemerle fils.
Gazanche.
Jousset.

Court. d'assuranc. MM.

Roy.
Desbouillons.

Courtiers conducteurs de navires franç. MM.

Mabit.
Pressensé.
De Lasalle fils.
Denis.

Courtiers-interprètes, conducteurs de navires français et étrangers. MM.

Bardon fils, *pour l'anglais et le holland.*
Prion, *pour l'anglais.*
Goupilleau, *pour l'allemand, l'anglais, le hollandais, l'espagnol et le portugais.*
Sommelier, *pour les langues du Nord.*

NARBONNE.

Courtiers de marchandises. MM.

Firmin.
Bernard.
Bomien.
Rolland.
Bergé.
Cabanes.

NEVERS.

Courtier de marchand.

N. . . . .

NIMES.

Agent de change.

N. . . . .

Courtier de marchand.

N. . . . .

NIORT.

Court. de march. MM.

Liège.
De Larue neveu.
Bruneau.
Vauguyon aîné.

OLÉRON.

Courtiers interprètes, conduct. de nav. MM.

Petit, *pour le hollandais.*
Laray, *idem.*

LORIENT.

Agens de change et Courtiers de march. MM.

Lortan.
Chabrié.

Courtiers pour les assurances et la conduite des navires. MM.

Dufilhol fils.
Montrelay.

ORLÉANS.

Courtiers de marchandises. MM.

Godin.
Pavie.
Gombault-Sagot.
Lassailly.
Fauvin.
Ballot.
Berthel.
Anthoine.
Metivier.
Leroux.

PAIMBŒUF.

Courtiers interprètes et conduct. de nav. MM.

Vanderlhuis et Boudet fils, *pour l'ang., le hollandais et le suédois.*

PARIS.

Voy. p. 887 *et suiv.*

PAULLIAC.

Courtiers pour les marchand. les assur. et la cond. des nav. MM.

Martini.
Tastet jeune.
Gouzou.
Sarrail.
Guyon.

PÉRIGUEUX.

Courtier de marchand.

M. Sengenès.

PERPIGNAN.

Agens de change. MM.

Caron.
Saisset.
Berger.

PÉZÉNAS.

M. Grenier, *Commiss. de police près la Bourse.*

Courtiers de marchandises. MM.

Villebrun fils.
Prax.
Sabatier.
Clazard.

POITIERS.

Agens de change, Courtiers de marchandises. MM.

Turquand.
Demarconnay.

PONT DE BORDES.

Courtier de marchand.

N. . . . .

PORT-LOUIS.

Courtier conducteur de navires et interprète des langues du Nord.

M. Krafft.

QUIMPER.

Courtier interprète, conducteur de navires franç. et étrangers.

N. . . . .

REDON.

Courtiers de navires.

M. Hery jeune.

REIMS.

M. Collet, M. Siret – Thaudart, M. Gerbeaux, } *Comm. de police.*

Agens de change. MM.

Paté.
Paupe.
Peigné.
Fleury.

Court. de march. MM.

Soubrié.
Jobart.
Lenain.
Michault-Delarquelay.
Cliquot.

RENNES.

N. . . . .

RHODEZ.

M. Carcenac, *Commissaire près la Bourse.*

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Carrier.
Delelaux.
Julien.

ROCHEFORT.

Courtiers interprètes et conduct. de nav. MM.

Manès.
Chessé.
Elliès.
Guérin des Essarts.

ROCHELLE (LA).

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Robein.
Julliot.
Bouyé fils.
Beltremieux.
Garreau.
Naudin.

Courtiers interprètes, conduct. de nav. MM.

Meyer, *pour l'allemand, l'anglais et le hollandais.*
Duverger, *pour le hollandais*
Turaud, *pour l'allemand et le hollandais.*

Courtier de nav. franç.

M. Langlois.

Courtier de transport par terre et par eau.

N. . . . .

ROUEN.

M. Pirout, *Commissaire près la Bourse.*

Agens de change. MM.

Riout.
Ducamp.

Courtiers pour les marchandises. MM.

Sanet.
Lemercier.
Faucon.
Delaistre fils.
Pretrel.
Coeffin.
Sebire.
Lebret.
Duval.
Le Boullanger.
Le Barbier.
Le Bourgeois.
Lequesne.
Thuillier.
Fontaine.
Congnet.
Séré.
Lejolliot.
Cardinne.
Petit.
Picart.
Héliot.
Robichon.
Caillemer.

Courtiers conducteurs de nav., et interprètes. MM.

Desroques.
Montrelay, Fontaine, } *pour la langue hollandaise.*
Delaunay, *pour les langues hollandaise et ital.*
Chaumont.
Pellecat, *pour les langues anglaise et hollandaise.*
Bien, *pour la langue angl.*
Fournier.

Courtiers d'assur. MM.

Fontaine.
Tardif.

SABLES.

Court.-conduct. de navires.

Penevert.

SAINT-ETIENNE.

Courtiers de marchandises. MM.

Plotton-Colomban.
Heyraud.
Paradis (Pierre-Barthél.).
Robin.
Daniel.
Courbon.

Agens de change. MM.

Hedde.
Raverot.

SAINTE-FOIX.

Court. de vins et eaux-de-vie.

M. Jouhanneau.

SAINT-GENIEZ.

Agent de change.

M. Seguret fils.

SAINT-MACAIRE.

Court. de march. MM.

Merle fils.
Darbost.
Richet.

SAINT-MALO.

Courtiers pour les marchand. les assur. et la cond. des navires. MM.

Robberechts fils.
Renou.
Savary.
Carriot.
Letimbre.

SAINT-MARTIN-ILE-DE-RHÉ.

Courtiers – interprètes, conduct. de nav. MM.

Brun.
Thouillaud, *pour le holland.*
Michaud, *pour le danois.*

SAINT-NAZAIRE.

Courtier – interprète, et conducteur de navires.

N. . . . .

SAINT-OMER.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Froye.
Leurs.
Radez.

SAINT-VALLERY.

Courtiers-interprètes.

M. Darras.
Boulanger.
Flécheux.

SARLAT.

Courtier de marchand.

M. Landès.

STRASBOURG.

Agens de change. MM.

Tiess.
Ehrman.
Burkardt.
Fleischhauer.
Wurmser.
Haubenstricker.

Court. de march. MM.

Caimy.
Weiler.
Remond.
Christiani.
Arnold.
Geoffroy Rœderer.

TONNAY (*Charente*).

Courtiers – interprètes, cond. de navires. MM.

Dabbadie, *pour l'anglais et le hollandais.*
Massean, } *pour*
Dabadie fils, } *l'anglais.*

TOULON.

Court. de march., Conduct. de navires. MM.

Engaurran.
Lambert.
Roux (L.-A.-F.)
Blond.
Allemand.
Alliaud.
Pélissier.
Bouisson.

Courtier – interprète, conduct. de nav.

M. Lambert.

TOULOUSE

Agens de change. MM.

Fabre.
Davasse.
Fornier.
Roaldes.
Picot-Lapeyrouse.
Sabatier.
Caussanel.

Court. de march. MM.

Carrere.
Dauriac cadet.
Prevost.
Bayonne.
Dorie.
Pomarede.
Rivals.
Longayron.
Faillon.
Siadono.
Maylin.
Dauriac (François).

TOURS.

Agent de change.

M. Duval. | Adam.

TREMBLADE (LA).

Courtier-interprète, et cond. de navires.

M. Robineau, *pour le hollan.*

TROYES.

Agens de change. MM.

Lebeuf.
Geoffroy.

Court. de march. MM.

Pinot.
Pierre Finot.

VALENCIENNES.

N. . . . .

VANNES.

N. . . . .

VIENNE.

Agent de change, Courtier de marchandises.

M. Chaine.

VIRE.

N. . . . .

CINQUIÈME PARTIE.

Administration de Paris et du département de la Seine, et renseignemens divers.

CHAPITRE PREMIER.

Administration civile et militaire du département. — Préfecture et Sous-Préfectures du département. — Mairies. — Préfecture de police. — Clergé de Paris.

SECTION PREMIÈRE.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

(Statistique du département. — Bureaux. — Conseil général de préfecture et du département. — Conseils d'arrondissemens. — Travaux d'architecture du département. — Grande-Voierie. — Chambre de commerce. — Bibliothèque du commerce. — Répartition des contributions. — Tontines. — Mairies de Paris et du département.)

Le département de la Seine est formé d'une portion de l'Ile-de-France. Il est environné de tous côtés par le département de Seine-et-Oise. Sa superficie est d'environ 135,033 arpens, ou 46,181 hectares ; sa population, d'après le recensement fait en 1829, est de 924,226 individus, dont 816,486 pour la ville de Paris (*); 51,739 pour l'arrondissement de Sceaux, et 56,001 pour celui de Saint-Denis. Il a une préfecture de département, une préfecture de police, deux sous-préfectures, vingt cantons ou justices de paix, quatorze colléges électoraux, nommant chacun un député ; savoir : douze pour les douze arrondissemens municipaux de Paris, et un pour chacun des arrondissemens de Sceaux et de Saint-Denis. Ce département est compris dans la 1re divisicn militaire, le diocèse de Paris, et le ressort de la Cour royale de la même ville.

PREFECTURE,

A l'Hôtel-de-Ville.

M. le Cte DE BONDY (C ✻), Pair de France, PRÉFET.
M. de Jussieu (Laurent) ✻, *Secrétaire général.*

Membres du Conseil de Préfecture. Messieurs,

Mis de la Morélie ✻, rue de Bondy, n. 85.
Fain, rue Monsieur-le-Prince, n. 14.
Laffon de Ladébat, rue des Capucines, n. 3.
Chev. de Maupas ✻, rue Joubert, n. 47.
Lucas-Montigny ✻, rue du Petit-Vaugirard, n. 5.

(*) Cette population se subdivise ainsi : habitans domiciliés 615,868, dont 295,593 du sexe masculin et 320,275 du sexe féminin ; habitans non domiciliés 206,618 dont 117,785 du sexe masculin et 82,833 du sexe féminin.

Membres du Conseil général du Département, par ordre alphabétique (1).

Messieurs,

Benoist ✻, *Négoc. et Chef de légion de la Garde nationale de St.-Denis.*
Besson ✻, boulevard Poissonnière, n. 19.
Bourgeois, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 16.
Cochin ✻, *Avocat*, rue Louis-le-Grand, n. 21.
Mis de Châteaugiron (O ✻), rue de Castiglione, n. 4.
Cte de Laborde (Alexandre) (C ✻), r. Laffitte, 28.
Bon Delaire (O ✻), *Conseiller-d'Etat, Directeur du Contentieux*, au Ministère des finances.
Dupin aîné ✻, *Procureur gén. près la Cour de Cassat.* r. Coq-Héron, 5.
Ferron ✻, *Banquier*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 57.
Ganneron ✻, *Négociant*, rue Montmartre, n. 151.
Bon de Fréville (C ✻), *Conseiller-d'Etat*, rue de Provence, n. 56.
Lafaulotte ✻, *Négociant*, rue Godot, n. 2.
Lahure, *ancien Notaire*, rue.....
Lebeau (C ✻), *Avocat général à la Cour de Cassation*, rue du Cherche-Midi, n. 19.
Lefebvre (J.) ✻, *Banquier*, Faub. Poissonnière, n. 60.
Maine-Glatigny, *ancien Notaire*, rue des Beaux-Arts, n. 2.
Odier (O ✻), *Banquier*, boulev. Poissonnière, n. 15.
Parquin ✻, *Avocat*, rue des Deux-Ecus, n. 15.
Périer (Joseph) ✻, *Banquier*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 27.
Sanson-Davillier ✻, *Négociant*, rue de Grammont, n. 7.
Bon de Schonen (O ✻), *Procureur-général près la Cour des Comptes.*
Bon Séguier (G O ✻), Pair, 1er *Président de la Cour royale*, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n. 16.
Cte de Tascher (G O ✻), Pair, rue St.-Guillaume-S.-G., n. 23.
Tripier ✻, *Cons. à la Cour de cassation*, r. Croix-des-Petits-Champs, 42.

M Varcollier, *Secrét.-Archiviste du Conseil.*

Comité consultatif près la Préfecture de la Seine. Messieurs,

Desclaux-Laforêt, rue Saint-André-des-Arcs, n. 68.
Boinvilliers, rue du Temple, n. 19.
Scribe ✻, rue Hautefeuille, n. 15.
Gairal ✻, rue Louis-le-Grand, n. 5.
Mailhe, *Rapporteur*, rue du Bac, n. 77.

Agens de la Préfecture. *Messieurs*,

Avocats et Conseils.

Cochin ✻, *Membre du Conseil général*, rue Louis-le-Grand, n. 21.
Chev. Molinier de Montplanqua ✻, *Doyen des Avoc. aux Cons. et à la Cour de cass., anc. Maire à Paris*, r. St.-Antoine, 71.
Latruffe-Montmeylian, *Avoc. aux Cons. du Roi et à la Cour de Cassation*, rue Pavée-Saint-André, n. 5.
Boinvilliers, *Avoc. C. roy.* r. du Temple, 19.
Chignard ✻, *Conseil hon.*, r. du Mail, 12.

Notaires.

Corbin, rue Vivienne, n. 6.
Noël, rue de la Paix, n. 13.

Avoués.

Gavault, *Avoué de 1re inst.*, r. Ste-Anne, 16.
Beaumé, *Avoué d'appel*, r. Cr.-des-P.-Ch. 33

Commiss.-Priseurs de la ville de Paris.

Lorin. | Determes.

Huissier.

Liédot, rue Saint-Martin, n. 151.

(1) Ce Conseil remplit les fonctions de *Conseil Municipal* de la ville de Paris.

BUREAUX DE LA PREFECTURE (1).

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Varcollier, *Chef*, rue de Crébillon, n. 2.

Ordre général ; enregistrement des dépêches ; renvoi dans les divisions ; réception et classement des décisions ministérielles, leur notification dans les bureaux ; le classement et la conservation des minutes et actes de la Préfecture ; les légalisations, le départ des dépêches ; l'enregistrement des lois et ordonnances du Roi ; les prestations de serment ; la tenue du répertoire des actes sujets au timbre et à l'enregistrement, la convocation des Conseils général et municipal, le dépôt des procès-verbaux de leurs séances ; les demandes et cessions de brevets d'invention ; d'importation et de perfectionnement ; la réception et le *visa* de toutes les significations judiciaires et *extrà*-judiciaires ; les affaires mixtes ; la traduction des pièces écrites en langues étrangères ; les demandes de places ; les ventes, marchés et adjudications pour le département ou la ville de Paris ; le tirage des rentes de la ville ; les impressions, affiches et fournitures de bureaux ; la direction du fonds d'abonnement, personnel et matériel ; les pensions des employés de la Préfecture de la Seine et des administrations municipales qui en dépendent ; les archives générales ; les fêtes et réjouissances publiques ; les cérémonies municipales ; la distribution et la conservation des objets d'art commandés par la ville de Paris, et destinés à décorer les églises et autres édifices communaux ; la direction des fonds votés pour faire face à ces dépenses.

Commission des Beaux-Arts.

Cette Commission est instituée pour donner son avis sur tous les projets et travaux d'art à exécuter aux frais de la ville de Paris ; elle est convoquée et présidée par M. le Préfet de la Seine.

M. le PRÉFET, *Président.*

Membres. Messieurs,

Le Secrétaire général de la Préfecture.
Castellan ✻, *de l'Acad. des Beaux-Arts.*
Cortot ✻, *idem.*
David ✻, *idem.*
C. Delavigne ✻, *de l'Acad. Française.*
Fontaine (O ✻), *de l'Acad. des B.-Arts.*
Bon Gérard (O ✻), *idem.*
Bon Guérin ✻, *idem.*
Ingres ✻, *idem.*
Lebas ✻, *idem.*
Lebrun ✻, *de l'Académie Française.*
A. Leclerc ✻, *de l'Acad. des Beaux-Arts.*
Richomme ✻, *de l'Acad. des Beaux-Arts.*
Decaisne, *Peintre.*
De la Roche (Paul) ✻, *idem.*
Drolling, *idem.*
Gatteaux, *Graveur.*
Picot ✻, *Peintre.*
Visconti, *Architecte.*
Vitet ✻, *Homme de lettres.*
Barrière ✻, *Chef de division à la Préfect.*
Miel ✻, *idem.*
Godde, *Architecte de la ville.*
Varcollier, *Secrétaire de la Commission.*

Commission des Pensions.

Cette Commission, instituée par arrêté du 16 mai 1831, est chargée de donner son avis motivé sur les demandes de pensions à liquider au profit des employés de la Préfecture de la Seine et des administrations qui en dépendent, telles que l'octroi municipal, la Commission des Contributions directes, les Mairies, la Caisse de Poissy, les Abattoirs généraux, le Bureau central du Poids public, la Caisse municipale, le service des Eaux de Paris.

---

(1) Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, depuis deux heures jusqu'à quatre.

DIVISION DE COMPTABILITÉ.

M. Bouhin aîné ✻, *Chef*, rue de Grenelle-S.-Germain, n. 22.

PREMIER BUREAU.

M. Fichot, *Chef*, rue d'Orléans-St.-Honoré, n. 16.

Liquidation générale de tous les travaux et de toutes les dépenses ordonnés par la Préfecture pour le compte du Gouvernement, du Département ou de la ville de Paris. La direction du bureau général de vérification et de réglement des mémoires.

Le Bureau de réglement est chargé de vérifier tous les travaux exécutés par adjudication ou sur soumissions, et ceux faits par économie; de régler les prix portés aux mémoires des entrepreneurs, d'en réviser les calculs. Il est composé de Commissaires-Reviseurs et de Commissaires-Vérificateurs nommés par le Préfet, savoir :

Commissaires-Reviseurs.

M. Journault fils, r. de Vaugirard, n. 6. M. Lafitte, rue du Cherche-Midi, n. 25.

Commissaires-Vérificateurs.

M. Guillemot ✻, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 44.
M. de Gans, rue de la Chaussée-des-Minimes, n. 5.
M. Protain ✻, rue du Mont-Thabor, n. 4.
M. Rameau, rue de Jouy, n. 11.
M. Moreau, rue de Vaugirard, n. 62.
M. Rédier, rue du Temple, n. 12.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Bouhin jeune, *Chef et Contrôleur des rentes de la Ville*, rue de Vaugirard, n. 62.

Formation des budgets du département; situation des comptes des dépenses des ministères dont le Préfet est ordonnateur, et des fonds départementaux; délivrance des mandats de paiemens; comptes des fonds de retraites; formation du budget de la ville de Paris; caisse municipale; situations et comptes des fonds de la ville; sommier des revenus; délivrance des mandats de paiement; contrôle des rentes sur la ville de Paris.

TROISIÈME BUREAU.

M. Defrémont, *Chef*, rue Charlot, n. 47.

Examen et apurement des comptes administratifs et de caisses des ordonnateurs et comptables qui se trouvent en rapport avec la Préfecture de la Seine; surveillance et vérification des caisses; surveillance administrative et comptabilité de la ferme des jeux de la ville de Paris. Le mouvement, l'entretien et la comptabilité, en matière du mobilier de tous les établissemens qui dépendent de l'administration départementale ou municipale. La surveillance des gardiens spéciaux de ces établissemens. Les réparations locatives, et de simple entretien, à l'hôtel de la préfecture du département, à l'hôtel-de-ville, et leur service intérieure. La conservation du magasin des métaux, et de tous les objets de consommation.

Commission des voies et moyens.

Cette Commission, composée de dix membres, est instituée par arrêté du Préfet, et présidée par lui. Elle est appelée à donner son avis, sous le rapport financier, sur les demandes de crédits additionnels ou de modifications de crédits, avant leur discussion en conseil municipal; à cet effet, elle suit le mouvement des revenus acquis et des dépenses à couvrir; elle indique les ressources applicables aux chances imprévues, etc.

PREMIÈRE DIVISION.

Administration communale; — Grande-Voirie; — Etat civil et politique et Elections.

M. Pontonnier, *Chef*, quai d'Anjou, n. 11, île Saint-Louis.

PREMIER BUREAU.

M. Mastrelle, *Chef*, rue d'Orléans, n. 7, au Marais.

Circonscription des arrondissemens, des cantons et des communes : conservation et administration des propriétés immobilières du département et de la ville de Paris, susceptibles de produits.

Ville de Paris : Service des inhumations et des cimetières; acquisitions, locations et dépenses de toute nature concernant les mairies et auditoires des juges-de-paix; établissemens de halles et marchés; administration de l'octroi et des établissemens y annexés; abattoirs; caisse de Poissy; bureau central de pesage, mesurage et jaugeage public.

Communes rurales : Convocation des conseils municipaux et d'arrondissement; direction et surveillance de l'emploi des revenus communaux; formation des budgets annuels des communes; répartition du produit net des amendes de police et du droit de banlieue; construction et entretien des mairies, églises, presbytères, écoles, cimetières, chemins vicinaux, ports, fontaines, abreuvoirs, et autres établissemens.

INSPECTION GÉNÉRALE ET BUREAU CENTRAL

Du pesage, mesurage et jaugeage publics dans la ville de Paris, et contrôle des droits communaux établis dans les halles et marchés, rue Bourtibourg, n. 1.

L'institution du pesage, du mesurage et du jaugeage publics a été établie par la loi du 29 floréal an X, et par les actes du Gouvernement des 6 prairial an XI, 16 juin 1808, 11 juin 1811, 11 avril 1813, 4 mai 1820 et 10 novembre 1823.

Ce service se divise en deux parties; la première comprend les opérations de pesage, de mesurage et jaugeage, dans les halles, les marchés, les chantiers et sur les ports; ces opérations sont faites, et les droits qu'elles produisent sont perçus par des agens placés sous la direction de M. le Préfet de Police. Un Inspecteur-général et deux Inspecteurs particuliers nommés par le Préfet de la Seine, exerçant, sous les ordres de ce magistrat, l'inspection et le contrôle de la perception, surveillent la tenue des registres, l'exactitude de sa comptabilité, et la régularité de ses versemens.

La seconde partie du service est confiée à un Bureau Central, placé sous la direction du Préfet de la Seine, et comprend 1° les opérations de pesage, mesurage et jaugeage à domicile, requises par le commerce ou par les officiers de justice; 2° le mesurage des liquides, au moyen d'un appareil à dépoter, établi à l'entrepôt général des vins et eaux-de-vie; 3° le mesurage des pierres destinées aux constructions publiques et particulières.

Dans toutes les constructions relatives au pesage, au mesurage ou au jaugeage, les bulletins délivrés par les préposés des poids publics, et certifiés conformes aux registres, font foi en justice.

Le Bureau Central est établi rue Bourtibourg, n. 1. Il est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis 9 heures jusqu'à 4. Les réquisitions peuvent être adressées, par écrit et *franches de port*, à l'Inspecteur-général, chef dudit Bureau, qui envoie aux lieux indiqués, des préposés, à l'effet de procéder aux opérations requises.

BUREAU CENTRAL.

Inspecteur-général, Chef du Bureau Central.

M. Daubanton, rue Bourtibourg, n. 21.

Inspecteurs particuliers.

M. Le Gentil. M. Verdia.

Comptabilité de Recette.

M. Rocher, *Chef.* M. N. . . . . *Contrôleur.*

Contrôleurs spéciaux pour le mesurage des pierres.

M. Leroy, rue du Faubourg Saint-Jacques, n. 304.
M. Bridault ✻, rue Mandar, n. 9.
M. Chabrier, quai d'Orléans, n. 18.

La perception des droits sur la vente en gros des denrées dans les halles et marchés, et celle des droits dus pour la location de places dans ces établissemens est administrée directement par M. le Préfet de Police; mais la surveillance et le contrôle de cette perception ont lieu par des inspecteurs nommés par M. le Préfet de la Seine, et placés sous la direction de l'Inspecteur-général des poids publics.

Inspecteurs.

M. Daniel. | M. Derecq.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Hourdequin, *Chef*, rue Richer, n. 6 *bis*.

L'administration de la grande voirie, *intrà muros*, l'exécution des réglemens qui défendent de bâtir hors Paris, à moins de 50 toises de distance des murs d'enceinte, l'inscription des noms des rues; le numérotage des maisons; la voirie vicinale; les carrières; la direction des fonds affectés aux dépenses qu'exigent ces divers services.

SERVICE DE LA GRANDE VOIRIE DANS LA VILLE DE PARIS.

Commissaires-Voyers divisionnaires. Messieurs,

Lelong, rue de Lancry, n. 10.
Lahure, rue St.-Fiacre, n. 18.
Guénepin, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 46.

Commissaires-Voyers d'arrondissement. Messieurs,

Premier arrond. Duhays, rue Saint-Honoré, n. 313.
2e *idem.* Perrier, rue de La Bruyère, n. 1.
3e *idem.* Visconti, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 20.
4e *idem.* Van-Cléemputte, rue du Bac, passage Ste-Marie, n. 11.
5e *idem.* Villain, rue Saint-Honoré, n. 365.
6e *idem.* Callet, rue de la Pépinière, n. 53.
7e *idem.* Lepage, rue Michel-le-Comte, n. 30.
8e *idem.* Gauthier, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 36.
9e *idem.* Haudebourt, rue de la Rochefoucault, n. 19.
10e *idem.* Lemarié, rue de l'Université, n. 38.
11e *idem.* Charles, rue de la Harpe, n. 81.
12e *idem.* Vestier, rue Poissonnière, n. 32.

Inspecteurs particuliers de la Voirie. Messieurs,

Premier arrond. Gouyon, rue des Vieux-Augustins, n. 41.
2e *idem.* Bouhin fils, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 20.
3e *idem.* Bourgeois, rue. . . . . .
4e *idem.* Delagénière, rue du Faubourg-Saint-Denis.
5e *idem.* Brunet de Baisne, rue Bergère, n. 17.
6e *idem.* Dupré, rue de la Cerisaie, n. 31.
7e *idem.* Levicomte, rue d'Argenteuil, n. 41.
8e *idem.* Docque, rue de la Planche, n. 14.
9e *idem.* Nogaret, rue Thiroux, n. 5.
10e *idem.* Dupeyrat, rue du Bac, n. 34 *bis.*
11e *idem.* Blosse, cour du Commerce-St.-Germain, n. 7.
12e *idem.* Eck, rue de Las Case, n. 7.

Les Commissaires-Voyers divisionnaires donnent leur avis sur les rapports des Commissaires-Voyers d'arrondissement, et sur les affaires qui leur sont communiquées. Les Commissaires-Voyers d'arrondissement font respectivement leurs rapports sur toutes les demandes à fin de permission de construire et de réparer; ils vérifient l'exécution des alignemens donnés; ils constatent les contraventions de toute nature. Les inspecteurs particuliers de la voirie sont attachés aux Commissaires-Voyers d'arrondissement pour les aider dans l'exercice de leur surveillance. Les Commissaires-Voyers divisionnaires et les Commissaires-Voyers d'arrondissement se réunissent le mardi de chaque semaine pour se former en bureau de consultation. Ce bureau est présidé soit par M. le Préfet, soit par le Secrétaire-général, soit par le Chef de la première division. Le bureau de consultation est chargé d'entendre les prévenus de contraventions, malfaçons ou vices de construction, et de prendre leur soumission d'exécuter les rectifications qui leur sont indiquées. Sur le refus des prévenus, les procès-verbaux et autres pièces sont remis au bureau de la Grande-Voirie pour être procédé dans les formes de rigueur. En outre, le Bureau de consultation donne en commun un avis sur toutes les affaires qui ont été renvoyées à l'examen des Commissaires-Voyers divisionnaires.

Il est tenu un registre de ses délibérations; le plus jeune des Commissaires-Voyers tient la plume et fait fonctions de Secrétaire.

M. Villain, *Secrétaire du Bureau consultatif de la grande Voirie.*

Inspection générale des Carrières du département. Messieurs,

Trémery, *Ingén. en chef des Mines, Inspect. gén. des Carrières, Géom. en chef au Dépôt des plans des Carrières*, rue Méchain, n. 12.

Caly, *Inspecteur des Mines*, à Montrouge, } *Inspecteurs*
Poirien-de-St.-Brice, *idem*, rue du Four-St.-Germain, } *particuliers.*
Delamotte, *Sous-Chef du Bureau des Géomètres.*
Fouquet, *Chef du Bureau de l'Inspection générale.*

Surveillance générale des Carrières en exploitation dans le département; exécution des réglemens sur cette matière; direction des travaux de consolidation dans les anciennes carrières sous et hors Paris.

TROISIÈME BUREAU.

M. Villot, *Chef*, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 28.

Etat civil: archives de l'Etat civil; confection des tables décennales; formation des listes électorales et du jury; formation des listes d'électeurs communaux; élections; installation des conseils municipaux; nomination des maires dans les communes au-dessous de 3.000 ames; présentation des candidats pour les fonctions administratives; traitemens des fonctionnaires administratifs; délimitation des arrondissemens et quartiers de Paris, et du département.

DEUXIÈME DIVISION.

Ponts-et-Chaussées et Travaux publics.

M. Lemaire ✻, *Chef*, rue St.-Louis, au Marais, n. 30.

PREMIER BUREAU.

M. Malmontet, *Chef*, rue Caumartin, n. 20.

Les travaux des grandes routes, du pavé de Paris et des trottoirs, des boulevartd, de navigation, des canaux, digues, ponts, ports et quais, de chemins de hallage; la voirie des grandes routes, les bacs et bateaux; la direction des fonds affectés à ces dépenses; la délimitation des quartiers affectés à l'exploitation des usines de gaz hydrogène; les travaux relatifs à cette exploitation sur la voie publique; les travaux de la rivière de Bièvre.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Reynauld aîné, *Chef*, rue Castiglionne, n. 12.

Administration générale des travaux de dérivation de la rivière d'Ourcq et des Canaux de l'Ourcq, de Saint-Denis et de Saint-Martin. Distribution des eaux dans Paris; service des anciennes et nouvelles eaux; Pompes à feu, machines hydrauliques, fontaines, regards, etc.; travaux des voiries de Bondy et des voiries de dépôt; acquisitions relatives à ces divers établissemens; construction et entretien des égoûts de Paris.

TROISIÈME BUREAU.

M. Planson, *Chef*, rue Saint-Honoré, n. 335.

Construction, grosses réparations et entretien de l'Hôtel-de-Ville, des mairies, des colléges royaux, de la Bourse, du palais de Justice, des casernes, des barrières, des prisons, des entrepôts, halles et marchés, places et promenades publiques, etc. Le personnel des architectes et des autres agens attachés à ces divers établissemens. Expédition des affaires qui sont renvoyées par le Préfet à l'examen du Conseil spécial des prisons de la Seine; Conseil des travaux publics.

Conseil des Travaux publics.

(La composition de ce Conseil n'est pas encore arrêtée.)

Travaux d'Architecture du départ. de la Seine et de la ville de Paris.

Première section, comprenant l'hôtel de la Préfecture de la Seine, les édifices, bâtimens et établissemens consacrés au service des cultes; les places, promenades et fêtes publiques.

M. Godde (Hypolite), *Architecte*, rue de Madame, n. 5.

M. Fromentin,
M. Maingot,
M. Gilbert aîné, } *Inspecteurs.*

Deuxieme section, comprenant les bâtimens des barrières, murs d'enceinte, les chemins de ronde, les abattoirs, l'hôtel de l'octroi, les entrepôts, les patâches et bureaux d'inspection qui intéressent l'octroi; la police et la navigation.

M. Jay, *Architecte*, rue d'Enfer, n. 19.

M. Guillot,
M. Lusson,
M. Tougard Bois-Milon, } *Inspecteurs.*

Troisième section, comprenant les tribunaux, la conciergerie, le dépôt de police, les colléges, les écoles primaires, les casernes et les corps-de-garde.

M. Peyre neveu, *Architecte*, rue des Poitevins, n. 7.

M. Durand, M. Vincent, } *Inspecteurs.*

Quatrième section, comprenant les prisons du département, les dépôts de Saint-Denis et Villers-Cotterêts, la Morgue.

M. Ménager, *Architecte*, rue des Francs-Bourgeois, n. 11.

M. Chappuis, M. Maugras, } *Inspecteurs*
M. Pascal, *Conducteur.*

Cinquième section, comprenant les halles et marchés, les greniers de réserve et à sel, les mairies et les maisons communales.

M. Baltard père ✻, *Architecte*, r. des Augustins, palais des Beaux-Arts.

M. Jolivet, *Inspecteur.*
M. Riffaut, *Conducteur.*

Travaux d'achèvement et d'entretien de la Bourse.

M. Labarre ✻, *Architecte*, rue du Croissant, n. 16.

Travaux des communes de l'arrondissement de Saint-Denis.

M. Lequeux, *Architecte.*

Travaux des communes de l'arrondissement de Sceaux.

M. Molinos (Auguste), *Architecte*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 13.

Travaux neufs au compte de la Ville de Paris.

Architectes. *Messieurs*,

Bourse et Tribunal de commerce.
Labarre ✻, rue du Croissant, n. 16.
Entrepôt général des vins.
Gauché, rue du Battoir-St.-André-des-Arcs,
Collége royal de St.-Louis, et Académie de Paris, à la Sorbonne.
Guignet ✻, rue de Caumartin, n 1.
Eglise du St.-Sacrement, Séminaire.
Godde, rue de Madame, n. 5.
Eglise de Notre-Dame de Lorette; Nouv. Maison de correction de femmes.
Lebas ✻, Palais de l'Institut.
Eglise de Saint-Vincent-de-Paule.
Lepère et Hittorff, rue Coquenard, n. 42.
Marché au charbon, rue de la Roquette.
Ménager, rue des Francs-Bourgeois, n. 11.
Prison de la dette.
Lemarié, rue de Beaune.

Ingénieurs attachés au service du département de la Seine.

M. Jollois ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, rue Louis-le-Grand, n. 35.

Service ordinaire des Ponts-et-Chaussées. Messieurs,

Stapfer, Faubourg-Saint-Martin, n. 80.
Baude, rue de Belle-Chasse, n. 28.
Coriolis ✻, rue de Condé, n. 15.

Service extraordinaire. Messieurs,

Beaudesson, *Ingénieur en chef*, rue de l'Université, n. 53.
Legraverend, *Ingén. ord.* rue de Sèvres, 8.
Tarbé, *idem*, rue du Grand-Chantier, n. 4.

Pavé de Paris et Boulevarts. Messieurs,

Partiot, *Ingénieur en chef, Directeur*, rue Saint-Lazare, n. 88.

Aubert-Vincelles, *Ingénieur ordinaire*, rue Notre-Dame de Recouvrance, n. 20.
Marchand Saint-Albin, *idem*.

Service municipal sous la direction des Ingénieurs des Ponts-et-Chaussées.

PREMIÈRE SECTION. — Service de la distribution des eaux dans Paris.

M. Génieys, *Ingénieur en chef*, rue des Martyrs, n. 62.

Inspecteurs. Messieurs,

Aubineau, *Inspecteur des eaux de Paris et de l'aqueduc d'Arcueil, Contrôleur des pompes à feu de Chaillot et du Gros-Caillou*, rue Christine, n. 5.
Rebeilleau, *Inspecteur des eaux à la fontaine du Trahoir*, au coin des rues de l'Arbre-Sec et Saint-Honoré.
Moisson, *Inspecteur des eaux de Paris, de Belleville et de Ménil-Montant*, rue Boucherat, n. 17.
Jonnard, *Inspecteur des eaux*, place Royale, n. 1.

DEUXIÈME SECTION. — Canaux de l'Ourcq, Saint-Denis et Saint-Martin; Egouts et assainissement; Voiries de Bondy et de Montfaucon.

M. Duleau, *Ingénieur en chef*, rue du Cimetière-St.-André-des-Arcs, 3.

Inspecteurs. Messieurs,

Nargaud, *Inspecteur des égouts*, rue de Pontoise, n. 10.
Caunes, *Inspecteur du service d'assainissement*, rue du Jardin-du-Roi, n. 10.

TROISIÈME DIVISION.

Instruction publique. — Hospices et Hôpitaux. — Garde nationale et Recrutement.

M. Barrière ✻, *Chef*, rue de Condé, n. 20.

PREMIER BUREAU.

M. Cottenet, *Chef*, rue des Deux-Portes-St.-Jean, n. 1.

Ecoles élémentaires. — Institutions, pensions et écoles secondaires de jeunes demoiselles; instruction primaire en faveur des adultes; sociétés savantes; jury de médecine et listes de médecins; agriculture; courses de chevaux; exposition des produits de l'industrie; courtiers et chambre du commerce; examen des aspirans aux écoles polytechnique, militaire, navale, des eaux et forêts; bourses communales dans les colléges; bibliothèque de la ville; administration et dépenses des cultes.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Blondel, *Chef*, rue de Paradis, n. 14, au Marais.

Hôpitaux et hospices du département de la Seine; domaine, contentieux, personnel, comptabilité de ces établissemens; Direction des secours à domicile à Paris et dans les arrondissemens ruraux; nomination des administrateurs, des secrétaires-trésoriers et receveurs; approbation des budgets; Mont-de-Piété, nomination aux emplois, approbation de toutes les délibérations du Conseil d'administration, surveillance des divers services, examen des comptes administratifs de ces différentes administrations; enfans abandonnés et aliénés, correspondance avec les départemens pour leur renvoi au lieu de leur naissance, ou pour le paiement de leur pension dans les établissemens de Paris; surveillance du service qui concerne les orphelins de juillet et l'exercice de la tutelle conférée à l'administration municipale, par l'ordonnance royale du 25 août 1831; nomination des élèves sages-femmes qui suivent les cours de la maison d'accouchement aux frais du département de la Seine; liquidation des frais de justice criminelle; direction de l'administration des Tontines d'épargnes du pacte social et des employés; secours pour les maladies épidémiques, nomination des médecins chargés de ce service dans le département de la Seine.

Médecins des Epidémies. Messieurs,

Bourdois ✻, *Médecin en chef.*

Fauconneau-Dufresne, *Médecin de l'arrondissement de Saint-Denis.*

N. . . . . *Médecin de l'arrondissement de Sceaux.*

ADMINISTRATION DES TONTINES,

Sous la surveillance du Préfet, rue Sainte-Anne, n. 16.

Les Tontines dites d'*Epargnes*, des *Employés et Artisans*, sont régies par trois administrateurs pris dans le Conseil municipal de la ville de Paris. Ils ont sous leurs ordres un Directeur.

Administrateurs. Messieurs,

Parquin ✻. Tripier ✻. Lahure.

Nota. Les fonctions d'Administrateurs sont gratuites.

Directeur.

M. Hervouet de la Chardonnière (Achille).

M. Desroziers ✻, *Secrétaire de l'administration.*

Service de la Caisse.

M. Nau, *Caissier.*

TROISIÈME BUREAU.

M. Erdeven, *Chef*, rue des Francs-Bourgeois, n. 11 et 12, au Marais.

Garde nationale ; service ; maison d'arrêt.

Troupes en passage, en garnison ; hôpitaux militaires, recrutement, désertions, congés de réformes, pensions aux veuves, corps-de-garde ; la direction des fonds affectés à ces divers établissemens.

QUATRIÈME DIVISION. — *Répartition, Recouvrement et Contentieux des Contributions directes et Domaines.*

M. Miel ✻, *Chef*, rue Ste-Avoye, n. 57.

PREMIER BUREAU.

M. Perrot, *Chef*, quai de Béthune, n. 6.

Mesures générales relatives à l'administration et au recouvrement de l'impôt ; personnel des agens des contributions ; receveurs particuliers et percepteurs ; assiette et répartition des contributions ; vérification, exécution et mise en recouvrement des rôles ; situation générale du recouvrement ; enregistrement et *visa* des récépissés délivrés par le receveur-général ; apurement des comptes rendus par le receveur-général ; direction des fonds de non-valeurs ; vérification de la gestion des comptables, et contentieux qui en résulte ; commission de répartition de la ville de Paris ; contrôleurs aux recettes ; cadastre ; impositions locales et extraordinaires.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Margottet, *Chef*, rue Mazarine, n. 32.

Vérification des caisses des receveurs ; personnel des agens des contraintes ; direction des poursuites ; taxe des frais ; plaintes formées contre les percepteurs et leurs agens ; réclamations pour cause de garantie ; privilége du trésor ; confection des registres pour la tenue des écritures comptables.

COMMISSAIRES-PRISEURS-VENDEURS, *attachés à la préfecture et au recouvrement des contributions directes dans la ville de Paris.* Messieurs,

Determes, rue Rameau, n. 8. | Neveu, quai de la Cité, n. 23.

TROISIÈME BUREAU.

M. Revelière, *Chef*, rue des Barres, n. 4.

Vérification des matrices de rôles ; travail relatif aux demandes en décharge ou réduction, remise ou modération de taxe, en matière de contributions directes de toute nature ; instruction et jugement des états de non-valeurs; vérification et délivrance des ordonnances comptables.

QUATRIÈME BUREAU.

M. Guéroult, *Chef*, quai de la Cité, n. 11.

Prise de possession, conservation, administration, estimation et vente des biens nationaux ; révision des décomptes de ventes ; déchéances ; séquestre sur les biens des comptables des deniers publics; main-levée des inscriptions hypothécaires prises sur les débiteurs de l'Etat ; revendication des domaines envahis ou usurpés ; poursuite et défense, au nom de l'Etat, de toutes les affaires litigieuses portées devant les tribunaux ; liquidation des successions en déshérence ; vente des objets abandonnés dans les greffes des tribunaux, aux messageries, etc., etc. ; l'acquisition des propriétés privées nécessaires aux fortifications ; réglement des indemnités y relatives ; la liquidation des indemnités allouées par la loi du 27 avril 1825.

COMMISSAIRES-PRISEURS *chargés de la prisée et de la vente du mobilier appartenant ou dévolu à l'Etat.* Messieurs,

Determes, rue Rameau, n. 8. | *Chauvelot*, rue Michel-le-Comte, n. 27.
Seigneur, rue Favard, n. 2. | *Bataillard*, rue de Grammont, n. 4.

COMMISSION DE RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS,

Nommée par le Préfet.

Cette Commission est chargée de la répartition des Contributions directes dans la ville de Paris, d'enregistrer et délivrer les patentes, de donner son avis sur toutes espèces de réclamations en matières de contributions directes, et de délivrer les extraits de matrices de rôles Ses bureaux sont établis place et à côté de l'Hôtel-de-Ville, n. 8.

Commissaires. Messieurs,

Gorjon, rue Saint-Georges, n. 18.
Rendu (Achille), rue du Four-Saint-Germain, n. 42.
De Bondy, rue du Bac, n. 42.
Goubard, rue Saint-Antoine, n. 57.
De Sains, rue Saint-Hyacinthe, n. 3.
Ravot (E.), *Secrétaire en chef*, rue Richer, n. 9.

TRÉSORIER DE LA VILLE DE PARIS.

M. le Bon de Villeneuve (Auguste) ✻, à l'Hôtel-de-Ville.

La Caisse municipale se compose du produit de la recette générale de l'octroi municipal et de bienfaisance, des centimes et autres revenus affectés aux dépenses communales. Elle ouvre tous les jours à dix heures, et ferme à trois heures. Elle paie les mardis, jeudis et samedis.

M. Liénard-Fleury, *Chef de Comptabilité.* | M. Sornin, *Caissier-Adjoint.*
M. Geffroy, *Caissier-général.* | M. Huet, *Conservateur des oppositions.*

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS,

Séant à la Bourse.

Cette chambre est composée de M. le Préfet de la Seine et de quinze Membres électifs, qui se renouvellent par tiers tous les ans, et dont le choix doit être approuvé par le Ministre du Commerce et des Travaux publics. Elle est chargée de présenter ses vues sur les moyens d'accroître la prospérité du commerce ; de faire connaître les causes qui en arrêtent les progrès ; d'indiquer les ressources qu'on peut se procurer ; de surveiller les travaux publics relatifs au commerce et à la navigation, ainsi que l'exécution des Lois et Arrêtés concernant la contrebande. Ses jours ordinaires d'assemblée sont fixés au mercredi de chaque semaine.

Membres composant la Chambre. Messieurs,

Le Préfet de la Seine.
Boigues ✻, rue des Minimes.
Cottier, rue des Petites-Ecuries, n. 46.
Delessert (*François*) (O ✻), rue Montmartre, n. 176.
Dubois-Daveluy ✻, rue Hauteville, n. 14.
Ganneron ✻, rue Montmartre, n. 151.
Lebeuf ✻, rue de Cléry, n. 27.
Lafond fils, quai de la Tournelle, n. 21.
Lefebvre (*Jacques*) ✻, Président électif, rue Richer.
Legentil, rue Poissonnière, n. 35.
Marmet ✻, rue de Paradis, n. 6.
Odier (O ✻), boulevard Poissonnière, n. 35.
Perier (*Joseph*) ✻, rue Neuve-des-Mathurins, n. 1.
Sanson-Davillier ✻, rue Basse-du-Rempart, n. 16.
Valois, rue de l'Echiquier, n. 19, Faub.-Poissonnière.
Vernes ✻, rue Coq-Héron, n. 5.

Surveillance des Entrepôts, des Ports et de la Navigation.

Commissaires { M. Lafond. / M. Boigues.

Archives et Secrétariat.

M. *Brunet*, rue des Fossés-du-Temple, n. 68.

Le bureau est ouvert tous les jours de 1 à 4 heures, à la Bourse, galerie sud, n. 27.

Bibliothèque du Commerce.

Cette Bibliothèque, dont la formation au palais de la Bourse est confiée à la Chambre, se composera de tous les Ouvrages qui intéressent le Commerce et l'Industrie, sous la classification méthodique d'arts et métiers, commerce intérieur et maritime, navigation, colonies, législation, finances, douanes, économie politique, statistique, voyages, etc.

Bibliothécaire. M. Brunet (Wladimir).

SOUS-PRÉFECTURES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Arrondissement de Saint-Denis (1).

M. le Bon de Jessaint (O ✻), Maître des req. *Sous-Préfet*, à St.-Denis.

Les chefs-lieux des justices de paix de cet arrondissement sont : Courbevoye, Neuilly, Pantin, Saint-Denis.

Conseil d'Arrondissement. Messieurs,

Dezobry ✻, *Négociant*, à Saint-Denis.
Bracquemart ✻, *Maire*, à Colombes.
Fulchiron ✻, *Propriétaire*, *Député du Rhône*, à Passy.
Jullien ✻, *Maire*, à Epinay.
Boyé, *Maire*, à Saint-Denis.
Mala, *Avocat*, à Noisy-le-Sec.
Ferrière, *Notaire*, à La Villette.
Collas, *Propriétaire*, à Boulogne.
Langlassé, à Puteaux.
Bon Nicolas (C ✻), *Maréchal-de-camp*, à Belleville.
Rollet ✻, *Propriétaire*, à Neuilly.

(1) Les bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir; et ceux de l'arrondissement de Sceaux, depuis neuf heures jusqu'à quatre.

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

M. Lesourd (A.) ✻, *Sous-Préfet*, à Sceaux.

Les chefs-lieux des justices de paix de cet arrondissement sont: Charenton, Sceaux, Vincennes, Villejuif.

Les Bureaux de la Sous-Préfecture sont ouverts tous les jours, de neuf à quatre heures.

Conseil d'Arrondissement. Messieurs,

Cte Dodun de Keroman ✻, *Propriétaire et Maire*, à Maisons-Alfort.
Payen ✻, *Négociant*, à Grenelle.
Dorange ✻, *Négociant*, à Montrouge.
Desgranges ✻, *Propriétaire*, à Sceaux.
Darblay, *Négociant*, à Antony.
Colin, *Propriétaire*, à Vitry.
Savouré, *Propriétaire et Maire*, à Fresnes-les-Rungis.
Boivin, *Propriétaire et Maire*, à Choisy.
Lecouteux, *Propriétaire et Maire*, à Créteil.
G^al^ St.-Laurent ✻, *Propriétaire*, à Saint-Mandé.
Péron, *ancien Notaire*, à Montreuil.

ARRONDISSEMENS COMMUNAUX ET MAIRIES DE PARIS.

A Paris, le Préfet du département remplit les fonctions de maire central.

La commune de Paris est divisée en douze cantons ou justices de paix; ils ont chacun un maire et deux adjoints, qui sont chargés de la partie administrative et des fonctions relatives à l'état civil (1).

Ces douze mairies forment douze arrondissemens électoraux.

Premier Arrondissement, *rue du Faubourg Saint-Honoré*, n. 14.

Composé des quartiers des Tuileries, des Champs-Elysées, de la Place-Vendôme et du Roule (2).

M. Lefort (O ✻), MAIRE, rue Duphot, n. 19.

M. Gabillot ✻, rue du Marché-d'Aguesseau, 2, } *Adjoints.*
M. Porcher de La Fontaine, F. S.-Honoré, 19. }

M. Garnier, *Chef des Bureaux*, à la Mairie.

M. Germain, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue du Faub.-St-Honoré, n. 14.

Les bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures jusqu'à quatre.

Deuxième Arrondissement, *hôtel Mondragon*, *rue d'Antin*, n. 3.

Composé des quartiers Feydeau, de la Chaussée-d'Antin, du Palais-Royal et du Faubourg-Montmartre.

M. Berger ✻, *Avoué*, MAIRE, rue Saint-Honoré, n. 256.

M. Bertinot, *Notaire*, rue de Richelieu, n. 28, } *Adjoints.*
M. N. . . . . }

M. Jomain, *Secrétaire*, *Chef des Bureaux*, à la Mairie.

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours non-fériés, de neuf heures du matin à quatre du soir. Celui de l'Etat civil est ouvert les dimanches et fêtes, jusqu'à midi pour les naissances, et jusqu'à quatre heures pour les décès.

---

(1) Les publications pour parvenir à la célébration des mariages n'ont lieu que les dimanches, dans le lieu et à l'heure des séances municipales. Les mariages ne peuvent se célébrer que trois jours après la seconde publication.

(2) Pour connaître le détail de la circonscription de chaque arrondissement ou mairie, voir aux justices de paix, page 770 et suiv.

Troisième Arrondissement, aux Petits-Pères.

Composé des quartiers du Faubourg-Poissonnière, Montmartre, St.-Eustache et du Mail.

M. Rousseau (C ✻), MAIRE, rue des Jeûneurs, n. 9.

M. Boullay (O ✻), rue des Fossés-Montmartre, n. 17, } *Adjoints.*
M. Drouot ✻, rue du Faub.-Poissonnière, n. 14. }

M. Neveux, *Chef des Bureaux*, place des Petits-Pères.
M. Guérant, *Chef du Bureau de l'Etat civil.*

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis onze heures jusqu'à trois. Les bureaux sont ouverts depuis dix heures du matin jusqu'à quatre de relevée, les dimanches et jours de fêtes exceptés. Le bureau de l'Etat civil est ouvert tous les jours de la semaine, ainsi que les dimanches et jours de fêtes, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures.

Quatrième Arrondissement, place du Chevalier-du-Guet, n. 4.

Composé des quartiers Saint-Honoré, du Louvre, des Marchés et de la Banque de France.

M. Cadet de Gassicourt, MAIRE, rue Saint-Honoré, n. 108.

M. Viguier ✻, rue des Mauvaises-Paroles, n. 18, } *Adjoints.*
M. Mala, *Avocat*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25, }

M. Hulmé, *Chef des Bureaux*, à la Mairie.
M. Troche, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, à la Mairie.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir, les dimanches et jours de fêtes exceptés. Le bureau de *l'Etat civil*, seul, est ouvert les fêtes et dimanches, depuis neuf heures jusqu'à quatre pour les naissances et décès.

Cinquième Arrondissement, rue Thévenot, n. 24.

Composé des quartiers du Faubourg-Saint-Denis, Bonne-Nouvelle, Montorgueil et de la Porte-Saint-Martin.

M. Bourgeois ✻, MAIRE, rue de Bondy, n. 36.

M. d'Hubert ✻, rue de Bondy, n. 38, } *Adjoints.*
M. Vilcocq, *Not.*, boul. St.-Denis, n. 12, }

M. Hude aîné, *Chef des Bureaux*, rue Saint-Louis, n. 80, au Marais.
M. Hude jeune, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue des Vinaigriers, n. 17.

Les séances de la Mairie se tiennent de dix à quatre heures. Les bureaux sont ouverts depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre de relevée, excepté les fêtes et dimanches. Le Bureau de l'Etat civil tient tous les jours de fêtes et dimanches, pour les naissances, jusqu'à deux heures, et pour les décès jusqu'à quatre.

Sixième Arrondissement, Abbaye Saint-Martin-des-Champs, rue Saint-Martin, n. 208 et 210.

Composé des quartiers des Lombards, de Saint-Martin-des-Champs, du Temple et de la Porte-Saint-Denis.

M. le Bon Caïlus ✻, MAIRE, rue de Provence, n. 27.

M. Matignon ✻, *Propriétaire*, rue de Vendôme, n. 12, } *Adjoints.*
M. Bellangé ✻, *Propriétaire*, rue de Vendôme, n. 10, }

M. Gallet, *Chef des Bureaux*, rue Saint-Martin, près la Mairie.
M. Dreux ✻, *Chef de l'Etat civil*, rue du Faubourg du Temple, n. 17.

Le Maire ou un de ses Adjoints donne audience tous les jours, depuis onze heures jusqu'à deux.

Septième Arrondissement, rue des Francs-Bourgeois, n. 21, *Marais.*

Composé des quartiers Sainte-Avoye, du Mont-de-Piété, du Marché-Saint-Jean et des Arcis.

M. L. Marchand ✻, MAIRE, rue de la Verrerie, n. 36.

M. Granjean-Delisle, rue Ste-Avoye, n. 63, } *Adjoints.*
M. J.-G. Levillain, rue du Grand-Chantier, n. 5, }

M. Théot, *Secrétaire*, *Chef des Bureaux*, rue des Quatre-Fils, n. 10.
M. Hamel, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue des Blancs-Manteaux, n. 15.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre, excepté les fêtes et dimanches. Le Bureau de l'Etat civil *seul* est ouvert ces jours là jusqu'à midi pour les naissances, et jusqu'à quatre heures pour les décès.

M. le Maire ou l'un de MM. les Adjoints, donne audience chaque jour, depuis onze heures jusqu'à trois.

Huitième Arrondissement, place Royale, n. 14,

Composé des quartiers du Marais, de Popincourt, du Faubourg-Saint-Antoine et des Quinze-Vingts.

M. Bouvattier ✻, MAIRE, petite rue Saint-Pierre-Amelot, n. 30.

M. Got (Emile-Gaspard), rue Saint-Louis, n. 11. } *Adjoints.*
M. Bayvet, rue de la Roquette, n. 72. }

M. Aristide Tarry, *Secrétaire*, *Chef des Bureaux*, rue Boucherat, n. 30.
M. Bertin, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue Saint-Louis, n. 11, au Marais.

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de 9 à 4 heures. Celui de l'Etat civil tient aussi les dimanches et fêtes, jusqu'à midi pour les déclarations de naissances, et jusqu'à 4 heures pour celles de décès.

Le Maire donne audience tous les jours non fériés de 1 heure à 3.

Neuvième Arrondissement, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 25.

Composé des quartiers de l'Hôtel-de-Ville, de la Cité, de l'Ile-St.-Louis et de l'Arsenal.

M. Cronier ✻, MAIRE, quai Malaquais, n. 17.

M. Locquet, quai des Célestins, n. 12, } *Adjoints.*
M. N. . . . . }

M. Jolly, *Chef des Bureaux*, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 30.
M. Leloir, *Chef du Bureau de l'Etat civil.*

Les audiences du Maire se tiennent tous les jours, à midi. Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de 9 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'Etat civil tient aussi les dimanches et fêtes jusqu'à quatre heures.

Dixième Arrondissement, rue de Verneuil, n. 13.

Composé des quartiers du Faubourg-St.-Germain, de la Monnaie, de Saint-Thomas-d'Aquin et des Invalides.

M. le Bon Desgenettes (C ✻), MAIRE, quai Voltaire, n. 1.

M. Brian ✻, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 126, } *Adjoints.*
M. Bessas-Lamégie ✻, rue du Bac, n. 33, }

M. Dehèque, *Chef des Bureaux*, rue de Verneuil, n. 13.
M. Riant, *Chef du Bureau de l'Etat civil.*

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée. Les dimanches et fêtes on reçoit les déclarations de naissance jusqu'à midi, et les déclarations de décès jusqu'à quatre heures.

Onzième Arrondissement, rue Garencière, n. 10.

Composé des quartiers de la Sorbonne, du Luxembourg, de l'Ecole-de-Médecine et du Palais-de-Justice.

M. Renouard père ✻, *ancien Libraire*, MAIRE, rue de Tournon, n. 6.

M. Gillet ✻, *ancien Négociant*, rue Cassette, n. 7, } *Adjoints.*
M. Démonts (Joseph), *Avocat*, rue Christine, n. 3, }

M. Gastebois, *Chef des Bureaux*, rue Garencière, n. 10.
M. Fieffé (Charles), *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue des Quatre-Vents, n. 13.

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis onze heures du matin jusqu'à deux heures du soir, excepté les dimanches et les jours fériés.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre de relevée, excepté les fêtes et dimanches. Le Bureau de l'Etat civil tous les jours de fêtes et dimanches, pour les naissances et mariages, jusqu'à midi, et pour les décès, jusqu'à quatre heures.

Douzième Arrondissement, rue Saint-Jacques, n. 262.

Composé des quartiers Saint-Jacques, du Jardin-du-Roi, St.-Marcel et de l'Observatoire.

M. Salleron (A. J.) ✻, MAIRE, rue de l'Oursine, n. 9.

M. Delanneau ✻, *Direct. du Collége Ste.-Barbe*, rue de Reims, n. 7, } *Adjoints.*
M. Boissel, rue Saint-Victor, n. 71, }

M. François, *Chef des Bureaux*, rue Ne-Ste-Geneviève, n. 26, quartier de l'Observat.
M. Collier, *Sous-Chef du Bureau de l'Etat civil.*

Les Maire et Adjoints donnent alternativement audience tous les jours depuis onze heures du matin jusqu'à trois heures de relevée. Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de neuf heures à quatre, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'Etat civil tient aussi les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

MAIRIES DES ARRONDISSEMENS DE SAINT-DENIS ET SCEAUX.

NOTA. Les communes dont les Maires sont nommés par le Roi sont désignées par une astérique.

Arrondissement de Saint-Denis.

Messieurs.	Communes.
Privat.	*Asnières.*
Francotay ✻. . . .	*Aubervilliers.*
Brechemin	*Auteuil.*
Viénot.	*Bagnolet.*
Jaique.	*Batignolles* *.
Grébauval ✻. . . .	*Belleville* *.
Mongrolle.	*Bobigny.*
Gatine.	*Bondy.*
Guillaume.	*Boulogne* *.
Bourg.	*Bourget (Le).*
Cottin (L.)	*Chapelle (La).*
Delhoste.	*Charonne.*
Hugenet.	*Clichy* *.
Braquemart ✻. . . .	*Colombes.*
Grebaut.	*Courbevoie.*
Bejot.	*Cour-Neuve (La).*
Caille	*Drancy.*
Bucaille aîné. . . .	*Dugny.*
Julien ✻.	*Epinay.*

Messieurs.	Communes.
Lefort.	*Gennevilliers.*
Labbaye.	*Ile-St.-Denis.*
Veron.	*Montmartre* *.
Bordet.	*Nanterre.*
Raimbault.	*Neuilly* *.
Dumousseau.	*Noisy-le-Sec.*
BonnefonsDelavialle	*Pantin.*
Delessert (G.) (O✻)	*Passy* *.
Lejeune.	*Pierrefitte.*
Simonnot	*Prés St.-Gervais.*
Beau.	*Puteaux.*
Lecouteux.	*Romainville.*
Boyé.	*Saint-Denis* *.
Crétu.	*Saint-Ouen.*
Baudouin.	*Stains.*
Pagès.	*Surêne.*
Deulin.	*Villetaneuse.*
Frémicourt	*Villette (la).*

Arrondissement de Sceaux.

Messieurs.	Communes.
Dupin.	*Antony.*
Cousté.	*Arcueil.*
Garnier.	*Bagneux.*
Portier aîne. . . .	*Bercy* ★.
Personne Desbrières ✲.	*Bonneuil.*
Deroche.	*Bourg-la-Reine.*
George.	*Brie-sur-Marne.*
Nalet	*Champigny.*
Ventenat.	*Charenton-le-Pont.*
Finot.	*Charenton-S.-Maur.*
Griois.	*Châtenay.*
Robineau	*Châtillon.*
Héguin de Guerle. .	*Chevilly.*
Boivin.	*Choisy-le-Roi* ★.
Gogue.	*Clamart.*
Lecouteux.	*Creteil.*
Levasseur.	*Fonten.-aux-Roses.*
Vitry	*Fontenay-s.-Bois.*
Savouré.	*Fresnes*
Recodère.	*Gentilly* ★.
Juge.	*Grenelle.*
Vimont	*Issy.*

Messieurs,	Communes.
Honfroy.	*Iery.*
Pinson.	*Joinville-le-Pont.*
Bronzac.	*L'Hay.*
Cte Dodun ✲. . . .	*Maisons-Alfort.*
Lebour	*Montreuil* ★.
Morère	*Montrouge.*
Beuzeville.	*Nogent-sur-Marne.*
Leroy de la Brière .	*Orly.*
Frotier	*Plessis-Piquet(le).*
Bon de Nanteuil ✲.	*Rosny.*
Coquillard.	*Rungis.*
Chevreau.	*Saint-Mandé.*
Barré.	*Saint-Maur.*
Garnon	*Sceaux* ★.
Dupressoir.	*Thiais.*
Huret	*Vanves.*
Pernot.	*Vaugirard* ★.
Godefroy.	*Villejuif.*
Martin.	*Villemomble.*
Lejemptel ✲. . . .	*Vincennes.*
Lamouroux	*Vitry.*

SECTION II.

PRÉFECTURE DE POLICE,

Rue de Jérusalem.

Conseil de salubrité. — Bureaux. — Halles et Marchés. — Approvisionnemens en combustible. — Poids et Mesures. — Nétoiement. — Eclairage. — Voitures. — Syndicats. — Petite voirie. — Commissaires de police. — Tribunal de police municipale.)

M. GISQUET ✻, *Préfet de Police.*

M. Malleval, *Secrétaire-général.*

Les attributions du Préfet de police ont été fixées par les arrêtés des 12 messidor an 8, et 3 brumaire an 9; par la décision du Ministre de la Police générale, en date du 25 fructidor an 9; par la loi du 22 germinal an 11; par l'art. 6 de l'arrêté du Gouvernement, du 1er messidor suivant, et maintenues par le décret du 21 messidor an 12. Son autorité s'étend sur tout le département de la Seine, et sur les communes de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon, du département de Seine-et-Oise; il a aussi la police du marché de Poissy, du même département. Il exerce ses fonctions sous l'autorité immédiate des Ministres, et il correspond directement avec eux pour les objets qui dépendent de leurs départemens respectifs. Il présente au Ministre de l'Intérieur les candidats pour les places de Commissaires de police, de Commissaires inspecteurs des poids et mesures et d'officiers de paix; sur la présentation de ses candidats, le Ministre de l'Intérieur propose au Ministre de la Guerre pour les nominations aux places vacantes d'officiers de la garde municipale et des sapeurs-pompiers. Il est membre du Conseil général d'administration du Mont-de-Piété. Il est membre né du Conseil général d'administration des hospices, et membre de droit du Conseil d'administration du Mont-de-Piété. Il est chargé, sous l'autorité du Ministre du Commerce et des Travaux publics, de tout ce qui est relatif au régime administratif et économique des prisons, maisons de dépôt, d'arrêt, de justice, de force, de correction, de détention et de répression, situées dans le département de la Seine, il en nomme les employés. Il préside le tirage de la Loterie royale.

Il tient ses audiences les mardis à deux heures, et tous les jours de onze heures à midi, à l'Hôtel de la Préfecture de Police.

Cabinet particulier.

M. Nay, *Secrétaire intime, Chef.*

Ouverture de la correspondance; séparation des affaires confidentielles; comptabilité du fonds d'abonnement; admission aux places, à la disposition du Préfet, dans les hospices; rapport à présenter au Roi et au Ministre de l'Intérieur; la correspondance politique et les affaires y relatives.

Conseil de Préfecture.

Pour les membres du Conseil de Préfecture, *voyez* page 736.

SOUS-PRÉFECTURES.

Pour les Sous-Préfets de Saint-Denis et de Sceaux, *voyez* pag. 748 et 749.

CONSEIL DE SALUBRITÉ.

Il tient ses séances de 15 en 15 jours, le vendredi, à la Préfecture de Police.

M. LE PRÉFET DE POLICE, *Président.*

M. Bérard ✻, *Vice-Président honoraire.*

M. Deyeux ✻, *des Acad. des Sciences et de Méd. Vice-Président*, rue de Tournon, 8.

Membres titulaires. Messieurs,

Chev. Huzard père ✻, *Insp. des Ecoles royales vétérin. des Acad. des Sciences et de Méd.* rue de l'Eperon-St.-André, 7.
Leroux (J.-J.) ✻, *ancien Doyen de la Faculté de Médecine, Membre de l'Académie de Médecine*, rue de Sèvres, n. 7.
Pariset (O ✻), *Secr. perp. de l'Acad. de Méd.* r. de Poitiers, n. 8.
Petit ✻, *Docteur en médecine*, rue Chantereine, n. 25.
D'Arcet ✻, *de l'Acad. des Sciences*, hôtel des Monnaies.
Marc ✻, *de l'Acad. de Méd.* rue du Faub.-St.-Honoré, n. 19.
Girard (O ✻), *Membre de l'Académie des Sciences, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées*, rue Papillon, n. 5.
Pelletier ✻, *Pharm.. Membre de l'Acad. de Médecine*, rue Jacob, n. 15.
Juge ✻, *Docteur en médecine*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 18.
Gaultier de Claubry ✻, *Docteur ès-Sciences et Professeur de Chimie*, rue Taranne, n. 19.
Esquirol ✻, *Docteur en Médecine*, rue de Buffon, n. 9.

Membres Adjoints. MM.

Huzard fils ✻, *Médecin vétérinaire*, rue de l'Eperon, n. 5.
Parent du Châtelet ✻, *Doct. en méd.* r. Geoffroy-Lasnier, n. 28.
Labarraque ✻, *Pharmacien*, rue Saint-Martin, n. 69.
Barruel ✻, *Chimiste*, rue de Vaugirard, n. 62.
Vareliaud ✻, *Médecin*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 9.
Boutin, *idem*, Faubourg-Poissonnière, n. 30.
Bon Larrey (C ✻), *Chirurgien en chef de l'hôpital militaire du Gros-Caillou*, impasse Conti, n. 3.
Lecanu, *Pharmacien*, rue du Marché-aux-Poirées, n. 6.
Baude, *Médecin inspecteur des eaux minérales.*
Lucien de la Morlière, *Médecin.*
Legrand, *idem*, rue de l'Université, n. 48.
Chevalier.
Villerme.

Associés libres. MM.

Bon Dupuytren (O ✻), *Chirurg. en chef de l'Hôtel-Dieu, Membre des Acad. des Sciences et de Méd.* place St.-Germain-l'Auxerrois, n. 4.
Adelon ✻, *Professeur à l'Ecole de Méd. etc.*, rue du Four-St.-G. 47.
Andral père ✻, *Médecin*, rue des Saussaies, n. 11.
Cadet de Gassicourt, rue Saint-Honoré, n. 108.
Bon Desgenettes (C ✻), quai Voltaire, n. 1.

Commission permanente établie près la Préfecture de police. MM.

Le Secrétaire-général, *Président.*
Parquin ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue des Deux-Ecus, n. 15.
Duvergier (J.-B.), *Avocat à la Cour royale*, rue de Seine, n. 66.
Marion de Grandmaison ✻, *Avoué à la Cour royale*, r. des Poulies, 3.
Bruzard, *Avocat aux Conseils du Roi*, passage des Petits-Pères, n. 8.
Cendrier, *ancien Chef de Division.*
Cousinard (E.) ✻, *Secrétaire.*

Conseils de la Préfecture. MM.

Parquin ✻. Duvergier (J.-B.). Béguin, *Avocat*, Adjoint

Officiers publics et ministériels attachés à la Préfecture. MM.

Vavasseur-Desperriers, *Notaire*, rue Vivienne, n. 22.
Marion de Grandmaison ✻, *Avoué près la Cour royale*, rue du Coq Saint-Honoré, n. 6.
Archambault-Guyot, *Avoué près le Tribunal de 1re Instance*, rue de la Monnaie, n. 10.
Commendeur fils, *Commiss.-Priseur*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 61.
Brunet, *Huissier*, rue Quincampoix, n. 11.

Imprimeur.

M. Lottin de Saint-Germain, cour de la Sainte-Chapelle.

Médecins et Chirurgiens de l'Administration. MM.

M. Vignardone, rue de l'Abbaye, n. 4.
M. Tobie Barras ✻, place Dauphine, n. 9.

Police Municipale.

M. Carlier, Commissaire, *Chef de la Police municipale*, à la Préfecture de police.
M. Descampeaux, *Sous-Chef.*

Direction à imprimer au service de la police municipale; rapports avec la police réservée et le bureau politique.

COMMISSAIRES DE POLICE.

Premier Arrondissement.

Quartiers.	*Commissaires.* MM.
Tuileries.	Marut de L'Ombre, *rue du Doyenné*, n. 6.
Champs-Elysées.	Tulasne, *rue d'Angoulême*, n. 14.
	Denis (Commissaire-Adjoint), *rue de Chaillot*, n. 48.
Roule.	Bruzelin, *petite rue Verte*, n. 4.
Place Vendôme.	Wolff, *rue de Caumartin*, n. 39.

Deuxième Arrondissement.

Palais-Royal.	Marrigues, *rue d'Argenteuil*, n. 43.
Feydeau.	Deroste, *rue de Marivaux*, n. 3.
Chaussée-d'Antin.	Dyonnet ✻, *rue du Helder*, n. 15.
Faubourg Montmartre.	Sonier Desforts, *rue de Rochechouart*, n. 8.

Troisième Arrondissement.

Mail.	Fouquet, *r. St.-Pierre-Montmartre*, n. 12.
Faubourg Poissonnière.	Adam, *rue d'Enghien*, n. 35.
Montmartre.	Ferté, *rue Saint-Joseph*, n. 8.
Saint-Eustache.	Moulnier, *rue J.-J.-Rousseau*, n. 14.

Quatrième Arrondissement.

Banque de France.	Basset ✻, *rue des Deux-Ecus*, n. 17.
Louvre.	Bro, *rue Thibautodé*, n. 15.
Saint-Honoré.	Bérillon, *rue de la Monnaie*, n. 9.
Marchés.	Martinet, *à la Halle aux draps.*

Cinquième Arrondissement.

Montorgueil.	Petit, *rue St.-Sauveur*, n. 6.
Bonne-Nouvelle.	Dussart, *rue Bourb.-Villeneuve*, n. 23.
Faubourg Saint-Denis.	Bazille-Fregeac, *r. du Faub. S.-Martin*, n. 157.
Porte Saint-Martin.	Guérard, *rue de Lancry*, n. 33.

Sixième Arrondissement.

Quartiers.	*Commissaires.* MM.
Temple.	Haymonnet, *rue des Fossés-du-Temple*, n. 20.
Porte Saint-Denis.	Palluy, *rue Neuve-Saint-Denis*, n. 5.
Saint-Martin-des-Champs.	Cabuchet, *rue Notre-Dame-de-Nazareth*, n. 27.
Lombards.	Gronfier-Chailly, *rue des Ecrivains*, n. 22.

Septième Arrondissement.

Arcis.	Blavier, *rue de la Poterie*, n. 20.
Sainte-Avoye.	Dourlens, *rue Bar-du-Bec*, n. 4.
Mont-de-Piété.	Vassal, *rue de Paradis*, n. 5.
Marché Saint-Jean.	Loyeux, *rue du Roi de Sicile*, n. 39.

Huitième Arrondissement.

Marais.	De Gournay D'Arnouville ✻, *rue Jarente*, n. 8.
Popincourt.	Monnier, *rue Saint-Sébastien*, n. 11.
Faubourg Saint-Antoine.	Jacquemin, *rue du Faubourg-Saint-Antoine*, n. 207.
Quinze-Vingts.	Autran, *rue de Charenton*, n. 140 *ter.*

Neuvième Arrondissement.

Arsenal.	Béraud, *rue des Lions-S.-Paul*, n. 13.
Hôtel-de-Ville.	Lange, *rue du Martroi*, n 16.
Ile Saint-Louis.	Monyer, *quai Bourbon*, n. 11.
Cité.	Fleuriais, *rue Saint-Landry*, n. 3.

Dixième Arrondissement.

La Monnaie.	Chauvin, *rue des Saints-Pères*, n. 16.
Faubourg Saint-Germain.	Boulley, *rue du Bac*, n. 38.
Saint-Thomas-d'Aquin.	Lenoir, *rue de Vannes*, n. 8.
Invalides.	Noël, *rue de la Comète*, n. 6.

Onzième Arrondissement.

Luxembourg.	Prunier-Quatremère, *rue Mézière*, n. 7.
Ecole de Médecine.	Foudras, *rue des Fossés-M.-le-Prince*, n. 47.
Sorbonne.	Vauthy, *rue de Sorbonne*, n. 12 *bis.*
Palais de Justice.	Jenesson, *cour du Harlay*, n. 22.

Douzième Arrondissement.

Saint-Jacques.	Gabet, *rue de Bièvre*, n. 21.
Observatoire.	De Montmort, *rue Saint-Jacques*, n. 243.
Jardin du Roi.	Benoist, *r. des Fossés St.-Victor*, n. 22.
Saint-Marcel.	Primorin-Harteman, *r. du Marché-aux-Chevaux*, 16.

Banlieue. — *Commissaires hors Paris.* MM.

Saint-Denis.	Buffereau.	*Vaugirard.*	Boussiron ✻.
Belleville.	Maigret.	*Gentilly.*	Aubriet.

Commissaires de police près la Préfecture, chargés des délégations judiciaires. MM.

Gouget. Leclerc. Bouilhon.

M. Baudesson de Richebourg, *Commissaire de la Bourse*, rue Monsigni, n. 1.
M. Laumond, *remplissant les fonctions du Ministère public près le Tribunal de Police municipale*, rue Notre-Dame-de-Nazareth.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Indépendamment des travaux du secrétariat, le Secrétaire-général suit tous les détails de l'administration auprès des divers Chefs, confère avec eux, et leur demande les renseignemens et communications nécessaires.

Bureaux du Secrétariat général.

M. Cousinard (E.) ✻, *Chef.*

Ire Section. — *Ordre général.*

Enregistrement des dépêches; leur renvoi dans les divisions; le contre-seing et le départ de la correspondance; le classement et la conservation des ordonnances et arrêtés de la Préfecture; les affaires mixtes et celles qui n'ont point de département fixe; les prestations de serment; la traduction des pièces écrites en langues étrangères; les légalisations des signatures des fonctionnaires publics et agens supérieurs dépendans de la Préfecture; les adjudications; la confection des baux et marchés passés par l'administration; l'acceptation des nantissemens fournis en meubles incorporels; la tenue du registre des actes sujets au droit de l'enregistrement et le paiement de ce droit; la nomination d'experts; l'examen des statuts des sociétés anonymes qui réclament l'approbation royale; la convocation du Conseil de Préfecture; l'enregistrement et le dépôt des décisions de ce Conseil; la convocation de la commission permanente; les assemblées des électeurs de la boulangerie de Paris, et des marchands de charbons de bois arrivant par terre.

Le contrôle de la dépense relative au mobilier et au service intérieur de l'hôtel; la direction, la surveillance et la comptabilité des impressions typographiques et des fournitures de bureaux pour le service extérieur de la Préfecture de police; le personnel des officiers de la garde municipale et des sapeurs-pompiers; la proposition des candidats pour la décoration de la Légion-d'Honneur; les colléges royaux; les naturalisations; les délimitations de quartiers et de communes.

IIe Section. — *Personnel.*

Le travail relatif au personnel de l'administration et de tous les services extérieurs qui en dépendent; arrêtés de nomination, de suspension, de révocation, d'admission à la retraite; augmentation de traitemens, indemnités, gratifications, secours, avances, congés; les mesures d'ordre et de discipline; les rapports au Ministre pour proposer la nomination et le remplacement des fonctionnaires attachés à la Préfecture, et pour la transmission des demandes de décoration faites par les personnes placées dans l'administration; la répartition des sommes allouées pour frais de bureau aux chefs de division et aux chefs et préposés des services extérieurs; la correspondance relative aux demandes d'emplois, le classement des dossiers des employés et des personnes qui sollicitent de l'emploi; la tenue du registre où sont inscrits les noms des personnes qui ont été, ou qui sont attachés à la Préfecture, leur entrée, les divers emplois qu'ils ont remplis; la comptabilité des fonds alloués spécialement pour le personnel de chaque partie du service; le travail préliminaire sur les pensions à accorder aux employés, et celui relatif aux avances sur les pensions liquidées et non encore allouées.

IIIe Section. — *Archives.*

La garde et conservation de la Bibliothèque et des Archives, la recherche et le classement des dossiers, des affaires terminées; la recherche et la mise en ordre des ordonnances; le dépôt et la remise des pièces à conviction et des objets saisis ou trouvés.

Bâtimens et Petite-Voirie.

M. Rohault ✻, *Architecte-Commissaire.*

Chabouillé. Brunton ✻. } *Architectes de 1re classe.*
Coquelet. Malary. }

Chevalier. Maury fils. } *Architectes de 2e classe.*
Lescouvé. Sandrié. }

M. Lecomte, *Expert à la visite des fosses d'aisances.*
MM. Dessalès et Louet, *Vérificateurs des travaux de la Préfecture.*
MM. Bruzard et Dubois, *Architectes-adjoints de 1re classe.*

Le bureau des Architectes est à la Préfecture; ils s'y réunissent trois fois par semaine, les mardi, jeudi et samedi, à deux heures et demie. Il y a chaque jour, à la Préfecture de police, un Architecte en permanence pour les affaires imprévues qui nécessiteraient des mesures d'urgence.

COMPTABILITÉ.

M. Beaugrand, *Chef.*

La comptabilité et le contentieux des dépenses administratives; la liquidation des comptes et mémoires y relatifs; l'expédition et la délivrance des ordonnances et mandats de paiement, tant sur la Caisse municipale, pour l'emploi des fonds communaux affectés aux dépenses de toute nature de la Préfecture de police, que sur le Trésor public, à raison des fonds départementaux destinés au service économique et de sûreté des prisons; la comptabilité spéciale des masses de réserve des détenus travailleurs dans les prisons; le contrôle de la caisse de service intérieur de l'administration, comprenant le visa de toutes les menues dépenses urgentes; l'expédition des autorisations de recette et de dépenses urgentes; l'expédition des autorisations de recette et de dépenses que le Préfet délivre sur cette caisse; la liquidation des pensions et l'envoi des états d'arrivages à la caisse des dépôts et consignations; la formation du budget de l'administration et de celui des prisons; l'établissement des comptes annuels pour ces deux parties distinctes du service; l'examen des comptes de toutes les caisses dépendantes de l'administration ou placées sous sa surveillance; la comptabilité des divers droits qui se perçoivent au profit de la ville par les préposés de la Police; la situation des crédits spéciaux alloués par les budgets départemental et communal; la formation du tableau annuel indicatif des heures d'allumage et d'extinction des lanternes pour l'éclairage de Paris; le visa et la conservation des oppositions sur les traitemens, ainsi que sur les dépôts de farine des boulangers.

CAISSE.

M. Coré, *Caissier.*

Le paiement des traitemens des fonctionnaires et employés de la Préfecture; la recette, pour le compte de l'administration de l'Enregistrement, des rétributions fixées par les lois des finances relativement à la délivrance des passeports et permis de ports-d'armes; la perception, au profit de la ville, des droits établis par les décrets des 9 et 16 juin 1808 et 27 octobre suivant, et par les ordonnances royales des 23 octobre 1816 et 22 juillet 1829, savoir: droits sur les fiacres, cabriolets de louage, omnibus et autres voitures du transport en commun, roulant et stationnant sur la voie publique; droit de petite voirie; droits de pesage, mesurage et jaugeage publics, et le versement de ces produits dans la caisse municipale. Le paiement de toutes les dépenses urgentes, telles que frais d'incendie, de salubrité, de retrait de noyés, de transport de cadavres, honoraires de chirurgiens; balayage public et enlèvement des glaces et des neiges. La recette des revenus spéciaux des prisons de la Seine; le versement de ces revenus à la caisse du receveur général; le paiement des Directeurs des maisons de détention des masses de réserve aux libérés, etc.; le dépôt des caisses à trois clefs de la Garde municipale et des Sapeurs-Pompiers de la ville de Paris.

PREMIÈRE DIVISION.

M. de Mareste ✻, *Chef de division.*

Premier Bureau.

M. Simonet, *Chef.*

Ire Section.

Les travaux relatifs tant au personnel des Sous-Officiers de l'administration du corps de la Garde municipale qu'à ceux des Sapeurs-Pompiers de la ville de Paris.

L'établissement des budgets de ces corps et leur comptabilité; la police des théâtres, spectacles, bals et autres réunions publiques; les masques, déguisemens, travestissemens; les suicides; les disparutions ou enlèvemens des mineurs; les recherches de famille, les morts accidentelles, les enfans morts-nés, l'exécution des lois relatives aux

cultes, la surveillance de l'état civil; les affiches, afficheurs et crieurs publics; les baladins, les saltimbanques; les commissionnaires près les théâtres; les contraventions aux lois relatives au timbre, aux loteries clandestines; la surveillance des maisons de jeux; les billards publics et la répression des jeux de hasard sur la voie publique; les cercles, réunions, associations, sociétés littéraires et scientifiques, cabinets de lecture, et les établissemens d'instruction publique; l'examen des lois relatives à l'imprimerie, à la librairie et aux étalagistes de livres et de gravures; les mesures d'ordre à observer à l'occasion des fêtes et cérémonies publiques.

IIe Section.

Les retardataires et les déserteurs de terre et de mer; les prisonniers de guerre évadés, les marins réfractaires; la délivrance des certificats d'aptitude morale pour enrôlement volontaire et remplacement dans l'armée; l'exécution des lois relatives aux armes défendues; les permissions pour le tir ou l'essai des armes à feu; les poudres et salpêtres, la chasse; l'établissement, l'occupation et le mouvement des postes militaires; les marchandises prohibées, la fraude; les contributions indirectes; le dépôt des marques de fabrication et d'origine française de cotons filés, tissus et tricots de la nature de ceux dont l'importation est prohibée; les demandes de renseignemens; les sociétés de secours mutuels; les subsides alloués aux étrangers; les hôtels et maisons garnis; les logeurs; les coalitions des maîtres et des ouvriers concernant l'abaissement le renchérissement des salaires, aux termes des articles 414 et 415 du Code pénal.

Deuxième Bureau.

M. Porte, *Chef.*

La délivrance des passeports à l'étranger; les passeports pour voyager de Paris dans l'intérieur du Royaume; le *visa* des passeports des voyageurs; le *visa* des permissions ou congés accordés aux militaires et marins qui veulent résider ou séjourner à Paris; le *visa* des cartes de sûreté délivrées aux élèves de l'Ecole royale d'Alfort et autres; les permis de séjour; le port-d'armes pour la chasse; la régularisation des livrets d'ouvriers (l'entrée du Bureau, pour cette partie du service seulement, est par la cour du Harlay); la correspondance avec MM. les Préfets des départemens, relative aux passeports délivrés, avec secours de route, aux individus qui ne sont ni condamnés, ni sous la surveillance de la police.

Troisième Bureau.

M. Trébuchet, *Chef.*

Les ateliers, manufactures, laboratoires, et autres établissemens dangereux, insalubres ou incommodes; les usines et appareils destinés à l'éclairage par le gaz; les machines à vapeur employées dans tous les établissemens qui ne sont pas sur l'eau; les vacheries, porcheries, suifferies et chandelleries; les fours à chaux et à plâtres; la recherche, l'abattage et l'écarrissage des chevaux morveux et autres animaux attaqués de maladies contagieuses, les écarisseurs; les fosses vétérinaires, les voiries de Montfaucon et de Bondi; les puits gâtés; la surveillance des vases et ustensiles de cuivre; la recherche et la destruction d'une partie des alimens corrompus ou nuisibles, et en général tout ce qui intéresse la salubrité et la santé publique; l'exécution des lois concernant la médecine et la pharmacie; les médecins, les officiers de santé, les sages-femmes; les pharmaciens, les élèves en pharmacie; les herboristes; les épiciers-droguistes; les remèdes secrets; la destruction des médicamens gâtés, corrompus ou nuisibles; les amphithéâtres et salles de dissection; l'inspection des eaux minérales, naturelles et artificielles; les maladies épidémiques; la propagation de la vaccine; les épizooties; les artistes vétérinaires; les cimetières; les sépultures particulières; les inhumations; le relevé des décès qui ont lieu dans les arrondissemens et dans les hôpitaux et hospices de la ville de Paris.

Service actif.

M. Tremery, *Ingénieur en chef des Mines*, quai Malaquais, n. 1.
M. Poirier-Saint-Brice, *Ingénieur des Mines*, rue du Four-S.-Germ. 42.

Inspection des Eaux minérales.

M. Baude, M. Subervic, } *Médecins Inspecteurs.*

M. Puche, M. Comte, } *Médecins Inspecteurs adjoints.*

M. Damoiseau, *Médecin vétérinaire.*

DEUXIÈME DIVISION.

M. Lecrosnier, *Chef de Division.*
M. Chayet, *Chef de division adjoint.*
M. Parisot père, *Chef de division honoraire.*

Premier Bureau.

M. Chayet, *Chef.*

La recherche des crimes et délits contre la sûreté des personnes et les propriétés; la recherche de leurs auteurs; l'envoi des procès-verbaux et renseignemens à l'autorité judiciaire; les mesures préventives d'ordre et de sûreté publique; la surveillance administrative des forçats, reclusionnaires, vagabonds et autres condamnés libérés; la répression du vagabondage et de la mendicité; la recherche des condamnés évadés des bagnes et des prisons; la recherche des individus disparus de leur domicile; le recueil général des arrêts et jugemens rendus par les cours et tribunaux du royaume; la surveillance de la garantie des matières d'or et d'argent; les laminoirs, moutons, presses et balanciers; le Mont-de-Piété; les commissionnaires au Mont-de-Piété; les encans, les salles de vente; les brocanteurs, leurs médailles; les commissionnaires stationnant sur la voie publique; les domestiques; les cochers de remises; les infirmiers; les porte-fallots et les chiffonniers ambulans.

Deuxième Bureau.

M. Faroux, *Commissaire de police, 1er Interrogateur chargé de la direction du Bureau.*
M. Regnier, *Commissaire de police, 2e Interrogateur.*

Le renvoi des prévenus devant M. le Procureur du Roi; la transmission des procès-verbaux qui les concernent; le dépôt des pièces à conviction au greffe du tribunal de première instance; les interrogatoires des individus arrêtés en vertu des mandats d'amener et d'arrêts décernés par les autorités judiciaires des départemens; l'examen des libérés de condamnations pour crimes et délits, qui ont enfreint leur ban de surveillance; la proposition des punitions administratives qu'ils ont encourues; les propositions relatives aux mendians libérés; la mise en liberté des individus amenés à la Préfecture de police, lorsqu'il n'y a pas lieu à les traduire; les questions d'individualité; l'examen des individus qui se présentent pour être envoyés dans les hôpitaux, ou qui sollicitent leur admission dans les maisons de travail et dépôts de mendicité; la recherche et la poursuite des délits et contraventions qui intéressent la morale publique.

Troisième Bureau.

M. Parisot fils, *Chef.*
M. Cléau, *Chef honoraire.*

Le service économique, la police, et tout ce qui intéresse le régime intérieur des prisons, maisons d'arrêt, de justice, de force, de correction, de détention, de répression et du dépôt de mendicité du département de la Seine; la translation des mendians dans le dépôt; la délivrance des permis de communiquer avec les prisonniers; l'envoi des détenus dans les diverses prisons, suivant la destination particulière donnée à chacune d'elles; les transfèremens; les extractions; les départs des chaînes; la surveillance des maisons où

sont placés les enfans de l'un et de l'autre sexe détenus par voie de correction paternelle; celle des établissemens particuliers où l'on reçoit des *aliénés;* l'envoi aux hospices des enfans abandonnés ou égarés; les recherches qui ont pour objet de découvrir leurs familles; l'exécution des ordonnances de police relatives aux maisons de santé, aux nourrices et aux maisons de sevrage; l'envoi dans les hospices et dans la Maison royale de Charenton, des personnes atteintes de maladies mentales légalement constatées; la correspondance avec les autorités relativement à ces malades, et l'envoi au ministère public des actes qui ont été dressés pour motiver leur séquestration; les vérifications qui ont pour objet de faciliter le recouvrement des amendes et frais dus au domaine en matières civile, criminelle et de police correctionnelle.

Service des Prisons.

M. Moreau-Christophe, *Inspecteur-général.*
M. Denis, *Inspecteur-général adjoint.*
M. Richardière, *Insp. des Maisons de santé.*
M. Dupuis, *Architecte.*

PRISONS.

Bicêtre. MM.

Becquerel, *Directeur.*
L'abbé le Baron, *Aumônier.*
Murat ✻, *Chirurgien.*

Sainte-Pélagie. MM.

Lepreux ✻, *Division de la Dette.*
Prat, *Divis. de la Détention.*
L'abbé Bourgade, *Aumônier.*
Bourgeoise, *Médecin.*
Pinel, *idem adjoint.*
Baltard ✻, *Architecte.*

Maison des jeunes détenus (ci-devant Madelonnettes). MM.

Baille, *Directeur.*
Ynizan, *Aumônier.*
Poutignac de Villars, *instituteur.*
N. . . . *Médecin.*

Saint-Lazare. MM.

Frot jeune ✻, *Directeur.*
L'abbé Huot de Villers, *Aumônier.*
Collineau, *Medecin de la 1re section.*
Newbourg, *Médecin adjoint.*
Morel, *idem.*
Jacquemin, *médecin de la 2e section.*
Paris, *idem adjoint.*

Force. MM.

Wallet, *Directeur.*
N. . . . *Aumônier.*
Jacquemin, *Médecin.*
Bertrand, *Médecin adjoint.*
Meyraux, *Médecin adjoint.*

Conciergerie. MM.

Lebel, *Directeur.*
L'abbé Montès ✻, *Aumônier.*
Vareliaud ✻, *Médecin.*
Bonnet, *Médecin adjoint.*

Dépôt de la Préfecture. MM.

Ridoux, *Greffier, chargé de la direction.*
Barras ✻, *Médecin.*
Vignardone, *Chirurgien.*

Maison de Mendicité de Villers-Cotterêts. MM.

Demolombe, *Directeur.*
L'abbé Mayens, *Aumônier.*
Lecosse, *Médecin.*

Hôtel Bazancourt, maison de correction de jeunes garçons. MM.

Bouthemard, *Surveillant principal.*
L'abbé Peyre, *Aumônier.*

Maison de répress. de S.-Denis. MM.

Chardon, *Directeur.*
N. . . . *Aumônier.*
Evrard, *Médecin.*

TROISIÈME DIVISION.

Approvisionnement, Commerce et Navigation; Petite Voirie, Nétoiement, Eclairage, Poids et Mesures, Voitures, Police du Roulage.

M. Rieublanc, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Bardel, *Chef.*

Les subsistances et les approvisionnemens en comestibles; les halles et marchés; les magasins de fourrages; la caisse de la volaille et du gibier; celle de la marée. La surveillance des marchés de Sceaux et de Poissy; les échaudoirs, fondoirs et étaux; les établissemens de boucherie et de charcuterie; les bouchers, les charcutiers. Le dépôt de garantie des boulangers; la taxe du pain; la tenue des mercuriales; les débits de triperie; la saisie et destruction des comestibles corrompus ou nuisibles; la Bourse, les agens-de-change et courtiers de commerce; les ouvriers et gardiens des halles et marchés; leur personnel.

L'exécution des lois concernant l'uniformité, la vérification et la surveillance des poids et mesures; le pesage, mesurage et jaugeage publics sur les halles, marchés, ports et chantiers; la surveillance des bureaux établis pour la perception des droits y relatifs; la navigation sur la Seine; les canaux dans le ressort de la Préfecture de police; l'entretien et le curage des rivières de Bièvre, Croult et Rouillon; les ports et chemins de hallage; le garage des bateaux; les débordemens et débâcles; les établissemens sur la rivière; les bateaux à vapeur; les secours aux noyés et le placement des boîtes de secours; l'entretien des brancards destinés au transport des noyés, blessés ou asphyxiés; la Morgue; les mesures d'urgence pour assurer l'approvisionnement en combustibles; les chantiers de bois à brûler et à œuvrer; les fabriques, places de vente et magasins de charbon de bois; les débitans de bois et de charbon de bois; les entrepôts de charbon de terre; les ouvriers des ports et places, leur personnel; les établissemens de marchands de vin et les brasseries; la saisie et destruction des boissons falsifiées, corrompues et nuisibles.

Service actif.

Inspection des halles et marchés.

M. Lenoir, *Commissaire, Inspecteur-général.*
Son Bureau est à la Halle-aux-Draps.

M. Epellet, M. Duroset, } *Inspecteurs généraux adjoints.*

Syndicat des Bouchers. MM.

Aumont, *Syndic.*

Ravelet, Daux, Vesque (André), Ingé, Gréveldinger. Millot, } *Adjoins.*

Legoix-Brunner, *Secrétaire-Agent.*
Son Bureau est Place aux Veaux.

Contrôle de la halle aux grains et farines, et de la Boulangerie.

M. Anger, *Contrôleur-général*, à la halle aux grains.

Syndics des Boulangers. MM.

Guillier. Jamet. Nortier. Milliotti.

Terreau, *Secrétaire-agent*, rue J.-J.-Rousseau, n. 5.

Police de la Bourse.

M. Baudesson de Richebourg, *Commissaire de police.*

Approvisionnemens en Combustibles.

M. Tiphaine ✻, *Commissaire-général.*
M. Leiris, *Commissaire-général adjoint.*

Navigation.

M. Dumoulin, *Inspecteur-général*, quai Malaquais, n. 15.
M. Ramel ✻, *Inspecteur-général adjoint.*
M. Récoderc, *Inspecteur de la rivière de Bièvre*, à Gentilly.

Recensement et mesurage des Bois et Charbons.

M. Andraud, *Inspecteur-général*, rue du Pont-de-Lodi, n. 5.
M. Guérin, *idem adjoint.*

ÉTAT *indicatif de la distribution des emplois d'Inspecteurs, Vérificateurs et Aides-Vérificat. des Poids et Mesures dans le départ. de la Seine.*

BUREAU CENTRAL.

M. Laterrade, *Vérificateur en chef.*
M. Leloir-Audiger, *Vérificateur, adjoint au Vérificateur en chef.*
M. Cheville, *Aide-Vérificateur.*
M. Regnault, *Commis aux écritures.*

Bureau des 1er et 2e Arrond.	M. Henry, *Vérificateur.* M. Pujol, *Aide-Vérificateur.*	M. Retourné, *Commisssaire-Inspect.*
3e et 4e Arrond.	M. Aumont, *Vérificateur.* M. Delamarre, *Aide-Vérificateur.*	Fournier, *idem.*
5e et 6e Arrond.	M. Nicol, *Vérificateur.* M. Chanet, *Aide-Vérificateur.*	Besnier-Deforges, *id.*
7e et 8e Arrond.	M. Collet, *Vérificateur.* M. Hersent-Desmare, *Aide-Vérificateur.*	Pierré, *idem.*
9e et 12e Arrond.	M. Beroud-Jagot, *Vérificateur.* M. Morin, *Aide-Vérificateur.*	Boys de Loury, *idem.*
10e et 11e Arrond.	M. Moreau, *Vérificateur.* M. Jalabert, *Aide-Vérificateur.*	Cantaloube, *idem.*
Arrond. de Sceaux.	M. Guigue, *Vérificateur.*	Delamotte. *Inspect. extrà muros.*
Arrond. de S.-Denis.	M. Yver, *idem.*	

Commission pour la visite et la surveillance des Bateaux à vapeur,

Etablie en vertu de l'ordonnance royale du 2 avril 1823.

M. Trémery, *Ingénieur en chef des Mines*, Président.
M. Poirier S.-Brice, *Ingénieur des Mines.*
M. Rohault ✻, *Architecte*, *Commissaire de la Petite-Voirie.*
M. Bruzard, *Architecte.*

Deuxième Bureau.

M. Martin, *Chef.*

La petite voirie et la délivrance des permissions qui y sont relatives; le péril des bâtimens; la surveillance des démolitions; les mal-façons et vices de constructions qui compromettent la sûreté publique et individuelle; la clôture des terrains vagues; les étalages mobiles; les caisses, pots à fleurs et autres objets exposés au-devant des maisons, et pouvant, par leur chute, occasionner des accidens; la surveillance des constructions; l'entretien et vidange des fosses d'aisance; le placement des appareils de fosses mobiles; les dépôts de matériaux; l'ouverture des tranchées sur la voie publique; l'entretien des trottoirs; les réparations des dégradations de pavé, et de toute espèce de conduite existans sous le sol de la voie publique; la surveillance des carrières; la correspondance relative aux monumens et édifices publics dont la protection et la conservation sont confiées au Préfet de police.

Troisième Bureau.

M. Nicollas, *Chef.*

Le service du nettoiement et de l'éclairage; les égoûts, les aqueducs, puits et fontaines; les porteurs d'eau, l'arrosement, le ramonage et les ramoneurs; les incendies, les magasins des pompes, réservoirs, tonneaux et seaux à incendie; les machines et ustensiles en dépendant; les messageries et autres voitures publiques; les carrosses de place; les cabriolets; les voitures de transport en commun; les charrettes et haquets; les cochers, postillons, charretiers; les ponts à bascule; la police du roulage.

Service actif.

Nettoiement, Eclairage, Egoûts, Arrosement.

M. Brissot Thivars, *Directeur*, quai de l'Horloge.
M. Barginet ✻, } *Inspecteurs généraux.*
M. Dubois, }

Fourrière, rue Guénégaud, n. 31.

M. Milliet, *Commissaire de police.*
M. Bourgeois, *Secrétaire.*

Syndicat des Loueurs de Voitures de place, cour de la Ste-Chapelle, n. 1.

M. Pinguet, *Agent général.*

TRIBUNAL DE POLICE MUNICIPALE,

Au Palais de Justice, local de l'ancienne Salle des Criées.

Ce tribunal connaît, d'après les articles 137 et 138 du Code d'Instruction criminelle, de toutes les contraventions de police simple, qui peuvent donner lieu soit à 15 francs d'amende ou au-dessous, soit à cinq jours de prison ou au-dessous, qu'il y ait ou non confiscation des choses saisies, et quelle qu'en soit la valeur. Le tribunal, en prononçant sur les contraventions, statue par le même jugement sur les demandes en restitution et en dommages-intérêts.

MM. les Juges-de-paix de Paris président successivement le tribunal; les fonctions du ministère public y sont remplies par:

M. Laumond, *Commissaire de Police délégué ad hoc*, cour du Mai, palais de Justice.

SECTION III.

CLERGÉ DE PARIS.

(Archevêché. — Cures et Succursales de Paris et de la banlieue.)

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE PARIS.

Mgr. HYACINTHE-LOUIS DE QUÉLEN, *Archevêque de Paris.*

Vicaires-Généraux agréés par le Roi. Messieurs,

Jalabert. Desjardins. Boudot.

Vicaires-Généraux. Messieurs,

L'Ecuy.
Abeil, *Archiprêtre.*
Boudot, *Chanoine Théologal.*
Garnier, *Sup. du Sém. de St.-Sulpice.*
Salandre.
Nicole ✻.
De la Calprade.
Mathieu.
Clausel.
Valayer.
Lemercier.

Secrétaires. Messieurs,

Tresvaux du Fraval. Molinier, *Pro-Secrétaire.*

Officialité Métropolitaine. Messieurs,

De la Calprade *Official.* Mercier, *Vice-Promoteur.*
Lemercier, *Promoteur.*

Officialité Diocésaine. Messieurs,

Valayer, *Official.* N. . . . . *Vice-Promoteur.*
Lemercier, *Promoteur.* Boulanger, *Greffier.*

Chapitre de l'Eglise de Paris. Messieurs,

Beuzelin, *Arch. de N.-Dame.*
De la Calprade.
Godinot-Desfontaines.
Lucotte.
Salandre, *Pénitenc.*
Mathivon.
L'Ecuy.
Quentin.
Tresvaux du Fraval.
Morzière.
Caillon.
Morel, *Théologal.*
D'Aligre.
Valayer.
Frère.
Lemercier.

Chanoines honoraires. Messieurs,

Guillon.
Raymond Gauthier.
Pellicot de Seillans.
De la Roque.
Ecolasse la Bruyère.
Rudemare.
De Maussac.
De Percy.
Mercier ✻.
Chaunac de Lanzac.
Legrix.
Duchainay.
Prémord.
Saint-Marc.
Tonnellier.
Constant-Migneaux.
Paillart.
Nicole.
Leclère.
Hamelin.
Boniver.
Molinier.
Salomon.
Chossard.
Bodé.
Trébuquet.
Portal.
Surat.

Professeurs de la Maîtrise des Enfans de Chœur.

M. Briquesard, *Directeur.* M. Cadrès, *Sous-Directeur.*

Fabrique de Notre-Dame. MM.

Desjardins, *Prés.* L'Ecuy. Salandre.
Beuzelin. Quentin. Silvestre, *Secrétaire.*

SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE.

Ce Séminaire, dirigé par la Congrégation des prêtres de St.-Sulpice, est le Séminaire diocésain. Cet établissement comprend la maison de Paris et celle d'Issy.

Maison de Paris.

M. Garnier, *Supérieur-général.*

Directeurs et Professeurs. Messieurs,

Carbon.
Caron.
Carrière.
Combes.
Faillon.
Houssard, *Econome.*

Cette maison comprend cent Etudians en Théologie.

Maison d'Issy.

M. Gosselin, *Supérieur.*

Directeurs et Professeurs. Messieurs,

Pelissier.
Pinault.
Cahier.

Cette maison comprend vingt-cinq Élèves en Philosophie.

CURÉS ET DESSERVANS DE PARIS.

Ier Arrondissement.

Cure de 1re cl., la Madeleine.

M. Mathieu, Curé.

Cure de 2e cl., S.-Pierre de Chaillot.

M. Levé, Curé.

1re *Succ.* St.-Louis-d'Antin.

M. Longin, Dess.

2e *Succ.* S.-Philippe du Roule.

M. Couguêt-Duboisset, Desserv.

IIe Arrondissement.

Cure de 1re cl., Saint-Roch.

M. Marduel, Curé.

Succ. Notre-Dame-de-Lorette.

M. Leclair, Dess.

IIIe Arrondissement.

Cure de 1re cl., Saint-Eustache.

M. Vitalis (O ✻), Curé.

1re *Succ.* N.-D.-des-Victoires.

M. Fernbach, Dess.

2e *Succ.* N.-D.-de-Bonne-Nouvelle.

M. Portalès, Curé.

IVe Arrondissement.

Cure de 1re cl., S.-Germain-l'Auxerr.

M. Magnin, Curé.

Ve Arrondissement.

Cure de 1re cl., Saint-Laurent.

M. Martinet, Curé.

Succ. unique. St.-Vincent de Paule.

M. Cayla, Dess.

VIe Arrondissement.

Curé de 1re cl., S.-Nicolas-des-Ch.

M. Frasey, Curé.

Cure de 2e cl., Saint-Leu.

M. Manglard, Curé.

Succ. Sainte-Elisabeth.

M. Malbeste, Dess.

VIIe Arrondissement.

Cure de 1re cl., Saint-Merry.

M. Hunot, Curé.

1re *Succ.* Blancs-Manteaux.

M. Garenne, Dess.

2e *Succ.* St.-Jean-St.-François.
M. Dumas, Dess.
3e *Succ.* St.-Denis du St.-Sacrement.
M. Forgue, Dess.

VIIIe Arrondissement.

Cure de 1re *cl., Sainte-Marguerite.*
M. Haumet, Curé.
Cure de 2e *cl., S.-Antoine, aux Quinze-Vingts.*
M. Chenaux, Curé.
Succ. St.-Ambroise de Popincourt.
M. Jacolet, Dess.

IXe Arrondissement.

Cure de 1re *cl., Notre-Dame.*
M. Beuzelin, *Archip.*, Curé.
Cure de 2e *cl., Saint-Gervais.*
M. Rouvière, Curé.
Succ. St.-Louis-en-l'Isle.
M. Hubault-Malmaison, Dess.
Succ. St.-Paul-St.-Louis.
M. Leriche, Dess.

Xe Arrondissement.

Cure de 1re *cl., S.-Thomas-d'Aquin.*
M. Suchet de la Tour, Curé.
1re *Succ.* L'Abbaye-aux-Bois.
M. Gaidechen, Dess.
2e *Succ.* Missions-Etrangères.
M. Lecourtier, Dess.
3e *Succ.* Sainte-Valère.
M. Landrieu, Dess.

XIe Arrondissement.

Cure de 1re *cl., Saint-Sulpice.*
M. de Pierre, Curé.
Cure de 2e *cl., Saint-Severin.*
M. Siret, Curé.
Succ. St.-Germain-des-Prés.
M. Marie, Dess.

XIIe Arrondissement.

Cure de 1re *cl., S.-Etienne-du-Mont.*
M. Olivier, Curé.
Cure de 2e *cl., Saint-Médard.*
M. Racine, Curé.
Succ. St.-Nicolas-du-Chardonnet.
M. Bridan-Renaud, Dess.
Succ. St.-Jacques-du-Haut-Pas.
M. Rémard, Dess.

PAROISSES DE LA BANLIEUE.

Curés. Messieurs,

Barde, *à St.-Denis.*
Tricnaux, *à Nanterre.*
Deleau, *à Neuilly.*
Dumoitiez, *à Belleville.*
Mabire, *à Sceaux.*
Vaillant, *à Villejuif.*
Chossard, *à Charenton.*
Lehoux, *à Montreuil.*
Veyrinès, *à Vincennes.*
N. . . . . *à Vaugirard.*
Ottin, *à Montmartre.*
Billet, *à Bercy.*

SUCCURSALES. Messieurs,

Arrondissement de St.-Denis.

Boileau, *à Aubervilliers.*
Marcelot, *à La Chapelle.*
Serreau, *à Saint-Ouen.*
Maurice, *à Epinay.*
Lacour, *à Pierrefitte.*
N. . . . . *à Villetaneuse.*
Queudot, *à Stains.*
N. . . . . *à Dugny.*
Giuliani, *à la Cour-Neuve.*

Arrondissement de Nanterre.

Cuttoli, *à Colombes.*
Martignac, *à Gennevilliers.*
Colonna, *à Asnières.*
Lefèvre, *à Courbevoye.*
Herbet, *à Puteaux.*
Adam Saint-Remi, *à Surénes.*

Arrondissement de Neuilly.

Heuqueville, *à Clichy.*
Legrand, *à Boulogne.*
Lacrôle, *à Auteuil.*
Cor, *à Passy.*

Canton de Pantin.

Cor, *au Bourget.*
Charpentier, *à Drancy.*
Châlons, *à Noisy-le-Sec.*
Mauger, *à Baubigny.*
Court, *à Bagnolet.*
Laurent, *à Charonne.*
Arrighi, *à Romainville.*
Sarrazin, *à Pantin.*
Debauve, *au Pré St.-Gervais.*
Roussel, *à La Villette.*
N. . . . . *à Bondy.*

Canton de Sceaux.

Nivoy, *à Châtenay.*
N. . . . . *au Plessis-Piquet.*
N. . . . . *à Fontenay-aux-Roses.*
Chennailles, *à Antony.*
Duverdier, *au Bourg-la-Reine.*
Torracinta *à Bagneux.*
Lange, *à Mont-Rouge.*
Stefani, *à Châtillon.*
Bouge, *à Clamart.*
Gaudreau, *à Vanves.*
Lescamela, *à Issy.*

Canton de Villejuif.

Butigier, *à Chevilly.*
Laurent, *à Lay.*
Bartoli, *à Fresnes.*
Leclerc, *à Orly.*
Hersen, *à Thiais.*
Talon, *à Choisy.*
Camus, *à Arcueil.*
Bruneau, *à Vitry.*
David, *à Ivry.*
Anquier, *à Gentilly.*

Canton de Charenton.

Martin, *à Charenton-St.-Maurice.*
Mourdin, *à Saint-Maur.*
Viel, *à Nogent.*
Boni, *à Champigny.*
Lefevre, *à Brie-sur-Marne.*
De Tournemire, *à Creteil.*
Le Vallois, *à Maisons-Alfort.*

Canton de Vincennes.

Gein, *à Rosny.*
N. . . . . *à Villemomble.*
Guilbert, *à Fontenay-sous-Bois.*
Chopotte, *à Saint-Mandé.*

CHAPITRE DE SAINT-DENIS.

Autrefois les religieux de l'abbaye royale de S.-Denis étaient chargés de veiller près des tombeaux des Rois. Louis XVIII, désirant pourvoir à perpétuité aux prières qui doivent consacrer ce dépôt, a, par ordonnance du 23 déc. 1815, fondé à cette fin un Chapitre.

Chanoines du premier ordre. MM.

De Bovet, *anc. Archev. de Toulouse.*
De Sagey, *ancien Evêque de Tulle.*
De la Brue de S. Bauzille, *Evêque de Tempé*, in Partibus.
Cottret, *Evêque de Caryste*, in Partibus.
Blanquet de Rouville, *Evêque de Numidie*, in Partibus.
Jacquemin, *anc. Evêque de Saint-Diez.*

Chanoines du second ordre. MM.

L'Abbé de Cugnac, *Doyen.*
L'Abbé de la Motte, *Sous-Chant.*
L'Abbé Luvigny de la Blachère, *Chancelier.*
L'Abbé de Vallongue, *Trésorier*
L'Abbé de Foucauld, *G. des Tomb.*
L'Abbé d'Espinassoux.
L'Abbé de Quélen de la Villeglée.
L'Abbé Vergez.
L'Abbé de Villefort.
L'Abbé Pierquin.
L'Abbé Gaillard.
L'Abbé de Percy.
L'Abbé Huet.
L'Abbé de Cherencey.
L'Abbé Sauvaire.
L'Abbé Perrin.
L'Abbé Chiaïs.

Chanoines honoraires. MM.

De Montblanc, *Archev. de Tours.*
Besson, *Evêque de Metz.*
Du Pont, *Evêque de Saint-Dié.*
Bernet, *Evêque de La Rochelle.*
L'Abbé Godinot des Fontaines.
L'Abbé Voyaux de Franous.
L'Abbé Sauthier, *Vicaire général de Strasbourg.*
L'Abbé Gérard, *idem.*
Gallard, *Evêque de Meaux.*
L'Abbé Robgier.
L'Abbé de Kentzinger.
De Vaudricourt, *Vic. gén. de Sens.*
Petitier, *Vicaire gén. de Sens.*
L'Abbé Hubert, *Chan. de Troyes.*
Maimbourg, *Curé de Colmar.*
Le Long.
L'Abbé Louis Fritz-Duclos.
L'Abbé Huart, *Cure de Notre-Dame-de-la-Couture*, au Mans
L'Abbé Hue.
L'Abbé Martin.
L'Abbé de Grasset.
L'Abbé Gassot.
L'Abbé Bureau.
L'Abbé Clausel de Coussergues.
L'Abbé Girardet.
Blanquart de la Motte.
L'Abbé Guillon.
L'Abbé Regnet, *Chan. de Digne.*
L'Abbé Rauquet de Granval.
L'Abbé Migneaux.
L'Abbé de Neuilly.
L'Abbé Doremus.
L'Abbé de Chantreau.
Carayon-Latour.
De La Roque.
De Montblanc, *Chan. de Digne.*
Beaucamp, *Curé de Braines.*

CULTES NON CATHOLIQUES. *Voyez page* 282.

CHAPITRE II.

Organisation de la justice dans le département.

SECTION PREMIÈRE.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE (1).

Séant au Palais de Justice.

(Membres du tribunal avec leurs adresses. — Division du tribunal en chambres. — Greffiers. — Huissiers-Audienciers. — Journal des audiences.)

Ce Tribunal est composé de quarante-deux Juges, y compris le Président, sept Vice-Présidens et dix Juges d'instruction, et de vingt Juges suppléans, dont quatre remplissent les fonctions de Juges d'instruction. Il se divise en sept chambres, composées chacune de six Juges et deux Suppléans. Cinq de ces chambres connaissent des matières civiles; la sixième des affaires de police correctionnelle, et la septième des affaires civiles, de régies et de police correctionnelle.

Il y a près ce Tribunal un Procureur du Roi, et quinze Substituts; un Greffier en chef sept Commis-Greffiers assermentés, pour le service des audiences, deux pour la Chambre du conseil, un pour les criées, un pour les dépôts, un pour les référés, et quatorze pour le service des Juges d'instruction.

TABLEAU *du Tribunal, suivant l'ordre de nomination des Membres,*

Président.

M. DEBELLEYME (O ✻), rue d'Orléans, n. 8, au Marais.

Vice-Présidens. Messieurs,

Dufour ✻, rue de Tournon, n. 14.
Petit, rue d'Anjou, n. 21, au Marais.
Hémar, rue des Enfans-Rouges, n. 11.
Portalis, rue de l'Université, n. 5.
Vanin, rue Vieille-du-Temple, n. 30.
Delahaye, rue Richer, n. 38.
Demetz, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 58.

Vice-Président honoraire.

M. *D'Herbelot*, rue de l'Observance, n. 8.

Juges. Messieurs,

Guillon-d'Assas ✻, *doyen*, rue Saint-Jacques, n. 223.
Pelletier de St.-Michel, rue du Tourniquet-St.-Jean, n. 2.
Geoffroy, rue Godot-Mauroy, n. 32.
Collette de Baudicourt ✻, rue d'Enfer Saint-Michel, n. 43.

(1) Ce Tribunal ressortit de la Cour royale de Paris. (*Voy.* page 321.)

Fouquet, rue des Grands-Augustins, n. 5.
Leblond ✻ (*Juge d'instruction*), rue de Valois-Rivoli, n. 6.
Gobet, quai de la Mégisserie, n. 62.
Mathias ✻, Vieille rue du Temple, n. 34.
Mourre fils, rue Beautreillis, n. 6.
Dieudonné (*Juge d'inst.*), rue de Paradis, n. 10, au Marais.
Pinondel, rue du Temple, n. 94.
Maillot, rue Sainte-Avoye, n. 39.
Michelin, rue St.-Louis, au Marais, n. 11.
Thomassy, quai Voltaire, n. 7.
Hua, rue de l'Université, n. 10.
Gaschon, rue Royale-Saint-Antoine, n. 18.
Perrot de Chezelles (*Juge d'instruction*), Place-Royale, n. 10.
Danjan, quai de la Cité, n. 27.
Picquerel, rue Blanche, n. 6.
Lamy (*Eugène*), rue Duphot, n. 8.
Poultier (*Juge d'instruction*), rue St.-Lazare, n. 130.
Jarry, rue des Petits-Augustins, n. 12.
Lamy (*Adrien*) (*Juge d'inst.*), rue de Seine-St.-Germain, 32.
D'Herbelot ✻ (*Juge d'instruction*), rue de l'Observance, n. 8.
Roussigné (*Juge d'instruction*), rue Pelletier, n. 20.
Duret d'Archiac, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 11.
Rigal, rue du Faubourg-Montmartre, n. 31.
Buchot, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 79.
Barbou (*Juge d'instruction*), rue Pavée-St.-André, n. 5.
Gairal, rue Louis-le-Grand, n. 5.
Quénault, rue du Coq-St.-Honoré, n. 11.
Theurier, rue de Paradis, n. 16, au Marais.
Fournerat ✻, rue du Doyenné, n. 3, près le Louvre.
Zangiacomi (*Juge d'instruction*), rue de Provence, n. 3.

Juges honoraires. Messieurs,

Ducros de Selves, rue des Trois-Frères, n. 11 *bis*.
Silvestre, rue Sainte-Marguerite Saint-Germain, n. 33.
D'Houppeville de Neuvillette, rue Royale, au Marais, n. 18.

Juges suppléans. Messieurs,

Vanin de Courville, rue Neuve-St.-Paul, n. 9.
Delahaye, rue de Condé, n. 14.
Hallé, rue Pierre-Sarrazin, n. 10.
Borel de Bretizel, rue de l'Université, n. 120.
Pérignon, rue de Londres, n. 19.
Martel, rue du 29 Juillet, n. 5.
Cramail, place S. Germain-l'Auxerrois, 24.
Corthier, rue des Petites-Ecuries, n. 38.
Casenave, rue du Bac, n. 34.
Gouyer de Charencey, rue de Savoie, n. 5.
Lascoux, rue du Cherche-Midi, n. 34.
Paganel ✻, rue de Condé, n. 18.
Legonidec, rue de Vendôme, n. 10.

Jourdain, rue du Four-St.-Germain, n. 44.
Geoffroy-Château, Place-Royale, n. 22.
De St.-Albin ✻, Vieille-rue-du-Temple, n. 122.
Voizot, passage Violet, n. 8.
Prudhomme, rue de Condé, n. 30.
Thomas, rue des Martyrs, n. 27.
Hély-d'Oissel, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 29.

Procureur du Roi.

M. *Desmortiers* ✻, rue des Quatre-Fils, n. 16.

Substituts. Messieurs,

Brethous de Lasserre, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 14.
Bourgain, rue du Colombier, n. 15.
Sagot, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 20.
Anthoine de Saint-Joseph, rue Taitbout, n. 25.
Montsarrat, rue de la Sourdière, n. 14.
Lenain, rue Saint-Honoré, n. 362.
De Beaumont, rue des Beaux-Arts, n. 6.
D'Aguesseau Ségur, rue Saint-Dominique, n. 73.
Barrot (*Ferdinand*), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.
Nougier, rue de la Sourdière, n. 30.
Godon, rue de Grammont, n. 14.
Carré, rue de Condé, n. 20.
Didelot, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 53.
De Gérando, rue de Lille, n. 54.
Desclozeaux, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 43.

Greffier en chef.

M. *Lelouche*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 104.

Commis-Greffiers assermentés d'audience. Messieurs,

Près la 1re Chambre. *Delatourmignière*, boulevard Saint-Martin, n. 4.
Près la 2e Chambre. *Allain*, rue Neuve-Saint-Paul, n. 9.
Près la 3e Chambre. *Tricquenaux*, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 47
Près la 4e Chambre. *Nivet*, rue de Braque, n. 8.
Près la 5e Chambre. *Gibier*, rue Mignon, n. 7.
Près la 6e Chambre. *Richard*, rue du Monceau-Saint-Gervais, n. 13.
Près la 7e Chambre. *Tourfaut*, rue des Noyers, n. 32.
Des Référés. *Debuire*, rue du Faubourg-du-Temple, n. 17.

A la Chambre du Conseil.

M. *Fontète*, rue du Pont-de-Lodi, n. 5.
M. *Delaunay*, rue des Filles-du-Calvaire, n. 6.

Aux Criées et Ventes sur Saisies immobilières.

M. *Ravinet* ✻, r. de la Harpe, 28. | M. *Obry*, rue du Cherche-Midi, 34.

Greffe des Ordres.

M. *François*, rue Montmartre, n. 70.
M. *Duriez*, rue de la Calandre, n. 39.
M. *Dupont*, quai de la Mégisserie, n. 68.

A la Recette des Dépôts.

M. *Noel*, rue de la Calandre, n. 19.

Près les Juges d'instruction. Messieurs,

Aude, rue Cassette, n. 20.
Bot, rue de Chartres, n. 25.
Champion, rue de Turenne, n. 26.
Meuris, rue des Fossés-M.-le-Prince, n. 4
Fellecoq, rue de la Tixeranderie, n. 76.
Laisney, place du Palais de Justice.
Céron, rue des Saints-Pères, n. 18.
Dallemagne, rue des Marmousets, 4.
Guillemot, r. Ste-Cr.-de-la-Bretonn., 18.
Bastier, r. St.-Jean-de-Beauvais, n. 6.
Lefort, place Royale, n. 6.
Verdier, rue de Tournon, n. 14.
Tourfant fils, r. du Cloître-N.-Dame, 12.
Godard, rue Chanoinesse, n. 12

Secrétaire de M. le Président.

M. Eyguières, rue du Paon, n. 1.

Secrétaires du Parquet.

M. Mars, rue Mazarine, n. 68, *pour les affaires civiles.*
M. Maitre, rue et île St.-Louis, 77, *pour les affaires criminelles.*

Huissiers-Audienciers.

(Voir, pour les adresses, à la liste générale de MM. les Huissiers, p. 818.)

Près les cinq Chambres civiles. Messieurs,

Dubois.	Creton.	Guinard.	Liédot.
Catonnet.	Bruet.	Cauet.	Pierreson.
Petit.	Hémar.	Rondot.	Raymond.
Boudin-Dubreuil.	Péron fils.	Porret.	Delépinne.
Copin.	Carré.		

Près les Chambres de police correctionnelle et MM. les Juges d'instruction. Messieurs,

Gallé.	Hutinel.	Sédillon.	Frécourt.
Colson.	Dethorre.	Maupin.	Marécat.
Hurteau.	Lemarchand.	Guillaume jeune.	Lecorchez.

SERVICE *des Chambres, pour l'année judiciaire*, 1832 — 1833.

1re *Chambre.* MM.

Debelleyme, *Président.*
Delahaye, *Vice-Président.*
Guillon d'Assas, *Doy.* } *Jug.*
Lamy, Quénault, Buchot,
Leblond, Rigal, Poultier, } *Jug. d'ins.*
D'Herbelot, Prudhomme, } *Sup.*
Didelot, } *Subs.*

2e *Chambre.* MM.

Dufour, *Vice-Président.*
Pelletier, Mourre, Maillot, Danjan, } *Jug.*
Dieudonné, Roussigné, } *Jug. d'in*
Vanin de Courville, Hallé, } *Sup.*
M. Desmortiers ✻, *Procureur du Roi.*
M. Lelouche, *Greffier en chef.*

De Gérando, N. . . . . } *Subs.*

3e *Chambre.* MM.

Portalis, *Vice-Présid.*
Fouquet, Pinondel, Gaschon, } *Jug.*
Gayral, Barbou, } *Jug. d'in.*
Lamy (Adrien), Jourdain, Pérignon, } *Sup.*
Sagot, } *Subs.*

4e *Chambre.* MM.

Petit, *Vice-Président.*
Collette de Baudicourt, Thomassy, Theurier, } *Jug.*
Casenave, Thomas, } *Jug. d'in.*
Delahaye jeune, De Saint-Albin, } *Sup.*
Anthoine de S. Joseph } *Subs*

5e *Chambre.* MM.

Hémar, *Vice-Président.*
Mathias, Gobet, Hua, Michelin, } *Jug.*
Corthier, } *Jug.*
Perrot de Chezelles, } *d'in.*
Borel de Bretizel, Voizot, } *Sup.*
Barrot, } *Subs.*

6e *Chambre.* MM.

Demetz, *Vice-Président.*
Geoffroy, Jarry, Duret d'Archiac, } *Jug.*
Lenain, } *Subs.*

7e *Chambre.* MM.

Vanin, *Vice-Présid.*
Picquerel, Fournerat, } *Jug.*
Cramail, Paganel, } *Sup.*
Godon, } *Subs.*

Les quatre premières Chambres connaissent des matières civiles ordinaires, excepté des contestations relatives aux avis de parens, aux interdictions et autres, mentionnées en l'article 60 du décret du 30 mars 1808, lesquelles continuent d'être réservées à la première Chambre, où M. le Président siége habituellement; la cinquième, des causes sommaires; la sixième des affaires de Police correctionnelle, et la septième des affaires civiles sommaires, des affaires de police correctionnelle, et en outre des délits relatifs aux douanes, aux impôts indirects, aux octrois, à la garantie des matières d'or et d'argent, des appels de simple police, des contraventions aux droits de timbre et d'enregistrement, et du contentieux judiciaire sur les domaines.

La première Chambre est présidée ordinairement par le président du Tribunal; il peut, s'il le croit nécessaire, présider les autres Chambres; les sept Vice-Présidens, par roulement, président les autres Chambres. Les Chambres sont composées conformément au roulement arrêté chaque année.

Les audiences tiennent tous les jours, les dimanches et lundis exceptés; savoir: la première Chambre à neuf heures ½, la deuxième à dix heures, la troisième à dix heures ½, la quatrième à onze heures, la cinquième à dix heures ¼, la sixième à dix heures, et la septième à onze heures.

La première connaît des ventes sur saisies immobilières, les jeudis, à l'issue de l'audience.

L'audience des Criées, pour la vente des biens immeubles, est tenue par l'un des Juges du Tribunal de service à la première Chambre, les mercredis et samedis à midi, dans la salle d'audience de la première chambre. Les référés sont tenus par M. le Président, ou par le Vice-Président de la première Chambre, les mardis, mercredis, jeudis et samedis à midi.

Vacances.

L'audience des Vacations, qui ont lieu du premier septembre au premier novembre, se tient au local de la première Chambre, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à dix heures.

Les référés sont tenus les mercredis et vendredis à midi: les audiences pour les ventes sur saisies immobilières, tous les jeudis, à l'issue de l'audience des Vacations; et l'audience des Criées, les mercredis et samedis à midi.

Concierge.

M. *Fessin*, au Palais de Justice.

SECTION II.

TRIBUNAL DE COMMERCE,

En son Palais.

(Composition du Tribunal. — Greffiers. — Huissiers-Audienciers. — Agréés. — Interprètes-Jurés. — Gardes du commerce.)

Les Juges de ce Tribunal sont désignés dans une assemblée composée de Commerçans notables, et principalement des chefs des maisons les plus anciennes et les plus recommandables par la probité, l'esprit d'ordre et d'économie. Le Roi ratifie ou non les nominations de cette assemblée, suivant qu'elle le juge convenable.

La liste des Notables est dressée par le Préfet, sur tous les Commerçans de l'arrondissement, et approuvée par le Ministre du commerce et des travaux publics, à raison d'un électeur par mille ames de population. (*Voy.* page 879.)

Ce Tribunal tient ses audiences les mardi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à dix heures pour les causes sommaires, et les lundi et mercredi à midi jusqu'à la fin, pour les plaidoiries.

Président.

M. Aubé ✻, rue Ste-Avoye, n. 23.

Juges. Messieurs,

Ferron ✻, rue Bourbon-Villeneuve, n. 57.
Panis ✻, rue de Poleveau, n. 27.
Pépin-Lehalleur, rue Richelieu, n. 89.
Michel (J.-C.), rue des Deux-Boules, n. 3.
Chatieet ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 42.
Gautier-Bouchard, rue de la Tixeranderie, n. 41.
Truelle ✻, rue des Petites-Ecuries, n. 21.
Barbé, Cité-Bergère, n. 10.

Juges suppléans. Messieurs,

Marcellot, rue de Mirosménil, n. 19.
Gaspard-Got fils, rue St.-Louis, n. 11.
Duchesnay, rue de la Vieille-Monnaie, 22.
Michau, rue de Braque, n. 2.
Say, rue Poissonnière, n. 55.
Bourget, rue St.-Louis, n. 58.
Boulanger, rue Albany, n. 2.
Beau, rue Montmartre, n. 169.
Petit, Place-des-Victoires, n. 5.
Darblay, rue des Vieilles-Ecuries, n 16.
Gratiot, rue du Foin-St.-Jacques, n. 18.
Lebobe, rue St.-Denis, n. 148.
Houette, rue Poissonnière, n. 21.
Ledoux, rue de Bussy, n. 13-14.
Fessart, rue des Quatre-fils, au Marais, n. 11.
Levaigneur, Place-des-Victoires.

Greffier en chef.

M. Ruffin, rue Montmartre, n. 132.

Commis-Greffiers assermentés. Messieurs,

Ruffin fils, rue de Grammont, n. 1.
Sigé, rue S. Germain-des-Prés, n. 3.
Levasseur fils, r. N.-D.-de-Nazareth, 9. n.
Baudouin, place de la Bourse, n. 2.
Maire, rue de Lancry, n. 23.
Surry, rue du Petit-Vaugirard, n. 5.

Secrétaire de M. le Président.

M. Gasse, rue Bergère, n. 5.

Huissiers-Audienciers. Messieurs,

Pigace, rue Mandar, n. 6.
Cressonnier, rue Montmartre, n. 118.
Devaux, rue des Deux-Boules, n. 10.
Raymond, quai d'Orléans, n. 6.

Agréés. Messieurs,

Badin, rue Montmartre, n. 30.
Terré, rue Traînée, n. 17.
Rondeau, rue Montorgueil, n. 71.
Auger, rue Vivienne, n. 17.
Locard, rue du Bouloy, n. 4.
Girard, rue Montmartre, n. 78.
Gibert, rue Mandar, n. 6.
Legendre (Alph.), rue Coq-Héron, n. 8.
Chevrier, rue Neuve-St.-Eustache, n. 36.
Beauvois, rue N.-D.-des-Victoires, n. 34.
Guibert, rue Neuve-St.-Eustache, n. 5.
Vatel, rue des Fossés-Montmartre, n. 7.
Nouguier, rue Thévenot, n. 8.
Durmont, rue Vivienne, n. 8.
Venant, rue des Jeûneurs, n. 1 *bis*

Chambre de Discipline. Messieurs,

Rondeau, *Président.*
Locard, *Syndic.*
Badin, *Secrétaire.*
Terré, *Trésorier.*

Concierge du Tribunal.

Mad. veuve Blouet.

Interprètes-Traducteurs assermentés près le Tribunal. Messieurs,

Barzilay, r. Montmartre, n. 154.
Biczma Guerero, r. Montmartre, n. 39.
Brieff, r. de l'Arbre-Sec, n. 33.
Cassano, marché S.-Honoré, n. 19.
Derville, rue de Grenelle-St.-H., n. 29.
Fischer, r. Mauconseil, n. 39.
French, r. Vivienne, n. 12.
Glashin, r. Richelieu, n. 69.
Hohbach, r. des Deux-Portes-S.-Sauv., 26.
Jomain, r. d'Antin, n. 2.
Knops, r. St.-Merry, n. 31.
Lameyer, rue N.-des-Bons-Enfans, n. 37.
Meldola, r Richelieu, n. 115.
Pagès, r....
Reinhart, r. S.-Germain-des-Prés, n 3
Smah, r. du Temple, n. 72.

Officiers Gardes du Commerce (*année judiciaire* 1832 = 1832). Messieurs,

Larcher-Saint-Landry, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 35.
Buzet, rue Thévenot, n. 17 *bis*.
Lavoisier, rue des Vieilles-Audriettes, 3.
Moreau, rue Mauconseil, n. 9.
Encelain, rue Estienne, n. 7.
Bataille, rue Montorgueil, n. 29.
Judé, rue Saint-Honoré, n. 75.
Perrin, rue Neuve-Saint-Méry, n. 23.
Leroux, rue Quincampoix, n. 12.
Horliac, rue de la Grande-Truanderie, 43.

M. Beauvallet. *Vérificateur*, rue Bar-du-Bec, n. 8.

Chambre de discipline. Messieurs,

Perrin, *Syndic.*
Judé, *Trésorier.*
Leroux, *Secrétaire.*

Les séances de la Chambre ont lieu le samedi de chaque semaine, à 7 heures du soir, en son local, rue Cloître-Saint-Méry, n. 3.

Conseils de la Compagnie. Messieurs,

Rousseau, *Notaire*, rue des Lombards, n. 21.
Claveau, *Avocat*, quai aux Fleurs, n. 11.
Jaquotot, *Avoué à la Cour royale*, rue du Mail, n. 11.
Gheerbrandt, *Avoué de première instance*, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 17.

M. Aveline, *Concierge.*

Nota. Leur Bureau est ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à trois, et depuis six heures du soir jusqu'à neuf. Les assemblées se tiennent tous les vendredis de chaque semaine en leur bureau, cloître Saint-Merry, n. 3.

SECTION III.

JUSTICES DE PAIX.

(Tribunal de paix. — Circonscription des Justices de paix. — Journal des audiences.)

Premier Arrondissement, séant rue Caumartin, n. 33.

M. Pinart ✻, *Juge de Paix*, rue Caumartin, n. 33.

M. Dubois, *premier Suppléant*, rue des Bons-Enfans, n. 20.
M. Lault, *second Suppléant*, rue Nᵉ-des-Mathurins, n. 12.

M. Delpont, *Greffier*, rue Nᵉ-des-Capucines, n. 12.
M. Dubois, *Commis-Greffier*, aux Thernes, n. 2.
M. Alex. Jobart, *Huissier*, rue Saint-Louis-Saint-Honoré, n. 6.
M. Yvelin, *Huissier*, rue de Rohan, nᵒˢ 24 et 26.

Audience pour les affaires de compétence, et Bureau de paix et de conciliation, les mardis, vendredis à une heure de relevée. Défaut, à 2 heures. Conciliations volontaires, tous les jours, depuis neuf heures jusqu'à onze heures, en la demeure du Juge-de-Paix.

Circonscription.—Partant de la barrière de Passy et suivant toujours à droite les murs de la ville, jusqu'à la barrière de Clichy; continuant à droite les rues de Clichy, de la Chaussée-d'Antin, et de la Place Vendôme (Louis-le-Grand); la place-Vendôme, traversant la rue Saint-Honoré, et suivant toujours la droite de la rue Saint-Honoré jusqu'à la rue Froid-Manteau; la rue Froid-Manteau, le guichet Froid-Manteau, les quais du Louvre, de la Conférence et de Billy, jusqu'à la barrière de Passy. — Cet arrondissement se divise en quatre quartiers, qui sont: les Tuileries, les Champs-Elysées, le Roule et la place Vendôme.

Deuxième Arrondissement, rue d'Antin, n. 3, *à la Mairie.*

M. Lerat de Magnitot, *Juge-de-Paix*, rue N.-des-Pet.-Champs, n. 64.

M. Mitouflet de Mongon, Avoué, *premier Suppléant*, rue des Moulins, n. 20.
M. Ancelle, Avocat, *second Suppléant*, rue de Choiseul, n. 19.

M. Boucher, *Greffier*, rue d'Antin, n. 10.

Le Greffe se tient hôtel de la Mairie, rue d'Antin, n. 3.

MM. Hüe et Duhamel, *Commis-Greffiers assermentés*, au Greffe, rue d'Antin, n. 3.
M. Thébault, *Huissier-audiencier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 56.
M. Taranne, *Huissier*, rue Sᵗᵉ-Anne, n. 77.

Conciliations sur citations, les vendredis à midi. Défaut, après une heure. Audiences de compétence, les mercredis à midi. Défaut, après une heure. Les Conciliations volontaires, tous les matins, excepté les dimanches et fêtes, dans le cabinet de M. le Juge-de-Paix, à la Mairie, où se délivrent les lettres.

Circonscription. — A partir de la barrière de Clichy, en suivant à droite les murs de Paris jusqu'à la barrière Sainte-Anne, le côté droit des rues du faubourg Poissonnière, du boulevart jusqu'à la rue du Faubourg-Montmartre, de la rue Montmartre, de la rue Notre-Dame-des-Victoires jusqu'à la rue des Filles-Saint-Thomas, de la rue des Filles-Saint-Thomas jusqu'au passage Feydeau, de la rue Vivienne, traversant la rue Neuve-des-Petits-Champs, la droite de la rue Neuve-des-Petits-Champs, du Perron à la rue Neuve-des-Bons-Enfans, la droite de la rue Neuve-des Bons-Enfans, de la rue des Bons-Enfans, de la rue Saint-Honoré jusqu'au coin de la place Vendôme; de la place Vendôme, de la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'en face de la rue de la Place-Vendôme; de la rue de la Place-Vendôme, de la rue de la Chaussée-d'Antin, et de la rue de Clichy jusqu'à la barrière de Clichy. Tout l'intérieur compris dans ces limites.

Troisième Arrondissement, rue Hauteville, n. 10.

M. Moureau de Vaucluse, *Juge-de-Paix.*

M. Labrousse, *premier Suppléant*, rue de Cléry, n. 9.
M. Drouin, Avocat, *second Suppléant.*

M. Rouget, *Greffier*, rue Hauteville, n. 10.
M. Moncel, *Huissier*, passage des Petits-Pères, n. 1.
M. Garnier, *Huissier*, rue Montorgueil, n. 17.

Conciliations, les vendredis, à onze heures très-précises, rue Hauteville, n. 10. On donne les Défauts de suite. L'Audience, le même jour, à une heure très-précise. Conciliations volontaires, tous les jours, depuis 9 heures du matin jusqu'à midi.

Circonscription. —A partir de la barrière Ste-Anne, et suivant les murs de Paris à droite jusqu'à la barrière St.-Denis; descendant le Faub. St.-Denis à droite, le boulevart à droite jusqu'à la rue du Faubourg-Poissonnière; ledit Faubourg à droite, la rue Poissonnière à droite, la rue Comtesse-d'Artois à droite, le Petit-Carreau, la rue Montorgueil, la rue Comtesse-d'Artois, la rue de la Fromagerie jusqu'aux Piliers de la Tonnellerie; lesdits Piliers jusqu'à la rue Saint-Honoré; cette dernière jusqu'à la rue du Four à droite; remontant la rue Coquillère, toujours à droite, à la rue Croix-des-Pet.-Champs jusqu'à la place des Victoires; ladite place, à droite, jusqu'à la rue de la Feuillade, la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'à la rue Vivienne, la droite de la rue Vivienne, la rue des Filles-Saint-Thomas à droite de la rue Vivienne, la rue Notre-Dame-des-Victoires jusqu'aux Petits-Pères, l'autre côté de la même rue jusqu'à la rue Montmartre; cette dernière rue, depuis la pointe Saint-Eustache jusqu'au boulevart à droite; ledit boulevart jusqu'à la rue Poissonnière. Tout l'intérieur de ces limites.

Quatrième Arrondissement, place du Chevalier-du-Guet, n. 4.

M. Guichard, ancien Magistrat, *Juge-de-Paix*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 39.

M. de Cagny fils, avoué, *premier Suppléant*, rue Thibautodé, n. 11.
M. Maldan, Avoué, *second Suppléant*, rue du Bouloi, n. 4.

M. Bellière, *Greffier*, place du Chevalier-du-Guet, n. 4.
M. Berthier, *Commmis Greffier*, assermenté, rue Neuve-des Petits-Champs, n. 18.
M. Dupuis, *premier Huissier*, rue de la Monnaie, n. 14.
M. Lebertre, *second Huissier*, rue du Roule, n. 11.

Audiences et Conciliations, à la Mairie, les mardis et vendredis, à onze heures. Défaut, à midi.

Le Greffe est situé maison de la Mairie, et est ouvert de neuf à quatre heures.

Circonscription. — La rue Froid-Manteau, à droite, depuis le guichet jusqu'à la rue St-Honoré, les rues des Bons-Enfans et Ne des Bons-Enfans, à droite; celle de la Feuillade, la place des Victoires, toujours à droite, jusqu'à celle Croix-des-Petits-Champs, la rue Croix-des-Petits-Champs, à droite, jusqu'à la rue Baillif, la rue Coquillère, toujours à droite, jusqu'à la rue du Four; celle du Four, toujours à droite, traversant la rue Saint-Honoré, et la suivant, à droite, jusqu'en face la rue de la Tonnellerie; la rue de la Tonnellerie, à droite, jusqu'à la rue de la Fromagerie; la Halle, sans y comprendre les Petits-Piliers à gauche en allant à la rue de la Chanvrerie, la rue de la Chanvrerie, à droite, la rue Saint-Denis, à droite, jusqu'au Pont-au-Change, les quais de la Mégisserie, de l'Ecole et du Louvre, jusqu'au guichet Froid-Manteau.

Cinquième Arrondissement, Cloître St.-Jacques-l'Hôpital, n. 7.

M. Garnier (Claude-Charles), ancien Président, *Juge-de-Paix.*

M. Garnier de Bourgneuf, *Premier Suppléant*, rue du faub. Saint-Martin, 153.
M. Duval, *Second Suppléant*, rue Sainte-Barbe, n. 5.

M. Cochet, *Greffier*, rue Poissonnière, n. 10.
M. Touzard, *Huissier*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 19.
M. R. Jacques, *Huissier*, rue St.-Denis, passage Lemoine, n. 380.

Audience de compétence, les mercredis, à 11 heures précises. Conciliation sur assignation, les mêmes jours, à 2 heures. Conciliation sur invitation et comparution volontaire, de 11 heures à quatre heures tous les jours.

Circonscription. — La rue Saint-Denis, nos impairs, depuis la rue de la Chanvrerie jusqu'à la porte Saint-Denis; la rue de la Chanvrerie, nos pairs, une partie de la rue Mondétour et les Petits-Piliers des Halles, jusqu'à la rue Montorgueil; la rue Montorgueil, la rue du Petit-Carreau et la rue Poissonnière, nos pairs; le boulevart de Bonne-Nouvelle, à droite de la rue Poissonnière, jusqu'à la porte Saint-Denis; le faubourg Saint-Denis, nos pairs; la rue Neuve-d'Orléans et le faubourg Saint-Martin, à droite et à gauche; la rue de Bondi et le boulevart St.-Martin, à gauche, jusqu'au faubourg du Temple; le faubourg du Temple, à gauche, nos impairs.

Sixième Arrondissement, séant rue du Puits-Vendôme, n. 9, quartier du Temple.

M. Gérreau, *Juge-de-Paix.*

M. Théodore Régnault, Avocat, *premier Suppléant*, rue de Vendôme, n. 11.
M. Perier, ancien Avoué, *second Suppléant*, rue Neuve-Saint-Méry, n. 25.
M. Basin, *Greffier*, rue du Puits-Vendôme, n. 7.
M. Papillon jeune ✻, *Huissier*, rue St.-Martin, n. 257.
M. Danger, *Huissier*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 19.

Conciliations sur citations judiciaires, les mercredis à 11 h. Défaut, à une h.—*Sur lettres d'invitation* pour affaires *urgentes*, tous les jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à midi; pour les affaires ordinaires, le mercredi et le vendredi, depuis dix h. du matin jusqu'à midi. Le mercredi depuis dix h. jusqu'à 11 h. — Audiences de compétence, les vendredis à 11 heures, tous les jours.

Nota. Les jours d'audience des mercredis et vendredis il ne sera délivré aucune lettre d'invitation pour conciliation, à moins qu'il n'y ait urgence.

Circonscription.—Partant de la barrière de Belleville et suivant à droite les murs de Paris jusqu'à la barrière de Ménil-Montant, descendant la droite des rues de la Roulette, de Ménil-Montant, des Filles-du-Calvaire, des rues de Bretagne et de la Corderie, de la rue du Temple, depuis la rue Phelipeaux jusqu'à celle Chapon; la droite des rues Chapon et du Cimetière-Saint-Nicolas, descendant la droite de la rue St.-Martin et de la rue des Arcis jusqu'à la rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, celle-ci à droite, remontant la droite de la rue Saint-Denis jusqu'à la porte St.-Denis; la droite du boulevart depuis cette porte jusqu'à la rue du Temple, remontant le Faubourg du Temple jusqu'à la barrière de Belleville.—Tout l'intérieur compris dans ces limites.

Septième Arrondissement, séant rue du Roi-de-Sicile, n. 32.

M. Chauvet, *Juge-de-Paix*, rue du Roi-de-Sicile, n. 32.

M. Froidure, *premier Suppléant*, rue Michel-le-Comte, n. 23.
M. Trouillebert (Alban), Avocat, *second Suppléant*, quai des Augustins, no 55.
M. Legenissel, *Greffier*, rue du Roi-de-Sicile, n. 32.
M. Cogery, *Commis-Greffier assermenté*, rue des Barres, n. 22.
M. Bourgeois, *Huissier*, rue Cloche-Perche, n. 6.
Le Greffe est dans la maison du Juge-de-Paix, rue du Roi-de-Sicile, n. 32.

Les audiences se tiennent en la demeure du Juge-de-Paix, savoir : pour les causes de compétence sur citation, les mercredis, à midi, et les affaires en conciliation sur assignation, les samedis, à la même heure. Défauts, à une heure précise. En comparutions volontaires, tous les jours. L'huissier ne cite que sur *visa* du Juge-de-Paix.

Circonscription. — Place du Châtelet, à droite, à partir du coin du quai de Gêvres; rue St.-Jacques-la-Boucherie, à droite; rue des Arcis, en montant vers St.-Merry, à droite; rue St.-Martin, en allant vers la porte du même nom, à droite; rue du Cimetière-St.-Nicolas

et rue Chapon, à droite, allant à la rue du Temple; rue du Temple, à droite, jusqu'à la rue de la Corderie; rue de la Corderie et rue de Bretagne, à droite, allant à la Vieille rue du Temple; Vieille rue du Temple, à droite, jusqu'à la rue des Francs-Bourgeois; rue des Francs-Bourgeois et rue N^e^-Sainte-Catherine, à droite, allant à la rue Culture; rue Culture-Sainte-Catherine, à droite, allant à la rue Saint-Antoine; rue Saint-Antoine, à droite, allant à la place Baudoyer; place Baudoyer, à droite; rue de la Tixeranderie, à droite, allant à la rue du Mouton; rue du Mouton, à droite, allant à la place de l'Hôtel-de-Ville; la place de l'Hôtel-de-Ville, à droite, jusqu'au quai Pelletier; le quai Pelletier, la moitié de la rivière et des ponts Notre-Dame et au Change; la pompe Notre-Dame, le corps-de-garde et le quai de Gèvres jusqu'à la place du Châtelet, lieu du départ.

Huitième Arrondissement, séant place Royale, n. 14, hôtel de la Mairie.

M. Villemsens ✻, *Juge-de-Paix*, rue Popincourt, n. 27.

M. Gervais, *premier Suppléant*, rue de Charenton, hospice des Quinze-Vingts.
M. Gallois, *second Suppléant*, rue de la Monnaie, n. 10.

M. Lucy, *Greffier*, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 28.
M. Porcher, *Commis-Greffier assermenté*, rue des Tournelles, n. 35.
M. Brindossière, *huissier*, rue et porte Saint-Antoine, n. 5.
M. Lebert, *Huissier*, rue du Chaume, n. 3.

Audiences. Les Conciliations volontaires et sur lettres, tous les jours de 10 à 11 h. les Audiences de compétence, les mardis et les vendredis à midi. Les Conciliations sur affaires judiciaires, après l'audience de compétence. Les Conseils de famille, tous les jours de 10 heures à midi.

Circonscription. — Partant de la barrière de Ménil-Montant et suivant les murs de Paris, à droite, jusqu'à la barrière de la Râpée; suivant ensuite, toujours à droite, le bord de l'eau, la porte et la rue Saint-Antoine, partie de la rue Culture-Sainte-Catherine, depuis le n° 1 jusqu'au coin de la rue des Francs-Bourgeois, partie à gauche de la rue des Francs-Bourgeois, n^os^ pairs, les rues Neuve-Culture-Sainte-Catherine, Vieille-rue-du-Temple, n^os^ pairs seulement, jusqu'à celle des Filles-du-Calvaire, traversant le boulevart, et montant à droite, les rues de Ménil-Montant et de la Roulette jusqu'à la barrière de Ménil-Montant. Tout l'intérieur compris dans ces limites.

Neuvième Arrondissement, séant rue Geoffroy-Lasnier, n. 35.

M. Marchand (Philippe), *Juge-de-Paix*, rue Saint-Antoine, n. 28.

M. Dellac, Avocat, *premier Suppléant*, rue du Cloître-Notre-Dame, n. 20.
M. Chauvelot, Avocat, *second Suppléant*, rue de Rivoli, n. 30.

M. Mesaiger, *Greffier*, rue Saint-Antoine, n. 90.
M. Bigot, *Commis-greffier assermenté*, rue des Nonnaindières, n. 14.
M. Souvigny, *Huissier audiencier*, rue et île Saint-Louis, n. 64.
M. Gateau, *Huissier audiencier*, rue Saint-Antoine, n. 88.

Audiences de compétence, les vendredis de chaque semaine, à onze heures. — Défaut à midi.
Conciliations sur citations les mercredis de chaque semaine, à onze h. — Défaut à midi.
Conciliations volontaires ou par lettres tous les jours, à dix heures. Défaut, à 11 heures.
Permis de citer en cas de non-conciliation ou de non-comparution.
Conseils de famille, tous les jours, à onze heures.

Le Greffe est ouvert tous les jours de neuf à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés).

Circonscription. — La place de l'Hôtel-de-Ville à droite depuis le Port-au-Blé; la rue du Mouton à droite, la rue de la Tixeranderie, à droite, à partir du n° 24; la place Beaudoyer, la rue St.-Antoine, toujours à droite, la rue Contrescarpe, ou des Fossés de

la Bastille, inclusivement; le bord de la rivière jusques et compris le pont Grammont, le tour de l'île Louviers, les quais des Célestins, St.-Paul, des Ormes, le pont Marie, les quais d'Anjou, de Béthune, d'Orléans, quai Bourbon, jusqu'au pont de la Cité; les maisons qui bordent la rivière jusques et compris le pont de l'Hôtel-Dieu, les bords de la rivière, toujours à droite, du pont de l'Hôtel-Dieu au Petit-Pont, et en suivant du Petit-Pont à celui Saint-Michel exclusivement; la rue de la Barillerie à droite, le quai aux Fleurs, le pont Notre-Dame, jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville, le Port-au-Blé, au quai de la Grève.

Dixième Arrondissement, séant rue de Lille, n. 4.

M. Guillonnet Merville, *Juge-de-Paix*, rue de Lille, n. 4.

M. Violette, *premier Suppléant*, rue Saint-Dominique, n. 30.
M. Duchesne, Avocat, *second Suppléant*, rue Taranne, n. 9.

M. Grossot Devercy, *Greffier*, rue Taranne, n. 11.
M. Dauriat, *Commis-Greffier*, rue du Dragon, n. 42.
M. Perotte, *Huissier, pour les quartiers du faubourg Saint-Germain et des Invalides*, rue du Bac, n. 49.
M. Leroy, *Huissier audiencier, pour les quartiers de la Monnaie et de Saint-Thomas-d'Aquin*, rue du Dragon, n. 16.

Les Audiences et les Conciliations à l'hôtel de la Justice de Paix, rue de Bourbon, n 4, les mardis et vendredis de chaque semaine, à onze heures : défauts, à midi. Les Conseils de famille, les mêmes jours, à l'issue de l'audience.
Le Greffe est à l'hôtel de la Justice de paix, rue de Lille, n. 4.

Circonscription. — A partir du Pont-Neuf, les quais Conti, Malaquais, Voltaire; le cours de la rivière jusqu'à la barrière de la Cunette, les boulevarts intérieurs jusqu'à la barrière de Vaugirard, la rue de Vaugirard, à gauche; la rue du Regard, à gauche; la rue du Cherche-Midi, à gauche; la rue du Four, à gauche; la rue des Boucheries, à gauche; la rue des Fossés-S.-Germ -des-Prés, à gauche, la rue Dauphine, à gauche. — Tout l'intérieur de ces limites.

Onzième Arrondissement, séant rue Garancière, n. 10.

M. Rouillon, *Juge-de-Paix*, rue de l'Odéon, n. 27.

M. Béranger, *premier Suppléant.*
M. Duvergier (J. B.), *second Suppléant*, rue de Seine, n. 66.
M. Bazard de St.-Aubin, *Greffier*, rue du Mont-Parnasse, n. 1er.
M. Lemoine, *Commis-Greffier*, rue Servandoni, n. 24.
M. Tavernier, rue du Four-Saint-Germain, n. 35, *huissier* (pour les quartiers du Luxembourg et du Palais).
M. Rigonot Remy, rue du Cimetière-Saint-André, n. 9, *huissier* (pour les quartiers de la Sorbonne et de l'Ecole de Médecine).

Audiences de compétence, les mardis, à 2 heures; celles de conciliations judiciaires, les jeudis, à la même heure, et celles de conciliations volontaires, tous les jours, excepté le dimanche, de 10 heures à midi.

Circonscription. — Partant du coin du quai de l'Horloge et de la rue de la Barillerie; les numéros pairs de cette rue, jusqu'après le Pont St.-Michel, ensuite à gauche le quai St.-Michel; les numéros pairs de la rue du Petit-Pont et celle St.-Jacques, jusques et compris les numéros 202, formant le coin de la rue St.-Dominique; les numéros pairs de cette rue, jusqu'à celle d'Enfer, en descendant cette rue des deux côtés, depuis et compris les numéros 28, d'un côté, et 13 de l'autre, jusqu'au commencement; la rue des Francs-Bourgeois, celle de Vaugirard, à droite, jusqu'au numéro 86, formant le coin de la rue du Cherche-Midi; tous les numéros impairs de la rue de Vaugirard, depuis le commencement jusqu'à la barrière; tout l'intérieur de la rue de Vaugirard, jusqu'aux murs extérieurs de Paris, à partir de la barrière d'Enfer, jusqu'à celle de Vaugirard, dans lequel se trouvent les rues de Madame, de l'Ouest, Notre-Dame-des-Champs et des Four-

neaux ; en descendant ensuite les numéros impairs des rues du Cherche-Midi, du Four, des Boucheries, des Fossés-Saint-Germain-des-Prés et Dauphine, le Pont-Neuf, le quai de l'Horloge ou des Morfondus, jusqu'au coin de la rue de la Barillerie ; tout l'intérieur de cette circonscription compris, dans lequel se trouve la rue de Seine, depuis et compris les numéros pairs 60, et impairs 83, et au-dessus.

Douzième Arrondissement, séant quai de la Tournelle, n. 31.

M. de Forcade-la-Roquette ✻, *Doyen*, *Juge-de-Paix*, quai de la Tournelle, n. 31.

M. Estienne ✻, *premier Suppléant*, barrière de l'Etoile.
M. Coste, Avocat à la Cour de Cassation et aux Conseils du Roi, *second Suppléant*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 28.

M. Ponsar, *Greffier*, Saint-Jacques, n. 151.
M. Devaux, *Commis-Greffier assermenté*, rue des Rosiers, 25.
M. Turpin, *Huissier*, rue de Fourcy, n. 2.
M. Sédillon, *Huissier*, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, n. 24.
M. Auguste Boulinse, *Secrétaire de* M. *le Juge-de-Paix*, rue Saint-Jacques, n. 106.

Audiences de compétence sur citations les mercredis et vendredis à 1 heure, défaut à 2 heures. Audiences de conciliation sur citations, les samedis à 1 heure, défaut à 2 heures. Conciliations sur lettres d'invitation, et conciliations volontaires tous les jours à 1 heure précise. Le Greffe est ouvert tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes, depuis 10 jusqu'à 4 heures, quai de la Tournelle, n. 31. Les Huissiers ne peuvent citer sans un *visa* de M. le Juge-de-Paix, qui ne le délivre, hors les cas d'urgence, qu'après avoir entendu les parties. Audiences du Jury de révision de la Garde nationale, le premier et le deuxième vendredis de chaque mois, à 7 heures du soir.

Circonscription. — La rue d'Enfer des deux côtés depuis la barrière jusqu'au carrefour de l'Observatoire, le carrefour de l'Observatoire, la rue de l'Ouest des deux côtés jusqu'aux numéros 11 et 4, le mur de la pépinière longeant le jardin du Luxembourg jusqu'à la rue d'Enfer (*ancien enclos des Chartreux*), la rue d'Enfer des deux côtés jusqu'à la rue St.-Dominique, la rue St.-Dominique à droite jusqu'à la rue Saint-Jacques; la rue Saint-Jacques, à droite, en descendant jusqu'au Petit-Pont; la rue de la Bûcherie, la rue des Grands-Degrés et la rue de la Tournelle, des deux côtés, ensuite le quai jusqu'à la barrière de la Garre; depuis la barrière de la Garre le mur de Paris, à droite, jusqu'à la barrière d'Enfer, et tout l'intérieur compris dans ces limites.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

Canton de Saint-Denis.

Composé des communes d'Aubervilliers, Dugny, la Cour-Neuve et Crèvecœur, La Chapelle et partie de la France-Nouvelle, Stains, Epinay, Villetaneuse, Pierrefitte, Saint-Ouen, l'île Saint-Denis, Saint-Denis.

M. Jacques-Champreux, *Juge-de-Paix*, à Saint-Denis, rue de Paris, n. 69.

M. Potier de la Berthellière, Notaire à Saint-Denis, rue de la Boulangerie, 1er *Suppléant*.
M. Lagognée fils, *second Suppléant*, rue Compoise, n. 10.

M. Lefébure-Dubus, *Greffier*, rue des Ursulines, n. 1, à Saint-Denis.
M. Marchand, *Huissier audiencier*, rue Compoise, n. 36, à St.-Denis.
M. Buffereau, *Commissaire de Police*, rue Compoise.
Audiences le vendredi à midi, à l'Hôtel-de-Ville, place d'Armes.
Conciliations sur citation après l'audience.

Nota. Conciliations volontaires ou sur simple invitation, les jeudis et vendredis, de dix heures à midi, chez M. le Juge-de-Paix.

Canton de Pantin.

Composé des communes de Bagnolet, Belleville, Bobigny, Bondy, Charonne, Drancy, le Bourget, Noisy-le-Sec, Pantin, Prés-Saint-Gervais, Romainville et la Villette.

M. Bert-Neufchâtel, *Juge-de-Paix*, à Belleville, rue St.-Denis, n. 10.
M. Delaplace Gerardin, *premier Suppléant*, rue de Calais, n. 30, à Belleville.
M. Tourly, *deuxième Suppléant.*
M. Fremont, *Greffier*, à Belleville, rue des Prés-Saint-Gervais, 24.
M. Bordier, *Huissier*, rue des Prés-Saint-Gervais, n. 6, à Belleville.
Audience civile et de police, les jeudis, à Pantin, à midi.
Bureau de conciliations, les lundis, à Belleville, chez le juge-de-paix, à midi.

Conciliations volontaires, tous les jours, chez le juge-de-paix, à Belleville, depuis huit heures jusqu'à midi.

Canton de Neuilly.

Composé des communes de Boulogne, Clichy, Montmartre, Neuilly, Passy, Auteuil et les Batignolles-Monceaux.

M. Chapelain, *Juge-de-Paix*, à Boulogne, rue du Fossé-Magot, n. 4.
M. Guibert, *premier Suppléant*, rue de Seine, à Neuilly, n. 13.
M. . . . . *second Suppléant.*
M. Dumesnil, *Greffier*, rue de Villiers, n. 4, aux Thermes.
M. Montalant, *Huissier*, à Neuilly, grande route, n. 47.

Audiences civiles et de police, et Conciliations sur citations, tous les mardis à dix heures du matin; défaut, à midi. Conciliations sans citations, chez le Juge-de-Paix, tous les autres jours, les dimanches et fêtes exceptés.

Canton de Courbevoie.

Composé des communes d'Asnières, Colombe, Courbevoie, Gennevilliers, Nanterre, Surênes et Puteaux.

M. Rousselot, *Juge-de-Paix*, à Courbevoie, rue de Paris, n. 27.
M Bordet, *premier Suppléant*, à Nanterre.
M. . . . . *second Suppléant.*
M. Lemaire, *Greffier*, à Courbevoie.
M. Montalant, *Huissier*, à Neuilly.

Audiences et Conciliations, tous les jeudis à la Mairie, à Courbevoie. Défauts à midi.
Il y a des Audiences extraordinaires toutes les fois que les cas l'exigent, et qu'elles sont nécessaires pour les intérêts des parties.
Tous les jours, le Juge-de-Paix reçoit, à son domicile, les habitans du canton qui ont des différends entre eux, depuis huit heures du matin jusqu'à quatre.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

Canton de Sceaux.

Composé des communes d'Antony, de Bagneux, du Bourg-la-Reine, de Châtenay, de Châtillon, de Clamart, de Fontenay-aux-Roses, de Beau-Grenelle, d'Issy, de Montrouge, du Plessis-Piquet, de Sceaux, de Vanves et de Vaugirard.

M. Ranté, *Juge-de-Paix*, à Sceaux, rue du Four, n. 9.
M. Ledru, *premier Suppléant*, à Fontenay-aux-Roses.
M. Defrance, *second Suppléant*, à Sceaux, rue des Imbergères, n. 30.
M. Osselet fils aîné, *Greffier*, rue de Houdan, n. 40, à Sceaux.
M. Osselet fils jeune, *Huissier*, à Sceaux, rue du Marché, n. 2.

Audiences à Sceaux, les samedis, à dix heures précises du matin. Conciliations à la suite, et les autres jours, quand la demande en est faite. Défaut, à midi.

Canton de Charenton.

Composé des communes de Bercy, Bonneuil, Brie-sur-Marne, Champigny, Charenton-le-Pont, Charenton-Saint-Maurice, Creteil, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, et Saint-Maur-lès-Fossés.

M. . . . . *Juge-de-Paix*, à Charenton, r. des Bordeaux, n. 1.

M. Finot, à Charenton-Saint-Maurice, *premier Suppléant.*
M. le Mis de Dodun ✻, au château Gaillard, à Maisons-Alfort, 2e *Suppl.*

M. Doré. *Greffier*, à Charenton-St.-Maurice, n. 59.
M. Théodore Petit, *Huissier-Audiencier*, quai de la Râpée, n. 83, à Paris.
Il a un préposé à Charenton, rue des Carrières, n. 28.

Audiences civiles et de police, et Bureaux de Paix, les lundis et mardis de chaque semaine, à Charenton, rue des Carrières, n. 55, à midi très-précis; défaut, à 1 heure précise. Conciliations tous les jours, dans la salle d'audience, ou chez le Juge-de-Paix, depuis midi jusqu'à 3 heures du soir.

Canton de Villejuif.

Composé des communes d'Arcueil, de Chevilly, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry, Lay, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif et Vitry.

M. Chamagne, *Juge-de-Paix*, à Villejuif.

M. Cosson, *premier Suppléant.*
M. Leroy de la Brière, *second Suppléant.*

M. Hénault, *Greffier*, à Villejuif, rue Royale, n. 16.
M. Roux, *Huissier*, à Villejuif, et à Paris, rue des Fossés-S.-Bernard, n. 16.

Audiences et Conciliations, le vendredi de chaque semaine, à onze heures du matin, à Villejuif, rue du Moutier, n. 32. Défaut, à une heure.

Canton de Vincennes.

Composé des communes de Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Rosny, Saint-Mandé, Villemomble et Vincennes.

M. Le Fricque, *Juge-de-Paix*, à Vincennes, r. du Terrier, n. 16.

M. Lejemptel, *premier Suppléant*, à Vincennes, n. 12.
M. . . . . *second Suppléant.*

M. Thorin, *Greffier*, à Vincennes, rue de la Pissotte, n. 41.
M. Passot, *Huissier*, à Vincennes, rue de la Pissotte, n. 81.

Audiences et Conciliations, le samedi de chaque semaine, à onze heures du matin, à Vincennes. Défaut, à midi.

CHAPITRE III.

Service Militaire du Département de la Seine.

(Place de Paris et de Vincennes. — Garde nationale de Paris et du département. — Garde municipale. — Sapeurs-Pompiers.)

PLACE DE PARIS ET DE VINCENNES. (*Voy.* la Table.)

GARDE NATIONALE.

La Garde Nationale du département de la Seine se compose de seize légions d'infanterie, d'une légion de cavalerie, et d'une artillerie organisée par ordonnance du Roi.

Les seize légions d'infanterie se divisent, savoir : 1° une légion pour chacun des douze arrondissemens de Paris, portant le numéro de son arrondissement; chacune de ces légions a quatre bataillons; 2° quatre légions de la banlieue, composées comme il suit:

La 1re Légion de la banlieue est formée des cantons *de Saint-Denis et de Pantin;*
La 2e Légion de la banlieue est formée des cantons *de Courbevoie et de Neuilly;*
La 3e Légion de la banlieue est formée des cantons *de Villejuif et de Sceaux;*
La 4e Légion de la banlieue, formée des cantons *de Vincennes et de Charenton,*
La légion de cavalerie porte le n° 13. Elle se compose de trois escadrons.
Les 1re et 2e légion de la banlieue ont aussi chacune un escadron de cavalerie.

L'artillerie ne forme pas une légion; à chacune des légions d'infanterie sont attachées deux pièces, commandées par un sous-lieutenant.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL,

Place du Carrousel.

M. le Mal Cte DE LOBAU (G ✻), *Commandant supérieur.*
M. Jacqueminot (C ✻), Maréchal-de-camp, *Chef d'Etat-Major.*
M. le Duc d'Otrante ✻, Colonel, *Sous-Chef d'Etat-Major.*
M. Jacqueminot, Cte de Ham (C ✻), *Intendant de la Garde nationale du département de la Seine.*

Généraux de brigade. Messieurs,

Delessert (G.) (O ✻), r. Montmartre, 176.
Cte Friant (C ✻), r. de la F.-des-Mathur. 18.
Bon Hallez (O ✻), r St.-Honoré, 364.
Cte de Laborde (A.) (C ✻), r. Laffitte, 28.
St.-Aignan (C ✻), r. du F.-St.-Honoré, 119.
Tourton (O ✻), r. de Provence, 56.
Duroux (O ✻), r. Pigale, 16.

Colonels. Messieurs,

Cardon ✻, r. Cadet, 71.
Cte Perregaux ✻, *Pair*, r. du Montblanc, 9.

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Nodler (Th.) ✻, r. Bergère, 6.
Périer (Jos.) ✻, r. Ne-des-Mathurins, 1.
Vte Rampon ✻, r. Royale-St.-Honoré, 8.

Chefs d'Escadron. Messieurs,

Bailliot ✻, r. de la Tour-des-Dames, 2.
Barrière ✻, r. de Condé, 20.
Bouchet ✻, r. St.-Lazare, 20.
Brocard ✻, r. des SS.-Pères, 46.
Chaulin (Ch.) ✻, St.-Georges, 3.
Dabrin, r. de Richelieu, 89.
Gilbert de Voisins, rue de la Tour-des-Dames, 12.
Hourdequin ✻, r. Richer, 6.
Mazères ✻, r. de Richelieu, 89.
Poissant ✻, quai St.-Michel, 25.
Vanlerberghe, Faubourg-du-Roule, 57.

Capitaines. Messieurs,

André (Ernest) ✻, r. des Pet.-Ecuries, 14.
Berthier (Paul), r. Louis-le-Grand, 23.
Bouteiller, r. de l'Université, 12.
Clausse ✻, r. des Moulins, 21.
Cousinard ✻, r. St.-Antoine, 65.
Defermon (Cte Jacq.), r. de Bourgogne, 36.
Dupont ✻, r. des Jeûneurs, 20.
Dutillet, r. de l'Université, 20.
Favières (de), r. de Lille, 51.
Flory ✻, r. du Temple, 108.
Gallois ✻, r. Bleue, 18.
Gareau, r. du Faubourg-Poissonnière, 58.
Guyot de Villeneuve ✻, r. Michel-le-Cte, 32
Harouard d'Aulan, Pierre-Sarrazin, 13.
Joest, boulevart St.-Martin, 18.
Jouan, à la Préfecture de la Seine.
Jouslin de Lassalle, au Théâtre-Français.
Laffitte (Charles), r. de Choiseul, 23.
Larnac, au Palais-Royal.
Legonidec ✻, r. de Vendôme, 10.
Lemarchand, place Vendôme, 10.
Loynes (de), r. de Londres, 21.
Lacaze (Henri).
Millin de Grandmaison (Bon) ✻, r. de la Madeleine, 16.
Montalivet (Ch. de), r. Royale-St.-H., 11.
Morisseau, r. Ne-des-Petits-Champs, 42.
Neveu, quai de la Cité, 23.
Odier (Charles), boul. Poissonnière, 15.
Oudot, place de l'Estrapade, 19.
Paulmier, r. Ne-des-Petits-Champs, 73.
Payan (de), boulevart des Italiens, 20.
Philippe, r. Bellefond, 23.
Pillault-Debit, r. Richelieu, 47.
Poupillier, r. Bleue, 14.
Pritelly, r. Bleue, 29.
Robillard, r. Castiglione, 8.
Saisset (de), r. Poissonnière, 18.
Scheffer ✻, r. de la Rochefoucauld, 5.
Seillière, r. de Provence, 54.
Thiéry-Cousin, quai de la Râpée, 51.
Tully (de), à la Monnaie.

Chirurgien-Major.

M. Hutin (Philippe), rue Thévenot, n. 11.

LÉGIONS DE PARIS.

PREMIÈRE LÉGION.

M. le Mis de Marmier (C ✻), *Colonel*, r. de la Ville-l'Evêque, 30.
M. Rouxel (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, r. de la Paix, 6.
M. Raffy, *Major*, rue de la Madeleine, 3.
M. Bartomieux, *Capitaine d'armement*, rue de la Maison-Neuve, 9.
M. Boisserie-Lasserve, *Chirurgien-Major*, Faub.-Saint-Honoré, 14.
M. Rolland, *Officier payeur*, rue de la Paix, 10.

PREMIER BATAILLON. MM.

Valentin de Lapelouze, *Chef de bat. en* 1er.
Cottenet ✻, *Chef de bat. en* 2e.
Roche, *Chirurgien-Aide-Major.*
Marchal, *Adjudant-Major.*
Martin, *Rapporteur.*
Fleuriais, *Rapporteur-Adjoint.*
Bourguignon, *Porte-Drapeau.*
Garnier, *Secrétaire.*
Lenoir, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Aversenc (C ✻), *Chef de bataillon en* 1er.
Josselin ✻, *Chef de bataillon en* 2e.
Garnier, *Chirurgien-Aide-Major.*
Noel, *Adjudant-Major.*
Burguet ✻, *Porte-Drapeau.*
Joye ✻, *Rapporteur.*
Favier Coulomb, *Rapporteur-Adjoint.*
Gérard, *Secrétaire.*
Dulong, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Detchegoyen (O ✻), *Chef de bat. en* 1er.
Roussel (O ✻), *Chef de bataillon en* 2e.
Magistel, *Chirurgien-Aide-Major.*
Légier, *Adjudant-Major.*
Boyer, *Porte-Drapeau.*
Marcelot, *Capitaine-Rapporteur.*
Canuet, *Rapporteur-Adjoint.*
Raymond, *Secrétaire.*
Mussot, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Froidefond-Desfarges ✻, *Chef de bat. en* 1er.
N. . . . . *Chef de bataillon en* 2e.
Thomas, *Chirurgien-Aide-Major.*
Galliot, *Adjudant-Major.*
Le Breton, *Porte-Drapeau.*
Trudin, *Capitaine rapporteur.*
Gauthier, *Rapporteur-Adjoint.*
Rainal, *Secrétaire.*
Hugo (V.), *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME LÉGION.

M. le Cte de Girardin (O ✻), *Colonel*, r. du Rocher, 25.
M. Ganneron ✻, *Lieutenant-Colonel*, r. Montmartre, 151.
M. Bertin ✻, *Major*, r. d'Argenteuil, 22.
M. Brillantais, *Officier payeur*, r. de Bellefonds, 35.
M. Brunton ✻, *Capitaine d'armement*, r. Saint-Georges, 34.
M. Boucher-Dugua ✻, *Chirurgien-Major*, r. de Ménars, 9.

PREMIER BATAILLON. MM.
Talabot (Jules) (C ✻), *Chef de bat. en* 1er.
Odiot ✻, *Chef de bataillon en* 2e.
Guillon, *Aide-Major.*
Nory-Dupar, *Adjudant-Major.*
Garat ✻, *Porte-Drapeau.*
Glandaz, *Rapporteur.*
Talabot (Léon), *Rapporteur-Adjoint.*
Vallée, *Secrétaire.*
Souel, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.
Bon de Lavenant (O ✻), *Chef de bat. en* 1er.
De Vatimesnil (O ✻), *Chef de bat. en* 2e.
Samuel Laire, *Aide-Major.*
Barré (O ✻), *Adjudant-Major.*
Pérignon ✻, *Porte-Drapeau.*
Fleury, *Rapporteur.*
Hailig, *Rapporteur-Adjoint.*
Boué, *Secrétaire.*
Porriquet, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.
Regnault (O ✻), *Chef de bataillon en* 1er.
Hébray (O ✻), *Chef de bataillon en* 2e.
Henry, *Aide-Major.*
Bouzenot ✻, *Adjudant-Major.*
Saas, *Porte-Drapeau.*
Herbane de Halet, *Capitaine-Rapporteur.*
Stuber, *Rapporteur-Adjoint.*
Delaitre, *Secrétaire.*
Marchenay, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.
Lefèvre Martineau (O ✻), *Ch. de bat. en* 1er.
Selves ✻, *Chef de bataillon en* 2e.
Goupil, *Aide-Major.*
Guichot ✻, *Adjudant-Major.*
Roger, *Porte-Drapeau.*
Samson, *Capitaine-Rapporteur.*
Hermel, *Rapporteur-Adjoint.*
Horson, *Secrétaire.*
Dorient de Bellegarde, *Secrétaire-Adjoint*

TROISIÈME LÉGION.

M. Loubers (C ✻), *Colonel*, rue des Jeûneurs, 10.
M. Besson (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, rue Poissonnière, 19.
M. Duchateau ✻, *Major*, rue Saint-Martin, 214.
M. Menant, *Officier payeur*, rue Mandar, 3.
M. Leroy ✻, *Capitaine d'armement*, rue des Prouvaires, 32.
M. Jacques ✻, *Chirurgien Major*, rue du Coq-Saint-Honoré, 13.

PREMIER BATAILLON. MM.
Richard, *Chef de bataillon en* 1er.
Lefrançois, *Chef de bataillon en* 2e.
Riques, *Aide-Major.*
Léger, *Adjudant-Major.*
Champs, *Porte-Drapeau.*
Legentil, *Rapporteur.*
Lebeuf ✻, *Rapporteur-Adjoint.*
Joubert, *Secrétaire.*
Durand de Claye, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.
De Montullé (O ✻), *Ch. de batail. en* 1er.
Poullain de la Drene ✻, *Ch. de bat. en* 2e.
Chambard, *Aide-Major.*
Porcher, *Adjudant-Major.*
Robert, *Porte-Drapeau.*
Guyet des Fontaines, *Capit.-Rapporteur.*
Benot de St.-Marcy, *Rapporteur-Adjoint.*
Papillon, *Secrétaire.*
Boudet, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.
De Baumont, *Chef de bataillon en* 1er.
Soufflot, *Chef de bataillon en* 2e.
Louyer de Villermay, *Aide-Major.*
Couvreux, *Adjudant-Major.*
Chevalier, *Porte-Drapeau.*
Thille ✻, *Rapporteur.*
Belu, *Rapporteur-Adjoint.*
Chaulet, *Secrétaire.*
Trubert, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.
Delessert (O ✻), *Chef de bataillon en* 1er.
Gerbaut ✻, *Chef de bataillon en* 2e.
Fiard, *Aide-Major.*
Poysat, *Adjudant-Major.*
Stoffel, *Porte-Drapeau.*
Petit, *Rapporteur.*
Rollot, *Rapporteur-Adjoint.*
Sageret, *Secrétaire.*
Bezard, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME LÉGION.

M. Sédillot ✻, *Colonel*, rue des Déchargeurs, 10.
M. Chapuis, *Lieutenant-Colonel*, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 29.
M. Rougeot, *Major*, place du Chevalier-du-Guet, à la Mairie.
M. Delamare, *Officier payeur*, place du Louvre, 4.
M. Souplet, *Capitaine d'armement*, rue de la Grande-Truandrie, 54.
M. N. . . . . *Chirurgien-Major.*

PREMIER BATAILLON. MM.

De Vesvres, *Chef de bataillon en 1er.*
Launet, *Chef de bataillon en 2e.*
Leger, *Aide-Major.*
Tarade, *Adjudant-Major.*
Beltz, *Porte-Drapeau.*
Delangle, *Rapporteur.*
Monin, *Rapporteur-Adjoint.*
Lemesle, *Secrétaire.*
Pampin, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Legros ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Féron ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Lavilletelle, *Aide-Major.*
Bellier, *Adjudant-Major.*
Clerc, *Porte-Drapeau.*
Coppry, *Rapporteur.*
Saunières, *Rapporteur-Adjoint.*
Delon, *Secrétaire.*
Lemor, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Prestat ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Fréville-Levingt ✻, *Chef de bat. en 2e.*
Pichon, *Aide-Major.*
Jalasson, *Adjudant-Major.*
Rayhaud, *Porte-Drapeau.*
Brichard, *Rapporteur.*
Perreton, *Rapporteur-Adjoint.*
Prudhomme, *Secrétaire.*
Guillaume, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

De Montcarville (O ✻), *Chef de bat. en 1er.*
Olivier, *Chef de bataillon en 2e.*
Pillon, *Aide-Major.*
Triquet, *Adjudant-Major.*
Gossec, *Porte-Drapeau.*
Boynet, *Rapporteur.*
Mac-Avoy, *Rapporteur-Adjoint.*
Eichoff, *Secrétaire.*
Bapst, *Secrétaire-Adjoint.*

CINQUIÈME LÉGION.

M. le Cte de Lariboissière (O ✻), *Colonel*, rue du Bondy, 58.
M. Ferron ✻, *Lieutenant-Colonel*, rue Bourbon-Villeneuve, 57.
M. Hirne (O ✻), *Major*, boulevart Saint-Denis, 24.
M. Ferron fils, *Officier payeur*, rue Bourbon-Villeneuve, 57.
M. Denonvilliers, *Capitaine d'armement*, Thévenot, 10.
M. Gresely, *Chirurg.-Maj.*, rue Notre-Dame-de-Bonne Nouvelle, 2.

PREMIER BATAILLON. MM.

Renouard ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Callou, *Chef de bataillon en 2e.*
Sterling, *Aide-Major.*
Boissel ✻, *Adjudant-Major.*
Gilet-Vital, *Porte-Drapeau.*
Laurent, *Rapporteur.*
Berthault, *Rapporteur-Adjoint.*
Thiébaut, *Secrétaire.*
Delamare, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Maillet ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Legoupy ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Puche, *Aide-Major.*
Pannetier, *Adjudant-Major.*
Grégoire, *Porte-Drapeau.*
Brindeau, *Rapporteur.*
Harvers, *Rapporteur-Adjoint.*
Janvier, *Secrétaire.*
Bomier, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Gense (O ✻), *Chef de bataillon en 1er.*
Tandou, *Chef de bataillon en 2e.*
Bachelot, *Aide-Major.*
Marimpoy, *Adjudant-Major.*
Périer, *Porte-Drapeau.*
Leblanc de Marconay, *Rapporteur.*
Dubreuil, *Rapporteur-Adjoint.*
Boulet, *Secrétaire.*
Lairtullier, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Denis (O ✻), *Chef de bataillon en 1er.*
Michel ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Pailloux, *Aide-Major.*
Thierry ✻, *Adjudant-Major.*
Cabaret, *Porte-Drapeau.*
Delatourmignière, *Rapporteur.*
Vassal, *Rapporteur-Adjoint.*
Couverchel, *Secrétaire.*
Baruch Vel ✻, *Secrétaire-Adjoint.*

SIXIÈME LÉGION.

M. Bonjour ✻, *Colonel*, rue des Fossés-du-Temple, 77.
M. Husson ✻, *Lieutenant-Colonel*, rue Meslay, n. 20.
M. Dreux ✻, *Major*, rue du Faubourg-du-Temple, 17.
M. Giraud de Gayon, *Officier payeur*, boulevart du Temple, 46.
M. Lorrain, *Capitaine d'armement*, rue Royale-Saint-Martin, 26.
M. Mêlier, *Chirurgien-Major*, rue Bergère, 13.

PREMIER BATAILLON. MM.
Angar, *Chef de bataillon en 1er.*
Grondard ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Martel, *Aide-Major.*
Domergue, *Adjudant-Major.*
Garrez, *Porte-Drapeau.*
Desvallières, *Rapporteur.*
Leber-Ythier, *Rapporteur-Adjoint.*
Megnié, *Secrétaire.*
Loraux, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.
Pihan de la Forest ✻, *Chef de bat. en 1er.*
Lacarrière ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Chamand, *Aide-Major.*
Collin, *Adjudant-Major.*
David, *Porte-Drapeau.*
Bourdet, *Rapporteur.*
Polack, *Rapporteur-Adjoint.*
Velay, *Secrétaire.*
Potel, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.
Dumas Decombes, *Chef de bataill. en 1er.*
Billot ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Beaufils ✻, *Aide-Major.*
Revilly ✻, *Adjudant-Major.*
Mercier, *Porte-Drapeau.*
Lemoine, *Rapporteur.*
Dubois, *Rapporteur-Adjoint.*
Raynaud, *Secrétaire.*
Orsel, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.
St.-Martin, *Chef de bataillon en 1er.*
Maurice, *Chef de bataillon en 2e.*
Labourcey ✻, *Aide-Major.*
Pernelle, *Adjudant-Major.*
Bertrand, *Porte-Drapeau.*
Massé, *Rapporteur.*
Portanque, *Rapporteur-Adjoint.*
Villemsens, *Secrétaire.*
Aubert, *Secrétaire-Adjoint.*

SEPTIÈME LÉGION.

M. le Cte Gilbert de Voisins (O ✻), Pair, *Colonel*, r. de Vendôme, 3.
M. Fessard ✻, *Lieutenant-Colonel*, rue Michel-le-Comte, 24.
M Lardos (O ✻), *Major*, rue Thérèse, 11.
M. Chevalier, *Officier payeur*, cloître Saint-Méry, 20.
M. Hautemanière, *Capitaine d'armement*, rue Montmorency, 20.
M. Paris ✻, *Chirurgien-Major*, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 38.

PREMIER BATAILLON. MM.
N. . . . . *Chef de bataillon en 1er.*
Courtois, *Chef de bataillon en 2e.*
Bezuchet, *Aide-Major.*
Berthaut ✻, *Adjudant-Major.*
Vandal, *Porte-Drapeau.*
Buisserin, *Rapporteur.*
Baget, *Rapporteur-Adjoint.*
Glandaz, *Secrétaire.*
Marchand, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.
Blanc, *Chef de bataillon en 1er.*
Lesage, *Chef de bataillon en 2e.*
Asselin, *Aide-Major.*
Bertrand, *Adjudant-Major.*
Fournier, *Porte-Drapeau.*
Decormeille ✻, *Rapporteur.*
Garnier, *Rapporteur-Adjoint.*
Feuchère, *Secrétaire.*
Piquefeu, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.
Béraud ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Chedeville, *Chef de bataillon en 2e.*
Chabanneau, *Aide-Major.*
Naudou ✻, *Adjudant-Major.*
Sourdois, *Porte-Drapeau.*
Bourgeois, *Rapporteur.*
De Montcavrel, *Rapporteur-Adjoint.*
Felmann, *Secrétaire.*
Cantrez, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.
Lobgeois ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Boillot, *Chef de bataillon en 2e.*
Malla, *Aide-Major.*
Longlet ✻, *Adjudant-Major.*
Segond, *Porte-Drapeau.*
Beaufils, *Rapporteur.*
Desenne, *Rapporteur-Adjoint.*
Moreau, *Secrétaire.*
Arsenne, *Secrétaire-Adjoint.*

HUITIÈME LÉGION.

M. Delarue (O ✻), *Colonel*, rue Blanche, 6.
M. de Rieussec (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, rue de Charonne, 16.
M. Billion ✻, *Major*, rue Saint-Louis, 10, au Marais.
M. Nast, *Officier payeur*, rue des Amandiers-Popincourt, 14.
M. Tarry, *Capitaine d'armement*, rue Boucherat, 30.
M. Cazenave, *Chirurgien-Major*, rue Saint-Anastase, 3.

PREMIER BATAILLON. MM.

Berthé ✻ *Chef de bataillon en 1er.*
Leroy, *Chef de bataillon en 2e.*
Maindrault, *Aide-Major.*
Millot, *Adjudant-Major.*
Thery, *Porte-Drapeau.*
L'Herbon-de-Lussats, *Rapporteur.*
De Chavannes, *Rapporteur-Adjoint.*
Blanqué, *Secrétaire.*
Peyre de La Grave, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Besson, *Chef de bataillon en 1er.*
Galland, *Chef de bataillon en 2e.*
Cazenave, *Aide-Major.*
Defrance ✻, *Adjudant-Major.*
Herembert, *Porte-Drapeau.*
Dardoize, *Rapporteur.*
Deslandes, *Rapporteur-Adjoint.*
Harmand, *Secrétaire.*
Tiby, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Girardin, *Chef de bataillon en 1er.*
Bichet ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Belhomme, *Aide-Major.*
Devaux, *Adjudant-Major.*
Berthelot ✻, *Porte-Drapeau.*
Garnier, *Rapporteur.*
Dancourt, *Rapporteur-Adjoint.*
Dauptain, *Secrétaire.*
Aubert, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON.

Perret, *Chef de bataillon en 1er.*
Thierry-Delanoue, *Chef de bat. en 2e.*
Mirambeau ✻, *Aide-Major.*
Daniel, *Adjudant-Major.*
Bougé, *Porte-Drapeau.*
Riant, *Rapporteur.*
Hardy, *Rapporteur-Adjoint.*
Moreau, *Secrétaire.*
Lallemand, *Secrétaire-Adjoint.*

NEUVIÈME LÉGION.

M. le Bon de Schonen (O ✻), *Colonel*, rue de l'Université, 84.
M. Rossigneux (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, rue de Jouy, 9.
M. Gaillard, *Major*, quai d'Orléans, 10.
M. Poisson, *Officier payeur*, quai d'Orléans, 6.
M. Beguin, *Capitaine d'armement*, rue de Sully, 20.
M. Dubois, *Chirurgien-Major*, rue Saint-Paul, 21.

PREMIER BATAILLON. MM.

De St.-Martin, *Chef de bataillon en 1er.*
Boullard, *Aide-Major.*
Tondut ✻, *Adjudant-Major.*
Bideaut, *Porte-Drapeau.*
Colleau, *Rapporteur.*
Laperdrix, *Rapporteur-Adjoint.*
Perrot, *Secrétaire.*
Cabit, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Pouillot ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Deville, *Aide-Major.*
Lacurial ✻, *Adjudant-Major.*
Bonjour, *Porte-Drapeau.*
Leseque, *Rapporteur.*
Neufforge, *Rapporteur-Adjoint.*
Jobert, *Secrétaire.*
Delaunay, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Duponchel, *Chef de bataillon en 1er.*
Hattin, *Aide-Major.*
Queru ✻, *Adjudant-Major.*
Condamina, *Porte-Drapeau.*
Cailleau, *Rapporteur.*
Benard, *Rapporteur-Adjoint.*
Guerin, *Secrétaire.*
Habert, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Ricois, *Chef de bataillon en 1er.*
Riembault, *Aide-Major.*
Than, *Adjudant-Major.*
Bresson, *Porte-Drapeau.*
Lenoble, *Rapporteur.*
Binaut, *Rapporteur-Adjoint.*
Cardon, *Secrétaire.*
Grenet, *Secrétaire-Adjoint.*

DIXIÈME LÉGION.

M. le Cte Lemercier (Aug.-L.) (C ✻), *Colonel*, r. de l'Université, 18.
M. Dequevauvillers (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, rue de Lille, 34.
M. Sijas ✻, *Major*, rue Saint-Dominique, 7.
M. Lebreton, *Officier payeur*, rue de Bourgogne, 11.
M. Gosselin, *Capitaine d'armement*, rue de l'Université, 84.
M. Sorlin ✻, *Chirurgien-Major*, rue de l'Université, 55.

PREMIER BATAILLON. MM.
Rougelot, *Chef de bataillon en 1er.*
Andryane ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Leblond, *Aide-Major.*
Armandet, *Adjudant-Major.*
Hollier, *Porte-Drapeau.*
Reijal, *Rapporteur.*
De Sauville, *Rapporteur-Adjoint.*
Le Ray, *Secrétaire.*
Bonvallet, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.
Pascal, *Chef de bataillon en 1er.*
Fayard, *Chef de bataillon en 2e.*
Arnaud ✻, *Aide-Major.*
Bouchez, *Adjudant-Major.*
L'Armée, *Porte-Drapeau.*
Laurent de Jussieu ✻, *Rapporteur.*
Michelot, *Rapporteur-Adjoint.*
Appert, *Secrétaire.*
Chocat, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.
Février ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Cte Lanjuinais ✻, Pair, *Chef de bat. en 2e.*
Guersent, *Aide-Major.*
Germann, *Adjudant-Major.*
Saint, *Porte-Drapeau.*
Duplès, *Rapporteur.*
Fabre, *Rapporteur-Adjoint.*
Boin, *Secrétaire.*
Raubo, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.
Robinet, *Chef de bataillon en 1er.*
Darasse, *Chef de bataillon en 2e.*
Serrurier, *Aide-Major.*
Roubo, *Adjudant-Major.*
Gilles, *Porte-Drapeau.*
Mermilliod, *Rapporteur.*
Périgord, *Rapporteur-Adjoint.*
Desprès, *Secrétaire.*
Langlois, *Secrétaire-Adjoint.*

ONZIÈME LÉGION.

M. le Cte de Sussy (C ✻), Pair de France, *Colonel*, à la Monnaie.
M. Boulay de la Meurthe (H.) ✻, *Lieut.-Colonel*, r. de Vaugirard, 58.
M. Conseil ✻, *Major*, rue du Pot-de-Fer, 12.
M. Carrey, *Officier payeur*, à la Chambre des Pairs.
M. Crapelet ✻, *Capitaine d'armement*, rue de Vaugirard, 9.
M. Baffos, *Chirurgien-Major*, rue de l'Odéon, 23.

PREMIER BATAILLON. MM.
Pernot ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Harel (O ✻), *Chef de bataillon en 2e.*
Duchêne, *Aide-Major.*
Rehm, *Adjudant-Major.*
Lebas, *Porte-Drapeau.*
Boulay de la Meurthe (Jos.), *Rapporteur.*
Janin, *Rapporteur-Adjoint.*
Robin, *Secrétaire.*
Vincent, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.
Carlhian ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Tilliard, *Chef de bataillon en 2e.*
Haraque, *Aide-Major.*
Brun, *Adjudant-Major.*
Marchand, *Porte-Drapeau.*
Gottis ✻, *Rapporteur.*
Arthaud, *Rapporteur-Adjoint.*
Levêque, *Secrétaire.*
Ravinet ✻, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.
Dobignie ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Renouard (Paul), *Chef de bataillon en 2e.*
Tascheron, *Aide-Major.*
Courcier fils, *Adjudant-Major.*
Urguet de St.-Ouen, *Porte-Drapeau.*
Morteveille, *Rapporteur.*
Fregier, *Rapporteur-Adjoint.*
Merlin, *Secrétaire.*
Gallois, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.
Dargère (Isid.) ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Martin d'Anzay, *Chef de bataillon en 2e.*
Hennelle, *Aide-Major.*
Desbrières ✻, *Adjudant-Major.*
Lequien, *Porte-Drapeau.*
Colmet, *Rapporteur.*
Deschamps, *Rapporteur-Adjoint.*
Pillet, *Secrétaire.*
Merlin, *Secrétaire-Adjoint.*

DOUZIÈME LÉGION.

M. Tartenson (O ✻), *Colonel*, rue Poliveau, 5.
M. Lavocat (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, rue Saint-Hippolyte, 12.
M. Letellier, *Major*, rue d'Ulm, 20.
M. Murville, *Officier payeur*.
M. Gueswiller, *Capitaine d'armement*, rue des Charbonniers, 7.
M. Guerbois, *Chirurgien-Major*, rue St.-Jacques, n. 123.

PREMIER BATAILLON. MM.

Hamann, *Chef de bataillon en 1er.*
Pierrot, *Chef de bataillon en 2e.*
Marie, *Aide-Major.*
Mery, *Adjudant-Major.*
Bognard, *Porte-Drapeau.*
Guillebon, *Rapporteur.*
Devaux d'Hugueville, *Rapporteur-Adj.*
Leroux, *Secrétaire.*
Nolette ✻, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Jubé, *Chef de bataillon en 1er.*
Duhaut Dezert, *Chef de bataillon en 2e.*
Salone, *Aide-Major.*
Donzelle, *Adjudant-Major.*
Lefevre, *Porte-Drapeau.*
Le Chevallier, *Rapporteur.*
Pélassy, *Rapporteur-Adjoint.*
Français, *Secrétaire.*
Neuforge, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Lafond, *Chef de bataillon en 1er.*
Wasset, *Chef de bataillon en 2e.*
Dubois (Paul), *Aide-Major.*
Lelion, *Adjudant-Major.*
Vitry, *Porte-Drapeau.*
Leroi, *Rapporteur.*
Nathé-Naché, *Rapporteur-Adjoint.*
Delaunoi, *Secrétaire.*
Pontonnier, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Maës, *Chef de bataillon en 1er.*
Panis ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Girardin, *Aide-Major.*
Maillard, *Adjudant-Major.*
Parquet, *Porte-Drapeau.*
Rozier, *Rapporteur.*
Magallon, *Rapporteur-Adjoint.*
Royer, *Secrétaire.*
Normand, *Secrétaire-Adjoint.*

CAVALERIE.

TREIZIÈME LÉGION.

M. le Cte Laferrière ✻, *Colonel*, rue des Trois-Frères, 5.
M. Sencier (C ✻), *Lieutenant-Colonel*, rue de Buffault, 12.
M. Dufay, *Major*, rue Cadet, au Manége.
M. Leroux, *Officier payeur*.
M. de Vatry ✻, *Capitaine d'armement*, place Saint-Georges.
M. Puzin ✻, *Chirurgien-Major*, rue des Batailles, 5, à Chaillot.
M. Emery ✻, *Médecin*, rue Thiroux, 9.
M. Barthélemy, *Porte-Etendart*.
M. Cotelle, *Rapporteur*.
M. Rouillard, *Rapporteur-Adjoint*.
M. Moisson-Devaux, *Secrétaire*.
M. Reboul, *Secrétaire-Adjoint*.

PREMIER ESCADRON. MM.

Maurin, *Chef d'escadron.*
Laroche, *Aide-Major*, 1re *compagnie.*
Leroy-D'Etiole, *Aide-Major*, 2e *comp.*
Lamy de Theuville ✻, *Adjudant-Major.*

DEUXIÈME ESCADRON. MM.

Cte Chollet, *Chef d'escadron.*
Rubin, *Aide-Major*, 3e *compagnie.*
Blanc ✻, *Aide-Major*, 4e *compagnie.*
Rollin, *Adjudant-Major.*

TROISIÈME ESCADRON. MM.

Larcher, *Chef d'escadron.*
Valletti, *Aide-Major*, 5e *compagnie.*
Bichebois, *Aide-Major*, 6e *compagnie.*
Gory, *Adjudant-Major.*

ARTILLERIE.

M. de Tracy (Victor) (O ✻), *Colonel*, rue d'Anjou-St.-Honoré, 38.
M. Branville (Camille), *Lieutenant-Colonel*, boulev. des Gobelins, 16.
M. Gardeur-Lebrun, *Major*, rue Taranne, 5.
M. Busche, *Officier payeur*.
M. Lefebvre, *Capitaine d'armement*, boulevart de la Madeleine, 17.
M. Sarlandière ✻, *Chirurgien-Major*, rue de la Michodière, 2.
M. Paris, *Médecin*.
M. Baurez, *Rapporteur*.
M. Gastambide, *Rapporteur-Adjoint*.
M. Sentis, *Secrétaire*.
M. Guyardin, *Secrétaire-Adjoint*.

PREMIER ESCADRON. MM.

Arnoux, *Chef d'escadron*.
Poiseuil, *Aide-Major*.
Isot, *Adjudant-Major*.
Paulin, *Porte-Etendart*.

DEUXIÈME ESCADRON. MM.

Bastide, *Chef d'escadron*.
Pétroz ✻, *Aide-Major*.
Christian, *Adjudant-Major*.
Hanquet, *Porte-Etendart*.

TROISIÈME ESCADRON. MM.

Thierry, *Chef d'escadron*.
Gaubert, *Aide-Major*.
Ragon, *Adjudant-Major*.
Jobert, *Porte-Etendart*.

QUATRIÈME ESCADRON. MM.

Sterlingue, *Chef d'escadron*.
Petit, *Aide-Major*.
Aubert, *Adjudant-Major*.
Henriot, *Porte-Etendart*.

GARDE NATIONALE DE LA BANLIEUE.

PREMIÈRE LÉGION.

(Arrondissement de Saint-Denis.)

M. Benoist ✻, *Colonel*, à Saint-Denis.
M. Pavy ✻, *Lieutenant-Colonel*, à la Villette.
M. Tinthoin ✻, *Major*, à Saint-Denis.
M. Empis ✻, *Officier payeur*, à Saint-Denis.
M. Richer, *Capitaine d'armement*.
M. Bourgeois, *Chirurgien-Major*, à Saint-Denis.

PREMIER BATAILLON.

(Ville et île Saint-Denis.)

Desobry, *Chef de bataillon*.
Dièche, *Aide-Major*.
Rouillère, *Adjudant-Major*.
Lafollie, *Porte-Drapeau*.
Bauchez, *Rapporteur*.
Emard, *Secrétaire*.

DEUXIÈME BATAILLON.

(La Chapelle et St.-Ouen.)

Nuelle, *Chef de bataillon*.
Paul, *Aide-Major*.
Germain, *Adjudant-Major*.
Chemineau, *Porte-Drapeau*.
Boudin, *Rapporteur*.
Benard, *Secrétaire*.

TROISIÈME BATAILLON.

(Aubervilliers, la Cour-Neuve et Dugny.)

Francottay, *Chef de bataillon*.
Reullet, *Aide-Major*.
Bourgain, *Adjudant-Major*.
Bordier, *Porte-Drapeau*.
Demars (Jacques), *Rapporteur*.
Durand, *Secrétaire*.

QUATRIÈME BATAILLON.

(Gunay, Pierrefitte, Stains, Villetaneuse.)

D'Heurle ✻, *Chef de bataillon*.
Jorreau, *Aide-Major*.
Darly, *Adjudant-Major*.
Fleury, *Porte-Drapeau*.
Pouchin, *Rapporteur*.
Cacheux, *Secrétaire*.

CINQUIÈME BATAILLON.

(Charonne et Bagnolet.)

Thouvenin, *Chef de bataillon.*
Laveville, *Aide-Major.*
Prévost, *Adjudant-Major.*
Ancelet, *Porte-Drapeau.*
Leloup, *Rapporteur.*
Laurent, *Secrétaire.*

SIXIÈME BATAILLON.

(Pantin, Pré-Saint-Gervais, Bobigny et Romainville.)

Crosnier ✲, *Chef de bataillon.*
Fourcade-Prunet ✲, *Aide-Major.*
Fleury, *Adjudant-Major.*
Cottin, *Porte-Drapeau.*
Delcambre, *Rapporteur.*
Chévery, *Secrétaire.*

SEPTIÈME BATAILLON.

(La Villette.)

Peysson-de-Chalarieu, *Chef de bataillon.*
Baqué, *Aide-Major.*
Chassaigne, *Adjudant-Major.*
Versigny, *Porte-Drapeau.*
Bouquerot, *Rapporteur.*
Ferrière, *Secrétaire.*

HUITIÈME BATAILLON.

(Belleville.)

Boucher, *Chef de bataillon.*
Cabaron, *Aide-Major.*
O'Donovan, *Adjudant-Major.*
Arnoux, *Porte-Drapeau.*
Michau, *Rapporteur.*
Frémont, *Secrétaire.*

NEUVIÈME BATAILLON.

(Communes de Bondy, le Bourget, Drancy et Noisy-le-Sec.)

Tripier ✲, *Chef de bataillon.*
Commecy, *Aide-Major.*
Budor, *Adjudant-Major.*
Bonnot, *Porte-Drapeau.*
N. . . . . *Rapporteur.*
N. . . . . *Secrétaire.*

ESCADRON DE GARDE A CHEVAL.

M. Paris, *Capitaine-Commandant*, à la Villette.

DEUXIÈME LÉGION.

M. Truelle ✲, *Colonel*, rue des Petites-Écuries, 21.
M. le Cte de Las Case (O ✲), *Lieut.-Colonel*, rue de la Pompe (Passy).
M. Jovenez, *Major*, rue des Martyrs, 46 (Paris).
M. Lesnier, *Officier payeur.*
M. Rollet, *Capitaine d'armement.*
M. Rousseau, *Chirurgien-Major.*

PREMIER BATAILLON.

(Communes de Colombes et Gennevilliers.)

Benazet ✲, *Chef de bataillon.*
Giraud, *Aide-Major.*
Arnoult, *Adjudant-Major.*
Dézert, *Porte-Drapeau.*
Moreau, *Rapporteur.*
Ferraine, *Secrétaire.*

DEUXIÈME BATAILLON.

(Communes de Surène et Puteaux.)

Langlacé, *Chef de bataillon.*
Carré, *Aide-Major.*
Baveillot, *Adjudant-Major.*
Jollivet, *Porte-Drapeau.*
Lallemant, *Rapporteur.*
Larcher, *Secrétaire.*

TROISIÈME BATAILLON.

(Asnières, Courbevoie et Nanterre.)

Maurency, *Chef de bataillon.*
Borel, *Aide-Major.*
Noel, *Adjudant-Major.*
Alibert, *Porte-Drapeau.*
Gauthier, *Rapporteur.*
Bir, *Secrétaire.*

QUATRIÈME BATAILLON.

(Batignolles.)

Fossau-Colombel ✲, *Chef de bataillon.*
Herisson, *Aide-Major.*
Mabille, *Adjudant-Major.*
Lambertz, *Porte-Drapeau.*
De Jeanson, *Rapporteur.*
David, *Secrétaire.*

CINQUIÈME BATAILLON.

(Boulogne.)

Sciard (O ✲), *Chef de bataillon.*
Doumayron, *Aide-Major.*
Etienne, *Adjudant-Major.*
Robinot, *Porte-Drapeau.*
Sciard, *Rapporteur.*
Vinois, *Secrétaire.*

SIXIÈME BATAILLON.

(Montmartre.)

Lambert (O ✻). *Chef de bataillon.*
Cottin, *Aide-Major.*
Meynier, *Adjudant-Major.*
Meunier, *Porte-Drapeau.*
Princepré, *Rapporteur.*
Rousseau, *Secrétaire.*

SEPTIÈME BATAILLON.

(Neuilly.)

Rigout, *Chef de bataillon.*
Chupein, *Aide-Major.*
Convert, *Adjudant-Major.*
Ville ✻, *Porte-Drapeau.*
Bourdon, *Rapporteur.*
Marin, *Secrétaire.*

HUITIÈME BATAILLON.

(Communes de Passy et Auteuil.)

Guessard, *Chef de bataillon.*
Créciat, *Aide-Major.*
Canoby, *Adjudant-Major.*
Guesnier, *Porte-Drapeau.*
De Dalmas, *Rapporteur.*
Montauriol, *Secrétaire.*

NEUVIÈME BATAILLON.

(Clichy.)

Messier, *Chef de bataillon.*
Nigaud, *Aide-Major.*
Lemoine, *Adjudant-Major.*
Baudouin, *Porte-Drapeau.*
Bonachritave, *Rapporteur.*
Seigneur, *Secrétaire.*

ESCADRON DE GARDE A CHEVAL.

M. Fossin, *Capitaine-Commandant.*

TROISIÈME LÉGION.

M. Desgranges ✻, *Colonel*, à Sceaux.
M. Delaunay (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, à Choisy.
M. Préville de Villairs, *Major*, à Choisy.
M. Cahouet, *Officier payeur.*
M. Connan, *Capitaine d'armement.*
M. Thore, *Chirurgien-Major*, à Sceaux.
M. Garnon, *Rapporteur*, à Sceaux.
M. Gautier, *Secrétaire*, à Vaugirard.

PREMIER BATAILLON. MM.

Dargère, *Chef de bataillon.*
Fumet, *Aide-Major.*
Dubottier, *Adjudant-Major.*
Saillard, *Porte-Drapeau.*
Maucuit, *Rapporteur.*
Boucry, *Secrétaire.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Bourget, *Chef de bataillon.*
Fabret, *Aide-Major.*
Ploize (Casimir), *Adjudant-Major.*
Levier (Roger), *Porte-Drapeau.*
Voisin (Félix), *Rapporteur.*
Morère, *Secrétaire.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Massias (Jules), *Chef de bataillon.*
Reinass, *Aide-Major.*
Poinzotte, *Adjudant-Major.*
Telliers (Paul), *Porte-Drapeau.*
Sassey, *Rapporteur.*
Delaporte, *Secrétaire.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Lavergne (O ✻), *Chef de bataillon.*
Lacroix, *Aide-Major.*
Letourneau, *Adjudant-Major.*
Royer, *Porte-Drapeau.*
Delachevalerie, *Rapporteur.*
Osselet, *Secrétaire.*

CINQUIÈME BATAILLON. MM.

Hautin ✻, *Chef de bataillon.*
Pigot, *Aide-Major.*
Meunier, *Adjudant-Major.*
Chaumette, *Porte-Drapeau.*
Daniel, *Rapporteur.*
Taillefert, *Secrétaire.*

SIXIEME BATAILLON. MM.

Gautier (O ✻), *Chef de bataillon.*
Gérardin, *Aide-Major.*
Madalt, *Adjudant-Major.*
Gob (Jean), *Porte-Drapeau.*
Desnières, *Rapporteur.*
Bavoil, *Secrétaire.*

QUATRIÈME LÉGION.

M. Jutienne de Bellair (G O ✻), *Colonel*, à Saint-Mandé.
M. Dodun fils (Charles) ✻, *Lieutenant-Colonel*, à Saint-Mandé.
M. Chéron (Michel-Hippolyte), *Major*, à Saint-Mandé.
M. Appay, *Officier payeur.*
M. Delalain, *Capitaine d'armement.*
M. Pichot, *Chirurgien-Major.*

PREMIER BATAILLON. MM.

Darnaud ✻, *Chef de bataillon.*
Martin, *Aide-Major.*
Corbrion, *Adjudant-Major.*
Papier, *Porte-Drapeau.*
Casenave, *Rapporteur.*
Mossaunot, *Secrétaire.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Lacroix, *Chef de bataillon.*
Napotet, *Aide-Major.*
Briqué, *Adjudant-Major.*
Auxerre, *Porte-Drapeau.*
Houdart, *Rapporteur.*
Thibeault, *Secrétaire.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Pommeret ✻, *Chef de bataillon.*
Chalut (Léon), *Aide-Major.*
Boucher, *Adjudant-Major.*
Gauthier, *Porte-Drapeau.*
Pontier, *Rapporteur.*
Vicard, *Secrétaire.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Husson, *Chef de bataillon.*
Morisson, *Aide-Major.*
Legrand, *Adjudant-Major.*
Chevrier, *Porte-Drapeau.*
Gaudois, *Rapporteur.*
Delafond, *Secrétaire.*

CINQUIÈME BATAILLON. MM.

L'Abbé, *Chef de bataillon.*
Ramond ✻, *Aide-Major.*
Lemaître, *Adjudant-Major.*
Vicard, *Porte-Drapeau.*
De Montullé, *Rapporteur.*
Barthod, *Secrétaire.*

SIXIÈME BATAILLON. MM.

Hurteau ✻, *Chef de bataillon.*
Gombaud, *Aide-Major.*
Fonbonne, *Adjudant-Major.*
Tournier, *Porte-Drapeau.*
Deschamps, *Rapporteur.*
Ruelle, *Secrétaire.*

GENDARMERIE DU DÉPARTEMENT. (*Voyez* la Table.)

GARDE MUNICIPALE DE PARIS.

Ce Corps est sous les ordres de M. le Préfet de Police.

Etat-Major. Messieurs,

Bon Feisthamel (O ✻), *Colonel-Command.*, quai de l'Horloge, n. 45.
Vesco (O ✻), *Lieutenant-Colonel* (Infanterie).
Roize (O ✻), *idem* (Cavalerie).
Charton ✻, Lardenois (O ✻), } *Chefs de bataillon* (Infanterie).
Dulac (O ✻), Fly de Milordin (O ✻), } *Chefs d'escadron* (Cavalerie).
Miltgen (O ✻), *Chef d'escadron.*—Major.
Henry ✻, *Capitaine d'habillement.*
Lallement, *Capitaine Adjudant-Major.* } (Infanterie).
Loritz, *idem* *idem* }
Vernot ✻, *idem* *idem* (Cavalerie).
Auvity ✻, *Chirurgien-Major.*
Berton (A.), Dupuis, } *Chirurgiens-Aides-Majors.*

Emploi Civil.

Richard de Pontourny ✻, *Trésorier*, quai de l'Horloge, n. 45.

INFANTERIE.

1er BATAILLON.

1re Comp. { Masson ✻, *Capitaine.* / Legay d'Arcy ✻, *Lieuten.* / Saillet, *Sous-Lieutenant.*

2e *idem.* { Gobert ✻, *Capitaine.* / N. . . . . *Lieutenant.* / Calmon, *Sous-Lieutenant.*

3e Comp. { N. . . . . *Capitaine.* / Lafreté, *Lieutenant.* / Lefèvre, *Sous-Lieutenant.*

4e *idem.* { Bailly ✻, *Capitaine.* / Leglouet ✻, *Lieutenant.* / Petit, *Sous-Lieutenant.*

2e BATAILLON.

1re Comp. { Lemaire, *Capitaine.* / Mazoyer, *Lieutenant.* / Cross ✻, *Sous-Lieuten.*

2e *idem.* { Turpin ✻, *Capitaine.* / Clavel, / Sexe, *Sous-Lieutenant.*

3e Comp. { Rollin ✻, *Capitaine.* / Clerico, *Lieutenant.* / Pivert de Senancourt, *Lieut.*

4e *idem.* { Langlois ✻, *Capitaine.* / Sauclière, *Lieutenant.* / Tisserand ✻, *idem.*

CAVALERIE.

1re Comp. { Moniot ✻, *Capitaine.* / Ladroite ✻, *Lieutenant.* / Guénet ✻, *idem.* / Méchin, *Sous-Lieutenant.*

2e *idem.* { Wolbert ✻, *Capitaine.* / Dollez ✻, / Duval, } *Lieutenans.* / Hurtaux ✻, *Sous-Lieut.*

3e Comp. { Louapt ✻, *Capitaine.* / Belhomme ✻, *Lieutenant.* / Berger, *idem.* / Hilmer, *Sous-Lieutenant.*

4e *idem.* { D'Hébrard, *Capitaine.* / Pouthiez ✻, *Lieutenant.* / Guyon ✻, *idem.* / Debacq, *Sous-Lieutenant.*

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS.

Ce Corps, destiné à prévenir et arrêter les incendies, et à concourir au service de police et de sûreté publique, est sous les ordres et l'administration de M. le Préfet de Police.

Etat-Major, quai des Orfèvres, n. 20.

M. Paulin (O ✻), *Chef de bataillon*, *Commandant.*
M. . . . . *Adjudant-Major.*
M. Mayniel, *Capitaine-Ingénieur.*
M. Chalot ✻, *Quartier-Maître-Trésorier.*
M. Treille ✻, D. *Chirurgien-Major.*
M. Arbel, *Aide-Major.*

Première Compagnie. MM.
Dupré ✻, *Capitaine.*
Poileux ✻, *Lieutenant.*
Falut, *Sous-Lieutenant.*

Deuxième Compagnie. MM.
Caizac ✻, *Capitaine.*
Renaudin ✻, *Lieutenant.*
Anfray, *Sous-Lieutenant.*

Troisième Compagnie. MM.
Anfray fils ✻, *Capitaine.*
Schreuder ✻, *S.-Lieut., fais. fonct. de L.*
Ponté, *Sous-Lieutenant.*

Quatrième Compagnie. MM.
Ledoux ✻, *Capitaine.*
Morisset ✻, *S.-Lieut. fais. fonct. de Lieut.*
Dupias, *Sous-Lieutenant.*

Casernement.

Le Corps des Sapeurs-Pompiers est caserné, savoir :
L'Etat-Major des Sapeurs-Pompiers, quai des Orfèvres, n. 20.
La première compagnie, rue du Vieux-Colombier, n. 15.
La deuxième compagnie, rue de la Paix, n. 4.
La troisième compagnie, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 9.
La quatrième compagnie, rue du Vieux-Colombier, n. 15.

Situation des Corps-de-Garde des Sapeurs-Pompiers.

Premier Arrondissement.

Allée de Marigny, au coin de la place Beauveau.
Grande rue de Chaillot, n. 3.
Rue de la Paix, à la caserne, n. 4.
Rue Chantereine, n. 31.
Rue Royale, hôtel de la Marine, n. 2.
Rue du Carrouzel, au coin de la r. de Chartres.

Deuxième Arrondissement.

Rue du faubourg-Poissonnière, n. 23.
A l'arcade Colbert, n. 58.

Troisième Arrondissement.

Rue Neuve-des-Bons-Enfans, à la Banque de France, près la rue Baillif.

Quatrième Arrondissement.

Au Louvre, sous l'horloge.
Pointe Saint-Eustache.

Cinquième Arrondissement.

Rue du Faubourg Saint-Denis, à Saint-Lazare, n. 121.

Sixième Arrondissement.

Rue du Faubourg du Temple, près la Caserne d'infanterie.
Rue Saint-Martin, à l'Abbaye.

Septième Arrondissement.

Vieille rue du Temple, à l'Imprim. Royale.
Rue des Blancs-Manteaux, au Mont-de-Piété.
Rue Culture-Sainte-Catherine, à la caserne des Sapeurs-Pompiers.

Huitième Arrondissement.

Rue du faubourg St.-Antoine, carrefour Montreuil.

Neuvième Arrondissement.

A l'Hôtel-de-Ville, près l'arcade Saint-Jean.
Rue Saint-Louis, n. 67, île St.-Louis.

Dixième Arrondissement.

Rue Saint-Dominique, au Ministère de la Guerre.
Rue de Grenelle-Saint-Germain, au Ministère de l'Intérieur.
Aux Invalides, près la principale entrée.
A l'Ecole-Militaire, cour des Fontaines.
A la Chambre des Députés.

Onzième Arrondissement.

Quai des Orfèvres, à l'Etat-Major du Corps des Sapeurs-Pompiers.
Rue du Vieux-Colombier, à la Caserne des Sapeurs-Pompiers.
Rue de Vaugirard, au coin de celle Garencière.

Douzième Arrondissement.

Rue de Clovis, au coin de celle Descartes.
Rue des Noyers, n. 15, vis-à-vis la rue des Anglais.
Halle aux Vins, rue des Fossés Saint-Victor.

CHAPITRE IV.

Avocats. — Officiers publics et ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

AVOCATS A LA COUR ROYALE DE PARIS.

Le titre d'Avocat appartient à celui qui, ayant obtenu le grade de licencié en droit, a prêté serment devant la Cour royale. Les Avocats ont le droit de plaider et d'écrire devant les tribunaux pour les parties, et de les éclairer par leurs avis et leurs consultations. Il est dressé un tableau des Avocats près de chaque cour et de chaque tribunal. Nul ne peut y être inscrit s'il n'exerce réellement près du tribunal ou de la cour. Le Conseil de discipline est élu directement par l'assemblée de l'ordre, composée de tous les avocats inscrits au tableau. L'élection a lieu par scrutin de liste, et à la majorité relative des membres présens. Le Conseil est composé de cinq membres dans les siéges où le nombre des avocats inscrits est inférieur à trente, y compris ceux où les fonctions desdits conseils ont été jusqu'à ce jour exercées par les tribunaux, de sept si le nombre des avocats inscrits est de trente à cinquante; de neuf, si ce nombre est de cinquante à cent; de quinze, s'il est de cent ou au-dessus; de vingt-et-un à Paris. Le Bâtonnier est le chef de l'ordre, et préside le conseil de discipline; il est élu par l'assemblée de l'ordre, et par un scrutin séparé, à la majorité absolue, avant l'élection du conseil de discipline. Le Conseil de discipline prononce sur les difficultés relatives à l'inscription au tableau; il exerce sa surveillance sur tous les membres de l'ordre, et applique, lorsqu'il y a lieu, les mesures de discipline autorisées par les réglemens; il statue sur l'admission au stage des licenciés en droit après la prestation de serment sur l'inscription au tableau des Avocats stagiaires; après l'expiration de leur stage, il surveille les mœurs et la conduite des Avocats stagiaires; il réprime d'office, ou sur les plaintes qui lui sont adressées, les infractions et les fautes commises par les Avocats inscrits au tableau. Les peines de discipline sont l'avertissement, la réprimande, l'interdiction temporaire, la radiation du tableau. Dans les cas d'interdiction à temps ou de radiation, l'Avocat condamné peut interjeter appel devant la cour royale; dans certains cas le droit d'appel appartient au Procureur-général. La durée du stage est de trois années; il ne peut être interrompu plus de trois mois. Les Conseils de discipline peuvent prolonger la durée du stage. Les Avocats stagiaires ne peuvent plaider ou écrire dans aucune cause qu'après avoir obtenu de deux membres du Conseil de discipline un certificat constatant leur assiduité aux audiences pendant deux années. Ce certificat n'est pas nécessaire à ceux des Avocats stagiaires qui ont atteint leur vingt-deuxième année. Les Avocats inscrits au tableau peuvent plaider devant toutes les Cours royales et devant tous les Tribunaux du royaume, sans avoir besoin d'aucune autorisation, sauf les dispositions de l'art. 295 du code d'instruction criminelle. La profession d'Avocat est incompatible avec toutes les fonctions de l'ordre judiciaire, à l'exception de celles de suppléans, avec les fonctions de Préfets, de Sous-préfets, et de Secrétaire-général de préfecture, avec celles de Greffier, de Notaire et d'Avoué, avec les emplois à gage, et ceux d'agent comptable avec toute espèce de négoce : en sont exclus toutes personnes exerçant la profession d'agent d'affaires.

Avocats. Messieurs,

1774.

Archambault ✻, ancien Bâtonnier, rue de Tournon, n. 2.

1779.

Chevillard, rue Mâcon, n. 9.

1780.

Berryer ✻, rue Sainte-Anne, n. 22.

Caillau, rue Hautefeuille, n. 13.

1781.

Doillot, rue de Lesdiguières, n. 3.

1784.

Robet, rue de Clichy, n. 10.
Lourmand, r. St.-Louis, au Marais, n. 26.

1787.

Blaque, rue de Saintonge, n. 13.
Gairal ✻, ancien Bâtonnier, rue Louis-le-Grand, n. 5.

1788.

Pantin, anc. Bâtonn. r. de Bièvre, 32.

1790.

Thévenin ✻, ancien Bâtonnier, rue de Grenelle-S.-H., n. 14.

1791.

Colin ✻, anc. Bâtonn. rue Coquillère, 42
Pons, rue Coq-Héron, n. 8.
Gayot, rue l'Evêque, n. 15.

1793.

Marquet, rue des Francs-Bourgeois, n. 15.

1795.

De Comberousse, rue Basse, n. 28, porte Saint-Denis.

1798.

Louis ✻, anc. Bâtonnier, rue Guénégaud, 11.

1799.

Legrand, rue Charlot, n. 45.

1800.

Mercier, rue Neuve-St.-Roch, n. 41.
Arnould, r. des Prêtres-St.-Paul, n. 11.
Poncet de la Grave, rue de Jouy, n. 10.
Bourgois, rue des Trois-Pavillons, n. 10.
Chevallier, quai Saint-Michel, n. 27.

1802.

Audouin, rue de Marivaux, n. 2.
Cournol, à l'Imprimerie royale.

1803.

Couture, rue Sainte-Anne, n. 57.
Trois-Œufs Halligon, rue Cadet, n. 19.

1805.

Colmet-d'Aage, rue Coquillère, n. 42.
Pagès ✻, rue de Ménars, n. 12.
Magnin, rue de la Corderie, n. 6.
Fremy, quai des Augustins, n. 25.

1806.

Lami, rue Saint-Honoré, n. 334.
Guichard, rue de Seine-St.-G., n. 31.
Coffinières, boul. Poissonnière, n. 14.

1807.

Parquin ✻, rue des Deux-Ecus, n. 15.
Goyer-Duplessis ✻, r. Montmartre, 57.
Caubert, rue Meslay, n. 9.

1808.

Fontaine, rue de Vendôme, n. 17.
Picasse, rue Portefoin, n. 11.
Morillon, rue de Moussy, n. 7.
Pirault-Deschaumes, r. de la Paix, n. 8.
Roussiale, r. Pavée-Saint-André, n. 19.
Vavasseur-Desperriers, r. de la Paix, 19.
De Joly ✻, rue Richer, n. 9.
De Quevauvillers (O ✻), r. de Lille, 34.
Lorélut, rue Montmartre, n. 15.
Hennequin ✻, rue des Saints-Pères, n. 3.
Morand, à l'Ecole de Droit.
Petit (A. M.) ✻, quai Voltaire, n. 7.
Massé de Cormeille, r. du Sentier, n. 12.
Martin d'Anzay, quai des Augustins, n. 25.
Mailher de Chassat, r. N^e-St.-Augustin, 32.

1809.

Demante, rue d'Enfer, n. 11.
Gossin, rue Cassette, n. 13.
Du Caurroy de Lacroix, r. d'Enfer, n. 9.
Lemaire, rue des Quatre-Fils, n. 16.
Touschard de Grandmaison, r. de l'Ecole-de-Médecine, n. 18.
Louault, r. des Grands-Augustins, 25.

1810.

Roux-Laborie, rue des Saints-Pères, 14.
Conflans, rue de la Michodière, 18.
Julhe de Foulan ✻, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 27.

1811.

Hua, rue Thérèse, n. 5.
Duranton, à l'Ecole de Droit.
Bontat, rue de l'Echiquier, n. 38.
Laisné, rue du Helder, n. 12.
Blondeau ✻, rue Soufflot, n. 2.
Simon, rue des Maçons-Sorbonne, n. 15.
Mauguin. BATONNIER, rue du Gros-Chenêt, n. 6.
Guinard, rue de Sorbonne, n. 11.
Dellac, Cloître Notre-Dame, n. 20.
Poncelet ✻, à l'Ecole de Droit.
Boileux, rue Thévenot, n. 8.
Charrié, r. St.-Germ.-l'Auxerrois, n. 86
Demiau-Crouzilhac, à l'Ecole de Droit.
Berryer fils, r. N^e-des-Petits-Champs, 64.

1812.

Vinot, rue de Seine-St.-Germain, n. 27.
Le Febvre (Marc), rue Mazarine, n. 18.
Caille, rue de l'Université, n. 7.
Claveau, quai de la Mégisserie, n. 66.
Louault fils, r. des Gr.-Augustins, n. 25.
Dubois, r. des Petits-Augustins, n. 6.

1813.

Petit-Jean, r. des Fossés-S.-G.-des-Prés, 14.
Pinet, rue Barre-du-Bec, n. 9.

Courdier, rue Sainte-Avoye, n. 23.
Turpin, rue de Choiseul, n. 13.
Laboissière, r. des Bons-Enfans, n. 21.
Colin de la Blémie, r. Jouy, n. 11.
Faureau de la Tour ✻, rue de Grétry, 5.
Taillandier, rue du Dragon, n. 30.
Chauveau, rue du Cherche-Midi, n. 23.
Rumilly, rue du Houssaye, n. 3.
Estienne, rue du Parc-Royal, n. 8.
Galis, rue St.-Paul, cloître St.-Louis, 5.

1814.

Caille-Desmares, r. du Four-S.-G., n. 27.
Labroust, rue Bourtibourg, n. 16.
Dumolard-Orcel, boulevart Pigale, n. 35.
Gaudry, rue des Moulins, n. 15.
Mollot, rue Neuve-des-P.-Champs, n. 60.
Boyer, rue des Juifs, n. 18.
Pelletier, rue Serpente, n. 10.
Denfer, rue de Tournon, n. 2.

1815.

Boïel-Dieu, au Luxembourg.
Lemoine-de-Villeneuve, r. Jacob, n. 26.
Godard, place Dauphine, n. 24.
Rebut de la Rhoëllerie ✻, r. de l'Odéon, 27.

1816.

Serpette de Marincourt, r. Lepelletier, 16.
Bonnet (*J.*), r. du Faub.-Poissonnière, 14.
Levesque, r. de la Grande-Truanderie, 13.
Poriquet, rue du Faub.-Poissonnière, 17.
Lavaux fils, rue de l'Eperon, n. 8.
De Portets ✻, à l'Ecole de Droit.
Granghon, r. des Fossés-Montmartre, n. 6.
Coulman, rue Gaillon, n. 15.
Porcher-Delafontaine, rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 19.
Thierry, rue du Faub.-Poissonnière, n. 8.
Bouchon (*Th.*), rue Favart, n. 4.
Le Jemptel, r. Ne-des-Mathurins, n. 48.
Lamarre, rue du Faub.-du-Roule, n. 90.
Bouchon (*Louis*), rue Favart, n. 4.
Dupin jeune (*Ph.*) ✻, rue Vivienne, 8.

1817.

Boys de Loury, rue Hautefeuille, n. 20.
De Vesores, rue Ne-des-Petits-Champs, 39.
Bérard des Glajeux, rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 23.
Menjot de Dammartin, r. Cloche-Perche, n. 10.
Cailleau, rue de Massillon, n. 2.
Chabot, rue du Colombier, n. 30.
Blanchet, r. Ne-des-Petits-Champs, n. 79.
Maugras, rue des Sept-Voies, n. 27.

1818.

Lebon (*Emile*), rue d'Anjou-Dauphine, 13.
Cte *Jaubert*, rue des Petits-Augustins, 5.
Guillier, quai des Augustins, n. 39.
Le Roy, rue Coquillère, n. 12.
Massé, rue du Sentier, n. 12.
Rainville, rue du Fouarre, n. 14.
Geuffron aîné, rue Beauregard, n. 45.
Bazin de Raucou, r. Louis-le-Grand, n. 3.
De Comberousse fils, rue du Faubourg-Montmartre, n. 13.
Guyard, rue Montmartre, n. 137.
Geuffron jeune, pl. des Victoires, n. 7.
Dubois de l'Estang, r. Caumartin, n. 2.
Duvergier, rue des Bons-Enfans, n. 23.
Michaux, rue Rochechouart, n. 42.
Clairain des Lauriers, r. Quincampoix, 4.
Maurey, rue des Moulins, n. 14
Le Roy de la Briere, r. de Seine-St.-G., 41.
Monnais, rue Villedot, n. 11.
Trouillebert, quai des Augustins, n. 55.
Perpigna, rue Lepelletier, n. 15.
Tonnet, rue des Beaux-Arts.

1819.

Royer-Collard, rue de l'Observance, n. 8.
Colliat, r. St.-Dominique-d'Enfer, n. 13.
Courtin ✻, rue Neuve-St.-Roch, n. 24.
Bouland, rue Tiron, n. 7.
Nagel, r. et carré St.-Martin, n. 315.
Gauthier la Chapelle, r. de l'Odéon, 30.
Pijon, rue Hautefeuille, n. 10.
Cadet de Chambine ✻, r. Bétizy, n. 21.
Moret, rue du Harlay, n. 20.
Renaud (*Lebon*), r. de la Barillerie, n. 18.
Hocquet, r. des Grands-Augustins, n. 26.
Delangle, rue des Bons-Enfans, n. 32.
Martin, rue Montorgueil, n. 71.
Gentil, quai Saint-Michel, n. 25.
Legrand, r. des Deux-Portes-S.-S., n. 15.
Cauet, r. de Touraine-St.-Germ., n. 5.
Reyneau de Suèvres, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 25.
Thévenin fils, r. de Grenelle-St.-H., n. 14.
Marie, rue des Beaux-Arts, n. 5.
Chaix d'Est-Ange, rue Rameau, n. 8.
Laterrade, rue Hautefeuille, n. 23.
Sevelinges, rue de Joubert, n. 5.
Javon, rue Meslay, n. 16.

1820.

Duverne, rue Saint-Jacques, n. 71.
Rossignol, rue Ne-des-Petits-Champs, 20.
Allais, r. Notre-Dame-des-Victoires, n. 32.
Maussallé, rue Montmartre, n. 68.
Champion de Villeneuve, r. Guénégaud, 23.
Wollis, quai de la Cité, n. 7.
Baillet, rue Pavée-Saint-Antoine, n. 4.
Boulay aîné ✻, rue de Vaugirard, n. 58.
Duez, rue de Sorbonne, n. 3.
Barrel, rue des Deux-Ecus, n. 7.
Lecomte, rue des Orties, n. 1.
Perrin, cour de la Sainte-Chapelle, n. 5.

Bailly de Merlieux, r. du Jardinet, n. 8.
Favel, quai des Ormes, n. 6.
Martin Gibergues, r. de Grenelle-S.-G. 20.
Meyssin, passage des Petits-Pères, n. 5.
Roux, rue St.-Honoré, n. 372.
Bunel, rue Christine, n. 9.
Dessaulle, rue Hautefeuille, n. 19.
Bouhier de l'Ecluse, r. du Bouloy, n. 19.
Cordier, rue Neuve-St.-Augustin, n. 20.
Force, rue Sainte-Anne, n. 44.
Cœuret de St.-Georges, rue de Fourcy-Saint-Antoine, n. 8.
Deschiens, r. des Fossés-Montmartre, n. 31.
Leloup de Sancy, rue Boucher, n. 6.
Ducros-Desixt, rue Cassette, n. 17.

1821.

Lafargue, place Dauphine, n. 6.
Coupery, r. St.-Roch-Poissonnière, n. 10.
Defermon, rue du Bac, n. 91.
Ligier, r. N^e^-des-Petits-Champs, n. 50.
Pinel-Granchamps, r. S.-André-des-Arcs, 45
Plougoulm ✻, rue Ventadour, n. 11.
Legris, rue de Choiseuil, n. 6.
Boula du Colombier, quai Voltaire, n. 3.
Bordas, rue de la Montagne-Ste.-Génev. 24.
Barillon, rue Neuve-de-Luxembourg, 31.
Dibarrart-d'Etchegoyen, rue Neuve-des-Capucines, n. 12.
Boutron, rue Meslay, n. 20.
Dubos, place St.-André-des-Arts, n. 30.
Noailly, boulevart-Saint-Martin, n. 4.
Duverdy, rue d'Enfer-St.-Michel, n. 14.
Boulay jeune, rue de Vaugirard, n. 58.
Melin Dutaillis, r. N^e^-des-Capucines, 13.
Boutet, rue de Joubert, n. 33.
Delamotte, r. Royale, n. 18, au Marais.
Delamotte-Bévière, quai des Augustins, 55.
Salverte, rue Lepelletier, n. 4.
Champion de Villeneuve, rue des Filles-St.-Thomas, n. 1.
Ledé, rue Ste.-Hyacinthe, n. 1.
Frédérich, rue des Prouvaires, n. 32.
Duprat, rue du Pas-de-la-Mule, n. 1.
Germain, rue des Jeûneurs, n. 1 *bis*.
Mesnil, rue Beautreillis, n. 6.
Bouchené-le-Fer, rue de Corneille, n. 3.
Bled, rue Coq-Héron, n. 8.
Glandaz, r. des Fossés-Montmartre, n. 17.
Berriat de Saint-Prix, à l'Ecole de Droit.
LePage de Suippes, rue Sainte-Croix, n. 6, Chaussée-d'Antin.
Hoffmann, rue des Petits-Aug., n. 11.
Boudet, place des Victoires, hôtel Ternaux.
Grün, rue des Trois-Pavillons, n. 10.
Julien, rue d'Artois, n. 2.
Duvergier (J.-B.), rue de Seine-S.-G., 66.

1822.

Thayer (Ed.-W.-G.), rue S.-Marc, n. 10.
Thayer (Ed.-J.), r. St.-Marc, n. 10.
Guillemardet, rue Louis-le-Grand, n. 21.
Olivier, rue de la Harpe, n. 19.
Fieffé de Lièvreville, rue Gaillon, n. 5.
Boyron, quai des Orfèvres, n. 36.
Fontaine, r. du Colombier, n. 30.
Lurin, rue Dauphine, n. 40.
D'Albine, rue des Lions-St.-Paul, n. 10.
Pagès, rue du Mail, n. 21.
Lavaux père ✻, r. de l'Eperon, n. 8.
Perrache, rue des Barres, n. 4.
Dupuis-Gaultier, rue Montmartre, n. 32.
Borniche, rue des Fr.-Bourgeois-S.-M., n. 8.
Desroches, rue Dauphine, n. 12.
Floriot, quai de la Cité, n. 27.
Barbié du Bocage, rue Papillon, n. 5.
Fenet, rue des Grands-Augustins, n. 11.
David (E.), rue de l'Ouest, n. 20.
Robert, rue du Hazard, n. 9.
Daussy, rue Hautefeuille, n. 10.
Amyot, rue de la Sourdière, n. 17.
Lanoë, rue Dauphine, n. 24.
Bouillat, rue de Grammont, n. 21.
Farran, rue Mabillon, n. 10.
François, rue St.-Sauveur, n. 16.
Joffrès, rue de Seine, n. 79.
Loiseau, rue Pavée-Saint-André, n. 13.
Jamet, rue Saint-Jacques, n. 169.
Pagès fils, rue de Ménars, n. 12.

1823.

Mutel-Delille, r. des Tournelles, n. 43.
Bourgain, r. des Jeûneurs, n. 1 *bis*.
Cambacérès, r. de l'Université, n. 21.
De Chenier, pl. St.-André-des-Arcs, n. 26.
Baulier, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Brosset, rue St.-Victor, n. 64.
Ancelle, rue de Choiseul, n. 19.
Petit-Jean Duplessis, b. B.-Nouvelle, 31.
Brochand, r. St.-Dominique-S.-G., n. 70.
Coin de Lille, rue Bétizy, n. 11.
Crivelli, rue de la Verrerie, n. 34.
Bazin, passage Saulnier, n. 12.
Baroche, rue de Cléry, n. 9.
Lucas Championnière, r. de Vaugirard, 72.
Rigaud, rue Villedot, n. 8.
Revenaz, boulevart Poissonnière, n. 25.
Masson, rue Cassette, n. 23.
Ledru, rue du Coq-St.-Honoré, n. 9.
Pascal, rue de Grammont, n. 23.
Crousse, rue des Petits-Champs, n. 61.
Ganilh, rue Saint-Lazare, n. 130.
David-Deschamps, rue de Montpensier, 1.
Teulet, rue Saint-André-des-Arcs, n. 12.
Marchand, r. de M.-le-Prince, n. 49.
Cramail, place St.-G.-l'Auxerrois, n. 24.
Scellier, place du Châtelet, n. 6.
Mailhos, place Saint Sulpice, n. 8.

De Courdemanche, rue Ste-Anne, n. 17.
Roch, rue des Fossés-du-Temple, n. 16.
Dubochet, rue de Chabrol, n. 25.
Bugnet, rue de l'Abbaye, n. 14.
Brosson, rue de l'Odéon, n. 33.
Trinité, rue du Harlay, n. 2.
Devivier, rue de Crébillon, n. 2.
Hermel, rue d'Hanovre, n. 5.
Person, rue Saint-Honoré, n. 347.
Lault, rue Neuve-des-Mathurins, n. 21.
Videl, rue Bleue, n. 15.
Hubert, rue du Faub.-Montmartre, n. 15.
Lauverjat, aux Batignolles, r. du Belvéder, 20
Demauger, rue Traînée-S.-Eustache, n. 11.
Arnaud, rue du Gros-Chênet, n. 13.
Caignet, place Dauphine, n. 14.
Perrard, rue de Sorbonne, n. 3.
Crapez, rue et place Gaillon, n. 25.
Grand (*Paul*), rue Neuve-Saint-François, n. 5, au Marais.
Casenave, rue de la Planche, n. 24.
Claude, rue Rameau, n. 8.
Tirel, r. de Grenelle-Saint-Honoré, n. 29.
Arnoult, rue Hautefeuille, n. 4.

1824.

Demersand, cité d'Orléans, n. 5.
Ferry, r. des Grands-Augustins, n. 5.
Nitot, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 45.
De Sacy, rue Hautefeuille, n. 5.
Jubin, r. du Cimetière-Saint-André, n. 13.
Boniface Delcro, rue Guénégaud, n. 7.
Felman, rue du Temple, n. 107.
Doncquer de T'serroeloffs, rue des Moulins, n. 12.
Allaire, rue Saint-Antoine, n. 71.
Mermilliod, rue Guénégaud, n. 18.
De Caix, rue M.-le-Prince, n. 24.
Courtarain, rue de Vaugirard, n. 64.
Dumonteil, pl. du Chevalier-du-Guet, 5.
Vervoort, rue Chabannais, n. 5.
Cessac, rue Caumartin, n. 7.
Levigney, rue du Gros-Chenêt, n. 8
Caravello, rue Taitbout, n. 10.
Mainié, rue St.-Nicolas-d'Antin, n. 5.
Lefiot, rue Pavée-St.-André, n. 11.
Choppin, rue Neuve-St.-Eustache, n. 18.
Benazet (*Oscar*), r. de Richelieu, n. 108.
Isoré, rue Montorgueil, n. 71.
Huart-Duparc, r. des P.-Augustins, 15 *bis*.
Bureau du Colombier, r. des Noyers, n. 39.
Ledoux, boul. St.-Martin, n. 17.
Louvancourt, r. Croix-des-P.-Champs, 39.
Horson, r. Neuve-des-Petits-Champs, n. 38.
Desfry, rue de l'Odéon, n. 38.
Joliat, rue des Vieux-Augustins, n. 27.
Saunière, rue de l'Arbre-Sec, n. 22.
De Provigny, rue Laffitte, n. 34.
Laservolle, rue de l'Université, n. 42.
Boué, rue Neuve-Coquenard, n. 24.
Rousset, rue St.-Pierre, n. 20, au Marais.
Verdière, rue Cassette, n. 20.
Sautayra, rue de l'Observance, n. 5.
Lefebvre, rue de l'Université, n. 49.
Benat-St.-Marsy, rue de l'Echiquier, 27.
Demontcarrel, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 32.
Maurel, rue Chabannais, n. 12.
Sebire, r. Neuve-des-Petits-Champs, 47.
Bravard, rue Pavée-St.-André, n. 17.
Hickel, rue des Beaux-Arts, n. 5.
Grand, r. Ne-St.-François, 5, au Marais.
Dupont, r. Thévenot, n. 26.
Guenoux, rue de Beaune, n. 3.
Vincent, r. Notre-Dame-de-Nazareth, 20.
Trébuchet, rue des Anglaises, n. 18.
Tencé, quai des Orfèvres, n. 36.
Paillet, r. Neuve-des-Bons-Enfans, n. 25.
Flayol, r. d'Anjou-Dauphine, n. 9.
Lay de la Borde, Cité d'Orléans, n. 4.
Lemarquière, rue de Rivoli, n. 8.
Dreux, rue de la Paix, n. 2.

1825.

Chicoisneau, rue de la Barillerie, n. 7.
Bazile, r. Neuve-des-Petits-Champs, 50.
Roger, rue Pierre-Sarrazin, n. 12.
Riva, rue Dauphine, n. 24.
Patorni, rue des Moulins, n. 9.
Dufeu, rue Gaillon, n. 11.
Parseval, rue Gaillon, n. 10.
Fournier, r. des Vieilles-Tuileries, n. 35.
Laborthe, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Lesecure, rue Hautefeuille, n. 5.
Golliet, place du Panthéon, n. 6.
Leconte-Desgraviers, r. du Dragon, n. 3.
Daguerre, rue des Beaux-Arts, n. 17.
Laubespin, rue Saint-Guillaume, n. 34.
Geoffroy, rue Guénégaud, n. 17.
Legros, rue des Filles-du-Calvaire, n. 27.
Bouffé, rue du Houssaye, n. 7.
Hémar de Sevran, r. de Paradis, n. 10.
Boniface, r. Ne-St.-Eustache, n. 26.
Durantel, r. de la *Paix*, n. 17.
Collin, impasse Sourdis.
Jabineau, r. des Saussaies, n. 11.
Moulin, rue St.-André-des-Arcs, n. 55.
Colliez, r. de Vendôme, n. 11.
Houtang, r. St.-Jacques-de-la-Bouch. 29.
Delmas, rue Saint-Benoît, n. 23.
Duval (Léon), rue Grange-Batelière, 2.
Borel de Bretizel, rue de Seine, n. 10.
Berit, rue Neuve-St.-Eustache, n. 36.
Turrel, rue du Gros-Chenêt, n. 3.
Rouchier, place des Victoires, n. 12.
Duval, boulevart du Temple, n. 22.

Leroy, quai de la Tournelle, n. 31.
Destrem, rue Hauteville, n. 5.
Oudot, r. des Fossés-St.-Victor, n. 14.
Roussel, rue du Canivet, n. 2.
Dubarle, rue de Tournon, n. 7.
Lerminier, rue de Vaugirard, n. 22.
Carteret, rue de Cléry, n. 9.
Livet de la Cheronnière, rue Culture-Ste-Catherine, n. 5.
Fleury, rue Bergère, n. 72 *bis*.
Malepeyre, rue du Bouloy, n. 4.
Guillemard, rue Christine, n. 3.
Paillard de Villeneuve, rue du Caire, 6.
Gay, passage Bergère, n. 3.
Boileux, r. du Four-St.-Germain, n. 45.
Viremaitre, rue de Tournon, n. 2.
Rossey, rue de Grammont, n. 25.
Benazet (Ed.), rue Chantereine, n. 36.
Honoré, boulevart Poissonnière, n. 14.
Poultier de Verneuil, rue de Vendôme, n. 12.
Jourdain, r. des Fossés-St.-Germain, 44.
Perreyre, r. Ste-Hyacinthe-St.-Michel, 22

1826.

Royer, rue du Perche, n. 8, au Marais.
Billequin, rue Christine, n. 1.
Delaire, rue du Colombier, n. 3.
Cristal, rue Hautefeuille, n. 22.
Leduc, r. Neuve-des-Petits-Champs, 64.
Carette, rue de Bagneux, n. 7.
Jouhaud, rue Méhul, n. 1.
Lafargue de Portest, r. des Bourdonnais, 7.
Cramail-Dutronchay, r. des Moulins, 12.
Fleury (*Frédéric*), r. de la Paix, n. 28.
Quesney, rue Montmartre, n. 137.
Duez jeune, place Dauphine, n. 8.
Langlois, rue Saint-Jacques, n. 123.
Collin (*Eug.*), r. Traversière-S.-H. n. 25.
Raimbault, rue Saint-Benoît, n. 8 *bis*.
Sainton, rue Saint-Victor, n. 92.
Couturier, rue de Sèvres, n. 17.
Peysson, r. Pavée-Saint-André, n. 5.
Demons, rue de l'Est, n. 3.
Lefebvre, r. de la Grande-Truanderie, 42.
Deschamps, rue Montorgueil, n. 31.
Lemaire (*Honoré*), r. Beauregard, n. 6.
Lemaire (*Louis*), r. Beauregard, n. 6.
De Cagny, rue Thibautodé, n. 11.
Denobelly, rue Ste-Appoline, n. 7.
Garot, r. Notre-Dame-des-Victoires, 10.
Hamel, rue Ste-Anne, n. 29.
Becquey, rue Cassette, n. 36.
Ortolan, rue de Seine, n. 49.
Adine, rue Saint-Louis, n. 69.
Germain, rue Cassette, n. 13.
Lafon de Candas, r. des Gr.-Augustins, 5
Legat, rue d'Orléans-St.-Honoré, n. 19.
Syrot, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 54.
Creuzant, r. de Miromesnil, n. 20.
Guichard (*Em.*), r. des Beaux-Arts, n. 3.
Caron, rue Verdelet, n. 8.
Voizot, Faub.-Poissonnière, n. 24.
Nouguier, rue de la Sourdière, n. 27.
Rebel, rue Basse, Porte-S.-Denis, 18.
Bourdin, rue du Faub.-S.-Antoine, 194.
Dartois, r. Ne-des-Petits-Champs, 48.
Hamelin, rue de Bossuet, n. 2.
Neuveglise, rue de Popincourt, n. 52.
Henrion, rue de Vaugirard, 17.
Arragon, rue Rameau, 13.
Gandillot, rue Petrel, n. 5.
Hullin de Bois-Chevalier, r. de Tournon, 17.
Boitard, rue St.-Dominique-d'Enfer, 11.
Segalas, rue de Crussol, n. 11.
Quétil, rue d'Enghein, n. 18.
Villain, place Dauphine, n. 8.
De Finfe, rue du Bac, n. 36.
Dumesnil, rue de Seine, n. 48.
Duplan, rue Mazarine, n. 11.
Laplace, rue Saint-Honoré, n. 121.
Regnard, rue Mazarine, n. 9.

1827.

Dilhac, rue Montmartre, n. 30.
Chauveau-Desroches, r. du Marché-Saint-Honoré, n. 29.
Buchère, rue Saint-Martin, n. 14.
Delarue, rue Blanche, n. 6.
Mala, r. Croix-des-P.-Champs, n. 25.
Delsert, rue Ne-des-Petits-Champs, n. 73.
Dumesnil de Merville, r. de Seine, n. 6.
Delahaye, boul. St.-Martin, n. 17.
Crapez, r. du Faub.-Poissonnière, n. 1.
Boinvilliers, rue Vieille-du-Temple, 19.
Fauvel, rue des Saints-Pères, n. 26.
Salles, rue Guénégaud, n. 29.
Pellat, r. Saint-Thomas-d'Enfer, n. 5.
Reguacq, rue Gaillon, n. 10.
Baille, Bon de S.-Pol, r. de l'Echiquier, 24.
Dronsart, r. du Colombier, n. 15.
Roussel, r. Neuve-Saint-Eustache, n. 25.
Jaurin, r. de la Paix, n. 19.
Chabanel, r. du Colombier, n. 21.
Leconte, rue Hauteville, n. 26.
Perrot-Ligodière, r. d'Anjou-St.-H., 11.
Légé-Saint-Ange, place Vendôme, n. 8.
Masson, r. des Mathurins-St.-Jacques, 22.
Fremery, r. de Seine, n. 53.
Barnouvin, r. Hautefeuille, n. 22.
Hardy, rue de Sorbonne, n. 3.
Deconflet, r. de Touraine, n. 6.
Joffrion, r. des Canettes, n. 24.
Delabourdonnaie, r. du Bac, n. 92.
Broussais, r. d'Enfer, n. 42.
Ithier, r. de la Chaussée-d'Antin, n. 68.

Alexandre, r. Ste-Croix-d'Antin, n. 5.
Desanlis, r. Saint-Thomas-d'Enfer, n. 1.
Benoit, r. de Choiseul, n. 8.
Nau, r. du Cherche-Midi, n. 17.
Bocage, quai de l'Ecole, n. 24.
Pellieux, r. de Vaugirard, n. 74.
Durand-Prudence, r. des Maçons-Sorb., 17.
Bouriat, r. de l'Odéon, n. 20.
Flandin, rue de la Monnaie, n. 11.
Legrand, r. de l'Echiquier, n. 6.
Cauchois, r. Saint-Antoine, n. 183.
Bioche, r. de l'Eperon, n. 5.
Goujet, r. du Vieux-Colombier, n. 24
Bailleul, r. des Grands-Augustins, n. 5.
Martin-St.-Ange, r. des F. St.-Victor, 15.
Bethmond, r. Notre-Dame-de-Nazareth, 20.
Tattegrain, r. Mazarine, n. 27.
Angelot, r. du Cimetière-St.-André, 47.
De Belleval, r. de Verneuil, n. 37.
Jacquemet, r. Notre-Dame-des-Champs, 24.
De Puibusque, r. de Bourgogne, n. 40.
Ledru-Rollin, quai du l'Ecole, n. 8.
Taillandier, r. Saint-Hyacinthe, n. 1.
Delaborde (*Jules*), r. Ne-St.-Augustin, 10.
De Wailly (*Noel*), rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 32.
Normand, r. d'Ulm, n. 11.
Mérigot-Rochefort, r. des Marais-S.-G., 20.
Robinet de la Court, q. des Tournelles, 45.
Juglet de Lormaie, r. du F.-du-Temple, 12.
Ansart, r. Saint-Sauveur, n. 16.
Walker, r. des Beaux-Arts, n. 4 *bis*.
De Gouy, place Saint-Michel, n. 12.
Bayard, r. S.-Dominique, 90, Gr.-Caillou.
Valette, r. Racine, n. 6.
Tarlier, r. d'Enfer-St.-Michel, n. 51.
Verdier, r. Croix-des-Petits-Champs, 39.
Humbert de Molard, r. Grand-Batelière, 2.
Henrion, r. Férou, n. 28.
Denis, r. Gérard-Beauquet, n. 7.
Timbal, r. des Francs-Bourgeois-S.-M., 1.
Bouquet-Besson, r. du Mail, n. 9.
Deshayes, r. du Marché-St.-Honoré, n. 4
Montaud, r. Louis-le-Grand, n. 7.
De Pistoye, r. des Fossés S.-G.-des-Prés, 18

1828.

Rittier, r. de la Verrerie, n. 35.
Godot, r. St.-Hyacinthe-St.-Michel, n. 1
Duchollet, r. Thérèse, n. 4.
Delaborde (*Léon*), r. Taitbout, n. 14.
Bezaudie, avenue Ste-Marie, n. 26.
Gilles, r. de l'Université, n. 88.
Cochin ✻, r. Louis-le-Grand, n. 21.
Bonnemie, r. des Beaux-Arts, n. 5.
Musnier, r. Saint-Jacques, n. 249.
Pelloutier de Boisrichard, r. de l'Université, n. 52.
Pasté père, r. Meslay, n. 32.
Janolin, r. du Hazard-Richelieu, n. 13.
Bozelli, r. de Babylone, n. 6.
Legraverend, r. de Sèvres, n. 21.
Noblet, r. d'Antin, n. 10.
Guihal, r. Descartes, n. 44.
Levesque, r. Serpente, n. 7.
Roche, r. Thévenot, n. 16.
Pichenot, quai des Orfèvres, n. 16.
Deruesme, r. des Vieux-Augustins, n. 12.
Fremont, r. de Limoges, n. 4, au Marais.
Valton, r. de la Ferme-des-Mathurins, 30.
Bergé, r. Thérèse, n. 1.
Ragon, r. du Bac, n. 36 *bis*.
Gors, r. St.-Guillaume, n. 20.
Robin, r. Ste-Anne, n. 17.
Duclos, quai des Orfèvres, n. 18.
Voisin, r. Saint-Honoré, n. 83.
Bernard, r. des Trois-Pavillons, n. 8.
Lebaron, r. de Seine, n. 68.
Rivoire, r. Saint-Benoît, n. 18.
Briquet, r. des Deux-Boules, n. 3.
Fain, boulevard des Italiens, n. 18.
Garnier-Pagès, r. Ste-Avoye, n. 57.
Geoffroy-Château, place Royale, n. 22.
Cordier, r. Jacob (*Jules*), n. 15.
Bordel, r. de l'Université, n. 6.
Voizot, r. des Poulies, n. 2.
Luxeuil, r. de l'Odéon, n. 26.
Parent-Réal, rue Voltaire, n. 2.
De Coulanges, r. Ste-Croix-d'Antin, 1.
Dolivier, Passage Dauphine, escalier G.
Clément de Blavette, r. Barbette, n. 6.
Le Père, r. du Bac, n. 33.
Pasté fils, rue Meslay, n. 32.
Bazerque, r. Beauregard, n. 9.
Esteve, r. du Cherche-Midi, n. 18.
Berthelemy, r. Basse, Porte-St.-Denis, 8.
Petineau, r. de Paradis-Poissonnière, 32.
Detouche, r. du Dragon, n. 22.
Deshoudets, r. de Hanôvre, n. 5.
Petit, r. de l'Université, n. 7.
Rabache-Duquesnoy, r. Mignon, n. 7.
Choley, place Royale, n. 16.
Fremy-Ligneville, r. Mignon, n. 5.
Salette, r. de Moulins, n. 11.
Audiffred, r. Bétizy, n. 8.
Lauras, quai Conti, n. 3.
Lemaire (Aug.), r. des Quatre-Fils, n. 16.
Poirson, r. Servandoni, n. 29.
Drevon, r. Croix-des-Petits-Champs, 27.
Durand-Robin, r. Ste-Avoye, n. 63.

1829.

Harmand, r. d'Assas, n. 3 *bis*.
Granday, r. de Fourcy, n. 1.
Lallemand, rue Gaillon, n. 13.
Langlois, r. d'Argenteuil, n. 43.

Bousquet, r. Neuve-St.-Augustin, n. 39.
Laurent, r. St-Maur-St.-G., n. 17.
Delalleau, r. de Condé, n. 1.
Laumond, r. du Paon, n. 1.
Boivin (*Amédée*), rue Saint-Honoré, n. 291.
Delagrange, r. de Hanôvre, n. 5.
Duhamel, r. du Cherche-Midi, n. 30.
Aillaud, r. de la Barillerie, n. 5.
Liouville, r. de la Verrerie, n. 34.

1830.

Guillaumin, r. Dauphine, n. 24.
Fabre de Parrel, passage Ste-Marie, 4.
Jollivet, r. Mazarine, n. 9.
Guillemin, r. St-André-des-Arcs, n. 63.
Sudre, r. de Furtemberg, n. 6.
Guichard, r. Gaillon, n. 12.
Homberg, r. Cassette, n. 17.
Jacquinot-Pampelune (C ✻), rue de la Madeleine, n. 14.
De Vatimesnil (O ✻), r. Richer, n. 3 *bis*.
De Villiers du Terrage, r. de Vaugirard, n. 17.
Battur, r. Saint-Honoré, n. 358.
Villefort, r. Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 50.
Laroche, r. Hauteville, n. 14.
De Bastard d'Estang, r. de Lille, n. 80.
De Boullenois, r. d'Enfer, n. 13.
Mulard, r. Bourg-l'Abbé, n. 5.

1831.

Pardessus (O ✻), r. de Vaugirard, n. 15.
Dechampagny, r. de Varennes, n. 10.
Benoist, r. Ne-St.-Eustache, n. 7.
Doré, r. Ste-Geneviève, n. 7.
Baudelaire, r. Saint-Jacques, n. 67.
Mailhe, r. de Belle-Chasse, n. 38.
Champion de Villeneuve ✻, r. de Grenelle-St.-Honoré, n. 29.
Vauvillers (O ✻), r. d'Anjou-S.-H., 34.
Odilon-Barrot, r. de Louvois, n. 2.
Lebreton, r. de Rivoli, n. 18.
Lanjuinais, r. du Bac, 34.
Nibelle, r. St-Hyacinthe-St.-Michel, 29.
Slourm, r. des Beaux-Arts, n. 2.
Defremeur, r. de Belle-Chasse, n. 19.
Doucet, r. des Fossés-St.-G.-des-Prés, 29.
De Privezac, r. du Battoir-S.-André, 17.
Devèze-Biron, quai de la Cité, n. 33.
Menestrier, r. des Maçons-Sorbonne, 16.
Cabasse, r. de Bondy, n. 34.
Vernay-Girardet, r. de la Harpe, n. 81.
Deblois, r. St.-Germain-des-Prés, n. 5.
Regnier, place de l'Estrapade, n. 1.
Dacher-Montgascon, r. de l'Université, 39.
Etienne, r. St.-André-des-Arcs, n. 67.

1832.

Conseil, r. de Cléry, n. 36.
Dumesnil, r. des Moulins, n. 11.
Viton, r. des Champs-Elysées, n. 4.

Conseil de l'Ordre. Messieurs,

Mauguin, *Bâtonnier.*

Archambault ✻.
Gairal père ✻.
Thévenin ✻.
Lamy.
Parquin ✻.
Caubert.
Dequevauvillers (O ✻).
Hennequin ✻.
Mollot.
Lavaux fils.
Dupin jeune ✻.
Le Roy (D. B.).
Delangle.
Marie.
Chaix d'Est-Ange.
Leloup de Sancy.
Glandaz.
Crousse.
Paillet.
Boinvilliers, *Secrétaire.*

M. Marnier, *Bibliothécaire*, rue Saint-Jacques, n. 71.
M. Danctoville, *Agent de la Chambre des Avocats*, Cour de la Sainte-Chapelle, n. 9.

Les séances du bureau de consultations gratuites, ouvert aux indigens, se tiennent le mardi de chaque semaine, depuis deux heures jusqu'à quatre, à la Bibliothèque de l'ordre des Avocats, au Palais de Justice.

SECTION II.

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

(Notaires à Paris et dans le département. — Avoués près la Cour royale. — Avoués près le Tribunal de première instance. — Commissaires-Priseurs. — Huissiers. — Agens de change et Courtiers.)

NOTAIRES A PARIS,

Exerçant dans le ressort de la Cour royale. MM.

1794 Chodron ✻, *Doyen.*
1797 Montaud ✻.
1799 Batardy.
1802 Foucher, *Président.*
1804 Buchère.
1806 Schneider.
1809 Champion ✻.
1810 Agasse.
1811 Lemoine, 1er *Syndic.*
1811 Moisant ✻.
1812 Damaison.
1812 Desprez ✻, 2e *Syndic.*
1812 Cousin.
1813 Deshayes.
1813 Rousse.
1813 Decan, *Secrétaire.*
1814 Poisson, *Rapporteur.*
1814 La Maze.
1814 Petit.
1815 Lombard.
1816 Lambert-Ste-Croix.
1816 Lairtullier, *Trésorier.*
1816 Riant.
1816 Piet, 3e *Syndic.*
1816 Cottenet ✻.
1818 Vilcocq.
1818 Bertinot.
1818 Clairet.
1819 Fourchy.
1819 Péan de St.-Gilles ✻.
1819 Fevrier ✻.
1819 Chrestien.
1820 Froger-Deschesnes aîn.
1820 Berceon.
1820 Perret.
1820 Gondouin.
1821 Aumont.
1821 Danloux-Dumesnils.
1821 Cotelle.
1821 Castel.
1821 Chauchat.
1821 Grenier.
1822 Leroux aîné.
1822 Vavin.
1822 Tourin.
1822 Noël (Casimir) ✻.
1823 Couchies.
1823 Jonquoy.
1823 Meunier.
1823 Frémyn.
1823 Defresne.
1823 Charlot.
1824 Preschez.
1824 Dulong.
1825 Desperriers.
1825 Moreau.
1825 Mignotte.
1825 Morel d'Arleux.
1825 Leroux jeune.
1826 Hailig.
1826 Le Hon.
1826 Outrebon.
1826 Bouclier.
1826 Guyet-Desfontaines.
1826 Poignant.
1826 Demanche.
1826 Corbin.
1826 Defamotte.
1826 Girard.
1826 Clausse ✻.
1826 Duchesne.
1826 Florent.
1827 Froger-Deschesnes jne.
1827 Louveau.
1827 Robin.
1827 Daloz.
1827 Moisson.
1827 Prost.
1827 Béchefer.
1827 Prévoteau.
1827 Bernard.
1827 Guyot.
1827 Nolleval.
1827 Juge.
1827 Morisseau.
1827 Chardin.
1827 Grulé.
1827 Rousseau
1828 Baudelocque.
1828 Esnée.
1828 Debière.
1828 Bouard.
1828 Chandru.
1829 Barbier-Ste-Marie.
1829 Godot.
1829 Thifaine-Desauneaux
1829 Dentend.
1829 Bellot.
1829 Patinot.
1829 Chapellier.
1830 Andry.
1830 Norès.
1831 Noël (Alphonse).
1831 Landon.
1831 Lefebure de St.-Maur.
1831 Jazerand.
1831 Tresse.
1831 Olagnier.
1831 Perrin.
1831 Boudin-Devesvres.
1831 Bertin.
1831 Huillier.
1831 Thomas.
1832 N. . . . .

ORDRE ALPHABÉTIQUE ET DEMEURES.

Cette marque = signifie *en remplacement de.*

Agasse = Lefebure de Saint-Maur, place Dauphine, n. 23.
Andry = Delamotte aîne, r. Montmartre, 78.
Aumont = Sensier, rue St.-Denis, n. 247.
Barbier-Sainte-Marie = Beaudesson, rue Montmartre, n. 160.
Batardy = Maine, r. de la Chauss.-d'Antin, 5.
Baudelocque = Herbelin aîné, rue Saint-Martin, n. 285.
Beaudenom de la Maze = Thibert, rue de la Paix, n. 2.
Béchefer = Griois, r. des Filles-S.-Thomas, 9.
Bellot = Trubert, r. Montmartre, n. 148.
Berceon = Tricard, rue du Bouloy, n. 2.
Bernard = Delahaye, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 17.
Bertin = Dubois, rue St.-Marc, n. 14.
Bertinot = Mignard, rue Richelieu, n. 28.
Bouard = Potron, rue Vivienne, n. 10.
Bouclier = Mailand, r. des Prouvaires, 3.
Boudin-Devesvres = Vingtain, rue Montmartre, n. 139.
Buchère = Jacquelin, rue St.-Martin, 14.
Castel = Lemaitre, r. Neuve-des-P.-Ch. 61.
Champion = Préau, r. de la Monnaie, 19.
Chandru = Vernois, r. J. J. Rousseau, n. 18.
Chapellier = son père, rue de la Tixeranderie, n. 13.
Chardin = Huard de la Marre, rue Richepanse, n. 3.
Charlot = Cottin, rue St.-Antoine, n. 31.
Chauchat = Langlacé, r. St.-Honoré, 297.
Chodron = Girardin, r. de Bourbon-Villeneuve, n. 2.
Chrestien = Tardif, r. de la V.-Draperie, 23.
Clairet = Jallabert, boul. des Italiens, n. 18.
Clausse = Le Roy, rue des Moulins, n. 21.
Corbin = Marchoux, place de la Bourse, 31.
Cotelle = Mathelat de Bourbévelle, rue Saint-Denis, n. 374.
Cottenet = Fourcault de Pavant, rue Castiglione, n. 8.
Couchies = Pitois, r. St.-Antoine, n. 110.
Cousin = Serize, quai Voltaire, n. 15.
Daloz = Gilbert, rue St.-Honoré, n. 333.
Damaison = Tiron, r. Basse-St.-Denis, 10.
Danloux-Dumesnils = Laisné, rue Saint-Antoine, n. 207.
Debière = Boursier, rue Grenier-St.-L. 5.
Decan = Doulcet, rue des Fossés-Montmartre, n. 11.
Defresne = Boulard, rue des Petits-Augustins, n. 21.
Delamotte = Chambette, pl. des Victoires, 7.
Demanche = Dautrive, r. St.-Severin, n 7.
Dentend = Cristy, r. Croix-des-P.-Ch. 39.
Deshayes = Béville, quai de l'Ecole, n. 8.
Desprez = Cousin, r. du Four-S.-G. n. 27.
Duchesne = Duchesne son oncle, rue Saint-Antoine, n. 200.
Dulong = Delacour, r. N^e-des-P.-Ch., 77.
Esnée = Morand, rue Meslay, n. 58.
Février = Mesnier, rue du Bac, n. 30.
Florent = Depuille, r. S.-Marc-Feyd., 24.
Foucher = Brelut de la Grange, rue Poissonnière, n. 5.
Fourchy = Trutat, quai Malaquais, n. 5.
Frémyn = Tampé, rue de Seine, n. 53.
Froger-Deschesnes aîné = Thirion, rue de Richelieu, n. 47.
Froger-Deschesnes j^e = Séné, r. de Sèvres, 2.
Girard = Chasles, rue de la Harpe, n. 29.
Godot = Thibault, rue de Choiseul, n. 2.
Gondouin = Rousseau, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 97.
Grenier = Yver, r. du F.-Montmartre, 13.
Grulé = Dehérain, rue de Grammont, 23.
Guyet-Desfontaines = Bréton, r. du Faub.-Poissonnière, n. 6.
Guyot = Camusat, rue St.-Honoré, n. 83.
Hailig = Viault, rue d'Antin, n. 9.
Huillier = Guérinet, r. du Mail, n. 13.
Jazerand = Lemaire, rue du Bac, n. 29.
Jonquoy = Bellanger, rue des Fossés-St.-Germain-des-Prés, n. 4.
Juge = Colin de St.-Menge, rue du Marché-St.-Honoré, n. 5.
Lairtullier = Massé, r. Louis-le-Grand, 13.
Lambert-Sainte-Croix = Laudigeois, rue Saint-Christophe, en la Cité, n. 10.
Landon = Mérault, r. du Faubourg-Montmartre, n. 10.
Lefebure de Saint-Maur = Barbier, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 45.
Le Hon = Cazes, r. du Coq-St.-H., n. 13.
Lemoine = Flury, rue St.-Martin, n. 149.
Leroux aîné = Viénot, r. des Prouvaires, 38.
Leroux j^e = Estienne, r. St.-Jacques, n. 55.
Lombard = Rendu, rue du Marché-Saint-Honoré, n. 11.
Louveau = son père, r. St.-Martin, n. 119.
Meunier = Fleury, rue Coquillère, n. 27.
Mignotte = Noël j^e, r. J.-J. Rousseau, 1.
Moisant = Drugeon, rue Jacob, n. 16.
Moisson = Catoire, r. Ste-Anne, n. 57.
Montaud = Gibert j^e, r. Louis-le-Grand, 7.

Moreau = Lherbette, r. St.-Merry, n. 25.
Morel d'Arleux = Bauchau, place Beaudoyer, n. 6.
Morisseau = son père, r. Richelieu, n. 60.
Noël (Casimir) = Noël aîné, rue de la Paix, n. 15.
Noël (Alphonse) = Robert-Dumesnil, place du Louvre, n. 22.
Nolleval = Bertrand, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Norès = Ducorps, rue de Cléry, n. 5.
Olagnier = Guiffrey, boul. Bonne-Nouvelle, n. 2, et rue Hauteville, n. 1.
Outrebon = Gillet, r. St.-Honoré, n. 354.
Patinot = Fourchy jᵉ, pl. de l'Ecole, 1.
Péan de Saint-Gilles = son père, quai Malaquais, n. 9.
Perret = Le Pelletier, r. des Moulins, 28.
Perrin = Chaulin, rue Saint-Honoré, 334.
Petit = Tarbé, rue St.-Honoré, n. 290.
Piet = Guillaume, r. Nᵉ-des-P.-Champs, 18.
Poignant = Boilleau, r. Richelieu, 45 *bis*.
Poisson = Liénard, quai d'Orléans, n. 4.
Preschez = Tessier, r. St.-Victor, n. 120.
Prévoteau = Culhiât de Coreil, rue Saint-Marc-Feydeau, n. 22.
Prost = Fournier, r. de la Jussienne, n. 16.
Riant = Robin, r. des Filles-St.-Th., 13.
Robin = Lebrun, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n. 7.
Rousse = Huguet, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 27.
Rousseau = Bonnefons, r. des Lombards, 21.
Schneider = Maginel, r. de Gaillon, n. 14.
Thifaine-Desauneaux = Briau, rue de Richelieu, n. 96.
Thomas = Michaux, r. Gaillon, n. 10.
Tourin = Denis de Villières, son oncle, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 3.
Tresse = Lambert, rue Nᵉ-des-Pet.-Ch. 42.
Vavasseur-Desperriers = Chevrier, rue Vivienne, n. 22.
Vavin = Cronier, rue de Grammont, n. 7.
Vilcocq = Grelet, boulevart S.-Denis, 12.

NOTAIRES DES CANTONS RURAUX DU DÉPART. DE LA SEINE.

Messieurs,

1810. Aubouin, *à Gentilly*.
1814. Puis (C.-F.). *au Bourg-la-Reine*.
1816. Houdart, *à Fontenay-sous-Bois*.
1816. Potier de la Berthellière, *à Saint-Denis*.
1817. Grébaut, *à Courbevoie*.
1819. Dargère, *à Arcueil*.
1821. Ferrière, *à la Villette*.
1822. Labie, *à Neuilly*.
1823. Pommeret, *à Nogent-sur-Marne*.
1824. Cosson, *à Vitry*.
1825. Piet, *à Saint-Denis*.
1825. Tirlet, *à Colombes*.
1826. Delacour, *à Noisy-le-Sec*.
1826. Loyer, *à Aubervilliers*.
1826. Pinel, *à Boulogne*.
1827. Appay, *à Vincennes*.
1827. Lepage, *à Choisy-le-Roi*.
1827. Ventenat, *à Charenton*.
1828. Gautier, *à Nanterre*.
1828. Triboulet, *à Passy*.
1829. Dessaignes, *à la Chapelle*.
1829. Dupressoir, *à Belleville*.
1829. Lalleman, *à Suresne*.
1829. Lejeune, *à Pierrefitte*.
1829. Vieillard, *à Vaugirard*.
1830. Darnault ✻, *à Montreuil*.
1830. Bazoche, *à Monceaux*.
1831. Maufra, *à Sceaux*.
1831. Masson, *à Vincennes*.

Membres de la Chambre. Messieurs,

Foucher, *Président*.

Lemoine, 1ᵉʳ *Syndic*.
Desprez ✻, 2ᵉ *Syndic*.
Piet, 3ᵉ *Syndic*.
Poisson, *Rapporteur*.
Decan, *Secrétaire*.
Lairtullier, *Trésorier*.
Fourchy.
Froger-Deschesnes aîné.
Berceon.
Castel.
Tourin.
Jonquoy.
Meunier.
Frémyn.
Defresne.
Morel-d'Arleux.
Hailig.
Robin.

La Chambre tient ses séances, dans le bâtiment de l'ancien Châtelet, le jeudi de chaque semaine, à huit heures du soir.

Les lettres et mémoires doivent être adressés à l'un des syndics.

Avocats et Avoués de la Compagnie. Messieurs,

Parquin ✻, Dupin jeune ✻, *Avocats*.
Rochelle ✻, *Avocat aux Conseils et à la Cour de Cassation*.
Deschamps, *Avoué près la Cour royale*.
Huet, *Avoué près le Tribunal de première Instance*.

M. Rabon, *Agent de la Compagnie*, au Châtelet.

Notaires honoraires. Messieurs,

Lherbette, *Doyen hon.*, Vieille-rue-du-Temple, n. 124.
Coupery, petite rue St.-Roch, n. 8.
Drugeon, rue Servandoni, n. 16.
Duchesne, *Doyen hon.*, place Royale, n. 2.
Jallabert, boulevart des Italiens, n. 18.
Deloche, rue de l'Ecole-de-Médecine, 4.
Bordin, rue Chantereine, n. 27.
Culhiât de Coreil, r. St.-Marc-Feyd., 22.
Caffart-Durvilliers, rue de Verneuil, n. 31.
Boilleau ✻, rue de Richelieu, n. 45.
Yver ✻, rue d'Anjou, n. 13.
Herbelin, boulevard Saint-Denis, n. 24.
Bocquet, rue Richelieu, n. 49.
Morisseau ✻, rue de Richelieu, n. 60.
Massé, rue du Faub.-St.-Denis, n. 176.
Chapellier ✻, rue de Seine-S.-Germ., n. 6.
Louveau, rue Saint-Martin, n. 119.
Rendu (O ✻), rue St.-Honoré, n. 317.
Lahure, place de l'Ecole, n. 1.
Bréton (O ✻), rue du Faub.-Poissonnière, 6.
Dautrive, rue Christine, n. 7.
Fournier ✻, rue de la Jussienne, 16.
Bertrand ✻, r. des Bons-Enfans, n. 21.
Potron, rue d'Antin, n. 10.
Gillet ✻, rue Saint-Honoré, n. 348 *bis*.
Narjot, rue du Marché-St.-Honoré, n. 11.
Boulard ✻, rue des Petits-Augustins, 21.
Robert-Dumesnil, pl. du Louvre, n. 22.
Ducorps, passage des Petits-Pères, n. 7.

AVOUÉS PRÈS LA COUR ROYALE DE PARIS.

Les Avoués près la Cour Royale sont licenciés en Droit, et ont prêté le serment d'Avocat : ils sont au nombre de 60. (Voir, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 395.)

Nota. Ce signe = signifie *en remplacement de.*

Messieurs,

Baldé = *Jaladon :* rue Saint-Sauveur, 16.
Batbedat = *Richomme :* rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 37.
Beaumé = *Cantrez :* rue Croix-des-Petits-Champs, n. 33.
Bénard = *Jovart* : r. des Moulins, n. 20.
De Bénazé = *Bouel :* place Saint-André-des-Arcs, n. 30.
Bérenger (*Secrétaire de la Chambre*) = *Pénart :* cour de la Ste-Chapelle, n. 13.
Bernard = *Lambert* : rue Dauphine, n. 24.
Collot = *Caille – Desmares* : rue des Grands-Augustins, n. 24.
Colmet de Santerre (*Présid. de la Chambre*) = *son père*, a les papiers de Me *Collet* jeune : r. des Rosiers, n. 17.
Curé = *Rouchet :* r. de la Jussienne, n. 11.
Dangin = *Tallard* : rue Saint-André-des-Arcs, n. 45.
Dargere = *Duval :* rue Thévenot, n. 15.
Delacourtie = *Robin :* rue Neuve-Saint-Eustache, n. 15.
Delaine = *Leboul–Aubert :* rue des Grands-Augustins, n. 21.
Delair = *Lecousturier :* r. de Lully, n. 1.
Delorme = *son père et Leduc :* rue Neuve-des-Petits-Pères, n. 3.
Delaruelle = *Lacoste* : rue Jean-Jacques-Rousseau, n. 18.
Deschamps (*Membre de la Chambre*) = *Heuvrard*, et aux clientelle et recouvremens de Me *Soudez :* rue St.-André-des-Arcs, n. 66.
Dobignie ✻ = *Lefuel :* q. Malaquais, 13.
Durand-Claye (*Membre de la Chambre*) = *Chaseray* et *Boys-de-Loury :* rue Ne-St.-Eustache, n. 11.
Follér = *Dubun – Peyrelongue :* quai de l'Horloge, n. 63.
Gagneux = *Borde* : rue Vivienne, n. 22.
Gallois = *Cretté :* rue de la Monnaie, n. 10.
Gibert (*Membre de la Chambre*) = *Alban-Trouillebert :* rue du Mouton, n. 5.
Glandaz = *Junot* et *Borde–des–Landes :* r. des Blancs-Manteaux, n. 24.
Gonnard = *Dorgemont*, et aux clientelle et recouvremens de Me *Borde – des – Landes :* rue Mauconseil, n. 20.
Grégoire = *Coche* : rue de Seine-Saint-Germain, n. 70.
Guillemot = *Duchesne – Beaumont et Carron :* r. de la Sourdière, n. 16.
Huard = *Héloin :* rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 61.
Huber = *Paris* : rue des Jeûneurs, 1 *bis*.
Hurel = *Petit Degatines* : rue Traînée-Saint-Eustache, n. 17.
Itasse = *Boudard :* rue d'Hanôvre, n. 4.
Joannès = *Leroy* et *Blel :* pl. de l'Oratoire, 4.
Jaquotot = *son père :* rue du Bouloy, n. 26.

Labois = *Marcorelle :* rue Coquillière, 37.
Labrouste (*Membre de la Chambre*) = *Doublet* et *Alleaume :* rue de Cléry, 9.
Lagarde = *son père* : r. du Sentier, n. 15.
Lairtullier = *Lœulliart* : r. du Cloître-St.-Jacques-l'Hôpital, n. 1.
Lamaille = *Armand* : rue de Bondy, n. 13.
Lambla = *Guérin* : rue du Croissant, 20.
Laureau (*Syndic de la Chambre*) = *Pillaut :* rue du Petit-Bourbon, n. 5.
Lecacheur (*Trésorier de la Chambre*) = *son père* et *Grasset :* rue Hautefeuille, n. 1.
Lobgeois ✲ = *Champion :* rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 28.
Margueré = *Gouget :* rue de la Monnaie, n. 5.
Marion de Grandmaison ✲ = *Guillot-Blanchepille :* r. des Poulies, n. 3.
Massot = *Chauvelot :* rue du Pont-de-Lodi, n. 5.
Maucourt = *Guédon :* rue Mazarine, 32.
Merger = *Tourly :* place du Châtelet, n. 6.
Michel = *Camus :* rue des Beaux-Arts, 10.
Moreau (*Rapporteur de la Chambre*) = *Legeay*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 19.
Périn ✲, *Doyen*, rue de la Jussienne, 17.
Pinté = *Poisson :* r. Hautefeuille, n. 4.
Pujo = *Galhaut* : rue des Bons-Enfans, n. 21.
Reydellet = *Picard* et *Halligon :* rue St.-André-des-Arcs, n. 74.
Rochereau = *Soudez :* rue Mazarine, n. 7.
Ruelle = *Martin-Dugard*, rue Ventadour, n. 5.
Tartois = *Lombard* : rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Toussaint = *Doucet :* rue de Seine-Saint-Germain, n. 53.
West = *Sorbet :* rue Sainte-Anne, n. 14.
N. . . . = *Laurent* et *Pigorot*, rue...

Chambre des Avoués.

La Chambre des Avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les Avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le réglement.

Membres composant la Chambre. Messieurs.

Colmet de Santerre, *Présid.*
Laureau, *Syndic.*
Moreau, *Rapporteur.*
Bérenger, *Secrétaire.*
Lecacheur, *Trésorier.*
Gibert.
Durand-Claye.
Labrouste.
Deschamps.
Périn ✲, *Doyen.*

Anciens Membres. Messieurs,

Lobgeois ✲.
Dargere.
Marion de Grandmaison ✲.
Delacourtie.
Rochereau.
Gallois.

Membres honoraires. Messieurs,

Lonault.
Delahaye.
Delorme père ✲.
Deschiens.
Junot.
Dorgemont.
Lavrillat.
Lagarde père.
Sorbet.
Leboul-Aubert.
Rossignol.
Grange.
Doucet.
Gouget.

Avocats et Conseils de la Compagnie. Messieurs,

Thévenin père ✲, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 14.
Delangle, rue des Bons-Enfans, n. 32.

Les jours des séances ordinaires de la chambre sont les mardis et vendredis à midi. En vacations, le jeudi seulement.

AVOUÉS

PRÈS LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE,

Suivant l'ordre de réception. Messieurs,

1800 Lallemand aîné ✻, *Doyen.*
1800 Gouget-Desfontaines.
1804 Chevalier ✻.
1806 Masson ✻.
1808 Picot ✻.
1810 Chedeville.
1811 Fouret.
1811 Boucher.
1811 Dubois.
1812 Leblant.
1812 Démonts.
1812 Vivien.
1813 Blot.
1813 Colmet.
1813 Jansse.
1813 Taillandier ✻.
1813 Cauthion.
1815 Vavasseur des Perriers.
1815 Denormandie.
1815 Gourbine.
1815 Itasse.
1816 Plé.
1816 Bouland jeune.
1816 Delachapelle.
1816 Isambert.
1816 Vincent.
1817 Vallée.
1817 Moullin.
1817 Smith.
1817 Barey de Saint-Marc.
1817 Auquin.
1817 Froger de Mauny.
1817 Delacourtie aîné.
1817 Berthault.
1817 Glandaz.
1818 Delahaye-Royer.
1818 Godard ✻.
1818 Patural.
1818 Lachaise.
1819 Leclerc.
1819 Legendre.
1819 Berger ✻.
1819 Labois.
1819 Gauthier.
1820 Vaillant ✻.
1820 Dargère.
1820 Guillebout.
1820 Maldan.
1820 Laboissière.
1821 Vinay.
1821 Petit-Dexmier.
1821 Massé.
1821 Foussier.
1822 Mitouflet-Mongon.
1822 Denise.
1822 Papillon.
1822 Gavault.
1822 Audouin.
1822 Dequevauviller.
1823 Pinson.
1823 Oger.
1823 Darlu.
1823 Enclain.
1823 Dabrin.
1823 Callou.
1823 Hocmelle aîné.
1823 Crosse.
1824 Delavigne.
1824 Fariau.
1824 Lefèvre d'Aumale.
1824 Lambert.
1824 Huet.
1824 Labarte.
1824 Devaurcix.
1825 Poisson.
1825 Lelong.
1825 Sageret.
1825 Ducatel.
1825 Delamotte.
1825 Mercier.
1825 Gracien.
1825 Hanaire.
1825 Robert.
1825 Lefèvre.
1826 Paillard.
1826 Chevallier (Adrien).
1826 Baulant.
1826 Foubert.
1826 Leblan (de Bar).
1826 Duclos.
1826 Fagniez.
1826 Marion.
1827 Gion.
1827 Babaud.
1827 Leguey.
1827 Mac Avoy.
1827 Delaruelle.
1827 Dubreuil,
1827 Gouniou,
1827 Collet.
1827 Dujat.
1827 Symonet.
1827 Martin.
1827 Thomas.
1827 De Betbéder.
1828 Archambault-Guyot
1828 Gamard.
1828 Vergnaud.
1828 Guidou.
1828 Dalican.
1828 Moulinneuf.
1828 Adam.
1828 Guyot-Sionnest.
1828 Guyot (Marie).
1828 Demonjay.
1828 Bornot.
1829 Delacourtie jeune.
1829 Noury.
1829 Boudin.
1829 Ghéerbrant.
1829 Fritot.
1829 Minville Le Roy.
1829 Jarsain.
1829 Dyvrande.
1829 Louveau.
1830 Mancel.
1830 Villain.
1830 Guyot-Morand.
1830 Coppry.
1830 Lécuyer.
1830 Legendre (A.).
1830 Loriot de Rouvray.
1830 Bauër.
1830 Charpillon.
1830 Laperche.
1830 Dumont.
1830 Fiacre-Hippolyte.
1830 Marchand.
1830 Drouin.
1831 Pasturin.
1831 Jacquet.
1831 Lombard.
1831 D'Herbecourt.
1831 Randouin.
1831 Vaunois.
1831 Castaignet.
1832 Belland.
1832 Lavaux.
1832 Berthier.
1832 Poisson-Séguin.

Ordre alphabétique et demeures.

Nota. Les Avoués près le tribunal de première Instance sont licenciés en Droit, et ont prêté serment d'Avocat à la Cour royale.

Cette marque = signifie *en remplacement de.*

Adam = Bligny, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 47.
Archambault Guyot = Thierriet, rue de la Monnaie, n. 10.
Audouin = Panier, son beau-père, rue Bourbon-Villeneuve, n. 33.
Auquin = Roze ✻, r. de la Jussienne, 15.
Babaud = Bureaux, rue de Louvois, n. 2.
Barey de Saint-Marc = Bourdon, rue des Prouvaires, n. 3.
Bauër = Chaslin, place du Caire, n. 35.
Baulant = Piéton, rue Montmartre, n. 15.
Belland = Gasnault, rue du Pont de Lody, 5.
Berger ✻ = Bonfils, rue St.-Honoré, n. 256.
Berthault = Geuffron aîné, boulevart Saint-Denis, n. 28.
Berthier = Didier, rue Gaillon, n. 11.
Blot = Maurey, rue de Grammont, n. 16.
Bornot = Luxeuil, rue de Seine, n. 48.
Boucher = Regley, r. des Prouvaires, n. 32.
Boudin = Lot jeune, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Boûland jeune = Paty, rue St.-Antoine, 77.
Callou = Marquis, boulevart Saint-Denis, n. 22.
Cauthion = Royer, r. de l'Arbre-Sec, n. 48.
Charpillon = Delahaye jᵉ, quai Conti, n. 7.
Castaignet = Hocmelle jeune, rue du Port-Mahon, n. 10.
Chedeville = Corbin, rue Sᵗᵉ-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 20.
Chevalier ✻ = Grillot, r. St.-Paul, n. 8.
Chevallier (Adrien) = Quillaux, rue des Bourdonnais, n. 17.
Collet = Girauld, r. St.-Méry, n. 25.
Colmet = Pantin, pl. Dauphine, 12.
Coppry = Launoy de la Creuze, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 29.
Crosse = Cirodde, r. Traînée, n. 11.
Dabrin = Templier, rue Richelieu, ne 89.
Dalican = Mayet-Terengy, r. de Bondy, 42.
Dargère = Regnier, quai des Augustins, 11.
Darlu = Bazin, rue Sᵗᵉ-Anne, n. 53.
De Bethéder = Godot, place du Châtelet, n. 2.
Delachapelle = Hardy, rue d'Argenteuil, passage St.-Roch, n. 41.
Delacourtie aîné = Gallion, rue des Jeûneurs, n. 3.
Delacourtie jeune = Trianon, rue Sainte-Anne, n. 22.
Delahaye-Royer = Bastard, rue de Rivoli, n. 10 (bis)
Delamotte = Lacoste, rue du Bac, n. 43.
De la Ruelle = son père, rue des Fossés-Montmartre. n. 5.
Delavigne = Barbier, quai Malaquais, 19.
Demonjay = Voizot, rue des Poulies, 2.
Démonts = Hésèque, r. Christine, n. 3.
Dénise = son père, rue de Fourcy, n. 8.
Denormandie = Bergeron-d'Anguy, rue du Sentier, n. 14.
Dequevauviller = Lantenois, rue du Hazard-Richelieu, nº 13.
Devaureix = Ruelle-Pomponne, r. Neuve-Saint-Roch, n. 45.
D'Herbecourt = Petel, rue Mazarine, n. 9.
Drouin = Grandjean-Montigny, rue Saint-Honoré, n. 297.
Dubois = De Milly, rue des Bons-Enfans. n. 20.
Dubreuil = Courtin, rue Pavée-St.-Sauveur, n. 8.
Ducatel = Bottet, passage Dauphine, 29.
Duclos = Théodore Ménard, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 73.
Dujat = Jeulin, rue de Cléry, n. 5.
Dumont = Morel (Henri), rue de Richelieu, n. 60.
Dyvrande = Lelouche, quai de la Cité, 23.
Enclain = Beauvoir, r. Neuve-Saint-Eustache, n. 26.
Fagniez = Viault, rue Neuve-St.-Eustache, n. 36.
Fariau = Doin, rue de Chabannais, n. 7.
Fiacre (Hyp.) = Geoffroy, r. Favart, 12.
Foubert = Froger de Mauny aîné, rue du Bouloy, n. 26.
Fouret = Despréaux-Saint-Sauveur, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 39.
Foussier = Bochin, r. Thévenot, n. 24.
Fritot = Bouquet, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 1.
Froger-de-Mauny = Champagnou, rue Verdelet, n. 4.
Gamard = Drouin, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 26.
Gauthier = Lambert de Sainte-Croix, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 7.
Gavault = Aviat, rue Sᵗᵉ-Anne, n. 16.

Ghéerbrant = Lot père, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 17.
Gion = Guérin, rue des Moulins, n. 32.
Glandaz = son père, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 87.
Godard ✻ = Briden, r. J. J. Rousseau, 5.
Goujet-Desfontaines, r. de Richelieu, 87.
Gouniou = Leduc, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 26.
Gourbine = Godard, rue du Pont-de-Lodi.
Gracien = son père, r. Boucher, n. 6.
Guidou = Desvallières, r. de la Vrillère, 2.
Guillebout = Meyssin, r. Traversière-Saint-Honoré, n. 41.
Guyot (Marie) = Duvergier, rue de Louvois, n. 4.
Guyot-Morand = Desétangs, rue du Sentier, n. 9.
Guyot-Sionnest = Prudhomme, rue du Colombier, n. 3.
Hanaire = Delhomel, rue Traînée, n. 17.
Hocmelle aîné = Bouland aîné, place des Victoires, n. 12.
Huet = Delahaye aîné, r. de la Monnaie, n. 26.
Isambert = Foullon, rue Ste-Avoye, 57.
Itasse = Detroyes, rue de Hanovre, n. 4.
Jacquet = Derbanne, r. Montmartre, 139.
Jansse = François jne, r. de l'Arbre-Sec, 48.
Jarsain = Moreau, r. de Grammont, n. 26.
Labarte = son père, rue Grange-Batelière, n. 2.
Labois = Guillonnet-Merville ✻, rue Coquillère, n. 42.
Laboissière = Cavaignac, r. Coq-Héron, 5.
Lachaise = Lepage, r. des Prouvaires, 38.
Lallemand aîné ✻, r. de Richelieu, n. 38.
Lambert = Decormeille ✻, boulev. Saint-Martin, n. 4.
Laperche = Malafait, r. des Moulins, 32.
Lavaux = Nonclair, r. des Bons-Enfans, 28.
Leblan (de Bar) = Desrez, r. Traînée, 15.
Le Blant = Cloiseau, r. Montmartre, 174.
Leclerc = Mirofle, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 23.
Lécuyer = Gaigne, rue Vivienne, n. 19.
Lefevre = Genreau, r. des Poulies, n. 2.
Lefevre d'Aumale = son père, rue de Harlay, n. 20.
Legendre = Baron Rainville, place des Victoires, n. 3.
Legendre (Adolphe) = Pillault-Débit, rue Vivienne, n. 10.
Leguey = Leconte, r. Thévenot, n 16.
Lelong = Duparc ✻, r. Neuve-Saint-Eustache, n. 39.
Lombard = Marbeau, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 29.
Loriot de Rouvray = Angelot, rue Saint-André-des-Arcs, n. 7.
Louveau = Cottinet, rue du Faub-Montmartre, n. 8.
Mac-Avoy = Galisset, r. de la Monnaie, n. 11.
Maldan = Foignet, r. du Bouloy, n. 4.
Mancel = Bourcey, rue de Choiseul, n. 9.
Marchand = Boyvin jeune, rue de Cléry, n. 36.
Marion = Decagny, r. de la Monnaie, n. 5.
Martin-Perier, rue St.-Méry, n. 25.
Massé = Paris, r. Saint-Denis, n. 374.
Masson = Lebon, quai des Orfèvres, 18.
Mercier = Jouhet, r. St.-Méry, n. 12
Minville-Leroy = Amédée Boivin, rue Saint-Honoré, n. 291.
Mitouflet-Mongon = Bouriaud jeune, rue des Moulins, n. 20.
Moulinneuf = Voisin, r. Montmartre, 39.
Moullin = Desbois ✻, rue des Petits-Augustins, n. 6.
Noury = Berson, rue de Cléry, n. 8.
Oger = Coppeaux, cl. Saint-Méry, n. 18.
Paillard = Grandjean, r. de la Verrerie, 34.
Papillon = Wasse, r. St.-Joseph-Mont., 8.
Pasturin = Bouriaud, r. de Grammont, 12.
Patural = Blanchard, r. d'Amboise, n. 7.
Petit-Dexmier = Perache, r. Michel-le-Comte, n. 24.
Picot ✻ = Renou, r. du Gros-Chenêt, n. 6.
Pinson = Durand, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 34.
Plé = Lemit, r. du Vingt-Neuf-Juillet, 3.
Poisson = Mure, r. de Grammont, n. 14.
Poisson-Séguin = Soüel, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 95.
Randouin = Fleury, r. Ne-St.-Augustin, 28.
Robert = Bettinger, r. de Grammont, 8.
Sageret = Rathier, r. des Foss.-Mont. n. 6.
Smith = Bellaigue, rue Ticquetonne, 14.
Symonet = Dechatonru, rue du Petit-Reposoir, n. 6, hôtel Ternaux.
Taillandier ✻ = Taillandier, son oncle, rue Saint-Benoît, n. 18.
Thomas = Barbedienne, rue Gaillon, 11.
Vaillant ✻ = Bunel, r. Christine, n. 9.
Vallée = Sandrin ✻, r. Richelieu, n. 15.
Vaunois = Levraud, rue Favart, n. 6.
Vavasseur-Desperriers = Duquesnel, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
Vergnaud = Froidure, r. Michel-le-Comte, n. 23.
Villain = Dessaulle, rue Hautefeuille, 19.
Vinay = Dassonvillez, r. Richelieu, n. 14.
Vincent = Chaslin jne, rue Thévenot, 24.
Vivien = Crepin, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 24.

CHAMBRE DES AVOUÉS.

La Chambre des Avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les Avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le réglement.

Membres de la Chambre. Messieurs,

Glandaz, *Président.*
Masson ✻, *Syndic.*
Smith, *Rapporteur.*
Colmet, *Secrétaire.*
Le Blant, *Trésorier.*
Vavasseur-Desperriers.
Berger ✻.
Chéderville.
Gauthier.
Denormandie.
Berthault.

M. Lallemand aîné ✻, *Doyen.*

Membres honoraires. Messieurs,

Pasté, *ancien Secrétaire*, r. Meslée, 32.
Roze ✻, *anc. Trés.* r. Mont-Thabor, 22.
Bastard, *anc. Président*, rue des Vieilles-Etuves-Saint-Honoré, n. 16.
Chaseray ✻, *anc. Prés.* r. d'Enghein, 28.
Boivin aîné, *anc. Prés.* r. St-Honoré, 291.
Decormeille ✻, *ancien Rapporteur*, rue Michel-le-Comte, n. 36.
Delahaye aîné, rue Richer, n. 38.
Labarte, *ancien Président*, rue Grange-Batelière, n. 2.
Juge, *ancien Président*, r. de Hanôvre, 5.
Duparc ✻, *anc. Trés.* rue de Bondy, n. 9.
Boisgarnier de Chatonru, *anc. Président*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 45.
Genreau, *ancien Président*, rue du Cloître-Notre-Dame, n. 14.
Quillaux, *anc. Présid.*, r. St.-Antoine, 88.
Mala, *ancien Syndic*, r. Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Girauld, *anc. Rapp.* r. St.-Martin, n. 72.
Périer, *anc. Secrét.*, rue St.-Merry, n. 25.
Froidure, *anc. Sec.* r. Michel-le-Comte, 23.
Voisin, *anc. Trésor.* r. St.-Honoré, n. 83.
Lallemand j^e, *anc. Prés.*, r. Gaillon, n. 13.
Mayet-Térengy, *anc. Membre.*
Bouriaud, *anc. Sec.* r. de Grammont, n. 12.
Delahaye jeune, *ancien Secrétaire*, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n. 2.
Viault, *anc. Rapp.* r. St.-Florentin, n. 13.
Malafait, *anc. Synd.* r. de la Sourdière, n. 23.
Fleury, *anc. Prés.*, r. N^e-St.-Augustin, 28.
Nonclair, *ancien Président*, r. des Bons-Enfans, n. 28.

Avocats de la Compagnie.

M. Mollot, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.
M. Thevenin père ✻, rue de Grenelle-St.-Honoré, n. 14.
M. de Vatimesnil (O ✻), rue Richer, n. 3 *bis.*

Avocat près la Cour de Cassation.

M. Latruffe-Montmeylian, rue Pavée-Saint-André, n. 5.

Avoué près la Cour royale.

M. Ruelle-Pomponne, rue Saint-Anne, n. 77.

Notaire de la Compagnie.

M. Tourin, rue de Grenelle, faubourg St.-Germain, n. 3.

Commis en chef de la Chambre.

M. Barbié, au Secrétariat, au Palais de Justice, et rue S.-André-des-Arcs, n. 57.
M. Pouget, *Commis-adjoint*, au Secrétariat, au Palais de Justice, et rue Thévenot, n. 5.
M. Vautrot, *Employé*, à la Salle des Conférences, et rue Bauregard, n. 10.

La Chambre tient ses séances ordinaires au palais de Justice, le *jeudi* de chaque semaine, depuis midi jusqu'à quatre heures. Le Secrétariat est ouvert tous les jours d'audience du Tribunal, depuis dix heures jusqu'à quatre.

COMMISSAIRES-PRISEURS-VENDEURS,

Pour le Département de la Seine.

Les prisées des meubles et ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers sont faites exclusivement par des commissaires-priseurs-vendeurs de meubles.

Il est défendu à tous particuliers, à tous autres officiers publics, de s'immiscer dans lesdites prisées ou ventes qui se font à Paris, à peine d'amende, qui ne peut excéder le quart du prix des objets prisés ou vendus.

Les commissaires-priseurs-vendeurs de meubles peuvent recevoir toute déclaration concernant les ventes, recevoir et viser toutes les oppositions qui y sont formées, introduire devant les autorités compétentes tous référés auxquels leurs opérations peuvent donner lieu, et citer, à cet effet, les parties intéressées devant lesdites autorités.

Toute opposition, toute saisie-arrêt formées entre les mains des commissaires-priseurs-vendeurs, relatives à leurs fonctions, toute signification de jugement prononçant la validité desdites opposition et saisie-arrêt, sont sans effet, à moins que l'original desdites opposition, saisie-arrêt, ou signification de jugement, n'ait été visé par le commissaire-priseur-vendeur, ou, en cas d'absence ou de refus, par le syndic desdits commissaires.

Les commissaires-priseurs-vendeurs ont la police dans les ventes, et peuvent faire toute réquisition pour y maintenir l'ordre. Leur nombre est fixé à quatre-vingt. Ils ont une chambre de discipline, et sont sous la surveillance de M. le Procureur du Roi près le Tribunal de première Instance.

Commissaires-Priseurs-Vendeurs par ordre de réception. MM.

1 Dufossé, *doyen.*
2 Deparis.
3 Alexandre.
4 Boucly.
5 Lenormant de Villeneuve.
6 Commendeur.
7 Bonnefons.
8 Narjot.
9 Bezançon.
10 Haize.
11 Thiesson.
12 Sibire.
13 Pourcelt.
14 Guillaume Saint-Ange.
15 Orsel.
16 Husson.
17 Lacoste.
18 Lorin.
19 Deschambeaux.
20 Coutellier.
21 Parmentier.
22 Berton.
23 Leconte.
24 Hocart.
25 Lefebvre.
26 Vincent.
27 David.
28 Petit.
29 Létoffé.
30 Fournel.
31 Derbanne.
32 Chantard.
33 Guérin.
34 Gibé.
35 Devicque.
36 Dréan.
37 Merlin.
38 Fariau.
39 Binot.
40 Guerreau.
41 Seigneur.
42 Gosse.
43 Determes.
44 Chauvin.
45 Trinquand.
46 Morisé.
47 Baratin.
48 Serres.
49 Wateau.
50 Gitton de la Ribellerie.
51 Neveu.
52 Gardel.
53 Féval.
54 Solvet.
55 Pinart.
56 Béchard.
57 Regnard.
58 Papegay.
59 George.
60 Genevoix.
61 Guibé.
62 Bataillard.
63 Lefrançais Delalande.
64 Chauveau.
65 Chauvelot.
66 Haranger.
67 Benou.
68 Oudin.
79 Aubonnet.
70 Martinon.
71 Pelvey.
72 Gudin.
73 Hermand.
74 Bazault.
75 Polle.
76 Passeleu.
77 Huber.
78 Ansart.
79 Corpet.
80 Noiret.

Ordre alphabétique et demeures. Messieurs,

Alexandre, boulevart St.-Antoine, n. 7.
Ansart, rue de Seine-St.-Germain, n. 66.
Aubonnet, place du Châtelet, n. 6.
Baratin, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 8.
Bataillard, rue de Choiseul, n. 5.
Bazault, rue Lenoir-St.-Honoré, n. 3.
Béchard, rue Ne S.-Eustache, n. 25.
Benou, Grande rue Taranne, n. 11.
Berton, rue Hauteville, n. 4.
Bezançon, rue des Déchargeurs, n. 4.
Binot, rue de la Lune, n. 16.
Bonnefons, rue de Choiseul, n. 11.
Boucly, rue de la Verrerie, n. 36.
Chautard, rue de la Sourdière, n. 31.
Chauveau, rue Coquillère, n. 27.
Chauvelot, rue Pastourelle, n. 12.
Chauvin, rue des Saints-Pères, n. 16.
Commendeur, r. S.-André-des-Arcs, n. 61
Corpet, rue du Petit-Carreau, n. 10.
Coutellier, rue des Bons-Enfans, n. 28.

David, rue des Pyramides, n. 7.
Deparis, rue Caumartin, n. 20.
Derbanne, cité Bergère, n. 2.
Deschambeaux, rue de Condé, n. 13.
Determes, rue Rameau, n. 8.
Devicque, rue des Beaux-Arts, n. 4 *bis*.
Drean, rue du Mail, n. 11.
Dufossé (Doyen), place S.-André-des-Arcs, n. 30.
Fariau (*F.-T.*), rue de Seine-St.-G. n. 47.
Féval, rue des Moulins, n. 16.
Fournel, place du Châtelet, n. 2.
Gardel, rue du Fg.-Montmartre, n. 8.
Genevoix, rue Bergère, n. 3.
George, rue Neuve-St.-Martin, n. 12.
Gibé, rue Vivienne, n. 15.
Gitton de la Ribellerie, rue de Paradis, n. 16, au Marais.
Gosse, Vieille rue du Temple, n. 30.
Gudin, rue Portefoin, n. 11.
Guérin (*A. M.*), rue du Hazard, n. 9.
Guerreau, rue des Moulins, n. 7.
Guibé, r. de la Ferme-des-Mathurins, n. 3.
Guillaume-S.-Ange, r. Montmartre, n. 15.
Haize, rue Neuve-S.-Eustache, n. 29.
Haranger, rue J.-J.-Rousseau, n. 12.
Hermand, rue Saint-Antoine, n. 62.
Hocart, r. St.-Germain-l'Auxerrois, n. 65.
Huber, rue du Mail, n. 29.
Husson, r. Royale-S.-Antoine, n. 11 *bis*.
Lacoste, rue Thérèse, n. 2.
Lecointe, rue Hauteville, n. 26.
Lefebvre, boul. Poissonnière, n. 2.
Lefrançais Delalande, rue Montmartre, 56.
Lenormant de Villeneuve, r. de la Perle, 9.
Létoffé, rue Montmartre, n. 95.
Lorin, pl. St.-Germain-l'Auxerrois, n. 24.
Martinon, rue Traînée, n. 17.
Merlin, rue du Battoir-S.-André, n. 10.
Morise, rue du Petit-Carreau, n. 1.
Narjot, quai de Gêvres, n. 10.
Neveu, quai de la Cité, n. 23.
Noiret, rue Poissonnière, n. 46.
Orsel, rue Sainte-Apolline, n. 13.
Oudin, rue Neuve-St.-Eustache, n. 36.
Popegay, rue St.-Sauveur, n. 7.
Parmentier, rue Saint-Martin, n. 285.
Passeleu, boul. Montmartre, n. 1.
Pelvey, rue du Fg.-Poissonnière, n. 8.
Petit, boulevard Poissonnière, n. 14.
Pinart, rue Ste-Anne, n. 25.
Polle, boulevard Saint-Denis, n. 19.
Pourcelt, rue Neuve-St.-Augustin, n. 50.
Regnard, rue Chanoinesse, n. 11.
Seigneur, rue Favard, n. 6.
Serres, rue de Braque, n. 6.
Sibire, rue du Caire, n. 35.
Solvet, r. des Prêtres-St.-G.-l'Auxerrois, 23.
Thiesson, rue de Provence, n. 1.
Trinquand, rue des Vieux-Augustins, 27.
Wateau, rue Bourbon-Villeneuve, n. 9.
Vincent, boulevard du Temple, n. 26.

Chambre des Commissaires-Priseurs, séant à l'hôtel de Bullion, rue J. J. Rousseau, n. 3.

Membres de la Chambre. Messieurs,

Berton, *président.*	Dufossé, *trésorier.*	Lorin.	Binot.
Petit, *syndic.*	Lenormant de Ville-	David.	Seigneur.
Coutellier, *rapporteur.*	neuve.	Gibé.	Morise.
Gosse, *secrétaire.*	Bezançon.	Merlin.	Neveu.

Membres honoraires. Messieurs,

Poussin, rue de la Verrerie, n. 46.
Leroy, r. Ste-Cr.-de-la-Bretonnerie, n. 22.
Vincent ✻, rue Ste-Anne, n. 19.
Genet de Neslut, à Dourdan.
De Bonnaire ✻, rue Dauphine, n. 26.
Mérault, rue de l'Eperon, n. 9.
Thierry, rue Sainte-Apolline, n. 15.
Guyot, place Dauphine, n. 9.
Fournier, à Clermont (Oise).
Mallet, rue de Malte, 17, au Marais.
Balbastre ✻, rue Saintonge, n. 13.
Chariot, rue Montmartre, n. 84.
Bréart, vieille rue du Temple, n. 30.
Félix, rue du Temple, n. 94.
Denailly, cloître St.-Merry, n. 18.
Geoffroy, rue Guénégaud, n. 17.
Olivier, rue S.-Pierre-Montmartre, 8.
Simonard, rue du Temple, n. 40.
Erhard, rue des Bernardins, n. 15.
Fournel père, rue Chanoinesse, n. 2.
Voisin, au Breuil près Houdan (S.-et-O.).
Lot, rue de Sèvres, n. 48.
Lacoste aîné, rue Gaillon, n. 8.
Laurens, rue du P.-Bourbon-S.-Sulp. n. 3.
Duverger de Villeneuve, rue du Fouarre, 14.

Nota. La Chambre tient ses séances à l'hôtel de Bullion, rue J.-J. Rousseau, n. 3, le jeudi de chaque semaine, à sept heures du soir, excepté le jeudi le plus près des 15 des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre, que la séance a lieu à deux heures.

Conseils de la Compagnie. Messieurs ;

Petit de Gatines, *Avoc. aux Cons. et à la Cour de Cass.*, rue Montmartre, n. 68.
Parquin ✻, *Avocat*, rue des Deux-Ecus, n. 15.
De Benazé, *Avoué près la Cour royale*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 30.
Moulinneuf, *Avoué au Tribunal de première Instance*, rue Montmartre, n. 39.
Morel Darleux, *Notaire*, place Beaudoyer, n. 6.
Auger, *Agréé au Tribunal de Commerce*, rue Vivienne, n. 17.
Voisin, *Ancien avoué, Conseil honoraire*, rue Saint-Honoré, n. 83.

Pluyette, *Agent de la Compagnie des Commissaires-Priseurs*, rue J.-J. Rousseau, n. 3, hôtel de Bullion.

HUISSIERS A PARIS. *Messieurs*,

Archambault, place des Italiens, 1.
Baudrier, rue Bourg-l'Abbé, n. 31.
Beaufils, rue du faub. St.-Martin, 38.
Belon, rue Pavée-St.-Sauveur, n. 3.
Blondel, rue de Richelieu, n. 51.
Blouet, quai de la Tournelle, n. 27.
Bocage, rue de Sèvres, n. 2.
Bonnard, rue St.-Denis, n. 80.
Bonvallet, rue Neuve-St.-Eustache, n. 32.
Boudin, rue Feydeau, n. 28.
Boudin-Debreuil, rue Ste.-Avoye, n. 38.
Boulet, rue Saint-Sauveur, n. 1.
Bourdon, rue Sainte-Avoie, n. 4.
Bourgeois, rue Cloche-Perche, n. 6.
Brision (Cas.), rue de Grenelle-S.-H., n. 55.
Bronst, rue de la Jussienne, n. 11.
Bruet, rue de la Verrerie, n. 34.
Brunet, rue Quincampoix, n. 11.
Buquet, rue Neuve-St.-Augustin, n. 22.
Cabit, quai de la Grève, n. 78.
Cabure, rue Mauconseil, n. 9.
Carré, rue Thévenot, n. 16.
Castoul, rue des Bourdonnais, n. 12.
Catonnet, rue Chanoinesse, n. 22.
Caudel, rue N.-D.-des-Victoires, n. 46.
Caüet père, rue Hautefeuille, n. 10.
Caüet fils, rue de Touraine-Saint-Germain, n. 5.
Clayeux, cloître St.-Merry, n. 18.
Cognier, r. Ne-des-Petits-Champs, n. 47.
Colson, quai de la Mégisserie, n. 18.
Copin, rue Mauconseil, n. 5.
Cressannier, rue Montmartre, n. 118.
Crelon, rue Montmartre, n. 154.
Danger, rue N.-D.-de-Nazareth, n. 19.
Davesne, rue des Vieux-Augustins, n. 40.
Debucourt, rue des Bourdonnais, n. 14.
Delépine, rue J.-J.-Rousseau, n. 21.
Deplaigne, rue des Bl.-Manteaux, n. 22.
Dérosier, rue de la Harpe, n. 44.
Dethorre, Vieille rue du Temple, n. 25.
Devaux, rue des Deux-Boules, n. 10.
Diet, rue Ne-St.-Marc, n. 11.
Drouin-Brindossière, pl. et porte St.-Antoine, n. 5.
Dubois, rue de la Cerisaie, n. 27.
Duchatenel, r. du Faub.-Montmartre, n. 7.
Dumant, rue des Fossés-Montmartre, n. 8.
Dumey, rue Montmartre, n. 76.
Dupuis (Cl.-M.), r. Michel-le-Cte, n. 30.
Dupuis (J.-A.), r. de la Monnaie, n. 14.
Fabien, rue du Helder, n. 12.
Faïola, rue des Bourdonnais, n. 8.
Ferré, rue Thévenot, n. 6.
Frécourt, rue Bourbon-Villeneuve, n. 30.
Frère, rue du Petit-Carreau, n. 14.
Gallé, rue des Ecouffes, n. 26.
Garnier, rue Comtesse d'Artois, n. 17.
Gateau, rue Saint-Antoine, n. 88.
Gillet, rue Notre-Dame-des-Vict., n. 15.
Gobin, rue Montmartre, n. 84.
Godard, rue des F.-Montmartre, n. 13.
Godefroi, rue Saint-Denis, n. 148.
Goix, rue Montmartre, n. 39.
Gras, rue Montmartre, n. 140.
Guesnu, rue des Mauvaises-Paroles, n. 14.
Guillaume, rue des Vieilles-Etuves St.-Honoré, n. 1.
Guinard, rue St.-Denis, n. 15.
Hany, rue du Four-S.-Germain, n. 45.
Hémar, rue Saint-Denis, n. 124.
Henrion, quai des Augustins, n. 11.
Hugonin, rue des Deux-Boules, n. 10.
Hurteau, rue St.-Antoine, n. 69.
Hutinel, rue des Bourdonnais, n 12.
Jacques, rue et carré St.-Denis, n. 380.
Janvier, rue Richelieu, cour Saint-Guillaume, n. 1.
Jeannot, rue Quincampoix, n. 54.
Jobart, rue St.-Honoré, n. 265.
Jullian, rue des Fossés-St.-Bernard, n. 16.
Lallement, rue du Bouloi, n. 8.
Langueillier, rue du Roule, n. 17.
Lebaigue, Vieille rue du Temple, n. 25.
Lebertre, rue du Roule, n. 11.
Lebrun, rue Ne-des-Petits-Champs, n. 69.

Leclercq, r. des Boucheries S.-G., n. 19.
Lecorchez, rue des Bons-Enfans, n. 21.
Legrip aîné, rue du Contrat-Social, n. 6.
Legrip jeune, rue de Choiseul, n. 4.
Legros, rue Lafitte, n. 24.
Lemarchand, r. des Fossés-Montmartre, 24.
Le Roy (Alb.-P.), r. St.-Martin, n. 297.
Le Roy (Paul-Aug.), r. du Dragon, n. 16.
Lhuillier, rue du Cherche-Midi, n. 40.
Libert, rue du Chaume, n. 3.
Liédot, rue Saint-Martin, n. 151.
Lormier, ru Beeaubourg, n. 62.
Loyer, rue St.-Martin, n. 112.
Maguet, rue Saint-Denis, n. 247.
Maillard, rue du Hazard, n. 4.
Manière, rue Saint-Martin, n. 68.
Marchand, à Saint-Denis.
Marécat, rue de Richelieu, n. 64.
Mari, rue de la Monnaie, n. 5.
Massiot, rue Saint-Denis, n. 356.
Masson, rue Montmartre, n. 182.
Maupin, rue du F. St.-Antoine, n. 120.
Moncel, passage des Petits-Pères, n. 5.
Montalant, à Neuilly.
Mouton, Cloître-S.-Jacq.-l'Hôpital, n. 5.
Navaron, rue des Deux-Ponts, île Saint-Louis, n. 7.
Osselet, à Sceaux.
Papillon aîné, rue de l'Echiquier, n. 32.
Papillon jeune ✻, rue St-Martin, n. 257.
Passot, rue de la Verrerie, n. 60.
Pernot, rue Tiquetonne, n. 14.
Péron fils aîné, rue N^e^-S.-Merry, n. 11.
Péron fils j^e^, même rue, n. 25.
Perrotte, rue du Bac, n. 49.
Petit (Alex.), r. des Mauvaises-Paroles, 17.
Petit (Fr.-Th.), quai de la Râpée, n. 83.
Petit j^e^, rue Montmartre, n. 177.
Pierreson, rue de la Madeleine, n. 1.
Pigace, rue Mandar, n. 6.
Pilet, rue Coquillère, n. 34.
Pilleux, rue de Bussy, n. 29.
Pique, r. des Deux-Portes-St.-Sauv., 18.
Porret, rue du Gros-Chenêt, n. 5.
Quence, rue Neuve-St.-Augustin, n. 30.
Raffard, à Belleville.
Raymond, quai d'Orléans, n. 6.
Richard, rue Montorgueil, n. 33.
Rigonot, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n. 9.
Rolland, r. des Vieux-Augustins, n. 37.
Rondot, r. des Fossés-Montmartre, n. 13.
Sédillon, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, n. 24.
Signard, rue de la Vieille-Monnaie, n. 9
Souvigny, rue et île St-Louis, n. 64.
Taranne, rue Ste-Anne, n. 71.
Thebault, r. N^e^-des-Pet.-Champs, n. 56.
Thiveau, rue de la V.-Monnaie, n. 22.
Touzard, rue Bourbon-Villeneuve, n. 19.
Turpin, r. de Fourcy-Saint-Marcel, n. 2.
Valade, rue J.-J.-Rousseau, n. 6.
Vaquez père, r. du Four-St.-G. n. 27.
Vaquez fils, rue St.-Honoré, n. 334.
Viguet-Poupeloz, quai de la Cité, n. 27.
Voisin, rue des Lavandières Ste-Opportune, n. 24.
Vuillemot, rue de Seine-St.-G., n. 66.
Warconsin, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 9.
Ymont, rue Montorgueil, n. 51.
Yvelin, rue de Rohan, n. 24 et 26.

Chambre de Discipline de la Communauté des huissiers. Messieurs,

Clayeux, *Syndic.*	Gobin.	Lebaigne.
Lhuillier, *Rapporteur.*	Brunet.	Marécat.
Devaux, *Trésorier.*	Moncel.	Cabure.
Vaquez fils, *Secrétaire.*	Guillaume.	Richard.
Papillon aîné.	Dumant.	N . . . . .

Membre honoraire ayant voix consultative.

M. Vaquez père, *doyen de la communauté, anc. syndic et trés.*, r. du Four-St.-G., 27.

Membres honoraires. Messieurs,

Hurteau.	Colson.	Boudin-Debreuil.
Hutinel.	Vuillemot.	Petit (Théodore).
Cressonnier.	Papillon (jeune) ✻.	Papillon aîné.
Touzard.	Godard.	Moncel.
Gras.	Fabien.	Bonvallet.
Copin.	Frécourt.	Lormier.

M. Demaret, *Chef du secrétariat*, quai de la Cité, n. 7.

Conseils de la Communauté. Messieurs,

Moreau (Emile), Lavaux, Lobjois, *Avoué à la Cour royale.* } *Avocats.*

Ghéerbrant, *Avoué près le Tribunal de première Instance.*
Desprez, *Notaire.*

La chambre de discipline est chargée de veiller au maintien de l'ordre et de la discipline parmi tous les membres de la Communauté, et à l'exécution des lois et réglemens qui concernent les Huissiers; de prévenir ou concilier tous différends qui peuvent s'élever entre Huissiers relativement à leurs droits, fonctions et devoirs, et, en cas de non-conciliation, de donner son avis comme tiers sur ces différends; de s'expliquer, également par forme d'avis, sur les plaintes ou réclamations de tiers contre des Huissiers, à raison de leurs fonctions, et sur les réparations civiles qui pourraient résulter de ces plaintes ou réclamations; de donner son avis comme tiers sur les difficultés qui peuvent s'élever au sujet de la taxe de tous frais et dépens réclamés par les Huissiers; de délivrer, s'il y a lieu, tous certificats de moralité, de bonne conduite et de capacité à ceux qui se présenteront pour être Huissiers; enfin de représenter tous les Huissiers sous le rapport de leurs droits et intérêts communs.

Nota. La Chambre tient ses séances ordinairement le mardi de chaque semaine, à sept heures du soir, cloître Saint-Méry, n. 8.

Lessoré, Concierge, à ladite Chambre.

AGENS DE CHANGE ET COURTIERS D'ASSURANCES. *Voy.* p. 886 et 887.

CHAPITRE V.

Service des finances dans le département.

SECTION PREMIÈRE.

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

(Bureaux. — Inspecteurs. — Vérificateurs. — Receveurs. — Conservateurs des hypothèques. — Distribution du papier timbré.)

M. d'Hochereau ✻, *Directeur*, rue Saint-Joseph, n. 6.
M. Guillaumod, *Vérificateur, Premier Commis de la Direction*, rue de Verneuil, 20.
M. Mouret, *Premier Commis*, chargé de la partie domaniale, rue de l'Oratoire, n. 2.

Inspecteurs. Messieurs,

Venelle, Faub.-Montmartre, n. 13.
Jouenne, rue Hillerin-Bertin, n. 11.
Pixérécourt, rue du Sentier, n. 11.
Cordier, rue N^e-des-Mathurins, n. 42.
Ginoux, rue de Bourgogne, n. 36.

Vérificateurs. Messieurs,

Levavasseur, r. St.-Hyacinthe-St.-Roch, 4.
Ferratier, rue Gaillon, n. 23.
Despréaux, rue Neuve-Saint-Roch, n. 7.
Bourgeois, rue de Richelieu, n. 14.
Gobert, rue Saint-Sébastien, n. 42.
Abraham, rue des Martyrs, n. 61.
De Chavannes, rue de la Roquette, 63.
Bonnard, rue St.-Germain-des-Prés, 7.
Roger, rue d'Artois, n. 44.
Ech, rue Montorgueil, n. 25.
Bouglé, rue des Capucines, 12.
Fidières, rue du Cadran, n. 9.
D'Origny, Cité-d'Orléans, n. 1.
André, Faubourg-Poissonnière, n. 52.
Clément, rue de Verneuil, n. 27.
Deviolaine, rue et hôtel Montesquieu.
Magnan, rue Neuve-St.-Roch, n. 25.
Lajoye, quai de l'Ecole, n. 8.
Capmas, rue Caumartin, n. 28.
Guilliot, rue de Vendôme, n. 9.
Nyon, rue du Temple, n. 96.
Moreau de Vormes, rue de Verneuil, n 21.

DIRECTION GÉNÉRALE ET SES BUREAUX, *voyez* page 204.

Receveurs de l'Enregistrement

Des actes du Conseil et des actes judiciaires, droits de greffe et amendes près les Cours et Tribunaux de Paris.

M. *Degrange*, pour la commission du Sceau, hôtel du Timbre, rue de la Paix.
M. *Bécard*, pour le Conseil, la Cour de cassation et les exploits des huissiers de la division du Pont-Neuf, *au Palais de Justice.*
M. *Chambert*, pour la Cour royale, la Cour d'assises, *au Palais de Justice.*
M. *Houillon*, M. *Chaurin*, M. *Mignot*, M. *Lemasson*, } pour le Tribunal de première Instance, *au Palais de Justice.*

Nota. M. Lemasson est également chargé des amendes et frais en matières criminelle et correctionnelle.

M. *Maigre*, pour les amendes municipales, au Palais de Justice.

M. *Guillebert*, M. *Jamain*, } pour la perception des droits d'enregistrement et de greffe des actes ou jugemens du Tribunal de Commerce, *au Tribunal, Palais de la Bourse.*

Receveurs des droits d'Enregistrement

Des exploits et des actes judiciaires des tribunaux de Paix et des effets de Commerce, et des actes des Mairies de la ville de Paris. Messieurs,

Morin, rue Villedot, n. 6. . . . . 1er et 2e Arrond. du cant. de Paris.
Bauderon de Vermeron, rue des Prouvaires, n. 32. . 3e *idem.*
Boivin, rue des Lavandières-Ste-Opportune, n. 2. . . 4e *idem.*
Gromier, rue de Cléry, n. 31. . . . . 5e *idem.*
Bonnard, rue Notre-Dame-de-Nazareth n. 9. . . . . 6e *idem.*
Finiels, rue de la Verrerie, n. 60. . . . . 7e *idem.*
Duclozel, quai de Béthune, n. 12. . . . . 8e et 9e *idem.*
Rebart, rue du Cherche-Midi, n. 32. . . . . 10e, 11e et 12e *idem.*

Receveurs des droits d'Enregistrement

Des actes des Notaires dans la ville de Paris. Messieurs,

Chemin, r. Ne-des-Mathur., n. 44. . 1er ar.
Laforcade, r. S.-Hyacinthe-S.-R., 4. 2e *id.*
Favre, imp. de la Corderie, n. 3. . . . 3e *id.*
Boutrais, rue Chabannais, n. 11. . 4e *id.*
Delaguette, rue Beauregard, n. 43. 5e *id.*
Dulion, rue Montmartre, n. 182. . . 6e *id.*
Correch, q. de la Mégisserie, 66. . 7e arr.
Doneaud, rue Thévenot, n. 28. . . 8e *id.*
Taillet, rue des Juifs, n. 13. . . . 9e *id.*
Huguet, quai d'Anjou, n. 23. . . 10e *id.*
Malouin, rue de Verneuil, n. 27. 11e *id.*
Jobert, r. St.-And.-des-Arts, n. 18. 12e *id.*

Receveurs des Domaines, à Paris. Messieurs,

Foullon, rue de la Sourdière, n. 27. . 1er, 9e et 10e Arrondissemens.
Beffroy, rue Ne-St.-Eustache, n. 18. 2e, 3e et 4e Arrond., et Domaine extraordinaire.
Simon, rue Ste-Apolline, n. 2. . . . 5e, 6e, 7e et 8e Arrondissemens.
Quenescourt, rue d'Enfer, n. 55. . . 11e et 12e Arrondissemens.

Receveurs des droits d'Enregistrement

Des actes sous signatures privées dans la ville de Paris.

M. *Labouret*, M. *Beaujeau*, } rue Saint-Joseph, n. 6, hôtel de la Direction de l'Enregistrement.

Le Dépôt central de tous les Registres des Bureaux de l'ancienne administration des Domaines du Roi depuis l'établissement du contrôle des actes et des Bureaux d'enregistrement ayant existé et existant à Paris.

M. Renart, *Archiviste*, rue Saint-Joseph, n. 6.

Chaque Receveur des Bureaux ci-dessus indiqués ne conserve que les registres de l'année courante et ceux de l'année précédente; tous les registres antérieurs sont au Dépôt.

Receveur des droits de l'Enregistrement

Des actes des autorités administratives de la ville de Paris.

M. *Valleran*, quai de la Mégisserie, n. 16.

Receveurs des droits d'Enregistrement

Des déclarations de successions. Messieurs,

Lagorsse. . . . . 1er et 2e Arrond.
Du Fraval. . . . . 3e et 4e *idem*,
Delachevallerie. . . 5e et 6e *idem*,
Dupuis. . . . . 7e et 8e *idem*,
Courly. . . . . 9e et 10e *idem*,
Demay de Warlusel. 11e et 12e *idem*,
} Rue Saint-Joseph, n. 6.

Receveurs-Contrôleurs.

M. Gay.
M. Perrot.
M. Thezac.
M. de Rothiacob.
M. Duperron.
M. Bouderon.

Receveurs du Timbre extraordinaire.

MM. *Delcamp*, *Viton* et *Souilliard*, rue de la Paix, hôtel du Timbre.

Conservateurs des Hypothèques.

M. *Fidière* ✻, rue du Cadran, n. 9, à Paris.
M. *Bochet* ✻, pour la Sous-Préfecture de Saint-Denis, à Saint-Denis.
M. *Dumaine*, pour la Sous-Préfecture de Sceaux, à Sceaux.

Bureaux de distribution de Papier timbré. Mesdames,

Premier Arrondissement.

Champs-Elysées. . . *Lacombe*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 2.
Tuileries . . . . . Ve *Mayrand*, place du Palais-Royal, n. 214.
Place Vendôme . . . *Deschamps*, passage Sandrié, n. 6.
Roule . . . . . Mlle. *Naudet*, rue de Duras, n. 3.

Deuxième Arrondissement.

Palais-Royal. . . . Mlle. *d'Hautefort*, rue des Moineaux, n. 10.
Mlle. *Marcotte Forceville*, Marché Saint-Honoré, n. 28.
Faubourg Montmartre. Ve *Maison*, rue Montholon, n. 13 ou 18.
Chaussée-d'Antin. . . Ve *Bovet*, rue du Faubourg-Montmartre, n. 76.
Feydeau. . . . . *Famin*, rue de Grammont, n. 23.

Troisième Arrondissement.

Tuileries . . . . . *Senig*, rue de l'Echiquier, n. 39.
Mail . . . . . *Giraud*, rue du Mail, n. 5.
Saint-Eustache . . . Mlle. *Corneille*, rue Montmartre, n. 68.
Montmartre. . . . . Mlle. *Gagny*, rue Montmartre, n. 154.

Quatrième Arrondissement.

Saint-Honoré. . . . *Aubry*, rue Bethizy, n. 21.
Louvre . . . . . Mlle. *Sorel Dulac*, quai de la Mégisserie, n. 26.
Marchés . . . . . Ve *Darras*, rue Saint-Denis, n. 47 ou 49.
Banque de France. . . *Dujay*, rue de Valois, n. 39.

Cinquième Arrondissement.

Faubourg St.-Martin . *Delavillenière*, rue de Lancri, n. 27.
Faubourg Saint-Denis . *Hennequin*, rue du Faubourg-Saint-Denis, n. 110.
Bonne-Nouvelle. . . *Tardy*, rue Poissonnière, n. 26.
Bonlieu, impasse Thévenot, n. 1.
Montorgueil . . . . *Boucot*, rue Montorgueil, n. 53.

Sixième Arrondissement.

Porte Saint-Denis . . Ve *Cibot*, rue Bourg-l'Abbé, n. 31.
St.-Martin-des-Champs. *Rousselot*, rue Neuve-Saint-Martin, n. 34.
Temple . . . . . *Bonnassies*, rue Saintonge, n. 34.
Lombards . . . . . Ve *Levallois*, rue de la Vieille-Monnaie, n. 5.

Septième Arrondissement.

Sainte-Avoye . . . N. . . . . rue Michel-le-Comte, n. 32.
Mont-de-Piété . . . *Deriveaud*, rue au Marais,
Marché Saint-Jean. . *Mauroy*, rue Bourtibourg, n. 21.
Arcis. . . . . Mlle. *Martin*, rue de la Poterie, n. 20.

Huitième Arrondissement.

Marais.	*Viénot*, rue Saint-Anastase, n. 8.
Faubourg St.-Antoine .	*Thourenin*, rue du Faub.-St.-Antoine, 7, cour de la Juiverie.

Neuvième Arrondissement.

Cité	*De Goyon*, rue du Haut-Moulin, n. 10.
Ile Saint-Louis . . .	*Bertault*, quai de Béthune, n. 22.
Arsenal.	*Voidel*, rue des Prêtres-Saint-Paul, n. 22.
Hôtel de Ville . . .	*Leroux*, rue du Monceau-Saint-Gervais, n. 5.

Dixième Arrondissement.

Monnaie.	Ve *Gitaux*, rue des Petits-Augustins, n. 34.
Saint-Thomas d'Aquin .	*Costes*, rue de Sèvres, n. 70.
Quinze-Vingts. . . .	*Verney*, rue de Charenton, n. 47.
Faubourg St.-Germain .	Mlle. *Quenu*, rue de Beaune, n. 19.
Invalides	*Laurey*, rue de l'Université, n. 73.

Onzième Arrondissement.

Ecole de Médecine. .	Ve *Coustille*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 48. *Bouffé*, rue Dauphine, n. 33.
Luxembourg	Ve *Gilbert*, rue du Pot-de-Fer, n. 14.
Sorbonne	Mlle. *Kirwan*, rue de la Harpe, n. 117.
Palais de Justice. . .	*Pasquet*, rue de Jérusalem, n. 1.

Douzième Arrondissement.

Jardin du Roi . . .	Mlle. *Auger*, rue des Boulangers, n. 34.
Saint-Jacques . . .	Mlle. *Gaillard*, rue des Noyers, n. 37.

Nota. Tous ces Bureaux, pour la perception des différens droits et la distribution du papier timbré, sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir.

Bureaux de recette des Droits d'enregistrement, et distribution de papier timbré, hors Paris.

M. *Hemart*, à Saint-Denis.	M. *Delalain*, à Charenton-le-Pont.
M. *Hénissart*, à Belleville.	M. *Michel*, à Sceaux.
M. *Margerie*, à Neuilly.	M. *Junot*, à Villejuif.
M. *Dejunquière*, à Courbevoie.	M. *Bailly*, à Vincennes.
Mme. *Legros*, r. de Paris, 69, à La Chapelle.	Mad. Ve Delahaitrée, rue de Bercy, n. 27.
Ve *Ferrière*, r. des Dames, aux Batignolles.	Mad. *Demortemart*, rue de Vaugirard, 137.

Notaire.....	M. Chodron ✻, rue Bourbon-Villeneuve, n. 2.
Avoué en la Cour royale....	M. Labois, rue du Four-Saint-Honoré, n. 9.
Avoué de première instance..	M. de Normandie, rue du Sentier, n. 14.
Agent de change	M. Sans, rue de Richelieu, n. 18.
Architecte	M. Lelong, rue de Lancri, n. 10.

Commissaires-Priseurs. Messieurs,

Seigneur, rue Favart, n. 2.	*Bataillard*, rue de Choiseul, n. 5.
Determes, rue Rameau, n. 8.	

Thireau, Huissier, rue de la Vieille-Monnaie, n. 22.

SECTION II.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Rue de la Verrerie, n. 55.

(Bureaux. — Inspecteurs. — Contrôleurs. — Receveur général et Receveurs particuliers des finances.)

M. Gérard ✻, *Directeur*, rue de Tournon, n. 4.

La Direction des Contributions est chargée de tous les travaux préparatoires du répartiment des contributions, des recensemens pour la formation des matrices des rôles, de la confection des rôles, de l'examen des réclamations des contribuables, sur lesquelles elle donne son avis; de la surveillance des recouvremens et de l'exécution de toutes les opérations relatives tant au cadastre de la ville de Paris qu'à celui des arrondissemens de Saint-Denis et de Sceaux, et en général de proposer au Ministre tout ce qui peut tendre à l'amélioration du régime des contributions.

BUREAUX.

M. Le Porcher, *Chef*, rue de la Verrerie, n. 55.

Les Bureaux de la Direction sont ouverts au public tous les jours, depuis deux heures jusqu'à quatre, et le samedi depuis onze heures. Ils se composent de quatre divisions. La 1re est chargée du travail relatif à l'assiette des contributions; la 2e, du contentieux; la 3e, du cadastre de Paris, et la 4e de toutes les opérations qui concernent les arrondissemens de St.-Denis et de Sceaux.

M. Gattey, rue de Bussy, n. 16, *Inspecteur.*

Les fonctions de l'Inspecteur des contributions directes sont d'installer les contrôleurs, de surveiller les opérations du contrôleur principal, et des contrôleurs du département, de faire les révisions de réclamations ordonnées par le Conseil de Préfecture, les vérifications de caisses, et généralement toutes les opérations majeures qui exigent un déplacement et qui peuvent être ordonnées par le Préfet du département, ou prescrites par le Directeur.

M. Le Conte, rue Meslay, n. 16, *Contrôleur principal.*

Les fonctions du Contrôleur principal sont de faire toutes les contre-vérifications cadastrales, de vérifier les demandes en révisions et en nouveaux renseignemens, de faire des recherches dans les bureaux des administrations publiques, pour l'établissement des droits de patentes; de faire, auprès des contrôleurs des arrondissemens ruraux, les vérifications qui lui sont prescrites par le Directeur, et de remplacer les contrôleurs absens ou malades.

Contrôleurs des Contributions directes.

Les fonctions des Contrôleurs des contributions sont : 1° les recensemens nécessaires pour la formation des matrices des rôles de toute nature de contributions; 2° la vérification de toutes les réclamations en matière de contributions; 3° la surveillance de la perception et des porteurs de contraintes.

Les Contrôleurs des contributions du département de la Seine sont au nombre de vingt-six, dont vingt-quatre pour les douze arrondissemens de Paris, et deux pour les arrondissemens de Saint-Denis et de Sceaux.

Les Contrôleurs se rassemblent les samedis, à la Direction, depuis onze heures jusqu'à trois, pour entendre les contribuables qui ont des déclarations ou observations à faire, ou des renseignemens à demander sur leurs contributions.

Noms des Contrôleurs, et Divisions dont ils sont chargés. MM.

Premier Arrondissement.

Guillermet, rue Montmartre, 128.	Tuileries. Roule.
Lumineau, rue Ventadour, n. 1.	Place-Vendôme. Champs-Elysées.

Deuxième Arrondissement.

Blondel, rue du Ponceau, n. 29.	Feydeau.
Lemoine, rue Chantereine, n. 36.	Chaussée-d'Antin.
Cros, rue des Beaux-Arts, n. 17.	Palais-Royal.
Spilleux, rue Cassette, n. 8.	Faubourg Montmartre.

Troisième Arrondissement.

Lemoine, rue Chantereine, n. 36.	Montmartre.
Messieux, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 32.	Mail.
Le Tellier, rue des Trois-Frères, n. 9.	Saint-Eustache. Faubourg Poissonnière.

Quatrième Arrondissement.

Thomas, rue Meslay, n. 25.	Saint-Honoré.
Gautier, rue de Provence, n. 67.	Louvre.
Blondel, rue du Ponceau, n. 29.	Banque de France.
Spilleux, rue Casssette, n. 8.	Marchés.

Cinquième Arrondissement.

Le Clerc, rue Meslay, n. 23.	Bonne-Nouvelle.
Duhait, rue Bleue, n. 36.	Porte St.-Martin. Faubourg St.-Denis.
Messieux, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 32.	Montorgueil.

Sixième Arrondissement.

Favarcq, rue Meslay, n. 37.	St.-Martin-des-Champs.
Alexandre Le Borgne, rue de Bondy, n. 5.	Temple.
Thomas, rue Meslay, n. 25.	Lombards.
Le Clerc, rue Meslay, n. 23.	Porte St.-Denis.

Septième Arrondissement.

Feuchère, rue Simon-Lefranc, n. 7.	Sainte-Avoye. Marché Saint-Jean.
Tanera, rue du Cherche-Midi, n. 30.	Arcis.
D'Ynglemare, rue Mazarine, n. 30.	Mont-de-Piété.

Huitième Arrondissement.

Clausse, rue Saintonge, n. 21.	Quinze-Vingts.
D'Ynglemare, rue Mazarine, n. 30.	Popincourt.
De Bay, rue Saint-Anastase, n. 18.	Marais. Faubourg Saint-Antoine.

Neuvième Arrondissement.

Clausse, rue Saintonge, n. 21.	Arsenal.
Cros, rue des Beaux-Arts, n. 17.	Ile Saint-Louis.
Hacquart, rue Hautefeuille, n. 10.	Cité.
Alexandre Le Borgne, rue de Bondy, n. 5.	Hôtel-de-Ville.

Dixième Arrondissement.

Tanera, rue du Cherche-Midi, n. 30.	La Monnaie.
Gautier, rue de Provence, n. 67.	Saint-Thomas-d'Aquin.
Le Vte de Rostaing, rue de Londres, n. 3.	Faubourg Saint-Germain. Invalides.

Onzième Arrondissement.

Hacquart, rue Hautefeuille, n. 10. . . . . Ecole de Médecine.
Favarcq, rue Meslay, n. 37. . . . . Palais de Justice.
Castan de Bages, rue du Bac, n. 60. . . . . { Sorbonne. / Luxembourg.

Douzième Arrondissement.

Puissan, rue Mazarine, n. 22. . . . . { Saint-Jacques. / Jardin du Roi.
Pouchet, rue des Beaux-Arts, n. 5. . . . . { Saint-Marcel. / Observatoire.

Arrondissemens ruraux.

Forgeot, rue de la Verrerie, n. 60. . . . . Saint-Denis.
Gorlier, rue St-Benoist, n. 9. . . . . Sceaux.

RECETTE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

M. . . . . *Receveur-général des finances.*
M. de Premonville ✻, *Caissier.*

Receveurs-particuliers Percepteurs des Contributions directes dans les arrondissemens de la ville de Paris.

MAIRIES.	ARROND. de PERCEPT°.	NOMS ET DEMEURES des RECEVEURS-PARTICULIERS PERCEPTEURS.	QUARTIERS.
1re.	1er	Bourqueney, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 35.	Tuileries. / Place Vendôme.
	2e	Durand, rue de la Madeleine, n. 31.	Champs-Elysées. / Roule.
2e.	3e	Reille ✻, rue du Faub. Montmartre, n. 7.	Chaussée-d'Antin. / Faub. Montmartre.
	4e	Clouët ✻, rue d'Hanovre, n. 1.	Palais-Royal. / Feydeau.
3e.	5e	Rossigneux ✻, rue Martel, n. 16.	Poissonnière. / Montmartre.
	6e	Lorin, rue du Mail, n. 24.	S.-Eustache. / Mail.
4e.	7e	De Grammont, quai de la Mégisserie, n. 66.	S.-Honoré. / Louvre.
	8e	Malide, rue des Deux-Ecus, n. 36.	Banque de France. / Marchés.
5e.	9e	Boscheron ✻, rue du F. St.-Martin, 74.	Faub. S.-Denis. / Porte S.-Martin.
	10e	Duriez, rue Saint-Sauveur, n. 30.	Bonne-Nouvelle. / Montorgueil.
6e.	11e	Fabre-Barrot, rue du Ponceau, n. 14.	Porte S.-Denis. / Lombards.
	12e	Boullenois, rue Boucherat, n. 11.	Temple. / S.Mart. d. Champs.
7e.	13e	Lavocat, rue Michel-le-Comte, n. 21.	Sainte-Avoye. / Mont-de-Piété.
	14e	Labrouste ✻, rue Bourtibourg, n. 16.	Marché S.-Jean. / Les Arcis.

8e	15e	Paulmier, rue Ne-Ménilmontant, n. 5.	Marais. Popincourt.
	16e	Mariani, place Saint-Antoine, n. 1.	Faub. S.-Antoine. Quinze-Vingts.
9e	17e	Fougeray de Launay, rue des Prêtres-Saint-Paul, n. 22, passage St.-Antoine.	Arsenal. Hôtel-de-Ville.
	18e	Daumont ✻, rue Chanoinesse, n. 12.	Ile S.-Louis. Cité.
10e	19e	Asselin de Villequier, rue de Bourgogne, n. 21.	Invalides Faub. S.-Germain.
	20e	Charlier, Grande rue Taranne, n. 15.	Monnaie. S.Thom. d'Aquin.
11e	21e	Pérignon, r. Saint-Hyacinthe, n. 21.	Luxembourg. Sorbonne.
	22e	Poussielgue ✻, quai des Augustins, n. 55.	Ecole de médecine. Palais de Justice.
12e	23e	Picard, rue de l'Hôtel-Colbert, n. 22.	St.-Jacques. Jardin du Roi.
	24e	Possac, rue S.-Dominique-d'Enfer, n. 15.	S.-Marcel. Observatoire.

Contrôleurs près les Receveurs-Particuliers Percepteurs des Contributions directes de la ville de Paris. Messieurs,

Paillet.	Modérat.	Roguée.	N. . . . .
De la Ribadière.	Rouget.	Miot.	N. . . . .
Hue.	Chalier.	Ferté.	N. . . . .
Brard.	Bourcier de Saint-Chaffrey.	Révérand.	N. . . . .
Lestumier.		Melleville,	*Contrôleurs suppl.*
Clavier.	De Lomel.	Bachelet.	Gravier.
Martin.	Tresvaux la Garenne.	N.	Claras de Bert.

Ces vingt-quatre Contrôleurs sont nommés par S. Exc. le Ministre Secrétaire-d'Etat des finances, sur la présentation du Receveur-général du département de la Seine. Ils ne séjournent pas plus d'une semaine chez le même percepteur. Leurs fonctions consistent: 1° à viser les quittances délivrées aux contribuables et à en tenir registre; 2° à s'assurer des émargemens aux rôles des sommes acquittées par les contribuables, et à faire passer chaque jour au Receveur-général le bordereau des recouvremens effectués dans la journée.

Receveurs particuliers des finances des arrondissemens de St.-Denis et de Sceaux.

M. Hennet, *arrondissement de Saint-Denis.*
M. De Villèle, *arrondissement de Sceaux.*

SECTION III.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE (1),

Rue Duphot, n° 10, *près la rue Saint-Honoré.*

M. Guéau de Reverseaux ✻, *Directeur*, rue Duphot, n. 10.

M. Guillaumin, *Contrôleur de comptabilité*, rue St.-Nicolas, n. 59.
M. Boyer, *Receveur principal et particulier*, rue Duphot, n. 10.
M. Delaunoy, *Contrôleur ambulant*, rue de Ponthieu, n. 12.
M. Gautier, *Contrôleur ambulant*, rue de Lille, n. 11.
M. Castelnault, *Receveur particulier*, rue de Provence, n. 3.
M. Roy, *Receveur particulier*, rue de Tournon, n. 15.

Bureau de la marque d'or et d'argent, rue Guénégaud, n. 10.

M. Marchant ✻, *Contrôleur en chef*, rue St.-Honoré, n. 387.
M. David, *Contrôleur-vérificateur*, quai Malaquais, n. 15.
M. Macaire, *Receveur particulier*, rue de Vaugirard, n. 46.

Entreposeurs des Tabacs, à Paris.

M. Bouteillier, rue de l'Université, n. 12.
M. de Roissy, rue Cadet, n. 32.
Madame d'Houdetot, rue St.-Louis, au Marais, n. 29.

Manufacture royale des Tabacs.

M. Tournier ✻, *Régisseur à la Manufacture*, Quai d'Orsay, au Gros-Caillou.
M. Armynot-Duchâtelet, *Inspecteur de fabrication*, quai d'Orsay, au Gros-Caillou.
M. Bitry, *Contrôleur*, quai d'Orsay, au Gros-Caillou.

(1) *Voyez* la Direction générale des Contributions indirectes et ses bureaux.

SECTION IV.

SERVICE DES POSTES AUX LETTRES,

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE (1).

(Emplacement et numéros des Bureaux et des Boîtes. — Heures des levées et des distributions. — Lieux servis par la Poste de Paris.)

Division de Paris, hôtel des Postes.

M. Ginisty ✻, *Chef de Division.*
M. D'Leindre, *Sous-Chef.*

Inspecteurs-Vérificateurs. MM.

Charrier.	Bally.	De la Barthe.	Boutet.
Decourcelles.	Guillard.	Houssaye.	Déadé.

Le service des Postes de la division de Paris consiste dans la distribution, à Paris, des lettres des départemens, de celles venant de l'étranger et des lettres de Paris pour Paris, des lettres recommandées ou chargées ; la distribution des journaux et ouvrages périodiques ; l'affranchissement des lettres pour Paris, les départemens et l'étranger ; l'affranchissement des articles d'argent ; la levée des boîtes dans Paris et l'abonnement au Bulletin des Lois dans toute la France.

Ce service se divise à Paris, entre les bureaux ci-après désignés.

Bureau de la Poste restante, des Lettres chargées et des Lettres recommandées, hôtel des Postes.

M. Carrouge, *Chef.*

Bureau des Ouvrages périodiques pour Paris.

M. Collomb, *Chef.*

On reçoit à ce bureau l'affranchissement, pour Paris et sa banlieue, des lettres, des avis imprimés et feuilles périodiques. A l'extérieur de ce bureau est une boîte aux lettres, à l'effet à recevoir tout ce qui a destination pour Paris et la Banlieue.

Bureaux de Distributions dans Paris.

Chaque Bureau forme un arrondissement, d'où les Facteurs partent pour les distributions. On y affranchit les Lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger. On y reçoit les chargemens et les envois d'argent. Le public peut y toucher le montant des reconnaissances d'articles d'argent.

Service des Boîtes aux Lettres.

Un nombre de boîtes est établi dans chaque arrondissement. La position des boîtes est ci-après indiquée. On reçoit chez les boîtiers l'affranchissement des lettres pour Paris et le département de la Seine. Les boîtes sont levées 7 fois par jour en été et en hiver. Les heures du dépôt des lettres pour le départ du jour, sont indiquées au tableau du service ci-après (page 835).

(1) *Voyez* la Direction générale des Postes et ses bureaux.

Bureau A, *rue Lenoir-St.-Honoré.*

M. le Cte de Kersalaun, *Directeur*, rue Lenoir-St.-Honoré.

Les quartiers Saint-Eustache, des Halles, de la nouvelle Halle, du Louvre, rue Saint-Denis, Palais de Justice et la Cité.—On peut charger à ce Bureau les lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger, recevoir le montant des reconnaissances d'articles, et déposer de l'argent pour les départemens.

Position des Boîtes dans l'Arrondissement dudit Bureau, et n^os des Timbres.

1 Rue Pavée Saint-Sauveur, n. 14.
2 Rue Saint-Denis, n. 239.
3 Rue Saint-Denis, n. 309.
4 Rue Saint-Denis, n. 393.
5 Rue Grénetat, n. 45.
6 Rue Saint-Denis, 147.
7 Rue Aubry-le-Boucher, n. 4.
8 Rue de la Féronnerie, n. 3.
9 Rue des Mauvaises-Paroles, n. 2.
10 Rue St-Jacques-la-Boucherie, n. 1.
11 Place du Châtelet, n. 1.
12 Place du Palais de Justice, n. 6.
13 Rue du Marché Palu, n. 1.
14 Parvis N. D., n. 26.
15 Rue du Marché-Neuf, n. 54.
16 A la Préfecture de Police.
17 Place Dauphine, n. 3.
18 Pointe Saint-Eustache, n. 2.
19 Rue du Contrat-Social, n. 7.
20 Rue des Deux-Ecus, n. 20.
21 Rue de l'Arbre-Sec, n. 60.
22 Rue des Fos.-S.-Germain-l'Aux., n. 47.
23 Rue de la Monnaie, n. 17.
24 Place de l'Ecole, n. 1.
25 Rue Saint-Germain-l'Auxerrois, au coin de l'Arche-Marion, 77.

Bureau B, *rue des Tournelles.*

M. Dagand, *Directeur*, rue des Tournelles.

Les quartiers de la Grêve, les rues Saint-Antoine, Saint-Paul, de l'Arsenal et une partie du Marais.—On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent. On y peut également charger les lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger et toucher le montant des reconnaissances d'articles.

Position des Boîtes et n^os des Timbres.

1 Rue Amelot, n. 69.
2 Rue Saint-Louis, n. 60.
3 Rue des Minimes, n. 10.
4 Place Royale, n. 14.
5 Rue Neuve-du-Colombier, n. 5.
6 Rue des Balais, n. 4.
7 Rue Saint-Antoine, n. 196.
8 Rue Saint-Antoine, n. 223.
9 Rue Saint-Antoine, n. 50.
10 Rue de Fourcy, n. 1.
11 Quai des Ormes, n. 24.
12 Quai des Célestins, n. 28.
13 Faub. Saint-Antoine, n. 199.
14 *id.* n. 111.
15 Rue de Charenton, n. 71.
16 Faub. Saint-Antoine, n. 50.
17 Rue de Popincourt, n. 30.
18 Rue de la Roquette, n. 60.
19 Rue de Charonne, n. 139.
20 Rue de Charonne, n. 72.
21 Faubourg Saint-Antoine, n. 391.
22 Rue de Reuilly, n. 30.
23 Rue Picpus, n. 24.
24 Quai de la Râpée, n. 57.

Bureau C, *rue des Vieilles-Audriettes*, n. 57.

M. Moulin, *Directeur*, rue des Vieilles-Audriettes.

Les quartiers Saint-Martin, du Temple, et l'autre partie du Marais. — On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent, et on y peut charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger, et toucher le Montant des reconnaissances d'articles.

Position des Boîtes et nos des Timbres.

1 Vieille rue du Temple, n. 94.
2 *id.* n. 25.
3 Rue de la Verrerie, n. 2.
4 Rue du Monceau St.-Gervais, n. 13.
5 A l'Hôtel-de-Ville.
6 Rue du Temple, n. 106.
7 Rue de Bondy, n. 36.
8 Rue Saint-Martin, n. 240.
9 Rue Ferdinand-Berteau, n. 4.
10 Rue Phelipeaux, n. 42.
11 Rue du Temple, n. 70.
12 Rue Michel-le-Comte, n. 39.
13 Rue Saint-Martin, n. 43.
14 *id.* n. 137.
15 Rue Saint-Martin, n. 217.
16 Rue Aumaire, n. 31.
17 Rue des Gravilliers, n. 23.
18 Rue de l'Homme-Armé, n. 5.
19 Rue Simon-le-Franc, n. 15.
20 Rue de la Verrerie, n. 42.
21 Rue Sainte-Avoye, n. 2.
22 Boulevard du Temple, n. 30.
23 Rue de Mesnil-Montant, n. 13.
24 Rue de Poitou, n. 2.
25 Rue de Bretagne, n. 35.
26 Rue du Faub. du Temple, n. 30.
27 *id.* n. 82.
28 Rue de Mesnil-Montant, n. 59.

Bureau D, *rue de l'Échiquier.*

M. Maiseau, *Directeur*, rue de l'Echiquier.

Les quartiers de la Chaussée-d'Antin, du Faubourg-Poissonnière, du Faubourg Saint-Denis, du Faubourg Saint-Martin, du Faubourg Montmartre, et de la Nouvelle-France.

On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent, et on y peut charger des lettres pour Paris, les Départ. et l'Etranger, et toucher le montant des reconnaissances d'articles.

Position des Boîtes, et nos des Timbres.

1 Rue de la Chaussée-d'Antin, n. 50.
2 *id.* n. 2.
3 Rue du Helder, n. 20.
4 Rue d'Artois, n. 36.
5 Rue du Faub. Montmartre, n. 25.
6 Rue Saint-Lazare, n. 76.
7 *id.* n. 27.
8 Rue Coquenard, n. 62.
9 Rue Rochechouart, n. 17.
10 Rue du faub. Poissonnière, n. 57.
11 Rue du faub. Poissonnière, n. 18.
12 Rue Grange-aux-Belles, n. 1.
13 Rue du faubourg St.-Martin, n. 52.
14 *id.* n. 1.
15 Rue du faubourg S.-Denis, n. 37.
16 *id.* n. 169.
17 Rue du faub. Saint-Martin, n. 175.
18 *id.* n. 142.
19 Rue du Faub. Saint-Denis, n. 103.
20 Rue des Petites-Ecuries, n. 14.
21 Rue de Clichy, n. 34.

Bureau E, *rue Duphot.*

M. Lestamy, *Directeur*, rue de Sèze, derrière la Madeleine.

Les quartiers Saint-Honoré, du Mont-Blanc, du Roule, des Champs-Elysées, de la Place Vendôme, des Tuileries. — On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent, et on y peut charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger, et toucher le montant des reconnaissances d'articles.

Position des Boîtes et nos des Timbres.

1 Avenue de Neuilly, n. 15.
2 Place du Palais-Royal, n. 237.
3 Petite rue Saint-Louis-S.-H., n. 7.
4 Rue Saint-Honoré, n. 306.
5 *id.* n. 353.
6 Rue de la Pépinière, n. 30.
7 Rue du Rocher, n. 15.
8 Rue Thiroux, n. 5.
9 Rue Basse-du-Rempart, n. 58.
10 Rue d'Antin, n. 2.
11 Rue de la Paix, n. 13.
12 Faubourg Saint-Honoré, n. 94.
13 Rue de la Ville-l'Evêque, n. 6.
14 Faubourg Saint-Honoré, n. 3.
15 Rue Duphot, au coin du Boulevart.
16 Faubourg du Roule, n. 46.
17 *id.* n. 2.
18 Rue de Ponthieu, n. 4.
19 Grande rue de Chaillot, n. 26.
20 Quai de Billy, n. 2.
21 Au Ministère des Finances.

BUREAU F, *rue de Beaune.*

M. Babeau, *Directeur*, rue de Beaune.

Les quartiers de la majeure partie du faub. S.-Germain, du côté des barrières. — On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent, et on peut y charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Étranger, et toucher le montant des reconnaissances d'articles.

Position des Boîtes et n^os *des Timbres.*

1 Rue de Courty, n. 8.
2 Palais de la Chambre des députés.
3 Rue de l'Université, n. 45.
4 Rue de Lille, n. 51.
5 Quai Voltaire, n. 7.
6 Rue de Varennes, n. 20.
7 Rue de Grenelle, n. 101.
8 Rue du Bac, n. 49.
9 Rue Saint-Dominique, n. 33.
10 Rue Taranne, n. 2.
11 Rue du Colombier, n. 32.
12 Rue des Saints-Pères, n. 22.
13 Rue Plumet, n. 9.
14 Rue de Sèvres, n. 66.
15 Rue du Petit-Vaugirard, n. 1.
16 Rue des Vieilles-Tuileries, n. 4.
17 Rue de Sèvres, n. 36.
18 Rue de la Chaise, n. 28.
19 Rue S.-Dominique au G.-Caillou, 60.
20 A l'Hôtel des Invalides.
21 Rue de Sèvres, n. 169.
22 A l'Ecole militaire.

BUREAU G, *rue de Condé, faubourg Saint-Germain.*

M. Gautier, *Directeur*, rue de Condé.

Les quartiers Saint-André-des-Arcs, du Luxembourg, Saint-Michel, Saint-Jacques, et une partie du faubourg Saint-Germain. — On reçoit à ce Bureau des dépôts d'articles d'argent, et l'on peut y charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger, et toucher le montant des reconnaissances d'articles.

Position des Boîtes et n^os *des Timbres.*

1 Rue de Vaugirard, n. 61.
2 Rue du Four-St.-Germain, n. 81.
3 *id.* n. 35.
4 Rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n. 18.
5 Place Saint-Michel, n. 10.
6 Rue de la Harpe, n. 79.
7 *id.* n. 7.
8 Rue Saint-André-des-Arcs, n. 1.
9 Rue Hautefeuille, n. 11.
10 Rue Saint-André-des-Arcs, n. 60.
11 Rue des Fossés-Saint-Germain-des Prés, n. 3
12 Rue Saint-Jacques, n. 161.
13 Rue Dauphine, n. 1.
14 Rue Guénégaud, n 35.
15 Rue de Seine, n. 25.
16 Rue du Four, n. 2.
17 Rue des Quatre-Vents, n. 22.
18 Rue du Petit-Pont, n. 25.
19 Rue Saint-Jacques, n. 55.
20 *id.* n. 123.
21 *id.* n. 223.
22 *id.* n. 204.
23 Faubourg-Saint-Jacques, n. 1.
24 Boulevard Saint-Jacques, n. 16.
25 Rue de Vaugirard, n. 31.
26 Rue d'Enfer, n. 72.

BUREAU H, *rue des Fossés-Saint-Victor.*

M. Mac-Saint-Mauris, *Directeur*, rue des Fossés-St.-Victor, n. 35.

Les quartiers de l'Isle Saint-Louis, Saint-Marcel, Saint-Victor, Sainte-Geneviève et de la place Maubert. — On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent, et on peut y charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Étranger, et toucher le montant des reconnaissances d'articles.

Position des Boîtes et n^os *des Timbres.*

1 Rue des Charbonniers, n. 8.
2 Rue de l'Oursine, n. 98.
3 Rue Mouffetard aux Gobelins.
4 *id.* n. 228.
5 *id.* n. 139.
6 *id.* n. 59.
7 Rue d'Orléans-St.-Marcel, n. 20.
8 Rue de la Clé, n. 25.
9 Rue S.-Victor aux J. Aveugles, 62.
10 A l'entrepôt général des boissons.
11 Rue Saint-Louis en l'Isle, n. 27.
12 Quai de la Tournelle, n. 21.

13 Place Maubert, n. 30.
14 Rue St.-Jean-de-Latran, n. 6.
15 Rue Clovis au Collége d'Henri IV.
16 A la Salpêtrière.
17 Rue Saint-Victor, n. 7.
18 A l'Ecole Polytechnique.

Bureau J, *rue Notre-Dame-des-Victoires.*

M. Rathier, *Directeur*, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Les quartiers de Cléry, Bonne-Nouvelle, Montmartre, place des Victoires, Palais-Royal et Richelieu. — On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent; on y peut charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger, et toucher le montan des reconnaissances d'articles.

Position des Boîtes et n^os des Timbres.

1 Rue Montorgueil, n. 63.
2 Rue Neuve-S.-Sauveur, n. 24.
3 Rue Bourbon-Villeneuve, n. 11.
4 Rue Neuve-Saint-Eustache, n. 19.
5 Rue Coquillère, n. 1.
6 Rue Coquillère, n. 46.
7 Place des Victoires, n. 6.
8 Rue Vivienne, n. 1.
9 Rue Chabannais, n 2.
10 Rue Saint-Honoré, n. 165.
11 Rue du Bouloy, n. 4.
12 Cour des Fontaines, n. 12.
13 Rue Traversière Saint-Honoré, au coin de la rue de Langlade, 7.
14 Rue des Orties, n. 9.
15 Rue de Richelieu, n. 32.
16 Rue de la Michodière, n. 2.
17 Rue Sainte-Anne, n. 79.
18 Rue Neuve-Saint-Marc, n. 11.
19 Rue Feydeau, n. 25.
20 Rue Neuve-Vivienne, Bourse.
21 Rue de Richelieu, à la Bibliothèque.
22 Rue Beauregard, n. 34.
23 Rue du Gros-Chenêt, n. 23.
24 Rue Montmartre, n. 163.
25 Rue Montmartre, n. 131.
26 Rue Montmartre, aux Messageries.

On reçoit et l'on affranchit dans ces boîtes les lettres de Paris pour Paris, et celles pour les environs désignés dans l'état ci-après.

Le public peut aussi y déposer les lettres pour les départemens jusqu'à trois heures du soir; et passé ce temps, il faut aller à l'hôtel des Postes, rue J.J. Rousseau: ces boîtes sont levées sept fois par jour en été, et six fois en hiver.

Bureau près la Maison du Roi, place du Palais-Royal.

M. Millet, *Directeur.*

On peut charger et affranchir à ce Bureau les lettres pour Paris, les Départ. et l'Etranger; on peut aussi y déposer des articles d'argent, et y toucher le montant des reconnaissances.

Bureau près la Chambre des Pairs, rue de Vaugirard, n. 19.

M. le Cte de Gascq ✻, *Directeur.*

On peut charger et affranchir à ce Bureau les lettres pour Paris, les Départ. et l'Étranger; on peut aussi y déposer des articles d'argent, et y toucher le montant des reconnaissances.

Bureau près la Chambre des Députés.

M. Bourgoin, *Directeur, au Palais Bourbon.*

On peut charger et affranchir à ce Bureau les lettres pour Paris, les Départ. et l'Etranger; on peut aussi y déposer des articles d'argent, et y toucher le montant des reconnaissances.

TABLEAUX DU SERVICE DE PARIS.

La Direction des Postes a, pour l'utilité publique, fait dresser les tableaux ci-après, et arrêté qu'ils seraient placés à la porte des Bureaux de distribution et sur les deux cents boîtes de Paris, afin que le public pût juger de la remise d'une lettre à destination, par l'heure du dépôt fait à la Poste.

Service de Paris.

Les Boîtes sont relevées de deux heures en deux heures; ainsi les Lettres déposées immédiatement après le relevage, perdent deux heures pour leur remise à destination.—Le terme moyen d'une distribution est de trois heures.

HEURES DES LEVÉES DE BOÎTES ET DES DISTRIBUTIONS.

HEURES des levées des boîtes de poste.	HEURES des distributions dans Paris.	
1re { à 7 heures aux boîtes. à 7 h. 1/2 dans les bureaux d'arr.	1re distr. à 8 heures.	Pour les lettres de Paris.
2e { à 9 h. aux boîtes. à 9 h. 1/2 dans les bur. d'arr.	2e —— à 9 h.	Pour les lettres de Paris, celles des Départemens et de l'Etranger.
3e { à 11 h. précises aux boîtes. à 11 h. 1/2 dans les bur. d'arr.	3e —— à 11 h.	
4e { à 1 h. aux boîtes. à 1 h. 1/2 dans les bur. d'arr.	4e —— à 1 h.	
5e { à 3 h. aux boîtes. à 3 h. 1/2 préc. dans les b. d'arr. à 5 h. à l'hôtel des Postes, dernière lev. pour les dép. et l'étr.	5e —— à 3 h.	
6e { à 5 h. aux boîtes. à 5 h. 1/2 dans les bur. d'arr.	6e —— à 5 h.	Pour les lettres de Paris.
7e { à 7 h. à 8 h. 1/2.	7e —— à 7 h.	
	Les dimanches et fêtes (par exception) les deux dernières distribut. journalières n'auront point lieu. La dernière levée sera faite, pour Paris : aux Boîtes à 5 h. aux Bureaux à 5 h. 1/2 Pour les départemens : aux Boîtes à 1 h. aux Bureaux à 1 h. 1/2 à l'Hôtel à 2 h.	

Les lettres de la 7e levée sont distribuées le lendemain matin à la 1re distribution.

PETITE BANLIEUE.

Ce service ne comprend que les extrémités des faubourgs; il ne diffère du service de Paris que parce qu'il a une distribution de moins.

LEVÉES DES BOÎTES.	DISTRIBUTIONS.
1re à 8 heures.	à 8 heures du matin.
2e à 10 heures.	à 9 heures.
3e à midi.	à 11 heures.
4e à 2 heures.	à 1 heure.
5e à 4 heures.	à 3 heures.
6e à 6 heures, *pour la Distribution du lendemain à 8 heures.*	à 5 heures.

SERVICE DE LA BANLIEUE.

Le Bureau central de la banlieue est à l'Hôtel des Postes.

M. Comparet, *Chef.* — M. Simon, *Inspecteur.*

A dater du 1er septembre 1823, il a été placé pour le service de la Poste, des Bureaux et Boîtes dans les communes et lieux suivans, savoir :

Bureaux de Poste, à

Antony.	Bourget.	Montreuil-s.-Bois.	Saint-Cloud.
Batignolles.	Bourg-la-Reine.	Montrouge.	Saint-Denis.
Belleville.	Charenton.	Nanterre.	Sèvres.
Bercy.	Choisy-le-Roi.	Neuilly-sur-Seine.	Vaugirard.
Bicêtre.	La Maison Blanche.	Passy.	La Villette.
Bondy.	Meudon.	Ruel.	Vincennes.

Bureaux secondaires ou Boîtes, à

La Chapelle.	Fontenay-s.-Bois.	Vitry-sur-Seine.	Puteaux.
Saint-Ouen.	Nogent-sur-Marne.	Villejuif.	Suresne.
Epinay.	Petit-Brie.	Châtillon.	Courbevoye.
Aubervilliers.	Noisy-le-Grand.	Arcueil.	Asnières.
Pantin.	Champigny.	Sceaux.	Genevilliers.
Noisy-le-Sec.	Saint-Maur.	Issy.	Colombe.
Charonne.	Créteil.	Auteuil.	Mouceaux.
Bagnolet.	Maisons.	Boulogne.	Clichy.
Rosny-sous-Bois.	Ivry.	L'Etoile.	

Il partira tous les jours de Paris des dépêches, 1° A 7 heures du matin, pour

La Chapelle.	Petit-Brie.	Villejuif.	L'Etoile.
Saint-Denis.	Nogent-sur-Marne.	Montrouge.	Neuilly.
Saint-Ouen.	Noisy-le-Grand.	Châtillon.	Puteaux.
Epinay.	Champigny.	Arcueil.	Suresne.
Enghien.	La Queue-en-Brie.	Bourg-la-Reine.	Courbevoye.
La Villette.	Saint-Maur.	Sceaux.	Asnières.
Aubervilliers.	Bercy.	Antony.	Genevilliers.
Belleville.	Charenton.	Vaugirard.	Colombe.
Pantin.	Créteil.	Issy.	Nanterre.
Bondy.	Maisons.	Meudon.	Saint-Germain.
Noisy-le-Sec.	La Maison Blanche.	Sèvres.	Mouceaux.
Charonne.	Ivry.	Saint-Cloud.	Les Batignolles.
Montreuil.	Vitry.	Boulogne.	Clichy.
Bagnolet.	Choisy.	Versailles.	Ruel.
Rosny et Vincennes.	Gentilly.	Passy.	Chatou.
Fontenay.	Bicêtre.	Auteuil.	

2° A une heure du soir pour tous les lieux désignés dans le précédent paragraphe, excepté La Queue-en-Brie, et de plus pour

Argenteuil.	Ecouen.	Louvres.	Ponthiéry.
Arpajon.	Essonne.	Luzarches.	Pontoise.
Brunoy.	Étampes.	Meaux.	Rambouillet.
Beaumont S. O.	Etréchy.	Melun.	Ris.
Boissy-St.-Léger.	Franconville.	Mesnil-Amelot (le).	Sarcelles.
Brie-Comte-Robert.	Fromenteau.	Mennecy.	Senlis.
Chantilly.	Gonesse.	Meulan.	Thoîry.
La Chapelle-en-Serval.	Lagny.	Moisselles.	Trapes.
Chelles.	Lieusaint.	Neauphle.	Triel.
Claye.	Linas.	Palaiseau.	Vaux.
Corbeil.	Livry.	Poissy.	Villeneuve-S.-Georges
Dammartin.	Longjumeau.	Pont-Chartrain.	Ville-Parisis.

Les Bureaux qui reçoivent deux envois par jour, ont deux expéditions en retour : la 1re arrive à Paris à 11 heures du matin ; la 2e à 4 heures du soir.

Ceux qui ne reçoivent qu'un envoi ne font en retour qu'une seule expédition, qui a lieu à 4 h. du soir. Ce service spécial a lieu indépendamment de celui des malles. Toutes les lettres sont distribuées ; celles des envois du matin, dans la matinée, et celles des envois de l'après-midi, dans la soirée.

Etat des Communes, Hameaux, Ecarts, Maisons isolées, etc. composant le Département de la Seine et les Arrondissemens de Sèvres, de Saint-Cloud et Meudon, département de Seine-et-Oise.

NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENS des Postes qui les desservent.
Ablon-sur-Seine.	Choisy-le-Roi.
Alfort.	Charenton.
Amboile (Seine-et-Oise).	Laqueue-en-Brie
Antony.	Antony.
Arcueil.	Arcueil.
Asnières.	Asnières.
Aubervilliers.	Aubervilliers.
Aulnay.	Le Bourget.
Auteuil.	Auteuil.
Baubigny.	Bondy.
Bagatelle.	Neuilly-sur-Seine.
Bacle (le).	Choisy-le-Roi.
Bagneux.	Châtillon.
Bagnolet.	Bagnolet.
Barre (la).	Epinay.
Batignolles (les).	Les Batignolles.
Belle-Epine (la).	Choisy-le-Roy.
Belleville.	Belleville.
Bellevue.	Meudon.
Bercy.	Bercy.
Bicêtre (maison de détention)	Bicêtre.
Bicêtre (le petit).	Meudon.
Blancmesnil.	Le Bourget.
Boissière (la).	Montreuil.
Bonneuil.	Créteil.
Bordes (les).	Laqueue-en-Brie.
Boulogne-sur-Seine.	Boulogne.
Bouquet (le).	Champigny.
Bourget (le).	Le Bourget.
Bourg-la-Reine.	Bourg-la-Reine.
Briche (la).	Saint-Denis.
Brie-sur-Marne *ou* Petit-Brie.	Petit-Brie.
Butte aux Cailles (la).	Maison-Blanche.
Cachan.	Arcueil.
Cage (le Moulin de la).	Genevilliers.
Carrières.	Charenton.
Champigny.	Saint-Maur.
Champigny-sur-Marne.	Champigny.
Chapelle-S.-Denis (la).	La Chapelle.
Charenton.	Charenton.
Charentonneau.	Maisons.
Charonne.	Charonne.
Châtillon-le-Petit.	Châtillon.
Châtillon-sous-Bagneux.	Châtillon.
Chaville.	Sèvres.
Chenevières.	Laqueue-en-Brie.
Chevilly.	Bourg-la-Reine.
Choisy-le-Roi *ou* sur Seine.	Choisy-le-Roi.
Clamart le Vigneble *ou* s. Meud.	Meudon.
Clichy-la-Garenne.	Clichy.
Clignancourt.	Les Batignolles.
Cœuilly.	Champigny.
Colombe.	Colombe.
Combat du Taureau (le).	La Villette.
Combeault.	Laqueue-en-Brie.
Conflans.	Charenton.
Courbevoye.	Courbevoye.
Courcelles.	L'Etoile.

NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENS des Postes qui les desservent.
Cour-Neuve (la).	Saint-Denis.
Cremlin (le).	Maison-Blanche.
Creteil (le port de).	Creteil.
Crêvecœur.	Aubervilliers.
Croix-d'Arcueil.	Arcueil.
Croulebarbe (le Moulin de).	Ivry.
Denis (Saint).	Saint-Denis.
Désert (le).	Petit-Brie.
Drancy (Grand et Petit).	Le Bourget.
Dugny.	Le Bourget.
Epinay.	Épinay.
Epine (l').	Bagnolet.
Etoile (l').	L'Etoile.
Fécamp (la Vallée de).	Bercy.
Ferme-Galande.	Châtillon.
Ferme de Piot.	Vitry.
Fleury-sous-Meudon.	Meudon.
Folie (la).	Noisy-le-Sec.
Fontenay-aux-Roses.	Châtillon.
Fontenay-sous-Bois.	Fontenay-s.-Bois.
Fresnes.	Antony.
Garches.	Saint-Cloud.
Gare (la).	Maison-Blanche.
Gentilly.	Maison-Blanche.
Glacière (la).	Maison-Blanche.
Gournay (près Villejuif).	Villejuif.
Gournay-sur-Marne.	Noisy-le-Grand.
Grand'Pinte de Bercy (la).	Bercy.
Grange à Dame-Rose (la).	Meudon.
Granges-de-Vitry (les).	Vitry.
Grenelle.	Vaugirard.
Grignon.	Choisy-le-Roi.
Haute-Maison (la).	Vincennes.
Hupé (le).	Vincennes.
Ile-Saint-Denis.	Saint-Denis.
Issy.	Issy.
Issy-sur-Seine.	Ivry.
Javelle.	Vaugirard.
Lande (la).	Champigny.
Lhay.	Bourg-la-Reine.
Longchamp.	Neuilly-sur-Seine
Luat (le).	Vincennes.
Madrid.	Neuilly-sur-Seine.
Maison-Blanche (la).	Maison-Blanche.
Maison du Bel-Air.	Passy.
Maison du Garde.	Batignolles (les).
Maison du Garde.	Champigny.
Maison de Seine.	Saint-Denis.
Maladrie.	Vincennes.
Malassie.	Montreuil.
Marnes.	Sèvres.
Ménil-Montant.	Belleville.
Merlan.	Noisy-le-Sec.
Mesly.	Créteil.
Meudon.	Meudon.
Meudon (le Bas).	Meudon.
Meute (la).	Passy.
Minimes (les).	Vincennes.

NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENS des Postes qui les desservent.
Mons-Ivry.	Arcueil.
Monsouris.	Montrouge.
Montalet-sous-Meudon.	Meudon.
Montaudon.	Meudon.
Montreau.	Montreuil.
Montfaucon.	La Villette.
Mont-Louis *ou* le P. la Chaise.	Charonne.
Montmartre.	Les Batignolles.
Montreuil-sous-Bois.	Montreuil.
Montrouge.	Montrouge.
Mont-Valérien.	Suresne.
Mouceaux.	Les Batignolles.
Moulins d'Arcueil (les).	Arcueil.
Moulin d'Argent (le).	Vitry.
Moulin de Cachan (le).	Arcueil.
Moulins de la Chapelle (les).	La Chapelle.
Moulin de la Tour.	La Chapelle.
Moulin de Sacquet (le).	La Chapelle.
Moulin de l'Epine (le).	Montreuil.
Moulin de Villejuif (le).	Villejuif.
Moulin Dufios (le).	Villejuif.
Moulineau.	Meudon.
Nanterre.	Nanterre.
Neuilly-sur-Marne.	Fontenay-s.-Bois.
Neuilly-sur-Seine.	Neuilly-s.-Seine.
Nogent-sur-Marne.	Nogent.
Noiseau.	Laqueue-en-Brie.
Noisy-le-Grand *ou* sur Marne.	Noisy-le-Grand.
Noisy-le-Sec.	Noisy-le-Sec.
Notre-Dame-des-Vertus.	Aubervilliers.
Nouvelle-France (la).	Les Batignolles.
Orly.	Choisy-le-Roi.
Ormesson.	Laqueue-en-Brie.
Ozouer-la-Ferrière.	Laqueue-en-Brie.
Pantin.	Pantin.
Paray.	Antony.
Parc-Saint-Fargeau (le).	Belleville.
Paris (Petit).	Noisy-le-Grand.
Passy.	Passy.
Pereux (le).	Petit-Brie.
Pierrefite.	Saint-Denis.
Pilliers (les).	Saint-Maur.
Pissote (la).	Vincennes.
Plaisance.	Nogent-s.-Marne.
Planchette (la).	L'Etoile.
Plessis-Piquet (le).	Sceaux.
Point-du-Jour (le).	Auteuil.
Polangis.	Petit-Brie.
Ponceau (le).	Champigny.
Pontault.	Laqueue-en-Brie.
Pont-Carré.	Laqueue-en-Brie.
Pont de Saint-Maur.	Saint-Maur.
Port à l'Anglais (le).	Ivry.
Porte-Maillot (la).	L'Etoile.
Pré-Saint-Gervais (le).	Pantin.
Prés (le Moulin des).	Ivry.
Puteaux.	Puteaux.
Queue-en-Brie.	Laqueue-en-Brie.

NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENS des Postes qui les desservent.
Râpée (le port de la).	Bercy.
Ranelagh (le).	Passy.
Roissy-en-Brie.	Laqueue-en-Brie.
Romainville.	Belleville.
Rosny.	Rosny.
Rouvray (le).	Pantin.
Rue (la).	Bourg-la-Reine.
Rue-Neuve (la).	Bourg-la-Reine.
Rungis.	Antony.
Sablonnière (la).	Vaugirard.
Sablons (la plaine des).	Vaugirard.
Saint-Antoine.	Montreuil.
Saint-Frambourg.	Ivry.
Saint-Hilaire.	Saint-Maur.
Saint-Mandé.	Vincennes.
Saint-Maur-lès-Fossés.	Saint-Maur.
Saint-Ouen-sur-Seine.	Saint-Ouen.
Santé (la).	Montrouge.
Saussaye (la).	Villejuif.
Sceaux.	Sceaux.
Stains.	Saint-Denis.
Suresne.	Suresne.
Sussy.	Laqueue-en-Brie.
Ternes (les).	L'Etoile.
Thiais.	Choisy-le-Roi.
Tillemont.	Vincennes.
Tournelle (la).	Courbevoye.
Tremblay (le).	Petit-Brie.
Trou (le).	Saint-Maur.
Tuilerie (la), *Auteuil*.	Auteuil.
Tuilerie (la), *Ménil Montant*.	Belleville.
Tuilerie (la), *Montreuil*.	Montreuil.
Val-sous-Meudon (le).	Meudon.
Vanves.	Issy.
Varenne (la).	Saint-Maur.
Vaugirard.	Vaugirard.
Verrerie de la Gare (la).	Maison-Blanche.
Verrerie du Bas-Meudon.	Meudon.
Vertus.	Aubervilliers.
Villacoublay.	Meudon.
Villebon.	Meudon.
Ville-d'Avray.	Sèvres.
Ville-Evrard.	Fontenay-s.-Bois.
Villeflix.	Noisy-le-Grand.
Villejuif.	Villejuif.
Villemomble.	Bondy.
Villeneuve-l'Etang.	Saint-Cloud.
Villeneuve-sur-Seine.	Choisy-le-Roi.
Villeneuve-la-Garenne.	Saint-Denis.
Villetaneuse.	Saint-Denis.
Villette (la).	La Villette.
Villette-Saint-Denis.	La Villette.
Villiers-la-Garenne.	Neuilly.
Villiers-sur-Marne.	Champigny.
Vincennes.	Vincennes.
Vitry-le-Petit.	Vitry.
Vitry-sur-Seine.	Vitry.

Pour les bureaux de Poste dans les départemens, et le jour du départ des courriers, *voyez* page 942 Pour les pays étrangers, *voyez* page 961.

SECTION V.

ADMINISTRATION DE L'OCTROI DE PARIS

ET DIRECTION DES DROITS D'ENTRÉE.

Rue Pinon, n. 2.

(Conseil d'administration — Bureaux. — Inspection — Tarif des Droits.)

L'Octroi de Paris est régi et administré, sous l'autorité du Préfet de la Seine, par un Conseil d'administration composé d'un Directeur et de trois Régisseurs : chacun de ces derniers est chargé d'une partie de l'administration.

M. JOUBERT, *Directeur, président le Conseil d'administration, et Directeur des Droits d'Entrée perçus au profit du Trésor public*, à l'hôtel de l'Administration.

PREMIÈRE DIVISION. — *Organisation, personnel, retraites, budget, travaux et fournitures.*

M. Gauthier d'Hauteserve ✻, *Régisseur*, r. de la Chaussée-d'Antin, 37.
M. Decaen, *Chef.*

DEUXIÈME DIVISION. — *Application du Tarif, suite du service, contentieux, entrepôts, transits.*

M. Descures, *Régisseur*, rue de Buffault, n. 9.
M. Macaire, *Chef.*

TROISIÈME DIVISION. — *Comptabilité générale, matière et finances, suite des caisses.*

M. le Bon Girot de Langlade ✻, *Régisseur*, r. des Petits-Augustins, 5.
M. Delacroix, *Chef.*

Les Bureaux de l'Administration sont ouverts au public tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Recette principale des Droits d'entrée.

M. Dacier ✻, *Receveur.*

INSPECTIONS ET ENTREPÔT GÉNÉRAL DES BOISSONS ET HUILES.

Ports, Canal St.-Martin et Entrepôt. .	M. de Pressigny, *Insp.-Conserv.*, à l'Entrep.
Division du Nord.	M. Janson. *Inspecteur*, barrière de Clichy.
Division de l'Est	M. Blot, *idem*, barrière de Vincennes.
Division du Sud.	M. Dutraignaux, *idem*, barrière d'Enfer.
Division des Eaux et des Abattoirs. . .	M. Montaigu, *idem*, l'abattoir Montmartre.

TARIF *pour la Perception de l'Octroi municipal de la ville de Paris et des Droits d'entrée.*

DÉSIGNATION DES OBJETS ASSUJÉTIS AUX DROITS.	MESURES, NOMBRE ET POIDS.	DROITS à percevoir en principal					
		d'Octroi.		d'Entrée.		TOTAL.	
Boissons et liquides.		f.	c.	f.	c.	f.	c.
Vins en cercles et en bouteilles	Hectolitr.	* 8	»	8	»	16	»
Vinaigres de toute espèce, verjus, sureau, hiéble en fruit ou en jus, vins gâtés et lies liquides ou épaisses, tant en cercles qu'en bouteilles.	*Idem.*	* 8	»	»	»	8	»
Alcool pur contenu dans les eaux-de-vie ou esprits en cercles, eaux-de-vie ou esprits en bouteilles, liqueurs, fruits à l'eau-de-vie, et eaux de senteur, tant en cercles qu'en bouteilles.	*Idem.*	20	»	50	»	70	»
Cidre, poiré et hydromel	*Idem.*	4	»	4	»	8	»
Bière à l'entrée.	*Idem.*	4	»	»	»	4	»
Bière à la fabrication.	*Idem.*	3	»	»	»	3	»
Huile d'olive.	*Idem.*	40	»	»	»	40	»
Huile de toute autre espèce provenant de substances animales ou végétales	*Idem.*	15	»	»	»	15	»

OBSERVATIONS. Le droit est dû à la fabrication dans l'intérieur comme à l'entrée, sur les vins, vinaigres, cidres, poirés, verjus, hydromel et autres boissons ou liquides imposés. Dans le cas où les substances employées à la fabrication auraient acquitté les droits d'octroi, il sera fait déduction des droits payés.

La vendange paie le même droit que le vin, dans la proportion de trois hectolitres de vendange pour deux de vin.

Le raisin non foulé, à l'exception des chasselas et muscats, paie, aux barrières, la moitié du droit imposé sur la vendange.

La bouteille commune et la demi-bouteille sont assimilées au litre et au demi-litre pour la perception.

Les vins introduits à la main, en cruches, cruchons ou brocs, d'une contenance supérieure à 5 litres, paient le droit dans la proportion de celui fixé pour les vins en cercles.

Les boissons, liquides, vernis à l'alcool, ou préparations mélangées d'esprit ou d'eau-de-vie faisant preuve à l'alcoomètre, ou donnant à l'analyse chimique un cinquième d'eau-de-vie, à 58° centésimaux, paient le droit à raison de la quantité d'alcool pur qu'elles contiennt.

Toute lie qui n'est pas en état de siccité complète est passible du droit.

Les eaux-de-vie ou esprits altérés par quelque mélange que ce soit, sont assujétis au même droit que les eaux-de-vie ou esprits en nature.

Les eaux de Cologne, de la Reine de Hongrie, de Mélisse, et autres dont la base est l'alcool, sont considérées comme eaux de senteur, et paient le droit comme telles.

Six bouteilles ou fioles d'eau de Cologne sont assimilées au litre pour la perception.

Les fruits à l'eau-de-vie et au vinaigre paient le droit sans déduction du fruit.

Les fruits à cidre et à poiré paient le droit à l'entrée, dans la proportion de cinq hectolitres de fruits frais pour deux de cidre ou poiré, et de 50 kilogrammes de fruits séchés pour un hectolitre de cidre ou de poiré.

Le droit est dû à l'entrée sur toutes les huiles introduites dans Paris, qui ne sont pas conduites à l'entrepôt général, quel que soit l'emploi auquel elles sont destinées, et sans aucune déduction pour fèces, sédiment ou pied d'huile. Les graines oléagineuses, telles que celles de colzat, navette, œillette, cameline, et autres, sont soumises aux droits à l'entrée, d'après la quantité d'huile qu'elles sont présumées contenir, et qui sera déterminée par l'administration de l'octroi, sous l'approbation de M. le Préfet de la Seine.

Les huiles parfumées ou altérées par un mélange quelconque sont, suivant leur espèce, assujéties au même droit que les huiles en nature.

Les vernis et toute autre préparation à l'huile, non soumis au droit d'octroi, comme de l'alcool, sont assujétis au droit de 20 francs.

Les pieds de bœuf ou de vache provenant de bestiaux abattus hors Paris, paient à l'entrée le même droit à raison d'un litre d'huile pour douze pieds; le nombre de pieds inférieur à douze paie comme pour un litre

DÉSIGNATION DES OBJETS ASSUJÉTIS AUX DROITS.	MESURES, NOMBRE ET POIDS.	DROITS d'Octroi, à percevoir	OBSERVATIONS.
		f. c.	
Comestibles.			Les bestiaux abattus acquittent le droit au poids, comme viande dépecée. La taxe par tête est perçue uniquement sur les animaux vivans, à l'exception des sangliers. Le droit est dû sur les veaux et porcs nés dans l'intérieur, comme sur ceux introduits. Les porcs abattus et divisés par quartiers ne paient que dans la proportion du droit par tête. Les jeunes porcs, sangliers et moutons ne sont reconnus cochons de lait, marcassins et agneaux, et comme tels affranchis du droit d'octroi, que pendant le temps qu'ils sont admis à la vente sur les marchés à la volaille et au gibier : hors cette période de temps, ils paient le droit comme porcs, sangliers et moutons. Tout bois scié ou coupé à la serpe, sur une longueur d'un mètre treize centimètres, et ayant seize centimètres de circonférence, est considéré comme bois de corde, et acquitte le droit selon sa nature, de bois dur ou de bois blanc. La ménuise est le bois de même longueur, ayant moins de seize centimètres de circonférence.
Bœufs	Par tête.	24 »	
Vaches	*Idem.*	15 »	
Veaux	*Idem.*	6 »	
Moutons	*Idem*	1 50	
Porcs et sangliers .	*Idem.*	9 »	
Viande de boucherie à la main	Kilogramme.	» 13	
Saucissons, jambons, porc frais à la main, porc salé, et toute charcuterie	*Idem.*	» 20	
Abats et issues . . .	*Idem.*	» 5	
Combustibles.			
Bois à brûler, neuf ou flotté	Stère (demi-voie.)	2 »	
Bois blanc *id.* et menuise de bois dur ou de bois blanc. .	*Idem.*	1 50	

La distinction entre le bois dur et le bois blanc cessera d'être observée toutes les fois que, dans les trains, bateaux ou voitures, il y aura un mélange de bois blanc, de menuise et de bois dur, en conséquence le droit d'octroi est perçu sur le bois blanc ou de menuise, comme il se perçoit sur le bois dur.

Les courbes, plats-bords, planches brisées, souches, brigots, bois à charbon, paient à l'entrée comme bois dur ou bois blanc, suivant leur espèce et leur dimension.

Les fagots de toute espèce paient le droit entier.

Tout parement au-dessus de seize centimètres de circonférence doit être distrait du fagot, et rangé, pour la taxe, dans la classe du bois de corde; le surplus sera réduit d'après les dimensions fixées pour le fagot.

Le cent de falourdes, quelle qu'en soit l'espèce, compte pour 150 fagots.

Les perches de menuise, provenant du déchirage des trains de bois à brûler, comptent à raison de 90 falourdes pour chaque train de dix-huit coupons; ce nombre sera augmenté ou diminué de cinq falourdes par chaque coupon en plus ou en moins.

Les mêmes perches, provenant du déchirage des trains de bois de charpente ou de sciage, celles arrivant en coupons ou par voitures, seront évaluées en falourdes d'après leur nombre.

		f. c.	
Combustibles.			On entend par perche de menuise tout morceau de bois de seize centimètres et au-dessous, de circonférence, pris au milieu de la longueur. Les perches d'une plus forte dimension paient comme bois de corde ou comme bois de construction, suivant leur grosseur; elles sont rangées dans la classe du bois de corde, lorsqu'elles n'ont pas plus de 38 centimètres de circonférence moyenne.
Fagots	Le cent.	3	
Charbon de bois. . .	Sac ou voie de 2 hect.	** / » 75	
Charbon de terre. . .	Hectolitre.	» 50	

Les coterets ordinaires, de toute espèce, paient la moitié du droit imposé sur les fagots.

Les cotrillons, bourrées et margotins paient le quart.

La dimension du fagot servant d'unité pour la perception est celle du fagot de boistaillis, ayant un mètre quatorze centimètres de longueur et cinquante centimètres de circonférence. Des dimensions plus fortes ou plus faibles donnent lieu à la perception d'un droit proportionnel.

La falourde de bois de corde doit avoir cinquante-huit centimètres de longueur et quatre-vingts centimètres de circonférence; celle de perche, un mètre quatorze centimètres sur un mètre de circonférence.

Les cotterêts ordinaires, cotrillons et bourrées doivent avoir soixante-six centimètres de longueur sur cinquante centimètres de circonférence.

Les margotins doivent avoir cinquante-cinq centimètres de longueur de rames, quarante centimètres de longueur de parement et quarante centimètres de circonférence.

Des dimensions plus fortes donnent lieu à la perception d'un droit proportionnel.

Le cubage servira de base pour établir la perception sur les chargemens de charbon de bois, de bois à brûler, et généralement de tous les bateaux, trains et voitures susceptibles d'être cubés.

La quantité de charbon de terre contenue dans chaque bateau sera reconnue d'après le poids du charbon et le volume d'eau déplacé par le bateau.

Deux hectolitres d'escarbille (*charbon de terre à demi consumé*), ne compteront que pour un.

DÉSIGNATION DES OBJETS ASSUJÉTIS AUX DROITS.	MESURES, NOMBRE ET POIDS.	DROITS d'Octroi, à percevoir	OBSERVATIONS.
		f. c.	
Fourrages.			Le droit se perçoit sur le nombre total des bottes, sans aucune déduction ni tolérance.
Foin, sainfoin, luzerne et autres fourrages secs.	100 bottes de 5 kilogr.	»	En cas d'introduction de fourrages non bottelés, le droit sera perçu du poids dans la proportion des taxes ci-contre.
Paille.	*Idem.*	4 »	Lorsque le poids des bottes excédera cinq kilogrammes, le droit sera perçu dans la proportion de l'excédant.
Avoine.	Hectolitre.	1 »	
		» 50	Les foins et fourrages verts sont exempts du droit.

L'administration de l'octroi détermine chaque année, sous l'approbation du Préfet, le nombre de gerbes ou bottes d'orge et d'avoine nécessaire pour former un hect.

Le droit est perçu séparément sur la paille des grains introduits en gerbe, suivant ce qui est également fixé comme il est dit ci-dessus.

Matériaux.		f. c.	
Chaux.	Hectolitre.	1 20	La chaux éteinte ne paie que la moitié du droit imposé sur la chaux.
Plâtre.	*Idem.*	» 36	Le mortier dans lequel il entre de la chaux, quelle qu'en soit la proportion, paie le demi-droit comme chaux éteinte pure.
Moëllons bruts ou piqués.	Mètre cube.	» 60	
Pierre de taille de toute espèce, ...	*Idem.*	1 60	Le droit est dû pour la chaux et le plâtre à la fabrication dans l'intérieur comme à l'entrée.
Marbre et granit.	*Idem.*	16 »	
Ardoises, grandes. . . .	Le mille.	5 »	
Ardoises, petites. . . .	*Idem.*	4 »	Les pierres à chaux et à plâtre paient à raison de la quantité de chaux qu'elles peuvent produire.
Briques.	*Idem.*	6 »	
Tuiles.	Le millier.	7 50	
Carreaux de terre cuite.	*Idem.*	5 »	La pierre dite *granit de Cherbourg* est, pour la perception, assimilée à la pierre dure.
Argile et sable gras. . . .	Mètre cube.	» 60	
Mottes de terre glaise. . .	Le cent.	1 »	

Le droit est dû sur les pierres de taille et moëllons provenant des carrières de l'intér. de Paris.

Les droits ne sont dus que sur l'argile, le sable gras et la terre glaise qui proviennent de Picpus, Villejuif, Gentilly, Mesnil-Montant, Belleville, Vanvres, Clamart et autres lieux des départemens de la Seine et de Seine-et-Oise.

La faîtière compte pour quatre tuiles.

Chaque motte de terre glaise ne doit pas excéder le poids de vingt-cinq kilogrammes au-dessus de ce poids, le droit proportionnel est dû.

Bois de construction.		fr. c.	
Bois de chêne, châtaignier, orme, frêne, charme, noyer, merisier, prunier, pommier et autres fruitiers d'essence dure, en grumes ou écarris, en lissoirs, jantes ou tables.	Stère.	10 »	Pour la perception du droit sur le bois de charpente, la grosseur de ce bois se prend dans le milieu, et, en cas d'impossibilité, dans les deux bouts. La longueur se compte par décimètre. Au-dessus de 5 centimètres, on compte le décimètre entier à 5 centimètres et au-dessous, on néglige la fraction. L'équarrissage se compte par centimètre. La mesure doit être pleine et couverte pour compter. La déduction pour l'équarrissage des grumes est du dixième du pourtour, ou en multipliant le diamètre par le rayon, on doit déduire l'écorce en prenant la mesure.
Les mêmes bois que ci-dessus débités en sciage ou en planches, ainsi que ceux débités en fente . .	Les 100 mètres courans de planches à 100 centimèt. d'écarissage.		Si le bois n'est équarri qu'en partie, et qu'il ait conservé une partie de son rond, et par conséquent son aubier, il sera tenu compte des flaches.
Bois de hêtre sapin, platane, acacia, sycomore, peuplier, bouleau, aulne, tilleul, saule et marronnier en grume ou équarris, lissoirs ou tables.	Stère.	8 »	Il sera déduit pour malandres visibles et palpables, nœuds pourris ou vermoulus, un demi-mètre, ou un mètre au plus, suivant l'étendue du mal; cette déduction a lieu pour le sciage comme pour la charpente. Il est fait, sur les bois de démolition, déduction des tenons et parties pourries, ainsi que des mortaises qui traversent le bois aux trois-quarts. Il est également tenu compte sur les grosseurs, des parties couvertes de clous, ou hachées, ou remplies de chanfreins. Sauf ces déduc-

DÉSIGNATION DES OBJETS ASSUJÉTIS AUX DROITS.	MESURES, NOMBRE ET POIDS.	DROITS d'Octroi, à percevoir	OBSERVATIONS.
Les mêmes bois que ci-dessus débités en sciage ou planches..	Les 180 mètres courans de planches à 100 centimèt. d'équarrissage.		tions, s'il y a lieu, les bois de démolition ou de sciage venant de l'extérieur, sont passibles des droits, à moins qu'ils ne soient reconnus n'être bons qu'à brûler : dans ce cas, ils paieront comme bois de chauffage, suivant leur nature.
Lattes.	100 bottes.	10 »	

Les bois de frêne et de merisier en perches, quelle que soit leur dimension ou débités à un mètre trente centimètres de longueur, sont considérés comme bois de travail, et mesurés comme tels.

Pour la perception du droit des bois de sciage, taxés au mètre courant, sont ramenés par le calcul, après mesurage, à l'unité de la planche fixée à cent centimètres d'équarrissage. L'équarrissage est le produit de la largeur multipliée par l'épaisseur ; l'épaisseur se compte de cinq en cinq millimètres, et la largeur par centimètres, mesure pleine et couverte.

Les bois de refend en chêne, tels que coursons, merrains et fonds de seille, sont ramenés à l'unité de la planche d'après leur largeur et épaisseur.

Le droit est dû pour le soustraits des bateaux de charbon et autres; il sera néanmoins restitué sur la quantité dont la sortie de Paris par la rivière aura été dûment constatée par les employés de l'octroi.

Tous les bois neufs ouvrés, tels que portes, volets, étaux, roues, brouettes et autres, se réduisent au stère ou en planches, suivant l'espèce, et paient les droits portés au tarif.

Bateaux et Bois de déchirage.	fr. c.		
Bateaux { en chêne.	24 »	Par bateau.	Tout bateau faisant exception, par sa dimension, à la toue ordinaire, paiera le droit par mètre carré.
Bateaux { en sapin.	12 »	*Idem.*	
Bois de { en chêne.	» 18	Mètre carré.	
déchirage { en sapin.	» 10	*Idem.*	
Objets divers.	fr. c.		Pour les objets tarifés au poids, il est seulement fait déduction de la tare des tonneaux, caisses, paniers ou vases qui renferment lesdits objets.
Fromages secs.	» 10	Kilogramme.	
Sel gris ou blanc.	» 5	*Idem.*	
Cire blanche, bougies de toute espèce, cierges et sparmacetti raffiné. . . .	» 30	*Idem.*	L'orge mondée est exempte du droit.
Cire jaune et spermacetti brut.	» 20	*Idem.*	Le droit établi sur l'orge en grains sera perçu sur l'orge concassée dans la proportion de soixante-un kilogrammes et demi d'orge concassée pour un hectolitre d'orge en grains.
Orge.	1 »	Hectolitre.	
Houblon.	» 10	Kilogramme.	
Suif en pains et chandelles.	3 »	100 kilogr.	

Les formalités relatives à l'admission des sels en entrepôt, quant à l'octroi, seront délibérées par le conseil municipal, et approuvées dans la forme prescrite par l'ordonnance royale du 9 décembre 1814. -- *Ordonnance royale du 13 mars 1822.*

TARIF *pour la perception du droit d'abattage sur les bestiaux introduits dans Paris.*

Par bœuf.	6 fr. » c.	Par mouton.	» fr. 50 c.
Par vache.	4 »	Droit de fonte des suifs,	
Par veau.	2 »	Par 100 kilogrammes.	3 »

TARIF *pour la perception des droits de magasinage dans les entrepôts des vins, eau-de-vie et huiles.*

Par hectolitre de vin .	» fr. 50 c.	Par hectol. d'huile de toute autre espèce. .	» fr. 50 c.
Par hect. d'eau-de-vie ou d'esprit.	1 »	Loyer des caves et celliers,	
Par hect. d'huile d'olive.	1 »	Par mètre carré par année	2 »

NOTA. Ces droits de magasinage sont exigibles seulement lors de la sortie des boissons de l'entrepôt, ils sont les mêmes, quelle que soit la durée du séjour des liquides.

CHAPITRE VI.

Académie de Paris. — Sciences. — Belles-Lettres. — Collége royal de France. — Bibliothèques. — Bureau des Longitudes. — Ecole des Beaux-Arts. — Muséum d'Histoire naturelle. — Sociétés savantes autorisées par le Gouvernement. — Enseignement.

SECTION PREMIÈRE.

ACADÉMIE DE PARIS,

En Sorbonne.

(Inspecteurs de l'Académie. — Conseil académique. — Bureaux.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, Grand-Maître de l'Université, exerce les fonctions de Recteur.

M. Rousselle ✻, *Inspecteur-général des Études, chargé de l'administration de l'Académie, à la Sorbonne.*

Inspecteurs. Messieurs,

Taillefer ✻.
L'Etendart ✻.
Bourdon ✻.
L'Abbé Guillon ✻.
De Cardaillac ✻.
Artaud.
Viguier.
Auvray ✻.
Mauger ✻, *Inspect.-adj.*
Amar ✻, *Inspecteur honor.*

Conseil Académique.

M. le Ministre Secrétaire-d'Etat de l'Instruction publique et des Cultes, Grand Maître de l'Université, Recteur de l'Académie de Paris, *Président.*

M. Villemain (O ✻), *Vice-Président du Conseil royal de l'Instruction publique.*
M. le Cte de Bondy (C ✻), *Pair de France, Préfet du Département de la Seine.*
M. Persil ✻, *Député. Procureur général près la Cour royale de Paris.*
M. Tripier ✻, *Cons. à la Cour de cass., M. du Cons. gén. du départ. de la Seine.*
M. Lebeau (O ✻), *Avocat-gén. à la Cour de Cass., M. du Cons. gén. du Départ.*
M. Périer (Joseph) ✻, *Membre du Conseil-général du Département.*
M. Lahure, *Membre du Conseil-général du Département.*
M. Lefebvre (J.) ✻, *M. de la Ch. des Députés et du Cons. gén. du Dép. de la Seine.*
M. Rousselle ✻, *Inspecteur-général des Etudes, Secrétaire.*
M. Taillefer ✻, *Inspecteur de l'Académie*, rue d'Enfer, n. 20.
M. L'Étendart ✻, *Inspecteur de l'Académie*, place de l'Estrapade, n. 34.
M. Bourdon ✻, *Inspecteur de l'Académie*, rue Saint-Dominique-d'Enfer, n. 4.
M. l'Abbé Guillon ✻, *Inspecteur de l'Académie*, à la Sorbonne.
M. de Cardaillac ✻, *Inspecteur de l'Académie*, rue Saint-Dominique-St.-G., n. 46.
M. Artaud, *Inspecteur de l'Académie*, au collége Louis-le-Grand.
M. Viguier, *Inspecteur de l'Académie*, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 3.
M. Auvray ✻, *Inspecteur de l'Académie*, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, n 2.
M. Mauger ✻, *Inspecteur-adjoint de l'Académie*, rue des Vieilles-Tuileries, n. 2.
M. L'abbé Mercier ✻, *Doyen de la Faculté de Théologie.*

M. Blondeau ✻, *Doyen de la Faculté de Droit.*
M. Orfila ✻, *Doyen de la Faculté de Médecine.*
M. le Bon Dubois (O ✻), *Doyen honoraire de la Faculté de Médecine.*
M. le Bon Thénard (O ✻), *Doyen de la Faculté des Sciences.*
M. Lemaire ✻, *Doyen de la Faculté des Lettres.*

BUREAUX DE L'ACADÉMIE.

M. Guinard, *Chef du Bureau des Facultés, des Colléges royaux, des Colléges communaux, des Institutions et Pensions et des Ecoles primaires.*
M. Durand d'Arsonval, *Chef du Bureau de la Comptabilité.*

SECTION II.

FACULTÉS DE L'ACADÉMIE.

(Facultés de Théologie, — de Droit, — des Sciences, des Lettres.)

FACULTÉ DE THÉOLOGIE,

En Sorbonne.

M. l'Abbé Mercier ✻, *Doyen, Chan. honor. de Notre-Dame*, en Sorbonne.

Professeurs. Messieurs,

N. . . . . *Dogme.*
L'Abbé Receveur, *Suppléant.*
L'Abbé Groult d'Arcy, *Chanoine hon. d'Autun.* } *Morale.*
L'Abbé Mercier ✻, *Ch. hon. de N.-D.* } *Ecrit. Sainte.*
L'Abbé Faudet, *suppléant.*

N. . . . . } *Histoire et Disc. ecclésiast.*
L'Abbé Icard, *Suppléant.*
L'Abbé Glaire, *Chanoine honoraire de Bordeaux, chargé provisoirement du cours d'Hébreu.*
L'Abbé Guillon ✻, *Ch. honoraire de N.-D.*, } *Eloquence sacrée*
L'Abbé Chaillot, *Suppléant.*

M. Planche, *Sous-Bibliothécaire*, au Collége Bourbon.
M. Drulin, *Appariteur*, en Sorbonne.

Une ordonnance royale du 25 décembre 1830 porte qu'à partir du 1er janvier 1835, nul ne pourra être nommé aux fonctions d'Evêque, Vicaire-général, Chanoine, Curé et Professeur dans les Facultés de Théologie, s'il n'est pourvu du grade de Docteur en Théologie pour les fonctions de Professeur, adjoint ou suppléant dans une Faculté de Théologie: du grade de Licencié en Théologie, pour les fonctions d'Archevêque ou Evêque, Vicaire-général, dignitaire ou membre de chapitre, Curé dans une ville chef-lieu de département ou d'arrondissement, à moins qu'il n'ait rempli pendant quinze ans les fonctions de Curé ou de desservant; du grade de Bachelier en Théologie, pour les fonctions de Curé de chef-lieu de canton, à moins qu'il n'ait rempli, pendant dix ans, les fonctions de Curé ou de desservant.

Ces dispositions sont applicables à tous ceux qui, à l'époque de la publication de l'ordonnance, n'avaient pas encore 21 ans accomplis.

FACULTÉ DE DROIT DE PARIS,

A l'Ecole de Droit, *place du Panthéon.*

M. Blondeau ✻, *Doyen*, à l'Ecole de Droit.

Professeurs. Messieurs,

Institutes de Justinien.

1819. Blondeau ✻, place du Panthéon.
1821. Du Caurroy, rue d'Enfer, n. 9.

Code civil.

1805. Morand ✻, place du Panthéon.
1819. De Portetz ✻, rue Soufflot, n. 2.
1820. Duranton ✻, place du Panthéon.
1821. Demante, rue Soufflot, n. 2.
1826. Bugnet, rue de l'Abbaye-Saint-Germain, n. 14.

Législation criminelle; Procédure civile et criminelle.

1819. Berriat-S.-Prix ✻, pl. du Panthéon.
1821. Demiau-Crouzilhac, pl. du Panthéon.

Code de commerce.

1832. Bravard, rue Pavée-S.-André, n. 17.

Pandectes.

1829. Pellat, r. St.-Thom.-d'Enfer, n. 5.

Droit administratif.

1828. Bon de Gérando (C ✻), imp. Férou, 7.

Droit des gens.

1829. Royer-Collard (Paul), rue de l'Observance, n. 8.

Histoire du Droit.

1829. Poncelet ✻, à l'École de Droit.

Suppléans. Messieurs,

1805. Caillau, rue Hautefeuille, n. 13.
1805. Simon, rue des Maçons, n. 15.
1805. Bavoux, rue Vivienne, n. 8.
1819. Dufrayer, rue St.-Jacques, n. 42.
1823. Delzers, rue N^e^-des-Pet.-Champs, 73.
1830. Oudot, rue de Condé, n. 12.

Jurisconsulte chargé de seconder M. le Bon de Gérando *dans l'enseignement du Droit administratif.*

1828. M. Macarel, rue Bellechasse, n. 15.

M. Reboul fils, *Secrétaire de la Faculté*, à l'Ecole de Droit.
M. Regley, *Secrétaire adjoint.*

Le registre des inscriptions, pour l'année scolaire, est ouvert, savoir:

Pour le 1er trimestre, le 2 novembre. | Pour le 3e trimestre. . le 1er avril.
— le 2e . . . . . le 2 janvier. . | — le 4e. . . . . le 1er juillet.

Chaque registre est clos irrévocablement le 15 du mois où il a été ouvert, sauf le cas où le 15 se trouve un Dimanche ou une fête chômée; alors la clôture du registre n'a lieu que le lendemain.

En prenant la première inscription, l'étudiant doit déposer, au secrétariat de la Faculté: 1° son acte de naissance, 2° le diplome de bachelier ès-lettres (cette disposition n'est pas applicable à ceux qui ne veulent obtenir qu'un certificat de capacité); s'il est mineur, il doit en outre justifier du consentement de ses parens ou tuteur.

Les grades dans cette Faculté sont comme dans toutes les autres, le baccalauréat, la licence et le doctorat.

Outre les cinq Codes français et le Droit romain, on enseigne dans la Faculté de Droit de Paris le Droit des gens, le Droit administratif, et l'Histoire du Droit. Le Cours complet des études est de quatre ans. Après trois ans d'études, moyennant quatre examens et une thèse, on peut obtenir le grade de licencié, qui est nécessaire pour la magistrature et les fonctions d'avocat. Le grade de docteur est nécessaire pour entrer dans l'enseignement; il peut être obtenu un an après celui de licencié, moyennant deux examens et une thèse. Pour exercer les fonctions d'avoués, il suffit d'avoir étudié un an, et d'avoir subi un examen spécial sur la procédure, et sur une partie du code civil. A Paris, les avoués sont licenciés en droit.

FACULTÉ DE MÉDECINE,

Rue de l'École-de-Médecine.

La Faculté confère les grades de Licencié et de Docteur. Pour les obtenir, il faut avoir suivi les Cours de la Faculté, en se faisant inscrire au secrétariat de la Faculté sur des registres spéciaux ouverts depuis le 1er novembre jusqu'au 16 du même mois inclusivement, passé laquelle époque l'inscription n'est reçue qu'au mois de novembre de l'année suivante: elle n'a lieu, dans tous les cas, qu'après l'accomplissement des formalités ci-après : Dépôt au secrétariat de l'acte de naissance, d'un certificat de bonne vie et mœurs, d'un diplôme de bachelier ès-lettres, ou du certificat d'admission pour l'obtenir. Si l'élève est mineur, il doit représenter le consentement de ses parens ou tuteurs; et si ces derniers ne résident pas à Paris, le mineur doit être représenté par une personne domiciliée en cette ville, laquelle sera tenue d'inscrire elle-même son nom et sa demeure sur un registre ouvert à cet effet. Les étudiant qui prennent des inscriptions d'Officiers de Santé, sont seuls dispensés de la formalité du diplôme. — Les Cours sont divisés en Cours d'hiver et Cours d'été. Les premiers commencent le 1er novembre, et les seconds le 1er avril de chaque année. Lorsque l'élève a suivi les Cours pendant sept années, il subit cinq examens, après lesquels il est admis à soutenir une thèse qui le mène au Doctorat. Les premiers examens suffisent pour le brevet d'Officier de Santé.

Ainsi que dans les autres Facultés, l'administration et la police appartiennent au doyen. — Les chaires de professeurs sont données au concours.

La Faculté de Médecine a une Bibliothèque et un Muséum particuliers.

La Bibliothèque est ouverte les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, depuis onze heures jusqu'à trois heures. Elle est fermée pendant les mois de septembre et octobre.

Le Muséum se compose d'une riche collection de pièces anatomiques soigneusement préparées, d'objets précieux d'histoire naturelle, et d'une nombreuse série d'instrumens de chirurgie et de physique.

Ce Musée occupe la façade et l'aile droite des bâtimens de l'Ecole; il se compose de cinq salles.

La première salle contient un nombre considérable de pièces destinées à montrer, sous tous les aspects, la composition et la structure du corps humain.

La seconde salle, réservée pour l'arsenal chirurgical, renferme, non-seulement les instrumens les plus usités de nos jours pour la pratique des opérations, mais encore ceux dont on ne fait plus aucun usage. Ces derniers font partie de cette collection, seulement pour l'histoire de l'art.

La troisième salle renferme une magnifique collection de cas pathologiques les plus rares, modèles en cire, ainsi que plusieurs grandes préparations anatomiques d'une exécution aussi difficile que minutieuse.

La quatrième salle est entièrement occupée par des substances médicamenteuses, dont les échantillons sont des plus beaux choix.

La cinquième salle, qui n'est point ouverte au public, contient un nombre considérable d'instrumens de physique, la plupart exécutés par les ingénieurs-mécaniciens les plus habiles.

Le Muséum de la Faculté de Médecine de Paris est ouvert au public le jeudi de chaque semaine, depuis 11 heures du matin jusqu'à trois. Les élèves y sont seuls admis tous les jours aux mêmes heures, les dimanches exceptés, sur la présentation de leur carte d'inscription, ou d'étudians.

M. Thillaye aîné, *Conservateur en chef.*

M. Thillaye (Aug.), *Sous-Conservateur et préparateur des Cours de physique médicale de la Faculté.*

M. Orfila ✻, *Doyen*, à la Faculté.

Chaires occupées par Messieurs les Professeurs ci-dessous dénommés.

Professeurs. Messieurs,

Anatomie.	*Chimie médicale.*
Cruveilher ✻, rue Sainte-Anne, n. 23.	Orfila *doyen* ✻, à la Faculté.

Matière médicale et thérapeutique.

Le Bon Alibert (O ✻), rue de Varennes, 4.

Hygiène.

Bon Desgenettes (C ✻), quai Voltaire, 1.

Pharmacie.

Deyeux ✻, rue de Tournon, n. 8.

Pathologie interne.

Duméril ✻, r. du Faub.-Poissonnière, n. 3.
Andral ✻, r. de l'Ecole de Médecine, n. 13.

Pathologie externe.

Marjolin ✻, rue Richelieu, n. 89.
Roux (O ✻), rue de l'Université, n. 25.
Cloquet (Jules) ✻, rue de l'Eperon, n. 8

Opérations et appareils.

Bon Richerand ✻, r. de Bondy, n. 44, *Chirurg. en chef de l'hôpital S.-Louis.*

Accouchemens, maladie des femmes et des enfans.

Moreau ✻, rue de Verneuil, n. 43.

Médecine légale.

Adelon ✻, r. du Four-S.-Germain, n. 47.

Clinique interne.

Leroux ✻, rue de Sèvres, n. 7.
Fouquier ✻, rue du Bac, n. 34.
Chomel (O ✻), rue de l'Université, n. 22.

Clinique externe.

Bon Boyer (O ✻), *Chirurgien en chef de la Charité*, rue de Grenelle, n. 9.
Bon Dupuytren (O ✻), *Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu*, rue des Poulies, n. 4.
Bon Dubois (O ✻), rue M.-le-Prince, 12.

Pathologie et thérapeutique générale.

Broussais père (O ✻), rue S.-Jacques, n. 7.

Physique médicale.

Pelletan ✻, rue Corneille, n. 5.

Histoire naturelle médicale.

Richard, rue de Tournon, n. 33.

Physiologie.

Bérard aîné, rue Voltaire, n. 2.

Clinique interne.

Bouillaud, rue de Vaugirard, n. 36.

Mac-Mahon, *Bibliothécaire*, à la Faculté
Thillaye aîné, *Conserv. des cabinets*, *idem.*
Breschet (O ✻), *Chef des trav. anatom.*, rue de l'Observance, n. 3.
Barruel ✻, *Chef des travaux chimiques*, rue Cassette, n. 8.

Amédée Amette, *Agent-comptable*, à la Faculté.
Veret, *Chef des bureaux*, rue de l'Observance, n. 3.

Professeurs honoraires. Messieurs,

Chev. de Jussieu ✻.
Lallemant ✻.

Agrégés en exercice. MM.

Baudelocque.	Cottereau.	Gibert.	Sandras ✻.
Bayle.	Dance.	Hatin.	Trousseau-Bacreux.
Blandin ✻.	Devergie (Alph.).	Lisfranc ✻.	Velpeau.
Bouvier.	Dubled.	Martin Solon ✻.	
Briquet.	Dubois (Paul).	Piorry.	
Brongniart.	Gerdy.	Rochoux.	

Agrégés stagiaires. MM.

Bérard (Auguste).	Dalmas ✻.	Laugier.	Requin.
Boyer fils.	Guérard.	Lesueur.	Royer-Collard (H.) ✻.
Broussais (Casimir).	Jobert.	Maréchal.	Sanson (Alphonse).

Agrégés libres. MM.

Arvers.	Gaultier de Claubry ✻	Maisonnabe.	Rullier ✻.
Breschet (O ✻).	Gérardin.	Murat ✻.	Ségalas.
Capuron ✻.	Guersent ✻.	Parent du Châtelet ✻.	Serres ✻.
Cloquet (Hip.)	Jadioux.	Pavet de Courteille.	Bon Thévenot de S.-Blaise (O ✻).
De Lens.	De Kercaradec.	Ratheau.	

FACULTÉ DES SCIENCES,

A la Sorbonne.

M. le Bon Thénard (O ✻), *Doyen*, rue de Grenelle St.-Germain, n. 42.

Professeurs. Messieurs,

Lacroix ✻, rue de Tournon, n. 17.	*Calc. différent. et intégral.*
Biot ✻, au Collége de France.	*Astronomie physique.*
Bon Poisson (O ✻), rue de Condé, n. 10.	*Mécanique.*
Francœur ✻, rue de Las Case, n. 8.	*Algèbre sup.*
Gay-Lussac (O ✻), à l'Arsenal, pavillon de l'Horloge. .	*Physique.*
Bon Thénard (O ✻), *doyen*, r. Grenelle-St.-Germ., n. 42.	*Chimie.*
Beudant ✻, rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 46. .	*Minéralogie.*
Desfontaines ✻, au Jardin du Roi.	*Botanique et physiq. végé*
Geoffroy-Saint-Hilaire ✻, au Jardin du Roi.	*Zoologie et physiologie.*

Professeurs Adjoints. Messieurs,

Hachette ✻, rue Ste-Hyacinthe-St-Michel, n. 8. . . .	*Géométrie descriptive.*
Pouillet ✻, quai Voltaire, n. 15.	*Physique.*
Dulong ✻, rue de Fleurus, n. 17.	*Chimie.*
Mirbel ✻, rue de Chartres, n. 4.	*Botanique et Physiq. végét.*
Ducrotay de Blainville ✻, rue Jacob, n. 5.	*Zoolog. et physiolog. comp.*
Constant Prévost, rue de Paradis, n. 9, au Marais. . .	*Géologie.*

Grandjean de Fouchy, *Secrétaire*, rue Cassette, n. 20, faubourg S.-Germain.

Douze ou quinze cents personnes fréquentent annuellement les cours de cette Faculté.

Les candidats aux divers grades des sciences doivent être bacheliers ès-lettres, et posséder les connaissances suivantes exigées par les statuts et arrêtés des 16 février 1810, et 10 novembre 1829, savoir:

1° *Pour le Baccalauréat ès-sciences mathématiques*, l'arithmétique, la géométrie et l'algèbre élémentaires, la trigonométrie rectiligne, l'application de l'algèbre à la géométrie, et les élémens des sciences physiques, tels qu'ils sont enseignés dans les colléges royaux;

2° *Pour le Baccalauréat ès-sciences physiques*, les mathématiques élémentaires qui entrent dans la première année de philosophie; les élémens de physique, de chimie et des trois branches de l'histoire naturelle, suivant les programmes adoptés pour les colléges royaux;

3° *Pour la Licence ès-sciences mathématiques*, le calcul différentiel, le calcul intégral et la mécanique;

4° *Pour la Licence ès-sciences physiques*, la chimie et la physique;

5° *Pour la Licence ès-sciences naturelles*, la minéralogie, la botanique et la zoologie.

(On ne peut être admis à l'examen de Licence sans être bachelier ès-sciences, et sans avoir pris des inscriptions à deux cours au moins de la Faculté pendant une année.)

6° *Pour le Doctorat*, les candidats doivent soutenir deux thèses, soit sur la méca-

nique et l'astronomie, soit sur la physique et la chimie, soit sur les trois parties de l'histoire naturelle, suivant celles de ces sciences à laquelle ils déclarent se destiner. Ces thèses, ou leurs programmes, sont rendus publics, après avoir reçu le *visa* du doyen, et le *permis* de l'inspecteur général des études chargés de l'administration de l'Académie.

FACULTÉ DES LETTRES,

A la Sorbonne.

M. N. E. Lemaire ✻, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Littérature grecque.

Boissonnade ✻, au Palais de l'Institut.
David, *Suppléant.*

Eloquence latine.

Leclerc (V.) ✻, rue Saint-Hyacinthe-d'Enfer, n. 25.

Poésie latine.

N. E. Lemaire ✻, rue des Quatre-Fils, n. 16.
P. A. Lemaire, *Suppléant.*

Eloquence française.

Villemain (O ✻), r. Basse-d'Orléans, 20.
Patin, *Suppléant.*

Hist. littér. et Poésie française.

Laya ✻, rue Mignon, n. 7.

Philosophie.

Laromiguière ✻, à la Sorbonne.
Vallette ✻, *Suppléant.*

Hist. de la Philos. ancienne.

Cousin (O ✻), rue d'Enfer, n. 14.
Damiron, *Suppléant.*

Hist. de la Philos. moderne.

Royer-Collard ✻, rue d'Enfer, n. 20.
Jouffroy ✻, *Professeur-Adjoint.*

Histoire ancienne.

Lacretelle jeune ✻, r. Gaillon, n. 10.
Durozoir, *Suppléant.*

Histoire moderne.

Guizot (O ✻), rue de la Ville-l'Evêque, 2.
Girardin ✻, *Suppléant.*

Géographie.

Barbié du Bocage, rue Papillon, n. 3.

Littérature étrangère.

Fauriel, rue de Verneuil, n. 47.

Duc, *Secrétaire de la Faculté*, rue Saint-Florentin, n. 14.

La Faculté des Lettres confère les grades de bachelier, de licencié et de docteur. Pour être admis à l'examen du baccalauréat, il faut avoir seize ans accomplis, et produire un certificat de philosophie.

Pour la Licence, il faut être bachelier depuis un an, et avoir pris quatre inscriptions à la Faculté. Les épreuves consistent en diverses compositions en français, en latin et en grec. Pour le Doctorat, il faut être licencié, et soutenir deux thèses, l'une en latin, sur un sujet de philosophie, l'autre en français sur un sujet de littérature, soit ancienne, soit moderne.

SECTION III.

ENSEIGNEMENT.

(Ecole normale. — Colléges royaux. — Ecole des langues vivantes. — Colléges britanniques. — Maîtres de pensions. — Maîtresses de pensions. — Ecoles normales élémentaires. — Ecole centrale et normale primaire.)

ÉCOLE NORMALE,

Rue Saint-Jacques, n° 123.

Cet établissement, placé sous l'autorité immédiate du Ministre et du Conseil royal de l'Instruction publique, est destiné à former des professeurs, dans les sciences et dans les lettres, pour tous les autres établissemens de l'Université de France. La pension y est gratuite, et les élèves reçus au concours sont considérés comme boursiers royaux. Les principales conditions d'admission sont 1° de n'avoir pas moins de 17. ni plus de 23 ans révolus, au 1er janvier de l'année où l'on se présente; 2° d'avoir terminé ses études, y compris la philosophie, dans un collége royal ou dans un collége communal de plein exercice, et d'en produire les certificats ainsi que des attestations de moralité, de bonne conduite, etc.; 3° d'avoir pris, avant d'entrer à l'école, le grade de bachelier ès-lettres, pour la section des lettres, et celui de bachelier ès-sciences, pour la section des sciences, et d'en représenter les diplômes et certificats, avec une autorisation légalisée de ses père, mère ou tuteur, pour contracter un engagement de dix années dans l'instruction publique. Le registre d'inscription est ouvert dans toutes les académies du royaume, et au chef-lieu de l'Ecole, dès les premiers jours de juin; le concours a lieu dans la première quinzaine d'août, également dans toutes les académies. Il consiste, pour la section des lettres, en compositions écrites sur toutes les parties de la rhétorique et de la philosophie, et en interrogations sur les objets divers de l'enseignement dans ces classes, dans celles d'histoire et d'humanités; pour la section des sciences, en compositions de mathématiques et de physique, plus une dissertation française et une version latine, avec des interrogations correspondantes. Les élèves déclarés admissibles, doivent en outre, avant d'être admis définitivement, et dans les dix premiers jours de leur entrée à l'Ecole, subir un examen de vérification sur les objets d'études précités. Les Cours s'ouvrent le 16 octobre, et la durée en est de trois années.

Nota. Indépendamment des cours ou conférences de l'intérieur, les élèves de l'Ecole normale suivent les cours publics des Facultés des sciences et des lettres, du collége de France, du muséum d'histoire naturelle, etc.

M. Guigniaut ✻, *Directeur, ayant rang d'Inspecteur général des études.*

Maîtres de Conférences, ayant rang de Professeurs de premier ordre dans les Colléges royaux

SECTION DES LETTRES.

1re *Année.*

M. Mablin. . . . . *Gramm. et langue gr.*
M. Lemaire (P.A.). *Gramm. et langue lat.*
M. Gibon (L.). . . *Poétique et Rhétor.*
M. Lebas. . . . . *Histoire ancienne.*
M. Damiron. . . . *Philosophie.*

2e *Année.*

M. Guigniaut ✻. . *Hist. de la littér. anc.*
M. Patin. . . . . *Hist. de la litt. franç.*
M. Ampère (J.-J.). *Hist. des litt. étrang.*
M. Michelet. . . . *Histoire moderne.*
M. Jouffroy ✻. . *Hist. de la philosophie.*

3e *Année.*

Nota. Cette année est partagée en quatre divisions spéciales d'études.

1° *Gramm. génér.* M. Burnouf (Eugène).
2° *Belles-Lettres.* MM. Guigniaut et Patin
3° *Histoire.* . . . M. Michelet.
4° *Philosophie.* . M. Jouffroy ✻.

SECTION DES SCIENCES.

1re *Année.*

M. Lévy.	*Algèbre supérieur; astronomie; calcul des probabilités.*	M. Leroy.	*Géométrie descriptive.*
		M. Guérin. . . .	*Chimie.*
		M. Delafosse. . .	*Botanique.*

2e *Année.*

M. Lévy. . . .	*Analyse infinitésim.*	M. Delafosse. . .	*Minéralogie et physiologie végétale.*
M. Péclet. . . .	*Physique.*		

Nota. Les études de cette année ne seront en exercice qu'en 1832.

3e *Année.*

M. Leroy ✻. . .	*Mécanique.*	M. Duvivier. . .	*Maître de Dessin, attaché à la section des Sciences.*
M. Péclet. . . .	*Manipulations de physique et construction des instrumens.*	M. Jumel. . . .	*Sous-Direct., chargé de la surveillance générale.*
M. Guérin. . . .	*Manipulations et analyses chimiques.*	M. Hailer. . . .	*Maître-Surveillant de la section des Lettres.*
M. Delafosse. . .	*Géologie et complément des études de minéralogie et de botanique.*	M. Chevet. . . .	*Maître-Surveillant de la sect. des Sciences.*
M. Valenciennes.	*Zoologie; anatomie comparée et physiologie.*		

COLLÉGES ROYAUX DE PARIS.

On compte à Paris cinq Colléges royaux et deux Colléges particuliers de plein exercice; le régime, le mode, et les objets de l'enseignement reçu par les élèves sont les mêmes dans ces colléges. On y enseigne la religion, les langues anciennes et modernes, les belles-lettres, la philosophie, les mathématiques, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, la géographie, l'écriture, le dessin, les arts et exercices d'agrément. Il y a un concours général à la fin de chaque année scholastique, entre les élèves de ces Colléges et ceux du Collége royal de Versailles.

Trois Colléges royaux (*le Collége Louis-le-Grand*, rue Saint-Jacques; le *Collége de Henri IV*, place de l'église Sainte-Geneviève et le *Collége Saint-Louis*, rue de la Harpe), admettent des pensionnaires et des externes. Les deux autres (le *Collége de Bourbon*, Chaussée-d'Antin; le *Collége de Charlemagne*, rue S.-Antoine), ne reçoivent provisoirement que des externes.

Les institutions et pensions de Paris sont tenues d'envoyer leurs élèves aux différens Colléges.

COLLÉGE ROYAL DE LOUIS-LE-GRAND,

Rue Saint-Jacques, n. 123.

Reçoit annuellement environ cinq cents pensionnaires, et de cinq à six cents externes.

M. J. Pierrot ✻, *Proviseur,*
M. Emond, *Censeur des Etudes, officier de l'Université,*
M. l'Abbé Belmont, *Aumônier,*
M. le Pasteur Boissard ✻, *Ministre Protestant,*
M. Bruzard ✻, *Econome,*
} *Au Collége.*

Professeurs. Messieurs,

Damiron	*Philosophie.*
Thillaye ✻	*Physique.*
Richard, Véron-Vernier, Guillard, *agrégé.*, Guibert, *agrégé.*	*Mathématiq. spéc. et élém.*
Desforges, Lorain	*Rhétorique.*
Du Rozoir, Rosseuw-St.-Hilaire, *agrégé spécial.*, Gaillardin, *agrégé.*	*Histoire et Géographie.*
Humbert ✻, Ceurtaud, *agrégé.*	*Seconde.*
Guyot, Roger, *agrégé.*	*Troisième.*
Héguin de Guerle, Barrot, *agrégé.*	*Quatrième.*
Pourmarin, Marcou, *agrégé.*	*Cinquième.*
Agon, Assollant, *agrégé.*	*Sixième.*
Arvers	*Hist. natur.*
Nicollet, Maugras, Dehèque, Chardin jeune, Charma	*Agrégés Suppléans.*
Langlois, Duprateau, Lefèvre	*Sous-Direct.*
Quétand, Hervau, Barberet, Moncontié, Frin, Brelet, Vérien	*Maîtres élémentaires.*

Langues vivantes.

Allemand	M. Sarret.
Anglais	M. Fleming.

Dessin	MM. Léon Cogniet, Roëhn, Bertrand.
Ecriture	M. Durnerin.
Musique	M. Henri.
Instruction militaire et gymnastique	M. Schreuder ✻.

Maîtres-d'Etudes. Messieurs,

Maillard.	Milfauts.	Masson.	Le Chaptois.
Ducros.	Pontaillier.	Ruby.	Manfras.
Didier.	Charbuy.	De Nayrouze.	Arnal.
Chevalier.	Gauthier.	Schœffer.	Chasseloup.
Riton.	Mancel.	Deuring.	Richard.
Varin.	Chartier.	Chaumont.	

Service de santé. Messieurs,

Husson ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Guerbois, *Chirurgien en chef de l'hôpital Cochin.* } *Au Collége.*

Delmond, *Chirurgien-Dentiste.*
Demours ✻, *Oculiste.* | Moutillard, *Pharmacien.*

M. Beauguille, *Caissier.*

Ecole royale des Langues Orientales, annexée au Collége de Louis-le-Grand.

M. Jouannin ✻, *Administrateur.*

Professeurs.

M. Jouannin ✻.
M. Desgranges. | M. Cor, *Surveillant.*

COLLÉGE ROYAL DE HENRI IV,

Etabli dans l'ancienne maison de Sainte-Geneviève. Il peut contenir 450 pensionnaires, et reçoit annuellement de 5 à 600 externes.

M. Gaillard, *Proviseur*,
M. Drevet ✻, *Censeur des Etudes*,
M. l'Abbé Cabanès, *Aumônier*,
M. l'Abbé Mozac, *Aumônier-Adjoint*,
M. Grégoire, *Econome*,
} *Au Collége.*

Professeurs. Messieurs,

Mauger ✻. . . . . } *Philosophie.*
Gibon (A.), *agrégé.* . }

Despretz. . . . . } *Sciences phy.*
Meyssas, *agrégé.* . . . }

Navarre ✻. . . . . *Mathém. spéc.*

Bouché. . . . . } *Mathém. élém.*
Miet, *agrégé.* . . . . }

Gobert ✻. . . . . } *Rhétorique.*
De Wailly (A.) ✻. . . . }

Poirson ✻. . . . . }
Chanut, *agrégé spécial.* } *Histoire.*
D'Herbelot, *agrégé.* . }

Brée ✻. . . . . } *Seconde.*
Destainville, *agrégé.* . }

Riant. . . . . } *Troisième.*
Harmant. . . . . }

Maugeret. . . . . } *Quatrième.*
Clachet, *agrégé.* . . . }

De Calonne. . . . . } *Cinquième.*
Villemeureux, *agrégé.* . }

Veissier. . . . . } *Sixième.*
Lauwereyns, *agrégé.* . }

Valleray. . . . . *Histoire natur.*

Bontemps. . . . . }
Vollot. . . . . } *Mait. élément.*
Heslouin. . . . . }

Brigandat. . . . . } *Agrégés Suppl.*
Galeron. . . . . }

Valleray. . . . . } *Sous-Direct.*
Jalade. . . . . }

Cam. Villemeureux. . *Répétit. de math.*

Langues vivantes.

Anglais. . . . . . M. Mac-Carthy.
Allemand. . . . . . M. Sthal.

Pâté-Desormes. }
Dupuis. . . . } *Dessin.*
Lemire. . . . }

Baudon. . . . } *Mait. d'écriture.*
Michelin . . . }

Schreuder ✻ . . . *Gymnastique.*

Maitres d'Études. Messieurs.

Monsain.	Delor.	Lebeau.	Marrast.
Maury.	Gisclard aîné.	Goubert.	Landolphe.
Martin.	Gisclard jeune.	Beuvan.	Dessalle.
Genetreau.	Plagnol.	Joinville.	Outzy.
Moysen.			

Service de Santé. MM.

Bon Alibert (O ✻), 1er *Médecin.*
Ch. Petit, *Médecin adjoint.*
Levraud (Benj.) ✻, *Médec. ordin. et Chir.*
Jacquemin. } *Médec. cons.*
Magendie ✻. }

Denis, *Chirurgien adjoint.*
Bon Richerand ✻, *Chirurgien consultant.*
Leloutre, *Dentiste.*
Moutillard, *Pharmacien.*

M. Latournerie, *Caissier.*

COLLÉGE ROYAL DE CHARLEMAGNE.

Ce Collége est établi dans la maison des Grands-Jésuites, rue Saint-Antoine. Il n'est pas disposé pour admettre des pensionnaires. Il reçoit de 8 à 900 externes.

M. Dumas ✻, *Proviseur*. . . . . }
M. Belin ✻, *Censeur des Etudes*. . . . . } *Au Collége.*
M. Demarcilly ✻, *Econome*. . . . . }

Professeurs. MM.

Bouillet.	*Philosophie.*
Barry.	*Sciences phys.*
Rouby.	*Math. spéciales.*
Lévy.	*Math. élément.*
Dufour.	*Agrégé.*
Teissedre.	*Rhétorique.*
Langlois.	
Foy, *Agrégé.* . . .	
Cayx ✻.	*Histoire.*
Ruelle, *agrégé spécial.*	
Forgeot, *agrégé.* . .	
Dalgue.	*Seconde.*
De Neufforge, *agrégé.*	
Frémion.	*Troisième.*
Betolaud, *agrégé.* . .	
Leboucher.	*Quatrième.*
Viguier, *agrégé.* . .	
Collache.	*Cinquième.*
Bonvalot, *agrégé.* . .	
Forgeot.	*Sixième.*
Feugère, *agrégé.* . .	
Lurat, *idem.* . . .	

Chaine.	*Classes élément.*
Pront.	
Meyranx.	*Histoire natur.*
Quicherat.	*Agrégés Sup.*
Gérusez.	
Loudiere.	
Rossignol.	
Clereau.	
Darragon.	

Langues vivantes.

Allemand.	Donndorf.
Anglais.	Ludger.

Levraud (Benj.) ✻, *Médecin.*
Bon Alibert (O ✻), *Médecin consultant.*
Guerbois, *Chirurg. consultant.*
Guillié ✻, *Oculiste.*

COLLÉGE ROYAL DE BOURBON.

Ce Collége est établi dans le bâtiment des Capucins de la Chaussée-d'Antin, rue Sainte-Croix. Il ne reçoit que des externes, au nombre de 8 à 900.

M. Alexandre, *Proviseur.* . . . . . } au Collége.
M. Clerc, *Censeur des Etudes.* . . . } au Collége.
M. Lecointre, *Econome.* . . . . . } au Collége.

Professeurs. MM.

Saphary ✻.	*Philosophie.*
Cazalis.	*Physique.*
Binet.	*Math. spécial.*
Camus.	*Math. élém.*
Loupot, *agrégé.*	
Planche ✻.	*Rhétorique.*
Daveluy, *suppl.* . . .	
Ragon.	
De Mancy.	*Hist. et Géog.*
Filon, *agrégé.* . . .	
Sédillot, *idem.* . . .	
Legay.	*Seconde.*
Pottier, *agrégé.* . . .	
Garnier.	*Troisième.*
Hubert, *agrégé.* . . .	
Raynaud, *idem.* . . .	
Guillaume.	*Quatrième.*
Valatour, *agrégé.* . .	
Chappuizy, *idem.* . .	

Girod.	*Cinquième.*
Prieur, *agrégé.* . . .	
Ledrut.	*Sixième.*
Tenant de Latour, *agrégé.*	
Pitay, *idem.*	
Herbette.	*Classes élém.*
Chabouillé de Maisonneuve, *Maître élément.*	
Caresme, *agrégé supplém.*	
Corbin.	*Histoire natur.*

Langues vivantes.

Allemand. . . .	Bon de Liebhaber.
Anglais.	Linch.

Lherminier ✻. . . . . *Médecin.*
Boucher du Gua ✻. . *Médec. ordin.*
Mérat. . . . . *Chirurgien.*

COLLÉGE ROYAL DE SAINT-LOUIS.

Ce Collége est établi rue de la Harpe, à l'ancien Collége d'Harcourt. Il reçoit 300 pensionnaires, et 4 à 500 externes.

M. Liez, *Proviseur.*
M. Emery, *Censeur des Études.*
M. Letermelier, *Econome.*

M. l'Abbé Sabatier, } *Aumôn.*
M. l'Abbé. . . . } *Aumôn.*

Professeurs. Messieurs,

Valette ✻. . . . . } *Philosophie.*
Thuillier, *agrégé, chargé du Cours.* . . . . }
Babinet ✻. . . . . } *Physique.*
Blanchet, *agrégé.* . . }
Delisle. . . . . *Mathém. spéc.*
Vincent. . . . . } *Mathém. élém.*
Dubois, *agrégé.* . . . }
Planche, *agrégé.* . . }
Perreau. . . . . } *Rhétorique.*
Charpentier. . . . . }
Bellaguet, *agrégé.* . . }
Dumont. . . . . *Histoire.*
Poulain, *agrégé.* . . } *Histoire.*
Ansart, *Prof. de 5e.* . }
Vendelheyl. . . . . *Seconde.*
Vernadé. . . . . } *Troisième.*
Roberge, *agrégé.* . . }
Gros. . . . . } *Quatrième.*
Landois, *agrégé.* . . . }
Huguet, *agrégé.* . . . } *Cinquième.*
Chardin, *agrégé.* . . }
Defrenne, *agrégé* . . }
Leroy. . . . . } *Sixième.*
Regnier, *agrégé.* . . . }
Salacroux jeune. . . . *Histoire natur.*
Genouille. . . . . } *Agrégés Suppl.*
Guérard. . . . . }
Roguet. . . . . } *Mait. d'ét. suppl pour les sciences mathém.*
Arnal. . . . . } *Maîtres élém.*
Bloquel. . . . . }
Bardin. . . . . }
Lestrade. . . . . }

Vigroux. . . . . } *Sous-Direct.*
Rouzée. . . . . }

Langues vivantes.

Anglais. . . . . . O. Sullivan.
Allemand. . . . . . Schoen.

Pâté-Desormes. . . . } *Dessin.*
Dupuis . . . . . }
Lauwereyns. . . . . *Ecriture.*
Cartier. Benazet. } *Mus.*
Schloer. Corret. }
Monpou. Couronneau. }
Bienaimé. }
Lebrun. . . . . *Escrime.*
Laborde. . . . . *Danse.*

Maîtres d'études.

Hontang. Dorland.
Mounier. Donat.
Plassin. Lafont.
Dufy. Girard.
Rivet. Wolff.

Maigne. . . . . *Médecin.*
Bon Alibert (O ✻). . } *Méd. consult.*
Guilbert. . . . . }
Harraque. . . . . }
Moulin. . . . . *Chirurgien.*
Guerbois . . . . . *Chir.-consult.*
Delmond. . . . . *Dentiste.*

COLLÉGE STANISLAS,

Etabli rue Notre-Dame-des-Champs, n. 34, à l'ancien Hôtel Fleury. Il contient 350 pensionnaires et point d'externes.

M. l'abbé Augé ✻, *Directeur.*
M. l'abbé Buquet, *Préfet des Etudes.*
M. l'abbé Petit, *Directeur du moyen Collége.*
M. l'abbé Millériot, *Directeur du petit Collége.*
M. l'abbé Ravinet, *Préfet de Religion.*
M. l'abbé Garson, *Econome.*

Professeurs. MM.

Gibon. . . . . *Philosophie.*
Desdouits. . . . . *Mathématiques* *Physique.*
Lefèvre. . . . . } *Rhétorique.*
Taranne. . . . . }
Burette. . . . . *Histoire.*
Sauzier. . . . . *Seconde.*
Cabaret-Dupaty. . . . *Troisième.*
Thédenat . . . . . *Quatrième.*

Prat-Marca. . . . . *Cinquième.*
Thédenat. . . . . *Sixième.*
Comte. . . . . *Histoire natur.*
Carey, *maître d'allemand.*
Denie, *maître d'anglais.*
Dupierge, *Maître de musique.*
Fizeau ✻, *Médecin.*
Chareyre, *Chirurgien.*
Delmond, *Dentiste.*

COLLÉGE ROLLIN,

Etabli rue des Postes, n. 34. Il contient 300 élèves pensionnaires et n'admet pas d'externes.

M. de Fauconpret, *Directeur.*
M. Ballard-Luzy, *Préfet-général des Etudes.*
M. Boullard, *Préfet du moyen Collége.*
M. Tournet, *Préfet du petit Collége.*
M. l'abbé Senac, *Aumônier.*
M. Landois, *Procureur-gérant.*

Professeurs. MM.

Poret.	*Philosophie.*
Lefebvre.	*Physique.*
Sturm.	*Mathém. spéc.*
Laisné (d'Avranches). .	*Mathém. élém.*
Rinn.	*Rhétorique.*
Guérin.	*Seconde.*
Legay.	*Troisième.*
Toussaint	*Quatrième.*
Boistel.	*Cinquième.*
Dubois.	*Sixième.*
Magin (Alfred). . . .	*Profess. agrégé*
Valenciennes.	*Histoire natur.*

Maîtres divisionnaires. MM.

Magin (Eugène).	Laisné.
Haussard.	Paret.

Maîtres élémentaires. MM.

Bellaguet.	Barré.
De Sanlis.	Gougeon.
Heller.	*Langue allemande.*
Wilkin.	*Langue anglaise.*
Monginot. . . .	*Compt. comm.*

Sous-Préfets des Etudes. MM.

Sauvalle.	Fregeville.
Valton.	Boutard.

Maîtres d'Etudes. MM.

Larzilière.	Filhos.
Estienne.	David.
Stricher.	Jovet.
Thomerel.	Toutain.
Millon.	Chesneau.
Carrau.	O. Ballard.
Gobert.	*Dessin.*
Baroilhet	*Médecin.*
Pressat.	*Chirurgien.*
Camille Piron ✲. . .	*Médecin Cons.*
Guerbois.	*Chirurg. cons.*
Miel-Leloutre. . . .	*Dentiste.*

COLLÉGE ROYAL DE VERSAILLES.

Il contient 200 pensionnaires et 260 externes.

M. Théry, *Proviseur.*
M. Guillaume, *Censeur.*
M. Lousteau, *Econome.*
M. L'Abbé Quinton, *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Garnier.	*Philosophie.*
Chevallier.	*Rhétorique.*
Anot de Maizières. .	
Anquetil.	*Seconde.*
L'Abbé Bouchitté. .	*Hist. et Géog.*
Toussenel.	
Sicamois.	*Troisième.*
Seignette.	
Leduc.	*Quatrième.*
Sandras.	*Cinquième.*
Marchand.	*Sixième.*
Cappelle.	
Galy-Cazalat. . . .	*Sciences phys.*
Peyré.	*Histoire natur.*
De Montferrand. . .	*Math. spéc.*
Faure.	*Math. élément.*
Simon.	*Allemand.*
Nau-Beaupré.	*Anglais.*
Carlier.	*Agrégé.*

COLLÉGE ROYAL DE REIMS.

M. Lachapelle-Marchand, *Proviseur.*
M. Delmas, *Censeur.*
M. Soisson, *Econome.*
M. L'Abbé Maquart, *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Brunon. . . .	*Philosophie.*	Charpentier (Toussaint).	*Cinquième.*
Dizy.	*Rhétorique.*	Charpentier (Philippe). .	*Sixième.*
Flamanville.	*Seconde.*	Gros.	*Sciences phys.*
Monnot-des-Angles. . .	*Troisième.*	Caron.	*Math. spéc.*
Lejeune.	*Quatrième.*	Faudot.	*Math. élém.*

ADMINISTRATION

DES ÉTABLISSEMENS ET COLLÉGES BRITANNIQUES EN FRANCE.

Ces Etablissemens ont été fondés à diverses époques et sur divers points du Royaume, avec la permission et sous l'autorité des Rois de France, pour l'éducation des jeunes catholiques d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande qui désireraient venir faire leurs études en France.

L'Administration de ces Etablissemens, dont les revenus sont déposés au Trésor, est confiée à des Ecclésiastiques nés sujets de S. M. Britannique, sous la surveillance du Ministre du commerce et des travaux publics, qui ordonnance les dépenses.

FONDATIONS ANGLAISES. — *Rue des Postes*, n. 22.

M. l'Abbé Tuite, Vic.-gén. de l'Evêq. de Londres, *Administrateur.*

FONDATIONS IRLANDAISES. — *Rue des Irlandais*, n. 3.

M. l'Abbé Mac-Sweeny, *Administrateur.*

M. l'Abbé Keane, *Préfet des Études et Professeur d'Ecriture-Sainte.*
M. l'Abbé Icard, *Professeur de Morale.*
M. l'Abbé Salacroix, *Pr. de Philos.*
M. l'Abbé Maher, *Prof. d'humanités.*
M. l'Abbé Mac-Sweeny (Secundus), *Econome.*

FONDATIONS ÉCOSSAISES.

Mgr l'Evêque de Cybistra, Coadj. d'Edimbourg, *Administrat.*

INSTITUTIONS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Arrondissemens de Paris.

CHEFS D'INSTITUTION. Messieurs,

Aubert-Hix, rue Blanche, n. 31.
Barbet, impasse des Feuillantines, Faubourg Saint-Jacques.
Belèze, rue Louis-le-Grand, n. 27 et 29.
Binet Ste.-Preuve, r. Boucherat, n. 30.
Bourdon, rue Payenne, n. 9.
Bradley, rue St.-Lazare, n. 134.
Chetelat, rue des Fossés-St.-Victor, n. 15.
Cimtierre ✻, r. Culture-Ste-Catherine, 35.
Clavé, rue du Faub.-du-Roule, n. 20.
Delanneau, rue de Rheims, n. 7.
De Moyencourt, rue de l'Ouest, n. 10.
De Reusse, rue de Vaugirard, n. 48.
Deshouillères, rue de Miroménil, n. 45.
Duhamel, rue de Vaugirard, n. 130.
Favard fils, rue St.-Antoine, n. 212.
Gasc, rue des Postes, n. 40.
Genest, rue d'Assas, n. 14.
Guyet de Fernex, r. S.-Jacques, 232.
Hallays-Dabot, place de l'Estrapade.
Jubé, rue de la V.-Estrapade, n. 7.
Laramée de Sèprès, rue de Monceau, n. 7.
Lavallée, rue de Thorigny, n. 7.
Laville, rue du Faub.-St.-Jacques, n. 53.
Liévyns, rue Culture-Ste-Catherine, n. 27.
Massin, rue des Minimes, n. 10.
Mathé, rue du Faub.-St.-Honoré, n. 98.
Mayer d'Alembert, rue S.-Jacques, 269.
Mendoça, rue de Clichy, n. 39.
Michelot, rue de la Chaise, n. 24.
Muron, rue de la Pépinière, n. 47.
Pelassy-Delousle, rue des Postes, 12.
Petit, rue de Jouy, n. 9.
Poiloup (l'Abbé), rue du Regard, 20.
Regnauld, rue Pigale, n. 20.
Robinet, rue Ville-l'Evêque, n. 20.
Rouit, rue de Clichy, n. 49.
Savouré, rue de la Clef, n. 7.
Vautier, à l'ancien Col. de la Marche.

Maîtres de Pension à Paris. Messieurs,

Aublet, rue de Popincourt, n. 59.
Augeron, rue de Clichy, n. 62.
Babil, rue Not.-Dame-des-Champs, n. 24.
Basse, Grande rue de Chaillot, n. 15.
Bernier, rue Thibautodé, n. 7.
Boniface, rue de Tournon, n. 33.
Bouteiller, rue des Prouvaires, n. 60.
Bugnon, rue des Canettes, n. 13.
Caron, rue Neuve-Ste.-Geneviève, n. 23.
Chastagner, rue d'Assas, n. 8.
Chiron, rue de Clichy, n. 64.
Chocat, rue de Sèvres, n. 143.
Collin-d'Ambly, rue Picpus, n. 48.
Commaille, rue Ste.-Anne, n. 51.
Cortambert, des Fr.-Bourgeois, 14, Marais.
Coulon, rue d'Enfer, n. 20
Coutant, r. du Perche, 9, au Marais.
Crouzet, rue Neuve-Ste.-Geneviève, n. 24.
Dalouzy, passage Ste.-Avoie, n. 4.
Daude, rue du Val-de-Grâce, n. 1.
Decaut, rue de la Bourbe, n. 12.
De Lafontaine, r. des F.-S.-Victor, n. 15.
Ducollet, rue St.-Jacques, n. 350.
Dunod, rue du Rocher, n. 28.
Ferrand, rue Matignon, n. 3.
Foissac, rue des Fossés-S.-Victor, n. 13.
Gandon, cul-de-sac Longue-Avoine, n. 6.
Genret, rue du faub. St-Denis, n. 160.
Geschwendt, rue Hauteville, n. 17.
Gilly, rue des Fossés-St.-Victor, n. 25.
Gorgeret, rue du Faub.-St.-Antoine, 123.
Goubaux, rue Blanche, n. 19.
Guilleminot, rue du Mail, n. 32.
Houseal, boulev. Mont-Parnasse, n. 29.
Journeaux, rue du Faub.-St.-Jacques, 18.
Labrousse, rue Basse-du-Rempart, n. 38.
Lamotte, r. des Deux-Portes-St.-Sauv. 32.
Landry, rue Blanche, n. 28.
Lecomte, rue du Carême-Prenant, n. 4.
Lefèvre, rue d'Enfer, n. 47.
Lemasson, rue du Marché-Neuf, n. 6.
Lebarbier de Blignières, r. de Clichy, 37.
Loriol, rue Ste.-Geneviève, n. 9.
Maugé, Agrégé, rue des Francs-Bourgeois, n. 21, au Marais.
Montagne, rue de Ménil-Montant, n. 53.
Morant, rue de Fleurus, n. 10.
Morel, rue de Vaugirard, n. 90.
Nyon, rue des Martyrs, n. 62.
Pernot, place Royale, n. 24.
Petit, rue Basse-du-Rempart, n. 56.
Peuchot, rue d'Enfer, n. 2.
Piaulé, rue Duphot, n. 18.
Portier, rue du Bac, n. 88.
Rivail, rue de Sèvres, n. 45.
Rivaud, rue de la Pépinière, n. 63.
Ribourt, passage Ste.-Marie, n. 11.
Romtain, rue du Faub.-S.-Martin, n. 164.
Salives, rue Lenoir, n. 16.
Sabatier, rue Richer, n. 9.
Scribe, boulev. du Temple, n. 11.
Sauton, rue Ste.-Marguerite, n. 41.
Tournadour, rue S-Dominique-S.-G. 111.
Touzet, rue de la Tour-d'Auvergne, n. 19.
Tremblay, quai d'Anjou, n. 33.
Vincent, rue de Vaugirard, n. 98.

BANLIEUE DE PARIS.

Arrondissement de Sceaux.

Chef d'institution. — M. *Cournand*, à Fontenay-aux-Roses.

MAITRES DE PENSION. Messieurs,

Adde. . . . } à Vincennes.
Aubert. . . . }
Chouteau. . . } à Bourg-la-Reine.
Regnault. . . }
Roy. . . . . Barrière d'Italie, 4.
Chevreau. . . à Saint-Mandé.
Taillefer. . . à Thiais.
Courtois. . . . à Châtillon.
Chassang. . . . à Vaugirard.
Pontier. . . . à Nogent-sur-M.
Regnier. . . } à Bercy.
Mailhat. . . }
Massonneau. . . à Montreuil.
Delahaye. . . . à Charenton.

Arrondissement de Saint-Denis.

Chef d'institution. — M. *Gengembre*, à Montmartre.

Maitres de Pension. Messieurs,

Gillon. . . . } à Belleville.
Fauchon. . . . }
Chalaing. . . }
Mélin. . . . }
Mac-Nally. . . } à Passy.
Marelle. . . . }
Savary. . . . }
Lemaire. . . . à la Villette.
Delafosse. . . à Suresne.
Hervieu. . . . à Asnières.
Mage. . . . } à Saint-Denis.
Mazain. . . . }
Franche. . . . à Boulogne.
Anne dit *Cordier*. à Neuilly.
Mallot. . . . . à Montmartre.
Pilolet. . . . . à Auteuil.
Boué. . . . } aux Batignolles.
Oudard. . . . }

MAÎTRESSES D'INSTITUTION ET DE PENSION. Mesdames,

Premier Arrondissement.

Afforty, r. du Faub.-du-Roule, 24. (*Inst.*)
Claverie de Bannières, r. Neuve-de-Berry, n. 6. (*Inst.*).
Mlle. Collard, Faub. du Roule, n. 82. (*Inst.*)
Ve Chaumeil-Martinez, rue Neuve-de-Berry, n. 14. (*Institution*).
Daubanel, r. du Faub.-du-Roule, n. 96 (*P.*)
D'Ocagne, r. du Faubourg-du-Roule, n. 71. (*Inst. protestante.*)
Mlle. Lerambert, F. du Roule, n. 81. (*P.*)
Mlle. de Pons, r. du F.-S.-Honoré, n. 106. (*Institution.*)
Migneron, r. de Valois, n. 4. (*Pens.*)
Mlle. Mollard *dite* Alix, r. de Clichy, n. 35. (*Pension.*)
Mlle. Touvenel, r. du F.-du Roule, n. 20. (*P.*)
Coulon, *Idem*, n. 79. (*Inst.*)
Quesney, r. de Courcelles, n. 12. (*Inst.*)
Leguay, r. de Chartres, n. 3. (*Inst.*)
Hémart, r. de Monceau, n. 7. (*Inst.*)
Danne, *Id.*, n. 9. (*Pens.*)
Fabre, *Id.*, n. 17. (*Inst.*)
Mlle. Auger, quai de Billy, n. 12. (*Pens.*)
Ledrut de Nassau, r. d'Angoulême. (*Inst.*)
Aubert, passage Sandrié. n. 16. (*Pens.*)
Rouillé, r. d'Astorg-S.-Honoré, n. 6. (*Inst.*)

Deuxième Arrondissement.

Cousineau, r. de Clichy, n. 32. (*Inst.*).
Clément, r. des Martyrs, n. 22. (*Inst.*)
Mlle. Vignan, *Id.*, n. 39. (*Pens.*)
Mlle. Philibert, r. du F.-Poissonnière, 103. (*I.*)
Mlle. Poncy, r. Richer, n. 14.
Lobidel, r de Rochechouart, n. 46. (*Inst.*)
Payn, r. de Rochechouart, n. 42. (*Pens.*)
Gambès, r. de Bellefonds, n. 32. (*Inst.*)
Boucher, r. Bleue, n. 19. (*Pens.*)
Windeck, r. de Clichy, n. 44. (*Pens.*)
Mlle. Fumerand, r. S.-Honoré, n. 338.

Troisième Arrondissement.

Chamelot, r. du F.-Poissonn., n. 80. (*Inst.*)
Esline, Faub. S.-Denis, n. 151. (*Inst.*)
Leduc, *née* Housset, Faub. Poissonnière, n. 98. (*Pens.*)
Anglade, Faub. St.-Denis, n. 171. (*Pens.*)
L'Habitant, Faub. Montmartre, n. 131.
Barthel, r. du F.-Poissonnière, 86. (*Pens.*)

Quatrième Arrondissement.

Ropton, r. S.-Germ.-l'Aux., n. 45. (*Pens.*)
Hadot, r. S.-Honoré, n. 165. (*Pens.*)
Gérin, r. S.-Germain-l'Auxer., n. 66. (*Pens.*)
Lamy Lagoardette, r. Boucher, n. 3. (*Pens.*)
Mlle. Montaudon, r. des Deux-Ecus, 21. (*P.*)
Aumoitc, r. de la Chanvrerie, n. 21. (*Pens.*)

Cinquième Arrondissement.

Madeline, r. du Faub.-S.-Denis, n. 184. (*P.*)
Henry, r. du Faub.-St.-Martin, 11. (*Pens.*)
Lepage, r. Pavée-S.-Sauveur, n. 11. (*I.*)
Monniot, r. des Mar.-du-Temple, n. 17. (*P.*)
Pariset, r. de la Lune, n. 10. (*Pens.*)
Antier-Lizarde, r. des Marais, n. 54. (*Pens.*)
Chaudon, r. du Caire, 21. (*Pens.*)
Grenet, r. S.-Claude, 1. (*Pens.*)
Hottinger, Faub.-S.-Denis, n. 64. (*Pens.*)
Millard, r. Comtesse-d'Artois, n. 8. (*Pens.*)
Romagnési-Duhamel, r. Mauconseil, 14. (*P.*)
Mme. Duchesne, F. S.-Martin, n. 162. (*P.*)

Sixième Arrondissement.

Brazier, r. du F.-du-Temple, 28. (*Pens.*)
Poisron, r. des Cinq-Diamans, 18. (*Pens.*)
Bertrand, r. Meslay, n. 63.
Lesage, r. Salle-au-Comte, n. 14. (*Pens.*)
Merle, r. N.-Dame-de-Nazareth, n. 6. (*P.*)
Mlle. Cazier, r. des Trois-Bornes, n. 15.
Mlle. Plichon, r. de Crussol, n. 11.
Pauilhé, r. de Vendôme, n. 6. (*Pens.*)

Septième Arrondissement.

De Courcy de la Ferre, r. du Grand-Chantier, n. 3. (*Pens.*)
Camus, r. des Rosiers, n. 2.
Mlle. Sottin, r. Ste-Avoye, n. 34.
Arnoult, r. du Chaume. (*Inst.*).
Collet, r. Pavée, n. 1. (*Inst.*)
Lenoir, r. des Francs-Bourgeois, n. 21.
Bourdon, Vieille rue du Temple, n. 75.
Mlle. Erard, r. des Ecouffes, n. 5. (*Pens.*)

Huitième Arrondissement.

Bronville, r. St.-Gervais, 4, (*Inst.*)
Lélarge, rue de l'Egoût-Sainte-Catherine, n. 19 (*Inst.*)
Blacque, rue de Picpus, n. 10. (*Inst.*)
Ramond, r. des Francs-Bourgeois, n. 18. (*I.*)
Sané, r. des Filles-du-Calvaire, n. 14. (*P.*)
Daubrée, r. de Harlay. (*Inst.*)
Vincent, r. St.-Claude, n. 2.
Lemaire, r. S.-Louis, n. 32.
Devaugrigneuse, r. de la Perle, n. 3.
Guerbois, r. de Ménil-Montant, n. 14.
Mlle. Collard, r. de Picpus, n. 32. (*Pens.*)
Grenier, r. S.-Bernard, n. 37.
Van Cléempute, r. Popincourt, n. 60. (*P.*)
Jams, boulev. S.-Antoine, n. 57. (*Pens.*)
Mlle. Renard, r. de Ménil-Montant, 14. (*I.*)

Neuvième Arrondissement.

Lemaire, passage S.-Pierre. (*Pens.*)
Mlle. Dupleix, quai d'Anjou, n. 29. (*I.*)

Leroux, rue et hôtel Bretonvilliers, n. 2.
Mlle. Ste-Arnoulx, r. de Lesdiguières, n. 1.

Dixième Arrondissement.

Trigaut de la Tour, *née* Liot, r. S.-Maur, n. 12. (*Inst.*)
Lefèvre, r. de Grenelle-S.-G., n. 56. (*P.*)
Rowden, r. d'Angoulême, 8. (*Inst. protest.*)
Place, r. de Vaugirard, n. 106. (*Pens.*)
Ve Dubreuil, r. Ste.-Marguerite, 34.
Barizon, r. des Vieilles-Tuileries, n. 21. (*P.*)
Brunon, r. du Petit-Vaugirard, n. 12. (*P.*)
Pusignan de Costain, r. S.-Benoît, n. 18. (*P.*)

Onzième Arrondissement.

Roullet, r. des Maçons, n. 3. (*Inst.*)
Bray, r. de l'Ouest, n. 24. (*Inst. consacrée aux jeunes demoiselles anglaises.*)
Dupré, *née* Lanneau, r. du Mont-Parnasse, 5.
Bonfils, r. de l'Ouest, n. 8. (*Pens.*)
Cologue, r. Cassette, n. 34. (*Pens.*)
Reboul, r. N.-D.-des-Champs, n. 34. (*I.*)
Mlle. Pront, r. de Tournon, n. 5. (*Pens.*)
Duchesne, r. de Tournon, n. 7.
Ve Maubaret, r. Cassette, n. 29. (*Inst.*)
Deurié de Monteil, r. St.-Jacques, n. 42.
Maillard, r. d'Assas, n. 5. (*Pens.*)
Saunier, r. des Mathurins-S.-Jacques, n. 14.
Mlle. Fray, r. du Cimetière-S.-André, 3.
Mlles. Pagès, r. du Mont-Parnasse, 4. (*Inst.*)
Mlle. Génois, r. des Francs-Bourgeois, n. 6.
Mlle. Moreau, r. Servandoni, n. 46.
Mlle. Vatteville, r. Garencière, n. 3.

Douzième Arrondissement.

Guéroult, r. S.-Jacques, n. 289. (*Inst.*)
Besnard, impasse des Feuillantines. (*Inst.*)
Severin, r. S.-Jacq., pav. du Val-de-Gr. (*P.*)
Mansard, r. du Puits-de-l'Hermite, n. 3. (*P.*)
Guinand, r. des Fossés-S.-Victor. (*Inst.*)
Leroy, r. Neuve-Ste-Geneviève, n. 29. (*I.*)
Doue, r. des Noyers, n. 41. (*Pens.*)
Lussault, r. de l'Arbalète, n. 5. (*Pens.*)
Domard, r. des Bernardins, n. 34. (*Pens.*)
Mlle. Tripot, r. Ne-S.-Etienne, n. 19. (*I.*).

Arrondissement de S.-Denis.

Guilbert, r. des Ursulines, à S.-Denis. (*P.*)
Emich, r. de Paris, à S.-Denis. (*Pens.*)
Malé, r. des Ursulines, à S.-Denis. (*Pens.*)
Delaunay, Gr. r., n. 229, à Belleville. (*P.*)
Bar, à Puttaux, près Neuilly. (*Pens.*)
Jovenet, r. Basse, 26, à Passy. (*Isnst.*)
Legentil-Bernard, vieille route de Paris, à Neuilly. (*Pens.*)
Denoireterre, à Belleville. (*Inst.*)
Gillon, à Belleville. (*Pens.*)

Arrondissement de Sceaux.

Quénin, à Thiais. (*Inst.*)
D'Herbez-St.-Aubin, à Nogent. (*Pens.*)
Dupré, à Issy.
Ratelot, à Châtillon.
— à Vaugirard.
— à Vincennes.
Mlle. Defrance, *idem.* (*Pens.*)

Bureau d'indication et de placement des Maîtresses d'études.

Madame Martin, *Directrice*, rue des Marais, n. 13. Faub. S.-Germain.

Nota. Aucune rétribution n'est exigée par ce bureau, soit pour les renseignemens, soit pour les placemens.

ÉCOLES NORMALES ÉLÉMENTAIRES,

Fondées par M. le Préfet de la Seine.

M. *Saraxin*, *professeur*, r. de Poissy, bâtiment des Bernardins, n. 4, *pour les Hommes.*
Mlle. *Lelièvre*, *professeur*, à la Halle aux draps, *pour les Dames.*

Les Cours ont lieu tous les trois mois. L'instruction comprend la méthode de lecture, d'écriture, de calcul et de grammaire ainsi que le dessin linéaire, dans l'école des élèves-maîtresses la couture est substituée au dessin linéaire. Pour être admis, il faut présenter un certificat de moralité délivré par le maire ou bien un brevet de capacité délivré par la Commission d'instruction publique.

SECTION IV.

COLLÉGE ROYAL DE FRANCE,

Place Cambrai.

(Institution. — Professeurs et indication des Cours.)

M. le Bon SILVESTRE DE SACY (C ✻), *Administrateur.*

M. Garcin de Tassy, *Secrétaire de l'Administrateur.*

M. Savart ✻, de l'Académie des Sciences, *Conservateur du Cabinet de Physique.*

Le Collége royal de France fut institué en 1530 par François Ier, le restaurateur des lettres en France ; il y créa douze chaires pour enseigner le grec, l'hébreu, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques, la médecine. Successivement il en fut ajouté d'autres pour le droit canon, la botanique, la chirurgie, etc., jusqu'au nombre de dix-neuf. En 1774, le Collége royal fut réorganisé, et l'enseignement fixé tel qu'il est aujourd'hui, sauf les deux chaires pour les langues chinoises et samscrite, qui ont été créées en 1814 par Louis XVIII, et les trois chaires d'économie politique, d'histoire des législations comparées et d'archéologie, dont la création a été faite par des ordonnances royales de l'année 1831. Les Professeurs sont nommés par le Roi, et le Collége est administré sous l'autorité du Ministre du commerce et des travaux publics. Les Cours sont tous gratuits.

LECTEURS ET PROFESSEURS ROYAUX.

Astronomie.

M. Binet (O ✻), rue Descartes, n. 21.
Les mardis, jeudis et samedis, à dix heures et demie.

Mathématiques.

M. Lacroix ✻, *de l'Académie des Sciences*, rue de Tournon, n. 17.
Les lundis et vendredis, à onze heures.

Physique mathématique.

M. Biot ✻, *de l'Académie des Sciences*, au Collége de France.
Les mardis, jeudis et samedis, à une heure et demie.

Physique expérimentale.

M. Ampère ✻, *de l'Académie des Sciences*, rue des Fossés-S.-Victor, 19.
Les mardis, jeudis et samedis à une heure et demie.

Médecine.

M. Magendie ✻, *de l'Académie des Sciences*, rue de Seine, n. 30.
Les mercredis et vendredis, à 3 heures.

Anatomie.

M. le Bon Portal (C ✻), *de l'Académie des Sciences*, r. de Condé, n. 12.
Les mardis, jeudis et samedis, à trois heures.

Chimie.

M. le Bon Thénard (O ✻), *de l'Académie des Sciences*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 42.
Les jeudis et samedis, à midi.

Histoire Naturelle.

M. le Bon Cuvier (G O ✻), *pair de France*, *Conseiller-d'Etat*, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, au Jardin du Roi.

Les mardis, à trois heures.

Droit de la Nature et des Gens.

M. de Portets ✻, rue d'Enfer, n. 13.

Les lundis, mercredis et vendredis, à huit heures.

Histoire et Morale.

M. Letronne ✻, *de l'Académie des Belles-Lettres*, rue de Rivoli, n. 32.

Les mercredis et samedis, à trois heures.

Langues Hébraïque, Chaldaïque et Syriaque.

M. Etienne Quatremère ✻, *de l'Académie des Belles-Lettres*, Ile St.-Louis, quai de Bourbon, n. 19.

Les lundis, mercredis et vendredis, à midi et demi.

Arabe.

M. Caussin de Perceval ✻, *de l'Académie des Belles-Lettres*, au Collége de France.

Les lundis, mercredis et vendredis, à huit heures et demie.

Persan.

M. le Bon Silvestre de Sacy (C ✻), *de l'Académie des Belles-Lettres*, rue Hautefeuille, n. 9.

Les lundis, mercredis et vendredis, à neuf heures et demie.

Langue Turque.

M. Kieffer ✻, rue d'Assas, n. 18.

Les lundis, mercredis et vendredis, à dix heures et demie.

Langue et Littérature Chinoises et Tartare-Mandchou.

M. Abel-Rémusat ✻, *de l'Académie des Belles-Lettres*, à la Bibliothèque du Roi.

Les lundis et mercredis, à trois heures, et les vendredis, à une heure et demie.

Langue et Littérature Samscrites.

M. de Chézy ✻, *de l'Académie des Belles-Lettres*, au Collége de France.

Les mardis, jeudis et samedis, à trois heures.

Langue et Littérature Grecques.

M. Boissonade ✻, *de l'Académie des Belles-Lettres.*

Les mardis et vendredis, à une heure.

Langue et Philosophie Grecques.

M. Thurot ✻, au Collége de France.

Les mardis, jeudis et samedis, à neuf heures.

Eloquence Latine.

M. Burnouf ✻, rue de l'Ecole de Médecine, n. 13.

Les mardis, jeudis et samedis, à huit heures et un quart.

Poésie.

M. Tissot ✻, rue Richer, passage Saulnier, n. 3.

Les mercredis et vendredis, à une heure.

Littérature Française.

M. Andrieux (O ✻), *de l'Académie Française*, rue Mazarine, n. 3.

Les lundis, à midi.

Economie politique.

M. Say (J.-B.) ✻, rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 84.

Les mercredis et samedis, à midi.

Histoire générale et philosophique des Législations comparées.

M. Lerminier (E.), *Docteur en droit*, rue de Vaugirard, n. 22.

Les mardis et samedis, à une heure un quart.

Archæologie.

M. . . . . .

Professeur honoraire.

M. le Mis de Pastoret (G ✻), *de l'Académie des Belles-Lettres*, place de la Concorde, n. 6.

SECTION V.

BUREAU DES LONGITUDES,

A l'Observatoire royal.

(Attributions. — Géomètres et Astronomes.)

Le Bureau des longitudes a dans son attribution l'Observatoire de Paris et celui de l'Ecole militaire, les logemens qui y sont attachés, et tous les instrumens d'astronomie qui appartiennent au Gouvernement. Il indique les observatoires à conserver ou à établir. Il correspond avec les autres observatoires, tant de la France que des pays étrangers. Le Bureau des longitudes est chargé de rédiger la *Connaissance des Temps*, ou des mouvemens célestes, à l'usage des astronomes et des navigateurs, et de la publier plusieurs années à l'avance. Il perfectionne les tables astronomiques et les méthodes des longitudes et s'occupe de la publication des observations astronomiques et météorologiques. Un des membres du Bureau fait, chaque année, un Cours d'Astronomie, à l'Observatoire. Le Bureau publie, chaque année, un *Annuaire*, qu'il présente au Roi avec la *Connaissance des Temps*.

Géomètres.

M. Legendre (O ✻), quai Voltaire, n. 9.
M. le Bon Poisson (O ✻), rue de Condé, n. 10.
M. le Bon de Prony (O ✻), à l'Ecole des Ponts-et-Chaussées, rue Hillerin-Bertin, n. 10.

Astronomes.

M. Bouvard ✻, à l'Observatoire royal.
M. Lefrançais de Lalande ✻, rue de Vaugirard, n. 9.
M. Arago (O ✻), à l'Observatoire royal.
M. Biot (O ✻), au Collége de France.

Anciens Navigateurs.

M. le Cte de Rosily-Mesros (G ✻), *Vice-Amiral, Directeur honoraire du dépôt général de la marine*, rue Joubert, n. 17.
M. Louis de Freycinet (O ✻), rue Neuve St.-Roch, n. 5.

Géographe.

M. Beautemps-Beaupré (O ✻), rue de l'Université, n. 13.

Artiste.

M. Lenoir ✻, rue de Vaugirard, n. 72.

Astronomes Adjoints.

M. Sédillot ✻, *Adjoint pour l'histoire de l'Astronomie chez les Orientaux*, rue de Condé, n. 13.
M. Mathieu ✻, M. Savary, } à l'Observatoire royal.
M. le Bon de Damoiseau ✻, à l'Observatoire de l'Ecole Militaire.
M. Largeteau.

Artistes Adjoints.

M. Lerebours ✻, place du Pont-Neuf, 13, au coin du quai de l'Horloge.
M. Gambey ✻, rue Pierre-Levée, n. 17.

SECTION VI.

MUSÉUM ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE,

Jardin du Roi.

(Détails sur le Musée. — Professeurs. — Naturalistes. — Galeries. — Ménagerie. — Ecole de Pharmacie.)

Cet Etablissement, compris dans les attributions du Ministre du Commerce et des Travaux publics, est situé au levant de Paris, et composé d'un Jardin de botanique, avec des serres chaudes et des serres tempérées, de plusieurs galeries où se trouvent disposées méthodiquement des collections appartenant aux trois règnes de la nature, d'une galerie d'anatomie, d'une galerie de botanique, d'une ménagerie d'animaux vivans, d'une bibliothèque d'histoire naturelle, et d'un amphithéâtre avec des laboratoires, pour les Cours.

Les Cours publics, au nombre de treize, se font dans l'Amphithéâtre, dans les galeries d'Histoire naturelle, dans le jardin de Botanique et à la campagne. Il y a, en outre, des leçons de dessin et de peinture appliqués à l'Histoire naturelle.

Les galeries et la Bibliothèque sont ouvertes au public et aux étrangers les mardi et vendredi de chaque semaine, depuis trois heures jusqu'à la nuit, pendant l'automne et l'hiver, et depuis trois heures jusqu'à sept, pendant le printemps et l'été; Etudians, les lundi, jeudi et samedi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à deux.

La Ménagerie est visible tous les jours, depuis onze heures jusqu'à trois en hiver, et jusqu'à six en été, les jours de grandes fêtes exceptés.

Le jardin fournit aux Etablissemens publics qui lui sont analogues, des graines d'arbres et des plantes utiles aux progrès de la Botanique, de l'Agriculture et des Arts, et il donne aux pauvres malades celles qui sont propres à la guérison ou au soulagement de leurs maux.

Tout est gratuit dans l'Etablissement; en conséquence, les garçons de service des galeries d'Histoire naturelle, de la Bibliothèque et des Laboratoires, les gardiens des animaux de la Ménagerie et les garçons jardiniers ne doivent recevoir, sous aucun prétexte, ni rétribution, ni don volontaire.

Professeurs-Administrateurs.

M. le Bon Portal (C ✻), *Anatomie humaine*, rue de Condé, n. 12.
M. Desfontaines (O ✻), *Botanique*, au Jardin du Roi.
M. Geoffroy-Saint-Hilaire ✻, *Zoologie*, *Quadrupèdes*, *Cétacées et Oiseaux*, au Jardin du Roi.
M. le Bon Cuvier (G O ✻), *Pair de France*, Conseiller d'Etat, *Anatomie comparée*, au Jardin du Roi, *Directeur*.
M. . . . . *Chimie générale*, au Jardin du Roi.
M. Cordier ✻, Maître de req., *Géologie*, au Jardin du Roi, *Trésorier*.
M. Brongniart (O ✻), *Minéralogie*, au Jardin du Roi.
M. Duméril ✻, *zoologie*, *reptiles et poissons*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 3 et au Jardin du Roi, *Secrétaire*.
M. de Jussieu (Adrien) ✻, *Botanique rurale*, au Jardin du Roi.
M. de Mirbel ✻, *Culture des Jardins et Naturalisation des plantes étrang.* au Jardin du Roi et rue de Chartres-St.-Honoré, n. 4.
M. Chevreul ✻, *Arts chimiques*, *aux Gobelins*.
M. Latreille ✻, *Zoologie*, *insectes*, au Jardin du Roi.
M. de Blainville ✻, *Zoologie*, *mollusques et zoophytes*, rue Jacob, n. 5.

Professeur honoraire.

M. de Jussieu (Ant.-Laur.) ✻, au Jardin du Roi.

Aides-Naturalistes.

M. Dufresne ✻, *Ch. du Labor. de Zoologie*, au Jardin du Roi. } *Préparation*
M. Prévost (Florent), rue Ste-Hyacinthe, n. 7. } *des Animaux.*
M. Valenciennes. *Zoologie, reptiles et poissons*, au Jardin du Roi.
M. Geoffroy-St.-Hilaire (Isid.), *Idem, quadrup., cétacées et oiseaux*, au Jardin du Roi.
M. Audouin ✻, *Zoologie, mollusques*, au Jardin du Roi.
M. Rousseau, *Anatomie comparée*, au Jardin du Roi.
M. Delafosse, *Minéralogie*, rue des Mathurins Saint-Jacques, n. 24.
M. Régley, *Géologie*, rue Saint-Denis, n 190.
M. Cambessedes, *Botanique*, Place St.-André des Arts, n. 30.
M. Brongniart (Adolphe), *Idem*, au Jardin du Roi.
M. Dubois, *Cours de Chimie*, au Jardin du Roi.
M. Spach, *Culture*, au Jardin du Roi.

Bibliothèque.

M. Deleuze ✻, *Bibliothécaire*, au Jardin du Roi.

Galeries.

M. Thouin (Jacq.), *Garde des Galeries d'Histoire naturelle*, au Jardin du Roi.
M. Laurillard, *Garde des Galeries d'Anatomie comparée*, au Jardin du Roi.

Ménagerie.

M. Cuvier (Frédéric) (O ✻), *Garde de la Ménagerie*, au Jardin du Roi.

Peintres chargés de l'enseignement de l'iconographie. MM.

Redouté aîné ✻, *pour les plantes*, rue de Seine St.-G., n. 6.
Chazal, *pour les animaux*, rue de l'Ouest, n. 12.

Peintres. Messieurs,

Redouté jeune, rue du Colombier.
De Wailly, rue des Champs-Elysées, n. 5.
Bessa, rue du Cherche-Midi, n. 26.
Meunier, rue du Dragon, n. 34.
Werner, rue Copeau, n. 34.
Prêtre, rue des Francs-bourgeois-S.-Michel, n. 4.
Prevost, rue des Sts.-Pères, n. 22.

Jardin.

M. Riché, *Premier Jardinier*, au Jardin du Roi.

Secrétariat.

M. Royer, *Chef du bureau du Secrét. et agent spécial*, au Jardin du Roi.

ÉCOLE SPÉCIALE DE PHARMACIE DE PARIS,

Rue de l'Arbalètre, n. 13.

Le but de l'Ecole est d'enseigner toutes les sciences qui se rattachent à la pharmacie, de recevoir pharmacien ceux qui dans quatre épreuves ont justifié des connaissances nécessaires à l'exercice de cette profession. Tout candidat doit déposer des certificats constatant huit années d'études, un acte de naissance attestant qu'il a atteint sa vingt-cinquième année, et verser la somme exigée par la loi entre les mains de M. le trésorier, avant d'être porté sur la liste d'admission aux examens. Depuis l'année 1830, il a été créé une Ecole-pratique où les élèves, admis à la suite d'un concours, sont exercés aux manipulations chimiques et pharmaceutiques.

M. . . . . *Directeur*, au Jardin du Roi.
M. Bouillon Lagrange, *Directeur-Adjoint*, boul. des Italiens, n. 9.
M. Robiquet ✻, *Trésorier*, à l'Ecole.

Professeurs. Messieurs.

Nachet, rue Dauphine, n. 24.
Guiart, rue des Poules, n. 12.
Pelletier ✻, rue Jacob, n. 15.
Bussy, rue du Bouloy, n. 12.

Professeurs-Adjoints. Messieurs.

Bouriat ✻, rue du Bac, n. 39.
Clarion, rue de l'Ouest, n. 18.
Guilbert, rue de Seine-S.-Germ., n. 53.
Caventou ✻, rue de Gaillon, n. 22.

Employés. Messieurs,

Laugier fils (Ad.), Chef du Secrétariat, rue de Seine-St.-Victor, n. 7.
Guiart fils, Préparateur des Cours, rue des Poules, n. 12.

SECTION VII.

ECOLES DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES.

(Ecole royale et spéciale des Beaux-Arts. — Ecole royale gratuite de Mathématiques et de Dessin. — Ecole royale et spéciale de Dessin pour les jeunes personnes.)

ECOLE ROYALE ET SPÉCIALE DES BEAUX-ARTS,

Rue des Petits-Augustins.

Cette Ecole, consacrée à l'enseignement des arts du dessin, a été substituée aux corps enseignans de l'Académie royale de Peinture et Sculpture, établie en 1648, et de celle d'Architecture, fondée en 1671.

Elle est divisée en deux sections: l'une comprend la Peinture et la Sculpture; l'autre comprend l'Architecture.

Son administration est dans les attributions du Ministre du Commerce et des Travaux publics.

Louis XVIII, par une ordonnance du 18 décembre 1816, a affecté au placement de cette Ecole, l'ancien local du Musée des Monumens français, rue des Petits-Augustins, n. 16.

SECTION DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Professeurs. Messieurs,

Bon Gérard (O ✻), *Peintre*, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 6.
Bon Gros ✻, *Peintre*, rue des Saints-Pères, n. 22.
Bon Guérin ✻, *Peintre*, *ancien Directeur de l'Académie de France à Rome*, rue de Lille, n. 79.
Bon Bosio (O ✻), *Sculpteur*, pavillon de l'Institut.
Guillon le Thierre ✻, *Peintre*, Palais de l'Institut.
Meynier ✻, *Peintre*, rue du Paon-S.-André, Hotel des Bains.
Hersent (O ✻), *Peintre*, rue Cassette, n. 22.
Cortot ✻, *Sculpteur*, au pavillon des Quatre-Nations.
David ✻, *Sculpteur*, rue de Seine, n. 41.
Pradier ✻, *Sculpteur*, rue des Beaux-Arts, n. 4 *bis*.
Ingres ✻, *Peintre*, palais de l'Institut.
Emery ✻, *Médecin*, rue Thiroux, n. 9, *Anatomie*.
Girard ✻, rue St.-Jacques, n. 159, *Perspective*.
Jarry de Mancy, rue du Pot-de-Fer, n. 20, *Histoire et Antiquités*.

SECTION D'ARCHITECTURE.

Théorie de l'Art.

M. Baltard ✻, *Architecte de Sainte-Geneviève et des Prisons de Paris*, Professeur, *Conservateur de la Galerie d'Architecture*, rue des Petits-Augustins, n. 16.

Histoire de l'Architecture.

M. Huyot ✻, *Architecte, Membre de l'Acad. des Beaux-Arts*, Professeur, rue du Pont-de-Lodi, n. 2.

Mathématiques.

M. Lavit, *Professeur*, rue Neuve-Saint-Merry, n. 25.

Stéréotomie et Construction.

M. Jaÿ, *Inspecteur des Bâtimens civils*, Professeur, rue d'Enfer, n. 19.

Perspective (1).

M. Girard ✻, *Professeur adjoint à la section d'Architecture*, rue Saint-Jacques, n. 159.

Secrétariat et Archives de la Section.

M. Vaudoyer ✻, *Secrétaire-Archiviste, de l'Académie des Beaux-Arts* au palais de l'Institut.

Commission établie près la Section pour l'assister dans les jugemens des concours d'émulation.

Liste par ordre d'admission. Messieurs,

Fontaine (O ✻), rue de l'Oratoire, 4.
Percier (O ✻), au Louvre.
Vignon (B.), rue de l'Arbre-Sec. n. 33.
Callet, rue de la Pépinière, n. 48.
Normand, rue des Noyers, n. 33.
Labarre ✻, rue Childebert, n. 5.
Norry ✻, rue de Vaugirard, n. 28.
Delannoy ✻, rue de Ménars, n. 8.
Van Cleemputte, boulevard d'Enfer, n. 8.
Peyre ✻, rue des Poitevins, n. 6.
Gisors ✻, rue d'Hanôvre, n. 8.
Lebas ✻, Pavillon des Quatre-Nations.
Guenepin, rue St.-Dominique-Saint-Germain, n. 46.
Menager, rue des Francs-Bourgeois, n. 11, au Marais.
Debret ✻, rue St.-Honoré, n. 362.
Leclerc ✻, rue Hauteville, n. 2.
Chatillon, rue du Faub.-Montmartre, n. 4.
Vallot, rue du Jardinet, n. 8.
Guignet ✻, rue Caumartin, n. 1.
Rohault ✻, rue d'Aguesseau, n. 12.
Gauché, r. du Battoir St.-André, n. 10.
Lahure, rue St.-Fiacre, n. 18.

Secrétariat de l'Ecole.

M. Mérimée ✻, *Peintre, Secrétaire perpét.*, rue des Petits-Augustins, à l'Ecole royale des Beaux-Arts.
M. Dumont, *Peintre, Secrétaire-Adjoint*, au Jardin des Plantes.

Agence de l'Ecole.

M. Vinit, *Agent chargé de la comptabilité et de la surveillance*, rue des Petits-Augustins, à l'École royale des Beaux-Arts.

---

(1) Le Professeur fait un cours particulier pour les élèves de la section de peinture, et un cours particulier pour les élèves de la section d'architecture.

ECOLE ROYALE GRATUITE DE MATHÉMATIQUES

ET DE DESSIN, EN FAVEUR DES ARTS MÉCANIQUES,

Rue de l'Ecole de Médecine, n. 5.

Cet Etablissement, créé par M. Bachelier, et autorisé par lettres-patentes de Louis XV, est ouvert, depuis 1766, en faveur des ouvriers de la ville de Paris qui se destinent aux professions mécaniques; on leur enseigne, savoir :

Les lundi et jeudi de chaque semaine, la Géométrie-pratique, l'Arithmétique et le Toisé, l'Arpentage, la Coupe des pierres, la Coupe des bois, les élémens d'Architecture;

Les mardi et vendredi, les proportions de la Figure humaine et le dessin des Animaux; — les mercredi et samedi, le dessin des ornemens et des fleurs.

Tous les soirs de 7 à 9 heures, un exercice a lieu pour l'instruction des ouvriers qui ne peuvent s'éloigner de leurs travaux pendant le cours de la journée.

Administration.

M. le Duc de Doudeauville (O ✻), Pair, *Président.*
M. le Vte Héricart de Thury (O ✻), *de l'Académie des Sciences.*
M. le Bon Gérard (O ✻), *Peintre, de l'Académie des Beaux-Arts.*
M. Brisson, *Conseiller à la Cour royale de Paris.*
M. Laudigeois, *ancien Notaire de Paris.*
M. Percier (O ✻), *Architecte de l'Académie des Beaux-Arts.*
M. Lucas-Montigny ✻, *Membre du Conseil général.*
M. Le Hon, *Notaire.*
M. le Mis de Châteaugiron (O ✻), *Membre du Conseil général.*
M. Joseph Périer ✻, *Membre du Conseil général.*
M. Belloc, *Peintre d'histoire*, Directeur, Agent général.
N. . . . . *chargé des détails du matériel.*

ÉTUDES.

Professeurs et Employés. Messieurs,

Lavit, *Prof.* . . } *Géomét.-Pratique, Arithm. et Toisé.*
Herr, *Adj.* . . } *Arpentage.*
Douliot, *Prof.* { *Architecture, coupe des Pierres et des Bois.*

Peron, *Prof.* . } *Figure et Animaux.*
Monvoisin, *Adj* }
Dutertre ✻, *Pr.* }
Gault de Saint-Germain, *Adj.* } *Fleurs et Ornemens.*
Thierry, *Prof. honor., Chef des Confér.*

Service.

MM. Leclère et Cauvin, *Inspecteurs des Elèves.*

ÉCOLE ROYALE, SPÉCIALE ET GRATUITE DE DESSIN POUR LES JEUNES PERSONNES, *rue de Touraine*, n. 7, *Faubourg St.-Germain.*

Cette école est ouverte tous les jours, excepté le samedi; elle est consacrée à l'enseignement de l'art du dessin. On y enseigne le dessin de figure, d'ornement, de paysage, d'animaux et de fleurs. Il y a un concours annuel, dont les prix sont en médailles d'argent, et un grand premier prix d'honneur, constatés par diplôme, et suivi d'une exposition publique, pendant huit jours, des dessins des élèves. Ces prix sont distribués d'après le jugement porté par les Membres de l'Institut composant la Commission de surveillance établie en 1828 par le Ministre de l'intérieur.

M. Garnier ✻, *Peintre d'histoire*, Président.
M. le Bon Boucher-Desnoyers ✻, *Graveur.*
M. David ✻, *Statuaire.*
Mlle. Frère de Montizon (Justine), } *Professeurs.*
Mlle. Frère de Montizon (Flore), }

SECTION VIII.

BIBLIOTHÈQUES.

(Bibliothèque du Roi. — Ecole spéciale des Langues orientales vivantes. — Cours d'Antiquités. — Bibliothèque Mazarine. — Bibliothèque de Sainte-Geneviève et Dépôt légal de la Librairie. — Bibliothèque de l'Arsenal. — Bibliothèque de la ville de Paris.)

BIBLIOTHÈQUE DU ROI,

Rue de Richelieu.

CONSERVATEURS-ADMINISTRATEURS

Des Livres imprimés.

M. Van-Praet ✻, } à la Bibliothèque.
M. De Manne ✻, }
M. Barbier-Vémars ✻, *Conservateur-Adjoint.*

Des Manuscrits.

M. Dacier (O ✻), pour les Manuscrits en langues modernes, à la Bibliothèque.
M. Abel Remusat ✻, pour les Manuscr. en lang. orient., à la Biblioth.
M. Champollion-Figeac ✻, pour les chartes et diplômes, et adjoint à M. Dacier, pour les manuscrits en langues modernes, à la Biblioth.
M. Hase ✻, *Conservateur-Adjoint.*

Des Médailles, Antiques et Pierres gravées.

M. Raoul-Rochette ✻, à la Bibliothèque.
M. Mionnet ✻, *Conservateur adjoint.*

Des Estampes et Planches gravées.

M. Thévenin ✻, à la Bibliothèque.

Des Cartes et Plans.

M. Jomard ✻, à la Bibliothèque.

Libraires de la Bibliothèque.

MM. De Bure frères, Libraires du Roi, rue Serpente, n. 7.

Médecin de la Bibliothèque.

M. le Docteur Laugier, rue de la Michodière, n. 1.

Cette Bibliothèque est ouverte, pour les lecteurs, tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, de 10 à 2 heures, et pour les curieux, les mardis et vendredis, aux mêmes heures. Elle est en vacance depuis le 1er septembre jusqu'au 16 octobre.

ÉCOLE ROYALE ET SPÉCIALE

Des langues orientales vivantes, et d'une utilité reconnue pour la Politique et le Commerce, établie près la Bibliothèque du Roi.

L'école spéciale des langues orientales vivantes, créée par un *Décret du 13 germinal*, an 3 (2 avril 1795), ne se composa d'abord que de trois chaires destinées à l'enseignement: 1° de l'Arabe littéral et vulgaire; 2° du Persan et du Malai; 3° du Turc et du Tartare de Crimée. Bientôt l'enseignement de l'Arabe vulgaire fut séparé de celui de l'A-

rabe littéral. D'autres chaires, réclamées par les besoins de la littérature ou des relations politiques et commerciales, furent successivement ajoutées à celles qui existaient déjà, et augmentèrent l'utilité et la réputation de cette Ecole, où, de toutes les parties de l'Europe, viennent se perfectionner dans la connaissance des langues qu'on y enseigne, les personnes qui se destinent à exercer les fonctions de professeurs en ce genre, dans les plus célèbres universités étrangères.

Arabe littéral.

M. le Bon Silvestre de Sacy (C ✻), *Administ. de l'Ecole, et Professeur.*

Les mardis, jeudis et samedis, à 11 heures du matin.

Arabe vulgaire.

M. Caussin de Perceval fils, *Professeur.*

Les lundis, mercredis et vendredis, à midi.

Persan.

M. de Chézy ✻, *Professeur.*

Les lundis et mercredis, à 3 heures, et les vendredis, à 9 h. du matin.

Turc.

M. le Chev. Jaubert ✻, *Professeur.*

Les mardis, jeudis et samedis, à 1 heure.

Arménien.

M. Le Vaillant de Florival, *Professeur.*

Les lundis, mercredis et vendredis, à 10 heures.

Cours de Grec moderne.

M. Hase ✻, *Professeur.*

Les mardis, jeudis et samedis, à 2 heures et demie.

Hindoustani.

M. Garcin de Tassy, professeur.

Les mardis, jeudis et samedis, à 9 heures du matin.

M. Sédillot ✻, *Secrétaire de l'Ecole.*

COURS D'ANTIQUITÉS,

A la Bibliothèque du Roi.

M. Raoul-Rochette ✻, *Professeur.*

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

M. Petit-Radel ✻, *Administrateur perpétuel.*

M. Amar ✻.. . .
M. de Féletz ✻. .
M. Osmond. . , .
M. A. Guillon. , .
M. Pignolet. . . .
} *Conservateurs.*

M. Arsène Thiébaut,
M. Goujon, *économe*,
} *Sous-Bibliothécaires.*

Cette Bibliothèque, fondée, dotée, ouverte au public, rue de Richelieu, en 1648, fut léguée en 1661 par le cardinal Mazarin au collége de son nom, adoptée comme fondation royale, en 1665, par lettres-patentes de Louis XIV, et transférée dans son local actuel en 1688. Elle contient environ 93,000 vol. Le public y est admis, dans la galerie Colbert, tous les jours, depuis dix heures jusqu'à deux, excepté les jeudis, les jours fériés, et les vacances du 15 août au 1er octobre.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE SAINTE-GÉNEVIÈVE.

M. de Lancy ✻, *Administrateur*, rue Duphot, n. 14.

M. Le Chevalier ✻, 1er *Conservateur*, à la Bibliothèque.
M. Drevet ✻, 2e *Conservateur*, au Collége de Henri IV.
M. Robert, 3e *Conservateur*, à la Bibliothèque.
M. Aimé-Martin ✻, 4e *Conservateur*, rue des Petits-Augustins, n. 15.

M. Massabiau, *Sous-Bibliothécaire*,
M. de Brotonne, *Sous-Bibliothécaire*, } à la Bibliothèque.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, depuis dix heures du matin jusqu'à trois de relevée. Elle est en vacance depuis le 1er août jusqu'au 15 septembre inclusivement.

N B. Par ordonnance royale, le dépôt légal de la librairie a été établi à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, sous la direction spéciale de M. Aimé-Martin.

Le dépôt est ouvert le mercredi.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL,

A l'Arsenal.

M. Nodier (Charles) ✻, *Bibliothécaire en chef.*
M. Duval (Alex.) ✻, *Conservateur-Administrateur, Membre de l'Instit.*

M. Le Normant,
M. le Chev. Amyot,
M. Vieillard,
M. Soulié, } *Conservateurs.*

M. Cayx ✻, *Conservateur-Adjoint.*

Cette Bibliothèque, une des plus riches et des plus considérables du Royaume, est ouverte au public tous les jours de la semaine, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures de relevée. Elle renferme environ 160,000 volumes imprimés, et 6,000 manuscrits. La bibliothèque est fermée pendant les vacances, depuis le 5 septembre jusqu'au 3 novembre.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS,

A l'Hôtel-de-Ville, dans les galeries Saint-Jean; l'entrée est par la rue du Tourniquet-Saint-Jean.

M. Rolle (Hippolyte), *Bibliothécaire-Administrateur.*
M. Ravenel, *Sous-Bibliothécaire.*
M. Bailly fils, *Employé.*

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, depuis dix jusqu'à quatre heures, excepté les mercredis, dimanches et jours fériés. Elle renferme 45,000 volumes.

Elle est en vacance depuis le 1er septembre jusqu'au 1er novembre inclusivement.

SECTION IX.

SOCIETÉS SAVANTES,

Autorisées et protégées par le Gouvernement.

(Société du Bulletin Universel. — Société des Antiquaires de France. — Société de Géographie. — Société royale et centrale d'Agriculture.)

SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN UNIVERSEL,

Pour la propagation des connaissances scientifiques et industrielles.

(Rue de l'Abbaye, n. 3, à Paris.)

Le but de cette association, autorisée par ordonnance du Roi, en date du 13 mars 1828, est:

I. De centraliser à Paris la connaissance de tous les progrès des travaux de l'esprit humain dans les sciences positives et dans les arts industriels, 1° par le moyen d'une correspondance active et universelle; 2° par la réunion de tous les recueils périodiques et de toutes les collections académiques; 3° par le dépouillement de tous ces recueils, et l'analyse de tous les ouvrages qui sont adressés à la Direction de la Société.

II. De répandre et de propager ensuite cette connaissance dans tous les pays civilisés, 1° par la publication des huit recueils spéciaux qui, dans leur ensemble, composent le *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, destinés à servir de lien et de correspondance entre tous les amis des sciences et de l'industrie, sans acception de patrie, d'école ou de doctrine; 2° par l'usage qui leur est accordé de la bibliothèque de l'institution; 3° par les renseignemens que la Direction s'empresse de donner à tous ceux qui les réclament sur tous les objets qui composent la sphère de l'institution.

CONSEIL SUPERIEUR DE PERFECTIONNEMENT.

Le Duc de Doudeauville (O ✻), Pair, *Président.*
M. le Duc d'Escars (G O ✻).
M. le Bon Benjamin Delessert (O ✻), *Banquier.*
M. Périer (Casimir) ✻, *Président du Conseil des Ministres.*
M. de Vatimesnil (O ✻), *Membre de la Chambre des Députés.*
M. Villemain (O ✻), *Membre de l'Académie française, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Académie de Paris.*
M. le Bon Silvestre de Sacy (C ✻), *de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres.*
M. Letronne ✻, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
M. D'Arcet ✻, *de l'Académie des sciences.*
M. Ch. Dupin (O ✻), *de l'Académie des sciences.*

DIRECTION ET CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Directeur de la Société.

M. le Bon de Férussac ✻, *Fondateur* et Rédacteur en chef du *Bulletin.*

Administrateurs. Messieurs,

Wurtz ✻, Libraire, *Fondateur et Administrateur.*
Rodet.
Valois, *Banquier.*
Soulange-Bodin ✻, *de l'Académie des sciences, Administrateur.*

COMITÉ CENTRAL FRANÇAIS.

PROTECTEUR : S. M. LOUIS-PHILIPPE Ier.

Bureau du Comité central.

M. le Duc Decazes (O ✻), Pair, *Président.*
M. le Duc de Choiseul (O ✻), Pair,
M. de Vatimesnil (O ✻),
M. le Cte de Laborde (Alex.) (C ✻),
N. . . . . } *Vice-Présidens.*
M. le Duc de Liancourt (O ✻),
M. le Mis de Cambray,
M. le Bon Dupin (Charles) (O ✻),
N. . . . . } *Secrétaires.*

COMITÉ BADOIS.

PROTECTEUR : S. A. R. LE GRAND-DUC.

COMITÉ WURTEMBERGEOIS.

PROTECTEUR : S. M. LE ROI DE WURTEMBERG.

COMITÉ BRÉSILIEN.

PROTECTEUR : S. M. I. L'EMPEREUR DU BRÉSIL.

SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE,

Rue des Petits-Augustins, au palais des Beaux-Arts.

Cette Société, qui a succédé à l'ancienne Académie Celtique, se compose de quarante-cinq membres résidans, de dix membres honoraires et d'un nombre illimité de correspondans nationaux et étrangers. Elle s'occupe de recherches sur les langues, la géographie, la chronologie, l'histoire, la littérature, les arts et les antiquités celtiques, grecques, romaines et du moyen âge, mais principalement des Gaules et de la Nation Française jusqu'au XVIe siècle inclusivement. Elle se réunit en *séances particulières*, les 9, 19 et 29 de chaque mois, excepté dans les mois de septembre et octobre, époque de ses vacances, et en assemblées publiques une fois par an. Elle décerne, quand elle le juge convenable, une médaille d'or au meilleur mémoire, envoyé sur un sujet mis au concours. Elle publie un *Recueil de Mémoires*, qui se compose en ce moment de 9 vol. in-8°.

Cette Société a reçu le titre de *royale*, et son réglement a été approuvé par ordonnance royale du 4 juillet 1829.

Président

Dulaure, Homme de lettres, rue de Savoie, n. 6.

Vice-Présidens. Messieurs,

L'Abbé *de Labouderie*, Vicaire-général, cloître Notre-Dame, n° 20.
De Cailleux (O ✻), Secrétaire-général des Musées, au Louvre.

Secrétaire.

M. *Etienne* fils, Référendaire à la Cour des Comptes, rue de Grammont, n. 7.

Secrétaire-Adjoint.

Crapelet ✻, Imprimeur, rue Vaugirard, n. 9.

Archiviste-Bibliothécaire.

M. *Berriat-St.-Prix* ✻, Professeur à l'Ecole de Droit.

Trésorier.

Warden, ancien Consul-général des Etats-Unis, rue du Pot-de-Fer, n. 12.

Membres. Messieurs,

Barbié du Bocage (*Alexandre*), Professeur à la Faculté des lettres.
Berr (*Michel*), Homme de lettres.
Blouet, Architecte.
De Cadalvène, Homme de lettres.
Chaumette-Desfossés ✻.
D'Attel de Lutanges, Homme de lettres.
Depping, Homme de lettres.
Desgranges, Homme de lettres.
Farcy, Homme de lettres.
Gauthier d'Arc, Consul en Espagne.
Gilbert, Homme de lettres.
Chev. *Jaubert* (*Amédé.*) ✻, Membre de l'Institut.
Jorand, Peintre.
Bon *de la Doucette* (O ✻), ancien Préfet.
Ledru, Homme de lettres.
Chev. *Lenoir* ✻, Administ. des Monumens de Saint-Denis.
De Montrol, ancien Sous-Préfet.
Rifaud, Artiste.
Rolle père ✻, ancien Bibliothéc. de la ville de Paris.
Roquefort, Homme de lettres.
Vte *Siméon* (O ✻), Conseiller-d'Etat.
Taillandier, Conseiller à la Cour roy a Député.
Bon *Taylor* (O ✻), Commissaire du Roi près le Théâtre-Français.
Van-Praet ✻, Memb. de l'Instit., Conserv. de la Bibliothèque royale.

Membres honoraires. Messieurs,

Cousinery ✻, ancien Consul-général.
Mis *Fortia-d'Urban* (O ✻).
Guizot (O ✻), Prof. à la Faculté des lettres, Député.
Vte *Héricart de Thury* (O ✻), Membre de l'Institut.
Jaley, Graveur en médailles.
Lerouge, Homme de lettres.
Cte *de Sorgo.*
Tourlet, Homme de lettres.
Willemain, Graveur.

Agent de la Société.

M. *Sauvé*, rue des Petits-Augustins, au palais des Beaux-Arts.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

Rue et Passage Dauphine, n° 36,

Autorisée par Ordonnance royale du 14 décembre 1827.

La Société est instituée pour concourir aux progrès de la Géographie ; elle fait entreprendre des voyages dans les contrées inconnues ; elle propose et décerne des prix ; publie un Recueil de Mémoires, des séries de questions, et fait graver des cartes.

Les étrangers sont admis au même titre, et avec les mêmes priviléges que les régnicoles.

Le nombre des membres est illimité. Pour être admis, il faut être présenté par deux membres, et souscrire à une contribution annuelle de 36 fr., non compris 25 fr. pour le diplôme.

La Société admet aussi des membres donateurs ; le *minimum* de la souscription est de 300 fr. payés une fois pour toutes.

La Société nomme également au dehors du royaume des correspondans étrangers ; le nombre en est fixé à dix-huit.

La Société se réunit deux fois par an en assemblée générale. Dans la première séance, elle distribue ses prix et en propose de nouveaux ; dans la seconde, elle entend le compte rendu de ses travaux et de l'emploi de ses fonds.

Tous les membres de la Société reçoivent *gratis* le Bulletin périodique destiné à faire connaître ses travaux et les progrès de la science : ils reçoivent aussi, *à moitié prix*, les volumes de Mémoires, et les cartes publiées par la Société. Ils jouissent exclusivement de la bibliothèque et des collections de cartes réunies au local des séances ; ils ont également la faculté d'exposer dans ce local les objets curieux qu'ils auraient rapportés de leurs voyages, et ils peuvent faire circuler, avec la correspondance de la Société, l'annonce de leurs travaux.

Les commerçans et les navigateurs, membres de la Société, qui voudront allier des recherches géographiques à leurs entreprises particulières, recevront d'elle des instructions et des recommandations.

Enfin la Société invite à coopérer à ses travaux les hommes éclairés de toutes les parties du monde, le but qu'elle se propose étant à la fois l'avancement des connaissances géographiques et le bien de l'humanité.

Bureau de la Société.

M. le Cte d'Argout (O ✻), Pair, Ministre du Commerce, *Président.*
M. Eyriès ✻,
M. Bouvard ✻, Membre du bureau des longitudes, } *Vice-Présidens.*
M. Cadet de Metz.
M. Puissant (O ✻), Colonel de génie, } *Scrutateurs.*
M. Alex. Barbié du Bocage, *Secrétaire.*

Bureau de la Commission centrale.

Les séances de la Commission centrale ont lieu les 1er et 3e vendredis de chaque mois.

M. Jomard ✻, Membre de l'Académie des Sciences, *Président.*
M. Roux de Rochelle ✻,
M. D'Urville, } *Vice-Présidens.*
M. Alex. Barbié du Bocage, *Secrétaire général.*

M. Chapellier, Notaire honoraire, *Trésorier*, rue de Seine, n° 6.

M. Noirot, *Agent général et Bibliothécaire*, au local de la Société, rue et passage Dauphine, n° 36.

SOCIÉTÉ ROYALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE,

Séant à Paris, Hôtel-de-Ville.

Cette Société, rétablie par l'Ordonnance du 4 juillet 1814, dans le titre et les attributions qui lui avaient été conférés en 1788, est le centre commun et le lien de correspondance des différentes Sociétés d'Agriculture du Royaume. Ses travaux ont pour objet l'amélioration des diverses branches de l'économie rurale et domestique de la France. Elle se réunit deux fois par mois à l'hôtel de la Préfecture du département de la Seine; elle tient, chaque année, une séance publique, pour entendre le compte de ses travaux, qui lui est présenté par le Secrétaire perpétuel, et pour la distribution des prix qu'elle a proposés au concours. La Société a pour officiers, un président et un Vice-Président, élus par elle, et dont les fonctions respectives durent un an; un Secrétaire perpétuel et un Agent général trésorier, nommés à vie par le Roi, sur la présentation faite, par la Société, de trois candidats.

LE ROI, *Protecteur.*

Officiers pour l'année 1831.

M. le Vte Héricart de Thury (O ✻), *Président.*
M. le Bon Séguier (G O ✻), Pair, *Vice-Président.*
M. le Bon de Silvestre ✻, *Secrétaire perpétuel.*
M. le Chev. Huzard ✻, *Agent-général Trésorier.*
M. le Chev. Huzard fils ✻, *Vice-Secrétaire.*

Associés ordinaires. Messieurs,

Chev. Tessier ✻, *Inspecteur-général des Bergeries royales*, rue des Petits-Augustins, n. 26.
Chev. Huzard ✻, *Inspecteur-général des Ecoles roy. vétérin.*, r. de l'Eperon, 7.
Bon de Silvestre ✻, *de l'Académie des Sciences*, rue Taranne, n. 13.
Molard ✻, *de l'Académie royale des Sciences*, rue de Charonne, n. 47.
Cte de Lasteyrie ✻, *Membre du Conseil d'agriculture*, rue de Grenelle-S.-G., 59.
Sageret, *Propriétaire-Cultivateur*, rue de Montreuil, n. 141.
Vilmorin, *Marchand de graines*, quai de la Mégisserie, n. 30.
Cte Dubois (C ✻), *Prop.*, rue Laffitte, 11.
Vte Posuel de Verneaux, *propriétaire*, rue de Bourgogne, n. 32.
Michaux, *Botaniste-Voyageur*, quai aux Fleurs, n. 19.
Labbé, *Propriétaire*, rue Duphot, 17.
Girard ✻, *ancien Directeur de l'Ecole royale vétérinaire d'Alfort.*
Baudrillart ✻, *Chef de Divis. à l'Administ. générale des Forêts*, aux Batignolles.
Cte Chabrol de Volvic (G ✻), *de l'Académie des Sciences*, rue Mondovi, n. 6.
Le Bon Séguier (G O ✻), Pair, 1er *Président de la Cour royale de Paris*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 16.
Vte Héricart de Thury (O ✻), *de l'Académie des Sciences*, r. de l'Université, 29.
Becquey (C ✻), *Conseiller d'Etat*, rue Cassette, n. 36.
Hachette ✻, *Professeur de la Faculté des Sciences*, rue Saint-Hyacinthe, n. 8.
Dailly père, boulevart St.-Martin, n. 6.
Busche ✻, *Directeur de l'approvisionnement de réserve*, quai de l'Hôpital.
Huzard fils ✻, *Méd.-Vétér., memb. du Cons. de Salubrité*, r. de l'Eperon-St.-André, 5.
Vte d'Harcourt, rue Royale, n. 13.
Bon de Ladoucette (O ✻), r. S.-Lazare, 11.
Dailly fils, *Maître de la poste aux chevaux*, rue Pigale.
Bon Ternaux aîné (O ✻), pl. des Victoires, 6.
Huerne de Pommeuse ✻, quai Malaquais, 17.
Soulange-Bodin ✻, rue Sainte-Anne, 44.
Darblay, *Propriétaire*, r. des V.-Etuves, 16.
Bottin ✻, *Editeur de l'Almanach du Commerce*, rue J.-J. Rousseau, 20.
Henry ✻, *Ch. hon. de la Pharmacie centr. des hôpit.*, rue de la Tour-des-Dames.
Bon de Mortemart-Boisse ✻, *Propriétaire*, Villa François 1er.
Cte de Tournon (C ✻), Pair, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 58.
Benoist, *Propriétaire*, rue de la Paix.
Leclerc-Thouin, *Propr.*, r. St.-Victor, 7.
Yvart ✻, *Professeur à l'Ecole royale vétérinaire d'Alfort.*
Junius Saint-Hilaire, rue de Furstemberg.
Mirbel ✻, *de l'Académie des Sciences*, au Muséum d'Histoire naturelle.
D'Arcet, de *l'Académie royale des Sciences*, à l'Hôtel des Monnaies.
Girard (O ✻), de *l'Académie royale des Sciences*, rue Papillon, n. 5.

Associés libres. Messieurs,

Bon Rougier-la-Bergerie, rue Basse-du-Rempart, n. 44.
Desfontaines ✻, *Professeur de botanique au Jardin du Roi.*
Le Cte Chaptal (G ✻), Pair, rue de l'Université, n. 45.
Cournol, *Avocat*, r. des Trois-Pavillons, n. 4.
Chev. Gillet-Laumont (O ✻), *de l'Acad. royale des Sciences*, quai de la Tournelle, n. 3.
Malet-Mamon, *Propriétaire-Cultivateur*, à Choisy-le-Roi.
Neuvry, *Propriétaire*, à Bièvre.
Delpierre (C ✻), *Président honoraire à la Cour des Comptes*, rue d'Enfer, n. 11.
Cavoleau, à Fontenay-le-Comte, département de la Vendée.
Bon Benjamin Delessert (O ✻), *de l'Acad. des Sciences*, rue Montmartre, n. 176.

Associés étrangers. Messieurs,

Marshall, *à Londres.*
Calkoen, *Secrétaire de la Société d'Agriculture d'Amsterdam.*
Decandolle, *Prof. d'histoire nat., à Genève.*
Sinclair, *à Edimbourg.*
Cte de Macclesfield, *Président du Bureau d'Agriculture, à Londres.*
Nicolaï, *à Rome.*
Bon de Voght, *à Flotbeck, près Altona.*
Hartig, *Grand-Maître des Forêts, à Berlin.*
Fellenberg, *à Hoffwyl.*
Schwerz, *à Hohenheim, près Stuttgard.*
Prince Gagarin, *à Moscou.*

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE,

A Paris, rue Jacob, n. 5.

Cette Société, fondée le 17 mars 1830, a été autorisée par le Gouvernement, et reconnue comme établissement d'utilité publique par ordonnance du Roi du 3 avril 1832. Elle a pour objet de concourir à l'avancement de la Géologie en général, et particulièrement de faire connaître le sol de la France, tant en lui-même que dans ses rapports avec les arts industriels et l'agriculture.

Elle s'attache à recueillir de toutes parts les faits qui concernent l'histoire naturelle du globe terrestre, et de réunir les hommes qui cultivent cette science ou qui s'intéressent à ses progrès, afin de donner à leurs travaux une direction utile.

Le nombre des membres de la *Société Géologique de France* est illimité; les Français et les étrangers peuvent également y être admis: il suffit, pour faire partie de la Société, d'être présenté par deux de ses membres. Il n'existe entre eux aucune distinction.

La Société contribue aux progrès de la Géologie par des publications et par des encouragemens. Un *Bulletin* périodique de ses travaux est délivré gratuitement à chaque membre. Elle publie en outre un recueil de *Mémoires*.

La Société forme une bibliothèque et des collections. Les dons qui lui sont faits sont inscrits au bulletin des séances avec le nom des donateurs.

La *Société Géologique de France* tient ses séances habituelles à Paris, rue Jacob, n. 5, de novembre à juillet, les 1er et 3e lundis de chaque mois. Chaque année, dans l'intervalle de juillet à novembre, elle tient une ou plusieurs séances extraordinaires sur un des points de la France qui a été préalablement déterminé (*La réunion extraordinaire de* 1832 *aura lieu à* Caen, *du* 1er *au* 5 *septembre*).

Les réunions extraordinaires peuvent avoir lieu hors des limites de la France.

L'administration de la Société est confiée à un Bureau et à un Conseil dont les membres sont nommés par voie d'élection et pour un temps déterminé. Aucun fonctionnaire n'est immédiatement rééligible dans les mêmes fonctions.

Tous les membres de la Société, soit Français, soit étrangers, sont appelés annuellement à participer à l'élection du *Président*, directement ou par correspondance.

Officiers pour l'année 1832.

BUREAU.

Président.

M. Brongniart (Alexandre) (O ✻), *Membre de l'Académie des Sciences, etc.*

Vice-Présidens. Messieurs,

Cordier ✻, *Maître des req., ex-Inspect. gén. des Mines, de l'Acad. des Sciences, etc.*
Arago (O ✻), *Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, etc., Député.*
Defrance, *Membre de plusieurs Sociétés savantes.*
De Bonnard ✻, *Inspecteur général au corps des Mines.*

Secrétaires. Messieurs,

Desnoyers, *Membre de plusieurs Sociétés savantes.*
A. Boué, *Docteur Médecin, Membre de plusieurs Sociétés savantes.*

Vice-Secrétaires. Messieurs,

Dufrenoy ✻, *Ingénieur des Mines, Membre de plusieurs Sociétés savantes.*
Delafosse, *Aide Naturaliste au Muséum d'histoire naturelle.*

M. Michelin, *Conseiller référendaire à la Cour des comptes*, Trésorier.
M. de Roissy, *Membre de plusieurs Sociétés savantes*, Archiviste.

CONSEIL. *Messieurs*,

De Beaumont (Elie) ✻, *Ingén. des Mines.*
De Blainville ✻, *de l'Acad. des Sciences.*
Brochant de Villiers ✻, *de l'Académie des Sciences.*
Cartier ✻, *ancien Capitaine d'Artillerie.*
Deshaies, *Docteur Médecin, de la Société d'Histoire naturelle de Paris.*
Duperrey ✻, *Capitaine de frégate.*
De Férussac ✻, *Dir. du Bulletin universel des Sciences.*
Huot, *de la Soc. d'Hist. naturelle de Paris.*
De la Jonkaire, *idem.*
Constant-Prévost, *Prof. de Géologie à la fac. des Sciences, de plus. Sociétés sav.*
Regley, *Aide Naturaliste au Muséum.*
Walferdin, *Memb. de plus. Société. savantes.*

Membres de la Société. Messieurs,

Agassiz, *Docteur Médecin et en philosophie*, rue Copeau, n. 4, à Paris.

André. *Conseiller de cour, et de plusieurs sociétés sav.*, à Stuttgard, en Wurtemberg.

Arago, *Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences*, à l'Observatoire, à Paris.

Bassano (Eugène de), rue St.-Lazare, n. 60, à Paris.

Basterot (de), *de plusieurs sociétés sav.*, cours d'Aquitaine, n. 107, à Bordeaux.

Beaumont (Élie de), *Ingénieur des mines*, rue de Boufflers, n. 3 *bis*, à Paris.

Belzons (Ed.), r. de Grammont, 13, à Paris.

Berard (Simon), *Député, ex-Direct. général des Ponts-et-Chaussées*, rue de Varenne, n. 26, à Paris.

Bertrand-Geslin fils, *de la Société d'Histoire naturelle de Paris*, sur les boulevards, à Nantes

Billaudel, *Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées*, à Bordeaux.

Bineau, *Ingénieur des mines*, à Beauvais.

Blainville (de), *de l'Académie des Sciences, etc.*, rue Jacob, n. 5, à Paris.

Blucher (de), *Docteur ès-sciences*, Munzstrasse, n. 16, à Berlin, Prusse.

Bonar (H.), impasse Saint-Dominique-d'Enfer, n. 2. à Paris.

Bonnard (de), *Inspecteur général au corps des mines*, quai Malaquais, n. 19. à Paris.

Bonnet (G. F.), r. de la Harpe, 19, à Paris.

Bostock, *Docteur-médecin, de la Société Géologique de Londres*, rue Taranne, n. 10, à Paris.

Boubée (Nérée), *Professeur de géologie, de minéralogie et de conchyliologie*, rue Guénégaud, n. 17, à Paris.

Brochant (Hypp.), *Avocat*, rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 70, à Paris.

Boné (A.), *Docteur Méd., de la Société d'Histoire naturelle de Paris*, rue de Tournon, n. 17, à Paris.

Brochant de Villiers, *de l'Académie des Sciences*, rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 71, à Paris.

Brongniart (Alexandre), *de l'Académie des Sciences*, rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 71, à Paris.

Brué, *Géographe, et de la Société de Géographie de Paris*, rue des Maçons-Sorbonne, n. 11, à Paris.

Buckland, *Professeur de géologie de l'Université d'Oxford, de la Société Royale et de la Société Géologique de Londres, etc.*, à Oxford, Angleterre.

Caillaud (Frédéric), *Conservateur-adjoint du Musée*, à Nantes.

Cambessèdes, *de la Société d'Histoire naturelle de Paris*, place Saint-André-des-Arts, n. 30, à Paris.

Cartier, *ancien Capitaine d'artillerie*, rue des Écuries-d'Artois, n. 4, à Paris.

Caumont (de), *Secrét. de la Société Linnéenne, de plus. Académies, à Caen.*

Chesnel (marquis de), *Lieutenant-Colonel*, à Restinclière, près Montpellier.

Christol (Jules de), *Secrétaire de la Société d'Histoire naturelle*, à Montpellier.

Clément-Mullet, *de plusieurs sociétés sav.*, rue du Bac, n. 12, à Paris

Colson (Alexandre), *Doct.-Méd.*, à Noyon.

Cordier, *de l'Académie des Sciences, etc.*, rue de Seine (Jardin-des-Plantes), n. 25.

Courtigis (de), *Capitaine au corps royal d'état-major*, à Melun.

D'Abbadie, rue Cassette, n. 37, à Paris.

Dalmatie (marquis de), *Officier d'état-major*, au ministère de la guerre, à Paris.

Daudin (Hyac.), *Propr.*, à Pouilly (Oise).

Debaux, *Naturaliste*, rue Lalande, à Agen.

Defrance, *de plus. sociétés sav.*, à Sceaux.

Delafosse, *Aide-naturaliste au Muséum d'Histoire naturelle*, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n. 24, à Paris.

Delcros, *Chef d'escadron au corps des Ingén.-géogr.*, b S.-Ant., n. 24, à Paris.

Delneufcourt, *Élève-ingén. des Mines*, à Mons.

Delorme, rue de Valois, n. 8 (Palais-Royal), à Paris.

Delpon, *Dép du départ. du Lot*, à Figeac.

Deshayes, *Docteur-méd., de la Soc. d'Hist. natur. de Paris*, rue de Paradis, n. 9, au Marais, à Paris.

Desmoulins (Charles), *de plusieurs académies*, à Bordeaux.

Desnoyers (Jules), *de la Société d'Histoire natur. de Paris*, rue de Paradis, n. 9, au Marais, à Paris.

Diaz (Jean), *de Panama*, rue d'Enfer, 39, à Paris.

Dibon (Paul), à Louviers.

Domnando (D.), *Conseiller hon. de Russie*, à Trieste, et à Paris, r. et hôt. Coquillière.

D'Orbigny père, *Doct.-méd., de plusieurs Sociétés savantes*, à La Rochelle.

Doublier, à Rassüen, près Istres (Bouches-du-Rhône).

Drée (Mis de), *de la Chambre des Dép*, rue des SS.-Pères, n. 71, à Paris.

Dubreignou (Cte Henry), à Morlaix.
Duchatel (Cte), à Versailles.
Duclos, *de la Soc. d'Hist. nat. de Paris*, rue de la Lune, n. 20, à Paris.
Dufrenoy, *Ingén. des Mines*, rue du Battoir-S.-André-des-Arts, n. 19, à Paris.
Dujardin, *Profess. de chimie*, à Tours.
Dumas (Emilien), à Sommières (Gard).
Duperrey, *Capit. de frégate*, rue de Seine-St.-Germain, n. 14, à Paris.
Férussac (B^on^ de), *Direct. du Bull. universel des Sciences*, r. de l'Abbaye, 3, à Paris.
Filhon, *Chef d'escadron au corps des Ingén.-géogr., et Direct. du Bureau topographique de l'armée d'Afrique*, rue Bleue, n. 32, à Paris.
Fleuriau de Bellevue, *Correspondant de l'Acad. des Sciences*, à La Rochelle.
Fontenelle (de la), *Secrét. de l'Acad. de Poitiers, Cons. à la Cour royale, etc.*, à Poitiers.
Fourmont (Gustave), *garde gén. des eaux et forêts*, à Landrecies.
Fournoue de Montalembert, rue Basse-du-Rempart, n. 44, à Paris.
François (Victor), *Doct. en méd.*, à Mons.
Gerard, *Avocat*, au Parc, à Bruxelles.
Girardin, *Profess. de chimie*, à Rouen.
Gitton de Laribellerie, *Commiss.-priseur*, r. de Paradis, n. 16, au Marais, à Paris.
Gossart, *pharmacien*, à Mons.
Grateloup, *Docteur en méd.*, à Bordeaux.
Graves, *Secrét.-gén. de la préfect. du dép. de l'Oise*, à Beauvais.
Hallowel, *Doct. en méd.*, de Philadelphie.
Hardouin (Paul).
Hécart, *Conservat. du Cabinet d'Histoire naturelle*, à Valenciennes.
Héricart de Thury (Vte), *de l'Académie des Sciences, Présid. des Soc. d'Agricult. et d'Horticulture*, r. de l'Université, 29, à Paris.
Héricart-Ferrand (Vte), *de diverses société. sav.*, r. Ste-Catherine-d'Enf., 1, à Paris.
Hœeninghaus, *de plusieurs sociétés sav.*, à Crefeld, en Prusse.
Hogard (Henri), *de la Société d'Emulation des Vosges*, à Epinal.
Huot, *de la Société d'Histoire natur. de Paris*, à Versailles.
Jackson (C.-J.), *Docteur-méd., de plusieurs soc. sav.*, à Boston, Massachussets (Etats-Unis d'Amérique).
Jacquemin (Maxime), *Capit.-instructeur à l'Ecole de Saumur.*
Jacquemin, *Architecte*, à Tours.
Jameson (Robert), *Profess. de géologie, etc.*, à Edimbourg.
Ignon, *de plusieurs soc. sav.*, à Mende.
Jobert, *correspond. de la Soc. d'Hist. nat. de Paris*, rue Guénégaud, n. 7, à Paris.
Jouannet, *Prés. de l'Acad. de Bordeaux*, à Bordeaux.
Jouve, *Direct. de sondages*, à Châlons-s.-M.
Karsten, *Doct. ès-sciences, Conseiller sup. des Mines*, à Berlin.
La Bèche (de), *de la Soc. géolog. de Londres*, à Londres.
Lacaze (Louis), r. N^e^-des-Mathurins, n. 34, à Paris.
Lacordaire, *Ingén. en chef des Ponts-et-chauss.*, à Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or).
Lajonkaire (de), *de la Soc. d'Hist. nat. de Paris*, au Pet.-Montrouge, 63, près Paris.
Lajoye (Félix), *Vérificat. des Domaines*, quai de l'Ecole, n. 8, à Paris.
La Rochefoucault (Cte Alex. de), *Pair de Fr.*, r. S.-Dominique-S.-G., n. 100, à Paris.
Lockart, *Direct. du Cabinet d'Hist. nat. d'Orléans, de plus. soc. sav.*, à Orléans.
Lefroy, *Inspecteur de l'Ecole des Mines*, rue d'Enfer, n. 34, à Paris.
Legentil (Laurencée), *de plusieurs sociétés savantes*, à Poitiers.
Lehmann (de), *Officier des Mines*, à St.-Pétersbourg.
Lenoir (P.-N.), à l'Athénée, près le Palais-Royal, à Paris.
Leprevost (Auguste), *de plusieurs académ.*, à Rouen.
L'Eveillé (Charles), *Vérificat. des Douanes*, à Maulde, près St-Amand-les-Eaux.
Levy, *Profess. à l'Ecole normale de Paris*, rue Culture-Ste-Catherine, n. 54.
Magneville (H. de), *de plus. acad.*, à Caen.
Marcel (de Serres), *Profess. à la Fac. des sciences de Montpellier.*
Marmora (Albert de la), *Lieut.-col. au corps d'état-major général de S. M. Sarde.*
Martin, *Naturaliste*, aux Martigues.
Mathieu (Léopold de), à Valenciennes.
Meyraux, *Profess. au collége Bourbon*, rue des Beaux-Arts, n. 8, à Paris.
Michelin (Hardouin), *Conseiller référend. à la Cour des Comptes*, r. d'Orléans, 5, au Marais, à Paris.
Montlosier (le Cte de), *Président de l'Académie royale des sciences et des arts de Clermont-Ferrand* (Puy-de-Dôme).
Moreau (César), *Directeur président de la Société française de statistique universelle*, place Vendôme, n. 24, à Paris.
Morren, *Docteur ès-sciences et profess. de l'Université de Gand*, en Belgique.
Murchison, *Président de la Société géologique de Londres, etc.*, à Londres.

Mutel-Delisle, *Avocat à la Cour royale*, quai de la Tournelle, n. 43, à Paris.
Olivier, *ancien élève de l'Ecole Polytechnique*, r. du Haut-Pas, n. 34, à Dieppe, et rue Ste-Anne, n. 36, à Paris.
D'Omalius d'Halloy, *de l'Acad. royale de Bruxelles*, à Halloy, par Namur.
Pareto (le Mis Laurent), à Gênes.
Paris (de), *ancien magistrat*, rue des Moulins, n. 16, à Paris.
Passini (Louis), à Schio, près Vicence.
Passy (Antoine), *Préfet de l'Eure*, à Evreux.
Peghoux, *Doct.-méd.*, à Clermont-Ferrand.
Pereve, *anc. Sous-Préfet*, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 13, à Paris.
Perrot, *Géographe*, *de la Société de Géographie de Paris*, rue d'Angoulême, n. 25, Fg.-du-Temple, à Paris.
Pissis, *de plusieurs sociétés savantes*, r. de la Harpe, n. 91, à Paris.
Pouchet, *Profess. d'histoire nat.*, à Rouen.
Prevost (Constant), *Profess. de géologie à la Faculté des sciences*, *des Sociétés Philomatique et d'Histoire naturelle de Paris*, r. de Paradis, 9, au Marais, à Paris.
Puillon-Boblaye, *Capit. d'Etat-Major*, *de plusieurs sociétés savantes*, rue des SS.-Pères, n. 27, à Paris.
Puzos, *Sous-intendant militaire*, rue des Beaux-Arts, n. 17, à Paris.
Pusch, *Professeur de géologie*, à Varsovie.
Rançon, *propriétaire à Beauvais*.
Ravergie, *Naturaliste-voyageur du Muséum*, rue des Foureurs, n. 9, à Paris.
Rasoumowski (le Cte Georges), à Vienne, (Autriche).
Reboul, *Correspond. de l'Inst.*, à Pézénas.
Regley, *Aide-natural. au Muséum d'Hist. naturelle*, rue St.-Denis, 190, à Paris.
Requien, *Admin. du Muséum*, à Avignon.
Reynaud, *Ingénieur des mines*, rue Meslay, n. 42, à Paris.
Robert (E.), rue du Mont-Parnasse, n. 1 *bis*, à Paris.
Robertson, *Docteur en médecine*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 23, à Paris.
Robin Massé, *Docteur en médec.*, rue des Prêtres-S.-Germ.-l'Aux., n. 21, à Paris
Roissy (Félix de), *de la Société d'Histoire natur. de Paris*, r. Cadet, n. 32, à Paris.
Roulland, *Officier de marine en retraite*, à Bricquebec, par Valognes.
Rozet, *Capit. au corps des Ingénieurs-géographes*, rue de Verneuil, n. 9, à Paris.
Ruelle, *Chef au Ministère des Finances*, rue de la Michaudière, n. 12, à Paris.
Ruelle (Antoine), *Payeur du Trésor*, *de plusieurs société. sav.*, au Puy (Hte-Loire).
Savary (le Gal de), r. Taitbout, 38, à Paris.
Savi (Paul), *Professeur d'Histoire natur. à l'Université de Pise*.
Schwerin (le Bon de), *Conseiller de cour*, *de l'Académie de Munich et de plusieurs autres sociétés savantes*, à Hauzendorf, près de Ratisbonne.
Schull (G.-S.), *Avocat*, à Dordrecht, en Hollande.
Sedgwick, *Profess. woodwardien de l'Université de Cambridge*, en Angleterre.
Simon, *Juge*, à Metz (Moselle).
Spencer Smith (J.), *Docteur en droit*, *de l'Acad. de Caen*, à Caen.
Teissier (Jules), *de plusieurs sociétés sav.*, à Anduze (Gard).
Thirria, *Ingénieur des mines*, à Vesoul.
Thurman (Jules), *anc. élève de l'Ecole des Mines*, *et propriét.*, à Porentruy.
Tournal fils, *pharmacien*, à Narbonne.
Traullé, *Officier sup. en retraite*, rue de Rochechouart, n. 23, à Paris.
Tremeau de Rochebrune, *Directeur du Cabinet d'Histoire naturelle*, à Angoulême.
Truman, *Docteur-méd.*, r. S.-Victor, 29, à Paris.
Underwood, *de la Soc. géolog. de Londres*, rue Nve-S.-Augustin, n. 28, à Paris.
Vallejo, à Léon, en Espagne.
Van Breda, *Professeur d'Histoire natur. à Leyde*, en Hollande.
Van-der-Maelen, *des Académies roy. de Bruxelles*, *Turin*, *etc.*, rue du Boulet, n. 12, à Bruxelles.
Vemard (Auguste), r. Rameau, n. 6, à Paris.
Verger, à Nantes.
Verneuil (Edouard de), *Avocat attaché au Minist. de la Just*, r. de Vendôme, 12, à Paris.
Vinard, *Ingénieur des Ponts-et-Chauss.*, à Montbart (Côte-d'Or).
Virlet (Théodore), *de la Commission scientifique de la Morée*, r. des Pyramides, 6.
Voltz, *Ingénieur en chef des mines*, à Strasbourg (Bas-Rhin).
Walferdin, *Chef de bureau aux Douanes*, *Membre de plusieurs soc. savantes*, rue St.-Lazare, n. 11, à Paris.
Zuber-Karth, *Président de la Société industrielle de Mülhouse*, à Mülhouse.

M. D'Orbigny, *Agent de la Société*, rue Jacob, n. 5, à Paris.

CHAPITRE VII.

COMMERCE ET INDUSTRIE.

SECTION PREMIÈRE.

NOTABLES COMMERÇANS,

Qui ont concouru à la nomination des Membres du Tribunal de Commerce du département de la Seine. (Voyez la notice des Tribunaux de Commerce, page 377.)

Acloque, *porcelaines*, Barillerie. 22.
Aimé (André), *libraire*, q. Malaquais, 11.
Alavoine, *soie*, de la Poterie, 27.
Albinet fils, *couvert.* Vieille-Estrapade, 19.
Albouy, *charpentier*, Paradis, 16.
Allegry, *négociant*, rue de Vendôme, 5.
Amet, *agent de change*, des Jeûneurs, 5.
Amphoux, *schalls*, Fossés-Montm. 27.
Ancelin, *libraire*, Dauphine. 9.
Ancelot, *raffin. de sucre*, Chaillot, 3.
Andelle, *commissionnaire*, Enghien, 26.
André, *banquier*. Petites-Ecuries, 46.
André, *fer*, Ménilmontant.
Angrand, *papetier*, Meslay, 61.
Anquetil, *filateur*, pl. Royale, 12.
Anquetil jᵉ, *filateur*, Aligre-St.-Antoine, 1.
Appert, *cristaux*, Jour, 23.
Archdeacon, *courtier*, Bondy, 6.
Armagis, *soieries et rubans*, S.-Denis, 118.
Arnoult, *cartes à jouer*, Foss.-S.-Vict. 20.
Atramblé-Horeau, *tapis*, Richelieu, 89.
Aubert, *négociant*, Bondy, 46.
Aubineau-Caron, *farines*, Corderie, 11.
Aucoq, *quincaillier*, Bac, 24.
Audenet ✻, *négociant*, Fg.-Poissonn. 19.
Audenet fils, *négociant*, F.-Poissonnière.
Auffroy, *meubles*, Tonnellerie, 57.
Auger, *quincaillier*, q. Mégisserie, 72.
Bacot, *couvertures*, S.-Victor, 67.
Balaine, *plaqué*, Faub. du Temple, 93.
Ballu, *charpentier*, rue des Récollets.
Balton, *fleuriste*, Richelieu, 76.
Bance, *estampes*, S.-Denis, 214.
Bapst-Mesnière, *joaillier*, q. Ecole, 30.
Baraud, *coutelier*, St.-Honoré, 263.
Barbé, *négociant*, Faub.-Montmartre, 6.
Barbet de Jouy, *toiles peintes*, S.-Marc, 6.
Barbier, *plombier*, Seine, 41.
Barbier, *négoc. en verrerie*. B.-Enfans, 24.
Barbier, *quincaillier*, Fontaines, 18.
Basquesne, *négociant*, Vieilles-Audriettes, 2.
Basset fils, *estampes*, S.-Jacques, 64.
Baudson, *distillateur*, Ste-Anne, 29.
Baullier, *horlogerie*, Vendôme, 9
Baumgarten, *toiles peintes*, Sentier, 24.
Bavoil, *quincaillier*, q. aux Fleurs, 25.
Bayard, *boucher*, Four-S.-Germain, 7.
Bayvet, *raffineur*, Roquette, 72.
Bazin, *nég. en bonneterie*, Déchargeurs, 10.
Bazin, *batteur d'or*, Jean-Robert, 23.
Beau aîné, *vins*, Montmartre, 169.
Beau, *négociant*, Batailles, 21, à Chaillot.
Beau, *filat. de laine*, Echiquier, 5.
Beaupillier, *nég. en draperie*, Cléry, 32.
Beauvisage, *teinturier*, Bretonvilliers, 2.
Béchem, *négociant*, Simon-le-Franc, 18
Béchet, *banquier*, Port-Mahon, 12.
Bègue, *fers*, Petites-Ecuries, 36.
Behic, *banquier*, Taitbout, 33.
Beignier, *laines*, à S.-Denis.
Belin-Leprieur, *libraire*, Pavée, 5.
Benard, *négociant*, Bondy, 46.
Benard, *éventailliste*, Ste-Apolline, 2.
Benoist fils, quai Bourbon, 21.
Benoît, *farines*, à S.-Denis.
Benoît, *entrep. de maçonn.* Cadet, 11.
Benouville, *entrep. de serrur.* Ponthieu, 15.
Bequet, *boucher*, marché S.-Honoré, 32.
Bercioux, *entrep. de bâtim.* Planche, 20.
Bérenger-Roussel, *cuirs*, Française, 8.
Bertrand, *tuiles*, q. Petits-Augustins, 5.
Bernard aîné, *draps*, Fourcy, 18.
Bernard, *charb. de terre*, Barres-S.-Paul, 9.
Bernard, *joaillier*, la Paix, 1.
Bernheim, *négociant*, *manufact.* Antin, 6.
Berquin, *banquier*, boul. Poissonnière, 14.
Berthe, *bijoutier*, S.-Honoré, 162.
Berthereau, *négociant*, Poissonnière, 35.
Berthier, *négoc. en vins*, q. Orléans, 12.
Berthmont, *bonnetier*, Louis-le-Grand, 27.
Berthoud, *banquier*, Richer.
Bertrand, *court. de comm.* Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 25.
Bertrand (Arthus) ✻, *libr.*, Hautefeuille, 23.

Besson neveu, *négoc. en vins*, pl. Royale, 2.
Bidault, *négoc. en épiceries*, S.-Denis, 100.
Bigaud, *entrep. de la verrerie*, à Ivry.
Bisson, *négoc. en draperies*, S.-Denis, 108.
Blay, *courtier*, Paradis-Poissonnière, 18.
Blerzy aîné, *bronzes*, Roule, 13.
Blondeau, *pharmacien*, Condé, 22.
Blondel, *négoc. en dentelles*, Cléry, 34.
Bobée, *produits chimiques*, Ménars, 9.
Boch fils, *bois*, Université (Gr.-Cail.), 23.
Boichard fils, *papiers*, Gr.-Augustins, 7.
Boigues, *métaux*, Minimes, 12.
Boilletot-Lange, *toiles*, Bourdonnais, 19.
Boissacq, *dentelles*, Quincampoix, 23.
Boisgaultier, *négociant*, S.-Martin, 149.
Boitel, *bonnetier*, pointe S.-Eustache, 5.
Bompierre, *vins en gros*, Bretonvilliers, 3.
Bonin, *vins*, Comtesse-d'Artois, 32.
Bonjour, *comm. de roul.* Montorgueil, 74.
Bonjour, *gaze et mérin.*, F.-du-Temple, 77.
Bonjour aîné, *comm. de roul.* S.-Denis, 148.
Bonnaffé, *métaux*, rue d'Aval.
Bonnaire fils, *acides*, rue du Bac.
Bonnaric, *négociant*, Enghien, 30.
Bonnet, *épicier*, S.-Marc, 10.
Bontems, *dentelles*, Bourg-l'Abbé, 7.
Borda, *draps*, Bons-Enfans, 29.
Borde, *négociant*, N^e^-de-Luxembourg, 6.
Bordin, *vinaigrier*, S.-Martin, 71.
Borel, *pelleteries*, N.-D.-de-Nazareth, 27.
Boucher, *épicier*, la Harpe, 104.
Boucher-Cailloux, *tapissier*, Mail, 29.
Boudsot, *charpentier*, Miroménil, 36.
Boulard, *teintures*, Bourtibourg, 21.
Boulay ✻, *pharm.* Fossés-Montmartre, 17.
Bourbon, *bois*, Ursulines.
Bourceret, *négoc.* boul. Poissonnière, 23.
Bourdon aîné, *miroitier*, Bourg-l'Abbé, 48.
Bourgeois, *roulage*, Bondy, 22.
Bourget, *banquier*, S.-Louis, 58.
Bourgoin, *miroitier*, S.-Denis, 228.
Bouruet-Aubertot, *toiles et nouv.*, Moineaux, 22.
Boutarel, *teinturier*, S.-Louis, 65 (île).
Boutron-Roussel, *chocol.* J. J. Rousseau, 5.
Boutron-Charlard, *phar.* B. Porte S. Denis, 12.
Bouvatier, *négoc.* petite r. S.-Pierre, 30.
Bouvot, *fourreur*, Grand-Chantier, 16.
Bouvry, *toiles*, Faub.-Poissonnière, 3.
Bouzenot, *épicier*, Faub.-Poissonnière, 18.
Brazier, *commissionn.* Michel-le-Comte, 21.
Bréau, *mercier*, Montmartre, 154.
Bremard, *soieries et nouv.*, S.-Honoré, 296.
Bricard, *boutonnier*, Chanvrerie, 14.
Bricogne, *négociant*, S.-Antoine, 32.
Brière-Vallée, *rouennerie*, S.-Martin, 151.
Brillet, *quincaillier*, S.-Martin, 21.
Brinquant, *courtier*, Coquillière, 27.
Brion, *épicier*, Chaume, 6.
Brucy, *papiers*, Fossés-S.-G.-des-Prés, 14.
Brunet, *march. d'or*, Montmorency, 7.
Bucaille, *bougies*, S.-Martin, 67.
Buisson-Pezé, *fer*, q. de la Mégisserie, 74.
Bullot, *quincaillier*, S.-Martin, 168.
Burel, *soieries*, Chaussée-d'Antin, 7.
Buron fils, *opticien*, Ste-Avoye, 53.
Caccia ✻, *nég.* N^e^-des-Petits-Champs, 60.
Cadet de Gassicourt, *pharmac*, S.-Hon. 108.
Caillebotte-Seron, *toiles*, Bourdonnais, 7.
Caillot, *bois des iles*, Saintonge, 15.
Cailloux, *fab. de bronzes*, Richelieu, 89.
Calla, *mécanicien*, Faub.-Poissonnière, 92.
Callaghan, *négociant*, Bleue, 13.
Callou, *entr. de maç.* Grange-aux-Belles, 7.
Caminet, *courtier*, Hauteville, 1.
Cantrelle, *draps*, S.-Denis, 33.
Caplain-S.-André, *fondeur*, S.-Martin, 91.
Carbonneau, *fondeur*, Amandiers, 12.
Carré, *quincaillier*, S.-Martin, 210.
Carré, *rouenneries*, S.-Martin, 147.
Carrère, *négociant*, Thévenot, 15.
Carette ✻, *négociant*, Laffitte, 3.
Cartier, *négociant*, Richelieu, 89.
Cartier, *marc. or et argent*, Arbre-Sec, 39.
Cauchois, *opticien*, Bac, 1.
Cesbron, *négociant*, Jeûneurs, 6.
Chabert, *tabletier*, Montmorency, 14.
Chaire, *draps*, S.-Honoré, 165.
Chalambel, *charbon de terre*, Ste-Avoye, 47.
Chardin fils, *parfum.* S.-André-des-Arts, 3.
Chardin-Boichard, *chandell.* S.-Martin, 248.
Charlois, *chapelier*, N^e^-des-P.-Champs, 14.
Charlot, *frangier*, S.-Denis, 400.
Charpentier, *balancier*, S.-Denis, 74.
Chapoteau, *chandellier*, Verrerie, 27.
Chappellet, *brasseur*, rue d'Enfer.
Charron, *verres à vitres*, Vivienne, 15.
Chatelat, *parfumeur*, Richelieu, 93.
Chaudé, *libraire*, Harpe, 64.
Chaulin, *papetier*, S.-Honoré, 116.
Chaumont, *fabr. de lustres*, Chapon, 23.
Chauvet, *négociant*, Poissonnière, 21.
Chemin, *balancier*, Ferronnerie, 4.
Chenaux, *coutelier*, Ste-Anne, 5.
Cherau, *pharmacien*, S.-Martin, 171.
Chevreux-Aubertot fils, *nég.* Poissonn. 35.
Chevalier, *toiles*, S.-Denis, 166.
Chevalier, *opticien*, q. de l'Horloge, 69.
Chevré, *négociant*, Richelieu, 12.
Choiselat, *fabr. de bronzes*, Pot-de-Fer, 8.
Chouillon, *gantier*, S.-Honoré, 75.
Christin aîné, *com. en peaux*, Française, 7.
Claveaux, *quincaillier*, Coquillère, 3.
Cléry, *bois*, Madeleine, 31.
Cocheux, *fayencier*, Roquette, 21.
Coquelin, *miroitier*, Reuilly-S.-Antoine.

Coeffier, *bois*, Fossés-du-Temple, 52.
Cohin, *toiles*, Thibautodé, 12.
Coliau fils, *dentelles*, N^e^-des-P.-Champs, 1.
Colin, *banquier*, Laffitte, 33.
Collard, *merceries*, S.-Denis, 136.
Collin, *imprim. sur toile*, S.-Louis, 3 (île).
Colmet, *pharmacien*, S.-Méry, 12.
Colombet, *éventailliste*, Gr.-Chantier, 4.
Compain, *huiles*, SS.-Pères, 52.
Corby, *orfèvre*, q. des Orfèvres, 76.
Corcelet, *comestibles*, Palais-Royal, 104.
Cordier, *imprim.-lib.*, Mathur.-S.-Jacq. 10.
Cornuault, *papiers*, Four-S.-Honoré, 9.
Corpet, *fact. grains*, F.-du-Temple, 74.
Cosson, *bijoutier*, Anjou, 8.
Cottier ✻, *banquier*, Petites-Ecuries, 40.
Couchot, *négociant*, Gros-Chenet, 13.
Coulombel, *quincaillier*. Mauconseil, 12.
Coulomb-Lefebvre, *banquier*, Fg. Poiss. 60.
Coulon, *commiss. en laines*, Richer, 22.
Courbec, *bronzes*, S.-Honoré, 192.
Courtépée, *corroyeur*. Neuve-S.-Roch, 28.
Couttin, *peintures*, Neuve-Coquenard, 8.
Courtois, *nouveautés*, S.-Denis, 122.
Crapelet ✻, *imprimeur*, Vaugirard, 9.
Dalligny, *négociant*. Mauvaises-Paroles, 5.
Damas, *menuisier*, Harpe, 72.
Dandré, *négociant*, Bertin-Poirée, 13.
Darblay, *farines en gros*, à Antony.
Dauchez, *soieries*, S.-Denis, 106.
Dauphino, *fer*, S.-Antoine, 52.
Dauptin, *papiers peints*, S.-Bernard.
Daux, *bijoutier*, Palais-Royal.
Davennes, *laines*. N^e^-des-Petits-Champs, 63.
David aîné, *plomb laminé*, rue S.-Denis.
David, *commissionnaire*, Montorgueil, 71.
Davillier ✻, *nég.* boul. Poissonnière, 15.
Debas, *soie en botte*, S.-Denis, 220.
Debauve, *chocolat*, SS.-Pères, 26.
Deberry, *papetier*, S.-Severin, 10.
Debladis, *métaux*, Parc-Royal, 4.
Debreme, *nouveautés*, Palais-Royal, 117.
Debure, *libraire*, Serpente, 7.
Declion, *draps*, S.-Honoré, 48.
Dehaynin, *charbon de terre*, Bac, 30.
Deichthal, *banquier*, place des Victoires, 5.
Delaforest, *imp.-lib.* Filles-S.-Thomas. 7.
Delalain, *imp.-lib.* Mathurins-S.-Jacques, 5.
Delalain, *draps*, S.-Honoré, 46.
Delalevée-Sauvage, *vins*, S^e^.-Catherine, 14.
Delamare, *épicier*, Verrerie, 77.
Delamare, *banquier*, place du Louvre.
Delaplanche, *toiles*, Bourdonnais, 11.
Delaporte, *nég.* Deux-Portes-S.-Sauveur, 18.
Delarenaudière, *encre et pap.*, Mouton, 5.
Delarouzée, *rouenner.*, Nonnaindières, 12.
Delattre, *draps*, Mouffetard, 9.
Delaunay, *quinc.* S.-Louis au Marais, 77.
Delaunay, *libraire*, Palais-Royal, 182.
Delaval, *négociant*, Chapon, 16.
Delayen, *négociant*, Juiverie, 15.
Delessert (B^on^) (O ✻), *banq.* Montm., 176.
Delessert (F) ✻, *banq.* Montmartre, 176.
Delessert, *banquier*, Grange-Batelière, 2.
Delisle jeune, *nouveautés*, Choiseuil, 10.
Delon, *soies*, faubourg S.-Denis, 24.
Demay, *entrep. de maçonn.* Fidélité, 11.
Demonjay aîné, *draps*, Bourdonnais, 14.
Deneux fils, *quincaillier*, Harpe, 28.
Denevers-Flamet, *plum.-fleur.* S.-Denis. 354.
Deneyrouse, *châles*, Fossés-Montmartre, 12.
Denière *bronzes*, d'Orléans au Marais.
Depinay, *huiles*, Verrerie, 1.
Derepas, *rubans*, S.-Denis, 206.
Deriquebourg, *batteur d'or*, Arcis, 54.
Dérué, *tissus mérin.* N^e^-S.-Eustache, 39.
Desabie aîné, *nouveautés*, Bussy, 23.
Desbarolles, *négociant*, Meslay, 42.
Deschamps-Lépine, *horlog.* Vide-Gousset, 2.
Descoing, *boucher*, Taitbout.
Desenne fils, *libraire*, Gît-le-Cœur, 8.
Desgranges, *papiers*, Hautefeuille, 9.
Despréaux-S.-Sauveur, *soieries*, Neuve-des-Petits-Champs, 35.
Devay, *corroyeur*, Tiquetonne, 15.
Dheur, *fab. de bleu*, Fer-à-Moulin, 10.
Didier-Murat, *épicier*, Vieille-Monnaie, 26.
Didiot fils aîné, *bois*, quai S.-Bernard, 15.
Didot (Firmin), *imprimeur*, Jacob, 24.
Didot (Jules) ✻, *imprim.*, Pont-de-Lodi, 6.
Dive, *bonnetier*, S.-Honoré, 194.
Docagne, *nég.* Neuve-des-Bons-Enfans, 25.
Dondey-Dupré, *imprimeur*, S.-Louis, 46.
Dorival, *épicier*, Gaillon, 2.
Douault-Wiéland, *joaillier*, Dauphine, 36.
Douville, *mégissier*, Fer-à-Moulin, 32.
Drapier, *produits chimiques*, S.-Dominique, au Gros-Caillou, 51.
Dresh, *brasseur*, Faubourg S.-Antoine, 287.
Dreux, *soieries*, S.-Denis, 94.
Drouillard, *mét.* S^e^.-Croix-de-la-Breton. 43.
Dubail oncle, *droguiste*, S.-Denis, 75.
Ducarruge aîné, *vins*, q. de la Tournelle, 39.
Ducel, *fonte*, Quatre-Fils.
Dufait, *négociant*, Cadet, 19.
Dufay, *papetier*, S.-Merry, 12.
Duflaud, *entrep. de maçonn.* S.-Honoré, 353.
Duflocq, *bois*, Suresne, 2.
Dumas-Combes, *verrerie*, Bourdonnais, 12.
Dupin, *bois*, à Antony.
Dupont, *confiseur*, S.-Martin, 289.
Durand, *comm. en cuir*, Marie-Stuart, 8.
Durand, *négociant*, Basse-du-Rempart, 30.
Durand-Sauvé, *imprimeur*, Mathurins, 14.
Duruflé, *laines*, Paradis-Poissonnière, 39.
Duruflé fils, *draps*, Béthisy, 20.

Eggly, *mérinos*, place des Victoires, 2.
Erard, *pianos*, Mail, 13.
Ernault, *négociant*, S.-Denis, 266.
Escudier fils, *curiosités*, quai Voltaire, 21.
Esnault-Pelleterie, *toiles*, N^e^-S.-Eust. 7.
Etienne, *banquier*, Taitbout, 28.
Fabre aîné, *bonnetier*, Deux-Boules, 7.
Faguet, *charpentier*, faub. S.-Martin, 108.
Famechon, *orfèvre*, quai des Orfèvres, 30.
Fantin, *libraire*, Beaux-Arts, 19.
Farina, *distillateur*, S.-Honoré, 331.
Faudon, *teintures*, S^e^-Avoye, 41.
Faure-Baulieu, *com. de roulage*, Ponceau, 18.
Favre aîné, *gants*, Bourg-l'Abbé, 20.
Fayard, *bois*, quai de l'Hôpital, 7.
Férat, *raffineur de sucre*, à Bercy.
Ferrère-Laffitte, *banquier*, Laffitte, 19.
Ferron ✻, *banq.*, Bourbon-Villeneuve, 57.
Ferté, *vins en gros*, rue de Jouy.
Feuchère, *bronzes*, N^e^-Dame-Nazareth, 25.
Finot, *imp. en taille-douce*, Mathurins, 10.
Flahaut, *négociant*, Chapon, 10.
Flament de Vergie, *dentelles*, Quincampoix.
Fleron, *armurier*, Coq-Héron, 5.
Floriet, *vins*, Malte, 17.
Flory fils, *négociant*, Temple, 108.
Flotard, *comm. en peaux*, Deux-Portes-S.-Sauveur, 12.
Fould, *banquier*, Bergère, 10.
Fould fils, *banquier*, Bergère, 10.
Fourchon, *négociant*, Provence, 13.
Franchet, *bijoutier*, Vivienne.
François, *comm. de roulage*, Temple, 96.
Franquet, *bois*, Gérard-Boquet, 4.
Frémicourt, *huiles*, à La Villette.
Fréquent, *quincaillier*, N^e^-S.-François, 5.
Fréville-Levingt, *banq.* Mauv.-Paroles, 19.
Frey, *musique*, place des Victoires, 8.
Frichot, *bijoutier*, Gravilliers, 42.
Froment, *apprêteur*, Bouloy, 19.
Froyez aîné, *nouveautés*, Tibautodé, 20.
Gabet, *fleuriste*, S.-Honoré, 285.
Gabillot, *droguiste*, Lombards, 30.
Gailleton, *vins*, quai de la Tournelle, 27.
Galichon, *vins*, Guillaume, 1.
Gallard, *vins*, à Bercy.
Gallien, *fourreur*, Verrerie, 34.
Gallois, *vins*, à Bercy.
Ganneron, *com. pareau*, N^e^.D.-des-Vict. 31.
Ganneron ✻, *chandelles*, Montmartre, 161.
Garnier fils, *miroitier*, r. de Reuilly, 16.
Gassin, *nég.* Faub.-Poissonnière, 32.
Gaudelet, *plombier*, Grenelle-S.-Germ. 59.
Gauthier-Bouchard. *nég.* Tixeranderie, 41.
Gauthier-Leviel, *bouchons*, Huchette, 17.
Gavet, *coutelier*, S.-Honoré, 138.
Gavoty, *cuirs*, Mauconseil, 31.
Gavoty, *bonnetier*, Cléry, 17.
Geoffory, *entrep. de bât.* S^e^-Croix-d'Ant. 12.
Georges, *bois*, quai de la Râpée, 41.
Gerbu fils, *orfèvre*, l'Arbre-Sec, 48.
Germinet, *quincaillier*, S.-Denis, 191.
Gervais-Chardin, *parfum.* b. des Italiens, 15.
Gibé, *brasseur*, faubourg-S.-Antoine, 285.
Gibert, *quincaillier*, Deux-Ecus, 11.
Gibert fils, *huiles*, Ecrivains, 24.
Gibou, *négociant*, Beaurepaire, 23.
Gide, *libraire*, S.-Marc, 20.
Gilles, *couvertures*, S.-Victor, 116.
Girard, *nég.* Provence, 6.
Girerd, *soies*, Bourdonnais, 13.
Giret, *tanneur*, Fer-à-Moulin, 18.
Givelet, *fourreur*, S.-Honoré, 159.
Godefroy, *vins*, à La Villette.
Gontié, *roulage*, Bergère, 18.
Gorre, *bois des îles*, Fg.-S.-Antoine, 120.
Gosselin (Ch.), *libr.*, S.-Germ.-des-Prés, 9.
Got fils, *charb. de terre*, N^e^-S^e^-Cather., 14.
Gouillard, *chapeaux*, Geoffroy-l'Angev. 17.
Grattepain, *soieries*, Petit-Pont, 26.
Gratiot ✻, *imprimeur*, Foin-S.-Jacques, 18.
Grenier, *bois*, quai de la Tournelle, 3 et 7.
Grimpé, *mécanicien*, Magasins, 14.
Grimperel, *équipemens milit.* S^e^-Avoye, 39.
Griolet, *laines*, Albouy, 9.
Grison, *quincaill.* quai de la Mégisserie, 68.
Grondard, *quincaillier*, Jean-Robert, 17.
Gros, *couvertures*, S.-Victor, 86.
Gros, *négociant*, boul. Poissonn. 15.
Grosjean, *draps*, Bertin-Poirée, 11.
Guerlin-Houël, *corroyeur*, Française, 3.
Guibal, *draps*, place des Victoires, 3.
Guibout fils, *galons*, aux Fers, 42.
Guibout, *frangier*, S.-Denis, 121.
Guichardière, *chapeaux*, S.-Jacques, 78.
Guilhery, *nég.* Croix-des-Pet.-Champs, 42.
Guilhery, *merinos*, Mail, 7.
Guilleminot, *chapel.* Plâtre-S^e^-Avoye, 11.
Guyerdet, *horlogerie*, Meslay, 18.
Guyot, *laines*, Poissonnière, 13.
Guyot de Villeneuve, *pelleter.* Mic.-le-C. 32.
Guyot, *imprim.-libr.*, N^e^-des-Pet.-Ch. 37.
Halphen, *diamans*, Richelieu, 24.
Hamel, *négociant*, S.-Antoine, 32.
Hapel, *commiss. en cuirs*, Ponceau, 31.
Harmand, *bois*, quai de la Râpée, 15.
Hautin, *verreries*, Neuve-S.-Laurent, 10.
Hébert, *passementier*, S.-Sauveur, 14.
Hedelhofer, *négociant*, Sentier, 11.
Hédouin, *manufacturier*, à S. Denis.
Héloin, *épicier*, S.-Denis, 74.
Heilman fils, *négociant*, Jeûneurs, 1.
Hemon, *négociant*, Paradis, au Marais, 4.
Hendenlang, *filateur*, Vinaigriers, 15.
Henraux, *quincaillier*, S.-Martin, 59.
Henraux, *marbre*, Thorigny, 8.

Henri, *tapisseries*, Poissonnière, 13.
Hérard, *banquier*, S.-Honoré, 372.
Hernandez, *pharmacien*, Bac, 58.
Héron fils, *fer*, d'Enghien, 5.
Honoré, *porcelaines*, boul. Poissonnière, 4.
Horaist, *boucher*, S.-Jacques, 328.
Hottinguer (B^on) ✻, *banquier*, Sentier, 20.
Hottinguer fils, *banquier*, Sentier, 20.
Houdaille, *bois*, Université, Gros-Caillou.
Houdouard-Détrey, *bonnet.*, Petit-Bourbon.
Houel, *épicier*, Verrerie, 68.
Houette, *tanneur*, Fer-à-Moulin, 28.
Houssemaine, *moussel.* Mauv.-Paroles, 9.
Huart, *épicier*, Verrerie, 79.
Hurissel, *vins*, S.-Louis, 47 (île).
Huttinot, *nég.* S.-Louis, 72 (île).
Icart, *soieries*, S.-Fiacre, 7.
Ingé, *boucher*, Ménilmontant, 26.
Jacmart, *bois*, pont de S.-Maur.
Janneret, *brasseur*, faub. S.-Antoine, 224.
Jauge ✻, *banq.* N^e-de-Luxembourg, 29.
Javal, *toiles peintes*, à St.-Denis
Javal, *rouenneries*, S.-Martin, 138-140.
Jecker, *mécanicien*, rue de Bondy.
Jodon, *nouveautés*, boul. des Italiens, 24.
Jollivet, *peinture*, Prolongée de Mad. 2.
Jomard, *éponges*, Bourg-l'Abbé, 22.
Jouet, *teintures*, S^te-Cr.-de-la-Bretonn 54.
Jouet aîné, *nég.* Vieille-du-Temple, 30.
Judas, *bois*, S.-Jacques, 241.
Jullien, *court. d'assur.* Fg.-Montm. 13.
Labarraque ✻, *pharmacien*, S.-Martin, 69.
Labbé, *miroitier*, Charlot, 47.
Labbé, *ag. de change*, Grammont, 9.
Labbé, *fer*, Basse-Porte-S.-Den. 22.
Labouret, *maçonnerie*, Montholon, 28.
Lacasse, *entrep. de charpente*, Joubert, 47.
Lacombe, *joaillier*, Vivienne, 17.
Lacoste, *produits chim.* Gravilliers, 23.
Lafond, *nég. en vins*, q. de la Tournelle, 21.
Lagoutte, *métaux*, Touraine, 23.
Lahautière, *négociant*, Barre-du-Bec, 12.
Lallemand, *peaussier*, cl. S.-Jacq.-l'H. 10.
Lamaille, *nég.* Lombards, 24.
Lamy-Forceville, *toiles*, Ste-Avoye, 8.
Lancelot, *tissus*, Fossés-Montmartre, 13.
Langlois, *roulage*, S.-Martin, 103.
Lanne, *épicier*, La Reynie, 8.
Laroche, *bijoutier*, S.-Martin, 176.
Lasson, *fer*, Fg.-S.-Martin, 14.
Lavalard, *bonnetier*, Quincampoix, 32.
Laverne, *laines*, S.-Denis, 10.
Launay, *verres*, Damiette, 2.
Lauret, *nég.* l'Arbre-Sec, 48.
Lavé, *négociant*, quai d'Anjou, 11.
Laveissière, *métaux*, Verrerie, 5.
Lebatard, *entrep. de bâtim.* S.-Ant. 117.
Lebeaudy, *nég.* Fg. Poissonnière, 29.
Lebertre, *négociant*, S.-Denis, 206-208.
Lebobe, *entrep. de bât.* S.-Denis, 148.
Lebreton, *huiles*, Ste-Croix-de-la-Bret. 40.
Leclerc, *libraire*, Notre-Dame, 23.
Leclerc, *lapidaire*, Bouloy, 4.
Lecoq, *bouchons*, Vieille-du-Temple, 51.
Lecoq, *soieries*, Mauvaises-Paroles, 19.
Lecordier (B^on) (O ✻), *ag. de ch.* N^e-S.-Augustin, 18.
Ledentu, *libraire*, quai des Augustins, 31.
Ledoux fils, *négociant lib.*, Bussy, 17.
Lefebure, *farines*, Montmartre, 39.
Lefebvre, *nég.* Fg.-Poissonnière, 60.
Lefebvre, *tabletier*, Arcis, 36.
Lefranc, *couleurs*, Vieille-Monnaie, 18.
Legavre, *fourreur*, S.-Honoré, 150.
Legentil, *nég.* Poissonnière, 33.
Legentil, *nouveautés*, Richelieu.
Legrand, *orfévre*, q. de l'Horloge, 79.
Legros, *draps*, Mauvaises-Paroles, 19.
Lehaene, *ébénister.* Tournelles, 68.
Lemaire-Piot, *épicier*, Verrerie, 74.
Lemaître, *plumass.-fleur.* S.-Denis, 290.
Lemarchand, *tissus*, Sentier, 18.
Lemarquant, *rouenneries*, Quincampoix, 54.
Lemoine, *musique*, l'Echelle, 9.
Lemoine, *cuirs*, Mauconseil, 31.
Lemoine-Gabillot, *épicier*, S.-Honoré, 3.
Lenormand fils ✻, *imprimeur*, Seine, 8.
Lepage, *arquebusier*, Richelieu, 13.
Lepaute, *horloger*, S.-Honoré, 247.
Lepaute fils, *horlog.* S.-Thom.-du-Louv. 42.
Lépine, *horloger*, pl. des Victoires.
Lerebours, *opticien*, pl. Henri-Quatre, 13.
Leroux, *carrier*, l'Arcade, 34.
Leroy, *épicier*, Ste-Avoye, 47.
Leroy, *pap. peints*, Beauveau, 10.
Lescot, *pharmacien*, Grammont, 14.
Lescuyer, *comm. en quincaill.* Bondy, 26.
Lesire, *dentelles*, N^e-S.-Eustache, 5.
Lesouef, *or et argent*, S.-Méry, 44.
Leture, *serrurerie*, Miroménil, 37.
Levainville, *roul.* Fg.-S.-Martin, 40.
Levillain, *nég.* S.-Denis, 271.
Lhomme, *soieries*, Bourdonnais, 13.
Libert fils aîné, *comm. en vins*, à Bercy.
Linneville, *banquier*, Chaussée-d'Ant. 2.
Lohier, *draperies*, S.-Honoré, 62.
Londe, *soieries*, Bourdonnais, 17.
Lopinot fils aîné, *mercier*, S.-Denis, 208.
Loth fils, *nég. en baleines*, S.-Hon. 95.
Lottin de S.-Germain fils, *imprim.* Nazareth, 4.
Louis-Lebœuf ✻, *négociant*, Cléry, 27.
Louvet, *papetier*, Bussy, 12.
Loys, *roulage*, Ste-Avoye, 19.
Loysel jeune, *métaux*, S.-Louis, 11, Mar.
Lucas, *filat. de coton*, S.-Antoine, 101.
Lupin fils aîné, *châles*, Lepelletier, 2.

Maignan, *bijoutier*, S.-Honoré, 177.
Maillet, *commissionn.* Mich.-le-Comte, 21.
Mailliet, *fruitier*, march. S.-H. 16.
Malezieux, *tapissier*, Ste-Avoye, 17.
Mallet (J.), *banquier*, Chauss.-d'Ant. 13.
Mallet (A.-J.), *banq.* Chaussée-d'Ant. 13.
Malmenaïde-Montmeillant, *papetier*, S.-André-des-Arts, 59.
Mandrou, *draps*, Bons-Enfans, 23.
Manoury-Beaupré, *nouveautés*, Bac, 23.
Mansion, *ébéniste*, Traversière, 54.
Mansion (A.-S.), *ébéniste*, Traversière, 57.
Marcel, *entrep. de charpente*, Babylone, 19.
Marchand, *bronzes*, Richelieu, 29.
Marchand neveu, *draps*, Roule, 9.
Marchand, *toiles*, S.-Denis, 68 *bis*.
Marcoult, *quincaillier*, S.-Honoré, 200.
Marguerite aîné, *bonnetier*, Temple, 139.
Marguerite, *soies*, S.-Denis, 127.
Maria fils, *poterie*, Roquette, 40-42.
Marion-Brillantais, *nég.* Bellefond, 35.
Marmet fils, *nég.* Paradis, au Marais, 6.
Martin, *draps*, Bouloy, 2.
Martin, *nég.* passage Cendrier, 7.
Martin, *corroyeur*, Censier, 1.
Martine, *plombier*, S.-André-des-Arcs, 53.
Martineau, *nég.* Vendôme, 12.
Mas aîné, *vins*, q. d'Orléans, île S.-L. 10.
Masson, *pap. peints*, F.-S.-Antoine, 297.
Maugey, *nég.* Ne-S.-Paul, 6.
Maupetit, *châles*, Bondy, 16.
Maurencq, *ag. de change*, Choiseul, 10.
Mayez, *mérinos*, Ne-S.-Eustache, 15.
Meder, *bois*, q. de l'Hôpital, 29.
Mellier, *toiles*, Bussy, 4.
Mérite, *carrossier*, Thiroux, 4.
Merlin, *vins*, Lavandières-S.-Opport. 4.
Merlin, *libraire*, q. des Augustins. 7.
Mertian, *négociant*, S.-Louis, 9.
Meslier fils, *papiers*, Pavée-S.-André, 17.
Meslier aîné, *entrep. de bât.* Chauss.-d'Ant.
Meslier, *calicots*, Gros-Chenet, 19.
Meunier, *vins*, Saints-Pères, 22.
Meynard, *vins*, Bretonvilliers.
Michaud, *libraire*, pl. des Victoires.
Michaud fils, *négociant*, Braque, 2.
Michel, *draps*, Deux-Boules, 3.
Michelez, *filateur*, barrière de Sèvres, 11.
Michelin, Petit-Lion-S.-Sauveur, 13.
Mignon, *chapeaux*, Ste-Avoye, 6.
Milan, *bronzes*, Paix.
Milliotti, *boulanger*, faub. S.-Honoré, 125.
Millot, *bois*, Ulm.
Minguet, *banquier*, Laffitte, 3.
Minoret, *mercier*, S.-Denis, 68.
Minoret, *bijoutier*, Fg.-S.-Martin, 13.
Momery fils aîné, *épicier*, cl. S.-Merri, 18.
Mongenot, *peignes*, Bourg-l'Abbé, 37.
Moquet, *nég.* Ste-Croix-de-la-Bretonn. 44.
Moyana, *nég.* Mail, 29.
Moisson aîné, *nég.* Tracy, 6.
Molé jeune ✻, *fond. caract.* Madame, 4.
Monnot-Leroy, *gazes*, Thévenot, 14.
Moreau (M.-F.) ✻, *bois*, pl. Royale, 9.
Moreau, *imprimeur*, Montmartre, 39.
Moreau, *ag. de change*, Montmartre, 139.
Moreau, *bois*, boul. Mont-Parnasse, 8.
Moreau, *bois*, pl. Royale, 9.
Moret, *soieries*, Lenoir-S.-Honoré, 2.
Morin, *banquier*, Fg.-Poissonn. 50.
Morise, *quincaill.* Michel-le-Comte, 24.
Mortier, *nouveautés*, Faub. Montmartre, 1.
Moufle, *fer*, St.-Honoré, 345.
Massot, *bois*, Miroménil.
Nast aîné, *porcelaines*, Amandiers, 8.
Nérot, *laines*, St.-Denis, 101.
Nidenger (Cte), *nég.* Montmartre, 8.
Nadermann, *musique*, de l'Echiquier, 46.
Noblet, *potasse*, Blancs-Manteaux, 24.
Niquet, *cuirs*, Mauconseil, 30.
Noel, *lingerie*, St.-Honoré, 348 *bis*.
Noel-Desvergers, *nég.*, Tixeranderie, 13.
Noisette, *commerç.* Faub. St.-Jacques, 51.
Nonlabade, *négociant*, Basse-P.-S.-Denis.
Normand, *bois*, q. de l'Hôpital, 41.
Odier ✻, *négociant*, boul. Poissonn., 15.
Odier fils, *banquier*, Provence, 19.
Odiot ✻, *orfevre*, l'Evêque, 4.
Oger, *savon*, Culture-Sainte-Catherine, 21.
Ogereau, *cuirs*, Fourreurs, 5.
Onfroy, *épicier*, Verrerie, 62.
Oudot, *toiles*, St.-Jacques, 184.
Ouizille, *bijoutier*, quai Conti, 7.
Outrequin, *nég.* Neuve-de-Luxembourg, 29.
Ouvré, *bois*, Neuve-des Mathurins, 45.
Paillot fils, *fers*, St.-Pierre-Popincourt, 22.
Panckoucke ✻, *imp.-lib.*, Poitevins, 14.
Panis, *bois*, Poliveau, 27.
Papin, *soieries*, Petits-Augustins, 13.
Paris, *négociant*, Anjou, 17, au Marais.
Parquin, *fab. de doublé*, Popincourt, 68.
Passy, *tanneur*, Gobelins, 3.
Paturle, *châles*, Lepelletier, 2.
Paulmier aîné, *court. de com.*, b. Poisson, 9.
Paulmier jeune, *court. de com.*, Chapon, 3.
Payen ✻, *fab. de prod. chim.*, Jeûneurs, 4.
Pellagot, *entr. de charp.* Faub. Temple, 17.
Pelletier ✻, *pharmacien*, Jacob, 15.
Pepin, *peaux*, S.-Croix-Bretonnerie, 20.
Perducet fils, *vins en gros*, Sept-Voies, 25.
Périer ✻, *banquier*, N.-des-Mathurins, 1.
Périer, *négociant*, Cadet, 19.
Perier (C.) ✻, *banq.*, Ne-de-Luxemb., 27.
Périer, *épicier*, Barre-du-Bec, 8.
Perrée-Dupuis, *rubannerie*, S.-Denis, 172.
Perrier je, *draps*, Ne-des-P.-Champs, 44.

Pierrugues, *négociant*, Hauteville, 4.
Pihet, *mécanicien*, Avenue Parmentier.
Pigelet, *com. en marchand.* Lafayette, 7.
Pillet aîné, *libraire*, Christine, 5.
Pillet-Will ✻, *nég.*, boul. Poissonn., 23.
Pique, *mercier*, Bétisy, 20.
Piquot, *roulage*, Bondy, 20.
Pitaux, *bijoutier*, pl. Dauphine, 17.
Pixii-Dumotiez, *opticien*, Jardinet, 2.
Place, *vins*, q. de Béthune, 10.
Plessis, *menuisier*, d'Enghien, 10.
Pleyel aîné, *musique*, Grange-Batelière, 2.
Pluvinet, *fab. d'ammoniac*, Jeûneurs, 4.
Pochard, *papiers*, St.-Honoré, 54.
Poïrier-Tirouflet, *toiles*, Mauv.-Par. 12.
Pollissard, *négociant*, Bertin-Poirée, 5.
Poret, *cartonnier*, Montmorency, 16.
Possoz, *mousselines*, Quincampoix, 47.
Poullain aîné, *bouteilles*, Mail, 31.
Poullain, *bijoutier*, Palais-Royal, 146.
Poultier, *mérinos*, Saint-Denis, 140.
Poupinel, *couvertures*, Galande, 63.
Pourrat, *papiers*, Petits-Augustins, 2.
Pradier, *nacre*, Bourg-l'Abbé, 22.
Prelat, *arquebusier*, Paix, 26.
Prestat, *draperies*, Poterie, 15.
Prevost, *nouveautés*, Pourtour-S.-Gerv., 8.
Prevost-Rousseau, *rouenner.* Jeûneurs, 9.
Radiguet, *filat. de coton*, Censier, 11.
Raoul, *limes*, Gérard-Boquet, 4.
Rassicod, *épicier*, Verrerie, 85.
Rattier, *draperies*, St.-Honoré, 52.
Ravrio-Lenoir, *bronzes*, Fil.-S.-Thom. 19.
Ray, *plumas.-fleuriste*, St.-Denis, 276.
Rebour, *fers*, Faub.-St.-Antoine, 97.
Rebu, *rouenneries*, St.-Martin, 68.
Redouté, *entrep. peinture*, des Marais, 9
Reine, *châles*, Déchargeurs, 11.
Renard, *coutelier*, Coutellerie, 22.
Renaudière, *nég.*, Quincampoix, 19.
Renet fils, *vins*, Lacuée, 4.
Renouard aîné, *fabr.*, Fos.-Montmartre, 8.
Renouard (J.), *libraire*, Tournon, 6.
Renouard (P.), *imprimeur*, Garencière, 5.
Rey, *châles*, N.-D.-des-Victoires, 26.
Riant, *fer*, St.-Antoine, 179.
Riant, *négociant*, Fg-S.-Antoine, 177.
Richard, *châles*, Neuve-St.-Eustache, 11.
Richard, *droguiste*, Chaume, 7.
Richard, *vins*, à Bercy.
Richer, *soieries*, Vivienne, 26.
Rieussec, *bois*, Charonne, 165.
Rigaud, *agent de change*, Ménars, 7.
Rivière, *march. de chevaux*, d'Enfer, 94.
Roard, de Clichy, *cérase*, Montmart. 160.
Robert, *sellier*, Cadet, 9.
Robert de Massy, *épicier*, Verrerie, 16.
Robillard, *faïence*, Roquette, 98.
Robin, *négociant*, Neuve-S.-Augustin, 6.
Robin, *horloger*, l'Echelle, 9.
Robiquet, *prod. chimiques*, l'Arbalètre, 15.
Rodet, *courtier*, Grange-Batelière.
Rodier, *épicier*, Bourtibourg, 21.
Rolland, *banquier*, Cadet, 26.
Rolland-Gosselin, *agent de ch.* Provence, 7.
Rollin, *chang. de mon.* Palais-Royal, 114.
Rosset, *filateur*, faubourg-S.-Denis, 152.
Roudier, *soie*, Bourdonnais, 11.
Rougelot, *bois*, Université, 12, Gr.-Cail.
Rousseau, *banq.* N.-Dame-des-Victoires, 14.
Roussel neveu, *bois*, quai de l'Hôpital, 19.
Roussel, *serrurier*, Montaigne, 12.
Roussel jeune, *pap.*, S.-And.-des-Arcs, 68.
Rousselle, *épicier*, Verrerie, 65.
Roy, *nég.* S.-Honoré, près celle des Prouv.
Rullon aîné, *draps*, Vide-Gousset, 2.
Sainte-Beuve, *quincaill.* faub.-S.-Honor. 12.
Salaun aîné, *bois*, quai des Célestins.
Salaun, *bois*, Neuve-des-Mathurins, 43.
Sallandrouze ✻, *tapis*, Vieill.-Audriettes, 4.
Salle, *épicier* à S.-Denis.
Salleron ✻, *tanneur*, l'Oursine, 9.
Sanlot ✻, *banq.*, boul. Poissonnière, 17.
Sanson ✻, *négociant*, Grammont, 7.
Santerre, *sucre*, Notre-Dame-des-Ch. 7-9.
Sargentan, *négociant*, Taitbout, 38.
Saulnier, *mécanic.* Hôtel-des-Monnaies.
Saulnier, *cardes*, S.-Ambroise, 5.
Say, *négociant*, Poissonnière, 35.
Schey, *acier*, Martel, 17.
Schmid, *fourreur*, Ste-Marg.-S.-Germ. 32.
Schælcher, *porcelaines*, boul. Italiens, 1.
Schultz, *fourreur*, S.-André-des-Arts, 14.
Sédillot ✻, *négociant*, Déchargeurs, 10.
Seillière, *banquier*, Chantereine, 31.
Senart, *joaillier*, S.-Honoré, 203.
Siebert, *musique*, Filles-S.-Thomas, 21.
Sigaux aîné, Grands-Degrés, 15.
Simon, *tapissier*, Thiroux, 5.
Sir-Henry, *coutelier*, Ecole-de-Médec. 24.
Soccard-Magnier, *négociant*, Lancry, 12.
Soénhée, *filateur coton*, Contrescarpe, 56.
Sommier, *raffineur*, à La Villette.
Soufflot, *vins*, Madeleine, 29.
Sourdeaux, *mérinos*, Fossés-Montmart. 6.
Sterlin, *quincaillier*, Pavée-S.-Sauveur, 3.
Sterlingue, *tanneur*, Mouffetard, 321.
Subert, *bois*, quai des Célestins.
Taconnet, *équipemens milit.* Vaugirard, 77.
Taiée, *ébéniste*, Favart, 2.
Taigny, *négociant*, Mauv.-Paroles, 17.
Talabot (C.) ✻, *plombier*, Blanche, 45.
Talandier, *draps*, Bons-Enfans, 1.
Ternaux (B^on) (O ✻), *nég.* pl. des Vict., 6.
Tesnière, *com. de roulage*, Grand-Chant. 2.
Têtu, *bois*, Université, 7, Gros-Caillou.

Texier, *entrep. maçon*, Fontaine-au-Roi, 13.
Thibault, *encre*, Verrerie, 46.
Thibault, *châles*, Neuve-S.-Eustache, 36.
Thiébault aîné, *fondeur*, Fg.-S.-Denis, 17.
Thiébault jeune, *fondeur*, Paradis, 12.
Thierry, *bois*, quai de la Râpée, 35.
Thomas-Duquesne, *marbrier*, f.-S-Mart. 126.
Thoré, *farines*, Simon-le-Franc, 8.
Thoureau, *bois*, Madeleine, 33.
Thourillon, *entrep. de pavage*, S.-Sabin, 14.
Thoury, *métaux*, S.-Pierre-Popincourt, 4.
Thuilot, *entrep. de menuis.* Coquenard, 23.
Tillard-Viry ✻, *libraire*, Hautefeuille, 22.
Tollard, *grainetier*, quai aux Fleurs, 11.
Thonnelier, *mécanicien*, Gravilliers, 30.
Torras, *banquier*, Chaussée-d'Antin, 26.
Tourrasse, *poteries*, rue d'Aval, 2 et 4.
Touchard, *administ. des mes.* f.-S.-Denis, 50.
Tranchant, *draps*, Lavand.-Sᵗᵉ-Opport. 28.
Travers fils, *serrurier*, Richer, 2.
Trélon, *boutons*, Grenétat, 29.
Tresse, *tanneur*, Censier, 15.
Trichard, *vins*, quai de la Tournelle, 31.
Truelle, *laines*, Petites-Ecuries, 21.
Turquois, *serrurier*, Monsieur-le-Prince, 9.
Vachette, *bijoutier*, q. des Orfèvres, 54.
Vaillant, *mercier*, S.-Denis, 144.
Vaillant, *tapis*, S.-Honoré, 311.
Valois, *banquier*, Echiquier, 19.
Valpinçon, *toiles*, Deux-Boules, 11.
Vandermarq ✻, *ag. de chan.* Vivienne, 22.
Vassal ✻, *bois*, Marais-S.-Martin, 68.
Vassal fils, *négociant*, Française, 2.
Vasseur, *huiles*, Verrerie, 87.
Vayson, *tapis*, Anjou-S.-Honoré, 9.
Vaudet, *serrurier*, Parc-Royal.
Verner, *négociant*, Mail, 29.
Vernes ✻, *banquier*, Coq-Héron, 5.
Vernay, *laines*, Poissonnière, 20.
Vernier, *chapel.* Nᵉ-des-Pet.-Champs, 97.
Viard jeune, *quincaill.* quai de la Mégis. 42.
Viéville de Clanclieux, *mécanic.* S.-Vict. 49.
Viguier, *toiles*, Mauvaises-Paroles, 18.
Villard, *équipemens milit.* Récollets, 3.
Vilmorin, *pépiniér.* quai de la Mégisser. 30.
Vincent, *quincaillier*, S.-Honoré, 122.
Vincent, *papiers*, Serpente, 16.
Vochelet, *papiers*, Popincourt, 22.
Voizot, *nég.* Bourg-l'Ab. 30, pas. de l'Ancre.
Wagner, *mécanicien*, Cadran, 9.
Warrée, *libraire*, quai Voltaire, 21.
Wild, *chap. de paille*. Caire, 23.
Wurtz ✻, *libraire*, de Lille, 7.

SECTION II.

BOURSE DE PARIS,

Située place Vivienne.

(Commissaire de la Bourse. — Agens de change. — Courtiers de commerce et Courtiers d'assurances.)

Ouverte depuis 1 heure jusqu'à 5, tous les jours, excepté ceux de repos.

M. Baudesson de Richebourg ✻, *Commissaire*, rue Monsigny, 3.
M. Aug. Baudesson de Richebourg, *Avocat à la Cour Royale, Secrétaire*, rue Monsigny, n. 3.

M. Rigaudeaux, *Ecrivain-Caissier*, rue St.-Louis-St.-Honoré, n. 3.

Gardes de la Bourse. Messieurs,

Leblanc, Chemin-Neuf de Montmartre, n. 27, barrière Blanche.
Chapelle ✻, rue Rochechouart, n. 5.
Marchand, barrière Clichy, n. 38.
Pihan, rue du Caire, n. 18.
Songeux, *Garde surnuméraire*, rue Traversière St.-Honoré, n. 4.
Guy ✻, rue Neuve-Saint-Denis, n. 83.

M. Chèvre aîné, *Concierge*, Boulevard St.-Martin, n. 8.

La Bourse est ouverte à tous les citoyens jouissant de leurs droits politiques, et aux étrangers; mais le parquet est interdit à tout autre qu'aux agens de change.

A la fin de chaque séance de la Bourse, les agens de change se réunissent dans le parquet,

1° pour vérifier les cotes des effets publics ; 2° pour en faire arrêter le cours par le syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic ; 3° pour faire constater dans la même forme le cours du change.

Les courtiers de commerce se réunissent pour la vérification des cotes des marchandises et matières premières ou métalliques, et pour en faire constater le cours par leur syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic.

Le commissaire de la Bourse porte sur un registre le cours arrêté par les agens de change et les courtiers du commerce, chacun pour ce qui le concerne.

AGENS DE CHANGE. Messieurs,

Amet, rue d'Hanovre, n. 6.
Archdeacon, rue St.-Georges, n. 26.
Aubernon jeune ✻, rue de Richelieu, n. 60.
Baignères, rue Laffite, n. 21.
Barré, rue Taitbout, n. 15.
Bernard, r. Notre-Dame-des-Victoires, 26.
Billaud, rue de l'Echiquier, n. 33.
Brun, rue Louis-le-Grand, n. 23.
Bureaux, rue Ste-Anne, n. 50.
Caillat, rue de Choiseul, n. 4 *bis*.
Champ (Jean-Marie), rue Chauchat, n. 5.
Chaulet, rue des Filles-St.-Thomas, n. 11.
Couret-Pléville, rue de Ménars, n. 4.
Courpon (O ✻), rue Ne-des-Pet.-Ch., 50.
Crouzet, rue Sainte-Anne, n. 48.
Dabrin, rue de Richelieu, n. 89.
Decoussy (O ✻), r. Grange-Batelière, 15.
Delarue, rue Sainte-Anne, n. 63.
Delatte, rue Taitbout, n. 23.
Delaville-le-Roulx, rue Laffitte, n. 8.
Didier, rue Cadet, n. 16.
Dumesgnil d'Arrentière, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 64.
Falcou, rue du Sentier, n. 9.
Fournier, r. du F. Poissonnière, n. 50.
Fournier (Casimir), rue Lepelletier, n. 3.
Gallimard, rue Ne-St.-Augustin, n. 22.
Gibert, rue Saint-Georges, n. 1.
Grimprel, rue Neuve-St.-Augustin, 30.
Housset, rue de Ménars, n. 3.
Hubert, rue Saint-Georges, n. 2 *bis*.
Isot, rue de Ménars, n. 9.
Jouanne, rue Rameau, n. 6.
Joubert. Adjoint, r. des Jeûneurs, n. 20.
Juteau (M.-Ch.), rue de Ménars, n. 8.
Labbé. rue de Grammont, n. 9.
Lagrenée, rue de Choiseuil, n. 13.
Loyseau, rue des Filles-St.-Thomas, 9.
Lecordier (Bon) (O ✻), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 8.
Lechat, rue Lepelletier, n. 21.
Lesage, rue des Filles-St.-Thomas, n. 5.
Lombard, rue Laffitte, n. 42.
Loubers (C ✻), rue des Jeûneurs, n. 13.
Marchais, rue des Filles-St.-Thomas, 1
Maurenq, rue de Choiseul, n. 10.
Michel, rue Chantereine, n. 6.
Michel jeune, rue de Grammont, n. 19.
Moreau, rue Montmartre, n. 137.
Mouele, rue Grange-Batelière, n. 8.
Moynier, rue Taitbout, n. 20.
Rigaud ✻, Adjoint, rue de Ménars, n. 7.
Roland-Gosselin, rue de Provence, n. 19.
Ruffier, rue de Grammont, n. 3.
Tattet aîné, r. du Faub.-Poissonnière, 50.
Tenneson, rue Saint-Georges, n. 5.
Textoris, rue des Filles-St.-Thomas, 11.
Vandermarq ✻, Syndic, r. Vivienne, 22.
N. . . . . .
N. . . . . .
N. . . . . .

Honoraires. Messieurs,

Delauney-Lemière, r. Ne-des-Mathurins, 58.
Leroy ✻, rue Taitbout, n. 18.
Tattet (Charles), rue de l'Echiquier, n. 38.
Baillot, rue de la Tour-des-Dames, n. 2.
Portau (Daniel), rue Taitbout, n. 40.
Portau (Jean) ✻, rue Taitbout, n. 40.
Petit, r. des Francs-Bourgeois, 16. Marais.
Laffitte, rue de Choiseul, n. 23.
Personne-Desbrières ✻, r. Duphot, n. 13.
Pagès, rue Duphot, n. 8.
Lagrenée, rue de Hanovre, n. 21.
Dumez, rue de Choiseul, n. 21.
Caron, rue de Grammont, n. 12.
Bocher ✻, rue Grange-Batelière, n. 15.
Archdeacon (Ch.), r. Basse-du-Rempart, 42.
Valedau, rue Basse-du-Rempart, n. 6.
Leroux ✻, rue Bergère, n. 14.
Boscary fils aîné, place Vendôme, n. 15.
Tattet (Frédéric-Louis) ✻, rue Richer, passage Saulnier, n. 5.
Archdeacon aîné, boul. Poissonn. n. 10.
Delaville-le-Roulx, rue de Ménars, n. 4.
Fossard ✻, rue de Ménars, n. 6.
Sans, rue Caumartin, n. 3.
Peyronet, rue Cadet, n. 16.
Perdonnet. rue de Provence, n. 46.

Chambre syndicale. Messieurs,

Vandermarq, *Syndic.* | Lecordier, *Doyen.*

Rigaud.	Champ.	Billaud.	*Adjoints au Syndic.*
Courpon.	Maurenq.	Joubert.	

Paul (Guillaume), *Agent comptable, et Secrétaire de la Chambre.*

La Chambre tient ses séances au bureau de l'Agent comptable, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 38.

Conseils de la Compagnie. Messieurs,

Mollot, *Avocat à la Cour royale*, rue N^e^-des-Petits-Champs, n. 60.
Mala, *Avocat à la Cour royale*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Dupin jeune ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue Vivienne, n. 5.
Plé, *Avoué près le Trib. de 1re Instance*, rue du 29 Juillet, n. 3.
Delair, *Avoué à la Cour royale*, rue Saint-Merry, n. 7.
Beauvois, *Agréé près le Trib. de commerce*, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 34.
Jonquoy, *Notaire*, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 4.

COURTIERS DE COMMERCE ET COURTIERS D'ASSURANCES,

Près la Bourse de Paris.

Les Courtiers sont nommés par le Roi sur la présentation du Ministre du Commerce; sont exclusivement chargés de constater d'une manière légale les opérations de vente et d'achat de marchandises entre négocians. Ils remettent aux commerçans qui les ont employés un bordereau des opérations qu'ils ont faites d'ordre et pour leur compte respectif; ils constatent, à la fin de la Bourse, le cours légal des marchandises: une section, présidée par le syndic, est chargée de cette opération.

Les Courtiers de Commerce sont au nombre de 60, et les Courtiers d'Assurances au nombre de 8.

Messieurs,

Alisse, rue de Bondy, n. 64.
Archdeacon, rue de Bondy, n. 16.
Aubé jeune, rue Montholon, n. 24 *bis*.
Beaudin, rue Hauteville, n. 20.
Belesta, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 34.
Belliol, rue Sainte-Avoye, n. 57.
Berchu fils aîné, rue Mandar, n. 12.
Bertrand, r. Ste-Croix de la Bretonnerie, 46.
Bisson aîné, place Lafayette, n. 5.
Blanchard, Cloître-St.-Merry, n. 22.
Blay, rue de Paradis-Poissonnière, 32 *bis*.
Blot aîné, rue du Faub.-St.-Denis, n. 65.
Boniface, rue Montholon, n. 13.
Boucly, rue du Temple, n. 29.
Brinquant, rue Thérèse, n. 9.
Caminet, rue Hauteville, n. 1.
Charenton aîné, rue Bleue, n. 29.
Charenton jeune, rue de Lancry, n. 10.
Cordel, Vieille rue du Temple, n. 122.
Dalibon fils, rue de l'Echiquier, 14.
Delanoye, rue de la Perle, n. 1.
De Pille, rue du Temple, n. 29.
Delours, rue de l'Echiquier, n. 12.
Dromery, rue Bleue, n. 16.
Gaillard, rue d'Anjou, n. 17. Marais.
Gastellier, rue Saint-Marc, n. 16.
Gion, rue des Juifs, n. 20.
Guillardet, rue des Enfans-Rouges, n. 9.
Guillier, rue Bergère, n. 13.
Grillon, rue de Charenton, 51, Bercy.
Guillochon, rue du Faub.-Montmartre, 33.
Hervieu, rue Sainte-Avoye, n. 57.
Jesson, rue Hauteville, n. 12 *bis*.
Laisné, rue du faub. Poissonnière, n. 3.
Labrousse, rue Montholon, n. 24.
Leclercq, rue de la Verrerie, n. 40.
Lechesne, boul. Poissonnière, n. 25.
Lepine, place Lafayette, n. 5.
Lequin, rue Ste-Croix-de-la-Bretonn., 30.
Lesnier, rue de Provence, n. 21.
Leveaux, rue du Caire, n. 13.
Lonchampt, rue Hauteville, n. 18.
Massonneau, rue des Rosiers, n. 19.
Maugas, rue de Verneuil, n. 47.
Moinet, r. Ste-Croix de la Bretonnerie, 30.
Nion, boulevard Bonne-Nouvelle, n. 21.
Orsel, rue du Faub.-St.-Martin, n. 126.
Pagès, rue Sainte-Avoye, n. 57.
Paulinier, r. de la Ferme-des-Mathur. 18.
Paulmier aîné, boulevard Poissonnière, 25.
Paulmier jeune, *Trésorier*, rue des Fossés-Montmartre, n. 5.

Pestel, rue Cadet, n. 7.
Pitat, r. Ste.-Croix-de-la-Bretonnerie, 28.
Ricois ✻, quai de Béthune, n. 22.
Robert, rue du Temple, n. 29.
Rodet, rue Grange-Batelière, n. 22.
Savalete, rue des Bons-Enfans, n. 25.
Sencier (C ✻), rue Buffault, n. 12.
Truelle, rue Richer, n. 22.

Courtiers d'Assurances. Messieurs,

Emériс-David, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 32.
Périer, rue Saint-Fiacre, n. 20.
Jullien, r. du Faubourg-Montmartre, n. 13.
Varillat, rue Feydeau, n. 22.
Dufresne fils, r. du Faub.-Poissonnière, 27.
Ardant, rue Sainte-Anne, n. 48.
Husson, rue de Provence, n. 8.
Maulin, rue Ste.-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 28.

Courtiers de Commerce honoraires. Messieurs,

Benard (P.-Al.-Aug.). Papillon. Prevost (Ch.). Dufresne (G.).

Secrétaire de la Compagnie.

M. Lasseray ✻, boulevard Saint-Martin, n. 15.

Conseil de la Compagnie.

M. Delangle, *Avocat à la Cour royale*, rue des Bons-Enfans, n. 32.
M. Delaine, *Avoué près la Cour royale*, rue des Grands-Augustins, n. 21.
M. Papillon, *Avoué près le Tribunal de 1re Instance*, rue St.-Joseph, n. 8.
M. Dalloz ✻, *Avocat à la Cour de cassation*, rue Hautefeuille, n. 13.

Chambre Syndicale.

M. Caminet, *Syndic.*

Adjoints. Messieurs,

Blay.	Paulmier aîné.	Pestel.
Berchu.	Ricois.	Perier.

SECTION III.

ADMINISTRATIONS ET COMPAGNIES INDUSTRIELLES,

Autorisées par le Gouvernement, et dont le siége est à Paris.

(Caisse de Poissy. — Caisse des Boulangers. — Administration des trois Ponts. — Compagnie d'Assurance mutuelle contre l'incendie. — Compagnie du Phénix. — Compagnie d'Assurances générales. — Compagnie de l'Union. — Compagnie royale d'assurances. — Compagnie du Soleil. — Caisse Hypothécaire.)

CAISSE DE POISSY,

Rue du Grand-Chantier, n. 1.

Cette Caisse est administrée par le Préfet de la Seine, et régie par un Directeur.

Elle est chargée, 1° de payer comptant, et marché tenant, aux marchands forains, le prix de tous les bestiaux achetés aux marchés de Sceaux, de Poissy et de la Halle aux Veaux par les bouchers de Paris ;

2° De faire à ces mêmes bouchers le prêt de ce paiement, jusqu'à concurrence du crédit ouvert à chacun d'eux par M. le Préfet de police ;

3° De percevoir le droit établi sur les bestiaux destinés pour Paris,

M. Saron, *Directeur*,
M. Gantier-Dagoty, *Insp.*,
M. Delatour, *Caissier*,
M. Parguez, *Payeur*,
} Rue du Grand-Chantier, n° 1.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, depuis 9 heures jusqu'à 4 heures.
La Caisse ferme à 3 heures.

CAISSE SYNDICALE DES BOULANGERS,

Rue Saint-Fiacre, n. 20.

Cette Caisse a été instituée par l'Ordonnance royale du 15 janvier 1817.

Les Bureaux et la Caisse sont ouverts tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de neuf heures à trois heures.

M. Hamelin, *Directeur*,
M. Souchal, *Caissier*, } rue Saint-Fiacre, n. 20.

ADMINISTRATION DES TROIS PONTS SUR SEINE,

Rue du Bouloy.

Administrateurs, *Messieurs*,

Bon de Crousaz-Crétet ✻, *Caiss. princ. de la Banq. de France.*
Chev. Hochet ✻, *Secrétaire du Conseil-d'Etat.*
Vauvilliers (O ✻), *ancien Sec.-gén. du Ministère de la Marine.*
Lebeau (C ✻), *Avocat général à la Cour de cassation.*
Guynet, *Secrétaire-Caissier de l'Association.*

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE,

POUR LA VILLE DE PARIS,

Rue Richelieu, n. 89.

Cette Société, établie par autorisation du Gouvernement et pour 30 années, en exécution de l'ordonnance royale du 4 septembre 1816, est en activité depuis le 3 avril 1817. Elle a pour unique objet de garantir mutuellement ses membres des dommages et risques que pourrait causer l'incendie et même tout feu du ciel et de cheminée, aux maisons et bâtimens qui participent au bienfait de l'Assurance.

Le montant de la valeur des maisons et bâtimens engagés à cette Assurance mutuelle est, au 1er janvier 1831, de plus de 1600 millions.

Conseil d'Administration. Messieurs,

Vte de Pinon ✻, *Président*, rue des Petites-Ecuries, 44.
Bon Ternaux (O ✻), *Vice-Prés.* rue des Fos.-Montmartre, n. 2.
Boilleau ✻, *Notaire honoraire*, rue Richelieu, n. 45.
Dutillet, rue de l'Université, n. 20.
Bon de Marinville ✻, rue de Montholon, n. 18.
Guenoux, *ancien Notaire*, quai Voltaire, n. 25.

Suppléans. Messieurs,

Bon Cretté de Palluel ✻, rue Martel, n. 2.
Esnou de Saint-Céran ✻, rue d'Aguesseau, n. 22.
Debruge Dumesnils, *ancien Agent de change*, rue Grange-Batelière, n. 2.
Bon Pichon (O ✻), *Conseiller-d'État*, rue St.-Dominique-St.-Germ., n. 37.
Quiclet, rue du Bac, n. 53.
Bon de Guenifey ✻, Boulevart Montmartre, n. 10.

Commissaire du Gouvernement.

M. Barrière-Jay, rue de l'Arbre-Sec, n. 25.

Membres du Comité des Sociétaires. Messieurs,

Odiot ✻, rue de l'Oratoire-du-Roule, n. 4.
Morand ✻, rue Meslay, n. 38.
Moutié, rue de M. le Prince, n. 37.
Habert, rue Laffitte, n. 42.
Guenin, rue Taitbout, n. 5.

Direction générale. Messieurs,

Pepin le Halleur, *Directeur général*, rue de Richelieu, n. 89.
Chouly de Permangle, *Caissier*, rue Richelieu, n. 89.

Conseil du Contentieux. Messieurs,

Berryer, père ✻, *Avocat de la Compagnie*, rue Sainte-Anne, n. 22.
Barbier-Ste-Marie, *Notaire de la Compagnie*, rue Montmartre, n. 160.
Leguey, *Avoué de la Compagnie*, rue Thévenot, n. 16.
Delorme, *idem*, rue Neuve-des-Petits-Pères, n. 3.

Architectes. Messieurs,

Peyre ✻, rue des Poitevins, n. 6.
Danjan, quai de la Cité, n. 27.
Coussin, rue de Vendôme (Marais), n. 3.
Barre ✻, *Secrétaire du Conseil*, rue de Sèvres, n 21.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX.

ASSURANCE A PRIME CONTRE L'INCENDIE,

Rue Neuve-Saint-Augustin, n. 18. — Sur sa plaque est un Phénix.

La Compagnie du Phénix a été autorisée par ordonnance royale du 1er septembre 1819.

Son capital de garantie est de *quatre millions* réalisés, et pourra être porté à *vingt-quatre millions* (Art. 2 des Statuts).

Les valeurs assurées, au 1er juillet 1831, étaient de 2,405,103,326 francs. (Extinction déduites), et les sinistres, payés à la même époque, de 13,814,088 francs 61 centimes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président.

M. *Jourdan* (*A.*) (O ✻), Maître des requêtes hon., Directeur des Contrib., *Directeur.*

Administrateurs. Messieurs,

Cte *Dubois* (C ✻), Vice-Président, ancien Conseiller-d'Etat, Membre de la Société royale et centrale d'Agriculture.
Bon *de Boissieu* ✻, Directeur du Génie maritime.
Ditte, Propriétaire.
Pottier ✻, ex-Entrepreneur-général des Subsistances militaires.
Chéderville-Lamaury ✻.
De Tholozé (C ✻) Maréchal-de-camp.
Cte *de Montesquiou* (*Anathole*) (O ✻), Maréchal-de-camp.
David (O ✻), ancien Consul-général de France à Smyrne.

Comité des Censeurs. Messieurs,

Leroux ✻, Agent de change honoraire de la Couronne.
Mis *d'Evry*.
Mignotte ✻.
Cte *de Durfort* (O ✻), Maréchal-de-camp.
Duclosel ✻, Receveur principal de l'Octroi.

Commissaire du Roi.

M. *Seigneur.*

Directeur-général.

M *Pallard.*

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES,

Rue de Richelieu, n. 97.

Cette Institution se compose de trois Compagnies qui, bien que dirigées par un seul et même Conseil d'Administration, ont chacune un capital de garantie séparé, sans aucune solidarité entre elles.

1° *Assurances maritimes.*

(Ordonnances royales des 22 avril et 24 septembre 1818.)

C'est le seul établissement autorisé qui assure, en France, les risques de mer sur une grande échelle.

2° *Assurances contre l'incendie.*

(Ordonnances royales des 14 février et 20 octobre 1819.)

Plaques: Acc^es. Gl^es.

Les valeurs qui ont été successivement couvertes par cette Compagnie, se sont élevées à plus de 17 milliards depuis son origine.

3° *Assurances sur la vie des hommes.*

(Ordonnances royales des 22 décembre 1819, 30 mai et 6 septembre 1820.)

Les Assurances sur la vie ont principalement pour objet de fournir aux pères de famille les moyens de garantir un héritage aux personnes qui leur sont chères; de procurer le recouvrement, en cas de mort, des créances et emprunts; de libérer les débiteurs de rentes, etc., etc., en payant soit un capital unique, soit une prime annuelle dont la quotité est fixement établie suivant chaque âge. La Compagnie constitue également toutes espèces de rentes viagères sur une ou plusieurs têtes.

Conseil d'Administration. Messieurs,

Bartholdi, Président.
Tarbé ✻, Vice-Président.
Pieyre ✻, Inspecteur.
Bon *Mallet* ✻, Régent de la Banque, Direc.
Bon *de Bray* ✻.
Rousseau, ancien Notaire.
Trubert, ancien Notaire.
Martin-d'André (*A.*).

M. *de Gourcuff* (*M. A.*), Directeur.

COMPAGNIE ROYALE D'ASSURANCES,

A Paris, rue de Ménars, n. 3.

La Compagnie Royale forme deux Compagnies distinctes, *et non solidaires*; l'une assure contre l'Incendie; son capital de garantie et ses réserves montent à plus de *seize millions*; l'autre assure sur la Vie humaine; son capital est de *quinze millions*.

Les assurances contre l'incendie s'appliquent à toutes les propriétés mobilières et immobilières.

Les assurances sur la vie, par la multiplicité de leurs combinaisons, sont applicables à

toutes les positions; elles conviennent principalement aux Pères de Famille, Employés, Débitans, Créanciers, etc.

La Compagnie constitue en outre des Rentes viagères, et reçoit des placemens de fonds qu'elle rembourse aux époques convenues avec l'intérêt du capital, et l'intérêt des intérêts.

Le Conseil d'administration est le même pour les deux Compagnies.

Administrateurs. Messieurs,

Périer (Casimir) ✻, Président de l'Administration.
Lafitte (Jacques) ✻, Président honoraire.
Bon *Davillier* (Jean-Charles) ✻, Pair de France.
Odier (O ✻), manufacturier, député de Paris, censeur de la Banque de France, membre du Conseil général du département de la Seine.
Lefebvre (Jacques) ✻, banquier, député de Paris, régent de la Banque de France, membre du Conseil général du département de la Seine, président électif de la Chambre de Commerce.
Cottier ✻ (de la maison André et Cottier), banquier, régent de la Banque de France, membre du Conseil général de Commerce.
Pillet Will ✻, Banquier, régent de la Banque de France.
Hottinguer (H.), banquier.
Bon *de Rothschild* ✻, banquier.
Caccia ✻, banquier, régent de la Banque de France.
Vernes (Charles) ✻, banquier, juge au Tribunal de Commerce, membre de la Chambre de Commerce.
Reiset (O ✻), receveur général de la Seine-Inférieure.
Lainé (O ✻), directeur de la Loterie royale.
Moreau ✻ (Martin-Ferdinand), négociant, censeur de la Banque de France, membre de la Chambre de Commerce.
Lafond fils, négociant, régent de la Banque de France, membre du Conseil général du département de la Seine et de la Chambre de Commerce.
Chappuis, ancien négociant.

Censeurs. Messieurs,

Cte *de Lapanouze* ✻.
Lechat (O ✻), Conseiller-d'Etat.
Bartholomy, banquier.

Directeur.

M. *Fleury de Chaboulon* (O ✻), Conseiller-d'Etat en service extraordinaire.

Les deux Compagnies ont des agens généraux dans tous les chefs-lieux de préfecture et de sous-préfecture, et des agens particuliers dans chaque chef-lieu de canton.

Les plaques de la Compagnie d'Incendie portent les initiales (Cie R^ale^).

COMPAGNIE DE L'UNION.

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE ET SUR LA VIE HUMAINE.

Autorisée par ordonnances royale, des 5 octobre 1828 *et* 21 *juin* 1829.

Etablie à Paris, rue Grange-Batelière, n. 1.

CAPITAL SOCIAL : VINGT MILLIONS DE FRANCS,

Dont *moitié* affectée spécialement aux *assurances contre l'Incendie*, et moitié aux *assurances sur la Vie.*

NOTA. Il n'existe aucune solidarité entre les deux Compagnies.

Administrateurs. Messieurs,

Hagermann (J.), *Banquier.*
Blanc (J.-A.), *idem.*
Fould (B.), *idem.*
Odier (G.), *idem.*
D'Eichthal (L.), *idem.*
De Waru (A.), *Banquier.*
Wells (S.), *idem.*
Torras (L.), *associé* de Mallet frères et Ce.
De Rougemont ✲, *Dir. des douanes.*

M. Maas, *Directeur.*

Assurances contre l'incendie. — La Compagnie assure contre l'incendie et contre le feu du ciel, et moyennant une prime fixe, toutes les propriétés mobilières et immobilières.

Assurances sur la vie humaine. La Compagnie assure toutes sommes jusqu'à concurrence de 100,000 fr. sur la vie d'une personne, c'est-à-dire qu'elle s'oblige, en cas de décès d'un assuré, à payer un capital à sa veuve, à ses héritiers ou à des tiers.

Elle assure aussi des dots aux enfans; elle reçoit les économies des ouvriers, des employés, des personnes de toutes classes, pour leur rendre un capital, ou leur servir une rente, si elles parviennent à un certain âge.

Elle constitue des rentes viagères, et accorde un intérêt d'environ 7 p. 100 à 45 ans; 8 p. 100 à 52 ans, 9 p. 100 à 57 ans, 10 p. 100 à 60 ans, 12 p. 100 à 66 ans, et 13 p. 100 à 70 ans.

Les rentes peuvent être constituées sur deux têtes, avec reversion de tout ou partie au profit des survivans.

Enfin la Compagnie a été autorisée à comprendre dans ses opérations les placemens à intérêts composés sans chances de mortalité. Elle ajoute les intérêts au capital, non pas en fin d'année seulement, mais même à chaque semestre.

La Compagnie accorde aux principales classes d'assurés une participation de 20 p. 100 dans ses bénéfices.

La Compagnie a des agens dans les principales villes des départemens.

COMPAGNIE DU SOLEIL,

ASSURANCE GÉNÉRALE CONTRE L'INCENDIE (*Ordonn. du 16 déc. 1829*),

Rue du Helder, n° 13. — Plaque : un Soleil.

Les assurances se font à primes fixes ou à primes en participation. Les assurés en participation reçoivent les huit dixièmes des bénéfices, moyennant l'engagement qu'ils prennent de payer, en cas de besoin, jusqu'à concurrence d'une seconde prime égale à la première. La Compagnie assure dans toute la France, et même à l'étranger.

Les garanties de la Compagnie consistent : 1° dans le fonds social, qui est de 6,000,000 fr.; 2° dans le fonds des primes, qui, en proportion des assurances, est double des autres compagnies; 3° dans un fonds de prévoyance qui, avec les intérêts capitalisés, doit s'accroître jusqu'à 6,000,000 fr.; 4° dans un fonds spécial de 300,000 fr., destinés au paiement des frais d'administration qui sont abonnés avec le Directeur général.

La Compagnie assure contre l'incendie, le feu du ciel, les dégâts causés par la foudre et l'explosion des machines à vapeur, les risques des locataires et des voisins. Elle assure, en outre, mais seulement avec son fonds de prévoyance, contre les incendies causés par *guerre*, *émeute*, *explosion de poudrière*, *et tremblement de terre.* L'administration est composée moitié d'actionnaires et moitié d'assurés participans.

Conseil d'administration. MM.

Cte Alexandre de Laborde (C ✲), *Aide-de-camp du Roi*, *Député*, Président.
Vte de Lamellerie (C ✲), *Contre-Amiral*, Vice-Président.
Boilleau ✲, *Notaire honoraire.*
Huard, *Avocat aux conseils du Roi et à la Cour de cassation.*
Benazet ✲, *Propriétaire.*
Vte Desbassayns de Richemont ✲, *Commissaire principal de la marine.*
Cte d'Hautpoul (C ✲), *Maréchal-de-camp du génie.*
Froidefond de Florian ✲, *Sous-Intendant militaire.*
Ch. Thomas ✲ de Colmar, *Directeur gén.*

Censeurs. MM.

Duc de Dalberg (G ✻), *Pair de France.*
Mis de Sercey (G ✻), *Vice-Amiral.*
Mis d'Oyssonville (O ✻), *Propriétaire.*
Darru ✻, *Directeur de la Banque de Prévoyance.*
Marcel, *Architecte.*
Halphen, *Propriétaire.*
Beau aîné, *Négociant.*
N. . . . . .

Conseil judiciaire. MM.

Juge père, *Jurisconsulte, Avoué honor.*
Garnier-Pagès, *Avocat à la Cour royale.*
Juge fils, *Notaire de la Compagnie.*

M. Ch. Thomas de Colmar ✻, *Directeur général.*
M. H. Thomas, *Directeur adjoint.*
M. Douradou ✻, *Secrétaire général.*
M. de Ségur, *Caissier.*

CAISSE HYPOTHÉCAIRE,

Rue Neuve-St.-Augustin, n. 30.

(*Établie par ordonnance royale, du 12 Juillet* 1820.)

La Caisse hypothécaire est une société anonyme : ses statuts ont été approuvés par ordonnance royale, du 12 Juillet 1820. Le fonds social est de cinquante millions, divisés en cinquante mille actions de 1000 francs. Les actions sont au porteur, ou nominatives, au choix de l'actionnaire. *Comme les Banques ordinaires*, la Caisse hypothécaire ouvre un crédit aux personnes qui peuvent fournir des hypothèques suffisantes : *c'est le premier et le principal objet de ses opérations.* Le crédit est réalisé en obligations au porteur, que la caisse est autorisée à émettre. Le remboursement se fait en vingt annuités, avec faculté de remboursement anticipé. Le paiement des vingt annuités libère le débiteur du capital et de tous accessoires. La caisse assure les créances hypothécaires, résultantes de contrats faits ou de contrats à faire ; *c'est le second objet de ses opérations.* Les primes d'assurances sont fixées selon la nature des créances. Elle prête sur nantissement de contrats hypothécaires ; *c'est le troisième objet de ses opérations.* Enfin, elle achète des créances hypothécaires ; *c'est le quatrième et dernier objet de ses opérations.* Les conditions de ces deux dernières opérations sont réglées de gré à gré. Toutes les opérations de la Caisse hypothécaire se font par l'intermédiaire et sous la responsabilité de chambres de garantie, établies dans diverses villes, désignées par l'administration.

Administrateurs. Messieurs,

De Lajard (O ✻), Mal-de-c., *Président.*
Isnardy, Propriétaire, *Vice-Président.*
Malafait.
Mis du Boüchet.
Cte de Pons (O ✻).
Duchesne.
Cte de Beaurepaire (O ✻).
Arrivetz ✻.
Sapey (O ✻), *Membre de la Chambre des Députés.*

Censeurs. Messieurs,

Vial ✻, ancien Consul, *Président du Comité.*
Saint-Just.
Valleray.
Leduc ✻.
Petit de Gatines.

Commissaire du Roi.

M. du Puget.

Conseil judiciaire.

M. de la Grange, *Avocat.*

Direction générale.

M. Prieur, *Directeur général.*
M. Lacroix ✻, *Secrétaire général.*
M. Donnadieu, *Directeur des Comptes.*
M. Pichard, *Caissier général.*

SECTION IV.

SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT

DE L'INDUSTRIE NATIONALE, *à Paris*, *Rue du Bac*, n. 42.

Cette société, fondée plusieurs années avant la révolution de 1789, fut rétablie, en 1802, par le concours d'un grand nombre de savans, de fonctionnaires publics, de propriétaires et de manufacturiers. Ses statuts ont été homologués par ordonnance royale du 25 avril 1824. Elle a pour but de seconder les efforts du Gouvernement pour l'amélioration de toutes les branches de l'industrie française. Voici les principaux moyens dont elle fait usage :

1° Distributions de prix et de médailles pour des inventions ou des perfectionnemens dans les arts utiles ; 2° envois de modèles, dessins ou descriptions des inventions nouvelles, et d'instructions ou de renseignemens pour les fabricans ou les agriculteurs ; 3° expériences et essais pour apprécier les nouvelles méthodes annoncées au public ; 4° publication d'un bulletin distribué exclusivement aux membres de la Société, renfermant l'annonce raisonnée des découvertes relatives à l'industrie, faites en France ou chez l'étranger.

La Société d'Encouragement tient ses assemblées générales deux fois par an. La première a lieu dans le courant du premier semestre ; elle est consacrée : 1° A la reddition du compte général des travaux de la Société, par le Secrétaire, et du compte des recettes et dépenses, par la Commission des fonds et les Censeurs ; 2° Au renouvellement du Conseil d'administration ; 3° A la distribution des médailles d'encouragement. La deuxième a lieu dans le courant du deuxième semestre : elle est consacrée à la distribution des prix. Son conseil d'administration s'assemble de deux mercredis l'un, de quinzaine en quinzaine. Tous les sociétaires peuvent assister aux séances. Pour être reçu dans la Société d'Encouragement, il suffit d'être présenté par un de ses membres, admis par le conseil, et de s'engager pour une contribution annuelle de 36 francs. Le Roi accorde une somme annuelle de 3,000 francs, à cette Société, pour les jetons de présence à distribuer aux membres de ses différens comités.

Conseil d'Administration.

Président,

M. le Cte *Chaptal* (G ✻), Pair, de l'Acad. des Sciences, rue de Grenelle-S.-G. n. 88.

Vice-Président,

M. le Duc *de Doudeauville* (O ✻), Pair, rue de Varennes, n. 33.

Secrétaire.

M. le Bon *de Gérando* (C ✻), Cons.-d'Etat, de l'Institut, impasse Férou, n. 7.

Secrétaires-adjoints. Messieurs,

Jomard ✻, Membre de l'Institut, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.
Cl. Anth. Costaz, anc. Chef de division au Ministère de l'Intérieur, rue Taitbout, n. 8

Trésorier.

M. *Agasse*, Notaire, place Dauphine, n. 23.

Censeurs.

M. le Duc *de Praslin* (C ✻), Pair, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 105.
M. le Duc *de Montmorency* (O ✻), Pair, rue de l'Université, n. 80.

Membres du Conseil.

Commission des Fonds. MM.

Bordier, Peintre d'histoire, rue du Roi-de-Sicile, n. 28.

Bon *de la Doucette* ✻, ancien Préfet, rue Saint-Lazare, n. 5.

Le Père ✻, ancien Inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées.

Mis *de Lévis-Mirepoix* ✻, rue de la Planche, n. 17.

Michelin (*Hardouin*), Conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue d'Orléans, n. 5, au Marais.

Molinier de Montplanqua ✻, Doyen des Avocats aux Conseils du Roi et à la cour de cassation, ancien maire de Paris, rue de Grammont, n. 18.

Cte *Alexis de Noailles* (C ✻), place du palais Bourbon, n. 95.

Mis de *Pastoret* (G ✻), place de la Concorde, n. 6.

Vte *Posuel de Vernaux* ✻, de la Société royale d'Agriculture, r. de Bourgogne, 32.

Membre honoraire.

M. le Cte *Alexandre de Laborde* (C ✻), Membre de l'Institut, rue Laffitte, n. 28.

Arts Mécaniques. MM.

Baillet de Belloy ✻, Inspecteur divisionnaire des Mines, rue du Colombier, n. 12.

Francœur ✻, Professeur à la Faculté des Sciences, rue Las-Cases, n. 8.

Gambey ✻, Ingénieur en instrumens de mathématiques, rue Pierre-Levée, n. 17.

Hachette ✻, Prof. à la Faculté des Scienc. rue Sainte-Hyacinthe-St.-Michel, n. 8.

Vte *Héricart de Thury* (O ✻), Membre de l'Institut, rue de l'Université, n. 29.

Humblot-Conté ✻, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 42.

Mallet (*Charles*) ✻, Inspecteur des Ponts-et-Chaussées, rue Taranne, n. 27.

Molard aîné ✻, de l'Académie des Scienc. rue de Charonne, n. 47.

Bon *Ternaux* (O ✻), Manufacturier, place des Victoires, n. 6.

Adjoints. MM.

Pajot Descharmes, Membre du Comité consultatif des Arts et Manufactures, rue de la Verrerie, n. 58.

Benoit, Ingénieur pour les usines et manufactures.

Bon *de Lambel* (O ✻), M^al^-de-camp du génie, rue d'Anjou, n. 8, au Marais.

Amédée-Durand, Ingénieur-mécanicien, rue de l'Abbaye, n. 10.

Olivier (*Théodore*), Répétiteur à l'école polytechnique, rue de Vaugirard, n. 7.

Saulnier, Ingénieur-mécanicien, rue de Vaugirard, n. 57.

Vauvilliers ✻, Inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées, rue Plumet, n. 4.

Cte *Chabrol de Volvic* (G ✻), rue Madame, n. 27.

Membres honoraires. MM.

De Prony (O ✻), de l'Acad. des Sciences.

Le Chev. *Tarbé de Vaux-Clairs* (O ✻), Inspect. général des Ponts-et-Chaussées, rue du Grand-Chantier, n. 4.

Comité des Arts Chimiques. MM.

Bréant ✻, Vérificat. génér. des Essais à la Monnaie, hôtel des Monnaies.

D'Arcet ✻, Inspecteur général des Essais, Memb. de l'Institut, hôtel des Monnaies.

Gauthier de Claubry ✻, du Conseil de salubrité, rue Servandoni, n. 4.

Mérimée ✻, Peintre, Secrétaire perpétuel de l'Ecole spéciale des Beaux-Arts, rue des Petits-Augustins, n. 16.

Payen ✻, Chimiste manufacturier, rue des Jeûneurs, n. 4.

Pelletier ✻, Pharmacien, rue Jacob, n. 15.

Roard de Clichy ✻, du comité consult. des arts et manuf. rue Grange-Batelière, 22.

Robiquet, de l'Académie royale de Médecine, rue des Fossés-St.-Germain-l'Aux. n. 5.

Bon *Thénard* (O ✻), de l'Académie royale des Sciences, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 42.

Adjoint.

Boullay ✻, Pharmacien, rue des Fossés-Montmartre, n. 17.

Bussy, Professeur à l'école de pharmacie, rue du Bouloy, n. 12.

Chevalier, de l'Académie royale de médec. place du Pont-Saint-Michel, n. 48.

D'Arcet (*Félix*) ✻, à la Monnaie.

Dumas, Professeur de chimie, r. de Seine-Saint-Victor, n. 35.

Pelouze, Répétiteur de chimie à l'Ecole Polytechnique, r. Ste-Hyacinthe-St.-M., n. 27 *bis*.

Membre honoraire.

D'Artigues ✻, rue du Fg. Poissonn. n. 30.

Comité des Arts économiques. MM.

Bouriat ✻, rue du Bac, n. 39.

Bon *Cagniard de Latour* ✻, rue du Rocher, n. 36.

Derosne (*Ch.*), rue St.-Honoré, n. 115.
Gillet de Laumont (O ✻), de l'Académie roy. des Sciences, quai de la Tournelle, 3.
Gourlier, Architecte, rue de l'Odéon, n. 21.
Labarraque ✻, Pharmacien, rue Saint-Martin, n. 69.
Péclet, Professeur de Physique et de Chimie, rue Neuve-des-Beaux-Arts, n. 10.
Pouillet ✻, professeur de physique, rue St.-André-des-Arts, n. 20.
Vallot ✻, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, rue du Jardinet, n. 8.

Adjoints. MM.

Prince de Craon (*Ed.*) ✻, rue Saint-Dominique, n. 54.
Herpin, Docteur en médecine, r. des Beaux-Arts, n. 3.

Membre honoraire.

Bon *Delessert* (*Franç.*) ✻, Pair, Régent de la Banque de France, r. Montmartre, 176.

Comité d'Agriculture. MM.

Chev. *Huzard* ✻, de l'Académie royale des Sciences, Inspecteur général des Ecoles royales vétérinaires, rue de l'Eperon, n. 7.
Huzard fils ✻, de la Société roy. d'Agriculture, rue de l'Eperon, 5.
Cte *de Lasteyrie* ✻, de la Société royale d'Agriculture, rue de Gren.-S.-Germ. 59.
Bon *de Mortemart* ✻, de plusieurs Sociétés savantes, rue Duphot, n. 12.
B^on^ de *Silvestre* ✻, de l'Acad. des Scienc. Secrétaire perpétuel de la Société royale d'Agriculture, rue Taranne, n. 13.
Tessier ✻, de l'Académie des Sciences, rue des Petits-Augustins, n. 26.
Labbé aîné, de la Société royale d'Agriculture, rue Duphot, n. 17.
Vilmorin aîné, Pépiniériste, quai de la Mégisserie, n. 30.

Adjoint.

M. *Darblay*, de la Société royale d'Agriculture, rue des Vieilles-Etuves, n. 16.

Comité de Commerce. MM.

Bellangé ✻, Membre du Conseil génénéral des Manufactures, rue de Vendôme, n. 10.
Bérard ✻, Directeur général des Ponts-et-Chaussées.
Bertin ✻, Négociant, r. des Jeûneurs, 10.
Bottin ✻, de la Société royale d'Agriculture, rue J.-J. Rousseau, n. 20.
Busche ✻, Directeur de l'approvisionnement de la réserve, quai de l'Hôpital, n. 35.
Bon *Guénifey de Savonnière*, boulevart Montmartre, n. 10.
Le Gentil, Négociant, r. Poissonnière, 35.

Membre honoraire.

Bon *Delessert* (*Franç.*) ✻, Pair, Régent de la Banque de France, r. Montmartre, 176.

Commission du Bulletin.

Cette Commission est chargée de diriger le travail du *Bulletin*; elle est composée des réviseurs suivans : MM.

Francœur, *Hachette*,	Arts mécaniques.
D'Arcet, *Mérimée*,	Arts chimiques.
Péclet, *Bouriat*,	Arts économiq.
Cte *de Lasteyrie.*	Agriculture.
Bottin,	Commerce.
Michelin (*Hard.*),	Comm. des fonds.

M. *Daclin*, *Rédacteur du Bulletin*, rue de Suresne, n. 23 *bis*.

Agent général de la Société.

M. *Guillard-Senainville* ✻, Secrétaire du Comité consultatif des Arts et Manufactures, rue du Bac, n. 42.

CHAPITRE VIII.

Administration des Hôpitaux et Hospices civils. — Sociétés de bienfaisance autorisées. — Bureaux de bienfaisance. — Service de santé.

SECTION PREMIÈRE.

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

(Bureaux. — Conseil d'administration. — Bureau d'admission. — Hôpitaux et Hospices. — Bureaux de bienfaisance.)

Cette Administration se compose d'un *Conseil général*, qui dirige tous ces établissemens, et d'une *Commission administrative*.

Les fonctions administratives sont partagées entre les membres de la commission, sous la surveillance des membres du conseil général, spécialement désignés pour chaque partie de l'administration; à cet effet, il a été formé cinq divisions principales :

La première comprend les hospices, la deuxième, les hôpitaux; la troisième, les domaines; la quatrième, les secours à domicile; la fondation Montyon, le bureau central d'admission, la cave générale, la boulangerie générale, la pharmacie centrale; la cinquième, la comptabilité générale.

CONSEIL GÉNÉRAL D'ADMINISTRATION. Messieurs,

Le Préfet du département de la Seine, *Président né*.
Le Préfet de Police, *Membre né*.
Mis Barbé de Marbois (G ✻), *Pair*, *premier Président de la Cour des comptes*, rue du Chemin-du-Rempart, n. 1.
Cte de Bretenil (C ✻), *Pair*, rue de la Michodière, n. 8.
Bon Camet de la Bonardière (O ✻), *Cons.-d'Etat*, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.
Cte Chaptal (G O ✻), *Pair*, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 88.
Cochin ✻, *Membre du Conseil général du département*, rue Louis-le-Grand, n. 21.
Debelleyme (O ✻), *Membre de la Ch. des Députés*, *Présid. du Trib. de 1re instance*, rue d'Orléans, au Marais, n. 8.
Bon Delessert (B.) (O ✻), *Memb. de la Ch. des Dép.*, rue Montmartre, n. 176.
Duc de Doudeauville (O ✻), *Pair*, rue de Varennes, n. 33.
Bon Legrand de Vaux ✻, rue Neuve-Saint-Gilles, n. 15.
Bon Portal (C ✻), rue de Condé, n. 12.
Bon Rendu (C ✻), *Conseiller-d'Etat*, rue Saint-Honoré, n. 317.
Bon Séguier (G O ✻), *Pair*, *premier Président de la Cour royale de Paris*, rue Pavée-St.-André-des-Arcs, n. 18.
Tanneguy-Duchâtel ✻, *Conseiller-d'Etat*, rue de la Pépinière, n. 63.
Tripier ✻, *Conseiller à la Cour de Cassation*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
N . . . .

Le Conseil général d'administration tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville, tous les mercredis.

Commission administrative. Messieurs,

Boicervoise, *Ordonnateur-général*, rue d'Enfer-St.-Michel, n. 20.
Desportes ✻, rue de l'Echiquier, n. 40.
Duplay ✻, quai de l'Ecole, n. 10.

Jourdan ✻, rue de Vendôme, n. 17.
Valdruche ✻, rue Saint-Christophe, n. 1.
Coulomb (L.) ✻, *Honoraire*, rue Caumartin, n. 37.
Peligot ✻, *Honoraire*, rue du Faub.-Poissonnière, n. 101.

Secrétariat général et Caisse. Messieurs,

Thunot ✻, *Secrétaire-général*, quai de la Tournelle, n. 5 *bis*.
Guérin, *Receveur des hospices*, parvis Notre-Dame, n. 30.

Comité consultatif. Messieurs,

Hennequin ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue des SS. Pères, n. 3.
Thévenin père ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue de Grenelle-St.-Honoré, n. 14.
Gairal ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue Louis-le-Grand, n. 15.
Latruffe-Montmeylian, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation*, rue Pavée-St.-André, n. 5.
Mala, *Avocat à la Cour royale*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.

Les bureaux de la Commission administrative et du Secrétariat général sont dans la maison de l'Administration, rue Neuve-Notre-Dame, n. 2.

DIRECTION DES TRAVAUX.

Surveillance des Membres du Conseil général. Messieurs,

Le Mis *Barbé de Marbois*. L'Hôtel-Dieu, la Comptabilité ancienne.
Le Bon *Rendu*. Le contentieux, l'hospice des Ménages.
Le Bon *Camet de la Bonardière*. Le Secrétariat, l'administration des Domaines, l'hospice des Enfans-Trouvés et la Maison d'accouchement, les Bureaux de Bienfaisance (conjointement avec M. Cochin), la fondation Monthyon, la Maison d'éducation, passage St.-Pierre, rue St.-Antoine.
Le Cte *Chaptal*. L'hôpital des Vénériens, la Filature, la Boulangerie générale, la Pharmacie centrale.
Cochin. L'hôpital Cochin, l'hôpital St.-Antoine, les Bureaux de Bienfaisance (conjointement avec M. le Bon de la Bonardière).
Debelleyme. L'hospice de la Vieillesse (hommes), l'hospice des Incurables (femmes).
Le Bon *Delessert*. La Comptabilité générale, la Maison royale de santé (faubourg Saint-Denis).
Le Duc de *Doudeauville*. L'hospice de La Rochefoucauld, l'hôpital des Enfans, la Pitié, l'hôpital Necker.
Le Cte *de Breteuil*. L'hospice de la Vieillesse (femmes).
Le Bon *Séguier*. La Charité, la clinique de l'hôpital de la Charité, l'hospice des Orphelins.
Le Bon *Portal*. Le Service de santé, le Bureau central d'admission, l'Amphithéâtre d'anatomie.
Le Bon *Legrand de Vaux*. L'hôpital Saint-Louis, l'hospice des Incurables (hommes).
Tanneguy-Duchâtel. L'hôpital Beaujon, la Direction des nourrices.
Tripier. L'institution de Sainte-Périne, l'hospice St.-Michel.

Secrétariat général. Messieurs,

Thunot, *Secrétaire général*.
Wanbockstals, *Chef*.

Première Division. Hospices. *Fonctions administratives.* Messieurs,

Desportes ✻, *Membre de la Commission*. — Les hospices de la Vieillesse (hommes), de la Vieillesse (femmes), des Incurables (hommes), des Incurables (femmes), des Ménages, de La Rochefoucauld, l'Institution de Sainte-Périne, l'Hôtel-Dieu, la Pitié, Beaujon.

Bourgeois, *Chef*.

Deuxième Division. Hôpitaux. Messieurs,

Jourdan (P.) ✻, *Membre de la Commission.*—Les hôpitaux, Charité, S.-Antoine, Necker, Cochin, la clinique de la Charité; Saint-Louis, Vénériens, Enfans malades, Accouchement, Maison royale de santé, faubourg Saint-Denis; les hospices des Orphelins, des Enfans-Trouvés, St.-Michel, à St.-Mandé; la Direction générale des Nourrices.

Demay, *Chef.*

Troisième Division. Domaines. Affaires contentieuses, Tutelle, Dons et Legs, Droits sur les spectacles.

M. Duplay ✻, *Membre de la Commiss.*
M. Censier, *Chef.*
} M. Mesny, M. Boivin, *Chefs.*

Quatrième Division. Secours à domicile et Etablissemens de service général. Messieurs,

M. Valdruche ✻, *Membre de la Commission.* — Les secours à domicile, les Bureaux de Bienfaisance, la Fondation Montyon, la Filature en faveur des indigens, la Maison d'Education, passage St.-Pierre, rue St.-Antoine, la Boulangerie générale, la Pharmacie centrale, la Cave générale, l'Amphithéâtre d'anatomie.

M. Thué,
M. Battelle,
} *Chefs.*

Cinquième Division. Comptabilité générale.

M. Boicervoise, *Ordonnateur-général.* | M. Viée, *Sous-Chef.*

Caisse générale.

M. Guérin, *Receveur.*

Les bureaux de la Caisse sont dans la maison de l'Administration, parvis Notre-Dame, n. 30.

Contrôle des Recettes et Dépenses.

M. Combes, *Contrôleur.*

Avocats de l'Administration. Messieurs,

Hennequin ✻, *Avocat à la Cour royale*, rue des Saints-Pères, n. 3.
Latruffe-Montmeylian, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation*, rue Pavée-St.-André, n. 5.

Agens judiciaires de l'Administration. Messieurs,

Lecacheur, *Avoué près la Cour royale*, rue Hautefeuille, n. 1.
Jacquet, *Avoué près le tribunal de prem. inst.*, rue Montmartre, n. 139.
Champion ✻, *Notaire*, rue de la Monnaie, n. 19.
Grimpret, *Agent de Change*, rue Neuve-St.-Augustin, n. 15 *bis.*
Passeleu, *Commissaire-priseur*, boulevard Montmartre, n. 1.
Petit, *Huissier audiencier au Tribunal de* 1re *instance*, quai de la Râpée, n. 63.

Architectes. Messieurs,

Rohault ✻, rue d'Aguesseau, n. 12.
Huvé, rue des Moulins, n. 19.
| Gauthier, rue Ne-St.-Eustache, n. 86.
Vasserot, rue Boucherat, n. 7.

Bureau central d'admission dans les Hôpitaux et Hospices.

Tous les individus qui ne sont pas assez malades pour être admis d'urgence dans l'Hôpital le plus voisin de leur domicile sont obligés de se présenter au Bureau central d'admission, qui les examine, et leur donne, s'il y a lieu, un bulletin d'admission pour l'Hôpital où l'on traite la maladie dont ils sont attaqués. Tous les indigens qui se présentent pour être placés dans les hospices sont aussi examinés par les médecins du Bureau central. Depuis 1807, il existe un traitement externe établi au Bureau central pour les enfans attaqués de la teigne; ce traitement a lieu tous les mardis et samedis,

depuis neuf heures jusqu'à midi. On donne également des bandages aux personnes munies d'un certificat d'indigence des Bureaux de charité, les lundis et vendredis, de neuf heures à midi. Il est aussi établi un Bureau central des vaccinations gratuites les jeudis et dimanches, à onze heures précises. Ce Bureau, placé parvis Notre-Dame, est ouvert tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre. Les médecins et chirurgiens, chargés de l'examen des malades, sont:

Médecins. Messieurs,

Pavet de Courteille, rue de Tournon, n. 13.
Bouillaud, rue de Vaugirard, n. 36.
Gendrin, rue Grenelle-St.-Honoré, n. 47.
Briquet, rue Baillet, n. 5.
Dalmas ✻, r. Godot-de-Mauroy, n. 10.
Gibert, rue du Sentier, n. 18.
Blache, rue Chabannais, n. 2.
Trousseau ✻, rue Grange-Batelière, n. 26.
Bouvier, rue Basse-St.-Pierre, n. 14; à Chaillot.
Devergie, rue du Colombier, n. 30.
Horteloup, r. des Bons-Enfans, 21.
Piedagnel, rue Taranne, n. 16.
N. . . . . .
N. . . . . *Secrétaire du Bureau.*
Blin, *Chir. Hern.*, rue Tiquetonne, n. 20.
Mahon frères, rue du Pas-de-la-Mule, n. 2, *pour le traitement de la teigne.*
Fautrel, rue Saint-Antoine, n. 62, *surveillant le traitement de la teigne.*

Chirurgiens. Messieurs,

Bérard, rue du Cloître-N.-Dame, n. 16.
Boyer, rue de Grenelle-S.-Germain, n. 9.
Monod, rue du Faubourg-S.-Martin, n. 80.
Robert, rue Hautefeuille, n. 22.
N. . . . . .
N. . . . . .

HÔPITAUX ET HOSPICES.

Les Hôpitaux, au nombre de onze, sont consacrés au traitement des malades indigens.

HÔTEL-DIEU, *Parvis Notre-Dame.*

On reçoit dans cette maison les blessés et les malades, à l'exception des enfans, des incurables, des fous, des femmes en couche et des individus attaqués de maladies vénériennes ou chroniques. Cet hôpital est desservi par les dames religieuses de Saint-Augustin.

M. Mas, *Agent de surveillance.* M. Cordebar, *Econome.*

Médecins. Messieurs,

Petit ✻, rue de Condé, n. 30.
Borie ✻, rue Ste.-Anne, n. 34.
Récamier ✻, rue du Regard, n. 1.
Husson ✻, au Collége royal de Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques.
Guéneau de Mussy ✻, rue de Tournon, n. 12.
Bally ✻, rue Poissonnière, n. 21.
Caillard, *Médecin sédentaire à l'Hôtel-Dieu.*
Honoré ✻, rue de Bossuet, n. 2.
Magendie ✻, rue de Seine-St.-Germ. n. 30.
Piot de Montaigu ✻, *Médecin honoraire*, rue de l'Arbre-Sec, n. 33.

Chirurgiens. Messieurs,

Bon Dupuytren (O✻), *Prof. à l'Ec. de Méd. Chir. en chef*, pl. du Petit-Bourbon, n. 4.
Breschet (O✻), rue de l'Observance, n. 3.
Sanson ✻, Vieille rue du Temple, n. 6.
Duval, *Pharmacien en chef.*
Morisset, *Pharmacien, honoraire.*

HÔPITAL DE LA PITIÉ, *rue Copeau, près la rue Saint-Victor.*

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu.

M. Imard, *Agent de surveillance.*
M. Serres ✻, *Médecin*, rue Copeau, à l'hôpital.
M. Louis ✻, rue Bergère, n. 15.
M. Clément, rue de Seine-St.-Victor, n. 35, au Jardin des Plantes.
M. Andral ✻, place de l'Ecole de Médecine, n. 13.
M. Parent du Chatelet ✻, rue Geoffroy-Lasnier, n. 22.
M. Lisfranc ✻, *Chirurgien en chef*, rue de Savoie, n. 5.
M. Velpeau, *Chirurgien*, rue Christine, n. 9.
M. Plisson, *Pharmacien.*

Cette maison est desservie par les dames Relig. de St.-Thomas-de-Villeneuve.

HÔPITAL DE LA CHARITÉ, *rue des Saints-Pères.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu, et soignés par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paule.
M. Jourdan, *Agent de surveillance.*

Médecins. Messieurs,

Fouquier ✻, *Professeur à l'Ecole de Médecine*, rue Taranne, n. 7.
Lerminier ✻, r. Basse-du-Rempart, 54.
Rullier, r. Jacob, n. 39.
Rayer ✻, rue du Faubourg Poissonnière, n. 54.
Chomel ✻, *Médecin honoraire*, quai Voltaire, n. 3 *bis*.

Chirurgiens. Messieurs,

Le Bon Boyer (O ✻), *Professeur à la Faculté de Médecine, Chirur. en chef*, rue de Grenelle-S.-Germain, n. 9.
Roux (✻ O), *Professeur à la Faculté de Médecine*, rue de l'Université, n. 25.
Petroz ✻, *Pharmacien.*

HÔPITAL SAINT-ANTOINE, *rue du faubourg Saint-Antoine,*

A l'ancienne Abbaye Saint-Antoine.

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Gastebois, *Agent de Surveillance.*
M. Kapeler, *Médecin*, rue Ste-Croix, Chaussée-d'Antin, n. 20.
M. Guérard, *Médecin*, rue Madame, n. 6.
M. Mailly, *Médec.* r. de la Monnaie, n. 11.
M. Bérard, *Chirurgien*, place de l'Ecole de Médecine, n. 13.
M. . . . . *Pharmacien.*

HÔPITAL COCHIN, *rue du Faubourg Saint-Jacques.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Jadioux, *Médecin*, rue du Paon, n. 8, hôtel de Tours.
M. Dance, *Médecin*. rue des Blancs-Manteaux, n. 44.
M. Guerbois, *Chirurgien* au Collége royal de Louis-le-Grand, rue St.-Jacques.

HÔPITAL DE MADAME NECKER, *rue de Sèvres, près le Boulevart.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi et surveillé par les Sœurs de la Charité.

M. Bricheteau, *Méd.* rue Christine, n. 1.
M. de La Roque, *Méd.* pass. Violet, n. 12.
M. Laugier, *Chirurgien*, rue de la Michodière, n. 1.

HÔPITAL BEAUJON, *rue du Faubourg du Roule.*

On reçoit dans cet hôpital les malades ou blessés, comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Laroche, *Agent de Surveillance.*
M. Renauldin ✻, *Méd.* r. S.-Honoré, 392.
M. Martin-Solon ✻, *Méd.* r. B.-Enfans, 23.
M. Marjolin ✻, *Chir.* r. de Richelieu. 89.
M. Blandin ✻, *Chirurgien*, rue Marsollier, n. 5.

HÔPITAL DES ENFANS,

Rue de Sèvres, près le boulevart, dans la maison ci-devant de l'Enfant-Jésus.

Cet hôpital est spécialement consacré à la réception des enfans malades. Il est desservi par les dames religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve.

M. Gauthier, *Agent de surveillance.*
M. Jadelot ✻, *Médecin*, r. du Bac, 86.
M. Guersent ✻, *Méd.*, rue Gaillon, n. 12.
M. Bouneau, *Méd.* r. de Lancry, n. 10.
M. Baudeloque, *Méd.* r. des SS.-Pères, 22.
M. Delabarre ✻, *Médecin-Dentiste.*
M. Baffos, *Chir. en chef*, r. de l'Odéon, 23.
M. Bataille, *Pharmacien.*

HÔPITAL SAINT-LOUIS, *rue des Récollets.*

Cet hôpital est consacré à la guérison des maladies chroniques, des ulcères, des scrophules, des dartres, des teignes et des gales. Il est desservi par les dames religieuses de Saint-Augustin, comme l'Hôtel-Dieu.

M. de Blainville, *Agent de surveillance.*
M. Briard, *Econome.*
M. le Bon Alibert (O ✻), *Prof. à la Faculté de Médecine, Médec. en chef*, rue de Varennes Saint-Germain, n. 4.
M. Biett ✻, *Médecin*, à l'hôpital Saint-Louis, et rue Coq-Héron, n. 5.
M. Manry ✻, *Méd.*, rue Laffitte, 8.
M. Lugol ✻, *Méd.*, rue Chantereine, 12.
M. Emery ✻, *méd.*, r. Thiroux, n. 9.
M. le Bon Richerand ✻, *Profess. à la Faculté de Médecine, Chirur. en chef*, rue de Bondi, n. 44.
M. Gerdy, *Chir.* à l'hôpital St.-Louis.
M. Jobert ✻, *Chir.* Vieille rue du Temple, n. 123.
M. Prat, *Pharmacien en chef.*

HÔPITAL DES VÉNÉRIENS.

Cet hôpital est spécialement consacré à la guérison des maladies vénériennes, soit en admettant les malades dans l'hôpital, soit en leur donnant des conseils et les remèdes, dont ils font usage chez eux.

M. Gersin, *Agent de surveillance.*
M. Sauvageot, *Econome.*
M. Cullerier ✻, *Chirurgien en chef*, rue Garencière, n. 19.
M. Ricord, *Chirurgien des nourrices*, rue des Grands-Augustin, n. 5.
M. Gilbert, *Chirurgien Aide-Major*, rue St. Louis, n. 75, au Marais.
M. Harveng, *Pharmacien en chef.*

MAISON ROYALE DE SANTÉ, *rue du Faubourg Saint-Denis.*

Cette maison est destinée à recevoir des malades qui paient 2 fr. 50 c. pour être admis aux salles communes, 5 fr. et 3 fr. 50 c. pour être admis dans des chambres particulières.

M. Bavoil, *Agent de surveill.*
M. Duméril ✻, *Médecin, Profess. à la Faculté de Médecine*, rue du Faubourg Poissonnière, n. 3.
M. Hervez-de-Chégoin, *Méd.* rue Neuve-de-Seine-S.-Germain, n. 48.
M. Cloquet (J.) ✻, *Chir.* r. de l'Eperon, 8.
M. Mitouart, *Pharmacien.*

MAISON D'ACCOUCHEMENT.

Cette maison, située rue de la Bourbe, est destinée à la réception des femmes grosses et des femmes en couche; il existe dans cette maison un pensionnat et une école d'accouchement pour l'instruction des élèves sages-femmes qui sont envoyées des départemens.

M. Auzat, *Agent de Surveillance.*
M. Cruveilher ✻, *Profess. à la faculté de Médecine*, rue Ste-Anne, n. 23.
M. Moreau ✻, rue de Verneuil, n. 43.
M. P. Dubois, *Prof. ch.*, r. des SS. Pères, 46.
M. le Bon Dubois (O ✻), *Doyen honoraire de la faculté*, rue de M. Le Prince, 12.
Mme. Legrand, *Sage-Femme en chef.*
M. Frigério, *Pharmacien.*

HOSPICE DES ENFANS-TROUVÉS.

Cet hospice, situé rue d'Enfer, desservi par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paule, dites de la Charité, est destiné à la réception, à l'allaitement et au placement, à la campagne, des enfans trouvés.

M. Jullian, *Agent de Surveillance.*
M. Baron ✻, rue du Cherche-Midi, n. 9.
M. le Bon Thevenot de St.-Blaise (O ✻), *Chir.*, rue des Petits-Augustins, n. 24.
M. Auvity (Ambroise) ✻, *Chirur.*, rue St.-Germain-des-Prés, n. 11.

HOSPICE DE LA VIEILLESSE (femmes).

Cet hospice est destiné à recevoir les femmes indigentes, infirmes, ou âgées de 70 ans, et en outre au traitement des folles.

M. Busnot, *Agent de surveillance.*
M. Petit ✻. *Econome.*
M. Pariset (O ✻), *Secrét. perpétuel de l'Académie royale de méd., Médecin, chargé du traitement des aliénés*, rue de Poitiers. n. 8.
M. Falret, *Méd. des aliénés*, rue du Bac, n. 102.
M. Mitivier, *Médec. des aliénés*, rue de Buffon, n. 9.
M. Petit, *Médecin des épileptiques*, rue Taitbout, n. 15.
M. Rostan ✻, *Médecin*, à la Salpêtrière.
M. Piorry, *Méd.*, galerie Véro-Dodat, 33.
M. Landré-Beauvais ✻, *Médec. hon.*
M. Laliement, *Chirurgien en chef.*
M. Grancher, *Pharmacien en chef.*

HOSPICE DE LA VIEILLESSE (hommes).

Cet hospice est destiné à recevoir les hommes indigens, infirmes, ou âgés de 70 ans, et en outre au traitement des fous.

M. Mallon, *Agent de surveillance.*
M. Juglar, *Econome.*
M. Ferrus ✻, *Méd. ord., chargé du traitement des aliénés*, rue des Beaux-Arts, n. 5.
M. Pruss, *Méd. des infirmeries*, rue de l'Abbaye, n. 12.
M. Rochoux, *Médecin*, à l'Hospice.
M. Murat ✻. *Chir. en chef*, à l'Hospice.
M. Potier, *Pharmacien.*

HOSPICE DES INCURABLES (femmes).

Faubourg Saint-Germain.

Cet hospice est consacré à la réception des femmes indigentes attaquées d'infirmités graves et incurables. Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Demauroy, *Agent de surveillance.*
M. Lafon ✻, *Médecin-Chirurgien.*

HOSPICE DES INCURABLES (hommes).

Faubourg Saint-Martin.

Cet hospice est consacré à la réception des hommes indigens attaqués d'infirmités graves et incurables. Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Colomby, *Agent de surveillance.*
M. François (O ✻), *Médecin* à l'hospice.

HOSPICE DE LA ROCHEFOUCAULD.

Cette maison est réservée pour les anciens employés des hospices, et les indigens des deux sexes âgés et infirmes, qui paient une pension ou une somme fixe et déterminée. Elle est desservie par les Sœurs de la Charité.

M. Ballet, *Agent de surveillance.*
M. Rousset-Duchez, *Médecin*, rue Ste-Hyacinthe St.-Michel, n. 3.

HOSPICE DES ORPHELINS, *rue du Faubourg Saint-Antoine.*

Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Magin, *Agent de surveillance.*
M. Kapeler, *Médecin*, chargé provisoirement du service de Santé.
M. Delabarre ✻, *Médecin-Dentiste*, rue de la Paix, n. 19.

INSTITUTION DE SAINTE-PÉRINE, *à Chaillot.*

Cette maison est consacrée à la réception des personnes de l'un et de l'autre sexe âgées ou infirmes qui paient une pension annuelle ou une somme fixe lors de leur admission. Elle est desservie par les Sœurs de la Sagesse.

M. Véron, *Agent de surveillance.*
M. Canuet ✻, *Médecin.*

HOSPICE DES MÉNAGES,

Rue de Sèvres, ci-devant hôpital des Petites-Maisons.

Cette maison est destinée aux époux indigens en ménage, dont l'un doit être âgé au moins de soixante-dix ans, et l'autre au moins de soixante. Elle est desservie par les Sœurs de la Charité.

M. Mailfaire, *Agent de surveillance.*
M. Tonnelier ✻, *Econome.*
M. Maret, *Chirurgien*, à l'hospice.

HOSPICE SAINT-MICHEL, *à Saint-Mandé.*

Cette maison a été fondée par M. Boulard (Michel-Jacques), ancien négociant à Paris. Elle est destinée à recevoir douze vieillards septuagénaires. Elle est desservie par les sœurs de Ste-Marthe.

M. Foin, *Agent de surveillance.*

ÉTABLISSEMENS RELATIFS AUX HÔPITAUX ET HOSPICES.

Boulangerie générale, Maison de Scipion.

Les bâtimens de cette maison sont uniquement employés à la fabrication du pain nécessaire aux hôpitaux et hospices, aux Quinze-Vingts et aux Sourds-Muets.

M. Féron, *Agent de surveillance.*

Pharmacie centrale, quai de la Tournelle.

Cet établissement fait le service pharmaceutique des hôpitaux et hospices, des bureaux de bienfaisance et des maisons de détention du département; on y prépare, pour tout le Royaume, les boîtes de médicamens nécessaires au service des épidémies, et les boîtes chirurgico-pharmaceutiques, pour les noyés et les asphyxiés.

M. Soubeiran, *Chef.*
M. Heury ✻, *pharmacien en chef honoraire*, r. des Filles-du-Calvaire, n. 23.
M. Tassard, *Chef des magasins.*

Cave générale dans la maison centrale de l'Administration, rue Neuve-Notre-Dame.

M. Cottin, *Agent de surveillance.*

Bureau de la Direction des Nourrices.

M. Dubost, *Directeur.*
M. Beaufils ✻, *Médecin*, rue Ste.-Apolline, n. 9.

Ce Bureau, situé rue Sainte-Appoline, n. 18, est chargé d'assurer aux habitans de Paris les moyens de se procurer des Nourrices dignes de confiance, de garantir à ces mêmes Nourrices le paiement de leur salaire, et de les surveiller.

Le Bureau des Nourrices est sous la Direction du Conseil général des Hospices, qui le surveille par l'un de ses membres.

AMPHITHÉATRE D'ANATOMIE DES HÔPITAUX DE PARIS.

Cet établissement, qui est situé près l'hôpital de la Pitié, est destiné à l'instruction des jeunes gens qui se vouent à l'exercice de l'art médical.

M. Serres ✻, *Docteur en médecine, chef des travaux anatomiques, à l'hôpital de la Pitié*, rue Copeau.

ÉTABLISSEMENT DE FILATURE,

Maison des Hospitalières, près la place Royale.

M. Jaudin, *Directeur.*

Cet établissement est destiné à procurer de l'ouvrage aux femmes indigentes. On donne à celles qui se présentent avec un certificat du Bureau de Charité, et le cautionnement d'une personne connue, une certaine quantité de filasse pour la convertir en fil, dont on leur paie la façon lorsqu'elles le rapportent.

ÉTABLISSEMENT EN FAVEUR DES BLESSÉS INDIGENS.

Rue du Petit-Musc, n. 9.

M. Thierry ✻, *Docteur en Chirurgie.*

Cet établissement, précédemment tenu par M. Dumont-Valdajou, et, après lui, par sa veuve, a pour but de traiter et soigner gratuitement les blessures des indigens qui se présentent, en grand nombre, de leur fournir le linge et les médicamens nécessaires, et de leur donner des consultations.

Il a été affecté, pour les besoins de cette institution, un fonds de trois mille livres, réduit aujourd'hui à deux mille francs, qui sont acquittés par la caisse des secours à domicile. Cet établissement est dirigé par M. Thierry, gendre et successeur de M. Dumont-Valdajou, et par son fils, pour ce qui a rapport à l'art de guérir, et par madame veuve Valdajou pour ce qui, dans le soulagement des blessés, peut être du ressort des femmes.

SECOURS A DOMICILE.

Douze Bureaux de bienfaisance sont chargés de la distribution des Secours à domicile dans les douze arrondissemens municipaux de la ville de Paris, sous la direction de M. le Préfet de la Seine et la surveillance du Conseil général d'administration des Hospices et Secours publics de Paris.

Chaque Bureau est composé, 1° du Maire de l'arrondissement, Président-né du Bureau, des Adjoints, Membres-nés, qui président le Bureau en son absence; 2° de douze Administrateurs nommés par le Ministre du Commerce et des Travaux publics; 3° de Commissaires des pauvres et de Dames de Charité, dont le nombre est déterminé par les Bureaux. Un Secrétaire-Trésorier comptable est attaché à chaque Bureau.

Il y a, dans chacun des arrondissemens, des maisons consacrées à la distribution des secours et aux écoles.

BUREAUX DE BIENFAISANCE DES DOUZE ARRONDISSEMENS.

Nota. MM. les Administrateurs temporaires sont inscrits dans l'ordre des décisions ministérielles qui les ont nommés.

Bureau du premier Arrondissement, grande rue Verte, n. 22.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Prillieux, *Propriétaire*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 44.
Chardin, *Propriétaire*, rue du Faubourg St.-Honoré, n. 19.
Reymond, *Pharmacien*, rue du Faubourg St.-Honoré, n. 108.
Larocho, *Agent de surveillance de l'hôpital Beaujon*, rue du Faub. du Roule, n. 56.
Bezet, *Propriétaire*, rue de la Madeleine, n. 6.
Canuet père ✻, *Docteur en médecine*, grande rue de Chaillot, n. 10.
Charreau, *Propriétaire*, rue de l'Arcade, n° 23.
Bon de Malus, *Propriétaire*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 130.
Renard, *Propriétaire*, rue St. Honoré, n. 373.
Grandpré ✻, *Propriétaire*, rue des Ecuries-d'Artois, n. 9.
Baudot, *Propriétaire*, rue du Faub.-St.-Honoré, n, 102.
Guy, *Marchand Papetier*, rue St.-Honoré, n. 305.
Doyen, *Secrétaire-Trésorier*, grande rue Verte, n. 22.

Bureau du deuxième Arrondissement, Maison de Secours, rue Neuve-Saint-Roch, n. 9.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Sarazin, *Doct. en Méd.*, rue Traversière-St.-Honoré, n. 18.
Noël ✻, *ancien Notaire*, rue de Rivoli, n. 30.

Fleury, *ancien Avoué*, rue Neuve-St.-Augustin, n. 28.
Juge, *ancien Avoué*, rue de Hanovre, n. 5.
Piron-Sampigny ✻, *Médecin*, rue de Rochechouart, n. 6.
Morin ✻, *Pharmacien*, rue Lafitte, n. 40.
Cte de Selves, rue de Choiseul, n. 7.
Bon Michel (O ✻), *Doct.,Méd.*, rue du Port-Mahon, n. 8.
Rigal, *Juge au Tribunal de première instance*, rue du Faubourg-Montmartre, n. 31.
Sédillot, *Doct. Méd.*, rue Notre-Dame-des-Victoires, Hôtel des Messageries.
Lallemand, *Avocat*, rue Gaillon, n. 13.
Letellier, *Contrôleur des Contributions directes*, rue des Trois-Frères, n. 9.
Bronner, *Secrétaire-Trésorier*, rue de Sèvres, n. 94.

Bureau du troisième Arrondissement, à la Mairie, Place des Petits-Pères.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Sorbet, *ancien Avoué d'appel*, rue des Fossés-Montmartre, n. 6.
Petit de Gatines, *Avocat à la Cour Royale*, rue Montmartre, n. 68.
Decan de Chatouville, *Notaire*, rue des Fossés-Montmartre, n. 11.
Trubert, *ancien Notaire*, rue Montmartre, n. 148.
Vitalis (O ✻), *Curé de St.-Eustache.*
Harouard, *Propriétaire*, rue de Cléry, n. 25.
Picot ✻, *Avoué*, rue du Gros-Chenêt, n. 6.
Andry, *Médecin*, rue de l'Echiquier, n. 20.
Honoré (Théodore), *Architecte*, rue de l'Echiquier, n. 4.
Dubois ✻, *Banquier*, rue Hauteville, n. 14.
Ribot, *Négociant*, Cour des Petites-Ecuries.
Beau, *Négociant*, rue de l'Echiquier, n. 5.
Jeulin, *Secrétaire-Trésorier*, rue de Massillon, n. 2.

Bureau du quatrième Arrondissement, à la Mairie, place du Chevalier-du-Guet, n. 4.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Bockairy, *Propriétaire*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 23.
Clavaux, *Négociant*, rue Coquillière, n. 45.
Fréville-le-Vingt ✻, *Banquier*, rue des Mauvaises-Paroles, n. 19.
Marteau, *Propriétaire*, quai de la Mégisserie, n. 38.
Guilhery (Casimir), *Négociant*, rue Croix-des-Petits-Champs, n 42.
Cramail, *Juge suppléant au trib. de 1re inst.*, place St.-Germain-l'Auxerrois, n. 24.
Decagny, *Avocat*, rue Thibautodé, n. 11.
Grison, *Négociant*, quai de la Mégisserie, n. 68.
Brichard, *Négociant*, rue Perrin-Gasselin, n. 12.
Robin, *Propriétaire*, rue des Prêcheurs, n. 19.
Lamouroux, *Pharmacien*, rue Marché-aux-Poirées, n. 11.
N. . . . . .
Vanizac ✻, *Secrétaire-Trésorier*, hôtel de la Mairie, place du Cheval.-du-Guet, n. 4.

Bureau du cinquième arrondissement, rue de la Lune, n. 14.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Souplet, *Rentier*, rue de la Grande-Truanderie, n. 54.
Basty, *Chef de Bureau aux Domaines*, rue du Faub.-St.-Denis, n. 10.
Niquet, *Négociant*, rue Mauconseil, n. 30.
Troncin, *Rentier*, rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 91.

Bruer de Verville, *Chef de bureau au Trésor*, rue de Tracy, n. 8.
Mugnier, *Rentier*, rue des Vinaigriers, n. 13.
Battelle, *Chef de bureau à l'Administration des Hospices*, rue de la Lune, n. 14.
Michelin, *Négociant*, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 13.
Richard, *Pharmacien*, rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 31.
Gaudy, *Propriétaire*, rue des Marais, n. 19.
Vée, *Pharmacien*, rue du Faubourg-St.-Denis, n. 42.
N. . . . . .
Vergne-Dumas, *Secrétaire-Trésorier*, rue de la Lune, n. 14

Bureau du sixième arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Corpet, *Propriétaire*, rue du Faubourg-du-Temple, n. 74.
Delondre (L.) ✻, *Propriétaire*, rue d'Angoulême, n. 15.
Pinondel de Champarmois ✻, *Chef au Trésor*, rue du Temple, n. 74.
Thiébaud, *Rentier*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 25.
Feuchère, *Propriétaire*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 25.
Lemaire, *Propriétaire*, rue Meslay, n. 63.
Chereau, *Pharmacien*, rue St-Martin, n. 171.
Mugnier, *Rentier*, rue du Ponceau, n. 41.
Baullier, *Fabricant d'horlogerie*, rue de Vendôme, n. 9.
François, *Commissionnaire de roulage*, rue du Temple, n. 96.
Labarraque ✻, *Pharmacien*, rue St.-Martin, n. 69.
Carré, *Négociant*, rue St-Martin, n. 47.
Drapier, *Secrétaire-Trésorier*, rue Folie-Méricourt, n. 18.

Bureau du septième Arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Christophle, *Horloger*, rue des Quatre-Fils, n. 19.
Richard, *Négociant*, rue du Chaume, n. 7.
Chauvet, *Juge-de-Paix du 7e arrond.*, rue du Roi-de-Sicile, n. 32.
Boissard ✻, *Pasteur de l'Eglise Consistoriale de la Confession d'Ausbourg*, rue des Billettes, n. 12.
Husson, *Graveur*, quai Pelletier, n. 18.
More, *Propriétaire*, rue St.-Merry, n 7.
Richard de la Hautière, *Négociant*, rue Barre-du-Bec, n. 12.
Corot, *Fabricant d'huiles*, rue de la Tixeranderie, n. 45.
Simonot, *Receveur de Rentes*, rue des Ecouffes, n. 16.
Colmet de Santerre, *Avoué à la Cour royale*, rue des Rosiers, n. 17.
N. . . . . .
N. . . . . .
De Malbois, *Secrétaire-Trésorier*, rue des Francs-Bourgeois, *hôtel de la Mairie.*

Bureau du huitième Arrondissement, rue de la Chaussée-des-Minimes, n. 4.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Petit-Yvelin, *ancien Négociant*, rue Neuve-St.-François, n. 16.
Jaudin, *Directeur de la Filature des indigens*, impasse des Hospitalières, n. 2.
Messener, *Fabricant de papiers peints*, rue Lenoir, n. 10.
Célières, *Pharmacien*, rue du Faubourg-St.-Antoine, n. 124.

Soubert, *Pharmacien*, rue du Faub.-St.-Antoine, n. 205.
Dardoize, *Marchand de bois à brûler*, rue de Charenton, n. 53.
Débladis, *Maître de forges*, rue du Parc-Royal, n. 2.
Gruet (O ✻), *Lieutenant-colonel en retraite*, rue Saint-Bernard, n. 10.
De Chavannes, *Vérificateur de la Direction des Domaines*, rue de la Roquette, 63.
Portefin, *Propriétaire*, rue St.-Sébastien, n. 50.
Lambert ✻, *Capitaine en retraite*, rue de la Roquette, n. 93.
N. . . . . .
L'Herbon de Lussats, *Secrétaire-Trésorier*, rue de la Chaussée des Minimes, n. 4.

Bureau du neuvième Arrondissement, rue Geoffroi-Lasnier, 25, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Lesecq, *Secrétaire-Trésorier honoraire du Bureau*, quai des Célestins, n. 12.
Duchesne, *Notaire*, rue Saint-Antoine, n. 200.
Jobert, *Propriétaire*, rue Neuve-St.-Paul, n. 15.
Dauphinot, *Marchand de fer*, rue Saint-Antoine, n. 32.
Colleau, *Conseiller Référ. à la Cour des comptes*, r. Geoffroy-Lasnier, 30.
Buffet (Alphée), *Conservateur du Matériel de la Ville*, à l'Hôtel-de-Ville.
Danjan, *Architecte de la Ville de Paris*, quai de la Cité, n. 27.
Guérin ✻, *ancien Receveur des hospices*, place du Parvis Notre-Dame, n. 30.
Leclerc (Théodore), *Libraire*, parvis Notre-Dame, n. 22.
Boivin, *Chef au Bureau du Domaine des hospices*, rue Chanoinesse, n. 6.
Lenoble, *Avocat à la Cour royale*, quai d'Anjou, n. 3.
Magin ✻, *Inspecteur général en chef honoraire de la Navigation du département de la Seine*, rue Bretonvilliers, n. 1.
Cardon, *Secrétaire-Trésorier*, rue Saint-Antoine, n. 76.

Bureau du dixième Arrondissement, rue de Varennes S.-G., n. 9.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Rougelot ✻, *Marchand de bois*, rue de l'Université, n. 12, au Gros-Caillou.
Têtu, *Marchand de bois*, rue Saint-Dominique, n. 14, au Gros-Caillou.
Leret, *Propriétaire*, rue de l'Université, n. 1. au Gros-Caillou.
Dufilho, *Propriétaire*, rue de Lille, n. 95.
Faure, *Pharmacien*, rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 7.
Tonnellier ✻, *Économe de l'Hospice-des-Ménages.*
Vauvilliers ✻, *Inspecteur-Divisionnaire des Ponts-et-Chaussées*, rue Plumet, n. 4
Cassin, *Agent-général de plusieurs Soc. Sav. et Philantrop.*, rue Taranne, n. 12.
Aumont, *Md Boucher*, rue de Seine-St.-Germain, n. 55.
Desprez, *Propriétaire*, rue de Seine-St.-Germain, n. 39.
Beau (Alexis), *Négociant*, rue Dauphine, n. 30.
Letreilhard, *Pharmacien*, rue des Vieilles-Tuileries, n. 17.
Pairou (Alphonse), *Secrétaire-Trésorier*, rue de Varennes, n. 9.

Bureau du onzième Arrondissement, rue S.-André-des-Arcs, n. 49.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Chabaud ✻, *Conseiller à la Cour royale*, rue Garencière, n. 8.
Larcher de Saint-Vincent, *Avocat*, quai des Augustins, n. 17.
David, *Propriétaire*, rue de La Harpe, n. 81.
Guéneau de Mussy (O ✻), *Membre du Cons. roy. de l'Univers.*, rue Pierre-Sarrazin, 10.
Raynal, *Chef au Trésor royal*, rue du Cimetière-St.-André, n. 20.

Fieffé ✻, *Propriétaire*, rue de Condé, n. 9.
Tillard-de-Viry ✻, *anc. Prés. du trib. de Commerce*, rue Hautefeuille, n. 22.
Bon de Gérando (C ✻), *Conseiller-d'Etat*, impasse Férou, n. 7.
Blondeau, *Pharmacien*, rue de Condé, n. 22.
Bon de Vergès (C ✻), *Cons. à la Cour de Cassation*, rue Cassette, n. 39.
Coffinet, *Architecte*, rue de Vaugirard, n. 61.
Renault Lebon, *Avocat*, rue de la Barillerie, n. 18.
Pelletier, *Secrétaire-Trésorier*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 49.

Bureau du douzième Arrondissement, à la Mairie, rue Saint-Jacques, n. 262.

M. le Maire, *Président*.

Membres du Bureau. Messieurs,

Watrin, *Rentier*, rue Copeau, n. 7.
Moutillard ✻, *Pharmacien*, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, n. 24.
Perducet, *Négociant*, rue des Sept-Voies, n. 27.
Delabarre, *Rentier*, rue des Sept-Voies, n. 27.
Riant, *Professeur au Collége de Henri IV*, impasse St.-Dominique-d'Enfer, n. 6.
Blondeau ✻, *Doyen de la Faculté de droit.*
Wanbockstals, *Chef de Bureau à l'Adm. des Hospices*, rue St.-Victor, n. 76.
Savary, *Professeur à l'Observatoire*, rue d'Enfer, n. 25.
Gentilhomme, *Architecte*, quai de la Tournelle, n. 33.
Normand, *Marchand de bois*, quai de l'Hôpital.
N. . . . .
N. . . . .
Lebas, *Secrétaire-Trésorier*, rue de la Harpe, n. 21.

Les bureaux sont impasse des Feuillantines.

Comité des asiles pour l'enfance.

Des Dames charitables se sont concertées, il y a plusieurs années, pour établir à Paris des salles d'asile, destinées à recevoir, pendant le jour, les jeunes enfans de l'âge de 2 à 7 ans.

Leurs premiers efforts ayant été couronnés de succès, le Ministre a bien voulu, en 1829, sur la proposition du Conseil-général des Hospices et du Préfet de la Seine, former un comité de Dames, chargé de fonder, d'entretenir et de surveiller les asiles.

Huit établissemens, placés dans les divers quartiers de Paris, sont en activité et reçoivent plus de 1,500 jeunes enfans des deux sexes.

Les Dames composant le Comité sont:

Mad. la Comtesse de Bondy, *Présidente*, hôtel de la Préfecture du département.
Mad. la Marquise de Pastoret, *Présidente honoraire*, place de la Concorde, n. 6.
Mad. la Comtesse de Laborde, *Vice-Présidente*, rue Laffitte, n. 28.
Mad. Mallet, *Secrétaire*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 13.

Mad. la Duchesse de Praslin, rue de Grenelle-St.-Germ., 105.
Mlle du Vaucel, au Jardin du Roi.
Mad. Gauthier, rue Montm., hôtel d'Uzès.
Mad. Gab. Delessert, rue Laffitte, 26.
Mad. la Baronne de Varaignes, r. Cadet, 16.
Mad. Anisson-Duperron, rue d'Anjou St.-Honoré, 43.
Mad. Moreau, Place royale, n. 9.
Mad. Delondre, r. d'Angoulême, 15, F.-du-Temple.
Mad. Caussin de Perceval, au Collége de France, place Cambrai.
Mad. la Baronne de Vaufreland, r. Bleue, 7.
Mad. de Champlouis, rue de la Ch.-d'Ant. 13.

MM. Mallet frères, *Trésoriers du Comité*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 13.
Mad. Millet, *Inspectrice des Asiles*, Boulevard St.-Denis, n. 9.

SECTION II.

ADMINISTRATIONS ET SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE.

(Mont-de-Piété. — Société Philantropique. — Hôpital des Quinze-Vingts. — Institution des Jeunes Aveugles. — Institution des Sourds et Muets. — Asile royal et Société de la Providence. — Maison de Refuge et de Travail. — Sociétés Maternelles. — Société de Prévoyance. — Société Médico-Philantropique.)

MONT-DE-PIÉTÉ.

Établi au profit des pauvres, rue des Blancs-Manteaux, et rue de Paradis, au Marais; sa succursale est rue des Petits-Augustins, n. 20.

M. le Préfet du département de la Seine, *Président-né.*
M. le Préfet de Police, *Membre-né.*

Administrateurs. Messieurs,

Bon Camet de la Bonardière (O ✻),
Cochin ✻,
Bon Rendu (C ✻),
N. . . . . } *Membres du Conseil général des Hospices civils de Paris.*

Périer (Joseph) ✻,
Lafaulotte ✻, } *Membres du Conseil général du département de la Seine.*

Dubois ✻, *Membre de la Chambre du Commerce.*
Bon Davillier ✻, *Pair, l'un des Régens de la Banque de France.*

Direction. Messieurs,

Laffitte (Martin), *Directeur.*
Baudouin, *Contrôleur.*

Delaroche fils ✻, *Sous-Directeur.*
Chaudé, 1er *Inspecteur.*
Husson, 2e *Inspecteur.*
Culhat-Coreil, *Caissier.*
Binot, *Chef des Magasins.*

Appréciateurs. Messieurs,

Alexandre, boulevart St.-Antoine, n. 7.
Boucly, rue de la Verrerie, n. 36.
Sibire, rue du Caire, n. 35.
Pourcelt, rue N^e^-S.-Augustin, n. 50.
Lenormand-de-Villeneuve, rue de la Perle, n. 9.
Thiesson, rue de Provence, n. 1, au coin de celle du Faub.-Montmartre.
Bezançon, rue des Déchargeurs, n. 4.
Guillaume St.-Ange, rue Montmartre, 15.
Deschambeaux, rue de Condé, n. 13.
Vincent, boul. du Temple, n. 26.
Leconte, rue Hauteville, n. 26.
Hocquart, rue St.-Germain-l'Auxerrois, 65.
Fournel, place du Châtelet, n. 2.
Guérin, rue du Hazard, n. 9.

Mérault. Leroy. Mallet, Lot. Balleâtre. Erhard. *Honoraires.*

Conseil et Officiers de l'Administration. Messieurs,

Berryer fils, *Avocat à la Cour royale.*
Latruffe-Montmeylian, *Avocat aux Cons. du Roi et à la Cour de cassat.*
Champion ✻, *Notaire.*
Denormandie, *Avoué près le trib. de 1re inst.*
Colmet de Santerre, *Avoué à la Cour royale.*
Vasserot, *Architecte.*
Glize, *Inspecteur des bâtimens.*
Monneau, *Vérificateur.*

Commissionnaires nommés par l'Administration.

M. *Daupeley*, rue Ne-St.-Eustache, n. 33.
M. *Racinet*, rue S.-Martin, n. 151.
M. *Briosne*, r. Bailleul, pass. d'Aligre, 12.
Madame *Debierne*, rue S.-Honoré, n. 367.
Madame *Cauchois*, r. Ne-Montmorency, 1.
M. *Caudrillier*, rue Dauphine, n. 63.
M. *Brault*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 17.
Madame *Delannoy*, femme *Claquesin*, rue Montorgueil, n. 19.
M. *Jagou*, rue de Condé, n. 10.
M. *Bourgeot*, rue Bourbon-Villeneuve, 30.
M. *Dosse-Laborey*, passage du Bois de Boulogne, Faub.-St.-Denis.
Madame veuve *Salvaire*, rue St.-Honoré, n. 219.
M. *Fouache*, rue des Tournelles, n. 13.
Madame *Lauray*, rue du Mouton, n. 9.
Madame *Lallemand*, femme *Burguiere*, rue du Faubourg Montmartre, n. 18.
M. *Laban*, marché aux Fleurs, n. 21.
M. *Duguet*, rue Ne-des-Petits-Champs, n. 3.
M. *Marret*, passage Hulot, rue de Richelieu.
M. *Cherusa*, rue du Fouarre, n. 16.
M. *Richelot*, rue du Bac, n. 58.
M. *Vroivrin*, rue de la Ferronnerie, n. 3.
Madame *Mention*, r. du Faub.-du-Temple, n. 1.
Madame *Périer*, rue des Vieux-Augustins, n. 3.

SOCIÉTÉ PHILANTROPIQUE.

Cette Société a été fondée en 1780, sous la protection spéciale de Louis XVI; elle est formée par la réunion de souscripteurs qui mettent des fonds en commun pour concourir au soulagement de l'humanité souffrante. Ces fonds sont employés à distribuer des alimens aux indigens par l'établissement de fourneaux pour les soupes aux légumes; à donner des consultations gratuites et des médicamens aux malades par les dispensaires que la Société entretient dans divers quartiers de Paris; à aider divers établissemens particuliers de charité, de travail et d'éducation élémentaire, et quelques sociétés de prévoyance et de secours mutuels.

La souscription est de 30 francs par année. Chaque souscripteur reçoit autant de centaines de bons de soupes aux légumes, et autant de cartes de dispensaire qu'il a versé de fois 30 francs dans la caisse de la Société.

Un comité de cinquante membres choisis par tous les souscripteurs, et qui se renouvelle par tiers tous les ans, est chargé de l'administration des fonds, de distribuer les secours; de surveiller les fourneaux et les dispensaires; de visiter les infirmes et les indigens, et de préparer et exécuter tous les travaux entrepris par la Société.

Président.

M. . . . . .

Vice-Président.

M. le Duc de Doudeauville (O ✻), *Pair de France.*

Secrétaire.

M. Deleuze ✻, *Bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle.*

Vice-Secrétaires.

M. le Bon de Silvestre ✻, *Membre de l'Institut.*
M. Everat, *ancien Administrateur du bureau de charité du 5e arrondiss.*

Trésorier.

M. Guiton ✻, *régent de la Banque de France.*

Commissaire général.

M. Everat.

On souscrit dans ses bureaux qui sont chez M. Guiton ✻, *Trésorier*, rue du Grand-Chantier, n. 12.

INDICATION DES SIX DISPENSAIRES.

Premier, rue Gaillon, n. 19.

M. de Chastellus, *Agent* pour les 1er et 2e arrondissemens.

Deuxième, rue du Ponceau, n. 28.

M. Pontonnier, *Agent* pour les 3e, 5e et 6e arrondissemens.

Troisième, rue St.-Antoine, n. 163.

M. Aupépin, *Agent* pour les 7e et 8e arrondissemens.

Quatrième, rue des Noyers, n. 57.

M. Clémenceau ✻, *Agent* pour les 11e et 12e arrondissemens.

Cinquième, rue Ste.-Marguerite, n. 34.

M. Beaumetz, *Agent* pour les 10e et 11e arrondissemens.

Sixième, rue Baillet.

M. Taffin, *Agent* pour les 4e et 9e arrondissemens.

HOPITAL ROYAL DES QUINZE-VINGTS,

Rue de Charenton.

Cet établissement fut fondé par Saint Louis, en 1260, pour 300 ou 15-20 pauvres aveugles. Depuis 1814, trois cents pensions de 150 fr. chacune ont été successivement créées pour des aveugles externes. Cent nouvelles pensions y ont été ajoutées (total 400). Pour être admis, soit aux places de membres aveugles, soit aux pensions, il faut être dans un état de cécité absolue et d'indigence constatée. Les choix se font parmi les aveugles de tous les départemens du Royaume.

ADMINISTRATION.

M. Cochin fils ✻, *Administrateur provisoire.*

Service de l'Administration.

M. James Chabaud-Latour, *Directeur-général.*
M. Schlumberger, *Trésorier.*
M. Clément, *Architecte, Inspect. des Bâtimens*, rue du Petit-Bourbon, n. 2.

Service de Santé.

M. Lacroze, *Chirurgien*, à l'Hôpital royal.

INSTITUTION ROYALE DES SOURDS-MUETS,

Rue Saint-Jacques, n. 256.

Cette institution est sous la surveillance immédiate du Ministre du commerce et des Travaux publics; elle est administrée par un conseil gratuit et honoraire composé de sept membres.

Le nombre des élèves est fixé à 100, dont 80 à places entièrement gratuites, 10 à demi-bourse, et 10 à trois quarts de bourse.

Pour être admis dans l'institution, il faut avoir 10 ans, et pas plus de 15; produire l'acte de naissance, l'extrait baptistaire, le certificat de vaccine, le certificat d'indigence, celui de l'infirmité, toutes ces pièces dûment légalisées. L'enfant, à son entrée, est examiné par le médecin de l'établissement.

Le Ministre du Commerce et des Travaux publics nomme aux places vacantes pour moitié, et les administrateurs pour l'autre moitié.

L'instruction dure 5 à 6 ans. Les élèves sont instruits dans la religion; ils apprennent à lire, écrire, compter, et le dessin. Il y a en outre des métiers qui assurent une existence aux élèves sortans.

Cette institution est ouverte à tous les sourds-muets des deux sexes dont les parens sont assez aisés pour les y entretenir. Le *maximum* de la pension est de 900 francs pour les garçons, et de 800 francs pour les filles.

Les étrangers sont admis aux exercices qui ont lieu une fois par mois, au jour et à l'heure indiquée par le billet d'entrée.

Depuis le 1er décembre 1824, le Conseil de perfectionnement nommé par le Gouvernement, pour la plus grande prospérité de cette institution, a tenu sa première séance.

Ce Conseil, dont le Directeur fait partie, est composé de cinq membres, savoir:

Messieurs,

Abel de Remusat ✻. | Thurot ✻, *Profess. au collége de France.*
Raynouard (O✻). *Membre de l'Institut.* | Ordinaire ✻, *Insp.-gén. de l'Univ. roy.*
M. Feuillet ✻, *Bibliothécaire de l'Institut.*

Administrateurs.

M. le Bon de Gérando (C ✻), *Conseiller-d'Etat.*
M. le Duc de Doudeauville (O ✻), *Pair de France.*
M. le Cte Alexis de Noailles (C ✻).
M. Guéneau de Mussy ✻, *Médecin.*
M. le Bon Rendu (C ✻), *Conseiller d'Etat.*
M. le Cte de Breteuil (C ✻), *Pair de France.*
M. Cuvier (Frédéric) (O ✻), *Professeur au Jardin du Roi.*
M. Ordinaire ✻, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Richard. | Rivière. | Morel.
Berthier. | Lenoir. | Valade.

M. le Bon de Keppler ✻, *Agent-général, faisant les fonctions de secrétaire de l'administration.*
M. J. M. G. Itard ✻, *Médecin.*

Surveillans. Messieurs,

Puybonnieux, Huré, Magne.

Econome.

Mademoiselle Salmon (Justine).

Conseil de l'Administration. Messieurs,

Lombard, *Notaire*, rue Saint-Honoré, n. 317.
Plé, *Avoué au Tribunal de première Inst.*, rue Ste-Anne, n. 34.

Dames Professeurs des Elèves-Sourdes-Muettes. Mesdemoiselles,

Salmon (Elisabeth).
Ferment.
Barbier.
Morel, *maîtresse de Dessin.*

Surveillantes en chef des Sourdes-Muettes. Mesdemoiselles,

Farjon.
Wiser.

Aspirantes. Mesdemoiselles,

Huré, *Maîtresse d'écriture.*
N. . . . . .

Il y a aussi près l'administration deux Comités, l'un composé d'hommes, l'autre de dames, qui veulent bien se charger de placer les Elèves sortant de l'Institution ayant fini leur cours.

Comité de l'éducation industrielle et de placement. Messieurs,

De Baulny.
De Gérando, *Juge auditeur.*
Wilson.
Léon de Verdière.
Zangiacomi, *Juge suppléant.*
Cte Hervé de Kergorlay (O ✻).
Blanc (Edmond) ✻, *Secrétaire-général du Ministère du commerce.*
Mis de Cadore.
Vte Lanjuinais.
De Casenave.
Estève.

Comité des Dames. Mesdames.

Swetchine, *Présidente.*
La Comtesse de Breteuil.
La Baronne Mounier.
La Comtesse de Saint-Aulaire.
La Baronne de Varaigne.
Duvancel.
La Baronne Fréteau de Pény.
F. Delessert.
Guizot, née Dillon.
La Comtesse Anglès.
La Marquise de Dolomieu.
La Marquise de Montcalm.
Lutteroth, née Clémann.

INSTITUTION ROYALE DES JEUNES AVEUGLES.

Cette institution est consacrée à l'instruction de soixante jeunes garçons et de trente filles aveugles, qui sont entretenus gratuitement pendant huit années, aux frais de l'Etat; elle fut créée par Louis XVI, en 1791. M. Valentin Haüy, qui avait formé en France un établissement pour l'éducation des aveugles, en fut le premier instituteur. Les demandes en admission gratuite sont adressées au Ministre du Commerce et des Travaux publics, et doivent être accompagnées, 1° de l'extrait de naissance de l'élève proposé, qui ne doit avoir, aux termes des réglemens, ni moins de dix ans, ni plus de quatorze; 2° l'extrait de baptême; 3° d'un certificat du chirurgien de l'Hospice, dûment légalisé, constatant que l'enfant est frappé de *cécité totale;* qu'il n'a point de maladies contagieuses, qu'il n'est point en idiotisme; 4° enfin d'un certificat de bonne conduite et d'indigence, délivré par le Maire ou le Curé de la paroisse qu'habitent les parens. Indépendamment des élèves gratuits, on admet dans l'institution des élèves payant. On traite du prix et des conditions de la pension avec le Directeur, qui en rend compte au conseil d'administration. La maison est gouvernée par une administration bienfaisante, composée de cinq membres, nommés par le Ministre.

ADMINISTRATION.

Administrateurs. Messieurs.

Cte de Noailles (Alexis) (C ✻).

Duc de Doudeauville (O ✻), *Pair de France.*
Bon de Schonen (O ✻), *Proc. gén. près la Cour des Comptes.*
Chardel ✻, *Conseiller à la Cour de Cassation.*
Tripier ✻, *idem.*

M. Pignier, *Directeur et premier Instituteur.*
M. De Laitre ✻, *Agent comptable.*

Instruction.

M. L'abbé Courtois, *Aumônier.*
M. Dufau, *deuxième Instituteur.*
Me Landresse, *Institutrice des filles.*
M. Magdelaine, *Professeur d'histoire et de mathématiques.*
M. Isman, *Maître de musique.*
M. Bruzard, *Architecte.*
M. Rodin. } *Surveil. des garçons.*
M. Coltat, *Surveillant adjoint.*
Mlle. Rodin, *Surveillante des filles.*
M. Delché, *Maître tisserand.*

Service de Santé.

M. Pignier, *Médecin en chef.*
M. Mirambeau ✻, *Chirurgien.*
M. Delmond, *Dentiste.*
M. Boissel, *Pharmacien.*

Médecins consultans.

M. Nauche.
M. Récamier ✻.
M. Baron ✻.
M. Cayol ✻.
M. Fizeau ✻.
M. Gendret.

ASILE ROYAL DE LA PROVIDENCE.

Cet Etablissement, situé près et hors la barrière des Martyrs, n. 50, et fondé en 1804 par M. et Madame Micault de la Vieuville, est devenu établissement public, et a reçu une existence légale par ordonnance du Roi, du 24 décembre 1817.

Il sert de retraite à 60 vieillards ou infirmes des deux sexes, de la ville de Paris, qui y sont logés et nourris tant en santé qu'en maladie.

Douze des places sont gratuites. Deux sont à la nomination des fondateurs et de leurs familles, deux à la nomination du Ministre du Commerce et des Travaux publics, et huit à celle de la Société de la Providence. Les quarante-huit autres places sont à pension, dont le prix est de 600, 500, 400 et 300 francs.

L'Asile est administré gratuitement par un Administrateur en chef, sous la surveillance d'un Conseil composé de cinq membres, dont l'Administrateur en chef, nommé par le Roi, fait partie.

Une Supérieure et quatre Sœurs de la Congrégation des Dames hospitalières du diocèse de Nevers, ont le gouvernement intérieur de l'Asile, sous la direction de l'Administrateur en chef.

Administrateur en Chef.

M. le Bon de Tourolle ✻, rue de Lille, n. 63.

Conseil d'Administration. Messieurs,

Cte de Noailles (Just) (O ✻), *Président.*
Bon de Bray ✻.
Bon de Tourolle ✻, *Administrateur en chef.*
N. . . . . .
N. . . . . .
M. Desroches, *Agent Comptable.*
M. Huot, *Aumônier.*
M. Pravaz, *Médecin*
M. Blandin ✻, *Chirurgien.*

SOCIÉTÉ DE LA PROVIDENCE.

Comité d'Administration. Messieurs,

Mis de Rosambo ✻,
Cte de Noailles (Just) (O ✻), } *Vice-Présidens de la Société.*
Mis de Levis-Mirepoix (O ✻),
Bonnet (Jules), } *Secrétaires de la Société.*
Bon de Bray (Eugène) ✻, *Administrateur-Trésorier de la Société.*
Bon de Tourolle ✻, *Administrateur en chef.*
Marduel, Curé de Saint-Roch, *Président du Comité.*
Vte de Fezensac (C ✻), *Lieutenant-général.*
Bernard de Boyer.
Denormandie, *Avoué au tribunal de* 1re *instance.*
Calley de Saint-Paul, *Avocat.*
Denoireterre.
Leblond (François).
Desroches (Ulysse), *Agent de la Société.*

Les Bureaux d'Administration de l'Asile et de la Société sont établis à Paris, rue Saint-Honoré, n. 290.

Membres honoraires. Messieurs,

Cte de Caraman (Maurice) (O ✻), *Maréchal-de-camp.*
Bon Giresse de la Beyrie (O ✻), *ancien Préfet.*
Cte de Montbel (O ✻).
Cte d'Armaillé (O ✻).
Bon Travers de Beauvert ✻, *Sous-Intendant militaire.*

Commission de Secours instituée par la Société. Mesdames,

N. . . . . *Présidente de la Commission.*
Vicomtesse de Sourches. *Vice-Présidente.*
Maréchale Duchesse de Feltre.
Baronne de Baulny.
Baronne de Damas.
Comtesse de l'Espine.
Baronne de la Bouillerie, *honoraire.*

M. le Bon de Bray (Eugène) ✻, *Administrateur-Trésorier*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 5.

MAISON DE REFUGE ET DE TRAVAIL,

POUR L'EXTINCTION DE LA MENDICITÉ,

Rue de l'Oursine, n. 95 *bis*, *faubourg St.-Marcel.*

Le but de cet établissement est de procurer du travail aux malheureux qui, s'en trouvant privés, seraient dans le cas de tomber en mendicité, ou qui s'y trouvent déjà. Ils sont logés, habillés et nourris, moyennant une légère retenue, sur le prix de leur main-d'œuvre. La maison contient 300 lits. Les conditions de l'admission ont été déterminés par un arrêté du Conseil provisoire, chargé des travaux préparatoires de l'établissement; ces conditions portent :

La Maison de Refuge reçoit des Internes et des Externes.

Elle reçoit comme internes, les individus *pouvant travailler*, constitués en état de mendicité, arrêtés sur la voie publique, ou recommandés comme n'ayant ni asile ni ressources. Les internes peuvent toujours sortir de la maison, en prévenant 24 heures d'avance. Elle reçoit comme Externes, les individus qui, étant logés au dehors, se trouvent réduits à mendier pour une cause quelconque de détresse temporaire. Elle n'admet pas 1° les infirmes, hors d'état de travailler; 2° les individus atteints de maladies; 3° ceux qui ne justifient pas d'une résidence de deux ans dans le département de la Seine. Les mendians, pour obtenir leur admission, doivent présenter des procès-verbaux, ou certificats, émanés d'officiers de police judiciaire, pour attester leur résidence, leur conduite antérieure et les circonstances qui les réduisent à la mendicité, ou réclamer, à la Préfecture de police, une carte d'admission. L'ouverture de cet établissement a eu lieu en novembre 1829. Sa création est due à M. Debelleyme, pendant qu'il était Préfet de police, et aux soins de M. Cochin, alors Maire du 12e arrondissement, qui a veillé à l'exécution des plans arrêtés à cet effet.

La dépense, qui s'est élevée jusqu'au 28 février 1831 à 671,120 fr. 30 c. en a été faite avec les deniers provenant de souscriptions volontaires, ouvertes à Paris, et remplies par les habitans de cette ville.

M. Debelleyme (O ✱), Président du Tribunal de 1re inst. *Administrat.*

Conseil de surveillance. Messieurs,

Mis de Barbé Marbois (G ✱), Pair, 1er *Président de la Cour des Comptes.*
Bon Séguier (G O ✱), Pair, 1er *Président de la Cour Royale de Paris.*
Duc de Caraman (G O ✱), Pair.
Duc de Liancourt (O ✱).
Duc de Choiseul (O ✱), Pair.
Bon Ternaux aîné (O ✱), *Manufacturier.*
Cte de Laborde (Alex.) (C ✱).
Dupin aîné ✱, *Procureur-Général près la Cour de Cassation.*
Vassal (R.) ✱, *ancien Président du Tribunal de commerce.*
Greffulhe (Jean), *Propriétaire.*
Bréton (O ✱), *Membre du Conseil général du département et des hospices.*
Bon Le Cordier (C ✱), *ancien Maire du* 1er *Arrondissement.*
Chodron ✱, *Notaire.*
Cochin ✱, Membre du Conseil général du département et des hospices, *Rapporteur du conseil.*

M. Chardon, *Trésorier.*
M. Bon, *Directeur.*

SOCIÉTÉS MATERNELLES DE FRANCE.

La Reine, *Protectrice et Présidente.*

Madame la Baronne Pasquier, *Vice-Présidente*, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 30.

Ces Sociétés, au nombre de 32, ont pour but de secourir les pauvres femmes en couche, de pourvoir à leurs besoins et d'aider à l'allaitement de leurs enfans. Une Dame, nommée par la Reine, est placée à la tête de chaque Société comme Présidente, et le choix des autres Dames administrantes est soumis à l'approbation de S. M. Les Sociétés sont établies dans les villes ci-après :

Angoulême.	Chartres.	Marseille.	Reims.
Auxerre.	Dijon.	Metz.	Rennes.
Avignon.	Draguignan.	Montauban.	Rouen.
Bordeaux.	La Rochelle.	Moulins.	Strasbourg.
Bourg.	Le Mans.	Nantes.	Toulon.
Bourges.	Lille.	Niort.	Toulouse.
Carcassonne.	Limoges.	Orléans.	Tours.
Châlons-sur-Marne.	Lyon.	Poitiers.	Troyes.

SOCIÉTÉ DE CHARITÉ MATERNELLE DE PARIS.

La Reine, *Protectrice et Présidente.*

Vice-Présidentes. Mesdames,

La Duchesse de Rohan-Chabot, douairière, rue de Miroménil, n. 26.
La Baronne Pasquier, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 30.
La Marquise de Mortemart, rue Neuve des Mathurins, n. 9.

Trésorier.

M. Vernes ✻, rue Coq-Héron, n. 5, chez lequel on souscrit.

Dames qui composent le Conseil d'administration, et qui distribuent les secours dans les douze arrondissemens de Paris.

Premier Arrondissement.

Quartiers.		
Place Vendôme.	Mad. la Mise de Pastoret.	Place Louis XV, n. 6.
Tuileries.	Mad. de Mannes.	Rue des Petits-Champs, 12.
Champs-Elysées.	Mad. la Cte de Montigny-Jancourt.	Rue de la Pépinière, n. 31.
Roule.	Mad. la Vsse Arthur Bourgnol.	Faubourg St.-Honoré, 119.

Deuxième Arrondissement.

Palais-Royal.	Mad. la Vsse Tirlet.	Rue Blanche, n. 5.
Feydeau.	Mad. Bourqueney.	Rue Joubert, n. 22.
Chaussée-d'Antin.	Mad. De Launay.	Rue Joubert, n. 28.
Faub. Montmartre.		

Troisième Arrondissement.

Faub. Poissonn.	Madame Grivel.	Rue Coq-Héron, n. 5.
Mail.	Madame Couderc.	Rue Coq-Héron, n. 5.
Saint-Eustache.	Madame Vernes.	Rue Coq-Héron, n. 5.
Montmartre.	Mad. la Bar. James Mallet.	Rue Chaussée-d'Antin, 13.

Quartiers.		
	Quatrième Arrondissement.	
Marchés.	Madame Jules Pasquier.	Rue de l'Oratoire, n. 1.
Louvre.	Madame Petit.	Rue St-Honoré, n. 290.
Banque de France.	Mad. Franç. Delessert.	Rue Montmartre, n. 176.
	Mad. Gautier.	Rue Montmartre, n. 176.
Saint-Honoré.	Mad. Forestier.	Rue des Moulins, n. 1.
	Cinquième Arrondissement.	
Montorgueil. / *Bonne-Nouvelle.*	Madame la Csse de Menou.	Rue du Cherche-Midi.
Faub. St.-Denis. / *Porte-St.-Martin.*	Madame Férino.	Rue N.-D.-de-Nazareth, 18.
	Sixième Arrondissement.	
Du Temple.	Madame Michelin	Rue du Grand-Chantier, n. 10.
S.-Martin-des-Ch.	Madame David.	Rue Chapon, n. 2.
Porte-St.-Denis.	Mad. Millière.	Rue de l'Odéon, n. 38.
Des Lombards.	Madame Lebœuf.	Rue de Tracy, n. 6.
	Septième Arrondissement.	
Sainte-Avoye. / *Des Arcis.*	Madame Goujon	Rue de la Vannerie, n. 42.
Marché S.-Jean. / *Mont-de-Piété.*	Madame Gravier.	R. de Paradis, n. 10, au Marais.
	Huitième Arrondissement.	
Popincourt.	Mademoiselle Demoulin.	Faub. St.-Antoine, n. 226.
Faub. S.-Antoine.	Madame Denis.	Rue Gérard-Bauquet, n. 7.
Quinze-Vingts.	Madame Moreau	Place Royale, n. 9
Marais.	Mad. la Csse de Bondy.	A la Préfecture de la Seine.
	Neuvième Arrondissement.	
De la Cité.	Mad. la Baronne Pasquier.	Rue d'Anjou S.-Honoré, 30.
Isle Saint-Louis.	Madame veuve Lucot	Rue de Braque. n. 2.
Hôtel-de-Ville.	Madame Mathias.	Vieille rue du Temple, n. 34.
De l'Arsenal.	Mad. Jouet-Lucot.	Vieille rue du Temple, n. 30.
	Dixième Arrondissement.	
La Monnaie.	Mademoiselle Chevilly.	Rue du Vieux-Colombier, 3.
St.-Thom.-d'Aquin.	Mad. la Csse de Tryon	Rue S.-Domin.-S.-Germ. 46.
Grenelle-S.-Germ.	Mad. la Csse de Rouzière.	Rue de Sèvres, n. 31.
Invalides.	Mad. la Marq. de Vins-Peysac.	Rue Royale-S.-Honoré, n. 9.
	Onzième Arrondissement.	
Ecole de Médecine. / *Sorbonne.*	Mad. la marq. de Torcy.	Rue Garancière. n. 8.
Palais de Justice.	Mad. la Marq. de Lillers.	Rue de Lille, n. 76.
Luxembourg.	Madame Guizot.	Rue Ville-l'Evêque, n. 2.
	Douzième Arrondissement.	
Observatoire.	Madame de Boudicour.	Rue d'Enfer, n. 43.
Saint-Jacques.	Madame Guerbois.	Au Collége Louis-le-Grand.
Saint-Marcel	Madame Esquirol	Rue de Buffon, n. 11.
Jardin du Roi.	Madame de Forcade la Roquette.	Quai de la Tournelle, 31.

Dames honoraires.

Madame Charton, rue Tronchet.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE PRÉVOYANCE,

Rue de Bourbon, n. 73.

Cette Société, dont l'établissement a été autorisé par une décision de M. le Préfet de Police du 16 avril 1830, a pour objet le soulagement des malades des sociétés de secours mutuels de la classe peu aisée, elle les fait admettre dans des infirmeries particulières, au moyen d'une faible rétribution qu'elle détermine chaque année, elle les fait soigner à domicile lorsqu'ils sont alités et recevoir en consultation chez des médecins et chirurgiens désignés pour cet objet; lorsqu'ils ne le sont pas, on est admis à ces secours en prenant une carte de souscription dont le prix est de 10 ou de 25 francs.

M. le Cte de Maussion ✻, *Président*, rue de Lille, n. 73.
M. le Cte Boni de Castellane, Maréchal-de-camp (C ✻), *Vice-Président*, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 37.
M. de Ponton d'Amécourt ✻, *Vice-Président*, rue d'Enfer, n. 43.
M. le Cte Godefroy de la Tour-d'Auvergne, *Vice-Président*, r. de Sèze.
M. Binet, *Secrétaire*, rue de Grammont, n. 13.
M. Aymé, rue du Bouloy, n. 4.
M. Cheff fils, rue Neuve-de-Luxembourg, 28.
M. Durocher, rue Montmartre, n. 102.
M. Goblet, rue St.-Jacques, n. 51.
} *Secrétaires adjoints.*
M. Pichon, *Trésorier*, rue du Bouloy, n. 8.
M. Nauche, *Premier Médecin*, rue du Bouloy, n. 8.
M. Civiale ✻, *Premier Chirurgien*, rue Godot-de-Mauroy, n. 30.

Infirmerie de la Société chez Messieurs,

Cartier, rue du faubourg Poissonnière, n. 99.
Fabre, *Médecin*, rue de la Chaussée de Menilmontant, n. 57.
Perdrau, *Médecin*, rue des Batailles, n. 5, à Chaillot.
Reboul de Cavaléry, rue de Picpus, 78.

SOCIÉTÉ MÉDICO-PHILANTROPIQUE.

Cette Société tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville, les deuxième et quatrième mercredis de chaque mois. Elle donne, dans la salle Saint-Jean, des consultations médicales, chaque jeudi, de 2 à 5 heures. Les malades qui n'ont pas le moyen de se procurer des médicamens reçoivent de l'Administration les secours pécuniaires dont ils ont besoin.

Administrateurs. Messieurs,

Le Chev. Fabré-Palaprat ✻, *Docteur en médecine*, *Directeur-général*, quai de l'Ecole, n. 20.
Le Chev. Adet (O ✻), *Maître des comptes*, quai de la Cité, n. 27.
Dupras, *ancien Chef d'institution*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 98.
Le Dru, *Propriétaire*, rue du Four-Saint-Germain, n. 17.
Albert de Montémont, *Homme de lettres*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 27.
Machault, *Propriétaire*, rue du Roi-Doré-St.-Louis, n. 4, au Marais.
Zugenbhuler, *Docteur en médecine*, quai de l'Ecole, n. 26.
Valleray, *Docteur en droit*, *Secrétaire général*, rue des F.-St.-G.-des-Prés, n. 2.

Secrétaire des Consultations.

Le Chev. Bourgeois ✻, *Docteur en médecine*, rue aux Ours, n. 27.

CHAPITRE IX.

Service de Santé. — Etablissemens sanitaires. — Médecins, Chirurgiens et Pharmaciens. — Sociétés de Médecine pratique.

SECTION PREMIÈRE.

SERVICE DE SANTÉ.

(Médecins. — Chirurgiens. — Pharmaciens.)

DOCTEURS EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE EXERÇANT DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Suivant les dispositions de la loi du 11 mars 1803, relative à l'exercice de la médecine, et l'arrêté du Ministre de l'intérieur, du 8 juin 1805, nul ne peut exercer les professions de Médecin ou de Chirurgien dans le département s'il n'a préalablement fait enregistrer son diplôme aux secrétariats de la Préfecture et des deux Sous-Préfectures du département de la Seine (1).

MÉDECINS. *Messieurs*,

Abraham, rue de Seine Saint-Germain, 6.
Achard, r. des Singes, 5.
Adam, r. de l'Odéon, 23.
Adam, r. de Cléry, 9.
Adelon ✻, *profess. à la fac. de médecine de Paris*, r. du Four-St.-G, 47.
Adrien ✻, *et chir.* r. de Tournon, 10.
Afforty, r. Saint-Hyacinthe, 8.
Alard (O ✻), *Méd. de la maison royale de St.-Denis*, r. Hautefeuille, 19.
Alibert (B^on) (O ✻), *méd. en chef de l'hôpital Saint-Louis*, r. de Varennes, 4.
Alin, r. de la Michodière, 18.
Allard (M.-J.), rue S.-Jacques, 234.
Allevy, rue Beaujolais, 7.
Allibert ✻, rue....
Amard, rue de la Ferme-des-Mathurins, 14.
Andral père ✻, rue des Saussayes, 11.
Andral fils ✻, *agrégé à la fac. de méd. de Paris*, pl. de l'Ecole-de-Médec., 15.
Andrieux ✻, r. de Rivoli, 18.
Andry, r. de l'Echiquier, 20.
Anquetin, r. Notre-Dame-de-Nazareth, 23.
Antommarchi, rue de Rivoli, 32.
Arbel, r. Neuve-St.-Roch, 10.
Arbey-Bourru, rue Mazarine, 48.
Arnaud ✻, r. du Regard, 30.
Arvers, *agrégé à la fac. de méd. de Paris*, rue Pierre-Sarrazin, 12.
Asselineau, *et chir.*, r. Montmartre, 15.
Aubin ✻, r. de la Chaussée-d'Antin, 28.
Aublé, rue Montmartre, 5.
Audiat, r. St.-André-des-Arcs, 53.
Audibert, rue Michel-le-Comte, 38.
Audibert fils, rue Michel-le-Comte, 38.
Audin-Rouvière, rue d'Antin, 10.
Audouard (O ✻), r. Cadet, 6.
Audouin (J.-V.) ✻, r. de Seine-St.-Vict. 11;
Augouard, place Royale, 26.
Aulagnier ✻, r. Montmartre, 121.
Aupepin, r. S.-Antoine, 163.
Aussandon, passage Violet, 1.
Auvity (Pierre) ✻, r. N°-de-la-Ferme-des-Mathurins, 20.

(1) MM. les Médecins et Chirurgiens qui ne se trouvent pas sur cette liste sont prévenus qu'ils ne pourront y être inscrits qu'après avoir rempli ces formalités et en avoir justifié. — Les Editeurs feront droit à tous changemens d'adresses et rectifications qui leur seront indiqués *par voie franche*.

Auvity (Amb.) ✻, *chir.*, r. Saint-Germain-des-Prés, 11.
Auvity (Antoine) ✻, r. de Bourgogne, 19 *bis*.
Auzoux, r. du Paon-S.-André, 8.
Ayme, r. du Bouloi, 4.
Bagneris (O ✻), *méd. en chef de l'hôtel des Invalides*, à l'Hôtel.
Balencie, r. de la Paix, n. 7.
Balleroy, r. Montorgueil, 51.
Ballieu, r. Gaillon. 11.
Bally ✻, *méd. de l'Hôt.-D.*, r. Poissonn. 21.
Baranton, r. des Ecouffes. 13.
Barbette, *et acc.*, r. de Poitiers. 10.
Barbette-Gaulin, r. Pavée-St.-André. 15.
Barbié-du-Bocage (Isid.), rue de l'Echiquier, 36.
Barbier, rue de Beaune, 1.
Bardenat ✻, rue d'Anjou-Dauphine, 2.
Bard, r. Garancière, 17.
Bardez, rue Dauphine, 22 et 24.
Baron ✻, *Enf.-Trouv.*, r. du Ch.-Midi, 9.
Barras de Broc ✻, place Dauphine, 9.
Barré, r. de la Lune, 37.
Barroilhet, r. Mouffetard, 102.
Barry, r. Basse-St.-Denis, 18.
Barthélemy, rue des Petits-Augustins, 13.
Barthélemy, rue Le Pelletier, 16.
Bary, r. du Sentier, 15.
Bastier, r. S.-Honoré, 10.
Baudelocque neveu, r. Godot, 24.
Baudelocque, *Enf.-Tr.*, r. des SS.-Pères, 22.
Baufanton, r. de l'Université, 46.
Bayle, r. Mazarine, 19.
Beaudé, r. du Caire, 6.
Beaudenom de la Maze, r. Neuve-S.-Augustin, 37.
Beaufils ✻, *dir. des Nourr.* r. Ste-Appol. 9.
Beaumé, r. Sainte-Apolline, 6.
Beaumetz, rue Sainte-Marguerite-Saint-Germain, 34.
Beauregard, *et acc.*, r. Montpensier, 1.
Bejin, *et chir.*, r. Guénégaud, 31.
Belhomme, r. de Charonne, 161.
Bélin, r. Montorgueil, 8 *bis*.
Bélivier. *et chir.*. r. de Charenton, 38.
Bellemain, r. de Lancry, 6.
Belliol, r. Montmartre, 34.
Belliol fils, r. des Bons-Enfans. 32.
Bellot, r. Meslay, 25.
Bénech, q. St.-Paul, 12.
Bénard, r. Saint-Honoré, 34.
Bennati, *et chir.*, r. Taitbout, 15.
Benoist, r. de la Feuillade, 6.
Bérard, *chir.*, pl. de l'Ecole-de-Médec., 13.
Bergeron ✻, r. des Saints-Pères, 77.
Berjaud, r. du Four-St.-Honoré, 18.
Bernard, r. St.-Honoré, 229.
Bernardin, Faub. du Temple, 74.
Berthet, r. de l'Echiquier, 16.
Berthier, r. des Blancs-Manteaux, 16.
Bertin, r. Ventadour, 1.
Berthomé, r. des Pyramides, 7.
Berton (A.), cité d'Orléans, 2.
Berton (D.), r. St.-Louis, 78.
Bertrand, r. Le Pelletier, 29.
Bertrand ✻, r. Ste-Appoline, 5.
Bertrand, r. de la Verrerie, 40.
Bessières (G. L.), Faub. St.-Honoré, 94.
Besuchet, r. St.-Martin, 98.
Bézard, r. de Thorigny, 14.
Bézian, r. Baillet, 5.
Bichebois, r. de Seine-St.-Germ., 54.
Bidault, r. Neuve-des-Petits-Champs, 50.
Bidou, r. des Moulins, 16.
Biett ✻, *hôpit. St.-Louis*, r. Coq-Héron, 5.
Bignon, r. de Tournon, 2.
Bigot, r Bourbon-Villeneuve, 55.
Bintot, r. St.-Pierre-Montmartre, 12.
Bisson, r. de Lille, 11.
Blache, r. de Chabannais, 2.
Blainville ✻, r. Jacob, 5.
Blanc ✻, r. Hauteville, n. 2 *bis*.
Blanchard, r. St.-Honoré, 353.
Blanche, à Montmartre.
Blancheton ✻, r. de Valois-Batave, 4.
Blandin ✻, *et chir.* r. Marsollier, 5.
Blaquière, r. Vieille-rue-du-Temple, 144.
Blazy, boul. St.-Denis, 24.
Bleynie ✻, *Maison de Charenton.*
Bobillier, r. Neuve-Saint-Martin, 11.
Bocquet, *et acc.*, r. des Deux-Ecus, 35.
Bodson ✻, *acc.*, Faub.-Montmartre, 13.
Boileau, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 50.
Boisseau ✻, terrain Bellechasse.
Boisserie-Lasserve (de), *et chir.*, r. du Faub.-St.-Honoré, 14.
Bollet-Delaborde, r. Neuve St.-Gilles, 12.
Bompard, r. Meslay, 58.
Bonis, r. du Petit-Bourbon, 10.
Bonjour, r. des Nonnaindières, 1.
Bonna, r. du Coq-St.-Honoré, 11.
Bonnassies, r. St.-Antoine, 51
Bonnet, r. de Surène, 23.
Bonnie père, *et chir.*, r. de la Comète, 6.
Bonnie fils, r. de la Comète, 6.
Bontin, r. du Faub.-Poissonnière, 30.
Bordot, r. de Hanovre, 8.
Borel, r. de Savoie, 4.
Borie, *médecin de l'Hôtel-Dieu*, rue Ste-Anne, 34.
Boucher-Dugua ✻, *et chir.* r de Ménars, 9.
Boucheron, r du Faub.-Montmartre, 23.
Boudard ✻, rue....
Bougon ✻, *et chir.*, r. de l'Observance, 1.
Bouillaud, r. de Vaugirard, 36.

Bouillon-Lagrange ✻, *prof. à l'école spéc. de pharmacie*, boulev. des Italiens, 9.
Boulay ✻, *et chir.-adj. de la maison de la Légion-d'Honneur*, r. Charlot, 8.
Boulet, r. Guénégaud, 14.
Boullard, quai Pelletier, 30.
Boulu, r. Neuve-des-Mathurins, 46.
Bouneau, *Enfans-Trouv.* r. de Lancry, 47.
Bourdois de la Motte (Chev.) ✻, r. Royale-St.-Honoré, 5.
Bourdon, r. Cloître-St.-Benoît, 7.
Bourgeois, r. aux Ours, 23.
Bourgeoise, r. Villedot, 13.
Bourgery, r. du Pont-de-Lodi, 5.
Bourson, Faub.-Montmartre, 13.
Bousquet ✻, r. de Poitiers, 8.
Bousquet, *et dentiste*, r. Richelieu, 48.
Boutineau, r. Neuve-St.-Martin, 32.
Bouttemotte, r. d'Enghein, 16.
Bouvier, *et chir., agr. à la fac. de médecine*, à Chaillot, r. Basse-St.-Pierre, 14.
Bouvier, r. Picpus, 78.
Boyer (B^on^) (O ✻), *et chir.*, r. de Grenelle-St.-Germain, 9.
Boyer, r. St.-Honoré, 247.
Boyveau-Laffecteur, r. de Varennes, 10.
Bréon, r. du Faub.-St.-Martin, 99.
Breschet (O ✻), *prof. à la fac., chir. ordin. de l'Hôtel-Dieu*, r. de l'Observance, 3.
Bressand, r. du Cloître-St.-Jacques-l'Hôp. 3.
Brewer ✻, r. du Faub.-Poissonnière, 19.
Bricheteau, *hôp. Necker*, r. Christine, 1.
Brierre de Boismont ✻, r. du Bouloi, 2.
Briquet, *prof. agr. à la fac de méd.*, rue Baillet, 5.
Brisset ✻, r. du Cherche-Midi, 4.
Brochand, r. Godot, 26.
Broussais (O ✻), *médecin en chef du Val-de-Grâce*, à l'Hôpital.
Brousse-Goutte, r. du Dragon, 12.
Brousseaud ✻, r. de Valois-Pal.-Royal, 8.
Broutin de Ferque, r. des Vieux-August. 53.
Brugière, r. Boucherat, 19.
Bruneau ✻, r. St.-Germain-des-Prés, 7.
Brunet ✻, r. de Seine-St.-Germain, 39.
Brunet, r. du Bouloi, 19.
Budan, r. de Seine-St.-Germain, 59.
Buisson, r. Faub.-St.-Antoine, 181.
Burdin aîné, r. St.-Honoré, 288.
Burdin jeune, r. Gaillon, 11.
Cabanellas, r. Richelieu, 97.
Cabany, r. Neuve-de-la-Ferme, 27.
Cabarus, à Sablonville.
Cadet de Gassicourt ✻, r. St.-Honoré, 108.
Caffin, r. des Tournelles, 3.
Cahanin, place du Châtelet, 2.
Cahen, r. du Chaume, 15.
Caillard, *Hôtel-Dieu*, r. N^e^-Notre-D., 4.
Calès, r. des Vieux-Augustins, 18.
Canuet père ✻, *Ste-Périnne*, r. de Chaillot, 10.
Canuet fils ✻, r. Miroménil, 12.
Capmas, r. Culture-Ste-Catherine, 31.
Capuron ✻, *agrégé à la fac. de médecine de Paris*, r. St.-André-des-Arcs, 58.
Carant, r. Mandar, 11.
Carre, r. du Renard-St.-Sauveur, 5.
Carré-Rouaix, r. Notre-Dame-des-Victoires, n. 46.
Carette, r. des Bourdonnais, 7.
Carrier, *et acc.*, marché St.-Honoré, 22.
Carssuel, r. d'Assas, 5.
Carteaux, r. Furstemberg, 9.
Castel ✻, r. St.-Honoré, 363.
Castelnau, r. de la Vieille-Estrapade, 17.
Castroverde (de Lletor), r. de Provence, 63.
Cathelot, r. St.-Antoine, 196.
Cattel, r. Gît-le-Cœur, 4.
Cayol, *profess. à la faculté de médecine*, r. de l'Odéon, 28.
Cazenave, r. St.-Anastase, 2.
Cazeneuve, r. St.-Nicolas-d'Antin, 6.
Chabanneau, r. de Limoges, 8.
Chailly (C. M.), r. de la Sourdière, 34.
Chamant, r. Notre-Dame-de-Nazareth, 22.
Chambroty, r. du Colombier, 7.
Champenois, r. Feydeau, 11.
Chanbart, r. de l'Échiquier, 8.
Chantourelle, r. du Bac, 77.
Chapelain, r. Poissonnière, 21.
Chaponnier (Chev.), *et acc.*, r. Cléry, 16.
Chapotin, r. Meslay, 12.
Charbonnier, r. Vieille-du-Temple, 75.
Chardel, r. Cassette, 26.
Charlet, r. St.-Denis, 311.
Charpentier, *médecin de l'infirm. Marie-Thérese*, r. de la Harpe, 19.
Charrier, rue de Grenelle-Saint-Germain, 39.
Chaslin, r. du Colombier, 3.
Chauchard, r. Quincampoix, 1.
Chaumonnot, r. du Roule, 12.
Chauton, r. du Bac, 70.
Cheneau, r. Tiquetonne, 14.
Chereau, r. du Rocher, 8.
Cherrier, *et acc.*, r. St.-Martin, 257.
Chevalier, r. de Monsieur-le-Prince, 23.
Chevillotte, r. Montmartre, 180.
Chevreau ✻, r. de Seine-St.-Germ., 31.
Chichester, *méd. anglais*, r. de Rivoli, 36.
Chomel (O ✻), quai Voltaire, 3 *bis*.
Choquet, r. St.-Dominique-St.-G., 23.
Chrétien, r. du Grand-Chantier, 18.
Civiale ✻, *et chir.*, r. Godot-de-Mauroy, 30.
Clairain-Deslauziers, r. Quincampoix, 4.
Clament-Lapeyrière ✻, r. Favart, 2.

Clarac-Faget, r. St.-Hyacinthe-St.-M., 25.
Clarance, r. Neuve-Coquenard, 25.
Clarion, *prof. à la fac. de méd. et à l'Ecole de pharm.*, r. du Petit-Bourbon, 8.
Claudon, r. de Miroménil, 9.
Clémenceau ✻, r. des Noyers, 27.
Clément, *Pitié*, r. de Condé, 14.
Cloquet (Hipp.), *agr. à la fac. de médecine de Paris*, à l'hôpital St.-Louis.
Cloquet (Jules) ✻, *et chir.* r. de l'Eperon, 8.
Coïc, rue St.-Antoine, 205.
Colin, r. Pastourelle, 5.
Colladon, r. Neuve-des-Mathurins, 8.
Collineau, r. Ste-Appoline. 20.
Collomb, r. St.-Martin, 186.
Colombe, rue de l'Odéon, 21.
Combe, r. Boucherat, 12.
Comet, r. de Bondy, 24.
Compain, place des Petits-Pères, 9.
Comte, r. du Colombier, 13.
Conté, r. Ste-Anne, 59.
Corbin, r. Jacob, 17.
Corby, *et acc.*, r. Thibautodé, 12.
Cordier, r. des Fossés-Montmartre, 20.
Cornac (O ✻), *médecin du Louvre*, rue de l'Oratoire, 4.
Cosson de Kervadis, *et acc.*, impasse d'Argenteuil.
Costain, r. St.-Thomas-du-Louvre, 24.
Coster, r. d'Angivilliers, 4.
Cottereau, r. du Petit-Carreau, 19.
Cotterel ✻, r. de Grenelle-S.-Honoré, 55.
Coulomb ✻, r. Bergère, 7.
Coulon, r. St.-André-des-Arcs, 18.
Courtis, r. St.-Honoré, 358.
Cousin, r. Martel, 15.
Coutard, r. St.-Honoré, 108.
Coutèle, r. de Paradis, 9, au Marais.
Cretin, r. Mauconseil, 18.
Croserio, r. Cadet, 15.
Cruveilher ✻, *prof. à la faculté, maison d'accouch.*, r. Ste-Anne, 23.
Cullerier ✻, *et chir.*, rue Garencière, 9.
Dablin, r. Guénégaud, 5.
Daguerre, r. du Four-St.-G., 43.
Dalle, r. du Sentier, 1.
Dalmas fils ✻, r. Godot-de-Mauroy, 10.
Dambresville ✻, r. Neuve-S.-Marc, 15.
Damiron, *prof. à l'hôp. du Val-de-Grace*, r. Royale-St.-Honoré. 8.
Damotte, *et acc.*, r. St.-Lazare, 60.
Dance, *agr. à la fac. de médec., hôpit. Cochin*, r. des Blancs-Manteaux, 44.
Danyau, *et acc.*, r. Pavée St.-André-des-Arcs, 14.
Darbon, r. St.-Honoré, 340.
Dardonville, r. Ste-Anne, 67.
Darriant, r. Mauconseil, 1 *bis*.
Dartigues, *méd. des Incurables (hommes)*, Faub. St.-Martin, 150.
Daumain, r. des Fossés-St.-G.-des-Prés, 6.
Dausse, r. Grange-Batelière, 26.
Daynac, r. du Bac, 77.
Debalz, r. Basse-St.-Denis, 28.
De Caignou, r. du Four-St.-Germ., 79.
Dechampesme, r. St.-Antoine, 81.
Decrozo ✻, quai de la Mégisserie, 18.
Defermon, r. de Louvois, 2.
Defert, r. de Tracy, 9.
Deguise, *et chir.*, r. Montmartre, 127.
Dehaussy-Robecourt, r. des Poitevins, 5.
De Jussieu (Ant.-Laur.) ✻, au Jardin du Roi.
De Jussieu, r. de la Vieille-Estrapade, 15.
Delabarre ✻, *dentiste*, r. de la Paix, 19.
Delaberge, r. du Doyenné, 12 et 14.
Delachanterie, *ocul.*, r. de la Monnaie, 7.
Delacloche, r. de la Monnaie, 19.
Delacoux, r. des Moulins, 20.
Delacroix, r. de la Sourdière, 33.
Delacroix ✻, *et chir.*, r. des Vieux-Augustins, 3.
Delafolie, r. Vieille-du-Temple, 21.
Delagrange, r. Montmartre, 84.
Delamontagne, r. de Vendôme, 2.
Delanglard, r. St.-Honoré, 320.
Delaroche ✻, r. Vantadour, 3.
De la Roque, *hôp. Necker*, p. Violet, 12.
Delarue, r. Vivienne, 17.
Delaruelle, r. des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 5.
Delattre, r. Godot-de-Mauroy, 24.
Delau, r. de Grenelle, en face de la fontaine.
Delaunay, r. Michel-le-Comte, 28.
Delcau jeune, r. Blanche, 8.
Delens ✻, r. de Jouy. 11.
Deligny, Faub.-St.-Martin, 39.
Delmas, r. de Valois-du-Palais-Royal, 8.
Delondres, r. St.-Merry, 32.
Delorme, r. Neuve-St.-Eustache, 39.
Deloustalot-Bachoué, pl. Royale, 13.
Delpech, r. du Bac, 100.
Delpit, quai Malaquais, 3.
Delvincourt, r. du Temple, 101.
De Mailly, r. de la Monnaie, 11.
Demangeon ✻, r. de Cléry, 29.
Demay, r. des Boucheries-St.-Germ., 19.
De Mercy, r. Chanoinesse, 4.
Demerle-Desalbrune, r. de l'Abbaye, 4.
Demolle, *et acc.*, r. Godot-de-Mauroy, 21.
Demours ✻, *ocul.*, r. de l'Université, 19.
Deneux ✻, *et acc.*, r. St.-Guillaume, 36.
Denis, r. de la Paix, 4 *bis*.
Denis ✻, r. de Verneuil, 19.
De Saint-Martin, r. des Gravilliers, 29.

Desalle ; *acc.*, r. Duphot, 10.
Desaux ✻, r. de Verneuil, 29.
Deschamps, r. Comtesse-d'Artois, 26.
Descot (Jules), r. Feydeau, 26.
Descuret, r. St.-Jacques, 273.
Desgenettes (B^{on}) (C ✻), q. Voltaire, 1.
Desjardins, r. Traversière-S.-Honoré, 20.
Deslandes, boulevart S.-Antoine, 79.
De Smyttère, r. St.-Hyacinthe-S.-Michel, 30.
Desmarets, *professeur à l'école vétérinaire d'Alfort*, r. S.-Jacques.
Desmoulins, r. de Seine-S.-Germ., 6 *bis*.
Desportes, r. S.-Florentin, 5.
Desprez, q. de la Cité, 11.
Desruelles, r. Richelieu, 83.
Dessaignes, r. de Crébillon, 3.
Destouet, r. Ste-Marguerite, 34.
Develly, r. S.-Martin, 95.
Devergie ✻, *et chir.*, *prof. adj. à l'hôpital du Val-de-Grace*, r. Taranne, 20.
Devergie (Alph.), *prof. agrégé à la fac. de méd.*, r. du Colombier, 30.
Deverneuil, r. de l'Echiquier, 32.
Devèze ✻, *méd. du P. des Tuileries.*
Deville, r. Pavée-St.-Sauveur, 16.
Devillers, rue d'Argenteil, 7.
Devilliers, r. des Poulies, 1.
Devilly, passage de la Réunion, 4.
Devosdey, r. du Faub. du Roule, 74.
Deyeux ✻, r. de Tournon, 8.
Dhalancourt, r. des Foss.-Montmartre, 4.
Diot, r. de Seine-S.-G., 29.
Doin, r. Montholon, 26.
Dolivera, r. Montmartre, 35.
Dop, r. de l'Arbre-Sec, 46.
Dornier, r. d'Orléans, au Marais, 5.
Double ✻, r. des Petits-Augustins, 19.
Doudet, r. du Temple, 63.
Doussin-Dubreuil, r. des SS.-Pères, 75.
Drogard ✻, r. de Louvois, 5.
Dronsard, r. de l'Université, 46.
Dubled ✻, r. S.-André-des-Arts, 16.
Dubois, r. S.-Florentin, 14.
Dubois (B^{on}) (O ✻), *Prof. à la faculté de médecine*, r. des Foss.-M.-le-Prince, 12.
Dubois (Paul), *et chir.*, *maison d'accouch.* r. des Saints-Pères, 46.
Dubois (A. B.), r. St.-Victor, 71.
Dubois (A.-H.), r. S.-Paul, 21.
Dubois, r. du Faub.-S.-Antoine, 133.
Dubois d'Avranches, r. Grenelle-S.-H., 55.
Dubouchet de Romans (Chev.), r. des Fossés-Montmartre, 7.
Dubourg, r. Neuve-Saint-Marc, 4.
Dubreuil (H.), r. d'Argenteuil, 8.
Dubuisson (J.), r. Hauteville, 10.
Duc, r. Neuve-S.-Roch, 3.
Ducazal, r. St.-Martin, 132.
Duchanoy ✻, r. de Hanovre, 3.
Duchateau, impasse Sourdis, 3.
Duchesne, r. du Bac, 71.
Duchesne (E.-A.), rue d'Assas, 7.
Duclos, r. Sainte-Avoye, 35.
Ducos, passage Saucède, 23.
Ducrottay de Blainville, *prof. de zoologie à la fac. des sciences*, r. Jacob, 5.
Dufay, q. de l'Ecole, 8.
Dufour, r Coquenard, 54.
Dufour-Bazin, r. St.-Florentin, 14.
Dufresnois, *prof. d'accouc.*, r. du Pont-de-Lodi, 1.
Duhamel, r. S.-Honoré, 122.
Dulys de Ferque, r. des V.-Augustins, 53.
Dumangin, r. Traversière-S.-H., 26.
Duméril ✻, *prof. à la faculté de médec.*, *maison roy. de santé*, r. du Fg.-Poiss. 3.
Duparcque, r. des Blancs-Manteaux, 27.
Duplan, r. du Bac, 14.
Dupau (Améd.), r. Chevreuse, 4.
Duplay, r. des Fossés-S.-Bernard, 43.
Dupont, r. du Four-St.-Honoré, 13.
Dupont de la Motte, r. Charlot, 12.
Dupont, r. Basse-du-Rempart, 44.
Duportail, r. S.-Denis, 374.
Dupotet, r. St.-Guillaume, 26.
Duprest-Rosny, r. du Bac, 26.
Dupuis, r. de l'Université, 38 *bis*.
Dupuis ✻, r. de l'Université, 79.
Durand, r. St.-Martin, 112.
Duringe, r. St.-Pierre-Montmartre, 15.
Durnerin, r. S.-Denis, 290.
Durocher, r. de la Vannerie, 42.
Duval, rue Joubert, 33.
Duval (V.), place Royale, 5.
Duval, r. des Batailles, 18, à Chaillot.
Duvivier ✻, *et chir.*, r. N^{e}-S.-Augustin, 39.
Edwards, r. Notre-Dame-des-Victoires, 15.
Edwards (Milne), rue de Sorbonne, 3.
Emery ✻, r. Thiroux, 9.
Espiaud, r. N^{e}-des-Petits-Champs, 50.
Esquirol ✻, *méd. en chef de la maison de Charenton*, rue de Buffon, 9.
Eusèbe, r. de Richelieu, 34.
Evrat, r. de l'Université, 25.
Fabar ✻, r. du Bouloy, 13.
Fabre, r. de l'Odéon, 19.
Fabré, r. Neuve-des-Petits-Champs, 76.
Fabré-Palaprat ✻, *directeur de la société médico-phil.*, quai de l'Ecole, 20.
Fabret, rue et île Saint-Louis.
Falret, *aliénés de la Salpêtr.*, r. du Bac, 102.
Faucher, *et acc.*, Faub.-S.-Denis, 86.
Fauconnet-Dufresne, r. Boudreau, 3.
Faure, *oculiste*, r. du Marché-S.-H., 3.
Faure, r. du Dragon, 16.
Fautrel, r. S.-Antoine, 62.

Fauverge ✻, r. de la Michodière, 20.
Favorton, r. de la Michodière, 6.
Favre ✻, *et acc.*, r. Charlot, 19.
Favrot, r. de la Monnaie, 19.
Féburier, r. du Bac, 51.
Ferrus ✻, *hosp. de la Salpétrière*, r. des Beaux-Arts, 5.
Feuillade, r. S.-Jacques, 43.
Fiard, rue Hauteville, 18.
Fiévée-de-Jeumont, rue de la Chaussée-d'Antin, 44.
Fischer, r. Louis-le-Grand, 5.
Fizeau ✻, *prof. à la fac. de méd.*, place S.-Sulpice, 6.
Flandrin, r. St.-Dominique-S.-G., 11.
Fleury ✻, *prof. adj. à l'hôpital militaire d'instruct. de Paris*, r. Cassette, 20.
Fleury, hôpital St.-Louis.
Florence, r. Richelieu, 8.
Focillon, r. S.-Hyacinthe-S.-Michel, 2.
Foissac, r. Neuve-de-la-Ferme, 13.
Follaerts, pl. Baudoyer, 2.
Fontanelles, au palais Bourbon.
Forest, r. des Prouvaires, 8.
Forestier (P.-G.), r. Laffitte, 29.
Forestier fils, *et chir.*, r. Laffitte, 27.
Forlenze (Chev.) ✻, *et oc.*, r. Jacob, 18.
Foucart ✻, r. des Gr.-Augustins, 26.
Fouillette, r. de la Jussienne, 11.
Fouques, r. Ste-Anne, 1.
Fouquier ✻, *de la Charité*, r. du Bac, 34.
Fourcadelle, r. Meslay, 35.
Fourcade-Prunet, r. S.-Nicolas-d'Antin, 9.
Fourcau de Beauregard (Chev.) (O ✻), rue de la Michodière, 4.
Fourneret ✻, r. Louis-le-Grand, 27.
Fournier, r. du Chantre, 24.
Fournier de Lempdes, r. Jacob, 11.
Fournier-Deschamps, r. Thibautodé, 7.
Fournier-Duportail, r. S.-Denis, 374.
France, r. du Faub.-Poissonnière, 12.
François (O ✻), *Incurables*, r. Notre-Dame-Bonne-Nouvelle, 9, et à l'hosp.
Francon, r. de Provence, 61.
Frapart, r. Coq-Héron, 9.
Frappaz, r S.-Hyacinthe-S.-H., 8.
Fremineau, r. St.-Louis, au Marais, 69.
Fremot, r. de la Comète, 6.
Gadowsky ✻, r. Louis-le-Grand, 20.
Gaide, r. de l'Oseille, 7.
Gaillard, r. du Temple, 40.
Galès ✻, r. de Grammont, 1.
Galien, r. Laffitte, 24.
Galtier, r. de la Montagne-Ste-Geneviève.
Gardanne, r. N.-D.-des-Victoires, 10.
Gariel, rue de la Michodière, 10.
Garnier, r. Neuve-de-la-Ferme, 5.
Garon, r. S.-Dominique-Gr.-Caillou, 65.
Gasc ✻, à r. Royale-S.-Honoré, 8.
Gasnault, r. des Fossés-S.-G.-des-Prés, 16.
Gassaud, r. Neuve-des-Petits-Champs, 23.
Gaudriot, r. Montmartre, 9.
Gaultier de Claubry ✻, *et acc.*, r. Taranne, 19.
Gautier de Septmoncel, r. des Blancs-Manteaux, 24.
Gautier, rue de Lille, 11.
Gay, rue de l'Université, 88.
Geiger, r. Traversière-S.-Honoré, 11.
Gendrin, r. de Grenelle-S.-H., 47.
Genouville, r. du Cherche-Midi, 2.
Gérard, r. Montmartre, 109.
Gérardin, r. S.-Dominique, 53.
Gérardin, r. des Gobelins, 3.
Gerdy, *prof. agr. à la fac. de méd.*, r. de la Harpe, 24.
Gerfaux, r. Feydeau, 46.
Germond, Vieille-rue-du-Temple, 45.
Gervais, r. de la Verrerie, 36.
Gibert, *agr. à la fac.*, r. du Sentier, 18.
Gilbert, r. S.-Louis, 73, au Marais.
Gillet de Grandmont, r. Faubourg-Poissonnière, 33 *bis*.
Gimèle ✻, r. du Four-S.-H., 100.
Girard ✻, *Dir. de l'éc. vétérin. d'Alfort.*
Girardin, r. de l'Abbaye, 3.
Giraudeau de St.-Gervais, r. Richer, 6 *bis*.
Giraudy, r. Ste-Anne, 18.
Girot, r. St.-Antoine, 110.
Gissot, r. de Monceaux, 25, faub. S.-H.
Goblin, r. Comtesse-d'Artois, 10.
Godier, place du Carrousel, 14.
Gondret, r. Neuve-des-Capucines, 7.
Gontier-S.-Martin, Faub.-S.-Denis, 154.
Gorcy, r. Guénégaud, 19.
Goupil ✻, r. d'Argenteuil, 25.
Goury, r. Thévenot, 15.
Goutte, r. du Dragon, 12.
Grandmanche, r. Ste-Appoline, 4.
Gremilly, r. Neuve-S.-Eustache, 36.
Gresely, r. N.-D. Bonne-Nouvelle, 2.
Greuzard, Faub.-S.-Martin, 166.
Grimaud, r. Christine, n. 1.
Grimaud, *et acc.*, Faub.-Poissonnière, 15.
Grundler, r. Jacob, 12.
Guéneau de Mussy ✻, *Hôtel-Dieu*, r. de Tournon, 12.
Guénon de la Chanterie, *occuliste*, r. de la Monnaie, 7.
Guentleur, r. Ne-des-Bons-Enfans, 23.
Guérard, *médec. de l'hosp. St.-Anl., agr. à la faculté de médec.* r. de Madame, 6.
Guérin, au palais Bourbon.
Guérin (J.), r. de Lully, 1.

Guerin des Brosses, r. des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, 25.
Guérin de Mamers, r. de la Paix, 13.
Guersent ✻, *hôpit. des enfans malades*, r. Gaillon, 12.
Guersent fils, r. des Beaux-Arts, 10.
Guesde-Lieutaud, Faub.-St.-Martin, 114.
Guesdon, r. du Pont-aux-Choux, 21.
Guiard, Faub.-S.-Honoré, 87.
Guibert, barrière de Sèvres, 14.
Guibout, quai de la Tournelle, 43.
Guilbert (J. N.), quai d'Anjou, 3.
Guilbert (A. M. D.), r. de Seine-Saint-Germain, 53.
Guillard, r. de Lille, 36.
Guillard (E.), r. St.-Florentin, 10.
Guillemot, r. des Mauvaises-Paroles, 17.
Guillié ✻, *oc.*, r. Monsigny, 7.
Guillon, r. Traversière-S.-Honoré, 33.
Guilloteau, r. du Bac, 58, pass. Ste-Marie, 3.
Guyonnet de Sénac, r. du Bouloy, 18.
Haas, Faub.-Poissonnière, 14.
Haguette, r. Boucher, 7.
Hainaut, passage Dauphine.
Hamel, r. des Fossés-Montmartre, 17.
Hanin-Demerson ✻, r. des Poulies, 2.
Haracque, rue des Poitevins, 3.
Harel de Tancrel, r. Jacob, 20.
Haren ✻, r. S.-Dominique, 82.
Haskell, r. de la Michodière, 20.
Hatin (Jules), r. Servandoni, 10.
Hauregard, r. S.-Jacques, 59.
Hautrive, r. Dauphine, 24.
Heller, r. S.-Florentin, 15.
Hennelle, rue de Savoie, 13.
Henry, cité Bergère.
Henry de S.-Arnoult ✻, r. du Cadran, 12.
Hérisson, r. Beaujolais, 9.
Hernu fils, r. des Bl.-Manteaux, 20.
Héron, r. Le Pelletier, 25.
Herpin, r. des Beaux-Arts, 3.
Heurtault, r. des Fossés-S.-Jacques, 19.
Hervez de Chégoin, *maison roy. de santé*, r. de Seine-S.-G., 48.
Hivan, r. Comtesse-d'Artois, 8.
Hoffmann (Am.), r. des Pet.-Augustins, 11.
Hoffmann (Ach.), r. du Petit-Bourbon, 2.
Hollard, r. Martel, 13.
Honlet, petite r. S.-Roch, 10.
Honoré ✻, *Hôt.-Dieu*, r. de Bossuet, 2.
Horeau ✻, r. Chantereine, 11.
Horteloup (Bon) ✻, r. des Bons-Enfans, 21.
Hubert, r. S.-Jacques, 309.
Huet, r. St.-Denis, 74.
Huet-Desprez, r. de Provence, 8.
Hulin, r. Neuve-Saint-Denis, 36.
Hureau, *et acc.*, r. S.-Martin, 101.
Huron, r. du Temple, 15.
Husson ✻, *H.-Dieu*, r. St.-Jacques, 123
Itard ✻, *instit. des Sourds-Muets*, r. Saint-Jacques, 256.
Jabalot, r. des Gravilliers, 18.
Jacob, r. de l'Echiquier, 38.
Jacob-Bouchenel, r. de Gren.-S.-H., 29.
Jacquemin père, *méd. de la Force*, r. Sainte-Avoie, 9.
Jacquemin fils, *méd. adj. de la Force*, r. Sainte-Avoie, 9.
Jacquot, r. S.-Honoré, 514.
Jadelot ✻, *méd. de l'hôpital des Enfans-Trouvés*, r. du Bac, 86.
Jadioux, *agr. à la faculté de méd.*, *hôpit. Cochin*, r. du Paon-S.-André, 8.
James, r. Montmartre, 56.
Janin (H.-F.), place des Victoires, 7.
Janin, place des Victoires, 7.
Janin-S.-Just, r. de Chaussée-d'Antin, 7.
Jaubert (Louis) ✻, r. Martel, 17.
Jeunesse, r. du Faub.-S.-Denis, 151.
Jobert, r. du Four-S.-Honoré, 47.
Jobert, boulev. du Temple, 37.
Jolly, boulev. S.-Martin, 15.
Jouan ✻, r. S.t-Honoré, 357.
Jouanneau ✻, r. de la Paix, 12.
Jouard ✻, r. d'Anjou-S.-H., 52.
Joubert, r. de Bussy, 6.
Jourda ✻, r. Bergère, 7 *ter*.
Jourdan ✻, r. de Bourgogne, 4.
Juge ✻, r. de Louvois, 5.
Juglar, r. Saint-Jacques, 167.
Juville, r. de Gaillon, 7.
Kapeler, faub. S.-Antoine, 208.
Kennedy, r. de la Paix, 2.
Keraudren (Chev.) (O ✻), *méd. insp. du serv. de santé de la mar.*, r. Taitbout, 12.
Kergaradec (De), *agr. à la fac. de méd.*, r. Neuve-Saint-Merry, 12.
Koreffe, pl. de la Madeleine, 4.
Künkel, r. Bellefond, 14-16.
Labbé-Dumesnil, r. S.-Denis, 80.
Labillardière ✻, r. d'Enfer, 7.
Laborie, cour Batave, 18.
Labric, r. de la Chaise, 28.
Labrunie ✻, r. St.-Martin, 72.
Lachaume, passage des Petits-Pères, 7.
Lacorbière, r. Ne-des-Petits-Champs, 48.
Lacretelle ✻, r. d'Enfer, 26.
Lacour, r. Beaurepaire, 23.
Lacroix père ✻, r. Royale-S.-Honoré, 3.
Lacroix ✻, r. Chabannais, 10.
Lacroze, r. de Charenton, 38.
Laennec, r. S.-Guillaume, 30.
Lafeuillade, pl. Royale, 16.
Lafisse, r. de Ménars, 9.
Lafon ✻, *méd. en chef des Femmes-Incur.* à l'hospice, r. de Sèvres.

Lagneau ✻, r. de la Chaussée-d'Antin, 38.
Laguerre, r. Blanche, 33.
Lagut, r. Beauregard, 42.
Lair, Faubourg-Montmartre, 8.
Lalourcey, r. Quincampoix, 32.
Lambert (Amable), r. Sainte-Avoye, 38.
Lambert, r. du Pot-de-Fer-S.-Sulpice, 12.
Lambert, r. de Saintonge, 31.
Lamothe, r. Saint-Martin, 228.
Lamouroux (J.), r. Chantereine, 58.
Lando, r. Neuve-Ménilmontant, 5 *bis*.
Landré-Beauvais ✻, S.-Florentin, 15.
Lange, r. du Grenier-S.-Lazare, 8.
Lanthois, r. S.-Marc, 21.
Lapp, r. Culture-Ste-Catherine, 26.
Laracine, r. Christine, 4.
Larbaud, r. Meslay, 12.
Larfeu, r. des Moineaux, 26.
Laroche, r. S.-Dominique, 45.
Laroche, r. du Helder, 20.
Larroque (J.-B. de), r. du Faubourg-Montmartre, 21.
Larue ✻, r. J.-J. Rousseau, 3.
Lasne, *et acc.*, r. des Fontaines-du-Temple, 13.
Lasserre, r. de Beaune, 10.
Lassis, r. S.-Antoine, 77.
Latapie, r. de la Michodière, 13.
Latour, r. du Petit-Carreau, 18.
Laubry, r. du Doyenné, 3.
Laugier, *et chir.*, r. de la Michodière, 1.
Laurent, r. Cloche-Perche, 10.
Laurand (A.) *acc.*, r. de l'Oratoire, 6.
Lavalette, r. de l'Aiguillerie, 22.
Lavergne, r. Saint-Denis, 124.
Lavilletelle (L. M.), r. Bertin-Poirée, 11.
Layraud, r. S.-Martin, 175-177.
Lavit père ✻, r. Taranne, 19.
Lavit fils, r. Taranne, 19.
Le Ber (Chev.), r. Ne-S.-Merri, 23.
Leblanc, r. du Cimetière-S.-André, 3.
Leblond, r. Ne-Ste-Geneviève, 21.
Lebreton, *et acc.*, r. Pigale, 11.
Lecorché-Colombe, r. de M.-le-Prince, 6.
Lecou, r. S.-Martin, 231.
Lecoupé, r. S.-André-des-Arts, 67.
Lecouppey, r. des Boucheries-S.-Germ. 59.
Lecouteux, r. Jacob, 17.
Ledesohault, r. S.-Martin, 51.
Ledru, r. du Four-Saint-Germain, 17.
Lefebvre (C.), r. de la Michodière, 18.
Lefeuvre (Pr.), r. des Tournelles, 78.
Lefevre, r. des Ecouffes, 14.
Lefort, boul. S.-Martin, 3.
Leger, r. d'Orléans-S.-Honoré, 19.
Leger (Th.), pass. du Saumon, 26.
Legrand, r. de l'Université, 48.
Legras (L.-P.-J.), r. de l'Arbre-Sec, 33.
Legros (Félix), à l'Hôtel-Dieu.
Legueulc, r. du Monceau-S.-Gervais, 9.
Lehelloco, Faub.-S.-Honoré, 26.
Leloutre, r. des Filles-S.-Thomas, 11.
Lemaire ✻, r. du Faub.-du-Temple, 7.
Lemaistre-Florian, r. Ne.-S.-Laurent, 3.
Lemare, quai Conti, 3.
Lemercier, au Jardin du Roi.
Lemercier de Manneville, aux Batignoles, r. Lemercier, 2.
Lenormand, r. de Vaugirard, 52 *bis*.
Lerminier ✻, *hôp. de la Charité*, r. Basse-du-Rempart, 54.
Leroux (Chev. J.-J.) ✻, r. de Sèvres, 7.
Leroux de Rennes, r. de la Ve-Monnaie, 22.
Le Roy, r. de Seine-S.-G., 49.
Leroy, r. Ne-de-Luxembourg, 23.
Le Roy d'Etiolles ✻, q. Voltaire, 21 *bis*.
Lescure, r. de Paradis, 14, au Marais.
Lesêble, r. Neuve-S.-Marc, 2.
Letellier, r. de la Sourdière, 31.
Leuchsenring-Hermann, r. des Fossés-St.-Jacques, 13.
Levacher, quai d'Anjou, 31.
Lévêque de la Source, *et acc.*, r. des Prouvaires, 36.
Leviels, r. S.-Joseph, 11.
Levraud (Benj.) ✻, *et acc.*, q. S.-Michel, 9.
L'habitant (P.-F.), q. Bourbon, 27.
Lobinhes, r. de la Madeleine, 22.
Lodibert (O ✻), r. de Sèvres, 84.
Loiseleur-des-Longchamps ✻, r. de Jouy, 8.
Lombard, r. de Saintonge, 31.
Londe ✻, r. de la Sourdière, 21.
Louiche-Desfontaines ✻, au Jardin du Roi.
Louis ✻, *hôp. de la Pitié*, r. Bergère, 15.
Louyer de Villermay, r. Favart, 6.
Louyer de Villermay neveu, r. Montm., 178.
Louyet, r. des Prêtres-S.-Paul, 10.
Lozès, rue de Vendôme, 10.
Lucas (Bon) ✻, pl. de la Madeleine, 2.
Lucas-de-la-Championnière, rue des Fossés-S.-G.-des-Prés, 18.
Lucien de la Morlive.
Lugol ✻, *hôpital Saint-Louis*, r. Chantereine, 12.
Lusardi, *et oc.*, r. St.-Lazare, 118.
Macartan ✻, rue Hauteville, 24.
Maclouglin (David), r. de la Paix, 8.
Mac-Mahon, à l'Ecole de médecine.
Madoré, r. Neuve-S.-Martin, 28.
Magendie ✻, *Hôt.-Dieu*, r. de S.-S.-G., 30.
Magistel, r. Duras, 10.
Magnan, r. S.-Dominique-S.-G., 28.
Magnien, r. de Lancry, 10.
Mahon, r. du Pas-de-la-Mule, 2.
Mailhol, r. des Arcis, 17.
Maillard ✻, r. du Petit-Bourbon, 4.

Mailly, *hôp. S.-Ant.*, r. de la Monnaie, 11.
Maingault, pl. S.-Germ.-des-Prés, 9.
Mairan, quai d'Anjou, 33.
Maisonabe, *agr. à la fac. de méd.*, r. de Chevreuse, 4.
Mallat, r. S.-Denis, au coin de la r. Aubry-le-Boucher.
Mancel, r. Bergère, 17.
Manjot, r. de Sèvres, 131.
Manry ✻, *hôp. Saint-Louis*, r. Laffitte, 8.
Manseau, r. de l'Arbre-Sec, 22.
Manseau, cloître S.-Merry, 6.
Marc ✻, *médecin du Roi*, r. du Faub.-S.-Honoré, 19.
Marc fils, r. du Faub.-S.-Honoré, 19.
Marchais, r. Guénégaud, 12.
Marchand ✻, aux Tuileries.
Maréchal, *chir.*, r. des Petits-Augustins, 24.
Maréchal, r. Bergère, 17.
Marie, r. N.-Dame-des-Victoires, 40.
Mariglier, r. N^e-des-Petits-Champs, 53.
Marjolin ✻, *chir.*, r. de Richelieu, 59.
Marquand ✻, r. du Bac, 28.
Marsaux, r. des Rosiers, 2, au Marais.
Martel, rue Saint-Martin, n. 297.
Martin-Jolin, *Beaujon*, r. Bons-Enf., 23.
Martin (H.), boul. St.-Denis, 8.
Martin, r. de Seine-S.-G., 49.
Martin, rue de Condé, 5.
Martin (A.), r. S.-Lazare, 90.
Martin-Gimard, r. S.-Jean-de-Beauvais, 8.
Martinaut de Préneuf, r. du Temple, 22.
Martinet, r. Saint-Honoré, 315.
Martin-St.-Ange, r. des Fossés-S.-Vict. 15.
Marye, r. des Noyers, 36.
Massié, r. S.-Louis-en-l'Ile, 78.
Masson, *et acc.*, r. de Bourgogne, 27.
Masson, r. des Beaux-Arts, 5.
Mathey, Faub.-S.-Martin, 38.
Mauge, r. de Bondy, 92.
Maurial (J.-B.), Faub.-S.-Martin, 54.
Maury, r. boul. S.-Denis, 19.
Maygrier, *et acc.*, r. des Beaux-Arts, 4.
Mège, r. N^e-Saint-Augustin. 52.
Mélier, rue Bergère, 13.
Mélique, r. des Petites-Écuries, 30.
Mellet, r. Notre-Dame-des-Champs, 20.
Mène-Maurice, r. du Colombier, 6.
Mérat ✻, r. des SS.-Pères, 17 *bis*.
Merey (Chev. de), r. Notre-Dame-de-Nazareth, 20.
Mercier, r. Neuve-Bourg-l'Abbé, 8.
Merlet, r. Saint-Hyacinthe, 20.
Mestivier ✻, r. de l'Université, 39.
Mettemberg, r. S.-Thomas-d'Enfer, 5.
Meunier, r. des Deux-Ponts, 22.
Meurdefroy, r. St.-Roch-Poissonnière, 2.
Meyraux, r. des Beaux-Arts, 8.
Michel (B^on) (O ✻), r. du Port-Mahon, 8.
Michelin, *aliénés de la Salp.*, r. de Buffon, 9.
Michon, r. du Paon-S.-André, 8.
Michu, r. de la Jussienne, 25.
Miguel (A.), r. de l'Echiquier, 25.
Miquel, rue Jacob, 17.
Mirambeau, *et chir.*, r. Beautreillis, 1.
Mitivier, r. de Buffon, 9, et à Ivry-s.-Seine.
Mollet de la Barre, r. de Rivoli, 26.
Moncourrier, r. Galande, 27.
Mondat, r. Saint-Antoine, 110.
Mondière, r. de la Jussienne, 11.
Monne fils, r. N^e-des-Pet.-Champs, 64.
Montazeau, quai S.-Michel, 1.
Montée, faub. S.-Martin, 102.
Montmahou, r. S.-Honoré.
Morand, rue de Fleurus, 10.
Moreau ✻, *prof. d'acc. à la faculté, maison d'accouchement*, r. de Verneuil, 43.
Moreau, rue des Juifs, 20.
Moreau (M. F.), r. d'Enghien, 14.
Morel, r. du Temple, 60.
Moret, r. des Déchargeurs, 3.
Morgan, boul. des Capucines, 13.
Morillon, r. Bourbon-Villeneuve, 17.
Morin, r. Hautefeuille, 26.
Mouillet, *et acc.*, r. S.-Martin, 67.
Moulin, r. de Bussy, 15.
Moutard, du Croissant, 20.
Moutier, Faub.-S.-Denis, 39.
Moynier, r. Caumartin, 20.
Moysen, r. N^e-des-Petits-Champs, 38.
Mulot, r. de Londres, 20.
Mussot, quai Voltaire, 3 *bis*.
Nacquart, r. S.-Avoye, 39.
Nauche, r. du Bouloy, 8.
Naudin, r. Pavée-S.-André, 5.
Navière ✻, r. S.-Lazare, 58.
Negret, r. de Ponthieu, 13.
Nel, r. du Temple, 60.
Newbourg, r. Traversière-St.-Honoré, 37.
Niles, r. de la Chaussée-d'Antin, 45.
Nolette, *et acc.*, r. du Cherche-Midi, 31.
Norgeu, Faub.-S.-Denis, 17.
Olinet, Faub.-S.-Martin, 142.
Olivier (E.-L.), Palais-Royal, 121.
Ollivier (A.-F.), r. des Foss.-S.-Germ.-des-Prés, 24.
Ollivier (C.-P.), d'Angers, r. des Fossés-S.-Germ.-l'Auxerrois, 29.
Orfila ✻, *doy. de la faculté*, à l'Ec. de Méd.
Osmade, *et acc.*, Faub.-S.-Martin, 45
Ozenne (G), *acc.*, cour du Pal. de Just., 16.
Pactohd, r. Montmartre, 149.
Pagès, r. du Four-S.-G., 17.
Paillard, r. N^e-S.-Georges, 5.
Paillet, r. S.-Bernard, 13.
Pailloux, r. Bourbon-Villeneuve, 55.

Pain, *hôp. d'Enghien*, r. de Picpus, 8.
Pajot, r. des Poitevins, 7.
Pajot-Laforest, r. de l'Université, 73.
Paparel Guillot de Barau, r. de l'Egoût-Ste-Catherine, 19.
Parent, r. Castex, 4.
Parent-Duchâtelet ✻, *Pitié*, rue Geoffroy-Lasnier, 22.
Parfait (O ✻), r. Ne-des-Mathurins, 31.
Paris, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 38.
Paris, r. des Champs-Elysées, 8.
Pariset (O ✻), *Salpétrière*, r. de Poitiers, 8.
Parmentier, Faub.-Poissonnière, 64.
Pascalis, r. Chantereine, 36.
Pasquier fils ✻, r. de la Michodière, 4.
Pasteur, r. de Sèvres, 23.
Pâtissier, r. de Bracque, 4.
Patrix, r. de l'Odéon.
Paulin, r. du Colombier, 4.
Paumier, r. du Dragon, 34.
Pavet de Courteille, r. de Tournon, 13.
Payen, r. des Vieilles-Etuves-S.-H., 1.
Peffault-Delatour, Fub.-S.-Honoré, 30.
Peligat ✻, r. du Faub.-Poissonnière, 52.
Pelletan (Chev.) ✻, *profess. à la faculté de méd.*, r. du Pont-de-Lodi, 6.
Pelletan (G.) ✻, r. S.-André-des-Arts, 41.
Peraudin, r. de la Feuillade, 3.
Percheron, r. Feydeau, 1.
Perdrau, r. des Batailles, 5.
Perdrix, pl. du Louvre, 12.
Péronaux, r. Montmartre, 68.
Péronnaux de Besson, r. S.-Martin, 75.
Perron, r. Montmartre, 6.
Perronnet, r. du Petit-Thouars, 23.
Perrier, r. de l'Oratoire, 6.
Pertus, r. Mauconseil, 12.
Petit ✻, *membre de l'Acad. roy. de méd; méd. de l'Hôtel-Dieu*, r. de Condé, 30.
Petit ✻, *épileptiques de la Salpétrière*, rue Chantereine, 25.
Petit (H.), r. S.-Dominique-d'Enfer, 4.
Petit (Ismérie), r. de l'Odéon, 26.
Petit, r. de Seine-S.-G., 62.
Petroz ✻, r. Ne-S.-Augustin, 8.
Peudefer, r. Ne-des-Petits-Champs, 58.
Peyre de S. Estève ✻, r. des Dames, 9, aux Batignoles.
Peyre de S.-Estève fils, r. Joubert, 43.
Picard, r. de la Michodière.
Picard (J.), *et ac.*, r. Ne-S.-Merri, 24.
Pichard, r. Beaubourg, 29.
Pichon, r. du Boulloi, 8.
Pichonnière, r. Gaillon, 10.
Pichot, r. du Gros-Chenêt, 8.
Piedagnel, r. Taranne, 16.
Pierre ✻, r. des Noyers, 37
Pierret, r. Tiquetonne, 17.
Pierson, r. S.-Honoré, 123.
Pigeaux, Faub.-S.-Martin, 150.
Pignault, r. du Faub.-Poissonnière, 74.
Pignier, r. S.-Victor, 68.
Pigny, r. des Nonaindières, 19.
Pilliot, r. Ne-S.-Eustache, 18.
Pillon, r. des Mauvaises-Paroles, 12.
Pinel, r. des Bernardins, 14.
Pinel fils, *méd. à la Salpétrière*, r. Comtesse-d'Artois, 26.
Pinel neveu, r. de Chaillot, 76.
Piorry (L.-A.), pass. Véro-Dodat, 33.
Piot de Montaigu ✻, *Hôtel-Dieu*, r. de l'Arbre-Sec, 33.
Piron (Camille) ✻, *Prisons*, r. des SS.-Pères, 26.
Piron-de-Sampigny, r. de Rochechouart, 6.
Pitaro (Ant.), r. Hauteville, 2.
Planté de Mengelle, q. des August., 25.
Poirson (O ✻), r. du Bac, 14.
Poiseuille, r. Bleue, 6.
Pontonnier, r. du Ponceau, 28.
Portal (Bon) (C ✻), r. de Condé, 12.
Potain ✻, rue Bourtibourg, 23.
Potier, r. de Seine-S.-G., 24.
Potter, r. du Vieux-Colombier, 29.
Pottier, cl. S.-Benoît, 10.
Pouget, r. du Battoir-S.-André, 10.
Poumiès de la Siboutie, r. du Dragon, 25.
Prat, r. de la Verrerie, 31.
Pravaz, r. Rochechouart, 30.
Pressat ✻, *chir.*, Faub.-S.-Antoine, 333.
Prost, cour de la Corderie-du-Temple, 30.
Pruneyre, r. Vivienne, 6.
Pruss, *Bicêtre*, r. de l'Abbaye, 12.
Pujos, r. des Vieilles-Audriettes, 2.
Puzin ✻, r. des Batailles, 5, *à Chaillot.*
Raffin, r. des Forges, 3.
Raige de l'Orme, r. de l'Abbaye, 11.
Raiffer ✻, r. de Bourgogne, 40.
Ramon ✻, *à la maison roy. de Charenton.*
Rançon, r. S.-Thomas-d'Enfer, 5.
Rapatel, r. Paradis-Poissonnière, 31.
Ratheau, *agrégé à la fac. de méd.*, r. du Cherche-Midi, 16.
Rathery, *et acc.*, r. du Faub.-S.-Martin, 69.
Ratier, r. de la Chaise, 8.
Raulin, r. de la Verrerie, 16.
Rayer ✻, *Charité*, Faub.-Poissonnière, 54.
Récamier ✻, *Hôtel-Dieu*, r. du Regard, 1.
Reddet, q. de l'Ecole, 18.
Regnart, r. Dauphine, 32.
Regnault ✻, r. de Grenelle-S.-G., 27
Reis, r. Ne-de-la-Ferme-des-Mathurins, 50.
Renauldin ✻, *hôp. Beaujon*, r. S.-Hon., 392.
Renoult ✻, r. Neuve-S.-Gilles, 12.
Requin, r. de l'Oratoire, 1.
Reuche, r. S.-Georges, 18

Réveillé-Parise ✻, r. du Dragon, 21.
Reverat, r. de la Jussienne, 19.
Rey, r. Meslay, 32.
Reydellet, q. Bourbon, 21.
Ribes ✻, r. de Vaugirard, 11.
Ribes fils, r. de Vaugirard, 11.
Richard (A.) ✻, à l'Ecole de Médecine.
Ricque, r. de Cléry, 27.
Riembault, r. de la Jussienne, 19.
Riembult, q. Bourbon, 11.
Rivallié, r. du Dragon, 16.
Rivière, r. du Faub.-S.-Martin, 158
Rivière, r. du Port-Mahon, 3.
Robert, r. Villedot, 11.
Roberton, r. de la Ville-l'Evêque, 25.
Roberts, r. des Capucines, 3.
Rochard, r. de l'Université, 84.
Roche (L.-C.), r. Meslay, 62.
Roche, r. de Castiglione, 12.
Rochoux, *agrégé à la fac. de médecine*, à l'hospice de Bicêtre.
Rocques (J.-G.), r. Montorgueil, 107.
Roger, r. du Temple, 36.
Ronsil, r. Tiquetonne, 20.
Rony, r. du Bac, 26.
Roques ✻, r. de Louvois, 5.
Rostau, r. des Beaux-Arts, 10.
Rostan ✻, *méd. suppl. à la Salpétrière.*
Rougeot-Dessessart, r. des Fos.-S.-Germain-l'Auxerrois, 8.
Rouget-Saint-Pierre, r. d'Amboise, 3.
Rouget (de l'Aude), r. S.-Honoré, 355.
Rousseau, r. de Seine-S.-Victor, 9.
Rousseau (J.-J.), r. de Rohan, 8.
Rousset-Duchez, *hosp. des Orphelins*, r. S.-Hyacinthe-S.-Michel, 3
Rousset de Vallière, r. S.-Jacques, 169.
Roux (D.) (O ✻), *et chir.*, r. de l'Université, 25.
Rouzé, r. des Grands-Augustins, 27.
Roy, r. du Harlay-du-Palais, 5.
Ruette, r. du Faub.-S.-Honoré, 5.
Rullier, *Charité*, r. Jacob, 39.
Sacombe, q. des Augustins, 37.
Saint-Amant, r. Bleue, 38.
Saint-Martin, r. du Faub.-S.-Denis, 154.
Saint-Yves, à l'Hôtel-Dieu.
Salacroux, r. Christine, 4.
Sallé (de Brest), r. S.-Jacques, 41.
Salleron père, r. des Petites-Ecuries, 7.
Salmade ✻, r. Royale-S.-H., 8.
Salone, r. N.-Ste-Geneviève, 2
Salviat, r. Montaigne, 20.
Sandrat ✻, r. Ste-Anne, 22.
Sanson (Al.), r. Rochechouart, 57 *bis.*
Sardaillon (L.), r. Marivaux-des-Italiens, 1.
Sarlandière ✻, r. de la Michodière, 2.
Sarrazin, r. Traversière-S.-H., 18.
Sat-Deygallière, r. N.-D.-des-Victoires, 10.
Sassard, r. des Saints-Pères, 77.
Savardan, r. de la Michodière, 6.
Savin, rue des Fossés-S.-Germain-l'Auxerrois, 25.
Scellier, r. Aumaire, 55.
Sedillot ✻, r. de l'Ecole-de-Médecine, 6.
Sedillot fils, r. N.-D.-des-Victoires, 22.
Ségalas, r. Vendôme, 5.
Segard, r. Thévenot, 24.
Sellier, r. Saint-Honoré, 313.
Sengensse ✻, r. N.-des-P.-Champs, 60.
Sereul-Dumanoir, r. du Paon-S.-Victor, 10.
Serré, r. du Caire, 1.
Serres ✻, *Pitié*, r. Copeau, 1.
Sevestre, *et acc.*, r. S.-Marc, 14.
Sibille, r. Bonderau, 1.
Sichel, r. de Bussi, 30.
Simon, r. de Louvois, 10.
Sirdey, r. Michel-le-Comte, 15.
Smith, r. Taranne, 1.
Sonnier, passage Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 13.
Sorbier, boul. S.-Antoine, 29.
Sorlin ✻, r. de l'Université, 55.
Soula, r. du Faub.-Montmartre, 24.
Spurzheim, r. Neuve-S.-Augustin, 3.
Sterlin, r. Bourbon-Villeneuve, 37.
Supertus, r. Mauconseil, 9.
Tacheron, r. Monsieur-le-Prince, 18.
Taffin, r. Baillet, 6.
Taillefer (O ✻), r des Moulins, 12.
Tallard, r. du Petit-Pont, 18.
Talon, *et acc.*, r. S.-Denis, 183.
Tanchon ✻, r. d'Amboise, 7.
Tavernier (Alph.), r. Feydeau, 22.
Tartra, r. Gaillon, 6.
Téallier, r. de la Gr.-Truanderie, 52.
Taisseire de S.-Marc, pl. des Pet.-Pères, 9.
Terrier, r. Paradis-Poissonnière, 12.
Tessier (Chev.) ✻, r. des Pet.-August., 26.
Texier, pl. des Victoires, 1.
Therrin (O ✻), r. de la Michodière, 20.
Théry, r. de Vaugirard, 36.
Thesson ✻.
Thibert, r. de Grammont, 4.
Thierry, r. du Petit-Musc, 9.
Thillaye (Chev.) ✻, *agr. à la faculté*, r. de l'Ecole de Médecine, 12
Thomas (G.-M.), r. Laffitte, 20.
Thomas-de-Troiserve, Faub. du Roule, 24.
Tisserand ✻, r. du Four-S.-G., 41.
Tollard aîné ✻, quai aux Fleurs, 21.
Tollard (H.) ✻, quai aux Fleurs, 9.
Tourlet, r. S.-Antoine, 109.
Touzet, r. du Helder, 15.
Trappe, r. des Tournelles, 37.
Trélan ✻, r. Quincampoix, 1.

Treille ✻, r. de la Paix, 4.
Trélat, r. Paradis-Poissonnière, 35.
Tresse, r. Hauteville, 38.
Triger, Faub.-Poissonnière, 74.
Troncein, r. des Fossés-du-Temple, 16.
Trousseau, r. Grange-Batelière, 26.
Troussel, r. du Bac, 17.
Valet ✻, r. Ste-Anne, 24.
Vallade, r. S.-Honoré, 255.
Vallerand de la Fosse, r. de Ménars, 12.
Vallette, r. Coquillère, 37.
Vallé-Paillard, r. Montmartre, 129.
Vareliaud ✻, r. de Grenelle S.-G., 9.
Vassal, r. Saint-Martin, 98.
Vaudin, pl. de l'Oratoire-du-Louvre, 4.
Vavasseur (P.), r. Vivienne, 7.
Velpeau, *agrégé à la fac. de méd.*, r. de l'Ecole-de-Médecine, 3.
Verdé-Delisle, r. du Faub-Montmartre, 8.
Verdier, quai Bourbon, 45.
Vergez ✻, pl. du Carrousel, 12.
Vergnies, r. et quai de la Tournelle, 5.
Verlhac du Maine, rue S.-Honoré, 153.
Veron, r. Pinon, 8.
Verpillat, r. du Vieux-Colombier, 19.
Vial, r. Beautreillis, 1.
Vidal, rue de Cléry, 9.
Vignardone, r. de l'Abbaye, 4.
Vignes, cour Batave, 11.
Vigny, r. de l'Evêque, 15.
Vigreux, r. du Four-S.-Honoré, 9.
Villeflose, rue Montorgueil, 96.
Villeneuve, r. de Sèvres, 6.
Villermé, r. Bertin-Poirée, 10.
Villette, r. Godot, 22.
Vincent, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 8.
Virey, r. Soufflot, 1.
Vitrac (O ✻), r. de Louvois, 10.
Voisenet, r. de Bondy, 22.
Voisin, r. du Bac, 102.
Vosseur, r. de l'Abbaye, 16.
West, r. de l'Odéon, 34.
Worbe, r. S.-Louis-en-l'île, 65.
Wright (James), r. de la Paix, 14.
Young, r. de la Paix, 21.

CHIRURGIENS. *Messieurs*,

Amussat, r. S.-André-des Arcs, 59.
Arcelin, r. de la Mortellerie, 129.
Audibran, *dent.*, r. de Valois, 2.
Audinet, *et acc.*, r. Coquillière, 33.
Auvity (Ambroise) ✻, *chirurgien adj. des Enfans-Trouvés*, rue du Bac, 87.
Bachelet, r. du Dragon, 34.
Backler, r. Gaillon, 23.
Baffos, *chir. en chef de l'hôp. des Enfans-Trouvés*, r. de l'Odéon, 23.
Balin ✻, pl. de l'Hôtel-de-Ville, 7.
Barbier (Bon) ✻, r. de Beaune, 1.
Barras (Tobie) ✻, pl. Dauphine, 9.
Baubillier, r. Neuve-Saint-Martin, 11.
Baudelocque, *acc.*, r. Godot, 24.
Beauregard, r. de Montpensier, 1.
Begin, r. Feydeau, 20.
Belin, r Traînée, 11.
Bellivier, *chirurgien en chef des Quinze-Vingts*, r. Charenton, 38.
Belmas, r. d'Anjou-S.-H., 13.
Bérard, r. du Cl.-N.-D., 16.
Bérard, *hôp. S.-Ant.*, pl. de l'Ec.-de-M. 13.
Bichebois, r. de Seine-S.-G., 16.
Blandin ✻, *hôp. Beaujon*, r. Marsollier, 5.
Blin, *hern.*, r. Tiquetonne, 20.
Boisserie Laserve (de), Faub.-S.-Honoré, 14.
Bonald, r. du Coq-S.-Honoré, 11.
Bonjour, r. des Nonaindières, 1.
Bonnet, *chir. de l'hôtel des Invalides*, r. S.-Dominique-Gros-Caillou, 92.
Bonnie père (Chev.), au palais Bourbon.
Bougon ✻, r. de l'Observance, 1.
Boulay ✻, r. Charlot, 8.
Bousquet, r. Chapon, 7.
Boutineau, r. Neuve-Saint-Martin, 32.
Bouvier, à Chaillot, r. Basse-S.-Pierre, 15.
Boyé, r. des Deux-Portes-S.-Jean, 4.
Boyer (Bon) (O ✻), *chir. en chef de l'hôp. de la Charité*, r. de Grenelle-S.-G., 9.
Boyer, r. de Grenelle-S.-Germain, 9.
Boyer, *chir. des Inval.*, r. S.-Honoré, 247.
Breschet (O ✻), *prof. agr. à la fac. de méd.*, *chir. ordinaire de l'Hôtel-Dieu*, r. de l'Observance, 3.
Carré, r. Montmartre, 139.
Casaubon, r. Montmartre, 6.
Casenave, r. S.-Anastase, 3.
Cathelot, r. S.-Antoine, 176.
Césarac ✻, r. Neuve-S.-Germain, 6.
Chabaud, *chir. des Invalides*, à l'hôtel des Invalides.
Chailly, place du Carrousel, 14.
Chanson, r. de la Harpe, 14.
Charey, r. S.-Guillaume, 19.
Charlet, r. Sainte-Avoie, 16.
Chauvot de Bauchêne, r. du Bac, 33.
Chavernac, r. Grange-Batelière, 8.
Chevillotte, r. de la Vieille-Draperie, 47.
Choquet ✻, r. S.-Dominique-S.-G., 23.
Civiale ✻, r. Godot-de-Mauroy, 30.
Claquesin ✻, r. d'Angoulême, 3, au Marais.
Clerc, *chir. maj.*, à l'hôtel des escadrons de service, quai d'Orsay.

Cloquet (Jules) ✻, *prof. de chir. à la fac. de méd.*, *mais. roy. de santé*, r. de l'Ep.-, 8.
Cresson-d'Orval, rue des Pet.-Ecuries, 36.
Cullerier neveu ✻, *chir. en chef de l'hôpital des Vénériens*, r. Garancière, 19.
Dabos, r. des Moulins. 3.
Dalliez, r. de Courcelles, 27.
Dalliez fils, r. Cassette. 15
Daumain, r. des Fos.-S.-Germ.-des-Prés, 6.
Dausse, r. Grange-Batelière. 26.
Deguise père ✻, r. Montmartre, 127.
Deguise fils, r. Taitbout, 36.
Delabarre ✻, *et dent.*, r. de la Paix, 19.
Delacoste ✻, r. S.-Honoré, au coin de celle Richepanse.
Delacroix, r. des Vieux-Augustins, 3.
Delacroix, *chir.-herniaire*, r. des Vieux-Augustins, 18.
Delmas-Lacombe, r. Pinon, 18.
Demolle, r. du Marché-Palu, 7.
Demours, *et ocul.*, r. de l'Université, 19.
Denis (N.-J.) ✻, *chir. aide-major à l'hop. mil. de Picpus*, r. du Bac; 36 *bis*.
Denis, rue de l'Université, 16.
Desjardins, *et ocul.*, r. Traversière-S.-H. 20.
Desruelles, r. Ne-des-Bons-Enfans, 17.
Deville, r. Geoffroy-l'Asnier, 30.
Distel ✻, r. de l'Église-G.-C, 9.
Dubois (Bon) (O ✻), *ex-Doyen de la fac. de méd. de Paris*, r. des Fossés-M.-le-Prince, 12.
Dubois (Paul), r. des Fos.-M.-le-Prince, 12.
Ducellu, r. du Four-S.-G., 42.
Dufay, quai de l'Ecole, 8.
Dupont (O ✻), r. du Pet.-L.-S.-Sulp. 13.
Dupuytren (Bon) (O ✻), *chir. en chef de l'Hôtel-Dieu*, place du Louvre, 4.
Durocher, *chirurg. des Invalides*, r. J.-J. Rousseau, 1.
Dutarret, r. Molay, 4.
Duval, place Royale, 4.
Duvivier (O ✻), rue Ne-S.-Augustin, 39.
Emery ✻. r. Thiroux, 9.
Everat, *chir. accouch. de la Reine*, r. de Verneuil, 43.
Fabar ✻, r. de Londres, 37.
Filliet, cour de la Sainte-Chapelle, 9.
Fleury ✻, r. Cassette, 20.
Forestier, r. de Chartres-Roule. 17.
Forlenze ✻, *chir. ocul.*, rue Jacob, n. 18.
Fournier, r. Ne-des-Petits-Champs, 97.
Fournier de Lempes, r. de Bourbon, 26.
Gallet, r. du Jardinet, 1.
Gama (O ✻), *chir. en chef*, au Val-de-Grace.
Garnier, r. Neuve-S.-Gilles, 10.
Gaudriot, r. Montmartre. 9.
Gault, quai des Augustins, 55.
Gauthier de Claubry ✻, r. Taranne, 19.
Gay, r. de Seine-S.-G., 20.
Genouville, r. du Cherche-Midi, 2.
Gérard, r. Montmartre, 109.
Gérardin, r. des Gobelins. 3.
Gerdy, à l'hôpital S.-Louis.
Gervais, r. de la Verrerie, 36.
Gilbert, *Vénériens*, r. S.-Louis, 75, Marais.
Gimelle, r. du Faub.-Saint-Honoré, 100.
Gobert, r. de l'Odéon. 24.
Goblin, r. d'Argenteuil-S.-H., 34.
Gorsse (O ✻), r. S.-Antoine, 177.
Goulard (Du), r. de Grenelle, 136.
Goyon, r. S.-Roch-Poissonnière, 10.
Grateraud, r. Baillette, 3.
Guerbois, *chir. en chef de l'hosp. Cochin*, r. S.-Jacques, 123.
Guichard, r. S.-Dominique-Gros-Caill., 37.
Guillemont, r. Mandar. 8.
Guilloteau, r. des Vieilles-Tuileries. 19.
Hamel. r. des Fossés-Montmartre, 17.
Hedelhofer (O ✻).
Hernu, r. des Blancs-Manteaux, 20.
Hervez de Chegoin, r. des SS.-Pères, 73.
Hery, r. Saint-Lazare, 92.
Herteloup (Bon), r. de la Paix, 22.
Hubert, r. du Perche, 3.
Hurel. r. Culture-Ste-Catherine, 14.
Huttier, r. Montmartre, 122.
Jabalot, r. des Gravilliers, 18.
Jacques, r. du Coq-S.-Honoré, 13.
Jobert, *prosect. de la faculté. hôp. S.-Louis*, Vieille-rue-du-Temple, 123.
Jorry (A.), r. de l'Est-d'Enfer, 1.
Jouan (Chev.) ✻, r. S.-Honoré, 357.
Joubert (L.) r. de Bussy, 5.
Lacour, r. Beaurepaire, 23.
Lacournère. r. Neuve-de-l'Abbaye, 16.
Lacretelle ✻, r. d'Enfer, 26.
Lacroix ✻, r. Royale-S.-Honoré, 3.
Lacroix fils, r. Royale-S.-Honoré, 3.
Lafond (Jalade). r. Richelieu. 40.
Lagrave, r. Mouffetard, 79.
Laguerre, r. du Gros-Chenêt, 23.
Lallement ✻, *chir. en chef de la Salpêtriere*, à la Salpêtrière.
Larmet, r. du Pet.-Bourbon-S.-Sulpice, 36.
Larrey (Bon) (C ✻), *chir. en chef des armées*, impasse de la Monnaie ou Conti, 3.
Laurent ✻.
Lavalette, r. des Fourreurs, 6.
Lebreton, *prof. d'acc.*, r. Pigale, 3.
Lemercier, r. du Faub.-Montmartre, 4.
Lepelletier, r. de la Barillerie.
Leroux, r. Sainte-Avoye, 12.
Leroy, r. de Seine-S.-Germain. 17.
Levasseur, rue des Poitevins, 9.
Levraud (Benj.) ✻, q. S.-Michel, 9.
Lhuillier, r. de Ménars, 12.

Lioult, r. de l'Echelle, 13
Lisfranc ✻, *chir. de la Pitié*, r. de Savoie, 5.
Lusardy, r. S.-Lazare, 130.
Mabille, r. Neuve-S.-Merry, 7.
Magné, r. d'Argenteuil, 17.
Maingault, place St.-Germ.-des-Prés, 9.
Maréchal, *hôp. Necker*, r. des Pet.-Aug. 24.
Maret, *chir. en chef de l'hospice des Ménages*, r. de la Chaise, 28.
Marjolin ✻, *Beaujon*, r. Richelieu, 89.
Marque, cour Batave, 11.
Martin, r. des Filles-S.-Thomas, 1.
Maugé, pl. de l'Hôtel-de-Ville, 4.
Mellet, r. Copeau, 15.
Mercadier, r. Grange-aux-Belles, 1.
Mertens, r. de la Vrillière, 10.
Mirambeau ✻, *chir. en chef de l'hosp. des Quinze-Vingts*, r. Charenton, 40.
Monnard ✻, r. N^e^-de-Luxembourg, 5.
Monod, Faub. S.-Martin, 80.
Montaudon, *acc.*, Faub.-S.-Martin, 196.
Moreau ✻, *acc., prof. agr. à la fac. de méd.*, r. de Verneuil, 43.
Mothré, pl. Royale, 3.
Moulin, r. de Bussy, 16.
Moumiet, r. du Faub.-du-Temple, 7.
Moynier, r. Caumartin, 20.
Murat ✻, *chir. en chef de l'hosp. de Bicêtre*, à l'hospice de Bicêtre.
Navière, r. Saint-Lazare, 58.
Nicod, r. Royale-S.-Honoré, 12.
Nidart, r. des Ecouffes, 3.
Nolin, r Feydeau, 26.
Ollivier, r. Neuve-des-Petits-Champs, 29.
Oudet ✻, *dentiste*, r. Dauphine, 20.
Paban ✻, r. du Bac, 98.
Parfait (O ✻), r. N^e^-des-Mathurins, 31.
Pasquier (O ✻), à l'hôtel des Invalides.
Pasquier (A.) ✻, r. de la Michodière, 4.
Pelletan (Chev.) ✻, r. de Corneille, 3.
Picher de Grandchamp, r. Joubert, 41.
Pierre ✻, *prof. à l'hôp. du Val-de-Grace*, r. des Noyers, 37.
Piet, *acc.*, r. de la Chaussée-d'Antin, 8 *bis*.
Pigou ✻, r. d'Enghien, 14.
Pinel-Grandchamp, r. S.-Hyacinthe-S.-Michel, 9.
Piron (Camille) ✻, *chir. en chef adjoint des prisons*, r. des SS.-Pères, 26.
Planté de Mengelle, *chir. de l'infirmerie Marie-Thérèse*, q. des Augustins, 25
Plantin, r. de la Harpe, 31.
Poirson ✻, r. du Bac, 58.
Potin, r. Bourtibourg, 23.
Pujolle, r. du Faub.-S.-Martin, 100.
Puzin ✻, r. des Batailles, 5, à Chaillot.
Regnart, *et dent.*, r. Dauphine, 32.
Renoult, r. Neuve-S.-Gilles, 12.
Ribes fils, r. de Vaugirard, 11.
Richerand (B^on^) (O ✻), *chir. en chef de l'hôp. Saint-Louis*, r. de Bondy, 44.
Ricord, *ch. des nourrices*, r. Gr.-Aug., 5.
Riembault, q. Bourbon, 11.
Robert, r. Hautefeuille, 22.
Roberts (sir Thomas), pl. Vendôme, 23.
Robillard ✻, *chir.-major des Invalides*, à l'Hôtel.
Roux (O ✻), *chir. ord. de l'hôpital de la Charité*, r. de l'Université, 25.
Roy, r. de la Grande-Friperie, 7.
Sanson ✻, *Hôt.-D.*, r. Vieille-du-T., 6.
Secondat, *acc.*, r. d'Angoulême, 3, au Marais.
Serrurier, r. du Dragon, 38.
Sévestre, r. Favart, 8.
Sollier, quai Voltaire, 9.
Souberbielle, r. d'Anjou-S.-H., 13.
Soudan, r. S.-Jacques, 233.
Taillefer ✻, r. des Moulins, 12.
Talon, aux Invalides.
Tartra, r. Gaillon, 6.
Tesson-Dorval, r. Traversière-S.-H., 22.
Texier, pl. des Victoires, 1.
Therrin (O ✻), r. de la Michodière, 20.
Thévenot de S.-Blaise (B^on^) (O ✻), *agr. à la fac. de méd., Enf.-Trouvés*, r. des Pet.-Augustins, 24.
Tillard, r. du Sentier, 1.
Thierry-Valdajou ✻, *chir.*, r. du Petit-Musc, 9.
Tillard, r. du Sentier, 1.
Trappe ✻, r. des Tournelles, 37.
Trappet, r. des Tournelles, 37.
Trouillet, r. Chanoinesse, 10.
Vaudin, r. du Coq-S.-Honoré, 8.
Velpeau, *Pitié*, Christine, 9.
Verdier, r. N.-D.-des-Victoires, 40.
Vesques, pl. S.-Germain-l'Auxerrois, 22.
Viguier, r. de Bondy, 34.
Villette, r. du Colysée, 25, Ch.-Elysées.
Vitrac (de) ✻, r. de Grammont, 9.
Watier, r. des Martyrs, 18.
Wattier, r. du Faub.-St.-Martin, 156.
Yvan (le B^on^) (O ✻), *chir. en chef des Invalides*, à l'Hôtel.
Yvan fils, *chir. des Invalides*, à l'hôtel.

PHARMACIENS. *Messieurs*,

Abbadie, r. Saint-Denis, 386.
Albespeyres, r. du Faub.-S.-Denis, 84.
Angard. r. de la Poterie, 19.
Anjubault, r. du Faub.-St.-Hon., 127.
Antonin, r. Saint-Jacques, 304.
Antraigues, r. de Bretagne, 7.
Apché, r. Montorgueil, 33.
Arrault, r. Montmartre, 84.
Aubé, r. des Lombards, 8.
Auvard et Bouché. r. de la Verrerie, 5.
Avequin, r. de Chaillot, 42.
Ayné, r. des Lombards, 40.
Bachelot, r. de la Paix, 18.
Baget. r. Vieille-du-Temple, 79.
Baillot, r. Cadet, 19.
Barge, r. S.-Dominique-G.-Caillou, 36.
Barthe, r. du Faub. du Temple, 93.
Baudry-Haincque, r. Richelieu, 44.
Bazin, r. Chantereine, 36.
Beguin, r. Montmartre, 82.
Benoist, r. Feydeau, 1.
Beral, r. de la Paix, 12.
Beranger, r. S.-Jacques, 169.
Bernard-Derosne, r. St.-Honoré, 115.
Billard. r. S.-Jacques-la-Boucherie, 28.
Blayn, r. du Marché-S.-Honoré, 7.
Blond, r. Ste-Marguerite-S.-G., 30.
Blondeau, r. de Tournon, 17.
Bocquet, place Baudoyer, 7.
Boissel, r. S.-Victor. 71.
Borde-Baumé, r. S.-Honoré, 41.
Bordin, r. des Lombards, 20.
Bosse, r. Montmartre, 114.
Boudet, r. du Four-S.-G., 88.
Boullay (O ✻), r. des F.-Montmartre, 17.
Boutigny. r Beauregard, 1.
Boutin-Deslauries, r. de Cléry, 31.
Boutron-Charlard, r. Basse-Porte-Saint-Denis, 13.
Boutry. r. Dauphine, 4.
Breton, r. d'Argenteuil, 31.
Briant, rue Saint-Denis, 164.
Bughon, r. Vivienne, 17.
Buisson, r. du Faub.-Montmartre, 10.
Burcq, rue St.-Lazare, 4.
Bury, rue Saint-Severin, 6.
Buteux, r. Neuve-Ste-Catherine, 11.
Cadet de Gassicourt r. S.-Honoré, 108.
Caillot, r. du Faub. du Temple, 26.
Cap, r. de la Chaussée-d'Antin, 1.
Cattois, place Vendôme, 23.
Caventou ✻, r. Gaillon, 22.
Celières, Faub.-Saint-Antoine, 12.
Chancerel, r. Godot, 26.
Chatard, r. du Petit-Carreau, 4.
Chauvin, place de l'Ecole, 3.
Chedehoux (Ad.), r. Ne-de-la-Ferme, 10.
Chereau, r. S.-Martin, 171.
Clément, rue de Saintonges, 42.
Cliquot, r. de Bretagne, 46.
Colmet-Daage, r. S.-Merry, 12.
Comenchail, place Baudoyer, 4.
Corot, r. du Jardin du Roi, 6.
Corriol, r. de Sèvres. 2.
Costel, r. Amelot, 66.
Cure. r. S.-Antoine, 77.
Cussol, rue de Poitou, 29.
Dariès, r. des Nonnaindières, 13.
Dausse, r. de Lancry, 10.
Dausse, r. Popincourt.
Deflandre, r. S.-Dominique, 15, Gr.-Cail.
Dégénetay, r. Saint-Honoré, 309.
Delahaye, r. de l'Observance, 8.
Delamare. r. S.-Honoré, 350.
Delondre, r. des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 18.
Delpech, r. des Lombards, 41.
Depenne, r. des Lombards, 21.
Derosne (Ve) et fils, r. St.-Honoré, 115.
Descamps. rue des Lombards, 54.
Descuret, r. St.-Jacques, 244.
Desir. r. S.-Antoine, 166.
Desmarets, r. Ste-Marguerite-St-G., 36.
Driot, r. Saint-Honoré. 247.
Dubail oncle, r. St.-Denis, 75.
Dublanc, r. du Temple, 139.
Dubuisson, r. du Cherche-Midi, 5.
Ducellier, r. Coquenard, 35.
Duplessis, r. de la Lingerie, 15.
Dupont, rue Tiquetonne, 14.
Dupuy, r. de Sèvres, 109.
Duroziez. r. de la Paix, 12.
Duvigneau, r. Richelieu, 66.
Esprit, r. de Chaillot, 42.
Estienne, r. des Deux-Ponts, 11.
Faucher, r. de Bourgogne, 23.
Faure, r. S.-Dominique-S.-G., 7.
Fayard, r. Montholon, 18.
Fleury, r. des Lombards, 16.
Flon, r. Taitbout, 32.
Follope. rue de Lancry, 35.
Fontaine, r. du Mail, 8.
Fortin, rue Sainte-Anne, 25.
Gabillot, r. des Lombards, 30.
Gardet, r. Montmartre, 90.
Garnier, r. de Grenelle-S.-G., 112.
Garnier, r. Michel-le-Comte, 1.
Garot, r. Caumartin, 5.
Gautet. r. Comtesse-d'Artois, 13.
Gauthier ✻, r. Neuve-S.-Eustache, 13.

Gautier, rue Dauphine, 38.
Gelée, r. S.-Antoine, 132.
Gosselin, r. Saint-Honoré, 176.
Grammaire, r. des Nonnaindières, 37.
Gremeret, r. Neuve-des-Petits-Champs, 77.
Grignon, r. Hauteville, 19.
Guerin, r. de la Monnaie, 9.
Guesde, r. du Four-St.-Germain, 37.
Guibourt, r. Feydeau, 22.
Guillery, r. Montorgueil, 48.
Habert, r. de la Barillerie, 33.
Hardouin, r. des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 16.
Hardy, r. des Lombards, 2.
Hébert, galerie Véro-Dodat, 4.
Hédouin, rue des Arcis, 10.
Hermé, rue des Martyrs, 11.
Hernandez-Bouriat, r. du Bac, 56.
Hottot, r. du Faub.-S.-Honoré, 11.
Houeix, rue Saint-Denis, 235.
Jacquet, r. aux Ours, 23.
Joannes, r. St.-Honoré, 93.
Jonhson, r. Caumartin, 3.
Jordan, r. Richelieu, 16.
Joubert, r. du Temple, 50.
Jourdain, r. Ste-Marguerite-St-Germ., 22.
Jutier, r. du Vieux-Colombier, 36.
Labarraque ✻, r. S.-Martin, 69.
Lalliet, r. du Bac, 19.
Lamaille et Stouff, r. des Lombards, 24.
Lamouroux, r. du Marché-aux-Poirées, 11.
Lamouroux, r. des Lombards, 44.
Lamouroux, r. des Lombards, 28.
Landreau, r. du Bac, 71.
Laugeois et Roberts, pl. Vendôme, 23.
Launoy, r. Michel-le-Comte, 36.
Lebs et Lelong, r. Saint-Paul, 34.
Lebeaud, r. de la Pépinière, 3.
Lebreton, r. Richelieu, 98.
Lebreton, r. des Lombards, 10.
Lebrun et Renault, r. Dauphine, 10.
Lecanu, r. du Marché-aux-Poirées, 6.
Leconiac, r. de la Paix, 9.
Leconte, r. S.-Jacques, 172.
Lecourt, r. S.-Martin, 179.
Ledoyen, r. des Cinq-Diamans, 18.
Lefèvre, r. de la Chaussée-d'Antin, 52.
Leloup, rue Trouvée, 5 et 7.
Lenoir, r. du Faub.-St.-Honoré, 20.
Leperdriel, r. du Faubourg-Montmartre, 78.
Lepère, place Maubert, 27.
Leprince, r. de Charonne, 57.
Léproust, rue de la Gr.-Truanderie, 13.
Lequoy-Cottin, r. de Seine-St.-G., 49.
Lesage, boul. du Temple, 30.
Lescot, r. de Grammont, 14.
Leseure, r. de la Harpe, 71.
Lesuffleur, rue Dauphine, 10.
Letellier, r. Royale-S.-Martin, 15.
Letreillard, r. des Vieilles-Tuileries, 27.
Levent, r. du Faub.-Poissonnière, 64.
Lhoste, r. de la Michodière, 18.
Louradour, r. Fossés-St.-G.-des-Prés, 31.
Malhomme, r. d'Anjou-S.-Honoré, 13.
Mallite, r. Mouffetard, 23.
Marcandier, r. du Faub.-S.-Antoine, 17.
Marcotte, r. du Faub.-S.-Honoré, 84.
Mare, r. Neuve-des-P.-Champs, 58.
Martin, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.
Martin, r. Croix-des-Petits-Champs, 27.
Martin, r. du Faub. du Roule, 24.
Martin-Fée, r. de la Chaussée-d'Antin, 52.
Mathey, carrefour de l'Odéon, 10.
Maufra et Sage-Danzel, r. de Bussy, 9.
Maurel, r. Mouffetard, 121.
Méalin, rue de Bourgogne, 11.
Mercier, r. St.-Martin, 98.
Micard, r. Saint-Lazare, 80.
Morin ✻, r. Laffitte, 40.
Morisset, r. Popincourt, 53.
Morlot, r. St.-Merry, 13.
Moucelot, quai de la Mégisserie, 50.
Moneuse, r. N.-D.-des-Champs, 2 *bis*.
Moussu, r. S.-Honoré, 354.
Nollette, r. S.-Jacques, 67.
Oulès, r. de Grenelle-S.-G., 29.
Oursel, rue de la Gr.-Friperie, 1.
Page, r. Coquillière, 27.
Pelanne, r. N^e^-des-Capucines, 4.
Pellerin, r. de la Vieille-Bouclerie, 15.
Pelletier ✻, r. Jacob, 15.
Pelletier, rue St.-Honoré, 381.
Pentagaine, r. N^e^-Sainte-Croix, 12.
Percillé, r. du Faub.-Montmartre, 13.
Perès, rue Royale, 8.
Petitbeau, r. Favart, 8.
Petit, r. de la Juiverie, 3.
Petit, rue Saint-Martin, 228.
Petit, rue N.-D.-des-Victoires, 46.
Picard, r. Lafayette, 8.
Pille, r. S.-Louis, 81, au Marais.
Pinart, r. des Cinq-Diamans, 24.
Pion, r. de la Feuillade, 5.
Poisson, r. du Roule, 11.
Potard, r. S.-Honoré, 271.
Prod'homme, r. Laffitte, 30.
Quelquejeu, rue de Poitou, n. 13.
Quoniam, Faub.-du-Temple, 109.
Raulin, rue St.-Honoré, 270.
Regnauld, r. Royale-S.-Antoine, 4.
Renard, r. Vivienne, 19.
Reuillon et Deharambure, r. S.-Martin, 264.
Reynier, rue des Lombards, 28.
Richard-Desruez, r. Taranne, 20.
Richart, r. du Faub.-S.-Martin, 31.
Riquier, rue du Temple, 82.

Robert, r. du Temple, 105.
Robinet ✻, r. de Beaune, 23.
Roussel, r. de la Harpe, 33.
Roux, rue de Sèvres, 75.
Roux et Chais, r. Montmartre, 145.
Royer, r. J.-J.-Rousseau, 21.
Sallé, r. Saint-Jacques, 41.
Sanson, r. du Temple, 50.
Sauné, rue des Prouvaires, 36.
Séguin, r. S.-Denis, 319.
Séguin, r. St.-Honoré, 378.
Séguin-Cluzel, r. des Bons-Enfans, 20.
Sejourné, r. du Faub.-S.-Martin, 57.
Sery, r. du Faub.-Montmartre, 12.
Simon, r. S.-Denis, 305.
Soubert, r. du Faub.-St.-Martin, 203.
Ternon, r. S.-Louis, 21 (Marais).
Tessier, r. des Lombards, 14.
Thévenin, boul. du Temple, 30.
Thierry, r. Sainte-Avoye, 18.
Thiou, r. du Faub.-S.-Martin, 102.
Thubeuf, rue Montmartre, 136.
Tisserant, r. S.-Denis, 248.
Touche, r. du Faub.-Poissonnière, 20.
Toutain, r. S.-André-des-Arcs, 52.
Trouillet, r. des Lombards, 26.
Trouvin, rotonde Colbert.
Trusson-Moutillard, Montagne-Ste.-Gén. 28.
Vallet, r. de Grenelle-S.-Honoré, 33.
Varangue, rue Saint-Victor, 98.
Varlet et A. Hautefeuille, r. des Lombards, 2 et 4.
Vauquelin-Deslauriers, r. Poissonnière, 2.
Vauremoire-Geraud, marché St-Martin, 3.
Vée, r. du Faub.-S.-Denis, 42.
Villemsens, r. Saint-Denis, 349.
Villette, r. de Seine-St.-G., 89.
Vuaflard, r. du Faub.-Montmartre, 34.

PHARMACIENS ÉTABLIS DANS LES COMMUNES RURALES.

Ancelle, *à Boulogne.*
Bacoff, *à Choisy-le-Roi.*
Bals, *à Clichy-la-Garenne.*
Biron, *à Boulogne.*
Caudron, *à Auteuil.*
Cenac, *à Auteuil.*
Curmer, *à Passy*, grande rue, 48.
Delestre, *au petit Montrouge.*
Delpêche, *au Bourg-la-Reine.*
Ferdut, *à Vaugirard.*
Forestier, *à Belleville.*
Gardet, *à La Villette.*
Laguasquie, *à Neuilly.*
Lapeyrie, *à Sèvres*, r. Royale, 5.
Lecoupey, *à Bercy.*
Lemaire, *à Sceaux.*
Lenoble, *à Saint-Maur.*
Ledieu-Bazin, *à St.-Cloud*, r. Royale 20.
Moreau, *à La Chapelle.*
Nicollet, *à Clichy.*
Pelhate, *à Nanterre.*
Perrier, *à Sèvres*, r. Royale, 5.
Petit, *à Vincennes.*
Reclus, *à Vaugirard.*
Rousseau, *à Charenton-le-Pont.*
Simon, *à Saint-Denis*, 17.
Truchot, *à St.-Denis.*
Vallée, *à Sèvres*, r. Royale, 24.
Vinois, *à Boulogne.*

SECTION II.

SOCIÉTÉS DE MÉDECINE.

CERCLE MÉDICAL DE PARIS.

(*Ci-devant* ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.)

Séant à l'Hôtel-de-Ville.

Le Cercle médical est composé de tous les Docteurs-Régens de l'ancienne Faculté, et d'autres Médecins.

Administration.

M. le Bon Portal (O ✻), *Président perpétuel du cercle médical.*

M. François (O ✻). *Président.*
M. Borie ✻, *Vice-Président.*
M. Duchâteau, *Directeur.*
M. Gendrin, *Secrétaire-Général.*
M. Legras, *Trésorier.*
M. Bourgeois ✻, *Archiviste.*
M. Delondre, *Secrétaire de l'administration.*

Le Cercle médical tient ses séances ordinaires à l'Hôtel de-Ville, les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois.

Consultations gratuites.

Tous les mercredis de chaque semaine, de deux à quatre heures.

M. Chantourelle. | M. Perronnaux de Besson.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PRATIQUE.

Cette Société tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville, les 1er et 3e jeudis de chaque mois, de deux à quatre heures.

Président.

M. . . . . .

Président honoraire.

M. le Bon Portal (O ✻), rue de Condé, n. 12.

M. le Chev. Puzin ✻, r. des Batailles, 5, *à Chaillot*, } *Vice-Présidens.*
M. Berthomieu, rue de Cléry, n. 27, }

M. Pascalis, rue Chantereine, n. 36, *Secrétaire général.*
M. Giraudy, rue Traversière, n. 33, *Secrétaire perpétuel honoraire.*

SECTION III.

MAISON ROYALE DE CHARENTON.

Commission de Surveillance.

M. le Bon Rendu (C ✻), rue Saint-Honoré, n. 317.
M. le Cte Dodun de Keroman ✻, *Maire*, à Maisons-Alfort.
M. de Riberolles ✻, *Conseiller Maître des comptes*, quai Malaquais, 5.
M. Rogniat, *Propriétaire*, rue Saint-Lazare, n. 74.

M. Palluy ✻, *Directeur*, à la Maison royale, commune de Charenton-St.-Maurice.
M. Esquirol ✻, *Médecin en chef*, à Paris, rue de Buffon, n. 9.
M. Deguise fils ✻, *Chirurgien en chef*, à Paris, rue Taitbout, n. 36.
M. Bleynie ✻, *Médecin adjoint*,
M. Calmeil, *Inspecteur du service médical*,
M. Daulnoy, *Econome*,
M. Le Roy, *Receveur*,
M. Ramon, *Médecin*, *Surveillant général*,
Mad. Macheré, *Surveillante des dames*,
M. l'abbé Auger, *Aumônier*,
M. Gandois-Héry, *Secrétaire en chef*,
} à la Maison royale.
M. le Roux ✻, *Architecte*, à Paris, boulevard Saint-Martin, n. 18.
M. Roger, *Préposé aux Réceptions*,
Madame Le Roy, *Surveillante de la Lingerie*.
} à la Maison royale.

La Maison royale de Charenton est administrée sous l'autorité immédiate du Ministre du Commerce et des Travaux publics, et placée sous la surveillance d'une commission spéciale qu'il a nommée à cet effet. Sa destination est de soigner et traiter les aliénés des deux sexes, qui y sont reçus, soit à titre gratuit, soit comme pensionnaires. Les admissions d'aliénés, à titre gratuit, ne peuvent être autorisées que par le Ministre, et pour un temps déterminé. Il y a trois classes de pensions. Celles de la première classe sont de 1300 fr et au-dessus; celles de la seconde, de 1000 fr., et celles de la troisième, de 720 fr., y compris le blanchissage. Les aliénés ne peuvent être admis que sur la représentation de leur extrait de naissance et d'un jugement d'interdiction, ou d'un ordre de M. le Préfet de Police, ou d'une réquisition du Maire de l'arrondissement ou de la commune où ils résident. Ces réquisitions, qui, à l'exception de celles de MM. les Maires de Paris, doivent être visées par le Sous-Préfet, doivent toujours être accompagnées d'un certificat authentique d'un médecin qui atteste l'aliénation du malade. Cependant, dans les cas d'une nécessité absolue, les aliénés peuvent être reçus d'*urgence*, à la charge par les parens ou tuteurs de remplir immédiatement les formalités prescrites pour régulariser les admissions. Les malades sont reçus tous les jours, à quelque heure qu'ils soient présentés; ce cas excepté, le public n'est admis à parler au Directeur, au Surveillant général et aux malades, que les dimanches, mardis et jeudis, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir. Le public n'est point admis dans l'intérieur de la maison. Les aliénés, guéris ou non guéris, sont rendus à leurs familles sur la permission de l'autorité qui a requis ou ordonné leur entrée. Le réglement du 25 octobre 1814 a pourvu à tous les détails des services administratif et médical de la Maison; ce réglement va être revu et sensiblement amélioré De nouveaux bâtimens viennent d'être élevés à mi-côte, et à une superbe exposition, dans le grand jardin de la maison; ils sont destinés au logement de quatre-vingt-dix à cent dames des premières classes de la société, et offrent des habitations aussi saines qu'élégantes et commodes, à des prix supérieurs aux précédentes pensions de la première classe, mais modérés Ces belles constructions ne tarderont pas à être achevées; et cent quatre vingts ou deux cents dames pourront y recevoir des soins.

CHAPITRE X.

Renseignemens divers et d'utilité publique.

SECTION PREMIÈRE.

Bureaux de Poste et Population *des villes et communes de France ayant* 1,500 *ames et au-dessus, dans lesquelles il y a un bureau de poste; départ des Courriers pour les pays étrangers.*

(Bureaux de poste. — Population. — Départ des courriers pour les pays étrangers.)

Nota. On a eu soin de mettre un astérisque * aux lieux qui ne sont pas bureaux de poste.

Le public est prévenu qu'il est très-essentiel de mettre sur l'adresse des lettres le nom du département dans lequel se trouve la commune où l'on écrit.

Le départ de Paris pour tous les bureaux français, et l'arrivée de ces mêmes bureaux à Paris, ont été rendus journaliers, à dater du 1er janvier 1828.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Abbeville.....	19,520	Somme.
Achen *.....	1,531	Moselle.
Agde.....	7,840	Hérault.
Agen.....	11,971	Lot-et-Garonne.
Ahun.....	1,993	Creuse.
Aignay.....	898	Côte-d'Or.
Aigre.....	1,423	Charente.
Aigueperse.....	3,153	Puy-de-Dôme.
Aiguesmortes ...	2,557	Gard.
Aiguesvives *...	1,673	Gard.
Aiguillon.....	4,010	Lot-et-Garonne.
Aigurande.....	.....	Indre.
Aillevillers*....	1,852	Haute-Saône
Aimargues *....	1,953	Gard.
Airaines.....	1,922	Somme.
Aire.....	9,075	Pas-de-Calais.
Aire.....	1,422	Landes.
Airvault.....	1,835	Deux-Sèvres.
Aix *.....	23,132	B.-du-Rhône.
Aix-en-Othe *..	1,674	Aube.
Aizenay*.....	3,325	Vendée.
Ajaccio.....	7,658	Corse.
Alais.....	10,252	Gard.
Albert.....	2,402	Somme.
Alby.....	10,993	Tarn.
Alençon.....	14,071	Orne.
Allaire *.....	2,193	Morbihan.
Allauch*.....	3,769	B.-du-Rhône.
Alligny *.....	1,551	Nièvre.
Alligny (Morv.)*	2,520	Nièvre.
Altkirck.....	2,395	Haut-Rhin.
Alzonne.....	1,610	Aude.
Ambérieux.....	2,652	Ain.
Ambert.....	3,649	Puy-de-Dôme.
Amboise.....	5,300	Indre-et-Loire.
Ambronay *....	1,852	Ain.
Amiens.....	42,032	Somme.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Ammerschwir *.	2,004	Haut-Rhin.
Ancenis.....	5,214	Loire-Inférieure.
Ancerville *....	2,391	Meuse.
Ancy-le-Franc...	1,154	Yonne.
Andelot.....	818	Haute-Marne.
Andelys (les)....	3,214	Eure.
Anduze.....	5,456	Gard.
Anet.	.....	Eure-et-Loir.
Angers	29,978	Maine-et-Loire.
Angerville.....	1,449	Seine-et-Oise.
Angles.....	1,453	Vienne.
Anglure*.....	605	Marne.
Angoulême.....	15,306	Charente.
Aniane *.....	2,265	Hérault.
Aniches*.....	1,845	Nord.
Anor *.....	1,869	Nord.
Annaullin *.....	2,932	Nord.
Annonay.....	3,800	Ardèche.
Anse.....	1,639	Rhône.
Antibes.....	5,115	Var.
Antony.....	1,170	Seine.
Antrain.....	15,264	Ille-et-Vilaine.
Anzin *.....	4,250	Nord.
Aramond *.....	2,404	Gard.
Apt.....	5,433	Vaucluse.
Arbeuf *.....	2,300	Nièvre.
Arbois.....	6,473	Jura.
Arc-en-Barois...	1,204	Haute-Marne.
Arcueil et Cachant réunis *.....	1,810	Seine.
Arcis-sur-Aube..	2,656	Aube.
Arcy-sur-Cure..	.....	Yonne.
Ardelay *.....	1,537	Vendée.
Ardes.....	1,695	Puy-de-Dôme.
Ardres.....	1,844	Pas-de-Calais.
Arfeuilles *....	3,388	Allier.
Argellès.....	878	Hautes-Pyrénées

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Argentac.....	1,893	Corrèze.
Argentan.....	6,044	Orne.
Argenteuil.....	4,627	Seine-et-Oise.
Argenton.....	3,960	Indre.
Argenton-Château	415	Deux Sèvres.
Arles.....	19,869	B.-du-Rhône.
Arles.....	1,985	Pyrénées-Orient.
Armentières....	6,296	Nord.
Arnac	1,637	Haute-Vienne.
Arnay-le-Duc...	2,398	Côte-d'Or.
Arpajon.....	2,213	Seine-et-Oise.
Arras.....	22,173	Pas-de-Calais.
Arreau.....	1,291	H.-Pyrénées.
Ars (île de Ré)*.	2,796	Charente-Infér.
Artenay.....	1,122	Loiret.
Arudy *.....	1,530	Basses-Pyrénées.
Aspet*.....	5,065	Haute-Garonne.
Astafort.....	2,542	Lot-et-Garonne.
Attigny.....	921	Ardennes.
Aubagne.....	6,314	B.-du-Rhône.
Aubenas.....	4,719	Ardèche.
Aubenton.....	1,349	Aisne.
Aubervilliers *..	2,496	Seine.
Aubière*.....	2,988	Puy-de-Dôme.
Aubigny.....	2,155	Cher.
Aubusson.....	4,136	Creuse.
Auch.....	10,844	Gers.
Aulnay.....	2,007	Calvados.
Aulnay.....	1,342	Charente-Infér.
Aumale.....	1,916	Seine Inférieure.
Aups.....	2,965	Var.
Auray.....	3,340	Morbihan.
Auriac *.....	1,761	Haute-Garonne.
Aurignac *.....	1,655	Haute-Garonne.
Aurillac.....	9,576	Cantal.
Auriol *.....	5,189	B.-du-Rhône.
Auterive.....	2,863	Haute-Garonne.
Autun.....	9,936	Saône-et-Loire.
Auxerre.....	12,548	Yonne.
Auxon *.....	2,318	Aube
Auxy-le-Château.	2,663	Pas-de-Calais.
Auxonne.....	5,423	Côte-d'Or.
Auzance.....	1,262	Creuse.
Auzat *.....	1,850	Arriége.
Avallon.....	5,261	Yonne.
Avesnes.....	2,567	Nord.
Avesnes-le-Sec *.	1,586	Nord.
Avignon.....	29,400	Vaucluse.
Avignonet *....	2,433	Haute-Garonne.
Avize.....	.....	Marne.
Ax.....	1,907	Arriége.
Avranches.....	6,966	Manche.
Avrillé.....	640	Vendée.
Ay *.....	2,658	Marne.
Azay-le-Rideau..	1,634	Indre-et-Loire.
Azille.....	1,488	Aude.
Baccarat.....	1,857	Meurthe.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Bacqueville.....	2,485	Seine-Inférieure.
Badonviller *...	2,104	Meurthe.
Bagé-la-Ville *.	2,094	Ain.
Bagnères de Bigorre.	1,217	Haut.-Pyrénées.
Bagnères de Luchon.	1,967	Haute-Garonne.
Bagneux-les-Juifs	460	Côte-d'Or.
Bagnols.....	4,319	Gard.
Bailleul.....	9,461	Nord.
Bain.....	3,126	Ille-et-Vilaine.
Bains.....	2,031	Vosges.
Baixas*.....	1,788	Pyrén.-Orient.
Balleroy.....	1,326	Calvados.
Bapaume.....	3,147	Pas-de-Calais.
Baraque (La) *..	1,214	Côte-d'Or.
Barbezieux.....	3,092	Charente.
Barcelonette....	1,759	Basses-Alpes.
Barentin.....	1,438	Seine-Inférieure.
Barfleur.....	.....	Manche.
Bargemont*....	1,890	Var.
Barjac.....	1,777	Gard.
Barjols.....	3,414	Var.
Baroche (la)*..	1,752	Haut-Rhin.
Barr.....	4,365	Bas-Rhin.
Barréges.....	.....	Haut.-Pyrénées.
Bar-sur-Aube...	3,758	Aube.
Bar-le-Duc.....	9,111	Meuse.
Bar-sur-Seine...	2,112	Aube.
Bas *.....	5,392	Haute-Loire.
Bassée (La).....	2,544	Nord.
Bassou.....	477	Yonne.
Bastia.....	9,527	Corse.
Bastide-de-Seron *.	2,814	Ariége.
BastideRouairouze(la)	.....	Tarn.
Batignoles (les).	.....	Seine.
Baud *.....	5,135	Morbihan.
Baugé.....	3,405	Maine-et-Loire.
Baume-sur-le-Doubs.....	2,235	Doubs.
Bavay.....	1,617	Nord.
Bayeux.....	10,060	Calvados.
Bayonne.....	13,498	Basses-Pyrénées.
Bazas.....	1,903	Gironde.
Baziège.....	1,685	Haute-Garonne.
Bazoges*.....	1,777	Vendée.
Beaucaire.....	9,933	Gard.
Beaufort.....	5,774	Maine-et-Loire.
Beaugency.....	4,984	Loiret.
Beaujeu.....	1,584	Rhône.
Beaulieu *.....	1,927	Corrèze.
Beaulieu *.....	1,831	Indre-et-Loire.
Beaumont *....	1,392	Dordogne.
Beaumont *.....	1,885	Puy-de-Dôme.
BeaumontdeLomagne	3,790	Tarn-et-Garon.
Beaumont-le-Roger.	1,768	Eure.
Beaumont-s.-Oise	1,904	Seine-et-Oise.
Beaumont-sur-Sarthe	1,539	Sarthe.
Beaune.....	9,366	Côte-d'Or.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Beaupréau.....	2,764	Maine-et-Loire.
Beauquesne*....	2,433	Somme.
Beaurepaire.....	2,275	Isère.
Beausset (le)....	3,429	Var.
Beauvais.....	12,865	Oise.
Beauval*.....	2,302	Somme.
Beauvoir.....	2,121	Vendée.
Becherel.....	882	Ille-et-Vilaine.
Bédarieux.*....	5,647	Hérault.
Bédarrides*....	2,181	Vaucluse.
Bedée.....	.....	Ille-et-Vilaine.
Bédouin*.....	1,840	Vaucluse.
Beine*.....	2,840	Marne.
Belfort.....	4,803	Haut-Rhin.
Belesme.....	2,868	Orne.
Bellac.....	3,400	Haute-Vienn
Belle-Ile-en-Mer.	.....	Morbihan.
Belle-Ile-en-Terre	905	Côtes-du-Nord.
Bellemare.....	.....	Seine Inférieure.
Belesta*.....	2,181	Ariége.
Belleville.....	4,323	Seine.
Belleville-sur-Saône.	1,800	Rhône.
Belley.....	5,284	Ain.
Belvès.....	1,591	Dordogne.
Benet*.....	2,278	Vendée.
Benfeld.....	1,829	Bas-Rhin.
Bercy.....	2,527	Seine.
Bergerac.....	8,412	Dordogne.
Bergheim*.....	3,320	Haut-Rhin.
Bergues.....	5,879	Nord.
Bernay.....	6,600	Eure.
Bernay.....	231	Somme.
Bertincourt*....	3,051	Pas-de-Calais.
Besançon.....	28,795	Doubs.
Bessan*.....	2,256	Hérault.
Besse.....	1,848	Puy-de-Dôme.
Besse*.....	1,731	Var.
Bethmale*.....	1,626	Ariége.
Béthune.....	6,830	Pas-de-Calais.
Beuvry*.....	2,782	Pas-de-Calais.
Béziers.....	16,515	Hérault.
Bicêtre.....	.....	Seine.
Biesheim*.....	1,645	Haut-Rhin.
Billom.....	5,117	Puy-de-Dôme.
Bischheim*....	2,215	Bas-Rhin.
Bischwiller.....	5,101	Bas-Rhin.
Bitche.....	2,745	Moselle.
Bizenistos*.....	2,606	Hautes-Pyrénées.
Blamont.....	2,074	Meurthe.
Blanc (le).....	4,462	Indre.
Blangy.....	1,718	Seine-Inférieure
Blanzac.....	607	Charente.
Blaye.....	2,881	Gironde.
Bletterans.....	.....	Jura.
Bliesbrucken*..	1,510	Moselle.
Blotzheim*.....	1,850	Haut-Rhin.
Bois.....	11,337	Loir-et-Cher.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Boiscommun....	1,170	Loiret.
Bois-de-Céné*...	1,817	Vendée.
Boissy-St.-Léger.	505	Seine-et-Oise.
Bolbec.....	4,302	Seine-Inférieure
Bollène*.....	4,493	Vaucluse.
Bondy.....	605	Seine.
Bonifacio.....	2,687	Corse.
Bonpère*.....	2,303	Vendée.
Bonnetable.....	2,572	Sarthe.
Bonneval.....	2,171	Eure-et-Loir.
Bonnières.....	729	Seine-et-Oise.
Bonny.....	1,401	Loiret.
Bordeaux.....	93,549	Gironde.
Bordères*.....	1,663	Hautes-Pyrén.
Bort.....	1,803	Corrèze.
Bosc (le)*.....	1,844	Ariége.
Bouchain.....	1,102	Nord.
Bouilly*.....	2,662	Nièvre.
Bouin*.....	2,540	Vendée.
Boulay.....	2,521	Moselle.
Boulogne*.....	1,672	Haute-Garonne.
Boulogne.....	3,740	Seine.
Boulogne-s.-Mer.	10,137	Pas-de-Calais.
Bourbon-Lancy..	2,400	Saône-et-Loire.
Bourbon-l'Archamb.	2,744	Allier.
Bourbonne-lès-B.	3,329	Haute-Marne.
Bourbon-Vendée.	3,129	Vendée.
Bourbourg.....	2,394	Nord.
Bourdeilles*....	1,759	Dordogne.
Bourdonnay.....	.....	Meurthe.
Bourg.....	8,424	Ain.
Bourg.....	2,318	Gironde.
Bourgachard.....	1,114	Eure.
Bourganeuf.....	1,687	Creuse.
Bourg-d'Oisans..	473	Isère.
Bourg et la Libarde*	1,687	Gironde.
Bourg-la-Reine..	658	Seine.
Bourges.....	15,964	Cher.
Bourget (le)....	401	Seine.
Bourgneuf.....	1,226	Saône-et-Loire.
Bourgneuf-ed-Retz,.	2,534	Loire-Inferieure
Bourgogne*....	1,400	Marne.
Bourgoin.....	3,559	Isère.
Bourg-St.-Andéol	4,289	Ardèche.
Bourg-du-Péage*	2,411	Drôme.
Bourgtheroude..	735	Eure.
Bourgueil.....	1,636	Indre-et-Loire
Bourmont.....	1,097	Haute-Marne.
Bournezeau*....	1,608	Vendée.
Boussac.....	757	Creuse.
Boussenac*....	2,702	Ariége.
Bouxviller*....	4,000	Bas-Rhin.
Bouy*.....	1,760	Nièvre.
Bouzonville.....	2,096	Moselle.
Boynes.....	1,938	Loiret.
Bracieux.....	.....	Loir-et-Cher.
Braine-sur-Vesle.	1,400	Aisne.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Brantome.....	1,440	Dordogne.
Brassac.....	.....	Tarn.
Bray-sur-Seine..	2,002	Seine-et-Marne.
Brehat *.....	1,572	Côtes-du-Nord.
Bréhal.....	.....	Manche.
Bresles *.....	1,619	Oise.
Bressuire.....	1,947	Deux-Sèvres.
Brest.....	26,655	Finistère.
Breteuil.....	1,918	Eure.
Breteuil.....	2,210	Oise.
Brezolles.....	1,289	Eure-et-Loir.
Briançon.....	2,082	Hautes-Alpes.
Briare.....	2,218	Loiret.
Brie-Cte-Robert.	2,808	Seine-et-Marne.
Brienon *.....	2,528	Yonne.
Brienne.....	1,840	Aube.
Briey.....	1,717	Moselle.
Brignoles.....	6,170	Var.
Brinon-s.-Armançon.	2,483	Yonne.
Brionne.....	1,620	Eure.
Brioude.....	5,262	Haute-Loire.
Brissac.....	654	Maine-et-Loire.
Brives.....	7,211	Corrèze.
Broglie.....	950	Eure.
Broons.....	2,232	Côtes-du-Nord.
Brou.....	2,095	Eure-et-Loir.
Brousils (les) *..	2,037	Vendée.
Bruffière (la) *..	2,325	Vendée.
Brumpt ou Brumath.	4,373	Bas-Rhin.
Bruyères.....	2,200	Vosges.
Bucey-lès-Gy *..	1,668	Haute-Saône.
Buchy.....	557	Seine-Inférieure.
Bucquoy *.....	1,601	Pas-de-Calais.
Bugue (le).....	2,486	Dordogne.
Buis (le).....	1,831	Drôme.
Busigny *.....	2,117	Nord.
Busset *.....	1,628	Allier.
Bussière *.....	1,809	Dordogne.
Buxy.....	1,691	Saône-et-Loire.
Buzançois.....	4,281	Indre.
Buzancy.....	878	Ardennes.
Cadenet.....	2,402	Vaucluse.
Caderousse *....	3,228	Vaucluse.
Cadillac.....	1,533	Gironde.
Caen.....	38,161	Calvados.
Cagnes *.....	2,042	Var.
Cahors.....	10,818	Lot.
Calais.....	9,459	Pas-de-Calais.
Calenzana *.....	1,939	Corse.
Callas *.....	1,984	Var.
Calmont *.....	1,873	Haute-Garonne.
Calvi.....	1,175	Corse.
Calvisson.....	2,430	Gard.
Camaret *.....	2,250	Vaucluse.
Cambray.....	17,031	Nord.
Cambremer.....	.....	Calvados.
Campan *.....	4,389	Hautes-Pyrén.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Candas *.....	1,617	Somme.
Candé.....	976	Maine-et-Loire.
Candry *.....	3,038	Nord.
Cannes *.....	2,270	Aude.
Cannes.....	3,994	Var.
Canourgue (La).	1,829	Lozère.
Cany.....	1,389	Seine-Inférieure.
Capelle (La)....	1,199	Aisne.
Caraman.....	2,449	Haute-Garonne.
Carbon-Blanc(le)	.....	Gironde.
Carbonne *.....	1,861	Haute-Garonne.
Carcassonne.....	17,755	Aude.
Carentan.....	3,193	Manche.
Carentoire *....	5,487	Morbihan.
Carhaix.....	1,597	Finistère.
Carignan.....	1,468	Ardennes.
Carla-le-Comte *	1,835	Ariége.
Carlepont *.....	1,674	Oise.
Caromb *.....	2,650	Vaucluse.
Carouges.....	2,151	Orne.
Carpentras.....	6,000	Vaucluse.
Carses *.....	1,970	Var.
Carvin.....	4,932	Pas-de-Calais.
Cassel.....	4,353	Nord.
Castelfranc.....	618	Lot.
Castel-Jaloux...	1,850	Lot-et-Garonne.
Castellane.....	1,930	Basses-Alpes.
Castelnaudary...	9,989	Aude.
Castelnaud-d'Estretefonds *...	1,765	Haute-Garonne.
Castelnau-de-Magnoac	1,223	H.-Pyrénées.
Castelnau-de-Médoc*	1,008	Gironde.
Castelnau – de – Montratier....	4,271	Lot.
Castel-Sarrasin..	7,067	Tarn-et-Garon.
Castillon.....	1,560	Gironde.
Castillonès.....	1,856	Lot-et-Garonne.
Castres.....	770	Gironde.
Castres.....	15,663	Tarn.
Cateau-Cambrésis(le)	4,712	Nord.
Catelet (le).....	499	Aisne.
Caudebec.....	2,750	Seine-Inférieure.
Caumont *.....	1,754	Vaucluse.
Caussade.....	5,159	Tarn-et-Garon.
Cauterets.....	.....	Haut.-Pyrénées.
Caux *.....	1,559	Hérault.
Cavaillon.....	6,705	Vaucluse.
Cavignac.....	.....	Gironde.
Cayeux *.....	2,369	Somme.
Caylus.....	5,404	Tarn-et-Garon.
Cazères *.....	2,546	Haute-Garonne.
Cazouls *.....	1,769	Hérault.
Cebazat *.....	2,090	Puy-de-Dôme.
Cerdon.....	1,719	Ain.
Ceret.....	3,078	Pyrénées-Orient.
Cerilly.....	2,123	Allier.
Cerisiers.....	.....	Yonne.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Cernay.....	3,450	Haut-Rhin.
Cernes*... ...	4,230	Vaucluse.
Cervon*.....	2,417	Nièvre.
Cette.....	10,000	Hérault.
Ceyzerieux*....	1,848	Ain.
Cintegabelle*..	3,423	Haute-Garonne.
Chabanois.....	1,638	Charente.
Chablis.....	2,429	Yonne.
Chabris.*.....	2,407	Indre.
Chagny.....	2,634	Saône-et-Loire.
Chailard (le)....	2,008	Ardèche.
Chaillé*.....	2,035	Vendée.
Chaize-le-Comte(la)*	1,765	Vendée.
Chailly.....	833	Seine-et-Marne.
Chalabre.....	2,988	Aude.
Challans.....	3,303	Vendée.
Chalonnes*....	4,859	Maine-et-Loire.
Châlons-s.-Marne.	12,419	Marne.
Châlons-s.-Saône.	8,798	Saône-et-Loire.
Chalus.....	1,821	Haute-Vienne.
Chambly.....	1,333	Oise.
Chambon.....	1,046	Creuse.
Champagnac*...	905	Dordogne.
Champagney*...	2,409	Haute-Saône.
Champagnoles...	2,553	Jura.
Champlitte.....	3,699	Haute-Saône.
Champrond.....	904	Eure-et-Loir.
Chanceaux.....	608	Côte-d'Or.
Chanteloube....	.....	Haute-Vienne.
Chantilly.....	1,972	Oise.
Chantonnay.....	1,993	Vendée.
Chaource.....	1,420	Aube.
Chapareillan....	....	Isère.
Chapelle-en-Serval..	522	Oise.
Chapelle – sous – Rougemont(la)	.....	Haut-Rhin.
Chapelle-Saint-Denis (la)*..	2,014	Seine.
Charenton.....	1,400	Seine.
Charité (La)....	4,535	Nièvre.
Charleville.....	8,429	Ardennes.
Charlieu*.....	3,149	Loire.
Charly.....	1,645	Aisne.
Charmes.....	2,900	Vosges.
Charny.....	800	Yonne.
Charolles.....	3,013	Saône-et-Loire.
Chartre (La)....	1,430	Sarthe.
Chartres.....	13,703	Eure-et-Loir.
Châtaigneraye(la)	961	Vendée.
Châteaubourg...	....	Ille-et-Vilaine.
Château-Briant..	2,145	Loire-Inférieure.
Château-Chinon..	2,214	Nièvre.
Château-du-Loir.	2,884	Sarthe.
Châteaudun.....	6,452	Eure-et-Loir
Château-Gontier.	5,946	Mayenne.
Château-Landon.	2,129	Seine-et-Marne.
Château-la-Vallière..	.....	Indre-et-Loire.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Châteaulin.....	2,426	Finistère.
Château-Meilliant	2,402	Cher.
Châteauneuf....	2,277	Charente.
Châteauneuf....	513	Ille-et-Vilaine.
Châteauneuf*...	2,014	Nièvre.
Châteauneuf en Thimerais....	1,260	Eure-et-Loir.
Châteauneuf-s.-Cher.	1,817	Cher.
Châteauneuf-s.-Loire	3,106	Loiret.
Châteauneuf-s.-Sarthe	1,167	Maine-et-Loire.
Château-Porcien*	2,095	Ardennes.
Château-Regnault	1,950	Indre-et-Loire.
Château-Renard.	.....	Loiret.
Châteauroux....	11,010	Indre.
Château-Salins...	2,726	Meurthe.
Château-Thierry.	4,345	Aisne.
Château-Villain..	1,744	Haute-Marne.
Châtelaudren....	960	Côtes-du-Nord.
Châtelet (le)....	1,004	Seine-et-Marne.
Châtellerault....	9,241	Vienne.
Chatenois*.....	4,061	Bas-Rhin.
Châtillon-de-Michailles.....	1,302	Ain.
Châtillon-s.-Chalaronne.....	2,527	Ain.
Châtillon-s.-Indre	3,008	Indre.
Châtillon-sur-Loing..	2,095	Loiret.
Châtillon-sur-Marne*	1,099	Marne.
Châtillon-s-Seine.	3,986	Côte-d'Or.
Châtillon-s-Sèvre.	568	Deux-Sèvres.
Chatou.....	993	Seine-et-Oise.
Châtre (La).....	4,272	Indre.
Chaufailles*....	2,718	Saône-et-Loire.
Chaudesaigues...	2,187	Cantal.
Chaumont.....	6,027	Haute-Marne.
Chaumont.....	1,034	Oise.
Chauny.....	3,992	Aisne.
Chauvigny.....	1,363	Vienne.
Chavagnes*....	2,051	Vendée.
Chavignon.....	836	Aisne.
Chazelles.....	3,071	Loire.
Chef-Boutonne...	1,816	Deux-Sèvres.
Chemillé.....	3,523	Maine-et-Loire.
Chêne (le).....	.....	Ardennes.
Chénerailles.....	956	Creuse.
Cherbourg.....	17,066	Manche.
Cheroy.....	824	Yonne.
Chevilly.....	1,118	Loiret.
Chevreuse.....	1,561	Seine-et-Oise.
Chinon.....	6,818	Indre-et-Loire.
Choisy-le-Roi...	2,103	Seine.
Cholet.....	7,378	Maine-et-Loire
Chouzé.....	3,609	Indre-et-Loire.
Cintrey.....	364	Haute-Saône.
Ciotat (La).....	5,237	B.-du-Rhône.
Civray.....	2,192	Vienne.
Clairac.....	5,147	Lot-et-Garonne.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Clairvaux.....	.....	Aube.
Clairvaux.....	.....	Jura.
Clamecy.....	5,447	Nièvre.
Clary *.....	2,006	Nord.
Claye.....	1,976	Seine-et-Marne
Clayette (La)...	1,034	Saône-et-Loire.
Clermont.....	1,349	Meuse.
Clermont.....	2,406	Oise.
Clermont.....	6,110	Hérault.
Clermont-Ferrand	30,010	Puy-de-Dôme.
Clichy-la-Garen*.	1,966	Seine.
Clisson.....	2,066	Loire-Infér.
Cloye.....	1,700	Eure-et-Loir.
Cluny.....	4,150	Saône-et-Loire.
Cognac.....	3,017	Charente.
Coligny *.....	1,772	Ain.
Collioure.....	3,238	Pyrénées-Orient.
Collonge.....	1,351	Ain.
Colmar.....	15,496	Haut-Rhin.
Colmars.....	.....	Basses-Alpes.
Colombes *.....	2,067	Seine.
Colombey.....	900	Meurthe.
Combeau-Fontaine.	540	Haute-Saône.
Combles *.....	1,639	Somme.
Combourg.....	4,300	Ille-et-Vilaine.
Comines *.....	5,299	Nord.
Commanderie(la).	.....	Eure.
Commercy.....	3,714	Meuse.
Compiègne.....	7,362	Oise.
Concarneau	1,511	Finistère.
Conches.....	1,725	Eure.
Condé.....	6,889	Nord.
Condé-s.-Noireau.	5,051	Calvados.
Condom.....	7,366	Gers.
Condrieu.....	3,584	Rhône.
Conflans-S^{te}Honorine*	1,660	Seine-et-Oise.
Confolens.....	2,213	Charente.
Connerè.....	1,438	Sarthe.
Corbeil.....	4,051	Seine-et-Oise.
Corbie.....	2,605	Somme.
Corbigny.....	2,127	Nièvre
Cordes.....	2,096	Tarn.
Cormery.....	968	Indre-et-Loire.
Cournon *.....	2,572	Puy-de-Dôme.
Corps.....	1,128	Isère.
Corte.....	2,841	Corse.
Cosne.....	5,973	Nièvre.
Côte-S.-André(la)	3,860	Isère.
Cotignac *.....	3,596	Var.
Couarde(la)(ilede Ré)*	1,844	Charente-Infér.
Coubert.....	462	Seine-et-Marne.
Couches.....	2,587	Saône-et-Loire.
Coucy-le-Château	749	Aisne.
Couhé.....	1,309	Vienne.
Couilly.....	.....	Seine-et-Marne.
Coulanges.....	1,309	Yonne.
Coulommiers....	3,530	Seine-et-Marne.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Courrières *....	2,766	Pas-de-Calais.
Courson *.....	1,624	Aude.
Courtenay.....	2,256	Loiret.
Courtheson *....	2,972	Vaucluse.
Courtisols*.....	1,878	Marne.
Courville.....	4,363	Eure-et-Loir.
Coutances.....	9,037	Manche.
Couterne.....	.....	Orne.
Coutras.....	2,821	Gironde.
Couture (la) *...	2,350	Pas-de-Calais.
Couvin *.....	2,496	Ardennes.
Cozes.....	1,796	Charente-Infér.
Craon.....	3,591	Mayenne.
Craponne.....	1,765	Haute-Loire.
Crécy *.....	2,096	Aisne.
Crécy.....	962	Seine-et-Marne
Creil.....	1,510	Oise.
Cremieu.....	1,984	Isère.
Crepy.....	2,269	Oise.
Cressensac.....	912	Lot.
Crest.....	2,916	Drôme.
Crèvecœur *....	1,945	Nord.
Crevecœur.....	2,279	Oise.
Croisic (le) *...	2,000	Loire-Inférieure
Croissanville....	235	Calvados.
Croix-Rousse(la)*	7,500	Rhône.
Crosen *.....	5,200	Finistère.
Cucuron*.....	2,187	Vaucluse.
Cuers.....	5,605	Var.
Cugaud *.....	1,949	Vendée.
Cuges *.....	1,896	B.-du-Rhône.
Cusset.....	4,120	Allier.
Cysoing *.....	2,279	Nord.
Dambach*.....	3,356	Bas-Rhin.
Damery *.....	1,675	Marne.
Dammartin.....	1,865	Seine-et-Marne.
Damville.....	762	Eure.
Damvillers.....	917	Meuse.
Darnetal	5,800	Seine-Infér.
Darney.....	1,370	Vosges.
Dax.....	3,297	Landes.
Decize.....	2,513	Nièvre.
Délivrande (la)..	810	Calvados.
Delle.....	.....	Haut-Rhin
Delme.....	.....	Meurthe.
Derval.....	1,736	Loire-Infér.
Desvres *.....	2,638	Pas-de-Calais.
Dettwiller*.....	1,953	Bas-Rhin.
Déville *.....	2,348	Seine-infér.
Die.....	3,187	Drôme.
Dieppe.....	17,077	Seine-Inférieure
Dieulefit.....	2,989	Drôme.
Dieuze.....	4,044	Meurthe.
Digne.....	3,955	Basses-Alpes.
Digoin-sur-Loire.	2,509	Saône-et-Loire
Dijon.....	23,845	Côte-d'Or.
Dinan.....	7,736	Côtes-du-Nord

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Dives.....	418	Calvados.
Doix*.....	1,559	Vendée.
Dol.....	3,219	Ille-et-Vilaine.
Dôle.....	9,847	Jura.
Domfront.....	1,661	Orne.
Domme*.....	1,990	Dordogne.
Dompierre.....	.....	Allier.
Donjon (le)....	1,606	Allier.
Donnemarie....	1,070	Seine-et-Marne.
Donzenac.....	2,507	Corrèze.
Donzere.....	1,591	Drôme.
Donzy.....	3,213	Nièvre.
Dorat (le).....	1,940	Haute-Vienne.
Dorlisheim*....	1,837	Bas-Rhin.
Dormans.....	2,163	Marne.
Dornach*.....	1,857	Haut-Rhin.
Douai.....	19,880	Nord.
Douarnenez.....	1,800	Finistère.
Doudeville.....	2,896	Seine-Inférieure.
Doué.....	2,269	Maine-et-Loire.
Doulens.....	3,690	Somme.
Doulevant.....	633	Haute-Marne.
Dourdan.....	2,528	Seine-et-Oise.
Dozulé.....	276	Calvados.
Draguignan.....	8,835	Var.
Dreux.....	6,247	Eure-et-Loir.
Duerne.....	.....	Rhône.
Dunkerque.....	24,517	Nord.
Dun-le-Roi	3,552	Cher.
Dun-les-Places*	1,156	Nièvre.
Dun-sur-Meuse .	1,088	Meuse.
Durtal.....	3,285	Maine-et-Loire.
Ecomoy.....	2,926	Sarthe.
Ecouen.....	1,043	Seine-et-Oise.
Ecouis.....	634	Eure.
Ecourt-S.-Quentin*.	2,070	Pas-de-Calais.
Ecure.....	.....	Loir-et-Cher.
Egletons.....	1,028	Corrèze.
Egreville*.....	1,541	Seine-et-Marne.
Eguille*.....	2,423	B.-du-Rhône.
Eguisheim*....	2,191	Haut-Rhin.
Elbeuf.....	5,862	Seine-Inférieure
Elne*.....	2,056	Pyrénées-Orient.
Embrun.....	2,300	Hautes-Alpes.
Emilion*.....	1,556	Gironde.
Enghien.....	1,653	Seine-et-Oise.
Ensisheim.....	2,118	Haut-Rhin.
Entrains*.....	2,069	Nièvre.
Entrevaux.....	1,400	Basses-Alpes.
Envermeu.....	.....	Seine-Inférieure.
Epény*.....	1,881	Somme.
Eperlecques*...	1,873	Pas-de-Calais.
Epernay.....	3,736	Marne.
Epernon.....	1,462	Eure-et-Loir.
Epinal.....	7,951	Vosges.
Ercé*.....	3,531	Ariége.
Ernée.....	5,128	Maïenne.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Erstein*.....	3,710	Bas-Rhin.
Ervy.....	1,750	Aube.
Espalion.....	2,300	Aveyron.
Esplas*.....	1,816	Ariége.
Essarts (les)*...	2,101	Vendée.
Essonne.....	1,085	Seine-et-Oise.
Essoyes*.....	1,658	Aube.
Estagel*.....	1,870	Pyrén.-Orient.
Estaires.....	6,443	Nord.
Esternay*.....	750	Marne.
Estissac.....	1,288	Aube.
Estrées-Déniécourt..	.....	Somme.
Etain.....	3,049	Meuse.
Etampes.....	7,867	Seine-et-Oise.
Etaples*.....	1,675	Pas-de-Calais.
Etrechy.....	1,014	Seine-et-Oise.
Etrépagny.....	.....	Eure.
Eu.....	3,467	Seine-Inférieure.
Evreux.....	9,729	Eure.
Evron.....	1,782	Mayenne.
Exideuil.....	.....	Dordogne.
Eyguières*.....	2,935	B.-du-Rhône
Eymet.....	.....	Dordogne.
Eymoutiers.....	.....	Haute-Vienne.
Eyragues*.....	2,536	B.-du-Rhône.
Falaise.....	10,303	Calvados.
Faou (le).....	....	Finistère.
Faouet (le).....	2,409	Morbihan.
Farmoutiers.....	974	Seine-et-Marne.
Fauville.....	1,263	Seine-Inférieure
Fay-Billot (le)..	2,026	Haute-Marne.
Fayence*.....	2,510	Var.
Fécamp.....	8,600	Seine-Inférieure.
Feillens*.....	2,554	Ain.
Felleriugen*...	1,534	Haut-Rhin.
Felletin.....	2,517	Creuse.
Fenain*.....	2,005	Nord.
Fère (La).....	2,500	Aisne.
Fère-Champenoise..	1,858	Marne.
Fère-en-Tardenois..	2,065	Aisne.
Ferrières*.....	2,646	Allier.
Fernex.....	686	Ain.
Ferté-Alcps (la).	715	Seine-et-Oise.
Ferté-Bernard(la)	2,275	Sarthe.
Ferté-Gaucher(la)	1,800	Seine-et-Marne.
Ferté-Macé (la)..	4,541	Orne.
Ferté-Milon (la).	1,868	Aisne.
Ferté-s.-Jouarre (la)	3,836	Seine-et-Marne.
Ferté-St.-Aubin (la)	1,549	Loiret.
Feurs.....	1,937	Loire.
Figeac.....	6,306	Lot.
Fismes.....	2,025	Marne.
Flavigny.....	1,264	Côte-d'Or.
Flavy-les-Martel*	2,317	Aisne.
Flayosc*.....	2,575	Var.
Flèche (la).....	5,412	Sarthe.
Flers.....	3,454	Orne.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens*
Flesselles*.....	1,666	Somme.
Fleurance.....	2,858	Gers.
Fleury-s-Andelle.	.....	Eure.
Flixecourt.....	1,621	Somme.
Flocelière*.....	1,541	Vendée.
Florac.....	1,962	Lozère.
Florenzac*.....	3,294	Hérault.
Flotte (la).....	2,548	Charente-Inférieure.
Foissiat*.....	2,366	Ain.
Foix.....	4,958	Ariége.
Fontainebleau...	7,400	Seine-et-Marne.
Fontenay.....	419	Loiret.
Fontenay.....	7,493	Vendée.
Fontenay-s.-Bois*	1,608	Seine.
Fontevrault.....	2,773	Maine-et-Loire.
Forbach.....	3,583	Moselle.
Forcalquier.....	2,133	Basses-Alpes.
Forges-les-Eaux	1,258	Seine-Inférieure.
Formerie.....	.....	Oise.
Fougax*.....	1,705	Ariége.
Fougères.....	7,880	Ille-et-Vilaine.
Fougerolles*...	5,702	Haute-Saône.
Foulletourte....	1,668	Sarthe.
Fousseret (le)*..	1,863	Haute-Garonne.
Franconville ...	1,113	Seine-et-Oise.
Frayssinet.....	.....	Lot.
Fréjus.....	2,408	Var.
Freland*.....	1,688	Haut-Rhin.
Frenay-s.-Sarthe.	1,906	Sarthe.
Fresnes*.....	3,786	Nord.
Frevent.....	2,613	Pas-de-Calais.
Freysse*.....	2,592	Haute-Saône.
Fromenteau.....	326	Seine-et-Oise.
Fronton.....	2,141	Haute-Garonne.
Fruges.....	3,180	Pas-de-Calais.
Fumay.....	2,173	Ardennes.
Fumel.....	2,265	Lot-et-Garonne.
Gacé.....	1,296	Orne.
Gaillac.....	7,476	Tarn.
Gaillon.....	1,031	Eure.
Gallardon.....	1,398	Eure-et-Loir.
Gallargues*....	1,898	Gard.
Gandelu.....	543	Aisne.
Ganges.....	4,084	Hérault.
Gannat.....	5,003	Allier.
Gap.....	7,015	Hautes-Alpes.
Gardanne*.....	2,948	B.-du-Rhône.
Garnache (la)*..	3.121	Vendée.
Gaubretière (la)*.	1,628	Vendée.
Gavray.....	.....	Manche.
Geispolsheim*..	2,047	Bas-Rhin.
Gençay.....	.....	Vienne.
Générac*.....	1,843	Gard.
Genlis.....	.....	Côte-d'Or.
Genolhac.....	1,350	Gard.
Gentilly*.....	1.833	Seine.
Gerard-Mer*...	5,100	Vosges.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Gerbeviller*...	2,250	Meurthe.
Gerzat*.....	2,483	Puy-de-Dôme.
Gevrey.....	.....	Côte-d'Or.
Gex.....	2,647	Aiu.
Gien.....	5,149	Loiret.
Gignac.....	2,482	Hérault.
Gimont.....	1,817	Gers.
Giromagny*....	1,934	Haut-Rhin.
Gisors.....	3,366	Eure.
Givet.....	3,798	Ardennes.
Givors.....	2,161	Rhône.
Givry*.....	2,694	Saône-et-Loie.
Goncelin.....	1,650	Isère.
Goderville.....	.....	Seine-Inférieure.
Gondrecourt....	1,225	Meuse.
Gonesse.....	2.112	Sein-etOise.
Gorze*.....	1,747	Moselle.
Gourdon.....	2,990	Lot.
Gournay.....	3,300	Seine-Inférieure.
Gouzancourt*...	1,631	Nord.
Gouzon.....	1,204	Creuse.
Gramat.....	3,295	Lot.
Grancey-le-Chât.	618	Côte-d'Or.
Grand-Champ*.	4,114	Morbihan.
Grand-Pré.....	1,223	Ardennes.
Grandvilliers....	1,786	Oise.
Granges (les)..	154	Aube.
Grans*.....	1,852	B.-du-Rhône.
Granville.....	7,212	Manche.
Grasse.....	12,716	Var.
Grasse (la).....	1,244	Aude.
Graulhet*.....	2,345	Tarn.
Grave (la).....	2,848	Hautes-Alpes.
Gravelines.....	1,570	Nord.
Gray.....	7,203	Haute-Saône.
Grenade-s.-Garon.	4,088	Haute-Garonne.
Grenade-sur-l'Adour	1,729	Landes.
Grenoble.....	22,149	Isère.
Greoux.....	.....	Basses-Alpes.
Greuilly*.....	1,796	Indre-et-Loire.
Grez (les).....	.....	Aube.
Grignols*.....	1,135	Dordogne.
Grizolles.....	1,960	Tarn-et-Garon.
Grolle (La)....	556	Charente.
Grosbliderstroff*	1.510	Moselle.
Grosbois*.....	510	Côte-d'Or.
Grosrederching*.	1,269	Moselle.
Gruissan*.....	2,108	Aude.
Gueberchwir*...	1,707	Haut-Rhin.
Guebwiller*....	3,962	Haut-Rhin.
Guéméné*.....	1,261	Morbihan.
Guer*.....	4,850	Morbihan.
Guerande.....	2,224	Loire-Inférieure.
Guerche (La)...	4,151	Ille-et-Vilaine.
Gueret.....	3,448	Creuse.
Guignes.....	802	Seine et-Marne.
Guillotière (la)*.	14,229	Rhône.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Guines.....	3.700	Pas-de-Calais.
Guingamp.....	5,919	Côtes-du-Nord.
Guipavas*.....	5,766	Finistère.
Guiscard.....	1,354	Oise.
Guise.....	3,000	Aisne.
Gy.....	2,858	Haute-Saône.
Gyé-sur-Seine...	.....	Aube.
Haguenau.....	9,528	Bas-Rhin.
Hallencourt*...	1,535	Somme.
Ham.....	1,882	Somme.
Harbounières*..	1,916	Somme.
Harcourt.....	1,011	Calvados.
Harfleur.....	1,495	Seine-Infér.
Harnes*.....	2,007	Pas-de-Calais.
Haspres*.....	2,574	Nord.
Hatten*.....	2,620	Bas-Rhin.
Haubourdin*...	1,922	Nord.
Haussy*.....	2.252	Nord.
Hauteford*....	1,303	Dordogne.
Havre (le).....	21,049	Seine-Infér.
Haye-Descartes (la).	985	Indre-et-Loire.
Haye-Paynel(la)*	785	Manche.
Hazebrouck.....	7,644	Nord.
Hedé.....	.....	Ille-et-Vilaine.
Heenworde*....	3,870	Nord.
Hegeuheim*....	1,904	Haut-Rhin.
Heiltz-le-Maurupt*.	855	Marne.
Hellimer*.....	1,621	Moselle.
Hénin-Liétard*.	2,971	Pas-de-Calais
Hennebon.....	3,876	Morbihan.
Henrichemont...	2,987	Cher.
Herbault.....	.....	Loir-et-Cher.
Herbiers (les)...	2,356	Vendée.
Herbitzheim*...	1,630	Bas-Rhin.
Héricourt.....	2,334	Haute-Saône.
Hérisson.....	1,360	Allier.
Hermies*.....	2,046	Pas-de-Calais.
Herrlisheim*...	1,943	Bas-Rhin.
Herzeelle*.....	1,975	Nord.
Hesdin.....	3,750	Pas-de-Calais.
Hirson.....	2,409	Aisne.
Hochfelden*....	2,137	Bas-Rhin.
Hombourg*....	1,695	Moselle.
Hondscoote*...	3,882	Nord.
Honfleur.....	9,798	Calvados.
Houdan.....	1,791	Seine-et-Oise
Huningue.....	774	Haut-Rhin.
Hyères.....	7,844	Var.
Ibos*.....	1,591	Hautes-Pyrén.
Iffendic*.....	5,003	Ille-et-Vilaine.
Ile (l').....	5,977	Vaucluse.
Ile d'Oléron (l').	4,249	Charente-Infér.
Ile-en-Dodon (l')	1,413	Haute-Garonne.
Ile-Jourdain (l').	1,672	Gers.
Ile Jourdain (l').	500	Vienne.
Ile Rousse (l')..	748	Corse.
Ile-sur-le-Doubs (l')	674	Doubs.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Ile-sur-Suippe...	.....	Marne.
Ille*.....	2,813	Pyrénées-Orient.
Illiers.....	2.761	Eure-et-Loir.
Ingessheim*....	1,936	Haut-Rhin.
Ingouville*.....	4,838	Seine-Infér.
Ingrande.....	1,433	Maine-et-Loire.
Ingwiller*.....	2,102	Bas-Rhin.
Isigny.....	1,232	Calvados.
Issoire.....	6,095	Puy-de-Dôme.
Issoudun.....	11,223	Indre.
Is-sur-Tille.....	1,364	Côte-d'Or.
Istres*.....	3.132	Bouches-du-R.
Iwny*.....	3,293	Nord.
Jaalons.....	.....	Marne.
Jargeau.....	.....	Loiret-
Jarnac.....	2,012	Charente.
Joigny.....	5.263	Yonne.
Joinville.....	2,962	Haute-Marne.
Jonchery.....	.....	Marne.
Joncy.....	1,051	Saône-et-Loire.
Jonsac.....	2,501	Charente-Infér.
Josselin.....	1,120	Morbihan.
Jouarre*.....	2,676	Seine-Infér.
Joyeuse.....	1,607	Ardèche.
Jumilhac-le-Grand*.	2.739	Dordogne.
Jussey.....	2,615	Haute-Saône.
Juzennecourt....	276	Haute-Marne.
Kaisersberg*...	3,010	Haut-Rhin.
Lacaune.....	3.430	Tarn.
Lagnieu.*.....	2,252	Ain.
Lagny.....	1,753	Seine-et-Marne.
LabartheRivière*	1,562	Haute-Garonne.
Laigle.....	5,763	Orne.
Laignes.....	1,514	Côte-d'Or.
Lalinde.....	.....	Dordogne.
Lamballe.....	4,445	Côtes-du-Nord.
Lamberg*.....	2,207	Moselle.
Lambesc.....	3,834	Bouches-du-R.
Lambezellec.*..	6,763	Finistère.
Lançon*.....	2.101	Bouches-du-R.
Lancran.*.....	1,669	Ain.
Landernau.....	4.304	Finistère.
Landivisiau....	2.547	Finistère.
Landrecy.....	3,791	Nord.
Langannerie....	....	Calvados.
Langeac.....	1,934	Haute-Loire.
Langeais.....	2,499	Indre-et-Loir.
Langogne.....	2,679	Lozère.
Langon.....	1,633	Gironde.
Langres.....	7,180	Haute-Marne.
Languidic.*...	6,020	Morbihan.
Lannion.....	5,269	Côtes-du-Nord.
Lanoailic.*....	1,100	Dordogne.
Lanta*.....	1,605	Haute-Garonne.
Laon.....	7,358	Aisne.
Laprugne.*....	1,663	Ariége.
L'Arbresle.....	718	Rhône.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
L'Argentière ...	2,797	Ardèche.
Laroche-en-Brenil.*	2,077	Côte-d'Or.
Lassalle *.....	1,567	Gard.
Laudun *.....	2,031	Gard.
Laugny *.....	1,597	Vendée.
Launoy.....	615	Ardennes.
Lauterbourg.....	2,647	Bas-Rhin.
Lauzerte.....	3,566	Tarn-et-Garon.
Lauzun *.....	1,232	Lot-et-Garonne.
Laval.....	15,840	Mayenne.
Lavaur.....	7,037	Tarn.
Lavelanet.....	1,760	Ariége.
Lectoure.....	6,324	Gers.
Lédignan *.....	655	Gard.
Lempde.....	943	Haute-Loire.
Lempdes *.....	1,879	Puy-de-Dôme.
Lemps-le-Grand.	1,797	Isère.
Leus.....	2,580	Pas-de-Calais.
Lescure *.....	1,685	Ariége.
Lésignan.....	1,776	Aude.
Lesneven.....	2,361	Finistère.
Lespare.....	800	Gironde.
Levignen.....	.....	Oise.
Levroux.....	3,068	Indre.
Lezat *.....	2,653	Ariége.
Lezoux.....	3,376	Puy-de-Dôme.
Lhispothey.....	2,600	Landes.
Liancourt.....	1,203	Oise.
Libourne.....	8,943	Gironde.
Lieuray.....	2,620	Eure.
Lieursaint.....	489	Seine-et-Marne.
Liffol-le-Graud*.	1,690	Vosges.
Lignières.....	1,617	Cher.
Ligny.....	3,139	Meuse.
Lihons.....	1,183	Somme.
Lille.....	69,860	Nord.
Lillebonne.....	772	Seine-Inférieure
Lillers.....	4,826	Pas-de-Calais.
Limoges.....	25,612	Haute-Vienne.
Limours.....	748	Seine-et-Oise.
Limoux.....	6,783	Aude.
Linas.....	1,263	Seine-et-Oise.
Lion d'Angers(le)	2,238	Maine-et-Loire.
Lions-la-Forêt..	1,660	Eure.
Lisieux.....	10,706	Calvados.
Lisle *.....	1,541	Tarn.
Livarot.....		Calvados.
Livry.....	704	Seine-et-Oise.
Lizy.....	1,200	Seine-et-Marne.
Loches.....	3,500	Indre-et-Loire.
Locminé.....	1,785	Morbihan.
Lodève.....	9,842	Hérault.
Lohéac.....	.....	Ille-et-Vilaine.
Lombez *.....	1,536	Gers
Long *.....	1,693	Somme.
Longeville-S.-Avold*	1,907	Moselle.
Longny.....	2,635	Orne.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Longuyon.....	1,684	Moselle.
Longwy.....	2,528	Moselle.
Lonjumeau.....	1,800	Seine-et-Oise.
Lons-le-Saulnier.	7,864	Jura.
Lorgues *.....	5,505	Var.
Lorient.....	15,310	Morbihan.
Loriol.....	2,458	Drôme.
Lorme.....	2,805	Nièvre.
Lorris.....	1,628	Loiret.
Loudeac.....	7,033	Côtes-du-Nord.
Loudun.....	5,044	Vienne.
Louhans.....	3,170	Saône-et-Loire.
Louppe (la).....	....	Eure-et-Loir.
Lourdes.....	3,670	Hautes-Pyrén.
Louviers.....	9,242	Eure.
Louvres.....	943	Seine-et-Oise.
Luc (le).....	3,734	Var.
Lucs (les) *.....	2,246	Vendée.
Lucenay.....	892	Saône-et-Loire
Luçon.....	3,877	Vendée.
Lucy-le-Bois...	940	Yonne.
Lude (le).....	2,196	Sarthe.
Lunel.....	5,943	Hérault.
Lunéville.....	12,378	Meurthe.
Lure.....	2,808	Haute-Saône.
Lusignan.....	2,224	Vienne.
Luxeuil.....	3,508	Haute-Saône.
Luz *.....	2,527	Hautes-Pyrén.
Luzarches.....	1,370	Seine-et-Oise.
Luzy.....	2,064	Nièvre.
Lyon.....	145,675	Rhône.
Machecoul.....	2,690	Loire-Infér.
Mâcon.....	10,965	Saône-et-Loire.
Magistère (la)...	1,700	Tarn-et-Garon
Magny.....	1,460	Seine-et-Oise.
Magny.....	.....	Nièvre.
Maintenon.....	1,545	Eure-et-Loir.
Maison-Blanche (la).	.....	Seine.
Maison-Neuve (la).	.....	Côte-d'Or.
Malaucène *.....	2,756	Vaucluse.
Malesherbes.....	969	Loiret.
Malestroit *.....	1,708	Morbihan
Mamers.....	5,846	Sarthe.
Manheule.....	.....	Mense.
Manosque.....	5,366	Basses-Alpes.
Mans (le).....	19,477	Sarthe.
Mansle.....	1,626	Charente.
Mantes-sur-Seine.	3,701	Seine-et-Oise.
Maour *.....	2,153	Saône-et-Loire.
Marans.....	3,995	Charente-Infér.
Marboz *.....	2,445	Ain.
Marche (La).....	1,558	Vosges.
Marchiones.....	2,558	Nord.
Marciac.....	.....	Gers.
Mariegny – sur – Loire.....	2,452	Saône-et-Loire.
Marckolsheim..	2,182	Bas-Rhin.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Marennes.....	4,588	Charente-Infér.
Marets*.....	1,914	Nord
Mareuil.....	.....	Dordogne.
Marguerittes*..	1,752	Gard.
Marigny-l'Eglise*...	1,523	Nièvre.
Marines.....	.....	Seine-et-Oise.
Maringue.....	3,082	Puy-de-Dôme.
Marle.....	1,444	Aisne.
Marlenheim*...	2,015	Bas-Rhin.
Marmande.....	7,085	Lot-et-Garonne
Marmoutier*...	2,273	Bas-Rhin.
Marnay.....	1,224	Haute-Saône.
Maromme*.....	2,722	Seine-Infér.
Marquette*.....	1,544	Nord.
Marquise.....	2,008	Pas-de-Calais.
Marseillan*....	4,004	Hérault.
Marseille.....	115,943	Bouches-du-R.
Marseille.....	705	Oise.
Mersillargues*..	3,176	Hérault.
Mars-la-Tour...	.....	Moselle.
Martel.....	1,807	Lot.
Martigné.. ...	.....	Mayenne.
Martigues (les)..	7,553	Bouches-du-R.
Martres.....	1,297	Haute-Garonne.
Martres(les)deVeyre*	1,964	Puy-de-Dôme.
Marvejols.....	3,370	Lozère.
Mas-d'Azil (le)..	2,875	Ariége.
Massat*.....	8,910	Ariége.
Masserré.....	675	Corrèze.
Massevaux*....	2,721	Haut-Rhin.
Massiac.....	1,821	Cantal.
Maubeuge.....	6,044	Nord.
Maubourguet*..	1,580	Hautes-Pyrén.
Mauléon.....	1,508	Hautes-Pyrén.
Maulle-sur-Mandre..	1,154	Seine-et-Oise.
Mauriac.....	2,455	Cantal.
Mauron*.....	.....	Morbihan.
Maurs.....	2,296	Cantal.
Mauzé.....	1,743	Deux-Sèvres.
Maïenne.....	8,799	Mayenne.
Mayet-de-Montagne*.....	1,751	Allier.
Mazamet.....	6,523	Tarn.
Mazan*.....	3,657	Vaucluse.
Mazères*.....	2,927	Ariège.
Meaux.....	7,836	Seine-et-Marne.
Mehun-sur-Yèvre.	3,182	Cher.
Meist.atzheim*..	1,543	Bas-Rhin.
Mêle (le).....	715	Orne.
Melisey*.....	1,936	Haute-Saône.
Melle.....	2,228	Deux-Sèvres.
Melun.....	7,199	Seine-et-Marne.
Mende.....	5,445	Lozère.
Menars-le-Château..	442	Loir-et-Cher.
Ménil-Amelot(le)	682	Seine-et-Marne.
Mennecy.....	....	Seine-et-Oise.
Mens.....	1,883	Isère.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Mer.....	4,125	Loir-et-Cher.
Mérinville*....	1,605	Aude.
Méru.....	1,849	Oise.
Merville.....	5,937	Nord.
Méry-sur-Seine.	1,164	Aube.
Metz.....	45,276	Moselle.
Meulan	1,796	Seine-et-Oise.
Meung-sur-Loire.	5,140	Loiret.
Meursault*.....	1,960	Côte-d'Or.
Meximieux.....	1,939	Ain.
Meyrueys.....	1,993	Lozère.
Mèze.....	4,146	Hérault.
Mézières.....	4.159	Ardennes.
Mezin*.....	1,876	Lot-et-Garonne.
Mielan.....	1,815	Gers.
Milhaud.....	8,582	Aveyron.
Millas*.....	1.854	Pyrén.-Orient.
Millaud*.....	1,630	Gard.
Milly.....	1,884	Seine-et-Oise.
Mirambeau.....	2,336	Charente-Infér.
Mirande.....	2,243	Gers.
Mirebeau.....	1,244	Côte-d'Or.
Mirebeau.....	2,181	Vienne.
Mirecourt.....	5,608	Vosges.
Mirepoix.....	3,747	Ariége.
Miribel*.....	2,358	Ain.
Moirans.....	2,742	Isère.
Moislains*.....	1,613	Somme.
Moissac.....	10,115	Tarn-et-Garon.
Molsheim.....	3,160	Bas-Rhin.
Monastier (le)*.	1,911	Haute-Loire.
Moncontour....	1,580	Côtes-du-Nord.
Moncornet.....	1,364	Aisne.
Monein*.....	5,461	Basses-Pyrénées.
Monferrier*....	1,768	Ariége.
Monflanquin....	5,180	Lot-et-Garonne.
Monistrol.....	3.930	Haute-Loire.
Monléon-Magnoac*..	1,508	Hautes-Pyrén.
Monpasier	1,028	Dordogne.
Monségur.....	1,440	Gironde.
Montagnac.....	3,335	Hérault.
Montagrier*....	828	Dordogne.
Montaigu.....	1,017	Vendée.
Montaigut.....	1,442	Puy-de-Dôme.
Montargis.....	6,653	Loiret.
Montastruc*....	1,848	Haute-Garonne.
Montauban.....	8,838	Ille-et-Vilaine.
Montauban.....	25,466	Tarn-et-Garon.
Montbard.....	2,007	Côte-d'Or.
Montbazon.....	819	Indre-et-Loire.
Montbéliard....	4,605	Doubs.
Montbrison.....	5,156	Loire.
Montbrun*.....	1,513	Haute-Garonne
Mont-Cénis....	1,219	Saône-et-Loire.
Mont-Dauphin...	307	Hautes-Alpes.
Mont-de-Marsan.	3,088	Landes.
Montdidier.....	3,730	Somme.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Montdoubleau ..	1,750	Loir-et-Cher.
Montebourg	2,561	Manche.
Montech.....	2,698	Tarn-et-Garon.
Montelimart....	7,589	Drôme.
Montendre.....	832	Charente-Infér.
Montereau	4,098	Seine-et-Marne.
Montesquieu-Volvestre *.....	3,639	Haute-Garonne.
Montet-aux-Moines (Le).....	383	Allier.
Monteux *.....	4,327	Vaucluse.
Montfort-Lamaury..	1,749	Seine-et-Oise.
Montfort-sur-Méen .	1,306	Ille-et-Vilaine.
Monfrin *.....	2,331	Gard.
Montierender...	1,430	Haute-Marne.
Montignac	2,275	Dordogne.
Montigny-le-Roi.	1,103	Haute-Marne.
Montivilliers....	3,603	Seine-Inférieure.
Montjoie *.....	1,887	Ariége.
Montlieu	754	Charente-Infér..
Mont-Lion.....	*Voyez*	Mont-Dauphin
Mont-Louis	313	Pyrénées-Or.
Mont-Luçon....	5,359	Allier.
Mont-Luel.....	5,369	Ain.
Montmarault....	1,372	Allier.
Montmartre *...	2,410	Seine.
Montmédy.....	2,146	Meuse.
Montmerle.....	1,676	Ain.
Montmirail.....	1,802	Marne.
Montmorency...	1,573	*Voy.* Enghien.
Montmorillon...	3,539	Vienne.
Montmort*.....	600	Marne.
Montoire	2,610	Loir-et-Cher.
Montournais *...	1,654	Vendée.
Montpellier	35,842	Hérault.
Montpeyroux *..	1,650	Hérault.
Montpézat.....	2,600	Ardèche.
Montpont.....	.....	Dordogne.
Montréal *.....	3,275	Aude.
Montrejeau.....	2,787	Haute-Garonne.
Montreuil-Bellay.	.....	Maine-et-Loire
Montreuil-l'Argile..	830	Eure.
Montreuil-s.-Bois	3,322	Seine.
Montreuil-sur-Mer..	4,194	Pas-de-Calais.
Montrichard....	1,821	Loir-et-Cher.
Montrouge.....	1,684	Seine.
Montsalvy.....	.....	Cantal.
Morestel	.....	Isère
Moret.....	1,690	Seine-et-Marne.
Moreuil *.....	1,789	Somme.
Morey.....	1,694	Jura.
Morlaix	9,761	Finistère.
Mormans.....	995	Seine-et-Marne.
Mormoiron *....	2,059	Vaucluse.
Mortagne.....	5,405	Orne.
Mortagne.....	766	Vendée.
Mortain	2,715	Manche.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Morteau.....	1,248	Doubs.
Morterol.....	455	Haute-Vienne.
Mortrée	1,196	Orne.
Mothe-S.-Heray(La)	2,491	Deux-Sèvres.
Motte-Achard (La).	364	Vendée.
Motte-Beuvron(La).	486	Loir-et-Cher.
Mouchamp*....	2,181	Vendée.
Moulins.....	14,525	Allier.
Moulins-en-Gilbert..	2,582	Nièvre.
Moulins-la-Marche .	778	Orne.
Moulis *.....	2,465	Ariége.
Mousay *.....	1,929	Meuse.
Mouy.....	2,518	Oise.
Mouzon	2,323	Ardennes.
Moyenvic.....	1,474	Meurthe.
Mulhausen.....	6,628	Haut-Rhin.
Munster *.....	4,290	Haut-Rhin.
Murat.....	2,452	Cantal.
Mur-de-Barrez .	941	Aveyron.
Mure (La).....	1,850	Isère.
Muret	3,301	Haute-Garonne.
Mussidan	.....	Dordogne.
Mussy-sur-Seine.	1,634	Aube.
Mutzig *.....	3,287	Bas-Rhin.
Muzillac.....	1,791	Morbihan.
Nallier *.....	1,713	Vendée.
Nancy	29,122	Meurthe.
Nangis.....	1,928	Seine-et-Marne.
Nant	2,980	Aveyron.
Nanterre.....	1,747	Seine.
Nantes.....	71,739	Loire-Inférieur
Nanteuil le Haudouin.	1,338	Oise.
Nantua.....	3,684	Ain.
Naours *.....	1,815	Somme.
Narbonne.....	10,097	Aude.
Navarreins	1,352	Basses-Pyrénées.
Nay.....	.....	Basses-Pyrénées.
Neauphle-le-Château.	966	Seine-et-Oise.
Nederbronn	2,439	Bas-Rhin.
Nemours.....	4,143	Seine-et-Marne.
Nérac.....	5,948	Lot-et-Garonne.
Nesle.....	1,658	Somme.
Neuf-Bourg (Le).	1,675	Eure.
Neuf-Brisach ...	1,824	Haut-Rhin.
Neuf-Château...	3,267	Vosges.
Neuf-Châtel....	5,169	Seine-Inférieure.
Neuilly-sur-Seine.	2,950	Seine.
Neuilly-S.-Front.	1,740	Aisne.
Neuvic.....	1,738	Dordogne.
Neuville-aux-Bois	2,109	Loiret.
Neuvilly*.....	1,714	Nord.
Neuvy-le-Roi...	1,714	Indre-et-Loire.
Neuvy-sur-Loire.	1,312	Nièvre.
Neuwiller *.....	1,957	Bas-Rhin.
Nevers.....	15,782	Nièvre.
Nimes.....	39,068	Gard.
Niort.....	15,799	Deux-Sèvres.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Noailles.	.....	Corrèze.
Noailles.	681	Oise.
Noé	780	Haute-Garonne.
Nogaro.	1,551	Gers.
Nogent-le-Roi. .	1,148	Eure-et-Loir.
Nogent-le-Roi . .	2,160	Haute-Marne.
Nogent-le-Rotrou	6,658	Eure-et-Loir.
Nogent-sur Seine.	3,325	Aube.
Nogent-sur-Vernisson	710	Loiret.
Noirmoutiers. . . .	6,880	Vendée.
Nolay.	1,690	Côte-d'Or.
Nonancourt.	1,359	Eure.
Nonant.	706	Orne.
Nontron.	1,902	Dordogne.
N.-Dame-de-Mont*.	2,706	Vendée.
Nouvion (Le)*. .	3,132	Aisne.
Noyal *	7,775	Morbihan.
Noyers.	1,877	Yonne.
Noyon.	6,224	Oise.
Nozay.	2,216	Loire-Inférieure
Nuaillé.	511	Charente-Infér.
Nuits.	2,822	Côte-d'Or.
Nyons.	2,744	Drôme.
Oberhergheim*. .	1,510	Haut-Rhin.
Obernai	4,875	Bas-Rhin.
Oberseebach *. . .	2,036	Bas-Rhin.
Offranville * . . .	1,638	Seine-Inférieure.
Oisemont *.	1,055	Somme.
Oissel *.	3,015	Seine-Infér.
Oisy*.	2,002	Pas-de-Calais.
Oloron.	6,423	Basses-Pyrénées.
Olioulles	3,163	Var.
Olivet.	.....	Loiret.
Olonne*.	1,790	Vendée.
Onnain*.	2,252	Nord.
Orange.	8,864	Vaucluse.
Orbec	3,002	Calvados.
Orchamps.	.....	Jura.
Orchies.	3,256	Nord.
Orgelet	2,296	Jura.
Orgon.	2,036	B.-du-Rhône.
Origny-Ste.-Benoîte.	1,698	Aisne.
Orléans.	40,340	Loiret.
Ormes (Les). . . .	490	Vienne.
Ornans.	2,980	Doubs.
Orthez.	6,834	Basses-Pyrénées.
Ossun *.	3,657	Hautes-Pyrén.
Oucques.	.....	Loir-et-Cher.
Oudon	.....	Loire-Inférieure.
Oulchy-le-Château .	519	Aisne.
Ouroux*.	2,100	Nièvre.
Oust *.	1,690	Ariége.
Oyonnax*.	1,538	Ain.
Pacaudière (La). .	1,634	Loire.
Pacy-sur-Eure. . .	1,364	Eure.
Paimbeuf.	3,646	Loire Inférieure
Paimpol.	2,152	Côtes-du-Nord.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Palais (le)*. . . .	1,707	Nièvre.
Palaiseau.	1,646	Seine-et-Oise.
Palisse (La). . . .	2,268	Allier.
Palluau.	465	Vendée.
Pallud (La)	2,070	Vaucluse.
Pamiers	5,544	Ariége.
Paray-le-Monial .	3,019	Saône-et-Loire.
Paris.	890,431	Seine.
Parthenay.	4,184	Deux-Sèvres.
Passy-lès-Paris. .		Seine.
Pau.	11,761	Basses-Pyrénées.
Pauillac	2,640	Gironde.
Péage (Le).	1,261	Isère.
Pelacoy	.....	Lot.
Pelissanne *. . . .	2,496	Bouches-du-R.
Penne *.	6,278	Lot-et-Garonne.
Périers.	2,642	Manche.
Périgueux.	8,588	Dordogne.
Péronne.	3,665	Somme.
Perpignan	15,357	Pyrén.-Orient.
Perrecy	1,734	Saône-et-Loire.
Perrier (le)*. . . .	1,798	Vendée.
Perthes.	.....	Haute-Marne.
Pertuis.	4,616	Vaucluse.
Pesmes*.	1,547	Haute-Saône.
Peyrac	1,786	Lot.
Peyrehorade. . . .	1,540	Landes.
Pézenas	8,295	Hérault.
Pfaffenheim* . . .	1,885	Haut-Rhin.
Phalsbourg.	2,021	Meurthe.
Picquigny.	1,340	Somme.
Pierre-Buffière . .	733	Haute-Vienne.
Pierrefort *.	1,342	Cantal.
Pierrelatte	2,400	Drôme.
Pignan*.	1,872	Hérault.
Pignans*.	2,448	Var.
Pitgam *.	1,742	Nord.
Pithiviers	4,012	Loiret.
Plaisance	1,559	Gers.
Plancher-Bas*. .	1,774	Haute-Saône.
Plancoet.	777	Côtes-du-Nord.
Plélan.	3,056	Ille-et-Vilaine.
Pleurtuit*	1,850	Ille-et-Vilaine.
Ploermel.	5,984	Morbihan.
Plœuc*.	5,921	Côtes-du-Nord.
Plombières. . . .	1,309	Vosges.
Plogastel-Daoulas * .	5,367	Finistère.
Plonguerneau*. .	5,543	Finistère.
Plouay*.	3,656	Morbihan.
Pluvigner *.	11,028	Morbihan.
Podensac.	1,551	Gironde.
Poiré (le)*.	3,393	Vendée.
Poissy.	2,665	Seine-et-Oise.
Poitiers	21,562	Vienne.
Poix.	760	Somme.
Poligny.	5,555	Jura.
Pompidou (le). . .	1,038	Lozère.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Poncin *.....	1,928	Ain.
Pons.....	3,829	Charente-Infér.
Pontacq*.....	1,847	Basses-Pyrénées
Pontallier-sur-Saône.	1,566	Côte-d'Or.
Pont-à-Mousson.	7,039	Meurthe.
Pontarlier	4,549	Doubs.
Pont-Audemer. .	5,398	Eure.
Pont-au-Mur....		Puy-de-Dôme.
Pont-Chartrain. .	3,100	Seine-et-Oise.
Pont-Château....	1,245	Loire Inférieure
Pont-Croix.....	1,605	Finistère.
Pont-d'Ain.....	1,140	Ain.
Pont-de-Beauvoisin.	1,933	Isère.
Pont-de-l'Arche.	1,477	Eure.
Pont-de-Lempde.	943	*Voyez* Lempde.
Pont-de-Vaux..	3,188	Ain.
Pont-du-Château*	3,337	Puy-de-Dôme.
Pont-Gibaud ...	.....	Puy-de-Dôme.
Ponthierry.....	.....	Seine-et-Marne.
Pontivy	7,772	Morbihan.
Pont-le-Roi....	756	Aube.
Pont-l'Evêque ..	.....	Calvados.
Pontoise.....	5,370	Seine-et-Oise.
Pontorson.....	1,459	Manche.
Pontrieux.....	1,632	Côtes-du-Nord.
Ponts-de-Cé (les) *.	3,804	Maine-et-Loire.
Pont-Saint-Esprit	4,137	Gard.
Pont-Scorff *...	1,744	Morbihan.
Pont-Ste-Maxence	2,610	Oise.
Podt-St.-Pierre..	.....	Eure.
Pont-sur-Yonne..	1,538	Yonne.
Pornic.....	834	Loire-Inférieure
Port-à-Binson..	.....	Marne.
Port-Louis.....	2,077	Morbihan.
Port-sur-Saône..	1,937	Haute-Saône.
Port-Ste-Marie..	1,654	Lot-et-Garonne.
Pougues.....	855	Nièvre.
Pouilly.....	2,662	Nièvre
Pouilly en Auxois.	.....	Côte-d'Or.
Pourrières*.....	1,886	Var.
Poussan*.....	1,800	Hérault.
Pouzauge.....	1,735	Vendée.
Prades.....	2,795	Pyrénées Orient.
Prauthoy.....	.....	Haute-Marne.
Prémery.....	1,734	Nièvre.
Preuilly.....	1,956	Indre-et-Loire.
Pré-en-Pail. ...	3,206	Mayenne.
Privas.....	4,199	Ardèche.
Provins.....	5,076	Seine-et-Marne.
Puiseaux *.....	1,991	Loiret.
Puttelange.....	2.328	Moselle.
Puy-en-Velay(le)	14,998	Haute-Loire.
Puy-Laurens....	1,814	Tarn.
Quaroube*.....	1,290	Nord.
Quend *.....	1.827	Somme.
Quesnoy (le)....	3.380	Nord.
Questemberg *.	3,400	Morbihan.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Queue (La)	515	Seine-et-Oise.
Queyras.....	.....	Hautes-Alpes.
Quievy*.....	2,343	Nord.
Quillan.....	1,440	Aude.
Quimper.....	6,000	Finistère.
Quimperlé.....	4,724	Finistère.
Quingey.....	878	Doubs.
Quintin	4,635	Côtes-du-Nord.
Rabastens.....	3,366	Tarn.
Rahling *.....	2,005	Moselle.
Raimbeaucourt*.	1,941	Nord.
Raismes *.....	2,199	Nord.
Rambervillers...	4,543	Vosges.
Rambouillet.....	2,958	Seine-et-Oise.
Raon-l'Etape...	3,210	Vosges.
Réalmont.....	2,096	Tarn.
Realville.....	.....	Tarn-etaGar.
Rebais.....	1,022	Seine-et-Marne.
Redon.....	2,998	Ille-et-Vilaine.
Regmalard.....	1,688	Orne.
Reguisheim *...	1,633	Haut-Rhin.
Reichshoffen*...	2,739	Bas-Rhin.
Reims.....	34,862	Marne.
Remiremont....	4,148	Vosges.
Rémoulins.....	.....	Gard.
Rennes.....	29.377	Ille-et-Vilaine.
Réole (La).....	2,600	Gironde.
Replonge *.....	1,747	Ain.
Ressons.....	.....	Oise.
Rethel.....	6,147	Ardennes.
Revel.....	5,445	Haute-G
Revigny*.....	1.688	Meuse.
Revin *.....	2.133	Ardennes.
Rhieux *.....	1,668	Nord.
Rians*.....	3,136	Var.
Ribay (le).....	1,022	Mayenne.
Ribeauvillé.....	5,704	Haut-Rhin.
Ribecourt.....	528	Oise.
Ribemont *.....	2,590	Aisne.
Riberac.....	3,604	Dordogne.
Riceys (les).....	3,676	Aube.
Richelieu.....	2,709	Indre-et-Loire.
Rieux.....	1,989	Haute-Garonne.
Riez.....	3,736	Basses-Alpes.
Rignac.....	2.139	Aveyron.
Rimont *.....	2,357	Ariége.
Riom.....	12,736	Puy-de-Dôme.
Rioz.....	787	Haute-Saône.
Riquewbir*.....	1,691	Haut-Rhin.
Ris.....	516	Seine-et-Oise.
Rive-de-Gier ..	8.111	Loire.
Rivecrenert *....	1,686	Ariége.
Rives.....	2,050	Isère.
Rivesaltes*.....	3,053	Pyrén.-Orient.
Rixheim*.....	2.901	Haut-Rhin.
Roanne.....	8,916	Loire.
Roche-Bernard (La)	1,300	Morbihan.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Rochechouart. . .	1,550	Haute-Vienne.
Rochefort.	12,909	Charente-Infér.
Rochefoucault (La).	2,680	Charente.
Rochelle (La). . .	11,073	Charente-Infér.
Roche-Millay (la) *.	1,850	Nièvre.
Rocroy.	3,501	Ardennes.
Rodez	7,747	Aveyron.
Rogliano	1,500	Corse.
Rohan. *	1,400	Morbihan.
Romanèche. . . .	2,131	Saône-et-Loire
Romans	9,298	Drôme.
Romilly-sur-Seine *.	2,677	Aube.
Romorantin. . . .	3,032	Loir-et-Cher.
Ronchamp *. . . .	1,513	Haute-Saône.
Roquefort.	1,343	Landes.
Roquemaure. . . .	2,436	Gard.
Roquevaire	9,388	B.-du-Rhône.
Rosheim *.	3,786	Bas-Rhin.
Rosiers (les). . . .	3,578	Maine-et-Loire.
Rosiers-aux-Salines*	2,357	Meurthe.
Rosny-sur-Seine.	568	Seine-et-Oise.
Rosoy.	1,417	Seine-et-Marne.
Rosoy-sur-Serre.	1,464	Aisne.
Rosporden	560	Finistère.
Rostrenen.	877	Côtes-du-Nord.
Roubaix.	13,132	Nord.
Rouen.	90,000	Seine Inférieure.
Rouffach	4,219	Haut-Rhin.
Rouillac *.	1,436	Charente.
Rouvray.	950	Côte-d'Or.
Royan.	2,521	Charente-Infér.
Roye.	3,458	Somme.
Rozières*.	2,242	Somme.
Rue	1,655	Somme.
Rueil	3,150	Seine-et-Oise.
Ruffec	2,657	Charen te.
Rugles.	1,800	Eure.
Sablé.	3,011	Sarthe.
Sables d'Olonne (les)	4,783	Vendée.
Saillans	1,482	Drôme.
Sains *.	2,144	Aisne.
Saint-Afrique. . . .	6,406	Aveyron.
Saint-Aignan. . . .	2,369	Loir-et-Cher.
Saint-Amand . . .	5,923	Cher.
Saint-Amand . . .	9,142	Nord.
S.-Amans-la-Bastide.	.....	Tarn.
Saint-Amant*. . .	1,728	Nièvre.
Saint-Amarin*. . .	1,832	Haut-Rhin.
Saint-Ambroix. .	2,598	Gard.
Saint-Amour. . .	2,600	Jura.
Saint-André*. . .	2,001	Hérault.
St.-André-de-Cubzac	1,987	Gironde.
Saint-Antonin. . .	5,444	Tarn-et-Garon.
Saint-Aubert*. . .	2,145	Nord.
Sain -Aubin *. . .	1,639	Jura.
Sain -Aubin-du-Cormier.	.....	Ille-et-Vilaine.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Saint-Aulaye*. . .	1,150	Dordogne.
Saint-Avold	3,235	Moselle.
Saint-Béat	1,265	Haute-Garonne.
S.-Benin-d'Azy *.	1,719	Nièvre.
St.-Benoît-du-Sault	1,148	Indre.
St.-Bonnet-de-Joux	1,417	Saône-et-Loire.
Saint-Bonnet-le-Château	.....	Loire.
Saint-Bresson*. .	2,201	Haute-Saône.
Saint-Brieuc. . . .	9,963	Côtes-du-Nord.
Saint-Bris.	1,763	Yonne.
Saint-Calais	3,752	Sarthe.
Saint-Céré.	2,880	Lot.
Saint-Chamas *. .	2,541	Bouches-du-R.
Saint-Chamond. .	6,645	Loire.
Saint-Chély	1,366	Lozère.
Saint-Chinian. . .	2,278	Hérault.
Saint-Christophe*	1,657	Vendée.
St.-Clar-de-Lomagne	1,599	Gers.
Saint-Claud	1,550	Charente.
Saint-Claude. . . .	5,533	Jura.
Saint-Cloud. . . .	1,973	Seine-et-Oise.
Saint-Cyprien *. .	2,300	Dordogne.
Saint-Denis. . . .	5,731	Seine.
S-Didier-de-Chal[e].	2,727	Ain.
St-Dié-sur-Loire.	1,221	Loir-et-Cher.
Saint-Dié.	7,339	Vosges.
Saint-Dizier. . . .	6,066	Haute-Marne.
Sainte-Cécile*. .	1,636	Vendée.
Sainte-Colombe-sur-l'Hers . . .	.....	Aude.
Sainte-Croix *. .	1,977	Ariége.
Ste-Croix-en-Plaine*	1,608	Haut-Rhin.
Sainte-Foy.	1,740	Gironde.
Sainte-Hermine .	1,551	Vendée.
Sainte-James. . . .	2,948	Manche.
Sainte-Livrade . .	2,875	Lot-et-Garonne.
Sainte-Marie *. .	2,579	Basses-Pyrénées.
Sainte-Marie-aux-Mines.	8,667	Haut-Rhin.
Sainte-Maure. . .	1,580	Indre-et-Loire.
Ste-Ménéhould. . .	2,933	Marne.
Ste-Mère-Eglise.	1,638	Manche.
Saintes.	10,300	Charente-Infér.
Saint-Esprit *. . .	2,595	Landes.
Saint-Etienne. . .	37,031	Loire.
St-Etienne-du-Bois *	1,999	Vendée.
Saint-Fargeau. . .	2,033	Yonne.
Saint-Félix*. . . .	2,526	Haute-Garonne.
Saint-Florent. . .	410	Corse.
Saint-Florentin. .	1,671	Yonne.
Saint-Flour	6,640	Cantal.
Saint-Fulgent. . .	857	Vendée.
Saint-Galmier*. .	1,950	Loire.
Saint-Gaudens . .	5,629	Haute-Garonne.
Saint-Geniez . . .	2,583	Aveyron.
Saint-Genis	988	Charente-Infér.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Saint-George*..	1,238	Vendée.
St-George-sur-Loire.	2,541	Maine-et-Loire.
St-Gerand-le-Puy	1,257	Allier.
St-Germain-en-Laye	8,954	Seine-et Oise.
S-Germain-Lembron*	1,797	Puy-de-Dôme
Saint-Germain-l'Espinasse...	.....	Loire.
Saint-Gervais*..	1,626	Vendée.
Saint-Gilles.....	5,586	Gard.
St-Gilles-sur-Vic.	790	Vendée.
Saint-Girons ...	3,389	Ariége.
Saint-Gobain*...	2,405	Aisne.
Saint-Hilaire*...	1,756	Nord.
Saint-Hilaire*..	2,078	Vendée.
S Hilaire-de-Rié*	2,226	Vendée.
Saint-Hilaire-de-Talmont*.....	2,263	Vendée.
Saint-Hilaire-du-Harcouet	2,553	Manche.
S Hilaire-Loulay*	1,869	Vendée.
Saint-Hippolyte..	5,364	Gard.
Saint-Hippolyte*.	2,258	Haut-Rhin.
Saint-Hippolyte-sur-le-Doubs.	581	Doubs.
Saint-Jean*.....	1,693	Ain.
S-Jean-Brevelay*	2,939	Morbihan.
St-Jean-d'Angély	5,766	Charente-Infér.
S.-Jean-de-Bournay.	2,906	Isère.
St.-Jean-de-Foi*..	1,510	Hérault.
St-Jean-de-Losne	1,724	Côte-d'Or.
St.-Jean-de-Luz.	1,975	Basses-Pyrénées.
Saint-Jean-de-Mont*.....	4,148	Vendée.
St-Jean-du-Gard.	2,579	Gard.
St.-Jean-le-Vieux*.	1,653	Ain.
Saint-Jean-Pied-de-Port	1,632	Basses-Pyrénées.
Saint-Junien ...	5,776	Haute-Vienne.
Saint-Just	926	Oise.
Saint-Laurent*..	549	Gironde.
Saint-Laurent...		Jura.
Saint-Laurent-de-Cerdans*....	2,001	Pyrén.-Orient.
Saint-Laurent-de-la-Salanque*..	2,815	Pyrén.-Orient.
Saint-Léonard...	5,671	Haute-Vienne.
Saint-Lô.....	8,509	Manche.
Saint-Loup*....	2,519	Haute-Saône.
Saint-Lys.....	1,204	Haute-Garonne.
Saint-Macaire...	1,483	Gironde.
Saint-Maixent ..	4,335	Deux-Sèvres.
Saint-Malo	9,838	Ille-et-Vilaine.
Saint-Marcellin .	2,540	Isère.
Saint-Mards *..	1,593	Aube.
St-Martin-de-Ré.	2,488	Charente-Infér.
St.-Martin-d'Estreaux.....	1,420	Loire.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Saint-Martin-ès-Vignes.*....	1,670	Aube.
Saint-Martin-du-Mont *.....	1,722	Ain.
St.-Martin-Valmeroux.....	1,243	Cantal.
Saint-Martory ..	996	Haute-Garonne.
Saint-Maurice...	708	Orne.
Saint-Maurice-de-l'Ile-Bouchard.	1,650	Indre-et-Loire.
Saint-Maximin..	3,816	Var.
Saint-Michel-en-l'Herm. *....	1,598	Vendée.
Saint-Mihiel ...	5,567	Meuse.
St.-Nicolas-d'Aliermont*....	1,618	Seine-Infér.
St-Nicolas du Port.	2,914	Meurthe.
S-Nicolas de la Grave.	2,948	Tarn-et-Garon.
St-Nizier-le-Bourg*.	1,621	Ain.
Saint-Omer.....	19,016	Pas-de-Calais.
Saint-Ouen*....	1,555	Seine.
Saint-Oyen	1,435	Saône-et-Loire.
Saint-Pardoux *.	1,200	Dordogne.
Saint-Palais	1,133	Basses-Pyrénées.
Saint-Parre-les-Vaudes.....	.....	Aube.
Saint-Paul.....	1,722	Pyrénées-Orient.
Saint-Pé *.....	2,632	Hautes-Pyrén.
Saint-Péray	1,791	Ardèche.
Saint-Philbert *.	1,694	Vendée.
S-Pierre-de-Chignac*	566	Dordogne.
St-Pierre-le-Moutier	1,919	Nièvre.
St-Pierre-lès-Calais*.	4,957	Pas-de-Calais.
Saint-Pierre-St.-Dives *.....	1,527	Calvados.
Saint-Pol.	3,556	Pas-de-Calais.
Saint-Pol de Léon	6,412	Finistère.
Saint-Pons.....	6,121	Hérault.
Saint-Pourçain. .	4,094	Allier.
Saint-Quentin...	17,661	Aisne.
Saint-Quintin *.	1,766	Gard.
Saint-Rambert ..	2,363	Ain.
Saint-Remy.....	5,367	B.-du-Rhône.
Saint-Romain...	1,287	Seine-Inférieure.
Saint-Saën.....	2,300	Seine-Inférienre.
Saint-Saulge....	2,001	Nièvre.
Saint-Sauveur...	.....	Manche.
Saint-Savin.....	850	Vienne.
Saint-Savinien...	3,283	Charente-Infér.
Saint-Seine	813	Côte-d'Or.
Saint-Sernin. ...	2,441	Aveyron.
Saint-Servan. ...	1,150	Ille-et-Vilaine.
Saint-Sever.....		Calvados.
Saint-Sever	2,604	Landes.
St.-Symphorien*.	1,651	Rhône.
Saint-Symphorien de Lay.....	2,497	Loire.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
St. – Symphorien d'Ozon.	1,571	Isère.
Saint-Tropez.	3,390	Var.
S.-Vaast de la Hougue	3,258	Manche.
St.-Vallery en Caux.	5,199	Seine-Inférieure.
St. – Vallery-sur-Somme.	3,331	Somme.
Saint-Vallier.	2,171	Drôme.
Saint-Venant	2,188	Pas-de-Calais.
Saint-Vist.	860	Doubs.
Saint-Ybars*	2,600	Ariége.
Saint-Yrieix.	6,508	Haute-Vienne.
Salbris	1,389	Loir-et-Cher.
Salernes*	2,597	Var.
Salignac*	1,636	Dordogne.
Salins.	5,219	Jura.
Sallertaine*	2,104	Vendée.
Sallies*	7,657	Basses-Pyrénées.
Salon.	5,947	Bouches-du-R.
Saméon*	1,682	Nord.
Samer.	1,938	Pas-de-Calais.
Sancerre.	3,103	Cher.
Sancoins	1,832	Cher.
Sap (le)	1,317	Orne.
Sarcelles.		Seine-et-Oise.
Sarlat.	5,573	Dordogne.
Sarralbe*	3,243	Moselle.
Sarrebourg.	1,955	Meurthe.
Sarreguemines	3,608	Moselle.
Saar-Union.	3,575	Bas-Rhin.
Sartenne.	2,137	Corse.
Sartrouville*	1,805	Seine-et-Oise.
Sarzeau.*	6,128	Morbihan.
Saugues*	1,698	Haute-Loire.
Saujon.	1,877	Charente-Infér.
Saulieu.	2,451	Côte-d'Or.
Sault*	2,708	Vaucluse.
Saulzoir*	2,038	Nord.
Saumur.	10,314	Maine-et-Loire.
Saurat*	4,805	Ariége.
Sauve.	2,621	Gard.
Sauveterre	...	Aveyron.
Sauveterre*	2,159	Haute-Garonne.
Sauzé	1,431	Deux-Sèvres.
Savenay	1,845	Loire-Inférieure.
Saverdun.	3,215	Ariége.
Saverne.	4,993	Bas-Rhin.
Savignac-les-Eglises*	460	Dordogne.
Savigny*	1,559	Côte-d'Or.
Sceaux*	1,529	Seine.
Scellières.	1,461	Jura.
Scey-sur-Saône et Saint-Albin*	1,950	Haute-Saône.
Schelestat.	9,600	Bas-Rhin.
Scherwiller*	2,668	Bas-Rhin.
Schiltigheim*	2,264	Bas-Rhin.
Schirmeck	1,153	Vosges.
Schleithal*	2,573	Bas-Rhin.
Seclin*	2,812	Nord.
Sedan.	12,608	Ardennes.
Séez.	5,066	Orne.
Segré.	909	Maine-et-Loire.
Seix*	3,572	Ariége.
Selongey	1,600	Côte-d'Or.
Selles-sur-Cher	2,125	Loir-et-Cher.
Seltz*	2,410	Bas-Rhin.
Sémur.	4,220	Côte-d'Or.
Senlis.	5,049	Oise.
Sennecey.	2,370	Saône-et-Loire.
Sénones*	2,285	Vosges.
Sens.	8,685	Yonne.
Sérignan*	1,861	Hérault.
Semaize*	1,761	Marne.
Serres*	1,761	Ariége.
Serres	1,081	Hautes-Alpes.
Servance*	4,485	Haute-Saône.
Servian*	1,652	Hérault.
Seure	3,441	Côte-d'Or.
Séverac-le-Château	2,725	Aveyron.
Sèvres	4,182	Seine-et-Oise.
Seyne.	2,952	Basses-Alpes.
Seyne (la)*	5,606	Var.
Seyssel.	1,215	Ain.
Sezanne	3,988	Marne.
Sigean	2,379	Aude.
Signes*	2,218	Var.
Signy-l'Abbaye*	2,724	Ardennes.
Sigoulès*	484	Dordogne.
Sillé-le-Guillaume	2,356	Sarthe.
Sisteron.	3,920	Basses-Alpes.
Soissons.	7,483	Aisne.
Solesmes*	4,946	Nord.
Solliès-Pont*	3,466	Var.
Solre-le-Château	2,274	Nord.
Somain*	2,405	Nord.
Sombernon.	860	Côte-d'Or.
Sommières	3,642	Gard.
Sompuis*	4,283	Marne.
Songeons	1,035	Oise.
Sorcy*	1,598	Meuse.
Sorèze*	1,347	Tarn.
Sorgues*	2,016	Vaucluse.
Sotteville-lès-Rouen*	3,795	Seine-Inférieure.
Soufflenheim*	2,927	Bas-Rhin.
Souillac.	1,836	Lot.
Soulan*	2,164	Ariége.
Soulans*	1,747	Vendée.
Soultz.	5,495	Haut-Rhin.
Soultzmatt*	2,532	Haut-Rhin.
Soultz-s.-Forêts*	1,849	Bas-Rhin.
Soupes	1,089	Seine-et-Marne.
Sourbourg*	1,996	Bas-Rhin.
Sourdeval.	4,306	Manche.
Souterraine (La)	1,648	Creuse.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Souvigny.....	1,912	Allier.
Stenay.....	3,324	Meuse.
Stolzheim*.....	1,653	Bas-Rhin.
Strasbourg.....	49,708	Bas-Rhin.
Suette.....	.....	Maine-et-Loire.
Suilly-la-Tour*..	1,619	Nièvre.
Sumène *.....	1,917	Gard.
Suippes*	2,292	Marne.
Surgères.....	1,924	Charente-Infér.
Tagnon.....	.....	Ardennes.
Tain.....	1,614	Drôme.
Talmas*.....	1,775	Somme.
Tannay.....	1,200	Nièvre.
Tarare.....	6,833	Rhône.
Tarascon	1,519	Ariége.
Tarascon.....	10,945	Bouches-du-R.
Tarbes.....	8,712	Hautes-Pyrén.
Tartas	1,303	Landes.
Taulignan.....	1,885	Drôme.
Tauves.....	2,316	Puy-de-Dôme.
Tence*.....	5,214	Haute-Loire.
Terrasson.....	2,298	Dordogne.
Tête de Buch. (la)	2,320	Gironde.
Thann	6,501	Haut-Rhin.
Thiberville.....	.....	Eure.
Thiers.....	11,613	Puy-de-Dôme.
Thilliers (les)...	238	Eure.
Thionville	5,821	Moselle.
Thiviers.....	1,700	Dordogne.
Thuir*.....	2,047	Pyrénées Orient.
Thouars.....	2,492	Deux-Sèvres.
Thury-Harcourt.	.....	*Voy.* Harcourt.
Tillières.....	1,007	Eure.
Tilloy.....	.....	Marne.
Tilly-sur-Seulles.	1,046	Calvados.
Tinchebray.....	3,130	Orne.
Toissey.....	1,252	Ain.
Tonnay-Charente	1,173	Charente-Infér.
Tonneins.....	6,626	Lot-et-Garonne.
Tonnerre.....	3,861	Yonne.
Torigny.....	2,095	Manche.
Tôtes.....	637	Seine-Infér.
Toucy.....	2,598	Yonne.
Toul.....	7,507	Meurthe
Toulon.....	30,171	Var.
Toulon-sur-Arroux	2,151	Saône-et-Loire.
Toulouse.....	53,819	Haute-Garonne.
Touques.....	1,125	Calvados.
Tourcoing.....	16,628	Nord.
Tour-d'Aigues (la)*	2,569	Vaucluse.
Tour-du-Pin (la)	1,770	Isère.
Tournans.....	1,711	Seine-et-Marne.
Tournon.....	7,965	Ardèche.
Tournus.....	5,151	Saône-et-Loire.
Tours.....	20,920	Indre-et-Loire.
Tourves*.....	2,774	Var.
Toury.....	1,232	Eure-et-Loir.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Touvet (le).....	1,367	Isère.
Tramages *.....	1,696	Saône-et-Loire.
Trappes.....	612	Seine-et-Oise.
Treffort *.....	2,064	Ain.
Treguier.....	3,026	Côtes-du-Nord.
Treignac.....	.....	Corrèze.
Tremblade (La).	2,219	Charente-Infér.
Tréport (le)*...	2,388	Seine-Infér.
Treis*.....	2,710	B.-du-Rhône.
Trévoux.....	3,000	Ain.
Trie.....	1,203	Hautes-Pyrén.
Triel.....	1,716	Seine-et-Oise.
Troarn.....	936	Calvados.
Troyes.....	25,587	Aube.
Tulles.....	8,479	Corrèze.
Tullins.....	1,785	Isère.
Turckeim*.....	2,017	Haut-Rhin.
Uffholtz*.....	1,720	Haut-Rhin.
Ussel.....	2,551	Corrèze.
Ustou*.....	3,270	Ariége.
Uzel.....	1,932	Côtes-du-Nord.
Uzerches.....	1,710	Corrèze.
Uzès.....	5,622	Gard.
Vabres.....	.....	Tarn.
Vaison*.....	2,276	Vaucluse.
Val (le)*.....	1,738	Var.
Valançay.....	2,712	Indre.
Val-d'Ajol*....	5,708	Vosges.
Valence.....	10,283	Drôme.
Valence-d'Agen..	2,484	Tarn-et-Garon.
Valenciennes...	19,841	Nord.
Valensole *....	2,655	Basses-Alpes.
Vallaurin*.....	1,798	Var.
Valleraugues *..	1,806	Gard.
Valmont.....	362	Seine-Inférieure.
Valognes.....	6,958	Manche.
Valréas.....	3,839	Vaucluse.
Vandœuvre.....	1,303	Aube.
Vannes.....	11,289	Morbihan.
Vans (les).....	2,152	Ardèche.
Vanvres *.....	2,014	Seine.
Varades.....	3,814	Loire-Inférieure
Varennes.....	1,547	Meuse.
Varennes-s.-Allier	2,099	Allier.
Varilhes *.....	1,581	Ariége.
Varzy.....	2,818	Nièvre.
Vassy.....	2,345	Haute-Marne.
Vatan.....	2,391	Indre.
Vaucouleurs....	2,146	Meuse.
Vaugirard.....	5,031	Seine.
Vauvert *.....	3,668	Gard.
Vaux.....	969	Seine-et-Oise.
Vayre.....	....	Puy-de-Dôme.
Venansault *....	1,508	Vendée.
Vence.....	3,482	Var.
Vendôme.....	6,805	Loir-et-Cher.
Verberie.....	1,162	Oise.

Bureaux.	*Population.*	*Départemens.*
Verdun*.....	4,164	Tarn-et-Garon.
Verdun-s.-Meuse	9,882	Meuse.
Verdun-s.-Saône.	1,792	Saône-et-Loire.
Veirfeil*.....	2,443	Haute-Garonne.
Vermanton.....	2,621	Yonne.
Verneuil.....	3,888	Eure.
Vernon.....	2,673	Eure.
Vernoux.....	2,770	Ardèche.
Verpillière (La)..	647	Isère.
Verrie (la)*....	1,770	Vendée.
Versailles.....	29,791	Seine-et-Oise.
Vertaizon*.....	1,727	Puy-de-Dôme.
Verteillac.*....	1,070	Dordogne.
Verton*.....	1,560	Pas-de-Calais.
Vertus.....	2,040	Marne.
Vervins.....	2,687	Aisne.
Vesoul.....	5,252	Haute-Saône.
Veyersheim*....	2,041	Bas-Rhin.
Veyne.....	1,768	Hautes-Alpes.
Veyre-Monton*.	1,953	Puy-de-Dôme.
Vézelay.....	1,285	Yonne.
Vézelize.....	1,743	Meurthe.
Vias*.....	1,681	Hérault.
Vic *.....	3.376	Meurthe.
Vic-Bigorre....	3,508	Hautes-Pyrén.
Vic-Fezensac...	2,696	Gers.
Vic-le-Comte*.	2,161	Puy-de-Dôme.
Vic-sur-Aisne...	497	Aisne.
Vic-sur-Cère...	1,962	Cantal.
Vienne.....	13,780	Isère.
Vienne-le-Château*.	1,607	Marne.
Vierzon.....	4,707	Cher.
Viesly*.....	2,086	Nord.
Vieux-Maisons..	960	Aisne.
Vigan (le).....	4,246	Gard.
Vignacourt*....	3.549	Somme.
Vignory.....	894	Haute-Marne.
Vihiers.....	523	Maine-et-Loire.
Villaine-la-Juhel*	2,420	Mayenne.
Villamblard*...	1,206	Dordogne.
Villapourçon*...	1,882	Nièvre.
Vile-aux-Clers (la).	783	Loir-et-Cher.
Villebois *.....	1,650	Ain.
Ville-Dieu.....	3,024	Manche.
Villefort.....	1,285	Losère.
Villefranche.....	9,521	Aveyron.
Ville-Franche..	2,715	Haute-Garonne.
Ville-Franche...	5,275	Rhône.
Ville-en-Tardenois.*	490	Marne.
Villemur *.....	5,668	Haute-Garonne.
Villenauxe.....	2,515	Aube.
Villeneuve-d'Agen..	9,495	Lot-et-Garonne.
Villeneuve-de-Berg.	2,494	Ardèche.
Villeneuve-la-Guyard	560	Yonne.
Villen^{e}-les-Avignon..	3,279	Gard.
Villeneuve-l'Archev.	1,860	Yonne.
Villeneuve-le-Roi...	3,750	Yonne.
Villen^{e}-lès-Béziers..	1,836	Hérault.
Villeneuve-Saint-Georges.....	895	Seine-et-Oise.
Villeparisis.....	559	Seine-et-Marne.
Villequier.....	884	Cher.
Villers-Bretonneux*.	1,791	Somme.
Villers-Cotterêts.	2,415	Aisne.
Villersexel.....	.....	Haute-Saône.
Villers-Guislain*	1,806	Nord.
Villers-Outrean*	2,452	Nord.
Villers-le-Bocage	1,177	Calvados.
Villette (la)....	2,089	Seine.
Ville-Vallier...	.....	Yonne.
Vimont.....	.....	Calvados.
Vimoutiers.....	3,706	Orne.
Vinay.....	.....	Isère.
Vinça*.....	2,014	Pyrénées-Orient.
Vincennes.....	2,793	Seine.
Vire.....	8,116	Calvados.
Viriat*.....	2,419	Ain.
Virieu.....	1,101	Isère.
Vitré.....	9,085	Ille-et-Vilaine.
Vitry*.....	2,231	Pas-de-Calais.
Vitry*.....	2,138	Seine.
Vitry-le-Français	7,194	Marne.
Vitteaux.....	1,834	Côte-d'Or.
Viviers.....	2,419	Ardèche.
Vivonne.....	2,400	Vienne.
Vix*.....	2,483	Vendée.
Vizilles.....	2,023	Isère.
Void.....	1,279	Meuse.
Voiron.....	7,058	Isère.
Voisey *.....	1,665	Haute-Marne.
Volvic*.....	1,800	Puy-de-Dôme.
Vouvray.....	....	Indre-et-Loire.
Voute (La).....	1,419	Ardèche.
Vouziers.....	1,880	Ardennes.
Wallers*.....	2,908	Nord.
Wallincourt*...	1,757	Nord.
Walschbronne *.	1,773	Moselle.
Wantzenau (la)*.	2,392	Bas-Rhin.
Warloy-Baillon*	1.801	Somme.
Wasselonne....	4,367	Bas-Rhin.
Wattrelos*.....	4,485	Nord.
Wattwiller*....	1,548	Haut-Rhin.
Wazemmes*....	7,170	Nord.
Wesserling.....	.....	Haut-Rhin.
Westhoffen*....	2,334	Bas-Rhin.
Wilier*.....	1,769	Haut-Rhin.
Wintzenheim*..	2,870	Haut-Rhin.
Wissembourg...	6,146	Bas-Rhin.
Wormhoudt....	3,577	Nord.
Yssingeaux.....	6,908	Haute-Loire.
Yvetot.....	9,853	Seine-Inférieure
Zutquerque*....	1,975	Pas-de-Calais.

DÉPARTS POUR LES PAYS ÉTRANGERS.

VILLES, PAYS, ETATS ET COLONIES *pour lesquels il est indispensable d'affranchir les Lettres, qui, sans cette précaution, resteraient en rebut.*

COLONIES, tous les jours.

Il faut affranchir jusqu'au port de mer pour les Colonies françaises de l'Amérique, les Etablissemens français aux Indes, les Etats-Unis d'Amérique et tous autres Pays ou Etats d'outre-mer; mais les lettres pour le Cap de Bonne-Espérance et les possessions anglaises dans les Indes-Orientales, ne peuvent être affranchies qu'en Angleterre.

ANGLETERRE.

Les lundis, mardis, vendredis, samedis, par le courrier ordinaire; et les mardis, mercredis, samedis, dimanches, par estaffette de Paris sur Calais.

Il faut affranchir jusqu'à Douvres, pour Londres et l'Angleterre. Edimbourg et l'Ecosse, Dublin, l'Irlande et l'île de Guernesey. Les lettres pour les îles de Jersey et d'Aurigny, doivent être affranchies de la même manière que celles pour les Colonies, jusqu'à *Cherbourg*, *St.-Malo* ou *Granville*, selon la direction la plus courte qui peut leur être donnée par l'un ou l'autre de ces trois ports maritimes.

ROYAUMES D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL.

Les lettres et paquets pour *Madrid* et toute l'Espagne, Lisbonne et tout le Portugal, et ceux pour Gibraltar, ainsi que pour toutes les Colonies, tant espagnoles que portugaises, partent les mercredis et dimanches par Bayonne, lorsqu'ils sont affranchis jusqu'à Saint-Jean-de-Luz.

Ceux pour Barcelonne, Lérida, Tarragone, Tortose et la Catalogne, les îles Baléares, ou les îles de Majorque, Minorque et d'Ivica, partent par Perpignan, affranchis jusqu'à cette ville, les lundis et jeudis.

POSSESSIONS DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Les départs de Paris pour la Bohême ont lieu les mardis, mercredis, vendredis, dimanches; et, pour la Moravie, la Silésie, la Galicie, seulement le mardi, par Forbach, avec affranchissement forcé jusqu'à ce bureau.

Les départs pour Vienne et la basse Autriche, la Moravie, la Silésie, la Galicie, la Hongrie, la Transilvanie, les frontières militaires, le Tyrol, la Styrie, la haute Autriche, l'Illyrie, la Dalmatie, les provinces vénitiennes, la délégation lombarde de Mantoue, les lundis, mercredis, vendredis, samedis, par Huningue, avec affranchissement forcé jusqu'à ce bureau.

Les départs pour les provinces lombardes, les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis, par Huningue, avec affranchissement forcé jusqu'à ce bureau.

Ces points de sortie (Forbach et Huningue) sont communs aux lettres de tous les départemens de la France, excepté celles des 37 départemens méridionaux pour le Tyrol méridional, l'Illyrie, la Dalmatie, les provinces vénitiennes et lombardes, lesquelles lettres, suivant leur origine, sont dirigées, avec affranchissement forcé, sur les bureaux de Pont-de-Beauvoisin, ou d'Antibes.

VILLES, PAYS OU ETATS ETRANGERS *pour lesquels le public est libre d'affranchir ou de ne point affranchir* (voie d'Autriche).

Cracovie (la ville libre de), affranchissement libre jusqu'à destination.
Pologne méridionale, Lublin, Sandomirz. . . *id.* jusqu'à Podgorze.
Russie méridionale, Odessa, Teflis, etc . . . *id.* jusqu'à Brody.
Modène, Reggio, Massa Carara (Italie). . . *id.* jusqu'à Saint-Benedetto.
Parme, Plaisance, Guastalla. . . . . *id.* jusqu'à Casal Pusterlengo.
Iles Ioniennes, de Malte et de Goza. . . . . *id.* jusqu'à la Samoggia, près Bologne.

LA TURQUIE, L'EGYPTE ET LES ECHELLES DU LEVANT. — Pour Constantinople et toute la Turquie, *il faut affranchir jusqu'à Huningue*, les lettres que l'on veut faire passer par Vienne en Autriche; et *jusqu'à Marseille*, si l'on veut qu'elles soient expédiées par la voie de mer.

Il faut pareillement affranchir soit jusqu'à Huningue, soit jusqu'à Marseille, suivant qu'on veut faire passer par Vienne en Autriche, ou directement par un port maritime de France, les lettres pour les îles de Candie, de Negrepont et tout l'Archipel, pour Smyrne, Alep et les Échelles du Levant, Alger, Maroc, Tripoli, Tunis et les États Barbaresques, Alexandrie, le Caire et toute l'Égypte.

GRAND-DUCHÉ DE BADE (tous les jours.)

On est libre d'affranchir jusqu'à destination, ou de ne point affranchir pour Bade, Carlsruhe, Constance, Manheim, et tout le Grand-Duché de Bade.

SUISSE, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination, ou ne point affranchir pour les cantons de: Berne, Fribourg, Soleure, Unterwalden et Genève; Vaud et Valais; Neufchâtel; Bâle, Schaffouse, Argovie, Lucerne, Ury et Tessin; Zurich, Schwitz, Glaris, Zug, Appenzel, Saint-Gall, Grisons et Thurgovie.

VILLES, PAYS OU ETATS ETRANGERS *pour lesquels le public est libre d'affranchir ou de ne point affranchir.*

ITALIE, par les Etats-Sardes, lundis, mercredis, vendredis, dimanches.

On peut affranchir jusqu'à destination, ou ne point affranchir pour Cagliari et l'île de Sardaigne, ainsi que pour tous les Etats de S. M. Sarde.

On peut de même affranchir, mais jusqu'à Sarzane seulement, pour Lucques et le pays de ce nom; pour Pise, Livourne, Florence et toute la Toscane, ainsi que pour Piombino; pour le Boulonois, le Ferrarois, le duché d'Urbin, la Marche d'Ancône, Rome et tout l'Etat pontifical, pour Naples, Messine, Palerme et pour tout le royaume des Deux-Siciles.

ROYAUME DE PRUSSE, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination, ou ne point affranchir pour Aix-la-Chapelle et Sarrebruck, pour Clèves et le duché de ce nom, pour Dusseldorf et tout le duché de Berg, pour Berlin, Francfort-sur-l'Oder, la Marche ou le Brandebourg, Magdebourg, Kœnigsberg, Breslau, la Silésie et toutes les possessions prussiennes, tant en deçà qu'au-delà du Rhin. Mais on ne peut affranchir que jusqu'à Thorn, pour la Pologne-Russe, et jusqu'à Memel, pour l'Empire de toutes les Russies.

BELGIQUE ET HOLLANDE, tous les jours.

On est libre d'affranchir jusqu'à destination, ou de ne point affranchir pour Mons, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Rotterdam, La Haye, Middelbourg, Liége, le duché de Luxembourg, le duché de Bouillon, et pour la Belgique et la Hollande.

ÉTATS D'ALLEMAGNE *desservis par la Direction générale des postes féodales héréditaires du Prince de la Tour-et-Taxis, à Francfort-sur-le-Mein*, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination, ou ne point affranchir les lettres et paquets pour Stuttgard, Ulm et tout le royaume de Wurtemberg, pour le duché, le grand-duché et l'électorat de Hesse, pour le duché et le grand-duché de Nassau, pour le duché d'Oldembourg, situé sur la rive gauche du Rhin, pour la ville libre de Francfort-sur-le-Mein, pour les principautés de Hesse-Hombourg, de Lippe-Buckeburg et Detmold, de Reuss, de Saxe-Cobourg, de Schwarzburg et de Waldeck, pour la Saxe ducale, pour les royaumes de Saxe et de Hanovre, ainsi que pour le duché de Brunswick, et pour les villes Anséatiques de Bremen, d'Hambourg et de Lubeck.

On peut pareillement affranchir jusqu'à Bremen pour le duché d'Oldembourg en Basse-Allemagne; et jusqu'à *Hambourg*, pour la principauté de Lubeck, pour les grands-duchés de Mecklembourg-Strélitz et Schwérin, le duché de Holstein, le royaume de Danemarck, l'Islande et les royaumes de Suède et de Norwège.

ROYAUME DE BAVIÈRE, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination ou *ne point affranchir* pour tous les États du royaume de Bavière situés, tant en-deçà qu'au-delà du Rhin.

SECTION II.

TRANSPORTS PUBLICS.

(Administration des Messageries. — Coches de la Haute-Seine. — Etablissement des Eaux clarifiées.)

ADMINISTRATION

DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DES MESSAGERIES,

Rue Notre-Dame-des-Victoires, hôtel des Messageries.

Cet établissement, qui a remplacé la Régie générale des Messageries nationales, supprimée par la loi du 30 septembre 1797, est chargé des transports du Gouvernement et des administrations publiques; il offre au commerce et aux particuliers une centralité de services des Messageries sur tous les points du Royaume, par ses correspondans dans le Piémont, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, la Belgique, l'Angleterre, etc., etc.

L'Administration s'assemble trois fois par semaine, de midi à quatre heures; et il y a toujours à l'hôtel des Messageries un Administrateur pour recevoir les réclamations du public, et y faire droit.

Administrateurs-généraux. Messieurs,

Bon C. Saint-Georges ✻.	Musnier.
Touchard ✻.	A. de Nanteuil.
Besson ✻.	Casimir Leconte.
Soufflot ✻.	

M. Lefebvre, *Caissier-général.*

Administrateurs-Adjoints. Messieurs,

Caïlus fils.	Lacroix-Saint-Pierre.
Desvallières.	Bullot.
Revenaz fils.	Simons.

M. Taupin, *Secrétaire-général.*
M. Girbaud (O ✻), *Adjoint au Secrétaire-général.*

Conseil de l'Administration.

M. Dutillet, *ancien Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*
M. N...., *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*
M. Bonnet fils, *Avocat plaidant.*
M. Delacourtie, *Avoué à la Cour royale.*
M. Guidou, *Avoué au Tribunal de première instance.*
M. Nouguier fils, *Défenseur officieux près le Tribunal de Commerce.*
M. Chardin, *Notaire.*
M. Vandermarq ✻, *Agent de change.*
M. Seigneur, *Commissaire-Priseur.*
M. Sedillot, *Docteur en médecine.*

Bureau des Recouvremens.

Ce Bureau est chargé particulièrement du recouvrement des effets de commerce de Paris sur les Départemens, et des Départemens sur Paris. Il vient d'être donné à ses opérations plus de développement, et il offre au commerce les plus grandes facilités. Le bureau est ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures après-midi.

VILLES DE PASSAGE OU DE DESTINATION des Diligences.	Lieues.	DÉPARTS DE PARIS. Jours.	Heures.	TEMPS en Route.	RETOURS POUR PARIS. Jours.	Heures.	TEMPS en Route.	VILLES DE CORRESPONDANCE.
Abbeville, *Voyez* Calais. . . .	42	tous les 2 jours.	8 m.	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	Hesdin, Eu, Dieppe.
Alençon, par la voit. de Brest. .	50	tous les 2 jours.	4 s	24 h.	tous les jours.	11 m.	27 h.	Neufchâtel, Beaumont, Seez, Argentan, Falaise.
Altkirch, *Voyez* Mulhausen. .	113	tous les 2 jours.	3 s.	. . . .	. . . . .	4 s		
Amiens.	32	tous les 2 jours.	5 s.	15 h.	tous les 2 jours.	9 m.	15 h.	Montdidier, Arras.
Angers, *Voy.* Nantes.	76	tous les jours.	7 m.					
Angoulême, *Voy.* Bordeaux . .	120	tous les jours.	6 s.	2 j.	. . . . .	. . . .	. . .	Jarnac, Cognac, Saintes, Blaye, Limoges.
Arras, *Voyez* Lille.	50	tous les 2 jours.	5 s.					
Auxerre, *V.* Châlons-sur-Saône.	42	tous les jours.	10 m.					
Avallon, *V.* Lyon par Châlons. .	55	tous les jours.	10 m.					
Bar-le-Duc, *V.* Strasbourg . .	64	tous les 2 jours.	7 m.	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	Villotte, St.-Mihiel.
Bar-sur-Seine. *Voy.* Mulhausen.	47	tous les 2 jours.	3 s.					
BALE, *Voyez* Mulhausen. . . .	123	tous les 2 jours.	3 s.	4 j.	tous les 2 jours.	4 s.	4 j.	Toutes les villes de Suisse.
Beauvais, *Voyez* Calais. . . .	17	tous les 2 jours.	8 m.	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	Clermont-Oise, Gisors.
Belfort, *Voy.* Mulhausen. . . .	103	tous les 2 jours.	3 s.	. . . .	tous les 2 jours.	. . . .	3 j.	Porentruy, Colmar, Anspach, Izenheim.
BREST, par Rennes.	150	tous les 2 jours.	4 s.	4 j. $\frac{1}{2}$.	tous les 2 jours.	11 m.	4 j. $\frac{1}{2}$.	
BESANÇON, par Tonnerre. . . .	100	tous les 2 jours.	6 m.	3 j.	tous les 2 jours.	7 s.	3 j.	Genève, Pontarlier, Lons-le-Saulnier, Salins, Neufchâtel, et toute la Suisse.
Blois.	44	tous les jours.	6 s.					
BORDEAUX, par Limoges. . . .	156	tous les 2 jours.	7 s.	4 j.	tous les jours.	. . . .	4 j.	Mont-de-Marsan, Agen, Bayonne, toute l'Esp^{e}.
BORDEAUX, par Orléans. . . .	157	tous les jours.	6 s.	3 j.	tous les jours.	8 m.	3 j.	
Boulogne, *Voyez* Calais. . . .	61	tous les jours.	8 m.	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	Cassel, St.-Omer.
Bourbon (Vend.) *V.* la Rochelle.	130	tous les 2 jours.	6 s.					
Brives, *Voy.* Toulouse.	125	tous les 2 jours.	8 m.					
BRUXELLES	73	tous les jours.	4 s.	1 j. $\frac{1}{2}$.	tous les jours.	11 m.	1 j. $\frac{1}{2}$.	
CAEN, 1 départ.	56	tous les jours.	5 s.	1 j.	tous les jours.	8 s.	1 j.	Vire, Baïeux. St-Lô, Carentan, Cherbourg, Avranches, Granv.
Cherbourg	97	tous les 2 jours.	9 m.	2 j.	tous les 2 jours.	8 m.	2 j.	
Cahors, *Voy.* Toulouse.	154	tous les 2 jours.	8 m.					
CALAIS, 1 départ., par Boulogne.	70	tous les 2 jours.	8 m.	1 j. $\frac{1}{2}$.	tous les jours.	10 s.	1 j. $\frac{1}{2}$.	Doulens, Arras, Bethune, Saint-Omer, Hesdin, Graveline, Dunkerque, Londres.
CALAIS, par St.-Omer.		tous les 2 jours.	4 $\frac{1}{2}$ s.	1 j. $\frac{1}{2}$.	tous les 2 jours.	11 m.	1 j. $\frac{1}{2}$.	
Cambray, 2 départs.	44	tous les jours.	7 m. 4 s.	20 h.	tous les jours.		20 h.	
Châlons-sur-Marne, 1 départ. .	43	tous les jours.	5s. ou 7m.	22 h.				
Châlons-sur-Saône, par Autun. .	85	tous les jours.	10 m.	50 h.	tous les jours.	5 s.	50 h.	Lyon (par la Saône.)

VILLES DE PASSAGE OU DE DESTINATION des Diligences.	Lieues.	DÉPARTS DE PARIS. Jours.	Heures.	Temps en Route.	RETOURS POUR PARIS. Jours.	Heures.	Temps en Route.	VILLES DE CORRESPONDANCE.
Chartres, 1 départ.	22	tous les jours.	8 s.	12 h.	tous les jours.	6 m.	33 h.	Châteaudun, Vendôme.
Châteauroux.	65	tous les 2 jours.	7 s.	33 h.	tous les jours.	7 m.	12 h.	Buzançois, Châtillon-sur-Indre, La Châtre, Leblanc.
Château-Thierry, 1 départ. . .	24	tous les jours.	5 s. 7 m.					
Châtellerault, *Voy.* Bordeaux. .	79	tous les jours.	6 s.					
Châtillon-sur-Saône.	56	tous les 2 jours.	6 m.					
Chaumont, *Voy.* Mulhausen. .	61	tous les 2 jours.	4 s.	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	Bourbonne.
Charleville.	60	tous les jours.	10 m.	30 h.				
CLERMONT-FERRAND	95	tous les 2 jours.	4 s.	3 j.	tous les 2 jours.	6 s.	3 j.	Aurillac, Le Puy, Mende, St.-Flour, Roanne.
Cosne, *V.* Clermont ou Lyon. .	46	tous les jours.	7 m. 4 s.					
DIJON, par Tonnerre.	80	tous les jours.	6 m. 6 s.	2 j.	tous les jours.	7 s. 9 m.	2 j.	Vitteaux, Rouvray, Semur, Auxonne.
De Dijon à Châlons-sur-Saône.	17 ½	tous les 2 jours.	7 m.					
Dôle, *Voy.* Besançon.	90	tous les 2 jours.	6 m.	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	Salins, Arb, Sons-le-Sauln., Genève, la Suisse.
Douay, *V.* Lille par S.-Quentin.	30	tous les jours.	4 s.	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	Béthune, Arras.
Dreux, *Voy.* Rennes.	22	tous les 2 jours.	4 s.					
Epernay, *V.* Metz.	35	tous les jours.	5 s.					
Etampes, *V.* Orléans, 3 dép. .	14	tous les jours.	7m, 6, 7s	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	Dourdan.
Evreux, *V.* Caen, 1 départ. .	27	tous les jours.	5 s. 9 m.		. . . . .	. . . .	. . . .	L'Aigle, Louviers.
Ferté-Bernard (la), *Voy.* Nantes.	43	tous les 2 jours.	7 m.					
Fontainebleau, 1 départ ½ . . .	14 ½	tous les jours.	7 m. 4 s.	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	Pithiviers.
Falaise.	53	tous les 2 jours.	6 s.	30 h.	tous les 2 jours.	11 m.		
GENÈVE, *Voyez* Besançon. . .	130	tous les 2 jours.	6 m.	3 j. ½.	tous les jours.	s.	3 j. ½.	Chambéry.
Ham, *V.* Lille p. St.-Quentin, 2 d.	30	tous les jours.	4 et 6.	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	Beauvais, Chauny.
Havre (le).	53	tous les jours.	5 ½ s.	1 j. .	tous les jours.	8 m.	1 j.	
Joigny, *V.* Besançon, 2 départs.	36	tous les jours.	6 10 m.					
Langres, *V.* Mulhausen, 1 dép.	69	tous les 2 jours.	4 s.					
LAON.	35	tous les 2 jours.	6 s.	17 h.	tous les 2 jours.	6 m.	17 h.	Marles, Vervins, La Fère.
Laval, *Voy.* Rennes.	72	tous les jours.	4 s.	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	La Capelle, Hierson.
LIÉGE, *Voy.* Valenciennes. . .	99	tous les jours.	4 s.	60 h.	tous les jours.	11 m.	60 h.	Maestricht, Aix-la-Chapelle, et toutes les villes jusqu'à Hambourg.
LILLE, par Arras.	59	tous les 2 jours.	5 s.	33 h.	tous les jours.	10 m.	33 h.	Saint-Omer, Dunkerque, Menin, Courtray,
LILLE, par St.-Quentin. . . .	59	tous les jours.	4 s.	28 h.	tous les jours.	11 m.	28 h.	Bruges. Gand, Anvers, etc.
Limoges.	98	tous les jours.	7 s. 8 m.	. . . .	. . . . .	. . . .	. . . .	Guéret, Moulins, Angoulême, Clermont.

Lysieux, *Voy.* Caen. 1 départ. .	45	tous les jours.	5 s. 9 m.	. . .	. . . . .	. . . .	. . .	Falaise, Pont-Audemer, Honfleur.
Lunéville, *Voy.* Strasbourg. . .	92	tous les 2 jours.	7 m.					
Lusignan, *Voy.* La Rochelle. .	96	tous les 2 jours.	6 s.					
Lyon, par Auxerre.	120	tous les jours.	10 m.	3 j. $\frac{1}{2}$	tous les jours.	5 h. s.	3 j. $\frac{1}{2}$	Grenoble, Marseille, Montpellier, Digue, Gap, Nice, Privas, Toulon, Valence, Nîmes, Montbrison, Le Puy, Chambery, Draguignan, Avignon, Saint-Etienne, toutes les villes d'Italie et du Piémont.
Lyon, par Moulins	120	tous les jours.	7 m.	3 j. $\frac{1}{4}$	tous les jours.	6 h. m.	3j. $\frac{1}{2}$	*Idem.*
Mâcon, *V.* Châlons-sur-Saône.	100	tous les jours.	10 m.	. . . . .		. . . .	. .	Bourg.
Magny, *Voy.* Le Havre.	16	tous les jours.	5 $\frac{1}{2}$ s.	. . . . .		. . . .	. .	Gisors.
Mans (Le), *Voy.* Nantes. . . .	53	tous les 2 jours.	7 m.	. . . . .		. . . .	. .	Château-du-Loir, St.-Denis-d'Orgues.
Mantes, 2 départs.	16	tous les jours.	5 $\frac{1}{2}$, 6 m.	. . . . .		. . . .	. .	Houdan, Pontchartrain.
Mayenne, *Voy.* Rennes.	64	tous les 2 jours.	4 s.	. . . . .		. . . .	. .	Fougères, Ernée.
Meaux, 2 dép., *V.* Metz, Strasb.	12	tous les jours.	7 m. 5 s.					
Melun, 2 départs.	12	tous les jours.	10m6m.					
Metz.	80	tous les 2 jours.	5 s.	$\frac{44}{}$ h.	tous les 2 jours.	7 h. s.	4 j.	Nancy, Luxembourg, Trèves, Coblentz, Sarrebruck, Mayence, Francfort et toute l'Allemagne.
Mézières, *V.* Sedan	60	tous les jours.	10 m.	30 h.	. . . . .	1 h. s.	36 h.	Rocroy, Givet, Charleville.
Montauban, *Voy.* Toulouse. . .	170	tous les 2 jours.	8 m.	. . . . .		. . . .	. .	Rodez, Villefranche.
Montreuil, *Voyez* Calais. . . .	53	tous les jours.	8 m.	. . . . .		. . . .	. .	Hesdin.
Mortagne, *Voy.* Rennes. . . .	40	tous les 2 jours.	4 s.	. . . . .		. . . .	. .	Belesme.
Moulins, 1 départ $\frac{1}{2}$, *Voy.* Clermont et Lyon.	73	tous les jours.	7 m. 4 s.	. . . . .		. . . .	. .	Rouanne, Montluçon, Bourbon-Lancy.
Mulhausen.	115	tous les 2 jours.	4 s.	3 j.	tous les 2 jours.	4 h. s.	3 j.	Altkirch, Isenheim, Colmar, Bâle et toute la Suisse.
Nantes, par Le Mans.	97	tous les 2 jours.	7 m.	2 j. $\frac{1}{2}$	tous les 2 jours.	8 h. s.	2 j. $\frac{1}{2}$	Lorient, Brest, St.-Malo et toute la Bretagne.
Nantes, par Tours.	108	tous les 2 jours.	7 m.	2 j. $\frac{1}{2}$	tous les 2 jours.	8 h. s.	2 j. $\frac{1}{2}$	
Nancy.	85	tous les 2 jours.	7 m.	2 j.	tous les jours.	9 h. m.	. .	Epinal, Plombières, Mirecourt, Neufchâteau, Château-Salins.
Nemours, 1 départ $\frac{1}{2}$	20	tous les jours.	7 m. 4 s.					
Nevers, 1 départ $\frac{1}{2}$	60	tous les jours.	7 m. 4 s.					
Niort, *Voy.* La Rochelle. . . .	108	tous les 2 jours.	6 s.	. . . . .		. . . .	. .	Fontenay, Bourbon-Vendée, Saintes.
Nogent-le-Rotrou.	38	tous les jours.	7 m.					

VILLES E PASSAGE OU DE DESTINATION des Diligences.	Lieues.	Départs de Paris. Jours.	Heures.	Temps en Route.	Retours pour Paris. Jours.	Heure	Temps en Route.	VILLES DE CORRESPONDANCE.
Noyon, 1 départ 1/2	26	tous les jours.	4 et 6 s.					La Fère.
Orléans, 3 départ.	30	tous les jours.	7m.6,7 s.	12 h.	tous les jours.	8m.6,7 s.	12 h.	Bourges, Chartres, Ponthiviers.
Péronne, *Voy.* Valenciennes 1 départ.	35	tous les jours.	4 s.					
Poitiers	89	tous les jours.	6 s.					
Reims	40	tous les jours.	10 m.	17 h.	tous les jours.	8 h. m.	17 h.	Stenay, Bery, les Grandes-Loges, Mouchenot.
Rennes	91	tous les 2 jours.	4 h. s.	2 j. 1/2	tous les jours.	11 h. s.	2 1/2	Lorient, Brest, S.-Malo, S.-Brieuc, Quimper, Dol, Dinan, Vannes, Pontivy et toute la Bretagne.
Riom.	92	tous les jours.	4 h. s.					
Rochelle. (la).	125	tous les 2 jours.	4 s.	3 j.	tous les 2 jours.	8 h. m.	3 j.	Rochefort, îles de Rhé, d'Oléron, d'Aix.
Rouen, par Magny.	32	tous les jours.	6 m.	14 h.	tous les jours.	8 h. s.		Louviers, le Hâvre, Dieppe, Fécamp, Caudebec, Pont-Audemer, Honfleur.
Rouen, par Mantes.	34 1/2	tous les jours.	6 m.	14 h.	tous les jours.	8 h. s.	14 h.	
Roye, *Voy.* Valenciennes.	28	tous les jours.	4 s.					Montdidier.
Sainte-Ménéhould, *Voy.* Metz.	53	tous les 2 jours.	5 h. s.					
Saint-Maixent, *Voy.* La Rochelle.	103	tous les 2 jours.	6 s.					
Saint-Quentin, 1 départ 1/2.	35	tous les jours.	4 ou 6 s.	16 h.	tous les 2 jours.	10 h. m.	16 h.	Guise, Landrecies, Maubeuge, Avesnes.
Saumur, par Orléans.	75 1/2	tous les 2 jours.	7 m.	34 h.	tous les jou	7 h. s.	34 h.	Luxembourg, Montmédy, Stenay, Longuyon.
Sedan.	65	tous les jours.	10 m.		tous les jour	1 h. s.		
Sens, *Voy.* Lyon, 2 départs.	28	tous les jours.	6 et 10 m					
Soissons, 1 départ. 1/2.	26	tous les jours.	tom.ou6s					
Strasbourg, par Metz tous les 2 jours, par Nancy.	122	tous les 2 jours.	7 m. 5 s.	3 j.	tous les 2 jours.	9 h. m.	3 j.	Mayence et les villes d'Allemagne.
Tonnerre, *Voy.* Besançon.	49	tous les jours.	6 m.	1 j.	tous les jours.	7 h. s.	1 j.	
Toulouse.	182	tous les 2 jours.	8 m.	4 j. 1/2	tous les 2 jours.	7 h. s.	4 j. 1/2	Foix, Carcassonne, Rodez, Auch, Pau, Tarbes, Perpignan, Alby, Barrège., Baguères, et toute l'Espagne.
Tours, 2 départs.	59	tous les jours.	7 m. 6 s.	27 h.	tous les jours.	8 m. 7 s.	27 h.	Saumur, Loches, La Roue, Château-du-Loir.
Troyes. *V.* Mulhausen.	40	tous les 2 jours.	4 s.					Arcis-sur-Aube, Brienne, Joinville, Estissac.
Uzerches, *Voy.* Toulouse.	113	tous les 2 jours.	8 m.					Tulle, Aurillac.
Valenciennes, 1 départ.	52	tous les jours.	4 s.	24 h.	tous les jours.	11 h. m.	24 h.	Saint-Amand, Tournay, Maubeuge, Le Quesnoy, Avesnes, Anvers, Bruxelles, Liége, Louvain, Malines, Mons, toute la Belgique et la Hollande.
Verdun, *Voy.* Metz.	64	tous les 2 jours.	5 s.					Dun, Saint-Mihiel.
Verneuil, *Voy.* Rennes.	31	tous les jours.	4 h. s.					Laigle.
Versailles, 2 départs et demi.	4	tous les jours.	7m.4,8 s.					
Vesoul, *Voy.* Mulhausen.	87	tous les jours.	4 s.					
Vierzon, *Voy.* Châteauroux.	52	tous les jours.	7 s.					Bourges.
Vitré, *Voy.* Rennes.	81	tous les jours.	4 h. s.					
Vitry-sur-Marne, *V.* Strasbourg.	51	tous les 2 jours.	7 m.					
Yvetot	41	tous les jours.	5 1/2 s.	19 h.				

ENTREPRISE DES COCHES

De la Haute-Seine, Yonne et Canal de Bourgogne.

MM. Jouet, Ingé et Comp^e^, *Propriétaires.*

M. Belamy, *Directeur-général*, île St.-Louis, rue Bretonvilliers, 1.

Cette entreprise se charge du transport des voyageurs et des marchandises de toute nature. Les voitures en sont commodes, propres, et distribuées en cabinets.

Des voitures de terre, bien suspendues, correspondent avec l'arrivée des Coches à Auxerre, pour la route de Lyon.

Les Coches d'Auxerre ont à leur suite des bateaux couverts, dont les cabanes sont planchéiées, et ferment à clef, et où les marchandises sont à l'abri de toute avarie et de toute dilapidation.

On traite à l'amiable avec le commerce pour le transport des fortes parties de marchandises.

La caisse générale et les bureaux d'administration sont établis à Paris, île Saint-Louis, rue Bretonvilliers, n. 1; ainsi que les bureaux de départ et d'arrivée.

Il y a des préposés dans chaque ville et même dans chaque village de la route que tiennent ces voitures, chargés de recevoir les marchandises, de les rendre ou de les réexpédier à destination, et de traiter pour les prix de transport.

Toutes ces voitures partent de Paris à 8 heures du matin, du 1er octobre au 1er avril, et 7 heures du matin, du 1er avril au 1er octobre. Leur mouvement se fait dans l'ordre suivant :

Coches de	Départ de Paris.	Arrivée dans les Communes.	Départ des Communes.	Arrivée à Paris
Nogent	Dimanche . .	Lundi 3 h. s.	Mercredi. . .	Jeudi 2 h. s.
Auxerre.	Mercredi. . .	Samedi soir. .	Jeudi matin. .	Samedi soir.
Aux. (petit coche d'). . .	. . . . .	. . . . .	Lundi matin .	Mercredi soir

Les voyageurs peuvent se rendre directement au Port-Saint-Bernard, lieu de départ.

Cette entreprise se charge des expéditions pour tout le Midi, Rouen et le Havre.

ÉTABLISSEMENT ROYAL DES EAUX CLARIFIÉES

ET DÉPURÉES DE LA SEINE.

Quai des Célestins, n. 24, *et rue Saint-Paul*, n. 2.

M. Happey, *Propriétaire-Administrateur.*

L'Etablissement ne distribue dans Paris que des Eaux clarifiées et dépurées au moyen d'un procédé approuvé par l'Athénée des Arts, et pour lequel le propriétaire de l'entreprise a obtenu un brevet d'invention. Les tonneaux de l'Établissement sont de forme ordinaire et peints en gris; sur le derrière, on remarque le chiffre 2 d'une très-grande dimension et en rouge; et sur le devant, cette inscription : *Établissement royal des Eaux clarifiées et dépurées de la Seine, quai des Célestins*, n. 24, *et rue Saint-Paul*, n. 2. Le prix est de 2 sous la voie.

SECTION III.

POIDS, MESURES ET MONNAIES.

(Mesures et Monnaies de France. — Tableau comparatif des nouveaux avec les anciens Poids et Mesures. — Rapport du franc à la livre tournois. — Monnaies et Mesures étrangères. — Comparaison avec celles de France.)

Mesures linéaires.		toises.	pieds.	pouces.	lig.
Myriamètre.	10000 mètres.	5,130	4	5	3,360
Kilomètre.	1000 mètres.	513	0	5	3,936
Hectomètre.	100 mètres.	51	1	10	4,959
Décamètre.	10 mètres.	5	0	9	1,593
Mètre.		»	3	0	11,296
Décimètre.	10e de mètre.	»	»	3	8,333
Centimètre.	100e de mètre.	»	»	»	4,432
Millimètre.	1000e de mètre.	»	»	»	0,443

Mesures agraires.	
Myriare, Kilomètre carré.	263,244,93 toises carrées.
Hectare, Hectomètre carré.	2,632.45
Are, Décamètre carré.	26,32
Centiare, Mètre carré.	0,26

Mesures de capacité.	
Kilolitre, Mètre cube.	29,1739 pieds cubes.
Hectolitre.	2,9174
Décalitre.	0,2917
Litre, Décimètre cube.	50,4124 pouces cubes.
Décilitre.	5,0412
Centilitre.	0,5041
Millilitre, Centimètre cube.	0,0504

Mesures pour les bois.	
Stère, Mètre cube.	29,1739 pieds cubes.
Decistère.	2,9174
Centistère.	0,2917
Millistère, Décimètre cube.	0,0291

Poids.	liv.	onc.	gros.	grains.
Myriagramme.	20	6	6	63,5
Kilogramme, poids du décimètre cubique d'eau à 4d qui est le *maximum* de la densité.	2	0	5	35,15
Hectogramme.	»	3	2	10,72
Décagramme.	»	»	2	44,27
Gramme, poids du centimètre cubique d'eau à la température de la glace.	»	»	»	18,827
Décigramme.	»	»	»	1,883
Centigramme.	»	»	»	0,188
Milligramme, poids du millimètre cubique d'eau.	»	»	»	0,019

Monnaies.

L'unité monétaire est une pièce d'argent du poids de cinq grammes, contenant un dixième d'alliage et neuf dixièmes d'argent pur; elle s'appelle FRANC, et se subdivise en décimes et centimes.

Les monnaies d'or contiennent, ainsi que celles d'argent, un dixième d'alliage et neuf dixièmes de métal pur.

Comparaison des anciennes Mesures avec les nouvelles.

Lieues de poste ou de 2,000 toises, en myriamètres, kilomètres et hectomètres.

	m.	kil.	h.
1 lieue vaut. .	»	3	9
2 lieues val. .	»	7	8
3.	1	1	7
4.	1	5	6
5.	1	9	4
6.	2	3	4
7.	2	7	3
8.	3	1	2
9.	3	5	1
10.	3	9	»
1 quart de liv. .	»	»	10
1 demi-liv. . .	»	2	9

Lieues de 25 au degré.

	m.	kil.	h.
1 lieue vaut. .	»	4	4
2 lieues val. .	»	8	9
3.	1	3	3
4.	1	7	8
5.	2	2	2
6.	2	6	7
7.	3	1	1
8.	3	5	6
9.	4	»	»
10.	4	4	4
1 quart de liv. .	»	1	1
1 demi-liv. . .	»	2	3

Arpens de Paris, contenant 100 perches, et la perche 18 pieds, en hectares, ares et centiares.

	hec.	ar.	c.
1 arpent vaut. .	»	34	19
2 arpens val. . .	»	68	38
3.	1	2	57
4.	1	36	75
5.	1	70	94
6.	2	5	13
7.	2	39	32
8.	2	73	51
9.	3	7	70
10.	3	41	89

Arpent de 20 pieds pour perche.

	hec.	a.	c.
1 arp. vaut. .	»	42	20
10 arp. val. . .	4	22	5

Arpent de Paris, de 22 pieds pour perche.

	hec.	a.	c.
1 arpent vaut. .	»	51	7
10 arpens val. .	5	10	72

Acre commune de Normandie, composée de 160 perches, et la perche de 22 pieds.

	hec.	a.	c.
1 acre vaut. .	»	81	71
10 acres val. .	8	17	10

Aunes, mètres et centimètres.

	m.	c.
1 aune vaut.	1	19
2 aunes val.	2	38
3.	3	57
4.	4	75
5.	5	94
6.	7	13
7.	8	32
8.	9	51
9.	10	70
10.	11	88

Fractions de l'aune.

	mm.
1 demi-aune vaut. . .	594
1 quart.	297
1 huitième.	148
1 seizième.	74
1 trente-deuxième. . .	37
1 tiers.	396
1 sixième.	198
1 douzième.	99
1 vingt-quatrième. . .	50

Boisseaux de Paris, en hectolitres, litres et centilitres.

	hec.	lit.	c.
1 boiss. vaut. .	»	13	»
2 boiss. val. . .	»	26	1
3.	»	39	2
4.	»	52	2
5.	»	65	3
6.	»	78	4
7.	»	91	5
8.	1	4	6
9.	1	17	7
10.	1	30	8
11.	1	43	8
12 ou 1 setier. .	1	56	9
1 litron vaut. .	»	»	81
4 litrons val. .	»	3	25
8.	»	6	50

Pintes de Paris, en litres et centilitres.

	lit.	c.
1 pinte vaut. . . .	»	93
2 pintes val. . . .	1	86
3.	2	79
4.	3	73
5.	4	66
6.	5	59
7.	6	52
8.	7	45
9.	8	38
10.	9	31

Voies de bois de Paris, en stères et centistères

	st.	cen.
1 voie vaut. . . .	1	92
2 v. ou 1 corde val.	3	84
3.	5	76
4.	7	68
5.	9	60
6.	11	52
7.	13	44
8.	15	36
9.	17	28
10.		19

FRANCS.	LIVRES TOURNOIS.			FRANCS.	LIVRES TOURNOIS.		
	Livres.	Sous.	Den.		Livres.	Sous.	Den.
1	1	»	3	49	49	12	3
2	2	»	6	50	50	12	6
3	3	»	9	60	60	15	»
4	4	1	»	70	70	17	6
5	5	1	3	80	81	»	»
6	6	1	6	90	91	2	6
7	7	1	9	100	101	5	»
8	8	2	»	200	202	10	»
9	9	2	3	300	303	15	»
10	10	2	6	400	405	»	»
11	11	2	9	500	506	5	»
12	12	3	»	600	607	10	»
13	13	3	3	700	708	15	»
14	14	3	6	800	810	»	»
15	15	3	9	900	911	5	»
16	16	4	»	1,000	1,012	10	»
17	17	4	3	1,100	1,113	15	»
18	18	4	6	1,200	1,215	»	»
19	19	4	9	1,300	1,316	5	»
20	20	5	»	1,400	1,417	10	»
21	21	5	3	1,500	1,518	15	»
22	22	5	6	1,600	1,620	»	»
23	23	5	9	1,700	1,721	5	»
24	24	6	»	1,800	1,822	10	»
25	25	6	3	1,900	1,923	15	»
26	26	6	6	2,000	2,025	»	»
27	27	6	9	3,000	3,037	10	»
28	28	7	»	4,000	4,050	»	»
29	29	7	3	5,000	5,062	10	»
30	30	7	6	6,000	6,075	»	»
31	31	7	9	7,000	7,087	10	»
32	32	8	»	8,000	8,100	»	»
33	33	8	3	9,000	9,112	10	»
34	34	8	6	10,000	10,125	»	»
35	35	8	9	20,000	20,250	»	»
36	36	9	»	30,000	30,375	»	»
37	37	9	3	40,000	40,500	»	»
38	38	9	6	50,000	50,625	»	»
39	39	9	9	60,000	60,750	»	»
40	40	10	»	70,000	70,875	»	»
41	41	10	3	80,000	81,000	»	»
42	42	10	6	90,000	91,125	»	»
43	43	10	9	100,000	101,250	»	»
44	44	11	»	200,000	202,500	»	»
45	45	11	3	300,000	303,750	»	»
46	46	11	6	400,000	405,000	»	»
47	47	11	9	500,000	506,250	»	»
48	48	12	»	1,000,000	1,012,500	»	»

LIVRES TOURNOIS.		FRANCS.	DÉCIMES.	CENTIMES.	MILLIMES.	LIVRES TOURNOIS.	FRANCS.	DÉCIMES.	CENTIMES.	MILLIMES.
liv.	sous.									
»	1	»	0	4	9	31	30	6	1	7
»	2	»	0	9	8	32	31	6	0	5
»	3	»	1	4	8	33	32	5	9	2
»	4	»	1	9	7	34	33	5	8	0
»	5	»	2	4	6	35	34	5	6	7
»	6	»	2	9	6	36	35	5	5	5
»	7	»	3	4	5	37	36	5	4	3
»	8	»	3	9	5	38	37	5	3	0
»	9	»	4	4	4	39	38	5	1	8
»	10	»	4	9	3	40	39	5	0	6
»	11	»	5	4	3	41	40	4	9	3
»	12	»	5	9	2	42	41	4	8	1
»	13	»	6	4	2	43	42	4	6	9
»	14	»	6	9	1	44	43	4	5	6
»	15	»	7	4	0	45	44	4	4	4
»	16	»	7	9	0	46	45	4	3	2
»	17	»	8	3	9	47	46	4	1	9
»	18	»	8	8	8	48	47	4	0	7
»	19	»	9	3	8	49	48	3	9	5
»						50	49	3	8	2
1		0	9	8	7	51	50	3	7	0
2		1	9	7	5	52	51	3	5	8
3		2	9	6	3	53	52	3	4	5
4		3	9	5	0	54	53	3	3	3
5		4	9	3	8	55	54	3	2	0
6		5	9	2	5	56	55	3	0	8
7		6	9	1	3	57	56	2	9	6
8		7	9	0	1	58	57	2	8	2
9		8	8	8	8	59	58	2	7	1
10		9	8	7	6	60	59	2	5	9
11		10	8	6	4	61	60	2	4	6
12		11	8	5	1	62	61	2	3	4
13		12	8	3	9	63	62	2	2	2
14		13	8	2	7	64	63	2	0	9
15		14	8	1	4	65	64	1	9	7
16		15	8	0	2	66	65	1	8	5
17		16	7	9	0	67	66	1	7	2
18		17	7	7	7	68	67	1	6	0
19		18	7	6	5	69	68	1	4	8
20		19	7	5	3	70	69	1	3	5
21		20	7	4	0	71	70	1	2	3
22		21	7	2	8	72	71	1	1	1
23		22	7	1	6	73	72	0	9	8
24		23	7	0	3	74	73	0	8	6
25		24	6	9	1	75	74	0	7	4
26		25	6	7	9	76	75	0	6	1
27		26	6	6	6	77	76	0	4	9
28		27	6	5	4	78	77	0	3	7
29		28	6	4	2	79	78	0	2	5
30		29	6	2	9	80	79	0	1	2

LIVRES TOURNOIS.	FRANCS.	DÉCIMES.	CENTIMES.	MILLIMES.	LIVRES TOURNOIS.	FRANCS.	DÉCIMES.	CENTIMES.	MILLIMES.
81	80	0	0	0	1000	987	6	5	4
82	80	9	8	7	2000	1975	3	0	8
83	81	9	7	5	3000	2962	9	6	2
84	82	9	6	2	4000	3950	6	1	7
85	83	9	5	0	5000	4938	2	7	1
86	84	9	3	8	6000	5925	9	2	5
87	85	9	2	5	7000	6913	5	8	0
88	86	9	1	3	8000	7901	2	3	4
89	87	9	0	1	9000	8888	8	8	8
90	88	8	8	8	10,000	9876	5	4	3
91	89	8	7	6	20,000	19,753	0	8	6
92	90	8	6	4	30,000	29,629	6	2	9
93	91	8	5	1	40,000	39,506	1	7	2
94	92	8	3	9	50,000	49,382	7	1	6
95	93	8	2	7	60,000	59,259	2	5	9
96	94	8	1	4	70,000	69,135	8	0	2
97	95	8	0	2	80,000	79,012	3	4	6
98	96	7	9	0	90,000	88,888	8	8	8
99	97	7	7	7	100,000	98,765	4	3	2
100	98	7	6	5	200,000	197,530	8	6	4
200	197	5	3	0	300,000	296,296	2	9	6
300	296	2	9	6	400,000	395,061	7	2	8
400	395	0	6	1	500,000	493,827	1	6	0
500	493	8	2	7	600,000	592,592	5	9	2
600	592	5	9	2	700,000	691,358	0	2	4
700	691	3	5	8	800,000	790,123	4	5	6
800	790	1	2	3	900,000	888.888	8	8	8
900	888	8	8	8	1,000,000	987,654	3	2	1

Nota. On a porté les fractions jusqu'aux millimes de franc, qu'on peut élever à l'unité supérieure, c'est-à-dire à un centime, lorsque leur nombre excède cinq, ou les négliger à volonté, à cause de leur peu d'importance.

TARIF *des Ecus de* 3 *et de* 6 *livres.*

NOMBRE de PIÈCES.	VALEUR en francs de l'Ecu de 3. l.		VALEUR en francs de l'Ecu de 6 l.		NOMBRE de PIÈCES	VALEUR en francs de l'Ecu de 3 l.		VALEUR en francs de l'Ecu de 6 l.	
	fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.
1	2	75	5	80	29	79	75	168	20
2	5	50	11	60	30	82	50	174	»
3	8	25	17	40	31	85	25	197	80
4	11	»	23	20	32	88		185	60
5	13	75	29	»	33	90	75	191	40
6	16	50	34	80	34	93	50	197	20
7	19	25	40	60	35	96	25	203	»
8	22	»	46	40	36	99	»	208	80
9	24	75	52	20	37	101	75	214	60
10	27	50	58	»	38	104	50	220	40
11	30	25	63	80	39	107	25	226	20
12	33	»	69	60	40	110	»	232	»
13	35	75	75	40	41	112	75	237	80
14	38	50	81	20	42	115	50	243	60
15	41	25	87	»	43	118	25	249	40
16	44	»	92	80	44	121	»	255	20
17	46	75	98	60	45	123	75	261	»
18	49	50	104	40	46	126	50	266	80
19	52	25	110	20	47	129	25	272	60
20	55	»	116	»	48	132	»	278	40
21	57	75	121	80	49	134	75	284	20
22	60	50	127	60	50	137	50	290	»
23	63	25	133	40	60	165	«	348	»
24	66	»	139	20	70	192	50	406	»
25	68	75	145	»	80	220	»	464	»
26	71	50	150	80	90	247	50	522	»
27	74	25	156	60	100	275	»	580	»
28	77	»	162	40					

TARIF *des pièces d'or de* 24 *et de* 48 *livres.*

NOMBRE de PIÈCES	VALEUR en francs du louis de 24 l.		VALEUR en francs du louis de 48 l.		NOMBRE de PIÈCES	VALEUR en francs du louis de 24 l.		VALEUR en francs du louis de 48 l.	
	fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.
1	23	55	47	20	15	353	25	708	»
2	47	10	94	40	16	376	80	755	20
3	70	65	141	60	17	400	35	802	40
4	94	20	188	80	18	423	90	849	60
5	117	75	236	»	19	447	45	896	80
6	141	30	283	20	20	471	»	944	»
7	164	85	330	40	21	494	55	991	20
8	188	40	377	60	22	518	10	1038	40
9	211	95	424	80	23	541	65	1085	60
10	235	50	472	»	24	565	20	1132	80
11	259	5	519	20	25	588	75	1180	»
12	282	60	566	40	50	1177	50	2360	»
13	306	15	613	60	100	2355	»	4720	»
14	329	70	660	80					

TABLEAU *comparatif des mesures linéaires anciennes et nouvelles.*

Tois.	Mètres.	Pieds.	Décimèt.	Pouc.	Centimèt.	Lign.	Millim.
1	1,9490	1	3,2484	1	2,7070	1	2,256
2	3,8981	2	6,4968	2	5,4140	2	4,512
3	5,8471	3	9,7452	3	8,1210	3	6,767
4	7,7961	4	12,9936	4	10,8280	4	9,023
5	9,7452	5	16,2420	5	13,5350	5	11,279
6	11,6942	6	19,4904	6	16,2420	6	13,535
7	13,6433	7	22,7388	7	18,9490	7	15,771
8	15,5923	8	25,9872	8	21,6560	8	18,047
9	17,5413	9	29,2356	9	24,3630	9	20,302
				10	27,0700	10	22,558
				11	29,7770	11	24,814

Mètres	Pieds.	Pouc.	Lignes.	Mètres.	Pieds.	Pouc.	Lign.
1	3	0	11,296	100	307	10	1,6
2	6	1	10,592	200	615	8	3,2
3	9	2	9,888	300	923	6	4,8
4	12	3	9,184	400	1231	4	6,4
5	15	4	8,480	500	1539	2	8,0
6	18	5	7,776	600	1847	0	9,6
7	21	6	7,072	700	2154	10	11,2
8	24	7	6,368	800	2462	9	0,8
9	27	8	5,664	900	2770	7	2,4
10	30	9	4,96	1000	3078	5	4
20	61	6	9,92	2000	6156	10	8
30	92	4	2,88	3000	9235	4	0
40	123	1	7,84	4000	12313	9	4
50	153	11	0,80	5000	15392	2	8
60	184	8	5,76	6000	18470	8	0
70	215	5	10,72	7000	21549	1	4
80	246	3	3,68	8000	24627	6	8
90	727	0	8,64	9000	27706	0	0
				10000	30784	5	4

Décim.	Pieds.	Pouc.	Lign.	Cent.	Pouc.	Lign.	Mill.	Lignes.
1	0	3	8,3296	1	0	4,43296	1	0,443296
2	0	7	4,65592	2	0	8,865592	2	0,886592
3	0	11	0,9888	3	1	1,329888	3	1,329888
4	1	2	9,3184	4	1	5,773184	4	1,773184
5	1	6	5,6480	5	1	10,216480	5	2,216480
6	1	10	1,9776	6	2	2,659776	6	2,659776
7	2	1	10,3072	7	2	7,103072	7	3,103072
8	2	5	6,6368	8	2	11,546368	8	3,546368
9	2	9	2,9664	9	3	3,989664	9	3,989664
10	3	0	11,2960	10	3	8,432960	10	4,432960

TABLEAU *comparatif des mesures et poids étrangers.*

MESURES LINÉAIRES.

	Millim.
Ancien pied français. . . .	324,8
Pied anglais.	304,9
Varre de Castille.	836,7
Pied du Rhin.	314,0
— de Vienne.	316,1
— d'Amsterdam.	283,0
— de Suède.	297,1
— de Russie.	354,1
— de la Chine.	319,6

POIDS.

	Gramm.
Livre poids de marc. . . .	489,5
— d'Angl. { livre troy. . .	372,9
— d'Angl. { avoir du poids.	453,5
— de Castille.	459,4
— de Cologne.	467,7
— de Vienne.	560,0
— d'Amsterdam.	491,8
— de Suède.	424,0
— de Russie.	409,7

TABLEAU COMPARATIF

Des Monnaies étrangères aux Monnaies françaises, toutes supposées droites de poids et de titres (1).

HOLLANDE.

Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Ducat.	11	93
Ryper.	31	65
Demi *idem.*	15	82,50
Vingt florins du roi Louis, 1808.	43	14
Dix florins de *idem.* . . .	21	57
Dix florins de Guillaume. .	21	84
Argent.		
Florin de 20 sols. . . .	2	16
Escalin, ou pièce de 6 s. .	»	64
Ducaton, ou ryder. . . .	6	85
Ducat, ou risdale.	5	48

ÉTATS ROMAINS.

Or.	fr.	c.
Pistoles de Pie VI et Pie VII.	17	27,50
Demi *idem.*	8	63,75
Sequin, 1769, Clément XIV et ses successeurs. . . .	11	80
Demi, *idem.*	5	90
Argent.		
Ecu de 10 Pauls de 100 bayoques.	5	38,50
$\frac{3}{10}$ écu ou teston de 30 bayoques.	1	61,55
5e écu ou papetto de 20 bayoques.	1	07,70
10e écu ou Paul de 10 bayoques.	»	54

ANGLETERRE.

Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Guinée de 21 schillings. .	26	47
Demi.	13	23,50
Un quart.	6	61,75
Un tiers ou 7 schillings. .	8	82,33
Souverain de 20 schillings, depuis 1818.	25	20 $\frac{1}{100}$
Demi-souverain.	12	60,40
Argent.		
Crown ou couronne de 5 schillings.	6	18
Schilling.	1	23,60
Nouvelle couronne, depuis 1818.	5	80,72
Demi.	2	90,36
Schillings nouv., 1818. . .	1	16,14
Six pences ou demis chilling. .	»	58,07

AUTRICHE ET BOHÊME.

Or.	fr.	c.
Ducat de l'Empereur. . . .	11	86
Ducat de Hongrie.	11	90
Souverain.	17	58
Demi.	8	79
Argent.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Ecu ou risdale de convention, depuis 1753.	5	19,50
Demi-risdale ou florin. . .	2	59,75
Vingt kreutzers.	»	86,50
Dix kreutzers.	»	43,25

(1) Ce tableau a été donné par l'Administration générale des Monnaies.

DANEMARCK ET HOLSTEIN.

Or.	fr.	c.
Ducat courant, dep. 1767.	9	47
Demi.	4	73,50
Ducat species, 1791 à 1802.	11	86
Chrétien, 1773.	20	95
Argent.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Risdale d'espèce ou double écu de 96 schellings, depuis 1776.	5	66
Risdale courante ou pièce de 6 marck-danske, de 1750.	4	96
Marck danois de 16 schellings de 1776.	»	94
Marck de Lubeck de 16 schellings, 1740.	1	53

ESPAGNE.

Or.	fr.	c.
Pistole ou doublon de 8 écus, 1772 à 1786.	83	93
Pistole de 4 écus.	41	96,50
Pistole de 2 écus.	20	98,25
Demi-pistole ou écu.	10	49,12
Pistole ou Doublon de 8 écus depuis 1786.	81	51.16
Pistole ou Doublon de 4 écus	40	75.58
Pistole ou Doublon de 2 écus.	20	37.75
Demi – Pistole ou Ecu.	10	18,87
Argent.	fr.	c.
Piastre, depuis 1772.	5	43
Réal de 2 ou piécette, ou 5e piastre.	1	08
Réal de 1 ou demi-piécette, ou 10e piastre.	»	54
Réallillo ou réal de Veillon, ou 20e piastre.	»	27

HAMBOURG.

Or.	fr.	c.
Ducat *ad legem imperii*.	11	86
Ducat nouveau de la ville.	11	76
Argent.		
Marc banco.	1	88
Marc ou 16 schellings, d'après la convention de Lubeck	1	53
Risdale de constitution, ou écu de banque.	5	78

TOSCANE.

Or.	fr.	c.
Ruspone ou 3 sequins aux lys.	36	04
Un tiers ruspone ou sequin aux lys.	12	01,33
Demi-sequin.	6	00,67
Sequin à l'effigie.	12	01,33
Rosine.	21	54
Demi.	10	77

Argent.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Francescone de 10 pauls, Livourninc, piastre à la rose, Talaro, Léopoldine, et écu de 10 pauls.	5	61
Pièce de 5 pauls.	2	80,50
—— de 2 pauls.	1	12,20
—— de 1 paul.	»	56,10

SUISSE.

Or.	fr.	c.
Pièce de 32 franken suisse.	47	63
— de 16.	23	81,50
Ducat de Zurich.	11	77
Ducat de Berne.	11	64
Pistole de Berne.	23	76
Argent.		
Ecu de Bâle de 30 batz ou 2 florins.	4	56
Demi-écu ou florin de 15 batz.	2	28
Franc de Berne depuis 1803.	1	50
Ecu de Zurich de 1798.	4	70
Demi ou florin depuis 1781.	2	35
Ecu de 40 batz de Bâle et Soleure, dép. 1781.	5	90
Pièce de 4 franken de Berne, 1799.	5	88
Pièce de 4 franken suisse en 1803.	6	»
Pièce de 2 franken suisse en 1803.	3	»
Pièce de 1 franken suisse en 1803.	1	50

NAPLES.

Or.	fr.	c.
Onces fabriquées depuis 1818.	12	99
Quintuples ou 15 ducats, depuis 1818.	64	95
Décuples de 30 Ducats.	129	90

Le titre des anciens ducats est trop variable pour pouvoir en donner l'évaluation en monnaies françaises.

Argent.	fr.	c.
12 Carlins de 120 grains, 1784 à 1808.	5	10
Ducat de 10 Carlins de 100 grains, 1784.	4	25
2 Carlins, depuis 1804.	»	85
1 Carlin, depuis 1804.	»	42,50

PARME.

Or.	fr.	c.
40 Lire de Marie-Louise, depuis 1815.	40	
20 Lire de *idem*.	20	
Sequin.	11	95

	fr.	c.
Pistole de 1784.	23	01
Pistole de 1786 à 1791.	21	91,50
Argent.		
5 Lire de Marie-Louise, depuis 1815	5	
2 Lire, 1 1/2, 1/4 Lira, à proportion.		
Ducat de 1784 et 1796.	5	18
Pièce de 3 liv. dep. 1790.	»	68
Pièce de 1 l. 10 s. depuis 1790.	»	34

Nota. Le titre du ducat de 1784 n'est pas aussi certain que celui de 1796.

PORTUGAL.

Or.	fr.	c.
Moeda d'ouro, Lisbonnine, 4,800 reis.	33	96
Meia moeda, demi-lisbonnine, 2,400 reis.	16	98
Quartinho, demi-lisbonnine, de 1.200 reis.	8	49
Meia dobra, Portugaise, de 6,400 reis.	45	27
Demi-portugaise de 3,200 reis.	22	63,50
Pièce de 16 testons de 1,600 reis.	11	32
Pièce de 12 testons de 1,200 reis.	8	02
P. de 8 test. de 800 reis.	5	66
Cruzade neuve de 480 reis.	2	94
Argent.		
Cruzade de 480 reis.	3	30
1,000 reis.	6	12,50

PRUSSE.

Or.	fr.	c.
Ducat.	11	77
Frédéric.	20	80
Demi.	10	40
Argent.		
Risdale ou écu thaler de 24 bons gros, de 1767 à 1807.	3	71,63
Demi ou 12 bons gros.	1	85,81
Gros.	»	15,48

RAGUSE.

Or. (Néant).		
Argent.	fr.	c.
Tallaro *dit* Ragusine.	3	90
Demi.	1	95
Ducat.	1	37
12 grossettes.	»	41
6 grossettes	»	20,50

RUSSIE.

Or.	fr.	c.
Ducat de 1755.	11	79
Ducat de 1763.	11	59
Impér. de 10 roub. 1755.	52	38
Demi de 5 roubles 1755.	26	19
Impér. de 10 roub. 1763.	41	29
Demi de 5 roubles 1763.	20	64,50
Argent.		
Rouble de 100 kopecks, de 1750 à 1762.	4	61
Rouble dep. 1763 à 1807.	4	»

SARDAIGNE.

Or.	fr.	c.
Carlin depuis 1768.	49	33
Demi *idem.*	24	66,50
Pistole.	28	45
Demi.	14	22,50
Argent.		
Ecu depuis 1768.	4	70
Demi-écu ou 1 livre.	1	17,50
Ecu neuf de 5 liv. 1816.	5	»

SAVOIE-PIÉMONT.

Or.	fr.	c. 1/20
Pistole neuve de 20 liv., 1816.	20	»
Sequin.	11	94,50
Double neuve, pistole de 24 liv.	30	»
Demi de 12 liv.	15	»
Carlin depuis 1755.	150	»
Demi.	75	»
Argent.		
Ecu neuf de 5 liv. 1816.	5	»
Ecu de 6 liv. depuis 1755.	7	07
Demi-écu.	3	53,50
Quart ou 30 sols.	1	76,75
Huitième ou 15 sols.	»	88,37

SAXE.

Or.	fr.	c.
Ducat.	11	86
Double Auguste ou 10 thalers.	41	49
Auguste ou 5 thalers.	20	74,50
Demi-Auguste.	10	37,25
Argent.		
Risdale d'espèce ou écu de convention, dep. 1763.	5	19,50
Demi ou florin de convention.	2	59,75
Thaler de 24 bons gros.	3	89,63
Florin vieux ou 2/3 de Saxe et de Pologne, 1694 à 1699.	2	82
Un gros ou 32e. risdale, ou 24e. thaler.	»	16,23

SICILE.

Once d'or depuis 1748.	13	73
Ecu d'argent de 12 tarins.	5	10

SUÈDE.

Or.	fr.	c.
Ducat.	11	70
Demi.	5	85
Quart.	2	92,50
Argent.		
Risdale d'espèce de 48 es-1720 calins ou schellings, à 1802.	5	75,72
$\frac{2}{3}$ risdale ou double plotte de 32 schellings.	3	83,82
$\frac{1}{3}$ ou 16 schellings.	1	91,91

VENISE.

Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Sequin.	12	
Demi.	6	
Oselle.	47	07
Ducat.	7	49
Pistole.	21	36
Argent.		
Ducat eff. de 8 l. piccolis.	4	18
Ecu à la croix.	6	70
Justine ou ducaton.	5	91
Tallero.	5	32
Oselle.	2	07
Ducat courant de 6 $\frac{1}{3}$ liv. piccolis, ou 124 sols, monnaie de compte.	3	23,95
Livre.	»	52,25

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Or.	fr.	c.
Double aigle de 10 dollars.	55	21
Aigle de 5 dollars.	27	60,50
Demi-aigle ou 2 dollars $\frac{1}{2}$.	13	80,25
Argent.		
Dollar.	5	42
Demi.	2	71
Quart.	1	35,50

JAPON (par approximation, n'ayant pas de renseignemens précis sur le droit de poids et de titre).

Or.	fr.	c.
Kobang vieux de 100 mas.	51	24
Demi de 50 mas.	25	62
Kobang nouv. de 100 mas.	32	69
Demi de 50 mas.	16	34,50
Argent.		
Tigo-gin, ou p. de 40 mas.	14	40
Demi de 20 mas.	7	20
Quart de 10 mas.	3	60
Huitième de 5 mas.	1	80

MOGOL INDES (par approximation).

Or.	fr.	c. $\frac{1}{000}$
Roupie du Mogol.	38	72
Demi.	19	36
Quart.	9	68
Pagode au croissant.	9	46
Pagode à l'étoile.	9	35
Ducat de la comp. holland.	11	62
Demi.	5	81
Argent.		
Roupie du Mogol.	2	42
Roupie de Madras.	2	40
Roupie d'Arcate.	2	36
Roupie de Pondichéry.	2	42
Double fanon des Indes.	»	63
Fanon.	»	31,50
Pièce de la comp. holland.	2	40

PERSE (par approximation comme Japon).

Or.	fr.	c.
Roupie.	36	75
Demi.	18	57,50
Argent.		
Double roupie de 5 abassis.	4	90
Roupie de 2 abassis $\frac{1}{2}$.	2	45
Abassi.	»	97
Mahmoudi.	»	48,50
Larin.	1	03

TURQUIE (par approximation comme Japon).

Or.	fr.	c. $\frac{1}{000}$
Sequin Zermahboub du sultan Abdoul-Hamyd, 1774.	8	72
Nousfich ou demi-Zermahboub, *id.*	4	36
Roubayeh ou tiers de sequin.	2	90,67
Sequin Zerm. de Selim III.	7	30
Demi.	3	65
Tiers.	2	43,33
Quart.	1	82,50
Argent.		
Altmichlec de 60 paras, depuis 1771.	3	52
Grouch, piastre de 40 paras, ou 20 aspres, 1771.	2	35
Ykermichlec de 20 paras ou 60 aspres, 1767.	»	99
Roub de 10 paras ou 30 aspres, 1767.	»	45,50
Para de 3 aspres, 1773.	»	04
Aspre, dont 120 pour la piastre, 1773.	»	01,33
Piastre de 40 paras, ou 120 aspres, de 1780.	2	»
Pièce de 5 piastres, de Mahmoud, de 1811.	4	13,67

SECTION IV.

RÉGLEMENT DES DEUILS.

DEUILS DE COUR.

Il y a grand et petit deuil ; la volonté du Roi les détermine et en fixe la durée.

Les grands deuils se partagent en trois temps : la laine, la soie et les pierres noires, 3° le petit deuil et les diamans.

Durée.

Grand Deuil. De six mois à deux mois.

Petit Deuil. De trois semaines à trois jours.

Habillemens des Hommes et usages pour le grand Deuil.

Premier temps.—Le Roi porte habit, veste et culotte de drap violet ; l'habit, boutonné tout du long, sans laisser voir la chemise ; les manches fermées jusqu'aux poings, et garnies de petites manchettes plates et cousues ;

Le collet garni d'un rabat de toile de Hollande ; les bas de laine violette ; les souliers de drap violet, avec les boucles d'acier tirant sur le violet ; l'épée garnie d'acier de même couleur, avec le ceinturon de drap violet ; le chapeau noir, garni d'un crêpe violet ; les gants violets avec la garniture.

Les autres personnes portent les cheveux sans poudre, habit de drap noir, souliers bronzés, bas de laine noire, l'épée noire, garnie d'un crêpe, boucles noires, cravate de batiste, pleureuses.

Deuxième temps. — Le Roi porte habit, veste et culotte de drap violet, bas de soie violette, manchettes de mousseline d'effilé, boucles et épée d'argent, un ruban violet à l'épée ; et pour les autres personnes, habit de drap noir, bas de soie noire, boucles et épée d'argent, un ruban noir à l'épée.

Troisième temps, ou *petit deuil.* — Pour le Roi, ainsi que pour les autres personnes, habit noir de soie, épée et boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc.

Pendant le grand deuil, dans les grandes cérémonies, les hommes ajoutent à leur costume un manteau, un crêpe pendant au chapeau, et une cravatte longue.

Le manteau du Roi est en violet ; celui des autres personnes est en étoffe de laine noire.

La longueur du manteau se règle suivant le rang de la personne.

La queue du manteau du Roi est longue de cinq pieds ; celle du manteau des Frères du Roi, de trois pieds et demi ; celle du manteau des autres Princes, de deux pieds.

Les manteaux des Ministres et premiers Officiers de la Maison du Roi, et des Présidens des grands Corps de l'Etat, ne traînent que de trois à quatre doigts ; le manteau des autres personnes descend jusqu'à la cheville.

Lorsque le Roi est en grand deuil, s'il reçoit des révérences, il y admet toutes les personnes présentées. Dans cette cérémonie, les hommes portent le manteau et le crêpe, et les dames, la mante et le voile.

Dans les grands deuils, la chambre et l'anti-chambre du Roi sont tendues en violet ; les carreaux, les fauteuils et les tapis de la Chapelle sont aussi en violet.

Les voitures de S. M. sont drapées de la même couleur.

Les Princes de la Famille royale et les Princes du sang tendent leur anti-chambre en noir ; leurs voitures sont drapées en noir.

Les Ministres, des premiers Officiers de la Maison du Roi, les Pairs de France, les membres de la Chambre des Députés et du Conseil-d'Etat, drapent leurs voitures en noir.

La livrée, tant de la Maison du Roi que des autres personnes désignées ci-dessus, est habillée en noir. Pendant le deuxième et le troisième temps du deuil, ils portent des aiguillettes de la couleur de la livrée.

Habillement des Femmes pour le grand Deuil.

Premier temps, ou *grand deuil*. — Vêtement de laine noire : pendant la première moitié de ce premier temps, coiffure et fichu de crêpe noir; pendant la seconde moitié, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni d'effilé uni. — *Deuxième temps*, ou *deuil ordinaire*. — Vêtement de soie noire : en hiver, le pou de soie; en été, le taffetas: les coiffures et garnitures en crêpe blanc, garni d'effilé. — *Troisième temps*, ou *petit deuil*. — Le blanc uni, ou le noir et blanc.

Pendant le grand deuil et dans les grandes cérémonies, les femmes ajoutent à leur habillement une mante noire, dont la longueur est également réglée sur le rang de la personne qui la porte, et un petit voile de crêpe noir sur la tête.

L'usage en France étant qu'un père et une mère ne portent pas le deuil de leurs enfans si un fils ou petit-fils du Roi vient à mourir, S. M. ne prend pas le deuil; mais toutes le autres personnes le portent conformément au genre et à la durée déterminés par les ordres du Roi. Les étrangers voyageant en France peuvent porter le deuil de leur Souverain et de leurs Princes, tel qu'il est réglé par leur Cour. On ne porte pas le deuil des enfans qui n'ont pas atteint l'âge de 7 ans.

Les militaires et toutes les personnes qui ont des uniformes ou des costumes, portent le deuil avec un crêpe au bras, au chapeau et à l'épée.

Les Ecclésiastiques portent le rabat blanc et le crêpe au chapeau.

Hors le temps où la Cour est en grand deuil, personne ne pourra s'y présenter en grand deuil, sans en avoir obtenu la permission de Sa Majesté.

Lorsque la Cour est en deuil, aucune personne, même celles qui demandent audience, et qui ne sont pas présentées, ne peut y paraître sans être en deuil.

DEUILS PARTICULIERS.

Les grands deuils sont ceux qui se partagent en trois temps : la laine, la soie noire, et le petit deuil ou les habits coupés. On ne porte le grand deuil que pour père, mère, grand-père, grand'mère, mari, femme, frère et sœur.

Les deuils ordinaires ne se partagent qu'en deux temps : le noir et le blanc. Ils se portent pour les oncles, tantes, cousins-germains, oncles à la mode de Bretagne, et cousins issus de germains.

GRANDS DEUILS. *Pour père et mère*, six mois.

Habillement des dames.—Les six premières semaines, vêtement de laine noire Les trois premières semaines, coiffure et fichu de crêpe noir; les trois semaines suivantes, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni d'effilé uni.

Les six semaines suivantes, vêtement de soie noire. En hiver, le pou de soie; en été, le taffetas. Les coiffures et garnitures en crêpe blanc, garni d'effilé.

Les trois derniers mois, le blanc uni ou le noir et blanc.

Habillement des hommes. — Les six premières semaines, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires et la cravatte. Les six semaines suivantes, l'habit de drap avec les boutons, les bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent, un ruban noir à l'épée. Les trois derniers mois *en habit;* l'habit noir; l'épée et les boucles d'argent, les bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour grand-père et grand'mère, quatre mois et demi.

Habillement des dames. — Le premier mois, le vêtement de laine noire; les quinze premiers jours, coiffure et fichu de crêpe noir; les quinze jours suivans, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni. Les six semaines suivantes, habit noir de soie. En hiver, le pou de soie: en été, le taffetas; les coiffures et garnitures en crêpe, garni d'effilé. Les deux derniers mois, petit deuil en noir et blanc.

Habillement des hommes. — Le premier mois, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les boucles de souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires, la cravatte. Les six semaines suivantes, l'habit de drap, avec les boutons, les bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent; un ruban noir à l'épée. Les deux

derniers mois, *en habit*; l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent les bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour un mari, un an et six semaines.

Les trois premiers mois, vêtement de laine pendant les six premières semaines, coiffure et fichu de crêpe noir; pendant les six semaines suivantes, coiffure et fichu de crêpe blanc. Les six mois suivans, en soie noire; en hiver, le pou de soie, en été, le taffetas. La coiffure en crêpe blanc, garni d'effilé. Les trois autres mois, en noir et blanc, et les six dernières semaines, en blanc uni.

Pour une femme, six mois.

Les six premières semaines, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires et la cravatte. Les six semaines suivantes, l'habit de drap noir avec boutons, bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent, le ruban noir à l'épée. Les trois derniers mois, petit deuil. *En habit*, l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour frère et sœur, deux mois.

Habillement des dames. — Les premiers quinze jours, vêtement de laine noire, la garniture de crêpe, etc. Les quinze jours suivans, vêtement de soie noire, pou de soie l'hiver; le taffetas l'été. Le dernier mois, petit deuil.

Habillement des hommes. — Les quinze premiers jours, l'habit de drap noir sans boutons, etc. Les quinze jours suivans, l'habit avec les boutons, etc.

Le dernier mois, petit deuil.

DEUILS ORDINAIRES.

Dans les deuils ordinaires, les femmes peuvent porter les diamans; les hommes peuvent porter l'épée et les boucles d'argent.

Pour oncles et tantes, trois semaines.

Habillement des dames. — Les quinze premiers jours, la soie noire, etc.

Les derniers jours le petit deuil.

Habillement des hommes. — Les quinze premiers jours, habit noir en drap, etc.

Les derniers jours, petit deuil.

Pour cousins-germains, quinze jours.

Habillement des dames. — Les huit premiers jours, en soie noire, etc. (ou noir et blanc). Les sept derniers jours, petit deuil.

Habillement des hommes. — Les huit premiers jours, habit de drap noir, etc. (ou noir et blanc). Les sept derniers jours, petit deuil.

Pour oncles à la mode de Bretagne, onze jours.

Habillement des dames. — Les six premiers jours, en soie noire (ou noir, blanc, etc.) Les cinq derniers jours, petit deuil.

Habillement des hommes. — Les six premiers jours, habit de drap noir, etc.

Les cinq derniers jours, petit deuil.

Pour cousins issus de germain, huit jours.

Habillement des dames. — Les cinq premiers jours, en soie.

Les trois derniers jours, en petit deuil.

Habillement des hommes. — Les cinq premiers jours, en drap noir, etc.

Les trois derniers jours, le petit deuil. Les fonctionnaires en costume et les militaires en uniforme, portent un crêpe au bras et à l'épée. Les ecclésiastiques portent un crêpe au chapeau.

Entreprise des Inhumations et Pompes funèbres de la ville de Paris, rue du Pas-de-la-Mule, n. 1.

MM. *les Entrepreneurs*, à l'Entreprise.

Cette Entreprise réunit dans son local tous les objets relatifs aux Pompes funèbres.

Il y a près cette Entreprise un Ordonnateur-général, nommé par M. le Préfet. Il est chargé de surveiller toutes les opérations de l'Entreprise.

TABLE DES MATIERES.

A.

Académie de Paris, 844
— Française ; — des Inscriptions et Belles-Lettres ; — des Sciences ; — des Beaux-Arts (*Voy.* Institut).
— royale de Médecine, 145 ; 704
— royale de Musique, 716 (*Voy.* Opéra).
Académies, 413 (*Voy.* Université).
Activité (Cadre d'), 580 (*Voy.* Armée).
Adjudans de place 595 (*Voy.* divis. milit.).
Administration (*Voy.* — Contributions indirectes ; — Domaines ; — Douanes et Sels ; — Enregistrement ; — Forêts ; — Loterie ; — Octroi ; — Officiers d' ; — — Ouvriers d' ; — Ponts ; — Postes ; — Revenus publics, Tabacs).
— des biens personnels de S. A. R. le Duc d'Aumale, 61
Administrations industrielles ; 889
Affaires étrangères (Départ. des), 113 (Bureaux : *Directions* politique, commerciale et contentieuse ; Archives et chancelleries ; — Comptabilité).
Agence des Aff. étrang. à l'Intérieur, 113
Agens de Change, 728 ; 887
Agréés près le Tribunal de Commerce, 776
Agrégés (*Voy.* Colléges, Facultés, Professeurs).
Agriculture, 142 (*Voy.* Industrie, Conseil, Société).
Aides-de-camp du Roi (*V.* Maison), 56, 593
— du Prince Royal, 58, 593
Alger (Colonie d') 119 (*Voy.* Guerre).
Ambassadeurs étrangers en France, 43
— de France à l'Etranger, 46
— Introducteur des, 45
Amérique (*Voy.* Etats-Unis).
Amirauté (*Voy.* Conseil), 127
Amiraux, 667
Amortissement (Caisse d'), 720 (*Voy.* Dépôts et consignations).
Amphithéâtres d'anotomie, 906
Anatomie comparée (*V.* Hist. Naturelle).
Angleterre. (*Voy.* Grande-Bretagne).
Anhalt. 35 (*V.* Confédération Germanique).
Antiquaires (*Voy.* Société).
Antiquités (Cours d'), 872
— Nationales (*V.* Commerce, commission).
Appréciateurs (*V.* Mont-de-Piété).
Approvisionnem. (*V.* Préf. de police), 763
— de la marine, 129
Archevêchés (*Voy.* Clergé).
Architectes, 155, 741, 744 (*Voy.* Travaux ; Voirie).
Architecture (*Voy.* Beaux-Arts, Ecole, Travaux).
Archives de la Marine, 119
— du Royaume, 136 (*V.* commerce).
— de la Couronne (*Voy.* Liste civile).
Armée, 579 (Organisation militaire).
Armes (*Voy.* Artillerie, Manufactures d').
Arrondissemens communaux, 427, 749 (*V.* Conseil).
— de Paris (*Voy.* Mairies).
— Circonscription des (de Paris), 777
— forestiers, 208 (*Voy.* Forêts).
Arsenaux 648 (*Voy.* Artillerie, directeurs).
Artillerie, 123, 125, 128. 647, 651 (*Voy.* Armée, Colonies, Comité, Dépôt centrale d', Directeurs d', Ecoles d', Guerre, Inspecteurs, Marine).
— de la Marine, 129 ; 131 ; 673
Arts et Métiers, 149 (*V.* commerce, conservatoire, écoles).
Arts et manufactures (*V.* Commerce, Comité).
Asile royal de la Providence, 917
Asiles pour l'enfance, 911 (*Voy.* Comité).
Assises, 307 ; 321 (*Voy.* Cours royales).
Assurances (*V.* Compagnies, Courtiers).
Astronomes (*Voy.* Observatoire).
Ateliers de militaires condamnés, 663 (*Voy.* Justice militaire).
Auditeurs (*V.* Cons.-d'Etat, Cours royales).
Autriche (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Aveugles (*Voy.* Quinze-Vingts).
— Institution des Jeunes, 916
Avocats-généraux (*Voy.* Cours).
Avocats à la Cour royale de Paris, 799
— aux Conseils du Roi, et à la Cour de Cassation, 77
Avoués près les Cours royales, 387 ; 810
— près les Tribunaux de première Instance, 387 ; 389 ; 812

B.

Bade (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Banque de France, 723
Barbarie (*Voy.* consuls).
Bateaux à vapeur (surveillance des) (Préfecture de police), 764
Bâtimens civils (*Voy.* Conseil, architectes).
— de la Couronne (*Voy.* Liste civile).
Bâtonniers (*Voy.* Avocats).

Bavière (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Beaux-Arts (*Voy.* Commerce, Commission, Ecole).
Belgique (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Belles-Lettres (*Voy.* Académie).
Bibliothèque du Commerce, 748
— de l'Université, 412
Bibliothèques, 145, 871
— du Roi, 60 (*Voy.* Liste civile).
Biens de S. A. R. Mgr. le duc d'Aumale (*Voy.* Administration).
Boissons, 839 (*Voy.* Contributions indirect. Entrepôts, Préfect. de police).
Bolivia (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Républiques).
Boulangerie (*Voy.* Hospices).
Boulangers (*Voy.* Préfecture de police).
— Caisse syndicale des, 890
Bourbon, 688 (*Voy.* Colonies).
Bourse de Paris, 886
Brême (*Voy.* Villes anséatiques).
Brésil (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Bris, 130 (*Voy.* Marine).
Brunswick, 33 (*Voy.* Confed. germ., Cabinets).
Bulletin universel (*Voy.* Société).
— des Lois, 111 (*V.* Imprimerie royale).
Bureau des Longitudes, 865
Bureau central de pesage et mesurage, etc., 740 (*Voy.* Inspection, Préfect. de police).
Bureaux de bienfaisance à Paris (*Voy.* Secours à domicile).
— de Poste dans les départemens, 942 (*Voy.* Poste).
— de Poste à Paris (*Voy.* Poste).

C.

Cabinet du Roi, 56
— de Minéralogie, 568 (*Voy.* Ponts-et-Chaussées).
Cabinets étrangers, 50 (*Voy.* Ministres).
Caisse (*Voy.* Amortissement, Boulangers, Consignations, Dépôts).
— centrale du Trésor, 166 (*V.* Finances).
— Hypothécaire, 895
— de Poissy, 889
Calendrier et calculs y contenus, 3
Campement, 617 (*Voy.* Armée).
Canonniers sédentaires, 652 (*V.* Artillerie).
— garde-côtes (*Voy.* Artillerie), 652
Cantons, 427 (*V.* Justic. de paix, Départ.).
Carabiniers, 641 (*Voy.* Cavalerie).
Cardinaux du sacré Collége, 41
Carrières sous et hors Paris, 742
Cartes et Plans de la Marine, 131 (*V.* Dépôt).
Cavalerie, 121, 641 (*Voy.* Armée, Ecole, Gardes nationales, Guerre).
Cercle médical, 940
Chambre des Députés, 84; ses bureaux, 106
— des Pairs, 79; ses bureaux, 83
Chambres de Commerce, 726; 747
Chandernagor, 690 (*Voy.* Colonies).
Changemens (*Voy.* Rectifications, *Errata*).
Charte constitutionnelle, 62
Chartes, 156 (*Voy.* Ecole).
Chapitre de St.-Denis, 769 (*Voy.* Clergé).
Chasseurs, 643, 644 (*Voy.* Cavalerie).
Chauffage, 122 (*Voy.* Guerre).
Chefs de bataillon (*Voy.* Armée, Marine).
Chili (*Voy.* Républiques, Consuls).
Chine, 116 (*Voy* Consuls).
Chiourmes, 129 (*Voy.* Marine).
Chirurgiens, 934 (*Voy.* Académie, Faculté Hôpitaux, Hospices).
Circonscrip. (*Voy.* Arrond.), 777
Clergé de France, 135, 272 (*Voy.* Cultes).
— de Paris et de la banlieue, 766
Coches (Entreprise des), 968
Collége royal de France, 862
— royal militaire de La Flèche, 630
— Sacré (*Voy.* Cardinaux)
Colléges roy., 413, 852 (*V.* Université).
— électoraux, 85, 137, 427 (*V.* Intérieur).
— communaux, 413 (*Voy.* Académies).
— Britanniques, 858
Colombie (*Voy.* Ambassadeurs, Consuls, Républiques).
Colonels (*Voy.* Armée, Gardes nationales, Marine).
Colonies, 129, 682
Colons (*Voy.* Indemnité).
Comité des Arts et Manufactures, 149
— consult. de l'Artillerie, 647 (*V.* Armée).
— des asiles, 911 (*Voy.* Asiles).
— des fortifications, 653 (*Voy.* Génie).
— de visite des militaires infirmes ou blessés, 126
Comités, 71 (*Voy.* Conseil-d'Etat).
Commandans de Places (*Voy.* Places de guerre).
Commerce (départ. du — et des Travaux publics), 140 (Bureaux : *Secrétariat général*). Expéditions et Archives; *Administration départementale et communale* : Bâtimens départementanx, Prisons, Contentieux et communes, Hospices, Etablissemens de bienfaisance, Foires et Marchés, Mesurage public, Voirie : *Industrie agricole et commerciale*. Commerce, Manufacture et statistique industrielle, Agriculture, Subsistances, Poids et Mesures, Etablissemens insalubres, Haras : *Sciences*, *Beaux-Arts*, *Belles-*

Lettres : Monumens historiques et Antiquités nationales, Théâtres, Journaux, Bibliothèques, Imprimerie et Librairie, Etablissemens d'utilité publique, Travaux publics : *Comptabilité générale*).
— 879 (*V.* Chambres, Conseil, Conseils, Essayeurs, Tribunaux).
Commerçans (*Voy.* Notables).
Commissaires de la Marine, 676 (*Voy.* Officiers d'Administration).
Commissaires-Priseurs, 388, 389, 816 (*Voy.* Appréciateurs, 912).
— experts près les Douanes, 150 (Minist. du Com.).
— des guerres, 591 (*Voy.* Intend. Milit).
— de Police. 756
— voyers, 741 (*Voy* Voirie).
Commission des Antiquités (*Voy.* Institut), 703
— des Beaux-Arts (Seine), 738
— d'indemnité aux Colons, 166
— d'indemnité aux Emigrés, 165
— pour les ouvrages dont l'impres. gratuite est demandée (*Voy.* Imprim. Roy.),
— dirigeant les impress. orientales (*Voy.* Imprim. Roy.),
— littéraire de l'Institut, 702
— supérieure de l'établissement des Invalides de la marine, 132 (*Voy.* Invalides).
— des Monnaies et Médailles, 214
— des Phares (*V.* Ponts-et-Chauss.), 566
— de Répartition des Contrib. (Seine), 747
— de surveillance 713, 722 (*Voy.* Caisse d'Amortissem., Opéra et Conservatoire).
— mixte des Travaux publics, 126
Commissionnaires (*V.* Mont-de-Piété).
Communes, 141; 427 (*Voy.* Commerce, Départemens).
Compagnies industrielles, 889
— d'Assurances, 890 (Mutuelle, du Phénix, Générales, Royale, Union, Vie humaine, du Soleil).
— sédentaires (*V.* Armée. Gendarmerie), 626
— de discipline (*Voy.* Armée), 665
Comparaison des Monnaies, Mesures et Poids étrangers avec ceux français (*Voy.* Rapport).
Comptes (*Voy.* Cour).
Condamnés Militaires (*Voy.* Ateliers).
Confédération germanique, 28 (*V.* Ambass.)
Conseil d'Amirauté, 127 (*Voy.* Amirauté).
— des Bâtimens civils, 155
— d'Etat, 66; ses Bureaux, 76
— Général des Mines, 567
— Général des Ponts-et-Chaussées, 566
— Royal de l'Instruction publique, 412
— des Ministres, 66
— de Salubrité (*V.* Préfect. de Police), 754
Conseil de Santé des armées, 126
— Supérieur de Commerce, 147
— Supérieur de Santé, 151
— des Travaux de la Marine, 131
— des Travaux Publics (Seine), 743
Conseils Académiques, 413, 844
— d'Agriculture, 148
— d'Arrondissem. et de départem., 427
— Généraux du Commerce et des Manufactures, 148
— Généraux de département, 427, 736
— Municipaux, 428
— de Préfecture, 427, 736.
Conseillers (*Voy.* Conseil, Cour, Préfectures),
Conservateurs (*Voy.* Bibliothèques, Forêts, Hypothèques, Musées).
Conservatoire des Arts et Métiers, 149
— de Musique, 713
Consignations (Caisse des), 720
Consistoires (*Voy.* Israélites, Protestans).
Consulats, 114, 130 (*Voy.* Affaires étrangères, Marine).
Consuls étrangers en France, 114
— de France à l'étranger. 116
Constructions, 131, 648 (*Voy.* Arsenaux, Artillerie, Directions, Marine. 679
Contentieux (*Voy.* Administration. Direction, Ministère. = Chaque administration a des bureaux et un conseil du contentieux).
Contributions (*Voy.* Commission, Directeurs, Inspecteurs).
— payées par chaque département, 427, 563
— directes, 160, 168, 825
— indirectes, 192, 194, 829
— Contrôleurs (*Voy.* Contributions, Monnaies, Pesage).
Convois Militaires. 122 (*Voy.* Guerre).
Corps royal d'Etat-Major, 584 (*V.* Armée).
— de la Marine, 667
Cour de Cassation, 290 (*Voy.* Justice).
Cour des Comptes, 296
Courriers pour les pays étrangers, 961
Cours (*Voy.* Antiquités, Colléges, Facultés, Langues).
Cours royales, 302 (*Voy.* Colonies, Justice).
Courtiers de Commerce et d'Assurances, 888
Cuirassiers, 641 (*Voy.* Cavalerie).
Cultes 136 (*Voy* Instruct. publ., Colonies),
— non Catholiques 136, 282.
Curés de Paris et Banlieue (*Voy.* Clergé).

D.

Danemarck (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Décorations (*Voy.* Ordres).
— Signes pour les, 2

Départemens (Adm. gén. des), 141, 427
Dépôt de la Guerre, 119 (*Voy.* Guerre).
— central d'artillerie (*Voy.* Artillerie, 125
— des cartes et plans de la marine, 131
Dépôts (Caisse des). 720
— d'Etalons, 153 (*Voyez* Haras).
— de remonte (*V.* Guerre, Haras), 666
— de Livres (*Voy.* Bibliothèques, Commerce).
Députés (*Voy.* Chambre).
Dessin, 870 (*Voy.* Ecole).
Détention (*Voy.* Maisons, Prisons), 153
Dette inscrite (Min. finances), 161
Deuils de Cour et particuliers, 980
Directions, Directeurs :
— des Arsenaux. — d'Artillerie, 648, 674 (*Voy.* Armée, Marine).
— des Constructions (*V.* Artillerie, 648; Marine, 675, 679).
— des Contributions dir., 160, 168, 825
— des Contributions indir., 192, 194, 829
— de la Dette inscrite, 161
— des Douanes, 190
— de l'Enregistrement et des Domaines, 180, 821
— des Monnaies (*Voy.* Hôtels), 214
— des Ponts-et-Chaussées, 566
— des Ports, 128, 675
— des Subsistances, 130 (Marine).
— des Tabacs, 193, 829
— forestières de la Marine, 679 (*Voyez* Constructions.)
Discipline, 665 (*Voy.* Compagnies).
Divisions militaires, 594 (*Voy.* Armée).
Domaine privé du Roi, 60
Domaines, 181 (*Voy* Enregistrement).
— de la couronne (*Voy.* Liste civile).
Douanes (*Voy.* Colonies, Directeurs, Jury).
Douanes et Sels (*Voy.* Administr. des), 189
Doyens (*Voy.* Facultés).
Dragons 642 (*Voy.* Cavalerie).
Droits d'entrée (*Voy.* Octroi).

E.

Eaux, 207 (*Voy.* Admin. des Forêts), 745
Eaux clarifiées de la Seine, 968
— minérales (*Voy.* Inspecteurs), 151, 761
Eclairage de Paris (*V.* Préfecture de police).
Eclipses pour l'année, 2
Ecole d'Application, 588 (*V.* Etat-major).
— d'Application du génie maritime, 680
— d'Architecture, 869
— d'Artillerie et du génie, 661
— des Beaux-Arts, 868
— de Cavalerie, 644 (*Voy.* Armée).
— des Chartes, 156
— de Dessin, 870
— royale Forestière, 207 (*Voy.* Forêts).
Ecole des Langues orientales, 853, 871
— gratuite de Mathémat. et de dessin, 870
— des Mines, 567
— des Mineurs, 575
— Navale de Brest, 680
— de Navigation, 680
— Normale, 851
— de Pharmacie, 867
— Polytechnique, 663 (*V.* Guerre, Comm.).
— des Ponts-et-Chaussées, 567
Ecoles d'arts-et-métiers (*V.* Comm.), 150
— d'Artillerie, 650
— Militaires (*V.* Guerre, Armée), 628
— Normales élémentaires, 861
— Régimentaires (Artill., Génie), 658
— royales Vétérinaires, 154
Ecuyers du Roi, 57 (*Voy.* Maison).
Electeurs 84, 429 (*V.* Colléges électoraux).
Emigrés (*Voy.* Indemnité).
Encouragement (*Voy.* Société, Industrie).
Enregistrement et Domaines, 180, 821
Enseignement (*Voy.* Instr. publ., Colléges, Maîtres, Maîtresses, Ecoles).
Entrepôt des boissons et huiles, 839
Entrepôts, Entreposeurs (*Voy.* Contributions indirectes, Sels, Tabacs).
Equipages de ligne, 128, 674
— militaires, 122, 662 (*Voy.* Train).
Errata, 49, 563, 565, 993 (*V.* Changemens, Rectifications).
Espagne (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Essayeurs de Commerce, 214 (*V.* Monnaies).
Etablissemens dans l'Inde, 690 (*V.* Colonies)
— de bienfaisance, 142, 312 (*V.* Comm.).
— d'utilité publique (*Voy.* Commerce, Préfectures de la Seine et de Police).
Etat-Major général de l'Armée, 579
— Corps royal d' (*Voy.* Corps). 584
Etats-Majors, 120, 594, 611 (*Voy.* Armée, Divisions militaires, Guerre, Places de guerre, Ports).
Etats-Romains (*Voy.* Rome).
Etats-Unis de l'Amérique septentrionale.
— de l'Amérique centrale; — Unis mexicains (*Voy.* Ambassadeurs, Consuls, Républiques).
Evêchés (*Voy.* Clergé).
Experts près les Douanes, 150 (*V.* Commissaires).
— près les Cours et Tribunaux, 306

F.

Facultés, 413 (Droit, Lettres, Médecine, Sciences, Théologie) (*V.* Université), 845
Famille roy. de France (*V.* Puissances), 17
Finances (départ. des), 157 (Bureaux : *Secrétariat particulier*, personnel, ins-

pection générale des finances ; *Secrétariat général; Contributions directes; Mouvement général des fonds; Dette inscrite;* Contrôle et Contentieux ; Grand livre de la Dette perpétuelle et viagère ; Transferts ; liquidation des Pensions ; Cautionnemens. *Comptabilité générale des finances :* Correspondance générale et instructions, Contrôle de la caisse centrale du trésor. *Contentieux :* Indemnité des émigrés et des colons. *Caisse centrale du Trésor* : Payeur central (*Voy.* Directeurs, Inspecteurs, Payeurs, Receveurs, etc.).
— Receveur central des (*Voy. Errata*).
— Receveurs généraux et particuliers des, 163, 169, 827
Fonderies (*Voy.* Guerre, 129; Armée, 648 ; Marine, 674).
Forêts, 206 (*Voy.* Administration, Inspecteurs).
— de la Couronne (*Voy.* Liste civile).
Forges (*V.* Guerre, 129, 648; Marine, 674).
Fortifications, 653 (*V.* Comité, Directeurs Génie, Inspecteurs).
Fourrages, 122 (*Voy.* Guerre).
Francfort (*Voy.* Villes anséatiques).
Frégate, 668 (*Voy.* Marine).

G.

Garde-des-Sceaux (*V.* Justice).
Gardes du Commerce à Paris, 776
— Nationales, 138, 576, 745, 785 (*Voy.* Intérieur, Préfecture de la Seine).
— municipale de Paris, 796
Gendarmerie, 121, 618 (*V.* Guerre, Armée).
— dans les Colonies, 625 (*Voy.* Armée).
Génie militaire, 123; 653 (*Voy.* Armée, Ecole, Guerre).
— Maritime (Officiers du), 676
Gobelins (*Voy.* Manufacture).
Gorée, 688 (*Voy.* Colonies).
Grand-Livre (*V.* Dette inscrite, Finances).
Grande-Bretagne et Irlande (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
— Chancellerie de la Légion-d'Honn., 261
— Voirie (*Voy.* Voirie).
Grands d'Espagne français, 271
Grèce (*Voy.* Consuls, Républiques).
Greffiers (*Voy.* Cours et Tribunaux).
Guadeloupe, 584 (*Voy.* Colonies).
Guerre (Départ. de la), 118; (Bureaux: *Secrétariat-général*: lois et archives, justice milit., service intérieur; *Dépôt de la guerre*: Opérations milit., Colonie d'Alger; *Direct. de l'Infant. et de la Cavalerie*: Gendarmerie, Remonte gén.; *Direct. de l'adm.*: Intendance militaire, Solde, Habillement, Vivres, Fourrages et Chauffage, Hôpitaux, Transports, Convois, Equipages et lits militaires; *Direction des fonds*: Dépenses et Contentieux, Ordonnances, Pensions, Caisse; *Bureaux spéciaux*: Artillerie, Génie).
Guyane, 686 (*Voy.* Colonies).
Gymnase normal militaire, 630 (*V.* Ecoles militaires).

H.

Habillem. milit., 617 (*V.* Armée, Guerre).
Haïti (*Voy.* Républiques, Consuls).
Halles et Marchés, 769 (Commerce, Ponts-et-Chaussées, Préfecture de Police).
Hambourg (*Voy.* Villes anséatiques).
Hanovre (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Haras, 144; 158 (*Voy.* Commerce).
Hesse (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Histoire naturelle (*Voy.* Collége de France, Jardin du Roi, Muséum).
Hohenzollern, 37 (*Voy.* Confed. germ.)
Hollande (*Voy.* Pays-Bas).
Holstein (*Voy.* Consuls, Danemarck).
Hôpitaux militaires, 122, 129, 595, 615, 616 (*Voy.* Armée, Guerre, Marine).
— et Hospices civils, Secours (Hôtel-Dieu, Pitié, Charité, St.-Antoine, Cochin, Necker, Beaujon, Enfans, Saint-Louis, Vénériens, Accouchemens, Enfans-Trouvés, Vieillesse, Incurables, La Rochefoucauld, Orphelins, Sainte-Périne, Ménages, Saint-Michel), 899
— Etablissemens relatifs aux, 906
Hôtels (*Voy.* Invalides, Monnaies).
Huissiers, 76, 83, 106, 295, 300, 305, 773, 775, 777, 818
Hussards, (*Voy.* Cavalerie).
Hydrographes (*Voy.* Ingénieurs).
Hypothèques (Conservat. des), 186, 823

I.

Impressions gratuites (*Voy.* Commission).
Imprimerie royale, 110
— et Librairie (*Voy.* Commerce), 145
Indemnité aux Emigrés, aux Colons, 165 (*Voy.* Commission).
Industrie, 142, 896 (*Voy.* Commerce, Encouragement).
Infanterie, 109, 631, 632, 638 (*Voy.* Armée, Colonies, 682, Equipages de ligne, Guerre, 674).
Ingénieurs, 569, 574 (*Voy.* Mines, Ponts-et-Chaussées).
— de la Marine, 675
— géographes (*V.* Corps d'état-maj.), 587
— au service de la Marine, 574, 678

Ingénieurs au service de la ville de Paris, 744
— Hydrographes, 131, 681
Inspections, Inspecteurs (*Voy.* Académie, Arsenaux, Artillerie, Boissons, Consistoires, Contributions directes, Enregistrement et Domaines, Forêts, Loterie, Mines, Ponts-et-Chaussées, Tabacs, Université, Voirie).
— de la Marine, 131
— des Etudes (*Voy.* Académie).
— des Eaux minérales (*Voy.* Commerce, Préfect. de Police), 151, 761
— générale des finances, 159
— aux revues, 591 (*Voy.* Intend. milit.).
— Monumens et Antiquités nationales, 144
— généraux des fortificat., 653 (*V.* Génie).
— du matériel d'Artill. de la Marine, 674
— générale du Pesage, Mesurage et Jaugeage publics, 740 (*V.* Bureau central).
Institut royal, 691; — ses bureaux, 702
Institutions (*Voyez* Aveugles, Maîtres, Maîtresses, Sourds-Muets).
Instruction publique (départ. de l') — et des cultes, 133 (Bureaux: *Cabinet du Ministre* : Affaires réunies; *Instruct. publ.*: Personnel et Admin., Comptabilité gén. et Contentieux, Caisse; *Cultes*: Personnel ecclésiastique, Etablissemens diocésains, Etablissemens ecclésiastiques et secours; *Cultes non catholiques.*
— (*Voy.* Académies, Colléges, Conseil royal, Ecoles, Facultés, Institutions, Pensions, Préfect. de la Seine), 745
Intendance générale de la Liste civile, 59
— milit., 121, 589, 594 (*Voy.* Guerre, Armée).
Intérieur (départ. de l'), 137 (Bureaux: *Cabinet du Ministre* : Dépêches télégraphiques : Affaires réservées : *Secrétariat gén.*, Personnel des fonctionn. administratifs : Colléges électoraux; *Police générale:* Passeports, Réfugiés étrangers, etc.; *Gardes nationales:* Organisation, Administration, Service, Discipline; *Comptabilité générale*: Dépenses secrètes, *Lignes télégraphiques*).
Interprètes, 728, 776 (*Voy.* Cours, Courtiers, Tribunaux).
Introducteur (*Voy.* Ambassadeurs).
Invalides (Hôtels des), 123, 124 (*Voy.* Guerre).
— de la Marine, 130, 132 (*V.* Commission).
Israélites, 289 (*V.* Cultes non-catholiques).
Italie (Etats d'), 28 (*Voy.* Puissances).

- J.

Jardin du Roi, 866
Jaugeage public, 740 (*V.* Bureau central).
Journaux (Division des), 144 (*Voy.* Comm).
Juges (*Voy* Colonies, Tribunaux).
Juifs (*Voy.* Israélites).
Jury pour l'examen des marchand. prohibées, 150 (*Voy.* Commerce).
Justice (Départ. de la), 106 (Bureaux: *Secrétariat gén. et Archives*: Personnel de la magistrature et des Officiers publics et ministériels, Affaires civiles et Sceau, Affaires criminelles et Graces, Comptabilité et Pensions).
— militaire. 119 (Guerre, Condamnés).
Justices de paix, 363, 777

K.

Karikal, 691 (*Voy.* Colonies).

L.

Lanciers, 643 (*Voy.* Cavalerie).
Langues orientales (Ecoles des), 853
Légion-d'Honneur, 216 (*Voy.* Ordre).
— étrangère, 640 (*Voy.* Infanterie).
Légions (*V.* Gardes nation-, Gendarmerie).
Librairie (Bureaux de la) (*V.* Imprimerie).
Liechteinstein, 38 (*Voy.* Confed. germ.)
Lieutenans (*Voy.* Armée, Marine).
— généraux, 53, 580, 583, 647 (*V.* Armée).
Lieutenans de Roi (*Voy.* Places du guerre).
Ligne (*Voy.* Equipages), Infanterie.
Lippe, 39 (*Voy.* Confed germ.)
Liste civile (*Voy.* Intendance).
Longitudes (*Voy.* Bureau).
Loterie royale (Administrat de la), 213
Lubeck (*Voy.* Villes anséatiques).
Lucques (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Luxembourg (*V.* Confédération germanique).

M.

Madagascar, 688 (*Voy.* Colonies).
Mahé 693 (*Voy.* Colonies).
Maires des principales villes, 418, 430 (*Voy.* Intérieur).
Mairies de Paris, 748
— des arrond. de S.-Denis et de Sceaux, 752
Maison du Roi, 56
— de la Reine, 57
— du Duc d'Orléans, Prince royal, 58
— de S. A. R. Madame Adélaïde, 57
— de Refuge et de Travail, 919
— royale de Charenton, 941
Maisons d'éducation, 262 (*Voy.* Légion-d'Honneur, Maîtres, Maîtresses).
— centrales de detention, 153
Maîtres des Requêtes (*Voy.* Cons.-d'Etat).
— des Comptes (*Voy.* Cour des Comptes).
— d'institution et de pension, 859
Maîtresses d'Institution et de pension, 860
Majors de places (*Voy.* Places de guerre).

Manufacture des Gobelins, 711 (*Voy.* Liste civile).
— de porcelaines à Sèvres, (*idem*) 712
— de tapisseries de Beauvais, (*idem*) 712
Manufactures, 143 (*Voy.* Commerce, Comité, Conseils, Industrie, Tabac).
— d'armes (*V.* Artill., 650; Marine, 674).
Marchandises prohibées (*Voy.* Jury).
Maréchaux de France, 579 (*Voy.* Armée).
— de camp, 581, 583, 648, 653 (*V.* Armée).
Marine (départem. de la), 127 (Bureaux : *Secrétariat gén.* : Chartes et Archives; *Direction du personnel* : Recrutement des équipages, officiers militaires et civils, Artillerie, Administration des équipages, Pensions et Demi-soldes; *Direct. des ports* : Mouvemens et Correspondance générale, Travaux, Approvisionnemens généraux, Hôpitaux et Chiourmes, Matériel de l'artillerie, des fonderies et des forges, Police de la navigation et des pêches maritimes; *Colonies* : Administration, Personnel, Approvisionnemens, services militaires; *Direction de la comptabilité, des fonds et invalides* : Comptes et Budjets, Dépenses en France, Colonies et Consulats, Invalides, Prises, Bris et Naufrages; *Direction des Subsistances* : Adjudications, Marchés et Manutentions, Correspondance et Mouvement des denrées, comptabilité générale et Personnel),
— Organisation de la, 667 (*Voy.* Corps royal).
— Directions forestières de la, 679
Maroc (*Voy.* Consuls),
Marque d'or et d'argent, 829
Martinique, 682 (*Voy.* Colonies).
Mathématiques (École gratuite de), 870 (*Voy.* Ecole).
Mecklenbourg (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Confédération germanique, Consuls).
Médecins, 923 (*V.* Collége, Eaux Minérales, Ecole, Facultés, Hôpitaux, Hospices),
— du Roi, 58
Ménagerie (*Voy.* Jardin du Roi).
Mendicité, 919 (*Voy.* Maison de Refuge).
Messageries royales, 963
Messagers d'État, 83, 106
Mesures (*Voy.* Poids), 143, 969
Mesurage public (*Voy.* Bureau Central).
Minéralogie (Cabinet de), 568
Mines, 567, 574
Mineurs, 575 (*Voy.* Ecole).
Ministères, 107 et suiv.
Ministres ayant département, 66 (*Voy.* Conseil).
— des Cabinets étrangers, 50
Ministres des Puissances étrangères; — de France près les Puissances étrangères (*Voy.* Ambassadeurs).
Mobilier de la Couronne (*Voy.* Liste Civile),
Modène (*Voy.* Italie, Consuls).
Monaco, 115 (*Voy.* Consuls).
Monnaies (Commission et Hôtels des), 214
— françaises et étrangères, 969, 971, 976
— des Médailles, 215
Mont-de-Piété, 912
Municipalités (*Voy.* Conseils municipaux).
Musées royaux, 60, 711 (*V.* Liste Civile).
— d'Artillerie, 125 (*Voy.* Dépôt Central).
Muséum d'Histoire Naturelle, 866
Musique (*Voy.* Opéra, Conservatoire),

N.

Naples (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Naturalistes (*Voy.* Jardin du Roi).
Naufrages, 130 (*Voy.* Marine).
Navigation, 680 (*Voy.* Ecole de).
— de la Seine, 647 (*Voy.* Préfecture de police).
Nassau, 83 (*Voy.* Confédération germ.).
Nettoiement de Paris, 765 (*Voy.* Préfect. de police).
Notables Commerçans, 879
Notaires, 387, 389, 807
Nourrices (Bureau des), 906

O.

Observatoire (*Voy.* Bureau des longitudes).
Officiers publics et ministériels, 387, 807 (*Voy.* Agens de change, Avoués, Commissaires-priseurs, Huissiers, Notaires).
Officiers génér. et supérieurs, 56, 588, 593 (*V.* Aides-de-camp du Roi, etc., Armée).
— d'Administration, 616, 676 (*V.* Hôpitaux, Marine).
— de Santé militaires, 615 (*V.* Hôpitaux).
Octroi de Paris, 839
— Tarif des Droits d', 840
Oldenbourg, 32 (*Voy.* Confédération germ.)
Opéra, 716
Ordre de la Légion-d'Honneur, 216 (*Voy.* Grande-Chancellerie, Maison d'éducation).
— Etrangers membres de l', 256
Ordres étrangers (Français décorés d'), 265
Orléans (*V.* Maison de S. A. R. le Duc d').
— (*Id.* de S. A. R. Madame Adélaïde d').
Orphelins de juillet, 138
Ouvriers d'administration (*V.* Infanter.), 640
— d'Artillerie (*V.* Armée, 652; Marine, 673).
— du Génie (*Voy.* Troupes du Génie), 660

P.

Pairs de France (*Voy.* Chambre).
Pape (*Voy.* Rome).
Papier timbré (Bur. de), à Paris, 823
Parme (*Voy.* Italie, Consuls).
Parcs, 652 (*Voy.* Artillerie).
Parquets (*Voy.* Cours et Tribunaux).
Passeports, 138, 754 (*Voy.* Police).
Pasteurs protestans (*Voy.* Protestans).
Payeurs extérieurs du Trésor publ., 177, 194
Pays-Bas (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Pêches maritimes, 129 (*Voy.* Marine).
Peinture (*V.* Acad., Ecole des Beaux-Arts).
Pensions (*Voy.* Maîtres, Maîtresses).
Percepteurs des finances, 169; 827
Pérou (*Voy.* Républiques, Consuls).
Pesage et Mesurage publics (Insp. du), 740 (*Voy.* Bureau central, Commerce).
Pharmacie (Ecole de), 867
— centrale, 906 (*Voy.* Hospices).
Phares (*Voy.* Commission), 566
Pharmaciens de Paris et banlieue, 937 (*Voy.* Hôpitaux, Hospices).
Pionniers (*Voy.* Discipline). 665
Place de Paris (Etat-Major de la), 595
Places de Guerre. 611
Plans (Dépôts des Cartes et), 131 (*Voy.* Marine).
Poids et Mesures, 143, 764 (*Voy.* Bureau central, Commerce, Préfecture).
— nouveaux et anciens, 969
Police du royaume, 137 (*Voy.* Intérieur, Préfecture).
— Commissaires de, 756
— municipale de Paris, 756, 765
Pologne (*Voy.* Puissances, Consuls).
Pompes funèbres (Entreprise des), 982
— à incendies (*Voy.* Sapeurs-Pompiers).
Pontonniers, 651 (*Voy.* Artillerie).
Ponts (Administ. des 3) (*Seine*), 890
Ponts-et-Chaussées, 140, 567, 569 (*V.* Commerce) (Bureaux : Personnel, Routes, Ponts, Chemins de fer, Grandes Voiries, Phares, Digues, Bacs, Cours d'eau, Mines).
Population des villes, bourgs, etc, 942
— des départem. et arrondissem., 427, 563
Ports (Directions des), 128, 675
— (Etats-Majors des), 675
Portugal (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Poste aux chevaux à Paris, 205
Postes, 204
— Bureaux de, 942
— pour l'Etranger, 961
Poudres (*Voy.* Contributions indirectes).
Poudres, Salpêtres et Poudreries, 125, 650 (*Voy* Artillerie).
Préfecture du départem. de la Seine, 736 (Bureaux : *secrétariat*: Commission des beaux-arts, des pensions, Comptabilité, Vérificateurs; Commission des voies et moyens. 1re *Division*: Grande voirie, Etat civil et politique, Administration communale, Inspection du pesage, jaugeage et mesurage publics, Inspection des carrières. 2e *Division*: Ponts-et-chaussées, Travaux publics, Eaux de Paris, Carrières. 3e *Division*: Instruction publique, Hospices et Hôpitaux, Garde nationale, Recrutement, Tontines. 4e *Division*: Répartition, Recouvrement et contentieux des Contributions directes et Domaines).
— de Police, 754 (Bureaux : *cabinet*: Affaires confidentielles, Rapport au Roi et au ministre, Correspondance politique, Police municipale. *Secrétariat général*, Ordre général, Personnel, Archives, Bâtimens et Petite voirie; Comptabilité, Caisse, 1re *Division*: Police des théâtres et des lieux publics; Hôtels garnis et livrets, Passeports; Etablissemens dangereux et insalubres; Etat sanitaire, Conseil de salubrité, Eaux minérales. 2e *Division*: Police de santé, Hospices, Prisons. 3e *Division*: Approvisionnement, Commerce, Boissons, Navigation, Petite Voirie, Nettoiement, Eclairage, Poids et mesures, Voitures, Police du roulage, Carrières, etc).
Préfectures et Sous-Préfectures, 429
Préfets, 137, 429 (*Voy.* Intérieur).
— maritimes, 667
Présidens (*Voy.* Conseils, Consistoires, Cours, Tribunaux).
Prévoyance (*Voy.* Société).
Princes et Princesses de l'Europe, 17 (*Voy.* Puissances).
Prises (*Voy.* Marine).
Prisons, 762 (*Voy.* Maisons de détention, Préfet de Police).
Procureurs généraux (*Voy.* Cours).
— du Roi (*Voy.* Tribunaux).
Professeurs (*Voy.* Académies, Colléges, Cours, Ecoles, Facultés, Jardin du Roi).
Protestans, 282 (*Voy.* Cultes)
Provinces de France (division des), en quatre-vingt-six départemens, 426
— Unies de Rio-de-la-Plata (*V.* Consuls, Républiques).
Prusse (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Puissances étrangères, 17

Q.

Quinze-Vingts (Hôpital des), 914

R.

Raffineries (*Voy.* Poudres).
Rapport du franc à la livre, 971
— de la livre tournois au franc. 972, 975
— des anciennes aux nouvelles mesures. 970
— des Poids, Mesures et Monnaies étrangeres à celles de France. 976
Receveur central (Seine) (Voy. *Errata*).
Receveurs, 163, 169. 827 (*Voy.* Contributions indir., Domaines, Enregistrement, Finances, Tabacs).
Recrutement, 120, 128, 595, 627 (*Voy.* Armée, Guerre, Marine).
Rectifications, 49; 563, 565 (V. *Errata*).
Référendaires au Sceau de France, 110
— à la Cour des Comptes (*Voyez* Cour).
Régisseurs des manuf. de tabac. 193
Régimens, 675 (*Voy.* Armée, Marine).
Remonte générale, 121, 153, 666 (*Voy.* Armée, Guerre, Haras).
Remplacement (Cadre de), 581 (*Voy.* Intend. militaire).
Républiques, 40
Réserve (Cadre de), 583, 667 (*Voy.* Armée, Marine),
Reuss, 39 (Conféd. germanique).
Revenus publics (Administration des), 157
Rome (*V.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Pape, Puissances).
Russie (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).

S.

Saint-Cyr (*Voy.* Ecoles militaires).
Saint-Louis, 688 (*Voy.* Colonies).
Saint-Pierre et Miquelon, (*Voy.* Colonies).
Salines de l'Est (Régie des), 725
Salubrité (Conseil de), 754
Santé, 923 (*Voy.* Conseil, Chirurgiens, Hôpitaux, Médecins, Officiers, Pharmaciens).
— de la Marine, 680; Colonies, 682.
Sapeurs-Pompiers (Corps des), 797
Sardaigne (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls. Puissances).
Saxe (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
— (Duchés de), 33, 34 (*Voy.* Confédération germanique, Cabinets, Consuls).
Sceau, 108 (*Voy.* Justice).
Sciences, 144 (*Voy.* Académie, Commerce, Sociétés).
Schwartzbourg, 36 (*Voy.* Conféd. germ.).
Sculpture (*V.* Académie, Ecole des Beaux-Arts).
Secours à Domicile, 907 (*Voy.* Bureaux).
Secrétaires généraux de Préfecture, 157, 427, 565 (*V.* Départemens, Intérieur).
Sels, 191 (*Voy.* Douanes et sels).
Sénégal. 687 (*Voy.* Colonies).
Service ordinaire et extraordinaire (*Voyez* Conseil-d'Etat).
Sicile (*Voy.* Naples).
Signes employés dans l'ouvrage, 2
Société Royale d'Agriculture. 877
— anonyme du Bulletin universel, 874
— royale des Antiquaires, 875
— de Géographie, 876
— de Géologie, 878 (*bis*)
— pour l'encouragement de l'industrie nationale, 896
— de Médecine-Pratique, 904
— Médico-Philanthropique, 922
— Philanthropique, 913
— de Prévoyance, 922
— de la Providence, 918
Sociétés Maternelles de France, 929
— de Bienfaisance, 912
Sourds-Muets (Institution des), 915
Sous-Préfectures des départemens, 427; 748
Sous-Préfets, 429 (*Voy.* Intérieur).
Statistique des départemens, 428, 736
Subsistances milit., 616 (*V.* Armée, Vivres).
— de la marine, 130, 678
Suède et Norwége (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).
Suisse (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, République).
Synagogues (*Voy.* Israélites).

T.

Tabacs (Administ. et Direct. des), 193, 829
Tarif des pièces d'or et d'argent. 974
Télégraphes, 139 (*Voy.* Intérieur).
Théâtres, 144, 713 (*Voy.* Commerce).
Timbre. 181, 823 (*Voy.* Enregt. et Dom.).
Tontines, 746
Toscane, 28 (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinet; Consuls, Italie).
Train d'Artillerie (*Voy.* Parcs), 652
— des Equipages militaires. 662
— du Génie (Troupes du génie), 660
Transports milit., 122 (*V.* Guerre, Train).
— publics. 963 (Messageries, Coches).
Travail (*Voy.* Maison de).
Travaux publics (Ministère des), 140 (*Voy.* Commerce).
Travaux publics. 145. 155, 743 (*Voyez* Architectes, Conseil).
— Commission mixte des, 126 (Guerre).
— de la Marine. 129, 131 (*V.* Conseil).
Trésor public (*Voy.* Caisse).
— de la Couronne (*Voy.* Liste civile).

Trésorier de la ville de Paris, 747
Trésoriers des Invalides de la marine, 681
Tribunal de Police Municipale, 765 (*Voy.* Police).
Tribunaux de première Instance, 321, 770 (*Voy.* Colonies).
— de Commerce, 353, 775
— Maritimes, 681
Troupes (*Voy.* Armée, Artillerie 651, Colonies 682, Génie 657, Marine 673).
Turquie (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).

U.

Université de France, 410
Urugay (*Voy.* Consuls, Républiques).

V.

Vaisseau, 663, 669 (*Voy.* Marine).
Vérificateurs (*Voy.* Contributions, Domaines, Enregistrement).
Vérification des marchandises présentées aux Douanes (*Voy.* Experts).
Vérification des Mémoires (Seine), 739
Vétérans, 631 (*Voy.* Infanterie).
Vétérinaires (*Voy.* Écoles).
Vicaires-généraux (*Voy.* Clergé).
Villes anséatiques (Brême, Francfort, Hambourg. Lubeck) (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls).
Visites des militaires infirmes ou blessés (*Voy.* Comité).
Vivres de la Guerre, 121
Voies et moyens, 739 (*Voy.* Commission).
Voirie, 747, 758 (*Voy.* Préfecture de la Seine, — de police, Ponts-et-Chauss.).
Voitures de place, 765 (Préfect. de police).
Voltigeurs corses, 626 (*Voy.* Gendarmerie).

W.

Waldeek, 38 (Conféd. germ.).
Wurtemberg (*Voy.* Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).

Y.

Yanaon, 690 (*Voy.* Colonies).

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

N. B. Ce signe = veut dire en remplacement de.

M. le Bon Cuvier (G O ✻), *Pair de France*, décédé, n'a été remplacé dans aucune des quatre fonctions qu'il remplissait : 1° comme Président du Comité de l'Intérieur (Conseil-d'Etat); 2° comme Directeur des Cultes non catholiques; 3° comme membre de l'Institut et Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; 4° comme Professeur d'Histoire naturelle au collége de France.

Page 866. — M. Gay-Lussac ✻, Membre de l'Académie des sciences, remplace M. Laugier ✻, décédé, à la chaire de Chimie du Jardin du Roi.

PUISSANCES, etc., page 17.

Page 26. — Saxe. La princesse Caroline (Ferdinande-Thérèse, etc.), co-Régente de la Saxe royale, est décédée le 22 mai 1832.

CABINETS ÉTRANGERS, page 50.

Page 50. — Belgique. Le Gal Evain a remplace M. de Brouckère au Min. de la guerre.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE, page 51.

Gouvernement.

Andrew Jackson, *Président.*
John C. Calhoun, *Vice-Président.*
Edward Livingston, *Secrétaire d'Etat.*
Louis M. Lane, *id. de la Trésorerie*
Lewis Cass, *Secrét. d'Etat de la guerre.*
Levi Woodburg, *id. de la marine.*
William T. Barry, *Maître de poste gén.*
Roger B. Taney, *Procureur-général.*

CHAMBRE DES DÉPUTÉS, page 83.

(*Landes*). Le Gal Bon Lamarque est décédé.

Ont été élus Députés par les collèges électoraux, Messieurs,

Chatry-Lafosse,	1er arrondissement de Caen	(*Calvados*).
Launay-le-Prevost,	Arrondissem. de Guingamp	(*Côtes-du-Nord*).
Mérilhou ✻,	Arrondissement de Sarlat	(*Dordogne*).
Gal Bon Berthois (O ✻),	Vitré	(*Ille-et-Vilaine*).
Péan, maire de Blois,	Vendôme	(*Loir-et-Cher*).
De Bastard,	Marmande	(*Lot-et-Garonne*).
Abr. Dubois,	Avranches	(*Manche*).
Col. Paixhans (O ✻),	1er arrondissem. de Metz	(*Moselle*).

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE.

COUR DE CASSATION, page 290.

Ont été nommés Conseillers. Messieurs,

Mérilhou = Gaillard.
Lebeau = Mis de Malleville.
N. . . . . = Vte Cassini.
N . . . . . = Bailly des Ardennes.

Avocat-général.

M. Tarbé = M. Lebeau.

Secrétaire du Parquet.

N. . . . . = M. Urguet de Saint-Ouen.

COUR ROYALE DE PARIS, page 302.

Avocat-général.

M. Delapalme = M. Tarbé.

Substitut.

M. Carré = M. Delapalme.

Secrétaire-général du Procureur-général.

M. Coche = Gaux.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE LA SEINE, page 770.

Ont été nommés Juges. Messieurs,

Dequevauvilliers = Quesnault. | Pérignon = Maillot.

Suppléans. Messieurs,

Deterville-Desmortiers = Paganel ✻. | Picot = Pérignon.
Berthelin = Thomas. | De Saint-Didier = Lascoux.

Substituts. Messieurs,

Thévenin = Carré. | Lascoux = De Beaumont.

JUSTICE DE PAIX DE PARIS, page 777.

Sixième arrondissement.

Juge, M. Bérenger = Genreau. | *Suppléant*, Durand-Claye = Périer.

Huitième arrondissement.

Juge, M. Périer = M. Villemsens.

Onzième arrondissement.

Suppléant, N. . . . . = M. Bérenger.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

(*Voyez* les Rectifications, page 563.

M. Haussmann, ex-Secrétaire général de la Vienne, est nommé Sous-Préfet à Yssengeaux (Haute-Loire), en remplacement de M. Daubin.

PAGE 751. M. Moreau, Notaire, est nommé Maire du septième arrondissement de Paris, en remplacement de M. Marchand.

PAGE 793. Une ordonnance du Roi, en date du 7 juin, a licencié l'Artillerie de la Garde nationale de Paris.

DÉPARTEMENT DES FINANCES.

PAGE 161. Supprimer M. Ferrand, Chef, et mettre à sa place M. Milard.

PAGE 165. Le Bureau des émigrés, dirigé par M. Nouton, fait désormais partie du Contentieux des finances.

CAISSE CENTRALE, page 166.

Caissier, M. Boquet de Saint-Simon = Kessner.
Chef, M. Morel (Bureau des paiemens d'effets divers sur le Trésor).
Chef, M. Jullien = M. Gibert.
Chef, M. Capet = Pinondel de Champarmois.

CONTRIBUTIONS DIRECTES, page 68.

Ont été nommés Directeurs, Messieurs,

Prieur de la Comble = Forestier, (*Basses-Alpes*).
Doré = Delianne de Taffin, (*Aube*).
Robillot = Le Brunet de Privezac, (*Aude*).
Delianne de Taffin = Doré, (*Charente*).
Hermann = Marchand, (*Corrèze*).

De Lortal = Doré,	(*Charente*).
Vazillières = Brayer,	(*Eure-et-Loire*)
Marchand Notonville = Lepeintre,	(*Indre*).
Paillard = Capelle ✻,	(*Loiret*).
Chanu = De Lortal,	(*Lozère*).
Delorme = Pernot,	(*Manche*).
Legrand = Paillard,	(*Nièvre*).
Delamartinière = Renard,	(*Vendée*).
Lepeintre = Vazillières,	(*Haute-Vienne*).
Béguillet, *lisez* Béquillet	(*Haute-Garonne*).

Restent vacans les emplois d'inspecteurs de 1re classe dans les départemens suivans

Aude, ancien titulaire,	M. Chanu.
Isère, *id.*	M. Berniquet.
Oise, *id.*	M. Prieur de la Comble.
Rhône, *id.*	M. Hermann.
Vosges, *id.*	M. Robillot.

RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DES FINANCES, page 169.

Ont été nommés Receveurs généraux. Messieurs,

Féron = Asson (G.),	Gap	(*Alpes Hautes*).
Barbet (Aug.) = Despous ✻,	Montpellier	(*Hérault*).
Germain fils = Dammeme,	Lons-le-Saulnier	(*Jura*).
Flory = De Lamarre (A.) ✻,	Orléans	(*Loiret*).
Dammeme = Drouin,	Melun	(*Seine-et-Marne*).

PAGE 827.

Par Ordonnance Royale, les fonctions de Receveur général du département de la Seine, ainsi que celle de Receveur particulier des arrondissemens de Saint-Denis et de Sceaux, ont été supprimées. Un Receveur central en réunit les attributions.

M. Truelle, *Receveur central du département de la Seine*, rue Saint-Honoré, n. 357.

PAGE 169. — *Receveurs particuliers.* Messieurs,

Daras ✻ = Dupuy Saint-Simon,	Jonzac	(*Charente-Inférieure*).
Hubert = Daras ✻,	Amiens	(*Loire-Inférieure*).
Lefebvre = Hubert,	Ambert	(*Puy-de-Dôme*).

Percepteurs. Messieurs,

Grezier = de Valles,	Saintes	(*Charante-Inférieure*).
Bironneau = Marchesné,	Tours (1er arrond.)	(*Indre-et-Loire*).
Dangler — Delannoy,	Schélestadt	(*Bas-Rhin*).
Delannoy = Lefebvre,	Amiens	(*Somme*).

PAGE 827.

M. Tartenson ✻ = Clouet, *Percepteur des Contrib., à Paris* (4e *arrond. de percep.*)

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES, page 180.

Ont été nommés Vérificateurs Messieurs,

Jouet, dans le département de l'Aube.
Lecomte = Jouet, dans le département du Pas-de-Calais.

Conservateurs des Hypothèques. Messieurs,

Craponne = Tahurnely.	Saint-Afrique	(*Aveyron*).
Vilard = Buisson,	Saint-Palais	(*Basses-Pyrénées*).
Limousin = Vilard,	Melle	(*Deux-Sèvres*).

ADMINISTRATION DES DOUANES ET SELS, page 189.

Ont été nommés Directeurs des Douanes. Messieurs,

Gay = Adine. . . . . *Belley.*
Decarrey = Blutel. . . *Toulon.*
Adine ✻ — Hains. . . *Marseille.*
Isambert = Dobsen ✻ *Montpellier.*
Grandidier = Rataud. *Saint-Gaudens.*
Rataud = Brac-Laperrière ✻. . . . . *ayonne.*
Blutel = Lenain ✻. . *La Rochelle.*

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES, page 192.

Ont été nommés:

Inspecteur-général des Tabacs, M. Thillard = Bondy (*Pas-de-Calais*).

Directeurs de départemens. Messieurs,

Saget = Daclou, Privas (*Ardèche*).
N. . . . . = Ballard, Mont-Brison (*Loire*).
Malroguier ✻ = Mosneron ✻, Orléans (*Loiret*).
Ballard = Malroguier ✻, Mâcon (*Saône-et-Loire*).

Directeurs d'arrondissemens Messieurs,

Bourdelot = Loisel, Falaise (*Calvados*).
Lange = Guibaud, Bergerac (*Dordogne*).
Loisel = Durocher, Vitré (*Ille-et-Vilaine*).
Durocher = Petit, Sarreguemines (*Moselle*).
Petit = Van-Trappen, Hazebrouck (*Nord*).
Mallein = Burdelot, Thiers (*Puy-de-Dôme*).
Guibaud = Longa, Joigny (*Yonne*).

Receveurs-entreposeurs. Messieurs,

Richaud = Blanchet, *Receveur principal*, Gap (*Hautes-Alpes*).
Bony = Ruyssen, *idem.* Milhau (*Aveyron*).
Faure = Richaud, *Receveur particulier*, Crest (*Drôme*).
Blanchet = Bony, *Receveur principal*, Alais (*Gard*).
Briqueville = Rabnis, *idem*, Nîmes (*Gard*).
Ruyssen = De Beaufond, *idem*, Tours (*Indre-et-Loire*).
Bignon = Laurent, *Entreposeur*, Tours (*Indre-et-Loire*).
Rabuis = Churlet, *Receveur principal*, Grenoble (*Isère*).
Churlet = De Briqueville, *idem*, Charolles (*Saône-et-Loire*).

ADMINISTRATION DES FORÊTS, page 206.

Inspecteurs. Messieurs,

N. . . . . = Bourdon, Rambouillet (*Seine-et-Oise*) (1er arrond. for.)
Hun = Suchet, Sodan (*Ardennes*) (5e *idem*).

Sous-Inspecteurs. Messieurs,

N. . . . . = Serrulin, Rambouillet (*Seine-et-Oise*) (1er arrond. for.)
Froussard = Delcamp, Vitry (*Marne*) (6e *idem*).
N. . . . . Hun, Vaucouleurs (*Meuse*) 5e *idem*).
Martin = N. . . . . Angoulême (*Charente*) (10e *idem*).
Boré = N. . . . . Angers (*Maine-et-Loire*) (11e *idem*).
Roulier ✻ = D'Egremont, Domfront (*Orne*) (11e *idem*).
Vicaire = Froussard, Mamers (*Sarthe*) (11e *idem*).
Subirane = N. . . . . Prades (*Pyrénées-Or.*) (12e *idem*).

N. B. La partie de l'Almanach Royal concernant la régence d'Alger étant tirée, les Editeurs n'ont pu lui donner dans le volume la place qu'elle devrait occuper (*V.* p. 119).

RÉGENCE D'ALGER.

CORPS D'OCCUPATION.

ALGER.

M. le Duc DE ROVIGO (G ✵), Lieut.-gén., *Commandant en chef.*
M. d'Alton (C ✵), Lieut.-gén., *Commandant en second les troupes.*
M. Trézel (C ✵), M^al^-de-camp, *Chef d'Etat-Major-général.*
M. Leroy du Verger (O ✵), Colonel, *Sous-Chef d'Etat-Major.*
M. Filhon ✵, Chef de bat., *chargé de la direct. du service topographique.*

Maréchaux-de-camp. Messieurs,

Bon Buchet (C ✵), *Commandant la* 1re *brigade.*
Bon de Feuchères (O ✵), *idem la* 2e.
Mis de Brossard (O ✵), *idem la* 3e.
Mis de Faudoas (O ✵), *idem la Cavalerie.*
Danlion (C ✵), *idem la place d'Alger.*
M. Rey ✵, Colonel, *Directeur de l'Artillerie.*
M. Lemercier (O ✵), Lieutenant-Colonel, *Directeur du Génie.*
M. le Bon Bondurand (O ✵), *Intendant militaire.*
M. Mérat ✵, Lieut.-Colonel de Gendarmerie, *Grand-Prévôt.*
Sidi Hadji Maïdin ben Sidi Ali ben Bahas, *Aga des Arabes.*
Hamido, *Lieutenant de l'Aga.*
Mustapha ben Hadji Omar, *Bey de Titery* (résidant à Alger).

FORTS D'ALGER ET ENVIRONS.

M. Ricard, Colonel, *Commandant du fort l'Empereur.*
M. Barthelemy de la Plaine, Chef de bat., *Comm. du fort Bab-Azoun.*
M. Petit de l'Hérault, Chef d'escad., *Commandant de la Cassaubah.*
M. Edon, Capitaine, *Commandant dn fort des Vingt-Quatre-Heures.*

STATION NAVALE.

M. Cosmao ✵, Capitaine de vaisseau, *Commandant.*

ORAN.

M. Boyer (G O ✵), Lieut.-gén., *Commandant la division d'Oran.*
M. de Trobriand (O ✵), M^al^-de-camp, *Commandant des troupes.*
M. Dalmas ✵, Chef de bat., *faisant fonctions de Chef d'Etat-Major.*
M. Blanchard ✵, Chef d'esc., *Commandant de l'Artillerie.*
M. Savart ✵, Chef de bat., *Commandant du Génie.*
M. Lasserre ✵, *Sous-Intendant militaire.*

BONE.

M. le Vte d'Uzer (G O ✻), M^al^-de-c., *Comm. les troupes de l'expédition.*
M. le Bon Poinçot (O ✻), Chef de bat., *fais. fonct. de Chef d'état-major.*
M. Mérat de Saint-Léon, *Sous-Intendant militaire.*
Urtin, Capitaine, *Chef du Génie.*
M. Armandy, Capitaine d'Artillerie, *Command. la Cassaubah de Bone.*
M. Fréart ✻, Lieutenant de vaisseau, *Commandant de la mer.*

ADMINISTRATION CIVILE.

ALGER.

(Le Conseil d'administration se compose : du Général Commandant en chef, Président ; du Général Commandant en second, Vice-Président ; du Général Commandant la place d'Alger ; un Commandant de la station navale ; de l'Intendant civil ; de l'Intendant militaire, du Magistrat le plus élevé dans l'ordre judiciaire, et de l'Inspecteur général des Finances. Le Directeur des Domaines et les Chefs des autres services administratifs peuvent y être appelés par le Commandant en chef ; mais ils n'y ont que voix consultative.)

M. Genty de Bussy ✻, Maître des requêtes, *Intendant civil.*
M. l'Abbé Collin, *Vicaire Apostolique.*

INTÉRIEUR.

M. . . . . *Commissaire du Roi près la Municipalité d'Alger.*
M. Lauxerrois, *Commissaire chargé de la Direction de la Police générale.*
Mustapha ben Abdelkader, *Commissaire de police Maure.*

FINANCES.

M. Fougeroux ✻, *Inspecteur général en mission à Alger.*
M. Wuillaume, *Inspecteur.*
M. Gérardin, *Directeur des Domaines et des Droits-Réunis.*
M. Devoulx, *Receveur.*

DOUANES.

M. Verlingue, *Directeur des douanes de la Régence.*
M. Jongla, *Receveur à Alger.*

JUSTICE.

M. . . . . *Président de la Cour de Justice.*
M. Rolland de Bussy ✻, *Président du tribunal de police correctionnelle et de Paix.*
M. Hautefeuille, *chargé, par intérim, des fonctions de Procureur du Roi.*

PONTS-ET-CHAUSSÉES.

M. Prus, *Ingénieur en chef.*

ORAN.

M. D'Escalone, *faisant fonctions d'Intendant civil.*
M. Pujol, *Commissaire du Roi près la Municipalité d'Oran, et Commiss. de Police.*
M. Pezerat, *Architecte du Gouvernement, faisant fonctions d'Ingénieur ordinaire des Ponts-et-Chaussées.*
M. Carlotta, *Capitaine de Port.*
M. Matey, *Capitaine de Santé.*
M. Lamonta, *chargé du service des Domaines.*
M. Bourgeois, *chargé du service des Douanes.*
M. Cappé, *Juge royal.*
M. Marion, *Procureur du Roi.*

BONE.

M. Bidault (Romain-Théodore), *Sous-Intendant civil à Bone.*
M. Raimbert, *Agent consulaire pour la pêche du corail, à Biserte.*
M. Hubert Beaumont Brivazac, *Commissaire de Police, faisant fonctions provisoirement de Juge Royal.*
M. Tessier, *Chef du service des Douanes.*

DEUXIÈME SUPPLÉMENT A L'ALMANANCH ROYAL.

DIRECTION GÉNÉRALE DES PONTS-ET-CHAUSSÉES ET DES MINES (*Voy.* page 566).

N. B. Les changemens suivans ayant été faits postérieurement à l'impression du volume, on a dû les donner en supplément.

CONSEIL GÉNÉRAL DES PONTS-ET-CHAUSSÉES.

Le Conseil général des Ponts-et-Chaussées est présidé par le Ministre du Commerce et des Travaux publics, et, en l'absence du Ministre, par le Directeur-général. Il se compose des Inspecteurs généraux et de six Inspecteurs divisionnaires désignés par le Ministre pour prendre séance pendant neuf mois.

L'inspecteur divisionnaire attaché au département de la Marine est membre du Conseil.

Les six Inspecteurs divisionnaires désignés par le Ministre du Commerce et des Travaux publics pour siéger au Conseil, du 20 juin au 1832 au 20 mars 1833, sont: MM. *Lamandé*, *Vauvilliers*, *Fevre*, *Eustache*, *Devilliers du Terrage*, et *Letellier*.

SERVICE DE L'INSPECTION DANS LES DÉPARTEMENS.

PREMIÈRE INSPECTION.

Composée des départemens de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de Seine-et-Oise, de la Seine, de Seine-et-Marne, et de l'Aube.

M. Lamandé ✻, *Inspecteur divisionnaire*, à Paris.

DEUXIÈME INSPECTION.

Composée des départemens de l'Aisne, des Ardennes, du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, et de la Marne.

M. Letellier ✻, *Inspecteur divisionnaire*, à Amiens.

TROISIÈME INSPECTION.

Composée des départemens du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, des Vosges, de la Meurthe, de la Moselle, de la Meuse, et de la Haute-Marne. — Cette Inspection comprend le canal du Rhône au Rhin, depuis Strasbourg jusqu'au bief de partage inclusivement.

M. Vauvilliers ✻, *Inspecteur divisionnaire*, à Nancy.

QUATRIÈME INSPECTION.

Composée des départemens de l'Yonne, du Cher, de la Nièvre, de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône, du Doubs, et du Jura. — Cette Inspection comprend le canal du Rhône au Rhin, depuis le bief de partage exclusivement jusqu'à la Saône, et le canal de Berry jusqu'à son embouchure dans le Cher.

M. Fèvre ✻, *Inspecteur divisionnaire*, à Dijon.

CINQUIÈME INSPECTION.

Composée des départemens de l'Allier, de Saône-et-Loire, de l'Ain, de l'Isère, du Rhône, de la Loire, et de la Haute-Loire. — Cette Inspection comprend le canal latéral à la Loire depuis Digoin jusqu'à Briare, et la Loire depuis sa source jusqu'à Briare.

M. Devilliers du Terrage ✻, *Inspecteur divisionnaire*, à Lyon.

SIXIÈME INSPECTION.

Composée des départemens de l'Ardèche, de la Drôme, des Hautes-Alpes, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var, et de la Corse.

M. Mallet (Ch.) ✻, *Inspecteur divisionnaire*, à Avignon.

SEPTIÈME INSPECTION.

Composée des départemens du Gard, de l'Hérault, du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de la Haute-Garonne, de l'Ariège, de l'Aude, et des Pyrénées-Orientales.

M. Gorsse ✻, *Inspecteur divisionnaire*, à Toulouse.

HUITIÈME INSPECTION.

Comprenant les départemens de la Gironde, des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, du Gers, de Lot-et-Garonne, et de la Dordogne.

M. Cadet de Limay ✻, *Inspecteur divisionnaire*, à Bordeaux.

NEUVIÈME INSPECTION.

Composée des départemens de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Vienne, d'Indre-et-Loire et de l'Indre. — Cette Inspection comprend le canal de Berry à compter de son embouchure dans le Cher, et la Loire depuis Tours jusqu'à son embouchure à la mer.

M. Cormier ✻, *Inspecteur divisionnaire*, à Tours.

DIXIÈME INSPECTION.

Composée des départemens de la Mayenne, de Maine-et-Loire, de la Loire-Inférieure, du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine.

M. Coïc ✻, *Inspecteur divisionnaire*, à Rennes.

ONZIÈME INSPECTION.

Composée des départemens de la Manche, du Calvados, de l'Orne, de la Sarthe, d'Eure-et-Loir, de Loir-et-Cher, et du Loiret. — Cette Inspection comprend les travaux et tous autres objets relatifs au dessèchement et à l'endiguement de la baie Saint-Michel et la navigation de la Loire depuis Briare jusqu'à Tours.

DOUZIÈME INSPECTION.

Composée des départemens du Puy-de-Dôme, de la Creuse, de la Haute-Vienne, de la Corrèze, du Lot, de l'Aveyron, de la Lozère, et du Cantal.

M. Favier ✻, *Inspecteur divisionnaire*, à Clermont-Ferrand.

P
Alman
A

Almanach Royal
1832

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY